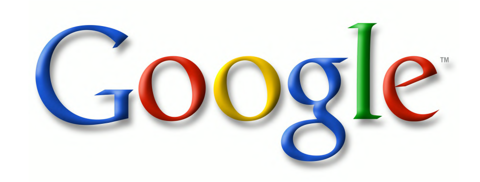
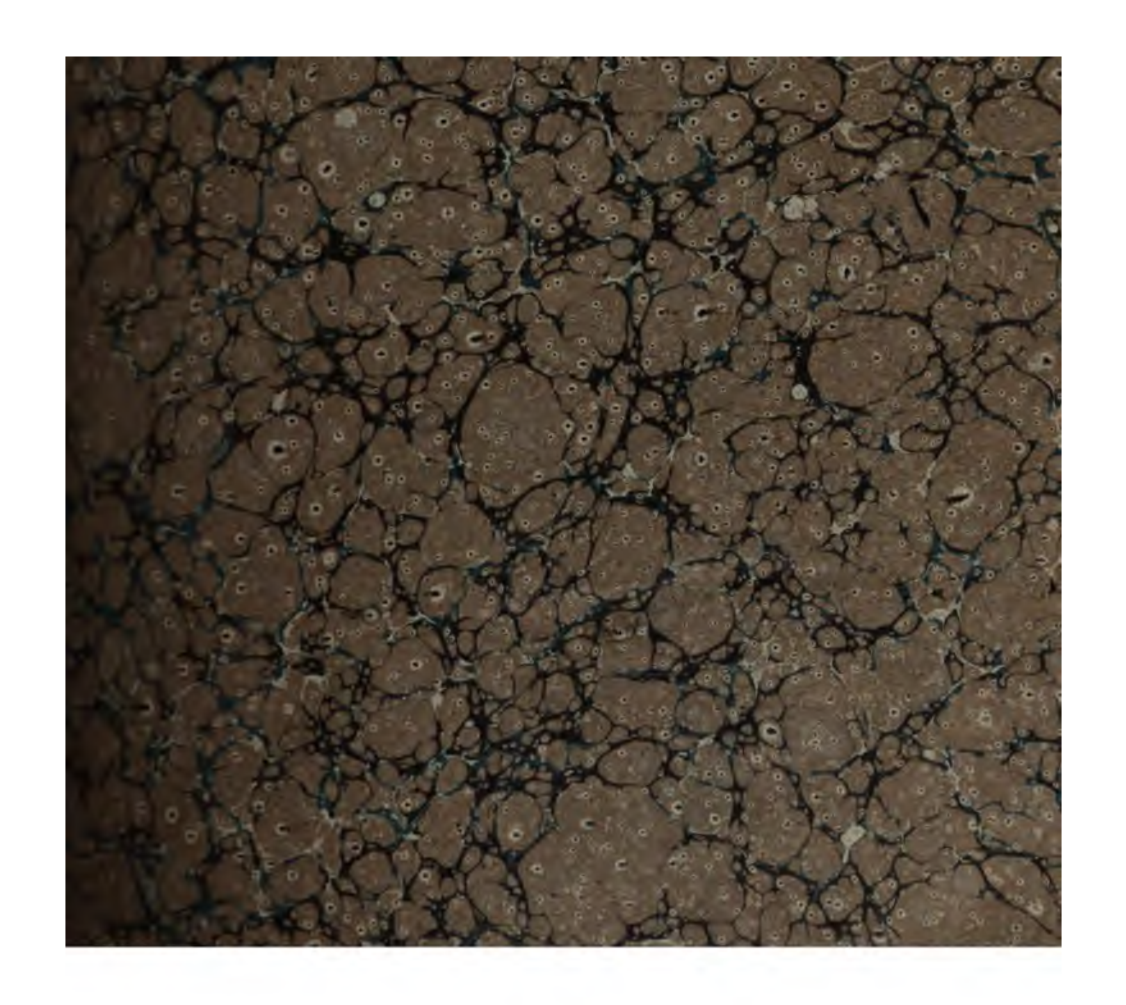








DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE.

TOME QUATRIÈME.

LISTE DES AUTEURS PAR ORDRE DE MATIERES.

Zoologie générale, Anatomie, Physiologie, Tératologie et Anthropologie.

MM.

CASIMIR BROUSSAIS, ✻, D. M., professeur à l'hôpital militaire du Val de Grace.
DUPONCHEL fils, ✻, méd. de l'École polytechniq.
DUVERNOY, ✻, D.-M., membre de l'Institut, professeur au Collège de France, etc.
MILNE EDWARDS, O. ✻, D.-M., memb. de l'Ins.
FLOURENS, C. ✻, D.-M., secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, membre de l'Académie française, etc.

MM.

ISIDORE GEOFFROY S. HILAIRE, O. ✻, D. M. membre de l'Institut, insp. gener. de l'Université, professeur administrateur au Muséum d'histoire naturelle, etc.
DE HUMBOLDT le baron Alexandre, C. ✻, membre de l'Institut de France, de l'Académie royale de Berlin, etc.
MARTIN SAINT ANGE, O. ✻, D. M. membre de plusieurs sociétés savantes.

Mammifères et Oiseaux.

ISIDORE GEOFFROY S.-HILAIRE, O. ✻, D.-M. membre de l'Institut, etc.
BAUDEMENT, professeur à l'Institut national agronomique, membre de la Société philomatique.
GERBE, aide-naturaliste au Collège de France.
DE LAFRESNAYE, membre de plusieurs soc. sav.
LAURILLARD, ✻, membre de plusieurs sociétés savantes.
DE QUATREFAGES, ✻, docteur en médecine, etc.
ROULIN, membre de la Société philomatique, etc.

Reptiles et Poissons.

BIBRON, ✻, professeur d'histoire naturelle.
VALENCIENNES, ✻, membre de l'Institut, professeur-administrat. au Muséum d'histoire naturelle.

Mollusques.

DESHAYES, ✻, membre de plusieurs sociétés sav.
VALENCIENNES, ✻, membre de l'Institut, etc.
ALCIDE D'ORBIGNY, O. ✻, membre de la Société philomatique, etc.

Articulés.

(Insectes, Myriapodes, Arachnides, Crustacés, Cirrhopodes, Annelides, Helminthides, Systolides.

AUDOUIN, ✻, D.-M., membre de l'Institut, professeur-administrat. au Muséum d'histoire naturelle.
BLANCHARD, membre de plusieurs sociétés sav.
BOITARD, ✻, auteur de plus. ouvrages d'hist. nat.
BRULLE, ✻, prof. à la faculté des scienc. de Dijon.
CHEVROLAT, membre de plusieurs sociétés savant.
DESMAREST, secrétaire de la soc. entomolog. de France.
DUJARDIN, ✻, professeur d'histoire naturelle.
DUPONCHEL, ✻, membre de plusieurs sociétés sav.
LUCAS, membre de la Société entomologique.
GERVAIS, professeur d'histoire naturelle, membre de la Société philomatique.
MILNE EDWARDS, O. ✻, D.-M., membre de l'Institut, profess. administ. au Muséum d'histoire naturelle, etc.

Zoophytes ou Rayonnés.

Echinodermes, Acalèphes, Foraminifères, Polypes, Spongiaires et Infusoires.

ALCIDE D'ORBIGNY, O. ✻, membre de la Société philomatique de France, etc.
DUJARDIN, ✻, professeur d'histoire naturelle, etc.
MILNE EDWARDS, O. ✻, D. M., mem. de l'Inst., etc.

Botanique.

DE BRÉBISSON, membre de plusieurs sociétés savantes.
BRONGNIART, O. ✻, D.-M., membre de l'Inst., professeur-administrateur au Muséum d'histoire naturelle, etc.
DECAISNE, ✻, membre de l'Institut.
DUCHARTRE, professeur à l'Institut national agronomique, membre de la Société philomatique, etc.
DE JUSSIEU, O. ✻, D.-M., membre de l'Inst., professeur administr. au Muséum d'histoire naturelle.
LÉVEILLÉ, D. M., memb. de la Société philomatiq.
MONTAGNE, ✻, D.-M., memb. de la Soc. phil., etc.
RICHARD, ✻, D.-M., membre de l'Institut, professeur à la Faculté de médecine.
SPACH, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle.

Géologie, Minéralogie.

CORDIER, C. ✻, membre de l'Institut, prof. adm. au Muséum d'histoire naturelle, etc.
DELAFOSSE, ✻, professeur de minéralogie à la Faculté des sciences, etc.
DESNOYERS, ✻, bibliothécaire au Muséum d'histoire naturelle, membre de plusieurs sociétés sav.
ELIE DE BEAUMONT, O. ✻, membre de l'Instit., profes. au Collège de France, insp. gen. des mines.
CH. D'ORBIGNY, ✻, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.
CONSTANT PRÉVOST, ✻, membre de l'Institut, profes. de géologie à la Faculté des sciences, etc.

Chimie, Physique et Astronomie.

ARAGO, C. ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, etc.
BECQUEREL, O. ✻, membre de l'Institut, professeur-administrateur au Muséum d'histoire naturelle, etc.
DUMAS, C. ✻, D.-M., membre de l'Inst., prof. de chim. à la fac. de méd. et à la fac. des scienc., etc.
PELOUZE, ✻, membre de l'Institut, professeur de chimie au Collège de France.
PELTIER, membre de plusieurs sociétés savantes.
RIVIÈRE, ✻, professeur de sciences physiques.

Paris. — Imprimerie de L. Martinet, rue Mignon, 2

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE

RÉSUMANT ET COMPLÉTANT

Tous les faits présentés par les Encyclopédies, les anciens Dictionnaires scientifiques, les Œuvres complètes de Buffon, et les meilleurs Traités spéciaux sur les diverses branches des sciences naturelles; — Donnant la description des êtres et des divers phénomènes de la nature, l'étymologie et la définition des noms scientifiques, les principales applications des corps organiques et inorganiques, à l'agriculture, à la médecine, aux arts industriels, etc.;

OUVRAGE UTILE

Aux Médecins, aux Pharmaciens, aux Agriculteurs, aux Industriels, et généralement à tous les hommes désireux de s'initier aux merveilles de la nature;

PAR MESSIEURS

ARAGO, AUDOIN, BAUDEMENT, BECQUEREL, BIBRON,
BLANCHARD, BOITARD, DE BRÉBISSON, AD. BRONGNIART,
C. BROUSSAIS, BRULLÉ, CHEVROLAT, CORDIER, DECAISNE, DELAFOSSE
DESHAYES, DESMAREST, J. DESNOYERS, ALCIDE ET CHARLES D'ORBIGNY, DOYÈRE,
DUCHARTRE, DUJARDIN, DUMAS, DUPONCHEL, DUVERNOY, ÉLIE DE BEAUMONT,
FLOURENS, IS. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, GERBE, GERVAIS, HOLLARD,
DE JUSSIEU, DE LAFRESNAYE, LAURILLARD, LEMAIRE, LÉVEILLÉ,
LUCAS, MARTIN ST-ANGE, MILNE EDWARDS, MONTAGNE,
PELOUZE, PELTIER, C. PRÉVOST, DE QUATREFAGES,
A. RICHARD, RIVIÈRE, ROULIN, SPACH,
VALENCIENNES, ETC.,

DIRIGÉ PAR M. CHARLES D'ORBIGNY,

Et enrichi d'un magnifique Atlas de planches gravées sur acier.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,

CHEZ LES ÉDITEURS, MM. RENARD, MARTINET ET Cie,
RUE ET HOTEL MIGNON, 2 (quartier de l'École-de-Médecine),

ET CHEZ

LANGLOIS ET LECLERCQ, Rue de la Harpe, 81.

VICTOR MASSON, Place de l'Ecole-de-Medecine, 1.

Mêmes maisons, chez L. Michelsen, à Leipzig.

1849

LISTE

DES ABRÉVIATIONS

EMPLOYÉES DANS CET OUVRAGE.

(Les abréviations en petites capitales placées au commencement de chaque article indiquent la grande classe à laquelle ils appartiennent.)

Acal. . . .	Acalèphes.
Anat. . . .	Anatomie.
Ann. . . .	Annales.
Annél. . . .	Annélides.
Arach. . . .	Arachnides.
Astr. . . .	Astronomie.
Bot	Botanique.
Bot. cr. . .	Botanique cryptogamique.
Bot. ph. . .	Botanique phanérogamique.
Bull	Bulletin.
Chim. . . .	Chimie.
Cirrh. . . .	Cirrhopodes.
Crust. . . .	Crustacés.
Échin . . .	Échinodermes.
Fig.	Figure.
Foramin . .	Foraminifères.
Foss	Fossile.
G ou *g*. . .	Genre.
Géol	Géologie.
Helm. . . .	Helminthides.
Hist. nat. .	Histoire naturelle.
Infus. . . .	Infusoires.
Ins. . . .	Insectes.
Mam. . . .	Mammifères.
Mém. . . .	Mémoire.
Météor. . .	Météorologie.
Min.	Minéralogie.
Moll	Mollusques.
Myriap. . .	Myriapode.
Ois.	Oiseaux.
Paléont. . .	Paléontologie.
Ph. ou *Phan*.	Phanérogame, ou phanérogamie.
Phys	Physique.
Physiol . . .	Physiologie.
Pl.	Planche.
Poiss. . . .	Poissons.
Polyp. . . .	Polypes, Polypiers.
Rad.	Radiaires.
Rept.	Reptiles.
Spong. . . .	Spongiaires.
Systol. . . .	Systolides.
Syn. ou *Synon*.	Synonyme.
Térat. . . .	Tératologie.
V. ou *Voy.* .	Voyez.
Vulg.	Vulgaire.
Zool.	Zoologie.
Zooph	Zoophytes.

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE.

C

CLAVIJA (J. Clavijo Pajardo, botaniste espagnol). BOT. PH. — Genre de la famille des Myrsinacées, tribu des Théophrastées, établi par Ruiz et Pavon (*Prodr.*, 124, t. 36), contenant aujourd'hui 7 ou 8 espèces. Ce sont des arbrisseaux de l'Amérique tropicale, remarquables surtout par l'élégance de leur port, assez semblable à celui des *Theophrasta*, à tige simple, feuillée, couronnée au sommet; à feuilles alternes, oblongues, coriaces, très entières ou dentées, épineuses; à fleurs blanches, orangées ou pourpres, souvent unisexuées par avortement, disposées en grappes axillaires, très simples, dressées, plus courtes que les feuilles (celles-ci fort longues) et munies de très petites bractées. On en cultive en Europe trois espèces dont la plus belle, le *C. ornata* Ruiz et Pav., est fort recherchée des amateurs par le nombre et l'éclat de ses fleurs pourprées, assez grandes, jaunâtres en dehors, et disposées en grappes nombreuses. (C. L.)

CLAVIPALPES. *Clavipalpata.* INS.—Tribu de Coléoptères tétramères établie par Latreille (*Règne animal* de Cuvier, t. V, p. 156 à 158) et renfermant les g. *Erotylus*, *Ægithus*, *Triplax*, *Languria*, *Phalacrus* et *Agathidium*. Quelques auteurs ont placé ce dernier genre à la suite des *Anisotoma*, F. (*Leiodes*, Lat.), bien que ceux-ci soient hétéromères. (C.)

* **CLAVIPALPUS** (*clava*, massue; *palpus*, palpe). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Mélolonthides, établi par M. Laporte de Castelnau (*Ann. Soc. ent. de France*, t. I, p. 406). L'espèce type de ce genre est le *Cl. Dejeanii*, originaire du Brésil. Cet insecte figure au Catalogue de M. Dejean sous les noms générique et spécifique de *Ootoma clavipalpe*; une seconde espèce y est encore indiquée sans désignation de patrie : c'est l'*O. xanthocerum* de Latreille. (C.)

***CLAVIPÈDE.** *Clavipes.* INS.—Cette épithète s'applique à ceux qui ont les jambes renflées, épaisses et en massue.

* **CLAVULAIRE.** *Clavularia.* POLYP. — MM. Quoy et Gaimard, dans la zoologie du *Voy. de l'Astrolabe*, établissent sous ce nom un g. d'Alcyoniens qui n'a pas été accepté. (P. G.)

***CLAVULINE.** *Clavulina* (diminutif de *clavus*, cheville). FORAMIN. — Ce sont de petites Coquilles microscopiques. On en connaît 6 espèces dont 4 vivantes et 2 fossiles des terrains tertiaires. Leur forme est spirale, turriculée dans le jeune âge comme les Uvigérines; mais, dans l'âge adulte, les loges se projettent en ligne droite à la manière des Orthocérines, s'empilant sur le même axe que celui de la spire. Leur ouverture est ronde, centrale et terminale au sommet de la dernière loge. (A. D'O.)

CLAVUS. MOLL. — Syn. de Clavatule.

***CLAY.** GÉOL. — Syn. anglais d'Argile.

***CLAYSTONE.** GÉOL. — Syn. anglais d'Argilolithe.

CLAYTONIE. *Claytonia.* BOT. PH.—Genre de la famille des Portulacées-Calandriniées; établi par Linné pour des plantes herbacées de l'Asie et de l'Amérique arctique et subarctique, annuelles ou vivaces, glabres, succulentes, à racine fibreuse ou à rhizôme tubéreux; à feuilles entières, les radicales pétiolées, les caulinaires sessiles, alternes et opposées, quelquefois connées; à grappes terminales ou axillaires, solitaires ou dispo-

sées en cyme bifurquée ; à fleurs blanches ou roses de grandeur variable.

On en connaît une douzaine d'espèces. Deux sont cultivées dans les jardins ; ce sont : la CL. DE VIRGINIE, *Cl. virginiana* L., petite plante vivace à fleurs roses en ombelles ; et la CL. DE CUBA ou CL. PERFOLIÉE, *Cl. perfoliata* Jacq. Cette dernière est une plante annuelle, haute de 30 à 35 centim., à feuilles perfoliées qu'on peut couper plusieurs fois dans l'été, et employer comme les Épinards, l'Oseille ou le Pourpier. On la sème au printemps à bonne exposition, à la volée ou en lignes, mais clair, parce qu'elle ramifie beaucoup. (C. D'O.)

***CLÉANTHE**, Salis. BOT. PH. — Synonyme d'*Aristea*, Soland.

***CLÉAVELANDITE** (nom propre). MIN. — Syn. d'Albite. *Voyez* ce mot, et aussi FELDSPATH. (DEL.)

***CLÉDÉOBIE**. *Cledeobia* (κλῆδος, εος, clôture ; βίος, vie). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, établi par M. Stephens, et que nous avons adopté dans notre *Histoire des Lépidoptères de France*, où il fait partie de la tribu des Pyralites. Le caractère essentiel des espèces de ce genre est d'avoir les palpes légèrement arqués et inclinés vers la terre, c'est-à-dire en sens contraire de ceux des Herminies et des Hypènes, qui les ont relevés au-dessus de la tête ou dirigés en avant. Elles en diffèrent en outre par leurs ailes oblongues et très étroites, et par leur abdomen très allongé. Le nombre des Clédéobies est pour nous de 10, dont une seule (*Pyralis angustalis* Treits., *Phalæna curtalis* Fab.) se trouve aux environs de Paris ; les autres appartiennent presque toutes au midi de l'Europe. (D.)

***CLÉDÉOBITES**. *Cledeobites*. INS. — Groupe de Lépidoptères nocturnes établi par M. Blanchard dans la tribu des Botydes, famille des Pyraliens, et qui a pour type le g. *Cledeobia*. *Voy.* ce mot. (D.)

***CLEF-DE-MONTRE**. BOT. PH. — Nom vulgaire de la Lunaire commune.

***CLEIDION** (κλειδίον, petite clef ; probablement d'après la forme des étamines). BOT. PH. — Genre de la famille des Euphorbiacées, à fleurs monoïques. *Fleurs mâles* : Calice à trois divisions ouvertes, renfermant de nombreuses étamines insérées sur un réceptacle convexe, et dont les anthères, adnées au sommet du filet par les parties inférieures, présentent des loges s'ouvrant par une fente transversale. *Fleurs femelles* : Calice petit, 5-parti, persistant ; ovaire didyme, à 2 loges 1-ovulées, surmonté d'un style biparti dont les branches se partagent de même à leur tour et qui devient une capsule à 2 coques. — L'espèce unique est un grand arbre de Java, à feuilles alternes, longuement pétiolées, oblongues, dentées, glabres. Les fleurs mâles sont disposées par pelotons sur des épis simples axillaires ; les femelles solitaires sur un pédoncule qui finit par se renfler en massue. (AD. J.)

***CLEIDOTHÈRE**. *Cleidotherus*, Stutch. (κλειδόω, je ferme ; θηρός, animal). MOLL. — Ce genre, découvert à la Nouvelle-Hollande par M. Samuel Stutchbury, a été mentionné, pour la première fois, dans le t. V du *Zoological journal*. Peu de temps après, il a été reproduit par M. Sowerby, dans son *Genera of shells*, et enfin il a été adopté par la plupart des conchyliologues, parce qu'en effet il présente des caractères tout-à-fait particuliers. Depuis longtemps nous avions fait connaître, par une série d'observations, qu'il existe, à la charnière de certains genres de Mollusques acéphalés, une pièce cartilagineuse calcaire, isolée de la coquille et maintenue en place sur la charnière au moyen d'une portion déterminée du ligament. Ces osselets isolés se montrent dans les genres Périplome, Ostéodesme, Anatine, qui, tous, appartiennent à une famille voisine de celle des Myés ; jusqu'alors on ne connaissait aucune coquille adhérente et irrégulière avec une pièce détachée à la charnière. C'est ce fait intéressant qu'on doit à M. Stutchbury, et c'est pour une coquille qui présente le singulier assemblage de caractères qui semblaient ne devoir jamais se rencontrer, que le genre Cleidothère a été établi. Si l'on se laissait trop entraîner à rapprocher les Cleidothères des autres genres à osselets cardinaux, on pourrait rompre les rapports naturels des genres par la trop grande importance qu'on accorderait à celui des caractères qui paraît dominer les autres. Cependant, comme nous l'avons souvent répété, les rapports naturels entre les êtres ne s'établissent pas d'après l'appréciation d'un seul caractère, mais d'après l'ensemble de tous. On ne pourrait donc réunir dans

une même famille des genres dont la coquille est libre, parfaitement régulière, et dont l'animal, vivant enfoncé dans le sable, est prolongé postérieurement en deux longs siphons, avec d'autres coquilles irrégulières, adhérentes aux rochers, n'ayant au manteau que de simples perforations, et ne présentant, en un mot, aucun des caractères principaux des autres genres.

Le genre Cleidothère, par l'ensemble de ses caractères, appartient évidemment à la famille des Camacés; et cela est si vrai, que plusieurs personnes possédaient ce genre dans leurs collections et le confondaient parmi les Cames. On peut dire que le Cleidothère est pour le genre Came ce que les Anatines sont pour les Lutraires ou les Anatinelles. On conçoit que des caractères, comme ceux qui séparent les Anatines et les Cleidothères des genres environnants, peuvent se montrer à la fois dans plusieurs familles sans que l'organisation propre à ces groupes soit pour cela profondément modifiée.

Les caractères suivants sont ceux à l'aide desquels le genre Cleidothère peut être reconnu : Coquille irrégulière, adhérente, très inéquivalve. La valve inférieure est la plus grande. Son crochet est contourné latéralement comme celui des Cames. Impressions musculaires très allongées; impressions palléales simples. Charnière présentant, sur la valve droite, une cavité peu profonde, et, derrière elle, une petite dent perpendiculaire; sur la valve gauche, une dent cardinale assez forte et une petite cavité à côté. Un osselet caduc, subtriangulaire, irrégulier, compris dans l'épaisseur du bord cardinal.

La seule espèce que l'on connaisse dans ce genre a tout-à-fait l'apparence d'une Came; il faut l'ouvrir pour s'apercevoir qu'elle dépend d'un autre genre. Dans cette coquille, les impressions musculaires sont généralement plus longues et plus étroites que dans les Cames, ce qui pourrait servir à la distinguer dans le cas où l'osselet de la charnière aurait été détaché et ne se trouverait plus en place. (Desh.)

*CLEIGASTRE. *Cleigastra* (κλείς, clef, pour massue; γαστήρ, ventre). ins. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, établi par M. Macquart, qui le met dans la section des Acalyptères et la sous-tribu des Cordylurides. Ce g., qui renferme les Phrosies de M. Robineau-Desvoidy, est un démembrement des Cordylures de Meigen; il se compose des espèces de ce dernier g., dont le style des antennes est nu ou simplement tomenteux. M. Macquart en décrit 15, toutes d'Europe, dont la *Cleigastra apicalis* Macq., *Cordylura id.* Meig., est le type; elle se trouve en France et en Allemagne. Leur nom générique exprime que leur abdomen est en forme de massue. (D.)

*CLEIS, Guér. ins. — Synonyme de *Damias*, Boisduv. (D.)

*CLEISTOSTOMA (κλειστός, caché; στόμα, bouche). crust. — Cette coupe générique, établie par M. Dehaan aux dépens de celles de *Macrophthalmus* et d'*Ocypoda*, se distingue de ces dernières par le front, qui est beaucoup plus large et qui occupe environ le tiers du bord antérieur de la carapace; par les pédoncules oculaires, qui sont gros et de longueur médiocre; par le cadre buccal, qui est au moins aussi large en avant qu'en arrière; par le sixième article des pattes-mâchoires extérieures, à peu près de même grandeur que le second et presque carré, et enfin par les pattes antérieures, courtes dans les deux sexes. L'espèce type de ce genre est le *C. dilatata* Deh. (*Faun. Japon.*, p. 27, pl. 7, fig. 3). Cette espèce a pour patrie les mers du Japon. Les *Macrophthalmus Leachii* Aud. (*Descript. de l'Égypte*, pl. 2, fig. 1, *M. Boscii*, *ejusd. op. cit.*, pl. 2, fig. 2), peuvent être rangés dans cette nouvelle coupe générique. (H. L.)

CLEISTOSTOMA, Bridel (κλειστός, fermé; στόμα, orifice). bot. cr. — (Mousses). Synonyme sectionnaire du g. *Syrrhopodon* de Schwægrichen. (C. M.)

*CLEITAMIE. *Cleitamia* (κλείω, je ferme, ταμιεῖον, cellule). ins. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, établi par M. Macquart, et rangé par lui dans la section des Acalyptères et la sous-tribu des Ortalidées. Ce g. est fondé sur une seule espèce rapportée de la Nouvelle-Guinée par M. Dumont-d'Urville, et nommée *C. Astrolabei* par M. Boisduval, qui en fait un *Ortalis* (*Voy. de l'Astrolabe*, *Entom.*, 2e part., pag. 668). Son nom générique, dit M. Macquart, fait allusion à

la cellule marginale des ailes, qui est fermée. (D.)

*CLEITHRIA, Schrad. BOT. PH. — Syn. de *Venidium*, Less.

*CLELIA. REPT. — Genre d'Ophidiens proposé par M. Fitzinger, et qui diffère peu des Lycodons. (P. G.)

*CLÉLIE. *Clelia* (nom de femme). INS. — Genre de Diptères établi par M. Robineau-Desvoidy, dans son *Essai sur les Myodaires*, et faisant partie de sa famille des Calyptérées, division des Zoobies, tribu des Entomobies. Les espèces de ce genre ont le vol très agile, et se reposent plus particulièrement sur les fleurs de la Carotte et du Persil. L'auteur en décrit quatre, dont trois de France et une qui fait partie du Muséum royal, et a été rapportée de l'île de Scio par Olivier. Nous citerons comme type la *Clelia agilis* Rob.-Desv., commune aux environs de Paris. (D.)

CLÉMATIDÉES. *Clematideæ*. BOT. PH. — Tribu de la famille des Renonculacées, ayant la Clématite pour type. (AD. J.)

CLÉMATITE. *Clematis* (dans Pline, espèce de plante sarmenteuse; κληματίς, même signification). BOT. PH. — Genre fort intéressant de la famille des Renonculacées, type de la tribu des Clématidées, formé par Linné, et renfermant plus de 120 espèces répandues dans les régions tempérées du globe. Ce sont des herbes dressées ou des arbrisseaux sarmenteux, à feuilles opposées, entières ou pennatiséquées, à pétioles souvent cirrheux; à inflorescence composée; à fleurs le plus ordinairement jolies, souvent très grandes, très belles, véritablement ornementales, quelquefois exhalant une odeur suave. Elles sont accompagnées de deux bractéoles formant une sorte d'involucre. Ces plantes sont extrêmement convenables pour garnir des berceaux, des tonnelles, etc., que leur végétation rapide a bientôt couverts d'une gracieuse verdure et de fleurs souvent odorantes. L'espèce la plus connue, et qui croît spontanément dans nos bois (CLÉMATITE DES HAIES, l'HERBE AUX GUEUX, *C. vitalba* L.), est particulièrement propre à ce genre de décoration. Cette plante est très âcre, et produit, quand elle est ingérée dans l'estomac, tout l'effet d'un poison corrosif. Ses feuilles fraîches, pelées et appliquées sur la peau, produisent bientôt une inflammation et une plaie. C'est par elles qu'au moyen-âge, pour s'attirer de nombreuses aumônes, les *gueux* se couvraient les jambes d'ulcères superficiels et faciles à guérir. Sieboldt, dans ces dernières années, a rapporté du Japon quelques espèces de Clématites, avec lesquelles assez peu d'autres végétaux pourraient, quant à l'ampleur et à l'éclat du coloris des fleurs, entrer en comparaison. Nous citerons particulièrement les *C. azurea* et *bicolor*.

Les nombreuses espèces de ce genre se répartissent en trois sections, qui sont :

a. *Viticella*, DC. Involucre nul. Estivation calicinale valvaire. Akènes brièvement caudées, imberbes.

b. *Flammula*, DC. Involucre nul. Estivation valvaire. Akènes caudées, barbues-plumeuses.

c. *Cheiropsis*. Involucre diphylle. Estivation indupliquée. Akènes caudées barbues. M. De Candolle, qui a révisé le genre linnéen, le caractérise à peu près ainsi : Calice corollacé, tetraphylle, à segments dont l'estivation est valvaire ou indupliquée. Étamines indéfinies, hypogynes. Akènes nombreuses, uniloculaires, sessiles. Style nu ou barbu-caudé. Graine solitaire, inverse. (C. L.)

CLEMATITIS. BOT. PH. — Ce nom a été donné par les anciens botanistes à des plantes de genres différents, telles que la Clématite des haies, des *Bauhinia*, un Eupatoire, etc.; l'unique espèce d'Aristoloche qui croisse dans nos environs le porte comme nom spécifique.

CLEMENTEA, Cav. BOT. CR. — Syn. d'*Angiopteris*, Hoff.

*CLEMMYS (κλέμμυς, tortue). REPT. — Genre de Chéloniens proposé par Wagler dans la famille des Emydes. *Voyez* EMYDE.

*CLEOBULIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Phaséolées-Dioclées, fondé par Martius (*Msc. ex* Benth., *Wien. mus.*, II, 131), sur une seule espèce (*C. multiflora* Mart.), appartenant au Brésil. C'est un sous-arbrisseau volubile, couvert d'une pubescence courte, ferrugineuse; à feuilles pinnées, trifoliolées, dont les folioles amples, épaisses, pubescentes en dessus, tomenteuses ou velues, soyeuses en dessous, munies de très petites stipelles sétacées et de stipules petites; à fleurs dont les calices velus, fasciculées-sessiles à chaque articulation d'un

pédoncule commun axillaire et multiflore du milieu au sommet ; chaque fleur accompagnée d'une bractée ovale et d'une bractéole oblongue, velue en dehors, membranacée et décidue. (C. L.)

***CLEOCERIS** (κλέος, gloire ; κέρας, corne). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, établi par M. Boisduval (*Genera et ind. method.*, pag. 93), qui le place dans sa tribu des Noctuo-Bombycines. Il y rapporte seulement deux espèces, savoir : la *Noct. viminalis* Fab., et la *Noct. Oo* Linn., qui se trouvent dans une grande partie de l'Europe, et principalement dans le nord de la France. Leurs Chenilles sont aplaties, avec la tête petite, et vivent cachées entre deux feuilles assujetties par des fils. (D.)

CLEODERES. INS. — *Voy.* CLÆODERES.

CLÉODORE. *Cleodora* (nom mythologique). MOLL. — Tous les soirs, aussitôt le soleil couché, la surface des Océans tempérés et chauds, de déserte qu'elle était, se couvre subitement de milliers de petits animaux Mollusques Ptéropodes pourvus de deux ailes, et logés dans une coquille mince et diaphane comme du verre. Ils papillonnent au crépuscule et une partie de la nuit, puis s'enfoncent dès l'aube du jour pour ne plus reparaître que la nuit suivante.

Ces êtres légers, classés jadis dans le genre *Hyalea*, en ont été séparés par Péron sous le nom de Cléodore, qu'ils conservent toujours. Leur corps est conique ; leurs ailes sont membraneuses, larges ; leur coquille est conique, déprimée ou triangulaire. Ils manquent de tête ; leur bouche est placée entre les ailes. Leurs espèces sont très multipliées, surtout sous la zône torride. (A. d'O.)

***CLÉOGÈNE.** *Cleogene* (nom mythologique). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, établi par nous dans la grande tribu des Phalénites de Latreille (*Hist. des Lépidopt. de France*, t. VIII, 1re part., pag. 138), et adopté par les entomologistes anglais ainsi que par M. Boisduval. Ce g. ne renferme que quatre espèces, dont les quatre ailes, en dessus comme en dessous, sont d'une seule couleur, tantôt claire, tantôt foncée : on ne les trouve que dans les montagnes très élevées. Nous citerons comme type la *Cleog. tinctoria* Hubn., qui vole en juillet dans les Alpes. Elle est entièrement d'un jaune d'ocre. (D.)

***CLEOGONUS** (κλήω, je resserre ; γόνυ, genou). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Apostasimérides, créé par Schœnherr (*Dispositio methodica*, p. 315). L'espèce type est le *Rhynchænus rubetra* Fab., *Rh. gagates* d'Olivier, fort commun à Cayenne. On y rapporte encore une seconde espèce, originaire du Brésil : c'est le *Cl. conicollis* de Schœnherr. Ce g. ressemble aux *Orobitis* et aux *Ocladius* ; mais il s'en distingue par ses antennes insérées à l'extrémité de la trompe, et par un écusson apparent. (C.)

CLEOME (κλεομή, plante aujourd'hui indéterminée). BOT. PH. — Beau genre de la famille des Capparidées, type de la tribu des Cléomées, formé par Linné, révisé et adopté par De Candolle (*Prodr.*, I, 238), et renfermant une centaine d'espèces (sec. Steudel !) remarquables en général par la beauté de leurs fleurs. On en cultive, pour cette raison, un grand nombre dans les jardins. Ce sont des plantes herbacées annuelles ou suffrutiqueuses, rarement lignescentes, croissant dans les régions tropicales et tempérées (parties chaudes) du globe, à feuilles simples ou le plus ordinairement composées de 3-7 folioles denticulées au bord, et souvent accompagnées d'aiguillons stipulaires. Les fleurs blanches, roses ou verdâtres, jaunes ou violettes, sont solitaires ou disposées en grappes terminales.

Ce genre se reconnaît aux caractères suivants : Le calice en est 4-parti, persistant ou décidu ; les 4 pétales de la corolle sont sessiles, onguiculés, subégaux, et insérés, ainsi que les étamines (4-6), à la base d'un torus petit, hémisphérique ou globuleux ; filaments filiformes, souvent inégaux, déclinés ; le style très court ou nul ; à stigmate obtus ou suborbiculaire. Capsule siliquiforme, sessile ou stipitée, subcomprimée, uniloculaire, bivalve. Graines rares ou nombreuses, réniformes, rudes. — Parmi les espèces cultivées, nous citerons les *C. pentaphylla* L., *pungens* Willd., *pubescens* Sims., *speciosissima* Lindb., *dendroides* Schult., etc. M. De Candolle (*l. c.*) divise ce genre en deux sections, ainsi qu'il suit :

a. *Pedicellaria.* Ovaire longuement stipité au-dessus d'un torus globuleux et charnu.

b. *Siliquaria.* Ovaire sessile ou courtement

stipité au-dessus d'un torus petit, hémisphérique. (C. L.)

CLÉOMÉES. *Cleomeæ*. BOT. PH. — Tribu de la famille des Capparidées, caractérisée par un fruit capsulaire. Le genre *Cleome*, qui en fait partie, lui sert de type. (AD. J.)

CLEOMELLA. BOT. PH. — Genre de la famille des Capparidées-Cléomées, établi par De Candolle pour une plante annuelle du Mexique et de l'Amérique septentrionale, à feuilles glabres, composées de trois folioles; à fleurs jaunes et à fruit très court, caractères qui le distinguent des autres genres de cette famille. On n'en connaît qu'une seule espèce.

***CLEOMENA**, Palis. BOT. PH. — Syn. de *Muhlenbergia*, Schr.

CLEONIA. BOT. PH.—Genre de la famille des Labiées-Scutellarinées, établi par Linné pour une plante herbacée annuelle du littoral méditerranéen occidental, rameuse à sa base, à feuilles sessiles, oblongues-lancéolées ou linéaires, obtuses, profondément dentées ou semi-pinnatifides, rugueuses, subhispides; feuilles florales plus petites et barbues; verticilles de six fleurs en épi lâche. On n'en connaît qu'une seule espèce, qui est la *Prunella intermedia* de Reichenbach. (C. D'O.)

***CLÉONIDES.** *Cleonides*. INS. — Cinquième division de Coléoptères tétramères, de la famille des Curculionites de Schœnherr, ainsi caractérisée : Rostre long, épais, abaissé ou recourbé, le plus souvent cylindrique, rarement sub-anguleux, le plus souvent légèrement renflé en dehors. Elle se compose des genres suivants :

1re division. Corps ailé : *Cleonus, Bothynoderes, Pachycerus, Chryxolopus, Pelororhinus, Aterpus, Gronops, Hypsonotus, Lordops, Eurylobus, Listroderes*.

2e division. Corps aptère : *Alophus, Geonemus, Leptops, Liophlœus, Barynotus, Lophotus, Minyops, Stenocorynus* et *Epicerus*. (C.)

CLEONIS ou **CLEONUS** (nom mythologique). INS.—Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, créé par Megerle, et adopté par MM. Germar et Dejean. Schœnherr a changé ce mot en *Cleonus*, les noms de Curculionites étant tous du genre masculin. L'espèce type est le *Curculio sulcirostris* de Linné, commun aux environs de Paris sur les Chardons. Cent espèces sont connues, et proviennent, en nombre à peu près égal, d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Le corps de ces Insectes est très dur. (C.)

***CLÉONITES.** *Cleonites*. INS. — Sous ce nom de tribu, M. Laporte de Castelnau (*Hist. nat. des anim. art.*, t. II, p. 313) réunit les g. suivants : *Cleonus, Rhytideres, Pachycerus, Chrysolopus, Pelororhinus, Lepropus, Aterpus, Gronops, Hypsonotus, Listroderes, Alophus, Geonemus, Leptops, Liophlœus, Barynotus, Lophotus, Minyops, Stenocorynus, Epicerus, Lepyrus, Tanysphyrus, Hylobius, Cepurus, Molytes, Plinthus, Adexius, Phytonomus* et *Coniatus*. Ils offrent pour caractères : Sillons antennaires placés sous les yeux, courbes ou obliques; rostre long, épais, ordinairement cylindrique. (C.)

CLEONUS. INS. — Nom employé par Schœnherr pour désigner le genre *Cleonis* de Mégerle. *Voyez* ce mot.

CLEONYMUS. INS. — Genre de la tribu des Chalcidiens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Latreille et adopté par tous les entomologistes.

Les Cléonymes ont un abdomen en ovale allongé, fort aplati. L'espèce la plus commune dans une grande partie de l'Europe est le *Cleonymus depressus* Lat. (*Diplolepis depressa* Fabr.). (BL.)

***CLEOPHANA** (κλέος, gloire; φαίνω, je brille). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, établi par M. Boisduval (*Genera et ind. method.*, etc., p. 151) aux dépens du g. *Xylina* de Treitschke, et placé par lui dans sa tribu des Xylinides. Il y rapporte 13 espèces, dont la plupart se trouvent dans le midi de l'Europe. On n'en connaît qu'une seule aux environs de Paris : c'est la *Noct. linariæ* Fab., qui paraît deux fois, en mai et en septembre. (D.)

CLEOPHORA, Gært. BOT. PH. — Syn. de *Latania*, Comm.

CLEOPUS (κλείω, j'enferme; ποῦς, pied). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, créé par Mégerle, et adopté par MM. Dahl, Sturm, Dejean, dans leurs Catalogues respectifs. Schœnherr (*Syn. et sp. Curculionidum*, t. IV, p. 743) ne l'a pas conservé, et en rapporte les espèces au g. *Gymnetron*. (C.)

***CLEORA.** INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Pha-

lénites, établi par M. Stephens (*Illust. of British entom.*, vol. III, pag. 181), qui le compose de 6 espèces, dont 1 (*Bajularia*) appartient à notre g. *Hemithea*, et les 5 autres au g. *Boarmia* des Allemands. *Voyez* ces deux mots. (D.)

***CLEOSIRIS.** INS.— M. Boisduval (*Atlas du 1er vol. de l'Hist. nat. des Lépidoptères*, faisant suite au *Buffon-Roret*, pl. 23, fig. 1) donne ce nom à un g. de Papillons diurnes (*Cleosiris catamita* Hubn.). Ce g., dont les caractères n'ont pas encore paru au moment où nous rédigeons cet article, appartient à la tribu des Lycénides. (D.)

CLEPSINE. *Clepsine* (κλεψίνοος, caché). ANNÉL. — Le genre de la famille des Sangsues (*voyez* HIRUDINÉES) auquel M. Savigny donne ce nom était confondu par Oken avec les *Helluo*; mais il avait été quelque temps avant nommé *Glossiphonia* par Johnson.

Voici comment M. Savigny le caractérise: Bouche grande relativement à la ventouse orale, munie intérieurement d'une sorte de trompe exsertile, tubuleuse, cylindrique, très simple. Mâchoires réduites à trois plis visibles. Yeux très distincts, au nombre de 2, de 4 ou de 6, disposés sur deux lignes longitudinales. Ventouse orale de plusieurs segments, non séparée du corps, un peu concave; l'ouverture transverse à deux lèvres; la lèvre supérieure avancée en demi-ellipse, formée des trois premiers segments, le terminal plus grand et obtus; la lèvre inférieure retuse. Ventouse anale médiocre, débordée des deux côtés par les derniers segments, entièrement inférieure. Branchies nulles. Corps légèrement crustacé, déprimé, un peu convexe dessus, exactement plat dessous, rétréci insensiblement et aminci devant, très extensible, susceptible, en se contractant, de se rouler en boule ou en cylindre, composé de segments courts et égaux; les 25 ou 26 et 27 ou 28 portant les orifices de la génération.

Il faut ajouter aux caractères donnés par M. Savigny que la bouche laisse passage à une petite trompe.

Les espèces à moins de 6 yeux ou les *Clepsinæ illirinæ* ont le corps étroit. Tel est l'*H. bioculata*, dont les *Hirudo hyalina* et *trioculata* paraissent ne pas différer. On les trouve dans toutes les eaux douces. Elles sont blanchâtres, quelquefois subtransparentes, et toujours de petite taille.

Les espèces à 6 yeux ont le corps aplati, oniscoïde dans la contraction. Savigny les appelle *Clepsinæ simplices*. A ce groupe appartient l'*Hirudo complanata*, qui vit avec la *bioculata*, mais qui en diffère par la forme autant que par la coloration et les yeux. Nous ne croyons pas que les Clepsines et les Illyrines puissent rester dans le même genre. Ce sont plutôt deux genres distincts. (P. G.)

CLEPTES (κλέπτης, voleur). INS.—Genre de la tribu des Chrysidiens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Fabricius. Les *Cleptes*, comme tous les Chrysidiens, sont de jolis petits Insectes revêtus des couleurs métalliques les plus brillantes. On n'en connaît que quelques espèces; le type est le CLEPTE SEMI-DORÉ, *Cleptes semi-aurata* (*Sphex semi-aurata* Linn.), répandu dans une assez grande partie de l'Europe, mais rare aux environs de Paris.

On reconnaît facilement ces Hyménoptères à un abdomen terminé en pointe offrant cinq anneaux dans les mâles et quatre dans les femelles. (Bl.)

CLEPTIOSES. *Cleptiosa.* INS. — Famille de l'ordre des Hyménoptères établie d'abord par Latreille, et qui est venue plus tard se fondre dans la tribu des Chrysides et dans celle des Oxyures. (Bl.)

CLEPTIQUE. *Clepticus* (κλεπτικός, enclin à voler). POISS.—Genre de Poissons de la famille des Labroïdes à museau protractile, et rentrant comme une sorte de clou dont la pointe serait formée par les branches montantes de l'intermaxillaire, et la tête par les lèvres et les mâchoires. La bouche est très petite, garnie de dents sur un seul rang; les dents pharyngiennes sont formées de petites lames dentées en scie. Les nageoires verticales sont couvertes d'écailles. Les viscères sont ceux des Labres. On ne connaît encore qu'une espèce de ce genre, originaire de la mer des Antilles. On la connaît à la Martinique sous le nom de *Créole*. C'est un bon poisson. (VAL.)

***CLÉRIDES.** *Cleridæ.* INS.—Nom donné par Kirby à une famille de l'ordre des Coléoptères ayant pour type le g. *Clerus*, et qui répond à la tribu des Clairones de Latreille. *Voyez* ce mot. (D.)

***CLERMONTIA** (nom propre). BOT. PH.— Genre de la famille des Lobéliacées-Lobé-

liées, établi par M. Gaudichaud (*Frecyn.*, 459, t. 71-73) pour des arbrisseaux ou des arbres lactescents des îles Sandwich, à feuilles alternes, dentées, à inflorescence en grappes axillaires, plus courtes que la feuille, à pédicelles unibractéés à la base: à fleurs remarquables blanchâtres ou roses-violacées. On en connaît 3 espèces.

CLERODENDRON (κλῆρος fortune; δένδρον, arbre). BOT. PH. — Genre de la famille des Verbénacées-Lantanées, établi par R. Brown pour des arbres ou des arbustes répandus en grand nombre dans les régions intertropicales de l'Ancien-Monde, mais rares dans l'Amérique; ils ont les feuilles opposées, simples, indivises ou lobées, persistantes par la base du pétiole, et les fleurs en corymbes trichotomes, terminaux ou axillaires.

Les *Clerodendron*, dont on compte une quarantaine d'espèces, sont des plantes d'ornement dont la plupart sont cultivées dans les jardins. Les plus répandues sont le CL. A FEUILLES EN COEUR, *Cl. infortunatum* L. (Peragut à feuilles en cœur, *Cl. viscosum* Vent., *Volkameria cordifolia* des jardiniers), arbuste toujours vert, à fleurs en panicule, et à odeur de fleur d'Oranger, dont le limbe est d'un blanc de neige et la base carmin; le CL. A FEUILLES SANGUINES, *Cl. hastatum* Wal., à feuilles maculées de rouge en dessous, et à fleurs d'un blanc sale, longues de 12 à 15 centimètres; le CL. ÉCLATANT, *Cl. speciosissimum*, qui donne d'août en octobre des fleurs de 6 cent., formant de belles panicules terminales d'un écarlate orangé brillant; et le *Cl. squamatum*, non moins éclatant, mais à fleurs moins grandes. Toutes ces plantes sont de serre chaude. Ce genre a des affinités si étroites avec le g. *Volkameria*, que la plupart des botanistes inclinent à les réunir en un seul. On y fait rentrer aussi le g. *Ovieda*, L. (C. D'O.)

*__CLERONOMUS__ (κληρονόμος, héritier). INS.—Sous-genre de Coléoptères pentamères proposé par M. Klug dans sa Monographie des Clairons, et qu'il rattache à sa division des *Tillus*. Le *Cleronomus bimaculatus* Kl., originaire du Mexique, est l'unique espèce connue par l'auteur. Nous présumons que notre g. *Phonius* est le même que le sous-genre en question. Notre *Ph. sanguinipennis*, originaire du même pays, formerait une seconde espèce, et bien que les caractères aient été établis depuis longtemps, comme la planche qui représente ce g. n'a paru que depuis le Mémoire de M. Klug, le genre *Phonius* devra être considéré comme synonyme du g. *Cleronomus*. (C.)

*__CLEROTA__. INS.— Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides mélitophiles, division des Gymnétides, établi par M. Burmeister (*Handbuch der Entom.*, 3 *Band.*, s. 317), aux dépens du g. *Macronota* de Wiedmann. Ce g. est fondé sur une seule esp., *Macr. Budda* de ces auteurs. *Voyez* GYMNÉTIDES. (D).

*__CLERRIA__, Fl. Flum. BOT. PH. — Syn. de *Tontelea*, Aubl.

CLERUS. INS. — *Voyez* CLAIRON.

CLETHRA (κλεῖθρον, clôture). BOT. PH. — Genre de la famille des Éricacées, établi par Linné pour des arbustes ou des arbres de l'Amérique boréale et tropicale, à feuilles alternes, dentées, ou plus rarement entières; à fleurs en grappes terminales blanchâtres et munies de bractées. On en connaît une douzaine d'espèces cultivées dans les jardins, à cause de l'élégance de leur port; ce sont des plantes de terre de bruyère ou d'orangerie. Les plus répandues sont les *Cl. alnifolia*, *tomentosa*, *arborea*, *paniculata* et *acuminata*. (C. D'O.)

CLÉTHRITE. BOT. FOSS. — Syn. d'*Alnite*, Gœpp.

CLEYERA. BOT. PH. — Genre de la famille des Ternstrœmiacées-Ternstrœmiées, établi par Thunberg (*Flor. jap.*, 12) pour des arbustes toujours verts de l'Asie tropicale, du Népaul et du Japon, ayant l'aspect des *Ternstrœmia*; ils ont les feuilles alternes, pétiolées, coriaces, entières ou dentées; stipules nulles; pédoncules axillaires, solitaires, uniflores, à fleurs petites, blanches ou jaunâtres. Le type de ce g. est le *Cleyera japonica*, rapporté par Thunberg des environs de Nangasaki. (C. D'O.)

CLEYRIA, Neck. BOT. PH. — Syn. de *Dialium*, Burm.

*__CLIANTHUS__ (κλέος, gloire, ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses, tribu des Lotées, établi par Solander pour un arbrisseau de la Nouvelle-Zélande à rameaux diffus, verts, parsemés de taches brunâtres, à feuilles ailées, composées de 11 à 12 paires de folioles alternes, longues de

2 centim., et accompagnées de stipules ovales ; fleurs en grappes pendantes d'un beau rouge cramoisi, et longues de 8 à 10 centim. Le *Cl. puniceus*, l'unique espèce de ce genre, est un bel arbrisseau d'ornement cultivé en serre tempérée et en terre de bruyère. (C. d'O.)

CLIBADIUM (κλιβάδιον, nom d'une herbe peu connue). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Sénécionidées, établi par Linné pour des herbes ou des sous-arbrisseaux de l'Amérique tropicale, à rameaux cylindriques, le plus souvent un peu villeux ; à feuilles opposées, pétiolées, ovales ou lancéolées, dentées en scie, presque toujours rudes ; à capitules petits, ovales, en panicule, le plus souvent en corymbe fastigié.

CLICHIONA. INS. — Erreur typographique, pour *Clubiona*. *Voyez* ce mot.

CLIDEMIA (Clidemius, nom d'un botaniste grec). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées-Miconiées, établi par Don pour des sous-arbrisseaux de l'Amérique méridionale très hérissés, à branches tétragones et à feuilles crénées, pétiolées, à trois ou cinq nervures, et à baies comestibles de couleur rouge clair ou pourpre.

On rapporte à ce genre une vingtaine d'espèces, dont la plupart sont assez nouvelles. Plusieurs d'entre elles ont été décrites par les auteurs sous le nom de *Melastoma*. (C. d'O.)

***CLIDIA**. INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, établi par M. Boisduval (*Genera et Ind. method.*, pag. 9), qui le place dans la tribu des Liparides. Ce genre est fondé sur une seule espèce, la *Noct. geographica* de Fabricius, *Bombyx sericina* d'Hubner, qui se trouve en Autriche et dans le midi de la France. Elle est de couleur isabelle, avec les ailes supérieures traversées par deux lignes anguleuses et dentées, d'un brun noir, bordé de blanc du côté interne. Sa chenille ressemble à celle de l'Acronycte de l'Euphorbe, et vit sur la Linaire, suivant Esper. (D.)

***CLIDICUS**. INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Palpeurs, établi par M. de Castelnau, qui en a publié les caractères dans le Ier volume des *Ann. de la Soc. entom. de France*, p. 396. Ce g., très voisin des *Scydmænus*, est fondé sur une seule espèce originaire de Java, nommée par l'auteur *C. grandis*. (D.)

***CLIDONIE**. *Clidonia*. INS. — Genre de Diptères, établi par M. Robineau-Desvoidy, dans son *Essai sur les Myodaires*, et appartenant à la famille des Phytomides, tribu des Myodines. Ce genre est fondé sur une seule espèce nommée par l'auteur *C. boralis*, et qui faisait partie de la collection de M. le comte Dejean. (D.)

CLIFFORTIA (Cliffort, nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Rosacées-Sanguisorbées, institué par Linné pour de petits arbrisseaux du Cap, à feuilles simples ou ternées, alternes ou opposées, engainantes et stipulées à leur base, à fleurs sessiles dans les aisselles des feuilles. Quoique le nombre des espèces de ce genre soit d'une trentaine, leur insignifiance a empêché qu'aucune d'elles ne prît place dans les jardins.

CLIFTONIA. BOT. PH. — Syn. de *Mylocaryum*.

CLIGNOT. OIS. — Nom vulgaire du *Muscicapa Commersonii*, faisant aujourd'hui partie du sous-genre *Ada* de Lesson. (G.)

***CLIGNOTANTE** (MEMBRANE). ZOOL. — C'est une membrane à demi transparente qui, chez les Oiseaux, forme en quelque sorte une troisième paupière, et leur sert à se garantir de l'impression de la lumière. Elle est placée verticalement à l'angle interne de l'œil, entre le globe oculaire et les paupières. On en trouve des rudiments chez les Mammifères, particulièrement chez les Chevaux.

CLIMACIUM (κλιμάκιον, petite échelle). BOT. CR. — (Mousses.) Genre pleurocarpe diplopéristomé institué par Weber et Mohr (*Bot. Taschenb.*, p. 225, t. 10, fig. 2) sur l'*Hypnum dendroides* Lin., et adopté sans contestation par Bridel et par tous les bryologistes. Il peut être ainsi caractérisé : Péristome double, composé, l'extérieur, de seize dents linéaires, lancéolées, infléchies ; l'intérieur, d'autant de cils nés d'une courte membrane réticulée, et percés, de la base au sommet, d'ouvertures qui les font ressembler à une petite échelle (d'où le nom générique), ou simplement perforés de lacunes elliptiques, comme dans les *Hypnum* de Bridel. Capsule cylindrique, égale, droite, longuement pédonculée. Opercule conique, allongé en bec. Coiffe en capuchon. Inflores-

sence dioïque, latérale, gemmiforme. *Fleurs mâles* composées d'environ huit anthéridies, accompagnées de nombreuses paraphyses filiformes articulées, à articles oblongs. Dans le *C.* [illegible], les anthéridies, très nombreuses, sont fixées à la base des feuilles périgoniales, et forment ainsi une sorte de capitule ou de chaton recourbé. *Fleurs femelles* portant un moindre nombre de pistils environnés de paraphyses filiformes très grêles, qui disparaissent dans un âge avancé, ce qui a fait douter de leur existence.

Ces belles Mousses, à rameaux cylindriques, et dont le port est analogue à celui de l'*H.* [illegible] *Alopecurum*, croissent dans les prés spongieux ou les endroits tourbeux, en Europe, dans l'Amérique septentrionale et à la Nouvelle-Hollande. Nous réunissons leur nombre à trois, ne pouvant nous décider à y réunir la section *Porotrichum* de Bridel, laquelle, d'après ses caractères de végétation, nous paraît devoir rester parmi les Neckères. C. M.

CLIMACTERIS, Temm. OIS. — Nom scientifique du g. Echelet.

CLIMAT. PHYSIQ. — *V.* GÉOGRAPHIE ZOOLOGIQUE ET BOTANIQUE.

***CLINANDRE.** *Clinandrum* [illegible], lit; [illegible], mari. BOT. — C.-L. Richard a donné ce nom à la cavité située au sommet du gynostème de certaines Orchidées, et formant une fossette dans laquelle l'anthère est logée.

CLINANTHE. *Clinanthium* [illegible], lit; [illegible], fleur. BOT. — C'est un réceptacle formant à son sommet un plateau portant plusieurs fleurs [illegible] est celui des Composées et des [illegible]. M. Mirbel a donné ce nom au [illegible] de Necker.

CLIN-CLIN. OIS. — Nom vulgaire du Chevalier Guignette. G.

***CLINGSTONE.** [illegible] — Nom d'une espèce de Pêche. *V.* [illegible].

***CLINIDIUM.** Kirb. INS. — Syn. de Rhyzodes.

***CLINOCÉPHALIDES** [illegible], j'incline; [illegible], tête. INS. — Famille établie par M. Solier (*Ann. de la Soc. ent. de France*, tom. III, pag. 49) dans l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères. La plupart des Insectes qu'elle renferme ont la tête penchée, et insérée dans une échancrure du prothorax située en dessous.

M. Solier partage cette famille en deux tribus, qu'il nomme *Sepidiites* et *Moluridées*. *Voyez* ces mots.

M. Mulsant emploie aussi ce nom pour désigner le [illegible] groupe de sa tribu des Longicornes, qu'il divise ensuite en deux familles, les Lamiaires et les Saperdaires, dont le caractère commun est d'avoir la tête verticale ou inclinée, enfoncée presque jusqu'aux yeux dans le prothorax. *Voyez* LONGICORNES et [illegible]. D.

CLINOCÈRE. *Clinocera* [illegible], j'incline; [illegible], corne. INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Brachystomes, tribu des Leptides, établi par M. Meigen, et adopté par Latreille ainsi que par M. Macquart, qui n'y rapporte qu'une seule espèce, *Clinocera* [illegible] Meig., qu'on trouve en Allemagne. De l'aveu de ce dernier auteur, le genre dont il s'agit est étranger par plusieurs caractères à la tribu des Leptides; mais il a dû faire céder, dit-il, la rigueur de la méthode à la nécessité de ne pas trop multiplier les tribus. D.

***CLINTERIA** [illegible], lit, chaise de repos. INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides mélitophiles, division des Gymnetides, établi par M. Burmeister (*Handbuch der Entomologie*, [illegible] s. 299) aux dépens du g. *Gymnetis* de Mac-Leay. L'auteur y rapporte 10 espèces, et lui donne pour type celle qu'il nomme *C.* [illegible], et dont il a vu, dit-il, de nombreux individus sous différents noms, tels que ceux de *G. Duraucelii* Dup., *G.* [illegible], *G.* [illegible], *G.* [illegible], *G.* [illegible] et *G.* [illegible] Gory. *Voyez* [illegible]. D.

***CLINTONIA** (Clinton, botaniste anglais). BOT. PH. — Genre de la famille des Lobéliacées-Clintoniées, établi par Douglas pour une plante herbacée annuelle de la Colombie (la CLINTONIE ÉLÉGANTE, *C. elegans*), couchée, glabre, rameuse, à feuilles ovales, sessiles; à fleurs solitaires, axillaires, dont les pétales sont bleus à l'extrémité et rougeâtres au centre.

***CLINTONIÉES.** *Clintonieæ*. BOT. PH. — Tribu de la famille des Lobéliacées, ayant pour type le genre *Clintonia*. AD. J.

***CLINTONITE** (nom propre). MIN. — Les minéralogistes américains ont désigné sous ce nom une substance qui pa-

rait être identique avec la Chrysophane de M. Breithaupt et la Holmite de Thomson. Elle cristallise dans le système rhomboédrique, et se rencontre en parties lamelleuses, d'un brun de tombac, disséminées dans un Calcaire saccharoïde avec du Graphite, à Warwick, dans l'État de New-Yorck. (Del.)

CLINUS (κλίνη, lit). poiss.—Sous ce nom emprunté aux Grecs modernes, Cuvier a désigné un g. de la famille des Blennoïdes à corps comprimé allongé, couvert de grandes écailles, à dents coniques et fortes sur une rangée externe, et en velours sur une bande étroite interne. Il y en a aussi sur le palais. Ce sont des Poissons vivipares des mers des climats chauds : nous n'en avons qu'une petite espèce dans la Méditerranée. Le cap de Bonne-Espérance est le pays qui nous en a fourni le plus grand nombre d'espèces et de taille la plus forte. Ils vivent parmi les rochers. (Val.)

CLIO (nom mythologique). moll.—Genre de Mollusques Ptéropodes, créé en 1774, par Pallas, et rectifié par MM. Péron et Lesueur. Il renferme des animaux formés d'un corps libre, nu, allongé, acuminé en arrière, et d'une tête distincte pourvue de 6 tentacules longs, coniques, rétractiles, divisés en deux groupes. La bouche est terminale; les yeux sont supérieurs. On remarque de plus, en dessous, un pied rudimentaire, et de chaque côté du cou, des nageoires triangulaires, allongées, qui, suivant Cuvier, servent en même temps à la natation et à la respiration.

Les Clios sont répandus au sein des mers chaudes et froides; le *Clio australis* est propre aux mers de Madagascar, tandis que le *Clio borealis* fréquente les régions polaires. Ils paraissent avoir le même genre de vie que les Pneumodermes; ils viennent au crépuscule papillonner à la surface des mers, et y sont en si grand nombre que les Baleines s'en nourrissent, au moins à ce qu'assurent les pêcheurs. (A. d'O.)

CLIODITE. *Cliodita.* moll. — Genre proposé par MM. Quoy et Gaimard pour deux Mollusques encore peu connus, et que MM. de Blainville et Rang ont réunis aux Clios.

CLIOIDÉS. moll. — *Voyez* clionés.

CLIONE. *Cliona* κλείω, je bouche). spong. —Genre de la famille des Spongiaires, établi par M. Grant, en 1827, mais au sujet duquel on n'a eu de renseignements positifs que dans ces derniers temps. Les Coquilles d'Huîtres, celles même des individus vivants, sont fréquemment percées de petits tubes arrondis, dont la lumière égale à peine une demi-ligne. Ces perforations, qui y ont été pratiquées par de petits Annélides, sont l'habitation privilégiée des Cliones ; celles-ci, en effet, se développent souvent dans ces tubes ou près de leur ouverture, et on les reconnaît aisément à leur apparence spongieuse et à leur couleur jaunâtre. Elles s'insinuent dans les ramifications les plus déliées, et adhèrent d'une manière intime à leurs parois. M. Grant, qui en a observé un grand nombre dans le Firth de Forth, près d'Edimbourg, les appelle *Cliona celata*. On les a depuis trouvées sur d'autres points des côtes d'Angleterre, et sur celles de France, près de Caen, etc. Elles n'y sont pas rares. A Caen, M. Dujardin les a observées sur des pierres calcaires, dans des trous de Sabelles, trous qu'au premier abord on pourrait croire percés par ces Spongiaires.

Un des caractères de ce genre consiste dans la nature siliceuse des spicules, et dans leur forme, assez semblable à celle d'une épingle. Toutefois il ne semble pas devoir être distingué de celui des *Halichondria* ou *Halispongia*, dont les Spongilles elles-mêmes ne sont que les représentants fluviatiles. Le *Spongia terebrans* des côtes de France, décrit par M. Duvernoy (*Comptes-rendus Acad. sc.*, XI, 683 et 1021), est sans doute aussi un *Cliona ;* et le g. *Vioa* de M. Nardo, qui renferme des espèces de l'Adriatique considérées comme térébrantes, doit certainement y être rapporté. Quant à la place assignée par M. de Blainville (*Actinologie*, p. 527) aux *Cliona*, elle est fautive, ce qui provient de la trop grande confiance ajoutée par ce savant à l'assertion de M. Grant, que la masse des Cliones renferme, comme celle des Alcyons, des polypes véritables. M. Grant comparait d'ailleurs les tentacules de ces polypes, qu'il croyait être l'animal des Cliones, *à des fils de soie*. Les Alcyons sont au contraire caractérisés par leurs tentacules courts et pinnés.

Il sera question, à l'article éponges, de quelques faits observés par M. Dujardin sur la partie vivante des Cliones. (P. G.)

*CLIONE, Pall. moll. — Syn. de Clio.

*CLIONÉS. *Clionea.* MOLL.—M. de Blainville a donné ce nom à une famille de l'ordre des Céphalophores ptérobranches, ayant pour type le g. *Clio.* Cette famille répond à celle établie par Menke sous le nom de *Clioïdés.*

*CLIONITES. MOLL. FOSS. — Nom donné aux espèces fossiles du g. Clio.

*CLIOS. MOLL. — Férussac avait proposé de former sous ce nom une famille comprenant le g. Clio seul. Cette dénomination ne fut pas adoptée ; mais M. Rang donna le nom de Clios à une famille dont l'établissement est dû à M. de Blainville, qui ne la composa pas seulement des Clios, mais y réunit aussi les Pneumodermes, et donna à la famille qui comprenait les deux genres le nom de *Gymnosomes.*

*CLIOSTOME. *Cliostomum* (κλείω, je ferme; στόμα, bouche). BOT. CR.—(Lichens.) Ce g., ainsi nommé par Fries (*Lich. europ.*, p. 453), a subi une foule de vicissitudes avant d'arriver à être définitivement considéré comme un Lichen de la tribu des Limboriées. Ainsi il a successivement fait partie des Pézizes, des Lécidées et des *Rhytisma.* Il est ainsi défini : Thalle crustacé cartilagineux, granuleux. Périthèce carbonacé, entier, arrondi, clos, devenant rugueux et plissé en s'affaissant sur lui-même, et dont la déhiscence se fait par des fentes transversales à la direction des rugosités. Nucléus gélatineux ayant la consistance de la cire, composé de filaments rameux et de spores oblongues de la plus grande ténuité. Il est difficile de les mesurer à cause du mouvement moléculaire qui les transporte çà et là ; néanmoins, on peut juger qu'elles n'ont guère plus d'un 3/100me de millimètre de longueur. Ce Lichen croît sur les cloisons faites en bois de Pin, et sur les écorces du Tilleul et du Chêne. Une seule espèce, le *C. corrugatum*, compose ce genre. (C. M.)

*CLISIOCAMPA (κλισία, tente ; κάμπη, chenille). INS. — Genre de Lépidoptères, famille des Nocturnes, établi par M. Curtis, et adopté par MM. Westwood et Stephens, qui le rangent tous deux dans la tribu des Bombycides. Ce g. se compose seulement de deux espèces, les *Bombyx neustria* et *castrensis* Linn., etc., qui se trouvent communément en Europe, et qui appartiennent au g. *Lasiocampa* de Schrank. *Voyez* ce mot. (D.)

CLISIPHONTE. FORAMIN. — Montfort, dans sa *Conchyliologie systématique*, s'est plu à multiplier les genres souvent avec de simples variétés d'une même espèce : c'est ainsi que les genres Phonème, Pharame, Hérione, Clisiphonte, Patrocle, Lampadie, Anténor, Robule, Rhinocure et Sphinctérule, ont été créés. Ils n'en forment évidemment qu'un seul, auquel j'ai conservé le nom de *Robulina. Voyez* ce mot. (A. D'O.)

*CLISOSPORIUM (κλύζω, je lave; σπορά, spore). BOT. CR. — Genre de la famille des Hyphomycètes, établi par Fries (*Syst.*, 3, 314), ayant pour caractères : Péridioles membranacées, sessiles, s'ouvrant irrégulièrement; sporidies globuleuses, très petites, gélatineuses, promptement diffluentes; filaments rares.

*CLISTAX. BOT. PH. — Genre établi par M. Martius (*Nov. gen. et sp.*, III, 26), et rapporté aux genres douteux mis à la fin de la famille des Acanthacées. C'est une plante herbacée du Brésil, annuelle, à feuilles opposées, pétiolées, à cymes axillaires pauciflores, à pédicelles unibractéés à la base et bibractéoles au sommet.

*CLITARRHÈNE. *Clitarrhenus* (κλιτός, incliné; ἄῤῥην, mâle). BOT. — Allmann nomme ainsi les fleurs dont les anthères sont versatiles ou vibrantes.

CLITELLARIA, Meig. INS. — Genre de Diptères, synonyme du g. *Ephippium*, Latr. *Voyez* ce mot. (D.)

CLITELLIO. ANNÉL. — M. Savigny (*Hist. des Ann.*, p. 104) propose de réunir sous ce nom, en un g. distinct, les Lombrics pourvus de deux soies seulement à chaque article. Tels sont les *Lumbricus arenarius*, *minutus*, et *vermicularis* d'Othon Fabricius. *Voyez* LOMBRIC. (P. G.)

*CLITELLUM (*clitellum*, bât). ANNÉL.— Nom d'une partie du corps chez certains Annelides, et en particulier chez les Lombrics. *Voyez* LOMBRIC. (P. G.)

CLITHON (*Clithon*, Montf. MOLL. — Montfort est l'auteur de ce genre, qui n'a point été adopté. Il ne méritait pas en effet de trouver place dans une méthode naturelle, puisqu'il est destiné à rassembler celles des Nérites qui sont épineuses. Pour bien juger de la valeur du genre Clithon, qui a été légèrement admis par quelques conchyliologues, il faut se rappeler que le

genre Nérithine lui-même doit rentrer dans celui des Nérites, dont il ne saurait se distinguer par des caractères constants. *Voyez* NÉRITE. (DESH.)

*CLITHRIA (κλειθρίς, fente). INS.—Sous-genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides mélitophiles, division des Cétonides, établi par M. Burmeister (*Handb. der Entom.*, 3 *Band.* s. 537) dans le g. *Diaphonia* de Newmann, pour y placer une seule espèce de la Nouvelle-Hollande, nommée par l'auteur *C. eucnemis*. *Voyez* CÉTONIDES. (D.)

CLITHRIS. BOT. CR. — Division établie par Fries dans le genre *Cenangium*. *Voyez* ce mot.

CLITORIE. *Clitoria* (*clitoris*, clitoris). BOT. PH.—Genre de la famille des Légumineuses-Phaséolées, établi par Linné pour des plantes herbacées grimpantes, du Brésil, des Antilles et de l'Amérique boréale; une seule croît à Ternate et dans les Indes. Leurs feuilles sont ternées ou plus rarement imparipennées, à folioles articulées comme celles des *Dolichos*, et munies de deux stipules barbues à leur base; les pédoncules sont axillaires à une ou deux fleurs, et quelquefois multiflores et en épis. Les Clitories, qui ont beaucoup de rapports avec la Glycine, sont des plantes d'un aspect fort agréable, dont plusieurs espèces sont cultivées en serre chaude. Les plus répandues sont les *Cl. ternatea* et *heterophylla*. Le nombre total des espèces est d'une quinzaine. (C. D'O.)

*CLITORIÉES. *Clitorieæ*. BOT. PH.—Une des sections de la tribu des Phaséolées, dans les Légumineuses papilionacées. (AD. J.)

CLITORIS. ANAT. — *Voyez* ORGANES GÉNITAUX.

*CLITORIUS, Petiv. BOT. PH. — Syn. de *Clitoria*, L.

CLIVAGE (de l'allemand *klæben*, fendre). MIN. — C'est le nom qu'on donne en cristallographie à une division mécanique à laquelle se prêtent un grand nombre de cristaux, et qui met à découvert les joints des lames ou couches de molécules planes et parallèles dont ils se composent. Cette propriété importante sera exposée, avec tous les développements qu'elle comporte, au mot CRISTALLOGRAPHIE. (DEL.)

*CLIVIA. BOT. PH. — Genre de la famille des Amaryllidées-Anomales, établi par M. Lindley pour une plante herbacée du cap de Bonne-Espérance, à racines fibreuses et paniculées; à fibres charnues et épaisses; à feuilles radicales distiques, portant au sommet des fleurs nombreuses en ombelle renversée. Le *Clivia nobilis*, l'unique espèce de ce genre, a beaucoup d'affinités avec les Hémanthes.

CLIVINE. *Clivina* (nom d'un oiseau, suivant Pline). INS.—Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Scaritides, établi par Latreille, et adopté par tous les entomologistes. Fabricius avait confondu les Clivines avec les Scarites; mais ils en diffèrent essentiellement par leur lèvre supérieure peu avancée et coupée presque carrément; par leurs mandibules courtes et non dentées, et par leur prothorax carré ou globuleux. Bonelli a séparé des Clivines les espèces à corselet globuleux pour en former son g. *Dyschirius*, que M. Dejean n'a pas admis; mais Latreille, qui d'abord l'avait également rejeté, a fini par l'adopter, de sorte que les véritables Clivines se bornent pour lui aux espèces à corselet carré. Au reste, les unes et les autres ont les mêmes mœurs, et se trouvent dans les mêmes localités, c'est-à-dire sous les pierres, aux bords des rivières et des étangs. M. Dejean, dans son dernier Catalogue, en désigne 50 espèces, y compris les Dyschiries, dont 5 d'Afrique, 2 des Indes orientales, 27 d'Amérique et 16 d'Europe. Nous citerons seulement la plus connue parmi ces dernières, la *Clivina arenaria* Fab., qui offre 4 variétés dont les auteurs ont fait autant d'espèces, savoir : Var. *Collaris*, Hubn., ayant la tête et le corselet d'un brun noirâtre et les élytres plus pâles. Var. *Discipennis*, Még., semblable à la précédente, avec une tache commune sur les élytres de la couleur du corselet. Var. *Sanguinea*, Leach, d'un brun ferrugineux rougeâtre. Enfin, var. *Gibbicollis*, Még., d'un jaune testacé très pâle. Cette espèce se trouve avec toutes ses variétés aux environs de Paris. (D.)

*CLOANTHA (χλοανθής, verdoyant; l'auteur aurait dû écrire *Chloantha*). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, établi par M. Boisduval (*Gener. et Ind. method.*, p. 150, n° 3), qui le place dans sa tribu des Xylinides. Il est très voisin des Cléophanes, dont il se distingue par un cor-

selet muni de deux crêtes bifides situées, l'une à sa base et l'autre au-dessous du collier, et par un abdomen caréné et crêté dans les deux sexes. Les quatre espèces qu'il renferme ont les ailes supérieures denticulées, avec leur frange, et la tache réniforme seule bien distincte. Les Chenilles sont amincies antérieurement, avec la tête petite. Elles vivent sur les plantes du g. *Hypericum*, et se métamorphosent dans la terre; leur chrysalide est dépourvue de gaine ventrale. L'espèce la plus remarquable du g. est la *Cosmia perspicillaris* (*Noct. id.* Linn.), qui se trouve, en mai, aux environs de Paris. (D.)

CLOAQUE. *Cloaca cluo*, je purge (ANAT.). — Réceptacle commun qui existe à l'extrémité inférieure du canal intestinal dans les Mammifères de l'ordre des Monotrêmes, les Oiseaux, les Reptiles et un grand nombre de Poissons, et qui n'a qu'une seule issue pour les excrétions stercoraires et urinaires, et le passage des produits de la génération. C'est une poche divisée en compartiments, ayant des fonctions distinctes avec un orifice unique.

CLOCHE (FLEURS EN). BOT. — *Voyez* CAMPANIFORME.

CLOCHER CHINOIS. MOLL. — Nom vulgaire de la Cérite obélisque.

CLOCHETTE. MOLL. — Nom vulgaire de la Calyptrée équestre.

CLOCHETTE. BOT. — Nom vulgaire de plusieurs plantes, telles que des Liserons, des Campanules, des Muguets, etc., dont les corolles imitent la forme d'une Cloche.

*CLOETUS (κλοιωτός, collier). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Trogides, créé par M. Merausgeber (*Journal d'Entomologie* de Germar) aux dépens de deux espèces de Colombie, *Cl. latebrosus* et *semicostatus* de M. Buquet. Ce genre se distingue particulièrement des *Acanthocerus* de Mac-Leay, en ce qu'il a 9 articles aux antennes; on en compte 10 dans l'autre genre. (C.)

CLOISON. *Septum*, *Dissepimentum*. BOT. — On donne ce nom à des lames ordinairement membraneuses et verticales qui séparent la cavité des fruits en plusieurs loges, ou qui s'y prolongent plus ou moins sans la diviser entièrement. Les Cloisons, généralement verticales et très rarement horizontales, sont formées par la soudure des faces rentrantes de deux carpelles contigues. M. Richard appelle *Cloisons vraies* celles qui sont formées par l'endocarpe, et qui se prolongent sous forme de deux processus lamelleux adossés l'un à l'autre, et réunis ensemble par un prolongement du sarcocarpe. Les *Cloisons fausses* sont celles qui doivent leur origine à une saillie plus ou moins considérable du trophosperme, ou qui sont formées par les bords rentrants des valves du péricarpe. Cassini appelle ainsi les côtes des mailles du réseau du clinanthe des Composées lorsqu'il fait une saillie assez élevée, continue et de peu d'épaisseur. La position des Cloisons relativement aux valves est d'une étude importante, et fournit des caractères d'ordres et de genres. (C. d'O.)

CLOISONNAIRE. *Septaria septa*, cloison. MOLL. — Lamarck a créé ce genre (*Hist. des an. s. vert.*) pour un corps très singulier que Linné rangeait parmi les Serpules, sous le nom de *Serpula polythalamia*. Déjà ce corps avait été vu par Lister, et étudié avec beaucoup plus de soin par Rumphius, qui donna à Lamarck des renseignements suffisants pour établir définitivement les rapports naturels de son nouveau genre. Tous les caractères produits par Rumphius décèlent, dans le *Serpula polythalamia*, tout ce qui constitue un Taret gigantesque, et Linné lui-même ne s'y serait pas laissé tromper s'il eût mis à côté de la figure de Rumphius les figures du Taret de Selius, de Massuet et d'autres naturalistes. Aussitôt que Lamarck eut fait apercevoir les rapports du genre Cloisonnaire avec les Tarets, presque tous les naturalistes adoptèrent ce nouvel arrangement, soit qu'ils reçussent le genre, soit qu'ils rangeassent l'espèce parmi les Tarets. Aujourd'hui, l'on peut dire que le genre Cloisonnaire est accepté par tous les zoologistes, et placé dans la famille des Tubicolés à côté des Tarets. On verra à l'article TUBICOLÉS les changements de rapports que doivent subir quelques genres que Lamarck a compris dans cette famille; et celui qui nous occupe est l'un de ceux sur lesquels nous aurons à revenir à cet égard.

On ne connaît pas le genre Cloisonnaire dans toutes ses parties. Le tube seul est rapporté par les voyageurs; l'animal n'a jamais été ni vu ni décrit. Lamarck soupçonne, avec juste raison, que, dans le tube de la Cloisonnaire, on doit trouver une coquille bi-

valve semblabe à celle de la Fistulaire; mais, d'après mon opinion, elle doit avoir beaucoup plus d'analogie avec celle des Tarets. Ce qu'on connaît de la Cloisonnaire consiste en un tube calcaire qui a quelquefois plus d'un mètre de longueur. Il est légèrement conique, subcylindracé; quelquefois il est droit ou à peine courbé; assez souvent il est irrégulièrement tordu sur lui-même. Son extrémité antérieure, qui est aussi la plus large, se termine par une ouverture circulaire dont les bords sont minces et tranchants, et se continuent dans un plan horizontal. Cette ouverture a quelquefois 2 pouces de diamètre, et c'est par elle qu'on aperçoit à l'intérieur ces plis irréguliers, transverses, et plus ou moins saillants, qui ont valu au genre le nom que Lamarck lui a imposé. Toute la surface extérieure de ce tube est couverte de rugosités très irrégulières qui résultent des accroissements. L'extrémité postérieure est la plus atténuée, et celle où le test devient plus épais. Elle est ovale transversalement, et l'on voit que, dans cette extrémité, la cavité du tube est partagée en deux tuyaux égaux par une cloison longitudinale plus ou moins étendue, tout-à-fait semblable à celle qui se voit dans le tube des Tarets. Comme on le verra à l'article TARET, cette cloison, qui partage en deux l'extrémité postérieure du tube, est soutenue par des cloisons transverses assez régulières qui occupent un espace plus ou moins considérable, suivant l'âge de l'animal. Ces cloisons se montrent également dans la Cloisonnaire : mais ce qui caractérise plus particulièrement ce genre, et qui empêche qu'on ne le confonde avec les Tarets, du moins tels qu'ils sont actuellement connus, c'est que ces deux tuyaux intérieurs se continuent en dehors en deux longs tuyaux subarticulés, unis par une matière cartilagineuse sur le bord des tubes postérieurs du tuyau principal, et ont pour usage de protéger l'extrémité des Siphons. Ces tuyaux appendiculaires ne se trouvent dans aucun autre genre de la famille des Tubicolés.

Tout ce que nous venons de rapporter sur le genre Cloisonnaire confirme l'opinion de ceux des zoologistes qui rapprochent des Tarets le *Serpula polythalamia*. Cependant on doit voir dans les tubes appendiculaires un caractère suffisant pour distinguer le genre, et ne pas le confondre avec les Tarets, comme l'a proposé M. Everard Home. La manière de vivre de la Cloisonnaire vient également, d'après ce qu'en rapporte Rumphius, appuyer les rapports de ce genre avec les Tarets. En effet, dans certains parages de l'île d'Amboine, lorsque la marée est très basse, on aperçoit les tuyaux des Cloisonnaires enfoncés perpendiculairement dans le sable, pressés comme des tuyaux d'orgue entre les racines des Mangliers. On doit regretter que les naturalistes, qui fréquentent si souvent ces parages, n'aient pas cherché à recueillir l'animal, à l'observer, et à trouver la coquille bivalve qu'il doit avoir à l'extrémité antérieure du tube. Tout nous porte à croire que cette coquille bivalve a la plus grande ressemblance avec celle des Tarets, et peut-être, si elle était connue, les zoologistes se trouveraient-ils dans l'obligation de revenir à l'opinion de M. Everard Home.

Jusqu'à présent, on ne connaît qu'un très petit nombre d'espèces du genre Cloisonnaire. M. Matheron, de Marseille, en a signalé une petite dans la Méditerranée. On assure qu'il en existe une autre dans la mer Rouge; mais peut-être est-elle semblable à celle de Rumphius. On n'en connaît point à l'état fossile. (DESH.)

CLOMENOCOMA. BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Sénécionidées, établi par Cassini pour une plante herbacée d'origine douteuse, mais qu'il suppose être de l'Amérique australe, ayant le port des *Tagetes*, les feuilles opposées, pennées; des capitules terminaux, pédonculés, solitaires; et les fleurs de couleur orange. On n'en connaît qu'une seule espèce, que l'auteur a appelée *Cl. aurantiaca*.

CLOMIUM, Ad. BOT. PH. — Syn. de *Carduus*, Gært.

***CLONIOCERUS** (κλονέω, j'agite; κέρας, corne). INS. — Genre de Coléoptères tétramères (subpentamères), famille des Longicornes, tribu des Lamiaires, établi par M. Dejean dans son Catalogue, sans indication de caractères. La *Superda histrix* de Fabricius et d'Olivier, originaire du cap de Bonne-Espérance, est l'unique espèce rapportée à ce genre. (C.)

CLONIS, Adans. MOLL. — Nom vulgaire que, sur nos côtes, on donne à plusieurs

espèces de Vénus. C'est particulièrement au *Venus verrucosa* qu'il s'applique. Cependant, à Marseille et à Toulon, ce nom, changé en *Cloris*, sert à désigner le *Venus decussata*. Adanson, dans son *Voyage au Sénégal*, a adopté ce nom vulgaire pour le *Venus verrucosa*. (Desh.)

CLOPORTE. *Oniscus*. crust. — Genre de l'ordre des Isopodes, tribu des Cloportides terrestres, établi par Linné, et adopté par tous les carcinologistes. Les Crustacés qui composent cette petite coupe générique ont les antennes externes s'insérant sous le bord antérieur de la tête, de manière à en être recouvertes à leur base, et composées de huit articles, dont les trois derniers constituent une sorte de tigelle terminale.

Ce genre ne renferme que deux espèces, dont l'*Oniscus murrarius* de Cuvier peut en être considéré comme le type. Ces Crustacés sont assez communs; ils habitent de préférence les lieux humides et obscurs, tels que les caves et celliers, et se tiennent ordinairement dans les fentes des murailles, dans les joints mal réunis des cloisons, sous les pierres, etc. Ils paraissent vivre de fruits gâtés, de feuilles, de substances végétales en décomposition, et on en a vu même qui mangeaient les cadavres d'individus de leur espèce. Leur démarche est ordinairement lente; mais lorsqu'ils éprouvent quelque crainte ils courent assez vite. Les femelles portent leurs œufs dans une espèce de sac ovalaire mince et flexible, placé au-dessous de leur corps, et s'étendant depuis la tête jusque vers la cinquième paire de pattes. Les œufs éclosent dans ce sac, qui ne tarde pas à se fendre longitudinalement, et ensuite transversalement en trois lanières de chaque côté, pour laisser sortir les jeunes Cloportes, qui ne diffèrent de leurs parents qu'en ce qu'ils ont deux pattes et un anneau du corps de moins qu'eux; que leur tête et leurs antennes sont proportionnellement plus grands que les leurs; que leur couleur est jaunâtre ou bleuâtre très clair, etc. Après leur naissance, ces petits trouvent pendant quelques jours un refuge assuré au milieu des lames respiratoires qui garnissent le dessous de la queue de leur mère.

Les Cloportes ont été longtemps employés en médecine comme fournissant des remèdes diurétiques, absorbants ou apéritifs; mais l'usage en a presque totalement cessé. La seconde espèce est l'*O. affinis* Say, qui habite les environs de Philadelphie. (H. L.)

CLOPORTE DE MER. crust., moll. — Nom vulgaire de petits Crustacés isopodes des g. Ligie et Sphérome, ainsi que des Oscabrions et de la *Cypræa staphylea*, esp. du g. Porcelaine.

CLOPORTES (chenilles). ins. — On nomme ainsi, à cause de leur forme, les Chenilles de la tribu des Licénides. (D.)

CLOPORTIDES. *Oniscides*. crust. — Cette famille, qui est fort naturelle et qui appartient à l'ordre des Isopodes, a été créée par Latreille, et tous les carcinologistes qui ont écrit après cet auteur ont cru devoir l'adopter. Les Cloportides sont remarquables non seulement par leur forme singulière et leur manière de vivre fort bizarre, mais aussi par plusieurs particularités d'organisation. Lorsqu'on voit marcher un Cloporte, on pourrait croire à la première vue que ces Crustacés ne sont pourvus que d'une seule paire d'antennes; car les antennes externes acquièrent seules ce développement normal, et celles de la première paire n'existent qu'à l'état de vestiges. L'abdomen se compose de six anneaux parfaitement distincts; mais le dernier de ces segments ne présente pas, comme chez presque tous les autres Isopodes, des dimensions supérieures à celles des segments précédents, et ne constitue pas un grand bouclier destiné à recouvrir les fausses pattes branchiales; il est au contraire très petit, et quelquefois même presque rudimentaire. Quant aux pattes, elles sont grêles et toutes simplement ambulatoires. Les mandibules ne présentent pas de tige palpiforme.

M. Milne-Edwards, dans le tome III de son *Histoire naturelle des Crustacés*, partage cette famille en deux tribus:

1° Cloportides maritimes. Article basilaire des dernieres fausses pattes grêle, allongé, complétement à découvert, et terminé par deux appendices styliformes très allongés.

Genres: *Lygia*, *Lygidium*.

2° Cloportides terrestres. Article basilaire des dernières fausses pattes court et ne dépassant pas l'extrémité du dernier seg-

ment de l'abdomen. Cette tribu comprend trois divisions :

a. **Porcellioniens.** Appendice terminal externe des dernières fausses pattes styliforme, et saillant à l'extrémité de l'abdomen.

Genres : *Deto*, *Porcellio*, *Trichoniscus*, *Platyarthrus*.

b. **Armadilliens.** Dernières fausses pattes visibles en dessus, entre le cinquième et le sixième segment de l'abdomen, mais ne se prolongeant pas au-delà du bord postérieur de ces anneaux.

Genres : *Armadillo*, *Diploexochus*, *Armadillidium*.

c. **Tylosiens.** Dernières fausses pattes lamelleuses et complétement cachées sous le dernier segment de l'abdomen.

Genre : *Tylos*. (H. L.)

***CLORHYNCHUS.** OIS.—Hodgson a formé ce g. aux dépens du g. *Ibidorhyncha* de Vigors, dont il nomme le type *C. strophiatus*, qui est l'*Ib. Struthersii*, figuré dans les Centuries de M. Gould. Il l'avait d'abord, avec raison, rapporté aux Érolies, qui ne sont en définitive que de petits Courlis à pouce nul, et sous ce rapport nous partagerions l'opinion de Stephens, qui confond ce genre avec les Courlis. (G.)

CLOSIROSPERMUM, Neck. BOT. PH. — Syn. de *Barkhausia*, Mœnch.

***CLOSTERA** (κλωστήρ, fuseau). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, établi par Hoffmansegg et adopté par un grand nombre d'entomologistes, entre autres par M. Boisduval, qui le range dans sa tribu des Notodontides. Ce g. est un démembrement de celui de *Pygæra* d'Ochsenheimer, dont il diffère par des antennes moins pectinées; par des ailes plus courtes; par un abdomen très relevé dans le repos, et que termine dans le mâle une brosse de poils bifide. Il en diffère aussi par les Chenilles, qui sont plus épaisses, et qui ont le quatrième et le dernier anneau tuberculés; elles vivent cachées entre des feuilles réunies par des fils, et se renferment dans une coque informe pour se changer en chrysalide, tandis que celles des Pygères s'enfoncent dans la terre pour subir cette métamorphose. On connaît cinq espèces du g. *Clostera*, toutes d'Europe, et paraissant deux fois par an, en mai et en juillet. Une des plus répandues est la *Clostera anachoretta* (*Bombyx id.* Fab.), ainsi nommée à cause de la vie solitaire de sa chenille. Elle est commune aux environs de Paris. (D.)

***CLOSTERANDRA** (κλωστήρ, fuseau; ἀνδρός [ἀνήρ], étamine, en botanique). BOT. PH. — Genre de la famille des Papavéracées-Papavérées, établi par Belanger (*Voy. sc.*) pour une petite plante qu'on croit originaire de Perse, ayant l'aspect des Pavots, velue, basse, à feuilles bipinnatifides; à pédoncules axillaires, terminaux et solitaires, uniflores; à fleurs blanches et dressées.

***CLOSTÉRIE.** *Closterium* (κλωστήρ, fuseau). BOT. CR. — (Phycées.) Ce genre, établi par Nitzsch pour le *Vibrio Lunula* Müll., renferme pour nous des végétaux de la tribu des Desmidiées. Voici leurs caractères distinctifs : Corpuscules libres, fusiformes, souvent arqués, quelquefois droits, pourvus d'une enveloppe membraneuse diaphane renfermant un endochrome de couleur verte, foliacé ou formé de bandelettes rayonnant autour du centre. Les Clostéries sont des êtres microscopiques qui présentent le plus souvent l'aspect de fuseaux courbés en croissant; ils sont formés de deux parties coniques réunies par leur base; une ligne médiane transverse indique leur point de jonction. Presque toujours aussi l'endochrome étant interrompu dans cette partie, on y remarque un point diaphane. Quelques espèces ont trois et même quatre sutures présentant cette disposition. L'endochrome est ordinairement en bandes ou lamelles longitudinales adhérant entre elles par leur bord intérieur et rayonnant vers la circonférence. On remarque dans la plupart des espèces, aux deux extrémités ou sommets, une vésicule interne renfermant des granules rougeâtres ayant un mouvement prononcé. Nous parlerons avec plus de détails, à l'article DESMIDIÉES, de ces granules, qui se retrouvent dans beaucoup d'espèces de cette tribu. Les Clostéries, outre le mode ordinaire de reproduction par dispersion des sporules endochromiques et par réduplication (*voyez* ce mot et DÉDUPLICATION), présentent fréquemment un accouplement analogue à celui des Zygnémées ou

[illegible]

CLOSTERINA [illegible]

CLOSTERIUM [illegible]

CLOSTÉROCÈRES [illegible]

***CLOSTEROMERUS** [illegible]

***CLOSTEROPUS** [illegible]

***CLOSTERUS** [illegible]

[illegible]

[illegible] [illegible]

[illegible] [illegible]

lules en fuseau qui entrent dans la composition du bois et des couches corticales, et que remplit un liquide particulier dont la nature détermine la dureté, la pesanteur et la couleur des bois comparés entre eux, ou d'un même bois aux diverses époques de son évolution. Les Clostres répondent aux *Cellules tubulées* de M. De Candolle, et aux *petits tubes* de M. de Mirbel.

*CLOSTROCERA (κλωστήρ, fuseau ; κέρας, corne). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Cerambycins, créé par M. Serville (*Annales de la Soc. entom. de France*, t. III, p. 82), qui y rapporte seulement une espèce de patrie inconnue, et qu'il a dédiée à M. Banon. M. Guérin-Méneville (*Revue zoolog.*, 1840, p. 108) a décrit sous le nom de *Cl. tricolor* une seconde espèce du Sénégal comme pouvant en faire partie. Ce genre est placé, d'après M. Serville, entre les *Gracilia* et les *Clytus*. Caractères : Corselet globuleux ; antennes glabres, à 7 derniers articles en massue fusiforme allongée, tous, à l'exception du 1er article, munis d'une épine courte ; élytres convexes, tronquées, uni-épineuses sur chaque angle terminal ; pattes fortes ; corps linéaire. (C.)

*CLOTHILDA (nom de femme). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Diurnes, tribu des Nymphalides de Latreille, établi par M. Blanchard (*Buffon-Duménil, Ins.*, vol. III, pag. 440), qui le place entre les Céthosies et les Vanesses de Fabricius. Il est fondé sur une seule espèce, l'*Argynnis briareus*, qui se trouve aux Antilles. (D.)

CLOTHO (une des trois Parques dans la mythologie). ARACH. — C'est un genre de l'ordre des Aranéides, créé par Latreille et adopté par Walckenaër, qui le range dans sa tribu des Araignées. Léon Dufour, ne sachant pas que Latreille avait déjà imposé un nom à ce genre dans l'appendice de son *Gener. Crust. et Ins.*, d'après les manuscrits de Walckenaër, avait désigné cette nouvelle coupe générique sous celui d'*Uroctée*. Les caractères de ce genre singulier peuvent être ainsi formulés : Yeux au nombre de huit, sur deux lignes ; la ligne postérieure très courbée en avant, l'antérieure légèrement courbée dans le même sens ou droite ; les deux yeux antérieurs intermédiaires plus gros que les autres ; les intermédiaires postérieurs très écartés entre eux, et placés assez près de l'alignement des latéraux postérieurs et antérieurs pour former avec eux une courbe latérale de chaque côté des deux gros yeux intermédiaires ; tous ces yeux sont placés au-dessus d'un bandeau élevé. Lèvre large à sa base, diminuant de largeur vers son extrémité qui se termine en pointe, ou est échancrée ou arrondie. Mâchoires courtes, très inclinées sur la lèvre, conniventes, arrondies à leur extrémité. Pattes de la quatrième paire sensiblement plus longues que les autres, qui sont presque égales entre elles.

Ce genre renferme quatre espèces, toutes propres à l'ancien monde, et celle que nous considérons comme en étant le type est la *Clotho Durandii* (Latr., *Savign. Égypt. Arach.*, pl. 3, fig. 6 ; Walck., *Hist. nat. des Ins. apt.*, t. I, p. 636, n° 1). Cette espèce, qui est d'un brun noirâtre et ornée de cinq taches d'un beau jaune clair sur son abdomen, établit à la surface inférieure des grosses pierres ou dans les fentes des rochers, une coque en forme de calotte ou de patelle, d'un pouce de diamètre. Son contour présente sept ou huit échancrures, dont les angles seuls sont fixés sur la pierre au moyen de faisceaux de fils, tandis que les bords sont libres. Cette singulière tente est d'une admirable texture : l'extérieur ressemble à un taffetas des plus fins, formé, suivant l'âge de l'ouvrière, d'un plus ou moins grand nombre de doublures. Ainsi, quand cette Aranéide, encore jeune, commence à établir sa retraite, elle ne fabrique que deux toiles, contre lesquelles elle se tient à l'abri. Par la suite, et à chaque mue, suivant Léon Dufour, elle ajoute un certain nombre de doublures. Enfin, lorsque l'époque de la reproduction arrive, elle tient un appartement tout exprès, plus duveté, plus moelleux, où doivent être renfermés les sacs des œufs et les petits récemment éclos. Quoique la calotte extérieure ou le pavillon soit, à dessein sans doute, plus ou moins sali par les corps étrangers qui servent à en masquer la présence, l'appartement de l'industrieuse fabricante est toujours d'une propreté recherchée. Les poches ou sachets qui renferment les œufs sont au nombre de quatre, de cinq, ou même de six pour chaque habitation, qui n'a cependant qu'une seule habi-

tante. Ces poches ont une forme lenticulaire et plus de quatre lignes de diamètre. Elles sont d'un taffetas blanc comme de la neige et garnies en dedans de l'édredon le plus fin. Ce n'est que vers la fin de décembre et au mois de janvier que la ponte des œufs a lieu. Il fallait prémunir la progéniture contre la rigueur des saisons et les incursions ennemies ; tout a été prévu. Le réceptacle de ce précieux dépôt est séparé de la toile, immédiatement appliquée sur la pierre, par un duvet moelleux, et de la calotte extérieure par les divers étages que nous avons cités. Parmi les échancrures qui bordent le pavillon, les unes sont tout-à-fait closes par la continuité de l'étoffe, les autres ont leurs bords simplement superposés, de manière que le propriétaire de cette tente, soulevant ceux-ci, peut à son gré sortir de son habitation et y rentrer.

Lorsque cette Aranéide quitte son domicile pour aller à la chasse, elle a peu à redouter sa violation, car elle seule a le secret des échancrures impénétrables et la clef de celles où l'on peut s'introduire. Lorsque les petits sont en état de se passer des soins maternels, ils prennent leur essor et vont établir ailleurs leurs tentes particulières, tandis que la mère vient mourir dans son pavillon. Ainsi ce dernier est en même temps le berceau et le tombeau de l'Aranéide.

Cette espèce, que nous avons été à portée d'observer pendant notre séjour en Algérie, habite seulement la partie ouest de nos possessions dans le nord de l'Afrique ; c'est particulièrement aux environs d'Oran, sur le versant Est des Djebel Santon et Santa-Cruz, que nous avons rencontré cette Aranéide. Elle a été aussi trouvée en Espagne par M. Léon Dufour, à qui la science est redevable des observations curieuses que nous venons de faire connaître ; les environs de Montpellier et ceux de Port-Vendres sont aussi fréquentés par cette Araignée singulière. (H. L.)

CHOTHO, Fauj. (nom mythologique). MOLL. — Faujas a cru nécessaire d'établir un genre nouveau pour une coquille perforante fossile qu'il découvrit dans des calcaires tertiaires du canton de Loriol, département de la Drôme. Cette coquille, qu'il décrivit et fit figurer dans le tom. II des *Annales du Muséum*, présente tous les caractères des Saxicaves de Lamarck, et, en conséquence, le genre Clotho de Faujas devient inutile. Au reste, il n'a jamais été adopté dans aucune classification. *Voyez* SAXICAVE. (DESH.)

CLOTHONIE. REPT.—Genre de Serpents, établi par Daudin pour une espèce d'*Eryx*. *Voyez* ce mot. (P. G.)

CLOU. BOT. CR. — Nom vulgaire donné à diverses espèces de Champignons.

CLOU A PORTE. CRUST. — Nom vulg. des Cloportes.

CLOU-DE-GIROFLE. BOT. PH. — Nom vulgaire du bouton à fleur du Giroflier. *Voy.* ce mot.

CLOUS. MOLL. — On désigne communément, sous ce nom, les Coquilles allongées et turriculées des genres Cérite, Vis, etc. ; mais Lamarck l'avait plus particulièrement donné à une coquille fossile du g. Cérite.

CLUBIONE. *Clubiona*. ARACH. — Cette coupe générique, établie par Walckenaër, appartient à l'ordre des Aranéides et à la tribu des Araignées. Les caractères génériques sont : Yeux au nombre de huit, presque égaux entre eux, occupant le devant du céphalothorax, placés sur deux lignes rapprochées. Lèvre allongée, ovalaire, dilatée dans son milieu, terminée en ligne droite, ou creusée à son extrémité, ou large, courte et échancrée. Mâchoires droites, allongées, dilatées vers leur extrémité. Pattes fortes, allongées, propres à la course, de longueur variable. Ce genre renferme une vingtaine d'espèces, partagées en six familles, lesquelles ont été ensuite subdivisées en huit races. Parmi les espèces les plus communes, et que nous rencontrons ordinairement dans les bois et dans les jardins, nous citerons la CLUBIONE SOYEUSE, *Cl. holosericea* Walck. (*Aran. de France*, p. 112, n° 1, pl. 7, fig. 8), commune dans les jardins, et même derrière les pierres ou le plâtre des murs, sur les feuilles et sous les écorces à moitié détachées des arbres. Elle construit un sac de soie remarquable par sa finesse, sa blancheur et sa transparence, et s'y ménage une ouverture par où elle sort dès qu'elle est effrayée. C'est dans cette cellule qu'elle pond ses œufs, les renfermant dans un cocon de soie lâche, aplati, où ils forment de petites saillies. Lorsqu'elle a fait sa ponte, cette Aranéide ne quitte plus sa demeure, et se tient assidûment sur son cocon, qu'elle semble couver.

Le mâle et la femelle sont pareils, et habitent ensemble la même cellule dans le temps des amours; le tube est alors divisé en deux par une cloison en soie, et ils se tiennent chacun dans leur cellule l'un au-dessus de l'autre. La ponte de cette espèce, dans nos climats, a lieu vers la fin de juin. Cette Aranéide si vive, si fugace avant cette époque, ne veut plus alors quitter sa postérité; et si on la chasse de dessus son cocon, au lieu de s'enfuir ou de se précipiter à terre, elle se réfugie ou se cache sous le revers de la feuille ou de la fleur où elle était placée. Dans d'autres temps elle est très vagabonde, et se rencontre occasionnellement dans l'intérieur des maisons. Elle pénètre dans les nids des autres Araignées pour manger leurs œufs. Cette espèce pond environ cinquante à soixante œufs d'une couleur jaunâtre.

Une espèce non moins remarquable et qui est aussi commune que celle que nous venons de citer, c'est la CLUBIONE NOURRICE, *Cl. nutrix* Walck. (*Op. cit.*, p. 135, n° 8). Cette Aranéide n'atteint pas, dans les environs de Paris, plus de 6 à 7 lignes de long, et augmente de grosseur suivant les parties plus ou moins méridionales qu'elle habite. Elle est très commune dans les bois. Elle réunit ensemble plusieurs feuilles d'arbres, et forme avec une soie très blanche un nid gros comme la moitié du poing, et assez semblable à celui que font certaines Chenilles. L'intérieur de ce nid est tapissé d'une soie blanche et serrée. Quelques fils qui aboutissent au nid sont tendus en tous sens sur les feuilles et les branches environnantes. Les petits, déjà grands et longs au moins d'une ligne, se tiennent dans l'intérieur du nid avec la mère. Celle-ci, au lieu de s'enfuir lorsqu'on la tourmente, allonge ses longues mandibules qu'elle retire aussitôt. Lorsqu'on fait un trou au nid pour en arracher la mère, on trouve ce trou bouché par les jeunes, qui ne laissent plus pour sortir qu'une petite ouverture. Les jeunes Aranéides sortent du nid pour aller chasser, et y rentrent, vivant ainsi pendant longtemps en commun et en société. Les deux espèces des mœurs remarquables desquelles nous venons de faire connaître quelques traits, sont très communes à Paris et dans les environs. (H. L.)

CLUGNIA, Comm. BOT. PH. — Synon. de *Wormia*, Rottb.

CLUNEAU ou **CLUSEAU**. BOT. CR. — Nom vulgaire de l'Agaric élevé.

CLUNIPÈDES. *Clunipedes* (*clunis*, fesse; *pes*, pied). OIS. — Les ornithologistes désignent quelquefois sous ce nom les Oiseaux qui, comme les Plongeons, ont les pieds placés en arrière du corps, et marchent en quelque sorte sur le croupion. (G.)

CLUPANODON (*clupea*, clupe; ἀνόδους, sans dents). POISS. — Dénomination imaginée par Lacépède, pour désigner un genre de Poissons de la famille des Clupes qu'il caractérisait de la manière suivante :

« Plus de trois rayons à la membrane des branchies; le ventre caréné, la carène du ventre dentelée et très aiguë; la nageoire de l'anus séparée de celle de la queue; une seule nageoire sur le dos; point de dents aux mâchoires. »

Le seul caractère qui aurait distingué cette diagnose de celle des Clupées serait l'absence de dents. Or, des six espèces que Lacépède classe dans ce genre, pas une seule ne manque de dents. Les deux premières, le CLUPANODON CAILLEU TASSART et le CLUPANODON NASIQUE, sont des Mégalopes.

Le CLUP. PILCHARD n'est autre que la Sardine, les autres sont des Clupées ordinaires d'origine étrangère. Quelques auteurs ont voulu y rapporter les Aloses; mais plusieurs espèces de ce groupe ont des dents, l'Alose seule de nos rivières en manque; ce genre a donc dû être rayé de nos Catalogues systématiques. (VAL.)

CLUPÉE. *Clupea*. POISS. — Nom générique dans Lacépède, qui ne s'applique plus aujourd'hui qu'aux Poissons du genre des Harengs ou de la Sardine. *Voyez* ces mots. (VAL.)

CLUPÉIDES. POISS. — *Voyez* CLUPES.

CLUPÉOIDE. *Clupeoides* (*clupea*, clupe; εἶδος, ressemblance). POISS. — Nom employé comme dénomination spécifique de plusieurs espèces de Cyprins ou de Brochets à corps comprimés, et plus ou moins semblables extérieurement à un Hareng. (VAL.)

CLUPES ou **CLUPÉES**. POISS. — Nom tiré de Pline (lib. IX, cap. XV) par Artédi, et appliqué par cet auteur à un poisson d'un genre probablement très différent de celui auquel l'illustre naturaliste romain l'appliquait. Le *Clupea* de Pline était un très petit poisson qui s'attachait à une veine du cou

de l'Esturgeon, et le faisait périr en lui suçant le sang. Il est très probable ici qu'il s'agissait d'une Ammocette (*Petromyzon branchialis*), si toutefois Pline ne donnait pas le nom de poisson à tout animal vivant constamment dans l'eau, comme on le verrait faire de nos jours, pour quelques Hirudinées, par des hommes qui ne se piqueraient pas d'une grande exactitude en parlant des productions de la nature. Quoi qu'il en soit, le *Clupea* de Pline était fort différent de nos Harengs, de nos Sardines, de nos Aloses, Poissons réunis par Artedi et par Linné, et ensuite par leurs copistes, au genre *Clupea*. Il comprenait, dans l'esprit d'Artédi, le Hareng, l'Alose, l'Anchois et la Sardine. Cette dernière espèce est mal caractérisée par cet ichthyologiste ; mais l'espèce qu'il confond avec elle en est voisine et du même genre. Cette coupe était donc naturelle et bien formée. Linné y fit entrer plusieurs autres espèces, puisque, dans la 10e édition, il en porte déjà le nombre à dix ; mais il commence à l'altérer, car, en conservant dans la diagnose du genre le nombre huit pour les rayons branchiostéges, il y plaçait des espèces qui en ont davantage, et d'autres qui en ont moins, et qui, examinées avec détails, ne sont pas du même genre que le Hareng ou la Sardine. [illegible]

[illegible]

tranchant, les écailles sont grandes et ordinairement peu adhérentes. L'estomac est allongé, le pylore entouré d'un grand nombre de cœcums ; la vessie, souvent très grande, communique ordinairement directement avec le fond de l'estomac.

Un grand nombre de ces Poissons ont les mêmes habitudes que les Saumons ; ils entrent dans les rivières, et y remontent souvent assez haut en troupes innombrables pour y frayer. Les Clupes sont aussi, comme eux, sujets au même dépérissement après avoir lâché leur frai. Ils descendent à la mer pour s'y développer dans ses profondeurs, et n'en sortir que pour atteindre le même but de la reproduction de l'espèce.

(Val.)

CLUSEAU. BOT. PH. — *Voyez* CLUSEAU.

CLUSIA (Ch. Lécluse, botaniste français du XVIe siècle, mort en 1609). BOT. PH. — Genre type de la famille des Clusiacées et de la tribu des Clusiées, formé par le père Plumier, et renfermant vingt-cinq ou trente espèces, la plupart encore peu connues et incomplétement décrites. Ce sont en général des arbres [illegible], d'un port élégant, dressés ou s'appuyant sur les arbres voisins, [illegible] à feuilles [illegible], énerves, [illegible] à la [illegible] grandes, [illegible] jaunes, [illegible] de leur [illegible]

[illegible]

cinq ou six espèces cultivées en Europe, à l'exception de celle que nous venons de citer, aucune autre que nous sachions n'a encore fleuri ; et les observations faites d'après nature sur ces plantes, dans leur pays natal, manquent de certitude ou sont restées à peu près incomplètes.

Quoi qu'il en soit, voici la caractéristique que donne de ce genre Endlicher dans l'ouvrage cité : Fleurs hermaphrodites-polygames. Calice hexaphylle, bibractéolé, subcoloré. Corolle hypogyne, à estivation convolutive, étalée lors de l'anthèse, 4-9-pétalée. Étamines indéfinies, hypogynes, multisériées; filaments soudés à la base en un tube charnu et anguleux, libres supérieurement, linéaires ou spathulés. Anthères extrorses, biloculaires; loges linéaires, parallèles, séparées, adnées, longitudinalement déhiscentes. Ovaire libre, sessile, angulaire-subglobuleux, 5-15-loculaire. Ovules horizontaux ou pendants, anatropes, nombreux, disposés par deux ou plusieurs séries dans l'angle central des loges. Stigmate très grand, peltéconique ou radié, partible. Capsule coriace, globulaire-anguleuse, 5-15-loculaire; valves se séparant des angles cloisonnaires de la colonne centrale. Graines nombreuses, ovales, pendantes ou horizontales; test chartacé; raphé longitudinal; chalaze terminal, large, aniliforme. Embryon exalbumineux; cotylédons charnus, plans-convexes; radicule très courte, supère ou centripète, rapprochée de l'ombilic. (C. L.)

CLUSIACÉES, CLUSIÉES. *Clusiaceæ*, *Clusieæ*. BOT. PH. — Plusieurs auteurs substituent le premier de ces noms à celui de *Guttiferæ* (*voyez* ce mot), plus anciennement et généralement admis, mais contraire à la règle ordinairement suivie dans la nomenclature des familles. L'une des tribus de celle-ci a reçu le nom de *Clusiées* d'après le genre *Clusia*, considéré comme type plus particulier de cette division, en même temps que celui du groupe général. (AD. J.)

***CLUTHALITE**, Thoms. (Clutha, nom de la vallée de la Clyde). MIN. — Substance d'un rouge de chair, qui se rencontre en amandes ou en noyaux cristallins dans les roches amygdalaires des environs de Dumbarton, dans la vallée de la Clyde, en Écosse. Dureté=3,5. Pesanteur=2,17. Composition d'après M. Thomson : Silice, 51,27; Alumine, 23,56; Soude, 5,13; peroxyde de fer, 7,31; Magnésie, 1,23; Eau, 10,55. (DEL.)

CLUTIA ou **CLUYTIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre établi par Boerhaave en l'honneur d'un professeur de botanique de Leyde, A. Cluyt, en latin *Clutius* : de là la double orthographe de son nom. Il appartient à la famille des Euphorbiacées, et offre les caractères suivants : Fleurs dioïques. Calice 5-parti. 5 pétales alternant avec ses divisions, et opposés à autant d'appendices glanduleux 2-3-fides. *Fleurs mâles* : 5 étamines exhaussées sur un pied commun, qu'entourent à sa base 5 glandes simples ou bifides; les filets deviennent libres au-dessus d'un corps central qui termine ce pied, et paraît un rudiment de pistil avorté. *Fleurs femelles* : Ovaire à 3 loges 1-ovulées, surmonté de 3 styles réfléchis bifides. Fruit capsulaire se séparant en 3 coques bivalves. Les espèces sont des arbres ou arbrisseaux à feuilles alternes, stipulées, souvent étroites et raides, à fleurs axillaires, courtement pédonculées, solitaires ou fasciculées. (AD. J.)

CLUYTIA. BOT. PH. — *Voyez* CLUTIA.

CLUZELLE. *Cluzella* (Ducluzeau, botaniste). BOT. CR. — (Phycées.) M. Bory de Saint-Vincent a créé ce g. pour le *Palmella myosurus* Lyngb., Algue d'eau douce rapportée par De Candolle aux Batrachospermes dans sa *Flore française*. A peu près dans le même temps, Agardh, dans son *Systema Algarum*, établissait son g. *Hydrurus*, et y renfermait la même plante. Ce dernier nom est le plus généralement adopté par les auteurs qui ont écrit sur les Algues ; et pourtant le nom de *Cluzella* devrait peut-être être considéré comme antérieur, et par conséquent être préféré. Nous rapportons ce g. aux Nostocinées. *Voyez* HYDRURUS. (BRÉB.)

CLYMÈNE. *Clymene* (nom mythologique). ANNÉL. — Genre d'Annélides chétopodes formant une famille à part nommées *Maldanies* par MM. Savigny et de Blainville, et *Clyméniens* par M. Milne-Edwards. On n'en connaît encore qu'un petit nombre d'espèces, toutes marines, et d'une organisation assez remarquable. Les Clymènes ont cependant quelques rapports avec les Arénicoles : l'absence de cirres, la distinction de leur corps en deux régions distinctes. Les Chétoptériens (*voyez* ce mot) leur ressemblent aussi jusqu'à un certain point.

M. de Blainville a établi ainsi qu'il suit les caractères des Clymènes : Corps allongé, grêle, cylindrique, obtus et comme tronqué aux extrémités, composé d'un petit nombre d'anneaux assez dissemblables ; le thorax fort long ; l'abdomen très court. Tête assez distincte, formée en apparence d'un seul segment renflé et tronqué obliquement. Bouche subterminale, inférieure, transverse, à lèvres circulaires. Anus également terminal, saillant au milieu d'une sorte d'entonnoir à bords plissés et denticulés. Appendices : tentacules rudimentaires remplacés par une demi-couronne de 4 ou 5 paires de cirres papillaires ; pieds dissemblables ; quelques paires antérieures formées d'un seul faisceau de soies subulées ; les thoraciques birames et les abdominaux n'ayant plus que la rame ventrale. Ces animaux sont moins sédentaires que les véritables Annelides tubicoles ; ils se forment cependant un tube artificiel avec de petites coquilles et des grains de sable fin. M. Savigny est le premier qui les ait distingués en un g. à part. Il existe des Clymènes sur nos côtes de l'Océan. (P. G.)

*CLYMÉNIENS. ANNÉL. — Nom de la famille des Maldanies (Sav. et de Blainv.), proposé par M. Milne-Edwards. (P. G.)

CLYMÉNITES. ANNÉL. — Division établie par M. H. Lucas dans l'ordre des Annélides tubicoles.

*CLYMENIUS. OIS. — Genre établi par M. Kaup (*Entw. Gesch. der Eur. Thierw.*, 1829) aux dépens du g. Phæton pour une espèce dont il n'indique pas le type, et qu'il place dans sa 6me section, dont le g. générateur est le Plesiosaure. (G.)

*CLYPEA, Blum. BOT. PH. — Syn. de *Stephania*, Lour.

CLYPÉACÉES. *Clypeaceæ*. CRUST. — Syn. d'Aspidiotes.

CLYPEARIA, Rumph. BOT. PH. — Syn. d'*Adenanthera*, L.

*CLYPEASTER. ÉCHIN. — Nom latin du genre Clypéastre dans Lamarck. M. de Blainville, etc. M. Agassiz, qui fait une famille sous ce nom, appelle *Clypeaster* une subdivision de cette famille comprenant des espèces peu nombreuses, fossiles ou vivantes, et il la caractérise ainsi : Disque ovale ou subquinquangulaire ; ambulacres formant au sommet une large étoile dont les rayons sont arrondis à leur extrémité ; anus inférieur et marginal. La cavité intérieure du corps de ces Clypéastres est divisée en compartiments par des piliers verticaux ; leur test est très épais.

Les fossiles de ce genre n'ont pas été trouvés au-dessous des terrains tertiaires. (P. G.)

CLYPÉASTRE. *Clypeaster* (*clypeus*, bouclier ; *aster*, étoile). ÉCHIN. — Lamarck, qui a établi ce g. parmi les Echinodermes échinides ou les Oursins, y plaçait une dizaine d'espèces à corps régulier, ovale ou elliptique, souvent renflé ou gibbeux, à bord épais et arrondi, à disque inférieur concave au centre, à épines très petites ; ces espèces ayant 5 ambulacres, la bouche inférieure et centrale, l'anus près du bord ou dans le bord même du corps. Breyen avait antérieurement appelé ces animaux *Echinanthus*, à cause de la ressemblance de leurs plaques ambulacraires avec des pétales de fleurs. C'étaient aussi les *Echinorodum* de Van Phelsum.

On connaît maintenant plus de Clypéastres, soit vivants, soit fossiles, que n'en décrivait Lamarck. Parmi ces dernières, il en est qui proviennent des terrains tertiaires, et d'autres des couches crétacées ou même jurassiques. M. Agassiz élève les Clypéastres au rang de famille, et dans son travail sur les Echinodermes, publié en 1836, il les partage en treize genres dont voici les noms : *Catopygus*, Ag. ; *Pygaster*, Ag. ; *Galerites*, Lamk. ; *Discoïdes*, Klein ; *Clypeus*, Klein ; *Nucleolites*, Lamk. ; *Cassidulus*, Lamk. ; *Fibularia*, Lamk. ; *Echinoneus*, Van Phels. ; *Echinolampas*, Gray ; *Clypeaster*, Lamk. ; *Echinarachnius*, Van Phels. ; *Scutella*, Lamk.

C'est, comme on le voit, une manière de classer les g., pour la plupart déjà connus, un peu différente de celle qu'avait employée M. de Blainville (voyez ÉCHINIDES), et plus rigoureuse que celle de Lamarck. Les Clypéastres ainsi conçus ont pour caractères communs d'être intermédiaires aux Spatangues et aux Cidarites, et d'être plus généralement circulaires. Ainsi que Lamarck, M. de Blainville, etc., M. Agassiz ajoute que les Clypéastres ont la bouche centrale ou subcentrale, et l'anus plus ou moins rapproché de la périphérie, tantôt à la face supérieure, tantôt à la face inférieure du disque. (P. G.)

CLYPÉASTRE. *Clypeaster* (*clypeus*, bouclier ; *aster*, étoile). INS. — Genre de Coléop-

tères tétramères, famille des Clavipalpes, tribu des Globulites de Latreille (*Encyclopédie*, t. X, p. 71), créé par M. Andersch et adopté par M. Dejean, qui, dans son Catalogue, en mentionne 8 espèces, dont 6 d'Europe et 2 des États-Unis. Parmi les premières, nous citerons le *Cossyphus pusillus* de Gyllenhall, et les *Cl. piceus* Kunz et *pubescens* de Schüppel. Le *Pusillus* se trouve en Suède et les 2 autres aux environs de Paris, sur des branches mortes et recouvertes de moisissure. Ce g. n'offre que 9 articles aux antennes (les autres g. de cette tribu en portent 11). Tête avancée, découverte, cachée sous le corselet; prothorax en demi-cercle; corps clypéiforme. (C.)

*CLYPÉASTRIFORME. *Clypeastriformis* (*clypeus*, bouclier; *forma*, forme). BOT. — En forme de bouclier.

*CLYPEASTROIDEA. ÉCHIN. — Nom de la famille des Clypéastres dans M. Agassiz. *Voyez* CLYPÉASTRE. (P. G.)

*CLYPEATA, Brehm. OIS. — *Voyez* SOUCHET. (G.)

*CLYPÉIFORME. *Clypeiformis*, *Clypeatus* (*clypeus*, bouclier; *forma*, forme). ZOOL., BOT. — Kirby emploie cette épithète pour qualifier le cubitus des Insectes quand il porte sur le côté une plaque convexe-concave, ou leur prothorax, quand il forme une des parties les plus apparentes du côté supérieur du tronc. Cette épithète, appliquée à d'autres êtres organisés, indique les parties qui ont la forme d'un bouclier.

CLYPEOLA, Neck. (*clypeolum*, petit bouclier; forme des siliques). BOT. PH. — Synonyme de *Koniga*, Adans. — Genre de la famille des Crucifères, tribu des Alyssinées, établi par Linné, et comprenant 5 ou 6 espèces seulement, que De Candolle répartit en 3 sous-genres. Ce sont des plantes annuelles, indigènes du midi de l'Europe et de l'Asie-Mineure (une de l'Amérique septentrionale?), basses, dressées ou diffuses, couvertes d'une pubescence étoilée, blanchâtre, courte; à feuilles linéaires oblongues, entières; à fleurs jaunes ou blanchâtres, petites, disposées en grappes terminales, dressées, dont les pédicelles filiformes, courts, ébractéés. Ce g. est surtout remarquable par sa silicule orbiculaire (*unde nomen*), plane, ailée, uniloculaire, indéhiscente, contenant une graine centrale non ailée. De Candolle le sous-divise ainsi : a. *Jonthlaspi*, silicule ciliée au bord, glabre ou subpubescente au disque; b. *Orium*, silicule dentée, couverte de poils mous et allongés; c. *Bergeretia*, silicule dentée, hérissée au disque de soies rigides. (C. L.)

CLYPEUS. ZOOL. — Nom latin du Chaperon. *Voyez* ce mot.

*CLYPEUS (*clypeus*, bouclier). ÉCHIN. — Nom employé par Klein pour des Oursins aplatis. M. Agassiz le réserve au genre *Echinoclypeus* de M. de Blainville. *Voyez* ce mot. (P. G.)

*CLYPIDELLA, Swains. MOLL. — Ce genre est mentionné par M. Sowerby dans son *Manuel de conchyliologie*, pour rassembler quelques espèces de Fissurelles qui, telles que le *Pustula*, ont le bord antérieur tronqué et légèrement relevé. Ce genre ne peut être adopté. *Voyez* FISSURELLE. (DESH.)

*CLYSMIENS. *Clysmiani* (κλύζω, je lave). GÉOL. — M. Brongniart a appelé *terrains clysmiens*, des terrains de transport et d'alluvion qui sont évidemment le produit d'un transport et d'un dépôt mécanique dont l'eau a été l'agent.

*CLYTAIRES. *Clytaria*. INS. — Sous ce nom, M. Mulsant (*Hist. nat. des Coléop. longicornes de France*, 1839, p. 70) a établi sa 4ᵉ branche, qui renferme les g. *Platynotus*, *Clytus* et *Anaglyptus*; il a changé depuis ce premier nom en celui de *Plagionotus*, le nom de *Platynotus* ayant déjà été employé avant lui. — Caractères : Corps convexe; prothorax de forme globuleuse, sans épine ni tubercule sur les côtés; élytres tronquées, arrondies ou obliquement tronquées à l'angle sutural. (C.)

*CLYTHO. INS. — Genre de Diptères établi par M. Robineau-Desvoidy dans son *Essai sur les Myodaires*, et faisant partie de sa famille des Calyptérées, division des Coprobies ovipares, tribu des Muscides. Ce g. ne renferme que deux espèces, trouvées par l'auteur dans les environs de Saint-Sauveur, et nommées par lui, l'une *C. aurulenta*, et l'autre *C. argentea*. Cette dernière a été prise sur l'*OEnanthe phellandrium*, en juillet. (D.)

CLYTHRA. INS. — *Voyez* CLYTHRE.

*CLYTHRAIRES. *Clythraria*. INS. — Sous-tribu d'Insectes Coléoptères tétramères, créée par nous et ainsi caractérisée : Tête large, forte, déprimée; antennes insérées à la par-

tie inférieure des yeux, de 11 articles, les 3e à 9e en scie; yeux assez grands, oblongs ou arrondis; mandibules robustes, arquées, avancées et en forme de tenaille chez les mâles, dentées intérieurement à l'extrémité; mâchoires cornées, courtes, bifides; labre étroit, transverse, quelquefois échancré. Palpes presque égaux, labiaux, de 4 articles : 1er petit, 2e et 3e plus gros, presque coniques, dernier mince, cylindrique. Maxillaires de 3 articles filiformes : 1er court, 2e long, renflé, 3e mince; prothorax transversal, le plus souvent très anguleux sur l'extrémité latérale; écusson élevé en arrière, conique, triangulaire ou arrondi; élytres semi-cylindriques, dures, coriaces, inégales, tuberculeuses ou plissées, denticulées à la suture chez les *Chlamys* et les *Ischiopachys*, de la longueur de l'abdomen, régulièrement arrondies à l'extrémité; pattes antérieures fort longues chez quelques mâles; tarses à 1er et 2e articles triangulaires, 3e bilobé, tous garnis en dessous de poils courts en forme de brosse, dernier arqué, renflé, muni de crochets simples et forts; abdomen des femelles offrant une dépression profonde sur le dernier segment; deux ailes membraneuses repliées.

Latreille (*Règne animal*) a classé les *Clythra* et les *Cryptocephalus* dans sa tribu des Chrysomélines. Les larves des Clythraires et des Cryptocéphalins étant logées dans un tuyau, et vivant sous les pierres et dans l'obscurité, tandis que celles des Chrysomélines sont nues et vivent extérieurement, nous avons dû séparer ces Insectes, et faire des premiers une famille que nous nommerons *Porte-fourreau* (*Tubiferi*).

Les larves des genres *Clythra* et *Cryptocephalus* vivent donc dans un fourreau qu'elles traînent, et qui s'augmente à mesure qu'elles prennent de l'accroissement. Ce fourreau est formé des excréments de la larve, qui, selon toute probabilité, fait sa nourriture de matières ligneuses. En effet, les fourmilières, où les larves des *Clythra* 4-*signata* et 4-*punctata* passent la première partie de leur vie, sont composées de petites branches et de débris ligneux : ainsi, ce ne serait que sous l'état d'insecte parfait que ces Coléoptères deviendraient Phyllophages.

Voici les genres rapportés à la sous-tribu des Clythraires :

Lamprosoma, Kirb.; *Chlamys*, Knoch; *Ischiopachys*, Chev.; *Megalostomis*, Chev.; *Acidalia*, Chev.; *Babia*, Chev.; *Clythra*, Laich.; *Labidostomis*, Chev.; *Lachnœa*, Chev.; *Macrolenes*, Chev.; *Anomœa*, Chev.; *Camptolenes*, Chev.; *Tachypetes*, Chev.; *Labidognatha*, Dej.; *Melitonoma*, Chev.; *Damia*, Dej.; *Coptocephala*, Chev.; *Cheilotoma*, Chev.; *Smaragdina*, Chev., et *Cyaniris*, Chev.

L'ensemble de ces genres représente au Catalogue de M. le comte Dejean 269 espèces, réparties dans l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique; mais ce nombre peut aujourd'hui s'élever à 400.

La couleur générale des Clythraires est le jaune fauve et le bleu; les espèces américaines sont cotonneuses ternes, ou noires, à reflets bleus ou vert foncé luisant; elles ont les étuis quelquefois courts et arrondis, et ceux-ci portent généralement quatre taches rouges ou une bande noire sur un fond rougeâtre. Le ventre des Clythraires est presque toujours soyeux et argenté. Les *Chlamys* ont leurs élytres couvertes d'aspérités en forme de cristallisation, et leur éclat brillant les ferait croire formées de métaux. (C.)

CLYTHRE. *Clythra* (κλεῖθρον, clôture). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, formé par Laicharting, et adopté par Fabricius et Olivier, qui les confondaient, dans leurs premiers ouvrages, avec les *Cryptocephalus*, dont ils se distinguent par leurs antennes courtes et en scie. Maintenu par les auteurs qui ont suivi, ce genre est devenu tellement nombreux en espèces, et celles-ci présentent entre elles des différences si notables que nous nous sommes vu dans la nécessité de créer de nouvelles coupes génériques, et même d'établir une sous-tribu, celle des *Clythraires* (voyez ce mot), basée sur les habitudes des larves.

Le genre *Clythra*, tel qu'il a été réduit au Catalogue de M. Dejean, offre 28 espèces, dont 7 appartiennent à l'Europe, 8 à l'Asie et 13 à l'Afrique. La *Cl. quadripunctata* (*Chrysomela id.* de Linné, commune aux environs de Paris, doit être considérée comme en étant le type. La larve de cette espèce, ou de quelque autre très voisine, a été signalée, la première fois par nous, comme se rapportant aux *Clythra*, et comme vivant avec la *Formica fusca* de Latreille. Ce que

nous en avons dit a donné lieu à M. Merkel de faire de nouvelles observations qu'il a consignées dans le *Journal d'Entomologie* de M. Germar, 1841, t. III, p. 203 à 205 : nous ne pouvons nous dispenser d'en donner la substance.

L'auteur a remarqué dans les fourmilières, pendant l'été de 1840, d'assez nombreuses larves porte-fourreau, qui en sortaient quelquefois pour se loger sous les pierres avoisinantes; il a emporté quelques unes de ces larves, et les a déposées dans des boites sans leur donner de nourriture, ne sachant ce qui leur convenait; peu de jours après, c'était au commencement de juillet, plusieurs subissaient déjà leurs métamorphoses, qui s'opérèrent promptement. Le bout ouvert du fourreau se fermait de la même substance dont le fourreau était construit, et trois semaines après, l'insecte parfait en sortait par l'extrémité opposée d'où se détachait un morceau en forme de tasse assez régulière. A la même époque, M. Merkel trouva dans les fourmilières d'autres Clythres éclos qui y sont restés encore quelque temps.

Le fourreau lui a paru formé des excréments de la larve, et consister en matières végétales; car, exposé au feu, il se réduisait en charbon, sans qu'on y remarquât aucune matière hétérogène, comme pierres, etc. Il est long de 5 lignes, noir ou grisâtre, rugueux, de consistance dure, pouvant supporter une forte pression; il est coupé obliquement à l'ouverture, un peu plus gros vers le derrière, le bout arrondi et bien fermé; sur le dessus, depuis l'ouverture, il y a 4 à 6 côtes assez régulières en direction oblique. La larve a près de 4 lignes de longueur; elle offre quelques poils épars, est d'un jaune pâle; sa tête est rougeâtre, le 1er anneau et les pattes sont d'un rouge pâle. Cette larve se retire vers la moitié du fourreau, où elle reste assez longtemps recourbée et en repos; mais lorsqu'elle agit, sa tête et le premier anneau sortent de l'ouverture, qui est passablement large. La chrysalide a la tête courbée vers le derrière.

Il est à remarquer que l'insecte ainsi obtenu par l'observateur allemand, lui a procuré une espèce nouvelle semblable à la *Cl. 4-punctata*; il l'a nommée *Cl. 4-signata*. Il est possible que nous ayons désigné la larve de la *Cl. 4-punctata*, car la description donnée par nous offre des différences. (C.)

CLYTIA. POLYP. — Lamouroux donne ce nom à une section des Sertulaires élevée au rang de g. distinct. (P. G.)

CLYTIE. *Clytia* (nom mythologique). INS. — Genre de Diptères établi par M. Robineau-Desvoidy dans son *Essai sur les Myodaires*, et faisant partie de sa famille des Calyptérées, division des Botanobies, tribu des Phasiennes. Les espèces de ce genre ne se rencontrent qu'en été sur les fleurs des Ombellifères. L'auteur en décrit sept, dont une d'Amérique, et les autres d'Europe. Nous citerons, parmi ces dernières, la *C. continua* (*Musca id.* Fabr., et *Phasia id.* Panz., Meig.). M. Macquart, qui a adopté ce g., le comprend dans la division des Brachocères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, section des Créophiles, et sous-tribu des Tachinaires. Il y rapporte les mêmes espèces que M. Robineau-Desvoidy. (D.)

***CLYTUS** (κλυτός, qu'on entend, qui se fait entendre). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, établi par Fabricius et adopté par M. Dejean, qui, dans son Catalogue, en mentionne 88 espèces dont les deux tiers appartiennent à l'Europe et à l'Amérique, les autres parties du globe n'ayant pas été si complétement explorées. MM. Gory et Laporte de Castelnau ont donné une monographie de ce genre; mais il nous paraît devoir subir de nouvelles divisions. M. Mulsant (*Hist. nat. des Coléoptères longicornes de France*) en a déjà fait quelques unes pour les espèces de notre pays.

Les *Clytus* sont de taille moyenne, généralement d'un noir velouté et ornés de bandes ou de taches jaunes et blanches. On les trouve sur les fleurs ou sur les bois coupés. Quand ils sont poursuivis, leur marche devient vive et rapide; ils émettent alors un son aigu semblable à un cri, et produit par un frottement du prothorax que l'insecte opère en baissant et en relevant la tête. Cette particularité qu'on retrouve chez d'autres Longicornes de la même tribu, a valu à ceux-ci le nom qu'ils portent. Les larves des *Clytus* vivent dans l'intérieur des arbres. L'espèce type, et la plus commune en Europe, est le *Cl. aritis* (*Cerambyx*) de Linné. (C.)

***CNAZONARIA**, Cord. BOT. CR. — Syn. de *Typhula*, Fr.

***CNÉMACANTHE.** *Cnemacantha* (κνήμη, jambe; ἄκανθα, épine). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, fondé par M. Macquart sur une seule espèce, que Fallen a placée parmi les Hétéromères et Meigen parmi les Agromyzes, mais qui, par son organisation particulière, parait devoir en être séparée. Cette espèce, nommée *muscaria* par ces deux derniers auteurs, se trouve en Suède. C'est un petit Diptère de 1 ligne 1/2 de long, d'un noir mat, avec les jambes antérieures un peu épineuses, la face à reflets grisâtres et rayée de noir, et les ailes noirâtres, surtout au bord extérieur. (D.)

***CNEMACANTHUS** (κνήμη, jambe; ἄκανθα, épine). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, fondé par M. Gray (*Anim. Kingd. Ins.*, vol. I, p. 276, pl. 15, fig. 1, et pl. 31, fig. 5, 1832) sur une seule espèce qu'il nomme *C. gibbosus* et qu'il indique par erreur comme d'Afrique, car il a été reconnu depuis qu'elle provient de la Terre de Van-Diemen. M. Guérin-Méneville (*Revue zoolog.*, 1841, p. 186) a démontré l'identité de ce g. avec celui établi trois ans auparavant par M. le comte Dejean, sous le nom de *Promecoderus*, dans le 5e vol. de son *Species* publié en 1829, genre également fondé sur une seule espèce de la Nouvelle-Hollande, très voisine de la précédente et nommée par lui *brunnicornis*. Ainsi le nom générique de M. Dejean, ayant pour lui l'antériorité, doit remplacer celui de M. Gray relativement aux deux espèces que nous venons de nommer. Toutefois M. Brullé (*Hist. nat. des Ins.*, t. IV bis, p. 376-377, édition Pillot, 1834) ayant adopté le nom de *Cnemacanthus* pour l'appliquer non seulement au *gibbosus* de Gray, mais encore à deux autres espèces qui en diffèrent génériquement et qui sont toutes deux du Chili, savoir : *Cn. cyaneus* et *Cn. obscurus*, M. Guérin pense qu'on doit le conserver pour ces deux espèces seulement, au lieu d'adopter pour elles, comme l'a fait M. Waterhouse, le nom d'*Odontoscelis*, créé par M. Curtis, d'autant mieux que ce dernier nom a déjà été employé, en 1832, par M. de Castelnau, pour désigner un g. d'Hémiptères homoptères. Il résulte de tout ceci que le g. *Cnemacanthus* dont il est question dans cet article n'est pas celui de M. Gray, mais celui de M. Brullé, qui le place dans la tribu des Féroniens et le caractérise ainsi : Jambes de devant armées au côté intérieur de deux fortes épines; dent du menton simple et aiguë. Lèvre supérieure courte et bilobée; antennes courtes et presque moniliformes; palpes maxillaires terminés par un article presque fusiforme. *Voy.* PROMECODERUS. (D.)

***CNEMALOBUS** (κνήμη, jambe; λοβός, lobe). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques. Ce nom a été proposé par M. Guérin-Méneville (*Revue zoologique*, 1839, p. 247) en remplacement de *Cnemacanthus* de Gray. Depuis, on a reconnu que le nom de *Cnemacanthus* faisait double emploi avec le *Promecoderus* de M. Dejean, et que l'auteur anglais avait donné l'Afrique pour patrie à l'espèce type qu'il a citée (*Cn. gibbosus*), tandis que les *Promecoderus* sont exclusivement originaires de la Nouvelle-Hollande. Il résulte donc que si le nom de *Cnemalobus* est maintenu, ce ne sera qu'à l'aide d'une division dans le dernier genre dont nous venons de parler. (C.)

***CNEMARGUS** (κνήμαργος, qui a les pieds épais). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Apostasimérides, établi par Schœnherr (*Synonymia Curcul. genera et sp.*, t. IV, p. 191). L'unique espèce connue est le *Rhynchœnus chameleon* de Fabricius (*Macromerus nubilus* Dej.), qu'on trouve au Brésil et au Mexique. Les caractères suivants établissent les différences qui séparent ce g. des *Macromerus* : Yeux plus espacés; cuisses antérieures et postérieures plus courtes; tibias plus larges et comprimés. (C.)

***CNEMECOELUS** (κνήμη, jambe, tibia; κοῖλος, concave). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Apostasimérides (Rhynchènes de Latreille), créé par Schœnherr (*Synonymia Curculio gen. et sp.*, t. IV, p. 274). L'espèce type, le *Cn. puncticollis*, extraite du Musée royal de Paris, est originaire du Chili. Sa forme rappelle un peu celle de certains *Baridius*, mais ses caractères l'en éloignent. (C.)

***CNEMIDA** (κνημίς, ῖδος, chaussure ou ar-

mure qui couvre la jambe). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes xylophiles, créé par Kirby (*Zoological Journal*, t. X, p. 145), et qui a pour caractères : Chaperon bifide ; pièce triangulaire placée latéralement entre le prothorax et les élytres, structure qui le rapproche, de ce côté seulement, des Cétonides ; antennes de 8 articles (peut-être y en a-t-il 9?), dont 3 en feuillets. On doit rapporter à ce g. les espèces suivantes : 1° *Cn. Curtisii* Kirb., *pictus* Guérin Mén., *crassipes* Dej. ; 2° *Cn. retusus* (*Trichius*) Fab., *histrio* Dej. ; 3° *Cn. Francilloni* K. La première se trouve au Brésil, la seconde à Cayenne et la troisième aux États-Unis. La *Rutela cetonioides* (*Encyclopédie*, t. X) doit en faire aussi partie. (C.)

*CNEMIDIA (κνημίς, sorte de chaussure, botte; forme du gynostème). BOT. PH.—Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Néottiées (Spiranthées), établi par Lindley (*Bot. Reg.*, 1618 ; *Orchid.*, 426), et publié d'abord sous le nom de *Decaisnea* (*voyez* ce mot), et dont le type est le *Sauroglossum elatum*? du même auteur. Il ne renferme qu'un petit nombre d'espèces indigènes du Brésil et de l'Inde, caulescentes, rigides, ramifiées, glabres, à tiges ou rameaux diphylles, lâchement engaînés à la base ; à feuilles larges, plissées, engaînantes, comme opposées ; à grappes florales, denses, dont le pédoncule terminal, entièrement nu, plus court que les feuilles, muni de bractées rigides. Le gynostème en est cylindrique, acuminé-rostellé au sommet, bifide ; le clinandre déclive, non nu. (C. L.)

CNEMIDIUM (κνημίς, bottine). OIS. — Illiger a donné ce nom à la partie inférieure du tibia dénuée de plumes et demi-nue. (G.)

*CNEMIDIUM (κνημίς, rayon de roue). SPONG. — Genre établi par M. Goldfuss pour des espèces fossiles, et que M. de Blainville (*Actinol.*, p. 540), en le classant parmi les Spongiaires, caractérise ainsi : Corps turbiné, sessile, composé de fibres denses et de canaux horizontaux, divergents du centre à la périphérie, avec un enfoncement médio-supère plus ou moins tubuleux, carié à l'intérieur et radié sur ses bords. (P. G.)

*CNEMIDOPHORUS (κνημιδοφόρος, botté). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides-Gonatocères, légion des Mécorhynques, division des Érirhinides, établi par M. Schœnherr sur une seule espèce qu'il nomme *C. fasciculatus*, et qui est originaire du Brésil. Ce genre est voisin des *Thamnophilus*, dont il se distingue principalement par son rostre à peine arqué, ses yeux moins grands et déprimés, et son écusson arrondi. (D.)

*CNEMIDOSTACHYS (κνημίς, bottine, en latin *ochrea*; στάχυς, épi ; à cause de la forme de la bractée qui accompagne les fleurs, et qui, par sa forme, rappelle celle de ces gaînes incomplètes auxquelles les botanistes donnent le nom d'*Ochrea*). BOT. PH. — Ce genre d'Euphorbiacées, établi sous ce nom par M. Martius, est le même que notre *Microstachys*. *Voyez* ce mot. (AD. J.)

CNEMIDOTUS (κνημίς, ἴδος, botte ; οὖς, ὠτός, anse). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Hydrocanthares, créé par Illiger et adopté par MM. Erichson, Brullé et Aubé. Ce dernier, dans sa monographie de cette famille, le place dans sa tribu des Haliplides et lui trouve la plus grande analogie avec le g. *Haliplus* de Latreille. Toutefois il en diffère principalement par sa forme générale, qui est moins ovalaire ; par ses palpes maxillaires, dont le dernier article est le plus long de tous, et par un petit prolongement épineux aux hanches postérieures. Les Insectes de ce genre sont de petite taille, comme les Haliples, et ont la même manière de vivre. On n'en connaît que trois espèces, dont deux propres à l'Europe et la troisième à l'Amérique du Nord. Nous citerons comme type le *Cnemidotus cæsus* Duft., Erichs., le même que le *Dytiscus impressus* Panz., qui se trouve à la fois dans le midi de l'Europe et dans le nord de l'Afrique. (D.)

*CNEORHINUS (κνέω, je fends ; ῥίν, nez). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Brachydérides (Charansons de Latreille), créé par Schœnherr (*Synon. Curculio. gen. et sp.*, t. V, p. 853), qui y rapporte 18 espèces d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Cet auteur y a introduit trois *stirpes* ou races. Dans la première, les articles 4-8 des antennes sont courts, arrondis, et le front est marqué d'une petite ligne horizontale impressionnée ; dans la seconde, l'impression frontale manque ; et dans la troisième, les articles 4-8 des antennes sont oblongs et un peu coniques.

Nous citerons les *C. prodiguus*, *globosus* et *geminatus* Fab., et le *pyriformis* Schœn., qui rentrent dans chacune de ces divisions. M. Stephens (*British ent.*) a appliqué à la seconde race le nom de *Philopedon*. (C.)

CNEORUM BOT. PH. — Nom scientifique du g. Camélée.

***CNEPHÆUS**. MAM. — Nom donné par M. Kaup au *Vespertilis serotinus*, dont il fait le type de la 23e famille de son système.

***CNEPHASIA** (κνέφας, les ténèbres). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, établi par M. Curtis et adopté par MM. Stephens et Westwood, qui le rangent dans la tribu des Tortricides. Ce g. répond en partie au g. *Sciaphila* de Treitschke, que nous avons adopté dans notre *Histoire des Lépidopt. de France*. *Voy.* ce mot. (D.)

***CNESMONE** (κνησμώδης, qui excite des démangeaisons). BOT. PH. — Ce genre d'Euphorbiacées établi par M. Blume, qui a proposé aussi pour le désigner le nom de *Cnesmosa*, est extrêmement voisin des *Tragia*. Ses fleurs sont monoïques. Les *mâles*, dans un calice urcéolé et trifide, présentent trois filets courts chargés chacun d'une anthère introrse qu'ils dépassent sous la forme d'une petite pointe infléchie. Les *femelles* ont un calice persistant composé de trois folioles, un ovaire surmonté de trois stigmates sessiles, charnus, soudés entre eux à la base, creusé de trois loges 1-ovulées. Le fruit est une capsule hispide, s'ouvrant en trois coques bivalves qui contiennent chacune une graine globuleuse. — L'unique espèce est une plante herbacée de Java, à feuilles alternes, échancrées à la base, irrégulièrement dentées, bi-stipulées; à épis opposés aux feuilles, simples, nus inférieurement, portant un grand nombre de fleurs mâles, et très peu de femelles toutes sessiles. Les propriétés excitantes de cette plante lui ont fait donner le nom qu'elle porte. (AD. J.)

CNESMOSA. BOT. PH. — *Voy.* CNESMONE.

CNESTIS (κνησιάω, j'ai des démangeaisons). BOT. PH. — Genre de la famille des Connaracées, établi par Jussieu pour des arbrisseaux des parties chaudes de l'ancien continent, à feuilles pennées, composées de folioles ovales, glabres ou velues; à fleurs petites en grappes, ou en corymbes, et portant pour fruits une capsule couverte de poils qui excitent sur la peau de vives démangeaisons, excepté dans deux espèces seulement, les *C. obliqua* et *pinnata*. Les capsules du *Cnestis* sont connues sous le nom vulgaire de *Pois* ou *Poils à gratter*; et ces plantes s'appellent aussi communément *Gratelier*, par suite de leurs propriétés irritantes. (C. D'O.)

***CNETHOCAMPA** (κνήθω, j'excite une démangeaison; κάμπη, chenille). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Bombycites, établi par M. Stephens (*Illust. of British entom.*, V, II, p. 46) aux dépens du genre *Bombyx* des auteurs, pour y placer les *B. processionea* Linn., et *pityocampa* Fabr., dont les Chenilles sont garnies de poils peu touffus, qui, en se détachant de leur corps, occasionnent sur la peau des démangeaisons aussi cuisantes que les piqûres d'orties. Il est même à remarquer que les poils de leurs vieilles dépouilles possèdent cette propriété irritante à un plus haut degré que ceux de l'animal vivant, parce qu'étant durs et cassants, ils pénètrent plus facilement dans l'épiderme: aussi est-il prudent de ne pas trop s'approcher du nid de ces Chenilles, pour peu qu'il fasse de vent. Celui du *B. processionea* a ordinairement un pied de long sur un demi-pied de large; il est arrondi à chaque bout, et attaché verticalement contre le tronc des Chênes placés sur la lisière des bois, tantôt près de terre, tantôt à 8 ou 10 pieds de hauteur. Celui du *B. pityocampa* est suspendu aux branches du Pin sylvestre; il a la forme d'un cône renversé, et sa grosseur est ordinairement celle d'une tête d'homme. Les Chenilles qui les habitent, principalement celles de la première espèce, ont été appelées *Processionnaires* ou *Évolutionnaires*, à cause de l'ordre régulier qu'elles observent dans leur marche lorsqu'elles se transportent d'un arbre à un autre pour chercher leur nourriture, ce qui a lieu ordinairement après le coucher du soleil. Dans ce cas, une Chenille ouvre la marche, une seconde la suit, puis une troisième, etc., etc., sur une longueur d'environ deux pieds, ensuite elles marchent deux de front après plusieurs rangs de deux, viennent des rangs de trois, puis de quatre, de cinq, enfin de dix et même de vingt. Tous ces rangs sont si bien alignés qu'on ne voit pas une seule tête dépasser les autres. Quand

la conductrice s'arrête, celles qui la suivent s'arrêtent également, et toute la troupe exécute ponctuellement ses mouvements. Les bornes de cet article ne nous permettent pas d'entrer dans de plus longs détails sur les mœurs extrêmement curieuses de ces Chenilles. Les personnes qu'elles peuvent intéresser doivent recourir aux Mémoires de Réaumur, leur historien. Nous ajouterons seulement ici que les Chenilles de la *Processionea* se transforment dans leur nid, chacune, cependant, dans une coque particulière, tandis que celles de la *Pityocampa* quittent le leur pour s'enfoncer dans la terre avant de se changer en chrysalide.

On a découvert récemment deux nouvelles espèces qui appartiennent à ce genre, savoir : la *Cn. neogena* Fisch., qui se trouve à la fois en Espagne et dans la Russie méridionale, et la *Cn. solitaris* Kinderm., qui n'a encore été trouvée que dans la Turquie d'Europe. (D.)

CNICUS (κνηκός, jaune). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Cynarées, établi par Vaillant pour une plante répandue dans toute l'Europe méridionale, d'où elle a été transportée dans l'Amérique. Elle est annuelle, à tige droite, rameuse, villeuse; à feuilles oblongues, amplexicaules, semi-décurrentes, semi-pinnatifides, à capitules terminaux munis d'involucres portant des bractées, et à corolles jaunes. — Ce genre ne renferme qu'une seule espèce, le *C. benedictus*, Chardon béni, employé en médecine comme amer, tonique et sudorifique. — Le *Cnicus* de Schreber répond au *Cirsium* de Tournefort. (C. d'O.)

CNIDIUM (nom grec d'une plante aujourd'hui inconnue). BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, tribu des Sésélinées, formé par Curson (*Mém. Soc. méd.*, Paris, 1782), et renfermant 12 ou 15 espèces croissant dans le midi de l'Europe, la région caucasique et l'est de l'Inde. Ce sont des plantes annuelles ou bisannuelles, vivaces ou même suffrutiqueuses, à feuilles ternati ou pennatiséquées, dont les segments multifides, les lobes linéaires; à involucre variable, à involucelles polyphylles, à fleurs blanches ou roses. On en cultive 6 ou 8 dans les jardins. On les distingue aisément à leur limbe calicinal obsolite, à leurs pétales échancrés, dont la lacinule infléchie; à leurs fruits subcylindriques par section transverse; aux côtés des méricarpes égaux et allongés en une aile submembranacée; à leur graine semi-cylindracée. (C. L.)

***CNIDOSCOLUS** (κνίδη, ortie; σκόλοψ, pointe; à cause de la propriété urticante des poils de cette plante). BOT. PH. — Ce genre a été formé par Pohl aux dépens du *Jatropha* ou Médicinier. Il comprend les espèces dépourvues de corolle, à trois styles multifides, et toutes originaires de l'Amérique tropicale. (Ad. J.)

***CNODALIUM** (κνώδαλον, toute espèce d'animal). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, établi par Gray sur une espèce originaire de l'Amérique méridionale, et nommée par lui *Cn. nodosum*. M. Hope, dans son *Coleopterist's manual*, part. III, pag. 133, range ce genre dans sa famille des *Helopoidea*, qui a pour type le genre *Helops* de Fabricius. (D.)

CNODALON (κνώδαλον, toute espèce d'animal). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, établi par Latreille, qui, après l'avoir mis dans la famille des Taxicornes, le place dans celle des Sténélytres, dans ses derniers ouvrages. A l'époque où Latreille a fondé ce genre, on n'en connaissait qu'une espèce, celle qu'il a figurée dans son *Genera*, pl. X, fig. 7, sous le nom de *Cnodalon viride*, et qui est originaire de Saint-Domingue; mais depuis, plusieurs autres espèces sont venues s'y rattacher, et M. le comte Dejean, dans son dernier Catalogue, en désigne 10, y compris celle de Latreille. Une seule, celle qu'il nomme *C. sulcatum*, est du nord de l'Amérique; toutes les autres appartiennent à sa partie méridionale. (D.)

CNODULON. INS. — Fabricius désigne ainsi un g. de Coléoptères hétéromères qui n'a pas été adopté, et dont les espèces ont été réparties dans différents genres de la tribu des Hélopiens. (D.)

COA, Plum. BOT. PH. — Syn. d'*Hippocratea*, L.

***COADNÉ**. *Coadnatus* (*coadnatus*, soudé avec). BOT. — On donne ce nom aux feuilles sessiles, opposées ou verticillées, qui sont soudées entre elles à leur base.

COAITA. MAM. — Espèce du g. Atèle. *Voyez* ce mot.

COAK. MIN. — *Voyez* CHARBON DE TERRE.

***COALESCENT** *Coalescens* (*coalescens*,

croissant avec). BOT. — Épithète donnée aux bractées quand elles sont soudées avec le pédoncule.

COAPIA, Piso. BOT. PH. — Syn. de *Vismia*, Velloz.

COAPOIBA, Marcgr. BOT. PH. — Syn. de *Copaifera*, L.

***COARCTÉ.** *Coarctatus* (*coarcto*, je rétrécis). ZOOL., BOT.—On appelle, en entomologie, *Chrysalide coarctée* celle dont la larve, enfermée dans sa peau desséchée, ne laisse voir aucune des parties de l'insecte parfait qu'elle renferme. On emploie encore cette épithète, en entomologie et en botanique, pour désigner un organe ou une partie d'organe qui présente un rétrécissement.

***COARCTURE.** *Coarcturus*. BOT.— Nom donné par Grew au collet de la racine, à cause du rétrécissement qu'on remarque en cet endroit.

COASSEMENT. *Coaxatio*. REPT. — Cri de la Grenouille et de quelques espèces de Crapauds.

COASSOU. MAM. — Syn. de Cerf Guazoupita.

***COASSUS.** MAM. — Sous-genre proposé parmi les Cerfs par M. Gray, et dont le type est le Guazoupita.

COATI. *Nasua*. MAM.—Les Coatis forment un g. de Mammifères carnassiers appartenant au groupe des Plantigrades, qu'on a récemment appelé *Subursus*, et plus voisins des Ratons que d'aucun autre. On ne les trouve que dans l'Amérique méridionale. Leur corps assez allongé, à tête étroite et prolongée en un mufle nu qui a la mobilité d'un groin; leur queue non prenante, annelée, presque égale au tronc en longueur; leurs yeux petits, et leur langue douce et extensible sont autant de caractères au moyen desquels on les reconnaît aisément. Ces animaux sont grimpeurs; leurs pieds pentadactyles, en avant comme en arrière, sont armés d'ongles robustes qui leur servent à saisir les objets qu'ils veulent porter à leur bouche. Ils boivent en lappant, sont omnivores, et répandent une odeur désagréable. Leur taille est à peu près celle du Chat domestique, mais ils ont des proportions différentes, et sont moins gracieux dans leurs mouvements. Leur robe n'a rien de remarquable. Elle se compose de poils assez durs, variés en proportions diverses de roux ou de brun. L'odorat est leur sens le plus perfectionné. Leur voix est un petit sifflement ou grognement assez doux, lorsqu'ils sont contents; dans la colère c'est un cri fort aigre.

Leurs mamelles sont au nombre de six; et chaque portée est de quatre ou cinq petits.

Le système dentaire des Coatis, de même que celui des Ratons, Pandas, Kinkajous et Benturongs les distingue des *Subursus* voisins des Mustéliens (Mydaus, Arctonyx, Blaireau et Taxidea) pour les rapprocher jusqu'à un certain point des Viverriens. Est-ce pour cette raison que Linnæus, dont les erreurs elles-mêmes ont si souvent un côté rationnel, plaçait les Coatis dans son g. *Viverra* sous les noms de *V. nasua* et *narica*? nous n'oserions l'affirmer. Ce qui nous paraît démontré, c'est que, malgré certaines analogies apparentes avec les *Viverra*, les Coatis et g. voisins sont de véritables Plantigrades auxquels les naturalistes modernes ont assigné leur place réelle. Certains caractères de leur dentition elle-même, leur squelette manquant entièrement de clavicule; leur système digital, l'os considérable qui soutient l'organe mâle, sont autant de points qui les éloignent des Viverriens pour les rapporter au même groupe que les Ratons, et ces derniers sont assez rapprochés des Ours pour que du temps de Linnæus on ne les en séparât pas encore génériquement. Les dents incisives des Coatis sont faibles, peu serrées. Leurs canines ont une forme toute spéciale: les inférieures, très fortes, rappellent celles des Sangliers, elles sont en pyramide recourbée; les supérieures, très comprimées, ont le diamètre antéro-postérieur de leur collet considérable. Il y a six molaires de chaque côté de chacune des mâchoires. M. de Blainville en établit ainsi la formule:

$\frac{4}{4}$ avant-mol. $\frac{1}{1}$ principale $\frac{2}{2}$ arr. mol.

Les avant-molaires, peu considérables, ont chacune deux racines; la principale et les arrière-molaires sont tuberculeuses, la première de celles-ci étant plus forte que la seconde et à peu près carrée, mais bien éloignée du volume qu'elle acquiert chez les *Subursus* voisins des *Mustela*.

Le crâne présente un allongement en rapport avec celui de la tête de ces animaux quand on l'examine avec ses téguments. Les

vertèbres dorso-lombaires sont au nombre de 19, dont 4 ou 5 lombaires. Il a 3 vertèbres sacrées et 22 coccygiennes. On n'a encore trouvé dans le squelette des diverses sortes de Coatis aucune différence qui puisse autoriser leur distinction en plusieurs espèces : aussi quelques naturalistes n'en reconnaissent-ils, provisoirement du moins, qu'une seule ; qu'elle vienne de Colombie, du Mexique, du Brésil, de la Guiane ou du Paraguay. Toutes les différences observées jusqu'ici, et qui ont rapport aux mœurs ou à la coloration, dépendent, suivant cette manière de voir, de l'âge, du sexe ou de la race.

Linnæus admettait déjà, comme nous l'avons dit plus haut, deux espèces de Coatis :

1. Le Coati solitaire du prince Maximilien, qu'il distingue spécifiquement de son Coati social, ne repose, d'après d'autres observateurs, que sur des individus mâles qui, chassés de leurs troupes, continuent à vivre éloignés des autres animaux de leur espèce. D'Azara était déjà en garde contre cette cause d'erreur. Voici comment il s'exprime à cet égard :

« On dit qu'il y a des Couatis qui vont seuls, et on les appelle *Haegno* (qui va seul) et *Mondé ;* mais beaucoup de personnes croient qu'ils sont d'une espèce différente de celle qu'on appelle simplement *Couati*. Les différences qu'elles assignent ne consistent point dans les couleurs, puisqu'elles attribuent à l'un et à l'autre les deux poils cités, ni dans les formes, ni en autre chose qu'en ce que ce *Couati mondé* est solitaire ou déparié, et avec des dimensions plus grandes, quoique proportionnelles à celles du Couati ordinaire. Pour moi, je suis persuadé qu'il n'y a qu'une espèce de Couati, et que la différence qu'on indique dans la taille dépend de l'âge ou du sexe, comme *aller seul* vient de ce qu'il y a beaucoup de mâles qui, abandonnant la société, tâchent de rencontrer des femelles dans les endroits écartés. » M. Maximilien, qui n'admet pas cette manière de voir, rapporte à son Coati social, *N. socialis*, les Coatis brun, roux et noirâtre, de MM. F. Cuvier et Desmarest.

Les Coatis sont des animaux de forêts qui grimpent aisément : aussi leur vie entière se passe-t-elle sur les arbres. Lorsqu'ils descendent, ils ont la tête en bas ; ils se maintiennent au moyen de leurs griffes puissantes ; leurs pattes de derrière se retournent aisément et leur rendent cet exercice plus facile. Comme la plupart des Carnassiers plantigrades, ils sont omnivores, et, suivant les circonstances, leur régime se compose d'Insectes, de fruits, d'œufs ou de petits animaux. Leur caractère n'est pas farouche, et on les apprivoise aisément : aussi sont-ils communs dans les ménageries. A la ménagerie de Paris on les tient avec les Singes, et l'habitude qu'ils ont de grimper leur donne une certaine analogie avec ces animaux. Quoique embarrassés dans leurs mouvements, ils ne sont pas maladroits, et leur douceur, jointe à leur curiosité inquiète, en fait des animaux assez intéressants à observer. L'odorat les guide surtout dans leurs explorations, ils flairent tout ce qu'ils veulent connaître ; souvent aussi leur nez leur sert à toucher les objets.

MM. Quoy et Gaimard ont eu à bord, pendant leur campagne de l'*Uranie*, un Coati sur lequel ils nous ont donné quelques détails. Cet animal, naturellement nocturne, ne tarda pas à s'accoutumer à la vie diurne de ses nouveaux compagnons ; le grand bruit des manœuvres cessa bientôt de l'effrayer, il devint même très familier. Il s'attachait de préférence aux personnes qui lui donnaient à manger, répondait à leur appel par un petit cri, et s'approchait aussitôt pour les caresser. Il aimait à se coucher dans le hamac des matelots, et comme il choisissait de préférence celui d'un marin de service, il n'était pas rare, au retour de celui-ci, qu'une lutte s'engageât entre le matelot et le Coati, dont les cris perçants exprimaient alors la colère ; les coups ne faisaient pas toujours céder l'animal. Il y avait sur la corvette un chien avec lequel il aimait beaucoup à jouer, malgré l'inégalité des forces. Le Chien se prêtait volontiers à cet amusement ; le Coati, au contraire, s'emportait fréquemment et le faisait crier en lui mordant les oreilles. Il n'était pas difficile sur le choix des aliments ; tout, ou à peu près, lui paraissait bon, et il mangeait indifféremment de la viande crue ou cuite, du lard salé, du pain, du biscuit mâché, ou trempé dans le vin ou l'eau-de-vie, des bananes, des Crustacés, du miel, etc. Il aimait de préférence le sucre et les Méduses, et, dès qu'on lui en montrait, on le voyait se précipiter dessus avec une éton-

nante avidité. Il mangeait des Souris, et il les attrapait lui-même fort lestement.

A la ménagerie, les Coatis sont souvent mêlés aux Singes de l'ancien et du nouveau monde sans qu'il en résulte d'accidents. On en a mis aussi avec un Ratel, avec des Makis, etc. Nous terminerons l'histoire de ce genre de Carnassiers en rappelant les observations de F. Cuvier sur un des individus qu'il a fait représenter dans son grand ouvrage sur les Mammifères.

Quoique fort apprivoisé lors de son arrivée à la ménagerie, ce Coati, qui appartenait à la race des Coatis fauves, ne sortit de sa cage qu'après avoir cherché à reconnaître par son odorat ce qui se trouvait autour de lui. Lorsque sa défiance fut apaisée, il parcourut l'appartement, examinant tous les coins avec son nez et retournant avec ses pattes les objets qui lui faisaient obstacle. D'abord il ne permit pas qu'on le touchât, et il se retournait en menaçant de mordre lorsqu'on approchait de lui la main, mais il reprit entièrement confiance dès qu'on lui eut donné à manger, et depuis ce moment il reçut toutes les caresses qu'on lui fit, et les rendit avec empressement, introduisant son long museau dans la manche, sous le gilet, et faisant entendre un petit cri fort doux. Dans la maison de la personne qui l'avait offert à la ménagerie, on lui avait laissé une entière liberté, et il parcourait les greniers et les écuries pour chercher les Souris et les Rats, qu'il prenait fort adroitement. Il allait aussi dans les jardins à la recherche des Vers et des Limaçons. P. G.

COATIS FOSSILES. PALÉONT. — G. Cuvier a reconnu pour être voisins de ceux des Coatis et des Ratons, quelques ossements trouvés enfouis dans le plâtre de Montmartre, aux environs de Paris, et que les compilateurs appellent *Nasua parisiensis*. M. de Blainville les a décrits et figurés avec soin dans son *Ostéographie*, fascicule des *Subursus*, en leur imposant le nom de *Taxotherium*, sous lequel il en sera question dans ce Dictionnaire. Le prétendu *N. parisiensis* n'est qu'un double emploi du même animal. Le *Taxotherium* n'a point été retrouvé ailleurs que dans le plâtre de Paris, et l'*Hyænodon* des environs de Tarbes, que M. Dujardin croyait de même espèce, en est certainement différente.

M. Lund, dans son *Catalogue des fossiles du Brésil*, signale un véritable Coati trouvé avec les nombreux ossements fossiles de ce pays. P. G.

COBÆA (B. Cobo, naturaliste espagnol). BOT. PH. — Genre formé par Cavanilles (*Ic.*, II, t. 16, 17), et dont la place, dans le système naturel, n'est pas encore suffisamment déterminée, mais qui paraît être alliée de très près aux Polémoniacées, auxquelles on le réunit assez communément, bien que son port, son ovaire souvent 5-loculaire, son disque hypogyne largement lobé, et sa capsule septicide semblent devoir l'en éloigner. Don, s'appuyant sur ces caractères, avait fait de ce genre le type de sa famille des Cobæacées, laquelle ne renfermait que lui. Bartling le réunissait aux Bignoniacées, dont il est assez voisin, en effet, par son habitus, mais dont il diffère surtout par ses graines albumineuses.

On ne connaît que trois espèces de Cobées : ce sont des arbrisseaux grimpants, particuliers à l'Amérique tropicale, à feuilles alternes, sessiles, paripennées, se terminant au sommet en un cirrhe, à pédoncules axillaires uniflores, articulés au milieu ; à fleurs amples et belles, quoique d'un coloris obscur. L'espèce la plus commune, et devenue fort populaire en France, le *C. scandens*, a été introduite en Europe dès 1792. Dans son pays natal, elle atteint une grande hauteur, et on en a mesuré dont les rameaux avaient plus de 70 mètres de long. Cette plante, qui se vend par milliers au printemps sur les marchés aux fleurs de Paris, est tellement connue de nos lecteurs qu'il est inutile d'en rien écrire ici, mais pour leur être agréable, nous donnerons la diagnose du genre. Calice foliacé, 5-angulaire, ailé ; corolle hypogyne, campanulée, à limbe partagé en 5 lobes amples et arrondis, égaux. Étamines 5, égales, exsertes, insérées au bas du tube corolléen ; filaments déclinés, puis tordus en spirale ; anthères oblongues, incombantes. Disque hypogyne, charnu, 5-angulaire, 5-fovéolé. Ovaire 3-5-loculaire, ovules nombreux, amphitropes, insérés. Style terminal, simple, stigmate 3-5-fide. Capsule ovale-oblongue, subcharnue, 3-5-loculaire, loculicide-3-5-valve, valves laissant à nu la colonne centrale placentifère, 3-5-gone.

Graines orbiculaires, comprimées, ailées, membranacées, bisériées, imbriquées, ascendantes. Embryon droit dans un albumen charnu, peu abondant; cotylédons amples, obtus, cordiformes; radicule infère. (C. L.)

COBAIA ou **COBAYA**. MAM. — Un des noms latins du Cobaye. *Voy.* ce mot.

COBALT (de Cobold, vieux nom de la mythologie scandinave). MIN. — Métal d'un gris blanchâtre, qui a de grandes analogies avec le Fer et le Nickel, est comme eux magnétique, forme plusieurs combinaisons avec le Soufre et l'Arsenic, et se rencontre aussi dans presque toutes les pierres météoriques. On le trouve encore, mais plus rarement, à l'état d'oxyde, d'arséniate et de sulfate. Comme le Cobalt n'est jamais employé dans les arts à l'état métallique, on ne le prépare qu'en petit dans les laboratoires. Le Cobalt métallique est peu éclatant, cassant et facile à pulvériser, difficilement fusible, et ne se volatilise à aucune température. Sa pesanteur spécifique est de 8,3. Il est soluble avec effervescence dans l'acide azotique, et son oxyde colore en bleu d'azur le verre de borax. Il possède le magnétisme polaire; mais une petite quantité d'Arsenic suffit pour lui faire perdre la propriété magnétique. L'oxyde qu'on retire des minerais de Cobalt est connu sous le nom de *Safre*. Cet oxyde, fondu avec de la Silice et de la Potasse, donne un verre bleu appelé *Smalt*, qu'on pulvérise pour en former la substance nommée *bleu d'azur*, employée dans la coloration des pierres artificielles et dans la peinture sur porcelaine. On se sert aussi de l'oxyde de Cobalt pour colorer l'Amidon en bleu, pour former le *bleu de Thénard*, qui est un aluminate de Cobalt, et pour débarrasser le papier de sa nuance jaune. Enfin on fait avec l'oxyde de Cobalt dissous dans l'eau régale une encre sympathique très curieuse, en ce que les caractères tracés avec cette encre disparaissent par le refroidissement, et redeviennent sensibles et d'une belle couleur bleu-verdâtre par l'action de la chaleur. Les principaux minerais qu'on recherche pour les diverses préparations de Cobalt sont la *Cobaltine*, ou la mine de Cobalt de Tunaberg, qui est une combinaison d'arséniure et de sulfure de Cobalt; et la *Smaltine*, ou l'arséniate de Cobalt sans Soufre. Le Cobalt existe encore à l'état de sulfure, sans Arsenic; à l'état d'oxyde, d'arséniate et de sulfate. Nous allons faire connaître en abrégé l'histoire de ces différentes espèces.

1. ARSÉNI-SULFURE DE COBALT. Cobaltine, Beud.; Cobalt gris, H.; Cobalt éclatant. $AS^2Co + S^2Co$, composé sur 100 parties de: Cobalt, 35,47; Arsenic, 45,18; Soufre, 19,35. — Substance métallique d'un blanc d'argent nuancé de rougeâtre, à clivage très sensible, parallèle aux faces d'un cube, pesant 6,3; donnant sur le charbon l'odeur d'Arsenic et celle du Soufre en même temps, et laissant une matière noire, dont la plus petite parcelle, fondue avec le Borax, donne un verre bleu extrêmement intense. Son système de cristallisation est exactement le même que celui du bisulfure jaune de Fer ou de la Pyrite; ses cristaux, remarquables par leur grosseur, par la netteté et le poli de leurs faces, sont des cubes tantôt lisses, tantôt striés dans trois directions rectangulaires, comme ceux de la Pyrite, des octaèdres réguliers, ou bien présentent les formes caractéristiques du système hexa-diédrique, le dodécaèdre pentagonal, l'icosaèdre et le cubo-icosaèdre. On rencontre aussi la Cobaltine à l'état compacte, ou en petites masses grenues. Cette substance se trouve en filons, en amas ou en nids, dans les terrains de gneiss, où elle est accompagnée de Cuivre pyriteux, de Pyrite ordinaire, et quelquefois de Calcaire spathique. Ses principaux gîtes sont ceux de Tunaberg, et de Hakambo en Suède, et de Skutterud en Norwége. Elle existe encore à Querbach en Silésie, à Sainte-Marie dans les Vosges, et dans le Connecticut. On l'exploite avec soin en Suède. De tous les minerais de Cobalt, c'est le plus pur et à la fois le plus riche en métal; mais il est plus rare que le suivant.

2. ARSÉNIURE DE COBALT. Smaltine, B.; Cobalt arsenical, H.; Speisskobalt, W. Composition AS^2Co, ou en poids Cobalt, 28,19; Arsenic, 71,81. — C'est une substance métalloïde, d'un blanc d'étain ou d'un gris d'acier dont la cassure fraîche, mais se ternissant et noircissant à l'air. Elle cristallise en cubes, en octaèdres et cubo-octaèdres, mais non en dodécaèdres pentagonaux, et elle n'est pas susceptible de clivage, comme la précédente. Sa pesanteur spécifique = 6,4. Elle possède les mêmes caractères chimiques que la Co-

baltine, même ceux qui dépendent de la présence du Soufre. On trouve la Smaltine en cristaux réguliers, en dendrites filiciformes (Cobalt tricoté), en petites masses mamelonnées, granulaires ou compactes, dans certains gîtes métallifères, et particulièrement dans ceux d'Argent sulfuré et de Cuivre pyriteux, en Saxe et en Bohême, dans la Hesse, le Hanau et la Thuringe, à Sainte-Marie-aux-Mines dans les Vosges, et à Allemont en Dauphiné. On l'exploite en Allemagne pour servir à la préparation du Smalt.

3. Sulfure de Cobalt. Koboldine, B. — Substance métalloïde d'un gris d'acier nuancé de rouge, cristallisant en octaèdre régulier, sans clivage bien sensible, ne donnant aucune odeur arsenicale, ce qui la distingue des deux espèces précédentes. Elle pèse spécifiquement 4,9. Sa composition est, en formule : Co^2S^3 ; en poids : Cobalt, 55,02 ; Soufre, 48,98. — Cette substance, qui ressemble beaucoup à la Cobaltine, n'a encore été trouvée qu'à Muesen, dans le pays de Siegen, et à Bastnaes, près de Riddarhyttan, en Suède.

4. Oxyde de Cobalt. Cobalt oxydé noir. — Minéral d'un noir bleuâtre, qui devient assez éclatant quand on le frotte avec un corps dur, et qui forme de légers dépôts, ou des enduits superficiels, dans les gîtes ordinaires de Cobalt arsenical. Il est souvent mélangé de Manganèse hydraté. On le trouve à Allemont en Dauphiné, à Saalfeld en Thuringe, à Riechelsdorf en Hesse, etc. On a donné le nom de Mine d'argent merde d'Oie à des mélanges terreux d'oxyde de Cobalt et d'arséniate de Cobalt, renfermant une certaine quantité d'Argent, assez considérable en quelques endroits, comme à Schemnitz en Hongrie, et à Allemont en France, pour qu'on ait pu y considérer ces mélanges comme mine d'Argent. Ces masses terreuses doivent leur nom vulgaire à la diversité des teintes de rouge, de vert et de brun qu'elles présentent.

5. Arséniate de Cobalt. Érythrine, B. — Substance en aiguilles, en petites lamelles, ou en masses terreuses d'un rouge violet, tirant sur la couleur des fleurs de Pêcher ; cristallisant en prisme rectangulaire oblique et en prisme klinorhombique, dont les pans forment un angle de 130°,10', et la base est inclinée sur eux de 121°,13'. Ce dernier prisme est clivable avec beaucoup de netteté dans la direction de la diagonale oblique. Cette substance est tendre, flexible en lames minces ; sa densité est de 2,9. Elle est formée de 1 atome d'acide arsénique, de 3 atomes d'oxyde de Cobalt, et de 6 atomes d'Eau ; ou en poids de : Cobalt oxydé, 39,97 ; Acide arsénique, 40,81 ; Eau, 19,19. Exposée au feu du chalumeau, elle répand l'odeur d'Arsenic, et colore en bleu le verre de Borax ; chauffée dans le tube de verre fermé, elle donne de l'eau. Ses gisements sont les mêmes que ceux du Cobalt arsenical. — Une partie des substances terreuses, d'un rouge moins foncé, qu'on rapporte à cette espèce, sous les noms de *fleur de Cobalt* (Kobaltblüthe), sont à l'état d'arsénite de Cobalt, et pourraient être considérées comme appartenant à une espèce particulière, que M. Beudant nomme *Rhodoïse*.

6. Sulfate de Cobalt. Rhodhalose, B. ; Kobalt vitriol. — Substance d'un rouge de rose, soluble, d'une saveur styptique, qui forme des enduits mamelonnés à la surface des minerais cobaltifères, à Bieber dans le Hanau. Elle paraît contenir 6 atomes d'eau, comme le sulfate de Cobalt artificiel, qu'on sait être isomorphe avec le sulfate de Fer. Cependant toutes les analyses ne s'accordent point entre elles sur la proportion de ce principe composant. (Del.)

*COBALTIDES. min. — M. Beudant désigne sous ce nom une famille de minéraux qui comprend le Cobalt et ses combinaisons.

COBALTINE, Beud. min. — Syn. de Cobalt gris. *Voyez* cobalt. (Del.)

*COBAMBA (nom vernaculaire). bot. ph. — Genre rapporté avec doute à la famille des Scrophulariacées, formé par Man. Blanco (*Flor. de Filip.*), et ne renfermant qu'une espèce : c'est une plante très basse croissant dans les îles Philippines ; à odeur forte, à feuilles opposées, sessiles, elliptiques, entières, glabres ; à fleurs terminales. (C. L.)

*COBAX, Germ. ins. — Syn. d'*Otiocerus*, Kirb.

COBAYE. *Anœma*, *Cavia*, *Cobaya*. mam. — Genre de la famille des Caviens comprenant les plus petites espèces de ce groupe, et entre autres celle que nous élevons en domesticité sous le nom vulgaire de *Cochon d'Inde*. Desmarest lui laisse en propre le nom de *Cavia*, que portaient tous les Ca-

viens dans la méthode de Linnæus; Fr. Cuvier l'appelle *Anœma*, et G. Cuvier l'avait antérieurement nommé *Cobaya*. Les principaux caractères des Cobayes peuvent être résumés de la manière suivante :

Rongeurs américains à clavicules rudimentaires, à maxillaires inférieurs ayant la forme spéciale aux genres américains, pourvus de seize molaires ($\frac{4}{4}$ de chaque côté) composées de cément entouré d'ivoire dont les replis rendent ces dents irrégulièrement didymes, et sont inversement disposées aux deux mâchoires; incisives lisses. Tête assez élevée, subcomprimée; face médiocre, un peu busquée; museau velu; lèvre supérieure fendue verticalement; narines subcirculaires; oreilles aplaties, subanguleuses en arrière; yeux médiocres; cou court. Corps ramassé, très bas sur pattes, sans queue; pattes plantigrades, nues en dessous, les antérieures à quatre doigts, les postérieures à trois. Pelage composé de soies faibles, fasciculées à leur insertion. Les petits marchent et mangent en naissant.

Le Cochon d'Inde nous est venu de l'Amérique méridionale, qui est aussi la patrie des autres Rongeurs Caviens. C'est donc un animal intéressant à étudier, soit comme espèce domestique, soit comme représentant tout-à-fait vulgaire d'une famille fort curieuse qui forme pour ainsi dire le terme extrême du degré d'organisation auquel elle appartient, et dont les autres espèces s'obtiennent toujours avec difficulté. Sa grande force de multiplication, son caractère inoffensif et le peu de frais qu'il occasionne, ont surtout contribué à répandre le Cochon d'Inde, quoiqu'il soit d'un bien faible rapport, et que sa chair soit même fade et peu abondante : c'est plus souvent par curiosité que par spéculation qu'on en élève. Beaucoup de personnes pensent, il est vrai, que l'odeur des Cobayes éloigne les Souris, les Punaises, etc., et pour cette raison elles tiennent souvent des animaux de cette espèce dans leur appartement. Entre les mains des physiologistes ils sont d'une utilité plus réelle; et les expérimentateurs peu fortunés, ou dont le budget ne solde pas les dépenses, les emploient de préférence aux autres animaux, à cause de la modicité de leur prix et de la facilité avec laquelle on les élève.

On trouve dans la partie anatomique de Buffon, rédigée par son collaborateur Daubenton, et dans une thèse de M. Treuler, soutenue en 1820 à Gœttingue, de bons détails sur l'anatomie du Cochon d'Inde. Vicq d'Azyr, qui s'est beaucoup servi de ce qu'avait écrit Daubenton à ce sujet, a aussi donné quelques faits pour l'histoire de cet intéressant animal dans l'*Encyclopédie méthodique*.

Les particularités essentielles à remarquer dans le squelette du Cochon d'Inde sont surtout celles de son crâne et de sa dentition : le premier est allongé et assez étroit; il présente en avant, au-dessous du cercle orbitaire, qui est incomplet, une grande perforation irrégulièrement triangulaire et en communication avec la fosse temporo-orbitaire. Cette perforation correspond au trou sous-orbitaire des autres Mammifères; mais ici, de même que chez plusieurs autres genres de Rongeurs, il est plus grand que ne le comporte le volume du nerf sous-orbitaire. Une petite gouttière qu'on voit à son angle inférieur interne suffit à ce nerf, et le reste du trou est occupé par un faisceau considérable du muscle masséter externe. La mâchoire inférieure, par la forme ogivale de l'espace intercepté par ses branches, par l'épaisseur de celles-ci dans la partie qui porte les molaires, par la minceur, l'étendue et la direction de sa partie angulaire, nous donne une idée exacte de la mâchoire inférieure si singulièrement caractéristique de tous les genres de Rongeurs essentiellement américains (Cténomyens, Callomyens, Echimys, Myopotames, Capromys et Caviens).

Les incisives sont longues et grêles, à face antérieure lisse, et les molaires ont chacune un double repli d'émail à peu près en manière de Z, dont les grands angles rentrants sont internes à la mâchoire supérieure et externes à l'inférieure; la quatrième molaire est la plus forte en haut comme en bas. La couronne de ces dents se montre toujours, sauf chez l'animal qui va naître, à un état d'usure plus ou moins avancée.

Les vertèbres dorsales sont au nombre de treize, et les lombaires de six. Celles du sacrum et du coccyx se nuancent d'une manière insensible, depuis la première, articulée seule avec l'os des iles, jusqu'à la dixième ou dernière, qui est un petit cône sans importance. Le sternum est composé de cinq pièces, en y comprenant l'appendice xiphoïde, qui

est considérable : les trois dernières articulations sont aplaties. L'omoplate a son épine détachée dans une partie de son extrémité humérale, et pourvue de ce côté d'une sorte de crochet dirigé en arrière. Vicq d'Azyr a depuis longtemps reconnu (*Acad. sc.*) la présence d'une clavicule rudimentaire. L'humérus n'a pas de trou au condyle interne, mais il est percé dans sa fosse olécranienne ; le radius et le cubitus sont distincts dans toute leur longueur, mais supérieurement le radius occupe toute la partie antérieure de l'articulation. Le fémur, assez déprimé, montre un rudiment de troisième trochanter ; le tibia et le péroné sont distincts.

L'estomac du Cochon d'Inde est assez considérable ; son intestin grêle mesure à peu près 6 pieds en longueur, et le gros intestin (colon et rectum) un peu plus de 3 pieds. Quand au cæcum, il est, comme chez beaucoup de Rongeurs, d'une ampleur remarquable ; sa longueur égale 4 pouces, et sa circonférence 4 pouces aussi dans sa partie la plus large. On voit de chaque côté de l'anus une glande d'où suinte une matière odorante assez désagréable. Le foie est formé de trois lobes à scissures peu profondes ; le cœur n'a rien de bien remarquable, et les poumons offrent quatre lobes à gauche et trois à droite. L'appareil de la reproduction, dans le mâle, a ses canaux déférents gros et courts ; ses vésicules séminales sont formées chacune d'un long tuyau sinueux, à parois transparentes et toujours remplies d'une sorte de gelée cristalline abondante qui se coagule aisément, et à laquelle se mêle une liqueur prostatique limpide ; le gland est soutenu par un os. A sa base inférieure est une rentrée du prépuce en forme de cul-de-sac, au fond de laquelle sont insérées deux épines divergentes, longues de 2 à 3 lignes chacune, et qui contribuent avec les papilles cornées de la face supérieure du gland à la réunion des sexes. L'urètre de la femelle est, comme celui de beaucoup de Rongeurs, séparé du vagin · l'utérus se partage rapidement en deux cornes, et c'est dans celles-ci que se fixe le produit de la génération. La gestation, qu'on a évaluée quelquefois à un mois seulement, est de longue durée. Des observations bien faites portent à soixante-six jours environ le temps qui lui est nécessaire : aussi les petits Cobayes ont-ils déjà, lorsqu'ils viennent au monde, assez de force pour suivre leur mère ; ils mangent aussi souvent qu'ils tettent, et leur aspect extérieur ne diffère en rien de celui des adultes. Leurs dents elles-mêmes sont parfaitement développées : d'après les observations de M. Emm. Rousseau, celles de lait ont été remplacées par la gestation elle-même. Elles sont au nombre de huit : quatre incisives et quatre molaires pour les deux mâchoires.

Aussitôt après avoir mis bas, les femelles du Cochon d'Inde peuvent recevoir le mâle, et les jeunes de ces animaux sont aptes à la reproduction dès qu'ils ont atteint cinq ou six semaines. Leur extrême ardeur pour la copulation, l'état de polygamie dans lequel on les tient habituellement, et le grand nombre des petits que les femelles adultes font à chaque portée, rendent fort prompte leur multiplication : aussi Buffon a-t-il écrit « qu'*avec un seul couple on pourrait en avoir un millier dans un an.* » Quelques portées fournissent jusqu'à dix ou onze petits chacune ; mais le nombre ordinaire est de cinq ou six, et, à la première, il dépasse rarement deux dans les sujets encore jeunes.

Les Cochons d'Inde sont instinctifs par essence : aucun signe ne révèle en eux la moindre intelligence. Manger, engendrer et dormir, ce sont leurs seuls besoins ; et les actes par lesquels ils satisfont aux deux premiers tendent à les faire placer encore au-dessous des autres Rongeurs. La fréquence de leur sommeil, l'indolence de leur veille, seraient encore des signes d'infériorité, si l'étude des espèces sauvages du même genre ne nous montrait dans les Cobayes des animaux crépusculaires ou nocturnes, et que le grand jour incommode jusqu'à un certain point. De même que leurs congénères sauvages, les Cochons d'Inde se font entre eux société, ou plutôt ils se réunissent, et dans leur marche ils se suivent à la file, trottant derrière le chef de leur petite colonne, en opérant tous les détours qu'il lui plaît d'exécuter. C'est même un spectacle assez singulier, et qu'il est facile de se procurer en laissant pendant quelques instants circuler dans un endroit clos une demi-douzaine de ces petits quadrupèdes. La sécrétion de leur poche anale est sans doute une des raisons de cette habitude.

Ils ont un petit grognement pour exprimer leur contentement, et un cri fort aigu pour la douleur, lequel se rend assez bien par le mot *Couï*.

Originaires des parties les plus chaudes de l'Amérique, ils souffrent de la rigueur de nos hivers, et l'humidité leur est également défavorable. On doit donc les soustraire à ces deux causes de destruction, et c'est ce qui empêche de les tenir en liberté, comme les Lapins, dans des parcs, où ils acquerraient sans doute le fumet qui leur manque. D'ailleurs ils échapperaient encore moins que ces animaux aux Fouines, aux Chats et aux autres Carnassiers domestiques. Habituellement leur chair est plus fade que celle des Lapins clapiers, et leur petite taille, qui rappelle celle des Rats, en fait un manger fort peu appétissant. Ils sont peu difficiles pour la nourriture, et comme ils boivent rarement, principalement en été, où on leur donne plus volontiers de l'herbe, des Choux et d'autres substances riches en principes aqueux, l'opinion la plus générale est qu'ils ne boivent jamais. Ils boivent cependant, lorsque leurs aliments sont de nature sèche, quand on leur donne l'occasion de le faire. En mangeant, ils se servent quelquefois de leurs pattes de devant pour porter leurs aliments à leur bouche. Leur coloration, par grandes plaques irrégulières noires et jaunes sur un fond blanc, doit être considérée comme un résultat de leur domesticité; aucun Mammifère, ou du moins un nombre extrêmement faible de ces animaux, n'ayant les deux côtés du corps peints de couleurs différentes.

S'il en est ainsi, les Cochons d'Inde ont subi depuis longtemps cette altération, car ils la présentaient avant leur introduction en Europe, et l'espèce était depuis longtemps domestique chez quelques nations indigènes de l'Amérique. « Nous voyons, dit F. Cuvier, par les peintures d'Aldrovande que nous avons eues entre les mains, que déjà, vers le milieu du XVIe siècle, c'est-à-dire un demi-siècle après la découverte du Nouveau-Monde, le Cochon d'Inde avait les couleurs blanche, rousse et noire que nous lui voyons aujourd'hui. Alors donc il avait déjà éprouvé toutes les modifications dont il est susceptible, car depuis deux siècles et demi il n'en a point éprouvé d'autres. » Des tapisseries et des peintures qui datent de François Ier représentent des Cochons d'Inde avec les caractères qu'ils nous montrent actuellement. Un fait qui témoigne encore mieux de l'association ancienne du Cochon d'Inde à l'espèce humaine, c'est le nombre des petits, fort considérable chez cet animal, eu égard à celui de ses mamelles.

Pour d'Azara, et pour tous les autres mammalogistes qui se sont occupés du même sujet depuis lui, l'*Aperea*, qui est une espèce sauvage de Cobaye du Brésil, est le type sauvage du Cochon d'Inde; mais nous ne croyons pas que cette détermination soit encore aussi bien démontrée qu'elle est affirmative; la grande différence qui existe entre les couleurs de l'*Aperea* et celles du Cobaye domestique, la multiplicité aujourd'hui bien constatée des espèces sauvages de ce petit genre, et l'incertitude qui règne encore sur la véritable patrie des individus domestiques, sont autant de difficultés auxquelles on n'avait pas songé tout d'abord, et qui rendent la solution de ce problème plus compliquée qu'on ne le croirait.

Les Linnéens ont donné au Cochon d'Inde le nom de *Cavia cobaya*; et G. Cuvier, en faisant de cet animal l'objet d'un genre à part, a eu tort d'employer le même mot *Cobaya* pour désigner ce genre, puisque c'est lui donner une valeur différente de celle qu'il a réellement. C'est pourquoi le nom d'*Anœma*, proposé par F. Cuvier, a été préféré. Le Cobaye domestique est aussi le *Porcellus indicus* de Johnston, le *Cuniculus indicus* de Brisson, et le *Mus porcellus* de Linné. Il a 10 pouces de longueur totale, ou 1 pied au maximum. C'est par erreur que les naturalistes antérieurs à notre siècle l'ont fait venir à la fois du Brésil et de Guinée. On s'étonnerait même de retrouver une pareille erreur dans Buffon s'il ne s'agissait d'un animal domestique. Les Anglais l'appellent encore *Guinea pig*, et les Allemands *Ferkelmaus*. On les nomme encore *Couis*, etc.

On a décrit cinq espèces sauvages de Cobayes, dont nous rapporterons les caractères tels que les naturalistes les établissent.

1. COBAYE APEREA, *Cavia aperea* d'Azara, F. Cuv., Maximil., etc. — Cette espèce est la plus anciennement connue. Son pelage est gris-roussâtre en dessus et blanchâtre en dessous. Sa taille est un peu moindre que celle

du Cochon d'Inde ; mais son crâne est fort semblable à celui de ce dernier, ce qui vient à l'appui de l'opinion que ces deux sortes d'animaux appartiennent à la même espèce. Il vit au Brésil, à la Guiane, etc. Au rapport de d'Azara, il est aussi très commun au Paraguay. Il se cache parmi les Chardons et les pailles les plus hautes, dans les plaines, les enclos et les buissons. Il ne se creuse point de terriers, et ne profite point de ceux des autres animaux ; il mange de l'herbe, est nocturne, stupide, nullement sauvage ; sa démarche est peu légère. Chaque portée n'est que d'un ou deux petits, et il n'en fait qu'une par an.

2. Cobaye de Spix, *Cavia Spixii* Wagl. (*Isis*, 1831, p. 511).—Dents incisives, jaunâtres ; oreilles courtes, entières à leur bord supérieur, arrondies ; poils plus doux que chez le précédent, ceux du dos gris-noirâtres, mêlés de blanchâtre et de brun fauve ; une tache blanche sur les yeux et derrière les oreilles ; la gorge, la poitrine, le ventre, et une plaque oblongue au côté interne des membres antérieurs de même couleur ainsi qu'autour de l'anus ; griffes noires. Il est du Brésil ainsi que le suivant.

3. Cobaye a dents fauves, *Cavia flavidens* Brandt (*Mém. Acad. imp. Pétersb.*, 1834-35, p. 436).— Un peu plus petit que le Kérodon Moco, à dents fauves en avant ; à dos brun jaunâtre mêlé de brun pâle ; dessus de la tête, et une bande étendue des yeux à la tête, de couleur noirâtre ; gorge et parties inférieures blanc-jaunâtre ; partie supérieure des aines brun-pâle lavée de gris roussâtre.

4. Cobaye de Cutler, *Cavia Culleri* King. (Bennets, *Proceed. zool. Soc. Lond.*, 1835, p. 191).—Poils longs, unis et lustrés de couleur noire, un peu teints de brun ; oreilles plus grandes que dans le Cochon d'Inde, aplaties et velues ; poils de l'espace inter-auriculaire plus longs que les autres et simulant une houppe. Sur chaque joue, les poils irradient comme ceux de la tête des Macaques bonnets-chinois ; incisives blanches ; crâne un peu élargi et comme aplati. Longueur totale 10 pouces anglais. Cette espece est supposée venir du Pérou.

5. Cobaye austral, *Cavia australis* I. Geof. et d'Orbigny (*Mag. zool.*, 1833, pl. 12). — Poils assez longs sur le dos, doux au toucher, annelés de gris, de jaune et de noir, plus longs sur la croupe ; parties inférieures blanc-grisâtre ; moustaches noires ; longueur totale 8 pouces. Cette espèce habite la région la plus méridionale de l'Amérique du Sud, et ne s'avance guère vers le nord au-delà du 40e degré de latitude australe. Elle est commune sur les bords du Rio-Négro et dans le voisinage des rivières situées au sud de celles-ci. Elle se creuse des terriers profonds sur les coteaux sablonneux et semés de buissons. Ces terriers ont plusieurs ouvertures, et d'après la remarque de M. Alc. d'Orbigny, ces animaux s'établissent de préférence au voisinage des habitations. Ils vivent par familles, s'éloignent peu de leur demeure habituelle, et sortent surtout le soir ou pendant la nuit. Ils sont assez vifs, doux et craintifs, faciles à apprivoiser, et, ce que ne peuvent faire les Apéreas, ils grimpent aux arbres au moyen de leurs ongles, plus aigus et plus forts que chez ces derniers. Chaque portée n'est également que de deux petits, et la parturition a lieu au printemps ou en été. Les Indiens Puelches les appellent *Sahal*, les Patagons *Tireguin*, et les Espagnols *Tucu-Tucu*.

Le *Cavia australis* est le seul après l'*Aperea* que nous ayons observé en nature. L'étude de son squelette confirme parfaitement sa distinction spécifique. Son crâne est plus court que celui de l'*Aperea* du Brésil, à face plus fine, à trou sous-orbitaire plus régulièrement triangulaire, à caisses auditives bien plus renflées. Son volume est moindre de près d'un tiers ; il a les incisives blanches, et les molaires en doubles cœurs aussi réguliers que chez les Kérodons. Malgré cette analogie de dents avec le Kérodon, les *C. australis* ont la barre bien moins longue que chez ces derniers, et même un peu moins que chez le Cochon d'Inde. (P. G.)

*COBAYES FOSSILES. paléont.— MM. l'abbé Croizet et Jourdan ont recueilli en Auvergne, dans les terrains tertiaires supérieurs, des débris qu'ils regardent comme des Cochons d'Inde, opinion que d'autres naturalistes ont reproduite d'après eux, mais qui ne justifie point l'examen des pièces sur lesquelles elle repose. Au lieu d'indiquer un Rongeur de forme américaine, ces débris, qui consistent essentiellement en dents et en mâchoires, appartiennent à un animal qui a certainement beaucoup de rapports avec le *Helamys* d'Afrique, mais qui est d'une es-

pèce plus petite : c'est le g. *Issiodoromys* de M. Croizet.

Nous ignorons sur quelles pièces repose l'indication de Cobayes trouvés fossiles à Œningen, et dont parle M. Murchison. Cette espèce supposée, mais non décrite, a déjà reçu le nom de *Cavia œningensis*.

M. Lund a signalé au Brésil des restes de trois espèces fossiles de Cobayes sous les noms de *C. gracilis*, *saxatili affinis* et *bilobidens*. *Voyez*, pour plus de détails, l'article RONGEURS FOSSILES de ce Dictionnaire.

On a encore décrit les *C. fulgida*, *rupicens* et *saxatilis* qui sont du Brésil. (P. G.)

COBEL. REPT. — Nom d'une espèce du genre Couleuvre.

***COBITIDES.** *Cobitides*. POISS. — Nom donné par M. de Blainville à une famille de l'ordre des Poissons abdominaux, ayant pour type le genre *Cobitis*.

COBITIS. POISS. — Nom latin du genre Loche. *Voyez* ce mot.

COBRA. REPT. — Nom donné par Fitzinger aux Vipères qui n'ont sur la tête que des écailles imbriquées et carénées comme celles du dos. Le type de ce genre est la VIPÈRE A COURTE QUEUE, *Vipera brachyura* de Cuvier.

***COBRESIA,** Hubn. MOLL. — Genre proposé par Hubner, mais qui n'a point été adopté, parce qu'il répond exactement au genre Vitrine des auteurs. *Voyez* VITRINE. (DESH.)

COBRESIA. BOT. PH. — *Voyez* KOBRESIA.

***COBURGIA** (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Amaryllidées-Narcissées, établi par Sweet (*Fl. gard.*, II, t. XVII), pour des plantes herbacées du Pérou à bulbe tuniqué, à feuilles linéaires glaucescentes, à hampe ancipitée portant une ombelle terminale et pauciflore sortant d'une spathe membranacée, di-tétraphylle; à fleurs de couleur orangée, grandes et belles.

COCA. BOT. PH. — Nom d'une espèce fort remarquable du g. *Erythroxylum*. *Voyez* ce mot.

COCARDE. *Tentaculum*. INS. — Nom donné par Geoffroy, à cause de leur forme, aux vésicules rouges que font sortir des parties latérales de leur corps toutes les espèces du g. Malachie lorsqu'elles sont inquiétées. *Voyez* ce mot. (D.)

COCARDE DE MER. ÉCHIN. — Nom donné aux Astéries plates et à bords presque entiers; telle est l'*Asteria membranacea*.

COCARDEAU. BOT. PH. — Nom vulgaire d'une variété de la Giroflée des jardins.

***COCCIDES.** *Coccidæ*. INS. — Famille de la tribu des Cocciniens, caractérisée surtout par les tarses, qui ne présentent qu'un seul article distinct, tandis qu'il en existe deux chez les Aleyrodides. L'importance de plusieurs des genres qui appartiennent à cette famille nous force d'y renvoyer pour les détails de mœurs, etc. *Voyez* COCHENILLE, PORPHYROPHORA, DORTHRIA. Les autres genres de Coccides sont les *Lecanium*, *Aspidiotus*, *Monophleba*. (BL.)

***COCCIDIE.** *Coccidium* (κόκκος, pepin, grain). BOT. CR. — (Phycées.) M. J. Agardh a proposé ce nom pour le fruit capsulaire de certaines Floridées, lequel contient des spores nombreuses, obovales, réunies en sphère dans un péricarpe membraneux s'ouvrant irrégulièrement; ex. : *Plocamium coccineum* Lyngb. (C. M.)

***COCCIDULA** (κόκκος, écarlate). INS. — Genre de Coléoptères trimères (subtétramères), tribu des Aphidiphages de Latreille, créé par M. Megerle, et adopté par MM. Dejean et Dahl, dans leurs Catalogues respectifs. Les *Chrysomela pectoralis* et *scutellata* de Fabricius, espèces communes aux environs de Paris, sont les deux seules qui en font partie. M. Stephens (*Systematic catalogue*) leur donne le nom de *Cacicula*. La forme du corps de ces Insectes rappelle assez celle d'une très petite Chrysomèle; ils sont rougeâtres, cotonneux; le premier a la poitrine noire, et le deuxième une tache également noire qui couvre l'écusson et s'étend un peu au-delà sur les élytres. (C.)

COCCIGRUE. BOT. CR. — Nom donné à diverses espèces de Champignons, tels que des Pézizes, des Helvelles et des Mérules, et à des Lycoperdacées.

***COCCIMORPHUS** (κόκκος, grain; μορφή, forme). INS. — Genre de Coléoptères tétramères subpentamères, famille des Érotyliens de M. Lacordaire, tribu des Clavipalpes de Latreille, créé par M. Hope (*Revue zool.*, 1841, p. 114), et adopté par M. Lacordaire, qui le classe parmi ses Érotyliens vrais, à yeux finement granulés, à museau cunéiforme non rétréci a la base. Sur les 11 espèces que cet auteur y rapporte, 6 sont du

Brésil, 3 de Cayenne et 2 de Colombie. Ce genre est le même que celui de *Strongylosomus* du Catalogue de M. Dejean, et bien qu'établi antérieurement par nous, il n'a pu être adopté, ses caractères n'ayant pas été publiés. (C.)

COCCINE. *Coccina.* CHIM. et ZOOL. — *Voy.* CARMINE.

COCCINELLE. *Coccinella* (κόκκινος, écarlate). INS. — Genre de Coléoptères trimères (subtétramères), tribu des Aphidiphages de Latreille, créé par Linné et généralement adopté. L'examen des espèces décrites sous ce nom nous a déterminé, en 1837, à établir de nouveaux genres qui ont été adoptés par M. Dejean dans son Catalogue (voir l'article COCCINELLIDES), et à donner au genre Coccinelle (*Coccinella*) les caractères suivants : Corps hémisphérique, plus ou moins ovalaire ou arrondi, glabre, luisant, finement pointillé ; tarses à crochets simples.

Les Coccinelles sont de petits Insectes assez communs, nommés vulgairement, suivant les pays, *Bêtes à Dieu*, *Vaches à Dieu*, *Bêtes de la Vierge*, *Vole-Midi*, *Tortues*, *Scarabées hémisphériques*, etc. Leur taille est entre 2 à 12 millimètres (2 à 6 lignes). Elles sont modestement parées, peu brillantes ; leurs étuis sont rougeâtres, à points noirs, à taches rouges, fauves à gouttes blanches, entièrement blanchâtres ou noires, jaunes à points noirs, etc. ; le nombre et la disposition des points ou des taches forment quelquefois une espèce de marqueterie ou de damiers.

Plusieurs espèces, particulièrement les rouges, changent et deviennent ternes après la mort.

Les Coccinelles à gouttes n'offrent point de variétés ; les autres en présentent un plus ou moins grand nombre, et de si notables, qu'il serait impossible de les rappeler au type, si on n'observait attentivement ces Insectes dans leurs mœurs, leur accouplement, etc. Ainsi, la *Coccinella dispar* d'Illiger a pour mâle la *Coc. bipunctata* (espèce rouge, avec 2 points noirs sur les étuis). Sa femelle et une variété sont les *Cocc. 6-pustulata* et *4-pustulata* Lin. (noires avec 6 ou 4 taches rouges). La *Cocc. annulata* de Lin. forme le chaînon entre ces diverses variétés. La *Coccinella variabilis* d'Illiger a reçu près de vingt noms différents, d'auteurs qui ne l'avaient étudiée que dans leurs collections.

Les Coccinelles marchent avec vivacité et volent rapidement, surtout par une température élevée. Quand elles sont en repos, leurs tibias se trouvent rapprochés des cuisses, de telle sorte, qu'extérieurement, on les croirait privées de pattes ; lorsqu'elles sont effrayées, ou qu'on les saisit, elles répandent, par l'extrémité des cuisses, des gouttelettes mucilagineuses jaunâtres, d'une odeur forte et désagréable.

Ces Coléoptères sont dispersés sur les branches des arbres et sur les feuilles où les Pucerons abondent ; car non seulement la larve, mais l'insecte, fait une destruction incroyable de ces Hémiptères aphidiens ; lorsque ceux-ci viennent à manquer, et que l'hiver approche, elles se réunissent en famille, et se pressent les unes contre les autres sous l'écorce épaisse des grands arbres ; aux premiers beaux jours, elles sortent de leur retraite et commencent à s'accoupler.

Larve active, variant de couleur et de grosseur suivant l'espèce, très semblable à celle d'une Chrysomèle, hexapode, à tête petite, écailleuse, munie de 2 palpes, de 2 mâchoires dures et dentelées ; corps allongé, élargi au milieu, composé de 12 anneaux, tous hérissés en dessus d'épines courtes ou de tubercules ; dernier, petit, muni en dessous d'un mamelon charnu. Parvenue à son entier accroissement, cette larve se fixe à une feuille, et se transforme peu de temps après en insecte parfait.

Le genre Coccinelle est répandu sur tous les points du globe ; près de 120 espèces en font partie. Nous citerons, parmi celles d'Europe, les *C. flexuosa*, *bipunctata*, *6-pustulata*, *4-pustulata*, *7-punctata*, *4-punctata*, *ocellata*, *tigrina* et *10-guttata* de Linné.

D'après les observations de M. Léon Dufour, les Coccinelles seraient pourvues de vaisseaux salivaires. (C.)

***COCCINELLIDES.** *Coccinellidæ.* INS. — Tribu d'Insectes subtétramères, trimères de Latreille, formée par nous, et substituée à celle des Aphidiphages.

Latreille indique ces Insectes comme trimères ; mais ils sont réellement tétramères ou plutôt subtétramères (1), car la base du

(1) A l'exemple de M. Lacordaire, nous emploierons la dé-

dernier article des tarses, qui est grand, offre un autre article soudé de même grosseur.

Nous avons préféré le nom de *Coccinellides*, pris du genre le plus anciennement connu et le plus nombreux en espèces, à celui d'*Aphidiphages*, tous n'étant pas insectivores ; bon nombre en effet sont Phyllophages, surtout parmi les espèces pubescentes et à crochets doubles, ainsi qu'il résulte des observations faites pour les *Epilachna* et *Cynegetis*.

Caractères : Corps hémisphérique, ovalaire, allongé, pointillé, luisant, de couleur mate, tantôt glabre, tantôt pubescent et cotonneux. Tête découverte, petite ou moyenne; palpes maxillaires fort grands, terminés en hache ; lèvre en carré transverse ; chaperon cintré. Antennes plus courtes que le prothorax de 11 articles ; massue composée des 3 derniers, comprimée, conique ou en triangle renversé. Prothorax court, transverse, en forme de croissant, point ou légèrement rebordé, très échancré en avant, cintré extérieurement sur le dehors de la base. Écusson triangulaire, moyen, petit ou entièrement caché. Élytres arrondies, ovalaires, oblongues, débordant quelquefois le corps, tronquées sur les épipleures, et rarement sur le dehors de l'épaule. Abdomen moitié de la longueur des élytres de 5 ou de 6 segments, dernier fort court. Pattes assez longues ou courtes, munies, chez quelques genres, d'une dent en dessous ou en dessus des cuisses, ou d'un large éperon anguleux sur la partie externe des tibias. Tarses de 4 articles, 2e profondément bilobé, 3e petit, de la grosseur du dernier, qui est très grand ; deux ailes longues et repliées sous les étuis.

Les Coccinellides du Catalogue de M. Dejean montent à 332 espèces. Le nombre de celles connues actuellement dépasse 500, lesquelles sont réparties dans 22 genres.

Les Coccinellides ont des représentants dans les cinq parties du monde. La *Coccinella 7-punctata* de Linné est la seule jusqu'à ce jour qui se trouve à la fois en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique, mais cependant dans les contrées qui présentent des conditions atmosphériques analogues à celles de nos pays. La plus grande de la tribu est la *Synonycha versicolor* Fab., qui a 12 millimètres de longueur ; la plus petite, le *Scymnus discoideus* de F., 1 millim. 1/2 : la grandeur moyenne est de 5 à 8 millim. On retrouve sur leur corps à peu près toutes les couleurs ; mais généralement ces couleurs sont peu brillantes (un petit nombre d'exotiques fait exception à la règle) ; leurs étuis offrent des bandes, des points, des taches parfois disposées en damier. C'est peut-être la seule tribu qui montre, sur l'écusson, ou seulement auprès, un point maculaire unique.

Ainsi que nous l'avons dit, une partie des Coccinellides se nourrit de plantes propres à chaque espèce ; l'autre attaque, soit larves ou insectes, les Pucerons, les Cochenilles et autres genres d'Hémiptères aphidiens, dont elle fait une grande destruction.

GENRES.

1re division : Corps glabre, luisant.

a. *Crochets des tarses simples.*

* Pattes longues simples. *Anisosticta*, Ch.; *Coccinella*, Lin.; *Phyllobora*, Ch.; *Cheilomenes*, Ch. (*Selenites*, Hope).

** Pattes courtes. *Micraspis*, Ch.; *Chilocorus*, Leach; *Brachyacantha*, Ch.

b. *Crochets des tarses doubles : ceux internes plus ou moins longs.*

* Pattes longues. *Hyppodamia*, Ch.; *Polyonycha*, Ch.; *Synonycha*, Ch.

** Pattes courtes ; tibias tronqués au sommet extérieur. *Hyperaspis*, Ch.

2e division : Corps pubescent ou cotonneux.

a. *Crochets des tarses simples.*

Coccidula, Meg. (*Cacicula*, Steph.); *Rhyzobius*, Steph. (*Nundina*, Dej.)

b. *Crochets des tarses doubles : internes presque aussi longs que ceux extérieurs.*

* Pattes courtes simples. *Epilachna*, Ch.; *Cynegetis*, Ch. (*Lasia*, Hope); *Scymnus*, Herbst; *Chnoodes*, Ch.

** Pattes longues simples, *Chnootriba*, Ch.

*** Pattes raccourcies ; tibias anguleux près de l'extrémité extérieure. *Exoplectra*, Ch. (C.)

*COCCINIA (κόκκινος, écarlate). BOT. PH. — Genre de la famille des Cucurbitacées, tribu des Cucurbitées-Cucumérinées, formé par Wight et Arnott sur le *Bryonia grandis* de Linné, et ne contenant que cette espèce.

dénomination de subpentamères, subtétramères, etc., pour les Coléoptères qui offriraient l'antépénultième article soudé.

C'est un arbrisseau de l'Inde, grimpant, glabre; à feuilles alternes, longuement pétiolées, cordiformes, 5-angulaires, 5-lobées, finement dentées, ponctuées en dessus, glandulifères à la base en dessous; à cirrhes simples; à pédoncules axillaires, solitaires, uniflores, bractéés; à fleurs assez amples, blanches; le fruit, marqué de 10 lignes longitudinales, avant sa maturité, devient ensuite écarlate (*unde nomen*). (C. L.)

*COCCINIENS. *Coccinii.* INS. — Tribu de l'ordre des Hémiptères, section des Homoptères mentionnée par nous sous cette dénomination (*Hist. des anim. art.*) et correspondant à celle des Gallinsectes de Latreille. Ces Insectes ont des antennes filiformes de 9 à 16 articles; un bec très court, tri-articulé; des tarses de 1 ou 2 articles. La plupart des Cocciniens sont aptères; mais plusieurs d'entre eux sont cependant pourvus d'ailes, au moins les mâles.

Chez un grand nombre de ces Hémiptères, les femelles fixées sur les plantes deviennent informes. On ne distingue plus d'articulation à leur corps, qui a l'apparence des galles végétales.

Les femelles s'accouplent ainsi sans que leur bec quitte le végétal dans lequel il est engagé; elles pondent une très grande quantité d'œufs, et sécrètent au-dessous d'elles une matière cotonneuse en plus ou moins grande abondance, selon les espèces. Après la ponte, ces femelles meurent bientôt, et leur peau, en se desséchant, devient un abri pour leurs œufs. Quelques Cocciniens sécrètent en abondance cette matière cotonneuse, et s'en recouvrent totalement ainsi que leur ponte. Les jeunes larves qui en naissent se répandent sur les tiges et les feuilles, et y croissent pendant toute la belle saison pour se reproduire à leur tour au printemps suivant.

Les Cocciniens sont de très petite taille; mais quand ils se développent sur un végétal, leur multiplication est bientôt si grande qu'ils le font périr promptement. Ils peuvent être comptés parmi les Insectes les plus nuisibles, surtout dans les jardins. La sève qu'ils absorbent excite une surabondance de transpiration qui occasionne des nodosités sur l'arbre et l'empêchent souvent de porter des fruits.

Quelques espèces de cette tribu sont employées dans la teinture comme fournissant une couleur rouge dont l'éclat varie selon les espèces. *Voy.* COCHENILLE.

Nous séparons la tribu des Cocciniens en deux familles, les *Aleyrodides* et les *Coccides*. (BL.)

*COCCOBOLUS, Wallr. BOT. CR. — Nom de genre rapporté avec doute par Endlicher au *Centhospora* de Fries.

*COCCOBORUS (κόκκος, grain; βορός, gourmand). OIS. — Sous-genre formé par Swainson (*Class. of birds*) dans son g. *Coccothraustes*, et synonyme de son g. *Guiraca*, qu'il avait formé antérieurement. *Voy.* GUIRACA. (LAFR.)

*COCCOCARPÉES. *Coccocarpeæ.* BOT. CR. — (Phycées.) Sous-tribu établie par M. J. Agardh (*Alg. Medit.*, p. 66, dans sa tribu des Cryptonémées, et qui comprend les g. *Cryptonemia*, J. Ag.; ? *Gelidium*, Lamx.; *Suhria*, J. Ag.; *Grateloupia*, Ag.; *Gigartina*, Lamx.; *Chrysymenia*, J. Ag. (*voyez* ces mots). M. Decaisne, aux yeux de qui la structure de la fronde n'a qu'une importance secondaire, répartit ces genres dans les Chondriées et les Sphérococcoïdées. (C. M.)

*COCCOCARPIA (κόκκος, grain; καρπός, fruit). BOT. CR. — (Lichens.) Nous avons cherché à réintroduire dans la science (V. *Ann. Sc. nat.*, août 1841, p. 122) ce g. de la tribu des Lécidinées, créé par Persoon (*Voy. Uran. Bot.*, p. 206), et dont l'utilité est si manifeste que plusieurs botanistes, auxquels sans doute la publication de ce g. était restée inconnue, ont proposé de nouveaux noms pour remplir une lacune qu'ils croyaient exister. Voici ses caractères, tels que nous les avons amendés au lieu precité : Thalle membraneux, orbiculaire, d'une consistance plutôt gélatineuse que coriace, composé tantôt d'écailles réni- ou flabelliformes se soudant entre elles au centre de la rosette, tantôt de lanières linéaires rayonnant du centre à la circonférence, d'une couleur verte ou plombée, et fixées sur les écorces au moyen d'un duvet épais (*hypothalle*) d'un vert bleuâtre ou noirâtre. Apothécies en bouclier comme celles des *Solorina*, sessiles, d'un bai-marron passant au noir, ni marginées par le thalle, ni munies d'excipulum. Lame proligère primitivement cachée dans la couche médullaire du thalle puis plane ou légèrement convexe après son évolution,

et composée de thèques en massue contenant de 4 à 8 sporidies et de paraphyses assez grosses, articulées et géniculées. Sporidies glauques, elliptiques ou en forme de navette et biloculaires, chaque loge contenant une spore globuleuse. On ne connaît que quatre espèces de *Coccocarpia*. Le point le plus rapproché de l'Europe où ait été observé le *C. molybdœa* Pers. (*Lecidea parmelioides* Hook.), qui forme le type de ce g. purement tropical, est l'île de Canarie. (C. M.)

*COCCOCHLORIS, Spr. BOT. CR.— Syn. de *Palmella*, Lyngb.

COCCOCYPSELUM (κόκκος, baie; κυψέλη, creux, ou boîte). BOT. PH. — Genre de la famille des Gardéniacées, tribu des Eugardéniées, formé par Swartz (*Pl. Ind. occ.*, I, 215, et renfermant une vingtaine d'espèces, dont une seule est cultivée dans les jardins. Ce sont des plantes herbacées vivaces de l'Amérique tropicale, rampantes; à feuilles opposées, courtement pétiolées, munies de chaque côté de deux stipules solitaires, subulées; à fleurs et à fruits (baies) bleus ou pourprés, disposés en petits capitules au sommet; involucre des pédoncules axillaires, alternes, solitaires. (C. L.)

COCCODEA, Beauv. BOT. CR. — Syn. de *Palmella*, Lyngb.

*COCCODERMA, Kunz. BOT. CR.— Syn. douteux d'*Alysium*, Ag.

*COCCODERUS (κόκκος, arrondi; δέρη, cou). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, créé par M. Dejean dans son Catalogue, et publié par M. Buquet (*Revue zoologique*, 1840, p. 294), qui y rapporte trois espèces, dont deux du Brésil et une de Cayenne : les *C. tuberculatus* Dej.-Buq., *sex-maculatus* Buq., et *bi-signatus* Buq.; mais la première de ces espèces avait été décrite antérieurement par Germar (*Ins. sp.*) sous le nom de *Stenocorus novem-punctatus*. (C.)

COCCOGNIDIUM. BOT. PH.—Nom donné aux baies vénéneuses du *Daphne mezereum*.

COCCOLITHE (κόκκος, graine, pepin; λίθος, pierre). MIN. — Nom donné à diverses substances pierreuses, qui se présentent en grains arrondis, libres ou adhérents entre eux. La Coccolithe verte de Suède et celle d'Arendal en Norwége sont des Pyroxènes; la Coccolithe verte de Finlande est une Pargasite, ou Amphibole actinote. (DEL.)

COCCOLOBA (κόκκος, baie; λοβός, cosse). BOT. PH. — Genre de la famille des Polygonacées, tribu des Polygonées-vraies, formé par Jacquin (*Amér.*, t. 77-78), et renfermant un assez grand nombre d'espèces, dont une quinzaine sont cultivées dans les serres chaudes en Europe, parmi lesquelles plusieurs sont regardées comme plantes d'ornement par la beauté de leur feuillage et de leurs fruits, souvent comestibles. Toutes appartiennent à l'Amérique équatoriale; ce sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles alternes, sessiles ou pétiolées, souvent très amples, munies à la base de gaînes stipulaires herbacées, obliquement tronquées; à fleurs en grappes ou en épis oppositifoliés, allongées, accompagnées de bractées semblables aux stipules.

Parmi les espèces cultivées, la plus remarquable est sans contredit la *C. pubescens*, arbre qui, dans son pays natal, les Antilles, dépasse 35 mètres en hauteur. Ses feuilles sont orbiculaires, distantes, très rugueuses, plissées, réticulées, subferrugineuses, et mesurant un diamètre de 60 à 80 centimètres et plus. Son bois, qui est, dit-on, d'une grande dureté et presque incorruptible, est employé dans les constructions. La *C. ovifera* est également un grand et bel arbre, à rameaux diffus, d'un gris cendré. Ses feuilles sont arrondies, glabres, luisantes et beaucoup plus petites que dans l'espèce précédente. Elle produit des grappes de fruits longues de plus de 30 centim. Ces fruits, du volume et de la couleur d'une Cerise, ont une saveur acidule qui les fait manger avec plaisir dans les Antilles. Son bois donne, dit-on, une belle teinture rouge. On cultive encore les *C. diversifolia*, *nivea*, *laurifolia*, *excoriata*, *latifolia*, etc. (C. L.)

COCCOLOBIS. BOT. PH. — Nom donné primitivement par P. Brown au *Coccoloba*.

*COCCOPHAGUS (κόκκος, grain; φάγος, mangeur). INS. — Genre de la famille des Chalcidiens, de l'ordre des Hyménoptères, créé par M. Westwood aux dépens du g. *Aphelinus*, Dalm., auquel M. Walker le rapporte comme simple section de ce genre. Voyez APHELINUS.

*COCCOPHORA (κόκκος, grain; φορός, porteur). BOT. CR.—(Phycées.) C'est le *Cystosira Tilesii* Ag. (*Fucus Langsdorfii* Turn., t. 165, qui sert de type à ce genre de Fucacées

établi par M. Gréville (*Syn. Gen. Alg.*, p. 34), et dont le port offre quelque chose en effet de caractéristique. On peut le définir ainsi : Fronde cylindrique filiforme, recouverte dans la plus grande partie de sa longueur de folioles en alène imbriquées. Point de vésicules. Réceptacles sphériques, tuberculeux, disposés en spire au sommet des rameaux et portés par un pédicelle court et comprimé. Turner a trouvé les conceptacles évacués. La seule espèce connue de ce g. habite les côtes du Japon. (C. M.)

*COCCOPHYSIUM, Lk. BOT. CR. — Syn. de *Protococcus*, Ag.

*COCCOSOMUS (κόκκος, rond ; σῶμα, corps). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, établi par M. Dejean dans son Catalogue, sans indication de caractères. L'unique espèce que cet auteur y place est de Colombie et des environs de Carthagène : il la nomme *C. erythropus*. Ce genre avoisine les *Peloropus* et les *Haplurus* de Schœnherr. (C.)

*COCCOSPORA, Wallr. BOT. CR. — Syn. rapporté avec doute par Endlicher au g. *Melanconium*, Lk.

COCCOTHRAUSTES (κόκκος, grain ; θραυστής, qui brise). OIS. — Nom par lequel les anciens auteurs désignaient notre Gros-Bec commun, et employé par Brisson (*Ornith.*, 1760) comme nom scientifique de son genre Gros-Bec. *Voyez* ce dernier mot. (LAFR.)

*COCCOTHRAUSTINÆ. OIS. — Sous-famille formée par Swainson (*Class. of birds*) dans sa famille des *Fringillidæ*, et qu'il compose des genres *Coccothraustes* (subdivisé en sous-genres *Pyrenestes*, *Coccoborus*, *Coccothraustes*, *Spermophaga* et *Dertroides*), *Ploceus* (subdivisé en sous-genres *Vidua*, *Euplectes*, *Ploceus* et *Symplectes*), *Amadina* (subdivisé en sous-genres *Estrelda*, *Amadina*, *Spermestes*, *Erythrura* et *Pytelia*), *Tiaris*, *Carduelis* et *Linaria* (subdivisé en *Linaria*, *Leucosticte* et *Chloris*). Cette sous-famille répond en partie à notre sous-famille des Coccothraustinées. *Voy.* ce mot. (LAFR.)

*COCCOTHRAUSTINÉES. *Coccothraustinæ*. OIS. — Sous-famille qui n'est que la traduction française, quant au nom, de celle des *Coccothraustinæ*, formée par Swainson (*Class. of birds*), mais à laquelle nous avons cru devoir apporter quelques modifications quant aux genres qu'elle renfermera. Nous avons adopté cette coupe de Swainson dans les Fringillidées, basée en grande partie sur les mœurs distinctes des espèces qui la composent, et par suite sur quelques particularités de formes qui en sont une dépendance naturelle. Cette sous-famille de la nombreuse famille des Fringillidées se compose pour nous de toutes les espèces de Granivores destinées spécialement par la nature à se nourrir des graines, noyaux, pepins qui croissent sur les arbres, les buissons et les tiges des grandes plantes, et non sur le sol. Cette destination particulière exigeait une conformation de pattes entièrement analogue à celle des Oiseaux percheurs, et nullement à celle des Oiseaux marcheurs. Elle exigeait encore un bec fort et conique, mais aussi varié dans ses proportions que les semences et les noyaux mêmes qu'il était destiné à concasser sur les divers végétaux particuliers aux deux mondes. Nous remarquons donc chez les g. de cette sous-famille des pattes assez courtes, avec des doigts de longueur moyenne, et des ongles très arqués ; un bec en général conique et fort, mais variant singulièrement dans sa forme et ses proportions : d'une grosseur énorme et vraiment démesurée chez quelques espèces destinées à briser de forts noyaux ; en cône allongé et singulièrement aigu chez d'autres destinées à extraire de dessous leur enveloppe les semences les plus déliées ; court et passant par toutes les nuances d'épaisseur et de force chez les autres. Chez tous, des ailes assez longues et pointues, et une queue courte ou de longueur médiocre, coupée carrément ou même un peu fourchue. Ce sont des Séminivores par excellence, qui nourrissent même leurs petits de graines concassées qu'ils leurs dégorgent dans le jabot, différents en cela de la plupart des autres Fringillidées, qui les nourrissent en grande partie d'insectes, de larves et de chenilles.

Comme à chaque pas que nous faisons dans la connaissance plus générale et plus précise des espèces, la nature nous en présente qui, par leurs caractères mixtes et anomaux, viennent déranger tous nos systèmes, cette sous-famille des Coccothraustinées s'est vue tout d'un coup dans ces derniers temps, et par suite de l'expédition du *Beagle* aux îles *Gallapagos*, en possession d'un groupe de Gros-Becs marcheurs particuliers à cet

archipel, les *Geospiza* de M. Gould, qui ne vivent que de graines de Graminées qu'ils recueillent en parcourant le sol de ces îles. M. G.-R. Gray a placé les différents genres ou sous-genres, formés par M. Gould dans ce groupe, dans la sous-famille des *Coccothraustinae* de sa *List of genera*. Mais, en réfléchissant à leurs habitudes si opposées à celles des vrais Coccothraustinées, à leurs formes si différentes, puisque tout en ayant des becs à peu près semblables, ils s'en distinguent éminemment par une queue et des ailes singulièrement courtes, par des tarses élevés et des pattes d'Oiseaux marcheurs, nous avons pensé que ce petit groupe, si remarquable et si anomal dans toute la famille, méritait d'en être distingué, et nous en avons formé une sous-famille particulière dans la famille des Fringillidées sous le nom de *Géospizinées*. *Voyez* ce mot. Les genres faisant partie de notre sous-famille des Coccothraustinées, dont la plupart, formés dans ces derniers temps, ne sont basés que sur de bien faibles caractères, sont les genres Gros-Bec, *Coccothraustes*, Briss.; *Pyrenestes*, Sw.; *Spermophaga*, Sw.; *Guiraca*, Sw.; *Cardinalis*, Bon., *Paroaria*, Bon.; *Petronia*, Bon.; Verdier, *Chloris*, Briss.; Chardonneret, *Carduelis*, id.; Tarin, *Chrysomitris*, Boié; *Linaria*, Bon.; *Serinus*, Briss.; Linotte, *Cannabina*, Brehm.; *Amadina*, *Estrelda*, *Spermestes*, *Erythrura*, *Pytelia* et *Tiaris*, Sw. (LAFR.)

*COCCOTRICHUM, Lk. BOT. CR. — Syn. de *Collarium* du même auteur.

*COCCUDINE. *Coccudina*. INFUS. — Genre d'Infusoires établi par M. Bory pour le *Trichoda sulcata* de Müller, auquel il réunit à tort la Plœsconie patelle des micrographes modernes. M. Ehrenberg ne l'a pas adopté; mais M. Dujardin l'accepte, et il ajoute même quelques détails intéressants à ceux qu'on possédait déjà. Pour ce naturaliste, les Coccudines sont des Infusoires de la famille des Plœsconiens, et il les caractérise de la manière suivante : Animaux à corps ovale, déprimé ou presque discoïde, souvent un peu sinueux au bord, convexe, sillonné ou granuleux et glabre en dessus, concave en dessous, et pourvus de cils vibratiles et de cirres ou appendices corniculés servant de pieds, sans bouche. Les espèces sont fluviatiles ou marines. (P. G.)

*COCCULARIA. BOT. CR. — Genre de Champignons de la famille des Céomacées, établi par Corda (*Icon. fung.*, t. V, p. 3) pour de petits végétaux épiphytes encore peu connus, et auxquels il donne pour caractères : Sporidie membraneuse, opaque, libre; épispore impellucide et continue. Nucléus granuleux, puis pulvérulent. Stroma d'un noir sale ou maculé et faisant des taches sur le bois.

COCCULUS (dimin. de *coccus*, graine). BOT. PH. — Genre de la famille des Ménispermacées-Ménispermées, formé par De Candolle (*Syst. veg.*, I, 515) et résumant en lui seul un grand nombre de synonymes, parmi lesquels le plus ancien aurait dû, en bonne justice, avoir la priorité. Quoi qu'il en soit, c'est un genre fort nombreux en espèces et qui n'est étranger à aucune des régions intertropicales. On en compte au moins 65, dont une dizaine sont cultivées dans les jardins européens. Ce sont des arbrisseaux volubiles, à feuilles alternes, pétiolées, insérées par la base ou peltées, cordiformes, ovales ou oblongues, entières ou rarement lobées; à fleurs dioïques ou rarement monoïques, peu apparentes, portées par des pédoncules axillaires ou rarement latéraux, les mâles souvent multiflores, les femelles pauciflores; les bractées très petites ou nulles.

Les espèces les plus remarquables sont les *C. platyphylla* Aug. St-Hil., *cinerascens* ejusd., *cordifolius* DC., *palmatus* DC. Les Brésiliens donnent à la première le nom de *Batua*, et la regardent, ainsi que la seconde, comme un excellent spécifique contre les fièvres intermittentes et les maladies du foie. La dernière est célèbre en médecine sous le nom de *Colombo*, qu'on appliquait à ses racines. On en a longtemps ignoré la patrie; on sait aujourd'hui qu'elle croît communément dans les forêts qui bordent les côtes de Mozambique, et on l'a introduite en 1825 dans les îles de France et de Bourbon pour satisfaire aux besoins du commerce. Ces racines sont regardées par les Mozambicains comme un remède puissant contre la dyssenterie, si commune dans ces contrées; et dans les Indes, les médecins l'emploient avec succès non seulement contre cette maladie, mais encore contre les affections chroniques des voies digestives et le choléra. Les *C. limacia* et *cebatha*, de la Cochinchine et de

l'Yémen, produisent des fruits acidules, mangeables, et le *C. fibraurea* fournit, dit-on, une belle teinture jaune.

Nous ne pouvons omettre ici les caractères diagnostiques d'un genre aussi intéressant. Fleurs dioïques, quelquefois monoïques. Dans les *mâles :* Calice de 3-6 folioles bisériées ; les extérieures inhérentes à la base, les intérieures, plus grandes, manquant souvent. Corolle de 3-6 pétales hypogynes, onguiculés, beaucoup plus petits que les folioles calicinales et quelquefois nulles. 6 étamines hypogynes, libres, opposées aux pétales ; filaments subcylindriques ; anthères introrses, biloculaires ; ovaire nul. Dans les *femelles :* Calice et corolle semblables ; 6 étamines avortées ou nulles. Ovaires 3-6, rarement plus, sessiles ou portés sur un court gynophore, libres, uniloculaires ; ovule unique, pariétal, amphitrope, à micropyle supère ; stigmates sessiles, simples ou bifides. Drupes charnus, droits ou campylotropes ; *putamen* réniforme ou presque en fer de cheval ; graine conforme ; embryon homotrope dans un albumen charnu. Cotylédons parallèles ou séparés par l'abdomen ; radicule supère. (C. L.)

COCCUS. INS. — Nom latin de la Cochenille. *Voyez* ce mot.

COCCYCÉPHALE. *Coccycephalus* (κόκκυξ, coccyx ; κεφαλή, tête). TÉRAT. — M. Geoffroy Saint-Hilaire, dans sa *Philosophie anatomique* (t. II), considère comme le type d'un genre distinct, qu'il propose de nommer ainsi, un monstre humain acéphalien décrit par Béclard, et chez lequel il existait, au sommet de la colonne vertébrale, un certain nombre de pièces crâniennes, dont la disposition a été comparée à celle d'un coccyx. De nouveaux faits peuvent seuls permettre de décider si le genre Coccycéphale doit être admis, ou s'il doit être réuni au genre des Acéphales proprement dit. *Voyez* ACÉPHALIENS. (I. G. S. H.)

***COCCYCUA.** OIS. — Genre établi par M. Lesson dans le g. Coucou pour le *Cuculus monachus.* (G.)

COCCYGIUS, Nitzsch. OIS. — Synon. de *Coccyzus*, Vieill. (G.)

***COCCYSTES**, Glog. OIS.—Syn. d'*Eudynamis* de Vig. et Horsf., ou Coucous Gros-Becs. (G.)

COCCYX. GÉOL. — *Voyez* OS et QUEUE.

***COCCYX** (κόκκυξ, coucou). INS.— Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, établi par M. Treitschke aux dépens du g. *Pyralis* de Fabricius, et adopté par nous avec quelques restrictions (*Hist. nat. des Lépidoptères de France*), où nous le plaçons dans notre tribu des Platyomides. La plupart des espèces de ce g., tel que nous l'avons restreint, habitent les forêts d'arbres résineux, où elles causent les plus grands ravages à l'état de Chenilles. Nous citerons particulièrement sous ce rapport les *Coccyx turionana, buoliana* et *resinana*, dont les Chenilles, en attaquant les bourgeons et les jeunes pousses des Pins, y occasionnent des excroissances qui les rendent difformes et rabougris, lorsqu'elles ne les font pas périr entièrement. Il paraît que ces trois espèces se sont prodigieusement multipliées dans les forêts de l'Allemagne, où elles ont causé des pertes immenses, suivant les assertions des agronomes de ce pays. Linné range parmi les Teignes les *Coccyx turionana* et *resinana*, et leur donne à cause de cela une terminaison en *ella* ; mais il n'a pas connu la *C. buoliana*, que Fabricius range parmi les Pyrales. (D.)

***COCCYZINÉES.** *Coccyzinæ*. OIS.— M. G.-R. Gray (*List of gen.*, p. 72) a établi sous ce nom une division de sa famille des Cuculidées, comprenant ses g. *Centropus*, *Coua*, *Piaya*, *Coccyzus*, *Coccycua*, *Diplopterus*, *Guira*. (G.)

***COCCYZON**, Glog. OIS. — Syn. de *Coccyzus*, Vieill.

***COCCYZUS.** OIS.—Nom scientifique donné par Vieillot à son g. Coulicou, le Coua de Levaillant. Ce g., tel qu'il a été établi par cet auteur, est aujourd'hui dispersé dans les g. *Piaya* et *Guira*, Less. ; *Rhinortha*, Vig., etc. M. G.-R. Gray donne pour type à ce g. réformé le *C. americanus*. Le g. *Coua* de M. Temminck étant établi par cet auteur dans un esprit judicieux, conforme aux véritables lois de la méthode ornithologique, c'est à cet article que nous traiterons de tous les genres dans lesquels il a été morcelé. (G.)

COCHE ou **COCHERELLE**. BOT. CR. — Syn. vulgaire d'*Agaricus procerus*.

COCHELERIEU ou **COCHELIVIER**. OIS. — Nom vulg. de l'Alouette Cujelier. (G.)

COCHÈNE. BOT. PH. — Nom vulgaire du Sorbier des Oiseaux.

COCHENILLE. *Coccus* (κόκκος; on nommait ainsi, chez les Grecs, une graine qui donnait une couleur écarlate). INS.—On désigne sous cette dénomination un g. de la tribu des Cocciniens (Gallinsectes de Latreille), de l'ordre des Hémiptères, section des Homoptères, établi par Linné dans ses premiers ouvrages, et adopté depuis par tous les entomologistes avec de plus ou moins grandes restrictions. Nous parlerons en dernier lieu des espèces qui en ont été détachées. Le g. Cochenille, tel qu'il est délimité aujourd'hui, est caractérisé par un corps épais, mou et privé d'ailes; par des antennes composées de neuf articles, et par des tarses d'un seul article.

Les femelles surtout ont complétement l'apparence de galles; elles sont presque informes, globuleuses ou ovalaires, et leur corps ne présente point d'anneaux bien distincts. Les Cochenilles vivent sur certaines plantes, et y demeurent fixées pendant toute la durée de leur vie. Le poids de leur corps, comparé à la brièveté de leurs pattes, montre qu'il leur est impossible de se déplacer. Les pattes servent presque uniquement à ces Insectes pour se tenir cramponnés sur le végétal où ils puisent leur nourriture. Au moyen de leur bec acéré, ils en absorbent ainsi la sève.

Au printemps, ces Hémiptères sont de très petite taille; ils peuvent se déplacer un peu, mais bientôt ils prennent un accroissement tel, qu'ils ressemblent la plupart à de petites graines arrondies. Ils ont la propriété de sécréter par tous les pores de leur peau une matière cotonneuse d'un blanc de neige qui les recouvre totalement, et qui, chez certaines espèces, est si abondante qu'elle s'échappe par flocons.

Jusqu'à présent nous n'avons signalé que les femelles. Les mâles, d'après des observations assez récentes encore, et surtout peu connues, seraient des individus très semblables, qu'on a cru être de jeunes femelles, mais dont la taille reste toujours moins considérable, et auxquels la faculté de se déplacer serait donnée pendant toute leur vie. Nous avons remarqué plusieurs fois ces individus sur des Nopals couverts de Cochenilles mais nous n'avons pas encore été assez heureux pour observer leur accouplement.

Depuis les observations de Réaumur et de De Geer, tous les entomologistes ont regardé comme les mâles des Cochenilles des Insectes d'une petitesse extrême comparativement aux femelles, ayant des antennes de dix articles, deux ailes et l'abdomen terminé par deux longues soies.

M. Costa, de Naples, s'est attaché, dans deux Mémoires successifs publiés en Italie, à démontrer que ce qu'on avait jusque là regardé comme des mâles, n'étaient en réalité que de petits Diptères vivant parasites sur les Cochenilles. Les observations de ce zoologiste n'ont pas été faites sur la vraie Cochenille, mais sur des Insectes qui s'en rapprochent beaucoup, principalement sur la Cochenille des Hespérides (*Lecanium hesperidum*).

En 1827, M. Costa (*Atti scienz. nat. nap.*) publia ses premières observations sur ce sujet. Des faits qui étaient si peu en harmonie avec ce qui avait été admis dans la science d'après les observations de plusieurs naturalistes, ne pouvaient être reçus qu'avec une certaine défiance, et c'est avec raison que M. Audinet-Serville (*Bull. de Féruss.*, 1830) disait: « Ces faits sont entièrement contraires à ce qu'ont vu sur d'autres espèces Réaumur et De Geer, dont l'opinion est celle de tous les auteurs subséquents. Les faits avancés par M. Costa sont très remarquables, et ont pour cela besoin de confirmation. »

Plus tard, le zoologiste napolitain s'occupa de nouvelles recherches sur le même sujet (*Nuove osservazioni intorno alle Cocciniglie ed ai lori pretessi maschi*, 1835, *Faun. napol.*). A cause des grandes différences d'organisation qui existent entre les femelles et ces prétendus mâles, il ne pouvait croire *a priori*, dit-il, qu'ils appartinssent à la même espèce. La couleur d'un rouge écarlate qui leur est commune, et l'endroit où ils prennent naissance étant le même, auraient induit en erreur tous les entomologistes. Ses observations lui ont révélé les faits suivants:

« 1° Que le petit insecte ailé sort du corps même des Cochenilles piquées dans les premiers temps de leur vie par le Diptère ennemi;

» 2° Que la Cochenille ainsi piquée se ride, s'allonge et meurt au milieu de la matière cotonneuse qui transsude de tous les points de son corps;

» 3° Que des œufs déposés dans le corps des

Cochenilles, sortent des larves, qui se développent et subissent leurs métamorphoses, en donnant le petit Diptère, prétendu mâle de la Cochenille ;

» 4° Que l'examen attentif de ce petit insecte ailé montre évidemment qu'il appartient au g. *Cecidomyia*, tant par la forme et l'insertion des antennes que par les nervures des ailes. »

Ainsi, l'on trouverait les larves de ces petits Insectes ailés dans le corps même des Cochenilles ; leur naissance amènerait infailliblement la mort des individus qui leur auraient servi de pâture, de même que divers Chalcidiens, ou Ichneumoniens, qui ont été également observés parasites des Cochenilles.

Nous regrettons de n'avoir pu encore vérifier par nous-même les intéressantes observations de M. Costa, ce qui ne nous permet pas de donner les faits que nous reproduisons comme totalement concluants. Quoi qu'il en soit, nous avons déjà plusieurs raisons pour les croire fondés. D'abord parce que les recherches suivies et consciencieuses de M. Costa ne semblent pas permettre de croire qu'il soit tombé à plusieurs reprises dans une grossière erreur. En outre, sur des Cochenilles vivant dans les serres du Muséum, nous avons remarqué chaque fois, lors de l'apparition des soi-disant mâles, une certaine quantité de Cochenilles mortes, desséchées et entièrement rongées intérieurement. Malheureusement l'état de dépérissement dans lequel elles se trouvent maintenant, et la petite quantité que nous en possédons ne nous ont pas permis de les étudier avant la naissance des Insectes ailés.

Nous ajouterons enfin que la plupart de leurs caractères montrent que ce ne sont pas des Hémiptères ; tous les Insectes de cet ordre ont quatre ailes, et ceux-ci n'en possèdent que deux. Nous savons qu'on pourrait regarder les deux ailes postérieures comme oblitérées, ainsi que cela a lieu chez certains Éphémères dans l'ordre des Névroptères, mais il y a plus : chez les prétendus mâles des Cochenilles, il existe de même que chez tous les Diptères deux petits balanciers. En outre, leurs longues antennes sont véritablement des antennes de Diptère et non d'Hémiptère. N'ayant pas en ce moment à notre disposition d'individus bien conservés, il nous est impossible de dire à quel genre ils appartiennent dans l'ordre des Diptères. Mais tout nous porte à croire que si ce ne sont pas de véritables Cécidomyies, comme l'affirme M. Costa, ce sont des Insectes qui s'en rapprochent beaucoup.

Il est facile de concevoir comment Réaumur s'est trompé. La couleur rouge a dû, dès le premier abord, le porter à regarder ces Diptères comme des mâles de Cochenille ; ensuite, il a reconnu qu'ils sortaient d'une enveloppe recouverte d'une matière cotonneuse blanche, et il a pensé que c'était une dépouille de larve, tandis que c'est la Cochenille elle-même, rongée par le parasite, qui d'ailleurs est extrêmement petit comparativement à sa victime.

Tout le monde sait que la Cochenille fournit une branche d'industrie considérable. On en obtient une belle couleur cramoisie, qui devient écarlate en mélangeant sa décoction avec une solution d'étain par l'acide nitromuriatique. Elle donne aussi le carmin de Cochenille dont on se sert pour la peinture. La Cochenille, connue depuis très longtemps, a remplacé avantageusement la pourpre dont on faisait usage dans les temps les plus reculés ; mais elle a aussi beaucoup perdu de sa valeur depuis l'emploi de la garance. Il existe plusieurs espèces de Cochenilles, qui fournissent la plupart une couleur rouge : seulement, cette couleur varie en beauté, en éclat, suivant les espèces. La plus belle provient de la COCHENILLE DU CACTUS (*Coc cus Cacti* Lin.), connue dans le commerce sous le nom de *Cochenille fine*, ou encore *Cochenille d'Honduras*. Elle est originaire du Mexique, dont elle fait une des principales richesses. On cultive, pour la nourrir, des champs immenses de Cactus (*Opuntia cochenillifera*), appelés *Nopals* par les habitants du Mexique, nom qui du reste s'est impatronisé dans notre langue. De là aussi la dénomination de *nopaleries* appliquée à ces cultures.

Cette espèce de Cochenille est longue d'environ 2 millimètres, globuleuse comme un petit pois, et terminée en arrière par deux petits filets très courts. Tous les ans les nègres en font la récolte. M. Thiery de Menonville, qui, à la fin du XVIIIe siècle, fut chargé par le roi de procurer de la Cochenille aux colonies françaises, fit dans ce but un voyage à Guaxaca, partie du Mexique où

l'on élève surtout la Cochenille. Il nous a laissé un traité étendu de la culture du Nopal et de l'éducation de la Cochenille.

Nous lui empruntons divers renseignements en ce qui concerne ce dernier sujet. La Cochenille fine (*Coccus Cacti*) a une valeur commerciale de beaucoup supérieure à celle des autres espèces du même genre, et en particulier de la Cochenille sylvestre (*Coccus sylvestris*), qu'on élève aussi au Mexique.

Les Cochenilles pondent leurs œufs environ deux mois après leur naissance, et meurent peu de temps après; selon certains observateurs, ce serait au contraire au bout d'un mois. Les petits qui en naissent se répandent bientôt sur les Nopals, et se fixent sur les points où ils ont moins à redouter les grands vents. Ces Insectes ont plusieurs générations par an; quoique l'observation exacte n'ait pas encore bien constaté ces faits, nous croyons que les femelles ne reçoivent qu'une fois par an l'approche du mâle, et que les femelles des générations successives, pendant tout le cours d'une année, mettent au jour des petits vivants sans accouplement préalable. C'est ce qui a lieu chez les Pucerons, qui ont beaucoup d'affinité avec les Cochenilles sous plusieurs rapports. De plus, nous avons vu plusieurs fois chez diverses femelles de Cocciniens, des jeunes qui sortaient du corps même de leur mère.

Les Cochenilles fines sécrètent une matière cotonneuse blanche, ainsi que tous les Insectes de la même tribu; mais cette sécrétion est peu considérable, comparativement à ce qu'on observe ailleurs. L'insecte n'est jamais complétement caché, il est seulement recouvert d'une simple couche; il est comme poudré, ce qui n'empêche pas de l'apercevoir toujours sur la plante qui le nourrit.

Comme tous les Insectes, les Cochenilles subissent plusieurs mues ou changements de peau. D'après M. Thiéry de Ménonville, elles auraient six générations par an, ce qui permet de faire un nombre égal de récoltes si l'on n'en est pas empêché pendant la saison des pluies.

Lorsqu'on entreprend une éducation, on choisit quelques femelles parmi les plus grosses, et on les place sur les Nopals les plus vigoureux. La reproduction s'effectuant très rapidement chez ces Hémiptères, les Nopals se trouvent bientôt complétement couverts de Cochenilles. Quand l'époque des pluies arrive au Mexique, où elle ne dure pas moins de cinq à six mois, il devient impossible de les multiplier en plein air. Parmi les cultivateurs, les uns rentrent dans leurs cases un certain nombre de Nopals, et conservent dessus des Cochenilles pour les faire propager de nouveau au retour de la saison sèche. D'autres couvrent leurs Nopals avec des nattes; d'autres enfin continuent à faire leur éducation sous des hangars, et obtiennent ainsi, comme dans la saison sèche, une génération; par conséquent une récolte tous les deux mois.

On recueille les Cochenilles au moment où les femelles vont effectuer leur ponte, dès qu'on aperçoit sur quelques Nopals des Cochenilles nouvellement nées. Ceci est nécessaire, parce que les femelles ont beaucoup plus de poids et de matière colorante quand elles sont pleines.

Pour faire cette récolte, on emploie un panier en paille ou un bassin en fer-blanc ayant à l'un de ses bords une échancrure dans laquelle on engage la partie étroite des articles de Nopals. Avec un grand couteau dont le tranchant est émoussé, on fait tomber les Cochenilles dans le bassin.

Ces Insectes ayant été ainsi recueillis, on les plonge pendant quelques instants dans l'eau bouillante. On ne tarde pas à les retirer pour les placer dans des tamis et les exposer au soleil, pendant un jour ou un jour et demi. Les Cochenilles sont alors entièrement desséchées; elles ont l'aspect de petites graines ridées, d'un gris pourpré, ce qui provient d'une certaine quantité de matière cotonneuse qui ne disparait pas complétement par le lavage dans l'eau bouillante. C'est ainsi que l'on vend la Cochenille, c'est ainsi que nous la voyons dans le commerce. C'est pourquoi les anciens qui ne l'avaient vue que desséchée, croyaient fermement que c'était une graine et non un insecte. Cette croyance persista fort longtemps; car bien qu'Acosta, en 1530, ait démontré que c'était un insecte, et malgré les travaux de Leeuwenhoek et de plusieurs autres, on était en général très peu fixé sur la nature plutôt animale que végétale de la Cochenille. Car, même en

1725, un Hollandais, Melchior van Ruyscher, put faire un pari avec plusieurs de ses amis, dans lequel il engagea toute sa fortune, soutenant que c'était un animal et non un végétal.

Pendant de longues années, la Cochenille fine (*Coccus Cacti*) a existé seulement au Mexique. On l'élève surtout dans les provinces de Tlascala, Guaxaca, Gualimala et Honduras. M. de Humboldt rapporte que le revenu annuel s'élève jusqu'à 7,410,000 florins hollandais pour 880,000 livres, chaque livre contenant environ 70,000 insectes. Plus tard, on pensa qu'il était possible de la transporter dans nos colonies américaines les plus voisines du Mexique. Les espérances n'allaient pas plus loin à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe. On l'acclimata à Saint-Domingue, on l'acclimata également au Port-au-Prince par les soins de Thiéry de Ménonville, que déjà nous avons eu l'occasion de citer. Cependant il était possible d'élever le précieux insecte dans les régions limitrophes de l'Europe, aussi bien que dans certaines parties de l'Europe même. La Cochenille vit et prospère aujourd'hui aux îles Canaries. M. Berthelot, bien connu comme géographe et comme naturaliste, ayant habité cet archipel pendant plusieurs années, a recueilli les renseignements les plus intéressants sur tout ce qui est relatif à l'introduction de la Cochenille dans ces îles africaines. Ces renseignements ont été communiqués à M. Audouin, et ont fourni à ce dernier le sujet d'un Mémoire plein d'intérêt.

Ce fut en 1827 qu'on tenta pour la première fois d'élever cet hémiptère aux îles Canaries. M. Berthelot, chargé à cette époque de la direction du jardin d'acclimatation d'Orotava, appartenant à M. le marquis de Villanueva del Prado, reçut de la Société des Amis du pays (*Amigos del pais*), siégeant à Cadix, une certaine quantité de Cochenille fine. Par ses soins, elle fut placée sur des Cactus, nommés vulgairement Figuiers de l'Inde (*Opuntia ficus indica*), plantés à cette intention dans le jardin. Bientôt plusieurs générations successives vinrent démontrer que la plante convenait parfaitement à l'insecte. Cependant, malgré une réussite complète, lorsqu'on invita les propriétaires à tenter l'expérience de leur côté, on ne put rien obtenir de l'indifférence des uns ni de la défiance des autres.

En même temps, le gouvernement espagnol fondait à Sainte-Croix de Ténériffe un établissement pour la multiplication de la Cochenille. Le major Meigliorini, qui en était le directeur, envoya des Cochenilles dans les îles voisines, et chercha par tous les moyens à exciter le zèle des propriétaires. Ces tentatives ne devaient pas être plus heureuses que les précédentes. Cette industrie se trouvait repoussée par une foule de préjugés; tout fut donc abandonné : en 1829, il n'existait plus de traces de l'éducation de la Cochenille dans le jardin d'acclimatation. Les Nopals furent même coupés à leur racine et jetés hors de l'enceinte. Les habitants des îles Canaries croyaient ne jamais revoir la Cochenille dans leur archipel. Cependant il ne devait pas en être ainsi : le précieux insecte s'acclimata malgré tout, et se multiplia de lui-même sur des Opuntias sauvages.

On le vit sur le plateau de la Paz, occupé en partie par le jardin d'acclimatation d'Orotava, et ce ne fut pas le seul endroit. M. Berthelot eut lieu de s'en convaincre dans une exploration qu'il fit à Lancerote en 1829 avec M. Webb. Cette propagation fut surtout considérable à Ténériffe, dans le district de Guimar. Sur ce point même, on en vint à vouloir détruire la Cochenille. En 1833, elle était tellement abondante sur les Nopals, qu'on craignait de voir ces plantes mourir bientôt. La population pauvre s'en effrayait, car les fruits des Nopals, qui sont très succulents, sont fort recherchés par les indigents du pays.

A cette époque enfin, quelques esprits plus clairvoyants que les autres finirent par comprendre qu'il vaudrait mieux tirer parti de l'insecte que de le détruire; ils recueillirent plusieurs livres de Cochenilles et les vendirent avantageusement. Encouragées par ce premier succès, plusieurs personnes se décidèrent à tenter de nouveau la culture des Nopals. L'exemple gagna bientôt de toutes parts, et aujourd'hui l'on peut regarder la Cochenille comme une véritable source de richesses pour les îles Canaries; elle y est parfaitement naturalisée, aussi bien que la nourriture, dont l'espèce diffère de celle qu'on cultive au Mexique.

Pour donner une idée de l'importance de ce produit, nous présentons ici le tableau

publié dans le numéro du 8 octobre 1837 du journal l'Atlante (*El Atlante*); il est extrait des registres de l'administration de la douane de Sainte-Croix, et se trouve aussi reproduit dans le Mémoire de M. Audouin :

En 1831, les produits exportés furent de	8 livres espag.	
1832.	120 1/2	*id.*
1833.	1,319 1/2	*id.*
1834.	1,882 1/2	*id.*
1835.	5,658 1/2	*id.*
1836.	6,008 1/4	*id.*
TOTAL.	14,997 1/4	*id.*

Et ce produit n'a pas cessé d'augmenter d'année en année.

Dans un espace de six années, on fit ainsi une récolte de 14,997 livres 1/4, dont la plus grande partie fut vendue en Espagne et le reste à l'étranger. Chaque livre vaut de 8 à 9 fr.; on obtint donc dans ces six premières années un produit d'environ 126,000 fr. Or, on a appris que le revenu avait toujours été en augmentant; en 1838, on a exporté 18,800 livres; donc beaucoup plus que pendant la durée des six premières années; et nous savons que, depuis, le revenu n'a pas cessé d'augmenter. L'éducation de la Cochenille aux îles Canaries n'a eu que d'heureux résultats, car on n'a pas été obligé de prendre des terres employées pour d'autres cultures. On a pu rendre utiles des terres incultes où croissaient des plantes sauvages, et surtout des Nopals.

La Cochenille peut évidemment vivre dans tous les pays où les Cactus croissent spontanément. L'expérience l'a démontré aux îles Canaries, et l'on a eu lieu aussi de s'en convaincre ailleurs, car on a cherché encore à l'acclimater dans d'autres pays. Des tentatives ont été faites en Algérie à plusieurs reprises. M. Audouin cite une brochure intitulée : *De l'Algérie et de sa Colonisation*, par M. le comte H. de B..., publiée en 1834, dans laquelle il est dit que plusieurs pieds de Nopals transportés de Malaga aux environs d'Alger avec les insectes, y ont réussi, et que le Cactus du pays a même nourri parfaitement les Insectes. Ceci, comme on le pense bien, est de la plus haute importance; car il devient très facile d'élever un insecte qui se nourrit volontiers d'une plante extrêmement commune dans le pays.

On a tenté plusieurs essais dans le jardin du Dey; mais il paraît que sa proximité de la mer est une circonstance défavorable, et que les éducations ont mieux réussi dans d'autres localités. M. de Nivois a obtenu des résultats très satisfaisants. Mais il est très difficile de décider les colons à s'occuper d'une industrie qui ne leur est pas familière, et le gouvernement n'a fait jusqu'ici aucun effort pour assurer à notre nouvelle colonie une source de prospérité pour les nouveaux habitants.

Ce n'est pas seulement en Afrique qu'on peut élever la Cochenille; on a très bien réussi dans le midi de l'Europe. Aux environs de Malaga, de Cadix et de Valence, on la récolte annuellement en grande quantité; celle de Valence est parfaitement connue dans le commerce, et elle soutient la concurrence avec celle qui provient du Mexique.

On a également obtenu plusieurs résultats satisfaisants en Corse.

Jusqu'à présent, nous n'avons parlé que de la Cochenille fine (*Coccus Cacti*); cependant il en existe d'autres espèces dont la couleur rouge n'est point aussi belle, mais qui toutefois sont employées dans différentes teintures.

Parmi celles-ci, nous devons mentionner d'abord la COCHENILLE SYLVESTRE, comme on la nomme au Mexique, et pour laquelle nous adopterons la dénomination de *Coccus sylvestris*. Elle est un peu plus petite que la précédente. Cet insecte sécrète en abondance par tous les pores de sa peau une matière cotonneuse d'un blanc de neige; il s'en recouvre complétement, et on la voit souvent tomber des Nopals.

Thiéry de Ménonville nous décrit bien en effet la Cochenille sylvestre comme étant constamment recouverte d'une sécrétion blanche très abondante, tandis qu'au contraire la Cochenille fine (*Coccus Cacti*) n'offre qu'une sorte de poudre blanche.

On l'élève au Mexique de même que la Cochenille fine; mais sa valeur étant moins grande et les soins qu'elle exige étant beaucoup plus limités, ce sont principalement les pauvres habitants qui se livrent à l'éducation de la Cochenille sylvestre. Les pluies sont bien moins redoutables pour cette espèce que pour la Cochenille fine. Le coton qui la recouvre la préserve, de manière que les pluies continues durant plusieurs jours peuvent seules lui être funestes.

On la récolte, du reste, tous les deux mois, de même que la Cochenille fine.

Une troisième espèce de Cochenille (*Coccus lacca*), qui est rougeâtre, de forme ovalaire, avec l'abdomen terminé par des soies à peu près de la longueur du corps, vit aux Indes orientales, principalement sur des Figuiers, *Ficus religiosa, indica*, etc. On la récolte deux fois par an, en février et en août. Elle fournit la gomme laque et est employée aussi à divers usages.

Une espèce qui s'est acclimatée dans les serres chaudes, où elle vit sur différentes plantes, telles que des *Cactus*, des *Justicia*, *Canna*, *Musa*, etc., est désignée par les naturalistes sous le nom de COCHENILLE DES SERRES (*Coccus adonidum*). Elle est rosée, de forme elliptique, munie d'appendices de chaque côté avec deux soies terminales très courtes et épaisses; sa couleur pâle ne paraît pouvoir servir à aucune espèce de teinture.

Tout le monde a entendu parler de la COCHENILLE DE POLOGNE (*Coccus polonicus* Lin.), qui est moins globuleuse que les autres Cochenilles, graniforme, avec des antennes composées de huit articles, et l'abdomen terminé par un bouquet de poils.

Cette espèce est répandue dans une grande partie du nord de l'Europe, où elle vit sur les racines du *Scleranthus perennis*. Elle constituait autrefois une grande branche d'industrie pour la Pologne; mais, depuis que la vraie Cochenille a été importée en Europe, sa valeur a considérablement diminué.

Sa couleur est presque aussi belle, mais cependant un peu plus obscure : c'est pourquoi elle n'est pas si estimée. Dans la Pologne et la Russie, on l'emploie encore pour la teinture de différentes étoffes.

Les caractères particuliers de la Cochenille de Pologne l'ont fait placer par les naturalistes dans un genre particulier, que l'on désigne sous le nom de *Porphyrophora*.

Une autre espèce, qui appartient au même genre, se trouve en Arménie, où l'on en fait usage également : c'est le Porphyrophora d'Arménie (*Porphyrophora armeniaca* Burm., *Porphyrophora Hameli* Brandt). Elle vit au pied des Graminées fort communes du genre *Poa*.

La COCHENILLE DU CHÊNE VERT (*Coccus Ilicis*), qui est de la grosseur d'un petit Pois et d'une couleur noire violette, se trouve sur le Chêne vert dans l'Europe méridionale. Comme les autres espèces, elle se recouvre d'une matière blanche. Avant que la Cochenille fine fût répandue de même que la Cochenille de Pologne, elle était d'un grand usage; elle servait surtout aux teintures en cramoisi. Dans le Levant, elle ne paraît pas encore complètement abandonnée.

Au reste, les entomologistes ne placent plus aujourd'hui cet insecte dans le genre Cochenille; il constitue avec plusieurs autres espèces le genre *Lecanium*.

Les Cochenilles ont des ennemis redoutables qui, chaque année, doivent en détruire une grande quantité. Il faut peut-être mettre en première ligne le petit Diptère regardé comme le mâle de la Cochenille.

Ensuite, il existe plusieurs Ichneumoniens et Chalcidiens, dont les diverses espèces n'ont pas encore été bien décrites. Plusieurs Insectes de la tribu des Coccinellides, parmi les Coléoptères, leur font une guerre qui leur est souvent très préjudiciable. Ces Insectes dévorent les Cochenilles, de même que chez nous plusieurs Coccinelles se nourrissent de Pucerons.

(ÉMILE BLANCHARD.)

COCHENILLE DE PROVENCE. INS. — *Voyez* KERMÈS.

COCHENILLIER. BOT. PH. — Nom vulg. du Nopal sur lequel vit la Cochenille.

COCHENILLINE. ZOOL., CHIM. — *Voyez* CARMINE.

COCHERELLE. BOT. CR. — Syn. de Corbe.

COCHEVIS. OIS. — Nom vulgaire de l'Alouette huppée. (G.)

***COCHLÉAIRE.** *Cochlearis* (*cochlea*, limaçon). BOT. — On désigne sous ce nom les organes contournés en spirale. On dit aussi que l'estivation est *Cochléaire* quand une des parties recourbée en casque ou en cuillère recouvre les autres, comme dans les fleurs d'Aconit.

COCHLÉARIA (*cochleare*, cuillère). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères-pleurorhizées, établi par Tournefort et conservé par Linné. De Candolle (*Prodr.*, vol. I, p. 172) lui assigne les caractères suivants : Silicule sessile, ovée ou oblongue, à valves ventrues, plusieurs graines non bordées. Calice égal, ouvert; pétales entiers; étamines non dentées. Les Cochléarias sont

des plantes herbacées ou vivaces, souvent glabres ou charnues, quelquefois couvertes d'une pubescence rare, à feuilles de forme variable, les radicales souvent pétiolées, celles de la tige sagittées et auriculées; à fleurs blanches, de couleur lilas dans une seule espèce, en grappes terminales portées par des pédicelles filiformes et dépourvues de bractées.

De Candolle a divisé les 27 espèces qui composent le genre *Cochlearia*, propre aux parties froides et tempérées de l'hémisphère boréal, en quatre sections : 1° *Kernera ;* 2° *Armoracia* ; 3° *Cochlear*, à laquelle appartient le Cochléaria officinal ; 4° *Jonopsidium*. A ce genre se rattachent encore quelques espèces peu connues et que, pour cette raison, De Candolle a laissées en dehors. Le COCHLÉARIA OFFICINAL, vulgairement *Herbe aux cuillères*, est un puissant stimulant et un des meilleurs antiscorbutiques; on en mâche les feuilles, qu'on peut aussi manger comme celles du cresson. Le COCHLÉARIA DE BRETAGNE (Cran ou Cranson), *C. armoracia*, plante vivace à racine pivotante, fort grosse, et qu'on emploie sous le nom de *Raifort sauvage*, de *Moutarde d'Allemagne* ou de *Capucin*, se cultive dans quelques jardins pour sa racine, qu'on râpe et mange avec le bœuf en place de Moutarde.

***COCHLÉARIFORME.** *Cochleariformis* (*cochlea*, cuillère ; *forma*, forme). BOT. — Cette épithète s'applique aux organes qui ont la forme de cuillère.

COCHLEARIUS, Briss. OIS. — Syn. latin de Savacou. (G.)

***COCHLÉIFORME.** *Cochleiformis* (*cochlea*, coquille ; *forma*, forme). BOT. — Qui a la forme d'une coquille.

***COCHLEOCTONUS.** INS. — Synonyme de *Drilus*. (D.)

***COCHLEOPHASIA** (κόχλος, coquille; φάσις, brillant). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Tinéites, fondé par M. Curtis, et auquel il donne pour type une espèce de Teigne qu'il nomme *Tessalea* d'après Haworth, et qui nous est inconnue. Dans son bel ouvrage intitulé : *British entomology*, vol. 6, pl. 457, il la représente dans ses divers états. La Chenille vit sur la Ballote noire (*Ballota nigra*) ; elle est renfermée dans un fourreau portatif qui ressemble à celui des Chenilles du g. *Ornix*. Quant au Papillon, sa femelle est aptère, et le mâle, entièrement d'un gris jaunâtre, ressemble à une Frigane. (D.)

***COCHLIA** (κοχλίς, coquille). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées-Dendrobiées, établi par Blume pour une plante parasite qui croît sur les arbres des montagnes de Java. Elle a des feuilles coriaces, ovales, elliptiques, convexes en dessus, et enveloppées de fourreaux imbriqués et rugueux, terminés par des fleurs capitées et violettes. L'unique espèce de ce genre a reçu de son auteur le nom de *C. violacea*.

***COCHLIACANTHE.** *Cochliacanthus* (κοχλίς, coquille; ἄκανθα, épine). BOT. — On applique cette épithète à certains végétaux dont les épines sont recourbées et concaves.

COCHLICELLE. *Cochlicella*, Fér. (κοχλίς, coquille). MOLL. — Comme nous le verrons à l'article HÉLICE, Férussac, le ramenant à peu près à l'étendue que Linné lui avait donnée, voulut cependant le sous-diviser, et il imagina une nomenclature spéciale, non seulement pour le genre, mais pour tous les sous-genres. Le sous-genre qui, dans la méthode de M. de Férussac, porte le nom de Cochlicelle, contient les espèces allongées de Bulimes. (DESH.)

COCHLICOPE. *Cochlicopa*, Fér. (κοχλίς, coquille ; κοπή, coupure). MOLL. — Déjà Montfort, dans sa *Conchyliologie systématique*, avait proposé, sous le nom de Polyphème, un genre formé des Agathines de Lamarck. Férussac a reproduit ce g. sous le nom de Cochlicope; il n'a point été adopté. *Voy.* AGATHINE. (DESH.)

COCHLIDIUM, Kaulf. BOT. CR. — Syn. de *Notochlæna*, R. Br.

***COCHLIOCARPE.** *Cochliocarpus* (κοχλίς, coquille; καρπός, fruit). BOT. — On donne ce nom aux fruits tournés en spirale; tels sont ceux d'une espèce du genre *Mimosa*.

***COCHLIOPODES.** *Cochliopodes* (κοχλίας, limaçon; πούς, ποδός, pied). INS. — Tribu établie par M. Boisduval dans l'ordre des Lépidoptères, famille des Nocturnes. Elle se compose d'espèces dont les Chenilles, par leur forme courte et ramassée, et la presque nullité de leurs pattes membraneuses, ont quelque ressemblance avec des Limaces. Deux espèces d'Europe, dont Latreille a fait son genre *Limacodes*, se rappor-

tent seulement à cette tribu ; mais, d'après l'assertion de M. Boisduval (*Genera et ind. method.*, pag. 81), les États-Unis d'Amérique en fournissent 40 autres qui n'ont pas encore été décrites, et qui probablement formeront plusieurs nouveaux genres dans cette même tribu lorsqu'elles auront été étudiées. *Voyez* LIMACODES. (D.)

***COCHLIOPODITES**, Blanch. INS. — Synonyme de Cochliopodes.

***COCHLIOSPERMUM**, Lagasc. BOT. PH. — Syn. de *Suæda*, Forsk.

COCHLITOME. *Cochlitoma*, Fér. (κόχλος, coquille ; τομή, section). MOLL. — Sous-genre proposé par Férussac pour une petite partie des Agathines de Lamarck. Pour se faire une idée de la valeur de ces divisions de Férussac, dans le genre Agathine, il faut se souvenir que ce genre lui-même se fond insensiblement dans les Bulimes, et doit à peine rester dans une méthode naturelle. *Voy.* AGATHINE. (DESH.)

COCHLODINE. *Cochlodina*, Fér. MOLL. — Ce sous-genre de Férussac correspond assez exactement au genre Clausilie de Draparnaud. *Voy.* CLAUSILIE. (DESH.)

COCHLODONTE. *Cochlodonta*, Fér. (κόχλος, coquille ; ὀδούς, ὄντος, dent). MOLL. — Ce sous-genre inutile, surtout sous cette dénomination, proposé par Férussac, correspond exactement au genre *Pupa* de Draparnaud et de Lamarck. *Voy.* MAILLOT. (DESH.)

COCHLOGÈNE. *Cochlogena*, Fér. (κόχλος, coquille ; γένα, naissance). MOLL. — Sous-genre établi par Férussac pour ceux des Bulimes qui ont le dernier tour plus allongé que la spire. Les passages insensibles qui existent entre ces espèces et celles qui ont la spire plus longue que le dernier tour, ne permettent pas d'adopter cette division. (DESH.)

COCHLOHYDRE. *Cochlohydra*, Fér. (κόχλος, coquille ; ὕδωρ, eau). MOLL. — Ce genre de Férussac ne diffère en rien de celui établi depuis longtemps sous le nom d'Ambrette. *Voy.* ce mot. (DESH.)

COCHLOIDES. *Cochloides*. MOLL. — Férussac divise son grand genre Hélice en deux grandes sections : les *Hélicoïdes* et les *Cochloides*. Dans cette seconde division sont rangées toutes les Coquilles allongées et turriculées, et elles sont distribuées dans les sept sous-genres qui suivent : Cochlostyle, Cochlitome, Cochlicope, Cochlicelle, Cochlogène, Cochlodonte et Cochlodine. Il eût été plus simple d'adopter les genres de Lamarck et de Draparnaud, qui, sous des noms moins barbares et plus anciennement proposés, satisfont aux divisions naturelles du grand genre Hélice de Linné. *Voy.* HÉLICE. (DESH.)

***COCHLORHYNQUES**. *Cochlorhynchi*. OIS. — M. Lesson a donné ce nom à la 10e famille de l'ordre des Échassiers, comprenant ceux qui ont le bec large, déprimé, et quelquefois en forme de cuillère ; tels sont le Savacou et la Spatule. (G.)

***COCHLOSPERMÉES**. *Cochlospermeæ*. BOT. PH. — Tribu de la famille des Ternstræmiacées, ainsi nommée du *Cochlospermum* jusqu'ici son unique genre. (AD. J.)

***COCHLOSPERMUM** (κόχλος, limaçon ; σπέρμα, graine). BOT. PH. — Genre de la famille des Ternstræmiacées-Cochlospermées, établi par Kunth (*Malvac.*, 6) pour des arbrisseaux ou des arbustes indigènes des régions tropicales de tout le globe, à feuilles alternes, pétiolées, palmatifides, à lobes entiers ou dentés, glabres, munies de stipules latérales doubles, pétioles articulés avec la branche ; à fleurs terminales, paniculées, grandes, jaunes ; à pédoncules articulés à la base. Le *Bombax gossypium* L. est le type de ce genre qui ne comprend que deux espèces, *C. gossypium* et *serratifolium*.

COCHLOSTYLE. *Cochlostyla* (κόχλος, coquille ; στῦλος, colonne). MOLL. — Sous-genre qui, dans la méthode de Férussac, est destiné à recevoir ceux des Bulimes qui ont la columelle très mince. (DESH.)

***COCHLUS**, Zed. HELM. — Synom. de Prionoderme.

***COCHOA**. OIS. — Genre formé par Hodgson, en 1836, et placé par Gray (*List of genera*) dans la famille des *Sturnidæ*, et la sous-famille des *Ptilonorhynchinæ*. L'espèce type est le *Cochoa viridis* Hodgs., espèce indienne peu connue. (LAFR.)

COCHON. *Sus*. MAM. — Ces Mammifères forment aujourd'hui une famille, celle des *Suilliens* de M. Is. Geoffroy, dont les caractères sont : deux doigts mitoyens grands, munis de sabots forts et aplatis en dedans : deux extérieurs (un seul aux pieds de derrière dans les Pécaris) beaucoup plus courts, et ne touchant presque pas la terre ; des incisives

la famille des Suilliens. Ils ont quarante-quatre dents, savoir : six incisives en haut et autant en bas ; deux canines à chaque mâchoire, ordinairement recourbées toutes quatre vers le haut et latéralement, excepté dans le Bène, qui manque de véritables canines supérieures ; quatorze mâchelières supérieures et quatorze inférieures, dont les postérieures à couronne tuberculeuse, et les antérieures plus ou moins comprimées ; leurs pieds sont tous munis de quatre doigts, dont les deux mitoyens appuient seuls sur la terre.

Ce genre, tel qu'il est établi aujourd'hui, ne renferme que cinq espèces : 1° le SANGLIER D'EUROPE, qui est le type de notre Cochon domestique ; 2° le BÈNE, ou SANGLIER DES PAPOUS ; 3° le SANGLIER A MASQUE ; 4° le COCHON A TUBERCULES ; 5° le COCHON A BANDE BLANCHE.

1. Le SANGLIER COMMUN, *Sus scrofa* Lin.— Il atteint ordinairement la taille de nos plus grands Cochons. Tout son corps est couvert de poils ou *soies* d'un brun noirâtre, raides, durs, plus longs sur le dos et autour des oreilles, formant une sorte de crinière hérissée quand l'animal est irrité. Ses oreilles sont assez courtes, droites, très mobiles ; ses yeux fort petits, ses membres robustes, et son corps est gros et trapu. Ses canines ou défenses sont prismatiques, recourbées en dehors et en dessus : la supérieure, grosse et conique, se tronque obliquement à sa face antérieure par son frottement contre celle d'en bas ; et comme cet accident n'arrive qu'à un certain âge, les chasseurs, pour indiquer que l'animal a atteint cet âge, disent que le Sanglier est *miré*. La canine inférieure, en forme de pyramide triangulaire à faces lisses, est aussi recourbée en dehors et en haut, mais sa pointe est aiguisée au lieu d'être émoussée ; ces quatre canines atteignent, dans les vieux mâles, des dimensions qui en font une arme terrible. Les fausses molaires de la mâchoire inférieure sont toutes tranchantes, lobées et crénelées ; mais la troisième et la quatrième de la mâchoire supérieure sont larges et à collines crénelées ; enfin les deux arrière-molaires, en haut et en bas, ont deux paires de collines et un petit talon : les inférieures sont plus étroites, et la dernière d'entre celles-ci a une paire de collines de plus. J'ai cru devoir entrer dans ces détails un peu fastidieux, afin de faciliter les recherches ultérieures qu'on pourrait faire sur les Sangliers exotiques dans le but de déterminer les espèces. Ces animaux ont l'odorat extrêmement développé, l'ouïe assez fine, mais la vue faible. La femelle ou *laie* est un peu plus petite que le mâle et moins bien armée. Les jeunes, nommés *Marcassins*, sont rayés de blanc et de brun dans leur jeunesse, et alors très recherchés pour la table.

Le Sanglier habite les forêts les plus grandes et les plus solitaires de l'Europe et de l'Asie. Il n'a pas été trouvé en Amérique, quoiqu'il y ait ses représentants dans le *Tagnicati* et le *Tayteteou* ; mais le Cochon y a été transporté après la conquête, et il s'y est tellement multiplié que plusieurs parties des deux Amériques ont leurs forêts peuplées de Cochons marrons qui se sont plus ou moins rapprochés de leur type par les formes, et beaucoup plus par les habitudes. L'Angleterre n'a pas de Sangliers, parce que probablement ils y ont été détruits dans des temps reculés. On n'en a pas trouvé à la Nouvelle-Hollande ; mais cela ne peut surprendre dans un pays où la nature semble avoir pris à tâche de ne créer que des types neufs, sans analogie avec ce qui existe partout ailleurs. Ces animaux se trouvent également dans les climats chauds et tempérés, mais on ne les rencontre plus à l'état sauvage au-dessus d'une certaine latitude dans le nord, et c'est probablement pour cette raison qu'ils n'ont pu passer de l'ancien au nouveau continent, comme ont fait le Loup, le Renard, l'Ours, etc. Cette espèce occupe donc l'Europe, l'Afrique, l'Asie et une partie de ses îles.

Malgré ce qu'on en a dit, le Sanglier n'est point un animal aussi stupide qu'on le croit, et si l'on considère dans les animaux sauvages l'intelligence comme la faculté de satisfaire le mieux possible, dans les circonstances où ils se trouvent, à toutes les exigences de leurs besoins et de leurs passions, cet animal n'a ni plus ni moins d'intelligence que la plupart des autres ; il est même susceptible, quand il a été pris jeune, de recevoir une certaine éducation, de s'attacher à son maître, de le suivre et de rechercher ses caresses. Fr. Cuvier dit en avoir eu auxquels on avait appris à faire des ges-

ticulations grotesques pour obtenir quelques friandises. Mais cet animal a les sens obtus, et il possède le sentiment de sa force, d'où il résulte que ses goûts sont grossiers et ses passions brutales. Quoique doué d'un courage intrépide, il ne le déploie jamais que pour défendre ses jours ou disputer sa femelle à un rival; dans toute autre circonstance il reste absolument inoffensif: aussi est-il fort difficile aujourd'hui de s'expliquer l'exagération d'une foule de contes que nous ont laissés les anciens sur la férocité de certains Sangliers célèbres qui dévastaient des provinces entières.

Cependant la chasse aux Sangliers ne laisse pas que d'offrir quelque danger pour les imprudents. Le vieux mâle surtout ne s'effraie que médiocrement de la poursuite des Chiens et de leurs aboiements; il fuit sans trop se presser, se retourne souvent quand il est serré de près, et estropie les Chiens assez hardis pour l'approcher. Le son des cors, les cris des piqueurs, et surtout la détonation des armes à feu l'effraient davantage, et alors il fuit avec une rapidité et une légèreté que ses formes lourdes et ramassées sont loin de laisser soupçonner. Dans ce cas il va droit devant lui, et il est rare que la rencontre d'un homme le détourne de son chemin; il le renverse et le blesse cruellement d'un coup de boutoir, lui passe sur le corps, et continue sa course. Si le chasseur a la prudence d'éviter la rencontre en lui cédant lestement le passage, l'animal ne se détourne jamais pour aller l'attaquer; mais quand, serré de trop près, il entre en fureur, il n'en est plus de même. S'il reçoit un coup de feu qui le blesse, quelque éloigné que soit son ennemi, il perce droit à travers la meute qui le harcèle, et fond sur lui pour se venger. Lorsque, épuisé de fatigue ou par la perte de son sang, les forces lui manquent pour fuir, il s'accule contre un buisson ou contre un arbre, et se dispose à vendre chèrement sa vie; alors malheur aux jeunes Chiens que l'inexpérience fait arriver à sa portée, ils sont aussitôt éventrés. Mais dans une meute faite, il se trouve toujours quelque Chien intelligent qui a l'admirable instinct de deviner la partie faible du farouche animal. Il tourne autour de lui hors de son atteinte, l'étourdit par ses cris, épie le moment favorable, puis d'un bond s'élance sur lui, le saisit par l'oreille ou le *coiffe*, comme disent les chasseurs, et ne le lâche plus. Le terrible monstre, contre lequel la force de trente ennemis était impuissante, qui renversait et brisait tout ce qui faisait obstacle à son passage, cet animal si redoutable a perdu tout-à-coup sa puissance, il est vaincu, et souvent par un Roquet, ou du moins par le plus petit des Chiens de la meute. Dès lors il s'abandonne à son mauvais destin et se laisse égorger par les chasseurs, en ne faisant plus que peu d'efforts pour retarder l'instant de sa mort et prolonger son agonie.

Les vieux mâles de Sangliers vivent solitairement; mais les femelles restent en famille avec leurs petits au moins pendant deux ans, et il n'est même pas rare d'en voir qui sont suivies de leurs enfants de trois ans, vivant pêle-mêle et en bonne intelligence avec les Marcassins de l'année. Les chasseurs désignent ces jeunes Sangliers par le nom de *bêtes de compagnie*. Dans les pays peu peuplés, il arrive quelquefois que plusieurs femelles se réunissent et forment ainsi des troupes plus ou moins considérables, qui vivent en fort bonne intelligence et se défendent mutuellement. Lorsqu'un danger les menace, les plus vieux se rangent en cercle, placent les Marcassins au milieu, et présentent à l'ennemi leur menaçant boutoir. Tous, même individuellement, se protègent et se soutiennent les uns les autres, et cette habitude ne s'est pas perdue chez le Cochon domestique. Dans le Charollais, dès que les glands sont mûrs et commencent à tomber de l'arbre, on envoie les Porcs dans les forêts pour les engraisser. Un troupeau de cinquante à soixante est souvent confié à la garde d'un seul berger, qui les laisse s'éparpiller dans les bois isolément et à leur fantaisie. Veut-il les réunir? rien de plus facile: il en prend un jeune et lui tire l'oreille pour le faire crier; aussitôt tous les autres d'accourir, fussent-ils à un quart de lieue, et en un instant le troupeau est complet. En 1786, une Louve affamée portait la désolation dans ces montagnes, en attaquant les enfants, les femmes, et même quelquefois les hommes. On la croyait enragée, ce qui augmentait l'effroi répandu parmi la population. Vainement les autorités locales firent faire des battues; vainement Louis XVI envoya sur les

lieux ses équipages de chasse, on ne put parvenir à la tuer. Un jour cette Louve se fourvoya dans une forêt où un troupeau de Cochons était à la *glandée*; ces animaux l'entourèrent aussitôt : l'un d'eux la saisit par une cuisse, la tint obstinément malgré les morsures et les efforts de la bête féroce, et l'entraîna, à près d'un quart de lieue de là, dans son étable, au village de Laguiche. On ferma la porte sur eux, et on les tua tous deux à coups de fusil par une ouverture que l'on fit à la toiture.

Les Sangliers se plaisent à se vautrer dans la vase, sans doute pour se débarrasser des Acarides qui s'attachent à leur peau; mais ils ne restent jamais couverts de fange, et ils ont soin d'aller se laver dans une mare ou un ruisseau avant de rentrer dans l'épaisseur du bois où est leur repaire ou *bauge*. Ils aiment l'eau, et nagent avec une grande facilité : aussi, lorsqu'ils voyagent, ne sont-ils jamais arrêtés par une rivière, quelque large qu'elle soit, et ils traversent même de petits bras de mer. Pour peu qu'ils soient trop inquiétés dans une contrée, ils la quittent et vont quelquefois s'établir à vingt ou trente lieues de là.

La femelle entre en rut en janvier et février : alors elle quitte la troupe, et se retire avec un mâle, qu'elle suit de gré ou de force, dans la plus sombre épaisseur des forêts. Si un autre mâle vient à découvrir leur retraite, il s'ensuit un combat terrible, dans lequel un des deux rivaux perd souvent la vie. Le vainqueur reste auprès de la femelle pendant un mois, et ensuite l'abandonne pour toujours. Celle-ci porte quatre mois, et elle met bas de quatre à dix petits, qu'elle cache dans les fourrés de ronces et d'épines les plus épais. Elle prend cette précaution pour les soustraire non seulement à la voracité des Loups, mais encore à celle des mâles de son espèce, qui ne manqueraient pas de les dévorer s'ils les rencontraient pendant les premiers jours de leur existence. Elle les allaite trois ou quatre mois seulement, ne les quitte que lorsqu'eux-mêmes l'abandonnent, et ne cesse jamais de les instruire à trouver leur nourriture, ni de les protéger et de les défendre avec un courage poussé jusqu'à la fureur. Ces animaux croissent jusqu'à cinq ou six ans, quoique dès leur seconde année ils soient capables de reproduire leur espèce. La durée de leur vie paraît être de vingt à vingt-cinq ans, et, suivant Aristote, elle irait jusqu'à trente. Leur nourriture ordinaire consiste en racines, en grains et en fruits; mais ils dévorent aussi les Reptiles, les œufs d'Oiseaux, et tous les jeunes animaux qu'ils peuvent surprendre. Avec leur boutoir ils fouillent la terre pour chercher les Vers et les larves des Hannetons, dont ils sont très friands; ils déterrent les Mulots, les Taupes, et même les jeunes Lapins quand les rabouillères ne sont pas très profondes. Cette habitude de fouiller le sol fait qu'ils ne se plaisent bien que dans les forêts fraîches et sur les terrains humides et meubles leur offrant peu de résistance. Ils ne sortent de leur bauge que la nuit, et ils dévastent les champs de Pommes de terre, de Maïs, et autres grains où ils peuvent pénétrer. Comme je l'ai dit, pris jeune, le Sanglier s'apprivoise très bien; mais il serait imprudent de s'y trop fier, lorsque, devenu vieux, toute la brutalité de son caractère s'est développée.

Le Cochon domestique, au moins le nôtre, n'est, ainsi que nous l'avons dit, qu'un Sanglier dont une antique servitude a modifié, jusqu'à un certain point, le physique et le moral. Mais tous les Cochons domestiques descendent-ils de notre Sanglier d'Europe? Voilà une question que se sont posée les naturalistes, et qui a été soulevée pour la première fois, au moins je le crois, par Fr. Cuvier. Par exemple, on s'est demandé si le Cochon de Chine, figuré par ce naturaliste (*Fig. Mam. lith.*, liv. 21); si le Cochon de Siam, figuré par le même auteur (*id.* liv. 25); enfin si le Cochon des Célèbes et celui des Papous, peuvent descendre de notre Sanglier d'Europe et n'en être, par conséquent, que de simples variétés. Cette question est restée en suspens pour les trois premiers. MM. Lesson et Garnot ont tranché la difficulté pour le quatrième en en faisant une espèce sous le nom de *Sanglier des Papous*. A. Desmoulins, ordinairement si plein de jugement et de philosophie, me paraît s'être complètement trompé à ce sujet en avançant que si l'on trouve dans l'Indo-Chine un type sauvage, un Sanglier qui soit la souche du Cochon de Siam et de celui de la Chine, il faudra reconnaître ceux-ci comme formant une espèce. C'est donner, à mon avis, beau-

coup trop d'importance à des variations résultant d'un changement de contrée, et d'ailleurs ce ne serait que déplacer la question sans la résoudre. Il me semble qu'avant de la trancher dans ce sens, il faudrait s'assurer si ce Sanglier de l'Indo-Chine doit former une espèce, ou simplement une variété du nôtre. Mon opinion est que jamais la distance qu'il peut y avoir entre l'*habitat* de deux individus ne peut être une raison suffisante pour en faire deux espèces, indépendamment du plus ou moins d'identité dans leurs caractères spécifiques. Ceci est une des mille difficultés insurmontables qui s'élèveront sans cesse devant les naturalistes, tant qu'ils n'auront pas arrêté définitivement ce qu'on doit entendre par le mot *espèce*, et qu'ils rejetteront la définition rationnelle de Buffon pour la remplacer par une autre, ou plutôt pour ne pas la remplacer du tout. Buffon, en effet, pensait que tous les animaux qui produisent ensemble des individus capables de se reproduire à leur tour, devaient être considérés comme de la même espèce, et que ceux qui produisent des individus stériles ou mulets devaient être d'espèces différentes. Qu'a-t-on mis à la place de cette définition? Rien; car celle de Cuvier même peut tout aussi bien s'appliquer aux genres, aux familles, qu'aux espèces. Si Buffon a raison, notre Cochon et ceux de la Chine, de Siam, de Célèbes, etc., sont de simples variétés; car, par leur croisement, ils produisent des individus féconds; dans ce cas, il faudra retrancher du nombre des espèces le Cochon des Papous de Lesson. Si, au contraire, on admet comme caractères spécifiques quelques variations anatomiques dans les formes et les proportions, variations dont l'intensité nécessaire à la détermination de l'espèce n'a jamais été ni calculée ni fixée, il faudra admettre comme espèces les Cochons de la Chine, de Siam, des Papous, et même une variété plus grande de ce dernier qui se trouve dans les grandes îles Célèbes. Néanmoins, quelles que soient mes opinions personnelles, je suivrai ici la nomenclature établie par les naturalistes. Je divise les Cochons en deux races : la 1re, ou grande race; la 2e, ou petite race.

Première race.

Cette première race appartient exclusivement à l'Europe, et descend sans contradiction de notre Sanglier. Elle est beaucoup plus grande que l'autre, et ses oreilles sont plus ou moins pendantes. Elle comprend plusieurs variétés auxquelles on donne, en économie, le nom de *races*, et quelques sous-variétés. Nous ne mentionnerons ici que celles qui offrent de l'intérêt par leur utilité.

Le **Cochon à grandes oreilles** est le plus grand de tous. Il est toujours reconnaissable à son corps un peu efflanqué, et à l'ampleur de ses oreilles très pendantes et lui masquant un peu les yeux. On le trouve plus fréquemment en Angleterre et en Allemagne qu'en France; mais comme il n'est ni robuste ni fécond, que sa chair est grossière et fibreuse, on en élève peu.

Le **Cochon anglais de grande race** en est une sous-variété qui atteint souvent le poids de 500 à 550 kilogrammes.

Du Cochon à grandes oreilles est venue une variété très répandue, plus petite; c'est :

Le **Cochon commun**. Il ressemble aux précédents quant aux formes; mais sa chair est meilleure, plus fine, et il a l'avantage de s'engraisser plus facilement et plus promptement; il offre plusieurs sous-variétés, savoir :

1° Le *noir*, très commun dans le midi de la France.

2° Le *pie blanc*, à fond blanc avec de grandes taches noires;

3° Le *pie noir*, à fond noir avec de grandes taches blanches;

4° Le *roux*, à pelage d'un blanc presque roux. Celui-ci est le plus estimé.

Le Cochon commun a été modifié à son tour par diverses influences de climats, de nourriture et de soins, et a fourni les races suivantes perfectionnées :

Le **Cochon de la vallée d'Auge**, à tête petite et très pointue, oreilles étroites, corps long et épais, poils blancs et rares, jambes minces et os petits. Il s'engraisse très rapidement et parvient au poids de 300 kilogr. et plus. La race pure ne se trouve guère que dans la vallée d'Auge, en Normandie; presque dans tout le nord, l'ouest et le centre de la France, on l'a croisée avec d'autres races, et ces croisements ont fourni des variétés infinies qui rentrent plus ou moins dans celle du Cochon commun.

Le **Cochon du Poitou**, à tête grosse et longue, front saillant et coupé droit, oreilles larges et pendantes, corps allongé, poils rudes et blancs, pattes larges et fortes, et gros os. Son plus grand poids n'excède pas 250 kilogrammes.

Le **Cochon du Jutland** a de l'analogie avec le précédent, et il est assez estimé en Angleterre. Engraissé à l'âge de deux ans, il peut fournir 100 à 150 kilogrammes de lard.

Le **Cochon du Périgord** a les poils noirs et rudes, le cou gros et court, le corps large et très ramassé. Il est assez estimé, mais moins que le suivant.

Le **Cochon pie** a été obtenu par le croisement du précédent avec le Cochon du Poitou ; il est très estimé et très répandu dans le midi de la France.

Le **Cochon de Champagne** a beaucoup d'analogie avec le Cochon du Poitou, mais il s'engraisse moins vite et moins bien.

Le **Cochon des Ardennes**, à oreilles droites, à soies blanches, est assez estimé parce qu'il s'engraisse très facilement, et surtout en fort peu de temps. Sa sous-variété *pie*, ou à taches noires, est plus robuste et par conséquent préférable.

Le **Cochon suédois** paraît avoir une grande analogie avec ce dernier. On le croit métis du Sanglier et de la Truie ordinaire.

Enfin, l'on cite encore, parmi les races françaises, les Cochons de *Charollais*, de *Boulogne*, etc. Mais ici nous devons faire une observation en faveur des économistes : c'est que ces races dégénèrent promptement quand on les change de climat, et que, si l'on veut en conserver une dans toute sa pureté, il faut constamment renouveler les *verrats*, ou mâles, en les faisant venir du pays d'où la race est originaire ; et c'est à quoi les éleveurs n'ont pas jusqu'à ce jour mis assez d'importance. Ensuite, il vaudrait peut-être mieux, dans l'intérêt des cultivateurs, s'attacher à perfectionner par des croisements bien calculés la race du pays où l'on est, que de tenter de naturaliser des races étrangères à la province.

Deuxième race.

Cette race paraît appartenir exclusivement à l'Asie et à l'Afrique, quoiqu'elle se soit assez répandue en Europe et en Amérique. Les animaux qui la composent ont presque tous l'oreille droite, la queue pendante, non tortillée comme dans les précédents, et terminée par une touffe de poils ; ils sont généralement de très petite taille.

Le COCHON DE LA CHINE, figuré par Fr. Cuvier (*Mam. lith.*, liv. 24) a presque constamment été confondu par les naturalistes avec le Cochon de Siam. Il a le corps épais, le museau court et concave en dessus, le front bombé et les oreilles droites. Il est plus petit et plus bas sur jambes que le nôtre, couvert de soies noires, raides, très frisées sur les joues et à la mâchoire inférieure ; le tour des yeux a une légère teinte de feu ; l'extrémité des jambes de devant, le ventre et la partie interne des cuisses sont blancs. Celui qui a servi de modèle à la figure donnée par Fr. Cuvier avait été apporté directement de la Chine par le capitaine Houssard ; il avait, de l'oreille à l'origine de la queue, 2 pieds 6 pouces ; de l'oreille au bout du groin, 9 pouces ; 20 pouces de hauteur au garrot ; sa queue avait 9 pouces. Il a les habitudes grossières du Cochon ordinaire ; mais il paraît plus affectueux pour les personnes qui le soignent et le nourrissent. Il a presque constamment été confondu par les naturalistes et les économistes avec le Cochon du Cap.

Le COCHON DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, COCHON DE SIAM, COCHON DE TONQUIN, aussi nommé par quelques naturalistes *Cochon de la Chine*, a été figuré par Fr. Cuvier (*Mam. lith.*, liv. 25). Sa longueur totale est de 3 pieds 3 pouces (0m,056) ; sa queue a 9 pouces de longueur (0m,214), et la hauteur de l'animal au garrot est de 20 pouces (0m,542). Ses soies sont noires ou d'un marron foncé ; ses oreilles droites, ses jambes grêles et très courtes ; son ventre est très bas, presque traînant ; sa queue, pendante, est terminée, ainsi que dans le précédent, par une mèche ou un flocon de soie.

Ce Cochon est répandu dans tout le midi de l'Asie et de l'Afrique, et se trouve aussi dans quelques îles de la mer du Sud. Croisé avec notre Cochon commun, il a fourni plusieurs variétés fort bonnes, mais que les cultivateurs élèvent peu, parce qu'elles n'offrent pas les avantages des Cochons de la première race, sous le rapport du poids. Ces variétés sont :

Le **Cochon nain ou à jambes courtes**,

le plus petit de tous, ordinairement d'un blanc jaunâtre. Il est assez répandu en France, mais plus encore en Savoie, en Calabre, en Toscane, en Portugal et en Espagne.

2° **Le Cochon de Pologne** ou **de Russie**, guère plus grand que son type, ordinairement d'un jaunâtre tirant plus ou moins sur le roux.

3° **Le Cochon de Guinée**, très commun au Brésil, où il a été, dit-on, transporté de la Guinée. Il est de la taille du Cochon de Siam, et d'un roux assez vif. Sa tête est assez petite; ses oreilles sont longues, minces, très pointues; sa queue, longue et touchant presque à terre, est privée de poils.

Du croisement de toutes ces variétés avec celles de la première race, il est résulté des métis qui ne sont pas sans intérêt. Tels sont :

Le Cochon croisé anglais, figuré par Bewick (*History of quadrupeds*, p. 164). La femelle qui a servi de modèle à cette figure était un métis du Cochon de la Chine et du Cochon commun. Elle était suivie, dit l'auteur, de dix-neuf petits de la même portée, et faisait chaque année trois portées presque aussi nombreuses.

Le Cochon noble, ou **de noble**, que l'on croit un métis du Cochon de Siam avec notre Sanglier. Il est commun dans le nord de l'Amérique.

Nous ne parlerons du **Cochon mongolitz** que pour le signaler comme étant né d'une erreur de traduction et n'existant que dans les catalogues de plusieurs naturalistes.

En faisant l'histoire du Sanglier, nous avons fait, en grande partie, celle du Cochon domestique. Malgré son antique domesticité, cet animal n'a presque rien perdu de la brutalité de son caractère, de la rusticité de ses mœurs; il a acquis une lubricité sans exemple dans les autres animaux, et une voracité dégoûtante. Pourvu qu'il se remplisse l'estomac, tous les aliments lui sont bons, et il ne dédaigne pas même les excréments. Il mange également de la chair et des végétaux, et, ce qui lui est particulier, c'est que les plantes vénéneuses, telles que la Ciguë, la Jusquiame noire, etc., qui feraient périr tout autre animal, sont avalées par lui avec la même gloutonnerie que toute autre substance alimentaire, sans jamais lui faire aucun mal.

La *Laie* n'entre en rut qu'une fois par an; la *Truie* est presque toujours en chaleur, fait deux, et même trois portées par an, et reçoit le mâle pendant qu'elle est pleine. Très souvent elle dévore ses petits au moment de leur naissance, si l'on n'a pas soin de l'en empêcher. Quoiqu'elle n'ait que douze mamelles, la Truie ordinaire fait parfois seize ou dix-sept petits, et celle de la Chine jusqu'à vingt; mais on compte, terme moyen, sur six petits pour la première et la seconde portée, et sur huit pour la troisième et la quatrième; en général les jeunes mères en font moins que celles qui sont plus âgées. Le temps de la gestation varierait de 109 à 143 jours, selon Tessier; selon Burger, il ne serait que de 114 à 115.

Du Cochon considéré sous le rapport de l'économie rurale.

En économie, on divise les Porcs en *sauvages*, *demi-sauvages* et *privés*, quelle que soit leur race. Les premiers, tels qu'on en rencontre en Hongrie, en Bosnie et en Servie, n'entrent jamais à l'étable; ils passent la belle saison dans les pâturages, et l'hiver dans des forêts de Chênes. Les demi-sauvages passent l'été dans des pâturages, et l'hiver dans des endroits clos et à demi abrités. Ils forment des troupeaux séparés et ne se multiplient pas à leur volonté. On n'en possède guère ainsi qu'en Hongrie. Enfin, le Porc domestique ou privé est celui qu'on élève à l'étable, et c'est de ce dernier que nous devons nous occuper.

La Truie entre en rut dès l'âge de 6 mois, mais plus communément à 8. Quel que soit son âge, il est bon de ne la faire couvrir qu'en novembre, afin qu'elle ne mette bas qu'en mars, parce que les petits craignent beaucoup le froid, et que ceux nés en hiver réussissent très difficilement. Elle peut produire deux fois par an; mais, en bonne économie, on ne doit la faire porter qu'une : elle s'use moins vite, et donne des produits plus nombreux et plus beaux. Quand elle a 8 ans, il est plus avantageux de l'engraisser que de la faire produire.

Le Verrat, ou mâle, n'est propre à couvrir la femelle qu'à l'âge d'un an, et les petits sont plus beaux et plus robustes quand il en a deux. A six ans, il est bon de l'engraisser, car, passé cet âge, il serait fort dispendieux et fort difficile de le faire; outre

cela, les vieux Verrats deviennent ordinairement méchants et dangereux.

Les Cochonnets que l'on veut élever doivent être sevrés au plus tôt à huit semaines; les Cochons de lait destinés à la boucherie doivent l'être à l'âge de vingt ou trente jours. Ils exigent beaucoup de soins pendant les quinze premiers jours après leur naissance: il faut scrupuleusement les abriter du froid et de l'humidité, et les faire téter chacun à leur tour afin de s'assurer que tous prennent à peu près une nourriture égale; pour cela on les séparera de la mère, et on les fera téter toutes les 5 ou 6 heures. Dès qu'ils seront un peu forts, on les enverra chaque jour aux champs, lorsqu'il fera beau temps, afin qu'ils s'accoutument à chercher eux-mêmes leur nourriture, ce qui rend le sevrage beaucoup plus facile. On ne les fera pas sortir quand il pleuvra ou quand il fera du vent, car ils craignent beaucoup les intempéries de l'air. Ceux qu'on destine à être engraissés doivent subir l'opération de la castration. Géricke recommande de ne leur faire subir cette opération qu'à dix ou onze semaines; mais il est plus prudent de la faire aux mâles quand ils tettent encore, lorsqu'ils ont de quatre à huit semaines. Si les jeunes Cochons ont reçu les soins convenables et qu'ils aient été bien nourris, on peut les engraisser dès l'âge de six à huit mois, c'est-à-dire en octobre et novembre. Jusqu'à l'âge de deux ans ils prennent très aisément la graisse; mais si l'on attend plus tard, leur engraissement devient plus coûteux, et leur chair est moins délicate.

Pour élever des Cochons avec succès et bénéfice, il est trois choses indispensables: les tenir sainement, dans une étable sèche et aérée; entretenir scrupuleusement leur propreté en les lavant, les bouchonnant ou brossant chaque jour, et en renouvelant leur litière souvent; enfin leur donner une nourriture abondante et variée, et les conduire aux champs chaque fois que le temps le permet. La Truie qui allaite doit surtout être bien nourrie si l'on veut que ses petits prospèrent. Les Cochonnets, au moment du sevrage, reçoivent une nourriture plus substantielle que de coutume, et pendant les quinze ou vingt premiers jours il est indispensable de leur donner du grain, au moins quatre ou cinq fois par jour. On les met ensuite au régime des Pommes de terre cuites, du petit-lait, des recoupes, etc. Les Cochons pâturent pendant l'été, ou sont nourris à l'étable avec du fourrage vert et des résidus de laiterie, de brasserie et de distillerie. Les meilleurs pâturages où l'on puisse les conduire sont les champs de Trèfle, de Luzerne, et autres plantes légumineuses. On les conduit dans les terres où l'on a cultivé des Carottes, des Betteraves, etc. Les pâturages naturels ne peuvent leur fournir une nourriture suffisante, s'ils ne reçoivent rien à l'étable. Il faut, en outre, qu'ils trouvent aux champs de l'eau pour boire, et autant que possible une mare pour se vautrer pendant les chaleurs du jour. A défaut de pâturages, on les nourrit à l'étable comme nous l'avons dit, et particulièrement avec du jeune Trèfle, de la Luzerne, des Vesces et du Sarrasin. On leur donne, dans une auge, de l'eau grasse, de vaisselle si on en a, ou de l'eau ordinaire, en mélange avec du son, de la farine de fèves, de pois, de sarrasin, des pommes de terre cuites et broyées, etc. Ils aiment surtout le petit-lait aigre.

Lorsqu'on veut engraisser un Cochon, on le retient continuellement à l'étable; l'on satisfait complètement sa voracité, et on lui donne une nourriture aussi substantielle que possible, consistant en farines, graines cuites et crues, pommes de terre et autres racines cuites, etc. On commence avec les racines, et on achève avec le grain, qu'il est plus avantageux de leur donner cuit ou fermenté, et avec un peu de sel. On donne aux Porcs un demi-engraissement quand on tient plus à la qualité de la chair qu'à la quantité de la graisse, et les jeunes sont les meilleurs pour cela. L'engraissement complet est très rapide pour tous, et se fait en moitié moins de temps que celui du Bœuf.

2. Le Bène ou Sanglier des Papous, *Sus papuensis* de Lesson. -- Il est regardé par ce naturaliste comme une espèce distincte. Il est petit, long de 3 pieds (0,975), couvert de poils courts, épais, d'un fauve brunâtre en dessous, blancs et annelés de noir en dessus; ses canines supérieures sont très petites, de même forme que les incisives; sa queue est très courte. Cet animal, à l'état sauvage, est commun dans l'archipel des Papous, au nord des Moluques, et à la Nouvelle Guinée. Il se plaît particulièrement dans les forêts à

proximité des bords de la mer, dans les marécages et sur les plages très basses. Ses mœurs sont, du reste, assez analogues à celles du Sanglier, mais il est moins fort que ce dernier; il ne vit jamais solitairement, et on le rencontre toujours en troupe assez nombreuse.

Comme sa chair est très estimée, les naturels lui font souvent la chasse, et pour l'approcher à portée du fusil, ils sont obligés d'employer beaucoup de patience et de ruse. Tantôt ils se barbouillent tout le corps de vase pour lui dérober leur odeur, et, en cet état, ils se glissent à travers les roseaux; tantôt, à l'entrée de la nuit, ils se mettent en embuscade dans des buissons épais, à portée des endroits où ces animaux ont coutume de passer pour se rendre sur le bord de la mer où ils vont chercher les vers, les crustacés et les coquillages, qu'ils aiment beaucoup. Mais cette chasse réussit rarement, parce que les Bènes ont toujours des éclaireurs qui vont en avant, et qui découvrent l'ennemi de fort loin, grâce à la finesse de leur odorat. Alors ils donnent l'alarme par une espèce de ronflement très fort, et toute la troupe décampe au plus vite. D'autres fois, les chasseurs s'embarquent dans une pirogue légère, et vont s'embusquer ainsi derrière un rocher ou un récif de corail. Les Bènes, excellents nageurs, aiment à s'avancer dans la mer, soit pour se laver, soit pour passer d'une île à une autre. Les chasseurs, qui épient ce moment, font alors force de rames, leur coupent le chemin du rivage, et en tuent aisément un bon nombre à coups de lance.

Il faudra probablement rapporter à celui-ci, comme simple variété, le *Cochon des Célèbes*, qui paraît n'en différer que par une taille plus grande. Il se trouve, conjointement avec le Babiroussa, dans quelques unes des plus grandes Célèbes.

Quand les Papous peuvent attraper, dans les bois où ils vont les chercher, de jeunes Bènes, ils les soumettent à la domesticité, et c'est probablement de là que sont dérivés les nombreux Cochons domestiques qui couvrent tous les rivages de l'Océanie.

A la suite du Cochon des Papous, nous placerons deux nouvelles espèces signalées par Temminck (*Disc. prélim. de la Flora japonica*), qui paraissent vivre à l'état sauvage à Java, et sur lesquels les naturalistes ont encore fort peu de renseignements.

3. Le Cochon a tubercules, *Sus verrucosus* Temm. — Il est d'une très grande taille; sa tête est fort allongée, et elle a de chaque côté, sur les joues, une forte protubérance calleuse; les yeux sont petits, distants, deux fois plus éloignés de l'extrémité du nez que des oreilles; le front est concave, et les côtés de la tête sont munis d'une sorte de favoris touffus. Le pelage est très fourni, long, noirâtre et varié de poils jaunâtres en dessus, d'un jaune roussâtre en dessous. Une crinière forte, à poils longs, raides, trifurqués à la pointe, règne le long d'une partie du dos et du cou. Temminck pense que cette espèce se trouve non seulement à Java, mais encore dans l'Indo-Chine.

4. Le Cochon a bande blanche, *Sus vittatus* Temm.—Il ne dépasse pas la taille d'un fort Marcassin d'Europe. Sa tête est peu allongée, son museau obtus, sans aucune protubérance ni favoris; ses yeux sont plus grands que dans l'espèce précédente, et placés à peu près à égale distance du boutoir et des oreilles; le front est très étroit, légèrement bombé, la crinière est peu développée, et le pelage est court, très rare, clair-semé, d'un noir terne; enfin une bande blanche, plus ou moins distincte, part du nez et s'étend sur les joues. Il habite Java. Je ne sais sur quel renseignement M. Lesson s'appuie pour dire, dans son *Nouveau tableau du règne animal*, que cette espèce est du Japon.

5. Le Sanglier a masque, *Sus larvatus* Fr. Cuvier, *Sus africanus* Schr.—Il est peut-être le plus singulier des Mammifères par rapport à sa tête, et il en est certainement le plus hideux. Il a été figuré par S. Daniels (*Afr. scenerys*, pl. 21), et Fr. Cuvier a reproduit cette figure dans les *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle*, t. VIII, pl. 22. Il est à peu près de la grandeur et de la couleur de notre Sanglier, mais il a le garrot beaucoup plus élevé, et le train de derrière fort bas, ce qui lui donne un peu la tournure d'une Hyène. A cette occasion, je ferai remarquer une chose qui m'a paru tout-à-fait singulière, c'est que cette tournure bizarre ne se trouve que chez les animaux d'Afrique, et surtout du midi de l'Afrique, comme par exemple dans la Girafe, les Protèles, les Hyènes, la Hyénoïde, et le Sanglier à

masque. On dirait, à l'exception de la Girafe, que tous ces animaux ont eu les reins cassés, et qu'ils se soutiennent à peine sur leurs jambes de derrière. A quelle cause, à quelle influence pourrait-on attribuer une si étonnante parité dans des êtres si différents et d'une même contrée? Quoi qu'il en soit, le Sanglier à masque paraît recouvert d'un poil rare et assez court, si ce n'est sous le cou, autour des oreilles, et surtout sur le garrot et sur le dos, où il lui forme une crinière assez longue. Sa tête est ce qu'il a de plus extraordinaire; elle est fort grosse et proportionnellement fort longue. Ses oreilles sont très courtes, très écartées, un peu arrondies par devant, et formant comme une pointe laciniée et velue qui retombe par derrière. Ses yeux, placés très haut, sont fort écartés l'un de l'autre et extrêmement petits; au-dessus de chacun d'eux se trouve, sur les côtés, une sorte de grosse loupe velue. Près de chaque défense supérieure, s'élève un gros tubercule ovale, presque semblable à une mamelle de femme, dont le mamelon atteint presque jusque vers les yeux. Ces deux tubercules sont unis l'un à l'autre le long de la ligne médiane du museau, de manière à ressembler à une sorte de masque dans lequel l'animal aurait la moitié de la tête enfoncée; la canine supérieure est courte, mais l'inférieure est très grande, fort saillante; enfin, de longues moustaches de crins raides partent de la mâchoire inférieure et viennent s'appliquer à la base des loupes des yeux. On ne saurait se figurer combien cette conformation extraordinaire rend hideux l'aspect de cet animal.

Mais ces singularités ne sont pas bornées à l'extérieur. « Ce qui le distingue surtout du Sanglier, c'est, dit Fr. Cuvier, le grand développement du bord externe de l'alvéole de la canine supérieure. Dans le Sanglier, ce rebord n'excède pas un pouce de hauteur, et dans celui-ci il se prolonge en une longue apophyse, et se termine par un large bourrelet de mamelons osseux, qui correspond (quoiqu'en étant séparé par un léger intervalle) à des mamelons semblables situés vis-à-vis et à la hauteur de cette apophyse, sur la partie moyenne des os du nez. Outre l'apophyse dont nous venons de parler, cette tête se caractérise encore par le grand arc que forment les os de la pommette et par la surface très large à laquelle se rattachent les muscles du boutoir. » Ce Sanglier se trouve à Madagascar et au cap de Bonne-Espérance. Il abonde surtout, dit Daniels, dans les forêts de *Susikamma*. C'est un animal extrêmement farouche, indomptable, d'un naturel féroce, et dont la rencontre est parfois dangereuse. Si le Sanglier de Madagascar dont parle Flaccourt est le même que celui-ci, ce qui me paraît plus que probable, les tubercules du nez de la femelle seraient moins volumineux que ceux du mâle. (Boitard)

On a encore donné le nom de Cochon à des Mammifères appartenant en partie à d'autres ordres. Ainsi l'on a nommé :

Cochon d'Amérique ou des bois, le Pécari;
Cochon de blé, le Hamster;
Cochon-Cerf, le Babiroussa;
Cochon d'Inde, le Cobaye;
Cochon de mer, le Marsouin;
Cochon de terre, le Pangolin.

COCHONS FOSSILES. PALÉONT. — Les tourbières et les terrains meubles, ainsi que les cavernes, contiennent des ossements de Cochons qu'on n'a pu distinguer jusqu'ici du Sanglier commun. Cette espèce a été nommée, par M. Goldfuss, *Sus priscus*.

Les sablières d'Eppelsheim en fournissent des espèces qui sont vraisemblablement perdues, n'étant pas présumable que ces animaux aient échappé seuls aux causes de destruction qui ont anéanti les Mastodontes, les Rhinocéros et les Dinotherium, que recèlent également ces sables tertiaires. M. Kaup, dans son ouvrage sur les Fossiles du Musée de Darmstadt, en décrit trois espèces :

Le *Sus antiquus* Kaup, fondé sur une mâchoire inférieure beaucoup plus grande que celle du Sanglier actuel, et qui présente des formes particulières;

Le *Sus palæochœrus* Kaup, fondé sur une partie de la moitié droite d'une mâchoire inférieure un peu plus grande que celle du *Sus scrofa*, et dont les branches de la mâchoire sont comprimées et plus hautes d'un cinquième que celles du Sanglier ;

Le *Sus antediluvianus* Kaup. Petite espèce à peu près de la grandeur du Babiroussa, fondée sur deux dents molaires. En Toscane, dans le val d'Arno, si riche en ossements d'Hippopotames et de Mastodontes, on a

trouvé aussi une mâchoire de Cochon, citée par Cuvier dans ses *Ossements fossiles*, qui se trouvera sans doute appartenir, lorsqu'elle sera comparée avec celles d'Eppelsheim, à l'une des espèces de Kaup. On peut en dire autant d'une mâchoire inférieure citée aussi par Cuvier, trouvée par M. Bourdet de la Nièvre dans la molasse à ciment calcaire du mont de la Molure, au bord oriental du lac de Neufchâtel, ainsi que de l'espèce des terrains tertiaires d'Auvergne, que M. l'abbé Croizet nomme *Sus arvernensis*, et probablement encore des ossements rares de Sanglier, que M. de Christol cite parmi les Vertébrés des assises supérieures des terrains marins supérieurs du bassin de Montpellier.

MM. Falconer et Cautley font mention (*Journ. de la Soc. asiatique de Calcutta*, 1835) d'une espèce de Cochon des collines sub-himalayanes, qu'ils nomment *Chœrotherium*. Enfin M. Harlan (*Journal des sciences et arts d'Amérique*) donne la figure d'une portion de mâchoire inférieure à dents très usées, qui vient, selon lui, d'une espèce de Cochon à laquelle il donne le nom de *Sus americanus*, et qui a été trouvée en creusant le canal de Brunswick, en Géorgie, avec des dents de Mastodonte, d'Éléphant et de Megalonyx, dans une formation qu'il appelle *pleiocène*.

Tels sont jusqu'à présent les ossements fossiles connus du genre Cochon, bien constatés quant au genre, mais qui laissent beaucoup à désirer quant aux espèces. (L...D.)

COCHONNES. INS. — Nom vulgaire des Chenilles du g. *Chœrocampa*.

***COCHRANEA.** BOT. PH. — Miers (*Travels in Chili*, II, 529) a décrit sous ce nom une plante rapportée par les auteurs à la famille des Verbénacées, et dont la diagnose n'est pas donnée par M. Endlicher, qui déclare ne la pas connaître.

***COCHYLIS** (κογχύλη, coquille; d'où l'on tirait la pourpre chez les anciens). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, établi par M. Treitschke aux dépens du g. *Tortrix* de Linné, ou *Pyralis* de Fabricius, et adopté par nous (*Histoire nat. des Lépidoptères de France*), où il fait partie de notre tribu des Platyomides. Les *Cochylis* sont de très petits Papillons qui, pour la plupart, ont un aspect plus ou moins luisant et comme nacré, avec leurs premières ailes traversées obliquement par une ou deux bandes brunes. C'est à ce genre qu'appartient la *Tortrix roserana* Froelich (*Tinea ambiguella* Hubn.), dont la Chenille, dans certains cantons, ne cause pas moins de ravages que celle de la Pyrale de la vigne. Nous avons donné la figure de cette espèce, à l'état parfait, dans le vol. IX de l'ouvrage précité, pag. 418, pl. 257, fig. 8. Elle a 5 lignes 1/2 d'envergure. La tête, le corselet, les pattes et les premières ailes sont d'un jaune d'ocre luisant. Celles-ci sont parsemées de quelques atomes ferrugineux à l'extrémité, et traversées au milieu par une bande d'un brun violâtre qui se rétrécit par le bas. L'abdomen et les secondes ailes sont d'un gris brun, ainsi que les antennes. (D.)

COCKATRICE. REPT. — Nom vulgaire du Basilic, *Lacerta basilicus*.

COCLEOPHASIA. INS. — *Voyez* COCHLEOPHASIA.

COCO. OIS. — Nom de l'*Ibis alba* Vieill., Ibis neigeux. (G.)

COCO. POISS. — Nom vulgaire donné à Cayenne au Pimélode.

COCO. BOT. PH. — Nom du fruit du Cocotier. On donne aussi le nom de *Coco des Maldives* au fruit du *Lodoicea*.

COCODRILLE. OIS. — Un des noms vulg. du Bruant proyer, *Emberiza miliaris* Gm. (G.)

COCOI. OIS. — Nom d'une espèce du g. Héron, *Ardea cocoi* Lath. (G.)

COCOINÉES. *Cocoinæ*. BOT. PH. — Division établie par Martius dans la famille des Palmiers (*Synops. msc.*). Cet auteur l'a séparée en deux sections : les *Aculeatæ*, dont le g. *Desmoncus* est le type; et les *Inermes*, dont le type est le g. Cocotier.

COCON. *Bombycis*, *Folliculus*, Pline. INS. — On donne généralement ce nom au tissu soyeux et ordinairement ovoïde que se filent un grand nombre de Chenilles pour s'y transformer en Chrysalides : tel est, par exemple, celui du Ver à soie (*Bombyx mori*) que tout le monde connaît.

Parmi les larves d'Insectes autres que les Lépidoptères, celle du Fourmilion est peut-être la seule qui se file un Cocon de pure soie pour se changer en nymphe. Plusieurs Araignées se filent aussi des Cocons de pure

soie, mais c'est pour y renfermer leurs œufs. *Voyez* LARVES. (D.)

COCORLI. *Pelidna*, Cuv. OIS. — Cuvier a établi sous ce nom une division dans son genre Bécasse, pour un petit Échassier qui ne diffère des Alouettes de mer qu'en ce que leur bec est un peu arqué. M. Temminck range les Cocorlis dans le g. Bécasseau, dont ils ont tous les caractères. Ces Oiseaux sont répandus par tout le globe; les individus reçus du Sénégal, des Iles de la Sonde et de l'Amérique septentrionale ne diffèrent pas de l'espèce d'Europe. Ils ont, comme en Europe, leur double livrée, et sont, dans nos pays, de passage régulier en automne et au printemps. Leurs mœurs sont identiques à celles de leurs congénères. L'espèce type, l'unique du genre, est le *Tringa subarcuata* Temm., *Numenius africanus* Lath. (G.)

COCOTIER. *Cocos.* BOT. PH. — Le genre Cocotier fut établi par Linné d'après le Cocotier commun, *Cocos nucifera*, si répandu et cultivé dans toutes les contrées intertropicales. Il y ajouta plus tard une seconde espèce, le *Cocos butyracea*, de l'Amérique équatoriale; depuis lors, Jacquin, MM. de Humboldt, Bonpland, et surtout M. Martius, ont ajouté à ce genre de nombreuses espèces toutes américaines, qui portent le nombre total des espèces connues à 14. Longtemps on a, en outre, confondu avec les vrais *Cocos* les Palmiers qui constituent actuellement les genres *Acrocomia* (*Cocos aculeata* Jacq.), *Attalea* (*Cocos lapidea* Gærtn.), *Elæis* (*Cocos guineensis* Linn.), *Jubæa* (*Cocos chilensis* Mol.), et la plupart des Palmiers de la tribu des Cocoïnées. C'est M. Martius qui en a fixé exactement les limites en les caractérisant ainsi : Palmiers à fleurs mâles et femelles sur le même spadice; les mâles, nombreuses sur la partie supérieure des branches du spadice; les femelles, en petit nombre à la base de ces mêmes branches. Spathe simple, ligneuse, fusiforme ou en forme de massue, se fendant le long de la face interne. *Fleurs mâles :* Calice à 3 sépales courts, ovales, aigus, soudés par leur base; 3 pétales membraneux ou presque charnus, dressés, connivents, lancéolés, aigus, plans. 6 étamines naissant du réceptacle, incluses, à filaments subulés et à anthères linéaires sagittées. Rudiment d'ovaire nul ou très petit. *Fleurs femelles :* Calice membraneux à 3 sépales presque orbiculaires, imbriqués. 3 pétales de même nature et de même forme. 6 étamines avortées, squamiformes autour de l'ovaire ou nulles. Ovaire ovale déprimé, à 3 loges, dont 2 rudimentaires stériles, une seule fertile. Style très court ou nul; 3 stigmates triquètres, pyramidales, d'abord connivents, ensuite divergents. Fruits : Drupe ovale, monosperme, à chair fibreuse, sèche, épaisse; noyau très dur, marqué de trois trous à la base, dont un seul communique avec la loge fertile, les deux autres correspondant aux loges avortées. Graine remplissant toute la cavité du noyau, et souvent légèrement adhérente à sa face interne; test marqué de veines réticulées. Périsperme égal, charnu, ferme, très huileux. Embryon placé vers la base de la graine.

Presque tous les Cocotiers sont de grands Palmiers, à tige de 2 à 3 décimètres de diamètre, s'élevant jusqu'à 20 ou 30 mètres, lisse, marquée de cicatrices annulaires assez écartées, et surmontée de grandes frondes pinnées, à pétioles quelquefois épineux, à folioles nombreuses souvent étroites, pendantes et flexueuses. Les spadices naissent de l'aisselle des feuilles encore fixées sur la tige. Les fleurs mâles sont jaunâtres, les fleurs femelles sont verdâtres.

A l'exception du Cocotier commun (*Cocos nucifera* Linn.), tous les Cocotiers connus naissent dans l'Amérique équatoriale, et surtout au Brésil; une espèce s'étend jusqu'au sud de Corrientes, sur les bords du Parana : c'est le *Cocos australis* de Martius (*Palmet. Orbignianum* ined.). Dans l'hémisphère boréal, ils ne paraissent pas s'étendre au-delà de l'isthme de Panama et des Antilles, où l'on ne connaît même que des espèces douteuses qui n'appartiennent peut-être pas à ce genre (*Cocos amara* Jacq., et *Cocos crispa* H et. B.).

L'espèce la plus importante de ce genre est le COCOTIER COMMUN, qui est répandu et cultivé dans toutes les régions inter-tropicales des deux continents, et dont l'origine réelle est très obscure.

Sa grande extension et ses nombreuses variétés dans les Iles d'Asie ont fait considérer cette région comme sa patrie primitive, d'où il aurait été introduit en Amérique. D'un autre côté, l'origine américaine de toutes

les autres espèces, l'absence de tout Cocotier sauvage dans l'ancien continent porteraient à considérer le genre *Cocos* comme exclusivement américain, et à supposer que le Cocotier cultivé est lui-même originaire de quelque point du littoral de ce continent d'où il se serait introduit dans les îles de la mer du Sud et dans celles de l'Asie méridionale. Il est certain que le Cocotier vient presque exclusivement sur les bords de la mer, dans les sables imprégnés d'eau salée, que ses noix peuvent être transportées à de grandes distances par les courants sans que l'eau salée détruise leurs propriétés germinatives, que sa propagation d'îles en îles a dû être ainsi très facile, en même temps que son utilité a dû encore en faciliter la dissémination par l'homme.

Tout le monde sait en effet combien les nations sauvages ont retiré de produits utiles de cet arbre, des fibres des bases de ses feuilles et du brou de ses fruits, de son amande, laiteuse avant sa maturité, renfermant ensuite un périsperme plus ou moins solide suivant son degré de développement et très nourrissant; enfin de ses tiges même qui, quoique peu solides, ont néanmoins pu servir à leurs légères charpentes.

L'industrie de l'homme civilisé en obtient aussi maintenant un produit important, car le Cocotier est cultivé avec avantage sur plusieurs îles de l'océan Indien pour en extraire de l'huile abondante que renferment ses graines, et qui entre dans le commerce sous le nom d'*huile de cocos*, et est employée surtout pour la fabrication des savons.

Un autre Cocotier, *Cocos butyracea* L., Pindova des Brésiliens, croît au Brésil et dans quelques autres parties de l'Amérique méridionale, où ses amandes concassées et exprimées fournissent une matière butyreuse abondante et très agréable au goût. La sève de ces Palmiers, comme celle de la plupart de ces arbres, est sucrée, et fournit par la fermentation un vin doux et recherché des habitants des contrées où il est cultivé. (AD.B.)

COCOTIER DE MER. BOT. PH. — Nom vulg. du *Borassus flabelliformis*.

COCOTZIN. OIS. — Nom d'une espèce du genre Colombi-Galline, *Columba passerina* Lath. (G.)

COCQUARD. OIS. — Nom du métis provenant du croisement du Faisan mâle avec la Poule. (G.)

COCRÈTE. BOT. PH. — Nom vulgaire du *Rhinanthus crista-galli*.

***COCYTIA** (κωκυτός, Cocyte). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Crépusculaires, établi par M. Boisduval, qui le place dans la tribu des Zygénides. Ce genre est fondé sur une espèce unique trouvée sur les côtes de la Nouvelle-Guinée par M. Dumont d'Urville, lors de son premier voyage autour du monde avec le capitaine Duperrey. Elle a environ 3 pouces d'envergure; ses antennes et ses palpes sont noirs; son corps et ses pattes sont garnis de poils et d'écailles d'un vert métallique très brillant; ses quatre ailes sont vitrées ou diaphanes, avec les nervures et une large bordure noires. Cette bordure donne naissance à des rayons également noirs qui s'avancent en pointe entre chaque nervure, jusqu'au milieu de l'aile. Enfin, l'on voit, à la base des quatre ailes, une tache d'un ferrugineux vif. Ce beau Lépidoptère a été figuré deux fois, la première, par M. Boisduval, dans sa *Monographie des Zygénides* en 1829, et la seconde par M. Blanchard, dans le vol. III de l'*Histoire des insectes* faisant suite au Buffon-Duménil, en 1840.

Longtemps après M. Boisduval, c'est-à-dire en 1835, M. Treitschke a donné le nom de *Cocytia* à un g. de Noctuélides que ce dernier appelle *Brithia*. *Voyez* ce mot. (D.)

CODARIA, L. BOT. PH. — Syn. de *Lerchea*, L.

***CODARIUM** (κωδάριον, petite toison). MAM. — Nom donné par Illiger à l'ensemble des poils les plus doux et les plus courts de la toison mêlés à des poils plus longs et plus épais.

CODARIUM (κωδάριον, toison). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées-Cæsalpiniées, établi par Solander (*in Vahl. enum.*, t. I, p. 302, et t. II, p. 400), pour des arbres de Guinée, glabres, à feuilles imparipennées, bijuguées, à fleurs petites en panicules terminaux et rameux. On n'en connaît que trois espèces.

CODDA-PANA, Rheede BOT. PH. — Syn. de *Corypha*, L.

***CODDINGTONIA** (nom d'homme). BOT. PH. — Genre établi par Bowdich (*Madeira*, 398), pour une plante souvent parasite, à

feuilles opposées, coriaces, lancéolées, odorantes, à fleurs axillaires et en faisceaux. Elle est rejetée par les auteurs parmi les *Genera dubiæ sedis*.

*CODÉINE. CHIM., BOT. — Nom donné par Robiquet à un des alcaloïdes qu'il a obtenus en faisant l'analyse de l'Opium. Cette substance jouit de toutes les propriétés de ce médicament, sans en présenter les inconvénients. On obtient la Codéine en traitant la dissolution aqueuse d'Opium par le chlorure de Calcium.

*CODIA (κωδία, petite boule). BOT. PH. — Genre de la famille des Saxifragacées-Cunoniées, établi par Forster (*Char. gen.*, t. 30) pour un arbrisseau de la Nouvelle-Calédonie à feuilles entières, opposées et très glabres; à fleurs petites et blanches, en capitules axillaires ou terminaux.

CODIÆUM. BOT. PH. — On donne vulgairement le nom de *Codiho*, à Ternate, à un arbre de la famille des Euphorbiacées, nom que Rumphius a latinisé en celui de *Codiœum*. Loureiro appelait ce même g. *Phyllaurea*, et Linné le confondait avec les *Croton*. Ses caractères sont les suivants : Fleurs monoïques. *Fleurs mâles* : Calice 5-parti, réfléchi. 5 pétales alternes, plus petits, squamiformes, alternant eux-mêmes avec cinq glandes encore plus petites. Étamines nombreuses, à filets dressés dans le bouton, libres sur un réceptacle plan, portant chacun une anthère biloculaire adnée à leur sommet. *Fleurs femelles* : Calice 5-fide, sans pétales. Ovaire environné à sa base de 5 écailles, surmonté de 3 styles simples, oblongs, réfléchis, creusé de 3 loges 1-ovulées et devenant un fruit à 3 coques sèches ou un peu charnues. — L'espèce unique, qu'à cause de ses nombreuses variétés on serait porté à diviser en plusieurs, croît aux Indes, dans les Moluques, dans la Cochinchine, la Chine et le Japon. Elle y est vulgairement cultivée, et dans ces derniers pays sert à la plantation des cimetières. Elle a été aussi depuis longtemps transportée dans nos serres sous le nom de *Croton variegatum*. C'est un arbre ou arbrisseau à feuilles alternes, entières, glabres, luisantes, souvent élégamment panachées de jaune, de longueur et de forme très variables. Les fleurs sont disposées en grappes unisexuées axillaires ou terminales. (AD. J.)

*CODIGI. BOT. PH. — Rheede a décrit imparfaitement sous ce nom une plante de la côte du Malabar, qu'on croit être une Pulmonaire.

*CODIOPHYLLE. *Codiophyllus* (κώδιον, toison; φύλλον, feuille). BOT. — Les feuilles Codiophylles sont celles dont la face inférieure est couverte d'une villosité épaisse; telles sont celles du *Nelumbium codiophyllum*.

*CODIOPSIS (κώδιον, toison; ὄψις, ressemblance). ÉCHIN. — Genre de Cidarides établi par M. Agassiz (*Catal. syst. Echin.*, p. 19, 1840) pour des Oursins pentagones (*Ambetus quinquangulatus*) à test élevé, nu en dessus, mais pourvu à la face inférieure de petits tubercules non perforés. (P. G.)

CODIUM (κώδιον, toison). BOT. CR. — (Phycées.) Ce genre, de la tribu des Siphonées, fut d'abord proposé par Stackhouse (*Nereis, Præfat.*, p. 24), puis adopté par M. Agardh (*Spec. Alg.*, I, p. 451), qui en donna une bonne définition. Si l'on excepte le g. *Flabellaria*, que nous en séparons avec Lamouroux, nous admettons ainsi réformé le g. du célèbre phycologue suédois, et nous lui assignons les caractères suivants : Fronde globuleuse, aplatie et lobée, ou bien cylindracée et dichotome, fixée aux rochers sous-marins par un seul point, ou y adhérant par la plus grande portion de sa surface (*C. adhærens*), et composée tout entière de filaments hyalins, tubuleux, membraneux, continus, anhistes, libres par une extrémité claviforme terminée en cul-de-sac (tubes en cœcum) et adhérents par l'autre, laquelle est divisée en plusieurs racines (qu'on nous passe l'expression) dont l'enchevêtrement constitue le centre ou l'axe de la fronde. Ces filaments, que M. Decaisne dit cloisonnés à de longues distances, sont remplis pendant la vie par un liquide dans lequel nagent des granules verts, et rangés de façon qu'ils arrivent tous à la même hauteur, sans pourtant se souder entre eux, soit qu'ils rayonnent en tous sens, comme dans le *C. Bursa*, soit qu'ils irradient seulement horizontalement, comme dans le *C. tomentosum*. Cette disposition donne à la fronde une apparence spongieuse, d'où Lamouroux avait tiré le nom de *Spongodium*, qu'il imposait à ce g. et que l'on a tenté de conserver dans la science en l'appliquant au seul *C. Bursa*. La

fructification a beaucoup d'analogie avec celle des *Bryopsis*. Les corps reproducteurs (coniocystes), ovales ou ovales-lancéolés, sont presque sessiles sur la paroi des tubes en cæcum, et contiennent des granules d'un vert foncé, que leur nombre très grand fait paraître noirs. Une cloison intercepte toute communication entre la cavité du coniocyste et celle des tubes.

On connaît cinq ou six espèces de *Codium*, dont la plupart sont cosmopolites. Nous possédons en effet des individus des *C. adhærens* et *tomentosum* de presque toutes les mers. (C. M.)

***CODOCERA** (κώδη, tête de pavot? ; κέρας, antenne). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Lucanides, créé par Eschscholtz (*Mém. de l'Ac. de Pétersb.*, t. IV, p. 151). Ce genre est le même que le *Stomphax* de M. Fischer. L'espèce qu'on y a placée est de la Géorgie russe ; elle a été nommée *C. ferruginea* par le premier de ces auteurs, et *S. crucirostris* par le second. Ce genre est classé près des *Syndesus* et des *Psilodon*. (C.)

CODOK, Adans. MOLL. — Le Codok d'Adanson est une belle coquille bivalve que Linné rangeait parmi ses Vénus, Lamarck au nombre de ses Cythérées, et qui, par ses caractères, appartient cependant au genre Lucine (*Lucina tigerina*). *Voyez* ce mot. (DESH.)

CODON (κώδων, cloche). BOT. PH.—Genre de la famille des Hydroléacées, établi par Royen (*ex Linn. gen.*, n. 1285) pour une plante herbacée du Cap, annuelle, armée partout d'aiguillons, à tige droite, cylindrique, rameuse, à feuilles alternes, pétiolées, ovales et rudes au toucher ; à fleurs solitaires naissant un peu au-dessus de l'aisselle des feuilles. L'unique espèce de ce genre est le *C. Royeni*.

***CODONANTHEMUM** (κώδων, clochette ; ἄνθεμα, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Éricacées-Éricinées, établi par Klotsch (*in Linnea*, XII, 240) pour des arbustes du Cap ayant le port des Bruyères, diffus, à rameaux pubescents, à feuilles en verticilles ternés, ou éparses, fasciculées dans les aisselles des rameaux ; à fleurs en glomérules portées au sommet de pédoncules très courts.

***CODONANTHUS** (κώδων, cloche ; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Loganiacées, établi par Don, et placé par Endlicher dans les genres douteux, pour une plante de l'Afrique intertropicale, à fruits capsulaires et à semences érigées, semblables aux Bursariées par la forme et le mode de déhiscence, et qui paraît à cet auteur devoir former une tribu distincte des Loganiacées.

***CODONIA**, Spr. BOT. PH. — Syn. de *Wahlenbergia*, Schrad.

***CODONIA**, Dumort. (κώδων, clochette). BOT. CR. — (Hépatiques.) Synonyme de *Fossombronia*, Raddi. *Voyez* ce mot. (C. M.)

***CODONIÉES**. *Codonieæ*. BOT. CR. — Division établie par Endlicher dans la famille des Jongermannes, et dont le *Fossombronia*, Radd. (*Codonia*, Dum.) est le type et le g. unique.

***CODONOBLEPHARON** (κώδων, clochette ; βλεφαρίς, cil). BOT. CR. — (Mousses.) Genre monotype fondé par Schwægrichen (*Supplem.* II, P. I, p. 143, t. 137) sur une Mousse acrocarpe diplopéristomée trouvée par Menzies à la Nouvelle-Zélande, et dont voici les caractères : Péristome double, l'extérieur composé de 16 dents rapprochées par paires et réfléchies ; l'intérieur formé d'un même nombre de cils, partant d'une membrane basilaire très courte et dont les sommets rapprochés, connivents, représentent une sorte de cloche, d'où le nom générique. Capsule égale, striée, longuement pédonculée. Opercule conique à bec court et recourbé. Coiffe en capuchon, nue. Inflorescence dioïque, terminale. *Fleur mâle* capituliforme composée de plus de 12 anthéridies et d'un grand nombre de paraphyses filiformes, articulées et à articles inégaux. *Fleur femelle* contenant environ dix pistils entourés des mêmes paraphyses que la fleur mâle. Cette Mousse vit sur les arbres où elle forme d'épais gazons. Autant que nous en pouvons juger sur la figure, car la plante elle-même nous est inconnue, elle appartient à la tribu des Zygodontées. (C. M.)

***CODONOCARPUS** (κώδων, cloche ; καρπός, fruit). BOT. PH. — Genre de la famille des Phytolaccacées-Gyrostémonées, établi par A. Cunningham (*msc. ex Hook*) pour des arbres ou des arbustes de la Nouvelle-Hollande orientale et occidentale, à feuilles alternes, ovales ou elliptiques, très entières, dépourvues de stipules, à pédoncules axil-

laires solitaires uniflores, formant des grappes terminales et feuillées.

*CODONOPHORA, Lindl. BOT. PH. — Syn. de *Rhytidophyllum*, Mart.

*CODONOPSIS (κώδων, cloche; ὄψις, figure). BOT. PH.—Genre de la famille des Campanulacées-Wahlenbergiées, établi par Wallich (*Roxburgh Flor. ind.*, II, 103) pour des plantes herbacées des montagnes de l'Inde septentrionale, le plus souvent glabres; tiges sortant d'une souche ligneuse; grappes toujours volubiles, à feuilles alternes ou opposées, pétiolées, dentées en scie, glaucescentes ou blanches en dessous; à fleurs pédonculées axillaires ou terminales, jaunes, bleu-verdâtre ou pourpres.

*CODONORCHIS (κώδων, cloche; ὄρχις, orchis). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées-Aréthusées, établi par Lindley (*Orchis*, 410) pour des plantes herbacées de l'Amérique méridionale, à tubercules sphériques, terminant une tige descendante, à tige uniflore, ceinte à la base d'une gaine membraneuse, à feuilles verticillées, membraneuses, hampe nue; à fleurs enveloppées d'une bractée en capuchon.

*CODONOSTIGMA (κώδων, cloche; στίγμα, stigmate). BOT. PH.—Genre de la famille des Ericacées-Ericinées, établi par Klotsch (*msc. ex Benth. synops. msc.*) pour un arbuste du Cap ayant le port des Bruyères, à feuilles en verticilles ternés, à fleurs en capitules terminaux et penchés, à calice cilié, et à corolle à peine plus longue que le calice.

*CODORIOCALYX, Hask. BOT. PH. — Syn. rapporté avec doute par Endlicher au g. *Desmodium*.

*CODOSTOMA (κώδων, cloche; στόμα, bouche). ANNÉL.— Genre d'Annélides établi par Rafinesque en 1814, et dont les caractères, établis d'une manière plus qu'incomplète, sont reproduits d'après le vœu de l'auteur dans le tom. LXXXIX du *Journal de Physique* de M. de Blainville, à la page 153. Voici ces caractères: Corps cylindrique, renfermé dans une coquille tubuleuse, flexueuse, calcaire, fermée postérieurement, lisse intérieurement, articulée extérieurement, articulations imbriquées. Tête simple; bouche large, campanulée; 2 faisceaux de branchies lacérées aux côtés du cou.

Ce genre repose sur 2 espèces des côtes de Sicile, dont l'auteur ne donne ni les noms ni les caractères. Il l'avait d'abord rapproché des *Thalassema*, ce que M. de Blainville critique avec raison; mais, dans son *Analyse de la nature*, p. 137, M. Rafinesque en fait un g. de Serpulaires. (P. G.)

CODRUS. INS. — Ce g., établi par Jurine, répond au g. Proctotrupe de Latreille.

*CODYLIS, Raf. BOT. PH. — Syn. de *Nicotiana*, Tournef. (C. M.)

*COECAL. *Cæcalis*. ZOOL.— Se dit des organes qui appartiennent au Cœcum; ainsi l'on dit l'*Appendice cæcal*, la *Valvule iléo-cæcale*.

COECILIA. REPT. — Nom latin du genre Cécilie.

*COECILOIDEA. REPT. — Famille de Batraciens dont le seul genre connu est celui des Cécilies. MM. Duméril et Bibron, dans le t. VIII de leur *Erpétologie*, substituent à ce nom celui d'*Ophiosomes*. (P. G.)

*COECUM. *Cæcum* (*cæcus*, aveugle). ZOOL. — On donne ce nom à la première portion du gros intestin, faisant suite à l'intestin grêle et se prolongeant inférieurement en forme de cul-de-sac. *Voy.* INTESTIN.

COELACHNE (κοῖλος, creux; ἄχνη, paille). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées-Festucacées, établi par R. Brown, pour une plante de la Nouvelle-Hollande, ayant le port d'une *Briza*. Le chaume, rameux inférieurement, porte des feuilles planes, lancéolées, dépourvues de ligule. Les fleurs sont très petites et disposées en une panicule étroite. L'unique espèce de ce genre est la *C. pulchella*.

*COELANTHUM (κοῖλος, creux; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Portulacacées, tribu des Molluginées, formé par E. Meyer (*msc. Fenzl. in Ann. Wien. mus.*, II, 267) pour plusieurs plantes du Cap annuelles et très lisses, à feuilles radicales nombreuses, serrées, rosulées, obovales ou lancéolées, énerves, rétrécies à la base en un long pétiole, mutiques au sommet ou aristées-mucronées; les caulicules sont scapiformes, 2-3-chotomes, et portent des feuilles filiformes serrées-verticillées, accompagnées de stipules lacérées-frangées; les fleurs sont disposées en grappe et courtement pédicellées. Dans ce genre, comme dans plusieurs autres qui lui sont étroitement alliés, le périanthe est simple, foliacé, persistant, infundibuliforme ou campanulé,

semi-quinquifide, à lacinies pétaloïdes, arrondies au sommet. (C. L.)

*COELANTHUS, Willd. BOT. PH. — Syn. d'*Hypoxis*, L.

*COELASTER (κοῖλος, creux; ἀστήρ, étoile). ÉCHIN. — Genre d'Échinodermes stellérides proposé par M. Agassiz, et qui comprend le *C. Coulon*, espèce fossile de la Craie. Son caractère est d'avoir la cavité intérieure circonscrite par des plaques disposées comme celles des Oursins, et au sommet desquelles on aperçoit une étoile d'ambulacres. Suivant M. Agassiz, les *Cœlaster* se rapprochent, par leur organisation, de la famille des Crinoïdes, tandis que leur forme est celle des vraies Astéries. (P. G.)

COELEBOGYNE. BOT. PH. — *Voyez* CÆLEBOGYNE.

*COELEBS. OIS. — Nom d'une espèce du genre Pinson, *Fringilla cœlebs*, érigé en genre par Cuvier dans son *Tableau élémentaire du Règne animal*.

COELESTINIA (diminutif de *cœlestis*, bleu). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Eupatoriées-Agératées, formé par Cassini (*Dict. sc. nat.*, VI et XXVI, 227), et sous-divisé par De Candolle (*Prodr.*, V, 108) en 2 sections caractérisées par la nature du réceptacle (a. *Isocarphoides*, réceptacle muni de paillettes nues; b. *Ageratoides*, réceptacle nu). Il contient 7 ou 8 espèces croissant au Mexique. Ce sont des plantes annuelles dressées, ramifiées, à tige cylindrique, garnie de feuilles opposées, brièvement pétiolées, dentées; à capitules multiflores, homogames, disposés en corymbe, serrés, pédicellés; à fleurs bleues ou purpurines. (C. L.)

*COELIA (κοῖλος, creux). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Pleurothallées, formé par Lindley (*Orchid.*, 36) sur le *Cymbidium tripterum* de Swartz (*Epidendrum*, Smith, *Ic. pict.* 14), et ne renfermant encore que deux espèces: l'une, la *C. triptera* (*C. bauerana* Lindl.), de la Jamaïque et du Mexique; l'autre, *C. macrostachya* Lindl., du Guatimala; toutes deux introduites et cultivées dans les jardins en Europe.

Les plantes qui composent ce genre sont épiphytes, pseudo-bulbeuses, à feuilles linéaires, ensiformes, plissées; à fleurs en épis, bleues dans l'une, blanches dans l'autre, portées sur des scapes radicales, squameuses à la base, et garnies de très longues bractées. (C. L.)

*COELIDIA (κοῖλος, creux, concave; ἰδέα, forme). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Mélolonthides, créé par M. Dejean dans son Catalogue, sans indication de caractères. Il y rapporte deux espèces qu'il nomme *C. 5-maculata* et *C. marginata*. La première est de la Nouvelle-Hollande, et la deuxième de la Nouvelle-Guinée. Celle-ci a été décrite par M. Boisduval (*Voyage de l'Astrolabe*, p. 187, pl. 6, f. 17), mais également sans en donner les caractères génériques. (C.)

*COELIDIUM (κοιλίδιον, petit creux). BOT. PH. — Genre établi par Vogel (*msc. sc. Walpers. in Linn.*, XIII, 479) dans la famille des Papilionacées, tribu des Lotées-Génistées, aux dépens de deux espèces d'*Amphithalea*. Ce sont des plantes du Cap, à feuilles alternes, simples, contournées ou roulées en dessus, estipulées, dont la face supérieure est soyeuse ou hérissée, l'inférieure glabre; les fleurs axillaires, groupées, ou disposées en épi terminal, feuillé. Son nom générique provient sans doute de ce que la gaine staminale est fendue en dessus. (C. L.)

*COELIGÈNE. *Cœligena* (*cœligena*, d'origine céleste). OIS. — C'est le nom scientifique par lequel M. Lesson a désigné, dans son *Index général* du g. *Trochilus*, en 1832, sa douzième race qu'il nomme les *Clémences*. *Voyez* TROCHILIDÉES. (LAFR.)

*COELINIUS. INS. — Genre de l'ordre des Hyménoptères, famille des Ichneumonides, établi par M. Nees d'Esenbeck pour des Insectes à palpes labiaux de 3 articles presque égaux, à palpes maxillaires de 5 articles, à antennes filiformes et à abdomen séparé du corselet par un pédoncule plan. L'unique espèce de ce g. est le *C. parvulus*, du nord de l'Europe.

*COELIODES (κοιλιώδης, ventru). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Apostasimérides (Rhynchènes de Latr.), créé par Schœnherr (*Syn. Curculio. gen. et sp.*, t. IV, p. 282). Cet auteur y place 31 espèces, dont 24 d'Europe, 4 de la Cafrerie, 2 de l'Amérique septentrionale, et une de l'Amérique méridionale. Nous citerons parmi les premières les *Rh. quercus*, *guttula* et *didymus* F., qu'on trouve communément aux environs de Paris. La pre-

mière division renferme les espèces à cuisses mutiques ; la seconde celles à cuisses unidentées. Les especes de ce genre étaient anciennement confondues avec les *Ceutorhynchus*, dont elles se rapprochent par la forme ; mais le canal situé au-dessous du prothorax et destiné à loger la trompe dépasse la poitrine, et est nettement limité en cet endroit ; les pieds antérieurs sont aussi plus éloignés entre eux à la base. (C.)

COELIOXYS (κοῖλος, creux, anneau ; ὀξύς, aigu). INS. — Genre d'Hyménoptères, de la famille des Mellifères-Nomadites, établi par Latreille pour des Insectes parasites, déposant leurs œufs dans le nid des Abeilles maçonnes. Comme ces Insectes se rapprochent beaucoup des Mégachiles, c'est à ce g. que les avait rapportés Walckenaër. On n'en connaît que trois espèces, dont le type est le *C. rufescens*, qui est indigène de la France méridionale ; une seule espèce est originaire des Antilles.

COELIROSA. BOT. PH. — Nom d'une espèce du genre *Agrostemma*.

***COELOCAULON**, Link (κοῖλος, creux ; καυλός, tige). BOT. CR. — (Lichens.) Syn. sectionnaire du g. *Cetraria*, Fries. (C. M.)

***COELOCLINE** (κοῖλος, creux ; κλίνη, lit ; forme du *torus*). BOT. PH. — Genre de la famille des Anonacées, tribu des Xylopiées, formé par Alp. De Candolle aux dépens de plusieurs espèces (6 ?) d'*Anona*, dont deux ou trois sont cultivées dans les jardins européens. Ce sont des arbrisseaux indigènes de l'Afrique et de l'Amerique tropicales, à feuilles alternes, aiguës, poilues en dessus ; à pédoncules axillaires, courts, solitaires, uniflores ; à jeunes rameaux pubescents. (C. L.)

***COELOCRATUS** (κοῖλος, concave ; κρᾶς, κρατός, tête). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides mélitophiles, division des Trichides, établi par Germar et adopté par M. Burmeister (*Handbuch der Entomologie*, 3 band, s. 767), aux dépens du genre *Inca* de MM. Serville et Lepeletier de Saint-Fargeau. Ce g. est fondé sur une seule espèce, l'*Inca rufipennis* de MM. Gory et Percheron. *Voyez* TRICHIDES. (D.)

***COELODERA** (κοῖλος, sillon ; δέρη, cou). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, créé arbitrairement par M. Dejean, dans la 3e divisi[on de] son Catalogue, avec le *Geotrupes exca[vatus]* de Fabricius, et la *Melolontha cornuta* [de Cu]vier, dont il ne fait qu'une espèce. Lat[reille] (*Règne animal* de Cuvier, t. IV, p. 5[..]) adopté le nom générique de *Pachypus* [que M.] Dejean leur avait d'abord donné da[ns sa] deuxième édition. On ne peut se r[endre] compte des motifs qu'il a eus de reti[rer ce] premier nom au *G. excavatus*, avec l[equel] M. Delaporte avait fait antérieureme[nt son] genre *Callicnemis*. *Voyez* ce mot et P[ACHY]PUS. (

***COELODON** (κοῖλος, creux, com[me] ὀδούς, dent). INS. — Genre de Coléo[ptères] tétramères, famille des Longicornes, [tribu] des Prioniens, établi par Latreille et p[ublié] par M. Serville (*Annales Soc. ent. de Fr*[ance], t. I, p. 164). L'espece type et unique [est le] *Prionus cinereus*, originaire du Sénég[al, et] non de Cayenne, comme l'indique Ol[ivier]. Cet insecte a le facies d'un Cérambycin.

***COELODONTES** (κοῖλος, creux ; ὀ[δούς,] dent). REPT. — Groupe de Sauriens [établi] par MM. Duméril et Bibron, et qui [com]prend les vrais Lacertiens. Ils ont les [dents] creusees par une sorte de canal et ret[enues] peu solidement aux os maxillaires, [contre] lesquels elles se trouvent pour ains[i dire] appliquées verticalement. *Voyez* LÉZA[RDS.] (P.

***COELOGASTER** (κοιλογάστωρ, qu[i a le] ventre creux). INS. — Genre de Coléo[ptères] tétramères, famille des Curculionites, [divi]sion des Apostasimérides (Rhynchenes [de La]treille), établi par Schœnherr (*Syn. C*[*urc.*] *gen. et sp.*, t. IV, p. 588). La seule e[spèce] mentionnée par cet auteur est de Pen[sylva]nie ; il lui a donne le nom de *C. Zi*[*mmer*]*manni*. Ce genre est semblable aux *[Ba]ridius* ; mais il s'en distingue par ses [élytres] aplatis en dessus, et par ses pieds anté[rieurs] évidemment eloignés à la base. (

* **COELOGASTRICA** (κοῖλος, [creux ;] γαστήρ, ventre). INFUS. — M. Ehre[nberg] désigne sous ce nom les Infusoires roti[fères] qui ont des organes de mastication, un œsophage tres court et un intestin [sim]ple, tels sont les Hydatines.

COELOGENUS. MAM. — *Voyez* C[OELO]GENYS.

COELOGENYS (κοῖλος, creux ; γένυς, [joue).] MAM. — Genre de Rongeurs Caviens dist[...]

par F. Cuvier pour l'animal de l'Amérique méridionale dont les voyageurs parlent depuis longtemps sous le nom de *Paca*, et que les naturalistes linnéens appellent *Cavia paca*.

Le trait le plus remarquable des *Cœlogenys*, celui auquel ils doivent leur nom générique, c'est la singulière disposition de leurs abajoues, qui résultent d'une rentrée de la peau extérieure sous une dilatation aliforme et bulleuse de l'apophyse malaire de l'os maxillaire supérieur. Cette cavité élargit considérablement le crâne, surtout en arrière, où l'élargissement est continué par un développement croissant, et de même en manière d'aile, de l'os malaire lui-même. On ignore le but de cette particularité, la seule par laquelle le crâne des Pacas diffère sensiblement de celui des Cobayes (*voyez* ce mot). Les molaires s'éloignent cependant un peu de celles de ces derniers, leurs replis éburnés sont plus compliqués; et, sous ce rapport, il existe une certaine analogie entre les dents, des Pacas et celles des Porcs-Épics, ce qui a lieu aussi pour les Agoutis. Le système digital est également plus complet que chez les Cobayes; il se compose antérieurement de quatre doigts avec un tubercule pollicial inonguiculé, et postérieurement de cinq. La plante et la paume sont entièrement nues; il y a deux paires de mamelles : l'une pectorale et tout-à-fait antéro-maxillaire, l'autre pubienne. Le pénis, outre l'os dont il est muni, présente sur son gland deux lames mobiles largement dentées en scie.

Le corps des Pacas est assez allongé, peu élevé sur jambes, et presque de la taille d'un Chien basset. Leur naturel est triste; ils sont complétement dépourvus d'intelligence. On les trouve dans l'Amérique méridionale, depuis le Mexique et la Colombie jusqu'au Paraguay. F. Cuvier a pensé qu'ils constituaient deux espèces; mais les caractères, empruntés à la coloration, sur lesquels il les établit, ne paraissent pas suffisants. Le crâne et surtout les parties solides du pénis en fourniront de meilleurs, et pourront trancher la question. Les espèces admises par F. Cuvier sont les suivantes :

1. Paca brun, *Cœlog. subniger*, à pelage brun-noirâtre, marqué de chaque côté du corps de cinq ou six séries de taches arrondies et blanchâtres.

2. Paca fauve, *Cœlog. fulvus*. Fauve, marqué sur les flancs de taches semblables à celles du précédent.

Les Pacas sont herbivores et frugivores. Leur intestin grêle a 17 pieds 1/2 et le gros intestin 9 1/2. Le colon commence en infundibulum presque aussi ample que le cœcum, qui est long de 13 pouces, et d'un volume considérable.

M. Harlan a publié sous le nom générique d'*Osteopera* un crâne qui a été reconnu depuis pour être celui d'un Paca. (P. G.)

*COELOGLOSSUM (κοῖλος, creux; γλῶσσα, langue). bot. ph. — Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Ophrydées, établi par Lindley (*Bot. Reg.*, 1701) et renfermant 5 ou 6 espèces, de l'Inde orientale. Ce sont des plantes herbacées, vivaces, à rhizôme bitubéreux, à tige feuillée et engaînée, à fleurs petites, disposées en épis. (C. L.)

COELOGYNE (κοῖλος, creux; γυνή, femme). bot. ph. — Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Pleurothallées, formé par Lindley (*Collect.*, 33) et sous-divisé en 3 sections, caractérisées principalement par la forme du labelle. Il renferme environ 25 espèces, remarquables en général par la beauté de leurs fleurs, et dont plusieurs sont cultivées dans les jardins d'amateurs en Europe. Ce sont des plantes de l'Inde, croissant sur les troncs des arbres et les rochers, à rhizôme tantôt épais, squameux, tantôt presque obsolète, à bases foliaires dilatées en pseudo-bulbes, à feuilles coriaces, souvent nervées, dont les nervures égales ou quelquefois saillantes et formant des plis; à fleurs souvent odorantes, disposées en épis terminaux ou radicaux, sortant de squames coriaces. (C. L.)

*COELOMERA (κοιλόω, je creuse; μηρός, jambe). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines de Latreille, tribu des Gallérucites, créé par nous et adopté par M. Dejean, qui, dans son Catalogue, en mentionne 31 espèces, dont 27 sont originaires d'Amérique, 3 d'Asie, et une de l'île de Madagascar. Nous citerons parmi les premières les *Galeruca Cayennensis*, *nigripennis* de Fabricius, et *bajula* d'Olivier. Les Insectes de ce genre, les plus grands de cette tribu, sont quelquefois ornés de couleurs assez vives. Ils se distinguent par leurs antennes longues, épaisses, à 3 et 4 articles

longs ; par leur prothorax transversal étroit, arrondi latéralement, sillonné au milieu et près des bords ; par leurs cuisses renflées, à tibias sillonnés, élargis et tronqués au sommet. (C.

COELONITES. Delap. INS. — *Voyez* CÉLONITES.

***COELOPE.** *Cœlopa* [illegible], concave ; [illegible], face. INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, établi par Meigen et adopté par M. Macquart. Ce genre ressemble beaucoup aux Actores, mais il en diffère principalement par sa tête plus petite à face courte et concave, et par ses antennes dont le 2e article est épais et bordé de soies. Il ne renferme jusqu'à présent qu'une seule espèce *Cœlopa* [illegible] Meig., *Copromyza* [illegible] Fall., observée d'abord en Laponie, ensuite en Suède, et rencontrée depuis, en 1832, par M. Doumerc sur les bords de la mer à Dieppe, voltigeant en troupe sur les fucus, courant par saccades sur le sable ou cherchant une retraite sous les galets. Cet entomologiste, la croyant inédite, en a fait le sujet d'un Mémoire inséré dans les *Annales de la Soc. entom. de France*, t. II, pag. 89-93, où il lui donne les noms générique et spécifique de *P*[illegible] [illegible], qui se trouvent annulés par ceux mentionnés plus haut. M. Doumerc a remarqué que, loin de redouter l'approche de la vague, ces Insectes sortant de dessous les galets, dirigent leur vol vers elle, et que ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on les fait rebrousser chemin en sens inverse à la mer. D'après l'organisation de leur bouche, il pense qu'ils se nourrissent des sucs provenant [illegible] des [illegible] mollusques [illegible] putréfaction.

M. Guérin a trouvé aussi ces Muscides avec les Actores sur les côtes de Bretagne, en 1830. D.

***COELOPELTIS** [illegible], creux ; [illegible], bouclier. [illegible] — Genre d'Ophidiens proposé par Wagler pour les *Coluber* [illegible] Linn. et [illegible] Wagl. La Couleuvre [illegible] que Wagler [illegible] brésilienne [illegible] méditerranéen [illegible]

***COELOPLEURUS** [illegible], creux, [illegible], flanc. [illegible] — Genre de la famille des Cidarides proposé par M. Agassiz (*Cat. syst. Echin.*, p. 19). En voici les caractères [illegible] déprimé ; espaces inter-ambulacraires [illegible] tuberculés ; des tubercules imperforés [illegible] ambulacres ; pores simples.

Il y rapporte deux espèces. *Echinus* [illegible] Valenc., de l'Argile plastique, et *Cœl.* [illegible] tus Ag., du Calcaire grossier. P. [illegible]

***COELOPNÉES.** *Cœlopnea* [illegible], creux ; [illegible], je respire. MOLL. — Nom donn[é par] Schweigger et Eichwald à une famill[e de] l'ordre des Mollusques Gastéropodes, [com]prenant ceux qui ont une cavité pulmo[naire] pour organe de la respiration.

***COELOPYRUM** [illegible], creux ; [illegible] noyau. BOT. PH. — Genre très peu co[nnu] et dont la place, dans le système natu[rel] n'a point encore pu être définitive[ment] marquée. Il a été établi par Jack (ex [illegible] *Bot. Misc.* [illegible], I, 220), et ne renf[erme] qu'une espèce. C'est un arbre croissant [dans] l'île de Java, à rameaux simples, à fe[uilles] alternes, apicilaires, pétiolées, ellipti[ques] obtuses ou échancrées, coriaces, co[lorées] très entières, à bords révolutés, gl[abres] en dessus, tomenteuses en dessous ; à [fleurs] petites, jaunâtres, munies d'une petite [brac]tée aiguë et disposées en grappes axill[aires] ramifiées, plus courtes que les feuille[s.] (C.

***COELORRHINA** [illegible], concave [illegible] nez. INS. — Genre de Coléoptères p[enta]mères, famille des Lamellicornes, [tribu] des Scarabéides mélitophiles, division [des] Cétonides, établi par M. Burmeister [illegible] *Entomologie*, [illegible] [illegible] dépens du g. *G*[illegible] de Kirby. Ce g[enre,] auquel il rapporte 3 espèces, a pour [type] la *C*[illegible] Fab. [illegible] Gory et Percheron. [*Voyez*] CÉTONIIDES.

***COELOSCELIS** [illegible], creux, [illegible] jambe. INS. — Genre de Coléoptères [penta]mères, famille des Lamellicornes, [tribu] des Coprophages [illegible], établi [par] M. Reiche (*Revue zoologique*, 1841, p. [illegible]). Trois espèces, de Patagonie, rentrent [dans] ce genre : les *C.* [illegible] Lej.-Reiche, [illegible] Lat.-R. et [illegible]

***COELOSIS** [illegible], creux [illegible] [illegible] — Genre de Coléoptères [penta]mères [illegible] des Lamellicornes, [illegible] par Kirby et adopté par M. Hope (*Co*[illegible] [illegible], pag. 48), qui y [rap]porte les [illegible] et [illegible]

de Fabricius. Le premier est originaire du Brésil ; le second, des Etats-Unis. (C.)

*COELOSPERMÉES. *Cœlospermeæ* (κοῖλος, creux ; σπέρμα, graine). BOT. PH.— Section des Ombellifères caractérisée par l'enfoncement de la face interne des carpelles, résultant de ce qu'ils se recourbent de dedans en dehors et de la base au sommet. (AD. J.)

*COELOSPERMUM (κοῖλος, creux ; σπέρμα, graine). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, tribu des Guettardacées-Euguettardées, formé par Blume (*Bijdr.*, 994), et renfermant deux arbrisseaux de l'île de Java, glabres, grimpants, à rameaux cylindriques, garnis de feuilles opposées, pétiolées, de stipules larges, courtes, tronquées ; à fleurs en corymbes ou en ombelles axillaires, simples ou terminales-composées. (C. L.)

COELOSPORIUM, Lk. BOT. CR. — Syn. de *Dematium*, Fr.

*COELOSTERNUS (κοῖλος, creux ; στέρνον, poitrine). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Apostasimérides (Rhynchènes de Latreille), créé par Schœnherr (*Synonym. Curculio. gen. et sp.*, tom. IV, p. 199). Sur les 32 espèces mentionnées par l'auteur, 29 sont propres à l'Amérique méridionale, 2 à l'île de Madagascar et 1 à Java. Nous citerons les espèces suivantes : *C. compernis* et *cylindricornis* de Germar, *conspersus* Chev., *carinatus* et *aspis* de Fabricius. Ce genre, très voisin des *Macromerus*, en diffère par la massue des antennes, qui est longue et cylindrique. (C.)

*COELOSTETHUS (κοῖλος, creux ; στῆθος, poitrine). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Apostasimérides, créé par M. Dejean, dans son Catalogue. L'espèce unique que cet auteur y a placée provient de Cayenne ; elle porte le nom de *C. aterrimus* Lacord. (C.)

*COELOSTOMA (κοῖλος, creux ; στόμα, bouche). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Palpicornes, établi par M. Brullé (*Hist. nat. des Ins.*, t. II, p. 293, édit. Pillot) et ayant pour type l'*Hydrophilus orbicularis* de Fabricius. Ce g. fait le passage entre les Hydrophyliens et les Sphæridiotes de Latreille ; il se distingue des Sphéridies et des Cercyons par son menton, dont le bord antérieur présente une dépression remarquable ; ses antennes sont terminées par une massue de 3 articles peu serrés ; ses tarses ne sont ni élargis ni velus dans aucun des deux sexes ; la forme des Insectes qu'il renferme est le plus souvent globuleuse. M. de Castelnau en décrit 11 espèces, dont 2 d'Europe et 9 d'Amérique. Celle qui sert de type au g., et que nous avons déjà citée, se trouve aux environs de Paris dans les premiers jours du printemps, au bord des eaux, sous les herbes que celles-ci ont laissées en se retirant. Sa larve est aquatique et ressemble à celle des Dytiques ; elle subit ses métamorphoses dans la terre. (D.)

*COELOSTOMUS (κοῖλος, creux ; στόμα, bouche). INS. — Sous-genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Féroniens, établi par Mac-Leay (*Annul. Javanica*, p. 123, 43, édit. Lequien), qui lui donne pour type un petit Carabique de Java qu'il nomme *C. picipes*. M. de Castelnau le place dans sa sous-tribu des Amarides. *Voyez* ce mot. (D.)

*COELOSTYLIS (κοῖλος, creux ; στυλίς, colonnette). BOT. PH. — Genre de la famille des Loganiacées, type de la tribu des Cœlostylidées, établi par Torrey et A. Gray (*msc. ex Endlich. Nov. stirp. mus. Vind.*, n° 41, *Icon.*, t. 101). Il ne renferme qu'une espèce ; c'est une plante herbacée, dont la tige est tétragone, à feuilles opposées, très entières, accompagnées de stipules interpétiolaires, libres, persistantes ; à fleurs axillaires, subsolitaires. (C. L.)

*COELUS (κοῖλος, creux, concave). INS.— Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Taxicornes, établi par Eschscholtz et adopté par M. Dejean, ainsi que par M. de Castelnau, qui en a donné les caractères dans son *Hist. des Coléopt.* (vol. II, p. 218, édit. Duménil). Ce g. est fondé sur une espèce unique rapportée de la Californie par Eschscholtz et nommée par lui *C. ciliatus*. D'après la figure qu'il en donne (*Zool. atlas*, n° 4, p. 5, pl. 14), c'est un insecte de 3 lignes 1/2 de long, de forme ovalaire, convexe, d'un brun roux, garni latéralement de cils jaunes, avec le corselet ponctué et les élytres granuleuses. Il est remarquable par la profonde échancrure de la partie antérieure du corselet, et dont les angles surpassent la

tête, qui s'y trouve comme ensevelie, et par la dilatation des épines dont les tibias sont armés à leur extrémité. (D.)

COENDOU. MAM. — Genre d'Hystriciens. *Voyez* PORC-ÉPIC.

***COENIE.** *Cœnia* (κοινή, en société). INS. —Genre de Diptères établi par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*) et faisant partie de sa famille des Napeellées, division des Phytophages, tribu des Putrellidées. Ce genre, formé aux dépens des Ephydres de Fallen et Meigen, a été adopté par M. Macquart, qui le range dans la division des Brachocères, famille des Athericères, tribu des Muscides-Hydromyzides ; il y rapporte 3 espèces, toutes de France ou d'Allemagne. Celle qui forme type est la *Cœnia palustris* (*Ephydra id.* Meig.), qui paraît la même que la *C. caricicola*, trouvée en abondance par M. Robineau-Desvoidy dans une mare desséchée de la forêt de Bondy, au mois d'octobre. C'est une petite Mouche de 1 ligne de long, d'un vert métallique noirâtre, avec la face brune, les antennes et les pieds noirs, et les ailes brunâtres. (D.)

***CŒNOCHILUS** (κοινός, ordinaire ; χεῖλος, lèvre). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides mélitophiles, division des Cétonides, établi par M. Schaum aux dépens du g. *Cremastochilus* de MM. Gory et Percheron, et adopté par M. Burmeister (*Handbuch der Entomologie*, 3e vol., p. 668), qui y rapporte 5 espèces, parmi lesquelles nous citerons comme type le *C. campanulatus* G. et P., du Sénégal. (*Voy.* CÉTONIDES.) (D.)

***CŒNOGONIÉES.** *Cœnogonieæ.* BOT. CR. — (Byssacées.) C'est la première des 3 tribus composant cette petite famille, qui tient aux Lichens par sa fructification et aux Byssées par l'organisation de son thalle. Elle est caractérisée : 1° par un thalle byssoïde, c'est-à-dire formé de filaments libres et entrecroisés ou feutrés, que ne retient entre eux ni couche épidermique ni gangue gélatiniforme, mais au milieu desquels on rencontre quelquefois des granules gonimes le plus souvent verts ; 2° par des apothécies sessiles ou pédicellées renfermant, soit dans un excipulum propre, soit dans une lame proligère étendue à nu sur le thalle, des thèques et des sporidies (*Voyez* BYSSACÉES). Les genres qui font partie de ce groupe sont : *Cœnogonium*, Ehrenb. ; *Cilicia*, Fr. ; *Ephebe*, Fr. ; *Thermutis*, Fr. ; et *Racodium*, Pers. (C. M.)

CŒNOGONIUM (κοινός, commun ; γονή, génération). BOT. CR. — (Byssacées.) Ce genre, créé par M. Ehrenberg (*Hor. phys. Berol.*, p. 120, t. 27), est le type de l'une des trois tribus établies dans la petite famille des Byssacées (voyez ce mot). Ses caractères diagnostiques sont les suivants : Thalle plan, mince, presque orbiculaire, quelquefois imbriqué, et par suite marqué de zones concentriques, d'un vert glauque, à bord comme frangé, composé de filaments rameux, confervoïdes, plissés longitudinalement, transparents, obscurément articulés, rameux et entrelacés. Apothécies d'une belle couleur orangée, légèrement pédicellées, formées d'un excipulum propre. Lame proligère de la même couleur que l'excipulum. Thèques fusiformes, un peu renflées en massue, crassées, paraphysées, et contenant sur une seule rangée huit sporidies ovales-oblongues. Une seule espèce, commune sur l'écorce des arbres dans les régions intertropicales, compose ce g., dont M. Agardh avait fait un *Chroolepus*, et que Sprengel plaçait parmi les Peziza, mais dont la véritable place paraît désormais assurée. (C. M.)

CŒNOMYIE. *Cœnomyia* (κοινός, commun ; μυῖα, mouche). INS. — Genre de Diptères fondé par Latreille, qui le place dans la famille des Tanystomes, et adopté par M. Macquart, qui le met dans sa division des Brachocères, famille des Notacanthes, tribu des Stratiomydes. Suivant le premier de ces deux auteurs, les Cœnomyies ont beaucoup de rapports avec les Stratiomes, dont elles ne diffèrent essentiellement que par l'organisation de leur trompe, qui est courte, saillante, terminée par deux grandes lèvres et renfermant un suçoir de 4 soies. D'après M. Macquart, ce g. se bornerait à une seule espèce, la *Cœnomyia ferruginea* Latr. (*Tabanus bicornis* ou *Sicus ferrugineus* Fab.), la même que le *Stratiomys macroleon* de Panzer, qui la regarde comme le mâle de cette espèce, le *Sicus* ..... de Fabricius. Cet insecte se trouve en France aux mois de ..... principalement dans le département du ..... conservant même après sa mort une forte odeur de Mélilot.

Le nom de *Cœnomyia*, qui, d'après son étymologie grecque, veut dire Mouche com-

mune ou vivant en société, est employé par la *Vulgate* pour désigner l'une des espèces de Mouches qui vinrent fondre sur l'Égypte à la voix de Moïse. (D.)

*COENOSIE. *Cœnosia* (κοινός, commun). ins. — Genre de Diptères, division des Brachocères, subdivision des Dichœtes, famille des Athéricères, tribu des Muscides, établi par Meigen et adopté par M. Macquart. Suivant ce dernier auteur, les Cœnosies diffèrent de toutes les autres Anthomyzides par la largeur du front dans les deux sexes, et elles ne conservent des caractères généraux de cette tribu que les cuillerons pour les distinguer des Muscides Acalyptères. Elles se font reconnaître encore à la forme étroite, comprimée et voûtée de l'abdomen des mâles, tandis que, dans les femelles, il est ovale et déprimé. M. Robineau-Desvoidy a formé avec ce genre sa tribu des Limoselles, composée des g. Caricée, Limosie et Palusie; mais, d'après les caractères qu'il leur donne, M. Macquart est porté à croire que les Palusies de M. Robineau-Desvoidy sont les mâles de ses Limosies. — Les Cœnosies ne se trouvent guère que sur les plantes aquatiques. M. Macquart en décrit 26 espèces des diverses parties de la France, et dont plusieurs se trouvent en même temps en Allemagne. Nous citerons comme type la *Cœnosia tigrina* Meig. (*Musca id.* Fabr., *Musca quadrum* Fall.), nommée *Carices communis* par M. Robineau-Desvoidy. (D.)

*COENOTHALAMES. *Cœnothalami* (κοινός, commun; θάλαμος, lit). bot. cr. — (Lichens.) Acharius divisait les Lichens en quatre classes : *Idiothalami*, *Cœnothalami*, *Homothalami* et *Athalami*. La seconde, ou les Cœnothalames, renfermait tous les genres dont les apothécies sont en partie formées par le thalle, ex. : *Thelotrema*, *Parmelia*, etc. (C. M.)

*COENOTIQUE. *Cœnoticus* (κοινός, commun). bot. cr. — M. Ehrenberg appelle ainsi les Champignons formés par les filaments fructifères réunis et soudés entre eux.

*COENOTROPHOSPERME. *Cœnotrophospermus*. bot. — Nom donné par Allman aux plantes qui ont un trophosperme commun à la base de l'ovaire, ou plusieurs trophospermes joints le long de l'axe de l'ovaire.

COENURE. *Cœnurus* (κοινός, commun; οὐρά, queue). helm. — Ce g. a pour espèce unique un Entozoaire fort simple dans son organisation, mais qui est devenu célèbre par les phénomènes curieux qu'il détermine chez les Moutons, dont il est un des parasites. C'est dans la boîte crânienne qu'il habite; et, comme en se développant il comprime le cerveau, il en résulte des accidents nerveux fort graves, auxquels on a donné le nom de *tournis* ou *vertige*. Rudolphi, Bremser, de Blainville et quelques autres l'ont étudié sous le rapport zoologique, et voici comment il est caractérisé dans l'article vers, inséré par le dernier de ces helminthologistes dans le *Dictionnaire des sciences naturelles :*

Corps mou, rond, extrêmement court, ridé plutôt qu'articulé, ayant en avant un renflement céphalique tétragone bien distinct, pourvu de quatre fossettes orbiculaires ou suçoirs, et d'un rostre médian court, armé d'une couronne de crochets, et en arrière un renflement cestoïde plus ou moins considérable, servant de terminaison à un nombre variable d'individus.

Les Moutons affectés du tournis deviennent bientôt nonchalants; ils portent la tête inclinée à droite ou à gauche, et au bout de quelques semaines les accidents ont pris beaucoup plus de gravité; abandonnés à eux-mêmes, les Moutons tournent alors en cercle; replacés dans l'étable, ils ne savent plus retrouver leur place : quelque temps après ils deviennent hémiplégiques, c'est-à-dire paralysés de tout un côté du corps; ils restent constamment couchés et ne tardent pas à mourir. Tous ces accidents étant dus à la compression que la vésicule hydatique du Cœnure exerce sur le cerveau, il faudrait, pour y remédier, en enlever ou en détruire la cause, c'est-à-dire cette poche elle-même et le liquide qui la remplit; et comme il faudrait recourir au trépan, le meilleur est d'abattre les Moutons affectés du tournis. (P. G.)

COEREBA, Briss. ois. — Nom scientifique du g. Guit-guit.

*COERÉBIDÉES. *Cœrebidæ*. ois. — Famille de l'ordre des Passereaux Ténuirostres établie par M. de Lafresnaye et dont le g. *Cœreba* est le type.

*COERÉBINÉES. *Cœrebinæ*. ois. — Sous-famille des Nectarinidées de G.-R. Gray, comprenant les g. *Certhiola*, *Dacnis*, *Cœreba* et *Conirostrum*. (G.)

COESCOES, Lacép. MAM. — Syn. de Couscous.

COESDOES. MAM. — Syn. d'Antilope Condoma.

*COETONIER. *Cœtonium*. BOT. — Nom proposé par Trinius et employé par quelques auteurs pour désigner la glume calicinale de quelques Graminées multiflores.

COEUR. *Cor.* (κῆρ). ANAT. —On donne généralement ce nom à un organe musculaire creux, offrant une ou deux, quelquefois trois, et souvent quatre cavités. Siége à la fois des deux mouvements centripète et centrifuge dont se compose la circulation, il aspire le sang et le pousse sans cesse dans tout l'organisme, d'où il provient, afin de le vivifier, dans son trajet, au moyen de l'organe respiratoire. Le Cœur suppose donc un appareil particulier, qui est tantôt pulmonaire, tantôt branchial et tantôt dermique. Considéré dans les animaux vertébrés, le Cœur y est toujours unique, mais il se complique dans sa structure, en remontant l'échelle zoologique, à mesure que la respiration devient plus complète. Dans son état le plus simple, chez les Poissons, où tout le sang doit passer par leurs branchies, le Cœur se compose de deux cavités : un récipient des veines ou *oreillette*, et un *ventricule branchial*. Chez les Reptiles, où il n'y a qu'une portion de sang qui passe par le poumon, le Cœur renferme le plus souvent trois cavités, deux oreillettes, dont une pulmonaire, et un seul ventricule à la fois aortique et pulmonaire. Enfin, dans les Crocodiles, les Oiseaux, les Mammifères et l'Homme, le Cœur forme une poche quadriloculaire, une oreillette de la circulation générale, et un ventricule pulmonaire : plus, une oreillette pulmonaire et un ventricule aortique composant comme deux Cœurs à sang noir et à sang rouge, juxtaposés, réunis par une enveloppe, et séparés par une cloison médiane qui leur appartient en commun.

La capacité des ventricules est plus grande que celle des oreillettes dans tous les animaux à sang chaud ou à circulation double. Le contraire a lieu dans les classes dont le sang est froid ; les parois de ces dernières, beaucoup plus minces que celles des ventricules, semblent généralement aussi membraneuses que musculeuses ; elles n'ont pas de couches épaisses, de fibres musculaires, mais seulement des faisceaux rassemblés dans certaines portions en cordons plus ou moins forts qui s'entrelacent, et ne présentent souvent dans leurs intervalles qu'une paroi membraneuse et transparente. Les parois des ventricules sont au contraire essentiellement musculeuses ; elles ont toujours beaucoup plus d'épaisseur que celles des oreillettes, et sont presque uniquement composées de faisceaux musculeux.

La disposition et l'agencement des fibres du Cœur, si difficiles à déterminer, sont incontestablement l'un des sujets qui ont le plus exercé la patience et la sagacité des anatomistes anciens et modernes. Les belles planches du grand ouvrage intitulé : *Traité complet de l'anatomie de l'homme*, par MM. Bourgery et Jacob ; les travaux remarquables de MM. Gerdy et Cruveilhier ; les préparations et enfin les descriptions si intéressantes de notre savant collaborateur M. Duvernoy, ne laissent rien à désirer sur la direction, l'arrangement et les fonctions des fibres musculaires qui entrent dans la composition du Cœur des Mammifères. Les faisceaux obliques ou transverses du ventricule gauche l'emportent sur les faisceaux longitudinaux, et le disposeraient à s'allonger dans les contractions, s'il n'était pas enchaîné par ces derniers. La contraction simultanée des deux ventricules résulte d'ailleurs évidemment de l'entrelacement et de la continuité de leurs faisceaux obliques ou circulaires, et de ce que les faisceaux extérieurs longitudinaux forment une enveloppe commune aux deux ventricules.

Les oreillettes, dans leur face aortique, sont unies par un faisceau de fibres transversales qui se bifurque à chaque extrémité. Un autre faisceau horizontal antérieur semblable au précédent, et formant avec lui l'anneau circulaire du rétrécissement des deux oreillettes, les unit en avant, ainsi que trois bandes verticales profondes, nées des zônes fibreuses auriculo-ventriculaires. Ces trois bandes se laissent, pour ainsi dire, traverser par les orifices veineux, en décrivant de chaque côté, sur leurs faces, une demi-ellipse. En avant, à la face convexe, se rencontrent, en plan superficiel, deux bandelettes transversales nées de chaque côte de la base de l'auricule, et venant l'une au devant de l'autre

s'adosser dans le sillon médian, pour former la cloison. En arrière, l'oreillette gauche est tapissée, sur un plan superficiel, de fibres transversales qui, pour former la cloison, s'enfoncent dans le sillon inter-auriculaire. Ainsi la cloison des oreillettes est formée de l'adossement des fibres transversales ou obliques qui se continuent sans interruption de l'une à l'autre face antérieure ou postérieure de chacune des oreillettes.

Les fibres du Cœur ont des rapports avec ses vaisseaux, qui méritent d'être signalés ici. Si l'on distingue avec soin, dit M. Bourgery, les vaisseaux du Cœur, on s'aperçoit que, dépourvus d'une gaîne celluleuse, ils ont en outre avec les fibres de fréquentes adhésions, qui sont de véritables insertions. Cette observation est si évidente, que, pour enlever les vaisseaux, il faut couper les fibres musculaires. Le Cœur est pourvu d'artères et de veines d'un volume considérable nommées *cardiaques*. Les artères naissent de l'aorte un peu au-dessous des attaches des tendons valvulaires, et sont garnies de petites valvules dans leur intérieur et de petits sphincters à l'embouchure des branches dans les troncs. Les veines se rendent pour la plupart à un gros tronc commun qui porte le nom de *grande veine coronaire*; les autres forment un ou deux troncs ventriculaires isolés, les veines cardiaques postérieures s'abouchent toutes dans l'oreillette droite par des orifices particuliers. Les vaisseaux lymphatiques du Cœur ne sont pas proportionnés en nombre et en volume aux vaisseaux sanguins; ils se distinguent en deux groupes antérieur et postérieur. Le faisceau des vaisseaux lymphatiques antérieurs, composé de cinq à six rameaux formés par les afférents des deux ventricules, remonte au devant de l'artère pulmonaire et va se jeter dans les ganglions qui sont appliqués sur la crosse de l'aorte. Les vaisseaux lymphatiques postérieurs, composés seulement d'un ou deux troncs, montent en arrière entre l'aorte et l'artère pulmonaire, et vont se jeter dans les ganglions qui sont appliqués sur la branche gauche, où ils se joignent aux lymphatiques venus des poumons du même côté.

Les nerfs cardiaques sont fournis, de chaque côté, par les trois ganglions cervicaux du grand sympathique et par le pneumogastrique, ainsi qu'on pourra le voir sur l'une de nos planches destinées à montrer la distribution des nerfs ganglionaires et du nerf vague. Enfin, les cavités du Cœur sont tapissées par une membrane très fine, lisse et continue avec celles des artères et des veines, quoique en apparence différentes sous le rapport de la structure.

Quant aux tissus cellulaire et adipeux du Cœur, le premier, qui est très difficile à apercevoir sur une préparation fraîche, se montre sous forme de filaments très déliés, entre les fibres musculaires, lorsque le Cœur a subi une coction dans une solution de sel marin; le second se dépose sous la membrane séreuse du Cœur sous forme de plaques festonnées, qui occupent principalement la base des ventricules. Nous ne parlerons pas dans cet article des valvules du Cœur, de la fossette ovale qui se voit dans l'oreillette droite à la place où existe, à l'état fœtal, le trou de Botal, etc., etc., pour ne pas répéter ce qui a été dit à cet égard à l'article CIRCULATION. Les vices de conformation du Cœur seront également traités ailleurs. Nous ferons aussi connaître, au mot OVOLOGIE, tout ce qui est relatif au mode de formation et de développement du Cœur chez les Oiseaux. *Voyez*, pour plus de détails, le mot CIRCULATION. (M. S. A.)

COEUR. MOLL. — Nom vulgaire des Coquilles du g. Bucarde, à cause de leur forme qui se rapproche de celle d'un Cœur.

COEUR DE BOEUF. BOT. PH. — Nom vulgaire du fruit de l'Anone glabre.

COEUR DU BOIS. BOT. — *Voyez* ACCROISSEMENT.

COEUR MARIN. ÉCHIN. — Nom vulgaire des espèces du genre Spatangue.

COFAR, Adans. MOLL. — Adanson, dans ses *Coquilles du Sénégal*, donne ce nom à une coquille du genre *Murex* de Linné (*Murex pomum*). *Voyez* ROCHER. (DESH.)

COFFEA, L. BOT. PH. — Nom scientifique du Café. *Voy.* ce mot.

***COFFÉACÉES, COFFÉÉES.** *Coffeaceæ*, *Coffeæ*. BOT. PH. — Le premier de ces deux noms désigne une grande division de la famille des Rubiacées, le second une sous-division comprise dans la première. Toutes deux doivent leur nom au genre *Coffea* ou Café qui en fait partie. (AD. J.)

COFFRE. *Ostracion*. POISS. — Genre de

la famille des Sclérodermes dans l'ordre des Plectognathes, voisin par conséquent des Balistes, mais ayant encore la peau plus solide et moins mobile que ceux-ci. L'enveloppe du corps de ces Poissons est formée par des compartiments osseux, soudés entre eux, et constituant une cuirasse percée de plusieurs trous : deux de chaque côté pour les branchies, deux autres pour le passage de la pectorale, un sur l'arrière du corps pour le passage de la dorsale, un autre lui correspond en dessous pour l'anale, et enfin une large ouverture postérieure laisse passer les vertèbres caudales, les muscles et la peau molle qui revêt la queue et qui porte la nageoire caudale. Non seulement la peau solide et osseuse s'oppose à tout mouvement du tronc, mais les vertèbres dorsales sont toutes soudées entre elles par suite de ce défaut de mouvement. La queue seule ayant l'impulsion du Poisson a conservé la mobilité nécessaire pour frapper l'eau et satisfaire aux conditions de la progression. Sous la peau de la joue ou de la tête on trouve un opercule mobile, et une membrane branchiostège soutenue par six rayons, de sorte que la nature, en conservant ici l'intégrité de l'appareil branchial, n'a pas été obligée de modifier le mécanisme de la respiration du Poisson comme elle a été conduite à le faire quand elle a soudé les vertèbres dorsales de la Tortue, pour en former, en les réunissant aux côtes et au sternum, cette carapace qui couvre d'une enveloppe aussi solide que celle des Coffres tous les organes de l'animal. Les Coffres manquent de ventrale ainsi que des os du bassin. Les mâchoires portent dix ou douze dents coniques, serrées et petites, dentition assez semblable à celle des Balistes. Ces animaux sont peu utiles à l'homme, à cause de la petite quantité de chair qui se trouve sous leur tégument osseux ; on dit que leur foie volumineux donne beaucoup d'huile. Les formes de la carapace des Coffres sont variées : les unes ont le corps trièdre, d'autres sont tétraèdres, puis les plaques surciliaires ou frontales ou celles de l'anale se prolongent en pointes ou cornes plus ou moins allongées dont il est difficile de déterminer l'usage ; car on ne pourrait les regarder comme des armes défensives et offensives. Ces variations dans les formes ont donné lieu à l'établissement d'un assez grand nombre d'espèces qui seront peut-être réduites quand on aura tenu compte des différences d'âge ou de sexe entre ces divers animaux. Elles viennent toutes des mers intertropicales de l'Inde ou de l'Amérique. (VAL.)

***COGRUS.** POISS. — Les Poissons que Rafinesque (*Nov. gen.*, p. 62) a désignés sous ce nom paraissent être des Ophisures dépourvus de membranes branchiales ; mais ce g. paraît fondé sur une erreur d'observation.

***COGYLIA**, Mol. BOT. PH. — Synonyme de *Lardizabala*.

***COHÉRENCE.** *Cohærentia.* BOT. — On donne ce nom à la soudure d'organes semblables, telle est la *Cohérence* des étamines des Malvacées, tandis qu'on appelle *Adhérence* l'union de deux organes différents. Ainsi les étamines sont *adhérentes* dans la famille des Rosacées.

***COHÉRENT.** *Cohærens.* BOT. — On emploie cette épithète en parlant des étamines qui sont attachées les unes aux autres par des poils ou une substance glutineuse ; telles sont celles des Bruyères, des Tomates, etc.

COIFFE. *Calyptra* (καλύπτρα, coiffe). BOT. CR. — (Mousses et Hépatiques.) On donne ce nom, dans les plantes de l'ordre des Muscinées, à un organe qui, dans la jeunesse du pistil, lui forme une enveloppe extérieure qu'on a appelée *épigone*, mais dont la destination et les fonctions sont fort différentes, à la maturité, dans chacune des deux familles dont se compose cet ordre, et peuvent même servir à les bien caractériser. Dans les Mousses, par exemple, l'épigone devenu la coiffe se rompt à la base, ou une portion persiste maintes fois autour du pédoncule ; puis cette coiffe, soulevée par la capsule, l'enveloppe ou la recouvre dans une plus ou moins grande étendue. La coiffe des Mousses offre d'assez bons caractères pour distinguer les genres entre eux, parce que ces caractères sont ordinairement liés eux-mêmes avec d'autres plus importants. Ainsi elle est entière, et dans ce cas mytriforme ou en éteignoir, ou bien fendue d'un côté et en capuchon, glabre ou chargée de poils, persistante ou caduque, etc. Dans les Hépatiques, l'organe en question se rompt toujours un peu au-dessous du sommet ou à ce sommet même et persiste à

s pédoncule, en sorte que chez les
cette famille il a une tout autre
et ne peut aider en rien à la
. Nous en traiterons d'ailleurs
dans les articles généraux re-
familles où la présence de la
manifeste. (C. M.)

DE CAMBRAI. MOLL. — Nom
l'Argonaute papyracé.

JAUNE. OIS. — Nom vulgaire
icterocephalus Gm., esp. du g.
(G.)

NOIRE. OIS. — Nom vulgaire
pileata Gm., esp. du g. Tan-
(G.)

ASSIER. *Cydonia*. BOT. PH. —
famille des Rosacées, tribu des
établi par Tournefort (*Inst.*, 632,
ayant pour caractères : Calice
suborbiculaires ; étamines
5 ; mélonide fermée, 5-lom-
polyspermes cartilagineuses ;
recouvertes d'une pulpe mucilagi-
des arbrisseaux à feuilles sim-
, indivisées, très entières ou den-
, à fleurs grandes et solitaires
subombellées.

(*Prodr.*, t. II, p. 638) divise
en deux sections : 1° les *Cy-*
rement dits ayant les lobes du
acés et dentés, et les étamines
. Cette section comprend les *C.*
urope ; *C. sumboshia*, du Népaul ;
, de la Chine : 2° les *Chænomeles*
inaux courts, très entiers et ob-
étamines bisériées. Cette seconde
renferme qu'une seule espèce, le
, du Japon.

ASSIER COMMUN, *C. vulgaris* Pers.,
l'Asie-Mineure, et naturalisé en
un arbrisseau tortueux, s'élevant
, ayant les feuilles ovales,
la base, très entières et coton-
ainsi que le calice ; les fleurs
belles, d'un blanc légèrement
issant solitaires à l'extrémité des
avril et mai. On en cultive
la **Maliforme**, la **Pyriforme**, et
rtugal. Le Coignassier pyriforme
cultivé dans nos contrées pour
des sujets sur lesquels on greffe
; dans le Midi seulement les deux
variétés sont cultivées comme ar-
bres à fruits. Chez nous, la variété destinée à cet usage est le Coignassier de Portugal, qui est plus fort, plus beau, dont le fruit gros et charnu, et qui mûrit en octobre, sert à faire des gelées, des marmelades et des conserves. Il aime, comme ses congénères, un sol léger, frais, et une exposition chaude.

Les usages thérapeutiques du Coing sont d'arrêter les diarrhées rebelles ; on l'administre alors sous forme de sirop. On prépare, avec l'eau mucilagineuse qu'on obtient par immersion des pépins, des collyres adoucissants employés dans les inflammations ophthalmiques. Les parfumeurs et les coiffeurs se servent de ce même mucilage sous le nom de *Bandoline*, pour lisser les cheveux et leur faire conserver la forme qu'il a plu à l'art de leur donner.

On propage les Coignassiers de semences, mises en terre immédiatement après leur maturité, ou de marcottes et de buttage, pour en obtenir des scions destinés à faire des sujets propres à recevoir la greffe.

Dans le Midi, l'on prépare avec le fruit du Coing commun les confitures connues sous le nom de *Cotignac*.

Le COING DE LA CHINE, *C. sinensis* Thouin, est un arbrisseau d'ornement, donnant aux mois d'avril et de mai des fleurs d'un beau rouge et d'une odeur suave. Les fruits, ovoïdes et fort gros, ne mûrissent pas sous le climat de Paris. Cet arbrisseau résiste fort bien en pleine terre à un froid de 9 à 10°, et se multiplie comme le précédent, sur lequel on peut le greffer.

Le COING DU JAPON, *C. Japonica* Pers., est un arbrisseau de 1 mètre à 1 mètre 1/2, épineux, donnant en avril et mai des fleurs d'un beau rouge foncé en bouquet terminal, et larges de 4 à 5 centimètres. On en cultive deux variétés : l'une à fleur d'un blanc rosé, et l'autre à feuilles panachées. Il faut, pour l'avoir beau, le cultiver en terre de bruyère et à demi-ombre. On le multiplie de marcottes et de boutures. (G.)

COILOPHYLLUM, Moris. BOT. PH. — Syn. de *Sarracenia*, L.

***COILOSTIGMA** (κοῖλος, creux ; στίγμα stigmate). BOT. PH. — Genre de la famille des Éricacées, Salaxidées-Coilostigmées, établi par Bentham (*Synops. msc.*), et revu par Klotsch, qui le sous-divise ainsi : a. *Coilo-*

stigma, ovaire biloculaire; capsule monocoque par avortement; bractées souvent nulles; b. *Thamnium*, ovaire quadriloculaire, capsule di-tétracoque; bractées 2, très petites. Il renferme cinq ou six espèces, toutes du Cap. Ce sont des arbrisseaux dont le port est celui des *Erica*, à feuilles ternées verticillées; à fleurs subsessiles au sommet des rameaux, dont les calices très petits, les bractées très petites (2) ou nulles, outre une feuille florale. Le style, dont la forme a inspiré le nom générique, est exsert, persistant, à stigmate cyathiforme. (C. L.)

***COILOSTIGMÉES.** *Coilostigmeæ* (κοῖλος, creux; στίγμα, stigmate). BOT. PH. — Petit groupe établi par M. Endlicher dans la grande famille des Éricinées et de la tribu des Ericées, qui doit son nom à la forme de son stigmate creusé en gobelet, l'un de ses caractères distinctifs. (AD. J.)

COING. BOT. PH. — Nom du fruit du Cognassier.

COING DE MER. POLYP. — Nom vulg. de l'*Alcyonium cydonium*.

***COINOGYNE** (κοινός, commun; γυνή, femme). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Sénécionidées, établi par Lessing (*in Linnæa*, VI, 520, t. VI) pour une plante herbacée de Californie, multicaule, glabre, ayant presque le facies des Porophylles frutiqueuses, à feuilles opposées, charnues, ligulées, très entières, à capitules terminaux solitaires. L'unique espèce de ce genre est la *C. carnosa*.

***COINOPODE.** *Coinopodus* (κοινός, commun; πούς, ποδός, pied). BOT. — Richard donne ce nom à l'embryon monocotylédon, dont la radicule est en forme de cône.

COINS. ZOOL. — *Voyez* DENTS.

COIPUS. Mol. MAM. — Nom d'une esp. du g. *Myopotamus*, Comm.

***COIUS.** POISS. — Nom sous lequel Hamilton Buchanan a désigné le *Toxotes*. *Voy.* ARCHERS.

COIX. *Coix*. BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées-Phalaridées établi par Linné (*Gen.*, n. 1043). Ses caractères sont: Fleurs monoïques en épi. Epillets 3, basilaires; l'épillet moyen, sessile et femelle, les latéraux neutres et pédicellés. Involucre ovale, perforé au sommet, devenant plus tard lapidescent. Fleurs mâles sortant de l'involucre en épis ou en panicules. *Fleurs mâles*: épillets biflores; fleurs latérales sessiles; glumes 2, mutiques, l'inférieure planiuscule, à marges carénées-ailées, la supérieure trigone-concave. Paillettes 3, mutiques, la supérieure bicarénée; squamules 2, glabres. Étamines 3. *Fleurs neutres*: épillets très petits, réduits souvent au pédicelle. *Fleurs femelles*: épillets biflores; fleurs inférieures neutres; glumes 2, charnues, concaves, mutiques. *Fleurs neutres*: paillette 1. *Fleurs femelles parfaites*: paillettes 2, charnues, la supérieure binervée. Squamules nulles; étamine avortée, très petite; ovaire sessile. Style 1; stigmates 2-3, allongés, velus. Caryopse subglobuleuse, puis libre dans l'involucre.

Le Coix est une plante graminée, originaire des Indes, annuelle, rameuse, à chaume élevé, à feuilles larges et un peu planes, à épis fasciculés et pédonculés.

L'unique espèce de ce g. est le *Coix lacryma* (Larme de Job, Larmille des Indes). On le cultive dans les jardins par pure curiosité. On fait avec ses graines, qui sont dures, osseuses, lisses, d'un gris de perle semblable aux graines du gremil, des chapelets et des colliers. Elles contiennent une fécule amylacée qui pourrait faire ranger cette plante parmi les végétaux alimentaires. Rumph rapporte que ces graines immergées dans l'eau pendant une nuit, et dépouillées de leur enveloppe, servent de nourriture aux habitants d'Amboine.

COKE (de l'anglais coak). MIN. et CHIM. — Charbon celluleux et métalloïde, provenant de la carbonisation de la Houille. *Voyez* HOUILLE. (DEL.)

COL. *Collum*. ZOOL. — *Voy.* COU.

COL. GÉOL. — *Voyez* MONTAGNES.

***COL DE L'OVAIRE.** BOT. — Nom donné par H. de Cassini au prolongement supérieur de l'ovaire des Composées. Fort court avant la fécondation, il prend un allongement considérable pendant la maturation du fruit.

COL D'OR. OIS. — Nom d'une esp. du g. Sylvie, *Sylvia lanceolata* Lev. (G.)

COL NUD. Buff. OIS. — Nom vulgaire du *Gymnoderа*, Geoffr. St-Hil.

***COLACIUM.** INFUS. — Genre d'Infusoires homogènes (Polygastriques, Ehr.), établi en 1838 par M. Ehrenberg, et que M. Dujardin rapporte, mais avec doute, à la famille des Eugléniens.

Ce genre, très imparfaitement connu, a été institué par M. Ehrenberg dans son troisième Mémoire, et caractérisé ainsi : «Animaux polygastriques anantérés, gymniques, non cuirassés, de forme variable, se fixant au moyen de leur queue (avec ventouse terminale?) (trompe nulle?), cils de la bouche rotateurs? yeux nuls?» Mais cette caractéristique si dubitative a été modifiée en 1838, et le *Colacium* est aujourd'hui, pour l'auteur, un animal pourvu d'un œil unique, fixé par un pédoncule simple ou rameux (par suite de la division spontanée), dont les organes du mouvement ne sont pas encore assez connus, mais se manifestent par un tourbillon produit à la partie antérieure dans l'eau colorée, lequel on peut attribuer à une trompe filiforme simple.» Des vésicules ou vacuoles internes sont, pour lui, des organes digestifs bien connus, dit M. Dujardin ; les organes génitaux femelles sont les granules verts qui produisent la coloration ; quant aux organes mâles, M. Ehrenberg avoue qu'il ne les connaît pas, non plus que les vaisseaux sanguins.

Ce genre comprend deux espèces, l'une et l'autre fluviatiles, et trouvées sur le corps des Cyclopes. M. Ehrenberg en avait d'abord fait, mais avec doute, des *Stentor*. (P. G.)

***COLAPHUS** (κόλαφος, qui maltraite). INS. — Genre de Coléoptères tétramères subpentamères, tribu des Chrysomélines de Latreille, des Colaspides pour nous, créé par Megerle, et adopté par MM. Dahl et Dejean dans leurs Catalogues. Le dernier de ces auteurs y rapporte 7 espèces, dont 4 appartiennent à l'Europe, 2 à la Barbarie; la 7e se trouve en Sibérie. On doit considérer comme type du genre la *Colaspis atra* Oliv. (*C. barbara* F.), espèce fort répandue dans l'Afrique septentrionale et dans la France méridionale, où elle fait un tort considérable à la Luzerne aux états de larve et d'Insecte parfait. Le ventre excessivement développé de ce Coléoptère dénote en effet sa voracité, et chez la femelle, la prodigieuse quantité d'œufs qu'elle doit déposer. Le nom générique de *Colaspidema* a été appliqué par M. Delaporte aux *Colaphus*; mais il n'a pas été admis vu son rapprochement trop grand avec le mot *Colaspis*. Ces Insectes paraissent aptères, et leurs étuis ovalaires sont un peu acuminés à l'extrémité. (C.)

***COLAPTES.** OIS. — Genre formé par M. Swainson aux dépens du g. Pic, et dont le *Picus auratus* Wils., est le type. *Voyez* PIC. (G.)

COLARIS, Cuv. OIS. — Nom scientifique du g. Rolle. (G.)

COLAS. OIS.—Un des noms vulgaires du Geai. (G.)

***COLASPIDEA**, Lap. INS. — Synonyme de *Dia*, Dej.

***COLASPIDEMA**, Lap. INS. — *Voyez* COLAPHUS.

***COLASPIDES.** *Colaspidæ.* INS. — Tribu d'Insectes Coléoptères tétramères, formée par nous et faisant partie de celle des Chrysomélines de Latreille; elle se compose uniquement des genres *Colaspis* et *Eumolpus* de Fabricius et d'Olivier. Leurs antennes minces, filiformes ou grêles à la base, élargies au sommet, et leurs tarses à crochets, munis intérieurement, dans le plus grand nombre, d'une membrane anguleuse ou onguiculée, divisée en deux parties, les distinguent des Chrysomélines. Un 12e article aux antennes, très exigu, souvent soudé avec le 11e, et qui avait échappé aux anciens auteurs, se remarque chez plus de la moitié des Colaspides, et n'existe jamais chez les Chrysomélines.

Les Colaspides vivent réunies en troupe sur des plantes ou arbustes qu'elles choisissent de préférence. Leurs mœurs en général sont peu connues, mais plusieurs espèces sont très nuisibles, telles que le *Bromius vitis* et le *Colaphus barbarus*; celui-ci, dans le midi de la France, cause, ainsi que nous l'avons déjà dit, un grand dégât aux Luzernes, l'autre à la Vigne.

D'après le relevé du Catalogue de M. le comte Dejean, les Colaspides renferment 58 genres et 417 espèces, distribuées géographiquement ainsi : Amérique 308, Afrique 51, Asie 26, Europe 18, terres Australes 8, patrie inconnue 6 (1). Aujourd'hui plus de 700 espèces sont connues, et ce nombre s'accroît de jour en jour.

Bien que quelques espèces soient peu brillantes, pubescentes, velues, pulvérulentes, les Colaspides sont en général vêtues de cou-

(1) Quelques unes des espèces de la côte de Barbarie se retrouvent sur les bords de la Méditerranée, en Europe; d'autres, de l'Asie centrale, habitent les provinces méridionales de la Russie.

leurs éclatantes et métalliques, indigo, émeraude, améthyste, rubis, etc. Les anciens *Colaspis* sont plus ou moins fortement ponctués, et leurs étuis offrent souvent des côtes longitudinales; les anciens *Eumolpus* sont pointillés ou ponctués d'une manière plus espacée (l'épaule de ces derniers est toujours plus large).

La tribu des Colaspides nous semble destinée à subir beaucoup de changements dans sa classification; nous nous contenterons ici d'indiquer sommairement quelques divisions.

A. *Pattes simples.*

* Antennes de 12 articles distincts.

Metaxyonycha, *Colaspis*, *Prionodera*, *Chalcophana*, *Pleuraulaca*, *Lepronota*, *Edusa*, *Melina*, *Sphæroplacis*, *Guyanica*, *Chalcoplacis*, *Noda*, *Strongylotarsa*, *Thyra*, *Thysbe*, *Acis*, Ch. (*Chalcophana* Delap.), *Trichostola*, *Hersilia*, Dej. (*Brevicolaspis*, Delap.), *Metachroma*, *Typophorus*, *Bromius*, *Endocephalus*, *Eumolpus*, *Euryope*, *Glyptoscelis*.

** Antennes de 11 ou 12 articles, le 12e intimement soudé avec le 11e.

Stenodiloba, *Pales*, *Lamprotheca*, *Sphæropis*, *Spintherophysa*, *Colaphus*, Meger. (*Colaspidema*, Delap.), *Dia*, Dej. (*Colaspidea*, Delap.), *Platycorynus*, Chev. (*Corynodes*, Hope), *Chrysochus*, *Lepropterus*, *Pachynephorus*, *Rumina*.

B. *Cuisses ou tibias munis d'une épine ou d'un éperon.*

* Antennes de 12 articles.

Heteraspis, *Amasia*.

** Antennes de 11 articles.

Eubrachys, Dej. (*Pseudocolaspis*, Delap.), *Odontionopa*, *Myochrous*.

Nota. Ne possédant pas 16 genres qui ont été créés dans cette tribu par M. Dejean (*Catalogue*), nous n'avons pu les faire entrer dans les divisions ci-dessus, mais nous en parlerons lorsque leurs noms se présenteront, dans ce Dictionnaire, à leur ordre de publication. (C.)

COLASPIS. ins. — Genre de Coléoptères tétramères?, tribu des Chrysomélines de Latreille, des Colaspides pour nous, créé par Fabricius et adopté par Olivier. Nous l'avons restreint aux espèces ovalaires, subglobuleuses, courtes, dont les 5 à 7 derniers articles des antennes sont un peu renflés, et qui ont au prothorax ordinairement quatre dents latérales, les 2 extrêmes formées par les angles. M. Dejean, dans son Catalogue, rapporte à ce g. 85 espèces, dont 84 d'Amérique et 1 de la Nouvelle-Hollande. Nous citerons comme en faisant partie, les *Colaspis crenata*, *glabra*, *viridis* de Fabricius, *smaragdula* et *flavipes* d'Olivier. Les deux premières sont originaires de Cayenne, la 3e de la Caroline, la 4e de Saint-Domingue, et la 5e du Brésil.

Ces Insectes sont généralement brillants et métalliques; leurs étuis offrent des côtes longitudinales, et leur corps est nombreusement et fortement ponctué. Taille d'environ 8 millimètres de longueur. (C.)

***COLASPISOMA**, Lap. ins. — Synonyme d'*Acis*, Chev.

***COLASTUS** (κολαστής, qui punit). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Nitidulaires, établi par M. Erichson (*Versuch einer system. Eintheilung der Nitidularien*, *Mag. entom.* de *Germar*, 1843, p. 236), aux dépens du g. *Nitidula* de Fabricius. Il y rapporte 18 espèces, la plupart inédites, et toutes de diverses parties de l'Amérique. Nous citerons comme type la *Nitidula rupta* Fab., originaire de Laguayra, province de Caraccas. (D.)

***COLAX** (κόλαξ, parasite). ins. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Brachystomes, tribu des Œstrides, établi par Wiedmann et adopté par M. Macquart. Deux espèces exotiques le composent, l'une du Brésil, l'autre de Java. La première a été décrite et figurée par M. Macquart, dans ses *Diptères exotiques*, sous le nom de *Colax macula*, qui lui a été imposé par Wiedmann. (D.)

COLBERTIA (nom d'un célèbre ministre d'État français). bot. ph. — Genre de la famille des Dilléniacées, tribu des Dilléniées, établi par Salisbury (*Parad.*, 73) sur le *Dillenia pentagyna* de Roxburgh (*Pl. coron.*, t. 20), et ne contenant que cette espèce. La *C. obovata* Blum., est un arbre de l'Asie tropicale, à feuilles alternes, éstipulées, oblongues ou obovales, amples, courtement pétiolées, dentées, penninerves; à fleurs jaunes, amples, portées sur de nombreux pédicelles uniflores, sortant de gemmes squameuses le

long des rameaux de l'année. On le cultive dans nos jardins d'Europe. Son principal caractère est d'avoir 4-12 ovaires, 1-loculaires, soudés à la base, polyspermes; autant de styles à stigmates globuleux; des baies soudées également à la base, et des graines réniformes contenues dans une pulpe transparente et glutineuse. (C. L.)

COLCHICACÉES. *Colchicaceæ* (Mérendérées, Mirbel; Mélanthacées, R. Brown). BOT. PH. — Famille de la classe des Monocotylédones, à étamines périgynes, établie par De Candolle et ayant pour caractères: Périgone simple, libre, pétaloïde, à 6 divisions profondes. Étamines 6, plus rarement 9 ou 12, insérées à la base ou au milieu de chacune de ces divisions; filets filiformes, libres, le plus souvent persistants. Anthères biloculaires ou uniloculaires par soudure du raphé. Ovaire simple, surmonté de 3 styles ou d'un style à 3 stigmates. Fruit capsulaire dans la plupart, membraneux ou coriace, à 3 valves et à 3 loges à déhiscence latérale; semences nombreuses, attachées sur deux rangs aux bords rentrants des valves; embryon albumineux, charnu ou cartilagineux. Ce sont des plantes herbacées, à racines bulbeuses, tubéreuses ou plus rarement fasciculées, à feuilles radicales et rassemblées, caulinaires et alternes, graminées ou sétacées, ou bien larges, nervulées, très entières, à bases plus ou moins engaînantes; à fleurs complètes ou incomplètes, régulières, axillaires ou terminales, en grappes ou en panicules, nues ou bractéées.

Les Colchicacées, qui se rapprochent des Joncacées par la texture du périgone, des Liliacées par leur estivation et la direction des anthères, et des Asphodélées par leur port, mais qui diffèrent de ces dernières par la nature du tégument qui enveloppe leurs graines, sont répandues en Europe, dans l'Asie centrale, dans l'Afrique australe extratropicale et sur le littoral atlantique de l'Afrique septentrionale, dans l'Amérique boréale et dans la partie tropicale ou extra-tropicale de la Nouvelle-Hollande.

Les genres qui composent cette famille sont divisés en deux tribus.

1° VÉRATRÉES. Genres : *Toefildia*, Huds. (*Narthecium*, Gært.; *Helonias*, Willd.; *Heriniera*, Schr.; *Isidrogalvia*, R. et P.; *Hebelia*. Gmel.; *Conradia*, Raf.; *Leptilix*, Raf.); *Pleea*, Rich.; *Nolina*, Rich. (*Nolinea*, Pers.); *Xerophyllum*, Rich.; *Helonias*, Linn.; *Schœnocaulon*, A. Gr. (*Asagrœa*, Lindl.); *Amianthium*, A. Gr. (*Cyanotris*, Raf.; *Chrosperma*, Raf.); *Veratrum*, Tourn.; *Leimanthium*, Willd.; *Zygadenus*, Rich.; *Burchardia*, R. Br.; *Erythrostictus*, Schlech.; *Ornithoglossum*, Salisb. (*Lichtensteinia*, Willd.; *Cymation*, Spr.); *Anguillaria*, R. Br.; *Melanthium*, L.; *Androcymbium*, Willd. (*Cymbanthes*, Salisb.); *Wurmbea*, Thunb.; *Ledebouria*, Roth.; *Bœometra*, Salisb. (*Kolbea*, Schlecht.; *Jania*, Schult. f.); *Schelhammera*, R. Br.; *Kreysigia*, Reichenb. (*Tripladenia*, Don); *Uvularia*, L.; *Tricyrtis*, Welt. (*Compsanthus*, Spr.); *Disporum*, Salisb.; *Drapiezia*, Blum. (*Lethea*, Noronh.).

2° COLCHICÉES. Genres : *Monocaryum*, R. Br.; *Bulbocodium*, Linn.; *Colchicum*, Tourn.; *Weldenia*, Schult. f. (*Leucocrinum*, Nutt.?; *Geanthia*, Raf.).

COLCHICÉES. *Colchiceæ*. BOT. PH. — Sous-famille ou tribu établie par Nees et Ebermeyer (*Handb.*, I, 50) dans la famille des Colchicacées. Elle renferme les genres acaules, dont les fleurs sortent d'un tronc souterrain, à pédicelles hypogés; à styles grêles, libres ou plus ou moins conés; les lacinies périgoniales longuement unguiculées et soudées ordinairement en tube par la base. *Voy.* COLCHICACÉES pour l'énumération de ces genres. (C. L.)

***COLCHICINE.** BOT. CHIM. — Alcaloïde trouvé par MM. Geiger et Hesse dans les graines de Colchique. Cette substance, moins âcre que la Vératrine, dont elle diffère en ce qu'elle est un peu soluble dans l'eau, paraît posséder les propriétés irritantes de ce dernier principe; mais elle a besoin d'être étudiée de nouveau.

COLCHICINÉES. *Colchicineæ*. BOT. PH. — Synonyme de Colchicacées. — *Voyez* ce mot.

COLCHIQUE. *Colchicum* (κολχικόν, de κολχός, ville aux environs de laquelle la Colchique était très commune; les sorcières faisaient grand usage de cette plante). BOT. PH. —Genre de la famille des Colchicacées (Mélanthacées, R. Br.), tribu des Colchicées, formé par Tournefort et renfermant environ une vingtaine d'espèces, dont une moitié à peu près est cultivée dans les jardins pour la beauté de leurs fleurs. Elles se plaisent dans

les parties tempérées de l'Asie occidentale, et surtout de l'Europe. Ce sont des plantes herbacées, à fleurs longuement tubulées, sortant d'un bulbe profondément hypogé; à feuilles linéaires, tardives, et ne paraissant le plus souvent qu'avec le fruit. On les répartit en deux sous-genres :

a. *Eucolchicum*, Endl. Lacinies périgoniales nues intérieurement. Graines ordinairement quadrisériées.

b. *Hermodactylus*, R. Br. Lacinies périgoniales munies de deux crêtes à la base. Graines bisériées.

Les caractères distinctifs de ce g. sont : Périgone corollacé, infundibuliforme; tube très long, anguleux, grêle, à limbe subcampanulé, sexpartite. Étamines 6, fixées à la gorge du tube; filaments subulés; anthères versatiles. Ovaire 3-loculaire; ovules orthotropes, nombreux, 2-4-sériés. Styles 3, filiformes, allongés; stigmates claviformes. Capsule 3-loculaire, 3-partible, déhiscente en dedans. Graines subglobuleuses, renflées, charnues vers l'ombilic, à test rugueux. Embryon très petit, subcylindrique, renfermé dans un abdomen charnu, à l'extrémité de la graine éloignée de l'ombilic.

Toutes les plantes de ce genre sont extrêmement suspectes. Nous ne nous occuperons ici que de la plus commune et la mieux connue. Dans les premiers jours d'automne, par un temps serein, certaines prairies humides paraissent comme émaillées de ces grandes et charmantes fleurs d'un rouge pâle ; ce sont celles du *Colchicum autumnale*, dont on distingue 4 ou 5 variétés. Ces fleurs paraissent au-dessus de terre, sans feuilles, sans tige apparente ; un long tube vertical souterrain les unit au bulbe dont elles sortent, et qui est profondément caché dans le sol. Elles sont entourées d'une spathe fendue latéralement, dont l'extrémité sort à peine de terre. Bientôt ces fleurs se fanent et disparaissent ; et, pendant tout l'hiver, sous la neige et la glace, l'ovaire fécondé et protégé par une épaisse couche de terre reste intact et sans développement apparent ; mais, dès les premiers beaux jours, le jeune fruit s'élance hors de sa cachette, et vient au-dessus du sol atteindre sa maturité, accompagné d'une touffe de longues feuilles planes, linéaires-lancéolées, engainantes à la base.

Parmi les nombreux poisons dont ... dée, selon la fable, faisait usage, cett... lèbre magicienne ne pouvait manquer d... ployer le Colchique, commun, dit-on, ... la Colchide, dont le nom, resté à la pl... est parvenu jusqu'à nous. Cette plante e... de toutes ses parties une odeur forte et ... séabonde, analogue à celle de la *Fritil... imperialis*. On lui attribue avec raiso... qualités extrêmement délétères, agi... toutefois diversement sur les hommes ... animaux, et causant souvent la mor... bulbe surtout possède ces qualités à u... gré nécessairement plus intense. Sa sa... d'abord douceâtre et comme insipide ... vient bientôt chaude, irritante, âcre ; l... lais, la langue, la gorge, éprouvent co... une brûlure continue ; à ces symptômes ... cèdent bientôt des angoisses, des s... froides, des maux de cœur, des vom... ments, enfin la mort, si les secours ne ... administrés promptement et avec in... gence. Il faut, en cas d'empoisonnemen... le Colchique, provoquer les vomissen... par les moyens ordinaires, ingérer des ... sons acidulées, introduire des lave... mucilagineux, etc.

Les accidents provoqués par l'inge... des fleurs du Colchique sont malheure... ment assez fréquents dans les campa... où les enfants, séduits par la beauté ... fleurs, les portent à leur bouche, le... chent, et en ressentent bientôt les fu... propriétés. Croirait-on qu'en présence ... cidents si communs et si bien prouvé... praticiens ont crié à l'exagération qua... signalait la gravité des cas? Pour les ... tiaux, ils évitent instinctivement de br... en paissant, les feuilles ou les fleurs d... chique ; mais on prétend qu'ils peuve... manger impunément à l'état sec et m... au foin. Cela est probable, si l'on con... ce que sont quelques touffes de ces fe... à la quantité des autres herbes qui co... sent une botte de foin ; toujours est-il ... est plus prudent de les rejeter, autan... possible, avant de botteler.

Comme les tubercules de la Pom... terre, des Orchis, de la Bryone, etc.; co... les bulbes de quelques autres plantes ... peut retirer de ceux du Colchique un ... cule amylacée qui, séparée par des la... réitérés du principe vénéneux qui y est

tance (la Vératrine), peut être employée avec avantage comme aliment. On a calculé à cet égard qu'il y avait bénéfice double et certain à employer en automne des hommes et des femmes à extirper les bulbes du Colchique des prairies qu'ils infectent en si grande quantité. Ainsi un homme et une femme, l'un bêchant, l'autre ramassant, peuvent recueillir, dit-on, en un jour 74 kilogrammes de bulbes, lesquels contenant 1k.025 d'amidon, à 60 cent. le blanc et 20 le pds, produiraient 12 fr. 25 cent. En évaluant à 3 fr. 40 cent. le prix de la journée des deux ouvriers, il y aurait un bénéfice net de 7 fr. 80 cent., indépendamment de l'immense avantage de purger les terres de cette funeste production. (C. L.)

COLCOTHAR FOSSILE. GÉOL. — On donne ce nom à un Oxyde de fer rouge provenant de la décomposition des couches pyriteuses demeurées longtemps exposées à l'air.

COLDENIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Borraginacées, tribu des Ehrétiacées-Tournéfortiées, établi par Linné, et ne renfermant jusqu'ici que deux espèces, dont chacune est le type d'un sous-genre. L'une est cultivée en Europe. Ce sont des plantes herbacées ou suffrutiqueuses, indigènes de l'Asie tropicale et du Pérou; à feuilles alternes, très entières, rayées ou grossièrement dentées, plissées; à fleurs axillaires, solitaires ou groupées.

A. *Coldenia*. Fleurs axillaires, subsolitaires. Feuilles cunéiformes, pétiolées, dentées, plissées. Drupe rugueux. Ceylan. *C. procumbens* L. cultivée.

B. *Tiquilia*, Pers. Fleurs axillaires groupées. Feuilles lancéolées, rayées, atténuées à la base. Drupe lisse. Pérou. *C. dichotoma* Lehm. (*Lithospermum dichotomum* R. et P., *Fl. per.*, t. III.) (C. L.)

***COLEA** (? κολεός, gaîne). BOT. PH. — Genre formé par Bojer (*Hort. maur.*, 221) dans la famille des Gesnériacées, pour quelques petits arbres ou arbrisseaux encore peu connus, croissant dans l'Ile de France. Les feuilles en sont opposées, éstipulées ou verticillées-stipulées, imparipennées; les fleurs terminales, paniculées ou insérées par fascicules sur les rameaux. L'espèce la mieux connue, la *C. floribunda* Boj. (*Bot. Reg.*, t. XIX, 1841), est cultivée en Europe. C'est un très bel arbrisseau, de plus de 2 mètres de hauteur, à tronc simple, feuillé au sommet; les feuilles sont verticillées, 8-juguées, dont les folioles oblongues-lancéolées, acuminées, amples, le pétiole canaliculé en dessus; les fleurs, assez grandes, sont très nombreuses, fasciculées et se développant sur le tronc; elles sont en dehors d'un beau jaune orangé, d'un blanc pur au limbe interne. Ce beau genre se distingue surtout par une capsule charnue, oblongue, verruqueuse, et longuement caudée au sommet par le style; des filaments barbus à la base; un stigmate bilamellé. (C. L.)

COLEANTHUS (κολεός, gaîne; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Agrostidées, formé par Seidel (*in* Rœm. et Schult. *Syst.*, II, 2) pour une seule espèce, la *Schmidtia subtilis* Tratt. (*Fl. aust.*, I, t. 451). C'est une très petite graminée annuelle, croissant dans les lieux marécageux de la Bohême, à chaumes filiformes; à feuilles linéaires, canaliculées, subfalciformes, à gaînes renflées; les épillets sont uniflores, pédicellés, sans glumes, disposés en panicules terminales, subsimples.

COLEBROOKIA (Colebrook, nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Labiées-Menthées, établi par Smith (*Exotic Botany*, p. 111) pour un arbrisseau du Népaul à tige branchue et carrée, à feuilles elliptiques-lancéolées, acuminées et dentées en scie; à fleurs petites et nombreuses, en chatons terminaux ou axillaires, dont le sommet est pendant. Smith avait décrit cette plante sous le nom de *Buchanania oppositifolia*. Le *Colebrookia bulbifera* de Don a été réuni aux *Globba* sous le nom de *G. marantina*.

***COLECERUS** (κολεός, gaîne, étui; κέρας, antenne). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Brachydérides (Charançons de Latreille), créé par Schœnherr (*Synon. Curcul. gen. et sp.*, t. V, p. 929), qui n'en a fait connaître qu'une seule espèce du Mexique, qu'il nomme *C. setosus*. (C.)

***COLEIA.** CRUST. — Ce genre, établi par M. Broderip, appartient à la section des Décapodes macroures, à la famille des Astaciens, et paraît être intermédiaire entre ces derniers et les Salicoques. Les caractères as-

signés à cette coupe générique sont : Base des antennes internes ne dépassant pas l'épine antérieure du thorax, et terminée par deux filets annelés. Antennes externes pourvues d'une grande écaille, et armées d'épines sur le côté externe de leur article pédonculaire, avec leur grand filet terminal. Yeux pédonculés, dirigés en dehors. Pattes de la première paire longues, grêles; cubitus (carpe?) garni de petites dentelures sur le bord interne, et terminé en dehors par trois fortes épines. Pinces légèrement incurvées, filiformes, lisses et pointues. Thorax mince, divisé transversalement par deux sillons qui séparent les différentes régions, tuberculeux, épineux sur les côtés, orné antérieurement de trois fortes échancrures, et ayant chacun de ses quatre angles prolongés en une forte épine. — L'espèce unique, qui a servi à l'établissement de ce genre, a reçu le nom de *C. antiqua* Brod. (*Proced. of the geol. societ.*, 1835, t. II, p. 201), et a été trouvée à l'état de fossile dans le Lias de Lyme-Regis en Angleterre. (H. L.)

*COLEOCENTRUS (κολεός, gaîne; κέντρον, épine). INS. — Ce genre, établi par Gravenhorst, est considéré par la plupart des entomologistes comme une division du g. *Banchus*. Le *B. excitator*, type de ce genre, est un Ichneumonien à ailes, dont la cellule cubitale intermédiaire est petite et triangulaire et à tarière presque aussi longue que le corps.

*COLÉODERME. *Coleodermus* (κολεός, gaîne; δέρμα, peau). INS. — Ce nom donné par Latreille à l'enveloppe générale des Insectes a l'état de nymphe, répond à celui de coque.

*COLEOMERUS (κολεός, gaîne, étui; μηρός, cuisse). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Apostasimérides (Rhynchènes, Lat.), créé par Schœnherr (*Synon. Curcul. gen. et sp.*, t. III, p. 296). Cet auteur y rapporte une espèce qu'il dit être originaire des Antilles, le *C. ebeninus*. M. Dejean l'indique comme se trouvant au Brésil, et mentionne, dans son Catalogue, une seconde espèce, nommée par M. Lacordaire *Centrinus histeroides*. Ce g. est en effet semblable aux *Centrinus*; mais il s'en distingue par la forme des yeux, des articles des antennes et des cuisses. (C.)

*COLEONEMA (κολεός, gaîne; νῆμα, filet). BOT. PH. — Genre de la famille des séparé de l'ancien genre *Diosma* c ractérisé : Calice 5-parti. Disque base, à rebord 5-lobé. 5 pétales à vert, à onglet dressé, présentant une gouttière profonde et saillant çoit et engaîne presque le filet o filets au nombre de 10 : 5 plus cou sés aux pétales, cylindriques, glan sommet, et dépourvus d'anthères; devant les lobes du disque, plus lo minés chacun par une anthère arr tant une petite glande à son som égalant les filets, dilaté à son som stigmate en tête, papilleux, marq rément de 5 sillons. 5 ovaires s leur face interne, libres au somi prolonge en corne, glabres, conter les superposés. Fruit à 5 coques s d'une corne, comprimées, rugu Les espèces connues, dont une (*C.* cultivée dans beaucoup d'orange au nombre de trois, originaires Bonne-Espérance; ce sont des a à feuilles alternes, courtes, linéair criblées de points glanduleux. l blanches, sont axillaires au somn meaux, courtement pédonculées, pagnées de plusieurs petites bract quées et semblables aux sépales.

*COLÉOPHYLLE. BOT. PH. — Coléoptile.

*COLÉOPODES (κολεός, gaî ὁδός, pied). CRUST. — Latreille a nom à une division de la famille tacés Décapodes macroures, parce ceux qui la composent, le test sen de gaîne aux pattes.

COLÉOPTÈRES. *Coleoptera* gaîne, étui; πτερόν, aile. INS. — adopté par tous les entomologis créé par Linné pour désigner, dan des Insectes, ceux a quatre ailes d périeures, plus ou moins dures o servent d'étuis aux inférieures, qui braneuses et pliées en travers so mières dans le repos : de là le nom donné à celles-ci, du nom grec Π a la même signification que celui Indépendamment de ce caractère est exclusivement propre, les Colé distinguent encore des autres Insec tre ailes par leurs mâchoires libr

erminées en *galète* (*galea*), comme dans les Orthoptères. C'est pourquoi Fabricius, dont le système est uniquement fondé sur la bouche, les appelle *Eleutherata*.

On distingue dans les Coléoptères, comme dans tous les Insectes, le tronc et les membres. Le tronc est composé de trois régions principales : la *tête*, le *thorax* et l'*abdomen*. Les membres, au nombre de dix, sont les quatre ailes dont nous avons déjà parlé, et six pattes attachées par paires et qui se distinguent en antérieures, moyennes et postérieures. La *tête*, de grandeur et de forme variables, offre constamment à l'observation le crâne qui s'articule en arrière avec le prothorax; la bouche, qui est formée de diverses parties disposées symétriquement, les unes paires et les autres impaires; deux yeux, deux antennes. L'articulation de la tête avec le prothorax varie suivant les familles. La bouche se compose des parties suivantes : 1° d'une lèvre supérieure, plus connue sous le nom de *labre*, pièce mobile, transversale, attachée en dessous du chaperon, qui est un prolongement du front; 2° de deux mandibules, pièces cornées plus ou moins tranchantes et pointues ou dentées, destinées à pincer, à saisir et à briser les aliments solides : quelquefois elles acquièrent des dimensions énormes, comme dans les Lucanes; 3° de deux mâchoires beaucoup plus grêles, modifiées diversement, suivant la nature des aliments dont se nourrit l'insecte, munies chacune, en dehors, d'un ou de deux palpes qu'on nomme *maxillaires*; 4° d'une lèvre inférieure, appelée simplement lèvre par opposition à labre; elle est formée de deux pièces, dont l'inférieure, plus solide, est appelée *menton*, et dont la supérieure, le plus souvent membraneuse, a reçu le nom de *languette* et porte deux palpes qu'on nomme *labiaux*. Les palpes maxillaires ont toujours leur insertion près de l'extrémité supérieure et dorsale des mâchoires, et sont au nombre de deux ou de quatre, comme nous venons de le dire. Dans le second cas, comme dans les Carabiques, on les distingue en internes et en externes; les premiers n'ont jamais plus de deux articles et les seconds en ont quatre. Les labiaux se composent de trois articles. Les mâchoires, souvent cornées inférieurement, se terminent supérieurement par un ou deux lobes membraneux, plus ou moins velus, et qui servent à la déglutition. Toutes ces parties varient dans leurs formes et leurs proportions suivant les familles ou les genres.

On distingue deux sortes d'yeux dans plusieurs ordres d'Insectes : les yeux lisses ou *stemmates*, dont le nombre varie, et les yeux composés ou à facettes, qui n'excèdent jamais deux. Les premiers manquent dans les Coléoptères; cependant on prétend en avoir découvert récemment dans certains Brachélytres. Quant aux seconds, ils existent toujours, excepté dans les Clavigères, dont l'extrême petitesse empêche peut-être de les distinguer; tandis que dans les Gyriniens, qui sont des Insectes aquatiques, ils sont partagés en deux par les parties latérales de la tête, de sorte qu'ils ont l'air d'en avoir quatre, deux en dessus et deux en dessous, à peu près comme dans le poisson appelé *Anableps*.

Les *antennes*, sur l'usage desquelles on n'est pas d'accord (*voyez* le mot ANTENNES), varient singulièrement de forme et de proportion dans les Coléoptères, non seulement suivant les familles ou les genres, mais entre chaque sexe. Elles sont ordinairement plus volumineuses dans les mâles, comme on le voit dans les Hannetons, les Taupins, les Cérocomes, les Méloés, les Priones, et beaucoup d'autres. Leur mode d'insertion varie aussi beaucoup.

Le corselet ou *thorax*, comme chez tous les autres Insectes, se divise en trois segments qu'on nomme : le *prothorax*, le *mésothorax* et le *métathorax*. Le premier et le troisième sont très développés, tandis que le second est très étroit et semble comprimé par les deux autres. C'est là, suivant M. Audouin, qui a fait une étude particulière de cette partie du corps des Insectes (*voyez* THORAX), un des caractères les plus importants du squelette des Coléoptères. Le prothorax supporte la tête, et c'est en dessous de ce même segment que s'articule la première paire de pattes; il est libre, et ses mouvements sont assez étendus. Il n'en est pas de même du mésothorax et du métathorax, qui sont soudés ensemble par leurs bords. Au premier sont attachées la seconde paire de pattes et les élytres, et au second la troisième paire de pattes et les ailes membraneuses,

savoir : les élytres et les pattes latéralement en dessus, et les pattes en dessous. Le mésothorax présente presque toujours à sa partie antérieure un rétrécissement formant une sorte de pivot qui entre dans la cavité postérieure du prothorax. C'est de ce segment que dépend l'*écusson* (*scutellum*), cette pièce plus ou moins triangulaire qui se voit à la base du prothorax entre les élytres ; très grande dans certains genres, comme les *Macraspis* et les *Cétoines*, elle finit par disparaître dans les *Copris*.

L'*abdomen* des Coléoptères se rétrécit rarement à sa base ; il est sessile, c'est-à-dire uni au métathorax par son plus grand diamètre transversal ; sa partie inférieure, ou le dessous, est moins étendue dans le sens longitudinal que la supérieure ou le dessus, et cette différence est due au développement du sternum du métathorax, qui se prolonge en arrière et envahit ainsi la place que devrait occuper la partie du dessous correspondante à celle du dessus. Cette disposition est surtout frappante dans toute la tribu des Coprophages, où les anneaux du ventre sont refoulés les uns sur les autres par suite de cet envahissement. Dans quelques espèces, le premier anneau est divisé en deux parties par le sternum, qui se place entre elles sur la ligne médiane. Le dessous de l'abdomen est toujours corné ; le dessus est à demi-membraneux dans la partie seulement protégée par les élytres, et aussi solide que le dessous dans celle qu'elles laissent à découvert. Ainsi, dans les Brachélytres, les segments de l'abdomen sont cornés en dessus comme en dessous, de même que dans quelques espèces anomales qui sont à la fois privées d'ailes et d'élytres, telle, par exemple, que la femelle du *Pachypus excavatus*. Sur les côtés de l'abdomen sont placés les stigmates, qui servent d'orifice aux trachées. Cette partie est en général dépourvue d'appendices, excepté dans les femelles de quelques espèces chez qui l'abdomen est terminé par une tarière destinée à percer les substances dans lesquelles les œufs doivent être déposés.

Les élytres, dans le repos, se joignent l'une contre l'autre par leur bord interne, et forment sur le dos de l'insecte une ligne médiane qu'on appelle *suture*. Elles ne peuvent s'écarter du corps qu'à angle droit et ne frappent pas l'air dans le vol ; une fois étendues elles restent fixes. Leur écartement semblerait devoir toujours précéder le déploiement des ailes membraneuses ; cependant on a remarqué qu'il n'a pas lieu dans la tribu des Cétonides : ces Insectes se contentent de soulever un peu leurs élytres avant de déployer leurs ailes, et les laissent fermées pendant que celles-ci agissent (*voy.* CÉTOINE). Ceci semble prouver, contrairement à l'opinion de quelques auteurs, que les élytres ne contribuent en rien à l'action du vol dans les espèces qui les ouvrent ; car leur immobilité dans ce cas oppose à l'air une résistance qui doit plutôt retarder le vol que l'accélérer ; si dans ce cas elles sont utiles, ce n'est probablement que comme parachute. Quant aux ailes membraneuses, elles sont veinées avec des anastomoses, à peu près comme celles des Hyménoptères. A une ou deux exceptions près, qui ont été remarquées dans les Ripiphores et les Molorches, ces ailes, suivant l'observation de M. Duméril, sont coudées sur leur bord externe. Elles forment là une articulation en angle qui permet à l'aile, qui a ordinairement près du double de la longueur de l'élytre, de se cacher dessous, et de se plier en travers par un mouvement de charnière qui distingue ces ailes de celles des Orthoptères. Nous pensons, comme M. Duméril, que les nombreuses différences que présentent les ailes membraneuses des Coléoptères, dans la disposition de leurs nervures, mériteraient d'être étudiées : elles fourniraient probablement de bons caractères, sinon de genres, au moins de tribus ou de familles. Ces ailes, au reste, ne sont pas en général proportionnées au poids du corps des Insectes qui en sont pourvus. Elles ne sont ni assez grandes ni mues par des muscles assez vigoureux pour qu'ils puissent bien voler : aussi a-t-on remarqué que les Coléoptères ne volent que vent arrière et jamais contre le vent, et que leur vol est court, incertain, mal assuré et pesant. Il faut cependant en excepter les Cicindèles, dont le vol, quoique peu étendu, est aussi rapide que léger. Dans tous les cas, les Coléoptères aptes à voler, ne prennent leur essor que par un temps chaud et parfaitement calme. Il arrive souvent que les élytres sont entièrement soudées par la suture : cette soudure en-

traine nécessairement l'absence totale des ailes membraneuses, ainsi qu'on le voit dans plusieurs Carabiques, beaucoup de Curculionides, et surtout un grand nombre de Mélasomes. Dans ces Insectes, la faculté locomotive se borne à l'usage de leurs jambes. Au reste, beaucoup de Coléoptères, quoique pourvus d'ailes, en font rarement usage et préfèrent marcher, courir ou sauter, soit pour se transporter d'un lieu à un autre, soit pour se précipiter sur leur proie ou fuir le danger.

Les pattes, dont il nous reste à parler, présentent des formes très diverses, suivant les familles et les genres. On a cru pendant longtemps qu'elles ne se composaient que de cinq pièces : la *hanche*, le *trochanter*, la *cuisse*, la *jambe* et le *tarse*; mais M. Audouin, dans son travail sur le thorax, a démontré qu'il en existait une sixième, mobile, très importante, cachée constamment dans l'intérieur de cette partie, et qui sert à l'articulation de la hanche avec l'épimère; il nomme cette pièce *trochantin*. La hanche est tantôt globuleuse, tantôt transverse. Sa forme est toujours subordonnée à la nature des mouvements de l'insecte, suivant qu'il a besoin d'une grande force pour fouir la terre, pour saisir les corps, pour nager, sauter ou courir : c'est ainsi que les hanches des Scarabées sont fort différentes de celles des Carabes, des Dytiques, des Capricornes, des Altises. Le trochanter consiste dans un article ordinairement très court, trigone ou quadrangulaire, qui paraît faire partie de la cuisse, et l'unir à la hanche. Dans les Carabiques et dans les Nécrophores, il acquiert une grandeur insolite et constitue un appendice plus ou moins considérable à la partie interne des cuisses qu'il ne sépare plus de la hanche. La hanche, ordinairement assez allongée, est tantôt arrondie, tantôt plate, globuleuse, rarement anguleuse, souvent sillonnée le long de son bord, comme dans les Byrrhes, les Escarbots et beaucoup d'autres, pour recevoir, dans sa longueur, l'un des bords de la jambe auquel elle sert de gaîne, comme le manche à la lame d'un couteau à ressort. La jambe varie dans ses formes et ses proportions, comme la hanche et la cuisse. Ainsi, dans les Coléoptères fouisseurs, comme les Trox, certains Scarabées, les Scarites, etc., la pièce qui supporte le tarse est large, triangulaire, dentée en dehors, tandis qu'elle est plus ou moins allongée, plate ou cylindrique dans les Carabes, les Capricornes; terminée par une ou deux éminences pointues dans les Hydrophiles et les Dytiques. Le tarse varie, non seulement pour le nombre de ses articles, mais pour leur forme. Chez quelques mâles de Coléoptères, comme dans ceux des Hydrophiles et des Dytiques, les articles des tarses des pattes antérieures et des moyennes sont dilatés en boucliers, spongieux en dessous, afin probablement qu'ils puissent mieux adhérer sur les élytres des femelles lorsque les deux sexes se réunissent pour l'accouplement. Dans d'autres, comme dans les Lamellicornes, et surtout dans les Scarabées, les articles sont très grêles; tandis qu'au contraire, dans les Longicornes, les Curculionides, les Chrysomélines, ils sont larges, veloutés en dessous, et souvent bilobés.

Tels sont les principaux traits de l'organisation extérieure des Coléoptères. Leur anatomie intérieure est beaucoup moins connue; cependant plusieurs zootomistes s'en sont occupés; mais, parmi eux, nous ne connaissons que M. Léon Dufour qui ait disséqué un assez grand nombre d'espèces appartenant aux différentes familles, pour pouvoir généraliser ses observations et les rendre applicables à tout l'ordre. Voici le résumé qu'il en a fait lui-même, et tel qu'il a été publié dans le tome VIII des *Annales des Sciences naturelles*.

« L'appareil nutritif des Coléoptères, dit cet habile anatomiste, se compose d'organes *manducatoires*, quelquefois de glandes *salivaires*, du tube *digestif* et des vaisseaux *biliaires*. Ces Insectes sont *broyeurs*; ils ont par conséquent des instruments propres à saisir des aliments plus ou moins résistants, à les inciser, les triturer, les mâcher, en un mot, à les réduire en une pâte avant d'en opérer la déglutition. Leur bouche est munie, à cet effet, d'une paire de *mandibules* cornées, tantôt simplement tranchantes, tantôt dentelées, mobiles transversalement; de deux *mâchoires*, d'une *lèvre*, rarement d'une langue; enfin de quatre ou de six *palpes* qui sont en quelque sorte des organes de dégustation. Les glandes salivaires, qui,

dans plusieurs autres ordres d'insectes, tels que les Orthoptères, les Hémiptères, etc., revêtent tous les caractères qui constituent un organe, ne semblent que rudimentaires dans le petit nombre de Coléoptères qui en sont pourvus. Elles consistent en vaisseaux paires, filiformes, plus ou moins repliés, flottants par un bout, insérés par l'autre dans l'arrière-bouche, et essentiellement formés d'un canal inclus, enveloppé d'une tunique contractile : ils renferment une salive incolore. L'auteur ne les a rencontrés que dans quelques genres des familles des Mélasomes, des Taxicornes, des Sténélytres, des Trachélides, des Rhynchophores, des Aphidiphages. Le tube digestif a une étendue qui varie singulièrement suivant le genre de vie, et conséquemment suivant les familles de ces Insectes. Dans les uns, il n'excède presque pas la longueur du corps : c'est le plus petit nombre ; dans les autres, il la surpasse de plusieurs fois. On y distingue un *œsophage* ordinairement court, un *jabot* plus ou moins prononcé ; dans quelques familles, un *gésier* garni intérieurement de pièces de trituration ; un *ventricule chylifique* d'une grandeur variable, ou glabre, ou hérissé de papilles ; un *intestin grêle* plus ou moins long ; un *gros intestin* consistant le plus souvent en un *cæcum* dilatable que suit un *rectum*, qui, dans certaines familles, s'allonge beaucoup. La texture du tube digestif est musculo-membraneuse, et se compose de trois tuniques contigues dont l'épaisseur varie. Les vaisseaux biliaires ou hépatiques s'insèrent constamment à l'extrémité postérieure du ventricule chylifique. Ils sont fort longs, très déliés, singulièrement reployés, et d'une texture celluloso-musculeuse. Leur nombre et leur mode de connexion varient suivant les familles et les genres ; ils sont toujours pairs. Il n'y en a jamais moins d'une paire, et jamais plus de trois. Tantôt leur insertion se borne au ventricule chylifique, et dans ce cas, ou ils sont libres et flottants par un bout, ou bien ils forment un arc diversement replié, dont les deux extrémités s'implantent autour du même cercle. Tantôt cette insertion est double : elle a lieu, d'une part au ventricule chylifique, et de l'autre au cæcum, soit que ces vaisseaux s'y implantent isolément, soit qu'ils confluent en un ou plusieurs troncs ; la bile qu'ils contiennent varie pour sa couleur depuis le violet foncé et le brun jusqu'au jaune, au blanc ou au diaphane.

» Les Coléoptères ont, ainsi que les autres Insectes, deux sexes séparés, et l'acte de la reproduction est un véritable accouplement, c'est-à-dire qu'il y a introduction de la verge dans le vagin, et émission d'une liqueur spermatique. L'organe générateur mâle se compose : 1° de deux *testicules* formés, soit par les replis agglomérés d'un seul vaisseau spermatique, soit par un ou plusieurs sachets, soit enfin par des testicules dont le nombre, la configuration et la grandeur varient suivant les familles ; 2° de deux *canaux déférents* variables pour leur longueur, quelquefois reployés en *épididyme* ; 3° de *vésicules séminales* plus ou moins nombreuses, et de formes diverses suivant les genres ; 4° d'un *conduit éjaculateur* tantôt fort long, tantôt très court ; 5° d'une *verge* rétractile renfermée dans une *armure copulatrice*, dont la conformation se modifie à l'infini. On distingue dans l'organe générateur femelle de tous les Coléoptères : 1° deux *ovaires* dont chacun se compose d'un *calice* plus ou moins marqué, et d'un nombre variable, suivant les genres de gaines *ovigères*, uniloculaires ou multiloculaires, terminées le plus souvent par une pièce charnue ou se fixe un *ligament suspenseur* ; 2° une *glande sébacée*, d'une structure diversement compliquée, insérée à l'origine de l'oviducte, et destinée à fournir une humeur propre à lubrefier ou à enduire les œufs à l'époque de la ponte ; 3° un *oviducte* plus ou moins long qui se continue en un vagin ; 4° une *vulve* souvent accompagnée de pièces copulatrices ; 5° des œufs globuleux, ovales ou oblongs ; 6° enfin, dans quelques cas rares un appareil sécréteur particulier propre à former une enveloppe commune ou une coque aux œufs.

» Indépendamment des organes sécréteurs dont il vient d'être question, on rencontre encore, dans un petit nombre de Coléoptères, un appareil des sécrétions *excrémentitielles* placé au voisinage de l'anus. Il se compose ou de vaisseaux ou d'utricules sécrétoires, et d'une vessie ou réservoir. Il est binaire, commun aux deux sexes, et a pour fonction de former une humeur âcre, li-

quide ou vaporeuse que l'insecte expulse à son gré lorsqu'il est menacé de quelque danger. *Voy.* les g. APTINUS et BRACHINUS.

» L'organe *respiratoire* des Coléoptères consiste en *stigmates* placés dans les parties latérales du corps, et dont l'organisation varie suivant les genres, et de *trachées* tantôt *tubulaires*, tantôt *utriculaires*, qui disséminent l'air dans toutes les parties du corps.

» Leur système nerveux se compose d'un *cerveau*, de ganglions placés dans la ligne médiane, variables pour leur nombre, communiquant entre eux et le cerveau, au moyen d'un cordon à deux tiges contiguës, enfin, de nerfs proprement dits, qui émanent des ganglions.

» La capacité abdominale de ces Insectes renferme constamment un *tissu adipeux splanchnique*, dont l'abondance et la couleur varient suivant les genres, et qui ne paraît pas étranger au but de la nutrition. »

Les sexes, dans les Coléoptères, se distinguent à l'extérieur par des différences, soit dans les antennes, soit dans les pattes, soit dans d'autres parties du corps qu'il serait trop long d'énumérer ici, et qui seront mentionnées dans chaque genre. Leur accouplement n'a lieu qu'une fois, et sa durée varie depuis quelques heures jusqu'à un ou deux jours. La copulation achevée, le mâle ne tarde pas à périr, et sa femelle meurt immédiatement après la ponte. Les œufs, qui varient pour le volume, la forme, la couleur et la consistance, sont déposés en des lieux et dans des substances analogues au genre de vie des larves qui doivent en naître. Quelques espèces les pondent dans les eaux tranquilles; d'autres les placent sur certaines plantes; plusieurs, à l'aide de leur tarière, les introduisent dans le bois; des tribus entières les déposent sur les matières animales ou végétales en décomposition et sur les cadavres en putréfaction; un grand nombre enfin les enfoncent dans la terre.

Les larves qui naissent de ces œufs diffèrent singulièrement entre elles; en général, elles ressemblent à un ver mollasse composé de douze anneaux plus ou moins distincts, non compris la tête; celle-ci est écailleuse, ainsi que la partie supérieure des trois anneaux qui la suivent. En dessous de ces trois anneaux, qui correspondent au thorax de l'insecte parfait, sont attachées six pattes écailleuses, ordinairement très courtes, souvent même à peine visibles, remplacées dans certaines familles par de simples mamelons. De petits grains en nombre variable, situés de chaque côté de la tête, sont considérés comme des yeux. La bouche est pourvue d'instruments appropriés à la manière de vivre des larves; les mandibules sont très fortes et cornées dans les espèces qui rongent les substances ligneuses; elles sont coriaces dans celles qui se nourrissent de feuilles, et presque membraneuses dans le grand nombre de larves qui vivent dans les matières en putréfaction. Les antennes, lorsqu'elles existent, car beaucoup en manquent, sont courtes, cylindriques ou coniques, et composées d'un petit nombre d'articles. Enfin, de chaque côté du corps sont neuf stigmates destinés à introduire l'air dans les trachées. La plupart de ces larves ont la faculté locomotive très peu développée; il faut cependant en excepter celles des espèces Créophages qui sont aussi agiles que l'insecte parfait : aussi ont-elles une forme plus allongée que les autres, et tous les segments de leur corps sont a demi-cornés; telles sont celles des Cicindèles, des Carabes, des Silphes, des Nécrophores, etc., etc., qui vivent de proie vivante ou de cadavres.

Le temps que les larves des Coléoptères mettent à croître, depuis leur sortie de l'œuf jusqu'à leur transformation en nymphe, est plus ou moins long, suivant le genre de leur nourriture. On a remarqué que celles qui se nourrissent de feuilles atteignent toute leur taille au bout d'un mois ou six semaines, tandis que celles qui vivent de racines ou dans l'intérieur du tronc des arbres n'y arrivent qu'au bout de deux ou trois ans. Leur croissance, au reste, est d'autant plus prompte que leur nourriture est plus abondante et la température plus élevée. Ces larves changent trois ou quatre fois de peau avant de se transformer en nymphe; celles qui vivent dans la terre se construisent une sorte de coque pour subir cette transformation, et celles qui vivent sur les feuilles, comme les Chrysomèles, les Cassides et les Coccinelles, se transforment à l'air libre à l'instar des Lépidoptères diurnes en se fixant à la plante par l'anus. Ces nymphes sont privées de tout mouvement et ne prennent aucune nourriture. Avec un peu d'attention

on y distingue, comme dans les Chrysalides des Lépidoptères, toutes les parties extérieures de l'insecte parfait, contractées et repliées sur la poitrine. Une différence essentielle entre les unes et les autres, c'est que dans les Chrysalides, toutes ces parties se trouvent contenues sous une enveloppe commune, tandis que, dans les nymphes, elles sont libres, et chacune d'elles a son enveloppe particulière, qui consiste dans une pellicule très mince.

Si l'on en excepte quelques espèces, qui sont également nuisibles à l'état parfait, c'est principalement sous la forme de larves que les Coléoptères font le plus de tort à l'agriculture et à l'industrie. Les ravages causés par les larves des Bruches, des Charançons, des Calandres, des Hannetons, des Anthrènes, des Dermestes, des Altises, des Galéruques et autres genres analogues, ne sont que trop connus. *Voyez* ces différents mots.

Les Coléoptères sont répandus partout. Les uns sont aquatiques et vivent dans les eaux dormantes; les autres, en bien plus grand nombre, sont terrestres, et ont des habitudes très variées; on en rencontre courant sur la terre ou sur le sable; on en trouve dans les fientes des animaux, dans la terre, sous les pierres, sous la mousse, à la racine des végétaux, dans les troncs ou sous les écorces des arbres, morts ou vivants, dans les cadavres en putréfaction, dans les matières animales et végétales en décomposition, dans celles qui sont desséchées; enfin, on en voit fréquemment sur les fleurs et les feuilles des plantes et des arbres. Les uns sont diurnes, les autres sont nocturnes; ceux-ci se tiennent cachés pendant le jour, font la chasse aux autres Insectes et les dévorent. Il est à remarquer qu'on ne trouve aucun insecte venimeux parmi les Coléoptères; pas un n'est armé d'aiguillon pour blesser, comme on le voit chez beaucoup d'Hyménoptères. Seulement, quelques uns, pourvus de fortes mandibules, comme les Scarites, les Cerfs-Volants, les Capricornes, etc., mordent ou pincent fortement quand on les saisit sans précaution; mais il n'en résulte d'autre mal que celui d'une légère coupure ou d'une petite déchirure.

On sait que les Romains regardaient comme un mets à la fois délicat et somptueux, la larve d'un insecte qu'ils appelaient
Les naturalistes sont loin d'être d'acc
l'espèce à laquelle se rapporte cet inse
pinion la plus probable à ce sujet
que M. Mulsant, bibliothécaire de la
Lyon, a émise dans une dissertation
récemment, et d'après laquelle le *Co*
Romains serait la larve du *Ceram*
ros. De nos jours, les Américains e
diens font leur régal de la larve du
çon palmiste, et des voyageurs qui
goûté assurent que c'est un m
agréable.

Les Cantharides et les Mylabres
seuls Coléoptères qui fournissent un
à la médecine par leur propriété v
Aucun d'eux n'est employé dans le
dustriels.

De tous les Insectes, les Coléopt
les mieux connus, du moins à l'état
La raison doit en être attribuée, d'a
consistance solide de leurs tégum
rend leur conservation et leur étu
plus faciles que celles des Insectes d
ordres; ensuite à la variété de leur
et aux couleurs brillantes ou agréa
beaucoup d'entre eux sont parés. A
cela qu'étant privés, pour la plup
faculté de voler, ou n'ayant qu'un
rapide, ils sont bien plus aisés à
que les Insectes chez lesquels cett
est très développée, tels que les Dip
Névroptères, les Lépidoptères et le
noptères. Cependant, sous le rap
mœurs, ils sont loin d'offrir au n
observateur et aux méditations d
sophe, le même intérêt que les Ins
partenant aux autres ordres q
venons de nommer, notamment a
Hyménoptères. En effet, bien qu
nes espèces de Coléoptères paraisse
à se réunir en grand nombre, on n
point parmi eux, comme chez les T
les Fourmis, les Guêpes et les A
de société proprement dite, ni d'i
s'exerçant au profit de la communa
entière; chaque individu vit pour s
autre rapport avec ses semblables
rapprochements nécessaires entre
pour la propagation de l'espèce. To
plusieurs genres présentent des parti
intéressantes dans leurs habitudes; n
rons entre autres les Cicindèles, les

mes, les Nécrophores, les Gymnopleures, les Driles et les Cassides (*voyez* ces différents mots). Au reste, la profusion avec laquelle la nature a répandu les Coléoptères sur toute la surface du globe prouve bien qu'ils sont chargés d'y remplir un rôle important. On évalue à 30,000 le nombre des espèces connues, et tous les jours on en découvre de nouvelles. Leur distribution entre les diverses régions de la terre est soumise à des lois générales que M. Lacordaire a cherché à expliquer dans le 2e volume de son *Introduction à l'Entomologie*, tout en convenant de l'insuffisance des matériaux sur lesquels il a opéré pour atteindre ce but. Néanmoins son travail est très remarquable par les aperçus neufs qu'il renferme et la manière lucide dont ils sont présentés. Les limites étroites qui nous sont imposées ne nous permettent pas d'en donner ici l'analyse, qui sera mieux placée d'ailleurs à l'article GÉOGRAPHIE ZOOLOGIQUE. Nous nous bornerons donc dans celui-ci à quelques données générales sur les Coléoptères seulement. Considérés sous le rapport de leur genre de nourriture, ces Insectes peuvent être partagés en cinq groupes, savoir : 1° ceux qui vivent de proie vivante, les *Créophages ;* 2° ceux qui se nourrissent de substances animales et végétales putréfiées ou desséchées, et même de matières excrémentitielles, les *Saprophages ;* 3° ceux qui vivent exclusivement dans les bouses et les crottins des animaux herbivores, les *Coprophages ;* 4° ceux qui attaquent les parties ligneuses des végétaux, les *Xylophages ;* 5° enfin ceux qui vivent, soit des feuilles, soit des fleurs, soit des fruits de ces mêmes végétaux, les *Phytophages.* Mais cette classification souffre de nombreuses exceptions, car parmi les Créophages, il en est beaucoup qui sont en même temps Saprophages, et parmi les espèces des autres groupes, il en est qui sont Créophages à l'état de larve, et Phytophages à l'état d'insecte parfait, et *vice versâ.* Quoi qu'il en soit, en ne considérant que les masses, on remarque que les Créophages, tels que les Carabiques, les Brachélytres, les Malacodermes, plusieurs Clavicornes et Palpicornes sont propres aux contrées froides et tempérées des deux hémisphères, et ne s'étendent pas au-delà du 35e degré de latitude, où ils disparaissent pour faire place à d'autres types, à l'exception des Cicindèles et des Scarites, et de quelques autres g. dont plusieurs espèces se retrouvent dans les climats les plus chauds. Si l'on veut se rendre raison de cette prédominance des Créophages dans les pays froids et tempérés, on ne peut s'empêcher de croire qu'elle a pour but d'arrêter la trop grande multiplication des Phytophages, qui finiraient par anéantir la végétation peu vigoureuse de ces pays, s'ils ne devenaient en grande partie la proie des premiers.

Les Saprophages, dont la mission est de faire rendre plus promptement à la terre les débris des corps organisés, sont répandus partout, moins cependant dans les pays intertropicaux, où non seulement ils sont remplacés par les Termites et les Fourmis, mais où la chaleur suffit seule pour décomposer et dessécher avec la plus grande rapidité tout ce qui est frappé de mort. Quant aux Coprophages, leur existence étant liée à celles des Quadrupèdes herbivores, ils sont d'autant plus communs que ceux-ci sont plus nombreux, soit à l'état sauvage, soit à l'état de domesticité, et leur taille augmente considérablement en se rapprochant de l'équateur, comme si elle devait être proportionnée à celle des animaux dont les bouses leur servent de pâture. A l'égard des Xylophages et des Phytophages, qui forment près des quatre cinquièmes des Coléoptères, leur nombre, leur taille et l'éclat de leurs couleurs sont toujours en rapport avec la vigueur de la végétation des pays qu'ils habitent. Ainsi c'est des contrées intertropicales où le règne végétal est dans toute sa splendeur, que nous viennent ces beaux et gigantesques Coléoptères qui font l'ornement de nos collections, tels que le *Chrysochroa bicolor*, le *Goliath cacicus*, le *Scarabœus hercules*, le *Macrodontia cervicornis*, ainsi que ces riches Curculionites, ces Chrysomélines, et ces Cassidaires dont les formes ne sont pas moins variées que les couleurs.

Maintenant il nous reste à considérer les Coléoptères sous le rapport de la classification. Cet ordre d'Insectes ayant été plus travaillé que tous les autres, il semblerait que sa distribution méthodique devrait être aujourd'hui bien arrêtée ; mais c'est précisément le contraire qui existe. La raison en est que le grand nombre d'entomologistes

qui s'en sont occupés depuis notre célèbre Latreille ne l'ont pas étudiée dans son ensemble (1), mais se sont bornés à des monographies de familles, de tribus ou de genres, adoptant chacun un langage différent pour désigner les divisions qu'ils y ont établies, autres que les genres, sans s'embarrasser comment il serait possible de faire entrer ces divisions dans le cadre général de l'ordre dont chacune de leurs monographies ne fait qu'une partie. C'est ainsi, par exemple, que M. Schœnherr divise d'abord la famille des Curculionites en deux ordres, qu'il subdivise ensuite en légions, phalanges et sections avant d'arriver aux genres, tandis que M. Mulsant, qui appelle tribu ce que Latreille nomme famille dans sa *Monographie des Lamellicornes et des Longicornes de France*, donne aux différentes divisions qu'il y établit les noms de groupes, familles, branches et rameaux. L'on peut juger par ces deux exemples de l'arbitraire qui règne dans le vocabulaire entomologique. Cependant il serait bien à désirer que tous les entomologistes fussent d'accord pour désigner de la même manière les divisions qui précèdent les genres, et surtout pour ne donner de noms qu'à celles qui méritent d'en porter, afin de ne pas surcharger la science d'une foule de mots parasites, comme ceux que nous venons de signaler. Ajoutez à cela que si certaines familles de Coléoptères ont attiré l'attention des monographes et fait l'objet de leurs travaux spéciaux, il en est un plus grand nombre qu'ils ont totalement négligées, et qui se trouvent encore aujourd'hui dans l'état où les a laissées Latreille.

On voit, d'après cela, qu'il nous est impossible de présenter une classification homogène des Coléoptères, obligés comme nous le sommes d'y faire entrer tous les nouveaux genres qui ont été créés dans cet ordre d'Insectes, depuis la méthode de Latreille : car un dictionnaire comme celui-ci n'a pas pour but de réformer la sci
mais bien d'en faire connaître l'état a
Voici donc la marche que nous avons ad
comme conséquence de ce principe.

La classification que nous suivons est
dée, savoir : pour les CARABIQUES, sur le
cies de M. le comte Dejean, en ayant
aux changements faits à la tribu des C
délètes par M. Lacordaire ; pour les H
CANTHARES et les GYRINIENS, sur l'ouvra
M. Aubé, formant le 6e volume du S
de M. Dejean ; pour les BRACHÉLYTRE
la Monographie de M. Erichson, et pou
PSÉLAPHIENS qui s'y rattachent, sur ce
M. Aubé ; pour les BUPRESTIDES, sur
nat. et l'*Iconographie* de cette tribu
MM. Gory et de Castelnau ; pour les
NÉMÉNIDES, les CÉROPHYTIDES, les É
RIDES, les CÉBRIONITES et les RH
DES, sur un travail posthume de Lat
publié dans les *Ann. de la Soc. en*
de France, en 1834 ; pour les CLAIRO
la Monographie de M. Klug ; pour les
NIDES et les GYMNÉTIDES, sur celle de M
et Percheron, ainsi que sur le 3e vol.
nuel d'entomologie de M. Burmeister
les COLLAPTÉRIDES faisant partie de
somes, sur le grand travail de M. S
séré dans les *Ann. de la Soc. ent. de*
lequel malheureusement n'est pas
ment terminé au moment où nous é
ceci ; pour les CURCULIONITES, sur l
mineux ouvrage de M. Schœnherr in
Synonymia insectorum genera et speci
culionidum, lequel se compose déjà de
lumes, et se continue toujours ; p
LONGICORNES, sur le travail de M. A
Serville, publié dans les *Annales* do
venons de parler ; et enfin pour le
TYLIENS, sur la Monographie de L
cordaire ; à quoi il faut ajouter un
d'autres opuscules qui se rattache
mêmes familles, et qu'il serait trop l
désigner ici.

Quant aux autres familles ou tribu
comprises dans cette énumération,
lesquelles il n'existe à notre connais
que des travaux partiels, qui n'app
aucun changement à la méthode de
treille, du moins pour les grandes divi
c'est cette méthode, combinée avec cel
diquée par le dernier Catalogue de
comte Dejean, que nous suivons, e

(1) Il faut en excepter cependant M. le comte Dejean, M. Brullé et M. le comte de Castelnau ; mais le *Species general* du premier s'arrête aux Brachélytres, en y comprenant les Hydrocanthares et les Gyriniens de M. Aubé, qui y font suite ; et l'ouvrage du second, qui est plutôt un *Genera* qu'un *Species*, ne va pas au-delà des Lamellicornes. A l'égard du troisième, son Histoire des Coléoptères embrasse bien cet ordre dans son entier ; mais imprimée pendant son absence, elle fourmille de fautes et d'omissions qui font qu'on ne peut consulter cet ouvrage qu'avec défiance, malgré les bonnes choses qu'il renferme.

pour ce qui concerne les familles
es et des Cycliques, dans les-
tre collaborateur M. Chevrolat,
st occupé d'une manière spéciale,
t de nouvelles divisions et créé de
genres dont il continuera de don-
ractères dans le cours de ce Dic-
, comme il l'a déjà fait pour les
s, les Chrysomélines et les Coc-
s.
s dans ces derniers temps la divi-
oléoptères en cinq sections, d'a-
mbre des articles des tarses, ait
ée par plusieurs entomologistes
, parce qu'elle présente en effet
uses anomalies, et rompt quel-
s rapports naturels entre les fa-
pendant, comme jusqu'à présent
n substitué de meilleur, du moins
naissance, nous l'avons conservée
classification, en supprimant tou-
ction des Dimères, qui se compo-
ment des Psélaphiens, ces Insectes
éunis aux Brachélytres, qui font
Pentamères.
rdre des Coléoptères se divise d'a-
quatre sections ou sous-ordres,
suit :

Cinq articles à tous es.	Pentamères.
Cinq articles aux tarses antérieurs, aux postérieurs.	Hétéromères.
Quatre articles à tarses.	Tétramères.
Trois articles a tous es.	Trimères.

tion. — PENTAMÈRES.

léoptères de cette section sont les breux de tous ; ils se divisent en les, dont les unes, très naturelles, ent d'espèces carnassières ; et les s ou moins artificielles, sont mé- pèces créophages et saprophages, s et phytophages. Ces familles, t de onze, sont les suivantes :

A. *Six palpes.*

Languette non saillante; palpes labiaux de 4 articles		1. Cicindélètes.
Languette saillante; palpes labiaux de 3 articles		2. Carabiques.
Les quatre pattes postérieures aplaties et propres à la natation.	Deux yeux; antennes filiformes.	3. Hydrocanthares.
	Quatre yeux; antennes courtes, en masse.	4. Gyriniens.
Élytres beaucoup plus courtes que l'abdomen dans le plus grand nombre, et ne le couvrant jamais entièrement dans les autres; antennes tantôt moniliformes, tantôt renflées à l'extrémité.		5. Brachélytres.
Antennes de formes variées, cachées, dans le repos, sous les côtés du thorax; tête engagée dans le prothorax jusqu'aux yeux; prosternum prolongé postérieurement et reçu dans une échancrure du mésosternum; téguments solides.		6. Sternoxes.
Antennes de formes variées, visibles dans le repos; tête inclinée; prosternum non prolongé postérieurement; téguments plus ou moins mous.		7. Malacodermes.
Antennes tantôt filiformes, tantôt en panache; corps plus ou moins cylindrique; téguments solides. . .		8. Térédyles.
Antennes en masse perfoliée ou solide, plus longues que les palpes maxillaires.		9. Clavicornes.
Antennes en masse perfoliée, plus courtes que les palpes maxillaires, ou de la même longueur ou plus. .		10. Palpicornes.
Antennes brisées, terminées en masse feuilletée ou pectinée. . . .		11. Lamellicornes.

2e Section. — HÉTÉROMÈRES.

Cette section équivaut à un peu plus du quart de la précédente pour le nombre des espèces : la plupart sont noires, aptères et saprophages. Plusieurs sont bolitophages ou vivent sous les écorces ; quelques unes sont parasites à l'état de larve, et phytophages ou herbivores à l'état parfait. Ces espèces sont réparties dans les sept familles suivantes :

Antennes toujours insérées sous les bords latéraux et avancés de la tête, moniliformes, avec le 3e article allongé; extrémité des mandibules bifide, et une dent ou crochet corné au côté interne des mâchoires; élytres ordinairement soudées. . . .	1. Mélasomes.
Antennes courtes, plus ou moins perfoliées, et se terminant en masse; mâchoires dépourvues d'onglet ou de crochet au côté interne; presque toujours des ailes sous les élytres. .	2. Taxicornes.
Antennes presque filiformes ou grossissant insensiblement vers le bout; mâchoires toujours découvertes par devant; élytres libres et ailes en dessous.	3. Ténébrionites.
Base des antennes ordinairement recouverte par les bords avancés de la tête; extrémite des mandibules	

toujours bifide ou bidentés ; corps arqué ; ailes sous les élytres . . . 4. HÉLOPIENS.

Antennes tantôt simples, tantôt flabellées, pectinées ou en scie ; tête plus ou moins cordiforme et portée sur une sorte de col ; élytres généralement molles et flexibles. . . . 5. TRACHÉLIDES.

Antennes tantôt simples, tantôt grossissant insensiblement vers leur extrémité ; pénultième article des tarses bilobé ; élytres molles et flexibles. 6. VÉSICANTS.

Antennes en fil, souvent dentées ; élytres dures et rétrécies. . . . . . 7. STÉNÉLYTRES.

3e SECTION. — TÉTRAMÈRES.

Cette section est presque aussi nombreuse en espèces que la première ; toutes sont phytophages, et réparties dans les cinq familles suivantes (1) :

Tête plus ou moins prolongée en forme de trompe, sur laquelle sont insérées les antennes, très souvent coudées et presque toujours terminées en masse. . . . . 1. CURCULIONITES.

Tête non prolongée en forme de trompe ; antennes insérées devant les yeux et de formes variées. . . 2. XYLOPHAGES.

Antennes ordinairement très longues, de formes diverses, insérées tantôt dans une échancrure des yeux, tantôt en dehors ; corps plus ou moins allongé ; tarses longs. . . . . . 3. LONGICORNES.

Corselet carré ou cylindrique, sensiblement plus étroit que les élytres ; antennes filiformes, insérées près des yeux ; pattes postérieures généralement plus longues que les autres, et leurs cuisses renflées très souvent en masse. . . . . 4. EUPODES.

Corps tantôt hémisphérique, tantôt ovalaire, souvent globuleux ; division externe des mâchoires cylindracée ; languette épaisse et courte ; antennes filiformes ou allant en grossissant insensiblement vers l'extrémité. . . . . 5. CYCLIQUES.

4e SECTION. — TRIMÈRES.

Cette section est la moins nombreuse des quatre, et se compose seulement de deux petites familles. Les Insectes de la première vivent aux dépens des Pucerons, et ceux de la seconde dans les Champignons.

Antennes plus courtes que la tête et le corselet réunis, et terminées en une masse triangulaire et comprimée ; corps hémisphérique ; corselet court et un peu lunulé ; palpes maxillaires, ayant leur dernier article très grand et securiforme. . . . . . 1. APHIDIPHAGES.

Antennes plus longues que la tête et le corselet réunis ; corps ovalaire ; tarses à pénultième article profondément bilobé ; palpes maxillaires à peine renflés à l'extrémité. . . 2. Fongi[...]

Voyez l'article de chacune de ces f
pour connaître les noms et les ca
des tribus dont elle se compose, ai
les particularités de mœurs qui peu
rattacher. Consultez aussi l'article
PHIE ZOOLOGIQUE. (DUPON

COLÉOPTILE. *Coleoptila* (κολεό
πτίλον, plume). BOT. — M. de Mirbel
ce nom à une gaîne membraneuse
nue provenant des cotylédons, et qu
loppe la base de la plumule comme
Liliacées, les Alismacées, etc. On
Coléoptilées les plumules qui sont
d'une Coléoptile.

COLEORAMPHUS. OIS. — Nom
fique donné par M. Duméril au g. *Chio*

COLÉORHIZE. *Coleorhiza* (κολεό
ῥίζα, racine). BOT. — Appendice e
d'étui qui enveloppe étroitement c
radicules à leur origine, ainsi que ce
dans les Graminées. C.-L. Richard a
bli, dans les plantes phanérogames,
visions fondées sur la présence ou l'
de la Coléorhize, et qui répondaient
nocotylédones (*Coléorhizées*) et dicoty
(*non-coléorhizées*). Cette épithète n
ploie plus que pour déterminer cett
fication particulière de la radicule.

COLEOSANTHUS, Cass. BOT. PH
de *Bulbostylis*, DC.

***COLEOSTACHYS** (κολεός, gaîne;
épi). BOT. PH. — Genre de la famille d
pighiacées ainsi caractérisé : Calice
dépourvu de glandes, accrescent. 5
10 étamines à filets glabres, soudé
base en un anneau tout hérissé inté
ment de longues touffes de poils, à
sans appendices. 3 ovaires presque d
de la face interne desquels partent v
milieu autant de styles libres, oblon
les, amincis au sommet et termi
pointe. Fruit composé de 3 carpelle
hiscents. — L'espèce unique connue
plante ligneuse de la Guiane, à feui
posées, très grandes, oblongues, ac
gnées de stipules axillaires très long
posées comme les feuilles deux à d
soudées à leur base. Des stipules sem

(1) Nous supprimons dans cette section la famille des Platysomes de Latreille, dont les genres sont répartis entre les Xylophages et les Longicornes.

se trouvent à la base des épis de fleurs, les enveloppant d'abord complétement comme dans une spathe, puis se séparant supérieurement pour les laisser s'allonger. Chaque fleur sessile est accompagnée extérieurement d'une bractée, et latéralement de deux bractéoles. (AD. J.)

*COLEPINA. INFUS. — Famille d'Infusoires établie par M. Ehrenberg parmi les Polygastriques pour le genre *Coleps*, Nitzs. (P. G.)

*COLEPS. INFUS.—Genre d'Infusoires proposé par Nitzsch, et que M. Ehrenberg rapproche des Enchéliens en en faisant toutefois une famille distincte. Il a pour objet le *Cercaria hirta* de Muller, espèce d'eau douce, très fréquente dans beaucoup d'endroits et en particulier dans la Seine. M. Ehrenberg lui attribue une bouche et un anus terminaux, un appareil digestif polygastrique, et une cuirasse multipartite; il le considère comme le représentant des Enchéliens dans la famille des Infusoires cuirassés, et il en décrit plusieurs espèces.

Le *Cercaria hirta* est aussi le type du genre *Dicerratella* de M. Bory, dont une espèce rentre parmi les Chætonotes de M. Ehrenberg.

M. Dujardin a placé les *Coleps* dans son groupe des Infusoires symétriques, et voici comment il les caractérise :

Animaux à corps cylindrique ou en forme de barillet, présentant à l'intérieur des rangées longitudinales et transverses de pièces polygonales, solides en apparence, et entre lesquelles sortent quelques cils droits, très minces, vibratiles. L'extrémité antérieure est tronquée, ou festonnée et ciliée; l'extrémité postérieure est terminée par deux ou trois points symétriques. (P. G.)

*COLERHINUS (κολεός, gaîne; ῥίν, nez). INS. — Ce genre, établi par M. Erichson, a tous les caractères des *Cheiroplatys* et paraît en être un simple synonyme.

*COLÉSULE. *Colesula*. BOT.—Nom donné par Necker à une petite bourse membraneuse de laquelle sortent les spores des Hépatiques.

COLEUS (κολεός, gaîne). BOT. PH. et CR. —Genre de la famille des Labiées-plectranthées établi par Loureiro (*Fl. Coch.*). Il se compose de plantes herbacées, d'arbrisseaux et d'arbustes indigènes des parties chaudes de l'Asie, de l'Afrique et de la Nouvelle-Hollande, à verticillastres lâches, le plus souvent en cymes, multiflores, à fleurs en grappes ou en panicules. Les g. *Calceolus* et *Aromaria*, Benth., et *Solenostemon*, Schum., rentrent dans ce genre. — Le g. *Coleus* de Cav. et Sech. est considéré par M. Endlicher comme une simple division du g. Clathre. *Voy*. ce mot.

COLIADE. *Colias* (κολίας, nom de poisson). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Diurnes, établi par Fabricius et adopté par Latreille, qui le range dans sa tribu des Papillonides. En admettant ce g. dans notre *Hist. nat. des Lépidopt. de France*, nous en avons retranché, à l'instar des entomologistes anglais, les espèces à ailes anguleuses qui forment leur g. *Gonopteryx* ou celui de *Rhodocera* de M. Boisduval, et nous l'avons restreint aux espèces à ailes arrondies, en le plaçant dans notre tribu des Rhodocérides.

Ce genre, ainsi réduit, renferme encore une quarantaine d'espèces, dont 12 d'Europe. Ce sont des Papillons de moyenne grandeur, dont les quatre ailes, à fond d'un jaune plus ou moins vif, sont ordinairement bordées de noir, avec une ou deux taches orbiculaires cernées de ferrugineux, et quelquefois argentées sur le disque des inférieures en dessous. On les reconnaît encore à leurs antennes et à leurs pattes lavées de rose. Certaines espèces n'habitent que les prairies élevées des montagnes, tandis que d'autres se trouvent en plaine, principalement dans les champs de Luzerne.

La COLIADE PALENO (*Colias palæno* Linn.), espèce des Alpes et de la Suède, est figurée dans l'Atlas de ce Dictionnaire (*Insectes Lépidoptères*, pl. 2, fig. 4). Celles de leurs Chenilles qui sont connues vivent sur les Légumineuses, principalement sur les Coronilles et la Luzerne. Leurs Chrysalides sont gibbeuses, moins cependant que celles du g. Rhodocère. (D.)

COLIART. POISS. — Nom vulg. de la Raie blanche, *R. batis*.

COLIAS. POISS. — Nom d'une espèce du g. Scombre.

COLIAS. INS. — Nom latin du genre Coliade. *Voyez* ce mot.

COLIBRI (nom de ces Oiseaux dans la langue des Caraïbes). *Trochilus*. OIS.—Genre

de l'ordre des Passereaux Ténuirostres de Cuvier et des Anisodactyles de M. Temminck, ayant pour caractères : Bec plus long que la tête, droit ou recourbé ; la mandibule supérieure un peu élargie à la base et carénée en dessus ; la mandibule inférieure logée dans la supérieure, dont elle a la longueur. Narines basales, petites et recouvertes par les plumes du front, placées dans une fossette latérale, et séparées l'une de l'autre par une arête plus prononcée. Ailes à première rémige la plus longue, toutes les pennes graduellement étagées vers le corps ; queue de six à dix rectrices de forme variable ; tarses minces, grêles, emplumés jusqu'aux talons, scutellés et plus courts que le doigt du milieu.

Les particularités anatomiques que présentent ces Oiseaux sont : des humérus très courts, un sternum très grand et sans échancrure, un gésier fort petit, pas de cœcum, une langue extensible fort longue divisée en deux tubes filiformes, et supportée par les deux branches très longues de l'os hyoïde, qui se meuvent par un mécanisme semblable à celui de la langue des Pics, et viennent s'attacher sur le vertex, où elles se réunissent en formant un angle aigu.

Les Colibris sont, à deux ou trois exceptions près, les plus petits de tous les Oiseaux, et ceux dont les formes sont le plus sveltes et le plus gracieuses. Leurs petits pieds si frêles les rendent impropres à une station prolongée, et cette délicatesse de structure s'accorde avec leur vie aérienne. Leurs ailes aiguës, à rémiges longues et étroites attachées au sternum par des muscles pectoraux très puissants, les rendent aussi propres au vol continu que les Martinets, avec lesquels ils ont, sous ce rapport, la plus grande ressemblance. Leurs rectrices, presque toujours plus courtes que leurs ailes, sont largement développées, et leur servent admirablement à se diriger dans les airs. L'homme, qui aime naturellement tout ce qui est beau et brillant, n'a pu retenir son admiration en voyant les Colibris voler en bourdonnant à travers les airs, resplendissants du feu des émeraudes, des saphirs et des rubis ; car leur plumage, simplement décomposé dans les rémiges et les rectrices, est sur la tête, la gorge et souvent la poitrine, coupé en petites écailles d'un éclat métallique, qui ne se trouve que dans les Soumangas, leurs représentants dans l'ancien monde, les Jacamars, ... mais avec moins de luxe et de splendeur.

Un des premiers et des plus frappants ... tributs des Colibris est leur extrême ... tesse, qui leur a valu le nom de *Pa... mosquiti*, oiseau moustique, de *Tomine*... petit poids de 12 grains, par allusion à l'e... guïté de leur taille, et d'*Oiseaux-Mou*... chez nous. Le bourdonnement qu'ils ... en volant leur a valu chez les Ang... le nom de *Humming birds* (Oiseaux bo... donnants), et chez les créoles des Antill... de Cayenne ceux de *Murmures*, de *Bour*... et de *Frous-frous*. Les Espagnols les ont ... core appelés *Picaflores* ou *Becque-fleurs* ... l'habitude qu'ils ont de plonger leur ... bec dans la corolle des fleurs. Les Portug... du Brésil les appellent aussi *Chupaf*... suce-fleurs, qui répond mieux à leur ... de vie. Un de leurs synonymes anglais ... encore *Honey sucker*, Suce-miel. Les Al... mands, frappés de la légèreté de leur ... les ont appelés *Schweber* (de schweben, ... tiger). Les Indiens, éblouis par l'éclat ... leur plumage, les ont désignés sous les ... pompeux de *Rayons du soleil*, de *Chevea*... *soleil*, etc.

Quant aux naturalistes, moins frappés ... leurs attributs que préoccupés de leurs ... thodes, ils leur ont donné des noms ... significatifs et moins poétiques. Linné, si ... goureux pourtant dans ses dénominations ... mais poussé, par une mauvaise colère con... les naturalistes français, dans un système ... réaction, leur donna le nom insignifiant ... *Trochilus*, qu'on suppose avoir désigné le ... Roitelet chez les Grecs ; Brisson les avait ... pelés avec plus de raison *Mellisuga*. Lacé... pède appela les Oiseaux-Mouches *Orthorhyn*... *chus*, Becs-droits, dénomination vicieuse, ... puisqu'elle conviendrait aussi bien aux Ja... camars, aux Chevaliers et à beaucoup d'au... tres Oiseaux, mais que Cuvier a adopté pour désigner les Oiseaux-Mouches proprement dits. M. Lesson, traduisant le nom français, les appelle *Ornismye* ; mais le nom de Linné a prévalu, et *Trochilus* est aujourd'hui, pour la plupart des naturalistes, le nom de ce groupe.

Les Colibris, ornement des forêts épaisses et profondes du Nouveau-Monde, des vastes campos, des plaines couvertes d'herbes et de fleurs et des jardins, se voient voltigeant

soir et le matin d'un vol léger et capricieux, en faisant avec leurs longues ailes un bruit semblable à celui de nos Taons, et que Marcgrave a bien rendu par le son imitatif de *hour hour*, qui rappelle le ronflement monotone du rouet. Ils voltigent sans repos, avec un battement d'ailes si rapide qu'elles semblent immobiles; on les voit s'arrêter quelques instants devant une fleur, la sonder avec leur langue effilée, puis partir comme un trait et en visiter une autre, pour la quitter de même, manœuvre ressemblant tout-à-fait à celle de nos Sphinx, qui déroulent leur trompe déliée, la plongent au sein d'une fleur qui ne les arrête qu'un moment.

Suivant les récits de quelques naturalistes, les Colibris vivent solitaires; d'autres disent qu'ils se réunissent en troupes, et que les arbres et les buissons en sont quelquefois chargés comme d'autant d'Abeilles.

Pendant la chaleur du jour, ils se retirent à l'ombre des forêts, où ils restent silencieusement perchés sur les branches mortes des arbres ou des buissons, sans pour cela garder le repos, qui n'est pas dans leur nature active et pétulante, et ils n'en sortent que quand la chaleur est moins brûlante. On les voit rarement descendre sur le sol.

Leur voix est un cri aigu représenté par les syllabes *tère tère*; mais, quoi qu'en ait dit Thevet, qui prétend que le Gonambouch qui n'est pas un Colibri, chante comme un Rossignol, ils n'ont pas de chant, mais seulement un faible gazouillement.

Leur pétulance se traduit dans toutes leurs actions; ils crient, s'acharnent, s'irritent à la vue d'un obstacle ou d'une résistance, et ils se battent avec acharnement. Rarement deux mâles se rencontrent sur le même bouquet de fleurs sans combattre. Leur vivacité est si grande, qu'après les avoir vus engager le combat, on n'en connaît jamais l'issue, tant est grande la rapidité avec laquelle ils disparaissent. On dit même que dans leur dépit ils déchirent à coups de bec la fleur qui sans doute est stérile pour eux, et dispersent au loin ses pétales avec colère.

Le nid que construisent ces délicates créatures a une forme hémisphérique; il est gros comme une coquille de noix ou comme la moitié d'un œuf de poule; il est d'un tissu serré, et formé à l'extérieur de Lichens, d'écorces ou de mousses, qui y sont adroitement collés ou proprement entrelacés, et garni à l'intérieur de filaments soyeux, de coton moelleux ou de la ouate de l'*Asclepias*, destinés à former le berceau de la jeune famille. C'est le mâle qui apporte les matériaux, et la femelle qui les met en œuvre en habile et intelligente ouvrière (1). Quand son travail est fini, elle en polit les bords avec sa gorge et le dedans avec sa queue. Ce petit chef-d'œuvre de construction est attaché, quelquefois par le côté seulement, à une faible branche, à un brin de paille pendant du toit d'une case, quelquefois à une simple feuille; mais les Colibris n'ont sous ce rapport aucune place de prédilection. Tantôt ils établissent leur nid sur la branche d'un arbre, à 4 ou 5 mètres de terre, d'autres fois c'est à une brindille de rosier, à la tige d'une herbe sauvage, après une feuille d'Ananas ou d'Aloès. Le *T. hirsutus* fait exception : son nid est suspendu comme celui du Cassique huppé, *C. cristatus*, et l'entrée est par en bas; il est composé des mêmes matériaux, et suspendu à quelque roseau par des fils d'araignée ou de la soie de chenille.

C'est dans ce nid que la femelle dépose deux œufs d'un blanc pur (excepté le *T. hirsutus*, qui n'en a jamais plus d'un) et d'une forme allongée, gros comme de petits pois, et qu'elle couve alternativement avec le mâle pendant dix ou douze jours (2). Les petits, au sortir de l'œuf, sont, dit le père Dutertre, gros seulement comme des Mouches. Ils sont nourris avec tendresse par leurs parents pendant dix-huit à vingt jours, et ne quittent leur nid que lorsque les pennes de leurs ailes ont acquis leur longueur et qu'ils peuvent suivre leurs parents dans leurs courses vagabondes à travers les airs. On ne sait encore quelle nourriture la mère donne à ses petits; d'Azara dit qu'elle leur dégorge dans le bec le suc emmiellé qu'elle tire du nectaire des fleurs, après qu'il a subi une première élaboration.

Les Colibris font une ou deux couvées au plus par saison : c'est par erreur qu'on a

(1) Les naturalistes diffèrent sur ce point, car d'Azara dit que le mâle assiste seulement à la construction du nid, sans prendre aucune part au travail.

(2) D'Azara dit que la femelle dépose le premier œuf quand la moitié du nid est faite, qu'elle couve tout en continuant de construire, qu'elle quitte des œufs pour aller chercher des matériaux, et qu'il n'est entièrement achevé que quand les petits sont éclos.

avancé qu'ils font quatre couvées par an.

A cette époque, les Colibris, perdant toute défiance sous l'empire du sentiment de la paternité, s'attachent aux pas de ceux qui leur enlèvent leurs petits, et s'établissent pour les nourrir dans le lieu où on les a enfermés. Labat rapporte le fait suivant, qui est trop intéressant pour ne pas trouver place dans cet article. « Je montrai, dit-il, au père Montdidier un nid de Colibris qui était sur un appentis auprès de la maison; il l'emporta avec ses petits, lorsqu'ils eurent quinze à vingt jours (je ferai remarquer qu'il y a ici erreur sur l'âge des petits, qui quittent ordinairement le nid à dix-huit ou vingt jours), et le mit dans une cage à la fenêtre de sa chambre, où le père et la mère ne manquèrent pas de venir donner à manger à leurs enfants, et s'apprivoisèrent tellement, qu'ils ne sortaient presque plus de la chambre, où, sans cage et sans contrainte, ils venaient manger et dormir avec leurs petits. Je les ai vus souvent tous quatre sur le doigt du père Montdidier, chantant comme s'ils eussent été sur une branche d'arbre. Il les nourrissait avec une pâte très fine et presque claire, faite avec du biscuit, du vin d'Espagne et du sucre; ils passaient leur langue sur cette pâte, et quand ils étaient rassasiés ils voltigeaient et chantaient... Je n'ai rien vu de plus aimable que ces quatre petits Oiseaux, qui voltigeaient de tous côtés dedans et dehors de la maison, et qui revenaient dès qu'ils entendaient la voix de leur père nourricier. » — Un autre exemple de même nature est rapporté par Latham : Un jeune homme qui devait revenir de la Jamaïque en Angleterre, surprit, peu de jours avant son départ, une femelle de Hausse-col vert qui couvait. Désirant se procurer le nid sans l'endommager, il coupa la branche sur laquelle il était posé et apporta le tout à bord du navire. Cette femelle se familiarisa et accepta la nourriture qui lui fut offerte; elle vécut de miel, et continua de couver avec une telle assiduité que les œufs éclorent pendant le voyage; elle survécut peu à la naissance de ses deux petits, qui arrivèrent vivants en Angleterre.

Nous avons parlé du caractère pétulant et querelleur des Colibris; mais c'est pour ces Oiseaux une cause de sécurité à l'époque de l'incubation et de la nourriture des petits. Dès qu'ils voient approcher de leur nid un oiseau quelconque, ils le poursuivent avec une fureur qui étonne l'ennemi, dédaigneux sans doute d'un si faible adversaire, et ils le mettent en fuite; ils s'acharnent de même après ceux qui veulent établir un nid à côté du leur. Wilson a vu un Colibri attaquer un Tyran; Oviedo dit que si l'on s'approche de leur nid pour s'en emparer, ils cherchent à crever les yeux du ravisseur. Cette assertion est erronée, ainsi que le prouvent les faits précédents; mais il est vrai que leur manière de combattre les autres Oiseaux est de manœuvrer autour d'eux en leur menaçant les yeux avec leur bec affilé, et en volant avec tant de rapidité, que l'œil a peine à les suivre.

Si les adultes brillent d'un plumage richement orné, les jeunes ont le plus souvent une livrée sombre; vers la deuxième année, on aperçoit çà et là quelques pièces du riche vêtement qui doit former la parure de toute leur vie, et vers la troisième année seulement, ils ont leur plumage d'adulte. Les femelles diffèrent des mâles par une livrée plus terne, et le plus souvent par la privation des attributs qui font l'ornement de ces derniers : aussi a-t-on plus d'une fois pris la femelle ou des jeunes en livrée pour des espèces différentes. Ainsi, la femelle de l'Oiseau-Mouche à huppe d'or, celle de l'Oiseau-Mouche de Delalande, à la huppe verte et bleue, de l'Oiseau-Mouche huppé, n'ont pas de huppe; la femelle du Rubis n'a pas sur la gorge cette plaque d'un rouge chatoyant qui a valu au mâle le nom de cette pierre précieuse; celle de l'Oiseau-Mouche à couronne violette est sans couronne. La femelle du Huppe-Col et celle du Hausse-Col blanc n'ont pas de collerette. La femelle du Colibri topaze n'a pas à la queue les deux brins qui terminent les rectrices du mâle, et elle est privée de cette brillante gorge d'un topaze chatoyant d'or qui fait l'ornement de ce dernier. On a encore remarqué que dans quelques espèces elles sont plus petites que les mâles.

La livrée des jeunes Colibris des deux sexes présente les mêmes différences, et ce n'est que peu à peu et sur un fond sombre et sans éclat que viennent se détacher les écailles métalliques qui plus tard forment chez les mâles leur éclatante parure.

A l'époque où Buffon écrivit son admirable *Histoire naturelle*, on ne connaissait qu'imparfaitement le genre de nourriture des Colibris; et en les voyant voler de fleur en fleur et plonger leur petite langue au sein des corolles, on croyait que la substance mielleuse sécrétée par les nectaires était leur nourriture exclusive. Le grand naturaliste, trompé par l'accord unanime des voyageurs, qui affirmaient à l'envi que les Colibris ne vivent que du suc des fleurs, combattit l'opinion de Badier, qui publia, dans le *Journal de Physique* de janvier 1777, p. 32, que les Colibris sont Insectivores. Cet observateur avait constaté le fait sur neuf Colibris et Oiseaux-Mouches de diverses espèces, dans le gésier desquels il avait trouvé de petits Coléoptères et même des Araignées. Le tort de Buffon et celui de Badier est d'avoir été tous deux exclusifs, et l'erreur du premier a été d'autant plus fâcheuse que pendant longtemps ses œuvres, si souvent empreintes d'une profonde philosophie, furent l'unique traité d'histoire naturelle que lussent les hommes de toutes les conditions qui ne faisaient pas de la zoologie une étude spéciale. Le fait aujourd'hui incontestable, c'est que si les petites espèces de Colibris vivent plus exclusivement du miel des fleurs, les grosses y joignent des Insectes; d'Azara, Sonnini, Cuvier, le prince de Neuwied, Audubon, etc., ont mis cette vérité hors de doute, et une longue discussion sur ce sujet serait oiseuse. La langue bifurquée des Colibris, dont les deux filets sont concaves en dedans et convexes en dehors, leur sert comme de pinces pour saisir les Insectes que recèlent les fleurs ou recueillir les gouttelettes sucrées qu'elles distillent; et le même mécanisme qui leur fait darder leur langue avec une incroyable rapidité agit dans le sens inverse avec une égale puissance contractile, et ramène à l'entrée de l'œsophage la proie ou la nourriture dont ils viennent de s'emparer.

M. Bulloch a suivi à diverses reprises les manœuvres des Colibris pour enlever des toiles d'Araignées les Mouches qui s'y prennent. Ils osent même faire cette chasse sur la toile des redoutables Mygales du Mexique, *Birds spiders*; mais quand ils ont affaire à de petites espèces, ils font plus : non seulement ils cherchent à s'emparer de la Mouche qu'emporte l'Araignée, mais ils la poursuivent elle-même, et ils tentent l'escalade de la toile, trop faible pour les retenir. Souvent le siége dure dix minutes, l'Araignée fuit en vain au fond de sa retraite; le Colibri, cramponné par ses petits pieds le long des rets, poursuit sa proie, s'en empare, et va la manger sur un arbre voisin. Le P. Isidro Guerra les avait déjà vus manger des Araignées.

Ces Oiseaux, semblables à nos Papillons ou à nos Abeilles, visitent indifféremment les fleurs de toutes sortes. Les Orangers, les Jasmins, les Chèvrefeuilles, les Violettes, les diverses plantes de la famille des Labiées, les Tamariniers, les Erythrinas, les Baccharis, les Loranthus, les Asclepias, les Lantanas, les Curaçaos, etc., sont mis à contribution pour leur nourriture, et la longueur de leur bec leur permet d'atteindre au fond de la corolle des Daturas et des Bignonias à fleurs tubuleuses, qu'ils paraissent surtout affectionner.

Les Colibris sont des Oiseaux essentiellement américains; mais le sous-genre auquel on a plus particulièrement donné ce nom ne dépasse guère les tropiques, ce qui ne l'empêche pas de s'élever assez haut dans les Andes et d'être fort commun à Quito, dont le climat n'est cependant pas très chaud. Les Oiseaux-Mouches ont une distribution géographique moins restreinte; ils s'étendent au nord du continent américain jusque dans le Massachusetts, c'est-à-dire sous le 42e degré de lat. N., et dans l'hémisphère austral jusqu'aux Malouines, sous le 53e degré de lat. S. Le capitaine King en a vu voler par une pluie mêlée de neige près du détroit de Magellan. Le *T. rufus* a été rencontré par Kotzbue, par le 61°, et le *T. colubris* a été trouvé, par M. Drummond, nichant près de l'Elk-River; mais la véritable patrie de cette charmante famille est le Brésil et la Guiane. On a cependant, dans ces derniers temps, trouvé une assez grande quantité d'espèces nouvelles dans le Pérou, le Mexique et la Colombie. Ils habitent aussi sur les montagnes neigeuses d'Orizabo (plateau de Mexico).

Sans être essentiellement migrateurs, quelques espèces d'Oiseaux-Mouches s'avancent vers le nord en été : ainsi le petit Rubis, qui se voit au Canada dans cette saison et se trouve à New-York au commence-

ment de mai, se retire dans les Florides en hiver. Il niche dans les contrées boréales, et les quitte en automne, quand les fleurs commencent à se flétrir. L'Or-Vert se trouve à la fois à la Guiane et aux Malouines. Mais certaines espèces ont une moins vaste patrie; l'Oiseau-Mouche huppé, si commun à Cayenne et à la Martinique, ne se voit pas au-delà du 14e degré de lat. N.

Sans être précisément défiants, les Colibris, que leur pétulance jette quelquefois dans les piéges, jouissent d'une certaine prudence et savent assez bien les éviter. Dès qu'un objet étranger les inquiète et leur porte ombrage, ils s'éloignent à quelque distance, le fixent avec une attention inquiète, et quand ils reconnaissent que leur crainte est fondée, ils jettent un cri et disparaissent. Cependant ils sont si nombreux qu'on peut facilement en abattre un grand nombre. On s'en empare au moyen d'un filet semblable à ceux qui servent à la chasse des Lépidoptères, ce qui exige de la patience et de l'habitude, ou bien on les tue simplement avec une sarbacane ou de la cendrée. On doit éviter les gluaux et tous les moyens de chasse qui gâteraient leur plumage, dont la beauté est la cause unique de leur destruction. C'est un trop petit gibier pour que la chair en soit recherchée, quelle qu'en puisse être la délicatesse, et l'on ne peut guère s'en emparer dans l'espoir de les conserver, car rien n'est plus difficile que de les élever en esclavage; accoutumés à une vie active et vagabonde à travers l'espace, ils ne peuvent s'accoutumer à la captivité de la volière ou de la cage, et ne tardent pas à succomber à l'ennui. Une autre difficulté non moins grande est l'impossibilité de leur donner une nourriture convenable. On en a cependant conservé en les nourrissant de sirop, de biscuit délayé dans du vin d'Espagne ou bien de miel; et, de tous les genres de nourriture, c'est cette dernière qui leur convient le mieux. On cite plusieurs personnes qui ont élevé des Colibris, mais jamais on ne les a pu garder plus de quelques mois. Il est à regretter qu'on ne puisse conserver dans les volières de si charmants oiseaux, car, d'après le témoignage de d'Azara et de Latham, ils deviennent très familiers et répondent avec confiance aux caresses de leur maître, qu'ils connaissent fort bien.

Les Péruviens et les Mexicains, dont la merveilleuse industrie ne nous est plus connue que par les ouvrages de la conquête, composaient avec les plumes de ces Oiseaux des tableaux dont Marcgrave, Gemelli Carreri, Hernandez, Ximenès, etc., vantent la fraîcheur et la délicatesse. Du temps de Montezuma, on en faisait des manteaux d'un grand prix. M. Ward (*Mexico in* 1827) dit que les Aztèques appelaient leur capitale *Tzinzunzant* (il y a ici erreur : ce sont les Tarasques de l'État du Mechoacan), du nom des Oiseaux-Mouches, qui sont très nombreux dans le voisinage, et ils ornaient de leurs plumes les statues de leurs dieux. Les Indiens de Patzcuaro excellent encore dans cet art; ils composent avec les plumes de Colibris des figures de saints, remarquables par la délicatesse de l'exécution et le brillant des couleurs. Après la conquête, dit M. Beltrami en parlant des Tarasques, ils collèrent les plumes de Colibris sur des lames de fer-blanc ; avant, ils les fixaient sur des feuilles de Maguey. Les femmes indiennes portaient à leurs oreilles des pendants formés du corps desséché de ces Oiseaux, et les femmes des îles Sandwich regardent comme une de leurs plus belles parures un collier fait de plumes d'Oiseaux-Mouches fixées sur un ruban avec un tel art, que la surface en est aussi unie qu'un velours.

M. de Humboldt dit, dans l'*Histoire des monuments des peuples de l'Amérique*, que *Toyamiqui*, épouse du dieu de la guerre chez les Mexicains, conduisait dans la maison du soleil les âmes des guerriers morts pour la défense des dieux, et les transformait en Colibris.

Ces charmants petits Oiseaux, avec leurs riches attributs, ont frappé si vivement l'esprit des premiers voyageurs, qu'ils leur ont cru une origine mystérieuse, comme si, au début de chacune de ses connaissances, l'homme devait fatalement préluder par l'erreur. Nieremberg dit que les Oiseaux-Mouches sont moitié Oiseau et moitié Mouche, et qu'ils proviennent d'une Mouche; et Clusius cite la relation d'un provincial des Jésuites qui prétendait avoir été témoin de cette métamorphose. Molina, dont le livre contient tant de fables et de contes puérils, dit, avec d'autres naturalistes, qu'au Chili, à l'approche de l'hiver, les Colibris se sus-

pendent par le bec à un rameau, et qu'ils tombent dans un engourdissement qui dure autant que la mauvaise saison. D'autres ont dit qu'ils mouraient avec les fleurs et renaissaient avec elles. Au milieu du XVIIIe siècle, époque d'observation rigoureuse et où le scepticisme avait été poussé dans ses dernières limites, Fermin, médecin à Surinam, raconte naïvement qu'ils passent leur petite langue sur les feuilles des plantes odoriférantes pour en enlever la rosée, qui leur sert de nourriture. Mais pourquoi parler avec dédain de la crédulité de nos pères? aujourd'hui que nous sommes prémunis contre l'erreur par les fautes de nos devanciers, ne mêlons-nous pas encore les fables à la réalité? et combien de siècles s'écouleront encore avant que l'histoire naturelle en soit tout-à-fait purgée !

Les ennemis des Colibris sont sans doute les reptiles et les petits mammifères grimpeurs, car il faut aux Oiseaux de proie une plus abondante pâture ; mais parmi leurs adversaires les plus redoutables, on compte la Mygale aviculaire, Araignée monstrueuse, au corps velu, aux pinces acérées, qui tend ses rets autour du nid de ces frêles Oiseaux, et dévore les œufs ou les petits pendant l'absence des parents que souvent elle chasse; d'autres fois, ces derniers eux-mêmes deviennent sa proie.

Combien de pages touchantes n'ont pas été écrites par les naturalistes et les voyageurs sur le sort des infortunés Colibris! Combien d'imprécations contre la hideuse Mygale! Mais l'époque de la sentimentalité est passée, et nous jugeons aujourd'hui plus froidement les faits.

N'accusons pas de cruauté un animal qui vit du sang d'un autre ; car parmi les animaux, aucun n'est cruel et féroce dans l'acception que nous attachons à ces mots. En égorgeant les êtres destinés par leur faiblesse à leur servir de pâture, ils obéissent aux lois de la nature vivante. Aucune créature ne peut s'y soustraire ; pourquoi donc les grâces, la beauté et l'innocence des Colibris les affranchiraient-ils de ce tribut auquel est soumis l'homme, la plus orgueilleuse des créatures, et l'ennemi naturel de tout ce qui se meut autour de lui ? Lui seul est véritablement cruel, car seul il tue par désœuvrement ou par curiosité.

Les méthodistes ont assigné aux Colibris une place bien différente, à cause sans doute de la variété de leurs attributs : Linné les plaçait après les Alouettes et avant les Sittelles ; Illiger, entre les Guêpiers et les Guit-Guits ; Cuvier, entre les Souï-Mangas et les Huppes. Vieillot réunit dans sa famille des Anthomyzes, les Guit-Guits, les Souï-Mangas, les Colibris et les Héorotaires. M. de Blainville les place entre les Grimpereaux et les Huppes ; M. Lesson les met en tête des Conirostres, après les Hirondelles et avant les Souï-Mangas ; M. G.-R. Gray, entre les Guit-Guits et les Grimpereaux ; M. Temminck, entre les Guit-Guits et les Souï-Mangas, et cette place paraît assez bien leur convenir.

Les nombreuses espèces de ce genre ont été, à diverses reprises, groupées par les ornithologistes et les auteurs de monographies. Déjà M. Lesson les avait divisées dans les trois sous-genres suivants :

I. Oiseau-Mouche, Ornismye. *Ornismya.*

Bec droit.

Ce sous-genre est divisé en 6 races que M. Lesson appelle : 1° les *Cynanthus*, comprenant les Oiseaux-Mouches à queue fourchue ; type, *Or. tristis*. 2° les *Phœtornis*, dont la queue est étagée ; type, *Or. cephalatra*. 3° les *Platures*, ayant deux palettes à l'extrémité des deux rectrices externes ; type et espèce unique, *Or. platura*. 4° les *Lampornis*, à queue courte, rectiligne ou arrondie, sans huppes ni collerettes ; type, *Or. mellivora*. 5° les *Lophornis* (les Coquets), à queue comme les précédents, mais la tête ou le cou ornés d'appendices ; type, *Or. nattereri* Lin. 6° les Campyloptères, *Campylopterus*, dont les ailes ont les baguettes des rémiges aplaties, dilatées et coudées ; type, *Or. latipennis*.

II. Ramphodon.

Leurs caractères sont les mêmes que ceux des Ornismyes, mais ils ont le bec plus volumineux. L'unique espèce de ce sous-genre est le *Tr. nœvius*.

III. Colibri. *Trochilus*, L.; *Polytmus*, Briss.

Bec recourbé en arc.

M. Lesson en fait deux races : 1° Ceux à queue dont les rectrices moyennes sont terminées par deux brins, et dont le type est le Colibri topaze, *Tr. pella* ; 2° Ceux dont la queue est rectiligne, à peine fourchue ou arrondie, et dont le Colibri grenat, *Tr. auratus* L., est le type.

Les ornithologistes de la nouvelle école ne se sont pas arrêtés là : ils n'ont pas fait de races ; mais des genres réunis en une famille sous le nom de *Trochilidées* ; je donnerai la division adoptée par M. G.-R. Gray, dans sa *List of genera*. Il divise ses Trochilidées en trois sous-familles : 1° Les **Lampornidées**, *Lampornina*, comprenant les genres *Campylopterus*, Sw., dont le *Tr. latipennis* est le type ; *Eulampis*, Boié, ayant pour type le *T. auratus* ; *Petasophora*, G.-R. Gr. (*Ramphodon*, Less.) ; type, le *Tr. petasophorus* ; *Lampornis*, Sw. (*Anthracothorax*, Boié) ; type, le *Tr. mango* L. ; *Glaucis*, Boié ; type, le *Tr. hirsutus* L. ; *Topaza*, G.-R. Gray ; type, le *Tr. pella* L. ; *Calothorax*, G.-R. Gray (*Lucifers*, Less.) ; type, *Tr. lucifer* Less. 2° Les **Phétorninées**, *Phætornina*, comprenant deux genres, les *Grypus*, Spix ; type, le *Tr. Nævius* Dum. (*Ramphodon*, Less.) et les *Phætornis*, Sw. ; type, *Tr. superciliosus* L. 3° Les **Trochilinées**, *Trochilinæ*, groupe nombreux formé des genres : *Patagona*, G.-R. Gray ; type, *Tr. tristis* Less. ; *Cæligena*, Less. : type, *Tr. clemenciæ* Less. ; *Lesbia*, Less. ; type, le *Tr. kingii* Less. ; *Heliactin*, Boié ; type, *Tr. bilophus* Temm. ; *Trochilus*, L. ; type, *Tr. polytmus* L. (*Or. cephalatra* Less.) ; *Heliothryx*, Boié ; type, *Tr. auritus* (*Or. aurita* Less.) ; *Polytmus*, Briss. ; type, *Tr. thaumanthias* G.-R. Gray (*Basilinna* et *Glaucis*, Boié) ; *Amizilis*, Less. ; type, *Tr. amizili* (il y a ici une erreur : M. Lesson dit *Amazili*) ; *Sephanoides*, Less. ; type, *Tr. kingii* Less. (il y a sans doute un double emploi, puisque nous trouvons déjà cette espèce comme type du genre *Lesbia*) ; *Orthorhynchus*, Cuv. (*Smaragditis*, Boié) ; type, *Tr. cristatus* L. ; *Mellisuga*, Briss. (*Calliphlox*, Boié ; *Selasphorus*, Sw.) ; type, *Tr. minimus* L. ; *Chrysolampis*, Boié ; type, *Tr. moschitus* L. ; *Hylocharis*, Boié ; type, *Tr. saphirinus* Less. ; *Lophornis*, Less. (*Bellatrix*, Boié) ; type, *Tr. ornatus* Boié.

Je ne cite ici ces essais de classification, dont le dernier ne peut avoir qu'une valeur synonymique de peu d'utilité pour la science, qu'afin de donner une idée des travaux les plus récents dont ce groupe a été l'objet, en renvoyant à ce que j'ai dit plus haut sur la différence qui existe entre les mâles, les femelles et les jeunes, ce qui démontre jusqu'à l'évidence que la plupart de ces groupes sont fondés sur des caractères négatifs ou sans valeur, puisqu'ils n'appartiennent pas aux deux sexes, et que d'après ces principes, le mâle de l'Oiseau-Mouche à huppe d'or, l'*Ornismya chrysolopha*, ne peut entrer dans la même section que sa femelle, qui n'a pas de huppe, et que la femelle du Colibri topaze, *Or. pella*, est dans le même cas, puisqu'elle n'a pas à la queue les deux brins qui sont le principal caractère de cette race. Toutes ces coupes, essentiellement arbitraires, ne sont pas fondées sur des dissemblances telles qu'elles puissent permettre de créer des noms nouveaux, et de compliquer ainsi la nomenclature. Le plus rationnel est de ne faire que deux sous-genres dans le grand genre *Trochilus*, en imposant le nom français de *Colibris* à ceux dont le bec est arqué, et celui d'*Oiseaux-Mouches*, à ceux dont le bec est droit. Je ne citerai aucune des nombreuses espèces de ce genre, qui est aujourd'hui d'au moins 150, dont beaucoup récemment décrites ; je dirai seulement que, parmi les Colibris, les plus brillants sont : le C. topaze, *Tr. pella* (figuré dans l'Atlas de ce Dictionnaire, pl. 3 B), qui peut être considéré comme le type du genre ; le grenat, *Tr. auratus* ; le hausse-col doré, *Tr. aurulentus* ; le hausse-col vert, *Tr. viridis* ; le plastron bleu, *Tr. holosericeus* ; et parmi les Oiseaux-Mouches dont le type est l'Oiseau-mouche géant, *Ornismya gigantea*, qui est de la taille d'une Hirondelle de cheminée, l'Oiseau-mouche sapho, *Or. sapho* (figuré dans l'Atlas de ce Dictionnaire, *Oiseaux*, pl. 4) ; le rubis topaze, *Or. moschita* ; le huppe-col, *Or. ornata* ; le plumet bleu ou Oiseau-mouche Delalande, *Or. Delalandii* ; l'améthyste, *Or. amethystina* (figurés aussi dans l'Atlas de ce Dictionnaire, *Oiseaux*, pl. 3 C et pl. 3 D.). (Gérard.)

*COLICODENDRUM (κωλικός, de colique ; δένδρον, arbre ; à cause de l'emploi de cette plante contre la colique). bot. ph. — Genre de la famille des Capparidées-Capparées.

établi par M. Martius (*Herb. Bras.*, t. 201) aux dépens du g. *Capparis* de De Candolle. Il comprend deux espèces américaines tropicales, les *C. pulcherrima* et *nemorosa*; ce sont des arbres ou des arbrisseaux à poils étoilés, tomenteux, pulvérulents; à feuilles alternes, très entières ou godronnées; à stipules petites, caduques; à grappes terminales pauciflores.

*COLIDÉES. *Colidæ*. OIS.—*Voy.* COLIOU.

*COLIGNONIA. BOT. PH. — Genre de la famille des Nyctaginées, établi par Endlicher (*Gen. pl.*, p. 311) aux dépens du g. *Abronia*, pour une plante des Andes du Pérou, à feuilles opposées, ovales-arrondies; à ombelles axillaires, solitaires, terminales, agglomérées. L'unique espèce de ce g. est le *C. parviflora* (*Abronia parviflora* Kunth).

COLIMACÉES. *Colimacea*. MOLL. — La famille des Colimacées a été proposée par Lamarck pour la première fois dans sa *Philosophie zoologique*. Elle était alors composée des 6 genres : Hélice, Hélicine, Bulime, Amphibulime, Agathine et Maillot. Elle renferme, comme on le voit, parmi des genres sans opercule, celui des Hélicines, qui en est toujours pourvu. En passant dans la classification que Lamarck publia, en 1812, dans l'extrait du cours, cette famille reçut des modifications importantes et des augmentations considérables. Lamarck divise les g. en deux groupes : dans le premier, sont rassemblés les Pulmonés à 4 tentacules; dans le second, sont réunis ceux qui n'en ont que deux. En plaçant dans une seule famille tous les Mollusques pulmonés à coquilles, Lamarck a rompu les rapports naturels en exagérant trop cette propriété de respirer l'air dont jouissent certains Mollusques. Si ces animaux respiraient l'air au moyen d'un poumon, et que le mode d'organisation fût le même dans tous, Lamarck aurait eu raison : mais il n'en est pas ainsi : les Mollusques terrestres respirent l'air au moyen d'une branchie modifiée. Dans les uns, le contact de l'air sur cette branchie se fait au moyen d'une simple ouverture ; dans les autres, la cavité branchiale est largement ouverte au-dessus de la tête, comme dans les Mollusques pectinibranches. A ces caractères, s'en joignent d'autres qui séparent profondément les animaux que Lamarck rassemble dans sa famille des Colimacées. En effet, chez les uns, il y a 4 tentacules, et jamais d'opercule ; chez les autres, il y a 2 tentacules seulement, et presque tous sont pourvus d'un opercule. Aussi, d'après ces caractères, Cuvier, dans le *Règne animal*, conserve, sous le titre d'*Helix*, le 1er groupe de la famille des Colimacées de Lamarck, tandis que les Cyclostomes, qui font partie du 2e groupe, sont compris au milieu des nombreux sous-genres marins et d'eau douce créés aux dépens du genre Turbo de Linné. Nous pensons que les deux opinions que nous mettons ici en présence peuvent être utilement modifiées, comme nous le verrons à l'article MOLLUSQUES : modification qui permet, du reste, de conserver la famille des Colimacées en la réduisant aux genres suivants : Hélice, Anostome, Maillot, Bulime et Ambrette. *Voyez* ces mots.

Les genres que nous venons d'énoncer sont moins nombreux que ceux que Lamarck admet dans sa famille des Colimacées. Les naturalistes qui ont aujourd'hui à leur disposition des collections nombreuses d'Hélices, reconnaissent facilement l'inutilité du genre Carocolle, fondé sur un caractère dont la variabilité est telle qu'il disparaît insensiblement, non seulement dans une série d'espèces, mais même dans une série des variétés d'une même espèce. Le genre Hélicine étant operculé, et l'animal n'ayant, comme les Cyclostomes, que deux tentacules, ce genre doit disparaître des Colimacées proprement dits, pour faire partie du groupe des Cyclostomes. Les genres Clausilie et Maillot sont, pour la valeur de leurs caractères, comme les Carocolles avec les Hélices, c'est-à-dire que ces genres se nuancent et passent l'un dans l'autre sans qu'il soit possible de leur assigner de bonnes limites. Cependant, dans le nombre considérable d'espèces qu'ils renferment, on peut facilement circonscrire des groupes parmi lesquels prendra place le genre Clausilie, tel que Draparnaud l'a établi. Enfin en suivant, dans une série d'espèces, les modifications du genre Bulime, on le voit passer insensiblement aux Agathines, et lorsqu'on étudie les animaux de ce genre jusque dans les plus petits détails de leur organisation, on les trouve tellement semblables qu'il est impossible aux zoologistes de ne pas les réunir en un seul genre na-

turel. Les développements dans lesquels nous entrerons en traitant de chaque genre nous permettront de justifier les suppressions que nous indiquons ici. (Desh.)

COLIMAÇONS. MOLL. — Nom vulgaire par lequel on désigne les Mollusques terrestres à coquilles qui rentrent dans le genre *Helix* de Linné. Quelques auteurs ont emprunté ce mot au langage vulgaire pour l'introduire dans la science, où il n'a pas été généralement admis. *Voy.* HÉLICE. (Desh.)

COLIN. *Ortyx.* OIS. — C'est à tort qu'on a séparé les Colins des Perdrix, pour en faire un groupe distinct. Ces Oiseaux représentent les Perdrix dans le Nouveau-Monde, et les caractères sur lesquels on s'est fondé pour les en séparer sont de trop mince importance pour qu'une réintégration ne soit pas nécessaire. C'est à cette section que se rapporte le Tocro, dont Vieillot avait fait son g. *Odontophorus*, et qu'on regarde comme l'esp. type du g. Colin. Le g. *Lophortyx* de M. Ch. Bonaparte, établi sur le Colin de Californie, n'est pas mieux justifié, puisque la plupart des Colins ont une huppe, et que, quand même, la huppe est un caractère essentiellement variable, et ne peut autoriser la création d'un g.; le *Callipepla* de Wagler, dont le C. ÉCAILLEUX, *C. squamatus*, est le type, est encore un vrai Colin. C'est au mot PERDRIX que nous parlerons des Colins, que nous considérons comme une simple section de ce genre. (G.)

COLIN. POISS. — Syn. de Charbonnier.

*__COLINÉES.__ *Colineæ.* OIS.—*Voy.* COLIOU.

COLIOU. *Colius*, Briss. OIS. — Genre de l'ordre des Passereaux conirostres de Cuvier, ordre des Granivores de M. Temminck, ayant pour caractères : Bec court, gros, fort, fléchi depuis la base, un peu comprimé à la pointe, arqué, voûté ; bord de la mandibule supérieure couvrant celui de l'inférieure ; celle-ci droite et moins longue ; narines basales, latérales, percées dans la masse cornée du bec, rondes, en partie cachées par les plumes du front. Pieds médiocres ; tarses courts, robustes, fortement scutellés, les doigts antérieurs divisés, points versatiles ; ongles très arqués, celui du pouce le plus court. Ailes courtes ; 1re rémige de moyenne longueur, 2e un peu plus courte que la 3e, qui est la plus longue ; queue très longue, conique et très étagée.

Leur langue est courte et plate, avec un pointe cornée ou échancrée ; l'estomac est demi musculeux.

Les Colious sont des Oiseaux de la grosseur d'un Bruant, d'une forme plus allongée, à plumes fines et soyeuses, toujours nuancées de cendré, et la tête ornée d'une huppe. Ce sont des Oiseaux purement africains, et c'est par suite d'une erreur des naturalistes anciens, qui s'est même perpétuée jusqu'à l'époque où Cuvier écrivit son *Règne animal*, qu'on a cru qu'il en existait dans les Indes. Ils sont répandus depuis le Sénégal jusqu'au Cap, et l'on en trouve plusieurs espèces en Abyssinie.

Jusqu'à ces derniers temps, on ne connaissait leurs mœurs que par Levaillant; mais le docteur Rüppel, à qui nous devons une monographie de ce petit genre, publiée par lui, en 1839, dans le *Museum Senkenbergianum* (vol. III, cah. 1, pag. 39), les a étudiées en Abyssinie, et a confirmé les observations du voyageur français.

Ces Oiseaux vivent en compagnie de 15 à 20 ; ils grimpent le long des branches flexibles des arbres la tête en bas, et quand ils sont arrivés au sommet, ils s'envolent, vont se percher sur une autre branche, et recommencent leur manége. La brièveté de leurs ailes et la mollesse de leurs pennes ne leur permettent qu'un vol lourd et peu soutenu; ils volent obliquement et en descendant, et font des pauses fréquentes.

Leur voix est un cri monotone et lamentable qu'ils répètent plusieurs fois de suite.

Leur nourriture consiste en fruits et en bourgeons dont ils dépouillent un arbre dans un temps fort court. Le docteur Rüppel a vu ceux d'Abyssinie se tenir de préférence sur le *Balanites Ægyptiaca* (Al-lied des Arabes), dont ils mangent les fruits qui ressemblent à des Dattes ; et ils paraissent rechercher aussi les baies du *Zizyphus spina Christi*.

La nidification ne rompt pas chez eux l'instinct de la sociabilité ; ils nichent en commun sur un même buisson qu'ils choisissent touffu, dit Levaillant, pour mettre en sûreté leur progéniture, et l'on voit souvent réunis cinq ou six nids, quelquefois plus, renfermant chacun trois ou quatre œufs grisés ou brunâtres, suivant les espèces. — On ne connaît aucun détail sur l'incubation

Ils dorment ensemble la tête en bas et pressés les uns contre les autres. Levaillant ajoute, ce qui paraît peu vraisemblable, qu'ils s'engourdissent pendant leur sommeil au point qu'on peut les prendre à la main sans qu'ils puissent fuir.

Les naturels du pays qu'ils habitent font grand cas de leur chair, qui est fort délicate.

Le nombre des espèces est de 6 : ce sont les *C. striatus* L. et *erythropus* L. (*Capensis* Gm., *Indicus* L., *erythropygius* Vieill.) *Quiriva* Lin., du Cap; *Leucotis* Rüp. (*Striated Coly* de Latham), d'Abyssinie ; *nigricollis* Lev., d'Angola ; *Senegalensis* L., du Sénégal, du Cordofan et des côtes d'Abyssinie.

Les méthodistes anglais (G.-R. Gray, *List of Gen.*) ont fait de ce genre unique une famille des Colidées, et une sous-famille des Colinées, dont le *C. striatus* est le type. Ils le placent entre les Phytotomes et les Musophages. M. Temminck leur assigne la même place. Cuvier les met entre les Durbecs (*Coryphus*, Cuv.) et les Piquebœufs (*Buphaga*, Briss.). En prenant en considération leur structure et leurs habitudes, on voit que la place qui paraît leur convenir le mieux est, comme le fait M. Temminck, à la fin des Conirostres et avant les Grimpeurs ; mais pour ces groupes ambigus, la place est difficile à assigner ; et suivant l'importance qu'on donne aux caractères, on peut les déplacer à loisir. (G.)

*COLIPHIMUS, Smith. OIS. — Syn. de *Chizœrhis concolor* Wagl.

COLITES. MOLL. — Syn. de Bélemnites.

*COLIUSPASSER, Rüpp. OIS. — *Voyez* VEUVE. Le type de ce genre est l'*Emberiza longicauda* Lath. (G.)

*COLLABISMUS (κολλαβισμός, dupé). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Apostasimérides (Rhynchènes, Lat.), établi par Schœnherr (*Synon. Curc. gen. et sp.*, t. II, p. 236), qui y place cinq espèces d'Amérique : les *Coll. clitellæ* Sch., Amérique méridionale; *sellatus* Dej.-Sch., Cayenne; *cluniferus* Chev.-Sch., Brésil ; *notulatus* Chev.-Sch., Mexique ; et *subnotatus* Schœnh., Brésil. Les trois premiers ayant la trompe large, aplatie et courte, devront être considérés comme types; les deux autres, dont la trompe est longue, mince, cylindrique, et la fossette autrement formée, nécessiteront l'établissement d'un nouveau genre. Les *Collabismus* ont de grands rapports avec les *Cryptocephalus* ; ils s'en distinguent surtout en ce que l'écusson n'est pas visible en dessus, et que les crochets des tarses sont presque réunis. (C.)

*COLLABIUM. BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées-Dendrobiées, établi par Blume (*Bijdr.*, 337) pour une plante herbacée de Java, à rhizôme subitement annelé ; à feuilles radicales distantes, pétiolées, elliptiques, nerveuses et nébuleuses; à pédoncules radicaux, indivis et allongés et à fleurs en grappes penchées. L'unique espèce de ce genre est le *C. nebulosum* trouvé par Blume dans la vallée de Yapes.

*COLLACYSTIS, Kunz. BOT. CR. — Syn. rapporté avec doute, par M. Endlicher, au g. *Chætomium* du même auteur.

COLLADOA, Cav. BOT. PH. — Synon. d'*Ischæmum*, L. — Pers., syn. d'*Antephora*, Schreb.

*COLLADONIA (Colladon, nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifèrées-Campylospermées, établi par De Candolle (*Prodr.*, t. IV, p. 240) pour le *Perlebia triquetra*, plante herbacée vivace de l'Europe orientale, à tige triquètre se tournant légèrement en spirale ; à feuilles décurrivé-pennées, à lobes allongés et dentés ; à ombelles et ombellules multiradiées, les folioles des involucres en partie indivises ; à fleurs jaunes d'or. Ce g. ne renferme qu'une seule espèce le *C. triquetra*. — Le genre *Colladonia* de Sprengel est synonyme de *Palicourea*.

*COLLÆA, Spr. BOT. PH. — Syn. de *Chrysanthellum*, Rich.

*COLLANIA. BOT. PH. — Genre de la famille des Amaryllidées-Amaryllées, établi par Schult fils (*Syst.*, VII, t. III, 893) pour des plantes herbacées de l'Amérique tropicale ayant le port des Hœmanthes, à bulbe radical tuniqué, à feuilles subbinaires, épaisses, larges ; à hampe solide et flexueuse ; à ombelle terminale pauciflore; spathe polyphylle à folioles linéaires-lancéolées, les extérieures plus grandes et marcescentes. Le type de ce genre est le *C. urceolata* (*Crinum urceolatum* de Ruiz et Pavon).

*COLLAPTÉRIDES. *Collapterides*. INS. — Famille établie par M. Solier (*Annal. de la Soc. entom. de France*, pag. 492) dans

l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, et qui comprend la plus grande partie des Piméliaires et des Blapsides de Latreille. Les Insectes de cette famille ont le lobe interne des mâchoires terminé par un crochet corné, distinct, ou garni de cils nombreux, à son côté interne, dont plusieurs plus épais, subépineux. Dans presque tous, les élytres sont soudées entre elles, et réunies au mésothorax, rarement libres; mais alors le menton est trilobé antérieurement, et le métasternum est très court et très resserré entre les hanches intermédiaires et postérieures, et fortement trilobé en arrière.

M. Solier partage les Collaptérides en deux divisions, les *Brachyglosses* et les *Phanéroglosses*. Les premiers ont la base des mâchoires couverte par le menton et la languette cachée ou peu saillante; c'est le contraire chez les secondes. Les uns sont répartis dans 8 tribus, savoir : *Érodites*, *Teutyrites*, *Macropédites*, *Pimélites*, *Nyctélites*, *Asidites*, *Akisites*, *Adélostomites*; les autres en 7, savoir : *Tagénites*, *Scaurites*, *Praocites*, *Zophérites*, *Molurites*, *Blapsites* et *Pédinites*.

Les Collaptérides sont généralement noirs ou d'une couleur obscure, très rarement métallique. Ils vivent à terre, et se nourrissent de débris de végétaux ou d'animaux; quelques uns même attaquent ceux-ci vivants lorsque leur derme offre peu de résistance, tels que les Chenilles et autres larves. Pour plus de détails sur les mœurs et les habitudes de ces Insectes, *voyez* les noms des tribus cités dans cet article, et le mot MÉLASOMES. (D.)

***COLLAPTERYX** (κόλλα, colle; πτέρυξ, aile). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, établi par M. Newman (*Entomological magazine*, 1838, page 307) sur une espèce du Mexique ayant le facies d'un *Blaps*, et qu'il nomme par cette raison *C. blapsides*. Elle est entièrement d'un noir glabre, avec la tête, le prothorax, le disque et les côtés des élytres irrégulièrement ponctués; celles-ci sont soudées, ainsi que l'indique le nom générique. Cette espèce a la bouche conformée comme celle du genre *Dorcadion*, qui ne se trouve qu'en Europe et dans l'Asie occidentale; et M. Newman pense qu'elle le représente en Amérique. Dans ce cas, elle appartiendrait à la tribu des Lamiaires de M. Servill[e] ce mot.

COLLARIUM. BOT. CR.—Genre de [cham]pignons de l'ordre des Hyphomycète[s] doniées, établi par Link pour des v[égétaux] microscopiques à filaments rapproch[és] sonnés, rameux, décombants, à s[pores] agglomérées en petit tas sur les fil[aments]. Il en décrit deux espèces : le *C. ni[g]mum*, qui croît sur la colle sèche, e[t le C.] *fructigerum* sur les pommes pourrie[s].

COLLE DE POISSON. POISS. — ICHTHYOCOLLE.

COLLE-FORTE. ZOOL.—*Voy.* GÉ[LATINE].

COLLECTEURS (POILS). BOT. — POILS.

***COLLEMA**, Anders. BOT. PH.— *Goodenia*, Sm.

COLLEMA (κόλλα, colle). BOT. (Byssacées.) Hoffmann a institué c[e] (*Fl. Germ.*, II, p. 98) pour des plante[s] noïdes dont le thalle, gélatiniforme il est humide, devenu fragile par la [dessic]cation, est surtout remarquable par [son or]ganisation. Plus tard, Fries (*Syst. Orb.* p. 255) l'a divisé en plusieurs autre[s] sont les limites nouvelles qu'il a i[mposées] au g. dont il s'agit que nous adopt[ons]. Thalle horizontal ou ascendant, cru[stacé] foliacé, généralement assez épais d'humidité et turgescent quand il en[est im]bibé, très fragile dans l'état de dess[iccation] et d'une couleur ordinairement obsc[ure], structure, analogue à celle du Nosto[c, con]siste en une espèce de gangue gélati[neuse] dans laquelle sont mêlées et confondu[es deux] sortes de filaments, les uns extrêmem[ent dé]liés, continus et pellucides, les aut[res for]més par la réunion en chapelet de g[lobules] verdâtres qui représentent les goni[dies des] Lichens. Ces derniers filaments so[nt] flexueux et entrelacés avec les pr[emiers,] beaucoup plus difficiles à apercevoi[r. Au] très fort grossissement du microscop[e com]posé, on peut même s'assurer que [les glo]bules sphériques ou oblongs qui form[ent les] chapelets sont inclus, au moins pri[mitive]ment, dans un tube anhiste, cylin[drique] de la plus grande ténuité. Apothécie[s or]culaires, originairement immergées [dans le] thalle, qu'elles rompent pour se mon[trer au] dehors, sessiles ou pédicellées, f[ormées] d'une lame proligère supportée et m[...]

par le thalle lui-même. Thèques en massue contenant de 6 à 8 sporidies biloculaires. Tels sont les caractères de ce g., qui a son centre géographique en Europe et contient environ cinquante espèces, dont les neuf-dixièmes appartiennent aux zônes tempérées. On le rencontre le plus ordinairement sur la terre ou les rochers, mais il se plaît aussi sur les troncs d'arbres. (C. M.)

*COLLÉMACÉES. *Collemaceæ*. BOT. CR. — (Byssacées.) C'est la seconde des tribus établies dans la famille des Byssacées, ayant pour type le g. *Collema*. Ses caractères sont : Thalle crustacé ou foliacé, composé de globules (*gonidia*) réunis en chapelets et de filaments transparents entremêlés dans une substance gélatiniforme ; apothécies sessiles ou pédicellées, organisées comme celles des Lichens. Ce groupe comprend les genres *Collema*, Hoffm., réformé ; *Leptogium*, Fr.; *Nostoc?*, Fries. (C. M.)

COLLERETTE. *Involucrum*. BOT.—*Voy.* INVOLUCRE.

COLLET. *Collum*. BOT. PH. — Partie du végétal où les fibres divergent, les unes en haut, les autres en bas, pour former la tige et la racine. Hypogé et plus ordinairement épigé, il est quelquefois assez développé, bien que ce point intermédiaire ou *nœud vital*, comme l'appelait Lamarck, ne soit pas un organe proprement dit. (C. L.)

COLLETES (κολλητής, colleur). INS. — Genre de l'ordre des Hyménoptères, tribu des Andrenètes, établi par Latreille aux dépens des g. *Andrena* et *Megilla*, Fabr. Les espèces de ce g. se trouvent sur les fleurs, dont elles recueillent le pollen. Le *C. hirta*, à corps noir, hérissé de poils raides d'un roux brun, mélangés sur la tête avec d'autres de couleur, se trouve dans nos environs.

COLLETIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Rhamnacées, tribu des Collétiées, formé par Commerson (*ex Juss. Gen.*, 380), et renfermant environ une vingtaine d'espèces, dont le tiers est cultivé dans les jardins en Europe. Ce sont des sous-arbrisseaux du Chili et du Pérou, à rameaux nombreux, décussés, divariqués, les ramules spinescentes, quelquefois dilatées-foliacées ; à feuilles nulles ou peu nombreuses, très petites, opposées, très entières ou dentées ; à fleurs axillaires, blanchâtres ou purpurines, nutantes, fasciculées ou situées au-dessous de la base des épines. Les espèces les plus communes de nos serres tempérées sont les *C. horrida* Ad. Brong., et *spinosa* Lam. (C. L.)

*COLLETIA, Flor. Flum. BOT. PH. — Syn. de *Mayaca*, Aubl.

*COLLÉTIÉES. *Colletieæ*. BOT. PH.—On a établi une tribu de ce nom dans la famille des Rhamnées. Elle comprend, entre plusieurs genres, le *Colletia*, Commers., qui lui donne son nom. (AD. J.)

*COLLETOTRICHUM, Cord. BOT. CR.— Syn. de *Vermicularia*, Tod.

COLLIBRANCHE. POISS.—Syn. de Sphagébranche à museau pointu.

*COLLICOCCA. BOT. PH. — Nom sous lequel Brotero a fait connaître l'espèce du g. *Cephaelis*, qui donne l'Ipécacuanha brun. *Voy.* CEPHAELIS.

*COLLIER. MAM.— Nom d'une espèce du genre *Georychus*, Illig.

COLLIER. *Collare*. INS. — On nomme ainsi, en entomologie, la partie du corselet des Lépidoptères qui précède la tête, et qui correspond au prothorax des Coléoptères. Elle est couverte de poils ou d'écailles implantées sur deux petites pièces cornées qui se détachent facilement du corselet. *Voyez* THORAX. (D.)

COLLIER. *Annulus*. BOT. — Synonyme d'Anneau.

COLLIGUAIA. BOT. PH. — Plusieurs Euphorbiacées frutescentes du Chili y portent le nom de *Colliguay*. C'est d'après l'une d'elles que Molina a établi ce genre, dont on distingue aujourd'hui 5 espèces. Les fleurs sont disposées sur des épis en forme de chatons, une femelle unique vers la base, toutes les autres mâles. Celles-ci consistent chacune en 4-20 étamines attachées à la nervure médiane d'une écaille à filets courts et confluents, à anthères biloculaires : les femelles, également accompagnées d'une écaille, et de plus, de deux petites bractéoles latérales, en un ovaire sessile surmonté de 2-3 styles simples, très ouverts, tout couverts en dedans d'une traînée de papilles stigmatiques, creusé d'autant de loges 1-ovulées, et devenant une capsule à 2-3 coques.

Les plantes qui composent ce g. sont des arbrisseaux glabres, lactescents, à feuilles opposées ou plus rarement alternes, lancéo-

lées, entières ou dentées de petites saillies glanduleuses noirâtres. (Ad. J.)

COLLINE. GÉOL. — *Voyez* MONTAGNES.

COLLINSIA (Zaccheus Collins, naturaliste américain). BOT. PH. — Genre formé par Nuttal (*Journ. Acad. phil.*, I, 190, t. 9, et placé provisoirement dans la famille des Scrophulariacées. Il renferme six ou sept espèces, toutes cultivées dans nos jardins pour la beauté de leurs fleurs. Ce sont des plantes annuelles dressées ou couchées, rameuses, indigènes de l'Amérique boréale occidentale. Les feuilles en sont opposées ou ternées, très entières, ou dentées-incisées; les fleurs grandes, diversement colorées, et portées sur des pédoncules axillaires, uniflores, ébractéés, opposés et verticillés. (C. L.)

COLLINSONIA (Peters Collinson, promoteur de la botanique). BOT. PH. — Genre de la famille des Lamiacées (Labiées), tribu des Cunilées, formé par Linné (*Gen.*, 17), et renfermant 7 ou 8 espèces, presque toutes introduites dans les jardins de botanique européens, et dont plusieurs sont quelquefois cultivées dans ceux d'amateurs, comme les *C. anisata* Pursh., *canadensis* L., *scabriuscula* Ait. Au moment de la fécondation, on a remarqué que, dans ce genre, les étamines s'approchent alternativement et rapidement du style. Les Collinsonies sont des plantes herbacées suffrutescentes, à odeur forte (sauf la *C. anisata*). Leurs feuilles caulinaires sont amples, sessiles, cordiformes-aigués; les florales petites, bractéiformes; leurs fleurs, jaunes ou jaunâtres-pourprées, sont pédicellées, solitaires, et disposées en grappes simples ou paniculées. (C. L.)

COLLIROSTRES. INS. — Syn. d'Anchénorhynques. *Voy.* ce mot.

COLLITORQUIS. OIS. — Syn. de Torcol.

COLLIURIS, Latr. INS. — *Voyez* COLLYRIS. (D.)

***COLLOCASIA.** OIS. — Genre formé par M. G.-R. Gray pour la Salangane, *Hirundo esculenta* L. *Voy.* HIRONDELLE. (G.)

COLLOMIA. BOT. PH. — Genre de la famille des Polémoniacées, établi par Nuttal (*Gen. of North. Amer. plants*, I, 26) pour des plantes herbacées du continent américain, à feuilles alternes, les inférieures rarement opposées, entières, inciso-dentées ou quelquefois pinnatifides; à fleurs termi-

nales ramassées en tête, munies de [...] ovales. Le type de ce genre, qui co[...] plusieurs espèces, est le *Phlox linea*[...]

***COLLOPHORA** (κόλλα, colle; φέρ[...] teur). BOT. PH. — Arbre brésilien [...] connu, rempli d'un suc laiteux, [...] feuilles opposées, à fleurs corymbe[...] dont Martius a fait un genre qu'il [...] dans la famille des Apocynacées, t[...] Carissées. [...]

***COLLOPS** (κόλλοψ, callosité, glan[...] — Genre de Coléoptères pentamères, des Malacodermes, créé par M. [...] (*Entomographica*, pag. 54), qui le[...] trer dans ses Malachiens. L'auteur [...] dique 14 espèces, toutes d'Amériqu[...] citerons comme types les *Malachius* [...]*tatus* et *vittatus* de Say, espèces pro[...] États-Unis.

***COLLUMELLA**, Com. BOT. PH.-[...] nyme de *Pavonia*, Cav.

***COLLURAMPELIS**, Less. OIS.-[...] nyme de *Ptilochloris*, Swains., qui [...] antérieur. [...]

***COLLURICINCLE.** *Collurioci*[...] *lurio*, Pie-Grièche; *Cinclus*, Cincle[...] Genre formé par Vigors et Horsfield [...] nom de *Colluriocincla*, en 1825, pou[...] deux espèces de Pies-Grièches de [...] velle-Hollande, de couleur cendrée [...] le facies de nos Merles ou Grives. Se[...] tères sont : Bec très comprimé, [...] pointe peu crochue; narines couve[...] partie par des poils et de petites [...] sétacées. Ailes assez longues et p[...] avec la première penne de moitié plu[...] que la seconde, les trois suivantes [...] égales et les plus longues; queue m[...] coupée carrément. Pieds robustes, [...] doigts latéraux inégaux; ongles a[...] petit groupe, particulier à l'Australi[...] ferme deux ou trois espèces dont la[...] *cinerea* (Vig. et Hors., *Jard. et Selby's* [...] pl. 71) et *Col. strigata* (*Swains.* [...] *birds*, part. 3, n° 8), toutes deux c[...] avec le dessus brunâtre, et de la N[...] Hollande. (L[...]

COLLURIE. OIS. — C'est, dans [...] thode de Vieillot, un nom générique [...] nyme de celui de Pie-Grièche. *V*[...] dernier mot. (L[...]

COLLURIO. OIS. — Genre établi [...] gors (*Proceed.*, 1831) aux dépens du

nius, dont le *L. collurio* L., la Pie-Grièche écorcheuse, est le type. *Voy.* PIE-GRIÈCHE. (G.)

COLLURIOCINCLA, Vig. et Horsf. OIS. — *Voy.* COLLURICINCLE.

COLLURIONS. *Colluriones.* OIS. — C'est, dans la méthode de Vieillot, le nom d'une famille de son ordre des Oiseaux Sylvains et de sa tribu des Anisodactyles, répondant à celle des Lanidées ou Pies-Grièches, et renfermant ses genres Pie-Grièche, Falconelle, Sparacte, Lanion, Batara, Pillurion, Drongo, Vanga, Bagadaïs, Gonolek et Langrayen. (LAFR.)

***COLLURISOMA**, Sw. OIS. — Synonyme de *Colluriocincla*, Vig., qui lui était antérieur et que Swainson adopta plus tard. *Voyez* ce mot. (LAFR.)

***COLLYRIDES.** *Collyridæ.* INS. — Tribu de Coléoptères pentamères, établie par M. Lacordaire dans la famille des Cicindélètes, et qui se compose des g. *Therates*, *Tricondyla* et *Collyris*. C'est, suivant lui, une des plus naturelles de cette famille, dans laquelle elle s'isole des autres tribus par la forme particulière du 4e article des tarses, et quelquefois de tous les tarses. Toutes les Collyrides sont propres à l'archipel Indien et aux contrées voisines. Quoiqu'on en connaisse un assez grand nombre d'espèces, ces Insectes sont généralement assez rares dans les collections. (D.)

COLLYRION. OIS. — Syn. de Collurie.

COLLYRION (κολλύριον). MIN. — Sorte d'Argile happante d'un gris cendré, qu'on trouvait dans l'île de Samos, et que les anciens employaient en médecine. C'est sans doute une variété de notre Argile plastique. (DEL.)

COLLYRIS (κολλυρίς, petit pain). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, établi par Fabricius et adopté par Latreille, qui en a changé arbitrairement le nom en celui de *Colliuris*, qui n'a aucune signification. Ce genre appartient à la tribu des Cicindélètes, famille des Carnassiers de Latreille et des Carabiques de M. Dejean. M. Lacordaire, dans sa révision de cette tribu, l'érige en famille, et fait du genre *Collyris* le type d'une tribu qui se compose en outre des genres *Tricondyla* et *Therates* (*Voy.* COLLYRIDES). Les *Collyris* sont des Insectes très allongés et presque cylindriques ; ils ont la tête assez grosse, arrondie, très rétrécie postérieurement, et tenant au corselet par un col court et beaucoup plus étroit qu'elle. La lèvre supérieure est arrondie, convexe et dentelée antérieurement. Les antennes sont assez courtes, renflées plus ou moins vers l'extrémité, avec le troisième article assez long et courbé; les pattes sont longues et déliées. Ces Insectes sont revêtus de couleurs métalliques assez brillantes, tirant généralement sur le bleu ou le vert. Ils paraissent tous pourvus d'ailes, et sont propres aux parties les plus méridionales de l'Asie, ainsi qu'aux îles de l'Archipel indien. Le dernier Catalogue de M. Dejean n'en mentionne que 5 espèces ; mais suivant M. Lacordaire, le nombre de celles décrites dans les auteurs s'élève à plus de 20, et il en existe plusieurs d'inédites dans les collections. Nous citerons comme type le *Collyris longicollis* Fabr. (*Syst. el.*, I, p. 226, n. 1), et de plus, le *Col. modesta* Latr., figuré dans le *Règne animal* de Cuvier par M. Guérin, pl. III, fig. 5. (D.)

COLLYRITE (κολλυρίς, petit gâteau). MIN. — Alumine hydratée silicifère, Haüy. Argile blanche, terreuse, happante à la langue et infusible, qu'on trouve en petits nids ou filons dans le Porphyre dioritique, à Schemnitz en Hongrie. Elle a été prise d'abord pour de l'Alumine pure; on sait maintenant, par les analyses de Klaproth et de Berthier, que c'est un Silicate d'alumine hydraté, comme l'Allophane, dont elle ne diffère que par une proportion de Silice moins considérable. *Voyez* ALLOPHANE. (DEL.)

***COLLYRITES.** ÉCHIN. — Groupe d'Échinodermes Échinides de la famille des Spatangues dans MM. Deluc et Desmoulins. (P. G.)

COLMA. OIS. — Nom d'une espèce du g. Fourmilier, *Turdus colma* Gmel.

***COLMEIROA** (nom propre). BOT. PH. — Genre d'Euphorbiacées dédié par MM. Boissier et Reuter à don Miguel Colmeiro, médecin et botaniste espagnol, et auquel ils assignent les caractères suivants : Fleurs dioïques, à calice persistant, composé de 6 folioles. *Fleurs mâles :* 6 étamines libres, longuement saillantes, insérées sur deux rangs à un disque glanduleux, à étamines extrorses. Au centre, trois rudiments de styles claviformes et recourbés en dehors. *Fleurs femelles :* Ovaire sur un disque annulaire

surmonté de 3 stigmates fossiles bipartis, à 3 loges bi-ovulées, et devenant une capsule tricoque à graines revêtues d'un test crustacé.—Une espèce cultivée depuis longtemps dans nos jardins, sous les noms d'*Adelia virgata*, de *Rhamnus buxifolia*, croît spontanément en Espagne et en Portugal. C'est un arbrisseau à feuilles alternes, à fleurs rapprochées en faisceaux axillaires. (Ad. J.)

***COLOBANTHUS** (κολοβός, tronqué ; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Portulacacées, tribu des Molluginées, établi par Bartling (*Rel. Haenk.*, II, 13, t. 49) pour deux ou trois espèces, croissant dans l'Amérique australe et dans la Nouvelle-Hollande méridionale. Ce sont des plantes annuelles ou vivaces, basses, gazonnantes, à caulicules interrompues par des nœuds nombreux et très rapprochés, et renfermés dans des gaînes foliaires se recouvrant longuement l'une l'autre ; à feuilles opposées, éstipulées, subcharnues, linéaires, planes, marcescentes, ou rigides, ovales-lancéolées, triquètres, étroitement imbriquées, persistantes, à fleurs petites, axillaires ou géminées. (C. L.)

COLOBE. *Colobus* (κολοβός, mutilé). MAM. — Genre de Singes de l'ancien Continent, appartenant à notre tribu des Cynopithéciens, et très voisin des Semnopithèques, dont il diffère surtout par l'état rudimentaire des pouces antérieurs, réduits à de simples rudiments, tantôt visibles encore à l'extérieur, tantôt seulement sous-cutanés. Chez les Semnopithèques, au contraire (*voyez* ce mot), les pouces, quoique déjà beaucoup plus courts que chez les Cercopithèques et les Macaques, sont du moins bien conformés et ne sont pas inutiles à la préhension. C'est l'atrophie des pouces, essentiellement caractéristique des Colobes à l'égard de tous les autres Cynopithéciens, c'est cet état imparfait et pour ainsi dire cette sorte de mutilation de la main que rappelle le nom de Colobe, proposé, en 1811, par Illiger et aujourd'hui généralement adopté.

La caractéristique des Colobes peut être ainsi donné : Formes généralement très grêles. Membres et queue très longs. Mains antérieures étroites, très longues, à pouces extérieurement nuls ou tout au plus rudimentaires. Ongles en gouttière. Crâne volumineux, plus comprimé toutefois et par conséquent à cavité encéphaliqu étendue que chez les Semnop Museau court. Nez aplati. Eston plexe. Des abajoues assez am Incisives et canines médiocrement pées. Mâchelières supérieures et premières inférieures, quadrangul quatre tubercules; la dernière n inférieure, à cinq tubercules dont térieur plus épais et moins sailla autres. Des callosités ischiatiques.

Ce genre, à peine connu jusqu' nières années, et dont Cuvier encore, dans la seconde édition d *animal* publiée en 1829, à rejeter le une note, a été le sujet de plusieur récents. Néanmoins son histoire pré core aujourd'hui de nombreuses lac en ce qui concerne la détermination des caractères génériques, soit rel à la distinction des espèces. Celles-africaines, paraissent assez nomb sans nul doute elles se multiplier par la suite. Il est fort possible mê genre dont la caractéristique est e diction si manifeste avec le nom de *manes* tel que le définissent Cuvie part des zoologistes (*voyez* notre *sur la famille des Singes* dans les *A Muséum*, t. II), que ce genre de tence a été si souvent niée et presq rée impossible, devienne un jour groupes les plus considérables de famille des Singes. Peut-être groupe, lorsqu'il sera mieux conn t-il se résoudre en deux genres comme il est arrivé aux Atèles de froy Saint-Hilaire, caractérisés e les Singes américains, comme l Colobes entre tous les Singes d monde, par l'atrophie des pouces a prévision que nous sommes loin d dès à présent établir et convertir démontré, mais qui pourrait être tifié par quelques considérations.

A. *Espèces à pelage très long, noi et noir.*

1. Le Colobe a fourrure, *Col rosus*. — Ce Colobe, qui habite la a été successivement décrit par Wesmael et par Ogilby, sous trois férents, savoir : par nous, en 1830

du Voy. de Bélanger), sous le nom de *Semnopithecus vellerosus* (d'après une peau incomplète ; les mains manquaient entièrement chez notre individu); par Wesmael, en 1835 (*Bulletin de l'Acad des sc. de Bruxelles*), sous le nom de *Semnopithecus bicolor* ; et par Ogilby, en 1837 (*Proceedings of the Soc. zoolog.*), sous le nom de *Colobus leucomeros*. Le nom spécifique que nous avons donné à cette espèce, et que nous conservons comme le plus ancien, rappelle la longueur considérable des poils sur le dos, les flancs et les lombes ; ces poils, qui ont de 13 à 19 centimètres de long, sont noirs : au contraire, le tour de la face, la queue, de même qu'une grande tache de chaque côté sur la fesse et la partie postérieure de la cuisse, sont blancs. Les pouces antérieurs sont extrêmement courts, mais bien distincts et onguiculés. En somme, cette espèce, dont le pelage rappelle celui du *Semnopithecus nemæus* et surtout du *S. leucoprymnus*, et dans laquelle les pouces antérieurs sont moins rudimentaires que chez les Colobes suivants, établit un lien assez intime entre les uns et les autres ; ce qui explique comment elle a pu être considérée comme un Semnopithèque, non seulement par nous, qui ne l'avons connue que par une peau incomplète, mais aussi par Wesmael, qui a pu étudier avec soin, chez son individu, la conformation des mains antérieures.

2. Le Colobe guereza, *Colobus guereza* Rupp. (*Neue Wirbelthiere von Abyss.*, pl. 1). — Cette espèce, découverte par M. Rüppel en Abyssinie, où elle porte le nom de *Guéreza*, a le pelage composé de poils fins, doux et longs, avec le tour de la face, la gorge, les lombes, les fesses, la partie externe des cuisses, blancs. Cette dernière couleur est aussi celle de la seconde moitié de la queue, du long flocon de poils qui termine celle-ci, et d'une frange de très longs poils (12 à 16 centimètres) qui orne les flancs et la croupe de l'animal. M. Rüppel a représenté cette espèce comme tétradactyle ; et l'individu que ce célèbre voyageur a cédé au Muséum de Paris n'a en effet aucun rudiment extérieur de pouces. Mais un autre individu envoyé au même établissement, et de la même contrée, par MM. Petit et Dillon, a, à l'une des mains, précisément au lieu où serait le pouce, un petit repli ou lobule cutané dans lequel on ne peut voir qu'un vestige de ce doigt.

D'après M. Rüppel, le Colobe Guéreza vit par petites familles dans le voisinage des eaux courantes. Il se nourrit de fruits, de graines, et accessoirement d'insectes.

3. Le Colobe a camail, *Colobus polycomos* Geoffr. St-Hil. — Venant des forêts de Sierra-Leone, cette espèce est depuis longtemps mais très imparfaitement connue : c'est le *Roi des Singes* des habitants de quelques parties de la Guinée, et le *Full bottom Monkey* de Pennant. Ses caractères seraient les suivants, d'après la description de Pennant, sur laquelle seule repose le *C. polycomos* : Mains antérieures tétradactyles. Pelage noir, avec de longs poils mélangés de noir et de jaune sale sur la tête, le col et les épaules. Queue blanche, terminée par un flocon de longs poils de cette même couleur.

4. Le Colobe oursin, *Colobus ursinus* Ogilb. (*loc. cit.*). — Il serait ainsi caractérisé : Mains antérieures tétradactyles (?). Pelage composé de longs poils sur toutes les parties du corps, noir sur le corps et les membres, d'un noir mélangé de blanc sur la tête, le col et les épaules. Queue blanche, terminée par un flocon de longs poils de cette même couleur. Cette espèce, établie sur des individus venus de Sierra-Leone, et qui par conséquent a la même patrie que la précédente, en différerait seulement en ce qu'elle a le corps uniformément couvert de longs poils. Le *C. polycomos* a au contraire les poils très longs sur les parties supérieures, courts sur les parties inférieures.

La possession d'un plus grand nombre d'éléments de détermination permettra seule de décider si Sierra-Leone nourrit deux espèces voisines, ou si M. Bennett, qui avait le premier examiné des peaux de *C. ursinus* (voyez les *Proceedings*, 1832), avait été fondé à les rapporter au *C. polycomos*. Dans l'état présent de la science, il serait également téméraire d'affirmer la diversité spécifique de ces deux Colobes, ou de retrancher l'une des deux espèces comme seulement nominale.

5. Le Colobe satanique, *Colobus satanas* Waterh. (*Proceedings*, 1838). — C'est encore une espèce imparfaitement connue. M. Waterhouse, qui l'a fait connaître, lui donne pour patrie l'île de Fernando-Po, et pour

caractère son pelage entièrement composé de très longs poils noirs.

B. *Espèces à pelage médiocrement long, variant du roux vif à l'olivâtre.*

6. Le Colobe fuligineux, *Colobus fuliginosus* Ogilb. (*Monkeys*). — C'est, après le *Colobus guereza*, le mieux connu des Colobes. Il habite la Gambie, et présente les caractères suivants : Pouces antérieurs extrêmement courts, mais encore distincts. Pelage assez long; quelques longs poils divergents à la partie antérieure du front. Parties supérieures d'un noir ardoisé ou d'un gris bleuâtre, nuancé de roux vers l'occiput. Joues, épaules, face externe des avant-bras et d'une partie des bras, des jambes et de la queue, d'un roux vif. Parties inférieures et face externe des membres, blanchâtres ou jaunâtres. Les jeunes ont les parties supérieures grises et non noires, et le roux vif est remplacé par le fauve doré.

Un individu de cette espèce m'a présenté un caractère qui mérite d'être signalé ici. M. Ogilby dit que le pouce est représenté dans cette espèce par un tubercule sans ongle (*by a small nailless tubercle*). C'est ce que j'ai vu en effet chez plusieurs individus; mais, chez un jeune sujet, j'ai aperçu distinctement un petit ongle sur chacun des tubercules pollicaires. Ce fait, aussi bien que l'existence plus haut signalée d'un rudiment de pouce chez un *Colobus guereza*, montre combien les variations même individuelles des organes rudimentaires sont fréquentes, et combien, par conséquent, il serait irrationnel de tirer des caractères génériques des diverses modifications que peuvent présenter, selon les espèces, les rudiments des pouces. C'est ce que personne, il est vrai, n'a encore proposé à l'égard des Colobes; mais c'est ce que Spix a tenté depuis assez longtemps parmi les Singes américains à pouces rudimentaires, par la création du genre *Brachyteles*, adopté depuis par quelques zoologistes.

7. Le Colobe ferrugineux, *Colobus ferruginosus* Geoff. S.-H. — Cet animal est, comme le *C. polycomos*, un singe de Sierra-Leone, établi d'après une espèce de Pennant, le *Bay Monkey*, et imparfaitement connu. Sa caractéristique serait la suivante : Mains antérieures tétradactyles; pelage d'un roux ferrugineux, passant au noir sur la tête et au brun plus ou moins foncé sur les parties [...]rieures du corps, une partie des mem[...] la queue. Joues rousses.

M. Temminck, dans ses *Monogra[...] mammalogie*, a réuni au *C. ferrugin[...]* individu décrit par Kuhl sous le [...] *Colobus Temminckii*; individu que le [...] zoologiste hollandais a été à même d'[...]ner avec soin, et dont j'ai sous les ye[...] figure. Je ne vois, en effet, entre le [...] *ruginosus* et le *C. Temminckii*, aucun [...]rence de quelque valeur; et je crois [...] à l'exemple de M. Temminck, les ré[...] une seule espèce à laquelle doit être co[...] son ancien nom. Je rapporte de mêm[...] *ferruginosus* un Colobe envoyé des [...] la Gambie en Angleterre, et que MM. [...] (*Monkeys*) et Martin (*Quadrumana*) o[...]sidéré comme une espèce nouvelle, [...] par le premier *Colobus rufo-niger*. D'a[...] description, faite seulement d'ap[...] peaux mutilées, ce Colobe aurait les [...] supérieures du corps et le dehors de [...] et des cuisses noirs, la queue d'un [...] foncé, et les parties latérales et infé[...] du corps d'un roux marron, caractè[...] se rapportent entièrement à ceux du [...] *bus ferruginosus*.

8. Le Colobe de Pennant, *Colob[...] nantii* Waterh. (*loc. cit.*). — Cette espèce [...] Fernando-Po, et a les caractères sui[...] Mains antérieures tétradactyles (?). Tê[...] gne médiane du dos noires. Parties la[...] d'un roux fauve; parties inférieures [...]tres; queue d'un brun noirâtre; poils [...] joues blanchâtres. Cette espèce, fort [...] des deux précédentes, et spécialeme[...] *Colobus ferruginosus*, aurait, dans la [...]leur blanche ou blanchâtre de la poi[...] et surtout des joues, un caractère ass[...]tement distinctif. Elle est néanmoin[...] loin de pouvoir être considérée comm[...] fisamment établie.

9. Le Colobe vrai, *Colobus veru[...]* Bened. (*Bullet. de l'Acad. des scien[...] Bruxelles*, t. V). — Cette espèce habit[...] région encore indéterminée de l'Afri[...] et présente les caractères spécifique[...]vants : Mains antérieures tétradactyle[...] lage assez court, d'un roux olivâtre s[...] parties supérieures et latérales. Mains [...]vertes de poils ras d'un gris foncé mê[...] d'olivâtre. Queue de cette même coule[...]

dessus, d'un gris clair en dessous. Le seul individu connu, qui fait présentement partie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, n'a inférieurement qu'un très petit nombre de poils qui sont blancs. Nous devons faire remarquer qu'on a placé à tort au nombre des caractères de cette espèce ses formes robustes et trapues ; caractères d'après lesquels on a cru devoir assimiler le *C. verus*, sous le rapport des proportions, aux Macaques. Nous croyons pouvoir affirmer que l'individu type du *Colobus verus* ressemble aux autres Colobes par toutes les parties que la préparation n'a pas déformées, par exemple, par la queue, qui est très longue, et par les mains, qui sont très étroites et très grêles. (Is. G. S.-H.)

COLOBIQUE. *Colobicus* (κολοϐὸς, tronqué). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Nitidulaires, établi par Latreille, et généralement adopté. Ce genre, très voisin des *Peltis*, s'en distingue principalement par la massue de ses antennes, de forme orbiculaire et composées seulement de deux articles. Latreille l'a fondé sur une seule espèce qu'il nomme *Colobicus marginatus*, la même que la *Nitidula hirta* de Rossi. Elle se trouve, mais rarement, sous les écorces, aux environs de Paris. M. Dejean, dans son dernier Catalogue, en désigne deux autres, l'une d'Amérique, qu'il nomme *americanus*, et l'autre de Guinée, qui est le *Peltis rugosus* de Schœnherr. (D.)

COLOBIUM, Roth. BOT. PH. — Syn. de *Thrincia* du même auteur.

***COLOBOCENTROTUS** (κολοϐὸς, incomplet; κεντρωτὸς, armé d'aiguillon). ÉCHIN. — Dénomination employée par M. Brandt (*Act. Petersb.*, 1835) pour des Echinides du groupe des Cidarites. *Voy.* CIDARITES. (P. G.)

***COLOBOCENTRUS** (κολοϐὸς, incomplet; κέντρον, piquant). ÉCHIN. — Nom d'*Échinides cidarites* employé par M. J.-E. Gray. *Voyez* CIDARITES. (P. G.)

***COLOBODERA** (κολοϐὸς, mutilé ; δέρη, cou). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Malacodermes, faisant probablement partie des Cyphonides de M. Delaporte. Ce genre, créé par M. Klug (*Arch. Wiegmann?*, 1828, pag. 67), renferme cinq espèces, toutes propres à l'île de Madagascar : ce sont les *C. ovata*, *elongata*, *mucronata*, *nitida* et *striata* de cet auteur. (C.)

***COLOBODUS** (κολοϐώδης, dont l'un des membres est imparfait). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Apostasimérides (Rhynchènes, Lat.), établi par Schœnherr (*Synon. Curcul. gen. et sp.*, t. IV, p. 465). L'unique espèce connue est de Java; c'est le *C. Bilbergii* Sch., *frontalis*, Ch. Caractères : Trompe allongée, mince, subcylindrique, un peu arquée, élargie sur la base ; prothorax et élytres couverts de tubercules écailleux; cuisses uni-dentées intérieurement ; sommet des tibias armé d'un fort onglet. Ce genre est assez rapproché des *Cyamobolus*; mais il s'éloigne de ce dernier par la fossette pectorale, qui est beaucoup plus courte. Il est distinct aussi des *Botrobatys*, avec lesquels nous l'avions autrefois confondu. (C.)

***COLOBOGASTER** (κολοϐὸς, tronqué; γαστήρ, ventre). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Serricornes, tribu des Buprestides, établi par M. Solier dans son Essai sur cette tribu (*Ann. de la Soc. entom. de France*, t. II, pag. 308), et auquel il donne pour type le *Buprestis 4-dentata* Fabr., de Cayenne. MM. Gory et de Castelnau, en adoptant ce genre dans leur Iconographie des Buprestides, le placent dans la sous-tribu des Chrysobothrides, et y rapportent 17 espèces, y compris celle que nous venons de désigner, dont 1 de Java, 1 du Sénégal et 4 autres du Brésil et de Cayenne. Ces Buprestides sont de tailles variées, et généralement ornées de couleurs brillantes. Nous citerons comme une des plus élégantes le *Colobogaster viridifasciata* Buq., de Cayenne. (D.)

***COLOBOPTERUS** (κολοϐὸς, tronqué; πτερόν, aile). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Coprophages, établi par M. Mulsant dans sa *Monographie des Lamellicornes de la France*, pag. 165, et auquel il donne pour principal caractère d'avoir les élytres tronquées à l'extrémité, et couvrant imparfaitement le pygidium. Ce g. est fondé sur une seule espèce, le *Scar. erraticus* Linn. (*Aphodius idem* Fabr.), qui se trouve dans les parties chaudes et tempérées de la France. Elle n'est pas rare aux environs de Paris. (D.)

COLOBOTHEA (κολοβός, mutilé; θέα, aspect). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, établi par M. le comte Dejean, et adopté par M. Serville, qui le place dans la tribu des Lamiaires, sous-tribu des Convexes (*Annal. de la Soc. entom. de France*, t. IV, p. 69), et lui donne pour type la *Saperda cassandra* de Dalman, la même espèce que la *Colobothea albomaculata* de M. Dejean. Ce dernier auteur rapporte au genre dont il s'agit 27 espèces, dont 25 des contrées intertropicales de l'Amérique, et deux de Java ou de la Nouvelle-Guinée. Nous citerons parmi ces dernières la *Colob. formosa* d'Urv., décrite bien longtemps auparavant sous le nom de *Stenocorus pictus* par Fabricius; le nom de *formosa* devrait donc être remplacé par celui de *picta*.

M. Lacordaire, qui a eu occasion d'observer ces Insectes en Amérique, dit qu'ils sont très agiles, et qu'on les trouve toujours sur le tronc des arbres. Les femelles se font remarquer par la saillie de leur tarière, audelà de l'anus. (D.)

***COLOBOTUS** (κολοβός, tronqué; οὖς, oreille). BOT. PH. — Petit arbrisseau du Cap fort incomplétement connu, et dont E. Meyer a fait un genre qu'il place (*Comment.*, 156) dans la famille des Papilionacées, tribu des Lotées-Génistées. Il a le port d'un *Aspalathus*; des feuilles trifoliolées, des stipules connées, tantôt avec le pétiole (très court), tantôt soudées entre elles en une ochrée bidentée; des folioles enroulées-subcylindriques, blanchâtres; des pédoncules terminaux courts, 1-2-flores; des fleurs petites. (C. L.)

***COLOBUS** (κολοβός, mutilé). INS.—Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, établi par M. Serville sur une seule espèce de Java (*Stenocorus hemipterus* Fabr.), qu'il place dans la sous-tribu des Longipennes, bien que, ainsi que l'indique son nom, ses élytres soient tronquées et ne recouvrent que le tiers antérieur de l'abdomen; mais, par ses autres caractères qui la rapprochent du g. *Callichroma*, elle appartient bien à cette sous-tribu, qu'elle lie par conséquent avec celle des Brévipennes. *Voy.* CÉRAMBYCINS. (D.)

***COLOBUS**. REPT. — Synonyme de Chalcide, dans Merrem. (P. G.)

***COLOCASIA** κολοκασία, racine de fève d'Égypte). INS. — Genre de Lépid famille des Nocturnes, tribu des Li établi par Ochsenheimer, et auquel i pour type le *Bombyx Coryli* de Lin Fabricius, dont la Chenille vit princip sur le Noisetier. Ce g. n'a pas été ad M. Treitschke ni par M. Boisduval, q portent l'espèce sur laquelle il est f genre *Orgyia*. *Voyez* ce mot.

COLOCASIA (κολοκασία, espèce d' BOT. PH. — Genre de la famille des (Aroïdées), tribu des Caladiées, indi Ray (*Method.*, 157), revu et déterm Schott (*Melet.*, 18) et renfermant a d'hui environ une vingtaine d'espèce la plupart très douteuses. Quelqu d'entre elles, telles que les *C. odora* *antiquorum* Sch., *nymphæifolia*, cultivées dans les serres en Europ sont un des plus beaux ornement beauté et l'extrême ampleur de le lage, le pittoresque de leur port e suave de leurs fleurs. Comme u nombre d'autres plantes de cette fa spode de ces Aracées offre ce ph maintenant si connu, de l'émissio chaleur assez intense dans le spadic l'imprégnation. Beaucoup d'auteurs parlé, et comme il serait trop long d' ici les expériences qu'ils ont faites à c nous renverrons les lecteurs curieu connaître au beau Mémoire que M. Ad gniart a publié sur le même sujet d *Annales du Muséum* (t. III, 145 et seq. moire dans lequel, après avoir passé vue celles de ses devanciers, il expos qui lui sont personnelles.

Les principaux caractères de ce ge marquable sont, d'après les auteurs spathe droite ou cucullée; un spadi drogyne-interrompu; des organes s rudimentaires placés à la fois au-d et au-dessus des étamines; un app stérile claviforme ou acuminé; de thères biloculaires, la plupart ad des connetifs conoïdes tronqués, s ou substipités-verticillés, libres; à contigues et s'ouvrant au sommet p pore commun. Ovaires indéfinis, libres, uniloculaires; ovules au nom 6 environ dans les loges, orthotropes, sés, fixés près de la base a trois place pariétaux. Style très court; stigmate

pité. Baie subsphérique, charnue. Plantes tubéroso-rhizomateuses ou caulescentes; feuilles peltées-cordiformes ou sagittiformes, souvent extrêmement amples; pétioles canaliculés-engainants, très robustes, très longs, et recouvrant un gemma latent. Scapes plus courts, subsolitaires. Plantes croissant en Orient, dans l'Inde, dans les îles de l'océan Pacifique, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Hollande, etc. Une seule, moins douteuse, est due de l'Amérique tropicale.

Schott divise le genre *Colocasia* en 2 sections. Nous avons déjà, dans ce Dictionnaire, indiqué la seconde (*Voy.* ALOCASIA); la première, *Eucolocasia*, Sch., est caractérisée par une spathe droite, ondulée; des organes sexuels rudimentaires placés sous les étamines; l'appendice du spadice acuminé, lisse; des connectifs stipitellés. L'*Arum esculentum* L. en est le type. (C. L.)

*COLOCHILA, Westw. INS. — Synonyme de *Medopa*, Steph.

COLOCOLLA ou COLOCOLLO. MAM. — Nom du *Felis colocolla*, espèce du g. Chat.

COLOCYNTHIS, Tournef. BOT. PH. — Synonyme de *Citrullus*.

*COLODACTYLES. REPT. — Dénomination employée par Ritgen pour des Sauriens à pattes incomplètes. (P. G.)

*COLOEUS. OIS. — Genre formé par Kaup dans la famille des *Corvidæ*, en 1829, et peu connu. (LAFR.)

*COLOGANIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Phaséolées-Clitoriées, formé par Kunth (Humb. et B., *Nov. Gen.*, VI, 411), et renfermant une dizaine d'espèces, dont la moitié environ est cultivée dans les jardins d'Europe. Elles appartiennent à l'Amérique tropicale, sont procombantes ou volubiles, et hérissées de poils dirigés en arrière; les feuilles en sont trifoliées, stipellées, quelquefois unifoliées par l'avortement des folioles latérales; dans le cas contraire, la foliole terminale est distante; les fleurs sont axillaires, géminées, violacées et pédonculées. (C. L.)

COLOMANDRA, Neck. BOT. PH. — Syn. d'*Ajuga*. (C. L.)

COLOMBAR. *Vinago*, Cuv. OIS. — Division établie par Levaillant dans le genre Pigeon, pour les espèces à bec gros, solide, comprimé sur les côtés, à tarses courts et à pieds larges et bien bordés. Le type de ce sous-genre est la *Columba australis* Lath. *Voyez* PIGEON. (G.)

COLOMBATES ou COLUMBATES (du nom de Christ. Colomb). MIN. — Même chose que Tantalates. *Voy.* ce dernier mot. (DEL.)

COLOMBE DU GROENLAND. OIS. — Nom vulgaire du Guillemot à miroir blanc.

* COLOMBÉES. *Columbæ*. OIS. — Nom donné par Duméril, Illiger, Vieillot, Latreille et M. Ch. Bonaparte, à une famille, et par MM. Meyer et de Blainville à un ordre de la classe des Oiseaux, ayant pour type le genre unique des Pigeons, *Columba*. (G.)

COLOMBELLE. *Columbella*. MOLL. — Genre institué par Lamarck, et placé par lui dans sa famille des Columellaires. On trouve dans Lister la figure des premières espèces connues. Adanson en a donné quelques autres, et Linné les rapporta à son genre Volute. Tous les auteurs linnéens rangèrent ces coquilles dans le même genre que Linné, si ce n'est Schrœter, qui en confondit quelques unes parmi les Buccins. Bruguière, dans l'*Encyclopédie méthodique*, trompé par des caractères d'une moindre importance, confondit avec les Mitres la plupart des espèces connues; et c'est de ce genre que Lamarck les tira dans sa première Méthode publiée en 1799, et en forma le genre Colombelle, qu'il plaça dans le voisinage des Mitres. Depuis cette époque, le genre de Lamarck a été généralement adopté; mais tous les auteurs n'ont pas conçu ses rapports de la même manière, et cela tient à une cause particulière que nous ne devons pas laisser ignorer. Lamarck, dans le commencement, a dit, dans les caractères de son genre, que la Coquille a des plis sur la columelle, et que le bord droit est renflé en dedans. Il existe un certain nombre de véritables Mitres qui ont le bord droit constamment renflé en dedans, et plusieurs auteurs se sont persuadé que le genre Colombelle avait été institué pour ces espèces. En examinant cependant les espèces que Lamarck mentionne dans le genre, on s'aperçoit bientôt que le plus grand nombre manque de plis columellaires; alors il est arrivé que ceux des naturalistes qui ont pris pour type du genre qui nous occupe les espèces à columelle plissée, ont naturellement rapproché le genre des Mitres et de Volutes. Ceux, au

contraire, qui ont vu dans les Colombelles des coquilles sans plis, leur ont trouvé plus d'analogie avec les Buccins, et les ont fait entrer dans la même famille. Avant d'établir la classification définitive d'un genre, il nous semble indispensable de bien connaître tout ce que le genre renferme, d'en rejeter tout ce qu'il ne peut contenir pour estimer ensuite la valeur de ses caractères. Il est certain que les véritables Colombelles n'ont point de plis à la columelle, et que celles des espèces qui ont des plis, et que Lamarck y avait rapportées, dépendent du genre Mitre, d'où elles n'auraient jamais dû sortir. Il semblerait, d'après cela, que les Colombelles seraient plus voisines des Buccins que des Mitres, et c'est l'opinion qu'ont eue beaucoup de personnes, et que nous-même avons partagée. Cette opinion pouvait être soutenue pendant tout le temps que les animaux du genre Colombelle restèrent inconnus; mais aujourd'hui il faut l'abandonner, et reconnaître encore une fois cette sagacité singulière avec laquelle Lamarck a souvent préjugé de la nature et des rapports des genres. Nous avons vu, en effet, les animaux de plusieurs espèces de Colombelles, et nous leur avons trouvé presque tous les caractères extérieurs des Mitres. Ce sont des animaux qui rampent sur un pied ovalaire, généralement petit, étroit, tronqué en avant, aminci sur les bords, et portant en arrière un petit opercule corné, pointu, onguiculé. La tête est très petite; elle porte en avant deux longs tentacules pointus à la base desquels, et du côté externe, se montrent les yeux. En dessous, elle offre une ouverture longitudinale en forme de boutonnière, par laquelle l'animal fait sortir une trompe cylindrique, plus ou moins longue selon les espèces, presque toujours beaucoup plus longue que le pied lui-même. Le manteau revêt tout l'intérieur de la coquille, et se replie antérieurement en un canal cylindrique assez allongé, et qui passe par l'échancrure de la coquille.

La coquille des Colombelles est généralement ovale-oblongue. Ce qui la caractérise essentiellement, c'est que son bord droit est toujours renflé en dedans, et surtout vers le milieu de sa longueur. En ajoutant que la coquille est échancrée à la base, que la columelle est sans plis, ou a à peu près tous les caractères du genre, que l'on peut [...]mer de la manière suivante :

Coquille ovale-allongée, épidermée, [...] crée à la base; ouverture étroite; bord [...] renversé en dedans, renflé dans le mi[...]

Animal spiral, ayant un pied étroit, [...]qué en avant; tête petite, pourvue de [...] longs tentacules portant les yeux au [...] externe de la base; opercule corné, [...]culé comme celui des Buccins.

Les Colombelles sont des coquilles ma[...] qui, presque toutes, vivent sur les r[...] du rivage à peu de profondeur sous [...] On les rencontre abondamment sur l[...] gétaux qui garnissent les rochers sous [...]rins, et elles font probablement leur pr[...] tous les petits animaux qui viennent [...]cher parmi les branches et les feuill[...] Fucus marins. Elles se reconnaissent [...]tement à l'épaississement du bord droit [...] qu'à leur columelle sans plis. Il y a plu[...] espèces que l'on confondrait plus facil[...] avec les Buccins, parce qu'elles n'e[...] aussi évidemment que les autres l'ép[...]sement du bord droit; mais ces espè[...] rapportent au genre Colombelle par le[...]maux qui les habitent. Lamarck ne c[...] qu'un petit nombre de Colombelles. [...] mentionne 18, dont il faut retranche[...] sieurs Mitres; il n'en cite point de f[...] M. Kiener en cite 51 espèces; mais n[...] connaissons 10 à 12 de plus, et nous [...]rions en signaler actuellement 7 ou 8 e[...] de fossiles. (De[...]

COLOMBES. *Columbæ.* OIS. — Le[...]seaux qui composent cette grande [...] qu'unissent de si étroites affinités, on[...]dant longtemps formé un groupe u[...] Plus tard, on la distribua dans troi[...]tions ou sous-genres où viennent se [...] dans un ordre assez naturel toutes l[...]pèces de Pigeons; mais depuis lors, l[...]nithologistes nomenclateurs, se fonda[...] de légères dissemblances dans les form[...] dans les mœurs, ont multiplié les divi[...] au point que dans l'ouvrage le plus r[...] la *List of genera* de M. G.-R. Gray, [...]mille des Colombidées, l'unique de l[...] des Colombées, se compose des 3 so[...]milles des Tréroninées, des Colombin[...] des Gourinées, formant ensemble 21 g[...] Le résultat de ces divisions arbitrair[...] de rendre la science rebutante et diffi[...]

de détruire chez les jeunes naturalistes, dont l'esprit s'étrécit par des descriptions fastidieuses, le coup d'œil philosophique qui est le flambeau des sciences naturelles.

M. Temminck, le seul des ornithologistes modernes qui n'ait pas déserté la voie ouverte par Latham, Illiger, etc., dit, dans l'avant-propos de son Manuel d'ornithologie, en parlant des naturalistes qui se font un jeu de multiplier les genres « qu'ils ne semblent pas calculer que l'étude et les recherches en zoologie ne gagnent pas par un semblable moyen..... et que la classification des animaux comptera sous peu un nombre presque égal de genres au nombre d'espèces un peu disparates qu'il y a dans la nature. »

Les vrais principes de toute classification sont largement exposés par Guéneau de Montbéliard dans le discours qui précède son article Coucou. Suivant ce naturaliste, l'établissement d'un genre ne doit pas être fondé sur des caractères mesquins, et par cela même imaginaires, mais sur un grand nombre d'attributs qui autorisent à réunir certains êtres sous une dénomination commune.

Le genre dont il est ici question est dans ce cas : on y trouve, non dans les espèces que séparent des habitats divers, mais dans nos races domestiques, les caractères les plus disparates, et tous d'une plus haute importance que ceux auxquels on a communément recours pour établir les genres *les plus naturels* ; tels sont des caroncules, des tarses courts ou longs, nus ou emplumés, des huppes, des collerettes, une queue égale ou pointue, à rectrices quelquefois retroussées, etc., etc. Pourtant ces dissemblances ne détruisent pas les affinités qui existent entre les individus qui constituent cette espèce; toutes les Colombes sont dans le même cas : c'est pourquoi nous renvoyons à l'article PIGEON pour la famille des Colombidées, dans laquelle nous admettons, comme division rationnelle, les Colombars et les Colombi-gallines. (G.)

COLOMBETTE. BOT. CR. — Nom vulgaire, dans la Franche-Comté et l'Alsace, de l'*Agaricus Colombetta* Fries.

***COLOMBGALLES.** OIS. — Quatrième race établie par M. Lesson (1831) dans le g. Pigeon, et dont le type est la *Columba Francæ*. (G.)

COLOMBI-CAILLE, Lev. OIS. — Syn. de Tourterelle hottentote de Tourn. et Lev. *Voy.* PIGEON. (G.)

***COLOMBI-COLINS.** OIS. — Onzième race établie dans le g. Pigeon, par M. Lesson (1831), et dont le type est la *Columba martinica* Gm. (G.)

COLOMBI-GALLINES. OIS. — Division établie dans le g. Pigeon par Levaillant, pour les espèces dont les tarses sont élevés, et qui, par leurs habitudes, se rapprochent des Gallinacés. Ils vivent à terre, en troupes et sans se percher. Le type de ce g. est la *Columba nincobarica* Linn. *Voyez* PIGEON. (G.)

***COLOMBI-HOCCOS** ou **GOURA.** OIS. — Nom d'une division du g. Pigeon, établie par Levaillant, et dont le type est le Goura, qui appartient aux Colombi-gallines. (G.)

***COLOMBI-PERDRIX.** OIS. — Nom d'une division établie par Levaillant dans le genre Pigeon, et dont la *Colomba cyanocephala* Lath., est le type. (G.)

***COLOMBI-TURTURES.** *Ectopistes*, Sw. OIS. — Neuvième race établie dans le genre Pigeon par M. Lesson (1821), dont le type est la *Columba migratoria* L. (G.)

***COLOMBIDÉES.** *Columbidæ*. OIS. — Nom donné par Vigors et Leach à une famille de l'ordre des Passereaux, ayant pour type le genre Pigeon, *Columba*. Dans la *List of genera* de M. G.-R. Gray, qui adopte cette famille, elle est divisée en trois sous-familles, les Tréroninées, les Columbinées et les Gourinées. (G.)

***COLOMBINÉES.** *Columbinæ*. OIS. — Sous-famille établie par M. Swainson et adoptée par M. G.-R. Gray dans la famille des Colombidées, et comprenant, dans la *List of genera*, les g. *Carpophaga*, *Columba*, *Verrulia*, *Alectrœnas*, *Ectopistes*, *Geopelia*, *Macropygia*, *OEna*, *Petrophassa* et *Turtur*. *Voy.* PIGEON. (G.)

***COLOMBINES.** OIS. — Cinquième race établie par M. Lesson (1831) dans le g. Pigeon, et dont le type est la *Columba elegans* Temm. (G.)

COLOMBIQUE (ACIDE). CHIM. — Acide découvert, en 1802, par M. Hatchett, et qu'on trouve rarement dans la nature, suivant M. Wollaston ; c'est simplement un oxyde de Tantale.

COLOMBITE ou **COLUMBITE** [illegible]

moire de Christ. Colomb). MIN. — Même chose que Tantalite. La découverte du nouveau métal nommé Colombium ou Tantale a été faite dans une variété de Tantalite provenant de l'Amérique du Nord. *Voyez* TANTALITE. (DEL.)

COLOMBIUM et COLUMBIUM. CHIM. et MIN. — Syn. de Tantale. (DEL.)

COLOMNAIRE. *Columnaris.* BOT. — Synonyme d'Androphore.

***COLON** (κῶλον, intestin). INS.—Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Scaphidites, établi par Herbst et adopté par M. Erichson (*die Käfer der Mark Brandeburg, Erster band* 214). Ce g. est le même que celui établi postérieurement par Latreille sous le nom de *Mylœchus*, aux dépens des *Catops* de Fabricius. M. Erichson y rapporte 13 espèces, toutes du nord de l'Europe. Nous citerons comme type le *C. Claviger* Herbst (*Kal.* VII, 226, 2, t. 109, f. 11). *Voyez* CATOPS. (D.)

COLON. ZOOL. — *Voy.* INTESTINS.

COLONA, Cav. BOT. PH. — Synonyme de *Columbia*, Pers.

***COLONNEA**, Buch. BOT. PH. — Synonyme de *Gaillardia*, Foug.

***COLONNE.** *Columna*, Schum. MOLL. — Il existe des zoologistes qui, en trouvant dans la science quelques espèces d'une nature ambiguë, préfèrent établir pour elles des genres plutôt que de faire les recherches nécessaires pour les placer convenablement dans ceux auxquels elles appartiennent. Tous les auteurs connaissent une Agathine restée rare pendant longtemps dans les collections, et que Lamarck, trompé par de faux renseignements, avait d'abord placée avec doute parmi les Lymnées; c'est l'*Achatina columnaris*. M. Schumacher a fait de cette coquille le type d'un genre *Columna*, qui est compris, dans sa méthode, entre les Scalaires et les Natices, ce qui semblera non moins étonnant que l'établissement du genre lui-même. *Voy.* AGATHINE. (DESH.)

COLONNE VERTÉBRALE. ANAT. — *Voyez* VERTÈBRES et OS.

COLOPHANE. BOT. — *Voyez* COLOPHONE.

COLOPHANES. BOT. PH. — *Voy.* CALOPHANES.

COLOPHERME (*Colopherma*). BOT. CR. — Genre douteux établi par Rafinesque, et qu'on pourrait, d'après les descriptions de l'auteur, rapporter indifféremment au[x] fervées ou aux Céramiaires.

***COLOPHON** (κολοφών, faîte). INS.— [...] de Coléoptères pentamères, famille d[es] mellicornes, tribu des Lucanides de La[treille], groupe des Priocérides de Mulsant, ét[abli par] M. Gray (*Animal Kingd.*, pag. 534, p[l.] fig. 5), et adopté par M. Westwood ([*Trans.*] *Soc. ent. de Lond.*, t. I, p. 114). L'[unique] espèce qui y est rapportée par ces au[teurs], le *C. Westwoodi*, est originaire de l'A[frique] australe.

COLOPHONE ou COLOPHANE ([de Colo]phon, ville de l'Ionie d'où l'on tirai[t cette] résine). BOT. — Résine sèche transp[arente,] brune ou jaune, provenant du résid[u de la] distillation de la Térébenthine, et ay[ant les] propriétés de toutes les autres résin[es. On] ne s'en sert plus guère en pharmacie, [son] emploi se borne à la fabrication des [savons] communs, et à frotter les archets des i[nstru]ments à cordes, pour les empêcher d[e glis]ser, ce qui s'opposerait à la vibration, [et, par] conséquent, à la production du son.

COLOPHONIA, Com. BOT. PH. — [Syno]nyme de *Canarium*, L.

COLOPHONITE. MIN. — Variété d[e Gre]nat roussâtre, dont l'aspect rappelle c[elui de] la résine Colophane. *Voy.* GRENAT. (D[EL.])

***COLOPHOTIA**, Dej. INS.— Synony[me de] *Luciola*, Lap.

COLOQUINELLE. BOT. PH. — Nom [donné] aux petites espèces ou variétés du *Cu[curbita] pepo*, appelées aussi *Fausses Coloq[uintes]*. *Voyez* COURGE.

COLOQUINTE. BOT. PH. — Nom [d'une] espèce fort amère du g. Concombre, [donné] abusivement à certaines petites espè[ces de] Courges. *Voyez* CONCOMBRE.

***COLORADOS.** MIN. — Au Mexiqu[e, on] nomme ainsi des Limonites très riches [en ar]gent, qui se désignent au Pérou et ai[lleurs] sous le nom de Pacos. (D[EL.])

***COLORHINUS**, Dej. INS.—Synony[me de] *Temnorhynchus*, Hope.

***COLOSAURES.** REPT. — Dénomi[nation] employée par Ritgen pour des Sauri[ens à] pattes incomplètes. (P. [G.])

COLOSTRUM. *Colostrum.* MAM. — [Voy.] LAIT.

***COLOTES** (κωλώτης, sorte de lézard). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, f[amille] des Malacodermes, tribu des Malach[ides]

M. Erichson (*Entomographien*, L'auteur y a fait entrer trois es- *C. trinotatus*, *obsoletus* et *albilate-* remière se trouve en Sardaigne, asie, et dans le midi de la France; utres à Corfou. (C.)

IAS κολπίας, courbé). BOT. PH. — la famille des Scrophulariées-Digi- tali par E. Meyer (*Bot. Mag. comp.*, ur un arbuste du Cap à branches es et divariquées, très fragiles, portant des feuilles opposées, pé- olées, aiguës, dentées ou palmali- dues des deux côtés, à pédoncules uniflores, plus longs que les feuil- ourvus de bractées; corolle de 2 es de longueur, très glabre; capsule dépassant pas le calice.

OCHIROTA (κόλπος, sinus; χείρ, in.—Nom employé par M. Brandt Petersb., 1835) pour un groupe ines. *Voyez* HOLOTHURIES. (P. G.)

ODERUS (κόλπος, pli; δέρη, cou). re de l'ordre des Coléoptères té- famille des Longicornes, établi par le pour un insecte du Cap, *C. caf-* le corps, les antennes et les pattes et d'un noir brillant, les côtés du les élytres finement ponctués.

ODES κολπώδης, sinueux). INS. — re de Coléoptères pentamères, fa- Carabiques, tribu des Harpaliens, M. Mac-Leay (*Annulosa javanica*, ies, 1833, p. 115, tab. 5, fig. 4), sur unique de Java, qu'il nomme *C.* Ce sous-genre a beaucoup de rap- les g. *Sphodrus* et *Anchomenus*; distingue facilement du premier thorax, et du second par les an- sinuosité de l'extrémité des ély- indiquer quelques relations avec pus. L'espèce qui lui sert de type brun noirâtre, luisant, avec les ées, les antennes et les pattes rou- es. (D.)

ODES κολπώδης, courbé, sinueux). enre de Coléoptères tétramères, lticites, créé par nous et adopté ean. L'*Altica rotundata* d'Olivier, du Bengale, est l'unique espèce porte. (C.)

DIUM (κολπώδης, courbé). BOT. re de la famille des Graminées- Agrostidées, établi par Trinius (*Fund. agrost.*) pour deux herbes de l'Amérique septentrionale, les *C. monandrum* et *Steveni*, ayant les plus grands rapports avec le genre *Agrostis*.

COLPOON, Berg. BOT. PH. — Synonyme de *Fusanus*, L.

***COLPOSCELIS** (κόλπος, sinueux; σκέλος, jambe). INS. — Genre de Coléoptères tétramères subpentamères, tribu des Chrysomélines de Lat. et de nos Colaspides, créé par M. Dejean dans son Catalogue. Des huit espèces mentionnées par l'auteur, trois sont originaires des Indes orientales, une de la Nouvelle-Hollande, une de Saint-Domingue, une de Colombie; la patrie des deux autres est inconnue. Nous citerons parmi les premières la *Colaspis viridiænea* de Gyllenhal.

Le nom de *Colposcelis* avait été donné autrefois par M. Solier au genre *Anatolica* d'Eschscholtz (*voyez* ce mot); mais ce dernier nom ayant été généralement adopté par les entomologistes russes, M. Solier a abandonné le premier. (C.)

COLQUHOUNIA (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Labiées-Ballotées, établi par Wallich pour un arbre des montagnes du Népaul, à tige volubile, légèrement tomenteuse, portant des feuilles ovales, dentées en scie, un peu rudes, et des fleurs rouges, grandes et axillaires. Le *C. coccinea* est l'unique espèce de ce genre.

***COLSMANNIA** (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Borraginées-Anchusées, établi par Lehman (*Ber. mus.*, VIII, 92) pour une plante herbacée de l'Asie mineure, haute de 25 centimètres au plus, à tige couverte d'un duvet jaunâtre, à feuilles alternes, ovales-lancéolées; à fleurs jaunes en grappes terminales, courtes, munies de bractées, le calice plus long que la corolle. L'unique espèce de ce g. est le *C. flava*.

COLUBER. REPT.—Nom latin de la Couleuvre. *Voyez* ce mot. (P. G.)

COLUBRIENS. REPT. — On a quelquefois appelé Colubriens, Colubridés, etc., les Ophidiens de la même famille que les vraies Couleuvres. Il en sera question ainsi que de celles-ci au mot COULEUVRE. (P. G.)

COLUBRINA (*coluber*, couleuvre). BOT. PH. — Genre de la famille des Rhamnées-Frangulées, établi par L.-C. Richard pour un arbrisseau de l'Inde, de l'Afrique et de

l'île de France, ayant les feuilles alternes, ovales-pointues, dentées, à pétiole court; inflorescence en petites grappes axillaires. Le *C. asiatica* (*Ceanothus asiaticus* L.) est l'unique espèce de ce genre.

COLUBRINE. POISS. — Nom d'une espèce du genre Ophisure, *Muræna colubrina* Bodd., *Murænophis colubrinus* Lacép.

COLUBRINE. MIN. — Même chose que Serpentine. *Voyez* ce mot. (DEL.)

COLUMBA. OIS. — Nom scientifique du g. Pigeon. (G.)

COLUMBATES. MIN. — *Voyez* COLOMBATES.

COLUMBEA, Salisb. BOT. PH. — Synonyme d'*Araucaria*, Juss.

COLUMBÆ. OIS. — *Voyez* COLOMBÉES et et COLOMBES.

COLUMBELLA. MOLL. — *Voyez* COLOMBELLE.

COLUMBIA (dédié au célèbre navigateur de ce nom). BOT. PH. — Genre de la famille des Tiliacées-Grewiées, institué par Persoon pour des arbres de l'archipel Indien, aujourd'hui au nombre de trois espèces. Le *C. serratifolia* (*Colona serratifolia* de Cavanilles, improprement appelé *C. americana* par Persoon), type du genre, est un arbre de plus de 6 mètres, à rameaux nombreux, portant des feuilles presque sessiles, rudes en dessous, ovales, lancéolées et dentées en scie; inflorescence en grappes axillaires environnées à leur base d'une espèce d'involucre à trois folioles. Ce g. ne diffère guère du g. *Grewia* que par les ailes de son fruit.

COLUMBITE. MIN. — *Voyez* COLOMBITE.

COLUMBIUM. MIN. — *Voy.* COLOMBIUM.

COLUMBO (Colombo, ville de l'île de Ceylan, aux environs de laquelle croît cette racine). BOT. PH. — Racine du *Cocculus palmatus* DC., introduite dans le commerce depuis la fin du XVIIe siècle, et qui a joui pendant longtemps d'une célébrité exagérée. C'est un médicament tonique et astringent dont l'action sur l'estomac paraît très prononcée. On l'emploie comme stomachique en infusion à froid; mais, dans les diarrhées chroniques avec atonie, on en prescrit la décoction. Le principe indécomposé du Columbo paraît avoir de l'analogie avec la Ménispermine.

***COLUMBRA**, Com. BOT. PH. — Synonyme de *Cocculus*, DC.

COLUMELLAIRES. *Columellari*[illegible] MOLL. — Famille proposée par Lamar[illegible] sa *Philosophie zoolog.*, et compren[illegible] les cinq genres Cancellaire, Margine[illegible] lombelle, Mitre et Volute. Dans l'ex[illegible] cours, Lamarck ajouta un sixième [illegible] c'est celui des Volvaires; et enfin, [illegible] *Animaux sans vertèbres*, la réduisit [illegible] cinq genres, et ce fut celui des Canc[illegible] qu'il transporta dans une autre [illegible] Cette famille n'est point aussi [illegible] qu'on pourrait le croire en s'attachan[illegible] sivement aux caractères tels que La[illegible] les a donnés. Ce qui a déterminé Lam[illegible] rapprocher ces genres, c'est qu'il a [illegible] que tous avaient des plis. Cependant [illegible] lombelles n'en ont point, et néanmo[illegible] les animaux elles se rapprochent des [illegible] D'un autre côté, les Marginelles et [illegible] vaires, par leur coquille naturelleme[illegible] et polie, et surtout par les caractères [illegible] animaux, appartiennent plutôt à la [illegible] des Enroulées, et doivent rester dans [illegible] sinage des Ancillaires et des Olives.

Il résulte pour nous des observatio[illegible] cédentes, que la famille des Colum[illegible] doit être réduite aux trois genres su[illegible] Colombelle, Mitre et Volute, auxque[illegible] renvoyons. (D[illegible]

COLUMELLE. *Columella.* MOLL. — C[illegible] nous le verrons à l'article MOLLUSQU[illegible] plus de développement, la Colum[illegible] l'axe solide sur lequel s'enroule une [illegible] spirale. (Des[illegible]

COLUMELLE. *Columella.* BOT. [illegible] (Mousses.) On donne ce nom à un orga[illegible] chez les Mousses, part du centre du [illegible] cule, traverse la capsule en passant [illegible] axe, et va aboutir au sommet du spo[illegible] qu'il dépasse même quelquefois pour [illegible] longer jusqu'au faîte de l'opercule. Au[illegible] sa longueur et ses formes varient co[illegible] rablement. Souvent il s'élève à pei[illegible] dessus du fond de la capsule, mais [illegible] atteindre jusqu'à l'opercule, auquel il [illegible] rive dans certains cas d'adhérer. Enf[illegible] le voit, dans plusieurs Mousses, s'éva[illegible] sommet et fermer complétement l'orif[illegible] la capsule. *Voyez* MOUSSES. (C.[illegible]

COLUMELLIA, Lour. BOT. PH. — [illegible] nonyme de *Cissus*, L.

***COLUMELLIACÉES.** *Columelliace*[illegible] PH. — Le g. *Columellia*, placé avec dou[illegible]

suite des Ébénacées, en paraît assez distinct pour devenir le type d'une famille à part. Mais les caractères de cette famille ne peuvent être jusqu'ici que ceux du genre, puisqu'il se trouve ainsi isolé. *Voyez* COLUMELLIA. (AD. J.)

COLUMNA. MOLL. — *Voyez* COLONNE.

***COLUMNAIRE.** *Columnaria.* POLYP. — Genre de Polypiers de la famille des Astrées, établi par M. Goldfuss sous le nom ci-dessus, et par M. Fleming sous celui de *Lithostrition*. Il est très voisin des Sarcinules et des Stylines. Ces espèces sont toutes fossiles. Leur principal caractère consiste en des loges stelliformes très peu profondes, multiradiées, et posées à l'extrémité d'espèces de tubes prismatiques, agrégés, contigus, plus ou moins parallèles, et formant par leur réunion une masse calcaire (ou polypier) très solide, épaisse, et basaltiforme ou fasciculée. Les individus centraux de certaines Columnaires bien conservés sont seuls polygonaux, ceux du pourtour étant circulaires ; c'est un caractère qui dépend de la position des animaux dont les médians, étant serrés respectivement entre eux, ont pris la forme d'un prisme hexagone, et ceux du pourtour en partie isolés sont restés cylindriques. (P. G.)

COLUMNEA (*columna*, colonne). BOT. PH. — Genre de la famille des Gesnéracées-Gesnérées, établi par Plumier (*Gen.*, 28 ; *Ic.*, t. 89) pour des herbes ou des arbustes de l'Amérique tropicale, à tiges flexibles, droites ou grimpantes, portant des feuilles opposées, assez épaisses, velues ou pubescentes, subserrées ; à fleurs grandes et généralement solitaires dans l'aisselle des feuilles. Ce sont des plantes de serre chaude, d'un assez bel effet, et dont on cultive environ 6 espèces.

***COLUMNIFÈRES.** *Columnifera* (*columna*, colonne ; *fero*, je porte). BOT. PH. — Les diverses familles maintenant séparées, mais qui étaient primitivement réunies dans celle des Malvacées, forment pour M. Endlicher une classe dans laquelle rentrent aussi les Tiliacées, et que Linné, dans ses *Essais de classification naturelle*, avait déjà distinguée aussi. Il la nomme d'après l'axe ou colonne centrale qui lie souvent ses carpelles jusqu'à la maturité. (AD. J.)

COLURELLE. *Colurella* (κῶλον, membre; οὐρά, queue). INFUS. — Genre d'Infusoires de la famille des Brachioniens, proposé par M. Bory pour le *Brachionus uncinatus* Mull., une des espèces les plus communes dans les eaux douces ou les infusions artificielles. Cet animalcule a 0m,12, et sa carapace, qui se termine en arrière par deux pointes, égale 0m,10. M. Dujardin caractérise ainsi les Colurelles :

Animaux à cuirasse bivalve, ovale, comprimée, ouverte en dessous et aux extrémités, tronquée ou arrondie en avant, plus étroite ou mucronée en arrière ; organe cilié surmonté d'un appendice en crochet, rétractile ; queue tri-articulée terminée par un ou deux stylets ; mâchoires en crochets tournés en avant ; deux points rouges oculiformes très rapprochés en avant.

On cite une espèce de ce genre dans les eaux de la Méditerranée. (P. G.)

***COLURIA** (κόλουρος, tronqué). BOT. PH. — Genre de la famille des Rosacées-Eudryadées, établi par R. Brown aux dépens du g. *Geum*, dont il ne diffère que par des fleurs ascendantes, à calice campanulé ; par ses carpelles ponctués et rugueux, ses styles allongés et glabres. M. De Candolle, hésitant à le regarder comme un g. distinct, le rapporte, sous le nom de *Stictogeum*, à son g. *Geum*, dont il forme une subdivision.

***COLURUS.** INFUS. — Nom des Colurelles, dans le grand ouvrage de M. Ehrenberg. (P. G.)

COLUS. MAM. — Syn. de Saïga, esp. du g. Antilope.

***COLUS.** MOLL. — D'après les auteurs anglais, il paraît que Humphrey avait établi, sous ce nom, un genre qui correspond exactement à celui nommé *Fusus* par Lamarck. *Voy.* FUSEAU. (DESH.)

COLUTEA, L. BOT. PH. — Nom latin du Baguenaudier.

COLUTIA, Mœnch. BOT. PH. — Synonyme de *Sutherlandia*, R. Br.

COLVERT. OIS. — Nom vulgaire du Canard souchet.

***COLVILLEA** (dédiée à sir Ch. Colville, gouverneur de l'île Maurice). BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses, tribu des Cæsalpiniées, institué par Bojer pour un arbre de la côte occidentale de Madagascar, de 15 à 20 mètres de hauteur, couronné à son sommet de rameaux à écorce rougeâtre et parsemés de points d'une couleur plus

vive, portant des feuilles alternes, bipinnées sans impaires, à folioles ovales d'un vert foncé ; à fleurs en grappe serrée, d'un beau jaune orangé nuancé de pourpre, portées sur un pédoncule de couleur rouge. Le *Colvillea racemosa* est l'unique espèce de ce genre.

COLYDIUM. INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Xylophages, établi par Fabricius, et adopté par Latreille, qui le range dans la tribu des Mycétophagides. Les Insectes de ce g. ont le corps presque linéaire, avec une tête très obtuse en avant, des antennes guère plus longues qu'elle, terminées en une massue perfoliée de 3 articles, un prothorax long et étroit, et des tarses à articles simples. Ces Insectes se trouvent sous les écorces des arbres morts. Le dernier Catalogue de M. Dejean en désigne 10 espèces, dont 3 d'Europe et 7 d'Amérique. Nous citerons comme type le *Colydium elongatum* Fab., qui se trouve aux environs de Paris. (D.)

***COLYMBEA**, Salisb. BOT. PH. — Synonyme d'*Araucaria*, Juss.

COLYMBETES (κολυμβητής, plongeur). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Hydrocanthares, tribu des Dytiscides, établi par Clairville, et adopté par tous les entomologistes. M. Aubé, dans son *Species des Hydrocanthares et des Gyriniens*, faisant suite à celui des Carabiques de M. Dejean, restreint le g. dont il s'agit aux espèces qui se distinguent des autres par les caractères suivants : Pénultième article des palpes labiaux plus long que les autres ; prosternum droit, comprimé, caréné ; crochets des tarses postérieurs de grandeur très inégale, dont un seul est mobile. Ce g. ainsi réduit renferme encore 39 espèces que M. Aubé sépare en deux groupes. Le premier comprend celles dont les mâles ont les 4 premiers articles des tarses dilatés, et le second celles chez qui cette dilatation se borne aux 3 premiers articles. Nous citerons comme type du premier groupe le *Colymbetes coriaceus* Aub. (*Scutopterus id.* Dej.), qui habite à la fois le sud de l'Europe et le nord de l'Afrique, et comme type du second, le *Colymbetes striatus* (Aub. *Dytiscus id.* Linn., *Cymatopterus fuscus* Lacord.), qui se trouve dans toute l'Europe.

Du reste, les *Colymbetes* sont des Insectes aquatiques répandus dans toutes les de la terre, et très communs dans l[a] stagnantes, du moins en Europe. Ils tenaient autrefois au g. *Dytiscus* de *Voyez* ce mot.

***COLYMBIDÉES.** *Colymbidæ.* OIS. mille de l'ordre des Palmipèdes, div[isée] la *List of gen.* en deux sous-familles : [CO]LYMBINÉES, comprenant le g. *Coly[mbus]* les PODICIPINÉES, formées des g. *Po[diceps]* *Podilymbus*, répondant aux g. Plo[ngeon] Grèbe de Cuvier. *Voy.* ces mots.

***COLYMBIENS.** *Colymbii.* OIS. — de l'ordre des Nageurs de M. de Bl[ainville] divisée en trois sections : les *Coly[mbiens]* *lés*, comprenant les g. Canard et H[arle] *Colymbiens subailés*, les g. Plongeo[n] gouin ; et les *Colymbiens inailés*, le ch[o]t. Ce groupe répond à celui des [Brachyp]tères ou Plongeurs de Cuvier.

COLYMBINÉES. *Colymbinæ.* OIS. COLYMBIDÉES.

COLYMBUS. OIS. — Nom latin d[u] Plongeon.

***COLYRIS**, Wahl. BOT. PH. — Sy[n] de *Dischidia*, R. Br.

***COLYTHRUM.** BOT. PH. — Ce gen[re] posé par M. Schott, ne paraît pas di[ff] l'*Esenbeckia*. *Voyez* ce mot.

COLZA. BOT. PH. — *Voyez* CHOU.

COMA. *Coma* (*coma*, chevelure). Faisceau de feuilles florales ou de b[ractées] qui couronnent certains modes d'i[nflores]cence, et ainsi que cela se voit dans l[es cou]ronnes impériales. On donne encore à des touffes de poils dont sont co[uronnées] certaines semences.

***COMACEPHALUS**, Klost. BOT. Synonyme d'*Acrostemon* du même a[uteur].

COMANDRA (κόμη, chevelure ; mâle ; étamine barbue). BOT. PH. — de la famille des Santalacées, for[mé par] Nuttal (*Gen.*, I, 157), ayant pour *Thesium umbellatum* de Pursh (*F[l.]* *ann.* I, t. 13), et ne contenant que e[spèce]. C'est une plante herbacée, viv[ace] nord de l'Amérique, à feuilles al[ternes] ovales-oblongues, très entières, réti[culées-] veinées ; à fleurs hermaphrodites, bl[anches,] quadri-sexfides, terminales, corym[bi]paniculées. On la cultive dans les jar[dins en] Europe.

***COMAROPHAGUS**, Boié. OIS. —

le *Tachyphonus*, Vieill., qui lui est
ur. *Voyez* TACHYPHONE. (LAFR.)

IAROPSIS (κόμαρον, fruit de l'arbou-
ψις, aspect). BOT. PH. — Genre de la
des Rosacées, tribu des Dryadées-
idées, établi par L.-C. Richard, et
nant 5 ou 6 espèces. Ce sont des
vivaces, ayant le port des *Dali-*
et croissant dans l'Asie et l'Amérique
. On en cultive 3 en Europe. Leurs
sont triséquées, à lobes cunéiformes,
, ou les latéraux bipartis; leurs fleurs
ou blanches précèdent 5 à 10 aké-
verts du calice, secs, membrana-
stiques, et renfermant chacun une
aine pendante. (C. L.)

IAROSTAPHYLIS (κόμαρον, fruit de
sier; σταφύλη, grappe). BOT. PH. —
formé par Zuccarini (*Nov. Stirp.*,
, 24) dans la famille des Éricacées,
es Andromédées, et dont le type est
staphylos argenta. Il ne renferme qu'un
nbre d'espèces; ce sont des arbris-
u Mexique, à feuilles alternes, per-
s, très entières ou dentées; à grappes
simples, terminales. Le fruit est un
sphérique, papilleux et monopy-
(C. L.)

ARUM (κόμαρον, fruit de l'arbou-
OT. PH. — Genre formé par Linné
(38) dans la famille des Rosacées,
des Dryadées-Fragariées, et ne ren-
encore qu'une espèce. C'est une
herbacée, vivace, rampante, et vivant
marécages de l'Europe centrale. On
dans les jardins de botanique. Les
sont alternes, imparipennées, à
dentées, accompagnées de stipules
au pétiole et embrassant la tige; les
d'un pourpre foncé, forment une
corymbe au sommet de la tige ou
aux. (C. L.)

ASINUS (κόμη, feuillage; σίνος, dom-
s. — Genre de Coléoptères tétra-
famille des Curculionites, établi par
et adopté par MM. Dahl et Dejean,
s Catalogues. Le *C. sulcipennis*, ori-
l'Autriche, a été placé par Schœnherr
genre *Styphlus*, et reproduit sous
par M. Dejean, dans les 2e et 3e édi-
son Catalogue. (C.)

ASTER (κόμη, chevelure; ἀστήρ,
CHIN. — Genre de la famille des Co-
matules ou Astérencrinides libres, établi
par M. Agassiz pour la *Comatula multira-
diata* Lam. *Voyez* COMATULE. (P. G.)

COMATULE. *Comatula* (κόμη, cheve-
lure). ÉCHIN. — On trouve sur les côtes de l'Océan et de la Manche, quelquefois même jusque dans nos ports, des Radiaires assez semblables à des Ophiures pour l'aspect général, mais dont les rayons grêles et nombreux rappellent assez bien, par les digitations dont ils sont garnis bilatéralement, les feuilles pinnées de certains végétaux, et dont le disque, proportionnellement plus petit que celui des autres Stellérides, est plus ou moins mou à sa face inférieure et pourvu à la supérieure de rayons accessoires, articulés, simples, plus courts que les autres, et au moyen desquels ces animaux se cramponnent aux corps étrangers. Ces Radiaires sont les Comatules des naturalistes. Leur organisation étudiée avec soin a fait reconnaître en eux les Stellérides les plus voisins des Encrines.

Le corps de la Comatule, dit M. de Blainville, est presque entièrement membraneux en dessous, et, au contraire, protégé en dessus par une sorte de cupule épaisse, composée de pièces calcaires articulées entre elles, et contenue par une peau mince et peu distincte. Cette cupule porte les rayons accessoires, lesquels forment un ou deux rangs. Les grands rayons entrent réellement par leur base dans la composition de la cupule, c'est-à-dire de l'espèce de loge qui renferme la masse viscérale. Chacun d'eux est formé par une partie basilaire simple, et par une partie bien plus étendue divisée et pinnée. La partie basilaire a trois articles joints entre eux et avec les articles correspondants des rayons voisins. Le caractère principal qui distingue les grands rayons des rayons accessoires, c'est que dans toute la longueur de l'axe et des pinnules se continue le sillon buccal charnu et pourvu de cirrhes ventousaires qui servent à l'animal pour saisir sa proie. Ces espèces de tentacules déterminent dans le liquide un mouvement de translation qui amène à la bouche les corpuscules nutritifs provenant de la destruction de certains Zoophytes, ou les Infusoires et les Algues microscopiques qui servent de nouriture aux Comatules. M. Dujardin en a reconnu les débris dans les fœces

de ces Radiaires. En effet, il a vu des Comatules vivantes rapprocher lentement leurs bras ou rayons comme les pétales d'une fleur qui se forme, et le résultat de cette manœuvre était le gonflement du tube qui constitue l'anus et l'expulsion des excréments sous la forme d'une pulpe de couleur fauve grisâtre. Une partie de cette matiere, soumise au microscope, lui a fait voir un amas de Bacillaires, de Spicules, de Téthies, etc.

D'après le même observateur, c'est sur les pinnules des bras que se développent les œufs, dans une cavité qui se renfle peu à peu. A la même époque, c'est-à-dire en septembre, il a vu le bord des rangées de papilles qui sont sur chaque pinnule orné d'une rangée de vésicules sessiles ou pédicellées remplies d'un liquide jaune, mais ses observations n'ont pas été plus loin. D'après M. Thompson, les Comatules, dans leur jeune âge, seraient pédiculées comme le sont les Encrines pendant toute leur vie, observation que M. Valentin a également faite à l'égard des Oursins; et suivant M. Thompson, le petit animal des mers d'Irlande décrit par lui sous le nom de *Pentacrinus europœus* (l'Encrine d'Europe dont on a fait le g. *Hibernula* ou *Phytocrinus*) ne serait qu'un jeune âge de Comatule. *Voyez* les articles ÉCHINODERMES, ENCRINE et PHYTOCRINE.

Les Comatules appartiennent à la classe des Échinodermes, et c'est parmi les Stellérides qu'il est convenable de les placer. Les zoologistes linnéens l'avaient bien reconnu, et pour eux les Comatules sont des espèces d'Astéries. M. de Blainville et Leach ont les premiers distingué génériquement des Étoiles de mer les animaux qui nous occupent, le premier sous le nom d'*Antedon*, le second sous celui d'*Alecto*. Link les avait depuis longtemps appelés *Decameros*. Toutefois, la dénomination de Comatule proposée apres toutes celles-ci par Lamarck (*Hist. des anim. sans vert.*) a prévalu.

Divers auteurs, et particulièrement MM. de Blainville et Agassiz, se sont aussi occupés des Comatules sous le rapport zoologique. Le premier a fait voir que ces Radiaires étaient surtout voisins des Encrines, bien qu'ils soient libres comme les Astéries et les Ophiures, et contrairement à ce que faisaient Linné, Lamarck, etc., il les a reunies à sa famille des Astérencrinides, dans laquelle elles constituent la tribu des
crinides libres. M. Agassiz a partag
sieurs g. les Comatules connues :

1° Les Comatules ordinaires à ra
nés, mais non bifurqués. On pou
réserver le nom d'*Astrocoma*, q
Blainville avait proposé comme
forme à ses principes de nomencl
celui de *Comatula*.

Telles sont les Comatules de
d'Europe, confondues sans doute à
le nom de *C. europœa*; on en trou
dans la mer de Norwége. On en con
des espèces des autres mers, de
Indes, etc.

2° Les Comatules à bras ramifié
d'être simplement fourchus. M. A
désigne sous le nom de *Comaster*
multiradiata Lamk., des mers de l'I
celle qui a le plus de rayons pinnés
que dans leur principe ces rayons
qu'au nombre de cinq, chacun d'eux
presque jusqu'à sa base en cinq
quelquefois douze branches pin
sorte qu'on en compte cinquante,
ou même davantage.

3° Les Comatules à rayons pinn
ment développés et bifurqués si
ment, que le disque parait nul;
Pterocoma, Agass., etabli sur le *C*
Goldf.

4° Les Comatules a disque en
poche arrondie, au bord de laq
articulés cinq rayons grêles, bifur
plement jusque vers la base, et p
sont les *Saccocoma*. Agass. Ce g.
les *C. tenella* Goldf., *pectinata* id
mis id. M. Agassiz ne distingue pa
térencrinides libres de celles qui so
mais les deux genres qu'il place
Saccocoma sont aussi de la tribu d
tules. L'un est celui des *Glenotr*
M. Goldfuss (*voyez* GLENOTREMITES)
celui des *Ganymeda* de M. J.-E. G

Le g. *Ganymeda* est encore i
ment connu. On n'en possède qu'
osseuse trouvée sur les côtes d'Ang
provenant d'un animal vivant. M.
pelle *G. pulchella*. Ce disque ne
pas, comme les Glénotremites, d'
et de sillons autour de la cavité c
il montre à son sommet une espace
gulaire déprimé.

TULES FOSSILES. PALÉONT. — mata, tenella, pectinata et filifor- du calcaire lithographique de So- ainsi que le *Comaturella Wagneri* Munster. Le *Glenotremites para-* M. Goldfuss rapprochait des Our- e la Craie. (P. G.)

TURELLA. ÉCHIN. — Genre de fossiles indiqué par M. le C. de Voy. COMATULES FOSSILES. (P. G.)

TTANT. *Machetes*. OIS.—Cuvier us ce nom une division dans la fa- Bécasses, pour des Oiseaux qui ne es vrais Bécasseaux que par la lon- leurs jambes, et par la demi-pal- unit le doigt du milieu au doigt ex- qu'à la première articulation.

ga pugnax, Combattant, Paon de de ce genre, est un peu plus petit casine; le mâle porte autour du moment des amours, une épaisse le plumes qui présente des varia- zarres dans chaque individu qu'on re pas deux qui se ressemblent. Ils res par les combats furieux qu'ils pour la possession des femelles.

eaux, dont les mœurs sont en tout s à celles des Bécasseaux, sont très s en Hollande. Ils se trouvent au s dans les prairies humides et ma- s, et en automne quelques compa- épandent sur le littoral. Ils nichent erbes où ils pondent de 4 à 5 œufs l'un vert clair, avec un grand nom- tites taches brunes.

e la plus naturelle à assigner aux ts est à la fin des Bécasseaux et Chevaliers. M. Temminck en fait de section de ses Bécasseaux. Le g. répond à celui de *Philomachus* de et de *Pavoncella* de Leach.

dans ce genre qu'une seule espèce; ariations du plumage, suivant les sexes, sont telles, qu'on y a éta- nd nombre d'espèces imaginaires; *Tringa variegata* de Brunnich est n plumage d'hiver; le *Tringa lit-* Gmelin et le *Totanus cinereus* de t les jeunes de l'année; le *Tringa* le Latham est la femelle adulte, et après la mue d'automne.

est plus embrouillé que la synony- Oiseaux de ce genre; et l'on doit aux travaux de M. Temminck d'y avoir porté un peu d'ordre et jeté de la lumière. (G.)

*COMBINAISONS. *Unio, Compositio*. CHIM. — Union intime entre les molécules constituantes de deux ou plusieurs corps, par l'effet d'une réaction réciproque qu'ils exercent les uns sur les autres, et d'où il résulte un composé doué de propriétés différant de celles des composants. C'est ainsi que l'Acide sulfurique et la Soude se combinent pour former un sel neutre, qu'on appelle *Sulfate de soude*. Les Combinaisons ont toujours lieu en proportions déterminées et constantes.

*COMBOPHORA (κόμβος, nœud, bourse; φορός, porteur. INS. — Genre de l'ordre des Hémiptères, section des Homoptères, établi par Germar pour un insecte du Brésil, le *C. clavata*, qui ne diffère du g. *Heteronotus* qu'en ce que les élytres sont transversalement réticulées, au lieu d'avoir des nervures fourchues et parallèles. Le petit nombre des espèces de ce genre est propre à l'Amérique méridionale. Tous ces Insectes sont de très petite taille.

COMBRÉTACÉES. *Combretaceæ*. BOT. PH. — Cette famille de plantes dicotylédonées périgynes, réunie autrefois aux Onagraires, en a été séparée plus tard pour former un groupe distinct ou même deux, dont l'un prendrait place parmi les Apétales, l'autre, celui des Combrétacées proprement dites, parmi les Polypétales. Nous les confondons ici en un seul, ainsi caractérisé : Calice dont le tube soudé avec l'ovaire le dépasse et se partage en 4-5 lobes. Pétales tantôt alternant en nombre égal avec ces lobes, entre lesquels ils s'insèrent, à préfloraison tordue, tantôt nuls. Étamines en nombre double, très rarement égal ou triple, insérées au sommet du tube, à filets libres, à anthères biloculaires introrses. Ovaire renfermant 2-5 ovules pendant de l'extrémité de longs funicules du sommet d'une loge unique. Style et stigmates simples. Fruit charnu, doublé par le calice, dont les nervures se prolongent souvent en angles ou même en ailes membraneuses, ordinairement 1-sperme par avortement. Graines dépourvues de périsperme, revêtues de deux téguments membraneux, l'interne épaissi. Embryon à radicule supère, à cotylédons foliacés, tantôt enroulés l'un sur l'autre, tantôt s'embrassant, tantôt se juxtaposant simplement, et alors plus épais et ru-

gueux à leur surface. — Les espèces habitent toutes les tropiques. Ce sont des arbres, des arbrisseaux ou des lianes, à feuilles alternes ou opposées, entières, sans stipules. Les fleurs, régulières, sont disposées aux aisselles des feuilles ou au sommet des rameaux, en grappes, en épis ou en capitules qu'entoure quelquefois un involucre de bractées.

Genres.

1re tribu. Myrobalanées, Juss., ou Terminaliées, Cand. — Pas de corolle. Cotylédons presque généralement foliacés et convolutés.

Bucida, L. (*Buceras*, P. Br. — *Hudsonia*, Robins.). — *Terminalia*, L. (*Catappa* et *Myrobalanus*, Gærtn. — *Tanibouca* et *Pamea*, Aubl.— *Adamaran*, Adans.— *Fatræa*, Pet.-Th.). — *Pentaptera*, Roxb. — *Getonia*, Roxb. (*Calycopteris*, Lam.).— *Chuncoa*, Pav. (*Gimbernatia*, R. Pav. — *Ramatuella*, Kunth. — *Conocarpus*, Gærtn. (*Rudbeckia*, Adans.).— *Anogeissus*, Wall. (*Andersonia*, Roxb.). — *Laguncularia*, Gærtn. (*Sphenocarpus*, Rich.). — *Horan*, Adans.)

2e tribu. Combrétées ou Combrétacées proprement dites. — Une corolle. Cotylédons le plus souvent simplement embrassants ou même juxtaposés.

Lumnitzera, W. (*Pyrrhanthus*, Jack. — *Petaloma*, Roxb. — *Bruguiera*, Pet.-Th. — *Funckia*, Dennst.). — *Guiera*, Adans. — *Poivrea*, Comm. (*Cristaria*, Sonner. — *Gonocarpus*, Hamilt.). — *Combretum*, Lœfl. (*Actia*, Adans. — *Forsgardia*, Fl. Flum.). — *Cacoucia*, Aubl. (*Schousbœa*, W. — *Hambergera*, Scop. — *Hambergia*, Neck.). — *Quisqualis*, Rumph. — *Sphalanthus*, Jack.

On ajoute à la suite, avec doute, les genres suivants :

Chrysostachys, Pohl. — *Agathisanthes*, Blum. — *Ceratostachys*, Blum. — *Bobua*, DC. (*Eugenioides*, L.). — *Bigamea*, Kœn. (*Wormia*, Vahl. — *Ancistrocladus*, Wall.).

(Ad. J.)

COMBRETUM (nom, dans Pline, d'une plante aujourd'hui indéterminable). bot. ph. — Genre extrêmement intéressant par le port, et surtout par l'élégance et la beauté des fleurs des espèces qui le composent, et dont une douzaine au moins sont cultivées avec empressement dans les serres
rope. On en doit l'établissement à
(*Gen.*, 475), dont Lœfling (*Ic.*, 308
plus tard le travail. Il renferme
80 espèces et une synonymie consid
qui indique la nécessité d'étudier
veau et avec soin les plantes qui le
sent. Ce sont des arbres ou des arb
souvent grimpants, croissant entre
piques, à feuilles opposées ou rarem
ternes, très entières, éstipulées,
blanches ou plus ordinairement p
disposées en épis axillaires ou term
quelquefois paniculés. *Voyez*, pour
ractères génériques, l'article combré
(C

COMBURANTS (corps). chim. —
expression, à laquelle il est difficile
cher un sens précis, a servi penda
temps à désigner les corps qui, dans
bustion, s'unissaient à d'autres co
ils changeaient les propriétés. C'est a
l'Oxygène, considéré comme l'agent
de la combustion, était appelé *princ
burant*; mais depuis on a découvert
sieurs autres corps étaient suscept
favoriser la combustion et de donn
sance à des acides, tandis que l'Oxyg
duisait des principes tantôt acides
alcalins, tantôt neutres, et l'expre
corps comburants a été abandonnée.

COMBUSTIBLES. chim., géol.,
Outre l'acception ordinaire du mot,
à désigner les corps qui, comme le
Houille et le Charbon, servent d'al
la combustion, on a appelé ainsi l
susceptibles de se combiner avec
corps en produisant de la chaleur et
mière, de donner naissance à des aci
On a abandonné cette expression, do
précis est aussi difficile à déterminer
des corps comburants.

En géologie, M. Omalius d'Halk
que ce nom à une classes de roches
nant les débris de matières organi
gétales susceptibles de brûler. (C

Sous le nom de *Combustibles non
ques*, de *Substances inflammables*, l
des auteurs de méthodes minéralog
sont accordés à former une classe
lière des minéraux qui sont essenti
formés d'éléments métalloïdes et brû
ou moins facilement, presque

avec flamme, en diminuant de poids par la combustion, et souvent même en ne laissant aucun résidu solide. Le genre de combustion qui leur est propre, joint à l'ensemble de leurs caractères physiques, les sépare d'une manière très marquée des Métaux et des Pierres.

Cette classe renferme, outre le Soufre, le Diamant et le Graphite, quelques sels organiques (tels que le Mellite et la Humboldtite), et une nombreuse série de corps qu'on peut comprendre sous la dénomination générale de *Combustibles charbonneux*, et dont la plupart sont les restes de corps organiques enfouis dans les couches de la terre, ou doivent leur origine à des causes dont le foyer d'activité est au-dessous de la croûte minérale du globe.

Les COMBUSTIBLES CHARBONNEUX dont il est question, et qui prennent place immédiatement après le Diamant et le Graphite, sont : les Charbons proprement dits ; les Charbons fossiles ou Phytogènes, tels que l'Anthracite, la Houille, le Lignite et la Tourbe ; les Hydrocarbures (tels que la Naphtaline, l'Idrialine, le Naphte), les Bitumes (Malthe, Asphalte, Élatérite), et les Résines (telles que le Rétinasphalte, le Succinite et le Succin). Toutes ces substances ont chacune un article à part dans ce Dictionnaire. (DEL.)

COMBUSTION. *Combustio* (*comburere*, brûler). CHIM. — Suivant les idées vulgaires, ce mot signifie *destruction d'un corps avec production de chaleur et de lumière* ; d'après la théorie de Lavoisier, ce phénomène était le résultat de la combinaison d'un corps combustible avec l'oxygène de l'air. On sait aujourd'hui que l'oxygène n'est pas l'unique corps comburant, que le phénomène de la Combustion se produit chaque fois qu'une combinaison a lieu, et qu'il se dégage du calorique dans toute combinaison chimique lorsqu'elle a lieu dans des conditions propres à rendre ce changement appréciable ; de sorte que l'on peut définir ainsi la Combustion : *Combinaison de deux corps avec dégagement de calorique et de lumière.*

COMÉPHORE. *Comephorus* (κόμη, chevelure ; φορός, porteur). POISS. — On désigne sous ce nom générique un poisson du lac Baïkal, nommé par les Russes riverains de ce lac *Galomjanka*. Pallas, qui le premier fit connaître ce Poisson fort rare aux zoologistes, le plaça à côté des Callionymes, avec lesquels il a, en effet, plusieurs traits de parenté ; mais il en diffère par tant de points, que Lacépède a eu raison de le considérer comme d'un genre tout-à-fait distinct de ces derniers. Les caractères génériques consistent dans des ouïes très largement fendues ; dans des pectorales grandes ou longues ; deux dorsales, l'une très petite, et la seconde étendue sur tout le dos, et correspondant à une anale aussi longue et aussi haute.

Les rayons de ces deux nageoires sont simples comme chez les Callionymes. Ils sont d'une grande finesse, surtout à l'extrémité, et ils dépassent un peu la nageoire. C'est ce que Pallas a très bien rendu par ces mots, en parlant des rayons, *extremo quasi cirrhiferis*. Gmelin a supprimé deux mots, et a dit simplement *radiis cirrhiferis*, expression qui a fait imaginer à Lacépède le nom de *Coméphore*, pour dénomination générique de notre poisson. Il ne sort des profondeurs du lac Baïkal qu'après de fortes tempêtes qui en rejettent sur la plage une assez grande quantité. Tous ces poissons y arrivent morts, ou y périssent bientôt. Il est trop huileux pour être mangé, et Pallas assure que les Corbeaux eux-mêmes ne veulent pas s'en nourrir. Mais les Russes le font bouillir pour en extraire l'huile et la vendre aux Chinois. On ne connaît encore que cette seule espèce. (VAL.)

*COMERIS. OIS. — Genre formé par Hodgson (*J. asiat. soc. Bengal.*, 1841) et très peu connu. (LAFR.)

COMESPERMA (κόμη, chevelure ; σπέρμα, graine). BOT. PH. — Genre de la famille des Polygalacées, formé par Labillardière (*Nouv.-Holl.*, II, 21, t. 159, 162), et renfermant environ une quinzaine d'espèces, dont plusieurs sont cultivées dans les jardins de l'Europe. Ce sont ou des plantes herbacées, dressées ou grimpantes, ou des arbrisseaux arborescents, croissant dans la Nouvelle-Hollande ou le Brésil, à feuilles alternes très entières ; à fleurs paniculées ou en grappes, sessiles ou plus souvent pédicellées ; pédicelles articulés à la base et tribractéés. (C. L.)

*COMETAS. OIS. — Genre formé par Hodgson (*J. asiat. soc. Bengal.*), dans la famille des *Ampelidæ* ou des Cotingas, pour

des espèces huppées, évidemment κομήτης étant synonyme de *comatus*. (LATR.)

COMÈTE. ASTR. — D'après l'étymologie, *Comète* signifie *étoile chevelue*.

Tout corps qui, en vertu d'un mouvement propre, parcourait l'espace ; tout corps qui se projetait successivement dans sa marche sur diverses étoiles, sur diverses constellations, portait chez les anciens le nom de *Comète*, pourvu qu'en outre il offrît un aspect nébuleux, pourvu qu'il semblât chevelu. Les modernes, malgré l'étymologie, donneraient le même nom à des corps célestes qui pourraient n'être entourés ou accompagnés d'aucune nébulosité. Les Comètes ont, de nos jours, pour caractères essentiels et distinctifs : 1° *d'être douées d'un mouvement propre ;* 2° *de parcourir des courbes très allongées*, de se transporter dans leur course à de telles distances du Soleil et de la Terre qu'*elles cessent alors d'être visibles*.

Quand une Comète commence à poindre dans les profondeurs de l'espace, elle ressemble à un brouillard, à une nébulosité à peu près circulaire. Cette nébulosité porte le nom de *chevelure*.

Il existe presque toujours, vers la région centrale de la chevelure, un petit espace, circulaire en apparence, globulaire en réalité, qui se distingue du reste par une plus grande intensité : c'est le *noyau* de la Comète.

Les traînées lumineuses dont certaines Comètes sont accompagnées s'appellent les *queues*. Jadis, ces traînées lumineuses prenaient le nom de queues dans un cas seulement, lorsqu'elles se trouvaient à *l'orient* des noyaux, lorsqu'elles *suivaient* les astres dans leur mouvement diurne. Les traînées *plus occidentales* que les noyaux ; les traînées qui, dans le mouvement général de la sphère étoilée, *précédaient* les Comètes, s'appelaient des *barbes*. Aucun astronome ne fait aujourd'hui cette distinction.

Les Comètes étaient, suivant les péripatéticiens, des météores engendrés dans notre atmosphère. Les observations de Tycho-Brahé les placèrent au-delà de la Lune. Depuis, il a été reconnu et parfaitement constaté qu'elles circulent autour du Soleil comme les planètes, et suivant les mêmes lois ; seulement leurs orbites, au lieu d'être presque circulaires, sont des *ellipses très allongées*.

Le Soleil occupe toujours un
foyers de l'orbite elliptique de
mète.

Le sommet de l'ellipse le plus
du Soleil s'appelle le *périhélie* ; l'
met est l'*aphélie*.

La *distance périhélie* est l'in
sépare le foyer de l'orbite comét
met de cette même orbite le p
De toutes les distances au Soleil
se transporte une Comète penda
de sa révolution, la distance p
la moindre.

Les Comètes ne s'aperçoivent
de la Terre que dans le voisinag
périhélie. Une ellipse très allongé
lipse à grand axe infini, de mêm
de même sommet, ne commenc
parer qu'à une grande distance d
met commun, que dans la régio
mète ne se voit plus guère. Pour
les positions que va occuper u
pendant la courte durée de son a
suffira donc ordinairement d'une
axe infini, c'est-à-dire de la cou
géomètres appellent une *parabol*

Trois positions d'une Comè
pour déterminer toutes les circo
son mouvement, pour trouver c
pelle les *éléments paraboliques*. C
pour chaque Comète, sont au n
cinq.

En allant du midi au nord, l
rencontre le plan de l'écliptique
qu'on appelle le *nœud ascendant*.

Ce point, *ce nœud*, est fixé de p
sa longitude.

Le nœud et le centre du Soleil dé
la ligne droite suivant laquelle l
l'orbite cométaire coupe le plan
terrestre. On ajoute à cette donn
servation un autre élément égal
cessaire :

L'inclinaison de l'orbite sur le p
cliptique.

Dans ce plan de l'orbite, com
déterminé désormais, quelle est l
de la parabole et sa forme ?

La *longitude du périhélie* fera c
direction du grand axe de la para

La valeur de la *distance périhél*
guera l'orbite parabolique de la C
toute autre courbe de même na

M. Struve distinguait parfaitement une étoile de 11me grandeur à travers la partie centrale de la Comète à courte période.

Les chevelures des Comètes *augmentent de grandeur réelle* à mesure que ces astres *s'éloignent* du soleil. Cette découverte d'Hévélius n'avait pas fait fortune, parce qu'elle semblait inexplicable. Il était permis, en effet, de trouver singulier qu'une masse gazeuse se dilatât, à mesure qu'elle se transportait dans des régions plus froides, c'est-à-dire lorsqu'elle aurait dû se condenser, d'après tout ce que nous savons des propriétés de la chaleur. La Comète à courte période a mis dans tout son jour l'observation importante de l'astronome de Dantzick. Le 28 octobre, elle était trois fois plus loin du soleil que le 24 décembre; et, cependant à la première de ces époques, le diamètre réel de la nébulosité était vingt-cinq fois plus grand qu'à la seconde. Pour rendre compte de ces changements de grandeur, M. Valz a fait une hypothèse très ingénieuse, mais elle est encore sujette à de graves difficultés.

Dans les Comètes à noyau, la chevelure semble quelquefois consister en deux, et même en trois anneaux entre lesquels la lumière de la nébulosité est à peine sensible. Ce qui paraît un anneau circulaire doit être en réalité une enveloppe sphérique. Voilà donc les atmosphères cométaires composées d'enveloppes concentriques, séparées par des intervalles presque vides de matière !

Quand la Comète a une queue, les anneaux ne semblent fermés que du côté du soleil; ils ne dessinent jamais plus d'un demi-cercle. Les extrémités de ces demi-cercles sont les points de départ des rayons dont les prolongements tracent les limites de la queue.

Les épaisseurs des deux enveloppes qu'on remarquait dans la Comète de 1807, étaient respectivement de 12000 et de 8000 lieues.

La Comète de Halley, dans son apparition de 1835, offrit, différentes fois, des secteurs dont la lumière surpassait notablement en intensité celle du restant de la nébulosité. Le 23 octobre, le noyau, qui jusque là avait paru net et défini, était devenu très large et très diffus ! Qui pénétrera ces profonds mystères ?

Les Comètes ont quelquefois des noyaux semblables aux planètes par la gr
par l'éclat.

Voici les diamètres de divers
Comète de 1798... 11 lieues;
Comète de décembre 1805... 12 l
Comète de 1799... 154 lieues;
Comète de 1807... 222 lieues;
Seconde Comète de 1811... 108

En laissant de côté des récits
raison on taxerait sans doute de f
sur des Comètes dont l'éclat le d
celui du Soleil, nous pourrons f
core un petit catalogue de Comètes
lantes: la Comète de l'an 43 av
ère était, disent les historiens,
chevelu qui se voyait de jour; une
grandes Comètes de 1402 après Jé
s'apercevait parfaitement *en plein*
le mois de mars, on distinguait
queue; des curieux observaient l
Comète de cette année dans le moi
longtemps avant le coucher du so
dan rapporte qu'en 1532 les hal
Milan voyaient, de jour, un ast
pouvait être qu'une Comète; la bel
de 1577 fut découverte avant le co
soleil; la Comète de 1744, au r
Chézeaux, se voyait dans le mois
en présence du Soleil, avec des l
même à l'œil nu; enfin, la grand
du mois de mars 1843 a été aper
beaucoup de personnes, en plein
une très petite distance du Soleil
secours d'aucun instrument.

Les noyaux des Comètes que no
de mentionner étaient probableme
et opaques. D'autres noyaux se son
diaphanes dans presque toute leur
sinon dans leur étendue entière.
Comète de 1774, car elle avait
au travers duquel Montaigne vit
de 6me grandeur, le 23 octobre;
Comète de 1796, qui donna lieu à
vation analogue d'Olbers; témoin l
sans occultation réelle, d'une éto
grandeur, derrière le noyau de la C
Taureau, observée à Nîmes par M
1825, etc.

La queue d'une Comète est gén
située *sur le prolongement* de la
joint le soleil et le centre de la n
Apian reconnut du moins que tel
position de cette traînée lumineu

Comète de 1531. Depuis, des exceptions à cette règle se sont montrées en foule: on a vu des queues tellement courbes qu'elles décrivaient presque un quart de cercle; on en a vu de multiples, ouvertes comme les rayons d'un éventail étalé; on en a vu de simples qui étaient perpendiculaires à la ligne menée du Soleil à la Comète, etc.

Les queues des Comètes embrassent souvent de grands angles et ont d'immenses longueurs absolues. La queue de la Comète de 1680, par exemple, soutendait un angle de 90° et avait 41 millions de lieues d'étendue.

On composerait un volume s'il fallait seulement analyser tout ce qui a été écrit sur la cause de la queue des Comètes, et cependant on n'est arrivé à rien de satisfaisant. Ainsi, dit-on que les parties les plus légères de la nébulosité sont détachées et transportées au loin par l'impulsion des rayons solaires? Voilà bien la queue opposée au Soleil, comme le voulait Apian; mais, nous venons de le voir, la règle n'est pas générale; mais la queue est quelquefois perpendiculaire à la prétendue ligne d'impulsion; mais on a vu jusqu'à six queues à la fois; mais des Comètes dont la nébulosité semble extrêmement légère n'ont pas de trace de queue, etc., etc. Il n'est aucune science qui, sur divers points, ne force l'écrivain impartial à dire: *Je ne sais pas!*

Je ne sais pas était naguère la réponse qu'un astronome devait faire à celui qui demandait si les Comètes, et particulièrement les noyaux, sont lumineux par eux-mêmes.

L'absence de phases semblait, de prime-abord, autoriser à dire que ces astres brillent de leur propre lumière; en réfléchissant davantage on comprenait que l'atmosphère, la chevelure, pourraient par voie de réflexion porter la lumière sur tous les points du noyau, et l'esprit restait incertain. En 1819 et en 1835 on reconnut, à l'observatoire de Paris, dans la lumière des noyaux et dans la lumière dont brillaient les queues des Comètes de ces deux années, des traces de polarisation. Ces lumières renfermaient donc des rayons étrangers réfléchis spéculairement, des rayons venant du soleil. La question si longtemps indécise se trouva ainsi résolue, mais seulement à moitié.

D'après un vague aperçu, les astronomes s'étaient habitués à dire que la Comète de Halley allait sans cesse en s'affaiblissant. Le fait une fois admis, on en trouvait la cause physique dans la matière qui, près du périhélie, *paraît* se détacher de la nébulosité pour former la queue. Les Comètes semblaient ainsi ne pas devoir être des corps éternels. La réapparition de l'astre en 1835, comparée aux anciennes observations, a renversé tout cet échafaudage de suppositions.

L'intérêt qu'on attache aujourd'hui à l'apparition et à l'observation des Comètes est-il légitime? Quelques mots, et la question sera résolue.

Existe-t-il dans les espaces célestes un milieu élastique, un *Ether*, capable d'influer d'une manière appréciable sur la marche des astres? Les mouvements des planètes conduiraient à répondre négativement; mais les Comètes n'étant, pour la plupart, que des amas de vapeurs, peuvent être retardées dans leur course, là où des corps plus denses se mouvraient presque comme dans le vide. L'observation des Comètes aura donc pour résultat, tôt ou tard, de nous faire connaître la constitution physique d'une vaste région de l'univers. Déjà l'examen attentif des apparitions successives de la Comète à courte période a conduit sur ce point à d'importantes conséquences.

Pour terminer ce long article, il nous reste à étudier le rôle qu'on a prétendu faire jouer aux Comètes dans la géologie, dans la météorologie et dans la physique céleste. C'est même, à vrai dire, par de tels côtés que le mot *Comète* a dû être compris dans ce *Dictionnaire d'Histoire naturelle*.

Ce n'est pas seulement parmi les personnes sans instruction qu'a régné jadis et que règne encore aujourd'hui, à un certain degré, l'opinion que les apparitions de Comètes sont accompagnées de perturbations météorologiques, hygiéniques, géologiques. Ainsi, Homère, Virgile, Plutarque, etc., chez les anciens; Kepler, Bacon, Sydenham, Napoléon, etc., chez les modernes, ont cru aux influences cométaires.

Voyons si les perturbations météorologiques sont réelles:

L'Annuaire du Bureau des longitudes de 1832 renferme des tableaux dans lesquels on a mis en regard: 1° la température moyenne *des années* sans Comètes, et la température

moyenne *des années* à Comètes; 2° la température moyenne de 25 *années à une* Comète, et la température moyenne de 24 *années à deux* ou à un plus grand nombre de ces astres. Ces tableaux n'accusent aucune action thermométrique *annuelle* sensible.

Lorsque les tableaux météorologiques ont permis de suivre les prétendues influences cométaires jusque dans les *moyennes températures des mois*, on a trouvé de même un résultat négatif.

En pareille circonstance ce serait vouloir s'égarer que de considérer des observations isolées. Voilà pourtant ce qui arriva en 1835, lorsque des météorologistes s'obstinèrent à considérer la Comète de Halley, alors visible, comme la cause immédiate de la douce température dont on jouit à Paris pendant huit semaines d'octobre et de novembre. Il ne fallut rien moins, pour jeter quelques doutes dans ces esprits systématiques, que de faire remarquer qu'au moment où la saison était chaude dans la capitale, on ressentait au contraire un froid inusité à Marseille, d'où serait résulté que la Comète agissait en plus ou en moins suivant les lieux. Le mois de décembre fit surgir une difficulté plus grave encore : la Comète venait alors de passer au périhélie et, conséquemment, de s'échauffer beaucoup. Cependant, en décembre 1835, le froid fut très vif à Paris. L'astre, froid, aurait donc échauffé notre horizon, tandis que l'astre échauffé l'aurait refroidi! La méthode de la réduction à l'absurde employée par les géomètres, ne doit pas, comme on voit, être dédaignée en météorologie.

Après avoir éliminé les influences météorologiques exercées à distance, il nous reste à examiner :

1° S'il est possible qu'une Comète vienne choquer la terre, ou que nous traversions sa queue;

2° S'il faut croire à la chute des Comètes dans le Soleil et au rôle que Buffon a fait jouer à un de ces astres dans la formation de notre système solaire;

3° Si le déluge a été occasionné par une Comète.

I. Les Comètes se meuvent dans toutes les directions imaginables; elles traversent les orbites planétaires dans les sens les plus divers; elles passent souvent entre Mercure et le Soleil avant de se transporter aux distances où leur éloignement le dérobe à [...] *il n'est donc pas impossible* qu'el[...] choquer la terre.

Le calcul des probabilités pe[...] tir de ce vague. Si l'on suppos[...] mètre d'une Comète inconnue [...] du diamètre de la terre, et que s[...] rihélie soit inférieure à la distan[...] au Soleil, on trouve que sur [...] faveur d'une rencontre de l'ast[...] globe, il y a 280,999,999 chance[...]

Admettons un moment que l[...] viendrait heurter la terre, anéant[...] humaine tout entière. Pour cha[...] le danger qui résulterait de l'app[...] *Comète inconnue*, deviendrait ex[...] au danger que courrait un hom[...] condamnation à mort serait la [...] inévitable de la sortie d'une b[...] au premier tirage opéré dans [...] renfermerait cette seule boul[...] 280,999,999 boules noires. [...] décidé à faire usage de sa raison [...] pareil danger, lors même que [...] compte du diamètre ordinaire d[...] sité, on décuplerait, on centupl[...] babilité de rencontre que nou[...] citer.

Le noyau et même la chevelu[...] mète ont, en général, d'assez [...] mensions. De là résulte la très [...] bilité que donne le calcul, quan[...] les chances de rencontre d'un [...] et de la terre. La probabilité n[...] si faible, si l'on tenait compte d[...] de la prodigieuse longueur qu[...] nomes lui ont quelquefois assig[...]

Newton pensait que les mati[...] *exhalaisons* dont les queues de[...] composent, tombent quelquef[...] mosphère terrestre, et y donn[...] réactions chimiques nombreuse[...] binaisons variées. Les Comète[...] peu de masse, et, dès lors, trè[...] attractive, une planète, telle q[...] peut évidemment s'appropriei[...] extrêmes d'une queue, lors mê[...] reste toujours très éloignée. C'e[...] duction dans notre atmosphère [...] éléments gazeux, qu'on a exp[...] démies dont le développement a[...] des apparitions de Comètes. M[...] moyen annuel de ces appariti[...]

s de deux, on trouvera toujours à voisiné une Comète, à laquelle on pourra imputer la maladie ou la catastrophe qui aura frappé les imaginations.

Le brouillard sec et phosphorescent de 1783 fut considéré par quelques physiciens comme le résultat du passage de la Terre à travers une queue de Comète. Cette hypothèse hardie ne saurait se concilier avec un examen attentif de toutes les circonstances qui accompagnèrent la singulière et très longue apparition du brouillard célèbre.

La probabilité représentée par la fraction un *deux cent quatre-vingt millionième*, exprime les chances de rencontre de la Terre et d'*une* Comète quelconque satisfaisant, par ses dimensions, aux conditions ci-dessus stipulées. Quelque petite que soit cette fraction relativement à un temps donné, elle peut, après un laps de temps suffisamment long, correspondre à une probabilité très voisine de la certitude. Ajoutons la remarque importante que le nombre des Comètes paraît être considérable; car si les historiens et les chroniqueurs n'en mentionnent pas au-delà de 500 de ces astres; si le catalogue général des orbites calculées n'en renferme que 150, on peut, d'autre part, d'après des considérations très acceptables, très plausibles, arriver à concevoir qu'il existe des milliers, je dirai même des millions de Comètes, se mouvant dans la sphère d'Uranus. Il est donc naturel que nous recherchions, si de l'ensemble des phénomènes, ne résulterait pas quelque probabilité notable en faveur du célèbre système cosmogonique de Buffon.

Le grand naturaliste envisageant, le premier, notre système solaire d'un point de vue élevé, sentit la nécessité d'expliquer pourquoi toutes les planètes circulent autour du Soleil, de l'occident à l'orient; pourquoi les satellites se meuvent autour de leurs planètes respectives dans le même sens; pourquoi, enfin, les planètes et certains satellites à l'égard desquels l'observation a été possible, tournent également *sur leurs centres* de l'occident à l'orient. Il y a plus de *quatre milliards* à parier contre *un* que cette disposition de notre système solaire n'est pas un pur hasard.

Je transcrirai ici l'analyse critique que je rédigeai jadis, du Mémoire dans lequel Buffon essaya de rattacher tant de mouvements concordants à une cause physique.

Le grand naturaliste suppose qu'une Comète tomba obliquement dans le Soleil; qu'elle en rasa la surface, ou du moins, qu'elle ne la sillonna qu'à une petite profondeur. Il remarque que, dans le torrent de matière fluide qu'elle lança devant elle, les parties qui, à égalité de grosseur, étaient les plus légères, durent éprouver la plus forte impulsion, s'éloigner le plus du Soleil, et y former par concentration d'immenses planètes, telles que Saturne et Jupiter, dont la densité est, en effet, assez faible; que les parties les plus denses s'étant agglomérées, au contraire, dans des régions moins éloignées de leur point de départ, y produisirent Mercure, Vénus, la Terre et Mars; qu'ainsi, dans l'origine, les planètes étaient brûlantes et dans un état complet de liquéfaction; que c'est alors qu'elles prirent toutes des formes régulières; qu'ensuite elles se refroidirent graduellement, et de manière à offrir les diverses apparences que nous observons aujourd'hui.

On a argumenté, contre le système de Buffon, du volume, de la masse et de la grande vitesse qu'une Comète devrait avoir pour qu'elle pût chasser du Soleil une quantité de matière égale à celle de l'ensemble des planètes et des satellites dont notre système se compose; mais des objections de cette nature ne sont jamais sans réplique, puisqu'il n'y a rien, en soi, qui puisse empêcher d'attribuer à la masse de la Comète choquante, la valeur qu'une théorie quelconque nécessiterait. Au surplus, il est bon d'observer ici que toutes les planètes avec les satellites ne font pas la huit millième partie de la masse du Soleil.

Des corps célestes, produits comme Buffon le suppose, jouiraient, sans aucun doute, dans leurs mouvements de *translation*, de cette similitude qu'on remarque dans notre système planétaire. Il n'en serait pas de même des mouvements de rotation : ceux-ci pourraient s'opérer en sens contraire des mouvements de transaction. La Terre, par exemple, tout en parcourant, comme elle le fait, son orbite naturelle de l'*occident* à l'*orient*, aurait pu tourner sur son centre de l'*orient* à l'*occident*. L'objection doit s'appli-

quer aussi aux mouvements des satellites, la direction de leur rotation ne serait pas *nécessairement* la même que celle du mouvement de translation de la Comète. Ainsi, l'hypothèse de Buffon ne satisfait pas à toutes les circonstances du phénomène; ainsi, elle n'a pas dévoilé le secret de la formation des planètes; ainsi, on ne saurait argumenter de cette théorie pour soutenir qu'à la naissance de notre système, une Comète tomba dans le Soleil.

Aux objections que je viens de signaler, je puis en joindre une dernière, puisée dans des considérations que fournissent des observations modernes, observations dont on n'avait aucune connaissance:

Tout corps solide, tout boulet de canon, par exemple, qui serait lancé dans l'espace avec la direction et la vitesse convenables pour qu'il devînt un satellite de la terre, repasserait à chacune de ses révolutions par le point de départ, abstraction faite, du moins, de la résistance de l'air; cela résulte, avec une entière évidence, des premiers principes de la mécanique.

Si la Comète de Buffon, en choquant le Soleil, en avait détaché des fragments solides; si les planètes de notre système avaient été originairement de tels fragments, elles auraient, de la même manière, à chaque révolution, rasé la surface du Soleil. Tout le monde sait à quel point cela est éloigné de la vérité. Aussi, notre grand naturaliste ne croyait-il pas que la matière qui compose les planètes, fût sortie du globe solaire en masses distinctes et toutes formées. Il imaginait, comme je l'ai dit, que la Comète avait fait jaillir un véritable torrent de matière fluide, dans lequel les impulsions que les diverses parties recevaient les unes des autres et les attractions, rendaient impossible toute assimilation avec le mouvement des corps solides. Le système de Buffon emporte donc, *implicitement*, cette conséquence, que la matière du Soleil, la matière extérieure du moins, est en état de liquéfaction; or, je dois m'empresser de dire que les observations modernes les plus minutieuses n'ont pas confirmé cette idée.

Les rapides changements de forme que les taches solaires obscures et lumineuses éprouvent sans cesse; les espaces immenses que ces changements embrassent dans des temps très courts, avaient
supposer, depuis quelques
beaucoup de vraisemblance
phénomènes devaient se pas
lieu gazeux. Aujourd'hui
d'une tout autre nature,
de polarisation lumineuse
vatoire de Paris, établisse
d'une manière incontestab
extérieure et incandescente
gaz, le système de Buffon p
essentielle, il n'est plus so

On pourrait, il est vrai,
corps obscur auquel cette at
neuse sert d'enveloppe et q
met d'apercevoir quand ses
nissent, que ce corps cen
liquide; mais ce serait là
gratuite, qu'on ne saurait
cune observation exacte.

Malgré ces puissantes obj
expliquer l'étonnante coïn
les mouvements de translati
des planètes de notre systè
encore su donner d'autre t
de Buffon, il serait sage d
jugement; nous n'en somm
plus là, et les hypothèses
Laplace, quelques doutes
encore exciter, montrent, d
grand problème cosmogoni
ici, peut être rattaché à des c
distinctes de celles que le Pl
mises en action.

En résumé, et c'est à
cette discussion, rien ne pro
dise Buffon, « que les plan
» tenu anciennement au S
» auraient été séparées pa
» pulsive commune à toute
» serveraient encore aujou
dès lors, ne nous force à
Comète ait eu quelque par
de notre système planétaire
enfin, qu'à l'origine des ch
cette espèce soit tombé dan

Newton pensait que les C
à la longue dans le Soleil ou
et fournissent ainsi un nou
combustion qui s'opère à l
corps immenses. Telle était
cause des apparitions subite
tres, de l'étoile nouvelle de

, de l'étoile nouvelle de 1604, qui
pour historien.

pas seulement dans le célèbre
Principes, que les Comètes sont
comme pouvant servir à alimen-
tion du Soleil et des étoiles.
e opinion se trouve, très expli-
dans le récit d'une conversation
mme avec son neveu Conduit;
ait alors 83 ans.

pourrais pas dire quand la Co-
1680 tombera dans le Soleil; peut-
-elle encore cinq ou six révolu-
is, quel que soit le moment où
era, la Comète accroîtra à tel
chaleur solaire, que notre globe
lé et que tous les animaux péri-
onduit ayant demandé à son oncle
dans l'immortel ouvrage, tout
nt que les Comètes peuvent tom-
Soleil, il ne parle cependant des
qu'elles doivent engendrer qu'à
les étoiles; « C'est, répondit l'il-
illard, que les conflagrations du
us concernent un peu plus direc-
Au reste, ajouta-t-il en riant, j'en
bien assez pour que le public
ma opinion. »

I nom de Newton ne doit pas
r de faire remarquer, que l'assi-
l'incandescence des corps cé-
des feux ordinaires, que l'assi-
Comètes aux bûches qu'il faut
mment dans nos foyers pour y
combustion, ne reposaient sur
ogie solide. Personne n'ignore
que, dans certaines conditions
ns certains états électriques,
les corps peuvent être rendus
sans que rien se combine avec
ce, sans que rien s'en dégage.
, par exemple, de deux char-
dans le vide et en communica-
deux pôles d'une pile voltaï-
ment, je ne prétends pas qu'on
ire de cette expérience que la
Soleil et des étoiles soit une lu-
rique; mais on accordera, du
le contraire n'est pas prouvé,
, il faut ranger parmi les plus
othèses la supposition que les
nt servi jadis et qu'elles serviront
ir, à ranimer des étoiles éteintes
et à entretenir l'incandescence de notre Soleil.

III. Les nombreuses et importantes observations géologiques dont on est redevable aux naturalistes modernes prouvent, avec une entière évidence, que certaines régions du globe ont été successivement, et à plusieurs reprises, couvertes et abandonnées par les eaux. Dans l'explication de ces divers cataclysmes, on a eu trop souvent recours aux Comètes, pour que je puisse me dispenser d'en dire ici quelques mots.

Je parlerai d'abord du système développé par le géomètre et théologien Whiston, quoique l'ouvrage *A new Théorie of the earth*, soit postérieur aux premiers Mémoires dans lesquels le célèbre Halley présenta des idées analogues à la Société royale de Londres.

Whiston ne se proposa pas seulement de montrer de quelle manière une Comète pouvait avoir occasionné le déluge de Noé; il voulut, de plus, que son explication s'adaptât minutieusement à toutes les circonstances de cette grande catastrophe données par la Genèse. Voyons comment il y est parvenu.

Le déluge biblique eut lieu l'an 2349 avant l'ère chrétienne, selon le texte hébreu moderne, ou l'an 2926, d'après le texte samaritain, les *Septante* et *Josèphe*. Y a-t-il quelque raison de supposer qu'à l'une ou à l'autre de ces époques il se soit présenté une grande Comète?

Parmi ceux de ces astres que les astronomes modernes ont observés, on peut placer au premier rang, quant à l'éclat, la Comète qui se montra en 1680.

Beaucoup d'historiens, nationaux et étrangers, font mention d'une Comète *très grande, imitant le flambeau du Soleil, ayant une immense queue*, et dont l'apparition eut lieu dans l'année 1106. En remontant encore davantage, nous trouverons une Comète *très grande et très effrayante*, désignée par les écrivains byzantins sous le nom de *lampadias*, parce qu'elle ressemblait à une lampe ardente, et dont l'apparition peut être fixée à l'année 531. Tout le monde sait, enfin, qu'une Comète se montra dans le mois de septembre, l'année de la mort de César, pendant les jeux qu'Auguste donnait au peuple romain. Cette Comète était très brillante, puisqu'elle commençait à s'apercevoir dès la onzième heure du jour, c'est-à-dire vers 5 heures du soir,

ou *avant le coucher du Soleil*. La date est ici l'an 43 avant notre ère.

Puisque nous n'avons aucune observation exacte de ces astres ni en —43, ni en 531, ni en 1106; puisque nous ne pouvons pas en calculer les orbites paraboliques; puisque nous manquons du seul caractère qui permette de prononcer avec certitude sur l'identité ou la dissemblance de deux Comètes, rappelons-nous du moins que celles de 1680, de 1109, de 531 et de —43 étaient très brillantes, et comparons entre elles les dates de leurs apparitions :

De 1106 à 1680, nous trouverons	574 ans;
De 531 à 1106	575 ans;
De —43 à 531	575 ans.

Comme nous n'avons pas tenu compte des mois ou fractions d'années, ces périodes peuvent être regardées comme égales entre elles, et il devient alors *assez probable* que les Comètes de la mort de César, de 531, de 1106 et de 1680 n'ont été que les réapparitions d'un seul et même astre qui, après avoir parcouru toute son orbite, après avoir fait sa révolution complète en 575 ans environ, redevenait visible de la Terre [1]. Or, si l'on multiplie cette période de 575 ans par 4, on trouve 2300, qui, ajoutés à 48, date de la Comète de César, nous ramènent, avec la seule différence de 6 ans, à l'époque du déluge résultante du texte hébreux moderne. En multipliant par 5, on trouve la date [illegible] *Septante*, à 8 ans près [1].

Pour peu qu'on se rappelle les notable[illegible] différences que la Comète de 1759 a présen[illegible] tées dans la durée de sa révolution autou[illegible] du Soleil, on reconnaîtra que Whiston a p[illegible] légitimement supposer que la grande Comète [illegible] de 1680, ou de la mort de César, était voisi[illegible] de la Terre quand le déluge de Noé arriva [illegible] et qu'elle eut quelque part à ce grand phé[illegible] nomène.

Je ne m'arrêterai pas à expliquer minutieu[illegible] sement, par quelle série de transformati[illegible] la Terre, qui, suivant Whiston, était primit[illegible] vement une Comète, devint le globe que no[illegible] habitons. Je me contenterai de dire que, da[illegible] les idées du savant anglais, le noyau de [illegible] Terre est une substance dure et compacte; q[illegible] c'est l'ancien noyau de la Comète; que [illegible] matières de diverse nature, mêlées confu[illegible] ment, qui composaient la nébulosité, s'aff[illegible] sèrent plus ou moins vite, suivant leur [illegible] vité spécifique; qu'ainsi, le noyau solid[illegible] trouva d'abord entouré d'un fluide dens[illegible] épais; que les matières terreuses se pré[illegible] tèrent ensuite, et formèrent sur le fluide d[illegible] une enveloppe, une espèce de croûte qui [illegible] être comparée à la coque d'un œuf; [illegible] l'eau vint à son tour recouvrir cette e[illegible] solide; qu'elle s'infiltra en grande parti[illegible] les fissures, et se répandit sur le fluide é[illegible] qu'enfin, les matières gazeuses restèrent [illegible]

[1] La Comète de 1680 brillait d'une vive lumière. En adoptant 575 ans pour la durée de sa révolution, il y aurait vraiment lieu de s'étonner que les écrivains grecs n'eussent fait mention d'aucune de ses apparitions, antérieures à celle qui a coïncidé avec l'époque de la mort de César. Voici comment Freret a cru pouvoir remplir cette lacune :

Varron nous apprend, dans un fragment conservé par saint Augustin, que, *sous le règne d'Ogygès*, on observa un changement singulier dans la couleur, dans la figure et *dans la marche de Vénus*.

De grandes révolutions physiques à la surface de cette planète, de grandes altérations dans son atmosphère, auraient pu amener des changements prononcés de couleur, de grosseur et de figure; mais il n'en serait pas de même du mouvement! L'apparition d'une Comète semble seule conduire à une explication simple et naturelle de toutes les circonstances du phénomène. Il faut supposer, avec Fréret, que la tête de la Comète se dégagea, le soir ou le matin, de la lumière crépusculaire, quelques jours après que Vénus s'était plongée dans les rayons solaires; que cette Comète fut prise pour Vénus, ce qui n'aurait rien d'extraordinaire, car l'histoire de l'astronomie, dans les temps reculés, fournit plusieurs exemples de semblables erreurs; enfin, que son mouvement propre l'ayant entraînée dans une route différente de celle que Vénus suit ordinairement, fit supposer que la planète avait abandonné son ancien cours. Plus tard, la chevelure et la queue dont la Comète parut se revêtir, donnèrent lie[illegible] idées du changement de figure et de grosseur. Q[illegible] la Comète cessa d'être visible, quand Vénus re[illegible] tout sembla être rentré dans l'ordre.

La durée supposée de la révolution de la Co[illegible] de 1680 est de 575 ans. Si en partant de l'a[illegible] —43 on remonte de trois révolutions ou de 17[illegible] nées, on aura 1768 avant J.-C. Cette date, d'a[illegible] les chronologistes, a dû correspondre au règne [illegible] gygès. Le phénomène signalé par Varron a do[illegible] être la Comète de 1680.

[1] On aura sans doute remarqué que les [illegible] tats de la multiplication par 4 et par 5 du no[illegible] 575, durée supposée de la révolution de la C[illegible] de 1680, sont l'un et l'autre trop faibles; ma[illegible] peut observer, avec Whiston, que le chiffre [illegible] été déduit de la comparaison des apparitions [illegible] modernes; or, dans les retours successifs, les [illegible] lutions doivent graduellement devenir plus co[illegible] car l'astre traversant toujours l'atmosphère [illegible] près de son périhélie, il en résulte nécessair[illegible] une diminution du rayon vecteur et une aug[illegible] tion de vitesse. Ainsi, le nombre 575 rattach[illegible] exemple, les deux passages au périhélie de [illegible] de 531, ce ne serait plus 575, mais un nombr[illegible] grand, qu'il faudrait multiplier par 4 et 5 [illegible] remonter de l'apparition de —43 à celle du d[illegible]

Ceci pourrait faire évanouir, en partie, les [illegible] rences en moins de 5 ou de 8 ans que nous [illegible] trouvées dans le texte.

pendues, s'épurèrent graduellement, et constituèrent notre atmosphère.

Ainsi, dans ce système, le grand abîme biblique se trouve composé d'un noyau solide et de deux orbes concentriques. Celui de ces orbes le plus voisin du centre est formé du fluide pesant qui se précipita le premier; le second est de l'eau. C'est donc, à proprement parler, sur ce dernier fluide que repose la croûte extérieure et solide de la Terre.

Il faut maintenant examiner comment, d'après cette constitution du globe, contre laquelle au surplus les géologues modernes pourraient présenter plus d'une difficulté, Whiston a expliqué les deux événements principaux du déluge décrit par Moïse.

« En l'an 600 de la vie de Noé, dit la Genèse, au second mois, le dix-septième jour du mois, *toutes les fontaines du grand abîme furent rompues; toutes les cataractes du ciel furent ouvertes.* »

A l'époque du déluge, la Comète de 1680, selon Whiston, était à 3 ou 4000 lieues seulement de la Terre. Elle attirait conséquemment les liquides du grand abîme, comme la Lune attire aujourd'hui les eaux de l'Océan. Son action, à cause de cette grande proximité, dut tendre à produire une immense marée. La croûte terrestre ne put pas résister à l'impétuosité du flot. Elle se rompit sur un grand nombre de points, et les eaux, désormais libres, se répandirent sur les continents. Le lecteur trouve ici *la rupture des fontaines du grand abîme.*

Les pluies ordinaires de notre globe, continuées même pendant quarante jours, n'auraient donné que de très faibles résultats. En prenant pour pluie *journalière* celle qui tombe *annuellement* à Paris, le produit des six semaines, loin d'atteindre les sommets des plus hautes montagnes, aurait à peine formé une couche de 26 mètres de hauteur. Il fallait donc chercher ailleurs les *cataractes du ciel.* Whiston les a trouvées dans l'atmosphère et dans la queue de la Comète.

Suivant lui, cette atmosphère atteignit la Terre vers les monts Gordiens (l'Ararat). Les mêmes montagnes interceptèrent la queue tout entière. L'atmosphère terrestre, chargée ainsi d'une immense quantité de parties aqueuses, put suffire pendant quarante jours à des pluies torrentueuses dont l'état ordinaire du globe ne nous donne aucune idée.

Malgré toute sa bizarrerie, j'ai exposé en détail la théorie de Whiston, soit à cause de la célébrité dont elle a longtemps joui, soit parce qu'il m'a paru qu'il n'était permis à personne de traiter avec dédain les productions de l'homme que Newton désigna lui-même pour être son successeur à l'université de Cambridge. Voici, maintenant, quelques objections auxquelles cette théorie ne me semble pas pouvoir résister.

Whiston ayant eu besoin d'une immense marée pour expliquer les phénomènes bibliques du grand abîme, ne s'est pas contenté de faire passer sa Comète extrêmement près de la Terre au moment du déluge, il a donné, de plus, à cet astre une très forte masse : il la suppose six fois plus grande que celle de la Lune.

Une pareille supposition est tout-à-fait gratuite, et c'est là cependant son moindre défaut, car elle ne suffit pas à l'explication des phénomènes. Si la Lune, en effet, produit de si grands effets sur les eaux de l'Océan, c'est que son mouvement angulaire diurne n'étant pas très considérable, elle correspond verticalement, pendant un temps assez long, presque aux mêmes points du globe; c'est que dans l'espace de quelques heures sa distance à la Terre varie à peine; c'est que le liquide qu'elle attire a toujours le temps de céder à son action avant qu'elle ne se transporte dans une région où la force qui en émane sera tout autrement dirigée. Il n'en était pas de même de la Comète de 1680. Près de la Terre, son mouvement angulaire apparent à travers les constellations, devait être extrêmement rapide. En peu de minutes elle correspondait à une nombreuse série de points situés sur des méridiens terrestres fort éloignés les uns des autres (1). Quant à sa distance rectiligne à la

(1) Je n'aurai pas besoin d'admettre, avec Whiston, qu'une Comète est à trois ou quatre mille lieues de la Terre seulement, pour montrer qu'elle peut avoir un *mouvement angulaire* extrêmement rapide. Je la supposerai à la distance moyenne de la Lune, dans le plan de l'écliptique, en opposition avec le Soleil et marchant de l'est à l'ouest ou dans le sens rétrograde. Eh bien! dans ce cas, on trouve que son mouvement,

En *une* heure, serait de. . . 38°41';
En *deux* heures, de. . . . 70° 9';
En *trois* heures, de. . . . 92°58';

Lacaille avait donné des nombres beaucoup plus considérables; mais il s'était glissé dans son calcul une erreur de chiffre que M. Olbers a reconnue et

Terre, elle put être très petite, sans doute, mais seulement pendant quelques instants très courts (1). L'ensemble de ces circonstances était extrêmement peu favorable à la production d'une grande marée.

Je sens bien que pour affaiblir ces difficultés, il suffirait de grossir la Comète, de faire sa masse 30 ou 40 fois plus considérable que celle de la Lune; je réponds qu'on n'a pas cette latitude pour la Comète de 1680. En effet, dans cette année, le 21 novembre, elle passa près de la Terre; il est démontré qu'à l'époque du déluge sa distance n'était pas moindre : or on sait qu'en 1680 elle ne produisit ni cataractes célestes, ni marées intérieures, ni rupture du grand abîme; que sa queue, que sa chevelure ne nous inondèrent point; et comme personne ne supposera que le même astre qui de nos jours n'a engendré sur le globe aucune révolution sensible, ait anciennement tout bouleversé, quoiqu'il fût plus éloigné, nous pourrons dire, avec confiance, que la théorie de Whiston est un roman, à moins qu'abandonnant la Comète de 1680, on ne prétende attribuer le même rôle à un autre astre de cette espèce *beaucoup plus considérable*.

Whiston, comme on vient de le voir, s'était proposé de rattacher à des causes physiques le déluge biblique, celui que Moïse a décrit. Son célèbre compatriote Halley avait envisagé le problème d'une manière moins spéciale.

rectifiée. Au reste, ces résultats, tels qu'ils sont, paraîtront encore énormes, si l'on se rappelle que la Lune, celui de tous les astres de notre système qui se meut avec le plus de vitesse, ne parcourt guère que 13 degrés en *vingt-quatre heures*.

La réunion de circonstances que j'ai admise, doit se présenter trop rarement pour qu'il faille s'attendre à observer communément l'excessive vitesse dont je viens de transcrire la valeur, et qui donnerait aux Comètes l'aspect de véritables météores atmosphériques. Jusqu'ici celui de ces astres dont la marche a été la plus remarquable, est la Comète de 1472 : elle parcourt 120° en 24 heures, suivant les observations de Régiomontanus.

(1) Lorsqu'une Comète parcourant une ellipse très allongée est parvenue à une distance du Soleil égale à la distance moyenne de la Terre au même astre, sa vitesse surpasse celle de la Terre, dans le rapport de $\sqrt{2}$ à 1 ou de 141 à 100. Ainsi, la Terre et une Comète viendraient presque à se rencontrer; leurs mouvements s'effectueraient même suivant une direction commune, que la différence de vitesse amènerait bientôt une séparation considérable des deux corps. Duséjour a trouvé que, dans les circonstances les plus favorables, une Comète ne pourrait pas être pendant plus de 2 h. 32' à une distance de la Terre moindre que 13,000 lieues.

Il existe, disait-il, des produ
nes, loin de la mer et sur les
montagnes; donc ces régions é
sous les eaux. Par quelle im
céan abandonna-t-il des limit
quelles de nos jours, sauf de tré
cillations, il reste constammen
C'est ici que Halley appelle à
non comme Whiston une Co
dans notre voisinage et donna
à une très forte marée, mais
cette espèce qui, dans sa cour
autour du Soleil, choque di
Terre. Examinons de près quel
effets d'un pareil événement.

Concevons un *corps solide* ma
gne droite avec une certaine ra
lequel, à l'origine, un autre cor
plus petit aura été *seulement* po
corps, quoiqu'ils ne soient pa
l'autre, ne se sépareront poi
marche, à cause que la force qu
leur aura graduellement, et d
communiqué des vitesses égale
maintenant qu'un obstacle insu
présente tout-à-coup sur le che
mier corps, qu'il l'arrête instant
parties de la surface antérieure
choquées seront, à la rigueur, le
la vitesse se trouvera directem
par l'obstacle; mais comme les
ties sont invariablement liées au
puisque, d'après notre hypothè
est solide, ce corps s'arrêtera *tou*

Il n'en sera pas de même du
que nous avons *simplement posé*
mier. Celui-ci peut s'arrêter sans
auquel rien ne le rattache si ce
faible frottement, en éprouve
sans qu'il perde rien de sa vites
de cette vitesse acquise et non
petit corps se séparera du gros.
à se mouvoir dans la direction p
qu'au moment où la pesanteur l'a
vers le gros corps. On doit main
prendre comment un promeneur
loin, lorsque son cheval, en s'aba
tout-à-coup le rapide tilbury au
attaché; de quelle manière les
assis sur l'impériale des voiture
qui parcourent avec tant de vite
mins de fer, sont lancés dans l'es
autant de projectiles, à l'instan

[...]met fin aux mouvements de ces [...]ppareils. Mais la Terre est-elle [...]chose qu'une voiture qui, dans à travers les régions de l'espace, ni de roues ni d'ornières?

[...]sse tangentielle de translation [...] Soleil est d'environ 8 lieues par [...] une Comète d'une masse suffi[...]ant à la rencontre du globe, [...] d'un seul coup son mouvement, [...]i se trouvent comme déposés à [...]is que les êtres animés, nos voi[...] meubles, nos machines, tous les [...], qui ne sont pas implantés di[...] indirectement dans le sol, s'é[...] de leur place, avec la vitesse dont ils étaient primitivement [...] une vitesse de 8 lieues par se[...] rappelle ici qu'un boulet de 24 [...] à sa sortie du canon, qu'une vi[...] à 400 mètres par seconde, [...] doutera qu'un choc de Comète [...] l'anéantissement instantané [...] êtres animés qui peuplent la

[...] eaux de l'Océan, puisqu'elles [...], puisque rien ne les lie à la por[...] du globe, elles seraient aussi [...] bloc. Cette effroyable masse li[...]erait dans sa course impétueuse [...]tacles qu'elle rencontrerait. Elle [...] les sommets des plus hautes [...], et dans ses mouvements de re[...] produirait pas de moindres bou[...]. Le désordre qu'on remarque [...] la disposition des couches su[...] différentes espèces de terrains, [...] ainsi dire, qu'un accident mi[...], à côté de l'épouvantable chaos [...] inévitablement d'un choc de [...] puissant pour arrêter la Terre. [...]'à retrancher quelque chose de [...] effets, pour trouver ce qu'a[...] choc qui, sans arrêter notre [...] sensiblement sa vitesse. Il [...], certain que cette vitesse n'a [...]omplétement anéantie; car, dans [...] centrale n'étant pas contre[...]ait fait tomber la Terre en ligne [...] Soleil où elle serait arrivée 64 [...] le choc (1).

La vitesse de translation de la Terre et la grandeur de son orbite sont liées entre elles de manière que l'une ne peut pas changer sans que l'autre varie en même temps. On ignore si les dimensions de l'orbite sont restées constantes. Rien ne prouve donc que la vitesse du globe, dans le cours des siècles, n'ait pas été plus ou moins altérée par un choc de Comète. En tout cas, il est incontestable que les inondations auxquelles un pareil événement donnerait lieu n'expliqueraient point les effets, maintenant bien décrits par les géologues, des cataclysmes que la Terre a subis. (ARAGO.)

***COMÈTES** (κομήτης, chevelu). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Lepturètes, créé par MM. Saint-Fargeau et Serville (*Encyclopédie*, t. X, pag. 486). L'unique espèce connue de ces auteurs est du Brésil; elle est nommée *C. hirticornis* de MM. Dejean et St-Fargeau. (C.)

COMÈTES (Comète, allusion aux deux appendices plumeux qui accompagnent les fleurs latérales). BOT. PH. — Genre de la famille des Dianthacées (Caryophyllées), tribu des Ptéranthées, formé par Burmann (*Fl. Ind.*, 39, t. 15, f. 3), et renfermant 3 ou 4 espèces, croissant dans les plaines de l'Inde, de l'Arabie et de l'Abyssinie. Elles sont ramifiées, diffuses, à feuilles opposées, ou disposées en faux verticilles, obovales, lancéolées ou linéaires, munies de stipules très petites, sétacées, quaternées ou séniées; fascicules floraux nombreux, triflores, pédonculés, alternes sur les rameaux, et disposés en cymes paniculées; appendicules multiparti-plumeux, ferrugineux, très développés et involucrés dans le fruit, et accompagnés de deux bractéoles linéaires, sétacées et réfléchies.

(1) [...] temps que les différentes planètes de[...] emploieraient à tomber de la position qu'elles occupent aujourd'hui jusqu'au centre du Soleil, si la vitesse tangentielle qui, combinée avec l'action de cet astre, les fait circuler dans des courbes rentrantes, était subitement anéantie. Dans le calcul, on a pris pour distance de chaque Planète au Soleil le demi-grand axe de son orbite elliptique, ce qui revient à dire qu'on a négligé l'excentricité.

Planètes.	*Temps de la chute.*
Mercure.	15 j. 6
Vénus.	39 , 7
Terre.	64 , 6
Mars.	121 , 5
Cérès.	206 , 5
Jupiter.	766 , 3
Saturne.	1900 , 6
Uranus.	5382 , 9

Endlicher (*Gen. Pl.*, 5207), en donnant la caractéristique de ce genre, fait remarquer l'erreur de R. Brown, qui donnait pour type de ce genre l'*Achyranthes papposa* de Forskal (*Saltia*), laquelle appartient aux Amarantacées. (C. L.)

COMMANDEUR. ois. — Nom vulgaire d'une esp. du g. Paroare, *Emberiza gubernatrix* Temm., et d'un Étourneau, *Sturnus prædatorius* Wils. (G.)

COMMELINA (Gaspard Commelin, botaniste du XVIII[e] siècle). BOT. PH.—Genre formé par Dillen (*Hort. Elth.*, 93), et type de la famille des Commélinacées. Il renferme plus de 130 espèces, répandues dans l'Amérique tropicale et boréale, l'Inde orientale et la Nouvelle-Hollande; elles sont ordinairement vivaces, et même suffrutescentes, ramifiées; diffuses, à feuilles ovales ou lancéolées, engaînantes (gaînes entières); à fleurs bleues, rarement blanches, fasciculées, involucrées ou nues, et en panicules lâches. On en cultive une trentaine dans les jardins européens (voyez COMMÉLINACÉES). Le genre *Commelina* se divise en deux sections, caractérisées surtout par l'absence ou la présence d'un involucre : a. *Commelina*, R. Br., involucre monophylle, condupliqué ou cucullé, conné par les bords à la base; b. *Aneilema*, R. Br., involucre nul, inflorescence lâchement paniculée. (C. L.)

COMMÉLINACÉES, COMMÉLINÉES. *Commelinaceæ*, *Commelineæ*. BOT. PH. — Petite famille de plantes monocotylédonées, fondée par R. Brown et adoptée par tous les botanistes. Elles renferment des plantes annuelles ou vivaces, à rhizôme fibreux ou tubéreux, à tiges cylindriques, noueuses, simples ou ramifiées, portant des feuilles alternes, entières, engaînantes, planes ou canaliculées, nervées; à fleurs complètes ou incomplètes par l'avortement de l'ovaire, régulières ou subrégulières, solitaires, fasciculées, ombellées ou en grappes, bractéées ou munies d'involucres spathiformes, cucullés ou plissés, mono-diphylles. Le périgone est double, triphylle; l'extérieur herbacé, persistant; l'intérieur pétaloïde, à lacinies libres ou très rarement soudées en tube à la base, caduques ou marcescentes, quelquefois charnues, et l'une d'elles difforme, naine ou oblitérée. Les étamines, au nombre de 6 et hypogynes, sont opposées aux lacinies du périgone intern chées-ternées; elles sont très r duites à 3 ou à 5, mais très souv unes sont stériles, décidues, et f persistantes. Leurs filaments sa munis à la base de poils articul au sommet en connectifs; leurs trorses, biloculaires, et dont l parées bordent le connectif ou l rarement adnées en avant, para tigués, longitudinalement déhi vaire en est libre, triloculaire, f carpidies foliacées, à bords re les cloisons. Ovules peltés, ta deux séries sur l'angle central d des trophospermes nerviforme bre plus ou moins grand; tant basifixes, collatéraux; tantôt d superposés, l'un dressé, l'autre style est simple; le stigmate im laté et obscurément trilobé, ou concave. Capsule membranacé rement bacciforme, 3-ou par 2-loculaire, loculicide-2-3-val rement indéhiscente; valves s milieu. Les graines, ovales, a subcubiques, à tégument exté branacé, duriuscule, rugueux culé, adhérent étroitement à l'a trouvent en petit nombre dans sont quelquefois binées ou solitai tement; le hile en est ventral d large, et dans quelques espèces d'un arille charnu, continu ave sperme. L'embryon est trochléai situé sous la papille embryotège, lement opposé au hile.

Voici la liste des genres cont famille des Commélinacés: *Com Pollia*, Thunb. (*Aclisia*, E. *procurpus*, Blum.); *Callisia*, Loef *thus*, Jacq.); *Murdamia*, Royle Scheidw.; *Tradescantia*, L. (Tourn.); *Spironema*, Lindl.; *C* (*Zygomenes*, Salisb.); *Campelia nonia*, Plum.); *Dichorisandra*, *tonema*, R. Br.; *Forrestia*, A. R

Parmi les plantes acrobyées, linacées se distinguent surto double périanthe, qui les fait c Alismacées, et présentent une étroite avec les Xyridacées, d *Mayeca* semble faire le passag

nniéres, qui s'en éloignent suffisam- tutefois par leur périgone extérieur , leurs anthères introrses, enfin leur leur inflorescence.

plantes de cette intéressante famille l'hémisphère oriental entre le tro- Cancer et le 35e degré de latitude , et s'avançant dans l'hémisphère et l'Asie orientale jusqu'au 40e latitude boréale. Elles sont très entre les tropiques. On ne con- rien de leurs propriétés. La sucs dont elles sont remplies servir à la nourriture des hommes, cuire les rhizômes des *Comme-* Willd., *tuberosa* L., *angustifolia* Desf., etc. La *C. Rumphii* pos- des qualités emménagogues; la Lour., est utile contre l'asthme, la , les rétentions d'urine, etc. La *malabarica* L., s'emploie aussi dartres et la lèpre. Les Indiens se décoctions de la *Cyanotis axilla-* , contre l'hydropisie; enfin la *Tra-* *diuretica* Mart., indique elle-même spécifique son emploi dans l'é- , au Brésil. (C. L.)

MERSONIA (Commerson, botaniste). BOT. PH. — Genre de la famille des , tribu des Byttnériées, formé (*Char. gen.*, t. 43), et renfermant espèces, dont deux sont cultivées jardins en Europe. Ce sont des ar- arbrisseaux couverts d'une pu- tomenteuse étoilée, croissant dans l'Océanie tropicales, et le plus com- dans la Nouvelle-Hollande; à alternes, pétiolées, ovales, souvent à la base, dentées ou inci- accompagnées de petites stipules déci- fleurs disposées en cymes oppositi- axillaires, plus courtes que la munies de petites bractées déci- (C. L.)

MIA (κόμμι, gomme). BOT. PH. — Euphorbiacées établi par Loureiro un arbuste de la Cochinchine, où un suc gommo-résineux. Ses fleurs ; les *mâles* disposées en courts axillaires, couverts d'écailles imbri- chacune desquelles répond un filet par plusieurs anthères soudées en ; les *femelles* en grappes subtermi- nales consistent en un calice triparti, court, persistant; un ovaire surmonté de trois styles courts et réfléchis, épaissis en stig- mates. Le fruit est une capsule à trois lobes s'ouvrant en dedans, à trois loges mono- spermes. Les feuilles sont alternes, entières, glabres. (AD. J.)

*COMMIDENDRON (κόμμι, gomme; δέν- δρον, arbre). BOT. PH. — Ce genre de la fa- mille des Synanthérées-Astéroïdées, tribu des Chrysocomées-Solidaginées, renferme 5 ou 6 espèces, croissant toutes dans l'île Sainte-Hélène, et dont une (*C. rugosum* DC.) est cultivée en Europe. On en doit la créa- tion au célèbre voyageur et naturaliste Bur- chell (*ex* DC., *Prodr.*, V, 344), et les plantes qui en font partie sont de petits arbres gommifères, dont les rameaux portent, par la chute des feuilles, des cicatrices épaisses et calleuses; les feuilles en sont alternes, obovales ou lancéolées-cunéiformes, très entières ou denticulées, glabres sur les deux faces ou tomenteuses en dessous; à fleurs blanches, portées sur des pédoncules corym- beux, polycéphales, sortant des aisselles fo- liaires supérieures ou du sommet des ra- meaux. (C. L.)

*COMMILOBIUM (κόμμι, gomme; λόβος, légume). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Dalbergiées, établi par Bentham (*Ann. Wiener Mus.*, II, 110). Il ne renferme que deux espèces, connues au Brésil, leur patrie, sous le nom de *Fèves de Saint-Ignace*. Ce sont des arbres à feuilles imparipennées, éstipulées, dont les folioles petites, multijuguées, subcoriaces, penni- nerves, éstipellées, et semées de points trans- parents; leurs fleurs, grandes et belles, sont munies de bractées et de bractéoles décidues et disposées en grappes, dont les inférieures sont axillaires, simples; les supérieures for- ment une panicule terminale. (C. L.)

*COMMINGTONITE et CUMMINGTO- NITE (nom de lieu). MIN. — M. Thomson a décrit sous ce nom un minéral, qui se trouve à Cummington, dans le Massachusetts, où il forme un agrégat avec le Grenat et le Quartz. Ce minéral est d'un blanc grisâtre, d'un éclat soyeux, translucide, et se présente en aiguilles ou baguettes, dont l'aspect rap- pelle celui de l'Épidote : sa dureté est de 2,7; sa densité de 3,20. — Il est infusible au cha- lumeau. D'après Th. Muir, il serait composé

de : Silice, 56,54 ; oxydule de Fer, 21,67 ; oxydule de Manganèse, 7,80 ; Soude, 8,44 ; Eau, 3,18. Total : 97,63. On voit, par ce qui précède, que la spécification de cette substance est encore incertaine. (Del.)

***COMMIPHORA**, Jacq. BOT. PH. — Syn. de *Balsamodendron*, Kunth.

***COMMISSURE.** *Commissura*. BOT. — Hoffmann désigne sous ce nom, qui signifie *suture*, la ligne de jonction formée par l'application l'une contre l'autre des akènes des Ombellifères.

COMOCLADIA (κόμη, ici touffe de feuilles ; κλάδος, rameau). BOT. PH. — Les espèces de ce genre, au nombre de dix environ, et dont quatre sont cultivées dans les serres chaudes en Europe, sont des arbres de l'Amérique tropicale, sécrétant un suc glutineux, aqueux ou laiteux, et noircissant au contact de l'air. Leurs feuilles sont alternes, imparipennées, à folioles opposées, coriaces, rigides, souvent bordées de dents épineuses ; leurs fleurs, très petites, bractéées et comme fasciculées, sont pourpres et disposées en grappes axillaires, paniculées. On doit la création du genre *Comocladia* à Philip Brown (*Jam.*, 124), et on le place dans la famille des Anacardiacées, près des genres *Sorindeia* et *Cyrtocarpa*. (C. L.)

COMPAGNON. MAM. — Nom vulgaire du Campagnol.

COMPAGNON BLANC. BOT. PH. — Syn. de Lychnis dioïque.

***COMPARETTIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Vandées, établi par MM. Pœppig et Endlicher (*Nov. gen. et sp.*, I, 42, t. 72, 73), et renfermant 3 ou 4 espèces, dont une a été introduite dans les collections de plantes cultivées en Europe. Ce sont des végétaux épiphytes, à pseudobulbes exigus, portant une seule feuille oblongue, obtusiuscule, nervée ; à fleurs bractéées, disposées en grappes radicales, simples ou rameuses, subunilatérales. (C. L.)

COMPÈRE-LORIOT. OIS. — Nom vulg. du Loriot commun. (G.)

***COMPLANARIA**, Sw. (*complanare*, adoucir). MOLL. — M. Swainson a publié sous ce nom un sous-genre fait aux dépens du genre Alasmodonte de Say, pour une grande et belle coquille des rivières de l'Amérique septentrionale, et qui est répandue dans les collections sous le nom d'*Unio com*
A considérer les Alasmodontes dans
ensemble du genre *Unio*, on est ob
réduire au titre de section dans c
et, dès lors, on conçoit facilement qu
Complanaria de M. Swainson ne p
aucun cas, être adopté même com
genre. *Voy.* MULETTE. (

***COMPLECTIF.** *Complectivus* (co
j'enclos). BOT. — Cette expression s
signer un mode de préfoliation da
les feuilles, en s'embrassant les
autres, se recouvrent par les côtés
sommet.

***COMPLET.** *Completus*. BOT. PH.-
sion assez peu usitée, qu'on emploi
lant d'organes munis de toutes leur
Ainsi M. Mirbel dit l'arille *complet*
enveloppe entièrement la graine, co
les Oxalis, etc. ; et la cloison *compl*
elle sépare entièrement la cavité
carpe, comme cela a lieu dans les
thus, etc. On dit une fleur *complè*
elle est pourvue d'un double pé
qu'elle est hermaphrodite.

COMPOSÉE (FLEUR). BOT. — *V*
POSÉES et FLEUR.

COMPOSÉES. *Compositæ*. BO
Famille de plantes monopétales, à
épigyne, et l'une des plus considérab
les végétaux phanérogames. Nous
pour les généralités, l'exposition
teres, les divisions des tribus et l
scription des genres, les travaux le
cents et les plus complets, ceux de
R. Brown et De Candolle. Les
généraux des Composées sont : Fl
nies en capitules dans un calice ou
commun, sorte de petite corbeille
d'un ou de plusieurs rangs de fol
briquées, insérées elles-mêmes aut
sorte de plateau (réceptacle) plus
charnu, concave, plan ou convexe
couvert d'écailles, et sur lequel na
fleurs. La Chicorée, la Cupidone, le
ou Bluet, le Soleil et la grande Ma
font partie des Composées, et peuv
de type pour l'étude des trois pr
tribus de cette immense famille,
pour caractères essentiels : Un cal
rant à l'ovaire, composé de 5 paill
rieuses, a estivation imbriquée (C
ou d'une aigrette formée de soies

...reuses, lisses ou raides (Bar-
...de sortes de petites plumes à
...nement fines (Scorzonère, Pis-
...). Corolle épigyne de deux sortes :
...les à la circonférence du ca-
...ement sous la forme d'une
...constituent le *rayon* du capitule;
...diffère ordinairement des fleurs
...qui sont tubuleuses, plus petites,
..., à 4 ou 5 dents, à préfloraison
...mines au nombre de 5, insérées
...de la corolle ; anthères introrses,
...laires, soudées latéralement en
...anthérées) qui dépasse la gorge
...; filets libres, filiformes, articu-
...ent, ou plus rarement soudés
... par suite monadelphes ; pollen
...dodécaédrique, lisse ou légè-
.... Ovaire infère, uniloculaire,
...ovule dressé, anatrope. Disque
...ou moins développé, offrant,
..., une légère dépression, ou se
...sous la forme d'un petit godet
...vient se loger la base dilatée du
...-ci est simple dans les fleurs
...ment divisé en deux bran-
...les fleurs femelles ou hermaphro-
...fruit est un akène cylindrique
..., lisse, cannelé, inséré sur le
..., dans lequel il s'enfonce plus ou
...ondément, et toujours couronné
..., réduit, soit à une sorte de
..., soit composé d'écailles planes ou
.... Ce fruit est brusquement tron-
...ci vers le sommet, où il s'atté-
... bec plus ou moins long qui sup-
... (Pissenlit). Dans quelques
... charnu et constitue une sorte
... (*Osteospermum*) ou bien il
...issement assez considérable,
... prenant des formes assez bi-
.... La graine, recouverte d'un
... mince, et dépourvue, si ce
... très rares exceptions, de péri-
... un embryon à radicule in-
...ylédons charnus, plano-con-
...olutés (*Robinsonia*).
...ce des Composées est ce qui
... nom; et quoique dans le prin-
... impliquât une idée fausse de
..., il a néanmoins prévalu sur
...thérées ou *Névramphipétales*,
... C.-L. Richard et Cassini. On
considère aujourd'hui un capitule de Composées comme un épi plus ou moins déprimé, enveloppé de bractées, et présentant à la base un nombre variable de fleurs femelles. Cassini a éclairci l'un des points de cette doctrine en distinguant avec soin les paillettes et les fimbrilles qui accompagnent souvent les fleurs, et qui ne sont que les bractées à l'aisselle desquelles elles se développent; et M. R. Brown de son côté a distingué avec précision les inflorescences simples et les inflorescences composées, où chacun des capitules se trouve formé par la réunion de plusieurs petits capitules, comme dans les *Echinops*, *Albertinia*, *Chresta*, etc.

En effet, la manière la plus simple et la plus vraie de considérer l'inflorescence ordinaire des Composées est de supposer que les rameaux qui portent les capitules sont, en type normal, composés d'un grand nombre de pédicelles uniflores fortement soudés. Plusieurs cas de monstruosités, où ces pédicelles sont plus ou moins distincts, montrent à l'œil cette structure (Pâquerette double, prolifère, connue sous le nom de Mère-Gigogne). Ainsi soudés, ces pédicelles forment un réceptacle plan quand ils atteignent tous au même niveau, un réceptacle convexe ou allongé quand ceux du centre se prolongent au-delà de ceux du bord, et, ce qui est beaucoup plus rare, un réceptacle concave quand le cas inverse se présente. Tous ces pédicelles soudés sont entourés par un assemblage de feuilles florales disposées en verticille régulier ou agglomérées les unes aux autres, qui représentent très bien l'*involucre* général des Ombellifères ou des Dipsacées, et cet ensemble d'écailles a reçu le même nom ; mais, outre cet assemblage extérieur, on peut, par analogie avec les autres familles, admettre que chaque pédicelle du faisceau peut avoir à son côté extérieur une petite bractée ; c'est ce qui forme les organes qu'on nomme en général *paillettes* du réceptacle. Enfin, on peut admettre encore que chacun des pédicelles puisse supporter des bractéoles, surtout si l'on considère l'inflorescence de certaines Composées comme procédant d'un corymbe. Quant aux *fimbrilles*, ce ne sont, en général, que les bords saillants et développés en lanières scarieuses des alvéoles déterminées par les sommités des pédicelles soudés. Elles peuvent être, ou

très longues, comme dans la plupart des Cynarées, ou très courtes; et même elles le sont quelquefois à tel point, qu'on trouve des transitions fréquentes entre les cas où elles sont visibles et ceux où elles manquent complétement. Lorsque les *fimbrilles* sont bien développées et forment autour de l'origine de la fleur une sorte de petit calice ordinairement scarieux, on conçoit que ce calicule peut se développer plus qu'à l'ordinaire et prendre même une nature plus ou moins foliacée; ces calicules constituent des espèces d'involucelles partiels, et c'est ce qui a fait établir à Linné son ordre de la Polygamie ségrégée, et aux botanistes modernes le nom de *Capitule composé*. M. R. Brown a remarqué que, dans ce cas, l'ordre d'inflorescence qui va de la circonférence au centre, et, par conséquent, comme celui d'un épi simple de la base au sommet, est souvent alors irrégulièrement interverti.

Pour donner à nos lecteurs des exemples faciles à vérifier, et qui puissent bien faire connaître les diverses parties qui entrent dans la composition d'un capitule de Composée, nous dirons que les feuilles dont on mange la base dans l'Artichaut appartiennent à l'*involucre*, le cul ou le fond constitue le *réceptacle*, le foin est formé par les *fimbrilles*, au milieu desquelles se trouvent les très jeunes fleurs. Dans la Pâquerette, le réceptacle est conique; dans le Soleil, il se creuse quelquefois légèrement, et présente des alvéoles plus ou moins profondes, entourées par une substance membraneuse, généralement découpée en lanières ou en dents qui formeront dans ce cas les fimbrilles.

Toutes les plantes de cette famille ne présentent cependant pas un *involucre* composé de plusieurs folioles imbriquées; ainsi, dans quelques *Tagetes* (Œillets d'Inde), les fleurs sont renfermées dans une sorte de véritable calice campanulé, à 5 dents, à l'intérieur duquel on voit 5 fleurs ligulées (rayons) disposées en quinconce, comme le seraient les cinq pétales d'une Rosacée ou d'une Renonculacée.

L'inflorescence des Composées présente encore un phénomène digne d'attention : les fleurs, serrées dans leur involucre, soumises, pour ainsi dire, à une sorte d'étiolement, offrent de nombreux avortements. Ceux-ci suivent, au milieu de leurs irr
une loi générale : les organes mâ
plus fréquemment dans le bord
et les organes femelles dans le c
l'on rapporte ces dispositions à l'i
en épi, les fleurs du bas de la
bas de l'épi) sont fréquemment
celles du centre de la tête (ou
l'épi) fréquemment mâles; c'es
rive dans la plupart des cas où
les grappes portent des fleurs des
par exemple dans les Cupulifè
phorbiacées, etc. Il arrive souven
les Composées que les fleurs, s
soit du centre du capitule, devi
riles par l'avortement des deux
ce qu'on peut remarquer dans u
Cypéracées; mais il n'y a, à ce q
aucun exemple d'une tête ou d
de Composée mâle sur le bord e
centre.

Les Composées sont, à l'except
minées, les plantes le plus g
répandues sur le globe et celles
tent dans leur structure essenti
grande uniformité. Comme ell
communes en Europe, et que l'
tinent en produit un très grand
rentrent complétement dans les n
pes que celles qui habitent nos
en est résulté que les anciens b
pu prendre une idée générale
et en former plusieurs classes qu
encore aujourd'hui. Tournefort e

Semiflosculeuses,
Flosculeuses,
Radiées,

auxquelles correspondent les tr
suivantes fondées par Vaillant :

Chicoracées,
Cynarocéphales,
Corymbifères.

La plupart des botanistes mod
gardé les Composées comme form
famille qui, malgré son étendu
comparer aux autres groupes du
tels que les Renonculacées, Ro
cées, etc. : aussi les trois division
adoptées par A.-L. de Jussieu (17
continué à diriger les botanistes ju
mencement de ce siècle. A peu pr
époque, M. De Candolle proposa
d'un quatrième groupe, celui

à des sortes de petits corps oblongs ou ovales qui rappellent assez bien leur origine. Ces corps sont aplatis et presque constamment privés de pollen ; néanmoins on en rencontre quelquefois, et dans ce cas il se présente sous la forme de globules transparents, lisses et d'une extrême petitesse, vides, et par conséquent stériles.

Le style des Composées se compose d'un tronc et de deux branches ; ces branches sont demi-cylindriques et antérieures et postérieures, suivant l'axe du capitule. Le tronc consiste en un filet cylindrique à base arrondie et articulé en ce point avec le disque épigyne qui surmonte l'ovaire : les faces internes des branches correspondant aux deux parties planes qui se trouvent en contact avant l'épanouissement des fleurs, sont entourées ou bordées par un ourlet saillant, papilleux, qui se lie aux deux branches. Ce bourrelet est le *stigmate ;* sa place est constante dans toutes les Composées, et sa largeur, relativement aux branches, varie seule dans chacune des tribus. La partie inférieure du style est constamment incolore et glabre ; sa partie supérieure, au contraire, participe de celle de la corolle, et se trouve recouverte de papilles plus ou moins saillantes. Ces papilles se prolongent sur les deux branches du style, qui, dans le jeune âge, avons-nous dit, sont appliquées l'une contre l'autre et ne s'écartent qu'au moment de l'épanouissement des fleurs. On a donné à ces papilles ou poils le nom de *poils collecteurs*, parce qu'en effet le style, en traversant le tube formé par les anthères, ramasse leur pollen, en charge les papilles qui couvrent la face externe des branches, lesquelles en s'écartant vont répandre le pollen, dont elles sont recouvertes, sur les bourrelets qui bordent la face interne ou supérieure des styles voisins. Il résulte de cette disposition que les fleurs se fécondent mutuellement, et ce caractère joint à la disposition des fleurs mâles, femelles ou hermaphrodites dans le capitule, a servi à Linné pour établir ses divisions des Composées. Quant aux branches elles-mêmes, elles présentent certains caractères invariables dans chacune des tribus. Elles sont longues, étroites et recourbées dans les Chicoracées et les Vernoniées ; filiformes et dressées dans les Eupatoriées ; arquées, tronquées ou terminées en un petit cône poilu dans les

Sénécionées ; convergentes ou (
pincettes dans les Astérées ; trè
entourées d'une sorte de collere
les dans les Carduacées.

Le fruit ou akène présente da
tères internes une très grande u
structure, mais il n'en est pas
ses caractères extérieurs. Néan
certains cas, sa configuration p
connaître le groupe auquel il
ainsi le fruit est comprimé dan
des Astérées, cannelé dans les '
cylindracé et strié dans les S
mais ces caractères, quoique gé
sujets à de nombreuses excepti
une même tribu on rencontre
charnus, ailés, etc. En parlant
nous ne devons pas omettre d'a
tention sur un organe partic
trouve à l'intérieur de l'ovaire
Composées : ce sont deux ba
cordons d'une extrême ténuité
base du style, vont se mettre
avec le point d'attache de l'ovul
pondre au micropyle (point d'im
Les fonctions de ces bandelettes
peu connues. M. R. Brown, à qui
la découverte, ne se prononce
égard, et tout en laissant soup
usage dans l'acte de la féconda
porté d'un autre côté à les rega
des rudiments de cloisons qui, da
pothèse, feraient considérer les
Composées comme originairem
par deux feuilles carpellaires, c
fie le nombre des branches du
rien jusqu'à ce jour n'est venu a
manière de voir. Il est cepend
dire que ces cordons n'ont été o
dans des ovaires uni-ovulés appa
genres où le type normal de la fa
rir un ovaire biloculaire. parmi l
nées, la Littorelle présente des
tillaires identiques à ceux des C

Quant à leur classification, les
ont été placées par A.-L. de Ju
les Dipsacées et les Calycérées d'
les Lobéliacées et Campanulacées
c'est-à-dire à peu près au cent
tylédones. C'est également la pla
assigne M. De Candolle. Néanmoi
botanistes, tels que B. de Juss
Necker, et surtout Fries, admet

Composées sont les végétaux les plus parfaits, et les placent en tête du règne végétal, et par conséquent au point le plus éloigné des Cryptogames. L'ordre hiérarchique dans lequel les classes ou familles d'un règne doivent être placées est une question beaucoup plus difficile en botanique qu'en zoologie. En effet, comme le fait judicieusement remarquer M. De Candolle, dans les animaux, le système nerveux, base de toutes les fonctions animales, donne un critérium assez simple et très certain pour juger du rang que doit occuper chacune des classes. Mais dans les végétaux, où le système nerveux manque, et où aucun être ne représente la prééminence de l'Homme, il est fort difficile de décider quels sont les végétaux les plus parfaits. Pour M. De Candolle, les plantes les plus parfaites sont celles qui présentent le plus grand nombre de leurs organes essentiels libres de toute adhérence, et distincts quant à leurs fonctions. Mais ce principe, qui paraît fondé en raison pour les animaux, peut-il être appliqué aux végétaux? Là est le doute, et c'est en effet là qu'il y a divergence d'opinion : car en poussant le principe de M. De Candolle dans toute sa rigueur, on arriverait à considérer les Diclines et les plantes dioïques comme plus élevées en organisation que les Monopétales, ce que personne ne sera, je crois, tenté d'admettre. D'autres savants éminents, en classant les Composées en tête des Dicotylédones, partent de cette idée, qu'un végétal est d'autant plus élevé en organisation que les parties composant la fleur (organe de reproduction) s'éloignent davantage des caractères que présentent au contraire ceux de la végétation. Or, d'après ce principe, il paraîtra assez juste de placer au premier rang les végétaux dont toutes les parties de la fleur présentent le plus d'adhérence et dont chacun des organes s'éloigne le plus complétement des caractères foliacés ; puis ceux chez lesquels les fleurs offrent de légères adhérences entre le calice et les pétales, puis enfin celles qui ont les folioles du calice, les pétales, les étamines et les carpelles complétement libres ; ce qui donne pour série : Corolliflores, Caliciflores et Thalamiflores, ou, en d'autres termes, Monopétales, Polypétales épi ou périgynes et Polypétales hypogynes, avec lesquels les Diclines paraissent avoir le plus d'affinités.

Quoi qu'il en soit, les Composées forment, avons-nous dit, l'un des groupes les plus distincts et les plus nombreux du règne végétal. En effet, M. De Candolle, par des calculs assez rigoureux, et après un travail immense sur cette famille, a remarqué qu'elle formait la dixième partie des végétaux connus. G. Bauhin a signalé dans son *Pinax* 548 Composées ; Linné en a caractérisé dans ses divers ouvrages environ 785 ; et comme ses livres contiennent à peu près 8,000 espèces, on voit que les Composés s'écartent très peu de la dixième partie des plantes connues de son temps. M. De Candolle, au moment de commencer la rédaction de la famille des Composées pour le *Prodromus*, a trouvé que l'on connaissait avec précision environ 5,247 espèces : or, comme le nombre des espèces du règne végétal, tel qu'il résulte du Catalogue de Steudel publié en 1822, était de 50,534, la proportion du dixième pour les Composées s'éloignait donc fort peu encore de ce chiffre. Maintenant, et après un travail opiniâtre de plusieurs années, M. De Candolle vient d'ajouter 3,174 espèces à celles qui étaient connues. Et si l'on joint à ce chiffre 559 espèces douteuses et mal décrites, on arrive à ce résultat, que le nombre actuel est de 8,523, ou d'un dixième, en portant le nombre total des espèces végétales connues au chiffre de 85,000.

Quant à la proportion des espèces aux genres, ou, si l'on aime mieux, la moyenne du nombre des espèces de chaque genre, on remarque qu'elle ne s'écarte pas, dans les Composées, de ce qu'elle présente dans le règne végétal considéré dans son ensemble. En effet, G. Bauhin cite 56 genres de Composées et 548 espèces, par conséquent environ 10 espèces par genre ; Linné, 86 genres pour 785 espèces, soit une moyenne de 9 par genre. A l'époque qui a précédé le travail de M. De Candolle, on ne comptait pas plus de 8 espèces par genre, et à peine 7 en admettant tous ceux proposés par Cassini. Cependant, après le travail de M. De Candolle, et grâce aux 3,174 espèces nouvelles dont cet illustre savant a enrichi cette famille, on peut s'assurer que la proportion est revenue à ce qu'elle est dans le règne végétal entier, savoir : de 10 espèces par genre en moyenne.

Néanmoins, on doit ajouter qu'il n'est pres-

que point de famille phanérogame, si l'on en excepte les Solanées et les Éricacées, où l'on trouve plus de disparate dans le nombre des espèces de divers genres. Ainsi, tandis que d'un côté on y compte 303 genres monotypes, on y remarque comme compensation quelques genres plus vastes qu'ils ne le sont ordinairement parmi les autres familles des Phanérogames; et, ce qui est peut-être digne d'attention, c'est que chaque tribu ou sous-tribu de la famille offre un de ces grands genres qui en semble comme le centre ou le type. Ainsi on remarque dans les Vernoniées le genre *Vernonia*, qui a 295 espèces, et fait à lui seul plus de la moitié de la tribu; dans les Eupatoriées, le genre *Eupatorium*, qui se compose de 303 espèces; parmi les Astérées, le genre *Aster*, malgré ses démembrements nombreux, comprend encore 153 espèces; dans les Conyzées, le *Conyza* 104, et le *Blumea* 97 espèces. Dans la tribu des Sénécionidées, nous citerons le genre *Artemisia* de 186, l'*Helichrysum* de 215, et le *Senecio*, qui atteint seul le nombre immense de 600 espèces. La tribu des Cynarées nous présente le genre *Centaurea*, qui compte 160, et le *Circium* 137; et parmi les Chicoracées le genre *Hieracium*, qui renferme également 60 espèces. Ainsi, les 10 genres que je viens de citer plus haut constituent à eux seuls le tiers de la famille entière. Enfin, on peut retrouver cette inégalité en comparant les tribus entre elles, et prendre de là une idée de la disproportion numérique des groupes et des tribus de l'immense famille des Composées.

Quant à la durée des Composées, on peut remarquer que les espèces annuelles et bisannuelles forment en général un cinquième de la totalité, les vivaces un tiers, et les ligneuses une moitié, nombres auxquels on doit ajouter un huitième de mal connues. Du reste, on remarquera encore que les Composées bisannuelles sont surtout fréquentes dans les deux groupes les plus communs en Europe, savoir : les Chicoracées et les Cynarées. Cette particularité tient à ce qu'il n'y a presque jamais de plantes bisannuelles, ni dans les climats très chauds, parce que l'égalité de la température tend à supprimer le repos hibernal de la végétation, ni dans les pays très froids, parce qu'elles sont pour la plupart trop délicates pour y résister. Sous ce

rapport, les plantes bisannuelles su
tout, comme les annuelles, propres
néral aux climats tempérés; et c'est
ce que l'on remarque à leur égard d
parties australes de l'Europe, en C
et au Chili.

Les Composées arborescentes méri
une mention spéciale, surtout en
leur origine. On sait que M. De C
avait fait observer depuis longtemps
végétaux ligneux sont remarquablem
fréquents, dans les îles éloignées d
nent, que les végétaux herbacés;
observation s'applique surtout aux
sées, ainsi que je l'ai fait remarquer
en décrivant les *Robinsonia*. On n
en effet dans cette famille que quat
qui passent 8 mètres, savoir : les *F*
Celebica et *Blumeana*, et le *Synched*
miflorum, dont la hauteur n'est pa
mée, mais dont le tronc atteint 1m 50
tres de circonférence. Or, ces 4 esp
ceptionnelles habitent les îles de
Madagascar et Sainte-Hélène.

Parmi les arbres de moindre dim
d'environ 7 mètres de hauteur, on t
Brachyglottis, à la Nouvelle-Zélan
Microglossa altissima, à Madagas
5 espèces de *Commidendron*, le *Pse*
Lachnodes, connus à Sainte-Hélène
Robinsonia et les 7 espèces de *Rea*, à
Juan-Fernandez; les *Gaillardia*, a
Sandwich; les *Sonchus* ligneux des
naries et Madère; un genre nouv
Gallapagos et à l'île Chatam; le *Ca*
à Ténériffe, etc.

Ainsi, si l'on compare le nombre de
posées qui vivent dans les îles isol
qu'on le combine avec celui des arb
trouve ce résultat curieux que, pou
mille des Composées, les arbres ne e
que pour la cent-douzième partie;
lorsqu'il s'agit des îles éloignées, elle
tent pour la treizième, ou, en d'aut
mes, qu'il y a dix fois plus de Com
arborescentes dans les îles que dans l
tinents.

Les Composées grimpantes, qui,
famille entière, sont au nombre d
appartiennent presque entièrement a
chauds, et en majeure partie au
nia. Cependant, parmi les Mutisié
rencontre quelques *Mutisia* volubi

tropicales du nouveau continent.

les nombreux et faciles moyens de que présentent les graines des s, il est digne de remarque que ce une des familles qui offrent le espèces indistinctement disséminées du globe. En effet, en laissant de rares où leur identité est mal on trouve que le nombre des qu'on pourrait croire réellement dans les régions éloignées est faible et douteux, et qu'en M. De Candolle, elles doivent espèces suivantes :

erecta, qui a été trouvé dans boréale et australe, dans l'Inde, centrale et boréale;

subulatum, qui croît en Amé les États-Unis jusqu'au Chili, aux îles Sandwich ;

coronopifolia, qui croît à au cap de Bonne-Espérance, à Zélande, à l'île de Diemen, et Montevideo ;

anthemifolia, qui croît au Bonne-Espérance, au Sénégal, dans peut-être à Sainte-Hélène ;

Myriogyne minuta, qui a été re l'Inde, le Japon, les Philip Nouvelle-Hollande, les îles de la Nouvelle-Zélande, Madagascar, etc.;

Cenarrhenia stolonifera, qu'on dit Montevideo et à Tristan-d'Acunha ;

picroides, dont on a des du cap de Bonne-Espérance et quoiqu'il soit surtout fréquent de la Méditerranée ;

Gnaphalium luteo-album, qu'on toutes les parties du monde, et avec le *Capsella Bursa-pastoris*, des Crucifères, et le *Samolus* parmi les Primulacées, l'espèce par excellence.

est d'autant plus remarquable, des Composées est l'une de graines semblent les plus ro paraissent, par suite, pouvoir d'un grand nombre de cli ces graines sont presque toutes aigrette qui rend très facile à de grandes distances.

Considérées dans leur ensemble, les Composées offrent deux propriétés communes à toutes les espèces, savoir, l'amertume des feuilles et la nature huileuse des graines. Dans les Corymbifères ou les Radiées, cette amertume prend un caractère particulier : elle se trouve combinée à un principe résineux qui en exalte d'ordinaire les propriétés. Si cette résine se trouve en faible quantité et mêlée à un mucilage amer ou astringent, alors on retrouve les propriétés toniques et fébrifuges des Cynarocéphales, comme dans la Camomille, l'Inule, la Matricaire, l'Eupatoire, etc., et si cette proportion de résine augmente, on retrouve une augmentation dans les propriétés stimulantes de ces plantes : les unes serviront d'anthelmintiques, comme les Armoises, les Tanaisies, etc. ; d'autres joueront le rôle d'emménagogues, comme les Matricaires, les Achillées et ces mêmes Armoises ; on en trouvera de sternutatoires, comme les *Ptarmica*, les *Helenium*, etc.; et d'autres qui, appliquées sur les gencives, exciteront fortement la salivation, telles que les *Spilanthus* (Cresson de Para), le *Pyrethrum*. Enfin, parmi les Armoises, je signalerai encore l'*Artemisia acetica*, découverte dans l'Himalaya par V. Jacquemont, et dont toutes les parties exhalent une forte odeur d'acide acétique.

Les propriétés amères, aromatiques et un peu astringentes des Corymbifères font que plusieurs d'entre elles ont été proposées comme succédanées du Thé : telles sont certaines espèces d'Achillées, d'Armoises, d'Eupatoires, notamment l'*E. Aya-Pana*. Les graines des Corymbifères sont toutes plus ou moins huileuses ; cette huile est dans certains cas tellement abondante, qu'on l'extrait avec profit du *Madia sativa*, dont la culture a été récemment tentée en France. On connaît dans l'Inde, en Abyssinie, le fréquent emploi de l'huile extraite des graines du *Guizotia oleifera*, connu sous les noms de Kutrelloo, Kuts-Yelloo, Nook, Ram-Till, etc., et celui que nous pourrions aussi tirer de celles de l'*Helianthus* ou Grand-Soleil.

La tribu des Cynarées nous fournit, dans les réceptacles charnus des *Cynara*, des Carlines, etc., une nourriture aussi agréable qu'abondante ; et ici, comme dans le groupe précédent, nous employons à notre nourriture cette amertume avant qu'elle soit bien

développée et lorsqu'elle est encore, pour ainsi dire, délayée dans un mucilage insipide ou mêlée à une grande quantité de fécule, soit comme dans le réceptacle de l'Artichaut, soit comme les racines du Topinambour, des Scorzonères ou du *Scolymus hispanicus*, qui est connu dans le midi de la France sous le nom de *Cardouilles*. L'amertume dans les Chicoracées laiteuses, telles que la Laitue vireuse, etc., se trouve combinée à un principe astringent et narcotique (thridace) dont la culture parvient à les débarrasser. Ainsi, presque toutes les Chicoracées servent d'aliments, lorsque le principe mucilagineux auquel se trouve associé le suc laiteux qu'elles renferment a été développé par l'étiolement des parties, et chacun connaît les usages des Laitues, des Chicorées, des Pissenlits, ainsi blanchis et étiolés.

Nous donnons ici la liste de tous les genres, distribués en tribus :

Tribu I. — **VERNONIACÉES.**

Capitules homogames. Style des fleurs hermaphrodites cylindracé, à rameaux égaux, allongés linéaires, souvent recourbés après la floraison, toujours couverts de poils ainsi que la partie supérieure du style ; papilles stigmatiques marginales disparaissant vers le milieu des rameaux du style ; poils de l'aigrette raides, lisses ou scabres ; corolle généralement régulière ; pollen échinulé.

Sous-tribu I. — **Vernoniées.**

Division I. — EUVERNONIÉES.

Subdivision I. — **Éthuliées.**

Adenocyclus, Less. ; *Odontoloma*, H. B. K. ; *Oiospermum*, Less. ; *Sparganophorus*, Vaill. ; *Ethulia*, Cass. ; *Herderia*, Cass.

Subdivision II. — **Hétérocomées.**

Pacourina, Aubl. ; *Heterocoma*, DC. ; *Vernonia*, Scheb. ; *Decaneurum*, DC. ; *Cyanopsis*, Bl. ; *Centratherum*, Cass. ; *Bechium*, DC. ; *Stockesia*, Herit. ; *Platycarpha*, Less. ; *Odontocarpha*, DC. ; *Webbia*, DC. ; *Haplophyllum*, DC. ; *Piptocoma*, Cass. ; *Distephanus*, Cass. ; *Strophopappus*, DC. ; *Blanchetia*, DC. ; *Stilpnopappus*, Mart. : *Symblomeria*, Nutt. ; *Dialesta*, H. B. K. ; *Monosis*, DC.

Subdivision III. **Albertiniées.**

Haplostephium, Mart. ; *Lychnophora*, Mart. ; *Albertinia*, Spreng. ; *Pycnocephalum*, DC. ; *Lychnocephalus*, Mart. ; *Chronopappus*, DC. ; *Pithecoseris*, Mart. ; *Stad*
Chresta, Arrab.

Division II. — ÉLÉ
Elephantopus,

Division III. — ROL
Gundelia, Tournef. ; *Cor*
landra, Rott. ; *Spiracantha*,
chospira, H. B. K. ; *Lagasca*

Division IV. — BO
Synchodendron, Boj. ; *Ca*
Tecmarsis, DC. ; *Bojeria*, D

Sous-tribu II. — **Pe**

Division I. — LI
Xanthisma, DC. ; *Hector*
machia, H. B. K. ; *Liabum*,
Less. ; *Cacosmia*, H. B. K.

Division II. — EUPEC
Pectidopsis, DC. ; *Pectidiu*
Linn. ; *Lorentea*, Less.

Tribu II. — **EUPATO**

Feuilles souvent opposée
mogames. Style des fleurs
cylindracé ; rameaux longs,
au sommet et en forme de
couverts de papilles sur la
pilles stigmatiques peu sai
nales, s'évanouissant avan
moitié supérieure des rame
gulière ; anthères dépourvu
basilaires ; pollen échinulé.

Sous-tribu I. — **Eup**

Division I. — ALC
Orsinia, Bertol. ; *Piqueria*
H. B. K. ; *Phalacræa*, DC.
DC. ; *Isocarpha*, R. Br.

Division II. — AGÉ
Cœlestinia, Cass. ; *Agera*
chæta, DC. ; *Adenostemma*,
pis, Cass. ; *Phania*, DC. ; *Ste*
foxia, Lagasc. ; *Helogyne*,
Less. ; *Agrianthus*, Mart.

Division III. — ADÉN
Kuhnia, L. ; *Carminatia*,
DC. ; *Clavigera*, DC. ; *Liatris*
phephorus, Cass. ; *Decachæt*
læna, DC. ; *Oeclinium*, DC

(1) Cette sous-division paraît avoir
les Tagétinées.

DC.; *Hebeclinium*, DC.; *Campylocléthium*, DC.; *Bulbostylis*, DC.; *Critonia*, P. Br.; *Eupatorium*, Tournef.; *Nothites*, Cass.; *Mikania*, Wild.; *Adenostyles*, Cass.; *Brickellia*, Ell.

Sous-tribu II. — **Tussilaginées.**

Division I. — PÉTASITÉES.

Homogyne, Cass.; *Nardosmia*, Cass.; *Petasites*, Tournef.; *Adenocaulon*, Hook.

Division II. — EUTUSSILAGINÉES.

Tussilago, Tournef.; *Celmisia*, Cass.; *Alciope*, DC.; *Brachyglottis*, Forst.

Tribu III. — **ASTÉROIDÉES.**

Capitules hétérogames, rarement homogames ou dioïques. Style des fleurs hermaphrodites cylindrique; rameaux linéaires, ordinairement courbés en tenailles, plans sur les deux faces, velus au sommet; séries de papilles stigmatiques saillantes, s'étendant jusque vers le sommet des branches et au point où commencent les poils. Anthères dépourvues d'appendices basilaires. Fruits ordinairement comprimés.

Sous-tribu I. — **Astérinées.**

Division I. — AMELLÉES.

Subdivision I. — **Euamellées.**

Amellus, Cass.; *Corethrogyne*, DC.; *Chiliotrichum*, Cass.

Subdivision II. — **Hétérothalamées.**

Heterothalamus, Less.

Division II. — ASTÉRÉES.

Subdivision I. — **Euastérées.**

Nolletia, DC.; *Felicia*, DC.; *Munychia*, Cass.; *Agathea*, Cass.; *Bellidiastrum*, Michel; *Aster*, Nees; *Tripolium*, Nees; *Galatella*, Cass.; *Turczaninowia*, DC., *Townsendia*, Hook.; *Xylorrhiza*, Nutt.; *Calimeris*, Cass.; *Eurybiopsis*, DC.; *Podocoma*, Cass.; *Emcephalus*, Nutt.; *Asteropsis*, Less.; *Arctogeron*, DC.; *Sericocarpus*, Nees; *Machæranthera*, Nees; *Tetramolopium*, Nees; *Henricia*, Cass.; *Dollingeria*, Nees; *Heleastrum*, DC.; *Biotia*, DC.; *Eurybia*, Cass.

Subdivision II. — **Diplopappées.**

Olearia, Mœnch.; *Diplostephium*, Cass.; *Callistephus*, Cass.; *Diplopappus*, DC.; *Rhinactina*, Less.; *Noticastrum*, DC.; *Dispermus*, DC.

Subdivision III. — **Érigérées.**

Melanodendron, DC.; *Leptocoma*, Less. *Vittadinia*, A. Rich.; *Fullartonia*, DC.; *Polyactidium*, DC.; *Heterochæta*, DC.; *Therogeron*, DC.; *Erigeron*, DC.; *Rhynchospermum*, Reinw.; *Microgyne*, Less.

Subdivision IV. — **Hétéropappées.**

Simbocline, DC.; *Heteropappus*, Less.; *Phalacroloma*, Cass.; *Minuria*, DC.; *Stenactis*, Nees; *Gymnostephium*, Less.; *Charieis*, Cass.; *Chætopappa*, DC.; *Boltonia*, Herit.; *Sommerfeltia*, Less.

Subdivision V. — **Belliées.**

Calotis, R. Br.; *Huenefeldia*, Walp.; *Asteromœa*, Blum.; *Bellium*, L.

Subdivision VI. — **Bellidées.**

Bellis, L.; *Brachycome*, Cass.; *Paquerina*, Cass.; *Lagenophora*, Cass.; *Ixauchenus*, Cass.; *Myriactis*, Less.; *Garuleum*, Cass.; *Keerlia*, DC.; *Aphanostephus*, DC.

Division III. — CHRYSOCOMÉES.

Subdivision I. — **Gymnospermées.**

Xanthocoma, H. B. K.; *Xerothamnus*, DC.; *Anaglypha*, DC.; *Gymnosperma*, Less.

Subdivision II. — **Achyridées.**

Brachyris, Nutt.; *Hemiachyris*, DC.; *Lepidophyllum*, Cass.; *Grindelia*, Wild.

Subdivision III. — **Hétérothécées.**

Dieteria, Nutt.; *Heterotheca*, Cass.

Subdivision IV. — **Psiadiées.**

Erato, DC.; *Woodvillea*, DC.; *Psiadia*, Jacq.; *Frivaldia*, Endl.; *Nidorella*, Cass.; *Homochroma*, DC.; *Neja*, D. Don.

Subdivision V. — **Chrysopsidées.**

Pityopsis, Nutt.; *Chrysopsis*, Nutt.; *Fresenia*, DC.

Subdivision VI. — **Solidaginées.**

Bigelowia, DC.; *Chrysoma*, Nutt.; *Chrysothamnus*, Nutt.; *Solidago*, L.; *Homopappus*, Nutt.; *Amphirapis*, DC.; *Commidendrum*, Burchell.; *Steiractis*, DC.; *Rochonia*, DC.; *Ericameria*, Nutt.; *Macronema*, Nutt.; *Isocoma*, Nutt.; *Haplopappus*, Cass.; *Pyrrocoma*, Hook.; *Ammodia*, Nutt.; *Eriocarpum*, Nutt.; *Pentachæta*, Nutt.; *Lessingia*, Cham.; *Linosyris*, Lob.; *Chrysocoma*, Cass.; *Pteronia*, L.

Division IV. — Solénogynées.

Duhaldea, DC.; *Microtrichia*, DC.; *Nolletia*, Cass.; *Chroilema*, Bernhard.; *Sarcanthemum*, Cass.; *Leptothamnus*, DC.; *Solenogyne*, Cass.

Sous-tribu II. — **Baccharidées.**

Division I. — Conyzées.

Subdivision I. — **Sphæranthées.**

Blepharispermum, Wight; *Athroisma*, DC.; *Sphæranthus*, Vaill.

Subdivision II. — **Grangéinées.**

Dichrocephala, DC.; *Grangea*, Adans.; *Cyathocline*, Cass.; *Lestadia*, Kunth.; *Gymnarrhena*, Desf.

Subdivision III. — **Euconyzées.**

Thespis, DC.; *Karelinia*, Less.; *Berthelotia*, DC.; *Laennecia*, Cass.; *Conyza*, Less.; *Parastrephia*, Nutt.; *Phagnalon*, Cass.; *Chionolæna*, DC.; *Elachothamnos*, DC.

Subdivision IV. — **Eubaccharidées.**

Polypappus, Less.; *Baccharis*, L.

Sous-tribu III. — **Tarchonanthées.**

Division I. — Eutarchonanthées.

Brachylæna, R. Br.; *Tarchonanthus*, Linn.

Division II. — Plucheinées.

Blumea, DC.; *Pluchea*, Cass.; *Pterocaulon*, Ell.; *Monenteles*, Labill.; *Tessaria*, Ruiz et Pav.; *Monarrhenus*, Cass.; *Cylindrocline*, Cass.; *Evax*, Gærtn.; *Diaperia*, Nutt.; *Stylocline*, Nutt.; *Micropsis*, DC.; *Micropus*, L.; *Epaltes*, Cass.; *Denekia*, Thunb.; *Dipterocome*, Fisch.

Sous-tribu IV. — **Inulées.**

Division I. — Euinulées.

Rhanterium, Desf.; *Inula*, Gærtn.; *Schizogyne*, Cass.; *Varthemia*, DC.; *Vicoa*, Cass.; *Pentanema*, Cass.; *Francœuria*, Cass.; *Asteridea*, Lindl.; *Iphiona*, DC.; *Jasonia*, DC.; *Pulicaria*, Gærtn.; *Strabonia*, DC.; *Pegolettia*, Cass.; *Minurothamnus*, DC.; *Cypselodontia*, DC.; *Geigeria*, Griess.; *Hochstetteria*, DC.

Division II. — Cæsulinées.

Cæsulia, Roxb.

Sous-tribu V. — **Buphthalmées**

Buphthalmum, Neck.; *Telekia*, Baumg.; *Asteriscus*, Mœnch.; *Pallenis*, Cass.; *Anvillea*, DC.; *Ceruana*, Forsk.; *Cryptadia*, Lindl.

Sous-tribu VI. — **Éclyptées.**

Borrichia, Adans.; *Eclypta*, Linn.; *Blainvillea*, Cass.; *Salmea*, DC.; *Dahlia*, Cass.; *Leptocarpha*, DC.; *Siegesbeckia*, Linn.; *Sebazia*, Cass.; *Cryphiospermum*, Palis.

Tribu IV. — **Sénécionidées.**

Capitules hétérogames. Style des fleurs hermaphrodites cylindracé, à rameaux linéaires, recourbés, tronqués et ciliés au sommet, ou terminés par un cône ou un appendice plus ou moins prolongé et couvert de poils. Séries de papilles stigmatiques assez épaisses, larges, et se prolongeant jusqu'à la troncature ou à la base du cône velu.

Sous-tribu I. — **Mélampodinées.**

Division I. — Euxéniées.

Euxenia, Cham.; *Petrobium*, R. Br.; *Artemma*, Less.

Division II. — Milleriées.

Elvira, DC.; *Picrothamnus*, Nutt.; *Milleria*, Cass.; *Riencourtia*, Cass.; *Latreillea*, DC.; *Ichthyothere*, Mart.; *Clibadium*, Linn.; *Unxia*, L.; *Blennosperma*, Less.; *Pronacron*, Cass.; *Aiolotheca*, DC.; *Trigonospermum*, Less.; *Xenismia*, DC.; *Scolospermum*, Less.; *Baltimora*, L.; *Chrysogonum*, L.

Division III. — Silphiées.

Guardiola, H. B. K.; *Hidalgoa*, Less.; *Silphium*, L.; *Polymnia*, L.; *Espeletia*, Mut.; *Berlandiera*, DC.

Division IV. — Mélampodiées.

Melampodium, L.; *Acanthospermum*, Schr.; *Tulocarpus*, Hook. et Arn.

Division V. — Ambrosiées.

Xanthium, Tournef.; *Franseria*, Cav.; *Ambrosia*, Tournef.

Division VI. — Ivées.

Pinillosia, Oss.; *Tetranthus*, Swartz; *Iva*, L.; *Euphrosyne*, DC.

Division VII. — Parthéniées.

Coniothele, DC.; *Leptosine*, DC.; *Parthenium*, L.; *Mendezia*, DC.; *Tragoceras*, Less.; *Moonia*, Arnott.

Sous-Tribu II. — **Hélianthées.**

Division I. — Héliopsidées.

Philactis, Schrad.; *Zinnia*, L.; *Helicta*,

Cass.; *Alarçonia*, DC.; *Wedelia*, Jacq.; *Jægeria*, H. B. K.; *Lipotriche*, R. Br.; *Melanthera*, Rohr.; *Ogiera*, Cass.; *Monactis*, H. B. K.; *Wollastonia*, DC.; *Tilesia*, F.-W. Mey.; *Pascalia*, Orteg.; *Rumfordia*, DC.; *Heliopsis*, Pers.; *Guizotia*, Cass.; *Scalezia*, Arn.; *Tetragonotheca*, Dillen; *Ferdinanda*, Lagasc.; *Chrysophania*, Kuntz; *Zaluzania*, Pers.; *Chiliophyllum*, DC.

Division II. — Rudbeckiées.

Echinacea, Mœnch; *Echinomeria*, Nutt.; *Rudbeckia*, Linn.; *Dracopis*, Cass.; *Obeliscaria*, Cass.; *Andrieuxia*, DC.; *Anomostephium*, DC.; *Aspilia*, Thouars; *Gymnopsis*, DC.; *Wulffia*, Neck.; *Montagnœa*, DC.; *Sclerocarpus*, Jacq.; *Encelia*, Adans; *Philoglossa*, DC.; *Chrysostemma*, Less.; *Calliopsis*, Reich.

Division III. — Coréopsidées.

Agarista, DC.; *Epilepis*, Benth.; *Coreopsis*, L.; *Diodonta*, Nutt.; *Heterodonta*, Nutt.; *Tuckermannia*, Nutt.; *Actinomeris*, Nutt.; *Armania*, Berter.; *Oyedæa*, DC.; *Simsia*, Pers.; *Viguiera*, H. B. K.; *Leighia*, Cass.; *Harpalium*, Cass.; *Tithonia*, Desf.; *Helianthus*, L.; *Flourensia*, DC.

Division IV. — Bidentidées.

Campylotheca, Cass.; *Bidens*, L.; *Cosmos*, Cav.; *Adenospermum*, Hook.; *Microdonta*, Nutt.; *Adenolepis*, Less.

Division V. — Verbésinées.

Lasianthea, DC.; *Perymenium*, Schrad.; *Psathurochæta*, DC.; *Lipochæta*, DC.; *Microchæta*, Nutt.; *Aphanopappus*, Nutt. (nom. Endl.); *Diplothrix*, DC.; *Selloa*, H. B. K.; *Verbesina*, Less.; *Ditrichum*, Cass.; *Micractis*, DC.; *Spilanthes*, Jacq.; *Dunantia*, DC.; *Ximenesia*, Cav.; *Sanvitalia*, Juss.; *Anaitis*, DC.; *Oligogyne*, DC.; *Harpephora*, Endl.; *Synedrella*, Gærtn.; *Calyptocarpus*, Less.; *Electra*, DC.; *Chromolepis*, Benth.; *Chrysanthellum*, Rich.; *Neuractis*, Cass.; *Glossocardia*, Cass.; *Heterospermum*, Willd.; *Glossogyne*, Cass.; *Delucia*, DC.; *Narvalina*, Cass.; *Thelesperma*, Less.; *Isostigma*, Less.

Sous-tribu III. — **Flavériées.**

Flaveria, Juss.; *Broteroa*, DC.; *Enhydra*, Lour.

Sous-tribu IV. — **Tagétinées.**

Division I. — Tagétées.

Adenophyllum, Pers.; *Lebetina*, Cass.; *Dysodia*, Cav.; *Riddellia*, Nutt.; *Solenotheca*, Nutt.; *Clomenocoma*, Cass.; *Hymenatherum*, Cass.; *Tagetes*, Tournef.; *Thymophylla*, Lagasc.; *Adenopappus*, Benth.

Division II. — Porophyllées.

Porophyllum, Vaill.; *Chœthymenia*, Hook.

Sous-tribu V. — **Héléniées.**

Division I. — Gaillardiées.

Subdivision I. — **Eugaillardiées.**

Gaillardia, Foug.; *Balduina*, Nutt.; *Leptopoda*, Nutt.; *Achyrachœna*, Schauer.

Subdivision II. — **Euhéléniées.**

Ambliopappus, Hook et Arn.; *Gutierrezia*, Lagasc.; *Achyropappus*, H. B. K.; *Schkuhria*, Roth.; *Florestina*, Cass.; *Actinolepis*, DC.; *Oxylepis*, Benth.; *Macrocarphus*, Nutt.; *Bahia*, DC.; *Richteria*, Kar. et Kir.; *Hymenopappus*, Hérit.; *Chœnactis*, DC.; *Polypteris*, Nutt.; *Espejoa*, DC.; *Cercostylos*, Less.; *Hopkirkia*, DC.; *Hymenoxis*, Cass.; *Stylesia*, Nutt.; *Cephalophora*, Cav.; *Jaumea*, Pers.; *Burrielia*, DC.; *Ptilomeris*, Nutt.; *Dichœta*, Nutt.; *Picradenia*, Hook; *Helenium*, L.; *Amblyolepis*, DC.; *Rosilla*, Less.; *Trinchinettia*, Endl.; *Hecubæa*, DC.; *Bœria*, Fisch. et Mey.; *Callichroa*, Fisch. et Mey.; *Lasthenia*, Lindl.; *Rancagua*, Pœpp. et Endl.; *Argyroxyphium*, DC.

Division II. — Galinsogées.

Subdivision I. — **Eugalinsogées.**

Lemmatium, DC.; *Calydermos*, Lagasc.; *Meyeria*, DC.; *Callilepis*, DC.; *Calea*, R. Br., *Allocarpus*, H. B. K.; *Vargasia*, DC.; *Galinsoga*, Ruiz et Pav.; *Sogalgina*, Cass.; *Ptilostephium*, H. B. K.; *Tridax*, L.; *Layia*, Hook. et Arn.; *Blepharipappus*, Hook.; *Marschallia*, Schreb.; *Dubautia*, Gaudich.

Subdivision II. — **Sphénogynées.**

Sphenogyne, R. Br.; *Ursinia*, Gærtn.

Division III. — Madiées.

Madia, Molin.; *Madaria*, DC.; *Amida*, Nutt.; *Lagophylla*, Nutt.; *Harpœcarpus*, Nutt.; *Hemizonia*, DC.; *Tollatia*, Endl.; *Hartmannia*, DC.; *Madaroglossa*, DC.; *Lepidostephanus*, Bartl.; *Anisocarpus*, Nutt.; *Osmadenia*, Nutt.; *Calycadenia*, DC.

Sous-tribu VI. — **Anthémidées.**

Division I. — Euanthémidées.

OEderia, DC.; *Eumorphia*, DC.; *Agosip-*

pea, DC.; *Heliogenes*, Benth.; *Epallage*, DC.; *Anthemis*, DC.; *Maruta*, Cass.; *Lugoa*, DC.; *Lyonettia*, Cass.; *Anacyclus*, Pers.; *Cyrtolepis*, Less.; *Ormenis*, Cass.; *Cladanthus*, Cass.; *Lepidophorum*, Neck.; *Ptarmica*, Tournef.; *Achillea*, Neck.; *Diotis*, Desf.; *Santolina*, Tournef.; *Nablonium*, Cass.; *Lasiospermum*, Lagasc.

Division II. — Chrysanthémées.

Steiroglossa, DC.; *Lidbeckia*, Berg.; *Gamolepis*, Less.; *Psilothamnus*, DC.; *Coinogyne*, Less.; *Egletes*, Less.; *Venegasia*, DC.; *Leucopsidium*, DC.; *Xanthocephalum*, Willd.; *Phymaspermum*, Less.; *Hisutsua*, DC.; *Brachanthemum*, DC.; *Nananthea*, DC.; *Prolongoa*, Boiss.; *Leucanthemum*, Tournef.; *Adenachæna*, DC.; *Matricaria*, L.; *Pyrethrum*, Gœrtn.; *Allardia*, Decaisn.; *Chrysanthemum*, DC.; *Dimorphotheca*, Vaill.; *Acanthotheca*, DC.; *Monolopia*, DC.; *Steirodiscus*, Less.; *Schistostephium*, Krebs.; *Chlamysperma*, Less.; *Villanova*, Lagasc.; *Brachymeris*, DC.; *Jacosta*, Mey.

Division III. — Cotulées.

Lapeyrousia, Thunb.; *Otochlamys*, DC.; *Cotula*, Gærtn.; *Aromia*, Nutt.; *Strongylosperma*, Less.; *Cenia*, Commers.; *Homalotes*, DC.

Division IV. — Athanasiées.

Lonas, Adans.; *Gonospermum*, Less.; *Melagnanthus*, Endl.; *Holophyllum*, Less.; *Athanasia*, Cass.; *Saintmorysia*, Endl.; *Eriocladium*, Lindl.

Division V. — Artémisiées.

Stilpnophytum, Less.; *Artemisia*, L.; *Lepidotheca*, Nutt. (Endl.); *Crossostephium*, Cass.; *Tanacetum*, L.; *Plagius*, Hérit.; *Adenosolen*, DC.; *Marasmodes*, DC.; *Pentzia*, Thunb.; *Chlamydophora*, Ehrenb.; *Myriogyne*, Less.; *Sphæromorphæa*, DC.; *Sphæromeria*, Nutt.; *Machlis*, DC.

Division VI. — Hippiées.

Abrotanella, Cass.; *Leptinella*, Cass.; *Plagiocheilus*, Arnot.; *Soliva*, Ruiz et Pav.; *Hippia*, L.

Division VII. — Ériocéphalées.

Eriocephalus, L.

Sous-tribu VII. — Gnaphaliées.

Division I. — Angianthées.

Styloncerus, Spreng.; *Hyalolepis*, DC.; *Phyllocalymna*, Benth.; *Angianth* *Skirrhophorus*, DC.; *Myriocephal* *Gnephosis*, Cass.; *Calocephalus*, R. B *drosorus*, Benth.; *Leucophyta*, R. B *pedia*, Forst.; *Pycnosorus*, Benth.

Division II. — Cassiniéе

Ammobium, R. Br.; *Ixodia*, R. B *næa*, DC.; *Cassinia*, R. Br.

Division III. — Hélichrysé

Humea, Smith.; *Crassolepis*, Le *carpa*, Lindl.; *Quinetia*, Cass.; DC.; *Rhodanthe*, Lindl.; *Lawrencell* *Xyridanthe*, Lindl.; *Podotheca*, C *orhynchus*, Less.; *Millotia*, Cass.; Benth.; *Panætia*, Cass.; *Scaliopa* *Podolepis*, Labill.; *Swammerdam* *Ozothamnus*, R. Br.; *Chrysocephal* *Eriosphæra*, Less.; *Leontonyx*, C *chrysum*, DC.; *Helipterum*, DC.; Boj.; *Stenocline*, DC.; *Achyrocl* *Gnaphalium*, Don; *Cladochæta*, D *pogon*, DC.; *Lasiopogon*, Cass.; *A* DC.; *Demidium*, DC.; *Filago*, *Metalasia*, R. Br.; *Erythropogon*, D *nospermum*, Wild.; *Pachyrhync* *Elytropappus*, Cass.; *Disparago* *Amphiglossa*, DC.

Division IV.—Sériphiées

Stœbe, Linn.; *Seriphium*, Less. *che*, Cass.

Division V. — Antennarié

Trichogyne, Less.; *Phænocoma*, *talacte*, Don; *Anaxeton*, Cass.; *A* R. Br.; *Anophalis*, DC.; *Leon* R. Br.

Division VI.—Leyssérée

Athrixia, Ker.; *Antithrixia*, I *sera*, L.; *Pterothrix*, DC.; *Rosen*

Division VII. — Relhanié

Carpesium, L.; *Amblyocarpum* Mey.; *Syncephalum*, DC.; *Oliged* *Nestlera*, Spreng.; *Polychætia*, L *hania*, Hérit.; *Eclopes*, Gærtn.; *R* *dium*, DC.; *Osmites*, Cass.; *Osmit*

Sous-tribu VIII. — Sénécio

Division I. — Neurolæné

Neurolæna, R. Br.

Division II. — Érechtité

Faujasia, Cass.; *Eriothrix*, Less

DC.; *Erechthites*, Raf.; *Cremocepha-*
m.

Division III. — Eusénécionées.

..., Cass.; *Emilia*, Cass.; *Asteros-*
. Less.; *Oligothrix*, Cass.; *Meso-*
..., DC.; *Cineraria*, Less.; *Senecillis*,
; *Ligularia*, Cass.; *Arnica*, L.; *Aro-*
...; *Doronicum*, L.; *Werneria*, H.
..., Humb. et Bonpl.; *Gynoxis*,
Waldheimia, Kar. et Kir.; *Cacalia*,
..., DC.; *Lopholæna*, DC.;
...; *Adeia*, DC.; *Senecio*, Less.;
..., Less.; *Crocidium*, Hook.;
..., DC.; *Tetradymia*, DC.; *Lago-*
...; *Raillarda*, Gaudich.; *Bed-*
DC.; *Nothonia*, DC.; *Lachanodes*,
..., Cass.

Division IV. — Balbisiées.

..., DC.; *Robinsonia*, DC.

Tribu V. — CYNARÉES.

... homo-ou hétérogame (Cardua-
...euses); style des fleurs herma-
... offrant à sa partie supérieure soit
... ou une collerette de poils, soit
... de renflement ou d'articulation;
... très courts, dressés, en général
appliqués l'un contre l'autre; sé-
...tiques à peine saillantes, attei-
...sommet des rameaux où elles
...

...I. — **Calendulacées** (1).

Division I. — Calendulées.

..., Neck.; *Oligocarpus*, Less.; *Trip-*
...

Division II. — Ostéospermées.

..., L.

Division III. — Othonnées.

..., DC.; *Acanthocephalus*, Kar. et
...*discus*, Less.; *Othonna*, L.; *Ruc-*
...

...bu II. — **Arctotidées**.

Division I. — Arctotées.

..., Gærtn.; *Cymbonotus*, Cass.; *Ve-*
Less.; *Haplocarpha*, Less.; *Land-*
...; *Arctotheca*, Wendl.; *Cryptos-*
temma, R. Br.; *Microstephium*, Less.; *Hete-*
rolepis, Cass.

Division II. — Gortériées.

Stephanocoma, Less.; *Cullumia*, R. Br.; *Gorteria*, Gærtn.; *Hirpicium*, Cass.; *Didelta*, Less.; *Berkheya*, Ehrh.; *Gazania*, Gærtn.; *Stobæa*, Thunb.

Sous-tribu III. — **Échinopsidées**.

Echinops, L.; *Acantholepis*, Less.

Sous-tribu IV. — **Cardopatées**.

Cardopatium, Juss.

Sous-tribu V. — **Xéranthémées**.

Xeranthemum, Tournef.; *Chardinia*, Desf.; *Siebera*, Gay.

Sous-tribu VI. — **Carlinées**.

Saussurea, DC.; *Haplotaxis*, DC.; *Dolomiæa*, DC.; *Arctium*, Lam.; *Stæchmannia*, DC.; *Stæhelina*, DC.; *Carlina*, Tournef.; *Atractylis*, L.; *Thevenotia*, DC.; *Cousinia*, Cass.; *Aneathia*, DC.; *Auchera*, DC.

Sous-tribu VII. — **Centauriées**.

Amberboa, Pers.; *Zœgea*, L.; *Microlonchus*, DC.; *Kochlea*, Endl.; *Tricholepis*, DC.; *Tomanthea*, DC.; *Crupina*, Cass.; *Centaurea*, Less., *Cnicus*, Vaill.; *Tetramorphæa*, DC.

Sous-tribu VIII. — **Carthamées**.

Kentrophyllum, Neck.; *Carthamus*, Tournef.; *Onobroma*, DC.; *Carduncellus*, Adans.

Sous-tribu IX. — **Silybées**.

Silybum, Vaill.; *Galactites*, Mœnch; *Tyrimnus*, Cass.

Sous-tribu X. — **Carduinées**.

Onopordon, Vaill.; *Cynara*, Vaill.; *Spaniaptilon*, Less.; *Carduus*, Gærtn.; *Clavena*, DC.; *Picnomon*, Lobel.; *Cirsium*, Tournef.; *Erythrolæna*, Sweet.; *Chamæpeuce*, Alpin.; *Notobasis*, Cass.; *Echenais*, Cass.; *Lappa*, Tournef.

Sous-tribu XI. — **Serratulées**.

Acroptilion, Cass.; *Rhaponticum*, DC.; *Leuzea*, DC.; *Alfredia*, DC.; *Serratula*, DC.; *Jurinea*, Cass.; *Derderia*, Jaub. et Sp.; *Outreya*, Jaub. et Spach.

Tribu VI. — MUTISIACÉES.

Capitules homo-ou hétérogames; fleurs à limbe très souvent inégalement partagé en

(1) ...-tribu, la suivante, ainsi que toutes les di-... divisions qui en dépendent, me paraissent ... dans les Sénécionées proprement dites.

meitiés ou lèvres (Labiatiflores). Style des fleurs hermaphrodites cylindracé ou légèrement noueux au sommet; rameaux souvent obtus, tronqués, convexes sur la face externe, et couverts d'un très léger duvet dans leur partie supérieure.

Sous-tribu I. — **Mutisiées.**

Division I. — Barnadésiées.

Schlechtendalia, Less.; *Diacantha*, Less.; *Barnadesia*, Linn.; *Dasyphyllum*, H. B. K.; *Fulcaldea*, Poir.

Division II. — Eumutisiées.

Flotowia, Spreng.; *Nardophyllum*, Hook.; *Seris*, Less.; *Lycoseris*, Cass.; *Chætachlæna*, Don; *Chuquiraga*, Juss.; *Moquinia*, DC.; *Gochnatia*, H. B. K.; *Augusta*, Leand.; *Mutisia*, L. fil.; *Proustia*, Lagasc.; *Calopappus*, Mey.; *Hyalis*, Don; *Brachyclados*, Don.; *Chætanthera*, Ruiz et Pav.; *Pachylæna*, Don; *Trichocline*, Cass.; *Amblysperma*, Benth.; *Onoseris*, DC.; *Isotypus*, H. B. K.; *Oldenburgia*, Less.; *Leucomeris*, Don.; *Miripnois*, Bunge; *Ainsliæa*, DC.; *Chionoptera*, DC.; *Carmelita*, C. Gay; *Gerbera*, Gronov.; *Oreoseris*, DC.; *Berniera*, DC.; *Dicoma*, Cass.; *Printzia*, Cass.; *Perdicium*, Lagasc.; *Anandria*, Siegesb.

Sous-tribu II. — **Lériées.**

Chaptalia, Vent.; *Cursonia*, Nutt.; *Lieberkuhnia*, Cass.; *Oxydon*, Less.; *Loxodon*, Cass.; *Chevreulia*, Cass.

Sous-tribu II. — **Facélidées.**

Lucilia, Cass.; *Oligandra*, Less.; *Facelis*, Cass.

Tribu VII. — **NASSAUVIACÉES.**

Sous-tribu I. — **Polyachyridées.**

Polyachyrus, Lagasc.

Sous-tribu III. — **Nassauviées.**

Nassavia, Commers.; *Mastigophorus*, Cass.; *Triachne*, Cass.; *Elachia*, DC.; *Triptilion*, Ruiz et Pav.; *Panargyrum*, Lagasc.; *Caloptilium*, Lagasc.

Sous-tribu III. — **Trixidées.**

Pamphalea, Lagasc.; *Cephalopappus*, Nees et Mart.; *Pleocarphus*, Don; *Panthantus*, Hook. et Arn.; *Jungia*, L. fils; *Moscharia*, Ruiz et Pav.; *Leuheria*, Lagasc.; *Lasiorrhiza*, Lagasc.; *Ptilurus*, Don; *Dumerilia*, Less.; *Trixis*,

P. Br.; *Dolichlasium*, Lagasc.; ... gasc.; *Acourtia*, Don; *Calose*...

Tribu VIII. — **CICHO**...

Capitules homogames her... gulées (Chicoracées, Semiflos... cylindracé, couvert dans sa pa... de poils courts qui se prolon... meaux, lesquels sont longs... papilles stigmatiques dispa... d'atteindre le milieu des ram...

Sous-tribu I. — **Scoly**...

Scolymus, Cass.; *Myscolus*, ... *temma*, Hochst. et Steud.

Sous-tribu II. — **Lamp**...

Lampsana, Vaill.; *Solde*... *Apogon*, Elliot.; *Rhagadiolus*, ... *pinia*, Pall.

Sous-tribu III. — **Hyos**...

Arnoseris, Gærtn.; *Hedyp*... *Hyoseris*, L.; *Calodonta*, Nu... Neck.; *Catananche*, Tourne... Boiss.; *Acanthophyton*, Les... Nutt.; *Cichorium*, Tournef. ... *Tolpis*, Adans.; *Schmidtia*, ... Schreb.; *Troximon*, Gærtn... Don.

Sous-tribu IV. — **Hypoc**...

Oreophila, Don; *Hypoc*... *Achyrophorus*, Scop.; *Seriol*... *bertia*, DC.; *Metabasis*, DC... *ris*, DC.

Sous-tribu V. — **Scorz**...

Thrincia, Roth.; *Apat*... *Leontodon*, L.; *Phyllopappus*, ... *na*, Cass.; *Geropogon*, L.; *Ra*... *Podospermum*, DC., *Uros*... *Tragopogon*, L.; *Hymenonem*... *zonera*, L.; *Galasia*, Cass.; *A*... *Picris*, L.; *Helminthia*, Jus... Schultz.

Sous-tribu VI. — **Lac**...

Picridium, Desf.; *Zollikof*... *chus*, Linn.; *Leptoseris*, Nu... Don; *Malacothrix*, DC.; ... *Heterachena*, Fresen.; *Pren*... *Chorisma*, Don; *Phænixop*... *chyrhamphus*, DC.; *Lactuca*, Tournef.; *Taraxacum*, Jus...

...unis, Cass.; *Zacyntha*, Tournef.; ...hoses, Cass.; *Gatyona*, Cass.; *Lo...*, Cass.; *Rhabdotheca*, Cass.; *Tro...* Popp. et Endl.; *Kymapleura*, Nutt.; ...ma, Nutt.; *Stylopappus*, Nutt.; *La...*; *Pachylepis*, Less.; *Barkhausia*, ...*Badigia*. Spr.; *Ammogeton*, Schrad.; ...; *Crepidium*, Nutt.

...**bu VII. — Hiéraciées.**

...Schreb.; *Heteracia*, Fisch. et Mey.; ... L.; *Hieracium*, Tournef.; *Aro...*; *Leucoseris*, Nutt.; *Galatheniium*, ...ypus, DC.; *Melanoseris*, Decaisn.; ..., Cass.; *Anisorhamphus*, DC.; ...Bonn.; *Picrosia*, Don; *Agose...*; *Malacomeris*, Nutt.; *Pinaroppapus*, ..., Bert.

...DONT LA CLASSIFICATION EST INCERTAINE.

...pus, Hook. et Arn.; *Arrowsmi...*; *Cadiscus*, E. Mey.; *Dolichogyne*, ...*halepsis*, DC; *Psilostrophe*, DC.; ...Moç.; *Odontotrichum*, Zucc.; ...rus, Mey.; *Metazanthus*, Mey.; ...ntha, Bart.; *Piptocarpha*, R. Br.;

...ES IMPARFAITEMENT CONNUS.

..., Llav. et Lex.; *Allendea*, Llav. ...*ideana*, Llav. et Lex.; *Rosalesia*, ...Lex.; *Mnesitheon*, Rafin.; *Micros...* Lagasc.; *Plazia*, Ruiz et Pav.; ...sr.; *Galophthalmum*, Nees; *Da...*; *Dimerostemma*, Cass.; *Gly...*; *Gibboria*, Cass.; *Munnozia*, ...; *Hysteronica*, Willd.; *Onopix*, ..., Raf.; *Bracheilema*, R. Br.; ...Llav.; *Oteiza*, Llav.; *Kounophyl...*; *Lasiocephalus*, Schlecht.; *Tri...* R. Br. (J. Decaisne.)

...**SITION ORGANIQUE**. zool. — ...

...**SITION DES MINÉRAUX**. min. ...

...**RESSICAUDES** (*compressus*, com... queue). rept. — Les Compres... Cathétures sont, pour MM. Du...ril (*Erpétologie générale*, V, 41), famille de Lacertiens Pléodontes ... les g. Crocodilure, Thoricte et ... (P. G.)

...SA, Pert. ins. — Synonyme d'*I*...*pus* ce mot. (C.)

*COMPSANTHUS, Spreng. bot. ph. — Syn. de *Tricyrtis*, Walh.

*COMPSOA, Don. bot. ph. — Syn. de *Tricyrtis*, Wald.

*COMPSOCERUS (κομψός, élégant; κέρας, corne). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, créé par M. Serville (*Annales Soc. entom. de France*, tom. III, pag. 62), qui y rapporte la *Saperda barbicornis* de Fabricius (*plumigera* d'Olivier), espèce de l'Amérique méridionale. M. Dejean l'a adopté dans son Catalogue, et y rapporte 7 espèces toutes propres au Brésil; mais les 4 premières qui y figurent doivent en être exclues, les antennes n'offrant pas la grosse touffe de poils que porte le 6e article. D'après M. Lacordaire, ces Insectes se tiennent sur les feuilles ou sur les troncs d'arbres, contre lesquels ils grimpent avec facilité; ils volent pendant le jour dans les bois, et produisent, avec leur prothorax, le son aigu particulier aux Coléoptères de cette tribu. Corps aplati, rouge; étuis bleus ou verts, très éclatants. (C.)

*COMPSOSOMA (κομψός, élégant; σῶμα, corps). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Lamiaires, créé par M. Serville (*Annales Soc. entom. de France*, tom. IV, p. 55). L'auteur y place les *C. mutillarium* Kl. (*Lamia*), *niveo-signatum* Dej.-S., et *variegatum* S., tous trois originaires du Brésil. M. Dejean, dans son Catalogue, en mentionne six, dont il faut retrancher le *C. arachnodes* Dej., formant le type du genre *Microcleptes*. Ces Insectes offrent des couleurs vives et variées, dues à des poils diversement colorés; ils sont lourds, ne font pas usage de leurs ailes, et se tiennent fortement appuyés contre les troncs d'arbres. (C.)

*COMPSUS (κομψός, élégant). ins. — Sous-genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, se rattachant aux *Platyomus* de Schœnherr (*Dispositio meth.*, pag. 100, *Synonymia curculionid. gener. et sp.*, t. VI, pag. 155).

L'auteur y rapporte 25 espèces de l'Amérique équinoxiale, parmi lesquelles nous citerons le *Curculio clarus* de Fabricius, originaire de Demerari, dans la Guyane anglaise. (C.)

*COMPTONIA. échin. — Genre d'Échino-

dermes proposé par M. J.-E. Gray pour une espèce fossile d'Astérie. (P. G.)

*COMPTONITE, Brewster. MIN. — Substance blanche, ou d'un gris jaunâtre, translucide, groupée en petits cristaux brillants, dont la forme dominante est celle d'un rhombique droit, d'environ 91°. — Elle se trouve dans les laves du Vésuve avec la Gismondite, et dans les cavités de certaines roches amygdalaires de la Saxe, de la Bohême, etc. Elle a été analysée par MM. Zippe, Melly et Rammelsberg. Toutes les analyses que l'on en connaît démontrent l'identité de la Comptonite et de la Thomsonite. Voici l'analyse de la Comptonite du Seeberg près de Kaaden, par Rammelsberg : Silice, 38,73 ; Alumine, 30,84 ; Chaux, 13,43 ; Soude, 385 ; Potasse, 0,54 ; Eau, 13,10. Total : 100,49. *Voy.* THOMSONITE. (DEL.)

*COMPTOSIE. *Comptosia* (κομψός, élégant). INS. — Genre de Diptères, division des Aplocères, famille des Tanystomes, tribu des Bombyliers, établi par M. Macquart (*Dipt. exot.*, t. II, 1re partie, p. 80). Ce g. voisin des *Anthrax* est fondé sur une très belle espèce trouvée à Montevideo, et qu'il nomme *C. fascipennis*. Cette espèce, figurée dans l'ouvrage précité, existe au Muséum de Paris. (D.)

CONANTHERA (κῶνος, cône ; ἀνθηρά, en botanique, anthère). BOT. PH. — Genre formé par Ruiz et Pavon (*Pl. peruv.*, III, 68, t. 301), et qui paraît voisin des Anthéricées (? famille des Liliacées ou Asphodélacées). On en connaît 5 ou 6 espèces, dont une est cultivée en Europe (*C. bifolia*). Ce sont des plantes herbacées du Chili, à rhizome bulbeux, couvert de tuniques fibreuses ; à feuilles linéaires-lancéolées, nervées ; à scape ramifiée, bractéée ; à fleurs bleues, paniculées. (C. L.)

*CONANTHÉRÉES. *Conanthereæ*. BOT. PH. — Tribu proposée par Endlicher (*Gen. Pl.*, p. 149) dans les Asphodélacées (Liliacées-Asphodélées-Anthéricées, *ejusd.* !), et dont le g. *Conanthera*, R. et P., est le type. (C. L.)

CONCEPTACLE. *Conceptaculum* (*concipere*, engendrer). BOT. CR. — (Phycées.) Nous nommons ainsi avec De Candolle, dans les Fucacées et les Floridées, les petites cavités arrondies de la fronde ou du réceptacle où se forment les spores et qui les renferme. Nous ne voulons pas discuter ici la question de savoir s'il est bien utile de distin[guer par] autant de noms chacun de ces con[ceptacles] selon la famille ou le genre auquel [il appar]tient. Dans un écrit tout récent (*Su*[lla...] *Memoria*, etc., *letta al Congresso d*[i ...] 1841), M. le professeur Meneghini [en] convenant que cette distinction bi[en] appuyée sur de bons et invariabl[es carac]tères, pourrait puissamment con[tribuer à] faciliter l'étude des Algues, est d'a[vis néan]moins qu'on ne saurait, sans un [in]convénient, donner un nom différ[ent à cha]cune des modifications morpholog[iques d'un] même organe. Quoi qu'il en soit, [nous ci]terons ici que l'on a proposé de [nommer] *Scaphidies* dans les Fucacées, *Fa*[...] les Céramiées, *Favellidies* dans le[s Cryptor]némées, *Coccidies* dans les Sphéroc[occoïdées] et enfin *Keramides*, dans les Rhod[oméla]les Chondriées. *Voyez* ces mots, e[t] ceux de GLOROCARPES, NÉMATHÉCI[ES ...]CHIDIES.

CONCEVEIBA. BOT. PH. — Les [...] de la Guyane nomment *Conceveiba* [l'arbre] dont Aublet (*Pl. Guian.*, 923, tab. [...]) [a fait] ce genre de la famille des Euphorbi[acées. Il] ne connaît que ses fleurs femelles, d[ont le cali]ce 5-6-parti, à divisions raides, aigu[ës, ...]nant extérieurement avec autant d[e ...] bilobées, entoure un ovaire couver[t de] poils étoilés, surmonté d'un style [...] stigmates bilobés, relevé de trois [côtes,] creusé d'autant de loges 1-ovulées, [...] une capsule à péricarpe coriace, [...] et 3 coques bivalves. Ses graines [...]fées d'un arille charnu. Les feuille[s al]ternes, oblongues, dentées, acco[mpagnées] de stipules petites et caduques ; les [fleurs en] épis, chacune portée sur un pédice[lle] épais, trigone, environné de plu[sieurs pe]tites bractées. Richard réunissait [sous le] nom de *Conceveibium* cet arbre à [...] qu'on a distingué depuis génér[iquement] (*voyez* APARISTHMIUM), et les caract[ères pré]cédents étaient nécessairement un [peu mo]difiés par cette réunion. ([...])

CONCEVEIBIUM, L.-C. Rich. [BOT.] PH. — *Voy.* CONCEVEIBA.

CONCHA. MOLL. — *Voy.* CONQ[UE].

*CONCHACÉS. *Conchacea*. Blai[nv. ...] — Dans son traité de Malacologi[e, M. de] Blainville a donné ce nom à sa hui[tième fa]mille des Mollusques Conchifères

branches. Dans cette famille considérable, M. de Blainville réunit à des genres qui ont entre eux des rapports naturels, par leur manière de vivre et leur structure organique, d'autres qui paraissent fort différents à les envisager sous le rapport de leurs mœurs toutes spéciales. En effet, cette famille des Conchacés renferme à la fois des animaux qui vivent dans le sable, qui s'y enfouissent plus ou moins profondément, et d'autres qui creusent la pierre et s'y tiennent a l'abri des causes de destruction. Dans cette même famille, on remarque aussi, parmi les animaux qui vivent dans le sable, plusieurs qui ont le pied coudé et cylindrique; d'autres, en plus grand nombre, qui ont cet organe aplati et linguiforme. Si, dans une méthode naturelle, les familles sont destinées à rapprocher les êtres d'après un certain nombre de caractères, il paraîtra certain que la famille des Conchacés, n'ayant pas atteint ce but, ne saurait être adoptée; et nous préférons les familles plus petites mais plus naturelles proposées par Lamarck. Dans cette famille des Conchacés on trouve les genres qui suivent, dans l'ordre où nous les indiquons : Bucarde, Donace, Telline, Lucine (dans ce dernier genre se trouvent compris les genres Amphidesme et Corbeille de Lamarck), Cyclade (comprenant les genres Cyrène et Galathée de Lamarck), Cyprine, Mactre, Érycine, Crassatelle, Vénus (renfermant aussi les Cythérées de Lamarck), Vénérupe, Coralliophage, Clotho, Corbule, Sphène et Onguline. Il suffit d'avoir cité ces genres pour faire voir qu'ils ne sont point dans leur rapport naturel, ce qui sera exposé dans chacun des articles qui les concernent et auxquels nous renvoyons. (Desh.)

CONCHIFÈRES. *Conchifera*, Lamk. (*concha*, coquille; *fero*, je porte). MOLL. — Linné et tous les zoologistes qui lui ont succédé ont rassemblé dans une même grande classe tous les animaux Mollusques, quels que soient la forme de leur coquille et le nombre des pièces qui entrent dans la composition de cette enveloppe solide : seulement Linné fit trois groupes artificiels qu'ils désigna sous les noms de *multivalves*, de *bivalves* et d'*univalves*. Lamarck, dans sa première méthode publiée en 1799, dans les *Mémoires de la Société naturelle de Paris*, conserva cette distribution linnéenne en la modifiant, et bientôt après il l'abandonna à l'exemple de Cuvier. Cuvier, dans son *Tableau élémentaire d'Histoire naturelle*, fit une classe à part de tous les Mollusques bivalves, et la caractérisa de la manière la plus heureuse d'après le trait le plus saillant de l'organisation de ces animaux; il leur donna le nom d'*Acéphales*, qui leur convient, puisqu'en effet ils n'ont pas de tête. Peu de temps après, Lamarck adopta, en l'améliorant dans ses détails, la nouvelle classification de Cuvier, et à ce nom d'Acéphales ajouta celui de *Conchifères* pour tous ceux des animaux qui ont une coquille bivalve; les multivalves furent démembrés : les uns rentrèrent dans les Mollusques proprement dits, les autres furent reconnus pour de véritables Mollusques acéphalés. Lorsque Lamarck publia son grand et dernier ouvrage, *Histoire des animaux sans vertèbres*, la grande expérience qu'il avait acquise et la profonde sagacité dont il était doué, lui firent proposer des modifications importantes dans la distribution générale des animaux invertébrés, et plus particulièrement dans le grand embranchement des Mollusques. Il en détacha ceux que Cuvier nommait les Mollusques nus et agrégés, et en fit une classe à part qu'il considéra comme intermédiaire entre les Mollusques et les Zoophytes, ce qui, contesté d'abord, a fini par être conforme à l'organisation profonde de ces animaux. Enfin Lamarck sépara les Acéphalés des Mollusques pour les élever dans sa méthode au titre de classe, et désigna cette nouvelle classe par le nom de *Conchifères*. Il est certain que les Mollusques Acéphales ou Conchifères sont très différents des Mollusques proprement dits; cependant il est également certain aux yeux de tous les zoologistes que tous ces animaux se rattachent trop directement au type des Mollusques pour en être aussi nettement séparés que l'a fait Lamarck dans son dernier ouvrage. Il nous semble que les zoologistes concilieraient à la fois les besoins de la méthode et les rapports naturels de ces êtres, en considérant les Mollusques comme un grand type qu'on pourrait diviser en deux groupes principaux : les Céphalés et les Acéphalés, et en soumettant chacun d'eux aux divisions de race et de famille qu'exige aujourd'hui la connaissance de leur organisation. Nous ne nous étendrons pas davantage actuellement

sur cette matière, devant la traiter d'une manière plus générale à l'article MOLLUSQUES auquel nous renvoyons. (Desh.)

CONCHIOSAURUS (κογχίον, petite coquille; σαῦρος, lézard). REPT. FOSS. — Mot formé par M. H. de Meyer pour désigner un nouveau genre de Sauriens du Calcaire conchylien ou Muschelkalk, mot tout-à-fait impropre, puisqu'il ne peut avoir, par ses composés, la signification qui lui est attribuée, et que d'ailleurs la roche qui porte le nom de Calcaire conchylien fournit plusieurs autres genres de Reptiles fossiles, auxquels cette dénomination conviendrait tout aussi bien qu'à celui qui l'a reçue. La tête de ce Saurien du Muschelkalk ou *Conchiosaurus* ... dans le *Museum senckenbergianum*, ... est dépourvue de sa mâchoire inférieure, et brisée à l'extrémité antérieure; elle est longue, depuis l'extrémité du condyle jusqu'à la naissance de l'ouverture nasale, de ... centimètres, et ressemble assez, dit M. de Meyer, à celle du Crocodile à losange; mais les orbites sont plus grandes, et la partie crânienne plus courte. Le palais, que ce paléontologiste compare aussi à celui des Crocodiles, nous paraît ressembler davantage à celui des Tortues, puisque les os qui le constituent forment entre les maxillaires un large plafond percé à sa partie antérieure seulement par les arrière-narines. Entre les orbites ce plafond se rétrécit; mais il ne s'élargit point de nouveau entre les branches temporales, et ne forme point d'aile ptérygoïdienne détachée de la base du crâne ni de canal pour la prolongation des narines comme chez les Crocodiles. Les dents enchâssées dans des alvéoles sont petites, pointues et striées longitudinalement; la partie recouverte d'émail est un peu renflée à sa base, ce qui donne à toute la dent l'aspect d'une petite massue. Ces dents ont pour mesure moyenne, car elles ne sont pas toutes égales, 3 millimètres de long sur 1 de large. Vis-à-vis la naissance de l'ouverture nasale, existe une espèce de dent canine beaucoup plus grosse, plus longue et plus conique (12 millimètres de longueur sur 3 de diamètre); mais, comme le bout du museau manque dans l'échantillon qui a servi à l'établissement du genre, on ne connaît pas le nombre des dents que portait l'os intermaxillaire. Il en existait environ douze sur chaque maxillaire depuis la dent c... Meyer a nommé l'espèce qu'il... vient du Muschelkalk de L... Bayreuth, *Conchiosaurus clav...* la forme de ses dents. Des pl... ment de palais qui portent... *Conch. gracilis*, du Muschelk... en Thuringe, ont été envoy... d'histoire naturelle par M. de... nous n'avons trouvé nulle pa... cette espèce, qui est sans do...

Les *Conchiosaurus* formen... autres genres de Reptiles f... chelkalk, tels que le *Dracos...* *saurus*, le *Simosaurus*, etc. (... une famille très remarquab... fossiles, qui nous paraît teni... des Crocodiles. Mais, pour... nettement, il faudrait connaî... tion du crâne d'une espèce a... cun de ces genres, c'est-à-... relative et les limites des ... posent.

Tout nouvellement M. R. ... tablir (*Trans. de la Soc. p... bridge*, 3e p. du 7e vol.) un... reptile fossile intermédiaire... tues et les Sauriens, qu'il n... *saurus*, et qui vient du grès... ques unes des empreintes d... voit sur cette roche, et que l'... le nom de *Cheirotherium*, vie... de cet animal, qui me paraît... même famille que le *Conchi...*

*CONCHITES. MOLL. FOSS... indistinctement aux Patelles ... bivalves fossiles.

*CONCHIUM, Sm. BOT. PH... d'*Hakea*.

CONCHOCARPUS, Mik. ... de *Galipea*. *Voyez* ce mot.

*CONCHOIDE et CONCH... χη, coquille). MIN. — Se di... cassure auquel se prêtent ... raux, et dans laquelle la su... ments, étant concave ou con... née de stries concentriques, ... qu'on voit sur les valves d'un... de Coquilles.

CONCHOLÉPAS. *Conchole...* *cha*, coquille; *lepas*, patelle). ... établi par Lamarck pour un... gulière figurée pour la pre...

d'Argenville, et rangée parmi les Patelles par tous les conchyliologues du dernier siècle. Linné n'a pas mentionné cette coquille, dont il dut avoir connaissance cependant, par l'ouvrage de d'Argenville. Ce genre se trouve mentionné, pour la première fois, dans le *Système des animaux sans vertèbres* de Lamarck. Il fait partie d'un petit groupe de Mollusques céphalés à coquilles recouvrantes. Il est intercalé entre les Emarginules et les Crépidules. Peu d'années après, Lamarck, devinant les rapports naturels du genre Concholépas, le fit entrer dans sa famille des Purpurifères, instituée dans sa *Zoologie philosophique*, et, depuis cette époque, le genre fut adopté et conservé par tous les auteurs dans les rapports indiqués par Lamarck. On a pu, pendant quelques années, conserver des doutes sur la nature du genre Concholépas. L'animal n'était point connu, et il fallait qu'il fût observé pour faire cesser toutes les incertitudes qui pouvaient encore subsister à son égard. C'est aux naturalistes français qu'on doit la connaissance de l'animal du Concholépas; et maintenant les zoologistes sont convaincus que Lamarck, cette fois encore, avait deviné juste. Lorsqu'on fut convaincu que l'animal des Concholépas ne diffère en rien de bien considérable de celui des Pourpres, quelques conchyliologues, faisant abstraction de la valeur des caractères inhérents à la coquille, proposèrent de supprimer le genre Concholépas, et de le rapporter parmi les Pourpres à titre d'espèce seulement. Lorsqu'on envisage le genre Pourpre dans l'ensemble de ses caractères, et si, parmi ces caractères, on fait marcher en première ligne ceux de l'animal et de son opercule; si l'on considère ensuite les modifications que subissent les Pourpres dans la forme de leur coquille, et les passages insensibles qui s'établissent entre elles et les Concholépas, on conçoit alors qu'on ait pu proposer la suppression du genre et sa réintégration parmi les Pourpres. Comme dans le grand genre Pourpre il sera toujours indispensable d'établir des groupes ou des sous-genres, le Concholépas constituera nécessairement un de ces groupes; en conséquence, il n'y a aucun inconvénient d'en présenter ici les caractères.

Animal rampant sur un large pied, ovalaire, aminci sur les bords, portant en arrière un opercule corné trop petit pour fermer complétement l'ouverture de la coquille. Cet opercule est tout-à-fait semblable à celui des Pourpres. Tête médiocre, assez épaisse, tronquée en avant et portant deux tentacules coniques, courts, obtus au sommet, et sur le tiers inférieur desquels se trouvent les points oculaires placés au côté externe. La bouche consiste en une fente oblongue, longitudinale, par laquelle l'animal fait sortir une trompe cylindrique. Les organes de la respiration et de la génération exactement comme dans les Pourpres.

Coquille ovale, bombée, patelliforme, demi-spirale, ayant la spire courte, inclinée en arrière sur le bord gauche. Ouverture très large, longitudinale, oblique, ayant à la base une très faible échancrure. Deux dents à la base du bord droit. Columelle aplatie, fortement renversée en dehors.

On ne connaît jusqu'à présent qu'une seule espèce appartenant à ce genre. Elle est restée excessivement rare pendant longtemps, parce que les voyageurs peu instruits qui la trouvaient en abondance sur les côtes du Pérou, s'imaginant qu'elle devait être bivalve, ne parvenaient jamais à rassortir deux parties semblables, et négligeaient de rapporter une coquille qu'ils regardaient comme incomplète. Cette coquille est grande, épaisse, patelliforme, très convexe, à spire courte et fortement inclinée à gauche et en arrière; elle est ornée de côtes longitudinales, très souvent de lames transverses, ondulées; sa couleur est en dehors d'un brun sale foncé, en dedans d'un beau blanc, quelquefois roussâtre sur la columelle. On aperçoit très distinctement en dedans une impression musculaire qui suit la direction du bord droit, et qu'on peut comparer à celle des Cabochons. (Desh.)

*CONCHOPHORA, Gr. (κόγχη, coquille, φορός, porteur). MOLL. — M. Gray (*Méth. nat. des Moll.*) donne ce nom à une classe qui se rapproche beaucoup de celle des Conchifères de Lamarck; elle en diffère seulement en ce que M. Gray détache des Conchifères la famille des Rudistes pour en faire une classe à part, ce qui n'est point admissible. *Voyez* MOLLUSQUES et RUDISTES. (Desh.)

*CONCHOPHYLLUM, Blum. BOT. PH. — Syn. de *Dischidia*, R. Br.

*CONCHULA. FORAMIN.—Voyez AGATHISTÈGUE.

CONCHYLIE, Cuv. MOLL.—Dans la première édition du *Règne animal*, Cuvier a proposé ce genre pour y rassembler, à titre de sous-genres, les Ampullaires et les Mélanies, les Phasianelles et les Janthines. Ces quatre genres n'ont presque point de rapports entre eux, ce que Cuvier a lui-même très bien senti par la suite; car, dans la seconde édition du même ouvrage, il a abandonné ce genre Conchylie, et a fait des quatre sous-genres mentionnés autant de genres séparés qu'il a mis dans des rapports très différents. *Voyez* AMPULLAIRE, MÉLANIE, PHASIANELLE et JANTHINE. (DESH.)

CONCHYLIOLOGIE (κογχύλιον, coquille; λόγος, discours). — La Conchyliologie est cette science au moyen de laquelle on distribue méthodiquement les Coquilles en faisant abstraction des animaux qui les produisent. Dans l'état actuel de l'histoire naturelle, on ne peut plus séparer l'étude des Coquilles de celle des animaux mollusques, parce que ce serait prendre comme chose principale celle qui est, pour ainsi dire, accessoire et subordonnée: aussi, comme dans l'histoire des Mollusques, la Coquille y tient sa place aussi bien que l'Ostéographie dans l'anatomie générale des Vertébrés, nous avons pensé qu'il était plus convenable de traiter des Mollusques dans un article général, et d'y rapporter tout ce qui a trait aux Coquilles, enchaînant par ce moyen les diverses parties d'une seule et même science. *Voy.* MOLLUSQUES. (DESH.)

*CONCHYLIOMORPHITE (κογχύλιον, coquille; μορφή, forme). MOLL. — Les anciens auteurs d'oryctographie donnaient ce nom à des pierres figurées représentant plus ou moins exactement la forme d'une coquille. Ce mot s'appliquait surtout aux moules intérieurs qui, dégarnis de test, n'ont plus que la forme pour accuser leur origine organique. Depuis, quelques auteurs plus récents ont désigné sous le nom de Conchyliomorphite la substitution d'une matière étrangère incrustée ou infiltrée à la place du test lui-même, phénomème qui a lieu plus particulièrement lorsque les Coquilles sont changées en silice. (DESH.)

CONCHYTA, Hups. (κόγχη, coquille). MOLL. — Dans son *Petit Traité de quelques Testacés pétrifiés*, le baron de [illegible] connaître sous ce nom, pour l[a] fois, la coquille singulière qui [illegible] pour Lamarck le type de son gen[re] *Voyez* ce mot.

CONCOMBRE. MOLL. — No[m] du *Voluta glabra*, type du genre de Lamarck.

CONCOMBRE. *Cucumis.* BOT. [illegible] de la famille des Cucurbitacées-C[illegible] établi par Linné, présentant po[ur] res: Calice tubuloso-campanulé [illegible] fide, à lacinies subulées et à [illegible] longueur du tube; pétales soudé[s] et très peu adhérents au calice. *Fl[eurs]* cinq étamines triadelphes (2 filets [illegible] tant chacun deux anthères linéai[res] bées trois fois sur elles-mêmes, [illegible] portant une seule anthère). *Fleur[s]* trois stigmates épais et bilobés; [illegible] ou 6-loculaire, à semences ova[les] mées et non bordées.

Les Concombres sont des plantes annuelles, pourvues de cirrhes, [illegible] des parties tropicales et tempérée[s] mais répandues aujourd'hui pa[r] terre; les feuilles sont alternes, cordées, entières, tri-ou quinqu[é] pédoncules axillaires, solitaires et [illegible] Fleurs monoïques ou hermaphrodit[es]

Les espèces qui composent ce [illegible] au nombre d'une vingtaine; mai[s] tenu par la culture de nombreus[es] des deux espèces les plus intéress[antes] sont le Concombre et le Melon: a[illegible] ce à elles seules que nous consacre[illegible] ques développements.

CONCOMBRE-MELON, *C. melo*.—Ce[tte] originaire des parties tropicales de [illegible] cultivée en Europe depuis un tem[ps] morial. Recherchée pour ses frui[ts] fondante et sucrée, elle a produit [illegible] bridation de nombreuses variétés le Melon occupe dans la culture [illegible] distinguée: mais nulle part il n'e[illegible] avec plus de soins et de succès qu'[illegible] rons de Paris. Grâce à l'intelligen[ce] jardiniers, nos marchés sont appro[visionnés] de fruits d'une grosseur remarquabl[e] saveur délicieuse.

On y distingue trois races: 1° le[s] brodés, *M. reticulatus*, à fruit rev[êtu d'une] écorce peu épaisse et couverte d'u[illegible]

de réseau grisâtre qui simule une broderie. Le Melon maraîcher à chair rouge-pâle, très épaisse, dont le parenchyme est grossier, aqueux et sans parfum, est le type de cette race. Les variétés les plus estimées sont : le *Sucrin de Tours*, le *Melon de Langeais*, le *Melon de Coulommiers*, très gros, mais de moins bonne qualité que celui de *Honfleur*; le *Sucrin à chair blanche*, très parfumé et d'une excellente qualité, est d'une culture facile.

2° Les **Melons cantaloups**, *M. cantalupo*. — Les côtes en sont très saillantes; l'écorce est épaisse et couverte de verrues; la chair fine et d'un parfum délicieux. La variété la plus estimée et celle qui fait seule à Paris l'objet d'une culture très étendue est le *Cantaloup prescott fond blanc*. Le *Prescott fond noir*, le *Cantaloup noir des carmes* et celui de *Portugal* sont les meilleures variétés.

3° Les **Melons de Malte**, *M. Maltensis*. — Peau fine, peu épaisse et lisse ; chair blanche ou rouge, ferme et cassante, et d'un excellent goût. C'est à cette race qu'appartiennent les Melons d'hiver, qui se conservent dans les fruitiers jusqu'à la fin de janvier.

On cultive les Melons de deux manières : sous châssis et sous cloches. Dans les deux cas il faut les semer sur couche, et pour les premiers, qu'on seme de janvier en mars, on entoure le châssis d'un réchaud de fumier neuf afin d'y concentrer la chaleur.

Les Melons sous cloche se sèment vers la fin d'avril ou le commencement de mai, sur couche sourde ou enterrée, ou bien, ce qui est plus facile, mais moins pratiqué, sur de petites buttes de fumier. Depuis le moment où la graine lève jusqu'à l'époque où les fruits sont mûrs, il faut prodiguer aux Melons les soins les plus assidus ; on les repique, on les taille pour les empêcher de s'emporter, on les pince pour les maintenir, enfin l'on ne cesse de les diriger pour obtenir des fruits qui aient la qualité requise. C'est aux jardiniers de profession qu'il appartient de cultiver le Melon, car rarement les amateurs réussissent ; il faut trop de soins et de peines pour qu'ils puissent se livrer avec succès à cette culture.

CONCOMBRE CULTIVÉ, *C. sativus*. — Il est originaire de l'Orient. Sa tige frêle et rameuse porte des fruits généralement allongés, à chair blanche ou verdâtre, aqueuse et d'un goût peu prononcé. Il se mange seulement cuit ou confit. Les variétés les plus cultivées sont le *C. blanc*, le *blanc de Bonneuil*, très cultivés à Paris, le *C. jaune*, et le *vert petit à Cornichons*, qui ne sert qu'à confire.

La culture de cette espèce est semblable à celle du Melon. Toutes ces plantes aiment la chaleur et l'eau.

Nous nous bornerons à citer, parmi les autres espèces cultivées dans les jardins des amateurs : le CONCOMBRE SERPENT, *C. flexuosus*, qui doit son nom à sa forme allongée et flexueuse, et auquel on donne quelquefois plus encore l'air d'un Serpent en implantant dans la pulpe, à l'une des extrémités, deux graines d'*Abrus precatorius* qui simulent les yeux flamboyants de ces animaux, et en mettant une langue bifurquée dans une fente pratiquée dans le fruit. Cette espèce, cultivée seulement comme plante d'agrément, peut servir à faire des Cornichons.

Le CONCOMBRE ARADA, *C. anguria*, à fruit allongé, de la grosseur d'une noix, hérissé, mûrissant difficilement et propre seulement à confire.

Le CONCOMBRE CHATE, *C. chate*, le C. DUDAIM, *C. dudaim*, à chair très odorante mais insipide ; le C. PROPHÈTE, *C. prophetarum*, à fruits globuleux, hérissés, tachetés et de la grosseur d'une cerise. (G.)

CONCOMBRE D'ANE. BOT. — Nom vulgaire d'une esp. du g. *Momordica*.

CONCOMBRE DE MER. ÉCHIN. — Nom vulgaire de plusieurs Echinodermes et surtout de quelques espèces d'Holothuries, à cause de leur forme allongée, qui leur donne une certaine ressemblance avec un Concombre.

CONCRÉTIONS. ZOOL., BOT., MIN. — Voir, pour les Concrétions animales, les mots BÉZOARD, CALCUL et ÉGAGROPILE. En botanique, ce sont, comme chez les animaux, des dépôts de molécules inorganiques assez fréquentes dans les Graminées, et qui tendent à désorganiser l'individu dont les tissus en sont le siége. En minéralogie, ce sont des dépôts solides presque toujours irréguliers, dont les particules se sont réunies avec plus ou moins de lenteur. *Voy.* STALACTITES et ROCHES.

CONDALIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Rhamnacées, tribu

des Frangulées, formé par Cavanilles (*An. scienc. nat.*, I, 39, t. 4), révisé par M. Ad. Brongniart (*Ann. sc. nat.*, X, 315, t. 12, f. 3), et ne renfermant qu'une espèce indigène du Chili et cultivée dans les jardins d'Europe. C'est un sous-arbrisseau très ramifié, très glabre, à feuilles alternes, subsessiles, ovales-oblongues, penninerves, très entières; à fleurs axillaires. (C. L.)

***CONDAMINEA** (La Condamine, astronome français). BOT. PH. — Genre formé par De Candolle (*Prodr.*, IV, 402) aux dépens de plusieurs espèces de *Macrocnenum*, R. et P., appartenant à la famille des Rubiacées, tribu des Hédyotidées-Rondélétiées, et renfermant 5 ou 6 espèces, dont une, la *C. tinctoria* DC., est cultivée en Europe. Ce sont des arbrisseaux du Pérou, à feuilles opposées, brièvement pétiolées, amples, munies de stipules intrafoliacées, biparties, acuminées, apprimées, souvent connées; à fleurs nombreuses, disposées en corymbes ou en grappes terminales. (C. L.)

CONDEA, Adans. BOT. PH. — Syn. de *Satureia americana*. *Voy.* SARRIETTE.

CONDENSATION. *Densatio.* CHIM. — Rapprochement des molécules d'un corps ayant pour effet d'en augmenter la densité, et s'opérant toujours au moyen d'un abaissement de température.

CONDOMA, Buff. MAM. — Syn. d'Antilope Coudous.

CONDOR. OIS. — *Voy.* SARCORAMPHE.

CONDUCTEUR DU REQUIN. POISS. — Un des noms vulgaires du *Gasterosteus ductor* L., esp. du g. Pilote.

***CONDUPLICATIF et CONDUPLIQUÉ.** *Conduplicatus, Conduplicativus.* BOT. — Cette expression, qui signifie *plié dans sa longueur et placé côte à côte sans s'embrasser*, se dit de la préfoliation qui se voit dans le Hêtre, et des cotylédons quand ils offrent cette disposition.

***CONDURRITE.** MIN. — Substance minérale trouvée dans la mine de Condurrow, dans le comté de Cornouailles, en Angleterre. Sa cristallisation est inconnue; elle ne s'est présentée qu'en masses compactes ou terreuses, d'un noir bleuâtre. Elle est tendre, pèse spécifiquement 5, 2, dégage de l'eau dans le tube fermé, et donne un sublimé d'acide arsénieux, exhale une forte odeur d'ail lorsqu'on la chauffe avec de la poussière de charbon. Ce n'est pe[...] qu'un produit de décomposition d[...] minéraux. Faraday en a donné l'a[...] suivante: Acide arsénieux, 25, 94; ox[...] Cuivre, 60, 50; Eau, 8, 99; Soufre, 3,[...] senic, 1, 51. M. de Kobell la considère[...] un arsénite de Cuivre hydraté, form[...] atome d'acide contre six atomes de [...] quatre atomes d'eau. (D[...]

CONDYLE. ZOOL. — *Voy.* OS.

***CONDYLIA**, Wall. BOT. CR. — (Ph[...] Synonyme de *Coniocystes*. *Voyez* c[...] (C.[...]

CONDYLOCARPUM (κόνδυλος, art[...]tion; καρπός, fruit). BOT. PH. — Genre[...] par Desfontaines (*Mém. Mus.*, VIII[...] t. II) sur un arbrisseau dont le fruit e[...] bien connu, et détermine sa place d[...] famille des Apocynacées, tribu des Op[...]lées. C'est un arbre ou un arbrisseau[...] Guyane, à feuilles ternées-verticillée[...]liptiques-lancéolées, très glabres, lu[...] à fleurs réunies en corymbes lâches[...]laires et terminaux. (C.[...]

***CONDYLOCARYA**, Bess. BOT. PH. [...] de *Rapistrum*, Boerh.

CONDYLOPES. *Condylopa* (κόνδυλο[...]dyle; πούς, pied). ZOOL. — Sous cette[...]mination, Latreille (*Mém. du mus. nat.*, t. VIII, p. 189) propose de désig[...] animaux articulés, ou les Insectes de[...] qui comprennent trois classes, les Cru[...] les Arachnides et les Insectes. *Voyez* CULÉS. (H[...]

CONDYLURE. *Condylura*, Illig.; [...]*mycter*, Harris. (κόνδυλος, condyle; [...] queue). MAM. — Genre de Carnassiers in[...]vores, de la famille des Talpiens de [...] Geoffroy, formant dans cette famille [...]tion des *Triodontes à courtes canines*[...] animaux de cette section ont les troi[...]tes de dents, savoir: deux grandes [...]sives supérieures en avant, accomp[...] de deux autres de chaque côté, dont l[...]térieure en forme de canine; les voi[...]nines petites, non distinctes des fausse[...]laires; quatre incisives inférieures, p[...] en avant, en forme de cuillère.

Les Condylures, unique genre de [...] section, ont quarante dents: six in[...] supérieures et quatre inférieures; de[...]nines fort petites à chaque mâchoire; [...] molaires en haut et quatorze en ba[...]

molaires d'en haut sont for- par deux replis d'émail élevés aigus à leur côté interne, et gouttière sur le côté externe, évidé à la base interne. Les molaires d'en bas sont à plu-; la première et la seconde en; les troisième, quatrième et cin- ont quatre. Les incisives d'en aplaties, inclinées en avant et en cuillère. Ces animaux ont le nez, garni de crêtes membraneuses étoile autour des narines; leurs très petits; ils manquent d'oreille. Comme chez les Taupes, avec ils ont la plus grande analogie, de devant, ou plutôt leurs mains, à cinq doigts munis d'ongles, propres à fouir la terre; leur de médiocre longueur, et ils ont aux pieds de derrière. Ces ani- encore été trouvés que dans septentrionale, et l'on n'en con- à ce jour que quatre espèces :

CONDYLURE ÉTOILÉ, *Condylura cristata Sorex cristatus* Lin., *Talpa cristata*, à *museau étoilé du Canada* de G. *Taupe du Canada* de Buff., *Talpa* Lafaille. — Cet animal a les for- légères que la Taupe, et, sous ce il peut être comparé aux Musarai- corps a environ 4 pouces de lon-, non compris la queue, qui ou 2. Son pelage est d'un brun grisâtre, ressemblant assez à ce- Taupe, mais moins soyeux; sa très remarquable par des replis marquant l'articulation de vertèbre; mais les intervalles de ces sont pas renflés en nodosités, le voit dans la figure de Buffon VI, fig. 37); et cette erreur, com- Lafaille, dont Buffon a fait copier est cause du nom de Condylure donné à tort à ces animaux. Le mu-, supporté par un os particu- dans les Cochons, et terminé étoilé fort curieux. Ce disque de vingt petites languettes rayon-, mobiles, cartilagineuses, sur leur surface; les deux d'en quatre d'en bas un peu plus les autres. Les pattes de devant sont en forme de mains nues, larges, écailleuses, mais à tranchant inférieur moins marqué que dans la Taupe, et bordée d'une rangée de poils raides. Les ongles sont aussi moins forts, mais plus longs. Les pieds de derrière sont un tiers plus longs que ceux de devant, à doigts profondément divisés. Les yeux ne sont apparents que par les poils un peu plus relevés des sourcils; enfin, les moustaches ne s'écartent pas vers les côtés, mais elles se dirigent parallèlement en avant.

On sait que cet animal vit sous terre, comme notre Taupe, qu'il se creuse des boyaux dans les terrains légers, et qu'il pousse la terre en dehors en taupinières moins grosses et moins élevées. De ce dernier fait, et des appendices de son nez, on a conclu qu'il ne devait pas fouiller la terre avec son museau; mais ceci me paraît une erreur, car, sans cela, comment repousserait-il la terre de son boyau à la surface du sol? comment creuserait-il chaque jour de nouveaux boyaux pour trouver sa nourriture, qui doit consister en vers, en larves, en insectes, et peut-être aussi en bulbes et petites racines charnues? Quoi qu'il en soit, les mœurs de cet animal n'ont pas encore été observées, pas plus que celles de ses congénères. Il habite le Canada.

2. Le CONDYLURE A GROSSE QUEUE, *Condylura macroura* Harl. Richards.—Il a 4 pouces 1/4 de longueur, non compris la queue, qui a 2 pouces 6 lignes. Son pelage est doux, soyeux, luisant, plus long que dans les autres espèces, d'un brun grisâtre ou noirâtre sur le dos, d'un brun clair sous le ventre. Sa queue est fusiforme, mince à son origine, de 18 lignes de diamètre vers le milieu, puis se terminant en un petit pinceau effilé; elle est arrondie ou légèrement comprimée, couverte de poils rudes. Le corps est court et épais, la tête large; le nez a vingt pointes, savoir : seize rayonnant sur le pourtour, deux doubles ou fourchues entre les narines. Le museau est fauve. On trouve cette espèce sur les bords de la Colombie, dans le Missouri.

3. Le CONDYLURE A LONGUE QUEUE, *Condylura longicaudata* Illig., *Talpa longicaudata* Erxl., le *Long-tailed* de Penn., le *Naspass-Kasie* des Indiens Chippewais. — Espèce distincte de la Taupe du Canada, quoi qu'en ait dit Godman. Le corps a 4 pouces 9 lignes

de longueur, non compris la queue, qui est grêle et d'un tiers plus courte; le pelage est ras, d'un brun noirâtre et luisant en dessus; la tête est allongée; le nez porte douze pointes, dont huit rayonnant sur le pourtour, et deux doubles ou fourchues, plus courtes que les autres, sur les narines. Cette espèce est assez commune à la baie d'Hudson, vers le lac Supérieur.

4. Le CONDYLURE VERT, *Condylura prasinata* Less., *Astromycta prasinata* Harris. — Le corps a 4 pouces et demi de longueur, non compris la queue, qui en a un peu plus de 3; son pelage est long, fin, soyeux, d'un beau vert d'émeraude; la queue est mince, étranglée à sa naissance, puis élargie, sans rides ni sillons, la crête étoilée de son nez se compose de vingt-deux lanières. Il a été trouvé dans la province du Maine, aux États-Unis.

(BOIT.)

*CONDYLURE. *Condylurus* (κόνδυλος, condyle; οὐρά, queue). CRUST. — Ce genre, créé par Latreille, et rangé par ce même auteur dans son ordre des Décapodes de son *Cours d'entomologie*, est regardé par M. Milne-Edwards comme un crustacé dont les métamorphoses n'étaient pas encore achevées. L'espèce type de ce nouveau genre est le *C. Orbignyi*, qui habite les côtes de La Rochelle.

(H. L.)

CONE. *Conus*. MOLL. — Depuis Belon, qui, en 1553, mentionne les Cônes dans son petit traité *De æquatilibus*, jusqu'à aujourd'hui, nous pourrions compter plus de cent naturalistes dans les ouvrages desquels il est question des Cônes, soit vivants, soit fossiles. L'examen de tous ces auteurs ajouterait peu de connaissances positives à l'histoire d'un genre que sa beauté et la richesse de ses couleurs ont depuis longtemps rendu précieux aux yeux des amateurs. Ces richesses historiques nous présenteraient, à côté de quelques erreurs, ce fait curieux de la réunion des Cônes en un genre naturel depuis longtemps pressenti; et cela se concevra d'autant mieux qu'il est peu de genres aussi faciles à distinguer que celui-ci. De tous les auteurs qui ont précédé Linné, il en es un surtout que nous devons mentionner, parce que chez lui le genre Cône se trouve circonscrit de la manière la plus nette et la plus naturelle, à ce point que l'on peut dire que Linné l'a emprunté à Gualtieri. C'est à

Linné que l'on doit la création d genre; il le met dans le voisin celaines et des Strombes, et tous linnéens ont adopté cette classi puis Linné, Bruguière est, san le naturaliste qui a le mieux tr Cône dans l'*Encyclopédie*, et qui lui les renseignements les plu premier, il a fait voir que les pas une grande analogie avec les et les Olives, et l'opinion de c servateur se fondait sur un fait qui tient, comme on le sait au une différence considérable dan tion des animaux. Dans tous les famille des Enroulées (Olive, Marginelle, Ancillaire, etc.), l'ani d'un très large manteau, le ren coquille, l'épaissit constamment ce poli naturel qui est caractéri les Cônes, au contraire, l'anim teau très court, et la coquille toujours revêtue d'un épiderme très tenace et très épais, et qu chands ont ordinairement soi pour faire ressortir le brillant d de la coquille. Ces différences à Bruguière suffisantes pour Cônes des Olives et des Porcel son opinion, toute rationnelle n'a été adoptée que par le plus bre; car malheureusement La traîné par d'autres considérati les Cônes aux genres assez non il a formé sa famille des Enrou nion de Lamarck prévalut, et même l'adopta dans les deux *Règne animal*. Cependant Fér ses *Tableaux systématiques des* revenant à l'opinion de Bruguiè de rapprocher les Cônes des B en établissant pour eux une p particulière. Nous-même, dès le *Dictionnaire classique d'Hist* avons partagé l'opinion de Bru Férussac. Un peu plus tard, B ville l'adopta aussi dans son *Tr lacologie*, mais en la modifiant. une grande ressemblance entre l jeunes des Strombes et celles du il crut, d'après cela, devoir les dans la même famille, celle des ce qui, dans notre opinion, éloi

en question de ses rapports naturels. D'abord, on peut dire qu'on ne peut pas conclure rigoureusement l'analogie de deux genres parce que le jeune âge dans l'un ressemble à l'état permanent dans l'autre. Une comparaison n'est complète et ne peut avoir un résultat logique qu'autant qu'elle embrasse tous les caractères des objets comparés. Or, dans sa comparaison, M. de Blainville laisse en dehors tout ce qu'il y a d'important pour déterminer les rapports des genres entre eux, c'est-à-dire qu'il fait abstraction des modifications singulières que les Coquilles des Strombes subissent à mesure qu'elles vieillissent, modifications qui n'existent jamais dans les Cônes ; et enfin M. de Blainville ne tient pas compte de la différence énorme qui existe entre les animaux des deux genres. Déjà Adanson avait donné la description de l'animal de quelques espèces de Cônes. Bruguière, qui, dans son voyage à Madagascar, avait eu l'occasion d'en observer vivantes quelques autres espèces, confirme en tout les caractères donnés par Adanson. Enfin, dans ces dernières années, MM. Quoy et Gaimard, ainsi que M. Ehrenberg, ont fait connaître par la description et de bonnes figures plusieurs autres espèces de Cônes, et nous-même avons vu celui de la Méditerranée, figuré par M. Philippi dans son *Enumeratio molluscorum Siciliæ*. Il résulte de cet ensemble de documents, il résulte aussi de ceux qu'on a maintenant sur les genres Strombe et Ptérocère, que les Cônes sont très séparés de ces derniers genres, et qu'ils ne le sont pas moins des Olives et des Porcelaines.

Comme leur nom l'indique, les Cônes sont des coquilles conoïdes, à spire généralement courte, quelquefois même assez aplatie pour que la coquille puisse se tenir debout lorsqu'elle a été placée de ce côté sur un plan horizontal. Le dernier tour constitue à lui seul la plus grande partie de la surface de la coquille ; il est régulièrement conique, et il est terminé à la base plutôt par une dépression que par une échancrure. L'ouverture, dans ce genre, est presque aussi longue que la coquille elle-même, car elle occupe toute la hauteur du dernier tour. Elle est toujours etroite ; ses bords sont parallèles ; la columelle est droite, sans plis et sans courbure ; le bord droit est simple, toujours mince et tranchant, et il est toujours détaché de l'avant-dernier tour par une échancrure plus ou moins profonde qui se montre à la partie supérieure de l'ouverture dans la partie de son bord qui appartient à la spire. Certaines espèces, dans lesquelles cette échancrure est très profonde, ne manquent pas d'analogie avec quelques Pleurotomes, ce qui a fait croire à quelques personnes que ces deux genres devaient être rapprochés. Les tours de spire, dans les Cônes, sont très étroits, par conséquent nombreux ; ils laissent entre eux peu d'espace, ce qui force les viscères de l'animal à se disposer sous la forme d'un ruban aplati, ou, pour mieux dire, c'est cette forme particulière à l'animal des Cônes qui détermine celle de la coquille. Les accroissements de la coquille se font comme dans la plupart de celles qui sont connues, et ce mode d'accroissement, qui se continue pendant toute la durée des espèces, diffère d'une manière très notable de celui des Porcelaines et des Olives lorsqu'elles sont arrivées à un certain degré de développement.

L'animal des Cônes rampe sur un pied allongé et fort étroit, peu épais, tronqué en avant, et présentant deux lèvres à ce bord antérieur. Sur l'extrémité postérieure de ce pied, il y a un petit opercule corné beaucoup plus court que l'ouverture, et assez étroit pour permettre à l'animal de rentrer profondément en dedans. La tête est d'un médiocre volume ; elle s'allonge en un petit mufle proboscidiforme, à la base duquel s'élève, de chaque côté, un tentacule conique, grêle, sur le milieu duquel, et du côté externe, est situé le point oculaire. A l'extrémité de cette espèce de trompe se trouve l'ouverture buccale, qui est armée en dedans de nombreux crochets cornés, insérés sur une langue dont l'animal se sert pour déchirer et dévorer les animaux dont il se nourrit. Le manteau revêt l'intérieur de la coquille, et se prolonge en avant en un canal charnu, cylindracé, et qui dépasse la coquille à peu près de la même manière que dans les Buccins et les Mitres. Ce canal est ouvert à son extrémité libre, et il est destiné à porter l'eau sur les branchies. Si nous comparons maintenant les caractères de l'animal des Cônes avec ceux des autres genres connus, nous leur trouverons la plus

grande analogie avec les Mitres et les Colombelles. Une seule différence notable paraît exister entre ces deux genres et les Cônes ; elle consiste en ce que, dans les uns, il existe une trompe quelquefois très allongée, ce qui donne à l'animal l'avantage d'attaquer sa proie loin de lui. Dans les Cônes, cette trompe paraît manquer, et elle est remplacée par la langue hérissée de crochets dont nous avons parlé. Il résulte de tout ce qui précède que le genre Cône peut être caractérisé de la manière suivante :

Coquille allongée, turbinée, conique, à spire courte. Ouverture longitudinale, étroite, à bords parallèles, à columelle simple, versante à la base.

Animal très aplati, ayant un pied long, étroit, tronqué en avant. Tête petite, proboscidiforme, ayant deux tentacules sur le milieu desquels sont placés les yeux. Bouche terminale. Un opercule carré, très petit, ayant à peine un quart ou un tiers de la longueur de l'ouverture.

Il y a peu de genres aussi nombreux et aussi riches en espèces que celui des Cônes ; il n'y en a point de plus recherchés dans les collections des amateurs, et c'est parmi les Cônes qu'on trouve encore le plus grand nombre de Coquilles rares et chères. Il n'est point de genres où les couleurs soient aussi diversifiées que dans les Cônes, et il n'en est pas non plus où la forme paraisse avoir autant de constance et d'uniformité. Ces deux particularités ont toujours rendu très difficiles l'étude des espèces et leur séparation. Cette distinction devient d'autant plus difficile qu'en examinant un grand nombre d'individus, on s'aperçoit que la forme n'est guère moins variable que la couleur, et il faut savoir habilement profiter de l'ensemble des divers caractères pour distinguer les espèces. C'est particulièrement en étudiant les espèces fossiles qu'on reconnaît la difficulté de les distinguer : aussi il est à présumer que, par la suite, on pourra réformer un assez bon nombre des espèces actuellement admises lorsque l'on aura rassemblé une plus grande quantité des matériaux bien choisis pour l'étude de ce genre. Aidé de la célèbre collection de M. Hwass, Bruguière a décrit, dans l'*Encyclopédie méthodique*, 146 espèces de Cônes ; Lamarck en mentionne 181 espèces vivantes et 9 espèces fossiles seulement. Aujourd'hui le nombre des espèces vivantes s'élève à plus de 250, et celui des espèces fossiles est d'une cinquantaine environ, qui, pour la plupart, appartiennent aux divers étages des terrains tertiaires. Pendant longtemps on a cru que les Cônes fossiles ne dépassaient pas les terrains tertiaires. M. Dujardin, le premier, en a fait connaître une belle espèce des terrains crétacés de la Touraine, et plus récemment M. Deslonchamp, de Caen, en a découvert une autre fort remarquable dans les argiles du lias du Calvados. (Desh.)

CONE. *Strobilus.* BOT. — On a donné ce nom, qui est aussi synonyme de Strobile, au fruit des végétaux de la famille des Conifères. Il est composé d'un nombre irrégulier d'utricules membraneuses cachées dans l'aisselle de bractées sèches et ligneuses et disposées en forme de cône. Ce sont ces bractées qui accompagnaient, sous forme d'écailles, les fleurs femelles, et ont pris beaucoup d'accroissement.

***CONELLA**, Swains. (diminutif de *conus*, cône). MOLL. — Genre proposé par M. Swainson pour quelques espèces de Colombelles, dont la forme se rapproche assez de celle des Cônes. Ce genre, tout-à-fait inutile, n'a point été adopté. *Voy.* COLOMBELLE. (Desh.)

CONEPATE, Buff. MAM. — Nom d'une variété de la Moufette d'Amérique.

CONFERVACÉES et **CONFERVÉES.** *Confervaceæ* et *Conferveæ*. BOT. CR. — (Phycées.) Tribu de la famille des Zoospermées, Ag. fil., qui se compose d'Algues remarquables par leur forme, leur organisation et leur couleur verte. Ce sont, chez toutes, des filaments tubuleux, membraneux, capillaires, cloisonnés de distance en distance ou articulés, simples ou rameux, libres et réunis sous la forme d'un réseau à mailles régulières, le plus ordinairement verts, rarement purpurins ou tout-à-fait décolorés (hyalins), renfermant dans chaque article une matière granuleuse verte (rouge dans le *Sphæroplea*) qui forme l'endochrome. Ces plantes vivent dans l'eau douce ou salée, et ont leur centre géographique dans l'hémisphère boréal. Elles sont comprises dans les genres *Conferva*, Ag. ; *Sphæroplea*, Ag. ; et *Microdictyon*, Decaisn. (C. M.)

CONFERVE. *Conferva* (*conferruminare*, souder). BOT. CR. — (Phycées.) Il serait inf-

[illegible]ment trop long, et ce n'est d'ailleurs pas ici le lieu, de tracer l'histoire du genre Conferve, type de la tribu des Confervacées, et de dire quels sont les êtres extrêmement divers que l'on a compris sous ce nom depuis Pline, qui en a parlé le premier (*Hist. nat.*, lib. XXVII, cap. 8, *ad calc.*), jusqu'à M. Agardh (*Syst. Alg.*, p. 26), qui l'a enfin limité d'une manière plus naturelle que ses devanciers. Ceux qui désireront connaître les nombreuses vicissitudes que ce g. a subies dans cet immense intervalle, mais surtout depuis Lobel, beaucoup plus rapproché de nous, pourront consulter avec fruit les travaux de Dillen, Gmelin, Linné, Girod de Chantrans, Roth, Bory, et surtout Vaucher (*Hist. Conf. d'eau douce*, in-4°, Genève, 1803), qui a publié sur les espèces d'eau douce un des plus importants travaux que l'on ait publiés au sujet de ces plantes.

Dans l'état actuel de la science, le g. Conferve peut être ainsi défini : Filaments tubuleux, capillaires, cloisonnés de distance en distance, cylindriques ou légèrement étranglés au niveau des cloisons, simples ou rameux, flottant en masses plus ou moins volumineuses sur les eaux douces ou salées, ou bien fixées par l'une de leurs extrémités, soit aux rochers ou au sable du rivage, soit sur d'autres plantes. Nous traiterons de leur structure anatomique à l'article ENDOCHROME. Quant à leur mode de propagation, il n'est pas uniforme dans toutes les espèces, ce qui prouve que de nouvelles observations restent à faire sur ce groupe intéressant. M. J. Agardh (*Ann. Sc. natur.*, t. VI, p. 194) l'a suivie dans les *C. ærea*, *zonata*, *crispata* et [illegible]. Chez la première, la matière granuleuse verte s'agglomère au centre de chaque article en un sphéroïde qui plus tard se résout en un nombre considérable de spores douées de mouvement (*zoosporæ*). Celles-ci, munies d'une sorte de rostre à une de leurs extrémités, s'agitent dans la loge avec vivacité, sortent par une ouverture pratiquée au sommet d'un petit mamelon et viennent se disperser au fond du vase, après avoir encore continué à se mouvoir en tous sens pendant une ou deux heures. Dans d'autres Conferves, le *C. distiliens* Dillw., par exemple (V. Decaisne, *Ann. Sc. nat.*, t. XVI, p. 334, pl. 14, fig. 7), les choses se passent tout-à-fait différemment. La matière granuleuse ou sporacée s'étant condensée entre deux cloisons en un globule muni d'un seul rostre, les articles du filament se désunissent et laissent échapper ces globules, qui végètent ensuite comme une seule spore. Enfin, un nouvel observateur, M. Hill Hassal, dans un travail sur les Conferves d'eau douce publié tout récemment (V. *Ann. and Magaz. of nat. Hist.*, septemb. 1842 et janv. 1843, p. 385), contredit formellement les assertions de MM. J. Agardh et Decaisne, et prétend que les choses ont lieu tout autrement qu'ils ne l'ont avancé. Le plus grand nombre des Conferves simples (*unbranched*) se reproduit, selon lui, par le moyen de vraies spores et non par des zoospermes. Les spores sont formées de la même manière dans tous les cas, c'est-à-dire par l'union et la concentration du contenu de deux cellules contiguës appartenant à deux filaments distincts, comme cela a lieu dans quelques Sysporées, non dans toutes, ou bien au même filament, ainsi qu'on l'observe dans ce que l'auteur nomme ses Vésiculifères et dans le *Sphæroplea*. Le passage de la matière d'une cellule dans la cellule contiguë, surtout dans ces dernières, n'est pas une action momentanée, mais lente et graduée; M. Hassal l'attribue à une attraction (spéciale) soutenue, mais inégale, qui existe entre les deux endochromes. On ne rencontre jamais qu'une seule spore dans chaque cellule, et cette spore, ellipsoïde, sphérique ou ovoïde, est tout-à-fait semblable à celle des Conjuguées ou Sysporées. Pour le reste de la métamorphose, nous ne pouvons que renvoyer au Mémoire cité; mais nous avons cru de notre devoir d'historien de tenir compte de ces nouvelles observations, que nous engageons les botanistes à répéter. La matière est du plus haut intérêt, et la science ne peut que gagner à des recherches faites dans cette direction.

Comme nous l'avons déjà dit dans notre définition, les Conferves habitent toutes les mers et les eaux douces stagnantes ou courantes. Elles commencent à végéter au printemps, et continuent leur reproduction pendant une partie de l'été. La nature les a répandues avec un luxe infini. Elles ont formé l'humus primordial, pour ainsi dire, sur lequel se sont développés d'autres végétaux inférieurs. Le nombre des espèces est considérable et ne s'élève pas à moins de 150

environ. Quelques unes produisent une immense quantité d'individus. La *C. rivularis*, par exemple, remplit souvent les ruisseaux où elle se développe. Ce g. difficile attend un monographe qui vienne débrouiller le chaos qui règne encore dans la définition de ses espèces. (C. M.)

***CONFERVITES.** BOT. PH. — M. Brongniart (*Hist. Végét. foss.*, l. 86, t. IX) a donné ce nom à des filaments simples ou rameux et cloisonnés qui se trouvent dans la craie, et qu'il a reconnus pour appartenir à la famille des Confervacées.

CONFERVOIDÉES. *Confervoideæ*, Ag. BOT. CR. — *Voyez* CONFERVACÉES.

***CONFLUENT.** *Confluens.* BOT. — On emploie ce mot, dont la signification propre est *qui se réunit et se confond*, pour désigner la réunion des cotylédons avec le blastème, comme dans les Synanthérées, celle des loges de l'anthère, quand elles affectent cette disposition, des nervures des feuilles, lorsqu'elles tendent à se réunir à leur sommet, et des feuilles elles-mêmes lorsqu'elles sont réunies par leur base.

***CONGEA.** BOT. PH. — Genre de la famille des Verbénacées-Ægiphilées, établi par Roxburgh pour un arbrisseau de l'Inde à feuilles ovales, cordiformes, un peu velues, dont les fleurs sont disposées en panicules axillaires.

CONGÉLATION. *Congelatio* (*cum*, avec; *gelo*, je gèle). CHIM. — Passage d'un corps liquide à l'état solide par l'effet d'un abaissement de la température qui en soustrait le calorique latent.

CONGÉNÈRE. ZOOL., BOT. — Cette expression s'emploie pour dire qu'une espèce est du même genre qu'une autre.

***CONGÉRIE.** *Congeria*, Partsch (*congeries*, amas). MOLL. — M. Partsch a, dans les *Annales du Muséum d'Histoire naturelle de Vienne*, 1835, proposé ce genre pour quelques Coquilles fossiles de la famille des Mytilacées, qui sont répandues en grande abondance dans une couche argileuse appartenant au bassin tertiaire de Vienne. Les géologues pensent que cette couche a été déposée dans l'eau douce, et par conséquent les Coquilles fossiles dont il est question auraient vécu dans l'eau douce. On trouve encore actuellement vivante dans les eaux douces du nord de l'Europe une espèce de Moule avec laquelle M. Van Beneden a fait un genre sous le nom de *Dreissena*. Il y a parmi fossiles de *Congeria* de M. Partsc quilles qui appartiennent certai genre *Dreissena* que nous venon tionner; et, dans le cas où il serait de distinguer en genre les Moules le nom de *Congeria*, étant le pr vrait être le seul conservé et ap espèces vivantes et fossiles. Dans nière d'envisager la valeur du g n'admettons pas celui-ci, parce sente tous les caractères des Moul ment dites. *Voy.* MOULE.

***CONGESTIF.** *Congestivus.* BO de la préfoliation quand les di feuilles sont reployés irrégulièr eux-mêmes.

***CONGLOBÉ.** *Conglobatus.* BO signe sous ce nom les organes ra boule.

CONGLOMÉRAT. GÉOL. — *V* MÉRAT.

***CONGLOMÉRÉ.** *Conglomera* Cette épithète, qui s'applique aux aux fleurs, a presque la même si que *Conglobé*; mais il n'emporte pas, comme ce dernier mot, l'idé ricité.

CONGRE. POISS. — Poisson abo les côtes de l'Europe baignées p et par la Méditerranée. Il ressem guille par sa forme et par la disp nérale des nageoires, mais il en la longueur des tubes antérieurs d que quelques auteurs ont confo des barbillons: les yeux sont pl la dorsale est bordée de noir, sur le dos jusqu'auprès de la nuq dant ainsi à l'insertion des pect couleur, généralement cendrée, nant quelquefois noire, ou dans d piquetée de blanchâtre, différenci Congre de l'Anguille; mais comm des eaux occasionne souvent des notables de coloration, on ne pe une grande valeur à ce dernier ca taille du Congre est aussi de beau rieure à celle de l'Anguille, quo crois exagérée de beaucoup par ses copistes, qui la portent à 6 m le marché de Paris, les Congres d sont déjà des plus forts. C'est un p race qui aime à se tenir près de

rivières, et qui attaque avec vi- en les entrelaçant dans les replis ps, les animaux qu'il veut dévo- nt, dans ces combats, il reçoit ses dont il porte les cicatrices, et ant de quelles forces vitales l'ani- ué pour amener à guérison les lui avaient enlevé une partie de du dos, et toute la nageoire qui l. Sa chair est blanche, maigre, en général peu estimée sur nos Océan; il paraît qu'elle l'est da- ns quelques parages de la Médi- uoique le contraire ait été avancé. ne quitte pas les côtes de l'Eu- les mers étrangères nourrissent nombre d'autres anguilliformes ucoup d'affinités avec lui. M. Cu- mant la longueur de la dorsale r le dos jusqu'à la nuque, en re voisin de l'Anguille, et dans ferons encore des subdivisions; ne des dents, tantôt rondes et antôt longues, aiguës et tran- ; la position de l'ouverture des neront des caractères qui entre- la diagnose de ces nouveaux (Val.)

DRA (κωνίον, petit cône; ἀνήρ, en e). bot. ph. — Genre de la fa- ucurbitacées, tribu des Cucurbi- trées, formé par Schrader (*in* b. *Enum. Pl.*, *cap.* 275), et ren- tron 4 espèces. Ce sont des plan- s, monoïques, vivaces au moyen ne tubéreux, et dont il est regret- une espèce ne soit encore intro- nos cultures d'Europe. Leurs alternes, pétiolées, membra- natiparties, mucroné-dentées, papilles rudes et portant des les. Les fleurs en sont petites, es mâles en grappes, les femelles les fruits jaunes. Le type de ce *Bryonia dissecta* Thunb. (C. L.)

DRÉES. *Coniandreæ.* bot. ph. r divise les Cucurbitacées en us-familles, dont l'une, celle ées, est subdivisée en plusieurs première nommée Coniandrées, *dra* qu'elle renferme. (Ad. J.)

GIUM (κόνις, poussière; ἀγγεῖον, ca. — (Lichens.) Fries a imposé ce nom (*Vet. Acad. Handl.*, 1821, p. 330) à un genre de la tribu des Graphidées, auquel il attribue les caractères suivants : Thalle crustacé, très mince. Apothécies brunes, rapprochées, arrondies ou oblongues, difformes, toujours ouvertes, privées d'excipulum. Lame proligère contiguë, persistante, dont la substance se résout en spores de couleur fauve. Une seule espèce, croissant sur les bois dénudés de Pin ou de Chêne, ou sur les écorces de Sapin, compose ce g., l'un des plus inférieurs de la tribu. Fries l'a placé en nature au n° 1 de ses *Lich. Suec. exsic.* C'est aussi le *Spiloma paradoxum* Achar. (C. M.)

CONIANTHOS (κόνις, poussière; ἄνθος, fleur). bot. cr. — (Hépatiques.) Quelques Jongermannes ont le sommet des rameaux ou le bord des feuilles chargés de propagules; c'est un de ces états qui a servi à Palisot de Beauvois de type au g. auquel il a imposé ce nom, et qui ne pouvait être adopté. *Voy.* jongermannе. (C. M.)

***CONIATUS** (κονιατός, qui est fardé). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites (Charançons de Latr.), créé par Germar (*Mag.*, 2, p. 240) et adopté par Schœnherr. Cinq espèces en font partie : les *Con. Tamarisci*, *repandus* et *splendidus* Fab. (*Curculio*), *Caspius* Mot., et *suavis* Schr. La 1re se trouve dans les provinces méridionales de l'Europe, sur la côte de Barbarie et jusqu'en Nubie; la 2e, dans le midi de la France, dans la Suisse; la 3e, en Sibérie; la 4e, dans le Daghestan.

Ces Insectes sont de taille un peu au-dessous de la moyenne, et ornés de couleurs vives, or, rouge et vert. (C.)

***CONICÈRE.** *Conicera* (κῶνος, cône; κέρας, corne). ins. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, établi par Meigen, et adopté par M. Macquart, qui le met dans la section des Acalyptères et la sous-tribu des Hypocères. Ce g. se distingue des deux autres de la même sous-tribu par le troisième article de ses antennes, qui est conique, et dans une position verticale. Il ne renferme qu'une seule espèce (*Conicera atra* Meig.) trouvée en abondance sur les fleurs de l'*Acanthus mollis*, au mois de septembre, par cet entomologiste. (D.)

CONICHYODONTES. poiss. — Syn. de Glossopètres.

***CONIDEA**, Swains. (κῶνος, cône; ἰδέα, forme). MOLL. — Genre inutilement séparé des Colombelles par M. Swainson pour quelques espèces de Conoïdes, tels que le *Columbella semipunctata* de Lamarck. Ce genre ne peut être adopté. *Voyez* COLOMBELLE. (DESH.)

***CONIDIE.** *Conidium* (κόνις poussière). BOT. CR. — Sprengel, et après lui quelques autres lichénographes, ont désigné sous ce nom les corpuscules qui se trouvent sur divers Lichens, et qu'ils considèrent comme les gemmules de ces végétaux.

CONIE. *Conia.* MOLL. — Genre établi par Leach sur le *Lepas porosa* de Linné, et que Lamarck a mis dans ses Balanes.

CONIFÈRES. *Coniferæ.* BOT. PH. — Les Conifères constituent une des familles les plus remarquables du règne végétal, susceptible d'être divisée en trois tribus ou en familles distinctes, et qui, jointe aux Cycadées et aux Gnétacées, compose le groupe si singulier des Dicotylédones gymnospermes. — Le caractère essentiel de ce groupe, et par conséquent des Conifères, consiste dans la manière dont les ovules, non renfermés dans un ovaire clos, reçoivent directement l'action du pollen sans l'intermédiaire d'un stigmate. Dans toutes ces plantes, en effet, les ovules, au lieu d'être renfermés dans une cavité close comme celle que forme la partie carpellaire des feuilles pistillaires, sont portés sur des écailles ou feuilles modifiées, étalées et non repliées, et généralement rapprochées de manière à constituer un cône formé d'un nombre plus ou moins considérable de ces écailles, dont quelques unes sont quelquefois seules fertiles et portent des ovules. La disposition des ovules par rapport à ces écailles permet de diviser les Conifères en trois familles ou tribus distinctes. La première, celle des CUPRESSINÉES, offre des cônes formés d'écailles simples résultant d'une transformation des feuilles, dont la transition s'observe facilement, et qui portent chacune, sur leur face supérieure et vers leur base, des ovules dressés, droits et sessiles, dont la chalaze correspond au point d'attache, et le micropyle est dirigé vers l'extrémité libre de l'écaille. Ces ovules sont en nombre variable, deux sur chaque écaille dans les *Thuya*, les *Juniperus* et les *Taxodium*, six ou dix disposés sur deux rangs dans les *Callitris* et les *Widdringtoni*[illegible] plus grand nombre dans les *Cupressus*.

La deuxième famille, celle des AB[illegible]NÉES, offre, au lieu d'écailles simples [illegible] celles des Cupressinées, des écailles [illegible]ment doubles ou formées de deux [illegible] l'une inférieure, plus mince, quelq[illegible] très courte, quelquefois plus long[illegible] l'écaille qui porte les ovules, a été [illegible]tuellement désignée sous le nom de br[illegible] l'autre, placée au-dessus de celle-ci, [illegible] avec elle à la base, et qui ne me par[illegible] être qu'une dépendance, une sorte [illegible] doublement ou d'excroissance, en g[illegible] plus épaisse, plus large, souvent plu[illegible]gue, porte vers sa base des ovules [illegible]chis, c'est-à-dire dont le point d'atta[illegible] la chalaze sont dirigés vers l'extrémi[illegible] de l'écaille, et le sommet ou le mic[illegible] vers le point d'attache des écailles. [illegible] ovules, tantôt complétement libres, [illegible]hèrent qu'à la base de ces écailles; [illegible] l'aile membraneuse qui les borde est [illegible] la face supérieure de l'écaille, et ne s'[illegible]pare qu'à la maturité des graines. L'[illegible] paraît ainsi renfermé dans une cavité [illegible]caille, ouverte seulement dans le poi[illegible] correspond au micropyle.

Cette structure s'observe dans les P[illegible] les *Abies*, les *Araucaria*; les ovules [illegible] au contraire, libres par leurs bords [illegible] les *Cunninghamia*, *Arthrotaxis*, *Scia*[illegible] et les *Dammara*.

Dans ces deux familles, les ovules [illegible] complétement recouverts par les éc[illegible] qui constituent les cônes, écailles [illegible] rapprochent après la fécondation, et [illegible]ment entre elles les graines jusqu'à le[illegible]turité; au contraire, dans les TAXIN[illegible] cônes sont composés d'écailles cour[illegible] parfaites et en partie stériles, qui ne [illegible]vrent les ovules ni à l'époque de la f[illegible]tion ni pendant la maturation.

Ces ovules sont, en général, [illegible] comme dans les Cupressinées; c'est ce [illegible] observe dans les *Taxus* et les *Torr*[illegible] chaque petit cône ne présente qu'u[illegible] ovule terminal; dans les *Gingko*, où [illegible] a deux au sommet d'une écaille rep[illegible]tant une feuille modifiée; dans les *P*[illegible]*cladus*, où il y a plusieurs petites éc[illegible] courtes avec un ovule à leur aisselle.

Dans les *Podocarpus* et les *Dacryd*[illegible]

une ou deux des écailles supérieures de ces cônes imparfaits portent chacune un ovule réfléchi.

Dans ces trois familles des Cupressinées, des Abiétinées et des Taxinées, les ovules, considérés isolément, paraissent avoir la même structure ; ils n'offrent qu'un seul tégument perforé au sommet, et toujours cette ouverture ou micropyle est opposée à son point d'attache. Sur l'écaille (ou du moins les *Podocarpus* seuls sembleraient faire exception à cet égard), cette ouverture ou micropyle est, en général, large, quelquefois tubuleuse. Le nucelle qui est renfermé sous ce tégument lui est en partie adhérent par sa partie inférieure, et est obtus au sommet. Il présente dans son centre une cavité dans laquelle se développent le périsperme et l'embryon. — Quoique les Conifères n'offrent ordinairement qu'un seul embryon dans la graine mûre, elles renferment, en général, dans leurs ovules, plusieurs rudiments d'embryon, et le plus souvent quatre, formant des vésicules tubuleuses, légèrement renflées au sommet, et dont un seul est fécondé et se développe.

Tels sont les caractères et les modifications de structure de l'organe femelle des Conifères. — Les étamines forment des chatons plus ou moins allongés, quelquefois très petits dans les Cupressinées, assez volumineux dans les Abiétinées, composés d'écailles portant les lobes simples des anthères ou d'étamines à un nombre de lobes plus ou moins considérable. En effet, les parties qui constituent ces chatons peuvent également être considérées comme des écailles résultant de feuilles transformées portant un plus ou moins grand nombre d'anthères simples ou comme le filet et le connectif plus ou moins dilaté d'une anthère à deux ou à plusieurs lobes. Chaque étamine ou chaque écaille, portée sur l'axe du chaton, est toujours un organe appendiculaire simple, analogue à une étamine. Le plus souvent, cette écaille ou ce connectif membraneux au sommet, ne porte que deux lobes, comme cela a lieu dans la majorité des étamines; c'est ce qu'on voit dans les *Pinus*, *Abies*, *Podocarpus*, *Phyllocladus*, *Gingko*, *Arthrotaxis*. Dans la plupart des autres genres, il y a 3, 4, ou un plus grand nombre de lobes insérés à la face inférieure d'un même connectif ou d'une même écaille. Le pollen se présente également sous deux formes, ou composé de deux vésicules assez volumineuses réunies par une membrane intermédiaire, comme on l'observe dans les *Pinus* et *Abies*, ou formé de grains très petits, lisses et globuleux, comme dans les Cupressinées et les *Taxus*.

On voit que les Conifères, quoique n'ayant pas de vraies fleurs formées d'une réunion régulière de pistils et d'étamines, sont de véritables Phanérogames dont les organes sont seulement plus simples que ceux des Phanérogames angiospermes. — Les graines placées à l'aisselle des écailles des cônes ou sur les écailles courtes et avortées dans les Taxinées, conservent la position des ovules. Leur tégument est plus ou moins épais, souvent crustacé ou ligneux, rempli de vésicules résineuses, et le plus souvent accompagné d'une expansion membraneuse en forme d'aile d'abord adhérente à l'écaille ou toujours libre. — La graine renferme un périsperme épais, charnu, huileux, au centre duquel est un embryon droit, cylindrique, à deux cotylédons opposés ou à cotylédons plus nombreux et verticillés; la radicule de cet embryon est unie par le long tube suspenseur persistant et replié sur lui-même à l'intérieur de la cavité du périsperme qui le renferme; et c'est ce caractère qui existe dans quelques autres plantes dicotylédones et dans l'embryon jeune de toutes les Phanérogames, qui avait conduit L.-C. Richard à former de ces plantes et des Cycadées une division spéciale sous le nom de *Synorrhizes*.

Les Conifères ne sont pas moins remarquables par leurs organes de la végétation que par ceux de la reproduction ; tous sont des arbres, ou au moins de grands arbustes, à feuilles presque toujours coriaces, le plus souvent étroites, aciculaires ou subulées, ou planes et linéaires, enfin quelquefois plus larges, lancéolées, mais uninervées ou à plusieurs nervures fines, égales, parallèles ou divergentes, comme on le voit dans les *Dammara*, quelques *Podocarpus*, et le *Gingko*. Quelquefois les feuilles sont réduites à de petites écailles, et les rameaux aplatis remplacent les feuilles : tels sont les *Phyllocladus*.

Ces feuilles sont généralement alternes,

en spirale formant de nombreuses séries longitudinales ; dans la plupart des Cupressinées, elles sont opposées ou verticillées. Cependant quelques genres de cette famille les ont aussi en spirale ; on remarque dans beaucoup de Conifères une grande inégalité de développement dans les feuilles des divers rameaux. Cette dissemblance est surtout très marquée sur les Conifères de la famille des Cupressinées, dans les *Juniperus*, les *Widdringtonia* et les *Taxodium* ; on l'observe aussi d'une manière moins prononcée sur les *Eutassa*, et, parmi les Taxinées, dans plusieurs *Podocarpus* et *Dacrydium*.

Les véritables *Pinus* présentent cette inégalité des feuilles des divers rameaux sous une autre forme très constante et caractéristique des diverses espèces. Les feuilles fasciculées par 2, 3 ou 5, rarement par 4, des arbres de ce genre, sont en effet les feuilles de petits bourgeons ou rameaux axillaires qui ne s'allongent pas, et naissent à l'aisselle des feuilles avortées et squamiformes du rameau principal ; chacun de ces petits bourgeons présente une gaine formée par les écailles du bourgeon, et un nombre défini et constant de feuilles complétement développées sortant de cette gaine en un faisceau de 2, 3 ou 5 feuilles.

Les feuilles fasciculées des Mélèzes et des Cèdres offrent la même disposition avec un rameau plus développé, et portant un nombre plus considérable et indéterminé de feuilles.

La forme de ces dernières, habituellement aciculaire ou linéaire, leur nombre et leur rapprochement sur les rameaux, leur persistance et leur couleur sombre dans la plupart des cas, enfin la disposition des branches principales par étages ou faux-verticilles, donnent à ces arbres un port tout particulier qui les a fait généralement distinguer des autres arbres forestiers ; on les appelle vulgairement *arbres verts* en français, *nadelholz* ou arbres à aiguilles en allemand. L'anatomie de leurs tissus a fait découvrir dans la structure interne de leur tige des caractères non moins remarquables, et qui permettent de distinguer le bois des Conifères du bois de tous les arbres connus jusqu'à ce jour.

Les tiges s'accroissent par des couches concentriques de bois dont la première entoure une moelle centrale, comme dans les autres arbres dicotylédons ; ces zônes de bois sont également traversées pa
rayons médullaires, ou lames cellul
rayonnantes ordinairement très étroi
formées d'un seul rang de cellules, quel
fois formées de plusieurs rangées de cel
parallèles. Mais ce qui forme le cara
essentiel de ces bois, c'est l'absence c
plète des vrais vaisseaux lymphati
(fausses trachées, vaisseaux rayés ou v
seaux ponctués), le tissu ligneux étant
tièrement formé de fibres ligneuses, al
gées, aiguës aux deux bouts, et marqu
sur leurs faces latérales seulement, de gra
ponctuations ou pores entourées d'une a
circulaire, et formant une seule série l
gitudinale, ou deux ou trois séries su
ment sur les faces latérales de ces fi
ligneuses. L'absence des gros vaisseaux
raux distingue ces bois de presque tou
bois d'arbres dicotylédons ; la position l
rale des pores ou ponctuation les disti
du petit nombre d'arbres dicotylédons d
tres familles qui sont également dépourv
de vaisseaux, tels que les *Tasmannia* et
Drymis. Ces ponctuations existent part
lièrement sur les fibres ligneuses de la p
tie interne de chaque zône, fibres do
calibre est plus gros, les parois moins é
ses, et qui constituent la partie la p
tendre du bois, des Pins par exemple. I
manquent au contraire, ou entièrement
presque complétement, sur les fibres d
partie externe et dure de chaque zône
nuelle ; de sorte que la partie intern
chaque zône représente physiologiquem
la partie vasculaire du bois, et la parti
terne plus dure représente la partie fibr

La disposition des ponctuations su
fibres ligneuses en une seule rangée l
tudinale, en plusieurs rangées dont
ponctuations se correspondent en bar
ou en plusieurs rangées à ponctuation
ternes, distingue les bois des divers g
de cette famille : ainsi les *Pinus*, *A*
Larix, *Juniperus*, présentent la pre
disposition, rarement la seconde ; les *T*
dium offrent la seconde ; les *Araucari*
Podocarpus, la troisième.

Les genres qui appartiennent à la f
des Conifères peuvent être ainsi distri

Famille I. — Cupressinées.

Juniperus, L. — *Thuya*, Tournef. — (

[illegible] (*Cupressus japonica* Thunb.). [illegible]*pis*, Sieb. et Zucc. (*Thuja dola*[illegible]). — *Cupressus*, Tourn. — *Cal*[illegible] — *Widdringtonia*, Endl. (*Pa*[illegible] Br.). — *Taxodium*, L. C. Rich.

[illegible]mille II. — ABIÉTINÉES.

[illegible]ibu I. — *Araucariées*.

[illegible], Juss. — *Eutassa*, Salisb. — *Ar*[illegible] — *Cunninghamia*, R. Br. — [illegible] Rumph. — *Sciadopitys*, Sieb. et

[illegible]ribu II. — *Abiétées*.

[illegible]urn. — *Abies*, Tournef.

[illegible]mille III. — TAXINÉES.

[illegible]ournef. — *Torreya*, Arn. — *Ce*[illegible] Sieb. et Zucc. — *Podocarpus*, [illegible]*crydium*, Soland. — *Phyllocla*[illegible] — *Gingko*, Thunb. (*Salisburia*,

[illegible]r de ces trois familles ou tribus [illegible], vient le groupe plus dissem[illegible] également gymnosperme, des [illegible] comprenant les genres *Gnetum* [illegible] puis la famille ou la classe par[illegible] CYCADÉES. *Voy.* ces mots.

[illegible] jouent un rôle trop impor[illegible] végétation forestière de certai[illegible] et dans celle de l'ancien monde, [illegible] soit pas essentiel d'examiner [illegible]ution géographique. Il n'y a [illegible] de contrées un peu étendues [illegible]ntent quelques espèces ; mais [illegible] les genres sont limités à des [illegible]ales.

[illegible] Cupressinées, les *Juniperus* et [illegible] répartis sur une très grande [illegible] surface du globe, et leurs li[illegible] pas bien fixées. Les vrais *Cu*[illegible]ent propres à l'hémisphère [illegible]cien continent, les *Cryptome*[illegible] au Japon et peut-être au [illegible]. Les *Callitris* appartiennent [illegible], à l'exception des *Callitris ar*[illegible]ritanie, les *Widdringtonia* à [illegible]rale, et les *Taxodium* à l'Amé[illegible]rionale.

[illegible] Abiétinées, les *Araucaria* sont [illegible] l'Amérique australe, les *Eutassa* [illegible] à l'Australie, le *Cunnin*[illegible] Chine, les *Dammara* aux îles d'Asie et à la Nouvelle-Zélande, le *Sciadopitys* au Japon ; enfin les *Pinus* et *Abies* (*Abies*, *Peuce*, *Larix*, *Cedrus*) à l'hémisphère boréal des deux continents, et presque tous au nord du tropique ; aucune espèce de ces genres nombreux n'est connue jusqu'à présent dans l'hémisphère austral. La plupart des espèces croissent même dans les régions septentrionales de cette hémisphère ou dans les parties élevées des régions plus chaudes.

Quant aux Taxinées, les *Taxus* et *Torreya* se retrouvent dans les parties tempérées de l'hémisphère boréal des deux continents, et les genres *Cephalotaxus* et *Gingko* sont propres à l'extrémité orientale de l'Asie ; le *Phyllocladus* appartient à l'Australie, le *Dacrydium* à la Nouvelle-Irlande et aux îles d'Asie ; enfin les *Podocarpus* se retrouvent dans presque toutes les parties du globe, excepté en Europe, et s'étendent des régions tempérées des deux hémisphères jusqu'entre les tropiques.

La famille des Conifères est aussi une des plus utiles dans l'industrie. Son bois, généralement léger, résineux, flexible, doit à ses propriétés et à son peu d'altérabilité, lorsqu'il est choisi dans les espèces très résineuses, son emploi fréquent dans les constructions civiles et navales. On sait que, particulièrement pour les matures et les vergues, les bonnes qualités de Pins et de Sapins sont extrêmement recherchées, et l'on a remplacé souvent ces bois du nord de l'Europe par d'autres Conifères de l'Amérique ou de l'Australie. Le brai, la poix, le goudron, la térébenthine et d'autres matières résineuses sont extraites également de ces arbres ; leurs bourgeons doivent à ces matières des propriétés médicinales qui les ont fait employer dans la thérapeutique et l'économie domestique ; enfin les graines de quelques *Pinus* sont assez volumineuses pour que leur amande fournisse un mets agréable.

(AD. BRONGNIART.)

*CONIFÈRES FOSSILES. BOT. FR. — La famille des Conifères a joué dans les diverses végétations successives de l'ancien monde un rôle encore plus important que celui qu'elle y remplit actuellement. A toutes les époques elle paraît avoir eu des représentants, et plus que toute autre elle paraît

avoir contribué à former ces dépôts de combustibles fossiles que les couches du globe renferment depuis les terrains houillers jusqu'aux lignites tertiaires Mais chaque époque a eu ses formes particulières, des genres distincts dont l'analogie avec les genres actuels est très intéressant à établir comme fournissant une donnée de plus sur la nature du climat de l'ancien monde.

Les terrains houillers, et surtout leurs couches supérieures, présentent assez fréquemment des rameaux de Conifères qui ont servi à former le genre *Walchia*; ces rameaux, par leur feuillage et par les fruits qu'ils portent et les bois pétrifiés qui les accompagnent, indiquent une grande analogie entre les *Walchia* et les *Eutassa* ou *Araucaria* de l'Australie. Dans les grès bigarrés se trouvent d'autres Conifères qui constituent les genres *Voltzia* et *Albertia*, qui paraissent se rapprocher des *Cryptomeria* et *Cunninghamia* du Japon.

Le genre *Brachyphyllum*, du Lias et des terrains oolithiques, comprend plusieurs espèces que la forme et l'insertion de leurs feuilles font extrêmement ressembler au nouveau genre *Arthrotaxis* de l'Australie, genre dont on a déjà publié plusieurs espèces propres à la terre de Diemen. A ces formes caractéristiques de trois grandes époques géologiques, et chacune comprenant plusieurs espèces distinctes, se joignent encore quelques espèces de genre douteux, les unes se rapprochant des *Podocarpus*, les autres des *Thuya*. Ce sont surtout les Calcaires de Stonsfield qui nous offrent ces formes exceptionnelles. Mais nulle part nous ne voyons dans ces terrains inférieurs à la craie, rien qui rappelle les vrais *Pinus* et *Abies*.

Au contraire, dans les terrains tertiaires ces deux genres se montrent en grand nombre, tant sous le point de vue de la variété des espèces que sous celui de l'abondance des individus; car les couches de lignites les plus puissantes de cette époque doivent leur origine à des forêts composées de ces arbres, comme le prouvent les bois qui les constituent, les rameaux et les fruits qui les accompagnent. Je dois même ajouter que jusqu'à ce jour je n'ai vu aucun échantillon de lignite fibreux reconnaissable microscopiquement, qui n'offrit les caractères des bois des Conifères; ce qui prouve du moins que si les arbres dicotylédo[ns] [d'au]tres familles et à bois vasculaires ont [quel]quefois contribué à la formation de ces [cou]ches, ces cas sont très rares et tout [à fait] exceptionnels à l'état pétrifié et de bois [en]ceux; les bois dicotylédons de Conif[ères] de dicotylédones vasculaires sont au [con]traire également fréquents dans les te[rrains] tertiaires, et surtout dans les parties [...] de ces terrains.

Mais les *Pinus* et *Abies* ne sont p[as les] seuls genres de la famille des Conif[ères qui] se rencontrent dans les terrains te[rtiaires]; on y trouve encore des *Thuya*, pr[obable]ment des *Juniperus*, un *Callitris* tr[ès voisin] de l'*articulata* qui croît actuellement [dans] l'Atlas, et un *Taxodium* (*Taxodium* [...]*pœum* Ad. B., *Ann. sc. nat.*), genre q[ui ac]tuellement ne croît que dans l'Am[érique] du Nord. On voit par là que si les [...] Conifères qui couvraient l'Europe à l'[époque] tertiaire avaient une analogie génér[ale avec] celles de notre hémisphère boréal à l'[époque] actuelle, elles en différaient très [...]ment par les espèces qui les constit[uaient]. (Ad. B.)

CONILÈRE. *Conilera.* CRUST. — [Genre] de l'ordre des Isopodes, établi par Le[ach,] rangé par M. Milne-Edwards dans sa [famille] des Cymothoadiens et dans sa tribu d[es Cy]mothoadiens errants. Les caractères d[e cette] coupe générique peuvent être ainsi [expri]més : Yeux petits, écartés, [...] proéminents. Les deux premiers arti[cles des] antennes supérieures presque cylind[riques.] Côtés des segments de l'abdomen [...] droits, involutés. On n'en connaît [qu'une] seule espèce, c'est le *C. Montagui* (*Trans. de la Soc. linn.*, t. XI, p. 37[...]); se trouve sur les côtes du Devonsh[ire en] Angleterre. (H. L.)

CONILITHES, Swains. (κῶνος, c[ône; λί]θος, pierre). MOLL. — Lamarck, com[me on] le sait, a partagé les Cônes en deux [sections :] ceux qui ont la spire couronnée de [tuber]cules, ceux dont la spire est simple. [Ces ca]ractères, d'une très faible importan[ce, ont] servi à M. Swainson pour former un [genre] nouveau aux dépens des Cônes, ge[nre que] l'auteur nomme *Coronaxis*. C'est d[ans ce] genre, déjà inutile, que M. Swains[on pro]pose un sous-genre sous le nom de [*Coni*]*lithes*, dont on peut apprécier la va[leur]

... d'après ce qui précède. (Desm.)

... MAM. — Nom donné par ... à un genre de Rongeurs habitant ... Hollande, et dont l'espèce type, ... Ogilb., est la même que ... avait appelée *Hapalotis al-* ... *Conilurus* ou *Hapalotis* sont des ... la famille des Muriens, qui sem- ... médiaires aux Gerbilles et aux ... crâne aussi bien que par leur ... taire. On en connaît actuellement ... pèces, toutes de la Nouvelle-Hol- (P. G.)

...ARPE. *Coniocarpon* (κόνις, pous- ...is, fruit). BOT. CR. — (Lichens.) ... (*Fl. Fr.*, II, p. 323) a établi ... la tribu des Graphidées, sur ... corticoles dont les caractères ... crustacé, mince; apothécies ..., arrondies ou oblongues, dif- ...rmes, sans bords apparents et ...pulum; lame proligère mem- ...ince, tombant par lambeaux ... en glomérules de spores co- ... s'en rapportait à la défini- ...ide, on pourrait croire ce genre ... g. *Coniangium*, d'autant mieux ... de l'un et de l'autre font par- ...*pilema* d'Acharius. Il n'en est ... ainsi, et c'est ce qu'un examen ...ontrera sur-le-champ. Trois ou ..., dont la plus commune est le ..., composent ce g., le dernier ... Quelques unes, que l'on en a ... à tort, ne sont que des anamor- ... *Opegrapha* et *Arthonia*. (C. M.)

... (κόνις, poussière; κύβη, tête). (Lichens). Acharius voulant re- ... *Calycium* (*voyez* ce mot) quel- ... dont le port et la coloration ... en éloigner, créa (*Vet. Acad.* ..., p. 283) ce nouveau g. de la ...iées, et prit pour type le *Mucor* ... Nous avons montré au mot ... l'organisation de cette plante ... Champignon de l'ordre des ...; il ne reste donc plus dans ce ... que les *Coniocybe gracilenta*, ...*cans*, dont nous n'avons ... que la seconde espèce. Voici ... caractères est fondé ce g.: Thalle ... thécies pédicellées, sphériques, ..., s'effleurissant au sommet, puis enfin recouvertes d'une poussière colorée qui voile complétement l'excipulum propre. Selon Fries (*Lich. europ.*, p. 382), il différerait du g. *Calycium*, comme le *Baeomyces*, dont il est l'analogue, diffère du *Lecidea*. Ces Lichens, propres à l'Europe, vivent sur les vieux bois ou les écorces au pied des arbres. (C. M.)

*CONIOCYSTE. *Coniocysta* (κόνις, poussière; κύστις, vessie). BOT. CR. — (Phycées). On a donné ce nom à un organe qui, chez quelques Siphonées, remplit les fonctions de conceptacle. On le rencontre dans le *Codium*, et même dans une espèce du g. *Bryopsis*, où sa découverte, due à M. Meneghini, date de peu d'années. Ces Coniocystes constituent-ils une spore unique ou bien en contiennent-ils un certain nombre dans leur cavité? Nous ne connaissons aucun fait qui résolve la question. C'est un sujet qui mérite d'être étudié. Quant aux Coniocystes des Vauchéries, les observations de Vaucher ont montré qu'elles renferment de véritables spores. (C. M.)

*CONIOGETON (κωνίον, petit cône; γείτων, voisin). BOT. PH. — Genre établi par Blume (*Bijdr.*, 1156) et rapporté avec doute à la famille des Anacardiacées, dans laquelle on le place près du genre *Buchanania* de Roxburgh. Il ne contient qu'une espèce. C'est un arbre (*C. arborescens*) de l'île de Java, auquel les habitants donnent le nom de *Rhungas*. Les feuilles en sont alternes, simples, cunéiformes-oblongues, obtuses, très entières, coriaces, glabres; les fleurs paniculées, terminales. (C. L.)

CONIOLOMA, Flœrke. BOT. CR. — (Lichens). Synonyme de *Coniocarpe*, DC. (C. M.)

CONIOMYCÈTES. *Coniomycetes*. BOT. CR. — Nom donné par Fries et Nees d'Esenbeck à un ordre de la famille des Champignons, comprenant ceux qui sont formés de capsules groupées dessus ou dessous l'épiderme des plantes, ou éparses et portées sur une base charnue ou filamenteuse, tels sont les Uredo, les Puccidies, etc. Ce nom répond au sous-ordre des Entophytes, de l'ordre des Gymnomycètes, des mycologues actuels.

*CONIONTIS (κονιατός, couvert de poussière). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, établi par Eschscholtz, et adopté par M. Dejean, qui, dans son dernier Catalogue, y rapporte deux

espèces de la Californie, nommées par le premier, l'une *C. viatica*, et l'autre *C. campestris*. Leur nom générique fait allusion à la poussière blanche dont ils sont couverts et qui transsude de leur corps. Ce g. fait partie de la tribu des Pédinites de M. Solier. (D.)

***CONIOSELINUM** (plante qui ressemble à la fois au *Conium* et au *Selinum*). BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, tribu des Orthospermées-Sésélinées, renfermant un très petit nombre d'espèces, dont plusieurs sont cultivées dans les jardins botaniques. Ce sont des plantes herbacées, bisannuelles ou vivaces, diffuses ou dressées, indigènes de l'Europe orientale, la Sibérie et l'Asie médiane. Leurs feuilles sont bi-ou tri-pinnatiséquées à segments pennatipartis, dont les lobes linéaires-oblongs; les ombelles sont terminales, multiradiées, l'involucre nul ou oligophylle; les folioles de l'involucre linéaires, subulées aussi ou plus longues que l'ombelle. (C. L.)

CONIOSPORIUM (κόνις, poussière; σπορά, spore). BOT. CR. — Genre de Champignons de la famille des Gastéromycètes Périsporiacés, établi par Link pour un Cryptogame épiphyte formant, sur les Pins maritimes, des groupes arrondis, verdâtres et irréguliers, composés de capsules agglomérées. Le *C. olivaceum*, unique espèce de ce genre, ne s'est encore trouvé qu'en Portugal.

***CONIOTHALAMES.** *Coniothalami* (κόνις, poussière; θάλαμος, lit). BOT. CR. — (Lichens). Fries avait d'abord donné ce nom au quatrième ordre de la famille des Lichens, en lui assignant pour caractères un thalle confondu avec le nucléus, et des apothécies ouvertes dont le nucléus se résolvait en sporidies nues. Il a abandonné cette classification dans sa *Lichenographia europæa*. Ce nom est d'ailleurs presque synonyme des *Athalames* d'Acharius. (C. M.)

CONIOTHÈLE (κωνίον, petit cône; θηλή, mamelle). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées-Sénécionidées-Parthéniées, établi par De Candolle (*Prodr.*, V, 531) sur une petite plante annuelle, indigène de la Californie, la *C. californica*. Elle est dressée, glabre, subsimple, à feuilles alternes, pennatiparties, dont le rachis et les lobes bi-trijugués, distants, linéaires; à capitules multiflores, hétérogames, terminaux, pédicellés, solitaires. (C. L.)

***CONIOTHÈQUE.** BOT. — Nom [...] par le docteur Purkinje à la loge [...] thère.

***CONIPORE.** *Conipora.* POLYP. [...] donné par M. de Blainville au g. [...] de Munster ou *Conodyctium*, Goldf., [...] mille des Millépores. Le type de ce [...] semble à une figue un peu allongé[...] lée, sans qu'il y ait d'ouverture te[...] Peut-être était-il fixé par son extr[...] ténuée. Sa forme générale est bien r[...] il est entièrement crétacé, creux, [...] rois, qui sont fort minces, sont com[...] cellules quadrangulaires, assez di[...] disposées en séries alternes, avec [...] verture extérieure en général tran[...] régulière. C'est un fossile des couch[...] cées du calcaire jurassique de Beire[...] Blainville le rapproche du g. *Dac*[...] mais comme nous le verrons ailleu[...] ci n'est pas un Polypier. ([...]

***CONIROSTRE.** *Conirostrum* (co[...] *rostrum*, bec; à cause de la forme le[...] parfaitement droite, du bec de ces O[...] ois. — Genre formé par M. Alc. d'Or[...] moi (*Synops. avium americ.*), en 18[...] quelques petites espèces d'Oiseaux [...] rique habitantes des côtes ouest de l[...] et de la Colombie. Ses caractères s[...] très droit, longicône, comprimé et l[...] Ailes longues, à rémiges étagées j[...] troisième et la quatrième, qui sont [...] longues. Queue assez ample, termin[...] ment; tarses longs et grêles; pou[...] développé. Ce petit groupe, propre [...] rique occidentale, a les plus grands [...] avec les *Dacnis* de Cuvier; il en diff[...] moins par un bec plus grêle, des ail[...] queue plus longues, et des tarses [...] vés et plus grêles. Ce sont de petits [...] melliphages comme les Guitguits, [...] ponnant comme eux aux fleurs d[...] pour en recueillir les sucs mielleu[...] qu'ils en diffèrent visiblement par [...] de leur bec, c'est néanmoins près d'e[...] doivent être le plus naturellement [...] dans la famille des Nectarinidées, e[...] famille des Cœrébinées, ayant le mê[...] de nourriture et les mêmes habitud[...]

L'espece type, le CONIROSTRE CEN[...] *nirostrum cinereum*) d'Orbig. et [...] (*Synops. av. Americ.*, part. 2, p. 25[...] *en Amér.*, *Ois.*, pl. 59, f. 1), est [...]

d'un gris ardoisé, avec le dessus de la tête, les ailes et la queue noirs, un large sourcil, et une tache alaire médiane d'un blanc pur, tout le dessous du corps d'un cendré clair sur le bas de l'abdomen et l'anus d'un roux vif. Il a été trouvé en Bolivie par M. A. d'Orbigny. A cette espèce type et unique alors, plusieurs autres rapportées de Colombie sont venues s'associer dans ces derniers temps, et en ont porté le nombre à cinq ou six. Nous les avons décrites dans la *Revue zoologique* de Guérin, et l'une d'elles a été figurée dans son *Magasin*. (Lafr.)

CONIROSTRES. *Conirostres.* ois. — C'est une des divisions ou familles établies, en 1806, par M. Duméril dans l'ordre des Passereaux, division basée sur la forme plus ou moins conique du bec, et non échancrée ni dentelée de son extrémité. Cuvier l'a adoptée dans son *Règne animal* en en étendant les limites; car M. Duméril avait établi sept familles basées sur la forme du bec dans l'ordre des Passereaux, tandis que Cuvier n'y avait formé que quatre sur la même base. Cuvier définit celle des Conirostres comme ayant un bec fort, plus ou moins conique, et sans échancrure, et comme vivant d'autant plus exclusivement de grains que leur bec est plus fort et plus épais. Cette grande division, qui répond aux Granivores et à une partie des Omnivores de Temminck, et qui est assez méthodique et avantageuse pour la pratique, a toutefois le très grand inconvénient de rapprocher des genres qui diffèrent totalement de mœurs et de genre de nourriture, et d'en séparer au contraire qui en sont très semblables. Il est certain que la forme du bec subit des modifications si variées, souvent même chez les diverses espèces d'un même genre, que la plupart des divisions fondées seulement sur cet organe sont sujettes à s'éloigner fortement des groupes naturels, tandis que celles qui ont pour base principale l'inspection des pattes jointe à celle des ailes et du bec offrent des moyens beaucoup plus sûrs pour approcher de la vérité. *Voyez* passereaux. (Lafr.)

CONISPORIUM. bot. cr. — *Voy.* coniosporium.

CONITE. min. — On a donné ce nom à différentes variétés de Calcaire magnésifère, et quelquefois silicifère, qu'on trouve dans les filons à Freyberg, ou en morceaux roulés au Meissner et dans l'Islande. Ces variétés sont compactes, d'un blanc grisâtre et parfois d'un rouge de chair. *Voyez* dolomie. (Del.)

CONITES bot. foss.—*Voy.* bucklandia.

CONIUM. bot. ph. — Genre de la famille des Ombellifères Smyrinées, établi par Linné, qui lui donne pour caractères : Marge du calice obsolète; pétales obcordés, subémarginés, avec une lacinule très courte et infléchie; fruit ovale, comprimé sur les côtés; méricarpes à 5 côtes proéminentes, égales, ondulées-crénelées, les latérales marginées, vallécules multi-striées, évittées; sommet du carpophore bifide; graine portant un sillon étroit et profond. Les *Conium* sont des plantes herbacées et bisannuelles propres à l'Europe, ayant une racine fusiforme, la tige cylindrique et rameuse, ses feuilles décomposées, un involucre 3-5-phylle de chaque côté, et bifide, des fleurs blanches toutes fertiles.

On connaît deux espèces de ce g.; la plus commune est la grande Ciguë, la Ciguë officinale, *Conium maculatum*, à tige haute de 5 pieds, fistuleuse et marquée extérieurement de taches rougeâtres; ses feuilles sont d'un vert foncé, et son odeur vireuse. On la distingue du Persil par ses involucres polyphylles, et ses graines sphériques marquées de stries crénelées, tandis que le Persil a des involucres très petits et monophylles, des graines ovales à stries non crénelées, et une odeur aromatique.

Cette plante, qui se trouve dans les lieux incultes, est d'autant plus vénéneuse qu'elle croît dans un climat plus chaud. Ses effets paraissent dus à un alcaloïde qu'on a appelé *Conicine*; néanmoins, on l'emploie en médecine comme sédative du système nerveux : elle provoque le sommeil, la transpiration cutanée, la sécrétion urinaire, et exerce une action particulière sur le système lymphatique. On l'emploie dans les engorgements squirrheux, les cancers et les scrofules. On en a obtenu de bons effets dans la phthisie commençante et dans la coqueluche.

On traite l'empoisonnement par la Ciguë, qui est classée parmi les poisons narcotico-âcres, par les vomitifs, les lavements purgatifs afin de provoquer des déjections alvines abondantes, dans le cas où l'on croit que le poison a pénétré dans les intestins, et l'on

combat ensuite la stupeur par du café et des boissons excitantes. On ne peut trop tôt après l'ingestion avoir recours à ces moyens pour empêcher l'influence débilitante du poison sur le système nerveux. (G.)

CONIVALVES, Cuv. (*conus*, cône ; *valvæ*, valves). MOLL. — Dans ses *Leçons d'Anatomie comparée*, Cuvier avait proposé de désigner de cette manière les coquilles non spirées, en cône élargi, telles que les Patelles, les Cabochons, les Fissurelles, etc., et qui actuellement font partie des Scutibranches, des Calyptraciens de Lamarck. (DESH.)

CONJOINT. ZOOL., BOT., GÉOL. — *Voyez* AGRÉGÉS.

CONJUGUÉE. *Conjugata* (*conjugare*, accoupler). BOT. CR. — (Phycées). Genre établi par M. Vaucher dans son *Histoire des Conferves d'eau douce*, et qui depuis a été divisé en plusieurs autres, tels que *Spirogyra*, *Zygnema* et *Mougeotia* (*voy.* ces mots), qui appartiennent à la tribu des Zygnémées. (BRÉB.)

***CONJUGUÉES** (*conjugare*, accoupler). BOT. CR. — (Phycées). Tribu ou famille d'Algues d'eau douce, connue aussi sous le nom de Zygnémées (*voy.* ce mot), et appartenant au groupe des Algues synsporées de M. Decaisne. Ces hydrophytes présentent un mode de reproduction résultant d'un accouplement fort remarquable qui s'opère entre les articles de deux filaments rapprochés parallèlement. Dans cette circonstance, les articles de ces deux filaments émettent, chacun de son côté, un mamelon qui vient rencontrer celui qui lui fait face, se soude avec lui de manière à fermer un tube destiné à établir une communication entre les deux articles accouplés. Dans l'un de ceux-ci se forme la spore, qui est un seul corpuscule globuleux ou ovoïde résultant de la réunion et de la concentration de l'endochrome des deux articles conjugués. La reproduction des Desmidiées présente une disposition analogue : aussi M. Decaisne a-t-il, avec raison, placé cette tribu dans les Synsporées. (BRÉB.)

CONNARACÉES. *Connaraceæ.* BOT. PH. — Famille de plantes dicotylédones polypétales, autrefois confondue dans le grand groupe des Térébinthacées. Ses fleurs, hermaphrodites ou plus rarement unisexuelles par avortement, présentent un calice 5-parti, persistant ; 5 pétales insérés au-dessus de sa base, alternant avec ses divisions, des étamines en nombre double, insérées de même, à filets ordinairement soudés inférieurement entre eux en un tube court, à anthères biloculaires et introrses ; 5 ovaires, dont 4 réduits quelquefois à un style rudimentaire, renfermant chacun deux ovules collatéraux, dressés, terminés chacun par un style filiforme et un stigmate simple dilaté. Ils deviennent autant de capsules s'ouvrant par la suture ventrale, et contenant 1-2 graines dressées, enveloppées, du moins inférieurement, par un arille charnu, qui manque quelquefois, revêtues d'un test coriace qui double une peau membraneuse. L'embryon antitrope, à radicule courte et supère, tantôt occupe toute la cavité de la graine avec ses cotylédons épais et charnus, tantôt est entouré d'un périsperme abondant, auquel cas ses cotylédons sont foliacés. Les espèces de cette famille, toutes habitant les régions intertropicales, sont des arbres ou des arbrisseaux quelquefois grimpants, à feuilles alternes, composées d'une ou plusieurs paires de folioles coriaces et entières, avec une impaire, dépourvues de stipules. Les fleurs sont disposées en grappes ou panicules axillaires ou terminales.

GENRES : *Connarus*, L. (*Rourea*, Aubl. — *Robergia*, Schreb. — *Santaloides*, L.). — *Omphalobium*, Gærtn. (*Tapomana*, Adans.) — *Cnestis*, J.

On en rapproche avec quelque doute le *Thysanus*, Lour., et avec plus de doute encore l'*Eurycoma*, Jack. (AD. J.)

CONNARUS (κόνναρος, espèce d'arbrisseau épineux). BOT. PH. — Genre type de la famille des Connaracées, établi par Linné et renfermant une douzaine d'espèces, dont 3 ou 4 sont cultivées en Europe. Ce sont des arbrisseaux appartenant à l'Asie et à l'Amérique tropicales, à feuilles alternes, estipulées, trifoliolées ou imparipennées, dont les folioles coriaces, très entières, non ponctuées ; à fleurs bractéées, blanches, nombreuses, disposées en panicules axillaires. *Voyez*, pour les caractères généraux, l'article CONNARACÉES. (C. L.)

***CONNATISQUAME.** BOT. — H. Cassini a donné cette épithète au péricline des Composées lorsque les squames sont connées.

***CONNÉ.** *Connatus.* ZOOL., BOT. — En ento-

mologie, on désigne sous ce nom les mâchoires des Hyménoptères quand elles tiennent à la lèvre inférieure, jusque un peu au-delà de leur milieu. En botanique, on applique cette épithète aux feuilles opposées qui sont soudées par la base.

*CONNECTICULE. *Connecticulum*. BOT. — Nom donné par quelques auteurs à l'anneau élastique des Fougères.

CONNECTIF ou CONNEXIF. *Connectivus*, *Connexivus* (*connecto*, je joins). BOT. PH. — C'est à proprement parler cette partie du filament staminal sur lequel s'insèrent les deux loges de l'anthère ; il est plus ou moins développé, et fournit souvent de bons caractères pour la distinction des espèces. (C. L.)

CONNIL et CONNIN. MAM. — Noms anciens du Lapin.

*CONNIVENT. *Connivens*. ZOOL., BOT. — Cette expression, employée en entomologie, s'applique aux ailes des Lépidoptères lorsqu'étant redressées, elles se touchent par leur sommet ou par un point quelconque de leur face supérieure. En botanique, on le dit des organes qui se touchent par le sommet : telles sont les feuilles dans l'Arroche des jardins pendant leur sommeil, la corolle dans le *Cissus connivens*, le calice dans le *Trollius europæus*.

*CONNOCHÆTES. MAM. — Nom donné par M. Lichtenstein à la seconde tribu de sa division systématique des Antilopes. *Voyez* ce mot.

CONOBEA. BOT. PH. — Genre établi par Aublet (*Guyan.*, II, 640, t. 258), admis par quelques auteurs, entre autres par Sprengel (*Syst.*), qui ajoute 2 ou 3 espèces à celle que décrivit Aublet, et entièrement omis par Endlicher. Il paraît appartenir à la famille des Primulacées (Lysimachiées, Spr.), et contiendrait 4 espèces. La *C. aquatica* Aubl., est une plante traçante, dont les stolons s'étalent sur les plantes voisines ; ses tiges sont noueuses, articulées ; ses feuilles opposées, engaînantes, réniformes, ondulées ; ses fleurs bleues, géminées, axillaires. Elle croît dans les ruisseaux. (C. L.)

CONOCARPODENDRUM, Boerh. BOT. PH. — Synonyme de *Leucadendron*, Herm.

CONOCARPUS (κῶνος, cône ; καρπός, fruit). BOT. PH. — Genre de la famille des Combrétacées, tribu des Terminaliées, établi par Gærtner (*Fruct.*, II, 470, t. 177), et renfermant environ huit espèces, dont la moitié est cultivée dans nos jardins en Europe. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux croissant sur le bord de la mer dans l'Amérique tropicale, dans les parties les plus chaudes du nord du même continent, et dans l'Afrique occidentale. Leurs feuilles sont alternes, un peu épaisses, coriaces, très entières, biglanduleuses à la base ; leurs fleurs, extrêmement serrées et chacune unibractéée, sont rassemblées en capitules sur les ramules axillaires et terminaux. (C. L.)

*CONOCÉPHALE. *Conocephalus* (κῶνος, cône ; κεφαλή, tête). CRUST. — M. Zenker (*Beyt. zur naturch. der arec.*, p. 51, pl. 4, fig. G, H, I, K) désigne sous ce nom un g. de Crustacés que M. Milne-Edwards range dans la classe des Trilobites et dans la famille des Calyméniens. Les caractères de cette nouvelle coupe générique sont : Yeux réticulés, placés vers le milieu des joues. Tête grande, beaucoup plus large que le thorax, prolongée postérieurement en deux grandes cornes. Lobe médian étroit, triangulaire. Joues grandes. Tronc aplati, elliptique, composé d'une quinzaine d'anneaux bien distincts, suivis d'un petit bouclier abdominal arrondi, trilobé et tuberculé au milieu. Lobe moyen des anneaux thoraciques étroit, et les lobes latéraux très longs, recourbés en arrière dans leurs tiers externe, bifurqués vers le bout, et contigus dans presque toute leur étendue. Le *C. costatus* Zenk. est le type de ce genre, et a été trouvé dans le calcaire de transition de la Bohême. (H. L.)

CONOCÉPHALE. *Conocephalus*, Hill. (κῶνος, cône ; κεφαλή, tête). BOT. CR. — (Hépatiques). Synonyme de *Fegatella*, Raddi. *Voy.* ce mot. (C. M.)

*CONOCEPHALUS (κῶνος, cône ; κεφαλή, tête). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Rhynchophores (Calandres, Lat.), créé par Schœnherr (*Synonymia Curcul.*, t. IV, p. 839), qui y a placé trois espèces : les *C. Gyllenhalii* S. (*Dejeanii* Pet.), *limbata* Fab. (*Calandra*), et *Guerinii* Ch. La seconde est originaire de l'Ile de France, et les deux autres proviennent de Madagascar. C'est par suite d'un faux renseignement que la première de ces espèces se trouve indiquée par Schœnherr comme étant de la Cochinchine.

Les *Conocephalus* se distinguent des *Sphenophorus* et *Rhynchophorus* par leurs mandibules avancées, et par leurs pattes longitudinalement ciliées en dedans. (C.)

*CONOCEPHALUS (κῶνος, cône; κεφαλή, tête). BOT. PH. — Genre de la famille des Artocarpacées, formé par Blume (*Bijdr.*, 488) sur l'*Urtica naucleiflora* de Roxburgh, et ne contenant encore que cette espèce. Le *C. naucleiflorus* est un arbrisseau grimpant de l'Inde, à feuilles alternes, elliptiques-oblongues, sinuées; à fleurs en capitules subcorymbeux, axillaires ou latéraux par la chute des feuilles. (C. L.)

*CONOCLINIUM (κῶνος, cône; κλίνη, lit). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées-Eupatoriées-Adénostylées, établi par De Candolle, et dont le type est l'*Eupatorium cœlestinum*, jolie plante recherchée dans nos jardins pour la beauté de ses nombreux capitules d'un bleu azuré. On en connaît 5 ou 6 espèces. Ce sont des herbes ou des sous-arbrisseaux croissant dans l'Amérique tropicale et boréale, à tiges cylindriques, striées, portant des feuilles opposées, pétiolées, dentées; à fleurs bleues ou pourpres sur des capitules disposés en corymbes terminaux serrés. (C. L.)

*CONODERES, Schœn. INS. — Synonyme de *Conophorus* du même auteur. (C.)

*CONODERUS (κῶνος, cône; δέρη, cou). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Serricornes, section des Sternoxes, tribu des Élatérides, établi par Eschscholtz, et adopté par la plupart des entomologistes. M. le comte Dejean, dans son dernier Catalogue, y rapporte 5 espèces, toutes du Brésil. Ce g. a pour type le *Conoderus fusco-fasciatus* d'Eschscholtz, que M. Dejean nomme *aculeatus*. La plupart des Conodères ont des épines à l'extrémité des élytres. (D.)

*CONODYCTIUM, Goldf. POLYP. — Synonyme de Conipore. (P. G.)

*CONOELICE. *Conælix*, Swains. MOLL. — Il y a dans le genre Mitre un petit nombre d'espèces qui sont d'une forme conoïde, et que l'on pourrait confondre avec les Cônes si elles n'étaient retenues dans le genre Mitre par les plis columellaires. Déjà M. Schumacher, dans son nouveau Système pour l'arrangement des Coquilles, avait nommé *Imbricaria* un genre dans lequel il rangeait les espèces de Mitres en question. Depuis, M. Sowerby a proposé pour les m[...] ces le genre *Conalis*, changé [...] par M. Swainson. Dans une méth[...] nablement élaborée, ce genre, qui [...] sa dénomination, doit disparaître [...] dans le genre Mitre, auquel [...] voyons.

*CONOGNATHA (κῶνος, cône; [...] choire). INS. — Genre de Colé[...] tamères, famille des Serricornes, [...] Sternoxes, tribu des Buprestides, [...] Eschscholtz, et adopté par MM. [...] Jean et Mannerheim, mais non [...] MM. Gory et de Castelnau dan[...] nographie de cette tribu, où l[...] de ce genre figurent parmi les [...] M. Dejean en désigne 16, dont 3 [...] velle-Hollande, et les autres du [...] type, suivant M. de Mannerheim [...] *Buprestis amœna* de Kirby (*Centur*[...] n° 10).

CONOHORIA, Kunth. BOT. [...] nonyme d'*Alsodeia*, Thouars.

*CONOIDES. *Conoidea*, Lat. [...] treille, dans ses *Familles naturel*[...] ce nom à une famille qui cont[...] genre Cône. Cette famille n'a poin[...] tée.

*CONOMITRA (κῶνος, cône; μ[...] BOT. PH. — Une petite plante annu[...] sée, rameuse, glabriuscule, [...] l'Afrique tropicale et de la parti[...] du nord de ce continent, est le t[...] nique espèce de ce genre. Ses fe[...] opposées, linéaires, aiguës, unin[...] veinées, roulées aux bords; à fle[...] pétiolaires, solitaires ou binées, t[...] ment pédicellées, très petites et [...] jaunâtre. Ce genre appartient à [...] des Asclépiadacées, tribu des Cy[...] et a été établi par Fenzl (*Nov.* [...] *Wind.*, déc. n° 74).

*CONOMITRIUM (κῶνος, cô[...] mitre, coiffe). BOT. CR. — (Mous[...] avons imposé ce nouveau nom (*An*[...] oct. 1837) à un genre Haplopérist[...] tribu des Schistophyllées que Bri[...] *tis. Musc.* et *Bryol. univ.*, II, p. [...] séparé des *Fissidens*, et nommé [...] *ras*, et nous avons exposé au lieu [...] raisons sur lesquelles nous nou[...] cru autorisé à changer ce der[...] qui impliquait une contradiction

...actère tiré du péristome de ces ... Voici ceux au moyen desquels on ... distinguer des espèces du genre ..., qui en est au reste fort voisin par ... l'organisation : Péristome simple, ... 16 dents fendues jusqu'au mi... leur longueur en deux lanières iné... ...ule ovale ou obconique, droite, ...ement pédonculée. Coiffe en ..., nue, entière à la base, sur... ...à style souvent persistant. Spores ..., lisses, d'un jaune brun. In... ...monoïque. *Fleurs mâles* gemmi... ...artement pédicellées, situées, ... fleurs femelles, dans la dupli... ...feuilles ou à l'extrémité de ra... ...ts. Anthéridies au nombre de 3 ... pistils) environnés de quelques ... Ces Mousses ont le port et la ... *Fissidens*. Leurs frondes pla... ..., sont formées de feuilles dis... ...ées sur la tige comme les barbes ... Ces feuilles, munies d'une ... les partage inégalement, sont ... dans leur moitié inférieure, ...ture embrasse la tige, ce qui les ... équitantes (*folia equitantia*). ... encore été observée que dans ... et *Berterii*; mais de ce qu'on ... pas dans les autres, on ne ... nous semble, arguer qu'elle y ... conformée. Un bryologiste de ... a combattu autrefois ce genre, ... aujourd'hui qu'il est forcé de ... de ce fait négatif pour restaurer ...*diceras*. Ce n'est certainement ... réclamerions contre cette res... ... n'était bien avéré qu'il n'existe ... de ce genre qui ait moins de ... péristome. Nous laissons aux ... intéressés dans la question le ... la conséquence.

...*rium*, dont on ne connaît que ..., habitent les eaux vives des ... eaux courantes des torrents ... Une seule espèce, le *C. Ju*... , est propre à l'Europe. Sa fruc... ... nous avons publiée et figurée ... cité, n'est connue que de... ...ées, et c'est M. de la Pylaie ... le premier, en 1819, dans une ... l'île d'Ouessant, en face de la ... Nous avons fait figurer aussi les trois autres espèces de ce genre dans notre *Florula Boliviensis* (V. *Voy. dans l'Amér. mérid.*, par Alc. d'Orbigny, *Bot. Crypt.*). (C. M.)

*CONOMORPHA (κῶνος, cône; μορφή, forme). BOT. PH. — Genre de la famille des Myrsinacées, tribu des Ardisiées, fondé par Alp. De Candolle (*Linn. Trans.*, XVI, 102), et ne contenant que 2 espèces. Ce sont de petits arbres brésiliens, à feuilles alternes, très entières, coriaces, glanduleuses-ponctuées; à fleurs également ponctuées, souvent polygames par avortement, disposées en grappes axillaires, simples, allongées, portées sur des pédicelles alternes très courts et finement bractéés. (C. L.)

*CONOPALPUS (*conus*, cône; *palpus*, palpe). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Sténélytres, tribu des Serropalpides, établi par Gyllenhal, et adopté par Latreille (*Règne animal*, 1829, t. V, p. 45). Ce g., voisin des Serropalpes, ne se compose que d'un petit nombre d'espèces. Ce sont des Insectes à corps cylindrique et allongé, propres à l'Europe, qui vivent dans le bois pourri, et ne volent que le soir après les journées les plus chaudes de l'été. L'espèce type est le *Conopalpus flavicollis* Gill., qu'on trouvait autrefois dans la forêt de Saint-Germain, mais qui en a disparu depuis que les Chênes séculaires y ont été abattus. (D.)

*CONOPE. *Conopus* (κῶνος, cône; πούς, pied). BOT. — Cette épithète, employée par les mycologues, s'applique aux Champignons qui ont le pédicule conique, *Agaricus conopus*.

*CONOPHARYNGIA (κῶνος, cône; φάρυγγος [φάρυγξ], gorge). BOT. PH. — Genre de la famille des Apocynacées-Plumériées, établi par G. Don (*Syst.*, IV, 94) pour des arbrisseaux ou des arbres de Madagascar à feuilles opposées et à fleurs en corymbes terminaux, répandant un lait caustique. Le type de ce genre est le *Plumeria retusa* de Lamk.

*CONOPHOLIS (κῶνος, cône; φολίς, écaille). BOT. PH. — Une seule espèce de l'Amérique boréale, où elle croît dans les parties les plus chaudes, constitue ce genre dont la détermination est due à Wallroth (*Orob.*, 78), et qui appartient à la famille des Orobanchacées. La *C. americana* (*Orobanche americana* L.) a une tige très simple, charnue, garnie de squames succulentes, imbri-

quées, et devenant cartilagineuses en séchant; elle se termine en un épi non divisé, formé de bractées très rapprochées, et de fleurs hermaphrodites subsessiles et jaunes comme la tige. (C. L.)

***CONOPHORIDES.** *Conophorides.* INS.— Nom donné par Schœnherr à sa 3e division des Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, composée du genre *Conophorus*, renfermant une seule espèce du cap de Bonne-Espérance. Les Conophorides se distinguent des Cionides qui les précèdent aux caractères suivants: Antennes allongées, minces; funicule de 7 articles; massue presque solide, indistinctement bi-articulée; rostre mince, cylindrique, reçu dans un sillon situé sous le prothorax. (C.)

CONOPHORUS (κῶνος, cône; φορός, je porte). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, type de la division des Conophorides, créé par Schœnherr (*Synony. Curcul. gen. et sp.*, t. IV, p. 720). L'unique espèce de ce g., le *C. albidus* de Klug, est indigène du cap de Bonne-Espérance. Ce genre a quelque ressemblance avec les *Baridius* et les *Sphenophorus*; mais il s'en distingue par une trompe mince, cylindrique, laquelle est logée dans une rainure. (C.)

***CONOPIE.** *Conopia.* INS.—Hubner a établi sous ce nom un g. formé aux dépens du g. Sésie. *Voyez* ce mot.

CONOPLEA. BOT. CR. — Genre de Champignons de la famille des Gymnomycètes-Sporodermes, établi par Persoon pour des végétaux parasites croissant sur les feuilles ou les rameaux des plantes mortes. Leur couleur est brune ou noire, et elles diffèrent par la forme de leurs capsules et des tubercules qui les supportent. On en connalt sept ou huit espèces.

CONOPOPHAGE. *Conopophaga* (κώνωψ, cousin, moucheron; φάγω, je mange). OIS. — Genre formé par Vieillot, en 1816, dans sa famille des Myothères ou Gobe-Mouches, ayant pour le type le *Pipra leucotis* Lin., Gmel., ou *Turdus auritus* du même, Fourmilier à longues oreilles blanches de Buff. (Enl., 882). Les caractères assignés à ce genre par Vieillot sont:

« Bec nu à la base, tendu, déprimé latéralement, un peu caréné en dessus; mandibule supérieure échancrée et courbée vers le bout, l'inférieure aplatie; narines oblon-
gues, ouvertes; tarses nus, allong
lés; doigt intermédiaire soudé avec l
jusqu'à la deuxième phalange, et
de l'interne; ailes courtes, un peu
dies, à penne bâtarde courte; troisi
mige la plus longue de toutes; queu
à douze rectrices. »

Lorsque Vieillot forma ce genre, il
naissait encore que deux espèces de
rique méridionale qui dussent y fig
FOURMILIER A OREILLES BLANCHES (
(enl. 882), et le CONOPOPHAGE TACHETÉ
via Vieil., *Pipra nævia* Gmel. (enl.
On voit que Buffon les avait classés,
raison, dans les Fourmiliers; Lat
Gmelin, avec les Manakins et même
Merles.

Les Conopophages, dit Vieillot, se
chent des Fourmiliers par leurs pied
gés, leur queue et leurs ailes cou
Manakins par la liaison des doigts
Platyrhynques par la dépression du
c'est par suite de cette réunion de c
qu'il en avait formé une division
lière dans la famille des Gobe-Mou
plupart des auteurs modernes, Cuv
son, imitèrent Vieillot en cela. Cepe
y a déjà un certain nombre d'anné
un Mémoire inséré dans le *Magazin*
rin, nous émîmes une opinion diff
conforme à celle de Buffon, pensan
forme et la hauteur des pattes de
seaux, la brièveté de leur queue et
ailes entièrement analogues à ces
parties chez les Fourmiliers, dev
rapprocher bien plutôt de leur gro
de celui des Gobe-Mouches. Enfin,
M. Ménétrier est venu confirmer ple
nos présomptions en annonçant,
Monographie des Fourmiliers, que
nopophages de Vieillot en faisaient
ment partie; qu'ils en avaient les
ainsi que les formes; qu'ils se tena
jours à terre comme eux, courant su
face du sol dans les forêts vierges,
souvent rencontrés, aux environs de
neiro et de Bahia, en société avec
petits Fourmiliers.

L'espèce type, le CONOPOPHAGE A
BLANCHES, *Conopophaga leucotis* Viei
p. 203, pl. 127), *Fourmilier à oreil
ches* Buff. (Enl., 822), *Pipra leucotis
dus auritus* Gmel., Lat., se trouve

s fruits vierges auprès de Bahia. [illegible]ier a décrit six espèces de Cono[illegible] sa *Monographie des Fourmi-* [illegible] a figuré quatre. Nous en avons [illegible] nouvelles dans le *Synops. avium* [illegible] *d'Orbigny et de Lafresnaye*, etc., [illegible] le nombre des espèces à huit au [illegible] connaissance.

[illegible]ophages sont particuliers aux [illegible]ndes de l'Amérique méridio[illegible] encore été trouvés nulle part (Lafr.)

[illegible] (κώνωψ, sorte de mouche). ins. [illegible] Diptères établi par Linné, mais [illegible] ne s'applique plus qu'à quel[illegible] espèces qu'il y rapportait, [illegible] en a retranché celles qui for[illegible]d'hui les g. *Myope* et *Zodion*. [illegible]acquart, dont nous suivons la [illegible] g. *Conops* appartient à la divi[illegible]ocères, famille des Athéricères, [illegible] à lui seul la tribu des Conop[illegible] Diptères qu'il renferme ont une [illegible] particulière : ils ont la tête [illegible] hémisphérique, et offrant [illegible]térieure et inférieure une ca[illegible]cevoir la trompe ; le vertex [illegible] dépourvu d'ocelle ; les yeux [illegible]ovales ; le corselet cubique ; [illegible]ongé, mince à sa base, renflé [illegible]ité, et présentant chez les [illegible] 4ᵉ segment, un appendice en [illegible] concave, qui recouvre l'ap[illegible] copulation et qui peut entrer [illegible] une cavité sous le 3ᵉ seg[illegible], ils ont les pattes longues, [illegible] les tarses munis de deux pe[illegible] crochets au bout ; les ailes [illegible] et les balanciers allongés. [illegible]rme menaçante de leur trompe [illegible]poser qu'ils s'abreuvent de sang [illegible]les, avec lesquels ils ont quel[illegible]ance, les *Conops* ont des mœurs [illegible] et ne se nourrissent que du [illegible] fleurs. Il n'en est pas de [illegible] larves ; on sait qu'elles sont [illegible] Bourdons. La première obser[illegible] à ce sujet est due à Baumhauer, [illegible], il y a plus de 40 ans, que ces [illegible] dans les nids de ces Hymé[illegible] tard, Latreille vit le *Conops* [illegible] du corps d'un Bourdon par les [illegible] segments de l'abdomen. Plus récemment, Carcel trouva plusieurs *Conops* dans un poudrier où l'année précédente il avait renfermé quelques uns de ces Mellifères. Enfin tout porte à croire que la larve apode trouvée dans le corps d'un Bourdon des pierres (*Bombus lapidarius*), par MM. Audoin et Lachat, qui en ont fait le sujet d'observations anatomiques très intéressantes lues à la Société philomatique en 1818, et publiées dans le tome 1ᵉʳ des *Mém. de la Soc. d'hist. nat.*, p. 332, pl. 22, appartient également à quelque *Conops*, comme ils le pensent, contrairement à l'opinion de Bosc, qui, ayant eu occasion d'observer cette même larve, l'avait prise pour un ver intestinal.

Parmi les 17 espèces de *Conops* décrites par M. Macquart, et qui appartiennent toutes à l'Europe, nous citerons comme type, et comme étant la plus répandue, le *Conops macrocephala* Lin., qui a 7 lignes de long et le facies d'une Guêpe. (D.)

CONOPSAIRES. *Conopsariæ*. ins.—Nom donné par Latreille, d'abord à une famille, ensuite à une tribu de Diptères composée des g. *Conops*, *Systrope*, *Zodion*, *Myope*, *Stomoxe*, *Bucente* et *Carnus*, mais qui, d'après la méthode de M. Macquart que nous suivons dans ce Dictionnaire, se réduit au seul g. *Conops*. *Voyez* ce mot. (D.)

***CONOPSIA**, Pers. bot. ph. — Synon. de *Dematium*, Fr.

***CONOPSIDES**, Blanch. ins. — Syn. de Conopsaires de Latreille. *Voy.* ce mot. (D.)

***CONOPSITES**. ins. — Groupe établi par M. Blanchard dans sa tribu des Conopsides, et qui correspond à celle des Conopsaires de M. Macquart. (D.)

***CONORAMPHES**, Dum., ois. — C'est, dans la méthode de Duméril, en 1806, une des sept familles qu'il établit dans l'ordre des Passereaux, et renfermant les genres Piquebœuf, Glaucope, Troupiale, Cacique, Étourneau, Bec-croisé, Loxie, Colion, Moineau et Bruant. (Lafr.)

***CONORBIS**, Swains. (*conus*, cône ; *orbis*, cavité). moll. — Mauvais genre proposé par M. Swainson pour ceux des Cônes dont le bord droit étant séparé par une profonde échancrure, ont quelque analogie avec certaines espèces du genre Pleurotome. Comme on doit le penser, ce genre de l'auteur anglais n'a pas été adopté. *Voy.* cône. (Desh.)

***CONORHINUS** (κῶνος, cône ; ῥίν, nez). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Érirhinides, établi par Schœnherr (*Synony. Curcul. gen. et sp.*, tom. III, pag. 448). L'espèce type et unique, le *C. vestitus* Sch., a été rapportée de la Cafrerie par MM. Ecklin et Zeyher. Ce genre est presque semblable aux *Acalyptus*; mais la trompe des *Conorhinus* est allongée, robuste, conique et fléchie. (C.)

***CONOSPERMÉES.** *Conospermeæ.* BOT. PH. — Tribu de la famille des Protéacées, nommée ainsi d'un de ses genres, le *Conospermum.* (AD. J.)

CONOSPERMUM (κῶνος, cône ; σπέρμα, graine). BOT. PH. — Genre de la famille des Protéacées, tribu des Monospermées, formé par Smith (*Linn. Trans.*, IV, 213), et renfermant 25 espèces environ, dont le tiers est cultivé dans les jardins en Europe. Ce sont des arbrisseaux croissant dans l'est et le sud de la Nouvelle-Hollande, à feuilles éparses très entières, planes ou assez rarement filiformes, bordées de glandes cutanées ; à fleurs sessiles, solitaires, blanches ou bleuâtres ; à périgone décidu, muni d'une seule bractée cucullée, persistante. Elles sont disposées en épis axillaires ou terminaux, composés, fleurissant peu à peu. Robert Brown et Endlicher partagent ce genre en trois sections, fondées sur la forme du périgone : a. *Euconospermum*, Endl. ; b. *Chilurus*, R. Br. ; c. *Isomerium*, R. Br. (C. L.)

CONOSTEGIA (κῶνος, cône ; στέγη, couvercle). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Miconiées, formé par Don (*Mem. Wern. Soc.*, IV, 316), et contenant plus de 20 espèces, dont 3 ou 4 sont cultivées en Europe. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux de l'Amérique tropicale, à feuilles opposées, pétiolées ; à fleurs ordinairement blanches, disposées en thyrses paniculés, terminaux. De Candolle (*Prodr.*, III, 173) partage ce genre en deux sections, fondées sur la forme et la vestiture de l'alabastre : a. *Eriostegia*, b. *Euconostegia*. (C. L.)

***CONOSTEPHIUM** (κῶνος, cône ; στέφος, couronne). BOT. PH. — Genre de la famille des Epacridacées, tribu des Styphéliées, formé par Bentham (*Enum. Pl. Hüg.*, 76) sur une seule espèce. Le *C. pendulum* croît dans la Nouvelle-Hollande [...] nale ; c'est un arbrisseau dressé, [...] éparses, oblongues-linéaires, à p[...] axillaires, uniflores, recourbés en [...]

CONOSTOMUM (κῶνος, cône ; σ[...] fice). BOT. CR. — (Mousses). Ce g[...] carpe haplopéristomé appartient [...] des Bartramiées et a été créé p[...] (*in* Schrad. *Neu. Bot. Journ.*, I[...] p. 14, t. V). Ces Mousses, dont on [...] que deux espèces, habitent, co[...] nom l'indique, l'une l'hémisphè[...] l'autre l'hémisphère austral. El[...] port des Bartramies, dont ne le[...] point MM. Bruch et Schimper, [...] sent sur la terre en gazons très [...]

CONOSTYLIS (κῶνος, cône ; στυ[...] nette ; en botanique, style). BOT. PH[...] de la famille des Hémodoracées, [...] Alétridées (*Num. in msc.*), form[...] Brown (*Prodr.*, 300) sur 6 espèces [...] dans le sud de la Nouvelle-Hol[...] presque toutes introduites dans no[...] Ce sont des herbes vivaces, à racin[...] lées-fibreuses, desquelles sortent d[...] radicales, distiques, averses, en[...] semi-engaînantes à la base, équi[...] fleurs capitées, corymbeuses ou p[...] épis, terminant ordinairement u[...] presque toujours simple.

***CONOSTYLUS**, Pohl. BOT. PH[...] de *Conomorpha*, Alph. DC.

***CONOTELUS** (κῶνος, cône ; τέλος[...] minaison). INS. — Genre de Coléopt[...] tamères, famille des Clavicornes, [...] Nitidulaires, établi par M. Erichson ([...] *einer system. Eintheilung der Niti*[...] *Zeitschr. für die Ent. herausg. von* [...] *4 band*, 1843, pag. 249), qui le pl[...] la sous-tribu des Carpophilines. I[...] porte 8 espèces, toutes d'Amérique, [...] lesquelles figurent le *Stenus conic*[...] et le *Cercus ricinus* Dej.

***CONOTEUTHE.** *Conoteuthis* (κῶ[...] τευθίς, calmar). MOLL. — Les êtres [...] caractères exceptionnels semblent ê[...] tous les autres pour en former des [...] tincts, en quelque sorte isolés dans l[...] laquelle ils appartiennent, offrent [...] pour la science un intérêt plus grand [...] dont les formes présentent des chaî[...]

st de même des nouvelles formes
e ces genres exceptionnels et les
sus vulgaires, des intermédiaires
ser définitivement leurs analo-
place zoologique dans les classi-
: g. Conoteuthe se trouve dans
ss. Le genre Bélemnite, ballotté
urs, se trouvait également éloi-
les Céphalopodes, sans chaînon
re. Le genre Conoteuthe comble
:, en offrant les restes d'un ani-
roisin des Bélemnites que des
ır la réunion d'un cône alvéo-
de loges aériennes, voisin de ce-
mnites, et d'un osselet interne
sa forme de celui des Ommas-
caractères de ce nouveau genre
'ants: Osselet interne corné, très
rminé postérieurement par un
ire contenant une série de loges
es lignes d'accroissement déno-
rte carène médiane supérieure
e, et un cône qui s'unit oblique-
arène. Par la forme allongée de
: la présence du cône postérieur,
a plus grande analogie avec les
ses, dont il a l'osselet corné. Par
pourvu de cloisons aériennes, il
e beaucoup des Bélemnites. Il
moins des premiers par son al-
econds par son osselet étroit, et
ue de rostre.
ce genre sur une espèce fossile
aptiens, ou terrains néocomiens
les environs d'Ervy (Aube), dé-
r M. Dupin. J'ai nommé l'espèce
Dupinianus. (A. d'O.)

HAMNUS (κῶνος, cône; θάμνος,
. PH. — Genre de la famille des
tribu des Leptospermées, établi
f sur une seule espèce, décou-
le sud-ouest de la Nouvelle-Hol-
s *Rucer*). C'est un arbrisseau à
sées, éstipulées, planes, linéai-
tes, trinerves, subveinées, sca-
urs en épis capités, terminaux,
mples bractées ovales, pubes-
duces par la suite, et dont les ca-
; et les fruits pubescents. (C. L.)

RACHELUS (κῶνος, cône; τρά-
). INS. — Genre de Coléoptères
famille des Curculionites, divi-
ostasimérides (Rhynchènes de
Latreille), formé par Latreille, et adopté par
M. Dejean et Schœnherr (*Synony. Curcul.*,
tom. IV, pag. 392). Le premier de ces au-
teurs mentionne 71 espèces, et le second
65 seulement, lesquelles sont distribuées en
six parties. Toutes appartiennent particuliè-
rement à l'Amérique méridionale. Nous ci-
terons comme types les *Rh. abdominalis* et
coluber de Fabricius. Les *Conotrachelus* dif-
fèrent des Érirhinides par l'ensemble de
leurs caractères; mais ils s'en rapprochent
par leurs pattes antérieures, qui sont conti-
guës à la base. (C.)

***CONOTRICHIA**, A. Rich. BOT. PH. —
Syn. de *Manetia*, Mut.

CONOTROCHITES (κῶνος, cône; τρο-
χός, corps rond). MOLL. — Les anciens au-
teurs d'oryctographie donnaient ce nom à
tous les Moules intérieurs ayant une forme
conique. Parmi ces Moules, il y en a qui ap-
partiennent aux Volutes, et d'autres aux
Cônes. Ce mot n'est plus d'aucun usage
dans la science. (DESH.)

CONOVULE. *Conovula*, Lamk. MOLL. —
Lamarck avait proposé ce genre dans ses pre-
mières méthodes, pour les espèces d'Auri-
cules dont la forme est conoïde. Depuis, La-
marck, ayant senti l'inutilité de ce genre,
l'a fait rentrer dans les Auricules. *Voy.* ce
mot. (DESH.)

CONQUE. *Concha* (κόγχη, coquille).
MOLL.—Les auteurs anciens désignaient par
le nom de Conque la plus grande partie des
Coquilles bivalves: aussi, pour désigner
plus spécialement des Coquilles plus remar-
quables que d'autres, on ajouta une épi-
thète à ce mot Conque pris comme généri-
que. Ces dénominations passèrent de la
science dans le langage vulgaire, et l'on
nomma CONQUE DE VÉNUS MALE, le *Venus
verrucosa* de Linné; CONQUE DE VÉNUS ORIEN-
TALE, le *Venus dysera*; CONQUE DE VÉNUS
ÉPINEUSE, le *Venus dione*, etc. Le *Cardium
pectinatum* reçut le nom de CONQUE DE VÉ-
NUS EN POINTE; le *Cardium isocardia*, celui
de CONQUE TUILÉE, et le *Cardium certatum*
fut nommé CONQUE EXOTIQUE. Quelques Co-
quilles univalves, telles que les grands Tri-
tons, furent nommées CONQUES DE NEPTUNE
ou CONQUES DE TRITONS. Enfin, les anciens
donnaient plus spécialement aux Porcelaines
le nom de CONQUES DE VÉNUS. (DESH.)

***CONQUEFORMES**. *Conchæformia*, Sch.

MOLL. — M. Schumacher, dans son nouveau système pour l'arrangement des Coquilles, oubliant les travaux de ses prédécesseurs, réunit encore dans une même famille quelques genres des Multivalves de Linné, appartenant aux Mollusques avec quelques autres dépendant des Cirripèdes. Il est inutile de discuter actuellement un tel arrangement publié en 1818, puisque la séparation de ces animaux était un fait acquis à la science depuis longtemps. *Voy.* MOLLUSQUES et CIRRIPÈDES. (DESH.)

*CONQUES, Lamk. MOLL. — Lamarck a créé cette famille pour rassembler ces genres de Coquilles bivalves régulières qui, pour la plupart, ont des caractères communs qui justifient leur réunion. Lamarck partage cette famille en deux groupes : les **Conques fluviatiles** et les **Conques marines**, d'après le milieu habité par les genres. Dans les Conques fluviatiles se trouvent les genres Cyclade, Cyrène et Galatée. Les genres Cyprine, Cythérée, Vénus et Vénéricarde sont compris dans les Conques marines. Nous pensons que cette famille des Conques de Lamarck peut être adoptée, mais en y introduisant quelques modifications devenues nécessaires dans l'état actuel de la science: c'est ainsi qu'il faudrait joindre le genre Glauconomye aux Conques fluviatiles. Dans les Conques marines, le genre Vénéricarde ne peut subsister pour deux raisons : la première, c'est que par l'organisation des animaux il appartient véritablement à une autre famille ; la seconde, c'est qu'en le comparant à celui des Cardites, on reconnaît bientôt qu'il en a tous les caractères et qu'il doit se confondre avec lui. A la place de ce genre nous proposons de mettre dans la famille des Conques celui que Poli nomme Arthémis, genre qui, confondu par Lamarck avec les Cythérées, mérite cependant d être conservé dans une méthode naturelle. Peut-être faudra-t-il encore ajouter à cette famille les genres Donace et Astarté, qui nous paraissent lui appartenir plutôt qu'à celle des Tellines, à laquelle Lamarck les rapporte.

Nous renvoyons le lecteur aux divers articles génériques que nous venons de mentionner. (DESH.)

*CONRADIA, Buff. (Conrad Gesner). BOT. PH. — Synonyme de *Tofieldia*, Huds. — Genre de la famille des Gesnériacées, tribu des Eugesnériées, établi par Mart *gen. et sp.*, III, 38) aux dépens de espèces de *Gesneria* de Swartz, et synonyme le *Pantarhaphia* de Li connaît une dizaine de *Conradia*, sont cultivées en Europe. Ce sont seaux ou des herbes indigènes de l' tropicale, à feuilles alternes, péti tées, ou très rarement entières, ment scabres ; à fleurs rouges ponctuées de sanguin, quelquefoi tres, pédonculées, et formant des sortent des aisselles foliaires du s tiges.

CONSANA, Adans. BOT. PH. - *Subularia*, DC.

CONSEILLER. OIS. — Un des gaires du Rouge-gorge.

CONSOLIDA. BOT. PH. — Sy soude.

CONSOUDE (PETITE). BOT. PH vulgaire d'une espèce du genre B

CONSOUDE ROYALE. BOT. PH noms vulgaires du Pied d'Alouet dins.

CONSTELLATIONS. ASTR. — TRES.

CONSTRICTOR. REPT.—Wagl ce nom, que Linné avait imposé co cifique au Boa devin, à un genre mille de ces Ophidiens.

*CONSUEGRIA, Caldas. (*Se Granad.*, 1810). BOT. PH. — Genr core décrit.

CONTARENA, Adans. BOT. P de *Corymbium*.

CONTARENIA. BOT. PH. — V décrit sous ce nom une plante he Brésil, qu'on ne sait à quelle fa porter, à cause de l'insuffisance gnose.

*CONTINUES. BOT. CR.—(Phy ainsi qu'on nomme les Algues dont plane ou cylindrique, n'offre ni rétrécissement dans sa continuit est opposé à celui d'Algues artic prennent toutes celles qui se trou la condition contraire, c'est-à-di continuité est interrompue de d distance. Chacune des trois famill lassiophytes présente des tribus de l'autre division. Ainsi les Fuca Ectocarpées, les Delessériées et

[illegible]lvacées et les Confervacées [illegible]ples de ces distinctions.
(C. M.)

[illegible]ÉES. *Contortæ*. BOT. PH. — [illegible] suivi en ce point beaucoup de [illegible], nommait ainsi, dans ses frag[illegible]ode naturelle, un groupe dans [illegible]ssait des plantes à corolle mo[illegible]ment tordue (*contorta*), la plu[illegible]ant aux Apocynées. M. Endli[illegible], en l'étendant, ce groupe sous le [illegible], et en fait une classe qu'il com[illegible]minées, Oléinées, Logéniées, [illegible], Asclépiadées, Gentianées, Spi[illegible]
(AD. J.)

[illegible]CTILITÉ. *Contractilitas*. ZOOL. [illegible]TABILITÉ.

[illegible]YERVA. BOT. PH. — Nom d'une [illegible]. *Dorstenia* et de sa racine.

[illegible]-UNIQUE. MOLL. — Les mar[illegible]ment assez communément ce [illegible]uilles sénestres, mais plus par[illegible]t à la monstruosité sénestre des [illegible] sont ordinairement dextres.
(DESH.)

[illegible]AIRE. *Conularia*. MOLL. — So[illegible]eral conchology) a établi ce genre [illegible] Ptéropodes pour des corps [illegible]drangulaires qui se sont mon[illegible]s terrains les plus anciens. On les [illegible] paraître en même temps que les [illegible] les terrains siluriens, repa[illegible] terrains carbonifères, puis se [illegible] la dernière fois dans les cou[illegible]. Ces premiers Ptéropodes, infi[illegible] grands que les espèces actuel[illegible], se distinguent des Cléodores [illegible] rapprochent le plus) par leur [illegible]angulaire au lieu d'être com-
(A. D'O.)

[illegible]. *Conulus*, Klein. ÉCHIN. — Syn. [illegible]amk.

[illegible] (diminutif de *Conum*). BOT. [illegible] très peu connu de la famille [illegible], formé par L.-C. Richard [illegible] *Mem. Soc. hist. nat. Par.*, I, [illegible] sur une plante croissant dans [illegible]rançaise. C'est un petit arbre [illegible]uilles opposées, obovales-acu[illegible] entières, squameuses-argen[illegible] en grappes dichotoméaires,
(C. L.)

[illegible]. POLYP. — Nom donné primitivement au g. Conipore, par M. de Munster.
(P. G.)

*CONURA (κῶνος, cône; οὐρά, queue). INS. — Genre de l'ordre des Hyménoptères, famille des Chalcidiens, établi par M. Spinola pour des Insectes de l'Amérique du Sud, ne différant des *Chalcis* que par leur abdomen, ayant la forme d'un cône très allongé et dépassant les ailes.

*CONURUS. OIS. — Nom donné par Kuhl à la division du genre Perroquet, renfermant les Perruches proprement dites.

*CONURUS (κῶνος, cône; οὐρά, queue). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, tribu des Tachyporides, établi par Stephens (*Illust.*, V, p. 188), et adopté par M. Erichson dans sa *Monographie des Staphyliniens*, pag. 218. Ses caractères, d'après ce dernier auteur, sont : Antennes filiformes de 11 articles. Palpes maxillaires ayant leur 4e article subulé. Languette bilobée à lobes échancrés. Élytres plus longues que le corselet. Abdomen non bordé; 5 articles à tous les tarses. Ces Insectes ont le corps aplati et légèrement soyeux ou pubescent, avec les côtés et l'extrémité de l'abdomen plus ou moins velus. Les deux sexes présentent à peu près les mêmes différences que dans le g. *Tachyporus*. On les trouve sous l'écorce des arbres dans les troncs pourris et sous les feuilles tombées. M. Erichson en décrit 19 espèces, dont 8 d'Europe, 3 de l'Amérique du Nord, 5 de la Colombie, 1 de Madagascar, et 2 de la terre de Van-Diémen. Nous citerons comme type le *C. littoreus*, le même que le *Staphylinus id.* Linn., ou le Staphylin noir à taches jaunes de Geoffroy, qui se trouve aux environs de Paris.
(D.)

CONUS. MOLL. — Nom latin du genre Cône. *Voy.* CÔNE.

CONVALLAIRE. *Convallaria*. BOT. PH. — Genre de la famille des Smilacées-Convallariées, établi par Desfontaines (*Ann. du Mus.*, t. IX, p. 54), ayant pour caractères : Fleurs hermaphrodites; périgone campanulé; limbe 6-fide, révoluté, décidu. Étamines 6; anthères subsagittées; ovaire triloculaire; ovules au nombre de 2 dans chaque loge; style court, épais; stigmate obtus, subtrigone; baie globuleuse, triloculaire.

Le *Convallaria maialis* ou Muguet de mai, est une petite plante propre à l'Europe, à

l'Asie et à l'Amérique boréale, à racine vivace, portant des feuilles radicales géminées, elliptiques, à nervures saillantes; hampe simple; fleurs d'un blanc d'ivoire, en épi unilatéral et penché. Le Muguet, très commun dans nos bois, est recherché pour faire des bouquets à cause de son odeur suave. On l'emploie comme sternutatoire, et l'on en retire par la distillation une eau calmante et antispasmodique, dont on faisait grand usage autrefois sous le nom d'*Eau d'or*.

*CONVALLARIÉES. *Convallarieæ*. BOT. PH. — Tribu de la famille des Smilacées, ayant pour type le g. *Convallaria*.

CONVALLARINE. INFUS. — Genre établi par M. Bory de Saint-Vincent, aux dépens du g. Vorticelle, pour la *Vorticella convallaria*. *Voyez* VORTICELLE.

*CONVALLARITES. BOT. FOSS. — Genre de végétaux fossiles, établi par M. Ad. Brongniart (*Prodr.*, 128), sur les faibles empreintes de feuilles linéaires, à nervures parallèles, insérées en verticille sur une tige droite ou courbée. Ils se trouvent dans le grès bigarré.

CONVERS. POISS. — Nom vulgaire de l'Alose.

*CONVOLUTÉ. *Convolutus*. BOT. — Roulé sur lui-même en cornet spiral; cette expression se dit des cotylédons, des feuilles, des pétioles, etc.

*CONVOLUTIF. *Convolutivus*. BOT. — On appelle feuilles convolutives celles qui sont roulées en cornet, de manière que l'un des bords sert d'axe autour duquel se roule le reste de la feuille, comme dans le Bananier.

CONVOLVULACÉES. *Convolvulaceæ*. BOT. PH. — Famille de plantes dicotylédones monopétales hypogynes. Ses caractères sont les suivants : Calice à 5 folioles souvent inégales, quinconciées, persistantes et quelquefois accrescentes. Corolle régulière, à limbe 5-lobé ou entier avec cinq plis longitudinaux. 5 étamines insérées vers le bas du tube de la corolle et alternant avec ses lobes, à filets égaux ou non, souvent dilatés inférieurement, à anthères biloculaires. Ovaire entouré à sa base d'un disque annulaire glanduleux, 2-3-4-loculaire, contenant dans chaque loge 1-2 ovules dressés. Style terminal, simple, ou partagé à son sommet en autant de branches qu'on compte
de loges; autant de lobes stigmatique
sule à déhiscence septifrage qui la sé
2-4 valves, et montre les graines atta
la base d'un axe central ailé par au
cloisons, rarement charnue et indéh
Graines à test coriace ou membrane
vent velues, avec une couche mince d
sperme autour d'un embryon dont l
cule infère est recourbée sur les coty
foliacés, plissés et chiffonnés. — Les
de cette famille, abondantes sous les
ques et assez rares dans les climats te
sont extrêmement nombreuses, herba
frutescentes, souvent grimpantes, e
ordinairement remplies d'un suc l
dont l'âcreté leur communique des p
tés excitantes à un haut degré. Les f
sont alternes, entières ou lobées, o
pinnatifides, et sont dépourvues de st
leurs fleurs axillaires ou terminales,
pédoncule simple ou trichotome, acc
gné de deux bractéoles opposés, quel
rapprochées immédiatement au-dess
la fleur.

GENRES : *Wilsonia*, R. Br. — *Evo*
L. (*Cladostyles*, Humb. Bonpl. — *Sty*
Rafin. — *Meriana*, Flor. Flum.). — (
L. — *Breweria*, R. Br. (*Seddera*, Steu
Dufourea, Kunth. (*Prevostea*, Choisy.
thardingia, Nees Mart. — *Reinwardti*
— *Calycobolus*, W.). — *Bonamia*, Pet.
Neuropeltis, Wall. — *Porana*, Burm.
tus, Sweet). — *Duperreya*, Gaudich. —
mia, Endl. (*Schutereia* et *Skinneria*,
— *Hewittia*, Wight.). — *Polymeria*, R.
Calystegia, R. Br. — *Aniseia*, Chois.
bycospermum, Presl.). — *Convolvul*
(*Ipomœa*, Jacq. — *Jacquemontia* et *E*
nium, Chois.). — *Lepistemon*, Blum. —
nyction, Chois. (*Bona nox*, Raf.). — *Q*
clit, Tournef. (*Calboa*, Cav. — *Macr*
Pers. — *Mina* et *Morena*, Lav. Lex.). —
tocallis?, G. Don. — *Batatas*, Chois. (
culina, Silv.). — *Pharbitis*, Chois. — *I*
Chois. — *Argyreia*, Lour. (*Lettsomia*,
— *Samudra*, Rheed.). — *Blinkworthia*,
— *Humbertia*, Comm. (*Smithia*, Gm
Endrachium, Juss.). — *Moorcroftia*,
— *Maripa*, Aubl.

On réunit souvent aux Convolvul
Cuscuta, Tourn., qui s'en éloigne par la
tion des deux styles, son embryon con
en spirale sans division apparente de p

ses tiges parasites sans feuilles et sans racine, d'un port si particulier. Il est considéré par beaucoup d'auteurs comme le type d'une petite famille distincte des Cuscutées. — Les *Dichondra* et *Nolana* ont été également tantôt réunis à la famille qui nous occupe, et dont ils diffèrent par leurs carpelles distincts, tantôt séparés comme devant former d'autres familles à part. *Voy.* DICHONDRÉES et NOLANÉES. (AD. J.)

CONVOLVULOIDES. BOT. PH. — Syn. de *Pharbitis*, Chois.

CONVOLVULUS. BOT. PH. — Nom scientifique du Liseron.

CONYLURUS. MAM. — *Voyez* CONILURUS.

CONYZA (κόνυζα, nom de diverses plantes chez les anciens). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées-Astéroïdées, Baccharidées-Euconyzées, formé par Linné, modifié entièrement par Lessing, et renfermant encore un très grand nombre d'espèces réparties en plusieurs sous-genres, formés sur la forme de la nature du réceptacle et de l'akène. On cultive dans les jardins d'Europe près d'une vingtaine de *Conyza*.

Ce sont en général des plantes répandues dans toutes les régions tropicales et tempérées du globe, mais assez rarement en Amérique. Leurs tiges sont cylindriques, dressées, rameuses, herbacées ou ligneuses, portant des feuilles alternes, diversiformes, entières ou incisées, semi-amplexicaules; leurs fleurs jaunes, à aigrettes roussâtres, sont disposées sur des capitules corymbeux ou subpaniculés. Les caractères génériques de ce grand genre sont : Capitules multiflores hétérogames; toutes les fleurs tubulées, les marginales multisériées, femelles, filiformes, tronquées ou très brièvement 2 3 dentées; les centrales peu nombreuses, hermaphrodites ou mâles, plus grandes, 5-dentées. Squames de l'involucre plurisériées. Réceptacle épaléacé, subponctué ou fimbrillifère, plan ou convexe. Anthères écaudées. Akènes comprimés-plans, ordinairement glabres, atténués à la base, rostres. Aigrette 1-sériée; soies filiformes, à peine scabres. a. *Andryaloides*, DC.: Réceptacle alvéolé; bords des alvéoles entiers. Akènes manifestement scabres, aussi longs ou plus longs que l'aigrette. Une seule espèce de l'Inde, subacaule, tomenteuse. b. *Dimorphantes*, Cass.: Réceptacle plan, nu ou très brièvement subfimbrillifère. Akènes beaucoup plus courts que l'aigrette; celle-ci sétiforme. c. *Tubifera*, DC.: Réceptacle à fimbrilles allongées, égales. Akènes beaucoup plus courts que l'aigrette; celle-ci sétiforme. d. *Fimbrillaria*, Cass.: Réceptacle à fimbrilles centrales, les plus longues souvent sétiformes. Akènes beaucoup plus courts que l'aigrette; celle-ci semblable aux précédentes. (C. L.)

CONYZOIDES, Tournef. BOT. PH. — Syn. de *Carpesium*, L.

COOKIA, Gmel. (Cook, célèbre voyageur anglais). BOT. PH. — Syn. de *Pimelea*, Banks et Sol. — Genre de la famille des Aurantiacées, tribu des Clausénées, formé par Sonnerat (*Voy.*, II, 130, t. 131), et renfermant 5 ou 6 espèces, dont 2 sont cultivées dans nos jardins. Ce sont de petits arbres inermes de l'Asie tropicale; à feuilles imparipennées, dont les folioles alternes ou opposées, obliques à la base; à fleurs paniculées, terminales. (C. L.)

***COOPERIA** (Cooper, Anglais, amateur de plantes). BOT. PH. — Genre de la famille des Amaryllidacées, tribu des Amaryllidées, établi par Herbert (*in Bot. Mag.*, t. 3482) pour 2 ou 3 espèces découvertes dans l'Amérique boréale, province du Texas, et importées dans nos cultures comme plantes d'ornement. Ce sont des végétaux à rhizome bulbeux-tuniqué, émettant des feuilles linéaires, canaliculées; à scape fistuleuse, uniflore, dont la spathe tubulée, fendue au sommet d'un côté. Le type du genre, la *C. Drummondi* (du nom de son inventeur), a une assez grande et jolie fleur blanche, à pétales ovales-lancéolés, étalés en étoile, les trois extérieurs à pointe verte. (C. L.)

COPAHU. BOT. — Térébenthine qui coule du *Copaifera officinalis*, et qu'on appelle improprement *Baume de Copahu*. Cette substance, d'une odeur forte et d'une saveur âcre, amère et fort désagréable, est un stimulant très actif dont l'action se porte spécialement sur les muqueuses. D'après Strolze, elle est composée d'huile volatile, 46; résine jaune, 52; résine visqueuse, 1 à 2.

COPAIBA. BOT. PH. — *Voyez* COPAIFERA.

COPAIER. *Copaifera* (altération de Copaiba, nom vernaculaire de ces arbres). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilio-

nacées, tribu des Cæsalpiniées-Cassiées, formé par Linné (*Gen.*, 542), et renfermant une vingtaine d'espèces environ, dont trois ont été introduites dans nos cultures. La plus importante pour l'économie est la *C. officinalis*; c'est d'elle qu'on extrait le baume connu dans les officines sous le nom de *Copahu* (*voyez* ce mot). Ce sont en général des arbres inermes de l'Amérique tropicale, sécrétant un suc balsamique assez abondant, qu'on peut extraire par incision; à feuilles alternes, impari- ou plus souvent abrupti-pennées, dont les folioles opposées ou plus rarement alternes, inéquilatérales; à inflorescence disposée en grappes ou en panicules axillaires et terminales. La caractéristique de ce genre intéressant est : un périgone simple, herbacé, profondément 4-parti, décidu, dont les lacinies ovales-lancéolées-aiguës, concaves, très étalées, à estivation imbriquée; 16 étamines insérées à la base du périgone et un peu plus longues que lui, à filaments libres, subégaux, arqués, à anthères biloculaires; un ovaire brièvement stipité, ovale, compressiuscule, biloculaire; un style filiforme, courbe, aussi long que les étamines, à stigmate obtus; un légume stipité, obliquement elliptique, lenticulaire-comprimé, bivalve, monosperme; une graine elliptique, albumineuse, enveloppée par un arille bacciforme. (C. L.)

COPAIFERA. BOT. PH. — *Voyez* COPAIER.

COPAIVA, Jacq. BOT. PH. — Syn. de *Copaifera*, L.

COPAL ou COPALE. BOT. — Résine qui coule du tronc de l'*Elæocarpus copallifera*. Cette gomme, qui vient des Indes orientales, est dure, sèche, légère, d'un jaune plus ou moins foncé. La fausse Gomme-Copale, qui vient d'Amérique, provient du *Rhus copallinum*. Ces deux substances sont stimulantes, mais elles ne sont employées que pour fabriquer les vernis.

*COPALCHI. BOT. — On a donné ce nom à une écorce fébrifuge fournie par le *Strychnos pseudo-kina*; elle est mince, de couleur jaune, granuleuse, et développe dans la bouche une amertume désagréable suivie d'une saveur astringente. L'analyse a fourni une matière amère différente de la Strychnine.

COPALINE. *Copalina*. BOT. — Principe immédiat découvert dans la Résine-Copale

C'est une substance incolore, [...] insoluble dans l'eau et l'alcool, [...] l'éther une masse comme gélat[...]

COPALLINE. BOT. — *Vo*[...] PALME.

COPALME (BAUME). BOT. — [...] obtenue par incision du *Liquid*[...] *ciflua* L. Elle est d'une odeur fr[...] trante, et d'une consistance à d[...] Le Baume-Copalme, qu'on a[...] *Ambre liquide*, *Copalline*, a do[...] lyse une huile volatile très e[...] l'acide benzoïque, une matière [...] ble soluble dans l'eau, et u[...] sous-résine analogue à la Stry[...]

COPAYER. BOT. PH. — *Voy*[...]

*COPEAU. *Assula*, Sch. [...] proposé par M. Schumacher p[...] *lignaria*, mais qui ne peut être [...]

Un genre semblable a été p[...] temps avant sous le nom de Se[...] Montfort pour la même espèce [...] si l'on devait adopter de sembl[...] génériques, il serait de toute ju[...] férer le nom le plus ancien.

*COPELATUS (κωπηλάτης r[...] — Genre de Coléoptères pentam[...] des Hydrocanthares, tribu des [...] établi par M. Erichson et adopté [...] dans sa *Monographie* de cette fa[...] suite au *Species* de M. le comte [...] VI, p. 40 et 365). Ces Insectes diff[...] des *Agabus*, suivant M. Aubé, [...] 17 espèces, dont 12 de divers [...] l'Amérique et 5 de l'Afrique e[...] orientales. Le type de ce g., d'[...] son, est le *Dytiscus posticatus* [...] trouve à la fois au Brésil, à Cay[...] les Antilles.

*COPÉPODES. *Copepoda* ([...] πούς, ποδός, pied). CRUST. — C[...] bli par M. Milne-Edwards dans [...] de son *Histoire naturelle des C*[...] remarquable en ce que les [...] cés qui le composent ont un [...] en plusieurs anneaux, une ca[...] semblant à une coquille biv[...] ce qu'ils sont pourvus de patt[...] et de pattes qui s'élèvent toujo[...] ou cinq paires. La tête de ces C[...] grosse et distincte du thorax, [...] pose de trois, quatre ou cinq [...] qui est suivi d'un abdomen form[...]

de plusieurs anneaux mobiles.
de la première paire sont séta-
-articulées ; celles de la se-
manquent quelquefois, et sont
transformées en rames nata-
bouche, dans les espèces où sa
été étudiée avec attention, paraît
une paire de mandibules ordi-
mâchoires, d'une ou deux paires
foliacées et peu développées,
trois paires de pattes-mâ-
les postérieures sont, en géné-
rales et garnies de soies plu-
recouvrent presque tout le reste
l buccal. Les pattes sont très
presque toujours au nombre de
; en général, toutes sont bi-
quelquefois cependant celles de la
paire sont simples et préhensiles
. Le dernier anneau thoracique
des organes générateurs,
ordinairement naissance, chez la
un ou deux sacs ovifères. Enfin,
termine par deux appendices
petite nageoire caudale bifur-

copépodes, dont le mode de re-
est connu, portent leurs œufs
longtemps dans les poches ap-
l'extrémité postérieure de leur
naissent dans leur jeune âge des
remarquables. M. Milne-
dans l'ouvrage cité ci-dessus, par-
en deux familles, les Pontiens
. *Voy.* ces mots. (H. L.)
...CIA (nom propre). BOT. PH. —
famille des Palmiers-Coryphi-
par M. Martius (*Palm.*, t. 50)
de l'Amérique tropicale, à
portant au sommet les débris
flabelliformes ; pinnules indupli-
rameux, velu ; fleurs petites
baies jaunâtres et elliptiques.
. REPT. — *Voy.* CRASPÉDOCÉ-

(κύφωσις, l'action de rendre
— Genre de Coléoptères penta-
des Carabiques, tribu des
établi par Ziegler et non adopté
Dejean, qui, dans son *Spe-*
son dernier *Catalogue*, en fait
du g. *Feronia*. Cette division
espèces, dont la *cylindrica* de

Herbst peut être considérée comme le type ; elle est de Hongrie. *Voy.* FERONIA. (D.)

*COPISMA, E. Mey. BOT. PH. — *Voy.* RHYNCHOSIA. (C. L.)

*COPIUS, Thunb. INS. — *Voyez* ALYDUS.

*COPNITIS, E. Mey. BOT. PH. — Syn. de *Leobordea*, Delil.

*COPOPTEROMA (κώπη, rame ; πτέρωμα, aile). ANNÉL. — Dénomination d'un groupe d'Annélides dans M. Corda, et que l'on donne comme synonyme du mot *Chætogaster*. *Voy.* NAÏS. (P. G.)

COPRA. BOT. — C'est le nom qu'on donne à l'amande de Coco lorsqu'elle est prête à être mise dans le moulin pour en extraire de l'huile.

COPRIAIRES. INS. — *Voy.* PÉTALOCÉRIDES.

*COPRIDES. *Copridæ*. INS. — L'une des quatre sous-tribus établies par M. Reiche dans la tribu des Scarabéides-Coprophages, et qui se compose de 16 genres, dont 2 de sa création, savoir : *Onthoecus* et *Onthophoita*. Les autres appartiennent à divers auteurs, et en voici les noms : *Coprobas*, *Pågurus* et *Gromphas*, Dej. ; *Copterhina* et *Heliocopis*, Hope ; *Choeridium*, Serv. ; *Pedaria* et *Oxysternon*, Casteln. ; *Copris*, Fabr. ; *Loncophorus*, Germ. ; *Phanæus*, Mac-Leay ; *Dendropæmon*, Per. ; *Scatonomus*, Erich., et *Onthophagus*, Lat.

M. Reiche donne pour caractères communs à ces 16 genres d'avoir la tête souvent armée de cornes ou de tubercules dans l'un des sexes ; les pattes intermédiaires beaucoup plus écartées que les autres à leur insertion, les postérieures courtes et épaisses ; et enfin les élytres réunies à leur base sans écusson ou hyatus. *Voy.* COPROPHAGES et les différents noms génériques cités dans cet article. (D.)

COPRIENS. INS. — *Voy.* PÉTALOCÉRIDES.

*COPRIMORPHUS (κόπρις, copris ou bousier ; μορφή, forme). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides coprophages, fondé par M. Mulsant (*Hist. nat. des Coléopt. de France*, *Lamellicornes*, p. 168) sur une seule espèce, l'*Aphodius scrutator* de Fabricius, qui se trouve dans les montagnes du centre et du midi de l'Europe. (D.)

*COPRINE. *Coprina* (κόπρος, fiente). INS. — Genre de Diptères établi par M. Robineau-Desvoidy, dans son *Essai sur les Myodaires*,

et faisant partie de sa famille des Napéellées, division des Phytophages, tribu des Putrellidées. Ce g. est fondé sur une seule espèce très rare qui vit sur les bouses, et nommée, en conséquence, par l'auteur, *C. bovina*. Elle a à peine une ligne de long. Tout son corps est d'un noir mat, avec un peu de fauve pâle aux pattes, et les ailes claires, extérieurement bordées de brun. (D.)

COPRINUS. BOT. CR. — Nom d'une division établie par Persoon dans le g. *Agaricus*, L.

COPRIS. INS. — *Voy.* BOUSIER.

COPRITES. INS. — *Voy.* COPROPHAGES.

***COPROBAS** (κόπρος, fiente, fumier; βάσις, marche). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides Coprophages, proposé par M. Schuppel et adopté par M. Dejean, qui, dans son *Catalogue*, ne mentionne qu'une espèce du cap de Bonne-Espérance, le *C. formicatus* Schupp. Ce g. avoisine les *Chæridium*, et n'a pas encore été publié. (C.)

***COPROBIES.** *Coprobiæ* (κόπρος, fumier; βίος, vie). INS. — Nom donné par M. Robineau-Desvoidy aux Myodaires Calyptérées, dont les larves vivent dans les excréments et dans les débris de végétaux et d'animaux. Les unes sont vivipares et les autres ovipares; les premières renferment deux tribus: les Macropodées et les Théramydes, et les secondes une seule, les Muscides. *Voy.* ces mots. (D.)

***COPROBIUS** (κόπρος, fiente, fumier; βίος, vie). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides Coprophages, établi par Latreille, et correspondant exactement à celui de *Canthon*, fondé antérieurement par Hoffmansegg. *Voyez* ce mot. (D.)

***COPROECUS** (κόπρος, fumier; οἶκος, habitation). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides Coprophages, sous-tribu des Ateuchides, établi par M. Reiche (*Ann. de la Soc. ent. de France*, tom. XI, p. 63). Ce g. a pour type une espèce rapportée de l'Australie par feu Péron, et qui fait partie du Muséum de Paris. M. Guérin l'a figurée sous les noms générique et spécifique de *Circellum hemisphæricum* (*Iconogr. du Règne animal* de Cuvier, Ins. tab. 21, fig. 3). (D.)

***COPROMORGES.** INS. — M. Mulsant (*Hist. naturelle des Lamellicorn* a employé cette dénomination de ses Pétalocérides, relative nière de vivre de quelques Cop *priens, Aphodiens*) qui sucent plus succulentes des matière tielles.

COPROPHAGES. *Coprop* fiente ; φάγω, je mange). INS. - par Latreille à une section d Scarabéides, famille des L dans l'ordre des Coléoptères comprenant ceux qui vivent habituellement dans le fumie ments.

Le travail le plus récent qui cette portion de tribu à notre et qui nous servira de guide d est celui que M. Reiche a p *Ann. de la Soc. ent. de Fran* tre 1842, p. 59, 94). D'après giste, ce qui distingue prin Coprophages des autres Scar d'avoir : 1° les antennes insér stome, et composées de 8 ou 9 les 3 derniers lamellés ; 2° les dilatés, et dont le dernier a petit, souvent à peine visible échancré ou divisé en plusieu vertex souvent armé de cornes longues ou de tubercules, t mâle seulement, tantôt dans l 4° le prothorax très développé, bombé, et offrant dans quelq éminences et des excavations prononcées dans les mâles q melles ; 5° la poitrine (le mé métothorax) très étendue et for le tiers de la longueur totale 6° enfin les pattes robustes, pres à la course ; les antérieur aplaties, avec leur côté exte ment denté ou lobé, les interm vent plus écartées à leur ins autres ; toutes les jambes mu deux épines ou appendices s culés : les tarses manquent au rieures de quelques unes.

Voilà pour les caractères ces Insectes. Quant à leur or térieure, il résulte des dissecti Dufour que leur tube alimen jours fort long, et même quel

onze fois plus que tout le corps, ainsi qu'il l'a observé dans le *Copris lunaris*. Le ventricule chylifique, qui en forme la majeure partie, est hérissé de papilles conoïdes en forme de clous, très replié sur lui-même, et maintenu dans cet état d'agglomération par de nombreuses brides trachéennes. L'intestin est filiforme et terminé par un renflement. Les testicules sont composés de six capsules spermatiques, orbiculaires, un peu déprimées, ordinairement réunies par des trachées en un paquet, portées chacune sur un pédicule tubuleux, assez long, et qui aboutit à un canal déférent de peu de longueur. Il n'y a qu'une paire de vésicules séminales; elles sont filiformes, très longues et fort repliées.

Ainsi que l'indique leur nom, les Coprophages se nourrissent de matières stercorales ou excrémentitielles, et se trouvent principalement dans les bouses des animaux herbivores. Leurs formes sont très variées, mais courtes et ramassées, et leur aspect est loin d'être aussi repoussant que semblerait l'indiquer leur genre de vie : la plupart sont d'un noir luisant, et quelques uns sont parés de couleurs métalliques très brillantes. Pour conserver leur lustre, la nature leur a donné, suivant l'observation de M. Mulsant, la faculté de sécréter une huile qui empêche les matières au milieu desquelles ils vivent d'adhérer aux différentes parties de leur corps. A l'aide de leurs pattes antérieures, organisées pour fouir, ces Insectes s'enfoncent dans la terre avec la plus grande promptitude aussitôt qu'on éparpille la bouse à demi desséchée qui les recouvrait, et d'un grand nombre qu'elle contenait on n'en voit bientôt plus un seul. C'est parmi eux que se trouvent ces Scarabées connus des anciens sous le nom de *Pilulaires*, à cause de l'instinct qu'ils ont de former avec les matières stercorales dont ils font leur nourriture des boules au milieu desquelles leurs femelles pondent leurs œufs, et qu'elles roulent ensuite, aidées de leurs mâles, jusqu'à ce qu'elles trouvent un endroit convenable pour les enterrer. *Voyez*, pour plus de détails à ce sujet, l'article ATEUCHITES. Leurs larves, encore peu connues, ne diffèrent, suivant M. Mulsant, de celles des autres Scarabéides, que parce que leurs mâchoires sont profondément bifides au lieu d'être à un seul lobe. Elles vivent dans les mêmes matières que les Insectes parfaits.

M. Reiche, dont nous adoptons la classification, divise la section des Coprophages en quatre sous-tribus sous les noms d'*Ateuchides*, *Coprides*, *Onitides* et *Aphodides*. *Voyez* ces différents mots pour connaître les particularités et la nomenclature des g. que renferme chaque sous-tribu. (D.)

*COPROPHILINS. *Coprophilini*. INS. — M. Erichson, dans sa *Monographie des Staphyliniens*, désigne ainsi une sous-tribu de la famille des Brachélytres, qui se compose de 5 g., y compris le g. *Coprophilus*, qui lui sert de type. *Voyez* ce mot. (D.)

*COPROPHILUS (κόπρος, fumier; φίλος, ami). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, tribu des Oxytélides, établi par Latreille (*Règ. anim.*, IV, p. 439) et adopté par M. Erichson dans sa *Monographie*, p. 815. Ces Insectes ont le corps glabre, avec la tête et le corselet finement ponctués, des stries de points sur les élytres, et l'abdomen légèrement pubescent. Ils se tiennent sous les pierres. Le mâle se reconnaît au septième segment de son abdomen, qui est moins arrondi que chez la femelle. M. Erichson n'en décrit qu'une espèce : c'est le *Staph. striatulus*, le même que le *rugosus* d'Oliv., figuré sous ce dernier nom dans le *Règne animal* de Cuvier par M. Guérin (*Ins.*, tab. 10, fig. 2). Elle se trouve aux environs de Paris. (D.)

COPROSMA (κόπρος, fumier; ὀσμή, odeur). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, établi par Forster et renfermant 6 espèces, dont aucune encore n'a été introduite en Europe à l'état vivant. Ce sont de petits arbres ou des arbrisseaux indigènes de la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Hollande; à feuilles opposées, à stipules pétiolaires, solitaires de chaque côté, persistantes; à fleurs hermaphrodites-polygames, bibractéolées à la base, terminales ou axillaires, solitaires ou en petit nombre sur le même pédoncule. (C.L.)

*COPSYCHUS. OIS. — Genre formé par Wagler dans la famille des Merles, et synonyme d'*Ixos* de Temminck et *Hæmatornis* de Swainson. *Voyez* TURDOÏDE. (LAFR.)

*COPTIA (κόπτω, je coupe). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Patellimanes, établi par

M. Brullé (*Hist. nat. des Ins.*, tom. IV, p. 433) aux dépens du g. *Panagœus* de Latreille. Ce g. est fondé sur une seule espèce de Cayenne décrite pour la première fois par M. de Castelnau sous les noms générique et spécifique de *Panagœus armatus* dans les *Ann. de la Soc. ent. de France*, tom. I, p. 391. (D.)

COPTIS (κόπτω, je coupe). BOT. PH. — Genre de la famille des Renonculacées, tribu des Helléborées, formé par Salisbury (*Linn. Trans.*, VIII, 305) pour un très petit nombre d'espèces, dont deux, les *C. asplenifolia* Salisb. et *trifolia* Salisb., sont cultivées dans les jardins. Ce sont de petites plantes herbacées, vivaces, rigidules, glabres, habitant les régions arctiques du globe; à rhizome horizontal, fibrilleux, n'émettant que des feuilles radicales, longuement pétiolées, triséquées, dont les segments dentés, triséqués ou multifides (dents ou lobules mucronés); à scapes dressées, uniflores, finement unibractéolées. Torrey et Gray, qui ont révisé ce genre, en ajoutant quelques espèces aux deux que connaissait Salisbury, l'ont subdivisé en trois sections fondées sur la forme des pétales; ce sont: *Chrysa*, *Chrysocoptis* et *Pterophyllum* (*V. Flora of North Amer.*, I, 28). (C. L.)

***COPTOCEPHALA** (κόπτω, je coupe; κεφαλή, tête). INS.—Genre de Coléoptères tétramères, famille des Tubulifères, créé par nous et adopté par M. Dejean, qui, dans son Catalogue, en mentionne 10 espèces, dont 9 d'Europe et 1 de Barbarie. Nous citerons comme en faisant partie les *Clythra notata*, *scopolina* et *quadrimaculata* de Fabricius; le *Copt. tetradyma* Meg., est le seul qui se rencontre aux environs de Paris. Les mâles des *Coptocephala* ont la tête plus forte que celle des femelles; elle est tronquee, avec le front lisse, élevé. Mandibules robustes, aplaties, extérieurement recourbées, peu saillantes; taille moyenne; d'un jaune fauve, ayant 2 ou 4 taches bleues aux étuis. (C.)

***COPTOCYCLA** (κόπτω, je coupe; κύκλος, cercle). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Cycliques, tribu des Cassidaires, créé par nous et adopté par M. Dejean, qui, dans son Catalogue, en mentionne 100 espèces, dont 89 appartiennent à l'Amérique, 6 à l'Asie, 3 à l'Afrique et 2 aux terres australes. 60 autres ont été connues depuis. Nous citerons comme en[...] les *Cassida* 11-*punctata*, *pu*[...] *lus*, *quadrata*, *scalaris*, *sex-no*[...] de Fabricius. Le corps des C[...] circulaire, convexe en dessus [...] aplati en dessous. Prothorax co[...] ment et d'une manière semi-[...] base; celle-ci tronquée au [...] des étuis souvent vitreux, offr[...] parence de gros pores ou de fo[...] réticulées. Ces Coléoptères vi[...] tous sur des plantes épineuses, [...] d'or, d'argent, de nacre, etc., et[...] la mort ils deviennent ternes [...] jaune livide.

***COPTODERA** (κόπτω, je [...] cou). INS. — Genre de Coléo[...] mères, famille des Carabiqu[...] Troncatipennes, établi par M. [...] *cies gener.*, vol I, pag. 273) a[...] *Lebia* et des *Plochius*, dont ils [...] au premier coup d'œil par la f[...] selet, qui est court, transversa[...] rément dans sa partie postérieu[...] dans son dernier Catalogue, en [...] pèces, dont 11 d'Amérique, 1 [...] 1 de Madagascar, 1 du cap de [...] rance et 1 des Iles Philippines. [...] comme type le *Coptodera fes*[...] Cuba. Elle est d'un jaune ferru[...] deux taches d'un vert bronzé s[...] les élytres également d'un [...] striées et traversées par deux [...] nes, ondées et interrompues.

***COPTOGASTER**, Dufl. [...] nyme d'*Ecroptogaster*, Herbst.

***COPTOMIA** (κόπτω, je c[...] épaule). INS. — Genre de Colé[...] tamères, famille des Lamellic[...] des Scarabéides Mélitophiles, [...] Cétonides, établi par M. Burme[...] *buch der Ent.* 3 *Band*, s. 549) [...] du genre *Cetonia* de MM. Gory [...] et *Schizorhina* de Kirby. L'aute[...] 6 espèces parmi lesquelles n[...] comme type celle qu'il nomme [...] *tiana*, la même que la *Cet.* [...] MM. Gory et Percheron, qui [...] comme de Madagascar. *Voy.* c[...]

***COPTOPS** (κόπτω, je fends; [...] — Genre de Coléoptères tétram[...] des Longicornes, tribu des Lam[...] posé par M. Serville (*Annales* d[...]

, tom. IV, pag. 64), et formant sa du genre *Larkuia*. M. Dejean, qui le genre *Coptops*, mentionne 9 comme en faisant partie : 2 sont de Madagascar, 1 du Sénégal, 1 Gabon, 1 de la Nouvelle-Guinée ment des Indes orientales. Le le Dup.-Serv. est le même que *fascus* d'Olivier et que le *C. ar*-. Chez ces Insectes, le 1er article est très grand et plus long que sont profondément échan- thorax est muni d'un tubercule près du bord antérieur. (C.)

PTERA (κόπτω, je coupe; πτε- ins.—Genre de Coléoptères pen- mille des Carabiques, tribu des mes, établi par M. le baron de *Bull. de la Soc. imp. des natur.* année 1837, n° III, p. 5) sur espèce du cap de Bonne-Espé- il nomme *brunnea*, et qui a port de forme, dit-il, avec le *ticeps* Dej. D'après les carac- assigne, ce genre doit être les *Demetrias* et les *Dromius* de (D.)

RHINA (κόπτω, je coupe; ῥίν, - Genre de Coléoptères pentamè- des Lamellicornes, tribu des Coprophages, établi par M. Hope *la Soc. zool.*, t. I, p. 96, n° 1, 2) et adopté par M. de Castel- *des ins. col. Buffon-Dumenil*, p. 79). Ce genre diffère des *Copris* profondément échancrée au mi- de chaque côté une avance antennes sont terminées par large et presque ronde. Les ély- derrière l'angle huméral, un table à celui des *Gymnopleurus*. porte à ce genre deux espèces par lui, l'une *C. africana*, de et l'autre *C. Klugii*, du cap de rance. (D.)

RHINUS, Dej. ins. — Synonyme *pachus*. *Voy.* ce mot. (C.)

RHYNCHUS (κόπτω, je coupe; pe). ins.— Genre de Coléoptè- res, famille des Curculionites, Otiorhynchides (Charançons, par M. Guérin Méneville (*Revue* , 1841, pag. 191). L'espèce type de ce genre est le *C. ternatensis*. L'*Ot. orien- talis* Sch., en fait aussi partie, ainsi que 4 à 6 autres espèces des Indes orientales et de la Nouvelle-Guinée. Le rostre, élevé en une sorte de crête tronquée obliquement à l'extrémité, distingue suffisamment ce g. (C.)

COPTORUS. ins. — *Voy.* COPTURUS.

*COPTOSOMA, Lap. ins. — *Voyez* CANOPUS.

COPTOTOMUS (κόπτω, je coupe; τόμος, partie coupée, pléonasme). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Hydrocanthares, tribu des Dytiscides, établi par Say (*Descript. of new spec. of North American insects*) et adopté par M. Aubé dans son ouvrage sur cette famille, faisant suite au *Species* de M. le comte Dejean (vol. VI, pag. 392). Ce g. est fondé sur une seule espèce, nommée par Say *C. serripalpus*, et que M. Brullé croit être la même que le *Dytiscus interrogatus* de Fabricius. (D.)

***COPTURUS** (κόπτω, je coupe; οὐρά, queue). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Apostasimérides (Rhynchènes, Lat.), créé par Schœnherr (*Disposit. meth.*, pag. 302; *Syn. Curcul. gen. et sp. Curc.*, t. IV, p. 623). L'auteur rapporte à ce genre 27 espèces, toutes originaires de l'Amérique et particulièrement de l'Amérique méridionale. Il y a introduit deux coupes, renfermant, l'une, les espèces qui ont les cuisses dentées; l'autre, celles qui ont les cuisses mutiques. Nous citerons, comme en faisant partie, les *Rh. phlesus*, *pleuronectes* et *cerastes* Fab. Forme antérieurement rétrécie; abdomen coupé; cuisses étroites, souvent allongées et presque en massue. (C.)

COPULATION. zool. — *Voyez* ACCOUPLEMENT.

COQ. *Gallus*. ois. — Genre de l'ordre des Gallinacés, famille des Faisans, ayant pour caractères : Bec médiocre, fort, nu à la base; mandibule supérieure convexe, courbée vers la pointe; narines basales, à demi recouvertes par une membrane; tête surmontée d'une crête unie ou dentelée, et quelquefois d'une huppe; les joues nues; deux barbillons pendants de la base du bec; dans les femelles, crête petite ou nulle et barbillons plus ou moins développés; tarses robustes, nus, scutellés, munis intérieurement chez le mâle d'un éperon long et retroussé; les trois

doigts antérieurs unis par une membrane jusqu'à la première articulation; pouce élevé de terre. Ailes courtes, concaves et étagées; première rémige courte, et la quatrième la plus longue; queue comprimée, formée de deux plans verticaux adossés, composée de 14 rectrices débordées par les couvertures; pennes du milieu recourbées en arc chez les mâles.

Les particularités anatomiques de cet oiseau rentrent presque toutes dans celles de la structure générale des Gallinacés; leur troisième estomac (le *gésier*) est peut-être l'appareil digestif le plus puissant de tous les Oiseaux de cet ordre. Réaumur, Redi, Spallanzani, dans leurs expériences sur la digestion, ont constaté qu'en moins de quatre heures il peut réduire en poudre impalpable une boule de verre assez épaisse pour porter un poids de 2 kilos. Le canal intestinal a plus de cinq fois la longueur du corps; les deux cœcums ont 15 à 18 centimètres de long, et prennent leur origine au point où le colon est joint à l'iléon. Les testicules du mâle sont beaucoup plus volumineux que dans les autres Oiseaux : ainsi, tandis que l'Aigle les a gros seulement comme des pois, un Poulet de quatre mois les a déjà gros comme des olives. La trachée s'élargit en approchant du larynx supérieur, et se rétrécit sensiblement vers le larynx inférieur, qui est très comprimé; les bronches ne sont pas formées d'anneaux entiers, et leur intérieur est tapissé d'une membrane. Toute la trachée paraît susceptible d'un allongement et d'un raccourcissement assez considérable, et le larynx inférieur peut également varier de volume suivant l'intensité des sons que l'animal veut produire. Ainsi, il est probable que la voix aigue du Coq est produite par la compression du larynx inférieur. On trouve, à l'intérieur de la partie supérieure de la trachée, à l'orifice de la glotte, une petite protubérance qui se retrouve dans le Pauxi, le Hocco et le Pénélope. C'est de tous les Oiseaux celui dont le cerveau offre la disproportion la plus grande avec les masses du corps; elle est comme 1 est à 412 : aussi son intelligence est-elle obtuse et son industrie nulle.

Les formes du Coq sont lourdes et massives; il vole rarement et avec effort, mais il marche d'un pas assuré, et court avec une grande vitesse. Sa démarche gra
annonce la force et le courage;
élégamment ornée d'une crête lisse
lée, quelquefois en couronne, d
vif; son cou est garni de plumes
décomposées, susceptibles de se dr
l'émotion ou dans la colère; sa q
mée de rectrices arrondies assembl
deux plans internes, porte dans l
plumes longues retombant grac
en arc. *Voy.* l'Atlas de ce Diction
seaux, pl. 7. A.

Le chant bien connu du Coq, et
représentons par les syllabes *co-co*
clair et perçant. Il le fait entend
la nuit aussi bien que dans le c
journée. En été, le chant de nuit d
mence à 2 ou 3 heures du matin,
à 10 ou 11 heures du soir. Chaqu
chante, il bat des ailes, se dre
pattes, allonge le cou. Il a un a
voix beaucoup plus doux qui est
rappel pour inviter ses Poules à

La Poule est d'un tiers plus peti
allure plus gracieuse; la crête est
plus basse que celle du Coq, et
quelques espèces. La queue est
forme, mais arrondie et sans r
longées; son cou est garni de plum
et imbriquées comme dans le rest
Sa voix est un caquètement ou gl
susceptible de modulations, mais
un cri aigu et discordant dans le

Les Coqs sont polygames, et ve
une tendresse jalouse à la sécurit
femelles. Leur accouplement est
durée, mais fréquemment répét
ment où le Coq a fait choix d'
il s'approche d'elle les ailes bas
sant entendre un murmure grave,
cipité; il la saisit par la crête, s'
elle; puis l'acte fini, il se relève, se
ses pattes, bat des ailes et chante
Poule hérisse ses plumes, se sec
lence et va rejoindre ses compagne

Dans l'état de liberté, les Poule
espèce de nid assez semblable à
Perdrix, et y déposent un gra
d'œufs; mais en servitude, elle
dans le premier endroit venu et le
vent sans préparation. C'est par
qu'est sécrété le carbonate de ch
forme chaque jour en quantité co

iducte des Poules. Dans le temps ite, leur fiente est sèche comme oq et dépourvue de carbonate cal-

nourriture consiste en graines, en insectes de toutes sortes, et ils avalent graviers qui facilitent peut-être on des aliments, quoique ceux dont en contient pas digèrent aussi bien. x la mue a lieu une fois par an, à , et dure six semaines ou deux deux sexes muent à la même

tat de liberté, leurs couleurs sont le ouge, le vert foncé, le violet somir, le grisâtre, le tout marié dans un éclat métallique d'un fort bel couleurs de la Poule sont plus a domesticité a amené dans les plus d'uniformité dans la coloraq a mieux conservé ses couleurs, sujet à l'albinisme. La Poule préeas de mélanisme assez fréquents la couleur noire soit devenue dohez elle et qu'elle soit même re-

t primitif des Oiseaux de ce genre ropicale et les îles de l'archipel ais depuis la réduction du Coq à rvitude, il est répandu partout, et is un point du globe où il ne se

its généraux sont destinés seulerir d'introduction à l'histoire du stique, sur lequel il reste tant de ire et le seul qui ait été suffisamlé. Ce qui précède n'a d'autre but terminer les caractères méthodoet ethnographiques du genre, et ce qui va suivre que l'on trouvera ni tient à la vie domestique de cet l oiseau.

e pouvons nous reporter à aucune torique pour trouver l'origine de de du Coq; mais comme nous trouimal à l'état sauvage dans les îles pel Indien, il faut croire qu'il s'est sur le globe à l'époque des grandes s des populations de l'Asie cenus savons que, sous le règne de (1er livre des Rois, chapitre X, vernavire *le Tarsis* apporta de l'Inde ux assez rares pour qu'il en soit spécialement fait mention. Quelques auteurs ont prétendu même que l'introduction du Coq en Palestine pourrait bien remonter à cette époque. Mais nous trouvons le mot *Toukhiim* traduit par Paon, par Faisans et par Perroquets; de sorte que nous ne savons auquel de ces trois oiseaux rapporter le fait énoncé dans la Bible. Toutefois la solution de ce problème est peu importante pour notre sujet. Les habitudes sauvages des Coqs en état de liberté, leur habitation dans des forêts épaisses, ont dû le faire échapper pendant longtemps à la recherche de l'homme, qui ne l'a sans doute poursuivi d'abord que comme gibier, avant d'avoir vu les moyens d'en tirer parti comme animal domestique. Tous les peuples n'en connaissent pas l'utilité; car les habitants d'Ualan, qui possédaient on ne sait d'où ces Oiseaux en état de demi-domesticité, ne faisaient pas usage de leur chair, et ils ne savaient même pas qu'elle fût bonne à manger. On a aussi trouvé des Poules chez les Papous sans qu'on sache d'où elles leur sont venues.

L'étymologie du mot Coq est mal connue; quelques linguistes veulent que ce soit un mot gaulois ou celtique; d'autres philologues prétendent qu'à Rome le mot *Coccus* était le véritable nom du Coq, et que *Gallus* était une expression vulgaire appliquée ironiquement aux Gaulois après leur invasion sous la conduite de Brennus (le rapprochement n'est pas heureux et frappe peu l'esprit), et que ce fut Cicéron qui le premier introduisit dans la haute latinité le mot de *Gallus*. D'autres pensent qu'il appartient à la basse latinité; car dans la loi salique, tom. VII, 6, on trouve *Coccus* au lieu de *Gallus*. Dans le glossaire latino-germanique, *Gallus* est traduit par *Coc*. Guyet croit que coc vient de *Cloccus*, qui vient lui-même de *Clocitare*, du cri du Coq. Borel, d'après Antonini, le fait venir de *Coccum*, nom latin du Kermès, à cause de la couleur rouge de la crête de cet oiseau. On trouve dans Marie de France ce mot écrit de différentes manières: ainsi, dans la fable d'un *Coc qui trouva une gemme sur un fomeroi*, il est écrit partout coc; dans celle du *Coc et dous Verpil* il est écrit coc, coq, cox, cos, coz. Belon se sert indifféremment des mots coc, coq, gau, geau, gal et gog, d'où il résulte que sans aller chercher si loin et avec

tant de peine l'origine de ce mot, on n'y doit voir qu'une altération de *Gallus*, qui, devenu *gal* par abréviation, puis *gau*, puis *gog*, a fini par faire *coq*. Le mot de *gau* est encore en usage en Savoie, et celui de *có* dans plusieurs de nos provinces.

Les Grecs appelaient le Coq ἀλέκτωρ, et la poule ἀλεκτορίς; les Latins, *Gallus* le coq, et *Gallina* la poule; les Allemands appellent le mâle *hahn*, et *henne* la femelle; les Anglais, *cock* et *hen*; les Italiens et les Espagnols, *gallo* et *gallina*.

De tous les Oiseaux qui peuplent nos basses-cours, le Coq et la Poule sont ceux qui nous rendent le plus de services; ils nous paient avec usure les frais que nous faisons pour leur entretien. Quoique leur éducation soit facile, il est certain que si l'on ne procède avec la plus scrupuleuse économie, la dépense excède de beaucoup le profit. C'est aux fermiers et aux habitants des campagnes seuls que ces Oiseaux présentent un avantage réel; il faut qu'abandonnés à eux-mêmes et que pourvoyant à leur subsistance, le propriétaire puisse en nourrir un nombre beaucoup plus grand qu'il ne le pourrait faire avec les déchets de ses grains. C'est dans cette circonstance seulement qu'il est possible d'en tirer un parti avantageux.

Pour conserver les Poules en état parfait de santé, il faut avoir soin de choisir pour l'emplacement du poulailler un endroit aussi voisin qu'il est possible d'une étable ou d'une écurie, au-dessus même si l'on peut, et à l'exposition du levant, afin de les garantir du froid et de l'humidité, auxquels elles sont très sensibles.

On s'aperçoit de la mauvaise influence du poulailler par la diminution des œufs, l'irrégularité des couvées et la débilité des Poules. Le poulailler doit être tenu avec la plus sévère propreté, fréquemment assaini par des fumigations de chlore; les nids et les perchoirs doivent être lavés et grattés, et le sol balayé avec soin et recouvert d'un lit de feuilles ou de gravier. Il ne faut pas mettre d'autres Oiseaux avec les Poules pour ne pas porter le trouble parmi elles, et le soin doit en être confié à une fille de basse-cour intelligente. On doit éloigner du poulailler les enfants et les curieux, surtout pendant l'incubation et l'éducation des petits.

On a coutume en Allemagne de lâcher les Poules dans un parc et de les y abandonner à elles-mêmes, en ayant seulement soin de leur jeter de la nourriture quand la neige couvre la terre pendant trop longtemps. Dans cet état à demi sauvage, leur taille est plus petite, leur plumage moins fourni et leurs plumes moins larges, ce qui les rapproche beaucoup du Coq Bankiva; et leur chair, quoique moins grasse, acquiert un [illegible] beaucoup plus agréable que celle de [illegible] espèces domestiques.

Il est important de bien choisir ses races lorsqu'on veut avoir des produits avantageux; et de toutes, celle de Caux, grande, belle, donnant de gros œufs et d'une chair fort délicate, doit être préférée pour les Poulets, mais elle est peu féconde, et la Poule commune, multipliant beaucoup et en [illegible] de temps, est généralement la plus re[illegible]chée. Il faut que le Coq soit fort et vigoureux; qu'il porte la tête haute; qu'il ait [illegible] démarche libre et fière, l'œil brillant, [illegible] voix forte et mâle, des formes bien pri[illegible] une taille moyenne, le bec épais et co[illegible] la crête et les barbillons développés et d'[illegible] rouge vif, la poitrine large, les ailes fo[illegible] les jambes musculeuses, les tarses armés [illegible] longs éperons. Un Coq ayant toutes ces qu[illegible]lités, importantes sans doute, puisque [illegible] lui dépend la propagation de l'espèce, p[illegible] suffire à douze ou quinze poules; Par[illegible]tier dit quinze à vingt, et même au-delà [illegible] ne faut, en aucun cas, lui en donner da[illegible]tage, sans quoi il s'épuiserait trop tôt.

A trois mois, un Coq commun est déjà [illegible] à la reproduction; mais à cet âge, il est [illegible] jeune, et l'on fait bien d'attendre qu'il [illegible] six mois. Il peut continuer son service [illegible]qu'à trois ou quatre ans. Passé cette ép[illegible] sa vigueur diminue, et il faut le rempl[illegible] Quand on est embarrassé sur le choix [illegible] successeur, il faut, dit Parmentier, et [illegible] d'après le conseil d'une dame, faire [illegible] les concurrents, et donner la préférence [illegible] vainqueur.

Lorsqu'il y a plusieurs Coqs dans [illegible] basse-cour, la paix n'y est pas de lo[illegible] durée; ils se battent à outrance chaque [illegible] qu'ils se rencontrent, et même ils se c[illegible]chent pour se mesurer. Quand les deux [illegible]nemis sont en présence, ils se placent [illegible]-à-vis l'un de l'autre, l'œil en feu, la [illegible] droite, les plumes du cou hérissées; [illegible]

l la tête basse et le cou tendu, s'ob- mutuellement en silence, piquant du bec à terre et ramassant des fé- aille pour détourner l'attention de ersaire; au moindre mouvement de de l'autre, ils se dressent, s'élan- choquent en cherchant à se frapper de l'aile ou de l'éperon; ils répètent œuvre jusqu'à ce que le plus faible ins courageux ait la crête déchirée, rdi par les coups réitérés de l'aile nnemi, ou que le sang lui coule s sous l'atteinte de l'éperon. Ces qui durent quelquefois une heure, veillent jusqu'à ce que l'un ou l'au- la place au vainqueur ou ait suc- ms ses coups.

dans la basse-cour du Dépôt de la ux Coqs en rivalité, un Coq pattu, ', hargneux, pétulant, et un Coq ut monté, grave dans sa démarche ns ses mouvements, passer leurs à se battre. Le petit, toujours agres- it peine à atteindre jusqu'à la poi- on adversaire, et celui-ci le faisait un bond entre ses longues jambes. lus curieux est que, chaque fois battaient, un Lapin de poil gris mêlé se placer entre les deux combat- séparait en leur donnant des coups dans le ventre, et ne les quittait avoir mis entre eux une grande .

l'une coquetterie qui se trahit dans mouvements, on le voit sans cesse se nettoyer et lustrer le plumage. n'est pas harmonieux, il est vrai, est fier, et cherche à le rendre le et le plus sonore possible. Quand té, il fait une pause pour entendre tre Coq lui répond, et il s'évertue hanter de plus belle.

ules sont, de sa part, l'objet des at- les plus délicates; il les conduit, les , et ne les perd jamais de vue. Lors- uvé, en grattant, quelque morceau n que la ménagère a répandu des l les appelle et les invite à manger son de voix plein de douceur. Mal- bitudes polygames, il a, parmi les une basse-cour, une favorite à la- donne des marques non équivo- préférence. D'un caractère impé- tueux, le besoin de la reproduction paraît un de ses instincts les plus impérieux, le seul même peut-être; car toutes ses qualités ou ses défauts en sont la conséquence. C'est la jalousie qui lui fait provoquer ses rivaux, c'est le désir qui lui fait écarter avec une sorte de rage tout ce qui s'oppose à ses plaisirs, et même tuer les Poussins innocents qui occupent tous les instants de la mère, et le privent de sa tendresse.

On croit avoir remarqué que les Coqs de combat sont moins violents dans leurs désirs que les Coqs domestiques, que les femelles sont moins fécondes et moins attentives envers leurs petits. On ne donnait, dit-on, que trois Poules aux Coqs de Rhodes, si célèbres par leurs combats, et les femelles étaient peu fécondes.

Comme nous ne connaissons pas les mœurs du Coq à l'état sauvage, nous ignorons s'il partage avec ses femelles le soin de l'incubation et de l'éducation des petits; mais ce fait, malgré les assertions contraires, me paraît s'accorder difficilement avec ses habitudes polygames. Dans nos basses-cours il n'en est rien; mais l'esclavage aurait pu pervertir ses instincts naturels. Quelques économistes ont cru que quand il gratte la terre et se roule dans la poussière, il veut par là inviter la Poule à couver, et prépare lui-même le nid. Il n'en est rien; c'est chez lui, tout simplement comme chez les Poules, l'instinct pulvérateur qui le porte à se rouler dans la poussière pour se débarrasser des insectes parasites dont il est couvert.

Autant le Coq affectionne les jeunes Poules, autant il dédaigne les vieilles, qu'il rebute et délaisse.

Si l'on veut obtenir une belle race, il faut choisir les Poules avec attention, et croiser entre elles les variétés les plus estimées. On doit avant tout donner la préférence à celles qui donnent le plus d'œufs, et à celles dont la chair est la plus délicate.

Il faut que les Poules soient de taille moyenne, et sinon noires, du moins d'une couleur foncée (les économistes de tous les temps ont proscrit les Poules blanches comme de moins longue durée), d'une constitution robuste, qu'elles aient la tête grosse, l'œil vif, la crête flottante, pas d'éperons, les pieds noirâtres. On doit rejeter avec soin, disent les économistes ruraux, sans que rien

puisse appuyer leur opinion, celles qui ont des éperons, et qu'on regarde à tort, peut-être, comme des viragos, celles qui chantent comme le Coq, habitude propre souvent à des Poules de l'année, et qu'elles perdent plus tard, puis, ce qui est beaucoup plus fondé, les Poules turbulentes, criardes, querelleuses, qui sont à la fois de mauvaises pondeuses et des couveuses négligentes. Les ménagères suppriment les Poules trop grasses et celles qui sont vieilles; car les premières pondent peu, et leurs œufs sont mauvais, et les dernières ont cessé de pondre.

Le caractère des Poules est loin d'être doux et pacifique, comme l'annonce leur extérieur : elles se querellent sans cesse, et se battent entre elles avec fureur. Si elles ont parmi elles une compagne faible et malade, elles la tuent; si parmi les Poules ou même les Poulets, il en est qui aient une blessure à travers laquelle le sang s'échappe, elles se précipitent sur la blessée et la mettent en pièces. Chaque fois aussi qu'il arrive dans le poulailler une Poule étrangère, le premier accueil qu'elle y reçoit est une grêle de coups; il faut plusieurs jours pour qu'on la laisse en paix.

Réaumur rapporte l'histoire d'un Coq qui, ayant été renfermé avec des Poules, fut tué par elles, et elles en firent autant de tous ceux qu'on leur donna, ce qui n'a pas lieu dans l'état de liberté; mais un fait tout aussi extraordinaire, c'est que le Coq, malgré son caractère violent et sa supériorité physique, n'ait pas cherché à se défendre contre la cruauté de ses femelles.

Des grains, des insectes, des vers, des débris végétaux ou même animaux de toutes sortes, constituent leur nourriture. Sans cesse grattant la terre meuble ou le fumier, elles y trouvent quelque chose à manger : aussi rien n'est-il perdu avec elles, et l'on n'a besoin que de leur jeter matin et soir quelques poignées de grains. On leur donne encore des vers, dont elles sont fort avides, et dont on favorise le développement dans une fosse ou verminière remplie de débris animaux en putréfaction, mêlés à du crottin de cheval et à de la terre.

Soit habitude de caquetage, soit manque absolu de prudence, chaque fois qu'une Poule a trouvé quelque bon morceau, elle l'annonce par un cri qui attire ses compagnes, et la trouveuse est aussitôt c
de sa proie, qui passe de bec en b
lieu de courses et de cris sans no
qu'à ce que la dernière l'emporta
ait pu la soustraire à la voracité de
rades.

Dans nos pays, c'est vers le mois
que les Poules commencent à p
dans le midi de la France, elles p
moins un mois plus tôt. Quand e
une vingtaine d'œufs, elles tém
désir de couver, désir qu'on leur
en leur trempant le derrière dans l'
si on leur enlève ces œufs, elles
de pondre, et suivant la saison ou l
dité propre, elles pondent un œuf
le plus souvent un en deux jours,
fois moins, mais rarement deux p
général, on peut regarder comme
Poule celle qui donne par mois
dix huit œufs. La ponte continue
fin de l'été, et ne cesse qu'au c
ment de la mue, époque où, faib
guissantes, elles sont occupées à
plumes à demi brisées qui sont pr
ber. C'est à cette époque qu'a lieu
gement fréquent qui s'opère dans
leur; on a alors des exemples fréq
binisme et de mélanisme.

On peut, en donnant aux Poules
riture échauffante, telle que des
tournesol, du chènevis ou du sarra
en les entretenant en grand état d
dans une chambre chaude et sain
pondre en hiver.

Les Poules n'ont pas besoin du
pondre, mais leurs œufs sont clai
les approches du mâle pour les
conds. Un seul accouplement suf
conder à la fois un grand nomb
sans pourtant que les derniers po
gent moins de temps que les prem
la durée de l'incubation. Harvey
six mois l'effet d'un seul acco
d'autres le restreignent à un moi
disait vingt jours seulement.

Ces œufs sont toujours blanc
forme ellipsoïde. Les jeunes Poule
souvent des œufs sans coque ap
hardés, constamment inféconds, et
grasses produisent des œufs à c
épaisse.

Lorsqu'une Poule vient de po

des cris de joie le plaisir qu'elle
a délivrance, et ses compagnes
s semblent partager sa satisfac-

que les œufs pointus contien-
les, et les ronds des femelles;
n n'est pas exacte, et l'on n'y
foi. Les femmes de l'archipel
l'œuf dont la couronne est
it produire un Coq, et quand
une Poule. C'est un fait con-
mentier, qui les mirait pour
ire.
ufs de Coq, qui sont sans jaune
contenir un serpent, c'est un
mal toujours stérile. Ils pro-
Poule trop jeune ou d'une
Certaines Poules sont sujettes
es œufs privés de jaune, et qui,
leurs *chaluzes*, ont donné lieu
serpents. Ces faits ont été mis
par Bartholin et Lapeyronie;
moyen-âge, on brûla à Bâle,
magistrat, un pauvre Coq at-
incu d'avoir pondu un œuf. On
cette histoire lesquels il faut le
du Coq ou de ses juges.
conservent qu'un mois envi-
alités nutritives et reproduc-
peut les conserver pendant
t entière en les mettant dans
ux. Il faut pour cela choisir
iennent des pontes d'août, sep-
obre.

Poule destinée à couver a le
fs nécessaire (on peut lui en
à 18, ce qu'on appelle une
tres économistes disent 20 à
ades turbulentes cessent; elle
un gloussement particulier qui
quiétude; elle s'accroupit sur
ais dans un coin sur quel-
paille, ou bien, ce qui est
un panier destiné à cet usage,
it de foin ou de paille de sei-
eur qu'elle ne les casse pas;
uite ses ailes pour les cou-
ne doucement pour les faire
degré de chaleur, qui, sous
l'incubation, s'élève a 32° R.
vient tellement impérieux pour
blie le boire et le manger, et
apporter sa nourriture pour ne
la pas voir dépérir. Sans doute que les Poules sauvages prennent le temps de manger, et qu'un peu moins de chaleur pendant l'éloignement de la couveuse n'empêche pas les œufs de venir à bien.

Le plus ordinairement, au bout de vingt et un jours (1) (à l'article OEUF, nous donnerons le détail du développement successif de l'oiseau dans l'œuf) le Poulet sort de la coquille après l'avoir brisée avec le petit onglet corné et caduc dont est munie la pointe de son bec. Il reste quelques instants comme étourdi de sa nouvelle position, va en piaulant se réfugier sous l'aile de la couveuse, et peu de temps après, il en sort et court chercher sa nourriture. Alors commencent pour la mère de nouveaux tourments; s'oubliant elle-même, elle ne s'occupe que de ses petits; c'est pour eux qu'elle cherche de la nourriture, et elle ne mange que quand ils sont repus; s'ils s'éloignent, elle les rappelle avec un cri de tendresse inquiète; sa voix devenue plus expressive, est empreinte de tous les sentiments qui l'agitent. Elle les réchauffe sous ses ailes, et les y met à l'abri des intempéries des saisons, aussi bien que de la serre de l'oiseau de proie. De timide qu'elle était, elle devient audacieuse, s'élance contre l'ennemi, crie, s'agite avec fureur et désespoir, et réussit souvent à le faire fuir. Les Poules qui ont pu couver à l'écart ne rentrent à la basse-cour avec leurs petits que quand ces derniers commencent à être couverts de plumes.

En voyant cette Poule, couveuse si assidue, mère si tendre, on croirait qu'un sentiment intelligent préside à ses actions; mais, hélas! il n'en est rien, elle obéit à un instinct impérieux, et ses actions sont marquées au sceau de la fatalité; car la Poule couve indifféremment tous les œufs qu'on lui donne, même des œufs de plâtre, et elle prodigue les mêmes soins à tous les petits qu'elle a fait éclore: témoin sa sollicitude pour les Canards qu'on lui a donné à couver.

(1) Je dis le plus ordinairement, parce que les influences ambiantes exercent de grandes modifications sur la durée de l'éclosion. Une lettre de Dorcet, insérée dans le *Journal de médecine* du mois de juillet 1766, donne des détails fort intéressants sur une couvée de huit œufs très irrégulière, dont il a suivi toutes les phases: ainsi le 1er poulet est éclos 13 jours après la ponte, le 2e vers la fin du 17e jour, le 3e au 18e révolu, et les cinq autres entre le 19e et le 20e, c'est-à-dire près de deux jours avant l'époque ordinaire de l'incubation.

Les Poulets exigent une nourriture plus choisie : il faut leur donner de la soupe, de la mie de pain mêlée à du lait et à des jaunes d'œufs, de la navette, du chènevis, des grains cuits, surtout du maïs à petits grains, appelé à cause de son emploi maïs à Poulets; et comme je l'ai remarqué sur des Poulets que j'ai élevés, ils recherchent avec avidité la viande crue, dont ils mangent des quantités considérables.

Au bout d'un mois, les Coqs prennent la crête; à deux mois ils chantent et commencent à se battre, et à cinq ou six et même plus tôt, ils se montrent ardents près des femelles. A la même époque, les Poulettes commencent à pondre; mais ce n'est qu'à un an, ou même à quinze mois qu'ils ont acquis tout leur développement. C'est à trois ou quatre mois qu'on leur fait subir l'opération de la castration. Dès ce moment, il s'opère en eux un changement remarquable. Leur allure devient pacifique; leur voix s'enroue et se perd presque complétement; ils ne sont presque plus sujets à la mue; leur crête devient flasque et pendante, ce qui a déterminé à la leur couper; et leur vie se borne à boire, manger et dormir. Les Coqs les maltraitent, les Poules les dédaignent, et tout le parti qu'on en tire pendant leur vie, est de les habituer à conduire des Poulets, et à remplacer la mère. En revanche, leur chair est savoureuse et d'une délicatesse qui la fait rechercher des gourmets. On fait subir aux Poulardes une opération aussi douloureuse : c'est l'ablation des ovaires. Cette opération développe chez elles les mêmes qualités que chez les Chapons.

Columelle conseillait, au lieu de la castration ordinaire, la simple ablation des ergots. Cette opération, bien moins cruelle, a-t-elle le même résultat? C'est ce dont il est permis de douter.

Une autre opération beaucoup plus innocente, est de greffer sur la partie de la crête qui est demeurée attachée au front après qu'elle a été enlevée, un ou deux des éperons naissants; ils y croissent, et forment des cornes tantôt recourbées en arrière comme celles des Boucs, d'autres fois roulées sur les côtés de la tête, comme dans les Béliers, et longues de 9 à 10 centimètres.

C'est dans la Sarthe et l'Ain que sont élevées les Poulardes les plus en renom; le Mans, la Bretagne, la Bresse et la Nor[mau]die sont celles de nos provinces où l'on [élève] le plus de volaille.

La délicatesse de la chair du Poul[et est] trop appréciée pour que j'aie besoin d'en [par]ler; elle est blanche, savoureuse et d['une] digestion facile, tandis que celle du C[oq est] dure, par conséquent peu estimée; c[elle des] Poules trop vieilles est également ...

On engraisse ces Oiseaux en les en[fermant] dans un endroit privé de lumière, en l[es] pâtant avec de la farine d'orge et de ... sin délayée dans du lait, ou en les m[ettant] dans une cage ou épinette où ils ne [peu]vent se remuer que difficilement. ... empâte deux ou trois fois le jour, au [moyen] d'un entonnoir à soupape avec une b[ouillie] de farine d'avoine, d'orge, de petit m[il ou] de maïs détrempé dans du lait. Il faut, ... procédé, une quinzaine de jours pour ... des Poulets de haute graisse.

Ces moyens sont les plus simples, ... n'a plus recours aux expédients cr[uels de] les clouer sur une planche, de leur ... les yeux, etc.

Parmentier dit, en citant les expérien[ces fai]tes pour nourrir les Poulets avec des ... au musc, des drogues aromatiques, ... devrait chercher à donner à leur chair ... de saveur, en les nourrissant de sub[stances] alimentaires qui conduiraient à ce ré[sultat]. Il cite à ce sujet le gibier à plume, ... cherché quand il a été nourri de telles ou [telles] baies, propres à une localité ou à une [sai]son; et j'y ajouterai le Merle de Cor[se], estimé des gourmets quand il se n[ourrit] de baies de myrte, et celui de nos pays, [dont] la chair est amère quand il a vécu des [baies] du sorbier.

Les œufs, d'un usage si général et d[ont les] qualités nutritives sont trop connues ... que je les rappelle, sont l'objet d'un c[om]merce considérable. On évalue à plus ... milliards le nombre d'œufs produits ... lement en France ; on en exporte chaq[ue an]née pour 4 millions de francs, et la co[nsom]mation de Paris seul est de 100 millions.

Les plumes de Poule, quoique de qu[alité] inférieure à celles de l'Oie, sont néan[moins] de quelque valeur dans le commerce. On [fa]brique avec les plumes de Coq des pl[umets] et des houssoirs.

La [d]urée de la vie du Coq paraît être ...

l'année; mais dans nos fermes, au-delà de trois ou quatre ans, n'ont pas une plus longue vie. même qu'on renouvelât les deux ans et les Poules au bout . Quant aux Poulets, aux Cha-Poulardes, leur existence est courte durée, et ne va guère année.

et les Poules sont sujets à plu-, dont les plus communes et le *bouton*; deux affections qui doivent être immédiatement peine de voir périr les malades. l'opération les tenir séparés complétement; la *diarrhée*, nourriture trop humide, la à la cause opposée, la *gale*, sont également dangereuses.

des Poules sont les Fouines, les Renards et autres petits car- mettent à mort en quelques un poulailler; les Chats, qui ivement quelques Poulets, et proie.

de l'incubation nous présente faits d'un haut intérêt sur l'é- d'oiseaux par des moyens ar- des expériences les plus remar- elle de l'impératrice Julie, rap- (liv. X, ch. LV). Cette prin- esse de Tibérius-César et dési- fils, mit un œuf dans son faire éclore, afin de tirer un e du poulet. Pour qu'il ne se quand elle était obligée de le donnait à sa nourrice. Le lisa, car le poulet qui sortit de le et son enfant aussi. Ce fait à l'incubation artificielle était e, et il fallait que cette opéra- ée comme ne présentant au-, pour qu'une princesse se long et ennuyeux assujettisse-

le vaguement de l'incubation dit que les Égyptiens enterrent du fumier pour faire éclore

plus explicite; il donne ce plus de détails. Il faut, dit-il, isseau de fiente de poule ta- dessus des plumes et par des-sus des œufs, le petit bout en haut; les œufs sont ensuite couverts avec une couche égale de plume et de colombine. Cardan (*de Subtilitate*), en commentant ce passage, dit que la colombine doit être mise dans des coussins.

Réaumur regardait tout ceci comme des contes faits à plaisir; car, après avoir répété ces expériences pendant une année tout entière avec la plus grande patience, il ne put, au moyen du fumier, obtenir l'éclosion d'un seul œuf; plus tard cependant il y réussit, mais par une méthode différente.

Les procédés d'incubation des Égyptiens étant inconnus en Europe, la maison des Médicis envoya en Égypte chercher une personne habile dans cet art, et fit faire des expériences en Italie. Alphonse II fit établir un four à Pougeal, Charles VII à Amboise et François Ier à Montrichard. Olivier de Serres parle, dans son *Théâtre d'Agriculture*, d'un petit four chauffé par des lampes, et il fait remarquer que les poulets qui en viennent sont plus délicats que les autres. C'est à Bermé, en Égypte, et dans quelques localités voisines, que cette industrie est pratiquée depuis un temps immémorial. Le procédé est tenu secret et se transmet aux jeunes Berméens comme un héritage, en leur recommandant de ne pas le communiquer à des étrangers. Au commencement de l'automne, saison la plus favorable pour l'incubation, la population de Bermé se disperse dans le pays et se charge de faire éclore un certain nombre d'œufs. Cette opération consiste à bâtir des fours convenables, et à régler la chaleur, qui doit graduellement être appliquée aux œufs afin d'en obtenir l'éclosion. Cette dernière partie de l'opération est la plus délicate et la seule qui soit tenue secrète. Je ne décrirai pas les mamals ou fours à faire éclore les œufs; je dirai seulement qu'ils contiennent de 40 à 80,000 œufs, posés, non sur la brique nue, mais sur des nattes ou sur un lit d'étoupes. Comme le bois ou le charbon jetterait une chaleur trop vive et difficile à régler, on chauffe ces fours avec des galettes de fumier de vache ou de chameau mêlées à de la paille. Au bout de huit, dix ou douze jours, suivant la saison, on éteint le feu, et le four est assez chaud pour amener les œufs à bien. La durée de l'incubation est de vingt et un jours comme par le

moyen naturel. Vers le milieu de l'opération, on transporte dans l'étage supérieur du four une partie des œufs qui étaient empilés dans l'étage inférieur, afin de faciliter la sortie des poulets.

Le nombre des mamals dispersés dans les différents districts de l'Égypte est de 383; il ne peut être ni augmenté ni diminué, car il faut absolument un Berméen à la tête de l'opération, et aucun ne peut exercer son art sans l'autorisation de l'aga de Bermé, qui reçoit dix piastres pour chaque patente. En admettant qu'il y ait pour chaque four de six à huit couvées, et que chaque couvée soit de 40 à 80,000 œufs, on peut évaluer à 1 million le nombre des poulets qui chaque année naissent par ce moyen. Le Berméen qui conduit le feu ne s'engage qu'à livrer les deux tiers en poulets du nombre d'œufs qu'il a reçus; s'il y a un boni, c'est son bénéfice, qu'il ajoute à 30 ou 40 écus qui lui sont donnés outre sa nourriture pour six mois de travail.

Tel est le récit bien détaillé de l'opération, dont le fond est puisé dans le père Sicard (*Lettres édifiantes*, t. V, p. 435. Savary (*Lettres sur l'Égypte*, t. I, p. 502) dit avoir vu de ces fours à Mansour; il rapporte ce qu'on a dit des habitants de Bermé sans l'avoir vérifié. Quant à Michel Sabbagh, il dément tous ces faits, et il dit : « On appelle aujourd'hui en Égypte les gens qui travaillent à faire éclore de petits poulets dans les fours, Melwani, de Melwen et Melwan, qui sont les noms de deux villages d'Égypte. » Leur activité a donné lieu à un proverbe : « *Vous êtes comme les habitants de Melwa, qui sont tous de la race de Kamita ;* » ce qui donne à penser, dit Sacy, qu'autrefois les éleveurs de poulets s'appelaient *kammâh*.

Abd-Allatif dit, dans sa relation de l'Égypte, que l'art de faire éclore des poulets dans des chambres chauffées avec de la bouse de vache est fort étendu ; qu'il n'y a aucun lieu habité où l'on ne montre quelque atelier destiné à ce genre d'industrie, et qu'ils portent le nom de *manufactures de poulets*. Rien n'est plus rare que de trouver en Égypte des poulets éclos naturellement, et certains Égyptiens ignorent complétement ce moyen. Cet auteur le donne tout au long, et dit que le dix-neuvième jour on entend les poulets piauler dans les œufs; le vingtième, quelques uns commen[cent à] rompre la coque; mais ce n'est que le [v]ingt-deuxième jour qu'a lieu l'éclosion.

Il ajoute que les mois de schobat, [et ...] et de nisan, c'est-à-dire de février, m[ars et] avril, sont les plus favorables pour [cette] opération.

Makrisi rapporte que le sultan Moham[med] ben-Kélaoun supprima, entre autres m[ono]poles, celui de la ferme générale des [pou]lets. « Il y avait, dit-il, dans tous les [can]tons de l'Égypte, des fermiers de ce[tte ferme] qui élevaient des poulets pour tous les [par]ticuliers..., et personne ne pouvait ache[ter un] ou plusieurs poulets d'un autre que d[u fer]mier. »

La première de ces relations, la seu[le qui] se trouve, sans indication de source, [dans] tous les ouvrages que j'ai consultés, [est,] comme on le voit, formellement con[tredite] par celle d'Abd-Allatif, en qui je pen[se qu'on] peut avoir confiance.

Réaumur, égaré par les récits des v[oya]geurs, et ne connaissant pas le vér[itable] procédé égyptien, fit de nombreux e[ssais] avec du fumier, et n'obtint qu'avec [peine] des résultats satisfaisants; plus tard, il [tira] parti de la chaleur du four dans la m[aison] de l'Enfant-Jésus, et réussit à obtenir [au] premier essai environ la moitié des [œufs]. Cette expérience a été depuis répét[ée en] France et en Angleterre, et, malgré les [in]génieux efforts de Réaumur et de ses [suc]cesseurs, cette industrie est loin d'avoir [été] au delà de quelques tentatives bientôt a[ban]données. Le plus difficile de l'opération, [qui] n'exige pas une température toujours [égale] à celle de la poule (1), est de conserv[er]

(1) M. Geoffroy Saint-Hilaire rapporte, dans [les] *Mémoires du Muséum*, t. XIV, p. 237, en [traitant] de l'origine des monstres, « ...qu'il n'existe pas [de] germes originairement monstrueux... et qu'il a vé]rifié le fait à Auteuil, où il existait alors un é[tablis]sement d'incubation artificielle. J'ai procédé, d[it ce] savant observateur, sur un grand nombre d'œufs [de] poule. Ayant opéré sur des masses, j'ai toujours [ob]tenu le produit cherché. Là, j'ai fait des monstres [à] volonté, et mieux, c'est qu'éclairé par la variété [de] mes procédés et le succès de plusieurs essais [de] tâtonnements, je les ai faits de telle et telle [forme]. Changeant les conditions des modificateurs ext[érieurs] et dirigeant sur l'œuf plus ou moins de fluides [atmosphé]riques qui sont son ordinaire atmosphère, j'en[traî]nai les développements dans une voie inaccoutu]mée, et finalement je n'avais point l'objet pre[mier] cherché expérimentalement : je n'avais point [le] poulet attendu ou du moins tous les organes qui [ca]ractérisent un poulet dans l'état régulier. »

et de remplacer près d'eux les soins
mère attentive. On a bien imaginé des
artificielles; mais, quelque bien com-
prises fussent, elles ne valaient ni
mi le chapon conducteur. Nous ren-
eux de nos lecteurs qui voudraient
les essais d'incubation, pouvant
quefois mis en pratique pour des
eaux rares, aux traités spéciaux
r cette matière; tels sont, après
r, ceux de Dubois, Chopineau,
n, etc. On peut encore consulter,
cédé des Égyptiens, l'ouvrage de
qui donne le plan d'un four de dix
s contenant chacune 2,000 œufs.

que dans les îles de la Sonde ce
hommes qui font l'office de machi-
bation, et qui s'acquittent de cette
avec beaucoup d'intelligence et sur-
tience.

ples, dans leur désœuvrement, ont
it l'ardeur belliqueuse du Coq pour
l'objet d'une distraction. Chez les
ui le prirent sans doute des Indiens,
combattre les Coqs, et les Rho-
ssaient cette barbare manie plus
les autres. Les Romains, à qui les
signèrent tant de mauvaises choses
un petit nombre de bonnes, pri-
ps ce frivole et barbare amuse-
ns toutes les îles de la Sonde et
Chinois, les combats de Coqs, qui
nt à la plus haute antiquité, sont
n honneur; il est même poussé jus-
eur chez les Javanais et les habi-
umatra. Rarement on rencontre
s voyageant dans le pays sans un
le bras; et, à chaque *bimbang* (c'est
qu'on donne à toutes les fêtes) on
s bandes de 30 à 40 personnes por-
tune leur *Ayam sabongaun* ou Coq
La race malaise jouit d'une
putation pour son courage et sa vi-
et les parieurs risquent dans cette
seulement leur argent, mais leurs
et leurs filles: aussi les chefs sont-
ils d'intervenir pour empêcher les
d'en venir aux plus dangereux excès.
venir toute contestation, on ne fait
combattre ensemble des Coqs de
couleur.

nos jours, les Anglais seuls, parmi les
s de l'Europe, s'amusent à des combats de Coqs, et mettent de grosses sommes sur la valeur de l'un ou de l'autre des combattants. Un Coq vainqueur est promené en triomphe, et dès ce moment il n'a plus de prix; toutefois l'éperon d'acier ne tarde pas à l'atteindre à son tour, et l'objet de tant de soins et de sollicitude, celui qui quelques moments avant voyait tous les yeux fixés sur lui avec inquiétude, et sur la tête duquel reposaient tant d'intérêts, tombe mourant au milieu de l'arène et n'est plus qu'un vil oiseau de basse-cour destiné à la table de quelque goujat. Il est vraiment honteux de voir une coutume si barbare persister chez des peuples qui se piquent d'un haut degré de civilisation. La plupart des rois d'Angleterre des premiers temps accordèrent leur patronage à cet amusement; Edouard III et Cromwell (qui n'était, dit Griffith dans son *Animal Kingdom*, ni un lâche, ni un fou, ni un tyran) rendirent des lois pour mettre un terme à cette barbare coutume; mais Jacques II y prenait grand plaisir, et son fils, Charles II, *dans sa gaîté brutale*, dit un auteur anglais, rétablit les *Cockpits* institués à Westminster par le féroce Henri VIII, sous le nom de Royal cockpit. Sous la protection des chefs de l'Etat, le combat des Coqs était devenu une science régulière, et des réglements très volumineux avaient été rédigés pour déterminer les circonstances du combat et fixer les intérêts des joueurs.

J'ajouterai, pour l'honneur du peuple anglais, que cette passion est devenue chez lui l'objet du mépris des honnêtes gens.

Comme tous les animaux qui ont fixé les regards de l'homme, le Coq joue un rôle important dans l'histoire de l'humanité; il est associé à ses mythes, à ses croyances, à ses idées de gloire et à ses préjugés. Les Grecs l'appelaient ἀλέκτωρ, du nom d'un jeune favori de Mars, confident de ses amours avec Vénus, et qui s'étant endormi, laissa surprendre les deux amants par Vulcain. Le dieu, dans sa colère, le changea en Coq, et la crête qui surmonte sa tête est la crinière du casque qu'il portait lors de sa métamorphose; le pauvret, pour faire oublier sa faute, déploie une vigilance extraordinaire, et chaque nuit il annonce par ses chants le retour du soleil.

A côté de cette fable, jolie comme toutes celles des Grecs, on trouve le Coq pris au

sérieux par cette nation si sage et si frivole tout à la fois, consacré au dieu des combats comme le symbole du courage et de la valeur. On trouvait dans son chant des pronostics de victoire ou de défaite : aussi les Coqs ayant chanté pendant qu'on faisait un sacrifice à Trophonius, ce fils d'Apollon qui avait en Béotie des oracles célèbres, les Thébains regardèrent ces chants comme un signe assuré de la victoire qu'ils devaient remporter quelques jours après à Leuctres sur les Lacédémoniens.

Les Athéniens avaient consacré un jour dans l'année aux combats de Coqs en commémoration d'une victoire remportée sur les Perses, et avant laquelle Thémistocle voyant les soldats témoigner peu d'ardeur, leur fit remarquer l'acharnement avec lequel combattaient les Coqs, et ajouta : « Ces animaux ne combattent ni pour leurs dieux, ni pour les tombeaux de leurs pères, ni pour la gloire, ni pour la liberté, ni pour leurs enfants, mais seulement à cause de la victoire et parce que l'un ne veut pas céder à l'autre. » Ces paroles ranimèrent le courage de l'armée, et Thémistocle remporta la victoire.

Le même animal était encore consacré à Minerve et à Mercure, à cause de sa vigilance; à Esculape, auquel les convalescents sacrifiaient un Coq. Ovide nous apprend qu'on le sacrifiait à la Nuit, dont il trouble le repos par ses chants, et chez les Romains on l'immolait aux dieux lares.

On voit fréquemment l'image du Coq sur les médailles et quelquefois sur les monuments.

Les Romains faisaient venir du Négrepont les Poulets destinés aux augures et désignés sous le nom de *Poulets sacrés*. On tirait des pronostics de la manière dont ils mangeaient et buvaient. A cet effet on les enfermait dans une cage et on les en sortait au moment décisif. S'ils mangeaient et buvaient bien et sans répugnance, on pouvait compter sur le succès de l'entreprise. Dans le cas contraire, on y renonçait.

Les Gaulois, nos ancêtres, ne prirent pas le Coq pour emblème national, et une sorte de ressemblance dans les noms a pu seule donner lieu à de fausses interprétations. Au moyen-âge, il figura l'on ne sait comment, peut-être comme symbole de la vigilance, sur la pointe des clochers. En 1601, il fut frappé en Italie, en commémora[...] naissance de Louis XIII, une méd[...] Coq figure comme symbole de la F[...] XVIIIe siècle on le trouve sur des [...] satiriques frappées par les ennemi[...] nation. A la révolution, le Coq fut [...] les drapeaux et les enseignes, et [...] figure sur une médaille frappée en [...] de Louis XVI, en 1790. Malgré ces [...] historiques, on peut se demander [...] de nos jours, on l'a substitué sur [...] dards à l'Aigle, qui avait soutenu [...] siasme de nos soldats et nous avait [...] de victoires. Bête pour bête, aut[...] l'Aigle que le Coq, qui est un ani[...] lascif, querelleur, et qui prête trop [...] libels pour qu'une nation grande e[...] fasse le signe de la gloire et de l'[...] enfin, c'est fait : honni soit qui ma[...]

Les anciens, si ingénieux en un [...] choses, avaient inventé l'alectrom[...] divination par le Coq. Pour cela [...] sur un échiquier dont les cases c[...] les lettres de l'alphabet, un gra[...] dans chaque case, et, d'après les g[...] gés par le Coq, on tirait de la co[...] des lettres qui se trouvaient sur [...] vides des augures plus ou moins f[...]

On administrait autrefois, contr[...] sance, les testicules du Coq, séché[...] risés; et les anciens recommandaie[...] de son sang dans les maladies des [...] même dans les cas de cécité. La re[...] d'Esculape lui-même. Nous avo[...] longtemps renoncé à ces arcanes, [...] trouvent plus que dans le gra[...] Cependant aujourd'hui même [...] Égyptiens prennent comme aph[...] de la chair de Scinque mêlée a de[...] de Coq, le tout réduit en poudre.

Les naturalistes se sont longtem[...] et s'occupent même encore d'une [...] qui n'a d'autre valeur qu'un inté[...] riosité, celle de savoir quelle est [...] de notre Coq domestique. Les u[...] dent que la plupart de nos rac[...] d'un type unique, et que les diffé[...] nous remarquons dans leur taille et [...] formes sont les résultats de l'in[...] climat et de la domesticité. Quoi[...] fluences ambiantes soient des c[...] fondes de modifications, peut-être [...] causes uniques de ces formes va[...]

quons dans les êtres et qui se sont par voie de génération, la raison pas à admettre que chacune de second d'une souche particulière; connaîtra mieux les espèces qui état sauvage, et que nous aurons moyen confirmateur de nos pré- essais de reproduction ou de de ces mêmes espèces dans nos s, nous saurons à quoi nous en là nous ne pouvons présenter l'origine des races domestiques une simple hypothèse, fondée eves bien légères.

ujourd'hui irréfragable est l'ori- de cet oiseau, que confir- férentes espèces trouvées à l'état plusieurs voyageurs dans les îles , les Philippines, les Indes, la pon et l'Océanie. Quant à l'exis- en Amérique, antérieurement e, elle n'est rien moins que cer- et le P. Charlevoix affirment tte époque les Poules étaient in- Pérou, au Brésil et à Saint-Do- les assertions contraires d'Acosta, ait que les Coqs existaient au Pé- arrivée des Espagnols (1), de Son- du témoignage de Stedman, qui et ouï chanter des Coqs sauva- ianc. méritent d'être vérifiées (2). parait donc plutôt avoir été im- pe sur le continent américain; existence au Congo, d'après du jésuite Merolla, c'est une er- ble par la crédulité dont est em- ation du bon père.

Gemelli Carreri dit avoir vu des aux îles Philippines, et que porta en avoir vu à Timor et tué dor, on ne croyait pas à l'asser- mier à cause du peu de con- pirait la relation de son voyage, et à celle du second parce qu'il n'était pas naturaliste. Ce ne fut qu'en 1781 que Sonnerat découvrit et non seulement décrivit un Coq sauvage dans les montagnes des Gattes; mais, plus heureux ou mieux avisé que Gemelli Carreri et Dampier, il en rapporta des individus mâles et femelles, dont les dépouilles se voient encore aujourd'hui dans la galerie ornithologique du Muséum d'histoire naturelle. Depuis lors, Leschenault, M. Diard, le colonel Sykes et beaucoup d'autres voyageurs ont découvert dans diverses parties de l'Asie et de l'archipel Indien des Coqs d'espèces différentes à l'état sauvage. Mais la priorité de la découverte n'en reste pas moins à Sonnerat.

Jusqu'à ce moment on n'a pas étudié les mœurs des espèces sauvages; il paraît qu'elles ne diffèrent pas de celles du Coq domestique; on sait du Coq des Gattes que, comme le premier, il vit en famille; que le mâle, aussi vigilant qu'en Europe, a les mêmes égards pour ses femelles, et qu'il veille à leur sûreté avec une égale sollicitude.

Les individus jeunes, pris au lacet, s'accoutument à l'esclavage, et sont recherchés pour croiser avec l'espèce domestique afin d'en faire des Coqs de combat.

Sans donner la description de ces différentes espèces, je les énumérerai avec leur habitat, et j'y rattacherai les variétés domestiques qu'on y rapporte communément.

I. COQ GÉANT OU JAGO, *G. giganteus* Temm. — C'est la plus grande espèce du genre; elle vit à l'état sauvage dans les forêts de la partie méridionale de Sumatra, et, à ce qu'assure Marsden, dans la partie occidentale de l'île de Java. Le Jago existe à l'état de domesticité dans le pays des Mahrattes, où il est appelé par les Européens *Kulm cock*, et paraît y avoir été apporté de Sumatra ou de Java par les mahométans. Cette espèce, remarquable par sa grande taille, est regardée avec assez de raison comme la souche du Coq de Caux ou de Padoue et de notre Coq russe (on ne sait d'où vient ce dernier nom, car cette race ne se trouve sur aucun point de la Russie; et sa similitude avec la race de Caux doit déterminer à l'y rapporter), dont la crête, souvent double, est en forme de couronne; leur voix est forte et rauque, et leur poids de 4 à 5 kilogrammes. C'est à cette race qu'on rapporte les Coqs de Rhodes,

(1) établit ses preuves sur l'existence pour designer cet oiseau; il dit alpa (mot dont l'orthographe a été nini, qui en fait *Talpa*); mais ce que nous l'apprend Garcilasso, que de celui d'Atahualpe (vulgairement dernier des Incas, parce que le chant aux Peruviens une imitation du nom et qu'il fut introduit dans le pays sous

(2) prime ainsi, parce que quelques na- que le fait pourrait être exact, et nombre.

de Perse, de Pégu et de Sansevarre, qui jouissent en Perse d'une grande réputation. Un fait commun aux Coqs de Bahia et à nos Coqs de Padoue, est de prendre leurs plumes beaucoup plus tard que nos Poulets communs. La race de Caux est peu féconde, et tous les œufs sont destinés à la reproduction de l'espèce.

Marsden dit qu'on trouve à Java et à Bantam une espèce beaucoup plus petite et qui porte le même nom.

II. Coq bankiva, *Gallus bankiva* Temm.— Rapporté de Java par Leschenault de Latour, qui l'a trouvé dans les grandes forêts ou sur la lisière des bois, et dit que ses mœurs sont très farouches. Sir J. Raffles prétend qu'il est très commun dans les forêts de Sumatra. Il paraît être le pere de notre race domestique plutôt que le Coq des Gattes, car le mâle a la crête et les barbillons semblables au nôtre. Les plumes du cou et de la partie supérieure du dos sont longues et décomposées, de longues plumes pendent de chaque côté du croupion; la Poule a comme la nôtre une crête rudimentaire, et des appendices membraneux sous le cou. Cette espèce n'a pas plus de 30 à 40 centimètres de hauteur.

On y rapporte les races domestiques suivantes:

1° Le **Coq domestique**, **Coq villageois**, *G. domesticus* Briss., qui se rapproche le plus du type sauvage. C'est l'espèce la plus productive; elle pond beaucoup et engraisse vite. Il y en a deux variétés, une à pieds noirs, beaucoup plus estimée que celle à pieds jaunes.

2° Le **Coq huppé**, *G. cristatus* Briss., dont on a obtenu plusieurs variétés fort recherchées pour leur beauté et la grosseur de leurs œufs; mais ils pondent peu.

3° Le **Coq de Turquie**, *G. pusillus* Temm., recherché pour la beauté de son plumage.

4° Le **Coq de Bantam**, *G. banticus* Briss., qui a beaucoup de rapport avec notre Coq pattu; cette race est commune en Angleterre, où on l'appelle *Bantam cock*.

5° Le **Coq pattu**, à pattes courtes et emplumées, est l'espèce la plus hargneuse; ses œufs sont nombreux, mais petits.

6° Le **Coq de Camboge**, à jambes si courtes que ses ailes traînent a terre.

7° Le **Coq nain**, *G. pumilio* Briss., de petite taille, à pattes courtes et emplumées. Cette espèce, que Buffon a désign[é] nom d'*Acho*, ou Coq de Madaga[scar] taille d'une Corneille, et dont les [œufs sont] très petits, mais qui en couve une à la fois, a la réputation d'etre une [bonne] couveuse. Il y a plusieurs variété race; mais elles diffèrent peu ent[re]

C'est à la même espèce qu'appar[tient la] race anomale de Coq à cinq doigt[s] *pentadactylus* Briss. Cette race, q doigts devant et deux derrière, ren individus à six doigts.

III. Coq Sonnerat, *G. Sonnera[ti]* — D'apres le col. Sykes, le *G. S[...]* M. Gray est la femelle de cette es[pèce] de ses particularités est l'aplatisse[ment en] forme d'une plaque cartilagineuse et polie, de l'extrémité des tuyau[x des plu]mes du cou. Il en existe deux vari[étés] des jongles a la forme de notre [...] geois; tandis que celle des vallé[es] est plus mince, haute sur jambes melle conserve les taches jaunes [...] nacées que possède le mâle. On temps cru que cette espèce était la nos races domestiques; mais M. [...] a démontré qu'il y a erreur, et que rogative appartient au Bankiva. J[e] rai que dans cette espece la fem[elle n'a ni] crête ni barbillon.

IV. Coq nègre, *G. morio.* — Esp[èce] à l'etat sauvage dans les Indes, bie[n] les Mahrattes elle se trouve en d[...] Elle a pour caractères distinctifs les caroncules, l'epiderme et [...] noirs. Le colonel Sykes dit, cont à une opinion longtemps regard[ée comme] exacte, que la chair est blanche goût. C'est l'espèce que Buffon [...] sous le nom de Coq nègre ou de Mo[...] Cette espece, rare en France, et en Allemagne et en Belgique, a été rapportée comme variété à [...] domestique.

V. Coq a duvet, Coq lainxux [...] *nicus* Briss., *G. lanatus* Temm.—C[ette ...] qu'on regarde comme un produi[t de la do]mesticité, est commune au Japon, et a la Nouvelle-Guinée. Ses pl[umes] blanches et décomposées, ce qui l[eur donne] l'apparence de poils. C'est cette es[pèce qui a] donné lieu a la fable de la *Poule-[...]* l'on montrait en Belgique comm[e]

croisement d'un Lapin et d'une

...ÉPU OU A PLUMES FRISÉES, *G.* ...., commun dans toutes les par... de l'Asie. Ses plumes, qui se ... teintes les plus riches, sont ... dehors, ce qui lui donne un ...lier. Cette espèce étant très sen... réussit assez mal dans nos cli...

...AJAM-ALAS, *G. furcatus* Temm., ... de M. Horsfield. — Il habite Su...ava; mais il est beaucoup plus ... cette dernière île. Il vit à l'é... sur la lisière des bois monta... une espèce de haute taille dont ... est de couleur sombre, mais ... éclat métallique. Il a la crête ... le bec un seul barbillon; la fe... privée.

... SANS QUEUE OU SANS CROUPION, ... Temm., Wallikikili, Coq de ... de Virginie, de Buffon; Coq de ... de Paris, Coq Lafayette, Less. ..., qui habite les forêts et les lieux ...eylan, présente pour particula...ment de la dernière vertèbre ..., ce qui cause le non-dévelop... la queue. Cet oiseau, auquel l'ab...sence donne un aspect assez extra...porte une belle et brillante livrée. ...oit qu'elle était originaire de Vir... les Coqs anglais, transportés ..., y perdent la queue, et se re... avec cette singulière difformité. ... lisse, et ses barbillons très

...ronzé, *G. æneus* Cuv. — Cette es...spèce de Sumatra par M. Diard, a ... et lisse, deux petits barbillons ... bec, et la gorge complétement ... connaît pas encore la Poule. ...ppartient sans contredit à l'ordre ...cés; et sa place auprès des Fai... lesquels il se croise en donnant ...naissance à des Mulets, ressort si ... ses caractères, que quelques ...vaient réuni à ces oiseaux sous ...commun. En cette circonstance, ... a si souvent eu raison contre les ... classificateurs, a soulevé une ...discussion relativement à la place ... Coq dans la méthode natu-relle. Quant à sa place dans l'ordre des Gallinacés, elle présente plus de difficultés, et là commence l'incertitude. Il est un caractère auquel on reconnaît qu'un animal occupe la place qui lui convient, et qui résulte de sa structure : c'est l'accord de tous les naturalistes, et, dans la circonstance présente, il y a désaccord. En effet, Illiger place le Coq entre le Faisan et le Menure; Cuvier, en tête de la famille des Faisans après la Pintade; M. Temminck, après le Paon et avant le Faisan; M. Lesson entre le Dindon et le Macartney (le Houppifère de Cuvier, que M. Temminck a mis parmi les Coqs sous le nom de *Gallus Macartneyi*, et qu'il regarde comme établissant le passage des Coqs aux Faisans); M. Swainson, entre les Faisans et les Lophophores; M. G.-R. Gray, entre l'Alectrophasis (*Lophophorus Cuvieri* Tem.) et le Tragopan. On voit combien il y a d'incertitude dans cette classification. Il est évident que l'on ne peut séparer les Coqs des Faisans; mais les chaînons qui doivent les rattacher par en haut et par en bas dépendent des caractères que l'on prend pour établir sa succession linéaire; et je pense que l'on peut, sans inconvénient, adopter l'opinion de M. Temminck.

On a encore donné le nom de Coq à des oiseaux dont les formes rappellent celles du Coq, mais qui appartiennent quelquefois même à un ordre différent de celui des Gallinacés. Ainsi l'on a appelé :

Coq DE BOIS, Coq BRUANT, GRAND Coq DE BRUYÈRE, Coq DE MONTAGNE, le Tétras.

Coq DE BOULEAU, Coq DE BRUYÈRE A QUEUE FOURCHUE, le petit Tétras.

Coq D'ÉTÉ, Coq MERDEUX, la Huppe.

Coq D'INDE, le Dindon.

Coq INDIEN, le Hocco.

Coq DE MER, le Canard pilet.

Coq DE MARAIS, la Gélinotte.

Coq DE ROCHE, le Rupicole. (GÉRARD.)

COQ. POISS. — Nom vulgaire du *Zeus gallus*.

COQ. MOLL. FOSS. — Nom vulgaire des Térébratules.

COQ DORÉ. POISS. — Nom vulgaire du *Zeus vomer*.

COQ DES JARDINS, MENTHE-COQ. BOT. — Noms vulg. de la Tanaisie et de la Balsamite.

COQ DE MER. CRUST. — Un des noms vulgaires du Calappe.

COQUALLIN. MAM. — Nom d'une esp. du g. Écureuil, *Sciurus variegatus* Gm.

COQUART. OIS. — Nom vulg. du métis du Faisan et de la Poule. (G.)

COQUE. OIS. — *Voyez* OEUF.

COQUE. MOLL. — Nom vulgaire d'une espèce du g. Bucarde.

COQUE. INS. — *Voy.* COCON.

COQUE. *Coccum.* BOT. — On appelle ainsi les loges closes d'un péricarpe multiloculaire, qui se séparent les unes des autres à la maturité, qu'elles soient déhiscentes ou non. De Candolle donnait ce nom aux carpelles qui ne présentent que la suture ventrale ou séminifère et qui s'ouvrent avec élasticité. Les Coques sont rarement solitaires; elles sont groupées par deux ou trois.

*COQUEBERTIA, Brongn. BOT. PH. — Syn. de *Zollernia*, Mart.

COQUELICOT. BOT. — Nom vulg. d'une espèce du g. Pavot.

COQUELOURDE. BOT. — Nom vulgaire d'un Narcisse, de deux Anémones, et principalement de l'*Agrostemma coronaria*.

COQUELUCHE. OIS. — Nom vulgaire du Bruant de roseaux, mâle.

COQUELUCHIOLE. BOT. PH. — Nom vulg. du g. *Cornucopiæ*.

COQUELUCHON DE MOINE. MOLL. — Nom vulgaire d'une esp. du g. Arche.

COQUEMELLE. BOT. CR. — Un des noms vulg. de l'*Agaricus procerus*.

COQUERET. BOT. PH. — Nom vulg. de l'Alkekenge.

COQUES DU LEVANT. BOT. PH. — Nom vulgaire des fruits du *Menispermum cocculus*.

COQUETS. OIS. — *Voy.* COLIBRI.

COQUETTE. POISS. — Syn. vulgaire de *Chætodon*.

COQUILLADE. POISS. — Nom vulg. d'une esp. du g. Blennie.

COQUILLADE. OIS. — Nom vulgaire de l'Alouette cochevis.

COQUILLAGES. MOLL. — Nom vulgaire par lequel on désigne la production calcaire des Mollusques en général. *Voy.* MOLLUSQUES. (DESH.)

COQUILLE. *Cochlea.* MOLL. — Ce mot est plus spécialement employé aujourd'hui dans le langage scientifique, et il a remplacé le mot Coquillage autrefois en u[...] MOLLUSQUES.

COQUILLE. *Putamen.* BOT. — [...] osseuse des semences des Drup[...]

COQUILLE DE SAINT-JAC[...] PHARAON, DES PEINTRE[...] La Coquille des peintres est un n[...] qui s'applique, tantôt à l'*Uni*[...] tantôt au *Mytilus edulis*, et qu[...] *Mactra stultorum*, parce que souv[...] tres déposent leurs couleurs pré[...] les valves détachées de ces Coqu[...]

La Coquille de Pharaon est a[...] sous un autre nom vulgaire : *Bou*[...] *sole* ; c'est le *Trochus Pharaoni*[...] *Monodonta Pharaonis* de Lamarck[...]

Le nom de Coquille de Saint[...] donne d'une manière assez géné[...] pèces du genre *Pecten*, parce qu'[...] pèlerins se rendant à Saint-Jacqu[...] postelle se croyaient obligés de[...] tachées à leur manteau les valv[...] ques espèces de Peigne assez com[...] dans l'Océan, soit dans la Mé[...] Linné et les nomenclateurs m[...] spécialement consacré le nom d[...] Saint-Jacques, *Pecten jacobeus*, [...] espèce de la Méditerranée.

COQUILLE D'OR. INS. — *V*[...]

COQUILLER. BOT. CR. — [...] par Paulet à une esp. du g. Poly[...]

COQUILLES. BOT. CR. — *Voy.*[...]

COQUILLIÈRE EN BOUQU[...] — *Voy.* COUVEUSE.

*COQUIMBITE (nom de lieu) Kobell a donné ce nom à un sel de peroxyde de fer hydraté, qui [...] tre, avec des sulfates de fer basi[...] une roche feldspathique à Copiap[...] de Coquimbo, au Chili. Ce sel e[...] soluble dans l'eau ; par la chaleu[...] donne de l'oxyde de fer; il cri[...] dihexaèdres de 122° à la base. [...] analyses de H. Rose, il est com[...] atome de peroxyde de fer, trois [...] cide sulfurique et neuf atomes d'[...]

COQUIOULE. BOT. PH. — No[...] la Féluque ovine.

COR. MAM. — Synonyme d'An[...]

*CORA. OIS. — Nom d'une esp[...] libri, division des Oiseaux-Mouch[...] *mya Cora* Less.

CORACES. OIS. — C'est, dans l[...]

t de Vieillot, le nom que ces au-
ment à la famille des Corbeaux,
ent à celle des Corvidées employée
urs. Vieillot y plaçait les genres
; Pie, Geai, Cassenoix, Coracias,
, Témia, Astrapie, Quiscale, Cas-
sillier. *Voy.* CORVIDÉES. (LAFR.)
CIA, Briss. OIS. — C'est, dans Bris-
illot, le nom générique et scien-
Crave, remplacé de nos jours par
Fregilus de Cuvier, et rejeté, quoi-
ancien, par Gray (*List of the ge-*
cause de ses rapports de consun-
le *Coracias*. *Voy.* CRAVE. (LAFR.)
CIADIDÆ. OIS. — Famille établie
de. Bonaparte (*Prodrom. syst. or-*
renfermant la sous-famille des *Co-*
nes des Rolliers. *Voy.* CORACIADI-
(LAFR.)
CIADINÆ. OIS. — Sous-famille
r Ch.-Luc. Bonaparte (*Prodr. syst.*
isant partie de sa famille des *Co-*
. C'est aussi le nom latin de notre
le des Coraciadinées. *Voy.* ce
(LAFR.)
CIADINÉES. *Coraciadineæ*. OIS.
amille faisant partie de notre fa-
Baccivoridées, ayant pour carac-
ec de longueur médiocre, droit,
mprimés, mais très élargi à son
; narines étroites, linéaires, ou-
iquement sous les premières plu-
apistrum. Tarses très courts; doigts
à leur base, l'externe prolongé
utant que le médian, le pouce très
terminé par un ongle petit, plus
i le médian. »
En 1834 nous publiâmes, dans le
de Guérin, notre genre Brachypté-
et lui reconnûmes une si grande
avec les genres Rolle et Rollier, que
primes de réunir ces trois genres
n groupe ou famille qui nous pa-
les plus naturels, et que nous nom-
jourd'hui *Coraciadinées* pour nous
r à la nomenclature adoptée. Cette
lle renferme donc les genres Rol-
, et Brachyptérolle. (LAFR.)
CIAS. OIS. — Nom scientifique
r Linné au genre Rollier. *Voy.*
C'est aussi le nom sous lequel Bris-
lon et Temminck ont désigné le
oy. ce mot. (LAFR.)

*CORACINÆ, Swains. OIS. — C'est, dans la *Class. of Birds* de Swainson, une sous-famille de sa famille des *Corvidæ*, renfermant les genres *Coracina*, *Cephalopterus* et *Gymnocephalus*, répondant, à peu de chose près, à la sous-famille des Coracininées. (LAFR.)

*CORACINE. *Coracina* (*Corax*, Corbeau). OIS. — M. Temminck adopta, en 1820, dans sa classification en tête de son Manuel, le genre *Coracina*, formé par Vieillot en 1817, sauf des modifications importantes, car il en retira les Choucaris et les Sphæcothères, et restreignit les espèces à celles du Nouveau-Monde, telles que le Céphaloptère, le Choucas chauve, la Pie à gorge ensanglantée, le Cotinga ponceau, le Piauhau, le Cotinga cendré de Levaillant, et le Colnud. Quoique ainsi réduit quant aux espèces, Geoffroy Saint-Hilaire a encore subdivisé celles-ci en trois nouveaux genres : Céphaloptère, Gymnocéphale et Gymnodère, qui ont été adoptés par Cuvier dans son *Règne animal*, et par tous les auteurs modernes, outre celui de Coracine. (LAFR.)

CORACINE. *Coracina*, Vieill. (*Corax*, Corbeau; à cause des rapports qu'offrent les Oiseaux de ce genre avec les Corbeaux). OIS. — Genre formé par Vieillot, en 1816, et faisant partie de sa famille des Baccivores, dans l'ordre des Sylvains. Il comprenait dans ce genre un certain nombre de grandes espèces américaines, voisines de forme et de mœurs des Cotingas et des Averanos, et leur associait aussi plusieurs espèces de Choucaris ou Échenilleurs de l'ancien monde. Geoffroy Saint-Hilaire, ayant formé de même que ce genre ceux de Céphaloptère, de Gymnocéphale et de Gymnodère, et Cuvier celui de Choucari, il s'est trouvé restreint à une ou deux espèces américaines, et ses caractères sont alors : « Bec fort, droit, en triangle allongé, à arête peu marquée, à bords comme renflés, à extrémité légèrement crochue et échancrée, fendu jusque sous les yeux, où il est muni de chaque côté de quatre à cinq poils gros et raides; narines frontales, ovalaires, situées dans une dépression latérale du bec, en partie cachées sous les plumes tassées et hérissées du capistrum; ces plumes implantées très avant sur la mandibule supérieure; tarses courts, avec le doigt externe prolongé, soudé à sa base avec l'in-

terne, et comme déjeté en dedans ainsi que lui; ongle médian assez grand et dilaté sur son côté interne; pouce et son ongle robustes; ailes de grandeur moyenne, à 4me penne la plus longue; queue médiocre, arrondie. » L'espèce-type est la PIE A GORGE ENSANGLANTÉE de Azara (vol. III, p. 155), *Coracias scutata* Lath., *Coracina scutata* Tem. (*Pl. col.*, 40), de la taille d'une Corneille noire, avec tout le devant du cou et le haut de la poitrine couverts d'un plastron du plus beau rouge vermillon luisant, et quelques taches rousses écaillées sur le haut du ventre et sur les couvertures inférieures de l'aile. Le bec est bleu chez l'oiseau vivant, avec la pointe blanchâtre, l'iris d'une couleur plombée et le tarse d'un bleu terreux, selon Azara. Cette espèce, fort rare au Paraguay, d'après Azara, est, au contraire, commune au Brésil. Les jeunes de l'année, selon Temminck, sont partout d'un noir terne ou brunâtre. A leur première mue, le noir devient mat, mais sans les croissants veloutés qui bordent les plumes postérieures du cou chez les vieux, et la plaque rouge est moins vive et moins étendue.

On ne sait rien sur les mœurs de cet oiseau, quoique très peu rare au Brésil. L'individu d'après lequel Azara a fait sa description, et qui fut pris vivant, paraissait sauvage, méchant et courageux; il hérissait toutes les plumes de son cou, celles de la tête restant couchées, donnait des coups de bec assez violents, en jetant un cri fort et guttural, et se défendant avec ses serres. Sa femelle l'accompagnait, et fut tuée après la capture du mâle. Malgré les rapports de taille de cet oiseau et des autres Coracines américaines avec les Corneilles et les Pies, il ne faut que jeter un coup d'œil sur leur bec énormément fendu, sur leurs pattes surtout, à tarses très courts et à doigts conformés pour la préhension des branches, pour reconnaître leur grande analogie avec les Cotingas, les Piauhaus et les Averanos leurs compatriotes, et leur éloignement des Corbeaux à bec comprimé et à pattes élevées d'Oiseaux marcheurs. Rien donc n'est plus naturel que le rapprochement de toutes ces espèces américaines en une seule famille, subdivisée en sous-familles américaines.

Parmi les nombreuses et intéressantes espèces rapportées dans ces derniers temps de Colombie, il s'est trouvé une C[...] GORGE ENSANGLANTÉE, beaucoup [...] que celle du Brésil, quoique en [...] blable.

*CORACINES. OIS.—C'est, dan[s] [...] d'*Ornithologie* de M. Lesson, sa [...] de l'ordre des Passereaux, renfe[rmant les] genres Gymnocéphale, Attila, Cép[halo]ptère, Coracine et Gymnodère, répond[ant à la] sous-famille des Coracininées, ad[optée au]jourd'hui, sauf toutefois son gen[re Attila] ayant pour type l'ATTILA BRÉSILI[EN] *brasiliensis* Less. (*Tr.*, p. 360), T[...] du Musée de Paris, qui, d'après G[ray] *of the genera*, p. 31), ne serait au[tre que la] femelle du Tijuca noir de Lesson (*T*[...] ou *Chrysopterix erythrorhynchus* [...] son. *Voy.* CORACININÉES.

*CORACININÆ, Bonap. OIS.—[...] le *Prodr. syst. orn.* de Ch.-Luc. B[onaparte] une sous-famille de sa famille des [...] En plaçant ce groupe de Baccivor[es améri]cains avec les Corbeaux, ce savan[t ...] la manière de voir de Swainso[n ...] nous paraît plus conforme à la [...] rapprocher les *Coracininæ* des A[...] avec lesquels ils ont des rapports [...]

*CORACININÉES. *Coracinin[æ]*. [...] Traduction française de la sous-f[amille des] *Coracininæ* de Bonaparte, et ré[pondant à] celle des *Gymnoderinæ* de Gray (*[Ge]nera of Birds*). Elle fait partie de [la fa]mille des *Baccivoridæ*, et se lie in[timement] avec celle des Ampélidées ou Coti[ngas,] sous-famille naturelle, mais qui p[ourrait, à] la rigueur, être fondue dans celle [des Am]pélinées, n'en différant guère que p[ar la gros]seur des espèces, n'est, dans le [...] l'ancien genre Coracine de Vieill[ot ...] les Choucaris, transformé en sou[s-famille,] plusieurs des espèces qui le co[mposaient] étant devenues autant de types de [nouveaux] genres.

Cette sous-famille, qui compre[nd, selon] nous, les genres Céphaloptère, [Gymnocé]phale, Gymnodère, Coracine et Pi[...] lie par les Piauhaus aux Gymnocé[phales, et à] celle des Ampélinées par les Avé[ranos, que] l'on serait tenté de les fondre en [une seule] famille.

CORACINS. POISS. — Le Co[racin vul]gaire ou noir des anciens est le Sp[...]

ris, et leur Coracin blanc, ou d'Égypte, le *Labrus niloticus*. *Voy* CHROMIS.

*CORACOPSIS, Wagl. ois. — Synonyme de *Conurus*, Kuhl. *Voyez* PERROQUET. (G.)

CORAIL. *Corallium* (κορέω, j'orne). POLYP.

Le Corail, depuis si longtemps recherché comme ornement à cause de sa belle couleur rouge, de sa dureté et de la facilité avec laquelle on le taille, n'est ni une pierre, comme beaucoup de personnes le croient, ni [la] ...se solide ou le ligneux d'une plante marine. Contrairement à l'opinion des naturalistes anciens, il résulte de l'endurcissement intérieur d'un Polypier, assez voisin des Gorgones et plus encore des Isis et des Antipathes; sa prétendue écorce en est la partie la plus récente, et comme elle n'a pas la consistance de la tige intérieure, on ne la conserve pas dans le commerce. C'est elle qui loge, dans de petits enfoncements cellulaires, les nombreux Polypes dont le Corail est à la fois le support et le produit. Le Corail appartient au groupe des Zoophytaires, animaux rayonnés à canal intestinal sans anus et à tentacules au nombre de six et dentelés. Ses caractères ont été dernièrement représentés avec plus de soin qu'on ne l'avait fait encore, par M. Milne-Edwards (*Iconographie du règne animal*, *Zoophytes*). On ne trouve le Corail que dans la Méditerranée, près de Marseille, sur les côtes de la Loose, de la Sardaigne, des Baléares, et auprès de Tunis et de la Calle. Ce dernier point est depuis longtemps celui qui fournit la plus grande partie du Corail du commerce. Quoique la pêche en soit le plus souvent faite par des Italiens, l'industrie à laquelle il donne lieu mérite d'être considérée comme française. La Calle, qui fait aujourd'hui partie de nos possessions du nord de l'Afrique, était, dès 1450, le siége d'un établissement français dont l'objet principal était la pêche du Corail. Une compagnie, qui ne devait employer que des marins provençaux, avait le privilége de cette pêche, et le conserva pendant plusieurs siècles. En 1791, on supprima le privilége, et la pêche devint libre pour tous les Français faisant le commerce du Levant et de la Barbarie. Mais les Italiens s'emparèrent bientôt de presque tous les avantages de cette pêche; et, devenus maîtres de l'établissement de l'ancienne compagnie, ils furent employés par l'État, moyennant une rétribution en nature. Le 27 nivôse an IV, un arrêté créa, pour la pêche du Corail, une nouvelle société. D'après le nouvel arrêté, la compagnie ne pouvait avoir que des marins français ou des marins étrangers établis ou s'établissant en France. L'armement de tout bateau devait d'ailleurs se faire dans un port français. Mais il fut à peine suivi, et, en 1802, les Anglais devinrent même possesseurs de la Calle. Ils donnèrent à la pêche un développement tel qu'ils y employèrent jusqu'à 400 bateaux. En 1816, nous rentrâmes dans nos anciens droits, mais sans que l'établissement continuât d'être aussi lucratif, et les hostilités avec la régence d'Alger y suspendirent de nouveau notre domination. Depuis 1830, la pêche du Corail relève de nouveau de l'administration française; et quoiqu'elle se fasse avec activité, elle n'a pas tous les bons effets qu'on pourrait en désirer. Les Italiens s'y livrent essentiellement, et l'on a rétabli à leur égard la mesure ancienne qui les assujettissait à une redevance, mesure qui n'atteint pas nos compatriotes; et cependant le nombre des bateaux français est encore infiniment moindre que celui des bateaux appartenant à des étrangers. Pour remédier à cet inconvénient réel, on a proposé récemment de ne plus laisser l'exploitation de la pêche du Corail qu'à des marins classés.

Le Corail se tient fixé aux rochers par un épatement de sa base. La profondeur à laquelle on le trouve est variable dans certaines limites. On assure que plus il est pris bas, plus il est petit, et qu'on ne l'a pas encore pêché au-dessous de 6 à 700 pieds. Il est habituellement d'un beau rouge; mais on en trouve de teinte plus ou moins pâle, et il y en a même qui est rose ou blanchâtre. A Messine, l'instrument dont se servent les pêcheurs est une sorte de croix de bois, ayant un filet à chacune de ses branches, qui sont égales, et une grosse pierre au milieu. C'est à ce point aussi qu'on attache la corde qui sert à promener au fond de l'eau tout l'appareil.

Le Corail que l'on pêche sur les côtes de France est renommé à cause de sa couleur plus éclatante. Dans le commerce on distingue un grand nombre de variétés de Coraux qui, à raison de leur teinte, sont dits : *Coraux écumes de sang*, *fleurs de sang*, *premier*, *second*

et troisième sang, etc. Le principe colorant ne se détruit point par le chlore; il est insoluble dans l'alcool et les autres liquides tirés des matières organiques; il noircit par l'acide hydrosulfurique et se dissout dans les acides minéraux. Selon M. Vogel, 0,01 d'oxyde de Fer serait la base de la coloration du Corail. D'ailleurs cette substance contient 0,27 d'acide carbonique, 0,50 de chaux, 0,05 d'eau, 0,03 de magnésie et 0,01 de sulfate de chaux. Le Corail blanc n'est point estimé, et ce qu'on appelle quelquefois Corail noir est la tige des Antipathes.

L'opinion des anciens sur la nature du Corail était loin d'être exacte. Théophraste le compare à l'Hématite (*voyez* ce mot), et il dit aussi qu'il est semblable à une racine et qu'il croît dans la mer. Dioscoride penche aussi pour que ce corps soit de formation végétale. « C'est, suivant lui, un arbrisseau marin, qui, tiré de la mer, se durcit aussitôt à l'air; il suffit même de le toucher encore vivant pour le pétrifier. Ovide avait dit à propos de cette production :

> Sic et Corallium, quo primum contigit auras
> Tempore, durescit; mollis fuit herba sub undis.

Ce sont autant d'assertions erronées, mais elles furent longtemps acceptées comme l'expression de la verité; et si quelques unes furent contestées avant Peyssonnel, celle de la végétabilité du Corail parut un fait démontré quand Marsigli (1706) donna la description de ses fleurs.

Dès 1585, le chevalier J.-B. de Nicolaï, préposé à la pêche du Corail sur les côtes de Tunis, fit plonger exprès un pêcheur à qui il ordonna d'arracher le Corail et d'observer s'il était mou ou dur. Contrairement à ce que disaient les anciens, cet homme observa qu'il n'était pas moins dur dans la mer que dehors. Nicolaï voulut s'assurer du fait par lui-même; il plongea aussi, et il le reconnut exact.

En 1613, Ong de la Poitier, gentilhomme lyonnais, confirma cette observation, et il revit le suc laiteux du Corail frais, dont avait aussi parlé Nicolaï. Il ajouta encore cette donnée intéressante, que les branches du Corail, même tirées de la mer, ne sont rouges et polies que lorsqu'on en ôte l'écorce molle et souple qui les recouvre.

En 1671, l'Italien Boccone s'occupa du Corail, mais d'une manière moins l
encore, puisqu'il prétendit que c'es
néral. « Le Corail, dit-il, n'a ni
feuilles, ni graines ni racines; il
bien éloigné du genre des plantes,
être mis dans le genre des pierre
l'opinion de ce naturaliste eut peu d
et Tournefort, qui d'ailleurs faisai
même la pierre, plaça le Corail p
plantes comme on le faisait avant l
En 1706, Marsigli sembla décider la
d'une manière péremptoire en a
à l'Académie des sciences de Paris l
verte qu'il venait de faire des fleur
rail. « Je vous envoie, écrit-il à l'
gnon, qui présidait alors l'Académi
toire de quelques branches de Cor
sont *toutes couvertes de fleurs blanc*
Dans la pensée qu'il était importan
server une branche de Corail dans
midité suffisante, pour pouvoir
dans le cabinet et hors de l'agitatio
qui appartenait à l'écorce, j'avais e
porter avec moi des vaisseaux de v
je remplis de la même eau où l'
pêché, et où je mis quelques une
branches..... Le lendemain matin je
toutes mes branches de Corail cou
fleurs blanches de la longueur d'
et demie, soutenues d'un calice bl
partaient huit rayons de même coul
lement longs et également distants
des autres, lesquels formaient une
étoile, semblable, à la grosseur, à la
et à la grandeur pres, au girofle. »
raconte ensuite comment ayant reti
rail de l'eau pour en observer les fl
commodément, ces fleurs disp
comment l'ayant replongé dans l'e
reparurent. Cependant il n'en é
que ce dût être autre chose que de
et la gloire d'avoir découvert la v
nature de ces prétendues fleurs, et
celle du Corail lui-même, revient
tière à Peyssonnel. Ce dernier, q
médecin botaniste du roi, observa
sur les côtes de Provence, et ensuite
une mission qu'il avait reçue pour l
de Barbarie, le genre de vie et la co
tion du Corail. On possède de lui
toire inédite de ce Zoophyte, histo
laquelle il est aussi question de p
productions analogues : c'est un de

s précieux de la bibliothèque du Paris ; il a pour titre : *Traité du ment les nouvelles découvertes es sur le Corail, les Pores, les , Eschares, Lithophytons, Épon- corps et productions que la mer r servir à l'histoire naturelle de*

se de ce travail célèbre a été pu- 3, dans les *Transactions philoso- Société royale de Londres*, et ran en 1756. M. Flourens en seconde en 1838 (*Journal des sm. sc. nat.*). Peyssonnel y expli- it ce que l'on avait cru être la pretendue plante n'était qu'un semblable à une petite Ortie de dire à une Actinie. « Cet in- Peyssonnel, s'épanouit dans rme à l'air, ou lorsqu'on verse où il est des liqueurs acides, le touche avec la main ; ce qui à tous les Poissons et Insectes nature baveuse et vermicu- lus loin : « J'avais le plaisir de les pattes ou pieds de cette Or- mis le vase plein d'eau, où le auprès du feu, tous ces petits anouirent. Je poussai le feu et sans, et je les conservai épanouis il ; ce qui arrive de la même and on fait cuire tous les Tes- rrestres que marins. » Dans un on lit : « Lorsque je pressais les ongles, je faisais sortir les out le corps de l'ortie, qui, con- ensemble, ressemblent au suc ort des glandes sébacées de la it remarquer ailleurs que « l'é- des Orties est absolument né- croissance du Corail, et que, dès pue, il cesse de croître et d'aug- changer de nature. »

recueil fait par l'Académie aux ches de Peyssonnel et le discré- quel elles tombèrent pendant ps, parce que Réaumur, alors puissant dans la science, crut devoir les révoquer en doute, sans avoir essayé néanmoins de les vérifier, empêcha probablement la publication du livre auquel nous empruntons ces curieux détails. Ce fait bien connu appartient à l'histoire de l'Actinologie en général, on pourrait même dire à l'histoire des naturalistes ; mais nous n'avons point à en parler ici. Cependant nous nous hâtons d'ajouter, à cette occasion, que l'opposition de Réaumur, bien qu'intempestive, était uniquement scientifique, et que son attachement à l'auteur qu'il critiquait avait été l'unique cause pour laquelle il s'était abstenu de livrer ce travail à la publicité. Réaumur saisit d'ailleurs avec empressement la première occasion qui se présenta de rendre à Peyssonnel pleine et entière justice. *Voyez* POLYPES. (P. G.)

1 alors *Insectes* un grand nombre d'animaux e donnons plus ce nom, et *Poissons*, la ux qui habitent l'eau. On s'étonnera moins s expressions vagues à une époque si reculée que, si l'on se rappelle que beaucoup de vent encore pour exprimer les mêmes ob-

CORAIL DES JARDINS. BOT. PH. — Nom vulgaire du Piment commun, *Capsicum annuum*.

CORALLACHATES. MIN. — Nom donné aux Agates couleur de corail et parsemées de points d'or.

CORALLAIRES, Blainv. POLYP. — Syn. de Coraux.

CORALLE. *Corallus.* REPT. — Genre établi par Daudin aux dépens du g. Boa pour le *Boa Merremii*.

CORALLIA. POLYP. — *Voy.* CORAUX.

CORALLIFÈRE. POLYP. — C'est-à-dire supportant des Coraux. (P. G.)

*CORALLIFORME et CORALLOIDE. *Coralliformis* et *Coralloides*. BOT. — Ces deux épithètes, qui s'emploient indifféremment l'une pour l'autre, s'appliquent aux végétaux dont les branches nombreuses et rapprochées ressemblent à du Corail.

CORALLIGÈNE. POLYP. — C'est-à-dire produisant des Coraux. Se dit aussi des terrains composés par des Madrépores, vulgairement Coraux lithophytes, etc. (P. G.)

CORALLINA. ANNÉL. — Ellis, dans son ouvrage sur les Corallines, a donné ce nom, d'une signification autre pour lui que pour les méthodistes, à plusieurs Annélides chétopodes. Celle de la planche 34 est l'*Amphitrite ventilabrum* de Gmelin. (P. G.)

CORALLINE. MOLL. — Nom vulgaire du *Pecten sanguineus*, esp. du g. Peigne.

CORALLINE. *Corallina* (diminutif de κοράλλιον, corail). BOT. CR. — (Phycées.) Les

Corallines, alternativement considérées par les uns comme des animaux, par les autres comme des végétaux, sont des productions naturelles que leur encroûtement par des sels calcaires et leur habitation au fond des mers ont rendues longtemps fort ambiguës. Lamouroux (*Dict. class.*, IV, p. 455) les place encore, avec Lamarck et Cuvier, parmi les Polypiers. Ce n'est que depuis les derniers travaux de MM. Schweiger, Link, Philippi, Zanardini, Meneghini, et surtout Kützing et Decaisne, que ces êtres sont rentrés définitivement dans le règne végétal, et constituent une petite tribu dans la classe des Algues. Pour parvenir à cet important résultat, deux conditions étaient indispensables : l'emploi du microscope, instrument dont les perfectionnements datent d'une époque récente, et la considération du fruit comme méthode de classification. Or, personne, que nous sachions, n'avait avant ces deux derniers naturalistes, ni vu clairement, ni même mentionné la fructification des Corallines. Les spores de ces plantes, ou les sphérospores, comme on voudra les nommer, ne se rencontrent pas sur le premier individu venu, même lorsqu'il est muni de ses conceptacles, auxquels on a encore donné le nom de *Céramides*. Bien que nous possédions dans notre collection un certain nombre de Corallinées, et que, comme M. Kützing, nous ayons longtemps cherché ces spores, nous ne les avons enfin trouvées que sur une seule Coralline des Iles Auckland, dont l'espèce est encore indéterminée pour nous; et, de même que cet observateur, nous les avons vues revêtir la forme en poire ou en massue. M. Decaisne les dit séparables en quatre portions, comme dans l'*Hypnea Valentiæ*; mais, sans vouloir jeter du doute sur son assertion, nous n'avons pu être assez heureux pour les voir en cet état, peut-être parce que nos échantillons n'étaient pas assez avancés. Ces spores sont du plus beau rose, granuleuses à l'intérieur, et assez semblables à celles des genres *Bonnemaisonia*, *Asparagopsis*, etc.

Ne pouvant nous étendre davantage au sujet de ces plantes, à cause du cadre restreint qui nous est tracé, nous sommes forcé, pour plus de détails, de renvoyer le lecteur aux ouvrages de MM. Kützing (*Uber die Polyp. calcif. des Lamouroux*, p. 14-16) et Decaisne (*Mém. Corall. Ann.* août 1842, pag. 119 et suivante nous suffise de donner ici les cara genre Coralline, tel qu'il est limit d'hui : Conceptacles turbinés, le plu terminaux, lisses et percés d'un sommet. Spores pyriformes ou en d'abord simples, puis, selon M. I divisées transversalement en quatr et s'élevant du fond du conceptacle elles tiennent par leur bout amine articulée, rendue fragile par la d'un sel calcaire dont elle est en irrégulièrement rameuse, à ramea driques inférieurement, plus ou mo primés supérieurement. La stru cette fronde a beaucoup d'anal celle des Gastérocarpées, avec ce rence toutefois que les filaments ra qui composent la couche extérie plus dressés, encroûtés, et interr distance en distance par des espace constituent les jointures.

Privés de la chaux qui les soli filaments sont reliés entre eux pa cilage abondant qui favorise leur a au papier, si, dans cet état, on veu parer pour la conservation. Ils part sorte de moelle ou de tissu fibreux l qui lie entre elles ce que M. Zanardi les *propagines*. Ce tissu offre une tion importante à étudier; il se sans interruption dans toute la lon l'axe de la fronde, et au niveau des, il prend une apparence cornée. Là sont plus grosses, rarement entre et d'une couleur jaunâtre plus p dans la Coralline officinale.

Les articles des Corallines sont de zônes transversales, qui dépende M. Decaisne, de l'accumulation rég la matière calcaire entre chaque do gée d'endochromes périphériques.

Pour bien voir toutes ces chos nécessaire, avant de la soumettre au cope, de priver l'Algue de sa cr caire, en la laissant séjourner quelq dans de l'eau qu'on aura préalabl guisée d'Acide hydrochlorique. La c levée, si l'on désire la conserver, o dra sur du papier comme une Céra elle y adhérera fort bien.

M. Chauvin (*Essai d'une répart.*

en le double but que la nature
ſ en munissant d'articles toutes
ncroûtées, ou, du moins, la plu-
elles. C'est, dit-il, de leur as-
rméabilité en rapport avec leurs
de leur ménager une flexibilité

ır des Corallines varie entre le
uge, et prend toutes les nuances
res. Ces plantes deviennent sou-
nches par leur séjour à l'air.
nt par touffes plus ou moins
les rochers du bord de la mer;
es sont parasites sur les Fucus.
ontre dans toutes les mers et à
titudes; mais leur centre géo-
it pourtant dans les mers équa-
nombre des espèces connues est
à 20, même si l'on en sépare,
nvient, quelques *Amphiroa*, les
section *Halipitilon* de celles-ci.
ne officinale était employée au-
édecine comme anthelmintique
; mais on débitait sous ce nom
d'Algues appartenant à des tri-
érentes. On se sert maintenant
usivement pour remplir la pre-
indications d'une Floridée que
ns en son lieu. *Voy.* GIGARTINA
E CORSE. (C. M.)

INÉES. *Corallineæ*. BOT. CR. —
ribu des Floridées ou Chorispo-
Decaisne, composée d'un grand
Polypiers calcifères de Lamou-
ractérisée par sa fructification,
siste en spores pyriformes ou
, d'abord simples, puis quater-
par leur partie amincie au fond
acle urcéolé ou ovoïde. La fronde
les est filiforme ou comprimée,
rticulée ; et alors marquée de
driques (ex.: Coralline), ou bien
ntinue, adhérente ou libre. Ces
iennent toutes plus ou moins
giles par l'interposition d'un sel
re les filaments dont elles sont
le petite tribu se compose des
ium, Tourn.; *Amphiroa*, Lamx.;
L.; *Mastophora*, Dec., et *Melobe-*
(C. M.)

INITES. POLYP. FOSS. — Nom
s Polypiers fossiles à petites

CORALLINOIDES (κοράλλιον, corail; εἶδος, forme). BOT. CR. — (Lichens.) Hoffmann désignait sous ce nom quelques espèces des genres *Sphærophoron*, *Stereocaulon* et *Cetraria*. *Voy.* ces mots. (C. M.)

***CORALLIODENDRON**, Kütz. (κοράλλιον, corail; δένδρον, arbre). BOT. CR. — (Phycées.) Syn. de *Penicillus*, Lamk. (C. M.)

CORALLIOPHAGE, Bl. (κοράλλιον, corail; φάγω, je ronge). MOLL. — Parmi les espèces du genre Cypricarde de Lamarck, il y en a quelques unes qui ont l'habitude de perforer les calcaires tendres ou les masses madréporiques; M. de Blainville a cru nécessaire de faire de ces espèces un genre à part, auquel il a donné le nom de Coralliophage. Les conchyliologues n'ont point reconnu l'utilité de ce genre, et il n'a point été adopté dans leurs méthodes. *Voy.* CYPRICARDE. (DESH.)

CORALLIS. MIN. — Pline se sert de ce mot pour désigner une pierre rouge, probablement un Jaspe, que les anciens tiraient de l'Inde, et de Syène, en Égypte. (DEL.)

CORALLITES. POLYP. FOSS. — Nom vulgaire des Polypiers fossiles à grosses branches.

CORALLODENDRON. BOT. CR. — *Voy.* CORALLIODENDRON.

CORALLOIDE. BOT. — *Voy.* CORALLIFORME.

CORALLOIDES (κοράλλιον, corail; εἶδος, forme). BOT. CR. — (Lichens.) Ce mot a été employé par Dillen et M. Bory pour désigner quelques espèces de Cladonies, et par Hoffmann comme synonyme de *Sphærophoron* (*voy.* ce mot). Maintenant il n'est plus usité comme nom générique. (C. M.)

***CORALLOPHYLLUM** (κοράλλιον, corail; φύλλον, feuille). BOT. PH. — Genre créé par Kunth (*Humb. et Bonpl. Nov. Gen. et sp.*, VII, 276, t. 660 *bis*), et dont la place, dans le système naturel, n'a pu encore être indiquée d'une manière certaine. Il ne renferme qu'une espèce. C'est une herbe mexicaine, parasite, à tiges gazonnantes, charnues, renflées-claviformes inférieurement, corymbeuses, ramifiées vers le haut, multiflores, bractéées, à rameaux serrés, à feuilles profondément et irrégulièrement laciniées, épaisses, squarreuses, diversement connées entre elles, à fleurs bleues, sessiles. (C. L.)

***CORALLOPSIS** (κοράλλιον, corail; ὄψις, apparence). BOT. CR. — (Phycées.) Le *Fucus*

salicornia Mert., sert de type à ce genre de la tribu des Chondriées, établi par M. Greville (*Syn. gener. Alg.*, p. 53) aux dépens des *Sphærococcus* de M. Agardh. Il est caractérisé de la manière suivante : Fronde cylindrique, cartilagineuse, articulée; articles en forme de massue, du sommet creusé desquels s'élèvent de 2 à 4 nouveaux articles plus courts, mais semblables aux inférieurs. Conceptacles épars, hémisphériques, immergés dans la fronde. Spores elliptiques ou anguleuses, tirant sur le brun. Une seule espèce, trouvée sur les côtes d'Unalaschka, compose ce genre singulier par la forme de sa fronde, qui a la plus grande ressemblance, soit avec la plante qu'on nomme Salicorne, soit avec les Corallines. (C. M.)

CORALLORHIZA (κοράλλιον, corail; ῥίζα, racine). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Pleurothallées, formé par Haller (*Helv.*, II, 159, t. 44) et renfermant 7 ou 8 espèces, dont la moitié environ sont cultivées dans les jardins. Ce sont des plantes aphylles, croissant dans l'Europe médiane et l'Asie boréale, à rhizome corallin, consistant en tubercules subpalmés, à scape engaînée, à fleurs en épis. (C. L.)

***CORALRAG**. GÉOL. — Nom anglais du Calcaire à polypiers.

***CORAPICA**, Less. OIS. — C'est le nom scientifique que M. Lesson a substitué à celui de *Kitta* de Temminck pour le genre Pirolle de ce dernier auteur. *Voy.* PIROLLE. (LAFR.)

***CORAUX**. *Corallia*. POLYP. — Famille des Polypiers de la classe des Zoophytaires, établie par M. de Blainville pour les g. *Isis*, *Gorgone* et *Antipathe* de Linnæus et de Pallas, actuellement subdivisés en plusieurs autres. Ses caractères sont : Animaux hydriformes, à ovaires internes, pourvus de huit tentacules pinnés, irrégulièrement épars, et plus ou moins saillants à la surface d'un Polypier ou d'une partie commune, arborescente, fixée par un empatement, et composée d'un axe solide, calcaire ou corné, enveloppée par une sorte d'écorce gélatino-crétacée.

Dans leur langage usuel, les naturalistes donnent très fréquemment, mais à tort, une plus grande extension au mot Coraux; et les divers Polypiers pierreux de res, des Millépores, des Coraux dits, portent également ce nom ces productions envisagées en el celle de leur mode de formati influence sur les terrains anc dernes, etc., sont autant de p fort curieux, mais que nous d voyer à l'article POLYPIER.

CORB. *Corvina*. POISS. — Gen Cuvier aux dépens du g. Sciène Acanthoptérygiens n'ayant ni c barbillons, et toutes les dents en diffèrent des Maigres et des Om la grosseur et la force de leur 2e Le type de ce genre, qui comp huit espèces, est le CORB NOIR (*gra*), poisson de la Méditerranée ment de l'Adriatique, vivant au Algues et des autres plantes aq remonte aussi dans les fleuves, particulièrement dans le Nil. On munément en troupes. Les feme à la fin de l'été ou au comme l'automne dans les hauts-fonds e vages ombragés. Leur chair est fe au goût avant le frai. Leur coule brun argenté, avec les ventrale noires.

CORBEAU, Briss.; *Corvus*, L Genre formé par Linné, et dans entrer, ainsi que Latham, no seaux de genres fort différents Geais, Casse-Noix, Drongos, Ty cines, Brèves, Choucaris, etc. démembra les genres Pie, G cias et Casse-noix. Cuvier (*Rè* ne laissa dans ce genre que le proprement dits, les Corbivau neilles et les Choucas, et en comme Brisson, les Pies et les res. Dans ces derniers temps, dans son *Traité d'Ornithologie*, le genre Corbeau en sept sous- voir : Corbivau, ayant pour typ vau de Levaillant ; Gymnocorve, une espèce de la Nouvelle-Guin beau-triste de Lesson (*Zool. de l* pl. 24); Réveilleur, sur une esp sican ; Picatharte, sur une es figurée dans Temminck (*Pl. col.* beau, Pie et Geai. Depuis, on a de nouvelles subdivisions, et Bre

Monedula pour les Choucas, Kaup *Corone* pour les Corneilles, et plusieurs modernes en ont formé d'autres Pies étrangères.

Peu de ces subdivisions plus ou moins nombreuses, plus ou moins naturelles nous semble, comme à Vieillot, Temminck, que les espèces qu'on distraire du genre *Corvus* (Corbeau it dit) sont les Corbeaux, Corbeaux Choucas, et les Corbivaux d'Afrique pensons même, comme Wagler, Choquards et Craves ne devraient séparés, car leurs mœurs et leurs sont absolument les mêmes, et leurs formes, le bec seul présente différences, et l'on sait le peu ce que l'on doit accorder aux ns qu'éprouve cet organe chez les espèces d'un même genre. Il n'en si des Pies, qui, avec un bec à celui des Corbeaux, ont, par brièveté de leurs ailes, de l'al- de leur queue, des habitudes et dépendantes en partie de leur coup moins facile et beaucoup du.

Conformant toutefois aux vues des ers auteurs précités, les caractère sont pour nous comme pour très fort, gros et bombé à la base, latéralement, courbé vers la bords tranchants. Narines basales, vertes, presque toujours cachées mes piliformes, raides, dirigées quelquefois contournées vers la bec. Pieds tres forts, à doigts visés et conformés encore plus pression des branches que pour ; tarse plus long que le doigt du pouce et son ongle très robustes. les, acuminées, aboutissant à ers l'extrémité de la queue, ou passant ; la première rémige de longueur, les deuxième et troi- courtes que la quatrième, qui est gue ; coloration presque toujours forme ou mélangée de quelques iches ou grises. »

es qui composent le genre *Corvus* tent, non seulement par les mœ- s dans l'état sauvage, telles que ir la plupart en bandes, soit pour aller à la pâture, soit pour se percher la nuit dans les futaies et les forêts ; ils en joignent encore d'autres qui leur sont communes en domesticité, telles que l'instinct naturel de cacher les objets de leur nourriture, lorsqu'ils sont repus, pour les retrouver plus tard, et par suite beaucoup d'autres objets, surtout ceux de métal et qui sont brillants, et une grande aptitude à contrefaire des voix étrangères ; ils ont, du reste, cela de commun avec les Pies, les Geais et les Choquards. Ils sont presque tous omnivores. Les Corbeaux proprement dits et les Corneilles ont de l'analogie avec les Vautours par leur voracité et leur appétit pour les charognes, par leur grande finesse d'odorat et par la mauvaise odeur qu'exhale leur corps. Ils vivent aussi d'animaux vivants, tels que Taupes, Souris, jeunes Lièvres et Lapins, jeunes Faisans, Canards, Oies, etc. ; ils y joignent des œufs de toute espèce, des Poissons morts sur les rivages, des fruits, des grains nouvellement ensemencés ou déjà germés. Ce sont, enfin, des Omnivores dans toute la force du terme. Parmi eux cependant les Freux et les Choucas ne sont pas carnivores et ne vont pas à la voirie dans l'état sauvage : aussi leur chair ne contracte pas cette mauvaise odeur qui répugne dans les autres ; les grains nouvellement semés ou germés, les baies, les graines, les vers, les insectes et leurs larves, sont la nourriture qu'ils préfèrent. Les Corbeaux proprement dits nichent ordinairement dans les rochers escarpés ou à la cime des plus grands arbres ; les Corneilles construisent leur nid dans les bois et les forêts, sur des arbres de moyenne hauteur ; les Freux et les Choucas le font en famille, les premiers sur les arbres, et les autres au haut des anciens édifices et des églises les plus élevées, quelquefois dans les rochers, ou même dans des trous en terre. Ils portent dans l'œsophage la nourriture destinée à leurs petits, et la leur dégorgent dans le bec ; ceux-ci ne quittent le nid que lorsqu'ils sont en état de voler, et sont encore nourris assez longtemps par leurs père et mère. Ces Oiseaux marchent posément, mais sautent aussi comme les Pies et les Geais quand ils veulent hâter leur marche ou prendre leur essor ; ils ont un vol élevé et soutenu, et planent avec facilité, résistant aux vents les

plus violents ; on peut dire enfin que, parmi les Passereaux, ce sont les espèces les plus favorisées quant aux facultés réunies du vol, de la marche, de l'odorat et de l'alimentation omnivore.

Les Corbeaux vivent par paires ; lorsqu'ils ont adopté une localité pour leur nidification, ils y reviennent chaque année, et ne souffrent aucune Corneille aux alentours, dans un rayon même assez étendu. Ils n'émigrent point à quelque époque de l'année que ce soit ; il en est de même de nos Corbines ; mais nos Corneilles mantelées, comme celles de l'Amérique septentrionale, abandonnent leur pays natal à l'arrière-saison, et n'abordent nos départements du Nord et de l'Ouest qu'aux approches de l'hiver ; il en est de même des Freux, et les Choucas qui habitent nos contrées septentrionales disparaissent immédiatement après les couvées pour ne revenir qu'en septembre ou octobre.

Les Corbeaux et Corneilles sont répandus sur toute l'étendue du globe. On a même cru, et Vieillot le pensait ainsi, que notre Corbeau, *Corvus Corax*, était le même que l'espèce du cap de Bonne-Espérance et celle de l'Amérique septentrionale ; mais depuis quelque temps, et par suite d'un examen comparatif plus détaillé, on a reconnu qu'ils formaient trois espèces distinctes, et il paraît que la nôtre, qui est la plus septentrionale, puisqu'elle est commune en Islande, en Norwége et dans le nord de l'Asie, se retrouve aussi, d'après M. Temminck, absolument la même au Japon. Le Corbeau Leucophée ou de Féroë (*Corvus Leucophæus* Vieill., *Gal.*, *pl.* 100, ou *Corvus Leucomelas* Wagl., esp. 4) est une espèce particulière au Nord de l'Europe, qui, ne différant du nôtre que par une taille un peu plus forte et par des parties blanches dans son plumage, a laissé longtemps en doute parmi les naturalistes s'il n'était point une variété albine du Corbeau vulgaire ; mais, après des comparaisons scrupuleuses avec ces variétés mêmes qui se retrouvent comme lui dans le Nord, on a reconnu qu'il était une espèce distincte, et de plus particulière à l'île Féroë.

Personne n'ignore avec quelle facilité s'apprivoisent les Corbeaux et Corneilles élevés en domesticité. Lorsque leurs ailes ont atteint leur longueur et leur force, s laisse en liberté, loin de les emp prendre la fuite, ils ne s'en servent q voltiger autour du lieu où ils ont été se perchant tantôt sur la maison, arbres des environs, sur les personn qui les ont élevés, et qu'ils recon toujours. Ils sont d'une hardiesse i ble et méchants pour les autres an surtout pour les Chats et les Chien quels ils disputent le morceau de qu'ils s'apprêtaient à manger, et q forcent souvent d'abandonner par coups de bec réitérés. Dès qu'ils o samment mangé, ils emplissent leu une partie de leur œsophage de ce d'aliments, et vont le cacher dans le coin ou anfractuosité quelconque, recouvrent, soit de petites pierres, ceaux de bois ou de terre qu'ils tr leur portée, et qu'ils posent des leur bec en attendant que la faim mène vers ce garde-manger impro les a vus quelquefois (l'espèce Corbeau) transporter dans leur cach à un et sans les casser, un certain d'œufs de poule qu'ils volaient da nier de provision.

Le Corbeau, d'après sa couleur, sement lugubre, son odeur fétide, a temps regardé comme un oiseau vais augure ; on lui a même attrib de présager l'avenir, mais surtout nements sinistres. Un combat entr beaux et d'autres Oiseaux de proie trefois un présage de guerre entr les nations. Son vol plus ou moi inquiet ou incertain, ses cris part annoncent le mauvais temps sans mais cette science de l'avenir lui mune avec la plupart des autres comme eux, il connait bien mi nous l'élément qu'il habite, et est ceptible d'en recevoir les moindres sions ; il pressent ses moindres chan et nous les annonce par certains cr taines actions qui sont en lui l'effe de ces changements. Dans le tem aruspices faisaient partie de la reli Corbeaux étaient des oiseaux inte on étudiait toutes leurs actions, l circonstances de leur vol, toute flexions de leur voix ; chacune ava

terminée, et présageait un tur.

r aux détails ornithologiques, ir dans le genre Corbeau, tel sint aujourd'hui et que nous té ci-dessus, les coupes sui- n'étant basées toutefois que la bec, ne sont que d'une mé- ace comme genres :

fort, très haut, également haut en bas sur toute sa sur- à arête dorsale très épaisse, rondie et comme déprimée, ée de la base à la pointe; na- s, ouvertes dans une fosse ide, obliquement creusée sur térale du bec, chaque narine à son orifice en deux conduits ne cloison interne, et à peine les plumes raides, piliformes, i sont peu nombreuses, très erzentes, une partie d'entre ant vers le dessus du bec. te (le sous-genre Corbivau, esson. *Tr. d'Orn.*, 327). L'es- Corbivau de Levaillant (*Afr.*, *albicollis* Lat., Gmel., *Corvus* r), noir, à bec noirâtre terminé : une large bande blanche sur rieure du cou depuis la nu- de espèce, découverte depuis ées seulement en Abyssinie Rüppel, présente les carac- énoncés à un degré des plus passant de beaucoup le Cor- taille, la hauteur et l'arqûre quant au plumage, n'en dif- que par la tache blanche du le et placée plus haut au-des- se. Sa longueur totale est de , ou 2 pieds 3 pouces.

eaup moins élevé, plus ou , allongé, à mandibule supé- dans sa longueur vers l'ex- manière à donner au bec la lame de couteau (*rostro cul-* comprimée; narines entière- sous un faisceau de plumes mes, allongées, toutes diri-

ste, droit, plus brièvement ; taille petite. Les espèces ap- ette section sont les Choucas, dont l'espèce type est le Choucas proprement dit, *Corvus monedula* Briss., le Choucas de Buffon (*enl.*, 523).

Le Choucas noir, *Corvus monedula nigra* Briss., Choucas noir ou Chouc de Buff. (*enl.*, 522); le Chouc Vieill., *Corvus spermologus* Frisch., que l'on a cru quelque temps une variété du Choucas, est reconnu aujourd'hui comme espèce distincte, et décrit par Temminck dans son *Man.*, 3me part., p. 61. Temminck pense qu'à la suite de ces deux espèces, on peut placer le Corbeau daourien, *Corvus dauricus* de Pallas, et Vieillot y classe aussi, sous le nom de Choucas Colombia, le *Corvus Colombiana* de Wilson, t. 3, pl. 20, fig. 2 (*Corvus mrgonyx* Wagl., *Syst. avium*, esp. 20). Quant au Choucas gris du Bengale, *Corvus splendens* Vieill., *Dict.* et *Encycl. met.*; Corbeau éclatant, *Corvus splendens* Tem., col. 425, dont Vieillot et Wagler ont fait un Choucas, nous ne lui trouvons quelques rapports avec lui que dans la coloration du plumage, mais nullement dans la forme du bec, qui, chez cet oiseau, est allongé, assez grêle et sensiblement arqué vers le bout, comme chez les Corneilles, au lieu d'être brévicône comme chez les Choucas.

Si l'on n'avait en vue que les groupes naturels un peu largement conçus, il faudrait, sans nul doute, ajouter ici, comme l'a fait Wagler, une quatrième section renfermant les espèces à bec grêle, plus ou moins allongé et arqué, et où viendraient figurer les Choquards et les Craves, véritables Corbeaux à bec grêle; mais les grands genres de Linné étant devenus des familles subdivisées en sous-familles, et celles-ci en genres depuis les innombrables découvertes qui se font chaque jour en espèces, nous avons cru devoir nous conformer ici au plan généralement adopté, et nous renvoyons, pour ces espèces, aux articles choquart et crave.

(Lafr.)

On a étendu le nom de Corbeau à des oiseaux de genres et d'ordres très différents. Ainsi l'on a appelé :

Corbeau aquatique, l'Ibis-Acalor;
C. blanc, le Vautour-Papa;
C. bleu, le Rollier;
C. chauve, le Coracine et le Pyrrhocorax;
C. cornu, le Calao;
C. de mer, le grand Cormoran;

C. DU MEXIQUE, le Troupiale-Yapou;
C. NU, le Coracine;
C. DE NUIT, la Hulotte et l'Engoulevent.
C. RHINOCÉROS, le Calao Rhinocéros.
(C. D'O.)

CORBEAU D'EAU. OIS. — Nom vulgaire du Cormoran.

CORBEAU DU NIL ou **C. DE MER.** POISS. — Nom vulgaire du Corb noir, *Corvina nigra*.

CORBEAUX. OIS.—C'est, dans le *Règ. an.* de Cuvier, le nom d'une famille de sa division des Passereaux conirostres, famille qu'il divise en trois genres : les Corbeaux, les Oiseaux de paradis et les Rolliers. *Voyez* CORVIDÉES. (LAFR.)

CORBEILLE. *Corbis*, CUV. MOLL. — Le genre Corbeille a été institué par Cuvier, dans la première édition du *Règne animal*. La coquille qui a servi de type à ce nouveau genre, était connue depuis longtemps; car on la trouve figurée dans les ouvrages de Lister, Bonami, Gualtieri et d'Argenville. Linné lui-même ne l'avait point oubliée; mais comme ce grand naturaliste donnait à ses genres une très grande étendue et des caractères peu précis, cette coquille avait pu entrer dans le genre Vénus, où elle a été maintenue par tous ses successeurs, qui se sont plus attachés à la lettre qu'à l'esprit du *Systema naturæ*. Lorsque Bruguière, dans l'*Encyclopédie*, commença à porter d'heureuses réformes dans la classification de Linné, il réduisit considérablement le genre Vénus; il en fit sortir les Lucines, parmi lesquelles il laissa l'espèce qui, plus tard, servit de type au genre Corbeille. Lamarck, dans ses premiers travaux, conserva l'arrangement de Bruguière; mais il paraît que M. Mégerle est le premier qui ait senti la nécessité de faire un genre particulier du *Venus fimbria* de Linné, et il forma ce genre sous le nom de *Fimbria*. Cuvier n'eut pas sans doute connaissance du genre de Mégerle, et, dans la première édition du *Règne animal*, proposa, pour la même coquille le genre Corbeille. Bientôt après il fut adopté par Lamarck, et tous les auteurs suivirent cet exemple. Ce genre, en effet, se distingue très nettement des Vénus, des Lucines et de toutes les autres Coquilles bivalves. Cuvier le comprenait dans sa famille des Cardiacées, entre les Cyclades et les Tellines, non loin des Tell[...] Vénus. Lamarck l'introduisit dans des Nymphacées, dans les Nymp[...] linaires, entre les Tellines et le[...] Les naturalistes classificateurs ont [...] difié l'opinion de ces deux maît[...] science; et, en effet, tant qu'on [...] de nouveaux renseignements sur Corbeille, dont l'animal est enco[...] nu, on ne peut guère le placer [...] il participe assez des caractères [...] lines par un vestige de pli postérie[...] ceux des Lucines par l'impression [...] teau.

Ce genre peut être caractérisé [...] nière suivante :

Coquille transverse, équivalve, latérale, à crochets opposés; char[...] deux dents cardinales divergentes [...] valve. Deux dents latérales, don[...] rieure est la plus rapprochée des [...] Ligament allongé, extérieur. Im[...] musculaires grandes et ovalaires [...] sion paléale simple.

Pour bien comprendre les car[...] Corbeilles, il faut les comparer [...] genres qui les avoisinent le plus. Vénus, comme on le sait, ont [...] trois dents à la charnière, et pres[...] ont l'impression paléale échanc[...] rieurement, ce qui annonce dans l'existence de siphons postérieurs Cythérées, les caractères restent le[...] seulement il y existe à la char[...] dent latérale antérieure de plus. Astartés, l'impression paleale e[...] comme dans les Corbeilles; comm[...] Corbeilles aussi, la charnière n'a [...] dents cardinales; mais elle n'a [...] dents latérales. Les Tellines sembl[...] séder plus exactement tous les [...] génériques des Corbeilles. Les Te[...] distinguent cependant avec facilit[...] des Coquilles plates et minces, [...] les Corbeilles sont des Coquilles [...] épaisses. L'extrémité postérieure d[...] présente toujours un pli régulie[...] moins profond selon les espèces, [...] ne voyait que très accidentellem[...] les Corbeilles. Dans les Tellines, et [...] pression paléale se contourne en [...] très profond, ce qui annonce che[...] maux de très longs siphons qui se[...]

r, tandis que dans les Corbeilles, s fois, l'impression paléale est y a un dernier genre avec lequel les ont des rapports plus intimes: des Lucines. Dans un certain espèces, on trouve une charnière semblable à celle des Corbeilles; n paléale est également simple, pressions musculaires sont très dans les deux genres. Dans les impression musculaire antérieure considérablement, se place en l'impression du manteau, ce qui s dans les Corbeilles. D'ailleurs sont toutes orbiculaires, et tenir longitudinales, tandis que les sont des Coquilles constamment. Tout ce que nous venons de dire le genre Corbeille doit être con-, par ses caractères, il se rap-Lucines plus que de tout autre dant longtemps on ne connut le espèce de Corbeille vivante. Le us en avons ajouté une seconde; s fossiles du bassin de Paris ont par Lamarck dans les premiers s *Annales du Muséum*. Depuis, ne espèce a été mentionnée par rt, parmi les fossiles du val de le, à ces trois espèces fossiles, us en ajouter une quatrième que s découverte depuis longtemps nirag des environs de Saint- (Desh.)

[illegible]LLE. INS. — Nom donné par les s à la face externe de la jambe des Abeilles ouvrières, parce légèrement concave et bordée de

[illegible]LLE. *Scyphulus*. BOT. CR. —). C'est ainsi qu'on nomme cer- orbiculaires et à bord élégam- dans le *Marchantia*, semi- bord entier dans le *Lunularia* se remarquent à la surface su- frondes, et dans lesquelles sont des propagines ou bulbilles sus- reproduire la plante. On les ap- Orygames. *Voy.* ce mot. (C. M.)

[illegible]LLE D'OR. BOT. PH. — Nom *[illegible] saxatile*.

[illegible]ALAO, Lev. OIS. — *Voyez* TRO- s de Vigors et Horsfield. (Lafr.)

CORBICHONIA, Scop. BOT. PH. — Synonyme d'*Orygia*, Forsk.

***CORBICRAVE**. *Corcorax*, Less. (par contraction des mots *Corbeau* et *Crave*). OIS. — Genre formé par Lesson, aux dépens du g. Crave (*Fregilus*, Cuv.), dans son *Traité d'ornithologie*, p. 324, pour une espèce de la Nouvelle-Hollande, déjà nommée par Vieillot et Vigors. Les caractères qu'il lui assigne sont: « Bec moyen, élevé, fort, fendu jusque sous les yeux, comprimé sur les côtés; à mandibule supérieure voûtée, élevée; à arête notablement arrondie; à narines en partie cachées par les plumes avancées du front; à branches de la mandibule inférieure écartées, distantes; ailes allongées, pointues; queue longue, étagée, ample et arrondie; tarses longs, forts, largement scutellés; scutelles des doigts renflés. » L'espèce type est le CORACIAS A BEC NOIR, *Coracia melanoramphos* Vieil., *Fregilus leucopterus* Vig. et Hors., *Pyrrhocorax leucopterus* Tem. (*Man. d'orn.*, I, p. 121). Il diffère du Crave d'Europe par son bec et ses pattes noirs et non rouges, par le blanc de ses ailes, par des tarses bien plus élevés, des ailes plus courtes, une queue plus longue et arrondie. Sa longueur totale est de 15 pouces. (Lafr.)

CORBICULE. *Corbicula*, Méger. MOLL. — Ce genre a été proposé par M. Mégerle pour un démembrement du genre Cyclade de Bruguière, lequel correspond exactement au genre *Cyrena* de Lamarck, qui a été généralement adopté. *Voy.* CYRÈNE. (Desh.)

***CORBICULÉ**. *Corbiculatus*. INS. — Nom donné par Kirby au tibia des Insectes quand il est pourvu d'une corbeille.

CORBINE. OIS. — Nom vulgaire de la Corneille vulgaire, *Corvus corone* Gm. (G.)

CORBIS, Cuv. MOLL. — *Voyez* CORBEILLE.

CORBIVAU. OIS. — Nom d'une espèce du genre Corbeau, *Corvus albicollis* Lath., dont on a fait un sous-genre à cause de son bec comprimé, élevé et à dos tranchant, sous le nom de *Corvultur*. (G.)

CORBULE. *Corbula*, Brug. MOLL. — Olivi nous paraît être un des premiers naturalistes qui ait donné la figure d'une Corbule dans sa *Zoologie adriatique*. Il la rapporte au genre Telline de Linné; et c'est à peu près à la même époque que Bruguière, dans

les planches de l'*Encyclopédie*, circonscrivit le genre Corbule d'une manière nette et précise. Cependant Bruguière ne mentionne pas ce genre dans les tableaux de classification qui précèdent son *Histoire des Vers*; ce qui prouve que c'est dans l'intervalle des deux parties de sa publication qu'il a reconnu les caractères génériques du genre qui nous occupe. Bientôt après, Lamarck, dans sa première classification des Coquilles, adopta le genre; mais, embarrassé des caractères tirés de l'inégalité des valves, il le rejeta, ainsi que les Pandores, loin de ses rapports naturels entre les Peignes et les Térébratules. Bruguière avait été mieux inspiré en plaçant son nouveau genre près des Myes. L'opinion de Lamarck prévalut pendant quelque temps; il la modifia cependant, en 1809 (*Philosophie zoologique*), en réunissant les deux genres Corbule et Pandore dans sa famille des Camacées. Il maintint cette opinion dans sa classification de l'extrait du cours; et Cuvier, le premier, dans sa classification du *Règne animal*, rapprocha enfin les Corbules des Mactres et des Myes. Ces nouveaux rapports, qui rappellent la classification de Bruguière, furent enfin admis, avec quelques modifications, par Lamarck dans son dernier ouvrage. Depuis, presque tous les auteurs ont partagé cette opinion, que nous avons modifiée en cela que nous rapportons les Corbules à la même famille que les Myes, pour mieux indiquer les rapports intimes qui lient ces deux genres. La classification du genre Corbule, après un long circuit, revient, pour ainsi dire, à son point de départ tel que Bruguière l'a proposé. Parmi les Corbules, il y en a quelques espèces dont le test plus mince et la charnière légèrement modifiée sont devenus le prétexte d'un nouveau genre établi par M. Turton sous le nom de *Sphena*. Peu de naturalistes ont adopté ce genre du conchyliologue anglais. M. de Blainville, cependant, l'introduit dans sa méthode, et peut-être ne l'eût-il pas fait s'il avait eu à sa disposition un grand nombre d'espèces vivantes et fossiles dépendant de ces deux genres. Ce que nous allons dire des caractères des Corbules, considérés dans leur ensemble, fera comprendre pourquoi nous n'adoptons pas le genre *Sphena* de Turton.

Les Corbules sont de petites Coquilles marines bivalves, inéquivalves, s[...] rales, pour le plus grand nombr[...] est épais, épidermé, et leur cha[...] siste en une grande dent saillant[...] culairement sur le bord cardinal [...] gauche, qui est toujours la pl[...] s'introduisant dans une échancru[...] cardinal de la valve droite. Le [...] toujours intérieur, s'insère so[...] saillante et dans la profondeur [...] crure. Chez les grandes espèces, [...] antérieur, s'élève sur chaque val[...] l'une d'elles seulement, une [...] cardinale. Dans l'intérieur des [...] trouve deux impressions muscul[...] lées, et une impression paléale [...] simple, mais qui, en réalité, a [...] sinuosité postérieure; et, en effe[...] est pourvu de deux courts sipho[...] muscle rétracteur s'insère dans c[...] sité. Les caractères que nous veno[...] ser sont ceux des Corbules propre[...] et voici de quelle manière ils s[...] dans un nombre considérable [...] soit vivantes, soit fossiles, pour [...] Myes d'une manière presque ins[...] voit ce phénomène général: c'est [...] sure que le test des Corbules s'an[...] charnière se modifie. D'abord l'[...] de la grande valve diminue de p[...] la dent qui doit y être reçue di[...] paisseur. Peu à peu l'échancrure [...] la dent qui doit y être reçue s'él[...] et se rapproche déjà de la forme [...] ron des Myes. Enfin il arrive un [...] reste à peine une trace de l'échan[...] valve droite, et où la dent perp[...] de la valve gauche est devenue [...] plate et lameliforme, et ce sont [...] qui offrent ces modifications ave[...] M. Turton a fait son genre Sphèn[...] autre genre de modifications qui [...] les Corbules des Pandores. Ces m[...] se montrent dans les espèces qu[...] sent et s'élargissent. L'échancrure [...] droite devient alors très profonde [...] ont une tendance à la bifurcatio[...] gament s'élargit, ce qui donne à [...] nière une analogie de plus ave[...] Pandores.

Les Corbules vivent à la m[...] Myes, enfoncées perpendiculaire[...] le sable ou la vase. Leur ma[...]

rement sur une très petite par-
gueur, donne passage à un
rme au moyen duquel l'animal
le et s'y creuse une place pro-
her presque entièrement. Les
très courts, inégaux et garnis
rang de papilles dont les exté-
les plus fines et les plus

n ne connaissait qu'un très pe-
'espèces; aujourd'hui ce genre
ès nombreux: on y compte plus
vivantes et au moins 70 espè-
Parmi ces dernières, il y en a
es seulement qui appartiennent
plus anciens que les tertiaires,
rencontre, soit dans la craie,
ns les terrains jurassiques.
(Desh.)

ÉES. *Corbulœa*. moll. — Dans
ouvrage, Lamarck a proposé
pour rassembler les deux petits
le et Pandore. Lamarck place
à la suite de celle des Mactra-
st trop éloignée, suivant nous,
Myaires. Nous pensons que la
Corbulées peut être supprimée.
qui la constituent peuvent ren-
famille des Myaires, dont ils
rincipaux caractères. Nous ren-
TAIRES, nous proposant, à cet
diquer les modifications que
doit éprouver, et dans quels
ivent s'y trouver les deux genres
Pandore. (Desh.)

RUS (κόρχορος, plante aujour-
nue). bot. ph. — Genre de la fa-
liacées, tribu des Gréwiées,
nné (*Gen.*, 675) pour une qua-
spèces croissant dans les parties
les du globe, et dont près de la
na est cultivée en Europe. Ce
tes, des sous-arbrisseaux ou
ux couverts de poils simples
fois étoilés, à feuilles alternes,
denticulées (denticules souvent
), dont les inférieures, sur les
rameaux, plus petites et hétéro-
stipules latérales géminées; à
s, portées par des pédoncules
oppositifoliés, ou latérales dans
'aisselle, uni-pauciflores, brac-
nre est divisé en 4 sections, dont
la dernière douteuse, et la 2me sous-divisée elle-même par De Candolle et Endlicher en 3 sous-sections, toutes établies d'après la forme du calice, de la corolle et de la capsule. Ce sont: a. *Antichorus*, L. f.; b. *Coreta*, P. Br. (α. *Eucoreta*, Endlich.; β. *Coretoides*, DC.; γ. *Ceratocoreta*, DC.); c. *Guazumoides*, DC.; d.? *Ganja*, DC. (C. L.)

CORCORAX, Less. ois. — Nom scientifique du g. Corbicrave de M. Lesson. *Voy.* ce mot. (Lafr.)

CORCULE. *Corculum*. bot. — Nom employé comme synonyme d'Embryon.

*__CORDÆA__, Nees d'Esenbeck. bot. cr. — (Hépatiques.) Synonyme de *Diplolæna*, Dumortier. *Voyez* ce mot. (C. M.)

*__CORDÆA__, Spr. bot. ph.— Synonyme de *Cyamopsis*, DC. (C. L.)

CORDE. poiss. — Un des noms vulgaires de la Lamproie.

CORDÉ. *Cordatus*. zool., bot. — Ce expression, qui signifie en forme de cœu s'emploie seulement pour les surfaces planes; mais elle est quelquefois aussi employée comme synonyme de Cordiforme.

En zoologie, cette épithète s'applique au corselet des Carabes et à quelques Coquilles bivalves.

CORDELIÈRE. moll. — Nom vulgaire que l'on donnait autrefois à diverses Coquilles ornées de cordelettes granuleuses représentant assez bien la torsade d'un cordonnet. Ces noms, employés autrefois par les amateurs et les marchands d'histoire naturelle, sont actuellement tombés entièrement en oubli. (Desh.)

CORDIA (Euricius Cordius, ancien botaniste allemand). bot. ph. — Genre considérable, type de la famille des Cordiacées, établi par R. Brown, et renfermant près de 150 espèces, dont 35 sont cultivées dans les jardins. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux croissant dans les parties intertropicales du globe, et dont le fruit est en général assez peu connu. Leurs feuilles sont très entières ou incisées; leur inflorescence est terminale, paniculée, corymbeuse ou en épi, ébractéée.

Endlicher (*Gen. Pl.*, 3738) divise ce genre en deux sections: a. *Gerascanthus*, calice 10-strié, fleurs corymbeuses ou paniculées, b. *Sebestena*, calice lisse: α *Myxa*, fleurs cymeuses paniculées; β. *Varronia*, fleurs

agglomérées, capitées ou en épi. *Voy.* pour les caractères génériques l'article CORDIACÉES. (C. L.)

*CORDIACÉES, CORDIÉES. *Cordiaceæ, Cordieæ.* BOT. PH. — Tribu des Borraginées (*voy.* ce mot), admise comme famille séparée par beaucoup d'auteurs, et ayant pour type le genre *Cordia*, que son embryon plissé et son style dichotome distinguent, en effet, des vraies Borraginées. (AD. J.)

CORDIERA (Cordier, professeur de géologie au Muséum d'histoire naturelle de Paris). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, Cofféacées-Cordiérées, formé par A. Richard (*Mém. Soc. hist. nat. Par.*, V, 23?, t. 10, f. 2), et ne renfermant qu'une espèce (*C. triflora*). C'est un arbrisseau de la Guyane, touffu et s'élevant à la hauteur d'un mètre et demi et plus; à feuilles opposées, elliptiques, acuminées, glabres, médiantes, accompagnées de stipules très aiguës, et subsoudées entre elles à la base; à fleurs blanches, unisexuées, terminales, dont les mâles ternées, sessiles, ceintes de 4 bractées squamiformes, les femelles solitaires 4-bractéées. (C. L.)

*CORDIÉRÉES. *Cordiereæ.* BOT. PH. — L'une des tribus établies par M. Ach. Richard, dans la famille des Rubiacées, et ainsi nommée d'un de ces deux genres, le *Cordiera.* (AD. J.)

CORDIÉRITE. MIN. — *Voyez* DICHROÏTE.

*CORDIERITES (nom propre). BOT. CR. — (Champignons). Nous avons établi ce g. (*Ann. Sc. nat.*, t. XIV, p. 330, t. 9, fig. 11) sur une production fongique trouvée à la Guyane par M. Leprieur, et nous l'avons dédié à M. le docteur Cordier, connu par ses travaux sur les Champignons des environs de Paris. La nature de cette production en fait presque une anomalie, soit qu'on la place, comme je l'ai fait, parmi les Pyrénomycètes, soit qu'à l'exemple de M. Corda, on l'inscrive parmi les Discomycètes, à côté des Pézizes. Quoi qu'il en soit, voici sur quels caractères le g. est fondé : Stroma carbonacé, rameux et fragile; périthèce terminal ouvert en forme de cupule, à bord un peu roulé en dedans; disque rendu pulvérulent par la présence de nombreuses spores nues. L'analyse ne nous a laissé voir aucune trace de theques, peut-être à cause de l'évolution avancée de la plante. On peut la comparer à un *Thamnomyces* dont le pér cupuliforme, ou à un *Cenangi* carbonacé; ou bien encore on p compléter les analogies, dire qu *nomyces* est au *Sphærophorum* et *dierites* est au *Stereocaulon*, com ment sous le rapport des formes Une seule espèce, le *Cordierit* compose ce genre.

*CORDIFOLIÉ. *Cordifolius.* épithète s'applique aux végéta feuilles en cœur.

CORDIFORME. *Cordiformi* — On donne ce nom à toutes l bivalves qui, ayant les valves t et les crochets saillants et opp sentent assez bien la forme d' carte à jouer. Les Isocardes, l sont des Coquilles cordiformes.

En botanique, on emploie c pour désigner les anthères, l les cotylédons, etc., qui sont e cœur; quelques botanistes pré server pour les corps solides, pliquent jamais aux surfaces p

*CORDIGÈRE. *Cordigerus.* nonyme de Cordiforme.

*CORDIMANE. *Cordimanu* Nom d'une espèce du genre Oc *poda cordimana.*

*CORDIOPSIS (*Cordia*, gen les; ὄψις, aspect). BOT. PH.—Gen Desvaux (*Halm. Prod. Fl. Ind.* *Varronia mirabilioides* Jacq.), avec doute à la famille des Cor été incomplétement décrit, et qu'une espèce. C'est un arbr connu, indigène des Antilles, à ternes, ovales, aiguës, longue lées, grossièrement dentées, pubescentes sur les deux fac subcymeuses et portées sur de allongés, bifides au sommet.

CORDISTES (χ..., trom — Genre de Coléoptères pentam des Carabiques, tribu des Tro établi par Latreille, et adopté pa tomologistes. Ce g., voisin des C *Odacantha*, est très peu nombreu toutes celles que l'on connaît j sent habitent exclusivement les r noxiales de l'Amerique. Elles se sur les feuilles, et sont si leste

ment les saisir qu'avec le filet. ... ou six espèces connues, nous ... type le *Cordistes acuminatus* (Oliv.), qui se trouve à Cayenne. ... secte de 6 lignes de long, d'un ..., avec les élytres d'un beau bleu ... ornées, chacune, de deux taches arrondies. (D.)

...LES. *Laqueolariæ*. ARACH. — ... donnée aux Araignées qui ne font ... et se bornent à jeter des fils so... en manière de cordes.

... BLEU. OIS. — Nom d'une espèce Cotinga, *Ampelis cotinga* ... Sénégali, *Fringilla bengalus* (G.)

... BLEU. MOLL. — Les marchands ... nom à une belle espèce d'Ampullaria, *Ampullaria fasciata* de Lamarck. (DESH.)

... BLEU. INS. — Nom vulgaire ... du frêne, ou Lichenée bleue.

... NOIR. OIS. — Nom donné par ... à une espèce du genre Sylvie, ... *melanura*. (G.)

... OMBILICAL. ZOOL. BOT. — ... et FRUIT.

...NIER. OIS. — Nom vulgaire du ..., *Larus frontalis* Vieill. (G.)

... PISTILLAIRES. BOT. PH. — ... (C. L.)

...LECERUS (κορδύλη, massue; ...). INS. — Genre de la tribu ...niens, groupe des Ascalaphi... ...re des Névroptères, établi par ... (*Ins. Névropt.*, *suites à Buffon*) ... du genre *Ascalaphus*. Le type de ... est le *C. surinamensis* Fabr. (BL.)

...LEGASTER (κορδύλη, massue; ...). INS. — Genre établi par ... dépens de celui d'*Æshna* de la ...Libelluliens, dans l'ordre des Névroptères. ... type est le *C. lunulatus* Charp., ... l'Europe méridionale. (BL.)

...LIA (κορδύλη, massue). INS. — ... par Leach aux dépens de celui ... (voyez ce mot). La plupart des ... cette division sont exotiques. Le *C. ænea* Lin., très commune dans ... (BL.)

...LA, Blum. (κορδύλη, massue). ... Synonyme de *Rophostemon*, du même auteur. — Genre rapporté avec quelque doute à la famille des Swartziacées, et formé par Loureiro (*Fl. coch.*, 500) sur un arbre de l'Afrique tropicale à feuilles alternes, imparipennées, dont les folioles 4-5-juguées, alternes, très entières, munies de stipules très caduques; à fleurs simplement racémeuses, dont le calice articulé avec le pétiole. Il ne renferme que cette espèce, la *C. africana* Lour., qui est la *Calycandra pinnata* de Rich. (C. L.)

*CORDYLASPIS (κορδύλη, bâton; ἀσπίς, bouclier). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, tribu des Staphylinides, établi par M. Nordmann (*Symb.*, p. 17), et adopté par M. Erichson, qui, dans sa *Monographie*, p. 341, ne rapporte à ce g. qu'une seule espèce, qui se trouve dans diverses contrées de l'Amérique méridionale; c'est le *Staphylinus pilosus* Fabr., le même que le *Cord. tuberculatus* de Nordmann, et le *Smilax americanus* de M. le comte de Castelnau. (D.)

CORDYLE. REPT. — Syn. de Zonure.

CORDYLE. *Cordyla* (κορδύλη, massue). INS. — Genre de Diptères, division des Némocères, famille des Tipulaires, tribu des Fongicoles, établi par Meigen, et adopté par Latreille, ainsi que par M. Macquart. Ce genre, qui se reconnaît principalement à ses antennes claviformes, composées de 12 articles, ne renferme qu'une espèce décrite par Meigen et M. Macquart sous le nom de *C. fusca*. On la trouve en Allemagne et en France. (D.)

*CORDYLE (κορδύλη, massue). INS. — Ce nom de genre avait été donné par Thunberg (*Nov. act. ups.*, t. VII, p. 107, et *Act. holm.*, t. I, p. 44) à plusieurs espèces de Curculionites se rapportant au genre *Calandra* de Fabricius. Ces espèces appartiennent aux *Rhynchophorus*, *Sphenophorus*, *Sitophilus*, *Cyrtotrachelus* et *Protocerius* de Schœnherr. (C.)

CORDYLIA, Pers. BOT. PH. — Synonyme de *Cordyla*, Lour.

CORDYLIENS. REPT. — *Voy.* CHALCIDE.

CORDYLINE (diminutif de κορδύλη, massue). BOT. PH. — Genre de la famille des Liliacées (Asphodélées Asparagées), établi par Commerson (R. Br. *Prodr.*, 280), et renfermant 8 ou 10 espèces, dont la moitié environ est cultivée dans les jardins d'Europe.

Ce sont des plantes qui habitent les régions tropicales et subtropicales du globe, et surtout celles de l'hémisphère austral. Elles ont un caudex frutescent, quelquefois élevé; des feuilles allongées-lancéolées ou linéaires, nerveuses-striées, pétiolées ou sessiles, disposées au sommet des rameaux; des fleurs disposées en une panicule terminale, formée d'épis alternes, multiflores; elles sont sessiles ou pédicellées, et accompagnées de deux bractéoles, dont l'une renferme l'autre; leur périgone est articulé avec le pédicelle. L'une des espèces le plus fréquemment cultivée est la *C. congesta* Steud. (*Charlwoodia* et *Dracæna*, Sweet.). (C. L.)

CORDYLOCARPUS (κορδύλη, massue; καρπός, fruit). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères, tribu des Pleurorhizées Euclidiées, formé par Desfontaines (*Fl. atl.*, II, 79, t. 152), et ne renfermant qu'une espèce découverte par lui en Algérie, le *C. muricatus* Desf., d'une affinité douteuse. C'est une plante annuelle, dressée, ramifiée, glabre ou subpoilue, à feuilles inférieures sublyrées, les sommaires lancéolées; à fleurs jaunâtres, disposées en grappes allongées, dont les pédicelles ébractéés, filiformes lors de l'anthèse, et renflés pendant la maturation (*unde nomen genericum*), mais non allongés. (C. L.)

***CORDYLOGYNE** (κορδύλη, massue; γυνή, femelle; en botanique pistil). BOT. PH. — Genre de la famille des Asclépiadacées, tribu des Cynanchées-Cynoctonées, établi par E. Meyer (*Comm. Pl. Afr. aust.*, 218) sur une seule espèce, la *C. globosa* E. M., appartenant à l'Afrique australe. C'est une plante vivace, glabriuscule, à tiges nombreuses, assez simples, dressées, grêles, portant des feuilles opposées, très étroitement linéaires, dressées, roulées sur les bords; à fleurs d'un jaune verdâtre, disposées en ombelles terminales et axillaires, longuement pédonculées, subglobuleuses. (C. L.)

***CORDYLOMERA** (κορδύλη, massue; μηρός, cuisse). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, créé par M. Serville (*Annal. Soc. ent. de France*, t. III, p. 23). M. Dejean, qui a adopté ce genre dans son Catalogue, en mentionne 4 espèces, toutes propres au Sénégal. Ce sont les *C. gratiosa*, *nitidipennis* Dej. et Serville, *testacea* et *paniculata* Buq.; mais la premiè[re]
que le *Cerambyx spinicornis* d[e]
Fabricius.

Sous le même nom de C
M. Guérin-Méneville a propos[é]
la Coquille, atlas, pl. 2, fig. 6)
Coléoptères pentamères, fami[lle]
codermes, qui correspond à c[e]
cerus de Dalmann. *Voy.* ce m[ot].

***CORDYLURE.** *Cordylura* (
sue; οὐρά, queue). INS. — G[enre]
tères, division des Brachocères
Athéricères, tribu des Muscid[es]
Fallen, et adopté par Meigen, l
que par M. Macquart, qui le r
section des Acalyptères, sous-tri
lurides. Ce g., créé aux dépens
de Fabricius, réunit les g. *Mosi*
de M. Robineau-Desvoidy. Les
nissent les différentes parties
espèces qu'il renferme, et la
abdomen renflé à l'extrémité, l
surtout de celles des autres g.
tribu. L'organe copulateur d
est très développé; il se com
larges pinces, et de quatre aut
formes semblables à des palp[es]
rentes parties sont recourbées
men et recouvertes par deux
viformes, insérés sous le pénulti
comme ceux que portent la pl
thomyzides.

Les Cordylures, dont plu[sieurs]
sont fort communes, vivent d
les prairies humides. M. Macq
14 espèces, toutes d'Europe.
comme type la *Cordylura pube*
tera id. Fab., *Mosina id.* Rol
commune en France.

***CORDYLURIDES.** *Cordyl*
Sous-tribu établie par M. M
la tribu des Muscides, et ayan
g. Cordylure. *Voyez* ce mot.

***CORDYLURITES.** *Cordy*
M. Blanchard désigne aussi
Diptères qui correspond en pa
dylurides de M. Macquart.

CORÉENS. INS. — Syn. de

CORÉGONE. *Coregonus.* rc
de Poissons de la famille des
établi par Lacépède, et compr
bres Chevaliers et le Lavaret. l
aux Truites ou Saumons par l

e, le plus souvent dépourvue de Cuvier a séparé les Ombres dans distinct des autres espèces qu'il a s le nom français de *Lavaret*, et il a réservé le nom latin de *Core-*s traiterons de ces deux genres mar et LAVARET. (VAL.)

DES. *Coreidæ*. INS. — Famille de des Lygéens, de l'ordre des Hé-section des Hétéroptères, caracté-es antennes insérées à la partie le la tête, sur la même ligne que t par des tarses munis de deux situés entre les crochets.

des constituent une famille as-euse d'insectes répandus dans s régions du globe. Quelques uns ont des couleurs très belles, et élégantes quelquefois très bizar-s renflement des pattes posté-par des expansions membra-elques Coréides atteignent une le taille, principalement les es-icaines. Ces Insectes vivent sur s, dont ils sucent la sève à l'aide, demeurant ordinairement sur as les endroits abrités des vents. ainsi quelques espèces dont tous s sont réunis en familles, et qui mobiles souvent pendant des jour-es.

arons cette famille en deux grou-réites et les *Anisoscélites*. (BL.)

TES. *Coreitæ*. INS. — Groupe de les Coréides, de l'ordre des Hé-renfermant les genres qui ont tère commun le dernier article es plus renflé que le précédent. (BL.)

IA (κόρημα, balayure [erreur pour mia]). BOT. PH. — Genre de la s Empétracées, fondé par Don (New Phil. Journ., II, 63) sur un isseau croissant sur les bords de Portugal, et ne renfermant que e (*C. album*). Elle est très rami-e, parsemée de points résineux; s sont éparses, étalées, linéaires, planes en dessus, roulées aux ipulées; les fleurs, blanchâtres, des, polygames, sont agglomérées, s, et situées sur un réceptacle ectée de squames velues; ses baies sont également blanches. C'est l'*Empetrum album* de Linné. (C. L.)

*COREMIA (κόρημα, brosse). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, établi par M. Serville (*Annal. Soc. ent. de France*, t. III, p. 22). On doit rapporter à ce genre la *Saperda hirtipes* d'Olivier, et la *C. erythromera* Dej. et Serv. La première est originaire de Cayenne et la seconde du Brésil.

Les *Coremia* offrent aux tibias postérieurs une grosse touffe de poils, ce qui les distingue des autres g. des Longicornes. (C.)

COREMIUM, Lk. BOT. CR. — Syn. de *Penicillium*, Lk.

*COREOCORIS (κορέω, je balaye; κόρις, punaise). INS. — Genre de la famille des Coréides, de l'ordre des Hémiptères, établi par Hahn (*Handb. ari. Insect.*) et adopté par nous (*Hist. des Ins.*, 3). Ces Insectes ont des antennes grêles à dernier article en fuseau allongé, un abdomen ovalaire plus large que les élytres. Toutes les espèces de ce genre sont propres à l'Amérique méridionale; l'une d'elles est le *C. rhomboideus* Bl. (*Discogaster rhomboideus* Burm.). (BL.)

*COREODES. INS. — Syn. de Coréides employé par M. Burmeister (*Handb. der ent.*). (BL.)

*COREOMELAS (κόρις, punaise; μέλας, noir). INS. — Genre de la tribu des Scutelleriens, de l'ordre des Hémiptères, établi par M. White aux dépens du genre *Odontoscelis*. Le type de cette division est le *Cimex scarabæoides* Lin. (*Odontoscelis scarabæoides* Burm., Blanch., etc.) (BL.)

CORÉOPSIDÉES. *Coreopsideæ*. BOT. PH. — Division établie par Lessing (*Synop.*, I, 228) dans la famille des Composées, Sénécionidées-Hélianthées, et ayant pour type le g. *Coreopsis*, L. (C. L.)

COREOPSIS (κόρις, punaise; ὄψις, aspect: forme des akènes). BOT. PH. — Genre formé par Linné (*Gen.*, 981), dans la famille des Composées-Sénécionidées, tribu des Hélianthées-Coréopsidées, remarquable par la beauté des fleurs de la plupart des espèces qu'il renferme, au nombre d'environ 40. Ce sont des plantes herbacées annuelles ou vivaces, ou quelquefois suffrutescentes, croissant dans l'Amérique boréale et recherchées pour l'ornement des jardins, où l'on en cultive une vingtaine. Elles sont ordinairement

glabres, portent des feuilles opposées ou rarement alternes, indivises ou laciniées ; les pédoncules sont monocéphales, solitaires ou corymbeux ; le disque est jaune ou pourpre ; le rayon est concolore ou rarement blanc. (C. L.)

*COREOSMA, Sp. BOT. PH.—Synonyme de *Ribesia*, DC. (C. L.)

*CORET. *Coretus*. MOLL.—Nom que donne Adanson, dans son *Voyage au Sénégal*, à une petite espèce de Planorbe qui est très abondante dans les eaux douces du Sénégal. *Voy.* PLANORBE. (DESH.)

CORÈTE. BOT. PH. — Nom vulgaire du *Corchorus japonicus*.

CORÈTHRE. *Corethra* (κόρηθρον, plumeau). INS. — Genre de Diptères, division des Sténocères, famille des Tipulaires, tribu des Culiciformes, établi par Meigen et adopté par Latreille ainsi que par M. Macquart. Les Corèthres, séparés des Chironomes de Fabricius, en diffèrent principalement par le nombre des articles de leurs antennes qui est de 14, et par l'insertion de leurs pieds à égale distance. M. Macquart en décrit 5 espèces, dont 4 d'Europe et 1 de Pensylvanie. Nous citerons parmi les premières la *Corethra plumicornis* Meig. (*Chironomus id.* Fab.), qu'on trouve près des eaux. La larve de la CORÈTHRE CULICIFORME, qui a été figurée par Degéer, ne diffère presque pas de celle du Cousin ; celle de la COR. PLUMICORNE, décrite par Réaumur, lui ressemble au contraire fort peu, elle est hyaline, allongée, épaisse antérieurement. La tête est munie de deux pointes crochues et de deux espèces de palpes en forme de mains onguiculées. Le dernier segment du corps est pourvu d'une nageoire ovale, et il est terminé par deux pointes charnues et divergentes. La nymphe est fort semblable à celle du Cousin. L'insecte parfait en sort au bout de dix ou douze jours. (D.)

CORETHROGASTER (κόρηθρον, crin ; γαστήρ, ventre). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, créé par M. Dejean dans son Catalogue. Le *C. geniculatus* de cet auteur est propre au Sénégal et voisin des *Ceropogon*. Il est d'un rouge testacé, avec les antennes (le 1er article est fauve) et les genoux noirs. Prothorax bituberculeux sur la partie antérieure du disque. Côtés armés d'une épine. Dernier article des pal cylindrique, tronqué sur le somm ments de l'abdomen offrant chacun arceau bombé et velu.

*CORETHROGYNE (κόρηθρον, ba femelle ; forme du pistil). BOT. PH. de la famille des Composées-Ast Astérinées-Amellées, formé par De et ne renfermant encore qu'une esp une plante herbacée, découverte da lifornie par Douglas, à tiges nom couvertes d'un duvet mou, blanch portant des feuilles alternes, aigu férieures oblongues-lancéolées, att la base, dentées au sommet ; les su linéaires, très entières ; à capitules au sommet des rameaux, dont les peu velus, le rayon pourpre, l jaune ; l'aigrette rougeâtre.

*CORETHROSTYLIS (κόρηθρον στυλίς, colonnette ; forme du pistil — Genre de la famille des Bytt tribu des Lasiopétalées, formé par l (*Nov. stirp. Mus. vind. dec.* 1), e fermant qu'un petit nombre d toutes de la Nouvelle Hollande au dentale. Ce sont des arbrisseaux co poils étoilés, à feuilles alternes, cordiformes, très entières ou ondu sinuées, à inflorescence *cymoso-racé* grappe cymeuse), oppositifoliée, bractées foliacées, de bractéoles ép lorées ; à alabastres acuminés.

*CORETHRUM, Vahl. BOT. PH. de *Pappophorum*, Schreb.

COREUS (κόρις, punaise). INS. de la famille des Coréides, de l'o Hémiptères, établi par Fabricius, par tous les entomologistes avec d moins grandes restrictions. Les C un corps déprimé, des antennes à article aussi long et souvent plus la tête, avec le dernier en forme d ovalaire, des pattes assez grêles. considérer comme le type du gen *reus marginatus* (*Cimex marginatus* l commun dans toute l'Europe.

CORIACE. *Coriaceus*. ZOOL., BOT épithète, employée en zoologie et c que, signifie qui est dur et tenace c cuir. On en a formé l'adjectif *cor* rendre la même idée.

CORIACÉS. *Coriaceæ*. INS.—N

e à une tribu de la famille des
pipares, dont toutes les parties
ms en excepter l'abdomen, sont
stance extrêmement résistante.
l, qui a adopté cette tribu, en a
om en celui de Coriaces, et l'a
10 genres qu'il divise en 3 sec-
emière comprend ceux qui ont
avoir : Streble, Hippobosque,
Olfersie, Ornithomyie, Anapère
yx ; la deuxième, ceux qui n'ont
iments d'ailes, Leptotène, et la
ceux qui en sont tout-à-fait dé-
Mélophage et Nyctéribie. *Voy.* ces
ots et surtout l'article PUPIPARES,
re, les mœurs et l'organisation
liers insectes, qui vivent en pa-
es Mammifères et les Oiseaux.
(D.)

ES. *Coriaceæ.* ZOOPH. — M. de
donné ce nom à une famille
des Zoanthaires, dans laquelle il
nimaux dont le corps forme par
ion un polypier coriace.

DRE. *Coriandrum* (altération de
ême signification). BOT. PH. —
famille des Ombellifères, tribu
rmées-Coriandrées, établi par
renfermant qu'une espèce. C'est
annuelle ou bisannuelle, crois-
ément dans tout le bassin mé-
et l'Orient, et cultivée dans plu-
tes, particulièrement en France,
l'arôme qu'acquièrent ses fruits
ut. Elle est glabre, à tige cylin-
ie de feuilles multifides, à om-
inquéradiées, exinvolucrées, à
s subtriphylles, dimidiées, à
ches ou rosées, plus grandes au
mbelle. Toute la plante, à l'état
le, quand on la froisse entre les
odeur fétide, comme celle de la
Fd le radical de son nom géné-
é par la dessiccation, les fruits,
s l'avons dit, acquièrent une
me saveur si agréables, que les
et les distillateurs en font un
t, comme de l'un des meilleurs
digènes. (C. L.)

NDRÉES. *Coriandreæ.* BOT. PH.
s Ombellifères, ainsi nommée du
ndrum et correspondant à la di-
Coelospermées. (AD. J.)

CORIARIA (*corium*, cuir ; de son emploi par les tanneurs). BOT. PH. — Genre unique de la famille des Coriariacées (ou Coriariées, tribu des Malpighiacées?), établi par Nissol (*Act. Acad. Par.*, 1711, t. 12), et renfermant 8 ou 10 espèces. Ce sont des arbres inermes ou des arbrisseaux quelquefois sarmenteux, épars çà et là dans le bassin méditerranéen, le Pérou, le Chili, la Nouvelle-Zélande et le Népaul ; à rameaux tétragones, les inférieurs ternés, les supérieurs opposés ; feuilles opposées, sessiles ou brièvement pétiolées, ovales ou cordiformes, quinquénervées, très entières, les raméales souvent ternées ; gemmes squameuses ; inflorescence en grappe terminale, très simple, dont les pédicelles opposés, ou les supérieurs alternes, bractéés à la base, souvent bibractéolés au milieu. On en cultive trois espèces dans les jardins : les *C. myrtifolia* L., *sarmentosa* Forst., *nepalensis* Wall. La première sert à teindre en noir. Ses feuilles et ses fruits possèdent des qualités fort suspectes, dues à un principe alcalin connu sous le nom de *Coriarine*. De Candolle raconte qu'en 1809, en Catalogne, pays où elle est fort répandue, sur 20 soldats français qui en mangèrent, 3 moururent, et 15 furent frappés d'un engourdissement qui ne se dissipa que quelque temps après. Selon Fries, ses feuilles, mêlées à celles du Séné pour le falsifier, ont amené des conséquences funestes. (C. L.)

CORIARIÉES, CORIARIACÉES. *Coriarieæ, Coriariaceæ.* BOT. PH. — Petite famille de plantes dicotylédones, proposée par De Candolle (*Prodr.*, I, 739), et ne renfermant jusqu'ici que le genre *Coriaria*. Cet auteur la plaçait à la suite des Ochnacées, avec laquelle elle offre quelque affinité par ses ovaires distincts, surmontant un gynobase charnu ; mais dans les Coriariacées, les stigmates sont linéaires, allongés, distincts, et s'élèvent sans style du centre de l'ovaire ; tandis que dans les Ochnacées, les styles apparents sont soudés en un seul en continuant les carpelles, et se divisent au sommet en petits stigmates. Les premières offrent encore des rapports avec les Rutacées et les Connaracées. Dans un autre ouvrage (*Essai sur les propr. médic. des pl.*), De Candolle plaçait le genre *Coriaria* à côté des Rhamnacées. De Jussieu, avec plus de raison peut-être,

le rapportait aux Malpighiacées, et aujourd'hui le sentiment de cet illustre auteur semble prévaloir. Bartling (*Ord. nat.*) en faisait, comme De Candolle, le type d'une famille distincte, qu'il plaçait dans sa classe des Malpighinées. Endlicher (*Gen. pl.*) en fait une annexe de la famille des Malpighiacées, avec lesquelles le genre *Coriaria* a, en effet, les plus étroites affinités, mais dont l'éloigne suffisamment son fruit pentamère. Lindley réunissait à tort aux Coriariacées le genre *Ercilia* d'Adrien de Jussieu, qui appartient aux Phytolaccées. Les premières ont pour caractères : Des fleurs parfaites ou imparfaites par avortement, monoïques ou dioïques, disposées en grappes très simples, terminales, et composées d'un calice 5-parti, persistant, à lanières égales, à estivation imbricative, et étalées après l'anthèse; d'une corolle de 5 pétales insérés sur un réceptacle, alternant avec les lanières calicinales et plus courts qu'elles, égaux, exonguiculés, assez épais, munis en dedans d'une carène proéminente, persistants, s'accroissant avec le fruit et devenant pulpeux; de 10 étamines insérées sur le réceptacle, alternant avec les pétales ou leur étant opposées; à filaments capillaires, libres, portant des anthères introrses, biloculaires, insérées sur une base bifide, et longitudinalement déhiscentes. Ovaire sessile, libre, quinquélobé, à 5 loges alternant avec les pétales; ovules solitaires dans les loges, anatropes et suspendus à leur angle central; des stigmates filiformes, papilleux-velus, longuement exserts du centre de l'ovaire. Un fruit formé de 5 coques crustacées, monospermes, indéhiscentes, et recouvertes par le calice devenu membranacé et la corolle charnue; graines conformes aux ovules, et revêtues d'un test membranacé; embryon exalbumineux, orthotrope; cotylédons plans-convexes; radicule courte, obtuse, supère. *Voy.* CORIARIA, pour les autres caractères et les propriétés de cette famille. (C. L.)

*CORIARINE. CHIM., BOT. — Alcaloïde trouvé par Peschier dans le *Coriaria myrtifolia.*

CORINDON (de Korund, nom indien). MIN. — L'une des espèces minérales les plus remarquables parmi les substances pierreuses. Son caractère essentiel est d'être composée d'alumine pure, et d'avoir pour forme primitive de ses cristaux, et en [...] pour solide de clivage, un rhom[...] de 86° 0'. Les joints parallèles [...] ce rhomboèdre ne se montrent [...] que dans une partie des crista[...] Spath adamantin); dans les vari[...] vitreux (le Corindon hyalin), ils [...] sensibles; on aperçoit aussi de[...] numéraires dans une direction [...] laire à l'axe.

Le Corindon est par lui-même [...] la flamme du chalumeau ordinai[...] lorsqu'après l'avoir réduit en po[...] mecté de nitrate de Cobalt, on [...] un bon coup de feu. Les acides [...] sans action. Il est essentieller[...] d'alumine; mais il est souvent [...] peroxyde de Fer, d'oxyde de Titan[...] chromique, principes auxquels [...] diverses colorations. Les ancien[...] présentent aussi une certaine [...] silice; mais M. Henri Rose a dé[...] cette silice n'appartient pas au [...] et qu'elle provient du mortier [...] on broie la matière.

Bien que le système cristallin [...] soit le rhomboédrique, il se di[...] des caractères tout particuliers. [...] habituelles et dominantes de [...] sont le prisme hexagonal, ou des [...] ramidaux à triangles isoscèles, [...] que des cas particuliers des [...] qui conduisent aux scalénoèdre[...] n'y voit point de scalénoèdres [...] dits, et les facettes de rhomb[...] sont fort rares, s'y montrent tou[...] ordonnées aux formes prismati[...] pyramidales. Celles-ci sont ord[...] striées horizontalement, et en [...] et se déformant par des arrond[...] deviennent comparables à des [...] constituent alors les variétés di[...] mes. Les bases des prismes hexa[...] sentent trois systèmes de stri[...] sant sous des angles de 60 degré[...] du rhomboèdre primitif, lorsqu'[...] tient par le clivage, sont aussi [...] striées dans la direction des arête[...] boèdre.

La densité du Corindon est c[...] pour une substance pierreuse; e[...] sa dureté est 9; c'est le minéral [...] après le Diamant. Il possède la

un axe répulsif; son pouvoir ré-
0,739. Il est généralement trans-
translucide, avec un éclat vi-
lore lorsqu'il est pur, il présente
nt des teintes plus ou moins vives
le bleu, de jaune, de vert et de
elques variétés, complétement
sont d'un gris obscur ou d'un
ltre. Il y a des cristaux qui sont
impides, en partie colorés; et les
ffectent souvent des dispositions
, chacune d'elles répondant à une
s d'accroissement du cristal. D'au-
ux présentent un faux dichroïsme,
ouleurs étant due à la réflexion,
de à la réfraction. Enfin quelques
t des reflets particuliers, bronzés
, surtout lorsqu'on les regarde
ection de l'axe, et que la pierre a
en cabochon et polie. C'est parmi
s que se rencontrent les Corindons
ai, sur un plan perpendiculaire à
trent une étoile blanchâtre à six
irigés perpendiculairement aux
base du prisme hexagonal.
ns dit ailleurs (*voy.* ASTÉRIE) que
régulières à plusieurs branches
s à la réflexion spéculaire de la
i émane d'un point lumineux, et
ile transversalement sur des sys-
ibres, de raies ou de stries, qui
la surface ou dans l'intérieur de
staux, et qui agissent comme au-
tits miroirs plans, de forme li-
jeu de lumière est analogue à
'*Œil-de-Chat*, et procède d'une
blable: seulement, cette cause se
s plusieurs directions à la fois, et
une seule ligne lumineuse, en
ieurs qui se croisent en un même

mène de l'astérie par réflexion a
t et décrit pour la première fois
Corindons-Saphirs par un ancien
le Hambourg, nommé Laporterie.
à Saussure qu'on en doit l'expli-
me on peut le voir au 4me vol. de
e *dans les Alpes* (no 1891, édit. de
naturaliste rapproche le phéno-
plexe de l'étoile du Saphir de ce-
imple bande lumineuse produite
arts fibreux chatoyant, et dont
rait déjà indiqué l'origine, et il
l'attribue aux systèmes de stries ou raies parallèles qui se montrent à la surface et dans l'intérieur de la pierre. Il observe celle-ci avec une lentille pour mieux en reconnaître la structure, et il aperçoit dans toute l'épaisseur du cristal une multitude de traits déliés et rectilignes, qui se croisent entre eux sous des angles de 60° et de 120°, les mêmes que ceux que font entre elles les bandes lumineuses. Il pense que ces traits proviennent de solutions de continuité qui ont lieu dans l'accroissement du cristal, et cite des Saphirs où les tranches successives des couches d'accroissement sont aussi visibles que celles de l'Adulaire, et figurent des hexagones réguliers, emboîtés les uns dans les autres, et allant en décroissant jusqu'au centre. Il remarque que le centre de l'étoile se déplace quand on change la position du cristal, et que sa lumière est d'une autre nuance que celle de la pierre.

Haüy a proposé, après Saussure, une autre explication du phénomène, qui est bien moins satisfaisante que celle du savant génevois. Il fait partir les reflets chatoyants, non de lignes réfléchissantes, mais de véritables plans, savoir, des joints ou plans de clivage du cristal, et raisonne comme si l'astérie n'était point un phénomène de position dont le centre varie avec la situation de la pierre et celle de l'œil de l'observateur relativement au point éclairant. M. Babinet, qui ne paraît pas avoir eu connaissance de l'explication de Saussure, a été ramené par ses propres recherches à la théorie du phénomène, qu'il a généralisée et appliquée à plusieurs autres substances. *Voyez* GRENAT.

On peut distinguer dans l'espèce du Corindon quatre variétés principales, dont trois sont relatives à la texture, et la quatrième est une variété de mélange; ce sont: le CORINDON HYALIN, nommé d'abord Télésie par Haüy; le CORINDON ADAMANTIN, ou Harmophane; le CORINDON COMPACTE, et le CORINDON FERRIFÈRE ou Émeril.

1. Le CORINDON HYALIN (Saphir des minéralogistes allemands).—Il est transparent, à cassure vitreuse, incolore, ou diversement coloré; il comprend tous les cristaux connus sous les noms de *Gemmes orientales*, et, vu sa grande dureté et l'intensité de son éclat, il fournit au commerce de la joaillerie un grand

nombre de pierres fines, dont quelques unes sont estimées presque à l'égal du Diamant, lorsqu'elles jouissent de toute leur perfection; telles sont : le Corindon d'un rouge cramoisi (dit *Rubis oriental*), le jaune pur (ou *Topaze orientale*), le bleu d'azur (ou *Saphir oriental*), le violet pur (ou *Améthyste orientale*), le vert (ou *Émeraude orientale*), le Saphir blanc, etc. On peut encore citer le Corindon girasol, à fond blanc laiteux et à reflets mobiles, et le Corindon astérie, dont nous avons parlé ci-dessus.

2. Le Corindon adamantin. — Il comprend toutes les variétés de Corindons de l'Inde, du Thibet et de la Chine, qui sont translucides, lamelleuses, et se divisent facilement en fragments rhomboïdaux. Elles ont des couleurs beaucoup plus ternes que celles des Corindons hyalins. Le Corindon compacte est gris ou noirâtre, d'un aspect terreux, et complétement opaque : tel est celui qu'on trouve près de Mozzo, en Piémont, dans un Feldspath altéré.

Le Corindon émeril ou ferrifère. — C'est un Corindon à texture grenue, de couleur brune, rougeâtre ou bleuâtre, dont l'action sur l'aiguille aimantée est très sensible. Il a son gisement dans le terrain de Micaschiste à Ochsenkopf, en Saxe, et dans l'île de Naxos, en Grèce. Sa poudre est d'un grand usage dans les arts pour polir les métaux, les glaces et les pierres fines.

Le Corindon appartient, en général, aux terrains de cristallisation. On le trouve disséminé dans le Granite (Piémont et monts Ourals); dans des filons feldspathiques traversant la Syénite; dans les dépôts de Fer oxydé subordonnés au Gneiss (Gellivara, en Laponie); dans les Dolomies du Saint-Gothard et les roches talcqueuses de Chamouny; enfin, dans les basaltes et tufs basaltiques (le Puy-en-Velay, la Bohême). On le trouve fréquemment hors de place dans des sables plus ou moins grossiers provenant des roches dont nous venons de parler (île de Ceylan, Inde, Chine, Expailly près le Puy-en-Velay). (Del.)

CORINDUM, Tournef. bot. ph. — Syn. de *Cardiospermum*, L.

CORINE. mam. — *Voyez* corinne.

CORINNE. mam. — Nom d'une esp. du g. Antilope *A. corinna* Pal., *A. dorcas* Desm.

***CORIOCELLE**. *Coriocella*. [...] établi par M. de Blainville ([...] f. 1) pour un Mollusque de l'[...] téropodes Pectinibranches, fam[...] loïdes, qui ne sont, d'après C[...] Sigarets à coquille cornée et [...] braneuse comme celle des A[...] *nigra* des mers de l'Ile de Fran[...] esp. de ce genre.

***CORION**. *Corium*. ins. — [...] ainsi la partie coriace de l'hém[...]

CORION, Lk. bot. ph. — Sy[...] Hoffm.

CORIOPE. bot. ph. — Nom [...] *Coreopsis*.

***CORIPHILUS**, Wagl. ois. — [...] du sous-genre *Lathamus*, Less. [...] boquet.

CORIS. poiss. — Lacépède [...] sous ce nom et sur des dessi[...] Commerson, un genre compre[...] relles à queue tronquée.

CORIS ou **CAURIS**. moll. — [...] gaire d'une Porcelaine extrême[...] dante, et qui sert de monnaie [...] Guinée. Les Nègres en font des [...] recherchent à cause de la blanc[...] Coquille. C'est le *Cypræa* mo[...] teurs. *Voy.* porcelaine.

CORIS (κόρις, plante aujourd[...] nue). bot. ph. — Genre de la fa[...] mulacées, tribu des Lysimachié[...] Tournefort pour une seule espè[...] spontanément dans l'Europe au[...] une petite plante (*C. monspelien*[...] suffruticuleuse à la base, à ra[...] dants, pubescents, à feuilles ses[...] nes, linéaires, coriaces, très [...] sinuées-dentées, roulées au bo[...] maires bispinuleuses à la b[...] lilas disposées en grappe term[...] forme, dense, et dont le limbe [...] épineux en dehors et rougeâtre[...] tive dans quelques jardins.

CORISA. ins. — Modification [...] phique du nom de *Corixa*, par [...] et Serville. *Voy.* corixa.

CORISANTHÉRIE. *Corisanth*[...] séparément; ἀνθηρά [ἀνθηρός], en[...] anthère; il faut lire *Chorisanth*[...] ph. — Expression tombée en dé[...] que Jussieu appliquait à la cl[...] de sa méthode naturelle, laquelle [...]

à corolle monopétale épigyne, et distinctes, telles que les Dipsacées, Rubiacées, etc. (C. L.)

...RES. INS. — Syn. de Corixites, ... MM. Amyot et Serville (*Ins.* ... à *Buffon*). (BL.)

...RMÉES. *Corispermeæ*. BOT. PH. ... famille des Atriplicées (*voy.* ... pour type le g. *Corispermum*.

...RMUM (κόρις, punaise; σπέρ-... graine plate). BOT. PH. — Genre ... de Jussieu, dont la place, ... naturel, n'est pas encore ... manière certaine, mais qui pré... d'affinités avec les Chéno... renferme près de 20 espèces, ... l'Asie médiane, et principale... de l'Europe. On en cultive une ... les jardins botaniques. Ce ... annuelles, ramifiées, lanu... feuilles alternes, sessiles, li... entières; à fleurs sessiles, soli... aisselles foliaires. (C. L.)

...IX. OIS. — *Voyez* CORTTRAIX.

... INS. — Genre de la famille des ..., de l'ordre des Hémiptères, sec... Hétéroptères, établi par Geoffroy et ... les entomologistes. Les *Co*... antennes très courtes de quatre ... pattes antérieures fort courtes ... encore beaucoup plus courte ..., et un tarse garni de longs ... à retenir devant la bouche la ... insecte.

... vivent constamment dans l'eau, ... les plantes aquatiques, ou ... la vase; on les trouve surtout .... Elles sont obligées de venir ... présenter leur abdomen à la ... pour prendre une provision ... agent par secousses en rame... leurs pattes postérieures, ... beaucoup plus longues que les au... tête, et s'en servant comme ... rames.

... petit nombre d'espèces de ... trouve communément dans ... *Corixa punctata* Burm., et .... (BL.)

...TES. *Corixitæ*. INS. — Groupe de ... Notonectides, de l'ordre des ..., comprenant les genres *Corixa* ... (BL.)

*CORIZUS (κόρις, punaise). INS. — Genre de la famille des Coréides, de l'ordre des Hémiptères, établi par Fallen et adopté par tous les entomologistes. Les *Corizus* ont un corps court, une tête un peu avancée, des antennes courtes, avec le dernier article toujours renflé en massue, etc. Le type du g. est le CORIZE DE LA JUSQUIAME (*Corizus Hyoscyami*, *Cimex Hyosciami* Linn.), qu'on rencontre dans presque toute l'Europe, mais rarement aux environs de Paris. (BL.)

CORLI, CORLIS. OIS. — Noms vulgaires du grand Courlis, *Numenius arcuatus*. (G.)

CORLIEU. OIS. — Nom vulgaire du petit Courlis, *Numenius phæopus*. (G.)

CORME. BOT. PH. — Nom vulg. du fruit du Sorbier.

CORMIER. BOT. PH. — Nom vulg. du Sorbier domestique.

*CORMIGONUS, Raf. BOT. PH. — Syn. de *Bikkia*, Reinw.

*CORMONEMA (κορμός, billot; νῆμα, filament: disposition des étamines). BOT. PH. — Genre de la famille des Rhamnacées, tribu des Frangulées, fondé par Reisseck (*Mss.*) d'après un dessin du père Vellozo (*Fl. flum.*, III, t. 23), et ne contenant que l'espèce figurée (*Cæsia spinosa* Vell.). C'est (en apparence) un arbrisseau brésilien à feuilles alternes, ovales-lancéolées, entières, penninerves (nervures subopposées), accompagnées de stipules solitaires par avortement, spinescentes; à fleurs axillaires, fasciculées; à pédoncules filiformes, simples. (C. L.)

*CORMOPHYTES. *Cormophyta* (κορμός, tronc, tige; φυτόν, plante). BOT. CR. — Dans son *Genera Plantarum*, p. 42, M. Endlicher désigne sous ce nom, opposé à celui de *Thallophytes*, cette grande division du règne végétal que Palisot de Beauvois et De Candolle nommaient l'Æthéogamie, et qui comprend les Mousses, les Hépatiques, les Fougères et les Lycopodiacées. (C. M.)

CORMORAN. *Carbo*, Lacép. Meyer; *Phalacrocorax*, Briss.; *Halieus*, Illig.; *Hydrocorax*, Vieill.; *Graculus*, L. et G.-R. Gray; *Cormorant* ou *Shag* des Anglais; *Scharbe* des Allemands; *Marangone* ou *Corvo aquatico* des Italiens; *Cuervo marino* des Espagnols. OIS. — Genre de l'ordre des Palmipèdes, famille des Totipalmes de Cuvier, ayant pour caractères: Bec médiocre ou long, droit, comprimé; arête arrondie; mandibule

supérieure très courbée vers la pointe, crochue; mandibule inférieure comprimée et revêtue à sa base d'une membrane qui s'étend sous la gorge; narines basales linéaires et à peine visibles; face et devant du cou nus; tarses courts et robustes; trois doigts en avant, le pouce articulé intérieurement, tous réunis par une seule membrane, ongle du médius denté; ailes médiocres; première rémige un peu plus courte que la deuxième, qui est la plus longue; queue arrondie et composée de douze à quatorze pennes.

La taille des Cormorans varie depuis la grosseur d'une Oie jusqu'à celle d'une Sarcelle; leur corps est massif et sans grâce; leurs pieds sont courts et rentrés dans l'abdomen; leur cou est allongé, leur tête petite et aplatie; les yeux sont situés très en avant et près de la commissure du bec; l'iris, brun dans le jeune âge, devient vert dans l'âge adulte; la poche gutturale, plus ou moins grande suivant les espèces, est jaune dans la plupart, noire dans le Cormoran pygmée, et d'un rouge vif dans le Cormoran de Bougainville et dans l'Érythrops; les pieds, noirs dans presque tous, sont cendrés dans le Cormoran pygmée, jaunes dans celui de Desmarest et dans le C. impérial, rouge dans celui de Gaimard; le bec est généralement d'un noir plus ou moins profond, mais il est quelquefois gris-cendré ou jaunâtre. La couleur du plumâge des Cormorans est le noir verdâtre ou bronzé mat ou à reflets, le grisâtre et le blanc plus ou moins pur, occupant le haut du cou et la tête ainsi que le ventre et les cuisses. On ne voit pas de différence de plumage suivant les sexes, et c'est à tort que Cuvier a dit que la livrée de noces des Cormorans appartenait aux mâles. On a souvent pris le plumage des jeunes pour la livrée des femelles. Il y a donc dans les Cormorans trois livrées bien distinctes: celle des jeunes de l'année, qui diffère essentiellement de celle des adultes en ce que toutes les teintes sont moins prononcées; celle des adultes, ou le plumage d'hiver, que les jeunes ne prennent qu'à un an; et le plumage d'été, ou de noces.

L'anatomie du grand Cormoran est la seule qui soit bien connue, et c'est d'après elle que nous déduirons les particularités de structure qui caractérisent ces Oiseaux (ce
qui n'est pas toujours exact: témoin
nous avons dit à l'article Aigle sur la
formation du larynx des Aigles royal
périal). Dans les deux sexes, la trach
cartilagineuse; en approchant de la
elle s'élargit en entonnoir, et le laryn
rieur est fermé par un seul anneau
sont attachées les bronches. Leur
comme celui du Cygne, à trois lob
reins sont dentelés en crête de coq;
phage, qui n'est distinct de l'estom
par un rétrécissement peu résistant,
ceptible d'une dilatation considérab
l'oiseau peut sans peine faire arriver
son estomac un poisson d'un volum
sidérable, ce qu'il accompagne d'u
lent mouvement de la tête et du co
faciliter la déglutition. M. Chav
confirmé un fait assez obscurément
par Volcher Coiter et Tiedemann, c
le Cormoran porte dans la partie corr
dant à la protubérance occipitale
un os triangulaire et mobile, mû par
muscles particuliers et ne faisant par
de l'occipital. D'un autre côté, le tr
pital est percé dans la partie supérie
l'occiput, disposition qui facilite les
de cet oiseau pour avaler une proie
d'une grosseur extraordinaire.

La nourriture des Cormorans cons
poissons de mer et d'eau douce et sur
Anguilles, et ils en font une telle con
tion qu'on les regarde avec raison co
dangereux voisins. C'est avec le bec
avec la patte, comme cela se trouve
dans des ouvrages récents, qu'ils sai
leur proie; ils la jettent en l'air et la re
dans leur bec, la tête la première, av
adresse si grande que jamais ils ne m
leur coup. La voracité des Corm
fort grande, et la quantité de poisson
dévorent en un seul jour est de 3 à 4
grammes.

Plongeurs aussi habiles que nageur
lents, ils poursuivent avec une rapi
égale un poisson qui fuit comme la f
rarement leur échappe. Ils nagent la
seule hors de l'eau, ce qui leur perm
vent d'échapper à la balle qui les m
A terre, leur démarche est plus lourde
celle du Canard, et ils se tiennent le
presque dressé et appuyé sur les lo
rectrices de leur queue. Peut-être la

ır station en a-t-elle fait des Oiseurs ; car on les voit, dans les e trouvent des arbres ou des préférer se percher à rester sur

est assez rapide et soutenu ; mais ssent pas s'avancer loin en mer, fort avant dans les continents. s rochers ou sur les arbres qu'ils , plus souvent non loin du voisimer, et ils se rassemblent dans s en troupes considérables.

e de la pariade, qui est le prin- Cormorans s'isolent par couples, t toujours réunis le mâle et la ur nid, établi à terre, dans le rochers ou sur des arbres, est jones, d'herbes ou de fucus grosntrelacés. Ils y déposent de deux ufs d'un blanc sale ou verdâtre, gros des deux bouts, et dont la rude et a sa surface inégale.

de l'incubation est de 30 jours, s sont un an avant de prendre ge. La mue a lieu chez ces oit fois par an, à l'automne et au La première fait tomber les plues qui ornaient leur cou et leurs étaient leur parure de noces.

es Cormorans, que Steller comi d'une trompette d'enfant, ressà celui de la Grue.

el du Cormoran est doux, et il une harmonie avec les oiseaux abitent les mêmes lieux que lui. e les Mouettes à la poursuite des'attache quand elles ont pris un mais la convoitise s'éteint dès st avalé, et il cesse toute pour-

t Cormoran est agile dans l'eau, st lourd et pesant à terre : une ne bouge plus, et l'on peut s'apllui sans qu'il paraisse ni s'étonrayer de votre présence. M. de a vu au Cap des bandes entières obiles pendant six heures sur les ancres.

morans sont des Oiseaux migraue rendent sans doute nécessaires ation qu'ils font de poissons et le ent rapide des points où ils se s; mais on en trouve en toutes saisons dans nos pays, où ils sont communs, surtout le grand Cormoran.

Les espèces propres à l'Europe ont une distribution géographique fort étendue ; ce sont néanmoins plutôt des oiseaux du Nord que du Midi. Le C. largup remonte jusqu'au 60°. Le grand Cormoran est assez rare dans le Midi, et commun dans les parties tempérées et septentrionales du globe. Le Nigaud, quoique plus commun dans les régions arctiques et antarctiques, est répandu partout; on le trouve en Afrique et au Brésil, et les autres se trouvent aux Malouines, à la Nouvelle-Hollande, à la Nouvelle-Zélande, à Terre-Neuve, au Bengale, au Brésil, au Chili et au Cap, au Sénégal, à Maurice, ce qui fait de ce genre un groupe dont la distribution est aussi large qu'il est possible.

On s'est servi autrefois en Europe, et surtout en Angleterre, du Cormoran pour la pêche. Cette coutume, aujourd'hui abandonnée chez nous, est encore en usage à la Chine. On habituait le Cormoran à rapporter à son maître le poisson qu'il prenait, et quand il l'avalait on le lui faisait rendre en lui pressant l'œsophage avec la main, ou bien on lui passait au cou un anneau qui l'empêchait d'avaler. Espinar, qui écrivait dans le siècle dernier, a été témoin de cette pêche. Un habitant des bords de la Saône a cherché à dresser un Cormoran ; mais, soit faute d'une éducation assez prolongée, soit inaptitude de la part de l'animal, on ne lui faisait lâcher que le fretin : dès qu'il avait pris un poisson un peu gros, il ne revenait pas et allait tranquillement le manger loin de son maître.

La chasse des Cormorans, si facile puisque ces Oiseaux ne fuient ni sous le feu de nos armes, ni sous le bâton, et n'évitent aucun piége, même les plus grossiers, ne présente pas d'agrément au chasseur qui aime les difficultés. Ce n'est qu'à titre de voisins dangereux qu'il faut les détruire, car leur chair, quoique grasse, est de mauvais goût, et la nécessité seule peut en faire manger. Leurs œufs ne sont guère meilleurs, et Fabricius dit que les Groënlandais, habitués cependant à une nourriture peu délicate, les mangent avec répugnance. Cook dit pourtant, en parlant du Nigaud, que la chair des adultes est passable et celle des jeunes assez bonne à manger.

La synonymie des espèces, longtemps embrouillée, commence seulement à s'éclaircir, mais exige cependant encore une révision attentive ; car la différence de plumage entre les jeunes et les adultes a été cause de bien des erreurs. Le nombre des espèces européennes est de quatre : le GRAND CORMORAN, *Carbo cormoranus ;* le *Phalacrocorax* des anciens. le plus grand du genre ; le C. NIGAUD, *C. graculus ;* le C. LARGUP, *C. cristatus ;* et le C. PYGMÉE, *C. pygmæus.* Le C. DE DESMAREST, trouvé en Corse par M. de Payraudeau, est regardé, à tort sans doute, par plusieurs ornithologistes, comme le jeune âge du grand Cormoran. Les espèces étrangères, au nombre d'environ une dizaine, sont d'une détermination plus difficile. Une des plus belles est le C. DE GAIMARD.

Ce genre forme un groupe naturel dont la place dans la méthode laisse peu d'incertitude. On le met le plus communément entre les Pélicans et les Fous, ou, comme Cuvier, immédiatement avant les Frégates. Les méthodistes anglais n'ont pas trouvé moyen de le déplacer ; mais M. G.-R. Gray, se fondant sur la priorité des noms, lui a restitué celui de *Graculus* que lui avait donné Linné en 1735, et en a fait l'avant-dernier genre de la classe des Oiseaux. (G.)

CORMORAN PIAILLEUR DES AMAZONES. OIS. —Syn. vulgaire des Cathartes Aura et Urubu. (G.)

CORMUS. BOT. — *Voy.* ANABICE.

*__CORMYPHORA__ (κορμός ?, tronc ; φορέω, je porte). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Nitidulaires, établi par M. le comte de Castelnau (*Hist. nat. des Coléopt. suites au Buffon-Duménil*, t. 2, p. 12) sur une seule espèce trouvée dans l'Anjou, et qu'il nomme *C. mandibularis.* L'auteur place ce genre entre les *Cercus* et les *Byturus* de Latreille, dont il se distingue principalement par ses mandibules larges, fortes, très aplaties et arquées. (D.)

CORNACCHINIA, Savi (nom propre). BOT. PH. — Syn. de *Clerodendron*, R.B. — Genre de la famille des Asclépiadacées, tribu des Périplocées, établi par Endlicher (*Gen. Pl. supp.*, I, 3437 ; *sub Brachylepide*, Wight et Arnott, Contrib. 63 ; *non Brachylepis*, Hook. et Arn., *Journ. of bot.*, 290 sur
un arbrisseau volubile de l'Inde,
espèce qu'il renferme. Les rameaux
pubescents ; les feuilles opposées,
abruptement acuminées, subpu
dans la jeunesse, glabres ensuite,
en dessus, nervées parallèlement
sous ; les fleurs petites, serrées,
en cymules interpétiolaires, to
plus courtes que les feuilles, et dont
hérissées en dehors, glabres en
segments assez étalés. (C.

*__CORNACÉES__ ou __CORNÉES__. C
Corneæ. BOT. PH. — Famille de pl
tylédones polypétales épigynes,
genres, peu nombreux, étaient
autrefois avec les Caprifoliacées,
monopétales. Elle offre les caract
vants : Calice adhérent, dont le
partage en 4 dents, entre lesquelles
rent autant de pétales à préfloraison
Étamines 4, insérées entre les pétales
pourtour du disque épigynique,
anthères intror es, biloculaires. Ov
hérent avec le calice par tout son
couronné à son sommet par un disq
surmonté d'un style en massue qu
un stigmate également simple, à 2
renfermant chacune un ovule pen
devient un drupe à noyau osseux, 2
laire. La graine, sous un test cori
sente un gros périsperme charnu,
duquel est un embryon à peu près
ment court, à radicule supère,
plus courte que les cotylédons foli
Les espèces de cette famille sont des
des arbrisseaux ou des herbes vivac
ginaires tous des climats tempérés
de l'hémisphère boréal. Leur bois
leurs feuilles, généralement opposées,
ternent que dans quelques très rares
tions ; elles sont simples, entières
tées, sans stipules. Les fleurs, her
dites ou polygames par avortement,
massent en têtes ou ombelles dans
lucre souvent coloré, ou plus
dépourvues d'involucre, s'espacent
rymbes.

Les genres sont : le *Benthamia*, L
le *Cornus*, Tournef., à la suite
place l'*Aucuba*, Thunb. (*Eubasis*, S
le *Decostea* de Ruiz et Pavon. Quelqu
teurs y ajoutent aussi, mais avec beau
de doute et faute d'une meilleure place

(*Relhania* et *Junghansia*, Gm.); um.; *Polyosma*, Blum.; *Voto-Glossocoma*, Schreb.; *Guille-*. (Ad. J.)

INE (*carneolus*, pierre d'un air). MIN. — Variété d'Agate *Voyez* QUARTZ. (Del.)

ET. BOT. PH. — Nom vulgaire le annuelle.

ASH. GÉOL. — Nom anglais s carriers à un calcaire qui es assises de la formation ooli-

Cornu. BOT. — Nom donné par appendices de certains capu-s Orchidées. — On donne en-à certains appendices qui nais-fructification de plusieurs cryp-

OT. PH. — Nom vulg. du fruit er.

Cornu, Schum. MOLL. — Le aire était établi déjà depuis orsque M. Schumacher, dans l'une nouvelle classification de proposé le même genre sous le e, *Cornu*, qui n'a pas été adopté. RE. (Desh.)

D'ABONDANCE. BOT. PH. — 'une esp. du g. Mérule, *Meru-oides* Persoon. Dans Paulet, . d'Agaric.

D'ABONDANCE. MOLL. — Ce e se donne à des Coquilles fort à une grande espèce d'Huître le crochet, très long, est creusé de cavité; et aux grandes espè-s, *T. variegatum* et *nodiferum*. (Desh.)

D'AMMON ou CORNE DE BÉ-—Nom ancien des Ammonites. un synonyme d'Atlante, par erreur de Lamanon, qui avait aiguille pour le type vivant des

DE CERF. BOT. CR. et PH. — Nom *Plantago coronopus*, espèce du ..., et de plusieurs espèces de

FOR ou D'ABONDANCE. POISS. vulgaire du Thon près du cap de

Corneus (*cornu*, corne). ZOOL., BOT. — Cette épithète est employée en histoire naturelle pour désigner des parties d'animaux ou de plantes qui ont l'apparence et la consistance de la corne.

CORNEA. MOLL. — Ce genre, créé par Mégerle, est un double emploi de celui nommé *Cyclas* par Lamarck, et qui est adopté dans toutes les méthodes. *Voyez* CYCLADE. (Desh.)

CORNÉE. ZOOL. — *Voyez* OEIL.

CORNÉENNE. GÉOL. — Nom donné par Dolomieu à l'Aphanite.

CORNÉES. BOT. PH. — *Voyez* CORNACÉES.

CORNEILLE. BOT. PH. — Nom vulgaire d'une esp. de Lysimachie.

CORNEILLAR, CORNEILLON. OIS. — Noms vulgaires des jeunes Corbeaux. (G.)

CORNEILLE. OIS. — Nom vulgaire d'une espèce du genre Corbeau, *Corvus corone*, et de plusieurs autres Corbeaux à bec plus mince, moins convexe et plus en cône que dans les vrais Corbeaux. On a réuni les espèces de Corbeaux qui ont ce caractère pour en faire un groupe distinct des Corbeaux proprement dits sous le nom de Corneilles. (G.)

CORNEILLES. OIS. — *Voy.* CORNEILLE.

CORNES. ZOOL. — Ce mot, qu'on emploie dans des acceptions assez variées, désigne dans le plus grand nombre de cas des prolongements d'un partie quelconque du corps et surtout de la tête, rappelant les organes du même nom qui surmontent le front des Ruminants. Chez ces derniers les Cornes existent en effet dans la plupart des espèces, et l'on peut dire qu'elles sont caractéristiques de ce groupe de Mammifères. Il est même tout-à-fait digne d'attention que chez les Ruminants à cornes, dont le système dentaire présente une uniformité presque désespérante pour les zoologistes, ce sont les prolongements frontaux qui fournissent les particularités différentielles des espèces les plus faciles à saisir.

Quoique établies sur le même modèle dans l'un et l'autre sexe, les Cornes ne sont pas toujours aussi développées chez les femelles que chez les mâles; et même dans beaucoup d'espèces, ceux-ci en portent seuls. Il y a aussi dans le groupe des Ruminants à cornes des espèces où les deux sexes en manquent. Le genre tout entier des

Chevrotains est dans ce cas ; c'est encore ce qu'on remarque dans les Moutons d'Afrique appelés à tête noire (*Ovis melanocephala*), et qu'on a regardés comme une simple variété de nos Moutons ordinaires, bien que ce soient des animaux d'espèce distincte.

Les cornes sont des armes puissantes aussi utiles pour l'offensive que pour la défensive ; leur développement est le signe de la force et du courage ; il en est aussi l'auxiliaire le plus puissant. Dans ces nombreuses races où la polygynie est l'état le plus habituel, c'est à coups de cornes que les mâles se disputent la possession des femelles ; et chez les Cerfs ou dans la majorité des espèces, les mâles seuls ont des bois, qui tombent annuellement après la saison des amours. Ces cornes des Cerfs, caduques et tout-à-fait de substance osseuse, ont reçu plus particulièrement le nom de bois ; celles des autres Ruminants (la Girafe exceptée), dont le prolongement osseux est recouvert d'un étui de substance cornée, sont au contraire les véritables cornes, et l'on nomme souvent Céraphores ou Cératophores les animaux qui les présentent. Celles-ci ne tombent point ; elles s'accroissent pendant toute la vie de l'animal, et le Bélier ou le Taureau leur doit la possession de ses femelles, en même temps que la domination du troupeau qu'il dirige ; elles sont donc ici comme chez les Cerfs, les Antilopes, etc., un gage certain de puissance et de domination : aussi, lorsque la force physique était encore pour l'espèce humaine la condition presque unique de la supériorité, les statues des héros, des demi-dieux et des dieux empruntaient au Taureau et au Bélier les signes les plus saillants de leur puissance. Jupiter Ammon, Astarté, déesse de Sidon, Osiris, Pan, les satyres, les faunes, etc., furent représentés avec des Cornes ; Alexandre-le-Grand voulut qu'on lui en donnât sur ses médailles ; et Moïse, donnant au peuple juif les tables de la loi, porte des cornes de feu qui témoignent de sa sagesse en même temps que de son autorité.

Nous avons déjà distingué deux sortes de prolongements frontaux constituant de véritables Cornes : les *bois* ou Cornes caduques, et les *Cornes à étui* ou véritables Cornes. La Girafe nous en présente une troisième sorte, *sans étui* et *épiphysaires* (1). La corne des

Rhinocéros, qu'elle soit unique
(quelquefois même elle est multi
composition), est aussi d'une au
mais ce n'est pas une véritable
résulte d'un amas considérable d
glutinés, et on peut la compa
corné des véritables cornes. Sim
tiple, elle est toujours placée sur
diane, et ce caractère ne se retrou
cun animal ruminant. La prétend
dont on voit cependant la figure d
teurs de la renaissance, est un
naire, ou plutôt c'est la Gazelle
Gazella), que des dessins faits
mal interprétés par les voyage
fait prendre à tort pour un anima
Les cornes des Ruminants sont
jamais placées sur la ligne média
nombre le plus ordinaire est de
une espèce indienne d'Antilope
(*A. quadricornis*), et le Sivather
animal fossile dans les mêmes
avait également deux paires. Les
Béliers à quatre cornes sont de
monstrueux ou altérés.

Les auteurs de la renaissance,
autres après eux, ont attribué des
la forme de bois, ou pourvues d'é
à des animaux étrangers à l'ordre
nants. Nuremberg rapporte qu'i
Chien et un Lièvre cornus ; J. B
que le comte de Vitry tua un Lièvre
dont il donna les cornes au roi d'
Conrad Furer, un des traducte
ner, donne la description de deu
Lièvre d'inégale grandeur ; elles
rure-t-il, déposées dans le cabin
teur de Saxe, dans les Etats duqu
pris les deux Lièvres. Worm en
deux pareilles, avec la partie du c
quelle elles étaient implantées : e
longues de 0,054, un peu aplatie
ment courbées. Ebbo-Usfeld en
voir au même auteur qui avaien
droite se divisait en trois rameau
la gauche en deux seulement. Th
en a vu aussi, et Johnston avait
un Lièvre avec une paire de peti

(1) Quelques recherches, qu'on n'a pas suffisamment suivies, tendent à faire penser que l'axe osseux
étui a aussi son point spécial d'ossification, et
turent d'abord de véritables épiphyses.

(2) Il faut cependant en excepter la Giraf
cornes ; la troisième médiane en avant des d
plus petite.

rremberg parle d'un Cheval cornu
s du roi Frédéric III de Dane-
s cornes avaient 0,067. Il paraît
'il y en avait sur plusieurs sujets,
en donna deux à Bartholin et une
cette dernière était longue de 0,027,
0,6.

, Vallisnieri reçut de Venise une
se cornée de la tête d'un Chat;
près lui, ce n'était qu'un amas de
un prolongement de quelques pa-
pées réunies ensemble, et plutôt
s qu'une véritable corne. Il est
u'il en soit de même de la plupart
que nous venons de citer; et d'ail-
les erreurs, combien de superche-
ent joui d'un semblable crédit, à
ue encore si peu éclairée de l'his-
relle! On connaît aussi dans l'es-
ine des exemples assez nombreux
en forme de Cornes.

maintenant des différentes espèces
et d'abord des bois.

, qui ont pour chaque espèce une
iculière, se composent, dans leur
de complication, de plusieurs par-
chacune un nom spécial; ils pren-
des formes différentes suivant
veneur, dit Buffon, doit juger l'âge
; il doit savoir distinguer et recon-
cisément si le Cerf qu'il a détourné
mier est un daguet, un jeune Cerf,
à dix cors jeunement, un Cerf de
un vieux Cerf. » Le *daguet* est un
f portant les dagues; et les *dagues*
mière tête ou le premier bois du
lui vient au commencement de la
née (Buffon). Il y a des espèces de
t le bois ne perd jamais le carac-
gue; l'Amérique méridionale en a
: *Cervus rufus* et *nemorivagus*. On
aussi *Daguets* (*Dict.*, III, 327).
une partie saillante et rugueuse
bas du bois; entre ses espèces de
passent les vaisseaux nourriciers
u bois; et lorsque ces cannelures,
sant, étranglent ces mêmes vais-
bois cesse de se nourrir; la peau
le recouvre se dessèche, et l'animal
de bientôt en frottant sa corne
arbres. Au bout de quelque temps
, c'est-à-dire que son bois tombe
d'une rupture qui a précisément
lieu au-dessous de la meule. La meule est plus ou moins pédonculée. Ce *pédoncule* prend dans les Muntjacs son plus grand développement. Les *perlures* sont des rugosités du bois au-dessus de la meule. Au second bois la dague prend le nom de *perche* ou *merrain*, et les branches qui s'y ajoutent celui d'*andouillers*. M. de Blainville(1) n'admet que trois sortes de ces ramifications, qu'il nomme *andouillers basilaires*, *médians* et *supérieurs*, chaque sorte pouvant être représentée par un ou plusieurs andouillers, et l'une d'elles ou même deux pouvant également manquer. Ce sont ces différences qui caractérisent les espèces de Cerfs. Dans la majorité des cas, les andouillers sont antérieurs ou plus ou moins latéraux à la perche (2). Ils sont quelquefois très nombreux, et dans les vieux Cerfs ils se multiplient au sommet: aussi les plus vieux bois dans le *C. elaphus* en ont-ils huit ou douze, souvent même davantage. Le Cerf de 66 cors que tua le premier roi de Prusse en 1696, et dont il fit présent à Auguste Ier, électeur de Saxe et roi de Pologne, avait 33 andouillers à chaque bois. L'andouiller basilaire s'appelle aussi *maître andouiller*. Les andouillers supérieurs sont au nombre de deux, dont l'un est la perche elle-même; ils forment à leur jonction un épatement appelé *empaumure*. L'empaumure peut être plus ou moins sessile sur la meule. Les bois d'Élan, qui sont dans ce cas, sont un exemple frappant de la force de vitalité de ces organes, puisqu'en quelques mois, sur des sujets adultes et vigoureux, ils peuvent avoir pris assez d'extension et s'être chargés d'une quantité de phosphate calcaire assez considérable pour atteindre un poids de plusieurs kilogrammes.

Les femelles des Rennes sont les seules dans le genre Cerf qui aient du bois comme les mâles, mais elles en ont de moins forts. Dans les autres espèces, la stérilité peut en donner aussi aux individus du même sexe. Dans ces animaux et dans les mâles hongres les bois sont en général persistants.

Les *Cornes épiphysaires et velues* des Girafes sont décrites à l'article consacré à ces animaux.

(1) *Journal de physique*, t. XCIV, p. 257.

(2) Un bois de Cerf, rapporté de Colombie par M. Justin Goudot, et que nous croyons d'espèce inédite, a son andouiller basilaire dirigé en arrière; il a été déposé au Muséum de Paris.

Les cornes à étui des Ruminants cératophores présentent dans leur étui et dans leur axe osseux des caractères qui doivent être signalés. Sous ce dernier rapport, on les divise en *pleines* et en *creuses*. Les cornes creuses doivent cette particularité à des cellules creusées dans leur intérieur, cellules qui sont en communication avec celles de l'olfaction : les Bœufs, les Moutons et les Chèvres en présentent de semblables ; ce sont les Ruminants à cornes creuses d'Ét. Geoffroy et G. Cuvier. Les Ruminants à cornes pleines sont du g. Antilope. La place de ces prolongements osseux du frontal est assez variable. Chez les Chèvres ils partent d'une saillie du frontal entre les cercles orbitaires ; ceux des Moutons sont plus latéraux sans être plus reculés. Dans les Antilopes ils sont un peu en arrière des yeux, presque au-dessus de la fosse zygomatique ; mais cette fosse et celle du muscle temporal ne sont pas recouvertes, comme chez les Bœufs, par une avance tout-à-fait caractéristique de la crête sagittale, avance qui supporte les cornes à sa partie postérieure, près de la crête occipitale. Le Gnou, sous ce rapport comme sous plusieurs autres, s'éloigne des Antilopes pour se rapprocher des Bœufs ; mais il n'en est pas de même de l'*Antilope depressicornis*, qui ressemble cependant beaucoup à ces derniers par sa physionomie générale. L'axe des cornes à étui détermine leur direction droite, lyrée, spirale, antéroverse ou rétroverse, divergente, etc. L'*étui* permet de les distinguer en lisses, rugueuses, annelées, noueuses, etc.; toujours elles sont indivises. L'*Antilope furcifer*, dont les cornes ont une sorte d'andouiller, fournit la seule exception à cette règle. Le talon antérieur des cornes du Nil-Gau est une particularité moins importante, mais que nous ne devons pas omettre.

Les Cornes des oiseaux ne sont pas comparables à celles des Ruminants ; elles sont dépendantes de la peau, et sans connexion avec le système osseux. On en connaît d'uniques dans le Kamichi, etc.; de doubles dans le Tragopan satyre. Les prétendues cornes de quelques autres espèces sont de simples plumes (Chouettes, etc.) ; celles qu'on voit parfois aux Coqs sont leurs ergots implantés avec soin dans la crête, et qui ont continué à s'y développer comme ils l'auraient fait aux tarses. Il y a des Saur[illegible] vants et fossiles qui ont une corne [illegible] frontale ; beaucoup d'autres saillies [illegible] tête, à quelques animaux qu'elles [illegible] tiennent, sont également appelées C[illegible] mais leur énumération nous [illegible] rait trop loin ; dans beaucoup de cas, [illegible] ont d'ailleurs servi à la dénomin[illegible] espèces qui les présentent : aussi le[illegible] grec et latin *κέρας* et *cornu* entrent-[illegible] un grand nombre de composés, et [illegible] langage usuel le mot Cornes est [illegible] improprement encore pour les ant[illegible] insectes, les tentacules des limaçons, [illegible]

Les anatomistes s'en sont enco[illegible] pour indiquer plusieurs parties du [illegible] l'homme et des animaux : cornes de l'[illegible] cornes de l'hyoïde, cornes du ster[illegible]

(P.[illegible]

CORNET. *Cucullus*. BOT. — Les [illegible] tes donnent ce nom à certains ép[illegible] présentent la forme d'un cornet.

CORNET. MOLL. — D'Argenville [illegible] vanne désignaient ainsi les Coquil[illegible] Cône, comparant ces Coquilles à un[illegible] de papier, en raison de leur forme et [illegible] roulement des spirales. Cette déno[illegible] est actuellement hors d'usage. *Voy*[illegible]

(D[illegible]

CORNET A BOUQUIN. MOLL. — [illegible] noms vulgaires de l'Argonaute.

CORNET DE POSTILLON, DE [illegible] HUBERT, CHAMBRÉ. MOLL. — C[illegible] noms vulgaires s'appliquent à une [illegible] même coquille, celle qui apparti[illegible] Spirale de Lamarck. *Voy*. SPIRALE. [illegible]

CORNICHON. BOT. PH. — Nom [illegible] d'une esp. du g. Concombre.

CORNICULAIRE. *Cornicularia*, [illegible] (*corniculum*, petite corne). BOT. CR. — [illegible] chens). Synonyme sectionnaire de [illegible] *Cetraria*, Fries. *Voy*. ce mot. (C[illegible]

***CORNICULARIÉES**. *Cornicula*[illegible] CR. — Nom donné par M. Fries à [illegible] de la famille des Lichens, qui a pour [illegible] g. *Cornicularia*.

CORNICULÉES. BOT. — Syn. [illegible] rogène.

CORNICULES. *Corniculus*. INS. — [illegible] donné par les entomologistes anci[illegible] antennes des insectes.

***CORNICULIFÈRE**. *Corniculifer*[illegible] — Épithète donnée par M. de [illegible]

...rolle, quand elle est obstruée ...s creuses et ouvertes inférieu...me dans le *Symphytum tubero-*

...A (*cornu*, corne; *idea*, forme). ...enre de la famille des Saxifra... des Hydrangées, établi par ... (*Prodr.*, 53, t. 35), et renfer...es environ, croissant au Pérou ... sont des arbres ou des arbris...efois grimpants, à feuilles op...ées, ovales ou obovales, co...s de dents rigides, ou plus ra...entières, à corymbe terminal ...racté. (C. L.)

...RSES. *Cornidorsi.* INS. — Sy... Membracides, employé par ... Serville (*Insectes hémiptères*, ...). (BL.)

... BOT. PH. — Nom vulgaire du

...ON. OIS. — Nom vulgaire du ...*rvus monedula.*

...E. BOT. PH. — Un des noms vul...lacre et de la Coronille.

...ES. — Nom spécifique de la ...ntelée. — Mœhr., syn. de *Picus* ...PIC. (G.)

...LLE. BOT. PH. — Nom du fruit ...er.

...LLER. *Cornus* (*cornus*, même chez les Latins). BOT. PH. — ... la petite famille des Corna...liacées, Juss.; Hédéracées, A. par Tournefort, et renfermant ...pèces croissant dans les parties assez froides de l'hémisphère dans l'Amérique tropicale. Ce ...s ou des arbrisseaux, ou des ...loppant plus rarement d'un ... des rameaux herbacés à ...les, ou bien moins souvent al...rnes, très entières, à inflo...; fleurs blanches ou jaunes. ...nviron 14 espèces dans les jar...ntribuent à embellir les parcs ... par l'élégance générale de ...quelques unes par la beauté de ...es deux principales ou les plus ...entre elles, très répandues ..., où elles se plaisent dans un ...et ombragé, sont les *C. mas-...*...ea. La première est un arbre de médiocre hauteur, à tronc inégal acquérant une grande dureté, et se divisant en une multitude de branches sur lesquelles des fleurs jaunes se montrent dès le mois de février et avant le développement des feuilles. Il leur succède une baie rouge, ou plus rarement jaunâtre, de la grosseur d'une cerise, ovoïde, d'une saveur acerbe, mais agréable, à laquelle on donne le nom de *Cornouille*, ou plus improprement celui de *Corme*, et dont on fait d'excellentes confitures. Les feuilles sont opposées, ovales-aiguës, entières, légèrement pubescentes en dessous. Le bois est recherché en raison de sa dureté pour en confectionner certains outils, et les gens de la campagne en recherchent les branches pour s'en faire d'excellentes cannes. La seconde, également abondante dans nos bois, et croissant aussi dans l'Amérique septentrionale, forme un arbrisseau dont le port élégant décore bien les bosquets; ses rameaux sont d'un rouge vif, surtout en automne, et portent des feuilles opposées, ovales-aiguës, plus amples que dans la première, et également pubescentes en dessous. Les fleurs sont blanches, et disposées en cymes terminales. Le fruit est un petit drupe noirâtre.

Comme les caractères de ce genre intéressant sont nécessairement ceux de la famille dont il est le type, nous renvoyons le lecteur curieux de les connaître à l'article CORNACÉES; mais nous donnerons ici la division qu'en propose Endlicher dans son *Genera Plantarum* (n° 4574).

a. *Arctocrania.* Fleurs ombellées, involucrées, blanches. — Tronc souterrain émettant des rameaux floraux, simples, herbacés. (*Lhérit.*, t. 1; *Bot. Mag.*, t. 880.)

b. *Tanycrania.* Fleurs ombellées, involucrées, jaunes. — Arbres. (*Schkuhr.*, t. 24; *Fl. græc.*, t. 151.)

c. *Thelycrania.* Fleurs corymbeuses ou paniculées, exinvolucrées. — Arbres ou arbrisseaux. (*Lhérit.*, t. 2-6; *Fl. ross.*, t. 34.) (C. L.)

CORNUCOPIÆ (corne d'abondance). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Phalaridées, formé par Linné pour une petite plante annuelle croissant en Orient, à chaumes gazonnants; à feuilles planes, dont les gaînes ventrues; à pédoncules sillonnés, courbes, renflés supérieu-

rement, solitaires ou géminés au sommet des ramules. On la cultive dans les jardins botaniques sous le nom de *C. cucullatum* L. (C. L.)

CORNUEILLE. BOT. PH. — Un des noms vulg. de la Macre.

***CORNUFER** (*cornu*, corne; *fero*, je porte). REPT. — Genre de Batraciens anoures de la famille des Hylœformes ou Rainettes, et qui a été établi par M. Tschudi pour une espèce de la Nouvelle-Guinée. Il doit son nom à une particularité peu importante en elle-même, la présence d'un petit tubercule conique placé au-dessus de la paupière supérieure. Par ses caractères réellement génériques, ce g. est intermédiaire aux Rainettes proprement dites et aux Hylodes. Il ressemble en effet aux premières par la forme circulaire de sa langue; par la faible dépression de ses doigts antérieurs et postérieurs, et par le vestige de membrane qui unit à leur base les derniers de ces doigts; et, d'autre part, il a des secondes la gracilité même des doigts, et la non dilatation des apophyses transverses de la vertèbre sacrée. Il s'éloigne d'ailleurs des uns et des autres par ses dents, qui sont implantées à la fois sur le vomer et les palatins; tandis qu'elles ne le sont que sur le vomer chez les Rainettes, et que sur les palatins chez les Hylodes.

MM. Tschudi, Duméril et Bibron, ont les premiers fait connaître l'espèce type de ce genre. (P. G.)

CORNULACA (altération de *cornu*, corne). BOT. PH. — Genre de la famille des Chénopodiacées, tribu des Salsolées-Anabasées, établi par Delile (*Fl. Ægyp.*, 312, t. 22, f. 3), et ne renfermant qu'une espèce trouvée par lui en Égypte. C'est une plante suffrutiqueuse, non articulée, à feuilles alternes, subtriquètres, charnues; à fleurs hermaphrodites entourées de poils, et ayant des squames hypogynes, membranacées, sublinéaires, dressées, soudées inférieurement avec les filaments staminaux; l'une des 5 folioles du périgone est armée sur le dos d'une épine qui, pendant la maturation, devient rigide, et s'allonge subverticalement. (C. L.)

CORNULAIRE. *Cornularia.* POLYP. — Genre mal défini de Polypes établi par Lamouroux. M. de Blainville le place dans ses Zoophytaires tubipores. (P. G.)

CORNUS. BOT. PH. — N
Cornouiller.

CORNUTIA (James Corn
Canada). BOT. PH. — Ga
d'*Hosta*, Jacq. — N.-L. Bur
Premna, L. — Genre de la f
nacées, tribu des Ægiphilé
mier (*Gen.*, 32, 10, 106, fig
complétement déterminé, b
qui en est le type soit int
jardins depuis 1833. Il ne
espèce. C'est un petit arbr
ramules tétragones, portan
posées, ovales, très entière
menteuses en dessous, à
panicule terminale, allong

CORO. POISS. — Nom d
Pristipome.

***COROEBUS** (κόροιβος, f
de Coléoptères pentamères,
ricornes, section des Stern
Buprestides, établi par MM
telnau dans leur iconograpl

Ce g. est assez nombreux
les individus en sont rare
vent jamais qu'isolément
MM. Gory et de Castelnau
figurent 28 espèces des div
la terre; toutes sont de m
remarquables par l'éclat p
de leurs couleurs métalliq
pèces les plus jolies d'Euro
undatus (*Buprestis idem* Fab
quelquefois aux environs d

***COROKIA.** BOT. PH. —
All. Cunningham (*Ann.* d
429), et incomplétement dé
n'en ayant pas décrit l'u
présente de grandes affinité
nacées, à la suite desquell
dinairement. C'est un arbr
velle-Hollande, à rameaux
blanchâtres-tomenteux, pe
alternes, pétiolées, lancéo
riacées, luisantes, ordinair
dessus, couvertes en desso
laine blanche; à fleurs pet
lées; panicules courtes, ax
naires, blanchâtres-poilues
trois fois plus longs que le
en dehors; le fruit est un
loculaire, fragile, luisan

LACÉ. *Corollaceus.* BOT. — *Voy.*

LAIRE. *Corollaris.* BOT. — On
ai les cirrhes nés du prolonge-
ales. De Candolle nomme *fleurs*
les fleurs doubles dont le nombre
est dû à la multiplication des pé-
corolle.

LE. BOT. — *Voyez* FLEUR.

LÉ. *Corollatus.* BOT. — Se dit des
ies d'une corolle.

IFÈRE. *Corollifer.* BOT.—M. de
ne ce nom au gynophore, quand
pport aux pétales, comme dans
l.

IFLORES. BOT.—Végétaux dont
ent munies d'une corolle hypo-

LIFORME. *Corolliformis.* BOT.
ichel nomme *androphore corolli-*
qui a l'aspect et la forme d'une
me cela a lieu dans le *Gomphrena*
.

LIQUE. BOT. — M. de Lestibou-
insertion corollique celle dont
sont soudées avec la corolle.

ULE. *Corollula.* BOT. — Ce nom
la corolle des fleurons des Sy-

(*corona*, couronne). BOT.—Hill
nom à une espèce de couronne
e par l'étui médullaire de cer-
les, telles que le Marronnier
hytolacca, etc.

SOLIS, Tournef. BOT. PH. —
nthus, de *Rudbeckia*, de *Co-*

RIÉES. *Coronariæ.* BOT. PH.—
lasse de la région des Cormo-
ce mot), section des Amphy-
la 15e dans le système proposé
er (*Gen. Pl.*). Elle renferme les
ls : Joncacées, Phylidrées, Mé-
ntédéracées, Liliacées et Smi-
pond à la fois aux Liliales et
de Lindley, en partie aux Jon-
x Lirioïdées d'Ad. Brongniart
C. de Pl. cult. au Mus. Par.*,
pour caractères : Plantes an-
nes ou suffrutescentes ; à tiges
et bulbeuses ou tubéreuses à la
es ou ramifiées ; à feuilles al-
entières, engaînantes ou quel-
quefois pétiolées ; à fleurs composées d'un
périgone corolliacé, rarement glumacé, régu-
lier, dont deux séries conformes ; à ovaire
libre ou très rarement adné à la base, tri-
phylle, biloculaire, dont les ovules le plus
souvent indéfinis, rarement solitaires ; à
fruit capsulaire ou bacciforme, renfermant
des graines diversiformes, dont l'embryon
renfermé dans un albumen. (C. L.)

*CORONAXIS, Swains. MOLL.—M. Swain-
son a proposé de faire un genre particulier
avec les espèces de Cônes qui ont la spire
couronnée de tubercules. Ce genre ne peut
être admis, comme nous l'avons vu à l'ar-
ticle Cône. *Voy.* ce mot. (DESH.)

CORONE. OIS. — Nom spécifique de la
Corneille, *Corvus corone.* (G.)

*CORONIDE. *Coronis* (fille de Phlégyas,
nom mythologique). CRUST. — Genre de l'or-
dre des Stomapodes, famille des Unicuiras-
sés, tribu des Squilliens, établi par La-
treille. On ne connaît qu'une seule espèce
qui appartienne à cette coupe générique, qui
a la plus grande analogie avec les Squilles ;
c'est la *C. scolopendra* Latr. (*Encycl.*, t. X,
p. 474), représentée par M. Guérin dans son
Iconographie du Règ. anim. de Cuv., Crust.,
pl. 24, fig. 2. Ce crustacé, rapporté du Bré-
sil par Delalande fils, a les plus grands rap-
ports avec la Squille pleuse de Risso ; et
M. Milne-Edwards, auquel nous empruntons
cette observation, soupçonne qu'il a été pris
sur les côtes de l'île de Madère, où Delalande
s'est arrêté quelques jours, et où plusieurs
animaux marins ont été recueillis et réunis
ensuite par ce même voyageur à ceux du
Brésil. (H. L.)

CORONILLE. *Coronilla* (diminutif de
corona ; disposition des fleurs en couronne).
BOT. PH. — Genre de la famille des Papilio-
nacées, tribu des Hédysarées-Coronillées,
formé par Linné (*Gen.*, 883, *Excl. sp.*), et
renfermant une vingtaine d'espèces presque
toutes cultivées dans les jardins. Ce sont des
arbrisseaux ou des herbes croissant dans
l'Europe médiane, et principalement dans
tout le bassin méditerranéen. Trois ou quatre
espèces, réunies à ce genre, et indigènes
de la Cochinchine, du Cap et de l'Améri-
que, ne lui appartiennent probablement
pas, telles que les *C. cochinchinensis* Lour.,
hirsuta DC., *scandens* L., etc. Feuilles im-
paripennées, munies de stipules libres ou

connées et une seule oppositifoliée; à pédoncules axillaires, portant au sommet des fleurs roses ou jaunes, disposées en ombelles. On le divise en 2 sous-genres: a. *Emeria*, Tourn.; b. *Coronilla*, Tourn. (C. L.)

***CORONILLÉES.** *Coronilleæ.* BOT. PH.— Subdivision de la tribu des Hédysarées dans le grand groupe des Légumineuses, comprenant le genre *Coronilla*, qui lui donne son nom. (AD. J.)

***CORONIS** (nom mythologique). INS. — Genre de Lépidoptères, famille des Crépusculaires, tribu des Castniens, sous-tribu des Agaristes, établi par Latreille aux dépens du g. *Agarista* de Leach. Ce g. a pour type la *Coronis Leachii* (*Agarista id.* God.), qui se trouve au Brésil. Cette espèce est figurée dans l'Atlas du *Species des Lépidoptères* de M. Boisduval faisant suite au *Buffon-Roret*, pl. 14, B. 10, fig. 2. (D.)

***CORONIS**, Glog. OIS. — Synonyme de Coracine, Tem. (G.)

***CORONULE.** *Coronula.* INS., BOT.—Kirby donne ce nom à une couronne ou une demi-couronne d'épines garnissant le sommet du cubitus ou du tibia de quelques insectes, comme dans le *Fulgora candelaria*.—En botanique on appelle ainsi le rebord membraneux de certains filets: tel est celui de la Scabieuse.

CORONULE. *Coronula* (diminutif de *corona*, couronne). CIRR. — Genre de la famille des Balanides, établi par Lamarck pour des Mollusques présentant pour caractères: Coquille généralement peu élevée et de forme variable, à six valves régulières, sans trace de support; opercule non articulé, formé de deux paires de petites valves plates, minces, jointes à l'ouverture du tube par une membrane considérable.

L'animal des Coronules est déprimé et un peu élevé; mais son anatomie n'est pas encore complétement connue.

Les Coronules sont toutes adhérentes par leur base; le plus grand nombre se fixe sur la peau des grands animaux marins, où elles s'enfoncent de quelques lignes; d'autres s'attachent sur les Tortues, ou sur toute espèce de corps sous-marins. On ne connaît encore que trois espèces de ce genre, les C. DIADÈME, RAYONNÉE et DES TORTUES. (C. D'O.)

CORONULIDES. *Coronulidea.* CIRR. — M. Leach a établi une famille dont l[es ca]ractères sont trop semblables à ce[ux des] Balanides pour qu'on puisse les en s[éparer.] Les Coronulides peuvent former une [tribu] de la famille des Balanides.

***CORONUS** (κορωνός, qui lève la tê[te]). — Genre de Coléoptères hétéromères, [fa]mille des Mélasomes, établi par M. [...] Dejean sur une seule espèce du [...] qu'il nomme *C. clypeatus*. Ce g., qu[i ...] entre les *Opatrinus* et les *Philax*, app[artien]drait à la tribu des Blapsidaires de L[...] et au groupe des Pédinites de M. de C[astel]nau.

COROPHIE. *Corophium.* CRUST. — [Ce] genre, qui appartient à l'ordre des Am[phi]podes et à la famille des Crevettines, [a été] établi par Latreille et adopté par M. [Milne] Edwards, qui le range dans sa tribu [des Cre]vettines marcheuses. Les caractères [distinc]tifs de cette coupe générique, qui [...] être propre aux côtes de France [...] par l'Océan, peuvent être ainsi pré[sentés:] Corps allongé, étroit et presque cyli[ndrique;] tête distincte du premier segment thora[cique.] Antennes supérieures subulées, cour[tes; an]tennes inférieures très grandes, rempl[issant] l'office de pattes ambulatoires. Mand[ibules] munies d'un petit palpe presque [...] Pattes de la première paire moins g[randes] que celles de la seconde, avec le prem[ier ar]ticle des six dernières pattes grand [...] laire. Abdomen constituant une esp[èce de] nageoire caudale.

L'espèce que l'on trouve très com[muné]ment sur nos côtes est le *C. longicorne* (*Gener. Crust. et Ins.*, t. I, p. 59; [...] *Règn. anim. de Cuv.*, Crust., pl. 61, [...] ou le *Cancer grossipes* de Linné, [...] *Gammarus longicornis* de Fabricius. C[e sin]gulier Crustacé a été parfaitement ob[servé] par M. d'Orbigny père, qui en a fait con[naître] les mœurs dans le *Journal de Phy[sique]*, t. XCIII, p. 194. Suivant ce naturali[ste ob]servateur, ce crustacé semble se mul[tiplier] particulièrement pendant la belle sai[son;] automne on en observe de toutes les [gran]deurs, et l'on rencontre souvent des fe[melles] portant des œufs ou des petits depuis le [mois] de juin jusqu'au mois de septembre. [Les] Corophies ne sautent pas comme les T[alitres] et les Crevettes, et ne nagent point [sur le] côté, mais sur le ventre et dans une p[...]

ils s'accouplent à la manière le mâle se place sur la femelle, ndant le temps de l'accouple- re plusieurs heures, peut faire rganes de la locomotion, quoi- mâle attaché à elle, et qui n'exé- mouvement.

les Corophies dans le limon le l'Océan; ils se nourrissent et de plusieurs Annélides des s, Aphrodite, Arénicole, etc., ne guerre sans relâche. Il est , dit M. d'Orbigny, de voir tante des myriades de ces pe- s'agiter en tous sens, battre urs grandes antennes, la dé- her d'y découvrir ou d'en faire sie. Ont-ils rencontré une Né- Arénicole, souvent cent fois se chacun d'eux, ils se réu- semblent agir d'accord pour nsuite la dévorer; ils ne ces- sage que, lorsqu'ayant fouillé le la vasière, ils ne trouvent ssouvir leur voracité; alors ils les Mollusques et les Poissons à sec pendant la marée basse, les qui se sont détachées des bouchots. Ce nom de bouchot lition. On désigne ainsi dans tagne, et principalement dans d'Esnandes et Charon, près de des espèces de parcs à Moules més par des pieux et des pa- és quelquefois d'une lieue en x et palissades sont tapissés de Moules qui s'attachent à ces arines sont recueillies par des portent le nom de boucheleux. rée est basse, le boucheleux uchot; mais pour y arriver et s'enfoncer dans la vase, il fait rte de nacelle qu'il dirige et tant un pied dehors et l'ap- ement sur le sol mou. Sans e nacelle, la récolte des Moules ble. Ces détails, qui pourraient rs à notre article, s'y ratta- nt d'une manière bien singu- l'hiver, le vent, qui règne le u sud au nord-ouest, rend la e; la vase est délayée et inéga- uée; le sol de l'intérieur des bouchots a l'aspect d'un champ préparé en sillons presque égaux, et souvent élevés de 3 pieds. Lorsque la saison devient chaude, les sommets de ces sillons restent exposés à l'ardeur du soleil pendant le temps de la mer basse, s'égouttent, se durcissent, et les petites nacelles des boucheleux ne pouvant surmonter de semblables obstacles, la pêche des Moules devient alors impraticable. Ce que des milliers d'hommes ne parviendraient pas à exécuter dans le cours de l'été, nos Corophies l'achèvent en quelques semaines: ils démolissent et aplanissent plusieurs lieues carrées couvertes de ces sillons; ils délaient la vase, qui est emportée hors des bouchots par la mer à chaque marée, et peu de temps après leur arrivée, le sol de la vasière se trouve avoir une surface aussi plane qu'à la fin de l'automne précédent. A cette époque seulement, le boucheleux peut recommencer la pêche des Moules. Soit que les Corophies s'enfoncent profondément dans la vase pour y passer l'hiver, soit qu'à la manière de la plupart des Crustacés ils se retirent pendant la saison froide dans les mers plus profondes, ce qui est plus probable, ils ne commencent à paraître dans les bouchots que vers le milieu du mois de mai, et ce temps est celui où les Annélides dont ils se nourrissent sont le plus abondantes. C'est vers la fin d'octobre qu'ils quittent les bouchots; l'émigration est générale, et il n'est pas rare alors de n'en plus rencontrer un seul, là où ils étaient très nombreux quelques jours auparavant.

M. Milne-Edwards (*Hist. nat. sur les Crust.*, tom. III, pag. 67, n° 2) fait connaître une 2e espèce qu'il désigne sous le nom de *C. Bonellii*, et dont la patrie est inconnue. (H. L.)

COROSSOL. BOT. PH. — Nom vulg. du fruit de l'*Anona muricata*, espèce du genre Anone.

COROSSOLIER. BOT. PH. — Nom vulg. de l'*Anona muricata*, esp. du g. Anone.

***COROZO**, Jacq. BOT. PH. — Syn. d'*Elais*.

CORP, Rondel. POISS. — Nom vulgaire de la Sciène ombre.

CORPS. ZOOL., PHYS. — *Voy.* MATIÈRE.

***CORPS CALLEUX.** BOT. — En botanique, on désigne sous ce nom la petite protubérance calleuse qui se trouve à la base de l'ombilic dans les Pois et la plupart des Légumineuses.

CORPS COTYLÉDONAIRE. BOT. — *Voy.* COTYLÉDON.

CORPS INTERMÉDIAIRE. BOT. — Nom donné au Bois par Grew.

CORPS LIGNEUX (*Corpus ligneum*). BOT. — On appelle ainsi la partie ligneuse des arbres comprise entre l'écorce et la moelle.

CORPS ORGANISÉS et **CORPS INORGANIQUES.** ZOOL., MIN. — *Voy.* MATIÈRE.

***CORPS VERMIFORMES.** BOT. — Syn. de vaisseaux en chapelets.

CORPUSCULAIRE (THÉORIE). CHIM. — *Voy.* THÉORIE ATOMIQUE.

***CORRADORIA**, Mart. BOT. CR. — Syn. de *Polysiphonia*, Grev.

***CORRADORUS**, Gray. BOT. CR. — Syn. d'*Hydrurus*, Ag.

CORREA. BOT. PH. — Genre de la famille des Diosmées, consacré par Smith à l'habile botaniste portugais Correa de Serra. Hoffmansegg l'écrivait *Correas*, et il a été proposé sous d'autres noms: par la Billardière sous celui de *Mazeutoxeron*, par Colla sous celui d'*Antomarchia*. Ses caractères sont les suivants: Calice cupuliforme, presque entier ou 4-lobé. 4 pétales plus longs, rapprochés en tube ou même unis par une partie de leurs bords accolés. 8 étamines, à filets glabres dilatés vers leur base, à anthères oblongues. 4 ovaires sur un court gynophore qui porte les étamines dans son pourtour 8-lobé, couverts d'une couche épaisse de poils étoilés. 4 styles partant de leur angle interne, convergeant et se soudant en un seul que termine un stigmate égal 4-lobé. Le fruit est composé de 4 coques. — Les espèces originaires de la partie de la Nouvelle-Hollande située au sud des tropiques et vulgairement cultivées dans nos serres, sont des arbrisseaux à feuilles opposées, simples, entières, parsemées de points transparents. Les fleurs sont sur de petits rameaux axillaires et non solitaires, plus rarement deux ou trois. Presque toutes les parties sont cotonneuses ou comme poudrées de petits poils en étoile. (AD. J.)

CORREAS. BOT. PH. — *Voy.* CORREA.

***CORREIA**, Velloz. BOT. PH. — Syn. de *Gomphia*. (C. L.)

***CORREOIDES.** BOT. PH. — M. Endlicher nomme ainsi une division du genre *Phebalium* (*voy.* ce mot), composée d'espèces qui ressemblent beaucoup extér[ieurement à ce]les du genre *Correa*.

***CORRHECERUS** (... corne). INS. — Genre de C[olé]ères, famille des Curculi[onides] Orthocères, division des An[...] par Schœnherr (*Dispositio* m[...] *et Sp.*, t. I, p. 127, et t. V [...] rapporte 5 espèces de l'Am[érique méridio]nale : les *C. flaccidus*, *mixtu*[*s*, ...]*licornis* et *barbicornis*; les tro[is ... dé]crites par Fabricius, doivent [être considérées] comme espèces types.

CORRIGIOLA (diminu[tif de ...] lanière). BOT. PH. — Genre d[e la famille des] Caryophyllacées, tribu des Ill[écébrées-Corri]giolées, formé par Linné ([...] renfermant un petit nombre [d'espèces] croissant au cap de Bon[ne-Espérance,] dans l'Amérique australe [...] dont deux ou trois sont culti[vées dans quel]ques jardins de ce dernier co[ntinent. Ce sont] des herbes annuelles ou péré[nnes, ou] des sous-arbrisseaux, à ca[...]mes, subsimples, procumb[ants ...] dans les espèces suffrutesce[ntes ...]dex épais, polycéphale, et co[...] scarieuses; à feuilles oblon[gues ...] subcharnues, glauques, ac[compagnées de] stipules scarieuses, tantôt b[...] intrafoliacées, uni-auricul[ées ...] tantôt indivisées, axillaires, [...] à fleurs petites, serrées ou [en] épis ou en *racèmes* terminau[x ...] ou aphylles, disposés en co[...] ou serrés.

***CORRIGIOLACÉES, CO[...]** BOT. PH. — Subdivision de l[a tribu des Il]lécébrées dans le groupe des [...] Le *Corrigiola* lui a donné [son nom et est] jusqu'ici son unique genre.

***CORRIRA**, Briss. OIS. — [...] Drome.

***CORRODENTIA.** INS. — [...] (*Handb. der Entomol.*) nom[me ainsi une] section comprenant les Term[ites] et Psociens. *V.* ces mots.

CORSAC. MAM. — Nom d'[une espèce de] Chien, *Canis corsac* L. C[...] Buffon.

CORSAIRE. OIS. — Un des [noms vulgaires] de l'Épervier, *Falco nisus*.

CORSELET. INS. — *Voyez*

ELET. MOLL. — Dans les Coquilles
, régulières, et dont le ligament est
', on trouve un espace de la lon-
i ligament lui-même, et auquel on
ma de donner le nom de corselet.
LLUSQUES. (DESH.)
INIACÉES. *Corsiniaceæ*, Cord. BOT.
ynonyme de Corsiniées, Bory et
Voy. ce mot. (C. M.)
NIE. *Corsinia* (nom propre). BOT.
Hépatiques.) Raddi a fondé ce g.
Scient. di Bolog., vol. 11, p. 354)
Hépatique désignée par Micheli
Gener., t. 57, f. s.) et après lui par
us les noms de *Riccia major*, *Corian-*
e, etc. Plus tard, M. Treviranus,
nom donné par Raddi était sans
nu, a imposé à ce même genre
Günheria, qui n'a pu être adopté.
nique dont il est composé pré-
formes remarquables ; chez l'une
les constituent une sorte d'involu-
du fruit ; chez l'autre, ces écail-
presque nulles. Non seulement ces
t été considérées comme deux es-
is M. Bischoff les avait d'abord
comme génériquement distinctes
tabli sur l'involucrée son g. *Brisso-*
botaniste a, dans la suite, aban-
te opinion, et pense aujourd'hui
les hépaticologistes que ces deux
genres ou, pour quelques uns,
espèces, ne sont réellement que
ités d'une même plante.
re, qui appartient à la tribu des
présente les caractères suivants :
perficiels placés sur le dos des fron-
ires ou agrégés le long d'une ligne
; involucre commun, composé d'é-
dentées, déchiquetées, et dont le
varie entre deux et douze, et même
p. Involucre propre nul. Point de
le; coiffe à peu près globuleuse,
hérissée de pointes et couronnée d'un
... Capsule sphérique indéhiscente,
... pédonculée au fond de la coiffe
le elle n'adhère point. Élatères nul-
... ridies immergées dans des frondes
, venant s'ouvrir à la superficie de
frondes par des ostioles papillifor-
posés aussi le long d'une ligne mé-
mais de chaque côté d'un rebord
de crête. Frondes simples, entières
ou bifurquées, poussant des innovations de leur sommet, charnues, canaliculées et néanmoins plus épaisses dans leur milieu, recouvertes d'un épiderme réticulé et munies de pores tout-à-fait distincts des cavités aériennes sous-jacentes, le plus ordinairement dépourvues de squames ou d'écailles à leur face inférieure, dont le centre est chargé de nombreuses radicelles. Ces plantes croissent en gazons sur la terre en Italie, où elles ont d'abord été découvertes par Micheli, et dans les îles de Corfou, de Corse, de Sardaigne et des Canaries. On les rencontre aussi dans le midi de la France. M. Ad. Brongniart assure en avoir recueilli des échantillons jusque dans la vallée de Montmorency près Paris. Par la structure de sa fronde, le g. *Corsinia* se rapproche du *Targionia* et conséquemment des Marchantiées, tandis que les caractères tirés de la fructification, et surtout l'absence des élatères, en font certainement une Ricciée. (C. M.)

***CORSINIÉES**. *Corsinieæ*. BOT. CR. — (Hépatiques.) En traitant du nouveau genre *Duriæa*, nous avons, M. Bory et moi, établi cette sous-tribu parmi les Ricciées et l'avons ainsi caractérisée : Inflorescence monoïque ou dioïque ; fronde centrifuge étalée ; fruits dorsaux ; involucre sessile ; coiffe libre ou soudée, à style caduc : spores primitivement quaternées, alvéolées. Genres : *Sphærocarpus*, Micheli ; *Corsinia*, Radd. ; *Oxymitra*, Bisch. *Voy.* ces mots et DURIÆA. (C. M.)

***CORSOMYZE**. *Corsomysa* (κορσόω, je rase ; μύζω, je suce). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Tanystomes, tribu des Anthraciens, établi par Wiedmann et adopté par Latreille ainsi que par M. Macquart. Ce g., par l'ensemble de ses caractères, qui l'isolent au milieu des Tanystomes, devrait peut-être former le type d'une nouvelle tribu : le corps ras et trapu, la tête large et déprimée et la longueur des antennes, l'éloignent surtout des Bombyliens et des Anthraciens, dont il se rapproche d'ailleurs par les autres caractères. Il renferme 6 espèces toutes du cap de Bonne-Espérance, dont 2 nouvellement décrites par M. Macquart : *Corsom. fuscipennis* et *hirtipes*, de la collection de M. Serville. Le type du g. est la *Cors. pennipes* de Wiedmann. (D.)

CORSYRA. INS. — Genre de Coléoptères

pentamères, famille des Carabiques, tribu des Troncatipennes, établi par Steven et adopté par M. le comte Dejean, qui le place entre les *Brachinus* et les *Catascopus*. Ce genre ne renferme, jusqu'à présent, qu'une seule espèce, la *Cymindis fusula* de Fischer, qui se trouve dans les environs de Barnaoul, en Sibérie, et dans la Russie méridionale. Cette espèce est très facile à distinguer des autres *Cymindis* par sa forme large et par les crochets des tarses, qui ne sont pas dentelés en dessous. (D.)

CORTALE. *Cortalus.* MOLL. — Genre de Céphalopodes établi par Montfort et rapporté avec doute par M. A. d'Orbigny au g. Calcarine.

CORTESIA (F. Cortez, conquérant du Mexique). BOT. PH. — Genre de la famille des Cordiacées, formé par Cavanilles (*Ic.*, IV, 53 et 377), et contenant une seule espèce. C'est un arbrisseau découvert aux environs de Buenos-Ayres, à rameaux nombreux, garnis de feuilles alternes, sessiles, cunéiformes (*C. cuneifolia*), trifides au sommet, glabres, portant sur les deux faces de petits tubercules blancs, terminés par un poil d'un blanc de neige; à fleurs solitaires, sessiles, et ordinairement terminales. C. L.)

***CORTHYLUS** (κόρθυς, amas). INS.—Genre de Coléoptères tétramères, famille des Xylophages, tribu des Bostrichides, établi par M. Erichson (*Archives de Wiegmann*, année 1836, pag. 64), qui y rapporte deux espèces seulement : le *Bostrichus compressicornis* Fabr., et le *Bostr. fasciatus* Say; tous deux d'Amérique. (D.)

***CORTIA** (Bon. Corti, botaniste italien). BOT. PH. — Genre de la famille des Apiacées (Ombellifères), formé par De Candolle sur une seule plante croissant dans le Népaul. C'est une plante annuelle? (*C. Lindleyi* DC., *Schutzia Lindleyi* Wall.), subacaule, à feuilles radicales, pétiolées, pennatiséquées, dont les segments multifides, capillacés, les lobules courts; scapes : les unes épaisses, formant tige et portant une ombelle composée, munie d'une involucre di-triphylle, dont les folioles multifides; les autres allongées, portant une ombelle pauciradiée ou une ombellule solitaire, à involucelle pentahexaphylle, dont les folioles entières ou bitrifides, aiguës; fleurs blanches. (C. L.)

***CORTICAL.** *Corticalis* (*cortex*, écorce). BOT. — On applique cette é[...] nes qui appartiennent à l'[...] des dépendances et aux [...] qui croissent sur l'écorce [...] appelle *pores corticaux* ce[...] sur l'écorce

CORTICARIA (*cortex*, [...] Genre de Coléoptères établi[...] qui a pour type le *Latridiu*[...] ger. MM. Stephens et Wes[...] adopté chacun dans leur m[...] dans la famille des Mycétop[...] partie de leur grande divi[...] phages. M. Stephens y rap[...] qui, à l'exception d'une se[...] gleterre, appartiennent au [...] suivant le dernier Catalog[...] *Voy.* LATRIDIUS.

***CORTICATÉ.** *Corticat*[...] sot de Beauvois a donné ce[...] graine des Graminées, qua[...] verte par la paillette supéri[...] adhérente.

***CORTICAUX.** *Cortical*[...] vier a nommé ainsi une fa[...] comprenant ceux qui se [...] substance commune, épai[...] glutineuse, dans les cavit[...] sont réunis. Ils comprenne[...] bre de genres répartis en 4 [...] tophytes, les Lithophytes, [...] et les Millepores.

CORTICIFÈRE. *Corti*[...] écorce; *fero*, je porte). POL[...] bli par Lesueur dans la cla[...] res, famille des Zoanthaire[...] des Polypiers des Antilles [...] drique, court; à bouche [...] milieu d'un disque garni [...] tentacules pétaliformes. Ce[...] veloppés d'une peau encr[...] forment, par la réunion lat[...] d'un plus ou moins grand [...] dus, une sorte de Polypier [...] corps sous-marins. On en c[...] pèces, les *C. glarula* et *flav*[...]

CORTICIFÈRES. *Corti*[...] Nom donné par Schweigge[...] de Zoophytes Cératophytes [...] une tribu de la famille des [...] Eichwald à une famille de l[...] tozoaires; et par Lamourou[...] de la classe des Polypiers fl[...]

i ont un axe corné ou calcaire
ıne croûte contractile et vi-

NE. *Corticina* (*cortex*, écorce).
donné par Braconnot à l'apo-
ractif oxydé du Tannin, parce
ontre assez généralement dans

LES. *Corticolæ*. INS. — Syno-
les, employé par MM. Amyot
Insectes hémiptères, suites à
(BL.)

S (*cortex*, écorce). INS. —
léoptères hétéromères, établi
ite Dejean sur une très petite
ire de Dalmatie, et nommée par
Il y a réuni depuis le *Bolito-*
datus de Dahl. Latreille, qui a
re, le place dans sa famille des
ribu des Ténébrionites, à côté
Orthocerus (*Sarrotrium*, Fabr.),
. Dejean, dans son dernier Ca-
net dans la famille des Taxi-
(D.)

RIA. BOT. CR. — Nom d'une
ie par Fries dans le genre *Aga-*

. BOT. CR. — *Voy.* AGARIC.

EUX. *Corticosus* (*cortex*, écor-
on appelle *fruits cortiqueux* cer-
harnus ou pulpeux intérieure-
nt recouverts d'une enveloppe
ont les fruits du Citronnier et
r.

(nom propre). BOT. PH. — Genre
des Primulacées, tribu des Pri-
osacées, établi par Linné sur
. croissant dans les montagnes
pes). C'est une petite plante vi-
t velue, à feuilles radicales lon-
olées, réniformes-suborbiculai-
es, incisées et dentées-aiguës,
e, terminée par une ombelle
igué ; fleurs roses ou rarement
(C. L.)

(κορύνη, massue). INS. — Genre
es Chalcidiens, de l'ordre des
s, établi par M. Walker (*En-*
ine). On reconnaît ce genre à
très étranglé à la base et renflé
en forme de massue. Le type
clavata Walk., trouvée en An-
(BL.)

*CORVIDÉES. *Corvidæ*. OIS. — M. Lesson avait, dans son *Manuel*, réuni sous cette dénomination commune le Tijuca, rapporté plus tard aux Cotingas; le Choquard, les Corbeaux, ainsi que leurs sous-divisions, les Casse-noix et les Timalies. Cuvier composait ce groupe des sous-genres Corbeau, Pie, Geai, Casse-noix, Témia et Glaucope. Les méthodistes modernes y comprennent les genres *Coracias*, *Corvus*, *Temia*, *Glaucopis*, *Caryocatactes*, *Cephalopterus*, *Gymnocephalus*, *Gymnoderus* et *Pyrrhocorax*, subdivisés en 30 genres et répartis en 6 familles: les **Phonygaminées**, dont le *Chalybæus paradiseus* est le type; les **Garrulinées**, ayant pour type le *Garrulus glandarius*; les **Callæatinées**, le *Glaucopis cinerea*; les **Corvinées**, le *Corvus corax*; les **Gymnodérinées**, le *Gymnoderus fœtidus*, et les **Frégilinées**, le *Fregilus graculus*.

On assigne pour caractères à cette famille: une taille grande et massive, un bec épais et fort, la mandibule supérieure un peu voûtée et dentée, les narines couvertes par des poils et des plumes décomposées, des tarses forts et robustes. (G.)

CORVINA. POISS. — *Voyez* CORB.

CORVINÉES. *Corvinæ*. OIS. — *Voy.* CORVIDÉES.

CORVINELLE. *Corvinella*. OIS. — C'est une des divisions du genre Pie-grièche, ayant pour caractères: Bec haut, très comprimé, court, crochu; narines latérales; ailes ouvertes; queue longue et étagée. Le type de ce genre est la Pie-grièche corvine, *Lanius corvinus*. (G.)

CORVULTUR. OIS. — Nom scientifique du Corbivau.

CORVUS. OIS. — Nom latin du Corbeau.

*CORYANTHES (κόρυς, casque; ἀνθή, fleur. Il faudrait lire *Corythanthes*). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Vandées, formé par Hooker (*in Bot. Mag.*, t. 3102), et contenant un petit nombre d'espèces habitant l'Amérique tropicale. Ce sont des plantes épiphytes, pseudobulbeuses, à feuilles striées, à racines pendantes, à fleurs grandes et très belles. On en cultive trois ou quatre espèces en Europe. (C. L.)

*CORYCARPUS, Zea. BOT. PH. — Syn. de *Diarrhena*, Palis.

*CORYCIA (nom mythologique). INS. — Genre de Lépidoptères, famille des Nocturnes,

tribu des Phalénites, établi par l'auteur de cet article dans son *Hist. nat. des Lépid. de France*, aux dépens du genre *Zerene* de M. Treitschke. Ce genre ne renferme que 2 espèces, les *Geometra temerata* et *taminata* des anciens auteurs, qui paraissent deux fois par an en mai et en juillet dans les bois humides, plantés d'aunes. Ce sont des Phalènes de moyenne taille, à ailes entières, blanches et marquées de quelques taches ou raies noires. (D.)

CORYCIUM (diminutif de κόρυς, casque). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Ophrydées, formé par Swartz (*Act. Acad. holm.*, 220, t. 3, fig. 9) aux dépens de plusieurs espèces d'*Ophrys* de Linné. Il renferme 6 ou 7 espèces, croissant toutes au cap de Bonne-Espérance, et dont 2 ou 3 sont cultivées en Europe. Ce sont des plantes herbacées, vivaces par un rhizome tubéreux, à feuilles distiques, carénées ou alternes, cucullées, ondulées-crispées au sommet; à inflorescence en épi bractéé. (C. L.)

***CORYDALIDÆ.** INS. — Synonyme de *Corydalitæ* employé par M. Burmeister (*Handb. der Entomol.*). (BL.)

***CORYDALIDÉES.** *Corydalideæ.* BOT. PH. — Les Fumariacées sont partagées en plusieurs tribus dont l'une renferme le genre *Corydalis* dans une de ses subdivisions nommée de là *Coryadalidées.* (AD. J.)

***CORYDALINA**, Aud. OIS. — Syn. de *Fringilla bicolor*, espèce du genre Chardonneret. (G.)

***CORYDALINE.** CHIM. — Alcaloïde découvert par Wackenroder dans la racine du *Corydalis.*

CORYDALIS (diminutif de κόρυς, casque). INS. — G. de la famille des Semblides, de l'ordre des Névroptères, établi par Latreille et adopté par tous les entomologistes. Les *Corydalis* se font remarquer par une tête très large; des mandibules beaucoup plus longues que la tête et le corselet, réunies dans les mâles, étroites, légèrement arquées et en formes de cornes; des antennes longues, sétacées; des ailes très développées, etc. La seule espèce connue est le *C. cornutus* (*Hemerobius id.* Lin.). On la trouve dans la Pensylvanie et à la Géorgie (Amérique du Nord). (BL.)

CORYDALIS, Neck. BOT. PH. — Syn. de *Cysticapnos*, Boerh.

***CORYDALITES.** *Corydalitæ.* INS. — Groupe de la famille des Semblid[...] dre des Névroptères comprenant [...] ment le genre *Corydalis.*

***CORYDALLA**, Vig. OIS. — Sy[...] *Anthus*, Farlouzes vraies, dont l[...] l'*Anthus Richardii.*

***CORYDALUS**, Pal. de Beau[...] Synonyme de *Corydalis.*

***CORYDIA** (κόρυς, casque). INS. [...] tribu des Blattiens, de l'ordre des O[...] établi par M. Serville (*Rev. des O*[...] une esp. des Indes orientales (*C*[...] *veriana* Lin.), rappelant beauc[...] forme certains Coléoptères du gen[...] avec lesquels la confondirent qu[...] ciens auteurs. Les Corydies ont [...] court, convexe, des élytres sans [...] quée, des ailes rudimentaires, etc[...]

CORYDON, Geoffr. INS. — Sy[...] *tyrus Janira* et *Jurtina* L. et Fab.

***CORYDON**, Less. OIS. — Syn[...] laime, Vogl.; et de *Callocephal*[...] division établie par cet auteur da[...] *Cacatoes.*

CORYDONIA, Vieill. OIS. - [...] Coucal.

CORYDORAS. POISS. — M. de [...] a voulu établir sous ce nom un g[...] famille des Siluroïdes pour placer [...] conservé dans l'alcool et qu'il obs[...] les collections du Muséum parmi [...] dus venus du cabinet du stathoud[...] reusement la description spécifiq[...] son et la diagnose du genre sont [...] vagues qu'il nous a été impossibl[...] miner avec quelque certitude de [...] pèce il a voulu parler. Après de l[...] cherches nous nous sommes arrê[...] que ce savant avait eu sous les yeu[...] vidu de l'espèce de notre *Callicht*[...] *tatus*; mais nous ne pouvons don[...] assertion toute la certitude que [...] sions désiré, parce qu'il est diffic[...] expliquer comment il a pu voir u[...] bord postérieur de l'adipeuse, et [...] che sans barbillons. Si l'on avait [...] rer de la détermination supposé[...] article, on comprend qu'il n'aurai[...] introduire dans la liste des genres [...] sous le nom de *Callichte;* mai[...] gnose aurait dû être refaite, et u[...] du groupe, les *Corydoras*, aurait [...] par Lacépède dans le genre des Cal[...]

ions prouvent la nécessité dans
s avons été de supprimer le
ifrable de *Corydoras* et d'établir
chthys. *Voy.* ce mot. (VAL.)
PHUS (κόρυς, casque; λόφος,
Genre de Coléoptères établi par
pté par M. Stephens (*Manual
eoptera or butler*, etc., p. 107),
ans sa grande division des *Ry-
lle* des *Anisotomidæ*, non loin
nthidium. Il appartiendrait par
à la section des Tétramères, fa-
avipalpes dans la méthode de
Stephens n'y rapporte qu'une
propre à l'Angleterre, et qu'il
noïdes d'après Marsham. (D.)
PSIS (*Corylus*, noisetier; ὄψις,
BOT. PH. — Genre de la famille
idées-Hamamelées, établi par
ccarini (*Flor. Japon.*, I, 45,
ur des arbrisseaux du Japon à
nes, pétiolées, en cœur ou ar-
use, dentées en scie, caduques,
ses, en chatons simples et pen-
urs jaunes.
L. BOT. PH. — Nom latin du Noi-

E. *Corymbus* (κόρυμβος, bouquet
T. — Le Corymbe ne diffère de
en ce que les divisions du pé-
mun ne partent pas du même
ramifient irrégulièrement. On
mple notable dans la *Sambucus
vræa*, etc. M. De Candolle a li-
ion de ce mot à certaines inflo-
capitules, chez lesquelles la flo-
la fois centrifuge et centripète
ESCENCE), comme on le voit
tion des Synanthérées (Corym-
orymbe prend diverses dénomi-
liques, d'après sa disposition et
érale : ainsi il peut être lâche,
r, irrégulier, etc. (C. L.)
EUX. *Corymbosus* (*corymbus*,
BOT. — Cette épithète s'appli-
s disposées en corymbe ou qui
logie avec ce mode d'inflores-
dit également de certains ar-
les Pins, dont les rameaux af-
me de corymbes.
RÈRES. BOT. PH. — *Voyez*

FLORE. *Corymbiflorus* (*co-
rymbus*, corymbe; *flos*, fleur). BOT. — Cette épithète sert à désigner les plantes dont les fleurs sont disposées en corymbe.

*CORYMBIFORME. *Corymbiformis* (*corymbus*, corymbe; *forma*, forme). BOT. — De Candolle appelle *grappes corymbiformes* celles qui, par la disposition de leurs pédicelles ou des grappes partielles, ont la forme d'un corymbe : tels sont l'Ornithogale en ombelle et le *Viburnum lantana*.

*CORYMBITES (κόρυμβος, rameau). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Serricornes, section des Sternoxes, tribu des Élatérides, établi par Latreille (*Ann. de la Soc. entom. de France*, t. IV, p. 150) aux dépens du genre *Ludius* d'Eschscholtz, et auquel il rapporte les *Elater pectinicornis*, *cupreus*, *hæmatodes* et *castaneus* de Fabricius. (D.)

CORYMBIUM (κορύμβος, corymbe). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées-Tubuliflores, tribu des Vernoniacées-Rolandrées, formé par Linné (*Gen.*, 1004), et renfermant 8 ou 9 espèces indigènes du cap de Bonne-Espérance. Ce sont des plantes vivaces, à rhizome épais, dont le collet est lanugineux; à feuilles radicales phyllodinées, linéaires, parallèlement plurinerves; à tige presque nue, ramifiée-corymbeuse au sommet, et portant des feuilles petites, subamplexicaules. (C. L.)

*CORYMBULEUX. *Corymbulosus*. BOT. — On désigne ainsi les fleurs disposées en petits corymbes.

CORYNE. *Coryna* (κορύνη, massue). POLYP. — Genre de la même famille que les Campanulaires. On l'a défini : Animaux claviformes, pourvus de tentacules linéaires, terminés par des suçoirs et épars sur un corps céphaloïde, porté sur une longue tige souple ou ramassée et fixée verticalement.

Il y en a plusieurs espèces sur nos côtes de la Manche, de l'Océan et de la Méditerranée. Les nouvelles observations de MM. Loven, Sars, Nordmann et Van Beneden sur ces animaux et sur quelques genres voisins rendent fort difficile de dire actuellement la véritable nature de ces animaux. Il en sera question à l'article POLYPES. (P. G.)

*CORYNELIA (κορύνη, massue). BOT. CR. — Genre de l'ordre des Champignons-Pyrénomycètes établi par Acharius (*in Fries obs* 11, 343, t. 8, f. 1) pour des végétaux

épiphytes qui se trouvent sur les feuilles des Iridées du Cap.

***CORYNELLA** (diminutif de κορύνη, massue). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Lotées-Galégées, formé par De Candolle (*Mém. Lég.*, 267) sur deux arbrisseaux croissant dans l'île de Saint-Domingue, et encore peu connus. Les feuilles en sont abrupti-pennées, multijugées, les pétioles et les stipules mucronées épineuses au sommet; les jeunes rameaux pubescents; les fleurs pourprées, fasciculées, dont les pédicelles axillaires, uniflores. On cultive en Europe les *C. polyantha* DC. (*Robinia polyantha* Swartz). (C. L.)

***CORYNÉPHORE.** *Corynephora* (κορύνη, massue; φορός, porteur). BOT. CR. — (Phycées.) Genre établi par Agardh pour une Algue marine assez commune sur les rochers de l'océan Atlantique, le *Tremella difformis* de Linné, qui ressemble à un Nostoc à la première vue. Aussi était-ce le *Nostoc marinum* Ag. syn., et le *N. mesentericum* du *Botanicon gallicum* de M. Duby. Lyngbye, ayant mal observé sa structure, l'avait placée parmi ses *Chætophora*. Les caractères de ce genre ont été très bien reconnus et décrits par M. Bory de Saint-Vincent, qui l'avait nommé *Clavatella* dans son *Dictionnaire classique d'hist. natur.*, t. IV, 1823. Le nom de *Corynephora* a été proposé depuis par Agardh dans son *Systema algarum*, 1824, et a prévalu. Il est généralement adopté malgré son défaut d'antériorité. Ses caractères sont : Fronde vésiculeuse, globuleuse ou lobée, élastique, coriace, formée de filaments articulés, rameux, partant d'abord d'un point central, fasciculés et agglomérés à leurs sommets, gonflés en massue par le développement des fructifications. Cette hydrophyte, qui se rapproche beaucoup des *Mesogloia*, appartient à la famille des Chordariées. Outre le *Corynephora marina*, deux autres espèces de la mer Adriatique ont été décrites par Agardh. (Bréb.)

***CORYNEPHORUS** κορυνηφόρος, qui porte une massue). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Apostasimérides (Rhynchènes, Lat.), créé par Schœnherr (*Synon. Curcul. gen. et sp.*, t. IV, p. 235). La seule espèce connue par l'auteur est du Brésil; il lui a donné le nom de *C. V. nigrum*.

Ce genre se rapproche des *Cη chus*; mais il s'en distingue par l des antennes subcylindrique, all ses cuisses postérieures fort longu fléés.

CORYNEPHORUS (κορύνη, mas ρός, porteur). BOT. PH. — Genre de des Graminées, tribu des Arénacé par Palisot de Beauvois (*Agrost.*, sur deux espèces, l'une vivace et l' nuelle, croissant dans l'Europe m australe, et cultivées dans les jard niques. Ce sont des plantes gaz rameuses-paniculées, à feuilles sé épillets pédiculés.

***CORYNESPHÆRIA**, Dum. B Syn. de *Sphæria*, Pers.

CORYNETES (κορυνήτης, qui coups de massue). INS. — Nom d Paykull et Fabricius à un genre de tères pentamères, de la famille des suivant M. le comte Dejean, app rieurement *Necrobia* par Latreille. le premier nom ait prévalu dans l des collections, nous croyons dev ici celui du célèbre entomologiste *Voy.* NECROBIE.

CORYNEUM (κορύνη, massue) — Genre de l'ordre des Champig phomycètes, établi par Fries, et a caractères : Spores fusiformes mu pédicellées, droites; pédicelles t stroma et sortant de l'épiderme sou d'un disque.

CORYNITIS, Spreng. BOT. PH de *Corynelia*, DC.

CORYNOCARPUS (κορύνη, mas πός, fruit). BOT. PH. — Le type de est un bel arbre de la Nouvelle-Zé introduit depuis 1823 dans nos ce Europe. Il a le port d'une *Ardisia* meaux cylindriques, étalés, glabr feuilles au sommet; des feuilles pétiolées, obovales, ou ovales-el obtuses, très entières, très glabr des fleurs petites, blanches, pédic disposées en panicules terminales. ples. Le genre *Corynocarpus* a été l Forster (*Char. gen.*, t. 16), et appa petite famille des Myrsinacées.

***CORYNOCERUS** (κορύνη, ma ρας, corne). INS. — Genre de Co pentamères, famille des Brachélytr

Dejean, dans son dernier Ca-
2 espèces qu'il nomme l'une
de la Russie méridionale, et
us, de l'Amérique du Nord. Ce
é non loin de celui de *Trogo-*
ison, qui appartient à la tribu
. (D.)

DES, Hope. INS. — Synon. de
Chev.

HALUS (κορύνη, massue; μάλα,
s.—Genre de Coléoptères sub-
ribu des Fungicoles, créé par
adopté par M. Dejean. Nous
aux dépens des *Eumorphus* de
l'Olivier, propres à l'Amérique
Les *Eum. limbatus* et *cinctus*
ginaires de Cayenne, sont les
Ce genre est le même que ce-
wsus de Perty. (C.)

MORPHA (κορύνη, massue;
). POLYP. — Genre voisin des
avé par M. Sars dans les mers
et n'en différant que parce qu'il

PALPA (κορύνη, massue; *pal-*
INS. — Genre de Coléoptères
tribu des Gallérucites de La-
par M. Dejean dans son Cata-
'*Adorium fasciatum* d'Olivier,
aire de la côte de Guinée. (C.)

PHLOEA (κορύνη, massue;
e). BOT. CR. — (Phycées.)
sé par M. Kutzing dans son
lgarum systematicus pour le *Co-*
bellata Ag., et une autre espèce
e. (BREB.)

PUS (κορύνη, massue; πούς,
Genre de la tribu des Cra-
bli par MM. Lepelletier St-Far-
t, et regardé par presque tous
gistes comme une simple divi-
Crabro. *V.* ce mot. (BL.)

STYLIS (κορύνη, massue; στυ-
ique style). BOT. PH. — Genre
des Violacées, tribu des Vio-
par Martius et Zuccarini (*Nov.*
, I, 25, t. 17, 18), et contenant
viron. Ce sont des arbrisseaux
l'Amérique tropicale, à feuilles
solées, ovales, denticulées-ai-
ibres, luisantes; à stipules dé-
ws grandes, belles, disposées en
aires, feuillées, dont les pédi-
celles filiformes, bibractéés au milieu, articulés au-dessus des bractéoles. L'une des espèces (*C. hybanthus* Mart., *Calyptrion Aubletii*) est cultivée dans nos jardins. (C. L.)

CORYPHA. OIS. — *Voy.* BRACHONYX.

CORYPHA (κορυφή, sommet). BOT. PH.— Genre de la famille des Palmacées-Coryphinées, établi par Linné pour des arbres de diverses grandeurs, propres aux parties équatoriales des deux mondes, comprenant une quinzaine d'espèces dont la cime est garnie de frondes élégamment palmées, et dont les régimes, rameux, sont enveloppés dans une spathe polyphylle.

Le C. PARASOL, *C. umbraculifera*, type de ce genre, a été décrit par Rheede sous le nom de *Coddapanna*, et est vulgairement connu sous celui de Talipot de Ceylan. C'est un arbre à stipe droit, parfaitement cylindrique, et élevé de 60 pieds et plus, couronné d'un faisceau de 8 à 10 feuilles disposées en parasol et assez grandes pour occuper un espace de plus de trente mètres de circonférence. Le pédoncule général, qui s'élève du centre des feuilles dont est couronnée la tige, a 10 mètres de hauteur, et se charge des fleurs disposées en panicules nombreuses auxquelles succèdent plusieurs milliers de baies sphériques, grosses comme des pommes, lisses, vertes et contenant un noyau dont l'amande a une chair ferme. La prodigieuse fécondité de cet arbre l'épuise au point de causer sa mort.

Les Indiens font des tentes et des parapluies avec les feuilles de cet arbre, qui leur servent encore à couvrir leurs maisons. Les livres Tamouls sont formés de feuilles de *Corypha* attachées ensemble par une cordelette et sur l'épiderme desquelles sont tracés des caractères avec un stylet de fer. On fabrique des colliers avec les noyaux tournés et polis, et l'on tire des spathes un suc qui devient un purgatif drastique après sa distillation.

***CORYPHE**, Mac-Leay. INS.—Synonyme d'*Heterorhina*, Westw. (C.)

CORYPHÉE. OIS. — Nom d'une espèce du genre Rousserolle. (G.)

CORYPHÈNE. *Coryphæna* (κορύφαινα, espèce de poisson de mer). POISS. — Genre de poissons de la famille des Scombéroïdes, à pectorales thoraciques, à petites écailles, à corps comprimé et allongé, à tête élevée,

tranchante, à dorsale unique, étendue sur presque toute la longueur du dos, composée de rayons longs et flexibles. Ce sont là les caractères généraux que Linné assignait au genre *Coryphæna*, dans lequel il avait introduit plusieurs espèces qui ne devaient pas y prendre rang, et d'autres encore que l'on n'a pu reconnaître. On appelle aujourd'hui proprement *Coryphæna* les espèces dont le profil est très haut, et les yeux sont bas, la dorsale est plus haute par devant; les autres espèces chez lesquelles ces caractères sont moins saillants appartiennent à d'autres genres, dont un a été adopté : c'est le genre Centrolophe. *Voy.* ce mot.

Les Coryphènes sont des Poissons de haute mer, remarquables par la beauté de leurs couleurs, changeant d'une manière admirable après leur mort, ce qui fait l'admiration de tous les navigateurs. On prend communément dans l'Atlantique l'espèce qui se trouve aussi dans la Méditerranée, le *Coryphæna hippurus*. On trouve avec elle le *Coryphæna æquifelis*, puis plusieurs autres des mers de l'Inde. Si leurs couleurs sont brillantes, leur chair n'est pas estimée. (VAL.)

CORYPHÉNOIDE. *Coryphænoides.* POISS. — Genre établi par Lacépède, mais qui n'a pas été conservé. (VAL.)

CORYPHINÉES. *Coryphineæ.* BOT. PH. — Quatrième tribu de la famille des Palmiers, composée de deux sous-tribus, les Sabalinées et les Phœnicinées. *Voy.* PALMIERS.

***CORYPHIUM** (κορυφαῖος, vertical?). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, établi par Kirby et adopté par M. Stephens dans son *Entomologie britannique*, p. 344, ainsi que par M. Westwood, dans son *Synopsis* des genres d'Insectes de l'Angleterre. Ce genre est fondé sur une seule espèce de ce pays, nommée *C. angusticolle* par Kirby, et rapportée par M. Erichson au genre *Boreaphilus* de Shalberg. *Voy.* ce mot. (D.)

***CORYPHOCERA** (κορυφή, sommet; κέρας, corne). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides Mélitophiles, division des Cétonides, établi par M. Burmeister (*Handbuch der Entomologie*, 3 *Band*, s. 220). Ce genre se compose de 18 espèces retranchées des genres *Gnathocera*, *Dicheros* et *Goliath* des autres auteurs. No[...] rons qu'une pour chacun de c[...] savoir : *Gnath. Hopei* Gory e[...] du Népaul ; *Dicheros cuvira* Ho[...] bay, et *Goliath Delessertii* Gué[...] tagnes de Neelgheries. *Voy.* CÉ[...]

***CORYPHOCÉRIDES.** *Co*[...] INS. — Division établie par M[...] dans sa classification des Lamel[...] litophiles, et qui se compose des [...] *troceros*, *Dicheros*, *Coryphocer*[...] *phorus* et *Genuodonta*.

***CORYPHOPHYTES** (κορυφ[...] φυτόν, plante). BOT. — Nom do[...] ker aux plantes dont les étamin[...] breuses, sont insérées au somm[...]

***CORYPTIUS**, Dej. INS. — Sy[...] *phax*, Lap., et de *Xyphodontus*, [...]

***CORYSANTHERA**, Wall. [...] Syn. de *Rhynchothechum*, Blum[...]

CORYSANTHES (κόρυς, ca[...] fleur [*Corythanthes*]). BOT. PH. — [...] famille des Orchidacées, tribu [...] sées, formé par Robert Brown e[...] 3 espèces, dont chacune est [...] sous-genre fondé sur la forme [...] du pétale supérieur galéiform[...] *santhes*, Endl.; b. *Steleocorys*, [...] *rylus*, Salisb.). Ce sont de pe[...] herbacées, vivaces au moyen d[...] radicaux, nus et indivis, émetta[...] feuille subarrondie et quelque[...] une seule fleur subsessile d'un [...] très grande, en comparaison de [...] la plante. Toutes trois sont co[...] les collections en Europe, et on[...] tées de la Nouvelle-Hollande, [...]

***CORYSSOMERUS** (κορύσσω[...] ρός, jambe). INS. — Genre de Co[...] tramères, famille des Curculio[...] des Gonatocères, division des [...] créé par Schœnherr (*Disposit*[...] p. 241 ; *Syn. curcul. gen. et sp.*, [...] Les *Coryssomerus capucinus* [...] Germar se trouvent en Allem[...] premier aussi aux environs de [...] Camomille. M. Dejean, qui [...] genre dans son Catalogue, en [...] deux autres espèces, l'une de la [...] ridionale et l'autre du Sénéga[...] noms de *C. leucophæus* et *marm*[...]

***CORYSSOPS** (κορύσσω, j'arm[...]

· Genre de Coléoptères tétra-
le des Curculionites, division
ıérides (Rhynchènes, Lat.), éta-
Jean. qui (*Catalogue*) en men-
spèces du Brésil, les *C. retusus*
is les caractères du genre n'ont
iés par l'auteur. (C.)

)PUS (χορύσσω, j'arme; πούς,
· Genre de Coléoptères tétra-
e des Curculionites, ordre des
division des Apostasimérides,
nherr (*Dispositio meth.*, p. 203;
en. et sp., t. IV, p. 262). L'uni-
ui compose ce genre est origi-
a-Leone, sur la côte de Guinée.
nmée *C. hexaticus*. (C.)

IORHAPHIS (χορύσσω, j'arme;
ε). INS. — Rectification ortho-
nom de *Coryzorhaphis*, propo-
. Amyot et Serville (*Insectes
iles à Buffon*). (BL.)

. *Corystes* (χορυστής, armé d'un
r.— Genre de l'ordre des Déca-
'ures, établi par Latreille, et
famille des Oxystomes et dans
rystiens. Les caractères de cette
jue sont : Carapace beaucoup
ue large, munie d'un front la-
tituant un rostre triangulaire.
rnes se reployant longitudina-
mes externes très grandes dé-
ucoup en longueur la carapace.
long, presque en forme d'ogive.
res externes longues, étroites,
squ'à l'origine des antennes in-
appliquant pas contre l'épis-
.nt entre leur extrémité et cette
verture dirigée en avant. Plas-
très étroit. Pattes antérieures
médiocre, beaucoup plus gran-
mâle que dans la femelle. Pat-
courtes, avec leur article ter-
t légèrement aplati. Abdomen
é contre le sternum, de cinq
ment dans le mâle et de sept
le.

ne renferme qu'une espèce :
ntatus Latr., *Cancer cassivela-
'ü. zool.*, tab. 7, fig. 10), ou le
atus de Herbst. Cette espèce se
; côtes de France baignées par
r celles d'Angleterre; elle ha-
Méditerranée. On la trouve ordinairement à peu de distance de l'embouchure du port de Marseille, dans un fond de roche entouré de sable vaseux. Ses mouvements sont lents; elle vit sédentaire à la profondeur de quelques mètres seulement. Les œufs que la femelle porte au printemps sont de couleur aurore. (H. L.)

***CORYSTIENS.** *Corystii.* CRUST. — Cette tribu, qui appartient à l'ordre des Décapodes Brachyures et à la famille des Oxystomes, a été établie par M. Milne-Edwards dans le t. II de son *Hist. nat. sur les Crustacés*, p. 139, et dont les caractères peuvent être ainsi exposés : Cadre buccal pas aussi étroit antérieurement que chez la plupart des Oxystomes, avec les pattes-mâchoires ne les fermant pas exactement. Antennes externes très grandes. Plastron sternal très étroit. Les Crustacés dont se compose cette tribu établissent sans aucun doute un passage naturel entre les Cancériens et les Calappiens d'une part, et les Décapodes anoures de l'autre. Les genres compris dans cette tribu sont ceux de : *Atelecyclus*, *Polydectus*, *Thia*, *Corystes*, *Nautilocorystes* et *Pseudocorystes*. *Voyez* ces mots. (H. L.)

***CORYSTITES.** *Corystites.* CRUST.—Dans notre *Hist. nat. des Crustacés, des Arachnides, des Myriapodes et des Insectes Thysanoures*, faisant suite au *Buffon-Duméril*, nous avons désigné sous ce nom un groupe de Cancériens hétérochèles qui correspond à la tribu des Corystiens de M. Milne-Edwards. *Voyez* ce mot. (H. L.)

***CORYTHACANTHUS** (κόρυς, casque; ἄκανθος, acanthe). BOT. PH. — Une plante brésilienne, encore peu connue, a servi à Nees de type pour l'établissement de ce genre, qu'il place dans la famille des Acanthacées, tribu des Echmatacanthées-Barlériées. Les fleurs, que l'auteur dit très belles, sont portées sur des pédoncules axillaires, dichotomes, pauciflores, munies de bractées petites et sans bractéoles. (C. L.)

CORYTHAIX. OIS. — Nom scientifique du genre Touraco. (G.)

***CORYTHOLOBIUM** (κόρυς, casque; λοβός, légume). BOT. PH. — Un arbre ou un arbrisseau du Brésil dont on ne connaît pas la fleur, a servi de type à Bentham (*Ann. Wien. Mus.*, II, 93) pour l'établissement de ce genre, fondé sur les caractères du fruit. C'est un légume monosperme, sublignenx,

coriace, ovoïde-globuleux, dont la suture carinale est développée en un appendice membraneux semi orbiculaire, imitant assez bien un casque. Il ne renferme qu'une espèce (*C. macrophyllum* Benth.). Les feuilles en sont simples (unifoliolées, amples, ovales-elliptiques, acuminées, penninerves, très glabres; les fleurs forment des grappes axillaires, fasciculées, courtes. (C. L.)

***CORYTHOPHANE.** *Corythophanes* (κόρυς, casque; φανός, remarquable). REPT. — Genre de Sauriens de la famille des Iguaniens, établi par Boié pour l'espèce que Bonnaterre appelait le Sourcilleux (*Agama cristata* Merr.); MM. Duméril et Bibron lui rapportent aussi le *Chameleo mexicanus* d'Hernandez, objet d'un g. particulier pour Wiegmann sous le nom de *Chameleopsis*. Ces deux animaux habitent le Mexique. Bien qu'ils aient certains airs des Caméléons, ils ne sont point de la même famille; leurs doigts, leur queue, leur langue et leurs yeux les en éloignent également. Une sorte de casque anguleux surmontant la partie postérieure de leur tête leur a valu le nom qu'ils portent actuellement. Leurs mœurs ne sont point connues.

Les Corythophanes ont des dents palatines, la queue subarrondie et dépourvue de crête; au-dessous de leur cou est un rudiment de fanon; leurs doigts ne sont ni dilatés en travers, ni frangés au bord externe; ils manquent aussi de pores fémoraux.

Des deux espèces connues, l'une a une crête nuchale et son fanon est dentelé: c'est le Sourcilleux (*C. cristatus*); l'autre manque de crête nuchale, et n'a pas de dentelure au fanon: c'est le *C. mexicanus* ou *Chameleopsis*. (P. G.)

***CORYTHOPHYTES** (κόρυς, casque; φυτόν, plante). BOT. — Nom donné par Necker aux plantes dont la partie supérieure de la corolle a la forme d'un casque.

***CORYTHOPIS,** Sundew. OIS. — Syn. de *Myiothera calcaratus* Pr. Max. *Voyez* FOURMILIER.

CORYTHUS (DURBEC). OIS. — C'est le nom d'un genre établi par Cuvier aux dépens du genre Bouvreuil pour le *Pyrrhula enucleator*. Comme aucun caractère facilement appréciable ne l'en distingue, on peut faire rentrer le genre Durbec (*Corythus*) dans le genre Bouvreuil. (G.)

***CORYZORHAPHIS.** INS. — G
tribu des Scutellériens, de l'ordi
miptères, établi par M. Spinola
les Hémiptères hétéroptères) sur
du Brésil ne paraissant guère
genre *Stiretrus*.

COS. GÉOL. — *Voyez* PSAMMITE

***COSCINIA** (κόσκινον, crible). IN
de Coléoptères pentamères, fami
rabiques, tribu des Scaritides,
M. le comte Dejean (*Species*, vol.
qui le place entre les Siagones et le
Ce g. ne renferme que 3 espèces
par l'auteur *C. Schuppelii*, *fascicu*
la première d'Égypte, et les deux
Sénégal. Ce sont des Insectes de p
fortement ponctués sur la tête, le
et les élytres, et qui se distinguent
lement des Scarites par leurs mand
avancées et par leurs jambes antér
palmées. M. de Castelnau, qui
g., le met dans la sous-tribu des
côté du g. *Apotomus*.

***COSCINIOPTERUS** (κόσκινον
πτέρον, aile). INS. — Genre de C
pentamères, famille des Carabiq
des Féroniens, établi par M. le
Chaudoir (*Bulletin de la Société*
natur. de Moscou, 1838, n° 1, p
auquel il donne pour type et uniq
le *Pterostichus Wilensii* de Dahl.

COSCINIUM (κοσκίνιον, petit c
BOT. PH. — Genre de la famille des Mé
cées, tribu des Ménispermées,
Colebrooke (*Linn., trans.*, XIII, 6
seule espèce (*C. fenestratum*),
Ceylan, à fleurs dioïques dont le
seules sont connues. C'est un
grimpant, à bois jaune et amer;
sont alternes, pétiolées, les plus j
vent peltées; les adultes cordifo
nervées, acuminées ou obtuses,
dessus, luisantes, très poilues e
fleurs naissant sur le tronc, et di
capitules denses, pédonculés et

***COSCINODISCUS** (κόσκινον, c
δίσκος, disque). BOT. CR. — (Phycé
proposé par M. Ehrenberg (*Kurze*
1840), et appartenant à ses Infus
lariés. Il renferme dix espèces,
fossiles, qui seront figurées da
vrage complémentaire sur les Infu

rg est sur le point de publier. Ces sont voisines des *Pediastrum*. (Bréb.)

DON (κόσκινον, crible; ὀδούς, . ca. — (Mousses.) Sprengel a genre acrocarpe haplopéristomé *Kenntn. der Gew.*, p. 281, s espèces appartenant aux Weis-Grimmies, et lui a assigné pour essentiels : Péristome simple, seize dents dressées, étroites, iblées de trous), et plus ou moins re elles à leur base. Coiffe cucul-une capsule égale, dépourvue avec ou sans anneau. Ce g., qui lement admis, porte des fleurs ou dioïques, les *mâles* terminales, composées d'un petit nombre s sans paraphyses, les *femelles* minales dans lesquelles environ ont un seul devient fécond, sont s d'un petit nombre de para-sieurs espèces de ce g. ont été Rœhler sous le nom d'*Anacaly-* ce mot), que les auteurs du *ermanica* ont adopté. Toutefois, osé par Sprengel ayant la prio-par cela même à la préférence. *verticillata* Hedw., est le type de lt par touffes compactes sur la rs, les collines cretacées, et jus-s fentes des rochers calcaires par une humidité continuelle. Le espèces est de huit, mais on ne la fructification de toutes. Elles itre géographique en Europe, 'étendent jusques entre les tro- (C. M.)

NTHUS, Nolt. BOT. PH. — Sy-*Phacelia*, Juss.

RIUM (κοσμάριον, petit orne-ca. — (Phycées.) Genre établi par ur plusieurs Algues microsco-porées de la famille des Desmi-g., tel qu'il a été depuis modifié eghini et par nous-même, vien-orter les *Euastrum* de M. Ehren-es uns de ses *Xanthidium*, une *térocarpelles*, Bory et Turp., le , Turp., etc. Voici les caractères : Corpuscules le plus souvent orme prismatique, ovoïde, réni-yramidale, réunis deux à deux par leur base au moyen d'un point circu-laire; endochrome vert en masses granu-leuses, de formes peu définies. Comme dans toutes les Desmidiées, la reproduction a lieu dans les *Cosmarium* de deux manières : par division spontanée transversale suivie de *Réduplication* (*Voyez* ce mot et RÉDUPLICA-TION), et par des spores globuleuses pro-duites par l'accouplement de deux individus formés chacun de deux corpuscules. Ces cor-puscules réunis par leur base, qui semblent présenter deux cellules ou utricules, ne sont point séparés par une cloison, car à leur point de soudure est une ouverture circu-laire qui établit une communication entre les deux loges où se trouvent les masses endo-chromiques.

Ces Algues microscopiques habitent les eaux douces, et principalement les étangs, les mares et les flaques, dans les marais tourbeux, parmi les *Sphagnum*. Leurs formes sont d'une grande symétrie et d'une élégance remarquable dans quelques espèces. Les unes sont lobées dans leur coutour, souvent char-gées de pointes simples ou rameuses : telles sont nos *C. oblongum*, *armatum*, *furcatum*, *antilopœum*, etc.; d'autres sont parsemées de petites bosselures imitant des rangées de perles disposées de la manière la plus gra-cieuse, comme les *C. margaritiferum* Me-neg., *Brebissonii* Meneg., *verrucosum* Meneg., *gemmatum* Bréb., etc. Nous en comptons plus de trente espèces. La plupart présentent sur le milieu de chaque corpuscule une sorte de mamelon crénelé à son sommet; cette forme ne se retrouve pas dans les *Micraste-rias*, bien voisins de ce genre. On ne voit point au sommet des corpuscules des *Cos-marium* de cellules vésiculeuses remplies de granules rougeâtres comme dans les *Closte-rium*, mais nous avons plusieurs fois re-marqué des granules semblables dispersés et s'agitant au milieu des masses de l'en-dochrome. (Bréb.)

***COSMAS**, Aldr. MAM. — Syn. ancien du *Rhinoceros bicornis* L.

COSMEA, Willd. BOT. PH. — Syn. de *Cosmos*, Cav.

COSMELIA (κοσμέω, j'orne). BOT. PH. — Genre de la famille des Epacridacées, tribu des Épacridées, formé par R. Brown (*Prodr.*, 553), et renfermant deux espèces, dont l'une, la *C. rubra*, est cultivée depuis longtemps

en Europe pour la beauté de ses fleurs rouges. Ce sont des arbrisseaux dressés, ramifiés, croissant à la Nouvelle-Hollande, à feuilles semi-vaginantes, comblées à la base, acuminées au sommet, luisantes, très entières au bord, subciliées-velues, tombant sans laisser de cicatrices. Les fleurs, d'un rouge très vif, sont solitaires, subnutantes et terminent les rameaux axillaires. Ceux-ci, ainsi que les pédoncules, portent des feuilles sénées et semblables à celles des tiges. (C. L.)

*COSMESUS (κοσμήσω, j'orne). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Serricornes, section des Sternoxes, tribu des Élatérides, établi par Eschscholtz (*Revue ent. de Silbermann*, t. IV, p. 1, année 1836) et adopté par M. Dejean, qui, dans son dernier Catalogue, y rapporte 5 espèces du Brésil, toutes inédites et nommées par lui. Elles se distinguent de celles des g. voisins par leurs élytres épineuses à l'extrémité. (D.)

*COSMETUS (κοσμητής, qui orne). ARACH. — Genre de l'ordre des Trachéennes, famille des Phalangiens, établi par Perty dans le voyage de MM. Spix et Martius, et ainsi caractérisé : Palpes plus longs que le corps, comprimés, mutiques, appliqués sur les chélicères. Tubercule oculifère mutique. Yeux au nombre de deux. Céphalothorax triangulaire, légèrement convexe, mutique postérieurement et sur les côtés, et armé de deux épines dans son milieu. Pieds inégaux, grêles, allongés ; les postérieurs éloignés des autres, avec les hanches à peine épaisses et mutiques. Huit espèces composent ce genre, et toutes ont le Brésil pour patrie ; celle qui peut être considérée comme type est le *C. pictus* Pert. (*Delect. anim. art.*, p. 208, pl. 40, fig. 5). (H. L.)

COSMIA, Domb. BOT. PH. — Syn. de *Calandrinia*, H. B. K.

COSMIBUENA, Ruiz et Pav. BOT. PH. — Syn. de *Hirtella*, L.

*COSMIE. *Cosmia* (κόσμιος, orné). INS. — Genre de Lépidoptères, famille des Nocturnes, établi par Ochsenheimer aux dépens du grand g. *Noctua* des anciens auteurs, et adopté par M. Boisduval (*Gener. et ind. method.*, etc., pag. 143, qui le place dans sa tribu des Orthosides. Toutes les espèces de ce g. se reconnaissent principalement à leur corselet globuleux et très lisse, à leur abdomen conique, et à leurs ailes supérieures traversées par deux lignes formant un trapèze. Leurs chenilles, rases, [illegible] de blanc longitudinalement, [illegible] arbres, où la plupart se tiennent cachées entre deux feuilles [illegible] fils. Leurs chrysalides sont [illegible] d'une efflorescence pruineuse, et les unes dans un tissu léger entre les, les autres dans des coques de soie et de terre, à la surface du [illegible] des pierres.

On rapporte à ce g. 9 espèces, [illegible] rope, parmi lesquelles nous citerons type la *Noctua diffinis* de Linné, pas rare aux environs de Paris. [illegible] juillet, et se tient ordinairement [illegible] de hauteur sur le tronc des [illegible] une jolie petite Noctuelle dont [illegible] périeures, d'un rouge brun [illegible] marquées le long du bord [illegible] taches blanches donnant naissance de lignes d'un rose pâle, dont [illegible] milieu forment un trapèze [illegible] chaque aile. Elle est figurée dans [illegible] ouvrages, et notamment dans [illegible] *Lépid. de France*, vol. VII. 1re [illegible] fig. 4.

*COSMINE. *Cosmina* (κόσμιος [illegible] —Genre de Diptères établi par M. Desvoidy dans son *Essai sur les* [illegible] et faisant partie de sa famille [illegible] rées, division des Coprobies [illegible] des Muscides, section des Rostr[illegible] ne renferme que trois espèces, [illegible] cap de Bonne-Espérance, et les [illegible] de l'Arabie. L'auteur les nomme [illegible] *pennis*, *claripennis* et *arabica*.

*COSMISOMA (κόσμος, orne[illegible] corps). INS. — Genre de Coléopt[illegible] tamères, famille des Longicornes [illegible] Cérambycins, créé par M. Servil[illegible] *Soc. ent. de France*, t. III, [illegible] pèces publiées ou anciennement [illegible] sont la *Sap. funiculata* et *Cal*[illegible] d'Olivier, le *Cerambyx scopipes* [illegible] *Sap. scopulicornis* Kirb. (*Cosmi*[illegible] Pert.). M. Dejean, qui a adopté [illegible] dans son Catalogue, en mentionne [illegible] pèces, originaires du Brésil, [illegible] Ayres et de Cayenne. Ces [illegible] rouges ; leurs élytres sont brillantes vertes, dorées ou noires ; elles [illegible] res, un peu déprimées, et ar[illegible] cune sur l'extrémité. Leur [illegible]

..., étranglé en avant et en arrière. ... le 6me article des antennes est ... la plupart d'une grosse touffe de ...posée en forme d'étoile, laquelle est ... six parties égales ; quatre palpes ..., dernier cylindrique tronqué.

...Cosmisoma volent pendant le jour ... bois ; ils se tiennent sur les feuilles ... d'arbres, après lesquels on les ... quelquefois grimper avec vivacité. Ils ... avec leur corselet le son aigu ... aux Cérambycins. (C.)

...OCERUS (κόσμος, ornement ; κέ...). INS. — Genre de Coléoptères ...mères, famille des Longicornes, ... Cérambycins, créé par M. Dejean ... Catalogue. Le *Cos. strigosus* de cet ... l'unique espèce qui en fasse par... provient du Brésil. (C.)

...OGONIE. GÉOL. — *Voy.* GÉOLOGIE.

...ONOTA (κόσμος, ornement ; νῶτα, ...). INS. — Genre de Coléoptères hété..., tribu des Taxicornes, créé par ... dans son Catalogue, qui y rap... espèces du Brésil, les *C. nigrofas...* *...roglyphica* Dej. et *angustata* Buq., place entre les *Diaperis* et les *Neo...* (C.)

...ORHINUS (κόσμος, ornement ; ῥίν, ...). — Genre de Coléoptères tétramè... famille des Curculionites, ordre des ..., division des Cyclomides, créé ...enherr (*Dispositio methodica*, p. 197; *...rculio. gen. et sp.*, t. VII, p. 169). ... espèces, d'après l'auteur, rentrent ... genre : les *C. cristatus* Billb., et ... Le premier a été rapporté du cap ... Espérance, et le second de la Ca... Les *Cosmorhinus* se rapprochent par ... des *Strophosomus*; mais les antennes ... sont différemment construits. (C.)

...OS (κόσμος, ornement). BOT. PH. — ... la famille des Composées Sénécio..., établi par Cavanilles pour des plantes ... et annuelles, indigènes de l'Amé..., glabres ou à peine velues, élevées et .... Feuilles bipinnatiséquées, à lobes ... lancéolés, le plus souvent très en... leurs bords. Capitules terminaux, ..., à pédoncules nus ; disque d'un ... vif, rayons de diverses couleurs, le ... roses ou pourpres. Ils diffèrent ...*reopsis* par leur involucre polyphylle. On en connaît neuf espèces, dont la plus cultivée et le type du genre est le *C. bipinnatus*.

***COSMOTOMA** (κόσμος, ornement ; τομή, coupure). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, famille des Longicornes, tribu des Lamiaires, créé par M. Dejean dans son Catalogue, avec une espèce de Cayenne qu'il nomme *C. venustulum*. — Ce genre n'a pas encore été publié. Il est remarquable par ses antennes poilues, ayant sur le 2me article un faisceau de poils raides, et sur le 3me deux faisceaux opposés et situés à l'extrémité. Le 3me, qui est fort long, porte une longue touffe de poils noirs. Élytres courtes, anguleuses sur l'extrémité, couvertes de poils raides et distants : au-delà du milieu de la base, existe une gibbosité fasciculée. La tête est petite et tronquée. (C.)

COSMUS, Pers. BOT. PH. — Syn. de *Cosmos*, Cav.

COSSE. BOT.—Syn. vulgaire de Légume.

COSSIGNIA (Cossigny, nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Sapindacées Dodonéacées, établi par Commerson pour des arbrisseaux de Mascareigne et de Maurice, à feuilles ternées ou pinnées, composées de cinq folioles. Leurs fleurs sont axillaires, terminales et disposées en panicules.

***COSSON.** INS.— Nom vulgaire donné aux larves des Bruches qui vivent dans les semences farineuses alimentaires, telles que Pois, Fèves, Lentilles, etc.; mais plus particulièrement à celles des *Bruchus pisi* F., *fabae* Oliv. (*rufimanus* Schr.), *pallidicornis* et *signaticornis* de Dejean. (C.)

***COSSONIDES.** INS. — Division formée par Schœnherr dans la famille des Curculionites (*Syn. Curcul.*, t. IV, p. 989). Elle comprend les genres *Amorphocerus*, *Cossonus*, *Porthetes*, *Phlœophagus*, *Rhyncolus*, *Catolethrus*, *Proeces*, *Eumycterus*, *Lymantes*, Schr., et *Athrostomus* de Klug. Ses principaux caractères sont : Antennes courtes ; funicule de 7 articles ; massue indistinctement articulée ou solide, constamment spongieuse à l'extrémité ; trompe infléchie ; pygidium caché par les élytres ; les deux premiers segments de l'abdomen beaucoup plus longs que les suivants, étroitement joints, à peine distincts ; pieds antérieurs distants. (C.)

COSSONUS (ancien nom tiré de Pline).

INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, ordre des Orthocères, division des Cossonides, établi par Clairville, et adopté aujourd'hui par tous les entomologistes. Schœnherr (*Synonymia Curculionidum*, t. IV, p. 994) en a fait connaître 47 espèces d'Amérique, d'Asie, d'Afrique et d'Europe. Parmi ces dernières, nous citerons les *Cossonus linearis* Fab., *cylindricus* Dej.-Schr., et *ferrugineus* Schœnh., qui est différent de celui d'Olivier, que cet auteur cite comme étant le même. Tous trois se trouvent, aux environs de Paris, sur les vieux Saules, qu'ils perforent. Par la quantité d'espèces récemment découvertes, et dont la plupart viennent d'Amérique, on peut assurer que le nombre de ces insectes qui restent à connaître est considérable : ils sont petits et vivent dans l'épaisseur des écorces, où l'on a peu l'habitude de les chercher.

Le corps des *Cossonus* est très allongé, sublinéaire, ciselé, dur et ailé. (C.)

*COSSUS. MAM. — Nom d'une race de Chèvre des Indes.

COSSUS (suivant Pline, c'est le nom d'une larve qui vivait dans l'intérieur des arbres, et que les Romains servaient sur leur table comme un mets délicat, après l'avoir engraissée en la nourrissant de farine). INS. — Ce nom avait été donné par Linné à une espèce de Lépidoptère nocturne du genre *Bombyx* ; Fabricius s'en est servi pour désigner un genre auquel cette même espèce sert de type. Ce genre a été adopté par Latreille ; mais il en a retranché plusieurs espèces (*V.* ZEUZÈRE) et l'a restreint à celles qui présentent les caractères suivants : Langue nulle ; palpes antérieurs cylindriques, assez épais, couverts d'écailles ; antennes sétacées de la longueur de la tête et du tronc réunies, brièvement pectinées dans le mâle et dentées du côté intérieur dans la femelle ; thorax arrondi ; ailes en toit.

Les chenilles des *Cossus* sont longues, déprimées, glabres, armées de fortes mandibules à l'aide desquelles elles se pratiquent des galeries sous l'écorce des arbres, dont elles mangent l'aubier et sucent la sève. Elles attaquent aussi la partie ligneuse, mais seulement pour agrandir leur demeure lorsqu'elles sont arrivées à une certaine taille. Elles mettent près d'un an à croître, et pendant ce temps elles causent le plus grand mal aux arbres qui les recèlent sans qu'on s'en doute. Lorsqu'elles venues à toute leur grosseur, ce ordinairement en avril ou mai, e briquent dans l'endroit même o vécu une coque composée de soi gnures de bois. Il arrive cepend quefois qu'elles quittent leur d s'enfoncent dans la terre pour transformation au pied de l'arbr vues naître : dans ce cas, leur co vêtue de molécules terreuses. D mier cas, la chenille place sa coq nière que le bout correspondant à la chrysalide est tourné vers un t a eu la précaution de pratiquer à rieur de l'écorce du côté par lequ parfait doit sortir ; mais ce trou ché à l'extérieur : seulement la pa corce qui le recouvre est tellem que le papillon n'a qu'un léger ef pour rompre ce faible obstacle au de son éclosion. Au reste, ce n'e mais la chrysalide qui sort d'abo de ce trou par suite du mouveme a imprimé l'insecte qu'elle renfer n'est que quelques minutes après ci rompt à son tour les liens qui pent : sage prévoyance de la natu papillon est bien plus en état de d'écarter les fibres de l'écorce q sa prison, lorsqu'il est encore p l'enveloppe cornée de sa chrysal près s'en être dépouillé.

Les chrysalides des *Cossus* sont cylindriques, convexes sur le d tête terminée en pointe obtuse et gées d'épines ou de dents dirigées sur les bords de chaque anneau d men. On a dit que ces épines serva cheminer la chrysalide dans l'int galeries et à la rapprocher du tr le papillon doit sortir au moment sion. Mais cette assertion est dénu fondement : il faudrait supposer que la chenille ne s'enveloppe pas que avant de se changer en chry c'est ce qui n'est pas. Les épines domen de la chrysalide est armé, l pour elle un moyen de locomotion au contraire à retenir sa partie p dans le trou dont nous venons d lorsque sa partie antérieure en sort

le fait le papillon pour s'échap-
son.
naît que six ou sept espèces de
quatre appartiennent à l'Europe.
une parmi ces dernières est le
verda Fabr., dont la chenille
cipalement les Ormes. Ceux des
stérieurs de Paris en sont in-
urent avant l'âge par suite de
tte chenille est d'un blanc jau-
le dos de chaque anneau d'un
s, la tête et les mandibules d'un
les pattes écailleuses, fauves.
une liqueur huileuse d'une
désagréable, et destinée selon
ce à ramollir le bois dont elle
tte particularité ne permet pas
avec Linné que ce soit cette
lont parle Pline sous le nom de
ui était pour les Romains un
x. Cela est d'autant moins pro-
uteur latin dit positivement que
Cossus se changent en insectes
et font entendre un petit bruit;
qu'il faut traduire ce passage:
figurantur in cerastes, sonum-
mali stridoris. Liber 17, caput 24.
lique parfaitement à nos Capri-
pensons donc avec Latreille,
Mulsant, que le Cossus des an-
t bien être la larve du Ceram-
nsi que nous avons déjà eu oc-
dire à l'article COLÉOPTÈRES.
Cossus des modernes, nous de-
er ici que la chenille de celui
ue à si juste titre *ligniperda*, a
libre Lyonnet le sujet d'un tra-
le de patience et d'exécution, et
e peut comparer de nos jours
nie du Hanneton par M. Straus-
'ey. l'article LARVES, où nous
an extrait. (D.)
E. *Cossyphus* (κόσσυφος, merle).
 de Coléoptères hétéromères,
micornes, tribu des Cossyphè-
ar Olivier et adopté par tous les
s. Ce sont des insectes brunâ-
 ovale, très plat, en forme de
ordé tout autour par la dilata-
orax et des élytres. Ils ont la
ent cachée sous le corselet, les
ninées par une massue perfo-
ier article des palpes maxillai-
res plus grand que les autres et en forme de hache. On les trouve sous les pierres dans les parties les plus méridionales de l'Europe, en Barbarie, en Égypte et aux Indes orientales. M. le comte Dejean, dans son dernier Catalogue, en énumère 11 espèces parmi lesquelles nous citerons seulement une des plus connues, le *Cossyphus Hoffmanseggii* Herbst, qui se trouve à la fois en Espagne, en Barbarie et en Corse. (D.)

COSSYPHÈNES. *Cossyphenæ.* INS. — Nom donné par Latreille à une tribu de la famille des Hétéromères. Elle ne se composait d'abord que des g. *Cossyphus* et *Helæus*, qui, par l'extrême aplatissement de leur corps, ont la plus grande analogie entre eux; mais, dans la dernière édition du *Règne animal*, Latreille a cru devoir y réunir le g. *Nilio*, qui, par sa forme hémisphérique et très bombée, s'en éloigne tout-à-fait: aussi M. le marquis de Brême, dans un travail récent qu'il a publié sur cette même tribu dont il a changé le nom en celui de *Cossyphides*, en a-t-il retranché ce dernier g., en faisant remarquer que ses caractères lui assignent une place auprès des *Helops* à forme sphérique. Quant aux deux autres g., il les subdivise, savoir: le g. *Helæus* en quatre sous-genres qui sont, *Encephalus*, *Pterohelæus*, *Cilibe*, *Helæus* proprement dit, et le g. *Cossyphus* en deux sous-genres qui sont, *Endostomus* et *Cossyphus* proprement dit. *Voyez* COSSYPHE. (D.)

COSSYPHEURES. INS. — *Voy.* COSSYPHÈNES. (D.)

COSSYPHIDES. INS. — *Voy.* COSSYPHÈNES.

COSSYPHUS. INS. — *Voyez* COSSYPHE.

COSTA, Fl. Flum. BOT. PH. — Synonyme de *Ticorea*, Aubl.

***COSTAIRE.** *Costaria* (*costa*, côte, nervure). BOT. CR. — (Phycées.) Dans son *Synopsis Gener. Algar.*, M. Greville a démembré le g. *Laminaria*, Lamx., déjà entamé avant lui par M. Bory, et a établi à ses dépens plusieurs autres g., parmi lesquels figure celui qui fait le sujet de cet article. Il lui attribue les caractères suivants : Fronde membraneuse, d'un brun olivâtre, longuement lancéolée-linéaire, entière sur les bords, transversalement rugueuse et ondulée, et marquée de plusieurs côtes ou nervures longitudinales. L'unique espèce, on pourrait dire l'unique échantillon, de ce genre recueilli

par Menzies sur les côtes occidentales de l'Amérique septentrionale, a été figurée par Turner (*Hist. Fuc.*, t. 228). On voit un court pédicule; muni à sa base de crampons radiciformes se dilater en une fronde longue de 5 décimètres et large de 3 à 4 centimètres. La fructification est inconnue. Turner dit les nervures à peine visibles après la dessiccation. Pour les dessiner, il a été forcé d'avoir recours aux figures tracées sur le frais par Menzies. (C. M.)

***COSTÉ.** *Costatus.* ZOOL., BOT.—Cette épithète, employée en conchyliologie et en entomologie, ainsi qu'en botanique, signifie qui est muni de côtes ou d'élévations saillantes; tels sont le *Cerithium costatum* et l'*Helix costatus*.

COSTUS (κόστος). BOT. PH. — Genre de la famille des Zingibéracées, section des Costus, établi par Linné (*Gen.*, n. 3) pour des plantes herbacées vivaces, croissant dans les parties tropicales du globe et sous les deux hémisphères, mais trouvées d'abord en Asie. Leurs racines sont tubéreuses et rampantes, leurs feuilles presque charnues, ayant la gaîne pétiolaire repliée en une sorte de réservoir, l'inflorescence en épis terminaux ou plus rarement radicaux, recouverts de bractées imbriquées.

On connaît environ 15 espèces de ce genre, dont le type, le *Costus speciosus*, indigène des îles de la Sonde, est la plus belle. La racine de cette espèce, que l'on regarde comme le *C. arabicus* des anciens, jouit de propriétés amères qui l'ont fait conserver dans la pharmacie indienne comme un puissant tonique, tandis qu'elle est presque abandonnée dans notre thérapeutique. M. Deppe a découvert au Mexique et envoyé en Europe, pour la première fois, en 1832, des graines du *C. pictus*, espèce remarquable, aujourd'hui cultivée dans nos jardins. Ce sont des plantes de serre chaude que l'on cultive comme les *Amomum*. C'est à la fin de la petite famille des Zingibéracées que les botanistes modernes placent le genre *Costus*, que Jussieu mettait entre les *Amomum* et les *Alpinia*.

CÔTE. ZOOL. — *Voyez* SQUELETTE.

CÔTE. *Costa.* BOT. — Cette expression sert à désigner la nervure médiane des ... les parties relevées des cannelures ... enfoncées sont les stries, et

les lignes saillantes des fruit... fères.

COTELET. BOT. PH. — ... *Citharexylon*.

CÔTES. GÉOL. — *Voyez* ...

***COTHURNIA** (κόθορνος, ... INFUS. — Ehrenberg a établi ... placé dans les Endérodèles, ... pisthes, famille des Ophrydi... il donne pour caractères : Co... renfermé dans une gaîne mem... lement pédicellée. La *Verticel*... Muller est le type de ce genre...

COTINGA. *Ampelis.* OIS. ... l'ordre des Passereaux dentir... vier et insectivores de Tem... pour caractères : Bec court, ... primé, plus haut que large, ... triangulaire à sa base, compr... convexe en dessus, fléchi à la... fendu. Narines basales, latéral... à demi fermées par une memb... vertes par des poils. Tarses à ... longueur du doigt du milie... doigts internes et externes réu... seconde articulation. Ailes ... 2me et 3me rémiges les plus lo... médiocre et élargie.

Les Cotingas, parés des cou... brillantes, sont des Oiseaux ... d'un Merle, mais de forme plus ... être. Le carmin, le pourpre et ... couleurs qui dominent sur ... au temps de la pariade. Passé ... la livrée des deux sexes est ter... mais en général les femelles on... moins riches que les mâles, ... souvent beaucoup. Les change... mage sont nombreux et tran... mâle du C. Pompadour, *A. P*... brille d'un éclat extraordinai... des amours, est carmin foncé ... blanches; pendant la mue, ... devient carmin sale; jeune, ... rouge et de gris; dans son te... il est gris-brun rougeâtre, ... 18 mois au moins pour prend... pourpre.

Les espèces de ce genre, ... géographique est la Guiane et ... vent solitaires dans la profond... et dans les lieux marécageux, et ... voisinage des palétuviers, et dan...

ânes. Ils se nourrissent des
fruits de Hitia, de Silvabali,
vage, de Figuier et d'autres
Ils se nourrissent aussi d'in-
friands de Termès.
leur plumage fait tout leur
s sont d'un caractère sombre
qui a sans doute empêché
massent à l'esclavage de la
ils n'ont pas de chant; la
cri ou sifflement monotone
endre par *quet*, *quet*, et le
entendre, d'un ton enroué,
qui lui a été donné par les

faciles à approcher, on ne
aucune espèce; et bien que
l'année l'Ouette à Démé-
disent n'avoir jamais vu

on leur fait est pour leur
n'a pas jusqu'à ce moment
la chair en fût recherchée,
ancé Buffon.
lsément migrateurs, les Co-
geurs : on ne les voit guère
Démérari que pendant les
re, janvier et février; la plu-
nt ensuite, et vont sans doute

ou sept espèces de Cotingas,
até remarquable. Les plus
l'Ouette, *A. carnifex* (dont
l'*A. cuprea* comme une va-
oua, *A. Pompadora*, et le
. *cotinga*. Les religieuses du
urs plumes aux bouquets
émonies du culte, et l'on en
année un nombre considé-
à Rio-Janeiro.
Céphaloptères et les Éche-
vier place les Cotingas, dont
genre d'une famille des Co-
nt les genres Cotinga, Ter-
r, Jaseur, Procnias et Gym-
minck leur assigne à peu
lace. Quant aux nomencla-
ils les mettent, sous le nom
otinga, à la fin de la sous-
llinées, famille des Ampé-
ent mieux à leur place en-
et le Casmarhynchos. Le g.
ginairement plus nombreux
en espèces; mais les démembrements successifs qu'il a éprouvés l'ont beaucoup diminué.

Le g. Cotinga, établi par Thunberg pour des oiseaux du Brésil, et dont il a fait connaître quatre espèces, a évidemment pour type l'Araponga à gorge nue, *Casmarhynchos nudicollis*; les autres sont aussi évidemment déjà décrits, mais la brièveté de la diagnose ne permet pas de les reconnaître. (Gérard.)

*COTINIS (κότινος, olivier sauvage). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides Mélitophiles, division des Gymnétides, établi par M. Burmeister (*Handbuch der Entomologie*, 3 *Band*, f. 254) aux dépens du g. *Gymnetis* de Mac-Leay. L'auteur y rapporte 16 espèces, parmi lesquelles nous citerons comme type le *Gymnetis mutabilis* G. et P., le même que le *G. virens* Dej. *Voy.* gymnétides. (D.)

COTINUS. bot. ph. — Nom d'une esp. du g. Sumac.

COTIQUE BLANC. moll. — Nom vulgaire du *Cypræa annulus*, esp. du g. Porcelaine.

COTON. bot. ph. — *Voy.* cotonnier.

COTONEASTER. bot. ph. — Genre de la famille des Pomacées, établi par Medicus aux dépens du g. *Mespilus* pour des arbustes à feuilles simples, entières, lanugineuses en dessous; à fleurs en corymbes latéraux, munies de bractées caduques, et à pétales petits et persistants, ayant pour caractères : Fleurs polygames par avortement. Calice turbiné, 5-denté. Pétales courts et dressés. Étamines de la longueur des dents du calice. Styles glabres et plus courts que les étamines. Fruit consistant en 3 akènes osseux. Ce genre se compose de 4 espèces propres aux parties montagneuses de l'Europe et de l'Asie centrale et boréale. Nous en possédons 2 espèces en Europe : les *C. vulgaris* et *tomentosa*, indigènes des Alpes suisses, tyroliennes et jurassiques. Les *C. acuminata* et *laxifolia* croissent dans les montagnes du Népaul. (C. d'O.)

COTONEUM. polyp. — Nom donné par Pallas à l'*Alcyonium pyramidale* de Bruguière.

COTONNIER. *Gossypium* (allemand, *Baumwolle*; anglais, *Cotton*; hollandais, *Katoen* et *Boomwol*; danois, *Bomuld*; suédois,

Bawell; polonais, Bawelna; russe, Khlop-tschataja bumaga; italien, Cotone, Bambagia; espagnol, Algodon; portugais, Algodao. On donne au nom de cette plante deux étymologies sur la valeur desquelles nous nous garderons bien de nous prononcer. Ceux qui veulent à quelque prix que ce soit trouver à tous nos mots une origine latine, le font venir de Cotoneum malum, nom du Cognassier, à cause du duvet qui en recouvre les feuilles et les fruits; d'autres prétendent qu'il vient de l'arabe goutn, dont les Européens ont fait Coton d'abord, puis ensuite Coton).

BOT. PH. — Ce genre, de la famille des Malvacées Hibiscées, établi par Linné (Gen., n. 845), présente pour caractères: Involucelle triphylle, à folioles largement cordées, soudées à la base et dentées-incisées. Calice cupuliforme, presque entier ou obtusément quinquédenté. Corolle à 5 pétales hypogynes, ovales, inéquilatéraux, dont l'onglet est soudé au fond du tube staminal; estivation convolutive. Tube staminal dilaté à la base, recouvrant l'ovaire, étroit au sommet, columniforme. Filaments nombreux, filiformes, simples ou bifurqués, exserts; anthères réniformes, bivalves; ovaire sessile, simple, tri-ou quinquéloculaire; ovules nombreux, bisériés, ascendants, à l'angle central des locules; style terminal, simple; stigmate claviforme, à trois ou cinq sillons; capsule un peu épaisse et coriace, tri-quinquéloculaire, ayant au sommet une petite locule tri-quinquévalvaire, au milieu des valves septifères; graines nombreuses, ovales, anguleuses; épiderme spongieux, couvert d'une laine épaisse; embryon subarqué, contenu dans un albumen mucilagineux; cotylédons foliacés, se roulant quand ils sont pliés; radicule infère.

Ce sont des herbes vivaces ou plus souvent des arbustes à feuilles alternes, pétiolées, cordées, palmatinervées, tri-ou quinquélobées, à lobes aigus; les rameaux les plus jeunes souvent couverts, ainsi que les involucres, de points noirs, glabres, parfois glanduleux à la base des nervures; stipules pétiolaires doubles, lancéolées; pédoncules terminaux ou à feuilles opposées, solitaires, uniflores, à très grandes fleurs.

Rien de plus difficile qu'une détermination précise du nombre des espèces de Cotonniers qui ont donné naissance aux innombrables variétés cultivées aujourd'hui [...] terre. Si l'on rassemble celles [...] par les divers botanistes, on [...] en trouve 13, et c'est le nombre [...] De Candolle (Prodr., I, 456); [...] importantes et les mieux co[...] seules que nous mentionnerons[...]

1. Le COTONNIER HERBACÉ, G. [...] dont le nom est inexact, puisqu[...] qui ne s'élève pas quelquefois [...] au-dessus de 50 centimètres, [...] cas une plante herbacée vérit[...] nuelle, devient dans certain[...] arbuste de 1 mètre 60 à 2 m[...] tige est ligneuse par le bas. [...] tères distinctifs la brièveté d[...] feuilles, qui sont courts, ar[...] minés par une pointe brusqu[...] qui existe à leur base. La f[...] jaune pâle, avec une tache p[...] de chaque pétale. La capsule [...] Le Coton en est blanc par[...] Cette espèce est originaire de l'[...]

2. Le COTONNIER ARBORESCEN[...] cens.—Haut de 5 à 6 mètres, à ti[...] le bas: ses rameaux, glabres d[...] inférieure, sont pubescents [...] feuilles, portées sur des pétio[...] bi-stipulées, sont divisées en 5 l[...] les fleurs sont axillaires et sol[...] fait purpurines. Les capsules [...] quatre loges. Le Coton qui rec[...] est d'excellente qualité. On l[...] Indes, en Arabie et en Chine. [...] porté de là aux Canaries et [...] où on le cultive depuis un [...] morial.

3. Le COTONNIER DE L'INDE [...] Lamk.—Cette espèce, qui par[...] lieu entre les deux espèces pr[...] pas plus de 3 à 4 mètres d'élé[...] vivace est ligneuse par le bas [...] généralement petites, sont à 3 [...] longés et aigus; ses fleurs, tant[...] l'onglet pourpre, ou purpurin[...] les sont à 4 loges et à 4 valves[...]

4. Le COTONNIER VELU, G. hi[...] herbacée annuelle ou bisannu[...] velue; les pétioles de ses feu[...] molles et pubescentes des de[...] également velus. Les fleurs so[...] litaires. L'Amérique est la p[...] tonnier.

...ier religieux ou à 3 pointes, L., *tricuspidatum* Lamk., dont la ...ve est inconnue, puisque La... originaire d'Amérique, et Ca...p; c'est un petit arbuste de 1 ...ts 1/2, dont les caractères dis... Un style extrêmement long et ...hors de la corolle, même avant ...ment; des fleurs solitaires et ...blanches dans les premiers ...épanouissement, puis rousses, La capsule est à 3 loges et à 3 ...n qu'il produit est d'une blan... ...t ou de couleur rousse suivant

...ier à feuilles de vigne, *G.* ...originaire de l'Inde et que Com...servé dans l'île de France. Il ...les très amples, découpées en 5 ..., semblables à ceux de la Vigne. ...t grandes, pédonculées, soli..., avec une tache rouge à l'in...gleet. La capsule est ovoïde et

...espèces sont : les *G. micran-*...*glandulosum* Cuv., *latifolium* ...*llosus* Linn., *Peruvianum* Cuv., Poir., *racemosum* Poir. Les ...espèces signalées comme telles ...elle, sont les *G. obtusifolium* ...*sinuatum* Roxb., *glandulosum*

...rs, moins scrupuleux que les ... le choix de l'expression, ont ...nt divisé les Cotonniers en trois ...s sur la différence de la taille : ...s herbacés, les Cotonniers-ar...tonniers-arbres.

...merce, on les désigne sous le ...le provenance et avec la dou...ion de Cotons à longue soie et ...oie courte. Voici l'ordre dans ...usage suivant leur degré de fi...sse et la réputation qu'ils ont ...le commerce :

...tons à longue soie.

...Long, fin, fort et d'un blanc ...le premier des cotons connus.

...Très fin, propre, brillant et ...beurré.

...Égypte.—Fin et nerveux, d'un ...s'améliore chaque année.

Porto-Rico. — A soie douce et ferme, fin et d'un blanc argenté.

Cayenne longue soie.—A soie fine, nerveuse et régulière, d'un blanc beurré brillant.

Fernambouc. — Régulier, fort et blanc beurré.

Motril ou Grenade.—A fil très fin ; il s'emploie en bonneterie, mais on lui préfère le précédent.

Bahia. — Assez fin, mais moins régulier que le précédent.

Camouchi. — Coton du Brésil, plus gros que le Fernambouc, auquel il ressemble.

Para. — Soie assez fine et forte, blanc beurré.

Maragnan. — Soie dure, grosse et forte, d'un blanc beurré terne.

Haïti. — Soie fine et longue, jaune et de qualité inégale, ce qui provient de la négligence des planteurs, qui le laissent trop longtemps sur l'arbre. On en reçoit aussi du blanc; mais le jaune est préféré.

Minas. — Jaune sale, soie fine et longue.

Guadeloupe. — Soie forte, blanc beurré, quelquefois jaune.

Cuba. — Soie forte et nerveuse, un peu dure et de couleur blanc sale.

Martinique. — Soie dure et de couleur jaune.

Trinité de Cuba.—Soie irrégulière, d'un blanc brun brillant.

Cumana. — Soie blanche et très inégale, mais de meilleure qualité que par le passé.

Caraque.—Ce coton, qui vient de Caraças, est d'un jaune terne ; sa soie est inégale et cassante.

Carthagène. — Blanc terne et d'une soie dure, souvent mêlé d'un coton qui ressemble au Fernambouc.

Cotons à soie courte.

Louisiane. — Soie fine, douce, pas trop courte, et d'un blanc légèrement beurré ; difficile à mouliner.

Cayenne courte soie. — Coton plus dur et plus irrégulier que celui à longue soie.

Alabama. — Soie aussi longue que celle des premiers, mais moins fine et moins unie ; elle est d'un beau blanc.

Mobile. — Blanc légèrement beurré, soie égale, assez longue et un peu plus grosse.

Tennessée. — A peu près semblable au Mobile.

CAROLINE. — Soie fine, blanche, assez régulière.

GÉORGIE courte soie. — Soie nerveuse, assez fine et régulière. Il est si difficile à séparer de sa graine, qu'avant l'invention du moulin à soie de Whitney, on pensait qu'il ne valait pas la peine d'être cultivé.

SÉNÉGAL. — Assez blanc, et selon toute apparence d'une bonne qualité; mais si mal préparé qu'il est cassant et presque impossible à filer.

VIRGINIE. — Blanc assez fin et nerveux.

SOUBOUJAK. — Un des plus beaux cotons du Levant, blanc, fin, d'une soie douce et un peu frisée.

KIRKAGACH.—Blanc, à soie grosse et dure; il vient aussi du Levant.

KINICK. — Blanc, frisé, un peu sec.

SURATE. — On reçoit sous ce nom des cotons de qualités diverses, blancs ou légèrement beurrés et d'une soie forte. Les qualités les plus belles sont celles qui portent la marque de la compagnie des Indes; on en reçoit parmi de très malpropres et qu'on ne peut employer qu'à des tissus de peu de valeur.

MADRAS. — Soie courte, d'un beau jaune.

ALEXANDRIE. — Blanc à soie courte et dure.

BENGALE. — Soie fine, très courte et régulière.

L'importance commerciale et industrielle du coton est telle que nous avons cru devoir donner le tableau des cotons qui sont connus sur nos places de France, tels que les ont classés et dénommés nos courtiers de commerce dans leur *Traité des productions naturelles*. Rohr a bien donné une espèce de monographie du Cotonnier, pleine d'intérêt sous plus d'un rapport; mais outre qu'il n'a parlé que des variétés cultivées aux Antilles et à la Guiane française, il n'a jeté aucun jour sur ce sujet en n'indiquant pas l'espèce à laquelle on peut rapporter chaque variété. Ses noms ne sont quand même pas ceux du commerce, et aucun de ceux qu'il cite dans son énumération de 34 variétés ne se retrouve sur nos marchés. Il reste donc à faire pour les Cotonniers un travail d'une grande importance pour la science, rapporter les variétés à l'espèce type. Mais ce travail long et difficile ne sera pas fait de longtemps.

Il résulte du tableau qui précède que les États-Unis produisent les plus [...] à longue et à courte soie. Les [...] vent à confectionner les tissus [...] les belles mousselines, les tulles, [...] cales ; la soie courte s'emploie [...] étoffes grossières et de finesse [...] convient pour les indiennes. L[...] fournit que des cotons longue soie, [...] més. On les emploie surtout pour [...] de moyenne finesse qui deman[...] solidité, comme les calicots madap[...] bonneterie, ainsi que pour la [...] longues soies de l'Inde sont prop[...] brication des tissus les plus fins; [...] de la courte soie de ce pays pour [...] de grosses étoffes et de la passem[...] n'en a pas su jusqu'à ce jour tirer [...] parti que dans les Indes et en [...] Les longues soies du Levant ser[...] des étoffes d'une finesse moyenne, [...] excellente qualité, et les courtes [...] réservées pour les étoffes grossiè[...]

La distribution géographique du [...] est plus étendue qu'on ne pense; [...] ment il croît dans les parties tr[...] deux hémisphères, mais encore da[...] trées dont la température ne desc[...] dessous de 12 à 14° Réaumur, e[...] pour les parties méridionales d[...] Toutefois il est certains pays où [...] stances climatériques plus fav[...] tempérant les rigueurs de l'hiv[...] tent la culture du coton, ainsi qu[...] en Crimée. La limite de la vé[...] Cotonnier en Europe est le 45° [...] Nord. En Asie, on le cultive jus[...] can; en Chine et au Japon, jus[...] latitude Nord; dans l'Amérique d[...] qu'à une latitude à peu près s[...] dans la partie méridionale du [...] Monde jusqu'au 30° de latitude [...] littoral oriental et jusqu'au 33° [...] occidentales.

Ainsi l'on trouve les diverses [...] g. *Gossypium* dans toute l'Asie, [...] Sénégal, sur les côtes de Guin[...] sinie, sur les bords du Niger e[...] bie, dans la Sierra-Leone et dan[...] Cap-Vert, en Syrie, en Égypt[...] la Méditerranée, en Grèce, dan[...] ridionale, en Espagne, en Sicil[...] en Colombie, à la Guiane, dan[...] aux États-Unis, dans la Géorg[...]

, Mobile, etc., et dans les îles
n.
onvient aux Cotonniers est
able, bien divisé et qui per-
s de s'étendre. En général,
plus espacés dans un terrain
e que dans un sol maigre et
les Cotonniers en ligne et en
s des trous en entonnoir de
ètres de profondeur, et d'un
ent pour la variété herbacée
tres pour les autres. On sème
que trou de 4 à 5 graines, sé-
es de 10 à 15 centimètres et
ur d'environ 3 centimètres. Il
ettre tremper la graine pen-
ou 48 au plus, pour en faci-
ition.
uit jours le Cotonnier lève, et
ol par un sarclage attentif et
le importance; cette opéra-
as être négligée si l'on veut
plantations. Au second sar-
e un ou deux des plants les
u troisième, on en arrache
et si le plus vigoureux a de
tres, on le laisse seul, on ar-
utres, et on chausse le plant.
u'il ne faut pas pincer les Co-
ous les autres auteurs s'accor-
l faut, dès que les plantes ont
, pincer l'extrémité des tiges
trement elles ne donneraient
ou des gousses tardives.
out sarclage dès que les Co-
en fleur. Depuis la floraison
rité de la graine, il s'écoule
d la capsule est ouverte, le
appe, et pour éviter qu'il ne
aut qu'il ne reste pas plus de
l'arbre après sa maturité, sans
et la pluie le rendent gris et

se fait en tirant avec les doigts
apsules, sans enlever aucune
du calice; il faut, pour que
ouve dans un parfait état de
que cette opération ait lieu par
Dès que les corbeilles dans
ecueille le coton sont pleines,
r le faire sécher, et ce n'est
ent sec qu'il faut le rentrer
s. Comme tous les fruits ne sont pas mûrs en même temps, la cueillette dure longtemps; ainsi, au Brésil, elle commence en mai et ne finit qu'en août. Rien de plus vicieux que la coutume, encore en usage dans le Levant, de cueillir le Coton avec la capsule; car il y reste toujours des folioles caliculaires difficiles à séparer.

On procède ensuite au moulinage du coton, mais par des procédés divers suivant les localités; car si on l'épluchait à la main, un homme n'en saurait nettoyer plus d'une livre en un jour. On se sert pour cela d'une machine composée de deux rouleaux tournant en sens contraire, et mus avec une pédale, ou mieux par le moyen de l'eau. On étend le coton sur une planche, on le présente aux rouleaux, qui, n'étant écartés que de la distance nécessaire pour laisser passer le fil, en séparent la graine. Au moyen du *Saw-gin* des Américains, machine composée d'un système de roues à dents recourbées, et agissant comme des cardes, un homme peut nettoyer en un jour 150 kil. de coton. On reproche à cet appareil de déchirer les longs filaments du coton, ce qui est un défaut. Les moulins ordinaires nettoient de 4 à 5 kil. de coton à l'heure.

Pour rendre le coton parfaitement pur, on se sert d'une machine à sérancer, ou bien, comme cela a lieu à Cayenne, on le bat avec des baguettes.

Après cette dernière opération, on le met dans des balles en le foulant avec force : aux États-Unis, on se sert à cet effet d'une presse hydraulique. Les balles sont de 2 à 300 kilos, et suivant le lieu de provenance, elles sont rondes ou carrées, de toile, de jonc, de cuir ou d'écorce.

La récolte des cotons une fois terminée, on fait un dernier sarclage, et l'on enlève le bois mort. Au Brésil, on brise seulement la tige et on la laisse sur le sol; le mieux est de tailler à un pied de terre. Dans les Antilles, l'époque des plantations est de mai en juillet, et la récolte a lieu vers la fin d'octobre. Au Brésil, où l'on sème en octobre, on prend moins de peine pour cultiver le coton, et l'on n'y fait pas plus de façons que pour le maïs. Quant aux quantités de coton produites, on compte 15 à 1,700 kil. pour un espace de terre ensemencé par 40 litres ou 15 kil. de graines, ce qui équivaut à environ 1 hectare, et la

rapport du coton pur au coton mêlé de graines est assez régulièrement d'un quart. Ainsi, à Minas-Novas, un arrobe (16 kil.) rend 4 kil. de coton, et dans les essais faits en France, 3 livres 12 onces ont donné 1 livre de coton.

On préfère généralement les Cotonniers de 2m à 2m50, parce que la cueillette en est plus facile. La durée des diverses espèces est de 4 à 6 ans, et quelquefois plus. L'espèce herbacée produit la première année; les autres aussi, suivant les circonstances seulement, mais souvent au bout de deux ans.

Les ennemis des plantations du Cotonnier sont: les *Noctua subterranea* et *Gossypii*, une espèce de Phalène, le Grillon des champs, le Crabe de terre, la Mygale aviculaire, l'*Apate monachus* et les Kermès.

Les plantes nuisibles aux Cotonniers, et qu'on ne doit pas y laisser croître, sont la Patate, le Sorgho, le *Holcus saccharatum*, le Manioc, etc.

Le coton, quoique de moins longue durée que nos chanvres et nos lins, se recommande entre toutes les plantes textiles, par ses qualités hygiéniques qui le rendent également propre à garantir de la chaleur et du froid. Mauvais conducteur de la chaleur, il la conserve mieux dans les pays septentrionaux, et comme il absorbe promptement la sueur, il rend la transpiration plus facile et plus libre, et prévient les graves maladies produites par la suppression de l'exhalation cutanée. Par une contradiction difficile à s'expliquer, à la Havane on rejette les tissus de coton et on préfère ceux de chanvre.

L'unique usage médicinal du coton est de calmer instantanément, en l'employant sous forme d'ouate, les souffrances des brûlures les plus légères comme les plus graves, et d'empêcher la déformation des parties qui ont subi l'action du feu.

Les graines, qui peuvent être conservées pendant une ou deux années, bien qu'il vaille toujours mieux les employer fraîches, servent, outre la reproduction de la plante, à la nourriture du bétail et à faire de l'huile.

Le Cotonnier paraît avoir été cultivé dans les Indes de toute antiquité. Au temps d'Hérodote, les Indiens portaient des vêtements de coton. « Ils possèdent, dit cet historien (liv. III, ch. 106) une sorte de plante qui produit, au lieu de fruits, de la [illegible] qualité plus belle et meilleure que [illegible] moutons. Les Indiens en font [illegible] ments. » Il n'est pas question dan[s] [illegible] que les Assyriens et les Égypti[ens] [illegible] usage de tissus de coton; il ne p[arle que de] laine et de fil. Arrien (ch. 16) con[firme le ré]cit d'Hérodote, et il donne le n[om] du Cotonnier, qui était *Tala*; il di[t] aussi le fruit de cette plante.

Au temps de Strabon, c'est-à-[dire envi]ron 450 ans après Hérodote, le [coton était] cultivé à l'entrée du golfe Persi[que] [illegible] nous apprend, un demi-siècle plu[s tard, que] cette plante, appelée *Gossypion* [illegible] était connue dans la Haute-Égypt[e] [illegible] l'Arabie, et que l'on fabriquait av[ec] [illegible] vet des vêtements pour les prêtre[s] [illegible] Théophraste citait parmi les prod[uctions de] l'île de Tylor, dans le golfe Per[sique, des] arbres portant de la laine et dont [les feuilles] sont parfaitement semblables à ce[lles de la] vigne, mais plus petites.

Le commerce des tissus de coto[n] [illegible] à une époque également très recul[ée] [illegible] dans le *Périple de la mer d'Erythré[e]* [illegible] que les Arabes apportaient des [illegible] l'Inde à Adulé, port de la mer R[ouge] [illegible] Barygaza (aujourd'hui Baroche) ét[ait le cen]tre de ce commerce; que les fab[riques les] plus renommées étaient à Masalia [illegible] patnam), et que les mousselines d[e] [illegible] jouissaient de la même réputatio[n] [illegible] nos jours. D'après le récit de cet au[teur, on] fabriquait les mêmes étoffes qu'auj[ourd'hui].

C'est à l'époque de l'ère chréti[enne seu]lement que le commerce des étof[fes de co]ton s'étendit de l'Orient dans la [illegible] dans l'empire romain.

Au XIIIe siècle, le Turkestan fais[ait avec la] Crimée et la Russie un commerc[e de] toiles de coton, et il y avait en [illegible] une manufacture de tissus de coto[n] [illegible] matière première venait de Perse.

L'introduction du Cotonnier dans [l'empire] céleste rencontra une vive opposit[ion de la] part des ouvriers en laine et en s[oie, et ce] ne fut que vers 1368, après la con[quête de] la Chine par les Tartares, qu'elle dev[int géné]rale. Le peuple chinois, stationnair[e comme] toutes les nations de la race jaune, [ne paraît] pas, depuis cette époque, avoir perf[ectionné] en quoi que ce soit la fabricatio[n] [illegible]

n non plus que ses nankins, utation universelle dont ils ont

ue c'est aux musulmans qu'on du Cotonnier en Afrique et la re de ses produits. On sait que siècle, il y avait à Maroc et à ufactures très florissantes, et xvie siècle on apporta à Lon- s de coton fabriquées à Benin. coton qui servent de vêtement le l'Afrique centrale sont fa- illes.

assertions contraires, il est s étoffes de coton étaient con- bitants de l'Amérique avant la Solis met au nombre des pré- s au roi d'Espagne des man- stes, des mouchoirs, des cour- t des tapis de coton. Au Brésil, ie était également connue, et ra des Cotonniers et des tissus presque tous les points où il

ion du Cotonnier en Europe e siècle, et est due aux Arabes 'est dans la plaine de Valence ntés les premiers Cotonniers. manufactures furent établies à Grenade, à Séville ; et au xive ffes fabriquées dans le royaume taient regardées comme supé- nesse et en beauté à celles de e xiiie siècle, il s'était établi à e corporation de fabricants d'é- on et autres. C'est encore aux agne, qu'une politique barbare ste chassa du pays que leur in- rendu florissant, qu'on doit la u papier de coton, dont leurs ient appris le secret à Samar- siècle. Le préjugé religieux fut tin que l'on professa longtemps ur une industrie importée par ls. On n'était pas alors assez voir que, quand il s'agit d'in- ux, toutes les répugnances les préjugés de religion, de tion, sont une preuve de l'in- peuple qui se laisse conduire les raisons.

1806, par ordre de l'empereur, culture du Cotonnier, et l'on demanda à cet effet des graines en Espagne, en Italie et aux États-Unis ; il fut offert une prime de 1 franc par chaque kilogramme de coton nettoyé. On reçut des graines de diverses espèces de Cotonniers ; mais l'expérience a prouvé que le Cotonnier herbacé doit avoir la préférence.

En 1807, on essaya ces graines dans les départements des Landes, du Gers, des Pyrénées-Orientales, de l'Hérault, etc., sur des cotons nankin et blancs, à soie courte et à soie longue. Les résultats furent assez satisfaisants pour qu'on eût dû continuer. Le juge de paix de Saint-Tropez récolta 25 kil. de coton nankin et 25 de blanc à longue soie. M. Molard le fit filer, et trouva qu'il se filait bien, cassait rarement et donnait un fil très égal. Les essais faits à Montpellier réussirent également bien ; mais depuis lors on y a renoncé. Ces tentatives de culture mériteraient bien d'être répétées en Algérie, et affranchiraient en partie la France du tribut qu'elle paie chaque année à l'étranger pour les cotons qui alimentent ses manufactures. Les essais faits en petit dans ce pays ont parfaitement réussi ; il ne reste qu'à leur donner de l'extension.

En 1802, le chev. Angioy avait fait en Sardaigne des essais qui avaient admirablement réussi. Faute d'encouragement, cette branche d'industrie, qui aurait enrichi, en la civilisant, cette île encore à demi sauvage, est morte à sa naissance.

Ce n'est que vers le xive siècle qu'on trouve des traces de la fabrication des tissus de coton en Italie, et l'on pense que ce fut à la même époque que les Turcs importèrent l'art de tisser le coton dans l'Albanie et la Macédoine. Venise et Milan s'emparèrent de cette industrie, et fabriquèrent des tissus solides avec des cotons de Syrie et de l'Asie-Mineure.

Plus tard, cette industrie se répandit en Belgique.

Au commencement du xive siècle, les Vénitiens et les Génois importèrent en Angleterre des cotons qui ne furent d'abord employés qu'à faire des mèches de chandelles. En 1430, quelques tisserands des comtés de Chester et de Lancastre fabriquèrent des futaines à l'instar de celles de Flandre. Cet essai ayant réussi, des armateurs de Bristol et de Londres allèrent chercher du coton dans le

Levant. Henri VIII et Edouard VI favorisèrent cette industrie, et vers le milieu du XVIIe siècle, il y avait dans les petites paroisses des métiers à filer le coton qui occupaient les agriculteurs pendant la mauvaise saison. Sous le règne de Georges III, l'industrie cotonnière occupait déjà 40,000 personnes et produisait 15 millions de francs; et depuis lors, cette industrie, favorisée par le gouvernement, et dont les procédés se sont de plus en plus perfectionnés, a présenté en 1701 un chiffre d'exportations de 683,750 francs seulement; en 1764, il s'éleva à 5,008,750 fr., et en 1833, à la somme énorme de 462,160,000 fr.; on dit que cette fabrication emploie 1,500,000 personnes. C'est aussi le pays où l'industrie consomme le plus de coton.

Les États-Unis reçurent pour la première fois en 1786 et plantèrent en Géorgie le Cotonnier *Sea-Island* (Géorgie à longue soie) qui leur fut envoyé de Bahama. Le sol convenait si bien à cette plante, qu'elle y prospéra au-delà de toute attente, et fut multipliée avec assiduité pour satisfaire aux demandes de l'Angleterre; depuis lors cette culture s'est répandue dans la Caroline du Sud, dans l'Alabama, à Mobile, etc., etc.; et en 1839, le chiffre de l'exportation dépassa 150,000,000 kil. Leur premier chiffre d'exportation en 1791 était de 85,323 kil. Les tissus fabriqués dans les États de l'Union, où cette industrie occupe beaucoup de bras, ont produit en 1833 plus de 12,000,000 de fr.

L'établissement de l'industrie cotonnière en France ne remonte pas au-delà de la fin du XVIIe siècle. En 1668, il fut importé du Levant par Marseille environ 200,000 kil. de coton en laine et 700,000 de coton filé. En 1750, l'importation était sept fois plus considérable. Dans les premiers temps, nous tirions par Marseille tous nos cotons du Levant, car nos colonies ne nous en fournissaient qu'une très petite quantité.

Amiens fut une des premières villes où la fabrication du coton fut établie en grand; aujourd'hui on travaille le coton sur tous les points du territoire. Nous avons de nombreuses fabriques à Saint-Quentin, Tarare, Lille, dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, dans la Normandie, à Troyes, Lyon, Paris, Reims, Montpellier, etc. Cette industrie occupe de 800 à 900,000 ouvriers; 3,500,000 broches rendem née 34,000,000 de kilogrammes filé, représentant en moyenne u de 170,000,000 fr.

Malgré les perfectionnements e bles apportés dans l'industrie coto France, nous sommes, il faut l'a férieurs aux Anglais, dont la s vient de l'habileté des chefs de tures, des mécaniciens et des ou la division intelligente du travail d les branches de cette immense ind de la facilité de ses débouchés. N rons avec le temps arriver à rempl mières conditions; mais quant à la elle présente des difficultés si gra l'état normal des choses, qu'il ne rien moins, pour arriver à ce rés péré, que la destruction de la maritime de l'Angleterre.

L'industrie cotonnière est aujou pandue en Suisse, en Allemagne gique; mais ce sont pour nous de rences peu redoutables. Nous craindre que l'Angleterre et l'Amé

Nous terminerons cet article par de la production du coton comparé sommation, telle qu'elle était il ques années, sans répondre de l' des chiffres que nous avons em Mac Culloch, ni chercher à expliq férence qui existe entre la produ consommation.

Production.

États-Unis.	175,000,(
Indes.	30,000,(
Brésil.	12,000,(
Bourbon, Cayenne et autres colonies. . .	3,500,(
Égypte et Levant. . .	100,000,(
	320,500,(

Consommation.

Angleterre.	159,000,(
France.	40,000,(
États-Unis.	18,000,(
Chine	15,000,(
Suisse, Allemagne et Belgique.	17,000,(
Russie.	1,200,(
	250,200,(

(Gén

IRE. BOT. PH. — Nom vulgaire
spèces de Filagos et de Gna-

(κόττη, tête). BOT. PH. — Genre
les Graminées Pappophorées,
ith, pour une plante herbacée
feuilles planes, rameuses; à
euses et à rameaux diffus; à
nt pédicellés, épars et affec-
de grappes. Ce genre, dont on
'une seule espèce, est très voi-
phorum.

ttus. POISS. — Nom emprunté
Gaza, qui l'a employé dans
d'Aristote pour rendre le mot
lit aussi βοίτος), que le philo-
ppliquait à un petit poisson
sortant de sa retraite en frap-
res comme s'il entendait et
bruit lui faisait mal à la
se rapporte plus exactement
de notre petit Chabot d'eau
sson fut d'abord le type du
n y a rangé d'autres poissons
ssemblent assez à celui-ci, et
pour diagnose les caractères
tête large, déprimée, cuiras-
épines ou hérissée de tuber-
iles. Mais en étudiant davan-
ons, on a retiré du genre de
tycéphales, les *Agonus*, les
t les Aspidophores (*voyez* ces
genre ne comprend plus dans
actuelles que les espèces à
es qui n'ont que 4 ou même
ux ventrales, qui portent des
vant du vomer, dont les pa-
s; les rayons branchiostèges
re de 6. Leur estomac est ob-
à 8 appendices cœcales, et
le vessie natatoire.

HABOT, *Cottus gobio*, est un
à gueule large, fendue, et
aque mâchoire d'une large
ts en velours; l'opercule épi-
percule a la pointe recour-
; la peau nue, sans écailles
eintes grises ou brunes sur un
. Nos pêcheurs le nomment
cause de la grosseur de sa
en patois ou en langue étran-
it cette particularité. Telle est
ms *Bull-head* en anglais, de
Kaulkopf en allemand, de *Capo grosso* en italien; à Genève on le nomme *Séchot*. Ce poisson habite dans toute l'Europe; il fraie en mars et en avril, et souvent jusqu'en juillet. Il se nourrit de petits vers, de larves de toutes sortes; il nage avec une grande rapidité. Un de ses ennemis les plus actifs est l'Anguille, qui l'aime autant que le Goujon. Sa chair est assez bonne; elle devient rouge par la cuisson.

On connaît une seconde espèce de Cotte d'eau douce : c'est le *Cottus minutus* de Pallas.

Les Cottes de mer ont la tête plus hérissée que ceux de nos rivières; mais comme le nombre des épines varie suivant les espèces, ces pointes ne peuvent être considérées que comme caractères spécifiques; leurs formes sont lourdes et disgracieuses. A cause de leurs épines, on les nomme *Scorpion*; à cause de la nudité de leur peau, *Crapaud de mer*. Il faut remarquer que les Cottes ne peuvent être les Scorpions de mer des anciens, parce qu'aucune espèce de ce genre ne se trouve dans la mer Méditerranée.

L'espèce la plus commune et la plus grande sur les côtes de notre océan boréal ou de la Manche est le COTTE CHABOISSEAU, *Cottus scorpio*, poisson de 20 à 24 centimètres de longueur, dont le préopercule a 3 épines fortes et courtes, 14 ou 15 rayons à la 2e dorsale, une couleur grise verdâtre ou roussâtre mêlée de grandes marbrures noirâtres en dessus.

La seconde espèce, plus petite, a les épines plus longues et au nombre de 4 le long du bord du préopercule : c'est le *Cottus bubalis* d'Euphrasen.

Ces deux espèces, comme toutes les autres, réunissent des poissons voraces, solitaires, nageant avec force et rapidité. Ils vivent pendant l'hiver à de grandes profondeurs qu'ils quittent au printemps, pour s'établir dans des trous parmi les rochers du rivage et abrités par les varechs. Ils y restent pendant la marée basse. On ne les mange pas. Leur foie donne beaucoup d'huile. Les pêcheurs redoutent les blessures de leurs épines, qu'ils regardent comme empoisonnées, quoiqu'il n'y ait aucun organe pour sécréter une humeur vénéneuse quelconque. Mais le danger de ces blessures, qui est réel, vient de la profondeur à laquelle pénètre

comme une sorte d'alène. Ils vivent longtemps hors de l'eau, et produisent un bruit assez grand qui les a fait nommer *Grognants*, *Coqs bruyants* ou *Coqs de mer*, surtout, disent les marins, à l'approche des tempêtes.

Un grand nombre d'autres poissons, voisins de ceux-ci, font entendre des bruits qu'on n'a pas manqué d'attribuer au mouvement de l'air de la vessie aérienne des poissons. Voici un genre qui vient démentir cette explication, puisque les Cottes manquent de vessie aérienne. — Plus on s'avance vers le Nord, plus on voit les espèces de ce genre devenir nombreuses et les individus qui les représentent devenir grands. On les trouve tout autour du cercle boréal dans les deux mers. (Val.)

*COTTENDORFIA. bot. ph. — Genre de la famille des Broméliacées, établi par Schult fils, pour une plante herbacée du Brésil qui croît sur les rochers arides : ses feuilles sont linéaires, subulées, acuminées ; de leur centre s'élève une hampe terminée par une panicule ample et lâche de jolies fleurs.

*COTTONERZ. min. — Nom donné au minerai de Tellure contenant du Plomb et de l'Argent.

COTULA (κοτύλη, cavité). bot. ph. — Genre de la famille des Composées Sénécionidées Cotulées, établi par Gærtner pour des plantes herbacées annuelles : une, originaire du littoral méditerranéen, une autre cosmopolite, et toutes les autres espèces propres à l'Afrique méridionale. Ce sont de petites plantes rameuses, à feuilles dentées incisées, ou pinnées ou bipinnatiparties, à lobes étroits ; rameaux dépourvus de feuilles au sommet, pédonculiformes, monocéphales, à capitules petits et jaunes. On en connaît une douzaine d'espèces. — Le g. *Cotula*, Le Vaill., est synonyme de *Cenisia*, Commers.

*COTUNNITE et COTUNNIA, Mont. et Covelli (nom d'homme). min. — Substance blanche, en aiguilles ou lamelles brillantes, trouvée dans les laves du Vésuve par MM. Monticelli et Covelli, et dédiée par eux à M. Cotunni, médecin napolitain. D'après Berzélius, c'est un Chlorure de plomb, formé de deux atomes de Chlore et d'un atome de Plomb. Poids : Plomb 74,52 ; Chlore 25,48. *Voy.* plomb. (Del.)

COTURNIX. ois. — Nom scientifique de la Caille. *Voy.* perdrix.

* COTYLANTHERA (κοτύλη, ca vité ; ἀνθηρά, anthère). bot. ph. — rapporté avec doute à la famille des cées-Solanées. Blume l'a institué p plante herbacée croissant en abond les forêts ombragées de Java : elle a les petites, presque succulentes ; bleuâtres, portées sur des pédicelles ou géminés, garnis, vers le milieu, petites bractées. Il a nommé *C.* ten que espèce de ce genre.

COTYLEDON (κοτυληδών, écu ph. — Genre de la famille des Cras Crassulées, institué par De Cand des plantes frutescentes du Cap, ch feuilles le plus souvent éparses ; en panicules lâches, purpures orangées. Le nombre des espèces est environ : plusieurs sont cultivées serres pour la légèreté de leurs f l'agrément de leurs fleurs ; nous cit tre autres les *C. orbiculata*, *fasci* *spuria*.

COTYLÉDONAIRE. *Cotyledon* — Cette épithète signifie qui a Cotylédons. On appelle *Corps* co une masse plus ou moins charnue certaines plantes, est formée par l des Cotylédons, comme cela a lie g. *Æsculus*.

*COTYLÉDONÉ. *Cotyledoneus*. Jussieu et Fries ont employé ce le sens de phanérogame. On dit enco plante est cotylédonée quand la pourvue de cotylédons.

COTYLÉDONS. bot. — *Voy.*

*COTYLEPHORA, Meis. bot. de *Nesia*, Blum.

COTYLES. acal. — *Voy.* ver

COTYLET. bot. ph. — Nom v *Cotyledon*.

COU. *Collum*. zool., bot. — En on appelle Cou, chez les Vertébrés, du corps située entre la tête et le qui n'est pas distincte chez les Cét Poissons ; chez les Insectes, celle qui entre la tête et le corselet. — En b Cassini avait donné ce nom à un ment que le fruit des Composées souvent au-dessus de la partie co la graine.

COU COUPÉ. ois. — Nom vulg. Bec fascié, *Loxia fasciata* Vieill.

[illegible] OIS. — Nom vulgaire d'une [illegible] Fauvette, *Curruca pensi-* (G.)

[illegible] OIS. — Nom vulg. du

[illegible] OIS. — Nom vulgaire du

[illegible] OIS. — Genre de l'ordre [illegible], ayant pour caractères : [illegible]mé dans toute sa longueur, [illegible]rbé, à mandibule inférieure [illegible] basales et linéaires, à demi [illegible] membrane ; tour des yeux [illegible], arrondies, concaves, les [illegible]émiges étagées ; tarses longs, [illegible]cutelles larges et peu adhé[illegible]courts et peu courbés ; queue [illegible], composée de dix rectrices.

[illegible] rapprochent beaucoup des [illegible] forme générale, qui est [illegible] élégante et moins massive ; [illegible] court et plus renflé ; leurs [illegible] et plus élancés, et plu[illegible] jouissent de la propriété de [illegible]mes de leur tête.

[illegible] particularités anatomiques [illegible] communes avec le Coucou, [illegible] d'après M. Wilson, pour des [illegible]ines, les *C. americanus* et [illegible], la vestiture complète de [illegible] poil fin et duveteux, que [illegible] américain croit destiné à em[illegible] de cette partie par les poils [illegible] On verra à l'article coucou [illegible] l'explique autrement.

[illegible] que fort superficiellement les [illegible]ces qui composent ce genre ; [illegible]ent que ces oiseaux vivent [illegible]ent solitaires, et ne se rappro[illegible] femelles qu'à l'époque de la [illegible] presque constante de com[illegible]tre les mâles, ce qui n'a pas [illegible] pour toutes les espèces. Ils [illegible] grand art, avec des bû[illegible]ranches, un nid presque plat, [illegible] molles, et, dans le Piaye amé[illegible]ricanus, de duvet de peu[illegible] trous d'arbres ou sur les [illegible], et ils y déposent de 4 à [illegible] variable : brun bleuâtre [illegible]*ricanus*, gris de lin dans le [illegible] d'un bleu verdâtre dans le [illegible], etc. La femelle les couve et prodigue à ses petits des soins empressés. Ces derniers naissent aveugles, et sont nourris dans le nid, qu'ils ne quittent que quand ils sont en état de voler. Le mâle l'assiste dans ce soin, et, se tenant à peu de distance du nid, l'avertit des dangers qui menacent leur progéniture.

D'un naturel craintif et généralement sauvage, ils approchent peu des habitations, excepté quelques espèces qui ne fuient pas la demeure de l'homme, telles que le *C. americanus*, qu'on trouve dans les vergers, et habitent dans l'épaisseur des forêts où ils vivent d'insectes et de chenilles. Une espèce, le *C. minor*, ou Coua des Palétuviers, recherche surtout les chenilles qui dévorent ces arbres, et en fait sa nourriture exclusive. Le *C. americanus* ne vit presque que des chenilles des Pommiers, ce qui lui fait pardonner la destruction qu'il fait des œufs de quelques autres oiseaux, et lui a valu la protection des amis de l'agriculture. En l'absence d'insectes, ils ne dédaignent pas les baies, qu'ils avalent sans les diviser. Quelques espèces ont aussi un mode d'alimentation particulier. Ainsi le C. Delalande, appelé par les Madécasses le *mangeur d'Escargots*, paraît se nourrir exclusivement de ces Gastéropodes, dont il sait adroitement briser la coquille sur les pierres pour en tirer l'animal. Le *C. erythrophthalmus* vit également de petits mollusques et de Limaçons.

Le cri ou chant des Couas, quoique se rapprochant de celui du Coucou, n'est pas uniforme dans toutes les espèces. Le *C. americanus* articule assez distinctement, quoique à voix basse, les syllabes *cou-li-cou* (d'où le nom de Coulicou donné au genre Coua par Vieillot) ; suivant Wilson ce serait un cri retentissant qu'il représente par *kowe-kowe-kowe*, que nous pouvons transcrire par *cō-ō, cō-ō, cō ō* : ce qui lui a fait donner dans le pays le nom de *Cow-bird*. D'autres, tels que celui des Palétuviers, répètent le chant triste et monotone de notre Coucou, quoique d'une voix plus basse. Il résulte du désaccord qui existe entre Vieillot et Wilson, que le cri du Coua le plus connu est encore incertain. D'Azara n'éclaire pas cette question, car il donne aux Couas le nom de *Cudillo* ou Coucous.

D'un caractère vif et alègre, les Couas, essentiellement percheurs, remuent la queue

à la manière de nos Hoche-queue, et quelquefois l'épanouissent.

Ils ne sont sans doute sédentaires nulle part, car plusieurs des espèces qui habitent les grandes Antilles en hiver, émigrent l'été dans le Canada ou les Etats-Unis, y nichent et y passent toute la belle saison. C'est dans la seconde quinzaine d'avril qu'on voit arriver en Pensylvanie le *C. americanus*, qui retourne dans le Sud vers la mi-septembre.

La chair des Couas est mangeable ; mais par un préjugé établi chez les Indiens de la Guiane, on ne touche pas à celle du *C. cayanus* à cause de la mauvaise réputation de cet oiseau, qu'ils regardent comme de sinistre augure.

Les espèces de ce genre sont nombreuses, et aucune d'elles n'est ornée d'un plumage brillant. En général, le mâle est quelquefois peint de couleurs plus vives que la femelle ; mais dans plusieurs espèces les deux sexes se ressemblent.

Les Couas sont répandus dans les parties chaudes des deux hémisphères ; mais les Couas africains ont le plumage sec et dur, quoique métallisé. Les Couas asiatiques l'ont doux et soyeux ; les Couas américains, dont M. Lesson avait formé son genre Piaye, ont le plumage de ces derniers avec des formes plus gracieuses.

On comprend dans ce genre, dont la place la plus naturelle est entre les Coucous et les Coucals, les genres Piaye, Coucoua et Boubou de M. Lesson. Le Coua de Delalande est le type de ce genre.

M. G.-R. Gray (*List of Gen.*) réunit presque tous les Couas dans la sous-famille des Coccyzinées ; mais il adopte des coupes nombreuses qui en font autant de genres distincts. Tels sont les genres *Coua*, Cuv., dont le type est le *C. madagascariensis* Cuv. ; *Piaya*, Less., le *C. cayanensis* ; *Coccyzus*, Vieill., le *C. americanus* Vieill. ; *Coccycua*, Less., le *C. monachus* Less. ; *Diplopterus*, Boié, le *C. nœvius* Gm. ; *Guira*, Less., le *C. cristatus* Cuv. Le *C. vetula*, qui est un vrai Coua, est le type de son g. *Saurothera*, de la famille des Saurothérinées ; le *Bubutus Isidori* appartient à la sous-famille des Crotophaginées, et est le type du genre *Rhinortha*, Vigors. (G.

COUAGGA. MAM. — Nom d'une espèce du g. Cheval, *Equus Couagga* Gm.

COUATI. MAM. — Syn. de Coati.

COUBLANDIA, Aubl. BOT. PH. — [...] de *Müllera*, Linn.

COUCAL. *Centropus*, Illig. (Cou[...] un mot forgé par Levaillant et com[...] Coucou et d'Alouette pour indiquer le [...] tère principal de ce genre. *Centropus* [...] fie pied aiguillonné). OIS. — Genre [...] dre des Zygodactyles, ayant pour [...] tères : Bec plus court que la tête, fort [...] comprimé et caréné, plus haut que [...] courbé depuis la base, très fléchi et co[...] à la pointe ; tour de l'œil presque [...] nu, muni de cils assez longs ; iris [...] rines basales, latérales, diagonales, [...] fermées par une membrane nue, [...] pieds longs, robustes ; tarses une [...] demie plus longs que le doigt ext[...] deux doigts antérieurs soudés à la b[...] telles larges, minces et peu adhéren[...] gles gros et courts, celui du pouce [...] et presque droit. Ailes courtes et co[...] les trois premières rémiges également [...] la 1re la plus courte de toutes, la 4e [...] aussi longue que la 5e, qui est la plus [...] queue longue et étagée.

Les Coucals sont de grands Oise[...] riant de la taille de la Pie à celle d[...] beau, avec lesquels ils ont une [...] ressemblance, et qui se rapprochent [...] coup des Couas. Le caractère auquel [...] les distinguer est l'ongle droit et [...] dont leur pouce est armé.

Ce sont des Oiseaux vêtus de couleu[...] bres, dans lesquelles dominent le [...] fauve et le noir brillant métallisé. Le [...] mage est généralement raide et dur, [...] les rapproche des Couas africains.

La différence entre les sexes parait [...] ter dans la taille un peu plus petite [...] melle et la couleur plus terne de [...] mage ; mais en général ces dissem[...] sont légères.

On ne connait pas les mœurs de la [...] des espèces. Le Houhou, *C. Ægy*[...] mieux connu, est d'un naturel co[...] s'approche des habitations sans [...] de crainte. Ces Oiseaux vivent par [...] et l'on voit rarement le mâle et la [...] s'éloigner l'un de l'autre.

Ils volent mal et ne peuvent franchir [...] distance de quelque étendue sans se re[...] sur les buissons qu'ils rencontrent [...]

nt pas à se percher, ils tombent comme accablés de lassitude. Le ou Boubout se tient même de pré- r le sol, à cause de la faiblesse de

les Coucals semble varier d'espèce : le Houbou articule distinctement es qui forment son nom ; le *C. Æ- s couroco*, et sa femelle rappelle le t strident de la Cresselle.

les Coucals est établi dans des creux et ils élèvent tendrement leurs pe- ne quittent le nid que fort tard.

urriture consiste en Sauterelles et ts, en général en insectes mous, et aussi bien dans les forêts que dans s et sur le bord des rivières.

aux, exclusivement de l'ancien , dont ils habitent les parties les des, qui sont sans doute leur cen- phique, se trouvent pourtant aussi le la Nouvelle-Hollande.

tral, l'Asie tropicale, Célèbes, Su- va, les Philippines, l'Afrique, de- pet Madagascar jusqu'au Sénégal ple. sont leur patrie, et ils ne se au-delà.

cals appartenaient au grand genre Linné ; c'est Illiger qui les en a sé- s le nom de *Centropus*, en 1811 ; Leach les a appelés *Polophilus* ; en illot *Corydonyx*, et en français lu nom d'une espèce décrite par us la dénomination de Toulu. Le a des nègres de Port-Praslin est le us ; le *Kradoc* ou *Boubout* des ha- Sumatra, le *C. lepidus* Horsf. il est difficile de séparer des êtres ssemblance est si grande, on s'ac- ralement à placer les Coucals après ; mais Cuvier les met avant les t Temminck avant les Malcohas. La parait mieux leur convenir est après les et avant les Couas, auxquels ils ge pour arriver aux Coucous.

ALDES PHILIPPINES, *C. philippensis*, au à plumage d'un bleu noir in- dessous, à bec et tarses noirs et à anteau chocolat, à queue longue, très étagée et d'un bleu noir, est le genre. qui comprend aujourd'hui taine d'espèces. (G.)

IE. GÉOL. — *Voy.* TERRAINS.

COUCHES CORTICALES. BOT. — *Voy.* ÉCORCE.

COUCHES LIGNEUSES. BOT. — *Voy.* BOIS.

COUCOÏDE, Temm. OIS. — Nom d'une esp. d'Épervier, *Falco cuculoides*. (G.)

COUCOU. *Cuculus*. OIS. — All., *Kuckuk*, *Guckuk*; holl., *Koekoeck*; dan., *Kukkuk*; suéd., *Gok*; angl., *Cuckow*; ital., *Cuculo*; esp., *Cuco* ou *Cuclillo*; port., *Cuco*; russ., *Coucoutschka*; pol., *Kukulka*; hongr., *Kukuk* et *Kakuk*; grec, κόκκυξ.—Genre de l'ordre des Zygodactyles, présentant pour caractères : Bec presque aussi long que la tête, très fendu, comprimé ; les deux mandibules faiblement arquées et sans échancrure ; narines basales, arrondies, entourées d'une membrane nue et proéminente ; pieds emplumés au-dessous du genou ; tarses à peine plus longs que le doigt postérieur externe, munis de larges scutelles ; les doigts antérieurs soudés à leur base, les postérieurs entièrement divisés, l'extérieur versatile ; ongles minces et crochus ; ailes aiguës, toujours plus courtes que la queue ; 1re rémige courte, 2e plus courte que la 3e, qui est la plus longue de toutes ; queue longue, plus ou moins étagée.

On n'a pas d'anatomie complète des oiseaux de ce genre ; on a seulement remarqué dans le Coucou commun les particularités de structure suivantes : Le nombre des côtes vraies diffère de celui des autres Zygodactyles : au lieu de 9, il est de 7 ou 8 seulement. Ces Oiseaux sont pourvus d'un ventricule succenturié, séparé du gésier par un étranglement. Ce dernier est peu musculeux et membraneux dans sa partie moyenne ; il est placé plus en arrière dans l'abdomen, et moins garanti par le sternum que dans les autres oiseaux ; leur tube intestinal a environ 30 cent. de longueur ; et il présente cette particularité que l'iléon forme une première courbure s'élargissant à son extrémité ; puis, se repliant sur lui-même, il en présente une seconde à la suite de laquelle vient immédiatement le rectum. Les cœcums sont assez longs et inégaux : l'un a de 40 à 70 millim., l'autre de 30 à 50 ; les reins sont divisés en 3 lobes, divisés eux-mêmes en lobules plus petits ; les testicules du mâle sont de forme ovoïde et de grosseur inégale. Leur larynx inférieur n'a qu'un muscle propre.

Les Coucous sont des Oiseaux dont les formes varient beaucoup d'espèce à espèce; mais ils sont en général d'une figure gracieuse; leurs longues ailes, leur queue susceptible d'un large épanouissement, leur donnent une forme élancée et pleine d'élégance; leur plumage est doux et soyeux; mais toutes les espèces ont des pieds petits et assez grêles qui contrastent par leur brièveté avec la masse de leur corps, qui varie de celle d'un Merle à celle d'une Alouette. Leurs couleurs dominantes sont le gris, le roux, le brun, le noir, le jaunâtre, le vert métallique, avec des taches et des rayures d'un effet agréable.

Les mœurs de la plupart des Coucous étrangers ne nous sont nullement connues; et il ne faut guère s'en étonner, puisque après deux mille ans d'observations, nous n'en savons guère plus sur les habitudes de notre Coucou d'Europe que les anciens naturalistes. Les fables qui avaient cours de leur temps existent encore du nôtre, et notre incertitude est presque la même. Levaillant nous a bien donné des détails pleins d'intérêt sur quelques Coucous d'Afrique, mais leur histoire est loin d'être complète : aussi ne savons-nous pas même si les Oiseaux que leur structure rapproche du Coucou commun, et qui sont compris sous le même nom, déposent comme lui leurs œufs dans des nids étrangers. Au milieu de ce dédale de renseignements contradictoires, le pis est que chacun *prétend avoir vu* les faits qu'il avance; car personne, en matière de science, n'ose dire : *Je ne sais pas*. J'ai réuni dans cet article toutes les notions relatives à l'histoire des Coucous qui m'ont paru les plus raisonnables; et comme les preuves manquent pour confirmer ou combattre les opinions les plus opposées, il faut accepter avec défiance les faits qui répugnent à l'esprit. On ne doit donc regarder l'histoire de notre Coucou que comme seulement ébauchée, puisque les points les plus importants sont douteux, et celle des Coucous étrangers, comme entièrement a étudier.

Faute de renseignements qui me permettent de donner une histoire complète de ce genre, je me bornerai à dire ce que nous savons du Coucou commun comme étant celui qui est encore le mieux connu, et qui n'est pas, comme le prétendait antiphilosophiquement James Willughby, en opp[illegible] avec les lois de la nature. Ses mœurs [illegible] sentent, il est vrai, des anomalies, en [illegible] plaçant au point de vue d'où nous appr[illegible] toutes choses; mais il n'y a pas d'a[illegible] dans la nature, et chaque être, quelqu[illegible] zarre qu'il paraisse, quelque irrég[illegible] que soient ses habitudes, n'en vit pas [illegible] d'une manière conforme aux lois qui [illegible] sent l'ensemble des êtres; les excep[illegible] n'existent que dans nos méthodes.

Le Coucou ressemble par le vol beau[illegible] plus à la Cresserelle qu'à l'Épervier. [illegible] en effet, lorsqu'il vole et qu'il est vu [illegible] dessous, tout-à-fait l'air d'un oiseau [illegible] proie : comme eux, il bat des ailes en [illegible] tant, et file ensuite avec une même [illegible] Son vol est léger ainsi que celui des [illegible] seaux de ce genre, mais il est accomp[illegible] de violents battements d'ailes, et quand [illegible] vent est fort il vole mal : aussi, dans [illegible] migrations, les Coucous sont-ils oblig[illegible] faire des poses fréquentes, et ne peuvent [illegible] fournir une longue traite.

Quoique volant à tire d'ailes, ils sont [illegible] sez maîtres de leur direction pour [illegible] sans embarras à travers le réseau irrég[illegible] formé par les branches des buissons.

Autant le Coucou est léger dans les [illegible] autant il est maladroit sur le sol, sur [illegible] il avance en sautillant : aussi parcourt-il [illegible] volant les plus petites distances.

Il est difficile, dans les adultes, de [illegible] connaître le mâle de la femelle, et les [illegible] auxquels on peut les distinguer sont [illegible] plus fugitifs. En général, la femelle est [illegible] petite; mais cette différence est si peu [illegible] chose, qu'il faut un œil exercé pour la [illegible]

Dans le jeune âge, la couleur de l'i[illegible] rie beaucoup, et peut servir à disting[illegible] jeunes Coucous des adultes, malgré [illegible] nuances si différentes de leur plumage. [illegible] ris, d'abord gris de plomb, passe ensuite [illegible] gris clair, puis au brunâtre, puis au [illegible] clair et de là au jaune.

La femelle du Coucou commun, après [illegible] première mue, est vêtue d'un plumage [illegible] bre qui en a fait faire une espèce distincte [illegible] les noms de *C. hepaticus* et *rufus*; mais [illegible] nous cette sorte de tendance au mel[illegible] est moins régulière et moins fréquente [illegible] dans le Midi. Les jeunes mâles y sont [illegible] vêtus de cette livrée, et quelques [illegible]

... leur vie; ce qui fait que dans ... gris est plus commun que ... méridionales de l'Europe. ... bien des erreurs de ces chan... couleur du plumage; ainsi, ... est un jeune Coucou; le *C.* ... oiseau d'un an; le *C. orien*... de cette variété, tout-à-fait *C. rufus*. Certains auteurs ... cependant que le Coucou ... ment une espèce distincte, ... comme telle.

... des Coucous paraisse inva... même, il varie souvent d'une ... à l'autre, mais c'est toujours ..., qui est celui des mâles dans ... mours, se fait entendre aussi ... le jour; mais c'est surtout ... avec plus d'assiduité son ... A minuit ils commencent ... souvent ils répètent *cou-cou* ... de suite sans s'arrêter et ... place, tandis que dans le ... remarqué qu'ils le répétas... ngt-six fois. Il arrive quel... chanteur fait entendre à la ... un *haka-haka* guttural, ... au rire d'un vieillard. Dans ... motion violente, on l'entend ... chant par un *coucoucouc*, ... le *cou-cou* accoutumé. Nau... un Coucou dire distincte... Montbeillard parle d'un Cou..., semblable au nôtre, mais ... réablement son cri, qui est le ... du nôtre, et est accompa... elle, qui chante aussi.

... posé aussi bien qu'en vo... il chante posé, il a les ailes ... queue légèrement épanouie, ...; il se tourne à droite et à ... des révérences à la manière ... Rien ne l'interrompt dans ... l'orage ni la pluie; cependant ... midi, au plus fort de la cha... juillet on ne l'entend plus: le ... riode est passé.

... femelle est un *quic*, *quic*, ... d'autres rendent par *guet*, ..., nettement articulé avec beau..., et ressemblant à un rica...

... n'ont d'autre cri qu'un *tsiss*, *tsiss*, *tsiss*, *tsiss*, qui devient plus tard *tsick*, *tsick*, *tsick*, *tsick*.

Le Coucou d'Europe, dit Naumann, vole presque toujours en compagnie de sa femelle, non pas côte à côte, mais le mâle en avant à très peu de distance. Lorsqu'ils se reposent, c'est sur le même arbre, mais sans pour cela être tout près l'un de l'autre.

Sonnini dit au contraire, d'après Edwards, que les Coucous ne s'apparient pas, et que quand la femelle vole, elle est, au temps des amours, escortée par deux ou trois mâles; mais que, passé ce temps, ils vivent solitaires. D'après Vieillot, les mâles sont six fois plus nombreux que les femelles, ce qui n'est pas confirmé par Naumann.

D'un caractère sauvage, irascible, hargneux, les Coucous ne souffrent dans leur district aucun autre oiseau de leur espèce, excepté leur femelle, à moins que ce ne soit un malade. Leur humeur insociable les a empêchés de se soumettre à la domesticité. Adultes, ils se laissent mourir de faim; jeunes, on peut les conserver pendant quelques années dans une grande volière; mais ce sont des hôtes incommodes, querelleurs, ne souffrant l'approche d'aucun autre oiseau.

Buffon cite, d'après le témoignage du vicomte de Kerhoent, l'exemple d'un Coucou qui hérissait ses plumes quand il voyait un autre oiseau, s'élançait dessus en criant, et mettait souvent en fuite une Cresserelle. M. Lottinger rapporte un exemple semblable, et dit avoir vu les Coucous menacer la main qui les approche, s'élever et s'abaisser alternativement en se hérissant, et pincer avec fureur, quoique sans grand effet.

Les Coucous élevés en esclavage sont d'autant moins agréables qu'ils ont toujours le plumage en désordre, et sont d'une laideur insupportable. Malgré tout le soin qu'on en peut prendre, et quelque attention qu'on ait de les garantir du froid, beaucoup meurent jeunes; et souvent, quand on leur rend la liberté, ils périssent par suite du mauvais état de leur plumage. On les nourrit avec de la viande cuite hachée, et même avec de la mie de pain trempée dans du lait. Il faut éviter de leur donner de la viande crue et des lombrics; ils ne peuvent s'accoutumer à cette nourriture, et meurent. Vieillot cite l'exemple d'un Coucou devenu familier au point de suivre son maître à la chasse et de

[illegible]

[illegible] les [illegible] au [illegible] les bases, sur les pierres, les mousses de [illegible] pour y épier le passage d'une proie. Dans leurs migrations ils s'arrêtent partout, aussi bien sur les petites haies que dans les Joncs.

[illegible]

[illegible] baies, et [illegible] prur. [illegible] des substances [illegible] suivant [illegible] qui [illegible] des Mouches, des Insectes, de de petits Mollusques terres

avoir trouvé une fois dans l'estomac Coucou du blé et des vesces, ce qui est doute un fait assez rare.

ignore s'ils boivent dans l'état de li-; mais, dans l'état de domesticité, on les boire d'eux-mêmes quand on leur pré- un verre d'eau.

Coucous muent deux fois par an : dans nos climats, avec une lenteur -inaire, et la seconde fois pendant migration (1). Les jeunes partent tou- leur première livrée ; mais quand ils ont perdu quelques plumes, qui repoussent ont la couleur de la suivante. Beaucoup partent avant la leur mue, et on en a trouvé en sep- dans cet état. Leur mue paraît lon- complète ; on a trouvé quelquefois dans des trous d'arbres, des Coucous dans une complète mue et tout-à-fait -vus de plumes ; mais ils sont loin l'hiver dans cette situation, et sont sans doute à succomber à la faim froid ; peut-être aussi n'étaient-ce que -lades.

particularités qui accompagnent la re- des Coucous sont encore enve- d'une obscurité profonde, et les opi- plus opposées règnent sur ce point : même des observateurs qui *affirment* la femelle du Coucou faire son nid, -ver elle-même ses petits ; d'autres qu'elle s'empare des nids vides, y , et y couve. Je ne répéterai pas -breuses hypothèses inventées pour une explication plausible au phé- si singulier d'un oiseau qui impose de ses petits à des oiseaux d'un -re, j'exposerai les opinions géné- reçues aujourd'hui.

-ode dure chez les Coucous de 6 à 7 : elle commence vers le milieu de au commencement de juillet. Pen- ce temps la femelle est dans un état d'inquiétude : pressée de dépo- œufs, elle se met en quête du nid de petit insectivore, et emploie beau- d'adresse à le découvrir. C'est loin de son en épiant l'absence des propriétaires qu'elle fait sa recherche, sûre d'a- d'être repoussée par les oiseaux qu'elle de leur progéniture aux dépens de la sienne, et qui la détestent : aussi est-ce furtivement qu'elle dépose ses œufs ; et comme elle n'a pas toujours le temps de choisir, on a trouvé des œufs de Coucou dans des nids où étaient des œufs près d'éclore, et dans d'autres à peine terminés.

De mai en juillet, la femelle du Coucou dépose un à un dans des nids étrangers souvent d'espèces très différentes, de 4 à 6 œufs ; et l'on a cherché à expliquer par la grande distance qu'il y a entre chaque ponte (de 8 à 12 jours) l'impossibilité où se trouve la femelle du Coucou de couver elle-même (1).

M. Hérissant a attribué à la position du gésier du Coucou l'impossibilité où est la femelle de couver elle-même. Cette opinion est d'autant plus invraisemblable, que cette conformation se retrouve dans d'autres oiseaux, et entre autres dans le Hibou et le Cassenoix.

Les oiseaux dans le nid desquels on a trouvé des œufs de Coucou sont : le Rouge-Gorge, le Troglodyte, la Bergamotte grise, la Rousseline, le Pipit des buissons, l'Alouette, la Farlouse, la Fauvette des roseaux, le Rossignol, le Traîne-buisson, le Pouillot, la Grive, le Merle, etc. Sonnini rapporte qu'on en a trouvé dans les nids de Pie, de Ramier et de Tourterelle, et Levaillant dit que le Didric dépose ses œufs dans le nid du *Parus copensis* et du *Sylvia macrocercus* (2). On prétend que dans le nid des oiseaux de forte taille on trouve quelquefois deux Coucous. L'auteur du *British naturalist* (vol. II, p. 130) rapporte que le Coucou est presque toujours, quand il vole, escorté par le Pipit, ce qui a donné lieu dans le nord de l'Angleterre au dicton : *The Gowk and the Titling* (le Coucou et le Pipit), qu'ils appliquent au figuré à un petit qui suit un grand. Il pense que le Pipit ne l'escorte que pour l'empêcher de déposer un œuf dans son nid.

Quelquefois la femelle du Coucou, avant de déposer son œuf, jette ceux qu'elle trouve

-mach dit une fois seulement.

(1) M. Fl. Prevost dit avoir observé qu'elle pond ordinairement deux œufs en un petit espace de temps, deux ou trois jours de distance, et dans le district du mâle avec lequel elle s'est accouplée.

(2) M. Blackwall a fait un calcul hypothétique sans doute, mais qui n'en est pas moins curieux, sur la destruction faite chaque année par les Coucous, dans l'intérêt de leur reproduction, parmi les petits oiseaux insectivores dans le nid desquels ils les déposent ; et il trouve que pour l'Angleterre et le pays de Galles, le nombre des oiseaux sacrifiés à la reproduction du Coucou est de 3,479,328.

dans le nid ; d'autres fois, elle change son œuf de nid quand elle ne le croit pas en sûreté ; souvent aussi, les oiseaux jettent l'œuf du Coucou et pondent de nouveau.

On a dit qu'elle déposait son œuf avec son bec, et ne pondait jamais directement dans le nid (1). Levaillant dit expressément, en parlant du Didric (*C. auratus*), dont il tua avec Klaas 210 mâles, 112 femelles et 103 petits, qu'en voulant boucher avec de l'étoupe le bec d'une femelle de Didric, il fut surpris de trouver à l'entrée de son gosier un œuf, qu'il reconnut pour un œuf de l'oiseau lui-même. Klaas confirma cette découverte en rapportant au voyageur qu'il avait souvent vu, auprès du corps de femelles de Coucous qu'il avait abattues, un œuf brisé qui s'était échappé de leur bec au moment de leur chute, et qu'elles étaient sans doute sur le point de le déposer dans un nid. Ils ne purent, malgré tous leurs efforts, surprendre qu'une seule femelle transportant un œuf dans son bec pour le déposer dans un nid étranger.

Brehm, de son côté, s'empara d'une femelle de Coucou qui avait déposé son œuf dans un tronc d'arbre servant de nid à une Bergeronnette grise, et d'où elle n'avait pu s'échapper assez vite. Naumann concilie toutes les hypothèses ; il dit qu'elle pond directement dans le nid, chaque fois qu'elle le peut, et il a pris sur le fait une femelle de Coucou en train de pondre dans le nid d'une Fauvette des roseaux ; elle tenait les ailes et la queue déployées, à cause de la difficulté de tenir son équilibre. Quand elle ne peut pondre directement dans le nid, elle pond à terre, prend l'œuf dans son bec et le dépose dans le nid qu'elle a choisi. C'est ainsi qu'il explique la présence d'œufs de Coucous par terre.

On a vu des Rouges-Gorges et des Bruants défendre si vigoureusement leur nid contre l'invasion des Coucous, que ceux-ci se hâtaient de fuir sans oser revenir. Ce fait doit se renouveler chaque fois que le Coucou est surpris au moment de sa ponte.

Des expériences réitérées ont convaincu M. Lottinger que les oiseaux qui acceptent l'œuf du Coucou et le couvent *rejettent tous les autres*. L'esprit qui règne dans le mémoire de cet auteur peut seul justifi[…] tion, au moins un peu hardie.

(1) Fait confirmé par M. Fl. Prevost, qui tua une femelle de Coucou dans des circonstances semblables.

Bien que le Coucou soit aus[…] Grive, ses œufs sont rarem[…] que ceux du Moineau. Leur é[…] tendre et lisse, et différemm[…] tôt ils sont, ce qui est plus co[…] verdâtre ou bleuâtre, tantôt g[…] blanchâtre, tachetés, ponct[…] gris ou de brun. Ils sont ova[…] elliptiques, renflés ou allong[…] variations se trouvent dans l[…] vidu et sont attribuées à la n[…]

La durée de l'incubation n'e[…] et elle mériterait d'être observ[…] varier suivant les oiseaux ; ai[…] la Lavandière couve 12 jour[…] dyte couve 13, et d'autres ju[…] Les femelles couvent donc l'œ[…] jusqu'à éclosion, sans que l[…] temps, si elle l'emporte sur cel[…] habituelle, les rebute et les[…] trouvé nulle part de renseign[…] sujet.

Les jeunes Coucous ont en[…] grosse tête et de gros yeux. D[…] mier âge, ils croissent fort vi[…] prennent leurs premières plu[…] d'une laideur repoussante et r[…] sez à des Crapauds : ce qui a […] conte encore répandu dans n[…] de la métamorphose du Crapa[…]

Quand un semblable paras[…] trois fois que sa frêle nourric[…] dans un nid, malheur aux […] maison ! la voracité de l'intru[…] la portion congrue, et presqu[…] sont successivement jetés hor[…] ne sait pas au juste, malgré les […] traires, si c'est de la part du C[…] volontaire ou non ; le fait est […] disparaissent, même quand c[…] pèces qui nichent à terre ou d[…] dont l'orifice est étroit. Nau[…] avoir vu une femelle de Cou[…] même hors du nid les petits d[…] elle avait donné la charge de s[…] Il est affirmé par plusieurs au[…] femelle du Coucou visite sou[…] elle a déposé son œuf ; et dan[…] serait pas étonnant qu'elle […] même cette œuvre d'ingratitu[…] qu'au bout de quelques jours

e jeune Coucou, délivré de ses , reçoit seul tous les soins de doptifs.

Jenner, dont l'autorité est assez it avoir vu, le 18 juin 1787, un n qui avait été déposé dans le uvette (*Accentor modularis*) se la petite Fauvette, la prendre it la jeter hors du nid; un œuf iid éprouva le même sort. Dans *ions philosophiques* de 1788, on fait semblable. Il s'agissait de is nés dans le nid d'une Fau- s se trouvaient en compagnie ine et un œuf non éclos. Ces rs furent bientôt hors du nid; it la lutte commença entre icous. et le plus fort l'emporta. Iontagu fit une expérience sem- ttant une jeune Hirondelle dans Traquet, et il rapporte la ma- Coucou dans les mêmes termes ar Jenner. A l'appui de ces ob- ous citerons encore l'expérience faite avec le même résultat par l (*Manchester Memoirs*, année . Le docteur Jenner dit que, pen- cité, qui dure quelques jours, ucous se servent de l'extrémité s encore nues pour sonder le nid. us mangent fort tard seuls, et isqu'au départ des soins de leur re. On a vu, entre autres exem- rs de la tendresse avec laquelle les petits oiseaux qui les ont fait Bergeronnette qui négligea de es compagnes pour ne pas aban- nourrisson, qui était devenu ar sortir par le trou où il avait s œuf. On fut même obligé d'a- à la hache pour délivrer le pri-

n revanche, des exemples du insi l'on a vu des Fauvettes et ires laisser mourir de faim le n après la perte de leurs petits, lis aussi on a trouvé des Cou- rts, morts dans le nid.

ivent répété que le jeune Cou- écompenser les soins de sa mère i dévore, et qu'il en fait autant ii partagent son nid. Linné a ap- able de son autorité; le savant Mélanchthon a laissé un magnifique discours sur l'ingratitude du Coucou, et un proverbe allemand dit: *Undankbar wie ein Kuckkuck:* ingrat comme un Coucou.

Les observations de Klein et Montbeillard ont confirmé le contraire, déjà assez bien établi par la structure du Coucou, qui le rend incapable de faire acte d'Oiseau de proie.

Quant à la voracité du Coucou, elle est notoire. Il est à la fois insatiable et paresseux: un jardinier de Lee, dans le comté de Kent, ayant élevé pendant plusieurs mois un jeune Coucou, au mois d'octobre, longtemps après le départ des Coucous, il n'avait pas même essayé de manger seul. Le jardinier, ennuyé d'être obligé de lui donner sans cesse à manger, le tua et le fit empailler.

Ces oiseaux, quoique dépourvus de gentillesse, sont moins farouches que les adultes.

Avant de prendre leur plumage d'adulte, les jeunes Coucous, d'abord noirâtres, passent au gris d'ardoise, puis au gris clair; et l'on a fait des remarques semblables sur les Coucous didric, veloutés, gros-becs, tachetés, etc., qui ont tous une livrée bien différente de celle des adultes, et qu'ils ne quittent qu'à la seconde mue.

Les Coucous sont des oiseaux de l'ancien monde, et sont représentés dans le nouveau par les Couas, les Taccos, etc. On les trouve en Europe, excepté dans les parties les plus septentrionales, en Afrique, depuis le Cap jusqu'en Barbarie et en Asie, au Bengale, à la Cochinchine, à Java, à Sumatra, sur les côtes de Coromandel, à la Nouvelle-Hollande, à Taïti. L'espèce la plus répandue est le Coucou d'Europe. Il habite l'Europe et l'Asie jusqu'au cercle arctique, est répandu dans une partie de l'Afrique, en Syrie, en Égypte, en Barbarie; il se trouve en Russie et en Finlande, mais ne se voit pas en Islande; et en Norwége, il ne passe pas Drontheim. Dans les parties tempérées de l'Europe on le voit partout; mais il ne fait souvent qu'une courte apparition sur certains points.

Les Coucous arrivent dans les îles de l'archipel grec en même temps que les Tourterelles; et comme ils voyagent isolément et qu'on n'en voit qu'un au milieu d'une troupe de ces oiseaux, les habitants de ces îles les ont appelés *Conducteurs de Tourterelles.*

Les Coucous sont en Europe des oiseaux

de passage. Ils arrivent chez nous en avril, à l'époque où les arbres commencent à se couvrir de feuillage, et chantent peu de ours après; à mesure qu'on remonte vers le Nord on les voit arriver plus tard, et en Suède ils ne paraissent qu'à la mi-mai. Dans ces climats rigoureux, vers la fin de juillet, ils se préparent à partir, et chez nous ils ne partent qu'à la fin d'août ou à la mi-septembre. Les jeunes oiseaux nés dans le Nord se voient jusqu'en octobre, suivant la douceur de la température. Ils passent la Méditerranée, gagnent l'Afrique sans doute, et se voient à Malte deux fois par an; en Sardaigne, on commence à les voir à la mi-avril, et à la fin d'août leurs chants ont cessé.

Ces oiseaux partent seuls pendant la nuit, quelquefois par couple et au nombre de trois au plus. Les mâles reparaissent quelques jours avant les femelles, et reviennent toujours dans les mêmes cantons.

Les ennemis des Coucous sont rarement les oiseaux de proie, mais les Chats, les Renards, les Martres, les Belettes, les Rats, les Corbeaux, les Geais, etc.

On peut encore mettre au nombre de leurs ennemis, non pas à cause du mal qu'ils leur font, mais de la haine qu'ils leur portent, les oiseaux insectivores dans le nid desquels ils vont déposer leurs œufs; les Pirolls et les Hirondelles, sans être exposés aux mêmes inconvénients, ne peuvent les voir paraître sans les poursuivre en criant. Le Coucou, malgré son caractère hargneux, fuit devant ces faibles adversaires.

Les parasites du Coucou sont plusieurs espèces de Philoptères et de Liotheum.

On ne connaît pas la durée exacte de la vie du Coucou; on peut seulement inférer des faits de la vie du nôtre qu'ils doivent vivre assez longtemps; car Naumann voit depuis 25 ans un même Coucou revenir dans le même canton, et il le reconnaît à son chant particulier.

La chasse du Coucou est fort difficile: leur caractère sauvage et défiant empêche qu'on ne les approche, surtout les adultes. Les jeunes, moins expérimentés, sont plus faciles à tuer. On prend cependant les vieux à l'appeau, et j'ai connu un garde, grand destructeur de Coucous, qui imitait si parfaitement leur cri, qu'il n'en passait pas dans son district qu'ils ne vinssent à sa voix se [...] cher assez près du lieu où il était caché [...] qu'il pût les tirer.

La chair du jeune Coucou n'est pas [...] vaise, et l'on peut même en automne [...] ger la chair de cet oiseau, qui est très [...] gre au printemps; mais sa réputation [...] pêche qu'on ne le serve sur les plus [...] tables, dans bien des pays. On peut [...] se demander si le plaisir de faire un [...] d'adresse, en tirant un oiseau d'une [...] che difficile, peut autoriser à donner [...] mort à un être essentiellement utile, et [...] n'a même pas le privilége de satisf[...] sensualité du meurtrier.

On ne sait à quoi attribuer la déf[...] dans laquelle est tombé cet oiseau, qui [...] certes un des plus utiles, et qui ne fait [...] payer ses services par des dégâts. Dans [...] coup de pays cependant on regarde le [...] cou comme un oiseau de mauvais [...] On croit en Allemagne que le cri du [...] est pour les enfants qui l'entendent au [...] temps un indice certain du nombre [...] nées qu'ils passeront sur cette terre; [...] les jeunes filles, il présage le temps qui [...] s'écouler jusqu'à ce qu'elles aient [...] un époux. Les vieilles femmes, qui n'ont [...] de prétention ni à une longévité fabule[...] à l'amour, se contentent d'aller [...] ment prendre la terre de la motte [...] quelle il était posé quand elles l'ont [...] chanter pour la première fois, et la [...] bonne contre les puces. On attribue la [...] vertu à la terre qui se trouve sous le [...] droit de celui qui l'entend chanter [...] semblables circonstances.

Aujourd'hui même, malgré le pro[...] lumières, on entend dire encore [...] campagnes que le Coucou se change [...] seau de proie vers la Saint-Jacques, [...] printemps, reprenant sa forme [...] il revient dans nos climats sur le [...] Milan, qui se prête complaisam[...] transport. On veut qu'il jette sur les [...] taux une bave de laquelle naissent [...] insectes qui le tuent; c'est sans doute [...] cume des Cercopes qu'on a prise pour la [...] live du Coucou. Comme la migration [...] oiseau a en soi quelque chose d'extra[...] naire, on a cru, en trouvant dans les [...] creux des Coucous trop jeunes ou trop [...] lades pour partir, et dépouillés de leur [...]

es Coucous se changeaient l'hiver
ès, et ne prenaient aucune nour-
utres le métamorphosent en Éper-
ent vivre de cadavres. Ainsi, dans
populaire, il devient Épervier en
oucou en avril; ailleurs, au con-
lui prête la prévoyance de faire
ons. Au moyen-âge on attribuait
dres la vertu de combattre l'épi-
n'en finirait pas si l'on voulait
les contes débités sur ces pauvres
ui ne méritent en aucune circon-
athème dont on les a chargés.
ous présentent entre eux, sous le
s formes générales, des traits si
de ressemblance qu'on ne peut
naître; mais ils diffèrent à un tel
le rapport du bec, qui est faible
lus court ou plus long que la
tarses qui, courts, faibles et vêtus
s, sont trapus et nus chez les au-
les a divisés en plusieurs groupes
fort difficiles à établir et à distin-
il présentent encore entre eux des
ces telles, que toutes les subdi-
t permises. Parmi celles qui ont
les on pourrait adopter les quatre

oucous vrais, à bec d'une force
arrondi, moins long que la tête,
édiocre, arrondie et étagée. Type,
ou, *C. canorus*, oiseau gris cen-
re blanc, rayé en travers de noir,
e tachetée et terminée de blanc.

Edolios, à bec allongé et très
es tarses robustes; la tête surmon-
huppe; la queue longue et étagée.
. d'Andalousie, *C. Andalousiæ*,
umage est gris en dessus, et ponc-
re, blanc en dessous, les rectrices
terminées de blanc par dessous.

os-Becs, à bec plus haut vertica-
s dans les autres races; la queue
ux rectrices étagées graduellement;
s tacheté. Type, C. a gros bec,
s, dont le plumage entier est chez
un noir bleu brillant, et brun va-
e et de noir chez la femelle.

halcites, à bec court et déprimé,
ge métallisé en cuivre doré. Type,
c, *C. auratus*, vert doré, à reflets
rosette, des taches blanches sur les
s rectrices externes; gorge et tou-
tes les parties inférieures blanches; les flancs rayés de brun-vert; queue rayée de blanc sur un fond noir en dessous; chez la femelle le reflet des cuisses est plus rouge que chez le mâle.

Ces quatre groupes réunis comprennent au moins vingt espèces; mais il ne faut pas les regarder comme bien tranchées. Ce genre exigerait une révision longue et sévère, et sans doute alors il subirait de nombreuses modifications. La place assignée aux Coucous, dans la méthode, est, d'après Cuvier, entre les Torcols et les Couas, et leur association par en haut n'est pas heureuse; M. Temminck les place entre les Indicateurs et les Couas; M. G.-R. Gray, après les Scythrops, tout à la fin des Zygodactyles, et avant les Pigeons. Cette fois encore, M. Temminck paraît avoir mieux saisi les rapports naturels de ce genre.

Les Coucous, tels que Cuvier les a groupés, forment une petite famille, comprenant les vrais Coucous, les Couas, les Coucals, les Courols, les Indicateurs et les Barbacous. Sous le nom de Cuculées, M. Lesson a réuni les g. Scythrops, Ani, Malcoha, Courol, Coucal, Coua, Piaye, Coucoua, Boubou, Taccoïde, Tacco, Coucou et Indicateur. M. G.-R. Gray a fait des Coucous une grande famille, subdivisée en cinq sous-familles: les **Indicatorinées**, les **Saurothérinées**, les **Coccyzinées**, les **Crotophaginées** et les **Cuculinées**. Cette dernière sous-famille, qui est formée du seul g. Coucou, comprend les g. *Eudynamys*, Vig., répondant au C. Gros-Bec de M. Lesson, et ayant pour type le C. a gros bec, *C. orientalis*; *Oxylophus*, Swainson, l'Edolio, *C. ater* (ce sont les Edolios de M. Lesson); *Cuculus*, L.; type, le *C. canorus*; *Chrysococcyx*, Boié, répondant aux Chalcites de M. Lesson, et ayant le *C. cupreus* pour type, et le *Leptosomus*, Vieill., dont le *C. cafer* est le type. On peut, dans cette circonstance, faire compliment à l'ornithologiste anglais de la réserve avec laquelle il a subdivisé ce genre, qui pouvait, s'il l'avait voulu, l'être deux ou trois fois plus encore. (Gérard.)

COUCOU. poiss. — Nom vulgaire donné à des espèces très variées de Poissons osseux ou cartilagineux, probablement à cause des sons qu'ils produisent ou sous l'eau ou sur le rivage. (Val.)

COUCOU (FLEUR DE). BOT. PH. — Nom vulg. de plusieurs plantes, la *Lychnis flos cuculi*, le *Narcissus pseudo-narcissus* et la *Primula officinalis*, mais surtout de cette dernière qu'on appelle encore *Pain de coucou*.

COUCOUA. OIS. — Genre établi par M. Lesson aux dépens du g. Coua pour le *Coccyzus monachus* (*Cuculus monachus* Gal. du Mus.), et auquel il donne pour nom scientifique celui de *Coccycua*. (G.)

COUCOUMELLE. BOT. CR. — Nom vulgaire de l'Oronge blanche et de l'Amanite engaînée.

***COUCOUPIC.** *Cucupicus*. OIS. — Genre établi par M. Lesson aux dépens du genre Pic, pour le *Picus cafer* (Promépic de Levaillant, *Micropogon* de Temm.). Ce genre, que sa structure et son nom rapprochent des Coucous, est néanmoins placé par l'auteur, également loin des Pics et des Coucous, entre les Barbus et les Tamatias. (G.)

COUCOURZELLE. BOT. PH. — Nom vulgaire d'une variété du g. Courge.

***COUDÉ.** *Geniculatus*. ZOOL. BOT. — En malacologie, on dit qu'une coquille est *coudée* ou *genouillée* quand elle est comme ployée dans toutes ses parties : telle est la Modiole fossile.

En entomologie, on dit que les antennes sont *coudées* lorsqu'elles sont brisées dans leur milieu, comme cela se voit dans la plupart des Rhynchophores.

Palisot de Beauvois donnait cette épithète à l'arête des Graminées lorsqu'elle est pliée dans son milieu.

***COUDIN**, Duham. MAM. — Syn. de Dauphin grand Souffleur, *Delphinus tursio* Bon. Desm.

COUDOU ou **COUDOUS.** MAM. — Le Coudou de Buffon est l'Antilope canna, et celui de Vosmaer le véritable Coudous, *Antilope strepsiceros* Pall. et le Condoma de Buffon.

COUDRE. BOT. PH. — Nom vulg. du Coudrier et de la Viorne.

COUDRIER. BOT. PH. — Un des noms vulg. du Noisetier.

COUENDOU. MAM. — Nom du Coendou tel qu'il devrait être prononcé. Il sera question de cette espèce en même temps que des Porcs-Épics. *Voyez* aussi les mots SYNETHERES et SPHIGGURUS. (P. G.)

COUEPIA, Aubl. BOT. PH. *Moquilia*, Mart. et Zucc.

COUGOURDE et **COUG**[…] BOT. PH. — Noms vulg. des […] *Cucurbita*.

COUGUAR. MAM. — Nom d[…] g. Chat, *Felis puma* Traill.

COUHIEH. *Elanus*. OIS. — […] par Savigny aux dépens du g. […] le Blac (*Falco melanopterus*), […] tingue des Milans proprement […] tarses courts, réticulés, et à d[…] plumes dans leur partie supéri[…] leur queue échancrée. M. Le[…] prend les *Falco dispar* et *torq*[…] les *Falco Riocourii* et *furcatus*. […] de ces derniers son g. Nauclér, […] tingue du g. Couhieh par ses […] et élancées, sa queue très lo[…] fourchue. Ce sont de simples di[…] Milan.

COUI. REPT. — Nom vulg. […] radiée, *Testudo radiata*.

COUIY. MAM. — Nom d'un […] *Erithizon* de Fr. Cuv., *Er. Buffi*[…] *Hystrix couiy*, Coëndou de Buf[…]

COULACISSI. OIS. — Nom d'[…] du genre Perroquet, formé au[…] sous-genre des Psittacules, et […] *tacula philippinensis* Gm., est le […] PERROQUET.

COULÉE. GÉOL. — *Voyez* LA[…]

COULEMELLE. BOT. CR. — […] de l'Agaric élevé, *A. procerus*. […] aussi COULEMELLE D'EAU l'Agari[…] *A. clypeolarius*.

COULEURS. MIN. — *Voy* […]

COULEUVRE. *Coluber*. REPT. […] leuvres sont des Serpents no[…] vivant habituellement d'œufs, […] de petite taille, d'Oiseaux, et […] encore de Reptiles sauriens ou […] Elles sont entièrement inoffe[…] l'homme, et la réputation fâ[…] leur a faite en les mettant au […] que les Vipères, n'est pas du t[…] Aucune de leurs espèces n'a les […] nelées ou tubuleuses des Ophi[…] meux ; aucune n'a de glandes p[…] tion d'une liqueur vénéneuse […] raient ces dents, et, en Europe […] est extrêmement aisé de les di[…] Serpents nuisibles. Les Couleu[…]

longé que les Vipères; leurs
sont aussi plus agiles; elles
ment les lieux secs ou arides
e tiennent de préférence; leur
parée du tronc, n'est pas aussi
e n'est que peu ou point trian-
derme de la tête est aussi d'une
fférente, et les grandes plaques
e sur celle des Couleuvres sont
par la fixité de leur nombre
er celle de leur forme. Ce n'est
qu'on n'y observe quelques
i on les compare d'une Cou-
autre; mais ces notes diffé-
présentent avec une uniformité
re géométrique dans tous les
la même espèce; d'autres sem-
traire caractéristiques des gen-
été possible de les classer elles-
ablissant le nom et la valeur ca-
de chacune, absolument comme
espèces et comme on en recon-
. Ces caractères, tirés de l'écail-
sez persistants pour qu'il soit
naître l'espèce même d'un Ser-
en de son épiderme seul, après
s'en est dépouillé par la mue.
s sont les Ophidiens les plus
es Couleuvres, mais la bouche
res est moins extensible que la
s'elle le soit encore d'une ma-
uable; elle est garnie de dents
en général petites, plus ou
et dirigées vers le gosier. Ces
rment une sorte de carde, sont
les os maxillaire, palatin et
, à la mâchoire supérieure, où
deux rangées doubles; il n'y
l'intermaxillaire. A la mâchoire
n'y en a qu'un seul rang.
uvres peuvent avaler des ani-
iamètre plus considérable que
r propre corps; elles boivent
à la manière des Lézards. C'est
qu'on leur attribue l'habitude
aches; leurs lèvres endurcies ne
t point la succion, et leurs dents
les empêcheraient de quitter le
'elles l'auraient saisi. Il est peu
s qui ne sachent aujourd'hui
tendu dard des Serpents est un
n inoffensif, leur langue, bi-
ile, douée de mouvements rapides et rétractiles dans un fourreau basilaire. Il est des pays où l'on connaît assez l'innocuité des Couleuvres pour les rechercher comme aliment; on les nomme alors *Anguilles de haies*. Leur chair est sèche, d'une saveur assez fade, mais qui ne rappelle en rien l'odeur repoussante des Couleuvres. Toutefois elle est si peu abondante qu'une mince Anguille vaut mieux qu'une grosse Couleuvre.

Les Couleuvres se multiplient assez promptement. Celles qu'on a étudiées sous ce rapport sont ovipares; mais il paraît, d'après des observations de M. Prevost, que suivant les circonstances où on la place, une même Couleuvre peut être ovipare ou vivipare. C'est du moins ce qui résulte de quelques expériences faites par lui sur la Couleuvre à collier, et dont il résulte que, placée à proximité de l'eau ou dans des lieux humides, cette Couleuvre serait ovipare, ce qui est sa condition habituelle, et vivipare au contraire, ou mieux ovovivipare, quand on la tient éloignée de toute humidité. Quelques autres remarques viennent à l'appui de cette manière de voir.

On connaît aujourd'hui un nombre très considérable de Serpents de la même famille que nos Couleuvres.

M. H. Schlegel, dans son ouvrage sur la *Physionomie des Serpents* (1837), en a distribué les espèces en 10 groupes qu'il considère comme autant de genres; et, d'après la nature des lieux habités par les espèces de chacun d'eux, il les partage en trois groupes, considérés par lui comme autant de familles. Ce sont les Couleuvres terrestres, d'arbres ou d'eau douce. Ce travail nous servira de guide.

GENRES.

1. Couleuvres terrestres.

1. CORONELLA. — Les espèces de ce g. rappellent, par leur organisation, les Couleuvres proprement dites; mais elles en diffèrent par une taille moindre, un tronc moins comprimé, ordinairement pentagone et revêtu d'écailles le plus souvent lisses et distribuées sur 17 à 19 rangées; ainsi que par leur queue conique et peu longue. Les Coronelles se trouvent dans les climats chauds et tempérés des deux mondes. Elles habitent les plaines, et, de préférence, les lieux humides ou couverts de bruyères. On n'en a pas encore ob-

servé à la Nouvelle-Hollande. L'Europe n'en produit qu'une seule, *C. lævis* ou *austriacus*, espèce très répandue et qu'on trouve par toute la France.

2. Xenodon. — Ce sont des Coronelles de grande taille, à formes lourdes, tête large, museau court et tronqué, tronc gros et ventre aplati. Leurs écailles sont lisses. Il n'y en a pas beaucoup d'espèces; l'Afrique et la Nouvelle-Hollande n'en nourrissent pas; la seule qui vive en Europe est le *Rhinechis Agassizii* Wagl., d'Espagne, de la France méridionale et d'Italie.

3. Heterodon. — Leur tête se prolonge en un museau conique, le plus souvent terminé par une lame saillante tronquée au bout et dure. Ils n'ont été observés que dans le Nouveau-Monde, où ils vivent dans les endroits sablonneux; ils ne sont pas en grand nombre.

4. Lycodon. — Ce sont des Ophidiens de taille moyenne dont le corps est ordinairement mince et quelquefois même effilé. Leur caractère particulier est d'avoir les dents maxillaires antérieures plus longues que les autres. Ils habitent les pays équatoriaux des Deux-Mondes, mais non pas la Nouvelle-Hollande.

5. Coluber.—Ce g. comprend, dit M. Schlegel, tous les Serpents terrestres de grande taille, qui, tenant le milieu entre tous les Ophidiens, ne présentent guère de traits extraordinaires dans leur organisation. Leurs plaques abdominales sont ordinairement assez nombreuses; leurs écailles dorsales offrent le plus souvent des carènes assez faibles, et la plupart ont deux plaques oculaires postérieures. Ils habitent ordinairement les lieux secs, mais quelques uns préfèrent le voisinage des eaux. Ils se plaisent également sous les climats chauds et tempérés des Deux-Mondes; mais on n'en connait qu'une espèce dans l'Afrique australe (*C. canus*), et ils paraissent manquer absolument à la Nouvelle-Hollande.

La France en nourrit plusieurs: *C. Æsculapii*, du midi et même du centre, jusqu'à Fontainebleau; la Couleuvre a quatre raies, *C. quadrilineatus*, également du Midi; la C. verte et jaune, *C. viridi-flavus*, de l'Ouest et du Midi: on l'a aussi prise quelquefois à Fontainebleau.

C'est encore à ce groupe qu'appartient la Couleuvre fer-a-cheval, *C*
Jolie espèce du nord de l'Afriq
de l'Europe. Wagler en a fait

6. Herpetodryas. — Les
genre se tiennent de préférenc
et grimpent aux arbres; elle
beaucoup aux *Coluber*, mais
sont plus élancées, leur tête e
et la plupart ont une livrée d'u
moins uniforme.

Ce sont des Serpents fort joli
tions les reçoivent des partie
l'Asie et de l'Amérique; il y en
dagascar, mais point en Afriq

7. Psammophis.—Ce g. forme
encore plus évidente aux Serp
Ses espèces habitent princi
lieux incultes ou sablonneu
broussailles; l'Europe en no
monspessulanus ou *lacertinus*)
France, etc. Il n'y en a pas à
Hollande. Leurs dents postéri
du milieu sont ordinairemen
que les autres, et quelquefois

2. **Couleuvres d'arb**

Elles sont plus particulière
aux contrées équatoriales; e
organisation les appelle au sei
forêts ou des contrées boisées,
assez bien comment elles manq
où ces conditions ne se renco
là probablement leur absence
velle-Hollande, et leur rareté
australe.

8. Dendrophis. — Ce sont d
à formes très allongées et gr
le tronc comprimé, l'abdom
queue ordinairement angule
d'écailles en larges lames; leu
et à pupille ronde; leur corp
très vives.

9. Dryiophis. — A museau
effilé, et le plus souvent allo
plus ou moins saillante. Leu
très élancées; la plupart ont d
tes ou bronzées. Leur œil
grand, et dans un certain nom
la pupille en est allongée v
telles sont celles de l'ancien
particulier le *C. langaha*, curi
Madagascar, que l'allongeme
nasale a fait appeler *Rhinon*

Dryiophis du Nouveau-Monde ont les maxillaires moins développées et la orbiculaire. Ils sont également peu eux.

Dipsas. — Museau également allongé, à tête plus large, assez grosse et ob- leur pupille est ordinairement verti- Les esp. de ce g. habitent ordinairement des forêts de l'Asie et de l'Amérique picales : M. Schlegel en comptait 23. de l'Égypte, une autre de Madagas- autre de la Nouvelle-Guinée. L'Eu- aussi une Couleuvre de ce genre : C. Fitzing., *Dipsas fallax* Schleg.; des chaudes et orientales.

2. Couleuvres d'eau douce.

Tropidonotus. — Fort semblables aux , mais plus ramassées dans leurs for- es esp. ont le ventre large et convexe, également large, et l'œil peu volumi- ; la plupart ont trois plaques derrière dix-neuf rangées d'écailles en lozange nées, et l'angle de la bouche montant. ne parviennent pas à une grande taille, dans le voisinage des eaux douces ou eaux elles-mêmes, et sont très bonnes es. Il n'en a point encore été vu dans rique méridionale ni en Australie; unique du sud de l'Afrique diffère des autres (*C. scaber*, le g. *Dasypeltis*, ; *Oodon*, Sm.; *Rachiodon*, Jourd.). La en a deux : *C. natrix*, la C. à col- (ou Tropidonote à collier, Atlas de ce naire, Reptiles, pl. 10, fig. 1); *C.* , la C. vipérine.

Homalopsis. — Les esp. qui compo- g. sont uniquement des parties chau- de l'Asie et des deux Amériques, où la chasse aux Poissons, etc. Ces ont la tête grosse, à museau arrondi, et revêtue de lames écail- le plus souvent assez nombreuses, et plus ou moins régulière. Il y en a taille; leurs teintes sont en géné- res.

en a fait le g. *Cerberus*, auquel ajoutait ceux de *Hydrops*, *Hypsi-* et *Helicops*.

Les douze coupes génériques dont nous de parler, en suivant la méthode de Schlegel, eussent été pour Linné de vé- Couleuvres (*Coluber*), les seuls g. dans lesquels ce célèbre naturaliste partageait les Ophidiens étant ceux de *Crotalus*, *Boa*, *Coluber* et *Anguis*. Les Vipères elles-mêmes n'avaient d'autre nom générique que celui de *Coluber*; mais les travaux de Laurenti et de Lacépède les séparèrent bientôt; et dans sa Classification, publiée en 1798, M. Al. Brongniart distingue génériquement les Vipères des Couleuvres, à la famille desquelles appartiennent les g. *Dipsas*, Laur.; *Natrix*, id.; *Coronella*, id.; et *Langaha*, Lacép. et Brug. Le g. *Coluber* fut bien autrement subdivisé lorsqu'on eut remarqué la certitude des caractères tirés de la considération des écailles céphaliques et de la squamature en général. Trois naturalistes allemands, Boié, Fitzinger et Wagler, multiplièrent d'une manière vraiment fâcheuse les coupes génériques établies aux dépens du g. *Coluber*. L'ophiologie est malheureusement restée dans cette direction; et si cette partie de la science en a gagné sous quelques rapports, il est plus certain encore qu'on en a rendu la connaissance des Serpents à peu près inaccessible aux personnes qui ne peuvent en faire une étude spéciale, et que cette étude est elle-même devenue aussi difficile qu'ennuyeuse par son inextricable synonymie. Espérons que l'*Histoire des Serpents* que MM. Duméril et Bibron rédigent en ce moment pour leur grand ouvrage d'erpétologie, fera justice de tout ce qu'il y a de mauvais dans cette nouvelle méthode.

Pour lier entre eux les nombreux articles de ce Dictionnaire relatifs à des genres d'Ophidiens colubriformes, nous transcrivons ici un tableau de la classification de ces prétendus genres, tel que M. de Blainville l'a publié dans son *Système d'erpétologie*, en 1836. Presque tous ces genres, et quelques unes des principales espèces, y sont classés d'après la nature de leur écaillure.

A. Scutelles frontales paires, au nombre de quatre.

1. Plaques oculaires 0 — 1 (1) = Genres : *Ophites* et *Brachyorrhos*.

2. Plaques oculaires 1 — 1 = *C. planiceps*, *elapoides* et *catostome*.

3. Plaques oculaires 1 — 2.

† Avec un lorum (plaque entre les oculaires antérieures et la nasale) = Genres :

(1) C'est-à-dire nulles en avant et uniques en arrière.

Homalosoma, *Oligodon*, *Rhinosoma*, *Zacholus*, *Erythrolamprus*, *Dipsas*, *Pareas*, *Ophis*, *Oxyropus*, *Lycodon*, *Rhinobothrium*, *Liophis*, *Macrops*, *Telescopus*, *Dendrophis*, *Goniosoma*, *Chlorosoma*, *Philodryas*, *Herpetodryas*, *Psammophis* et *Coluber*, Wagl., caractérisés par quelques particularités du corps cylindrique ou filiforme ; de la tête peu ou très distincte ; du museau plus ou moins prolongé ; de la forme et de la proportion des écailles, lisses ou carénées ; des dents égales et fort petites, inégales et plus longues en avant ou en arriere, cultriformes ou sulcifères en avant ou en arrière ; de la grandeur ou de la petitesse des yeux, etc.

†† Sans lorum = Genres : *Clœlia*, *Oxybelis*, *Dryophis*, *Spilotes*, *Leptophis*, *Dasypeltis*.

4. Plaques oculaires 1 — 3.

† Avec lorum = Genres : *Tropidonotus*, *Leionotus*.

†† Avec lorum = *C. ponticerianus*.

5. Plaques oculaires 1 — 4 = *C. catenifer*, de Californie.

6. Plaques oculaires 2 — 2.

† Avec lorum = Genres : *Coronella*, *Zamenis*, *Cœlopeltis*, *Chrysopelea*, *Rhinechis*, *Psammodytes* et *Dryophilax*.

7. Plaques oculaires 2 — 3.

† Avec un lorum = *C. Montis-Libani*, *C. vertebralis* Bl.

8. Plaques oculaires 2—4 = Genres : *Langaha*, appelé aussi *Xiphorhynchus*, *Amphistrate* et *Rhinurus*.

9. Plaques oculaires 3 — 4 = Genres : *Tragops* ou *Drynus*.

10. Plaques oculaires 3—4 = Genre *Periops*.

B. Scutelles frontales impaires au nombre de trois.

Les auteurs ont proposé plusieurs genres pour les quelques espèces qui rentrent dans cette catégorie, à laquelle on pourrait réserver le nom sous-générique d'*Homalopsis* (c'est ce qu'a aussi adopté M. Schlegel). L'étude de plusieurs de ces espèces nous a permis (*Zool. de la Favorite*) d'en donner la distribution que voici :

1. Plaques occipitales petites ou décomposées.

† Oculaires en périopsie (*C. cerberus*).

†† Oculaires régulières 1 — 2 (*C. molurus*).

2. Plaques occipitales régulières.

† Oculaires 1 — 2.

a. 2 lorums (*C. prevostianus*).

b. 1 lorum.

* Écailles lisses (*C. aer* et *pla*

** Écailles carénées = Gen

Wagl., comprenant les *C. moni*

caudus.

c. Point de lorum = Genr

(*C. porphyricus*).

†† Oculaires 1 — 3 = Genre

inornatus). (P

COULEUVRE. *Colubraria*, S

— M. Schumacher, dans son *

tème de conchyliologie, a prop

pour une coquille appartenant

nelle de Lamarck, *Ranella cau*

caractère ne justifie ce genre

impossible de l'introduire dans

Voy. RANELLE.

COULEUVRÉE. BOT. CR. ·

de Coulemelle.

COULEUVRIN. REPT. — Sy

COULIAVAN. OIS. — Nom

g. Loriot, *Oriolus sinensis*.

COULICOU, Vieill. OIS.

Coua.

COULMOTTE. BOT. CR. —

Coulemelle.

COULON-CHAUD. OIS. —

vulgaires du Tournepierre.

COULON DE MER. OIS. —

des Mouettes.

COULSE. BOT. CR. — *Voyez*

***COULTERIA.** BOT. PH. — G

mille des Papilionacées-Soph

par Kunth pour des arbres ou

seaux de l'Amérique méridion

abrupti-pennées, portant des ép

aisselles ; à fleurs jaunes en gr

tées sur des pédicelles articulé

nait cinq ou six espèces.

COUMA. BOT. PH. — Genre

des Apocynacées-Carissées, étal

(*Plant. de la Guian., suppl.*, t.

arbre lactescent à rameaux t

portant des feuilles verticillée

ovales, acuminées, entières, tr

deux côtés, subcordiformes à la

tiole membraneux, en gouttièr

viron un pouce. Fleurs roses

trichotomes dont les pédoncule

mifications sont triangulaires e

ticulés. Fruits de la grosseur d

...rement déprimés, de couleur
...rmant de trois à cinq graines
...e couleur de rouille. Ces fruits,
...d, deviennent ensuite doux
On les vend sur les marchés
... sous le nom de *Poires de*

...UNA, Aubl. BOT. PH. — Syn.
Schreb.

...URGEON. INS. — Nom vul-
...s différents, tels que les At-
...ribouris, les Eumolpes, les
... qui font beaucoup de tort aux
Vignes et aux greffes des Abri-
Pêchers.

...UCILLE. BOT. PH.—Nom vul-
... espèces de Mufliers, les *An-*
...ria et *orontium*.

...SE BLANCHE, BLEUE et
... — Noms vulg. des sulfates de
...re et de Fer.

...OLL.—Nom que donne Adan-
...èce du g. Cône: c'est le *Conus*
...né. *Voy.* CÔNE. (DESH.)

... D'EAU. OIS. — Nom vulgaire
...u Bec-en-Ciseaux.

... BOT. PH. — Genre établi par
... *de la Guiane, suppl. pl.* 16,
... un arbre de la Guiane (*C.*
...uilles pétiolées, obovales, ai-
...mes à leur base et très grandes.
...e et de la grosseur d'un citron,
par les cinq lobes du calice et
...eule amande. On rapporte ce
...mille des Myrtacées-Barring-

...RIA. BOT. PH. — Genre de la
...lyrtacées-Lécythidées, établi
Guian., 724, t. 290) pour un
...rbre (*C. Guianensis*) à rameaux
...les alternes, pendantes, à pé-
... elliptiques, acuminées, en-
..., longues de 12 à 15 centim.,
...10, un peu coriaces. Fleurs
... blanc lavé de pourpre et dis-
... axillaires. Le fruit est une
...se, oblongue, évasée, pres-
...orme, recouverte par un oper-
...olonge en un axe central jus-
...e la capsule où sont attachées
... g. *Couratoria* a les plus grands
... le g. *Lecythis*, dont il diffère
...ulement. Raddi en a indiqué
une nouvelle espèce propre au Brésil et qu'il appelle *C. estrellensis*. Le bois de Couratoria est placé au premier rang parmi les bois de charpente. Son écorce, qui est très tenace, sert aux naturels du pays à monter sur l'arbre même pour en cueillir les fruits ou sur les autres arbres.

COURBARIL. BOT. PH.—Nom d'une esp. du g. *Hymenea*.

COUREUR. OIS. — Syn. de Coure-Vite. C'est encore le nom spécifique d'un Traquet d'Afrique, *Saxicola cursoria*.

COUREURS. MAM. — Famill de Rongeurs comprenant le g. *Lepus*, dans les *Tableaux zoologiques* de M. de Blainville, *Principes d'anat. comp.*, 1822. (P. G.)

COUREURS. *Cursores*. ZOOL. — Dans la douzième édition de son *Systema naturæ* (1766), Linné avait désigné sous le nom de *Grallæ pedibus cursoriis* les Huîtriers et les Pluviers. Les Oiseaux auxquels on a depuis donné ce nom, tels que l'Autruche, l'Outarde, etc., appartenaient à ses Gallinacés. Lacépède (1799) appelle oiseaux Coureurs l'Autruche, le Touyou ou Nandou, le Casoar et le Dronte. Meyer (*Alman. des ois. d'Allemagne*, 1810) établit sous ce nom le 9e ordre de sa méthode et y comprit l'Outarde, l'OEdicnème et le Coure-Vite. Illiger (1811) rangea dans cet ordre un bien plus grand nombre d'oiseaux que ses prédécesseurs, tels que le Casoar, l'Autruche, le Nandou, l'Outarde, le Pluvier, la Maubèche, l'Échasse, l'Huîtrier et le Coure-Vite. M. Temminck y a compris les cinq genres Autruche, Nandou, Casoar, Outarde et Coure-Vite. M. de Blainville y rapporte les mêmes genres, excepté les deux derniers. On voit que la plupart des ornithologistes ont cherché à réunir en un seul groupe et sous une même dénomination les oiseaux qui sont privés de la faculté de voler. Malgré l'autorité des naturalistes qui ont créé cet ordre, on reconnaît, à l'incertitude de ses limites, qu'il n'est pas établi sur des particularités organiques rigoureuses et que l'arbitraire a joué un grand rôle dans sa création. Il paraît à la fois plus naturel et plus raisonnable de faire de ces oiseaux coureurs et à longues jambes des tribus ou des familles de l'ordre des Échassiers, dont ils ont tous les caractères et tous les attributs. M. Lesson a changé le nom de Coure-Vite en celui de Coureur, et

il l'a placé avec les Outardes parmi les Gallinacés.

Les zoologistes ont appliqué le même nom à des animaux de différentes classes. Ainsi M. de Blainville a appelé Coureurs les Rongeurs aptes à la course; Latreille un groupe d'Orthoptères dont les pieds sont propres à la course, tels que les Forficules, les Blattes, les Mantes et les Spectres, et Haworth une famille de Crustacés dont les pieds sont propres à la course, tels que les Ocypodes, etc. (G.)

COUREUSES. ARACH. — Division établie par M. Walckenaër dans la famille des Aranéides Dipneumones, courant avec agilité pour attrapper leur proie, et dont le type est la Lycose.

COURE-VITE ou COURT-VITE. *Cursorius.* OIS. — Genre de l'ordre des Échassiers Pressirostres de Cuvier, Coureurs de Temminck, établi par Latham et présentant pour caractères : Bec plus court que la tête, déprimé à la base, un peu voûté à la pointe, faiblement courbe, pointu. Narines ovales, surmontées par une petite protubérance. Tarses très longs, grêles, articulés, la moitié de la jambe dénudée; trois doigts très courts, presque entièrement divisés; doigt intérieur de moitié plus court que celui du milieu; ongles très courts. Ailes moyennes, allongées, la première rémige presque aussi longue que la deuxième, qui est la plus longue; grandes couvertures aussi longues que les rémiges. Queue courte et rectiligne.

On ne connaît rien des mœurs de ces oiseaux, qui sont propres aux parties chaudes de l'Asie et de l'Afrique, et s'égarent quelquefois en Europe. Les quelques renseignements qu'on possède sont contradictoires : ainsi, tandis que la plupart des auteurs disent qu'ils vivent dans les lieux secs et loin des eaux, Griffith dit, au contraire, qu'ils habitent les rivages de la mer. On sait seulement qu'ils courent avec une vitesse étonnante et échappent par leur rapidité aux armes à feu; Levaillant en a cependant tué un le C. à double collier dans l'intérieur de l'Afrique.

Il paraît certain que les jeunes diffèrent peu des adultes.

Le plumage des oiseaux de ce genre est peu riche en couleur : l'isabelle le cendre, le roux clair ou vif, le brun varié de blanc et de noir. 2 espèces en diffèrent : le C. AUX AILES VIOLETTES a les rémiges noires, ... nées en lames violettes, encadrées de ... chatoyantes, et le C. DE TEMMINCK à ... calotte rouge.

On en connaît cinq espèces ; le C. ... BELLE, *C. isabellinus*, propre à l'A... méridionale et très commun en Aby...; le C. A DOUBLE COLLIER, *C. bicinctus*, ... d'ASIE, de l'Afrique et de l'Inde; le C. ... AILES VIOLETTES, *C. chalcopterus*, du Sé... gal, et le C. DE TEMMINCK, *C. Temmi...* provenant de la Sierra Leone.

Les formes extérieures du Coure-Vi... rapprochent des Outardes, c'est pou... on le réunit communément à ce g... toutefois sa place est assez incertaine; elle le sera évidemment tant que ses m... ne seront pas connues. Illiger avait ... le nom de *Cursorius*, créé par Latham, celui de *Tachydromus*, adopté par Cu... (G.)

COURGE. *Cucurbita.* BOT. PH. — G... de la famille des Cucurbitacées-Cucurbi... établi par Linné (*Gen.*, n° 1478) et pré... tant pour caractères : Fleurs mono... Corolle campanulée : pétales soudés ... eux et avec le calice. *Fleurs mâles* : C... hémisphérique, campanulé ; 5 éta... triadelphes ; filaments libres à leur ba... réunis à leur sommet : anthères cou... brusquement à la base et au sommet, ... et planes dans leur partie moyenne. *Fl... femelles* : Calice obové-clavé, rétréci ... campanulé vers la pointe et après l'an... toujours découpé au-dessous du limbe; ... thères le plus souvent stériles; trois ... mates épais et bilobés ; péponide 3-5-lo... laire ; graines elliptiques, compri... bordées.

Les Courges sont des plantes he... annuelles à tige fistuleuse, rampa... grimpantes, munies le plus souvent de v... les : feuilles de forme variable, couv... ainsi que tout le reste de la plante, ... les fruits, de poils courts et rudes. ... fleurs, axillaires et le plus souvent ... taires, sont jaunes ou blanches, en ... noir plus ou moins évasé. Leur fruit, ... des plus volumineux que l'on conna... affecte les formes les plus variées. ... plantes, originaires des contrées chau... du globe, mais dont la patrie réelle est ... connue, sont aujourd'hui répandues p...

cupent une place importante dans maraîchère.

s mains de l'homme, les Courges s formes les plus bizarres et acolume considérable. Les espèces ent l'attention des amateurs de nt :

TIRON JAUNE COMMUN, *C. maxima*. rampante et très longue, munie de les, à feuilles en cœur très rudes. nstrueux, jaune, globuleux, à creux à la maturité. Les *Potirons et petit*, sont des variétés du Poiron. La pulpe de cette espèce est un grain assez fin, mais fade et ; on la mange en potages, et l'on réparer des tartes d'un goût fort

SAUMON, *Pepo*.—Feuilles cordées-ubquinquélobées, denticulées, à mincissant en dessous du limbe. rme variée, mais, dans la variété tivée, il est rouge, muqueux et à stes, aplati et surmonté d'une croissance divisée en quatre, et sez bien un turban, d'où le nom ui lui a été donné. La pulpe de rge, plus dense et plus fine que 'espèce précédente, a plus de est employée aux mêmes usages.

. DE BARBARIE, *C. verrucosa*.—rdées, profondément quinquélonticulées ; lobe moyen rétréci à sa uit est le plus communément alloncombre, fort gros et d'un vert llant et lisse, à côtes saillantes et ains verruqueuses, uni ou panané. La C. de Barbarie est d'un délicat que les espèces précé n peut la manger frite avant sa , et la saveur en est agréable.

TISSON ou BONNET DE PRÊTRE et n, *C. melopepo*.—Feuilles cordi-ob-quinquélobées, denticulées; vrilles s, souvent transformées; calice ique, campanulé et court, très à gorge. Le fruit, de forme va-plus constamment d'un blanc en vert panaché de jaune, dé- poids de 1 kilogr. 1/2 au plus, à nes très proéminentes et renfer-graines. La pulpe, d'un jaune pâle t fine et délicieuse, frite.

On rapporte au Patisson le *Potiron d'Espagne*, dont le fruit, de 3 à 4 kilogr., est aplati, très déprimé au centre et des deux côtés, couvert d'une écorce gris de perle et onde. C'est, sous le rapport du goût, le plus exquis de tout le genre.

5° C. ORANGINE, COLOQUINELLE, *C. aurantia*.—Plante très rude, à feuilles subcordées, trilobées, cuspidées, à denticules aiguës, à fruits lisses, globuleux, ayant la forme et la couleur d'une orange. La pulpe en est fibreuse, légèrement amère, non mangeable. C'est un fruit d'agrément que l'on mêle au dessert pour faire un plat d'attrape.

6° C. COUGOURDETTE, FAUSSE POIRE, *C. ovifera*.— Plante grêle, grimpante, à feuilles cordées, argentées, quinquélobées, denticulaires, pubescentes; calice obovale, allant en s'amincissant, coupé au sommet après l'anthèse. Ses fruits, ayant le plus communément la forme d'une poire, sont blancs, verts ou panachés de vert et de blanc. Cette espèce sert à décorer les orangeries, et ses fruits ornent nos cheminées.

Les 5 espèces que je viens de citer, et qui sont, sur les 16 ou 18 qui composent ce genre, les plus répandues, présentent des variétés à l'infini, et *jouent* entre elles de la manière la plus capricieuse.

La culture des Courges n'est pas difficile : elles viennent partout, quoiqu'elles préfèrent une exposition chaude, et le plus communément on se contente de jeter des graines sur des buttes de fumier ou dans des trous remplis de terreau. On n'a d'autre soin à leur donner que des arrosements, et de supprimer les branches latérales et les fruits surnuméraires. Mais ce n'est qu'avec des soins assidus qu'on peut obtenir du Potiron jaune des fruits aussi volumineux que ceux qui paraissent chaque année sur nos marchés et pèsent jusqu'à 100 kilogr.

On tire des semences une huile colorée en vert, et de bon goût quand elle est extraite à froid ; celle qui est extraite à chaud sert à l'éclairage. On donne les tourteaux au bétail.

Les Courges sont cultivées en grand dans les départements de la Sarthe, de Maine-et-Loire, du Morbihan, de l'Ain, et sur les bords du Rhône. On donne la pulpe crue ou cuite, et mêlée avec du son, aux vaches, et en général à toutes les bêtes bovines ; on la

fait toujours cuire pour la donner aux Porcs, qui en sont fort avides et s'engraissent à vue d'œil à ce régime.

On dit que les oiseaux de basse-cour ne peuvent en manger sans tomber dans un état complet d'ivresse.

Les fruits des Courges se conservent généralement fort bien dans un lieu sec pendant plusieurs mois. Leurs propriétés médicinales sont les mêmes que celles des Concombres.

On a supprimé de ce genre le Pastèque, qui est le type du genre *Citrullus*, les Gourdes et Calebasses, qui composent le genre *Lagenaria*.

De Candolle a placé le genre *Cucurbita* entre les genres *Ioliffia* et *Involucraria*; M. Brongniart, entre les genres *Cucumis* et *Trichosanthes*; et M. Endlicher, qui se rapproche le plus de M. Brongniart, les met en tête de son sous-ordre des Cucurbitées, entre les genres *Cucumis* et *Coccinia*. (G.)

COURICACA ou **CURICACA**. OIS. — Nom de pays d'une esp. du g. Tantale, le *T. loculator* Gm. (G.)

COURIMARI. BOT. PH. — Genre institué par Aublet (*Suppl. aux pl. de la Guiane*, p. 28, pl. 384) pour un grand arbre de la Guiane, trop imparfaitement décrit et figuré pour que ses rapports naturels en puissent être établis.

COURLAN. *Aramus*. OIS.—Genre de l'ordre des Échassiers, famille des Grues, ayant pour caractères : Bec plus long que la tête, droit, dur, incliné à la pointe, qui est renflée, sans échancrure; mandibule inférieure renflée vers le milieu, angulaire, pointue; fosse nasale longue. Narines latérales éloignées de la base du bec, longitudinales, percées à jour. Jambes à demi nues; tarses longs, grêles, scutellés en avant; pouce allongé et portant en entier sur le sol; doigts entièrement divisés. Ailes médiocres, concaves, les deux premières rémiges plus courtes que la troisième, qui est la plus longue. Queue moyenne, rectiligne, à douze rectrices.

Les formes générales du Courlan le rapprochent des Grues. C'est un oiseau dont la marche est aussi dégagée que celle de tous les individus de ce groupe. Il est d'un naturel calme et paisible, vit solitaire ou par couple sur le bord des eaux, où il se nourrit de Grenouilles et d'Insectes; suivant d'autres, il ne se tient que dans les plaim n'entre pas dans l'eau, dit d'Az procurer sa nourriture, et ne ni aux Poissons ni aux Serpent

Au lieu de se cacher, comm quand on le poursuit ou qu'un insolite excite sa défiance, et de qu'à la dernière extrémité, il co remuer la queue avec inquiét prend son essor, et reste que avant de se hasarder à redescen

Il perche au sommet des arb et quand un bruit le frappe, il *carau* d'une voix si perçante qu l'entendre de 2 kilomètres. Il cri la nuit que le jour.

D'Azara dit que le Courlan cac qui sont au nombre de deux, d droits touffus et voisins des eau petits suivent la mère après leu

Le Courlan, qui porte à Caye de *Courliri*, est un oiseau de 2 ron, brun, à teinte pourprée sur croupion; les côtés de la tête, de du cou marqués d'un trait bla inférieures brunes, tachetées d le ventre; bec jaune, noirâtre a tés; pieds cendrés; iris rougeâtr

Cet oiseau, commun à Cayen raguay, se trouve aussi à Porto-R dans les Florides et jusque dan Unis, ce qui ferait penser qu'il es

M. Temminck croit que le Cou de d'Azara et le C. Courliri sont espèce; il est vrai que, d'après tions, ils se ressemblent beauco

Cuvier met le Courlan à la suit et avant le Caurale; M. Temm plus de raison, entre les Grues et Les anciens ornithologistes lui av tant de ressemblance avec ces der en avaient fait un *Ardea*. M. (*List of gen.*) le met entre les F les Courlis; M. Lesson, entre le Caurale.

COURLI. MOLL. — Nom vu donné par les marchands d'his relle au *Murex haustellum* de L MUREX.

COURLI ÉPINEUX. MOLL. — gaire du *Murex brandaris*. *Voy.*

COURLIRI. OIS. — *Voy.* cou

S. *Numenius*. OIS. — Genre de Échassiers longirostres (Gralles Temm.), établi par Brisson, et pour caractères : Bec long, grêle, primé, à pointe dure, obtus; supérieure dépassant l'inférieure vers le bout, cannelée jusqu'aux de sa longueur; narines latéres, percées dans la cannelure. mée; espace entre l'œil et le bec rni de plumes. Tarses grêles, us du genou; doigts antérieurs qu'à la première articulation; , élevé, terminé par un ongle re, et touchant la terre par seulement. Ailes médiocres; la la plus longue; queue courte, rectiligne, composée de 12 rec-

lis, qui ne diffèrent des Ibis que ce emplumée et aussi par des courts et plus robustes, sont des iant pour la taille de celle d'une e d'une Bécasse. Ils ne sont pas, Ibis, parés de couleurs éclar plumage présente plusieurs gris, de roux, de brun, de blanc. Cette dernière couleur est oitrine, du ventre, du croupion, ussi des couvertures de la queue; tures, assez agréablement dispont la monotone uniformité des ont répandues souvent par tout s pieds sont de couleur différente espèces : ils sont bruns dans le irostre et le Courlis commun, ec noir à l'extrémité, brun en uleur de chair en dessous, et , couleur qui paraît celle de la s Courlis. Dans le Corlieu, les rerdâtres et le bec noirâtre. Dans boréal, les pieds sont d'un noir le bec noirâtre en dessus et brun

resque pas de différence entre les uleurs de la femelle paraissent moins pures. Sous le rapport du s jeunes ne présentent pas d'aunces avec les adultes, sinon qu'ils plus court et moins arqué : ainsi, les jeunes, dans le grand Courbec à peine de 12 cent. et presque vieux l'ont de 18 à 20 cent. et très arqué. Il en est de même du Corlieu, chez lequel les jeunes ont le bec long seulement de 5 cent., tandis que les adultes l'ont de 9 à 10.

Après l'Huîtrier, le Courlis est l'Échassier qui a les vertèbres cervicales en moins grand nombre : il n'en a que 13; les dorsales et les caudales sont au nombre de 8, et les sacrales de 10. Le jabot est tapissé de papilles glanduleuses. L'estomac est musculeux comme celui des granivores, et contient quelquefois de petites pierres. Ces oiseaux ont deux cœcums de 5 à 7 cent. de longueur.

Quoique leur vol soit élevé et soutenu, à terre ils fuient souvent à une grande distance en courant avec une surprenante agilité, et ils ne prennent leur essor qu'après une longue course. Quand aucune passion ne les agite, leur démarche est grave et mesurée. Ainsi que tous les Échassiers dont le pouce ne touche pas le sol, les Courlis ne perchent pas.

Leur habitation est dans les endroits secs et sablonneux, mais près du bord de la mer, et dans le voisinage des marais et des prairies humides, où ils cherchent leur nourriture, qui consiste principalement en Lombrics, en Insectes tant aquatiques que terrestres, en Limaçons et en petits Mollusques.

Le C. longirostre se nourrit surtout de petits Crabes qu'il sait adroitement tirer de leurs trous à l'aide de son long bec. Il est avide des baies de ronces, et s'avance dans les terres pour en chercher.

Le Courlis de la baie d'Hudson, *N. borealis*, se nourrit, pendant son séjour dans ces contrées, des baies de Camarine à fruits noirs (*Empetrum nigrum*) et de ronces qu'ils vont chercher en compagnie de l'espèce précédente.

Dans leurs migrations, ils s'abattent sur les plages humides, et y ramassent les vers qui s'y trouvent en énormes quantités.

Ces oiseaux s'éloignent généralement peu des côtes, et ne font que de rares apparitions dans l'intérieur des continents.

D'un naturel sauvage et défiant, ils vivent en bandes assez nombreuses, excepté à l'époque de la reproduction, où ils s'isolent.

Ils nichent dans les lieux secs, dans les herbes qui croissent dans les bruyères, et dans les sables ainsi que dans les dunes qui

bordent les mers. Le grand Courlis niche presque partout ; le petit ne niche, dit-on, qu'en Asie et dans les contrées boréales.

Le nombre des œufs déposés par les femelles du Courlis est de quatre. Ils sont, dans les contrées d'Europe, olivâtres et parsemés de taches d'un brun mêlé de rouge, si rapprochées vers le gros bout qu'elles y forment une bande qui le couvre en entier : les œufs du Corlieu sont de même couleur, mais plus petits. Ceux du C. à long bec sont de la couleur des œufs du *Rallus crepitans*, et l'on en a trouvé en juillet dans les marais salants du cap May.

Les jeunes Courlis, aptes à chercher leur nourriture aussitôt après leur naissance, ne reçoivent aucun soin de leurs parents.

Le cri du Courlis est assez exactement représenté par son nom ; et les noms vulgaires qu'il porte dans notre pays le rappellent encore : c'est Corlui, Curlu, Courleru, etc. « Il a gaigné son nom de son cri, dit Belon ; car en volant il prononce *corlieu*. » Les Anglais l'appellent *Curlew* (*Queurliou*) ; en italien, c'est *Chiurlo*. La plupart des autres Courlis paraissent n'avoir d'autre cri qu'un sifflement aigu qu'ils poussent presque constamment pendant leurs voyages. Les Allemands, ayant égard à certaines circonstances qui signalent son apparition, l'appellent *Brachvogel*, *Regenvogel*, *Vetter-Windvogel* (oiseau des jachères, de pluie, d'orage, de vent). Le nom grec de *Numenius* signifie croissant, à cause de la forme arquée de son bec. Les Grecs modernes l'appellent *Macrimiti*, au long nez.

La mue du Courlis a lieu une fois seulement par an.

Gessner l'avait appelé *Phæopus* aux pieds cendrés, particularité qui ne se rapporte pas à toutes les espèces.

Malgré leur caractère sauvage, les Courlis vivent cependant au Sénégal en domesticité ; mais l'ennui et le peu d'abondance de nourriture ne tardent pas à les faire périr. Ce sont au reste des oiseaux dépourvus de gentillesse. Ils sont répandus par tout le globe ; mais les espèces dont la distribution géographique est le plus vaste sont le grand Courlis et le Corlieu, qui se trouvent dans toutes les parties de l'Europe, aux Indes, dans les îles Mariannes, au Cap, aux États-Unis. On ne connaît pas les distributions géographi-

ques des autres espèces, qui ha
bitent pas exclusivement le
leur a donné le nom. Tels
l'Inde, de la baie d'Hudson,

Ces oiseaux sont de passag
nent régulièrement dans les c
les au printemps, et partent
ils arrivent communément da
en avril, et commencent à part
niers jours d'août ; quand
doux, il en reste toujours
Le point où les Courlis sont
muns est le voisinage de la Lo
Unis, les Courlis arrivent
partent en septembre. Leur n
en grandes troupes, en ligne
lenteur pour que les plus fa
suivre.

La chair du Courlis, autre
et mise au premier rang, l'e
d'hui, à cause de son odeur

On chasse les Courlis au fusi
chiens couchants les arrêtent
fumet, qui est aussi prononc
la Perdrix ; et en imitant le
les approcher à portée de fu
beaucoup, les autres étant ret
des blessés.

On recherche dans certain
de Courlis pour les manger,
estimés. Wilson parle avec é
des Courlis à long bec et bord
nourris de baies de ronces e
ont acquis un embonpoint r
perdu le goût de marécage.

La place naturelle du Courl
Ibis, et peut-être plus près de
des Cocorlis que des Bécass
dites, avant lesquelles le pla
M. Temminck.

Le nombre des espèces qui
genre est de 7 ou 8. Je ne déc
d'Europe :

COURLIS D'EUROPE, *Numen*
— Taille d'un Chapon, brun
toutes les plumes blanchâtr
blanc, la queue rayée de bla
On trouve quelquefois chez le
rope des individus atteints d'
CORLIEU, PETIT COURLIS,
—Même plumage, bien que de
arrêtée, mais de taille moitié
le précédent. Quoique les mœ

du Courlis, et qu'ils vivent
; localités, ils ne se mêlent

ncore :
: ou COURLIS D'ITALIE, l'Ibis

E, l'Ibis chauve.
ETIT DES), l'Alouette de mer.
l'OEdicnème.
Buffon a donné le nom de
ritables Ibis; Sonnini a suivi
augmenté la confusion qui
genre. Vieillot a également
ux Courlis. (GÉRARD.)
eptosomus, Vieill. OIS.—Genre
Zygodactyles, famille des
yant pour caractères : Bec
obuste, assez court, légère-
é, un peu triangulaire, à
érieure portant au bout une
re. Narines obliques, pres-
inéaires; tarses courts, min-
s, 1re et 2e rémiges les plus
longue, presque égale, com-
trices.
dont le nom a été créé par
indiquer que ces Oiseaux
a fois les formes des Coucous
ont des Oiseaux à tête mas-
ais et sans grâce, ayant un
ide. Les couleurs dominan-
age sont le gris cendré et le

t pas leurs mœurs; on sait
de Madagascar, ils se tien-
sseur des forêts, d'où ils ne
t se nourrissent surtout de
fois seulement d'insectes.
nces de leur nidification ne
s; Levaillant pensait qu'ils
ndre que deux œufs, parce
nais vu plus de deux petits
des parents.
eche de ces Oiseaux est Vou-
ieux Vourong-Driou.
t deux espèces : le COUROL
L. viridis; le COUROL CROMB,
ffon avait à tort pris cette
pour la femelle de la pre-
le Courol près des Malcohas
Cuvier les met avant les In-
(G.)
. *Corona*. ZOOL., BOT., GÉOL.,
ASTR. — En zoologie, on appelle *Couronne* les protubérances qui naissent dans les premiers temps sur l'os frontal du Faon (*voyez* CERF); la partie supérieure des dents molaires et le bord supérieur des sabots; le duvet qui entoure la base du bec des Rapaces; les plumes érectiles qui surmontent la tête de certains Oiseaux.—En botanique, ce sont les appendices libres ou soudés qui surmontent la gorge de la corolle comme dans le g. Narcisse, garnissent l'intérieur du périgone, ainsi que cela se voit dans les Grenadilles. Cassini appelle ainsi dans la famille des Composées l'ensemble des fleurs occupant la circonférence d'un capitule quand elles diffèrent de celles du disque, comme cela se voit dans la plupart des Corymbifères; c'est encore le limbe persistant du calice dans certains fruits tels que ceux du g. *Pyrus;* Adanson donnait ce nom à la partie supérieure de la gaîne des Graminées. — En géologie, c'est, d'après Deluc, les cratères de volcans munis à leur circonférence d'une muraille ou rempart circulaire. — En astronomie, Couronne est synonyme de Halos. *Voy.* ce mot.

COURONNE IMPÉRIALE. BOT. PH. — Nom vulgaire du *Fritillaria imperialis.*

***COURONNÉ.** *Coronatus.* ZOOL., BOT. — On emploie cette épithète dans les circonstances énoncées au mot COURONNE; mais on dit encore d'un arbre dont la partie supérieure de la tige périt qu'il est *couronné.* Les Coquilles sont dites *couronnées* quand, comme dans quelques Volutes, la spire est armée de pointes, de tubercules ou d'épines.

***COURONNES.** MOLL. — M. de Férussac, dans ses *Tableaux systématiques des Mollusques*, a proposé de séparer des Volutes de Lamarck toutes les espèces qui sont amples et très minces, telles que les *Voluta melo, cymbium*, etc. Non seulement M. de Férussac en a fait un genre à part, mais aussi une famille à laquelle il a donné le nom de Couronnes. Depuis, la plupart des conchyliologues anglais ont adopté le genre proposé par M. de Férussac; mais personne n'a admis la famille destinée à le renfermer lui seul. Nous verrons à l'article VOLUTE que le genre en question ne peut être conservé, et, à plus forte raison, la famille créée à son sujet. *Voy.* VOLUTE. (DESH.)

COUROUCOU. *Trogon*, Lin. ois.—Genre de l'ordre des Zygodactyles (Grimpeurs, Cuv.), famille des Barbus, dont les caractères sont : Bec plus court que la tête, gros, voûté, convexe, plus large que haut, courbé à la pointe, dentelé sur les bords et garni de longs poils à la base. Narines basales, cachées par les poils de la face. Tarses courts, faibles, plus courts que le doigt externe, emplumé en partie ; le doigt postérieur externe versatile. Ailes médiocres, les 3 premières rémiges étagées, la 1re très courte, la 4e et la 5e les plus longues ; queue longue et étagée.

Un cou gros et court, une tête petite et munie d'un bec d'une largeur extraordinaire, le corps épais, des tarses courts, une queue très longue, donnent une figure disgracieuse à ces Oiseaux, dont le plumage doux et soyeux est orné des couleurs les plus brillantes, et qui rivalisent avec celles des Jacamars et des Colibris ; leur plumage resplendit d'un éclat presque métallique, et l'on y trouve comme couleurs dominantes, dans les parties supérieures du corps, le vert glacé d'or, le noir bleuâtre bronzé ou le vert bleu, pour les espèces américaines : chez celles de l'ancien continent, le roux marron, le gris cendré, les remplacent ; le ventre et la poitrine sont généralement, et sans acception de race, jaunes, orange, rouges ou roses, et les ailes sont, dans plusieurs espèces, telles que les C. rosalba, rocou, Duvaucei, Kondea, etc., finement vermiculées de noir. La queue est le plus communément noire ou rousse, et les rectrices sont variées de blanc.

Leur plumage varie suivant l'âge et le sexe : les femelles sont de couleur plus terne ; le roussâtre, l'olivâtre, remplacent le vert doré ; les jeunes sont aussi vêtus de couleurs peu décidées et dépourvues d'éclat.

Les Couroucous sont des Oiseaux tristes et solitaires, vivant retirés dans les endroits les plus reculés des forêts, et faisant entendre, à l'époque des amours seulement, un cri ou sifflement désagréable et entrecoupé, qu'on a cherché à représenter par les syllabes *cou-rou-cou*, cette dernière très prolongée. Le Couroucou à ventre jaune, *T. viridis*, prononce le mot *curoucouais*, ce qui se rapproche encore beaucoup de couroucou ; il en est de même du Surucua du Paraguay.

Semblables aux Oiseaux de nuit, dont ils
ont le plumage soyeux, ils p
offusqués par la grande lumiè
tent de leur retraite que le m
pour aller à la chasse des In
Chenilles, dont ils font le
presque exclusive, car ils man
baies, qu'ils avalent entières
vif, court, vertical et par onc
chassent, dit-on, avec beauc

Ces Oiseaux font deux pon
femelle dépose dans un trou d
agrandi avec le bec par le m
s'accroche à l'arbre comme u
cou fait encore son nid en cre
nids des Termès) de 2 à 4 œufs
et d'un blanc rosé dans les C
blancs dans l'Oranga, et gr
œufs de Pigeon.

Pendant l'incubation, le m
manger à sa compagne, et rép
pour la désennuyer sans do
pio, pio, qui est à la fois fort
petits naissent entièrement nu
vrent de duvet qu'au bout de
Ce n'est qu'après la deuxièm
prennent leur plumage d'adu
petits peuvent se passer des
parents, ils vont se retirer da
pourvoient seuls à leur subs
la pariade, les adultes entrent
ont une seconde en août.

La nonchalance de leur ca
pêche de s'ébattre comme la p
tres oiseaux et de prendre de
dement accroupis sur une bra
d'où ils guettent le passage d'
cherchent à peine à se soustrai
qui les poursuit à cause de l
est très délicate et recouverte
demi fluide, très abondante
brillant plumage. Une espèce
mexicaine des plus recherché
nier rapport est le Courouc
sant, dont la tête est surmonté
aplatie, comme dans le Co
queue à 4 rectrices flottantes
à 80 cent., le tout brillant d'
raude glacé d'or du plus be
l'Atlas de ce Dict., (*Oiseaux*,
parties inférieures du corps
mi..ion. Le plumage de cet
jadis de parure aux filles d
aujourd'hui les créoles s'en d

possèdent des Cou-
mites géographiques,
jamais, sont très res-
ntre les tropiques, et

genre en deux races:
ains et ceux de l'an-

éricain: Mandibules
rds. On en connaît 2
ésil, de la Trinité, de
, et montant jusqu'à

cien continent: bords
e lisses. On en compte
lles de l'archipel In-
aine, le *T. narina*.
ou, dont le plumage
fluence de la lumière,
qu'il est difficile d'en

cous est près des Bar-
ont plusieurs points
ance. (G.)
. OIS. — Oiseau dou-
par une figure mau-
Séba, et dont la véri-
connue. (G.)
T. PH. — Genre de la
Lécythidées, établi par
arbre de la Guiane, à
es, oblongues, poin-
très grandes et roses,
suave, et naissant sur
t sur les rameaux, où
épis de plus de 30 cen-
Le fruit est sphérique,
, ligneux, indéhiscent,
e, et contenant des se-
chées dans une pulpe
agréable. A la Guiane,
porte le nom de *bou-*
e, celui de *Calebasse-*
Colin. Ce g. ne ren-
sp., le *C. guianensis*.
s. — L'un des noms
n singulier de la Mé-
naturalistes ont appelé
r. *Voy.* ce mot. (VAL.)
— Un des noms vul-
ux pieds rouges, *Tota-*
(G.)
r. PH. — Genre de la fa-
mille des Papilionacées-Galégées, établi par De Candolle pour des arbrisseaux du Pérou tomenteux, à feuilles pinnées et à fleurs jaunes, et dont il a décrit trois espèces.

***COURSON.** *Resex.* BOT. — On appelle ainsi la nouvelle pousse produite par le tronc ou la tige d'une plante.

COURT PENDU. OIS. — Nom vulgaire du Loriot d'Europe. (G.)

COURT POUCE. MAM. — Syn. de Brachytèle.

COURTEROLLE INS. — Nom vulgaire de la Courtilière, *Gryllotalpa*.

COURTILIÈRE. *Gryllotalpa*. INS. — Genre de la tribu des Grylliens, de l'ordre des Orthoptères, établi par Latreille aux dépens du genre *Acheta* de Fabricius, et caractérisé par un corps allongé, un tête petite, emboîtée dans le corselet, ce dernier, long, formant comme une carapace enveloppant les côtés du prothorax; par des ailes repliées en filets dépassant les élytres, et surtout par des jambes antérieures, élargies et dentées, ressemblant à une main. Ces pattes antérieures servent à fouir, comme celles des Taupes, dont elles ont tout-à-fait l'aspect; ce qui a valu aux Insectes composant le genre Courtilière le nom de *Taupes-Grillons*; mais comme la dénomination de Courtilière est plus généralement connue, il nous a semblé préférable de donner à ce nom l'histoire de ces Orthoptères. Il est dérivé, assure-t-on, d'un vieux mot français *courtille*, signifiant jardin, parce que les Courtilières ou Taupes-Grillons fréquentent souvent les jardins. Ces Insectes se creusent des galeries dans la terre, et forment au-dessus de leur retraite de petits monticules de terre analogues à ceux formés par les Taupes, mais en rapport avec leur petite taille.

On connaît un petit nombre d'espèces de ce genre, environ six ou huit, dispersées dans les diverses régions du globe; la plus grande est très répandue dans toute l'Europe, le nord de l'Afrique et de l'Asie; on en connaît une espèce de Guinée, trois ou quatre d'Amérique, une ou deux d'Asie, une de la Nouvelle-Hollande, remarquable par son corselet lisse et brillant (*Gryllotalpa nitidula* Serv., représenté dans notre Atlas, INSECTES ORTHOPTÈRES, pl. 3, fig. 4). La plupart de ces Grylliens, très semblables entre eux quant à la forme et à la couleur, peuvent se reconnaître

seulement aux dentelures des pattes antérieures. Il est évident que ces diverses espèces ont des mœurs entièrement analogues; cependant, comme l'espèce européenne seule a été observée dans ses habitudes, c'est elle que nous désignerons principalement: la COURTILIÈRE COMMUNE (*Gryllotalpa vulgaris* Lat., *Gryllus Gryllotalpa* Lin.) est un grand insecte long de près de deux pouces; d'un brun roussâtre, avec le corselet d'un brun grisâtre velouté et les tarses antérieurs terminés par cinq dents, dont la seconde formant une large plaque.

Les Courtilières se tiennent de préférence dans les champs de blé, dans les jardins potagers, dans les terres légères; en général, elles passent la mauvaise saison dans un trou pratiqué sous terre; cette retraite correspond à la surface du sol par une galerie plus ou moins verticale suivant la nature du terrain. Alors de ce point central l'insecte se creuse de nouvelles galeries dans toutes les directions, ce qui lui permet de s'échapper facilement quand on l'inquiète. C'est dans le but de trouver sa nourriture que cet Orthoptère perfore ainsi la terre en tous sens; il coupe toutes les racines tendres qui se trouvent sur son passage, et épargne seulement les plus dures en changeant de direction.

Pendant longtemps on a cru que les Courtilières étaient essentiellement herbivores; depuis, quelques observateurs, et principalement M. Féburier, ont assuré qu'elles étaient carnassières et ne coupaient les racines des végétaux que pour se frayer des passages et trouver des insectes ou des vers dont elles font leur nourriture. Comme les Courtilières s'entre-dévorent quand on en réunit plusieurs dans la même boîte, ce fait a été regardé comme une confirmation des habitudes carnassières de ces insectes. Quoi qu'il en soit, il nous paraît probable que, dans la plupart des circonstances, ils se nourrissent fort bien de végétaux. On comprend combien les Taupes-Grillons doivent être redoutés des agriculteurs, car pour eux le but importe peu, il leur suffit de voir les racines dévorées par ces Orthoptères pour les compter au nombre des espèces les plus nuisibles. Du reste, on a remarqué que des racines de romaines et d'autres végétaux avaient été non seulement coupées pour livrer un passage, mais bien mangées par les Courtilières dans une certaine longueur.

C'est au printemps que les mâles et les femelles se réunissent; les premiers, au moyen d'une stridulation analogue à celle que font entendre les Grillons, mais beaucoup moins forte, appellent leurs femelles. L'accouplement a lieu ordinairement la nuit; peu de temps après les femelles pondent leurs œufs. Elles choisissent, pour effectuer leur dépôt, une terre assez solide, construisent leur nid au centre d'une galerie circulaire, et établissent en même temps pour elles-mêmes une nouvelle retraite à peu de distance de leur nid.

On assure que les œufs pondus par chaque Courtilière femelle sont au nombre de deux à trois cents. Les petits ne tardent pas à éclore: d'abord ils sont blancs, mais peu à peu ils se rembrunissent et prennent leur couleur naturelle. La ressemblance avec les individus adultes est complète, sauf l'absence des ailes. D'après tous les observateurs, ces Orthoptères ne mettraient pas moins de trois ans pour acquérir tout leur développement. Pendant l'hiver ils demeurent dans une immobilité complète.

On a beaucoup écrit sur les Courtilières, et l'on n'a pas manqué de débiter sur ces insectes une foule d'erreurs plus ou moins bizarres. La tendresse maternelle la plus grande a été attribuée aux femelles de ces Orthoptères, etc.

Les localités où les Taupes-Grillons sont répandus se reconnaissent facilement à la couleur jaune de la végétation, qui est plus ou moins flétrie. Avec un peu d'attention on ne tarde pas à découvrir les petits monticules où se trouve l'entrée des galeries.

Jusqu'à présent il a été impossible de trouver un moyen propre à détruire les Courtilières sur une grande étendue; ceux proposés consistent à rechercher les ouvertures de leurs nids et à y introduire soit de l'huile, soit de l'eau, ou encore à placer en terre des vases remplis d'eau dans lesquels ces insectes puissent venir se noyer.

Mais on voit combien de semblables procédés sont peu susceptibles d'une application en grand.

Les Courtilières, malgré une ressemblance assez grande avec les autres Grylliens, s'en éloignent cependant par de nombreux cara-

r, outre la disposition de leurs pattes
res et la forme de leur corselet, elles
attes postérieures courtes avec des
es renflées qui ne leur permettent
uter; leurs ailes aussi ne présen-
bez les mâles cette sorte de miroir,
i chant si développé chez les autres
. Les Courtilières constituent parmi
es un type très remarquable et qui
considéré comme assez anomal.
(Bl.)

ITOISIA, Reich. bot. ph. — Nom
avec doute par M. Endlicher comme
e au g. *Gillia*.

OUS. mam. — *Voy.* phalanger.

N. *Culex*. ins. — Genre de Diptères
Linné, et divisé depuis en plusieurs
dont la réunion forme une tribu
m de *Culicides* dans la méthode
le, et une famille du même nom
de M. Macquart. D'après ce der-
ir, dont nous suivons la classifica-
Cousin appartient à la division
ères, et ne se distingue essentiel-
s autres Culicides que par ses
ui sont plus longs que la trompe
lle, et très courts dans la femelle.
i restreint et caractérisé se com-
re d'une trentaine d'espèces envi-
l une seule (*Culex pipiens*) a été
lans ses divers états. Cette espèce
trop connue par les piqûres dou-
qu'elle nous fait et son bourdon-
igu qui la rend incommode alors
'elle ne peut nous faire sentir son
Pour bien connaître cet insecte, à
bjet de notre haine et de notre ad-
, il faut en lire l'histoire dans les
de Réaumur et de Degéer, ainsi
les ouvrages de Swammerdam et
. Nous en avons donné un ré-
rticle culicides, auquel nous ren-
ne pas nous répéter; nous don-
lement ici quelques détails qui
t pas été à leur place dans cet

les les parties dont se compose l'or-
admirable du Cousin, la plus cu-
s contredit, est la trompe. Con-
térieurement, elle ressemble à une
siphon terminé par un renfle-
orme de bouton. Cette partie exté-
st que l'enveloppe du suçoir ou de l'aiguillon; elle consiste en une pièce étroite, d'une substance plutôt cornée que membraneuse, mais très flexible, et dont les bords, en se roulant et se rapprochant l'un contre l'autre, forment un fourreau fendu dans toute sa longueur, et dont le renflement terminal représente les deux lèvres de la trompe des Mouches ordinaires. C'est dans ce fourreau qu'est contenu l'aiguillon. Celui-ci, bien que très délié, se compose cependant de six soies très aiguës disposées par paires sur trois rangs, dont les deux du milieu ont à leur extrémité des dentelures dirigées en arrière. Quand le Cousin veut piquer, il appuie le bout du fourreau dont nous venons de parler sur l'endroit de la peau qu'il juge le plus facile à percer, et à mesure que son aiguillon y pénètre, on voit ce fourreau s'en séparer, en se courbant, sans que sa partie inférieure, qui pose sur la peau, change de place, et finir par se plier en deux lorsque l'aiguillon est totalement enfoncé dans la plaie. Ensuite on le voit se redresser et envelopper de nouveau l'aiguillon lorsque l'insecte retire celui-ci de la plaie. Or, on conçoit que cette opération serait impossible si le fourreau n'était pas fendu dans toute sa longueur, comme nous l'avons dit.

Quoique la piqûre du Cousin soit légère, il en résulte cependant une tumeur plus ou moins grande, et une douleur très cuisante qu'il faut attribuer au liquide vénéneux versé dans la plaie par l'insecte, auquel la nature paraît l'avoir donné pour rendre plus fluide le sang dont il s'abreuve. Le remède le plus simple contre cette piqûre, quand elle est isolée, est de presser ou de sucer la partie blessée, afin d'en faire sortir un peu de sang qui entraîne avec lui tout ou partie du venin, et de laver ensuite la plaie avec de l'eau fraîche. Si les piqûres sont nombreuses et très rapprochées, comme alors il en résulte une inflammation considérable, il faut recourir aux cataplasmes émollients, après avoir employé l'alcali volatil.

Il est peu d'insectes qui soient aussi avides de notre sang et qui nous poursuivent avec autant d'acharnement que les Cousins. Des vêtements d'un tissu épais et serré ne suffisent pas souvent pour nous garantir de leur aiguillon. Dans les contrées méridionales de l'Europe, on n'évite leurs atteintes pendant la nuit qu'en entourant les lits d'une

enveloppe de gaze qu'on nomme *cousinière*. C'est principalement dans les campagnes situées sur le bord des eaux stagnantes et des bois marécageux qu'on en est le plus incommodé. Mais, d'après les récits des voyageurs, ces Insectes sont bien autrement redoutables dans les autres parties du globe, surtout en Amérique, où ils sont connus sous le nom de *Moustiques* et de *Maringouins*. Au reste, ils se multiplient dans les pays froids comme dans les pays chauds, car ils sont très communs en Suède et encore plus en Laponie. Les malheureux habitants de ce dernier pays tâchent de se garantir de leurs piqûres en se frottant le visage et les mains avec de la graisse, ou en faisant du feu autour de leurs cabanes pour les en éloigner.

On évalue, comme nous l'avons dit plus haut, à trente environ le nombre des espèces connues dans le g. Cousin proprement dit. Sur quoi M. Macquart en décrit 22, dont 10 appartiennent à l'Europe, 9 à l'Amérique, 2 à l'Afrique et 1 à l'Asie. Parmi celles d'Europe, la plus connue est le *Culex pipiens* de Linné, déjà mentionné dans cet article. Quant aux exotiques, nous citerons seulement le *Culex ferox* Wiedm., du Brésil, et le *Culex mosquito* Rob.-Desv., de l'île de Cuba, où il est très incommode dans la saison des pluies. Ces deux espèces se font remarquer par l'éclat de leurs couleurs. *Voy.* CULICIDES. (D.)

COUSINET. BOT. PH. — Nom vulg. des Airelle-Myrtille et Oxycoccos.

***COUSINIA**. BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Carlinées, établi par Cassini aux dépens du g. *Carduus*, pour le *Carduus orientalis* de Marsch., qu'il a nommé *Cousinia carduiformis*. C'est une plante herbacée du Caucase, basse, dressée, tortueuse et ramifiée, supérieurement tomenteuse, à feuilles alternes subdécurrentes, coriaces, raides, glabres en dessus, tomenteuses en dessous, oblongues-lancéolées, subpinnatifides, à divisions lancéolées, terminées par une longue épine; capitules terminaux sessiles, souvent comme agglomérés, accompagnés de bractées; corolle d'un jaune pâle. On ne connaît encore qu'une seule espèce de ce genre.

COUSSAPOA (nom vernaculaire). BOT. — Genre de la famille des Artocarpacées, par Aublet (*Guyan.*, II, 955, t. 362, 363), et renfermant 4 espèces ... sont des arbres croissant dans l'A... tropicale, laiteux, d'abord frutiq... pant en parasites sur les autres ... laissant retomber du sommet de ... rameaux qui viennent s'enraciner ... pour se relever et se souder en un ... tronc, lequel étouffe bientôt l'arb... cier qu'il enveloppe comme d'un ... Ce tronc devient donc ensuite u... d'arbre creux intérieurement, ... galement à l'extérieur, laissant v... tiges des soudures qui le compos... ramifiant au sommet. Les rame... subéreux, les ramules creux et ... feuilles alternes, longuement pét... diformes, ovales ou obovales, ... menteuses ou plus rarement gla... entières ou crénelées. Les fleurs ... ques et réunies en capitules axil... capitules mâles paniculés, les fe... litaires, longuement pédonculés. ... frent rien de remarquable sous l... ornemental : les mâles se disting... périgone tubulé, 3-4-bractéolé, à ... dont les filaments sont soudés en ... les femelles, à leur périgone form... lioles connées, ébractéolées, de... suite bacciforme, et renfermant ... monosperme.

COUSSAREA (nom vernacul... PH. — Genre de la famille des R... tribu des Psychotriées-Coffées, ... Aublet (*Guyan.*, I, 98, t. 38), ... environ 4 espèces. Ce sont des ... glabres, croissant dans les Gui... Antilles; à feuilles opposées, cori... tement pétiolées, accompagnées ... interpétiolaires, solitaires de ch... aiguës; à fleurs terminales, petit... blanches, brièvement pédicellées.

COUSSINET. BOT. PH. — *V*... NEBERGE.

COUTAREA (nom propre?). ... Genre de la famille des Rubiac... des Cinchonées-Eucinchonées, ... Aublet (*Guyan.*, I, 314, t. 122), et ... 7 ou 8 espèces environ. Ce sont ... indigènes de l'Amérique tropicale ... à feuilles opposées, brièvement ... ovales, acuminées, munies de st... ges, courtes, aiguës; à fleurs bla... souvent heptamères (7 folioles pé...

étamines), portées sur des pédoncules res et terminaux, souvent trifides. On live une belle espèce dans les jardins ope, la *C. speciosa* Aubl. (*Portlandia* bra Jacq.). (C. L.)

TEAU. *Cultellus*, Schum. MOLL. — macher, dans son *Essai d'un nouveme de conchyliologie*, a proposé de brer le genre *Solen* de Linné en un nombre de genres, parmi lesquels on ne celui-ci, dans lequel l'auteur proréunir des espèces larges et aplaties, ne le *Solen maximus* de Lamarck, par le. Ce genre n'a point été adopté. *Voy.* (DESH.)

TEAU. POISS. — Nom vulg. d'une g. Able, *Leuciscus cultratus* Cuv.

TOIR. MOLL. — Nom vulgaire donné côtes à la Vénus Clonisse.

TOUBEA (nom vernaculaire). BOT. enre de la famille des Gentianacées, es Chironiées, formé par Aublet , I. 72, t. 27-28), et renfermant 6 ou s, croissant toutes dans l'Amérique e. Ce sont des sous-arbrisseaux ou plus rarement volubiles, à feuilsées, sessiles, uninerves; à fleurs s, tribractéées, disposées en épis ou imes terminaux ou latéraux, serrés es. On cultive en Europe les *C. spi*bl. et *ramosa* ejusd. (C. L.)

TURIÈRE. OIS. — Nom vulg. d'une t g. Fauvette, *Sylvia sutoria*. (G.)

VAIN. INS. — C'est l'ensemble des l des larves des insectes qui vivent en s; telles sont les Abeilles.

UVAISON. OIS. — *Voy.* INCUBATION.

UVÉE. OIS. — On appelle couvée la des œufs soumis à l'incubation, et les qui naissent d'une même ponte.

UVERCLE. MOLL. — Nom anciennenent à l'opercule des coquilles unis.

UVERTURES. *Tectrices*. OIS. — *Voy.* L.

UVEUSE. BOT. CR. — Syn. de Polypore quet, *Polyp. frondosus*. On les désignent sous les noms de *Coquiller* ou de *ier en bouquet*.

UVROSE. BOT. CR. — Nom vulg. de ic en Conque, *A. ostreatus*.

UXIO, Humb. MAM.—Nom d'une esp. Saki.

***COUZÉRANITE** (de Couserans, nom de pays). MIN. — Substance minérale d'un noir grisâtre, tirant quelquefois sur le bleuâtre, et qu'on trouve disséminée en petits cristaux dans les calcaires grenus, en divers points des Pyrénées, notamment dans la vallée de Vicdessos, sur le chemin de Saleix, au passage d'Arelus, au pont de la Taccle, etc. C'est à M. de Charpentier qu'on doit la découverte de cette substance; M. Dufresnoy, qui l'a examinée de nouveau, en a fait connaître plus exactement la forme et la composition. C'est un silicate d'Alumine et de Chaux, dont l'analyse a donné: Silice, 52,37; Alumine, 24,02; Chaux, 11,85; Potasse, 5,52; Soude, 3,96; Magnésie, 1,40.—Elle est toujours cristallisée tantôt en prismes rectangulaires, tantôt en prismes rhomboïdaux, à base oblique ou à sommets dièdres; la forme fondamentale est un prisme rhomboïdal de 84°, dont la base est inclinée de 92 à 93° sur les pans. La pesanteur spécifique est de 2,69. La Couzéranite raie le verre et fond au chalumeau en émail blanc. (DEL.)

COVELIA, Neck. BOT. PH. — Syn. de *Spermacoce*, L.

***COVELLITE** (dédiée à M. Covelli). MIN. — Bisulfure de Cuivre, en masse terreuse, noire ou d'un bleu foncé, trouvé par Covelli dans les laves du Vésuve. Même chose que le Kupferindig de Breithaupt, que l'on trouve à Badenweiler, dans le grand-duché de Bade. *Voy.* CUIVRE et SULFURES. (DEL.)

COVET. MOLL. — Adanson, dans son *Voyage au Sénégal*, donne ce nom à un Buccin très commun, *Buccinum reticulatum* de Linné. *Voy.* BUCCIN. (DESH.)

***COWANIA** (James Cowan, introducteur de la plante). BOT. PH. — Genre de la famille des Rosacées, tribu des Dryadées-Eudryadées, formé par Don (*Linn. Trans.*, XIV, 574, t. 22) sur un arbrisseau du Mexique, et ne renfermant encore que cette espèce, introduite et cultivée en Europe. Elle est très ramifiée; les ramules en sont très courts, feuillés, couverts d'un duvet épais, laineux; les feuilles alternes, linéaires-cunéiformes, tripartites au sommet, roulées au bord; les stipules membranacées, adnées; les fleurs jaunes, solitaires, sessiles au sommet des rameaux. (C. L.)

COXELUS (κόξα, hanche). INS. — Genre

de Coléoptères hétéromères, famille des Taxicornes, établi par Ziegler et adopté par Latreille, qui le met dans sa tribu des Diapériales, à côté de son g. *Eledona* (*Bolitophagus*, Fabr.). Il en diffère principalement par ses antennes, dont les trois derniers articles forment la massue, et les précédents sont presque en cône renversé, sans dilatation au côté interne. Ce g. a pour type le *Bolitophagus pictus* de Sturm, qui se trouve en Styrie et dans l'est de la France, suivant M. le comte Dejean. M. le comte de Castelnau en décrit une seconde espèce sous le nom de *spinosulus*, et l'indique comme de France. (D.)

***COXIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Primulacées, tribu des Primulées-Lysimachiées, établi par Endlicher (*Gen. Pl.*, 4209), et dont le type et unique espèce est la *Lysimachia atropurpurea* Hook. (*Lubinia* Lk. et O.). C'est une plante herbacée, croissant au Cap, vivace par les stolons qu'elle émet de ses racines; à tiges anguleuses, subsimples, lignescentes à la base; à feuilles inférieures opposées ou ternées, les supérieures alternes, rapprochées, rétrécies à la base et subsemi-amplexicaules, très entières, discolores en dessous, non ponctuées; à inflorescence en racèmes serrés, nutants; bractées égalant les pédicelles; calices et corolles d'un pourpre noirâtre. On la cultive dans les jardins d'Europe. (C. L.)

COYPOU, Mol. MAM. — Nom de pays de l'esp. type du g. Myopotame.

COYPU. *Coypus.* MAM. — Syn. de Myopotame.

***CRABBEA**, Harw. BOT. PH. — Synon. de *Barleria*, L.

CRABE. *Cancer.* CRUST. — Genre de l'ordre des Décapodes Brachyures, établi par Linné et adopté par tous les carcinologistes. M. Milne-Edwards, dans le t. Ier de son *Hist. nat. sur les Crustacés*, range ce genre dans sa famille des Cyclométopes et dans sa tribu des Cancériens. Chez les espèces qui composent actuellement cette coupe générique, qui a été très restreinte, la carapace est assez régulièrement ovalaire et très convexe en dessus. Le front est large, très incliné et peu saillant; sur sa ligne médiane il est divisé par une fissure, et souvent il paraît quadrilobé. Les bords latéro-antérieurs de la carapace sont très longs et en général tranchants. Les diverses régions de la carapace so[...] rement peu distinctes. Les orbites [...] que circulaires. La région ant[...] large, mais très courte; les foss[...] rieures sont transversales, et l'épis[...] que linéaire. L'article basilaire de[...] externes est presque droit, et ne [...] bord inférieur du front que par so[...] térieur et interne; la tige mobile [...] pendices est extrêmement courte, [...] dans l'hiatus du bord interne, de [...] pouvoir se reployer dans l'orbite. L[...] article des pattes-mâchoires exter[...] large que long, presque carré. [...] sternal est presque une fois et d[...] long que large, et les bords lat[...] presque droits; le sillon qui loge [...] du mâle est très profond, et les [...] séparent les deux anneaux thora[...] presque transversales. Les patte[...] res sont grosses, courtes et di[...] façon à pouvoir s'appliquer exact[...] tre les régions ptérygostomienn[...] présente en dessus une arête plu[...] tranchante, et les pinces, cann[...] hors et en dedans, sont armées dan[...] longueur de dents comprimées e[...] tes. Les pattes suivantes sont tr[...] très comprimées et garnies en d[...] crête tranchante et d'une rangé[...] épines; le tarse est court, renflée [...] petit ongle corné. L'abdomen ne p[...] de particulier. 13 espèces comp[...] coupe générique, et la plupart h[...] céan Indien. Le C. TRÈS ENTIER, ([...] *mus* Lamk., peut être considér[...] type de ce genre.

Le nom de Crabe a encore été [...] Crustacés de genres différents; [...] a appelé :

CRABE DES MOLUQUES, le Limu[...]
C. DES PALÉTUVIERS ou C. DE V[...]
C. FLUVIATILE, le Potamophil[...]
C. HONTEUX, le Calappe.

CRABES FOSSILES. CRUST. [...] CRUSTACÉS FOSSILES.

CRABIER. MAM., OIS. — Nom [...] Raton, à un Chien, à un Didel[...] espèce du genre Héron, et à un [...] cheur du Sénégal.

CRABRON. *Crabro* (nom [...] Hyménoptère chez les Latins, pr[...] le Frelon, *Vespa crabro* Lin.). [...]

des Crabroniens, groupe des Cra- dans l'ordre des Hyménoptères, Fabricius et adopté avec quelques par tous les entomologistes. Il est tingué des autres genres de Crabro- es antennes coudées, fusiformes iles et filiformes dans les femelles, libules terminées en pointe bifide.

un grand nombre de Crabrons iels on peut regarder comme type ssE TÊTE (*Crabro cephalotes* Fab.). e a été observée par un entomo- ais, M. Schuckard, creusant des ns le bois pourri à l'aide de ses et rejetant les parcelles détachées ttes postérieures. Un grand nom- noptères du même genre appro- leur nid avec certains Diptères. Latreille assure avoir remarqué qui nourrissait ses larves avec enilles de Pyralides. D'autre part lques Crabrons attaquant de pré- Pucerons.

s *Thyreopus*, *Crossocerus*, *Thy- tocolus*, *Solenius*, *Blepharipus*, *Physoscelis* de MM. Lepelletier de au et Brullé, entrent pour nous re *Crabro*. (Bl.)

ONIDES. *Crabronidæ*. ins. — n, nous désignons tous les Hy- formant la première famille de s Crabroniens, insectes que l'on urtout à leur labre toujours ca- rs mandibules unies sans échan- té interne. Les Crabronides habi- ement l'Europe, surtout l'Europe e et le nord de l'Afrique. Nous les trois groupes : ce sont les Cra- es Cercérites et les Nyssonites. (Bl.)

ONIENS. *Crabronii*. ins. — Nous r ce nom une des tribus les plus s de l'ordre des Hyménoptères. niens sont parfaitement recon- à leur tête large et carrée et à s plus ou moins déliées ou épi- plupart des espèces sont nuan- ne sur un fond plus ou moins ou roussâtre. Ces couleurs et tion sont assez analogues à celles et des Odynères, mais les carac- me que présentent les Crabro- distinguent complétement. Les femelles sont pourvues d'un aiguillon dont la piqûre est très forte. Ces Hyménoptères, à leur état d'insecte parfait, comme tous les insectes de cet ordre, vivent sur les fleurs; mais leurs larves ne se nourrissent que de proie vivante. Privées de pattes et incapables de se mouvoir, comme le sont ces larves, ce sont les mères qui cresuent elles-mêmes dans le sable ou dans le bois des demeures pour leur progéniture; ce sont elles qui apportent à leurs larves la nourriture qui doit leur suffire pour acquérir tout leur développement, jusqu'à l'époque où elles pourront se transformer en nymphes. Les Crabroniens donc, de même que les Euméniens et les Sphégiens, après avoir choisi un endroit convenable pour y établir le berceau de leur postérité, vont à la recherche d'insectes destinés à servir de pâture à leurs larves. D'un coup d'aiguillon les industrieuses femelles anéantissent leurs victimes; elles ne les tuent pas complétement, mais les plongent dans un état d'engourdissement qui ne leur permet plus de se mouvoir ni de résister aux jeunes vers qui vont les dévorer. Quand la provision est amassée dans son nid, la mère pond un œuf et ferme cette retraite pour la rendre inaccessible aux insectes carnassiers ; ce travail achevé, elle ne tarde pas à mourir. Les larves vivent paisiblement au milieu de l'abondance jusqu'au moment où elles se transforment en nymphes. A cette époque, leur provision est ordinairement épuisée, et leur corps, dont le volume s'est toujours accru, remplit en entier la petite cellule. Ces larves se filent alors une petite coque soyeuse, et leur métamorphose s'effectue presque aussitôt. L'insecte parfait éclôt au bout d'un temps plus ou moins long selon les genres ou les espèces.

Un fait remarquable, c'est que, dans la plupart des cas, chaque espèce de Crabronien s'attaque toujours à la même espèce d'insecte pour en nourrir sa progéniture, et ne manque jamais d'en apporter en quantité suffisante pour l'alimenter pendant tout le temps nécessaire à sa croissance. Rien n'est plus curieux, car il semble que cette femelle, qui est déjà morte quand ses jeunes larves viennent à éclore, ait su tout prévoir d'avance. Admirable instinct que nous pouvons à peine comprendre! Plusieurs insectes de cette tribu et de la tribu des Sphégiens n'ayant pas tous les jambes et tarses munis de cils ou d'épines

propres à fouir, aussi manifestement que les autres, M. de Saint-Fargeau les a regardés comme *parasites*. Il a pensé que ces espèces devaient être incapables de creuser des habitations pour leurs larves, et que, selon toute probabilité, elles déposaient leurs œufs dans les nids de Crabroniens ou de Sphégiens, sachant construire des retraites pour leur postérité, ainsi que le font certains Hyménoptères de la tribu des Apiens (*voyez* ce mot et MÉLECTIDES). Cependant cette opinion a été vivement combattue par plusieurs entomologistes anglais, qui assurent avoir observé par eux-mêmes plusieurs de ces insectes fouissant le sable. De nouvelles observations bien faites pourront seules trancher la question.

Nous avons adopté trois familles dans la tribu des Crabroniens; ce sont les Crabronides, les Larrides et les Bembécides. La plupart de ces Hyménoptères appartiennent à l'ancien continent, surtout aux parties méridionales de l'Europe et à l'Afrique. (BL.)

CRABRONITES. *Crabronitæ*. INS. — Les Crabronites forment le groupe le plus étendu de la famille des Crabronides. On les reconnaît entre tous à leurs antennes renflées à l'extrémité et à leur abdomen sans étranglement. On rattache à ce groupe une dizaine de genres principaux, en rejetant dans la catégorie des simples divisions, comme l'ont fait presque tous les entomologistes, une série de coupes élevées au rang de genres par MM. Lepelletier de Saint-Fargeau et Brullé. (BL.)

CRACCA, L. BOT. PH. — Syn. de *Tephrosia*, Pers.

***CRACIDÉES.** *Cracidæ*. OIS. — Nom donné par Vigors à une famille de l'ordre des Gallinacés, dont le genre *Crax* est le type.

M. G.-R. Gray (*List of gen.*) a établi aussi sous ce nom la première famille de ses Gallinacés, divisée en deux sous-familles : les *Pénélopinées*, dont le genre Pénélope est le type, et les *Cracinées*, dont le type est le genre *Crax*. (G.)

CRA-CRA. OIS. — Un des noms vulgaires de la Rousserolle, *Curruca turdoides* C.

CRACTICUS, Vieill. OIS. — Synonyme de *Barita*.

CRADEAU. POISS. — Nom vulgaire de la Sardine, *Clupea sardina* C. *Voy.* CLUPE.

CRADOS. POISS. — Nom vulg[...] jeune Brême.

CRÆPALIA, Schr. BOT. PH. - [...] *Lolium*.

CRÆSUS. INS. — Genre établi [...] dans l'ordre des Hyménoptères T[...] aux dépens du genre Némate, et [...] est le *Nematus septentrionalis*.

***CRAFORDIA** (nom propre). [...] Genre de la famille des Papilionac[...] des Lotées-Galégées, formé par [...] (*Specch.*, I, 156) pour une plante [...] découverte dans le nord de l'Amér[...] seule qu'il renferme jusqu'ici. L[...] en sont imparipennées, à foliole[...] oblongues, mucronées; les fleurs [...] épis dont les pédoncules plus lon[...] feuilles, accompagnées de bracté[...] ses, subulées, persistantes, ciliées [...]

***CRAG.** GÉOL. — Nom donné p[...] glais à un calcaire marneux, coq[...] rugineux, de l'étage supérieur du [...] percrétacé. ([...]

CRAIE. GÉOL. — *Voy.* CARBONA[...]MATION et TERRAINS.

CRAIE DE BRIANÇON. MIN. [...] de Talc.

CRAITONITE ou **CHRICHTO[...]** dié au docteur Chrichton). MIN. - [...] de Craïtonite a été donné à une [...] d'un noir violâtre, souvent métall[...] attirable à l'Aimant, et cristallisant [...] boedre aigu. Ce minéral, qui est [...] d'oxyde de fer et d'acide titaniqu[...] gèrement le verre, est infusible [...] meau, et se trouve dans les fissur[...] ches cristallines des Alpes.

CRAMBE. *Crambus* (κράμβος, [...] INS. — Genre de Lépidoptères de [...] des Nocturnes, établi par Fabricius [...] par la plupart des entomologistes [...] dans la dernière édition du *Règne* [...] Cuvier, le range dans la tribu des [...] après en avoir fait d'abord le typ[...] des Crambites, que nous avons [...] dans l'*Histoire naturelle des Lépid[...]* *France*. Toutes les espèces de ce [...] une forme presque cylindrique [...] pos, et leur tête se termine par un [...] bec plus ou moins long, formé pa[...] palpes inférieurs, qui sont conniv[...] rigés en avant. On en connaît u[...] taine qui se divisent en trois groupes

leurs ailes supérieures lorsqu'elles
nues, combinée avec la forme de
tennes. Leurs Chenilles sont en-
connues ; le petit nombre de celles
observées vit et se métamorphose
mousse, dont il paraît qu'elles ne
que les racines ; elles s'y creusent
ies dans lesquelles les unes vivent
les autres en société. A l'état par-
Crambus se distinguent des autres
la même tribu par les taches et les
argent ou de nacre dont leurs ailes
es sont ornées chez la plupart. Les
est le plus grand nombre, se tien-
les prairies humides et les hautes
s bois ; les autres dans les pâtura-
Quelques uns seulement se repo-
les feuilles des arbres et les bruyè-
n il en est qui n'habitent que les
s. C'est en battant les buissons et
qu'on les fait partir. Leur vol est
bas, et c'est toujours dans les en-
plus fourrés qu'ils se réfugient
sont poursuivis. Les mois les plus
e l'année sont ceux pendant les-
n trouve le plus, et c'est à cause de
Fabricius leur a donné le nom de
, de κράμβος, qui veut dire sec,
. Nous citerons seulement une es-
haque groupe : *Cramb. tentaculel-*
id. Treits), qui se trouve en Sicile,
et dans le midi de la France;
ocuellus (*id. pascuum* Fabr.), très
dans toutes les prairies; et le
nchellus Fabr., qui habite princi-
les pays de montagnes. (D.)

MBÉ ou CHOU MARIN. *Crambe*
BOT. PH. — Tournefort (*Inst.*, 100)
genre sur une plante qui croît sur
des mers européennes, et s'avance
delà du cercle polaire. On la trouve
is plus rarement, sur les bords des
tiques septentrionales, aux Cana-
Le Crambé ou Chou marin est cul-
urope pour les usages de la table.
t, on en fait blanchir les rejetons à
e des Cardons ou du Céleri, en les
n en les couvrant de pots de terre.
acquiert à peu près la saveur de
x-fleurs.

re *Crambe* appartient à la famille
fères, tribu des Raphanées, et ren-
e quinzaine d'espèces réparties par
De Candolle en trois sections : *Sarcocrambe*, *Leptocrambe*, *Dendrocrambe*, fondées principalement, comme ces noms l'indiquent, sur l'habitus des plantes qui y sont réunies. Ce sont en général des herbes ou des sous-arbrisseaux communs dans tout le bassin méditerranéen, rares sur le littoral du nord de l'Europe, dans l'Asie médiane et la Patagonie ; dressés, ramifiés, souvent glaucescents, très glabres ou hérissés de poils simples ; à feuilles diverses, entières ou laciniées, dont les caulinaires éparses, pétiolées, pinnées, dentées ou incisées, pinnatifides ou lyrées ; à fleurs blanches, dont les pédicelles filiformes, ébractéés, dressés, réunis en racèmes allongés, multiflores, forment une panicule lâche.

Les principaux caractères de ce genre intéressant sont : Corolle de 4 pétales indivis ; 6 étamines tétradynames, libres, munies latéralement d'une dent au sommet; une silique courte, coriace, indéhiscente, composée de deux articles uniloculaires ; le supérieur subglobuleux, monosperme ; l'inférieur pédicelliforme, vide. (C. L.)

***CRAMBIDES.** INS. — M. Blanchard désigne ainsi la tribu des Lépidoptères que nous appelons Crambites d'après Latreille. *Voy.* ce mot. (D.)

CRAMBITES. *Crambites*. INS.—Tribu établie par Latreille dans la famille des Lépidoptères nocturnes, et qu'il a réunie depuis aux Tinéites, mais que nous avons conservée, avec modifications, dans l'*Histoire naturelle des Papillons de France*, tom. X, pag. 5-15. Les Crambites se rapprochent des Pyralites par leurs palpes formant une sorte de bec plus ou moins long et dirigé en avant; mais ils s'en éloignent par la forme très étroite et très allongée de leurs ailes supérieures, tandis que les inférieures sont au contraire très larges et plissées en éventail sous les premières dans le repos ; et dans cet état, celles-ci s'enroulent autour du corps comme chez les Lithosies, ce qui donne à ces insectes une forme presque cylindrique. Quant à leurs chenilles, les unes sont entièrement glabres, les autres garnies de poils rares implantés sur de petites verrues. Presque toutes sont de couleur livide, vermiformes, et munies d'une plaque écailleuse sur le premier anneau. Elles ont toutes seize pattes, et leur manière de vivre et de se

transformer varie presque à chaque genre.

Cette tribu renferme 8 genres, dont voici les noms : *Scirpophaga*, *Schœnobius*, *Chilo*, *Crambus*, *Diosia*, *Ilithia*, *Phycis* et *Galleria*. Les palpes supérieurs sont visibles chez les quatre premiers et invisibles chez les autres, ce qui les partage en deux groupes bien distincts. (D.)

CRAMBUS. INS. — *Voyez* CRAMBE.

CRAMÉRIE. *Crameria* (Cramer, nom d'homme). INS. — Genre de Diptères établi par M. Robineau-Desvoidy dans son *Essai sur les Myodaires*, et dédié par lui à la mémoire du naturaliste Cramer. Ce g. fait partie de la famille des Calyptérées, division des Zoobies, tribu des Entomobies, section des Microcérées. L'obliquité de sa face, son épistome non saillant, et ses palpes subglobuleux au sommet, le caractérisent d'une manière tranchée. Il ne renferme qu'une seule espèce nommée par l'auteur *Cr. æstroidea*, sans indication de patrie. (D.)

CRAMPE. POISS. — Nom vulgaire de la Torpille.

***CRAMPONS.** *Fulcra.* BOT. — Ce sont des organes qui fixent certains végétaux grimpants ou rampants sur les corps qui leur servent de soutien. Tels sont les *Fucus* sur les rochers, et les Lierres sur les arbres. Les Crampons sont de simples moyens d'appui, car ils ne puisent aucune nourriture sur le corps auquel ils adhèrent ; et ils diffèrent des vrilles en ce qu'ils ne sont jamais roulés en spirale.

CRAN DE BRETAGNE. BOT. PH. — Nom vulgaire du *Cochlearia armoriaca* L.

CRANCHIE. *Cranchia* (Cranch, nom d'un voyageur anglais). MOLL. — Genre de Céphalopodes établi par Leach et conservé par M. A. d'Orbigny. L'analogie de ces Mollusques avec les autres Calmars l'a fait laisser dans ce genre par la plupart des auteurs.

CRANE. ZOOL. — *Voy.* TÊTE.

CRANE DE MER. POLYP. — Synonyme d'*Alcyonium cranium*.

CRANGON. *Crangon.* CRUST. — Genre de l'ordre des Décapodes macroures, famille des Salicoques, créé par Fabricius, et ainsi caractérisé par M. Milne-Edwards dans le t. II de son *Hist. nat. sur les Crustacés* : Carapace très déprimée, et ne présentant en avant [...]udiment de rostre. Yeux courts, gros [...] Antennes insérées presque sur la même ligne transversale ; celles [...] mière paire dilatées à leur base, [...] pédoncule terminé par deux filets [...]ticulés. Antennes externes insérées [...] hors, et un peu au-dessous des [...] Mandibules grêles, dépourvues [...] Pattes-mâchoires externes pédiformes [...]minées par un article aplati et [...]mées d'un palpe court. Sternum [...] en arrière. Pattes de la première paire terminées par une main aplatie. [...] deux paires suivantes très grêles ; [...] des terminées en général par une [...]dactyle ; et les troisièmes [...] comme celles de la troisième et [...]trième paire. Abdomen très grand, [...] au nombre de sept de chaque côté [...]rax. Ce genre renferme cinq espèces [...] trois habitent la Méditerranée et les [...]tres les mers polaires. Le *C. vulgaris* Latr. (Edw. *op. cit.*, p. 341, n° 1), [...] considéré comme le type de cette [...]nérique.

***CRANGONIENS.** *Crangonii.* [...] Cette tribu, qui appartient à l'ordre [...] capodes macroures et à la famille [...] coques, a été créé par M. Milne-[...] Ses caractères peuvent se résumer [...] Antennes internes insérées sur la [...] que les externes ; pattes de la première [...] terminées par une main subchéliforme [...] Cette tribu ne renferme qu'un seul [...] c'est celui de Crangon. *Voy.* ce mot.

CRANICHIS. BOT. PH. — Genre [...]mille des Orchidacées, tribu des [...] formé par Swartz (*Act. Acad.* [...] p. 226, t. 3, f. k.), et renfermant [...] d'espèces, croissant dans l'Amérique [...]cale ; à rhizomes fasciculés ; à feuilles [...]les-elliptiques ou lancéolées, [...] tiges engainées ou rarement [...] fleurs verdâtres ou blanchâtres, [...] bractées.

CRANIE. *Crania*, Retzius. [...] une dissertation publiée en 1781, [...] fit connaître, pour la première [...] Coquille fort singulière dont il [...] alors que la valve inférieure, et [...] il donna le nom de *Nummulus b*[...] *gensis*. Cette Coquille a été depuis [...]née par Linné dans son *Fauna* [...] que dans les premières éditions d[...] *naturæ*, sous le nom de *Concha cra*[...]

ns les éditions suivantes de ce
ge, il introduisit cette espèce
re Anomie. Walch et Guettard
t également, soit le *Nummulus*
is, soit d'autres espèces appar-
me genre. Comme nous l'avons
t du genre *Anomia*, Müller en
emiers le démembrement, et
nre *Terebratula*, dans lequel il
ous ne savons pourquoi, l'*A-*
de Linné. Retzius reconnut
it nécessaire de séparer, à titre
Coquille de Stobœus, et il lui
n de *Crania*, qui a été adopté
e dans l'*Encyclopédie*, et par
gistes qui sont venus après lui.
s tous les autres Brachiopodes,
Cranie est composé d'un corps
eau divisé en deux lobes. Ces
ineux sont désunis dans toute
rence, et l'on conçoit que ce
i dans un animal dont la co-
s charnière, et les valves com-
lées. Ce manteau est fortement
urface interne des valves, et
per à sa surface des vaisseaux
d nombre, ce qui fait croire
s que cet organe sert à la res-
y remarque encore des organes
épais, contenus entre les deux
lont le manteau est formé, et
plis d'œufs dans certaines sai-
ée. Ces organes ne sont autre
ovaires qui ont leur issue sur
ieur du manteau. A la partie
upérieure de l'animal, se mon-
muscles placés symétriquement
té de l'axe perpendiculaire des
lesquelles leurs empreintes se
nent. Entre les deux muscles
t appuyée sur eux, se montre
vité subtriangulaire enfoncée
vres transversales ciliées : cette
lle de la bouche. Les lèvres se
le chaque côté, en deux longs
ue l'animal tourne en spirale
e rentrer dans l'intérieur de la
bras ciliés sont tout-à-fait com-
ant à leur structure et à leur
t qui sont déjà connus dans les
s Térébratules et les Orbicules.
scles et au centre, se trouve un
ltre composé de follicules : c'est
le foie, dans lequel se contourne un intestin fort grêle et très court.

Les Coquilles du genre Cranie se reconnaissent avec la plus grande facilité. La valve inférieure est plane, et selon les espèces, elle est fixée par toute la surface, ou seulement par son sommet. Cette valve a ordinairement dans le milieu une crête saillante qui sépare les impressions musculaires : cependant il arrive souvent que la paire antérieure des muscles ne laisse qu'une seule impression subcordiforme ; la surface intérieure de cette valve paraît poreuse et toute chagrinée, comme cela a lieu dans plusieurs espèces de Térébratules. On y remarque enfin des impressions subrayonnées, digitiformes, quelquefois irrégulières, et qui très probablement correspondent aux ovaires. Le bord qui forme la circonférence de la valve inférieure est épaissi, coupé en talus, et la partie postérieure, celle qui est voisine des muscles, n'offre jamais la moindre trace de charnière. La valve supérieure n'a pas la moindre analogie avec l'inférieure. En effet, cette valve est plus mince, et a la plus grande ressemblance avec une Patelle. Elle est conique, à sommet subcentral, quelquefois un peu incliné en arrière ; elle s'emboîte sur le plan incliné du pourtour de la valve inférieure, et elle n'est maintenue en place qu'au moyen de deux paires de muscles dont nous avons parlé : aussi, la ressemblance de cette valve avec une coquille patelliforme, la fera toujours reconnaître pour une valve de Cranie, au moyen des quatre impressions musculaires qui y existent constamment. Il arrive même, comme dans le *Crania parisiensis*, que les deux impressions antérieures deviennent saillantes, et prennent la forme de deux osselets divergents. La structure de cette valve n'est pas semblable à celle de la valve inférieure ; elle est rarement rugueuse et pointillée en dedans ; et par sa structure, elle se rapproche plus des Patelles et des Cabochons que d'une coquille bivalve.

Il nous reste encore une observation assez importante à faire au sujet des Cranies. Bruguière, et Lamarck après lui, ont donné des caractères aux Cranies qui demandent à être rectifiés. Ces naturalistes ont cru et ont dit que dans ce genre la valve inférieure est naturellement percée comme dans les Anomies ; mais cela vient probablement de ce qu'ils

n'ont eu à leur disposition que des exemplaires fossiles détachés et mutilés. Dans les espèces vivantes, les impressions musculaires ne sont point creusées, elles sont planes ; mais on voit qu'elles sont d'une autre nature que le reste de la coquille. Dans les espèces fossiles, et surtout celles qui viennent des terrains crétacés, les impressions musculaires de la valve inférieure ne sont plus dans l'état où l'animal les a laissées ; elles sont creusées, forment des espèces de galeries dans l'épaisseur du test, et si ce test a été mutilé, il offre de véritables perforations à l'endroit où aboutissent ces galeries laissées sous les impressions musculaires. Ce phénomène est dû à cette propriété si singulière que nous avons découverte dans les fossiles de la Craie : c'est que, dans un grand nombre d'entre eux, certaines parties sont dissolubles par la fossilisation, tandis que d'autres y résistent. Un fait semblable a été mentionné par M. Defrance au sujet du support des Hipponices, que l'on trouve fossiles à Néhu, dans le département de la Manche. Les impressions musculaires des Cranies fossiles sont toujours dissoutes, et présentent alors une surface concave au lieu d'une surface plane. C'est par suite de cette dissolution que Lamarck et Bruguière ont cru que la valve inférieure des Cranies est naturellement percée. Comme on le voit, cette erreur ne peut subsister aujourd'hui que l'on a pour la rectifier la connaissance d'espèces vivantes, et que l'on sait comment se sont modifiées les impressions musculaires dans les espèces fossiles.

D'apres ce qui précède, les caractères génériques des Cranies peuvent être exposés de la manière suivante :

Coquille bivalve, inéquivalve, sans charnière articulee ; valve inférieure plane, plus ou moins adhérente, présentant quatre impressions musculaires rapprochées, dont les deux antérieures se confondent souvent en une seule subcordiforme. Valve supérieure convexe, patelliforme, à sommet un peu incliné en arrière, et présentant aussi quatre impressions musculaires très distinctes, dont les deux antérieures sont étroites et souvent saillantes.

Animal brachiopode, portant de chaque côté de la bouche deux longs bras ciliés tournes en spirale dans le moment du repos.

On ne connait jusqu'à présent qu
nombre d'espèces vivantes apparti
genre Cranie. Les espèces fossiles
nombreuses ; elles sont distribuées
plus grand nombre, dans les terrai
cés. Cependant, il y en a quelque
tertiaires : une aux environs d'An
autre aux environs de Bordeaux
troisième qui est analogue à celle
diterranée dans les terrains les pl
de la Sicile. On doit à M. Hœnin
Essai d'une monographie du genr
publié en 1828, dans laquelle on
description très bien faite de 13 e
leur représentation très exacte.

CRANIOLARIA (κρανίον, cr
PH. — Genre de la famille des P
formé par Linné (*Gen.*, 752), et
un petit nombre d'espèces (4?)
dans l'Amérique tropicale. Ce son
tes herbacées, annuelles ou vivac
rement couvertes de poils très vi
feuilles opposées, cordiformes,
ou quinquélobées ; à fleurs axillai
nales, *racémeuses* ; dont les cor
ches, tachetées à la gorge, à trè
campanulé. Ce genre est extrême
sin du *Martynia*, et devrait lui
On cultive dans les jardins la *C.*

***CRANIOSPERMUM** (κρανίο
σπερμά, graine). BOT. PH. — Genr
mille des Lamiacées (Labiées), tri
raginées-Anchusées, formé par
(*Asperif.*, II, 336 ; *Ic.*, t. 50), do
et l'unique espèce est une petite
lue, croissant en Sibérie ; à feuill
spathulées ; à fleurs roses, dis
grappes subcapitées.

***CRANIOTOME** (κρανίον, crâne
tion). BOT. PH. — Genre établi pa
bach dans la famille des Lamiacée
tribu des Stachydées-Marrubiées,
tenant qu'une espèce. C'est une
bacée du Népaul, dressée, à rame
couverts de poils étalés ; à feuille
pétiolées, ovées, acuminées, cor
la base, crénelées, poilues-hériss
deux faces, les florales supérieur
tites, bractéiformes ; à fleurs p
gamment panachées de blanc
pourpre, et disposées en cymes là
tiflores, pédonculées, ou en grap

alées. La *C. versicolor* Reich. (*Nepeta* ... Trevir., etc.) est cultivée dans les ... (C. L.)

...ASSON. BOT. PH. — *Voy.* COCHLEARIA.

...ANTZIA (nom propre). BOT. PH.—La-... synonyme de *Coringia* (*V.* ERYSIMUM). ...Reb., synonyme de *Toddalia*, Juss. — ..., synonyme d'*Alloplectus*, Mart. — ..., synonyme de *Tricera*, ejusd. — ... de la famille des Apiacées (Ombelli-..., tribu des Orthospermées-Hydrocoty-... établi par Nuttal (*Gen.*, I, 177) pour ... une petite plante herbacée, glabre, ..., encore peu connue, et qui peut-... reportée dans la tribu des Ammi-... Elle croît dans l'Amérique septentrio-... des feuilles sessiles, cunéiformes-..., très entières, lignées transversa-...; des fleurs pédicellées, blanches, ..., hermaphrodites, portées par des ... axillaires, dressés, aussi longs ... feuilles, disposées en ombelle sim-...-flores, à involucre 5-6-phylle. La ... Nutt. est vivace, et cultivée dans ... jardins botaniques. (C. L.)

...PAUD. *Bufo.* REPT. — Il n'est pas ..., il n'est aucun des corps existants ... sa fonction dans le mécanisme su-... de l'univers, et les Reptiles eux-..., quelque hideux qu'ils nous parais-... n'échappent pas à cette loi générale. ... nous ne pouvons en tout point nous ... l'utilité de certains genres d'ani-... nous ne dirons point avec Lacépède, ... est tenté de prendre le Crapaud ... un produit sortant de l'humidité et ... pourriture, pour un des jeux bizarres ... échappent à la nature, et qu'on n'i-... pas comment cette mère commune, ... réuni si souvent tant de belles pro-... à tant de couleurs agréables, et ... a donné aux Grenouilles et aux ... une sorte de grâce, de gentillesse et ..., a pu imprimer au Crapaud une ... si hideuse. » Dans son désir d'imi-..., le continuateur renommé de ce ... peintre de la nature fait du Crapaud ... d'Al parmi les Quadrupèdes ovi-... C'est pour lui un animal vicié dans ... parties ; et après avoir bien sacri-... préjugé, en le disant ridicule, il ajoute ... être ignoble occupe cependant une ... grande place dans le plan de la nature, qui l'a répandu avec bien plus de profusion que beaucoup d'objets chéris de sa complaisance maternelle.

Appelé à vivre au milieu de circonstances assez différentes de celles pour lesquelles avaient été faites la Grenouille et la Rainette, il n'est pas étonnant que le Crapaud diffère sous plusieurs rapports de l'une et de l'autre. C'est cependant pour le fond une organisation analogue, mais diverse dans quelques uns de ses instruments. Comme celle-ci, il appartient aux Amphibiens, et il se range parmi les Batraciens proprement dits, ceux qui subissent des métamorphoses complètes, et qui, après avoir été doués d'une queue pendant le premier âge, en sont dépourvus ultérieurement. Comme elles aussi le Crapaud est le type d'une famille assez nombreuse en espèces, et dont les représentants ont même été partagés dans les ouvrages modernes en plusieurs g. distincts.

Il est aisé de distinguer les Rainettes de tous les autres Batraciens sans queue (les Anoures) ; mais la séparation des Crapauds d'avec les Grenouilles n'est pas toujours aussi facile. La forme plus ramassée des premiers, leurs jambes plus courtes, l'aspect verruqueux de leur corps, leurs grosses parotides ne suffiraient même pas ; car chacun de ces caractères se nuance quand on établit la série des espèces connues de Batraciens bufoniformes et raniformes, de manière à rendre impossible toute séparation tranchée. La distinction entre ces deux groupes serait même impossible sans la considération des mâchoires, dont la supérieure a toujours des dents chez les Grenouilles ou Batraciens raniformes, tandis qu'elle en manque, aussi bien que l'inférieure, dans les Crapauds ou Batraciens bufoniformes. Mais en donnant à ce caractère une valeur rigoureuse, on est conduit à réunir aux Crapauds les genres *Dendrobates* et *Hylœdactylus*, dont la physionomie extérieure est celle des Rainettes.

En général, les animaux de la même famille que le Crapaud n'ont pas le tympan visible extérieurement ; leur palais n'a pas de dents, et leur langue manque d'échancrure à son extrémité libre.

Ils sont peu nageurs ; et à terre, où ils se tiennent de préférence, ils marchent ou ils courent, mais ils ne sautent guère. On les trouve assez loin des eaux, dans des endroits

souvent arides ou dans les bois, se réfugiant dans des trous, sous des pierres ou dans des creux d'arbres. Ils sortent de préférence le soir, et font entendre, surtout à l'époque des amours, un chant plaintif et flûté, qui, dans certaines espèces, rappelle celui des oiseaux de nuit. Ils se rendent aux lacs, aux étangs ou aux simples flaques d'eau pour s'accoupler et déposer leurs œufs, et leurs petits, après l'éclosion, suivent les mêmes phases que les têtards des Grenouilles. M. Gay rapporte cependant qu'au Chili, dans les endroits secs, il a rencontré des Crapauds vivipares (*Comptes-rendus de l'Académie des sciences*).

On en connaît des espèces d'assez forte taille, et en général ils inspirent un véritable dégoût. Mais ce qu'on rapporte de leur morsure, du venin de leurs verrues, etc., doit être mis au même rang que la propriété de magnétisation et de sortilége qu'on leur reconnaît encore en beaucoup d'endroits. A la manière des Grenouilles, ils vident quelquefois dans la main qui voudrait les saisir toute leur vessie urinaire; et si on les irrite davantage, une humeur laiteuse suinte de quelques uns de leurs cryptes dorsaux, mais cette humeur n'est point un poison. Ils ont encore un moyen de défense dans l'extensibilité de leur peau, qui adhère peu aux muscles, et qui peut, au gré de l'animal, contenir entre elle et ces derniers une quantité assez notable d'air qui ballonne le corps, et le place au milieu d'une couche élastique de gaz qui le rend insensible aux chocs extérieurs.

La vie est peu active chez les Crapauds, mais elle est très tenace. Son action peut être considérablement ralentie, sans cependant se détruire, et comme ces animaux respirent peu et qu'ils sont d'ailleurs susceptibles d'hibernation, on explique comment ils peuvent rester pendant assez longtemps renfermés dans un espace très resserré. Il ne faudrait pas cependant prendre à la lettre tout ce qu'on a écrit sur leur longévité, et sur la rencontre de Crapauds vivants au milieu des pierres les plus anciennes, soit dans des bancs de calcaire, soit dans des geodes, etc. Ce sont autant d'erreurs auxquelles une observation superficielle, et la facilité qu'ont les Crapauds de se blottir dans les moindres failles a donné lieu. Les pluies de Crapauds elles-même des incrédules, et même parmi de le témoignage est une autorit rapportent cependant qu'ils ont pauds tomber sur leurs maisons, champs, et que cette grêle d'espè est même tombée sur eux. Po n'avons pas eu le même avantage contenterons de dire avec les pre dans bien des cas, après des plui la quantité innombrable de petits qu'on voit sortir à la surface du marécages, et même dans les bois pu en imposer, mais nous admet les seconds qu'en d'autres circon trombes peuvent avoir enlevé quelques uns de ces animaux da où ils ont pris naissance, et les suite tomber à la surface du sol.

Des personnes assurent que l'o quefois manger aux amateurs de des cuisses de Crapauds; et plu teurs rapportent qu'à Paris mêm est fréquent, les marchands pou provisionner très aisément de Cra mare d'Auteuil; mais la fraude cile à reconnaître pour qu'elle s dre. Certaines peuplades n'ont antipathie pour les Crapauds; et rapporte qu'au Sénégal, où l'on qué la fraîcheur de ces anima pendant les plus fortes chaleurs gres les prennent et se les appli le front pour se procurer une agréable.

On connaît une cinquantaine d' Crapauds; il y en a dans toutes l du monde. MM. Dumeril et Bibro décrivent 35 d'après les individus dans la collection de Paris, en é repartition suivante :

Amérique	
Asie	
Afrique	
Europe	
Océanie	

Les deux espèces d'Europe sont c a cette partie du monde et a certai trees de l'Asie et de l'Afrique.

Voici comment les mêmes erpé répartissent ces animaux en douze qui sont :

s, *Rhinoderma*, *Atelopus*, *Bufo*, *Brachycephalus*, *Hylædactylus*, *Engystoma*, *Uperodon*, *Brevi-trynus*.

res de ces genres sont exposés à hacun d'eux (1); il en sera de *alophrynus*, *Chaunus*, *Pseudo-* et de quelques autres moins Nous ne devons parler ici que arde le nom de *Bufo*, c'est-à-ables Crapauds; c'est le plus espèces.

du genre Crapaud, dans cette oir, sont reconnaissables aux nées à tort parotides, qu'elles du cou, en arrière du tympan, t. Les mâles ont le plus sou-se sous-gulaire qui contribue ur voix son timbre caractéris-en a distingué plusieurs es-s sous le nom générique d'*O-*

lé à l'Europe un assez grand èces de Crapauds, et cha-ore les faunistes en indiquent mais une étude sérieuse ne per-onnaître que deux :

AUD COMMUN, *Bufo vulgaris*. le caractérise ainsi : Premier le longueur que le second; es supérieurs non saillants; ouvrant la tête, épais, bien tides oblongues, elliptiques, ligne droite de l'œil à l'arrière mpan médiocrement distinct; palmés; deux tubercules au culaire, l'autre oblong, très le cylindrique; point de sail-long du bord interne du tarse; ures plus ou moins tubercu-uefois comme couvertes d'é-les bordées de brun inférieu-e vessie vocale.

me que le Crapaud commun et la Pluviale de Lacépède, le Crapaud épi-neux, les Crapauds vulgaire, cendré, roe-sel et ventru de Daudin; le Crapaud des palmiers de Cuvier, etc. On le trouve jus-qu'au Japon. Dans quelques localités (principalement en Italie) il prend une grande taille, et c'est pour avoir été trompé par ce volume considérable que Cuvier a distingué à tort la variété que nous venons de citer comme une espèce distincte.

Le Crapaud commun est un animal lourd, qui se rapproche souvent des habitations; quelquefois même il s'établit dans leur intérieur et devient plus ou moins familier. Pennant en cite un qui, s'étant réfugié sous un escalier, s'était accoutumé à venir tous les soirs, dès qu'il apercevait la lumière, dans une salle à manger située tout près de là; il se laissait prendre et placer sur une table, où on lui donnait à manger des vers, des mouches et des cloportes; il semblait même, par son attitude, demander à être mis à sa place lorsqu'on négligeait de l'y installer. Ce Crapaud vécut ainsi 36 ans; et comme il mourut par suite d'un accident, on peut croire la longévité plus grande encore dans son espèce.

La ponte a lieu vers le mois d'avril. Les œufs sont pondus en deux longs chapelets qui sortent en même temps du cloaque de la femelle, et dont chacun peut atteindre 4 pieds. En trois heures cette quantité considérable d'œufs est entièrement pondue, et encore cela s'opère-t-il d'une manière intermittente. Chaque chapelet ne dépasse pas une tige de blé en grosseur, mais il grossit à l'eau comme ceux des Grenouilles.

2° Le CRAPAUD VERT, *Bufo viridis*.—Il a le premier doigt aussi long que le deuxième; les bords orbitaires non saillants; la peau du crâne épaisse et distincte; les parotides elliptiques, s'étendant en ligne droite depuis le tympan jusqu'à l'arrière de l'épaule; le tympan médiocre, presque toujours bien distinct; les orteils demi-palmés; 2 tubercules au talon; une grosse glande semblable aux parotides sur chaque jambe; une très faible arête cutanée le long du bord interne du tarse; les apophyses transverses de la huitième vertèbre dirigées transversalement ou un peu obliquement en avant; une vessie vocale sous-gulaire interne dans le sexe mâle; le dos marqué ou non d'une

(1) genre *Atelopus* (ἀτελής, incomplet; n'a été établi que depuis la publication Dictionnaire où il devrait figurer à son . On les doit à MM. Duméril et Bibron. point de parotides; quatre doigts anté-rement libres, quatre également en ar-sible à l'extérieur; pas de tubercule au

flavescens Dum., et Bibr. (*Erpétol.*, VIII,

raie longitudinale jaune, et l'iris d'un vert jaune vermiculé de noir. (*Voy.* l'Atlas de ce Dictionnaire, REPTILES, pl. 16, fig. 2).

M. Bibron, auquel nous empruntons encore cette description caractéristique, regarde comme ne différant pas spécifiquement du Crapaud vert : les *Bufo calamita* de Laurenti, *Rana fœtidissima* Herm., *R. portentosa* Blum., *R. mephitica* Shaw, Crapaud des joncs de Cuvier; ainsi que les *B. Schrebersianus* Laurenti, *B. viridis* id., *R. bufina* Mull., *R. sitibunda* et *variabilis* Pall., Crapaud vert et Rayon vert de Lacépède, Crapaud variable de Cuvier, et quelques autres encore. Dans cette espèce, les deux sexes ne se recherchent guère qu'au mois de mai; les œufs sortent aussi en deux chapelets, et les habitudes diffèrent peu de celles du Crapaud commun.

3° Nous citerons seulement parmi les espèces aquatiques, le CRAPAUD AGUA de l'Amérique du Sud et des Antilles, le plus grand de tous. Il atteint jusqu'à un pied et même davantage en longueur; ses pustules sont de la grosseur d'un pois; son corps est marbré de gris et de jaune pâle, avec de grandes taches brunes plus ou moins foncées et confluentes; quelquefois il est d'un fauve verdâtre uniforme sur le dos; son ventre est blanc, parsemé de points bruns.

Diverses espèces de Batraciens anoures européens, qu'on nomme habituellement Crapauds, ont dû être reportés parmi les Raniformes ou Grenouilles à cause des dents dont leur mâchoire supérieure est garnie; tels sont les :

CRAPAUD PONCTUÉ, du genre *Pelodytes*;
CRAPAUD ACCOUCHEUR, du genre *Alytes*;
CRAPAUD BRUN, du genre *Pelobates*;
CRAPAUD ÉPERONNÉ, du même genre;
CRAPAUD SONNANT, du genre *Bombinator*.

(P. G.

*CRAPAUD. *Bufonaria*, Schum. MOLL. — M. Schumacher, ignorant sans doute la création par Lamarck du genre Ranelle, a proposé le même genre sous le nom de *Bufonaria*, qui ne pouvait être adopté. *Voy.* RANELLE. (DESH.

CRAPAUD. *Bufo*, Montf. MOLL. — Montfort (Conchyl. systém.) a donné ce nom à un g. qui correspond assez exactement à celui déjà créé par Lamarck sous le nom de Ranelle. *Voy.* ce mot. (DESH.)

CRAPAUD AILÉ. MOLL. — Nom du *Strombus latissimus*.

CRAPAUD DE MER. POISS. — vulg. d'une espèce du genre Cottus scorpius L., et de la petite Scorpæna porcus L.

CRAPAUD DE LA NOUVELLE LANDE ou CRAPAUD PALE. Nom vulgaire du *Murex ranella*.

CRAPAUD ÉPINEUX. REPT. vulgaire de l'Agame tapaye.

CRAPAUD VOLANT. OIS. — gaire de l'Engoulevent.

CRAPAUDINE. BOT. PH. — N du *Sideritis canariensis*.

CRAPAUDINE. MIN. — Nom minéral qui paraît être la base de lite, et que Withering a trouvé com Silice, 63; Alumine, 14; Chaux oxydé, 16.

CRAPAUDINES. POISS. — *V* NITES.

CRAQUELINS et CRAQUELO — C'est le nom que les pêcheu aux Crustacés qui, venant de d peau, sont encore mous, et qu'ils comme appât.

CRASPEDIA (κράσπεδον, frange — Genre de la famille des Syn Astéroïdées, tribu des Gnaphaliée thées, établi par Forster (*Prodr.*, 2 tenant un très petit nombre de p croissant dans les terres australes. Hollande, Nouvelle-Zélande, etc. des plantes herbacées, vivaces, à f ternes, lancéolées-linéaires, ras serrées à la partie inférieure de la ti ci dressée, presque nue, et portant met plusieurs capitules quinquéfl nes, homogames, rassemblés en mérule arrondi et munis chacun de frangées.

*CRASPÉDIE. *Craspedia* (κρ frange). INS. — Genre de Diptères, des Aplocères, famille des Tan tribu des Mydasiens, sous-tribu liques, établi par M. Macquart sur pèces de la Nouvelle-Hollande, re bles, dit-il, par leur grandeur et les la forme du corps, les élégante soyeuses qui bordent l'abdomen, l de l'armure copulatrice, la brièveté des antennes, sont les traits les plus

gulier. Le nom générique fait bords festonnés de l'abdomen. ine à l'*Asilus coriarius* de Wied- étant nouvelle, il lui a donné . *Audouini*. Toutes deux font éum de Paris. (D.)

DOCEPHALUS (κράσπεδον, tête). REPT.— Sous-genre d'O- osé par Kuhl et Fitzinger pour phales. *Voy.* ce mot. (P. G.)

ON (κράσπεδον, frange). BOT. s.) Nous avons prouvé ailleurs *olit. et nat. de Cuba, Cryptog.*, et suiv.) que quatre au moins par M. Fée dans ses *Squama-* s (*Phyllocaris, Nematora, Cras- iophthalmum*) venaient se con- seul, qu'en raison de la prio- à Fries, nous avons nommé ce mot). Bien mieux, dans les acées en tête de ce genre, nous fait voir une chose dont il n'a compte à l'article *Cephaleuros*), à savoir, que ce prétendu g. ms, institué par M. Kunze, n'é- plement qu'une anamorphose ainsi que nous avons pu nous a comparant nos exemplaires des échantillons reçus de l'au- e. Les descriptions complètes et alytiques que nous avons don- lantes à la planche 7 de l'ou- squelles montrent tous les dé- misation, prouveront aux per- se contentant pas d'un examen ulent encore aller au fond des ous n'avons rien avancé qui ne l'évidence des faits. (C. M.)

ONTA (κράσπεδον, rebord). INS. oléoptères tétramères, famille s, tribu des Cassidaires, fai- notre première division, celle découverte. Ce genre, créé par dopté par M. Dejean dans son forme des *Craspedonta* est ova- ; leurs antennes sont épaisses, s, contiguës à la base; le cor- ment rebordé. Le 3me article des ment et longuement bilobé, ren- tement le 4me. L'espèce type, *cyana* de Latreille (*flavicollis* originaire de Calcutta. M. Hope énériquement *Calopepla*. (C.)

***CRASPEDOPHORUS** (κράσπεδον, frange; φερός, qui porte). INS. — Genre de Coléoptè- res pentamères, famille des Carabiques, éta- bli par M. Hope (*Coleopt. manual*, part. 2, pag. 91, tab. 2, fig. 1 *a-b*). Il le place dans sa tribu des *Panagæidæ*, et lui donne pour type le *Cychrus reflexus* Fab., de Coroman- del. (D.)

***CRASPEDOSOMATA.** HELM. — Déno- mination employée par M. Diesing pour un groupe de Vers intestinaux. *Voy.* VERS. (P.G.)

CRASPÉDOSOME. *Craspedosoma* (κράσ- πεδον, frange; σῶμα, corps). MYRIAP. —C'est au docteur Leach qu'est due cette coupe générique que nous rangeons dans l'ordre des Chilognathes de Latreille, et dans notre famille des Iulites. Les caractères distictifs de ce genre singulier peuvent être ainsi formulés: Corps allongé, linéaire, déprimé, à segments marginés et comprimés latéra- lement. Pieds très nombreux. Yeux dis- tincts, lentiformes et agrégés. Antennes insérées sur la partie antérieure de la tête, avec le second article plus court que le troi- sième. Deux espèces composent cette coupe générique, et ont été rencontrées, l'une assez abondamment aux environs d'Édimbourg, parmi les mousses et sous les pierres; l'au- tre en Angleterre, sous les pierres, aux en- virons de Londres. Nous citerons comme type de ce genre le *C. polydesmoides* Leach (Edimb., *Ency.*, VIII, 407 à 435). (H. L.)

CRASSATELLE. *Crassatella*. MOLL. — Le genre Crassatelle a été proposé, pour la première fois, par Lamarck, dans sa nou- velle classification des coquilles, insérée dans les *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris*, en 1799. Les Coquilles de ce genre, peu répandues alors dans les col- lections, devinrent pour Lamarck le sujet d'un double emploi qu'il rectifia plus tard, dans ses mémoires sur les fossiles des envi- rons de Paris. On trouve, en effet, dans l'ou- vrage que nous venons de citer, ainsi que dans celui qui suivit (*Système des animaux sans vertèbres*, 1801), un genre Paphie et un genre Crassatelle dont les caractères sont identiquement les mêmes. Dans le premier, Lamarck place le *Venus divaricata* de Mar- tini, et dans l'autre, le *Venus gibba* de Chem- nitz, coquilles que Bruguière avait fait en- trer dans le genre Mactre. Lamarck ne tarda pas à s'apercevoir que son genre Paphie était

inutile; il le supprima, et, dès lors, le genre Crassatelle, mieux caractérisé, fut adopté par tous les conchyliologues, à l'exception de ceux qui, tels que Dillwyn, Wood, etc., conservèrent le grand genre Vénus de Linné, et y maintinrent un grand nombre d'espèces, d'après la forme extérieure seulement. Comme nous le verrons à l'article MACTRACÉES, Lamarck, se fondant sur la position du ligament dans les Crassatelles, les a rapprochées des Mactres et des Érycines, tandis que Cuvier, accordant très peu d'importance à la position du ligament sur la charnière, rapproche les Crassatelles des Cardites et des Vénéricardes.

Il règne encore quelques incertitudes sur la classification du genre Crassatelle. Lamarck a rassemblé dans sa famille des Mactracées des Mollusques qui ont le manteau prolongé postérieurement en deux siphons réunis dans la plus grande partie de leur longueur: aussi l'on observe, dans l'intérieur de leur coquille, une sinuosité plus ou moins profonde de l'impression paléale, sinuosité qui accuse la présence d'un muscle rétracteur des siphons. L'absence de ce sinus dans l'impression paléale des Crassatelles a fait supposer à Cuvier et à d'autres classificateurs que, dans les Crassatelles, le manteau, dépourvu de siphon, a ses lobes désunis dans toute leur circonférence, de la même manière que dans les Cardites et les Vénéricardes. Jusqu'à présent la question reste indécise; car on ne connait point encore un animal du genre Crassatelle. Nous n'attachons pas, comme Cuvier, une importance si absolue à l'absence de l'impression paléale, et nous nous fondons sur des observations qui prouvent que cette impression n'existe pas toujours chez des animaux qui sont cependant pourvus de siphons postérieurs. Nous pouvons citer des Vénus, des Cyclades, des Cyrènes, les Iridines, plusieurs espèces de Mésodesmes, etc., dont les animaux sont pourvus de siphons postérieurs, sans que cependant l'existence de ces parties soit indiquée sur la coquille par une sinuosité de l'impression du manteau. Une semblable exception peut exister également à l'égard des Crassatelles, et, dès lors, il n'y aurait us d'obstacle à ce que ce genre restât dans voisinage des Mactres.

Les Crassatelles sont de belles coquilles marines dont le têt est généralement épais, très solide, revêtu d'un presque lisse et tenace. Les valves les, parfaitement semblables, closes et présentant, dans le p nombre des espèces, une lamelle et un corselet assez profond. Deux sions musculaires, quelquefois montrent dans chaque valve; elles écartées, arrondies et réunies pa pression paléale, simple, située dans l'intérieur des valves. La ch large, épaisse, et elle présente, à fossette intérieure pour le ligam dents divergentes sur la valve gauc seule fort épaisse sur la valve dr charnière varie un peu selon les par leur grosseur, soit par leur il arrive quelquefois que l'une avortée.

Lamarck rangeait parmi les les quelques espèces qui n'en caractères, et que nous avons dû pour les introduire dans notre ge desme (*voyez* ce mot). Aujou nombre des espèces est beaucoup sidérable qu'il ne l'était lorsque I publié son histoire des animaux s bres. Après la réforme du genre, dans Lamarck que 7 véritables C vivantes. Dans son *Conchologia* M. Reeve en fait connaître 19 esp quelles on peut en ajouter 2 ou 3 genre est beaucoup plus nombre pèces fossiles, et c'est particulière le bassin de Paris que l'on en re plus. On a cru pendant longtemp genre Crassatelle était propre aux tertiaires; mais on sait aujourd'hu genre est représenté par quelques e descendent jusque dans les parties res du terrain crétacé. (

CRASSATELLES. MOLL. — M. sac, dans ses *Tableaux systématiques* sous ce nom 2 genres qui ont entre d'analogie : ce sont les Crassatelles tartés de Sowerby. Dans les Crass ligament est intérieur; il est extérie les Astartés, et pour peu que l'o quelque importance à la position du pour la circonscription des familles, forcé de rejeter celle-ci. *Voy.* CRAS et ASTARTÉ. (De

ORA. OIS. — Nom d'un
. Gray (*List of gen.*) aux
que magnifique.
E. *Crassicaudus* (*crassa*,
ueue). ZOOL. — Épithète
om spécifique à plusieurs
la queue est touffue; tel
audus.
E. *Crassicaulis* (*crassa*,
e). BOT. — On se sert de
désigner les plantes qui,
nium crassicaule, ont la
nue.
ES. *Crassicornia* (*crassus*,
). INS. — Latreille, dans
lles, avait donné ce nom
optères qu'il a supprimée
réparti les six g. qui la
d'autres tribus de la fa-
s. *Voy.* ce mot. (D.)
.*Crassifolius*. BOT.—Cette
désigner les plantes dont
aisses, s'applique à un
ucaria et à un *Bellium*.
E. *Crassilabrus* (*crassus*,
e). MOLL. — Se dit d'une
bord droit offre un épais
us du limbe; tel est le
is.
assina, Lamk. MOLL. —
by, dans le *Mineral con-*
, sous le nom d'Astarté,
rck a reproduit, en 1818,
assine. Dans une bonne
doit toujours préférer le
en, quelle que soit, du
entifique de la personne
autre. Le nom de Cras-
né et remplacé par celui
. *Voy.* ASTARTÉ. (DESH.)
É. *Crassinervius*. BOT. —
vis peut servir d'exem-
assinervées, c'est-à-dire
s tres saillantes.
Crassipes. INS.—Épithète
es qui ont les cuisses ren-
sca crassipes.
S. *Crassipedes* (*crassus*,
ied). MOLL. — Lamarck
ifères dimyaires en deux
remière, il range les co-
néralement béantes à leur
ure; il divise cette sec-
tion en deux sous-sections : Conchifères crassipèdes et Conchifères ténuipèdes. Ces Crassipèdes renferment quatre familles : les Tubicolées, les Pholadaires, les Solénacées et les Myaires. Cet arrangement est assez naturel, à l'envisager d'une manière générale; car, parmi les genres qui constituent ces familles, il y en a plusieurs chez lesquels le pied est réduit à l'état rudimentaire. Bien que le pied ait une certaine importance dans un mollusque bivalve, il arrive cependant que cet organe se modifie selon les circonstances d'habitations, sans entraîner pour cela des modifications aussi importantes dans le reste de l'organisation. C'est à cause de cela, sans aucun doute, que l'on n'a pas tenu compte de cette sous-section des Crassipèdes: elle n'a, en effet, aucune utilité. (DESH.)

*CRASSIROSTRES. *Crassirostres*. OIS. —Linné et Goldfuss ont donné ce nom à une famille de l'ordre des Zygodactyles, comprenant ceux dont le bec est court et gros.

*CRASSISPIRA, Swains. (*crassa*, épaisse; *spira*, spire). MOLL. — M. Swainson, dans son petit traité de Malacologie, propose, sous ce nom, un genre nouveau qu'il introduit dans sa famille des Colombelles. Ce genre a pour type un véritable Pleurotome, dont le bord droit s'épaissit avec l'âge et prend quelquefois la forme de celui des Colombelles. Comme ce genre n'est fondé sur aucun caractère de quelque valeur, il ne peut être adopté. *Voy.* PLEUROTOME. (DESH.)

CRASSOCEPHALUM, Mœnch. BOT. PH. — Syn. de *Cremocephalum*, Cass.

CRASSULA (diminutif de *crassus*, épais). BOT. PH.—Genre fort intéressant, faisant partie en entier de cette catégorie qu'on appelle vulgairement *plantes grasses*, en raison de l'épaisseur de leurs feuilles et de leurs tiges, et appartenant à la famille des Crassulacées, dont il est le type (Crassulées isostémones). On en doit la formation primitive à Dillen. Plus tard Haworth le reprit et le détermina d'une manière plus précise. Révisé par les auteurs, et bien diminué par les emprunts qui lui ont été faits pour constituer des genres nouveaux (*voyez* ROCHEA, GLOBULEA, CYRTOGYNE, GRAMMANTHES, etc.), il renferme encore plus de 80 espèces, répandues sur tout le globe, principalement dans le sud de l'Afrique, aux environs du cap de Bonne-Espérance; quelques espèces se montrent aussi

dans le midi et le centre de l'Europe; un très petit nombre s'avance même jusque dans le nord (*Sedums*). Plusieurs d'entre elles sont cultivées dans les jardins, en raison de la beauté de leurs fleurs ou de la bizarrerie de leur port.

Le genre *Crassula* est aujourd'hui divisé en 5 sous-genres, fondés sur les différences de leur double périanthe. En faveur de l'importance et de l'intérêt général qu'il présente, nous en donnerons sommairement ici les diverses caractéristiques.

Crassula, Dill., Harv., DC., etc. — Calice quinqueparti, plus court que la corolle; pétales 5, périgynes, connivents ou étalés en étoile; étamines 5, périgynes, à filaments subulés; squamules hypogynes courtes; ovaires 5, libres, uniloculaires; ovules en nombre plus ou moins grand, fixés à la suture ventrale; capsules folliculaires, 5, oligo-polyspermes, déhiscentes longitudinalement à l'intérieur.

a. *Sarcolipes*, Eckl. et Zeyh. — Lacinies calicinales planes, mucronées, égalant presque la corolle; pétales étalés; squamules linéaires; capsules subconniventes, polyspermes.

b. *Petrogeton*, id. — Lacinies calicinales renflées le long de la nervure médiane, plus courtes de moitié que la corolle; pétales connivents; squamules très petites, subulées-tronquées au sommet; capsules conniventes, polyspermes.

c. *Tetraphylle*, id. — Lacinies calicinales, renflées le long de la nervure médiane, plus courtes de moitié que la corolle; pétales connivents; squamules très petites, subulées-tronquées au sommet; capsules conniventes, polyspermes.

d. *Crassula*, id. — Lacinies calicinales planes, plus courtes que la corolle; pétales étalés; squamules subconniventes, polyspermes.

e. *Pyrgosea*, Sweet. — Lacinies calicinales planes, plus courtes que la corolle; pétales étalés, mucronés au-dessous du sommet; squamules ovales, échancrées; capsules subconniventes, polyspermes. (C. L.)

CRASSULACÉES, CRASSULÉES. *Crassulaceæ*, *Crassuleæ* (syn. Sempervivées ou Joubarbes, Juss.). BOT. PH. — Famille de la classe des Dicotylédonées, à insertion périgynique, établie par De Candolle (*Bull. phil.*, 1801; *Prodr.*, III, p. 381), présentant pour caractères : Calice libre, persist[...]
phylle, 3 à 12 ou le plus souvent [...]
divisions imbriquées en estivatio[...]
en nombre égal avec les division[...]
les et alternant avec elles, insé[...]
du calice, égaux, entiers, e[...]
quelquefois soudés inférieurem[...]
qués en estivation. Étamines en [...]
bre que les pétales, avec lesqu[...]
ternent, insérées au fond du cal[...]
en nombre double, alternes et [...]
base des pétales, toutes à inserti[...]
nique dans les monopétales. Fi[...]
bres, subulés et glabres; anthères
à la base, cordées-subarrondies, [...]
res. Pistils variant pour le nomb[...]
12 et même plus, presque touj[...]
et d'autres fois légèrement soudés
à la base. Ovaire uniloculaire, [...]
plusieurs ovules attachés au tr[...]
sutural, et placé du côté interne,
3 à 12, folliculaires; suture inter[...]
rement introrse, à déhiscence lo[...]
uniloculaire et polysperme. Sem[...]
zontales, bisériées, exarillées, gl[...]
men un peu charnu; embryon d[...]
cule attenant au hile.

Les Crassulacées sont des plan[...]
cées suffrutiqueuses, à tige et [...]
cylindriques; à feuilles éparses, [...]
rarement opposées, charnues, le[...]
vent simples, se détachant facil[...]
tige, plus rarement ternées ou [...]
nées, exstipulées. Fleurs réguli[...]
éclat très vif dans la plupart des [...]
plus souvent hermaphrodites, en [...]
épis, et quelquefois solitaires et [...]

Ces végétaux, qui ont les plus [...]
ports avec les Saxifrages, et dont [...]
entre les Bruniacées et les Sa[...]
naissent la plupart dans les ré[...]
des contrées tempérées.

Les Crassulacées se divisent en [...]
ordres :

Sous-ordre 1. **Crassulées.** — [...]
libres, déhiscentes par l'angle in[...]

Tribu 1. CRASSULÉES ISOST[...]

Section 1. **Eucrassulées.**

Genres : *Tillæa*, Mich.; *Dasystem*[...]
Septas, L.; *Crassula*, Haw. (*Gom*[...]
Globulea, Haw.

n 2. Rochées.

uha, Eckl.; *Grammanthes*, Haw.); *Cyrtogyne*, Haw.; *arochea*, Pers.; *Crassula*,

SULÉES DIPLOSTÉMONES.

1. Ombilicées.

nchoë, Ad.; (*Kalenchoë*, 1.; *Verea*, Willd.); *Bryo-* (*Crassouria*, Comm.; *Phy-* .); *Cotyledon*, DC.; *Pis-* *bilicus*, DC.; *Echeveria*,

on 2. Sédées.

, L. (*Rhodiola*, L.; *Ana-* n.); *Aithalis*, Webb. et *um*, L.

iamorphées. — Car- n capsules multiloculaires ns toute leur longueur.

rpha, Nutt.; *Penthorum*, L. (C. d'O.)

Comm. BOT. PH.—*Voy.* CA-

THUS (κράτος, robuste; s. — Genre de Coléoptères ille des Carabiques, tribu établi par M. le comte De- V, p. 140), et adopté par e Castelnau. Ce genre est ule espèce de l'Amérique minée par l'auteur *C. pen-* ne que le *Carabus picicollis* . l'*Harpalus dubius* de Pa- (D.)

BOT. PH. — *Voy.* ALISIER.

d'un ancien mot grec al- t). BOT. PH. — Genre de la ridarées, tribu des Cappa- Linné (*Gen.*, 599), et ren- ne vingtaine d'espèces. Ce ux ou même des arbres nt dans les régions inter- sie, de l'Afrique et de l'A- s alternes, pétiolées, trifo- folioles très entières; à t terminales, corymbeuses. uelques espèces dans les . (C. L.)

NÉL. — Genre d'Euryspi- liens établi par Rafinesque (*Analyse de la Nature*) et non décrit. (P. G.)

CRATÈRE. *Cratera* (κρατήρ, coupe). GÉOL. — Ouverture circulaire et cratériforme qui se trouve au sommet des montagnes volcaniques, et donnent passage aux matières projetées par le foyer du volcan lors de son éruption, ou à la vapeur qui s'en dégage constamment.

***CRATERICARPIUM** (κρατήρ, coupe; καρπός, fruit). BOT. PH. — L'*OEnothera subulata* Ruiz et Pav. (*Fl. peruv.*, t. 316, f. 8), a servi de type à M. Spach (*Nouv. ann. mus.*, IV, 397) pour la création de ce genre, qui appartient à la famille des OEnothéracées, tribu des Épilobiées, et ne renferme que cette espèce. C'est une plante suffrutiqueuse à la base, multicaule, qui croît au Pérou; les feuilles en sont obtuses, sessiles, sublinéaires, très entières, les plus jeunes souvent fasciculées dans les aisselles des plus anciennes; les plus axillaires, solitaires, sessiles, à pétales pourpres, veinés de rouge. (C. L.)

***CRATERINA.** INS. — Synonyme de *Stenopteryx*, Leach. (D.)

***CRATÉRINE** (κρατήρ, coupe). INFUS. — M. Bory de Saint-Vincent a établi sous ce nom un genre formé aux dépens des Vorticelles de Müller, et comprenant celles dont le corps membraneux, cylindracé, est complétement urcéolé.

CRATERIUM (κρατήρ, coupe). BOT. CR. — Genre de Champignons de la famille des Gastéromycètes-Physarées, établi par Trentepohl. On en connaît deux espèces, toutes deux fort petites, à péridium pédicellé, membraneux et en forme de coupe, croissant sur les feuilles et les tiges mortes et pourries.

***CRATEROCERUS** (κρατερός, fort; κέρας, corne). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, établi par M. Hope (*Coleopt. manual*, part. 2, pag. 74), qui le place dans sa tribu des *Sphodridæ*. Ce g. a pour type une espèce de la Nouvelle-Hollande, nommée par l'auteur *Crat. brunnicornis*. (D.)

***CRATEROMYCES** (κρατήρ, coupe; μύκης, champignon). BOT. CR. — Genre de la famille des Hyphomycètes-Mucorinés, établi par Corda (*Sturm.*, III, t. 30) pour des Champignons à péridioles ovales, hyalins, à ouverture orbiculaire entourée d'un tissu floconneux; sporidies rares et en petit nom-

bre; flocons très simples attachés aux cloisons.

***CRATÉROPODINÉES.** *Crateropodinæ.* OIS. — Sous-famille établie par M. Swainson dans sa famille des Turdidées, et dont le g. *Crateropus* est le type.

M. G.-R. Gray a changé en celui de Timalinées le nom de cette sous-famille, qui comprend 15 genres, et dont le type est le genre Timalie. (G.)

CRATEROPUS, Swains. (κρατήρ, coupe; πούς, pied). OIS. — *Voy.* PHILÉDON, Cuv. Le type de ce genre est le Philédon Moho, *Ph. fasciculatus* Lath., dont M. Lesson a fait le sous-genre Moh dans ses Philédons. (G.)

***CRATOCERUS** (κράτος, fort; κέρας, corne). INS.—Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Harpaliens, établi par M. le comte Dejean (*Spec. Gen.*, t. IV, pag. 12), et adopté par MM. Brullé et le comte de Castelnau. Ce g. est fondé sur une seule espèce du Brésil, nommée par l'auteur *Crat. monilicornis*. (D.)

CRATOCHWILIA, Neck. BOT. PH.—Syn. de *Cluytia*, Ait.

***CRATOCNEMUS** (κράτος, fort; κνήμη, jambe). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites Gonatocères, division des Érirhinides, créé par M. Dejean, dans son Catalogue, avec une espèce du Sénégal que l'auteur a dédiée à M. Petit, mais qui n'a pas été connue de Schœnherr. Sa place serait entre les *Phytophilus* et les *Centemerus*. (C.)

***CRATOGNATHUS** (κράτος, robuste; γνάθος, mâchoire). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Harpaliens, établi par M. le comte Dejean (*Spec. gen.*, tom. IV, pag. 46), et adopté par MM. Brullé et de Castelnau. Ce g. renferme deux espèces : l'une de Buénos-Ayres, nommée par M. Dejean *C. mandibularis*; et l'autre du Brésil, nommée et figurée par Perty sous le nom de *C. scaritides* (*Voyage de Spix et Martius*, p. 13, pl. 3, fig. 7). (D.)

***CRATOMERUS** (κράτος, force; μηρός, cuisse). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Buprestides, établi par M. Solier (*Ann. de la Soc. ent. de France*, t. II, p. 295), et adopté par M. le comte Mannerheim, ainsi que par MM. Gory et de Castelnau dans leur Iconographie de cette tribu. Ce g. ne diffère des

Anthaxia qu'en ce qu'il a les an
fortes et plus longues, et les cui
rieures renflées et globuleuses.
jusqu'à présent à une seule espè
rait propre à tout le littoral de la
née : c'est le *Buprestis cyanicorni*
cius, que M. le comte Dejean la
g. *Anthaxia*.

***CRATOMUS.** INS. — Genre
des Chalcidiens, groupe des P
de l'ordre des Hyménoptères,
Dalman et adopté par la plupar
mologistes. Les *Cratomus* se re
surtout à leur tête fort large et
tennes, dont le 2ᵉ article est lon
petit ainsi que les suivants, et le
niers forment la massue. On c
d'espèces de ce genre; le type es
gacephalus (*Diplolepis megaceph*
qui se trouve dans une grand
l'Europe.

***CRATONYCHUS** (κράτος, f
ongle). INS. — Genre de Coléoptè
res, famille des Sternoxes, tribu
rides, établi par M. le comte D
son dernier Catalogue, aux dépe
Melanotus d'Eschscholtz. Il y rap
pèces, dont 7 d'Europe, 1 d'Afri
Indes orientales, et les autres d
Nous citerons parmi les premi
obscurus Fabr., qui se trouve a
de Paris.

***CRATOPARIS** (κράτος, fo
joue). INS. — Genre de Coléop
mères, famille des Curculionites
division des Anthribides, créé pa
et adopté par Schœnherr de préfé
de *Caparius*, que ce dernier aut
donné d'abord et qu'il a dû suppri
ayant été employé avant lui. Ce
ferme plus de 20 espèces d'Améri
citerons comme types l'*Anthribu*
Fabricius et le *Macrocephalus* l
livier, originaires des États-Uni
toparis se rapprochent des *Phlo*
ils s'en distinguent par leurs yeux
crés; leur corps est ovalaire, un
leurs antennes sont grêles ave
forte, composée de 3 articles, du
triangulaire, le 2ᵉ transverse et
cylindriforme.

Une deuxième division de ce g
primée sur le dos.

S (κράτος, fort; ποῦς, pied).
e Coléoptères pentamères, fa-
lionites Gonatocères, division
des, établi par Dalmann et
enherr (*Dispositia methodica*,
et sp Curculionid., tom. II,
mentionne 28 espèces : 24 sont
les de France et de Bourbon,
u cap de Bonne-Espérance, et
rtées avec doute comme ap-
ides orientales. Nous citerons
int partie le *Lixus melanoce-*
rculio striga, *roralis*, *brunni-*
de Fabricius. Les *Cratopus*
Vaupactus; leurs pattes anté-
cuisses fort épaisses et les ti-
ultidentés, munis d'un onglet
met; les élytres sont échan-
ement sur le milieu de leur
de tubercules plus ou moins
t aplatis. (C.)

LE. *Cratoscelis* (κράτος, fort;
ARACH. — Dans les *Annales*
entomol. de France, nous
ement désigné sous ce nom
iéides que nous avons appelé
scelis, et qui actuellement
genre *Actinopus*. *Voy.* ce
(H. L.)

LIS (κράτος, force; σκῖλος,
Genre de Coléoptères penta-
des Lamellicornes, tribu des
us-tribu des Anthobies, éta-
hson (*Arch. de Wiegman*,
adopté par M. de Castelnau,
s le groupe des Glaphyrides,
hipna et *Lichnia*. Les Insec-
sont très velus et remarqua-
. Brullé, par l'allongement
es, semblables à des lanières
s toute leur longueur. Ils
postérieures très renflées et
antennes fort petite. On n'en
ix espèces, les *C. vulpina* et
l'une et l'autre du Chili.
té nommé postérieurement
I. le comte Dejean. (D.)

IUS (κράτος, fort, σῶμα,
Genre de Coléoptères tétra-
les Curculionites Gonatocè-
s Apostasimérides (Rhyn-
établi par Schœnherr. Ce
de 40 à 50 espèces, toutes
originaires de l'Amérique équinoxiale. Ce sont les plus grands Insectes de cette division ; leur taille varie entre 15 à 35 millimètres de longueur sur 8 à 14 de largeur. Nous citerons comme espèces anciennement décrites les *Curculio pusio* et *vaginalis* de Linné, et les *Rhynch. vespertilio*, *taurus*, *lucifugus*, *scaber*, *dubius* et *bombina* de Fabricius. Les mâles de quelques espèces portent deux longues cornes arquées qui partent du milieu de la trompe; celle-ci est large, courbée, reçue dans un profond sillon pectoral. Leurs yeux sont le plus souvent contigus, et presque réunis sur le front; leurs élytres sont tuberculeuses et terminées quelquefois par deux épines. (C.)

*CRATOXYLUM (κράτος, dur; ξύλον, bois). BOT. PH. — Genre de la famille des Hypéricacées, tribu des Éladées, formé par Blume, et le même que son *Hornschuchia*. Il ne renferme qu'une espèce. C'est un grand arbre à feuilles opposées, brièvement pétiolées, oblongues-lancéolées, à fleurs terminales, paniculées. Le *C. Hornschuchii* croît dans l'île de Java. (C. L.)

*CRATYLIA (? diminutif de κρατύς, fort). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Phaséolées-Diocléées, établi par Martius (*Msc. ex Benth. Ann. Wien. Mus.*, II, 131), et renfermant 4 ou 6 espèces environ. Ce sont des arbrisseaux volubiles de l'Amérique tropicale, à feuilles pennées-trifoliolées, stipellées ; à stipules très petites ; à fleurs blanches ou roses-violacées, disposées par fascicules en épis le long du pédicule, formant grappes, et dont les bractées sont caduques, les pédicelles courts, les bractéoles appliquées sur le calice, petites, décidues ; le calice et la corolle sont soyeux-velus; le légume est couvert d'un duvet court et épais. (C. L.)

CRAUPÊCHEROT. OIS. — Nom vulgaire du Balbuzard.

CRAVANT. OIS. — Nom vulgaire d'une espèce du genre Oie; c'est l'*Anas bernicla* L. (G.)

CRAVATE BLANCHE. OIS. — Nom vulgaire d'une espèce du genre Tyran, *Tyrannus albicollis*.

CRAVATE DORÉE. OIS. — Nom vulgaire du jeune âge du Colibri rubis-topaze.

CRAVATE FRISÉE. OIS.—Nom vulgaire du Philédon-Kogo.

CRAVATE JAUNE. OIS.—Nom vulgaire de l'*Alauda capensis* L.

CRAVATE NOIRE. OIS. — Nom vulgaire du *Trochilus nigricollis*.

CRAVATE VERTE. OIS.—Nom vulgaire du jeune âge du Hausse-col vert.

CRAVE. *Fregilus*. OIS. — Cuvier, se fondant sur la forme rigoureuse du bec des Craves, réunit cet oiseau aux Huppes, malgré ses similitudes, tant sous le rapport de la forme que des mœurs avec les Corbeaux. M. Temminck a réuni avec raison ce genre à ses *Pyrrhocorax*, sous le nom de *Pyrrhocorax coracius*. *Voy.* CHOQUARD. (G.)

***CRAWFURDIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Gentianacées, tribu des Chironiées, formé par Wallich (*Tent. Fl. Nep.*, I, 63, t. 47, 48), et ne contenant encore que deux ou trois espèces. Ce sont des plantes herbacées, vivaces, volubiles, très glabres, indigènes du Népaul, à rameaux allongés, très grêles, portant des feuilles opposées, trinerves; à fleurs grandes, belles, d'un bleu pâle, axillaires, solitaires ou fasciculées. (C. L.)

***CRAVUPPE.** *Fregilupus*. OIS.—Ce genre, que Cuvier confondait avec le genre Huppe, sous le nom de *Upupa capensis*, et qui a été érigé en genre sur des caractères de peu d'importance, est placé par M. Temminck parmi ses Martins. Ce paraît être néanmoins un genre de transition, mais plus près des Martins et des Corbeaux par les formes et les mœurs que des Huppes. (G.)

CRAX, L. OIS. — Nom scientifique du genre Hocco.

***CRAXIREX,** Gould. OIS. — Synonyme de Caracara. Le *C. Galapagoensis* en est le type.

CRÉADION, Vieill. OIS. — *Voy.* PHILÉDON, Cuv. Le type de ce genre est le *Ph. carunculatus* Lath.

CREMANIUM (? altération de κρεμάννυμι, soutenir). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Miconiées, créé par Don (*Mem. Wern. Soc.*, IV, 310), renfermant trente et quelques espèces, retirées du genre *Melastoma*. Ce sont des arbrisseaux ou des arbustes, croissant dans l'Amérique tropicale, à feuilles pétiolées, décussées, très entières ou subdentées en scie; à fleurs petites, blanches, accompagnées de deux bractéoles, souvent très petites, et disposées en panicules ten[...] brachiées; il leur succède des baies [...] ou bleuâtres-violacées. (

CREMASTOCHEILUS (κρεμα[...] pend; χεῖλος, lèvre). INS. — Gen[...] léoptères pentamères, famille des [...] cornes, tribu des Scarabéides Méli[...] sous-tribu des Cétonides, établi p[...] et adopté par tous les entomologistes [...] ry et Percheron, dans leur Monogr[...] Cétoines, en décrivent et figurent 18 [...] parmi lesquelles il s'en trouve [...] placées par M. Dejean dans le g. [...] de Mac-Leay qu'ils n'ont pas adopt[...] 18 espèces, 8 sont du Sénégal, 2 de [...] 5 du cap de Bonne-Espérance, 1 d[...] rique septentrionale, et 2 des Inde[...] les. Nous n'en citerons qu'une [...] *Crem. castaneæ* de l'Amérique [...] nale, sur lequel Knoch a fondé le [...]

Les *Cremastocheilus* sont des C[...] en général de couleurs assez som[...] varient beaucoup pour la taille, et [...] ques uns ont une forme plus étroi[...] autres Cétonides. M. Burmeister, q[...] nom de ce genre *Cremastochilus*, [...] le type d'une division ou sous-t[...] nomme *Cremastochilidæ*. *Voy.* ce [...]

***CRÉMASTOCHILIDES.** *Crem[...] dæ*. INS.—Division établie par M. B[...] dans sa classification des Lamellic[...] litophiles, et qui se compose des g. [...] *Ptycophorus*, *Rhagopteryx*, *Cent[...]* *Hoplostonus*, *Pilinurgus*, *Trichoph[...] chilus*, *Genuchus*, *Scaptobius*, *C[...]* *Psilocnemis*, et *Cremastochilus*. Les [...] teurs écrivent ce dernier g. *Crem[...] lus*.

***CREMASTOSTEMON,** Hort. — Syn. d'*Olinia*, Thunb.

***CREMASTRA** (κρεμάστρα, péd[...] botanique). BOT. PH. — Genre de [...] des Orchidées, tribu des Vandées, [...] Lindley (*Orchid.*, 172) sur une peti[...] herbacée, vivace, indigène du Né[...] elle croît sur les rochers et sur le [...] arbres. Il ne renferme que cette pla[...] les pseudobulbes sont annelés, ap[...] feuilles membranacées, subplissées, [...] engaînée; les fleurs pendantes, dis[...] grappes réunies et serrées.

***CRÉMASTRE.** *Cremaster* (κρεμα[...] suspend). INS. — Nom donné par K[...]

ns certaines Chrysalides, se
l'anus, et leur permettent
aux corps solides.
. — *Voy.* LAIT.
TARTRE. CHIM. — Syno-
Tartrate de Potasse.
PE. *Cremocarpus* (κρεμάω,
πός, fruit). BOT. — Ce mot,
e Mirbel dans sa classifica-
, répond à celui de Pola-
ird.
HALUM (*Cremo*, altération
endu; κεφαλή, tête, capitule
T. PH. — Genre de la famille
s-Sénécionidées, Sénécio-
, formé par Cassini (*Dict.*
IV, 390), sur une seule esp.,
nde orientale et les îles de
. Elle est annuelle, dres-
abpubescente; ses feuilles
lliptiques, atténuées à la
incisées, dentées au som-
s rameaux floraux sont al-
onocéphales; ses capitules
res. Le *C. cernuum* Cass.
L., *Crassocephalum cer-*
st cultivé dans les jardins
(C. L.)
S (*Cremo*, altération de
du; λόβός, gousse). BOT. PH.
mille des Crucifères, tribu
rmé par De Candolle (*Syst.*,
nfermant 4 ou 5 espèces,
Pérou et le Chili. Ce sont
acées, ou des arbrisseaux
cents, à feuilles ovales ou
que entières, dentées en
des; à fleurs jaunes, dis-
es terminaux, allongés,
les pédicules filiformes. On
lques jardins le *C. chilen-*
a *chilensis* Lagasc.). (C. L.)
RME. *Cremospermum* (κρε-
; σπέρμα, semence). BOT. —
te épithète aux graines at-
ta par le sommet ou par la

I, Lind. ÉCHIN. — Syn. de

. *Crenatula*, Lamk. (*crena*,
porte). MOLL. — Quelques es-
énatule de Lamarck étaient
ps avant lui, et avaient été confondues par Chemnitz, Schrœter et autres zoologistes, dans le genre *Ostrea* de Linné. Il faut se rappeler que, dans ce genre *Ostrea*, non seulement se trouvaient les Peignes et les Huîtres proprement dites, mais encore les Coquilles appartenant à plusieurs autres genres qui ont été successivement démembrés par Bruguière et Lamarck. Parmi ces genres, celui des Crénatules est l'un des plus intéressants; et depuis qu'il a été fondé par Lamarck dans un Mémoire spécial, publié dans le t. III des *Annales du Muséum*, il a été introduit dans toutes les méthodes, à peu près dans les rapports que Lamarck avait indiqués pour lui.

Le genre Crénatule a les plus grands rapports avec celui des Pernes, et il sert, en quelque sorte, de liaison entre la famille des Mytilacées, terminée par le genre *Pinna*, et la famille des Malléacées, qui doit commencer par le genre qui nous occupe. Depuis la création de ce genre, Savigny, dans le célèbre ouvrage auquel il a coopéré avec tant d'éclat, a fait connaître plusieurs espèces de la mer Rouge, et a dévoilé la manière de vivre des Crénatules. Ce genre a l'habitude de s'enfoncer dans l'intérieur des éponges, de la même manière que les Vulselles, et c'est ainsi qu'il sait s'abriter contre la fragilité de ses valves. Quoique l'on ne connaisse pas encore l'animal de ce genre, on peut cependant établir ses rapports d'une manière fort exacte, d'après les seuls caractères de la coquille. Quant à leur forme générale, les Crénatules se rapprochent beaucoup de celles du genre *Pinna*; elles sont irrégulières, presque toujours inéquivalves, à crochets terminaux, petits, opposés; une seule impression musculaire, submédiane, très superficielle; et il suffit d'ouvrir la coquille pour voir que le test est composé de deux parties très distinctes, comme dans tous les autres genres de la famille des Malléacées et même des Mytilacées. On remarque, en effet, qu'une très petite partie de la surface est revêtue d'une couche nacrée très mince, tandis que le reste est formé d'une couche corticale dont les fibres sont perpendiculaires, comme dans les Jambonneaux. La charnière est placée le long du bord dorsal; elle est étroite et composée d'une série de petits cuillerons dans lesquels s'insère un ligament multiple. Cette charnière ressemble

à celle d'une Perne dans laquelle cette partie ne serait pas développée au-delà du premier degré d'accroissement. Les Crénatules sont des Coquilles minces, fragiles, qui éclatent en se desséchant : aussi est-il fort rare d'en avoir dans les collections des individus d'une belle conservation. On conçoit, d'après la manière de vivre des Crénatules, qu'elles n'ont pas besoin de se fixer aux corps étrangers au moyen d'un byssus : aussi n'aperçoit-on chez elles aucune trace de la sinuosité qui existe dans toutes les Coquilles byssifères. D'après ce qui précède, les caractères du genre peuvent être résumés de la manière suivante :

Coquille mince, irrégulière, inéquivalve, aplatie, sans ouverture sinueuse pour le passage d'un byssus. Charnière occupant le bord dorsal, linéaire, crénelée, à crénelures sériales, calleuses, creusées en fossette pour recevoir le ligament.

Les Crénatules habitent les mers des pays chauds. On en cite quelques unes de la Nouvelle-Hollande ; mais il paraît que c'est dans la mer Rouge que l'on en trouve le plus. Jusqu'à présent, ce genre n'a point été trouvé à l'état fossile. (Desh.)

CRÉNÉ. zool., bot. — *Voy.* crénelé.

CRENEA. bot. ph. — Genre de la famille des Lythracées, tribu des Eulythrées, formé par Aublet (*Guyan.*, I, 523, t. 209), et renfermant deux plantes, croissant dans les endroits maritimes de la Guiane. Ce sont des herbes suffrutiqueuses, à rameaux tétragones, noueux ; à feuilles opposées, pétiolées, oblongues-ovées, ou subspatulées, très entières, glabres ; à fleurs blanches, portées par des pédoncules axillaires, uni-multiflores, plus courts que les feuilles. (C. L.)

CRÉNELÉ. *Crenatus.* zool., bot. — On applique cette épithète aux organes tels que les feuilles, les pétales, les calices, etc., découpés en dents arrondies et séparés par des sinus aigus ; telles sont les feuilles du Tremble et celles de la Bétoine. — En zoologie, cette expression a une signification tout-à-fait semblable.

***CRÉNELURES.** *Crenaturæ.* bot. — On donne ce nom à de petites dents obtuses, droites et perpendiculaires au bord de la partie sur laquelle on les observe.

***CRENIAS**, Spr. bot. ph. — Syn. de *Mniopsis*, Mart.

CRENIDENS (*crena*, fente ; *de*[illegible] poiss. — Il y a dans la famille des[illegible] un groupe de Poissons peu no[illegible] espèces et remarquable par des [illegible] primées et dentelées sur tout le [illegible] couronne. La Taupe, le Bogue d[illegible] terranée, appartiennent à cette [illegible] avons observé parmi les Poisson[illegible] Rouge un Sparoïde ayant la mâch[illegible] d'un double rang de ces dents cré[illegible] forment la première rangée et [illegible] conde ou l'interne ; et derrièr[illegible] rangs, il a une bande étroite de [illegible] nues. Les pharyngiennes sont en [illegible] nes. Ces caractères nous ont serv[illegible] le genre des *Crenidens*. Ils ont [illegible] corps de forme ovalaire, cinq r[illegible] membrane branchiostège ; l'estom[illegible] trois cœcums au pylore ; une ves[illegible] simple. On ne connaît qu'une seul[illegible] ce genre que les Arabes nommen[illegible] Forskal avait connu ce poisson ; [illegible] indiqué dans ses catalogues sous [illegible] *Sparus crenidens.*

CRÉNILABRE. *Crenilabrus* (*c*[illegible] *labrum*, lèvre). poiss. — Genre [illegible] de la famille des Labroïdes, étab[illegible] vier pour réunir les nombreuses [illegible] cette famille, abondantes dans la [illegible] née, plus rares sur nos côtes [illegible] septentrional, et dont quelques e[illegible] s'égarer dans la mer des Indes. Les [illegible] de ce genre consistent dans le p[illegible] dentelé ; dans des lèvres épaisses, [illegible] plissées en dessous, recouvrant [illegible] laires armées de dents coniques, [illegible] rang et à chaque mâchoire ; dans [illegible] sale épineuse, libre, sans écaille[illegible] dans une ligne latérale continue [illegible] ruption de la tempe à la caudal[illegible] Cuvier, ces Poissons étaient r[illegible] plutôt éparpillés, par Bloch et par [illegible] dans le genre Lutjan. J'ai néan[illegible] formé le premier travail de Cuvi[illegible] cisé davantage les caractères de c[illegible] retirant les espèces à dents en [illegible] celles qui, ayant un second rang [illegible] ont une anale de plusieurs rayons [illegible]

Parmi les espèces les plus brill[illegible] genre, il faut citer le Crénila[illegible] (*Crenilabra Pavo* Nob.), épithète [illegible] ce poisson parce que Salviani, i[illegible] giste romain du xvi[e] siècle, qui v[illegible]

le beaux et brillants poissons
é de Rome, leur donna le nom
yant retrouver en eux les Pois-
s sous ce nom par Philostrate et
cette détermination est erronée,
ostrate fait vivre ses *Pavo* dans
ces du Phase. Le mélange des
te, jaune et rouge, a fait don-
tte raison à ces Crénilabres le
agello (Perroquet) par les pê-
irché de Rome. Les naturalistes
tous confondu cette espèce avec
res sous le nom de *Labrus la-*
uve une seconde espèce de ce
l'Océan septentrional, jusque
de Norwége. Mais cette espèce
: et même plus abondante dans
iée : c'est le *Labrus melops* de
naissable à la tache noire qui
œil. Les autres espèces ne peu-
es que dans une monographie
e genre. (VAL.)

STRES. OIS. — Nom donné
qui, comme les Pies-Grièches,
etc., portent au bec supérieur
eurs échancrures. Cette déno-
ond à celle de Dentirostres de
(G.)

crena, crénure). INS. — Genre
Lépidoptères diurnes, famille
des, établi par M. Boisduval
adagasc.) pour un Papillon à
me fauve, les supérieures avec
irâtre, les inférieures portant
e rangée de cinq points noirâ-
us d'un gris cendré teinté de
nique espèce de ce genre est le
riensis.

É. *Crenulatus.* BOT. — On ap-
pithète aux crénelures qui sont
t très petites.

S (κρέως, viande; ζιός, vie).
de Coléoptères pentamères,
arabiques, tribu des Harpali-
s affinités avec les Scaritides,
M. Guérin Méneville (*Ma-*
gue, 1838). Cet auteur dit
Cascelius que Gray a publié
nt, est le même que celui de
is la plupart des espèces décri-
par l'entomologiste anglais,
ucoup par la forme des *Cr.*
tr., et *Kingii* Curt., ces deux
noms génériques pourraient sans doute être conservés. Le *C. Eydouxii* a été trouvé au Pérou dans les environs de Lima. Il ressemble beaucoup aux *Carabus suturalis* et *rutilans* Fab., mais il est bien plus petit. (C.)

*CREOCHITON (κρέως, chair; χιτών, tunique). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Miconiées, établi par Blume (*Flora* 1831, p. 506) pour deux espèces découvertes dans les îles Moluques. Ce sont des arbrisseaux grimpants, à feuilles opposées, pétiolées, ovées ou elliptiques-oblongues, très entières, subquinquénerves, très glabres en dessus, chacune parsemée en dessous de squames *poussiéreuses*, à fleurs grandes, roses, renfermées avant l'anthèse entre deux bractées charnues (*unde nomen*), et portées par des pédoncules axillaires et terminaux, dilatés au sommet et ombellés-multiflores. (C. L.)

CREODUS, Lour. BOT. PH. — Syn. de *Chloranthus*, Swartz.

CRÉOLE. MOLL. — Nom que l'on donne dans le commerce à la *Venus dysera*.

CRÉOPHAGES. *Creophagi* (κρεωφάγος, mangeur de chair). INS. — Nom donné par M. Duméril à une famille de Coléoptères qui correspond à celle des Carabiques de M. le comte Dejean ou à la première division des Carnassiers de Latreille. *Voy.* ces mots. (D.)

*CRÉOPHILES. *Creophilæ.* INS. — Nom donné par Latreille à une sous-tribu de la tribu des Muscides, dans l'ordre des Diptères, et par M. Macquart à une section de cette même tribu, laquelle section se compose, suivant ce dernier auteur, de sept sous-tribus dont voici les noms : Tachinaires, Ocyptérées, Gymnosomées, Phasiennes, Dexiaires, Sarcophagiens et Muscies. *Voy.* ces mots.

Les Créophiles se reconnaissent parmi les Muscides à leurs cuillerons grands, recouvrant en majeure partie les balanciers, et à leurs ailes le plus souvent écartées. Malgré leur nom, beaucoup d'entre eux vivent du suc des fleurs, du moins à l'état parfait. (D.)

*CREOPHILUS (κρέως, chair; φίλος, qui aime). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, tribu des Staphylinides, établi par Kirby et adopté par Stephens dans son *Entomologie britannique* (tom. V, p. 202), mais admis seulement comme une subdivision du genre *Staphylinus* dans la *Monographie* de M. Erich-

son. Le type de cette subdivision est le *Staph. maxillosus* de Linné, Fabr., etc., le même que le Staph. nébuleux de Geoffroy : espèce qui se trouve dans toute l'Europe. (D.)

*CRÉOSOTE. *Creosota* (κρέας, chair; ζωόω, je vivifie). CHIM.—Sorte d'huile volatile pyrogénée, liquide, grasse au toucher, incolore, mais se colorant en brun par la lumière. Elle a été découverte par M. Reichenbach comme un des produits de la distillation du goudron. Sa saveur est âcre et caustique, son odeur pénétrante et désagréable. Elle jouit de la propriété de coaguler l'albumine et de conserver les substances animales. On en a obtenu quelques heureux succès pour arrêter la gangrène; mais aujourd'hui on ne l'emploie plus que comme odontalgique, encore échoue-t-elle souvent dans ce cas; elle a l'inconvénient de déterminer une phlogose assez vive de toutes les parties qu'elle touche.

*CREPICARDUS (κρηπίς, chaussure; καρδία, cœur). INS. —Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Élatérides, établi par M. le comte Dejean dans son dernier Catalogue, où il le place entre les genres *Melanoxanthus* et *Æolus* d'Eschscholtz. Ce g. est fondé sur une seule espèce de Madagascar, nommée *C. miles* par l'auteur. (D.)

CREPIDARIA, Haw. BOT. PH. — Syn. de *Pedilanthus*, Neck., etc.

*CREPIDIUM. Blum. BOT. PH. — Syn. de *Microstylis*, Nutt.

*CREPIDODERA (κρηπίς, fer à cheval; δειρή, cou). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, famille des Cycliques, tribu des Gallérucites de Latreille et de nos Atticites, créé par nous et adopté par M. Dejean, qui, dans son Catalogue, en mentionne 26 espèces, dont 16 appartiennent à l'Europe, 7 à l'Amérique, 2 à l'Afrique et 1 à la Nouvelle-Hollande. Les *Crepidodera* sont de taille au-dessous de la moyenne, sautent avec facilité et vivent réunies en famille sur diverses plantes où leur présence est indiquée par de nombreuses perforations arrondies sur les feuilles; leur corselet offre près de la base une impression cintrée en forme de fer-à-cheval; leurs cuisses postérieures sont renflées, et l'extrémité du tibia est munie d'un petit onglet qui leur sert à s'élancer. Nous citerons comme en faisant partie les *Chryso-*

mela nitidula, helxines et *Modeeri* d
et les *Crioceris* et *Galleruca* lævig
pressa, geminata, exoleta, ruficorni
cornis et *copalina* de Fabricius.

*CREPIDOTROPIS (κρηπίς, bas
sure]; τρόπις, carène en botanique).
—Genre de la famille des Papilion
des Dalbergiées, formé par Walpers
14, 296) pour un seul arbrisseau,
au Brésil. La tige en est volubile,
neuse-pubescente, ainsi que les ra
les pétioles; les feuilles pennées-tri
les folioles ovées, acuminées, de la
du pétiole, les latérales obliques plu
la terminale munie de deux stipelles
les stipules ovées-acuminées, ap
aculéiformes, persistantes; les fl
lacées, distantes, quaternées-fas
disposées en grappes axillaires, et de
lices accompagnés de deux bractée
orbiculées, membranacées, ferru
très caduques, ciliées au bord.

*CREPIDOTUS (κρηπιδωτός, cha
— Genre de Coléoptères tétramère
des Curculionites Gonatocères,
Rhynchophorides, créé par Schœ
non. Curcul. gen. et sp., t. IV, p.
y rapporte, sous les noms de *C. A*
C. variolosus Klug, deux Insectes de
car, qui ne sont peut-être que le
femelle d'une même espèce. Les
ressemblent assez aux *Dionychus*;
selet est également aplati, mais pl
La trompe, au lieu d'être réguliè
quée, est comme brisée ou coud
milieu, chez le *variolosus*, plus min
longue; le 3[me] article des tarses e
ment lenticulaire et spongieux en

CRÉPIDULE. *Crepidula* (κρηπίς,
MOLL. — Lorsque Lamarck institu
Crépidule en 1799, dans sa pre
thode, insérée dans le 1er vol. des
la Soc. d'Hist. natur. de Paris, il
qu'un petit nombre d'espèces qui
été rassemblées d'une manière
relle par Lister dans la planche
grand ouvrage. Gualtieri rapproc
quilles des Haliotides, et leur
même nom; quelques années ap
son signala 3 espèces du Séné
tention des zoologistes, fit connaî
racteres de l'animal, et sépara le

nant le nom de *Patelle chambrée*. qui rassemblait dans son genre Patelles les Coquilles à base large et à plus ou moins relevé, y introduisit ptrées et les Crépidules, en formant les une section particulière, et c'est Lamarck trouva les éléments des res que nous venons de mentionner son *Tableau élémentaire de Zoo-* Cuvier conserva le genre Patelle de dans son intégrité avec des subdivisi correspondent aux genres de La- Bientôt après, Cuvier adopta aussi Crépidule; mais il ne le laissa pas rapports que Lamarck lui avait as- Dans toutes ses méthodes, Lamarck tablement rapproché les Crépidules yptrées; Cuvier, au contraire, les a dans deux sections de sa famille des nches. Les Crépidules se trouvent le voisinage des Haliotides et des ns, tandis que les Calyptrées se rent à côté des Carinaires et des Navi- M. de Férussac a suivi assez fidèlement arrangement de Cuvier; il a adopté la les Calyptraciens de Lamarck comme re des Scutibranches, et dans sa des Calyptraciens se trouvent les ns et les Crépidules. Les Calyptrées prises dans la famille suivante à genre Navicelle. Dans une note pu- le 1er vol. des *Annales des Scien- relles*, nous avons discuté ce rap- ment des Navicelles des genres de la des Calyptraciens, et nous avons qu'il n'y avait aucune analogie avec d'eau douce et celui des Crépidules. pinion, appuyée alors sur la seule ison des coquilles, se trouva bien- confirmée par l'anatomie de la que donna M. de Blainville, et figure de l'animal d'une Crépidule M. Lesson. A mesure que le des espèces s'accrut dans le genre occupe, on s'aperçut que ses rap- les Calyptrées devenaient chaque intimes; et enfin la plupart des logues sont aujourd'hui plus dis- réunir les deux genres qu'à les tenir . M. Lesson, dans la partie zoologi- *Voyage de la corvette la Coquille*, voir la liaison des deux genres, visés en 7 sous-genres qu'il a rangés sous le nom de Calyptrées. M. Broderip, en faisant connaître un assez grand nombre d'espèces nouvelles dans le Ier vol. des *Mémoires de la Société zoologique de Londres*, a adopté les divisions de M. Lesson, qu'il regarde comme une manière toute philosophique d'envisager les rapports de toute cette série. Pour nous, qui avons vu des Calyptrées et des Crépidules vivantes, qui avons étudié l'anatomie de ces genres ainsi que les travaux de M. Owen, nous n'admettons aujourd'hui qu'un seul genre sous le nom de Calyptrée, dans lequel celui des Crépidules vient se fondre d'une manière insensible, et ne peut, par conséquent, y prendre place qu'à titre de section.

L'animal des Crépidules est tout-à-fait semblable à celui des Calyptrées; il marche sur un pied ovale ou subcirculaire, mince sur ses bords, plus épais vers le centre. La partie antérieure du corps est aplatie; elle forme un cou allongé, élargi sur les côtés par des bords membraneux très minces. La tête termine ce long col; elle est fort aplatie, et de ses angles antérieurs s'élèvent des tentacules courts, portant des yeux presque sessiles au côté externe de la base, en dessous de la tête, et entre quatre petits mamelons se voit une petite fente longitudinale qui est celle de la bouche. Dans une cavité cervicale considérable qui occupe toute la cavité antérieure de la coquille se voit une branchie pectinée composée de longs filaments capillaires, tout-à-fait semblables à ceux des Calyptrées. La cavité qui se trouve au-dessus de la lame transverse de la coquille est destinée à recevoir la masse des viscères de l'animal, c'est-à-dire le foie, l'intestin, et une partie des organes de la génération.

Les Crépidules sont généralement ovalaires; on en rencontre rarement de circulaires; elles sont irrégulières, parce que l'animal, comme celui des Cabochons, ne change point de place pendant toute la durée de son existence: aussi la coquille prend-elle fidèlement l'empreinte des corps sur lesquels elle s'est accrue. Dans un certain nombre d'espèces, le sommet s'incline obliquement et vient se terminer sur le bord postérieur; mais dans d'autres ce sommet se contourne en spirale, et cette spirale, devenant de plus en plus importante, finit par ressembler à

celle de certaines Calyptrées. Ces Mollusques vivent généralement à peu de profondeur, sur les rochers baignés par la mer; souvent ils s'enfoncent dans les fentes, et ils demeurent dans la plus parfaite immobilité. Il y a quelques espèces qui ont des mœurs toutes particulières, en ce qu'elles recherchent les coquilles univalves vides, s'introduisent dans leur cavité, s'y attachent et s'y accroissent pour ne jamais les quitter. Ces Crépidules prennent toutes les formes pour s'adapter exactement à tous les accidents du lieu qu'elles ont choisi. Lorsque la coquille a une cavité un peu spacieuse, il arrive quelquefois qu'elle est habitée par une famille entière de ces Crépidules.

On compte actuellement 25 à 30 espèces vivantes appartenant au genre Crépidule; elles sont distribuées dans presque toutes les mers, mais on les rencontre plus particulièrement dans les mers chaudes.

On mentionne quelques espèces à l'état fossile : toutes appartiennent aux terrains tertiaires; elles sont en petit nombre. (Desh.)

*CRÉPIDULINE, Blainv. moll.— Synonyme de Nonionime, d'Orb.

*CRÉPIDULITES. moll. foss. — On donne ce nom aux Crépidules fossiles, qui sont au nombre de six espèces environ.

*CRÉPIPATELLE. *Crepipatella*. moll.— M. Lesson, dans la *Zoologie du voyage de la Coquille*, a proposé de diviser le genre Calyptrée, réuni aux Crépidules, en plusieurs sous-genres, parmi lesquels se trouve celui-ci. Il est destiné à rassembler celles des espèces de Crépidules qui sont profondes, et dont la lame transverse, concave et en partie détachée, ne manque pas d'analogie avec la lame en entonnoir que l'on remarque dans un certain nombre de Calyptrées. *Voy.* calyptrée et crépidule. (Desh.)

CREPIS (nom latin d'une plante aujourd'hui inconnue). bot. ph. — Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Cichoracées-Lactucées, formé par Linné (*Gen.*, 914), et renfermant encore près de 80 espèces, malgré les emprunts qu'on lui a faits. Ce g., comme ceux de la vaste famille des Synanthérées, en général, est un véritable chaos, où sont rassemblées pêle-mêle les espèces hétérogènes ou de nombreuses variétés regardées comme espèces, ou même des especes regardées comme variétés. Quan[d on consi]dère que cette seule famille r[enferme plus] de 1,000 genres, presque au[tant de sous-]genres, qui tous ne sont guèr[e bien limi]tés et définis, qu'elle contient p[...] tal des plantes, que beaucoup [d'espèces] ont 2, 4, 10 et 12 noms différ[ents, on doit] profondément regretter qu'il [ne se trouve] pas un homme à qui des condit[ions ...] et surtout éminemment scient[ifiques per]mettent d'embrasser philosoph[iquement ce] vaste ensemble et d'en démêle[r ...] confondus.

En attendant ce nouveau Lin[né, nous di]rons que le genre *Crepis* est ai[nsi divisé :]

a. Eucrepis, Endlich. — Al[...] striées.

1. *Intybus*, Fries. Scape aph[ylle, ...]phale au sommet; capitules pe[...] involucral court, apprimé.

2. *Ætheorhiza*, Cass. Scape [...] subfoliée à la base, monocéph[ale au som]met, simple ou portant à la bas[e ...] rameaux, dont l'un muni d'u[...] monocéphale au sommet; ca[pitules] grands; involucre hérissé.

3. *Berinia*, Briqn. Scape feui[llé ...]beuse au sommet.

b. Homalocline, Cass.—Akén[...]

Les Crépides croissent dans [les en]droits tempérés des deux h[émisphères]. Elles sont communes dans to[us les lieux] cultivés ou habités, le long d[es ...] sur les murs; quelques unes [croissent] même jusque dans les rues, les [places pu]bliques peu fréquentées, entre le[s ...] villes, etc. Les principaux cara[ctères de ce] genre sont : Capitule pauci-mul[tiflore, ho]mocarpe, à fleurs 1-multisériées [...] polyphylle, imbriqué, ou calic[ulé de] nombreuses squamules. Receptac[le ...] ponctué-fovéolé. Corolles ligulé[es ...] uniformes, non ailées, cylindriq[ues ...] atténuées peu à peu en court [...] grette uniforme, poilue, pluris[ériée ...]tules petits.

*CRÉPITACLE. *Crepitaculum* [...] craque). bot. — Desvaux a don[né ce nom] au fruit connu aujourd'hui sou[s le nom d'] *Heymate*, parce qu'il s'ouvre av[ec ...] et bruit.

CREPITANTES. ins. — *Voy*[...] diers.

RÉPU. *Crispus*. ZOOL., BOT.—Cette épi-, qui a la même signification en zoolo-et en botanique, se dit d'organes irré-ment plissés sur toute leur surface; sont les feuilles d'une espèce de *Ru*-les sépales de la *Clematis crispa*, les s du *Pterocarpus crispatus*; en mala-e, la surface d'une espèce de Vénus, *reticulata*.

ÉPUSCULAIRES. *Crepuscularia*. INS. ne des trois grandes familles établies Latreille dans l'ordre des Lépidoptères, prenant ceux qui présentent les ca-s suivants, savoir : Antennes fusi-s, c'est-à-dire plus ou moins renflées lieu, et, indépendamment de cela, prismatiques, tantôt cylindriques, et brièvement pectinées ou dentées. généralement très gros relativement les; les six pattes propres à la mar-s jambes postérieures armées de deux ergots. Ailes étroites, en toit hori-ou légèrement incliné dans le repos, érieures recouvrant alors les infé-, qui sont généralement très courtes unies par un frein aux premières, s mâles seulement. *Voyez* FREIN.

es les Chenilles des Crépusculaires 16 pattes, et subissent leurs méta-oses, tantôt dans la terre ou à sa sur-us quelque abri, sans former de coque, dans l'intérieur des tiges, tantôt enfin une coque grossière. Leurs chrysalides toujours mutiques, et généralement co-lindriques.

a famille renferme une trentaine de , susceptibles d'être répartis dans six sous les noms de : Agaristides, Ægo-, Sésiides, Atychides, Zygénides et ... *Voy*. ces mots.

Remarquons ici que le nom de *Crépuscu-* donné par Latreille aux Lépidoptères ... n'est pas très exact, car il s'en beaucoup parmi eux qui, loin d'at-le coucher du soleil pour sortir de retraite et prendre leur essor, ne volent contraire que lorsque ses rayons dardent plus de force dans la journée : tels entre autres, les g. Sésie, Thyris, Zy-Procris et Macroglosse. Cela prouve qu'il faut éviter de donner aux familles ou genres des noms qui n'expriment qu'un caractère ou une seule qualité, car il est bien rare que tous les genres ou toutes les espèces qu'elles renferment possèdent cette qualité ou ce caractère unique. (D.)

CRESCENTIA (nom propre). BOT. PH. — Genre formé par Linné (*Gen.*, 762), et dont il est difficile de fixer la place dans le système naturel d'une manière satisfaisante. Il présente en effet d'égales affinités avec les Bignoniacées, les Scrophulariacées, les Pédaliacées et les Gesnériacées, et le créateur de la méthode naturelle, Jussieu, le place, non sans quelque raison, parmi les Solanacées. La nature de ce livre ne nous permettant pas de discuter ici les causes qui ont engagé les auteurs à ranger ce genre parmi ces diverses familles, nous dirons seulement que, comme dans l'état actuel de la science, la nature de son fruit l'éloigne suffisamment de ces diverses familles, et celle de son appareil sexuel des Solanacées, il serait opportun d'en faire le type d'une petite famille sous le nom de *Crescentiacées*. On y réunirait provisoirement le *Tanœcium* de Swartz et le *Tripinnaria* de Persoon, qui tous deux paraissent étroitement alliés au *Crescentia*. Ainsi composée, cette petite famille pourrait être placée près des Gesnériacées, dont son organisation florale la rapproche plus que de toute autre, tandis que celle de son ovaire contenant quatre trophospermes pariétaux, de son fruit et de ses graines à embryon, dépourvues d'albumen, ne permet pas de la confondre avec aucune autre.

Les *Crescentiæ* sont de petits arbres ou des arbrisseaux croissant dans les régions tropicales de l'Amérique; leurs feuilles sont alternes, solitaires ou le plus souvent fasciculées, simples, ternées ou pennées; leurs fleurs sortent isolées ou réunies deux ou trois du tronc et des rameaux. Ces plantes paraissent renfermer des qualités médicinales, du moins la pulpe des fruits de l'espèce la mieux connue et la plus répandue, la *C. cujète* L., est-elle employée, et, dit-on, avec succès par les indigènes, contre une foule de maladies fort différentes, telles que la diarrhée, l'hydropisie, etc. Les fleurs de cet arbre sont assez grandes, d'un blanc violacé; elles ont une odeur désagréable; et l'enveloppe ligneuse des fruits qui leur succèdent est recherchée pour en faire des vases, que les Américains ornent de dessins coloriés. On cultive quatre espèces de *Crescentia*

dans les jardins, et on en connaît environ le double.

Les caractères de ce g. intéressant sont : Calice 2-3-parti, subégal, décidu ; corolle hypogyne, subcampanulée, à tube très court, à gorge ample, ventrue, dont le limbe quinquéfide, inégal. Étamines 4, didynames, exsertes, insérées sur le tube de la corolle, avec une 5e rudimentaire; filaments subulés. Anthères biloculaires, à loges divariquées; ovaire ceint d'un disque annulaire; quatre trophospermes pariétaux. Style simple; stigmate renflé, bilamellé. Baie très volumineuse, ovée ou arrondie, munie de quatre sillons ou côtes, cortiqueuse, uniloculaire, remplie de pulpe. Graines nombreuses, nidulantes, suborbiculaires, subcomprimées, renflées inférieurement, à ombilic ventral placé un peu au-dessus de la base, à raphé en forme de sillon. Embryon exalbumineux, orthotrope. Cotylédons subarrondis, bilobés, plans-comprimés, charnus. Radicule très courte, retournée vers l'ombilic. (C. L.)

*CRESCENTIACÉES. *Crescentiaceæ*. BOT. PH. — Petite famille que nous proposons pour renfermer les genres *Crescentia*, L.; *Tanæcium*, Swartz; *Tripinnaria* Pers. *Voy.* CRESCENTIA. (C. L.)

*CRESCENTINÉES. *Crescentineæ*. BOT. PH. — 2e tribu de la famille des Bignoniacées. *Voy.* ce mot.

*CRESEIS. MOLL. — Division établie dans le genre Cléodore par M. Rang. *Voy.* ce dernier mot.

CRESSA (synonyme de *Cretica*). BOT. PH. — Genre de la famille des Convolvulacées, formé par Linné (*Gen.*, 179), et renfermant 6 ou 7 espèces, croissant dans le midi de l'Europe, l'Asie et l'Amérique tropicale, sur les bords de la mer. Ce sont des plantes basses, pubescentes, vivaces, remplies d'un suc aqueux, à feuilles éparses, très entières, à fleurs bibractéolées, et disposées en sorte d'épi à l'extrémité des rameaux. L'une des plus connues, la *C. cretensis*, qui croît dans tout le midi de l'Europe et en Barbarie, est recueillie et brûlée pour la soude qu'on tire de ses cendres. (C. L.)

CRESSERELLE. OIS. — Nom vulgaire du *Falco tinnunculus*, espèce du genre Faucon. (G.)

CRESSERELLETTE. OIS. — Nom vulgaire du *Falco tinnunculoides*, genre Faucon.

CRESSON. BOT. PH. — Ce no[m] comme générique à un si gra[nd] végétaux doués tous d'une sa[veur] piquante, qu'on est obligé d'a[jouter] une épithète pour détermine[r] par cette dénomination vulgai[re] appelle :

CRESSON ALÉNOIS OU DES JA[RDINS], rage cultivé, le *Lepidium sativ[um]*

C. DU BRÉSIL OU DE PARA, *oleracea* ;

C. D'EAU, C. DE FONTAINE, l[e] *officinale* ;

C. D'INDE OU DU PÉROU, la C[apucine]

C. DORÉ OU C. DE ROCHE, la [Dorine] rée. Ce nom est encore donné [à une variété] du Cresson alénois ;

C. DES PRÉS, la *Cardamine p[ratensis]*

C. DE RIVIÈRE, le *Sisymbriu[m]*

C. SAUVAGE, C. VIVACE, *Ruellii* ;

C. DE TERRE, l'*Erysimum pr[æcox]*

CRÉTACÉ. *Cretaceus* (*creta* — Se dit des roches et des t[errains de] nature de la Craie.

*CRÉTAIRE. *Cristata*, Sch[umacher]. M. Schumacher, dans son *En[sai d'une nou]velle classification des Coquilles*, genre pour une Coquille ap[partenant au] genre *Unio*, et qui fait partie d[u genre Ano]phinote des naturalistes améric[ains] qui sert de type à ce genre in[dique] beaucoup d'analogie avec l'*U[nio]*. *Voy.* MULETTE.

CRÊTE. *Crista*. ZOOL., BOT. ornithologistes donnent ce no[m aux caron]cules simples ou doubles qui [surmontent la tête] de certains oiseaux, tels que le [Coq, et aux] appendices qui en ont la figur[e] caroncule de la *Fulica cristata*. malogie, on appelle *Crête* les [plis du] cou d'une espèce de Cabiai.—[En botanique] c'est un axe plat et angulaire [portant du] côté inférieur de nombreux ép[is] pétioles disposés sur deux sé[ries] cela se voit dans la Digitair[e] gnostes appellent *crête* le s[ommet d'une] chaîne ou d'un rameau de mo[ntagnes ne cor]respondant pas à un plateau.

CRÊTE DE COQ. BOT. PH. [— Nom vul]gaire de la *Celosia cristata*.

UNE. BOT. PH. — Nom vul-
um maritimum.
PAON. BOT. PH.—Nom vul-
rs plantes dont la fleur imite
monte la tête du Paon, telles
es de *Guilandina*, le *Cæsal-*
Adenanthera pavonina , les

status. ZOOL., BOT., MIN. —
une valeur bien déterminée,
s parties des corps bruts ou
mitent une crête.
BOT. PH. — *Voy.* CYNOSORUS.
Crucibulum, Schum. MOLL.—
nomme ainsi un petit genre
x dépens des Calyptrées de
celles des espèces qui ont
onnoir, fixée, soit au som-
côté de la coquille. Ce genre
plus tard par M. Lesson,
re des Calyptrées, sous le
sis. Ces genres, comme nous
article CRÉPIDULE, rentrent
alyptrée et ne peuvent en
y. CALYPTRÉE et CRÉPIDULE.
(DESH.)
OT. CR. — Nom vulgaire de
en entonnoir.
Gammarus. CRUST. — Ce
créé par Fabricius, a été ex-
eint par les carcinologistes;
uer des coupes génériques
oir égard aux modifications
l'organisation. Cette coupe
reste est fort naturelle, est
ilne-Edwards dans sa tribu
uteuses, et est ainsi carac-
affecte toujours une forme
elte; les antennes sont grê-
celles de la première paire,
e aussi longues que les in-
mposent d'un pédoncule
ticles et de deux tiges ter-
et annelées, dont l'une est
tre courte et rudimentaire.
la seconde paire ont égale-
ale composé de quatre ar-
ux premiers sont très petits,
inale multi-articulée. Les
ent une longue tige palpi-
de trois ou quatre articles;
e interne des mâchoires de
ne présente pas d'appen-
dice; les branches ou tiges palpiformes des pattes-mâchoires se terminent par un article plus ou moins aigu et ordinairement onguiforme. Les pattes de la première paire sont en général moins grandes que celles de la seconde paire; elles sont toujours élargies et aplaties vers le bout, et l'avant-dernier article complète avec le précédent une espèce de main, sur laquelle s'infléchit l'article terminal, qui presque toujours a la forme d'une griffe préhensile. Cette disposition est la même dans les pattes de la seconde paire. Les pattes des cinq paires suivantes ne présentent pas d'élargissement terminal, et leur dernier article ne peut s'infléchir sur ceux qui le précèdent: aussi sont-ils simplement ambulatoires. Quant à l'abdomen, il ne présente rien de particulier.

Les Crevettes sont des Crustacés essentiellement aquatiques: on en connait qui habitent dans l'eau douce; mais la plupart d'entre elles vivent dans la mer, à peu de distance des côtes; on ne les voit pas venir sur le rivage, mais on les trouve souvent dans les petites flaques d'eau que la mer laisse en se retirant ou cachées parmi les Fucus qui tapissent les rochers; d'autres se tiennent habituellement sur des bancs d'huîtres, à des profondeurs assez considérables.

M. Milne-Edwards, dans son *Histoire naturelle des Crustacés*, tom. III, en décrit 23 espèces, et parmi elles nous citerons: le *G. fluviatilis* Edw. (*op. cit.*, p. 45), espèce très commune qui se trouve dans tous les ruisseaux et confondue pendant très longtemps avec le *G. pulex* des auteurs; le *G. marinus* Leach (Edw. *op. cit.*, p. 46), espèce très commune sur les côtes de France et d'Angleterre. (H. L.)

CREVETTINES. *Gammarinæ.* CRUST. — M. Milne-Edwards, dans le tom. III de son *Histoire naturelle des Crustacés*, appelle ainsi une famille qui appartient à l'ordre des Amyphipodes, et qu'on range dans la seconde légion désignée sous le nom d'*Édriophthalmes*. Les Crustacés qui composent la famille des Crevettines ont tous une taille svelte et la tête petite et arrondie. Leurs antennes, au nombre de 4, sont toujours bien développées, insérées sur deux rangs à la face antérieure de la tête, et dirigées en avant; on y distingue un pédoncule allongé, composé de 3 ou 4 articles, et une tige terminale

presque toujours longue, multi-articulée et plus ou moins sétacée. La conformation de l'appareil buccal est caractéristique ; les pattes-mâchoires, très grandes et réunies à leur base, de manière à former une sorte de lèvre inférieure médiane, recouvrent toute la bouche, et se terminent chacune antérieurement par deux grandes lames cornées, sur les côtés externes desquels s'avance une longue tige palpiforme, composée de plusieurs articles. Les mâchoires de la seconde paire se composent d'un article basilaire portant deux grandes lames ovalaires ; celles de la première paire sont très développées, et se composent d'une série de 4 ou 5 articles, dont les premiers sont élargis en forme de lame du côté interne, et dont le dernier est également lamelleux et recourbé en dedans; enfin les mandibules sont courtes et fortement dentées ; leur thorax est presque toujours divisé en sept segments, et présente en général des pièces épimériennes bien distinctes. Les pattes des deux premières paires sont presque toujours très développées, et constituent les organes principaux de préhension ; celles des 5 paires suivantes sont toutes essentiellement ambulatoires ; le premier article des 6 dernières est souvent clypéiforme, mais les articles suivants sont presque toujours grêles, cylindriques et allongés. Les mouvements des organes que nous venons de faire connaître s'exécutent suivant le sens longitudinal, c'est-à-dire d'arrière en avant, et *vice versâ*. Les membres abdominaux des 3 dernières paires se terminent par de petits appendices plus ou moins styliformes, et ne portent jamais de grandes feuilles semi-membraneuses. La disposition du canal alimentaire rappelle ce qui existe chez les Décapodes et les Stomapodes ; car on distingue un estomac petit et globuleux qui est logé dans la tête, et dont les parois sont soutenues par une espèce de charpente cornée. Le cœur a la forme d'un vaisseau dorsal logé dans le thorax. Les Crustacés renfermés dans cette famille ne sont jamais parasites ; ils mènent une vie errante, et sont en général remarquables par leur agilité. M. Milne-Edwards partage cette famille en deux grandes tribus :

1° Les **Crevettines sauteuses**, dont le corps est très comprimé, les pièces épimériennes très grandes, et les trois derniers segments de l'abdomen portant des appendices styliformes qui constituent un orga[ne]

2° Les **Crevettines marcheuses**, [...] corps n'est pas notablement compri[mé] les pièces épimériennes sont petite[s] fausses pattes des 3 dernières paire[s] minant par de petites lames natatoi[res] constituant pas un organe de saut. [...]

CREX. ois. — Nom spécifique de Genêt, érigé en genre par Bech[stein]

***CRIBELLA**, Agass. échin.—S[...] de *Linckia*, Nard.

CRIBRARIA (*cribrum*, crible.) [...] Genre de la famille des Gastéromyc[ètes] des Stémonites, établi par Schrade[r] très petits Champignons d'une [...] gante, croissant en groupes nombre[ux] bois mort ou sur les feuilles sèches. [...] ridium est membraneux, presque [...] stipité, et se détruit dans sa par[tie] rieure de manière à n'être plus fo[rmé dans] cette partie que par un réseau d[...] produisent les filaments du péri[...] sporules s'échappent par les inte[rstices du] réseau filamenteux.

***CRIBRINA** (*cribrum*, crible). Genre d'Actinies proposé par M. E[...] pour les espèces pourvues de p[...] raux, et dont les tentacules, quo[...] ples, ne sont pas perforés.

CRIBRINACEA. polyp. — M[...] nomme ainsi, en en faisant une fa[mille] Actinies de la seconde division [...] renberg, celles qui, comme les [...] sont pourvues de pores latéraux [...] partage en plusieurs genres se ra[pportant à] deux groupes : *Cyclodactyla* et *[...]tyla*.

CRICETINS. mam.—Desmarest [...] d'établir sous ce nom une petite [...] l'ordre des Rongeurs, renferman[t les Mar]mottes et les Hamsters.

***CRICETOMYS** (*Cricetus* et *Mus*) [...] M. Waterhouse a fait connaître so[us ce nom] (*Proceed. zool. soc. Lond.*, 1840) [...] devant former un genre nouveau, [...] mifère de Gambie (*Cr. gambianus*) [...] dont les caractères sont interméd[iaires] *Mus* et aux *Cricetus*. Il a, en effet [les] joues de ceux-ci, et la forme gén[érale ...] que la queue de ceux-là. Sa queue [est] longue, écailleuse et garnie de po[ils ...] Ses molaires ont des racines ; le[ur nombre] total est de 12.

nts de Gambie est double du grosseur, mais à peu près de r; ses oreilles sont médiocres, its poils; sa queue est de la corps et de la tête réunis, : et blanche vers sa pointe; ses s, de couleur brun cendré, aux pattes et aux parties in- (P. G.)

l. mam. — Nom d'une espèce byergue, et nom vulgaire du

is. — Nom donné par M. Les- ice de sa 1re tribu des Vrais ous-genre Perroquet. (G.)

MES. *Cricostoma*, Bl. moll.— le a emprunté ce mot à Klein, it une application différente té de Malacologie. En effet, il e famille qui correspond assez grand genre *Turbo* de Linné. que cette famille ne pourrait ans lui faire subir des change- nts. M. de Blainville confond le : dans le grand genre Turbo, et des Turbos les Scalaires, les Siliquaires, les Magiles, et il alement les Valvées, les Cy- es Paludines; tandis que les qui sont si voisines des Turbos tères, sont rejetées dans une :. Il est évident pour nous que sont réunis qu'au moyen d'un -à-fait artificiel, et qu'ils doi- ns d'autres rapports, comme is à l'article mollusques. (Desh.)

is. — Non vulgaire du Bruant

ns. — Nom vulgaire du Gril- e, *Acheta domestica* Fabr.

IÈRE, Vieill. ois. — Syno- e Martin, *Pastor*, Temm.

nom tiré d'un mot sanscrit si- e). ins. — Genre de la famille le l'ordre des Hémiptères, très chyrhynchus, dont il diffère er article des antennes plus pe est établie par MM. Amyot ites à Buffon), sur une seule : de Java (*C. tuberculata* Am. (Bl.)

. — *Voy.* poil.

CRIN DE FONTAINE ou **DE MER.** ann-nél. — Nom vulgaire du Dragonneau.

***CRINIA.** rept. — Genre proposé par M. Tschudi, dans son travail sur les Batraciens, pour une espèce de Batracien raniforme de la Nouvelle-Hollande, que MM. Duméril et Bibron ne croient pas devoir distinguer des Cystignathes (*C. georgianus*, *Erpétologie*, t. VIII, p. 416). M. Tschudi s'est fondé sur ce que l'espèce dont il s'agit n'a que peu de dents au palais, que son tympan est caché, que sa langue est entière, et que ses doigts de derrière sont complétement libres. (P. G.)

CRINIGER, Temm. ois. — Synonyme de *Tricophorus*, Temm.

CRINITA. bot. ph. — Mœnch, synonyme de *Linosyris*. — Houtt., synonyme de *Pavetta*, L.

***CRINITARIA**, Lin. bot. ph. — Synonyme de *Linosyris*, Lobel.

***CRINIUM.** bot. cr. — Synonyme de *Crinula*, Fr.

***CRINOCERUS**, Burm. ins.—Synonyme d'*Acanthocerus*, Pal.

CRINODENDRUM (κρίνον, lis; δένδρον, arbre). bot. ph. — Genre de la famille des Tiliacées, tribu des Tricuspidariées, formé par Molina (*Chili*, 314), et ne renfermant encore qu'une espèce encore peu connue. C'est un arbre du Chili, à feuilles alternes et opposées, très brièvement pétiolées, oblongues-lancéolées, coriaces, membranacées, bordées de dents piquantes ou très entières, penninerves, les plus jeunes subpubescentes, à fleurs 1-périanthées, 12-staminales, charnues, solitaires, portées par des pédoncules axillaires, renflés au sommet, très rigides. (C. L.)

CRINOIDES. *Crinoidea.* échin. — Dénomination par laquelle on désigne souvent la grande et remarquable famille des Encrines, animaux radiaires de la classe des Échinodermes, qui diffèrent des Comatules en ce qu'ils sont pendant toute leur vie portés sur une longue tige articulée et fixée par une partie radiciforme. Les travaux de Guettard, de MM. Miller, de Blainville, J. Muller, Goldfuss, Alc. d'Orbigny, et de quelques autres naturalistes, ont rendu célèbre géologiquement et zoologiquement ce groupe singulier d'animaux; et pour ne pas déflorer ici l'article qui doit le faire con-

naître, nous nous bornerons à y renvoyer le lecteur. *Voy.* ENCRINES. (P. G.)

CRINOLA. HELM. — Nom par lequel Rafinesque (*Analyse de la nature*, p. 151) remplace celui de Crinon. *Voyez* ce mot. (P. G.)

CRINON. *Crino.* HELM. — Synonyme de Strongle employé par Chabert (*Maladies vermineuses*, 1782). Lamarck l'a adopté pour un genre de Vers comprenant le Strongle armé, mais seulement dans son *Système des Animaux sans vertèbres*, 1801. (P. G.)

CRINON. OIS. — *Voy.* CRINIGER.

***CRINONIA**, Blume. BOT. PH. — Synonyme de *Pholidota*, Lindl.

***CRINOPS.** HELM. — Genre de la famille des *Scolex*, indiqué par Rafinesque (*Analyse de la nature*, p. 151), mais non caractérisé. (P. G.)

***CRINOPSIS.** HELM.—Genre non décrit, indiqué par M. Rafinesque (*Analyse de la Nature*) et placé à côté des Polystomes de Delaroche. (P. G.)

CRINULA. BOT. CR. — Genre de la famille des Hyménomycètes, sous-famille des Clavaires, tribu des Mitrulinés, établi par Fries pour des Champignons assez rares qui se trouvent ordinairement groupés sur les écorces. Leur stipe est toujours simple, corné, noirâtre; le sommet, gélatineux, verdâtre d'abord, blanchit ensuite.

CRINUM (κρίνον, lis). BOT. PH. — Genre de la famille des Amaryllidacées, tribu des Amaryllidées, formé par Linné (*Gen.*, 405), et renfermant un grand nombre d'espèces (plus de 160). Ce sont, en général, des plantes très remarquables par la beauté de leur port, la grandeur, l'éclat, l'arome exquis de leurs fleurs, et fort recherchées pour cette raison dans les jardins européens, où on les cultive en serre chaude et dans une terre riche et substantielle. Elles croissent dans toutes les régions intertropicales du globe; communes dans les Indes, elles sont plus rares dans l'Amérique équinoxiale, au cap de Bonne-Espérance, dans les Terres australes (Nouvelle-Hollande). Elles se composent d'un bulbe radical colonnaire ou oblong-sphérique, d'où naissent des feuilles multifaires, linéaires, lancéolées, plus ou moins épaisses, veinées-réticulées, canaliculées, dressées, pétalées; les fleurs, blanches, roses, violacées ou lavées de pourpre et de violet, sont disposées en une ombelle multiflore sortant d'une spathe bivalve dicelles sont munis de bractées r cées. Les *Crinum* le plus ordinaire tivés en Europe en raison de leu sont les *C. amabile* Don, *erubesc latifolium* Roxb., *zeylanicum* L., Mart., *giganteum* Andr., etc., etc. diagnose de ce genre intéressant: corollacé, supère, à tube allongé, dilaté à la gorge, à limbe sexparti, lacinies subégales, dressées, étalé fléchies. Étamines 6, insérées au tube; filaments filiformes, étalés nés; anthères linéaires, versatiles infère, triloculaire; ovules nombr rizontaux, anatropes, bisériés da central des loges. Style filiforme, stigmate obtus ou obscurément trik sule membranacée, déprimée-sphé ou uni-biloculaire par avortement chirant irrégulièrement. Graines nombre ou solitaires, angulaires-s leuses, se changeant souvent en charnues. (

***CRIOCARCIN.** *Criocarcinus.* (lier; καρκῖνος, crabe). CRUST. — l'ordre des Décapodes brachyure par M. Guérin Méneville et carac M. Milne-Edwards, qui le range famille des Oxyrhynques et dans sa Maïens. Cette coupe générique a d'analogie avec celle des Micippes mot), soit par la forme générale soit par la disposition du front. Ce térise principalement ce nouvea c'est la disposition des orbites et Les cavités orbitaires ont presque d'un tube dirigé en dehors, long qué à son extrémité; mais elles nent pas les yeux comme chez cères, car l'anneau ophthalmique jusqu'auprès de leur extrémité, et cule oculaire, qui est long, grêle et a celui des Maias, s'y insère de être complétement à découvert, se reployer en arrière, et à s'appli toute la longueur contre le bord ex l'article basilaire des antennes ext sition dans laquelle il est caché so nes post-orbitaires de la carapace. connaît qu'une seule espèce, le *ciliosus* Guér. Ménev. (coll. du M *Hist. nat. des Crust.*, tom. I, p. 3

ce crustacé singulier est incon- (H. L.)

PHALUM (κριός, bélier; κεφαλή, - Genre de Coléoptères tétra- lle des Longicornes, tribu des , créé par M. Dejean et adopté, de *Criocephalus*, par M. Mul- *e naturelle des Longicornes de*), p. 63), qui le place dans la s Hespérophanaires. L'auteur, alogue, en cite 7 espèces, dont s à l'Europe et 3 à l'Amérique e. Parmi les premières est l'es- *Cerambyx rusticus* de Linné *sticum* de Fab. et d'Olivier), en France dans le bois de Pin. *alum* sont nocturnes, ont les lement échancrés, n'entourant es antennes; la pointe du mé- t bifide. Antennes sétacées, sur- ine la moitié du corps en lon- (C.)

RAS, Lév. (κριός, bélier; κέρας, —Genre de Mollusques Cépha- rdre des Tentaculifères, de la fa- monidées, créé par M. Léveillé, es caractères: Animal inconnu. tiloculaire, discoïdale, spirale, le même plan; spire régulière à composée de tours disjoints non uche ovale, ronde ou compri- t une légère saillie intérieure; ieure aux cloisons, occupant s tiers du dernier tour; cloi- régulièrement en 6 lobes, le formés de parties impaires (le excepté) et selles formées de ne paires. Le lobe latéral supé- ng que le lobe dorsal. Les lobes étroits à leur base, fortement ur extrémité. Siphon continu, sal.

ras, qui ont tous les caractères tes, dont ils ne diffèrent exté- que sous fort peu de points, ne oir vécu qu'à la période créta- re. On en connaît actuellement dont 5 appartiennent au terrain et 2 au Gault. (C. d'O.)

RIDES. *Crioccrides*. INS. — Se- de la famille des Eupodes, ordre tres tétramères, établie par La- mprenant les g. *Donacia*, *Hæmonia*, *Petauristes*, *Crioceris*, *Auchenia*, *Megascelis*. M. De Laporte (*Buffon-Dumér.*, *Ins.*, t. II, p. 308) a changé le nom de Criocérides en celui de Criocérites; mais il en a distrait le g. *Megascelis* pour y introduire le g. *Rhœbus*, Fisch.

CRIOCERIS, Geoff. et Oliv. INS. — Syn. de *Lema*, Fab.

CRIOCÉRITES. *Criocerites*. INS.—*Voy.* CRIOCÉRIDES.

*__CRIODION__ (diminutif de κριός, bélier). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, établi par M. Serville (*Annales de la Société ent. de France*, t. 2, p. 571). M. Dejean, qui l'a adopté dans son Catalogue, en mentionne 12 espèces, toutes de l'Amérique méridionale, parmi lesquelles nous citerons les *Cerambyx* (*Stenocorus*) *setosus* et *corvinus* de Germar, et le *Criodion tomentosum* Dej.; ils sont tous 3 originaires du Brésil.

Les *Criodion* ont le corps subcylindrique, quelquefois longuement velu d'espace en espace; le corselet mutique; les élytres tronquées ou arrondies, et terminées par 2 ou 4 épines. (C.)

*__CRIOMORPHUS__ (κριός, bélier; μορφή, forme). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, créé par M. Mulsant (*Hist. naturelle des Coléoptères de France*, 1839, pag. 58), qui le place dans la branche de ses Callidiaires. Les *Callidium aulicum* et *fuscum* de Fabricius qu'on trouve, le premier en France et le second en Autriche, rentrent l'un et l'autre dans ce genre. Ces deux insectes ont reçu les noms génériques d'*Isarthron* par M. Dejean et de *Tetropium* par M. Kirby.

Le nom de *Criomorphus* avait été donné par M. Dejean à un coléoptère du Brésil de la même famille, tribu des Lamiaires (*C. curtus*); mais comme cet auteur n'en avait point établi les caractères, une autre désignation générique devra être appliquée à cet insecte. (C.)

CRIOPODERME. *Criopoderma*, Poli (*Criopus* et δέρμα, peau). MOLL. — Dans son *Système de Nomenclature*, Poli a donné aux coquilles un nom dérivé de celui de l'animal constructeur. Le *Criopus* est l'animal du genre *Crania*; le Criopoderme est la coquille de l'animal *Criopus*. *Voy.* CRANIE. (Desh.)

*CRIOPROSOPUS (χριός, bélier; πρόσωπον, face). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Cérambycins de M. Serville, des Trachydérides de M. Dupont, créé par M. Serville (*Annales Soc. ent. de France*, tom. III, pag. 53). Les *C. Servillei* Dup.-Serv., et *Cerambyx viridipennis* Lat., l'un du Mexique et l'autre de la Nouvelle-Grenade, sont les deux espèces qui en font partie. Les *Crioprosopus* sont ornés de couleurs vives, rouges, bleues ou vertes. (C.)

CRIOPUS, Poli. MOLL. — Tel est le nom que Poli, dans son grand ouvrage sur les Testacés des Deux-Siciles, donne à l'animal d'un genre créé avant lui par Retzius sous le nom de Cranie. *Voy.* ce mot. (DESH.)

*CRIORHINE. *Criorhina* (χριός, bélier; ῥινός, peau). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Brachystomes, tribu des Syrphides, établi par Hoffmansegg, et adopté par M. Macquart, qui y rapporte 9 espèces, dont 7 retranchées des Milésies et des Éristales de Latreille; toutes sont de France ou d'Allemagne. Le nom générique de ces Insectes fait allusion à l'espèce de toison dont ils sont couverts. L'espèce type est la *Cr. apicata* Macq. (*Milesia id.* Meig.), qui ressemble à un Bourdon. (D.)

*CRIOSANTHES, Raf. BOT. PH.— Syn. de *Cypripedium*, L.

CRIQUET. *Acridium* (ἀκρίς, sauterelle). INS. — On désigne sous cette dénomination des Insectes constituant un grand genre de la tribu des Acridiens, de l'ordre des Orthoptères, genre dont les limites ont varié considérablement depuis Linné jusqu'à nos jours. Geoffroy et Degéer comprenaient sous ce nom tous les Insectes qui aujourd'hui se rattachent à la tribu des Acridiens, tandis que Linné désignait sous la dénomination de *Gryllus* la totalité des Orthoptères sauteurs.

Latreille restreignit le genre Criquet aux espèces dont les antennes sont filiformes; les ailes longues et étroites dépassent de beaucoup l'abdomen dans la plupart des cas; dont les cuisses postérieures sont très renflées et propres au saut, et les jambes munies de fortes épines au côté interne.

C'est le genre Criquet ainsi limité que nous avons adopté avec la plupart des entomologistes, rejetant dans la catégorie des sous-genres ou même des divisions de g[...] sieurs coupes établies par M. Ser[...] dépens des Criquets. Cet auteur r[...] genre *Acridium* aux espèces ayant u[...] dorsale à la partie antérieure du c[...] le prosternum muni d'une forte [...]

Celles dont le corselet présente t[...] nes et le prosternum une pointe c[...] des *Calliptamus* pour le même e[...] giste. Si le corselet offre une seule [...] si le prosternum est dépourvu de [...] sont des OEdipodes, nom sous leque[...] les désignait déjà dans ses divisions [...] Criquet.

Enfin les Gomphocères sont des [...] dont les antennes sont renflées [...] mâles en une massue plus ou moins [...] les Podismes sont ceux dont les or[...] vol demeurent toujours plus courts [...] domen.

Tous ces Orthoptères sont disp[...] surface entière du globe et fort [...] en espèces; chez la plupart d'entr[...] multiplication est ordinairement t[...] dérable. Ces Insectes vivent essent[...] de végétaux, s'attaquant indifféré[...] toute espèce de végétal, surtout [...] sont pressés par la faim.

On les voit arriver à l'état d'insec[...] seulement vers la fin de l'été ou le [...] cement de l'automne. Avant l'arri[...] mauvaise saison, ils pondent leurs [...] la terre en une seule masse. Après [...] d'hiver écoulés, les petits viennent [...] on ne les rencontre guère toutefois [...] le milieu du printemps. Ces jeunes C[...] res, à peine éclos, sautillent dans les [...] ils ont déjà complétement la forme [...] vidus adultes, mais ils sont totalem[...] vés d'ailes. Ce n'est qu'après plusi[...] ou changements de peau successifs [...] l'animal est presque parvenu au ter[...] croissance, qu'on remarque des r[...] d'ailes. On dit alors que l'insecte e[...] de nymphe; il lui faut une dernière [...] qu'il soit propre à la reproduction; c[...] seulement que ses ailes sont comp[...] développées.

Les Criquets ont acquis une renom[...] étendue, non pas à cause de leurs [...] de leurs métamorphoses qui offrent [...] particularités remarquables, mais à [...] leurs dégâts trop redoutables. Il e[...]

les annales des divers peuples.
ens écrivains en parlent, et font
tableau des ravages et des épi-
ionnés par ces Orthoptères.
ement les parties les plus chau-
, surtout de l'ancien continent,
ainsi des dommages inappré-
ertaines époques ces Insectes
i nombreux dans les lieux cul-
hangent bientôt les plus fertiles
déserts. Rien ne résiste à leur
que les localités qu'ils habitent
e plus leur fournir de nourri-
nt tous ensemble, comme à un
pour des contrées encore épar-
u'ils ne tardent pas à ravager

ade a entendu parler des émi-
riquets. Une espèce très com-
reçu pour cela le nom de Cri-
r (*Acridium migratorium*). C'est
ecte dont les ailes étendues ont
ntimètres d'envergure. Le corps
vec la face d'une nuance plus
es sont grisâtres, ornées d'une
quantité de petites taches bru-
s dans toute leur longueur, et
nt rosées.
urs émigrations, ces Criquets
même qu'une foule d'autres
souvent signalées, volent tous
les uns des autres qu'ils inter-
nt quelques instants les rayons
produisent de loin l'effet d'un

ombre de voyageurs nous en-
l'aspect singulier de ces trou-
ts, venant s'abattre dans tous
où l'on trouve encore de la

ions entières ont été parfois ré-
s affreuse misère par suite des
onnés par ces Orthoptères. La
it sentir ensuite à diverses épo-
nière déplorable dans le midi
en Afrique. La mort de ces In-
être un bienfait, est devenue
se d'un plus grand fléau; car
moncelés et échauffés par les
il entrent bientôt en putréfac-
exhalaisons déterminent des
évent de détruire des popula-
s jusqu'alors par la famine.

On a peine à se convaincre que les récits des auteurs ne sont pas empreints d'exagération, en lisant les détails relatifs aux maux occasionnés par les Criquets. Mais de nos jours ou à une époque peu reculée on a eu à enregistrer nombre de faits que l'on ne saurait révoquer en doute.

Les Criquets étaient connus des Hébreux, qui les désignaient sous le nom d'*Arbeth*. Les Grecs leur donnaient celui d'*Acris* (ἄκρις), et les Latins celui de *Locusta*, que nous traduisons en français par le mot de Sauterelle, en lui donnant une acception plus restreinte; car sous cette dénomination de Sauterelle (*Locusta*) nous comprenons des Insectes Orthoptères, constituant aujourd'hui une famille très distincte de celle des Acridiens ou Criquets en général. Ceux-là, quoique évidemment très nuisibles à l'agriculture, selon toute vraisemblance, ne sont jamais assez nombreux pour être redoutés comme le sont à trop juste titre les Insectes qui nous occupent en ce moment.

Comme tout ce qui est rapporté par les écrivains anciens et modernes touchant l'histoire des Criquets présente peu de faits particuliers, nous nous contenterons ici de citer les désastres les plus remarquables.

Ce qu'il y a de plus anciennement connu sur les Criquets est consigné dans la Bible. Au chapitre X de l'Exode, il y est dit que pour la huitième plaie d'Égypte, l'Éternel, par l'entremise de Moïse, fit monter les Sauterelles sur tout le pays d'Égypte, qu'elles couvrirent entièrement par leur nombre ce même pays où elles avaient été amenées par un vent d'orient, et lorsque le Pharaon qui régnait alors eut consenti au départ du peuple israélite, elles furent, ajoute-t-on, en un même instant enlevées par un vent d'occident.

Cette sorte d'apparition de Criquets si fréquente en Orient fut alors regardée par les saintes écritures comme un miracle dû à la puissance divine. Pline nous apprend que dans plusieurs parties de la Grèce, une loi obligeait les habitants à détruire ces Insectes à leurs trois états d'œuf, de larve et d'insecte parfait. Dans l'île de Lemnos, chaque citoyen devait fournir tous les ans une certaine quantité de Criquets.

D'après les récits recueillis par Mouffet, d'innombrables légions de ces Orthoptères

auraient, l'an 170 avant l'ère chrétienne, dévasté tous les champs des environs de Capoue.

Tout le nord de l'Italie et le midi de la Gaule l'auraient été l'an 181 de notre ère, après avoir déjà été épuisés par des guerres successives.

Au rapport de saint Augustin, quelques siècles plus tard l'Afrique fut désolée par ces Insectes, qui étaient en nombre si grand qu'ils dévorèrent toute la végétation. Jetés ensuite dans la mer par la violence du vent, puis repoussés sur le rivage, les exhalaisons de leurs corps corrompus se répandirent au loin et déterminèrent une peste qui fit périr, dans le royaume de Numidie, une population évaluée à 800,000 âmes.

Pendant les années 1747 et 1748 ils se répandirent dans la Moldavie, la Valachie et la Transylvanie. Ils pénétrèrent dans cette dernière contrée par des gorges et des chemins étroits pratiqués dans les montagnes. Ainsi resserrés, un grand nombre d'entre eux tombaient à terre de manière que le sol fut jonché de leurs corps; mais la plus grande partie vint s'abattre sur tous les champs des alentours, qui furent bientôt ruinés. En 1749, ils se montrèrent en abondance dans une grande partie de l'Europe. On rapporte que Charles XII étant en Bessarabie crut être assailli par un ouragan accompagné de grêle, lorsqu'une foule de Criquets tomba sur ses hommes et leurs chevaux; leur nombre était si prodigieux qu'on les comparait à la chute de la neige, et tous les endroits où ils apparaissaient offraient le tableau de la plus complète désolation.

En 1780, ils parurent dans l'empire de Maroc, et y causèrent la famine la plus affreuse; les pauvres erraient de tous côtés, déterrant les racines des végétaux, se jetant sur les fientes des chameaux pour y chercher les grains d'orge qui n'étaient pas en décomposition et dont ils se nourrissaient avidement. Levaillant nous dit, dans ses voyages dans l'Afrique méridionale, de 1789 à 1791, que des nuées innombrables de Sauterelles passaient au-dessus de sa tête et venaient tomber dans les endroits qui avaient encore été épargnés ou que le soleil n'avait pas complétement brûlés. Il ajoute qu'à une certaine distance on pensait voir un nuage épais, et que c'est seulement lorsqu'elles approchaient que le bruit de leurs ailes s'entre-choquant les unes contre les au[...] sait entendre. Plusieurs d'entr[...] pouvant plus toujours se sou[...] baient à terre et étaient bientôt ra[...] les Hottentots, qui s'en nourrissai[...] véritable plaisir.

En 1799, les Criquets, au [...] M. Jackson, couvrirent toute la s[...] terre de Mogador à Tanger. La ré[...] qui confine au Sahara fut rava[...] que de l'autre côté de la rivière [...] ne vit aucun de ces Insectes. Un[...] frait ainsi le spectacle de la nat[...] vivante; et l'autre, presque con[...] de la misère et de l'aridité la plu[...] Quant le vent vint à souffler, [...] thoptères furent poussés dans la [...] rejetés sur la côte, où l'infectio[...] laient leurs corps occasionna un[...] désola la Barbarie. Dans ces te[...] heur, dit-on, les Arabes du dése[...] tent une haine implacable à tou[...] genre humain, se réjouissent [...] voient certaines contrées entièr[...] nées par les Criquets. Ils appel[...] saims destructeurs la bénédict[...] viennent alors fixer leurs tentes, [...] mobiles, dans les localités qui [...] souffert de la famine et de la pe[...]

La Grèce, l'Espagne, l'Italie, [...] quemment à subir les tristes co[...] des apparitions de Criquets. Il y [...] mois à peine, plusieurs journ[...] naient au public que, dans plusi[...] de l'Italie, les champs avaient [...] par ces Insectes.

Dans le midi de la France, o[...] espèces se montrent assez fréqu[...] quantité considérable et y caus[...] bles dégâts, des fonds sont allo[...] chasse de ces Insectes dévastate[...] cipalement de leurs œufs. On e[...] cette manière un nombre prodigi[...] lier a donné à cet égard un Mé[...] curieux (*Annales de la soc. en[...] France*). Il cite les années 1813, [...] et 1824, comme pouvant compte[...] plus funestes. Chaque kilogram[...] était payé 50 centimes, et celu[...] seulement la moitié de ce prix [...] mière des époques que nous ve[...] gnaler, la ville de Marseille fit [...] de 20,000 francs, et la petite v[...]

25,000 pour récolter ces Orthoptères. ...ées suivantes furent moins malheu-... On ne dépensa que 1,227 francs en ...842 en 1824, et 6,200 en 1825. Mais ... dernières années, les pertes qu'ils ...ées ne peuvent être comparées aux ...tes; car, dans les environs d'Arles ...t, ils détruisirent pour leur nourri-...00 acres de blé. On pourrait multi-...beaucoup encore les citations; mais ... faits qu'on pourrait rapporter sont ... presque complétement analogues : ...jours à énumérer les dégâts occa-...par ces insectes, leur nombre prodi-...leurs apparitions soudaines. Il n'est ... nécessaire de les rapporter tous.

...rare que dans le nord de l'Europe on ...souffrir de la voracité des Criquets. La ... des espèces qu'on y rencontre sont ... petite taille, et se montrent rarement ... grande quantité. Cependant les en-...mologistes anglais citent quelques années ... Orthoptères exercèrent de grands ra-... On rapporte que pendant le mois ... 1742, les pâturages souffrirent ainsi ...ds dommages, surtout dans les envi-... Bristol. En 1746, l'Angleterre au-...paraître aussi de ces essaims destruc-...mais ils périrent sans se propager. ...férentes époques ils se montrèrent ...ent dans la principauté de Galles; ...dans le Nord, jamais ils n'ont exercé de ... comparables à ceux de l'Orient et ...rope méridionale.

...Criquets ont un corps lourd et des ...qui, malgré leur grand développe-...ne semblent pas de nature à leur per-...de se soutenir longtemps dans l'air; ...t l'on sait qu'ils entreprennent de ...voyages. Leur appareil respiratoire, ...veloppé, et consistant en vaisseaux ... très ramifiés, que l'on désigne ... insectes sous le nom de trachées, ... assez légers pour parcourir de ...espaces sans tomber à terre. L'anato-... ces Orthoptères a été étudiée de nou-...dans ces derniers temps, par M. Léon ...r, qui nous a donné une description ...détaillée de leurs divers organes. Ils ... canal intestinal, ou tube digestif ... n'excédant pas la longueur du corps. ... un œsophage peu dilaté, et ensuite ...ot de forme conoïde, terminé par une valvule pylorique, qui le sépare du ventricule chylifique, suivi immédiatement par l'intestin. Les Criquets ont un nombre considérable de vaisseaux biliaires, simples, implantés par un bout autour du bourrelet terminant le ventricule chylifique et flottant par l'autre bout. Les ovaires, chez ces Insectes, sont réunis en une seule masse de forme ellipsoïde; il faut enlever le tissu adipeux qui en masque la nature, pour reconnaître distinctement des ovaires accolés l'un à l'autre, composés de gaînes multiloculaires en nombre variable suivant les espèces. Comme chez tous les Orthoptères en général, le système nerveux des *Acridium* est peu centralisé, les trois ganglions thoraciques sont très notablement espacés, le ganglion céphalique est presque divisé en deux hémisphères, les ganglions abdominaux, au nombre de cinq, sont assez petits.

Les Criquets sont pourvus de mâchoires puissantes, qui leur permettent de triturer des corps très durs, comme des tiges, même des écorces; leurs mandibules sont épaisses et garnies de quelques dents obtuses; leurs mâchoires sont plus tranchantes. Les pattes postérieures, très grandes comparativement aux antérieures, avec les cuisses très renflées, renfermant des muscles puissants, sont admirablement disposées pour le saut; l'animal appuyant les jambes sur le sol, et les cuisses étant fortement raidies dans leurs articulations, la projection en l'air a lieu au moment où cesse subitement la contraction. Ces cuisses, à leur côté interne, présentent des rides très saillantes qui ont un usage marqué; venant à frotter contre les nervures des ailes, à la manière d'un archet de violon, elles produisent une stridulation pénétrante, une sorte de chant monotone qui se fait entendre pendant les beaux jours d'été, surtout vers le soir, dans tous les champs. C'est ainsi que les Criquets s'appellent entre eux; c'est ainsi que les mâles appellent leurs femelles, qui ne manquent guère de répondre à leurs provocations amoureuses.

Nous avons représenté dans l'Atlas de ce Dictionnaire, INSECTES ORTHOPTÈRES, pl. 4, fig. 2, comme représentant de la tribu des Acridiens en général, et en particulier du g. Criquet, le CRIQUET TRISTE, *Acridium mœstum* Serv., de l'Afrique méridionale.

(ÉMILE BLANCHARD.)

***CRISERPIE.** *Criserpia* (du nom du genre Crisie, et de ἕρπω, je rampe). POLYP.—Genre de Polypiers, de la famille des Tubulipores, et qui est intermédiaire aux Crisies et aux Alectos. Il a été établi par M. Milne-Edwards (*Ann. sc. nat.*, 2ᵉ série, t. IX) pour une espèce fossile des environs de Nehou (département de la Manche) qu'il nomme *Cr. Michelini*. Les Criserpies montrent des cellules allongées, tubuleuses, peu ou point rétrécies à leur ouverture, naissant les unes des autres, se dirigeant alternativement à droite et à gauche et se soudant entre elles de façon à constituer des expansions rameuses dont les deux bords sont garnis d'ouvertures et rendus dentelés par le prolongement de ces mêmes cellules tubuleuses les unes au-devant des autres. Ces ramifications sont rampantes et adhèrent aux corps étrangers. (P. G.)

***CRISIDIE.** *Crisidia* (diminutif de Crisie). POLYP. — Genre de Polypiers ne comprenant encore qu'une espèce, et que M. Milne-Edwards a proposé récemment (*Ann. sc. nat.*, 2ᵉ *série*, t. IX). L'espèce type de ce genre, *Sertularia cornuta* Linn., a été placée par M. de Blainville (*Actinologie*) parmi les Eucratées; mais elle n'a pas le prolongement operculiforme de celles-ci, et son organisation la rapporte au groupe des Tubulipores auprès des Crisies. Toutefois la Crisidie diffère de ces dernières par le mode d'agrégation des cellules polypifères. Les Polypes d'une même lignée s'y reproduisent encore par la face dorsale de leur cellule tégumentaire; mais le jeune individu, au lieu d'être adossé à celui dont il provient, comme chez les Crisies, est tourné dans le même sens, d'où il résulte, dit l'auteur de ce genre, que la série ascendante ne constitue pas deux rangées alternes et divergentes, mais bien une rangée unique, dans laquelle toutes les cellules tubiformes se recourbent les unes au-dessus des autres dans le même sens et souvent du même côté. (P. G.)

CRISIE. *Crisia*. POLYP. — Genre de Polypiers établi par Lamouroux et caractérisé ainsi qu'il suit: Polypiers phytoïdes, articulés et dichotomes, dont les cellules sont tubuleuses, terminées par une ouverture cellulaire et disposées sur deux rangs alternes, comme cela se voit dans le *Cellularia eburnea* de Pallas et le *Cellaria denticulata* de Lamarck. Ce dernier naturaliste avait donc placé les Crisies parmi les Cellu[...] leur étude a conduit M. Mil[...] (*Ann. sc. nat.*, 2ᵉ *série*, t. IX) à [...]cher des Tubulipores, dont elles [...]guent guère que par le mode [...] de leurs cellules. Les Crisies so[...] des Bryozoaires. M. Lister, [...] d'Angleterre et M. Milne-Edwar[...] de France, ont étudié ces polype[...]vant. Voici un extrait du travail d[...]

« Chacun des individus dont [...] une touffe de Crisies a la form[...] allongé, rétréci graduellement [...] incrusté de matière calcaire d[...] toute sa longueur, et terminé par [...] membraneuse et rétractile qui su[...] couronne de tentacules déliés. C[...] ces sont garnis de cils vibratiles [...] des Tubulipores et se meuvent e[...] la même manière. On n'en com[...] 10 au lieu de 12. La gaîne tégu[...] rentre dans l'intérieur de la cellu[...] dont elle est la continuation, et [...] appendices pendant le repos, e[...] pourvue de muscles rétracteurs [...] le tube digestif, recourbé sur [...] ouvert à ses deux extrémités, re[...]tement à celui des Tubulipores [...]res. Chaque polype ne produit [...] qu'un seul rejeton, et celui-ci [...] à une hauteur déterminée sur l[...] de sa mère; il lui est adossé: a[...] individus d'une même série so[...] en sens opposé, et leur sommet [...]nativement à droite et à gauche; [...] entre eux dans leurs points de co[...]stituent ainsi une sorte de ti[...] bande étroite dont les bords sont [...] les ouvertures des tubes tégumen[...] la largeur varie suivant les espè[...]

On trouve souvent sur quelqu[...] Polypes de grandes vésicules ov[...] ont beaucoup d'analogie avec c[...]chariens, mais qui sont pyrifo[...]vrent par leur sommet élargi.

M. Milne-Edwards rapporte [...] *Crisia* l'animal décrit par M. L[...] étant une Tibiane, le *Probosci[...]roïde* (Audouin, d'après les figu[...]vigny), une espèce nouvelle [...] *Crisia elongata*, et le *Sertulari[...]* Cavolini.

***CRISPATIF.** *Crispativus*. [...]

crispative quand le disque de la
replié inégalement et imite une
.
. ZOOL., BOT. — Syn. de Crépu.
TE. MIN. —Synonyme de Titane.
M. *Crissum*. OIS. — Nom donné
ithologistes à l'extrémité de la
ieure du corps, depuis les cuis-
la queue, qui est couverte par
anales.
LLINE. BOT. PH.—Syn. vulgaire
glaciale.
LLISATION , CRISTAUX ,
OGRAPHIE (κρύσταλλος). PHYS.
Les corps solides inorganiques
ssemblages de molécules simi-
sont elles-mêmes des groupes
ayant chacun un même type de
et une même forme extérieure.
unit ces molécules entre elles
re invariable, en les laissant tou-
nce les unes des autres ; et cet
ut avoir lieu avec des dispositions
tes des molécules dans la masse
e là résultent diverses sortes de
les unes irrégulières, les autres
ins régulières. Parmi celles-ci,
e qui se distingue par des carac-
articuliers : c'est la structure
ce qu'on peut appeler l'état cris-
n un seul mot la *Cristallisation*

est *cristallisé* lorsque ses molécu-
r arrangement en commun ont
ncerté leurs positions et leurs
utuelles , qu'elles sont symétri-
acées sur des systèmes de plans
droites , et offrent dans leur en-
éseau continu et uniforme, une
parallélogrammique ou en quin-
naissent à l'intérieur des confi-
olyédriques que le clivage et
hénomènes physiques rendent
suit de là qu'un corps cristallisé
r avec plus ou moins de facilité
e ou à une division mécanique
s par lames ou couches planes ,
plusieurs directions. Tout corps
une pareille disposition molécu-
s lequel le clivage est possible,
ent , soit du moins intellectuel-
un corps *cristallisé*. Le mot *cris-*
ésigne cet état particulier d'un
corps ; on s'en sert aussi pour nommer l'opération même qui produit une structure aussi remarquable.

Il ne faut pas confondre un corps cristallisé avec un cristal. Le cristal est un corps que la cristallisation a marqué de son empreinte non seulement au dedans de sa masse, mais encore à l'extérieur, en sorte qu'il présente naturellement une configuration polyédrique en rapport avec celle que le clivage pourrait faire découvrir à l'intérieur. De l'acte de la Cristallisation peuvent donc résulter deux effets distincts, deux caractères essentiels, souvent réunis dans le même corps, et toujours alors dans une dépendance manifeste l'un de l'autre : la *Structure cristalline* et la *Forme cristalline*. S'ils se trouvent réunis, le corps est un *cristal ;* si celui-ci n'offre que le premier des deux caractères, ce n'est plus qu'un *corps cristallisé*. Certains minéraux présentent à l'extérieur une forme polyédrique, sans structure régulière à l'intérieur : ce ne sont point des Cristaux, mais des Pseudomorphoses. *Voy.* ce mot.

La Cristallographie est la science qui s'occupe des lois auxquelles est soumise la structure des Cristaux, et de celles qui régissent leurs formes extérieures. Ces deux ordres de considérations, dont l'un a été fort négligé jusqu'à présent, demandant à être traités avec beaucoup de détails, pour être suffisamment approfondis, et les développements qu'ils exigeront nous paraissant trop longs pour être réunis dans un seul article de ce Dictionnaire, nous avons jugé convenable d'en faire le sujet de deux articles à part, que nous renvoyons, l'un aux mots FORME CRISTALLINE, et l'autre aux mots STRUCTURE CRISTALLINE. (DEL.)

CRISTARIA, Schum. MOLL. — Nom latin du genre Crétaire de M. Schumacher. *Voy.* CRÉTAIRE. (DESH.)

CRISTARIA (*crista*, crête, aigrette). BOT. PH.—Sonn., synonyme de *Poivrea*, Comm.— Genre de la famille des Malvacées, tribu des Sidées, établi par Cavanilles (*Ic.*, V, 10, t. 418), et renfermant une dizaine d'espèces, dont quelques unes sont cultivées dans les jardins européens. Ce sont des plantes herbacées, annuelles ou vivaces, souvent couchées, glabres ou tomenteuses, ramifiées, indigènes du Pérou et du Chili. Les feuilles

en sont alternes, pétiolées, cordiformes ou incisées et pennatifides; les fleurs violacées, portées sur des pédoncules axillaires, solitaires, uniflores, articulés au milieu ou au-dessus du sommet. (C. L.)

*CRISTATELLA, Nutt. BOT. PH. — Syn. de *Cyrbasium*, Endl.

CRISTATELLE. *Cristatella* (diminutif de *crista*, crête). POLYP. — C'est un genre de Polypes bryozoaires, à la fois remarquable par son organisation et parce qu'il est du petit nombre de ceux qui vivent dans nos eaux douces. On n'en connaît qu'une espèce déjà observée en Allemagne par Roesel, en Écosse par Dalyell, et en France par nous (*Ann. franç. et étrang. d'anat. et de physiol.*, III, 158, 1839, et Atlas supplém. du *Dict. des sc. nat.*).

S'étant fait apporter pour ses recherches de micrographie de l'eau d'un marais voisin de sa demeure, Roesel observa, dans le vase où cette eau avait été placée, quelques globules mêlés à un grand nombre d'autres petits êtres; ils reposaient au fond de l'eau, et ressemblaient bien plus à des grains de matière muqueuse ou au fruit de certains Mollusques qu'à de véritables Polypes; mais, examinés à la loupe après quelque temps de tranquillité, ils montraient des panaches semblables à ceux des Plumatelles, c'est-à-dire à double pédoncule, supportant chacun deux rangées de tentacules en collerette au-devant et sur les parties latérales de la bouche. Quelques globules montraient jusqu'à sept panaches et même davantage.

Il y a donc dans chacun de ces petits sacs charnus autant d'individus que de panaches. Chaque individu est retenu à la masse commune; mais celle-ci est libre; elle change de place assez volontiers, mais lentement, et se fixe tantôt en un lieu, tantôt en un autre. Roesel donna la figure de ces petits animaux, qu'il appela *Federbusch Polypen* ou Polypes à plumet ainsi que les Plumatelles; mais les auteurs contemporains ne firent point attention à son travail, et Cuvier fut le premier qui introduisit l'espèce que Roesel avait découverte dans les catalogues méthodiques. Dans son *Tableau élémentaire des animaux*, publié en 1798, il en fit un genre sous le nom de *Cristatella*, mais il l'éloigna bien à tort des Polypes d'eau douce, dont on faisait alors des Tubulaires, pour le rapprocher des Vorticelles. L'espèce fut nommée C[illegible] MOISISSURE, *C. mucedo*. Lamarck la ré[illegible] Polypes, en la conservant toutefois [illegible] genre à part, mais en remplaçant le [illegible] imposé par Cuvier par celui de *C.* [illegible] qui rappelait la non-fixité des Crist[illegible] Roesel n'avait point connu le mode [illegible] production de ces animaux; des corps [illegible] singuliers que nous trouvâmes dans [illegible] même, en cherchant des animaux inf[illegible] dans les eaux stagnantes, furent leurs [illegible] Ce sont de petites capsules discoïdales, [illegible] millimètre à peu près de diamètre, [illegible] entourées d'un bourrelet comme ce[illegible] Alcyonelles, mais plus gros qu'eux et [illegible] laires au lieu d'être ovalaires. Un [illegible] plus bizarre encore consiste dans les [illegible] spiniformes, à pointe bifide et recourb[illegible] partent en s'irradiant du point de jonct[illegible] la capsule avec son bourrelet, sur la [illegible] convexe de chaque œuf. Conservés ave[illegible] dans de l'eau fraîche, ces corps ne t[illegible] pas à éclore, et l'animal qui en naît est [illegible] cisément le globule polypifère de R[illegible] c'est-à-dire un sac ou manteau opalin, [illegible] parable à celui d'une Ascidie et duquel [illegible] tent, quand on le laisse tranquille dans l'[illegible] d'abord trois et ultérieurement un plus [illegible] nombre de panaches tentaculaires.

Mais les Cristatelles placées dans d[illegible] constances convenables ne conservent p[illegible] aspect, et dans les étangs on les trouve [illegible] quefois en nombre considérable et sous [illegible] forme très différente. Réunies en très g[illegible] quantité dans une enveloppe commune [illegible] n'est que le sac ascidiforme des préc[illegible] très développé, elles sont en longs fi[illegible] de la grosseur d'une plume de Cygne, d[illegible] l'aspect à l'œil nu rappelle assez bien [illegible] de cordons de passementerie qu'en [illegible] chenille. La villosité n'est autre que l[illegible] ble des tentacules appartenant aux P[illegible] de ce curieux essaim, et la mass[illegible] menteuse est le cordon hyalin dans l[illegible] ces Polypes sont logés et où ils peuvent [illegible] trer quand on les inquiète. Ces esp[illegible] cordons, tantôt cylindriques et en par[illegible] bres, tantôt complétement fixés et alors [illegible] hérents aux racines, aux tiges des p[illegible] plantes, etc., par une rentrée en raison [illegible] leur propre substance, ont une long[illegible] variable entre quelques lignes et six ou h[illegible] pouces. Les tentacules sont d'un beau hyal[illegible]

le corps est coloré en roux brun, par bandes longitudinales à la partie postérieure, à l'extrémité.

…cet abrégé de l'histoire des Cristatelles, …l'anatomie sera développée comparati…avec celle des autres Polypes (*voy.* ce …nous devons ajouter que les œufs sont …dans les masses que nous venons …ler. Il y en a de tous les âges ; les …avancés ne présentent encore ni bour…épines flexibles, et ceux qui sont …à l'extérieur ont leurs épines enve…d'une sorte de mucilage.

…aux corps organisés fossiles dans le …que M. Turpin a voulu reconnaître …des œufs de Cristatelles, bien certai…ils diffèrent de ceux dont il vient …question. M. Ehrenberg en avait d'a…diqué de plusieurs sortes sous le nom …*tidies*, et divers auteurs en ont …connaître depuis lui. Ils n'ont point …rrelet des œufs de Cristatelles, et leurs …sont insérées d'une tout autre ma… (P. G.)

…STATELLIENS. POLYP. — Famille …avons proposé la distinction pour …le genre Cristatelle, qui diffère des …Polypes bryozoaires à fer à cheval …ieurs points importants de son or…ation. (P. G.)

…STAUX. MIN. — *V.* CRISTALLISATION.

…STELLAIRE. *Cristellaria.* MOLL. — …de l'ordre des Foraminifères hélicos…établi par Lamarck, et présentant …caractères : Coquille nautiloïde dépri…à cloisons très obliques dans l'état …, la dernière fermée par un dia…plat ou à peine convexe, et ter…à l'angle dorsal par une ouverture …ronde, le plus souvent entourée d'un …bourrelet. Une carène dorsale dans tou…espèces.

…re, qui doit son état d'amélioration …à M. Al. d'Orbigny, comprend un …plus petit nombre d'espèces que celles …par les auteurs anciens, qui ont pris …des espèces distinctes des âges diffé…d'une même espèce. On n'en connaît …, dont une, la C. CASQUE, *C. cas…* …trouve à la fois à l'état vivant et fos… (C. d'O.)

…STICEPS (*crista*, crête; *caput*, tête). … — Le genre Blennie, tel que Linné l'avait composé, a été subdivisé en plusieurs autres par des caractères tirés soit de la forme des dents, soit de quelques particularités des nageoires autres que les jugulaires. Les *Cristiceps* offrent un exemple de ces subdivisions secondaires et sont caractérisés de la manière suivante : Les trois premiers rayons de la dorsale', détachés de ceux qui suivent et soutiennent la nageoire du dos, sont avancés jusque sur l'occiput, et forment avec la membrane qu'ils soutiennent une crête qui donne au poisson une physionomie particulière. Les dents sont en gros velours, et celles du vomer y forment deux bandes étroites réunies sous un angle assez aigu en avant. On ne connaît encore qu'une seule espèce de ce genre rapportée de la terre de Van-Diémen par Péron et Lesueur. Depuis, MM. Quoy et Gaimard ont retrouvé cette espèce dans les mêmes lieux. Elle est vivipare. (VAL.)

CRITAMUS. BOT. PH. — Genre de la famille des Apiacées (Ombellifères), tribu des Amminées, formé par Besser (*Volhyn.*, 93) et ne renfermant que 3 ou 4 espèces, répandues en Europe et dans l'Asie médiane. Ce sont des herbes vivaces, glabres, à feuilles pennatiséquées, à lobes largement linéaires, décurrents, bordés de dents cartilagineuses ; à fleurs blanches, dont les mâles et les hermaphrodites entremêlées, disposées en ombelles oppositifoliées et terminales, composées, multiradiées, dont les involucres polyphylles, les involucelles subdimidiés, à folioles inférieures très petites. (C. L.)

***CRITHAGRA.** OIS. — Genre établi par Swainson, aux dépens du genre Moineau, pour les *Passerina flaviventris*, *capensis* et *aureola*. *Voy.* MOINEAU. (G.)

CRITHMUM (κρίθμον, dans Dioscoride, grain d'orge). BOT. PH. — Genre de la famille des Apiacées (Ombellifères), tribu des Sésélinées, constitué par Tournefort (*Inst.*, 169) et ne contenant qu'une espèce. C'est une plante suffrutiqueuse, croissant sur les rochers du littoral de la Méditerranée et de l'océan Atlantique, glabre, charnue, à pétioles engaînants à la base, à feuilles bipinnatiséquées, dont les segments oblongs-linéaires ; à fleurs blanches, disposées en ombelles composées, dont les involucres et les involucelles polyphylles. (C. L.)

CRITONIA (κριτόν, choisi). BOT. PH. —

Gærtn., synonyme de *Kuhnia*. — Genre de la famille des Synanthérées-Eupatoriacées, tribu des Adénostylées, établi par P. Brown (*Jam.*, 490, t. 34, f. 1.) et renfermant cinq ou six espèces, toutes de l'Amérique tropicale et extra-tropicale. Ce sont des arbrisseaux glabres, d'un port élégant, à rameaux cylindriques, striés, à feuilles opposées, pétiolées, ovales, acuminées aux deux extrémités, subdentées en scie, membranacées, ponctuées, glanduleuses-pellucides, perforées, exhalant une odeur agréable quand on les froisse entre les doigts; à capitules d'un jaune pâle, disposés en corymbes composés au sommet des rameaux. On en cultive 2 ou 3 dans les jardins en Europe. (C. L.)

CROC. MAM. — *Voyez* DENTS.

***CROCALLIS** (nom d'une pierre précieuse, dans Pline). INS. — Genre de Lépidoptères, famille des Nocturnes, tribu des Phalénites, établi par Treitschke et adopté par nous, avec quelques modifications, dans l'*Histoire naturelle des Lépidoptères de France*. Ce g. ne renferme que 3 espèces, dont la plus connue est la *Crocallis linguaria* (*Phalæna id.* Fabr.), qui se trouve à la fin d'août ou au commencement de septembre dans les environs de Paris. Les Crocalles ont le corselet large et très velu; les quatre ailes légèrement dentelées, avec un point au centre de chacune d'elles; deux raies transversales et divergentes sur les supérieures et une seule sur les inférieures. Le dernier article de leurs palpes est aigu et dépasse le chaperon; leur trompe est nulle. Leurs chenilles sont rugueuses, n'ont que dix pattes, et se métamorphosent entre les feuilles, dont elles se nourrissent dans une coque légèrement tissue. (D.)

***CROCANTHEMUM**, Spach. BOT. PH. — Synonyme d'*Helianthemum*, Tournef.

***CROCHET.** *Hamus*. INS. — Latreille donne ce nom aux mandibules des Aptères manducateurs; Kirby, à deux organes recourbés dont est muni l'anus des Locustes. On appelle encore ainsi les pièces crochues qui terminent les tarses, les appendices recourbés qui, dans les Hyménoptères, fixent l'aile supérieure à l'inférieure, et dans certains Lépidoptères sont situés près de la base de la nervure costale. Dans les Annélides, ce sont les soies courtes dont l'extrémité est recourbée en crochet.

CROCHETS. MAM. — *Voy.*

***CROCIDIUM** (κροκίς, duvet).
— Genre de la famille des Syna
Sénécionidées, tribu des Sénécion
bli par Hooker (*Fl. bor. Am.*, 1, 33
dont le type et unique espèce est u
plante annuelle croissant dans les
occidentales de l'Amérique du N
tiges en sont simples, ramifiées; les
glabres, dont les radicales lyrées-p
des, à segments peu nombreux; l
naires petites, linéaires, entières
niées, laineuses aux aisselles; les
solitaires, raméaires, multiflores,
games. (

***CROCIDURA** (κροκίς, poil; οὐρά,
MAM. — Genre de Mammifères établi
gler (*Isis*, 1832) aux dépens de
Musaraignes (*Voy.* ce mot). M. D
dans sa *Monographie*, lui réserve l
Sorex. Ex. : la Musette, *Sorex ar*
(

CROCISE. *Crocisa* (κροκίς, duve
G. de l'ordre des Hyménoptères, fa
Mellifères, tribu des Nomadites, é
Jurine pour des Insectes ne recueill
pollen des fleurs, mais déposant le
dans le nid des autres Apiaires. Ils
des *Melecta* par leurs palpes maxi
3 articles, et par leur écusson dé
échancré. Les Crocises sont propres
aux parties chaudes du globe. Le
trio (*Melecta histrio* Fabr.) est le ty
genre.

***CROCODIA**, Link. (*Handb.*, III,
BOT. CR. — (Lichens.) Synonyme
naire du genre *Sticta*, Achar. *Voyez*
(

CROCODILE. *Crocodilus*. REPT.
Grecs nommèrent ainsi une grande
de Reptile assez semblable aux Léza
ses traits les plus généraux, et viva
les eaux du Nil. La dangereuse féro
Crocodile, le culte singulier dont
l'objet chez les Égyptiens, les récits
dinaires auxquels il donnait lieu, to
tribuait à rendre célèbre l'espèce de
maux. D'après Hérodote, *Champsa*
veritable nom, et ce furent les Ioni
lui imposèrent celui de Crocodile (
λος) à cause de son analogie avec les
que l'on voit sur les murailles et qu'i
laient ainsi.

:, qui vivait quatre siècles avant
enne, avait appris pendant son
Égypte diverses particularités re-
s sur le *Champsa* ou Crocodile, et
ellement d'après son récit qu'A-
resque tous les auteurs de l'an-
écrit sur cet animal. Il s'ex-
i au sujet de la vénération dont
était entouré : « Les Crocodiles
s dans quelques parties de l'É-
t ne le sont pas dans d'autres,
s poursuit même en ennemis.
tiens qui habitent les environs de
t du lac Mœris sont fermement
s que ces animaux sont sacrés, et
ssent habituellement un Crocodile
t parvenus à apprivoiser; ils or-
reilles d'anneaux d'or ou de pier-
ées, et ses pieds de devant de
. Ils ne lui donnent à manger
quantité déterminée d'aliments,
ain, soit de la chair des victimes.
tiennent ainsi avec le plus grand
ant sa vie, et l'enterrent après sa
s des cellules consacrées. »
e encore dans plusieurs endroits
les sépultures de ces Crocodiles
vec celles de plusieurs autres es-
maux religieusement embaumés,
s, Oiseaux, Reptiles ou Pois-
ine le temps a-t-il altéré leurs
t on a mis de soins à leur pré-
eur peau a le plus souvent con-
ses caractères, et leur squelette
omplet, aussi commode pour l'é-
lui des Crocodiles que nous tuons
es pour les observer sous ce rap-
voyageurs modernes ont rapporté
tous nos musées archéologiques
ques de ces momies de Crocodiles

n'observa point le Crocodile, et
r de ces animaux d'après Héro-
récits ayant cours de son temps.
où il en parut de vivants, les
ient trop négligées pour qu'on y
chose qu'un objet de vaine cu-
ucun auteur ne s'occupa d'écrire
re ou de rectifier ce qu'on en avait
tif. Les premiers parurent sous
Scaurus ; ils étaient au nombre
uelque temps après, les habitants
a en apportèrent plusieurs avec eux, et sous Auguste, sept ans avant J.-C., on en fit périr trente-six dans le cirque de Flaminius, qu'on avait rempli d'eau. Antonin et Héliogabale en montrèrent aussi.

Diverses monnaies ou médailles anciennes représentent le Crocodile du Nil, et l'on voit le même animal sur celles de Numidie, quoiqu'il n'y ait pas de Crocodiles en Barbarie, sur celles de Nîmes, etc., mais pour rappeler l'origine égyptienne des colonies établies dans ces différents lieux.

Pendant longtemps on s'occupa des Crocodiles, mais sans éclairer en rien la partie positive de leur histoire. Les fables assez souvent ridicules auxquelles ils donnèrent lieu furent seules enregistrées par les historiens et même par les naturalistes; ceux de la renaissance ne triomphèrent qu'incomplétement de ces entraves; mais on ne tarda pas à observer des animaux semblables en Amérique et dans l'Inde, aussi bien qu'en Asie. Le voyage de P. Martyr, celui de Hasselquist, quelques observations éparses, la relation fort détaillée faite par des missionnaires, dans le royaume de Siam, de leur anatomie de trois Crocodiles, et principalement la dissection par les anciens académiciens (Duverney et Perrault), d'un Crocodile, sont les premières sources positives auxquelles on puisse recourir après Hérodote; mais la distinction caractéristique des espèces, la connaissance de leur répartition géographique, et l'appréciation convenable de ce que les anciens nous ont laissé à l'égard des Crocodiles, sont donc autant de découvertes récentes. Elles ressortent surtout des travaux remarquables de Schneider, ainsi que de ceux d'E. Geoffroy Saint-Hilaire et de G. Cuvier. C'est à M. de Blainville que l'on doit d'avoir démontré que les Crocodiles sont des animaux d'un autre ordre que les Sauriens, et qui constituent eux-mêmes un ordre à part dans la classe des Reptiles, ordre aussi facile à distinguer des Chéloniens et des Sauriens, et principalement de ceux-ci, que les premiers se distinguent des seconds.

On verra, à l'article CROCODILIENS FOSSILES, combien cet ordre, aujourd'hui peu nombreux, a perdu d'espèces curieuses par suite des changements divers qui se sont opérés à la surface du globe depuis le commencement de la période secondaire. L'étude des

Crocodiles vivants, la seule dont nous ayons à nous occuper ici, est donc plus importante qu'on ne le croirait d'abord, puisqu'en nous faisant connaître des animaux d'une organisation toute spéciale et qui jouent encore un rôle actif dans l'harmonie générale des êtres existants, elle rend plus facile l'appréciation d'un nombre considérable d'espèces appartenant au même groupe, mais qui ont vécu dans des circonstances fort différentes de celles au milieu desquelles nous pouvons observer leurs congénères actuels.

Les Crocodiles sont encore regardés, mais à tort, par beaucoup d'auteurs, comme une famille de Sauriens; ils diffèrent cependant de ces animaux par plusieurs caractères importants que nous allons énumérer :

1° A peu près lacertiformes, mais à queue comprimée, à tête et à corps plus déprimés; ces animaux se distinguent en outre de tous les Sauriens;

2° Par leur oreille, dont la membrane tympanique n'est pas superficielle, mais placée au fond d'un canal auditif, court il est vrai, et dont l'entrée est elliptique et recouverte par une lame cutanée en forme de voile tombant;

3° Par leur orifice cloacal, qui est en fente longitudinale comme chez les Chéloniens, et non transversale, et recouverte d'une plaque écailleuse;

4° Par leur organe excitateur mâle, qui est simple au lieu d'être double;

5° Par leur langue charnue, adhérente et si réduite qu'on en a souvent nié l'existence;

6° Par leurs dents aiguës, en cônes creux et implantées dans des alvéoles, sur le bord des maxillaires et des incisifs seulement. Cinq paires de ces dents sont implantées dans les os incisifs;

7° Par leur canal nasal très prolongé en arrière et souvent presque sous la base du crâne, tandis que son orifice d'entrée est presque marginal en avant, et formé de deux narines garnies de soupapes mobiles;

8° Par l'adhérence au crâne, au moyen d'une articulation immobile, de l'os carré et des autres pièces de la mâchoire supérieure;

9° Par quelques particularités du système circulatoire.

Le cerveau des Crocodiliens est d'un petit volume eu égard à l'étendue du c rapproche de celui des Tortues.

Ces animaux ne jouissent pas telligence bien développée : ils ont d'instinct que de véritable intelli parties les plus développées de sont les pièces appendiculaires. l choires sont fort longues, et l'infé porte, comme chez tous les ovipar vité glénoïde, et non le condyle a remonte fort loin en arrière par position reculée des os carrés : au che est-elle susceptible de s'ou pour intercepter un angle de pr C'est la position reculée du cond laire qui rend plus commode aux les mouvements verticaux de la leur crâne ; cependant Hérodote de le Crocodile comme un animal do choire inférieure n'est pas mobile, au contraire, retomber la mâch rieure sur l'inférieure. On a écrit sage d'Hérodote, tantôt pour, tant plus de pages qu'il ne renferme de

Le Crocodile ouvre donc considé sa gueule, et c'est ainsi qu'il sais eaux où il vit, les poissons qui sa nourriture principale. Comme rait à sa respiration en s'introdui son larynx, on comprend l'utili très long canal nasal. Celui-ci dans l'arrière-gorge au-dessus de et la cavité où il se rend est sépar de la bouche par une sorte de voi lais considérable, qui descend sur la langue, et que supportent les pterygoïdes, fort grandes chez maux. L'articulation du crâne av mière vertèbre cervicale se fait pa condyle, comme chez tous les Rept modermes. Les vertèbres du co nombre de sept, comme chez l mifères ; elles ont des apophyses qui rendent les mouvements lat cette région fort difficiles, et q cheraient, par exemple, que le pût se plier à cet endroit pour all se défendre, comme le fait un Lé autre particularité de son squelett dans les fausses côtes abdominales, tinuent pour ainsi dire son stern qu'au bassin, et qui résultent d mencement d'ossification dans les

neuses des muscles de l'abdomen.
es sont complets, au nombre de
is clavicule proprement dite, aux
et sans os marsupiaux ni cloa-
racine des postérieurs, c'est-à-
sin. Ceux du devant ont cinq
les postérieurs quatre; les trois
nes des uns et des autres sont
culés.
est composé d'un nombre consi-
pièces, dont la détermination
s avec celles du crâne des Mam-
cupé plusieurs anatomistes, et
s G. Cuvier et MM. E. Geoffroy,
, Halmann, etc. Les Crocodiles
les rudiments plus ou moins
du dermatosquelette, principa-
s les plaques nuchales ou dor-
nt les naturalistes ont tiré de fort
ères pour la distinction de leurs
elques genres fossiles, les Téléo-
particulier, en étaient protégés
bien plus complète encore.
ne circulatoire des Crocodiles
ra la dernière particularité ana-
nt nous devions parler. Duver-
ult, membres de l'Académie des
is le règne de Louis XIV, l'avaient
n décrit, et les systématistes mo-
ont attaché aux caractères de la
une si grande importance, au-
être dû, avant d'en agir ainsi,
e ce qu'ils avaient écrit à son
el et divers autres anatomistes
que ont aussi étudié les canaux
s des Crocodiles. Le cœur a 4 ca-
e chez les animaux supérieurs,
s et 2 ventricules; mais quoi-
g qui revient des poumons soit
totalité dans l'aorte, une partie
ir s'y rend aussi par un canal
ventricule droit et aboutissant
cendante: les viscères et les par-
ures du corps reçoivent donc
g artériel pur, tandis que les
et les viscères de la diges-
eçoivent par les artères un mé-
g veineux et artériel.
diles sont ovipares, et leurs œufs
ne résistante. Ces œufs sont dé-
s femelles dans des lieux favora-
éclosent sans que la mère les
s de l'espèce du Nil les placent dans le sable, sur les rivages; mais on assure qu'en divers points de l'Amérique, les Crocodiliens les mettent sous des espèces de meules qu'ils élèvent en accumulant des feuilles et des tiges herbacées dans les endroits humides, et que la fermentation de ces substances procure aux œufs une douce chaleur, nécessaire à leur éclosion.

Au moment de leur naissance, ils n'ont qu'un décimètre ou deux en longueur; mais on dit leur accroissement très rapide, et tout le monde sait qu'ils arrivent à une grande taille, dans certaines espèces du moins. Hasselquist parle d'une femelle du Crocodile d'Égypte qui avait 10 mètres de long.

On trouve, ainsi que nous l'avons dit plus haut, des animaux de l'ordre des Crocodiliens en Afrique, en Asie, en Amérique; plusieurs îles de ces diverses parties du monde en nourrissent aussi dans leurs fleuves aussi bien que sur leur littoral; mais il n'y en a pas à la Nouvelle-Hollande, et l'Europe, si riche en animaux du même ordre pendant la formation des terrains secondaires, et même à l'époque tertiaire, n'en nourrit plus aujourd'hui. De même que les autres animaux, les espèces de Crocodiles sont réparties d'une manière déterminée à la surface du globe; aucune de celles de l'Amérique ne se voit dans l'ancien monde, et réciproquement; il y a même pour les Crocodiliens de chaque continent des contrées particulières à chaque espèce, et ces espèces elles-mêmes sont susceptibles d'être distinguées en trois groupes, dont un est de l'ancien aussi bien que du nouveau monde (Crocodiles proprement dits); un autre, particulier aux deux Amériques (Caïman), et le troisième confiné dans les grands fleuves de l'Inde continentale et insulaire (Gavial). Mais il faut ajouter que l'étude des Crocodiles fossiles conduit à des résultats différents. G. Cuvier a le premier distingué par des noms particuliers les trois sous-genres de Crocodiliens actuels. Les Gavials sont ses *Longirostres*, les Caïmans ses *Alligators*, et les autres conservent en propre la dénomination de *Crocodiles*. Nous exposerons plus bas les caractères de chaque sous-genre. Ces caractères sont d'ailleurs assez peu importants, et quoique en apparence les Gavials diffèrent

plus des deux autres que ceux-ci ne diffèrent entre eux, on peut dire que les Crocodiliens actuels ne constituent dans leur ordre qu'une seule famille, c'est-à-dire un seul véritable genre linnéen.

Les Crocodiles se nourrissent exclusivement de chair, et les Poissons forment leur pâture la plus ordinaire. Le Gavial paraît n'en pas rechercher d'autre, et ses longues dents, à peu près disposées sur son museau étroit et allongé comme celles des Dauphins plataniste et de certains autres animaux carnassiers fluviatiles et d'embouchure, lui permettent de saisir aisément les poissons les plus lisses et ceux dont le corps est le mieux protégé. Les Crocodiles et les Caïmans ont la gueule plus élargie; leur corps, moins allongé, leur permet de se mouvoir plus aisément lorsqu'ils ne sont pas submergés, et souvent ils s'embusquent dans les marécages pour attraper les Oiseaux aquatiques, les Mammifères et même d'autres Reptiles. Quand ils ont saisi une proie volumineuse, ils l'entraînent sous l'eau, et après l'avoir asphyxiée, ils la laissent macérer dans quelque endroit retiré : c'est ainsi que des hommes sont parfois enlevés par les Crocodiles, mais on croit à tort qu'ils sont avalés par ces animaux.

Tous les Crocodiliens ont besoin d'une température assez élevée : aussi, dans les parties froides de l'Amérique, où l'on en trouve encore, s'engourdissent-ils pendant la mauvaise saison. Sous l'équateur, les grandes chaleurs de l'été les endorment également, et cette espèce d'estivation coïncide avec le desséchement des lacs où ils se tenaient. Pour les conserver longtemps en captivité dans nos climats, il faut aussi les soustraire à la sécheresse et au froid. Au Muséum, on les tient à demi plongés dans des cuves constamment chaudes; mais ils témoignent rarement une grande activité. Souvent même leur affaissement est tel qu'on pourrait les croire morts. On n'en a pas encore vu produire ni même s'accoupler chez nous. On les nourrit avec de la viande; mais ils restent quelquefois plusieurs mois sans manger, et cependant ils ne maigrissent guère, ce qui dépend surtout du peu de perméabilité de leur enveloppe tégumentaire. Lorsqu'ils sont dans l'eau et qu'on met des poissons vivants avec eux, ils les prennent et les avalent, mais il faut leur fai
les morceaux de viande, de
exemple, qui font la base de leu
tation. Dans les moments d'a
cherchent à mordre, et leur colè
chose d'effrayant par la grande ou
leur bouche, dont les dents aigu
comme autant d'aiguillons menaç
l'espèce de rugissement qu'ils pr
introduisant ou chassant l'air de
ration. Dans les circonstances d
où ils sont placés, quelques soin
pour eux, ils profitent peu, et leu
ment, même dans les jeunes, e
ment lent. La durée de leur exist
considérable. Plusieurs répanden
musquée, due à des glandules
sous la gorge dans deux petites

On connaît 15 ou 18 espèces
maux, mais qui n'ont pas enco
portées toutes à l'état vivant
c'est de l'Amérique septentrional
viennent le plus souvent. La m
Muséum possède en ce moment
au museau de brochet, long de pr
14 espèces de Crocodiliens sont d
soin dans le 3e vol. du grand ou
tologique de MM. Duméril et Bib

Nous commencerons l'énum
espèces anciennement ou nouvel
nues par les Caïmans.

PREMIER SOUS-GENRE.

Caïmans.

On ne les trouve qu'en Amériq
tendus Caïmans dont on a parlé
pines et ailleurs, dans l'ancien
bien sûrement des Crocodiles
dits; mais ils ne sont pas, com
d'abord écrit, les seuls Crocodilie
rique, ce continent nourrissant
véritables Crocodiles (1). Le caract
des Caïmans est d'avoir les dent
de la 4e paire enfoncées dans des f
mâchoire supérieure. Celles de
sont aussi dans ce cas comme d
codiles. D'autres traits distinctif
tiles sont tirés de la forme légère
die de leurs pattes de derrière,
à peu près complète de crête den
du bord postérieur de celles-c

(1) *Crocodilus rhombifer* et *acutus*.

...de leurs membranes inter-digitales. ...les moins aquatiques des Crocodi-... Leur tête est plus ou moins raccour-... les trous postérieurs de la partie su-... du crâne sont petits ou même nuls. ...s'était servi du nom de Caïman pour ...une espèce de Crocodile des Indes; ...que et dans diverses parties de l'A-... on s'en sert pour tous les Croco-... Cuvier l'a pris pour nom français ...genre qui nous occupe, et il a ap-...ci *Alligator* en latin. *Alligator* est ...comme dérivé du portugais *logarto*, ...Lézard. Quelques auteurs ont écrit ..., *Allagator* et *Allegater*. Wagler a ...à tort ce mot par celui de *Champsa*, ...a fait deux genres des Caïmans, sui-...ont le museau large, *Jacaretinga*, ...museau étroit, *Alligator*.

...nier auteur, ainsi que MM. Duméril ..., a porté à 5 le nombre des es-... Caïmans.

...CAÏMAN A PAUPIÈRES OSSEUSES, *Cro-...trigonatus* Schn., *Alligator palpe-...* Cuv. — Sa tête est suballongée, ré-... avant; son front plat et uni; son ...un peu relevé et arrondi à l'extré-... paupière supérieure osseuse; ses ...sont au nombre de 19 en haut et de ...de chaque côté. Longueur : 1,20 et ... Il y en a 2 variétés. Ce Caïman vit ...l'Amérique méridionale.

CAÏMAN A MUSEAU DE BROCHET, *Croco-...mississipiensis* Daud., *Alligator lu-...* Cuv. — Tête très déprimée; museau ...arrondi au bout, à côtes presque pa-...; une arête longitudinale sur le front; ...nuchaux. De l'Amérique sep-..., et en particulier du Mississipi et ...ents. On le trouve aussi dans les ...les marais, à la Louisiane, dans la ..., et jusqu'au 32° de latitude nord. ... accorde jusqu'à 7 mètres de lon-... l'atlas de ce Dictionnaire, REP-... pl. 3, fig. 1.

...CAÏMAN A LUNETTES, *Crocodilus scle-...*, *Allig. scler.* Dum. et Bibr., ... — Tête allongée; museau aplati, ...ent élargi; une arête osseuse, ...le sur le front; une autre longitu-... devant chaque œil; dessus des ...supérieures finement strié; quatre ...de petites plaques ovales sur la nu-que; dessus du corps noir, avec des bandes jaunes en travers. Cuvier en cite un individu long de 4,62 : c'est une espèce de l'Amérique méridionale (Brésil, Guiane, Paraguay). La femelle pond jusqu'à 60 œufs. Adulte, il attaque rarement l'homme, et sa nourriture habituelle consiste en Poissons, Canards et autres animaux aquatiques.

4. CAÏMAN CYNOCÉPHALE, *Alligator fissipes* Sp., *Allig. cynocephalus* Dum. et Bibr., III, 86.—Tête courte; museau large, épais; plaques du dos carrées, carénées; celles des trois dernières bandes transversales au nombre de quatre chacune; flancs pourvus de quelques écailles carénées et plus fortes que les autres; dessus du corps verdâtre tacheté de noir. Longueur : 2 ou 3 mètres. Espèce de l'Amérique méridionale, au Brésil principalement.

5. CAÏMAN A POINTS NOIRS, *Jacaretinga punctulatus* Sp., *Allig. punct.* Dum. et Bibr., III, 91. — Tête allongée; museau très aplati, terminé en pointe arrondie en avant, avec un léger étranglement en arrière des narines; point d'arête en avant des yeux; dessus des paupières rugueux; dos plat sans sillons ni carènes bien marqués; dessus du corps pointillé de noir. Long de près de 2 mètres. On le trouve au Brésil; il existe aussi en Colombie.

Les *Annales du Musée de Vienne* renferment quelques figures de Caïmans, donnés comme d'espèces différentes, mais dont on n'a pas encore, à notre connaissance du moins, publié les descriptions.

DEUXIÈME SOUS-GENRE.

Champsès, ou Crocodiles proprement dits.

Cuvier réserve pour les espèces de ce groupe le mot *Crocodilus*; Merrem les appelle *Champsè*, de l'ancien nom égyptien du Crocodile. Elles ont le museau moyennement allongé, formant avec la tête une sorte de triangle isoscèle plus ou moins aigu à son sommet; et leur quatrième paire de dents inférieures passe en dehors d'échancrures latérales de la mâchoire supérieure au lieu de s'enfoncer dans la mâchoire elle-même. Il n'existe qu'une faible lame osseuse dans l'épaisseur de leur paupière supérieure; leur première paire de dents inférieures s'enfonce

au contraire dans un trou de l'os incisif, et en se développant elles le percent de part en part; leurs doigts postérieurs sont en général plus complétement palmés que chez les Caïmans, et le bord postérieur de leur jambe est garni d'une crête dentelée. Leur crâne a des trous supra-auditifs plus considérables que ceux des Caïmans, mais moindres que chez les Gavials. Ces trous, d'ailleurs recouverts par la peau, sont percés entre le frontal postérieur, le pariétal et le mastoïdien.

On distingue un plus grand nombre d'espèces parmi ces Crocodiliens que parmi ceux du sous-genre précédent.

1. Crocodile rhombifer, *Crocodilus rhombifer* Cuv., l'*Aquez Palin* d'Hernandez. — Front surmonté de deux carènes représentant un rhombe ouvert en arrière; quatre petites plaques nuchales, et, ce qu'il faut surtout noter comme formant une exception aux caractères du groupe, point de crête dentée le long des jambes; les trois doigts externes des pieds postérieurs seuls réunis par la palmature, laquelle est peu considérable; 1,50 environ de longueur totale. C'est une espèce dont Cuvier ignorait la patrie, mais que l'on sait maintenant vivre aux Antilles et particulièrement sur les côtes de l'île de Cuba. On la suppose aussi du Mexique d'après un renseignement laissé par Hernandez.

2. Crocodile de Graves, *Crocodilus planirostris* Grav., *Croc. Gravesii* Dum. et Bibr., III, 101. — Museau court, déprimé; plaques dorsales surmontées de tubercules et de pointes recourbées; pieds de derrière palmés, sans crête dentelée à leur bord postérieur. Longueur: 1,25. Connu d'après un seul individu supposé africain.

3. Crocodile vulgaire, *Crocodilus vulgaris* Cuv. (Dum. et Bibr., III, 104). — C'est à cette espèce qu'appartiennent les Crocodiles du Nil; et bien qu'il en soit depuis longtemps question dans les écrits des naturalistes, elle compte parmi les dernières dont on ait pu observer *de visu* les caractères. Plusieurs auteurs lui ont même attribué par erreur ceux de Crocodiles assez différents, ceux même d'animaux d'un autre genre. Faujas et Latreille sont dans le premier cas, leur figure du Crocodile du Nil n'étant que la copie du Crocodile de Siam des anciens académiciens. Le Crocodile vulgair[e]
dant l'espèce la plus répand[ue]
trouve dans le Nil, dans le S[énégal]
Niger, en Cafrerie, à Madagasc[ar]
dans l'Inde, des Crocodiles qui s
également à cette espèce, et do
tuent seulement de faibles vari
MM. Duméril et Bibron, tous c
ractères communs: Mâchoires n
en bec étroit; pieds de derriè
palmés; une crête festonnée le
bord postérieur; six plaques
écussons dorsaux quadrangul
montés de six séries longitudin
rènes peu élevées.

On a essayé d'y reconnaître p
pèces: « On trouve, dit Cuvie
Sénégal jusqu'au Gange et au-d
codiles très semblables au vul
ont, les uns le museau un peu
plus étroit, les autres quelq
dans les plaques ou écailles qu
le dessus de leur cou; mais il e
cile de les distribuer en espèce
à cause des nuances intermédi
tites écailles isolées qui formen
transverse, immédiatement
crâne, varient de deux à quatr
plaques rapprochées qui rempli
clier de la nuque, sont géné
nombre de six; mais il y en a
une plus petite à chaque angle
ce bouclier, et d'autres fois cel
tiguë au bouclier, ce qui lui don
ques. M. Geoffroy nomme *Croc*
ceux qui ont le museau plus é
allongé; *Cr. marginatus*, ceux o
six écailles à la rangée de derri
il y en a parmi eux qui ont si
bouclier, d'autres qui en ont hu
nosus, un individu qui ne lui
deux écailles derrière le crâne
ques au bouclier; enfin, *Cr.* c
un individu dont les caractère
quelques proportions de la tête

« J'ai, dit plus loin Cuvier, u
cussion avec le savant natura
viens de citer: il suppose que
variété à museau plus étroit d
petite, qu'elle est douce et inof
sa petitesse fait qu'elle est port
le rivage lors des inondations, c
ainsi un précurseur; et, d'apr

faites. Il pense que c'était par-
t à elle que les Egyptiens ren-
aneurs religieux, et que le nom
i *Suchis* lui appartenait comme
ois, au contraire, avoir prouvé
et Cicéron que les Crocodiles
Égypte n'étaient pas moins fé-
autres ; il est certain aussi que
à museau étroit n'était pas soi-
ment par les prêtres ; car, dans
es très exactes de M. Geoffroy
l se trouve que les trois Croco-
més qui existent en ce moment
sont justement pas le *Suchus*,
Marginatus, le *Lacunosus* et le
; enfin tout me fait croire que
chis, qui, suivant M. Champol-
le nom égyptien de Saturne,
nom propre du Crocodile que
nait à Arsinoë (1), comme *Apis*
du Bœuf sacré de Memphis, et
ui du Bœuf d'Hermopolis. » Le
tait en effet représenté par un
me surmonté d'une tête de Cro-

ssages d'Hérodote que nous
encore cités, et qui ont cepen-
nné bien des commentaires,
ants :
il (le Crocodile) se nourrit parti-
dans le Nil, il a toujours l'inté-
eule tapissé d'insectes (*Bdella*)
t le sang. »
n :
es espèces d'animaux terrestres
x le fuient ; le *Trochilus* seul
x avec lui, parce que ce petit
rend un grand service. Toutes
e le Crocodile sort de l'eau pour
erre, et qu'il s'étend, la gueule
te (ce qu'il a coutume de faire
nant vers le vent du midi), le
s'y glisse et avale tous les in-
s'y trouvent. Le Crocodile re-
t ne lui fait aucun mal. »
ère question est de savoir quels
lella. Les traducteurs, jusqu'à
ient entendu par ce mot « les

(1) pporte que dans la ville d'Arsinoë, qu'on
mmément *Crocodilopolis*, c'est-à-dire la
les, on voyait une piscine, qui était un édi-
ré par des prêtres, qui prenaient un soin
d'un Crocodile choisi, que l'on appelait
, Σοῦχις.

sangsues. » Aristote pensait probablement de même. On a dit plus récemment que c'étaient des Cousins. Mais comment croire qu'Hérodote eût parlé de la nécessité pour le Crocodile de se nourrir dans le Nil, si ces *Bdella* n'étaient que des moucherons, c'est-à-dire des animaux aériens, et qui peuvent venir l'assaillir après qu'il s'est repu et pendant qu'il s'étend sur le rivage ? Il ouvrirait donc sa gueule pour donner en même temps accès au mal et au remède ? Le meilleur serait certainement de la tenir fermée pour tous deux.

La seconde question est relative au *Trochilus*. M. E. Geoffroy s'est assuré que le *Trochilus* est une petite espèce de Pluvier, le *Charadrius ægyptius* de Hasselquist.

Outre ces Bdelles, le Crocodile du Nil a d'autres ennemis, principalement les Mangoustes ou Ichneumons, qui font une grande destruction de ses œufs et même des jeunes nouvellement éclos. L'homme, autrefois si révérencieux pour le Crocodile, et qui supportait même sa férocité sans chercher à la détruire, est actuellement en Égypte, comme partout ailleurs, un de ses ennemis les plus acharnés.

4. Crocodile de Siam, *Crocodilus siamensis* Schneid., *Croc. galeatus* Cuv., qui n'est peut-être pas différent du *Crocodilus porosus*, n'est connu que par la description qu'en ont publiée Perrault et Duverney.

5. Crocodile a deux arêtes, *Crocodilus porosus* Schneid., *Cr. biporcatus* Cuv. (Dum. et Bibr., III, 115). — Mâchoire supérieure surmontée de deux arêtes raboteuses partant de l'angle antérieur de chaque œil ; point de plaques nuchales, ou bien deux fort petites seulement. On en a de 6 mètres de longueur. C'est un animal redoutable et dont l'homme est quelquefois victime. On l'a rapporté d'une grande partie de l'Inde, de plusieurs des îles de la Sonde et de parages plus méridionaux encore. La collection anatomique du Muséum possède le crâne d'un Crocodile de cette espèce, que MM. Quoy et Gaimard ont pris à la Nouvelle-Irlande. L'animal avait 12 pieds de long.

6. Crocodile a museau effilé, *Crocodilus acutus* Geoff. (Dum. et Bibr. III, 119), *Cr. acutus* et *biscutatus* Cuv. — Museau grêle et effilé, bombé au chanfrein ; ca-

rènes dorsales des rangs externes disposées assez régulièrement, et plus élevées que celles des deux rangs du milieu; il atteint jusqu'à 5 mètres de long.

C'est de cette espèce que Descourtilz a parlé (1) sous le nom de *Caïman de Saint-Domingue*. Antérieurement, Plumier en avait fait l'objet d'un travail étendu, mais qui est malheureusement resté manuscrit (2). Elle est de Saint-Domingue, de la Martinique et aussi de la côte de Carthagène. Descourtilz nous apprend que les femelles sont beaucoup plus multipliées que les mâles, et que cependant ces derniers se battent entre eux pour les posséder; que les deux sexes s'accouplent dans l'eau en se tenant sur le côté. La ponte se fait en mars, avril et mai. La femelle creuse avec ses pattes et son museau, sur quelque tertre un peu élevé, un trou circulaire pour y déposer ses œufs, dont le nombre est de vingt-huit, et dont elle fait plusieurs lits séparés par autant de couches de terre. Un mois suffit pour la formation des petits, et ceux-ci, qui n'ont, au sortir de l'œuf, que 27 cent., ont acquis, à l'âge de 22 ans, 5 mètres, et même davantage.

Descourtilz attribue au *Crocodilus acutus* une habitude semblable à celle qu'Hérodote avait signalée chez celui du Nil. D'après lui, le Crocodile de Saint-Domingue est également tourmenté par des *Bdelles*, et ces Bdelles sont bien des Cousins, les Maringouins de l'Amérique intertropicale; mais le protecteur du Reptile n'est plus ici un Pluvier, mais bien le Todier (3).

7. Crocodile cuirassé, *Crocodilus cataphractus* Cuv. (Dum. et Bibr., III, 126). —

(1) *Voyage d'un naturaliste*, t. III.

(2) Schneider et Cuvier en ont cependant publié des extraits.

(3) M. Geoffroy dit à cet égard : « Cependant, M. Descourtilz ne se serait-il pas mépris? Le Todier n'est pas un oiseau du littoral des fleuves : il vit sur les arbres, à portée des bocages frais et abrités. »

Voici d'ailleurs le passage de Descourtilz; il est difficile de traiter plus *facilement* une quesion à laquelle tant d'autres avaient songé sans en trouver la solution :

« Hérodote dit avec vérité que lorsque le Caïman, étendu sur les berges, y dort la gueule ouverte, elle est tapissée de Maringouins, souvent retenus par un mucus qui l'enduit en tout temps; c'est le Todier qui va le délivrer de ces hôtes incommodes et nuisibles, et dont cet oiseau fait sa nourriture. Aussi le Caïman, même à son réveil, par une reconnaissance légitime, ne cherche point à inquiéter un si efficace protecteur. »

Mâchoires allongées et aplaties; qu
cinq paires d'écussons cervicaux f
une bande longitudinale contiguë à
rasse du dos. De l'Afrique, peut-être
le *Crocodile noir* d'Adanson et le *C*
rhynchus de M. Bennett (*Proceed. z*
Lond., 1835, p. 129), qui vient d
nando-Po.

Crocodile intermédiaire, *Crocod*
termedius Grav., *Cr. Journei* (Dum. e
III, 129). — Mâchoires allongées, s
driques; quatre écussons sur la
bouclier cervical composé de six p
On ignore sa patrie.

Troisième sous-genre.

Longirostres.

C'est ainsi que Cuvier nomma c
sous-genre qu'il a le premier étal
l'espèce du Gange, appelée Gavial
cépède, et ce mot exprime fort b
caractère essentiel, qui consiste
grand allongement et l'étroitesse du
Aucune des dents inférieures ne pénè
la mâchoire supérieure, ni la pre
la quatrième paire, qui appuient su
externe de la mâchoire, chacune d
échancrure. Le museau est un p
large que le bec, et surmonté dans l
d'une singulière protubérance. Le
de derrière sont palmés, garnis d'u
dentelée à leur bord postérieur.

La tête osseuse de ces animaux est
quable par l'allongement et l'étroi
ses os maxillaires, et par la grande
symphyse mandibulaire; elle est aus
fort contractée dans sa région cr
proprement dite. Ces trous supér
sont considérables, et la partie an
des os ptérygoïdiens présente une
ampoule bulleuse et vide, située au
des trous ptérygo-palatins, en co
cation avec le canal nasal.

M. E. Geoffroy a remplacé par G
et Wagler par *Rhamphostoma*, le
Longirostris.

Gavial du Gange, *Crocodilus g*
ou *longirostris*. — Il atteint fréquem
ou 6 mètres, et vit plus particulièrem
le Gange. On le connaît depuis l
temps, puisqu'Elien en fait déjà
C'est un animal plus aquatique qu

lents et mieux conformé pour
issons. Le petit Gavial, que Cuvier
stingué, a été reconnu pour être
ne espèce: mais de nouvelles re-
nt fait voir à MM. S. Müller et
qu'il existe réellement une se-
ce de ce groupe: c'est celle qu'ils
GAVIAL DE SCHLEGEL, *Crocodilus Schlegelii*; elle vit à Bornéo.

(P. G.)

DILIENS. *Crocodilii*. REPT. — famille de Reptiles qui comprend les (*voy.* ce mot). Ces animaux, rt parmi les Sauriens par la plu- turalistes, doivent constituer un art, celui des Émydo-Sauriens Les Émydo-Sauriens fossiles sont nombreux que les vivants. *Voy.* IS FOSSILES.

s auteurs ont plus ou moins varié e du nom de famille des Croco-

(P. G.)

DILIENS FOSSILES. PALÉONT. ments de la famille des Crocodi- peut-être mieux encore, de l'or- ocodiliens, se trouvent en grand ans plusieurs formations géolo- epuis le Lias jusqu'au terrain t *Eocène*. Dans les terrains meu- contraire, les os de Crocodiles ares en Europe; Cuvier n'en cite, *Ossements fossiles*, qu'un calca- uvert à Brentfort, dans le comté ex, avec des os d'Éléphant, de , d'Hippopotame et de Cerf, et s qu'on vient de l'assurer qu'il uvé dans les couches meubles du

la publication de cet ouvrage, s.) il n'a été découvert, à notre ce, dans ces terrains meubles, aille osseuse de la nuque d'une e espèce déterrée également avec hinocéros et de Bœuf par M. Bou- erthes dans les sablières de Man- à Abbeville. En Asie, ils parais- plus nombreux: M. Crawfurt a sur la rive gauche de l'Irawadi, un escarpement de 80 pieds de ossements de Gavial et de Croco- l. Clift (*Trans. de la Soc. géol. de* XIe vol., 3e partie) n'a pu distin- avial du Gange et du Crocodile vulgaire. Ces os, pénétrés d'hydrate de fer, étaient associés avec des os de Mastodonte, de Rhinocéros, d'Hippopotame, de Chien, de Cerf, d'Antilope et de Bœuf, association différente de celle des Crocodiles actuels, puisque les Mastodontes ont disparu de la surface du globe, et que l'Hippopotame est aujourd'hui confiné en Afrique. MM. Hugh et Falconer et le colonel Colvin en ont trouvé également dans les collines sub-himalayanes qu'ils rapportent aussi aux espèces actuellement existantes aux Indes. Cependant, comme il est reconnu aujourd'hui que l'Hippopotame fossile asiatique diffère de l'espèce vivante d'Afrique et de l'espèce fossile d'Europe, on pourrait peut-être croire que les animaux dont les dépouilles se sont trouvées avec les siennes et celles des Mastodontes offraient aussi des différences qui ont échappé à ces observateurs.

Les Crocodiliens des terrains crétacés et jurassiques s'éloignent beaucoup plus des genres existants que ceux des terrains tertiaires. Non seulement les diverses parties de leur tête, mais l'axe central de leur corps, l'épine dorsale, offrent des modifications que l'on ne rencontre pas chez les Crocodiles actuels. Les espèces existantes et les espèces fossiles des terrains tertiaires ont le corps de la vertèbre concavo-convexe, c'est-à-dire que sa face antérieure est concave et sa face postérieure convexe, comme au te chez tous les Sauriens, à l'exception des Geckos; mais chez les Crocodiliens des terrains secondaires, Cuvier a reconnu deux autres systèmes de structure vertébrale. Dans l'un, le corps de la vertèbre est convexo-concave, c'est-à-dire inverse du système précédent, la face antérieure étant convexe et la face postérieure concave, comme dans les vertèbres cervicales des Pachydermes et des Ruminants; dans l'autre système, ces deux faces sont planes ou légèrement concaves. Ces caractères, ainsi que quelques autres tirés de la tête, ont servi à établir des coupes génériques parmi ces Crocodiliens fossiles, en sorte que chacune des espèces de Crocodiles de Cuvier est devenue le type d'un nouveau genre; et, comme on en a formé plusieurs autres pour des ossements récemment découverts, il se trouve que tous ensemble composent un ordre de Crocodiliens assez étendu, dont les os de la tête et les écailles se

connaissent aisément par le grand nombre de fossettes dont ils sont creusés, et les vertèbres cervicales et dorsales par la suture qui joint à tout âge le corps à la partie annulaire, disposition qui ne s'observe que chez eux et chez les Tortues. Ceux des terrains tertiaires, tout en montrant des différences spécifiques évidentes, se rapprochent beaucoup des Crocodiles vivants; mais comme on n'en possède encore le plus souvent que des dents et des os isolés, il n'est pas toujours possible de les caractériser complétement et d'indiquer à quel genre ou quel sous-genre ils appartiennent, es Reptiles étant, comme l'on sait, ceux de tous les animaux vertébrés qui ont les formes les moins caractérisées, et leurs squelettes n'ayant d'ailleurs point encore été étudiés avec autant de soin que ceux des Mammifères. Nous allons indiquer d'abord les espèces de formations tertiaires qui appartiennent toutes au genre Crocodile, puis celles des terrains secondaires qui composent les autres genres, en procédant de haut en bas, comme l'a fait M. Owen dans son rapport sur les Reptiles de la Grande-Bretagne, qui nous sert de guide pour la rédaction de cet article.

DES CROCODILIENS DES TERRAINS TERTIAIRES.

Vertèbres concavo-convexes.

Cuvier en cite : 1° des dents découvertes aux environs de Blaye, département de la Gironde, dans un banc calcaire; 2° des vertèbres trouvées avec des os de Lophiodons dans le gravier de la montagne Noire, près de Castelnaudary; 3° des dents, des vertèbres et des os longs déterrés dans les marnières d'Argenton, département de l'Indre, avec des dents de Lophiodons. Cette espèce, que nous proposons de nommer *Crocodilus Rollinati*, du nom de l'amateur éclairé qui a recueilli ces os, se distingue par des dents beaucoup plus comprimées que celles des Crocodiles vivants, et dont les deux bords tranchants sont dentelés presque comme chez certains Monitors : les vertèbres dorsales sont plus courtes à proportion de leur longueur que dans les espèces vivantes; 4° un os frontal, un humérus et des écailles provenant des plâtrières des environs de Paris; 5° des dents trouvées dans la molasse de la Grave, commune de Bonsac, département de la Dordogne, dans les pro-
priétés du duc Decazes, associés a
de Palæotherium et de Trionyx, e
os de Crocodiles des plâtrières d
6° des portions d'os trouvées dans l
et l'argile plastique de Provence et d
près Paris; 7° une troisième verté
cale déterrée en l'île de Sheppy, d
gile dite de Londres, qui correspo
terrain parisien. Cette espèce, p
même que celle des plâtrières d
trouve bien caractérisée par deux
couverts depuis la publication des
fossiles, dont l'un est représenté p
Géol. et Minér. considérées par r
théol. nat., du R. docteur Bucklan
nom de *Crocodilus Spenceri*, et d
est décrit par M. Owen dans l'ou
plus haut. Ce savant paléontologist
que le crâne de ce Crocodile se r
par sa forme générale, de l'espè
de Bornéo, le *Crocodilus Schlegelii*
ler : seulement le trou crotaphidien
grandeur la fosse orbitaire, ca
lequel il se rapproche des Gavials.
du Muséum britannique a 610 m
de longueur et 254 de largeur. D
rares de Crocodiles ont aussi été t
M. de Christol dans le bassin t
Montpellier.

DES CROCODILIENS DES TERRAINS SEC

*1° A vertèbres légèrement concav
quelquefois planes.*

1. Le *Suchosaurus cultridens* Ow.
terrain des Wealds, M. Mantell a
des dents longues de 40 mill. qu'il
tait à une espèce de Gavial, auquel
le nom de *Crocodilus cultridens*,
M. Owen considère comme devant
genre particulier de Crocodiliens. C
sont comprimées latéralement, m
courbées, avec deux bords tranch
sés, l'un sur la face convexe, l'au
face concave, et marquées par q
sillons longitudinaux parallèles, à
intervalles égaux, qui s'effacent av
river au sommet de la dent. M. Owen
pour ce genre le nom de *Suchosaurus*
χος, nom du Crocodile chez les Égyp
de σαῦρος, lézard); il rapporte à c
pèce des vertèbres à corps compri
concave, trouvées dans les mêmes
2. Le *Goniopholis crassidens* Owen

laire, et φολίς, écaille). D'autres
ment trouvés par M. Mantell et
ame les dents précédentes, dans
of geology sous le nom de *Swa-*
le, forment aussi pour M. Owen
i genre. Les dents de ce Cro-
t épaisses, rondes et obtu-
es également de cannelures plus
et mieux définies que dans le
cultridens. De chaque côté existe
is profond que les autres. Les
i sont longues de 50 millimètres
sur base de 38; les plus petites
de ces dimensions. Une cuirasse
grandes écailles osseuses, de
llatère régulière, recouvrait l'a-
cailles, dont plusieurs sont lon-
millimètres et larges de 63,
e fossettes de 4 à 8 millimètres
se distinguent de celles de tous
ocodiliens connus, par la pré-
pophyse conique, obtuse, située
gles et analogue à la dent d'une
pophyse entre dans une dépres-
rface inférieure de l'angle op-
ille voisine, et de cette manière
ivent liées ensemble. M. Owen
dent obtuse du calcaire juras-
se par Cuvier, pourrait bien ap-
tte espèce. On ne connaît pas
i tête de ces deux genres; mais
nous reste à parler ont un mu-
armé de dents pointues, comme
ial ou Crocodile du Gange.
saurus (de τέλειος, parfait, et σαῦ-
st un genre établi par M. Geof-
Gavial de Caen de Cuvier. Les
lifférences que présente cette
ée à celle du Gavial, celles qui
à M. Geoffroy a séparer généri-
imal fossile des Crocodiles vi-
que la fosse nasale postérieure
de et ne se prolonge pas jus-
ité de la face basilaire, mais
a près vis-à-vis le milieu de
le, comme chez quelques Mam-
ue l'ouverture externe des na-
gée en avant, c'est-à-dire ter-
reste, les orbites sont rappro-
chez les vrais Crocodiles; mais
i entre l'arcade jugale et l'ar-
astoïdienne est triangulaire au
rré, le frontal postérieur et le
jugal étant dépourvus de ces apophyses qui forment le côté antérieur de cet espace chez les Crocodiles. La mâchoire inférieure se termine par un élargissement en forme de cuilleron qui porte sur ses côtés des espèces de canines : caractères qui n'auraient été, selon nous, que spécifiques si la structure de la vertèbre se fût montrée la même que celle des Crocodiles vivants.

On compte déjà 4 espèces de ce genre. La plus anciennement connue est le *Tel. Chapmanni* (Konig), dont une partie du squelette fut trouvée dans le Lias des côtes du Yorkshire, à un demi-mille de Whitby, et décrite en 1758 par MM. Woller et Chapman, LXe vol. des *Trans. phil.*, et dont un squelette presque entier, trouvé en 1824 dans ce même Lias à Saltwick, est représenté pl. 16 de *Bird and Young's geol.: survey of the Yorkshire coast*; et pl. 25 de l'ouvrage déjà cité de M. Buckland. Ce dernier individu, long de 5 mètres 1/2, avait au moins 140 dents aussi aiguës et égales, mais moins comprimées que celles du Gavial. Ses trous crotaphidiens sont plus longs que larges. Le diamètre transversal des orbites est un peu plus petit que l'intervalle qui les sépare l'un de l'autre. Le nombre de ses vertèbres est intermédiaire entre celui des Crocodiles et des Gavials, c'est-à-dire 7 cervicales, 16 dorsales, 3 lombaires, 2 sacrées et 36 caudales, tandis que ces mêmes nombres sont, chez le Crocodile vulgaire, 7, 12, 5, 2 et 34; et chez le Gavial, 7, 13, 4, 2 et 41. Les extrémités sont plus faibles que celles du Gavial; les écailles osseuses médianes du dos sont larges de 90 millimètres et un peu moins longues; elles sont traversées longitudinalement par une carène moins marquée que celle du Gavial. Les autres écailles sont carrées, mais non carénées; toutes sont creusées de fossettes de 6 à 8 millim. de diamètre.

Le *Tel. cadomensis* Geoff. (*Ann. du Mus.*, XII, pl. 10), Gavial de Caen, de Cuv. (*Oss. foss.*, V, 2e part., pl. 7). Cette espèce se trouve en grande abondance dans le calcaire oolitique de Caen. Le trou crotaphidien de son crâne est plus large que long; le diamètre transversal des orbites est plus grand que l'intervalle qui les sépare. Ce reptile, dont quelques individus avaient à peu près la taille de l'espèce précédente, portait environ 160 dents d'inégale grandeur, 45 de

chaque côté des deux mâchoires. Ses vertèbres cervicales ont le diamètre antéro-postérieur de leur apophyse épineuse plus grand que chez les Crocodiles ordinaires; il en est de même de l'apophyse transverse des vertèbres dorsales. Ses écailles sont très épaisses, rectangulaires, amincies vers le bord, et disposées en série régulière dans le sens longitudinal et dans le sens transversal.

Le *Tel. priscus*, Gavial de Monheim et de Boll, de Cuvier (ouvr. cité, pl. 6, fig. 1 et 19), *Crocodilus priscus* de Sœmmering (*Mém. de l'Ac. des Sc. de Munich*, V, pl. 6), *Aelodon priscus* de H. de Meyer pour le Gavial de Monheim, et *Macrospondylus bollensis* du même auteur pour celui de Boll. Ces deux fossiles, dont nous ne voyons pas encore de raisons suffisantes pour en former deux espèces, quoiqu'ils aient déjà reçu, comme on voit, quatre noms de genres, proviennent des schistes calcaires des environs de Solenhofen en Bavière et de Boll en Wurtemberg. L'individu de Sœmmering a 965 millim. de longueur; ses vertèbres sont au nombre de 79, par conséquent 12 de plus que le Gavial et 15 de plus que le *Teleosaurus Chapmanni*. Le trou crotaphidien est plus long que large; les dents, au nombre de 106 seulement, dont 54 en haut et 52 en bas, sont d'inégale grandeur. Les écailles dorsales médianes sont carénées comme celles du *Tel. Chapmanni*.

Le *Tel. asthenodeirus* Ow., de l'argile de Kimmeridge à Shotover. Cette espèce, que M. Owen ne donne encore qu'avec doute, parce qu'il n'en connaît point le crâne, est fondée sur quelques vertèbres et quelques écailles; elle est caractérisée par la petitesse des côtes cervicales, et par conséquent par une structure du cou moins forte. Les écailles dorsales médianes ne sont point carénées, et la moitié seulement de leur surface est creusée de fossettes; l'autre moitié est lisse et recouverte par l'écaille précédente.

4. MM. Kaup et Bronn, dans une dissertation sur les Reptiles gavialiformes de la formation des Lias (in-fol., Studg., 1841, en allemand), rapportent au *Teleosaurus Chapmanni* leur *Mystriosaurus Laurillardi*, pl. 1 et 2, dont le nom générique est dérivé de μύστρον, cuillère, et σαῦρος, lézard, à cause de la terminaison du museau en forme de cuil-

leron, caractère qui se trouve égal[...]
le Tél. de Caen, qui est le type [...]
ainsi que dans le Tél. de Chapman[...]
de *Mystriosaurus* étant plus nouve[...]
lui de *Teleosaurus* ne peut pas êtr[...]
Il nous semble en effet, autant qu'[...]
juger par la figure très réduite de [...]
land, qu'il y a identité de form[...]
entre ce *Myst. Laurillardi* et le *T*[...]
manni. Quoi qu'il en soit, MM. Kau[...]
comptent déjà plusieurs *Mystrio*[...]
deviendront autant d'espèces de *Te*[...]
si le temps ne vient pas les détrui[...]
les *M. Laurillardi*, *M. Egertoni*,
demanni, *M. Schmidti*, *M. Man*[...]
le *M. Musei Senkenbergi*, mais de[...]
ne nous a paru offrir de carac[...]
cifiques suffisamment exprimés.

5. Nous plaçons ici avec doute le [...]
masaurus Kaup (ἐγγός, rapproché;
et σαῦρος, lézard, ce qui veut dir[...]
yeux rapprochés. Il vient du Lias d[...]
il est considéré par cet auteur com[...]
mier Gavial de Honfleur de Cuvi[...]
tort, car les Gavials de Honfleur
ont les yeux très écartés. Ce genre [...]
rait très voisin des *Teleosaurus*,
voyons dans la figure de l'*Enş. I*[...]
pl. 4 du Mém. cité de MM. Kaup
que l'absence du renflement de [...]
du museau pour le distinguer d[...]
niers, les yeux n'étant pas plus [...]
que ceux des Téléosaures ou Mys[...]
Le museau est très étroit; le tro[...]
dien est ovale, et sa longueur est [...]
celle des orbites. Le diamètre tra[...]
celles-ci égale l'intervalle qui les [...]

6. C'est ici que doit venir un [...]
établi aussi par M. Geoffroy [pou]
vials de Honfleur de Cuvier sou[...]
de *Steneosaurus* (de στενός, étroit,
lézard, pour exprimer que le c[...]
Gavials est plus étroit que celui [...]
saurus), nom rejeté par M. H.
mais conservé par M. Owen pour l[...]
seulement, celle dont le corps de[...]
est biconcave, et à laquelle M. H[...]
avait donné le nom de *Metriorhyn*[...]
froyi (de μέτριος, médiocre, ἐ[...]
seau). Dans ce g., les narines so[...]
ouvertes, comme chez le Gavial, à [...]
périeure du museau, et celui-c[...]
terminé en cuilleron, les front[...]

ieurs étant très élargis ; les
és sur les côtés, comme chez
arines. L'espèce figurée par
fig. 1 et 2, et pl. 10, fig. 5 et 8,
par M. Geoffroy *St. rostro mi-*
lion à l'autre espèce qu'il ap-
major, mais qui fait actuel-
d'un autre genre dont le
èbres est convexo-concave.
n'est pas rétréci subitement
orbites, comme chez le Ga-
aux antérieurs, très dévelop-
oit en dessus de l'orbite ; les
s en bosse ainsi que les ex-
rieures des inter-maxillaires
commencement du museau
llies très prononcées ; l'ouver-
des narines est ovale ; la lar-
est comprise à peu près trois
gueur totale de la tête.
ons devoir placer ici le *Pelago-*
πέλαγος, mer, et σαῦρος, lé-
Mém. de MM. Kaup et Bronn,
le être une espèce de Sténéo-
ne diffère de la précédente
portions des diverses régions
à l'orbite nous paraît moins
crotaphidien moins grand ;
rales du tronc sont, les unes
les autres pentagonales, et
forme régulière. Cette espèce
le Boll, et nous l'appellerons

lace parmi les Crocodiliens le
Bucklandi de Eudes Delon-
ιλος, varié, et πλευρόν, côte ;
réée pour exprimer la diver-
le cet animal, lesquelles ne
semblables entre elles). Les
nt servi à l'établissement de
nnent du calcaire oolitique
sistent en 21 vertèbres de la
deux séries interrompues,
elques os mutilés des mem-
décrits et figurés tome V,
de Caen, in-4. Les vertèbres
un décimètre ; la face infé-
es arquée ; les apophyses ar-
ieures sont longues et pyra-
pophyses épineuses des pre-
arquées et rejetées en arrière,
qu'elles dépassent le ni-
des vertèbres. Les côtes sont
disposées à peu près comme chez les Crocodiles, mais quelques unes sont bifurquées à leur extrémité ; d'autres ne sont pas régulières, disposition qui a valu à cet animal le nom qu'il porte. M. Eudes Deloncbamp rapproche son *Pœcilopleuron*, auquel il donne 8 mètres de longueur, du *Megalosaurus*, rapprochement qui n'est point accepté par M. Owen, et sur lequel nous ne sommes point en état de nous prononcer, n'ayant vu aucun de ces ossements, et ne pouvant sur de simples figures nous former une opinion à cet égard. Nous dirons seulement qu'il existe aux galeries paléontologiques du Muséum d'histoire naturelle, sur un bloc de calcaire de Caen, un très grand os operculaire de la mâchoire inférieure gauche d'un animal indéterminé qui pourrait bien provenir d'un *Pœcilopleuron*.

9. Le *Cylindricodon*, Jæger (de κύλινδρος, cylindre, et ὀδών, dent). Nous pensons qu'il faut encore placer parmi les Crocodiliens ce genre établi par M. Jæger, dans son *Mémoire sur les reptiles fossiles du Wurtemberg*, pour la portion dentaire d'une mâchoire inférieure provenant du grès infraliassique d'Altenburg, à deux lieues de Tubingue. La composition de cette mâchoire est semblable à celle des Gavials, et les dents cylindriques à couronne aplatie comme celle des dragonnes, sont implantées dans des alvéoles. M. Jæger pense que ce reptile était herbivore ; ses dents sont en effet tellement rapprochées, que celles de la mâchoire supérieure ne pouvaient que les affronter et non les croiser, comme dans les Crocodiles ; mais cette circonstance pouvant indiquer qu'elles étaient destinées à briser des coquillages ou des crustacés, aussi bien qu'à broyer des végétaux, nous ne croyons pas qu'il y ait encore de raison suffisante pour considérer ce Crocodilien comme phytivore. Nous proposons de donner à cette première espèce le nom de *Cylindricodon Jægeri*. Le *Cubicodon* du même auteur pourrait peut-être bien n'être qu'une seconde espèce de ce genre.

2° *A vertèbres convexo-concaves.*

10. La première esp. de Gavial de Honfleur de Cuvier reste comme type du genre *Streptospondylus*, H. de Mey. (στρεπτός, tourné ; σπονδύλος, vertèbre, pour exprimer que les

vertèbres de ce genre sont inverses de celles des autres Reptiles, c'est-à-dire que la convexité du corps est placée en avant, et la concavité en arrière). Outre ce caractère qui n'existe que dans les vertèbres du cou et les premières dorsales, comme chez les Ruminants et les grands Pachydermes, les autres étant à surface plane, ces vertèbres en ont encore plusieurs autres. L'apophyse transverse naît par quatre côtes saillantes, qui lui font une base pyramidale; derrière la facette costale du corps de la vertèbre existe une fosse profonde, et au lieu d'apophyse inférieure unique comme dans les Crocodiles, il y a ici deux arêtes, terminées chacune par un tubercule en avant.

Le *Strept. Cuvieri* Ow., premier Gavial de Honfleur Cuv. (pl. 8, fig. 12 et 13, et pl. 10, fig. 1 à 4, et 8 à 10), *Steneosaurus rostro-major* Geoff., *Leptocranius longirostris* Bronn. Le museau de cette espèce est extrêmement allongé; les yeux très écartés et couverts par le frontal antérieur. La largeur du crâne, prise aux apophyses mastoïdiennes, est contenue environ cinq fois dans la longueur de la tête.

Le *Strept. major* Ow., espèce trouvée dans le terrain des Wealds, en Angleterre, et qui annonce des proportions beaucoup plus grandes que l'espèce de Honfleur, l'une des cervicales, ayant 15 centimètres de longueur, tandis que les dorsales de l'espèce précédente décrite par Cuvier n'ont que 7 ou 8 centimètres.

11. Enfin M. Owen comprend dans les Crocodiliens les *Cetiosaurus* (*voyez* ce mot), dont les os sont spongieux comme ceux de nos Cétacés.

Tels sont les genres fossiles qui, jusqu'à présent, doivent être compris dans l'ordre des Crocodiliens. Ces genres seraient plus nombreux encore, si nous avions admis tous ceux qui ont été établis par les paléontologistes allemands, mais nous ne trouvons pas qu'ils soient caractérisés d'une manière suffisante, et nous pensons que ces paléontologistes s'apercevront eux-mêmes qu'ils se sont trop hâtés, et surtout qu'ils ont augmenté d'une manière fâcheuse pour la science, les difficultés naturelles qu'elle présente, en ajoutant sans motifs de nombreux embarras de nomenclature, chaque auteur ayant pris un caractère différent de ceux qu'avaient choisis ses préd[...] pour la formation du nom qu'il [...] ses genres.

En terminant, nous ferons rem[...] par la structure de leurs vertèbr[...] composition de leur palais, les C[...] des terrains secondaires se rappr[...] vantage des Mammifères que d[...] liens actuels, ce qui s'accorde peu [...] rie du perfectionnement des espè[...] nous ferons ressortir plus a[...] notre article FOSSILES. (LAU[...]

CROCODILIUM, DC. BOT. [...] de *Centaurea*, Less.

CROCODILODES ou **CR[...]DES**. BOT. PH. — Adans., syn. d[...] Ehrh. — Vaill., syn. d'*Atractyli*[...]

*__CROCODILURE__. *Crocodilu*[...] λος, Crocodile; οὐρά, queue). REP[...] Reptiles Sauriens appartenant [...] des Lézards ou Lacertiens, et [...] prend qu'une seule espèce prop[...] rique méridionale. C'est le Sa[...] zardet de Cuvier, dont la disti[...] rique a été proposée par Spix.

*__CROCOISE__. MIN. — Syn. [...] rouge de Plomb. *Voy.* PLOMB.

*__CROCOXYLON__, Eckl. et Z[...] — Syn. d'*Elæodendron*, Jacq.

CROCUS. BOT. PH. — Nom la[...] Safran. *Voy.* ce mot.

CROCUTA. MAM. — Nom [...] du genre Hyène, *Hyæna cap*[...] *Canis crocuta* L.

CROCYNIA (κροκίς et κροκύ[...] laine). BOT. CR. — (Lichens.) C[...] donné par Acharius (*Syn. Lich.*[...] section du genre *Lecidea*, d[...] n'entrait qu'une seule espèce, [...] *pina*, remarquable par son thall[...] que ne relie aucun épiderme. [...] prouvé ailleurs (*Cuba*, *Crypt*[...] t. VI, f. 3) que ce Lichen étai[...] Parmélie.

*__CRODISPERMA__, Poit. [...] de *Wulffia*, Neck.

CROISEAU. OIS. — Un des n[...] Pigeon biset.

CROISETTE. MIN. — Synon[...] rotide.

CROISEUR. OIS. — Sy[...] Mouette.

CROIX DE CALATRAVA,

IACQUES. BOT. PH. — Noms vulg. ychnis formosissima L.

DE JÉRUSALEM, CROIX DE E. BOT. PH. — Noms vulg. de la halcedonica.

DE MER ou CRUCIFIX DE ML. — Syn. vulg. d'*Ostrea mal-*

ALITE. MIN. — Synon. de Méso-. ce mot.

TEDTITE. MIN. — Silicate non de couleur noire, formant une verte et cristallisant en prismes réguliers. Il se rencontre en Bo-composition est : Silice, oxyde de anèse et Magnésie.

MAM. — Nom d'une espèce du nopithèque.

MIA (nom propre). BOT. PH. — famille des Berbéridacées, formé (*Ann. lyc. New-York*, IV, t. 7) seule espèce (*C. pauciflora* Torr., de Nutt.) croissant dans l'Amé-ntrionale. C'est une herbe vivace, horizontal, ramifié, émettant plu-simples, engaînées à la base par es membranacées et portant à leur s feuilles rapprochées ou serrées, liformes à la base, membranacées, unies de 5-9 côtes, convergentes t, et de veines réticulées ; à fleurs un blanc verdâtre et pourpré, dis-des pédoncules axillaires, bi-tri-t les pédicelles filiformes, articu-ieu. (C. L.)

E-ABEILLES. OIS. — Nom vulg. ges.

ANDRA (κροσσός, frange ; ἀνήρ, tamine en bot.). BOT. PH. — Genre lle des Acanthacées-Ecmatacan-la des Justiciées-Aphélandrées, Salisbury (*Parad.*, 12) et ne con-ure que 2 espèces. Ce sont des ues de l'Inde, à feuilles verticil-is ou par quatre, entières et très nctuées-scabres ; à fleurs belles, posées en un épi terminal tétra-i de bractées opposées, membra-ges, et de bractéoles étroites et onsistance que celles-ci. Toutes cultivées dans les jardins ; ce sont ndibuliformis et *spicata* (*Ruellia*, (C. L.)

*CROSSARCHUS, Fr. Cuv., MAM. — Nom scientifique du genre Mangue.

*CROSSASTER, Müll. ÉCHIN. — Syn. de *Solaster*.

CROSSE AORTIQUE. ANAT. — *Voy.* AORTE.

CROSSETTE. BOT. PH. — *Voy.* BOUTURE.

*CROSSOCERUS. INS. — Syn. de *Crabro*, Brullé. Le *C. scutatus* est le type de ce genre.

*CROSSOLEPIS (κροσσός, frange ; λεπίς, écaille). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées-Sénécionidées, tribu des Gnaphaliées-Hélicrhysées, formé par Lessing (*Synops.*, 270) pour une petite plante de la Nouvelle-Hollande, seule espèce qu'il renferme. Elle est annuelle, très grêle, couverte d'une laine très caduque, porte des feuilles très étroitement linéaires ; les folioles de l'involucre en sont à peine bi-sériées, un peu plus courtes que les fleurs, scarieuses, frangées, laciniées. (C. L.)

*CROSSOPETALUM, P. B. BOT. PH. — Syn. de *Myginda*, Jacq.

*CROSSOPHORUS (κροσσός, frange ; φορός, porteur). HELM. — Genre de Vers nématoïdes, voisin des Ascarides, établi par M. Ehrenberg (*Symbolæ physicæ*, article *Hyrax*), pour deux espèces de Vers parasites du Daman de Syrie. Voici les caractères qu'il lui assigne : Corps grêle, élastique, très finement annelé, un peu atténué en avant ; tête trivalve, à valves ou mamelons sillonnés en dedans, papilleux ou frangés ; pénis simple, nu, en avant de la queue, qui est très courte, exsertile ; deux cœcums de l'intestin dirigés en avant ; vésicule séminale du mâle en appendice cilié (*appendiculato-villosa*) ; utérus de la femelle bicorne.

Ces Vers (*Cross. collaris* et *tentaculatus*) ont 2 ou 3 pouces de longueur. Ils se tiennent dans le cœcum. (P. G.)

*CROSSOPTERYX (κροσσός, frange ; πτέρυξ, aile). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, tribu des Cinchonées-Eucinchonées ? formé par Fenzl (*Nov. stirp. Mus. Vindob.*, dec., n° 51) pour une seule plante dont on ne connaît pas encore les fleurs. C'est un arbrisseau de l'Afrique tropicale (nord-est) à ramules hérissés, ainsi que les feuilles sur les deux faces ; celles-ci, glabres par la suite, opposées, largement ovales, chartacées, penninerves, veinulées en des-

sous, munies de stipules pubescentes, libres, décidues, apprimées, largement ovées à la base, cuspidées. Son nom générique fait allusion à la forme des graines, lesquelles sont couvertes d'un test qui se prolonge autour d'elles en un bord membranacé, multiparti-frangé et veinulé. (C. L.)

*CROSSOPUS (χροσσός, bordure; ποῦς, pied). MAM. — Genre de Musaraignes établi par Wagler (*Isis*, 1832) pour la Musaraigne d'eau (*Sorex fodiens*). M. Duvernoy, dans son travail monographique, l'appelle *Hydrosorex*. (P. G.)

*CROSSOSTEPHIUM (χροσσός, frange; στέφος, couronne). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées-Sénécionidées, tribu des Anthémidées-Artémisiées, constitué par Lessing (*Linn.*, VI, 220), et ne renfermant qu'une espèce. C'est un arbrisseau entièrement couvert d'un duvet blanc et ayant le port de l'*Artemisia sinensis*. On l'a observé aux environs de Canton et de Manille, en Chine. Les feuilles en sont alternes, fermes; les inférieures cunéiformes, trilobées au sommet; les capitules jaunes, globuleux, en grappes, hétérogames, multiflores, discoïdes. (C. L.)

CROSSOSTYLIS (χροσσός, frange; στυλίς, colonnette; en bot., style). BOT. PH. — Genre constitué par Forster (*Char. gen.*, t. 44), et dont la place dans le système naturel est extrêmement incertaine. Toutefois, la plupart des botanistes s'accordent à le réunir aux Myrtacées, dans la tribu des Lécythidées. Il ne renferme qu'une espèce, découverte à Taïti. C'est un arbre à rameaux étalés, cylindriques, scabriuscules, articulés, à feuilles opposées, pétiolées, très entières, glabres, luisantes, dont les pétioles lisses, semi-cylindriques; à fleurs vertes, portées par des pédicelles subombellés, uniflores, articulés au milieu, réunis sur un pédoncule axillaire. (C. L.)

*CROSSOTUS (χροσσός, frange). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Lamiaires, créé par M. Serville (*Ann. de la Soc. ent. de France*, t. II, p. 52). M. Dejean, qui l'a adopté, en mentionne 7 espèces d'Afrique, dont 4 sont originaires du Sénégal, 2 du cap de Bonne-Espérance, et 1 de Madagascar.

L'espèce type (le *Crossotus plumicornis* Dej.-Serv.), reçue de Galam, est la seule qu ait les antennes frangées d'une vil... nifère en dessous.

CROTALARIA (κρόταλον, ... PH. — Genre considérable de la ... Papilionacées, tribu des Lotées ... établi par Linné (*Gen.*, 862), et ... 200 espèces au moins, qu'End... *Pl.*, 6472) répartit en 7 sous-genre... deux derniers douteux; ce sont: ... *laria*, *Sphærocrotale*, *Chrysocaly...* *bus*, *Clavulium*, *Priotropis*; ils ... d'après la forme du légume. Les C... sont répandues en grand nombre ... régions tropicales de l'Asie et de l'... et sont assez rares dans l'Afrique ... cale. Leurs feuilles sont simples ... 3-5-7-foliolées, munies de stip... bractées, tantôt très petites ... tantôt très grandes, quelquefois ... currentes; leurs fleurs sont le plu... rement jaunes. On en cultive ... taine dans les jardins en Europe, ... élève en serre chaude. Leur nom ... fait allusion au bruit que prod... graines qui, lorsqu'on les agite ... la maturité, font sonner les ... nes des gousses à l'instar des ... les reconnaît aux caractères ... suivants : Calice quinquélobé, ... lèvre supérieure trifide. Étend... cordiforme, calleux ou squam... base; carène arquée, acuminée ... obtuse. Étamines, 10, monadelph... entière ou fendue supérieurement ... multi-ovulé. Style barbu pubesc... ment. Légume renflé (valves ... très rarement plan-comprimé, ... Graines réniformes, comprimées ...

CROTALE. *Crotalus* (κρόταλον, ... cresselle). REPT. — Linné a d'... *Crotalophorus*, c'est-à-dire ... ensuite *Crotalus*, le genre d'O... ralement connus sous le nom de ... *sonnettes*, et dont les espèces ... breuses sont toutes américaines. ... sont du groupe des Serpents ... sont même les plus dangereux de ... piqûre a des effets terribles, ... gravité que par la promptitude ... ils se produisent, et la mort en est ... quence habituelle, aussi bien pour ... que pour les plus grands Mammif... cite des cas réellement effrayants.

sure, quoique large, est d'abord
ble; mais, au bout de quelques se-
me enflure accompagnée d'élance-
: développe autour de la partie
le enflure gagne bientôt le reste du
, après quelques minutes, la vie a
avent cessé. L'agonie est extrême-
douleureuse : une soif inextinguible
patient ; la langue sort de sa bou-
tuméfie ; un sang noir coule de ses
et la gangrène a corrompu ses
a nommé Drake, qui montrait à
se petite ménagerie, fut blessé à
par un Serpent à sonnettes qu'il
ms précautions ; il eut le courage
r aussitôt d'un coup de hache le
é, mais ce fut en vain: quelques
plus tard il succombait aux effets
ption, qui déjà s'était opérée. Cet
t appela l'attention de l'autorité.
dit l'exhibition de ces dangereux
et quelques autres nations euro-
doptèrent des mesures analogues:
montre-t-on que rarement en pu-

ménageries scientifiques, et en par-
ms celle de Paris, il est permis ce-
s conserver des Crotales vivants ;
es tient enfermés dans une double
'on observe avec exactitude toutes
res de prudence indiquées à cet
ssi, quoique l'acclimatation en
s Serpents à sonnettes ne soit pas
iquement impossible, on s'étonne
ait question sérieusement dans des
d'histoire naturelle : aucun d'eux
s produit chez nous.

ts, chez les Crotales comme chez
Serpents venimeux, sont chargées
duction du venin ; elles le conser-
t longtemps sans altération ; les
s mêmes, quoique préparés depuis
nnées, ou les exemplaires conser-
lcool doivent toujours être maniés
xtrême précaution : de semblables
ms appartenant à des Serpents
moins dangereux que les Crotales
plusieurs naturalistes, et ne per-
de douter qu'il n'en soit de même
les. On dit même que leur poison
e jusque sur le linge, et que diffé-
sonnes sont mortes après avoir été
vec du linge ainsi infecté. On cite
aussi le fait d'un homme qui fut mordu au pied à travers sa botte, et qui en mourut. Les bottes passèrent successivement à deux personnes qui périrent peu d'instants après les avoir mises ; après bien des recherches, on découvrit que le crochet assassin était demeuré engagé dans le cuir, et c'est lui qui avait blessé légèrement ces deux malheureux.

Les dents meurtrières sont insérées sur le maxillaire ; il y en a toujours une paire plus forte et d'autres en voie de développement placées derrière elle et prêtes à la remplacer. Ces dents sont canaliculées, ou plutô elles sont ployées en cylindre à la manière d'une oublie, et une tranche fine de leur substance, soumise au microscope, en démontre aisément la formation. Dans leur canal débouche le conduit excréteur d'une glande considérable placée le long de l'os ptérygoïdien externe, et dans laquelle se distille le venin. M. Duvernoy a publié (*Ann. des Sc. nat.*, (t. XXVI, 1re série) une anatomie de cet appareil sécréteur.

Les Crotales sont reconnaissables à leurs formes trapues, à leur tête assez grosse et terminée par un museau court, gros et arrondi ; à leurs écailles épaisses, libres à leur sommet, et surmontées d'une carène ou d'un tubercule très prononcé ; à leur dos aminci en une carène assez forte et à une certaine uniformité dans les teintes, qui sont ordinairement d'un brun jaunâtre, relevées par de larges taches plus foncées et en losange. *Voy.* l'atlas de ce Dictionnaire, REPTILES, pl. 13, fig. 1.

La *sonnette*, qui est le principal caractère de ce genre, résulte d'un nombre variable de petites capsules emboîtées l'une dans l'autre, desséchées et mobiles, qui produisent par l'agitation rapide de la queue un bruit strident, comparable à la vibration des gousses des légumineuses desséchées et contenant encore leurs graines. Ce bruit n'est pas fort élevé, mais il s'entend d'assez loin, d'une trentaine de pas environ, et dès que l'animal est inquiété il le fait entendre. C'est donc une sorte d'avertissement providentiel qui décèle aux autres animaux la présence du terrible Ophidien, et qui, vu la lenteur des mouvements de celui-ci, leur permet souvent de l'éviter. Comme les Crotales habitent les endroits secs et arides, l'homme est rarement exposé à leurs coups ; d'ailleurs

ils mordent rarement sans être provoqués, et l'on cite à cet égard des faits qui rendent ceux que nous avons cités plus haut moins effrayants en en montrant la rareté. Il semblerait même que ces animaux soient susceptibles d'un certain apprivoisement. Théodore Cocteau, dans un de ses intéressants articles du *Dictionnaire pittoresque*, rapporte, d'après M. Thiébaut de Berneaud, qu'un de ces Serpents vivait en liberté chez M. Pallois, médecin à Nantes; qu'il sortait de sa retraite aussitôt qu'on l'appelait par le nom de *Coco* qui lui avait été donné, qu'il venait même manger sur la table ce qu'on avait disposé pour lui, sans s'effrayer de la présence des étrangers, auxquels on montrait sa docilité, et sans chercher à nuire.

Ces animaux sont vivipares comme nos Serpents venimeux, et les voyageurs ont remarqué qu'ils veillent pendant un certain temps sur leurs petits. Palisot de Beauvois rapporte qu'un *Crotalus durissus*, dont il voulait s'emparer, s'agita aussitôt pour faire résonner ses sonnettes, en même temps qu'il ouvrait une large gueule, et y reçut cinq petits Serpents à peu près gros comme un tuyau de plume. « Surpris de ce spectacle inattendu, je me retirai de quelques pas, dit l'auteur, et me cachai derrière un arbre. Au bout de quelques minutes, l'animal, se croyant, ainsi que sa progéniture, à l'abri de tout danger, ouvrit de nouveau sa bouche et en laissa sortir les petits qui s'y étaient cachés. Je me remontrai, les petits rentrèrent dans leur retraite, et la mère, emportant son précieux trésor, s'échappa à la faveur des herbes, dans lesquelles elle se cacha. »

Dans les jeunes, il n'y a point encore de grelot : cet organe, qui se composera plus tard d'une succession de capsules enchâssées les unes dans les autres, ressemble alors à un petit dé moulé sur la dernière vertèbre dorsale; mais ce petit étui épidermique est au bout de quelque temps remplacé par un autre, celui-ci par un troisième, et successivement. Comme aucun d'eux ne tombe, par suite d'une petite gorge de sa partie postérieure qui le retient au suivant, il en résulte une sorte de chapelet serré, ayant de 10 à 15 pièces et quelquefois même davantage. Seba figure une sonnette à laquelle on en compte 42. Chez certains individus, on reconnaît que cet organe a été évidemment

cassé. Il est certain que le [illegible]
ces du grelot n'égale pas [illegible]
l'animal, et le *Crotalus* [illegible]
a jamais qu'une seule. [illegible]
tions ont été entreprises au [illegible]
de leur développement.

Les Crotales sont révérés [illegible]
peuplades américaines; on [illegible]
plus souvent de les éloigner, [illegible]
tuer, dans la crainte que l'[illegible]
qu'on aurait fait mourir n'[illegible]
ou ses amis vivants à venger [illegible]
lui aurait fait. Dans certains [illegible]
les dit sensibles à la musique, [illegible]
teaubriand écrit sur ce point un [illegible]
nous ne saurions omettre : « [illegible]
juillet 1791, nous voyagions [illegible]
Canada avec quelques familles [illegible]
la nation des Onnontagues. [illegible]
nous étions arrêtés dans une [illegible]
de la rivière Génésie, un Serpent [illegible]
entra dans notre camp. Nous [illegible]
nous un Canadien qui jouait [illegible]
voulut nous amuser, et s'avan[illegible]
serpent avec son arme d'une [illegible]
pèce. A l'approche de son [illegible]
perbe reptile se forme tout-à-[illegible]
rale, aplatit sa tête, enfle ses [illegible]
tracte ses lèvres, découvre ses [illegible]
nimées et sa gueule rougie, [illegible]
fourchue s'agite rapidement [illegible]
yeux brillent comme des charbon[illegible]
son corps, gonflé de rage, s'abais[illegible]
comme un soufflet; sa peau [illegible]
rissée d'écailles, et sa queue, [illegible]
un son sinistre, oscille avec [illegible]
dité, qu'elle ressemble à une [illegible]
Alors le Canadien commence à [illegible]
flûte; le serpent fait un mouve[illegible]
prise et retire sa tête en ar[illegible]
peu à peu sa gueule enflam[illegible]
que l'effet magique le frappe, [illegible]
dent de leur âpreté, les vi[illegible]
queue se ralentissent, et le bruit [illegible]
entendre s'affaiblit et meurt [illegible]
Moins perpendiculaires sur sa [illegible]
les orbes du Serpent charmé s'[illegible]
viennent tour à tour se poser sur [illegible]
cercles concentriques; les écailles [illegible]
s'abaissent et reprennent leur [illegible]
nant légèrement la tête, il dem[illegible]
bile dans l'attitude de l'attention [illegible]
sir. Dans ce moment le Canadien [illegible]

pas en tirant de sa flûte des sons monotones; le Reptile baisse son œuvre avec sa tête les herbes fines, à ramper sur les traces du musi- entraîne, s'arrêtant lorsqu'il s'ar- commençant à le suivre aussitôt mence à s'éloigner. Il fut ainsi ors de notre camp au milieu d'une pectateurs tant sauvages qu'euro- i en croyaient à peine leurs yeux. » tales atteignent rarement plus d'un longueur; on en voit cependant près de deux. Ils vivent habi- de petits animaux mammifères, oiseaux, qu'ils épient avec pa- sur lesquels ils se détendent avec qu'ils sont à leur portée. Ils vi- d'animaux morts, de rats, de la- et en ménagerie on leur en donne tace. On peut en tenir plusieurs, espèce différente, dans une seule qu'ils cherchent à se blesser mu- Leur marche est lente, et ils n'at- mère les espèces de grande taille sont inquiétés.

legel en signale 4 espèces, dont rotalus mutus, a été rapportée aux phales par Cuvier et plusieurs au- ologistes :

ROTALE MUET vit au Brésil et à la l n'est pas moins dangereux que . Sa queue est terminée par une rée en forme d'alène. Daudin et er en ont fait le genre *Lachesis.*

ROTALE MILLET, *Crotalus miliarius*, dans les provinces méridionales -Unis, n'a guère plus de 0m,75; plaques céphaliques plus gran- les autres, et devient, pour cette genre à part dans les ouvrages -E. Gray et Fitzinger sous les noms phorus et *Caudisona.*

CROTALE DURISSUS ou C. COMMUN, *durissus* (figuré dans notre atlas, pl. 13, fig. 1), vit dans l'Amérique nale, aux États-Unis, ainsi qu'en et même au Mexique. C'est le genre *Uropsophus* de Wagler. M. Au- porte que dans certaines localités e sa peau pour faire des souliers. atesby, il s'introduit quelquefois maisons et même dans les lits, et x domestiques sont inquiets aussi longtemps que ce Reptile dangereux se trouve dans leur voisinage; mais il ne fait pas de mal si on ne l'inquiète pas.

4. Le CROTALE CASCAVEL?, *Crotalus horridus?*, est répandu dans une grande partie de l'Amérique méridionale. Il arrive souvent au Brésil, lorsqu'un Cascavel s'est établi dans un lieu où les troupeaux paissent habituellement, qu'en un seul jour plusieurs Vaches deviennent victimes de sa morsure.

(P. G.)

CROTALOPHORE. *Crotalophorus* (κρόταλον, grelot; φορός, porteur). REPT. — Synonyme de *Crotalus* dans Linné, employé par M. J.-E. Gray dans un sens plus limité. *Voy.* CROTALE. (P. G.)

***CROTALOPSIS**, Michx. BOT. PH. — Syn. de *Baptisia*, Vent.

CROTON. BOT. PH. — Genre de la famille des Euphorbiacées-Crotonées, établi par Linné (*Gen.*, n. 1083), et présentant pour caractères: Fleurs monoïques ou plus rarement dioïques. *Fleurs mâles*: Calice 5-parti à estivation valvaire. Corolle 5-pétale, à estivation convolutive. Glandes 5, alternant avec les pétales. Étamines 10 à 20, ou quelquefois en nombre indéfini, insérées sur un réceptacle nu ou villeux; filaments libres, à estivation infléchie, puis droits, exserts; anthères introrses, filaments soudés au sommet. *Fl. femelles*: Calice 5-parti, persistant. Corolle nulle; glandes ou appendices 5, situés à la base de l'ovaire; ovaire sessile, triloculaire, à loculus uni-ovulés; styles 3, bifides ou multipartis, et stigmates en rapport avec ces divisions. Capsule à trois coques; coques bivalves, monospermes.

Ce sont des arbres, des arbrisseaux, des arbustes ou des herbes propres à l'Amérique tropicale, où ils sont très communs, plus rares dans les parties chaudes de l'Asie et de l'Afrique. Leurs feuilles sont alternes, stipulées, le plus souvent biglanduleuses à la base, entières, dentées ou lobées, couvertes de poils étoilés ou d'écailles; fleurs en épis ou en grappes axillaires, ou plus souvent terminales, munies chacune de bractées. Tantôt les épis portent des fleurs de sexe différent, tantôt ils sont bisexuels; le plus communément les fleurs mâles sont en haut et les fleurs femelles en bas.

Ce genre, qui renferme un très grand nombre d'espèces, dont quelques unes sont cul-

tivées dans nos serres, comprend des plantes jouissant de propriétés médicinales très développées. Tels sont le *C. eluteria* qui fournit l'écorce tonique, astringente et fébrifuge, connue dans le commerce sous le nom de Cascarille ; le *C. tiglium*, dont le bois, appelé *bois des Moluques*, est émétique et purgatif, mais inusité, et dont les graines (*graines de Tilly, des Moluques* ou *pignon d'Inde*) fournissent une huile âcre, jouissant à un tel degré de propriétés purgatives, qu'une seule goutte suffit pour provoquer dix à douze évacuations ; elle est aussi employée en frictions comme un rubéfiant très actif. On attribue ces effets à un principe qu'on a nommé *Tigline* ou *Crotonine*. Parmi les autres espèces nous énumérerons les *C. campestris* (*Velame do Campo*) et *perdiceps* (*Pe de perdis*, *Alcamphora*), employés par les Brésiliens comme diurétiques et antisyphilitiques ; le *C. balsamiferum* (petit baume) qui croît à la Martinique et dont on prépare une liqueur fort agréable appelée *Eau de Menthe* ; les *C. thuriferum* et *adipatum* (*Ullucina*), propres aux rives de l'Amazone et de l'écorce desquels est tiré l'encens ; le *C. humile*, employé dans les Antilles pour préparer des bains aromatiques. On met au nombre des succédanées du Copahu le baume qui découle du *C. origanifolium*. Le suc concret du *C. niveum* passe pour vulnéraire, et les Africains regardent comme un cosmétique précieux le parfum tiré du *C. gratissimum*.

On attribue aux *C. cascarilloides*, *micans* et *suberosum* les mêmes propriétés qu'à la Cascarille, et l'écorce du *C. pseudochina* (*quina blanca*, *cortex copalche*) jouit des mêmes vertus et à un égal degré.

M. Endlicher place le genre *Croton* entre les g. *Crotonopsis*, L.-C. Rich, et *Julocroton*, Mart. Le Tournesol, *C. tinctorium*, n'appartient plus au g. *Croton* ; Necker en a fait un genre distinct sous le nom de *Crozophora*. (G.)

***CROTONÉES.** *Crotoneæ.* BOT. PH. — Nom donné par A. Jussieu à une section de la famille des Euphorbiacées, dont le type est le g. *Croton*.

***CROTONINE.** CHIM. — Nom donné par Brandes à un alcaloïde qu'il a découvert dans la graine du *Croton tiglium*, et dont l'action sur l'économie est très violente. Cette substance, encore peu conn[ue] d'aucun usage en thérapeutique.

CROTONOPSIS (*Croton*, cr[ot]... apparence). BOT. PH. — Genre de l... des Euphorbiacées - Crotonées, é... L.-C. Richard pour une plante ... parsemée de petites écailles furfu... feuilles alternes, tantôt linéaires,... liptiques, également parsemées ... qui en argentent la surface infér... fleurs, situées dans l'aisselle des fe... minales, forment des espèces d'é... la chute de ces dernières. Les esp... genre, très voisin du g. *Croton*, so... à l'Amérique septentrionale.

CROTOPHAGA, L. OIS. — Nom ... que du g. Ani.

***CROTOPHAGINÉES.** *Crotoph*... — Sous-famille des Cuculidées, é... Swainson qui n'y comprenait que ... *Crotophaga*, *Dasylophus*, *Phœnic*... *Malcoha*. M. G. R. Gray (*List* ... comprend, outre ces trois genres, le... *clostomus*, Sw. ; *Taccocua*, Less. ; ... *cyx*, G. R. Gray (*Calobates*, Tem... *coccyx*, Temm. ; *Rhinortha*, Vig. (... Less.), et *Scythrops*, Lath. Le car... sentiel de ce groupe est d'avoir le ... large, comprimé, les narines cou... les plumes frontales ou des poils. ... ces sous-familles sont d'une déte... impossible, et elles réunissent da... présumé de leurs affinités des gen... les à grouper entre eux ; mais il fa... y entrent bon gré mal gré.

***CROUANIA** (nom propre). BO... (Phycées.) Genre fondé par M. J. ... (*Alg. medit.*, p. 83) aux dépens de ... *gloia* (qu'il eût été plus correct d'é... *soglœa*), et dédié à MM. Crouan, ... logues très distingués de Brest. Ce ... appartient à la sous-tribu des Glo... est ainsi caractérisé par le célèbre ... seur de Lund : Fronde tubuleuse, a... dont le filament axile porte, au ni... chaque articulation, d'autres filam... peu raides, disposés en verticilles ... qués et espacés entre eux. Fruc... double : favellidies solitaires, a... du sommet des ramules, attachées ... des filaments verticillés qui les re... en partie, et contenant dans un ... membranacé, hyalin, une mass...

es infiniment petites. Les té-
que M. J. Agardh n'a pas vus,
elon M. Chauvin (*Rech. sur la*
, p. 50), en des espèces de *cap*-
rentes, sphériques, solitaires,
rées à la base des verticilles et
filament central. Ces capsules
hacune une masse colorée, di-
rement en quatre spores. La
lace de ces capsules, si peu
celles que M. Agardh fils as-
vellidies, nous donneraient à
sont les mêmes organes, si un
mérite de l'auteur des *Algues*
die ne nous assurait pas avoir
constaté la division quater-
spèce de fructification qu'il a
onnée pour des tétraspores. Le
pe le *Griffithsia nodulosa* Ag.,
l'Adriatique, lequel reconnait
ynonymes les *Cladostephus du*-
. *Morée*), *Mesogloia attenuata*
niliformis Griff. (*Alg. Danm.*,
lithamnion nodulosum Zanard.
rdh a découvert une seconde
littoral des environs de Na-
ière croît aussi sur les côtes de
Ces deux espèces constituent
élatineuses, grêles, filiformes
ses. Voisines des *Dudresnaya*,
en diffèrent par le filament
eux, et non corroboré de fibres
juxtaposées. Les verticilles,
à ce g. un aspect noueux, le
ffisamment du *Naccaria*, End-
ler de la structure de la fronde
ctification de ce dernier, que
a parfaitement décrites dans
plus haut. (C. M.)

N. *Uropygium*. ois. — Extré-
des Oiseaux, composée des
tèbres dorsale et caudale, et
un os qui ressemble à un soc
ans le langage ornithologique
Croupion toute la partie infé-
.

BOT. CR. — (Lichens.) Par op-
ithète de foliacé, on donne le
nom de thalle crustacé ou de *Croûte* à cette partie du Lichen d'où naissent les fructifications, et qui, étendue sur les pierres ou les écorces, quelquefois sur la terre nue, y adhère par toute sa surface inférieure, et s'en détache difficilement (ex.: Opégraphe, Verrucaire). *Voy.* THALLE et LICHENS. (C. M.)

CROWEA. BOT. PH. — Genre de la famille des Diosmées-Boroniées, établi par Smith, pour un arbuste de la Nouvelle-Hollande, dressé, glabre, à rameaux alternes ou triangulaires, à feuilles alternes, sessiles, linéaires, lancéolées, aiguës, très entières, glabres, luisantes et parsemées de petits points glanduleux et translucides; à fleurs pédonculées, axillaires, dressées, assez grandes, d'une couleur pourpre. Cet arbuste, dont on connaît une seule espèce, le *Crowea saligna*, est cultivé dans les jardins des amateurs. Il est de terre de bruyère et demande à être placé en hiver dans la serre tempérée.

CROZOPHORA (κροσσός, fourrure; φορός, porteur). BOT. PH. — Genre de la famille des Euphorbiacées-Crotonées, établi par Necker (*Elém.*, n. 1127) pour des arbustes ou des herbes propres à l'Afrique tropicale et boréale, très rares dans l'Europe méridionale, à feuilles alternes, stipulées, à stipules décidues, sinuées, le plus souvent plissées, molles, les rameaux et les fleurs couverts de poils étoilés, tomenteux ou farineux; à fleurs en grappes au sommet ou dans les bifurcations des branches, à bractées linéaires, longuement stipitées, les fleurs inférieures femelles et longuement pédonculées; les supérieures mâles et réunies en faisceaux plus denses. Le type de ce genre, qui renferme 7 espèces, est le *Cr. tinctoria*, qui produit la substance colorante introduite dans le commerce sous le nom de *Tournesol* (*voy.* ce mot).

CRUCIANELLE. *Crucianella* (*crux*, croix). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées-Stellatées, établi par Linné pour des plantes herbacées annuelles ou vivaces, et quelquefois suffrutescentes à leur base, croissant en Europe et surtout sur le littoral méditerranéen. Leurs tiges sont anguleuses; leurs feuilles étroites, opposées ou verticillées; leurs fleurs petites, en épis simples ou plus rarement en corymbes. On en connaît une vingtaine d'espèces.

e revêt cette agglomération de quatre
oujours sphérique (ex.: *Hypnea*, *Dasy*-
Tétraspores, qui ne préjuge rien à cet
mériter la préférence sur celui de *Sphé*-

CRUCIFÈRES. *Cruciferæ.* BOT. PH. — Famille de plantes dicotylédonées polypétales hypogynes, qui doit son nom à sa disposition en croix de ses quatre pétales ainsi que de ses sépales. Ceux-ci sont dressés, situés par rapport à l'axe, l'un en dedans, l'autre en dehors, les deux autres des deux côtés; ces derniers recouverts ordinairement dans la préfloraison par les bords des premiers, et quelquefois prolongés au-dessous de leur point d'insertion en une petite bosse creuse ou même en un éperon. Les pétales alternent avec eux, ainsi qu'eux sont caducs, se rétrécissent ordinairement en onglet à la base, s'élargissent supérieurement en un limbe entier ou échancré ou même bifide : égaux en général, ils se raccourcissent quelquefois, ou manquent complétement du côté qui regarde l'axe. Les étamines sont tétradynames, c'est-à-dire au nombre de six : deux plus courtes opposées aux sépales latéraux ; quatre plus longues opposées à peu près aux pétales, et par conséquent par paires aux sépales supérieur et inférieur ; de telle sorte que les uns considèrent l'ensemble des étamines comme résultant de deux verticilles quaternaires, dans le plus extérieur desquels deux seraient avortées; les autres comme résultant d'un verticille unique dans lequel deux des étamines seraient dédoublées. Quoi qu'il en soit, les filets s'insèrent en général sur un appareil glanduleux situé autour et au-dessous du pistil, sont ordinairement simples et libres, les plus longs d'autres fois cependant munis d'une dent, et quelquefois soudés entre eux par paires. L'ovaire, libre, sessile ou courtement stipité, se compose de deux carpelles opposés aux sépales latéraux et soudés entre eux par leurs bords, qui forment les placentas opposés par conséquent aux deux autres sépales. Les graines s'insèrent en nombre variable sur ces placentas, qui doivent donc être considérés comme pariétaux, quoique en général une lame cellulaire étendue de l'un à l'autre divise la loge en deux cavités. Le style, simple, court, lorsque l'ovaire est allongé, plus long lorsque l'ovaire est court, se termine par deux stigmates opposés aux placentas. On connaît le fruit qui résulte d'un pareil ovaire sous le nom de *silique* ou *silicule*, suivant qu'il est allongé ou raccourci, et sa déhiscence est telle que le péricarpe se fend le long des placentas, se séparant ainsi en deux
tandis que les placentas restent uni
sorte de cadre circonscrivant la cl
portant les graines. Rarement le fr
indéhiscent ou est lomentacé, c'est
divisé par de fausses cloisons trans
suivant lesquelles il se désarticule. l
nes, variables en nombre qui peut s
à l'unité, le sont aussi, par leur
horizontale, pendante ou ascenda
sont amphitropes, recouvertes d'u
sez épais, et dépourvues de périsp
radicule est pliée de diverses man
les cotylédons, soit accombants, c'
appuyant leur côté sur la radicule (
pleurorhizé); soit incombants, c'
appuyant leur face sur la radicule (
notorhizé); soit condupliqués, c'
pliés en deux moitiés qui embrass
dicule dans ce pli (embryon *orthopl*
enroulés en spirale (embryon *spir*
pliés plusieurs fois dans leur long
bryon *diplécolobé*).

Les espèces de cette famille nom
si naturelle habitent pour la plup
tempérée de l'hémisphère boréal;
dans l'hémisphère austral, elles se
encore assez abondamment dans l
plus froids; mais sous la zône to
ne se rencontrent guère que sur l
gnes à des hauteurs où elles retro
température analogue à celle des
plus élevées. Quelques unes sont
arbrisseaux, mais presque toutes
annuelles ou bisannuelles, plus
vivaces.

Le suc de ces plantes est aqu
en général, et doué de propriét
lantes et antiscorbutiques, qui,
dans quelques espèces, ne leur
qu'une saveur agréable, et le
chercher comme aliments lorsq
sont mêlés à une grande proporti
cilage. Les racines acquièrent s
assez grande épaisseur dans les
vaces. Les feuilles, souvent ra
touffes radicales vers la base de
dispersent d'autres fois sur elle e
jours alternes (excepté quelquef
base); elles sont simples, entièr
ou pinnatifides. Les poils, lorsq
sont simples, rameux ou étoilés.
blanches, jaunes, pourpres, plu

es, le plus souvent odorantes, sont dis-
es en grappes ou en corymbes à l'extré-
des rameaux, ou opposées aux feuilles.
des cotylédons est souvent oléagi-
, de sorte que certaines espèces sont
pour la fabrication de l'huile.

GENRES.

I. — Pleurorhizées.

Tribu I. — Arabidées.

Cotylédons plans, parallèles à la
étroite, linéaire.

thiola, R. Br. (*Leucoium*, Mœnch. —
, Andrz.) — *Parolinia*, Webb. —
, Boissier.— *Notoceras*, R. Br. —
jowskya, Reichenb. (*Macroceratium*,
— *Cheiranthus*, R. Br. (*Schelhammeria*,
— *Psilostylis*, Andrz. — *Dichroanthus*,
— *Iodanthus*, Torr. et Gray). — *Oud-*
R. Br. — *Nasturtium*, R. Br. (*Carda-*
, Mœnch. — *Baeumerta*, Flor. Wetter.
cula, Dillen. — *Roripa*, Scop. — *Bra-*
, All. — *Caroli-Gmelina*, Fl. Wett.)
sopsis, Boissier. — *Barbarea*, R. Br.
tanthus, Nutt. (*Euclisia*, Nutt.) —
is, Dill. — *Arabis*, L. (*Abazicarpus*,
— *Turritella*, C.-A. Mey. — *Campy-*
, C.-A. Mey. — *Cardaminopsis*, C.-A.
— *Leptostylis*, C.-A. Mey. — *Catolobus*,
Mey.) — *Stevenia*, Fisch. — *Parrya*,
(*Neuroloma*, Andrz. — *Leiospora*,
Mey.) — *Phœnicaulis*, Nutt. — *Macro-*
, R. Br. — *Cardamine*, L. — *Ptero*
, DC. — *Dentaria*, Tourn. — *Leaven-*
, Torr.

Tribu II. — Alyssinées.

se séparant en deux valves planes
. Cotylédons plans, parallèles
large et ovale.

, L. — *Ricotia*, L. (*Scopolia*, Adans.)
, Torr. (*Fibigia*, Medik.) — *Me-*
, Desv. — *Berteroa*, DC. (*Moenchia*,
) — *Aubrietia*, Adans. — *Vesicaria*,
(*Physaria*, Nutt.) — *Koniga*, Adans.
, Desv. — *Octadenia*, R. Br.) —
, Andrz. — *Aurinia*, Desv. —
carpus, Boiss. — *Psilonema*, C.-A. Mey.
, L. (*Adyseton*, Scop.) — *Odontar-*
, C.-A. Mey. — *Ptilotrichum*, C.-A. Mey.
, L. (*Ionthlaspi*, Tour. — *Fosse-*
Scop. — *Orium*, Desv. — *Bergeretia*,
Desv.) — *Peltaria*, L. (*Bohatschia*, Krantz.)
— *Petrocallis*, R. Br. (*Zizia*, Roth.) — *Draba*,
L. — *Erophila*, DC. (*Gansblum*, Adans.) —
Cochlearia, L. (*Rhizobotrya*, Tausch. — *Ker-*
nera, Medik. — *Armoracia*, Rupp. — *Rapha-*
nis, Mœnch.) — Après ces genres viennent s'en
placer deux autres remarquables par quel-
ques anomalies, le *Tetrapoma*, Turckz., et
le *Selenia*, Nutt.

Tribu III. — Thlaspidées.

Silicule se séparant en deux valves navi-
culaires. Cotylédons plans, perpendicu-
laires à la cloison étroite.

Thlaspi, Dillen. (*Pterolobium*, Andrz. —
Carpoceras, Link.) — *Didymophysa*, Boiss.
— *Teesdalia*, R. Br. (*Guepinia*, Bast.) — *Ibe-*
ris, L. (*Pseudothlapsi*, Magnol.) — *Cynocar-*
damum, Webb. Berth. — *Biscutella*, L. (*Jon-*
draba, Medik. — *Thlaspidium*, Medik.) —
Diastrophis, Fisch., Mey. — *Megacarpæa*, DC.
— *Cremolobus*, DC. — *Menonvillea*, DC. — *Cre-*
nularia, Boiss. — *Moriera*, Boiss. — *Bros-*
sardia, Boiss. — *Heldreichia*, Boiss.

Tribu IV. — Euclidiées.

Silicule indéhiscente. Cotylédons plans,
parallèles à la cloison, qui manque quel-
quefois.

Euclidium, R. Br. (*Soria*, Adans.) — *Och-*
thodium, DC. — *Pugionium*, Gærtn.

Tribu V. — Anastaticées.

Silicule déhiscente longitudinalement,
coupée par plusieurs cloisons transversales.
Cotylédons plans, parallèles à la cloison.

Anastatica, Gærtn. (*Hierocontis*, Adans.)
— *Morettia*, DC.

Tribu VI. — Cakilinées.

Silicule lomentacée. Cotylédons plans,
parallèles à la cloison quand elle existe.

Cakile, Tourn. — *Chorispora*, DC. (*Cho-*
rispermum, R. Br. — *Rhomalium*, C.-A. Mey.)
— *Cordylocarpus*, Desf.

II. — Notorhizées.

Tribu VII. — Sisymbriées.

Silique. Cotylédons plans, perpendicu-
laires à la cloison.

Malcomia, R. Br. — *Hesperis*, L. (*Dei-*
losma, Andrz. — *Arabidium*, C.-A. Mey. —
Plagioloba, C.-A. Mey.) — *Dontostemon*,
Andrz. (*Andreoskia*, DC.) — *Pachypodium*,

Webb., Berth. — *Sisymbrium*, L. (*Cluckia*, Andrz. — *Chamæplium*, Wallr. — *Norta*, Adans. — *Leptocarpæa*, DC. — *Descurainia*, Webb. Berth. *Descurea*, C.-A. Mey. — *Hugueninia*, Reichenb. *Kibera*, Adans.— *Parlatoria*, Boiss. — *Alliaria*, Adans.—*Tropidocarpum* Hook *Strophades* Boiss. — *Erysimum*, L. *Agonolobus* C.-A. Mey — *Cuspidaria*, Link. — *Cheiropsis*, C.-A. Mey. — *Erysimastrum*, C.-A. Mey. — *Gorinkia*, Presl. *Tetracme*, Bunge. *Smelowskia*, C.-A. Mey *Taphrospermum*, C.-A. Mey. *Braya* Sternb.—*Leptaleum*, DC.— *Christolea* Cambess. *Thelypodium*, Endl. — *Stanleya*, Nutt. (*Podolobus*, Rafin.) — *Warea*, Nutt. — *Zerdana*, Boiss.

Tribu VIII. — Camélinées.

Silicule se séparant en deux valves concaves Cotylédons perpendiculaires à la cloison elliptique, plus large que haute.

Syrenia, Andrz. (*Stylonema*, DC. — *Syrenopsis* Jaub. et Spach. — *Camelina*, Crantz (*Leiolobium* Reichenb.) — *Stenopetalum*, R. Br. — *Eudema*, Humb. Bonpl. — *Matthewsia* Hook. — *Platypetalum*, R. Br. — *Eutrema*, R. Br. — *Aphragmus*, Andrz. (*Orobium*, Reichenb. — *Oreas*, Chamiss.)—*Platyspermum*, Hook.

Tribu IX. — Lépidinées.

Silicule se séparant en deux valves naviculaires. Cotylédons parallèles à la cloison étroite.

Capsella, Vent.) *Marsypocarpus*, Neck.— *Rodschiedia*, Gærtn. *Bursa* Guett. *Bursa pastoris* Tournef *Hymenolobus* Nutt.) — *Ionopsidium*, Reichenb. *Bivonæa*, DC. — *Eunomia*, DC. — *Iberidella*, Boiss. — *Hutchinsia*, R. Br. (*Noccæa*, Reichenb.) — *Lepidium*, R. Br. (*Cardaria* et *Lepia*, Desv — *Kandis*, Adans. — *Cardiolepis*, Wall.—*Jundzillia*, Andrz.—*Lasioptera*, Andrz. — *Dileptium*, Rafin.—*Senckenbergia*, Fl. Wetter.) — *Hymenophysa*, C. A. M. — *Campyloptera*, Boiss. *Æthionema* R. Br. —*Hexaptera*, Hook.—*Dispeltophorus*, Lehm.

Tribu X. — Isatidées.

Silicule indéhiscente, 1-loculaire, 1-sperme.

Dipterygium, Decaisne. (*Pteroloma*, Steud.) — *Tetrapterygium*, Fisch. Mey.— Boiss — *Isatis* L. (*Sameraria*, *Tauscheria*, Fisch. — *Thysanocar* *Sobolewskia* Bieberst. — *Ne* *Vogelia* Medik.) *Myagrum*, T cour, Adans. *Deltocarpus*, Lhé *trophorum*, Schranck.)

Tribu XI. — Anchonié

Silique ou silicule lomentacée

Goldbachia, DC. *Anchoni* *Sterigma*, DC. (*Sterigmostemon* — *Morisia*, Gay.

III. — **Orthoplocé**

Tribu XII. — Brassicé

Silique.

Sinapidendron, Lowe. (*Disacci* *Brassica* L. *Rapa*, Tourn.—*N* — *Brassicastrum*, Link.) — *Sin* (*Sinapistrum*, Reichenb.) — *A* *mum*, Andrz. — *Hirschfeldia*, *Douepea* Cambess. — *Erucas* *Micropodium* DC. — *Gunther* *Orychophragmus*, Bung. — *A* DC. *Diplotaxis*, DC. — *Eruc* (*Euzomum*, Link.)

Tribu XIII. — Vellé

Silicule se séparant en deux caves. Cloison elliptique.

Vella, DC. — *Boleum*, Desv. *tera*, DC. *Succowia* Medik. DC *Fortunia* Shut l. typ Boissier, d'une tribu particulié diaire à celle-ci et aux Raphané

Tribu XIV. — Psychiné

Silicule se séparant en deux v culaires. Cloison étroite.

Schouwia, DC. — *Psychine*, D

Tribu XV. — Zillées.

Silicule indéhiscente, à une ou monospermes.

Zilla Forsk. — *Muricaria*, D *lepina*, Adans. — *Boraera*, Jaub — *Texiera*, Jaub. et Spach.

Tribu XVI. — Raphané

Silice ou silicule lomentacée, mono ou oligospermes.

Crambe, Tourn. — *Rapistru* (*Schranckia*, Medik. — *Condyloc* — *Arthrolobus*, Andrz. — *Diden*

ırpus, Labill. — *Raphanistrum*, disia et *Ormicarpus*, Neck. — larbr.) — *Raphanus*, Tourn.

- Spirolobées.

XVII. — Buniadées.

éhiscente, partagée en 4 loges r une cloison longitudinale et ale.

Br. (*Erucago*, Tourn. — *Lælia*,

XVIII. — Érucariées.

entacée : l'article inférieur 2-apérieur 1-loculaire. ærtn.

Dipléeolobées.

XIX. — Sénébiérées.

ıme, à 2 loges 1-spermes. Poir. (*Coronopus*, Smith. — Medik. — *Carara*, Cæsalp. — ssv.) — *Brachycarpæa*, DC. f.)

XX. — Subulariées.

séparant en deux valves, à ue, à loges polyspermes. . (*Consana*, Adans.).

XXI. — Héliophilées.

ngée ou ovale se séparant en ılanes, à cloison étroite ou polyspermes. lurm. (*Trentepohlia*, Roth.) — nb.

bus précédentes, on place un opetalon, Hook., qui doit peut- : type d'une section particu- ıtales pinnatifides, ses graines un seul rang, dont l'embryon tylédons verticillés, enroulés is autres genres, le *Redowskia*, :cht., le *Schimpera*, Steud. et *tecovium*, Rafin., ne sont pas :onnus pour qu'on puisse les rtitude. (Ad. J.)

DE MER. moll. — *Voy.*

ME. *Cruciformis*. bot. — Se des végétaux qui affectent les me croix.

NIE. *Crucigenia* (*crux*, croix ; ıs). bot. cr. — Nom donné par M. Morren (*Ann. Sc. nat.*, X, t. 15) à une algue microscopique, son *Crucig. quadrata*, de la famille des Desmidiées, et qui doit être rapportée au g. *Pediastrum*. M. Kutzing l'avait placé dans ses *Micrasterias*. Les jeunes spores de certains *Mougeotia*, au moment de la copulation de leurs filaments, présentent une forme qui pourrait aussi les faire prendre pour le *Crucigenia*, surtout lorsqu'ils ont perdu les portions de filaments qui, d'abord, y restent attachées. (Bréb.)

* **CRUCIGENIELLA** (*crux*, croix ; *gigno*, je produis). bot. cr. — (Phycées.) Nom proposé par B. Gaillon pour le g. *Crucigenia* de M. Morren dans sa classification des Némazoaires, travail dans lequel il voulait ramener à des terminaisons semblables les noms de genres de certaines tribus. (Bréb.)

CRUCIROSTRE. ois. — Syn. de Bec-croisé.

CRUCITE. min. — *Voy.* macle.

***CRUCKHANKSIA**, Hook. bot. ph. — Syn. de *Ledocarpum*, Desf.

CRUDIA, Schreb. bot. ph. — *Voy.* crudya.

CRUDYA. bot. ph. — Genre de la famille des Papilionacées-Cæsalpiniées, établi par Willdenow (*Sp.*, II, 539) pour des arbres de la Guiane, à feuilles glabres, imparipennées; à folioles alternes, entières ; à grappes axillaires et simples.

***CRUMENARIA.** bot. ph. — Genre de la famille des Rhamnées-Gouaniées, établi par Martius (*Pl. Bras.*, I, 6) pour une petite plante annuelle du Brésil, rameuse, haute de 15 à 20 centimètres, à feuilles ovalaires, un peu cordiformes, glabres ; à stipules ciliées ; à très petites fleurs axillaires, d'un blanc sale ou jaunâtre. Le *C. decumbens* est jusqu'à ce jour l'unique espèce de ce genre.

***CRUMINIUM.** bot. ph. — Genre de la famille des Papilionacées, rapporté avec doute à la tribu des Phaséolées, établi par Desvaux (*Ann. sc. nat.*, t. IX, 423) pour une plante originaire du Pérou (*Cr. gigantema*) à tige volubile, suffrutiqueuse, cylindrique, glabre, à trois folioles ovales-lancéolées, abruptement cuspidées, glabres de toutes parts, réticulées, penninervées, stipellées ; à stipules lancéolées, aiguës, scarieuses, amplexicaules ; à inflorescence en grappes axillaires sessiles et pauciflores ; calices glabres ; légumes très glabres, longs de 24 centimètres,

longuement mucronés, contenant 12 à 15 semences.

***CRUMOMYIE.** *Crumomyia* (κρύμος, glace; μυῖα, mouche). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, sous-tribu des Sphærocérides, fondé par M. Macquart sur une seule espèce retranchée du g. *Borborus* de Meigen. Cette espèce, dont le corps grêle et hérissé de poils, lui donne un facies particulier, a été découverte dans la vallée de Chamouny, sur la mer de glace, et nommée, à cause de cela, *glacialis*. Son nom générique fait également allusion à cette circonstance. (D.)

***CRUORIA** (*cruor*, sang caillé). BOT. CR. — (Phycées.) M. Fries a proposé (*Fl. Scan.*, p. 317) d'établir ce g. sur les Chétophores marines de la *Flore britannique* de M. Hooker, en prenant pour type le *Chætophora pellita* Lyngb., dont la couleur pourprée lui semblait un motif d'exclusion du g. d'Agardh. Si la fructification mentionnée par Carmichaël appartient bien véritablement à cette plante, comme tout porte à le croire, nul doute que le g. *Cruoria*, dont personne n'a tenu compte jusqu'ici, ne mérite d'être adopté. Déjà mon ami le révér. Berkeley, en décrivant le *C. pellita* (*Glean. of Brit. Alg.*, p. 7), avait senti la nécessité de placer cette espèce dans un nouveau cadre. Deux seules espèces propres aux côtes d'Angleterre composeraient le g.: ce sont les *Cruoria Berkeleyi* Nob., et *C. pellita* Fries. (C. M.)

CRUPINA. BOT. PH.—Genre de la famille des Composées-Centauriées, établi par H. Cassini pour une petite plante annuelle qui croît spontanément dans les parties méridionales de la France. La tige, haute d'un pied environ, porte des feuilles dont les inférieures sont presque entières, tandis que les supérieures sont profondément pinnatifides et à lobes très étroits. Les capitules sont groupés au sommet des ramifications de la tige et composées de fleurs purpurines.

***CRUSEA.** BOT. PH.— Genre de la famille des Rubiacées-Euspermacocées, établi par Chamisso et Schlechtendal (*in Linn.*, V, 165) pour des plantes herbacées du Mexique, suffrutiqueuses à la base, droites ou ascendantes, à feuilles opposées, ovales-lancéolées; à stipules engaînantes, ciliées; à fleurs terminales et en ombelles involucrées et rouges. — Le g. *Crusea*, Cham. e
Mitracarpum, Zucc., et celui de A.
répond au g. *Sacconia*, Endl.

CRUSTACÉS. — La classe de
cés appartient à l'embranchement
maux annelés, et prend place dans l
division des Articulés, à côté des C
des Myriapodes, des Insectes et d
nides. Elle a pour représentant
paux les Crabes et les Écrevisse
comprend tous les animaux dont l'
tion est analogue à celle de ces êtr
dérés, soit à l'état parfait, soit aux
périodes de leur vie embryonnair
métrie binaire du corps, sa divisi
laire et l'existence d'un squelette t
taire, sont des caractères qui, au
coup d'œil, font distinguer les Crus
Zoophytes, des Mollusques et des V
leurs membres articulés les séparen
grande division des Annelés que n
signons sous le nom de Vers, et l
de leurs organes respiratoires n
pas de les confondre avec les Ins
Myriapodes et les Arachnides: car,
à une vie aquatique, ils respirent
termédiaire de branchies ou de la
cutanée, tandis que ces derniers mè
vie aérienne et respirent à l'aide de
ou de poches pulmonaires. Enfin l
gnent des Cirripèdes par la nature
organes sexuels et par les fonctions
système appendiculaire; car, à moi
ne vivent en parasites sur d'autres a
ils possèdent un appareil locomot
développé, tandis que les Cirripèd
devenir parasites, ne mènent une
rante que dans leur jeune âge; e
s'être fixés sur quelque corps étrang
bissent des métamorphoses par sui
quelles leurs organes locomoteurs d
sent, bien qu'ils conservent enc
système appendiculaire très dévelop
reste, ces caractères extérieurs ne s
les seules particularités d'organis
l'aide desquelles on peut en général
guer les Crustacés des autres anima
culés. Ainsi, chez les Crustacés, il
presque toujours deux paires d'ant
tandis qu'il ne s'en trouve qu'une pa
les Insectes et les Myriapodes, et
Arachnides et les Cirripèdes adultes
complétement privés. Les Crustacés

ment 5 ou 7 paires de pattes, disposi-
i ne se rencontre pas chez les autres
x articulés; leur abdomen est pourvu
dices qui diffèrent presque toujours
du thorax; enfin les orifices sexuels
général doubles, et leur appareil cir-
e est très développé.

part des anciens zoologistes, tels
ner et Aldrovande, ne confondaient
Crustacés avec les autres animaux
s, mais Linné les réunit tous sous
général d'Insectes, et son exemple
i par presque tous ses contempo-
Brisson et Lefrancq de Berkley pro-
t, il est vrai, de former pour les
és une classe distincte, mais sans
suffisamment leur opinion, qui
sque inaperçue des naturalistes, et
uvier qui, le premier, établit cette
sur des bases solides. Dans le pre-
lume de ses *Leçons d'anatomie com-*
ublié en 1800, ce savant sépara les
s des Insectes à raison de l'existence
eaux sanguins chez les uns, et de
e de ces organes chez les autres;
ers on a mieux défini ce groupe, et
considérablement étendu les limites.
st à Cuvier qu'appartient surtout
ur d'avoir signalé l'existence d'un
anique particulier chez ces animaux;
urd'hui, presque tous les zoologistes
ent avec ce grand anatomiste pour
rer les Crustacés comme formant une
naturelle. M. de Blainville est à peu
seul de nos contemporains qui ne
pas cette manière de voir. Dans sa
e, les Crustacés de Cuvier sont dis-
et forment trois classes, sous les
de Décapodes, de Hétéropodes et de
tapodes; groupes qui sont séparés
ux tout autant que chacun d'eux
ut de la classe des Insectes ou de celle
lides; mais les liens qui unissent
ns tous les Crustacés sont trop étroits
s, dans une classification naturelle,
it pas indispensable de représenter ce
mun par une division particulière,
ngement de M. de Blainville a le
nvénient de manquer à cette con-
ndamentale.

an général qui semble avoir été
ans la création des Crustacés est
vons-nous dit, dont on a un exem-
ple dans l'Écrevisse; mais ce plan a subi de nombreuses modifications secondaires et devient quelquefois difficile à reconnaître. Ici, de même que dans la plupart des autres grandes divisions naturelles du règne animal, on voit le type s'effacer peu à peu à mesure que l'organisation se simplifie. Il en résulte que, s'il est facile de définir d'une manière rigoureuse ce type, lorsqu'on ne prend en considération que les représentants les plus parfaits du groupe, il n'en est pas de même lorsqu'on veut tenir compte de tous les animaux inférieurs qui viennent se ranger autour des premiers, et qui sont pour ainsi dire des formes dégradées du même ensemble organique. Ainsi, les Crabes, les Écrevisses, les Squilles, les Crevettes, les Idotées, les Apus et les Limules, nous offrent une réunion de caractères tirés de la structure des appareils les plus importants de l'économie; mais en descendant de ces animaux jusqu'aux Lernées, par exemple, on voit successivement les traits les plus saillants du type se perdre tour à tour, sans qu'il soit possible de poser entre ces espèces une grande limite naturelle et de rejeter les unes ou les autres de la classe qui renferme les premières. Quelquefois même la parenté zoologique qui existe entre les Crustacés ordinaires et des espèces anormales, ne se laisse bien apercevoir que pendant le jeune âge. Dans un tableau de la classification générale du règne animal, il est, par conséquent, difficile de caractériser rigoureusement ce groupe de manière à mettre en évidence les traits les plus saillants du type carcinologique, et à rendre la définition applicable à toutes les espèces qui doivent y prendre place; on est obligé de se borner à l'indication des particularités de structure qui se rencontrent dans la grande majorité des cas; mais on se formera une idée juste de la composition de la classe tout entière, si, à l'énumération des caractères dominants indiqués ci-dessus, on ajoute que ce groupe naturel comprend les animaux chez lesquels cet ensemble de caractères existe, ainsi que les espèces qui sont en quelque sorte des représentants dégradés du même type, ou qui offrent d'une manière permanente les formes embryonnaires des premières.

Du reste, pour avoir des notions suffisantes de la nature des Crustacés, il ne suffit pas d'en connaître le signalement; il faut examiner l'ensemble de l'organisation de ces animaux, et passer en revue les principales modifications subies par chacun des grands appareils de leur économie : c'est ce que nous nous proposons de faire dans cet article; mais, avant de nous livrer à cette investigation, nous croyons devoir dire quelques mots des principaux groupes secondaires dont les noms se présenteront souvent dans le cours de nos descriptions anatomiques et physiologiques. Dans cet exposé sommaire de la classification des Crustacés, nous serons, il est vrai, obligé d'anticiper sur les résultats fournis par l'étude anatomique de ces animaux; car les divisions établies parmi ces êtres reposent sur ces connaissances organographiques : mais nous ne pourrions acquérir celles-ci sans avoir à employer à chaque instant la nomenclature carcinologique, et par conséquent, il faut, en premier lieu, fixer ses idées sur cette terminologie.

La classification intérieure de ce groupe offre également des difficultés considérables; et, parmi les diverses méthodes proposées jusqu'à ce jour pour le diviser en sous-classes, ordres et familles naturelles, il n'en est aucune qui nous paraisse à l'abri de critiques bien fondées. Il ne peut y avoir aucune incertitude sur l'opportunité de la séparation établie entre les Crustacés ordinaires d'une part, et les Xyphosures de l'autre; mais la classification des premiers est à plusieurs égards en désaccord avec les affinités naturelles de ces animaux. Ainsi, dans la méthode que nous avons employée, cette première division est a son tour subdivisée en deux grandes sections, suivant que la bouche est conformée pour la mastication ou pour la succion. Mais on sait aujourd'hui que ces deux formes de l'appareil buccal se rencontrent chez des espèces conformées d'ailleurs d'une manière très analogue, et que, parmi les espèces qui offrent l'un ou l'autre de ces caractères, on rencontre des formes zoologiques essentiellement différentes. L'espace nous manquerait si nous voulions discuter ici les défauts de toutes ces méthodes ou chercher à motiver les améliorations dont elles nous semblent susceptibles; mais le peu de mots
venons d'en dire suffira pour expli
quoi nous ne suivons pas aujour
toutes ses parties la classification
avions nous-même adoptée il y
années.

Pour que l'arrangement méth
Crustacés soit autant que possibl
sion des modifications plus ou
portantes introduites par la n
l'organisation de ces animau
semble que, dans l'état actuel de
il convient de les diviser de la m
vante :

CLASSE DES CRUST

Sous-classe I.

CRUSTACÉS ORDINA

Un appareil buccal composé d
paires de membres distincts des
comoteurs.

Division I. — **Podophth**

Yeux pédonculés et mobiles.
des branchies proprement dites.
pace. Tête en général soudée au th
thoraciques vergiformes.

Ordre I. — DÉCAPOD

Branchies thoraciques et presq
cachées sous la carapace, quelq
les. Appendices abdominaux bi
pés, ne ressemblant pas aux p
ciques, et servant à la natation
nération. Anneaux céphaliques
soudés entre eux. Appareil bucc
de six, de cinq ou de quatre pai
bres. Pattes thoraciques en géné
toires, et au nombre de cinq p

Section I. — **Brachyu**

Abdomen reployé sous le t
développé, n'ayant pas d'app
pénultième anneau et ne servan
locomotion. Orifices de l'appa
situés sur le plastron sternal, q
large entre toutes les pattes.

Famille I. — OXYRHYNQ

Tribu I. — *Maïens.*

Leptopodie, Latreillie, Sté
Achée, Camposcie, Amathie, In
rie, Doclée, Libidoclée, Libini
Eurypode, Halime, Acanthonyx
Ménæthie, Othonie, Tyche, Leu

amicippe, Criocarcin, Micippe, nithrax, Mala, Chorine, Naxie, , Pélie, Pise, Rhodie, Thoé,

II. — *Parthénopiens.*

Eurynome, Eurynolambre, ménope, Cryptopodie.

II. — CYCLOMÉTOPES.

I. — *Cancériens.*

e, Carpilie, Zozyme, Xanthe, odie, Ozie, Pseudocarcin, Pi-ome, Étise, Platycarcin, Rup-e, Trapézie, Mélie.

II. — *Portuniens.*

lyonique, Polybie, Portune, nite, Podophthalme.

III. — CATOMÉTOPES.

I. — *Thelphusiens.*

Potamophile, Trichodactyle.

II. — *Gécarciniens.*

some, Gécarcinuque, Gécar-in.

III. — *Pinnothériens.*

Élamène, Hyménosome, Mic-

IV. — *Ocypodiens.*

élasime.

V. — *Gonoplaciens*

nbile, Gonoplace, Macroph-tostome.

VI. — *Grapsoïdiens.*

yclograpse, Grapse, Nautilo-ograpse, Plagusie, Varune.

lle IV. — OXYSTOMES.

u I. — *Calappiens.*

latymère, Mursie, Orithyie, te.

u II. — *Leucosiens.*

ia, Myra, Guaïa, Ébalie, Oréo-e, Arcanie, Ixa, Perséphore,

u III. — *Corystiens.*

Thie, Polydecte, Coryste, Nau-seudocoryste.

Tribu IV. — *Dorippiens.*

Dorippe, Cymopolie, Étuse, Caphyre.

Section II. — **Anomoures.**

Abdomen en général de grandeur médiocre et de forme anomale, tantôt lamelleux, tantôt membraneux, et portant presque toujours des appendices sur l'avant-dernier segment, mais ne servant que peu ou point à la natation ; vulves occupant ordinairement la base des pattes de la troisième paire ; pattes de la cinquième paire en général impropres à la locomotion.

Famille I. — APTÉRURES.

Tribu I. — *Dromiens.*

Dromie, Dynomène.

Tribu II. — *Homoliens.*

Homole, Lithode, Lomie.

Tribu III. — *Raniniens.*

Ranine, Ranilie, Raninoïde.

Famille II. — PTÉRYGURES.

Tribu I. — *Hippiens.*

Rémipède, Albunée, Albunhippe, Hippe.

Tribu II. — *Paguriens.*

Pagure, Cancelle, Cénobite, Birgue.

Tribu III. — *Porcellaniens.*

Porcellane, Æglée.

Section III. — **Macroures.**

Abdomen très développé, épais, terminé par une nageoire en éventail ; vulves occupant la base des pattes de la troisième paire ; pattes postérieures servant presque toujours à la locomotion.

Famille I. — MACROURES CUIRASSÉS.

Tribu I. — *Galathéides.*

Galathée, Grimothée.

Tribu II. — *Eryons.*

Éryon.

Tribu III. — *Scyllariens.*

Scyllare, Ibacus, Thène.

Tribu IV. — *Langoustiens.*

Langouste.

Famille II. — MACROURES FOUISSEURS.

Tribu I. — *Cryptobranches.*

Glaucothoé, Callianasse, Axie, Gébie, Thalassine.

Tribu II. — *Gastrobranchides.*

Callianide, Callianise.

Famille III. — Astaciens.

Écrevisse, Homard, Néphrops.

Famille IV. — Salicoques.

Tribu I. — *Crangoniens.*

Crangon.

Tribu II. — *Alphéens.*

Athye, Hyménocère, Alphée, Pontonie, Autonomie, Caridine, Nika, Athanase.

Tribu III. — *Palémoniens.*

Gnathophylle, Hippolyte, Rhynchocinète, Pandale, Lysmate, Palémon.

Tribu IV. — *Pénéens.*

Sténope, Pénée, Aristée, Sicyonie, Euphème, Oplophore, Éphyre, Pasiphée, Sergeste, Acète.

Famille V. — Schizopodes.

Tribu I. — *Mysiens.*

Mysis, Cynthie, Thysanopode.

Tribu II. — *Leucifériens.*

Leucifer.

Ordre II. — STOMAPODES.

Branchies abdominales et libres. Appendices abdominaux très développés. Anneaux céphaliques antérieurs mobiles. Appareil buccal composé essentiellement de trois paires de membres.

Famille I. — Érichthiens.

Alime, Érichthe, Squillérichthe.

Famille II. — Squilliens.

Squille, Gonodactyle, Coronis.

Ordre III. — PHYLLOSOMIENS.

Point de branchies; membres abdominaux rudimentaires. Tête distincte du thorax. Corps lamelleux.

Amphion, Phyllosome.

Division II. — **Édriophthalmes.**

Yeux sessiles et latéraux ; en général point de branchies proprement dites, mais des portions membraneuses du système appendiculaire ordinaire qui en tiennent lieu. Tête distincte du thorax ; point de carapace ; pattes thoraciques simples, vergiformes, ambulatoires, et en général au nombre de sept paires.

Ordre I. — AMPHIPODE

Abdomen bien développé et la une nageoire ou un organe de sa des appendices des trois dern Appendices flabelliformes des p raciques transformés en sacs m remplissant les fonctions de bra

Famille I. — Crevettin

Tribu I. — *Crevettines saut*

Talitre, Orchestie, Lyslanasse Phlias, Acanthonote, Isæé, Am phithoé, Crevette, Ischyrocère, I

Tribu II. — *Crevettines mar*

Unciole, Atyle, Corophie, Po rapode, Ericthonie, Cérapodine.

Famille II. — Hypérin

Tribu I. — *Hypérines gamm*

Vibilie.

Tribu II. — *Hypérines ordi*

Hypérie, Métoèque, Phorque, T no, Lestrigon, Daira, Thémisto mère, Phrosine, Phronime.

Tribu III. — *Hypérines an*

Typhis, Pronoé, Oxycéphale.

Ordre II. — LÆMODIPO

Abdomen rudimentaire et sans terminaux; appendices flabellair thoraciques intermédiaires bran

Famille I. — Caprellie

Chevrolle, Naupridée, Leptom

Famille II. — Cyamien

Cyame. (Je suis porté à croire drait rapprocher de ce groupe gonides.)

Ordre III. — ISOPODE

Abdomen bien développé, n vant que peu ou point à la loco portant en dessous cinq paires d à lames terminales foliacées cons pareil respiratoire.

Section I. — **Isopodes mar**

Famille I. — Idotéide

Tribu I. — *Idotéides arpent*

Arcture.

Tribu II. — *Idotéides ordin*

Idotée, Anthure.

• II. — Asellotes.
- *Asellotes hétéropodes.*
oé, Tanais.
— *Asellotes homopodes.*
lle, Jæra, Jæridine, Oniscode.
III. — Cloportides.
· *Cloportides maritimes.*
e.
- *Cloportides terrestres.*
oscie, Porcellion, Armadille, madillidie.
III. — *Tylosiens.*

— **Isopodes nageurs.**
I. — Pranisiens.
e.
II. — Sphéromiens.
Sphéromiens ordinaires.
modocée, Cerceis, Nésée, ssidine, Amphoroïde.
Sphéromiens chélifères.

I. — Cymothoadiens.
ymothoadiens ravisseurs.

Cymothoadiens errants.
dice, Æga, Rocinèle, Pté-Alitrope.
Cymothoadiens parasites.
ocre, Livonèce, Olencire, zeukte.
· **Isopodes sédentaires.**
le I. — Ioniens.

II. — Bopyriens.
e.
I. — **Trilobites.**
ssiles ont le corps conformé e celui des Isopodes, mais r par le grand développe-latérales de l'arceau dorsal aciques, et n'avaient pro-s pattes foliacées, car on vestiges de ces organes.

Ordre IV. — TRILOBITES PROPREMENT DITS.

Famille I. — Isotéliens.

Nilé, Amphyx, Isotèle.

Famille II. — Calyméniens.

Homalonote, Asaphe, Calymène.

Famille III. — Ogygiens.

Pleuracanthe, Trinucule, Ogygie, Otarion, Paradoxide, Peltoure.

Ordre V. — BATTOIDES.

Agnoste.

Division IV. — **Branchiopodes.**

Pattes thoraciques, lamelleuses, branchiales. Membres abdominaux en général nuls ou semblables à ceux du thorax. Appareil buccal conformé pour la mastication. Tête en général distincte.

Ordre I. — PHYLLOPODES.

Corps composé d'un grand nombre d'anneaux; pattes thoraciques foliacées, et au nombre de huit paires ou davantage.

Famille I. — Apusiens.

Nébalie, Apus, Limnadie.

Famille II. — Branchipiens.

Branchipe, Artémie, Eulimène.

Ordre II. — CLADOCÈRES.

Corps composé d'environ huit segments. Pattes thoraciques subfoliacées, et au nombre de quatre ou cinq paires.

Daphnie, Sidie, Lyncée, Latone, Polyphème, Évadné.

Division V. — **Ostracodes.**

Corps sans divisions annulaires distinctes et renfermé dans un test bivalve. Tête confondue avec le thorax. Pattes thoraciques vergiformes, et au nombre de deux ou trois paires.

Cypris, Cythérée, Cypridine.

Division VI. — **Entomostracés.**

Pattes thoraciques, natatoires et biramées, au moins dans le jeune âge, et en général au nombre de quatre paires; point d'appendices paraissant être affectés spécialement à la respiration; abdomen peu développé et dépourvu de fausses pattes; œufs contenus dans des sacs ou tubes appendus sous l'abdomen.

Ordre I. — COPÉPODES.

Pattes natatoires libres à leur base, et bien développées chez l'adulte. Bouche conformée pour la mastication. Pattes-mâchoires foliacées ou peu développées.

Famille I. — PONTIENS.

Saphirine, Peltidie, Hersilie, Pontie, Cétochile.

Famille II. — MONOCLES.

Cyclops, Cyclopsine, Arpacte.

Ordre II. — SIPHONOSTOMES.

Bouche conformée pour la succion. Pattes-mâchoires ancreuses et très développées. Pattes thoraciques, en général courtes et réunies sur la ligne médiane vers leur base. Thorax composé de plusieurs articles distincts.

Famille I. — PELTOCÉPHALES.

Tribu I. — *Ergasiliens.*

Ergasile, Bomoloque, Nicothoé.

Tribu II. — *Arguliens.*

Argule.

Tribu III. — *Caligiens.*

Calige, Chalime, Trébie, Nogague.

Tribu IV. — *Pandariens.*

Dinemoure, Pandore, Phyllophore, Cécrops, Læmargue.

Famille II. — PACHYCÉPHALES.

Tribu V. — *Dichélestiens.*

Anthosome, Dichelestion, Némésis, Lamproglène.

Ordre III. — LERNÉENS.

Bouche conformée pour la succion. Thorax sans divisions annulaires. Pattes et pattes-mâchoires rudimentaires, difformes ou nulles.

Famille I. — CHONDRACANTHIENS.

Sélie, Æthon, Clavelle, Cycne, Tucque, Pénicule, Lernanthrope, Chondracanthe.

Famille II. — LERNÉOPODIENS.

Trachéliaste, Basaniste, Achthère, Brachielle, Lernéopode, Anchorelle.

Famille III. — LERNÉOCÉRIENS.

Penelle, Lernéonème, Lernéocère, Lernée.

Sous-classe II. — XYPHOSURES.

Bouche entourée de pattes ambulatoires dont l'article basilaire fonctionne à la manière d'une mandibule. Membr
naux foliacés et portant des bra
Limule.

Les Crustacés présentent, da
formation générale, des différen
sidérables ; mais ces particularit
d'importance qu'on ne serait
en attribuer au premier abord
observateur superficiel ne trou
ainsi dire, rien de commun entr
à carapace arrondie, un Talit
corps est divisé en un grand n
neaux mobiles, un Phyllosome,
est lamelleux, et une Limnad
fermée entre deux boucliers, re
sa forme extérieure, à un mollu
mais en étudiant ces animau
d'attention, on ne tarde pas à
que, chez tous, il existe un mê
damental, et que les différence
d'abord si frappé ne dépendent
difications d'une importance se
primées à des éléments organiq
cette classe, sont partout à
mêmes. Comme chez les autres
ticulés, la conformation génér
tacés dépend de la disposition
parties dont se compose leur sq
mentaire ; et, pour en prend
exacte, il est, par conséquen
d'étudier d'abord la structure
reil.

Squelette tégumentaire. L'env
rieure des Crustacés se comp
couches qu'on peut compare
et à l'épiderme des animaux
La tunique profonde ou le ch
membrane molle, spongieuse,
assez épaisse et très vasculaire,
face est ordinairement coloré
ment particulier. La tunique
ou épidermique n'offre aucu
vaisseaux sanguins, mais acqui
ral une épaisseur si considér
dureté si grande, qu'elle constit
tes les parties du corps, une
rasse d'apparence cornée ou p
trame de son tissu est essentie
mée d'albumine et d'une matièr
aux animaux annelés et peu ric
que les chimistes connaissent
de Chitine ; mais, dans la prof
substance, il se fait aussi un d

s abondant de sels calcaires qui en ente considérablement la dureté. Le de- cette sorte d'ossification est très varia- ivant les espèces, et paraît être, toutes s égales d'ailleurs, dans un certain rt avec le développement des organes ux de la respiration, car elle est tou- très faible chez les Crustacés à respi- utanée, et ne se prononce fortement hez les espèces pourvues de branchies ment dites, les Crabes et les Homards mple. Il est aussi à noter que l'accu- ion de la chitine, qui donne à la tu- épidermique une apparence cornée, ue la transformation de ce tissu sub- gineux en une lame pierreuse com- s à un os, ne s'effectuent pas d'une re continue, de façon à envahir la to- le la surface du corps ; ces modifica- ommencent sur un grand nombre de à la fois, et constituent ainsi autant de s solides qui revêtent le corps de l'ani- qui se soudent entre elles aux points tact, ou bien restent séparées par des s membraneux plus ou moins con- bles.

pièces, que l'on peut considérer comme en quelque sorte, les éléments ana- es du squelette tégumentaire des cés, présentent, dans leur disposition le, une tendance à l'uniformité qui s remarquable. Elles sont toujours ées de façon à constituer un certain e de systèmes annulaires, et chacun systèmes est la copie plus ou moins des systèmes voisins. Il en résulte semble du squelette tégumentaire pose d'une série plus ou moins lon- s segments ou d'anneaux homologues, , pour avoir des notions exactes sur sa ution, il faut avant tout examiner formation d'un de ces tronçons.

qu'un anneau du squelette tégumen- les Crustacés acquiert son développe- omplet, il se compose essentiellement ux portions principales : d'une cein- mbrassant le tronc de l'animal et paire d'appendices ou membres sus- s à cette partie centrale, et offrant des secondaires très variées. Quelquefois endices manquent, et d'autres fois au re leur complication peut devenir ende ; mais il paraît bien démontré que, chez les animaux dont il est ici question, un même système annulaire ne peut jamais donner naissance à deux paires de membres. Considérée d'une manière théorique, la portion centrale de tout anneau complet se compose de deux arceaux, l'un dorsal, l'autre ventral, et chacun de ces arceaux à son tour résulte de l'assemblage de quatre pièces essentielles qui ont été signalées à l'attention des anatomistes par Audouin, et qui ont reçu de ce naturaliste habile des noms particuliers. Les deux plaques médianes et supérieures de l'arceau dorsal sont appelées les *pièces tergales*; et les pièces latérales se nomment *épimères*; enfin, dans l'arceau ventral, on distingue, de chaque côté de la ligne médiane, une *pièce sternale*; et de plus, en dehors, une pièce dite *épisternale*. On ne trouve que bien rarement toutes ces pièces isolées ; souvent quelques unes manquent, et d'autres fois plusieurs sont soudées entre elles ou même confondues de façon à ne laisser apercevoir que peu ou point de traces de leur séparation. Dans quelques cas aussi, leur ossification s'effectuera d'une manière confuse, soit par un nombre considérable de points de départ distincts, soit par le dépôt simultané des matières incrustantes dans toutes les portions de la couche tégumentaire où elles se développent normalement et dans les espaces intermédiaires, ce qui fait disparaître les séparations qui existent d'ordinaire d'une manière si nette. Enfin il est aussi à noter que, sur la ligne de soudure de deux pièces voisines, la tunique épidermique forme souvent un repli interne qui s'ossifie comme les parties superficielles du squelette tégumentaire, et constitue ainsi une lame qui s'avance vers le centre de l'anneau, et qui a reçu le nom général d'*apodème*.

Les membres appartiennent à l'arceau ventral, et sont essentiellement en connexions avec les pièces épisternales et les épimères ; ils se composent d'un certain nombre de pièces tubulaires placées bout à bout, et se divisent, quand leur développement est complet, en trois parties ou branches plus ou moins parallèles, savoir : une branche interne, une branche moyenne et une branche externe. Leur forme, du reste, varie beaucoup, et ils constituent tour à tour des pattes pour la marche, des rames pour la

nage, des mâchoires pour la mastication, des stylets pour la succion, des antennes pour l'exercice de la sensibilité, des filets propres à la conservation des œufs pendant l'incubation, des organes copulateurs, ou même des espèces de branchies.

On peut poser en principe que le nombre normal des anneaux dont se compose le corps des Crustacés est de vingt et un. Quelques uns de ces animaux, il est vrai, en offrent davantage, les Apus et les Limnadies, par exemple, et chez d'autres on en trouve bien moins; mais, dans l'immense majorité des cas, on aperçoit des indices de l'existence de ce nombre de segments, et les anomalies apparentes s'expliquent presque toujours très facilement, soit par la soudure ou la fusion de plusieurs anneaux en un seul tronçon, soit par leur développement inégal, ou par le chevauchement de l'un d'eux au-dessus des segments voisins.

Enfin ces anneaux sont réunis bout à bout, et constituent par leur assemblage la charpente solide du tronc; ils forment trois groupes, et de là la division du corps en trois parties plus ou moins distinctes, auxquelles on a donné les noms de *tête*, de *thorax* et d'*abdomen*. Chacune de ces portions du corps se compose normalement de sept anneaux; mais tantôt les premiers segments thoraciques sont détournés de leur destination ordinaire et réunis à la tête, tantôt, au contraire, un ou deux anneaux céphaliques cessent d'appartenir à la tête et entrent dans la composition du thorax.

Ces principes théoriques étant posés, il nous deviendra facile de montrer comment, en employant partout des matériaux analogues, la nature arrive à produire des animaux aussi dissemblables que le paraissent, au premier abord, divers Crustacés, un Crabe, un Talitre et une Limnadie, par exemple.

Chez les Talitres et les autres Amphipodes, le corps est divisé en 15 tronçons mobiles les uns sur les autres, et développés d'une manière a peu près semblable; le premier constitue la tête; les sept suivants, le thorax, et les sept derniers, l'abdomen; chacun des tronçons thoraciques est formé par un seul anneau, et porte une paire de membres conformés pour servir à la marche; les six premiers tronçons de l'abdomen sont aussi

autant d'anneaux pourvus ch
paire d'appendices qui servent
nière accessoire à la locomoti
désignés sous le nom de *fauss*
dernier anneau de cette porti
ne porte pas de membres et se t
à l'état rudimentaire; enfin la
laisse apercevoir ici aucune trace
annulaires, porte six paires d'
dont les deux premiers constitu
tennes, et les quatre derniers de
mastication; on y trouve auss
d'yeux qui sont sessiles, mais qu
tres Crustacés, terminent une pa
dices distincts; en sorte qu'à rai
bre des membres, et à raison au
logie existant entre cette partie
céphalique de quelques autres
la même classe, où les annea
tincts, on doit admettre que ce t
que se compose virtuellement
ments comme le thorax et l'abd

Chez les Squilles, en effet, t
neaux céphaliques, de même q
torze anneaux du thorax et de
sont parfaitement reconnaissab
mier segment de la tête est m
second, et porte une paire de m
vant de pédoncules pour les yeu
anneau est également mobile
sième, et porte une paire d'an
troisième et quatrième anneau
mement unis, et leur portion te
tue un bouclier dorsal ou cara
prolonge postérieurement au-des
anneaux suivants, lesquels sont t
plets et soudés entre eux, mais
faciles à reconnaître du côté
l'animal; enfin, les quatre derni
thoraciques, et les sept anneau
naux, sont complets et simpleme
entre eux.

Chez les Crabes et les au
podes Brachyures, les modific
squelette tégumentaire sont plu
rables. Tous les anneaux céph
ques sont soudés ensemble et
sous une carapace commune; et l
réduit à des dimensions très
reploie sous le thorax et ne se co
vent que d'un petit nombre de
biles. Mais ici encore ces partic
dépendent pas de l'existence d'un

nu essentiellement différent de celui pode ou d'un Amphipode, et s'expli-facilement à l'aide des principes po-sous. Ainsi, la carapace, qui acquiert dimensions si considérables, n'est au-re que l'arceau dorsal du quatrième céphalique qui, en se développant mesure, a chevauché sur les anneaux

lve de coquille bivalve qui renferme entier des Limnadies et des Cypris, si autre chose que le résultat du dé-ment excessif de l'arceau dorsal, derniers anneaux céphaliques; seu-ici ce sont les pièces tergales seules quièrent des dimensions considéra-qui, ne se confondant pas sur la médiane, restent mobiles l'une sur

ait facile de multiplier les exemples articularités de conformation, déter-bien évidemment par l'influence des modificatrices indiquées ci-dessus; cas dont il vient d'être question me t devoir suffire pour donner une te de la manière dont la conforma-térieure des Crustacés peut varier e le plan général de l'organisation hangé en rien d'essentiel. Et dans une aussi sommaire que celle à laquelle vons nous borner ici, l'espace nous rait si nous cherchions à entrer ns de détails.

èce de cuirasse, constituée comme mons de le dire, et offrant tantôt une nce cornée, tantôt une dureté pier-ne revêt pas d'une manière perma-corps des Crustacés. De même que me des Reptiles, cette tunique se du derme à certaines époques, et pour faire place à une couche épi-ue nouvelle qui se développe au-de l'ancienne, et qui, à son tour, con-un nouveau squelette tégumentaire ble à l'ancien, si ce n'est qu'en géné-dimensions en sont plus considé-La dépouille se fend dans une direc-erminée, et se détache en conservant es formes, de façon à ressembler ent à l'animal dont elle provient, si que, dans son intérieur, il n'existe cune partie molle. Le nouveau e tégumentaire qui s'était constitué préalablement entre le derme et l'ancienne tunique épidermique, est encore membraneux lors de la mue, mais il ne tarde pas à se consolider; et chez l'Écrevisse, par exemple, ce travail s'achève dans l'espace de deux ou trois jours. Chez beaucoup de Crustacés ces mues sont très nombreuses et se succèdent rapidement; enfin elles paraissent avoir lieu pendant toute la durée de la vie de ces animaux, dont la croissance se continue jusque dans la vieillesse la plus avancée.

Mouvements. — Le squelette tégumentaire dont nous venons de parler n'a pas seulement pour usage de protéger les parties intérieures du corps et de donner à celui-ci sa forme générale, il sert aussi aux mouvements en fournissant au système musculaire des points d'appui et des leviers.

Les muscles sont d'une blancheur parfaite, et ne présentent dans leur structure rien de particulier. Tantôt ils s'insèrent directement aux téguments, d'autres fois ils se fixent sur des prolongements qui naissent du squelette extérieur, et qui remplissent les fonctions de tendons. Ceux-ci sont quelquefois presque filiformes, et ne donnent insertion aux fibres musculaires que par leur extrémité; mais on en trouve aussi qui sont lamelleux, et qui s'enfoncent presque entièrement dans le tissu du muscle; leur structure est la même que celle du test, et ils naissent ordinairement du bord de la pièce mis en mouvement par le muscle dont ils dépendent. Il est rare d'en trouver à l'extrémité immobile du muscle, à moins qu'on ne regarde comme des organes analogues à ces espèces de tendons les apodèmes ou replis intérieurs du squelette tégumentaire que nous avons déjà mentionnés, comme existant souvent sur la ligne de soudure de deux pièces voisines.

Les leviers mis en mouvement par les muscles sont d'ordinaire des pièces annulaires qui entourent le tronc ou les membres de l'animal, et qui sont unis à la portion voisine du squelette tégumentaire par un espace membraneux. Presque toujours cette portion basilaire et cette portion mobile de l'appareil se touchent directement par deux points opposés de leur circonférence, et offrent dans ces points des surfaces articulaires disposées de façon à donner soit de la fixité à la direction de leurs mouvements,

aies, par
trouve b'
majorit'
l'exist'
anor
tou'
or

[illegible], dont les direc- [illegible] Dans le tronc cette [illegible] jamais ; les anneaux mo- [illegible] entre eux latéralement, de [illegible] ne peuvent se mouvoir [illegible] vertical, et déterminer soit [illegible] extension du corps ; mais les [illegible] jouissent en général d'une mobi- [illegible] grande, ayant la faculté de se cou- [illegible] dans divers sens. Il est aussi à noter qu'en général, les muscles fléchisseurs sont beaucoup plus puissants que les extenseurs.

Les Crustacés vivent presque tous dans l'eau : aussi est-ce principalement au moyen de la natation qu'ils changent de place ; mais la plupart d'entre eux peuvent aussi marcher et sont pourvus d'organes affectés spécialement à cet usage. La natation a lieu tantôt par les mouvements des membres de la portion moyenne ou thoracique du corps, tantôt par ceux de l'extrémité postérieure du tronc. A l'aide des premiers l'animal se porte en avant ou de côté, et par le moyen des seconds il recule avec une grande rapidité. Chez les espèces dont l'extrémité postérieure sert comme rame natatoire, l'abdomen se compose toujours d'un certain nombre de segments mobiles les uns sur les autres, et se termine par une nageoire horizontale, qui est en général composée de cinq lames disposées en éventail. L'une de ces pièces située sur la ligne médiane n'est autre chose que le dernier anneau de l'abdomen très aplati ; tandis que les deux pièces de chaque côté sont formées par les membres du pénultième segment, dont le développement est très considérable ; elles sont insérées sur un article basilaire commun, qui, à son tour, naît de la partie latérale et postérieure du pénultième anneau. Chez quelques Crustacés essentiellement nageurs (les Branchipes et les Limnadies par exemple), tous les mem-

parties, ou même existant seu
en forme de petite colonne artic
ténuée vers le bout. Lorsque la pa
vir alternativement à la marche e
son dernier article est aplati et él
que les pattes destinées exclusi
marche se terminent par un arti
ou styliforme. Enfin il arrive so
que ces organes deviennent en m
des instruments de préhension, c
dernier article se reploie contre l
à la manière d'une griffe, ou bi
tième article se prolonge parall
dernier, de façon à constituer u
pince à deux branches.

Sensibilité. — D'après la natu
lette tégumentaire des Crustacé
dent que la sensibilité tactile ne p
très obtuse sur la plus grande
surface du corps de ces animaux
raît s'exercer principalement pa
diaire des appendices qui appar
second et au troisième anneau
et qui constituent les antennes. Da
Crustacés des ordres inférieurs,
sont rudimentaires ou disparai
complètement, et dans d'autre
n'en trouve qu'une paire ; mais
mense majorité des cas, il en
paires situées au-devant de l'app
et en arrière des pédoncules oc
que les yeux sont mobiles. Dans
plus grande simplicité, ils o
d'une tige grêle, arrondie et arti
la portion basilaire, plus grosse c
constitue une sorte de pédoncule
quefois il naît à l'extrémité ou
ce pédoncule sont une pièce lam
un ou deux appendices filiform
blent représenter le palpe et l
membres thoraciques. Ces ante
sent ordinairement d'une sen

...nt guère servir qu'à
... présence d'un corps
... disposition ne permet
...e à l'action de palper. Guidés
...érations théoriques, quelques
...nt pensé que ces organes sont
... siége de l'odorat, mais ils ne
...rir aucune des conditions de
...essaires à la perception des

...s faits démontrent l'existence
... chez les Crustacés; cepen-
...ait rien de positif sur les or-
... à ce sens. La portion libre
...paraît mieux disposée pour la
...les vibrations sonores, et il est
... ces appendices jouent quel-
...l'audition; mais le siége prin-
...ns est dans un petit appareil
... des antennes de la seconde
...mé essentiellement d'un sac
... rempli de liquide, et recevant
...rieur un nerf particulier. Ce
...ble au vestibule membraneux
... supérieurs, est ordinairement
... une cellule du squelette té-
...offrant extérieurement un ori-
... qu'occupe en général un
...raneux, disposé comme un
... petite plaque calcaire dont le
...r donne souvent naissance à
...e, soutenant une autre mem-
...ique, dont la tension peut être
... diminuée par le jeu de mus-
...s.

...la vue manque chez un petit
...rustacés vivant en parasites;
...ral, il est bien développé, et
... que nous venons de signaler
... une sorte accidentelles, car les
...ont privées de la vue à l'âge
...ourvues d'organes visuels dans
...une les perdent plus ou moins
... que par l'effet de la sorte
... qu'elles subissent par suite
... de vie sédentaire. Les organes
... situés tantôt sur la face supé-
...rieure de la tête, tantôt sur
... tte portion du corps, et leur
...ssez variée. Les différences les
...les nous sont offertes par les
...appelés stemmates, et par les
...; mais il est facile de se con-
vaincre qu'il existe entre ces deux formes extrêmes une multitude de modifications intermédiaires.

Dans les stemmates ou yeux lisses simples, on distingue d'abord une *cornée transparente* plus ou moins bombée et parfaitement lisse, qui se continue sans interruption avec la couche tégumentaire externe des parties voisines. Immédiatement derrière cette cornée, et en contact avec sa face interne, se trouve un cristallin en général sphérique, dont la face postérieure est logée dans une masse gélatineuse que l'on a comparée au corps vitré. La base de cette masse vitrée est à son tour en contact avec le nerf optique; enfin, une couche de pigment fort épais l'entoure et se prolonge en avant jusqu'à la périphérie du cristallin et au bord de la cornée. En général les stemmates des Insectes, des Arachnides et des autres animaux articulés, sont en petit nombre et bien distincts entre eux; il en est de même chez quelques Crustacés, tels que les Apus et les Cyames. Mais, du reste, ces yeux simples ne se rencontrent que chez un très petit nombre d'animaux de cette classe.

Chez d'autres Crustacés il existe des yeux d'une structure plus compliquée, que nous appellerons des *yeux composés lisses*, et qu'on peut considérer comme une agglomération de stemmates sous une cornée commune. En effet, ils sont formés par un nombre plus ou moins considérable de petits cristallins placés derrière une cornée commune, et enchâssés dans un corps vitré qui est enduit de pigment et qui se continue avec le nerf optique. Ces yeux composés lisses se rencontrent chez les Nébalies, les Apus (où il en existe un placé à quelque distance en arrière des deux stemmates), les Daphnies, les Branchipes, etc., et établissent en quelque sorte le passage entre les stemmates et les yeux composés à facettes.

Une troisième modification de l'appareil oculaire nous a été offerte par quelques Amphithoés et un petit nombre d'autres Édriophthalmes. Chez ces animaux on trouve d'abord pour chaque œil composé une cornée lisse sans divisions; mais, immédiatement derrière cette lame tégumentaire, il existe une seconde tunique, de même nature et également transparente, qui y adhère inti-

mement, et qui est divisée en une multitude de facettes hexagonales; derrière chacune de ces facettes ou cornéules est situé, comme d'ordinaire, un cristallin dont la face antérieure est convexe, et dont la face postérieure, qui se prolonge en un cône à sommet obtus, est contiguë à un petit cylindre gélatineux, avec lequel le filet correspondant du nerf optique se confond.

De cette disposition au mode de conformation des yeux composés à facettes simples il n'y a qu'un pas; car la principale différence consiste dans la soudure intime des deux cornées superposées dont nous venons de parler et l'existence d'une espèce de cloison formée par un pigment entre chacun des éléments oculaires.

Dans ces organes, de même que dans les stemmates, la tunique externe est dure et translucide; elle se continue avec les téguments et constitue une cornée transparente; mais au lieu d'être lisse et sans divisions, elle présente une multitude de petites facettes distinctes, qu'on peut regarder comme autant de cornées, car chacune d'elles correspond à une loge oculaire qui lui est propre. Chez les Insectes, ces facettes, ou *cornéules*, sont toujours de forme hexagonale; mais, chez les Crustacés, elles sont souvent carrées; dans les Écrevisses, les Pénées, les Galathées, les Scyllares, par exemple, elles présentent cette disposition, tandis que chez les Pagures, les Phyllosomes, les Squilles, les Gébies, les Callianasses, les Crabes, etc., elles sont hexagonales. Derrière chacune de ces petites cornées on trouve un corps transparent et de forme conique, qui est entouré par une sorte de gaîne composée de matière colorante, et se continue intérieurement avec un filament gélatineux dont la base adhère au bulbe du nerf optique; le pigment se prolonge aussi entre les espèces de colonnes formées par ces filaments, de manière à les isoler entre elles, et se reploie entre leur base et le bulbe du nerf optique. Enfin, derrière la masse formée par ces diverses parties, on trouve une tunique membraneuse qui est percée dans son milieu pour livrer passage au nerf, et qui n'est qu'un prolongement de la membrane tégumentaire moyenne, de sorte que c'est entre les deux couches externes de la peau qu'est creusée la chambre oculaire. Les cônes transparents

dont nous venons de parler et dont l
a été signalée par M. Müller, dan
yeux à facettes des Insectes ainsi
des Crustacés, paraissent remplac
tallins des yeux simples, ou plutôt
qu'une modification. Quant aux
vitrés gélatineux qui se trouvent d
cônes, ils occupent la majeure part
cune des longues cellules oculair
les regarde généralement comme
branches terminales du nerf optiq
un examen attentif de l'œil de Ho
fait concevoir quelque doute sur c
mination; le bulbe du nerf optiq
paru présenter réellement aucune
il m'a semblé se terminer par un
offrant une multitude de petites fo
pissées de matière colorante et c
avec la substance vitrée qui rempl
portion inférieure des cellules
C'est aussi l'opinion que M. de
paraît s'être formée d'après la diss
yeux de la Langouste; mais, pour
complétement ce point délicat de l'
des Crustacés, il faudrait peut-êtr
servations plus décisives.

Chez d'autres Crustacés, tels qu
tées, le mode d'organisation des ye
dépendre d'une modification diffé
yeux composés à cornée lisse; la di
de la masse oculaire est essentiell
même que dans les yeux à facette
ment la cornée commune présente a
de chaque cristallin (ou cône transp
renflement circulaire qui ressemble
à une lentille qui serait enchâssée d
tunique. Ces renflements sont bien d
et dans l'espace qui les sépare on n'
aucune ligne qui correspondrait aux
tubiformes placées au-dessous.

Au premier abord on pourrait cr
ces renflements lenticulaires sont lo
gues des cornéules des yeux à facett
dans ces derniers organes, se seraient
de façon à se toucher et à prendre un
hexagonale; mais il n'en est pas ai
si l'on poursuit cette étude de l'appa
tique chez d'autres Crustacés, on ne t
à rencontrer des exemples de l'exist
multanée de cornéules et de renflem
ticulaires bien distincts. Les yeux de
nasses nous ont présenté cette structu
manière la plus facile à constater, ca

liculaires et les cornéules sont
ment visibles, et les premiers,
x petits, n'occupent que le centre
mé par les bords des seconds.
uve chez un grand nombre de
mais en général les renflements
occupent presque toute l'éten-
éule, de façon que leur contour
a peu avec les bords de celle-ci.
part des cas, ces renflements
paraissent s'être développés
ance de la cornéule, mais quel-
eut l'en distinguer : dans les
abe maculé nous avons trouvé,
es facettes de la cornée, une
facile à détacher, et formée par
de ces lentilles, qui, à leur tour,
les cristallins coniques.
ns donc que la structure des
stacés se complique de plus en
e qu'on s'élève dans la série de
ne ces modifications dépendent
nt : 1° de l'agglomération d'un
ou moins considérable d'yeux
ne seule masse ; 2° de la for-
cornée particulière pour cha-
le la formation des renflements
entre la cornée commune et le
de l'existence simultanée d'une
e et d'un renflement lenticu-
aque œil élémentaire.
simples et les yeux composés
quefois chez le même Crustacé ;
es et les Limules, par exemple,
eux yeux lisses et deux yeux
facettes. Dans l'Apus il existe
tes et un œil composé à cornée
ns l'immense majorité des cas,
les yeux composés dont la dis-
e. Leur nombre est en général
lquefois ils ne forment qu'une
de façon que l'animal ne paraît
eul œil médian. Dans les Daph-
nple, les stemmates agglomérés
ord deux masses oculaires, ou
és à cornée lisse ; mais, par le
ge, ces deux yeux s'unissent et
plus qu'un seul œil. Les stem-
mobiles et sessiles, c'est-à-dire
médiatement sur la surface du
élevés au-dessus, au moyen
le ou d'une tige cornée ; il en
l de même pour les yeux composés à cornée lisse ; mais quelquefois la masse oculaire formée par chacun de ces organes est elle-même mobile, ou bien se trouve placé à l'extrémité d'une tige mobile ; les Daphnies sont dans le premier cas : leur œil ne fait pas saillie au dehors, mais est pourvu de muscles destinés à le mouvoir ; et chez les Nébalies ces organes sont saillants, et ne tiennent au reste du corps que par un pédoncule articulé, de manière à permettre leurs mouvements. Il en est de même pour les yeux à facettes, dont le nombre est toujours de deux ; chez les Édriophthalmes ils sont sessiles et immobiles, tandis que, chez tous les Décapodes, les Stomapodes et les Phyllosomiens, ils sont placés sur deux tiges mobiles, qu'on peut regarder comme les membres du premier anneau céphalique. Enfin chez un grand nombre de ces animaux, il existe entre le bord de la carapace et la base des antennes externes une cavité orbitaire dans laquelle l'œil se reploie, de manière à se mettre à l'abri de toute injure. Quant à la forme générale des yeux à facettes, elle est en général légèrement convexe et à peu près circulaire ou ovalaire chez les Édriophthalmes, tandis que chez les Décapodes elle se rapproche le plus souvent d'un sphéroïde ; leur couleur varie aussi, suivant les espèces.

Le mécanisme de la vision a été peu étudié chez les animaux articulés. Dans les yeux lisses ou stemmates, la marche de la lumière doit être à peu près la même que dans les yeux des animaux vertébrés, et surtout des Poissons, où le cristallin agit à la manière d'une lentille, et rassemble les rayons lumineux sur un point donné de la surface du nerf situé derrière lui ; il en est probablement à peu près de même dans les yeux composés à cornéules lentifères ; mais, dans les yeux à facettes simples (ceux où il n'y a point de renflement lenticulaire), il paraîtrait que les cônes transparents formés par les cristallins et les cellules tubiformes situés au-devant du nerf, n'agissent ni comme un instrument de dioptrique, ni comme un appareil de catoptrique, et ne servent qu'à rendre l'impression de la lumière plus nette, en isolant les rayons perpendiculaires de ceux qui arrivent dans d'autres directions.

Le *système nerveux* des Crustacés, de même

que celui des autres animaux articulés, se compose d'un certain nombre de nerfs qui viennent de toutes les parties du corps aboutir à des ganglions, ou masses médullaires, réunis en un système continu par des cordons de communication ou commissures, de façon à constituer une chaîne plus ou moins longue dont la symétrie est parfaite. On peut établir en principe que la tendance générale de la nature est de donner à chacun des anneaux du corps des Crustacés une paire de ces ganglions; mais souvent le nombre apparent des centres nerveux est moins grand par suite de la réunion de plusieurs en une seule masse, ou du défaut de développement de quelques uns d'entre eux. La disposition générale de ce système présente aussi chez les divers animaux de cette classe d'autres différences très considérables, qui paraissent dépendre d'une tendance plus ou moins prononcée de ces ganglions à se rapprocher et à se confondre entre eux, soit en se portant des parties latérales vers la ligne médiane, soit en se centralisant dans la direction longitudinale. Du reste, cette centralisation est toujours imparfaite vers la région buccale; car, entre le 3ᵉ et le 4ᵉ anneau céphalique, le tube digestif descendant verticalement sur la ligne médiane jusqu'à la limite inférieure du corps, sépare nécessairement les ganglions céphaliques logés dans les trois premiers anneaux de ceux appartenant à tous les segments suivants, et écarte en même temps latéralement les cordons qui servent de commissures longitudinales entre ces deux portions du système; il en résulte que chez les Crustacés, comme chez tous les autres animaux articulés, la chaîne ganglionnaire qui longe la ligne médiane du côté ventral du corps, se divise en une portion céphalique et en une portion ventrale ou post-œsophagienne, et que les cordons à l'aide desquels ces deux portions sont reliées forment une sorte de collier autour de l'œsophage. C'est cette portion antérieure ou céphalique du système ganglionnaire que l'on désigne seulement sous le nom de cerveau; elle forme une seule masse, et donne naissance aux nerfs appartenant aux trois premiers segments de la tête et à leurs dépendances, c'est-à-dire aux yeux, aux antennes, à l'organe auditif, à la carapace, etc. Les ganglions post-œsophagiens forment toujours une séri[...] dont les divers éléments peuv[...] tincts ou réunis, et dont les n[...] buent aux pattes-mâchoires, a[...] raciques, et à tous les organes [...] relation constitués par les can[...] ques et abdominaux.

Parmi les Crustacés dont l[...] intérieure a été étudiée, l'Apus [...] est celui où le système nerveu[...] simple et le plus uniforme. L[...] sont disposés en deux séries lo[...] sur les côtes de la ligne média[...] fèrent que peu entre eux dans [...] gueur du corps; ceux d'un cô[...] séparés de ceux du côté opposé [...] nis à ceux-ci par une double [...] transversale; enfin ceux d'un [...] ont des cordons de communica[...] dinaux également distincts: [...] l'ensemble du système représen[...] nes ganglionnaires réunies se[...] chaque division annulaire du c[...] petits cordons transversaux. C[...] tres, chaque anneau post-œso[...] ferme une paire de ganglions, c[...] Apus; mais les deux filets comm[...] sont représentés que par une b[...] dullaire simple. Dans les Cymo[...] phthalmes dont l'organisation [...] logue à celle des Talitres, les [...] du système nerveux central ne [...] tinctes que dans la portion com[...] téropostérieure; les ganglions [...] paire étant confondus en une m[...] occupant la ligne médiane, mai[...] quant avec les centres nerveux [...] voisins par leurs cordons longit[...] rallèles et parfaitement distinc[...] Homard, la tendance à la ce[...] est portée encore plus loin; car [...] ment les centres ganglionnaire[...] anneau sont réunis sur la ligne [...] une masse impaire; mais, dans l[...] tion abdominale du corps, c[...] masses sont unies entre elles pa[...] commissural unique, et c'est d[...] rax seulement qu'on trouve deux [...] ter-ganglionnaires. Enfin, dans l[...] lémon, la division médiane ne se [...] dans l'abdomen, ni dans le th[...] n'est sur un seul point où la [...] glionnaire est traversée par l'arté[...]

ce à l'agglomération des centres
'aperçoit également dans le sens
est-à-dire suivant la longueur du
étermine la réunion des ganglions
bre variable d'anneaux en une
se. Ainsi, dans le thorax du Ho-
s'aperçoit derrière l'œsophage que
nerveuses, dont les cinq dernié-
iennent aux cinq anneaux aux-
fixées les pattes proprement dites.
r de ces centres médullaires repré-
onséquent les deux paires de gan-
, chez les Édriophthalmes, sont
et situées à une certaine distance
autre. Chez les Palémons, le rap-
nt longitudinal des divers gan-
raciques est porté beaucoup plus
ez les Homoles, ces organes sont
ne seule masse de forme allongée,
ibstance de laquelle on peut ce-
istinguer les noyaux disposés par
orrespondant à l'origine des nerfs
chacun des segments du thorax.
arcin-Menade, tous les ganglions
s sont confondus en une masse de
ulaire; enfin, chez les Maïas, cette
lieu d'être évidée au centre, ac-
orme d'un disque solide.
ndance à la centralisation se re-
son seulement lorsqu'on compare
des Crustacés dont l'organisation
legrés divers de perfectionnement,
lorsqu'on étudie ces animaux aux
s périodes de leur développement
naire. Ainsi, lorsque le système
le l'Écrevisse commence à se mon-
l'œuf, il affecte la forme de deux
noyaux médullaires parfaitement
, et également espacés entre eux;
ces ganglions se rapprochent de la
iane et s'y unissent, de façon à
r une série de ganglionnaux uni-
la le rapprochement de quelques
s ganglions s'opère aussi suivant
on longitudinale, et en amène la

ussi à noter que le développement
ions d'un anneau est proportionnel
s organes de la vie de relation dé-
la ce même anneau; de sorte que
e portion du corps ne porte pas de
et ne remplit pas de fonctions im-
dans la locomotion, ou qu'elle n'est pas le siége d'une sensibilité très grande, son appareil ganglionnaire tend à disparaître plus ou moins complétement, et la portion centrale du système nerveux n'est plus représentée que par un ou deux cordons longitudinaux plus ou moins grêles. Enfin cet arrêt de développement se remarque ordinairement dans l'abdomen lorsque la concentration et le développement des ganglions thoracique sont portés très loin, comme cela a toujours lieu chez les Décapodes brachyures.

Quant à la structure intime de la portion centrale du système nerveux des Crustacés, on a constaté dans ces derniers temps que chaque cordon longitudinal est formé de deux ordres de fibres qui, dans les ganglions, constituent des faisceaux distincts. Les fibres du faisceau supérieur passent sur le renflement ganglionnaire sans diverger, et sans se mêler au tissu utriculaire situé au-dessous, tandis que les fibres de la colonne inférieure s'écartent entre elles pour loger ce dernier tissu, et constituent de la sorte la totalité du renflement. Cette disposition rappelle tout-à-fait celle qui se remarque à l'origine des nerfs rachidiens chez les animaux vertébrés; mais l'expérience ne s'est pas encore prononcée sur les propriétés physiologiques de ces deux ordres de fibres qui, dans les classes les plus élevées du règne animal, servent, les unes plus spécialement à la sensibilité, les autres à la motilité.

Nous ne pourrions, sans dépasser les limites de cet article, décrire ici d'une manière complète le système nerveux des divers Crustacés dont il vient d'être question; mais pour s'en former une idée nette, il suffira d'ajouter à ce qui vient d'être dit quelques détails sur le mode de distribution des nerfs, et sur la disposition de l'ensemble de cet appareil chez un Décapode quelconque, le Homard par exemple.

Le ganglion céphalique, dont la forme est presque quadrilatère, est situé immédiatement en arrière et au-dessous des yeux. Presque toute l'étendue du bord antérieur de cette masse médullaire est occupée par l'insertion des nerfs optiques; leur volume est assez considérable, et ils se portent obliquement en dehors et en avant pour pénétrer dans les pédoncules oculaires. Là ils se renflent bientôt, de manière à former une espèce de ganglion ovoïde, assez gros, dont

l'extrémité antérieure passe à travers le trou situé au centre d'un diaphragme membraneux que l'on pourrait comparer à la sclérotique. Immédiatement derrière l'origine des nerfs optiques, on voit naître du ganglion céphalique deux autres filets nerveux très grêles qui sont accolés aux premiers, pénètrent avec eux dans les pédoncules des yeux, et vont se distribuer principalement aux muscles de ces organes. En arrière et en-dessous de cette seconde paire de nerfs, qu'on pourrait par analogie appeler moteurs oculaires, naissent ceux qui vont aux antennes internes; ils se portent d'abord en dehors, puis se recourbent en avant, pénètrent dans le pédoncule de ces antennes, et fournissent un rameau assez considérable qui marche en dehors pour se rendre aux muscles moteurs de ces appendices. Ces troncs nerveux, qu'on pourrait appeler antennulaires, pénètrent ensuite dans le second article de l'antenne, puis dans le troisième, et, après avoir envoyé des branches aux muscles renfermés dans chacun d'eux, se divisent en deux rameaux qui s'introduisent dans les filets terminaux de ces appendices. La quatrième paire de nerfs céphaliques naît en dessous des précédents sur les parties latérales du ganglion; le volume de ces troncs nerveux est assez considérable; ils se portent en dehors et en haut, se divisent en plusieurs branches, et paraissent se distribuer uniquement aux membranes tégumentaires de l'extrémité antérieure de l'animal. Enfin une cinquième paire de nerfs, plus gros que ces derniers, naît en arrière et un peu au-dessous d'eux. Ces nerfs antennaires se dirigent d'abord en bas, en dehors et en arrière, fournissent une branche externe qui se rend à l'appareil de l'ouïe après avoir donné un rameau à un organe particulier en forme de gâteau qui recouvre l'oreille. Bientôt après la naissance de cette branche auditive, le tronc nerveux lui-même se contourne en avant, pénètre dans l'antenne externe, envoie des rameaux aux divers muscles qui y sont logés, et ne se termine que dans le prolongement corné qui constitue le dernier article de ces appendices. Les deux cordons de communication qui unissent le ganglion céphalique au premier ganglion thoracique, naissent du bord postérieur du premier, s'écartent un peu l'un de l'autre,

passent sur les côtés de l'œsophage en l'em-
brassant, pénètrent dans le canal ster
et, après un trajet assez long, arriv
premier ganglion thoracique. Sur les p
latérales de l'œsophage, chacun de ce
dons médullaires présente un petit r
ment gangliforme qui donne naiss
deux nerfs dont l'un se porte directem
dehors, et se rend aux muscles des m
bules et l'autre se distribue aux paroi
tube digestif. Aussitôt après leur ori
ces nerfs gastriques se courbent en bas
dedans, passent sous le cordon intergan
naire, remontent sur les parties latéral
l'œsophage, fournissent un grand n
de rameaux qui s'anastomosent entre
et forment un lacis sur les parois de l'
mac; enfin ils se recourbent en avant et
s'unir entre eux sur la ligne médiane
tronc unique qui résulte de cette anast
passe entre les deux muscles antérieu
l'estomac, se dirige en arrière et se rami
ce viscère, sur ses muscles et sur les par
canal intestinal. Immédiatement en a
de l'œsophage, les deux cordons inte
glionnaires sont unis entre eux par une
de bride fort curieuse qui semble être la
missure des ganglions mandibulaires d
vient d'être question à l'occasion de l'o
des nerfs gastriques; commissure qui,
de se porter directement d'un gangl
l'autre, aurait été refoulée en arrière p
sophage. Le premier ganglion thoraci
évidemment formé de plusieurs noyaux
dullaires; il fournit par son extrémité
rieure: 1° un cordon assez gros qui se
en deux branches: l'une, interne, p
dans la mandibule; l'autre se rend aux
cles de cet appendice situés sur les c
l'estomac; 2° un rameau assez grêle q
rend à l'organe que nous avons m
comme recouvrant l'appareil auditif, et
téguments voisins; 3° un rameau qui
tre dans la première mâchoire; 4° un
qui, après s'être divisé en deux bra
se rend à la deuxième mâchoire; et
nerf assez gros qui se porte en haut,
dans les cellules des flancs, puis se div
deux branches qui longent le bord sup
de la voûte des mêmes parties, et se d
buent aux muscles et aux téguments v
De la face inférieure de ce ganglion na
deux paires de nerfs appartenant aux

…es paires de pattes-mâchoires; enfin …on postérieure et latérale fournit …e de nerfs très grêles qui se distri-…ux muscles logés dans le thorax, et …res de nerfs qui se divisent en un …mbre de branches, et appartiennent …isièmes pattes-mâchoires. Vers le …les cordons qui unissent ce premier …n thoracique au suivant, naissent …aments nerveux qui se portent di-…nt en haut, sortent du canal sternal …se perdre dans les muscles du tho-… second ganglion thoracique corres-…la première paire de pattes ambula-…fournit de chaque côté deux cordons …. Il en est de même des quatre gan-…uivants, en sorte que chaque patte …rvue de deux branches nerveuses. …st à remarquer que, vers l'extré-…l'article basilaire de ces appendices, …x nerfs se réunissent en un seul …le ces deux nerfs, le postérieur est …gros et fournit des rameaux aux té-…s et aux muscles de l'article basi-…s pattes; l'antérieur paraît envoyer …lement des filets aux muscles situés …s cellules des flancs. Après s'être …n un seul tronc, ils pénètrent jusqu'à …ité des pattes, en fournissant un …mbre de rameaux aux muscles de …article. Les ganglions abdominaux …ucoup moins gros que ceux du tho-…cun d'eux, à l'exception du dernier, …deux paires de nerfs: l'une se porte …ent en dehors, et pénètre dans les …es correspondants; l'autre se distri-…muscles de l'abdomen. Les cordons …ent les ganglions abdominaux sont …, ainsi que nous l'avons déjà dit; et …squ'au thorax, chacun d'eux four-…t petits filets nerveux qui se portent …t en haut, pour se ramifier dans les …de la partie médiane et supérieure …omen. Enfin le dernier ganglion, …niveau des appendices de la queue, …issance à quatre paires de nerfs qui …nt au dernier article de l'abdomen …verses parties de la queue.

…les Brachyures, la disposition du …nerveux est essentiellement la même …le Homard, si ce n'est que toute la …abdominale est rudimentaire, et …s les ganglions post-œsophagiens sont réunis en une masse médullaire, située vers le milieu du thorax, de sorte que cet appareil au lieu d'occuper toute la longueur du corps et de constituer une longue chaîne noueuse ne présente que deux centres nerveux situés l'un dans la tête, au-devant de l'œsophage, et l'autre à quelque distance en arrière de ce tube et au-dessous de l'intestin. Quant aux fonctions spéciales des diverses parties du système nerveux des Crustacés, on ne sait presque rien.

Fonctions de nutrition.—Les organes destinés à assurer l'existence de l'individu, et à porter dans la profondeur de toutes les parties de son corps les molécules nécessaires à son accroissement, sont plus développés chez les Crustacés que chez les autres animaux articulés, et constituent trois appareils bien distincts affectés à la *digestion*, à la *circulation* et à la *respiration*.

Digestion.— Les Crustacés, comme nous l'avons déjà dit, se nourrissent de deux manières très différentes; les uns vivent en parasites sur des animaux dont ils sucent le sang; les autres recherchent seulement des aliments solides et n'établissent jamais leur demeure sur les êtres vivants qui leur servent de proie. Les premiers sont en petit nombre, et n'acquièrent qu'une taille assez minime; les derniers constituent la grande majorité des espèces de cette classe et acquièrent souvent un volume très considérable. On assure que quelques uns de ces animaux se nourrissent, au moins en partie, de substances végétales; mais en général ils sont carnivores et d'une voracité remarquable; ils dévorent avec avidité les cadavres dont ils peuvent s'emparer; et, quand la faim les presse, ils se mangent entre eux. Lorsque l'on conserve longtemps des Homards dans des casiers, par exemple, et qu'on n'a pas le soin d'enfoncer une petite cheville dans l'articulation de leurs pinces, afin de les empêcher de se servir de ces organes, on voit les plus gros détruire les faibles et s'en nourrir.

Chez presque tous les Crustacés, il existe un certain nombre d'organes extérieurs destinés spécialement à porter les aliments dans la cavité buccale et à les diviser mécaniquement avant qu'ils ne pénètrent dans le tube digestif; mais il en est aussi chez lesquels la division du travail physiologique n'est pas

poussée aussi loin, et où ces fonctions sont remplies uniquement par les membres qui servent aussi à la locomotion. Les Limules sont dans ce cas: chez ces animaux singuliers, la bouche, qui occupe la face inférieure du corps, est entourée par un certain nombre de pattes ambulatoires, et c'est l'article basilaire de ces membres qui remplit les fonctions de mandibules. Chez tous les autres Crustacés, un certain nombre de membres de la portion céphalo-thoracique du corps, au lieu d'agir à la fois à la manière de pattes et de mâchoires, sont spécialement affectés à l'appareil digestif, et présentent des modifications en rapport avec les fonctions qu'ils sont appelés à remplir. Tous ces animaux, comme nous l'avons déjà dit, ne se nourrissent pas de la même manière: les uns, en petit nombre, vivent en suçant seulement les liquides, et sont toujours parasites; les autres font usage d'aliments solides et mènent une vie errante. Les premiers sont ceux dont la bouche présente en général la structure la plus simple. Mais, pour en bien comprendre la composition, il importe de connaître d'abord celle du même appareil chez les Crustacés broyeurs. Chez tous ces animaux l'ouverture buccale occupe la face inférieure de la portion céphalique du corps, et se trouve bordée en avant et en arrière par une pièce tégumentaire impaire qui occupe la ligne médiane; l'une de ces pièces, située au devant de la bouche, a, en général, la forme d'une petite lame cornée ou osseuse et constitue ce qu'on appelle le *labre* ou la *lèvre supérieure*; l'autre, également lamelleuse, mais ordinairement bifide, porte le nom de *languette*; mais il serait peut-être mieux de l'appeler la *lèvre inférieure*. Enfin, les côtés de la bouche sont toujours occupés par les membres de la première paire située après les antennes, et ces organes sont modifiés de manière à être aptes à couper et à broyer les aliments: aussi ont-ils reçu le nom de *mandibules*. Leur forme est en général assez semblable à celle de l'article basilaire des membres qui, chez les Limules, servent en même temps de pattes et de mâchoires; enfin, ils portent souvent un appendice articulé qu'on a nommé *palpe mandibulaire*, mais qui paraît être la continuation de la tige du membre, et non l'analogue de la partie que nous avons appelée

palpe. Telles sont les parties qui
immédiatement la bouche des
broyeurs; mais elles ne sont pas
qui appartiennent à l'appareil de
cation, et il existe toujours une ou
paires de membres qui font suite
dibules, et qui ont pour fonction
de porter les aliments dans le tub
et de les empêcher de s'échapper
mandibules lorsqu'ils viennent à
primés par ces organes. Le nomb
instruments accessoires de la mast
rie beaucoup; chez les Phyllos
exemple, il n'y a qu'une seule pai
que chez les Crabes et les Écrevis
compte cinq de chaque côté. Che
Crustacés, les deux premières
membres qui suivent les mandi
raissent être spécialement destinés
dans la composition de l'appareil
et lorsque l'une d'elles ne sert
usages de ce genre, elle devient
taire; mais les autres, au nomb
de deux ou de trois paires, suiva
pèces, prennent tantôt la forme
choires, tantôt celle de pattes amb
ou préhensiles, et remplissent qu
en même temps les fonctions de
organes: aussi distingue-t-on les
sous le nom de *mâchoires* propreme
et les derniers sous ceux de *mâcho
liaires* ou *pattes-mâchoires*. Tous les
modifiés ainsi pour servir d'organes
tication, se meuvent latéralement
chez les insectes et les autres anim
culés, tandis que dans l'embranche
animaux vertébrés les instruments
aux mêmes usages se meuvent dans
rection de l'axe du corps. Ils sont
appliqués sur la bouche, et les mem
quels ils appartiennent sont soudés
cédents, de manière à entrer dans
position de la tête. Leur nombre,
nous l'avons déjà dit, varie beaucou
les Thysanopodes de même que chez
balies, etc., les mâchoires seules ent
la composition de l'appareil buccal,
les membres qui leur succèdent ont
et les fonctions de pattes locomotric
les Édriophthalmes, le nombre des
de manducation est augmenté d'u
de pattes-mâchoires; chez certains
ques, que j'ai désignés sous le nom

seconde paire de pattes-mâ
t s'ajouter aux derniers mem
groupés autour de la bouche, et
tous les autres Décapodes, on
s paires de ces pattes-mâchoires;
alors le nombre total des mem
és pour servir à la manducation
aires. La forme de ces diverses
varie encore plus que leur nom
qui suivent immédiatement les
ressemblent en général à de
es cornées, dont le bord est
lobes et garni d'épines et de
sition dont le but est évident.
-mâchoires, au contraire, sont
jours allongées, et ont la forme
urbées sur elles-mêmes; enfin,
dernière paire sont souvent élar
ur base de manière à constituer
l'opercule qui recouvre l'ensem
areil buccal.
Crustacés qui vivent en para
'autres animaux, et se nour
uçant leur sang, la disposition
l buccal est très différente de
venons de voir chez les Crus
rs; mais on y retrouve toujours
léments. Des pièces médianes,
leur position, sont évidemment
s du labre et de la languette,
xcessivement, et se réunissent
un tube conique destiné à agir
e d'une pipette ou suçoir; les
l, chez les broyeurs, s'élargis
courcissent pour constituer les
éprouvent ici des changements
se transforment en deux sty
acérés qui se logent dans l'inté
e dont nous venons de parler,
nt à son extrémité comme deux
tes destinées à perforer le corps
l doit s'introduire pour en pom
eurs. Les membres des deux
ntes qui répondent aux mâ
nnent inutiles, et sont par con
its à l'état rudimentaire, ou
ssent complétement. Enfin, les
i constituent les pattes-mâ
les Crabes et les Écrevisses,
ici des parties accessoires de
ccal; mais au lieu de servir à
des aliments dans le tube di
t transformés en crochets acé-

rés, et ont pour usage de fixer l'animal à la proie sur laquelle il doit vivre.

Le canal digestif s'étend en ligne droite depuis la bouche jusqu'à l'anus, qui occupe toujours le dernier anneau du corps. Près de son extrémité antérieure, on y remarque en général un renflement très considérable, auquel succède un tube grêle et cylindrique; de façon que cet organe se compose de trois parties distinctes qui constituent l'œsophage, l'estomac et l'intestin. L'œsophage ne présente rien de remarquable; il est très court, et dirigé verticalement entre la bouche et la face inférieure de l'estomac, dans la cavité duquel il vient s'ouvrir; sa face intérieure présente plusieurs replis; enfin, on y distingue deux tuniques: l'une, externe, formée par un prolongement de la membrane séreuse générale; l'autre, interne, de structure muqueuse, qui se continue avec les couches externes des téguments; et entre elles se trouvent un assez grand nombre de fibres musculaires qui contournent ce conduit, et qui, par leur contraction, s'opposent à la sortie des substances contenues dans l'estomac. Ce dernier viscère est en général très grand, et occupe la majeure partie de la tête. Chez la plupart des Crustacés, il paraît à peu près globuleux lorsqu'on le regarde en dessus; sa face supérieure est aplatie, son bord antérieur très large, et son extrémité postérieure fort rétrécie; enfin, sur les côtés et au-dessous, ses parois sont bombées. Dans les Décapodes, où sa structure est la plus facile à étudier, l'estomac occupe toute l'épaisseur du corps, et correspond à la portion médiane et antérieure de la carapace désignée par Desmarest sous le nom de région stomacale. Sa face antérieure correspond au cerveau et à l'origine des yeux et des antennes; enfin, sur ses côtés se voient une partie du foie et des organes de la génération. Ses parois, comme celles de l'œsophage, sont formées de deux tuniques membraneuses fines et transparentes, séparées par des fibres musculaires; mais on y voit aussi un appareil osseux ou cartilagineux, dont la structure est très remarquable. Chez tous ces Crustacés, l'estomac est divisé en deux portions bien distinctes, que l'on pourrait désigner sous les noms de *portion cardiaque* et de *portion pylorique*. La première est très vaste, et se trouve immédiatement

au-dessus de l'œsophage ; la seconde est au contraire très petite, et dirigée directement en arrière, de façon à former un angle droit avec l'axe de l'œsophage et de la portion cardiaque à la partie postérieure et supérieure de laquelle elle est placée. Une partie de l'appareil cartilagineux dont il vient d'être fait mention occupe la portion cardiaque de l'estomac, et paraît servir à soutenir ses parois et à les empêcher de retomber dans l'œsophage. Le reste de cet appareil entoure la portion pylorique, et contient un certain nombre de pièces qui font saillie dans son intérieur, et font l'office de dents ou de râpes.

L'intestin qui fait suite à l'estomac, et qui s'étend sur une ligne droite jusqu'à l'anus, est grêle et très allongé. Ses parois sont fort minces, et composées, comme dans les autres parties du tube digestif, de deux tuniques ; de chaque côté, il est en rapport avec le foie et les organes de la génération ; sa face supérieure est recouverte en majeure partie par le cœur et l'artère abdominale supérieure, et sa face inférieure repose sur une portion du foie et sur les muscles fléchisseurs profonds des anneaux correspondants. Chez les Crustacés des ordres inférieurs, il présente dans toute son étendue la même largeur, et son aspect ne change pas ; mais chez la plupart des Décapodes, on peut y distinguer deux parties, dont la longueur relative varie beaucoup suivant les espèces ; la première, que l'on pourrait appeler le duodénum, est très courte chez le Maja, tandis que chez le Homard elle constitue les 7/8es de l'intestin. Elle est, en général, beaucoup moins musculaire que la seconde, que nous distinguerons sous le nom de rectum, et sa limite postérieure nous a toujours paru facile à reconnaître, d'après la position d'un appendice sécrétoire dont nous parlerons par la suite. Chez le Homard, la face interne du duodénum est lisse, tandis que celle du rectum est froncée ; enfin, une espèce de valvule circulaire sépare la première cavité de la seconde, et correspond à un petit bourrelet qui se voit au-dehors. Dans l'Ecrevisse, la première portion du duodénum présente à l'intérieur un grand nombre de villosités, et il n'y a pas de limite tranchée entre le duodénum et le rectum. Enfin l'anus est situé, comme nous l'avons déjà dit, au dernier an-

neau de l'abdomen ; c'est une l
dinale qui en occupe la face i
dont les bords sont garnis d
ayant la forme de lèvres. Im
au-dessous des téguments,
chaque côté de cette ouvertur
de fibres musculaires longit
appartiennent au fléchisseur d
neau, et qui paraissent rem
fonctions de sphincter. Telle e
tion du canal alimentaire chez
les Crustacés ; mais quelquefoi
très différente. Dans un petit a
classe qui vit en parasite sur le
Homard (le Nicothoé), au lieu d
seul renflement stomacal, il of
côté une énorme poche qui com
sa cavité. Ce mode d'organisati
lui de l'appareil digestif de l
Sangsues ; et il est à noter que
dont nous venons de parler
de la même manière que ces A

Divers organes de sécrétio
grouper autour du tube digest
les humeurs nécessaires à l'ex
fonctions. L'appareil biliaire e
portant et le plus volumineux
accessoires du tube alimentair
gies et quelques autres Crust
thalmes, sa structure est à
même que chez les Insectes, c
posé de trois paires de vaisse
qui s'ouvrent dans l'estomac
l'intestin dans toute la longue
mais en général, la disposition d
de sécrétion est essentielleme
Chez tous les Décapodes, par
est formé de deux grandes m
laires qui occupent la majeur
cavité viscérale, et sont sou
entre elles. La couleur jaune d
se distingue à travers la mem
et transparente qui les recouvr
fonce entre les lobes qui les c
premier abord, on pourrait croir
animaux le tissu du foie est spo
lorsqu'on a dépouillé ce viscère
externe, on trouve qu'il est fo
glomération d'un nombre imm
tes vésicules plus ou moins allon
blables à des vaisseaux borg
suivant (dans l'eau) cette dissec
on voit aussi que ces espèces de

tir à des canaux membraneux sur les desquels ils s'implantent, et que ces excréteurs se réunissent à leur tour de manière à former un gros tronc s'ouvrir sur la partie latérale de la pylorique de l'estomac, et y verser qui est d'une couleur jaune verdâtre. et le volume du foie varient beau- ainsi que le nombre de ses lobes, et des vésicules cœcales qui le com- mais ces détails ne sont pas assez im- pour nous arrêter ici. Nous ajoute- lement que, chez les Squilles, ce vis- une structure granuleuse, et présente gées de lobes qui s'étendent dans longueur de l'intestin. Il est aussi à que chez les Crustacés suceurs, le t être remplacé par un tissu spon- réticulé, qui forme autour du tube une sorte de lacis. Chez les Déca- brachyures, la portion pylorique de présente d'autres annexes qui pa- être aussi des organes de sécrétion; deux longs tubes membraneux très , terminés en cul-de-sac et entortil- eux-mêmes, qui se voient au-dessus ; ces vaisseaux renferment un li- blanchâtre, et viennent s'ouvrir à supérieure de la cavité pylorique, tement en arrière des espèces de qui existent dans son intérieur. pendices se rencontrent aussi chez Anomoures : Swammerdam en a l'existence chez le Bernard-l'Her- mais dans le Homard on ne les voit ils paraissent être remplacés par deux qui ressemblent à des cornes. Chez Crustacés décapodes que nous avons , il existe aussi, au point de réunion num avec le rectum, un autre vais- , dont la structure est exactement à celle des deux tubes dont nous de parler, et qui est probablement organe de sécrétion. Sa position , suivant que la portion duodénale de s'avance plus ou moins vers l'a- ainsi chez le Tourteau on le trouve tement en avant du cœur, et chez à l'extrémité de l'abdomen ; mais toujours immédiatement au de- valvules qui séparent le duodénum : dans l'Écrevisse il manque. , de chaque côté, et un peu en arrière de l'œsophage des grands Crustacés, on aperçoit une petite masse spongieuse de couleur verdâtre, qui pourrait bien être un appareil salivaire ; son aspect est semblable à celui de l'organe sécréteur qui recouvre l'appareil auditif.

Quant à l'absorption des matières nutritives élaborées dans le canal digestif, il ne paraît y avoir pour cette fonction aucun appareil particulier que l'on puisse comparer aux vaisseaux chylifères des animaux vertébrés, et suivant toute probabilité, c'est par transsudation que le liquide chyleux passe de l'intestin dans le système circulatoire et se mêle au sang.

Sang et circulation. — Le sang des Crustacés, le même que celui de tous les animaux articulés proprement dits, est presque incolore ; dans son état normal, il est translucide, et d'une densité très faible ; au microscope on y aperçoit quelques globules albumineux de forme circulaire et de très petite dimension ; exposé à l'air, il devient opalin et ne tarde pas à prendre une teinte bleuâtre ou légèrement rosée, enfin il se coagule assez promptement, et paraît être assez riche en fibrine, mais sa composition n'est pas connue d'une manière précise.

Ce sang circule dans les diverses parties de l'économie avec rapidité et avec assez de régularité ; le système de canaux dans lequel il se meut est incomplet, mais offre cependant dans cette classe un développement plus considérable que chez les autres animaux articulés. Chez tous les Crustacés il existe un cœur destiné à imprimer au sang le mouvement dont ce liquide est animé, et chez la plupart cet organe communique directement avec un système de vaisseaux bien complet ; mais il ne paraît pas en être toujours de même, et dans quelques espèces appartenant aux groupes inférieurs (les Argules, par exemple), la circulation ne paraît s'opérer que dans une suite de lacunes existant entre les divers organes, comme cela se voit chez les insectes. Du reste, il en est toujours ainsi pour une portion considérable du cercle circulatoire ; les artères en sont pour ainsi dire les seules parties qui puissent être considérées comme de véritables vaisseaux, et le système veineux manque de parois propres presque partout. La circulation chez les Crustacés est par consé

quent semi-vasculaire, même chez les espèces les plus élevées en organisation.

La direction du courant circulatoire est constante. Le sang chassé du cœur par les contractions de cet organe pénètre dans le système artériel qui le distribue à toutes les parties du cœur ; puis ce liquide passe dans les lacunes veineuses, et se dirige vers une série de réservoirs ou sinus en connexion avec l'appareil respiratoire ; il traverse ensuite les branchies, et de là revient au cœur.

Le cœur est toujours situé sur la ligne médiane, du côté dorsal du corps ; il repose sur l'intestin et sur une portion de l'appareil reproducteur, et il est recouvert par les téguments communs ; mais il varie quant à sa forme, et il est logé tantôt dans le thorax, tantôt dans l'abdomen ou dans l'une et l'autre de ces portions du tronc. Dans tous les Décapodes, il est situé vers le tiers postérieur du thorax entre les voûtes que les pièces épimériennes forment de chaque côté au-dessus de la base des pattes ; il est à peu près quadrilatère, et se compose d'une multitude de faisceaux musculaires revêtus par une tunique membraneuse commune, et disposés de façon à s'entre-croiser dans divers sens et à suspendre l'ensemble de l'organe à quelque distance au-dessous de la face interne de la carapace. Enfin, une espèce de péricarde, formé par des prolongements de la tunique séreuse qui tapisse toute la cavité viscérale, lui sert d'enveloppe, et constitue en même temps un sinus sur les fonctions duquel nous aurons bientôt à revenir.

Le système artériel des Décapodes se compose de six troncs vasculaires dont les ramifications nombreuses s'étendent dans toutes les parties du corps. Trois de ces vaisseaux naissent de l'extrémité antérieure du cœur, deux de la partie antérieure de sa face inférieure, et un de sa partie inférieure et postérieure. Enfin, au devant de l'ouverture de chacun d'eux, on voit un petit appareil valvulaire composé d'un ou de deux replis membraneux et servant à empêcher le sang de refluer de leur intérieur dans la cavité du cœur. Les trois vaisseaux qui ont leur origine à la partie intérieure du cœur ont reçu les noms d'*artère ophthalmique* et d'*artères antennaires*. La première de ces artères occupe la ligne médiane, se dirige directement en avant, passe au-de[...] la carapace où elle se divise en de[...] ches qui pénètrent dans les pédonc[...] laires et se distribuent aux yeux. Le[...] antennaires se portent également en [...] mais en suivant une ligne oblique e[...] cartant de plus en plus de l'artère [...] mique ; elles sont d'abord logées, [...] que cette dernière, dans l'épais[...] membranes tégumentaires, et repo[...] la face supérieure du foie ; mais, su[...] tés de l'estomac, elles deviennent p[...] fondes et passent entre ce viscère [...] portion des organes de la générat[...] branches qu'elles fournissent pe[...] trajet sont très nombreuses et se di[...] aux téguments qui tapissent toute [...] pace, à l'estomac, à ses muscles, [...] ganes de la génération, etc. En[...] fournissent un rameau aux ante[...] ternes et pénètrent dans la tige de[...] nes externes pour s'y terminer. [...] vaisseaux qui naissent de la par[...] rieure et antérieure du cœur sont l[...] *hépatiques*. Ils se divisent en [...] nité de rameaux et se distribuent [...] Dans les espèces où les deux [...] ce viscère restent séparées, et fo[...] chaque côté du corps une masse [...] comme chez le Homard, etc., le[...] hépatiques ne se réunissent pas ; [...] que les deux foies ne forment qu'[...] organe, comme chez le Maïa, ce[...] vaisseaux s'anastomosent, et prése[...] disposition très remarquable. [...] sixième et dernier tronc artériel [...] fourni par le cœur, et qui se sépa[...] partie postérieure et inférieure de [...] cère, a reçu le nom d'*artère stern*[...] le plus volumineux de tous, et c'est [...] porte le sang dans l'abdomen, dan[...] les pattes, aux appendices de la bou[...] Sa direction est d'abord verticale, e[...] à côté de l'intestin, puis entre les d[...] pour gagner la face inférieure du tho[...] recourbe ensuite en avant, et ne se [...] que lorsqu'il rencontre l'œsophag[...] les Décapodes à longue queue, l'art[...] nale présente souvent, aussitôt aprè[...] gine, un renflement pyriforme très [...] rable ou *bulbe*, que Willis a considér[...] l'oreillette du cœur, et ce vaisseau d[...] suite naissance à une grosse branc[...]

tement en arrière. Ce dernier que nous avons appelé *artère supérieure*, suit la face dorsale i jusqu'à l'extrémité de l'abdomit au niveau de chaque anneau ches principales destinées aux rrespondants de cette partie du enue à la face inférieure du thoa sternale donne naissance à une he postérieure (*l'artère abdominure*), qui fournit les artères des ttes thoraciques, avant de pé; l'abdomen, dont elle occupe la re. L'artère sternale se recourbe avant, s'engage dans le canal donne à chaque paire de pieds , ainsi qu'aux pattes-mâchoires hoires proprement dites, un rale calibre varie suivant le degré ement de ces divers membres. enue à la selle turcique antése bifurque pour passer de cha; l'œsophage; elle donne ensuite s aux mandibules, et se termine antérieure et inférieure de la es Crabes et les autres Décapodes , la disposition de l'artère sterpeu différente; car elle n'est pas un canal osseux, et elle n'envoie a que des rameaux très déliés. par lesquels le sang revient des rties du corps vers les branchies des lacunes situées entre les dis que des canaux à parois bien oi qu'il en soit, ces veines inforsent toutes à des espèces de rénguins que nous avons nommés r. Chez les Maïas et les autres , ces sinus occupent les côtés du sont renfermés dans les cellules . immédiatement au-dessous de reade qui surmonte l'articulation patte. Le nombre de ces golfes t égal à celui des cellules de la rieure; ils sont renflés, recourt-mêmes, et en communication e les autres; leurs parois, d une ême, ne sont formées que par le tissu cellulaire qui est intimeaux parties voisines : aussi leur ur grandeur sont-elles détermidisposition de ces parties, et doitr ces réservoirs comme étant les grandes lacunes plutôt que des poches à parois propres. Chacun d'eux reçoit plusieurs canaux veineux qui y versent le sang venant de toutes les parties du corps; et à leur partie externe et supérieure naît un gros vaisseau qui se dirige en dehors et en haut, pénètre dans la branchie correspondante, et suit le bord externe de sa cloison médiane : c'est le *vaisseau afférent* de la branchie qui fournit des rameaux à chacune des lamelles dont ces organes sont garnis, et y verse le sang qui doit y subir l'influence de l'air. Dans les Homards et les autres Décapodes macroures que nous avons examinés, la disposition du système veineux n'est pas exactement la même que chez les Brachyures. Indépendamment des golfes veineux situés de chaque côté du thorax et en communication avec les branchies, il existe sur la ligne médiane un sinus longitudinal qui occupe le canal sternal, et reçoit le sang venant de l'abdomen et de la plupart des viscères. Enfin la structure des cellules thoraciques ne permet pas aux sinus latéraux de communiquer directement entre eux comme chez les Crabes; mais ils s'ouvrent tous dans le sinus médian, et une communication facile s'établit ainsi, non seulement entre les réservoirs veineux placés à la base de chaque patte, d'un même côté du corps, mais aussi entre ceux des côtés opposés.

Le *vaisseau efférent de branchies*, c'est-à-dire le canal qui reçoit le sang après qu'il a traversé le réseau capillaire respiratoire, et que de veineux il est devenu artériel, ce vaisseau, disons-nous, occupe la place interne de la branchie, et augmente de volume à mesure qu'il s'approche de la base de cet organe. Parvenu au point d'insertion des pyramides branchiales sur la voûte des flancs, il pénètre dans la cellule située immédiatement au-dessus, puis se recourbe en haut et en dedans, et se dirige vers le cœur. Le nombre et la disposition de ces *canaux branchio-cardiaques* varie un peu suivant les espèces; mais ils sont toujours accolés à la voûte des flancs, et débouchent en une espèce de golfe sanguin qui est formé par le péricarde, et qui de chaque côté offre des dimensions assez considérables entre les bords de cet organe à la face interne de la voûte des flancs. Enfin le sang passe de ce sinus péricardique dans la cavité du cœur à

travers des ouvertures pratiquées dans les parois de cet organe musculaire, et garnies de replis membraneux qui remplissent les fonctions de valvules. Les plus considérables de ces orifices afférents se voient sur les parties latérales du cœur, directement vis-à-vis la terminaison des canaux branchio-cardiaques; et les valvules dont nous venons de parler sont disposées de façon à empêcher le retour du sang dans le sinus.

Chez les Squilles, la disposition de l'appareil circulatoire est encore la même quant aux caractères les plus essentiels, mais offre quelques particularités intéressantes à connaître. Ainsi le cœur, au lieu d'être concentré dans le thorax et d'avoir une forme quadrilatère, est constitué par un grand vaisseau cylindrique à parois musculaires, qui s'étend sur la ligne médiane depuis l'extrémité postérieure de l'estomac jusque dans le voisinage de l'anus, et qui donne naissance à une multitude d'artères, dont l'une, située sur la ligne médiane et dirigée en avant, représente les artères antennaires et ophthalmiques des Crustacés décapodes. Deux autres vaisseaux partent également de l'extrémité antérieure du cœur, et pourraient être confondus au premier abord avec les artères antennaires des Décapodes, mais ne se rendent pas à ces organes, et se distribuent aux parois de l'estomac et aux parties voisines. On voit aussi dans chacun des anneaux du thorax et de l'abdomen une paire de troncs artériels qui prennent naissance sur les côtés du cœur, et qui distribuent leurs branches au foie, aux muscles et aux téguments voisins. Enfin le cœur se termine postérieurement par une artère médiane qui se ramifie dans l'anneau caudal, et il existe à la face inférieure du corps un vaisseau très grêle qui naît vers le milieu du thorax, et qui se dirige en arrière entre la chaîne ganglionnaire et les téguments; ce dernier vaisseau, représentant l'artère sternale des Décapodes, n'acquiert ici que des dimensions très petites. Le grand sinus veineux est disposé à peu près de la même manière que chez les Macroures, et se trouve constitué par une vaste lacune comprise entre les deux masses musculaires de la portion postérieure du thorax et de la totalité de l'abdomen, le foie supérieurement, et les téguments communs du côté ventral; la chaîne ganglio[nnaire y] est renfermée, et dans chaque ann[eau il se] prolonge d'une manière irrégulière [entre les] muscles et les téguments jusqu'à la [base des] fausses pattes, où il se continue avec [un canal] à parois distinctes, qui pénètre dans [la bran]chie correspondante et s'y ramifie. [Les ca]naux branchio-cardiaques sont au [nombre] de cinq paires, et remontent de la [base des] fausses pattes vers le dos en conto[urnant les] parties latérales des anneaux c[orrespon]dants; enfin ils se terminent dans [le sinus] péricardique dont les dimensions [sont très] considérables, et le sang pénètre d[e là] dans le cœur par cinq paires d'orifi[ces bran]chio-cardiaques.

Dans l'Apus, la disposition du c[œur est à] peu près la même; mais cet org[ane ne se] prolonge que dans la moitié anté[rieure du] tronc, et les principales artères p[araissent] être remplacées par des prolonge[ments du] sinus péricardique; l'une de ces [lacunes] artérielles communique assez di[rectement] avec le sinus ventral, et le sang q[ui circule] ainsi dans les pattes foliacées de l'a[nimal re]monte ainsi dans un canal branchi[o-cardia]que commun, lequel débouche à [peu de distance] près de l'extrémité antérieure du c[œur. En]fin, il existe aussi un canal vascul[aire très] considérable qui, prenant naissance [à] l'extrémité antérieure du sinus cen[tral, re]monte dans la carapace, s'y divise [en ar]cades, et envoie le sang vers le cœur [à l'aide] d'un tronc disposé comme les canaux [bran]chio-cardiaques.

Il existe chez les Crustacés un gra[nd nom]bre de formes intermédiaires à cel[les dont] il vient d'être question; mais el[les sont] moins bien connues, et les exemp[les que] nous venons de donner suffiront p[our don]ner une idée nette du caractère g[énéral de] l'appareil circulatoire dans cette cla[sse d'a]nimaux.

Respiration.—Les Crustacés, com[me nous] l'avons déjà dit, sont presque tous [des ani]maux essentiellement aquatiques, e[t leur] respiration s'effectue à l'aide de l'[air] dissous dans l'eau. Chez un certain [nombre] d'entre eux, les Phyllosomes et [les Cy]clops, par exemple, on ne voit [aucune] partie du corps qui paraisse être [destinée] à servir d'une manière spéciale au [travail] respiratoire, et c'est par la surface [de]

générale que cette fonction s'exerce ; chez la plupart de ces animaux il en est ment : certaines parties de la surface du sont modifiées dans leur structure de re à devenir plus propres à cet usage ; spiration se concentre alors plus ou complétement dans un appareil parti- appelé branchial.

sont d'abord un certain nombre des res qui se modifient pour servir spé- ment à la respiration, en même temps agissent encore comme instrument de tion. Dans les Apus et les Branchipes, mple, tous les membres qui suivent eil buccal ont une forme foliacée, et rties qui paraissent représenter les es externe et moyenne de ces or- sont complétement membraneuses, ou moins vésiculaires ; aucune ce directe ne prouve que ces par- mplissent réellement les fonctions chies ; mais tout porte à le croire, ant la vie de l'animal on les voit mouvement continuel, lors même ne change pas de place : aussi les listes ont-ils donné aux membres ainsi és le nom de *pattes branchiales*. Dans pe naturel des Isopodes, ce sont des membres qui paraissent être particulièrement le siége de la res- ; mais ceux qui sont affectés à cet n'agissent plus comme organes de lo- ion, en sorte qu'on peut considérer t de choses comme un degré de plus la division du travail. Les membres és ainsi, pour agir sur l'oxygène dissolution dans l'eau, appartien- x cinq premiers anneaux de l'abdo- et se composent chacun d'un petit basilaire auquel sont suspendues lames membraneuses molles et plus s vésiculaires ; souvent on leur voit du côté intérieur un petit appendice, peut regarder comme l'analogue de la autres membres, tandis que les deux dont il vient d'être fait mention repré- les branches externe et moyenne ; il est des Crustacés (les Idotées par ple) chez lesquels ces membres, qu'on ppeler des *fausses pattes branchiales*, au d'être complétement externes, comme lieu en général, sont renfermés dans cavité formée par le dernier segment de l'abdomen. Dans un autre groupe, voisin des Crustacés dont nous venons de parler, celui des Amphipodes et les Læmodipodes, c'est la branche externe (ou le *fouet*) des membres thoraciques qui paraît spécialement affectée à l'exercice des fonctions respiratoires ; ces organes, au nombre de huit à douze, prennent la forme de grandes vésicules membraneuses, suspendues au-dessous du thorax entre les pattes ambulatoires, et un courant d'eau mis en mouvement par les pattes natatoires de l'abdomen vient les baigner continuellement. Chez plusieurs Stomapodes et chez quelques Décapodes, le fouet d'un certain nombre des membres thoraciques présente une modification analogue, et constitue une vésicule ou une espèce de galette membraneuse ; mais, chez ces animaux, il existe aussi des branchies proprement dites, et ces organes ne sont plus de simples modifications de parties déjà existantes dans l'économie, comme cela a lieu pour les pattes branchiales, mais paraissent être une création nouvelle, commandée par la division toujours croissante dans le travail dont le corps de ces animaux est le siége.

Dans les Squilles, les branchies sont fixées à l'article basilaire des membres abdominaux des cinq premières paires, et flottent librement dans l'eau ambiante. Leur structure est très compliquée ; chacun de ces organes est formé d'un tube conique sur un des côtés duquel naît une série de petits tubes disposés parallèlement entre eux comme un jeu d'orgue ; et, à leur tour, ces tubes portent chacun une rangée de longs filaments cylindriques très nombreux. Enfin dans l'ordre des Crustacés décapodes, l'appareil respiratoire est encore plus compliqué, car les branchies sont renfermées dans des cavités bien formées, et il existe un mécanisme particulier destiné à opérer le renouvellement de l'eau qui les baigne. Ces cavités branchiales, au nombre de deux, occupent les côtés de la portion thoracique du corps et sont situées au-dessous de la partie latérale de la carapace. Leur paroi interne est formée par la voûte des flancs qui s'étend depuis la base des pattes jusqu'à la face dorsale du thorax, et l'externe par un repli tégumentaire qui se porte en décrivant une ligne courbe du bord supérieur des flancs à

leur bord inférieur, où il se continue avec le bord latéral de la carapace. On y distingue une espèce d'épiderme qui est le prolongement de la couche tégumentaire qui constitue le test lui-même, et une membrane épaisse et tomenteuse qui fait partie de l'enveloppe générale que nous avons comparée au chorion ; en arrière, la voûte formée par ce prolongement tégumentaire est accolée à la portion correspondante de la carapace ; mais antérieurement elle en est séparée par une partie des viscères ; entre son bord inférieur et la base des pattes, il existe un espace plus ou moins grand au moyen duquel la cavité branchiale communique librement avec le dehors ; enfin, à son extrémité antérieure, est une sorte de gouttière qui vient s'ouvrir sur les côtés de la bouche et sert également au passage de l'eau employée pour la respiration. Les branchies, qui sont logées dans ces cavités, reposent sur la voûte des flancs, et ne tiennent au corps que par un pédoncule qui en occupe ordinairement l'extrémité inférieure. Chacun de ces organes a la forme d'une pyramide allongée et quadrilatère dont le sommet est dirigé en haut. Une cloison verticale s'étend d'une extrémité de la branchie à l'autre et la divise en deux moitiés latérales qui sont formées par l'assemblage d'une multitude de lamelles ou de filaments placés parallèlement les uns aux autres et formant un angle droit avec l'axe de la pyramide. Deux gros vaisseaux règnent dans toute la longueur de cette cloison médiane ; l'un d'eux occupe toujours la face interne de la branchie, et sert à recevoir le sang après qu'il a subi l'influence de l'air existant dans l'eau ; l'autre, qui est au contraire le vaisseau afférent, est quelquefois accolé au côté externe du premier ; mais en général il en est assez éloigné, et se voit à la face externe des branchies. Une infinité de vaisseaux capillaires partent des deux côtés de l'un et de l'autre de ces canaux, et se distribuent dans les parties latérales de la branchie. Chez tous les Brachyures, chez les Anomoures et chez un grand nombre de Macroures (tels que les Pagures, les Galathées et tous les Salicoques, les parties latérales des pyramides branchiales sont formées par un grand nombre de petites lamelles semi-membraneuses empilées les unes sur les autres et fixées par un de leurs bords à la cloison médiane comm[...] lets d'un livre. Chez les Écrevisse[...] goustes et quelques autres Macr[...] sins du genre *Astacus*, ces la[...] remplacées par une multitude d[...] lindres qui sont fixés sur la cloiso[...] par leur extrémité interne, comm[...] d'une brosse, et recouvrent toute[...] terne de la branchie aussi bien q[...] côtés. Enfin, chez les Thysanop[...] Aristées (genre très voisin des P[...] filaments ne s'insèrent pas direct[...] le corps de la branchie, mais s[...] faisceaux d'un certain nombre [...] cules secondaires à peu près co[...] les Squilles.

Le nombre des branchies et [...] d'insertion varient beaucoup chez [...] Crustacés décapodes. Dans le Crab[...] par exemple, on trouve de chaqu[...] corps neuf de ces organes. Les de[...] res pyramides branchiales, rud[...] et cachées sous la base des suiv[...] sèrent au premier article de la se[...] la troisième patte-mâchoire, tan[...] autres se fixent immédiatement [...] des épimères correspondantes, [...] pourtour de trous qui occupent l[...] férieure de ces pièces osseuse[...] couchés sur la voûte des flancs [...] convergeant vers le sommet de la [...] piratoire. La première de ces bra[...] respond à l'anneau qui porte [...] patte-mâchoire ; les deux suivant[...] nies sur un pédoncule commun, [...] rent au-dessus de la patte-mâchoi[...] il en est de même pour la quat[...] cinquième de ces branchies thora[...] s'attachent au bord inférieur de [...] correspondante à la première pat[...] toire ; enfin la sixième et la sept[...] chie naissent chacune d'un trou [...] pratiqué dans la voûte des flancs [...] de la seconde et de la troisième [...] latoire. Chez la plupart des Brac[...] nombre et la disposition des bra[...] les mêmes que chez le Crabe [...] mais il arrive quelquefois qu'u[...] de ces pyramides disparaissent ; [...] part des Crabes terrestres par e[...] n'en compte de chaque côté du [...] sept dont cinq seulement sont fixé[...] rax et couchées sur la voûte des fla[...]

autres sont rudimentaires. Dans
cas, le nom de ces organes est, au
, beaucoup plus considérable, et au
constituer une seule série, ils sont
r deux ou trois rangs et forment
ce de faisceau sur chaque anneau
x. Cette disposition de l'appareil
l est presque universelle chez les
s, et se rencontre aussi chez plu-
romoures, tels que les Dromies et
les; mais c'est dans le Homard et
s voisins qu'elle est portée à son
n. Chez ces Crustacés on compte
le côté du corps vingt-deux bran-
ans les Langoustes, les Scyllares,
s, il n'en existe que dix-huit de
té du corps, les Gébies n'en ont
ze; les Pandales, douze; les Si-
onze; les Callianasses, dix; les
s, huit; et les Crangons, ainsi que
s, les Lysianasses, les Hippolytes,
tes, etc., sept. Chez les Salicoques,
venons de parler, ces organes sont
r une seule ligne, comme chez les
mais chez ces Brachyures on n'en
is sur les deux derniers anneaux du
ndis que chez les Macroures il en
jours sur l'avant-dernier segment
e, et il n'en manque presque ja-
le dernier. Nous avons déjà vu
un assez grand nombre de Crusta-
urvus de branchies proprement
ppendice flabelliforme d'une ou de
paires de membres thoraciques
espiration. Chez les Décapodes, ces
ne paraissent plus destinés aux
sages, mais néanmoins nous les
core entrer presque toujours dans
ition de l'appareil respiratoire; ils
, en général, la forme de lames
longues et étroites, qui s'élèvent
vité respiratoire et se placent tan-
es pyramides branchiales, tantôt
face de la masse formée par la réu-
s organes. Dans le Homard, par
il existe un fouet très développé à
embres, depuis la patte-mâchoire
squ'à la quatrième patte ambu-
clusivement, et ces appendices
verticalement entre les faisceaux
r les pyramides branchiales cor-
ntes; mais chez presque tous les
es on n'en voit qu'aux trois paires
de pattes-mâchoires; deux d'entre eux se portent obliquement sur la face externe des branchies, et le troisième passe entre ces organes et la voûte des flancs. Lorsque les membres auxquels ces appendices flabelliformes sont fixés se meuvent, ils montent et descendent dans la cavité respiratoire et balaient pour ainsi dire la surface des branchies. Cette disposition les avait fait regarder comme étant les agents employés pour opérer le renouvellement de l'eau qui baigne les organes spéciaux de la respiration; mais des observations et des expériences diverses ont fait voir que s'ils contribuent à entretenir le courant continuel qui traverse la cavité branchiale, ce n'est que d'une manière tout-à-fait secondaire. Voici par quel mécanisme ce résultat est obtenu : la cavité respiratoire communique au dehors, comme nous l'avons déjà dit, par une gouttière qui vient se terminer sur les côtés de la bouche, et par un espace plus ou moins grand que laissent entre eux le bord inférieur de la voûte des flancs et la partie correspondante de la carapace. Chez les Macroures, cette dernière ouverture qui se voit immédiatement au-dessus de la base des pattes, règne dans toute la longueur du thorax, et reste toujours béante. L'expérience nous a démontré que c'est par cette voie seulement que l'eau nécessaire pour l'entretien de la respiration pénètre dans la cavité branchiale, et nous avons constaté que c'est par l'espèce de gouttière située à l'extrémité antérieure de la cavité que ce liquide est ensuite rejeté au-dehors. Le mécanisme au moyen duquel s'établit le courant est très simple. La portion de la mâchoire de la seconde paire, qui correspond au palpe, acquiert un développement très considérable et forme une grande lame cornée fixée par sa partie moyenne comme sur un point; ce disque est renfermé dans le canal efférent de la cavité respiratoire, et agit à la manière d'une valvule à registre; il exécute des mouvements de rotation continuels, et rejette au dehors l'eau qui le baigne. Lorsqu'on interrompt ses mouvements, le courant formé par l'eau qui s'échappe des branchies s'arrête aussitôt, et l'animal ne tarde pas à s'asphyxier; il est évident que c'est à son action qu'est dû le renouvellement de l'eau dans la cavité branchiale. Les mâchoires de la seconde

paire remplissent les mêmes fonctions chez tous les Décapodes, et partout où les branchies sont renfermées dans une cavité thoracique, ces membres présentent dans leur structure les modifications dont nous venons de parler, tandis que chez les autres Crustacés ils ne portent jamais à leur côté interne un grand appendice valvulaire. La disposition du canal efférent de l'appareil branchial ne varie que peu, mais celle de l'ouverture par laquelle l'eau pénètre dans la cavité respiratoire est bien moins constante. Chez la plupart des Brachyures, elle n'existe qu'au-devant de la patte ambulatoire de la première paire, et a la forme d'une fente allongée qui est occupée par un prolongement de l'article basilaire de la patte-mâchoire externe. Lorsque ces membres sont appliqués sur la bouche, l'ouverture afférente de la cavité respiratoire est fermée par cette espèce de levier, et pour y faire entrer l'eau, l'animal est obligé de les écarter : aussi voit-on ces organes dans un mouvement continuel; mais ces mouvements ne sont pas la cause active du renouvellement de l'eau qui baigne la branchie, car c'est toujours du jeu des mâchoires de la seconde paire qu'elle dépend. Chez quelques Brachyures, cette ouverture est séparée de la base de la patte ambulatoire de la première paire par un petit prolongement de la carapace, et au lieu de n'être qu'une fente, se convertit ainsi en trou; c'est ce que l'on voit chez les Dorripes. D'autres fois, chez les Ilias, par exemple, le bord inférieur de la carapace est soudé aux épimères tout le long du côté du thorax, et c'est sur les côtés de la bouche, au-dessous du canal efférent, que se trouve l'ouverture par laquelle l'eau pénètre dans la cavité branchiale. Enfin, dans la Ranine, c'est à la racine de l'abdomen que ce trou se fait remarquer.

La plupart des Crustacés sont des animaux essentiellement aquatiques, et un grand nombre d'entre eux périssent en très peu de temps, lorsqu'on les retire de l'eau pour les exposer à l'action de l'air; mais d'autres espèces vivent autant à l'air que dans l'eau, et on en connaît même qui sont terrestres dans toute l'étendue de ce mot, car ils ne vont guère à l'eau que pour s'y baigner. Au premier abord on pourrait donc [...]ire à trouver dans la structure de l'appareil respiratoire de ces anim[...] différences très considérables qui [...] en rapport avec cette diversité d[...] habitudes; mais les Crabes de terre[...] carciniens) ont des branchies e[...] autres Décapodes, et la seule par[...] qu'on remarque dans leur appareil[...] toire semble avoir pour usage de [...] ces organes dans un état d'humidi[...] saire à l'exercice de leurs fonction[...] ce résultat est obtenu par l'exist[...] repli membraneux qui constitue u[...] d'auge dans la partie la plus [...] cavité branchiale, et y conserve u[...] sion d'eau, tantôt par le dévelo[...] d'un grand nombre de végétations [...] sur la membrane qui tapisse la vo[...] cavité, lesquelles remplissent les [...] soit d'une sorte d'éponge propre à [...] l'eau, soit d'un organe sécréteur [...] lubréfier les parties situées [...] Quelquefois cependant l'appareil [...] toire des Crustacés terrestres e[...] plus profondément, et offre quel[...] semblance avec ce qui existe chez [...] maux pulmonés. Ainsi dans le g[...] fausses pattes branchiales présen[...] série d'orifices comparables à des [...] et communiquant dans de petites [...] l'air doit pénétrer. Une disposition [...] se voit chez diverses espèces de la [...] Cloportides, et semble indiquer l'[...] d'un passage vers le système trach[...] Insectes; mais il serait possible [...] organes ne fussent que des crypt[...] nées à lubrifier la surface bran[...] non les instruments spéciaux de l[...] ration.

Génération. — Les Crustacés, [...] que tous les autres animaux a[...] reproduisent au moyen d'œufs, et [...] aussi que la plupart de ces êtres, [...] jamais les deux appareils sexuels [...] duction et de fécondation réunis [...] seul individu; les sexes sont tou[...] tincts, et chez un grand nombre de [...] maux, il y a une véritable copulati[...] dans cette classe, de même que d[...] des Insectes, on signale à cet égar[...] ques anomalies singulières; les A[...] exemple, paraissent pouvoir, co[...] Pucerons, se reproduire sans avoir [...] condés, et jusqu'ici on n'a même [...]

ividus mâles. Mais ce point de a été trop peu étudié jusqu'ici soit possible d'arriver à aucune positive.

l de la reproduction des Crusta- le, soit femelle, se compose tou- ux séries d'organes parfaitement t placés de chaque côté de la li- e du corps, ou plutôt, il y a chez dividu, deux appareils sembla- , l'un à droite, l'autre à gauche, t indépendants l'un de l'autre, souvent entre eux aucune con- t à l'intérieur du corps qu'à sa tte indépendance des deux moi- areil de la génération est si com- a vu des cas où l'un des côtés et l'autre femelle, sans que cette té eût entraîné aucune autre n sensible dans la conformation es. C'est principalement, et on re exclusivement dans la partie du corps, qu'est logé l'appareil ation. Sa structure est assez sim- raît différer que peu suivant les la femelle, il se compose essen- pour chaque moitié du corps, , d'un oviducte, d'une vulve et s parties accessoires servant, soit surer la fécondation des œufs, outenir ou à les renfermer après hez le mâle, chaque moitié de générateur consiste en un testi- nal déférent dont la partie infé- en général saillir au-dehors de stituer une verge, et en certains servant d'une manière moins di- copulation. Dans la plupart des es plus élevés dans la série, l'ap- est très développé. Dans le Tour- exemple, il recouvre la plus tie de la face supérieure du foie, us le cœur, et se termine dans ilaire de la dernière patte. On tinguer trois portions : l'une, es masses latérales du foie et re- r les téguments, s'étend depuis du bord antérieur de l'avant- anchie jusqu'au niveau du bord s mandibules, en décrivant une ont la convexité est parallèle au carapace, et en augmentant de son extrémité externe vers l'interne. Cette portion, qu'on peut regarder comme étant l'analogue du testicule, présente l'aspect d'une espèce de grappe formée de quatre lobes principaux, qui à leur tour sont composés de vaisseaux vermiculaires d'une grande ténuité, entortillés de manière à former des espèces de pelotes. Ces vaisseaux, dont la couleur est blanc de lait, sont renfermés dans une membrane très fine et diaphane, et ils sont évidemment les organes sécréteurs de la liqueur fécondante. Ils se continuent avec la seconde partie de l'appareil qui est située sur les côtés de l'estomac, et qui consiste en un gros vaisseau entortillé sur lui-même, et d'un blanc laiteux. Enfin, un peu plus en arrière se trouve la troisième partie de l'organe générateur, que l'on peut appeler le canal efférent : c'est un gros tube contourné sur lui-même, ayant la même teinte que les parties dont nous venons de parler, faisant suite avec elles, et présentant à peu près l'aspect des circonvolutions de l'intestin grêle de l'homme. Ce tube contourne le muscle de la tige des mandibules, et s'enfonce sous le cœur, où il diminue de volume, et, après avoir fait plusieurs circonvolutions, se porte en arrière sur les parties latérales de l'espace compris entre les cellules des flancs, puis s'enfonce dans la cellule épimérienne de la dernière patte pour aller traverser la partie postérieure et interne de la base de cette patte, et s'ouvre à l'extérieur.

Dans d'autres Crustacés, il n'y a pas de ligne de démarcation aussi tranchée entre les différentes portions de l'organe mâle; dans le Maïa, par exemple, il paraît formé d'un seul tube dont la longueur est extrême, et dont le calibre, d'abord capillaire, augmente insensiblement vers son extrémité postérieure; mais, d'un autre côté, il existe quelquefois des différences bien plus considérables que celles signalées ci-dessus. Dans l'Écrevisse de rivière, par exemple, les vaisseaux sécréteurs capillaires qui composent le testicule sont agglomérés de façon à former une masse glandulaire très nettement limitée, et présentant trois branches, dont deux, dirigées en avant, se placent sur les côtés de l'estomac, et une se porte en arrière, sous le cœur. Du point de réunion de ces trois portions, il naît de chaque côté un canal excréteur qui est long et étroit, se con-

tourne sur lui-même, et se termine enfin dans l'article basilaire de la dernière patte. Dans le Homard, les testicules sont, au contraire, très allongés, et s'étendent depuis la tête jusque vers le milieu de l'abdomen; mais c'est surtout dans les Édriophthalmes que ces organes présentent des particularités remarquables; ils consistent en un, deux ou trois vésicules pyriformes, allongées, qui tiennent par un pédoncule grêle à un canal excréteur commun. Du reste, l'aspect des organes sécréteurs de la semence varie beaucoup suivant les saisons. A l'époque de la reproduction, ils sont gonflés et gorgés d'un suc laiteux, tandis qu'après ils tombent presque dans un état d'atrophie passager, qui ne permet pas de bien distinguer les différences qui peuvent réellement exister entre eux. L'ouverture extérieure de l'organe mâle est ordinairement pratiquée dans l'article basilaire des pattes de la dernière paire; mais quelquefois elle est placée sur le plastron sternal lui-même, dans la portion formée par le dernier anneau thoracique. Cette disposition se remarque dans plusieurs Décapodes brachyures, de la famille des Catométopes; et, dans d'autres Crustacés appartenant au même groupe, bien que les canaux éjaculateurs traversent l'article basilaire des pattes postérieures pour se porter au-dehors, ils ne se terminent encore que sur le plastron sternal, car ils pénètrent dans un petit canal ou gouttière transversale, qui les cache jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à la partie du thorax recouverte par l'abdomen. Dans l'état ordinaire, les canaux déférents se terminent aux bords de l'ouverture externe dont nous venons de parler; mais lors de la copulation ils se prolongent au-delà en se renversant comme un doigt de gant, deviennent turgides et constituent de véritables verges. Chez la plupart des Crustacés de l'ordre des Décapodes, les membres abdominaux de la première et de la seconde paire ont une forme très différente de ceux qui suivent (lorsqu'il en existe d'autres), ou de ceux de la femelle, et paraissent servir d'organes excitateurs dans l'acte de la reproduction; mais c'est à tort que beaucoup de naturalistes les ont considérés comme étant des verges. Chez plusieurs de ces animaux (les Gécarcins, par exemple) leur grosseur est telle qu'ils

ne peuvent jamais pénétrer dans les
et nous avons constaté, par l'observa
recte, que chez d'autres c'est l'e
inférieure du canal déférent qui s
troduit dans le corps de la femelle.
pendices paraissent devoir servir à
les verges vers les vulves, et peut-ê
à exciter ces derniers organes. Ils o
nairement la forme de stylets tubul
sont formés par une lame cornée e
sur elle-même; ceux de la premiè
sont plus grands et renferment dans
térieur, les secondes qui sont rudime
On ne sait que peu de chose sur l
ture de l'appareil mâle des Crustacés
inférieurs, et il est même plusieu
animaux dont on ne connaît encore
femelles. C'est dans la famille des D
Brachyures que les organes intern
reproduction sont le plus compliq
la femelle. Outre les ovaires et les o
on trouve encore chez ces animaux
ches copulatrices très développées. L
ouvre un de ces Décapodes vers la fi
tomne, on ne trouve point d'œufs
ovaires, et ces organes ont l'aspect
ses cordes blanchâtres, creusées à l'i
par un canal longitudinal et ayant d
épaisses et coriaces. Ces tubes, au
de quatre, sont cylindriques, de l
grosseur dans toute leur longueur e
nés en cul-de-sac; ils sont placés
dinalement, deux de chaque côté d
l'un dirigé en avant, l'autre en arri
tubes ovariens antérieurs reposent
foie; leur extrémité est située vers l
extérieure et antérieure de la régio
chiale; de là ils se portent en avan
se recourbent en dedans, gagnent l
de l'estomac et se dirigent ensuite a
en passant sous le cœur, pour se t
chacun dans l'oviducte du côté co
dant, près de la cellule des flancs si
dessus de la troisième paire de pied
l'estomac et le cœur, ces deux por
l'ovaire sont unies par un tube tra
long de quelques lignes, qui a la mê
seur et le même aspect qu'eux. L
tubes postérieurs sont d'abord ré
unis entre eux et reposent alors sur
dans la partie antérieure de l'abdom
bientôt ils se séparent et vont sous
se joindre aux oviductes dans le mê

nent les deux tubes antérieurs.
es ont le même aspect que les
it ils sont la continuation ; ils se
ctement en bas, et après quel-
de trajet, s'unissent chacun à
poche logée entre les muscles
le foie et placée verticalement
id dirigé en haut ; enfin, le con-
par le col de cette poche et par
le l'oviducte se fixe à la face su-
plastron sternal, au pourtour
ture creusée dans le segment qui
tes ambulatoires de la troisième
vules paraissent se former dans
s ovaires, et lorsque ces organes
plis ils acquièrent une grosseur
et deviennent comme bosselés ;
deviennent en même temps
resque transparentes. La dispo-
ppareil femelle de la généra-
entiellement la même chez tous
écapodes Brachyures ; mais chez
es Anomoures et Macroures, il
t de poches copulatrices, et on
lus de différence entre les ovai-
iductes, qui, en général, nous
e plus longs et plus étroits. Chez
s les vulves, au lieu d'être creu-
plastron sternal, occupent l'arti-
des pattes de la troisième paire.
art des Crustacés inférieurs, la
des parties intérieures de cet
on ne peut plus simple ; les
ent de chaque côté de l'intestin
s d'apparence spongieuse dont
ostérieure aboutit aux vulves ;
cependant ces organes ressem-
t'à des glandes conglomérées et
inctes des oviductes. Enfin c'est
nt sur le dernier anneau thora-
ont pratiquées les ouvertures
de la génération. Les parties
le l'appareil femelle varient da-
nt plus compliquées que celles
e sont tantôt les membres abdo-
sont modifiés dans leur struc-
urnir des points d'attache aux
des appendices des membres
qui servent au même usage,
se réunissant, constituent une
oche ovifère ; enfin, d'autres
existe, suspendus aux vulves,
emi-cornés ou des espèces de poches membraneuses qui renferment également les œufs et que la femelle traîne avec elle. La première de ces dispositions est propre à tous les Décapodes, la seconde existe chez les Édriophthalmes, et la troisième chez la plupart des Crustacés auxquels on donne ordinairement les noms d'Entomostracés, de Lernées, etc.

Chez un grand nombre de Crustacés, les différences sexuelles ne consistent pas seulement dans le mode de conformation de l'appareil générateur et de ses annexes, et on peut souvent distinguer les mâles des femelles par d'autres particularités d'organisation. Chez les Décapodes brachyures, par exemple, l'abdomen est toujours étroit chez le mâle, tandis que chez la femelle, il est très large, et recouvre en général presque tout le plastron sternal, dont la forme est en rapport avec ces différences. Chez les Cyclopes, les mâles sont beaucoup plus petits que les femelles, et ont leurs antennes et quelquefois leurs pattes d'une forme particulière. Enfin, chez les Bopyres, les Jones et les Entomostracés parasites, les différences sexuelles sont si grandes, qu'au premier abord on serait porté à regarder le mâle et la femelle comme appartenant à des genres distincts. Il y a lieu de croire que chez la plupart des Crustacés parasites, il y a ordinairement moins de ressemblance entre les deux sexes que chez les Crustacés qui mènent une vie errante, et c'est peut-être pour cette raison que les mâles de beaucoup de ces petits animaux sont encore inconnus. A une époque déterminée de l'année, qui varie suivant les espèces, les sexes se rapprochent et les œufs sont fécondés. Le mécanisme à l'aide duquel la nature assure le contact de la liqueur spermatique du mâle avec les germes fournis par la femelle, est très facile à comprendre chez les Décapodes Brachyures. Chez ces Crustacés, il y a une véritable copulation ; les verges du mâle pénètrent dans les poches copulatrices situées au-dessus des vulves de la femelle, et y déposent la liqueur spermatique, qui est ainsi tenue en réserve, de manière à pouvoir être versée sur les œufs au fur et à mesure de leur passage au-dehors. Mais chez les Décapodes Macroures et les autres Crustacés, il n'existe pas de réservoir semblable pour la liqueur séminale, et la fécondation s'opère

probablement au moment même de la ponte. M. Siebold a constaté dernièrement que chez les Cyclopes, où il y a accouplement sans véritable copulation, le sperme est renfermé dans des tubes analogues aux spermatophores des Mollusques céphalopodes, et que ces tubes déposés par le mâle dans le voisinage des vulves, s'y accolent et laissent échapper plus tard le liquide contenu dans leur intérieur.

L'œuf des Crustacés ne présente rien de bien particulier dans sa constitution; et de même que chez les autres animaux articulés, l'embryon s'y développe, en reposant sur le vitellus par la face dorsale de son corps. Chez les Décapodes, la mère porte en général ses œufs suspendus aux fausses pattes de son abdomen; mais quelquefois, chez les Cymothoadiens, par exemple, il existe une véritable poche incubatrice formée par le développement lamellaire de la portion flabelliforme des pattes thoraciques, et chez les Entomostracés les œufs séjournent dans des tubes ou des sacs appendus à la base de l'abdomen, et formés par une couche même de matière cornée, analogue à celle qui, chez les Décapodes, revêt chaque œuf en particulier, et constitue les filaments à l'aide desquels ces corps adhèrent aux appendices de la mère.

Jusqu'en ces dernières années, on croyait que les Crustacés, au moment de leur sortie de l'œuf, avaient déjà acquis toutes leurs parties, et ne présentaient aucun phénomène de métamorphoses comparable à ceux que nous offrent les Insectes. Mais cela n'est vrai que pour un petit nombre de ces animaux, et la plupart d'entre eux subissent dans le jeune âge des changements de forme plus ou moins considérables, ainsi que l'ont très bien démontré M. Thompson et quelques autres zoologistes. Ces métamorphoses peuvent dépendre de trois ordres de modifications, savoir: 1° De simples changements dans la forme et les proportions de parties déjà existantes à l'époque de la naissance; 2° l'apparition d'un ou de plusieurs anneaux nouveaux, ainsi que des membres qui en dépendent; 3° l'atrophie ou la disparition complète de certains organes dont l'existence est au contraire permanente chez d'autres espèces.

Comme exemple des Crustacés qui ne subissent point de métamorp[...] terons l'Écrevisse et les Crevet[...] changements de forme, sans a[...] ties nouvelles ni soustraction [...] existantes, se voient chez le[...] nimes, et il est à noter que le[...] de cet ordre ont en général [...] de marquer davantage les [...] nériques ou spécifiques qui [...] les animaux d'une même fa[...] exemple de la formation de[...] velles postérieurement à la n[...] citerons les Cymothoés et [...] qui gagnent ainsi une septi[...] pattes thoraciques; les Cari[...] quièrent de la sorte cinq paire[...] et les Cyclops, qui en naissa[...] aucune des pattes thoracique[...] pourvus à l'état adulte. Chez [...] les branchies se forment ég[...] la naissance, et dans le jeune [...] coques ressemblent, sous le ra[...] pareil respiratoire, à ce que [...] pendant toute la durée de l[...] Enfin, comme exemple des m[...] par atrophie, nous citerons l[...] les Carcins ménades, qui, à l'[...] possèdent des appendices nat[...] trémité postérieure de l'abdom[...] dent avant d'arriver à l'âge [...] c'est surtout chez les Lernéens [...] de métamorphose est remarqu[...] naissant ces animaux possèdent [...] de locomotion, et ressemblent [...] des larves de Cyclops, et c'est se[...] qu'ils sont devenus parasites qu[...] dices disparaissent, et que le c[...] les formes bizarres caractéristi[...] famille.

Distribution géographique. — [...] ner ce que nous nous proposio[...] sur l'histoire des Crustacés, i[...] encore à parler de leur m[...] tribution à la surface du glob[...] quelques mots des débris fos[...] desquels on peut se former q[...] tions de la faune carcinologique [...] époques géologiques.

En comparant entre eux les Cr[...] l'existence a été signalée sur les [...] de la surface du globe, on voit q[...] d'espèces sont cosmopolites, et [...] part sont cantonnées dans des r[...]

ites sont assez distinctes. Ainsi la arcinologique des mers du Nord dif- nsidérablement de celle de la Médi- e; celle-ci à son tour est presque ment différente de celle des côtes de ion sud de l'Afrique ou de celle de indien ; enfin les espèces de l'ancien sont presque toutes différentes de u nouveau continent ; et dans les eaux gnent la côte orientale de l'Amérique l, ces animaux diffèrent encore de i se trouvent dans les mers du Chili rou. Pour se rendre compte de la dis- géographique de ces animaux, on est à admettre que chaque espèce appar- rimitivement à un point déterminé : d'où sa race s'est étendue peu à peu d'émigration ; que dans certains cas, ilations de deux ou plusieurs de ces le création se sont mêlées de la sorte, à ne laisser aucune trace de leur n primitive ; tandis que d'autres mélange ne s'est effectué que sur les extrêmes du domaine de chaque arcinologique, et que d'autres fois les obstacles invincibles se sont op- toute fusion analogue.

rustacés vivent en général près des eur dissémination à la surface du t ordinairement entravée, soit par ode étendue de haute mer, soit par de barrière résultant du prolonge- s terres jusqu'à des latitudes très De grandes différences de tempéra- aissent exercer aussi sur la distribu- graphique des Crustacés une in- analogue, et tendre à empêcher le des faunes appartenant aux ré- ides, tempérées et chaudes. Enfin, anger aussi parmi les circonstances st nécessaire de tenir compte dans ation des faits relatifs à cette dis- s, l'étendue de la faculté locomo- possède chaque espèce, soit à l'âge soit à l'état de larve.

mparaison de ces diverses faunes giques entre elles a conduit aussi à s résultats qui nous paraissent di- ntérêt. Ainsi on a remarqué que les t le mode d'organisation des Crusta- ent à devenir de plus en plus variées e que l'on s'éloigne des mers po- our se rapprocher de l'équateur. En effet les mers du Nord sont beaucoup moins riches en espèces que la Méditerranée, et la mer des Indes est à son tour habitée par un nombre beaucoup plus considérable de Crustacés variés que cette région intermédiaire, tandis que ce nombre décroît de nouveau sur les côtes de l'Australasie, et se réduit encore davantage sur celles de la Nouvelle-Zélande ; mais les différences de forme et d'organisation ne sont pas seulement plus nombreuses dans les régions chaudes que dans les régions froides ; elles y sont aussi plus caractérisées et plus importantes, et il est à remarquer que les Crustacés les plus élevés en organisation manquent presque complétement dans les mers polaires, et que le nombre relatif de ces espèces croît rapidement du Nord vers l'équateur. Enfin les caractères généraux de la faune carcinologique sont beaucoup moins différents entre les diverses régions à peu près isothermes qu'entre celles où la température est très différente, quel que soit d'ailleurs leur éloignement géographique.

Crustacés fossiles. — Les naturalistes ne se sont encore que peu occupés de la recherche des Crustacés fossiles, si ce n'est dans les terrains où les autres débris organiques sont rares ; et par conséquent nous ne possédons encore que des notions très incomplètes sur la faune carcinologique des diverses époques géologiques ; cependant on est déjà arrivé à quelques résultats dignes d'intérêt.

Les Crustacés se trouvent en assez grand nombre dans les terrains Cambriens et Siluriens ; mais toutes les espèces qu'on a rencontrées jusqu'ici dans ces dépôts anciens ne sont analogues à aucun des types ordinaires de l'époque actuelle, et constituent une grande division naturelle qui paraît être intermédiaire aux Branchiopodes et aux Isopodes : on les connaît sous le nom de Trilobites, et ils diffèrent entre eux pour former plusieurs genres bien distincts (*voyez* le mot TRILOBITES). Dans le terrain carbonifère de Coalbrookdale, on a signalé l'existence de plusieurs fossiles qui ont encore quelque ressemblance avec les Trilobites, mais qui paraissent devoir être rapportés à la sous-classe des Xyphosures, bien qu'ils diffèrent encore beaucoup des Limules de nos mers ; M. Prestwich y a découvert aussi une cara-

pace qui ne peut guère être comparée qu'à celle de nos Apus. Dans le nouveau grès rouge et dans le calcaire conchylien, on commence à rencontrer des Décapodes macroures; mais c'est surtout dans les calcaires schisteux de la formation oolitique que ces animaux deviennent abondants. Dans les terrains jurassiques et crétacés, on a découvert aussi quelques espèces qui paraissent appartenir à la division des Décapodes Anomoures; mais il n'est pas encore bien démontré qu'à cette époque il y ait eu de véritables Brachyures, et, dans tous les cas, leur nombre serait très faible. Enfin, dans les terrains de la période tertiaire, on trouve principalement des Décapodes brachyures, et l'aspect de cette faune offre beaucoup d'analogie avec celle de la région indienne.

On voit donc que si, par le peu que nous en savons, il est permis de juger de la nature de l'ensemble des Crustacés dont la mer était peuplée aux diverses époques de l'histoire géologique du globe, on serait conduit à penser que les formes organiques les plus élevées n'ont paru que dans les périodes les plus rapprochées des temps actuels, et que leur création a été précédée par celle d'autres espèces moins parfaites, mais qui, à leur tour, sont d'un rang zoologique plus élevé que celles propres aux mers des périodes géologiques les plus anciennes. On voit aussi, par l'observation de ces fossiles, que les espèces appartenant à des époques géologiques reculées sont non seulement toutes bien distinctes de celles des mers actuelles, mais s'en éloignent en général beaucoup, tandis que, dans les terrains dont la date est plus récente, on en trouve qui ne diffèrent que peu ou point de celles vivantes aujourd'hui. Enfin la comparaison des diverses faunes carcinologiques du monde ancien avec celles des différentes régions de la terre d'aujourd'hui, ne semble pas être favorable aux inductions relatives à la température du globe que les géologues ont tirées de l'étude des plantes et des coquilles fossiles, car en Europe les Crustacés de la période tertiaire semblent correspondre à ceux des mers tropicales, tandis que la faune carcinologique des terrains siluriens ne peut être comparée qu'à celle des régions polaires. Mais les faits connus ne sont pas encore assez nombreux pour que nous puissions mettre beaucoup de confiance dans ces indication nous bornerons à les signaler à des géologues dans l'espoir d'u cherche des Crustacés fossiles q a été beaucoup trop négligée.

(MILNE-E

*CRYBE (altération de κρύπτ BOT. PH. — Genre de la famille cées, tribu des Aréthusées, fo ley, et ne renfermant qu'une *C. rosea* est une petite plante épigée, pseudo-bulbeuse, à fe laires, lancéolées, plissées; à f grandes, nutantes, sur une vaginée (*Bot. Mag.*, t. 1872). en Europe.

*CRYMODES (κρυμώδης, glaci —Genre de Lépidoptères, famille pes, établi par M. Guénée (*Ann. ent. de France*, t. X, p. 230), dans sa tribu des Apamides, res *Luperina*, Boisd., et *Xyloph* Il y rapporte 6 espèces des régi qui sont des *Hadena* pour M. *Voy.* ce mot.

CRYMOPHILE. *Crymophilus*, — Synonyme de Phalarope, Bris

*CRYOBIUS (κρύος, froid; βίος — Genre de Coléoptères penta mille des Carabiques, tribu des établi par M. le baron de Chaud *de la Soc. impér. des Sciences* année 1838, n° 1, p. 11 et 18) aux genre *Platysma* de Sturm. L'auteu pour type le *Platysma ventricosum* choltz, originaire de l'île d'Ou

CRYOLITHE. MIN. — Syn fluate de Sodium et d'Aluminium

*CRYPHÆA (κρυφαῖος, caché). (Mousses). Bridel adopte ce no *Musc.*, p. 130) proposé par Mohr Mousses pleurocarpes diplopérist un des principaux caractères est capsule *cachée* dans les feuilles p par suite de la brièveté du pédon à ce caractère s'en joignent d'aut plus importants. MM. Hooker et confondu sous le même nom d (*voy.* ce mot) deux Mousses gén distinctes. Nous prenons avec Brid *gnum heteromallum* Dill. pour type *phæa*, et nous conservons à l'autr

Daltonia splachnoides, qui lui a été
ar les auteurs de la *Muscologia*
.
Bryol. univ., II, p. 249) définit
qui nous occupe : Péristome dou-
érieur composé de 16 dents li-
ressées ; l'intérieur formé d'au-
s filiformes, libres à la base, et al-
ec les dents. Capsule ovale, droite,
n anneau et immergée dans le pé-
oiffe en mitre, conique, presque
a base, et glabre. Spores menues,
Inflorescence monoïque gemmi-
théridies et pistils au nombre de
paraphyses.
sses vivent sur les écorces des ar-
es régions tempérées ou tropicales.
espèce, notre *Cryphæa Lamyana*
slim) fait exception ; M. Lamy l'a
uvée près de Limoges dans les
Vienne, dont elle suit le courant,
t le *Cinclidotus fontinaloides*. Ce
se d'environ 6 espèces. (C. M.)

IÆUS (κρυφαῖος, caché). INS.—
Coléoptères hétéromères, famille
mes, tribu des Ténébrionites,
M. Klug sur une seule espèce de
r, qu'il nomme *C. Aries*, et que
s Dejean et M. de Castelnau rap-
genre *Toxicum* de Latreille. Le
i donne le nom spécifique de *Ma-
sse*. (D.)

IALUS (κρυφαῖος, caché). INS.—
oléoptères tétramères, famille des
s, créé par M. Erichson aux dé-
Apate, Fabr., et adopté par M. de
qui le place dans son groupe des
Ce g. a pour type l'*Apate Tiliæ*
t. el., II, 383, 26), qui se trouve
(D.)

IA (κρύφιος, caché). BOT. PH. —
a famille des Lamiacées (Labiées),
Prostanthérées, formé par R.
odr., 502), pour renfermer deux
antes de la Nouvelle-Hollande
sont de petits arbrisseaux glan-
xhalant une odeur forte, ayant
e semblable à celui de notre Ser-
édoncules axillaires, solitaires,
(C. L.)

IANTHA, Eckl. et Zeyh. BOT.
onyme d'*Amphithalea*, Eckl. et

CRYPHIOSPERMUM (κρύφιος, caché ; σπέρμα, graine). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées (Hélianthacées, Nob., *Dict. bot. Msc.*), tribu des Astéroïdées-Ecliptées, formé par Palisot de Beauvois (*Fl. ow.*, II, 34, t. 74, desc. exc.), et ne renfermant qu'une espèce. C'est une plante herbacée, aquatique, glabre, oppositifoliée, couchée, ressemblant à une *Enhydra*. Ses feuilles sont oblongues, distantes, très entières ou subdentées ; ses capitules axillaires, solitaires, sessiles. Elle croît dans l'Afrique tropicale (dans la Guiane, selon Steudel). (C. L.)

CRYPHIUM, Pal. Beauv. (κρύφιος, caché). BOT. CR. — (Mousses.) Synonyme de *Calymperes*, Swartz. (C. M.)

CRYPSIRINA, Vieill. OIS. — Synonyme de *Temia*, Lev.

CRYPSIS (altération de κρύπτω, je cache). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées (Bromacées, Nob. *Dict. bot. Msc.*), tribu des Phalaridées, établi par Aiton (*Hort. Kew.* I. 48), et renfermant une dizaine d'espèces. Ce sont des Graminées annuelles, gazonnantes, croissant souvent dans l'est de l'Europe et dans l'Asie médiane, à feuilles planes, à panicules resserrées, spiciformes, soutendues par une feuille spathiforme. On les répartit en deux sous-genres : *Antitragus*, Gærtn. et *Helochloa*, Host., fondés sur l'insertion florale (sessile ou non). (C. L.)

***CRYPTA** (κρύπτη, caverne). INS.—Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Trachélides, tribu des Anthicides, établi par Kirby aux dépens du g. *Anthicus*, Fabr., et ayant pour type l'*Anthicus bipunctatus* Ziegl., le même que l'*arenarius* de Dahl, qui se trouve en Autriche et en Suède. (D.)

***CRYPTA**, Humph. (κρύπτη, voûte). MOLL. — Nom que Humphrey a donné à un genre qui correspond à celui nommé Crépidule par Lamarck. *Voy.* CRÉPIDULE. (DESH.)

***CRYPTADIA** (κρυπτάδιος, caché). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées (Hélianthacées, Nob. *Dict. bot. Msc.*), tribu des Astéroïdées, formé par Lindley (*Ch. fl. méd. Cic.*), pour une plante pérenne des bords de l'Euphrate, à racines très longues, perpendiculaires, épineuses, à collet claviforme, émettant des tiges à peine hautes de 3 centimètres, verticillées autour du collet ; à

feuilles étroites, dressées et portant des capitules sessiles dans leur aisselle. (C. L.

CRYPTANDRA (κρυπτός, caché; ἀνήρ, en bot., étamine). BOT. PH. — Genre de la famille des Rhamnacées, tribu des Phylicées, établi par Smith (Linn. *Trans.* IV, 217) et contenant une quinzaine d'espèces, dont plusieurs ont été introduites dans les jardins européens. Ce sont des sous-arbrisseaux ayant le port des *Erica*, dressés, très ramifiés, croissant à la Nouvelle-Hollande. Les rameaux en sont fastigiés ou étalés, quelquefois spinescents; les feuilles alternes, très entières, glabres; les fleurs, dressées ou nutantes, rassemblées ou solitaires au sommet des rameaux, imbriquées-caliculées à la base par cinq petites squamules. (C. L.)

***CRYPTANTHA**, Lehm. BOT. PH. — Genre rapporté avec doute, comme synonyme, par Endlicher, au g. *Pectocarya*, DC.

***CRYPTANTHUS** (κρυπτός, caché; ἀνθός, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Broméliacées, formé par Klotsch (*Allg. Gartenz*, 1836, w. 296? *Tillandsia acaulis* Lindl., *Bot. Reg.*, t. 1157) sur une plante herbacée, épiphyte, à feuilles linéaires-lancéolées, acuminées, bordées de petits aiguillons très serrés; à fleurs immergées dans les gaînes folaires (*unde nomen genericum*). Elle croît au Brésil. (C. L.)

***CRYPTARCHA** (κρυπτός, caché; ἀρχή, origine). INS.— Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Nitidulaires, établi par Shuckard (*Elem.*, *brit. entom. brit. coleopt. delin.*, S. 24, t. 19, f. 5) et adopté par M. Erichson, qui, dans sa Monographie de cette tribu, le place dans la sous-tribu des Ipines et y rapporte 10 espèces, dont 8 d'Amérique et 2 d'Europe. L'une de ces dernières est la *Nitidula strigata* Fab., qui peut être considérée comme le type du g. C'est la même que le *Strongylus strigatus* Herbst., ou le *Cryptarchus id.* Heer. (D.)

***CRYPTARRHENA** κρυπτός, caché; ἄῤῥην, mâle). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Vandées, formé par R. Brown (*Bot. Reg.*, t. 153), pour renfermer une petite plante pérenne (*C. lunata*), originaire de la Jamaïque et cultivée dans nos jardins. Elle est acaule; les feuilles sont gazonnantes, coriaces; ses fleurs, jaunes, petites, disposées sur une scape terminale,

multiflore. L'anthère est renferm[ée]
cavité du sommet du gynostèm[e]
men).

CRYPTE. *Crypta*. ZOOL. — [...]
CULES.

***CRYPTELLA**, Webb (dimin[...]
πτη, voûte). MOLL. — Genre p[...]
MM. Webb et Berthelot pour un[...]
gastéropode de la famille des L[...]
appartenant au genre Testacelle[...]
C'est la *Testacellus ambiguus* d[...]
qui, pour nous, ne diffère pa[...]
Mollusques des autres genres p[...]
tuer un genre à part. *Voy.* TES[...]

***CRYPTERONIA** (κρυπτήριον[...]
BOT. PH. — Genre qui paraît v[...]
famille des Rhamnacées, et a ét[...]
Blume (*Bijdr.*, 1152), pour un [...]
découvert par cet auteur dans l'I[...]
à feuilles opposées, oblongues, t[...]
à fleurs petites, monoïques par [...]
disposées en racèmes paniculés,

CRYPTICUS (κρυπτικός, sout[...]
— Genre de Coléoptères tétramé[...]
des Mélasomes, fondé par Lat[...]
Blaps glabra de Fabricius, qui se[...]
les endroits secs et sablonneux [...]
de Paris. Ce g., adopté par tous [...]
logistes, est placé par Latreille d[...]
des Ténébrionites, et par M. d[...]
dans celle des Opatrites. M. le co[...]
dans son dernier Catalogue, en [...]
11 espèces, dont 6 d'Europe, 4 d[...]
et 1 d'Afrique.

***CRYPTOBATIS**, Eschsch.
d'*Aspasia*, Dej.

***CRYPTOBIAS**. INS. — Nom [...]
M. Dupont dans sa collection à [...]
Coléoptères Longicornes qu'il a d[...]
ainsi que M. Serville, sous cel[...]
phlœus.

***CRYPTOBIUM** (κρυπτός, c[...]
vie). INS. — Genre de Coléopt[...]
mères, famille des Brachélytre[s]
Pœderides, établi par M. le com[...]
heim et adopté par M. Erichson[...]
sa *Monographie*, p. 561, le carac[...]
Labre bilobé; palpes maxillair[es]
article aigu. Antennes soudées.
article simple; les 4 premiers
tarses postérieurs allant en décr[...]

s ont la tête et le corselet garnis de si sortent de points enfoncés. Les es- idigènes se trouvent dans les bois hu- sous la mousse et les feuilles pour- . Erichson en décrit 27 espèces, dont de d'Europe; les autres sont de di- ntrées de l'Amérique. Nous citerons type le *Cr. badium*, le même que le um *id.* de Gravenhorst, de l'Amé- u Nord. (D.)

PTOBOLUS, Sp. BOT. PH. — Syn. *ndsia*, Thouars.

PTOBRANCHES. *Cryptobranchia.* — Nom donné par M. Duméril à des s osseux dépourvus d'opercules, et une membrane branchiostége, et com- les g. Styléphore et Mormyre. — s, Fleinus et Carus ont désigné sous une famille de l'ordre des Crustacés s, renfermant ceux dont on ne con- les branchies.

PTOBRANCHIA, Gray (κρυπτός, ca- ἔγχια, branchies). MOLL. — M. Gray, *Classification naturelle des Mollus-* ubliée en 1821, partage la classe des podes en deux sous-classes, les *branchia* pour les Mollusques terres- lmonés, et les *Cryptobranchia* pour nibranches, partie des Scutibranches, lobranches et des Nudibranches de Nous examinerons la valeur de cette tion à l'article MOLLUSQUES. (DESH.)

PTOBRANCHIDES. *Cryptobran-* CRUST. — Tribu de l'ordre des Déca- acroures, famille des Thalassiens, par M. Milne-Edwards dans le t. II° *ist. nat. sur les Crust.* Elle comprend Thalassiens dépourvus d'appendices aires suspendus sous l'abdomen. anchies sont en général composées dres réunis en manière de tronc. ces dont on connait les mœurs ha- bas le sable, où elles s'enfoncent ment. Cette tribu renferme cinq ainsi désignés : *Glaucothoe*, *Callia- Axius*, *Gebia* et *Thalassina*. *Voyez* . (H. L.)

PTOBRANCHOIDES. REPT. — Nom iens à branchies persistantes, mais proposé par M. Fitzinger. (P. G.)

PTOCALYX (κρυπτός, caché; κάλυξ, alice). BOT. PH. — Genre de la fa- mille des Verbénacées, formé par Bentham (*Ann. of nat. hist.*, II, 446), et ne renfer- mant qu'une plante annuelle, ramifiée, croissant dans la Guiane; à tige procom- bante à la base, puis ascendante, garnie de feuilles opposées, pétiolées, ovées-rhombi- ques, grossièrement dentées, cunéiformes à la base, très entières; à fleurs disposées en épis ovoïdes-oblongs, axillaires, solitai- res ou agglomérées. (C. L.)

***CRYPTOCAMPUS**, Hart. INS. — Syno- nyme de *Nematus*, Jur.

CRYPTOCARPHA, R. Br. BOT. PH. — Syn. d'*Acicarpha*, Juss.

***CRYPTOCARPUS** (κρυπτός, caché; κάρ- πος, fruit). BOT. PH. — Genre dont la place dans le système naturel n'est pas encore suffisamment déterminée, mais qu'en géné- ral on place parmi les Chénopodiacées. On en doit la formation à Kunth (Humb. et Bonpl., *nov. gen. et sp.* II, 187, t. 123-124). Il ne renferme que deux espèces, croissant dans l'Amérique tropicale. Ce sont des herbes vivaces, procombantes, à feuilles alternes, ovées-rhombiques, très entières; à fleurs axillaires, en épis, subsessiles. (C. L.)

CRYPTOCARYA (κρυπτός, caché; κάρυον, noix). BOT. PH. — Genre de la famille des Lauracées, type de la tribu des Cryptoca- ryées, formé par R. Brown (*Prod.*, 402), et divisé par Nees et Endlicher (*Laur.*, 191), en trois sous-genres, fondés sur l'insertion glandulaire et la nature des gemmes fo- liaires. On en connait environ une vingtaine d'espèces, dont deux seulement ont été in- troduites dans les jardins en Europe. Ce sont des arbres répandus dans toutes les parties tropicales du globe, ainsi que dans la Nouvelle-Hollande, à feuilles alternes, penninerves; à gemmes formées de squa- mes plus nombreuses, foliacées, carénées; à inflorescence paniculée, axillaire ou sub- terminale, assez lâche et presque toujours flexueuse (a. *Eucryptocarya*, Endl.ch.; b. *Gymnocarya*, Nees; c. *Peumus*, Nees). (C. L.)

***CRYPTOCARYÉES.** *Cryptocaryeæ.* BOT. PH. — M. Nees a donné ce nom à l'une des tribus qu'il a établies dans la famille des Laurinées (*Voy.* ce mot), et qui a pour type le genre *Cryptocarya*. (AD. J.)

CRYPTOCÉPHALE. *Cryptocephalus*

(κρύπτω, je cache ; κεφαλή, tête). TÉRAT. — Nom sous lequel M. Geoffroy-Saint-Hilaire a réuni les Acéphales chez lesquels quelques vestiges du crâne se retrouvent sous la peau. *Voyez* ACÉPHALIENS. (Is. G. S.-H.)

* **CRYPTOCÉPHALE.** *Cryptocephala*, Latr. (κρυπτός, caché ; κεφαλή, tête). MOLL.— La famille des Cryptocéphales, proposée par Latreille dans ses *Familles naturelles du règne animal*, ne peut être acceptée, puisqu'elle ne contient que le genre Hyale, qui se trouve ainsi séparé des autres Ptéropodes avec lesquels il a le plus d'analogie. *Voy.* PTÉROPODES. (DESH.)

***CRYPTOCÉPHALIDES.** INS. — Cette sous-tribu, avec celle des Clythraires, forme notre famille des Tubifères ; celle dont les larves vivent dans un fourreau composé de parties ligneuses qu'elles traînent et qu'elles n'abandonnent qu'à leur dernière transformation. Ces larves vivent de bois humide, et paraissent s'abriter sous les pierres à l'état de chrysalide. On trouve l'insecte parfait sur les feuilles de plantes et d'arbustes, particulièrement sur ceux qui présentent des branches sèches.

Les Cryptocéphalides se composent des genres suivants : *Cadmus*, *Odontoderes*, *Physicerus*, *Pachybrachis*, *Strigophorus*, *Protophysus*, *Homalopus*, *Cryptocephalus*, *Dijopus* et *Monachus*. Ces Coléoptères, de moyenne taille, sont répartis sur tous les points du globe. M. Dejean, dans son Catalogue, en mentionne environ 250 espèces. Le noir, le jaune et le rouge, sont les trois couleurs prédominantes. Les Cryptocéphalides se distinguent des Clythraires par leurs antennes filiformes, grêles, rarement renflées vers l'extrémité, quelquefois aussi longues ou moitié plus longues que le corps. L'abdomen des mâles est déprimé et arqué, le 4e segment est plus grand ; il offre chez la femelle une profonde excavation, qui est presque toujours velue. (C.)

CRYPTOCEPHALUS (κρύπτω, je cache ; κεφαλή, tête). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Tubifères (Chrysomélines-Gribouri de Lat.), sous-tribu de nos Cryptocéphalides, créé par Geoffroy (*Histoire abrégée des Insectes*, 1774, t. I, p. 231), et adopté par Olivier et Fabricius. Geoffroy et Olivier ont donné aux *Cryptocephalus* le nom français de *Gribouri* : mais ils ont à tort dit que leurs larves étaient très nu plantes. Ni l'un ni l'autre ne les vées, car ils n'eussent pas man désigner par leur fourreau ligne traînent avec elles. Geoffroy aya dans son genre *Cryptocephalus* mius vitis, a cru devoir les carac tes par l'observation qu'il a faite de cet insecte, et Olivier n'a fa porter ce qui avait été avancé pa logiste parisien.

La forme des *Cryptocephalus* es subcylindrique ; leur tête est aplatie, coupée obliquement de la très enfoncée dans le corselet, quand on regarde l'insecte du d leurs antennes sont filiformes, d'articles égaux. Yeux oblongs, échancrés en demi-lune vers le terne ; corselet convexe, transve laire sur le bord antérieur, tris la base, mais cintré seulement de de l'écusson sur le milieu ; côté moins arrondis ou relevés. Écusso élevé en arrière. Élytres arrondi que extrémité ; cuisses assez re dessous du corps assez souvent milieu. Ce genre a subi un assez g bre de coupes pour ce qui est d exotiques ; mais tel qu'il a été dis M. Dejean dans son Catalogue, il encore 155 espèces ainsi réparties 72 ; Amérique, 51 ; Afrique, 22 ; A une de patrie inconnue.

CRYPTOCERUS (κρυπτός, cac corne). INS. — Genre de la tribu de ciens, de l'ordre des Hyménopter par Latreille, et généralement ad tous les ouvrages entomologiques. tocères sont distingués des genres v leurs antennes, en partie cachées rainure située de chaque côté de la t leurs palpes maxillaires de cinq arti

Les espèces connues sont peu no et toutes exotiques. Nous en ci comme le type le *C. atratus* (*Form* Lin.) de la Guiane.

***CRYPTOCHILE** (κρυπτός, cach lèvre). INS. — Genre de Coléopter mères, famille des Mélasomes, t Piméliaires, fondé par Latreille (*Rè mal*, vol. V, p. 6) et adopté par M. Dejean, qui, dans son dernier Ca

s 5 espèces, toutes du cap de
rance. M. Boisduval, dans l'*En-*
Voyage de l'Astrolabe (2e partie,
, fig. 9), en décrit et figure une
us le nom de *C. melanoptera*,
ant originaire de Dorei, dans la
inée. Elle est d'un rouge ferru-
ır, avec le corselet presque glo-
élytres noires et légèrement
genre a pour type la *Pimelia*
br. Les espèces qu'il renferme
les *Platyopes* de Fischer. (D.)

CHILUS (κρυπτός, caché; χεῖ-
BOT. PH. — Genre de la famille
ées, tribu des Vandées, formé
(*Tent. Fl. Nepal.*, 36, pour
pèce, croissant au Népaul (*C.*
Vall.). Elle est terrestre, à pseu-
prégés; à feuilles semi-coriaces,
urs rouge de sang, très grandes,
, disposées en épi unilatéral, mul-
roduction de cette plante dans
st vivement désirée. (C. L.)

COCCÉES. *Cryptococceæ*. BOT.
ées.) Nom d'une famille d'Al-
copiques établie par M. Kut-
posée de ses genres *Cryptococ-*
, et *Sphærotilus*. Ces plantes,
ré de l'organisation végétale,
s des granules très simples et à
s. Nous croyons qu'on pourrait
ux Protococcoïdées. (Bréb.)

OCOCCUS (κρυπτός, caché;
s). BOT. CR. — (Phycées.) Genre
. Kutzing avec ces caractères:
lins, incolores, rapprochés sans
ant des masses muqueuses sans
t sans formes déterminées. Les
g. sont au nombre de sept d'a-
ting. Ce sont des plantes de na-
ambiguë, premiers états, peut-
iaux d'un ordre plus élevé. Elles
artenir au g. *Chaos* de M. Bory
cent. On les trouve dans des in-
s des liqueurs longtemps conser-
(Bréb.)

COCHLIDES. *Cryptocochlides*,
— Latreille, dans ses *Familles*
règne animal, a partagé les Gas-
ectinibranches en deux sections:
mière il a proposé le nom de
ides (*Voy.* ce mot), et pour la
i de Cryptocochlides. Cette sec-
tion ne renferme qu'une seule famille, celle des Macrostomes, contenant les genres Sigaret, Cryptostome et Lamellaire. Ces divisions n'ont point été adoptées, et nous aurons occasion, à l'article MOLLUSQUES, de les examiner de nouveau dans l'ensemble de la classification. (Desh.)

***CRYPTOCONCHUS**, Blainv. (κρυπτός, caché; κόγχη, coquille). MOLL. — M. Sowerby, dans son *Manuel de conchyliologie*, attribue à M. de Blainville un genre Cryptoconque établi pour ranger ceux des Oscabrions dont les valves sont entièrement revêtues par le manteau, comme on le voit dans le *Chiton amiculatus* de Pallas, par exemple. Nous ne trouvons point ce genre, soit dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, soit dans le *Traité de malacologie*, et nous regrettons que M. Sowerby n'ait pas donné à son égard une indication plus précise. *Voy.* OSCABRION. (Desh.)

***CRYPTOCORYNE** (κρυπτός, caché; κορύνη, massue). BOT. PH. — Genre de la famille des Aracées (Aroïdées), type de la tribu des Cryptocorynées, formé par Fischer (*Linn.*, V, 428), et renfermant environ 5 espèces, dont 2 sont cultivées dans les jardins en Europe, les *C. ciliata* et *spiralis* (*Ambrosinia* alior). Ce sont des plantes glabres, pérennes, à rhizome tubéreux, stolonifères, croissant dans les lieux humides et marécageux de l'Inde. Leurs feuilles sont subbifariées, pétiolées, oblongues, très entières, obscurément penninerves; leur inflorescence solitaire, subsessile entre la base engaînante des pétioles ou plus ou moins stipitée; la spathe en est transversalement rugueuse en dedans; le limbe marcescent à sa partie tubuleuse, laquelle est décidue avec le fruit mûr. (C. L.)

***CRYPTOCORYNÉES.** *Cryptocoryneæ*, Endl. BOT. PH. — Synonyme d'Ambrosiniées, Schott. *Voy.* AROÏDÉES.

***CRYPTOCOTYLÉDONES.** *Cryptocotyledoneæ* (κρυπτός, caché; κοτυληδών, cotylédon). BOT. — Nom donné par Agardh à une division du règne végétal dont les Cotylédons sont cachés ou peu apparents; il correspond presque entièrement aux Monocotylédones.

***CRYPTOCRANIUM** (κρύπτω, je cache; κρανίον, crâne). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu

des Lamiaires, établi par M. Serville (*Ann. de la Soc. entomol. de France*, tom. IV, p. 75) avec une espèce du Brésil nommée *C. laterale* par M. Dejean. M. Lacordaire l'a trouvée sous des écorces d'arbres et dans des trous que la larve avait creusés au milieu du tronc. (C.)

*CRYPTODÈRES (κρυπτός, caché; δέρη, cou). REPT. — Dénomination que MM. Duméril et Bibron appliquent à un groupe de leur famille des Chéloniens Élodites (les Émydes), parce que les espèces qui s'y rapportent peuvent retirer complétement sous leur carapace leur cou cylindrique, et à peau large et engaînante; les autres Élodites sont appelés Pleurodères. Les Élodites Cryptodères constituent les genres Cistude, Émyde, Tétraonyx, Platysterne, Émysaure, Staurotype et Cinosterne, aux articles de chacun desquels nous renvoyons. (P. G.)

CRYPTODIBRANCHES. *Cryptodibranchia* (κρυπτός, caché; δίς, deux; βράγχια, branchies). MOLL. — MM. Al. d'Orbigny et de Blainville ont donné ce nom à un ordre de la classe des Céphalopodes comprenant ceux de ces animaux dont les branchies sont cachées dans le sac qui enveloppe le corps. Elle comprend les g. Poulpe, Argonaute, Bellérophe, Calmar, Onychoteuthis, Sépiole, Sépiotheute et Seiche.

*CRYPTODIDYMUS (κρύπτω, je cache; δίδυμος, jumeau). TÉRAT. — Nom sous lequel Gurlt désigne les monstres doubles par inclusion ou endocymiens. *Voyez* ENDOCYMIENS. (Is. G. S.-H.)

*CRYPTODON, Turton (κρυπτός, caché; ὀδούς, dent). MOLL. — Ce genre a été proposé, pour la première fois, par M. Turton, dans son ouvrage sur les Coquilles des îles britanniques, publié en 1822. Ce genre, établi pour une seule coquille, *Tellina flexuosa* de Montagu, ne peut être adopté, car cette coquille a tous les caractères d'une véritable Lucine. *Voy.* LUCINE. (DESH.)

*CRYPTODON, Brid. BOT. CR. — (Mousses.) Synonyme de *Garovaglia*, Endl., qu'il faut chercher dans ce Dictionnaire au mot *Carovaglia*, parce que nous avons été induit en erreur par le *Genera Plantarum* de M. Endlicher sur l'orthographe du nom. (C. M.)

*CRYPTODUS (κρυπτός, caché; ὀδούς, dent). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des

Scarabéides, sous-tribu des Trog[illegible]
bli par Mac-Leay (*Hor. Entom.*, I)[illegible]
insecte de la Nouvelle-Holland[illegible]
rement noir, parsemé de points e[illegible]
à tête bituberculée; élytres ave[illegible]
élevées, et les intervalles ponctu[illegible]

CRYPTOGAMES (PLANTES) e[illegible]
TOGAMIE (κρυπτός, caché; γάμ[illegible]
noces). BOT. — Dans son langage [illegible]
poésie et tout allégorique, Linné [illegible]
sous ce nom, qui a prévalu sur [illegible]
a voulu y substituer depuis, tou[illegible]
tes de la 24ᵉ classe de son Systèm[illegible]
soit que ces plantes au lieu de [illegible]
d'étamines ne lui offrissent que [illegible]
peu apparents et de fonctions d[illegible]
soit qu'elles se montrassent priv[illegible]
appareil propre à la fécondation[illegible]
mières divisions de la méthode [illegible]
étant fondées sur la structure de l'[illegible]
et l'absence complète des cotylédo[illegible]
le caractère essentiel des végétau[illegible]
games, son illustre auteur ne pou[illegible]
server ce nom; il a donc formé d[illegible]
taux une classe à part qu'il a d[illegible]
l'épithète d'*Acotylédonés*. D'autres [illegible]
tes pour qui l'absence des sexes et, [illegible]
de toute fécondation, n'était point [illegible]
dans cet immense groupe de végéta[illegible]
pas hésité à trancher la question e[illegible]
lifier du nom d'*Agames*. Palisot de [illegible]
imbu de son étrange théorie sur la [illegible]
tion des Mousses, a aussi tenté [illegible]
de remplacer par le nom d'*Æthéog*[illegible]
ces insolites) le nom bien [illegible]
Linné, en ce qu'il ne préjuge rien [illegible]
présence des sexes, ni sur leur [illegible]
tion. Dans la conviction qu'il ne [illegible]
avoir de fécondation sans organe[illegible]
ni d'embryon sans fécondation [illegible]
Richard donnait aux plantes qui [illegible]
pent le nom d'*Inembryonées*. Enfin, [illegible]
plusieurs années que De Candolle, [illegible]
admettant le nom de Cryptogamie, [illegible]
par une nouvelle division des pl[illegible]
cette classe à donner aux mots q[illegible]
à les désigner, une signification f[illegible]
leur organisation intime et sur le[illegible]
tions présumées. C'est ainsi qu'il d[illegible]
les Cryptogames en vasculaires et [illegible]
laires, et que, prenant le nom de [illegible]
Beauvois dans une acception plus r[illegible]
il divisait de nouveau ces dernières [illegible]

qui comprenaient les Mousses et les ..., et en Agames, que composaient ..., les Phycées et la classe tout .. Fonginées. Nous admettons avec .. botaniste la première de ces di.. mais nous pensons que ce serait .. une question encore irrésolue, in.. peut-être, que de faire usage des la seconde.

d'entrer en matière, nous devons .. que nous ne traiterons ici un peu .. que des plantes de cette seconde c'est-à-dire des Cryptogames cellu.. que nous renverrons pour les géné.. relatives aux Cryptogames vasculai.. mots suivants : ÉQUISÉTACÉES, FOU.. MARSILÉACÉES, LYCOPODIACÉES et .., qui ont été ou seront traités par .. plus habile et plus familiarisée .. sujets. La matière est d'ailleurs si .. les plantes dont nous nous réser.. tracer le tableau synoptique forment .. la cinquième partie du règne Mais ce n'est pas seulement leur qui en rend l'étude longue et diffi.. plutôt l'extrême variété qu'elles .. dans leurs formes extérieures. ..été de formes elle-même n'est pas l'unique cause à laquelle il faille la difficulté de présenter, avec con.. clarté, des généralités susceptibles .. une connaissance même superfi.. plantes Cryptogames cellulaires ; ..core due aux noms divers que le ..gane, quoique appelé à remplir des .. analogues, souvent identiques, a .. la famille, bien mieux quelque.. .. la tribu ou le genre auxquels il .. Cette *hétéronymie*, qu'on nous ..rme, nous semble tenir surtout à ce ..me n'a encore embrassé d'un seul .. l'étude si vaste et si complexe ..ité de ces végétaux, et à ce qu'au chaque botaniste a consacré toute sa .. d'une ou tout au plus de deux fa.. ..sonne ne niera la nécessité évidente ..forme à ce sujet, réforme que les ..cessants de la science nous donnent .. voir s'accomplir prochainement.

..*que*. Les anciens botanistes ne men.. qu'un fort petit nombre de végétaux ... Les Bauhin, Clusius, Lobel, , Barrelier, ne décrivent et ne figurent que quelques Champignons et quelques Algues. Il faut arriver à Micheli, à Dillen et à Vaillant, à Micheli surtout, que nous nous plaisons à considérer comme le père de la Cryptogamie, pour trouver des notions justes sur un grand nombre de plantes de cet ordre. Linné, qui vint ensuite, ne fit que coordonner leurs découvertes en les rattachant à son système. Sa Cryptogamie se composait (en 1764) de 32 genres renfermant 414 espèces. Depuis lors, les travaux successifs d'un grand nombre de savants de toutes les nations, au premier rang desquels il faut placer Hedwig, Bridel, Schwægrichen, Hooker, Bruch et Schimper pour les Mousses ; Weber, Nees d'Esenbeck, Lehmann et Lindenberg pour les Hépatiques ; Lamouroux, les deux Agardh et Greville pour les Phycées ; Acharius, Eschweiler et Fée pour les Lichens ; enfin Bulliard, Persoon, les deux Nees, Fries, Berkeley, Léveillé et Corda pour les Champignons, ont porté la science à un tel degré d'élévation sous le point de vue qui nous occupe, qu'à l'époque où nous écrivons, non seulement on a acquis des notions très positives sur l'organisation intime des plantes cryptogames, notions principalement dues au perfectionnement des microscopes, et qui ont conduit à une classification plus rationnelle, mais encore leur nombre s'est tellement accru qu'elles forment près de la cinquième partie des végétaux connus, et approchent conséquemment du chiffre de 20,000 espèces, réparties dans plus de 1,000 genres.

Définition. Il est beaucoup plus aisé d'exposer les différences essentielles qui distinguent les plantes cryptogames des phanérogames que d'en donner une bonne définition. Ces différences se trouvent dans leurs organes reproducteurs et dans l'appareil sexuel qui manque chez la plupart des premières, et qui, lorsqu'il existe, se refuse à toute comparaison avec celui des secondes. Mais c'est surtout dans leurs graines que gisent ces différences principales. En effet, celles-ci n'ont point d'embryon, ni rien qui puisse y être assimilé ; elles sont constituées par des cellules, souvent détachées de bonne heure de la plante-mère, lesquelles n'ont rien de comparable non plus à des ovules organisés pour recevoir de l'action du pollen une fécondation nécessaire à leur développe-

ment ultérieur ; dans leur germination enfin, rien qui rassemble au système cotylédonaire ; elles poussent des cellules qui en tiennent lieu, et qui sont plutôt la continuation d'une végétation suspendue qu'une germination véritable.

Structure générale. Comme leur nom l'indique à l'avance, les Cryptogames de la seconde division de De Candolle sont en entier composées de tissu cellulaire, sans mélange ni de trachées ni de vaisseaux. L'extrême variété de forme et de grandeur des cellules, leur combinaison pour former les tissus, leur coloration et leur consistance variées apportent dans la nature de ces êtres des changements et des apparences telles, que l'on a pu sur leurs seuls caractères extérieurs les répartir en plusieurs familles très naturelles, aussi différentes, et même plus différentes entre elles que les monocotylédonées, par exemple, ne le sont des plantes dicotylédonées. Les cellules qui entrent dans la composition des tissus offrent en général deux formes principales. Les unes, allongées, cylindriques, tubuleuses, simples ou cloisonnées, forment des filaments de calibre et de résistance fort variables, lesquels ou constituent à eux seuls la plante entière (ex: Conferve), ou, par leur juxtaposition, composent la majeure partie de la plante, comme dans les Fonginées, ou bien enfin n'entrent que pour une faible portion dans la structure de celle-ci, et alors occupent ordinairement l'axe ou le centre, comme dans les Algues et les Muscinées. Les autres cellules, nous voulons dire celles dont les trois dimensions sont à peu près égales, présentent toutes les variations intermédiaires entre la forme sphérique et l'oblongue, et entre la forme cubique et la parallélipipède. Si l'on imagine ensuite les nombreuses déformations qu'amène dans les cellules leur pression mutuelle, celle-ci pouvant agir dans un ou plusieurs sens de façon à faire, par exemple, un icosaèdre d'une sphère, etc., on se fera une idée approximative des formes infiniment variables et variées que pourront revêtir les cellules de ce second ordre. Il est toutefois bon de noter encore que, dans les descriptions, on ne désigne ordinairement la forme des cellules que par celle que représente le plan d'une coupe horizontale ou verticale passant par leur centre, et qu'ainsi l'on dit

pentagone une cellule réellem
dre, etc. Les cellules courtes
contiennent tantôt du mucilag
d'eau, tantôt de la chlorophylle
C'est aussi leur cavité qui reçoi
colorante propre à certains de
et les sucs divers dont nous ne
occuper ici. Enfin, dans quelqu
les métamorphoses de la matiè
d'où résulte la spore ont lieu
des cellules allongées ; dans d'
s'opèrent dans les cellules du

Tous les végétaux cryptogam
d'arriver au même degré d'élév
série, et conséquemment de
égale perfection dans leur org
partir des Mousses, les plus
plantes cellulaires, celles-ci vo
sant sous le rapport du nomb
complication de leurs organes,
vant deux séries parallèles re
les Fonginées d'une part, par l
l'autre, jusqu'à ce que la pl
n'être constituée que par une ce
comme nous le montrent les
et *Protococcus*.

Nous devons essayer mainte
passer sous les yeux de nos le
rapidement que possible nous
façon pourtant à lui faire bien
les principales différences qui s
de l'autre les familles naturel
taux cellulaires, toute la morph
végétaux, c'est-à-dire les form
la dégradation successive des
entrent dans leur structure, q
appartiennent à l'un ou à l'
soit de végétation, soit de rep

1. Organes de végétati

Racines. Toutes les Musciné
petites qu'elles soient, sont mu
nes capillaires. Dans les Mousses
dites, elles sont de deux sortes
primordiales, qui naissent en m
que la plantule ; les autres sec
se montrent plus tard et parten
de la tige quand celle-ci est d
sa continuité quand elle est
Quelques genres à tiges gazon
Sphagnum) les perdent souvent
nière complète. Les Hépatiques n'
la seconde sorte de radicelles, et

spèces membraneuses, occupent le
à dessous des frondes, tandis que
caulescentes, ou à tiges feuillées,
bornées à quelques points plus ou
posés de la face inférieure des tiges,
des amphigastres, quand ils exis-
stout le reste de la série, ou mieux
s deux séries parallèles dont nous
rlé, on ne rencontre point de véri-
ines. Chez les Lichens (1), pseudo-
qui puisent leur aliment dans les
mosphériques, ce sont tantôt des
plus ou moins valides (racines
tées), tantôt quelques fibres ou
tum épais dus à l'hypothalle, qui
nt lieu. Au reste, il faut encore
r, sous ce rapport, les Lichens en
x ou à thalle centripète, et en fo-
rustacés ou à thalle centrifuge. Les
sont fixés aux lieux où ils ont pris
par un épatement en forme de
de bouclier, absolument comme
d'Algues, avec lesquelles, quoi
fise, ils ont encore plus d'un rap-
ent aux rochers du rivage. Nous
comment s'attachent les Lichens
Quant aux derniers, ou ils se dé-
sous l'épiderme des végétaux, et
mme alors *hypophléodes*, ou bien
rtement adhérents par toute leur
trile à l'écorce, au bois, au rocher,
à la terre nue. Les grandes
comme les Fucacées et les La-
, sont fixées aux rochers sous-
r un large disque, ou un renfle-
biforme, ou enfin par des cram-
des fibres assez puissantes pour
à la résistance à l'action des va-
s un grand nombre d'autres, on
le même mode d'attache que ceux
mière et de la seconde division des
Quelques unes sont libres et flot-
s les eaux douces ou salées, ou
milieu d'une gangue mucilagini-
enfin, les Champignons, et pour
nous continuerons à comprendre
om la classe tout entière des Fon-
s Champignons, quoique vrais pa-
vant aux dépens de leur support,

(1) ...cours de ces généralités, nous confondrons à
...ur être bref les Lichens et les Byssacées, ren-
...les différences aux articles qui traitent de ces
...selon nous fort distinctes.

n'ont cependant point de racines distinctes, c'est-à-dire des organes indépendants du reste du mycélium ou du système végétatif proprement dit. Celui-ci, il est vrai, est conformé de manière à en présenter l'apparence; mais c'est par un abus de mots qu'on lui en donne le nom. Les plus inférieurs même de cette classe de végétaux, qu'on avait crus jusqu'ici consister en une simple poussière, sont primitivement fixés à la plante-mère par les fibres d'un mycélium qui pénètre entre les cellules de son tissu.

Tige. Cette partie a reçu des noms fort divers dans les différents groupes des végétaux cryptogames; et si l'on considère sa nature, son aspect et ses usages si variés, il faut convenir que ce n'est pas sans quelque raison. Dans les Mousses et les Hépatiques caulescentes, elle conserve le nom de tige feuillée, laquelle est simple ou rameuse, mais quelquefois si courte, que, comme dans certaines phanérogames, cet état équivaut à une oblitération complète de l'organe. Elle prend le nom de fronde dans les Hépatiques membraneuses, où les feuilles soudées sont confondues avec elle, et dans un grand nombre de Phycées, où quelques uns la nomment autrement *Phycoma*. Dans les Lichens, on lui donne le nom de thalle. Dans les Champignons, la tige est nulle et confondue comme les racines avec le mycélium. Chez certaines Phycées, comme les Fucacées, les Delesseriées, etc., la fronde principale, arrondie ou comprimée, revêt aussi parfois la forme de tige et en reçoit le nom, avec d'autant plus de raison qu'elle porte çà et là des appendices très analogues à des feuilles.

La structure des tiges ou des organes qui y correspondent et en tiennent lieu, varie considérablement de famille à famille, et même, dans quelques familles, de genre à genre. Dans les Muscinées, elle est formée de cellules allongées, cylindriques ou parallélipipèdes, à angles mousses ou aigus, lesquelles sont distinctes de celles qui entrent dans la composition des feuilles. Le thalle des Lichens se compose d'une couche médullaire ordinairement filamenteuse, et partant formée de cellules allongées, et d'une couche corticale ou extérieure homogène, où entrent encore deux ordres de cellules, les *équilatères*, et celles qu'on nomme *gonidies*

(*voy.* ce mot). Le tout est recouvert d'un épiderme. La couche médullaire occupe l'axe des Lichens fruticuleux, et la surface stérile ou inférieure des Lichens centrifuges. Dans les crustacés et dans un grand nombre de foliacés, la couche la plus inférieure repose sur un organe filamenteux, confervoïde, comparable au mycélium des Champignons, et qu'on nomme l'*hypothalle*. C'est l'état primitif de tout Lichen né d'une ou de plusieurs sporidies. Enfin, dans les Byssacées (*voy.* ce mot), les éléments des couches corticale et médullaire du thalle sont confondus ensemble, et dans quelques cas même, enveloppés d'une matière gélatiniforme qui les relie entre eux (ex. *Collema*).

La fronde des Phycées, quoique constituée uniquement par deux sortes de cellules modifiées de mille manières, offre une foule de variations qu'il serait trop long d'exposer ici en détail, mais dont nous ne pouvons cependant nous dispenser d'indiquer au moins les plus notables. Réduite à la plus simple expression, la fronde des Phycées consiste en une simple cellule sphérique ou cylindrique, dont les genres *Protococcus* et *Cylindrocystis* nous offrent des exemples. Mais elle se complique insensiblement et revêt deux formes principales : dans l'une, les cellules, mises bout à bout en série simple ou multiple, forment des Algues articulées dans lesquelles, qu'elles soient simples ou rameuses, nous avons à considérer la cloison ou l'endophragme, l'article ou le segment, et enfin l'endochrome, que l'on confond ordinairement avec celui-ci. Dans l'autre, les cellules, tantôt arrondies, cubiques ou hexagones, sont disposées sur un même plan et constituent une membrane uniforme (ex. *Ulva*, *Aglaophyllum*); tantôt, à la fois sphériques et allongées, elles sont combinées de façon à simuler de vraies tiges (ex. *Sargassum*, *Delesseria*), et constituent ainsi les Algues continues. Enfin, la couleur de la fronde a une très grande importance dans ces végétaux, puisqu'elle peut presque servir à délimiter les familles. C'est ainsi qu'elle est verte, à peu d'exceptions près, dans les Zoospermées, olivâtre dans les Phycoïdées, et purpurine dans les Floridées.

N'oublions pas de mentionner que, dans chacune de ces familles, il est plusieurs genres dont la fronde s'incruste son
d'une couche de sel calcaire. Ces
devenues friables, prennent en e
aspect tout-à-fait étrange, qui les
exclure des Algues. Lamouroux et l
les considéraient comme des polyp
fères ; mais elles ont été récemm
de travaux importants, à la suite
leurs auteurs, MM. Kutzing et D
leur ont fait reprendre la place q
qu'elles doivent occuper.

Il ne sera point question ici de ce
douteuses, que l'on connaît sous l
Diatomées. C'est à ce nom qu'on
leur histoire.

Enfin, chez les Champignons, la
et les tiges, organes de nutrition de
tes, sont réduites au mycélium,
reste, prend une grande multip
formes selon les genres et les espè
le mycélium lui-même reçoit
noms selon le cas : ainsi, dans les
cètes et les Hyphomycètes, selon
filamenteux ou celluleux, on le
Hypothalle, *Hyphasma* (*flocci ste*
bien *Stroma* et *Hypostroma*. Dans
téromycètes, le système végétatif
formes bien diverses ; chez les
trées, par exemple, il est constitu
sorte de gangue ou de pulpe muci
blanche ou colorée, au sein de
s'opèrent tous les phénomènes jusq
tudiés de la morphose des péridi
spores ; tandis que chez les Trich
ou bien il enveloppe primitivem
tier d'un réseau fibreux le récept
fructification des espèces hypogées,
il est confiné à la base de ce récepta
sert uniquement de système rad
Le mycélium est organisé d'une fa
apparente dans la famille des Hyp
où il prend le nom de *Stroma*. Ce
simplement byssoïde ou carbonacé
séquemment noir et fragile ; c'est
dans sa substance que se renco
réceptacles nommés ici périthèces.
saurions énumérer ses formes
qu'il nous suffise de dire que, c
thalle des Lichens, il est vertical
pete et horizontal ou centrifuge.
dire qu'on peut le trouver aussi
ment oblitéré et nul. A mesure qu'
dans la classe des Fonginées, le sy

und un développement qui est
rse de celui du sytème végé-
it constituer le Champignon
ussi, dans les Hyménomycètes,
st-il peu apparent. Ordinaire-
us la terre ou l'écorce des ar-
quelquefois, par l'enlacement
ls, des couches pulviniformes
ranes étalées d'où s'élèvent les
i fructification.
n'existe de feuilles, c'est-à-dire
endiculaires analogues, mais
se aux feuilles des phanéro-
hez les Mousses et les Hépati-
illes, toujours sessiles et sim-
t décurrentes, sont quelquefois
ou de plusieurs nervures dans
qui manquent de stomates,
s ne présentent jamais ni les
tres dans les Hépatiques cau-
is, en revanche, et comme par
, la fronde des Hépatiques
s est quelquefois pourvue de
n ne rencontre dans les Mous-
capsule de quelques espèces.
es Mousses, même celles qui
posées, sont alternes en réa-
osition spirale sur la tige nous
up plus de variations que les
Hépatiques, qui n'ont que les
, $\frac{2}{3}$ et $\frac{1}{2}$. Ici nous trouvons les
géométriques $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{2}{5}$, $\frac{3}{8}$, $\frac{5}{13}$, $\frac{8}{21}$,
sitions au reste fort variables
pied.

NES DE REPRODUCTION (1).

contre les deux sexes, ou du
anes qui ont quelque analogie
ls et les étamines des plantes
s, que dans les seules Musci-
ps qu'on a nommés *Anthéri-*
s ou *Pollinaires* dans les Hy-
, ont bien été assimilés par
eurs recommandables à des
mais aucune expérience di-
sue confirmer cette supposition et l'établir en fait. L'accouplement des filaments isolés des Zygnémées parmi les Algues, ou des rameaux des Zygyzites de la famille des Hyphomycètes, quoique favorable à la présence des sexes dans ces familles, ne suffit pourtant pas pour la mettre hors de doute. Ce sont des faits isolés, inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances, et qui n'ont aucune valeur pour décider la question.

Les deux sexes sont réunis ou séparés dans les Mousses, quelquefois même portés sur des individus différents; elles sont donc hermaphrodites, monoïques ou dioïques. Les fleurs sont monoïques ou dioïques chez les Hépatiques, mais jamais hermaphrodites.

Fleurs mâles. Dans les Mousses, ces fleurs se composent d'un périgone formé de feuilles un peu différentes de celles de la tige, d'un nombre variable d'*Anthéridies* (*voyez* ce mot et ANTHÈRES) réunies au centre du périgone et de ces filaments confervoïdes auxquels on a donné le nom de paraphyses, le tout représentant une sorte de bourgeon ovoïde ou un disque. Les anthéridies sont placées dans l'aisselle d'une feuille diversement conformée chez les Hépatiques caulescentes et sous une simple écaille dans les membraneuses. Les paraphyses manquent presque complètement dans cette seconde famille, dont 5 ou 6 espèces seules en sont pourvues, et encore y sont-elles en fort petit nombre. Ces fleurs occupent, soit le sommet des tiges ou des rameaux, soit l'aisselle des feuilles dans les Mousses. Leur position est très variable dans les Hépatiques à tiges feuillées; mais chez les membraneuses, c'est le long de la nervure, au-dessus ou au-dessous de la fronde, qu'on doit les chercher. La fonction de l'organe étant accomplie, le périgone des Muscinées ne prend point d'accroissement après la fécondation.

Fleurs femelles. Celles-ci, comme les mâles, sont terminales ou latérales dans les Mousses et les Hépatiques caulescentes. Chez les frondiformes, ou bien elles émanent du sommet de la nervure médiane, ou bien elles naissent, soit du dos, soit du ventre des frondes le long de cette même nervure. Quelquefois, comme dans la plupart des espèces du genre *Riccia*, elles sont éparses dans la fronde. Elles se composent d'un périchèse,

dissemblance que la nature a mise entre s Muscinées et celle de toutes les autres , nous nous voyons forcé d'en traiter iso- qui lie entre elles les autres familles in- mettrait, à la vérité, d'en comparer suc- rganes; mais pour plus de clarté, nous es examiner séparément dans les deux sé- Algues et des Champignons.

sorte d'involucre fait de plusieurs verticilles de feuilles ordinairement plus grandes que celles de la tige, d'un ou de plusieurs pistils et de paraphyses. Chez le plus grand nombre des Hépatiques, le périchèse est remplacé par un organe plus parfait nommé périanthe, lequel, évidemment formé dans quelques genres par la soudure des deux ordres de feuilles de la tige, est conséquemment très analogue au périanthe de plusieurs monocotylédonées. Sous ce rapport, les Hépatiques seraient donc plus élevées que les Mousses, mais sous beaucoup d'autres elles le sont moins. Les formes du périchèse et du périanthe sont fort variables, et ce n'est pas ici le lieu de nous en occuper. Nous dirons seulement qu'après la fécondation, les feuilles du premier continuent à prendre de l'accroissement. Il en est ainsi de certains involucres chez les Hépatiques. Les pistils, plus ou moins nombreux, occupent le centre de la fleur, et sont tantôt accompagnés, tantôt dépourvus de paraphyses. Dans les Hépatiques, les fleurs femelles des Marchantiées en sont seules pourvues. Quel que soit le nombre des pistils, il n'y en a que fort peu, le plus souvent même qu'un seul de fécondé, et qui devienne le fruit; tous les autres avortent. C'est surtout le cas le plus ordinaire chez les Hépatiques.

Fruit des Muscinées. Le fruit des Mousses se compose d'organes accessoires, tels que la vaginule, le pédoncule, la coiffe et la capsule. La gaine ou vaginule peut être considérée comme une sorte de gynophore ou réceptacle prolongé de la fleur femelle; et ce qui vient à l'appui de cette manière de voir, c'est qu'elle est souvent chargée de pistils avortés qui, avant la fécondation, étaient sur le même plan que celui qui est devenu fruit. Le pédoncule ou l'axe prolongé de la tige est plus ou moins long, quelquefois presque nul, et alors la capsule est sessile. Celle-ci, dont les formes, la structure et le mode de déhiscence sont infiniment variés, peut être astome et rester entière jusqu'à sa destruction par les agents extérieurs. Le plus souvent pourtant elle se désarticule au-dessus des deux tiers de sa hauteur en s'ouvrant comme une boîte à savonnette, et le couvercle qui s'en détache prend le nom d'opercule. Au-dessous de celui-ci se voit l'anneau, quand il existe, espèce de coin

placé là par la nature pour favoriser l
de l'opercule et la déhiscence de la
L'anneau est formé d'une ou de p
rangées de cellules très hygroscopiq
s'imbibant facilement de l'humid
biante, soulèvent l'opercule et opèr
déhiscence. L'orifice qu'on appelle
nu (*Gymnostomi*) ou garni d'un (*A*
stomi) ou de deux verticilles de dent
peristomi) qu'on a désignés sous le
péristomes. Ces dents naissent, celles
cille extérieur, des cellules qui cons
capsule; celles du verticille intérieur
range. Ce dernier organe, qu'on
nommé *sac sporophore*, occupe la ce
capsule, à laquelle il est quelquefoi
des liens très lâches, et son axe est
par un autre organe qu'on nomm
melle, continuation de l'axe du pédo
s'élève souvent jusqu'au sommet d
cule. Enfin la *coiffe*, persistante ou
surmontant toujours celui-ci, qu'i
loppe et avec lequel elle tombe qu
la coiffe, couronnée par le style, n'
pigone ou la membrane la plus ext
pistil, laquelle, se rompant circulai
la base du pédoncule, est entraî
capsule dans son ascension. Dans le
ques, les choses ont lieu à peu p
même manière, avec cette différen
tielle pourtant, puisque c'est en p
elle qu'est fondée la distinction
mille, avec cette différence, dis
que la coiffe, qui se rompt toujours
met ou un peu au-dessous du somm
jamais entraînée par la capsule,
siste, au contraire, à la base du
cule. Ce pédoncule n'offre d'aille
vaginule comme celui des Mouss
texture et sa consistance sont fort di
La capsule des Hépatiques, pédi
sile ou même immergée dans la
s'ouvre le plus souvent (Jongerm
sommet à la base en 4 valves égal
quefois le nombre des valves est pl
Dans quelques cas, la déhiscence
circoncision ou en boîte à savonne
tres fois enfin elle est fort irrégul
les Andréacées (*voy.* ce mot), qu
la transition des Mousses aux Hépa
capsule, quadrivalve, est surmo
opercule persistant, qui ne perme
ces valves de se renverser ni mê

le l'axe. Les spores ou séminules ntenues médiatement, c'est-à-dire sporange, dans la capsule des , et immédiatement ou à nu dans Hépatiques, quoique dans les deux le mode d'évolution, que nous fenaître ailleurs, mais qui, pour le passant, a la plus grande ressemvec la formation des granules poldans les anthères des Phanérogaoffre pas de différence essentielle. pourtant, chez les Hépatiques, des la dissémination tout-à-fait étran-Mousses : ce sont les élatères, sorte s allongée dont la paroi est sillonna, deux ou trois filaments rubalés en spirale et dirigés en sens ; les Ricciées seules en sont dé. Les spores des Muscinées sont s d'une tunique ou sporoderme meux, tuberculeux, ou hérissé de t d'un nucléus granuleux verdâtre ou brun, au milieu duquel ntre parfois une matière oléagi-

les *Algues*. Dans les deux divisions immense classe, c'est-à-dire les ées et les Hydrophycées, l'analogie formes des conceptacles est assez ur que, en faisant toutefois la part ux différents dans lesquels vivent s, il soit possible de les étudier ivement et de les suivre dans leur on insensible.

s Lichens et les Byssacées, le fruit se de deux parties bien distinctes, m et l'*excipulum*, qui, réunies, cons réceptacle. L'excipulum est ou s, fourni par le thalle et conséconcolore, ou hétérogène, ordit carbonacé et discolore. Quelquedouble, c'est-à-dire composé d'un n propre, revêtu par un excipulum e dans lequel il est comme serti. s qu'il prend lui ont fait donner divers de *scutelle* ou d'*apothécie* Parméliacées, les Lécidinées et la es Byssacées, de *lirelle* dans les s, et de *périthèce* dans les Verru-'apothécie est elle-même de deux verte et discifère dans les Lichens piens ; close, ostiolée et nucléifere angiocarpiens (*Voy.* ANGIOCARPES). r.

Le nucléus ou thalamium, qu'il soit étendu dans l'excipulum sous forme de disque orbiculaire, comme dans les Parméliacées, où il prend le nom de *lame proligère*, ou bien qu'il occupe la cavité fermée d'un fruit de Lichen angiocarpien, est formé de thèques et de paraphyses dressées et placées parallèlement, et réunies par une substance mucilagineuse très avide d'eau. C'est dans les thèques, cellules allongées, cylindriques ou claviformes, que sont contenues les sporidies, ou les organes reproducteurs par excellence, lesquelles varient extrêmement dans leur forme et leur structure. Bien peu de Lichens, s'il en est, ont les semences nues au moins primitivement; et nous avons fait voir au mot CALICIUM que, dans les espèces de ce genre, de même que dans le *Spherophoron*, où on les croyait telles, elles sont d'abord contenues dans des utricules.

Dans les Hydrophycées, les choses ne se passent ni tout-à-fait comme dans les Aérophycées, ni d'une manière identique dans les trois familles dont se compose cet ordre, les Floridées, les Phycoïdées et les Zoospermées. Dans presque toutes néanmoins on observe des conceptacles et des spores ; mais il y a tant de diversité entre les premiers, même de genre à genre, que nous désespérons, vu l'immense quantité de noms que nous aurions à mentionner, d'en rendre un compte fidèle et satisfaisant. Chez les Floridées, les conceptacles formés par la fronde sont nommés *Favelles* dans les Céramiées, *Favellidies* dans les Cryptonémées, *Coccidies* dans les Delessériées, et *Céramides* dans les Rhodomélées (1). Dans certaines Phycoïdées, les spores, primitivement développées dans les cellules superficielles, font éruption et sont nues sur la fronde ou environnées de filaments cloisonnés (ex. Dictyotées, Ectocarpées). Chez d'autres plantes de la même famille, ou bien elles sont fixées à la base de certains filaments qui rayonnent librement de l'axe d'une fronde d'où elles peuvent s'échapper facilement (ex. Chordariées) ; ou bien enfin elles sont contenues dans des loges rarement solitaires, le plus souvent réunies sur une portion de la fronde qui, dans ce cas spécial, prend le nom de réceptacle.

(1) Il y a encore les *Némathécées*, les *Gloeocarpes*, etc., dont la définition, comme celle des mots précédents, sera renvoyée ailleurs dans ce Dictionnaire.

Ces loges, analogues aux périthèces des Hypoxylons de la section *Cordyceps*, ont reçu de quelques auteurs le nom particulier de *Scaphidies*. Enfin, comme si, dans chaque série, devaient se reproduire les formes usitées dans une autre, nous retrouvons dans la fructification des Laminariées quelque chose qui ressemble, au moins pour la disposition générale des utricules, au disque sporigère des Lichens et des Pézizes. Les formes les plus simples qui se soient encore offertes à nos regards se trouvent dans les Zoospermées. Ici, en effet, une seule cellule du tissu de la fronde, que cette cellule fasse partie d'une Algue articulée ou continue, sert de conceptacle ou de matrice à la sporidie, qui elle-même résulte de la métamorphose de l'endochrome ou de la matière chlorophyllaire que celle-là recélait dans sa cavité. Dans un petit nombre de genres, on observe encore un organe particulier qui a reçu le nom de *Coniocyste* (*voy.* ce mot), et dans lequel sont contenus les éléments de la sporidie future. C'est ici le lieu, ce nous semble, d'indiquer la différence qu'on a établie entre une spore et une sporidie. On donne le premier nom à l'organe reproducteur lorsqu'il se développe librement à l'extérieur d'une cellule, quel que soit d'ailleurs son mode d'évolution, et que celle-ci soit superficielle ou contenue dans un conceptacle. La sporidie est toujours renfermée dans une cellule. La spore est incluse dans un périspore, et en outre elle est, comme la sporidie, revêtue d'une membrane qu'on nomme épispore. Les spores, nées des cellules sous-jacentes, sont accompagnées de filaments cloisonnés dans les Phycoïdées, soit qu'elles émanent de la paroi des scaphidies, soit qu'elles se montrent à la surface des frondes. On ne les trouve nues que dans un petit nombre de genres. Dans la plupart des formes diverses de conceptacles présentées par les Floridées, elles résultent *le plus souvent* de la métamorphose de l'un, quelquefois du dernier des endochromes des filaments qui viennent s'épanouir dans le conceptacle. Au reste, nous n'exprimons ici que le fait le plus général, sans prétendre affirmer qu'il en soit toujours ainsi, car nous n'ignorons pas que souvent aussi la spore s'engendre dans des cellules autres que celles dont nous venons de parler. Nous renvoyons donc le lecteur au mot

PHYCÉES, où nous nous proposon[s de don]ner à ce sujet les développements [convena]bles et que ne comporte pas c[...] rapide.

Mais les spores, renfermées e[n plus ou] moins grand nombre dans des co[nceptacles] fermés de toutes parts ou munis d'[...] ne sont pas, chez les Floridées, le[s seuls or]ganes de multiplication que la na[ture prodi]gue envers elles, leur ait accor[dés ...] qu'on ne connaisse pas encore le[s ...]tes de fructification dans toutes, [...] néanmoins, si l'on en doit juger s[...] grand nombre, que chaque espèce l[...] invariablement. Cette seconde fru[ctification] que quelques phycologues metten[t en pre]mière ligne, ne regardant l'autre, [...]fication conceptaculaire, que com[me ...] anormal, consiste dans la réuni[on ...] corps sphérique ou oblong de 4 s[...] d'abord indivises, se séparent à l[...] en 4 spores, soit triangulairement [...]lement, chaque spore représenta[nt ...] traèdre, soit par zônes transve[rsales ...] 2 moyennes étant disciformes et l[...]mes hémisphériques. Ces corps o[nt reçu les] noms de *sphérospores* ou de *tétrasp[ores ...]* les Zoospermées les plus inférieu[res ...] qui sont réduites à une simple ce[llule ...] sporidies ne sont autre chose que [...] les semblables à la plante-mère, q[...]nisent dans sa cavité aux dépens d[e la ma]tière verte et sortent à la maturité [en rom]pant sa paroi, d'où, comme [...] animalcules inférieurs avec les[quels ces] plantes ont de l'analogie, on peut à [...] les nommer *métroctones* ou *matrici[des ...]* si les organes reproducteurs de cett[e ...] famille offrent peu d'intérêt, en gén[éral ...] les rapports de forme et de structu[re ...] ques uns excitent au plus haut de[gré notre] étonnement et notre admiration [par la] propriété si extraordinaire dont ils [jouissent] à une certaine époque de leur vie [...] et qui consiste à se mouvoir dans l[...] où ils ont pris naissance, à en sorti[r succes]sivement par un pertuis pratiqué à [...] et à continuer ainsi, dans l'état de [...] leurs mouvements spontanés, si ra[...] de ceux des animaux, jusqu'au mo[ment où] ils se fixent sur les corps environna[nts pour] végéter et reproduire la plante-mè[re ...] ignoré bien longtemps non seulemen[t ...]

nnmées *zoospermes* dans leur état
étaient douées d'un mouvement
mais ce n'est encore que dans ces
mps qu'on a découvert les orga-
ten desquels celui-ci s'opère (1).
nu qu'il était dû à des cils vibra-
s, soit au nombre de deux à cette
mincie de la sporidie qu'on nomme
stre, soit en plus grand nombre
ne de couronne autour du rostre
. Qui ne serait frappé de ce mer-
nomène et du singulier rappro-
l'il permet d'établir aux extrémi-
res de l'échelle dans les deux sé-
s et végétale, entre des êtres d'ail-
semblables, mais qu'une moti-
tanée chez les uns, durable et
chez les autres, assimile pour
passagèrement ?

Fonginées. De même que dans la
lèle des Algues, nous trouvons
un réceptacle modifié de mille
les six familles qui vont succes-
asser sous nos yeux, puis des
des sporidies, lesquelles, bien
aissant une origine diverse, n'en
moins une analogie singulière,
similitude même, avec les corps
urs que nous avons étudiés dans
he précédent.

le. Dans les Coniomycètes, le
les spores n'est souvent autre que
sus-épidermique ou le méat dans
sommité du mycélium, c'est-à-
imité des filaments qui doivent
n porter les spores, est venue
anmoins, plusieurs genres de ce
e présentent un véritable *péri-*
Champignons, connus sous le
cédinées ou *moisissures*, ou man-
éridium, ou bien en sont pour-
le premier cas, les spores sont
ixées en plus ou moins grand
ong ou à l'extrémité des filaments
ci fertiles), ou de leurs rameaux
tis); dans le second, elles sont
dans une sorte de péridium ou
terminal du filament, qu'on
core ici *vésicule* ou *sporange* (ex.
). Dans l'une et l'autre tribu des
Gastéromycètes, on retrouve bien le péridium, mais il n'est pas constitué des mêmes éléments. Il prend naissance dans une gangue gélatiniforme, en apparence inorganique chez les Myxogastrées ; mais dans toutes les autres subdivisions de cette grande famille, qu'il soit simple ou composé, il tire son origine d'un mycélium byssoïde, dont les filaments entrecroisés et feutrés le constituent. Ici se montre, pour la première fois dans les Champignons, un nouvel organe, analogue aux élatères des Hépatiques, et comme elles destiné à la dissémination des spores, ce sont les filaments spiraux du g. *Trichia*. La même tribu présente encore un autre organe chargé des mêmes fonctions, c'est le *Capillitium* ou perruque : comme le péridium lui-même, le système des filaments qui compose ce *Capillitium* résulte des métamorphoses que subissent la glèbe ou le mucilage. Quelques genres offrent une *Columelle*, c'est-à-dire un axe plus ou moins solide qui traverse le péridium de la base au sommet, et auquel est souvent fixée la perruque, mot que le nom de *chevelu* remplacerait avec avantage (ex. *Stemonitis*, *Podaxon*). Il arrive rarement qu'on rencontre un péridium double ou triple. Dans certains péridiums, au lieu de *chevelu*, on observe des sporanges, sorte de réceptacle secondaire dans lequel sont contenues les sporidies. Celui des Tubéracées offre une structure toute particulière, qu'il serait trop long de dévoiler ici et que nous examinerons en son lieu. Chez les Phalloïdées, le réceptacle, à moins qu'on ne veuille considérer comme tel la volva qui l'enveloppe primitivement, est remplacé par une sorte de capitule ovoïde, enduit d'un mucilage fétide, lequel est destiné à favoriser la dissémination des séminules. Les Pyrénomycètes, qu'on nomme encore Hypoxylées, ont un réceptacle qui prend le nom de *périthèce*, et revêt des formes variées que nous tenterions vainement de faire connaître, tant elles sont multipliées. Nous dirons seulement que ce périthèce est de sa nature charnu ou carbonacé, qu'il est noir et friable dans le premier cas, agréablement coloré et d'une consistance analogue à celle de la cire dans le second, et qu'enfin il est simple ou agrégé sur ou dans un stroma formé par le mycélium ou la matrice. Le

(1) ...nger, *Die Pflanze im Momente der Thierwer-*... 1843. — Thuret, *Mouvement des spores des*... *Ann. sc. nat.* Mai 1843, avec figures.

stroma lui-même, fort variable aussi, peut prendre toutes les formes intermédiaires entre la forme étalée et la forme caulescente ou fruticuleuse. Les Discomycètes, dont on pourrait peut-être, à l'exemple de quelques mycologues, faire une section des Hyménomycetes, offrent un réceptacle généralement discoïde, scutelliforme, nommé alors cupule; quelquefois aussi il est étalé, renversé même, rarement nul. C'est sur ce réceptacle ou dans sa cavité qu'est étendu l'hyménium ou la membrane fructifère, toujours supère dans cette famille. Dans les Hyménomycètes, enfin, les plus élevés des Champignons par la complication et le nombre de leurs organes, le réceptacle, nommé encore *hyménophore*, représente une ombrelle dans sa forme la plus parfaite. Sa membrane fructifère est presque toujours tournée vers le sol, ou, en d'autres termes, infère. Ce caractère, dont on n'a pas assez tenu compte, uni à des spores exogènes, nous semble établir la meilleure distinction possible entre cette famille et la précédente. Maintenant, si nous nous mettons à considérer le réceptacle de l'Agaric le plus compliqué dans sa structure, l'*Amanita verna*, par exemple, nous y observons dans le jeune âge une double *volva*; l'une qui renferme tout le Champignon, l'autre plus intérieure, qui l'enveloppe partiellement, puis un *pédicule* ou *stipe*, quelquefois excentrique, latéral ou nul, au sommet duquel est placé le *chapeau* ou l'hyménophore. Celui-ci, qui peut être encore attaché par le côté ou complètement renversé, porte à sa face inférieure des feuillets rayonnants ou lamelles tapissées par l'*hyménium*. Dans d'autres genres de la même famille, au lieu de feuillets on trouve des pores et des tubes soudés, des dents, de simples plis rameux ou des mamelons. Quelquefois le chapeau est tout-à-fait lisse en dessous.

Thalamium. Le thalamium constitue en entier les organes de la reproduction. On ne commence à le rencontrer que dans les Pyrénomycètes, où il reçoit le nom spécial de nucléus. Contenu dans le périthèce, il est ici globuleux et se compose d'une substance opaline, mucilaginiforme, très avide d'humidité, de paraphyses et de thèques libres, contenant des sporidies. Dans plusieurs genres cependant, les spores nues et

pédicellées naissent des parois
L'hyménium des Hyménomy
qu'une sorte de nucléus étalé
de membrane, et sous ce rap
peu différent de celui des D
Mais outre que la membrane
toujours tournée vers le sol d
mière de ces deux familles, elle
exospore, tandis qu'au contraire
tospore dans la seconde, et le
semblable à la lame proligère
Cet hyménium se compose d
ou *Sporophores*, de *Cystides* ou
et d'un grand nombre de *Para*
ces différents organes sont p
juxtaposés de manière à co
membrane continue qui revêt l
Agaricinées, les pointes des Hyd
dans les tubes des Polyporées
Auricularinées, etc. Toutefois
récents de MM. Vittadini, Berk
Tulasne, ont fait connaître que
d'un hyménium organisé de la
pas seulement propre aux Hym
puisque, dans le jeune âge d
Gastéromycètes, ils ont trouv
les cavités de ces Champignon
un vrai *Thalamium* à thèques

Spores et sporidies. Ayant
haut, à l'occasion des Phycées,
sistait la différence de ces de
producteurs, nous n'y reviendrons
Nous ajouterons pourtant que
nomme les premières *spores ex*
secondes, *spores endogènes*, et
le nom de *sporidies* aux spores
c'est-à-dire qui en contiennent
dans leur cavité. Quoi qu'il e
distinctions, nous dirons que
des Hypoxylées sont de tout p
bles à celles des Lichens angioc
celles des Discomycètes sont
celles des Lichens gymnocarpes,
qui fait que ces familles offrent
gie frappante, du moins sous l
la fructification, avec les de
Lichens en question. Toutes l
milles de l'immense classe d
portent des spores qui, simple
nées, sont constituées, ainsi que
elles-mêmes, d'un *épispore*, d'
d'un ou de plusieurs *nucléus*,

(1) *Voyez : Anleit. zum Stud. der Mycol*

de la sporidie, et enfin d'une
rs gouttelettes oléagineuses.
s qui naissent supportées par
au sommet des basidies, on a
e au point d'attache une ci-
ne ouverture que M. Corda a
D'autres observateurs disent
ème chose chez les spores de
cées.

formation des spores est diffé-
des sporidies. Celles-ci doi-
ine à la métamorphose d'une
re sporacée, verdâtre ou jau-
ccupe toute la longueur des
yrénomycètes et des Discomy-
i, nous voulons dire les spo-
isent deux modes de forma-
elles résultent de l'exsudation
ite à l'extrémité d'un filament
, ou d'un stérigma d'Hyméno-
elle se concrétant peu à peu
par suite de l'acte de la vé-
s à l'observateur attentif et
nt chez les espèces hyalines,
successive de l'épispore, du
s gouttes oléagineuses (1); ou
lans quelques autres Mucédi-
um, *Cladosporium*), et dans
mycètes (ex. *Uredo*) où nous
observé le fait tout récem-
ments sont tomipares, c'est-
e séparent, ou, pour mieux
rticulent en spores, ou que
ment à l'extrémité des flocons
au moyen d'un étranglement
sommet, qui va jusqu'à la
nplète de la spore.

des spores. A la rupture du
qui a lieu à l'époque de leur
es spores des Muscinées émet-
des filaments confervoïdes
a donné les noms de *proem-
seudo-cotylédons*, d'où, quel-
s plus tard, s'élève la plantule
e-même de son sommet une
et de sa base des racines ca-
faux cotylédons, destinés à fournir à la plante sa première nourriture, disparaissent le plus ordinairement après l'évolution de la tige; mais ils persistent quelquefois pendant toute la vie de l'espèce (ex. *Phascum serratum*). Dans les Lichens, les Pyrénomycètes et les Pézizées, c'est-à-dire dans toutes les plantes cellulaires qui se reproduisent par des sporidies, celles-ci émettent des filaments, soit de l'un des pôles de la loge unique, soit de chacune des loges qui les constituent (1), ou bien, comme l'affirme M. Vittadini de l'*Elaphomyces*, les aiguillons ou pointes du sporoderme ou épispore se développant en flocons, forment à la jeune plante un mycélium qui lui sert à pulser, dans les milieux où elle vit, les matériaux nécessaires à son accroissement. Chez les Hydrophycées, la germination, que les spores appartiennent à l'une ou à l'autre des fructifications des Floridées, a lieu aussi par l'allongement de leur tissu pour produire en bas le système radicellaire ou cramponnant, c'est-à-dire le point d'attache, et en haut, la tigelle ou la plante elle-même. M. J. Agardh prétend que les racines se font jour en rompant l'épispore, ce que nient d'autres observateurs. Pour nous la question est encore indécise. Mais M. Luret, en faisant connaître avec détail la germination de plusieurs Zoospermées, a constaté qu'elle s'effectuait par l'allongement simultané, quoique inégal, des deux pôles de la spore. Il a même vu germer la spore d'une Vauchérie dans la plante-mère. La germination des spores simples des Fonginées, que nous avons vue s'opérer pour ainsi dire sous nos yeux, lors de nos expériences sur le *Botrytis Bassiana*, nous a aussi montré l'allongement de la spore par l'un, quelquefois par l'un et l'autre des pôles opposés, en un filament simple ou rameux, lequel constitue souvent tout le Champignon, son extrémité libre produisant une nouvelle fructification (2), ou qui contribue, avec les filaments voisins, à fournir le mycélium.

Gemmes et propagules. Mais les spores ne sont pas les seuls et uniques moyens de propagation dont la nature ait doué les végétaux cellulaires; elle leur a accordé encore

ce que nous avions fort bien vue dans nos
Muscardine, et dont nous avions en quel-
diqué toutes les phases dans notre Mé-
personne, si nous exceptons M. Berkeley,
aucun compte. Nous voyons donc avec
gues du mérite de MM. Corda et Vitta-
par leurs propres observations.

(1) V. *Ann. Sc. nat.*, 2e *sér. Bot.*, tom. XIV, t. 6, fig. 1.

(2) C'est la plante de cette classe réduite à sa plus simple expression.

des gemmes et des propagules, sortes de boutures dont la place et les formes doivent nous arrêter encore un instant. Chez les Mousses, on peut voir sous la fleur femelle, ou ailleurs dans l'aisselle d'une feuille, se développer un bourgeon produisant des tiges annuelles hypogynes, appelées *innovations*, lesquelles, après avoir poussé des racines de leur base, se séparent de la plante-mère pour former un nouvel individu. Les propagules des Hépatiques sont placées soit sur les feuilles des caulescentes, soit sur les frondes des membraneuses. Chez ces dernières, elles sont contenues dans des cupules à bords frangés, orbiculaires ou sémilunaires, qu'on nomme *corbeilles* (*Scyphuli*), et présentent une forme lenticulaire ou ovoïde. Dans le g. *Blasia* (*voy.* ce mot), elles sont renfermées dans des poches ovoïdes. Quelle que soit au reste leur origine, il paraît qu'elles peuvent, à l'égal des spores, reproduire la plante dont elles sont issues. Chez les Lichens et les Byssacées, ce sont les gonidies, granules verts répandus en abondance dans le thalle ou confinés sous son épiderme, qui, en l'absence de l'autre mode de reproduction par sporidies, sont susceptibles de propager l'espèce. C'est ainsi que se perpétuent chez nous quelques Lichens qui n'y fructifient jamais (ex. *Sticta aurata*). Les Phycées sont encore mieux partagées que les Lichens sous le rapport qui nous occupe, puisque, outre les deux formes de fructification des Floridées, dont peut-être ne sont pas non plus tout-à-fait privées les Phycoïdées, on rencontre encore, dans presque toutes, des moyens de propagation dus à la végétation des cellules de quelque portion de la plante elle-même; car on ne peut pas donner le nom de germination à cette espèce de continuation pour ainsi dire non interrompue de la plante. M. Thuret a surtout fait remarquer, dans son curieux mémoire cité plus haut, cette faculté d'extension portée au plus haut degré dans toutes les portions du tube des Vauchéries. Enfin, M. Corda est, à notre connaissance, le seul mycologue qui ait parlé de la présence des gemmes dans les Champignons, et encore ne les a-t-il observées que deux fois, dans l'*Ascophora Mucedo* et dans le *Penicillium glaucum*, deux espèces, au reste, si communes que la

vérification de son assertion d

Usages des Cryptogames. L'u
gétaux cryptogames doit être en
le double rapport de leur écon
nature, et de leur emploi dan
domestique et les arts industri
rés sous le premier point de vu
dent que c'est de leur détritus a
s'est formé l'humus primitif,
sont plus tard développés, et
de leur complication, les végé
dicotylédonés. Maintenant enc
tribuent puissamment, avec le
autres plantes, à entretenir dan
tions convenables cette matric
tation. Quant à l'ordre qu'ont di
leur apparition à la surface
deux séries parallèles des Al
Champignons, nul doute que
n'ait précédé la seconde, et qu
nées n'aient suivi l'une et l'au
elles l'ont été plus tard par les
vasculaires. Passant ensuite à l
chaîne que l'homme retire de c
nous voyons que les Champign
Lichens lui fournissent, les p
tout, une alimentation agréa
dante. Nous avons parlé aux m
et *Cetraria* des services que
sous ce rapport plusieurs espèc
nière de ces familles. Quant au
nomiques ou industriels, le
nous apprennent qu'on se sert
engrais excellent pour fertiliser
Algues de nos côtes, et qu'on
même par coupes réglées pour c
en extrait encore des alcalis
M. de la Pylaie raconte aussi
côtes de la Bretagne, on emp
combustible les stipes de la La
tée. Enfin, tout le monde sait
que l'Orseille, dont on fait u
pourpre magnifique, se retire
Lichens, mais spécialement d
tartarea et *pallescens*, var. *par*
malina polymorpha, et surtout
tinctoria.

Il nous resterait encore beauc
à dire sur l'importance des étu
gamiques, sur la distribution
que des plantes cellulaires, su
position chimique, sur les pro
latives dans lesquelles elles son

du globe, etc., toutes choses
s nous reviendrons plus en dé-
s HÉPATIQUES, LICHENS, MOUS-
ES et PHYCÉES, auxquels nous
ainsi qu'aux généralités dont
fait précéder chacune des fa-
otre Cryptogamie de l'île de

urions malheureusement nous
utes les imperfections de cet
'édaction duquel nous n'étions
parce qu'un des savants colla-
e Dictionnaire s'en était chargé.
oncilier une indulgence dont
s le besoin et que nous sollici-
ir avec de vives instances, nous
lléguer ni d'autre ni de meil-
que celle de n'avoir pas eu le
court.
sent se subdivisent les plantes
:

ptogames vasculaires.

QUISÉTACÉES, FOUGÈRES, MAR-
COPODIACÉES et CHARACÉES.

ryptogames cellulaires.

A. *Muscinées.*

HÉPATIQUES et MOUSSES.

B. *Algues.*

YSSACÉES, LICHENS, FLORIDÉES,
ZOOSPERMÉES.

C. *Champignons.*

ONIOMYCÈTES, HYPHOMYCÈTES,
ES, PYRÉNOMYCÈTES, DISCOMY-
IOMYCÈTES.

(CAMILLE MONTAGNE.)

IASTRES (κρυπτός, caché; ...). INS. — Latreille, dans sa des Diptères (*Familles natu-*...), désigne ainsi une section s Muscides dont le dessus de t entièrement recouvert par te section ne comprend que le ui fait partie de la sous-tribu s de M. Macquart. (D.)

IÈNE. HELM. — Nom collectif naux inférieurs dans quelques (P. G.)

polit. et nat. de l'île de Cuba, par M. Ra-
ryptogamie, édit. franç., pag. 77, 121,

***CRYPTOGENIS**, Rich. BOT. PH. — Syn. de *Ceratopteris*, Brongn.

***CRYPTOGLOSSA** (κρυπτός, caché; γλῶσσα, langue). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, section des Collaptérides, tribu des Akisites, établi par M. Solier (*Ann. de la Soc. ent. de France*, vol. V, p. 680) sur une seule espèce du Mexique, qui se distingue de toutes les autres de la même tribu par son menton réniforme, sa tête suborbiculaire, avec l'épistome arrondi, et par son présternum prolongé en fer de lance. Cette espèce est le *Zopherus bicostatus* Dupont. (D.)

***CRYPTOGLOTTIS** (κρυπτός, caché; γλωττίς, languette). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Vandées, formé par Blume (*Bijdr.*, 230, fig. 42), et ne renfermant qu'une espèce. C'est une petite plante javanaise, épiphyte, subramifiée, à feuilles linéaires, cuspidées; à fleurs petites, blanchâtres, bractéolées, portées sur des pédoncules terminaux, subsolitaires, pauciflores. Le nom générique fait allusion à la disposition du labelle, qui se trouve caché par le périgone fermé. (C. L.)

CRYPTOGRAMMA (κρυπτός, caché; γράμμα, ligne). BOT. PH. — M. R. Brown a donné, dans l'appendice botanique du *Voyage de Franklin dans l'Amérique boréale*, la description de ce nouveau genre de Fougères, fondé essentiellement sur la plante de ces régions qu'il a nommée *Cryptogramma acrostichoides*; depuis cette époque, MM. Hooker et Greville, qui ont donné une excellente figure de cette plante (*Icones filicum*, tab. XXIX), ont fait connaître deux nouvelles espèces de ce g., *Cryptogramma Brunoniana* (*ibid.*, tab. CLVIII) de l'Himalaya, et *Cryptogramma Jamesonii* (*ibid. in textu*) des environs de Quito. Ces trois plantes ont complètement l'aspect de notre *Pteris crispa* (*Osmunda crispa* L.) d'Europe, mais elles en diffèrent cependant par quelques caractères de la fructification, qui semblent devoir faire maintenir le *Pteris crispa* dans le g. *Allosorus*. Le g. *Cryptogramma* avait été réuni par Presl aux *Gymnogramma*, et par Endlicher aux *Allosorus*, mais il paraît devoir être maintenu séparé. M. Brown l'a caractérisé ainsi : Groupes de capsules linéaires ou presque ronds, fixés le long des nervures secondaires obliques des pinnules; capsules

pédicellées ne s'insérant pas sur un réceptacle commun saillant; tégument commun marginal continu, traversé par les nervures vers sa base, à bord scarieux, libre, le plus souvent replié; tégument partiel nul. — Ce sont de petites Fougères, très glabres, venant en touffes, à frondes libres, tripinnatifides, les centrales fertiles contractées, plus grandes, les extérieures stériles; les téguments recouvrent toute la face inférieure des pinnules des frondes fertiles, ceux des deux bords opposés de la pinnule étant connivents sur la ligne médiane.

On a vu par la citation des trois espèces rapportées jusqu'à ce jour à ce genre, qu'elles appartenaient à des contrées très éloignées, mais toutes trois, cependant, à des régions froides, ou boréales, ou alpines. (Ad. B.)

*CRYPTOHYPNUS (κρυπτός, caché; ὕπνος, sommeil). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Élatérides, établi par Eschscholtz et adopté par M. le comte Dejean ainsi que par Latreille dans sa *Distribution méthodique et naturelle des Serricornes* (*Ann. de la Soc. ent. de France*, vol. III, p. 152). Ce genre y est placé entre les genres *Cardiophorus*, Eschs., et *Elater*, Fabr.

Le dernier Catalogue de M. Dejean mentionne 15 esp. de ce genre, pour la plupart d'Europe. Nous citerons comme type l'*Elater riparius* Fab., qui se trouve à la fois en Suède et dans le nord de l'Amérique. (D).

*CRYPTOLEPIS (κρυπτός, caché; λεπίς, écaille). bot. ph. — Genre de la famille des Apocynacées, tribu des Échitées, établi par R. Brown, et renfermant 4 ou 5 espèces, toutes de l'Inde orientale. Ce sont des arbrisseaux volubiles, à feuilles opposées, discolores, veinées en dessous, à corymbes interpétiolaires, subsessiles. Le nom générique indique que les squamules de la gorge sont incluses. On cultive en Europe la *C. elegans* Wall. (C. L.)

*CRYPTOLITHE. *Cryptolithus*. crust. — Ce genre, établi par M. Green, est rangé par M. Milne-Edwards, dans le t. III[e] de son *Hist. nat. sur les Crust.*, dans les *Trinucleus*. *Voy.* ce mot. (H. L.)

CRYPTOLOBUS (κρυπτός, caché; λοβός, lobe). bot. ph. — Wall., genre douteux [illegible]mille des Apocynacées, et dont les caractères, s'ils ont été publi[és], inconnus. Steudel réunit ce g[...] synonyme au *Cryptolepis* de [...] Spreng., synonyme d'*Amphi*[...]

*CRYPTOMERIA (κρυπτός, [...] partie). bot. ph. — M. David [...] sous ce nom un g. de Conif[ères] type le *Cupressus japonica* de Th[...] a donné une description détail[lée] figure dans les *Transactions de* [...] *néenne de Londres*, t. XVIII, p[...] la traduction de ce Mémoire, *A*[...] *natur.*, 2[e] série, tom. 12, p. 22[...] ractérise ainsi: *Cryptomeria*. Fl[...] ques; chatons mâles réunis en [...] anthérifères arrondies, étroit[...] quées, sessiles; lobes (*thecæ*) [...] au nombre de 5, connées, e[...] adhérentes à la base des écaill[es] en avant par un large trou. [...] taires globuleux, squarreux; [...] posées d'une bractée lancéol[ée] péricarpe à 3-6 dents soudé[es] graines 4-5, dressées, inéquil[até]raux, entourées d'une crête m[...] étroite.

Ce genre appartient, comme [...] ces caractères, à la tribu des C[...] et se rapproche surtout du g. [...] dont il diffère par le nombre d[...] La seule espèce qu'il comprend [...] arbre du Japon, à tige droite et [...] meaux étalés; les feuilles persist[antes] siles, subulées, raides, courb[...] cille, tétragones, élargies à la b[ase] rement décurrentes, de près de [...] long, sont insérées sur 5 rangs, [...] aux rameaux l'aspect de ceux d[...] *ria Cunninghamii*. Les chatons [...] réunis en épis à l'extrémité des [...] les cônes femelles, gros comme [...] noix, terminent d'autres rame[aux] bre n'existe pas encore dans [...] d'Europe, et mériterait sans aucu[n doute] être introduit.

*CRYPTOMES. *Cryptomia*. Deuxième sous-classe des Vers [...] dans M. Rafinesque (*Analyse de* [...] 1815). Elle est ainsi caractérisée: [...] fermé dans un fourreau artificiel [...] quille. Elle comprend deux ordres [...] *dosiphia*, qui sont les Annélides [...]

que les naturalistes de la
geaient à tort parmi les
(P. G.)
IADINES. INFUS. — Pre-
Infusoires polygastriques,
ères, section des Gymni-
les g. *Cryptomonas*, *Gy-*
Pandorina.
IAS (κρυπτός, caché; μο-
rus. — Genre d'Infusoires
la famille des Thécamo-
r M. Ehrenberg, et ayant
In corps globuleux ou peu
nt un test membraneux,
l'un filament flagelliforme
ptomonas, dont on connaît
ont toujours colorés, et le
ert. On les trouve dans les
marais, quelquefois dans
s infectes, mais non dans
s.
IES, Grev. BOT. CR.—Syn.

IÉES. *Cryptonemeæ.* BOT.
. J. Agardh vient d'établir
s (*Alg. Medit.*, p. 66) l'im-
uelle il a imposé ce nom,
lœocladées de M. Harvey,
s et des Gastérocarpées de
nfin de deux autres sous-
elées Coccocarpées (voyez
tomées. Nous allons indi-
nt à quels signes on pourra
Algue de cette tribu. La
uée en entier par des fila-
onferoïdes, dont les uns,
es, plus ou moins serrés et
ccupent le centre et sont
axe; et les autres, à cel-
quelquefois moniliformes,
on des premiers, et irra-
irection soit oblique, soit
tous les points de la péri-
rs endochromes de ceux-ci
ia) dans quelques tribus;
de niveau et soudés entre
nt à la fronde une sorte de
ans épiderme. On observe
ructure dans les Halymé-
teloupia et dans toutes les
fructification est double
es les Floridées, et consiste
ue M. J. Agardh désigne
ici sous le nom spécial de *Favellidia*. Ces organes, formés d'un péricarpe hyalin qui renferme étroitement une agglomération de spores nombreuses, sont nus dans les Glœocladées, c'est-à-dire lâchement entourés par les filaments rayonnants. Dans les Némostomées ils sont placés dans la couche la plus externe, à la base des filaments moniliformes qui s'écartent pour favoriser leur chute; dans les Spongiocarpées, on les rencontre au milieu d'un tissu particulier juxtaposé aux frondes, lequel prend le nom de *Némathécie*. Dans les Gastérocarpées, ils sont plongés dans la couche corticale elle-même ou sous celle-ci, au milieu des filaments allongés médullaires et environnés d'une membrane réticulée qui, au moins à la maturité, les isole complétement du tissu ambiant (ex.: *Halymenia*, *Ginannia*). Enfin, contenus dans une protubérance mamillaire de la fronde, souvent percée d'un pore au sommet, ils y sont nus dans le *Grateloupia*, ou entourés d'une membranule réticulée dans le *Gigartina*. Les tétraspores sont rapprochés de manière à ce que le glomérule paraisse divisé en triangle ou en croix. M. J. Agardh s'est surtout appuyé sur la structure fibreuse des frondes pour admettre dans cette tribu les cinq sous-tribus que nous avons énumérées au commencement de cet article. M. Decaisne, n'admettant dans ce groupe que les Algues dont les filaments périphériques sont libres de toute adhérence entre eux, c'est-à-dire la tribu des Glœocladées, Harv., n'y comprend (*Classif. Alg.*, *Ann. Sc. nat.*, juin 1842, p. 359) que les genres *Crouania*, J. Ag.; *Dudresnaya*, Bonnem.; *Gloiocladia*, J. Ag.; *Naccaria*, Endl., et *Gloiosiphonia*, Carm. (C. M.)

CRYPTONIX, Temm. OIS. — Nom scientifique du g. Rouloul.

***CRYPTONYCHUS** (κρύπτω, je cache; ὄνυξ, ongle). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Cycliques, tribu des Cassidaires, proposé par Gyllenhall (Schœnherr, *Appendix ad synonymiam*, pag. 7). La seule espèce, *Crypt. porrectus*, que cet auteur y rapporte, a été trouvée par le célèbre Afzelius, à Sierra-Leone, sur la côte de Guinée. Ces insectes, qui ont le front excessivement avancé, entre les antennes semblent devoir avoisiner les *Arescus* de Perty. (C.)

***CRYPTONYME.** *Cryptonymus.* CRUST. — Ce genre, établi par M. Eichwald dans son

Geognost. zool., etc., est rangé par M. Milne-Edwards parmi les *Isotelus* de Dekay. *Voy.* ce mot. (H. L.)

CRYPTOPETALUM, Neck. BOT. PH. — Syn. de *Lepuropetalum*, Ell.

CRYPTOPHAGUS (κρυπτός, caché; φαγός, mangeur). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Engidites, établi par Herbst et adopté par la plupart des entomologistes. Suivant Latreille, ce genre se distingue de ses Dacnés (*Engis*, Fabr.) par la forme de ses antennes, dont le second article est aussi grand ou plus grand que le premier, et dont les trois derniers, espacés, forment une massue moins brusque et plus allongée. Ce sont des Insectes de très petite taille, qui vivent dans le bois, sous les écorces et jusque dans l'intérieur de nos habitations. Le dernier Catalogue de M. Dejean en mentionne 40 espèces de divers pays, mais dont le plus grand nombre est d'Europe. Nous citerons comme type le *Crypt. cellaris* (*Dermestes id.* Fabr.), qui se trouve aux environs de Paris. (D.)

*CRYPTOPHASA (κρυπτός, caché; φάσις, phase). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, établi par Lewin et adopté par M. Boisduval, qui en décrit 5 espèces, toutes de la Nouvelle-Hollande, dans l'entomologie ...*yage de l'Astrolabe*, 1re partie, p. 2...). Ces Lépidoptères se rapprochent par leur port des Lithosies, et leurs chenilles, qui ressemblent à celles des *Cossus*, restent cachées pendant le jour dans les trous qu'elles se pratiquent dans le tronc des arbres et n'en sortent que la nuit pour se nourrir de leurs feuilles. Nous citerons comme type la *Cryptophasa irrorata* Lew. (*Prodr. ent.*, pl. 10, p. 11), qui a les ailes supérieures et le corselet d'un brun noirâtre, fortement poudré de blanchâtre, avec une tache centrale, presque lunulée plus obscure; les inférieures sont noires, avec la frange grise. Sa chenille vit dans les forêts, sur les *Casuarina*. (D).

*CRYPTOPHRAGMIUM (κρυπτός, caché; φραγμός, clôture). BOT. PH. — Genre de la famille des Acanthacées, tribu des Ecmatacanthées-Justiciées, formé par Nees (*in Wall. Pl. as. rar.*, III, 100), et renfermant deux espèces, dont l'une (*C. venustum* Nees) est cultivée en Europe. Ce sont des sous-arbrisseaux indiens, à feuilles opposées, longuement pétiolées, à rachis unilatéraux ou agglomérés-... munis de bractées et de b... égales.

*CRYPTOPHYTES, Link. ... de Cryptogames.

CRYPTOPLACE. *Cryptopla...* τός, caché; πλάξ, plaque). ... le *Dictionnaire des sciences* natu... Blainville a donné ce nom à un ... correspond au genre Oscabrelle ... Il paraît que, plus tard, M. de ... abandonné ce nom; car, dans ... Malacologie, on trouve les Cr... titre de section dans le genre Osca... OSCABRELLE et OSCABRION.

*CYRPTOPLEURA (κρυπτ... πλευρά, côte). BOT. PH. — Genre d... des Composées liguliflores, trib... racées, établi par Nuttal (*Americ... transact.*, VII, 431) pour une pl... cée, annuelle, propre à l'Amériqu... à feuilles linéaires-lancéolées, ... tées, à tige très courte, et à pédi... piformes et monocéphales.

*CRYPTOPODE. *Cryptopus* (κ... ché; πούς, ποδός, pied). REPT. — Ch... loniens d'eau douce, appartena... mille des *Trionyx* (les Potamit... Bibr.), et dont on doit la d... MM. Duméril et Bibron (*Erpétolog...* 1835). Il ne comprend que deux... l'une du Sénégal, décrite par les n... turalistes, et l'autre plus ancienn... nue, le *Trionyx choromandelicus* ...

Les Cryptopodes ont pour princ... ractères : Carapace à bords ca... étroits, supportant au-dessous d... arrière des cuisses de petites pi... sternum large, formant antéri... battant mobile que peut clore ... ment l'ouverture de la boîte ... partie postérieure du même or... nie à droite et à gauche d'un op... lagineux formant les ouvertures ... quelles passent les pattes, et il p... un opercule bouchant l'issue p... queue. L'espèce indienne de ce ... Pondichéry. On en mange la chair.

*CRYPTOPODIA, Rœhl. (κρυπτ... πούς, ποδός, pied). BOT. CR. — (Mou... nonyme de *Distichia*, Brid., ... naire du g. *Neckera*. *Voy.* ce mot.

[?]RYPTOPODIE. *Cryptopodia* (κρυπτός, [?]; ποῦς, pied). CRUST. — Genre de l'or[?] Décapodes Brachyures, famille des [?]ques, tribu des Parthénopiens, éta[?] M. Milne-Edwards dans le t. Ier de *Hist. nat. sur les Crust.*, et ainsi caracté[?] La carapace est légèrement bombée [?] forme d'un triangle très large, très [?] et à base arrondie; elle est presque [?] aussi large que longue. Le rostre [?]ngulaire, horizontal et assez avancé. [?]x sont très petits et complétement [?]. Les antennes internes ont leur [?] quadrilatère et plan. Le 1er article [?]nnes externes est très petit; le second [?] peu plus long et atteint le front. [?] est un peu plus large que long. [?] article des pieds-mâchoires exter[?] termine par un bord presque droit; [?], qui est carré, présente en avant une [?]ure. Le plastron sternal est beau[?] long que large. Les pattes de la [?] sont très grandes et à peu près pris[?]; celles des 4 dernières paires sont [?] et presque de même longueur; [?]passent à peine la voûte de la cara[?] les recouvre. L'abdomen, chez les fe[?], présente 7 segments. La *C. fornicata* [?]. cit., p. 361), est le type de ce genre [?]. Nous en avons fait connaître (*Arch.* [?]., t. II, p. 481) une seconde espèce [?] nom de *C. angulata* Edw. et Luc. (H. L.)

[?]PTOPODITES. *Cryptopodites* (κρυπ[?]ché; ποῦς, pied). CRUST. — Nous avons [?] sous ce nom, dans notre *Hist. nat.* [?], *des Arachn. et des Myriap.*, fai[?] au *Buffon-Duménil*, un petit groupe [?]ferme deux genres de Crustacés à [?] élargi sur les côtés, et cachant [?] entièrement les organes de la loco[?]. Ce petit groupe comprend les genres [?] et *Cryptopodia*. *Voyez* ces mots. (H. L.)

[?]PTOPODIUM (même étymologie que [?]*podia*). BOT. CR. — (Mousses.) Genre [?], acrocarpe diplopéristomé, fondé [?] (*Bryol. univ.*, II, p. 30), sur une [?] propre à la Nouvelle-Zélande, d'où [?] rapportée par Menzies, et publiée [?]oker (*Musc. exot.*, I, t. 18) sous le [?] *Bryum bartramioides*. Son port et sa [?] la placent dans la tribu des Bar[?] (voyez ce mot). Voici ses caractères d'après Bridel, car nous n'avons pas encore pu nous procurer cette belle Mousse : Péristome double, l'extérieur composé de seize dents lancéolées, acuminées et reflexiles, l'intérieur formé par une membrane basilaire étroite, partagée au sommet en autant de cils imperforés, séparés entre eux par deux filets (*ciliola*). Capsule ovale, lisse, égale, privée d'anneau, et portée par un pédoncule en apparence latéral, arqué et si court qu'elle est comme immergée dans les feuilles. On ne connaît ni l'opercule ni la coiffe. Sa foliation est semblable à celle des Bartramies. (C. M.)

***CRYPTOPORE.** *Cryptoporus*. ZOOL. — Cette épithète qui signifie à pores cachés est appliquée comme nom spécifique à un Polypier du g. *Heteropora*.

***CRYPTOPROCTE.** *Cryptoprocta* (κρυπτός, crypte; πρωκτός, croupion, anus). MAM. — M. Telfair, résidant à Maurice (Ile de France), a reçu de la partie sud de Madagascar l'espèce de Mammifère dont feu M. Bennett a fait un genre sous ce nom (*Proceed. zool. soc. Lond.*, 1833, et *Trans.*, I, 137, pl. 21). C'est un Carnassier assez semblable extérieurement aux Chats et dont les appétits ne sont pas moins sanguinaires que ceux de ces animaux. Son naturel, au dire de M. Telfair qui a pu observer l'animal vivant pendant quelques mois, est aussi très farouche (1); sa force musculaire et sa légèreté sont des plus remarquables. Le Cryptoprocte a les membres vigoureux des Chats et leurs allures, il en a aussi les ongles rétractiles. Sa tête, son corps et même sa queue s'en rapprochent aussi; M. Bennett le fait remarquer dans sa description; et, en la supposant exacte, la figure qu'il publie, sous le nom de *C. ferox*, confirme tout-à-fait cette assertion.

Malheureusement on ne connaît encore du Cryptoprocte que le seul individu envoyé à Londres par M. Telfair. Les glandes qu'il présente au bas de l'anus lui ont valu son nom. Quoiqu'il soit encore jeune, il a 13 pouces pour le corps et 11 pour la queue. Sa couleur est roussâtre comme celle de plusieurs animaux du genre *Felis* et aussi de l'Euplère, quoique le Cryptoprocte soit bien différent de celui-ci. Son intestin possède un cœcum long d'un pouce et demi.

(1) It is the most savage creature of its size ever met with.

M. Bennett, tout en reconnaissant les affinités de ce genre avec les Félis, le place dans la famille des Viverriens. C'est en effet de tous les animaux de cette famille le plus rapproché de celle des Chats, et ce fait paraîtra plus remarquable encore si l'on se rappelle que Madagascar n'a encore fourni aux zoologistes aucune espèce de ce dernier groupe. Le crâne du jeune *Cryptoprocta ferox* décrit par Bennett et que nous avons pu étudier à Londres où il fait partie des collections de la Société zoologique (1), a 0,08 de longueur; il est un peu plus allongé que celui du Chat dans sa partie faciale, par suite surtout de l'allongement des frontaux et des maxillaires; son chanfrein est plus large que dans les *Viverra*, moins bombé que chez les *Felis* et pourvu d'une apophyse post-orbitaire assez marquée; de même que dans les *Viverra* l'apophyse orbitaire du Zygomatique est presque nulle, contrairement à ce que présentent les Mangoustes, et le trou sous-orbitaire est ovalaire transverse. L'échancrure palatine est en *upsilon* comme dans bien des *Felis*, et la caisse auditive un peu moins renflée que dans ces animaux, mais assez allongée. La boîte crânienne a l'ampleur qui caractérise ceux-ci dans le *Felis* Javanais par exemple.

La dentition est encore imparfaite et comprend les dents de lait plus la première avant-molaire d'adulte supérieurement et inférieurement. Les incisives sont simples, l'externe étant la plus grosse et pourvue d'un petit talon postérieur. Les canines, sans doute de remplacement comme les incisives, ne sont pas entièrement sorties. Quant aux molaires, celles d'adulte (une seule paire en haut et en bas) sont gemmiformes et à une seule racine. Il y a trois dents molaires de lait comme chez la grande majorité des Carnassiers : une avant-molaire, une principale et une arrière-molaire, et cette formule est aussi bien celle de la mâchoire inférieure (2) que de la supérieure. L'avant-molaire a deux racines, et sa couronne est bilobée. La principale est comprimée, a trois lobes supérieurement, sans talon antérieur interne, comme on le voit aussi chez les *Felis*; inférieure-

(1) [illegible]

(2) [illegible]

ment elle a trois denticules,
surpasse les autres en hauteur
postérieur est très petit, et manq
tes qu'on lui voit chez les G
rière-molaire supérieure est
prismatique, de même grandeur
des Chats; l'inférieure est
ment semblable à celle de ces
bien différente de celle des *F*
n'en a ni le talon élargi, ni les
rangées en triangle; elle est
comprimée, à deux denticules
bles, dont l'intérieur tronqué
le second surmonté d'un très pe
à son bord postérieur, et avec
petit que celui des Chats, de m
des Hyènes tachetées.

Le Cryptoprocte est donc d
âge un Viverrien à dents de *F*
nombre un peu plus considérab
très probable qu'à l'état adulte
ses dents présente encore une
gie avec celles de ces animaux.
conclure que ses habitudes son
guinaires que les leurs, et c'est
note également sa physionomie
pourrait peut-être dire que le C
est intermédiaire aux Viverrien
lis, comme le *Bassaris* du Mex
BASSARIS) l'est aux Mustéliens et
riens. C'est une espèce qu'on ne
recommander à l'observation d

M. Bennett s'était demandé si l
procta ferox ne serait pas de m
que le *Paradoxurus aureus* de
L'étude qu'on a faite de ce dernie
ticulier de son crâne, dissipe tout
à cet égard. Ce sont bien deux
férents.

CRYPTOPS (κρυπτός, caché;
RIAP. — Genre de la classe des
de la famille des Scolopendrites;
Leach et ainsi caractérisé : Ante
sées de 17 articles; pieds au nomb
chaque côté, les postérieurs éta
longs et ne présentant pas d'épi
n'étant pas apparents. Les habit
pèces qui composent ce genre so
sous les pierres et sous les écorces
L'espèce que l'on rencontre le plu
rement en France est celle qui
sous le nom de *C. hortensis* Leach
dans son *Journal de Philadelphie*,

, qui habitent la Géorgie et la
ntale. (H. L.)

PUS (κρυπτός, caché; πούς, pied).
Genre de la famille des Orchida-
des Vandées, établi par Lindley
, 817), et dont le type est l'*An-*
um de Dupetit-Thouars (*Orch.*,
l ne renferme que cette espèce.
nte caulescente, épiphyte, crois-
gascar; à feuilles coriaces, dis-
urs belles et disposées en pani-
les, multiflores. Le nom généri-
que dans ce genre le labelle est
(C. L.)

RHINIENS. *Cryptorhini*. OIS. —
par M. de Blainville à une fa-
aux de l'ordre des Nageurs, à
nirés, à peine visibles; à peau
extensible; à pieds tétradactyles
nt totipalmés. Cette petite fa-
end les g. Pélican, Cormoran et
(G.)

ORHYNCHIDES. *Cryptorhyn-*
— Insectes coléoptères tétramères
es. 3e subdivision établie par
dans sa division des Apostasiméri-
et sp. Curculionidum, tom. IV, p. 1
ui se compose de 64 genres dont
uivent: *Cratosomus*, *Catapycnus*,
us, *Protopalus*, *Cryptorhynchus*,
, *Camptorhinus*, *Cyamobolus*,
s, *Cnemargus*, *Mecocorynus*, *Cæ-*
Cylindrocorynus, *Corynephorus*,
, *Ædemonus*, *Pachyonyx*, *Gaste-*
ehriops, *Coryssopus*, *Pseudomus*,
tyrhinus, *Cnemecœlus*, *Mœmac-*
, *Pycnopus*, *Cœliodes*, *Monony-*
aropus, *Rhyephenes*, *Arachnobas*,
Tylodes, *Acalles*, *Trugopus*, *Scle-*
emidophorus, *Rhyssomatus*, *Chal-*
Conotrachelus, *Cyphorhynchus*,
s, *Colobodes*, *Peridinetus*, *Stron-*
Ceutorhynchus, *Rhinoncus*, *Cœ-*
sophagus, *Tapinotus*, *Rhytidoso-*
ysmoderes, *Zugops*, *Copturus*,
Tinorus, *Pinarus*, *Mecopus*,
Orobitis, *Ocladius*, *Sympiezopus*,
us. Les caractères communs à
enres sont: Trompe recourbée,
plus ou moins distinctement dans
pectoral assez souvent profond;
rieurs ordinairement éloignés à
(C.)

*CRYPTORHYNCHUS (κρύπτω, je cache; ῥύγχος, trompe). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites gonatocères, division des Apostasimérides, créé par Illiger et adopté par Germar, Dejean et Schœnherr. Ce dernier, dans le tome IV du *Genera et species curculionidum*, pag. 165, y rapporte 124 espèces dont plus des deux tiers proviennent d'Amérique, et le reste des autres parties du globe. Le même auteur a divisé et subdivisé ce genre afin d'en faciliter l'étude; et plusieurs de ses coupes nous semblent même devoir être érigées en genres propres. Les *Cryptorhynchus* sont nocturnes; pendant le jour ils se tiennent immobiles et fixés aux branches des arbres par leurs tarses, tenant leurs pattes étroitement repliées et jointes. Le *Rhynchœnus Lapathi* Fab., espèce propre à toute l'Europe, vit sur une sorte de Saule à feuille très verte, blanche et cotonneuse en dessous; les *R. stigma*, *pilosus* et *mangiferæ* de Fab. en font partie: le premier se trouve abondamment à Cayenne, et les deux autres dans l'Inde ou à Madagascar. La trompe de ces insectes est logée dans un sillon pectoral très large et très profond, elle est aplatie et arquée. Les yeux non réunis et l'écusson visible distinguent ce genre des genres voisins. Les élytres couvrent entièrement l'abdomen. (C.)

*CRYPTOSETE, Hook. BOT. CR. — Syn. de *Philonotis*, Brid.

*CRYPTOSOME. *Cryptosoma* (κρυπτός, caché; σῶμα, corps). CRUST. — Cette coupe générique a été établie par M. Aug. Brullé sur un Crustacé qui a été rapporté des îles Canaries par MM. Webb et Berthelot. Elle appartient à l'ordre des Décapodes brachyures, et à la famille des Oxystomes de M. Milne-Edwards. Les caractères génériques peuvent être ainsi présentés: Pieds-mâchoires extérieurs cachant entièrement l'orifice buccal, et atteignant le bord de la carapace. Tarses des quatre dernières paires de pattes, mais surtout de la dernière paire, comprimés et un peu élargis. Carapace cordiforme laissant les pattes à découvert. Abdomen ayant cinq segments dans le mâle et sept dans la femelle. Une seule espèce compose ce genre: c'est le *C. cristatum* Brull. (*Voy. aux Iles Canaries*, par MM. Webb et Berthelot, *Entom.*, p. 17, Crust. pl. 1, fig. 2, 2 a), rencontré dans la baie Sainte-Croix de Té-

nériffe. M. Dehaan, dans la pl. 19, fig. 3 de sa *Fauna Japonica*, figure sous le nom de *Cycloes granulosa* un Crustacé qui appartient au genre *Cryptosoma* de M. Brullé; nous désignerons cette espèce japonaise sous le nom de *Crypt. granulosum*. (H. L.)

CRYPTOSPERMUM, Young BOT. PH. — Syn. d'*Opercularia*, A. Rich.

***CRYPTOSPHÆRIA**, Grev. BOT. CR.— Syn. de *Sphæria*, Hall.

CRYPTOSPORIUM (κρυπτός, caché; σπορά, spore). BOT. CR. — Genre de Champignons de la famille des Gymnomycètes sporodermes, établi par Kunze (*Myc. Heft.*, 1. 1. t. 1. f. 1), pour de petits végétaux parasites à sporidies fusiformes, simples, formant un nucléus sous l'épiderme et finissant par devenir libres.

***CRYPTOSTEGIA** (κρυπτός, caché; στέγη, toit). BOT. PH. — Genre de la famille des Asclépiadacées, tribu des Périplocées, établi par R. Brown (*Bot. Reg.*, t. 435) pour le *Nerium grandiflorum* de Roxburgh. Il ne renferme que deux espèces, dont l'une, celle qui vient d'être nommée, est cultivée en Europe pour la beauté de ses fleurs. Ce sont des arbrisseaux de l'Inde et de Madagascar, glabres, à feuilles opposées, brièvement pétiolées, elliptiques, obscurément acuminées, luisantes sur les deux faces, parsemées en dessus de veines rousses et fines; à fleurs grandes, belles, rougeâtres (estivation contournée), disposées en corymbes terminaux, trichotomes. (C. L.)

CRYPTOSTEMMA (κρυπτός, caché; στέμμα, couronne). BOT. PH.—Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Cynarées-Arctotidées, formé par R. Brown (*Hort. Kew.*, II, 5, 141) et renfermant trois espèces environ, toutes cultivées en Europe. Ce sont des plantes annuelles, acaules ou caulescentes, plus ou moins blanchâtres-tomenteuses, croissant au cap de Bonne-Espérance. Leurs feuilles sont pennatilobées, lyrées ou rarement indivises; leurs capitules multiflores, hétérogames, de la grosseur de celui de l'*Aster alpinus*, ont le disque noirâtre et le rayon jaunâtre. Le nom générique signifie que les akènes sont dépourvues d'aigrettes. (C. L.)

***CRYPTOSTEMME.** *Cryptostemma* (κρυπτός, caché; στέμμα, yeux). ARACH. — Genre de l'ordre des Trachéennes, famille des Phalangiens, établi par M. Guérin-Méneville dans la *Revue zoologique*, n° 1, ja[...] Ce genre est très voisin de celui [...] *lus*; comme lui il a l'extrémité [...] du céphalothorax avancée en form[...] peron; mais il n'a aucune trace [...] les antennes-pinces sont saillantes [...] de pattes, et plus courtes que ce[...] céphalothorax est distinct de l'abd[...] forme carrée. Les pattes sont très [...] longueur, aplaties, terminées par [...] de quatre ou cinq articles grenu[...] dernier est le plus grand. La sec[...] est plus longue, ensuite la troisièm[...] quatrième, et enfin la première [...] plus courte. L'abdomen est de la [...] céphalothorax, deux fois plus long [...] un peu enfoncé en dessus, conve[...] sous, et paraissant divisé en quatre [...] L'espèce type de ce genre est le *C[...] mannii* Guér.; elle est longue de [...] et a été trouvée sur la côte de [...]

CRYPTOSTOMA (κρυπτός, c[...] μα, bouche). INS. — Genre de C[...] pentamères, famille des Sternox[...] par M. le comte Dejean sur l'*Elat[...] nis* Fabr., de Cayenne, à laquell[...] réuni depuis une seconde du B[...] nomme *C. brasiliensis*. Ce genre a [...] par Latreille et par M. le comte [...] nau. Le premier, dans un ouvrage [...] inséré dans les *Ann. de la So[...] France* (vol. III, pag. 130), le pla[...] tribu des Cérophytides, entre les *g[...] rium*, Fabr. et *Cerophytum*, Latr. [...] le met dans son groupe des Cryp[...] qui fait partie de sa tribu des Euc[...] *Voy.* ces différents mots.

***CRYPTOSTOMA.** HELM.—N[...] tion employée par Nitsch, dans l'*En[...] allemande* d'Ersch et Gruber, pour [...] des Amphistomes.

CRYPTOSTOME. *Cryptostoma* (κρυπτός, caché; στόμα, bouche). Comme nous le verrons par la suite [...] Sigaret n'a pas été compris de la m[...] nière par tous les zoologistes. Cuv[...] pour le véritable Sigaret d'Adanso[...] mal à coquille intérieure qui est [...] rent du Sigaret véritable, et auq[...] Blainville a donné le nom de Crio[...] dis que ce dernier auteur, ayant [...] yeux le Sigaret véritable, a fait p[...]

genre Cryptostome qui devient un double emploi inutile, aussitôt que l'on rétablit le genre Sigaret tel qu'il a été caractérisé par Adanson. *Voy.* SIGARET. (DESH.)

*CRYPTOSTOMITES. *Cryptostomites.* INS. — Sous-tribu de l'ordre des Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, établie par M. Delaporte dans la tribu des Cérophytides de Latreille et qu'il compose des genres *Cryptostoma*, *Cerophytum* et *Phyllocerus*. Ses caractères sont : Antennes libres, ayant une partie de leurs articles pectinée, les pattes peu contractiles et le corps ovalaire. (D.)

CRYPTOSTOMUM, Schreb. BOT. PH. — Syn. de *Montabea*, Aubl.

CRYPTOSTYLIS (χρυπτός, caché; στύλος, colonnette; style en botanique). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Néottiées, formé par R. Brown (*Prodr.*, 317), renfermant 3 ou 4 espèces, dont 2 sont cultivées en Europe. Leur nom générique fait allusion à l'extrême brièveté du gynostème. Elles croissent dans l'île de Java et dans la Nouvelle-Hollande extra-tropicale. Des tubercules radicaux fasciculés sortent des feuilles peu nombreuses, planes, pétiolées, nervées, membranacées, et une scape engainée, portant des fleurs terminales, épiées, bractéolées, d'un roux sale. (C. L.)

*CRYPTOTÆNIA (χρυπτός, caché; ταινία, bandelette). BOT. PH. — Genre de la famille des Apiacées (Ombellifères), tribu des Ammiinées, institué par De Candolle (*Mem. Omb.*, 42). Il contient deux espèces, toutes deux introduites et cultivées dans les jardins botaniques de l'Europe, croissant l'une dans les Calabres (*C. Thomasii* DC.), et l'autre dans l'Amérique boréale (*C. Canadensis* DC.). Ce sont des herbes vivaces, dressées, glabres, à rhizome fibreux; à feuilles triséquées, dont les segments ovés, irrégulièrement mucronés-dentés; à fleurs blanches, disposées en nombreuses ombelles subpaniculées, dont les rayons en petit nombre très inégaux; l'involucre nul; les involucelles oligophylles. Le nom générique fait allusion à la disposition des bandelettes (vittæ) du fruit cachées sous l'écorce adnée. (C. L.)

*CRYPTOTHECA (χρυπτός, caché; θήκη, boîte). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Elythrées, formé par Blume (*Bijdr.*, 1128) pour renfermer deux plantes de l'île de Java, où elles croissent dans les marais. Ce sont des herbes suffrutiqueuses, ramifiées, à tiges anguleuses, à feuilles opposées, brièvement pétiolées, lancéolées ou linéaires-lancéolées, élargies à la base, semi-amplexicaules; à pédoncules axillaires, multiflores. Dans ce g., la capsule est cachée par le calice persistant; de là le nom générique. (C. L.)

CRYPTURA, Vieill. OIS. — Synonyme de *Crypturus*, Ill.

*CRYPTURGUS (χρυπτός, caché; ἔργον, travail?). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Xylophages, établi par Erichson et adopté par M. de Castelnau, qui, dans son *Hist. nat. des Coléopt.* (*Buffon-Duménil*, *Anim. articulés*, vol. II, pag. 370), le place parmi ses Scotylites, après le g. *Camptocerus* de Latreille. Ce g. est fondé sur une seule espèce, le *Bostrichus cinereus* de Herbst, qui se trouve en Suède et en Allemagne. (D.)

CRYPTURUS, Ill. OIS. — Nom scientifique du g. Tinamou.

CRYPTURUS. INS. — *Voy.* CYPTURUS.

CRYPTUS (χρυπτός, caché). INS. — Genre de la tribu des Ichneumoniens, famille des Ichneumonides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Fabricius, et adopté par tous les entomologistes, avec de plus ou moins grandes restrictions. Tel que nous le considérons avec M. Gravenhorst, il est caractérisé par des antennes longues et grêles, un métathorax épineux, un abdomen pédonculé, et une tarière chez les femelles, saillante, plus ou moins longue. Ainsi caractérisé, le genre *Cryptus* comprend plusieurs divisions désignées sous les noms d'*Hoplismenus*, *Cryptus*, *Phygadevon*, *Mesostenus*. Les *Cryptus* proprement dits, ont un abdomen à premier anneau lisse et un peu arqué, et la tarière assez longue chez les femelles. On connaît un assez grand nombre d'espèces de ce genre; on peut en considérer comme le type le *C. cinctorius* Fab., commun en Europe. (BL.)

*CRYSTALLIA (χρύσταλλος, crystal). BOT. CR. (Phycées). — Nom donné par Sommerfeld à un genre de Diatomées formé du *Gomphonema geminatum* Ag., probablement à cause de l'aspect vitreux que prennent les masses de cette algue microscopique en se desséchant. (BRÉB.)

*CSZERNÆWIA, Turcz. BOT. PH. —Syn. de *Conioselinum*, Fisch.

*CTEISA (κτείς, peigne). INS.—Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Sténélytres, tribu des Cistélides, établi par M. Solier (*Ann. de la Soc. ent. de France*, vol. IV, pag. 242) sur une seule espèce de Bahia, qu'il nomme *C. hirta*. Elle a la forme des *Prionychus* et des *Cistela*, mais elle s'en distingue par ses antennes courtes et terminées en une massue de 4 articles peu comprimés. Ce g. a été adopté par M. de Castelnau. (D.)

CTEISIUM. BOT. PH.—L. C. Richard, dans la *Flore d'Amérique* de Michaux, a donné ce nom à une fougère qui ne diffère pas du *Lygodium* de Swartz. Le *Cteisium paniculatum* est le *Lygodium palmatum* Swartz. *Voy.* LYGODIUM. (AD. B.)

CTÈNE. *Ctenus* (κτενός, peigne). ARACH.— Genre de l'ordre des Aranéides, tribu des Araignées, établi par M. Walckenaër et ainsi caractérisé : Yeux inégaux entre eux, occupant le devant et les côtés du céphalothorax sur trois lignes ; deux sur la ligne antérieure assez rapprochés entre eux pour former un carré avec les yeux intermédiaires de la seconde ligne, qui sont au nombre de quatre. Cette seconde ligne, tantôt droite, tantôt courbée en avant, selon la position des yeux latéraux placés sur une élévation qui leur est commune avec les yeux de la troisième ligne; ceux-ci au nombre de deux, très écartés entre eux, de manière à former la ligne la plus large. Ces huit yeux figurent un carré intermédiaire, projeté en avant et accompagné de chaque côté de deux yeux latéraux, dont le postérieur est toujours plus reculé que les yeux postérieurs du carré intermédiaire. Lèvre carrée, plus haute que large, rétrécie à la base, dilatée dans son milieu. Mâchoires droites, écartées, plus hautes que larges, coupées obliquement et légèrement échancrées à leur côté interne. Pattes allongées, fortes ; la premiere paire la plus longue. Ce genre, dont les mœurs des espèces qui le composent sont inconnues, est répandu en Europe, en Afrique et en Amérique. M. Walckenaër, dans son *Histoire naturelle des Insectes aptères*, en fait connaître dix espèces et les a partagées en trois familles. Le C. BORDÉ, *C. fimbriatus* (Walck, *op. cit.*, p. 364), peut être considéré comme le type de cette coupe générique; cett cap de Bonne-Espérance pour France, aux environs de Paris mais très rarement, le *C. Oudin* *op. cit.*, p. 368).

*CTENEMA. ANNÉL. Gen mille des Amphitrites, établi p que dans son *Analyse de la nat* mais non décrit.

*CTENICERA (κτείς, ενός, pe corne). INS. — Latreille avait d'i ce nom à un g. de Coléoptères des Elatérides, qu'il a appelé dep *bites* (*voy.* ce nom); ce même g. *Ctenicerus* par MM. Westwood e dans leurs ouvrages respectifs su *logie britannique*.

*CTENIDIA (κτείς, peigne; I INS. — Genre de Coléoptères hé famille des Trachélides, tribu lones, établi par M. de Castelnau *ticulés*, vol. II, p. 264, *Buffon* sur une espèce inédite, rapporté frerie par le voyageur Verreaux. telnau lui donne le nom spécifiq *delloides*, à cause de son faci rapproche de celui des Mordelles, dans son groupe des Ripiphorites ses antennes en éventail ou en p

*CTENIDION (diminutif de κτ INS. — Genre de Coléopteres p famille des Malacodermes, tribu pyrides, fondé par M. le comte une seule espèce de Sicile qu' *thoracicum*, et qui est la même lus ruficollis d'Hoffmansegg.

*CTÉNIOPITES. *Ctenioptes*. n établie par M. Solier dans la fa Xystropides, et qui se compose de *phlus*, *Cteniopus* et *Megischia*, q démembrements du g. *Cistela* d auteurs.

*CTENIOPUS (κτένιον, petit pei pied). INS. — Genre de Coléoptè mères, famille des Hélopiens, M. Solier aux dépens des Cistèles cius (*Ann. de la Soc. ent. de Franc* p. 245 et 246), et rangé par lui dans l Cténiopites. Il y rapporte les *Ci* et *sulphurea* de Fabricius, et la (*phuripes* de Dahl. *Voy.* CISTÈLE.

*CTENIPUS (κτείς, peigne ou d pied). INS. — Genre de Coléopt

s, famille des Carabiques, tribu des ...iens, établi par Latreille (*Règne anim.* ...vier, dernière édition, vol. IV, pag. , qui le place dans sa sous-tribu des ...imanes, entre les *Sphodrus* de Clair- ...les *Calathus* de Bonelli. Ce g. n'a pas ...opté par M. le comte Dejean, qui en ...end les espèces parmi les *Pristony-* ; mais M. de Castelnau l'admet dans ...ification et y rapporte 8 espèces, ... desquelles il place le *C. terricola* ...ier. (D.)

...NISTES (κτείς, peigne ou dent). INS. ...re de Coléoptères dimères, famille ...élaphiens, fondé par Reichenbach, et ...par M. Aubé dans sa monographie ...famille, où il le place parmi ceux qui ... articles aux antennes, et les articles ... inégaux. Son caractère est d'avoir ... derniers articles des palpes armés ...rement d'une apophyse sétiforme. ..., suivant M. Aubé, se compose de ...espèces : *Cten. palpalis* Reich., et . *Dejeanii* (*Dionyx id.*, *Encyclop.* ...). Ces deux espèces sont très rares, ...vent l'une en Allemagne, et l'autre ... midi de la France. (D.)

...ITE (κτενός, peigne). MOLL. — On ... dans les ouvrages des anciens oryc- ...es le mot Cténite employé pour dé- ... les coquilles du genre Peigne. *Voy.* ... (DESH.)

...IUM (κτενίον, petit peigne). BOT. PH. ...re de la famille des Graminées (Bro- ...,Nob., *Dic. bot.*), tribu des Chloridées, ... par Panzer (*Idem*, 36, t. 13, fig. 3, f.), ...ant une dizaine d'espèces, crois- ... l'Amérique boréale et tropicale, ... dans la Sénégambie. Ce sont des ...es annuelles ou vivaces, grêles, à ...planes ; à épi unique, subfalciforme, ... les épillets unilatéraux, imbriqués- ...; chacun d'eux renfermant quatre ou ...rs, dont deux neutres, une herma- ..., et les autres abortives (*tabescen-* (C. L.)

...NIZE. *Cteniza* (κτενίζω, je peigne). ... — Sous ce nom, M. Walckenaër, ... tom. I de son *Histoire naturelle sur* ...ectes aptères, désigne une race d'Ara- ... qui appartient au genre Mygale, et ... caractères sont d'avoir les yeux por- ... une gibbosité de la tête, un céphalo-

thorax ovalaire et arrondi à la partie antérieure, et les filières courtes, peu apparentes. (H. L.)

*CTENOBRANCHIA, Gray (κτενός, peigne ; βράγχια, branchies). MOLL. — M. Gray, dans sa *Classification naturelle des Mollusques*, propose de substituer ce nom à celui de Pectinibranches employé par Cuvier pour un groupe de Mollusques à peu près semblables. Ces Cténobranches constituent le premier ordre de la seconde sous-classe, nommée Cryptobranches par M. Gray. *Voy.* ce dernier mot et MOLLUSQUES. (DESH.)

*CTENOCONCHA, Gray (κτενός, peigne ; κόγχη, coquille). MOLL. — D'après M. Sowerby, M. Gray aurait proposé ce genre pour une coquille qui appartient probablement au genre Solénelle. *Voy.* ce mot. (DESH.)

*CTENODACTYLA (κτείς, peigne ; δάκτυλος, doigt). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Troncatipennes, fondé par M. le comte Dejean (*Spec. gén. des Coléopt.*, t. I, p. 226) sur une seule espèce, originaire de Cayenne, et à laquelle il a donné le nom de *C. Chevrolatii*. Depuis, il y a réuni deux autres espèces inédites, du même pays, et qui sont mentionnées dans son dernier Catalogue, l'une sous le nom de *Lacordairei*, et l'autre sous celui d'*obscura*. Le principal caractère de ce genre est d'avoir les crochets des tarses dentelés en dessous. (D.)

*CTÉNODACTYLE. *Ctenodactylus* (κτείς, κτενός, peigne ; δάκτυλος, doigt). MAM. — Genre de Rongeurs dont on ne connaît qu'une espèce africaine. Il a été décrit par M. J.-E. Gray (*Spicilegia zool.*, p. 10, 1828), et depuis lors étudié de nouveau par MM. Jourdan et A. Wagner (*Archives d'Erichson*, 1842, p. 1).

C'est un animal fouisseur à peu près gros comme le Rat d'eau, mais à queue bien plus courte, à corps plus ramassé, plus bas sur jambes et à oreilles assez petites. Ses pieds ont quatre doigts en avant comme en arrière, ceux de derrière étant couverts d'un peigne de poils raides, surtout les deux internes.

Les premiers Cténodactyles connus venaient du cap de Bonne-Espérance, d'où ils avaient été rapportés, en 1774, par Masson, botaniste-voyageur à qui l'on doit plusieurs espèces curieuses de bruyères. On en a depuis reçu de Tripoli, de Barbarie.

M. Gray les a rangés parmi les *Arvicola* ; mais il n'en connaissait alors que la mâchoire inférieure, dont les dents, au nombre de trois et sans racines distinctes, sont didymes. Grâce à la complaisance amicale de M. Waterhouse, nous avons pu étudier le crâne entier, qu'on voit dans les collections de la Société zoologique de Londres. Quoique les Cténodactyles n'aient que trois paires de dents à chaque mâchoire, tandis que les *Helamys* en ont quatre, et que leur aspect extérieur soit assez loin d'être le même que chez ces animaux, ils nous semblent devoir prendre place à côté d'eux plutôt qu'auprès des *Arvicola*, peut-être même dans la même famille; ils ont aussi des rapports intimes avec le genre *Petromys* de M. Andrew Smith.

Les dents supérieures du *Ctenodactylus Massonii* sont en même nombre que les inférieures, mais réniformes, à échancrure externe, et les inférieures didymes, à lobes transverses, un peu obliques. La mandibule a quelque chose de celle des *Ctenomys*, et les incisives sont lisses. Il y a un grand trou sous-orbitaire, et le canal auditif est large et tubuleux. Deux autres particularités remarquables du crâne sont l'étroitesse de la face en avant du trou sous-orbitaire, comme chez les Gerboises, et la composition de ce trou lui-même. Il n'est que partiellement encadré par le maxillaire, dont l'apophyse zygomatique n'envoie qu'une courte et étroite portion au bord externe du trou ; la racine ascendante du zygomatique complète ce bord, et sa région supérieure est en grande partie formée par l'os onguis. (P. G.)

CTENODES (κτείς, peigne). INS.—Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Prioniens, créé par Olivier (*Entomologie*, tom. VI, pag. 779, nº 95 *bis*, pl. 1, fig. a, b), qui l'a placé à tort parmi les Chrysomélines et à la suite du genre *Hispa*. Klug, en l'adoptant, l'a placé à côté des *Allocerus*. L'espèce type est le *Ct. bimaculata* Oliv. Klug (*Entomologia brasiliana*) en a fait connaître trois autres espèces : les *Ct. zonata*, *miniata* et *geniculata* ; toutes quatre sont originaires de l'Amérique méridionale.

Les *Ctenodes* sont courts, larges, noirs, maculés de rouge ou de jaune; leurs antennes, à partir du 3ᵉ au 11ᵉ 1/2 article, s'avancent en angle aigu ; leur corselet [illegible] avancé inégalement sur chaque angle [illegible] téral, et largement échancré au milieu [illegible] est tuberculeux en dessus. Mœurs in[illegible] nues. (C[illegible]

*CTENODON (κτείς, peigne ; ὀδούς, [illegible] REPT. — Genre établi par Wagler aux [illegible] pens des Sauvegardes. *Voy.* ce mot. (P.[illegible]

*CTÉNODONTÉES. *Ctenodonteæ*. BOT. [illegible] — (Phycées.) Nous sommes forcé d'é[illegible] parmi les Floridées cette nouvelle t[illegible] dont le genre *Ctenodus* (voy. ce mot) [illegible] type et fournira les caractères. Sa fr[illegible] cation si singulière, dont aucune aut[illegible] ridée ne présente d'analogue, nous a[illegible] à en agir ainsi. (C. [illegible]

*CTENODUS (κτείς, ενός, peigne; [illegible] dent). BOT. CR. — (Phycées.) Genre [illegible] sous-tribu des Coccocarpées, établi en [illegible] temps, quoique sur des considérations [illegible] rentes, par M. Kützing (*Phycol. univ.*, p[illegible] tab. 58, f. 2), et par nous (*Voyage* [illegible] Bonite, *Cryptog.*, p. 110) en prenant [illegible] type le *Fucus Labillardieri* Turn. (*Hist.* [illegible] t. 137), que M. Agardh fils rapporte à [illegible] selon nous, à son g. *Suhria*. Le g. C[illegible] que la loi de priorité, sacrée pour nous, [illegible] fait un devoir d'adopter, puisque la pu[illegible] tion de M. Kützing a devancé la nôtre, [illegible] fondé par ce phycologue sur la stru[illegible] très remarquable de la fronde. Nous l'a[illegible] établi, nous, tout à la fois sur cette [illegible] ture et sur la disposition encore plus [illegible] gulière de la fructification tétrasporique [illegible] voici les caractères essentiels : Fronde [illegible] lagineuse, comprimée en lame d'épée ([illegible] *ceps*), linéaire et très rameuse. Rameaux [illegible] tant sur leurs bords d'autres ramules [illegible] ples, courts, en alene et assez rappr[illegible] l'un de l'autre, qui les font ressembler à [illegible] dents de peigne, d'où le nom [illegible] Structure : on observe au centre de la [illegible] comme dans mon *Hypnea* [illegible], de [illegible] gues cellules tubuleuses, jointes bout à [illegible] longitudinalement de façon à figurer [illegible] ample filament, cloisonné de distance [illegible] distance. Ce filament, coloré par de[illegible] dochromes, est entouré d'autres ce[illegible] longitudinales, filamenteuses, cloi[illegible] aussi, lesquelles, s'anastomosant entre [illegible] pour former un réseau de grandes ce[illegible] ou à larges mailles, finissent par se co[illegible] devenir horizontales et arriver [illegible]

périphérie sous forme de filaments
, moniliformes, à endochromes co-
rose pourpre. Fructification double.
eles (selon Turner) de forme sphéri-
me pédicellés, placés entre les ramu-
tenant des spores très menues et ag-
s en grand nombre. Fructification
ique anormale. Réceptacles (*Poly-
b.*) conformés et placés de la même
que les conceptacles, mais, au lieu
me cavité centrale unique, creusés
s loges ovoïdes, éparses, près de la
le. De tous les points de la paroi de
partent des faisceaux de filaments
ts, qui convergent vers le centre.
ents, en forme de massue, rameux
t seulement, sont en grande partie
Chez quelques uns, privilégiés dans
faisceau, on voit la strie linéaire de
granuleuse qui occupe leur centre,
morphoser en un tétraspore, d'abord
entier, puis divisé transversalement
e spores. On trouvera d'autres dé-
s circonstanciés dans la partie cryp-
e du *Voyage de* la Bonite. Une seule
ique espèce, trouvée à la Nouvelle-
s par Labillardière, constitue au-
d ce g. si digne d'intérêt sous le rap-
ysiologique. (C. M.)

NOGYNE. *Ctenogyna* (κτείς, κτενός, γυνή, femelle). INS. — Genre de Dip-
livision des Némocères, tribu des
mides, sous-tribu des Tipulides
lpes, fondé par M. Macquart sur
ale Tipulaire, très voisine des
lores, mais qui en diffère prin-
ent par ses antennes composées du
nombre d'articles, et pectinées dans
x sexes. Il en donne la descrip-
a figure (dans le 1er volume, pag. 42,
g. 2, de ses *Diptères exotiques*) d'a-
l individu qui existe au Muséum de
ans indication de patrie, mais qu'il
e être de l'Australasie. (D.)

ÉNOME. *Ctenomys* (κτείς, peigne;
). MAM. — Le genre *Ctenomys* a été
en 1826 par M. de Bainville, dans
in *de la Société philomatique*, pour
èce brésilienne de Rongeur, grande
le Rat d'eau, mais fouisseuse au
tre aquatique, et un peu différente
urement. Il l'appelle *Ctenomys Brasi-*
On connaît aujourd'hui une demi-
douzaine de Rongeurs peu différents du Cté-
nome, et qui viennent également de l'Amé-
rique méridionale, où ils représentent jus-
qu'à un certain point les Bathyergues, Spalax
et Oryctères de l'ancien monde, et les As-
comys de l'Amérique septentrionale. Quoi-
qu'on en ait fait plusieurs genres sous les
noms de *Pœphagomys* (F. Cuvier), *Octodon*
et *Dendrobius* (Bennett et M. Meyen), *Schizo-
don* (M. Waterhouse), il est bien évident que
ces Rongeurs de l'Amérique du Sud ne for-
ment qu'un groupe unique, soit un seul
genre, soit, dans l'opinion de quelques mam-
malogistes, une petite famille qu'on pour-
rait nommer *Cténomyens*, ou avec, M. Water-
house, *Octodontidæ*, ou encore *Psammoryc-
tina* d'après M. A. Wagner (1).

Ce sont des Rongeurs assez semblables aux Rats extérieurement, mais à poil fort doux, comme celui d'un grand nombre de Rongeurs de l'Amérique, à quatre paires de molaires sans racines, à trou sous-orbitaire considérable, et à mâchoire inférieure conformée dans sa partie osseuse sur le modèle propre à une grande partie des Rongeurs des mêmes contrées, et dont le Cochon d'Inde nous a fourni un exemple bien connu. *Voy.* COBAYE.

Les Cténomyens sont des animaux fouisseurs, et dont le régime est essentiellement herbivore; ils ont la tête assez grosse, les pattes robustes et la queue assez courte. On pourrait dire aussi qu'ils sont les Campagnols de l'Amérique du Sud, si les Reithrodontes ne représentaient plus particulièrement, dans cette partie du monde, les Rongeurs de l'hémisphère boréal qui constituent ce groupe. Quelques Rats, et en particulier celui que nous avons appelé *Mus rupestris* (2), offrent aussi de l'analogie avec les Cténomes, principalement dans la forme de leurs dents, mais sans qu'il soit possible de les réunir au même genre qu'eux.

Nous commençons par l'espèce type :

1. CTÉNOME BRÉSILIEN, *Ct. Brasiliensis* Blainv. (*loco cit.*). — Il a le pelage de couleur roussâtre sur presque tout le corps, sauf en dessous où il est blanchâtre. Les poils de

(1) Le g. *Abrocoma* (t. I, p. 18, de ce Dictionnaire) paraît encore s'en rapprocher, mais il a aussi certains caractères des Caviens, ainsi que M. Eydoux et moi l'avons fait remarquer en en publiant le crâne (*Voyage de la Favorite*, p. 22).

(2) *Zoologie de la Bonite.*

sa queue sont bruns. Cet animal est de forme trapue.

M. A. d'Orbigny a donné, dans son *Voyage en Amérique*, la description d'un fragment de mandibule qu'il regarde comme d'une espèce particulière de *Ctenomys*, mais qui ne diffère pas suffisamment du *Ct. brasiliensis* pour que nous osions en faire une espèce à part.

Il se pourrait également que le Cténome qui suit ne fût qu'une variété australe et de couleur fauve de l'espèce du Brésil.

2. Cténome de Magellanie, *Ctenomys magellanicus* Bennett (*Trans. zool. Soc. Lond.*, II, 84, pl. 17).— Poils châtains fauves, un peu plus clairs en dessous qu'en dessus; pattes et queue blanchâtres. Du détroit de Magellan, près le cap Grégory, où il a été découvert par le capitaine King, de la marine anglaise.

3. Cténome degus, *Ctenomys degus*.—C'est le *Sciurus degus* de Molina, et l'*Octodon Cumingii* de Bennett (*Proceed. zool. Soc.*, 1832, et *Trans. ibid.*, II, 81, pl. 16). M. Meyen en a fait aussi un g. à part sous le nom de *Dendrobius* (*Nova acta nat. curios.*, XVI).

Les Cténomes sont très communs dans les parties centrales du Chili. Il y en a par centaines dans les haies et les bosquets, où ils font des terriers communiquant entre eux. Ils sont très nuisibles aux champs de blé. Leurs allures ont quelque chose de celles des Écureuils, ou mieux des Loirs.

4. Cténome noir, *Psephagomys ater* F. Cuvier (*Ann. sc. nat.*, 2e série, I, 321, pl. 13, *Psammoryctes noctevagus* de M. Poeppig. — Il est un peu plus petit que le Rat d'eau, et sa couleur est entièrement noire, un peu luisante. On le trouve au Chili, d'où il a d'abord été rapporté par M. Gaudichaud.

Depuis que F. Cuvier s'est occupé du *Psephagomys*, il en a été question dans le voyage de la *Favorite* et dans la publication de M. Poeppig.

F. Cuvier a constaté dans ce Rongeur un des caractères propres à tous les *Ctenomys*, l'ampleur remarquable du cœcum, dont la capacité égale celle de l'estomac. L'espèce ainsi nommée sort préférablement de nuit. M. Darwin la donne comme rare, sauf dans les districts alpestres. Il a constaté qu'elle creuse des terriers considérables, et probablement dans le but d'atteindre les racines des arbres, comme le fait an[...] nome brésilien. Ces trous sont [...] modes pour les Chevaux. A Valpa[...] Cténomes noirs sont appelés *Curu*[...]

5. Cténome brun, *Schizodon fus*[...] house (*Proceed. zool. Soc.*, 1841, [...] Également du Chili, d'où il a été [...] par M. Bridges. La séparation des [...] dres d'ivoire dont se compose la p[...] de chaque molaire est plus ou m[...] plète, et chaque dent est comme p[...] deux, ce qui a valu au sous-genre [...] espèce le nom de *Schizodon* (σχίζ[...] vise; ὀδούς, dent). La couleur est [...] en dessus, lavée de fauve en de[...] pieds sont bruns, et la queue n'a [...] la longueur de la tête. La taille es[...] Surmulot.

*CTENONYCHUS (κτείς, peigne [...] gle). ins.—Genre de Coléoptères p[...] famille des Sternoxes, tribu des É[...] fondé par M. le comte Dejean sur [...] espèce de Saint-Domingue, l'*El*[...] *morosus* Beauvois, ou *Exclamati*[...] nerheim. M. Stephens (*Manual of* [...] *leoptera or beetles*, pag. 116) donn[...] nom a un genre d'Elatérides de l'A[...] qui a pour type une espèce des e[...] Bristol, nommée par lui *hirsutus*; [...] a lieu de croire que ce genre n'est [...] tique avec celui de M. Dejean.

CTÉNOPHORE. *Ctenophora* (κ[...] peigne; φορέω, je porte). ins. — [...] Diptères, division des Némocères [...] des Tipulaires, tribu des Terrico[...] par Meigen, et adopté par Latreille [...] quart. Ce genre est un des plus r[...] bles de sa tribu, non seulement pa[...] taille des espèces qu'il renferme, [...] core par les couleurs dont elles so[...] et surtout par les longs panaches [...] les antennes des mâles. Les lar[...] Diptères vivent dans le terreau [...] saules, où elles subissent leurs [...] phoses. Leur organisation et leu[...] étant les mêmes que celles des [...] pulaires terricoles, nous renvoyons [...] pour ne pas nous répéter. Les esp[...] genre sont peu nombreuses, et to[...] à distinguer entre elles par la ma[...] sont distribuées sur leur corps le[...] jaune et noire qui forment le fo[...] livrée. M. Macquart en décrit

et en indique 5 d'exotiques, dont
t 2 de l'Amérique septentrionale.
ons comme type du g. la *Cteno-*
nicornis Meig. (*Tipula id.* Linn.),
ave en France.
Meigen partage le g. Cténophore en
mes, d'après le nombre de rangs
ne présentent les antennes des mâ-
est tantôt de deux, tantôt de trois,
de quatre. Les antennes des fe-
rent aussi dans leur organisation
nces analogues. M. Brullé (*Ann.*
ent. de France, t. II, p. 398) a
fonder sur ce caractère deux nou-
res aux dépens de celui dont il est
n; il les nomme *Dictenidia* et *Xi-*
(D.)

NPHORES. *Ctenophora*. ACAL. —
division établie par Eschscholtz,
lasse des Acalèphes. *Voy.* ACA-

NPTERIS. BOT. PH.—Section des
d'après Blume et Presl. *Voy.* PO-
(AD. B.)

NSCELIS (κτενός, peigne; σκέλις,
s. — Genre de Coléoptères tétra-
mille des Longicornes, tribu des
établi par M. Serville (*Annales de*
de France, tom. I, pag. 134), qui
les *Prionus ater* et *tuberculatus*
et le *P. acanthopus* de Germar;
premiers sont originaires de
et le troisième se rencontre au

re les *Ctenoscelis* dans le jour,
corces, et quelquefois à terre le
hemins. En frottant leurs pattes
es contre le bord des élytres, ils
un bruit assez fort. A la brune,
nt leur vol. Ils sont d'une taille
(65 à 115 millim. de long. sur
larg.), et diffèrent notablement
eux sexes. (C.)

STOMA (κτείς, peigne; στόμα,
s. — Genre de Coléoptères penta-
mille des Cicindélètes, tribu des
ides, fondé par Klug, et adopté
s entomologistes. M. Lacordaire,
ivision de cette famille, pag. 39,
espèces au g. qui nous occupe,
Brésil ou de Cayenne. Ce sont des
ptères de moyenne taille, à corps
ongé, et à corselet cordiforme. On
les trouve dans les bois à terre, et le plus souvent sur le tronc des arbres et sur les clôtures des plantations, courant avec une excessive rapidité pendant la plus grande chaleur du jour (Lacordaire, *Ann. des Sc. nat.*, t. XX, p. 37). Nous citerons comme type le *Ctenostoma formicarium* Klug (*Collyris formicaria* Fabr.), qui habite le Brésil. (D.)

*CTÉNOSTOMIDES. *Ctenostomidæ*. INS. — Tribu établie par M. Lacordaire dans la famille des Cicindélètes, et qui se compose, suivant cet auteur, de quatre genres, dont voici les noms : *Psilocera*, *Procephalus*, *Ctenostoma* et *Myrmecilla*. Les espèces de cette tribu manquent d'ongles articulés au lobe interne des mâchoires; ce caractère négatif suffit pour les distinguer de celles des autres tribus de la même famille. (D.)

*CTÉNOSTOMITES. *Ctenostomites*. INS. — M. de Castelnau désigne ainsi un groupe de Cicindélètes qui comprend, outre les Cténostomides de M. Lacordaire, les g. *Collyris*, *Tricondyla* et *Therates*, qui sont des Collyrides pour ce dernier. *Voyez* ce mot. (D.)

CTENUS. ARACH. — *Voyez* CTÈNE.

*CTESIUM, Persoon (*in* Gaudich., *Bot. Voy. Uran.*, p. 185). BOT. CR. — (Lichens.) Synonyme d'*Allographa*, Cheval., et *Graphis*, Fries (non Ach.). *Voyez* ALLOGRAPHA et GRAPHIS. (C. M.)

*CTIMÈNE. *Ctimene* (nom mythologique). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, créé par M. Boisduval (*Voyage de l'Astrolabe*, *Entom.*, 1re part., 202) dans la tribu des Lithosides, et fondé sur une espèce prise au port Praslin (Nouvelle-Irlande), et rapportée par le célèbre et malheureux Dumont d'Urville. Dans ce g., les deux sexes ont les antennes pectinées comme chez les *Hazis*, mais la trompe est plus courte que dans ce dernier g., et le mâle offre à la base des ailes supérieures, tout-à-fait sur la côte, une dilatation transparente, repliée antérieurement, et imitant par sa couleur et sa texture le repli sacciforme que l'on observe chez les Hécatésies du même sexe de la Nouvelle-Hollande. M. Boisduval nomme *C. xanthomelas* l'espèce unique du g. dont il s'agit. (D.)

CUBÆA, Schreb. BOT. PH. — Synonyme de *Tachigalia*, Aubl. (C. L.)

*CUBARIS. CRUST.—M. Brandt, dans son

Conspect. monogr. Crust. onisc., p. 20, désigne sous ce nom un genre de Crustacés que M. Milne-Edwards, dans le tom. 3e de son *Hist. nat. sur ces anim.*, range parmi les Armadilles. *Voy.* ce mot. (H. L.)

CUBÈBE. BOT. PH. — Fruit du *Piper cubeba*, originaire de l'Inde.

***CUBÉBINE.** BOT. — Alcaloïde qui ne paraît pas différer essentiellement du Piperin, dont il a les formes cristallines et les propriétés.

CUBICITE et **CUBIZITE.** MIN. — Synonymes d'Analcime.

***CUBICODON** (κύβος, cube ; ὀδών, dent). REPT. FOSS. — Nom formé par M. Jæger pour un Reptile du grès infraliassique du Wurtemberg, dont les dents sont à peu près de forme cubique. Leur couronne ressemble à celle des dents de la Dragonne, et M. Jæger pense que ce Reptile était herbivore. Le fragment sur lequel ce genre est établi n'est pas assez considérable pour déterminer avec certitude à quel ordre de Reptile appartenait l'animal dont il provient ; il nous paraît cependant devoir être placé près du *Cylindricodon*, dans l'ordre des Crocodiliens. (L. .D.)

***CUBITAL.** *Cubitalis*. INS. — Jurine appelle cellule *cubitale*, dans l'aile des Hyménoptères, l'espace membraneux formé par le bord postérieur de la nervure radiale, et par une autre qui, née de l'extrémité du cubitus, puis du carpe, se dirige vers le bout de l'aile. Il donne à cette dernière le nom de nervure *cubitale*.

***CUBITUS.** INS. — Kirby donne ce nom au quatrième article des pattes antérieures des Insectes, et Jurine l'applique à la nervure interne ou postérieure de leurs ailes.

***CUBOIDE.** *Cuboides*. ACAL. — Genre de la famille des Diphydes, ne différant des g. Capuchon, Cucubale et Nacelle que par la forme et la proportion des organes de natation. Le C. VITRÉ (*C. vitreus* Quoy et Gaim.), provenant du détroit de Gibraltar, a l'organe natatoire antérieur cuboïde, beaucoup plus grand que le postérieur, qui est tétragone, et presque entièrement caché dans le premier. (P. G.)

CUBOITE. MIN. — *Voy.* CHABASIE.

CUBOSPERMUM, Lour. BOT. PH. — Syn. de *Jussieua*, Linn.

CUCIFERA, Delil. BOT. PH. — Syn. de *Hyphæne*, Gært.

***CUCUBALUS.** ACAL. — Genre [illegible] établi par M. de Blainville (*Actinol* [illegible]) d'après MM. Quoy et Gaimard, et [illegible] pèce type est fort petite : c'est le [illegible] *formis*.

CUCUBALUS (selon les auteurs [illegible] tion de *Cacobolus*, mauvais jet? [illegible] λος). BOT. PH. — Le grand g. *Cucu*[illegible] la famille des Silénacées (Caryophy[illegible]) que l'avaient conçu Tournefort et [illegible] réduit de nos jours, de l'assentiment [illegible] les botanistes, à une seule espèce, [illegible] *cifer* ; toutes les autres ayant été r[illegible] g. Silène, dont elles ne différaient [illegible] par la gorge de la corolle nue ou [illegible] segments peu apparents.

Le fruit bacciforme du *Cucubal*[illegible] fruit remarquable, tout-à-fait ex[illegible] dans la famille, et qui caracté[illegible] samment ce genre. Le *C. baccife*[illegible] plante vivace qui croît spontané[illegible] les bois et les haies de l'Europe [illegible] elle est brachiée-diffuse, subg[illegible] à feuilles opposées, ovées, acu[illegible] fleurs verdâtres, pendantes, alair[illegible] laires. Miller en dit les baies vén[illegible]

CUCUJE. *Cucujus*. INS. — Gen[illegible] léoptères tétramères, famille des [illegible] ges, tribu des Cucujites, établi [illegible] cius, et adopté par tous les ento[illegible] Ce genre ne renferme que quelqu[illegible] ayant toutes le corps plat, les patt[illegible] et les antennes moniliformes et in[illegible] vant les yeux. La forme de ces in[illegible] appropriée à leur manière de viv[illegible] ne les trouve que sous les écorces [illegible] morts. Le dernier Catalogue de M. Dejean en mentionne 3 espèces, d[illegible] rope et 2 de l'Amérique du Nord [illegible] mière, qui a servi de type au g., [illegible] *cujus depressus* Fabr., qui se trouv[illegible] et en Allemagne. C'est un insecte d[illegible] taille dont la tête, le prothorax et [illegible] sont d'un brun rouge, avec les [illegible] les pattes et l'abdomen noirs.

***CUCUJIDES.** *Cucujidæ*. INS. — [illegible] phens (*Manual of British Coleopt.*, [illegible] 141) désigne ainsi une sous-famille des Coléoptères tétramères, famill[illegible] phages, dans laquelle il comprend [illegible] g. de la tribu des Cucujites de [illegible] telnau, le g. *Trogosita*, qui appar[illegible]

groupe, celui des Trogossitites, suivant ce dernier auteur. (D.)

CUCUJIPES, Latr. INS. — Synonyme de ..., Laporte-Castelnau. Toutefois le ... n'est pas resté dans cette tribu; ... rangé dans les Trogossités.

CUCUJITES. *Cucujites*. INS. — Tribu de ... des Xylophages, dans l'ordre des ...ptères tétramères, établie par M. de ..., et qui se compose des g. *Cucujus*, ..., *Brontes* et *Dendrophagus*. Les ... ont le corps très déprimé, les an... moniliformes, les mandibules sail..., et les tarses avec leurs articles en.... Cette tribu correspond à la famille des ...es de Latreille, que nous avons sup... dans notre division des Coléoptères ...milles. (D.)

CUCUJUS. INS. — Geoffroy désigne ainsi ... Coléoptères que Linné avait déjà ... *Buprestis*. Il motive ce changement ... assertion, que d'anciens auteurs, ... nomment pas, appellent *Cucujus* ...ectes d'un vert brillant, couleur la ...inaire des Buprestes de Linné. Quant ..., malgré toutes nos recherches pour ... à l'origine de ce mot, nous n'a... qu'un seul auteur antérieur à ... qui en fasse mention sans en don...ymologie (1) : c'est le jésuite Nierem..., dans son *Histoire naturelle des colo...pagnoles*, publié en 1635 (*Historia na...*, pag. 287, lib. XIII, cap. 3), dé... le nom de *Cucujus* un insecte lu... ou phosphorescent de l'ordre des ...ptères, qui, d'après ce qu'il en dit, ne ... rapporter qu'à une espèce de Lam... d'Élatéride du g. *Pyrophorus*. Si ... à ce même auteur que Geoffroy a ... le nom générique dont il s'agit, ... c'est plus que probable, il a eu tort ...liquer aux Buprestes de Linné, puis... d'eux n'est phosphorescent. Au ... le nom de *Cucujus* n'a pas prévalu ... de *Buprestis*, qui avait d'ailleurs ... l'ancienneté; mais Fabricius s'en est ... depuis pour le donner à un g. de Coléoptères qui s'éloigne encore plus que les Buprestes des Insectes dont parle Nieremberg. *Voy.* CUCUJE. (D.)

(1) Les Sauvages de l'Amérique méridionale appellent *Co... Cuyoyou*, et les Espagnols *Cucujo*, toute espèce ... lumineux : il n'est pas douteux que *Cucujus* ne soit ... mot latinisé par Nieremberg. *Marcgraff*, cité par ... *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* comme ayant ... employé ce mot, n'en fait aucune mention.

***CUCULÉES**. *Cuculei*. OIS. — Nom donné par Lesson, Latreille et plusieurs autres auteurs à une famille de Zygodactyles, dont le type est le g. Coucou. (G.)

***CUCULINÉES**. *Cuculinæ*. OIS. — Sous-famille établie par G.-R. Gray dans la famille des Coucous. *Voy.* ce mot. (G.)

CUCULINES, Latr. INS. — Synonyme de Nomadites.

CUCULLAN. *Cucullanus*. INTEST. — Genre de l'ordre des Cavitaires, établi par Müller, pour de petits Intestinaux transparents, à corps rond, plus mince en arrière; à tête mousse, revêtue d'une sorte de petit capuchon souvent strié, et à bouche orbiculaire. On connaît, d'après Rudolphi, dix-sept espèces de Cucullans; mais toutes ne sont pas authentiques.

Les Cucullans vivent dans le canal intestinal des Poissons, aux villosités duquel ils adhèrent fortement par le moyen de leur capuchon. L'espèce la plus commune est le C. DE LA PERCHE, *C. lacustris* Gm., qui habite aussi les intestins du Brochet, de la Sole, etc.

CUCULLARIA, Buxb. BOT. PH. — Syn. de *Callipeltis*, Stev. — Schreb., syn. de *Vochysia*, Juss.

***CUCULLE**. *Cuculla* (*cucullus*, capuchon). INS. — Genre de Diptères, établi par M. Robineau-Desvoisdy dans son *Essai sur les Myodaires*, et faisant partie de sa famille des Mésomydes, division des Larves muscivores, tribu des Aricines, section des Littorales.

L'auteur ne rapporte à ce genre que trois espèces nommées par lui, *cinerea*, *grisea* et *palustris*, toutes trouvées dans les environs de Saint-Sauveur. (D.)

CUCULLE. INS. — Nom français donné par Geoffroy à un g. de Coléoptères qui répond à celui de *Notoxus* de Fabricius. *Voy.* ce mot. (D.)

CUCULLÉE. *Cucullæa*, Lamk. MOLL. — Les Coquilles qui appartiennent au genre Cucullée étaient confondues avant Lamarck avec celles du genre Arche de Linné. Bourguet le premier, dans son Traité des pétrifications, représenta quelques espèces fossiles du genre qui nous occupe; et Da-

vila, dans son Catalogue, figura pour la première fois l'espèce vivante, qui plus tard est devenue pour Lamarck le type du genre Cucullée. Ce genre, démembré des Arches, fait partie de la famille des Arcacées de Lamarck, et a été créé en 1801 dans le *Système des animaux sans vertèbres*. Placé à la suite des Arches, le nouveau genre a été conservé dans les mêmes rapports, dans toutes les méthodes successivement publiées par Lamarck. Cuvier, comme on le sait, et comme on le verra à l'article OSTRACÉS, a divisé cette famille des Ostracés en deux groupes renfermant, le premier, les Ostracés à un muscle; le deuxième, les Ostracés à deux muscles. Le genre *Arca* de Linné se trouve dans ce deuxième groupe, et Cuvier regarde les Cucullées comme un groupe sans importance des Arches. Il considère les Pétoncles et les Nucules comme des sous-genres, et il laisse les Cucullées comme division d'un ordre beaucoup inférieur; cependant, plus tard, dans la 2e édition du *Règne animal*, il rendit aux Cucullées un peu plus de valeur, et les rapporta aussi aux sous-genres des Arches.

Le genre Cucullée peut être caractérisé de la manière suivante : Animal inconnu. Coquille inéquivalve, inéquilatérale, ventrue, trapéziforme ou oblongue et transverse; à crochets écartés, séparés par la facette du ligament; charnière linéaire, droite, garnie comme celle des Arches de petites dents longitudinales, et ayant à ses extrémités plusieurs côtes transverses; ligament tout-à-fait extérieur; impressions musculaires arrondies, la postérieure saillante, ayant un bord anguleux détaché ou subauriculé.

D'après les caractères que nous venons d'exposer, on voit que la principale différence qui existe entre les Arches et les Cucullées consiste en ce que, dans le premier de ces genres, toutes les dents de la charnière sont parallèles, comme cela se montre en effet dans l'*Arca Noæ*, tandis que dans le deuxième, outre les dents parallèles, la charnière, à ses extrémités, en a plusieurs de transverses. Nous allons examiner si ces différences suffisent pour tenir séparés des genres qui ont entre eux une si grande analogie. Si l'on considère un petit nombre d'espèces appartenant au même genre, on

leur trouvera des caractères tra
si l'on compare non seulement
vivantes, mais encore les fossile
cevra bientôt qu'il existe un pass
ble entre les Arches et les Cu
passage s'établit par deux séries
dans la première, aux dents p
occupent le milieu de la charn
tent des dents obliques qui resser
à celles des Pétoncles; et parmi
dans lesquelles cette disposition
il y en a quelques unes dont le
minales ont pris une telle obliqu
forment un angle droit avec ce
lieu; dans la deuxième série, le
des Cucullées apparaissent succ
C'est ainsi que, à côté des dent
nales, se montre un rudiment
rallèles, tantôt du côté antérieu
côté postérieur de la charnière.
grossit, et à côté de lui, appa
deux, et quelquefois un plus gr
de dents transverses. Ce qu'il y
quable, c'est qu'à mesure que
des dents transverses augmente,
musculaire postérieure se modifi
générale de la coquille éprouve
des changements, c'est-à-dire q
une forme plus trapézoïde et
les crochets sont plus proémin
mot, toute la coquille est plus
que dans la plupart des Arches.

La plupart des Cucullées sont
ves. Quelques personnes ont a
caractère une certaine import
nous, il est sans valeur, par
qu'il se rencontre aussi dans un
nombre d'Arches.

Les Cucullées sont des Coquill
ment assez grandes; on les reco
térieur, parce qu'elles sont dé
côtes longitudinales. Une seule
vante est connue, et elle provie
de l'Inde et de la Chine. Les esp
sont nombreuses, et presque tou
pandues dans des terrains an
plus particulièrement dans les
rassiques. Les espèces tertiaires
petit nombre, et sont particuliè
ties les plus inférieures des
Paris.

*CUCULLIE. *Cucullia* (cucu
chon). ins. — Genre de Lépid

des Nocturnes, établi par Ochsenhei- et adopté dans tous les ouvrages spé- qui ont paru sur cet ordre d'Insectes cet auteur. MM. Boisduval et Guénée dans la tribu des Xylinides, qui est membrement de celle des Noctuélites faille. Ce qui caractérise principale- les Cucullies, c'est l'espèce de capu- formé par la partie antérieure de leur ou prothorax, vulgairement appelé qui s'élève en pointe plus ou moins et se rabat sur leur tête dans l'état de Du reste, on les reconnaît facilement ailes supérieures étroites et lancéo- leur abdomen allongé, crêté, presque laire, terminé en pointe dans la fe- et bifurqué dans le mâle; enfin à leurs filiformes dans les deux sexes. Tou- Cucullies appartiennent exclusive- à l'Europe, à l'exception d'une seule), qui se trouve aussi dans l'A- septentrionale. On en connaît au- 37 esp., dont 4 seulement se font par la couleur nacrée ou argentée premières ailes. Les autres varient roussâtre au gris noirâtre, et la ont des dessins si peu caractérisés fallu élever leurs Chenilles pour se qu'elles forment réellement des distinctes. Quant à ces dernières (les), elles sont ornées de couleurs vives , qui ne permettent pas de les con- entre elles; elles sont lisses, presque , et quelques unes ont leurs garnis de tubercules ou pointes . Elles vivent sur les plantes basses, lement sur les Molènes, les Ar- , les Scrophulaires et les Camomilles, mangent les fleurs de préférence , et s'enfoncent dans la terre à la l'été pour se changer en chrysalide. offre cette particularité, que l'enve- la trompe, des pattes et des ailes se en une gaine plus ou moins lon- séparée de la poitrine. Elle est con- dans une coque très solide, lisse en et rugueuse en dehors, de forme ou ovale, et ressemblant extérieu- à une petite motte de terre.

citerons comme type du g. la CUCUL- BOUILLON BLANC (*Noct. Verbasci* Linn., etc.), qui se trouve dans toute l'Eu- et comme une des plus belles espèces, la CUCULLIE DE L'ARMOISE (*Noct. Artemisiæ* Fabr.), qui habite le nord de l'Allemagne, et principalement les environs de Berlin. Ses ailes supérieures sont ornées de huit taches d'argent de diverses formes, sur un fond vert. (D.)

*CUCULLIFERA, Nees. BOT. PH.—Syn. d'*Hypolæna*, R. Br.

CUCULLIFORME. *Cuculliformis* (*cucullus*, cornet; *forma*, forme). INS., BOT. — Kirby appelle ainsi le prothorax des Insectes, quand il est élevé en forme de voûte, et reçoit la tête. — Les botanistes ont appliqué cette épithète aux diverses parties des plantes, telles que feuilles, spathes, pétales, etc., qui sont roulées en cornet et ont la forme d'un capuchon.

CUCULLUS. BOT. — Nom latin du Capuchon.

CUCULUS. OIS. — Nom scientifique du g. Coucou.

*CUCUMÉRINÉES. *Cucumerineæ*. BOT. PH. — Tribu de la famille des Cucurbitacées, ayant pour type le g. *Cucumis*. (AD. J.)

*CUCUMEROIDES, Gært. BOT. PH.—Syn. douteux de *Bryonia*, L.

CUCUMIS, Kl. MOLL. — Klein donne ce nom à un petit groupe de Coquilles qu'il détache des Volutes de Linné et dans lequel sont rassemblées plusieurs Marginelles. Si avec ces coquilles, Klein n'avait pas confondu des espèces d'autres genres, il aurait fallu adopter le genre *Cucumis*, proposé longtemps avant celui des Marginelles de Lamarck. *Voy.* MARGINELLE. (DESH.)

CUCUMIS, L. BOT. PH.—Nom scientifique du g. Concombre.

CUCUPICUS, Less. OIS. — Nom latin du g. Coucoupic du même auteur. *Voy.* MICROPOGON. (G.)

CUCURBITA, L. BOT. PH.—Nom scientifique du g. Courge.

CUCURBITACÉES. *Cucurbitaceæ*. BOT. PH. — Famille de plantes dicotylédonées diclines, dont la place, dans la série naturelle, malgré la séparation des sexes et la nature douteuse de l'enveloppe intérieure, composée de pièces soudées ensemble plus habituellement que distinctes, paraît néanmoins devoir être assignée parmi les polypétales périgynes auprès des Loasées. Ses caractères sont les suivants : Calice à limbe partagé en cinq divisions plus ou moins

courtes, à tube court et ordinairement campanulé dans les fleurs mâles, allongé dans les femelles et adhérent avec l'ovaire; pétales en même nombre et alternes, libres ou plus généralement réunis ensemble en une corolle monopétale que plusieurs auteurs considèrent comme le véritable limbe du calice, et qui s'insère sur l'enveloppe extérieure. Étamines en même nombre et alternant avec les pétales, libres, ou tantôt soudées par paires, tantôt toutes ensemble, rarement réduites à trois ou deux; à filets courts et épais, à anthères extrorses dont les loges simples ou doubles sont souvent linéaires, et bordent un large connectif suivant une ligne droite ou flexueuse. Ovaire adhérent, rarement à une seule loge, du sommet de laquelle pend un ovaire unique, plus ordinairement à cinq et surtout à trois loges, dans chacune desquelles les ovules sont insérés vers le bas et ascendants, ou plus communément semblent partir des parois et du bord externe des cloisons. Dans ce cas, ces cloisons séminifères se dirigent d'abord de dehors en dedans vers l'axe, puis se réfléchissent de dedans en dehors jusqu'au voisinage du péricarpe, où elles portent les ovules, alors plus ou moins nombreux, anatropes et horizontaux. Elles sont formées au centre par une lame de tissu conducteur venant du stigmate, et plus extérieurement par les vaisseaux nourriciers, et avec elles alternent d'autres cloisons qui ne portent pas de graines, et qui, étendues du péricarpe à l'axe, séparent les loges véritables remplies d'ailleurs d'un tissu cellulaire pulpeux, qui confond en apparence tout l'ovaire en une seule masse pleine. Style terminal, court, partagé plus ou moins profondément en trois branches. Stigmates épais, lobés ou frangés. Le fruit, quelquefois sec, se sépare en autant de valves; mais ordinairement il est charnu, acquiert un grand développement, et cette distinction de plusieurs loges ne peut plus y être aperçue, les graines étant disposées sur la surface d'une cavité centrale grande et irrégulière. Auparavant, chacune d'elles, au milieu de ce tissu cellulaire, était comme renfermée dans une petite logette particulière, modification de la baie à laquelle on a donné le nom particulier de *pepon*. Ces graines, sous un test membraneux ou écailleux, ou quelquefois durci en noyau, présentent immédiatement leur [illegible] droit, à cotylédons foliacés et veinés [illegible] peu charnus, à radicule courte [illegible] le point d'attache.

Les espèces de cette famille, [illegible] plus abondamment sous les [illegible] dans les climats chauds qui les [illegible] plus rares dans les climats tempérés [illegible] quant dans les climats froids, sont [illegible] ou sous-frutescentes pour la plupart, [illegible] forment plus rarement des [illegible] Leurs racines sont fibreuses ou [illegible] tubéreuses; leurs tiges grimpantes; [illegible] feuilles alternes, à nervures palmées, [illegible] vent plus ou moins profondément [illegible] pées en lobes qui répondent aux [illegible] nervures. Les pétioles sont [illegible] vrilles qui, dans les vraies [illegible] partent de l'un de leurs côtés, et [illegible] ainsi représenter une stipule; dans les [illegible] dirhobées, partent de leur aisselle et [illegible] dent ainsi à un rameau. Les fleurs, [illegible] ques ou dioïques, hermaphrodites [illegible] ment, sont solitaires à l'aisselle des [illegible] ou réunies en faisceaux, rameaux ou [illegible] cules; leur couleur est blanche, [illegible] quelquefois rouge. La chair, plus ou [illegible] savoureuse, est recherchée comme [illegible] dans les fruits des Melons, [illegible] Courges, Citrouilles et autres espèces; [illegible] dans d'autres il s'y mêle un principe [illegible] et purgatif, développé notamment [illegible] Coloquintes, etc. L'embryon est [illegible] et quelquefois employé pour l'extraction [illegible] l'huile, mais surtout en émulsions.

Genres.

Tribu I. — Nandirhobées.

Vrilles axillaires. Trois styles [illegible] Trois loges vides, avec plusieurs [illegible] cendantes de la base.

Feuillea, L. (*Feuillea*, Pers. — [illegible] Plum.) — *Zanonia*, L. (*Alsomitra*, [illegible]

Tribu II. — Cucurbitées.

Vrilles latérales. Styles soudés. [illegible] pleines, avec insertion pariétale des [illegible]

Section I. — [illegible]

Etamines 5, saillantes. Anthères à [illegible] seule loge, droite, linéaire, adnée.

Coniandra, Schrad. — *Cyrtonema*, [illegible]

n II. — **Mélothriées.**

5. Anthères à 2 loges, droites, rdant un connectif entier.

L. — *Sicydium*, Schlecht. — ll. (*Pilogyne*, Schrad.) — *Anguria*, Neck.) — *Rhynchocarpa*,

on III. — **Bryoniées.**

, ordinairement triadelphes. nthères soudées deux à deux, oge flexueuse et linéaire borectif lobé.

(? *Solena*, Lour. — ? *Cucume-*) — *Citrullus*, Neck. (*Colocyn-* — *Rigocarpus*, Neck.) — *Ec-* — *Momordica*, L. (*Amordica*, *ya*, Neck. — *Muricia*, Lour. *na*, Rafin.) — *Luffa*, Tourn. . — *Trevouxia*, Scop.) — *Be-* — *Lagenaria*, Sering.

IV. — **Cucumérinées.**

, le plus souvent triadelphes. lées ensemble, à loges linéai la surface externe du connec n haut et en bas.

(*Melo*, Tourn.) — *Cucurbita*, *Melopepo*, Tourn.) — *Coccinia*, — *Trichosanthes*, L. (*Cerato-* — *Anguina*, Michel. — *Involu-* -*Elaterium*, Jacq. — *Cephalan-*

n V. — **Telfairiées.**

, triadelphes. Anthères disx loges droites. Graines à test

Hook. (*Joliffia*, Delil. — *Ampe-* t.-Th.)

VI. — **Cyclanthérées.**

s en une colonne terminée en dé d'anthères confluentes.

, Schrad.

des Cucurbitées viennent se ques genres moins bien conle *Schizocarpum*, Schrad., et , Schrad.

u III. — Sicyoïdées.

rales. Une seule loge avec un ndu au sommet.

Sicyoides, Tourn. — *Badaroa*, *hium*, P. Br. (*Chayota*, Jacq.)

Quelques genres sont rejetés avec doute à la suite de la famille : les *Erythropalum*, Blum. ; *Zucca*, Comm. ; *Allasia*, Lour. ; *Thladiantha*, Bung., ainsi que le *Gronovia*, L., bien connu, mais qui semble devoir être le type d'une petite famille bornée jusqu'ici à ce genre unique dont elle offre par conséquent les caractères. (Ad. J.)

CUCURBITAIN. intest. — Nom d'une espèce du g. Tænia, le *T. solium*.

***CUCURBITARIA**, Gray. bot. cr. — Syn. de *Sphæria*, Hall.

***CUCURBITÉES.** *Cucurbiteæ*. bot. ph. — La principale tribu des Cucurbitacées à laquelle cette famille, peut-être, doit être limitée en considérant les autres comme distinctes. (Ad. J.)

***CUDICIA**, Hamilt., bot. ph. — Syn. douteux de *Cryptolepis*, R. Br.

CUDOR. ois. — Nom vulgaire du *Dicæum chrysorrheum*. *Voy.* dicée. (G.)

CUELLARIA, R. et P. bot. ph. — Syn. de *Clethra*, Linn.

CUILLÈRE. moll. — Nom vulgaire que donnent les marchands à diverses coquilles appartenant presque toutes au genre Cérite. Ils nomment Cuillère-a-Pot le *Cerithium palustre* ; petite Cuillère-a-Pot, le *Cerithium sulcatum* ; Cuillère d'ébène, le *Cerithium ebeninum*, et Cuillère d'ivoire le *Pholas dactylus*. *Voy.* cérite et pholade. (Desh.)

CUILLÈRE. ois. — Nom vulgaire de la Spatule.

CUILLERONS. ins. — Synonyme d'Ailerons. *Voy.* ce mot.

CUIR. zool. — *Voy.* derme.

CUIR DE MONTAGNE, CUIR FOSSILE. min. — Noms vulg. de l'Asbeste.

CUIR DES ARBRES. bot. cr. — Nom vulg. du *Rhacodium xylostroma* de Persoon.

CUIRASSE. *Lorica*. zool. — On appelle ainsi, en ichthyologie, les plaques anguleuses et dures qui, dans certains Poissons, tels que les Callichthes, les Doras, les Loricaires, etc., couvrent comme une cuirasse tout ou partie du corps. — M. Ehrenberg donne ce nom a l'enveloppe protectrice qui couvre le corps de certains Infusoires, tels que quelques genres de Polygastriques.

CUIRASSIER. poiss. — Nom vulgaire du *Loricaria cataphracta*, L., espèce du g. Loricaire.

CUISSE. *Femur.* ZOOL. — Dans les Vertébrés c'est la partie du membre pelvien qui s'articule par en haut avec le bassin, et par en bas avec les jambes.—Dans les Crustacés, c'est la troisième pièce d'une patte simple. — Latreille donne ce nom au deuxième article des pattes d'Hexapodes, et Kirby au premier article des pattes de derrière.

***CUITLAUZINIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Vandées, formé par La Llave et Lexarca (*Nov. veg.*, II, 32) pour une seule espèce (*C. pendula*), croissant au Mexique. Elle est épiphyte; à pseudobulbes déprimés, diphylles, ridés, à feuilles coriaces; à scape radical, pendant, nu, multiflore; à fleurs belles et très odorantes. (C. L.)

CUIVRE. *Cuprum.* MIN. — Ce métal, que l'on peut regarder comme l'un des plus utiles parmi les métaux généralement connus, constitue dans les méthodes minéralogiques où les espèces sont rangées d'après les bases, le type d'un genre composé de 25 espèces, dont nous présentons ici la série complète, en renvoyant toutefois pour quelques unes d'elles à d'autres articles, où elles sont plus avantageusement placées, pour l'étude comparative des différentes substances minérales. Ces espèces ont un caractère commun qui consiste en ce que les corps qui leur appartiennent étant amenés par le grillage ou par l'action des acides à un certain état d'oxydation, communiquent tous à l'ammoniaque une teinte d'azur très sensible.

1. CUIVRE NATIF (Gediegenes Kupfer, W.). —C'est le métal pur, ou libre de toute combinaison. Ce métal est d'une couleur rouge-jaunâtre; d'une densité (8,6) supérieure à celle du Fer; d'une dureté inférieure à celle de l'Acier, mais plus grande que celle de l'Or et de l'Argent. C'est le plus sonore de tous les métaux. Il est très tenace, très ductile et malléable. Il donne des fils très fins et se lamine en feuilles plus minces que le papier (feuilles de Clinquant). Il est susceptible d'être forgé à la chaleur rouge comme le Fer; mais il a sur ce dernier métal un avantage, en ce qu'il est fusible à une haute température. Mais sa fusibilité étant peu marquée, on peut l'employer pour la confection des objets qui doivent être exposés aux feux ordinaires, comme chaudières, bassines, casseroles, etc. Le Cuiv[re est at]taquable à froid par les corps gra[s ...] des, et même par l'humidité de l'[air ...] couvre d'un enduit vert redoutab[le par ses] effets vénéneux, et connu sous l[e nom de] *vert-de-gris*. L'étamage ou la sup[erposition] d'une couche mince d'étain, ne [prévient] qu'imparfaitement cette fâcheuse [...] Le Cuivre s'allie très facilement av[ec la plu]part des autres métaux. Allié au [zinc, il] donne le Cuivre jaune ou *Laiton*, [qui, ...] moins cher que le Cuivre pur, est [employé] pour une multitude d'usages. S[a couleur] varie selon la proportion des méta[ux qui le] composent; on peut le rendre d'u[ne teinte] presque semblable à celle de l'Or, [et dans ce] cas il reçoit le nom de *Similor*. Uni [à l'étain,] le Cuivre forme l'*Airain* ou le *Br[onze* ...] est plus dur et plus tenace que [le Cuivre] pur, et avec lequel on fait les cl[oches, les] statues, les canons, etc. Le Cuivr[e s'allie à] l'Argent, ainsi qu'à l'Or, sans alt[érer sensi]blement la couleur et les propriét[és de] ces métaux; il a même l'avantage d['augmen]ter notablement leur dureté. Enf[in le Cui]vre s'emploie encore à l'état de co[mbinaison] avec les acides. La teinture fait [...] Sulfate ou Vitriol bleu; la peintur[e ...] cétate Verdet.

La nature nous offre le Cuivre [à l'état de] pureté; mais il est beaucoup plus [rare dans cet] état que dans celui de combinais[on. Il est] souvent cristallisé sous les form[es relatives] au système cubique, le cube, l'oc[taèdre ré]gulier, le cubo-octaèdre ou cubo[-...] dre, etc. Dans les doubles-cristau[x, le plan] de jonction des individus est ordin[airement] perpendiculaire à l'axe de révoluti[on et pa]rallèle à une face de l'octaèdre; [les indivi]dus sont déformés par allongem[ent dans le] sens d'une des arêtes de la même [...] Dans les mines de Cuivre des mon[ts ...] les doubles cristaux se groupent [...]ment et à la file les uns des autres, [en lignes] rectilignes, qui se croisent sous [un angle] de 120°, et composent ainsi des éto[iles ou ...]lières à six branches, analogues a[ux cristaux] de la neige. Les formes indétermi[nées du] Cuivre sont le plus souvent des [...] des réseaux ou des ramifications [qui s'éten]dent en divers sens dans les roche[s ...]ses, calcaires ou argileuses. On le [trouve] aussi en lames, en filaments, en [...]

en grains ou en masses arrondies
s dans les sables. Ces masses iso-
elquefois fort grosses : on en cite
ée aux États-Unis, qui pèse plus
logrammes.
re natif accompagne ordinaire-
autres minerais du même métal
rains primordiaux, et les dépôts
tachent faisant partie des filons
en pénétrant sous forme de vei-
hes environnantes. Les pays où il
plus sont : la Sibérie (monts Ou-
il), les îles Feroë, où on le trouve
ches amygdalaires, le Bannat de
, les environs de Lyon, le Cor-
etc.
E OXYDULÉ ou ZIGUÉLINE, Beud.;
rouge ou Cuivre vitreux des an-
ralogistes; le *Rothkupfererz* des Al-
-Protoxyde de Cuivre composé de
e Cuivre et 1 d'oxygène; en poids,
8,78 et d'oxygène 11,22. Cette sub-
l'un rouge foncé très vif à l'état
elle est vitreuse et transparente et
sous les formes du système cubi-
ffre des clivages assez nets paral-
ux faces de l'octaèdre, qui est en
ps sa forme la plus habituelle. Ses
nt sujets à s'altérer par une épi-
rficielle qui les fait passer à l'état
te.—Elle est soluble avec efferves-
s l'acide azotique; réductible en
tallique au feu de réduction. Sa
5,9; sa dureté, 3,5. On la trouve
s en masses compactes, vitreuses
es ; elle est souvent alors mêlée
fer et passe à des variétés ternes,
de brique ou de tuile : c'est le Cui-
le *Ziegelerz* des Allemands, d'où
ta tiré le nom de Ziguéline.
porté à la même espèce un minéral
ts capillaires, d'un rouge de car-
ccompagne d'autres minerais de
Rheinbreitbach, dans le pays de
à Huel Gorland en Cornouailles;
probable que ce minéral appar-
e espèce particulière qui, selon
, renfermerait du Sélénium.
oxydulé n'est par lui-même l'ob-
e exploitation; mais il accompagne
s dépôts de sulfures et de carbo-
uivre (mines de l'Altaï, de Chessy,
yon), et devient quelquefois une partie importante des minerais avec lesquels il est associé.

3. CUIVRE OXYDÉ NOIR ou MÉLACONISE, Beud.—Matière noire terreuse, qui se rencontre dans toutes les mines de Cuivre, mais en petite quantité et paraît provenir de la décomposition des sulfures et des carbonates (à Schapbach, pays de Bade; à Chessy, près de Lyon, etc.); c'est le *Kupferschwarze* des Allemands, et le deutoxyde de Cuivre des chimistes, formé d'un atome de Cuivre et d'un atome d'oxygène.

4. CUIVRE OXY-CHLORURÉ ou ATAKAMITE.—Substance verte cristallisant dans le système rhombique et composée de 1 atome de chlorure de Cuivre, de 3 atomes d'oxyde cuivrique et de 3 atomes d'eau. Cette substance donne de l'eau par la calcination; elle colore en bleu et en vert la flamme sur laquelle on projette sa poussière; elle est fusible et réductible au chalumeau; soluble sans effervescence dans l'acide azotique, d'où le Cuivre peut ensuite être précipité sur une lame de fer. — On la trouve cristallisée en aiguilles et quelquefois en petits octaèdres rectangulaires, qui sont des prismes droits rhomboïdaux de 67°15', terminés par des sommets cunéiformes de 107°10', dont l'arête est parallèle à la petite diagonale des prismes. C'est une matière qui se rencontre accidentellement dans quelques gîtes métallifères (mines de Cuivre ou d'Argent), mais dans un très petit nombre de localités: à Remolinos, Guasco et autres lieux au Chili; au Pérou, dans le district de Tarapaca; à Schwarzenberg en Saxe; on la trouve aussi dans les fentes des laves, au Vésuve. Enfin, il paraît qu'elle se forme par l'action prolongée de la mer ou de l'atmosphère sur le Cuivre ou le Bronze, et qu'une partie de cette espèce de rouille verte (*Ærugo nobilis*) qui recouvre les médailles et statues antiques, se compose de cette substance. Le sable vert du Pérou, qui est connu plus particulièrement sous le nom d'Atakamite, n'est que la substance des gîtes de Tarapaca, que les habitants du désert d'Atakama réduisent en poussière fine et vendent comme poudre à mettre sur l'écriture.

5. CUIVRE SULFURÉ ou CHALKOSINE, Beud.; Kupferglas, W.; Cuivre vitreux.—Combinaison de 2 atomes de Cuivre et de 1 atome de soufre, contenant sur 100 parties en poids,

79,73 de Cuivre. C'est un minéral d'un gris d'acier avec une teinte bleuâtre à sa surface, à structure compacte, rarement lamelleuse, acquérant un vif éclat par la rayure. Il est tendre, fragile, et se laisse jusqu'à un certain point couper par un instrument tranchant, surtout quand il est mêlé de sulfure d'Argent. Ce mélange est fréquent à cause du rapport qu'ont entre eux les deux sulfures, qui sont à la fois dimorphes et isomorphes ; mais tandis que le cube est la forme ordinaire des cristaux de sulfure d'Argent, celle des cristaux naturels du Cuivre sulfuré est un prisme droit rhomboïdal de 119° 35'. Vu la petite différence qui existe entre l'angle de ce prisme et celui de 120°, ces cristaux simulent des prismes hexaèdres réguliers, modifiés sur les arêtes ou sur les angles des bases. Souvent deux cristaux annulaires très raccourcis se croisent avec pénétration apparente, de manière que les deux individus s'étendent des deux côtés des plans de jonction en formant une croix presque rectangulaire. Le Cuivre sulfuré est tellement fusible qu'il fond à la flamme d'une bougie quand il est en petits fragments. Traité avec la Soude au feu du chalumeau, il donne des grains de Cuivre.—On le trouve en cristaux, en masses compactes, en enduits mamelonnés et en petits épis formés d'écailles imbriquées comme celles des cônes de pin. On regarde cette variété comme une pseudomorphose des branches ou fructifications d'une espèce du genre *Cupressus*. Le Cuivre sulfuré est un des minerais cuivreux les plus riches ; mais il ne remplit que bien rarement des filons à lui seul ; il n'est le plus souvent qu'une substance accidentelle dans les gîtes de Cuivre pyriteux (Cornouailles, Hesse, Bannat); mais il abonde dans certaines mines de l'Oural, celles de Bogoslowsk et de Nischne-Taglisk.

6. Cuivre bisulfuré ou Covelline, Beud.; Kupferindig, Breith. — Combinaison d'un atome de Cuivre et d'un atome de Soufre. Substance noire ou d'un bleu foncé, découverte pour la première fois par M. Covelli dans les fumaroles du Vésuve. Elle a été retrouvée depuis en petits nids, et même en cristaux à Leogang dans le Salzbourg, à Sangershausen dans la Thuringe et à Badenweiler. Les cristaux paraissent être des prismes hexaèdres réguliers.

7. Cuivre sulfuré argentifère (
meyérine. — *Voyez* Argent sulfu
8. Cuivre pyriteux ou Chalk
Kupferkies, W. — Double sulfure d
et de Fer, composé de 2 atomes de S
1 atome de Cuivre et de 1 atome de I
un minéral d'un jaune de Bronze,
la couleur du Cuivre doré ou d'
verdâtre. Sa surface s'altère fréq
et prend un aspect irisé qui pré
nuances gorge-de-pigeon. C'est un
moins riche en Cuivre que la Ch
mais il est beaucoup plus commun
de lui que provient presque tout l
qui se trouve répandu dans la c
— Il cristallise sous la forme d'un
base carrée, qui, par la valeur de s
se rapproche beaucoup de l'octaè
lier. L'angle latéral est de 109° 4
taèdre présente un cas remarquabl
morphisme, qui le réduit à la f
tétraèdre cunéiforme ou sphénoïd
tème cristallin de la Chalkopyrit
le système *sphénoédrique*, qui d
hémiédrie du prisme droit à base
minéral est fusible au chalumeau
les attirables à l'aimant, et qui,
suite avec la soude, donnent des g
Cuivre. Il est soluble dans l'acide
et sa solution devient bleue par l'
que, en même temps qu'elle don
cipité abondant d'oxyde de Fer. Sa
tion est, en poids, de 34,81 de Cui
de Fer, et de 35,37 de Soufre. Il s
tre en amas et en filons dans les t
cristallisation (Baigorry dans les l
Chessy près Lyon, Roraas en Norw
les schistes argileux des dépôts
(Cornouailles en Angleterre,
en Hongrie, Ramelsberg dans l
dans les grès et schistes bitumin
rain pénéen (mines du Mansfeld). I
les dépôts de Chalkopyrite sont
breux, mais malheureusement
volumineux ; ce qui est cause q
produisons pas la quizième partie
qui est nécessaire a nos besoins.

9. Cuivre pyriteux panaché ou P
Buntkupfererz, W.; Cuivre hépati
minéral a été confondu tantôt av
vre sulfuré, tantôt avec le Cuivre
mais il paraît constituer une espè
intermédiaire entre ces deux su

les autres minerais de Cui-
ite d'un rouge brunâtre,
isation, qui se rapporte au
Il est formé de 4 atomes de
et 3 de Soufre. Il se pré-
i cristaux cubiques ou oc-
groupent en se croisant et
tuellement. C'est une ma-
: des gîtes cuivreux, où elle
jours associée à la Chalko-

ıs ou PANABASE, Beud.;
bstance métallique d'un gris
e tantôt à l'état compacte,
stallin, et dans ce cas, sous
ivent du tétraèdre régulier.
qui paraît assez compliquée
d, et assez variable à cause
isomorphes qui s'opèrent:
t néanmoins susceptible d'ê-
formule générale, dont les
. atomes de Soufre, 3 atomes
oine et d'Arsenic, 8 atomes
e ou d'Argent, et 4 atomes
ı de Zinc. Selon que do-
: ou l'Arsenic, les Cuivres
i noms d'*Antimonifère* ou
ınd ils contiennent une pro-
'Argent, ils reçoivent alors
ris, parce qu'ils ont alors
mme minerais argentifères
rais cuivreux. Les Cuivres
nt les Cuivres pyriteux, et
ensemble. Mais les pre-
t aussi des gîtes indépen-
lèrement des filons dans les
ou talqueux. Les mines les
ar l'exploitation de ce mi-
de Freyberg en Saxe et de
ongrie. Au point de vue in-
e cas où il renferme de l'Ar-
considérer le Cuivre gris
de Cuivre pyriteux impur.
E.— Plusieurs minéralogis-
vec le Cuivre gris une sub-
noirâtre, qui ne renferme
e, mais seulement de l'Ar-
les formes paraissent se
ne système, si ce n'est que
homboïdal est souvent la
e. Il se pourrait en effet,
des analyses, que ce ne
: arsenical, c'est-à-dire une

espèce isomorphe avec le Fahlerz antimonial ou la Panabase proprement dite. —Elle ne s'est encore montrée que comme matière accidentelle dans les gîtes de minerais de Cuivre du Cornouailles. Elle a été dédiée au chimiste anglais Tennant.

12. CUIVRE SÉLÉNIURÉ ou BERZÉLINE. — *Voy.* SÉLÉNIURES.

13. EUKAIRITE. — Séléniure de Cuivre et d'Argent. *Voyez* SÉLÉNIURES.

14 et 15. CUIVRES CARBONATÉS BLEU ET VERT ou AZURITE et MALACHITE.—Ces deux espèces de Carbonates hydratés ont déjà été considérées sous le point de vue purement minéralogique au mot CARBONATES; nous nous bornerons en conséquence à ajouter ici quelques détails géologiques et technologiques. L'Azurite se rencontre dans la nature, presque toujours à l'état cristallin, et souvent en boules formées de cristaux groupés; on la trouve aussi à l'état terreux et globuliforme, mais alors elle est plus ou moins impure, et constitue ce que l'on appelle le *Bleu de montagne* ou la *Pierre d'Arménie*. La Malachite se trouve rarement sous sa forme naturelle; elle présente souvent des formes d'emprunt, qui proviennent d'une épigénie de l'Azurite ou de la Ziguéline. Elle se rencontre aussi en petites masses mamelonnées ou stalactitiques, fibreuses à l'intérieur, et composées de couches d'accroissement de différentes nuances de vert. Les mines des monts Ourals, en Sibérie, sont célèbres par les belles concrétions de Malachites qu'elles fournissent; avec de nombreuses pièces de rapport, on en fait des tables, des vases et autres meubles d'un grand prix. Les deux Carbonates sont fréquemment associés l'un à l'autre dans la nature; on les rencontre en général comme matières subordonnées dans les gîtes d'oxyde ou de sulfure cuivreux, quelquefois dans des filons, et plus souvent en petits amas, irrégulièrement disséminés, au milieu des dépôts arénacés ou argileux de la partie inférieure du sol secondaire. C'est ainsi que l'Azurite s'est montrée pendant quelque temps en abondance à Chessy, près de Lyon. Dans les lieux où ces Carbonates sont abondants, on les emploie pour la préparation du Cuivre. Leur traitement est extrêmement simple; il suffit de les fondre avec le contact du charbon, dans un petit fourneau, pour opérer immédiate-

ment leur réduction. Malheureusement ces minerais sont rarement abondants, et presque tout le Cuivre qui existe dans le commerce provient des minerais sulfurés.

16. Brochantite, Levy; sous-sulfate de Cuivre hydraté.—Substance vitreuse, transparente, d'un vert d'émeraude, infusible dans l'eau, mais attaquable par les acides, et cristallisant en prisme droit rhomboïdal de 104° 10', terminé par des sommets cunéiformes, dont l'angle est de 151° 52'. Ce prisme se clive facilement dans le sens parallèle à la petite diagonale; ses cristaux sont striés verticalement. Ce minéral est composé de 1 atome d'acide sulfurique, de 3 atomes d'oxyde cuivrique, et de 3 atomes d'eau. On ne l'a encore trouvé qu'en petits cristaux sur la Malachite, près de Iékaterinebourg, en Sibérie, et à Rezbanya en Hongrie.

17. Cuivre sulfaté ou Cyanose, Beud. —*Voy.* sulfates.

18. Cuivre phosphaté vert olive; Libéthénite, Aphérèse, Beud.—Substance d'un vert foncé, translucide, d'un éclat gras ou vitreux, en petits cristaux qui sont des prismes droits rhomboïdaux de 95° 2', terminés par des sommets dièdres de 111° 58', correspondant à la petite diagonale. Pesanteur = 3,6; Dureté = 4. Composition : 1 atome d'acide phosphorique, 4 d'oxyde cuivrique, et 1 atome d'eau. Trouvée à Libethen, près de Neusohl en Hongrie, et dans le Cornouailles.

19. Cuivre phosphaté vert émeraude; Phosphorochalcite, Pseudomalachite, Hypoleimme, Beud.—Substance d'un vert d'émeraude ou de Malachite, se présentant souvent en masses rayonnées, aciculaires ou fibreuses, quelquefois en petits prismes obliques rhomboïdaux de 141°, dont la base est presque perpendiculaire à l'axe. Elle est composée de 1 atome d'acide phosphorique, de 5 atomes d'oxyde cuivrique, et de 5 atomes d'eau. Comme la précédente, elle est attaquable par l'acide azotique, et la solution dépose du Cuivre sur une lame de Fer. Trouvée à Virneberg, près de Rheinbreitenbach, dans la Prusse rhénane.

20. Cuivre arséniaté vert olive; Olivénite, Beud.—Cuivre arséniaté, en octaèdres aigus, Hy. Espèce isomorphe avec la Libéthénite; d'un vert sombre, cristallisant en prisme rhomboïdal de 92° 30', terminé par des sommets dièdres de 110° 50', donnant,

comme tous les arséniates qui
forte odeur d'ail, lorsqu'on la
la poussière de charbon. Trouvée en
ou en petites masses aciculaires à R
en Cornouailles, et à Alsten-moor
berland.

21. Cuivre arséniaté vert
Euchroïte.—En prisme droit rhom
117° 20', avec un sommet dièdre de
Composé de 1 atome d'acide arséni
atomes d'oxyde cuivrique, et de
d'eau. Substance rare, en cristaux
tés sur un schiste à Libethen en Ho

22. Cuivre arséniaté rhomboé
Érinite, Beud.; Cuivre micacé.—
séniate d'un vert d'émeraude, crist
lames hexagonales, qui ne sont que d
boèdres basés, dérivant d'un rh
aigu de 68° 45'. Ces lames présente
vage très facile parallèlement à leur
faces. On les trouve dans les filons
puth, en Cornouailles. Le nom
vient de celui d'*Erin* (Irlande), p
a cru cette espèce originaire de
mais la substance trouvée à Lim
Irlande, et avec laquelle elle a été
paraît être un arséniate de Cuiv
composition différente.

23. Liroconite (Cuivre arséniaté
dre obtus), Linsenerz.—En octaèdr
gulaires, aplatis comme des lentill
l'on peut considérer comme des
rhomboïdaux de 119° 45', termin
biseau de 71° 59', parallèle à l
diagonale; leur couleur varie ent
céleste et le vert d'herbe. Cette sub
composée de 1 atome d'acide. de
d'oxyde cuivrique, et de 30 atom
Trouvée avec plusieurs des espèc
dentes à Redputh, en Cornouaill

24. Aphanèse, Beud.—Cuivre en
aiguilles rayonnées (Strahlerz), qu
prismes rhomboïdaux très déliés, à
que. Ce minéral est d'un vert bleu
sant au gris par l'action de l'air.
contre avec l'espèce précédente, fo
masses fibreuses, amiantoïdes, ou
formes, auxquelles les Anglais ont
nom de *Wood Copper*.

25. Dioptase (Cuivre hydro-silic
fersmaragd, Achirite.—Substance
d'un vert pur, cristallisée en pris
gonaux terminés par des sommets

s. Ces sommets sont ceux d'un rhom-
ide 126° 17'. Pesanteur spécifique =
ureté=5. La Dioptase est infusible au
eau ; elle en colore la flamme en vert.
st attaquable par l'acide azotique,
quel elle forme gelée. C'est un silicate
ivre hydraté, composé de 2 atomes
les, 3 atomes d'oxyde cuivrique, et 3
s d'eau. Trouvée dans une chaîne de
gnes, à l'ouest de l'Altaï, dans le pays
é par la horde moyenne des Kirgises.
s le nom de Chrysocolle ou de Cuivre
siliceux, on a désigné une substance
vert bleuâtre compacte, à cassure
idale et résineuse, qui se rapproche
up par sa composition de la Dioptase,
it peut-être se rapporter à la même es-
Elle se trouve en petits amas dans les
s cuivreux de plusieurs lieux.
les sont les diverses espèces qui, dans
actuel de la science minéralogique,
ent se ranger dans cet ancien genre ou
n artificiel, dont le Cuivre est la base.
e nous l'avons dit, les minerais em-
s à l'extraction du métal sont les Cui-
xydés et carbonatés, et surtout les Cui-
sulfurés. Ces derniers, qui sont les
ais les plus abondants, exigent un trai-
nt très compliqué et très long, consis-
dans une succession de grillages et de
s ; c'est ce qui cause en grande partie le
prix du Cuivre. Le Soufre ayant une
e affinité pour ce métal, ce n'est qu'a-
eaucoup de peine qu'on parvient à l'en
ger entièrement. Le Cuivre affiné s'ob-
sous la forme de plaques, appelées *ro-*
, à cause de leur belle couleur rouge.
(Delafosse.)

...A, Mol. mam. — Nom d'une esp. du
...

...ELIER. ois. — Nom vulgaire de l'A-
... des bois ou Lulu, *Alauda nemorosa*
(G.)

...-BLANC. ois. — Nom d'une esp. du
...go, d'un Autour, *Astur leucorrheus*
... et Gaim., et du Motteux, *Motacilla*
... Gm. (G.)

...-BLANC DE RIVIÈRE. ois. — Nom
...ire d'une esp. du g. Chevalier, *Tota-*
...chropus Temm. (G.)

...-DE-LAMPE. moll. — On nommait
, dans l'ancienne Conchyliologie, pres-
toutes les Coquilles du genre Turbo,
qui ont la spire courte et les tours arrondis.
(Desh.)

CUL-ROUX. ois. — Nom vulgaire d'une esp. du g. Fauvette, *Curruca speciosa* Temm. (G.)

CUL-DE-SINGE. moll. — Nom vulgaire d'une espèce du genre Pourpre, *Purpura persica* Brug.

CULCASIA (altération d'un mot arabe). bot. ph. — Genre formé et incomplétement déterminé par Palisot de Beauvois (*Fl. ovar.*, t. 3) dans la famille des Aracées (Aroïdées), tribu des Colocasiées ?. Il ne renferme qu'une espèce, découverte par l'auteur dans l'Afrique tropicale : c'est une plante suffrutescente, volubile, à feuilles ovées-lancéolées ou oblongues, acuminées, pétiolées, entières ; à gaînes pétiolaires longues, égalant le scape ; à spathe d'un blanc roussâtre et dépassée par le spadice. (C. L.)

***CULCITA** (*culcita*, lit). bot. ph. — Ce genre de Fougères a été établi par Presl, qui n'y rapporte que le *Dicksonia culcita* L'Hérit., de l'île de Madère. Kaulfuss rangeait cette plante dans son genre *Balantium*, dont elle diffère très peu en effet. L'indusium qui enveloppe les groupes des capsules est également coriace et bivalve ; mais les valves sont égales et semblables ; elles sont au contraire inégales dans le *Balantium*. Les cap sules sont insérées sur un réceptacle linéaire transversal et non sur un réceptacle globuleux.

Cette Fougère, peu connue, ne paraît pas être arborescente comme les *Balantium*, et cette différence pourrait confirmer sa distinction générique ; ses frondes sont coriaces, bi-tri-pinnées, assez semblables à celles des *Dicksonia*. (Ad. B.)

***CULCITE**. *Culcita*. échin. — Genre établi par Agassiz dans sa famille des Stellérides, pour le *C. discoidea*, que Lamarck range parmi les Astéries.

CULCITIUM (*culcita*, petit coussin). bot. ph. — Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Sénécionidées - Eusénécionées, formé par Humboldt et Bonpland, et renfermant 7 ou 8 espèces, croissant dans les endroits montagneux de l'Amérique équinoxiale et australe, et couvertes d'un duvet laineux. On en cultive quelques unes dans les jardins botaniques d'Europe. Ce sont des plantes herbacées, à tige simple, monocé-

phale, rarement rameuse et oligocéphale, à feuilles alternes, entières, à capitules amples, jaunes. (C. L.)

CULEX. INS. — *Voyez* COUSIN.

***CULICIDES.** *Culicides.* INS. — Latreille et M. Macquart donnent ce nom, le premier à une tribu, et le second à une famille dans l'ordre des Diptères némocères, qui a pour type le g. *Culex* (1), Cousin en français. Cette tribu ou cette famille se caractérise principalement par une trompe longue et menue, un suçoir de six soies et des palpes droits. D'après M. Macquart, dont nous suivons la classification, elle se compose des g. Anophèle, Mégarhine, Cousin et Ædès. *Voy.* ces mots.

Ainsi que l'a remarqué avec raison cet auteur, les Culicides, par leur organisation générale, occupent le premier rang parmi les Némocères et les Diptères en général; ils semblent même, dit-il, dominer la généralité des Insectes, si l'on considère le degré de composition de leurs principaux organes; et lorsque Pline exprime son admiration des merveilles de la création dans les plus petits êtres, la structure du Cousin est ce qui paraît le frapper davantage: *ubi tot sensus collocavit in Culice?* s'écrie-t-il. C'est particulièrement la conformation de la trompe qui établit la prééminence des Culicides sur les autres Némocères: cet organe, composé de toutes les parties que présente la bouche des Insectes dans le plus haut degré de l'organisation, forme un appareil de succion dont rien n'égale la délicatesse.

Pourquoi faut-il que nous ayons tous à nous plaindre de l'objet de notre admiration, et que ce soit surtout dans notre sang que se plonge cette arme, non seulement façonnée avec tant d'art, mais encore enduite de sucs vénéneux qui irritent les blessures? Les habitants de la plus grande partie du globe trouvent dans les Culicides des ennemis redoutables qui les obsèdent le jour et la nuit; l'ombrage des forêts, la fraîcheur des eaux, l'intérieur même de nos alcôves sont également troublés par leur présence

(1) Saint-Isidore de Seville, dans ses *Origines*, donne ainsi l'étymologie de ce mot: *Culex ab aculeo dicitur quod sanguinem sugat.* Suivant Mouffet, *Culex* serait une contraction de *Culiles*, *quod cutem lacit*. MM. Duméril et Macquart, en citant cette dernière étymologie, l'attribuent à tort au premier de ces deux auteurs.

importune. Leurs piqûres doul
leur bourdonnement aigu, nous
sans cesse. Cependant, cette avi
le sang ne se manifeste que da
melles; et, au défaut de ce fluide
nourrissent comme les mâles du
fleurs. Il paraît même que tous l
des ne nous sont pas nuisibles:
que le *Culex bifurcatus*, qui est un
ne pique pas.

Ces Insectes se montrent peu p
jour, excepté dans les bois, et
offusqués par la lumière du solei
la plupart des autres Némocères
soir qu'ils nous poursuivent ave
d'acharnement; c'est alors aussi
rassemblent en troupe dans les
s'accoupler. Peu après, les femel
tuent leur ponte d'une manière
nieuse, et qui paraît propre à ce
Les larves étant du nombre de
vivent dans les eaux, le Cousin
ses œufs au nombre de 200 à 300,
en les collant l'un à l'autre, et en
de la totalité une espèce de peti
qui surnage. Pour parvenir à le
ainsi, il se pose, au moyen de
antérieurs et intermédiaires, sur
flottant sur l'eau de manière que l'
de son abdomen dépasse ce corps;
croise ses pieds postérieurs et d
premier œuf dans une position ve
l'angle formé par ces pieds; un s
collé au premier, et ainsi de suite.
dinairement le matin que se fait c
ration, et toujours sur les eaux sta

Les jeunes larves éclosent au bout
jours. Leur organisation, appropriée
lieu dans lequel elles doivent vi
assez semblable à celle de quelques
Némocères aquatiques. Le corps est
la tête, très distincte, est munie de
ciliées, dont le mouvement presque
nuel, en avant et en arrière,
avoir d'autre destination que d'agi
et de l'attirer à la bouche avec les
cules alimentaires qui s'y trouve
minés; deux espèces de palpes
garnis de touffes de poils paraiss
pérer à l'action des mâchoires; et
respirent au moyen d'un stigmate
bout d'un tube allongé, inséré à l'e
du corps et dirigé obliquement.

introduire l'air atmosphérique
achées, l'extrémité doit en être
à la surface de l'eau, ce qui oblige
vivre dans une position renver-
dant elle a la faculté de nager et
r assez longtemps à l'aide d'un
ne également situé à l'extrémité
au côté opposé du tube aérifère
de quatre lames ovales, entou-
gs poils à leur base, et qui sont
s, par leur forme et leur mobilité,
nageoires. Au reste, ces larves
le la faculté de se mouvoir; mais
objet qui les effraie, elles quittent
de l'eau pour y revenir bientôt

ours suffisent à ces larves pour
état de nymphes. Sous cette nou-
, la partie postérieure du corps
contre l'antérieure, ce qui donne
une forme arrondie : elle res-
à la surface de l'eau; mais au
le postérieur de la larve, la res-
père par deux cornets antérieurs,
à ceux de diverses autres nym-
mocères. Elle jouit également de
le se mouvoir au moyen de deux
situées à l'extrémité du corps et
ées de longues soies.
le moment de la dernière trans-
arrive, la peau de la nymphe se
a tête du Cousin paraît d'abord.
ntractions du corps, il parvient
tièrement de son enveloppe, de-
r lui une espèce de nacelle sur
reste quelque temps immobile,
moindre vent fait voguer et quel-
avirer. Quand ses organes sont af-
pose ses pieds sur l'eau sans s'y
éploie ses ailes et prend son essor.
cides produisent plusieurs géné-
an; ce qui rendrait leur multi-
frayante si elles ne servaient dans
rents états de nourriture abon-
Oiseaux et aux Poissons.
qui précède est un résumé des
s faites par Swammerdam, Réau-
er et Kleemann, sur les Culi-
rope, principalement sur l'es-
s commune (*Culex pipiens* Linn.),
é nous l'avons emprunté à l'his-
Diptères de M. Macquart. Pour
cet article, il nous reste à parler des Culicides exotiques, et c'est encore ce savant diptérologiste que nous mettrons pour cela à contribution.

Ces Culicides, dont on ne connaît jusqu'à présent qu'un petit nombre d'espèces, reproduisent les mêmes types génériques que celles de l'Europe, à l'exception du genre *Ædes*, qui n'a encore été observé que dans le nord de l'Allemagne, et de plus elles nous présentent quelques modifications organiques, à la vérité peu importantes. Dans quelques espèces, la trompe se recourbe en dessous; dans d'autres, le prothorax se dilate de chaque côté en forme d'écaille membraneuse; quelquefois l'abdomen est bordé de longs cils vers l'extrémité; enfin, dans plusieurs autres, les pieds, parfois démesurément longs, se hérissent partiellement de longs poils touffus, dont la destination est peut-être d'augmenter la légèreté spécifique de ces petits êtres. — Ces diverses modifications ont déterminé M. Robineau-Desvoidy, dans son *Essai sur les Culicides*, à former les g. *Megarhina*, *Prosophora* et *Sabethes*, d'après les caractères qu'elles lui présentaient; mais à l'exception du premier que M. Macquart a adopté, les autres lui ont paru fondés sur des différences trop légères.

Sous le rapport des couleurs, les Culicides exotiques sont quelquefois aussi remarquables que sous celui de l'organisation. Quoique la livrée brune des espèces européennes se retrouve le plus souvent, et dans tous les climats, même les plus brûlés du soleil, une partie des espèces tropicales sont ornées d'écailles brillantes : l'acier, l'or, l'émeraude, étincellent sur toutes les parties de leur corps. La *Megarhina hæmorrhoidalis* de Cayenne, les *Culex ferox*, *violaceus*, *ciliper* du Brésil, *splendens* de Java, rivalisent d'éclat avec les autres Insectes aux riches couleurs de ces beaux climats. Mais si les Culicides exotiques nous charment quelquefois par un éclat étranger à celles d'Europe, elles se rendent bien plus hostiles encore aux hommes, surtout dans les contrées à la fois chaudes et humides. Sous le nom de *Moustiques*, le long du fleuve des Amazones et de l'Orénoque, et sous celui de *Piums* aux bords de l'Iapura, suivant l'observation de Spix et Martius, elles sont insupportables et inévitables au point d'envahir les narines, les oreilles, la bouche, les yeux, et elles

rendent l'existence des pauvres Indiens si douloureuse, que les délices de l'autre vie que leur annoncent les missionnaires les touchent surtout comme devant les délivrer de ce fléau. MM. de Humboldt et Lacordaire ont observé, dans l'Amérique méridionale, que les diverses espèces restaient confinées chacune dans un canton différent, et ne se confondaient jamais, quoique ces cantons fussent souvent très voisins. — Les Culicides exotiques connus appartiennent en grande partie à l'Amérique, et le petit nombre des autres à l'Asie et à l'Afrique. Les espèces les plus remarquables sont de l'Amérique méridionale. Déposés depuis longtemps dans les collections de Rohr et de Bosc, la *Megarhina hæmorrhoidalis* et le *Culex ciliatus* sont les premières espèces qui ont été décrites dès 1775 par Fabricius, dans son *Entomologie systématique*. *Voy.* COUSIN. (D.)

CULICIENS. *Culicii*, Blanch. INS. — *Voy.* CULICIDES. (D.)

***CULICIVORE.** *Culicivora*, Swains. OIS. — Syn. de Gobe-Mouche. Le type de ce g. est le *Muscicapa stenura* Temm. (G.)

CULICOIDE. *Culicoides.* INS. — Genre de Diptères établi par Latreille, et non adopté par Meigen et M. Macquart, qui en rattachent l'espèce unique (*Cul. pulicaris*) au g. *Ceratopogon*. *Voy.* ce mot. (D.)

CULLUMIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Cynarées-Gortériées, établi par R. Brown (*Hort. Kew.*, II, 5, 137) pour renfermer de petits arbustes croissant au Cap, et presque tous cultivés en Europe. On en compte 7 ou 8 espèces. Ils sont dressés, ramifiés, épineux; les feuilles en sont éparses, rapprochées, sessiles ou décurrentes, munies de cils distants, épineux, du reste très entières; les capitules multiflores, hétérogames, terminaux, solitaires, jaunes. Les akènes sont anguleux, glabres, et avortent pour la plupart. (C. L.)

CULMIFÈRE. *Culmiferus.* BOT. — Épithète appliquée aux végétaux dont la tige constitue un chaume; telles sont les Graminées.

***CULMITES** (*culmus*, chaume). BOT. FOSS. — On désigne sous ce nom des tiges fossiles noueuses que l'ensemble de leur forme extérieure fait considérer comme analogues aux chaumes ou aux tiges et rhiz[...] Graminées et d'autres monocotylé[...] général, ces tiges présentent des [...] transversaux produits par l'inser[...] feuilles amplexicaules, et souvent [...] gnées de l'indication d'un bourg[...] laire; au-dessous de cette cicatri[...] feuille, on voit souvent des cicatric[...] dies résultant de la destruction de[...] adventives, disposition habituelle [...] zomes des Graminées, mais qui a[...] aussi à beaucoup d'autres tiges de [...] tylédones.

Ces empreintes de tiges sont a[...] quentes dans les terrains tertiaires [...] découvert plusieurs aux environs [...] qui sont figurées dans la description [...] que de cette contrée par MM. Cuvie[r...] gniart. L'une, trouvée dans les mé[...] terrain d'eau douce supérieur (*Cul*[...] *malus*), ressemble beaucoup aux [...] des *Typha* qui croissent dans no[...] d'autres, trouvées dans les terr[...] rins, sembleraient plus analogues [...] noueuses des *Zostera*, qui croisse[nt] dans la mer.

Dans d'autres cas, des tiges de G[...] ont passé à l'état de pétrifications [...] ce ne sont plus de simples emprei[ntes] la tige elle-même est silicifiée. Des t[...] cet état, assez volumineuses, et sem[...] de gros roseaux ou à de petits bam[...] été, dans diverses localités, trouvé[...] terrains tertiaires, en Auvergne, [...] vence, etc. ([...]

CULOT. CHIM. — Masse métal[...] se trouve au fond du creuset.

CULPEU. MAM. — Espèce du [...] *Voy.* ce mot.

CULTELLUS. MOLL. — *Voy.* co[...]

***CULTRIFORME.** *Cultriformi*[...] Cette épithète, appliquée à une es[...] *Mesembryanthemum*, signifie qui a l[...] amincies en lame de couteau.

CULTRIROSTRES. OIS. — Fa[...] blie par Cuvier dans l'ordre des [...] pour les genres à bec gros, long, [...] chant et pointu. Elle comprend le[...] bus Grues, Hérons, Cigognes.

***CULTRUNGUIS,** Hodg. OIS. [...] de *Ketupa*, Less. *Voyez* CHOUETTE[...]

***CUMA,** Humphrey. MOLL. [...] M. Swainson, qui le premier a dé[...]

de la méthode suivie par Humphrey le *Musæum colonnianum*, ce genre ...blerait quelques Fuseaux de Lamarck ...part de ses Fasciolaires. *Voy.* ces ...res. (Desh.)

...ARUNA bot. ph. — Synonyme de ...*a*, Aubl.

...E. *Cuma*. crust.—Genre de l'ordre ...lapodes, établi par M. Milne-Ed- (*Ann. des. Sc. nat.*), et ainsi caracté- ...tion céphalothoracique du corps ren- ...de, couverte antérieurement d'une ..., et offrant en arrière trois anneaux ...; portant de plus à son extrémité ...re deux paires d'antennes très cour- ...donnant insertion par sa face infé- ...à divers appendices buccaux dont ...s dernières paires sont garnies d'un ...et à quatre paires de pattes simples ...latoires. Abdomen très long, divisé ...articles, dont le dernier porte deux ...ces biramés. L'espèce type de ce g. *C. Audouinii* Edw. (*Ann. des Sc.* ...X, pl. 13, B., p. 1-7) rencontré une ...fois près le Croisic, sur des rochers ...sont à découvert que lors des grandes ...

...ur de cette coupe générique, dans ... 3e de son *Hist. nat. sur les Crust.*, ..., suppose que le petit Crustacé ...quel il a formé le genre *Cuma* n'est ...chose que quelque larve de Crustacé ...de. (H. L.)

...N. *Cuminum* (altération d'un nom ...). bot. ph. — Genre intéressant de la ...des Apiacées (Ombellifères), tribu des ...ées, formé par Linné (*Gen.*, 351) pour ...ante qui croît spontanément en Eu- ...et surtout en Allemagne, dont les fruits ...s recherchés pour leur emploi dans ...mie domestique ou thérapeutique. ...us le rapport des qualités, une des ...ères les plus énergiques; car chez ... principe actif ou huile essentielle ... contient est aussi abondant, mais ...p plus pénétrant que dans celles-ci. ...decine humaine et vétérinaire en font ... grand usage, soit seule, soit mélan- d'autres médicaments. Les peuples du ... aromatisent leur pain, les Hollan- ...urs fromages. Pour ces divers usages, ...ure du Cumin est assez répandue en ...pe et dans l'Asie septentrionale: on en connaît 3 espèces, dont le *C. cuminum* L. seul est cultivé.

Voici la diagnose de ce genre: Limbe calicinal 5-denté; dents lancéolées, sétacées-inégales, persistantes. Pétales oblongs, échancrés, blancs ou rouges, dressés-étalés, à lacinule infléchie. Fruit contracté latéralement; méricarpes à côtes aptères, dont cinq primaires filiformes, finement muriculées, les latérales marginantes; quatre secondaires plus saillantes, aiguillonnées; vallécules univittées sous les côtes secondaires. Carpophore bi-parti. Graine convexe dorsalement, convexiuscule par devant.—Herbes annuelles, croissant principalement dans l'Europe centrale, à feuilles multifides, dont les lacinies linéaires, sétacées; folioles de l'involucre (2-4) simples ou divisées; les involucelles dimidiés, réfléchis par la suite. (C. L.)

On a encore donné le nom de Cumin à des végétaux qui n'appartiennent pas à la famille des Ombellifères. Ainsi l'on a appelé :

Cumin batard, le *Lagœcia cuminoides*;
C. cornu, l'*Hypecoum procumbens*;
C. des prés, le Carvi;
C. noir, le *Nigella sativa*;
C. indien, le *Calyptranthes cumini*.

*CUMINÉES. *Cumineæ*. bot. ph.—Tribu de la grande famille des Ombellifères, nommée ainsi d'après le genre Cumin, qui lui sert de type. (Ad. J.)

*CUMINGIA, Sow. (nom propre). moll.— M. Sowerby a proposé ce genre dans son *Genera of shells*, pour quelques coquilles bivalves appartenant à la famille des Mactracées de Lamarck. Ce genre est dédié à M. Cuming, voyageur anglais, dont les recherches ont enrichi la conchyliologie d'un très grand nombre d'espèces du plus haut intérêt et de plusieurs genres nouveaux.

M. Sowerby caractérise son genre *Cumingia* de la manière suivante: Coquille bivalve, inéquilatérale-équivalve; le côté antérieur arrondi, le postérieur plus rétréci; une dent cardinale petite et antérieure sur chaque valve; une dent latérale de chaque côté de la charnière; une fossette en cuilleron, saillante en dedans, donnant insertion à un ligament interne; deux impressions musculaires écartées, l'antérieure allongée, irrégulière, la postérieure subcirculaire; im-

pressions palléales présentant du côté postérieur un sinus large et profond.

On voit, d'après les caractères qui précèdent, que le genre *Cumingia* a la plus grande analogie avec les Mactres, et plus particulièrement avec les Lutraires. Pour résumer en quelques mots les rapports de ces genres, on peut dire que les Lutraires sont des Mactres sans dents latérales, et les *Cumingia* des Mactres sans dents cardinales, ou n'ayant plus qu'un petit rudiment de la dent cardinale. Maintenant on doit se demander si des genres fondés sur des caractères d'une si petite valeur doivent être conservés, surtout lorsque l'on voit se nuancer par des dégradations insensibles les 3 genres que nous venons de mentionner, Mactre, Lutraire et Cumingie. Peut-être à ces 3 genres faudra-t-il en ajouter un 4e, celui nommé Anatinelle par M. Sowerby, et qui paraît placé sur la limite de la famille des Mactracées ou pour former le passage vers celle des Ostéodesmes.

Les coquilles du genre *Cumingia* sont généralement petites, ovales transverses, aplaties comme les Lutraires, un peu baillantes surtout du côté postérieur; leurs charnières consistent en un cuilleron médian, saillant, dans lequel s'insère un ligament interne. Dans la plupart des espèces, il y a une petite dent cardinale antérieure, ou plutôt il y a une petite dent cardinale sur le bord antérieur du cuilleron. Les dents latérales sur la valve droite sont grandes, saillantes, assez épaisses et assez semblables du reste à celles des Mactres. Sur la valve gauche, la dent latérale postérieure est plus saillante que l'antérieure. On ne connaît encore qu'un petit nombre d'espèces du genre *Cumingia*, qui pour la plupart habitent les mers du Chili et du Pérou. (Desh.)

*CUMINIA (nom propre?). BOT. PH.— Genre de la famille des Lamiacées (Labiées), tribu des Stachydées, formé par Colla, et ne renfermant qu'une espèce. C'est un petit arbrisseau de l'île de Juan Fernandez, ayant le port du *Bystropogon punctatum*. Les feuilles en sont dentées, vertes en dessus, glabres, à peine tomenteuses en dessous; les cymes florales pédonculées, corymbeuses. C'est le *Bystropogon criunthus* de Bentham. (C. L.)

CUMINUM. BOT. — Nom scientifique du g. Cumin.

*CUMITES. *Cumites*. CRUST.— *Hist. nat. des Crust., des Arachn. et des Ins. Thys.* faisant suite a[u] ...*ménil*, nous avons désigné sous ... petit groupe de Crustacés dont l... sont d'avoir la tête distincte du ... téguments qui enveloppent ces ... du corps se partageant en plus ... ments, dont l'antérieur form... groupe comprend les g. *Cond*... et *Pontia*.

*CUMMINGIA (Cumming, bot[aniste voya]geur anglais). BOT. PH. — Genre des Liliacées, tribu des Asphod[élées?] ricées?, formé par Don (*Lond. Nat. hist.*, 1828), renfermant ... espèces, toutes trois apportées ... cultivées dans nos jardins en E... diffère assez peu du *Conanthera* Pavon, et la fusion de ces deu[x] ... rait sans doute une mesure ... sont d'assez jolies plantes, à ... béreux-bulbeux, tuniqué; à fe[uilles] ... res-lancéolées, nervées; à sc[ape] ... bractéé; à fleurs bleues, nuta[ntes] ... lées, dont le tube périgonial e... la base de l'ovaire, et bientôt ... moyen d'une circoncision spont[anée] ... sus de celle-ci.

*CUMMINGTONITE (nom d... — Substance amorphe ou lé... breuse, d'un vert sale, disse[minée] ... Quartz et le Grenat brun dans ... de Cummington, dans le Mass[achusetts] ... qui paraît se rapprocher de l'A...

CUMRAH. MAM. — *Voy.* ...

*CUNCEA (nom propre?). ... Genre de la famille des Rubi[acées] ... des Spermacocées, établi p[ar] ... (Don *Prodr.*, 135) pour renferm[er] ... espèce, la *C. trifida*, qui croît ... paul. C'est une plante pérenne ... miflée, à tige cylindrique, sub... à feuilles opposées, pétiolées, ... bescentes sur les deux faces; le... elliptiques; les supérieures lan[céolées] ... cronées; stipules tripartites, d... sétacés; à fleurs petites, jaune[s] ... en cymes terminales, compo[sées] ... flores.

CUNÉAIRE. BOT. — *Voyez* ...

CUNÉIFORME. *Cuneiform*...

Cette épithète s'applique au ...

s végétaux qui s'élargissent en
in de la base au sommet.

ROSTRES. *Cuneirostres* (*cuneus*, *um*, bec). OIS. — M. Duméril a om à une famille de l'ordre des es, comprenant ceux qui ont le n. Elle est divisée en deux sec-remière, renfermant ceux dont le ué, est formée des Coucous, des et la seconde réunit ceux dont roit, tels sont les Pics, les Tor-Jacamars. (G.)

MARIA. ACAL. — Genre d'Aca-posé par Eysenhardt, et rapporté ie (*voy.* ce mot) par Eschscholtz. (P. G.)

S, Humphrey. MOLL. — Dans le *colonnianum*, Humphrey a formé de Coquilles bivalves qui corres-tement au genre Donace de La-us tard, M. Mégerle a adopté ce eus d'Humphrey et lui a donné le Donace méroé de Lamarck. Le ace, ayant été le premier et le actérisé, doit être conservé. *Voy.* (DESH.)

ULA, Swainson. MOLL. — Sous-osé par M. Swainson pour quel-es aplaties et subcunéiformes, ap-au genre *Unio* de Lamarck. Ce s ne pourrait être admis qu'à titre d'espèces. *Voy.* MULETTE. (DESH.)

ULUS. MAM. — Nom scientifique, *Lepus cuniculus* L., espèce du g.

A (c'est, dans Pline, le nom présumé ille). BOT. PH. — Genre de la famille ées (Labiées), tribu des Saturéiées-formé par Linné (*Gen.*, 35), et ren-ne quinzaine d'espèces, croissant érique boréale et tropicale. Une tre elles, la *C. mariana* L., a été en Europe. Ce sont des herbes vi-sous-arbrisseaux ou des arbustes lites, blanches ou pourprées, dont s ordinairement velues en dedans, férieures ponctuées, et disposées lastres, soit très lâchement corym-axillaires, pauciflores, beaucoup s que les feuilles, soit très multi-rés en épis ou en capitules termi- (C. L.)

*CUNILÉES. *Cunileæ*. BOT. PH. — Section de la tribu des Saturéinées dans la grande famille des Labiées, ayant pour type le genre *Cunila*. (AD. J.)

CUNING. POISS. — Nom d'une esp. du g. *Cæsio*.

CUNNINGHAMIA (nom propre). BOT. CR. — Le genre désigné sous ce nom par M. R. Brown a été décrit en premier lieu par L. C. Richard dans son Histoire des Conifères; il a pour type le *Pinus lanceolata* Lamb. (*Pinus*, tab. 34), conifère de la Chine, souvent cultivée dans les jardins sous le nom d'*Abies lanceolata*. C'est un arbre qui supporte en effet nos hivers lorsqu'ils ne sont pas trop rigoureux, et qui a fructifié dans quelques serres tempérées sans avoir atteint de très grandes dimensions, ce qui semble indiquer qu'il ne parvient pas à une taille très élevée. Par son port et la disposition générale de ses feuilles, il ressemble beaucoup à l'*Araucaria* du Brésil, avec lequel on le confond quelquefois; cependant il conserve une forme plus pyramidale, comme nos Sapins, et ses feuilles plus étroites, sont déjetées horizontalement sur deux rangs, et paraissent ainsi distiques, quoique insérées tout autour des rameaux. Ces feuilles, planes, sessiles, à base large, sont étroites, lancéolées, aiguës, raides, glauques en dessous. Les fleurs mâles forment des chatons terminaux solitaires, ovoïdes, composées d'écailles élargies aux sommets, fimbriées, portant vers leur base trois anthères uniloculaires, pendantes.

Les chatons femelles ou jeunes cônes sont également solitaires, terminaux et ovoïdes, formés d'écailles larges vers leur milieu, pointues, lâchement imbriquées, portant trois ovules réfléchis. Les graines, suspendues au nombre de trois vers la partie moyenne et élargie de chaque écaille, sont légèrement ailées sur leurs bords latéraux. Elles renferment un embryon à deux cotylédons, placé dans l'axe d'un périsperme charnu, et dont la radicule est opposée au point d'attache de la graine, c'est-à-dire dirigée vers le point de l'attache de l'écaille sur l'axe du cône.

C'est ce nombre trois des anthères et des ovules qui caractérise essentiellement ce genre dans la famille des Abiétinées. On ne connaît encore qu'une seule espèce qui s'y

rapporte, et dont l'habitat paraît limité à la Chine tempérée et méridionale.

Le genre *Arthrotaxis*, que M. Zuccarini et, à son exemple, M. Endlicher ont réuni aux *Cunninghamia*, en diffère très notablement par ses écailles anthérifères, ne portant que deux anthères simples comme celles des vrais Pins; les chatons mâles de ces deux genres ont tout-à-fait le même aspect. Le port des *Arthrotaxis* est en outre très différent de celui des *Cunninghamia*. Les espèces assez nombreuses de ce genre qu'on connaît maintenant habitent toutes la terre de Diémen. Ces deux genres nous paraissent donc bien distincts. (Ad. B.)

CUNNINGHAMIA. BOT. PH. — Schreb., synon. de *Malanea*. (C. L.)

CUNOLITES. POLYP. FOSS. — Lamarck a donné ce nom à quelques espèces du g. Cyclolite, et surtout au *Cyclolites elliptica*.

CUNONIA (nom propre). BOT. PH. — Byttn., synonyme de *Gladiolus* (*Antholyza*). — Genre de la famille des Saxifragacées, tribu (famille?) des Cunoniées, formé par Linné pour une plante du Cap, seule espèce qu'il renferme encore jusqu'ici. C'est un arbrisseau à feuilles opposées, imparipennées, dont les folioles oblongues, coriaces, dentées en scie; les stipules, interpétiolaires, ovées, amples, caduques; les fleurs blanches, disposées en racèmes axillaires, opposés, denses, spiciformes, dont les pédicules funiculés. On cultive la *C. capensis* dans les orangeries, en Europe. (C. L.)

CUNONIACÉES, CUNONIÉES. *Cunoniaceæ*, *Cunonieæ*. BOT. PH. — Beaucoup d'auteurs admettent sous le premier nom, comme famille distincte, un groupe de plantes que, sous le second, beaucoup d'autres considèrent seulement comme une tribu des Saxifragacées. *Voy.* ce mot. (Ad. J.)

CUPAMENI, Adans. BOT. PH. — Synonyme d'*Acalypha*, L.

CUPANIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Sapindacées, formé par Plumier, contenant plus de 40 espèces croissant dans les régions tropicales du globe, et dont quelques unes ont été introduites dans les jardins d'Europe. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux dressés, à feuilles alternes, pétiolées, stipulées, abruptipinnées, dont les folioles opposées ou alternes, très entières ou dentées, quelquefois pellucides-ponctuées; à fleurs polygames, [...] ment blanches, disposées en racè[...] laires. Il serait trop long de rapport[...] nombreux synonymes du genre C[...] qui n'en a pas moins de 20. [...]

***CUPARIUS.** INS. — Syn. de Cra[...]

CUPES. INS. — Genre de Col[...] pentamères, établi par Fabricius [...] par tous les entomologistes. Lat[...] place dans la famille des Serricorn[...] des Limebois ou Xylotrogues, et l[...] pour caractères : Antennes compo[...] ticles presque cylindriques; pénult[...] ticle des tarses bifide; mandibules [...] tées sous la pointe; palpes, mâch[...] languette découverts; celle-ci bilob[...] menton presque semi-orbiculaire [...] comte Dejean, qui range ce genre [...] famille des Térédyles, y rapporte [...] dans son dernier Catalogue, toutes d[...] rique septentrionale. Ces Insectes [...] dans les bois et sont remarquables [...] solidité de leurs téguments. L'esp[...] est le *Cupes capitata* Fabr., de la C[...] Il a été figuré par Coquebert (*Illu[...] Insect.*, fasc. 3, tab. 50, fig. 1). Il [...] brun obscur, avec la tête d'un ja[...] sâtre.

CUPHÆA (κυφός, voûté; Jacqu[...] dû écrire *Cyphæa*). BOT. PH. — Ge[...] famille des Lythracées, tribu des E[...] formé par Jacquin (*Hort. vindob.* [...] t. 177) et renfermant aujourd'hui [...] 80 espèces, toutes remarquables [...] gularité curieuse de leurs fleurs, [...] quart environ est cultivé en Eu[...] l'ornement des jardins. Ce sont d[...] herbacées annuelles et vivaces, ou [...] arbrisseaux, souvent visqueux, [...] dans l'Amérique tropicale, à feui[...] sées ou verticillées ou quelquefois [...] temps alternes, très entières; à [...] lettes, roses ou blanches, porté[...] pédoncules interpétiolaires, un[...] ment multiflores, souvent pen[...] souvent bibractéolés. Le nom gé[...] allusion à la gibbosité qu'offre e[...] tube calycinal et non à la co[...] capsule, comme le disent quelqu[...] celle-ci étant simplement oblong[...]

***CUPHORHYNCHUS**, Még. [...] nyme de *Myorhinus*, Schœnh.

CUPIDONE. *Catananche* [...]

rees d'une plante dont les sorciè- lennes composaient un philtre). Genre de la famille des Synanthé- s des Cichoriées-Hyoséridées, con- Tournefort (*Inst.*, 171), contenant 2 ou 3 espèces croissant dans le midi de l'Europe et cultivées pour des jardins, particulièrement la es. Ce sont des herbes vivaces, allongé, fibreux, ramifié, gla- ouvertes de poils blanchâtres, à ntes radicales, linéaires, lancéo- ées, très entières ou incisées au u pinnatifides à la base; à capitu- lores homocarpes, grands et bleus- u petits et jaunes, solitaires, portés doncules nus ou parsemés de squa- euses, semblables aux folioles le l'involucre. (C. L.)

ESSINÉES. *Cupressineæ*. BOT. PH. de la famille des Conifères, admise mille distincte par plusieurs au- différant des Abiétinées par les sés et dirigés dans le même sens ailles qui forment les petits cônes. s ont en outre un port très diffé- elui des vraies Abiétinées. *Voy.* . (Ad. B.)

ESSITES. BOT. FOSS.—On a donné des végétaux fossiles qu'on a con- mme analogues aux *Cupressus* ou ais jusqu'à présent rien ne con- stence des vrais Cyprès à l'état

m trouvé dans les terrains tertiai- meaux assez semblables, par leurs rtes et opposées, à celles des Cy- s les fruits manquent, qui seuls t établir positivement si ce sont s, des *Juniperus* ou des *Thuja*. ntre eux n'a présenté ces fruits glo- écailles peltées et opposées qui ca- t les Cyprès. Ce sont cependant ces genre douteux auxquelles on peut om de Cupressites, car elles appar- u moins bien certainement à la s Cupressinées. Leur caractère ntiellement dans leurs feuilles op- verticillées, sessiles, courtes ou

au contraire exclure de ce groupe dont les feuilles, quoique d'une logue, sont alternes, et qui pa- raissent se rapprocher par ce mode d'inser- tion des *Taxodium*, des *Cryptomeria* et des *Arthrotaxis*.

Les fruits de ces Cupressinées, à feuilles alternes, lorsqu'ils ont été trouvés, confir- ment cette analogie; ainsi, dans les terrains tertiaires, on rencontre fréquemment une Conifère à feuilles courtes, alternes et en spi- rale, que son fruit rapproche des *Taxodium*, et que j'ai décrite sous le nom de *Taxodium europæum*.

On a trouvé aussi dans les terrains secon- daires, et particulièrement dans les mines de Cuivre argentifère du Frankenberg, des ra- meaux de Conifères à feuilles alternes, cour- tes, presque coniques, accompagnés de quel- ques portions de fruits; ils ont été désignés sous le nom de *Cupressus Hulmanni*; mais il est évident que ce ne sont pas de vrais Cy- près, et qu'ils ont au contraire beaucoup de rapports avec le *Cryptomeria japonica* de Don (*Cupressus japonica* Thunb.). Les écailles du fruit ont presque la même forme. Il est pro- bable que les fossiles d'abord désignés sous les noms de *Fucoides Brardii* et *Fucoides Orbignianus*, provenant de la Craie infé- rieure, sont des rameaux de ce même genre. (Ad. B.)

*CUPRESSOCRINITES. ÉCHIN.— Genre d'Encrines fossiles. *Voy.* ENCRINES. (P. G.)

CUPRESSUS. BOT. — Nom scientifique du g. Cyprès.

*CUPROXYDES. MIN.—Nom donné par M. Beudant aux combinaisons du Cuivre et de l'Oxygène.

*CUPULAIRE. *Cupularis*. BOT. — Cette épithète, qui signifie en forme de coupe ou de godet, s'applique au calice, à l'involucre, à l'arille, etc.

CUPULE. *Cupula*. BOT.—On désigne sous ce nom un assemblage de bractées écailleu- ses ou foliacées, unies par leur base et for- mant une espèce de coupe qui enveloppe la fleur et persiste autour du fruit. La Cupule entoure seulement la base du fruit dans le gland; elle l'enveloppe en totalité dans la noisette. MM. Mirbel et Schubert donnent ce nom à l'enveloppe la plus extérieure de l'o- vaire dans les Cycadées et les Conifères. On nomme encore Cupule la partie creusée des Champignons de la tribu des Pézizées. Pour les lichenographes, ce nom est synonyme de scutelle ou d'apothécion. On appelle *poils à*

cupule ou *poils cupulifères* ceux qui, comme dans le pois chiche, sont terminés par une glande concave. Les fleurs et les fruits munis d'une cupule sont dits *cupulés*.

CUPULE DE GLAND. BOT. CR. — Nom donné par Paulet à une espèce de Pézize que l'on croit être la *P. crenata*.

CUPULÉ. *Cupulatus*. BOT.—On dit qu'une fleur ou un fruit sont *cupulés*, quand ils sont munis d'une cupule.

CUPULIFÈRE. *Cupulifer*. BOT. — Les poils du Pois chiche, *Cicer arietinum*, qui se terminent par une glande concave, ont reçu le nom de Cupulifères à cause de cette dispositi .

CUPULIFÈRES. *Cupuliferæ*. BOT. PH.— L'une des familles dans lesquelles a été divisé le grand groupe des Amentacées, ainsi nommée de l'involucre qui entoure le fruit, soit à sa base seulement sous forme de cupule, soit tout entier sous une autre forme. On lui a donné encore d'autres noms d'après ses principaux genres, comme ceux de *Quercinées*, *Castanées*, *Corylacées*. Quel que soit celui auquel on s'arrête, voici ses caractères : Fleurs monoïques ou plus souvent dioïques ; les mâles en chatons dans lesquels un calice à plusieurs lobes, ou réduit à une simple bractée écailleuse, porte plusieurs étamines à une ou deux loges ; les femelles solitaires ou rapprochées plusieurs ensemble dans un involucre commun en forme de cupule, de feuille ou de capsule, ces involucres eux-mêmes disposés en tête ou en épi. Chacune de ces fleurs considérée séparément présente un calice adhérent et confondu avec l'ovaire, et qui ne se reconnaît qu'aux courtes dents de son limbe au-dedans desquelles sont quelquefois des rudiments d'étamines ; un style en forme de colonne divisé à son sommet en autant de stigmates sessiles qu'il y a de loges ; celles-ci au nombre de 2, 3, ou rarement 6, contenant chacune, pendus à leur sommet ou un peu au-dessous, un ou deux ovules collatéraux. Par l'avortement de la plupart de ces loges et de ces ovules le fruit est comme monosperme. Ce fruit, à demi ou tout-à-fait renfermé dans l'involucre, qui s'est étendu et durci, est lui-même coriace et ligneux, indéhiscent. Sa graine, dépourvue de périsperme, offre sous un tégument membraneux un gros embryon droit, à radicule courte et supère, cachée entre les cotylédons tantôt foliacé[s] épais et charnus et alors quelquef[ois] entre eux : la germination les m[...] dans le premier cas, hypogés da[ns le se]cond. Les Cupulifères sont des ar[bres] ou le plus souvent des arbres, parmi [lesquels] figurent les plus importants de n[os forêts], Chênes, Châtaigniers, Hêtres, C[harmes,] Coudriers. Leurs feuilles sont altern[es, sim]ples, à nervures pinnées, s'étendant [de la di]vision de la moyenne jusqu'au b[ord, den]tées ordinairement ou sinuées o[u] lobées, accompagnées de stipules p[...] caduques. C'est principalement dan[s les cli]mats tempérés que les espèces abo[ndent;] sous les tropiques on ne les tro[uve] qu'à une hauteur assez considérabl[e sur les] montagnes ; elles s'avancent jusqu'[aux ré]gions très froides, soit en élévatio[n, soit en] latitude.

Genres : *Ostrya*, Micheli. — *Ca*[...] — *Corylus*, Tourn. — *Quercus*, [...] Tourn. — *Suber*, Tourn.). — *Li*[...] Blum.—*Fagus*, Tourn.— *Castan*[...]

(A[...]

***CUPULIFORME.** *Cupuliformis* [...] M. de Mirbel donne cette épithète à [...] de quelques Graminées, telles que [...] *curus agrestis*, qui est faite en for[me de cu]pule.

CUPULITE. *Cupulita* (*cupula*, [...] ACAL. —G. d'Acalèphes hydrostatiq[ues établi] par Quoy et Gaimard pour des anima[ux] transparents, réunis deux à deux [...] base, et entre eux par les côtés, de [manière à] former une longue chaîne flottante [...] par une queue rougeâtre rétractil[e...] la forme d'une petite outre à une [ou]verture, communiquant à un c[...] évasé au dedans. Ils n'adhèrent q[ue faible]ment les uns aux autres, et peu[vent être] séparés. Cuvier en a fait une divi[sion des] Physsophore, et les caractérise par [des vési]cules attachées régulièrement aux [côtés] d'un axe souvent très long.

CURANGA (nom vernaculaire). [...] —Genre de la famille des Scroph[ularinées,] tribu des Gratiolées, formé par [...] Jussieu (*Ann. mus.*, IX, 319) et [...] mant qu'une espèce ? la *Serratul*[...] Roxburgh. C'est une plante de l'I[nde, ram]pante à la base, tétragone, à feu[illes oppo]sées, pétiolées, ovées, crénelée[s...]

ı la base ; à fleurs portées par des
les axillaires, plus courts que la
bi-quadriflores, subracémeux au
La *Synphyllum torenioides* de Grif-
lt probablement appartenir à ce
(C. L.)

MIA, Röm. et Sch. BOT. PH. — Sy-
de *Curanga*, Juss.

RE. BOT. PH. — Ce terrible poison
effets sont aussi prompts que ceux
s *dents*, paraît dû à une espèce de
ı g. *Strychnos*. C'est à M. de Hum-
l'on doit la connaissance des procé-
éparation du Curare ; mais il est à
' qu'il n'ait pas déterminé le g. du
qui le produit. M. Waterton, tout en
aussi de longs détails sur le *Woo-*
ı, suivant ce voyageur, *Wourali*,
lt être un poison de semblable na-
ı peut-être le même, dont l'effet
ı moins rapide, ne fait également
aître la nature des plantes qui en-
ns sa composition. Le Curare, le
et le Ticuna sont d'un usage général
Indiens de l'Amérique méridionale.
nt presque instantanément ; et sui-
Waterton, qui est sur ce point en
é avec M. de Humboldt, éteignent
ns souffrances. On ne connaît pas
ı de ces poisons redoutables. Les
ı ont appelé *Curarine* un alcaloïde
gardent comme le principe actif du
Endlicher dit que ces poisons sont
avec les *Strychnos guianensis* et
s *toxifera* mêlés à du Poivre, des
ı *Menispermum* et autres plantes

RINE. BOT. PH. — *Voy.* CURARE.

TELLA (*curatela*, soin). BOT. PH.
de la famille des Dilléniacées, tribu
niées, formé par Linné (*Gen.*, 679)
mant environ 3 espèces, croissant
Amérique tropicale. Ce sont des
ıs élevés, à feuilles alternes, ovées,
rès entières ou dentées, dont le pé-
ivent ailé ; à fleurs blanches ra-
Deux d'entre elles ont été introduites
jardins d'Europe : ce sont les *C.*
a L., et *alata* Vent. Les feuilles de la
ı sont, dit-on, tellement rudes que
gènes s'en servent pour polir leurs
s de ménage. (C. L.)

AS. BOT. PH. — Genre de la famille
des Euphorbiacées, tribu des Crotonées, établi par Adanson (*Fam.*, II, 356) et ne contenant encore qu'une espèce, le *C. purgans* Medik., *Jatropha curcas* de Linné, et cultivée dans les jardins en Europe sous ce dernier nom. C'est un arbrisseau de l'Amérique tropicale, à feuilles alternes, pétiolées, anguleuses-quinquélobées, très entières, tronquées à la base, réticulées-7-nervées, très glabres ; à fleurs monoïques ; les mâles terminales, les femelles axillaires. (C. L.)

CURCULIGO (*Curculio*, charançon). BOT. PH. — Genre fort intéressant de la famille des Hypoxidacées, formé par Gærtner (*De fruct.*, 1, 63, t. 16) et renfermant une douzaine d'espèces environ dont quelques unes ont été introduites dans les serres en Europe, où on les recherche pour la grâce de leur port, imitant très bien celui des Palmiers dans leur premier âge. Ce sont des herbes vivaces croissant dans l'Afrique australe, la Nouvelle-Hollande tropicale et les Indes orientales, à rhizomes tubéreux, charnus ; à feuilles toutes radicales, ensiformes, plissées, coriaces, subréfléchies, glabres ou subvelues, très entières ; à fleurs radicales soit fasciculées, soit épiées sur un scape simple et pourvues d'une spathe membranacée, monophylle, enroulée. Le nom générique fait allusion à la forme de l'ombilic, lequel se prolonge en une sorte de bec. L'espèce la plus répandue dans nos jardins est la *C. recurvata* Dry, à fleurs jaunes capitées, à très grandes feuilles ovales-lancéolées, plissées, recourbées ; du Bengale. (C. L.)

CURCULIO. INS. — *Voy.* CHARANÇON.

*CURCULIONIDES. *Curculionides*. INS. — M. Schœnherr désigne ainsi une des familles à la fois les plus nombreuses et les plus naturelles de l'ordre des Coléoptères tétramères, fondée par Latreille en 1810 (*Consid. génér. sur l'ordre naturel des Crustacés, des Arachnides et des Insectes*) sous le nom de CHARANÇONITES, qu'il a remplacé depuis (*Règne animal de Cuvier*, éd. de 1817) par celui de RHYNCHOPHORES (ῥύγχος, bec, museau ; φορέω, je porte). Quoique cette dernière dénomination ait le mérite d'exprimer le caractère le plus saillant des Insectes dont il s'agit, ainsi qu'on le verra plus bas, elle n'a cependant pas été conservée ; et celle de M. Schœnherr, quoique moins ancienne, a prévalu, parce que la nouvelle classification

qu'il a faite de ces Insectes étant généralement suivie, comme s'appliquant à un plus grand nombre d'espèces, il était naturel d'en adopter aussi la nomenclature : c'est ce que nous avons fait nous-même dans ce Dictionnaire depuis que nous y travaillons, c'est-à-dire depuis son origine. Ainsi ce n'est pas d'après Latreille, mais d'après l'entomologiste suédois, que nous allons faire connaître les principales divisions établies dans l'immense famille qui nous occupe, sauf à renvoyer de ces divisions aux tribus, et de celles-ci aux genres pour plus de détails. Mais auparavant, il nous paraît convenable de donner ici une idée générale de l'organisation et des mœurs de ces Insectes considérés en masse.

Les Curculionides se distinguent des autres Coléoptères tétramères par leur tête plus ou moins prolongée en une sorte de bec que Latreille appelle *Probosci-rostrum*, museau-trompe, pour le distinguer du rostre des Hémiptères. Ce bec ou museau-trompe, qui varie de forme et de longueur, et qui est tantôt courbé et tantôt droit, suivant les genres ou les tribus, est terminé par la bouche, qui se trouve d'autant plus petite que le premier est plus effilé : aussi, de toutes les parties dont elle se compose, les mandibules seules sont visibles, parce qu'elles sont saillantes, tandis que les mâchoires et les palpes restent cachés dans la cavité buccale. Les antennes sont le plus souvent en masse, tantôt droites, tantôt, et le plus fréquemment, coudées ; elles sont toujours insérées sur la trompe, soit près de son extrémité lorsqu'elle est courte, soit vers son milieu ou près de sa base lorsqu'elle est allongée. Le nombre de leurs articles varie de 9 à 12, en comptant le faux article terminal. Le prothorax est généralement plus étroit et beaucoup plus court que les élytres, qui sont proportionnellement très développées comme l'abdomen qu'elles recouvrent. Il faut cependant en excepter les *Brenthides*, insectes presque linéaires, chez lesquels la tête, le corselet et les élytres sont d'égale longueur. Les pattes sont généralement très robustes ; des brosses et des pelotes garnissent le dessous des tarses, dont le pénultième article est profondément bilobé dans la plupart des espèces.

On rencontre chez ces Coléoptères les formes les plus diverses, depuis [illegible]
presque linéaires ou très allong[illegible]
les *Brentus*, les *Calodromus* [illegible]
jusqu'à ceux qui sont ovoïdes [illegible]
comme les *Centorhynchus* et les [illegible]
Mais en général ce sont des Insect[illegible]
organisés plutôt pour grimper [illegible]
ner aux corps sur lesquels ils [illegible]
que pour marcher sur une su[illegible]
aussi leur démarche est-elle [illegible]
comme ils ne peuvent échapper [illegible]
par la fuite, étant pour la plup[illegible]
vus d'ailes, ou en faisant très p[illegible]
lorsqu'ils en ont, la nature prév[illegible]
a donné pour les protéger cont[illegible]
nemis des téguments extrêmem[illegible]
surtout dans les espèces aptères [illegible]
il est un genre qui sort des habi[illegible]
naires des Curculionides, c'est [illegible]
chestes, dont les espèces ont la [illegible]
sauter comme les Altises. Du res[illegible]
mille n'a rien à envier aux autres [illegible]
riété et l'éclat des couleurs, du m[illegible]
certains genres, tels, par exemple, [illegible]
Entimus, dont presque toutes les [illegible]
couvertes d'écailles d'or sur un [illegible]
ou d'écailles d'argent sur un fond [illegible]
l'on y trouve peut-être plus qu'ail[illegible]
nion des extrêmes sous le rapp[illegible]
taille : témoin la gigantesque *Ca*[illegible]
ros, qui a près de 3 pouces de lon[illegible]
pion fulripes, dont la longueur [illegible]
d'une ligne.

Quant à l'organisation intérieure [illegible]
culionides, elle a été étudiée [illegible]
M. Léon Dufour sur plusieurs [illegible]
divers genres ; mais les observati[illegible]
habile anatomiste, trop longue[illegible]
rapportées ici, ne sont d'ailleur[illegible]
ceptibles d'analyse. Nous dirons [illegible]
qu'elles justifient le parti qu'on [illegible]
séparer ces Insectes en deux gr[illegible]
pes, comme nous le verrons plu[illegible]
Orthocères et les Gonatocères. [illegible]
sulte en effet que les premiers [illegible]
vaisseaux salivaires, tandis que l[illegible]
en ont deux ; que le tube alim[illegible]
moins long dans les uns que dans l[illegible]
qu'il existe chez tous six vaisseau[illegible]
dont deux plus déliés que les au[illegible]
que cette distinction n'est pas su[illegible]
les Anthribes qui appartiennent [illegible]
cères ; enfin que les organes gé[illegible]

alement des différences notables
eux coupes : ainsi l'anatomie vient
ui de la méthode, ce qui n'a pas
ieu.
s Insectes se nourrissent de végé-
uels plusieurs sont très nuisibles,
l'état de larves. Celles-ci sont tou-
ées, les unes vivant dans l'inté-
graines ou des fruits, les autres
e parenchyme des feuilles qu'elles
cornet pour s'y renfermer. D'au-
nt l'intérieur des galles qu'elles
les, ou l'intérieur des tiges de cer-
es ou de certaines plantes dont
nt la moelle. Plusieurs attaquent
nce les bourgeons, les boutons,
s, les fleurs. Enfin il en est qui
s les lieux les plus arides, où il
imer cependant qu'elles trouvent
ir de quelques racines. De toutes
il n'en est pas de plus nuisibles
que celles de quelques espèces
che et Calandre (*voyez* ces deux
i vivent exclusivement de la se-
Céréales et des Légumineuses. Une
st utile : c'est celle du Charançon
Calandra palmarum Fab.), qui
un mets très délicat chez les in-
même chez les colons de l'Amé-
qui a fait dire à certains auteurs
t probablement le *Cossus* dont
t (*voyez* ce mot), sans réfléchir que
: n'était pas connue des anciens.
es de Curculionides que l'on con-
blanchâtres, cylindriques, amin-
eux bouts ; leur corps se compose
aux peu distincts, non compris la
st brune, écailleuse, et armée de
s mandibules. Elles sont privées
mais leur corps est garni en des-
ux rangées de mamelons contrac-
i tiennent lieu au besoin, et d'où
s humeur visqueuse qui les fait
ix parties végétales dont elles se
it. Elles changent plusieurs fois
vant de se transformer en nym-
s se filent à cet effet des coques,
ure soie, tantôt d'une matière ré-
. la plupart de ces coques sont fa-
vec beaucoup d'art.
s genres ambigus de la section
mères, et dont Latreille a formé
sous le nom de RHYNCHOSTOMES,

semblent se rattacher par leur organisation à la famille des Curculionides, et en feraient partie sans doute dans une méthode où l'on n'aurait pas égard au nombre des articles des tarses. Tels sont les g. *Homalirhinus*, *Rhinosimus*, *Salpingus*, *Mycterus* et *Stenostoma*. Mais, dans l'état actuel de la science, cette famille répond seulement aux trois g. établis par Linné sous les noms de *Bruchus*, *Attelabus* et *Curculio*. Ces trois g. réunis ne comprennent chez lui qu'une centaine d'espèces : Fabricius en décrit 541 dans son *Entomologie systématique*, qui a paru en 1796 ; et 1776 dans son *Systema eleutheratorum*, publié en 1801. Elles sont réparties dans dix g., y compris les trois de Linné. Les sept autres sont les g. *Anthribus*, *Brachycerus*, *Brenthus*, *Lixus* et *Rhynchænus*, créés par lui, et ceux de *Calandra* et de *Cossonus*, fondés par Clairville.

Aux genres ci-dessus, Olivier, dans son *Histoire des Coléoptères*, qui a paru de 1789 à 1808, en a ajouté seulement trois autres, qu'il nomme *Apoderus*, *Liparus* (*Molytes*, Sch.), et *Macrocephalus* (*Anthribus*, Fab.). Le nombre des espèces décrites et figurées par lui dans cet ouvrage s'élève à 796 seulement. M. Dejean, dans la dernière édition de son Catalogue, en porte le nombre à 3,690. Enfin M. Schœnherr, qui, dans un premier travail publié en 1826 sous le nom de *Curculionum dispositio methodica*, n'en décrivait que 1721, en décrit ou signale 4,089, réparties dans 404 genres, dans ce qui a paru jusqu'à présent de son *Genera et species Curculionidum*; car cet immense ouvrage, bien qu'il se compose déjà de 13 volumes, dont le 1er porte la date de 1833, est loin d'être terminé ; et il est désespérant d'apprendre que son laborieux auteur a rempli à peine la moitié de sa tâche, c'est-à-dire qu'il lui resterait encore 6,000 espèces de Curculionides à décrire, s'il est vrai, comme on le dit, qu'il en existe 10,000 dans les collections. Or il n'est pas douteux que dans ce grand nombre d'espèces qu'il n'a pas encore vues, il ne se trouve plusieurs types nouveaux qui dérangeront nécessairement l'économie de sa classification lorsqu'il s'agira de les y introduire ; de sorte que la table synoptique qu'il en donne en tête de son 1er volume ne saurait être considérée que comme un travail provisoire, qui sera indubitablement rem-

placé par un autre à la fin de son ouvrage, si jamais il le termine. Déjà il a été obligé d'intercaler, dans le cours des volumes publiés, plusieurs genres et même une tribu (celle des Antliarhinides), qui n'avaient pas été prévus dans cette table. D'un autre côté, il a réuni en une seule tribu, sous le nom d'Apostasimérides, celles des *Cholides* et des *Cryptorhynchides*, qui ne sont plus, comme les *Baridides*, que des subdivisions de la première. Cependant c'est cette même table qui nous servira de guide dans le résumé que nous allons présenter de sa classification, en tenant compte, bien entendu, des modifications qu'elle a éprouvées.

Ainsi que nous l'avons dit au commencement de cet article, nous ne ferons connaître de cette classification que les principales divisions, jusques et y compris les noms des tribus, attendu que nous continuerons de donner, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, des articles séparés pour chacune de ces dernières, où l'on trouvera, outre les caractères qui les constituent, la nomenclature des genres qu'elles renferment, et les particularités qu'elles peuvent offrir.

Après la trompe, le caractère le plus saillant des Curculionides se trouve dans les antennes, qui sont tantôt droites, tantôt coudées ou brisées. M. Schœnherr s'en est servi pour partager cette famille en deux ordres, qu'il nomme Orthocères et Gonatocères. Ensuite il divise chacun de ces ordres : le premier seulement en 2 sections ; le second en 2 légions, 2 phalanges et 5 sections ; le tout avant d'arriver aux tribus qui renferment les genres au nombre de 404. Le tableau suivant présente d'une manière synoptique les caractères sur lesquels reposent ces différentes divisions, jusqu'aux tribus exclusivement.

1er Ordre. — Orthocères.

- 1re *section*. Antennes de 11 ou 12 articles.
  - Bruchides.
  - Anthribides.
  - Camarotides.
  - Attélabides.
  - Rhinomacérides.
  - Ithycérides.
  - Apionides.
  - Antliarhinides.
  - Rhamphides.
  - Brenthides.
- 2e *section*. Antennes de 9 ou 10 articles.
  - Cylades.
  - Ulocérides.
  - Oxyrhynchides.

2e Ordre. — Gonatocères.

- 1re *Légion*. Brachyrhynques. Rostre plus ou moins épais, difforme, peu arqué. Antennes plus ou moins près de la bouche.
  - 1re *phalange*. Fossette antennale infra-oculaire, courbe ou oblique.
    - 1re *section*. Rostre défléchi ou peu avancé, libre.
    - 2e *section*. Rostre infléchi, caché dans une rainure de la poitrine.
  - 2e *phalange*. Fossette antennale presque droite, s'élevant vers le milieu de l'œil.
- 2e *Légion*. Mécorhynques. Rostre cylindrique ou filiforme, plus ou moins allongé, rarement plus court que le thorax ; antennes insérées avant ou près le milieu du rostre, et non près de la bouche.
  - 1re *section*. Antennes de 11 ou 12 articles, dont 4 forment souvent la massue.
  - 2e *section*. Antennes de 10 ou 9 articles, dont 5 forment toujours le funicule.
  - 3e *section*. Antennes de 10, 9, 8, 7 articles ; funicule variant entre 6, 7 et 4 articles.

Il résulte de ce tableau que les [illegible] res établis ou adoptés jusqu'à [illegible] M. Schœnherr dans la famille [illegible] lionides, se trouvent répartis dans [illegible] auxquelles nous renvoyons pour [illegible] détails.

Les bornes étroites où nous [illegible] gés de nous renfermer ne nous [illegible] pas de discuter ici le mérite et [illegible] de cette classification. Nous ne [illegible] pendant nous empêcher de dire [illegible] ractères des genres qu'elle [illegible] ont paru en général reposer sur [illegible] rences si minimes, que l'auteur [illegible] exprimer qu'en recourant à des [illegible] ou des augmentatifs qu'il est si [illegible] ger en latin, mais qui ne [illegible] sens vague ou douteux au lecteur [illegible] les traduire dans sa langue.

Une autre observation critique [illegible] nous permettrons de faire à M. [illegible] et qui ne touche qu'à la forme, [illegible] donné le nom d'*ordre* aux deux [illegible] divisions établies par lui dans la [illegible]

Ce mot étant consacré depuis
oologie pour désigner les pre-
lont se compose chaque classe
al, il ne doit être permis à
détourner l'acception pour
es divisions secondaires. On
s l'importance que M. Schœn-
une famille qui fait l'objet de
ciale depuis vingt ans. Mais
nd nombre d'espèces qu'elle
c'est après tout qu'une faible
le domaine de l'entomologie;
ng de classe, c'est faire comme
corait du nom de cathédrale
village.
e le défaut de la plupart des
ographies, de se faire un vo-
rt pour nommer les divisions
es genres; de sorte que, grâce
ce qu'ils se donnent sous ce
vient impossible de coordon-
leurs travaux partiels, et que
confusion règne aujourd'hui
clature générale de la science.
(D. et C.)

NITES, Dej. INS. — Syno-
llionides. *Voy.* ce mot.
(altération d'un mot arabe).
re de la famille des Zingibé-
par Linné et renfermant au-
là de trente espèces, dont près
nt été introduites dans nos jar-
ntes d'élégantes plantes viva-
hizomes tuberculeux, palmés
ivisés; à feuilles herbacées,
es ou ovées-arrondies, glabres
uses, à pétioles engaînants,
e simple, latérale ou centrale,
épi simple, dressé, feuillé,
ement de bractées sacciformes,
; à fleurs jaunâtres, bractéo-
ternées ou quinées entre cha-
les appartiennent toutes à l'an-
, où on les rencontre dans les
t chauds des Indes orientales,
e Java, etc. La plupart d'entre
ins leur rhizome les qualités
s aux Scitaminées en général,
principe stimulant ou colorant.
s le mieux connues, la *C. longa*
herchée par la thérapeutique
Son rhizome a une saveur
amère, d'une couleur pénétrante; on l'emploie réduit en poudre comme stimulant. Mais c'est surtout comme principe colorant qu'on fait usage de cette matière; elle fournit le plus bel orangé qu'on connaisse, mais qui a malheureusement peu de fixité. On l'emploie seule ou mélangée à d'autres couleurs pour leur donner plus d'éclat. Les pharmaciens, les parfumeurs en font un grand usage pour colorer leurs pommades. Les chimistes en préparent un papier fort sensible à la présence des alcalis, qui le teignent instantanément en brun, et les acides le ramènent au jaune. Enfin on le connaît chez les droguistes sous le nom de *Terra merita*. L'analyse de cette substance a donné à Pelletier et à Vogel une substance *sui generis*, colorante et subrésineuse; une substance ligneuse; de la fécule amylacée, une matière brune extractive (indéterminée), un peu de gomme, une huile volatile très âcre, enfin un peu d'hydrochlorate de chaux.

Voici la diagnostique du genre: Calice tubuleux, tridenté; tube de la corolle dilaté supérieurement; lacinies externes semblables aux latérales; labelle plus grand, étalé; filament staminal, dilaté-pétaloïde, caréné, trilobé au sommet, à lobe intermédiaire terminé par une anthère bi-éperonnée; ovaire infère, triloculaire; ovules nombreux, anatropes, horizontaux, fixés à l'angle central des loges; style filiforme; stigmate capité; capsule triloculaire, loculicide-trivalve; graines arillées. (C. L.)

*CURCUMACÉES. *Curcumaceæ*, Dumont. BOT. PH. — Synonyme de Zingibéracées, Endl.

CURE-OREILLE. BOT. CR. — Nom vulgaire d'une espèce du g. Hydne, *Hydnum auriscalpium*.

CURICACA. OIS. — Nom de pays du Tantale d'Amérique, *Tantalus loculator*, L. (G.)

CURIMATE. POISS. — Ce sont des Poissons de la famille des Salmonoïdes, ayant la forme générale des Ombres (*Salmo umbra*) de nos eaux douces du Jura et de la Suisse, dont la bouche est très peu fendue, la première dorsale au-dessus des ventrales, l'adipeuse petite et reculée. Il y a plusieurs sections à faire dans ce genre, car les uns ont la mâchoire sans dents, d'autres ont de petites dents comme les Ombres, et M. Cuvier y a même réuni des espèces à mâchoires armées de dents

saillantes et dirigées en avant. Nous ne connaissons encore ces Poissons que dans les rivières de l'Amérique équinoxiale. (Val.)

***CURIUS** (nom d'un consul romain). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, établi par M. Newmann (*The entomologist*, 1840, part. 2, pag. 17) sur une espèce unique de l'est de la Floride, nommée par lui *dentatus*. Cette espèce est remarquable par ses cuisses très renflées, et armées chacune intérieurement d'une dent très aiguë; du reste elle se rapproche du g. Callidie, avec le facies d'une Donacie. (D.)

CURRUCA. OIS.—Nom scientifique du g. Fauvette. (G.)

***CURSONIA**. BOT. PH. — Genre de la famille des Composées Labiatiflores, établi par Nuttal (*Americ. philosoph. transact.*, VII, 422) pour une herbe du Pérou, très basse, à feuilles alternes, lancéolées, denticulées, tomenteuses en dessous; à pédicelles terminaux et allongés; à capitules couverts d'un duvet assez rare; à fleurs paraissant de couleur rouge.

CURSORES. OIS. — *Voy.* COUREURS.

CURSORIPÈDES. OIS. — Syn. de Coureurs.

CURSORIUS. OIS. — Nom scientifique du g. Coure-vite.

CURTÈBRE, Blanch. INS. — *Voyez* CUTÉRÈBRE.

***CURTIA**. BOT. PH.— Synonyme de *Schubleria*.

CURTISIA (Curtis, éditeur du *Botanical magazine*). BOT. PH.—Genre de la famille des Cornacées ?, formé par Aiton pour une seule espèce originaire du Cap, et cultivée en Europe dès 1775 (*C. faginea* Ait.). C'est un grand arbre à bois dur, tenace, à feuilles opposées, lancéolées, pétiolées, coriaces, penninerves, dentées; à fleurs blanches, paniculées-racémeuses. (C. L.)

***CURTOCÈRE**. *Curtocera* (κυρτός, courbé; κέρας, corne). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, sous-tribu des Ocyptérées, établi par M. Macquart sur une seule espèce envoyée du Bengale au Muséum de Paris par MM. Diard et Duvaucel, et nommée par l'auteur *Curt. bicincta*. M. Robineau-Desvoidy a fondé sur cette même espèce son g. *Duvaucelia*. C[...] très belle Muscide dont voici une des[...]cription : Longueur 5 à 6 lignes, [...] blanche. Côtés du front dorés. [...] fauves et brunes. Thorax un peu [...] un point doré aux épaules. Deux ba[...]rées sur l'abdomen. Écusson et ja[...]nes. Ailes un peu jaunâtres.

***CURTONÈVRE**. *Curtonevra* [...] courbé; νευρά, nerf). INS. — Genre [...]tères, division des Brachocères, [...] des Athéricères, tribu des Musci[...] [...]bli par M. Macquart, qui le place [...] section des Créophiles et tout à la [...] sous-tribu des Muscies, comme a[...] chant des Anthomyzides. Il en déc[...] pèces toutes d'Europe, qu'il sépare [...] groupes, d'après la forme de la c[...] térieure de leurs ailes. Nous en cit[...] de chaque ; 1er groupe : *Curt.* [...] Macq. (*Musca id.* Fab., *Graph*[...] Rob.-Desv.), commune partout. 2[...] *Curt. pratorum* Macq. (*Musca* [...] *Dasyphora agilis* Rob.-Desv.), de [...] d'Allemagne. 3e groupe : *Curt.* [...] Macq. (*Musc. id.* Meig.), commun[...] jardins. 4e groupe : *Curt. pabulo*[...] (*Muscina id.* Meig.), commune da[...]turages.

Les Curtonèvres fréquentent [...]rement les fleurs. Leurs larves se [...]pent le plus souvent dans le terre[...] mier, et quelquefois dans les Cham[...]

***CURTONOTUS** (κυρτός, bos[...] dos). INS. — Genre de Coléoptères [...]mères, famille des Carabiques, [...] Féroniens, établi par M. Stephens [...] *of British Coleopt. or beetles*, etc. [...] et 39), qui le place dans la famille [...]palides, et y rapporte deux esp[...] *Curt. convexiusculus* Marsham, et [...] *aulicus* Steph. Ce dernier est le C[...] de Fabricius.

***CURTOSCELIS** (κυρτός, courb[...] cuisse). INS. — Genre de Coléoptères [...]mères, famille des Clavicornes, [...] Silphales, établi par M. Hope (*Co*[...]*nual*, part. 3, pag. 83), qui lui do[...] type le *Necrophorus marginatus* [...]cius.

***CURVATIF**. *Curvativus*. BOT.-[...] dole nomme feuilles *curvatives* cel[...]

... de largeur, sont légèrement roulées ... bords.

...VEMBRIÉ. BOT. — On dit de l'em... qu'il est *curvembrié* quand les cotylé... appliqués contre la radicule.

...VINERVÉ. *Curvinervis*. BOT. — On ap... feuilles *curvinervées* celles qui, comme l'Hémérocalle du Japon, ont les ner... courbées de manière à être à peu près ... au bord de la feuille.

...VIROSTRE. OIS. — Nom spécifique ...-croisé, *Loxia curvirostra* Gm. (G.)

...CUS. MAM. — *Voy*. COUSCOUS.

...CUTARIA. POLYP. — Synonyme de ...ria, employé par M. de Blainville ...logie, p. 497) pour un genre de Po... bryozoaires voisin des Cellariés. (P. G.)

...CUTE. *Cuscuta*. BOT. PH. — Genre ... avec quelque doute à la famille ...nvolvulacées, formé par Tournefort (422), et renfermant une quarantaine ... environ. Ce sont en général des ... cosmopolites et d'un aspect singu... sont entièrement dépourvues de ... feuilles, ou plutôt ces organes ...placés par de très petites squames ... peu visibles à l'œil nu; leurs tiges, ..., filiformes et très grêles, s'enlacent ... replis autour des tiges des autres ..., sur lesquelles elles vivent en vérita... parasites, et qu'elles finissent bientôt ...uffer. Quelques unes croissent en ... La *C. europæa* est commune dans ..., les haies, les prairies, où on la ... principalement sur les luzernes. La ... vit aux dépens du Thym, du ..., des Bruyères, etc. Aussitôt que ...perçoit que quelques plantes en sont ..., il faut se hâter de les raser rez ... elles sont ligneuses, et de les arra... elles sont herbacées; sans quoi les ... envahiraient bientôt toutes les au... le mal serait sans remède. L'Améri...ptentrionale en renferme le plus grand ... d'espèces. En général, les fleurs des ... sont blanches, très petites, agré... subcapitées ou épiées, unibractéées. (C. L.)

...CUTÉES. *Cuscuteæ*. BOT. PH. — Tribu ...nvolvulacées (*voy*. ce mot) formée ... le genre Cuscute et considérée par quelques auteurs comme devant former une famille distincte. (AD. J.)

CUSOS. MAM. — *Voy*. CUSCUS.

CUSPARIA. BOT. PH. — Le genre ainsi nommé d'après l'arbre qui fournit la fameuse *écorce d'Angostura* ou *Cusparé* a été reconnu plus tard pour le même que le *Galipea*. *Voy*. ce mot. (AD. J.)

CUSPARIÉES. *Cusparieæ*. BOT. PH. — De Candolle avait établi sous ce nom dans les Rutacées une tribu qu'il considérait comme distincte de celle des Diosmées. Nous la rapportons aujourd'hui à ces dernières en la composant d'une partie des Diosmées américaines. *Voy*. RUTACÉES. (AD. J.)

*CUSPIDARIA, DC. BOT. PH. — Synonyme de *Nouletia*, Endl.

*CUSPIDE. *Cuspis* (*cuspis*, queue). BOT. — On donne ce nom à une petite pointe acérée, allongée et un peu raide.

*CUSPIDÉ. *Cuspidatus*. BOT. — On applique cette épithète principalement aux feuilles dont le sommet se rétrécit insensiblement, et se termine en une pointe aiguë et dure; telles sont celles de l'Ananas, de l'Agave, etc.

CUSSAMBIUM, Rumph. BOT. PH. — Synonyme de *Schleichera*, Willd.

CUSSO, Bruce. BOT. PH. — Synonyme de *Brayera*, Kunth.

CUSSONIA (Pierre Cusson, ancien professeur de botanique à Montpellier). BOT. PH. — Commers., synonyme d'*Eliæa*, Camb. — Genre de la famille des Araliacées, formé par Thunberg, et contenant 5 ou 6 espèces indigènes du Cap et de la Nouvelle-Zélande. Ce sont des arbrisseaux à tronc subsucculent, à feuilles alternes, glabres, pétiolées, palmées, 3-7-foliolées; à fleurs vertes, épiées ou racémeuses. On en cultive trois en Europe. Ces plantes ne sont intéressantes que par leur port. (C. L.)

CUTÉRÈBRE. *Cuterebra* (*cutis*, peau; *terebra*, qui perce). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Athéricères, tribu des Œstrides, établi par Clarck et adopté par Latreille, ainsi que par M. Macquart. Ce g. appartient à la division des Œstrides qui ont une cavité buccale, le style des antennes plumeux et dont les larves sont cuticoles, c'est-à-dire vivent sous la peau de certains Quadrupèdes. M. Macquart en décrit trois espèces, toutes d'Amérique, savoir: *Cuterebra cuniculi* (*OEs-*

trus id. Fab.), dont la larve est parasite des Lièvres et des Lapins en Géorgie ; *Cut. buccata* Macq., *C. purivora* Clarck (*OEst. buccatus* Fab.), de la Caroline, dont la larve vit sous la peau d'une espèce de Lièvre de ce pays ; enfin, *Cut. epphippium* Lat., de Cayenne, dont la larve n'est pas connue.

Nota. C'est sans doute par suite d'une erreur typographique que le g. dont il est ici question est désigné sous le nom de *Curtèbre* dans l'*Histoire des Diptères*, par M. Blanchard (vol. 3 des *Animaux articulés*, faisant suite au *Buffon-Duménil.*) (D.)

CUTICULE. *Cuticula.* BOT. PH. — Synonyme d'Épiderme. (C. L.)

***CUTLERIA** (nom propre). BOT. CR. — (Phycées.) Ce g., de la tribu des Dictyotées, faisait autrefois partie du genre *Dictyota*, Lamx. M. Agardh père l'inscrivit plus tard parmi ses *Zonaria*, où il était resté jusqu'à la révision faite par M. Greville de toutes les Algues continues du *Species Algarum*, révision en suite de laquelle il établit le g. qui nous occupe, en prenant pour type le *Dictyota multifida* Lamx. Voici ses caractères essentiels : Fronde membraneuse, plane, flabelliforme, simple et comme spongieuse à sa base, irrégulièrement laciniée et déchiquetée au sommet, d'une couleur verte-olivâtre. Fructifications amphigènes, éparses, soriformes, composées, selon M. J. Agardh (*Alg. Médit.*, p. 39), qui a étudié leur évolution, de deux sortes de filaments, les extérieurs plus longs, articulés, recouvrant le glomérule par leur inflexion ; les intérieurs, remplis de granules disposés d'abord en séries transversales, devenant les spores. Celles-ci, parvenues à la maturité, ont la forme cylindracée, un peu renflée au sommet, et sont supportées par un pédicelle du double plus court qu'elles. La matière granuleuse qui les remplissait s'organise en un corps divisé transversalement et longitudinalement, et qui finit par s'isoler de la plante mère pour la reproduire. M. Decaisne avait d'abord placé ce genre dans les Chordariées, mais il est revenu à l'opinion du botaniste suédois, adoptée aussi par M. Meneghini (*Alghe Ital.*, p. 195). Ce dernier auteur, suivant en cela le sentiment de M. De Notaris, admet dans ce g. deux espèces qui, d'après M. J. Agardh, appartiendraient à son g. *Zonaria*; ce sont les *C. adspersa* et *C. pardalis* Dntrs. Les faits relatifs à la végét[illegible] la fructification de ce g. sont d'a[illegible] vamment discutés par M. Menegh[illegible] et semblent pleinement confirmer [illegible] exprimée par les deux célèbres [illegible] italiens. ([illegible])

***CUTUBEA**, Mart. et Juss. [illegible] Synonyme de *Coutoubea*, Aubl.

CUVIERA (Georges Cuvier, cél[illegible] raliste). BOT. PH. — Koel, synony[illegible] tion d'*Elymus*, L. — Genre formé p[illegible] dolle dans la famille des Rubiacé[illegible] Guettardées-Euguettardées ; pour [illegible] seau de l'Afrique tropicale, où il e[illegible] partie occidentale (Sierra-Leone) [illegible] meaux en sont divergents ; les feu[illegible] sées, subsessiles, ovales-oblongu[illegible] les stipules connées en une gaine [illegible] dentée ; les fleurs nombreuses, di[illegible] panicule terminale, corymbeuse. [illegible] est surtout remarquable par son [illegible] pentagone et en forme d'éteignoir. [illegible] de la corolle est pourvu intéri[illegible] d'une membrane séparable.

***CUVIÉRIE.** *Cuvieria.* MOLL. — [illegible] l'ordre des Ptéropodes, établi par [illegible] (*Man. de l'Hist. nat. des Moll.*, [illegible] pour une coquille commune dans [illegible] des Indes et dans la mer du Sud [illegible] nomme C. COLUMELLÉ. Il donne à [illegible] pour caractères : Animal allongé, [illegible] deux nageoires assez grandes et [illegible] intermédiaire demi-circulaire ; les [illegible] extérieures situées à la partie ven[illegible] la base du lobe intermédiaire ; l'[illegible] la génération incomplétement [illegible] bouche munie de pièces dentiform[illegible] à la mastication.

Coquille en forme d'étui cylindr[illegible] peu aplatie près de son ouverture, [illegible] cordiforme, et dont les bords sont [illegible] le côté opposé à l'ouverture ferm[illegible] diaphragme convexe à l'extérieur, [illegible] minal, étant débordé par les par[illegible] lindre.

Depuis l'établissement de ce genre [illegible] trouvé dans les sables coquillier[illegible] mont une seconde espece de Cuvié[illegible] fossile. ([illegible])

***CUVIÉRIE.** *Cuvieria.* ÉCHIN. [illegible] d'Holothuries établi par Péron. [illegible] THURIE.

CUVIÉRIE. *Cuvieria.* ACAL. —

upe des Bérénices, pro-
esueur. (P. G.)
s. crust. — Genre de
lipodes, établi par La-
r M. Milne-Edwards dans
modipodes ovalaires ou
ustacés qui composent
ue, connus depuis long-
i vulgaire de *Poux de la*
petite et soudée au pre-
orax, qui est renflé, et
phalique ainsi composé
e. Les antennes sont in-
de la face supérieure de
la première paire sont
es de quatre articles cy-
dernier est très petit. Les
onde paire, insérées au-
entes, sont extrêmement
sent aussi de quatre arti-
est conique; au-devant
ur base on aperçoit un
i paraît être un organe
nt circulaires, et se trou-
latérales et supérieures
uche occupe l'extrémité.
d'un labre à peu près
e paire de mandibules
, d'une lèvre inférieure
à celle des Chevrolles,
mâchoires insérées pres-
ne transversale, et d'une
âchoires. Les mâchoires
e sont fortes, convexes,
ns vers le bout, qui est
ortant sur leur bord ex-
endice bi-articulé. Les
conde paire sont placées
récédentes, et sont pres-
; elles ne se composent
le commun occupant la
'une lame tronquée au
it appendice fixé sur le
cette lame. Les pattes-
osent d'une pièce basi-
ransparente sur chaque
t une branche palpiforme
longée, et divisée en cinq
n'offre que six anneaux
; ces segments sont apla-
t profondément séparés
ent. Les pattes, au nom-
, sont toutes imparfaite-

ment extensibles et plus ou moins préhensiles; celles de la première paire s'insèrent sous la tête; elles sont grêles, composées de cinq articles, et terminées par une petite main subchéliforme. Les pattes de la seconde paire sont grosses, crochues, et composées seulement de quatre pièces distinctes; la main qui les termine est très renflée et dirigée en dehors. Le second et le troisième article du thorax ne portent pas de pattes, mais donnent attache, par leurs extrémités latérales, à des appendices respiratoires qui sont cylindriques, très allongés, et en général recourbés au-dessus du dos; tantôt ces appendices sont simples, d'autres fois profondément divisés en deux stylets semi-membraneux, et chez le mâle on aperçoit à leur base une petite lamelle cornée, quelquefois deux; enfin, chez la femelle, ces lames sont remplacées par de grandes feuilles qui constituent, par leur réunion, une poche ovifère. Les pattes des trois dernières paires s'insèrent de chaque côté des trois derniers anneaux thoraciques, et ressemblent beaucoup à celles de la seconde paire; elles sont seulement un peu moins grosses, et présentent cinq articles distincts. L'abdomen se présente sous la forme d'un tubercule à l'extrémité duquel se trouve l'anus; à sa base on remarque deux petits appendices styliformes, dans lesquels viendraient se terminer les canaux déférents. Les valves se trouvent à la face inférieure de l'antipénultième anneau thoracique près de la ligne médiane, et sont protégées chacune par une lamelle inclinée en dedans, de façon à constituer avec sa congénère un petit tubercule. La structure intérieure de ces Crustacés, étudiée dernièrement par M. Rousseau de Vauzème, se rapproche beaucoup de celle des Isopodes. Ces Crustacés singuliers, parasites, vivent sur la peau rugueuse des Baleines, et la rongent plus ou moins profondément; les uns se tiennent agglomérés sur la tête de ces grands Cétacés; les autres sont errants, et se cramponnent dans les replis des parties génitales, aux aisselles, etc. Ce genre se compose de quatre espèces, et vit en famille très nombreuse sur les Baleines; nous citerons comme pouvant lui servir de type le C. errant, *C. erraticus* Rouss. de Vauz., *C. ceti* Auct. Cette espèce se tient particulièrement sous les nageoires

et autour des parties génitales de la Baleine. (H. L.)

*CYAMIENS. *Cyamii*. crust.—Ce nom correspond à la famille des Lœmodipodes ovalaires de M. Milne-Edwards, qui ne renferme qu'un seul genre, et dont les espèces qui le composent ont le corps déprimé et sont toutes parasites; cette coupe générique est celle des *Cyamus*. *Voyez* ce mot. (H. L.)

*CYAMOBOLUS (κυαμοβόλος, qui donne son suffrage? qui donne de la voix?). ins. —Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites Gonatocères, division des Apostasimérides, subdivision des Cryptorhynchides, établi par Schœnherr (*Synon. gen. et sp. Curcul.*, tom. IV, p. 177). Quatre espèces de l'île de Java en font partie, les *C. Falleni*, *Dehaanii*, *Sturmii* et *Charpentieri*. (C.)

*CYAMOPSIS (κύαμος, fève; ὄψις, forme). bot. ph.—Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Phaséolées-Kennédiées, formé par De Candolle (*Prodr.*, II, 215), et renfermant deux espèces, découvertes dans l'Asie et l'Afrique tropicales. Ce sont des herbes annuelles, couvertes de poils médifixes; à feuilles pinnées, 3-5-foliolées, très finement stipellées; à stipules très petites, persistantes; à fleurs petites, disposées en racèmes axillaires, plus courts que la feuille. On cultive dans quelques jardins la *C. psoraleoides* DC. de l'Inde, à fleurs bleues (*Dolichos fabæformis* Lhérit.). (C. L.)

*CYANANTHUS (κυανός, bleu; ἄνθος, fleur). bot. ph. — Genre incomplétement connu, et rapporté avec quelque doute à la famille des Polémoniacées. On en doit la formation à Wallich (*Catal.*, 1472-3), qui en fit connaître trois espèces. Ce sont des herbes annuelles du Népaul, peu ramifiées, procombantes ou ascendantes; à feuilles alternes, ovées-oblongues, très entières ou denticulées, ou cunéiformes, incisées-lobées; à fleurs élégantes, peu nombreuses, solitaires, souvent terminales; à calices noirs, velus; à corolles bleues. (C. L.)

*CYANEA (κυανός, bleu). bot. ph. — Reneaulme, synonyme de *Gentiana* et d'*Endotriche*, section du même. — Genre de la famille des Lobéliacées, tribu des Délisséées, formé par Gaudichaud (*It. ad Freyc.*, 457, t. 75) pour renfermer une seule plante découverte par lui aux îles Sandwich. C'est un arbre [illegible] meaux parsemés de tubercules [illegible] feuilles alternes, pennatipart[illegible] lobes dentés; à fleurs bleues, [illegible] racèmes axillaires, un peu [illegible] pédicelles unibractéés à la base [illegible]

CYANÉE. *Cyanea* (κυάνεος, [illegible] — Genre de Méduses proposé [illegible] Lesueur dans leur *Histoire* d[illegible] et dans lequel on ne place qu[illegible] nombre d'espèces. M. de Blainvil[illegible] *logie*, p. 300) le caractérise ainsi [illegible]

Corps circulaire, hémisphériq[illegible] cré ou lobé et auriculé; sans [illegible] tentaculiformes à sa circonfére[illegible] ment excavé en dedans; mais au[illegible] ceaux de cirrhes sous-marginau[illegible] tion interne communiquant à l'e[illegible] un seul orifice quadrangulaire; [illegible] l'angle duquel partent 4 ou 8 [illegible] simples, brachidés et comme [illegible] ovaires; cavité stomacale qu[illegible] pourvue de cœcums sacciforme[illegible] formes.

Il en existe une espèce dans l[illegible]

Certaines Cyanées ont les app[illegible] pillaires à peu près égaux; d'au[illegible] de beaucoup plus longs les uns [illegible] tres. Martins a étudié, au détail [illegible] une espèce ainsi caractérisée, l[illegible] devenue pour M. Brandt le type d[illegible] *Cyanopsis*.

CYANÉE. min. — Syn. de La[illegible]

CYANELLA (κυανός, bleu). [illegible] Genre de la famille des Liliacées [illegible] Anthéricées, formé par Linné (G[illegible] renfermant 5 ou 6 espèces, toutes [illegible] et cultivées dans les jardins d'E[illegible] l'élégance de leurs fleurs. Elles [illegible] gènes du cap de Bonne-Espéran[illegible] des herbes à rhizome tubéreux-[illegible] feuilles radicales lancéolées-ell[illegible] linéaires, engaînantes à la base; [illegible] meux, portant des fleurs racém[illegible] téées, bleues ou jaunes. Bien q[illegible] nelles soient des plantes bien [illegible] cultivées en Europe, comme n[illegible] dit, néanmoins le genre est insu[illegible] déterminé et a besoin d'être révi[illegible]

CYANIDE. chim. — *Voy.* CY[illegible]

*CYANIPPEUS (κυανός, bleu; i[illegible] lier). ins. — Nom par lequel M. d[illegible] a remplacé celui de *Spartocerus*,

...mberr à un g. de Curculionides de ...a des Byrsopsides, ordre des Gonato... ...ndu que ce dernier nom avait été ...é antérieurement par lui (M. de Cas... ...à un g. d'Hémiptères. Le g. de Cur... ...dont il s'agit a pour type le *Spar-...angustatus* Sch., du cap de Bonne-... (D.)

...ANIRIS (κυανίζω, je deviens bleu). INS. ...e de Coléoptères tétramères, famille ...ifères (Cycliques de Latreille), sous-... Clythraires, établi par nous et ... par M. Dejean, qui, dans son Cata-... mentionne 9 espèces. Les 7 pre-... propres à l'Europe, la 8ᵉ est in-... la Sibérie, la 9ᵉ et dernière a été ... en Barbarie aux environs d'Oran. ...rons comme types les *C. cyanea* et ... Linné (*Chrysomela*). (C.)

...NITE. MIN. — *Voy.* DISTHÈNE.

...ANTIS, Reinw. BOT. PH.—Syn. d'*A-*... Wall.

...ANOCORAX, Boié. OIS.— *Voy.* CYA-... Sw. (G.)

...ANOGÈNE. *Cyanogenium* (κύανος, ...ωέω, qui produit). CHIM.—Le Cyano-... une combinaison d'un équivalent ...ot de 2 équivalents de Carbone, dont ...verte a été faite en 1815 par M. Gay-... On l'obtient en chauffant, dans une pe-... de verre, quelques grammes de ... de Mercure bien desséché. Ce sel ...pose en Mercure coulant et en un ...ore qui est le Cyanogène. Il laisse ... une trace de poussière noire qu'on ... *Paracyanogène*, parce qu'elle est ... Carbone et d'Azote dans les mêmes ... que le Cyanogène.

...couverte du Cyanogène est regardée ... l'une des plus brillantes et des plus ...ables qui ait jamais été faite en chi-... qu'elle a montré le premier exem-... combinaison jouant de la manière ... notte le rôle de *radical*, c'est-à-dire ... simple. Les propriétés du Cyanogène ...chent beaucoup du Chlore, du Brome ... de l'Iode.

...anogène n'est pas un gaz permanent. ... pression de 4 atmosphères, à la ...ture ordinaire, il se liquéfie. On l'ob-... sous ce dernier état en chauf-... cyanure de Mercure dans un tube à ...nches.

Le Cyanogène a une odeur pénétrante, caractéristique, qui rappelle un peu celle de l'Acide hydrocyanique, mais qui est plus vive. Il est inflammable et brûle avec une flamme bleue fortement nuancée de pourpre. Sa formule $Cy = Az\,C^2$ représente 2 volumes de ce gaz, d'où il suit que pour le brûler complétement, c'est-à-dire pour le convertir en Azote libre et en Acide carbonique, il faut le mettre en contact avec deux fois son volume d'Oxygène. Il donne alors le double de son volume d'Acide carbonique et son propre volume d'Azote :

$$\underbrace{Az\,C^2}_{2\ \text{vol.}} + \underbrace{O}_{4\ \text{vol.}} = \underbrace{Az}_{2\ \text{vol.}} + \underbrace{C^2\,O^4}_{4\ \text{vol.}}.$$

C'est en enflammant ce mélange par l'étincelle électrique, dans un eudiomètre, qu'on a déterminé la composition du Cyanogène. On est arrivé au même résultat en faisant passer le Cyanogène sur de l'oxyde de Cuivre, à une température élevée ; on a obtenu de l'Acide carbonique et de l'Azote dans le rapport de 2 à 1. Comme d'ailleurs il ne se produit pas d'eau dans cette expérience, on en conclut que le Cyanogène ne renferme pas d'Hydrogène.

La densité du Cyanogène est de 1,806. Elle est en harmonie avec sa composition donnée ci-dessus.

L'eau dissout, à la température ordinaire, environ 4 fois son volume de Cyanogène ; l'Alcool en prend 23 volumes. La solution aqueuse de Cyanogène se décompose peu à peu à la lumière, et de cette décomposition résultent des composés nombreux parmi lesquels nous citerons l'Urée, les Acides oxalique et hydrocyanique, l'Ammoniaque. Le Cyanogène est absorbé par les Alcalis, et il se forme alors un Cyanure et un Cyanate.

Il ne s'unit pas directement à l'Hydrogène ; mais lorsqu'on décompose un Cyanure par un Hydracide, par exemple le Cyanure de Mercure par l'Acide hydrochlorique, on obtient un composé formé d'équivalents égaux d'Hydrogène et de Cyanogène, l'Acide hydrocyanique, dont la formule Hcy représente 4 volumes de vapeur.

Le Cyanogène forme avec l'oxygène l'Acide cyanique (Cyo, Ho), l'Acide fulminique (Cy^2O^2, $2\,Ho$), l'Acide cyanurique (Cy^3o^3, $3Ho$).

L'Acide paracyanurique ou Cyanide présente la même composition. Ces quatre corps sont isomériques, c'est-à-dire qu'avec une composition élémentaire semblable, ils présentent des propriétés différentes. Le Chlore, le Brome, l'Iode, le Soufre et plusieurs autres métalloïdes sont susceptibles de se combiner, et quelquefois en plusieurs proportions, avec le Cyanogène.

Les métaux forment avec ce gaz des composés très nombreux, parmi lesquels on doit particulièrement distinguer les Cyanures (Mcy), les Cyanoferrures ($2Mcy + fecy$) et les Cyanoferrides ($3Mcy + fe^2cy^3$).

Les Cyanures alcalis et terreux sont solubles dans l'eau ; ils ont une réaction alcaline et une odeur prussique. Ce sont de très violents poisons. Lorsqu'ils sont bien desséchés, ils ne sont pas décomposés par la chaleur ; celui de potassium est quelquefois employé en médecine au lieu d'acide prussique. On l'obtient en calcinant au rouge blanc le Cyanoferrure de potassium soit seul, soit mêlé à un équivalent de Carbonate de potasse.

La plupart des Cyanures métalliques sont insolubles et peuvent être obtenus par double décomposition. Il faut en excepter le Cyanure de Mercure, qui est très soluble dans l'eau, et qu'on obtient ordinairement en décomposant par l'Oxyde rouge de Mercure le bleu de Prusse (combinaison de Proto-Cyanure et de Percyanure de fer). Les Cyanoferrures alcalins et terreux sont tous solubles dans l'eau. Ils ne répandent pas d'odeur à l'air et s'y maintiennent sans aucune altération. Les Acides ne les décomposent qu'avec lenteur et difficulté. Ils ne sont pas vénéneux. Celui de ces sortes de sels dont on fait le plus fréquent usage dans les arts et dans les laboratoires de chimie, est le Cyanoferrure de potassium ou *Prussiate ferruré* de potasse. Il a pour formule : $2Kcy + fe\,Cy + 3Ho$. Il sert, comme réactif, pour reconnaître et distinguer un grand nombre de dissolutions métalliques. Il y forme des précipités diversement colorés dont la formule générale est : $2Mcy + Fe\,Cy$.

On le prépare dans les usines en calcinant avec le Carbonate de potasse des matières animales préalablement desséchées, du sang, de la chair musculaire, des cornes, des sabots. Le produit de la calcination est lessivé à l'eau bouillante, filtré et cristallisé plusieurs fois. Il donne, [...]
duit principal, de beaux crist[...]
citron. C'est le sel en question [...]
nairement pur dans le commerce [...]
il retient des traces de Sulfate [...]

Le Cyanoferride de potassium [...]
nure de potassium, sel rouge [...]
pour formule : $3Kcy + fe^2cy^3$. Il [...]
anhydre. On l'obtient en tr[...]
Chlore une solution aqueuse d[...]
précédent. Le Chlore enlève à [...]
quart du potassium qu'il renferme [...]
reste constitue le Cyanoferride [...]
L'équation $2(2Kcy + fe\,cy) +$ [...]
$3Kcy + fe^2cy^3$ rend compte de [...]

On se sert du Cyanoferride [...]
pour former dans les dissolutions [...]
ques des précipités que leur cou[...]
quelquefois de distinguer les un[...]
Ces précipités correspondent [...]
lui-même, et ils ont pour formule [...]
$3Mcy + fe^2cy^3$.

Semblable au Cyanoferrure, [...]
ride de potassium ne trouble pas [...]
tions étendues des sels alcalins [...]

*CYANOMÈTRE. *Cyan*[...]
bleu ; μέτρον, mesure). PHYS. — [...]
inventé par Saussure pour [...]
différents degrés d'intensité [...]
nous offre la voûte céleste.

CYANOPSIS. ACAL. — Sous-[...]
nées. *Voy.* ce mot.

CYANOPSIS (*cyanus*, bleu, [...]
semblance). BOT. PH. — Cass., [...]
section β du genre *Amberboa*, [...]
de la famille des Synanthérées, [...]
Vernoniacées, formé par Blume [...]
Prodr., V, 69), et contenant 5 [...]
seulement. Ce sont des herbes [...]
l'Inde, dressées, ramifiées ; à f[...]
nes, pétiolées, ovées ou lancéolées [...]
en dessus, plus ou moins velues [...]
à fleurs bleuâtres, disposées en [...]
nombreux au sommet des rameaux [...]
cellés, ébractéés, corymbeux. On [...]
Europe la *C. pubescens* DC.

CYANOSE. MIN. — Nom donné [...]
dant au Cuivre sulfuré.

*CYANOSPERMUM (κυανός, bleu [...]
graine). BOT. PH. — Genre de la f[...]
Papilionacées, tribu des Phaséol[...]
chosiées, formé par Wight et Arn[...]

que deux espèces, reti-
rs du g. *Cylista* d'Aiton.
arbrisseaux volubiles de
ennées-trifoliolées; à fo-
ovées, aiguës ou acumi-
icéolées, à stipelles séta-
lés, dont le calice plus
e (qui est persistante),
es axillaires, simples, ac-
ctées largement ovales; à
dont les graines viola-
(C. L.)

IUS (κυανός, bleu; θάμ-
PH. —Ce genre de Dios-
stinct du *Boronia*, puis-
ue par la couleur bleue
la structure de son filet,
s en glande à sa jonction
en connaît deux espèces
ouvelle-Hollande vers la
Ce sont des herbes ou des
es simples ou pennées.
(Ad. J.)

νός, bleu; ὠτός, oreille).
la famille des Commé-
D. Don (*Nép.*, 45) aux
ccantia de Linné, et con-
d'espèces indigènes de
ont quelques unes sont
rdins européens. Ce sont
s ou pérennes, pubes-
rarement glabres, à ti-
uis redressées, à feuilles
ont les gaînes lâches; à
cée-bractéée. (C. L.)

af. BOT. PH.—Syn. d'*A*-

— *Voy*. CYANOGÈNE.

s. — Genre établi par
pens du genre Pic pour
l'Illiger (*Pica chrysops*
t déjà fait, en 1826, son
(G.)

OT. PH. — Syn. de *Cen*-

RA, Pohl. BOT. PH.—Syn.
.

ος, coupe). BOT. CR. —
s fut d'abord établi par
plusieurs Polypodes de
s par leurs groupes de
'un tégument qui, nais-
es enveloppait plus ou
moins complètement. Une étude plus complète de ces plantes et la connaissance d'un grand nombre d'espèces étrangères a conduit à limiter ce genre d'une manière beaucoup plus étroite. Il est maintenant caractérisé ainsi : Groupes de capsules globuleux insérés vers le milieu des nervures simples ou à la bifurcation des nervures bifurquées; tégument scarieux naissant de la base du réceptacle saillant qui porte les capsules, les enveloppant et se déchirant irrégulièrement.

Ce sont des Fougères arborescentes, à tiges droites, quelquefois très élevées, croissant dans l'ancien et le nouveau continent, entre les tropiques ou peu au-delà; à feuilles très grandes, dont le pétiole souvent épineux est couvert d'écailles scarieuses, larges à leur base, dont la fronde est bipinnée ou tripinnée; les pinnules assez petites, fermes, souvent coriaces, lisses ou rarement velues, souvent glauques ou même blanches en dessous; les nervures de chaque pinnule sont pinnées et les nervures secondaires sont simples ou bi-trifurquées. On connaît 25 à 30 espèces de ce genre. Plusieurs espèces américaines sont figurées par M. Martius dans sa Cryptogamie du Brésil. Les espèces les plus remarquables de l'ancien continent sont les *Cyathea glauca* et *excelsa* de l'île Bourbon, où la première atteint plus de 12 à 15 mètres, et les *Cyathea dealbata* et *medullaris* de la Nouvelle-Zélande. (Ad. B.)

*CYATHÉACÉES. *Cyatheaceæ*. BOT. CR.— Tribu de la famille des Fougères distinguée par la plupart des auteurs qui se sont occupés des Fougères dans ces dernières années; mais diversement caractérisée. Les limites que lui a données Presl nous paraissent les plus naturelles; elles sont fondées en grande partie sur la forme des capsules, pourvues d'un anneau élastique assez étroit et souvent complet, mais qui, au lieu de faire suite au pédicelle qui supporte la capsule et d'être dans le même plan que lui, est oblique par rapport à ce pédicelle, qui est ordinairemen très court. Cette organisation des capsules est presque intermédiatre entre celle des vraies Polypodiacées et celle des Hyménophycées et des Gleichéniées. Outre ce caractère spécial et très essentiel tiré de la structure des capsules, les Cyathéacées sont encore caractérisées par la réunion de ces capsules en groupes nombreux portés sur des tuber-

cules saillants, correspondant soit à l'extrémité, soit plus souvent au trajet des nervures, et entourés le plus ordinairement d'un involucre ou tégument naissant de la base, et tout autour de ce tubercule et entourant plus ou moins complètement le groupe de capsules. Ce tégument, qui avait été d'abord considéré comme le caractère essentiel de cette tribu, manque dans plusieurs plantes cependant fort semblables, du reste, aux autres Cyathées, et qu'on avait laissées parmi les Polypodes.—La plupart des Cyathéacées sont des Fougères arborescentes; et à un petit nombre d'exceptions près, toutes les Fougères arborescentes se rangent dans cette tribu, qui comprend les genres *Cyathea*, Smith; *Disphœnia*, Presl; *Cnemidaria*, Presl; *Hemitelia*, R. Br.; *Trichopteris*, Presl; *Metaxya*, Presl; *Alsophila*, R. Br.; (*Chnoophora*, Kaulf.; *Gymnosphœra*, Blume); *Matonia*, R. Br.? (Ad. B.)

*CYATHELLA, Decaisn. BOT. PH.—Syn. de *Cynoctonum*, E. Mey.

*CYATHIA, P. Br. BOT. CR.—Syn. de *Cyathus*, Hall.

CYATHIFORME. *Cyathiformis*. BOT. — Cette épithète, employée en phanérogamie, se dit de la corolle et de certaines glandes en forme de gobelet. En cryptogamie, on l'applique à des Champignons ayant la forme d'une coupe.

*CYATHILLIUM, Blume. BOT. PH.—Syn. de *Cyanopsis*, Blume.

*CYATHINA. POLYP. — Genre de Polypes actiniformes à Polypier, proposé par M. Ehrenberg, pour y placer le *Caryophyllia cyathus* de nos côtes. (P. G.)

*CYATHOCLINE (κύαθος, coupe; κλίνη, lit). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées (Hélianthacées, Nob., *Vocab. bot.*), tribu des Astéroïdées-Baccharidées, établi par Cassini (*Ann. Sc. nat.*, 1829), et contenant seulement deux espèces, croissant dans l'Inde. Ce sont des herbes annuelles, dressées, ramifiées, visqueuses-pubérulées, odorantes; à feuilles alternes, pennatiparties, à lobes obovés ou linéaires, dentés (dents ou lobes entremêlés le long de la rachide), les caulinaires dilatées à la base en oreillettes, dentées et de grandeur variable; à capitules multiflores, hétérogames, petits, subglobuleux, blanchâtres, disposés en corymbes racémeux, nus, terminaux. (C. L.)

*CYATHOCOMA (κύαθος, coupe;
chevelure). BOT. PH. — Genre de la
des Cypéracées, formé par Nees (Lin
300) et adopté par Kunth (*Cyper. in*
pl. II, 322). Il renferme 2 espèces,
au Cap. Le chaume est rigide, à
nombreux, fragiles; les feuilles
très scabres; les épillets rigides,
épis axillaires, bifides, flexueux;
cules et rachide ancipités; la
flexueuse. M. Endlicher (*Gen. pl.*,
divise ce genre en 2 sections,
Eucyathocoma, Fenzl., est le genre
qui nous occupe, et l'autre, l'
Kunth (*Cyper. l. c.*, 310) ou *C*
Nees.

CYATHOCRINUS. ÉCHIN.—Gen
crines établi par M. Miller pour
fossiles du Calcaire houiller d'A
Voy. ENCRINES.

CYATHODES (κύαθος, coupe
forme). BOT. PH. — Genre de la
Épacridacées, tribu des Styphélié
nant une douzaine d'espèces, dont
unes sont cultivées en Europe. Ce
arbrisseaux dressés, ramifiés, ou
arbustes, croissant dans l'île de
Moluques, les îles de la Société
wich, etc. Leurs feuilles sont éparses
en dessous; les fleurs petites,
dressées ou nutantes. Le nom fait
la forme du disque, qui est de plus
et quinquédenté.

*CYATHODIUM (κύαθος, cyathe
BOT. CR. — (Hépatiques.) Genre
de la sous-tribu des Targioniées,
M. Kunze (*in* Lehm. et Lindg. *P*
p. 18) sur une Hépatique qui n'a
trouvée qu'à Cuba, et dont nous
une figure analytique dans not
mie de cette île (*V*. *Cuba*, *Cr*
p. 490, t. 19, f. 4). Voici les cara
g. bien curieux, dont la capsule
orifice des dents hygroscopiques
à celles qui forment le peristome
ses : Fructification placée dans le
lobes de la fronde, et consistant
lucre et une capsule, dans la
renfermées des spores et des éla
lucre dressé, cyathiforme, bilab
arrondis, marginés. Capsule glob
sile au fond de l'involucre, d'
ronnée par le style, puis s'ou

garni de dents épaisses,
ées, brunes, et au nombre
. Spores sphéroïdes-tétraè-
, mélangées avec des éla-
quatre (?) spires. Fronde
u tissu le plus délicat, dia-
son bord, et offrant une
on formée par les nervures
. Sa face inférieure est fixée
es radicelles. Cette Hépati-
dans les souterrains où ne
rayons du soleil; elle adhère
chers humides. (C. M.)
TTIS (κύαθος, coupe; γλωτ-
T. PH.—Genre de la famille
tribu des Aréthusées, formé
llieber (*Nov. gen. et sp.*, I,
renfermer deux espèces,
u, dans les montagnes, et
onc des arbres; à rhizomes
tants; à tiges suffrutiqueu-
feuilles oblongues, lancéo-
rvées; à fleurs jaunes ou
gaces, disposées en épis ou
(C. L.)
S, Mich. BOT. CR.—Syn. de

RE. *Cyathophorum* (κύαθος,
porte). BOT. CR. —(Mous-
type, de la tribu des Hy-
té fondé par Palisot-Beau-
usse pleurocarpe diplopé-
ie de la Nouvelle-Hollande
(*V. Nouv.-Holl.*, p. 106,
la reconnaîtra au signale-
éristome double, l'extérieur
e dents lancéolées; l'inté-
en une membrane plissée
ratives, et divisée en seize
séparés par des filets soli-
ovoïde, égale, dépourvue
cule court, évasé en cône
éré dans une gaînule cya-
le conique acuminé. Coiffe
ire. Inflorescence monoï-
gemmacée. Fleurs mâles...
un grand nombre de pis-
il est fécondé, environnés
inéaires. Cette magnifique
ule une petite fougère, et
(troisième ordre de feuil-
ux Amphigastres des Hé-
ussi ressembler à certaines
Jongermannes de mon g. *Notopterygium*, porte une tige rampante ou rhizome, de laquelle s'élèvent les divisions fertiles. Ces divisions ou rameaux frondiformes sont garnis de feuilles ovales-lancéolées, distiques, entre lesquelles une troisième série de folioles autrement conformées, et auxquelles a été donné le nom de *Tegmina*, règne tout le long du ventre du rameau.

Les bryologistes ne sont d'accord ni sur la validité du g. de P. Beauvois, ni, dans le cas d'un rejet, sur le g. auquel elle devrait être réunie. Ainsi Labillardière et Schwægrichen en font un *Leskia*, à quoi s'opposent la structure de la plante et la forme de la coiffe et du péristome. M. Hooker la réunit au g. *Hookeria*, Smith, avec lequel son péristome et sa coiffe semblent indiquer qu'elle ne serait pas aussi déplacée. Toutefois, si l'on ne se borne pas à la considération de ces deux organes, et que, pour la classification de cette Mousse, on veuille tenir quelque compte, et c'est rationnel, de sa végétation et de son singulier port, nous pensons qu'on ne pourra se refuser à l'adoption de ce genre tel que l'ont constitué Pal. Beauvois et Bridel. On en trouve une bonne figure à la table 163 des *Musci exotici* de M. Hooker. (C. M.)

*CYATHOPHYLLUM, Goldf. POLYP. — Synonyme de Favastrée. (P. G.)

*CYATHOSTYLES, Schott. BOT. PH.— Syn. de *Witheringia*, Hérit.

CYATHULA, Lour. BOT. PH. — Syn. de *Pupalia*, Mart.

CYATHUS. BOT. CR.—*Voy.* NIDULAIRE.

*CYBDELIS (κιβδηλίς, altération du métal. L'auteur aurait dû écrire *Cibdelis*). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Diurnes, tribu des Nymphalides, indiqué par M. Boisduval sur la planche 5 B, fig. 3, de son *Species génér. des Lépidoptères*, et qui, d'après l'espèce qui lui sert de type, et qu'il nomme *Phæsilia*, nous paraît se rapprocher beaucoup des Vanesses. M. Blanchard ne le distingue pas du g. *Aterica* du même auteur. *Voy.* ce mot. (D.)

*CYBEBUS (κύβηβος, courbé en devant). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides Orthocères, division des Tanaonides, créé par Schœnherr (*Synonym. gen. et sp. Curculion.*, t. V, p. 447) avec 2 espèces de Madagascar, les *C. dimi-*

datus de Fabr., Ol., Herbst (*Curculio* et *Rhynchœnus*) ou *rufipennis* de Schœnherr, et *C. bistigma* Sch. (*Apion castaneum* Kl.). Ils ressemblent extérieurement aux *Apion* et aux *Attelabus*, bien qu'ils en diffèrent par leurs caractères. (C.)

CYBELE, Kn. et Sal. BOT. PH. — Synonyme de *Stenocarpus*, R. Br.

CYBELION, Spr. BOT. PH. — Synonyme de *Jonopsis*, H.-B. K.

CYBIANTHUS (κύβος, arbre; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Myrsinacées, tribu des Ardisiées, formé par Martius (*Nov. gen. et sp.*, III, 87, t. 236), et renfermant un très petit nombre d'espèces (2) indigènes du Brésil. On n'en connaît pas encore les fruits. Ce sont de petits arbres, à feuilles éparses, serrées vers le sommet des rameaux, pétiolées, glanduleuses, tuberculées; à fleurs petites, unibractéées, disposées en racèmes filiformes, pendants ou subdressés; calice et corolle frangés-poilus, marqués de points et de petites lignes glanduleuses. (C. L.)

CYBISTER (κυβιστήρ, qui fait la culbute). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Hydrocanthares, tribu des Dytiscides, établi par M. Curtis, et adopté par M. Aubé dans sa monographie de cette famille, faisant suite au *Species* de M. le comte Dejean (vol. VI, p. 43). Ces Insectes ont l'écusson très apparent; les pattes postérieures larges et fortement comprimées; le dernier article des palpes plus long que les autres; le prosternum droit, aigu postérieurement; un seul ongle aux pieds postérieurs. Ils sont presque tous de grande taille, et se rencontrent presque sur toute la surface du globe. M. Aubé en décrit 36 espèces, dont 2 seulement appartiennent à l'Europe. Nous citerons parmi ces dernières le *Cybister Roeselii* (*Dytiscus id.* Fabr.), qui se trouve en France.

M. le comte Dejean, dans son dernier Catalogue, nomme *Trochalus*, d'après Eschscholtz, le g. dont il s'agit. (D.)

CYBIUM. POISS. — *Voy.* TASSARD.

CYCADÉES. *Cycadeæ*. BOT. PH. — Les genres peu nombreux qui constituent cette famille naturelle avaient été considérés d'après leur port par les anciens botanistes, comme se rapprochant soit des Palmiers soit des Fougères arborescentes; mais les recherches nombreuses faites sur [...] sation par Dupetit-Thouars, L.-[...] plusieurs botanistes plus récen[...] l'extrême analogie de ces végét[...] Conifères, malgré la grande d[...] présente leur aspect extérieur. [...] deux grands genres qui constitu[...] mille, *Cycas* et *Zamia* (ce d[...] comme nous le dirons plus bas, [...] sieurs genres dont la valeur n'es[...] bien constatée), offrent des tiges [...] très rarement et accidentellem[...] droites, longues et cylindriques [...] et ovoïdes lorsqu'elles sont en[...] couvertes souvent par les bases [...] persistantes, et ressemblant bea[...] taines tiges de Palmier; elles s[...] terminées par de grandes feuill[...] folioles nombreuses, coriaces, [...] formes diverses suivant les es[...] forme des tiges et des feuilles le[...] premier abord une ressemblance [...] néral avec les Palmiers, mais la s[...] térieure des tiges, la forme et la [...] folioles ne confirment pas cette [...] extérieure : ainsi, les tiges n[...] nullement la structure des tiges [...] cotylédones; on y trouve, au c[...] moelle centrale volumineuse, [...] sieurs cercles ligneux formés d[...] formes ponctuées, rayées ou ré[...] posées en rangées rayonnantes [...] par des rayons médullaires, et [...] épaisse de parenchyme cortical [...] une organisation analogue dan[...] les plus importants à celle des Di[...] ordinaires, et surtout très anal[...] des tiges des Conifères dans lesqu[...] est également formé d'un tissu [...] présentant en même temps l[...] gneuses et les vaisseaux, et [...] des fibres communiquant ent[...] de nombreux pores latéraux: [...] dans les Cycadées, ce sont tantô[...] tuations latérales, tantôt des f[...] versales, tantôt des espaces [...] des lignes réticulées. — Ainsi le[...] frent intérieurement aucune [...] structure avec celles des Palm[...] Fougères arborescentes; elles o[...] traire, la structure générale de[...] Dicotylédones et une analogie [...] avec celles des Conifères.

pinnées ne ressemblent non
les Palmiers ni à celles des
ase n'est pas amplexicaule et
me dans tous les Palmiers;
sont pas plissées et traver-
ques nervures simples et
celles de ces mêmes Mono-
les sont épaisses, coriaces,
ées; leur point d'attache est
is et d'une nature différente;
t le plus souvent fines, éga-
u divergentes, et en partie
aisseur de la feuille ou sim-
it le milieu de la foliole
Cycas. La structure des fo-
ition enroulée en crosse des
rgeon dans les *Cycas*, le
n non amplexicaule de ces
rocheraient un peu plus des
lles n'ont cependant jamais
ette nervation est bien plus
de certaines Conifères ano-
les *Dammara*, les *Podocar-*
lles, le *Gingko*, dont les Cy-
rent essentiellement quant
la végétation que par leurs
leurs feuilles pinnées.
s présentent des organes
nent évidents, quoique dif-
lement de ceux des Phané-
res, mais se rapprochant
x des Conifères. Les organes
ns tous les genres, des cônes
, terminaux, ovoïdes ou
és d'écailles épaisses, coria-
u renflées en forme de clous
acuminées, sur la face infé-
s sont insérées des anthères
ombreuses, éparses ou réu-
par quatre, couvrant tantôt
érieure de ces écailles, for-
es cas un groupe sur chacun
lle. La nature de ses vésicules
it par des fentes longitudi-
ommons ici des anthères
es ou follicules d'anthères,
it comprise : on y a vu tan-
simples ou des étamines
de diverses manières sur les
tantôt, considérant l'écaille
ère unique et ouverte, on a
licules ovoïdes comme des
essiles, déhiscents, et les gra-

nules qui y sont renfermés comme la *Fovilla*. Entre ces deux opinions opposées, il y en a une intermédiaire qui nous paraît la plus en rapport avec la structure de ces plantes et avec celle des Conifères, qui se lient par tant de points avec elles; elle consiste à considérer l'écaille des cônes mâles des Cycadées comme représentant un connectif très volumineux, portant, au lieu des deux lobes qui constituent une anthère ordinaire, un grand nombre de lobes ou follicules isolés ou groupés, s'ouvrant chacun par une fente longitudinale, comme cela a lieu le plus ordinairement pour ces organes. On voit pour ainsi dire tous les degrés de transition entre la structure des étamines ordinaires, et celles des Cycadées dans les Conifères, où les anthères des Pins sont à 2 lobes comme celles de la plupart des plantes, tandis que celles d'autres genres de cette famille sont à 3, 4, 5 et même à un plus grand nombre de lobes.

Quant aux organes femelles, ils offrent dans les Cycadées deux dispositions bien différentes. Dans les *Cycas*, sur des feuilles avortées, simples, courtes, lancéolées, sont portés sur les deux bords à la place des folioles, mais en moindre nombre, des ovules nus, droits, à micropyle opposé au point d'attache, dont le tégument extérieur épais, et en partie soudé au nucelle, devient plus tard un testa charnu extérieurement, ligneux à l'intérieur. Dans le nucelle il se développe un périsperme charnu, épais, au centre duquel se trouve une cavité où sont contenus plusieurs embryons inégalement développés, suspendus à un long filet ou cordon suspenseur replié, et divisés au sommet en deux cotylédons.

Dans les *Zamia*, les organes femelles forment des cônes composés d'écailles nombreuses, peltées, sous lesquelles sont suspendus deux ovules, un de chaque côté; ces ovules sont aussi réfléchis comme ceux des Pins; leur point d'attache, auquel correspond la chalaze, étant fixé sous la partie élargie des écailles, et leur sommet libre et perforé se trouvant dirigé vers la base de l'écaille et l'axe du cône. Cette disposition se trouve dans les vrais *Zamia*, et dans les genres qu'on a formés aux dépens de cet ancien genre, tels que *Encephalartos*, *Macrozamia* et *Dion* de Lindley; de sorte que les genres de Cycadées peuvent être groupés en deux

tribus : les **Cycadées proprement dites**, ne comprenant jusqu'à ce jour que le genre *Cycas*; et les **Zamiées**, comprenant les genres *Zamia*, *Encephalartos*, *Macrozamia* et *Dion*, genres qui seraient peut-être mieux considérés comme de simples sections du genre *Zamia*. On voit que l'analogie la plus grande existe entre les Cycadées, et surtout les Zamiées et les Conifères. Ce sont également des végétaux gymnospermes dicotylédons ; l'organisation intérieure des tiges, la disposition des organes mâles, celle des organes femelles, la structure des ovules, des graines et de l'embryon, sont presque identiques. Il n'y a réellement de différence importante que dans le nombre indéfini des anthères portées sur les écailles des cônes ou chatons mâles, et dans l'aspect et la foliation de ces arbres.

Les genres bien connus de cette famille sont : *Cycas*, *Zamia*, *Encephalartos*, auxquels on doit en ajouter deux encore mal définis, *Macrozamia*, très voisin de l'*Encephalartos*, et *Dion*, peu différent du *Zamia*. Chacun de ces genres habite des régions particulières du globe : les *Cycas*, l'ancien continent, ou plus spécialement l'Asie, ses îles, Madagascar et l'Australie dans ses parties équatoriales ; les *Encephalartos*, l'Afrique australe ; les *Macrozamia*, l'Australie tempérée ; les *Zamia*, l'Amérique équatoriale, et surtout les Antilles et les parties voisines ; enfin le nouveau genre *Dion* est cité au Mexique.

Dans toutes ces plantes, le tissu cellulaire qui forme la moelle et le parenchyme cortical des tiges est rempli d'une fécule abondante, qui, presque partout où ces végétaux croissent, est extraite pour servir à la nourriture de l'homme, et est ordinairement, surtout dans les *Cycas*, accompagnée d'une gomme abondante qui se mêle à cette fécule, et lui donne des caractères particuliers. Les *Cycas* des Moluques et du Japon fournissent aussi une des sortes de Sagou employées dans ces contrées. Dans l'Afrique australe, les tiges des *Encephalartos* sont employées au même usage, et ont reçu des colons hollandais le nom de *Broodboom*, c'est-à-dire *arbre de pain*. Les graines de la plupart des Cycadées (*Cycas* et *Zamia*) sont également alimentaires ; et en Amérique ainsi que dans l'Inde, on les mange comme des Châtaignes. (Ad. B.)

***CYCADÉES FOSSILES.** BOT. 1
fréquence de plantes analogues par
ture de leur tige ou de leurs feu
Cycadées actuelles dans beaucou
rains d'époque diverse, mais sur
les terrains secondaires, est un de
plus remarquables de la botaniq
gique. Ce fait, constaté d'une m
dubitable dans un grand nomb
joint à la fréquence des Conifères
ces terrains, et par conséquent
néral, à l'abondance du groupe de
dones gymnospermes dans les terra
daires, jusqu'au terrain houiller
doit nous porter à admettre sans
l'existence dans ce terrain plus
formes de ce groupe complètement
actuellement et plus éloignées des
nus maintenant, mais apparten
dant à cette classe remarquable d
spermes, réduite à l'époque actuel
nifères et aux Cycadées.

En effet, si nous examinons les
cadées fossiles, en remontant des
plus récents où on les rencontre
plus anciens, nous verrons que le
s'éloignent de plus en plus des
Cycadées vivantes.

Jusqu'à présent on n'en a trou
trace dans les terrains tertiaires d'
on n'en est pas fort étonné si l'on
végétaux fossiles auxquels ils se
ciés, et qui sont la plupart analo
des régions où il n'existe pas ma
Cycadées.

Le premier indice des Cycadé
rencontre au-dessous des terrai
est le *Cycadites Nilsonii*, recueilli
fesseur Nilson dans la Craie infé
Scanie, et qui semblerait représen
des feuilles des vrais *Cycas* en be
petit. L'état imparfait de ces fe
cependant bien des doutes à ce s

Plus anciennement, dans les
Calcaire de Portland, et dans l'i
ce nom, se trouvent ces singulie
signées par M. Buckland sous l
Cycadites macrophyllus et *micro*
ressemblent surtout aux tiges sph
certains *Zamia*, et que nous avo
sous le nom de *Mantellia*. Le *Clath*
de Mantell est probablement un
de Cycadées allongée et arbores

e Calcaire de Portland, soit dans
e Tilgate on n'a trouvé aucune
puisse nous éclairer sur les rap-
s végétaux avec nos Cycadées ac-

s formations oolithiques ou ju-
la famille des Cycadées devient
e fréquente; et les espèces sont
upart tellement analogues aux
nels et aux autres genres voisins,
ent douter de leur place auprès
ites.
endant, dans ces mêmes couches,
Angleterre, on trouve une espèce,
yllum ou *Nilsonia Williamsonis*,
ne beaucoup plus des Cycadées
t ne peut évidemment se rapporter
s genres actuellement existants.
rès du Lias et le Keuper, les for-
ment encore plus distinctes; on
plus aucune espèce analogue aux
ctuelles, mais des esp. assez nom-
s g. *Nilsonia* et *Pterophyllum*.
grès bigarré, on ne connaît jus-
it aucune plante fossile qui pa-
apporter à la famille des Cyca-
en existe dans le terrain houiller,
s formes tellement éloignées de
nous connaissons dans le monde
e ce ne serait qu'avec beaucoup
u'on pourrait les placer à la suite
mille. Il y a plus de probabilités
nstituent d'autres familles entiè-
truites, appartenant au même
Dicotylédonées-Gymnospermes;
n est très vraisemblable pour les
et les *Stigmaria*, si l'on en juge
peu qu'on sait de leur structure
comparée à celle des Cycadées;
ait aussi probable pour une par-
mites, dont les *Calamitea* de Corda
s tiges avec organisation conser-
les feuilles désignées sous le nom
thia, et dont on connaît actuelle-
eurs espèces très distinctes, sont
doute une forme anomale de Cy-
illes, dont les feuilles de l'*Ence-
horridus* et de quelques vrais
s donnent une idée éloignée.
nvoyons à ces divers mots pour un
rticulier des caractères des végé-
sont compris. (Ad. B.)

ITES. bot. foss. — Nous avons
désigné par ce nom des feuilles fossiles trouvées par M. Nilson dans la craie inférieure de la Scanie, et qui, en beaucoup plus petit, offrent une organisation semblable à celle des vrais *Cycas*, c'est-à-dire des feuilles profondément pinnatifides, à folioles linéaires-lancéolées, parcourues dans leur milieu par une forte nervure simple, sans trace de nervures secondaires. C'est cette structure des folioles, ce mode de nervation qui paraît établir leur analogie avec les feuilles des *Cycas*. En admettant cette analogie, le *Cycadites Nilsonii* serait un Cycas nain, les feuilles n'ayant qu'environ 1 décimètre ou 1 décimètre 1/2 de long, et seulement 7 à 9 folioles de moins de 1 décimètre de long. — M. Nilson a figuré ce fossile dans les *Mémoires de l'Académie de Stockholm* (1824, tab. 2, fig. 4, 6). On n'a pas jusqu'à présent retrouvé ce fossile dans la craie inférieure du reste de l'Europe.

M. Buckland a donné aussi le nom de *Cycadites* et plus anciennement de *Cycoidea* à des tiges de Cycadées fossiles trouvées dans le calcaire de Portland; mais ce nom me paraissant impliquer son analogie avec le genre *Cycas* lui-même, analogie qui est peu probable, les tiges paraissant avoir plus de rapports avec celles des *Zamia*, j'ai préféré le nom de *Mantellia*, sous lequel sont désignées les tiges de Cycadées dans mon *Prodrome de l'histoire des Végétaux fossiles*. *Voy.* ce mot. (Ad. B.)

***CYCADOIDEA**. bot. foss. — Nom donné par M. Buckland à des tiges de Cycadées fossiles trouvées dans le calcaire de Portland. *Voy.* cycadites et mantellia. (Ad. B.)

CYCAS. bot. ph. — Le genre *Cycas*, quoiqu'ayant donné son nom à la famille des Cycadées, constitue un groupe beaucoup moins nombreux dans cette famille que les *Zamia* et les genres voisins; il s'éloigne de ceux-ci par la disposition de ses organes femelles, qui ne forment pas de cônes distincts analogues à ceux des Conifères, mais qui consistent dans plusieurs séries de feuilles avortées formant une sorte de couronne au sommet de la tige. Chacune de ces feuilles avortées est plus ou moins allongée, suivant les espèces, et porte sur les parties latérales depuis 2 jusqu'à 12 ovules perpendiculaires sur le rachis ou plutôt dirigées obliquement vers l'extrémité libre de ce rachis.

Au-delà de l'insertion des ovules, cet organe se dilate en une lame lancéolée ou spatulée-dentée ou laciniée. Les ovules, d'abord gros comme de petites noisettes, s'accroissent et forment des graines grosses comme un œuf de pigeon, dont les téguments sont charnus extérieurement, fibreux et ligneux en dedans, renfermant un périsperme charnu, épais, dans la cavité centrale duquel se trouvent plusieurs embryons bilobés, suspendus par un long filament replié sous l'extrémité opposée au point d'attache de la graine. Les organes mâles forment, comme dans toutes les Cycadées, un gros cône oblong, composé d'écailles cunéiformes, dont toute la face inférieure est couverte d'anthères ovoïdes géminées ou quaternées.

On n'a longtemps admis dans ce genre que deux espèces, le *Cycas revoluta* du Japon et le *Cycas circinalis* de l'Asie équatoriale. La première de ces plantes est restée telle qu'elle était définie anciennement; mais les *Cycas* à folioles planes qui constituaient le *Cycas circinalis* paraissent se rapporter à plusieurs espèces bien distinctes. M. R. Brown en avait déjà distingué deux espèces propres à la Nouvelle-Hollande équatoriale; plus récemment, M. Miquel en a admis 9, dont plusieurs, il est vrai, sont imparfaitement connues et encore douteuses. Toutes ces espèces différant seulement par la forme des pétioles des feuilles et par celle des feuilles ovulifères, croissent dans les régions tropicales de l'Asie et de l'Afrique orientale, depuis Madagascar et la Nouvelle-Hollande jusque sur les parties chaudes du continent asiatique. Elles fournissent, ainsi que le *Cycas revoluta*, une des fécules connues sous le nom de Sagou; mais elle paraît servir seulement à la consommation locale et ne pas entrer dans le commerce, le Sagou qui vient en Europe étant le produit du *Sagus Rumphii*. (Ad. B.)

*CYCHLE. *Cychla.* poiss. — Bloch avait compris sous cette dénomination des Poissons les plus disparates, et appartenant à des familles très distinctes l'une de l'autre. Ainsi nous avons retiré du genre Cychle de Bloch des espèces des genres Gerre, Cæsio, Canthère, Denté, de la famille des Sparoïdes; des Chromis, de la famille des Sciénoïdes; des Serrans, pour les Percoïdes; des Centrolophes, de la famille des Scombéroïdes. Mais après avoir fait tous ces retranchements dans ce genre compos[é d'une ma]nière si bizarre, il reste quatre e[spè]ces qui ont toutes de l'affinité et auxquelles M. Cuvier, qui a [voulu] réformer le genre de Bloch, a l[aissé le nom] de Cychle. Spix, et moi avant augmenté ce genre, qui peut, ces réformes, conserver le nom d[e] plusieurs espèces nouvelles, et [carac]térisées par un corps allongé, à [bouche] fendue, à mâchoires garnies de [ve]lours sur une large bande, et à li[gne latérale] interrompue. Ce sont des Pois[sons qui ont] la plus grande affinité avec les [Chromis,] qui me paraissent appartenir [plutôt aux Labroïdes qu'à la famille] des Sciénoïdes comme ceux-ci. [M. Cuvier a] réuni ces deux genres aux Lab[roïdes;] il n'a pas fait attention que le C[hromis com]mun a deux appendices cœcaux. Les Cychles viennent d'Amériqu[e, et la plu]part sont d'eau douce.

CYCHRAMUS (κύχραμος, roi[...]rále de genêt). ins. — Genre de [Coléoptères] pentamères, famille des Clavic[ornes, tribu] des Nitidulaires, établi par K[ugelann,] adopté par M. Erichson (*Zeitsc[hrift für die] Entomologie, herausgegeben von G[erma]r*, Band, 1843, pag. 344), qui l[e place dans] la sous-tribu des Strongylines. [Il renferme] 3 espèces, dont 2 d'Europe et 1 [de l'Améri]que du Nord. Nous citerons com[me type du] g. l'une des deux premières: *C. lu[teus]*, la même que le *Sphæridium lu[teum]* ou la *Nitidula lutea* Schœnh.

*CYCHRITES. *Cychrites.* ins. — [Groupe] établi par M. de Castelnau dans [les Carabiques] Simplicipèdes, famille des Carab[iques, qui] se compose des g. *Cychrus*, *Pa[mborus]*, [...]*cerus* et *Sphæroderus*. Toutes de ces quatre g. ont le corps [...]ailes. Elles sont sans dents au [milieu de l'é]chancrure du menton, et leurs [mandibules] sont entièrement ou presque dentées du côté interne. Elles h[abitent prin]cipalement les pays montagneu[x, et la plu]part sont rares.

CYCHRUS. ins. — Genre de [Coléoptères] pentamères, famille des Carab[iques, tribu] des Simplicipèdes, établi par [Fabricius et] adopté par tous les entomolog[istes. Les in]sectes de ce g. sont de moyenne [taille, de] couleur noire ou légèrement [...] ressemblent à des hétéromères

ıussi Linné les avait-il placés dans son *ıebrio*; mais ce sont de véritables Ca- ıes, qui diffèrent principalement de ıe la même tribu par leurs palpes, dont nier article est en forme de cuillère, et urs élytres soudées, carénées latérale- , et embrassant une partie de l'abdo- Ces insectes n'habitent que les parties s et humides des forêts, principalement des montagnes. Ils se tiennent cachés nt le jour sous la mousse, les feuilles es, les pierres et au pied des troncs es pourris. Ils paraissent exclusivement s à l'Europe, la Russie asiatique et rique septentrionale. Le dernier Cata- de M. le comte Dejean en mentionne èces, parmi lesquelles nous citerons : *Cychrus rostratus* Fabr., qui est entiè- t noir, avec les élytres rugueuses; *Cych. attenuatus* Fabr., plus petit s convexe que le précédent, et dont tres sont d'un noir cuivreux ou bronzé. ux espèces ont quelquefois été trou- ux environs de Paris, dans la forêt de . (D.)

CLACHÆNA, Fresen. BOT. PH.—Sy- edouteux d'*Euphrosyne*, DC.

LADE. *Cyclas*, Brug. (χυκλάς, dispo- rond). MOLL. — Le genre qui va nous r a été pressenti par l'auteur du *Pe- ité des coquilles des environs de Paris*. y, en effet, donna le nom de *Chama* lt nombre d'espèces qu'il connut; il tingua très nettement des autres co- bivalves. Linné les avait cependant dues parmi les Tellines, d'où Geoffroy ra pour en faire un genre à part. Tous eurs qui vinrent apres Linné adoptè- ıns exception l'opinion de ce grand Jusqu'au moment où Bruguiere (*Plan- s l'Encyclop.*) proposa le genre Cy- our un ensemble de coquilles d'eau qui constituent en effet un genre na- et dont les espèces se trouvaient dis- i, les unes parmi les Vénus, les autres les Tellines. Peu de temps après, La- , dans ses premiers travaux conchy- ques, adopta le genre de Bruguière, s le modifiant. Il le coupa pour ainsi ı deux, établit le g. Cyrène pour les ı grandes et épaisses, ayant constam- eux ou trois dents cardinales, et ré- s nom de Cyclade à des coquilles plus petites et plus minces, et dont les dents car- dinales ont une tendance à s'effacer. Tous les naturalistes s'empressèrent d'accepter ces g. tels que Lamarck les avait réformés. A son exemple, ils les introduisirent dans la méthode non loin des Vénus, soit qu'ils aient adopté la famille des Conques, soit qu'ils l'aient rejetée. On peut dire, en effet, que les Cyclades et les Cyrènes sont des Vénus d'eau douce.

Quoique les Cyclades vécussent dans nos eaux douces, on n'avait pas observé les ani- maux de toutes les espèces. M. Pfeiffer, au- quel on doit un excellent ouvrage sur les coquilles terrestres et fluviatiles de l'Alle- magne, en étudiant les diverses Cyclades des auteurs, s'aperçut le premier que les animaux qui les habitent présentent dans quelques unes de leurs parties extérieures des différences fort considérables. C'est en se fondant sur ces différences que l'auteur que nous venons de citer proposa de diviser encore les Cyclades des auteurs, et de faire à leurs dépens un petit g. qu'il nomma *Pi- sidium*. En adoptant ce nouveau genre, les Cyclades se trouvent réduites à un très petit nombre d'espèces, dont nous trouvons une monographie complète, pour la Grande-Bre- tagne, dans un Mémoire publié par M. Léo- nard Jenyns dans le t. IV des *Trans. de la Soc. philosoph. de Cambridge*.

Ces changements, successivement appor- tés dans la constitution du g. Cyclade, ont dû nécessairement apporter des modifica- tions dans les caractères; et les suivants, que nous empruntons a M. Pfeiffer, s'appli- quent exactement au g. tel qu'il est actuel- lement réformé : Animal ayant le manteau ouvert antérieurement, pour le passage d'un pied propre à ramper en creusant un sillon. Les deux lobes du manteau sont réunis pos- térieurement, et se prolongent en deux si- phons très contractiles réunis jusque près de leur sommet. Le pied est aplati, lingui- forme et très extensible.

Coquille épidermée, suborbiculaire, sub- équilatérale. Charnière ayant des dents car- dinales très petites; une seule sur la valve droite; deux tres petites et obliques sur la valve gauche; deux dents laterales, longitu- dinales, comprimées, lamelliformés. Liga- ment extérieur placé sur le côté le plus long de la coquille.

En comparant ces caractères génériques à ceux du g. *Pisidium*, on s'apercevra que la principale différence consiste en ce que, dans le premier genre, il y a deux siphons réunis à la base, tandis que dans le second il n'en existe qu'un seul. Quant aux autres caractères, ils sont parfaitement identiques, et il est impossible de trouver sur les coquilles des différences génériques : aussi ce g. *Pisidium*, que dans l'état actuel de la science il faut admettre, devra probablement par la suite être réuni aux Cyclades à titre de sous-genre ou de section, parce qu'il est bien à présumer que l'on observera des types intermédiaires qui serviront de moyens de jonction.

Les Cyclades sont des animaux qui peuplent en assez grande abondance les eaux douces des régions tempérées de la terre; les unes préfèrent les eaux courantes, les autres habitent de préférence dans les eaux stagnantes. Tantôt elles s'enfoncent dans la vase, et font saillir à la surface le siphon branchial; tantôt elles rampent au fond de l'eau au moyen de leurs pieds, en creusant un sillon de la même manière que les Mulettes.

Le nombre des espèces actuellement connues est peu considérable; et, pour déterminer l'étendue du g., il serait nécessaire que de nouvelles observations fussent faites sur les esp. d'Amérique pour en faire le partage, et rapporter aux *Pisidium* celles qui appartiennent à ce genre. — On connaît aussi quelques esp. à l'état fossile; toutes, sans exception, appartiennent aux terrains tertiaires, et sont distribuées dans les couches d'eaux douces de ces terrains. (DESH.)

***CYCLADES**. MOLL.—Dans ses *Tableaux systématiques des animaux mollusques*, M. de Férussac a proposé une famille des Cyclades composée des trois genres Cyclade, Cyrène et Galathée. Entraîné par l'opinion de Cuvier, qui rapproche les Cyclades des *Cardium*, M. de Férussac place sa famille des Cyclades dans l'ordre des Cardiacées, entre la famille des Bucardes et celle des Nymphacées. Cet arrangement ne nous paraît pas naturel, et nous pensons que celui de Lamarck est préférable, comme nous l'avons vu à l'article CONQUES. (DESH.)

***CYCLADINES**. *Cycladina*. MOLL. —Latreille a adopté, dans ses *Familles naturelles*,
la famille des Conques fluviatiles
marck ; il en change le nom en celui
en tête de cet article, et il la modifie
manière fâcheuse en y introduisant le
prine, qui est marin. *V*. CONQUES. (

CYCLAMEN (altération de
vulgairement *pain de pourceau*). BOT.
Genre de la famille des Primulacées, tri
Primulées-Androsacées, établi par T
fort (*Inst.*, 68), et comprenant une qui
d'espèces, croissant dans le centre et l
de l'Europe, dans l'Afrique septentr
Elles sont fort recherchées dans les j
en raison de l'élégance de leurs fleurs
les pétales blancs ou roses ou pourp
relèvent gracieusement en l'air, et
beauté de leurs feuilles agréablement
chetées de blanc sur un fond d'un ve
bre. Leur multiplication a lieu faci
par le semis de leurs graines; mais
ce moyen, le seul qu'on puisse en
pour obtenir des variétés, est trop l
gré des amateurs avides de jouir, on
tente de couper les gros tubercules
tant de fragments qu'ils présentent
et qu'on plante à la manière des pom
terre, en ayant soin de les préserver
trop grande humidité, jusqu'à ce q
végétation soit entièrement décidée
nom générique rappelle la disposi
leurs pédoncules, qui, d'allongés
étaient, se roulent en cercles multip
de la fructification, et se rapprochent
Ces plantes se composent d'un gr
cule arrondi, déprimé, noirâtre, hér
dessous et latéralement de fibrille
cales et ramifiées. Sur toute la surf
périeure s'élèvent d'assez longs pét
lindriques, rougeâtres, portant une
cordée-réniforme ou hastée-angulen
nuée, souvent purpurescente en des
colorée en dessus comme nous venons
dire. Les pédoncules ou scapes sont
axillaires, uniflores, et plus longs
pétioles. Le calice est quinquéparti
rolle hypogyne, brièvement tubulée
buleuse, renflée à la gorge, à limbe
repliée en dessus; 5 étamines, i
à la base du tube de la corolle
ses et opposées aux lacinies; à f
très courts; à anthères cuspidées.
laires. Ovaire uniloculaire, à placen
laire, subglobuleux. Ovules nombre

mphitropes. Style indivis; stigmate e. Capsule subglobuleuse, unilocu- s'ouvrant par 5 valves réfléchies. es subarrondies-anguleuses, nom- es, à ombilic ventral. Embryon droit, parallèlement à l'ombilic dans l'axe albumen corné.

ubercule de l'espèce la plus commune, *europæum* L., possède des propriétés ement énergiques, dont l'emploi peut r de graves désordres dans l'économie ine. On le regarde comme un violent tif, et on en faisait usage contre les intestinaux, pour provoquer le flux truel, etc. Aujourd'hui on le laisse r en désuétude, et on lui préfère d'au- substances, dont l'effet est analogue, et alités moins suspectes. Ce *Cyclamen* re dans les parties montagneuses du s de l'Europe, où il croît dans les en- s pierreux. Il ne demande aucun abri les jardins; mais quelques unes de ses ères, habitant le midi de l'Europe et Syrie, demandent une couverture sè- l'abri d'un châssis pendant nos lon- pluies hivernales. (C. L.)

CLANTHACÉES, CYCLANTHÉES. *nthaceæ*, *Cyclantheæ*. BOT. PH.—M. Poi- établi sous ce nom une famille de plan- t le g. *Cyclanthus* est le type. Endlicher it une division de sa famille des Panda- , comprenant les g. *Carludovica*, R. et *yclanthus*, Poit., et *Wettinia*, Pœpp.

CLANTHERA (χύκλος, cercle; ἀνθηρά ός, anthère). BOT. PH. — Genre de la le des Cucurbitacées, tribu des Cucur- -Cyclanthérées, constitué par Schrader, contenant encore qu'une seule espèce. une plante annuelle, à fleurs monoï- , croissant au Mexique. Les feuilles en ternes, pétiolées, et portent des cirrhes s; les fleurs petites, verdâtres, axil- ; les mâles corymbeuses, longuement culées; les femelles sessiles dans les s aisselles.

isposition anthérale de la plante a sug- le nom générique: en effet, dans les mâles, les anthères sont adnées trans- lement, et confluentes en un anneau ifère. (C. L.)

CLANTHÉRÉES. *Cyclanthereæ*. BOT. - Une des sections des Cucurbitées, la famille des Cucurbitacées, ainsi nommée du g. *Cyclanthera*, le seul qu'elle renferme. (AD. J.)

***CYCLANTHUS** (χύκλος, cercle; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Pandanacées (?), tribu des Cyclanthées, formé par Poiteau (*Mém. mus.*, IX, 35, t. 2-3), et renfermant 5 ou 6 espèces, acaules ou cau- lescentes, croissant dans l'Amérique tropi- cale. La place de ce genre parmi les familles du système naturel n'est pas encore suffi- samment déterminée. En effet, la structure et la disposition des organes sexuels, enrou- lés en spirales, en cercles (*unde nomen*) au- tour d'un spadice commun (chaque cercle ou chaque tour de spire alternativement mâle ou femelle), n'ont aucun analogue dans le règne végétal, et offrent néanmoins des af- finités incontestables avec les Pandanacées et les Aracées (Aroïdées), entre lesquelles elles formeraient rationnellement, selon beaucoup de botanistes (et nous pensons ainsi), une petite famille sous le nom de Cyclanthacées, qui comprendrait le genre *Carludovica* et celui dont il est question ici. Dans l'état actuel de la science, on rapporte encore à la tribu des Pandanacées, outre les deux genres ci-dessus, le *Wettinia* de Pœppig, plante palmiforme, dont la struc- ture florale, également anormale, vient tou- tefois compliquer la question. Ce sujet pré- sente, comme on le voit, des difficultés qu'en l'absence de documents certains, et surtout en raison de notre faiblesse, il ne nous est pas permis de résoudre. Nous y reviendrons toutefois naturellement aux mots LUDOVIA et WETTINIA (le premier de ces mots doit céder la priorité à celui d *Carludovica*, qu'on lui a rapporté à tort comme synonyme: c'est le contraire qu'il fallait dire). On cultive dans les jardins en Europe plusieurs espèces de *Cyclanthus*. (C. L.)

CYCLAS, Schreb. BOT. PH. — Synonyme de *Crudya*. (C. L.)

***CYCLAS**, Kl. MOLL. — Dans ce genre, Klein range non seulement des Lucines, mais encore quelques coquilles d'autres genres. Le nom seul a été conservé par Bruguière, et appliqué à un g. adopté depuis.

M. Schweigger, dans son *Manuel d'histoire naturelle des animaux sans vertèbres*, par suite d'une erreur sans doute, a donné le nom de *Cyclas* au g. *Galathea* de Lamarck. *Voyez* GALATHÉE. (DESH.)

CYCLE. ASTR. — *Voy.* ASTRES.

*CYCLE. *Cyclus* (κύκλος, cercle). CRUST.— Genre de la légion des Trilobites, famille des Calymériens, établi par M. Koninck dans les *Mém. de l'Acad. roy. de Bruxelles*, t. XIV. Cette coupe générique, rangée d'abord dans le genre *Agnostus* par M. Phillips, peut être ainsi caractérisée : Corps composé d'un bouclier unique, un peu allongé, néanmoins sensiblement hémisphérique. Milieu du bouclier pourvu d'un lobe médian assez bien prononcé, donnant naissance à un bourrelet fusiforme. En haut et des deux côtés de ce lobe se trouvent deux tubercules assez gros auquel l'auteur donne le nom d'yeux. Un peu au-dessous et à côté de ceux-ci sont trois autres tubercules, un peu allongés, moins prononcés que les premiers. A côté du lobe médian se montre un tubercule plus allongé, fusiforme, désigné sous le nom de lobe latéral, et duquel partent en rayonnant six sinus.

M. Koninck pense que le corps du *Cyclus* était mou et très contractile ; ce même auteur suppose aussi qu'il était parasite, et que les deux tubercules qu'il a nommés yeux correspondaient effectivement à ces organes, et servaient à les abriter ; que les autres tubercules renfermaient d'autres organes, et que les côtes rayonnantes protégeaient les pattes lorsque l'animal était en repos.

L'espèce unique de ce genre, que M. Koninck désigne sous le nom de *C. radialis* (Kon. fig. 12, a, b, c), n'a encore été trouvée que dans le calcaire de Visé et dans celui de Balland (Angleterre). Il est rare d'en rencontrer des individus bien conservés.

(H. L.)

*CYCLEDIUM, Wallr. BOT. CR.—Syn. de *Lecanidion*, Endl.

*CYCLEMIS, Raf. MOLL.—Ce genre, très imparfaitement caractérisé par M. Rafinesque, paraît avoir été établi pour quelques espèces de Limnées ; il ne peut être adopté.

(DESH.)

*CYCLEMYS. REPT. — Genre établi par M. Bell (*Lond. and Edinb. philos. Mag.*, 1834), pour une espèce de Cistude, le *Cistudo Diardii* de MM. Dum. et Bibron (*Erpétologie*, t. II, p. 227).

(P. G.)

CYCLIDE. *Cyclidium* (κύκλος, rond ; εἶδος, forme). INFUS. — Genre établi par M. Dujardin dans la famille [...] pour quatre espèces observ[...] rons de Paris, et qui ont [...] coïde, déprimé ou lamelliform[...] ble, et pourvu d'un filament [...] raide à la base, filament d[...] seule est agitée. Ce g., dit M. [...] fusoires, p. 286), est encore a[...] quelque sorte provisoire. En e[...] Monades, quand elles ont acq[...] développement, peuvent avoi[...] plus épais à la base ; d'un autr[...] ractère qui repose sur la forme [...] corps pourrait provenir dans [...] la présence d'un tégument, et [...] à la famille des Thécamonadie[...] vraient être reportés. Ce g. n'es[...] que celui des *Cyclidium* de [...] l'article suivant.

CYCLIDE. *Cyclidium* (κύκλο[...] forme). INFUS. — Genre d'Inf[...] par Müller, et dont les espèce[...] Enchélydes sont de forme ovo[...] en arrière et à corps compri[...] dans le *Dictionnaire classique*, [...] espèces. M. de Blainville (*Actin*[...] pense que certaines Cyclides [...] être séparées des Leucophres [...] *fluitans*, etc.), tandis que d'au[...] Planariés (*C. nigricans* et *rostr*[...] en est même qui ne sont [...] pas des animaux (*C. bulla*, [...] *num*).

M. Ehrenberg a pris le g. *Cy*[...] type de sa famille des *Cyclidin*[...] térise par la présence des cils [...] tout le corps ou sur le contou[...] et par un seul orifice auquel a[...] estomacs. Les *Cyclidium* pro[...] n'ont de cils qu'à leur contour [...]

*CYCLIDINA. INFUS.—Fam[...] sification des Infusoires de [...] Elle comprend les genres *Cycl*[...] *Chætomonas*, Ehrenb., et [...] Ehrenb.

CYCLIDIUM. INFUS. — No[...] d'Infusoires, l'un établi par [...] par M. Dujardin. *Voy.* CYCLID[...]

*CYCLIDIUS (κύκλος, cercle [...] INS. — Genre de Coléoptères pe[...] mille des Lamellicornes, trib[...] béides mélitophiles, fondé par [...] adopté par M. Burmeister (*Han*[...]

, 3 *Band.* S., 674), qui le place dans sa ion des Crémastochilides, et lui donne type la *Cetonia elongata* Oliv. (*Crem. patus* Gor. et Perch.). (D.)

YCLINUS, Kirb. INS.—Syn. de *Dineu-le* Mac-Leay. (D.)

YCLIOPLEURUS (κύκλος, circulaire; ᴍί, côte). INS. — Genre de l'ordre des optères tétramères, famille des Longi-es, tribu des Lepturètes, établi par Hope des Insectes de l'Amérique meridionale rtenant au g. *Stenocorus*, Fabr., et it pour caractères les antennes épineu-et l'extrémité des élytres armée de deux es.

YCLIQUES. *Cyclica*. INS. — Famille de optères tétramères (et subpentamères), lie par Latreille (*Règ. anim. de Cuv.*, t. V, 139 à 155) et composée de trois tribus idaires, Chrysomélines, Gallérucites) rmant 32 genres. Elle a pour carac- : les 3 premiers articles des tarses gieux ou garnis de pelotes en dessous; le ltième partagé en deux lobes. Antennes mes ou un peu plus grosses vers le ; corps ordinairement arrondi; corselet it la base de la largeur des élytres; mâ-res à division extérieure, de forme de, presque cylindrique, foncée en cou-, ayant l'apparence d'un palpe; division rieure de forme étroite plus large et sans et écailleux; languette presque carrée vale, entière ou légèrement échancrée. eille, d'après les habitudes des larves, ivisée en quatre coupes, savoir : 1° Lar-te recouvrant de leurs excréments (**His-Cassidaires**); 2° larves vivant dans des ux qu'elles traînent avec elles (notre ille des **Tubifères**, composée de deux -tribus : **Clythraires**, **Cryptocéphali-**; 3° larves nues (**Chrysomélines**); 4° lar-cachées dans l'intérieur des feuilles et vi-t de leur parenchyme (**Alticites**). (C.)

YCLISCUS (κυκλίσκος, orbiculaire). INS. enre de Coléoptères tétramères, famille Curculionides Gonatocères, division des lomides, crée par Schœnherr (*Synonym. et sp. Curcul.*, t. VII, p. 185). L'au- y rapporte 5 espèces toutes propres à rique australe; ce sont les *C. rugicollis*, llis, *cæsicollis*, *vulneratus* de Sch. et lus de Chevrolat. (C.)

***CYCLITES**. POLYP. — Syn. de Cyclolite dans M. Ehrenberg. (P. G.)

CYCLOBRANCHES. *Cyclobranchiata* (κύκλος, cercle; βράγχια, branchies). MOLL. — Tel est le nom que M. de Blainville donne au troisième ordre de la première sous-classe des Mollusques paracéphalophores dioïques. Cet ordre ne contient qu'un petit nombre de genres qui ont les branchies disposées en forme d'arbuscules plus ou moins dévelop-pés et rassemblés symétriquement auprès de l'anus, qui, lui-même, est situé dans la ligne médiane de la partie postérieure du corps. Chez ces Mollusques, la peau est nue et sans coquille. Les genres qui sont rassemblés dans cet ordre sont les suivants : Doris, Onchidore et Péronie. *V.* ces mots.

Par un double emploi fâcheux, M. de Blainville a appliqué ce nom de Cyclobranches aux genres dont nous venons de parler, lorsque déjà M. Gray, dans sa classification des Mollusques, publiée en 1821, dans le *Medical repository*, avait également formé un ordre de Cyclobranches pour des Gastéropodes appartenant tous au g. Patelle. Enfin Latreille, dans les *Familles naturelles du règne animal*, a établi un ordre des Cyclobranches qui se rapproche à la vérité de celui de M. Gray, mais qui est très différent de celui de M. de Blainville. Latreille partage son ordre en deux familles : la première, sous le nom de Scutibranches, contient les g. Ombrelle et Patelle (*voyez* SCUTIBRANCHES); la deuxième, sous le nom de Lamellées (*voyez* ce mot), renferme les g. Oscabrion et Oscabrelle. Il devient actuellement très embarrassant de faire une application exempte d'erreurs de ce mot Cyclobranches, et il serait bon de s'entendre définitivement pour savoir à quel groupe de Mollusques il doit être appliqué. Le groupe proposé par M. Gray me paraît le plus naturel. (DESH.)

***CYCLOCANTHA**, Swains. (κύκλος, rond; ἄκανθα, épine). MOLL. — Genre inutile proposé par M. Swainson dans son petit *Traité de malacologie*, pour quelques coquilles appartenant au g. Turbo, et dont la circonférence est garnie d'épines plus ou moins longues. Le type de ce g. est le *Turbo calcar* L. *Voyez* TURBO. (DESH.)

***CYCLOCÉPHALE**. TÉRAT.—Genre de Monstres unitaires appartenant à la famille des Cyclocéphaliens. *V.* ce mot. (Is. G S.-H.)

CYCLOCÉPHALE. *Cyclocephala* (κύκλος, cercle; κεφαλή, tête). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, créé par Latreille (*Règne animal de Cuvier*, dernière édition, t. IV, p. 552), et placé par lui dans la tribu des Scarabéides xylophiles. Ce g. a été adopté par M. le comte Dejean, qui, dans son dernier Catalogue, en mentionne 38 espèces, toutes des différentes parties de l'Amérique, mais principalement de celles du Sud. Ce sont des Insectes qui, par la forme de leur tête, dont le chaperon n'est jamais échancré, rappellent leur nom générique, et qui sont ordinairement revêtus de couleurs peu brillantes; quelques uns ressemblent tout-à-fait à des Hydrophiles, suivant M. Brullé. Nous citerons comme type le *Cyclocephala lugubris* Schœn., de la Colombie. (D.)

*CYCLOCÉPHALIENS. *Cyclocephalæi.* TÉRAT. — Famille de Monstres unitaires appartenant à l'ordre des Autosites, et dont les caractères généraux sont les suivants: L'appareil nasal est plus ou moins complétement atrophié, soit qu'il se présente souvent sous la forme d'un appendice tégumentaire proboscidiforme plus ou moins considérable, soit qu'il se trouve tout-à-fait rudimentaire. Les appareils de la vision de l'un et de l'autre côté, imparfaitement conformés, quelquefois tout-à-fait rudimentaires, se portent vers la ligne médiane, et presque toujours même viennent se confondre intimement. Tantôt il y a seulement rapprochement des orbites, et conséquemment des yeux encore distincts; tantôt, au contraire, on trouve deux yeux distincts encore dans une seule orbite; tantôt enfin, et c'est même ce qui a lieu le plus ordinairement, les yeux se confondent en un seul œil dont la composition, souvent beaucoup plus complexe que celle d'un œil normal, est parfois aussi très semblable à celle d'un œil normal, et parfois aussi beaucoup plus simple.

Ces genres de formation de la région oculo-nasale de la face n'ont jamais lieu sans que la région maxillaire présente aussi des anomalies plus ou moins importantes. Mais la monstruosité ne s'étend pas jusqu'à la région auriculaire, ou du moins l'affecte seulement de très légères modifications: les deux oreilles, placées latéralement, comme dans l'état normal, et à très grande di[...] l'une de l'autre, conservent leur disp[...] régulière. C'est ce dernier caractère q[...] tingue spécialement les Monstres Cy[...] phaliens des Otocéphaliens, plus an[...] encore, qui composent la famille sui[...]

Chez les Cyclocéphaliens, le cerve[...] beaucoup plus petit qu'à l'ordinaire [...] circonvolutions distinctes, à corps [...] rudimentaire. Il serait donc tout-à-fa[...] parable à un cerveau d'embryon, [...] présentait aussi, mais à un plus fai[...] gré, des anomalies analogues à celle[...] face, c'est-à-dire si ses lobes et ses v[...] cules latéraux ne venaient aussi se con[...] en lobes et ventricules médians. Il en [...] même du crâne, remarquable à la fo[...] l'atrophie de sa portion moyenne, et [...] prochement ou la réunion de ses par[...] térales. C'est ainsi que les deux front[...] trouvent presque toujours confondus [...] pièce unique et médiane dont la l[...] est, surtout en avant, beaucoup [...] que celle d'un coronal normal.

Quant au corps et aux membres, [...] frent une conformation très rapproc[...] l'état normal, et souvent même tou[...] exempte d'anomalie.

Après ce résumé des caractères gé[...] des Cyclocéphaliens en particulier, [...] qui a été dit de leur cerveau, il est [...] inutile d'ajouter que ces Monstres [...] pas viables. Ils naissent, il est vrai[...] nairement vivants; mais leur vie [...] incomplète et leur mort fort promp[...] laissant de côté, comme tout-à-fait [...] ligne, un cas que Stanneus a obser[...] l'Abeille, nous ne connaissons pas d[...] ples dans lesquels la vie se soit prolon[...] delà de quelques heures. Nous ne saur[...] effet, attribuer aucune valeur à l'asser[...] Regnault, qui, figurant dans sa *[...] phie des écarts de la nature* un Pou[...] clocéphalien, le dit âgé de quatre m[...] renseignements que donne cet auteur [...] plutôt que savant, et généralement [...] exact, manquent surtout d'authenti[...]

Tandis que les monstruosités cycl[...] liques, pseudocéphaliques et anencé[...] ques, c'est-à-dire toutes les monstr[...] qui ont spécialement pour siége l'en[...] et le crâne, s'observent presque ex[...] ment dans l'espèce humaine, les mo[...]

ycelocéphaliques, et de même les monstrés otocéphaliques, résultant de la dé... dc la face, des organes des sens et ...me, sont au contraire beaucoup moins parmi les animaux que chez l'homme. ... connait surtout de nombreux exem... parmi les Mammifères, particulière... chez le Chien, le Chat, le Lapin, le ..., le Cochon, la Chèvre, le Mouton ...uf.

...oit à Tiedemann d'avoir démontré la ...minance du sexe féminin parmi les ...éphaliens. Cette remarque est fondée, ...lement à l'égard de l'espèce humaine, ...ssi, et même à un beaucoup plus ...egré, à l'égard des animaux. Nous ... pouvoir affirmer, particulièrement ...rd du Cochon, que les trois quarts ...jets sont femelles, encore se trouve... le dernier quart quelques individus ... douteux.

...Monstres Cyclocéphaliens ont de tout ...sé l'attention au plus haut degré par ...ne ressemblance qu'offrent la plupart ... eux avec les Cyclopes de la Fable. ...spect hideux, leur œil ordinairement ... et placé au centre de la face, sem...voir inspiré à Virgile le vers connu si ...t cité, et devenu presque trivial, par ... l'image de Polyphème et de ses com...s est à jamais gravée dans nos sou... S'il était possible de remonter à l'o...de ces Monstres mythologiques, on ...rait sans doute que l'imagination poé...des Grecs ne les a point créés, mais ...ent a vivifié en eux ces Monstres Cy...haliens, qui, dans la réalité, ne sont ... que des fœtus morts presque aussitôt ....

...Monstres Cyclocéphaliens ont été dé... par les auteurs sous divers noms dont ...écessaire de citer ici les principaux. ...ut ceux de Cyclope, *Cyclops*; et de ...e, *Monops*; Monocle, *Monoculus*; ...thalme, *Monophthalmus*. Ces der...bien que proposés plus récemment, ... le but de rendre la terminologie plus ...elle et plus rigoureuse, sont au con... et par cela que leur sens est plus ... que celui des premiers, beaucoup ...admissibles que le nom auquel on a ...les substituer. Il est évident, en effet, ...ez les Cyclocéphaliens, et chez ceux même qui n'ont qu'un œil (on a vu que plusieurs ont encore deux yeux, et que dans d'autres il n'existe point de globes oculaires), il y a fusion des yeux ou *synopsie*, et non véritablement *monopsie* ou unité de l'œil, anomalie qui consiste essentiellement dans l'absence ou l'avortement de l'un des yeux, l'autre subsistant.

Les Monstres Cyclocéphaliens se répartissent, dans l'état présent de la science, en cinq genres, qui se rapportent eux-mêmes à deux sections, selon qu'il existe encore deux fosses orbitaires très rapprochées, ou que ces fosses orbitaires se sont confondues en une seule cavité médiane. De ces genres, le troisième et le cinquième ont été établis par M. Geoffroy Saint-Hilaire; les trois autres dans notre *Histoire générale des anomalies* (tom. II, pag. 375 et suiv.).

A. *Deux fosses orbitaires très rapprochées.*

1. Ethmocéphale. *Ethmocephalus* (ἠθμός, racine du nez; κεφαλή, tête). — Dans ce g., qui forme le premier degré des anomalies qui vont se prononcer de plus en plus dans les genres suivants, les yeux sont très rapprochés, mais encore distincts, et l'appareil nasal n'est encore qu'à demi atrophié. La racine du nez existe encore, quoique très déformée, et le reste de l'organe est représenté par une éminence cylindrique ou trompe presque entièrement cutanée, et se terminant par des narines imparfaites ou même confondues en une seule narine. Ce genre est encore fort peu connu, et ne renferme qu'un très petit nombre de cas.

2. Cébocéphale. *Cebocephalus* (κῆβος, singe; κεφαλή, tête). — Dans ce g., aussi peu connu et aussi rare que le précédent, les yeux sont encore distincts, quoique très rapprochés, et ont chacun leur orbite propre; mais l'appareil nasal ne fait plus aucune saillie, et la région inter-oculaire, très étroite, est plane. Ces modifications donnent aux êtres anomaux qui les présentent une ressemblance singulière avec les Singes, et particulièrement avec les Singes américains, si remarquables par l'aplatissement de leur nez et le rapprochement de leurs yeux. C'est cette ressemblance, déjà indiquée par quelques auteurs, que nous avons cherché à rappeler par le nom de Cébocéphale.

B. ***Une seule fosse orbitaire.***

3. Rhinocéphale. ***Rhinocephalus*** **(ῥίν, ῥινός, nez; κεφαλή, tête).—Ce g., établi par M. Geoffroy Saint-Hilaire (*Philosophie anatomique*, t. II) sous un nom légèrement différent, *Rhinencephalus*, est caractérisé par l'atrophie plus complète de l'appareil nasal qu'une trompe, insérée au bas du front, représente cependant encore à l'extérieur, et par la région médiane des deux yeux ou plus exactement des deux orbites. Dans quelques cas, en effet, les globes oculaires n'existent qu'à l'état rudimentaire ou même manquent entièrement; et il est aussi des cas où, dans l'orbite unique qui représente les deux fosses orbitaires mêmes, se trouvent contenus deux yeux encore distincts. La Rhinocéphale, pour résumer ses caractères extérieurs dans une définition générale et concise, est donc la réunion des deux orbites, avec existence d'une trompe représentant l'appareil nasal.**

Nous avons donné, dans notre *Histoire générale des anomalies*, une histoire très détaillée (*loc. cit.*, p. 383 à 399) de ce genre si remarquable par les nombreuses et singulières variétés qu'il présente, et par la fréquence de la production, parmi les Mammifères, des anomalies qui le caractérisent. Nous nous bornerons à extraire de ce travail un tableau synoptique qui présente le relevé numérique de ceux que nous connaissions, il y a plusieurs années déjà, par nos observations, et qui indique à la fois la fréquence des divers degrés de la Rhinocéphalie dans la même espèce, et la fréquence de la Rhinocéphalie en général dans toutes les espèces.

Noms des espèces.	Deux yeux dans la même orbite	Un œil double.	Un œil semi-double ou simple.	Œil atrophié.	Totaux
Homme.	»	3	1	»	4
Chien. .	1	»	2	2	5
Chat. . .	»	3	1	»	4
Lapin. .	»	1	1	»	2
Cochon.	1	10	5	»	16
Bœuf. .	»	1	1	»	2
Totaux.	2	18	11	2	33

4. Cyclocéphale. ***Cyclocephalus*** **(κύκλος, globe de l'œil; κεφαλή, tête).—Ce g. diffère du précédent par l'absence de la trompe, et par conséquent par l'état tout-à-fait rudimentaire de l'appareil nasal dont il reste à peine quelques vestiges. Du re[...] position de l'orbite est comme [...] nocéphale, et sa fosse présente [...] bles variations qui correspondent [...] l'œil, tantôt plus ou moins c[...] double, tantôt peu différent d'[...] mal. Ce genre ne peut être consi[...] rare; mais on l'observe soit ch[...] soit surtout chez les Mammifère[...] moins fréquemment que la Rhi[...]**

5. Stomocéphale. ***Stomoceph[...]*** **bouche; κεφαλή, tête).—G. établi [...] froy Saint-Hilaire sous le nom [...] *céphale*, et qui, lié intimement a[...] céphale, s'en distingue par q[...] malies de plus. Les yeux, la [...] parties supérieures du crâne et [...] sont comme chez les Rhinocép[...] la région inférieure de la face [...] conformation bien plus vicieu[...] genres précédents, les mâchoi[...] moins la supérieure, sont pres[...] plus courtes que dans l'état n[...] deviennent ici rudimentaires, et [...] et la cavité buccale disparaît [...] moins complétement. Les tégum[...] atrophiés que les parties osseuses [...] la place que devait occuper la [...] sorte de tubérosité ou de caronc[...] fois assez prolongée pour mérit[...] trompe. C'est chez l'homme et [...] ton que M. Geoffroy Saint-Hilai[...] lièrement cherché cette monstr[...] l'avons retrouvée depuis chez le [...] Cochon, et jusqu'à cinq fois ch[...] espèce qui semble avoir presq[...] disposition à produire des St[...] que le Cochon à produire d[...] phales. (Is. [...]**

***CYCLOCHILA** **(κύκλος, c[...] bord). ins. — MM. Amyot et S[...] *Hémipt.*, *Suites à Buffon* nomm[...] de leurs coupes établies aux dép[...] Cigale (*Cicada*). Il ne cite qu'u[...] pèce de la Nouvelle-Hollande [...] *australasiæ* Donov., *Cicada* oli[...]**

CYCLOCOTYLE. ***Cycloco[...]*** **rond; κοτύλη, cavité). helm.—[...] sur le Poisson-Aiguille de la [...] (*Esox bellone*) un Ver dont il a [...] (*Nova acta nat. curios*, t. X, [...] pas suffisamment décrit. Il parai[...]**

er de l'*Axine* de M. Oken, qui est pa-du même poisson.

ci comment M. de Blainville (*Dict. sc.* t. LXVII, p. 570) caractérise provisoi-nt le g. Cyclocotyle : Corps gélatineux, nu et non articulé, composé de deux s : une antérieure, plus petite, cylin-e, obtuse; l'autre postérieure, beau-plus grande, large, orbiculaire, un peu se en dessus, concave en dessous et me dans son bord postérieur de quatre s de petites ventouses, armées à l'inté-de crochets. Bouche et anus inconnus. s de la génération à l'endroit de la jonc-les deux parties du corps, sous forme fissure proéminente. (P. G.)

CLODACTYLA. POLYP. — Groupe bies dans la classification de ces ani-t par M. Brandt. (P. G.)

CLODE. *Cyclod us* κύκλος, cercle ; , dent). REPT. — Genre de Sauriens, de mille des Scinques, établi par Wagler, pté sous le même nom par MM. Du-et Bibron; il répond aux *Tiliqua* de M. Gray. On connaît trois espèces de eux; elles sont de la Nouvelle-Hol-, et peuvent être caractérisées généri-ment ainsi qu'il suit : Narines s'ouvrant une seule plaque, la nasale; pas de le supéro-nasale; langue plate, en fer che, squameuse, incisive à sa pointe; maxillaires subhémisphériques; pa-n denté, à échancrure triangulaire grande ; des ouvertures auriculaires; obtus; cinq doigts aux quatre pattes, x, onguiculés, subcylindriques, sans res; flancs arrondis; queue conique, e; écailles grandes, osseuses, lisses. teau appelait *Kéneux* les animaux de re. (P. G.)

CLODEMA (κύκλος, rond; δέμας,). INS. — Genre de Coléoptères penta-, famille des Lamellicornes Ateuchites, des Coprophages, proposé par M. La-de Castelnau (*Hist. nat. des anim. art.*, II, p. 68) pour une espèce du Tucu-qui forme la 2ᵉ division de ses *Pachy-* (*C. Lacordairii*). Elle est désignée au logue de M. Dejean, sous les noms d'*Eu-arachnoides* que M. Reiche a adoptés ment. (C.)

CLODERA (κύκλος, rond ; δέρη, cou). — Genre de Coléoptères tétramères (Subpentamères), famille des Cycliques, tribu des Colaspides, établi par M. Dejean dans son Catalogue, sans indication de caractères, sur deux espèces de Colombie, qu'il a nommées *C. patruelis* et *dissimilis*. (C.)

***CYCLODERES**, Sahlberg. INS. — Synon. du genre *Thylacites*.

***CYCLODERMA** (κύκλος, cercle ; δέρμα, peau). BOT. CR. — Genre de Champignons de l'ordre des Gastéromycètes-Trichogastres, établi par Klotsch (*Linnæa*, VII, 203, t. 9, f. 6) pour des Fongilles terrestres propres à l'Inde, de la grosseur d'une noix ordinaire, à stipe court, spongieux et radiciforme. Endlicher les place immédiatement avant les Sclérodermées.

***CYCLODERUS** (κύκλος, rond ; δέρη, cou). INS. — Dans une énumération des genres d'insectes qui se rencontrent au Caucase, ce nom se trouve rapporté par M. Motschoulsky comme appartenant à l'ordre des Coléoptères tétramères, famille des Curculionides ; nous ignorons s'il a été publié. (C.)

CYCLODUS. REPT. — *Voy.* CYCLODE.

***CYCLOES.** *Cycloes.* CRUST. — M. Dehaan désigne sous ce nom (*Fauna japonica*) un Crustacé que nous avons rapporté aux *Cryptosoma*, genre établi par M. Aug. Brullé dans l'*Hist. nat. des îles Canaries*, par MM. Webb et Berthelot. *Voy.* CRYPTOSOMA. (H. L.)

***CYCLOGASTRE.** *Cyclogaster* (κύκλος, cercle ; γαστήρ, ventre). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Notacanthes, tribu des Stratiomydes, établi par M. Macquart aux dépens du g. *Ephippium*, Latr., le même que le g. *Clitellaria*, Meig. Les deux seules espèces qu'il renferme se reconnaissent génériquement à leur écusson mutique, et à la forme arrondie de leur ventre. L'une, *Cyclog. atratus* (*Stratiomys id.* Fabr.), est de l'Amérique méridionale ; l'autre, *Cycl. villosus* (*Nemotelus id.* Fabr., *Clitellaria villosa* Meig.), a été trouvée en Sicile par M. Alex. Lefebvre, et en Morée par M. Brullé. (D.)

***CYCLOGLENA.** INFUS. — Genre d'Infusoires de la famille des Furculaires établi par M. Ehrenberg. *V.* FURCULAIRE. (P. G.)

***CYCLOGNATHUS** (κύκλος, cercle ; γνάθος, mâchoire ; mâchoire arrondie ou circulaire). MAM. FOSS. — Nom générique proposé par M. Geoffroy, pour une petite espèce de Pachyderme fossile des terrains tertiaires

d'Auvergne, qu'il a décrite sous le nom d'*Anoplotherium*, et dont MM. de Laizer et de Parieu ont aussi fait un genre qu'ils ont appelé *Oplotherium*. *Voy.* ce mot. (L...D.)

***CYCLOGRAPSE.** *Cyclograpsus* (κύκλος, cercle; *Grapsus*, nom de genre). CRUST. — Ce genre, établi par M. Milne-Edwards aux dépens des *Grapsus* de Latreille, appartient à l'ordre des Décapodes brachyures, et est rangé par l'auteur de cette nouvelle coupe générique dans sa famille des Catométopes et dans sa tribu des Grapsoïdiens. Les Crustacés compris dans ce groupe ont le corps beaucoup moins aplati que chez les Grapses, et il est plus large, car presque toujours le diamètre transversal de la carapace excède de beaucoup sa longueur. Le front est incliné. Les yeux n'offrent rien de remarquable; les orbites sont dirigées en avant, et présentent presque toujours au-dessous de leur angle externe une échancrure large et profonde. Les fossettes antennaires sont moins étroites que chez les Grapses, et l'article basilaire des antennes externes est beaucoup moins large. Les pattes-mâchoires sont semblables à celles des Grapses; les pattes ont à peu près la même forme que chez ces derniers Crustacés: seulement leur tarse est moins gros et ne porte point d'épines. Les espèces comprises dans ce genre sont au nombre de 9, et appartiennent presque exclusivement aux mers d'Asie. On ne sait rien sur les mœurs de ces Crustacés. Comme type de cette nouvelle coupe générique, nous citerons le C. PONCTUÉ, *C. punctatus* Edw. (*op. cit.*, t. II, p. 78). Cette espèce a été rencontrée dans l'Océan indien. (H. L.)

***CYCLOGYNE** (κύκλος, cercle; γυνή, femelle). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Lotées-Galégées, établi par Bentham (*in* Lindl., *Swan-River's Bot.*, XVI), et contenant deux espèces (?) indigènes de la Nouvelle-Hollande austro-occidentale. Ce sont des sous-arbrisseaux à tiges volubiles ou subdressées, flexueuses, tomenteuses-velues, ayant le port de certaines *Phaca* de l'Amérique. Les feuilles en sont imparipennées, à folioles 6-7-juguées, obovées-oblongues, glabriuscules en dessus, couvertes en dessous d'une pubescence blanchâtre, éparse; les stipules foliacées, largement semicordées; les pédoncules dressés, plus longs que les feuilles; les fleu[rs] ... des, belles, subsessiles, éparses ou [...] verticillées. On cultive depuis peu d[...] dans les jardins, sous le nom de C[...] *canescens*, une belle plante qui ne p[...] appartenir à ce genre. Elle est figuré[e...] manière assez peu exacte, dans le [...] *Magazine of botany*, t. V. [...]

***CYCLOLEPIS** (κύκλος, cercle[...] écaille). BOT. PH. — Don, synonym[e...] tion du genre *Gochnatia*. — Genre [...] mille des Chénopodiacées, tribu [...] chiées, formé par Moquin-Tandon [...] *ann. Sc. nat.*, I, 203, t. 9, f. *a* sur u[ne] espèce (*C. platyphylla* M.-T.) crois[sant dans] le nord de l'Amérique. C'est une pla[nte her]bacée, annuelle, pubescente, dont la [tige...] striée, les feuilles alternes, sinuées-[...] décidues après l'anthèse; les fleurs [...] phrodites ou polygames par l'av[ortement] du style, terminales ou axillaires, [...] ou binées ou ternées, agglomérées [...] rymbeuses-paniculées. Le nom g[énérique] fait allusion aux appendices scarie[ux...] dées en une aile circulaire sur le do[s des la]cinies périgoniales. [...]

CYCLOLITE. *Cyclolites* (κύκλος, λίθος, pierre). POLYP. — Genre de l[a classe des] anthozoaires voisin des Fongies, et [dont on] doit la distinction à Lamarck. Il [ne com]prend que des espèces fossiles, et [dont les] caractères communs sont:

Un Polypier calcaire, court, su[bor]biculaire ou elliptique, aplati et m[arqué de] lignes concentriques en dessous, co[nvexe en] dessus, avec un grand nombre de l[ames] très fines, entières, convergentes [vers un] centre sublacuneux. [...]

***CYCLOLOBÉES.** *Cyclolobeæ*. [...] — L'un des deux groupes dan[s lesquels] M. Moquin-Tandon partage la fa[mille des] Atriplicées (*voy.* ce mot), et qui do[it son nom] à la forme annulaire de son em[bryon]. [...]

***CYCLOLOBIUM** (κύκλος, cerc[le...] gousse). BOT. PH. — Genre de la fa[mille des] Papilionacées, tribu des Dalbergié[es, insti]tué par Bentham (*Ann. Wien.* mu[s...]) sur une seule espèce indigène d[u ...]. C'est un arbrisseau à rameaux [...] verruculeux; à ramules ferrugine[ux ...] rules, ainsi que les rachis des ra[...] feuilles unifoliolées, dont les foliol[es ...]

blongues, subrétrécies aux deux extré-s, articulées avec un court pétiole, gla-en dessus, ferrugineuses-pubérules en ous; à fleurs disposées en racèmes axil-s et latéraux plus courts que les feuil-La forme orbiculaire, plane-comprimée gume, lequel est en outre stipité, mem-acé, indéhiscent, et contenant 2-3 es, a inspiré le nom générique.

(C. L.)

CYCLOMÉTOPES. CRUST. — M. Milne-ards, dans le tom. 1er de son *Hist. nat. des Crust.*, désigne sous ce nom une fa-de Crustacés qui appartient à l'ordre Décapodes brachyures, et qui corres-à peu près à la section des Arqués, telle Latreille l'avait établie dans ses *Familles relles*. Les Crustacés qui composent cette le paraissent occuper un degré moins dans l'échelle des êtres que les Oxy-ques, car la centralisation de leur sys-nerveux ganglionnaire est porté moins et la disposition de cet appareil se rap-e davantage de ce qui existe chez les ures, et chez l'embryon des Crustacés éral. La carapace est presque toujours oup plus large que longue; quelque-lle est à peu près circulaire, et forte-tronquée de chaque côté dans sa par-stérieure. Le front est transversal, et vance jamais en forme de rostre; en al, il est assez large, lamelleux et ho-al. Les yeux sont toujours parfaite-mobiles, et se replient en arrière dans ortion post-foraminaire de l'orbite, qui sez profonde. Les antennes internes oujours logées dans des fossettes creu-ous le front. La disposition des antennes es varie; leur article basilaire sépare rs la fossette antennaire de l'orbite, quelquefois reste complétement libre, que d'autres fois il se soude au front. tome est très étroit. Le cadre buccal moins aussi large en avant qu'en e, et est complétement fermé par tes-mâchoires externes. Les régions ostomiennes de la carapace sont très ppées. Les pattes-mâchoires exter-t la même disposition que celles des s (voyez ce mot). Les autres pièces ouche ressemblent aussi a celles des ynques. Les pattes de la première sont très développées; elles sont toujours beaucoup plus grosses que les suivantes, et en général plus longues qu'elles; presque toujours elles ont au moins une fois et demie la longueur de la portion post-frontale de la carapace. Celles de la seconde paire ont depuis une fois jusqu'à deux fois et quart de la longueur de la carapace, et les suivantes sont en général plus courtes; l'article basilaire est toujours percé chez le mâle pour livrer passage aux verges. Enfin l'abdomen se compose ordinairement de sept articles distincts chez la femelle, et seulement de cinq chez le mâle.

Les mœurs des Crustacés qui composent la famille des Cyclométopes varient beaucoup. Les uns sont essentiellement nageurs et se rencontrent en pleine mer; d'autres vivent près des côtes, mais ne sortent jamais de l'eau; et d'autres encore vivent presque autant à l'air, sur le rivage que dans l'eau, et se cachent habituellement sous les pierres; enfin il en est aussi qui se creusent dans le sable une retraite souterraine. On en connaît un assez grand nombre d'espèces fossiles. Cette famille renferme deux tribus, qui sont désignées sous les noms de Cancériens et Portuniens. *Voy.* ces mots. (H. L.)

***CYCLOMIDES.** INS.—Schœnherr (*Supplem. synonym. genera et sp. Curcul.*, t. VII, pag. 51 à 256) a donné ce nom à sa 9e division des Curculionides Gonatocères. Elle a pour caractères: Trompe courte, plus ou moins épaisse, horizontale ou courbée, térétiforme, non angulaire à l'extrémité; corps presque ovalaire, aptere; épaules souvent arrondies ou obtuses. Elle se compose des genres suivants: *Amycterus* (*Acantholophus*), *Bothynorhynchus*, *Occylotrachelus*, *Episomus*, *Cyclomus*, *Scotoeborus*, *Catalalus*, *Bustomus*, *Hadrorhinus*, *Ptochus*, *Porpacus*, *Trachyphlœus*, *Cathormiocerus*, *Phyxelis*, *Lalagetes*, *Omias*, *Mylacus*, *Stomodes*, *Peritelus*, *Cercopeus*, *Lobotorus*, *Cladeyterus*, *Aomus*, *Phlyctinus*, *Piezoderes*, *Cosmorhinus*, *Sympiezorhynchus*, *Ellimenistes*, *Cyclistcus*, *Holcorhinus*, *Phaylomerinthus*, *Sciobias*, *Eremnus*, *Laparocerus*, *Pholicodes*, *Epiphaneus*, *Chiloneus*, *Acanthotrachelus*, *Elytrurus*, *Pyrgops*, *Isomerinthus*, *Celeuthetes*, *Pantopœus*, *Merimnetes* et *Psomeles*.

(C.)

***CYCLOMORPHA.** ACAL.—Nom de l'ordre des Méduses dans les *Familles naturelles*

Latreille. Cet ordre est partagé en *Monocotyla*, *Polycotyla* et *Acotyla*. *Voyez* MÉDUSES. (P. G.)

*CYCLOMUS (κύκλος, globe ; ὦμος, épaule). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides Gonatocères, division des Cyclomides, établi par Schœnherr (*Dispositio methodica*, pag. 198 ; *Synon. gen. et sp. Curcul.*, tom. II, pag. 546, et tom. VII, pag. 95). Cet auteur y rapporte six espèces, toutes propres au cap de Bonne-Espérance : les *C. simus* Wied., *languidus*, *Boops*, *eminulus*, *lanugipes* (*dasypus* Gr.), et *coronatus* de Schœnherr. (C).

*CYCLOMYCES (κύκλος, cercle ; μύκης, champignon). BOT. CR. — Genre de Champignons de l'ordre des Hyménomycètes piléatés, établi par Kunze (*Sieb. Crypt.*, n. 63), pour une espèce de Madagascar à chapeau sessile, imbriqué, coriace, semi-circulaire, et fixé sur le tronc des arbres. Kunze a donné à l'unique espèce qui compose ce genre le nom de *C. fusca*.

*CYCLONASSA, Swains. (κύκλος, rond ; *nassa*, nom de genre). MOLL. — Déjà Montfort, sous le nom de Cyclope, avait proposé un genre pour le *Buccinum neriteum* de Linné ; M. Swainson, dans son petit *Traité de Malacologie*, propose un autre nom pour ce même g., mais ces deux noms devront disparaître d'une bonne méthode, parce que la coquille qui sert de type au g. est une véritable Nasse. *Voy.* ce mot. (DESH.)

*CYCLONOTUM (κύκλος, cercle ; νῶτος, dos). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Palpicornes, tribu des Sphéridiotes de Latreille, proposé par M. le comte Dejean dans son dernier Catalogue, et adopté par M. Erichson (*die Kaefer der Mark Brandeburg*, 1837, p. 212), qui lui donne pour type l'*Hydrophilus orbicularis* de Fabricius que M. Dejean place dans le g. *Hydrobius* de Leach, en même temps qu'il ne rapporte à son g. *Cyclonotum* que des espèces exotiques. D'un autre côté, M. de Castelnau met ce même *Hydrophilus orbicularis* dans le g. *Cœlostoma* de M. Brullé : ainsi, voilà une espèce qui appartient à trois g. différents, ce qui ne prouve pas que les caractères de ceux-ci soient bien positifs. *Voy.* COELOSTOMA. (D.)

CYCLOPE. TÉRAT. — *Voy.* CYCLOCÉPHALE et OTOCÉPHALE.

CYCLOPE. *Cyclops*, Montf.
Genre inutile, proposé par Montfo
Buccinum neriteum de Linné. Ce
tous les caractères des Nasses et do
partie. *Voy.* NASSE. (

CYCLOPE. *Cyclops* (κύκλωψ, c
CRUST. — Ce genre, qui appartient
des Copépodes et à la famille des M
été établi par Müller. Le nom de
été réservé aux Monocles dont les
de la seconde paire sont simples,
pattes-mâchoires ne sont pas subch
Le corps de ces animaux est pyri
la tête, confondue avec la portion
du thorax, constitue un grand bou
ovalaire, en arrière duquel se
quatre anneaux thoraciques, dont
diminue progressivement, et un
allongé, comprimé, de cinq segm
tincts. L'œil est situé tout près du
térieur de la tête, et il n'existe pa
mobile. Les antennes de la prem
sont longues et sétacées ; chez l
elles sont régulièrement multi-artic
presque toute leur longueur, et d
graduellement de diamètre vers l
mité ; mais chez le mâle, elles so
et divisées en trois portions, dont l
seulement est distinctement artic
antennes de la seconde paire son
gueur médiocre, aplaties, obtuses
uniramées, composées de quatre
articles. L'appareil buccal est comp
près comme chez les Ponties (
seulement la palpe mandibulaire
mentaire, et les pattes-mâchoi
rieures sont petites. Les pattes d
premières paires sont conformées
nière ordinaire ; mais celles de la
paire naissent au-dessous du bo
phalique. Les pattes de la cinqu
sont chéliformes et rudimentaires
mier anneau de l'abdomen donne
à deux grandes poches ovifères.
dernier segment est bilobé, et port
pendices lamelleux et divergents,
trémité est garnie de longues soies
espèce connue est le *C. vulgaris*
petit Crustacé habite les eaux dou
trouve en grand nombre dans les
environs de Paris, de la Suisse,
long d'environ deux tiers de ligne
beaucoup pour la couleur ; tantôt

re, tantôt vert, d'autres fois brunâtre ou châtre. Ses métamorphoses ont été étu-s avec soin par Jurine. Suivant ce na-liste, ce Cyclope est d'abord presque rique; quelques jours après, la portion érieure de son corps commence à s'al-er, et il se développe à son extrémité un prolongement. La première mue a lieu au 28e jour, et les jeunes Cyclopes ment alors une forme elliptique; leur men devient bifide, et on leur distingue paire de pattes de plus, mais leurs an-es sont encore très courtes. Une douzaine ours après ils changent encore de peau, ennent la forme qu'ils doivent conser-ils deviennent aptes à se reproduire, et néral, muent de nouveau avant chaque e. (H. L.)

CYCLOPELTA (κύκλος, cercle; πέλτη, clier). INS. — Genre de la famille des atomides, établi par MM. Amyot et Ser-(*Ins. Hémiptères, suites à Buffon*). division, très voisine des *Oncomeris*, *Aspongopus*, etc., est caractérisée par antennes de quatre articles un peu apla-et un corselet presque orbiculaire. Le du genre est le *C. obscura* (*Tesseratoma ra* Lep. et Serv., *Encycl. méth.*). (Bl.)

CYCLOPEPLUS (κύκλος, globe; πέπλος,). INS. — Genre de Coléoptères tétra-s, famille des Longicornes, tribu des laires, créé par M. Dejean, dans son logue, sans indication de caractères. pèce que l'auteur y place est de Cayenne; nommée *C. cyaneus*. Ce g. précède le *Rhynchocerus*. Il est présumable que le g. *Eburium*, ayant pour type l'*E. purpu-* de M. Newmann, est synonyme du g. *opeplus*. (C.)

CYCLOPHORA, Steph. INS. — Synon. *phora*, Dup.

CYCLOPHORE. *Cyclophora*, Montf. (κύ-, cercle; φορός, porteur). MOLL.—Mont-a proposé ce genre pour ceux des Cyclos-s qui ont un bourrelet à l'ouverture. comprend que ce g. ne pouvait être té. *Voy.* CYCLOSTOME. (Desh.)

CYCLOPHORUS, Desv. BOT. CR. — Sy-me de *Niphobolus*, Kaulf.

CYCLOPIA (? corruption erronée de κύ-, cercle, et de ποῦς, pied). BOT. PH. — re de la famille des Papilionacées, tribu Podalyriées, établi par Ventenat (*Déc.* 8), et dont le type est le *Gompholobium maculatum* Andr. (*Bot. Rep.*, t. 427), ou le *Podalyria genistoides* Willd. (*Bot. Mag.*, t. 1259), etc. Il renferme environ une douzaine d'espèces croissant toutes au cap de Bonne-Espérance, et dont quelques unes sont cultivées en Europe. Ce sont des arbrisseaux à feuilles sessiles, palmées-trifoliolées, ou les sommaires quelquefois unifoliolées, à bords tantôt plans ou à peine roulés en dessus, tantôt l'étant au point de faire paraître la feuille comme cylindrique; à stipules et à bractéoles nulles. L'inflorescence est axillaire; les fleurs jaunes, solitaires, brièvement pédonculées, munies de bractées géminées, assez épaisses, coriaces, souvent inégales, l'une embrassant l'autre. (C. L.)

CYCLOPIDÉES. *Cyclopidæ*. CRUST. — Leach et Desmarest désignent sous ce nom une famille de l'ordre des Entomostracés Lophyropes, ayant pour type le g. *Cyclops*. Ce nom, dans l'*Hist. des Crust.*, par M. Milne-Edwards, correspond à celui de Monocles, *Monoculi*. *Voy.* ce mot. (H. L.)

CYCLOPITE. MIN. — Syn. d'Analcime.

CYCLOPS. CRUST. — *Voy.* CYCLOPE.

***CYCLOPSINE**. *Cyclopsina* (*Cyclops*, cyclope). CRUST. — Sous ce nom, M. Milne-Edwards (*Hist. nat. des Crust.*, t. III, p. 427) désigne un genre de Crustacés formé aux dépens de celui de Cyclope, et qui établit un passage entre ces derniers et les Ponties. Les antennes de la seconde paire sont biramées comme chez ces dernières, et les mandibules sont pourvues d'une branche palpiforme très développée et bifide au bout. Le corps est aussi moins renflé en avant que chez les Cyclopes, et on y distingue cinq segments bien séparés de celui de la tête, qui quelquefois semble être divisée en deux portions. Ce genre renferme trois espèces; celle qui peut être considérée comme le type est la *C. castor* Desm., très commune dans les mares, et quelquefois aussi dans les eaux vives. (H. L.)

CYCLOPTÈRE. *Cyclopterus* (κύκλος, rond; πτερόν, nageoire). POISS. — Genre de Poissons déjà établi par Linné, mais mal placé dans le *Systema naturæ*, où il est rangé parmi les Poissons dans l'ordre des Branchiostèges avec les Raies, les Squales et autres encore fort différents de ceux-ci et plus encore les uns des autres. Cuvier fit dans le

Règne animal une famille sous le nom de Discoboles (*voy.* ce mot) des poissons Malacoptérygiens jugulaires dont les ventrales sont unies et arrondies en disque sous la gorge. Le genre des Cycloptères devait y être inscrit. Les rayons des ventrales sont ici réunis, tout autour du bassin, en une seule ventouse au moyen de laquelle ce poisson peut se fixer aux corps sous-marins. La bouche est grande, bien armée; les pharyngiens ont aussi de grandes herses. Les opercules sont petits; les ouïes, fermées, ne laissent qu'une très petite fente vers le haut pour le passage de l'eau. La membrane branchiostège a 6 rayons; les pectorales sont très grandes. La peau est visqueuse et sans écailles. L'intestin est grand et long; l'estomac large et entouré d'un très grand nombre de cœcums. M. Cuvier a subdivisé ce genre de Linné en deux groupes, celui des Lumps et celui des *Liparis*. *Voy.* ces mots. (Val.)

*CYCLOPTERIS (κύκλος, rond; πτερίς, fougère). bot. ph. — Genre de Fougères fossiles caractérisé par ses folioles arrondies, cordiformes, dont les nervures partent toutes en divergeant de la base. Ce genre se divise en 2 sections; l'une comprend des feuilles symétriques, régulieres, qui paraissent avoir constitué la feuille tout entière et sont analogues a l'*Adiantum* et au *Trichomanes reniforme*; l'autre renferme des feuilles obliques, non symétriques, qui ne sont probablement que les folioles inférieures de grandes especes de *Nevropteris* analogues au *Nevropteris auriculata*, ou des frondes stériles et basilaires d'autres Fougères, comme on en observe sur les rhizomes des *Platycerrium* et des *Polypodium drynaria* parmi les Fougères vivantes. On voit que la nature de ces Fougères singulières est encore peu connue. Toutes les espèces appartenant réellement à ce genre sont propres à la formation houillère; le *Cyclopteris digitata* qui a été trouvé dans l'oolithe du Yorkshire doit probablement former un genre particulier. (Ad. B.)

*CYCLOPUS, Dej. ins. — Synonyme du g. *Syzygops*, Sch. (C.)

*CYCLORAMPHE. *Cycloramphus* (κύκλος, arrondi; ῥάμφος, bec). rept. — Genre de Batraciens anoures de la famille des Grenouilles ou Raniformes, proposé par M. Tschudi, et décrit avec détail par MM. Duméril et Bibron dans le t. VIII de leur *E*
générale. Il ne comprend que deu
l'une du Chili et l'autre du Brésil
moratus et *fuliginosus*). Voici leu
paux caractères : Langue entiere,
laire, libre à son bord postérie
groupes ou deux rangs de dents
situées entre les arriere-narines
veau de leur bord postérieur; tymp
trompes d'Eustachi de médiocre
ou excessivement petites; quatre d
aux pattes de derrière, cinq en a
nis par une membrane plus ou mo
apophyses transverses de la verté
non dilatées en palettes.

*CYCLORHYNQUE. *Cyclorhy*
κλος, cercle; ῥύγχος, trompe). in
de Diptères, division des Brach
mille des Tanystomes, tribu des B
établi par M. Macquart sur une e
originaire du Brésil, a laquelle il
pithète de *testaceus*. Elle se rap
Bombyles, dont elle se distingu
principalement par son corps n
trompe contournée vers l'extrem
la forme et la disposition partic
cellules des ailes. Cette espece fai
Museum de Paris.

CYCLORYTES. polyp. — Gen
crit de M. Rafinesque (*Journ. de p*
comprenant des Polypiers sarcoid
mérique septentrionale.

*CYCLOSANTHES, Pœpp. bot
nonyme de *Cyclanthus*, Poit.

*CYCLOSAURES. rept. — F
Reptiles, que M. Duméril etablit
dre des Sauriens, mais dont les
rapportent a deux groupes fort
les Glyptodermes, comprenant le
bènes et genres voisins, et les Ptyc
ou les Chalcidiens. *V.* ces mots.

CYCLOSE. bot. — *Voy.* cuct

*CYCLOSIA (κύκλος, cercle
Genre de la famille des Orchidac
des Vandées, institué par Klot
Gartenz., 1838, 305), et adopte av
doute, en raison de ses affinites tr
avec les *Mormodes* et les *Catasetum*
compose que d'une espece, habitat
que. C'est une plante epiphyte, a
(pseudo-bulbes?) très serrés, cha
fles, subfusiformes, portant les v
anciennes feuilles; feuilles distiqu

ase; scapes subradicales; fleurs ascendantes unilatéralement. n des folioles internes et ex- s égales et connées entre elles à la base seulement) a dicté le ue. (C. L.)

OMITES. *Cyclosomites.* INS. — li par M. de Castelnau dans la Carabiques, et qui se compose onus et *Promecoderus.* Les es- roupe ont le corps arrondi ou hancrure du menton bidentée chancré. (D.)

OMUS (κύκλος, cercle; σῶμα, — Genre de Coléoptères penta- lle des Carabiques, tribu des créé par Latreille dans ses *Fa- es*, suivant l'assertion de M. De- ue nous l'ayons cherché inuti- cet ouvrage ainsi que dans les me auteur. Quoi qu'il en soit, donne les caractères dans son *ral des Carabiques* (vol. IV, e place parmi ceux des Harpa- t une dent bifide au milieu de du menton. Il y rapporte 2 es- des Indes orientales (le *Scoly-* Fab.), et l'autre inédite, qu'il *etii.* (D.)

'ERME. *Cyclosperma*, Bonnem. e; σπέρμα, semence). BOT. CR. Syn. de *Lyngbya* d'Agardh. (BRÉB.)

TEMON (κύκλος, cercle; στή-). BOT. PH. — Genre de la fa- horbiacées, tribu des Phyllan- eurs dioïques ont un calice corolle; les mâles des étami- ses, disposées en cercle sur un aire; les femelles, un ovaire disque urcéolé, surmonté d'un d'un double stigmate, creusé bi-ovulées. Le fruit est charnu. ont des arbres de Java, à feuil- entières ou dentées, coriaces, ompagnées de petites stipules; sées en faisceaux axillaires, les quefois solitaires. (AD. J.)

OME. *Cyclostoma*, Lamk. (κύ- στόμα, bouche). MOLL.—Depuis naturalistes ont observé des co- stres turbinées qui sont pour- ercule. Fabius Columna le pre- mier, dans son Traité de la Pourpre, décrit exactement le Cyclostome élégant et reconnut son analogie avec les coquilles turbinées qui vivent dans la mer; un peu plus tard Lister retrouve cette même espèce en Angleterre; il la décrivit dans son petit Traité si précieux sur les animaux d'Angleterre. Réaumur aussi, dans le Mémoire remarquable qu'il publia sur la formation des coquilles, mentionna cette même espèce pour laquelle Guettard, en 1766, dans son *Mémoire sur les caractères des coquilles*, proposa un genre particulier qu'il désigna sous le titre de Limaçons terrestres à opercule. Les caractères que Guettard donne à son genre ne sont pas seulement empruntés à la coquille, ils sont tirés de l'animal et présentés avec la plus grande exactitude. Nous entrons dans ce détail, parce que plus tard nous verrons reparaître le même genre entouré d'incertitudes que Guettard ne lui avait point laissées. Linné, entraîné par la ressemblance de ces coquilles terrestres avec les coquilles marines, dont il a fait son genre Turbo, les confondit toutes sous cette seule dénomination, et son exemple fut suivi par presque tous les naturalistes. Müller cependant, dans son *Historia vermium*, retira les coquilles terrestres operculées des Turbos de Linné, mais au lieu d'en former un genre à la manière de Guettard, il en rapporta une partie aux Hélices, une autre partie aux Nérites; les espèces dont il connaissait l'opercule furent placées dans ce dernier genre. Lorsque Lamarck commença à s'occuper de l'histoire des animaux sans vertèbres, il publia un premier essai de classification des coquilles dans les *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris*; c'est là que l'on trouve pour la première fois le genre Cyclostome; et Lamarck y a rassemblé toutes les coquilles à ouverture arrondie sans s'inquiéter si ces coquilles étaient marines, fluviatiles ou terrestres: aussi il donne comme type de son genre le *Turbo scalaris* de Linné. Deux ans après, dans son *Système des animaux sans vertèbres*, publié en 1801, Lamarck établit le genre *Scalaria* pour le *Turbo scalaris*, et substitue le *Turbo delphinus* comme le type de son genre Cyclostome: aussi, à cette époque, le genre qui nous occupe renfermait encore des coquilles terrestres, fluviatiles et marines.

Draparnaud, dans son *Histoire naturelle*

des Mollusques terrestres et fluviatiles de France, en adoptant le genre Cyclostome, fut en quelque sorte forcé d'en supprimer les coquilles marines, dont il n'avait pas à s'occuper. En effet, on ne trouve dans ce genre que des coquilles terrestres et fluviatiles. Lamarck conçut enfin qu'il devait y avoir une différence fondamentale entre des animaux qui vivent dans des conditions aussi différentes, et en 1809, dans sa *Philosophie zoologique*, il sépara nettement les Cyclostomes terrestres de Draparnaud des espèces fluviatiles, pour lesquelles il fit le genre Paludine. Ce ne fut donc qu'à cette époque que le genre dont nous nous occupons redevint ce que Guettard l'avait fait environ soixante ans auparavant.

Restreint aux espèces operculées, le genre Cyclostome a été universellement adopté; mais tous les conchyliologues ne lui ont pas assigné les mêmes rapports dans la méthode. C'est ainsi que Cuvier veut que ce genre reste dans le voisinage des *Turbo* de Linné, et il se fonde non seulement sur ce que ces animaux n'ont que 2 tentacules sur la tête, mais encore sur ce que leur cavité branchiale est largement ouverte au-dessus de la tête, comme cela se voit dans les animaux marins appartenant aux *Turbo*. Cette opinion de Cuvier s'appuie sur ce fait, que tous les autres Mollusques pulmonés ont un manteau fermé au-dessus de la tête en forme de collier, et l'air pénètre dans la cavité branchiale au moyen d'une petite ouverture latérale que l'animal peut ouvrir ou fermer à volonté.

Lamarck et d'autres zoologistes ont une opinion différente de celle de Cuvier; ils attachent une importance considérable à la manière de vivre des Cyclostomes et à leur mode de respiration. En effet, les Cyclostomes respirent l'air en nature, et de la même manière que les autres Pulmonés terrestres; ils n'ont point une branchie pectinée comme les Mollusques aquatiques, leur cavité cervicale servant à recevoir un réseau vasculaire considérable qui remplace les branchies des Pectinibranches. Il reste à savoir laquelle des deux opinions doit prévaloir dans une méthode naturelle. Nous pensons qu'il est peu important au fond que l'animal mollusque respire l'air en nature ou absorbe ce fluide, qui est toujours en dis-

solution dans l'eau. Il n'y a là qu'
ple modification dans l'organe res
dont la fonction est évidemment l
aussi nous pensons que l'opinion
vier doit l'emporter sur celle de l
d'autant plus que, relativement à
l'organisation, les Cyclostomes s
chent beaucoup plus des Turbos qu
monés terrestres. Nous ne pouvons
article aussi court que doit l'être
donner la description anatomiq
Cyclostome; nous indiquerons seu
caractères extérieurs de ces anim

Caractères génériques : Animal
sur un pied allongé, étroit, épais
tête proboscidiforme, portant en a
paire de tentacules coniques,
sommet et pourvues d'yeux au c
de la base; la cavité cervicale
ouverte au-dessus de la tête,
ses parois un réseau vasculaire
et à droite, l'anus et les organes
ration. Il y a des individus mâles
dividus femelles.

Coquilles turbinées ou discoïd
arrondis; ouverture circulaire, tan
tantôt garnie d'un bourrelet, elle
par un opercule calcaire ou cor
en spirale, ayant le sommet sub

Nous devons encore insister su
férence extrêmement important
dans les organes de la générati
clostomes comparés à ceux des E
Hélices, comme tout le monde l
hermaphrodites, et les organes
ration ont leur issue au-dessou
cule du côté droit; les Cyclostom
traire, ont les sexes séparés,
qu'il y a des individus mâles et
dus femelles; et les organes de
tion ont leur issue dans la cavit
exactement comme cela a lieu d
lusques Pectinibranches.

Pendant longtemps, on ne co
petit nombre d'espèces de Cyclo
marck, dans ses *Animaux san*
n'en comptait que 26 espèces. M
Gaimard, Lesson et Garnot en
plusieurs espèces intéressantes
vrages qu'ils publièrent à la su
ouvrages de circumnavigation.
russac, en attirant l'attention
listes sur les coquilles terrestre

a aussi à augmenter le nom-
:s de Cyclostomes, et enfin,
ıar ses voyages dans l'Améri-
ale et aux îles Philippines,
ıidérablement à l'augmenta-
nous occupe, et aujourd'hui,
nographie que M. Sowerby a
on *Thesaurus conchyliorum*, le
:ontient 175 espèces. Quelques
:es nouvellement découvertes
pines ont subi dans leur forme
ons intéressantes; le dernier
ıguleux, l'ouverture est moins
ı voit s'établir un passage vers
ne, quoique ce g. reste cepen-
assi bien par l'opercule que
ıi-même. Les Cyclostomes se
ment à l'état fossile, et les es-
t dans cet état sont toutes
les terrains tertiaires. (Desh.)

ıMES. *Cyclostomi*. poiss. —
ısons ainsi nommée par M. Du-
ɔrimer le caractère extérieur
t de leur organisation. Ce sa-
ır a publié sur cette famille
ux une monographie spéciale
ıns laquelle il a signalé les
ables de cette singulière orga-
ıt tous un corps cylindrique,
ant et comprimé en arrière;
paires qui sont le plus souvent
l ils n'ont pas de pectorales ni
Comme dans les autres Carti-
manquent de maxillaires et
ıes, ou ils les ont réduits à un
. rudimentaire. Les os palatins
ı mandibulaires ou les os de la
ieure forment un anneau qui
re épaisse, charnue, plus ou
e sur tout le bord, et consiste
: arrondie ou demi-circulaire.
s de la face est une sorte de
ıt un cerveau assez simple en
colonne vertébrale est réduite
ınneaux cartilagineux plus ou
ensemble, tous répondant au
lèbres des autres Poissons,
ıversés par un cordon tendi-
ontre déjà très bien dans l'Es-
i existe, plus ou moins déve-
us les Poissons. Dans les Cy-
ordon tendineux, rempli d'une
:ilagineuse, se durcit plus ou moins selon les saisons, et prend vulgairement le nom de *corde*. Cette colonne vertébrale ne porte aucune côte, mais les côtes branchiales sont ici beaucoup plus développées que dans les Raies; et comme elles sont unies les unes aux autres par des lames cartilagineuses longitudinales, elles forment une sorte de cage thoracique. Les branchies ne sont pas soutenues sur des arcs branchiaux, elles ne sont pas composées de lamelles attachées comme les dents d'un Peigne, mais réunies deux à deux par les faces opposées de deux branches voisines; elles deviennent des espèces de boules dans lesquelles l'eau pénètre ou sort par un mécanisme variable selon les genres et par des trous ouverts sur les côtés du cou. Le canal intestinal est droit et mince, et une valvule parcourt en spirale son intérieur. Les organes génitaux montrent que les sexes sont séparés. Les mâles sont plus rares que les femelles. La laitance est unique chez celui-ci; les œufs de la femelle sont disposés sur des feuillets se couvrant et s'imbriquant les uns les autres. Cette famille comprend les genres Lamproie, Myxine, Heptatrame, Gastrobranche et Ammocète. (Val.)

*CYCLOSTREMA, Mariot. moll.— Ce genre incertain paraît avoir été établi par M. Mariote pour une coquille de l'Inde qui présente les caractères des Cyclostomes. *Voy*. ce mot. (Desh.)

*CYCLOTELLE. *Cyclotella* (diminutif de κύκλος, cercle). bot. cr.—(Phycées.) M. Kutzing, dans son *Synopsis Diatomearum*, avait établi sous ce nom, dans son g. *Frustulia*, une division que nous avions cru devoir considérer plus tard comme un g. particulier (*Mém. Soc. Acad. de Falaise*). M. Ehrenberg ayant créé antérieurement le genre *Pyxidicula* avec à peu près les mêmes vues, ce dernier nom doit être préféré. (Bréb.)

*CYCLOTUS, Guild. moll.—Sous-genre proposé par M. Guilding pour ceux des Cyclostomes qui ont la spire très aplatie, comme le *Cyclostoma planorbulum*, par exemple. *Voy*. cyclostome. (Desh.)

*CYCLOUS, Esch. ins.— Syn. de *Dineutus*, Mac-Leay.

*CYCLURE. *Cyclura* (κύκλος, cercle; οὐρά, queue). rept. — Les Cyclures sont des Sauriens de l'Amérique chaude, qui se rapportent à la famille des Iguaniens. Leur taille

est assez grande. Ils ont pour caractères : La peau lâche de leur gorge plissée en travers, sans véritable fanon ; la tête couverte de plaques anguleuses, plates ou bombées ; des dents palatines et maxillaires ; celles-ci à couronne bilobée ; un seul rang de pores fémoraux ; une crête sur le dos et le dessus de la queue ; celle-ci plus ou moins comprimée, garnie de verticilles d'écailles, alternant avec des anneaux d'épines.

Il y a trois espèces connues de ce g. On en trouve l'histoire descriptive et synonymique dans le t. IV de l'*Erpétologie* générale de MM. Duméril et Bibron. Le g. *Ctenosaura* de feu Wiegmann et de M. Gray a pour objet une espèce de Cyclure. (P. G.)

CYCLUS. CRUST. — *Voy*. CYCLE.

***CYCNE**. *Cycnus*. CRUST. — Ce g. établi par M. Milne-Edwards, dans le tom. 3e de son *Hist. nat. sur les Crust.*, est rangé par ce savant dans son ordre des Lernéides, et dans sa famille des Chondracanthiens. Cette petite coupe générique, qui établit un passage entre les Lernanthropes et les Clavelles, a pour caractères principaux : Tête portant comme d'ordinaire une paire d'antennes, deux paires de crochets et des vestiges d'une paire de pattes-mâchoires intermédiaires placées sur les côtés de la bouche. Le thorax porte à sa partie antérieure quatre paires de membres, ayant la forme de petites pattes biramées ou de tubercules bilobés. L'abdomen est bilobé au bout. Ce genre jusqu'à présent ne renferme qu'une seule espèce, c'est le C. GRÊLE, *C. gracilis* Edw. (*op. cit.*, p. 496, pl. 14, fig. 1), trouvé sur les branchies d'une Morue. (H. L.)

***CYCNIA** (κύκνειος, qui appartient au Cygne). INS. — Nom donné par M. Westwood, d'après Hubner, à un genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Chélonides, et auquel il donne pour type le *Bombyx mendica* Linn., qui appartient au g. *Arctia*, Latr., modifié par M. Boisduval. *Voy*. ce mot. (D.)

***CYCNIA**, Lindl. BOT. PH. — Synonyme de *Princepia*, Royl.

***CYCNIUM** (κύκνος, cygne). BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophularinées-Buchnérées, établi par E. Meyer (*Bot. Mag. comp.*, t. 1, 368) pour des plantes herbacées du Cap, rigides, rudes, à feuilles opposées, les supérieures quelquefois alternes, largement dentées ; à fleurs axillaires, s
ou en grappes ; calice bi-bractéolé à

***CYCNOCHES** (κύκνος, cygne). ...
Genre de la famille des Orchidées-V
établi par Lindley (*Orchid.*, 154) ...
plante épiphyte de Surinam, ...
beuse, à hampes radicales et à f
grappes.

***CYCNODERUS** (κύκνος, cygne ...
cou). INS. — Genre de Coléoptères ...
mères, famille des Longicornes, t
Cérambycins, établi par M. Serville (
la Soc. entom. de France, tom. III, ...
sur une espèce du Brésil, qu'il ...
tenuatus. Le corps des *Cycnoderus* ...
aplati ; le corselet quatre fois plus
la tête et mutique ; l'écusson assez
large, arrondi postérieurement ; le
ont l'angle sutural unispineux.

***CYCNOGETON** (κύκνος, cygne ...
ciboule). BOT. PH. — Genre de la fa
Naïadées, établi par Endlicher
Wiener Mus., II, 210 pour des pla
bacées de la Nouvelle-Hollande, aq
à feuilles graminées, engainées à l
et embrassant une hampe très ...
épi terminal dressé et laxiflore.

***CYCNORHINUS** (κύκνος, cygne ...
nez). INS. — Genre de Coléoptères ...
mères, famille des Curculionides Or
division des Anthribides, créé pa
jean, sans désignation de caractères ...
pèce que cet auteur y place est ...
il l'a nommée *C. megatoma* (Nigri
quet) ; elle figure entre les *Cramp*...
Logopezus.

CYCNUS. CRUST. — *Voy*. CYCN...

***CYDALISIA**. ACAL. — Groupe ...
des du genre *Idya* (*Voy*. ce mot) ...
M. Lesson (*Ann. sc. nat.*) (

***CYDIANERUS**. INS. — Genre de C...
res tétramères, famille des Curculio...
natocères, division des Entimides, ...
Schœnherr (*Synon. gen. et sp. Cur*...
p. 737). Ce genre renferme 6 esp...
C. Bohemanni, *araneiformis*, *Ma*...
(*Latruncularius* de Perty), *Walt*...
cheri Schœn., et *argentatus* Chev...
nière est originaire du Mexique, ...
cédentes se trouvent au Brésil.

***CYDIMON** (κύδιμος, brillant ...
de Lépidoptères de la famille des
démembré du g. *Urania* de Fab...

lanchard (*Buffon-Roret*, *Ins.*, t. III,), qui le place dans la tribu des Hespé et le groupe des Cydimonites. Ce g. a type l'*Urania leilus* Fabr., très beau Lé ère de la Guiane, dont les quatre ailes d'un noir velouté, avec 8 à 9 lignes et bande transversale d'un vert doré très t. Les inférieures sont dentelées et es d'une frange blanche ainsi que les s qui les terminent. (D.)

CYDIPPE. *Cydippe* (nom mythologique). —Genre d'Acalèphes, de la famille des , distingué par Péron, Eschscholtz et Blainville sous ce nom, et par M. Flem- celui de *Pleurobranchia.* Il com- des espèces à corps régulier, gélati- de forme ovale, partagé en huit côtes u moins distinctes par autant de dou- angées longitudinales de cils vibratiles. aire de longs appendices également ci- rt de la partie inférieure du corps. a des Cydippes dans nos mers, et leur ation a été étudiée par plusieurs na- es, MM. Grant, Patterson, Milne-Ed- , entre autres. Le premier de ces natu- s a fait connaître que le système ner- u *Beroe pileus* est disposé comme ce- s Échinodermes, et conséquemment ait en rapport avec la forme exté- de ces animaux.

sson, dans les *Acalèphes des suites à de M.* Roret, fait une tribu des Cy- , et les partage en cinq genres : sia, Less.; *Anaïs*, Less.; *Eschscholt- z.*; *Janira*, Oken, et *Cydippe*, Eschsch. (P. G.)

IDES. *Cydnides.* INS.—MM. Amyot ille désignent ainsi une partie de la des Pentatomides, comprenant es- ement le g. *Cydnus* des auteurs. (BL.)

US (κυδνός, brillant). INS.—Genre de des Scutellériens, de l'ordre des Hé- s, établi par Fabricius et adopté par entomologistes, avec de plus ou moins restrictions. Les *Cydnus*, ayant pour *C. tristis* Fab., commun dans une partie de l'Europe et dans le nord de e, sont caractérisés par des antennes ilées, de cinq articles; un écusson presque triangulaire, et des jambes de fortes épines dans toute leur lon-

Ce genre est assez nombreux en espèces ; elles sont en général européennes et afri- caines. (BL.)

CYDONIA. BOT. PH. — Nom latin du Coi- gnassier.

CYDONIE. *Cydonium.* POLYP. — Genre de la famille des Alcyons lobulaires, établi par M. Jameson, pour le *Lobularia conoidea* de Lamarck, *Alcyonium cydonium* de Müller. (P. G.)

CYGNE. *Cygnus*, Mey. (en grec κύκνος; en allemand, *Schwan*; en anglais, *Swan*; en hollandais, *Zwaan*; en italien, *Cigno*; en espagnol, *Cisne*). OIS. — Genre de l'ordre des Palmipèdes lamellirostres de Cuvier (2e section du g. Canard de l'or- dre des Palmipèdes de M. Temminck), pré- sentant pour caractères : Tête ovale et pe- tite ; bec aussi long que la tête, et de largeur égale dans toute son étendue, élevé à la base, où il est plus haut que large et légèrement caréné. Lamelles peu apparentes; mandibule supérieure munie à son extrémité d'un fort onglet corné, portant à sa base un tuber- cule charnu ou une cire; mandibule in- férieure rentrant presque entièrement dans la supérieure; narines médianes ovales ; une place nue sur les joues; œil petit et très rapproché du bec, situé à l'extrémité du trian- gle formé par l'emplacement nu des joues ; jambe à demi nue; tarses courts, robustes, à articulation nerveuse; doigts largement palmés, celui du milieu presque aussi long que les tarses ; pouce surmonté et non bordé. Ailes sub-aiguës, concaves; deuxième ré- mige la plus longue : queue presque carrée, composée de 20 à 24 rectrices; corps massif; cou presque aussi long que le corps.

Le Cygne est de tous les Oiseaux celui dont le cou se compose du plus grand nom- bre de vertèbres; il en a 23; il a ensuite 11 dorsales, 14 sacrales et 8 caudales. L'œso- phage est tapissé dans son trajet de glandes nombreuses qui sécrètent une humeur as- sez abondante destinée à être versée dans l'estomac; le jabot en est aussi pourvu, mais elles sont plus volumineuses dans ce dernier organe. Les intestins et sur- tout les cœcums sont très longs; sa trachée est sans renflement ; mais chez le Cygne sauvage et chez le Cygne de Bewick, le sternum est creux et sert à loger la trachée, qui y forme une double circonvolution avant d'entrer

dans le poumon, tandis que, dans le Cygne domestique, elle s'y rend en ligne droite.

Sa force et sa taille mettent le Cygne à la tête des Oiseaux d'eau. Quoique sa forme soit celle de l'Oie et du Canard, il a plus de grâce et de noblesse que ces derniers oiseaux, ce qui lui a valu chez tous les peuples et à toutes les époques une réputation qui n'est pas entièrement méritée. On doit mettre au nombre des hommes qui ont à tort considéré cet oiseau sous un côté poétique et entièrement faux, le célèbre Buffon. Observateur judicieux, naturaliste philosophe, il s'est parfois laissé entraîner à ses inspirations littéraires, et trop souvent dans ses ouvrages l'écrivain l'emporte sur le naturaliste; c'est ce qui a lieu pour le Cygne. « Cet oiseau, dit-il, règne sur les eaux à tous les titres qui fondent un empire de paix, la grandeur, la majesté, la douceur... Il vit en ami plutôt qu'en roi au milieu des nombreuses peuplades des oiseaux aquatiques, qui toutes semblent se ranger sous sa loi... » Le Cygne domestique est certes un oiseau qui charme par l'élégance de ses formes, la souplesse de ses mouvements, la blancheur éclatante de son plumage; encore ne jouit-il de ces premiers avantages que quand il est dans l'eau : par à terre, il est gauche et maladroit, aussi empêché dans ses mouvements que les autres Lamellirostres, et tout dans sa tenue annonce a stupidité : qualité qui lui est commune avec le reste du g. Canard. Son intelligence est bornée; son caractère est méchant, emporté, brutal. Presque tous les Cygnes donnent de fréquentes marques d'un caractère violent, et souvent il est imprudent de s'approcher d'eux, surtout pendant l'éducation des petits. J'ai vu à la Celle-Saint-Cloud un Cygne qui avait jeté dans une petite pièce d'eau du parc de M. Morel de Vindé un garçon jardinier, et qui attaquait tous les promeneurs. Lewin rapporte plusieurs faits semblables; et j'ajouterai comme une preuve de plus de la méchanceté du Cygne, l'exemple de ceux du jardin du Luxembourg, qui avaient pris tous les gardes en aversion, et s'avançaient vers eux avec colère du plus loin qu'ils les voyaient paraître. Lorsque l'eau du bassin était assez haute pour qu'ils pussent en sortir, ils les poursuivaient malgré leur marche embarrassée, et sans que leur colère diminuât.

Un chien étant tombé un jour bassin du même jardin, les deux qui étaient à l'autre bout se dirig le pauvre animal les ailes larges ployées, en poussant leur cri de g lui eussent fait un mauvais parti, timent du danger qui le menaçai eût fait redoubler d'efforts pour g rive.

Si l'on en excepte quelques grand de proie, et les Loups, les Renards Mammifères carnassiers qui les surp pendant leur sommeil, les Cygnes d'ennemis : car sans être armés d'un chant ou de serres aiguës, ils ont dan une force si grande qu'ils s'en serv avantage pour combattre.

Les luttes acharnées qui ont li les Cygnes n'ont pas d'autre cause possession des femelles, et souve finissent par la mort d'un des comb Ils s'attaquent d'abord par de vi coups d'aile, puis ils s'enlacent le force, et cherchent à se noyer mutu en se tenant par force la tête plon l'eau.

Ils attaquent aussi les autres Pal qui viennent nager dans leurs eaux dant la guerre n'est pas constante; souvent au milieu d'une troupe de sauvages sans chercher à les inquiét n'est sans doute qu'à l'époque de la et de l'éducation des petits que se d leur irascibilité naturelle.

Le Cygne est un oiseau que la b ses formes rend propre à faire l'orn nos pièces d'eau; mais on ne peut demander au-delà. C'est un animal d qu'il faut laisser libre de ses mouve de ses volontés, et qui n'est guère tible d'éducation; tout ce qu'on peu prendre est de venir à la voix. Pour magination est-elle toujours mue à de la réalité? pourquoi prêter à des des qualités chimériques démenties servation la plus superficielle? Ce sentiment de l'imitation survit chez au jugement le plus épuré. Les an admiré le Cygne, nous l'admirons c'est un hommage de convention lui rendons; mais si, sérieux obser nous nous débarrassons de l'emp qui obscurcit notre jugement, et

ns les faits à leur réalité, la poésie en rait.

sclavage d'une étroite basse-cour ne convenir à cet oiseau. Il marche avec sur le gravier qui lui blesse les pieds; aractère déjà monotone devient plus encore, et il fait tous ses efforts pour l'on n'a pas soin de lui couper les ré-s; il faut absolument qu'il soit libre. on élevait un plus grand nombre ujourd'hui. D'après le témoignage de me, la Seine était autrefois couverte de s, principalement au-dessous de Pa-L'île qui se trouvait en aval du pont , devenue aujourd'hui une triste de maçonnerie sur laquelle s'appuie t de Grenelle, portait le nom d'*Ile des s*, à cause du nombre considérable des x de ce genre qui la visitaient. Depuis rcellement de la propriété, les grandes es se sont divisées, et chacun se borne modeste jardin : aussi les Cygnes ont-paru avec ceux qui prenaient plaisir à ver pour l'embellissement de leurs de-s. Nous devons du reste nous consoler perte de cet ornement de nos eaux ; car n côté, la France a perdu à la révolution ues unes des jouissances de la vanité, , d'un autre côté, assez gagné pour ne rouver de regrets.

Cygne est un oiseau essentiellement r, et il en a tous les attributs; mais il ne plonge, lors même qu'il a essuyé du chasseur, ou que, par suite d'une re ou de toute autre cause, il ne peut ir en volant. Aussi mauvais marcheur es Canards, il s'éloigne peu de

ol des Cygnes est lourd et lent, quoi isse dire l'auteur du *British naturalist*, tend que quand le vent le favorise il aire 100 milles (environ 33 lieues) re; mais le fait est qu'il vole très Tous les auteurs s'accordent à dire que t des ailes du Cygne sauvage est fort nieux, et qu'on prend grand plaisir endre.

couleurs affectées par ces oiseaux u variées. Nos Cygnes domestiques, ns leur premier âge, deviennent d'un ur dans leur état adulte. Le C. sau-t blanc, avec la tête légèrement teinte e. Les C. du Chili et à cou noir sont blancs, avec la tête et le cou noirs. L'espèce propre à la Nouvelle-Hollande est noire. Chez toutes, l'iris est d'un brun plus ou moins intense. Le bec est jaune dans le C. commun, noir dans le C. sauvage, rouge dans les autres espèces.

Les mouvements des Cygnes sont, dans l'eau, d'une aisance si grande, qu'on reconnaît qu'ils sont là dans leur véritable élément. Leur corps est posé d'aplomb sur la masse liquide, comme un navire solidement assis sur sa quille; leur poitrine forme une proue destinée à fendre les ondes; leur cou, gracieusement replié en une courbe plus ou moins rapprochée, s'élève avec majesté au-dessus de l'eau; leurs pieds, tantôt traînant en arrière comme deux larges avirons, tantôt largement épanouis pour déplacer le fluide, servent à la progression du corps; leur queue, agitée horizontalement à la manière de celle des Canards, leur sert de gouvernail. Ils s'avancent avec une lenteur majestueuse quand aucun sujet ne les sollicite à une activité plus grande; leurs ailes, légèrement soulevées, offrent au vent une concavité dans laquelle il s'engouffre, et qui leur sert de moyen de propulsion. Mais quand la colère les anime ils fendent l'eau avec la plus grande rapidité, les ailes soulevées, les pattes mues avec vigueur, la tête et le cou tendus, la queue épanouie. D'autres fois ils s'élèvent tout entiers au dessus de l'eau les ailes déployées; et, moitié marchant, moitié volant, ils parcourent en clapotant une distance d'une centaine de mètres.

Sans cesse occupés de leur toilette, ils passent la plus grande partie du jour à se nettoyer le plumage, à le lisser pour le rendre imperméable, à réparer le désordre qui a pu s'y mettre, et à entretenir surtout dans le plus grand état de netteté les lamelles de leur bec, qu'ils frottent sous les couvertures du croupion. Ils se passent aussi très fréquemment le cou entre les deux ailes.

Sonnini dit qu'on a observé que, quand les Cygnes plongent la moitié du corps dans l'eau, c'est signe de beau temps, et qu'ils annoncent la pluie lorsqu'ils font jaillir l'eau autour d'eux sous forme de rosée.

Le chant ou plutôt le cri du Cygne est bien loin d'être harmonieux. Le cri de notre

Cygne domestique est un sifflement sourd et strident aussi peu agréable que celui de l'Oie; les jeunes ont le cri très faible, et semblable à celui du Canard. Quant au Cygne sauvage, pompeusement appelé *Cygnus musicus*, son chant se compose de deux notes aiguës que l'abbé Arnaud, qui a étudié le chant de cet oiseau, dit être composé des deux notes, *mi-fa* pour le mâle, et *ré-mi* pour la femelle. Ce cri ressemble beaucoup à celui du Paon, mais il paraît être moins désagréable. Faber (*Prodr. der Isländ. Ornithologie*, pag. 83) dit que quand les Cygnes sauvages traversent les hautes régions de l'espace en petites troupes, ils font entendre leur voix retentissante et mélancolique, qui ressemble au bruit lointain d'une trompette. Quand ils sont poursuivis ou effrayés, ils s'appellent en poussant un *ang*, *ang*, d'un ton très haut, auquel le mâle répond d'une voix plus grave. Le célèbre chant du Cygne n'est donc qu'une fiction. Les Cygnes ne crient que dans l'effroi, la colère ou la surprise.

La nourriture des Cygnes consiste en graines, en feuilles, en racines de plantes aquatiques, en grenouilles, en sangsues et en insectes de toutes sortes. On a dit aussi qu'il se nourrissaient de poissons, et les prenaient même avec une adresse surprenante. Cette opinion est combattue par la plupart des naturalistes modernes, et le fait est que le Cygne ne détruit pas les poissons des pièces d'eau qu'il habite. En Allemagne, en Ecosse, on voit un grand nombre de Cygnes sur les lacs et les rivières poissonneuses, et l'économie publique est assez bien entendue dans ces pays pour qu'on les proscrivît s'ils détruisaient le poisson. Il m'a pourtant été affirmé par un des gardiens d'un de nos jardins publics que quelquefois les Cygnes prennent un poisson; mais son volume étant toujours trop considérable pour qu'ils le puissent avaler, ils le déchirent par morceaux au moyen d'une trituration longuement répétée, et en avalent successivement les lambeaux. Ce fait, qui a été rarement observé dans un bassin toujours abondamment garni de poissons de toute taille, semblerait prouver que les Cygnes ne sont pas essentiellement, mais accidentellement ichthyophages; il resterait seulement à vérifier s'ils ne détruisent pas l'alvin, ce qui paraîtrait assez vraisemblable, et l'on trouve des auteurs qui [...] petits poissons parmi les sources [...] tion des Cygnes. Chez les Palmip[...] lirostres on remarque des goûts [...] très prononcés, et les Cygnes doi[...] ger cette qualité avec leurs cong[...] Cygnes nourris en état de domes[...] gent volontiers du poisson; il n'e[...] étonnant qu'à l'état sauvage ils [...] pas cette nourriture.

Les Cygnes sont essentiellem[...] games; mais les combats qu'ils [...] l'époque des amours prouvent qu[...] tachent pas à une seule femel[...] chaque année ils prennent un[...] compagne.

Le véritable triomphe du Cyg[...] ment où il déploie toutes les gr[...] est doué, est l'époque de la parla[...] ludes de l'accouplement sont lon[...] longés comme à dessein, et mérit[...] l'attention de l'observateur. Le [...] femelle sont sans cesse côte à c[...] pas un mouvement qui ne soit [...] que l'autre ne le répète. Ils enlace[...] sement leurs cous aussi souples [...] pent, ils se prennent le bec d'u[...] sant, et plongent ensemble à p[...] prises la tête dans l'eau; leurs [...] mollement soulevées, leur cor[...] d'un léger frémissement; et, apr[...] sieurs fois répété ce manège, il[...] à de plus étroits embrassements. [...] moment de la vie du Cygne où [...] tablement beau.

Nous ne connaissons pas l'ép[...] ponte de toutes les espèces de C[...] savons seulement, pour le Cy[...] tique et le Cygne sauvage, d'a[...] que la femelle pond en févrie[...] entre la ponte de chaque œuf u[...] tervalle. Elle dépose à terre ou [...] grand et large composé d'herbes, [...] ou de roseaux, établi tout près [...] eaux, et quelquefois au milieu de[...] de cinq à huit œufs d'un vert oli[...] Cygne sauvage, et d'un vert clair [...] gne domestique, enduits presq[...] d'une couche blanchâtre. Ces [...] oblongs, fort gros, ont la coque [...] Richardson dit que le nid du C[...] a près de 6 pieds de long et 4 à [...] 2 pieds de haut extérieurement

ıvité, et que les œufs sont brun-clair
s de plus foncé.
ırée de l'incubation est de six semai-
mâle n'en partage pas les soins et les
mais il se tient près du nid, souvent
id même, sans toutefois se poser sur
s. Les petits en naissant sont fort
tout leur corps est couvert d'un
ris sale, auquel succède une livrée
le blanc et de gris ; et ce n'est qu'au
e trois ans que ces oiseaux ont pris
ır accroissement et sont revêtus de
latante livrée.
etits, qui cherchent leur nourriture
au peu de temps après leur naissance
couverts encore de duvet, ne restent
de leurs parents que pendant sept ou
ois, c'est-à-dire jusqu'en novembre ;
cette époque, les mâles adultes les
it, et alors ils se réunissent entre
vont former un établissement ailleurs.
ant tout le temps de leur éducation,
e veille sur eux avec sollicitude, et
est prêt à résister pour les défendre
ıs redoutable assaillant. Il a pour
mêmes soins, lors même qu'ils sont
rands pour pourvoir à leur sécurité.
e et la femelle s'occupent constam-
e leur éducation : ils les exercent à la
ı et au vol, et quand ils sont las, les
, écartant leurs larges ailes, leur pré-
une espèce de plate-forme sur la-
ls montent pour se reposer.
à tort que les anciens ont avancé que
ıes tuent quelquefois leurs petits : il
rien ; mais, parmi ces oiseaux comme
es autres animaux, les adultes font
ax plus jeunes la loi impérieuse de
; et tous les combats livrés avec tant
nement par les mâles à l'époque de
ıde, le sont toujours par les vieux
, qui deviennent fort méchants avec

Cygnes sont des oiseaux migrateurs,
e le Cygne sauvage soit stationnaire en
, et que le nombre des émigrants soit
ı considérable ; mais ils passent du
l'île dans le sud vers la fin d'octobre,
ıars ils retournent dans le Nordland
faire leur ponte. Le Cygne américain
s le même cas, et ce n'est que le petit
: qui émigre. Néanmoins on ne
garder ces oiseaux comme séden-
taires ; et si l'on ne retenait en captivité les Cygnes de nos bassins, ou qu'on ne leur coupât pas les ailes, ils prendraient la fuite à l'approche des froids, ou regagneraient le Nord au printemps.

Ils émigrent en troupes disposées en forme de coin, et sont si serrés les uns contre les autres que le bec de l'un repose sur la queue de celui qui précède. Quoique leur vol soit élevé, il n'est facile que lorsque le vent les favorise. Quand ils volent vent arrière, ils parcourent en peu de temps de grandes distances ; mais quand ils ont vent largue, leur marche est fort ralentie, et plus même encore que lorsqu'ils volent vent debout.

L'époque de leur migration est l'automne : ainsi c'est en octobre et novembre que paraissent les premiers ; et vers la fin de mars les derniers ont disparu.

Les Cygnes sont surtout des oiseaux des contrées boréales du globe, ce qui n'empêche pourtant pas qu'il s'en trouve dans l'Amérique méridionale par les 31 et 34° de latitude australe.

On ne connaît pas la patrie du Cygne domestique, aujourd'hui répandu sur tout le globe. On pense qu'il habitait les marais qui se trouvent au centre des vastes forêts de la Prusse et de la Pologne.

Les contrées boréales sont le lieu de station ordinaire du *Cygnus musicus*, et dans les hivers rigoureux, il descend par bandes nombreuses dans l'Europe centrale. Dans l'hiver de 1837 à 1838, on en a tué beaucoup en Allemagne.

Le *C. buccinator* de Richardson est un des plus communs dans les parties polaires de l'Amérique septentrionale. Il se distingue de ses congénères par une tache rouge orangée, sur le devant de la tête, et par les 24 rectrices de sa queue.

Le Cygne de Bewick (*C. Bewickii* Yarrell) habite les mêmes parties du globe, c'est-à-dire les contrées les plus froides de l'Europe et de l'Amérique ; mais dans ses migrations il paraît s'avancer très loin dans le Sud, car en 1837, il en a été tué un jeune près d'Abbeville, un vieux près de Zurich, et un dans les environs de Mayence.

Le Paraguay, le Chili et la Patagonie sont les contrées habitées par le *C. nigricollis* Lath. Cet oiseau est peu voyageur : il se voit

sur les lagunes du Chili central par bandes de 2 à 3,000 sur un espace de deux lieues carrées. Quand l'eau vient à manquer, les Cygnes, au lieu d'émigrer, se pressent les uns contre les autres, au point que la lagune en est totalement couverte, notamment celle de Lag · Aculeu. Il en est de même plus avant dans le Sud ; mais ces derniers émigrent vers le Nord : car au-delà de Chiloë le climat leur est trop peu favorable. Cet oiseau, qui ne se trouve jamais sur les rivières ou les fleuves, mais dans les lagunes à demi salées, paraît surtout appartenir à la côte occidentale.

Il est dit dans le *Voyage du capitaine King* qu'il a trouvé le *C. nigricollis* (*Black necked Swan*) dans l'Obstruction Sound, par le 25° 30' de latitude boréale. Ce fait est assez surprenant pour mériter une citation.

Quant au Cygne noir (*C. atratus* Vieill.), il est exclusivement propre aux côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande et de la terre de Van-Diémen. Toutefois il vit fort bien en Europe, car depuis une trentaine d'années on en trouve, à l'état de domesticité, en Angleterre et dans quelques parties du continent. Il en a vécu un à la Malmaison, et en 1825 on en a envoyé un à Munich.

La chasse aux Cygnes se fait presque exclusivement au fusil, et ces oiseaux se laissent plus facilement approcher que les Canards. Peut-être ceux qui restent dans les pays septentrionaux où on leur fait une poursuite acharnée, sont-ils plus sauvages que ceux amenés dans nos climats par les rigueurs de l'hiver. Dans l'hiver de 1788 à 1789, le froid fut si intense qu'on vit des Cygnes presque partout, et il en fut tué une quantité considérable en Picardie, sur la Somme ; et dans les marais qui la bordent aux environs d'Abbeville, il en fut tué une centaine.

Le Cygne, que chaque coup d'aile porte fort loin en avant, demande à être ajusté à au moins un pied du bec ; et en le tirant à la tête comme les Oies et les Canards on le manque souvent. Il ne faut pour le tirer que du plomb très fort, parce que son duvet, malgré son épaisseur, est extrêmement fin, et que ses os sont très fragiles.

Les Cosaques de l'Emba en tuent un grand nombre à coups de bâton dans le temps de la mue, époque où la chute de leurs rémiges les empêche de voler. Kracheninikoff dit que les Kamtschadales profitent de cette époque pour les tuer. Ils les forcent avec des chiens dressés à ce genre de chasse, et les abattent à coups de massue.

Sur les bords de l'Obi on les chasse à la hutte, et l'on met sur le rivage, pour les attirer, des peaux bourrées de Canards et d'Oies sur lesquelles les Cygnes viennent fondre avec fureur ; c'est alors qu'ils tombent dans le piége.

Les anciens mangeaient la chair du Cygne par ostentation. Belon dit que « l'on n'a guère coutume de les manger, sinon ez festins publics ou ez maisons des grands seigneurs. » Les peuples du Nord mangent la chair du Cygne, sans doute faute de meilleur gibier, et ils disent que la poitrine des jeunes est un mets délicat, ce qui n'a pas lieu chez nous, où cet oiseau est peu estimé : aussi sa plume et son duvet forment sa principale utilité. On se sert aussi comme de fourrure de la peau dégarnie de ses longues plumes et encore couverte de duvet.

La durée de la vie des Cygnes est fort longue : on parle de 300 ans ; mais en admettant que ce chiffre soit exagéré, il est évident que sa longévité est très grande. Olivier de Serres dit que des Cygnes élevés dans de grandes maisons y ont vu passer plusieurs générations.

Les anciens, frappés de la blancheur du Cygne et de son extérienr séduisant, ont attaché à son nom des idées gracieuses et riantes. Chez tous les peuples on a pris cet oiseau comme le symbole de la blancheur, et l'on a dit : *Blanc comme un Cygne*. La volupté de ses attitudes en a fait l'emblème de l'amour, et ce sont des Cygnes qui ont attelés au char de Vénus. Hélène est née de Léda et du Cygne dont Jupiter avait pris la figure pour la séduire. Les navigateurs mettaient à la proue de leur navire la figure d'un Cygne ; et cet oiseau peut, en effet, être regardé comme un modèle dans l'art de la navigation : car il se meut sur l'eau avec une aisance et une rapidité remarquables. Pourtant, par une contradiction frappante, tous les *Cycnus* dont nous parle la mythologie sont de fort mauvais sujets auxquels elle fait peu d'honneur.

Le nombre des espèces de ce genre est de six : le C. À BEC ROUGE (*Anas olor* Gm., *Cygnus gibbus* Bechst.), le C. SAUVAGE (C.

r., *C. musicus* Bechst., *C. melanorhyn*ey.), le C. de Bewick (*C. Bewickii*), le C. noir (*C. atratus* Vieill., *Anas* Shaw), le C. a cou noir, C. améria de la Plata (*C. nigricollis* Latr., *morhynchus* Mol.), et le *C. buccinator* ls.

esson ajoute à ces six espèces le C. de, *Cygnus anatoides* Vig., qui paraît être une Oie qu'un Cygne.

Wappell regarde comme appartenant re Cygne : le Canard musqué ou de e, *Anas moschata*, à cause de l'es-a qu'il a autour de l'œil; mais c'est ment un Canard ; l'Oie à double épe-de Gambie, *A. gambensis*, qui peut sidérée comme une espèce intermé-ntre les Cygnes et les Oies, mais pa-itôt appartenir aux Oies qu'aux Cy-t le *Cereopsis*. Cuvier, de son côté, encore aux espèces qu'il cite, l'Oie de et celle de Guinée, espèces de pas-ont il est difficile de déterminer la soit parmi les Cygnes, soit parmi les

lassification des Cygnes présente les difficultés que celle de la plupart des iseaux. Cuvier en fait une division e Canard, sans toutefois en détermi-limites d'une manière précise, et il à la tête des Palmipèdes lamelliros-ime étant sans doute ceux qui jouis-plus haut degré de la faculté de vi-s l'eau, et dont les habitudes sont le entiellement aquatiques. Toutefois, nt pas plongeurs comme les Canards, erniers sont sous ce rapport plus par-nt organisés pour le genre de vie au-sont destinés. M. Temminck en fait se simple section du g. *Anas*; mais il Oies dans la première section et les dans la seconde sans en dire le motif. e, les considérations présentées par thologiste sont pleines de sens et de et à bien prendre, les caractères qui distinguer les Cygnes des Oies et sur-s Canards sont si fugaces, et leurs llances anatomiques sont si variées spèce à l'autre, qu'on doit fondre ces ores en un groupe unique dont les meraient, suivant mon opinion, la e section comme les plus marcheuses, s la seconde, comme plus nageurs, et les Canards la troisième comme étant à la fois marcheurs, nageurs et plongeurs. Quant aux ornithologistes de la nouvelle école, ils sont conséquents avec leurs principes; et loin de faire du Cygne un genre, ils en font la quatrième sous-famille des Anatidées, sous le nom de Cygninées, et ils font des six espèces de Cygnes trois genres, sans doute divisibles encore : ainsi notre Cygne domestique constitue le type du genre *Cygnus*, le *Cygnus ferus* devient le genre *Olor*, Wagl., et le *Cygnus atratus* le type du g. *Rhinopsis*, Wagl. Ils font un quatrième genre de la Bernacle à collier (*Bernicla coromandeliana*) sous le nom de *Microcygna*, G. R. Gray. En suivant cette méthode, encore un peu de temps, et l'étude des mots l'emportera sur celle des choses; il fera beau alors devenir naturaliste, car il ne faudra plus ni esprit d'observation, ni philosophie, mais simplement de la mémoire. (Gérard.)

CYGNINÉES. ois. — *Voy.* anatidées.

***CYLACTIS**, Raf. bot. ph. — Synon. douteux de *Rubus*, L.

***CYLADES.** ins. — 10e division de la famille des Curculionides Orthocères de Schœnherr, ou 13e division du supplément *Gen. et sp. Curcul.*, tom. V, p. 586. Elle ne contient que le g. *Cylas*, et a pour caractères : Trompe avancée ; antennes en massue, de dix articles ; massue très longue, linéaire, composée d'un seul article; corselet allongé, presque partagé en deux; élytres oblongues, ovalaires, courbées. (C.)

CYLAS (κύλα, cavité des yeux). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides Orthocères, division des Cylades, formé par Latreille (*Genera Crust. et Ins.*, t. II, p. 244), et adopté par Olivier, Illiger, Dejean et Schœnherr. Le dernier de ces auteurs (*Syn. gen. et Sp. Curcul.*, t. V, p. 586) en énumère sept espèces : les *C. turcipennis* (*formicarius* Dej.), *brunneus* Fabr., Ol., Lamarck, *formicarius* Fabr., *cyanescens* Dej., Sch., *lævicollis*, *puncticollis* Sch. et *longicollis* Chev. Le premier et le troisième sont originaires des Indes orientales, et les autres espèces se trouvent au Sénégal. (C.)

***CYLICODAPHNE** (κύλιξ, ικος, coupe; *daphne*, daphné). bot. ph. — Genre de la famille des Laurinées-Tétrantbérées, établi par Nees (Wallich, *Pl. as. rar.*, II, 61) pour des arbres des Indes à feuilles penninervées,

épaisses, à inflorescence en ombelles; ombellules involucrées et en grappes.

*CYLIDRIE. *Cylidria* (κύλινδρος, cylindre?). INS. — Genre de Diptères, établi par M. Robineau-Desvoidy, dans son *Essai sur les Myodaires*, et appartenant à la famille des Palomydes, qui ne renferme qu'une seule tribu portant le même nom. Ce g. est fondé sur une seule espèce, nommée par l'auteur *C. femorata*, sans indication de patrie, et qui faisait partie de la collection de M. le comte Dejean. (D.)

CYLIDRUS (κύλινδρος, cylindre). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clairones, suivant Latreille, et des Térédyles, suivant M. le comte Dejean, établi par le premier de ces deux auteurs et adopté par le second, ainsi que par M. Brullé et M. le comte de Castelnau. Ce g. ne renferme jusqu'à présent qu'une seule espèce, *Cylidrus cœruleus* Dej., qui paraît être la même que le *Trichodes cyaneus* de Fabricius. Cette espèce, originaire de l'Ile de France, et qui se trouve aussi à Madagascar, se distingue des autres Clairones, suivant M. Brullé, par ses palpes arqués et tronqués, et par ses antennes un peu en scie, à partir du 5[e] article. (D.)

*CYLIGRAMMA (κυλίω, je roule; γράμμα, ligne). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, indiqué par M. Boisduval, et adopté par M. Blanchard, qui le place dans son groupe des Érébites, à côté du g. *Erebus* de Latreille (*Buffon-Roret, Ins.*, tom. III, p. 521). Les espèces de ce g. sont propres aux contrées les plus chaudes de l'Asie et de l'Afrique, et peu nombreuses. On peut considérer comme type la *Noctua Latona* Cram. (tab. 13, fig. B. N.) la même que la *N. troglodyta* Fabr. On la trouve au Sénégal et à Madagascar. (D.)

*CYLINDERA (κύλινδρος, cylindre). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Cicindélètes, proposé par M. Westwood, d'après M. Hope (*Coleopter. manual*, p. 7 et 15). Les espèces qui en font partie sont aptères, mais très agiles. Ce sont les *C. germanica* Fab., *sobrina* Gory, *paludosa* Duf., *gracilis* Pall. La première se trouve en France et en Allemagne, la seconde en Italie, la troisième dans le midi de la France, en Espagne et en Barbarie, et la quatrième est propre à la Sibérie. (C.)

*CYLINDRA, Dufsch. INS. — Syn du g. *Platypus* de Herbst.

*CYLINDRACÉ. *Cylindraceus*. BOT — Cette épithète, employée en c liologie et en botanique, s'applique au qui ne sont pas tout-à-fait cylindriqu sont la coquille de la *Spirula cylindr* capsule de l'*Aloe perfoliata*, le cône *bies picea*, etc.

CYLINDRE. *Cylindrus*, Montf. Montfort a proposé ce genre pour c Cônes qui ont une forme cylindriqu CÔNE. (D

*CYLINDRELLA, Sw. (diminuti *lindrus*, cylindre). MOLL. — M. Swains son *Petit traité de malacologie*, a pro genre pour quelques Bulles cylin Ce qui paraîtra singulier, c'est que rapporte son nouveau genre à la fa Ovules, à côté des Volvaires. (I

CYLINDRIA (κύλινδρος, cylindr PH. — Genre rapporté avec doute à mille des Protéacées. Il a été établi reiro (*Flor. coch.*, I, p. 8... Le ge ginaire de la Cochinchine, ne co qu'une seule espèce, le *C. r...a*, grandeur moyenne, à rameaux asce à feuilles lancéolées, glabres et opp fleurs rouges, petites et nombreus

*CYLINDRICHEFS. *Cylindricipi* — MM. Amyot et Serville (*Ins. hémi tes à Buffon*) désignent sous cette nation un groupe de la tribu des Re comprenant les genres *C...norhinus*, *Lophocephala*, *Oncocephalus*, *Stenopo golampis*, etc.

CYLINDRICIPITES. INS. — V. LINDRICHEFS.

*CYLINDRICODON. PALEONT. — CROCODILIENS FOSSILES.

CYLINDRIFORMES. OIS. — V LINDROIDES.

*CYLINDRINOTUS (κύλινδρος, cy νῶτος, dos). INS. — Genre de Co hétéromères, tribu des Hélopiens, Faldermann (*Fauna entomologica t casica*, pars 2, p. 73). L'auteur y r quatre espèces: *C. lugubris* (*Helops* Dej.), *funestus*, *umbrinus* et *ga* Ces Insectes sont très rapprochés *lops*.

*CYLINDRIQUE. *Cylindricus*. ZOO — Cette épithète, employée fréque

s sciences naturelles, signifie que l'objet elle s'applique offre dans sa coupe rsale la figure plus ou moins parfaite rcle.

INDRITE. MOLL. FOSS.—Nom donné ves et aux Cônes fossiles.

INDROCERUS (κύλινδρος, cylindre; corne). INS. — Genre de Coléoptères ères, famille des Curculionides Gona-, division des Apostasimérides, établi hœnherr (*Disp. meth.*, pag. 310. — m. *Gen. et Sp. curcul.*, t. III, p. 291) mentionne 5 espèces, les *C. signum* F. dra), *crotopelmus*, *azureus* Sch., *ma*-Kl., et *flabellitarsis* Chev. La première uième sont indigènes de Cayenne, et s autres du Brésil. Ce g. est très voi-*Centrinus*. (C.)

INDROCLINE (κύλινδρος, cylindre; lit). BOT. PH. — Genre de la famille mposées-Tarchonanthées, établi par i (*Bullet. soc. philom.*, 1817, p. 11) une plante suffrutescente rapportée de France par Commerson. La tige euse et à écorce rude; les feuilles sont en rosette à l'extrémité des rameaux, s, ovales-spatulées, formant par leur ement une espèce de pétiole; elles idées à leur surface et hérissées de urts et raides. Les calathides sont dis-en corymbes serrés à l'extrémité de ules simples et nus. L'unique espèce core a été nommée *C. Commersonii*.

INDROCORYNUS (κύλινδρος, cylin-ρύνη, massue). INS. — Genre de Co-es tétramères, famille des Curculio-onatocères, division des Apostasimé-tabli par Schœnherr (*Synonym. gen. curcul.*, t. IV, pag. 231). L'auteur y a deux espèces, les *C. imaginarius* et s Dej. (*Calosternus*). Le premier est e du Brésil, le deuxième de e. (C.)

LINDROCYSTIS (κύλινδρος, cylin-στις, vésicule). BOT. CR. — (Phycées.) vions décrit, il y a quelques années, s *Algues de Falaise*, 1835, une plante opique que nous appelions *Palmella* spora, et que M. Méneghini consi-omme un g. particulier qu'il établit nom de *Cylindrocystis*, lui assignant ctères suivants : Corpuscules cylin-s, se divisant en leur milieu, remplis d'un endochrome granuleux donnant lieu aux sporules, disséminés dans un mucus indéterminé. Plus tard, nous avons retrouvé cette plante dans le moment de la formation de ses spores; et ayant reconnu qu'elles étaient le résultat de la copulation de deux individus, nous avons dû alors la rapporter aux Algues synsporées, et la faire entrer dans notre g. *Penium*; démembrement du g. *Closterium*. Ainsi le *Cylindrocystis Brebissonii* Méneg. est devenu le *Penium palangula* Nob. Cette Desmidiée est commune dans les lieux récemment inondés. Elle forme dans les eaux limpides des flaques, des bruyères, des landes, des masses muqueuses d'un assez beau vert. (BRÉB.)

***CYLINDRODERUS** (κύλινδρος, cylindre; δέρη, cou). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Serricornes, section des Sternoxes, tribu des Cébrionites, établi par Eschscholtz, et adopté par Latreille, qui, dans sa distribution méthodique des insectes de cette famille (*Ann. de la Soc. ent. de France*, vol. III, p. 163), lui donne pour type le *Cebrio femoratus* de Germar, dont la patrie n'est pas connue. M. le comte Dejean, dans son dernier Catalogue, en désigne deux autres espèces du Brésil qu'il nomme, l'une, *C. elateroides*, et l'autre, *C. stenoderus*. (D.)

***CYLINDRODES.** INS.—Genre de la tribu des Grylliens, groupe des Gryllotalpites, de l'ordre des Orthoptères, établi par M. Gray (*Animal kingdom*, t. XV), sur une seule espèce de la Nouvelle-Hollande, très remarquable par ses formes. Le *Cylindrodes Campbelli* est un insecte long, linéaire, cylindrique, privé d'ailes et d'élytres, ayant des tarses filiformes nullement élargis comme dans le g. Courtilière (*Gryllotalpa*), auquel il ressemble beaucoup par l'aspect général. Peut-être le *Cylindrodes* représenté par M. Gray n'était-il qu'à l'état de larve. On assure qu'il vit dans des tiges de végétaux. (BL.)

CYLINDROIDES. *Cylindroides.* INS. — Famille de Coléoptères tétramères, établie par Duméril, pour ceux qui ont le corps et les antennes en massue cylindrique. Ell comprend les g. Clairon, Corynète, Apate, Bostriche et Scolyte. Ce nom répond à peu près au groupe des Scolytites.

***CYLINDROLOBUS** (κύλινδρος, cylindre;

λοβός, lobe). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées-Épidendrées, établi par Blume (*Flor. Jav. præf.*, VI) pour une plante des forêts de Java, épiphyte, à tige simple; à feuilles sessiles, lancéolées, coriaces; à épis oppositifoliés et solitaires; à fleurs bractéées.

*CYLINDRORHINUS (κύλινδρος, cylindre; ῥίν, nez). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides Gonatocères, division des Molytides, créé par M. Guérin-Méneville (*Voyage de la Coquille*, tom. II, p. 109.—*Revue zool.*, 1839, pag. 303, et 1841, pag. 217) et cité par Schœnherr. M. Guérin y rapporte trois espèces, qui sont originaires des côtes du détroit de Magellan : les *C. lemniscatus*, *tesselatus* et *ungulatus*; mais il pense que ce g. doit avoisiner les *Listroderes*; il faudrait alors le comprendre dans la division des Cléonides. C'est sans doute par suite d'une erreur typographique que ce nom a été écrit *Cylidrorhinus*. (C.)

CYLINDROSOMES. *Cylindrosomi*. POISS. — Nom donné par M. Duméril à une famille de Poissons à corps arrondi, cylindrique, à bouche non prolongée, ayant les lèvres extensibles. Les genres compris dans cette famille sont répartis dans les Cyprinoïdes et les Clupes de Cuvier.

*CYLINDROSORUS (κύλινδρος, cylindre; σορός, urne). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Sénécionidées, établi par Bentham (*Enum. plant. Hügel*, p. 62) pour une plante herbacée de la Nouvelle-Hollande nommée *C. flavescens*. Elle est droite, rameuse, couverte d'un duvet flexible; les feuilles sont linéaires, demi-embrassantes; les écailles de l'involucre partiel ont leur sommité jaune.

*CYLINDROSPERME. *Cylindrospermum* (κύλινδρος, cylindre; σπέρμα, semence). BOT. CR. — (Phycées.) Ce genre, récemment proposé par M. Kützing dans son *Conspectus Algarum*, appartient aux Nostocinées, et est très voisin des *Anabaina*. Il renferme 8 espèces; l'une d'elles, publiée autrefois par M. Kützing dans ses *Décades*, comme l'*Oscillatoria decorticans* Dillw., nous paraît être un véritable *Anabaina*. (BRÉB.)

CYLINDROSPORIUM (κύλινδρος, cylindre; σπορά, spore). BOT. CR. — Genre de Champignons de l'ordre des Gymnomycètes entophytes, établi par Greville (S pour de petits végétaux épiphy dies réunies en petits groupes derme des feuilles vivantes; elles gues, cylindriques, obtuses aux et non cloisonnées. Endlicher pl immédiatement après le g. *Æci*

*CYLINDROTOME. *Cylindr* δρος, cylindre; τόμος, article). In de Diptères, division des Némocè des Tipulaires, tribu des Terric par Macquart aux dépens du de Wiedmann, dont il se distin palement par la forme cylindriq ticles des antennes. M. Macqua 4 espèces, dont 2 d'Europe, 1 d du Brésil. Nous citerons com *Cylind. distinctissima* (*Limnobia* qui se trouve en France et gne.

CYLISTA (κυλιστός, roulé). Genre de la famille des Papilion séolées, établi par Aiton *Hort.* 512) pour des plantes suffrutiq ginaires de l'Inde, grimpantes, ou velues, à feuilles pinnées-trifo lioles oblongues ou ovales acum pules très petites ou obsolètes axillaires simples; à bractées a duques. Le type de ce g. est le (

*CYLISTUS (κυλιστός, roulé). de Coléoptères pentamères, fam vicornes, indiqué dans le derni de M. le comte Dejean comme a par M. Godet, mais dont les car jamais été publiés à notre conn genre appartient à la tribu des de Latreille, et a pour type et u l'*Hister cylindricus* de Paykull, que septentrionale.

CYLIZOMA, Neck. BOT. PH *Deguelia*, Aubl.

*CYLLENE. Gr. (nom my MOLL. — M. Gray a proposé ce genr ques espèces de Buccins qui av Pourpres, tels que le *Buccinum l* ces coquilles ne diffèrent pas proprement dits. *Voy.* BUCCIN.

*CYLLENE (nom mythologiq de Mercure). INS. — Genre de tétramères, famille des Longicorn Cérambycins, établi par Newm *entomolog.*, pag. 7), qui n'a c

espèce de l'Amérique méridionale, ée par l'auteur *C. spinigera*. Ce g. sin du g. *Clytus*. (C.)

LÉNIE. *Cyllenia*. INS. — Genre de es, division des Brachocères, famille anystomes, tribu des Bombyliers, par Latreille et adopté par Meigen M. Macquart. Ces Diptères ont les gros, l'abdomen conico-cylindrique, s étroites, les pattes longues, avec isses assez fortes et deux pelotes rses, qui sont allongés. Un autre re, indiqué par M. Macquart, et qui ait pas encore été, c'est la brièveté de à cause du prolongement de l'ouver-iccale. Cet auteur en décrit trois es-la *Cyll. maculata*, la seule que La-ait connue et qui est du midi de la la *Cyll. longirostris* Wiedm., du cap ne-Espérance, et la *Cyll. atra*., sans patrie connue. (D.)

LIDIUM (κυλλός, tortu; ἰδέα, forme). Genre de Coléoptères pentamères, des Palpicornes, tribu des Hydro-, établi par M. Erichson (*die Kafer rk Brandenburg*, etc., p. 211) et au-lonne pour type l'*Hydrophilus semi-* Paykull, espèce de Suède. (D.)

LO. INS. —Genre de Lépidoptères de e des Diurnes, établi par M. Bois-*Entom. du voyage de l'Astrolabe*, , p. 140) aux dépens du genre Satyre ille. Ce genre ne renferme que des habitant les contrées intertropicales en continent, parmi lesquelles nous comme type la *Nymphalis leda* gurée par Cramer. Elle habite à la te occidentale d'Afrique, l'île Bour-e de France, Madagascar, la Chine, le, la Nouvelle-Hollande et plusieurs mer du Sud.

it curieux qui doit trouver place la découverte faite dans les platriè-environs d'Aix, en Provence, d'un ère fossile parfaitement empreint marne schisteuse. M. le comte de à qui cette empreinte appartient, en voulu la communiquer à la *Soc. France*, M. Boisduval a été chargé miner, et il résulte de son rapport épidoptère qu'elle représente appar-genre *Cyllo* dont il est question article, mais qu'il ne ressemble à aucune des espèces vivantes. Ce Lépidoptère, auquel il a donné le nom de *Sepulta* pour rappeler son origine antédiluvienne, est très bien représenté dans les Annales de la Société précitée, t. IX, pl. 8. (D.)

***CYLLODES** (κυλλός, courbé, tortu). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Nitidulaires, établi par M. Erichson (*Zeitschrift für die Entomologie herausgegeben von* Germar, *vierter Band*, 1843, p. 342), qui le place dans la sous-tribu des Strongylines. Il y rapporte 5 espèces, dont 3 du Brésil, 1 de Madagascar et 1 de Suède. Cette dernière, qui peut être considérée comme le type du genre, est le *Strongylus ater* Herbst, la même que la *Nitidula ater* Gyll., ou le *Sphæridium atrum* Payk., ou enfin le *Volvoxis morio* Kugel. (D.)

***CYLLOSCELIS** (κυλλός, courbé; σκέλος, jambe). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Harpaliens, établi par M. Curtis (*Trans. of Linn. Soc. Lond.*, vol. XVIII, p. 181) sur une espèce que l'auteur nomme *C. ellipticus*, et qui provient de Gorrite. (C.)

***CYLLOSOME**. *Cyllosomus* (κυλλός, boiteux; σῶμα, corps). TÉRAT. — Genre de Monstres unitaires appartenant à l'ordre des Autosites et à la famille des Célosomiens. *Voy.* ce mot. (Is. G. S.-H.)

***CYMARIA** (*cyma*, cyme). BOT. PH. — Genre de la famille des Labiées-Prasiées, établi par Bentham (*Labiat.*, 705) pour des arbrisseaux indigènes de l'Inde, à rameaux tomenteux, à feuilles crénelées, blanchâtres en dessous, à fleurs petites, en cymes racémeuses.

***CYMATION**, Spr. BOT. PH.—Syn. d'*Ornithoglossum*, Salisb.

CYMATITE. POLYP. — Nom donné par Bertrand à des Astraires fossiles.

***CYMATODERA** (κῦμα, onde; δέρη, cou). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, famille des Malacodermes, tribu des Clairones, établi par Gray (*Anim. Kingdom*, pl. 48, f. 1) sur un insecte du Mexique qu'il nomme *Hopei*, du nom de M. Hope à qui il l'a dédié. Ce genre a été adopté par M. de Castelnau, qui le place dans son groupe des Tillites. M. Klug, dans sa Monographie des Clérides, en fait une simple division du genre *Tillus*. (D.)

***CYMATOPHORA** (κῦμα, ατος, onde; φορέω, je porte). INS.—Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, établi par Treitschke et adopté par M. Boisduval, qui le range dans la tribu des Noctuo-Bombycites. Ce genre ne renferme que très peu d'espèces, toutes reconnaissables aux lignes ondées dont leurs ailes supérieures sont marquées, caractère auquel leur nom générique fait allusion. Quelques unes se font remarquer en outre par l'épaisseur et la couleur fauve de leurs antennes. Leurs chenilles, très plates, de couleur pâle, avec la tête large, d'une couleur plus foncée, et en forme de cœur, vivent cachées entre deux feuilles. Parmi les 8 espèces décrites par les auteurs, nous citerons comme type la *Cym. flavicornis* (*Noct. id.* Linn., Fab.) qui se trouve dans toute l'Europe et qui se montre dans les premiers jours de mars dans les environs de Paris, souvent malgré une température très froide. (D.)

***CYMATOPHORITES.** *Cymatophorites.* INS. — M. Blanchard (*Buffon-Roret*, *Ins.*, t. III, p. 497) désigne ainsi un groupe de Lépidoptères Nocturnes de la tribu des Noctuélides, ayant pour type le genre *Cymatophora*, auquel il réunit les genres *Cleoceris* et *Plastenis* de M. Boisduval. (D.)

***CYMATOPTERUS,** Esch. INS.—Syn. de *Colymbetes*. Clair.

***CYMATOTHERIUM** (κῦμα, ατος, flot; θηρίον, animal). MAM. FOSS. — Nom donné par M. Kaup à un animal fossile dont il a fait connaître une partie de la mâchoire inférieure dans le premier cahier de l'*Ostéologie des Mammifères et des Reptiles de l'ancien monde*; Darmstadt, 1841, en allemand. Cette mâchoire, qui a été trouvée dans le diluvium d'une fente de Calcaire grauwacke, près d'Oelsnitz en Saxe, a, dans ses contours et dans son épaisseur, une grande ressemblance avec celle d'un Éléphant; mais elle ne porte qu'une dent conique à longue racine comprimée et creuse à sa partie inférieure, comme celle des dents du Dugong. La partie émaillée de la dent semble formée de deux dents coniques, simples, réunies par les côtés; et comme cette partie s'élève très peu au-dessus du trou alvéolaire, M. Kaup pense que la gencive la recouvrait entièrement. Derrière cette dent existe une sorte de crête mousse, dentelée, pourvue en dedans d'une rangée de pores; un très g[...] dentaire règne dans toute la long[...] l'os, ce qui fait présumer, dit encore M[...] que dans sa jeunesse l'animal p[...] dents qui sont tombées. On sait q[...] le Dugong, les dents qui étaient dans [...] âge au nombre de cinq, sont réduit[...] seulement dans l'âge adulte; il exi[...] comme dans le Dugong et le Laman[...] fente derrière la ligne dentaire. Ce[...] ture a déterminé M. Kaup à placer [...] mal parmi les Cétacés herbivores [...] Dugong; mais quoique la symphy[...] point dans l'échantillon, on voit q[...] être tout autre que dans le Dugong [...] également, malgré l'absence de [...] postérieure de la mâchoire, qu[...] de cette mâchoire n'était point [...] en bas comme dans les Cétacés he[...] Ces particularités nous font penser [...] mâchoire est probablement celle [...] jeune Éléphant, qui n'avait point [...] que sa première dent de lait. Quoi [...] soit, ce qui en existe a 16 centi[...] long, et la longueur totale de la [...] pouvait avoir de 20 à 22 centim. M[...] donné à cette espèce le nom de *C[...]rium antiquum*.

***CYMATOTHES** (κυματώδης, [...]tées). INS. — Genre de Coléoptère[...] mères, famille des Hélopiens, indi[...] le dernier Catalogue de M. le comt[...] Il y rapporte 5 espèces d'Amériq[...] lesquelles se trouve l'*Helo[p]s und[...]* [Fa]bricius, qui peut en être considéré [...] type.

***CYMBA,** Brod. (κύμβη, nacelle). Montfort avait proposé un genre [...] pour séparer celles des Volutes de L[...] ont la coquille mince et l'ouvert[...] ample. En adoptant ce genre de [...] M. Broderip lui a changé son nom e[...] *Voy.* CYMBE et VOLUTE.

CYMBA. ACAL. — Nom latin des [...] *Voyez* ce mot.

***CYMBANTHES,** Salisb. BOT. [...] d'*Androcymbium*, Willd.

CYMBARIA (κύμβη, nacelle [...] — Genre de la famille des Scrophu[...] Rhinanthées, établi par Messersch[...] Linn. *Mant.* 417) pour des pla[...] bacées de la Sibérie, suffrutiqueuse[...] à tiges arrondies, dressées; à feuil[...]

s, lancéolées, acuminées, à fleurs axillaires, solitaires, sessiles, jaunes; à calices bi- à base. Le type de ce g. est le , C. daourica.

ymbium, Montf. (κύμβη, na- Montfort a proposé ce genre s à coquille mince et à ouver- ; plusieurs auteurs ont adopté ent. Cependant, lorsque l'on x un grand nombre d'espèces e, on voit s'établir un passage e ce groupe et les espèces à s étroites et à têt plus épais. (Desh.)

E. Cymbella (diminutif de bot. cr.—(Phycées.) Agardh, ectus criticus Diatomacearum, pour placer plusieurs espèces u'il avait d'abord renfermées stulia, et qu'il crut devoir en unes, à cause de leur forme appartiennent au g. Navicula tres, en raison de leurs cor- celle; celles-ci sont presque ules de Cocconema détachées elles. Ce g. se composait de i doivent être réparties dans venons de citer, et dans les Pyxidicula.

quelquefois le nom de Cym- tules en nacelle de certaines principalement à ceux des (Bréb.)

ns. — Voy. cimbex.

CHLIDES, Latr. moll. — Se- roposée par Latreille dans sa alopodes pour les trois gen- eythoé, Argonaute et Bellé- blage de ces trois genres, qui ort peu d'analogie, ne peut amille naturelle: aussi celle- adoptée. Voyez céphalopo- (Desh.)

A (diminutif de κύμβη, na- . — Genre de la famille des endrées, établi par Swartz al, VI, 70) pour des plantes ropicales, se trouvant assez lans l'ancien monde. Elles ibeuses ou caulescentes.

, Swains. moll.—Genre pro- inson pour quelques espèces de Volutes telles que les Voluta rutila, vespertilio, etc. Il suffit de citer ces espèces pour faire voir que ce genre n'a aucune utilité, et ne peut être distingué des Volutes. Voyez ce mot. (Desh.)

CYMBIUM. moll. — Voy. cymbe.

***CYMBOCARPA** (κύμβη, nacelle; καρπός, fruit). bot. ph. — Genre de la famille des Burmanniacées, établi par Miers (*Proceed. Linn. soc.*, 1839) pour des plantes herbacées du Mexique, à tige simple, subflexueuse, droite et blanchâtre; à feuilles sessiles, bractéiformes, droites ou comprimées; à inflorescence dichotome en épis pauciflores; à fleurs d'un jaune blanchâtre. bractéées, à pédicelles très courts, brusquement géniculés au sommet.

***CYMBOCARPUM** (κύμβη, nacelle; καρπός, fruit). bot. ph. — Genre de la famille des Ombellifèrées-Cœlospermées, établi par De Candolle (*Prodr.*, IV, 186) pour une plante herbacée du Caucase, annuelle, petite, fétide; à feuilles décomposées, dont les lacinies sont linéaires, courtes, les ombelles oppositifoliées, les involucres et les involucelles linéaires et les pétales blancs.

***CYMBONOTUS** (κύμβη, nacelle; νῶτος, dos). bot. ph. — Genre de la famille des Composées-Arctotées, établi par Cassini (*Dict. scienc. nat.*, XXXV, 397) pour une plante herbacée de la Nouvelle-Hollande, acaule, à feuilles spatulées, dentées, laineuses en dessous, à pédoncules nombreux, scapiformes, portant chacun une fleur jaune. L'unique espèce de ce genre porte le nom de *C. Lawsonianus*.

***CYMBOPHORA** (κύμβη, nacelle; φορέω, je porte). bot. cr. — (Phycées.) Quelques uns des *Gomphonema* décrits par M. Kützing, dans son *Synopsis Diatomearum*, avaient été placés par lui dans sa division des *Cymbophora*. Elle renfermait les espèces à frustules en nacelle; nous l'avions adoptée comme un g. particulier, en y réunissant les *Frustulia* cymbellés du même auteur que nous avions reconnus être portés sur des pédicelles, et cela avant d'avoir connaissance du grand ouvrage de M. Ehrenberg qui rapporte ces espèces à son g. *Cocconema*, nom qui, à plus d'un titre, doit être préféré. *Voy.* ce mot. (Bréb.)

***CYMBOSTEMON**, Sp. bot. ph. — Syn d'*Ilicium*, L.

CYMBULIE. *Cymbulia* (κύμβη, nacelle). MOLL.— Genre de l'ordre des Ptéropodes de Cuvier (Ptérodibranches de Blainville), établi par Péron et Lesueur, ayant pour caractères : Animal oblong, gélatineux, transparent, muni de deux yeux?, de deux tentacules? et d'une bouche en forme de trompe?, de deux nageoires latérales, grandes et arrondies, portant le réseau vasculaire des branchies ; elles sont connées à leur base, du côté postérieur, par un appendice intermédiaire en forme de lobe allongé.

Coquille gélatinoso-cartilagineuse, oblongue, en forme de sabot, entièrement revêtue d'une membrane mince et à peine visible, à ouverture supérieure longue, tronquée à l'une de ses extrémités.

Ce genre, encore imparfaitement observé, et qui subira sans doute d'importantes modifications quand l'occasion de le mieux étudier se sera présentée, ne renferme qu'une seule espèce : c'est la C. DE PÉRON, jolie petite coquille d'environ 60 millimètres, qui se trouve dans la Méditerranée. (C. D'O.)

CYME. *Cyma.* BOT. — Mode d'inflorescence résultant de l'assemblage de deux ou plusieurs pédoncules partant d'un même point, s'étalant à peu près horizontalement et portant sur leur face supérieure une ou plusieurs rangées de fleurs, comme cela a lieu dans les *Sedum*. On donne encore ce nom à l'ensemble des branches qui terminent une tige nue.

***CYMINDINÉES.** *Cymindinæ.* OIS.—Sous-famille de l'ordre des Falconidées, établi par Swainson pour des genres assez disparates répartis par M. G.-R. Gray dans ses Polyborinées et ses Milvinées. Il y comprend les g. *Ibycter, Polyborus, Cymindis, Nauclerus, Elanus* et *Gampsonyx*. Je m'abstiendrai d'en donner les caractères à cause du peu de consistance de ces groupes, sur lesquels il est difficile d'être d'accord, et qui dépendent plutôt de vues théoriques que d'observations rigoureuses. (G.)

CYMINDIS (κύμινδις, nom donné par les Grecs à un oiseau inconnu des modernes). OIS. — Genre de l'ordre des Rapaces, établi par Cuvier pour des Oiseaux américains à tarses très courts, réticulés, à demi ouverts par devant ; à ailes plus courtes que la queue qui est ample et arrondie ; à bec recourbé, comprimé ; à mandibule supérieure très crochue, et dont les narines, obliquement percées dans une cire très étroite, sont presque linéaires.

On ne connait avec certitude que deux espèces de *Cymindis*, dont les mœurs ne sont pas connues ; ce sont : les CYMINDIS BEC-EN-CROC, *C. uncinatus* Illig., qui habite la Guiane et le Brésil, et le C. A MANTEAU NOIR, *C. Cayennensis* (petit Autour de Cayenne de Buffon) qui habite les mêmes pays. La Buse cymindoïde de M. Temminck et celle mantelée du prince de Neuwied ne sont que le même oiseau dans un plumage différent.

La place qui paraît le mieux convenir aux *Cymindis* est entre les Aigles-Autours et les Milans ; peut-être même pourrait-on les réunir aux premiers, à moins qu'on ne les considère comme un genre intermédiaire. En général, les Oiseaux de proie présentent dans leurs formes des nuances si fugitives qu'il est bien difficile de les grouper d'une manière satisfaisante, et l'on peut y multiplier les genres à loisir. Toutefois la courbure [illegible] prononcée du bec des *Cymindis* en peut autoriser la séparation ; mais leurs affinités ne pourront être établies d'une manière moins arbitraire que lorsqu'on connaîtra les détails de leur structure anatomique, leurs mœurs et leur mode de développement depuis leur premier âge. (G.)

CYMINDIS (κύμινδις, espèce d'oiseau de nuit). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Troncatipennes, établi par Latreille et adopté par tous les entomologistes. Ce sont des Insectes de moyenne grandeur, de forme allongée et aplatie. Ils sont généralement d'une couleur brunâtre, et tout le dessus du corps est ordinairement plus ou moins ponctué.

Les *Cymindis* se trouvent dans presque toute l'Europe, particulièrement dans les parties méridionales et dans les montagnes. Les autres parties du globe, même la Nouvelle-Hollande, en fournissent aussi plusieurs espèces. Ces Insectes se tiennent de préférence sous les pierres humides, [illegible] des ruisseaux et des torrents. Le dernier Catalogue de M. Dejean en mentionne [illegible] espèces, parmi lesquelles nous citerons le *Cymindis humeralis* Fabr., très commun dans le midi de la France, et qu'on trouve quelquefois aux environs de Paris. (D.)

***CYMINDODEA** (κύμινδις; diminutif [illegible]

le?). ins.—Genre de Coléoptères pen-
, famille des Carabiques, tribu des
ipennes, établi par M. Delaporte
Soc. entom. de Fr., t. I, p. 390) sur
èce du Sénégal décrite par M. De-
s le nom de *Cymindis bisignata*. Une
espèce propre aussi au Sénégal, a été
dans nos *Annales* par M. Buquet,
nom de *Cymindis lutelina*. (C.)

INDOIDE. ins. — Syn. de *Cymin-
tata*.

NOSMA. bot. ph. — Genre de Ru-
insi nommé par Gærtner, d'après le
ὀσμή) de Cumin (κύμινον) qu'exhale
qui lui sert de type. Il présente
court, profondément partagé en
4 pétales alternes, beaucoup plus
troits; 8 étamines dépassant les
alternativement plus longues et
rtes, à filets aplatis, à anthères
Un ovaire épais, exhaussé sur un
ui, renflé à la base, s'étend et s'é-
n s'amincissant sur toute sa sur-
surmonté d'un style court terminé
stigmate à 4 sillons, et creusé à son
d'autant de loges petites, dans cha-
quelles sont deux ovules superpo-
uit charnu est à 4 loges 1-spermes,
d'un endocarpe mince et crustacé.
es sont des arbres ou des arbris-
riginaires de l'Asie tropicale, à
pposées, simples, entières, parse-
petits points transparents, et exha-
deur aromatique. Les fleurs, blan-
d'un jaune verdâtre, dont les pé-
es filets sont couverts de points glo-
sont disposées en corymbes axil-
terminaux. — Ce genre est le même
ambolifera de Linné, et le *Gela* de
. On l'a plus récemment considéré
devant rentrer dans l'*Acronychia* de
mais cette identité est douteuse, et
pèces d'*Acronychia* sur lesquelles
fondé sont vraiment congénères de
après lesquelles nous venons de dé-
genre, il faudra en changer plusieurs
es assez importants, comme la rela-
grandeur entre le calice et la corolle,
situation du disque avec l'ovaire et
les entre eux. (Ad. J.)

IO (une des Néréides). crust. — Le
qui a servi de type à M. Dehaan
blir, dans sa *Fauna japonica*, cette
nouvelle coupe générique, est le *Pilumnus Andreossiji* Sav. (*Description de l'Égypte*, *Crust.*, pl. 5, fig. 5). Les affinités que présente ce nouveau genre avec celui de *Trapezia* nous portent à le ranger dans l'ordre des Décapodes brachyures, et dans la tribu des Cancériens quadrilatères de M. Milne-Edwards; c'est donc près des *Trapezia*, c'est-à-dire entre ces derniers et les *Eriphia*, que cette nouvelle coupe générique doit venir prendre place. MM. Kuhl et Van Hasselt en ont rencontré une seconde espèce sur les côtes de l'île de Java. M. Dehaan, dans sa *Fauna japonica*, la désigne sous le nom de *C. melanodactylus*. (H. L.)

***CYMODEMA** (*Cymus*, genre d'insectes; δέμας, corps). ins. —Genre de la tribu des Lygéens, de l'ordre des Hémiptères, établi par M. Spinola (*Ess. sur les Hémipt. hétéropt.*) sur un petit insecte de Sardaigne très voisin des *Cymus* (*C. tabida* Spin.) dont il se distingue par des cuisses plus renflées; par les antennes dont le quatrième article est en fuseau pointu, etc. (Bl.)

CYMODOCEA (Cymodocée, nom historique). bot. ph. — Genre de la famille des Naïadées, établi par Kœnig (*Ann. of Bot.*, II, 96, t. 7) pour une plante herbacée, croissant dans les estuaires de la Méditerranée, à tige sarmenteuse, radicante, articulée; à feuilles rassemblées aux articulations, linéaires, obtuses, très entières, engainantes à leur base.

CYMODOCÉE. *Cymodocea* (nom historique). crust.— Genre de l'ordre des Décapodes nageurs, tribu des Sphéromes onguiculés, établi par Leach, et adopté par les carcinologistes avec quelques modifications. Ce g. ne diffère que très peu des Sphéromes, dont il ne se distingue qu'en ce que le corps ne peut pas se ramasser complétement en boule comme chez ces derniers Crustacés. Le thorax ici est surtout un peu moins flexible; mais ce qui s'oppose à ce que les Cymodocées puissent prendre une forme sphérique, c'est la disposition des dernières fausses pattes, dont les lames sont relevées obliquement de chaque côté de l'adbomen et restent toujours saillantes. Les Dynamènes du docteur Leach présentent aussi ce caractère, et ne paraissent différer des Cymodocées par aucune particularité d'organisation assez importante pour motiver leur séparation: aussi cette coupe

générique a-t-elle été réunie à celle des Cymodocées par M. Milne-Edwards, dans le t. III de son *Hist. nat. sur les Crust.* Les 11 esp. qui la composent ont été partagées en deux divisions, et celle qui peut en être regardée comme le type est la C. POILUE, *C. pilosa* (Edw., *op. cit.*, t. III, p. 213). Cette espèce a été trouvée dans la Méditerranée. Les autres Cymodorées habitent les côtes d'Angleterre, celles de Sicile, de la Crimée et de l'Australie. (H. L.)

*CYMODOCÉE. *Cymodocea.* POLYP. — Genre placé à côté des Sertulaires, et dont la distinction a été faite par Lamouroux. (P. G.)

CYMOPHANE (c'est-à-dire *lumière flottante*, de φάνος, lumière, et de κῦμα, flot). MIN. —Chrysobéryl, Chrysolithe orientale. Espèce minérale de l'ordre des Aluminates, composée de 1 atome d'Alumine et de 1 atome de Glucyne, si l'on admet avec Afdelen que cette dernière ne renferme qu'un atome d'oxygène; en poids, elle est formée de 80,25 d'Alumine et de 19,75 de Glucyne. La formule de composition de la Cymophane est donc analogue à celle du Spinelle, bien que les formes cristallines dans ces minéraux soient différentes. Celles de la Cymophane se rapprochent beaucoup des formes du Péridot: elles appartiennent au système rhomboïque, et dérivent d'un prisme droit à base rhombe, de 119°46'. Ce prisme, en se modifiant sur deux de ses arêtes, se transforme en un prisme hexagonal, très voisin du prisme hexaèdre régulier. Le même prisme hexagonal présente souvent autour de ses bases une série annulaire de petites facettes. On observe souvent des cristaux qui se groupent entre eux en croisant leurs axes.

La Cymophane est une substance vitreuse d'un jaune verdâtre, qui possède un pouvoir biréfringent considérable et présente souvent un chatoiement d'un blanc laiteux mêlé de bleuâtre, circonstance qui lui a valu son nom. Elle n'offre point de clivages bien nets; sa densité = 3,75; elle est plus dure que la Topaze. On ne l'a trouvée jusqu'à présent qu'à l'état de cristaux ou de grains cristallins d'une transparence un peu nébuleuse, et disséminés dans les Gneiss et Pegmatites de Haddam en Connecticut, et de Saratoga, dans l'état de New-York, en Amérique. On le rencontre aussi dans les sables des terrains d'al-. avec d'autres pierres fines, à Ceylan et au Brésil. Les micaschistes des de Beresow, dans les monts Oural sentè aussi de beaux cristaux. Cet riétés de Cymophane sont employ joaillerie sous les noms de *Chrysol tale.*

*CYMOPHORUS (κῦμα, onde; porte). INS.—Syn. de *Ptychophor*

CYMOPOLIA (κῦμα, flot; πολ blancs). BOT. CR. — (Phycées.) G tué par Lamouroux (*Hist. Poly* pour une Algue encroûtée de cal rapportait aux Corallinées. Le ty est la *Corallina Rosarium* d'Ellis *polia barbata* Lamx., la *Cymopoli* de ce dernier auteur étant, selon I (*V. Mém. Corall.*, p. 113), un La structure de ce g. étudiée par zing (*Ueb. die Polyp. calc.*) (*l. c.*), montre qu'il doit être groupe des Corallinées, et plu Chordariées et les Sphacélariées. frère en fait un des membres d tribu des Actinocladées (1); nou geons volontiers à son avis. La tubuleuse, dichotome et articul met des articles est couronné de et caducs. Le tube principal es par des verticilles de rameaux co nants, dichotomes, d'égale long tement unis entre eux par l'en calcaire. Si, au moyen d'un acide dissout cet enduit pierreux, les fil deviennent libres, et l'on peut a rer qu'ils sont analogues à ceu groupes dont nous avons rapp Les spores terminent chaque ra sont entourées de trois ou quatre v pyriformes. On ne connaît que d de ce g., qui paraît propre aux

CYMOPOLIE. *Cymopolia.* CRU de l'ordre des Décapodes brachy des Dorippiens, établi par Rou par M. Milne-Edwards dans le son *Hist. nat. sur les Crust.* Dans rapace est déprimée, plus large quadrilatère et très inégale; le fr large et dentelé; les yeux gros et médiocre, se repliant dans les antennes externes se reploient

(1) Cette tribu est en outre composée des *Neomeris.*

le front. Le cadre buccal est ré. Les pattes-mâchoires externes oup trop courtes pour clore en re buccal. Les pattes antérieures s avec la main, petite et renflée. des trois paires suivantes sont successivement de plus en plus ır tarse est étroit, mais aplati et orme lamiaire. Les pattes de la aire sont presque rudimentaissent au-dessus des quatrièmes, ent pas l'extrémité de leur troile. Le tarse de ces organes est rme et presque droit; l'abdomen en bas, immédiatement derrière rieur de la carapace, et se com-. articles distincts dans les deux lle espèce connue est la C. DE CA-*onii* Roux (*Crust. de la Médit.*, e espèce habite les côtes de la ant notre séjour en Algérie, nous ntré ce Crustacé dans la rade il habite à de très grandes pro- (H. L.)

TERUS (κῦμα, flot; πτερόν, aile). Genre de la famille des Ombelipsiées, etabli par Rafinesque *s.*, LXXXIX, 100) pour une aire des bords du Missouri, à , presque nue; à feuilles pétioartites, lobes très courts, obtus; tite, de 5 à 6 rayons. L'unique genre porte le nom de *C. glo-*

AIRE. *Cymosaria*. POLYP.—Genre des Isidées établi par Lamarck ypier des mers de la Nouvelle-'il a appelé *C. laciniata*, et qu'il insi : Polypier presque pierreux, terminé en cyme ombelliforme; articulée, nue, striée longitudiarticulations inégales, alternarreuses et cornées; cyme termielle concave, à rameaux un peu oupés et comme rongés à leur rieure.

OADIENS. *Cymothoadii*. CRUST. ille, qui appartient à l'ordre des té établie par M. Milne-Edwards, des Crustacés dont le corps est t large vers le milieu, mais très rrière, et surtout en avant. La petite, et les antennes s'insèrent tantôt à son bord antérieur, tantôt sous le front. Les mandibules sont en général à peine dentelées à leur extrémité, et leur appendice palpiforme est très gros. Les mâchoires de la première paire sont réduites à une petite tige simple; celles de la seconde paire se composent d'un article basilaire assez grand, qui est bilobé au bout. Les pattes sont en général larges et operculiformes, et elles ne se terminent presque jamais par une tige palpiforme. Les six derniers anneaux du thorax présentent de chaque côté une pièce épimérienne distincte de leur lobe médian. Les pattes sont armées d'ongles qui sont toujours assez forts, et souvent très gros et très crochus; en général la griffe des pattes des trois premieres paires est en même temps assez mobile pour se reployer au point de toucher presque au bord antérieur d'une partie voisine du membre; disposition qui a fait donner à ces organes le nom de *pattes ancreuses*. Quelquefois les pattes des quatre dernières paires sont simplement ambulatoires, et d'autres fois toutes sont ancreuses. Les cinq premiers segments de l'abdomen sont presque toujours bien développés, ne sont que très rarement soudés entre eux, et jamais avec le sixième article, qui est assez grand et lamelliforme. Les fausses pattes des cinq premières paires sont dirigées directement en arrière, et ne se logent jamais dans une fosse abdominale; enfin celles de la première paire se composent d'un article basilaire plus ou moins allongé, et de deux appendices terminaux, lamelleux et mobiles.

Les Crustacés, dans cette famille, éprouvent en général, par les progrès de l'âge, des changements de formes assez considérables. A leur naissance ils n'ont que six paires de pattes, et leur abdomen, beaucoup plus développé par la suite, est mieux organisé pour la natation. Tous paraissent être plus ou moins parasites; mais les uns conservent toujours la faculté de marcher avec facilité, tandis que chez les autres, les pattes finissent par devenir presque impropres à la locomotion.

Cette famille a été divisée en trois tribus, que l'on peut distinguer par les caractères suivants :

CYMOTHOADIENS

- dont les antennes sont insérées au bord antérieur de la tête et sont à découvert à leur base.
  - dont les pattes antérieures sont subchéliformes, tandis que toutes les autres sont semblables. — TRIBU 1re. *Cymothoadiens ravisseurs.* — *Genre :* Sérole.
  - dont les pattes antérieures sont semblables à celles des deux paires suivantes, et sont ambulatoires ou ancreuses. — TRIBU 2e. *Cymothoadiens errants.* — *Genres :* Cirolane. Eurydice. Æga. Conilere. Rocinele. Alitrope.
- dont les antennes sont insérées à la face inférieure de la tête, et sont recouvertes à leur base par le front qui s'avance plus ou moins loin. — TRIBU 3e. *Cymothoadiens parasites.* — *Genres :* Nérocile. Anilocre. Livonèce. Olencire. Cymothoé. Ouroeuckte.

(H. L.)

CYMOTHOE. *Cymothoa* (nom mythologique). CRUST.—Ce g., qui appartient à l'ordre des Isopodes et à la tribu des Cymothoadiens parasites, a été établi par Fabricius. Depuis cet auteur, cette coupe générique a subi de très grandes modifications, et ses caractères peuvent être ainsi présentés : Dernier article de l'abdomen carré, transverse ; les lames des appendices ventraux sont en forme de stylet et presque égales ; les segments du corps sont presque anguleux sur les côtés et postérieurement avec les angles arrondis. Les côtés des segments de l'abdomen sont parallèles, épaissis en dessous ; la dernière jointure est transverse et presque cordacée.

Le modifications que les Cymothoés subissent tous par les progrès de l'âge sont surtout remarquables chez les femelles, et rendent souvent la détermination des espèces très difficile. Ces Crustacés atteignent quelquefois une longueur de près de 3 pouces, et varient beaucoup entre eux par le degré de convexité et la longueur de leur corps ; quelquefois ils sont un peu déjetés de côté, et montrent évidemment une tendance à se déformer par les progrès de l'âge. Ces Crustacés vivent cramponnés sur le corps de divers Poissons, mais leurs mœurs nous sont entièrement inconnues. On en a trouvé dans toutes les régions du globe, et les limites géographiques des espèces ne paraissent pas être aussi bien circonscrites que les Crustacés non parasites. Les pêcheurs désignent souvent ces Crustacés sous

les noms de *Poux de mer*, et on l[...] lés aussi *OEstres de mer* ou *Asi*[...] *sons*.

M. Milne-Edwards, dans son *H*[...] *les Crust.*, a fait connaître onze [...] ce genre, et celle qui peut en êt[...] rée comme le type est le *C. œs*[...] Desm., Edw. (*Atl. du Règ. anim*[...] Crust., pl. 65, fig. 1).

*CYMUS. INS. — Genre de la [...] Lygéides, de l'ordre des Hémiptè[...] des Hétéroptères, établi par Hah[...] *nartige Insect.*), et adopté depuis [...] entomologistes. Les *Cymus*, très [...] vrais Lygées, s'en distinguent [...] leurs antennes, dont le dernier art[...] flé en forme de bouton ovalaire, [...] élytres, qui sont presque transp[...] n'en connaît que quelques peti[...] européennes. On peut en considé[...] le type le *Cymus resedæ* Panz.

*CYNÆDA, Westw. INS. — [...] d'*Odontia*, Dup.

*CYNAILURUS (κύων, chien [...] chat). MAM. — Genre du groupe [...] ou Félis, distingué, en 1830, pour [...] (*Felis jubata*) par Wagler dans [...] *der Amphibien*.

M. Lesson (*Tableau méth. de*[...] transporte à tort ce nom à un g[...] pour type le *Canis campestris*.

CYNANCHUM (κύων, chien; [...] trangle). BOT. PH. — Genre de la f[...] Asclépiadées-Cynoctonées, établi [...] (*Gen.*, n. 301) pour une plante [...] des bords de la Méditerranée, à [...] bile, portant des feuilles opposées, [...] à ombelles interpétiolaires. L'espè[...] remarquable de ce genre est le C[...] *liense*, de la racine duquel on ext[...] drastique portant le nom de Sca[...] Montpellier.

CYNANTHUS OIS. — *V. oy.* [...]

CYNAPIUM (κύων, chien; [...] sil). BOT. PH.—Genre de la famill[...] bellifèrées - Smyrnées, établi p[...] (*Torrey* et *A. Gray*, *Flor. of N. A*[...] pour une plante herbacée de l'[...] boréale, vivace, robuste, à fe[...] ternatiséquées, à involucre nul, [...] celle latéral, oligophylle, à fleurs [...]

CYNARA, Veill. BOT. PH. — [...] CHAUT.—Thunb., syn. de *Plaque*[...]

CYNARÉES. *Cynareæ.* bot.—Nom donné Lessing à une tribu de la famille des posées ayant pour type le g. *Cynara.*

NARRHODE. *Cynarrhodium.* bot. — donne ce nom à un fruit charnu, d'un grand nombre d'ovaires à pé solide, renfermés dans un calice et presque clos, mais non adhérent parois de ce calice; tel est le fruit du r.

NCHRAMUS. ois. — Mohr., synon. *-paro.*—Bonap., syn. d'*Emberiza mi-*, type du genre établi sous ce nom.— syn. d'*Emberiza passerina*, type du g. sous ce nom. (G.)

NEGETIS (κυνηγέτης, chasseur). ins. re de Coléoptères subtétramères (tri de Latreille), famille des Coccinellides, r nous, et adopté par M. Dejean, qui, son Catalogue, en mentionne deux es-, les *Coccinella globosa* et *impunctata* é (*aptera* de Paykull). En raison de breuses variétés, la première a reçu s noms; elle se trouve dans presque l'Europe; la seconde est plus particu- aux régions boréales de notre hémi- Les *Cynegetis* sont couverts d'une pu- cotonneuse. On les rencontre par sur les plantes. Il paraîtrait qu'ils ont bitudes analogues à celles des *Epila-*, et qu'ils sont phyllophages. (C.)

NICTIS (κύων, chien; ἰκτίς, mangouste). —M. Ogilby, dans un mémoire qui fait du tome I des *Transactions de la So- zoologique de Londres*, décrit et repré-, sous le nom de *Cynictis Steedmanni*, spèce de la famille des Mangoustes, dont le type de ce genre. Cette espèce, qui est que à l'*Herpestes penicillatus* de G. Cu- type du g. *Cynopus*, Is. G.), provient de que australe. *Voy.* cynopus. (P.G.)

NIPHIENS. ins. — Syn. de Cynip-.

NIPS. *Cynips.* ins.—Genre de la tribu ynipsiens, de l'ordre des Hyménoptères, par Linné et adopté par tous les ento- gistes avec quelques restrictions. Il est ipalement distingué des autres genres même groupe par des antennes filifor- grossissant un peu vers l'extrémité.

Les Cynips sont de petits Hyménoptères , dans leurs premiers états, vivent tous de ère végétale et produisent sur les végétaux diverses excroissances. La noix de galle est ainsi produite par un Cynips assez commun dans le midi de l'Europe et surtout dans le Levant. On l'a nommé le Cynips de la galle a teinture (*Cynips gallæ-tinctoriæ*) pour rappeler la nature de son produit. C'est un petit insecte long de cinq millimètres, d'un fauve pâle, couvert d'un duvet soyeux, blanchâtre, avec des ailes diaphanes parcourues par des nervures jaunâtres, un abdomen fauve, orné d'une tache noire dans son milieu.

Avant d'effectuer sa ponte, le Cynips femelle, à l'aide de sa tarière, pratique de petites entailles sur un chêne d'Orient (*Quercus infectoria*), et dans chaque fente il dépose un œuf. Un liquide particulier versé en même temps fait affluer la sève vers ce point et détermine une excroissance arrondie, augmentant de volume quand la larve grossit. Celle-ci s'établit au centre de la galle et se nourrit de la substance qui l'entoure. Il en résulte alors une petite cavité ronde où cette larve prend tout son accroissement. Les noix de galle atteignent la grosseur de la moitié d'une noix ordinaire; leur forme est ordinairement arrondie; il n'est pas rare cependant d'en trouver de pyriformes. Elles ont une dureté telle qu'on ne peut les briser sans le secours du marteau. Leur surface est d'une couleur gris brunâtre, avec des tubercules plus ou moins prononcés. On remarque souvent un petit trou circulaire à la surface: c'est l'ouverture que l'insecte parfait s'est frayée pour s'échapper de sa retraite de larve et de nymphe. La récolte de ces galles se fait à diverses époques. Avant la sortie de l'insecte, alors qu'elles contiennent plus de matière astringente, elles sont désignées dans le commerce sous les noms de galles noires, bleues, vertes. On nomme galles blanches celles dont l'insecte s'est échappé, celles qui offrent le trou circulaire attestant leur abandon par l'habitant.

Il est probable que, parmi les galles employées dans le commerce, il y en a de plusieurs espèces; mais la science n'a pas encore suffisamment constaté le fait.

Ces excroissances servent généralement pour les teintures noires, et principalement pour la fabrication de l'encre.

Le Cynips de la rose (*Cynips rosæ* Lin.) peut compter parmi les espèces les plus com-

munes dans notre pays; il est noir, avec les pattes ferrugineuses, l'abdomen de la même couleur avec l'extrémité noire. Les galles produites par cet insecte abondent parfois sur des Rosiers, et leur forme singulière les fait aisément remarquer. Ce sont des excroissances chevelues, de couleur verte, qui entourent les tiges du rosier; leur dimension n'est pas moindre souvent de celle d'une petite pomme ou plutôt d'une nèfle dont ces galles rappellent un peu l'aspect. Elles paraissent composées d une quantité immense de filaments très serrés et très compactes dont plusieurs ont leurs extrémités libres et plus ou moins ramifiées, ce qui leur donne cette apparence chevelue. Ces excroissances sont habitées par plusieurs larves de Cynips: aussi quand on les ouvre on reconnaît la pré ence de plusieurs loges disposées irrégulièrement et en nombre variable.

Souvent ces Cynips sont attaqués par des Chalcidiens, entre autres par un petit *Diplolepis* de couleur vert doré. Plusieurs anciens observateurs ayant remarqué quelques uns de ces Chalcidiens, furent très embarrassés de reconnaître le véritable propriétaire des Bédéguars (on nomme souvent ainsi ces galles). Réaumur cependant sut parfaitement distinguer les parasites.

Le Cynips des baies de chêne (*Cynips quercus baccarum* Lin.), qui est d'un brun clair, produit par sa piqûre des nodosités arrondies et pellucides, placées à la base des feuilles de chêne (*Quercus robur*).

Ces nodosités sont toujours rondes comme des cerises, dont elles ont à peu près le volume: extérieurement leur solidité paraît assez grande; mais, quand on les ouvre, l'intérieur en paraît plus tendre et comme spongieux. Une seule larve habite chaque galle; elle en occupe le centre, comme cela a toujours lieu, et, selon Réaumur, passe l'hiver dans sa loge. Divers Chalcidiens vivent aux dépens des Cynips; voilà pourquoi on remarque parfois à la superficie des galles plusieurs trous très petits. On rencontre ces nodosités en abondance sur les chênes de notre pays, principalement vers l'automne.

Nous ne décrirons pas en détail les diverses galles qui sont plus ou moins bien connues; mais il faut citer encore, parmi celles qu'on voit le plus fréquemment, le Cynips des pédoncules du chêne (*Cynips quercus pedunculi*), petit insecte grisâtre, long[...] tre millimètres; il pique les chatons [...] mâles du chêne. Il en résulte alors [...] rondes, ce qui les fait ressembler à [...] pes de groseilles.

Le Cynips des feuilles de chên[e] (*quercus folii* Lin.) occasionne de p[...] dosités sur les nervures des feuille[s]

Enfin l'on peut dire en général q[...] pas de famille de plantes sur les[...] n'existe des galles de Cynips; mais [...] plupart des cas, on ignore les esp[...] les produisent, peu d'observations [...] faites sur ce sujet.

CYNIPSÈRES. ins. — Syn. d[...] siens.

CYNIPSIENS. ins. — Tribu d[...] des Hyménoptères, correspondan[t] mille des Gallinsectes de Latreille [...] risée par des antennes de treize [...] articles filiformes, ou grossissant [...] l'extrémité; par des palpes longs [...] ailes antérieures pourvues de deu[x] cellules cubitales et d'une seule [...] surtout par une tarière chez les [...] capillaire et roulée en spirale [...] rieur de l'abdomen pendant le re[...] son extrémité logée dans une coul[...] à la partie inférieure de l'abdome[n]

Les Cynipsiens, dans leur premi[...] vent de matière végétale. Les fem[...] dressent presque toujours à une e[...] ticulière d'arbre pour y opérer le [...] leurs œufs. A l'aide de la petite ta[...] leur abdomen est muni, elles enta[...] gèrement, soit les tiges, soit les p[...] des feuilles; dans chaque petite e[...] elles déposent un œuf. La bless[...] ainsi à la plante tend à amener ve[...] une surabondance de sève; le pé[...] plutôt la petite larve, suçant la [...] l'entoure, et dégorgeant sans dou[te] quide particulier, excite encore la [...] porter vers l'endroit qu'elle hab[ite] résulte bientôt sur l'arbre une pet[ite] augmentant de volume en même t[emps] s'accroît la petite larve.

Il est fréquent, durant toute la [...] son, de rencontrer en quantité ce[...] sances sur une foule de végétaux [...] sont employées avec avantage dan[s le com]merce. Les Noix de galle, dont [...] dans la confection de l'encre et des

c une dissolution d'acide sulfu-
: sulfate de fer, fournissent une
commerce assez importante.
rt de ces galles sont sphériques
rès dures ; mais il en est beaucoup
t diverses formes : de là les déno-
le Pomme en Groseille, en Nè-
l'on leur applique généralement.
e ces galles, que l'on remarque
ilièrement sur les Rosacées, ont
ées Bédéguar, Mousse cheve-

s des Cynipsiens subissent leurs
oses dans l'intérieur de ces sin-
ɔitations, comme l'Ichneumon ou
dans le corps d'un autre Insecte.
blanchâtres, privées de pattes,
: des mamelons pour leur en te-
ussi n'ont-elles jamais à se dé-
iblement. Le plus souvent une
habite une galle, mais quelques
nt en société. La plupart y su-
' transformation en nymphe, et
plusieurs de ces larves l'aban-
s'enfoncent en terre. La sortie de
fait toujours remarquer par un
ié à la surface de la galle.
fication ou maturité des Figues,
ins certaines parties de l'Europe
:, a lieu au moyen de petits
qui déposent leurs œufs dans les
enfile plusieurs de ces fruits, et
e sur des Figuiers tardifs. Les
ortent couverts de poussière fé-
'introduisent dans l'œil des nou-
:s, en fécondent les graines, et
la maturité du fruit.
siens sont en général de très pe-
optères, comme la plupart des
et des Proctotrupiens : seule-
ailes présentent quelques ner-
usieurs cellules complètes. Les
t une tarière dont la conforma-
d'être signalée ; elle est roulée
ans l'intérieur du ventre, avec
té logée dans une coulisse de la
eure de l'abdomen. C'est seule-
i dépôt des œufs que cette tarière
ble de se dérouler.
iable que les Cynipsiens abon-
presque toutes les parties du
is la petitesse de ces insectes
:happer aux investigations des voyageurs. Les espèces connues, et leur nombre n'en est pas très considérable, appartiennent à l'Europe, où les excroissances occasionnées par elles, sur les végétaux, ont depuis longtemps attiré l'attention des naturalistes.

Les genres de cette tribu ne sont pas nombreux. Nous les répartirons dans deux groupes : ce sont les **Ibaliites** et les **Cynipsites**. (Bl.)

*CYNIPSITES. *Cynipsites*. ins. — Les Cynipsites forment un groupe dans la tribu des Cynipsiens, distingué de celui des Ibaliites par un abdomen ovalaire.

On y rattache un petit nombre de genres : ce sont les *Cynips*, *Figites*, *Kleidotoma*, *Anacharis*, *Peras*, *Leiopteron*. (Bl.)

*CYNOCARDAMUM (κύων, chien ; κάρδαμον, cresson). bot. ph. — Genre de la famille des Crucifèrées-Thlaspidées, établi par Webb et Berthelot (*Fl. Canar.*, 96) pour une plante herbacée annuelle, originaire des Canaries, de l'Amérique boréale et des Antilles, glabre, rameuse, à feuilles linéaires-lancéolées, les inférieures pinnatilobées, les supérieures étroites, incisées, les inférieures linéaires, entières, à grappes oppositifoliacées et terminales, aphylles, à fleurs blanches et très petites.

CYNOCÉPHALE. *Cynocephalus* (κύων, κυνός, chien ; κεφαλή, tête). mam. — Genre de Primates de la grande tribu des Singes de l'ancien continent (Singes Catarrhinins, Geoff. St-H.), dont la dénomination a été empruntée par les zoologistes aux écrivains de l'antiquité. Aristote et Pline, les principaux naturalistes de l'ère païenne, ayant indiqué dans leurs ouvrages des animaux doués d'une tête allongée comme celle du chien, les premiers écrivains de l'ère moderne qui, à la renaissance des lettres, s'occupèrent des êtres créés, tels que Gesner, Aldrovande, Johnston, décrivirent sous ce nom quelques espèces de Singes, en les accompagnant de figures dont il est assez difficile de retrouver les analogues parmi les animaux de ce groupe que nous connaissons actuellement. Ils leur donnèrent pour autre caractère, indépendamment de celui tiré de la forme du museau, un prolongement caudal assez allongé, réservant le nom de Papions (*Papiones*) aux espèces à queue courte.

Telle est l'origine de ces deux noms gé-

munes dans notre pays; il est noir, avec les pattes ferrugineuses, l'abdomen de la même couleur avec l'extrémité noire. Les galles produites par cet insecte abondent parfois sur des Rosiers, et leur forme singulière les fait aisément remarquer. Ce sont des excroissances chevelues, de couleur verte, qui entourent les tiges du rosier: leur dimension n'est pas moindre souvent de celle d'une petite pomme ou plutôt d'une nèfle dont ces galles rappellent un peu l'aspect. Elles pa
raissent composées d une quantité imme
de filaments très serrés et très comp
dont plusieurs ont leurs extrémités li
plus ou moins ramifiées, ce qui leu
cette apparence chevelue. Ces exc
sont habitées par plusieurs larves
aussi quand on les ouvre on
pré ence de plusieurs loges
gulièrement et en nombre v

Souvent ces Cynips son
Chalcidiens, entre autr
plol pi de couleur ver ... ns
ciens observateurs ay ... faites
uns de ces Chalcid ... t pas sug-
rassés de reconnai ... mportance du
des Bédéguars (... par le zoologiste
galles). Réau ... eber et Erxleben ne
ment disting ... apprécier. Ce dernier,
Le Cyni ... alogue mammalogique qu'il
quercus b ... emploi si heureux des carac-
clair, pr ... iels que Buffon avait signalés
rondi ... singes de l'ancien et ceux du nou-
feui ... continent, isola encore les diverses
... de Cynocéphales, les mettant sé-
... dans les deux genres *Papio* et
Cercopithecus, qu'il a l'honneur d'avoir le premier décrit. On prévoit d'avance quelles les espèces qui firent partie de cette dernière section: ce furent, en effet, l'Hamadryas (*Cercop. hamadryas* Erxl.) et le Babouin (*Cercop. cynocephalus* Erxl.). La confiance d'Erxleben dans la voie indiquée et tracée par Linné était, au reste, si absolue, qu'en décrivant la première de ces espèces, il fait observer qu'on serait parfaitement en droit de la réunir à celles qui font partie du genre Papion, si la queue allongée qu'elle porte ne l'en isolait.

Tel était le point de vue qui avait servi de base à Linné, à Schreber et à Erxleben dans le mode de classification qu'ils avaient cru devoir adopter à l'égard des espèces du

pedunculi, pet
tre millimètr
mâles du c
rondes, c
pes de
Le
qu
...
... moyen.
... successivement
... par l'allongement
... is l'Orang jusqu'aux Cy
... ui, sous ce point de vue, s'en
... remarquables par leur inférieur
... ur angle facial ne dépassant pas 30°.

Mais dans le travail dont nous ... d'énoncer le principe et l'un des ... les plus saillants (attendu la nature ... du travail dont la rédaction nous ... fiée), MM. Cuvier et Geoffroy Saint-... père délaissèrent les différences cara... ques que Buffon avait signalées ... Singes américains d'une part, et ... part, les Singes africains et asiati... furent dès lors conduits à groupe... ble, sans songer à les isoler autre... par des divisions génériques, le... américaines et celles de l'ancien ...

Quoi qu'il en soit de cette omi... principes de Buffon, la nouvelle ... division introduite dans cette par... zoologie par MM. les professeurs ... Geoffroy-Saint-Hilaire père, nou... devoir être considérée comme une ... vations les plus utiles de la science ...

Cette dernière s'est depuis, ... constituée d'après des vues analog... le groupe des espèces de l'ancien e... veau monde, que l'on a dès lors ... les plaçant dans deux sections dif...

C'est encore à M. le professeur ... Saint-Hilaire que doit revenir ... d'avoir, dans son travail général sur ... drumanes, publié en 1812 (*A... Muséum*, tom. XIX), par la combi... indications fournies par les caract... rentiels qu'avait signalés Buffon, et

ongement
définitive
ologistes
feres
it



ent
ouveau
eux genres
le sa pre-
ins les sys-
on place
ix-mêmes.
contraire,
le l'ancien
céphale, et
genre Hur-
yrrhinins.
rons le ré-
logistes de
sentent les
iccesseurs,
les espèces
Simia, et
les classi-
verrons la
s systéma-
es qu'avait
viiie siècle.
leux déno-
nocephalus,
iblent dési-
érents, de-
ogistes mo-
ioms ayant
semble des
-Saint-Hi-
iux, et tout
ion et Jar-
ium.

dine; le second, par MM. Georges et Frédéric Cuvier, Desmarest, Desmoulins, Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, etc., etc.

En deuxième lieu, enfin, au lieu d'être placées dans les systèmes modernes, seulement à quelques degrés au-dessous du *Simia satyrus*, ainsi qu'on le voit dans la dition du *Systema naturæ*, dans Schreber Erxleben, les espèces de ce g. se trou- ituer le dernier groupe de la sé- s de l'ancien continent. Nous reste, cette opinion défini- ins justifiée par l'exposé ologiques de ces animaux. effet, des espèces de taille en ande, plus grande dans le mâle que la femelle, et présentant des formes ourdes et trapues : les membres sont forts et vigoureux, et de longueur à peu près égale, quoique la paire postérieure l'emporte un peu en longueur sur la paire antérieure. Le museau est allongé et très gros à son extrémité antérieure, mais moins qu'à sa racine, ce qui simule assez bien la forme tronquée du museau des Chiens. Les narines, saillantes et assez bien détachées des parties voisines, sont de forme tubuleuse, prolongées jusqu'aux lèvres, et c'est à ce niveau que se trouvent leurs ouvertures. La face, couverte de quelques poils clair-semés, offre dans sa coloration des teintes diverses qui varient avec les espèces, et la lèvre supérieure nous a toujours paru dépasser l'inférieure. La portion de la tête qui correspond au crâne est très saillante transversalement dans la région occipitale et peu voûtée au vertex et à la région frontale. Par suite, enfin, de l'allongement de la face, la mesure de l'angle facial est comprise entre 30 et 35 degrés, et les abajoues, qui, dans la série des Singes de l'ancien continent, paraissent développées, lorsqu'elles existent, en raison directe de la saillie que font en avant les mâchoires, les abajoues sont remarquables par leur ampleur.

Les mains offrent cinq doigts bien formés et bien divisés, mais ne présentant point le degré de gracilité qui les caractérise chez les espèces tétradactyles de l'ancien et du nouveau continent. Le pouce, parfaitement opposable aux autres doigts, est au membre antérieur moins long et moins développé qu'au membre postérieur. Ce fait, signalé par Des-

nériques (*Papio* et *Cynocephalus*) que l'histoire de cette partie de la science nous présente appliqués dans les temps ultérieurs tantôt à des espèces d'un même genre, tantôt à des espèces de deux genres différents ; car, dans la 12e édition de son *Systema naturæ*, la dernière qu'il ait personnellement revue, et qui parut à Upsal en 1766, Linné lui-même se conforma, dans le mode de classification qu'il suivit pour ces espèces, aux vues de Gesner, d'Aldrovande et de Johnston. Attachant une importance exagerée aux caractères fournis soit par l'absence du prolongement caudal, soit par sa brièveté ou son allongement, lorsqu'il existe, il isola beaucoup plus que ne le permettent les rapports naturels qui les unissent réciproquement, les espèces de ce genre, dont il donna les caractères avec sa concision habituelle. Les tentatives relatives à l'emploi simultané, pour la division des Singes, des indications fournies par les états divers d'allongement de la face et par les dimensions variées de la queue, que Brisson avait faites en 1756, n'avaient par conséquent pas suggéré à Linné l'idée de peser l'importance du nouveau caractère signalé par le zoologiste français, et que Schreber et Erxleben ne surent pas non plus apprécier. Ce dernier, qui, dans le Catalogue mammalogique qu'il publia, fit un emploi si heureux des caractères différentiels que Buffon avait signalés entre les Singes de l'ancien et ceux du nouveau continent, isola encore les diverses espèces de Cynocéphales, les mettant séparément dans les deux genres *Papio* et *Cercopithecus*, qu'il a l'honneur d'avoir le premier décrit. On prévoit d'avance quelles sont les espèces qui firent partie de cette dernière section : ce furent, en effet, l'Hamadryas (*Cercop. hamadryas* Erxl.) et le Babouin (*Cercop. cynocephalus* Erxl.). La confiance d'Erxleben dans la voie indiquée et tracée par Linné était, au reste, si absolue, qu'en décrivant la première de ces espèces, il fait observer qu'on serait parfaitement en droit de la réunir à celles qui font partie du genre Papion, si la queue allongée qu'elle porte ne l'en isolait.

Tel était le point de vue qui avait servi de base à Linné, à Schreber et à Erxleben dans le mode de classification qu'ils avaient cru devoir adopter à l'égard des especes du genre Cynocéphale, lorsque, en f[illegible] zoologistes célèbres qui devaient illustrer notre patrie, MM. les p[illegible] Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire p[illegible] rent leur travail sur la division en[illegible] la grande famille des Singes. D[illegible] indications fournies par les états d[illegible] peut présenter le prolongement c[illegible] pensèrent que, dans un ensemb[illegible] aussi haut placés que le sont ces[illegible] dans la série mammalogique, il [illegible] philosophique de prendre pou[illegible] leurs divers groupes génériques [illegible] tères si variés de grandeur et [illegible] qu'offre leur angle facial. Par ce[illegible] constataient les dégradations succ[illegible] subissent les Singes par l'allon[illegible] leur face, depuis l'Orang jusqu' [illegible] céphales, qui, sous ce point de vue [illegible] lement remarquables par leur [illegible] leur angle facial ne dépassant pa[illegible]

Mais dans le travail dont n[illegible] d'énoncer le principe et l'un de[illegible] les plus saillants (attendu la natu[illegible] du travail dont la rédaction n[illegible] fiée), MM. Cuvier et Geoffroy Sa[illegible] père délaissèrent les différences c[illegible] ques que Buffon avait signalées [illegible] Singes américains d'une part, [illegible] part, les Singes africains et asi[illegible] furent dès lors conduits à grou[illegible] ble, sans songer à les isoler aut[illegible] par des divisions génériques, l[illegible] américaines et celles de l'ancien [illegible]

Quoi qu'il en soit de cette [illegible] principes de Buffon, la nouvelle [illegible] division introduite dans cette p[illegible] zoologie par MM. les professeurs [illegible] Geoffroy-Saint-Hilaire père, ne [illegible] devoir être considérée comme un[illegible] vations les plus utiles de la science[illegible]

Cette dernière s'est depuis, [illegible] constituée d'après des vues anal[illegible] le groupe des espèces de l'ancien [illegible] veau monde, que l'on a dès lors [illegible] les plaçant dans deux sections d[illegible]

C'est encore à M. le professeur [illegible] Saint-Hilaire que doit revenir [illegible] d'avoir, dans son travail général s[illegible] drumanes, publié en 1812 ([illegible] muséum, tom. XIX), par la combi[illegible] indications fournies par les carac[illegible] rentiels qu'avait signalés Buffon, [illegible]

sent des divers états d'allongement
e, jalonné d'une manière définitive
suivie plus tard par les zoologistes
fait sur cet ordre de Mammifères
les si pleines d'intérêt. Illiger avait
est vrai, fait en 1811 (1) des tenta-
is cette direction; mais, indépendam-
la faute qu'il a commise en n'isolant
e manière assez complète les six der-
ires de sa famille des Quadrumanes,
é aux Cynocéphales une place qui ne
vient point en les intercalant entre
es du genre Cercopithèque et celles
: Colobe, dont on lui doit la création.
nent ce zoologiste s'est laissé guider
te circonstance par l'analogie de
ion qui existe entre les mains des
du continent africain et celles des
: l'Amérique méridionale. Trouvant
un moyen de passer graduellement
ipes de l'ancien à ceux du nouveau
t, il a rapproché les deux genres
yles, en finissant ceux de sa pre-
:ie par les Colobes, que, dans les sys-
:tuels de classification, on place
is des Cercopithèques eux-mêmes.
froy-Saint-Hilaire, au contraire,
les espèces des Singes de l'ancien
par celles du genre Cynocéphale, et
ivre par les individus du genre Hur-
s la série des Singes Platyrrhinins.
maintenant nous comparons le ré-
finitif obtenu par les zoologistes de
oque à celui que nous présentent les
s faites par Linné et ses successeurs,
nent à la détermination des espèces
chien de son grand genre *Simia*, et
e qu'elles occupent dans les classi-
i mammalogiques, nous verrons la
rriver à des modifications systéma-
out-à-fait inverses de celles qu'avait
: célèbre naturaliste du XVIIIe siècle.
emier lieu, en effet, les deux déno-
as génériques *Papio* et *Cynocephalus*,
s les idées linnéennes, semblent dési-
i animaux de groupes différents, de-
t synonymes pour les zoologistes mo-
le premier de ces deux noms ayant
loyé pour distinguer l'ensemble des
espèces, par M. Geoffroy-Saint-Hi-
e dans ses premiers travaux, et tout
ent encore par MM. Lesson et Jardine; le second, par MM. Georges et Frédéric Cuvier, Desmarest, Desmoulins, Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, etc., etc.

En deuxième lieu, enfin, au lieu d'être placées dans les systèmes modernes, seulement à quelques degrés au-dessous du *Simia satyrus*, ainsi qu'on le voit dans la 12e édition du *Systema naturæ*, dans Schreber et dans Erxleben, les espèces de ce g. se trouvent constituer le dernier groupe de la série des Singes de l'ancien continent. Nous allons voir, au reste, cette opinion définitive des contemporains justifiée par l'exposé des caractères zoologiques de ces animaux.

Ce sont, en effet, des espèces de taille en général grande, plus grande dans le mâle que dans la femelle, et présentant des formes lourdes et trapues : les membres sont forts et vigoureux, et de longueur à peu près égale, quoique la paire postérieure l'emporte un peu en longueur sur la paire antérieure. Le museau est allongé et très gros à son extrémité antérieure, mais moins qu'à sa racine, ce qui simule assez bien la forme tronquée du museau des Chiens. Les narines, saillantes et assez bien détachées des parties voisines, sont de forme tubuleuse, prolongées jusqu'aux lèvres, et c'est à ce niveau que se trouvent leurs ouvertures. La face, couverte de quelques poils clair-semés, offre dans sa coloration des teintes diverses qui varient avec les espèces, et la lèvre supérieure nous a toujours paru dépasser l'inférieure. La portion de la tête qui correspond au crâne est très saillante transversalement dans la région occipitale et peu voûtée au vertex et à la région frontale. Par suite, enfin, de l'allongement de la face, la mesure de l'angle facial est comprise entre 30 et 35 degrés, et les abajoues, qui, dans la série des Singes de l'ancien continent, paraissent développées, lorsqu'elles existent, en raison directe de la saillie que font en avant les mâchoires, les abajoues sont remarquables par leur ampleur.

Les mains offrent cinq doigts bien formés et bien divisés, mais ne présentant point le degré de gracilité qui les caractérise chez les espèces tétradactyles de l'ancien et du nouveau continent. Le pouce, parfaitement opposable aux autres doigts, est au membre antérieur moins long et moins développé qu'au membre postérieur. Ce fait, signalé par Des-

rom. systematis mammalium et avium

moulins (*Dict. class.*, t. V), confirme parfaitement le principe émis par M. le professeur Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, sur la tendance à l'atrophie que présente le doigt interne des mains antérieures, comparé à celui des mains postérieures, dans les Quadrumanes. A l'une et à l'autre patte, chez les Cynocéphales, l'ongle qui surmonte le pouce est aplati, tandis que ceux des autres doigts sont taillés en gouttière (1).

La queue offre sous le point de vue de sa longueur des dimensions variées, étant courte dans certaines espèces et allongée dans d'autres. Dans le premier cas, elle est redressée et perpendiculaire au plan horizontal que présente le dos de l'animal ; dans le second, elle s'élève en arc dès sa base pour devenir ensuite verticale et pendante entre les jambes postérieures. Les callosités de la région fessière sont dans tout ce groupe très étalées et très étendues.

Le pelage est en général long et touffu, mais à des degrés variés. Il présente principalement ces caractères sur le dessus du corps, sur les parties latérales de la tête et du cou, région où il forme fréquemment des touffes bien marquées. Il est plus ras à la face interne des membres qu'à leur face externe. Il en est de même des poils de la queue, quoique dans certaines espèces, elle se termine par un pinceau très visible, et de ceux qui couvrent la face supérieure des doigts et des pattes, tandis que leur face inférieure est couverte par une peau nue, calleuse, parcourue par de nombreux sillons, et constituant un organe de tact très délicat. Dans la presque totalité des espèces, sauf chez l'Hamadryas, les couleurs du pelage sont les mêmes dans les individus des deux sexes.

Si des caractères extérieurs nous passons à ceux présentés par le système osseux, nous voyons que de même que, par la face, on peut facilement diagnostiquer un Cynocéphale, c'est également, sauf quelques différences fournies par le nombre des côtes et des vertèbres dorsales et lombaires, c'est également par la forme spéciale que présente cette région, considérée soit d'ensemble, soit dans la configuration de certains de ses éléments constituants, que l'on peut distinguer les es-

(1) Ces différences de forme entre l'ongle du pouce et ceux des doigts se trouvent déjà signalées par Linné dans la description du *Simia maimon* (*Syst. nat.*, 12e édit., n° 29).

pèces de ce g. des Macaques et d[...]
les avoisinent. La portion crâni[...]
prement dite présente la même fi[...]
rale que chez ces derniers anim[...]
une forme globuleuse très étalée [...]
tendant à se comprimer d'arrière [...]
sur ses parties latérales, et à dia[...]
gitudinal, toujours supérieur pro[...]
sions au diamètre transversal. La [...]
crâne est surtout très aplatie en a[...]
rebord si saillant que forme le bo[...]
rieur de l'orbite. Elle est bornée d[...]
son étendue, à droite et à gauche, [...]
madryas, le Papion et le Babouin, p[...]
crêtes osseuses latérales qui sont d[...]
l'insertion du muscle temporal. Ch[...]
nier, elles commencent à venir s'[...]
arrière ; enfin, en même temps que l'[...]
qui les sépare en avant devient [...]
elles viennent former dans la régi[...]
pondante de la tête une crête sag[...]
diane chez le Chacma, le Cynocép[...]
bis et le Mandrill. Mais les par[...]
de forme présentées par la régi[...]
sont bien autrement caractéristiq[...]
longement de cette région ayant [...]
tout sur les éléments osseux qui f[...]
voûte des fosses nasales, ces parti[...]
former, à partir de la ligne médi[...]
plans inclinés sur les côtés, ces [...]
sont aplaties et allongées de faç[...]
senter la forme d'un parallélogr[...]
outre, la portion des maxillaires [...]
qui se trouve comprise entre le [...]
véolaire et les limites du parallé[...]
nasal se trouve devenue vertical[...]
creusée d'enfoncements destinés [...]
muscles de la face. Une autre [...]
tion s'est opérée dans les bor[...]
partie du même os qui bornent [...]
ment le plan supérieur du parallé[...]
osseux de cette région : ces b[...]
devenus tuméfiés, et se sont m[...]
jetés en dehors et en haut, de faç[...]
face interne de ces crêtes osseuses [...]
une véritable excavation, dont le [...]
diamètre est dans le sens lon[...]
Cette disposition, très sensible de[...]
Chacma, le devient surtout chez [...]
chez le Mandrill. Les os nasaux, [...]
partagé l'allongement de la portion [...]
laire supérieur avec laquelle ils con[...]
former la paroi supérieure des fosse[...]

acma et le Papion, ils s'étendent
iers supérieur de la cloison inter-
de même que chez le Drill, chez
sont en outre très voûtés. Chez
s adulte, ils finissent en pointe
ment; et, comme ils ne s'étendent
oin dans cette dernière direction,
maxillaires viennent au contact
rvalle des orbites. Chez le Man-
, ils nous ont paru beaucoup plus
ore dans leurs dimensions antéro-
s, et occupent seulement la moi-
ace qui leur appartient dans les
e nous avons citées. Nous ajou-
, malgré le développement qu'ac-
s chambres sensoriales destinées
s de l'olfaction et de la gustation,
s formes nouvelles qu'acquièrent
ts osseux de la face qui leur ser-
arpente, les hémisphères céré-
érébelleux ne paraissent point
uvé dans leurs dimensions, pas
ans la forme et dans la structure
rties constituantes, des modifica-
ent dignes d'être signalées. Dans
vertébrale, le nombre des ver-
les est porté à treize (Papion, Ha-
Mandrill), par suite de l'augmen-
ombre des côtes; en revanche, le
vertèbres lombaires est réduit à

ile dentaire des Cynocéphales est
t la même que celle de l'homme
ges de l'ancien continent. Quatre
occupent les deux mâchoires;
arges et étalées à la mâchoire su-
et les deux externes le cèdent
pement aux deux médianes,
degrés variés, suivant les es-
mâchoire inférieure, les mêmes
volume nous ont paru se con-
même restriction nous a semblé
pplicable.
ires, au nombre de cinq de cha-
t à chaque mâchoire, vont en
t de grandeur, et se hérissant de
de la première, qui est plus com-
e les autres, à la cinquième, la
de toutes. Cette dernière dent pré-
mâchoire inférieure, un talon
très apparent. Quant aux canines,
très fortes, très développées, et
de rapprochement des deux mâ-
choires, la canine inférieure vient se loger dans l'intervalle vide qui sépare sa congénère, à la mâchoire supérieure, de l'incisive externe qui l'avoisine.

Ces caractères fournis par le système dentaire sont uniquement propres à l'animal devenu adulte; chez le jeune, lorsque la seconde dentition n'est point encore totalement terminée, le nombre des dents molaires est borné à quatre de chaque côté et à chaque mâchoire; les canines sont très petites, et les incisives à peu près égales. Telles sont les différences qui nous ont paru distinguer les dents des deux dentitions dans les crânes que nous avons observés. M. Ehrenberg avait, du reste, signalé déjà que chez la femelle du Cynocéphale hamadryas qu'il avait apportée vivante de ses pérégrinations dans le Levant, et qui mourut à Berlin, le nombre des molaires de la première dentition était seulement de quatre; il nous a fait connaître, en outre, que la dernière molaire de la première dentition à la mâchoire inférieure ne porte pas cinq tubercules comme celle qui la doit remplacer, mais seulement quatre, comme la dent correspondante des Cercopithèques (Ehr. et Hemp., *Symbolæ physicæ*, *decas secunda*).

C'est seulement après le passage de l'état de jeune âge à l'état d'adulte, ou, pour mieux nous faire comprendre, de l'état d'enfance à l'état de puberté, que le crâne des Cynocéphales revêt d'une manière définitive les caractères que nous avons esquissés plus haut. Jusque là, la face était restée, par son peu d'allongement, très inférieure en étendue à la région crânienne proprement dite. Les maxillaires supérieurs, dans les crânes de cet âge, au lieu d'être aplatis et étalés, forment à droite et à gauche deux plans inclinés, en même temps que les os nasaux se rapprochent plus de la direction verticale. Par les conditions de forme de leur face, trois têtes de jeunes Papions que nous avons examinées reproduisaient les caractères d'espèces moins dégradées : le moins âgé, les formes faciales des Guenons, et plus spécialement celles de la Guenon patas (*Cercopithecus ruber* Geoff.-St.-Hil., *Simia rubra* Gm.), tandis que le plus âgé avait acquis déjà celles du Macaque maimon (*Simia nemestrina* L.), et que l'individu d'âge intermédiaire s'était arrêté à celles des

autres Macaques. Si l'on remonte à l'état fœtal, l'on retrouvera les proportions crâniennes et l'angle facial d'un Semnopithèque, dit M. le professeur Is. Geoffroy-Saint-Hilaire, l'un de nos grands maîtres en zootomie, et auquel doit être attribué l'honneur d'avoir le premier, soit dans ses divers travaux, soit dans ses leçons si intéressantes et si pleines de science au Muséum de Paris, signalé ces rapports que l'anatomie des âges nous dévoile entre des espèces qui, devenues adultes, offrent entre elles tant de différences. Ces modifications amenées par les développements successifs du même organe, qui déterminent dans l'être qui les éprouve une véritable dégradation, s'observent au reste, ainsi que nous en avons déjà donné la preuve dans un de nos travaux antérieurs (*Dissert. inaug. pour le doctorat en médecine*, 1841) dans l'espèce humaine elle-même et dans les individus du type auquel appartiennent les populations qui habitent le sol de notre patrie.

En même temps que chez les Cynocéphales la face s'allonge, revêtant les caractères de forme qui lui sont propres chez l'adulte, et que les canines prennent de l'accroissement, les testicules viennent occuper dans le scrotum leur place définitive. La peau des fesses et de presque tout le pubis, les joues, les lèvres de l'organe génital chez la femelle, voient se développer ces masses de tissu érectile dont toute la perfection de structure est due à la grande ampleur et des papilles nerveuses existant dans ces régions, et du réseau vasculaire qui s'y trouve.

Ces changements dans les organes des espèces de ce genre sont le prélude de modifications non moins tranchées dans leur caractère moral, et c'est en cela surtout que le tableau qu'ils présentent offre de l'intérêt pour le physiologiste, qui peut ainsi rattacher les effets physiologiques qu'il observe aux causes anatomiques qu'il a sous les yeux. Jusqu'à la puberté, en effet, autant du moins qu'on peut en juger par les individus qui se trouvent en captivité, les Cynocéphales sont assez dociles, et même susceptibles d'affection pour ceux qui les gardent. Leurs agitations ne sont que de la turbulence, et leur naturel malin et irascible se trouve sans empreinte aucune de méchanceté; mais, dès qu'ils sont devenus pubères, la scène change de face, et c
que, devenus intraitables et incorrig
semblent ne plus vivre que pour
bles. Prompts à se mettre en
crainte des châtiments est impuiss
réprimer; quelquefois même ell
qu'à les exaspérer. A la seule vue
ton dont le menaçait un de ses
un Charma de la ménagerie du
de Paris s'élança sur celui qui v
dompter, et lui fit en un clin d
blessures qui furent assez profon
pénétrer jusqu'au fémur. Il est
même qu'il n'eût pas quitté si
ment sa victime, si, ainsi que n
prennent Desmoulins et Frédéri
auxquels nous empruntons ce fait,
gardien, à laquelle il était asse
n'eût fait semblant, en se mettan
trémité opposée de la cage, de r
caresses d'un homme; ce que voy
mal se précipita vers elle, agité pa
ment de jalousie. On s'expliquera
le dernier acte de cet animal en
sant, d'une part, aux manifestation
des Cynocéphales lorsqu'ils aperç
personne du sexe, et d'autre pa
grande lubricité lorsque survient
mensuelle du rut. Leurs gestes, l
leurs regards annoncent alors l'
la plus brutale, et ils se livrent au
plus honteux. Il est probable, ai
déjà fait observer Desmoulins, q
gescence sanguine qui s'opère a ce
de la vie de ces espèces dans la
fesses et du pubis, influe beau
l'exaspération dans laquelle ils se
alors. Les femelles éprouvent, co
mâles, sur lesquels elles l'emporte
ceur, ces fluxions périodiques, et
sujettes, comme les femmes, à l'
menstruel.

A l'état de liberté, quoique pou
gré leurs formes trapues, se te
ment sur les arbres, et déployer d
sauts la plus grande agilité, les
phales ne font cependant point
leur séjour de prédilection. C'est
que l'allure quadrupède leur es
familière : aussi préfèrent-ils en g
montagnes ou les coteaux parsem
chers et de buissons. Outre que ch
pèce paraît circonscrite, ainsi que n

as tard, dans des régions dis-sous un même climat, leurs upes s'établissent dans un can-où elles ne tolèrent l'établisse-une autre. Chacune d'entre ces end le territoire où elle réside ès des hommes. S'il en paraît ns, l'alarme est aussitôt jetée, qui leur est fait tous ces ani-nissent, et, par leurs cris, par nstrations, essaient de faire re-min à leurs importuns visiteurs; rs ne tiennent nul compte de ces , ils sont assaillis de pierres, d'arbres et même d'excréments. à feu peuvent seules parvenir à : s'ils sont en nombre cependant, t point à attaquer, malgré le feu, s battent en retraite, ce n'est oir laissé plusieurs des leurs sur eur amour de l'indépendance est ment mieux se tuer en se préci-les rochers que tomber vivants ins de ceux qui les poursuivent: it a été témoin Delalande, qui, rs de sa mémorable exploration australes de l'Afrique, ayant, un ses Hottentots, ainsi que nous esmoulins, auquel nous emprun-s détails, cerné des Papions sur de précipices d'où la retraite leur sible, les vit se jeter en bas de metres, et se briser dans la chute le se laisser prendre. Aussi, mal-nprudent voyageur qui, seul et isse surprendre par eux : sa té-peut que lui coûter la vie, at-mbre et la profondeur des bles-ribleront son corps une fois qu'il é. La perspective d'un sort sem-la réalisation duquel il ne pou-oir le moindre doute, détermina , lors du séjour de Delalande au précipiter en bas du rocher sur 'était laissé surprendre par une apions.

t tort de conclure, d'après l'usage maux font de leurs canines, non ues que celles du Tigre, à des arnassières de leur part. Leur ali-en effet, est presque totalement ils sont le fléau des vergers et des s les lieux qu'ils habitent, pas-sionnés qu'ils sont pour les fruits, les rai-sins, etc. C'est ordinairement pendant la nuit qu'ils se livrent à la maraude, et ils prennent, pour exécuter le pillage à leur aise, des précautions qui ont lieu de sur-prendre dans des animaux qui, observés en captivité, passent d'une impression à une autre avec une facilité peu commune. A cet effet, ils partent en troupe et se partagent en trois escouades, dont l'une entre dans l'enclos pour le saccager, tandis que les in-dividus qui font partie de l'autre se placent en sentinelles pour avertir de l'approche du danger, et que ceux de la troisième se pla-çant en dehors du lieu de la scène, et s'éche-lonnant à quelque distance les uns des autres, forment une ligne non interrompue depuis l'endroit où se fait le pillage jus-qu'à la place où se trouve leur magasin de dépôt, adossé le plus fréquemment à quelque montagne. Toutes ces dispositions ayant été prises, ceux qui sont dans l'enclos jettent les objets volés aux individus posés en senti-nelles, et ceux-ci, à leur tour, à ceux qui sont en bas, et ainsi de suite tout le long de leur ligne de retraite. Mais qu'une des senti-nelles pousse un cri d'alarme, voilà toute la troupe partie avec célérité et promptitude. On prétend même que les fonctions de sen-tinelle dans ces expéditions ne sont pas tou-jours exemptes de danger et que ceux qui les remplissent paient de la vie leur manque de vigilance lorsque la troupe a été sur-prise. « Le fait est, dit Kolbe à ce sujet, » que s'il arrive que quelqu'un de la troupe » soit pris ou tué avant que la garde ait » donné le signal, on entend un bruit et un » tintamarre furieux dès qu'ils se sont reti-» rés sur la montagne où est le lieu du ren-» dez-vous, et assez souvent on en trouve » qui ont été mis en pièces. On suppose, » ajoute-t-il, que ce sont les sentinelles né-» gligentes qui ont été punies. » (Kolbe, *Voy. au Cap*, t. III.)

Les espèces de ce genre sont au nombre de sept seulement; encore M. Lesson a-t-il récemment proposé d'en séparer, sous le nom générique de *Mormon*, les Cynocéphales Drill et Mandrill, suivant en cela l'exemple de M. Cuvier (*Règne animal*, 2e édit. t. I, pag. 98). Dans son Tableau des Quadru-manes (*Ann. du Mus.*, XIX), M. le professeur Geoffroy-Saint-Hilaire père avait adjoint le

Macaque Ouanderou, sous le nom de *Papio Silenus*, aux espèces qui en font partie; mais dans ses *Leçons de mammalogie* au Muséum, publiées en 1828, ce professeur a replacé cette espèce à la suite de celles du genre Macaque. Enfin, pour terminer ce qui a trait aux diverses modifications qu'a subies le genre Cynocéphale sous le point de vue du nombre des espèces qu'on a associées à celles qui nous semblent seulement devoir en faire partie, nous ajouterons que MM. Desmoulins, Desmarest, Quoy, Gaimard, Cuvier, et en Angleterre, M. Gray, ont successivement pensé que c'était dans ce genre que l'on devait placer l'espèce des Iles Malaises qui a servi de type au genre Cynopithèque de M. le professeur Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, et que le genre Théropithèque de cet illustre zoologiste est établi sur la belle espèce originaire d'Abyssinie, dont la découverte est due à M. Rüppell, et que M. Lesson a récemment décrite sous le nom de Papion gélada.

L'Afrique et une partie assez limitée des terres asiatiques qui l'avoisinent sont les seules portions de l'ancien continent habitées par les Cynocéphales. Comme le nord de cette région était parfaitement connu des peuples qui, avant l'ère chrétienne, ont tenu dans leurs mains le sceptre de la civilisation, on ne s'étonnera point que ce nom de Cynocéphale ait été emprunté par les modernes aux écrits des anciens, dans lesquels on le trouve employé. La grande difficulté consiste toujours à déterminer d'une manière convenable et plausible quels sont les animaux auxquels ce nom s'appliquait; car, indépendamment de la sobriété de détails qui leur est particulière, tous ces écrivains avaient déjà contracté la funeste habitude qu'ont si fréquemment suivie les zoologistes leurs successeurs, de donner des noms différents à des espèces semblables, et des noms semblables à des espèces différentes.

C'est ainsi que le nom de Cynocéphale se trouve appliqué par Ctésias, et plus tard par Élien, à une espèce indienne qui paraît être l'Ouanderou; tandis que le Cynocéphale d'Aristote se rapporte davantage, comme l'ont avancé Buffon et M. de Blainville, au Magot devenu adulte, le jeune ayant été décrit par le naturaliste grec, et avec des caractères qui le rendent très recon[...]
sous le nom de *Pithecos*. Dans [...]
tion sur les Singes des anciens; [...]
Henr. Lichtenstein prétend que [...]
ment le Magot dont il a fait l'[...]
Galien a désigné sous le nom [...]
phale. Tout au contraire, ce ser[...]
M. Ehrenberg, une véritable e[...]
genre que Strabon aurait indiqu[...]
étant adorée des habitants de B[...]
Memphis. Enfin, le Sphynx et [...]
phale, dont Pline a parlé dans [...]
naturelle, ne seraient, suivant le [...]
logiste, qu'une seule et même e[...]
madryas, qui se trouve encore [...]
si commun en Nubie et en Aby[...]

Il est facile de concevoir qu'[...]
descriptions si écourtées des an[...]
le plus communément hors de [...]
êtres vivants, il est réellement [...]
d'établir d'une manière irréfra[...]
sont ceux de ces animaux don[...]
connaissance: aussi, pour arrive[...]
que nous venons de faire succin[...]
naître, et qui nous semble, [...]
moins, avoir entraîné l'opinion [...]
Blainville, M. Ehrenberg, ne tro[...]
dans les auteurs pour le Sphynx [...]
dryas des notions aussi étendues [...]
qu'il avait trouvées dans Élien, [...]
ont si bien servi pour démont[...]
Kepos de cet écrivain le *Cercop*[...]
rhonotos, qu'il a lui-même décr[...]
gué pour la première fois, M. [...]
pris plus spécialement pour ba[...]
nions qu'il a émises sur ce suje[...]
cations que donnent les anciens [...]
habités par les Singes qu'ils [...]
comme au reste l'avait déjà [...]
tein, ainsi que M. Ehrenberg [...]
lui-même.

Dès lors, remontant aux cit[...]
Bible, d'Agatharchides, de Pline [...]
server que toutes les espèces d[...]
mention et dans le livre des Héb[...]
les œuvres des deux écrivains q[...]
nons de citer, habitaient, à l'épo[...]
parlent, les bords de la mer Roug[...]
est de l'Afrique. Ainsi, la Bible [...]
les navires de Salomon rapporté[...]
dée, des bords de la mer Rouge, [...]
signé en hebreu sous le nom de [...]
phim; et ce dernier mot, les tradu[...]

Bible des Septante à Alexandrie le ren-
t par le mot grec *Pithecos*, qui est bien
sent le Magot, que les latitudes visitées
s navigateurs de la Palestine paraissent
ir jamais possédé. Cette cause d'erreur
, d'une part, mise de côté, M. Ehren-
fait observer, d'autre part, qu'Aga-
hides, dans son livre sur la mer Rouge,
tenir les Sphynx et les Cynocéphales
iopie, et que Pline, en divers endroits de
Histoire naturelle, indique la même pa-
ux mêmes individus, signalant ici que
yageurs de Néron avaient aperçu les
céphales et les Sphynx aux îles d'Arti-
et de Tergède, annonçant ailleurs que
iers sont transportés sur les bords de la
Rouge de la ville d'Adulite, dans l'empire
roglodytes, en Éthiopie. Ajoutons que
s cartes de l'Afrique, telle que la con-
ient les anciens, une partie de l'Éthio-
ccupe les régions situées au sud de
ple, et correspondant aux pays con-
résentement sous le nom de Sennaar,
rfour, etc. Or, ces derniers pays pos-
t au nombre des animaux de leur
le Cynocéphale hamadryas, très ré-
sur les bords de la mer Rouge. C'est
cette espèce, et cette espèce unique-
, dont ces auteurs ont désigné l'adulte
le nom de Cynocéphale, dit M. Ehren-
tandis qu'ils ont réservé pour les jeunes
ar les femelles le nom de Sphynx.
elque simplicité qu'ait mise M. Ehren-
dans la solution du problème relatif
détermination du Cynocéphale et du
nx des anciens en le réduisant à une
e question de géographie zoologique,
ne pouvons pas nous dissimuler que
sultats auxquels il est parvenu sont en
é susceptibles de controverse, attendu
nière trop absolue dont il les a énon-
Desmoulins, se fondant sur la patrie
uée au Cynocéphale par Diodore de
, n'a point hésité à dire que c'était le
rin dont parlait cet écrivain. M. le pro-
ur de Blainville, tout en convenant avec
hrenberg que le Tartarin (*Cynocephalus*
dryas) était connu des anciens, M. de
ville nous semble avoir admis, en outre,
e Babouin (*P. Cynocephalus* Blainv.)
ur était point inconnu. M. Rüppell si-
, en effet, en Abyssinie et au Sennaar,
seulement la présence du Babouin, mais encore celle du Cynocéphale Anubis (1) de M. Frédéric Cuvier; et, dans un Catalogue des animaux de Nubie, publié en 1842 par un zoologiste danois, M. le docteur Sundeval, travail dont nous devons la connaissance à l'amitié dont nous honore notre savant maître au Muséum de Paris, M. le professeur Geoffroy-Saint-Hilaire fils, nous trouvons le Cynocéphale Anubis au nombre des espèces rapportées de ces latitudes par le voyageur danois Hédenborg. Par suite de l'existence de ces deux nouveaux types dans l'Éthiopie des anciens, on voit que la question devient plus compliquée; et l'on aurait peut-être de la peine à s'expliquer comment M. Ehrenberg n'a tenu nul compte de ces deux nouvelles inconnues du problème, si nous ne disions que le Cynocéphale Anubis et le Cynocéphale Babouin ne sont que de jeunes Hamadryas, suivant ce zoologiste, dont les opinions sur ce sujet ne nous semblent point admissibles, au moins d'une manière définitive.

Cette esquisse historique, relativement à un des sujets les plus intéressants et les plus difficiles de la zoologie (2), nous amène à donner quelques détails, non plus sur le Cynocéphale des Grecs et des Romains, mais bien sur celui des Égyptiens. Sur les monuments élevés par ce dernier peuple, sont sculptées une foule de figures représentant cet animal. Les antiquités d'Égypte qu'ont fait

(1) Nous ne devons pas omettre que M. Ogilby considère l'*Anubis* abyssinien de M. Ruppell comme une espèce particulière à laquelle il impose le nom de *Cynocephalus Thoth.*, parce qu'il croit que c'est elle que les anciens Égyptiens ont vénérée (*Ann. of nat. hist*, nº de décembre 1843). Le même zoologiste décrit dans le même numéro du même journal un Cynocéphale provenant de l'expédition du Niger, auquel il donne le nom de *Cynocephalus Choras*. On sait que ce nom de Choras a déjà été donné au Mandrill, et c'est ce qui nous fait déplorer que M. Ogilby l'ait appliqué à une espèce qui en parait différente, car il n'y a rien qui, en zoologie, augmente la confusion comme l'application de noms semblables à des individus différents. Malheureusement notre article était livré à l'impression lorsqu'est arrivé en France le journal dans lequel se trouve exposée la communication de M. Ogilby à la société zoologique de Londres, ce qui fait que nous ne pouvons qu'indiquer les résultats des déterminations de ce zoologiste.

(2) Nous renvoyons pour plus de détails: 1º à la dissertation de Ant.-Aug.-Henr. Lichtenstein, *Commentatio philologica de simiarum quotquot veteribus innotuerunt formis*, etc., Hamb., 1791; 2º à la seconde décade des *Symbolæ physicæ* etc., de M. Ehrenberg, et à la dissertation sur le Cynocéphale que ce savant a insérée dans le XXᵉ vol. des *Memoires de l'Académie des sciences de Berlin*; 3º à la 4ᵉ livraison de l'*Ostéographie* de M. le professeur de Blainville.

connaître au monde savant les artistes et les archéologues français qui suivirent Napoléon sur la terre des Pharaons, celles de Nubie que nous devons aux explorations de Gau, en offrent en quantité. Ici, comme dans les tombeaux des rois à Thèbes, c'est un Cynocéphale tirant un Cochon par la queue, et une tête de cet animal formant le couvercle d'un vase ; ailleurs, c'est un autre individu debout vis-à-vis d'un Lion, les deux pattes de devant tendues, comme s'il voulait apaiser le terrible carnassier qui vient à lui ou le retenir dans sa marche, ainsi qu'on le voit sur un bas-relief en creux du monument de Déquet, en Nubie.

C'est que le Cynocéphale, d'après ce que nous apprend Champollion dans son *Panthéon égyptien*, était pour les peuples de ces régions le symbole, l'emblème de deux divinités. De même que le Bélier était l'emblème du dieu *Ammon* (le Jupiter-Ammon des Grecs), le Serpent celui du dieu *Ammon-Cnouphis* ou *Cnouphis* (la Grande-Ame de l'univers, le dieu incréé), le Cynocéphale était le symbole de *Pooh* (le Dieu-Lune). Or, de même que dans les monuments qu'ils ont élevés, ces peuples posent, tantôt une tête de Bélier sur un corps d'homme, tantôt un long Serpent sur des jambes humaines, il leur est arrivé fréquemment de substituer des têtes de Cynocéphales à ces têtes de Béliers et à ces formes d'Ophidiens. Dans une des figures annexées au Mémoire de M. Ehrenberg (pl. 2, fig. 2), et qui est empruntée au *Panthéon* de Champollion, le Cynocéphale est représenté assis, probablement sur l'autel, la tête surmontée du disque et du croissant lunaires. Sur la planche 14 B de ce dernier ouvrage qui représente emblématiquement le lever de la Lune, on voit, a droite et à gauche de la scène, des Cynocéphales élevant leurs bras vers le ciel.

Telles sont les diverses poses que l'on voit données sur les antiquités égyptiennes au symbole du Dieu-Lune ; et Horapollon nous apprend que si ces peuples ont choisi pour emblème de cette divinité le Cynocéphale, c'est que cette espèce de Singe sympathise avec le cours de cet astre, qui exerce sur elle une certaine influence. « Pendant la » conjonction du Soleil avec la Lune, dit cet » auteur, tant que ce dernier astre reste » opaque et privé de lumière, le Cynocé» phale mâle ne voit point, se prive de nour» riture, et, la tête tristement penchée vers » la terre, il semble déplorer l'enlèvement » de la Lune. La femelle est alors aussi pri» vée de la vue, et éprouve non seulement » les mêmes effets, mais encore est sujette » à une perte de sang à cette même époque. » Si nous en croyons le même écrivain, ajoute Champollion, auquel nous empruntons cette citation, les Égyptiens avaient coutume, à l'époque même où il composa son livre, de nourrir des Cynocéphales dans les temples pour connaître le temps de la conjonction des deux astres.

Le Cynocéphale était également l'emblème du dieu *Thoth* ou d[u] second Hermès, l'inventeur des lettres et de l'écriture. Aussi, dit encore Horapollon, dès qu'un Cynocéphale était introduit dans un temple d'Égypte, un prêtre lui présentait une tablette, un roseau et de l'encre, pour savoir s'il était réellement de la race de ces Singes qui connaissaient l'art de l'écriture. Les monuments représentent des scènes analogues, et l'on voit sur un bas-relief du grand temple d'Edfou dessiné par la commission d'Égypte, un Cynocéphale assis et traçant des caractères sur une tablette à l'aide d'un roseau.

Le second Hermès ayant en outre dans ses attributions la direction des âmes que la mort sépare des corps terrestres, on trouve fréquemment son symbole dans les peintures et rituels funéraires. Ainsi, dans une des figures annexées au Mémoire de M. Ehrenberg (pl. 11, fig. 7 et 8), on voit le Cynocéphale la main appuyée sur un des liens du plateau d'une balance, et par conséquent devenu juge des actes des trépassés. Ainsi, encore, dans une des planches du *Panthéon* de Champollion (pl. 30 F), on voit, d'après le sens des signes hiéroglyphiques qui surmontent le tableau, l'Égyptienne Tentamon suppliant le dieu *Thoth*, manifesté sous la forme de son animal sacré, de lui être favorable dans la terrible épreuve qu'elle va subir, l'examen de ses bonnes et mauvaises actions sur la terre.

La question de savoir à quel animal de ce groupe les Égyptiens rendaient de tels honneurs a également occupé les zoologistes. On ne peut s'empêcher de reconnaître l'Hamadryas dans beaucoup de figures dessinées sur les monuments ; mais comme toute

nt le manteau formé par les
t des flancs qui rend cette
onnaissable, plusieurs savants
ée que l'Hamadryas n'était
nimal vénéré parmi ces peu-
le professeur Geoffroy-Saint-
lont l'opinion sur ce sujet doit
rande considération, attendu
oservé sur les lieux, ayant été
Égypte le compagnon de gloire
Monge, de Berthollet, de Fou-
, etc., M. Geoffroy a prétendu
n possédait un temple dans
Hermopolis. Desmoulins, dont
sujet nous semble bien hasar-
ns a même avancé que le *Ce-*
adoré à Babylone, près Mem-
rabon, est le même animal
i. Cette divergence d'opinions
ivement regretter que les mo-
imaux qu'on a trouvées dans
égyptiens n'aient pas pu être
t formes des espèces existant
lans les latitudes voisines.
is à ces détails les généralités
nre Cynocéphale, et nous al-
ient entrer dans l'exposition
distinctifs des principales es-
s diviserons en deux sections,
omposée d'animaux dont le
caudal est assez allongé, la
nfermant que des êtres chez
gane est réduit à un véritable

Cynocéphales à queue assez allongée.

qui composent ce groupe sont
cinq, et leur histoire, soit sous
ie de leur diagnose différen-
s celui des indications de sy-
n leur rapporte, laisse encore
sirer. Ces cinq espèces sont :
ÉPHALE ANUBIS, *Cynocephalus*
v. — Comme nous n'avons
u d'individu qui, par ses ca-
eurs, concorde avec cette es-
prunterons tous les détails qui
à M. Frédéric Cuvier, qui l'a
rite. D'après ce que nous ap-
giste (1), la partie antérieure
noire dans l'Anubis, de même

Ménagerie du muséum, 2e édit., pl. 43.

que les oreilles et les pieds; les joues et le tour des yeux offrent une teinte couleur de chair, et les favoris sont d'un jaune pâle. Le pelage est d'un verdâtre foncé, la partie nue des fesses violâtre et la face interne des membres blanc-grisâtre (1).

C'est d'après deux individus vivants qu'il avait observés que M. Frédéric Cuvier a signalé dans la première édition de son ouvrage l'existence de l'espèce dont nous parlons. Plus tard, dans la seconde édition du même travail, ayant vu un troisième individu encore vivant, les doutes qu'il avait jusqu'alors conservés ayant disparu, il donna les notions que nous venons de reproduire. D'après ce que nous apprend M. Sundeval, naturaliste danois, M. Hedenborg aurait retrouvé cette espèce en Nubie. Ainsi que nous l'avons déjà dit, M. Ehrenberg (*Symb. phys., decas secunda*) ne la sépare point de l'Hamadryas, et M. Rüppell nous semble disposé à la réunir au Babouin. Le crâne d'un squelette de cette espèce, qui fait partie de la galerie d'anatomie comparée du Musée de Paris, nous a offert à sa partie postérieure une crête sagittale unique, au lieu des deux crêtes temporales séparées qu'on observe dans les têtes osseuses de l'Hamadryas et du Babouin. Par cette particularité de sa structure crânienne, le Cynocéphale Anubis se rapproche du Chacma, du Mandrill et du Drill. L'allongement de sa queue le différencie suffisamment, d'une part, de ces deux dernières espèces, et comme, d'autre part, il ne paraît point que cet organe, chez l'Anubis, présente le pinceau de poils qui termine le prolongement caudal du Chacma, il nous semble convenable, jusqu'à plus ample informé, de partager l'opinion de M. Frédéric Cuvier, qui considère ce Cynocéphale comme formant un type spécifique distinct.

2. Le CYNOCÉPHALE BABOUIN, *Cynocephalus babouin* Desm. (*Simia Cynocephalus* L.). — Le pelage, dans le Cynocéphale Babouin, est d'un jaune verdâtre, devenant fortement lavé de roux sur la face externe des cuisses. Les parties inférieures et internes sont blanchâtres, ainsi que les doigts, tandis que le

(1) Dimensions des deux individus observés par M. Frédéric Cuvier :

1° Du bout du museau à l'extrémité postérieure du corps . . . . 49 centimètres (1 pied 6 pouces).
2° Du sol au sommet de la tête . . . . . 65 centimètres (2 pieds).

reste des mains est en dessus de la couleur générale du pelage. La face est presque entièrement noire, et les narines sont séparées en dessus par une échancrure, en même temps que leurs cartilages latéraux ne s'avancent pas autant que le cartilage moyen. La queue, enfin, présente la même coloration que le corps.

Ce n'est que depuis le travail de M. Frédéric Cuvier (*Mémoires du Muséum*, t. IV) que l'espèce qui nous occupe a commencé, du moins dans les travaux des zoologistes français, à prendre place parmi les espèces du genre Cynocéphale; car, ainsi que nous le verrons plus bas, M. Ehrenberg ne partage point cette manière de voir. Dans son travail, M. Frédéric Cuvier a parfaitement signalé les différences qui séparent cette espèce du Cynocéphale Papion, les cartilages latéraux des narines s'avançant chez ce dernier autant que le cartilage médian, tandis que, chez le Babouin, ils sont sur un plan plus postérieur, et les poils étant isolément colorés par de larges anneaux de jaune et de noir, tandis que chez le Papion, les zônes de coloration qu'occupent ces deux teintes sont beaucoup moins étendues, d'où il résulte, comme l'a fait observer dans un travail récent M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, que le pelage du Babouin offre une coloration jaune-verdâtre à peu près uniforme, peu différente de celle du Magot et de divers Macaques, et très différente de celle du Papion, dont le pelage est généralement strié comme celui de l'Hamadryas.

Cette espèce, sous le point de vue de sa synonymie, a soulevé d'autres difficultés relatives à sa ressemblance avec le petit Papion de Buffon. M. Frédéric Cuvier s'est prononcé avec doute pour l'affirmative, tandis que M. le professeur Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire (1), se fondant sur cette phrase de Daubenton, que le petit Papion ressemble beaucoup par la couleur du poil au grand Papion, paraît disposé à ne point admettre une telle analogie. L'examen d'individus de la taille et de l'âge de celui décrit par Daubenton, et qui n'avait que 17 pouces du bout du museau à l'anus, nous semble le seul moyen de lever à cet égard tous les doutes de ces deux zoologistes, doutes que nous

(1) *Archives du Muséum*, tom. II, 1841.

partageons également. Les mêmes
subsistent relativement à la ress
de cette espèce avec le Cercopithèq
céphale de Brisson et avec le *Sim*
phalus de Linné, plus grandes e
dans le premier cas que dans le s
dénomination de Brisson étant pou
teur une dénomination générique
que Linné, en disant que son *Simi*
phalus est très semblable au *Simia*
n'en diffère que par l'existence du
gement caudal, se trouve précisém
signalé en 1766 entre ces deux esp
moins sous le point de vue de la c
une ressemblance que nous avons
haut indiquée par M. le professeu
Geoffroy-Saint-Hilaire.

Dans l'état actuel de la science
semble assez difficile de limiter e
les latitudes qu'habite cette espèc
continent africain. Desmoulins a d
se trouvait entre les deux tropiques
pell annonce son existence dans l
de l'Afrique. L'individu dont M. le p
Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire a
figure (*loc. cit.*, pl. 34) ayant é
par les ordres de S. A. R. le prince
ville durant l'un de ses voyages, et
porté directement d'Afrique, on n'a
exactement de quelle région il est
On ne sera donc point surpris si
sons qu'à l'état de nature les mœ
habitudes du Babouin nous sont t
inconnues. En captivité, elles ne p
point différer de celles des autres

3. Le Cynocéphale papion, *Cy*
Sphynx Desm. (*Simia Sphynx*
Dans cette espèce, la mieux connu
tes celles du genre, le pelage est
touffu sur tout le corps, mais à d
divers, suivant les régions ou on l
Il est plus court en dessous qu'en
et à la face interne qu'à la face e
membres, de même que sur la que
ras enfin sur la partie inférieure d
bres antérieurs et sur les pattes et
aux quatre extrémités. La coule
pelage est le brun roux, à teinte m
cée en dessous qu'en dessus, tirant
geâtre sur la ligne médiane du dos
de noir sur la partie inférieure du
antérieur, les quatre pattes et la
Chaque poil est isolément annelé d

ux : ces anneaux sont très petits, et le la première teinte dominent sur les s tiquetées de noir; ceux de la seconde, ntraire, sur les parties rousses. Les s et les femelles n'offrent point de dif-es autres que celles que nous avons ées dans nos généralités.

e espèce n'est réellement bien connue puis la description que Buffon et Dau-s ont donnée de l'individu qu'ils ont é sous le nom de Grand Papion, et en copiant Daubenton et Buffon que ber et Erxleben ont donné à ce type ique des caractères plus convenables ux que lui avait assignés Linné; car le Sphynx de ce dernier naturaliste, si consultons les figures de Gessner, d'Al-ede et de Johnston, qu'il indique en ymie, nous semble être plutôt le Man-ou le Drill, que le Papion, ainsi, le, que l'ont déjà fait observer Pen-t MM. Frédéric Cuvier et Desmarest. appellerons à ce sujet que M. Frédé-vier, dans un Mémoire spécial sur le de Buffon, a déjà signalé que c'é-nt que l'on rapportait à cette espèce le Cynomolgos de Linné, ce dernier ayant endroit du *Systema naturæ* décrit un phale et non un Macaque. Déjà Schre-ait donné le *Simia Cynomolgos* L., synonyme au *Simia Cynocephalus*, le Babouin des auteurs modernes.

, pour ce qui est du *Simia Sphynx* né, il nous semblerait convenable de nom de la synonymie, à moins qu'on ût en attribuer la création, comme de à Schreber, qui a réellement décrit le tel que nous le connaissons.

espèce, s'il faut en croire Desmou-habiterait le cap de Bonne-Espérance, près les renseignements à lui commu-par Delalande, ce dernier les aurait trés dans un espace de trois cents à partir du Cap, vivant par troupes te ou quarante. Mais, d'après des nications récentes que nous devons geance de M. Edouard Verreaux, de Delalande, qui a séjourné pen-es longtemps au Cap et a exploré les es australes de l'Afrique, il paraîtrait Cynocéphale Papion est étranger à rtie de ce continent. Non seulement reaux n'a jamais rencontré cette espèce dans les divers voyages qu'il a faits, mais elle a également, d'après ce qu'il nous a dit, totalement échappé aux recherches de M. Smith, auquel la zoologie du sud de l'Afrique doit tant d'acquisitions nouvelles. Tous les individus de la collection du musée de Paris sont indiqués, au contraire, comme venant de la côte occidentale de cette partie du monde, et M. Fraser, naturaliste de l'expédition que les Anglais ont envoyée il y a quelques années pour l'exploration du cours du Niger, M. Fraser signale l'existence de cette espèce dans les environs de Sierra Leone (*Proceed. of the soc.*, 1841, p. 97). Sans ajouter grande confiance au renseignement que nous allons donner, nous ne devons pas omettre que, suivant M. Fischer, M. Cailliaud en aurait rencontré des individus dans l'île Meroë et même au Sennaar. On ne sera donc point surpris de nous voir conclure que, dans l'état actuel de la science, on n'a point encore déterminé d'une manière satisfaisante quelles sont les parties de l'Afrique habitées spécialement par le Cynocéphale Papion.

4. Le CYNOCÉPHALE HAMADRYAS, *Cynocephalus hamadryas* Desm. (*Simia hamadryas* L.). — Le caractère le plus saillant de cette espèce consiste dans sa face couleur de chair et dans les poils formant le camail qu'elle porte sur le dos, les flancs, les parties latérales de la tête, en avant des oreilles. Le pelage est moins touffu dans la région abdominale et ras sur le dessus de la tête, sur les membres, sur les hanches, la partie postérieure du dos au-dessus des callosités et de la base de la queue, de même que sur ce dernier organe, jusqu'à son extrémité, terminée par un pinceau de poils. Chez le mâle, devenu adulte, le pelage est gris argenté sur la partie du camail qui occupe l'arrière des joues et les flancs. Cette couleur est, au contraire, sur le milieu du dos et l'occiput, lavée d'olivâtre, teinte qui devient surtout sensible sur la zône inférieure des longs poils du dos. La queue, la touffe de poils qui la termine, les poils ras qui surmontent les callosités, la face externe des cuisses, sont de couleur grise, tandis que les pattes sont noires au membre antérieur, et brunes au membre postérieur. Dans les parties colorées en gris, les poils sont annelés de noir et de gris argenté. Ces derniers anneaux présentent une teinte oli-

vâtre dans les parties qui offrent cette nuance de coloration. Sur les pattes antérieures, la portion noire des poils devient prédominante. Sur les membres postérieurs, au contraire, les anneaux noirs sont absents sur la face externe des cuisses, et les poils tendent, à mesure que l'on se rapproche des ongles, à devenir uniformément colorés de brun.

La femelle, d'après ce que nous apprend M. Ehrenberg (*loc. cit.*), offre seulement le camail moins marqué que le mâle, mais la coloration devient presque en grande partie olivâtre. Les jeunes mâles lui ressemblent sous ce point de vue. C'est à cette époque de leur existence que s'étaient arrêtés dans leur développement, suivant le célèbre naturaliste de Berlin, les Cynocéphales que les zoologistes français ont décrits comme espèce particulière, sous le nom de Babouin. Ce rapprochement ne nous paraît point admissible, parce qu'ayant comparé ensemble un jeune Hamadryas mâle et les Babouins que nous avons pu observer, nous avons toujours remarqué, indépendamment des caractères différentiels fournis par la coloration, que, chez le Babouin, le pelage, en général plus court que chez toutes les autres espèces du genre, n'offre cependant point au pourtour des callosités des poils moins longs que ceux qui couvrent le dos, comme on l'observe chez le premier de ces Cynocéphales. Ce dernier caractère s'est présenté à nous, même chez un très jeune Hamadryas mâle, que notre ménagerie a possédé vivant, et qui avait été envoyé d'Abyssinie par M. le docteur Petit, que nous avons eu récemment le malheur de perdre d'une manière si déplorable sur les rives du Nil Blanc.

Quoi qu'il en soit, il paraît que les jeunes mâles, d'après ce que nous apprend M. Ehrenberg, n'acquièrent leur crinière et leur couleur cendrée qu'après leur seconde dentition; et la captivité ayant, suivant le même zoologiste, la propriété de les influencer assez pour que leur camail ne se forme point, c'est à cette circonstance particulière dans laquelle il se serait trouvé qu'aurait dû le retard de son développement définitif, l'individu que M. Agassiz (1) a décrit comme type spécifique particulier sous le nom de CYNOCÉPHALE DE WAGLER (*Cynocephalus Wagleri*).

(1) *Isis*, tom. XX, 1828.

L'Abyssinie, le Sennaar, l'Arabie
parties de l'ancien continent dans
on trouve les individus de l'espèce
parlons. Les Abyssins leur donnent
de *Tata* ou *Tota*, les Arabes
Robah ou *Robba*. Quoique les peu
pays ne vénèrent plus l'Hamadrya
dant ils ont conservé l'habitude,
niscence sans doute de ce singe
sacré, de s'arranger avec soin les
de façon à rappeler la forme de la
de cette espèce.

En Orient, les bateleurs dressent
madryas aux mêmes exercices q
confrères d'Europe, les Guenons
pajous. Ils leur font faire la quête
des coups de bâton aux enfants, m
les pattes de devant, faire de la m
servir d'acteurs dans des scènes d
D'autres fois, ils ne se bornent pas
nocents exercices; ils rendent le
leurs témoins de scènes lubriques
d'exciter leur indignation, prove
contraire leur hilarité et leurs app
ments: ce qui prouve que dans ce
les idées de pudeur ne sont pas l
que chez nous.

Les caractères spécifiques du
l'Hamadryas se trouvent déjà par
indiqués par Linné dans la 12e é
Systema naturæ. Ce naturaliste pr
cette occasion des renseignements
avait fournis l'ouvrage de Prosper
l'histoire naturelle de l'Égypte, e
qui lui furent communiqués par
élèves, Hasselquist, jeune médec
désir d'être utile à la science en
Orient, malgré la maladie de poi
il était menacé, et qui mourut à S
moment où il allait s'embarquer p
le sol natal. Schreber, Erxleben, B
dans son Histoire naturelle, l'a
deux endroits différents sous les d
de *Lowando* et de Singe de *Moco*;
ric Cuvier lui-même, qui, dans la
de la *Ménagerie du muséum*, en a d
si bonne figure, n'ont également
le mâle adulte. La femelle de cette
les divers états que présentent les
des deux sexes ne nous sont connu
puis le voyage de M. Ehrenberg
et dans le nord-est de l'Afrique.

6. LE CYNOCÉPHALE CHACMA, *Cy*

arius Desm. (*Simia porcaria* Bodd.) — très long sur le dos et autour du cou, où une crinière, ainsi qu'à l'extrémité de la queue, qui est terminée par un pinceau de plus ras partout ailleurs, et surtout sur doigts des pieds de derrière. La couleur générale est d'un noir verdâtre plus foncé le du dos que sur les flancs, la teinte devenant, au contraire, plus marquée la tête : dans ces diverses parties, les gris à leur base et noirs ensuite, présentent quelques anneaux d'un jaune plus moins sale. Les poils des doigts et ceux pinceau terminal de la queue sont noirs. Favoris sont de couleur grisâtre et dirigés arrière, la peau de la face et des oreilles d'un noir violâtre. La femelle manque crinière.

Cette espèce, dont la synonymie, pour être élucidée, demanderait des détails que nous ne pouvons présenter ici, habite la partie tout-à-fait australe du continent africain. C'est à elle surtout qu'appartiennent les détails de mœurs que nous avons reproduits dans nos généralités et que Buffon avait attribués à Grand Papion, induit en erreur par le nom de Babouin que Kolbe avait donné au Choama des Hottentots. Non seulement il habite les localités que Desmoulins lui assignées dans son article, mais encore la colonie du Cap, de même que la Montagne de la Table, où Desmoulins prétend n'existe que des Papions. C'est ce que assure M. Édouard Verreaux, que nous saisissons en cette occasion d'accepter nos remerciements pour l'extrême obligeance avec laquelle il a bien voulu nous faire part des observations qu'il a faites sur les mœurs de l'espèce dont nous nous occupons.

Le Chacma va par bandes de dix, vingt, individus, et les lieux qu'il fréquente les montagnes et les collines. L'absence presque complète de localités ainsi disposées fait qu'il s'étend beaucoup moins sur la côte occidentale que sur la côte orientale de cette partie de l'Afrique. Rarement il entre dans les bois, comme nous le savions déjà par les observations de Delalande.

Les fruits et les végétaux forment la base de la nourriture du Chacma (1) : aussi fait-il des ravages considérables dans les champs cultivés. Souvent il arrive qu'une troupe de ces animaux fait irruption dans la plaine à l'époque de la maturité des céréales. Ses déprédations ne cessent que quand on envoie à sa poursuite des hommes à cheval détachés des habitations les plus voisines pour mettre les maraudeurs en fuite. Kolbe raconte que quelquefois un voyageur, prenant son repas au milieu des champs, se voit audacieusement enlever ses provisions par un insolent Chacma qui, en voleur impudent, s'arrête à quelque distance, et par une pantomime expressive semble insulter à la surprise de celui qu'il a spolié, en lui montrant les objets dont il l'a dépouillé. Il accompagne cette action de grimaces si comiques et de gestes si grotesques que la victime de son audace ne peut s'empêcher de rire ; à moins pourtant qu'elle ne soit obligée de se passer de dîner, ce qui ne doit pas peu contribuer à tempérer sa gaieté. Ces faits ne sont pas improbables ; et Kolbe, dont le témoignage est assez souvent équivoque pour mériter confirmation, peut, dans cette circonstance, être cru sur parole.

Ceux qui vivent en captivité dans les maisons des habitants de la colonie sont de très bonne garde et avertissent de l'approche des personnes étrangères. Sur l'ordre de leur maître ils apportent les objets qu'on leur désigne avec la même docilité que nos chiens domestiques ; mais, pour qu'ils accomplissent leur tâche jusqu'au bout, il faut que la personne qui leur commande ne les perde point de vue ; car pour peu qu'elle détourne les yeux, le naturel indocile de l'animal reprenant le dessus, il fuit, laissant tomber l'objet qu'il a entre les mains. Certains d'entre eux sont quelquefois même employés à des travaux utiles : ici, c'est un forgeron, d'après ce que nous dit Verreaux, qui se sert d'un Chacma pour entretenir le feu de sa forge ; là, un laboureur qui fait conduire, à l'aide d'une corde, la première paire de Bœufs attelés à son chariot par un autre de ces animaux, qui, toutes les fois qu'il s'agit de passer une

(1) Ils se nourrissent cependant aussi, d'après ce que nous a dit M. Verreaux, d'Insectes, d'Araignées, et surtout de Scorpions, qu'ils écrasent avec des pierres, et qu'ils avalent après avoir enlevé la queue. En captivité, ils ne dédaignent point la viande, même lorsqu'elle est crue. M. Ehrenberg nous apprend, de son côté, que la femelle d'Hamadryas qu'il avait amenée vivante à Berlin se nourrissait de certains Insectes.

rivière, saute sur l'un des premiers Bœufs de l'attelage, et se tient accroupi sur sa monture pendant toute la durée du passage. Les Hottentots ne touchent jamais aux substances alimentaires qu'un Chacma aura refusées; ils savent que, guidés par l'exquise sensibilité de leur odorat, ces Singes repoussent ce qui peut leur être nuisible : aussi rien de plus difficile que de les empoisonner, si même cela est réellement possible; car, un de ces animaux dont voulut se défaire par ce moyen la personne qui le possédait, resta dix jours sans toucher aux aliments qui lui étaient présentés, et il fallut le tuer d'un coup de fusil; car il paraît avec tant d'adresse les coups que son maître lui portait avec un instrument tranchant, que pour le mettre à mort, il aurait fallu le tailler en pièces.

Section II. — *Cynocéphales à queue très courte.*

Les espèces dont se compose cette section du g. Cynocéphale sont celles qui ont le museau le plus long, leur angle facial n'étant que de 30 degrés. Elles sont seulement au nombre de deux, le Mandrill et le Drill.

1. Le Cynocéphale mandrill (*Cynocephalus mormon* Desm. (*Simia mormon* Alstroemer.) —Espèce très bien caractérisée par son pelage gris-brun, verdâtre en dessus, la petite barbe et la collerette jaune-citron qu'elle porte au menton et sur les côtés du cou, la huppe comprimée qu'elle a sur le vertex, les longs poils blanchâtres qui se trouvent en dessous du corps, et le tronçon de queue perpendiculaire à l'épine dorsale qu'elle porte à l'arrière du dos. Les parties latérales du nez sont bordées d'éminences formées d'une masse notable de tissu érectile et qui, chez l'adulte, deviennent bleues et sillonnées. Le nez devient alors rouge et quelquefois rouge écarlate, toujours à son extrémité, et souvent dans toute son étendue, en même temps que les parties latérales des cuisses offrent un mélange éclatant de rouge et de bleu; et les testicules et les fesses, qui, avant la puberté, étaient de couleur tannée, sont alors rouges également. Chez la femelle enfin, à l'époque du rut, la peau ne se colore pas d'une manière aussi vive et aussi brillante, mais la vulve se trouve alors entourée d'une protubérance monstru[euse ré]sultant de la grande accumulation [...] qui se fait dans ces mêmes parties. [...] jeune, le museau est uniformément [...] leur bleue.

Par suite de ces différences [...] Mandrills jeunes et adultes, les [...] du siècle passé avaient fait deux esp[...] ces deux variétés d'âge. Le jeune av[...] le nom de *Simia maimon* L., l'adult[e] de *Simia mormon* Alstr., et Buffon [...] le premier sous le nom de Mandrill [...] cond sous celui de Choras. La con[...] de cette erreur est due à MM. les pro[...] Geoffroy-Saint-Hilaire et Cuvier, qu[i] leurs observations sur les Mandrill[s] ménagerie du Muséum, ont pu déte[...] les divers changements que nous av[...] quissés plus haut.

2. Le Cynocéphale drill, *Cynoc[...] leucophæus* Desm. (*Simia leucoph[...]* Cuv.) — Cette espèce, que M. Fréde[ric Cu]vier a le premier fait connaître (*A[...] Muséum*, t. IX) est très semblable a[u] drill, dont elle se distingue principa[lement] par la couleur noire de sa face, e[...] queue encore plus courte. A l'époque [...] on observe chez le Drill, dans la rég[...] sière, les mêmes phénomènes de co[...] que nous avons dit exister chez [...] drill.

Les deux Cynocéphales à queue [...]mentaire habitent la Guinée, et l'hi[stoire de] leurs mœurs et de leurs habitude[s à l'état] sauvage laisse beaucoup à désirer; [en cap]tivité, ces deux espèces ressemblen[t sous ce] point de vue à toutes celles dont no[us avons] déjà parlé. (Pucu[...]

CYNOCEPHALUM, Wiggers ([...]* p. 82) (κύων, κυνός, chien; κεφαλή, [...] cr. — (Hépatiques.) Synonyme de *F[...]* Raddi. *Voy.* ce mot. [...]

*CYNOCRAMBÉES. *Cynocram[...]* ph. — Endlicher a rejeté à la fin d[e la fa]mille des Urticées, comme un gr[oupe ser]vant de transition à celle des Cam[...] la petite famille anomale des Cyno[crambées] renfermant un seul genre, le *Ted[...]* L. Vu son étroite affinité avec la fa[mille des] Urticées, il sera question des Cyno[crambées] en traitant de cette famille.

CYNOCTONUM, Gmel. bot. [sy]nonyme de *Mitreola*, L.

ODON (κύων, chien; ὀδούς, dent). — Genre de la famille des Grami- hloridées, établi par M. Richard, pour cette plante vivace, croissant dans les sablonneux, à tiges rampantes, à fibreuse, à rameaux dressés et peu , garnis de feuilles distiques et termi- par quatre ou cinq épis.

nique espèce de ce genre est le *C. dac-* vulgairement Dent-de-Chien et Pied- ale.

NODON et CYNONTODIUM (κύων, chien ; ὀδούς, dent). BOT. CR. — (Mous- edwig (*Spec. Musc.*, p. 57) a institué second de ces noms, que Bridel (*Sp.*) a d'abord changé en *Cynodontium*, qu'il a modifié plus tard (*Mant. Musc.*, en supprimant comme inutiles et peu niques les deux dernières syllabes, acrocarpe haplopéristomé, apparte- la tribu naturelle des Didymodontées, uel il attribue les caractères suivants: me simple, composé de 16 dents lan- , rapprochées par paires et perforées ; e ovale, égale, inclinée, privée d'an- opercule conique, court ; coiffe cu- me; spores d'un vert jaunâtre. Inflo- e hermaphrodite terminale. *Fleurs* omposées de 4 à 10 anthéridies ; *fleurs* s contenant un moindre nombre de , accompagnés les uns et les autres aphyses très grêles, filiformes, arti- et à articles égaux. Ces plantes for- les gazons touffus sur la terre ou les s des montagnes, et habitent le nord urope ou ses régions alpines. Des spèces qui entrent dans ce g., Bruch imper, pour qui le péristome n'est caractère de première valeur, placent le *C. inclinatus*, dans le g. *Cerato-* l'autre, le *C. latifolius*, dans le g. *odon*. *Voy.* CERATODON et DESMATO-

(C. M.)

ODONE. *Cynodona*, Sch. MOLL.—Ce proposé par M. Schumacher dans son *une nouvelle classification des coquilles*, iné à démembrer le genre Turbinelle arck, et à séparer les espèces épais- iques, telles que la Turbinelle ai- Ce genre ne peut être adopté. *Voy.* LLE. (DESH.)

ODONTIUM. BOT. CR. — *Voy.* CY-

***CYNOFELIS** (κύων, chien ; *Felis*, chat). MAM.—Nouveau nom indiqué pour le genre de *Felis* qui comprend le Guépard dans les *Tableaux méthodiques* de M. Lesson.

(P. G.)

***CYNOGALE.** *Cynogale* (κύων, chien ; γαλῆ, chat ; la Belette chez les Grecs). MAM. — Le Cynogale vit à Bornéo ainsi qu'à Malacca, probablement aussi à Sumatra. C'est un Mammifère carnassier, connu depuis quelques années seulement, mais dont la physionomie s'éloigne de celle des autres animaux du même genre. Le moelleux de son pelage rappelle la fourrure des Loutres ; sa queue est moins longue que celle de ces animaux ; mais ses doigts ont des ongles semi-rétractiles, comme ceux des Paradoxures, mais ils sont plus palmés que chez ces animaux ; le corps n'est pas très élevé sur jambes, et la tête, fort déprimée, a les yeux fort remontés et très rapprochés ; elle est élargie antérieurement et garnie de moustaches allongées et nombreuses. Les mâchoires ont 6 paires de molaires en haut comme en bas, et dont les fausses molaires sont toutes comprimées et tranchantes plus que chez aucun autre Carnassier. Quant aux autres dents, elles diffèrent peu de celles des Zibeths. C'est aussi de ces animaux que le Cynogale se rapproche par son squelette, et en particulier par la forme de son crâne, ainsi que de son humérus, qui manque de trou au condyle interne pour le passage du nerf médian. L'intestin, aussi bien que les dents, indique un animal très carnassier. Il présente un cœcum fort court, et lui-même est très peu étendu, le gros intestin n'ayant que 6 pouces de longueur et l'intestin grêle 3 pieds 4 pouces seulement. Les pattes sont pentadactyles. M. J.-E. Gray a donné à l'espèce unique de ce g. le nom de *Cynogale Bennettii* (*Mag. of nat. Hist.*, 1837). M. de Blainville, à la même époque, le décrivait sous celui de *Viverra* (*Lamictis*) *carcharias* (*Comptes-rendus* et *Ann. sc. nat.*), et MM. Salomon, Müller et Temminck en ont parlé depuis en l'appelant *Potamophilus barbatus*. Nous nous en sommes aussi occupé pour en rétablir la synonymie et en décrire le jeune âge dans la partie zoologique du Voyage de *la Bonite*, de MM. Eydoux et Souleyet (*Mamm.*, p. 24, pl. 6). Ajoutons que M. de Blainville a plus récemment décrit et figuré le système dentaire et les os du même

animal dans son Ostéographie du genre *Viverra*.

Le Cynogale arrive à la taille du Zibeth; il préfère les endroits humides, les fleuves même, et, semblable sous ce rapport aux Loutres, il y cherche sa nourriture; ses dents sont parfaitement disposées pour lui permettre de saisir les poissons. C'est le plus aquatique de tous les animaux de la famille des *Viverra;* on peut aussi dire qu'il a plus d'affinités avec les *Canis* que la plupart des autres animaux de cette famille. C'est un des Carnassiers les plus curieux que l'on ait décrits dans ces dernières années. (P. G.)

CYNOGLOSSE. *Cynoglossum* (κύων, chien; γλῶσσα, langue). BOT. PH. — Genre de la famille des Aspérifoliées-Cynoglossées, établi par Linné pour des plantes herbacées, rameuses, extratropicales, propres surtout à l'hémisphère boréal, à inflorescence en grappes le plus souvent ébractéées, quelquefois pourvues de bractées qui sont parfois foliiformes et à fleurs d'un rouge vineux. Les caractères de ce genre sont: Calice à 5 divisions; corolle infundibuliforme à 5 lobes courts, à tube muni d'écailles convexes, rapprochées; graines aplaties, fixées latéralement au style persistant. Le type de ce g., très répandu en France et dans nos environs, est la CYNOGLOSSE OFFICINALE, dont les feuilles, cuites dans l'eau et appliquées à l'extérieur, ont la réputation d'être émollientes. Comme on attribue à cette plante des propriétés légèrement narcotiques, elle entre dans la composition des pilules dites de Cynoglosse. On en cultive dans nos jardins plusieurs autres espèces recherchées pour l'agrément de leurs fleurs.

***CYNOGLOSSÉES.** *Cynoglosseæ.* BOT. PH. — Une des sections de la tribu des vraies Borraginées (*voy.* ce mot), nommée ainsi du genre Cynoglosse, qui lui sert de type. (AD. J.)

CYNOGLOSSOIDES, Isn. BOT. PH. — Synonyme de *Trichodesma*, R. Br.

CYNOHYÆNA (κύων, chien; *hyæna*, hyène). MAM. — Nom donné par F. Cuvier (*Dict. sc. nat.*, t. LX, p. 22) au genre de la famille des Chiens qui a pour type le *Canis pictus* d'Abyssinie et d'Afrique australe, primitivement décrit comme une Hyène par M. Temminck. Le caractère essentiel de ce genre est d'avoir les pieds antérieurs à quatre doigts aussi bien que l[...] rieurs.

CYNOMETRA (κύων, chien; [...] trice). BOT. PH. — Genre de la fa[...] Papilionacées-Cæsalpiniées, é[...] Linné pour des arbres indigènes [...] orientales et de la Cochinchine, [...] conjuguées ou pinnées; à fleurs [...] ses, insérées sur le tronc ou les [...] Les fruits amers et astringents de [...] les rendent inutiles comme p[...] mentaires.

CYNOMOLGOS ou **CYNOMOL**[...] — Nom d'une espèce du g. Macaq[...]

CYNOMORIÉES. *Cynomorieæ.* — *Voy.* BALANOPHORÉES.

CYNOMORIUM. POLYP. — N[...] espèce de Vérétille de nos côtes, [...] quelques auteurs pour celui de [...] *Voy.* VERÉTILLE.

CYNOMORIUM (κύων, chien; [...] nis). BOT. PH. — Genre de la fa[...] Balanophorées-Cynomoriées, é[...] Micheli pour une plante herbacée [...] dans les lieux maritimes et les îles [...] de Crète, en Égypte, et même en [...] C'est une plante singulière ayant [...] des Orobanches. Sa racine tub[...] donne naissance à une tige de 15 [...] timètres de longueur, simple, épai[...] drique et presque claviforme, d'[...] brun très foncé. Elle est épaisse, c[...] férieurement d'écailles charnues [...] des, et porte à son extrémité des [...] mant un capitule ovoïde-allongé [...] composé de fleurs mâles et femelles [...] mêlées. L'unique espèce de ce g[...] le nom de *C. coccineum*. Son suc [...] regardé comme un puissant hémo[...]

CYNOMORIUM, Rumph. BOT. [...] nonyme de *Cynometra*, L.

***CYNOMORPHES.** *Cynomorph*[...] Latreille, Ficinus et Carus ont [...] nom à une famille de l'ordre des [...] fères amphibies à cause de leur fo[...] rale et surtout de celle de leur tê[...] rapproche du Chien.

***CYNOMYE.** *Cynomya* (κυνός, de c[...] mouche). INS. — Genre de Diptères, [...] M. Robineau-Desvoidy (*Essai su*[...] *daires*) et appartenant à sa fami[...] lyptérées, division des Coprobies [...] tribu des Théramydes. Les espèc[...]

nt remarquer par la longueur de leurs anes, leur épistome saillant et leur teinte llique. L'auteur en décrit quatre, dont : des environs de Paris, une de la Ca-, et la quatrième des îles de l'Océanie. citerons comme type celle qu'il nomme ortuorum, toujours trouvée par lui vers d'avril sur des charognes de Chien, cimetière du Mont-Parnasse. M. Mac-t, qui a adopté ce g., le range dans la ion des Brachocères, famille des Athé-es, tribu des Muscides, sous-tribu des phagiens; il n'y rapporte que deux es, la *Cyn. mortuorum* de M. Robineau-sidy, et une autre de Java, *Cyn. vio-*, que cet auteur n'a pas connue. (D.)

YNOMYS (κύων, chien; μῦς, rat). MAM. — d'un g. mal connu de Sauriens, qui pa-ître double emploi avec celui des Sper-iles. Il est de Rafinesque. (P. G.)

YNOPITHECUS (κύων, chien; πίθηξ,). MAM. — MM. Pouchet et Hollard, dans *Traités de Zoologie*, nomment ainsi, s M. de Blainville, le genre des Maca-. *Voy.* ce mot. (P. G.)

YNOPITHECUS (κύων, chien; πίθηξ,). MAM. — M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire *du voyage de Bélanger*, *Mamm.*, p. 66) nmé ainsi ou Cynocéphales-Magots, Singes ayant pour type le *Cynocepha-* *Macacus niger* des auteurs, espèce marquable de l'île Célèbes, qu'on avait rtée tantôt aux Macaques, tantôt aux céphales. C'est un Singe tout noir, dé-vu de queue extérieurement, et qui pa-sez intelligent, à en juger d'après ce-i a vécu au Muséum de Paris pendant ue temps. Il n'a pas les narines termi-les Cynocéphales, et ce qui semblerait cer aussi des Macaques, ses oreilles ne pas appointies au sommet de l'hélice, ur pourtour est bordé comme chez les mes et les Singes supérieurs. M. Werner pour les vélins du Muséum une jolie ure de cet animal. (P. G.)

YNOPSOLA (κύων, chien; ψόλος, suie). PH. — Genre de la famille des Balano-es-Hélosiées, fondé par Endlicher pour lantes encore peu connues, originaires oluques.

YNOPTERUS (κύων, chien; πτερόν, aile), — Genre de Cheiroptères de la famille oussettes, établi par M. F. Cuvier dans son ouvrage sur les dents des Mammifères. *Voyez* ROUSSETTE. (P. G.)

***CYNOPUS** (κύων, chien; πούς, pied). MAM. — M. Is. Geoffroy, dans ses *Leçons de mammalogie*, publiées en 1835, a donné ce nom à un g. de la famille des Mangoustes dont l'espèce type avait antérieurement été indiquée par G. Cuvier sous la dénomination d'*Herpestes penicillatus* (*Règne anim.*, I). Ainsi que l'indique le mot proposé par M. Geoffroy, les Cynopes ont les pieds conformés comme ceux des Chiens, c'est-à-dire à 5 doigts en avant et 4 seulement en arrière. Leur cercle orbitaire est plus complet encore que dans les autres Mangoustes, et les mâchoires ont le même nombre de dents que celles des Ichneumons.

Ce groupe répond à celui des *Cynictis* de M. Ogilby. On en a décrit trois espèces, toutes de l'Afrique sud ou intertropicale, et dont la mieux connue est citée plus haut. Il en est question dans divers travaux de G. Cuvier, ainsi que de MM. Andrew Smith, Is. Geoffroy, de Blainville et Ogilby. On l'a aussi appelée *Mangusta Vaillantii* et *Cynictis Steedmannii*. C'est un petit Carnassier de la taille d'une Fouine à peu près, grêle et assez élégant, dont le pelage est généralement fauve, sauf au bout de la queue, qui est de couleur blanchâtre. On en doit la première découverte au voyageur français Delalande. (P. G.)

CYNORCHIS (κύων, chien; ὄρχις, testicule). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées-Ophrydées, fondé par Dupetit-Thouars (*Orchid.*, t. 13 à 15) pour des plantes herbacées, indigènes de Madagascar et de Maurice, à racines testiculiformes, à tige portant le plus souvent au milieu une écaille engaînante; à feuilles ovales ou oblongues et à fleurs colorées, plus nombreuses et en épis.

CYNORHÆSTES, Herm. ARACH. — *Voy.* IXODES.

***CYNORRHIZA** (κύων, chien; ῥίζα, racine). BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifèrées-Peucédanées, établi par Ecklon et Zeyher (*Enum.*, 352) pour des plantes herbacées du Cap, vivaces, glabres, à racine épaisse, ayant toutes les feuilles radicales très découpées, à lobes lancéolés, à ombelles multiradiées, à involucre et involucelle polyphylles, à fleurs blanches.

***CYNOSCIADIUM** (κύων, chien; σκιάδιον,

parasol). BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifėrées-Sésélinées, établi par De Candolle (*Mém.*, V, 44, t. 11) pour une plante herbacée de l'Amérique septentrionale, glabre, à tige fistuleuse, rameuse, anguleuse, peu saillante ; à feuilles pinnati-ou palmatiséquées ; à segments linéaires, allongés, entiers, presque articulés à la base ; folioles entières, linéaires, allongées ; involucres et involucelles polyphylles ; fleurs blanches.

CYNOSURUS (κύων, chien ; οὐρά, queue). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Festucacées, établi par Linné (*Gen.*, n. 87) et présentant pour caractères : Épillets bi-quinquéflores, à fleurs hermaphrodites mêlées d'épillets stériles, pectiniformes et composés des glumes seules. Glumes 2, lancéolées, carénées, à arêtes courtes ; paillettes 2, l'inférieure échancrée au sommet ou munie d'une soie ; la supérieure bi-carénée, bifide au sommet ; folioles 2, presque entières ; étamines 3 ; ovaire sessile, glabre ; styles 2, terminaux ; stigmates plumeux ; caryopse libre.

Les *Cynosurus*, vulgairement Crételles, sont des plantes méditerranéennes, à feuilles planes, à panicules serrées et spiciformes, se distinguant des Fétuques par le port et leurs épillets stériles.

Le type de ce genre est la CRÉTELLE DES PRÉS (*Cyn. cristatus*), jolie petite Graminée commune dans les prés.

***CYNOTIS**, Hoffm. BOT. PH. —Synonyme de *Cryptostemma*, R. Br.

***CYNOTOXICUM** (κύων, chien ; τοξικόν, poison). BOT. PH. — Genre fondé par Vellozo dans la *Flora fluminensis* (t. IV, pl. 186 à 188), mais dont la description n'a pas encore été faite.

***CYNTHIA**, Don. BOT. PH. —Synonyme de *Troximon*, Gærtn.

CYNTHIA (surnom de Diane). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Diurnes tétrapodes, établi par Fabricius, et non adopté par Latreille, qui en comprend les espèces dans le g. *Vanessa* du même auteur. Il a pour type la *Van. cardia*. (D.)

***CYNTHIA**, Latr. INS. — Synonyme de *Microcephalus* du même auteur. (D.)

CYNTHIE. *Cynthia*. TUNIC.—Genre d'Ascidies établi par M. Savigny, mais dont la caractéristique doit être un peu modifiée.

Dans l'article ASCIDIES du *Dict. des sc. nat.*, supplément, p. 404, nous avons partagé en quatre sections les espèces assez nombreuses qui s'y rapportent :

1. Cynthies oviformes, et dont les deux orifices sont quadrirayonnés et assez rapprochés.

2. C. également globuleuses, ayant six rayons à l'orifice branchial et quatre à celui de l'anus.

3. C. plus ou moins cunéiformes, à orifices souvent écartés et quadriradiés.

4. C. dont les rayons sont au nombre de quatre pour les deux orifices, ou seulement pour le supérieur, et dont le corps est irrégulier, sessile, et les orifices plus ou moins près de son sommet. (P. G.)

***CYNURA** (κύων, chien ; οὐρά, queue). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, établi par H. Cassini pour une plante herbacée (*C. auriculata*), originaire de Madagascar, et cultivée à l'Ile de France. Elle a la tige dressée, nue, ainsi que les rameaux ; les feuilles alternes, ovales-lancéolées, inégalement dentées ; le pétiole court, muni à sa base de deux stipules en forme d'oreillettes ; les calathides composées de fleurs purpurines.

CYPELLA (κύπελλον, coupe. BOT. PH. — Genre de la famille des Iridées, établi par Herbert (*Bot. Mag.*, n. 2637) pour des plantes herbacées, vivaces, indigènes de l'Amérique tropicale et australe subtropicale, à rhizome bulboso-tubéreux ; à tige droite, garnie de feuilles ramassées au sommet ; feuilles linéaires, lancéolées, plissées ; fleurs en panicule lâche, grandes, belles, à spathes diphylles et uniflores. Le type de ce g. est le *C. Herberti*, à fleurs d'un beau jaune doré, avec les pétales intérieurs et la base des extérieurs d'un pourpre lilas.

***CYPELLON**, Targioni (*in Bert. Amænit. Ital.*, p. 292) (κύπελλον, coupe). BOT. CR. — (Phycées.) Synonyme de *Chondria*, Lamx. (non J. Ag.) (C. L.)

CYPÉRACÉES. *Cyperaceæ*. BOT. PH. — Famille de plantes Monocotylédonées-hypogynes, établie par Jussieu (*Gen.*, 26) sous le nom de Cypéroïdées, que plus tard (1810) R. Brown (*Prodr.*, 212) changea en celui de Cypéracées. Les caractères essentiels de cette famille sont : Fleurs hermaphrodites ou unisexuelles, consistant en bractées solitaires, imbriquées, renfermant très rarement

ses (glumes) placées à angle premières; périgone nul, à donne ce nom aux glumes ou hypogynes. Étamines hypogy-vent au nombre de 3, 1 devant mais variant pourtant de 1 à sifixes, entières, biloculaires; erme; ovule droit; style sim-i bifide; stigmate indivis, fide. Caryopse chartacé, crus-; albumen de même forme embryon lenticulaire, indi-la base de l'albumen; plu-isible.

es sont des plantes herbacées vivaces, à rhizome court et ifère, engaîné, portant quel-stance en distance des tu-us. Chaume anguleux (sou-re) ou cylindrique, à nœuds souvent hypogés; le dernier té, simple, plus rarement d'abord et fistuleux ensuite; chaume est nu, et toutes les radicales; les feuilles cauli-rnes, linéaires, étroites, ai-s à leur base par une longue l'entrée de la gaine est assez d'une ligule membraneuse leurs en épis ovoïdes, glo-indriques, formant par leur anicules ou des corymbes. es ont la plus grande affinité nées; la principale différence elles est l'embryon albumi-nières. On les en distingue ent par leur chaume sans souvent anguleux, et par leur fferent des Restiacées, dont chent pourtant beaucoup, en des feuilles de ces dernières ur fruit est trimère et leur ope. La détermination des es-ifficile dans les divers genres; et avant le travail de Nees cette famille, les caractères genres eux mêmes étaient mal

on géographique des Cypéra-ndue; on les trouve sous tous ans les parties froides de l'hé-il, elles le disputent en nom-nées. Ainsi, en Laponie, sui-vant M. de Humboldt, elles sont aussi nombreuses; mais les Graminées reprennent l'avantage à mesure qu'on approche de l'équateur. Les *Schœnus*, les *Scirpus* et les *Carex* cèdent la place au g. *Cyperus*, et à ses divisions *Kyllingia* et *Mariscus*, presque inconnues dans les régions boréales. La plupart affectionnent les prairies humides des montagnes élevées; on les trouve plus rarement dans les marais bas et les estuaires. Sous les tropiques, les espèces du g. *Cyperus* sont en nombre si considérable qu'elles envahissent d'immenses espaces, tant sur le bord des fleuves que dans les profondeurs des forêts séculaires. Dans les parties froides et tempérées de l'hémisphère austral, elles sont plus rares et remplacées par les Restiacées et les Centrolépidées. Certaines espèces sont répandues sur toute la surface du globe : tels sont les *Scirpus triqueter* et *capitatus*. Quelques unes se trouvent sous les tropiques des deux continents. Le *Fuirena umbellata* se trouve à la Nouvelle-Hollande et dans l'Amérique du Sud, et différentes espèces de *Scirpus* sont propres à la fois à l'Europe et à l'hémisphère austral.

Les Cypéracées diffèrent surtout des Graminées sous le rapport des propriétés en ce qu'elles contiennent peu de sucre et de fécule, que leur chaume et leurs feuilles sont dépourvus de suc, ce qui les rend peu propres à être employées à la nourriture du bétail, et leurs semences ne peuvent être converties en farine. Les rhizomes d'un grand nombre d'espèces contiennent cependant de la fécule associée communément à un principe amer et à une huile aromatique, ce qui les avait fait introduire parmi les médicaments délayants, diaphorétiques et diurétiques. Les tubercules des Souchets sont doués de propriétés toniques et stimulantes. Dans quelques espèces, la fécule est unie à une huile grasse.

Autrefois on substituait les racines amères et légèrement camphrées de nos Carex à la Salsepareille. Les racines des *Carex arenaria*, *intermedia* et *hirta* servent encore de nos jours à falsifier les racines de *Smilax*. On attribuait aux diverses espèces d'*Eriophorum* la propriété de détruire le Tænia et d'arrêter la diarrhée. Le *Cyperus Iria* est regardé par les Indiens comme un emménagogue.

Dans les Grandes-Indes on emploie la

racine amère du *Kyllingia triceps* dans les maladies atoniques et le *diabetès*; dans le Nouveau-Monde, on emploie de préférence le *Mariscus aphyllus*. Hamilton dit que le *Cyperus hydra* fait le désespoir des planteurs de sucre des Indes occidentales, et que quand cette plante a envahi une plantation, elle la rend complétement stérile.

Le *Cyperus esculentus*, dont les racines sont fort sucrées et d'une saveur agréable, est cultivé dans nos jardins d'Europe, et sert à faire des émulsions et des sorbets. On peut faire du papier avec l'écorce des différentes espèces de *Cyperus*; mais la plus célèbre de toutes est le *C. papyrus*. Les *Scirpus* sont surtout employés à des usages domestiques.

GENRES.

Tribu I. — CARICÉES.

Fleurs unisexuelles; périgone nul; caryopse renfermé dans une utricule.

Carex, Mich. (*Vignea*, Palis.; *Shelhammeria*, Moench.; *Scuria*, Raf.; *Triodia*, Raf.; *Trasus*, Gray); *Uncinia*, Pers.; *Schœnoxyphium*, Nees.

Tribu II. — ÉLYNÉES.

Fleurs mono-diclines; périgone nul ou multisétacé, à soies glabres et molles; caryopse trigone, portant à son sommet la base du style qui y forme une espèce de rostre.

Trilepis, Nees; *Elyna*, Schrad. (*Frohlichia*, Wulff.); *Kobresia*, Willd.

Tribu III. — SCLÉRIÉES.

Fleurs diclines; périgone nul; caryopse le plus souvent osseux, scrobiculé ou cancellé.

Diplacrum, R. Br.; *Scleria*, Bory; *Aulacorhynchus*, Nees.

Tribu IV. — RHYNCHOSPORÉES.

Fleurs hermaphrodites ou polygames, pauci-ou uniflores; périgone pourvu de soies rudes, ciliées ou plumeuses; caryopse cartilagineux ou crustacé.

Sous-tribu I. — Rhynchosporées vraies.

Haplostylis, Nees; *Rhynchospora*, Vahl; *Chætospora*, R. Br.; *Cyathocoma*, Nees; *Crianoptiles*, Fenzl (*Ecklonia*, Steud.); *Nomochloa*, Palis.; *Machærina*, Vahl.; *Buekia*, Nees; *Lepidosperma*, Labill. (*Lepidoisperma*, Rom. et Sch.); *Oreobolus*, R. Br.

Sous-tribu II. — Schœnoïdées.

Spermodon, Palis. (*Triodon*, Rich.); *Dichromena*, Rich.; *Elynanthus*, [illegible] nus, L.; *Remirea*, Aubl. ([illegible]

Tribu V. — CLAD[illegible]

Fleurs hermaphrodites uni-[illegible] rigone nul; caryopse osseux, dur, renflé souvent au sommet monté par la base du style.

Cladium, P. Br.; *Lampro*[illegible] (*Morelotia*, Gaud.; *Melach*[illegible] *clymonema*, Presl.; *Epiandria*, [illegible] *nia*, Forst.; *Caustis*, R. Br.; [illegible]

Tribu VI. — CHRYSITRI[illegible]

Fleurs androgynes monoec[illegible] rigone propre, à disque nul; c[illegible] tacé, globuleux, rugueux au s[illegible]

Chrysithrix, L. f.; *Lepironia*, [illegible]

Tribu VII. — HYPOLYTR[illegible]

Fleurs hermaphrodites unifl[illegible] et disques nuls; caryopse com[illegible] portant au sommet les débris d[illegible]

Lipocarpha, R. Br.; *Platyl*[illegible] *Hypolytrum*, Rich. (*Beesa*, Pal[illegible] Presl.); *Diplasia*, Rich.

Tribu VIII. — FUIRÉ[illegible]

Fleurs hermaphrodites rar[illegible] mes multiflores; périgone nul [illegible] sétacé ou membraneux; caryops[illegible] ou cartilagineux, trigone.

Sous-tribu I. — Mélanocra[illegible]

Melanocranis, Vahl. (*Hyp*[illegible] *Sickmannia*, Nees; *Anosporum*, [illegible]

Sous-tribu II. — Hémichl[illegible]

Hemichlœna, Schrad.; *Pleur*[illegible]

Sous-tribu III. — Ficini[illegible]

Fuirena, Rottb. (*Vaginaria*, L. *Vauthiera*, A. Rich.; *Ficinia*, Sch[illegible] *nidium*, Nees); *Fimbristylis*, V[illegible] *chelostylis*, Lestib.; *Dichelost*[illegible] *Echinolytrum*, Desv.).

Tribu IX. — SCIRPÉ[illegible]

Fleurs hermaphrodites; péri[illegible] sétacé; caryopse crustacé, le pl[illegible] couronné par le bulbe du style.

Isolepis, R. Br.; *Scirpus*, L.; *E*[illegible] L. (*Linagrostis*, Lam.; *Trichoph*[illegible]

Tribu X. — CYPÉRÉES.

Fleurs hermaphrodites multi[illegible] rarement uni-triflores; périgone

ıni, sétacé ; caryopse crustacé, com- ł, nul à la pointe ; ou mucroné, plus sent cuspidé.

tichium, Rich. (*Pleuranthus*, Rich.) *rus*. L.

Genres douteux ou même à détruire.

pania, Aubl. ; *Diaphora*, Lour. ; *Hamon*, Raf. ; *Haplostemon*, Raf. ; *Dipha-s*, Raf. ; *Distichmus*, Raf. ; *Tetraria*, ; *Catagyna*, Palis. (G.)

PÉROIDES, CYPÉROIDÉES. *Cy-dex*. BOT. PH. — Syn. de Cypéracées.

PERUS. BOT. PH. — *Voy.* SOUCHET.

PHA, Steph. INS. — Syn. de *Hypo-s*.

PHALEUS (κυφαλέος, courbé). INS.— donné par M. Hope (*Coleopterist's Ma-pars*. 3, p. 126) à un genre de Coléop- hétéromères qu'il rapporte à la tribu ténébrionites. Il lui donne pour type espèce de la Nouvelle-Hollande qu'il me *C. rugosus*. M. Westwood, dans ses *ea entomologica*, pl. 12, fig. 1, en fait aître une seconde espèce du même pays le nom de *C. formosus*. (D.)

PHELIUM, Ach. BOT. CR.—(Lichens) nyme sectionnaire de *Calicium*, Ach. ce mot. (C. M.)

PHELLA (κύφελλα, voûte). BOT. CR.— e de Champignons de l'ordre des Hymé- cètes-Tremellinés, établi par Fries (*Syst.*,) pour des Champignons ligneux crois- sur les troncs d'arbres, à réceptacles sessiles, ou excentriques et stipités, mais és. Ils diffèrent peu pour l'apparence eux troncs sur lesquels ils croissent.

PHELLE. *Cyphella* (κύφος, courbure). — Petites fossettes orbiculaires et bor- que l'on remarque à la surface infé- e du thalle des *Sticta* et dont l'usage est nu.

PHIA (κυφός, courbé). BOT. PH.—Genre famille des Goodéniacées-Goodéniées, i par Bergius (*Fl. Cap.*, 173) pour des es herbacées du Cap, droites ou ram- s ; dans plusieurs espèces la racine est use ; presque toutes les feuilles radi- ment entières, les caulinaires alternes, part digitées ou lobées ; à fleurs termi- en épis ou en grappes.

PHICERUS (κυφός, courbé ; κέρας,). INS. — Genre de Coléoptères tétra- mères, famille des Curculionides Gonato- cères, division des Phyllobides, établi par Schœnherr (*Dispos. méth.*, p. 182 ; *Sy. gen. et sp. Curcul.*, t. II, p. 153). Deux espèces originaires du Bengale y ont été placées : les *C. novemlineatus* et *passerinus* d'Olivier. (C.)

***CYPHIDIUM** (κύφος, bosse ; ἰδέα, forme). INFUS. — Genre du groupe des Arcelles, éta- bli par M. Ehrenberg pour une espèce des environs de Berlin, pourvue d'une seule ex- pansion protéiforme et dont quatre tuber- cules du test sont plus saillants que les au- tres. (P. G.)

***CYPHIPTERUS** (κυφός, courbé ; πτερόν, aile). INS. — Genre de Coléoptères tétra- mères, famille des Curculionides Gonatocè- res, division des Otiorhynchides, proposé par M. Dejean dans son Catalogue. L'unique es- pèce qu'il y rapporte est du Brésil ; il l'a nommée *C. tuberculatus*.

Schœnherr a fait entrer dans son g. *Geo-nemus* le *Cyphipterus alternans* de M. De- jean, originaire de l'île de Cuba, et que ce dernier auteur n'avait pas classé convena- blement dans le principe. (C.)

CYPHIRHINUS (κυφός, courbé ; ῥίν, ῥινός, bec). INS. — Schœnherr (*Dispositio metho-dica*, p. 276) avait formé un sous-genre avec une espèce de l'Amérique méridionale, le *C. uncinatus* Sch., qu'il a compris depuis dans le genre *Baridius*. (C.)

***CYPHIUM**, Gmel. BOT. PH. —Synonyme de *Cyphia*, Berz.

***CYPHOCRANE.** *Cyphocrana* (κυφός, voûté ; κρανίον, tête). INS. — Genre de la tribu des Phasmiens, de l'ordre des Orthop- tères, établi par M. Serville (*Revue méthod. de l'ordre des Orthopt.*, *Ann. des sciences natur.*), caractérisé par des antennes fili- formes et velues ; des ailes atteignant dans les mâles les trois quarts de la longueur de l'abdomen, et dans les femelles seulement les deux tiers. Les Cyphocranes sont des in- sectes exotiques habitant les régions les plus chaudes du globe, dont la taille atteint près d'un pied chez certaines espèces.

Le type du genre est le *C. gigas* (*Mantes gigas* Lin.), des îles Moluques. Nous avons figuré dans notre Atlas (INSECTES ORTHOP- TÈRES, pl. 2), le Cyphocrane titan, comme représentant du genre *Cyphocrana* et de la tribu des Phasmiens. (BL.)

***CYPHODEIRE.** *Cyphodeirus* (κυφός,

courbé; δειρά, cou). INS.—Genre de l'ordre des Thysanoures, famille des Podurides, créé aux dépens des *Podura* des auteurs par M. Nicolet, dans un travail ayant pour titre : Recherches pour servir à l'Hist. nat. des Podurelles (Extrait du 6e vol. des *Nouv. Mém. de la Soc. helvét. des sc. nat.*). Ces insectes sont en général très petits et très agiles. Huit espèces composent cette coupe générique, et parmi elles nous citerons comme type le *C. pusillus* Nicol. (*op. cit.*, p. 65, pl. 7, fig. 3) ; elle est longue d'un millimètre, très commune dans les jardins, sur les sables des allées, dans les bois, et sur les troncs d'arbres ; vit solitaire. (H. L.)

*CYPHOGENIA (κυφός, concave ; γένυς, menton). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, division des Collaptérides, tribu des Akisites, établi par M. Solier (*Ann. de la Soc. ent. de France*, vol. V, p. 677, pl. 24, fig. 6-10) d'après une seule espèce (*Pimelia aurita* Linn., *Akis id.* Schœnh.) qui se trouve dans la Russie méridionale. MM. Dejean et de Castelnau laissent la *Pimelia aurita* de Linné dans le genre *Akis*. (D.)

*CYPHOMORPHA (κῦφος, bosse ; μορφή, forme). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Cycliques, tribu des Cassidaires, créé par M. Hope, et synonyme de notre genre *Chelimorpha*. M. Dejean, qui a adopté ce dernier nom, en énumère dans son Catalogue 34 espèces, toutes propres à l'Amérique méridionale. L'espèce type de M. Hope serait la *Cassida lineata* de Fabricius, ayant pour patrie le cap de Bonne-Espérance. (C.)

*CYPHOMYIE. *Cyphomyia* (κυφός, convexe ; μυῖα, mouche). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Notacanthes, tribu des Stratiomydes, établi par Wiedmann, et adopté par Latreille et M. Macquart. Les Cyphomyies sont du reste de jolis Diptères dont l'abdomen est plus large que le corselet, et presque orbiculaire. Ils appartiennent à l'Amérique méridionale, particulièrement au Brésil, à Cayenne et à la Guiane. Une seule espèce est du Mexique. M. Macquart en décrit 5 espèces. Nous citerons comme type la *Cyph. cyanea* Wiedm. ...s *id.* Fabr.), entièrement d'un ..., avec la tête blanche et les ailes ... Cayenne. (D.)

CYPHON, Payk. INS.—Syn. d'E...
*CYPHONIA, Lap. INS.— Syn...
bophora, Germ.

*CYPHONITES. *Cyphonites.* ...
Castelnau, dans son *Histoire d*...
formant suite au *Buffon-Duménil*, ...
désigne sous ce nom un groupe ...
des Cébrionites de Latreille, qu...
pose des genres *Cyphon* (*Elod*...
Scyrtes, *Nyctens* et *Eubria*. L...
de ces quatre g. ont pour ca...
mandibules peu apparentes, et ...
maxillaires terminés en pointe. ...
semblent aussi par leurs mœurs, ...
se trouvent sur les plantes au bo...
et dans les prairies humides. Q...
pèces ont la faculté de sauter co...
tises.

*CYPHONOCEPHALUS (κυφός, ...
κεφαλή, tête). INS. — M. Westwo...
Arcana entomologica, 1842, pag. ...
fig. 2, applique ce nom à un sous-g...
lui de *Narycius*, de la tribu des ...
Mélitophiles, et auquel il donne ...
une espèce des Indes orientales, q...
smaragdulus. Cette espèce, d'un v...
raude, est surtout remarquable p...
cornes longues, courbes et bif...
sa tête, très large, est armée ...
M. Burmeister, dans son supplém...
buch der Entom. dritter Band, p...
donne une description détaillée, ...
dans sa division des Goliathides.

*CYPHONOTA, Dej. INS.—Syn...
Cæculus, Gor. et Castel.

CYPHONOTUS (κυφός, bossu ...
dos). INS. — Fischer de Wald., ...
d'*Anoxia*, Castel. — Genre de C...
tétramères, famille des Hélopien...
M. Guérin (*Voyage de Duperrey*, ...
103, pl. 5, fig. 4), et adopté ...
comte de Castelnau (*Hist. des C*...
faisant suite au *Buffon-Duménil*, ...
289). Il est fondé sur une seule ...
Chili, nommée par M. Guérin d...
à cause des deux gibbosités que ...
ses élytres. M. le comte Dejean, d...
nier Catalogue, a jugé à propos ...
le nom de ce g. en celui de *Hom*...
tendu probablement sa trop gra...
blance avec le nom de *Cyphonot*...
lui à un g. de Buprestides. Mais la ...
tion de M. Guérin doit prévaloir, ...

e. étant d'ailleurs accompagnée de la tion des caractères génériques. (D.)

HOPTERA, Hope. INS.—Syn. du g. *rona.* (C.)

HORHYNCHUS (κυφός, courbé; ῥύγχος, ompe). INS. — Genre de Coléoptères res, famille des Curculionides-Gones, division des Apostasimérides, établi Schœnherr (*Syn. gen. et sp. Curcul.*, t. 458). Quatre espèces y ont été placées r l'auteur : les *Cy. rhinoceros* Chev., *u, scinopus* et *singularis* de Schœnh. t le 3e sont originaires du Brésil, le adagascar, et le 2e a été rapporté avec omme pouvant provenir de l'Amérique méridionale. Les *Cyphorhynchus* ressemblent jusqu'à certain point aux *Crypto-s.* (C.)

HOS, Spix. OIS.—Syn. de *Tamatia*, (G.)

HOSOMA, Mannerh. INS. — Synonyme de *Cyphonota*, Dej., et de *Cœculus*, Castel. (D.)

OTES (κυφότης, courbure). INS. — e la famille des Membracides, de l'ordre des Hémiptères, section des Homoptères, établi par M. Burmeister (*Handbuch der* .), et caractérisé par un prothorax , mais nullement prolongé en avant. espèce decrite est le *Cyphotes nodosa* du Brésil. (BL.)

HUS (κυφός, courbé, bossu). INS.— le Coléoptères tétramères, famille culionides Gonatocères, division chydérides, créé par Schœnherr *meth.*, pag. 107 ; *Syn. genera et sp.* t. I, p. 620, et t. V, p. 141), qui en ne 25 espèces, toutes originaires que. Les *Cyphus* sont peut-être les les plus riches et les plus brillants rique. (C.)

IA. INS.— Genre de Lépidoptères ille des Nocturnes, créé par M. Bois-*ntomologie du voyage de l'Astrolabe*, pag. 201, pl. 3, fig. 1), d'après une èce de la Nouvelle-Guinée, nommée *C. delicatula*, en raison de la texture le ses ailes, qui sont entièrement et demi-transparentes, avec quatre ints obscurs à la base des supé- — Ce g. appartient à la tribu des es, et doit etre placé entre les g. *Leptosoma* du même auteur. (D.)

CYPRÆA. MOLL. — Nom latin du genre Porcelaine. *Voyez* ce mot. (DESH.)

***CYPRÆADIA.** MOLL. — Mauvais genre proposé par M. Swainson pour celles des Porcelaines qui sont sillonnées transversalement. *Voy.* PORCELAINE. (DESH.)

***CYPRÆCASSIS**, Stutch. MOLL. — Ce genre a été proposé pour séparer des Casques les espèces qui ont la spire courte et l'ouverture rétrécie, telles que le *Cassis testiculus*, par exemple. Ce genre ne repose sur aucun bon caractère, et ne saurait être adopté. *Voyez* CASQUE. (DESH.)

***CYPRÆIDÆ.** MOLL. — M. Swainson, dans son *Petit traité de malacologie*, a proposé cette famille pour les genres *Cypræa* et *Ovula* de Lamarck, genres dont il a fait le type de deux sous-familles sous les noms de *Cypræinæ* et *Ovulinæ*. Cette famille ne peut être admise pour plusieurs raisons : d'abord, parce qu'elle rentre dans celle des Enroulées de Lamarck ; et ensuite, parce que les genres qu'elle renferme sont, pour le plus grand nombre, des démembrements inutiles des Porcelaines et des Ovules. *Voy.* ENROULÉES. (DESH.)

CYPRÆINÆ. MOLL. — Tel est le nom que M. Swainson, dans son *Petit traité de malacologie*, donne à la première sous-famille des *Cypræidæ*. Cette sous-famille renferme cinq genres, qui sont : *Cypræa*, *Pustularia*, *Trivea*, *Cypræadia* et *Cypræova*. Ces genres, démembrés des Porcelaines des auteurs, ne peuvent être acceptés, et il faut rejeter aussi la sous-famille, puisqu'elle ne représente en réalité que le seul genre Porcelaine. *Voy.* ce mot. (DESH.)

***CYPRÆOVA.** MOLL. — Mauvais genre établi par M. Swainson pour celles des Porcelaines dont la surface est ornée d'un réseau de stries, telles que le *Cypræa capensis*, par exemple. M. Gray avait donné au même genre le nom de *Cypræovulum*. *Voy.* PORCELAINE. (DESH.)

***CYPRÆOVULUM.** MOLL. — M. Gray a établi ce genre pour quelques espèces de Porcelaines dont la surface est ornée d'un réseau de stries longitudinales et transverses. Ce genre ne saurait être accepté dans une méthode naturelle. *Voy.* PORCELAINE. (DESH.)

***CYPRÆLLA.** MOLL. — L'*Ovula verrucosa* des auteurs est devenue pour M. Swain-

son le type d'un nouveau genre, qui est parfaitement inutile. Déjà Montfort avait proposé ce même genre sous le nom de Calpurne, nom que M. Swainson aurait dû adopter, puisqu'il voulait conserver ce genre défectueux. *Voy.* OVULE. (DESH.)

*CYPRELLE. *Cyprella.* CRUST.— M. Koninck, dans son Mémoire sur les Crustacés fossiles de la Belgique, qui a été inséré dans le tom. XIV des *Mém. de l'Acad. roy. de Bruxelles*, désigne sous ce nom un genre de Crustacés qui se rapproche beaucoup des *Cypridina*, mais qui s'en distingue essentiellement par la présence d'une ouverture semi-lunaire, formée par une échancrure angulaire de chaque valve, et située à la partie supérieure de la suture ventrale. L'espèce qui a servi de type à cette nouvelle coupe générique est la *C. chrysalidea* (Koninck, fig. 7, a, b, c, d, e et f). Elle a été rencontrée dans le terrain anthraxifère de Visé ; elle y est très rare. (H. L.)

CYPRÈS. *Cupressus.* BOT. PH. — Genre de Conifères qui a donné son nom à la tribu des Cupressinées, et qui est caractérisé spécialement par ses fruits formant des strobiles arrondis, globuleux ou oblongs, composés d'écailles opposées ou ternées, ligneuses, élargis en tête de clous à leurs extrémités libres et portant à leur base un grand nombre de graines dressées, imbriquées, ailées. C'est la forme des écailles de ces cônes et le nombre des graines qui forment les caractères distinctifs du genre Cyprès. Dans les *Thuja*, *Retinispora*, *Juniperus* et *Taxodium*, il n'y a que deux graines à la base de chaque écaille ; dans les *Cryptomeria*, les *Thuyopsis*, les *Callitris* et les *Widdringtonia*, il y en a davantage ; mais leur nombre est toujours défini et leur insertion régulière ; enfin les écailles ne sont pas peltées. — Le type du genre Cyprès est le CYPRÈS FASTIGIÉ *Cupressus sempervirens*, *fastigiata*) de l'Orient, si répandu dans le midi de l'Europe, où il atteint de très grandes dimensions, et s'étendant presque dans le nord de la France, dont il peut encore supporter le climat. Le CYPRÈS HORIZONTAL n'en est souvent considéré que comme une variété, mais elle est constante de graine ; à ce genre paraissent aussi se rapporter les *Cupressus pendula* l'Her. (*Cupressus lusitanica* Wild.), des Indes orientales ; *Cupressus torulosa* Don, du Népaul, et le *Cupressus thurifera* du Mexique.—Toutes ces plantes auraient cependant besoin d'être examinées sur de bons échantillons en fruits pour assurer leur position générique. — Les autres espèces rapportées au genre Cyprès rentrent dans les genres *Callitris*, *Thuja*, *Taxodium* et *Cryptomeria*. (AD. B.)

CYPRÈS CHAUVE ou **DE LA LOUSIANE.** BOT. PH. — Nom vulgaire d'une espèce du g. *Taxodium*.

CYPRÈS DE MER. POLYP. — Nom vulgaire des Antipathes et des Serpules.

CYPRÈS (PETIT). BOT. PH. — Nom vulgaire d'une espèce du g. Santoline, *Santolina chamæcyparissus*.

CYPRICARDE. *Cypricardia*, Lamk. (*Cypræa*, porcelaine ; καρδία, cœur). MOLL.—Ce g. a été créé par Lamarck, en 1819, dans le t. VI des *Anim. sans vertèbres*. Plusieurs des espèces rassemblées dans ce genre étaient connues déjà depuis longtemps ; Lister, Chemnitz, et d'autres auteurs les avaient figurées, et Schrœter, Gmelin, les rapportaient soit au genre *Chama*, soit au g. *Mytilus*. Olivi, qui le premier connut l'espèce de la Méditerranée, la rapporta au g. *Venus*, et dans le même temps, Bruguière créa le g. *Cardita*, dans lequel il rassembla non seulement les Cardites proprement dites, mais encore les Coquilles dont nous venons de parler. Jusqu'à la publication de l'ouvrage de Lamarck, que nous avons déjà cité, ce zoologiste conserva intégralement le g. Cardite de Bruguière ; mais avant cette époque, M. Schumacher, dans son *Essai d'un nouveau système des Vers testacés*, publié en 1817, proposa, pour les Cypricardes, un g. *Libitina*, qui, malgré son antériorité, n'a point été adopté. Les travaux de Lamarck ayant pris un ascendant considérable sur ceux de ses contemporains, presque tous les zoologistes adoptèrent sans restriction les g. proposés par ce grand zoologiste, et ne rendirent pas assez justice aux efforts des autres naturalistes. Il est certain qu'en suivant à la rigueur les préceptes admis pour le maintien de la bonne nomenclature, le genre *Libitina* de Schumacher devrait être substitué à celui nommé Cypricarde par Lamarck.

Presque tous les conchyliologues conservèrent dans leurs méthodes le g. Cypricarde, tel que Lamarck l'a constitué. M. de Blainville en sépare les espèces en deux groupes,

a fut reporté, à titre de section, parmi
ites, tandis que l'autre devint le
un g. nouveau, auquel M. de Blain-
me le nom de Coralliophage. Nous
ons admettre cette opinion du savant
du *Traité de Malacologie*, puisque
le qui a servi de type à ce nouveau
tous les caractères des autres es-
Cypricardes; ce g. se trouverait
quement fondé sur sa manière de
ais on sait aujourd'hui qu'il y a
Conchifères un assez grand nom-
qui contiennent à la fois des es-
res et des espèces perforantes. Si
seule différence qui existe entre les
et les Coralliophages, si la connais-
animaux de ces deux groupes vient
r la ressemblance dans le carac-
Coquilles, il sera nécessaire de ré-
genre Cypricarde, tel que Lamarck
seulement il en faudra distraire
Coquilles fossiles des terrains oo-
, dont Lamarck n'a pas vu la char-
qu'il a jugées d'après la forme ex-
Ces coquilles, aujourd'hui mieux
, appartiennent au genre Astarté,
by.
e l'on compare les caractères des
les avec ceux des autres genres
voisinants, on s'aperçoit bientôt
arck a deviné très judicieusement
rts des Cypricardes, en plaçant ce
s la famille des Cardiacées. (*Voyez*
C'est, en effet, avec les Bucardes
ardites que les Cypricardes ont
d'analogie. Les Cypricardes ont
illes oblongues, transverses, très
érales, ayant le côté antérieur très
oquille est close, ou à peine bâillante
postérieur; la charnière présente
nts cardinales, divergentes, et une
rale postérieure, plus ou moins
selon les espèces. Les impressions
res sont grandes, arrondies; l'im-
palléale est simple, mais elle laisse
postérieur un espace assez large,
lans les Bucardes. Les Cypricardes
dit-on, sur les rochers; peut-être
s, comme le *Venerupis irus*, et
quelques Cardites, attachées par un
Quant aux Coralliophages, ils s'en-
dans les calcaires tendres, ou dans
es madréporiques, et nous en avons
vu qui, profitant des trous creusés par des Modioles Lithodomes, en ont pris la place, se sont moulés pour ainsi dire dans l'intérieur des valves et en ont conservé la forme.

Les espèces vivantes actuellement connues dans ce genre sont peu nombreuses. M. Reeve, dans son *Conchologia iconica*, en a décrit 13 espèces, auxquelles il faut joindre quelques espèces fossiles appartenant, soit aux terrains tertiaires, soit aux terrains oolithiques de la Normandie. Ce sont des coquilles habitant les mers chaudes; deux seulement sont propres à la Méditerranée. (Desh.)

CYPRIDÉES. *Cypridæ.* crust. — Sous ce nom est désignée par Leach une famille de l'ordre des Entomostracés Lophyropes qui a pour type le genre *Cypris*, et à laquelle M. Milne-Edwards, dans le tom. 3e de son *Hist. nat. des Crustacés*, donne la dénomination de *Cyproïdes*. *Voyez* ce mot. (H. L.)

***CYPRIDELLE.** *Cypridella* (diminutif de κύπρις, nom de Vénus). crust. — Ce genre, que nous rapportons avec le plus grand doute à l'ordre des Cyproïdes de M. Milne-Edwards, a été établi par M. Koninck dans le tom. XIV des *Mém. de l'Acad. roy. de Bruxelles*. Les caractères sont: Forme sphéroïdale; yeux proéminents, latéraux; deux ouvertures, dont l'une ronde, est placée postérieurement; l'autre, inverse, est opposée à la première. L'espèce type et unique de ce g. est la *C. cruciata* Kon. (*Op. cit.*, p. 20, fig. 1, *a*, *b*, *c*, *d*, *e*); l'auteur de ce g. n'a trouvé qu'un seul individu de cette espèce. Il provient du calcaire de Visé. (H. L.)

***CYPRIDINE.** *Cypridina* (κύπρις, Vénus). crust. — Ce genre, qui est dû à M. Milne-Edwards, appartient à l'ordre des Ostracodes et à la famille des Cyproïdes. Les Crustacés qui composent cette petite coupe générique ressemblent aux Cypris par la conformation générale du corps, mais s'en distinguent facilement par l'existence de deux yeux assez éloignés de la ligne médiane, et situés au milieu de leur test bivalve. Les deux paires d'antennes sont conformées à peu près de la même manière, et constituent des rames natatoires assez semblables à celles formées par les antennes inférieures seulement, dans le genre *Cypris*. La bouche est garnie d'un labre, d'une paire de mandibules dépourvues de palpes, et de deux paires de mâ-

choires, dont les premières portent en dessus une grande lame ciliée, et dirigée en haut et en avant comme chez les *Cypris*. Un peu en arrière de la bouche, il naît une paire de membres dont l'article basilaire est très large, triangulaire, s'avance de chaque côté, de manière à cacher la bouche et la base des antennes inférieures, et porte à son extrémité un article grêle, lamelleux et cilié qui le rapproche en arrière. Un peu plus en arrière on distingue une paire de membranes grêles, cylindriques, filiformes et contournées, qui remontent vers le dos et servent à soutenir les ovaires. Enfin, vers l'extrémité de la face inferieure du corps, se trouve un tubercule dont le sommet paraît être formé par l'anus, et au-dessus de la base duquel s'insère une nageoire caudale, composée d'une pièce basilaire, portant à son extrémité deux lames cornées à bords épineux. L'espèce qui a servi de type a ce genre est la *C. Reynaudii* (Edw. *Hist. nat. des Crust.*, tom. III, p. 415, pl. 36); elle a été trouvée dans l'océan Indien. M. Koninck, dans son mémoire sur les Crustacés fossiles de la Belgique qui a été inséré dans le t. XIV des *Mém. de l'Ac. roy. de Bruxelles*, en décrit et figure trois espèces fossiles, qu'il désigne sous les noms de *C. Edwardsiana*, *C. concentrica*, *C. annulata*. Elles ont été trouvées à Visé. (H. L.)

***CYPRILÉPIDES.** REPT. — Th. Cocteau nommait ainsi les Sauriens de la famille des Scinques dont il avait entrepris la monographie. (P. G.)

***CYPRIN.** *Cyprinus* (κυπρῖνος). POISS. — Sous cette dénomination empruntée aux Grecs, les naturalistes du XVIIe siècle réunissaient toutes les espèces de poissons d'eau douce qui forment aujourd'hui une famille désignée sous le nom de Cyprinoïde. En analysant et comparant plusieurs passages d'Aristote, on ne doit pas faire une interprétation forcée que de dire que le mot de κυπρῖνος désignait la Carpe commune. Si on veut s'aider des passages d'Athénée et d'Appien, on doit croire que les pêcheurs grecs étendaient cette dénomination à certaines espèces marines que la forme générale de leur corps pouvait faire comparer à la Carpe; de même que nos pêcheurs d'aujourd'hui désignent sous le nom de *Carpes de mer* plusieurs espèces de l'Océan et de la Méditerranée qui

n'offrent qu'une ressemblance t
pour un naturaliste avec les Car
eaux douces. C'est à cause de la
tion de ce mot que G. Cuvier
plus spécialement au genre des
nom de *Cyprinus*. *Voyez* l'article

CYPRINE. *Cyprina*, Lamk. (κύπ
MOLL. — Une coquille bivalve de
Nord, confondue par Linne parmi l
de son g. Vénus, est devenue pour
le type d'un genre nouveau, que l'
mentionné pour la premiere fois d
trait du Cours parmi les g. de sa f
Conques marines. Ce g., auquel
Cyprine fut donné, n'est point
dans le *Règne animal* de Cuvier:
ce grand naturaliste propose un p
dans les Venus, pour les espèces e
cœur, où l'impression du tour du
ne faisant point de repli annonce
bes ne sont point extensibles. Ce p
a pour type le *Venus islandica*, q
est aussi le type du g. *Cyprina* de
La plupart des auteurs n'adoptèr
pinion de Cuvier, et M. de Blainv
tint le genre de Lamarck; il le co
sa famille des Conchacees, entre le
et les Mactres; M. de Ferussac, da
bleaux systématiques des Mollusque
au g. Cyprine les rapports indiqu
marck, dans le voisinage des Cythé
Vénus, tandis que Latreille, dan
milles du règne animal, introduisi
prine dans les Conques fluviatile
mettre à côté des Cyrenes et des
On conçoit, lorsque l'on examine
nous occupe dans tous ses détails,
puisse conserver quelque doute su
ports qu'il convient de leur assi
Cyprines sont des coquilles ovale
gues, enflees, subcordiformes, e
inéquilaterales, revêtues au-de
épiderme à lamelles transverses et
La charniere porte sur chaque v
dents cardinales, inegales, diverg
une dent laterale, ecartee de la
placée sur le côte postérieur. Le
est extérieur; il est saillant et
sur des nymphes epaisses, don
mité anterieure est souvent rongé
sée en fossette. Les impressions m
sont grandes, arrondies, et l'impr

ple, mais rentrée du côté posté-

figuré par Müller dans son *Zoo-*
présente tous les caractères des
ement le manteau du côté pos-
ieu de se prolonger en longs si-
parties courtes comme dans les

s caractères que nous venons
est évident que le g. Cyprine a
analogie, d'un côté avec les Vé-
autre avec les Cyrènes, et il
avec ces dernières qu'avec les
le g. constitue, pour ainsi dire,
entre les deux familles : les
viatiles et les Conques marines.
rapportait dans le g. Cyprine
pèces soit vivantes, soit fossiles,
en plus approfondi a dû faire
parmi les Vénus, soit parmi les
Pour nous, il n'y a de connue
espèce vivante de Cyprine, *Cy-*
ca, et un très petit nombre d'es-
s appartenant aux terrains ter-
(Desh.)

. min. — Syn. d'Idocrase.

ODON (*Cyprinus*, cyprin ;
. poiss. — Genre de la famille
ïdes, établi par M. de Lacépède
note et un dessin peu correct
aient été communiqués par
peut le caractériser de la ma-
nte : Poisson à corps oblong,
dessus et couvert d'assez gran-
De petites dents nombreuses à
choire ; membrane branchios-
yons. Ce sont de petits Poissons
ans la vase des eaux douces ou
e l'Amérique septentrionale. On
intemps une pêche considérable
r les Saumons. Je n'en connais
ent que trois espèces des États-
rique. La plus grande (*Cyprino-*
) ne dépasse pas 10 pouces.
(Val.)

HDES. *Cyprinoidæ*. poiss. —
des Malacoptérygiens désignée
correspond au genre *Cyprinus*
de Linné. Les espèces de cette
répandues dans toutes les eaux
onde ; et c'est surtout en Asie
e qu'elles y sont le plus nom-
s plus variées. Nous en connais-
sons ensuite plusieurs des fleuves ou grands lacs de l'Amérique septentrionale, mais fort peu des eaux douces de l'Afrique ; enfin les plus petites et les moins nombreuses vivent dans l'Amérique équinoxiale, mais ce sont les espèces les plus curieuses. Il y a deux grandes divisions à faire dans cette famille. La première, qui correspond au genre *Cyprinus*, et la plus nombreuses en espèces, se compose de celles à bouche sans dents ; ce sont les genres Cyprin, Barbeau, Goujon, Able, Catastome et Loche. *Voy.* ces mots. La seconde comprend celles dont la bouche est armée de petites dents; ce sont les genres Anableps, Pœcilie, Lebia, Fondule (*voyez* ces mots). En réunissant ces deux divisions en une seule famille, il faut dire alors, avec Cuvier, que les Cyprinoïdes se reconnaissent à leur bouche peu fendue, à la faiblesse de leur mâchoire, à ce que les intermaxillaires seuls contribuent à border la bouche ; les maxillaires sont rejetés au-dessus de ceux-ci ; à leurs pharyngiens fortement dentés ; à l'absence d'adipeuse et à leurs ventrales abdominales. Dans tous ces Poissons, le canal intestinal est un tube continu, sans dilatation pour marquer l'estomac, sans appendices cœcaux. Ils ont une vessie natatoire grande, le plus souvent double, et quelquefois même triple, comme dans les Catastomes. Cuvier avait cru devoir diviser la tribu des Cyprins sans dents en un plus grand nombre de genres que je ne l'ai fait, car il distinguait les Tanches des Goujons, et pour les Poissons blancs, il subdivisait les Ables en Brêmes, en Chela; mais toutes ces subdivisions sont fondées sur des différences de formes qui se nuancent les unes dans les autres ; je n'ai pas cru devoir suivre ce grand maître dans cette manière de voir. D'un autre côté, je n'ai pas adopté les subdivisions plus nombreuses proposées par les excellents ichthyologistes, élèves de Cuvier, qui ont cru devoir admettre les différences toutes spécifiques des dents pharyngiennes des Ables. Un autre auteur, M. J. M'Clelland, a essayé une autre division de la famille des Cyprinoïdes, en prenant pour base de sa classification la longueur si variable du canal intestinal ; mais rien ne peut être fixé ni convenablement arrêté par ce plus ou moins de longueur d'un canal digestif. Plusieurs Cyprinoïdes ont les premiers rayons des na-

geoires simples et plus ou moins flexibles. Ils sont toujours composés de pièces articulées comme les rayons des Malacoptérygiens, si les articulations sont larges et rapprochées l'une de l'autre. Il en résulte une sorte de dureté qui rend le rayon aussi poignant qu'un rayon osseux, mais qui n'est ni simple ni fibreux comme les rayons des Poissons que nous nommons Acanthoptérygiens. On peut aussi reconnaître les Cyprinoïdes à l'aplatissement de leur crâne, qui ne porte qu'une seule crête interpariétale. Elle ne touche pas à la large apophyse de la grande vertèbre unie; celle-ci, formée de la réunion des trois premières et des osselets supplémentaires de Webber, montre par cette analogie la liaison qui existe entre les Cyprinoïdes et les Siluroïdes, et confirme par conséquent les vues de Cuvier et la méthode de distribution qu'il en a tirée. (Val.)

CYPRINOPSIS. Poiss. — *Voy.* Carpe.

CYPRIPÈDE. *Cypripedium* (Cypris, nom de Vénus; πεδίον, lien). Bot. ph. — Genre de la famille des Orchidées-Cypripédiées, établi par Linné (*Gen.*, n. 1015) et présentant pour caractères essentiels parmi les Orchidées: Anthères latérales fertiles, les intermédiaires stériles et pétaloïdes. Ce sont des plantes herbacées croissant dans les parties froides et tempérées de l'hémisphère boréal, et un peu plus abondantes en Amérique. Leurs racines sont fibreuses, leurs tiges foliacées, leurs fleurs grandes et remarquables.

La forme concave du labelle de la fleur des *Cypripedium* leur a fait donner le nom vulgaire de Sabot. Ces plantes sont recherchées par les amateurs d'horticulture à cause de la forme bizarre de leurs fleurs. Le nombre des espèces est d'une vingtaine. Le type de ce genre est le Cypripède Sabot de Vénus, *C. calceolus*, belle Orchidée des Alpes, qu'on élève dans nos jardins en terre de bruyère et à l'ombre. Le *C. spectabile* se cultive de la même manière. Le *C. pubescens* est d'orangerie, le *C. insigne* de serre tempérée, et le *C. venustum* de serre chaude.

* **CYPRIPÉDIÉES.** *Cypripediæ*, Lindl. Bot. ph. — Tribu de la famille des Orchidées ayant pour type le g. *Cypripedium*.

CYPRIS. *Cypris* (nom mythologique). Crust. — Genre de l'ordre des Cyproïdes (*Ostracodes*, Latr., *Ostrapoda*, Strauss), établi par Müller aux dépens des *Mono-*

culus de Linné, et adopté par l[...]
cinologistes. Les caractères d[...]
cés presque microscopiques s[...]
carapace formée de deux valv[...]
de consistance cornéo-crétac[...]
réunies sur leur bord dorsal p[...]
lation ligamenteuse. Le corp[...]
dit de l'animal n'occupe que l[...]
moyens de l'intérieur de ces v[...]
présente aucune trace de s[...]
même à l'abdomen; supérieur[...]
contigu à l'articulation du test, [...]
tie latérale et antérieure du [...]
la face intérieure des valves p[...]
sion musculaire; enfin son e[...]
rieure est tronquée verticalem[...]
qu'en arrière il se prolonge p[...]
un abdomen unique, dont l'e[...]
est libre et se termine par deux [...]
A la partie supérieure de la fa[...]
du corps, on aperçoit un gros [...]
est immobile, et a la forme d'u[...]
noir et sessile. Les antennes d[...]
paire s'insèrent immédiatement [...]
de cet organe, et se dirigent en [...]
sont grêles, sétacées, compos[...]
nombre d'articles (en général 7), [...]
par un faisceau de soies. Les a[...]
seconde paire (ou pattes antérie[...]
la plupart des auteurs) s'insèr[...]
tement au-dessous des précéden[...]
tuent des rames natatoires. La b[...]
vers la partie antérieure de la fa[...]
du corps, est saillante; elle a[...]
base des antennes inférieures, e[...]
nie d'un labre, d'une lèvre inf[...]
paire de mandibules et de de[...]
mâchoires. En arrière de l'app[...]
on trouve deux paires de pattes[...]
première paire sont grêles, cylin[...]
rigées d'abord en arrière, puis e[...]
suite en avant; on y disting[...]
dont le dernier est long et sty[...]
pattes de la seconde paire sont p[...]
les précédentes, et ne serven[...]
manière à la locomotion, mais [...]
en haut et en arrière pour embr[...]
postérieure du corps et soutei[...]
qui sont très développés et s[...]
partie postérieure du tronc; l'abd[...]
conique, se termine par deux [...]
ches styliformes, et l'extrémit[...]
appendices, des pattes de la p[...]

eux paires d'antennes sont les seules qui dépassent les bords des valves. rustacés, dont on ne connait encore espèces européennes et africaines, ont itudes assez curieuses; ils habitent tranquilles, se nourrissent généra- le substances animales mortes, mais réfiées; ils mangent aussi des Con- Au lieu de porter leurs œufs sur le ous le ventre, après la ponte, comme dinairement les Branchiopodes et les es, ils les déposent immédiatement que corps solide en les réunissant en avent de plusieurs centaines, prove- différents individus, les y fixent par n d'une substance filamenteuse, mblable à de la mousse, et les abon- . Ces œufs restent dans cet état pen- itre jours et demi environ avant d'é- jeunes qui en sortent naissent avec ation qu'ils doivent toujours con- t ne sont pas sujets à des métamor- omme les *Apus* et les *Cyclops*; ils utefois quelques différences dans la et la forme des valves, dans le nom- oies et des antennes. On a lieu d'être le voir souvent que des mares qui esséchées, se trouvent peuplées de animaux, lorsqu'une forte pluie de nouveau les remplir. Ce phé- trouve son explication dans la fa- ont les *Cypris* de pouvoir s'enfoncer vase humide et d'y rester vivants retour des pluies. Bosc a noté ce rtant, et, depuis, Straussa eu occa- vérifier: il plaça des *Cypris* dans ux au fond desquels était de la vase; uns il laissa complétement dessé- ase, et tous les *Cypris* disparurent ur; dans les autres, il entretint e humide, et ils continuèrent de qui est remarquable, c'est qu'ayant eufs des *Cypris* morts dans la pre- périence, ces œufs éclorent après les dans l'eau; c'est probablement de ière que les *Cypris* se perpétuent mares qui se dessèchent complète- espèces sont décrites par M. Milne- dans le tome 3ᵉ de son *Hist. nat.* ust., et comme type de ce genre, rons la C. BRUNE, *C. fusca*. Cette t très commune aux environs de e Londres.

Ces Crustacés ont été aussi rencontrés à l'état fossile; car Desmarest a rapporté au g. des *Cypris* un petit fossile, d'abord signalé par Cordier, comme étant très abondant près de la montagne de Gergovia, dans le département du Puy-de-Dôme, et qui depuis a été retrouvé près de Drée, en quantité innombrable, dans un calcaire de formation d'eau douce de La Balme-d'Allier, entre Vichy-les Bains et Cusset. Il ne reste de ce fossile que le test; il est rétiforme, et paraît appartenir à une espèce distincte à laquelle Desmarest assigne le nom de C. FÈVE, *C. faba* Desm.; cette espèce se rapproche aussi beaucoup du *C. ornata*, mais elle est beaucoup plus grande.

*CYPROIDES. *Cyproides*. CRUST. — Sous ce nom est désignée par M. Milne-Edwards, dans le tom. 3 de son *Hist. nat. sur les Crust.*, une famille qui appartient à l'ordre des Ostracodes, et dont les caractères des Crustacés qui les composent sont d'avoir tantôt un seul œil médian, quelquefois deux yeux distincts. Les pattes proprement dites sont au nombre de deux paires quelquefois, non compris les antennes inférieures pédiformes, et ces mêmes organes sont aussi au nombre de trois paires, outre les antennes inférieures pédiformes. Cette famille renferme les genres *Cypris*, *Cyprella*, *Cytheræa*, *Cytherina*, *Cypridina*. *Voy.* ces mots. (H. L.)

*CYPSÈLE. *Cypsela*, Mirb. (κυψέλιον, petite corbeille). BOT. — Syn. d'Akène, Rich.

CYPSELEA (κυψέλη, ruche). BOT. PH. — Genre de la famille des Portulacées-Sésuviées, établi par Turpin (*Ann. mus.*, VII, 219, t. 12, f. 5) pour une petite plante herbacée des marais desséchés de Saint-Domingue, rampante, charnue; à feuilles alternes et opposées, petites, ovales et obovées, pétiolées; à fleurs axillaires, solitaires, petites et verdâtres.

*CYPSELODONTIA (κυψέλη, ruche; ὀδούς, οντός, dent). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Astéroïdées, fondé par De Candolle (*Prodr.*, VII, 236) pour un sous-arbrisseau du Cap, très rameux; à feuilles alternes, obovales-oblongues, subobtuses, en forme de coin à la base, mucronées, très entières, couvertes en dessous d'une villosité blanchâtre, glabres en dessus, uninervées; à capitules terminaux solitaires; nus, à corolles jaunes.

CYPSELUS. OIS. — Nom scientifique du Martinet.

* **CYPSNAGRA**. OIS.—Division établie par M. Lesson dans le g. Tangara, et dont le T. Hirondelle est le type. *Voy.* TANGARA. (G.)

* **CYPTOCORIS**. INS.—Genre de la tribu des Scutellériens, de l'ordre des Hémiptères, section des Homoptères, établi par M. Burmeister (*Handb. der Entomol.*). Les *Cyptocoris* ont des antennes grêles, filiformes, ayant leur 3ᵉ article un peu plus long que le précédent, une tête très courte, rabattue en dessous. Le type du genre est le *C. Lundii* du Sénégal. (BL.)

* **CYPTURUS** (κυπτός, abaissé ; οὐρὰ, queue). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, établi par M. Erichson (*Jahrb. der Insekt.*, 1835) sur une seule espèce des Indes orientales, qu'il nomme *ænescens*. Ce genre fait partie de la tribu des Histéroïdes. (D.)

* **CYRBASIUM** (κυρβασία, turban). BOT. PH. — Genre de la famille des Capparidées-Cléomées, établi par Endlicher pour des plantes herbacées annuelles de l'Amérique septentrionale, couvertes d'un duvet court et visqueux ; à feuilles alternes trifoliées, à folioles étroites et linéaires, plus longues que le pétiole ; inflorescence en grappes pauciflores, à pédicelles filiformes, portant des fleurs petites, blanches ou jaune pâle.

CYRÈNE. *Cyrena*, Lamk. (nom mythologique). MOLL. — Nous avons vu, en traitant le g. Cyclade, comment Bruguière avait caractérisé ce genre, et comment il avait été démembré par Lamarck, et ensuite par M. de Pfeiffer. Lamarck a laissé le nom de Cyclade aux Coquilles minces qui habitent nos eaux douces, et a proposé celui de Cyrène pour des Coquilles beaucoup plus épaisses, et vivant dans les eaux douces des climats les plus chauds. C'est dans son dernier ouvrage des *Animaux sans vertèbres* qu'il proposa pour la première fois le g. Cyrène, g. qui a été adopté par presque tous les conchyliologues. Il paraît cependant que M. Mégerle, un peu avant Lamarck, avait proposé un g. Corbicule, dont les caractères répondent assez exactement à ceux des Cyrènes. Tous les auteurs, sans aucune exception, ont adopté tous les rapports indiqués par Lamarck pour le g. Cyrène. Il le place dans
ses Conques fluviatiles, entre les
et Galathée. Cuvier, dans la 2ᵉ é
Règne animal, réunit dans le g.
les 3 sous-genres Cyprine, Cyrè
lathée. Latreille, comme nous l'
a emprunté cet arrangement
et a fait une famille, dans laquel
aux Cyclades les 3 sous-genres qu
tons. A l'article CYPRINE, auquel
voyons, nous avons discuté les r
ce genre avec les Cyrènes et les

Les Cyrènes sont des Coquilles
elles sont épaisses, solides, asse
pour la plupart, bombées, subcor
équivalves, subéquilatérales, par
closes ; les bords des valves sont
mais crénelés ; en dehors leur co
revetue d'un épiderme souvent
quelquefois lisse et corné ; le lig
ordinairement grand, très conv
sur des nymphes épaisses et peu
La charnière porte au centre, so
chets, 2 et le plus souvent 3 de
gentes ou subparallèles, ordinair
fides au sommet ; outre ces dents c
il y a une dent latérale de chaque
charnière ; la dent latérale anté
toujours la plus courte ; quelq
dents latérales commencent près
nière et se prolongent, l'antérieur
longueur de la lunule ; la postérieu
longueur du corselet ; les impressi
culaires sont subcirculaires, supé
et l'impression palleale est simple.
côté postérieur, elle laisse un es
large, ce qui nous fait supposer que
est pourvu de siphons courts, prob
analogues à ceux des *Cardium*. L'a
inconnu ; il est à croire qu'il ress
coup à celui des Cyclades propre

Les Cyrènes sont des coquilles flu
que l'on rencontre en abondance
rivières ou les ruisseaux des climats
On en trouve des espèces part
dans la plupart des îles du gra
austral ; et depuis que l'attention d
geurs a été plus spécialement diri
l'étude des Mollusques, le nombr
pèces s'est accru rapidement, et
compte au moins une cinquantai
vantes. Ceux des terrains tertiaires
rope qui contiennent des dépôts d'e
renferment des Cyrènes à l'état fos

ains, celui qui en est le plus
ui des environs de Paris. Ce
ie pas aux terrains tertiaires;
une formation intéressante
partie inférieure de la Craie
et qui est connue des géo-
om de terrain weldien.
si dans les terrains oxfor-
tement des Ardennes, une
qui a beaucoup de rapports
s, et il ne serait pas étonnant
trouvât dans une formation
re aussi plusieurs espèces de
(Desh.)

DE. *Cyrenoida*, Joan. (*Cy-*
εἶδος, forme). MOLL. —
proposé ce genre, en 1825,
conchyliologique de M. Gué-
ne, dans le même temps,
ce genre sous le nom de *Cy-*
antériorité ayant été défini-
e a M. Joannis, son nom doit
Ce genre a été fondé pour
Sénégal qui, vue superfi-
ait avoir de l'analogie avec
on est d'autant plus porté à
genres que tous deux vivent
uces, qu'ils sont épidermés:
a dit: la Cyrénoïde est une
ts latérales. Mais pour bien
rts des genres entre eux, il
re, autant qu'on le peut, à
npressions, qui souvent font
erreurs aux amateurs d'his-
qui se persuadent cepen-
nct même exercé est préfé-
nnaissance approfondie et
ctères profonds des genres
Dans sa note, M. Joannis
orts intimes entre les Cyré-
noïdes. Ayant depuis long-
collections la coquille qui
ouveau genre, et ayant eu,
mmunication de l'animal de
nous avons publié, dans le
Guérin, une note dans la-
is exposé notre opinion, en
la figure de l'animal lui-
opinion, différente de celle
'est formulée pour nous de
nte: « La Cyrénoïde est une
ouce. » Depuis cette époque,
s ont été découvertes aux
Philippines par M. Cuming, et nous avons vu se confirmer la validité de notre opinion.

Les Cyrénoïdes sont des coquilles arrondies, enflées, à test mince; elles sont équivalves, subéquilatérales, et couvertes d'un épiderme brun ou roussâtre, selon les espèces. Cet épiderme est beaucoup plus mince que dans les Cyrènes; la charnière est mince, le bord cardinal peu épais; elle consiste en une seule dent, bifide au sommet, sur la valve gauche, et deux petites dents divergentes sur la valve droite: il n'y a aucune trace de dents latérales; les impressions musculaires sont allongées; l'antérieure descend jusque près du bord inférieur, la postérieure s'approche également de ce bord, et l'impression palléale simple réunit les deux impressions musculaires. D'après l'examen des coquilles, nous avons conclu que le genre Cyrénoïde se rapprochait plus des Lucines que des Cyrènes, et pouvait au reste servir de point intermédiaire entre ce genre et les coquilles d'eau douce. L'animal a confirmé complétement l'opinion que nous venons d'émettre; car, par l'ensemble de ses caractères, il se rapproche beaucoup de celui figuré par Poli sous le nom de *Loripes*. Cet animal est enveloppé d'un manteau ouvert dans le tiers antérieur de ses bords; par cette ouverture, il laisse passer un pied cylindrique, peu épais, développant une assez grande longueur pendant la vie de l'animal. Contrairement à ce que l'on devait supposer d'après l'impression palléale, le manteau se terminait postérieurement en deux siphons, réunis dans toute leur longueur, et formant une petite masse cylindrique, à peu près de la grosseur du pied; il y a quatre palpes labiaux et 2 paires de branchies, comme dans tous les Mollusques lamellibranches. On ne connaît encore dans le genre Cyrénoïde qu'un très petit nombre d'espèces vivantes; l'une du Sénégal, et quelques autres des Philippines. Nous en avons une fossile provenant des terrains tertiaires des environs de Paris; et peut-être faudrait-il réunir à ce genre quelques espèces des tertiaires d'eau douce rapportées aux Vénus, et dont on expliquait difficilement la présence dans les terrains où elles se trouvent. (Desh.)

* CYRENUS. ANNÉL. — Genre non décrit

de Néréides dans Rafinesque (*Anal. de la nat.*). (P. G.)

*CYRESTIS (nom mythologique). INS.— Genre de Lépidoptères, famille des Diurnes, tribu des Nymphalides, établi par M. Boisduval (*Ent. du Voyage de l'Astrolabe*, 1re part., pag. 117, pl. 3, fig. 1 et 2), aux dépens des Nymphales de Latreille, et qui ne comprend que quelques espèces de moyenne taille, propres aux parties les plus chaudes de l'Afrique et de l'Asie. Le type de ce g. est la *Nymph. acilia* God., dont un seul individu avait été rapporté de l'île des Papous par le capitaine Freycinet, et qui a été retrouvé depuis à la Nouvelle-Guinée et dans les îles voisines par le contre-amiral Dumont d'Urville. M. Boisduval en a donné la figure dans l'ouvrage précité. (D.)

*CYRIA (κυρία, maîtresse). INS.— Genre de Buprestides proposé par M. Serville et adopté par M. Dejean, qui y rapporte deux espèces de la Nouvelle-Hollande (*C. imperialis* Fab., et *C. australis* d'Urville), que MM. Gory et de Castelnau, dans leur iconographie de cette tribu, placent dans le g. *Chrysochroa*. *Voy*. ce mot. (D.)

CYRILLA (Cyrille, nom d'homme). BOT. PH.—Genre rapproché de la famille des Éricacées sous le nom de Cyrillées, fondé par Garden (*ex* Linn. *Mant.*, I, 5) pour un arbrisseau de l'Amérique boréale; à feuilles alternes, lancéolées, un peu obtuses, membraneuses, veinées, très entières, à inflorescence en grappes latérales allongées ou agrégées.

CYRILLA, Hérit. BOT. PH. — Synonyme de *Trevirana*, Willd.

*CYRILLÉES. *Cyrilleæ*. BOT. PH.—Tribu des Ericacées, devant peut-être former une famille distincte, composée des genres *Cyrilla*, Gard., et *Cliftonia*, Banks. (AD. J.)

*CYRIODERA (κύριος, puissant; δέρη, cou). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Mélitophiles-Scarabéides, division des Cétonides, établi par M. Burmeister (*Handbuch der Entomologie*, 3 *Band* S. 519) aux dépens du g. *Cetonia* de MM. Gory et Percheron, pour y placer une seule espèce, la *C. tuberculicollis*, de ces auteurs. M. Burmeister considère comme variétés de cette espèce les *Cet. furcifera* et *parallela* publiées par les mêmes, dans la *Revue entomologique* de Silbermann. Toutes trois sont de [...] *Voy*. CÉTONIDES.

*CYRTA (κύρτη, nasse, pa[...] — Genre douteux rapporté à l[...] Ébénacées. Il a été fondé [...] (*Flor. cochinchin.*, I, p. 8340) [...] brisseau de la Cochinchine (*C*[...] rameaux étalés; à feuilles ov[...] nées, alternes et glabres; à fle[...] portées plusieurs ensemble s[...] pédoncule.

CYRTANDRA (κυρτός, courb[...] mine). BOT. PH. — Genre de la [...] Gesnéracées-Cyrtandrées, établ[...] pour des plantes indigènes de [...] Java. Elles sont herbacées ou [...] centes; à feuilles simples, op[...] une souvent plus petite avort[...] talement; les fleurs sont fréq[...] capitules environnés d'un in[...] dans les espèces herbacées, et [...] sale ou jaunâtre dans celles dé [...] suffrutescente. On connaît env[...] espèces de *Cyrtandra*.

CYRTANDRACÉES. *Cyrta*[...] PH. — Famille de plantes insti[...] (*Linn. Trans.*, vol. XIV), et ay[...] le g. *Cyrtandra*, Forst. Sous le [...] tandrées, Bartling a établi une [...] famille des Acanthacées, et l[...] sous-ordre de ses Gesnéracées, [...] Gesnérées par une semence [...] neuse.

CYRTANTHUS (κυρτός, p[...] fleur). BOT. PH. — Genre de la [...] Amaryllidées-Amaryllées, éta[...] pour des plantes herbacées du [...] les bifariées, étroites et allong[...] belle multiflore; à spathe bival[...] celles entremêlés de bractées [...] les fleurs, le plus souvent p[...] colorées d'un rouge très vif [...] cinq espèces de ce genre, dont [...] tout, les *Cyrtanthus obliquus* et [...] cultivées dans les serres de [...] d'Europe.

CYRTE. *Cyrtus* (κυρτός, b[...] Genre de Diptères, division des [...] famille des Tanystomes, tribu [...] leux, établi par Latreille, et ad[...] gen et M. Macquart. Ce g. se [...] autres de la même tribu par [...] de deux articles distincts, inséré[...]

u reste des Tanystomes par
.ransverse qui divise la pre-
›ostérieure des ailes en deux.
ement petite, disparaît sous le
:st élevé et bossu : aussi La-
mt le g. *Cyrtus*, avait-il ap-
ui lui a servi de type *acepha-*
e espèce étant la même que
a de Fabricius, Meigen, en la
g. de Latreille, lui a donné
›sus, qui a prévalu. Cette es-
ue depuis le nord de l'Afrique
ntérieur de la France. Elle se
fleurs, et fait entendre en vo-
i aigu.
rapporte à ce genre deux au-
l'une qu'il nomme *pusillus*,
ıce par feu Carcel ; et l'autre
ient d'Alger. Mais peut-être
n'est-elle qu'une variété du
(D.)

Dalman. MOLL.—*Voy.* SPIRI-
ıTULE. (DESH.)

›, Blanch. INS.—Syn. des Vé-
reille.

RPA (κυρτός, penché ; καρ-
r. PH. — Genre de la famille
ées, établi par Kunth, d'a-
et Bonpland, pour un arbre
ique du Sud, à feuilles im-
folioles très entières ; à fleurs
ıe sessiles et groupées en épi.
est l'unique espèce de ce

›HALE. *Cyrtocephalus* (κυρ-
κεφαλή, tête). ARACH. —
igné sous ce nom, dans une
Société entomologique de
doit paraître dans ce même
ıre d'Aranéides dont les prin-
:s ont été reproduits dans la
e par la Société cuviérienne.
ım:lle des Aranéides et dans
éraphores que nous plaçons
coupe générique. C'est d'a-
›ons de Constantine, sur le
ırah, que nous avons rencon-
genre ; plus tard, pendant
rions l'ouest de nos posses-
le l'Afrique, nous en avons
›nde espèce sur le versant du
Cruz. Ces Aranéides sont très
contrer ; elles habitent des trous très profonds en terre, dans lesquels elles se tiennent pendant le jour. Nous croyons que ces espèces sont nocturnes, et qu'elles ne vont à la recherche de leur nourriture que pendant la nuit. L'espèce type de cette nouvelle coupe générique est le *C. terricola* Luc. ; quant à la seconde, nous la désignons sous le nom de *C. mauritanicus ejusd.* Cette espèce pourrait bien servir de type à un autre nouveau genre ; mais jusqu'à présent nous n'avons pas encore été à même d'en faire une étude bien approfondie. Le nom de *Cyrtocephalus* avait déjà été employé dans le Catalogue du comte Dejean pour désigner un genre de Coléoptères ; mais nous ferons remarquer que c'était un nom de collection, et par conséquent non publié. (H. L.)

*CYRTOCEPHALUS (κυρτός, courbé; κεφαλή, tête). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Clavipalpes, établi par feu Audouin, qui n'en a pas donné de caractères, sur un très petit insecte des environs de Paris que nous lui avions communiqué. Ce Coléoptère, qui est agile, se trouve sur le bois humide, et paraît être nocturne. M. Dejean, qui a adopté ce g., donne à cette espèce le nom de *C. cephalotes*. Il doit être placé près des *Agathidium*. (C.)

*CYRTOCERAS, Munst. MOLL. — Genre de Céphalopodes Tentaculifères établi par Munster, mais non décrit.

*CYRTOCERAS, Berm. BOT. PH. — Synonyme de *Centrostemma*, Dec.

CYRTOCHILUM (κυρτός, penché ; χεῖλος, lèvre). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées-Vandées, établi par Kunth (*Humb.* et *Bonpl. Nov. gen. et sp.*, I, 349, t. 84) pour des plantes herbacées de l'Amérique tropicale, épiphytes ou terrestres, pseudo-bulbeuses ; à feuilles coriaces, à hampes radicales paniculées ; à fleurs pédicellées et munies de bractées. Les *Cyrtochilum* sont les plantes qui, malgré leur délicatesse, fleurissent dans nos serres.

CYRTODAIRE. *Cyrtodaria*, Daudin. MOLL. — *Voy.* GLYCIMÈRE. (DESH.)

*CYRTODERES (κυρτός, bossu ; δέρη, cou). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, division des Collaptérides, indiqué par M. le comte Dejean dans son dernier Catalogue d'après M. Solier, qui n'a pas encore fait paraître la

fin de son travail sur les Collaptérides, où les caractères de ce g. doivent être exposés. D'après la place qu'il occupe dans le Catalogue de M. Dejean, nous présumons qu'il appartient à la tribu des Molurites de M. Solier; dans tous les cas, M. Dejean n'y rattache que deux espèces : l'une du cap de Bonne-Espérance qu'il nomme *curculionoides*, et dont Fabricius avait, d'après son faciès, fait un *Brachycerus* sous le nom de *cristatus*; l'autre du Sénégal, appelée *dentatus* par M. Dejean. (D.)

*CYRTODON, R. Brown (*Suppl. ad It. Parr.*) (κυρτός, voûté; ὀδούς, dent). BOT. CR. — (Mousses.) Synonyme d'*Eremodon*, Brid. *Voyez* ce mot. (C. M.)

*CYRTOGNATHUS (κυρτός, courbe; γνάθος, mandibule). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères (tétramères de Lat.), famille des Longicornes, tribu des Prioniens, établi par Faldermann (*Coleopterorum illustrationes*, pag. 95, tab. 2, fig. 2), sur une espèce qui provient de la Chine septentrionale et de la Mongolie, *C. paradoxus*. La physionomie extérieure des *Cyrtognathus* rappelle assez bien celle du g. *Prionus*. (C.)

*CYRTOGYNE (κυρτός, penché; γυνή, femme). BOT. PH. — Genre de la famille des Crassulacées, établi par Haworth (*Revis.*, 8) pour des sous-arbrisseaux du Cap; à feuilles opposées, planes, subcharnues, ciliées, ovales; inflorescence en ombelle-cymeuse; fleurs blanches. Le *Crassula albiflora* du *Botanical magazine* est le type de ce genre.

*CYRTOLEPIS (κυρτός, courbé; λέπις, écaille). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Sénécionidées, établi par Lesson pour deux plantes herbacées annuelles qui croissent dans plusieurs parties de l'Orient; leurs feuilles sont alternes, bipinnatipartites, à lobes linéaires; leurs capitules jaunes, entièrement dépourvus de fleurs rayonnantes. On n'en connaît que deux espèces.

*CYRTOME. *Cyrtoma* (κυρτός, bossu; ὦμος, épaule). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Tanystomes, tribu des Empides, établi par Meigen et adopté par Latreille et M. Macquart. Les Cyrtomes se distinguent des autres Empides par une trompe très courte et par le manque de cellule anale aux ailes. Leur nom générique fait allusion à l'élévation du thorax. On a décrit 4 espèces toutes d'Europe. Nous citerons comme type [...] *nigra* Meig. (*Empis palicaris* [...] France et d'Allemagne, où elle [...] Elle est noire, avec les balanciers [...] les ailes brunâtres.

*CYRTOMENUS (κυρτόμαι, [...] INS. — Genre de la famille des [...] de l'ordre des Hémiptères, section [...]roptères, établi par MM. Amyot [...] (*Insect. hémipt.*, *suites à Buffon*) [...] des *Cydnus* de Fabricius. On [...] sieurs espèces à cette division: *C.* [...] Fabr., *C. castaneus* Amyot et Se[...] mérique septentrionale, etc.

*CYRTOMON (κύρτωμα, courbure [...] Genre de Coléoptères tétramères [...] des Curculionides Gonatocères, d[...] Apostasimérides, subdivision des [...]rhynchides, créé par Schœnherr [...] *gen. et sp. Curcul.*, tom. III, p. [...] nique espèce qu'on y rapporte, le [...] Kl.-Sch., est propre au cap de [...]pérance.

*CYRTOMORPHUS (κυρτός, [...] μορφή, forme). INS. — Genre de C[...] subpentamères (Tétramères de La[...] mille des Clavipalpes, tribu des [...] créé par nous, et adopté par M[...] Guérin et Lacordaire. Il renferme [...]ces de Java, les *C. pantherinus*, [...] Dej. Lac., et *bengalensis* Guér.

*CYRTONEMA (κυρτός, courbé [...] fil). BOT. PH. — Genre de la famille [...]curbitacées-Cucurbitées, établi par [...] (Eckl. et Zeyh., *Enum. plant. cap.* [...] des plantes herbacées du Cap, à r[...] béreux et vivace, rude; à feuilles [...] pétiolées, entières ou digitées, [...] simples; à fleurs d'un jaune [...] fleurs mâles en grappes et les f[...] litaires.

*CYRTONORA. BOT. PH. — G[...] non décrit établi par Zippelius ([...] *Bijdr. tot. de Nat. Wet.*, V, 1[...]

*CYRTONOTA (κυρτός, courbé [...] dos). INS. — Genre de Coléoptè[...]res, famille des Cycliques, tribu [...]daires, créé par nous et adopté [...]jean, qui, dans son Catalogue, en [...] 51 espèces originaires de l'Amé[rique] [...]dionale et équinoxiale. Ces insectes [...] forme arrondie, convexement g[...] le dos; leurs élytres sont [...]

extrémité. M. Hope leur a donné le ...érique de *Mesomphalis*. (C.)

...TONOTUS et non CURTONOTUS ... courbé; νῶτος, dos). CRUST. — ...nom, est désigné par M. Dehaan, ... *Fauna japonica*, un g. de Crusta... M. Milne-Edwards, dans le tome 2e ... *Hist. nat. sur ces anim.*, range dans les Décapodes brachyures, et dans ...e des Gonoplaciens. Les caractères ... coupe générique n'ont pas encore ...iés, mais la figure qu'a donnée M. De... ces Crustacés a porté M. Milne... à placer avec juste raison ce genre ...x de *Pseudorhombila* et de *Gonoplax*; la forme de la carapace de cette nou...pe générique, la disposition des or... la manducation, et surtout ceux ...omotion, ont tant d'affinité avec les ...sus cités, que la place qui lui a été ... est fort naturelle. M. Dehaan en a ...ux espèces; à la première il donne le *C. longimanus* Deh. (t. III, p. 50, ... 1); la seconde est désignée sous le *C. vestitus* Ejusd. (*Op. cit.*, p. 51, ...). Ces deux espèces ont été prises ...mers du Japon. (H. L.)

...TONUS (κύρτων, courbé). INS. — ... Coléoptères subpentamères (tétra...e Lat.), famille des Chrysomélines, Latreille et adopté par M. Dejean, ...ns son Catalogue, en mentionne six, dont une, la *C. rotundatus*, appar... midi de la France; les autres sont au midi de l'Europe. Les *Cyrtonus* ... cuivreux métallique brillant; leur est presque aussi développé et aussi ...que les élytres; ils sont aptères, diur...nt les crochets des tarses simples. (C.)

...TOPERA (κυρτός, penché; πήρα, au... BOT. PH. — Genre de la famille des ...es Vandées, établi par Lindley (*Or*... 89) pour des plantes herbacées ter... qui se trouvent dans l'Amérique ...e, les Indes occidentales, Madagas... Cap. Leur tige est charnue, ramas... allongée et fusiforme; leurs feuilles ...ssées; leurs fleurs fort belles et dis...en grappes le long des hampes radi... type de ce g. est le *C. Woodfordia* ...

...TOPHYLLUM, Reinw. BOT. PH. — ...me de *Fagræa*, Thunb.

CYRTOPODIUM, Brid. (κυρτός, penché; ποῦς, ὁδος, pied). BOT. PH. — Synonyme de *Philonotis*, Brid. — Genre de la famille des Orchidées-Vandées, établi par R. Brown (*Hort. Kew.*, II, 5, 216) pour des plantes herbacées terrestres, indigènes des Indes orientales, suffrutiqueuses; à tiges fusiformes, charnues; à feuilles plissées; à hampes radicales engaînées; à fleurs jaunes et brillantes.

*CYRTOPS (κυρτός, convexe; ὤψ, œil). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides Gonatocères, division des Brachydérides, établi par Schœnherr (*Synon. gen. et sp. Curcul.*, tom. V, p. 924). Ce genre ne renferme jusqu'à présent qu'une seule espèce, le *C. sparsus*, provenant de l'île Saint-Jean, près de celle de Madagascar. (C.)

*CYRTOPUS, Brid. (κυρτός, courbé; ποῦς, pied). BOT. CR. — (Mousses.) Synonyme sectionnaire du g. *Neckera*, Hedwig. (C. M.)

*CYRTORHYNCHA (κυρτός, courbé; ῥύγχος, bec). BOT. PH. — Genre de la famille des Renonculacées-Anémonées, établi par Nuttal (*Torrey et A. Gray, Fl. of N. A.*, I, 26) pour une plante herbacée, vivace, propre à l'Amérique septentrionale, glabre, à tige rendue écailleuse par la gaîne des pétioles; à feuilles radicales longuement pétiolées, subcoriaces, luisantes, ternées ou bipinnées; inflorescence en panicule terminale et lâche; fleurs jaunes.

*CYRTOSCELIS (κυρτός, courbé; σκέλος, cuisse). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Silphales, indiqué par M. Hope (*Coleopterist's manual*, pars. 3, p. 147), et dans lequel il propose de comprendre toutes les espèces du genre *Necrophorus*, qui ont les jambes arquées. Type *Necroph. Vespillo* Fabr. (D.)

*CYRTOSIA (κυρτός, courbé). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées-Aréthusées, établi par Blume (*Bijdr.*, 396, 6) pour deux espèces de plantes herbacées, à racines tubéreuses, conglobées, difformes; à tiges nues, garnies de stipules; les fleurs sont en épi ou paniculées et munies de bractées.

*CYRTOSOMA (κυρτός, courbé; σῶμα, corps). INS. — G. de Coléoptères hétéromères, tribu des Mélasomes, créé par Perty sur une esp. du Brésil, et qui, d'après M. Silbermann, aurait de l'analogie avec le g. *Misolampus*.

***CYRTOSPERMUM**, Raf. BOT. PH. — Synonyme de *Cryptotænia*, DC.

* **CYRTOSTACHYS** (κυρτός, courbé; σταχύς, épi). BOT. PH. — Genre de Palmiers de la tribu des Borassiniées, à feuilles pinnatifides, établi par M. Blume, et qui ne comprend qu'une seule espèce des Moluques. C'est un Palmier à tige grêle et élancée, croissant dans les marais, non épineux, à frondes pinnatifides, dont les lanières souvent bifides sont repliées le long de leur ligne médiane, à spadice naissant solitairement au milieu des frondes, grand, très rameux, portant sur tous les rameaux des fleurs femelles accompagnées chacune de deux fleurs mâles latérales; chacune de ces petites fleurs a un calice à 3 sépales et 3 pétales; les fleurs mâles ont 6 étamines, à filaments aplatis, soudés par la base, à anthères oblongues, fixées par la base; les fleurs femelles présentent des rudiments d'étamines et un ovaire uniloculaire à ovule solitaire suspendu; cet ovaire est surmonté de 3 stigmates sessiles, divergents. Le fruit est inconnu. (AD. B.)

CYRTOSTYLIS (κυρτός, courbé; στύλος, style). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées-Aréthusées, établi par R. Brown (*Prodr.*, 322), pour une herbe indigène de la Nouvelle-Hollande orientale extra-tropicale, ayant le port des *Acianthus*, dont elle ne diffère guère que par son gynostème un peu renflé au sommet. L'unique espèce de ce genre est le *C. reniformis*, portant une seule feuille réniforme à plusieurs nervures.

***CYRTOTRACHELUS** (κυρτός, courbe; τράχηλος, cou). INS.—Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides Gonatocères, division des Rhynchophorides, établi par Schœnherr (*Synon. gen. et sp. Curcul.*, tom. IV, p. 833) avec les *Calandra longipes* de Fabricius et *lar* d'Erichson; l'une est de Chine et l'autre de Manille. (C.)

***CYRTOTROPIS** (κυρτός, courbé; τρόπις, carène). BOT. PH.—Genre de la famille des Papilionacées-Erythrinées, établi par Wallich (*Plant. as. rar.*, I, 49, t. 62) pour une plante herbacée du Népaul (*C. carnea*), volubile, à racine vivace, à feuilles imparipennées-bijuguées, munies de stipules petites, lancéolées, décidues, à fleurs roses en grappes lâches. Le C. a l'aspect d'un *Dolichos* ou d'une *Kennedya*.

CYSMOPIRE. *Cysmopira.* A[...] Groupe de Serpules intermédiaire [...] milies et aux Galéolaires. Il a été [...] ment distingué comme section, par [...] gny (*Système des Annélides*), et [...] comme genre par M. de Blainville [...] *nat.*, t. LVII, p. 430) de la manière [...] Corps, tête, thorax, bouche et [...] dans les Serpules; deux tentacules, [...] seul se développe en une masse [...] forme, recouverte à son extrémité [...] opercule compliqué; branchies très [...] formées par un grand nombre de cir[...] pectinés, portés sur une base [...] vis à plusieurs spires; tube calcaire [...] subtriquètre, aplati en dessous, [...] le dos, avec une pointe saillante [...] de l'orifice, qui est parfaitement [...]

Ex.: *Serpula gigantea*, *bicornis* [...] des naturalistes linnéens. [...]

CYSTANTHE (κυστή, vessie; [...] BOT. PH. — Genre de la famille des [...] dées-Épacrées, établi par R. Brown [...] 555) pour un arbrisseau de Van [...] ayant le port des *Sprengelia*, Sm. [...] nom de *C. sprengelioides*), et des [...] et *Cosmelia*, Brown. Il en diffère [...] les rameaux portent des empreintes [...] laires à l'endroit où les feuilles [...] bées.

* **CYSTAPOPHYSIUM**, Reid[...] BOT. CR. — *Voyez* SPLACHNUM. [...]

***CYSTELMINTHI.** HELM.—Nom [...] vésiculaires, employé par quelques [...] *Voy.* CYSTICA. [...]

***CYSTENCÉPHALE.** *Cystencepha[...]* [...]τις, vessie; ἐγκέφαλος, encéphale). [...] M. Geoffroy Saint-Hilaire, dans le [...] Mémoire qu'il a publié sur la Tête [...] (*Sur les déformations du crâne de l'h*[...] dans les *Mém. du Mus.*, t. VII), avait [...] tionné sous ce nom un g. de Monstres [...] taires, qu'il décrit depuis d'une [...] beaucoup plus complète, et qui est [...] aujourd'hui sous le nom de Thlipsen[...] Ce g. appartient à la famille des Pse[...] phales. *Voy.* ce mot. [...]Is. G. S[...]

***CYSTIA**, Renieri. MOLL. — Nous [...] vons ce nom générique dans les *T*[...] *des animaux mollusques* de M. Ren[...] genre fait partie de la famille des [...] à la suite des Houlettes; mais comme [...] point caractérisé par son auteur. [...]

l groupe de coquilles il doit com-
(Desh.)

ANCHES. *Cystibranchia.* crust.
nné par Lamarck, Goldfuss, Fici-
us à une famille de l'ordre des
sopodes, comprenant ceux qu'on
oir des branchies dans des cavi-
ires.

A (κύστις, vessie). helm.—Ordre
testinaux, distingué par Zeder,
prend ceux dont le corps se ter-
sie hydatique : tels sont les Cysti-
enures et Echinocoques. D'autres
t *Vésiculaires* ou *Vésicaux.* (P.G.)

APNOS (κύστις, vessie; καπ-
rre). bot. ph. — Genre de la fa-
apavéracées-Fumariacées, établi
ave (*Lugd. hort.*, p. 391, t. 300)
lante herbacée du Cap, le *C.*
rtn., grimpante, munie de pé-
nés en vrilles, et ayant une co-
lanc rosé.

ERQUE. *Cysticercus* (κύστις, ves-
queue). helm. — Les Cysticer-
es Vers intestinaux fort simples
tion, qui appartiennent au groupe
aires ou Hydatiques, les *Cystica*
i. Ils présentent une partie cé-
stincte, pourvue latéralement de
ouses arrondies, entourant une
courte, et surmontée de deux
de crochets fort aigus. Leur
général court, a d'abord à peu
e diamètre que la tête; il est ridé
articulé dans une partie qu'on
u, et terminé en arrière par une
ésiculaire beaucoup plus large
emplie d'un liquide d'apparence
cou et la partie céphalique sont
dans cette sorte de poche; et
st d'abord assez difficile de les y
, on prend quelquefois des Cysti-
r de véritables Hydatides, c'est-
céphalocystes.
cipalement constaté la présence
rques dans l'homme et dans les
s. Des Singes de plusieurs espè-
pajous, des Makis, des Chauves-
aupe, plusieurs sortes de Carnas-
ongeurs, et surtout le Lapin, le
usieurs Ruminants sauvages ou
s, le Dauphin et la Baleine, en
nt montré, soit dans le cerveau, soit dans le tissu cellulaire, le poumon, le foie, le péritoine ou les muscles. En général, les Cysticerques sont enfermés dans une poche fibreuse qui appartient à l'animal dont ils sont parasites, et sur laquelle rampent des vaisseaux sanguins appartenant à celui-ci.

On n'a pas encore de bons caractères pour la distinction des espèces diverses de Cysticerques; et si plusieurs sont aisément reconnaissables (*C. pisiformis, longicollis*, etc.), il en est d'autres qui ne diffèrent point assez du *C. cellulosæ* de l'homme, du Bœuf et du Cochon, pour que l'on puisse encore les regarder comme espèces particulières. Dans l'homme, les Cysticerques se logent souvent dans les plexus vasculaires du cerveau, et ils occasionnent fréquemment des dérangements intellectuels. Dans le Cochon ils sont quelquefois en telle abondance qu'ils déterminent une maladie particulière connue sous le nom de *ladrerie*, qui altère considérablement la chair de ces animaux.

Le genre Cysticerque a été quelquefois appelé *Hydatigera*, *Vesicaria* et *Hydatula*. Le nom sous lequel nous en parlons, et qui est le plus généralement accepté, lui a été donné par Zeder. (P. G.)

CYSTICOLE, Less. ois. — *Voy.* fauvette.

***CYSTIDES.** *Cystidium* (κύστις, vessie). bot. cr. — M. Léveillé donne ce nom à des organes qui se rencontrent seulement dans la famille des Hyménomycètes, et que l'on considère comme faisant les fonctions d'Anthères. *Voy.* anthéridie.

CYSTIDICOLA (κύστις, vessie; *coleo*, j'habite). helm. — Genre de Vers intestinaux de l'ordre des Nématoïdes, établi par M. Fischer, mais incomplétement connu. Il a pour type une espèce trouvée dans la vessie natatoire de la Truite commune (*Salmopharis*). Il en est question dans le *Journ. de phys. et d'hist. nat.* pour l'an VII, p. 304. (P. G.)

***CYSTIDION.** *Cystidium* (κύστις, vessie). bot. — Link a donné ce nom à un fruit monosperme non adhérent au calice, et dont le péricarpe est peu apparent, quoique le cordon ombilical soit distinct : telle est l'Amaranthe. Ce nom est synonyme de Carcerule de Mirbel.

***CYSTIGNATHE.** *Cystignathus* (κύστις, vessie; γνάθος, mâchoire). rept. — Genre de

Batraciens de la même famille que les Grenouilles, et comprenant une douzaine d'espèces, que MM. Duméril et Bibron réunissent à cause de leur tête non cuirassée, de leur tympan plus ou moins visible, de leur paupière supérieure non prolongée en pointe, de leurs doigts libres, et de la vessie vocale unique ou double qu'ils ont sous la gorge. Wagler les a nommés Cystignathes à cause de cette dernière particularité ; mais antérieurement, M. Fitzinger avait déjà établi ce groupe sous le nom de *Leptodactylus*. M. Tschudi a établi à leurs dépens les genres *Crinia* et *Pleurodema*, et M. Weiss celui de *Doryphorus*. Le *Rana ocellata* Linn. (de l'Amérique méridionale), le *R. typhonia* Daud. (du même pays), le *C. georgianus* Dum. et Bibr. (de la Nouvelle-Hollande), et le *C. senegalensis* id. (du Sénégal), sont les principaux Cystignathes connus. (P. G.)

***CYSTINE.** *Cystina* (κύστις, vessie). CHIM. — Nom donné par Berzélius à l'Oxyde cystique, substance animale particulière découverte par Wollaston dans certains calculs urinaires de l'homme.

***CYSTINEURA** (κύστις, vessie ; νεῦρον, nerf). INS. — M. Boisduval, dans son *Hist. natur. des Lépidopt.*, faisant partie des *Suites à Buffon*, publiées par Roret, donne ce nom à un g. de Lépidoptères diurnes, dont il n'a pas publié les caractères, mais qui est figuré dans la pl. 9 de l'atlas qui accompagne le 1er volume de cette histoire. Autant qu'on peut en juger d'après une figure non accompagnée de détails génériques, ce genre nous paraît se rapprocher beaucoup du genre *Limenitis* de Fabricius. (D.)

***CYSTINGIA** (κύστις, vessie). TUNIC. — Genre établi par Mac-Leay dans le groupe des Ascidies pour des Tuniciens des mers du Nord, dont on ne connaît que deux espèces : les *C. Griffithsii* et *ovato-globosa*. Ses caractères sont : Corps à enveloppe coriace, à court pédoncule ; orifice branchial latéral, quadrifide, l'anal irrégulier et terminal, tous les deux peu apparents ; sac branchial membraneux, fendu longitudinalement ; tentacules composés ; canal intestinal latéral ; estomac très grand, s'étendant dans toute la longueur du corps ; deux ovaires.

***CYSTIOLUS.** HELM. — Genre non décrit de M. Rafinesque (*Analyse de la nature*). Il le place dans la famille des Cysticerques. (P. G.)

CYSTISOMES. *Cystisomæ*. ACAL. ... de la famille des Physales, dans M. ... *Voy.* PHYSALES. ...

***CYSTOCARPE.** *Cystocarpum* (... sicule ; καρπός, fruit). BOT. CR. — (P... M. Kützing (*Linnæa*, 1841, *Heft.* 6) ... sous ce nom la fructification concept... des Céramiums, que M. J. Agard... *Médit.*, p. 69) nomme *Favelle*. V... mot. (C...

***CYSTOIDEA.** HELM. — L'un de ... des Vers vésiculaires. *Voy.* CYSTICA...

***CYSTOPHORA.** MAM. — Genre ... ques établi par M. Nilson pour le *Ph... tata*, et répondant à celui de *Stem...* F. Cuvier. (...

***CYSTOPHORE.** *Cystophora* (... sicule ; φορός, porteur). BOT. CR. — (Ph... M. J. Agardh donne ce nom (*Sym*... à un groupe des Cystosires propres à l... velle-Hollande, et qui offrent pour ... tères principaux des vésicules sph... solitaires (non sériées) sur chaque p... et des rameaux recourbés en bas. Le ... genre ayant été établi auparava... M. Decaisne sous le nom de *Blos...* nous renvoyons à ce mot. (C...

***CYSTOPHORINA.** MAM. — Trib... famille des Phoques pour M. J.-E. ... comprenant les g. *Macrorhinus* et *S... topus*, Cuv. ...

***CYSTOPTERIS** (κύστις, vessie ; ... fougère). BOT. CR. — Genre de la fam... Fougères, tribu des Polypodiacées, ... par Bernhardi (*Schrad. n. Journ.*, ... p. 40) pour de petites Fougères prop... parties tempérées des deux hémisph... croissant sur les sommets des Cord... Leur rhizome est herbacé, et leurs f... bi-ou tripinnées.

CYSTOSIRE. *Cystosira* ou *Cystosei*... τις, vésicule ; σειρά, chaîne. BOT. ... (Phycées.) Dans le démembrement ... Lamouroux (*Genr. Thalass.*, p. 15 ... *Fucus* de Linné, ce savant compren... core sous ce dernier nom une foule d... qui depuis sont devenues les types ... veaux groupes. C'est M. Agardh qui ... a séparé d'abord les genres *Sargassum* ... *Cystoseira*, divisés eux-mêmes p... par M. Gréville en plusieurs autres. ... genre dont il est question ici n'est ... même celui du phycologue anglais

rait, sous le nom de *Blosse-*
aisne, et de *Cystophora*, par
une section très nombreuse
fait connaître les caractères
es mots. Tel qu'il est au-
crit, ce beau g. de la tribu
listingue par les caractères
coriace, rameuse, souvent
e inférieurement, fixée aux
rampons ou par un épate-
e disque. Rameaux infé-
ordinairement la forme de
s, parcourues par une li-
s devenant filiformes à me-
pprochent du sommet de la
geant en dichotomies ou en
Vésicules elliptiques, se
l'épaisseur du rameau,
es, mais placées le plus
'une de l'autre, comme les
; d'où le nom générique.
naux, rarement basilaires
es, lancéolés, tuberculeux,
e épineux ou corniculés,
ement en plusieurs loges
Scaphidia, J. Ag.) percés
nel par lequel s'échappent
nt contenues. Conceptacles
sés sans ordre, émettant de
leur périphérie des fila-
onvergents. Les filaments
tes : les uns, qu'on peut
raphyses, sont plus grêles,
es sont dichotomes ou pen-
it dans leur dernier article
e matière granuleuse, oli-
hez quelques uns, princi-
la base, se métamorphose
ni, dans les autres, persiste
ire. Spores ovales-ellipti-
ne enveloppe diaphane ap-
se détachant de bonne
t dans le centre de la lo-
ortent à la maturité par le
ans le g. qui nous occupe
s muni de l'organe que
bservé chez les Sargasses,
percule. La sortie des spo-
ment facilitée par la pré-
age très abondant à l'épo-
ation.
t de beaucoup par les dé-
cessifs qu'on lui a fait su-
bir, le nombre des espèces connues de ce g. est encore considérable, et ne s'élève pas à moins de trente. Leur centre géographique est en Europe. La Méditerranée en contient le plus grand nombre, puis vient l'océan Atlantique, puis enfin la mer Rouge et la mer des Indes. Comme de la plupart des Fucacées rejetées par les flots sur nos rivages, on s'en sert, soit pour l'extraction de la Soude et de la Potasse, soit en guise d'engrais. (C. M.)

***CYSTOSOMA** (κύστις, vessie; σῶμα, corps). INS. — Genre de la famille des Cicadides, de l'ordre des Hémiptères, établi par M. Westwood (*Arcana entomologica*). Les *Cystosoma* ne forment pour nous qu'une simple division parmi les Cigales (*Cicada*). Ils diffèrent du type de ces dernières par la tête petite, triangulaire, leur abdomen très renflé dans les mâles, avec les opercules très convexes, etc. Le type de ce g. est le *C. Saundersii* Westw., de la Nouvelle-Hollande. (Bl.)

***CYSTURE**. *Cysturus*. HELM. — M. de Blainville indique sous ce nom, dans la traduction française de Bremser, par M. Grundler, p. 512, un g. de Vers cystoïdes, reposant sur le *Cysticercus fasciolaris* de Rudolphi, et répondant au g. *Hydatigera* de Lamarck. *Voy.* HYDATIGERA. (P. G.)

CYTHÈRE. *Cythere* (nom d'une île de la Méditerranée). CRUST. — C'est à l'ordre des Ostracodes et à la famille des Cyproïdes qu'appartient ce genre, établi par Latreille aux dépens des *Monoculus* de Müller et de Fabricius. Il ressemble beaucoup aux *Cypris*, dont il ne diffère guère que par le nombre de pattes, qui est de trois ou quatre paires, si, à l'exemple de la plupart des auteurs, on considère les antennes inférieures comme une première paire de pattes. Tous ces organes sont saillants au-dessous des valves, et ceux de la dernière paire ne sont pas relevés contre les flancs, comme cela a lieu chez les *Cypris*. L'œil est conique ; les antennes de la première paire sont cylindriques et composées de cinq articles ; celles de la seconde paire sont filiformes, comme chez les *Cypris*, et portent à l'extrémité de leur premier article un appendice sétacé. La bouche est armée, comme dans le g. précédent, d'une paire de mandibules palpigères et de deux paires de mâchoires. Les pattes sont grêles et cylindriques; l'abdomen est

terminé par une petite queue bifide. Ces petits Crustacés habitent les eaux salées ou saumâtres, et vivent à la manière des *Cypris*, au milieu des plantes marines. Ce genre renferme 11 espèces, et comme type de cette coupe générique nous citerons la C. VERTE, *C. viridis* Latr. (*Hist. nat. des Crust. et des Ins.*, t. IV, p. 251). Elle a été trouvée sur les côtes de Danemark. (H. L.)

CYTHÉRÉE. *Cytheræa*, Lamk. (nom mythologique). MOLL. — Lorsque l'on envisage d'une manière générale le grand genre Vénus de Linné, et que l'on examine les nombreuses espèces qu'il renferme, on est disposé à les réunir en un seul genre, parce que l'on voit s'établir entre les principaux groupes des passages presque insensibles. Lamarck, en divisant le genre linnéen en deux, s'est fondé uniquement sur les caractères assez variables de la charnière, ce qui est cause sans doute que beaucoup de naturalistes rejettent le genre Cythérée. Nous pensons que des divisions doivent être établies dans le grand genre Vénus de Linné; mais, pour les circonscrire d'une manière convenable, nous croyons que l'étude des coquilles seules est insuffisante, et qu'il faut, de toute nécessité, s'aider de l'observation d'un grand nombre d'animaux. Malheureusement, il n'existe sous ce rapport que bien peu de documents, et il est fort difficile d'établir solidement un genre composé de plus de 150 espèces, d'après la connaissance d'un seul animal. Nous verrons à l'article Vénus, auquel nous renvoyons, de quelle manière on pourrait grouper les espèces, en attendant que des connaissances plus étendues permissent de faire de ces groupes des genres particuliers. *Voy.* VÉNUS. (DESH.)

CYTHÉRINE. *Cytherina* (diminutif de Cythère). CRUST. — Ce g., qui appartient à l'ordre des Ostracodes et à la famille des Cyproïdes, a été établi par Lamarck aux dépens des *Monoculus* de Fabricius et des Cythérées de Latreille, et adopté par Temminck, dans le t. XIV des *Mém. de l'Acad. roy. de Brux.* Les caractères de ce g. peuvent être ainsi exposés: Corps formé de deux valves oblongues, mobiles et réunies sur leur bord dorsal par une articulation ligamenteuse. Ces mêmes caractères appartiennent au g. *Cypris*, et il aurait été impossible de séparer les espèces appartenant à l'un et à l'autre, si l'on n'avait pu
les observer à l'état vivant, et si leu
n'eût été différent. En effet, tandi
Cypris ne vivent que dans les eaux
les *Cytherina* ne vivent que dans
saumâtres. Les animaux vivants
genres diffèrent essentiellement pa
bre de leurs pattes, qui, pour les C
est de trois paires (ou de quatre
si l'on considère les antennes i
comme une première paire). Ils n'
œil médian et conique. Il est re
que ce g., qui se rencontre dans le
les plus anciens, ait survécu aux
tions violentes de notre globe, et
encore à l'état vivant dans nos
tuelles. Les espèces vivantes son
ral d'une taille beaucoup plus pe
pèce fossile décrite par M. Ko
son travail, p. 16, fig. 13 *a*, *b*, e
sous le nom de *C. philiptiana*
trouvée assez abondamment da
caire de Visé. On la rencontre
dans celui de Balland (Angleterre

**CYTHERIS* (κύθηρα, cythere —
Genre de la famille des Orchid
drées, établi par Lindley (*Orchi*
une plante herbacée épigée, d
du Silet, à feuilles planes, péti
à hampe terminée par une grappe
fleurs blanchâtres.

CYTINÉES. *Cytineæ.* BOT. PH. —
de plantes dicotylédones, établie par
Brown, et présentant pour car
Fleurs complètes ou incomplètes: in
rieures par l'avortement des anthère
supérieures par celui de l'ovaire. Pé
tubuloso-campanulé, infère, à 3, 4 ou
visions, à estivation imbriquée ou ind
cative-valvaire. Étamines en nombre
ou double des divisions du périgone,
gorge duquel elles sont attachées,
réunis en une colonne centrale et cylin
que. Anthères extrorses bi-ou multi
laires, s'ouvrant par un sillon longitu
Ovaire infère, uniloculaire, à plusieurs
phospermes pariétaux membraneux
septiformes, placés longitudinalem
chargés d'ovules sessiles. Style ter
simple, très court; stigmate en disque
plusieurs styles connés et distincts pa
sommets stigmatoïdes. Fruit en bai
coriace, uniloculaire, pulpeux ul
rement. Graines nombreuses

a pulpe; test coriace, dur, étroitement uni à un nucléus.

Cytinées sont des plantes herbacées en parasites sur les racines des autres s, charnues, tantôt acaules et à une fleur, tantôt pourvues d'une tige, couverte d'écailles imbriquées, et t des fleurs dans les aisselles des bractaffinité des Cytinées avec les Rafflésiast tellement étroite qu'on a peine à distinguer, si ce n'est par la structure thères. Les Balanophorées n'en diffèrent par la disposition plus simple de yon, le nombre défini des gemmules ées. L'habitus des *Hydnora* les distins *Cytinus*, auxquels ils ressemblent les autres caractères; ils se rapproquelque peu des Cucurbitacées par la ure de leurs anthères. Il n'existe auaffinité entre les *Cytinus* et les *Né-*

trouve les espèces du g. *Cytinus* sur ines des Cistes, dans nos régions méennes, au cap de Bonne-Espérance ourbon. Les *Hydnora* sont parasites phorbiacées du Cap.

petite famille, qu'Endlicher place es Balanophorées et les Rafflésiacées, tient que les deux genres :

us, L. (*Thyrsine*, Gled.; *Phelypæa?*, ; *Hypolepis*, Pers.); *Hydnora*, Thunb. ria, L.). (G.)

INUS. BOT. PH. — Genre de la famille inées, établi par Linné (*Gen.*, n. 1232) es plantes herbacées palmées ou digidigènes de la région méditerranéenne et de l'île Bourbon, croissant sur les des diverses espèces de Cistes, à mple en massue, couverte d'écailles uées; à fleurs axillaires, sessiles, bi, ou étéolées. On appelle communément ante Hypociste (*C. Hypocistis*), et l'on avec ses fruits un extrait fort astrinnployé comme tonique.

'ISE. *Cytisus*. BOT. PH. — Genre de la des Papilionacées-Lotées, établi par et ayant pour caractères : Calice à èvres : la supérieure bidentée, l'inféridentée, tantôt court et campanulé, long et cylindrique; étendard de la réfléchi; les ailes et la carène simconniventes de manière à cacher les es, qui sont constamment monadelphes; stigmate simple; légume oblong, comprimé, un peu rétréci à sa base et polysperme.

Les Cytises sont des arbustes ou des arbrisseaux dont le port se rapproche de celui des Genêts, mais qui ne sont pas épineux comme la plupart de ces derniers; à feuilles ternées, accompagnées de stipules très petites; à fleurs terminales ou axillaires, le plus ordinairement en épi, de couleur jaune et quelquefois rouge. — Ils sont originaires des contrées méridionales et montueuses de l'Europe et de l'Asie. On en connaît une trentaine d'espèces dont la plupart sont cultivées dans nos jardins, où ils s'accommodent des terrains de toute qualité. Quelques espèces sont pourtant d'orangerie. Le type de ce genre, le C. DES ALPES, *C. laburnum* L., (faux Ébénier), indigène des Alpes et du Jura, fait aujourd'hui l'ornement de nos jardins. C'est un arbrisseau à feuillage épais et d'un vert foncé, sur lequel se détachent agréablement de longues et nombreuses grappes de fleurs jaunes qui durent fort longtemps. Son bois, très dur, veiné de vert, et susceptible de prendre un beau poli, est travaillé par les tourneurs.

* **CYTISINE.** *Cytisina*. BOT. — *Voy.* CATHARTINE.

* **CYTISPORE.** *Cytispora* (κύτος, cavité; σπόρα, spore). BOT. CR. — Genre de Champignons épiphytes de l'ordre des Pyrénomycètes, tribu des Cytisporés, établi par Ehrenberg (*Sylv.*, 28). Ces végétaux, très voisins des Sphæridies, et dont nous possédons dans nos environs six à huit espèces, se trouvent sur les Saules, les Peupliers, les Tilleuls, etc.

***CYTISPORÉS.** *Cytisporei*. BOT. CR. — Tribu de la famille des Hypoxylées. *Voy.* ce mot.

***CYTOBLASTE** (κύτος, cavité; βλαστός, germe). BOT. — Petit corps lenticulaire ou sphérique, dont Rob. Brown reconnut l'existence dans beaucoup de cellules, d'abord chez les Orchidées, ensuite chez les Liliacées, les Asphodélées, les Iridées, etc. Il nomma ce corps *noyau*, *nucleus* de la cellule. M. Schleiden l'étudia avec soin dans un mémoire inséré dans les Archives de Müller, pour 1838, et il le désigna sous le nom de *Cytoblaste* sous lequel il est généralement connu aujourd'hui. Plus récemment, M. Decaisne, dans son mémoire sur le Gui (1839)

a proposé de substituer à ce nom peut-être trop vague celui plus précis de *Phacocyste*.

Le Cytoblaste se montre sous l'apparence d'un petit corps sphérique ou plus souvent lenticulaire, enfermé dans les cellules, plus ou moins adhérent à leur surface interne, ou même, dans un cas à peu près unique (*Spirogyra*), libre au milieu de leur cavité. Il semble formé d'une multitude de très petits granules enveloppés par une matière mucilagineuse, transparente et à moitié solidifiée. Il est ordinairement jaunâtre, quelquefois un peu foncé; d'autres fois, au contraire, d'une transparence qui permet à peine de le distinguer. L'iode lui donne une teinte brune. Sa grandeur absolue varie de 0,0024 à 0,0594 de millimètre. Dans son état parfait, il présente à son intérieur 1 ou 2, plus rarement 3 très petits corps bien dessinés, qui paraissent creux, et que M. Schleiden nomme *Nucléoles*.

Le Cytoblaste paraît jouer le rôle le plus important dans la formation des cellules. Ainsi, selon M. Schleiden, dans le mucilage d'un organe naissant (cytoblastème) se montrent d'abord des granulations qui s'agglomèrent pour la plupart en Cytoblastes; dès que ceux-ci sont complets, il s'élève d'eux une vésicule fine en segment de sphère qui s'appuie sur eux dans toute sa circonférence; cette vésicule ou cellule naissante s'étend, s'élargit en tout sens et autour du Cytoblaste, qu'elle prend constamment pour point d'appui, et celui-ci finit par se montrer uniquement sous la forme et dans les dimensions relatives que nous avons indiquées. Le plus souvent il disparaît lorsque la cellule s'est entièrement développée; mais quelquefois aussi il persiste pendant toute la vie cellulaire (Orchidées, Cactées, Clandestine).—Lorsque les cellules présentent dans leur intérieur le phénomène de la rotation, c'est du Cytoblaste que partent et c'est à lui que reviennent les courants. (P. D.)

*CYTOEIS. ACAL. — Genre de Méduses établi par Eschscholtz, et dans lequel on connaît actuellement plusieurs espèces. (P. G.)

*CYTOREA. INS. — Synonyme de *Typocephalus*.

*CYTOTHÈQUE. *Cytotheca* (κύτος, cellule; θήκη, coffre). INS. — M. Kirby nomme ainsi la partie de la chrysalide qui couvre et protége le corselet du Lépidoptère. (D.)

*CYTTARIA (κύτταρος, alvéole). BOT. CR. — (Champignons.) Genre appartenant à la tribu des Helvellées de la famille des Discomycètes de Fries, institué par M. Berkeley (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, vol. XIX, pl. 4, p. 40, t. IV) sur deux singulières Fongines, qui croissent au Chili et à la Terre-de-Feu. Voici les caractères de ce g. extrêmement curieux: Réceptacles charnus-gélatineux, agrégés ou réunis dans une sorte de stroma commun, globuleux, revêtu d'un épiderme épais. Cupules placées à la périphérie du stroma, d'abord closes, remplies de gélatine, puis ouvertes lors de la rupture de l'épiderme. Hyménium séparable, excepté sur le bord de la cupule. Thèques (*Asci*) grandes, finissant par se dégager des paraphyses entre lesquelles elles sont placées. Velum persistant, se rompant à la fin, et plus ou moins réfléchi par les bords de la déchirure. Sporidies pâles. Ces Champignons croissent sur les racines de deux espèces de Hêtres. Le *Cyttaria Darwynii*, d'une belle couleur jaune, est mangé avec délices par les habitants de la Terre-de-Feu. Le *C. Berteroi* doit être aussi comestible. M. Berkeley place ce genre près des Pezizes, et plus particulièrement des Bulgaries de Fries. (C. M.)

*CYZIQUE. *Cyzicus*, Aud. CRUST. — Syn. d'*Estheria*, Rüpp. *Voy.* ce mot. (H. L.)

*CZERNYA, Presl. BOT. PH. — Synonyme de *Phragmites*, Trin.

CZIGITHAI. MAM. — Nom d'une esp. du g. Cheval.

p. REPT. — Nom d'une es-
ère.
— Nom donné par Leach
rtin-Chasseur. *Voy.* MAR-
(G.)
, je mords). INS. — La-
lans son *Précis des carac-*
les Insectes, avait réuni
eurs espèces européennes
genre *Ips* de Fabricius.
rité, et bien que Latreille
s tous ses ouvrages, les
ont préféré celui d'*Engis*,
en 1800, pour ces mêmes
de Latreille se trouvant
M. Lacordaire, dans sa
Érotyliens, qui a paru en
aré pour l'appliquer à un
l'il a créé dans cette fa-
donne pour type l'*Engis*
apporte 9 espèces, toutes
de diverses contrées de
Sénégal et 1 de Madagas-
Insectes d'assez grande
blongue, d'un noir bril-
les rouges, jaunes ou fau-
Ils vivent sur les Bolets,
rincipalement des autres
tribu (celle des Engidi-
ernier article des palpes
hez eux, est sécuriforme.
(D.)
ois.—Nom scientifique du
., syn. de *Motacilla ver-*
(G.)
ακνώδης, qui ronge). INS.
ptères tétramères, famille
li par M. le comte Dejean,
te deux espèces nouvelles
noms de *transversalis* et
genre vient immédiate-
le *Tetraonyx* de Latreille,
tribu des Epispastiques.
(D.)
νω, je pique). INS.—Genre
conides, tribu des Ichneu-
s des Hyménoptères, éta-

bli par M. Haliday (*Entomological magazine*) et adopté par nous (*Hist. des Ins.*). Ce genre est caractérisé principalement par des antennes enroulées à l'extrémité, et des ailes présentant une grande cellule radiale et deux cubitales, dont la première est la plus petite. On connaît une certaine quantité de Dacnuses, toutes européennes et de petite taille; nous considérons comme type du genre la *Dacnusa rufipes* de Nees von Esenb. (BL.)

*DACRINA (δάκρυον, larme). BOT. CR. — Genre de Champignons de l'ordre des Hyphomycètes, établi par Fries, qui lui assigne pour caractères : Réceptacle formé de flocons agglutinés, rameux, articulés, prolifères; sporidies globuleuses, revêtant une surface glabre et disparaissant promptement.

DACRYDIUM (δάκρυ, larme; εἶδος, forme). BOT. PH. — Genre de la famille des Taxacées, formé par Solander (Forster, *Pl. esc.*, 80), et renfermant un très petit nombre d'espèces (4), croissant dans l'Inde orientale et la Nouvelle-Zélande. Ce sont, comme on dit vulgairement en France, des arbres toujours verts, acquérant de grandes dimensions en hauteur et en diamètre, et dont le bois possède, comme bon nombre d'autres de cet ordre (Conifères), des qualités précieuses pour l'économie. Les rameaux en sont dressés ou pendants, couverts, à la manière des *Lycopodia*, de très petites feuilles acéreuses, opposées-décussées, décurrentes, renfermant souvent dans leur aisselle des gemmes nues. Leurs fleurs, dioïques, terminales, également fort petites, sont : les *femelles*, solitaires et sessiles dans une foliole ramulaire terminale; les *mâles* en courts chatons ovoïdes. Une des espèces les plus nouvelles et les plus curieuses, le *D. Colensoi* Hook., croît dans la partie nord de la Nouvelle-Zélande, où elle est même fort rare et très vénérée par les indigènes, chez lesquels la tradition raconte qu'un de leurs plus illustres demi-dieux la cache à cause de sa grande valeur. Lorsque le hasard leur

fait en rencontrer une, ils la réservent pour y creuser le sépulcre d'un de leurs chefs. Ils lui attribuent des qualités indestructibles. Le nom générique fait allusion à la forme des globules de la résine qui suinte de ces arbres. (C. L.)

DACRYDIUM, Link. BOT. CR. — Syn. de *Myrothecium*, Todi.

DACRYMYCES (δάκρυ, larme; μύκης, champignon). BOT. CR. — Genre de Champignons de l'ordre des Hyménomycètes, établi par Nees (*Syst.*, 89, f. 90) pour de petits Champignons épiphytes presque ronds ou discoïdes et subsessiles. Ils croissent sur les plantes mortes et l'écorce des arbres, et ont pour caractères : Filaments dressés, entremêlés de sporules et réunis en une masse charnue ou gélatineuse, arrondie ou lobée.

***DACRYODES**, Vahl. BOT. PH. — Syn. douteux de *Trattinickia*, Willd.

* **DACRYOIDE.** *Dacryoideus* (δάκρυ, larme; εἶδος, ressemblance). BOT. — Cette épithète s'applique à une graine arrondie, oblongue et légèrement pointue à l'une de ses extrémités. Telles sont les semences du Poirier.

***DACTYLÆNA** (δάκτυλος, doigt; λαῖνα, tunique). BOT. PH. — Genre de la famille des Capparidacées, tribu des Cléomées, formé par Schrader et renfermant une seule espèce (*Cleome monandra* DC.; *Hort. gen. Pl. rar.*, t. 15) dont la patrie n'est pas connue. C'est une plante suffrutiqueuse, à feuilles alternes, éstipulées, trifoliolées, dont les folioles très entières, les latérales plus petites ; à racèmes terminaux, pauciflores, dont les fleurs petites, auxquelles succèdent des siliques glanduleuses-pubérules. (C. L.)

***DACTYLANTHUS**, Haw. BOT. PH. — Syn. d'*Euphorbia*, Linn.

DACTYLE (δάκτυλος, doigt). MOLL. — Les anciens naturalistes donnaient ce nom à toutes les coquilles allongées, subcylindriques, qui ont une ressemblance plus ou moins éloignée avec la forme des doigts. La Modiole lithodome est de toutes les coquilles celle à laquelle le nom de *Dactyle* a été spécialement appliqué. Pline nomme également *Dactyle* des coquilles bien différentes de celles-ci, et qui appartiennent au genre Bélemnite. (DESH.)

DACTYLE. MOLL. — Nom vulgaire du *Pholas dactylus*, esp. du g. Pholade.

DACTYLÉS. *Dactylati.* POISS. — Nom donné par M. Duméril à une famille de l'ordre de ses Holobranches, comprenant ceux qui ont quelques rayons isolés aux pectorales ; tels sont les Trigles, les Prionotes, et autres Jones cuirassées.

DACTYLÈTHRE. *Dactylethra* (δακτυλή-θρα, dé à coudre). REPT. — G. Cuvier, dans la deuxième édition du *Règne animal*, a donné ce nom à un g. fort [illegible] curieux de Batraciens anoures propre au [illegible] cap de Bonne-Espérance, et dont la seule [illegible] espèce connue a été décrite par Daudin [illegible] sous le nom de *Bufo lævis*; mais ce *B. lævis* [illegible] avait déjà été distingué génériquement d[illegible]s autres Bufo avant la publication de Cuvi[illegible]er. M. Fitzinger avait établi pour le recevoi[illegible]r le g. *Engystoma*, et Wagler celui de *Xe*[illegible]*nopus*. Quelques auteurs préfèrent cependan[illegible]t la dénomination proposée par Cuvier.

Les Engystomes, Xénopes [illegible] ou Dactylèthres ont la physionomie extérieu[illegible]re des Crapauds ou plutôt des Batraciens ran[illegible]iformes que l'on confondait autrefois avec ce[illegible]ux-ci, mais que leurs petites dents maxilla[illegible]res supérieures ont fait placer dans la fa[illegible]mille des Grenouilles. Ils se font surtout [illegible] remarquer extérieurement par leurs patt[illegible]s postérieures, dont les trois doigts intern[illegible]s sont protégés à leur dernière phalange p[illegible]r un très petit étui conique de nature cor[illegible]née qui les emboîte à la manière d'un dé [illegible] à coudre, caractère qui ne se retrouve da[illegible]s aucun autre animal du même groupe. L[illegible] absence de langue chez les Engystomes les [illegible] a fait placer par MM. Duméril et Bibron da[illegible]s la famille des Phrynaglosses, qui compren[illegible]d aussi le Pipa. Mayer les avait réunis dans [illegible] le même genre que celui-ci sous le nom de [illegible] *Leptopus*. Il y a en effet entre l'Engystome [illegible]et le Pipa plusieurs points d'organisation [illegible] fort semblables ; mais le premier est cepen[illegible]dant beaucoup moins profondément modifié que le second. Sa tête, par exemple, est plus semblable à celle des Batraciens phanéroglosses ; cependant les trompes d'Eustachi passent dans un canal osseux pour venir déboucher sur la ligne médiane, en une ouverture commune qui simule assez bien dans ses rapports osseux l'échancrure palatine des Mammifères. L'atlas n'est pas réuni, comme chez

ı, à la deuxième vertèbre ; mais les
ne et quatrième vertèbres ont, comme
elui-ci, de très longues apophyses
rses, à courbure ouverte en arrière,
èmes apophyses des quatre vertèbres
es courtes, grêles, dirigées oblique-
ı avant. M. Morren croit que la dis-
singulière des deux grandes apophy-
sverses est en rapport avec la pro-
de ces animaux, et cependant on
indiqué de bien particulier dans
de de translation. Nous pensons
st plutôt une conséquence de l'ab-
la langue, particularité qui s'op-
e que la déglutition de l'air em-
ur la respiration s'opère chez eux
hez les Batraciens ordinaires. Il en
ors comme moyen de compensation
sition spéciale des muscles grands
chargés ici en partie, comme chez
ifères, des principaux mouvements
iration ; de là, suivant nous, leur
sur des prolongements apophy-
it-à-fait comparables à des côtes. Il
ıc curieux d'étudier sur des Engys-
ants comment l'air est introduit dans
n, comment il est aussi expulsé de
e, et de constater par la dissection la
n du diaphragme, les vues que nous
s ici étant purement théoriques.
s animaux qui font le sujet de cet
ɔ coccyx fait, comme celui du Pipa,
n mun avec la vertèbre sacrée, au
re mobile et simplement articulé
. L'os des iles est moins élargi que
Pipa, mais plus aplati que chez les
atraciens, et l'éminence qui sur-
cavité cotyloïde s'élève davantage.
cules sont plus fortes que les præis-
s os coracoïdiens), ce qui est le con-
ns le Pipa ; l'omoplate est large et
t échancrée à son bord dorsal, sans
tilagineuse à son bord axillaire ; le
est membraneux.

ctylèthre a été décrit ou figuré sous
s noms spécifiques : *Bufo lævis*, *Lep-
ydactylus*, *Dactylethra capensis*, *Xe-
Boiei*, *Dactylethra Delalandii*, etc.
ıméril et Bibron le décrivent en dé-
ils en donnent une bonne figure, ce
ı aussi M. Duvernoy dans son *Icono-
des Reptiles* du *Règ. anim.* de Cuvier.
ge des deux premiers naturalistes donne encore la représentation du squelette du Dactylèthre. *Voy.* aussi l'atlas de ce Dictionnaire, REPTILES, pl. 17, fig. 1. (P. G.)

*DACTYLICAPNOS (δάκτυλος, doigt; καπνός, fumeterre). BOT. PH. — Genre de la famille des Papavéracées, tribu des Fumariées-Dicentrées, formé par Wallich (*Fl. nep.*, 51, t. 39), et ne renfermant encore qu'une espèce. C'est une plante annuelle, originaire du Népaul, grimpante, cirrhifère, et quelquefois cultivée dans les jardins d'Europe. La tige en est cylindrique, rameuse, maculée de pourpre ; les feuilles alternes, triternées (par la division du pétiole), dont les folioles membranacées, ovées, aiguës, subtrinerves, très entières, glauques en dessous ; les pétiolules latéraux convertis en cirrhes spiraux ; les fleurs jaunes en racèmes oppositifoliés, nutants. (C. L.)

DACTYLIS (δάκτυλος, doigt). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Festucacées, qui a pour type une plante extrêmement commune dans les prairies et les lieux incultes d'une grande partie de l'Europe, le *Dactylis glomerata* L. Dans ce g. les fleurs constituent des épillets réunis en une sorte de panicule rameuse dont les rameaux sont courts et les épillets très serrés les uns contre les autres. Chaque épillet contient deux ou un plus grand nombre de fleurs. La lépicène est formée de deux écailles inégales carénées sur leur dos, terminées à leur sommet par une arête assez courte ; la supérieure, quelquefois plus petite et plus mince, est concave et sans nervures. Les paillettes de la glume sont herbacées ; l'inférieure, carénée sur son dos et terminée par une courte arête, offre cinq nervures ; la supérieure est bicarénée. L'ovaire est glabre ; les deux styles courts, et les stigmates plumeux composés de poils simples ou bifides, offrant des dentelures très fines et très aiguës. Les deux paléoles sont bifides et glabres.

L'espèce type de ce genre atteint 2 à 3 pieds d'élévation : sa panicule est unilatérale ; ses épillets sont généralement triflores ; ses feuilles carénées et rudes au toucher. Elle croît non seulement en Europe, mais dans l'Amérique du Nord et la Sibérie. (A. R.)

DACTYLITES. *Dactylites* (δάκτυλος, doigt). ÉCHIN. — Nom donné par les anciens oryctographes à des fossiles dactyloïdes ap-

partenant à des pointes d'Oursins. Le même nom a également été donné à des Bélemnites, des Orthocératites, des Dentales et des Solens fossiles.

DACTYLIUM (δάκτυλος, doigt). BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons hyphomycètes, établi par Nees pour des végétaux parasites qui naissent sur les parties des plantes en putréfaction. Il leur assigne pour caractères : Sporidies oblongues ou en massue, cloisonnées, diminuant au sommet; filaments cloisonnés, simples ou rameux, et à adhérence lâche.

***DACTYLIUS** (δακτύλιος, anneau). HELM. — M. Curling, médecin anglais, a nouvellement décrit sous ce nom, dans les *London medico-chirurgical transactions*, un g. nouveau de Vers parasites de l'homme, et dont la seule espèce connue, *D. aculeatus*, se fixerait dans la vessie urinaire.

Corps grêle, élastique, annelé, aminci à ses deux extrémités; tête obtuse; bouche orbiculaire et anus trilabié : tels sont les caractères assignés au g. *Dactylius* par M. Curling lui-même. Quant à l'espèce type de ce g., elle a la tête obtuse, le corps entier armé de crochets en séries multiples, la queue obtuse et annelée. Les mâles ont $\frac{3}{4}$ et les femelles $\frac{1}{2}$ de pouce (mesure anglaise).

Nous ne possédons encore sur ce nouveau parasite de l'espèce humaine que les détails trop incomplets qui viennent d'être reproduits, et nous ne l'avons pas observé en nature. Espérons que les helminthologistes anglais nous diront ce qu'il faut en penser.

(P. G.)

***DACTYLOA**, Wagl. REPT. — Genre de Sauriens de la famille des *Anolis*. *V.* ce mot. (P. G.)

DACTYLOBES. *Dactylobi*. OIS. — Nom donné par M. Lesson à un sous-ordre d'Échassiers comprenant les g. Grèbe et Héliorne (Grèbe-Foulque, Temm.), et servant de passage aux Palmipèdes. Les Dactylobes sont considérés par Cuvier comme formant les premiers genres de ses Palmipèdes brachyptères. Ce nom répond en partie à ceux de Pinnatipèdes de Temminck et de Ptérodactyles de Latreille. (G.)

***DACTYLOCERA**, Latr. CRUST. — Syn. de *Phronima*, Riss. (H. L.)

***DACTYLOCREPIS** (δάκτυλος, doigt; κρηπίς, sandale). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des C[urculionides] Gonatocères, division des Apo[stasimérides], établi par M. Dejean dans so[n Catalogue], sur une espèce de Cayenne, nous *D. flabellitarsis*, et qu[i] placée à tort avec les *Cylindr*[...]

DACTYLOCTENIUM (δά[κτυλος, doigt;] κτενός, peigne). BOT. PH. — Wi[lldenow a éta]bli sous ce nom un genre de famille des Graminées, tribu d[...] qui a pour type une plante pl[...] dans le g. *Cynosurus*, sous l[e nom de C.] *Ægyptiacus*, et qui a été prom[...]vement dans les g. *Chloris*, *E*[leusine, ...] *chrus*, *Rabdochloa*. Ce g. a po[ur caractères :] Épis unilatéraux partant en [nombre va]riable du sommet de la tige, [...]quent comme digités. Les épil[lets ...] serrés, composés de deux à pl[...] qui sont distiques, la terminal[e ...]mentaire. Les écailles de la [glume ...] comprimées et carénées, plus c[...] fleurs et membraneuses; la su[périeure ...] une arête. Les paillettes de l[a fleur ...] membraneuses; l'inférieure e[...]guë et mucronée à son som[met ...]rieure est bicarénée et plus c[...]léoles sont glabres, tronqué[es au] sommet. L'ovaire est glabre. L[...]

Ce g. se compose d'environ [...] sont des Graminées à souche r[...] feuilles planes, toutes exotiques. [...] le *Dactyloctenium Ægyptiacum*, [...] croît non seulement en Égypte, e[...] et en Asie, mais dans le royaume [...] Peut-être aura-t-il été apporté da[ns ...] avec les graines des céréales qu'o[n ...]

***DACTYLOMYS** (δάκτυλος, [doigt; μῦς,] rat). MAM. — Genre de l'ordre de[s ...] établi par M. Isid. Geoffroy-Sa[int-Hilaire] (*Comptes rendus Acad. des sc.* [...] *zool.*) pour une espèce de la famil[le ...]*mys*, l'*E. dactylinus* de M. E. Geof[froy ...] ECHIMYS.

DACTYLON, Vill. BOT. PH. [— Syn. de] *Panicum*, L.

***DACTYLOPÈRE** (δάκτυλος, [...]ρός, mutilé. REPT. — Sous-genre de[s ...] hémidactyles dans MM. Duméri[l et Bibron] (III, 350).

DACTYLOPORE. *Dactylop*[*ora* (δάκτυ]λος, doigt; πόρος, pore). ACAL[...]

ı décrit sous le nom de *D. cylindra-* mme genre particulier, un petit ouvé fossile près Paris, dans le tertiaire, et dont il fait un polypier. amouroux et M. Defrance s'étaient cupés du même fossile; et M. de e, dans son *Actinologie*, le place les Rétipores, et le décrit ainsi: étacé, régulier, cylindracé, pupistuleux, arrondi aux deux extrémis pourvu à l'une d'elles seulement lce arrondi au milieu d'un rebord , réticulé à ses surfaces extérieure eure par un grand nombre de trous uliformes, subréguliers, et percé de dedans des branches du réticule.

igger avait pensé que le Dactylopore tôt une articulation de quelque spère de Cellaire qu'un polypier du es Madrépores, et dont les perforaaient logé chacune un polype. M. de e (*Actinologie*, p. 439 avait aussi lques doutes sur la véracité de l'oe Lamarck, Defrance, etc.; mais néanmoins accepté cette opinion. din, qui a étudié un Dactylopore, a iqué en 1842, à la Société philomae nouveaux détails sur ce prétendu ivant notre collaborateur ce « ne sere chose que le test fossile d'un derme voisin des Holothuries et sures Cuviéries. » On sait en effet, il, que la peau des Holothuries et ples est parsemée de plaques calercées de trous irréguliers. D'autre rouve à l'extrémité antérieure réà l'orifice buccal de l'animal supant, et à l'intérieur du test, un anaire presque isolé, qui est tout-àogue au cercle de pièces calcaires it la bouche des Holothuries.

(P. G.)

YLOPTÈRE (δάκτυλος, doigt; πτεe). POISS. — Genre de l'ordre des ptérygiens, famille des Joues cuiétabli par Lacépède pour des Poisnus sous le nom de *Poissons vo-* longtemps confondus parmi les dont ils diffèrent trop pour n'en séparés. Ils ont pour caractères: rès court, ayant l'air d'être fendu e-lièvre; bouche en dessus; màarnies de dents arrondies en petits pavés; casque aplati, rectangulaire, grenu; préopercule terminé par une forte et longue épine; toutes les écailles carénées.

Le nom de Dactyloptère, imposé à ces Poissons par Lacépède, indique la composition de leurs pectorales, dont les rayons ou doigts sont fort allongés.

On connaît deux espèces de Dactyloptères: une de la Méditerranée (*D. communis* Cuv., *D. Pirapeda* Lacép., *Trigla volitans* L.); l'autre (*D. orientalis* Cuv.) native de la mer des Indes, et longtemps confondue avec la précédente. Quant au D. JAPONAIS de Lacépède, c'est un Trigle ordinaire.

Un des attributs les plus frappants de ces Poissons, qui leur a valu l'attention de tous les peuples et les ont fait décrire avec une exactitude remarquable par les auteurs les plus anciens, est la faculté dont ils jouissent à un plus haut degré que tous les autres Poissons volants de s'élever au-dessus des eaux. Les rayons de leurs pectorales sont réunis à cet effet par une large membrane qui en forme aussi bien une aile qu'une nageoire.

Notre Dactyloptère commun, qui se trouve dans la Méditerranée et porte sur le littoral les noms de *Landole*, *d'Aronde*, *d'Arondelle*, *de Rouget-Volant*, *d'Hirondelle de mer*, est répandu dans les mers des deux Amériques et se trouve depuis Terre-Neuve jusqu'au Brésil. C'est sur les côtes de ce dernier pays qu'on lui donne le nom de *Pira bébé* (poisson volant), et ce nom barbare, sans signification pour nous, est justement celui qui a été choisi pour désigner un poisson de nos côtes; mais suivant l'habitude des descripteurs souvent peu familiers avec les langues, ils l'ont changé en celui de Pirapède.

La puissance du vol, quoique limitée chez ces Poissons, leur permet néanmoins de s'élever à une assez grande hauteur au-dessus de la mer, et de parcourir ainsi un espace d'une trentaine de mètres; ils s'en servent d'autant plus souvent, que malgré l'épine longue et érectile qui arme leur préopercule et peut faire de graves blessures, ils sont poursuivis avec acharnement par les Bonites, les Dorades, etc.; mais en cherchant à leur échapper par une fuite rapide à travers les airs, ils se livrent à des ennemis non moins redoutables, et les Frégates, les Goëlands, les Albatros sont là qui les attendent pour les dévorer. Leur vol cesse dès que le dessèche-

ment de leurs pectorales en ayant détruit la souplesse les oblige à rentrer dans la mer pour les mouiller de nouveau.

Dans les temps calmes, on voit voler en troupe des milliers de Dactyloptères, qui offrent au navigateur un spectacle aussi agréable que varié ; et dans les nuits obscures ils brillent quelquefois, dit Lacépède, d'une lumière phosphorescente très resplendissante. Voilà tout ce qu'on sait des mœurs du Dactyloptère, peu recherché pour sa chair, maigre et dure, à moins qu'on ne la puisse conserver pour l'attendrir.

L'espèce commune est longue d'environ 0m33, brune en dessus, rougeâtre en dessous, avec les nageoires noires et diversement tachetées de bleu. Cuvier les place entre les Malarmats et les Céphalacanthes. (G.)

*DACTYLOSASTER, Gr. ÉCHIN. — Syn. d'*Ophidiaster*, Agass. *Voy.* ASTÉRIE.

*DACTYLOSTYLIS (δάκτυλος, doigt ; στύλος, style). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées-Vandées, établi par Scheidweiler (*Otto et Dietr. Gartenzeit.*, 1839, t. VII, p. 405) pour une plante herbacée du Brésil, épiphyte, à feuilles lancéolées, aiguës, carénées, roulées sur les bords, distiques ; à fleurs fort belles, en grappes terminales pourvues de bractées ; à folioles externes du périgone vertes, les intérieures jaunes et frangées, le labelle blanc.

*DACTYLOTA, Brandt. ÉCHIN. — Genre d'Holothuries cucumiformes. (P. G.)

*DACTYLOTÈLE, Dum. et Bibr. (δάκτυλος, doigt ; τέλος, complet). REPT. — Sous-genre de Geckos hémidactyles. (P. G.)

*DACTYLOTHÈQUE. *Dactylotheca* (δάκτυλος, doigt ; θήκη, gaîne). MAM. — Illiger a donné ce nom à la portion de peau qui, dans les Mammifères, recouvre chaque doigt.

*DACTYLOZODES (δάκτυλος, doigt ; ὀζώδης, noueux). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Buprestides, créé par nous (*Revue entomologique* de Silbermann, 1838, pag. 6), et placé près des *Strigoptera* de M. Dejean. Nous y avons rapporté deux espèces de Patagonie, auxquelles nous avons donné les noms de *D. alternans* et *tetragonus*. Le prosternum des *Dactylozodes* est conique, largement ponctué ; sa pointe est logée dans une cavité qui est située au milieu des pattes intermédiaires ; leurs tarses étroits sont munis en dessous de tubercules ap[...] L'écusson est grand, semi-ci[...] primé transversalement du cô[...]

*DACTYLUS (δάκτυλος, do[...] Klein avait proposé ce genre p[...] bler un assez grand nombre de [...] valves, cylindracées, obtuses a[...] lesquelles des Mitres, des Volutes, d[...] des Marginelles. Ce genre n[...] adopté. Humphrey, dégagea[...] nombre de coquilles de ce g[...] de Klein, a conservé son nom [...] quer à un genre qui correspo[...] à celui des Marginelles de La[...] MARGINELLE.

DACTYLUS, Forsk. BOT. [...] *Diospyros*, L.

*DACTYURUS. ANNÉL. —[...] crit de la famille des Naïs, ind[...] nesque dans son *Anal. de la n*[...]

DACUS (δάξ, ηκος, ver qui [...] INS. — Genre de Diptères, divi[...] chocères, famille des Athéricè[...] Muscides, établi par Meigen e[...] M. Macquart, qui le place d[...] tribu des Téphridites, à laqu[...] tient par l'oviducte des femelle[...] vures des ailes, bien qu'il semb[...] gner par ces mêmes ailes n[...] ainsi que par la nudité du fro[...] gueur des antennes.

Ce genre a pour type le *Dacus* [...] dont la larve, connue sous le no[...] en Provence, fait beaucoup de to[...] viers. Elle est blanchâtre ; sa bo[...] mée de deux crochets ; elle écl[...] nourrit d'abord des feuilles no[...] suite elle pénètre dans le fruit, e[...] toute la substance. Au bout de [...] elle prend la forme de nymphe, [...] maines après elle passe à l'état p[...]

M. G. Costa de Naples, dans sa [...] *phie des Insectes nuisibles aux Ol*[...] la seconde édition a paru en 18[...] une description et une histoire [...] lées de cet insecte.

Plusieurs autres espèces, mai[...] ont été rapportées à ce genre p[...] mann.

*DADOPHORA (δαδοφόρος, [...] flambeau). INS.—Genre de Colé[...] tamères, famille des Malacoder[...]

ımpyrides, établi par M. le comte De-
ɪr une seule espèce du Brésil nommée
Ûng *hyalina*, et qui fait aujourd'hui
: de la collection de M. le marquis de
ı. D'après l'examen que nous en avons
ɪtte espèce ne nous a paru différer gé-
ıement de l'ancien genre *Lampyris*
ır la forme des antennes, qui sont très
ɪs et composées d'articles triangulai-
l'exception des 2 derniers, qui sont
es et comprimés. Elle est longue de
s sur 2 1/2 de large; elle est entière-
l'un brun noir luisant, avec 2 raies
dinales rougeâtres sur le prothorax,
large bande d'un jaune livide qui tra-
ɪs élytres vers le milieu de leur lon- (D.)

DOYCHUS (δαδοῦχος, qui porte un
ɪu). INS. — Genre de Coléoptères
ıamères (tétramères de Latreille),
des Longicornes, tribu des Lamiaires,
' nous (*Revue entomologique* de Silber-
ı. I, planche et n° 14). L'espèce type
ıinaire du Brésil; nous lui avons
e nom de *D. flavocinctus*. M. Dejean a
oir réunir ce genre à celui d'*Amphio-*
mais il nous paraît devoir en être sé-
les antennes étant plus longues,
elues, et les élytres cylindriques et
ènées sur le côté; les 3ᵉ et 4ᵉ seg-
le l'abdomen sont d'un blanc jau-
comme phosphorescents; tarses avec
ıngles aux crochets. (C.)

DALEA (δαιδάλεα, enjolivée). BOT.
enre de Champignons de l'ordre des
ımycètes-Polypores, établi par Per-
ınops., 499) pour des végétaux tron-
à chapeau la plupart du temps
plus rarement stipité ou étalé, co-
subéreux. Le caractère de ce genre
en une membrane fructifère rele-
ıuillets fort saillants, anastomosés de
: à former des pores ou des cavités
ıres ou de dimensions très variées.
ıre des espèces est peu considérable.

DALION, Sav. OIS. — Synon. d'Au-
av. (G.)

IIA ou DOEMIA (nom arabe cor-
). BOT. PH. — Genre de la famille des
ıdacées, tribu des Sécamonées-Di-
formé par R. Brown (*Mém. Soc.*
t. 50) sur quelques *Pergularia* de
k (*Ill.*, t. 176). On en distingue 4
ou 5 espèces, presque toutes cultivées dans les jardins en Europe. Ce sont des sous-arbrisseaux volubiles, indigènes de l'Afrique tropicale et de l'Inde orientale, à feuilles opposées, cordées, à fleurs ombellées. L'espèce la plus recherchée pour l'ornement des serres est la *D. bicolor* Sweet (*Cynanchum*, *Bot. Rep.*, t. 562). (C. L.)

***DÆMONOROPS**, lisez **DÆMONOROPHUS** (δαίμων, démon; *orops*, altération d'ὄροφος, roseau). BOT. PH. — Genre de la famille des Palmiers (Phœnicacées, Nob., *Voc. gén. bot. inéd.*), tribu des Lépidocaryées, formé par Blume (*Schult. syst.*, VII, 1333), dont le type et l'unique esp. est le *Palmijuncus* de Rumph (*Amb.*, V, t. 51-57), croissant dans les îles de la Sonde et des Moluques, de Java, de Poulo-Pinang, etc. Le *D. melanochætes* Bl. se compose de plusieurs tiges rampantes, longues quelquefois de 50 à 60 mètres, s'appuyant au loin sur les arbres voisins, de la grosseur d'un bras d'enfant, couvertes de longues et épaisses soies rigides d'un noir roussâtre, vestiges des anciennes feuilles; à frondes pinnées, dont les pinnules réduppliquées, linéaires-lancéolées, trinerves, couvertes de sétules, attachées sur un rachis muni d'aiguillons solitaires, géminés ou ternés, et souvent prolongés au sommet en un long cirrhe aiguillonné; à fleurs roussâtres, polygames, dioïques; à baies brunâtres. (C. L.)

***DAFILA**. OIS. — Genre établi par Leach sur le Pilet, *Anas acuta* Gm., esp. du g. Canard. (G.)

DAGUE. MAM. — Bois du Cerf après la première année, lorsqu'il n'a qu'une simple tige sans aucune branche.

DAGUET. POISS. — Nom vulgaire de l'Æglefin.

***DAGYSA**. ACAL. — Nom d'une espèce d'Acalèphes non classé dans Solander et Gmelin. M. Lesueur l'emploie comme synonyme de Diphye. *Voy.* ce mot. (P. G.)

***DAHILA**, Hodgs. OIS. — Syn. de *Motacilla docilis*. *Voy.* HOCHE-QUEUE. (G.)

DAHLIA (Dahl, botaniste suédois). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées (Hélianthacées, Nob., *Voc. gén. bot. inéd.*), tribu des Astéroïdéées-Éclipées, formé par Cavanilles (*Ic.*, I, 57, t. 80, etc.). Il ne renfermait dans le principe qu'une espèce, envoyée au jardin botanique de Madrid, en 1789, par

V. Cervantes, directeur du jardin botanique de Mexico. Elle fleurit pour la première fois en Europe en 1791, et reçut alors de Cavanilles le nom de *D. coccinea*. Envoyée par le célèbre botaniste espagnol dans différents jardins de l'Europe, elle y reçut successivement, malgré la priorité acquise au premier dénominateur, les noms spécifiques de *D. frustranea*, *superflua*, *variabilis*, *fulgens*, etc. En Allemagne, Willdenow substitua même à l'appellation générique de Cavanilles celle de *Georgina*, adoptée encore dans tout le nord et le centre de l'Europe. La raison qui détermina l'auteur berlinois à ce changement était fort plausible : c'était la similitude consonnante de *Dahlia* et de *Dalea*, genre de Papilionacées. Quoi qu'il en soit, grâce à l'immense essor que les cultures française et anglaise de cette plante ont fait prendre à l'espèce type, l'ancienne dénomination a prévalu.

Tel qu'il est aujourd'hui constitué, le genre Dahlia renferme 7 ou 8 espèces distinctes, toutes originaires du Mexique, et cultivées dans les jardins européens. Une seule toutefois l'est généralement, le *D. variabilis* Desf. (*D. coccinea* Cav.; Willdenow et De Candolle avaient établi deux espèces sur le Dahlia de Cavanilles, le *D. variabilis* et le *D. coccinea*, espèces ou variétés qui ont produit toutes celles de nos jardins, sans qu'il soit possible d'en reconnaître aujourd'hui les types); dénomination qu'elle doit conserver désormais en raison des coloris si divers, si opposés, et des nuances si nombreuses qui parent ses corolles, sous l'influence de la culture.

Les *Dahlias* des fleuristes sont le plus bel ornement peut-être de nos jardins. A l'exception de l'odeur, la nature leur a dispensé tous ses dons. Beau port, grandes et nombreuses fleurs (calathides?) blanches, jaunes, roses, pourpres, et passant de ces couleurs à leurs nuances les plus délicates ou les plus foncées, soit lisses, soit comme veloutées ou satinées. Les pétales (corolles du rayon qui ont envahi le disque à la place des ligules et des tubes), tantôt plans ou canaliculés, tantôt cucullés ou ligulés, sont imbriqués avec une régularité admirable, et quelquefois entièrement *mathématique* : aussi les Dahlias sont-ils recherchés avec le plus vif empressement par tous les amateurs de jardins, et chaque année voit apparaître de nouvelles merveilles en ce genre. Mais cet engouement, si bien justifié par la grande beauté de ces plantes, ne date pas de longtemps. Le *Dahlia* était resté sans améliorations notables jusqu'en 1810 ou 1812, époques où quelques variétés obtenues de semis commencèrent à attirer sérieusement l'attention de quelques fleuristes, qui s'occupèrent de cette plante, sans toutefois lui faire acquérir encore une grande extension. Ce n'est que depuis une dizaine d'années que, grâce aux horticulteurs anglais, et un peu plus tard à quelques fleuristes français, ces plantes ont atteint dans nos jardins un si haut degré de beauté, un charme si puissant, que désormais elles rivalisent avec les Roses pour l'ornement de nos parterres. Il n'est peut-être pas un fleuriste qui ne s'occupe de cette belle culture, laquelle est l'objet d'un commerce considérable et tout-à-fait cosmopolite.

Dans les premiers temps de la culture des Dahlias, on s'est beaucoup occupé de la question de savoir si leurs tubercules radicaux étaient oui ou non alimentaires. L'affirmative compta d'abord de nombreux partisans; des sommes considérables furent dissipées en essais infructueux; il fut et il reste bien prouvé que les tubercules du Dahlia, coriaces, fibreux et d'une saveur poivrée très prononcée, ne peuvent servir ni à l'alimentation de l'homme ni même à celle des animaux.

La culture des Dahlias est extrêmement facile. Cultivés en serre chaude dans les premières années de leur introduction, en raison de la température alors peu connue de leur pays natal, on s'aperçut bientôt que l'on pouvait les cultiver à peu près à la manière de nos plantes annuelles, c'est-à-dire en en plantant les tubercules au printemps à l'air libre, et les relevant dès l'apparition des gelées pour les conserver en hiver dans un lieu sec, aéré, et à l'abri du froid. C'est en effet, de cette manière qu'ils sont encore généralement cultivés.

Le Dahlia aime un sol riche et profond, convenablement amendé et fumé; une belle exposition où il puisse jouir de toute l'influence solaire. On le multiplie par la division de ses tubercules, opération que l'on pratique vers le mois d'avril; on les plante en pot, sur une couche tiède et sous châssis, pour

ı peu, avant de les mettre en
ε les gelées ne sont plus à
t-à-dire vers la fin de mai. Il
ı d'attendre pour les diviser
de tubercules ait éprouvé un
ıt de végétation, c'est-à-dire
é des *yeux*. Chaque tubercule
onserver un œil sur une por-
n bois; sans cet œil le tuber-
:rait pas. Les Dahlias mis en
n sol préparé, comme nous
ont conduits sur une tige, afin
former un bel arbre et une
ır cela, pendant sa jeunesse,
; tous les rameaux qu'il pourra
lement et de la base.
variétés se multiplient et se
identiquement par la greffe,
ɔu la séparation des racines;
'ateur désireux de nouvelles
a semer, et beaucoup semer.
ce livre et les bornes de cet
ıus avons déjà dépassées, nous
parler de ces semis; nous ren-
eur aux livres spéciaux d'hor-
ırès des fleuristes, pour con-
:dé de cette utile opération, et
ɔns par la diagnose de ce genre

r. Capitule multiflore, hétéro-
du rayon unisériées, ligulées,
ɛutres; celles du disque tubu-
ées, hermaphrodites. Involucre
rieur composé de squames fo-
uinées, unisériées, étalées ou
intérieur, de douze à vingt
ɔisériées, allongées, membra-
ınmet, épaissies et soudées en-
base. Réceptacle plan; pail-
ınacées, oblongues, indivises.
endiculées, écaudées. Akènes
ılongs-obovales, obcomprimés,
ıu sommet. Aigrette nulle. —
cées, suffrutiqueuses à la base,
exique et le Pérou, glabres ou
ɔilues aux sommités; à feuilles
ınnatipartiés ou rarement bi-
s, dont les segments ovés, ai-
; à rameaux allongés, nus au
inairement monocéphales; ca-
's, versicolores, dont le disque
ɔns pourpres, roses, jaunes ou
(C. L.)

DAHLIA, Thunb. BOT. PH. — Syn. de *Trichocladus*, Pers.

***DAHLINE**. *Dahlina*. BOT. — M. Payen a donné ce nom à un principe amylacé semblable à l'Inuline et qu'il a extrait des tubercules du Dahlia.

DAHURONIA. BOT. PH. — Syn. de *Mi quilia guianensis* Aubl.

DAIL. MOLL. — Syn. vulgaire de Pholade.

***DAILODONTUS** (δῆλος, visible; ὀδούς, dent). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Troncatipennes, établi par M. Reiche (*Ann. de la soc. ent. de France*, vol. XI, p. 337), et auquel il donne pour type l'*Helluo Cayennensis* Dej. Il y rapporte une seconde espèce, l'*H. rufipes* Brull., de la Plata. Cette dernière est décrite et figurée dans le *Voyage* de M. Alcide d'Orbigny. (D.)

***DAILOGNATHA**, Steven. INS. — Syn. de *Gnathosia*, Fischer. (D.)

DAIM. MAM. — Ce nom, qui aujourd'hui s'applique exclusivement à un Ruminant à cornes caduques, désignait autrefois divers Ruminants à cornes persistantes. D'une part les savants qui daignaient écrire en français s'en servaient pour rendre le mot *Dama*, nom donné par les écrivains latins à différents petits herbivores dont l'histoire se confondit avec celle du Chamois et du Bouquetin (1); de l'autre, le peuple en faisait un équivalent du mot Bouc. Cette dernière acception s'est conservée jusqu'à nos jours dans certaines locutions proverbiales : « puer comme un Daim, » est une expression très en usage dans nos départements de l'Ouest, où le peuple ne connaît pas plus le *Dama* de Pline que le *Cervus Dama* des naturalistes modernes, mais où il a d'ailleurs complétement oublié le nom que donnaient ses pères au mâle de la Chèvre domestique (2).

(1) Jehan Corbichon, qui, vers la fin du XIVe siècle, traduisit du latin en français, par ordre du roi Charles V, dont était chapelain, l'encyclopédie, alors très célèbre, du moine anglais Barthelemi Glanvil (*De proprietatibus rerum*), dit, liv. XVIII, chap. XXVIII, « Dain est ung cheureau sauvaige... « c'est une périlleuse beste et foible qui ne se scait deffendre « fors que eu fuyant, et pour ce nature lui à donnez legiereté « de corps et de membres en lieu d'armes pour deffendre sa « vie.... Le Dain ayme les montaignes, et eslist les plantes « medicinables et de bonne odeur, et menge le bout des bran- « ches quant il y peult toucher.... Le sang est medicinable : « car il amollist les nerfs retraits et oste la douleur des or- « teils et boute hors le venin.... Les Serpens hayent le Dain « et le fuient et ne peuvent soustenir son alaine. »

(2) Le comte de Foix (Gaston Phœbus), contemporain de

Le Daim-Cerf a été déjà décrit dans ce Dictionnaire (tom. III, p. 114); le Daim-Antilope l'a été de même (t. I, p. 615), sous le nom de Kevel (1); il nous reste à parler ici du Daim-Bouc, c'est-à-dire à compléter, ainsi que nous l'avons annoncé (t. III, p. 528), l'histoire du genre Chèvre, en faisant connaître les principales races domestiques qui s'y rattachent, en rapportant ce qu'on sait, ou plutôt ce qu'on croit savoir de leur origine, enfin en disant quelque chose des services que ces animaux rendent à l'homme.

De l'origine des Chèvres domestiques.

L'*Ibex*, étant de toutes les espèces sauvages du genre *Capra* la première dont l'existence ait été bien constatée aux yeux des naturalistes, a dû être considéré d'abord comme la souche sauvage de nos races domestiques; aujourd'hui on s'accorde généralement à les faire descendre de l'Ægagre, conformément à l'opinion de Guldenstœdt, soutenue et légèrement modifiée par Pallas. Cette opinion, plus plausible que la première, ne repose pas cependant sur des bases bien solides, et si elle n'a pas été combattue par des zoologistes éminents qui ne pouvaient manquer d'en apercevoir la faiblesse, c'est peut-être uniquement parce qu'ils n'étaient pas en mesure d'en proposer une meilleure. Quoi qu'il en soit, il nous paraît important de distinguer en histoire naturelle les simples conjectures des vérités bien établies; en conséquence nous allons exposer les raisons pour ou contre cette hypothèse.

Voici comment s'exprime Guldenstædt dans son histoire du Chacal (*Nov. comm. Acad. Petropol.*, tom. XX, ann. 1775):

« On doit penser que les animaux les plus » anciennement domestiques sont indigènes » des régions de notre globe que les hommes » ont habitées les premières, et qu'ils y ont » vécu à l'état sauvage. Or, l'histoire sacrée » et l'histoire profane nous montrent que » l'Asie-Mineure et les pays voisins sont au » nombre des contrées les plus anciennement » peuplées; elles doivent donc être la patrie » des animaux qui ont été d'abord réduits à » l'état de domesticité... De plus, comme il » est très probable que les premiers hommes » n'ont pas demeuré dans des plaines, mais » dans des contrées montagneuses, soit dans » des cavernes naturelles, soit dans des do» miciles commodes qu'ils pouvaient y con» struire plus facilement, il s'ensuit que les » animaux qu'ils ont rendus domestiques les » premiers ont été ceux qui préféraient l'ha» bitation des montagnes à celle des plaines » et qui, par cela même, étaient plus à leur » portée. Nous devons donc chercher [illegible] » ces originaires des nombreuses variétés de » Brebis, des Chèvres et des Chiens dans les » endroits montagneux de l'Asie-Mineure.

» Buffon a prouvé, avec cette sagacité qui » le distingue, que la Brebis dans l'état natu» rel est un animal des montagnes peu élevées » de l'Asie-Mineure et des contrées voisines » qui jouissent du même climat, animal que » les anciens appelaient *Musmo* ou *Mus*» *mon*, et que les Français nomment aujour» d'hui Mouflon. Cela me paraît hors de » doute, d'après la comparaison des cornes » et du crâne, quoique Linné, qui donne à » cet animal le nom de *Capra ammon*, soit » d'un avis différent.

» Le Pline français a été moins heureux » dans la détermination de la Chèvre. Pour » moi, j'hésiterais à peine à considérer avec » M. Pennant (*Synops. of quad.* [illegible]) le Bou» quetin comme la souche primitive de nos » Chèvres domestiques, si je n'avais trouvé » dans les montagnes basses comprises entre

Corbichon, dit, dans ses *Deduiz de la chasse des bestes sauvaiges*, en parlant de la femelle du Bouquetin: « la Biche » sauvaige faonne ainsi qu'une Biche chievre ou daine, mais » elle n'a qu'un Bouc à la fois, et l'allaite ainsi que fait une » Chievre privée. »

On lit de même, dans une « pancarte des devoirs que les manans et habitans de la ville et fors bourgs de Fougères ont accoustumé de payer pour les marchandises », à l'article *Bestes aumailles* (bêtes à pied fourchu, Vaches, Moutons, Chèvres et Porcs): « de chacun Dain ou Chevre est deub aussi 12 deniers. » Cette pancarte, dans la plus ancienne rédaction que j'en connoisse, est de 1559; mais elle est annoncée par le procureur de la provosté, qui la delivre au fermier de l'impôt, comme « faite et reformee sur les anciennes pancartes et chartres des devoirs deubs de toute antiquite à ladicte provosté. »

(1) On ne peut douter que le *Dama* de Pline ne soit une Gazelle, mais on peut hésiter entre les espèces dont se compose ce petit groupe. M. Ehrenberg croit le retrouver dans son *Ant. Arabica*, et soutient, avec raison, qu'on a eu tort d'appliquer ce nom au Nanguer. En effet, tout ce que Pline a dit de son *Dama* n'est guère que la répétition d'un passage d'Aristote, relatif au *Dorcas*, qui y est désigné comme le plus petit de tous les ruminants connus. Ehrenberg remarque d'ailleurs très justement que le *Dama* de divers écrivains latins antérieurs à Pline est un animal tout différent des Gazelles, une espèce européenne.

et la mer Noire, ainsi
'Asie-Mineure, un autre
, le Pasen de Kœmp-
m *hævius* et dans toute
beaucoup plus de rap-
quetin avec la Chèvre
nature même du Bou-
de Kœmpfer peut four-
preuve que la Chèvre
rive pas du premier ani-
nd. Le Bouquetin paraît
its inhabités; il vit sur
s élevés des Alpes, dans
rts de neiges éternelles;
a nourriture des plantes
as ailleurs, et toutes ces
écessaires, que l'idée de
que sous les divers cli-
e, dont plusieurs sont si
climat natal, paraît tout
son égard qu'à celui de
Rhinocéros. Le Pasen,
quente les régions mon-
e-Mineure, qui en hiver
refroidies par la neige,
brûlées par l'ardeur du
elquefois desséchées par
tres fois inondées par les
nt beaucoup de plantes
ussi partout ailleurs. Il
ue le Mouflon, supporter
t comme lui se répandre
rtout. »
u l'occasion d'examiner
'Ægagre, et qui, sur cette
eignements fournis par
mein le jeune, avait
nimal comme espèce dis-
aussi comme la souche,
is principale de nos Chè-
nei comment il s'exprime
I° fascicule de ses *Spici-*
e année que le Mémoire

ra lire avec attention les
a données de l'Ægagre,
er avec soin la forme de
fait représenter près de
n de rendre la comparai-
era forcé. Je n'en doute
r que la Chèvre domes-
eaucoup plus à la pre-
la seconde : les cornes
» de celle-ci, en effet, sont épaisses, larges
» antérieurement, marquées en travers de
» gros bourrelets et fortement arquées; tan-
» dis que celles de nos Chèvres offrent une
» courbure beaucoup moins prononcée, sont
» beaucoup plus minces, sans bourrelets, et
» ont le bord antérieur tranchant. D'une
» autre part, il résulte du témoignage des
» Kirghis et de l'exemple que j'ai cité rela-
» tivement à l'Ibex apprivoisé du comte de
» Rytschkow, que cet animal couvre volontiers
» les Chèvres domestiques et produit avec
» elles une race féconde : aussi je serais assez
» porté à voir, dans la plupart des Chèvres, des
» races hybrides formées de temps immémo-
» rial, et résultant du croisement d'individus
» apprivoisés appartenant, les uns à l'espèce
» de l'Ægagre, et les autres à celle de l'Ibex. Je
» serais même porté à supposer qu'une troi-
» sième espèce dont j'ai parlé sous le nom
» de Chèvre du Caucase a pu y entrer pour
» quelque chose. Mais il me semble toujours
» que c'est l'Ægagre qui a fourni la princi-
» pale part, et que ce sont ses caractères qui
» se sont le mieux conservés dans les résul-
» tats du croisement. Cette hypothèse fournit
» une explication commode pour l'étonnante
» diversité de formes que présentent les Chè-
» vres, diversité qui est beaucoup plus frap-
» pante que celle qu'on observe dans les
» Brebis apprivoisées. Il faut reconnaître
» d'ailleurs que ces différences ont dû encore
» s'augmenter par suite des influences cli-
» matériques, et que les Chèvres originaires
» des sommets glacés ont été soumises,
» quand l'homme les a conduites dans des
» plaines basses et brûlantes, à une cause
» modificatrice beaucoup plus puissante que
» celle qui a agi en pareil cas sur les des-
» cendants des Mouflons, animaux originaires
» des régions tempérées. Enfin je ne serais
» pas très éloigné de croire qu'il a pu y avoir
» mélange entre les Moutons et les Chèvres,
» et que les traces de ce mélange se retrou-
» vent dans les produits; cela me paraît
» même assez vraisemblable pour le cas des
» Chèvres d'Angora. »

Malgré l'autorité du nom de Pallas, l'ancienne opinion relative à l'origine de nos Chèvres domestiques conserva encore quelques partisans, dans le nombre desquels nous citerons seulement un écrivain que nous avons déjà eu occasion de nommer, Berthout

van Berchem. L'histoire du Bouquetin des Alpes, que Berthout avait écrite pour la Société des sciences physiques de Lausanne, n'était pas encore imprimée lorsque Girtanner, dans des notes relatives à l'histoire de la Suisse, eut occasion de parler du même animal (*Journal de physique*, mars 1786). Berthout eût dû voir sans inquiétude cette publication, qui n'était réellement rien à l'importance de sa très bonne monographie; il fut piqué cependant de se voir devancé, et cédant à une tentation qui a souvent engagé les savants dans de mauvaises voies, il s'attacha à contredire sur tous les points l'écrivain qui lui portait ombrage. Ainsi Girtanner, en appelant l'attention sur les caractères les plus saillants qui distinguent l'Ibex des autres Bouquetins, avait réellement ajouté quelque chose aux travaux de Pallas(1); il avait fourni aux naturalistes le moyen de constater l'existence de quatre espèces de Chèvres sauvages. Ces quatre espèces, Berthout voulut les réduire à une seule : l'Ægagre ne fut pour lui d'abord qu'une variété de l'Ibex (*Journ. de phys.*, juillet 1786), puis un métis du Bouquetin et de la Chèvre domestique (*Mém. de la Soc. de Lausanne*, t. II, année 1788, pag. 195). Berthout ne réussit point à ramener les naturalistes à l'ancienne opinion, mais il montra la futilité de quelques uns des raisonnements à l'aide desquels on prétendait étayer la nouvelle : il réduisit à leur juste valeur les considérations climatologiques auxquelles Guldenstœdt attachait tant d'importance (2); le point de vue auquel il s'était placé ne lui donna pas contre Pall[illegible] les mêmes avantages.

Pallas, comme on a pu le voir par le pa[illegible]sage des *Spicilegia* précédemment cité, [illegible] faisait intervenir l'influence des climats [illegible] comme un moyen d'expliquer les diversi[illegible] que présentent entre elles les Chèvres d[illegible]mestiques; et pour établir la parenté [illegible] celles-ci avec l'Ægagre, il se fondait uniq[illegible]ment sur des ressemblances de formes: [illegible] ces ressemblances, il les avait plutôt [illegible]cées que prouvées, et il en indiquait [illegible] qui n'ont aucune valeur. Que peut-on [illegible]clure, par exemple, de la taille de l'esp[illegible] sauvage, quand dans les races soumises [illegible]quelles on la compare on trouve à cet [illegible] des différences comme celles qui existent [illegible]tre les grands Boucs des Canaries ou ceux qui sont employés dans le Boutan au transport [illegible] fardeaux, et les Chèvres naines de l'Afriq[illegible] tropicale, de Madagascar, des îles Comor[illegible] Pour les ressemblances de port, il n'en p[illegible]vait être juge, puisqu'il n'avait vu de l'Æ[illegible]gagre qu'une tête osseuse (1). Quant à [illegible] forme des cornes, sur laquelle il insiste [illegible] particulièrement, on sait qu'il n'y regar[illegible] pas d'assez près pour que son opinion [illegible]

(1) A l'époque où il écrivit sa première notice, Girtanner, évidemment, ne connaissait ni les travaux de Guldenstœdt ni ceux de Pallas, et n'avait que des notions très vagues sur toutes les Chèvres sauvages différentes de l'Ibex. Cependant il avait très bien caractérisé ce dernier animal, et quoique le nombre des espèces dont se compose aujourd'hui le genre soit double de ce qu'il était alors, ces caractères sont encore suffisants.

(2) Guldenstœdt, ainsi qu'on l'a vu plus haut, prétendait qu'un animal accoutumé, comme le Bouquetin, à vivre au milieu des neiges, ne pouvait être le père d'une race domestique, qui se propage, sans difficulté, dans les pays les plus chauds. Berthout prouva, par des faits, la futilité de cette preuve. « Le Bouquetin que nous avons vu à Aigle, dit-il (*Journal de physique*, année 1786, partie 2, p. 358), Bouquetin qui a « été nourri par une Chèvre et élevé dans une vallée chaude, « prouve que M. Guldenstœdt s'est trompé, en avançant que « cet animal ne pouvait pas devenir domestique dans un « autre climat que le sien. Si l'on examine ensuite les mœurs « du Bouquetin, tout nous indique sa ressemblance avec les « Chèvres; sa sociabilité et sa douceur font qu'il a pu facilement devenir domestique... Il ne resterait donc plus aucun « doute sur l'identité de l'espèce, s'il était prouvé qu'ils pro« duisent ensemble quand le Bouquetin est dans l'état de « nature; mais, quoique j'aie de fortes raisons de le croire, « j'avoue cependant que je n'ai pu jusqu'à présent m'en pro« curer des preuves certaines; et ce qui rendra toujours « ces accouplements rares dans les montagnes, c'est que « dans le temps où le Bouquetin entre en chaleur (c'est-à« dire au mois de janvier), les Chèvres sont déjà descendues « dans les plaines et les vallées. Mais il est du moins certain « que le Bouquetin produit très facilement avec les Chèvres « lorsqu'il est privé; celui d'Aigle a déjà produit avec plu« sieurs Chèvres, et cela dans un état de liberté, puisqu'il é« tait en pâturant dans les montagnes voisines avec un trou« peau de ces animaux. J'ai vu deux petits Chevreaux que « la Chèvre, sa nourrice, avait eus de lui, et un troisième « provenant d'une autre Chèvre qu'on lui avait procurée « lorsqu'il allait au pâturage et qu'il avait couverte tout de « suite. La différence dans le temps du rut du Bouquetin et « du Bouc n'est pas essentielle entre ces animaux, parce que « l'on sait que ce temps varie par la domesticité, et que « d'ailleurs il dépend, dans la plupart des espèces à pieds « fourchus, de leur nourriture plus ou moins abondante: en « sorte que le Bouquetin d'Aigle a produit plus tôt que le « Bouquetin sauvage, et que les animaux libres entrent plus « tard en chaleur que ceux qui ont racheté la perte de leur « liberté par le mince avantage d'avoir une pâture plus « ample et plus succulente. Tout semble donc concourir à « nous prouver que le Bouquetin est la souche et père des « Chèvres domestiques. »

(1) Dans la description qu'il a donnée de cette tête (*Spicilegia*, *fasc.* XI, p. 45), Pallas a eu l'étrange idée de la comparer, non à la tête du Bouc domestique, mais à celle du Bélier.

ne poids; il a reproduit, en effet,
: même planche (*Zoographia Russo-*
· les cornes du Bouquetin de Sibérie
le celles de l'Ibex des Alpes, dont
lui avait envoyé une très bonne
:t il n'a pas été frappé de l'énorme
e qui existe entre elles, et il a con-
onfondre les deux espèces. Les cor-
agre, autant que nous en pouvons
· les descriptions et par les figures,
nées, minces, légères, dépourvues
·urrelets serrés que présentent les
s deux autres espèces que nous ve-
iommer. A cet égard elles se rappro-
:elles de nos Chèvres; mais elles en
aussi par plusieurs points très sail-
es sont en effet comprises chacune
ient dans un même plan, elles n'of-
base au sommet qu'une seule cour-
va en se resserrant vers la pointe,
lles présentent, d'espace en espace,
ments très prononcés; or les cornes
ièvres n'offrent aucune trace de ces
its; elles ne sont pas planes, mais
ı former une spirale dont l'extré-
: se porte en dehors; souvent enfin
entent vers la pointe une courbure
ıposé à celle de la base (1).
on considère toutes ces différences,
t s'empêcher de regarder l'opinion
comme un peu hasardée; elle l'é-
it à l'époque où écrivait l'illustre
e: on venait de découvrir une es-

pèce de Chèvre entièrement nouvelle (la *C. caucasica*), et rien n'annonçait qu'on ne pût bientôt en trouver quelque autre qui aurait plus de titres que l'Ægagre à être considérée comme la souche principale de nos races domestiques (1). A la vérité, cette espèce n'est pas du nombre de celles qui sont venues depuis prendre leur place dans le genre; mais qui peut répondre de l'avenir? Les pays d'où sont partis probablement les peuples qui ont porté en Europe les premiers germes de la civilisation, et qui y ont

position, que Lunne avait observée dans une va-
vrenaine d'Afrique, et dont il crut pouvoir faire
pécifique (préoccupé qu'il était de l'importance
s anciens a la forme des cornes du *Dama*), se
beaucoup d'autres Chèvres, où elle est d'autant
le que l'animal est plus âgé, c'est-à-dire a me-
rtie de la corne qui est voisine de la pointe a
tance relativement a celle qui présente sa con-
t.
ns la description qu'il a donnée de la tête du
alaya (*Proceed. of the zool. soc.*, année 1840,
aussi la courbure de la pointe des cornes,
s inverse de la base; mais, si l'on peut s'en
émoignage d'un voyageur qui a vu l'animal à
Skyn ne devrait point être compris dans le
evres proprement dites. Il s'en distinguerait
e d'un sinus sous-orbitaire, de même que le
chettes se distingue des vrais Moutons par
sinus. Voici, en effet, ce que dit M. Vigne
sa description du Markhur (*Visit to Ghuzni,
ghanistan*, p. 40): « L'animal n'a point de
taire, et diffère en cela de l'Ibex de l'Hima-
ominant qu'il désigne ici sous le nom d'Ibex,
le dit ailleurs, le Skyn.

(1) Pallas considérait la plupart de nos races d'animaux domestiques comme étant le résultat du croisement de plusieurs espèces sauvages; il le dit positivement pour les Chèvres dans sa description de l'Ægagre (*Spicil. fasc.* XI), et il le répète dans une autre dissertation où il a eu occasion de traiter la même question. Voici en effet comment il s'exprime à ce sujet dans son discours sur les variations des animaux (*Acta petrop.*, ann. 1780): « Presque tous les naturalistes ont considéré le Bouc étain comme seule tige de nos Chèvres domestiques, et c'est un fait qu'elle produit avec cet animal apprivoisé; mais les métis de ce mélange ressemblent si bien au père par le poil et la forme des cornes, qu'on s'aperçoit bientôt de l'origine étrangère. J'ai prouvé ailleurs que la principale souche de nos Chèvres, de laquelle leur vient surtout la forme des cornes, est cette Chèvre sauvage que Kœmpfer nous a fait connaître sous le nom de Paseng, comme l'animal dont on tire le vrai bézoard. Elle habite les montagnes de l'Inde, de la Perse, peut-être aussi de l'Asie-Mineure et de la Grèce. Dans ces pays élevés et antiques, qui ont été sans doute le premier berceau de l'homme civilisé, il n'est guère possible que le Bouc étain, qui multiplie sur les plus hautes montagnes de l'Asie, n'ait été apprivoisé quelquefois, quoique peut-être plus rarement à cause des lieux élevés et inaccessibles qu'il recherche. Dès lors on l'aura joint aux Chèvres pasengs devenues domestiques, et le produit de cet accouplement devait être un métis, bien que d'une forme altérée, aussi fécond que ceux qu'on obtient encore aujourd'hui en donnant le Bouc étain aux troupeaux de Chèvres domestiques. Ce mélange étranger, plus souvent réitéré par les anciens alpicoles, d'abord nomades et chasseurs à la fois, a dû introduire la première inconstance, le premier germe de déviation du type primitif, lequel s'est pourtant assez bien soutenu pour qu'on reconnaisse encore dans la plupart de nos Chèvres domestiques la forme et les cornes de la tige principale. (En Dalmatie, selon l'observation de M. Brünnich, les Chèvres domestiques ressemblent toutes à l'Ibex; dans toute l'Asie boréale elles tiennent plus de la Chèvre paseng; d'où l'on pourrait inférer que les premières ont été produites au moyen de croisements plus souvent répétés avec la race du Bouc étain, et que les autres descendent plus particulièrement du Paseng apprivoisé.) Sur le Caucase et les hautes montagnes de l'Asie-Mineure, il existe encore une autre Chèvre sauvage inconnue à Buffon, à cornes contournées presqu'à la manière du Mouflon, mais portant une double barbe comme la Chèvre paseng. Il se peut que l'introduction de quelques individus apprivoisés de cette Chèvre du Caucase ait produit, conjointement avec le climat de l'Asie-Mineure, la race des Chèvres d'Angora, trop différente, surtout par les cornes divergentes et contournées en spirale, de toutes les autres races de Chèvres privées, pour en attribuer l'origine à la seule influence du climat. On pourrait peut-être aussi soupçonner que ces Chèvres d'Angora dérivent principalement de la Chèvre

amené les premiers troupeaux, nous sont encore aujourd'hui presque aussi inconnus que le centre de l'Afrique.

J'ai cru nécessaire de montrer que l'opinion de Pallas n'était pas une de ces vérités qui n'ont besoin que d'être énoncées pour être admises; mais je reconnaîtrai volontiers qu'en ne la prenant que comme une conjecture, elle était alors et elle est encore aujourd'hui la plus plausible. J'irai même plus loin, et je dirai qu'à l'époque où l'Ibex était la seule espèce dont l'existence fût bien constatée, il n'y avait nulle invraisemblance à se le représenter comme pouvant être la souche de la Chèvre domestique. On n'allait pas beaucoup au-delà de ce qu'autorise l'analogie en attribuant à l'influence de la domestication les changements qui auraient dû s'opérer dans cette supposition. Un des effets les plus constants qui se produisent sous l'influence de cette cause, est d'effacer plus ou moins complétement dans les races soumises les caractères différentiels des sexes, ou, pour parler plus exactement, de les rapprocher du type féminin; or, chez la femelle du Bouquetin, les cornes, ainsi qu'il a été dit dans la description de cet animal, au lieu de présenter quatre faces comme celles du mâle, n'en ont que trois comme les cornes du Bouc et de la Chèvre. On conçoit, à la rigueur, qu'un pareil changement puisse se produire sous l'influence de l'homme; mais on ne saurait admettre que quelque chose de semblable puisse survenir sans cette puissante intervention; on ne saurait admettre avec Berthout que dans une même espèce, et par le seul fait du changement de climat, les cornes puissent nous offrir à leur partie antérieure, ici une face plane (le Bouquetin des Alpes), là une face arrondie (le Bouquetin de Sibérie), ailleurs u[illegible] chant (l'Ægagre).

Relativement à ce dernier [illegible] avons dit que Berthout avait [illegible] nion, et qu'il avait fini par l[illegible] comme résultant du croisement [illegible] et du Bouquetin, comme un mé[illegible] fait race. Les considérations su[illegible] il appuyait cette dernière man[illegible] étaient assez spécieuses, et ne [illegible] être passées sous silence. Voici q[illegible] peu près sa manière de raisonne[illegible]

Les naturalistes qui ont été à [illegible] server l'Ægagre s'accordent à [illegible] présenter comme participant à [illegible] caractères du Bouquetin et de [illegible] Chèvre domestique. La consi[illegible] formes extérieures ne s'oppose [illegible] cune façon à ce qu'on le consi[illegible] provenant d'un croisement en[illegible] races : mais elle ne suffirait pa[illegible] nous autoriser à lui assigner c[illegible] Il faut encore, en effet : 1° que [illegible] ait pu avoir accès à ces troupe[illegible] vres, ou le Bouc domestique [illegible] hordes que forment les femell[illegible] à l'époque où les vieux mâl[illegible] part ; 2° que non seulement il[illegible] les uns et les autres aucune an[illegible] prononcée, mais pas même [illegible] ment qui s'observe entre des [illegible] [illegible]

du Caucase [illegible], et que le mélange [illegible] [illegible]

Il y aurait [illegible] de remarques à faire [illegible] [illegible] Ægagre, et qui s'y trouve [illegible] nom d'Æg[illegible]

ılement dans les Alpes Sibériennes, ns presque toutes les hautes monta- l'Asie tempérée. Dans l'île de Crète, ignage de Belon nous atteste égale- ɛxistence de deux espèces ; enfin dans ·s européennes, où notre Ibex a été s bien plus répandu qu'il ne l'est 'hui, on a aussi des Ægagres (1), que parfaitement reconnus dans les ex- s figures de Ridinger, figures don- illeurs comme représentant des Bou- Ajoutons que dans tous les lieux ıs venons d'indiquer, les habitants troupeaux de Chèvres qui paissent tie de l'année dans les montagnes. uons enfin que les bergers facilitent e rapprochement entre les deux ra- ənlevant à leur mère de jeunes Bou- qui, élevés au milieu des Chèvres ques, ne songent plus à s'en éloi-

Bouquetin, comme on en a eu fré- ɛnt la preuve dans le cas d'individus sés, non seulement n'a aucun éloi- t pour les Chèvres, mais il est pres ıussi ardent au moins que le Bouc que (2).

métis résultant de ce mélange n'est rile. Un de ceux qui provenaient du ınd'Aigle a produit avec des Chèvres. ouc, dit notre auteur, en terminant cussion dont nous avons reproduit nt les traits principaux, que toutes ces idées ne sont pas démontrées rigoureusement ; mais je crois au moins qu'on ne peut leur refuser un très grand degré de probabilité, et c'est tout ce qu'on peut espérer dans des recherches aussi obscures. »

Berthout a donné, dans les *Mémoires de la Société de Lausanne* (tom. II, pag. 259), la figure des cornes du métis dont il vient d'être question ; et cette figure, que nous avons tout lieu de considérer comme exacte, diffère déjà assez notablement de celles qui représentent des cornes d'Ægagre ; mais les différences auraient été bien autrement frappantes si, au lieu d'un jeune individu (1), le dessinateur avait eu sous les yeux un animal adulte. C'est ce que je prouverai ailleurs en parlant des métis qui ont vécu à notre ménagerie, et qui, il faut le dire, ont été aussi mentionnés, dans deux ouvrages des plus recommandables, comme pouvant être des Ægagres.

Parmi les caractères que le métis de la ville d'Aigle avait hérités de son père, Berthout signalait la couleur brune du chanfrein, la raie noire du dos, et celle du bas des flancs ; or, comme il retrouvait ces mêmes marques dans l'Ægagre, il y voyait naturellement une confirmation de l'opinion qu'il avait émise relativement à l'origine de ce dernier. Cette considération, sur laquelle, il faut le reconnaître, il a peu insisté, est de très mince valeur, puisque rien n'est plus commun que de rencontrer dans des espèces congénères, quoique d'ailleurs parfaitement distinctes, un même système de coloration. Il est probable que si Berthout eût trouvé entre les trois animaux qu'il rapproche quelque différence à cet égard, il n'en eût tenu aucun compte, et eût soutenu que rien n'est plus variable que la couleur, ce qui est incontestable pour les animaux domestiques, et, pour les autres même, est vrai dans certaines limites.

On ne peut nier que, même chez les espèces le plus complétement indépendantes, la couleur du pelage ne soit sujette à quelques variations : non seulement le mélanisme, l'albinisme complet ou partiel, et une sorte d'albinisme bâtard (le roux et le paillé), peuvent apparaître spontanément comme cas

(1) ...'hui Berthout pourrait comprendre les Pyré- les montagnes qui présentent deux races de vages, l'une à cornes carénées subtriangulaires, à travers de simples rides (la *Capra Pyrenaica* de autre à cornes noueuses, épaisses, et dont les es sont parallèles entre elles. J'ai eu, il y a ..., l'occasion de voir, dans l'intéressant Musée un individu appartenant à cette espèce qui connue, lorsque j'écrivais l'article CHÈVRE, que individu qu'a décrit et figuré F. Cuvier dans *Mammifères*. Cette espèce, comme je le soup- ..., n'est point celle dont a parlé Gaston Phœ- illeurs n'a point dit que son Bouc estain fût un Pyrénées.

(2) ...t soupçonnait que, même à l'état de nature, le s'accouplaient avec des Chèvres domestiques, mais ...n en acquérir la preuve. Ce soupçon est aujour- ...ment confirmé. Voici en effet ce qu'on lit dans ...tion de l'*Histoire des Mammifères* de Schreber. ...niers temps, on a eu la preuve que les Bou- l'état sauvage s'accouplent avec des Chèvres do- s ; car deux Chèvres qui étaient restées dans la e pendant l'hiver, et qui revinrent au printemps ...lke de Cogn, étaient pleines l'une et l'autre et ... des Métis. »

(1) L'animal avait été tué à l'âge de deux ans, et ses cornes, mesurées le long de leur plus grande courbure, avaient seulement 17 pouces ou 46 centimètres de longueur.

individuels ; mais encore la teinte générale du pelage se montrera plus obscure chez tous les individus d'un canton particulier, plus pâle chez ceux d'un autre. Il n'en est pas de même d'ailleurs relativement aux taches qui, chez quelques espèces, se montrent sur ce fond variable ; et soit qu'elles y constituent la livrée du jeune âge, soit qu'elles forment ce qu'on pourrait appeler une livrée permanente, on s'accorde généralement à penser qu'elles affectent une grande constance dans leur forme et dans leur mode de distribution. Sujettes à s'effacer plus ou moins complétement par l'effet de la domesticité, elles semblent persister dans les races à l'état latent ; de sorte que, après avoir cessé de se montrer pendant une longue suite de générations, elles reparaissent parfois inopinément, tantôt par suite d'un retour partiel vers l'état d'indépendance, tantôt, ce qui s'observe surtout chez les espèces imparfaitement soumises, sans qu'on puisse assigner à ce revirement aucune cause satisfaisante. J'ai cité ailleurs un exemple du premier cas pour les Cochons, qui, en certaines parties de l'Amérique tropicale, ont repris la livrée du Marcassin ; pour le second nous avons les Chats, qui quelquefois apportent en naissant et conservent toute leur vie la robe bariolée de leurs premiers ancêtres, quoique (dans les cas où la paternité a pu bien être établie) leurs parents immédiats eussent, de l'un et de l'autre côté, un pelage sans taches. Quelquefois la livrée couvre tout le corps ; plus souvent elle ne se montre que dans certaines régions où elle fait l'effet d'une pièce d'étoffe rayée dont on se serait servi pour raccommoder un habit de couleur unie.

On serait tenté d'assimiler à ces marques, qui sont certainement un retour vers le type primitif, celles qui apparaissent souvent au masque de nos Chèvres. En effet, pendant que d'autres taches, que l'on considère avec raison comme des stigmates imprimés par la servitude, sont irrégulières et variables, pour ainsi dire, avec chaque individu, celles dont nous parlons sont parfaitement symétriques et constantes de forme ainsi que de position ; elles consistent principalement, comme chacun l'a pu observer, dans deux raies de couleur claire de la forme d'une *S* italique, qui, naissant un peu au-dessous du
grand angle de l'œil, descendent
missure des lèvres, où elles se termi
tes, par la régularité de leur figu
netteté de leurs contours, par la
sition de leur couleur avec celle d
lequel elles se détachent (1), ces
ont tout l'air d'être la reproduction
vrée originale ; et cependant nous
vons point indiquées dans les de
qu'on nous a données de l'Ægagre ;
les trouvons même pas, on peut le
les autres Chèvres sauvages qui ont
dans les cadres zoologiques. En co
nous cependant qu'aucune de ces es
nous représente la souche principal
races domestiques, souche dont la c
sance serait réservée aux naturalistes
Non sans doute ; et nous allons voir
recourir à aucune hypothèse, le fait
très bien, c'est-à-dire qu'il rentre
dans la classe des faits déjà observé
vement aux variations de couleurs d
domesticité.

Remarquons d'abord que ce qui
de la constance des marques colori
une même espèce, se fondant uniq
sur les observations relatives aux
sauvages (2), n'est point à priori ap
aux races soumises, et serait compl
démenti, pour ces dernières, par

(1) La ligne claire est quelquefois d'un blanc p
elle est habituellement bordée d'un trait noir,
côté externe.

(2) Cette constance ne doit s'entendre que de la
taches et de leur distribution générale, mais
leur nombre, et cependant il est [illegible]
à cet égard peut donner à la [illegible]
C'est ce qui a lieu, par exemple, pour les [illegible]
l'Amérique du Nord présentent, c'est [illegible]
grandes différences relativement à la répartition de
[illegible] et blanches, qu'on serait tenté d'y voir des
[illegible]. Au reste, c'est toujours, [illegible]
animaux qui portent beaucoup de blanc [illegible]
se montre la plus grande variation. [illegible]
tiques, l'apparition de l'albinisme [illegible]
toujours des irrégularités dans la [illegible]
[illegible]
[illegible]
un exemple très frappant dans le [illegible]
(*Hyæna venatica* Burch.), [illegible]
[illegible] de la tête et celle de la base de [illegible]
tout le reste du pelage offre des taches irrégulières
et différentes de position, non seulement [illegible]
vidu, mais même d'un côté à l'autre [illegible]
présentent quelque chose de semblable. [illegible]
défaut de symétrie étant [illegible]
pour signes constants, des [illegible]
que ainsi des espèces qui ne [illegible]
on pourra comparer les caractères [illegible]

haque jour sous nos yeux. Ajoutons
ices domestiques nous offrent, sous
t de la coloration , un phénomène
s digne d'attention que celui dont
ons de parler, et qui en est pour
la contre-partie; ce phénomène
lans l'apparition accidentelle, chez
e, de la livrée qui est normale chez
. Ainsi, parmi les Chevaux, ceux
pelage gris-souris, c'est-à-dire de
ordinaire à la robe de l'Ane, ont
nme cet animal, la raie dorsale, la
ulaire et les barres transversales
x et des jarrets (1). Ce fait que tout
a pu observer me parait complète-
ilogue à celui qui nous occupe.
ques semblables à celles du mas-
s Chèvres domestiques ne se ren-
à la vérité dans aucune des
uvages auxquelles on réserve au-
le nom de *Chèvres*, ou du moins
existent qu'à l'état de vestiges à
sibles; mais elles se montrent très
s (2), aux mêmes places, avec les

mêmes formes et les mêmes couleurs, chez d'autres Ruminants cavicornes qui seraient compris dans l'ancien genre linnéen *Capra*: on les observe chez diverses Gazelles, et notamment dans l'élégante espèce qu'Hemprich et Ehrenberg (*Symb. phys.*) ont décrite et figurée sous le nom d'*Ant. arabica*.

Si l'on considère, avec nous, les marques accidentelles du masque, chez nos Chèvres domestiques, comme un reflet de ce qui existe normalement chez d'autres animaux à l'état sauvage, on sera naturellement porté à en chercher de semblables chez les Moutons qui tiennent de très près aux Chèvres, et qui ayant été encore plus complétement soumis à l'action des causes perturbatrices, présentent de plus nombreuses anomalies. Eh bien, cette coloration anormale, qui n'a jamais été observée dans nos races d'Europe, se présente dans une race du Decan. Le major Sykes signale dans ce pays une variété à robe noire, qui offre fréquemment de chaque côté du chanfrein une raie blanche, étendue du grand angle de l'œil à la commissure correspondante des lèvres (1).

Remarquons d'ailleurs que dans les deux groupes d'animaux dont se compose le genre Ægocéros de Pallas, des modifications survenues même par l'état de domesticité n'ont pas suivi une marche parallèle. Dans toutes les races de Chèvres, par exemple, la queue s'est conservée courte, tandis que

cas on ne peut supposer que les caractères ac-
oloration sont l'effet d'un croisement prochain
isque le produit de l'Ane et du Cheval est sté-
ns ce metis même, on voit quelquefois les effets
nce a reproduire des caracteres qui ne sont pas
nts. Il n'est pas rare de rencontrer des Mulets
les raies noires des genoux et des jarrets sont
ées et plus marquées que chez l'Ane, et rappel-
un certain point la livrée du Zebre. Dans d'au-
ridité la même tendance pourrait se manifester
contraire, c'est-a-dire tendre a rapprocher la
s de celle des espèces congeneres les moins ot-
qui me parait avoir eu lieu pour le produit de
ebre. Les rayures d'un individu né a la ména-
y a longtemps vécu, étaient au-dessous de la
livrées des parents. Cependant, pour ce cas
celui du Mulet, la mere appartenait a l'espece
.

e ces vestiges dans deux taches claires situées de
u nez, et qui séparent la teinte obscure des joues
plus obscure du chanfrein. Il faut remarquer
ces taches qui, chez les vieux individus, sont peu
ffrent chez les jeunes des contours plus nets et
qui tranche même sur celle des parties environ-
s trouve, par exemple, tres marquees chez un
e notre galerie zoologique, ou elles offrent, sur-
interne, un contour parfaitement arrêté, et elles
e moins visibles dans la figure que nous a don-
ng d'une jeune femelle de Beden. Mais puisque
qui tendent à disparaitre avec l'âge, sont encore
dans deux individus, dont l'un (l'Ibex, dont j'ai
tom. III, pag. 512) est âgé de dix à onze mois, et
s d'une année, nous les trouverions encore beau-
arquees chez de tres jeunes sujets, et tout nous
re qu'à une epoque voisine de la naissance elles
me véritable livrée. Si tel est le cas, on peut dire
f.

que l'apparition des marques colorées au masque de certaines Chèvres rentre dans la classe des phenomènes qu'on explique par un arrêt de developpement. Cette cause a déja été invoquée, au reste, pour d'autres faits relatifs au systeme de coloration, mais dans des cas normaux, comme lorsqu'on a dit que la moucheture de la robe de l'Axis était la persistance d'un signe qui, dans la plupart des espèces congénères, n'est que temporaire et l'attribut exclusif du jeune âge.

Je ne dois pas oublier de faire remarquer que les métis qui vivaient, il y a quelques années, à la ménagerie, y produisirent un petit dont la tête portait, sur un fond isabelle, des taches noires symétriques tres prononcées; comme ces marques n'existaient point, ou du moins étaient fort peu apparentes chez le père et la mere, il est probable que chez le jeune elles eussent aussi disparu avec l'âge, de sorte qu'on est porté a y voir une livrée temporaire que l'animal avait héritée de l'espece sauvage a laquelle il appartenait dans la ligne paternelle.

(1) Catalogue of Mammalia of Dukhun: « *Ovis Aries*, Lin. The variety of sheep most extensively bred in Dukhun has short legs, short thickish body and arched chaffron. The wool is short, crisp and coarse and is almost universally black. In most individuals there is a *streak or line from the anterior angle of each eye towards the mouth*, and a white patch on the crown of the head. » (Proceedings of the zoological Society, 12 July 1831, p. 105.)

dans certaines races de Moutons elle est longue et grêle, dans d'autres longue et flanquée de masses de graisse, dans d'autres, enfin, courte avec le même développement graisseux.

Des principales races de Chèvres domestiques admises par les zoologistes.

Les agronomes modernes qui décrivent avec tant de complaisance les diverses races de Moutons ne disent presque rien des Chèvres (1); cependant nos pays en possèdent certainement plusieurs races qui s'y propagent depuis fort longtemps sans se confondre, et que les zoologistes, faute de données nécessaires, n'ont pas pu distinguer (2). Pour les races étrangères dont quelques unes attirent l'attention par des caractères très saillants, les naturalistes ont eu aussi fort peu de ressources : ce qu'ils nous apprennent repose, dans les cas les plus favorables, sur l'observation de deux ou trois animaux, quelquefois même d'un seul. Ils ont dû, par conséquent, être exposés plus d'une fois à prendre pour caractère de race une particularité purement individuelle, et à commettre encore d'autres erreurs dont on ne saurait leur faire un grand reproche. La question d'ailleurs n'a commencé à être agitée qu'à une époque assez récente, et l'on peut dire que Buffon est le premier qui l'ait introduite dans la science. Linné, à la vérité, distinguait en principe la variété de l'espèce; mais pour le cas qui nous occupe, il n'avait pas été heureux dans les applications, car il se rapportait à la Chèvre commune que la Chèvre d'Angora, et il considérait comme espèces distinctes les autres variétés qui lui étaient connues (1). Buffon ne commit pas la même

(1) Considérées du point de vue de l'économie rurale, les Chèvres peuvent se présenter, suivant les temps et les lieux, sous des jours assez divers. Dans les pays qui, par suite de la configuration accidentée du sol, ont beaucoup de parties incultes, elles doivent être comptées parmi les animaux les plus utiles; elles mettent à profit les terrains négligés, et donnent au maître, presque sans qu'il ait besoin de s'occuper d'elles, des produits qui ne le cèdent guère à ceux que donnent, dans un pareil état de choses, les autres animaux domestiques. Mais les soins de l'homme, s'ils leur sont peu nécessaires, leur sont aussi peu profitables, et ne deviennent point, du moins au même degré que pour les autres espèces soumises, la source d'une amélioration sensible dans la qualité de leurs produits. Leur chair ne fournit jamais qu'un aliment assez grossier, et leur toison, qui, sous l'influence de certains climats, peut acquérir des qualités précieuses, paraît les perdre insensiblement quand les circonstances extérieures sont changées. Leur naturel n'est pas plus souple que leur organisation, et se prête toujours assez mal aux habitudes régulières de la grande culture. On ne peut mener les Chèvres, comme on mène les Moutons, paître en troupeau, sous la garde de deux ou trois Chiens, sur la lisière des champs; il faut aussi les éloigner, en toute saison, des bois, qu'elles dévastent en mangeant les jeunes pousses, et entamant les écorces avec les dents ou avec les cornes. Ces habitudes commencent à les faire redouter dans des cantons pour lesquels elles semblaient être particulièrement appropriées, dans des districts montagneux dont on songe à reboiser les pentes. On ne s'étonnera pas qu'avec tous ces inconvénients les Chèvres ne soient plus aujourd'hui l'objet du même intérêt que dans les temps anciens; certains agronomes ne craignent pas de dire qu'on devrait les proscrire entièrement; d'autres les permettent seulement pour les pays pauvres, et où la terre se trouve très morcelée.

(2) Les ouvrages consacrés spécialement à l'économie rurale ne donnent relativement aux différentes races de Chèvres que très peu de renseignements, et ces renseignements même paraissent recueillis fort à la légère. Voici, par exemple, tout ce qu'on trouve à ce sujet dans le *Dictionnaire raisonné et universel d'agriculture* (tom. IV, année 1809, article par Tessier).

« La *Chèvre commune*. Elle est, comparativement aux autres races, de taille moyenne. Son mâle ou le Bouc est plus gros, plus robuste, plus garni de poils; il répand, surtout quand il est en rut, une odeur extrêmement déplaisante, et dont la femelle n'est pas toujours exempte. Cette odeur vient de la peau et non de la chair.

« La *Chèvre d'Angora* a les oreilles pendantes, les cornes en spirale, le poil très long, très fourni et très fin. C'est principalement pour ce poil qu'elle est estimée. On le file comme de la laine, et l'on en fait des étoffes.

« La *Chèvre de Barbarie* ou de l'*Inde* est plus petite, a le poil moins long que la précédente, mais cependant également susceptible d'être filé. Les Anglais et les Hollandais l'ont beaucoup multipliée. On en voit aussi dans les parties méridionales de la France; elle donne trois fois plus de lait que l'espèce commune.

« La *Chèvre mambrique* (sic) a les oreilles pendantes très longues, les cornes très petites, à peine recourbées en arrière, et le corps un peu plus gros que celui de la race commune; on l'appelle aussi Chèvre de Syrie, Chèvre du Levant. C'est mal à propos qu'on l'a regardée comme formant une espèce particulière. On la trouve aussi dans quelques parties méridionales de la France.

« La *Chèvre des Pyrénées* est plus haute et plus [illegible] que la commune. Son poil est plus court et sa couleur presque toujours blanche avec de larges taches fauves, ou fauve avec de larges taches blanches. On la voit fort communément sur les montagnes du nord de l'Espagne. Ses produits lui sont fort supérieurs à ceux de la commune.

« La *Chèvre cabri* est plus petite et plus alongée que la commune; son poil est ras. Elle donne aussi beaucoup de lait et ce lait a aussi très peu d'odeur et a la saveur ordinaire. C'est elle qu'on préfère dans nos colonies d'Amérique. Elle est répandue dans toute la France, principalement dans le midi, mais nulle part elle n'est abondante.

« Dans chaque race, il y a des Chèvres et même des Boucs qui n'ont pas de cornes. Cette circonstance se propage pendant plusieurs générations. Y a-t-il des races absolument sans cornes? Cela me paraît possible. »

(1) La *Capra depressa*, qui paraît être la variété à [illegible] front convexe décrite, et figurée par Buffon sous les noms de Chèvre naine et de Bouc d'Afrique; la *C.* [illegible], qui

réunit en un seul groupe, avec la
ommune, la Chèvre d'Angora, la
aine, la Chèvre de Juda, qu'il sup-
t-être sans motifs suffisants, iden-
e le *C. depressa* Linn., et enfin la
nambrine ; il ne fit qu'indiquer
ière, mais il donna des quatre au-
nnes descriptions et de bonnes fi-

melin, dans la 13e édition du *Sys-
æ*, adopta les vues de Buffon, à
que ce fut à l'Ægagre, conformé-
pinion de Guldenstœdt, et non à
'il rapporta toutes les variétés do-
; il voulut également y rattacher
que le naturaliste français avait
ous le nom de Capricorne.
-est, dans le *Nouv. Dictionn. d'hist.
V*, ann. 1803), admit aussi les cinq
ue nous venons d'indiquer, et n'en
t point de nouvelles. Plus tard,
(*Dict. des scienc. natur.*, t. VIII,
7) les admit de même : seulement
na à leur suite, mais sans oser as-
ls y fussent placés convenablement,
inants décrits par M. de Blainville,
cossus et la Chèvre imberbe ; il
ussi indiquer comme formant une
ncte, des Chèvres d'Irlande, re-
les par le nombre de leurs cornes,

istes supposent être une seconde variété de la
tandis que d'autres, se rappelant que Linné as-
eux Chèvres un *facies* très différent, rattachent
re la Chèvre de Juda, dont le chanfrein est con-
C. mambrica, qu'il désigne comme une Chèvre
chées et à oreilles pendantes, et à laquelle il as-
our patrie, quoique les auteurs qu'il cite n'aient
l'Égypte et de la Syrie.
(tom. XII, p. 151) que Linné « a eu raison de
ouc de Juda qu'une variété de l'espèce domes-
é ne dit rien de pareil : c'est la Chèvre d'Angora,
us l'avons déjà fait remarquer, qu'il réunit spé-
à la Chèvre commune : seulement il est arrivé
10e édition du *Systema*, le mot *angorensis*, peut-
mple faute d'impression, porte une *l* en place
uffon, qui cependant savait bien ce que veulent
du peuple quand ils parlent d'un *Chat angola*,
nis qu'il était question d'un animal du Congo.
t d'autant plus étrange que Linné appelle l'at-
la longue toison soyeuse de sa Chèvre, et avertit
lle qui fournit le fil de camelot ; il cite aussi
ant Hasselquist, dont les observations n'avaient
Afrique pour objet. Mais quoiqu'à l'époque où pa-
volume de l'*Histoire naturelle* (1751) le voyageur
rt depuis deux ans, ses travaux étaient peu con-
re. Ce ne fut qu'en 1757 seulement que Linné en
e les principaux résultats ; l'ouvrage, publié ori-
t en latin, fut bientôt après traduit en anglais,
nçais.

ajoutant, du reste, que la même anomalie pouvait s'observer dans toutes les autres variétés.

Jusque là, comme on le voit, il n'est pas question des Chèvres qui fournissent la matière première pour les châles de Cachemire. Mais en 1819, on vit arriver presqu'en même temps en France quelques individus achetés en Écosse par ordre du gouverneur, et provenant d'un petit troupeau amené par la voie du Bengale, ceux que M. Ternaux avait envoyé chercher à grands frais dans le pays des Kirghis ; enfin un Bouc que MM. Duvaucel et Diard avaient obtenu pour notre Muséum du gouverneur de l'Inde anglaise. Desmarest crut reconnaître dans ces animaux deux races distinctes, qu'il désigna dans l'*Encyclopédie méthodique* (IIe vol. de la *Mammalogie*, publié en 1822) sous les noms assez mal choisis de Chèvre de Cachemire et de Chèvre du Thibet. Il fit entrer aussi dans sa liste des races, d'après les descriptions de Fr. Cuvier (*Histoire naturelle des Mammifères*), la Chèvre du Népaul, la Chèvre de la Haute-Égypte et la Chèvre sans cornes, remarquant pour cette dernière, comme Fr. Cuvier pour sa Chèvre d'Irlande, que de pareilles monstruosités peuvent se produire accidentellement dans toutes les races.

L'année suivante, Desmoulins, dans l'article *Chèvre* du *Dict. class. d'hist. nat.*, eut aussi occasion de parler des races, dont il réduisit le nombre à six, réunissant d'une part la Chèvre de Cachemire à la Chèvre du Thibet, de l'autre la Chèvre mambrine à la Chèvre de Juda, considérant comme une variété accidentelle l'absence des cornes ou leur multiplicité, et reportant parmi les Moutons, sans en donner aucune raison valable, la Chèvre de la Haute-Égypte de Fr. Cuvier. Ce fut aussi à ce groupe qu'il rattacha la Chèvre Cossus et la Chèvre imberbe de M. de Blainville. Desmarest (*Encycl. méth.*, *Mam.*, p. 485, note) considérait la première comme constituant une variété de la race du Thibet, et croyait retrouver dans la seconde les principaux caractères de la Chèvre naine d'Afrique : le premier rapprochement est très contestable, le second est évidemment faux.

Ce que nous venons de dire suffit pour montrer combien il règne d'incertitudes parmi les naturalistes relativement au sujet

qui nous occupe. Pour ne pas rendre l'énumération trop fastidieuse, nous n'avons cependant cité que des auteurs français ; mais en terminant, nous ne pouvons nous dispenser de faire mention des recherches de Wagner, recherches faites avec beaucoup de patience, de sagacité, et en remontant presque toujours aux sources originales. Sa liste de races, mieux distribuée que celle de Desmarest, n'en diffère guère d'ailleurs qu'en ce qu'il distingue (avec raison suivant nous) la *Capra depressa* de Linné (Bouc et Chèvre d'Afrique de Buffon) de la Chèvre naine de Cuvier, rattachant cette dernière, et moins heureusement peut-être, à la Chèvre de Juda (1). Les variétés qu'il élève au rang de races sont les suivantes : 1° *Capra communis*, 2° *C. reversa*, 3° *C. depressa*, 4° *C. ecornis*, 5° *C. mambrica*, 6° *C. angorensis*, 7° *C. lanigera*, 8° *C. villosa*, 9° *C. arietina* (Chèvre du Népaul), 10° *C. resima* (Chèvre de la Haute-Égypte). Sous ces dix chefs, il a réuni tous les renseignements les plus propres à nous faire connaître les modifications que présente, dans les différents pays, l'organisation de la Chèvre ; et son travail était certainement, au moment où il a paru, ce qu'on pouvait avoir de plus complet sur ce sujet. Ajoutons que si le groupement qu'il a proposé est sujet à quelques objections, il était très difficile, vu l'état de nos connaissances, d'en présenter un qui pût être considéré comme définitif. Aujourd'hui même, toute tentative à cet égard nous semblerait promettre peu de succès ; c'est ce que nous allons tâcher de faire voir ; mais auparavant il convient de jeter un coup d'œil en arrière.

Les Chèvres n'étaient pas aussi dédaignées des agronomes anciens qu'elles le sont des modernes ; et il paraît par quelques passages des auteurs grecs et latins qu'elles étaient dans certains pays l'objet de soins fort intelligents. Je me contenterai de citer une pratique dont la connaissance nous a été conservée par Aristote, et qui est aussi ingénieuse que bizarre. On avait remarqué que certaines Chèvres refusaient de recevoir le mâle, et privaient ainsi le possesseur du troupeau d'un double produit en Chevreaux et en lait. Il n'était pas facile de les obliger à s'accoupler (et encore l'a-t-on tenté parfois en déterminant l'orgasme des parties de la génération) (1) ; mais, pour amener la sécrétion du lait chez celles qui n'avaient pas conçu, on avait imaginé un moyen qui était surtout en usage parmi les pâtres du mont OEta : on fouettait d'orties la région interfémorale, et on appelait le sang aux mamelles ; les pis se gonflaient, devenaient douloureux, et quand on les pressait, au bout de peu de jours on n'obtenait qu'une sérosité sanguinolente ; bientôt c'était du pus qui sortait, puis ce pus était remplacé par du lait aussi abondant, d'aussi bonne qualité que celui des Chèvres qui avaient mis bas, lait qui ne tarissait point, pourvu qu'on eût soin de continuer à traire l'animal (2). Il paraît aussi qu'au moyen de certains aliments, on parvenait quelquefois à entretenir la sécrétion du lait chez des animaux que l'âge avait rendus stériles.

Ce n'était pas des Chèvres bréhaignes seulement qu'on était parvenu à obtenir du lait ; on avait fait mentir le proverbe qui assimile une tentative sans résultat possible à celle qu'on ferait pour traire un Bouc. Aristote nous apprend que, dans l'île de Lemnos, on avait eu un Bouc dont les mamelles, placées de chaque côté du fourreau, donnaient assez de lait pour qu'on en pût faire des fromages (3). Il ajoute que, d'après les renseignements qu'il avait reçus, la même particularité aurait été observée chez plusieurs Boucs descendants de celui-ci. Le fait d'ailleurs s'est reproduit dans les

(1) Buffon avait lu avec négligence ce que dit Linné de sa *C. recurva* : « Cornibus *erectis*, apice *antrorsum* recurvatis. » Il avait supposé que par le mot *erectis*, qui, dans l'esprit du naturaliste, faisait seulement opposition avec la position très couchée des cornes de la *C. depressa*, on devait entendre qu'elles s'élevaient perpendiculairement au front, comme celles du Chamois ; et négligeant l'indication fournie par le mot *antrorsum*, qui, il est vrai, dans le texte, se trouve seulement à la phrase suivante, il se représentait la pointe comme formant un crochet en arrière.

(1) « Vehementiorem coitum si excitare [illegible] lia del·butis multo sale et [illegible] *Hist. nat. de Quadr.*, p. 4[illegible]

(2) « Ubera etiam caprarum quæ [illegible] tores montis OEtæ urtica perfr[illegible] infligant. Itaque, primum humorem [illegible] purulentum, post·emo lac [illegible] rem patiuntur. » (Aristot., *Histor. anim.* [illegible])

(3) « Maribus [illegible] gignitur lac. Fieri tamen p[illegible] gnatur ; nam in insulâ Lemno [illegible] *mina juxta genitale gerit* tantum [illegible] lostra inde conficerent, qu[illegible] evenisse accepimus. » (Arist., *loc. citat.*)

et saint François-Xavier
: témoin pendant son sé-
Dans l'île d'Amboine, un
le lait pour nourrir deux
ile des mamelles du four-
ée ; le lait qu'on en tirait
remplissait une écuelle.
é par un Portugais, qui
ne en le montrant en Eu-
nt, mais ne parvint pas,
l'y conduire.
grecs ne se sont pas con-
s Chèvres de leur pays ;
que toutes les races que
ujourd'hui, et les rensei-
trouve à cet égard, tant
ue dans les monuments
habitant le pourtour de
us prouvent que ces races
rès haute antiquité. La
ce ne semble pas suffi-
est la Chèvre à duvet,
'avons vu, a attiré aussi
de nos naturalistes, quoi-
: depuis plus d'un siècle
2).
er que ce sont les docu-
iens qui nous attestent
étés les plus éloignées de

nt di apud Amboinum sois se ocu-
bit Franciscus Xaverius, homo so-
ixes alenteni hædos ; ubere cum
m habebat tantum lactis reddebat
pere pote. Et Lusitanum quem
m eo consilio asportasse secum ut
it Pentanus homo etiam ejusdem
minibus. » (*Aldrov de Quad. bi-*
rembera, jésuite, qui rappor
nt : « Hæc testatur S. Franciscus
olâ manu ipsius propriâ hispano
tur in hoc collegio societatis Jesu
legi. » Puis, comme s'il craignait
ecité du saint, il ajoute : « Cæte-
nulis nu am sterilem quæ tamen
am nullam parvam quam peperat
primi ab uberibus mulæ copiam
mberg), *Hist. naturæ maximè pe-*

ce même, on croirait trouver dans
res obscures de ... existe ...
qu'on ava : autrefois, relativement
uées dans les parties centrales de
qui était encore naguère très ge-
pprenons, en effet, d'Apollonius
as, que, dans la Perse, pays qui a
relations commerciales avec la
ient usage d'étoffes très belles
ec le poil de Chameau, comme on
ms des châles de Cachemire.

la souche primitive : ainsi, à Beni-Hassan, dans des tombes royales dont la construction remonte à dix-huit cents ans peut-être avant l'ère chrétienne les peintures des murailles nous offrent des Boucs à cornes tordues en vis, et à oreilles pendantes (1 dans le même lieu, mais dan d'autres peintures on croirait reconnaître à son chanfrein très arqué et à sa tête courte la race qui est encore aujourd'hui commune dans la Haute-Égypte (2). Au temps d'Aristote, la Syrie avait déjà ses Chèvres à oreilles très longues descendant presque jusqu'à terre, et la Lycie nourrissait une race dont la toison longue et touffue se tondait chaque année comme celle des Brebis (3). Plus tard Ælien nous parle, d'après un certain Callisthènes d'Olynthe de Chèvres qui se tondaien également mais dont la toison a it cela de remarquable qu'elle se divisait en mèches bouclées et frisées. Cette race, dan laquelle les naturalistes ont cru, et avec raison je pense, reconnaître celle qui se trou aujourd'hu à Angora, Ælien la place en Cilicie, et dit que son poi était employé pour faire des câbles. Il est probable qu'i y a ici confusion de renseignements relatifs à deux variétés qui n'avaient peut-être rien de commun qu la ongueur de leur pelage. Des Chèvres à poil frisé étaient quelque chose de trop rare pour ne pas attirer l'attentio , et plusieurs écrivains à coup sûr en auraient parlé si elles avaient habité une province aussi connue que la Cilicie (4 . Quelle était

(1) M. Hamilton Smith dit qu'on trouve en Egypte ... races : une à longs poils ordinairement de couleur brune, cornes déprimées subspirales oreilles courtes, mais pendantes ; une seconde à *cornes très spirales* ... oreilles plus longues que la tête, à poil ras le pl souvent bru (c'est exactement notre Chèvre de Beni-Hassan) enfin une troisieme à oreilles tres longues et très larges, dont on a coutume de couper une afin que l'animal soit moins embarrassé passant cette dernière race a le poil plus long que la seconde le plus vent d'un brun roux, et les cornes petites ... manquent tierement. (Griffith traduction anglaise du *Règne animal* de Cuvier, t. IV p. 308.)

(2) Il faut remarquer pourtant que ... animaux sont représentés ... des cornes, tandis que les Chèvres de la Haute-Égypte qui ont éte amenées ... Europe n'en ont communément pas

(3) « In Syriâ ovibus caudæ sunt cubiti latitudine ; capellis quibusdam etiam inferne coeunt inter se auriculæ (*codices alii pertingunt usque ad terram*). In Lyciâ (*vulgo Cilicia*) tondentur capræ quemadmodum oves al bi. » (Aristote, *Hist. anim edente* Schneider, lib VIII, cap 27, vulgo 28, scaligero 33.)

(4) C'était en Cilicie, au dire de Varron (*De re rustica*, lib II, cap 11), qu'on avait commencé a employer le poil de Chèvre à la fabrication de tissus grossiers qui, pour cette

cependant leur patrie dans les temps anciens? On ne peut faire aujourd'hui, à ce sujet, que des conjectures : la moins invraisemblable peut-être serait de les placer, non dans le pays qu'occupent maintenant les Chèvres d'Angora, dans la Galatie, où elles eussent été encore facilement connues des Grecs, mais dans les cantons d'où, au dire de quelques auteurs, elles auraient été amenées vers le XIIIe siècle, c'est-à-dire dans une province située à l'est de la mer Caspienne : il existait dans cette province, c'est Ælien même qui nous l'apprend, une race de Chèvres dont la toison était d'une blancheur éclatante, et les riches y portaient des vêtements d'une étoffe extrêmement fine dans laquelle on pourrait reconnaître les beaux schalits d'Orient, dont les Chèvres d'Angora fournissent de nos jours la matière première (1).

En quelques parties de l'Afrique, aux environs de Tripoli, par exemple, on avait aussi des Chèvres dont le poil se filait pour faire des tissus grossiers, des tentes à l'usage des soldats, des *prelats* pour abriter de la pluie les marchandises embarquées sur les navires et au besoin les matelots : c'est ce qu'attestent les vers de Virgile :

« Nec minus interea barbas incanaque menta
« Cyniphii tondent hirci setasque comantes,
« Usum in castrorum, ac miseris velamina nautis. »

En Italie aussi, comme nous l'apprend Varron (2), il y avait, outre une race à poil court, une autre race à toison plus [...] que l'on semblait préférer, peut-êt[re ...] ment à cause qu'elle pouvait mieux [...] ter les mauvais temps. Les anciens, [...] les naturalistes aussi bien que l[...] nomes, avaient remarqué que les [...] supportent beaucoup moins bien le f[...] les Brebis, et que l'humidité leur e[...] très contraire.

Les Chèvres sans cornes, qui étai[ent ...] très communes en Italie, paraissent a[...] de même que les Chèvres glabres, com[...] comme trop délicates pour certains c[...] Columelle dit qu'elles ne conviennen[t ...] ceux dont le climat est tempéré, et q[...] tout où l'on a des orages fréquents, d[...] de la pluie, les Chèvres à cornes d[...] obtenir la préférence. Il ajoute que po[...] pays cependant on peut prendre les Bo[...] l'autre race, la pétulance de ces anima[ux ...] temps du rut pouvant rendre dangereu[...] dont la tête est armée (1). On pourrait [...] ser, d'après cette indication, que les Ch[...] étaient à cette époque des animaux pl[...] domptables qu'aujourd'hui. Cette conje[cture ...] ne serait pas juste : Aristote les repré[...] comme se familiarisant plus volontier[s ...] l'homme que les Brebis (*Hist. anim.*, li[...] cap. III). Il paraît aussi, d'après un p[...] du même chapitre, qui, à la vérité, ne [...] est parvenu que fort corrompu, qu'[...] coutumait ces animaux à obéir à ce[...] commandements, à s'arrêter si elles [...]

raison, étaient encore désignés sous le nom de cilices, quoique à cette époque on le tirât principalement de Phrygie. Ces tissus servaient non seulement à faire des tentes, des abris qui protégeaient les marchandises contre la pluie, ou les machines de guerre construites en bois contre les brandons enflammés que lançaient les assiégés, mais encore des vêtements pour les pauvres. La Fontaine nous peint son paysan du Danube « portant sayon de poil de Chèvre, » et il y avait bien d'autres provinces où c'était un habillement commun parmi les habitants des campagnes. Dans le pays des Gètes, qui n'était pas loin du Danube, on portait des habits en peau de Chèvre, tournant le poil en dedans quand il s'agissait de se préserver du froid, et en dehors quand on avait à braver la pluie. Il paraît que le même usage régnait en Sardaigne; mais les peaux de Mouton étaient aussi employées au même usage, et le sont encore de nos jours.

(1) Il faut pourtant remarquer qu'Ælien, d'une part, prétend que ces belles étoffes étaient faites de poil de Chameau, de l'autre, qu'il nous représente comme sans cornes les Chèvres des Caspiens, tandis que dans la race d'Angora les mâles ont des cornes très développées. Il faut remarquer, en outre, qu'il existe dans les environs d'Angora deux races parfaitement distinctes, et que nous ne savons pas quelle est celle qui est venue des bords de la mer Caspienne à la suite des Turcomans.

(2) « De formâ videndum ut sint firmæ magnæ, corpus lene ut habeant, crebro pilo nisi si glabræ; sunt [...] nera earum. » (Varron, *De re rustica*, lib. II, cap. [...])

(1) « Hanc pecudem mutilam *probamus* [illegible] nam procelloso atque imbrifero cornuta semper [...] regione maritus gregum mutilos esse oportebit, qu[...] nuti fere perniciosi sunt propter petulantiam. » [...] ici à *parabimus*, qu'on lit dans toutes les [...] mot qui se trouve employé de la même [...] sage du chapitre 3 relatif au choix du B[...] un commentateur, au reste, s'est déjà [...] partie celui qui nous occupe, [illegible] *statu*, on ne peut entendre, comme l'ont [...] personnes, la belle saison, [illegible] en effet, ce qu'on y lit : « Quibus tamen reg[...] status uvidus ventosusque est, capræ et [...] vel amplissimis cornibus quod ea porrecta [...] partem capitis a tempestate defendat [...] est atrocior hiems hoc genus eligemus [...] lum probabimus marem. » Cette idée de [...] comme une sorte de chapeau destiné à [...] sans doute ridicule, mais c'est une [...] d'une observation juste, que les races à [...] proches que les autres de la souche sauvage [...] à l'inclémence de l'air.

se coucher toutes à la fois à un
(1). Il parait encore résulter de
naturaliste, que les animaux
èces pouvaient bien se mêler
our dans un même pâturage,
pproche de la nuit ils se sépa-
ipeaux distincts. Il ajoute re-
ix Chèvres que, lorsqu'elles se
our dormir, elles avaient la
non point vers le centre de la
vers l'extérieur, ce qui semble
les habitudes défiantes de l'es-

s avons dit suffit pour montrer
que très reculée, l'organisation
vait déjà subi, sous l'influence
des modifications très grandes
s. On ne s'étonnera point d'a-
leur constitution fût aussi af-
ulement, comme on l'a vu plus
les variétés supportaient mal
ureux, mais toutes étaient su-
épizooties, peut-être plus fré-
le nos jours; c'est ce qui ré-
ignage de tous les agronomes
r les autres animaux domesti-
ls, le mal s'annonce par quel-
les précurseurs; mais pour les
appe et tue comme la foudre.
e l'epizootie se déclare, il n'y
er, il faut livrer au boucher
au, et saler la chair. On doit,
er passer au moins une saison
ner de nouveau des Chèvres
e lieu, et il convient de les
, s'il se peut, d'un même pro-
e de ce soin, on aurait, non pas
eau, mais plusieurs petits, qui
ient pas volontiers, et dont la
erait difficile. » Varron et Colu-
t des conseils relativement au choix des bêtes que l'on achète, et recommandent de prendre de préférence celles qui portent des caroncules à la gorge. Ce stigmate de la servitude était donc dès lors très commun ; dès lors aussi, on remarquait chez ces animaux, mais surtout chez les femelles, l'avortement habituel de quelques unes des dents incisives.

Je ne suivrai point les auteurs grecs et latins dans ce qu'ils disent relativement à la durée moyenne de la vie des Chèvres, à l'époque de leur plus grande fécondité, au temps de l'année pendant lequel les mâles doivent être éloignés des femelles, etc., etc. : je me contenterai de dire que pour tout ce qui a rapport aux soins à prendre de ces animaux, et tout ce qui concerne leurs habitudes à l'état domestique, nous ne savons rien aujourd'hui qu'on ne sût aussi bien, à peu près, il y a deux mille ans. Je répéterai enfin ce que j'ai avancé plus haut, et que je crois avoir rendu au moins probable, qu'on connaissait dès lors à peu près toutes les variétés qui nous sont aujourd'hui connues. Ces variétés, dont il me reste maintenant à m'occuper, je n'entreprendrai point de les décrire en détail, pas même de les énumérer toutes ; j'indiquerai seulement les principales races, que pour plus de commodité je répartirai en quatre groupes, d'après la forme des oreilles et la nature du pelage ; je distinguerai donc : 1° des Chèvres à oreilles courtes et droites, à pelage soyeux, plus ou moins long, mais grossier, à poil laineux peu abondant : cette race qui se trouve principalement dans les pays tempérés ; 2° des Chèvres à oreilles courtes, mais molles, souvent à demi tombantes, et dans la toison desquelles les poils soyeux couvrent une laine très abondante : ce sont des animaux propres aux pays froids et très élevés, mais qui, transportés dans d'autres lieux avec les hommes originaires des mêmes pays, ont conservé plus ou moins, malgré les croisements et malgré la différence des conditions extérieures, les caractères qu'ils devaient en partie au climat, et en partie peut-être à une souche sauvage, distincte de celles du groupe précédent ; 3° des Chèvres à oreilles décidément tombantes, mais plus courtes que la tête, à toison longue, fine, frisée, composée de poils qui ne sont ni des soies ni de la laine : cette race occupe aujourd'hui un pays où l'hiver

, mais un peu embelli sans doute par l'é-
rivain, se trouve dans un ouvrage écrit
e roman de Longus. « Adonc Daphnis de-
, toute la compagnie en rond autour de
sa panetière, et premièrement souffla un
soudain ses Chevres s'arrêtant, levèrent
sonna pour les faire paître, et toutes aus-
es en terre se prirent à brouter; puis il
st mol et doux, et incontinent se couchè-
stre clair et aigu, et elles s'enfuirent dans
pproche du loup ; tantôt après un son de
ortant toutes du bois se vinrent rendre à
is et Chloé, traduction d'Amyot, revue par

peut-être assez naturellement en deux : l'un composé de variétés de taille moyenne appartenant toutes aux pays chauds (la Syrie, les pays voisins, et diverses parties de l'Afrique continentale ou insulaire dans lesquelles les Arabes ont pénétré) ; l'autre, de quelques races à longues jambes vivant dans des pays dont la température est assez basse soit en raison de leur latitude, soit en raison de leur hauteur au-dessus de la mer.

Chèvres de Syrie.—Pennant a donné sous ce nom (*Hist. of quadr.*, 2e éd., t. II, pl. 50) la figure de deux animaux, mâle et femelle, qui appartiennent à deux variétés distinctes. Chez l'un et chez l'autre, les cornes, de couleur noire, sont fortement courbées dès leur origine, de manière à ne pas s'élever sensiblement au-dessus du sommet de la tête : dans la Chèvre elles sont tres petites, et décrivent une portion de cercle qui ramène leur pointe en avant ; dans le Bouc elles sont à double courbure, tordues sur elles-mêmes, dirigées en arrière et en dehors, et de longueur moyenne. La différence dans la forme de ces parties pourrait être considérée comme tenant à des caractères sexuels ; mais il n'en est pas de même pour celle que présente la disposition des oreilles : chez le mâle elles sont tout-à-fait pendantes, mais ne dépasseraient pas le bout du museau ; chez la femelle elles ont deux fois et demie la longueur de la tête ; la figure les montre comme recoquillées par le bas, ce qui est probablement dû à un caprice du dessinateur, et ne serait d'ailleurs, en supposant qu'il eût représenté exactement ce qu'il avait sous les yeux, qu'un cas purement individuel. La femelle est représentée avec une toison beaucoup plus longue que celle du mâle. Pennant semble indiquer que ces deux animaux venaient d'Alep, ville où les Chèvres, très abondantes, fournissent, dit-il, à la consommation considérable de lait que font les habitants (1).

Sonnini décrit la Chèvre de Syrie, qu'il désigne sous le nom de *Chèvre mambrine* (2), comme ayant le poil ras, habituellement d'un roux clair, la tête allongée et un peu moutonnée, les oreilles extrêmement longues. Il nous dit que cette race habite aussi la Basse-Égypte, et suivant lui elle serait la seule qu'on y trouvât.

M. Hamilton Smith, qui ne considère point séparément les Chèvres de la Basse-Égypte et celles de l'Égypte moyenne, les rapporte à trois races bien distinctes : la première, peu ou point différente de la Chèvre à très longues oreilles de Syrie, a peut-être été amenée de ce pays à l'époque de la conquête arabe ; la seconde, à poils longs, à oreilles courtes, quoique pendantes, pourrait bien être aussi, comme il a déjà été dit, d'origine en partie étrangère ; quant à la troisième, elle existe certainement dans le pays depuis les temps les plus reculés, puisqu'elle figure sur des monuments qui datent de plus de 2000 ans. Cette race, qui est fort remarquable par la forme de ses cornes tordues en tire-bouchon, porte un poil ras et généralement brun obscur.

Chèvres de la Haute-Égypte.—*Ce sont* des animaux à longues jambes, dont le cou, également très long, porte une tête petite et difforme ; le chanfrein, très élevé à la partie supérieure, s'abaisse brusquement vers le museau. Le nez est camard, et la mâchoire inférieure dépasse fréquemment la supérieure au point de laisser voir les dents. Les oreilles ont à peu près la longueur de la tête et sont tout-à-fait pendantes ; la barbe paraît manquer dans les deux sexes. Le corps est couvert d'un poil de couleur rousse trop court pour dissimuler le peu d'élégance des formes. Deux individus, mâle et femelle, qui ont vécu à notre ménagerie étaient l'un et l'autre sans cornes ; mais un petit qu'ils produisirent, et qui était du sexe femelle, avait déjà, quand il mourut, de petites cornes qui s'annonçaient comme devant être de même forme que celles d'un individu figuré par Gesner (*Hist. anim.*, t. I, p. 267). Ce petit portait, ainsi que ses parents, des caroncules au cou. La mère avait des mamelles très volumineuses qui descendaient presque jusqu'à terre et ressemblaient, lorsqu'elles étaient pleines de lait, à deux sphères sur-

(1) La ville de Damas est de même approvisionnée de lait par des Chèvres à longues oreilles, que les nourrisseurs conduisent de porte en porte et font monter dans les maisons.

(2) Le nom de Chèvre mambrine a été appliqué à des animaux qui n'ont rien de commun que d'avoir les oreilles pendantes ; et pour éviter la confusion, les naturalistes devraient l'abandonner entièrement. Suivant Gesner, il dérivait de *Mambre* ou *Mamre*, nom d'une montagne du midi de la Palestine, où quelque ancien voyageur aura eu sans doute occasion d'observer les premiers troupeaux de Chèvres à oreilles pendantes

es Canaries ont été aussi, à
ille et peut-être de leur cou-
:s de l'Ibex ; elles paraissent
coup à celles que l'on trouve
ns montagneux de l'Europe.
ıes. — Desmarest en fait une
)n y doit distinguer au moins
incipales.
ariété, imparfaitement con-
ute celle que Linné a dési-
ı de *C. depressa*, et dont Buf-
mâle et la femelle dans le
'*Histoire naturelle*. On ne sait
·tie de l'Afrique provenaient
ıx.
le variété, qui est beaucoup
on sait qu'elle se trouve sur
: et qu'elle a été introduite
elle a fort bien réussi. C'est
vaient été amenés la plu-
lus observés par les natu-
ıe Linné a vu en Hollande,
a le type de sa *C. recurva* ;
'ent figurés dans le tome XII
nat., pl. 20), et dont la fe-
le par Daubenton ; ceux en-
a représentés et décrits dans
ammifères (avril 1820).
Bourbon, à l'île Maurice, à
petite Chèvre qui paraît ne
celle-ci, et que les naviga-
galement par le nom de Ca-
.vier dit aussi en avoir vu
ui avaient été amenées de
vires portugais, qui, dans
ıx Indes, se ravitaillaient
ôtes de l'Afrique, ont bien
a race naine de Guinée ou
Par contre, dans des îles
côte orientale de l'Afrique,
èvres qui ont été apportées
: été sans doute par les mu-
missions se croisaient avec
ıs (2).

ıur dîner au village de Benguy-Masna
beaucoup de Chèvres d'une petite é-
ıbris aux îles Maurice et Bourbon ;
ıes ; leur poil est ras et presque tou-
, elles donnent très peu de lait. (*Le-
e à Madagascar et aux îles Comores*,
, tom. I, pag. 214.)
jouan, dit Legnevel-Lacombe (t. II,
ont beaucoup plus grands que les au-
et doux, de grandes oreilles, le cba

La troisième des variétés que Desmarest a confondues est la *Chèvre de Juda*. Les deux individus annoncés par Buffon comme provenant de ce pays et figurés tom. XII, pl. XX et XXI, la femelle, à un peu de barbe près, ne différait point des Chèvres de race naine qui ont vécu à la ménagerie, et le mâle, qui avait aussi tout-à-fait le port des jeunes Boucs de cette race, ne s'en distinguait que par la circonstance peu importante de la blancheur de sa robe. Mais le Bouc figuré dans le IIIe volume des Suppléments est un tout autre animal, qui ne rappelle le premier que par la taille ; et s'il provenait, en effet, du royaume de Juda, comme le pensait Bourgelat, qui l'avait eu vivant à l'école vétérinaire d'Alfort, c'est que le même pays possède deux races distinctes. Les cornes du Bouc d'Alfort étaient grandes, très aplaties, presque contiguës à leur base, puis s'écartant de la tête en divergeant et se tordant une fois et demie sur elles-mêmes : le pelage, blanc et assez fin, était très long, surtout au menton, sous la gorge, à la partie antérieure de la poitrine et au bas des cuisses. Dans ces parties il avait près de 30 centimètres de longueur (environ 11 pouces). Sous le rapport du pelage, cet animal avait quelque ressemblance avec le Bouc sans cornes d'Espagne figuré par Fr. Cuvier (*Hist. des Mamm.*, livraison de février 1821). Il paraît que ce n'est pas au fond du golfe de Guinée seulement que cette race se rencontre, et qu'elle est aussi très commune sur divers points situés plus au nord, tant sur l'Atlantique que sur la Méditerranée. C'est elle probablement qui fournit les poils longs et fins qu'on emploie dans la brosserie sous le nom de *poil de Bouc blanc*, et que le commerce va chercher principalement chez les Barbaresques. Elle existe enfin dans l'Égypte moyenne, où elle a été vue par Sonnini, qui parle de la longueur et de la finesse de son pelage, mais ne dit rien de la couleur.

CHÈVRES A OREILLES PLATES, PENDANTES, LONGUES AU MOINS COMME LA TÊTE.

Ce groupe, qui comprend des races fort différentes par la forme des cornes, par celle du chanfrein, par les proportions des membres et par la nature du pelage, se diviserait

allongé et point de cornes..... Les Chèvres de cette espèce sont connues à Anjouan sous le nom de Cabris de Surate. »

dans les autres pays, et qu'elle y présente des modifications plus profondes. Quelques uns même ont dit expressément que la race à toison soyeuse offre « le dernier terme d'une amélioration dont on peut suivre tous les degrés à mesure qu'on approche d'Angora. » Mais sur ce point ils sont démentis par les voyageurs, qui affirment unanimement qu'à une très petite distance de cette ville et de Baibazar les Chèvres que l'on rencontre n'ont aucune ressemblance avec les Chèvres soyeuses, et ne diffèrent en rien, au contraire, de celles qu'on trouve dans tout le reste de l'Anatolie (1). Une séparation aussi tranchée suffirait seule pour faire penser que la race d'Angora ne s'est pas formée dans le canton où nous l'observons aujourd'hui; et les témoignages historiques, en effet, semblent prouver qu'elle y a été amenée au XIIIe siècle d'une province à l'est de la mer Caspienne (2). Cette province, où suivant toute apparence elle existait déjà au temps d'Ælien (3), la possède peut-être encore; mais c'est ce que nous ne saurons d'une manière positive que lorsque les Russes auront ouvert aux naturalistes le chemin de Khiva; en attendant, contentons-nous de constater que dans des cantons limitrophes dont l'accès n'est pas interdit aux voyageurs, dans le Khorasan, et dans quelques autres parties de la Perse, on trouve des Chèvres dont le pelage semble égaler en finesse celui des Chèvres d'Angora (1).

La toison, qui forme le plus apparent des caractères par lesquels la race d'Angora se distingue des races appartenant aux trois autres groupes, se compose entièrement de poils d'une blancheur éclatante, fins, souples, brillants, qui se réunissent en longues mèches ondées ou frisées, et qui n'offrent à leur base aucun duvet (2). Ces poils couvrent tout le corps et cachent à moitié les jambes; ils s'avancent jusque sur le front, et entourent la base des cornes, qui sont de couleur jaunâtre. Les cornes, chez les femelles, sont courtes, très fuyantes à leur origine, et décrivent une portion de cercle qui ramène la pointe à la hauteur de l'œil. Chez les mâles elles sont en général très longues.

(1) Busbecq, *Epist.* Tournefort, *Voy. du Levant.* Corancez fils, *Moniteur*, n° du 9 messidor an XII.

(2) Soliman Shah, tige de la maison des Ottomans aujourd'hui régnante en Turquie, chassé par l'approche de Gengis-khan, quitta le pays qu'il habitait à l'est de la mer Caspienne; et poussant devant lui, à petites journées, les troupeaux de Chèvres qui faisaient la principale richesse de sa horde, il s'avança vers l'Asie-Mineure. Un de ses fils, Togrul, pénétra dans l'Anatolie; et s'étant établi, d'abord avec le consentement du sultan d'Iconium, dans le canton de Soghyd, près de la mer Noire, il étendit bientôt sa domination sur toute la Galatie. Il paraît, d'après Aucher Eloi (*Voyages en Orient*, t. I, p. 68), que le souvenir de l'arrivée de Togrul et de ses Chèvres se conserve encore dans le pays. Si cette race s'y est maintenue et même améliorée, au lieu de se perdre comme dans les lieux où se sont établis les autres fils de Soliman Shah, c'est que sans doute on possédait déjà en Galatie une race dont on s'appliquait à conserver la pureté à cause de l'emploi avantageux qui se faisait de sa toison. Strabon nous apprend, en effet, qu'aux environs du fleuve Halys, il existait de son temps des Chèvres telles qu'on n'en trouvait point ailleurs.

(3) Ælien dit que les Chèvres des Caspiens sont d'une blancheur éclatante, de petite taille, à tête un peu moutonnée et sans cornes. Ce dernier trait est le seul qui ne s'applique pas aux Chèvres d'Angora; mais on sait qu'il a très peu d'importance, et ne constitue pas un caractère de race. Notre auteur ajoute que les seigneurs caspiens portent des vêtements d'une étoffe très fine tissue avec le poil d'un animal du pays. A la vérité, il dit que cet animal est un Chameau; mais ici évidemment il ne fait que copier le passage précédemment cité d'Apollonius Dyscole, qui se rapporte aux habits que portaient en Perse les grands et les prêtres. Peut-être son erreur tient-elle à ce que, dans les temps anciens, deux sortes d'étoffes très fines auront porté comme de nos jours des noms très semblables. C'est ainsi que le mot *chalit* ou *chalx*, par lequel nous désignons les plus belles qualités des étoffes fabriquées avec les poils de la Chèvre d'Angora, se rapproche beaucoup du mot *châle*, qui est le nom du tissu fait avec le duvet de la Chèvre thibetaine, nom introduit en France avec les cachemires pris aux turbans des mameluks égyptiens. Remarquons enfin que le mot *camelot*, qui s'applique à des étoffes faites avec le poil d'Angora, montre qu'on les a d'abord supposées faites avec du poil de Chameau, comme on le croyait naguère pour les châles de cachemire.

(1) Fouché d'Obsonville, *Essais philosophiques sur les mœurs des divers animaux étrangers*. Paris, 1783, p. [illegible]. Cet écrivain se borne à une simple indication, et je n'ai trouvé dans aucun autre voyageur de renseignements sur les Chèvres du Khorasan. Schreber a figuré, pl. CCLXXIV, sous le nom impropre de *Capra mambrica*, une Chèvre dont la toison, qui n'est pas complétement blanche, semble à peu près de même nature que celle de la Chèvre d'Angora; l'animal est plus haut sur jambes, a les oreilles plus longues, moins pendantes et plates, et les cornes plus couchées. Tout semble indiquer en lui un métis de la race d'Angora et de la race syrienne à laquelle, depuis Sonnini, on applique plus particulièrement le nom de Chèvre mambrique.

(2) Cette absence de duvet avait porté M. Polonceau à considérer la toison entière comme résultant d'une transformation des poils laineux, les poils soyeux ayant disparu complétement, ou plutôt n'étant représentés que par quelques brins de jarre qui naissent près de l'échine. Il fut confirmé dans cette idée en apprenant que sur des Chèvres conservées à Rosny les poils frisés se détachaient au printemps. Enfin, ce qui lui parut décisif, ce fut de trouver, dans les métis provenant d'une Chèvre à duvet et d'un Bouc d'Angora, deux sortes de poils dont les uns étaient semblables à ceux qui forment le pelage extérieur chez la mère, tandis que les autres, qui semblaient tenir lieu de duvet, au lieu d'être crépus, étaient seulement ondés et se réunissaient en mèches frisées comparables à celles de la toison du père.

à l'abdomen par un long
'absence de barbe et la
infrein ont porté quelques
guer ces animaux parmi
ils ont pour nous tous
tiels des Chèvres : la sail-
érieure du front, qui est
mcée chez les mâles, ne
tagération d'un caractère
ine espèce sauvage pro-
, dans le Bouquetin d'A-

reilles tombantes dont se
nd groupe, et qui appar-
nous l'avons dit, à des
froids, sont encore plus
lles dont nous venons de
laquelle on ait des ren-
complets est la Chèvre
M. F. Cuvier a décrit et
es (*Hist. des Mam.*, juil-
race à longues jambes,
ntes, à chanfrein régu-
2) ; à cornes assez cour-
oreilles très larges, plus
La couleur habituelle de
s ardoisé tirant plus ou
ais les oreilles et le bout
sque blancs. La queue
ns cette race que dans
e nous connaissons ; l'a-

oreilles pendantes se trouvent
du continent africain, et notam-
; mais ce que nous en disent les
que qu'il est impossible de savoir
e des races précédemment indi-
a même incertitude relativement
lle que Commerson a vue à Ma-
en apprend, en effet, le célèbre
que « l'animal a les oreilles assez
ent ses yeux lorsqu'il descend, ce
nt continuel de la tête pour les
ue lorsqu'il est poursuivi il cher-
mais à descendre » (Buffon, *Sup-*

), dans le haut de la vallée du
les Chèvres qui ont aussi de très
ein très arqué ; elles sont pour la
eur remarque que les poils lai-
u abondants. M. Fr. Cuvier avait
elativement à la race précédente.
laya du côté du Midi, ce sont
rencontre ; dans le Decan, par
est aussi très haute sur jambes,
aucune élégance ; le pelage, long
t noir ; les oreilles ne sont qu'à
t ne nous dit point comment sont
a.

nimal d'ailleurs la porte fréquemment relevée, comme le font toutes les Chèvres, même celles de la Haute-Égypte, et comme ne le fait aucun Mouton (1).

CHÈVRES A OREILLES TOMBANTES, MAIS NON APLATIES, A TOISON FRISÉE.

La Chèvre d'Angora, que Buffon ne distinguait point comme variété de la Chèvre à oreilles pendantes de Syrie, et qu'il réunissait, comme espèce, à la Chèvre commune de notre pays, semblait au contraire à Pallas présenter des caractères qui indiquaient une origine différente de celle de toutes les autres races. Croyant donc retrouver, dans les cornes en spirale d'un animal sauvage du Caucase, une forme qu'il supposait constante chez tous les mâles de la race qui nous occupe, c'est de cet animal qu'il inclinait à la faire descendre. Cette conjecture n'a pas été goûtée des naturalistes, qui l'ont jugée d'ailleurs peu nécessaire ; il leur a semblé naturel que la Chèvre ait été, dans l'Asie-Mineure, où elle fournit depuis des milliers d'années la matière première à une industrie importante, l'objet de soins plus constants que

(1) Des races qui paraissent avoir avec celle du Népaul une assez grande ressemblance existent, nous le savons, au nord de l'Himalaya ; mais c'est au-delà de l'Altaï que nous devons nous reporter pour en trouver qui nous soient connues par des renseignements un peu précis. « Les Chèvres des Tartares nomades, dit Pallas, sont de grande taille, et très hautes sur jambes ; elles ont le chanfrein fortement busqué, les oreilles grandes, pendantes, les cornes courtes ou même manquant entièrement ; elles sont presque toutes irrégulièrement tachetées de blanc et de noir ; à la partie inférieure des cuisses elles ont le poil plus long que partout ailleurs, et formant de grosses touffes qui leur donnent un aspect tout particulier. » Pennant avait déjà parlé des Chèvres à longues oreilles que les Kirghis amènent quelquefois à Astracan ; mais il ne distinguait point ces animaux de la race de Syrie. Pallas mentionne encore, mais en termes très brefs, et en se bornant à l'indication des teintes de la robe, une race de Chèvres qui existe en Crimée, et que M. Rathke nous a depuis fait mieux connaître. « On rencontre, dit ce naturaliste, vers la côte sud, et dans la vallée de Baidar, de nombreux troupeaux de Chèvres aussi élégantes de formes que de couleur, et que l'on dit être venues de l'Anatolie. Leurs oreilles sont très larges, généralement fort longues, et, surtout chez les adultes, elles pendent de chaque côté de la tête comme deux morceaux d'étoffe. Le pelage est, presque sur tout le corps, d'un beau noir ; mais à la tête une raie de couleur isabelle ou fauve naît de chaque côté au-devant de l'oreille, se porte vers l'œil, et se prolonge jusqu'auprès du nez. La même couleur se voit à la partie postérieure des jambes et à l'intérieur des cuisses. Le poil sur le corps et les cuisses est assez long : il est fin, soyeux et brillant. » Pallas dit que ces Chèvres ont l'abdomen couleur de rouille. Si M. Rathke ne fait pas mention de cette circonstance, c'est peut-être seulement par oubli.

dans les autres pays, et qu'elle y présente des modifications plus profondes. Quelques uns même ont dit expressément que la race à toison soyeuse offre « le dernier terme d'une amélioration dont on peut suivre tous les degrés à mesure qu'on approche d'Angora. » Mais sur ce point ils sont démentis par les voyageurs, qui affirment unanimement qu'à une très petite distance de cette ville et de Baibazar les Chèvres que l'on rencontre n'ont aucune ressemblance avec les Chèvres soyeuses, et ne diffèrent en rien, au contraire, de celles qu'on trouve dans tout le reste de l'Anatolie (1). Une séparation aussi tranchée suffirait seule pour faire penser que la race d'Angora ne s'est pas formée dans le canton où nous l'observons aujourd'hui; et les témoignages historiques, en effet, semblent prouver qu'elle y a été amenée au XIIIe siècle d'une province à l'est de la mer Caspienne (2). Cette province, où suivant toute apparence elle existait déjà au temps d'Ælien (3), la possède peut-être encore; mais c'est ce que nous ne [illegible] d'une manière positive que lorsque [illegible] auront ouvert aux naturalistes le [illegible] de Khiva; en attendant, content[illegible] de constater que dans des cantons [illegible] phes dont l'accès n'est pas interdit [illegible] geurs, dans le Khorasan, et dans [illegible] autres parties de la Perse, on tr[illegible] Chèvres dont le pelage semble égal[illegible] nesse celui des Chèvres d'Angora (1) [illegible]

La toison, qui forme le plus app[illegible] caractères par lesquels la race d'Ar[illegible] distingue des races appartenant [illegible] autres groupes, se compose entière[illegible] poils d'une blancheur éclatante, fins, [illegible] brillants, qui se réunissent en long[illegible] ches ondées ou frisées, et qui [illegible] leur base aucun duvet (2). Ces [illegible] vrent tout le corps et cachent a[illegible] jambes; ils s'avancent jusque sur [illegible] et entourent la base des cornes, qu[illegible] couleur jaunâtre. Les cornes, ch[illegible] melles, sont courtes, très fuyantes [illegible] gine, et décrivent une portion de [illegible] ramène la pointe à la hauteur de [illegible] les mâles elles sont en général tr[illegible]

(1) Busbecq, *Epist.* Tournefort, *Voy. du Levant.* Corancez fils, *Moniteur*, n° du 9 messidor an XII.

(2) Soliman Shah, tige de la maison des Ottomans aujourd'hui regnante en Turquie, chassé par l'approche de Gengis-khan, quitta le pays qu'il habitait à l'est de la mer Caspienne; et poussant devant lui, à petites journées, les troupeaux de Chèvres qui faisaient la principale richesse de sa horde, il s'avança vers l'Asie-Mineure. Un de ses fils, Togrul, pénétra dans l'Anatolie; et s'étant etabli, d'abord avec le consentement du sultan d'Iconium, dans le canton de Sogbyd, près de la mer Noire, il étendit bientôt sa domination sur toute la Galatie. Il paraît, d'après Aucher Eloi (*Voyages en Orient*, t. I, p. 68), que le souvenir de l'arrivée de Togrul et de ses Chèvres se conserve encore dans le pays. Si cette race s'y est maintenue et même améliorée, au lieu de se perdre comme dans les lieux où se sont établis les autres fils de Soliman Shah, c'est que sans doute on possédait déjà en Galatie une race dont on s'appliquait à conserver la pureté à cause de l'emploi avantageux qui se faisait de sa toison. Strabon nous apprend, en effet, qu'aux environs du fleuve Halys, il existait de son temps des Chèvres telles qu'on n'en trouvait point ailleurs.

(3) Ælien dit que les Chèvres des Caspiens sont d'une blancheur éclatante, de petite taille, à tête un peu moutonnée et sans cornes. Ce dernier trait est le seul qui ne s'applique pas aux Chèvres d'Angora; mais on sait qu'il a très peu d'importance, et ne constitue pas un caractère de race. Notre auteur ajoute que les seigneurs caspiens portent des vêtements d'une étoffe très fine tissue avec le poil d'un animal du pays. A la vérité, il dit que cet animal est un Chameau; mais ici évidemment il ne fait que copier le passage précédemment cité d'Apollonius Dyscole, qui se rapporte aux habits que portaient en Perse les grands et les prêtres. Peut-être son erreur tient-elle à ce que, dans les temps anciens, deux sortes d'étoffes très fines auront porté comme de nos jours des noms très semblables. C'est ainsi que le mot *chalit* ou *chaly*, par lequel nous désignons les plus belles qualités des étoffes fabriquées avec les poils de la Chèvre d'Angora, se rapproche beaucoup du mot *châle*, qui est le nom de [illegible] duvet de la Chèvre thibetaine, nom introdu[illegible] les cachemires pris aux turbans des m[illegible] tiens. Remarquons enfin que le mot *camelot* [illegible] des étoffes faites avec le poil d'Angora, [illegible] d'abord supposées faites avec du poil de C[illegible] on le croyait naguère pour les [illegible]

(1) Fouché d'Obsonville, *Essais philosophiques sur les mœurs des divers animaux étrangers* [illegible] écrivain se borne à une simple in[illegible] dans aucun autre voyageur de renseignements [illegible] du Khorasan. Schreber a figuré, [illegible] impropre de *Capra mambrica*, une Chèvre [illegible] qui n'est pas complètement blanche, [illegible] même nature que celle de la Chèvre d'Angora, [illegible] plus haut sur jambes, a les oreilles plus [illegible] pendantes et plates, et les cornes plus [illegible] indiquer en lui un métis de la race d'Angora [illegible] syrienne à laquelle, depuis Sonnini, on ap[illegible] culièrement le nom de Chèvre mambrique.

(2) Cette absence de duvet avait porté M. [illegible] sidérer la toison entière comme résultant d'[illegible] tion des poils laineux, les poils soyeux ayant [illegible] plètement, ou plutôt n'étant représentés que [illegible] brins de jarre qui naissent près de l'échine. Il [illegible] dans cette idée en apprenant que sur des Chèvres [illegible] vées à Rosny les poils frisés se détachaient [illegible] Enfin, ce qui lui parut décisif, ce fut de trouver [illegible] mets provenant d'une Chèvre à duvet et [illegible] gora, deux sortes de poils dont les uns [illegible] ceux qui forment le pelage extérieur chez [illegible] que les autres, qui semblaient tenir lieu de duvet [illegible] d'être crépus, étaient seulement ondés et [illegible] mèches frisées comparables à celles de la [illegible]

…s disposées en spirales ; mais chez … individus les tours de spire sont … la pointe se porte en arrière et en … d'autres ils sont pressés, et, se …t graduellement, ils semblent s'en… … un cône écrasé dont l'axe serait … . La figure de Tournefort (*Voyage* …, t. II, p. 463) et celle de Buffon …l. 10) offrent des exemples de ces …ositions extrêmes. Dans l'un et …, les cornes, en s'enroulant, ne pa… …s se tordre sur elles-mêmes comme … t chez le Bouc de Juda. Les oreilles, …s que la tête, sont tombantes, mais …platies. La barbe existe chez les …s. La Chèvre d'Angora est de pe… …et ses formes ont une certaine élé… … dissimule bientôt la longueur de … Le mâle, plus grand, plus fort …melle, porte comme elle une toi… …e et frisée, mais dont le poil n'est …fin (1).

…REILLES LARGES, DEMI-TOMBANTES; A DUVET ABONDANT.

…ns vu dans le type du groupe pré… …e race d'origine étrangère, qui con… … sa nouvelle patrie les caractères …it acquis ailleurs ; pour le groupe …es à duvet, au contraire, la race … présente à nous comme une race …us le pays, et pour le pays qu'elle habite ; en effet, les particularités qui la distinguent le mieux des autres Chèvres sont précisément celles qui la mettent en harmonie avec les conditions extérieures au milieu desquelles elle est destinée à vivre. Ce sont des caractères, en quelque sorte géographiques, et que nous retrouvons dans la plupart des Mammifères domestiques ou sauvages qui habitent les mêmes cantons (1). Cette race, dont nous n'avons peut-être jamais vu en Europe un seul individu pur sang, et dont les voyageurs, par une étrange incurie, ne nous ont donné que des descriptions fort incomplètes, est depuis longtemps célèbre dans une grande partie de l'Asie. En effet, la ville de Lhassa, dans les environs de laquelle on la trouve en nombreux troupeaux, étant devenue, vers le XIIe siècle, la résidence du Dalaï-Lama, est visitée par des bouddhistes de tous les pays qui s'y rendent en pèlerinage, et ces pieux voyageurs ont non seulement répandu au loin la renommée des Chèvres thibetaines, mais ils ont contribué à les introduire dans de nouvelles contrées (2).

…toire d'Angora est composé en grande partie … qui, pendant deux mois de l'année, sont cou…ge. C'est sur ces montagnes que l'on conduit … au retour des beaux jours, en troupeaux …êtes où les mâles sont mêlés avec les fe… …y passent une grande partie de l'année, nuit …ein air, et changeant continuellement de pâ…ergers croient, dans ce pays, comme le croient …us qui conduisent les troupeaux transhumants …que ces voyages perpétuels contribuent beau… … à la toison des animaux la finesse qui la rend …On croit aussi généralement, dit M. Texier (*Re…-Mondes*, 15 août 1841), que la finesse du pe…res d'Angora tient en partie à la quantité no… …qui entre dans leurs aliments. C'est au prin…ent, lorsque les prairies sont vertes, que les …ment complétement l'usage du sel ; mais pen…este de l'année, on en distribue aux troupeaux …en peuvent manger. » Il paraît, d'après ce que …t, que pendant l'été les pâturages des montagnes …gres et très secs, ce qu'il est loin de considérer …irconstance défavorable à la qualité des pro…btient de ces animaux.

…aque année les Chèvres d'Angora ; mais quand …at leur cinquième année on les tue, parce qu'à …ge leur poil grossit notablement.

(1) « Les changements de température, dit Moorcroft, sont si fréquents et si brusques dans ce pays, que les animaux destinés à y vivre ont dû être très chaudement vêtus ; et nous voyons, en effet, que la nature a été à cet égard extrêmement libérale envers eux ; car non seulement la Chèvre et la Brebis y ont un pelage très fourré, mais le Chien qui veille à leur garde a sur la peau un duvet très abondant ; les espèces bovines en sont également pourvues, et leur duvet même, si je ne me trompe, pourrait être substitué dans l'industrie à celui que fournit le Castor. Je ne sais comment sont couverts les Chevaux et Anes sauvages qui errent sur ces hauteurs ; mais quant à l'animal qu'on connaît ici sous le nom de *Barral* (un Argali), je me suis assuré qu'il porte sous les rudes poils qui le couvrent un duvet brun, le plus beau qu'on puisse imaginer. » (*Asiat. Research*, t. XII, p. 457) Vigne (*Voyage dans le Cachemire, le pays de Ladak*, etc.) dit à peu près les mêmes choses ; seulement, parmi les espèces domestiques, au lieu de parler des Bœufs en général, il désigne spécialement le Yak ; et quant aux espèces sauvages, au lieu de l'Argali, il mentionne le Bouquetin Skin, qui, dit-il, donne trois fois autant de duvet qu'une Chèvre domestique. Tous les voyageurs qui ont visité ces pays font aussi mention d'un duvet qui est supérieur pour la finesse, l'éclat et le moelleux à celui qu'on obtient des espèces domestiques, et qui est fourni par un ou par plusieurs animaux sauvages, désignés sous les noms d'Asali, Asli, Asel ou Aseel. Ce duvet, qu'on nomme *tus*, *tous* ou *tousse* (par opposition à celui que donnent les Chèvres domestiques, connu sous le nom de *pashm* ou *poshm*), s'emploie d'ordinaire sans être teint. Abou-Fazl (*Ayeen Akbery*, part. I, pag. 104) nous apprend que le sultan Abbas avait voulu le faire teindre comme le duvet ordinaire, et qu'on n'avait point réussi à lui donner la couleur rouge.

(2) Une autre cause, au reste, agit dans le même sens d'une manière plus efficace encore, et depuis une époque bien plus reculée : c'est l'émigration des nations nomades, et principa-

Chèvre de Lhassa (1).— Cette Chèvre, d'après ce que nous apprend Turner (*Ambassade au Thibet*, pag. 356), est élégante de formes, mais très petite de taille. La couleur de la robe varie suivant les individus, les teintes les plus ordinaires étant le blanc, le gris bleuâtre, le chamois clair et le noir : ces couleurs sont celles des poils soyeux ; quant au duvet qui se trouve à leur base, et qui est très abondant et très serré près de la peau, il est en général grisâtre, et seulement blanc chez les Chèvres blanches. Les cornes, presque droites, sont, comme nous l'apprend indirectement M. Vigne, tordues en vis et divergentes. Les oreilles, assez grandes et molles, retombent en avant.

Cette race de Chèvres abonde et est très belle dans les environs de Lhassa, par les 90° de long. E.; mais pour l'observer dans toute sa perfection, il faut, à ce qu'il paraît, s'avancer encore un peu plus vers l'est. Du côté opposé, dans la province de Ladak, où les Cachemiriens viennent faire leurs achats de duvet, le pays étant moins élevé et moins froid, l'animal ne réussit pas aussi bien, et on l'élève peu; mais par les mêmes longitudes, et seulement un peu plus vers le nord, dans le Cashgar, et en général dans le Turkestan chinois, il donne encore de beaux produits. Dans tout ce pays la race paraît s'être conservée assez pure : seulement elle est de plus grande taille (1).

Certaines peuplades, aujourd'hui fort éloignées du Thibet, ont aussi, comme il a été dit plus haut, des Chèvres qui, bien que différentes d'aspect de la race de Lhassa, paraissent s'y rattacher par les caractères les plus importants : ce sont celles que M. Jaubert a trouvées chez les Kirghis de l'Oural, et dont il a amené en France, il y a vingt-cinq ans, un troupeau qui, au départ, comptait près de 1,300 têtes.

Sur un point intermédiaire il existe également, et encore parmi des Kirghis, des Chèvres dont l'origine paraît être la même (2) :

lement des nations turques, qui autrefois s'étendaient fort loin vers le S.-E. Dans presque tous les lieux où ces peuples se sont établis, il existe des Chèvres à duvet qui, probablement, y sont venues avec eux, mais qui s'éloignent d'autant plus de la race thibetaine qu'elles ont été exposées à des croisements plus fréquents, et à l'influence d'un climat plus différent de leur climat primitif. Les hordes qui ont pénétré vers le Nord n'ayant point en général rencontré sur leur route de populations fixées au sol par des habitudes de culture, leurs troupeaux ont échappé presque complétement à la première de ces deux grandes causes de variations, et n'ont été que légèrement affectés par la seconde, puisque le changement en latitude compensait jusqu'à un certain point (pour la température, par exemple) le changement hypsométrique. Voilà sans doute comment il se fait que l'on a trouvé chez les Kirghis de l'Oural, malgré la distance des lieux, et malgré le temps qui s'est écoulé depuis que la horde a quitté l'Asie centrale, des Chèvres que l'on a pu croire tout-à-fait identiques à celles du Thibet. Au sud de l'Himalaya le même fait ne pouvait se reproduire; la pente étant de ce côté si rapide, et par suite le changement de conditions extérieures si brusque, que l'acclimatation d'un animal des pays froids, qui aurait besoin d'être graduelle, devient en quelque sorte impossible : aussi les Cachemiriens, qui sont cependant très voisins du petit Thibet, se sont-ils contentés de s'assurer, par un traité de commerce, l'achat de tout le duvet récolté dans les cantons les plus renommés, et paraissent, ou n'avoir point songé à naturaliser la race dans leur vallée, où avoir reconnu par d'anciens essais qu'elle ne saurait y prospérer. Rien n'est donc plus impropre que d'appeler Chèvre de Cachemire, comme on l'a fait souvent, la Chèvre qui fournit le duvet dans la fabrication des châles.

(1) Nous préférons ce nom, qui ne laisse point d'équivoque, à ceux qu'on a déjà employés. Le nom de *Chèvre thibetaine* a été appliqué à une race qui n'est point du Thibet. Celui de *Chèvre lanigère* convient à toutes les races du même groupe ; celui de *Chèvre-Cachemire* enfin peut induire en erreur sur la véritable patrie de l'animal.

(1) Les Cachemiriens qui vont acheter au Thibet le duvet employé dans la fabrication de leurs châles ne [illegible] point au-delà de Leh et ne vont pas même jusqu'à [illegible] qui en est le principal entrepôt; c'est donc [illegible] du Ladak ou de la partie voisine du Turkestan [illegible] naient les Chèvres dont l'Arménien *Khodja* [illegible] la vallée de Cachemire, un petit troupeau [illegible] comme objet de curiosité. C'était sans doute [illegible] ces derniers animaux, déjà à demi acclimatés [illegible] tempéré, qu'on avait pris, pour la ménagerie [illegible] de l'Inde, les deux individus, père et mère [illegible] en France par M. Duvaucel. La taille [illegible] mal ne permettrait pas de le considérer [illegible] race de Lhassa. Ses dimensions, en effet, [illegible] près en hauteur et en longueur, les mêmes que [illegible] notre Bouc commun, telles que les donne [illegible] dant que Turner nous dit de la race type [illegible] férieure à celle des plus petits Moutons anglais. [illegible] sauf en ce point, les Chèvres de Lhassa, comme [illegible] prend M. Vigne, ressemblent tout-à-fait au Bouc de [illegible] cel; ainsi, pour compléter ce que nous [illegible] res de cette race, nous pouvons renvoyer à la [illegible] à la figure donnée par M. F. Cuvier dans l'*Histoire des Mammifères* (livraison de mai 1819). M. Vigne, qui [illegible] connaissait la figure que par la reproduction [illegible] le *Penny Magazine* (21 septembre 18[illegible]), dit que [illegible] est un peu flatté ; c'est qu'en effet le graveur [illegible] mis de redresser les oreilles, ce qui donne à la [illegible] quelque chose de plus éveillé.

(2) Des Chèvres amenées par M. Jaubert, [illegible] reproduisaient presque identiquement les formes [illegible] de la Chèvre du Ladak, c'est-à-dire, à la taille près, [illegible] de la race type, et c'était sur ces individus [illegible] général le duvet le plus beau et le plus abondant; [illegible] au contraire, avaient un aspect tout différent, [illegible] des produits de qualité fort inférieure, de sorte [illegible] que dans les troupeaux des Kirghis de l'Oural [illegible] fois et la race presque pure et beaucoup de [illegible] les Kirghis de Boukharie, au contraire, il paraît [illegible]

ıes les a vues dans la possession des
s qui errent vers le nord de la Bou-
Le duvet qu'elles fournissent peut
ɔre filé sans addition de laine ou de
puis quelques années on l'exporte
Caboul et même jusqu'à Amritsar
pays de Lahore, où l'on en fait des
nalogues à ceux de Cachemire, mais
p moins beaux à tous égards (1).
ntinuant à s'éloigner du Thibet, du
'occident, on trouve encore des Chè-
fournissent un duvet abondant;
duvet n'a plus le même nerf ni la
ngueur, et on trouve de l'avantage
'er plutôt qu'à le tisser. A mesure
considère des provinces situées plus
, on voit se manifester de plus en
as la double influence du climat et
ements, l'abâtardissement des races
rioration des produits. On a ainsi
 de série descendante dont le der-
ıe est la Chèvre noire d'Anatolie et
qui fournit l'espèce de bourre ap-
'ron, ou *poil de Chameau d'Alep* (2).

es, que l'on trouve une race croisée qui a ses ca-
pres, et qui donne des produits toujours
mais décidément inférieurs à ceux qu'on a
bonnes Chèvres de l'importation Jaubert. Il faut
ner que c'est aux nomades de la Boukharie, et
e l'Oural, que Burnes fait allusion, quand il dit
pres les Chèvres des Kirghis ne ressemblent en
rres de Lhassa, « qui sont des animaux de très
t très bien faits »
t qui fut acheté en Russie pour faire les pre-
ıires français avait été vendu sous le nom de
, et on le disait produit par des Chèvres thi-
duites au temps de Thomas Kouli-Kan. Il est
es personnes qui donnèrent ces renseignements
ne foi ; cependant a cette époque il y avait
e des marchands qui savaient que le duvet fin
nt de la Perse, mais du Thibet, et dès l'année
, ils avaient tenté de l'aller chercher directe-
pe (*Asiat. Research.*, tom. XII, p. 449). Un échan-
beau duvet qui avait été envoyé en Angleterre
 siècle dernier, et dont on fit deux châles qui
en présent à l'impératrice de Russie, était sans
produit ou de Chèvres du Thibet ou de Chèvres
e l'Oural. Quant à une qualité plus grossière qui
lors en Russie pour des ouvrages en tricot,
ets, elle pourrait bien venir de la Perse. Remar-
ent que si, comme on l'a dit, la race thibetaine
ite par Thamas dans le Kerman, il faut qu'elle
ment dégénéré, car les beaux tissus qui se fa-
cette province sont faits avec de la pure laine
'ottinger, *Beloutchist.*, trad. franç., t. I, p. 423),
fournissent assez abondamment les Chèvres
réservé à des usages plus grossiers ou exporté.
ère première que l'industrie européenne reçoit
d'outre-mer sous le nom de *poil de Chameau*
toujours que du duvet de Chèvres provenant

Pour en finir avec les branches bâtardes des races lanigères, il nous reste à dire quelques mots de certaines Chèvres qui, malgré leur pauvreté en duvet, ont reçu de plusieurs naturalistes le nom de Chèvres du Thibet.

La vraie race thibetaine, ainsi que nous en avons déjà fait la remarque, est brusquement limitée du côté de l'Inde par les monts Himalayas, et les Chèvres que l'on rencontre dès qu'on commence à descendre le versant austral appartiennent à des races complétement distinctes. Couvertes en général d'un poil soyeux tres long, mais presque entièrement dépourvues de duvet, ces Chèvres supportent bien le froid et ne craignent pas la chaleur (1); et comme d'ailleurs leur force et leur adresse à gravir les sentiers les plus difficiles les rendent propres au métier de

de différents pays. Une fois qu'on est prévenu de cette fausse application, on trouve, dans les désignations mêmes que le commerce donne aux diverses qualités du duvet importé, la preuve de ce que nous avons dit relativement à l'abâtardissement des races, qui devient plus marqué à mesure qu'on s'avance vers l'ouest. La première qualité est dite *travail anglais*, parce qu'elle vient par la voie de l'Angleterre; on l'y apportait naguère en très grande quantité de Bombay, place qui, on le sait, la reçoit principalement du Kerman. La seconde qualité ou *travail hollandais* a été ainsi nommée parce que les Hollandais l'allaient chercher autrefois à Gombroun, dans le golfe Persique. La troisieme ou *travail français* est apportée principalement par les bâtiments de Marseille, et fournie par des pays plus rapprochés de la Méditerranée. En Syrie, enfin, on a une qualité inférieure aux trois précédentes, le *poil de Chameau* ou *Chevron d'Alep* : c'est un duvet abondant, mais court et peu élastique, qu'on employait beaucoup en France dans la chapellerie avant que l'usage des chapeaux de soie se fût introduit. Pour l'obtenir on plâtre de chaux la peau de l'animal récemment tué; au bout de quelques instants le poil et le duvet se détachent du cuir, et on les sépare ensuite l'un de l'autre assez aisément.

(1) M. Vigne, après avoir parlé (*Trav. in Kashmir*, tom. II, pag. 125) de l'épais duvet que portent près de la peau presque tous les mammifères du Thibet, fait remarquer « que cet abri leur est surtout nécessaire à cause du vent glacial et vraiment meurtrier qui souffle presque en toutes saisons sur ces hauts lieux. » Dans de telles circonstances, en effet, la toison quelque épaisse qu'elle fût, ne défendrait pas du froid si elle se laissait entr'ouvrir au moindre souffle; il faut des poils qui se feutrent, c'est-à-dire des poils laineux. Les poils soyeux qui ne sont point solidaires les uns des autres suffisent dans les lieux où l'air n'est pas agité, et, pourvu qu'ils soient assez longs, ils abritent bien l'animal contre le froid. L'allongement des poils soyeux forme, en effet, avec la rareté des poils laineux, le caractère de la toison de certaines Chèvres des régions subhimalayennes, et notamment de celles qui sont employées comme bêtes de somme. Chez quelques uns des individus qui ont vécu à Alfort, les poils formaient des mèches de 40 à 50 centimètres de longueur. Ces Chèvres avaient, en commun avec la race également subhimalayenne du Népaul, des oreilles larges et pendantes, et les mâles des cornes aplaties, tordues en vis et divergentes.

bêtes de somme, on s'en sert dans beaucoup de lieux pour le transport des marchandises qui s'échangent entre le haut et le bas pays. Les animaux employés à cet usage s'avancent, à une époque de l'année, vers la partie inférieure des vallées, et à l'autre franchissent les cols les plus élevés. Se trouvant alors en contact avec les races lanigères, dont ils ne peuvent, pour de bonnes raisons, altérer la pureté (1), ils ne se conservent pas eux-mêmes aussi exempts de mélange : les femelles sont fréquemment couvertes par des Boucs thibetains, et il résulte de la répétition de ces rapports une race bâtarde qui conserve bien les caractères principaux de la souche maternelle, mais qui participe aussi quelque peu de ceux de la souche paternelle. Ce sont des individus appartenant à ces troupeaux transhumants qui ont été pris, parce qu'ils arrivaient du Thibet, pour de vraies Chèvres thibetaines, et qui, transportés en Angleterre, où ils ont bien réussi, sont devenus le type d'une race d'abord confondue avec celle de Lhassa, puis décrite, comme distincte, sous les noms de *Capra thibetana* Desm., *C. Villosa* Wagner. (Roulin.)

DAINE. poiss. — Nom vulg. de la *Sciena cirrhosa* L., espèce type du g. Ombrine.

***DAIRA** (δαίρω, j'écorche?). crust. — Genre de l'ordre des Isopodes, famille des Hypérines, tribu des Hypérines-Gammaroïdes, établi par M. Milne-Edwards (t. II des *Ann. des sc. nat.*, p. 392). Ses caractères distinctifs peuvent être ainsi présentés : Tête grosse et renflée ; antennes au nombre d'une seule paire, styliformes et rudimentaires ; thorax conique, très étroit, ayant le premier segment très court ; pattes des deux premières paires portant une main imparfaitement didactyle, dont le doigt mobile est formé par les deux derniers articles ; abdomen semblable à celui du genre *Hyperia*. La seule espèce connue de ce genre est le D. de Gabert, *D. Gabertii* Edw. (*op. cit.*), trouvé dans la mer des Indes par les officiers de la gabare *la Chevrette*. (H. L.)

DAIS. bot. ph. — Genre de la famille des Daphnacées, établi par Linné (*Gen.*, 540), et renfermant 7 ou 8 espèces, observées en Asie et au cap de Bonne-Espérance. Ce sont des arbrisseaux ou des arbustes à feuilles alternes ou opposées ; à fleurs nues, épiées ou capitées, et ceintes d'un involucre 4-5-parti. On en cultive en Europe, pour l'ornement des jardins, une espèce, la *D. cotinifolia* L., introduite du Cap en 1776. (C. L.)

***DAJAO.** *Dajaus*. poiss. — Genre de la famille des Mugiloïdes, ordre des Acanthoptérygiens à pharyngiens labyrinthiformes, établi par Cuvier (*Hist. nat. des poiss.*, t. II, p. 164) pour une esp. de Muge des Antilles qu'il nomme *D. monticola*, et qui diffère des autres esp. de ce genre par la fente longitudinale de la bouche, et la présence de dents en velours aux palatins et au vomer. Sa longueur est de 25 à 30 centim. Sa chair est d'un goût fort délicat.

DAKI, Adans. moll. — *Voy.* Littorine.

***DALADER** (nom formé de deux mots sanscrits signifiant *porte-feuille*). ins. — Genre de la famille des Anisoscélides, de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, établi par MM. Amyot et Serville. Les Dalader (*Ins. hémipt.*, *suites à Buffon*) très voisins des *Mictis*, sont caractérisés par des cuisses épineuses en dessous, des antennes simples et cylindriques, etc. Les auteurs de ce g. en décrivent 2 esp., *D. acuticosta* et *D. rotundicostata* des îles de la Sonde. (Bl.)

***DALAPAX** (nom formé de deux mots sanscrits signifiant *aile en forme de feuille*). ins. — Genre de la famille des Fulgorides, de l'ordre des Hémiptères, section des Homoptères, établi par MM. Amyot et Serville sur une espèce du cap de Bonne-Espérance (*D. postica* Spin.). Ce genre, très voisin des *Flata*, en diffère un peu par les antennes ayant le premier article très court et le suivant trois fois plus long, par le ventre prolongé en pointe aiguë, etc. (Bl.)

DALAT, Ad. moll. — On trouve au Sénégal une jolie variété du *Trochus* ... Adanson (*Voy. au Sénégal*) a décrit cette espèce sous le nom de Dalat. (Desh.)

DALATIAS, R. poiss. — Paraît être un Aiguillat, le *D. nocturnus*, dont l'auteur ...

(1) On a coutume de châtrer les Boucs de charge afin de les rendre moins turbulents ; Anderson a remarqué que dans un petit troupeau qu'on avait acheté comme venant du Thibet, et qui fut amené en Angleterre vers la fin du siècle dernier, tous les mâles aussi étaient châtrés ; ces Chèvres n'avaient pas plus de duvet que nos Chèvres communes. Dans un second troupeau qui vint plus tard en Ecosse, il y avait quelques mâles ; la race était assez belle, mais encore pauvre de duvet ; cependant on la prit pour ce qu'elle était annoncée, et le gouvernement français fit acheter en 1819 un certain nombre d'individus : ce sont ceux qui ont vécu à Alfor

as vu les évents, et le *D. sparo-*
Seiche. *Scymnus.*

RGARIA, Tuss. BOT. PH. —Syn.
us, Mart.

RGIA (Dalberg, botaniste sué-
PH. — Genre de la famille des
ées, type de la tribu des Dalber-
li par Linné fils, et renfermant
lgré les emprunts qu'on lui a faits
er quelques genres nouveaux,
espèces, dont le tiers environ
ées en Europe, et quelques unes
antes d'ornement. Ce sont des
des arbrisseaux souvent grim-
gènes de l'Asie tropicale; à feuilles
nparipennées, tri-septemjuguées,
lioles alternes; à fleurs racémeu-
irement blanches, dont les pédi-
lés avec la base du calice. (C. L.)

RGIÉES. *Dalbergieæ.* BOT. PH.—
Papilionacées dans les Légumi-
si nommée du genre *Dalbergia*,
de type. (AD. J.)

NTHA (nom tiré de deux mots
ignifiant *cou foliacé*). INS. —
la famille des Pentatomides, de
Hémiptères, section des Hétérop-
li par MM. Amyot et Serville (*In-
pt.*, *suites à Buffon*), sur une
pèce des Indes orientales (*D. di-
s* voisine des Tesséralomes, mais
narquable par son corselet dilaté
it avec les angles arrondis. (BL.)

(Th. Dale, botaniste anglais).
Gærtn., synonyme de *Microdon*,
Br., synonyme de *Critonia*, P. Br.
le la famille des Papilionacées,
otées-Galégées, formé par Linné
f., t. 363), et renfermant plus de
, dont bon nombre sont cultivées
rdins comme plantes d'ornement.
es herbes ou des arbrisseaux,
de l'Amérique boréale, et cou-
oints glanduleux. Leurs feuilles
ipennées, multijuguées, ou très
mijuguées, ponctuées en dessus,
stipules petites, sétacées; leurs
n bleu violacé, quelquefois jau-
unibractéées et disposées en épis
ou oppositifoliés, ou souvent
rarement en racèmes.
(C. L.)

HAMPIA (nom propre). BOT. PH.
— Genre d'Euphorbiacées, consacré par Plumier à un ancien botaniste français Dalechamps. Ses fleurs monoïques ont les deux sexes réunis dans un involucre commun formé de deux feuilles opposées. Les *mâles* sont groupées en une sorte d'ombelle entourée d'un involucre particulier de 2 à 5 folioles, assez nombreuses, portées sur autant de pédicelles, entremêlées souvent de quelques bractées, outre un petit paquet d'appendices laciniés et sécrétant une matière résineuse, qu'on trouve quelquefois situé latéralement. Chacune se compose d'un calice 4-5-parti, à préfloraison valvaire, et d'étamines nombreuses monadelphes. Les *femelles* sont au nombre de 3 dans un involucre particulier de deux folioles opposées, chacune courtement pédicellée, pourvue d'un calice à 5-6 ou 10-12 divisions entières, ciliées ou dentées, d'un ovaire terminé par un style oblong et un stigmate simple en tête ou en entonnoir, creusé de 3 loges 1-ovulées et se changeant par la maturité en une capsule tricoque.

Les espèces de ce genre, presque toutes originaires de l'Amérique tropicale, beaucoup plus rares dans l'Asie et l'Afrique, sont des arbrisseaux grimpants à feuilles alternes, longuement pétiolées, accompagnées de deux stipules, entières ou découpées en 3-5 lobes plus ou moins profonds ou même divisés en autant de folioles distinctes, à inflorescences axillaires, hérissés en général de poils sur toutes leurs parties. (AD. J.)

DALHOUSIA (nom propre). BOT. PH.— Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Podalyriées, formé par Wallich (*Catal.*, 5339) aux dépens de la *Podalyria bracteata* de Roxburgh (*Corom.*, t. 259), seule espèce qu'il renferme encore. C'est un arbrisseau de l'Inde, à feuilles pétiolées, unifoliolées, amples, subcoriaces, glabres, à inflorescence axillaire, subracémeuse, à bractées et à bractéoles grandes, foliacées, renfermant le calice. (C. L.)

*DALIA, Adans. BOT. PH. — Syn. de *Ledum*, L.

DALIBARDA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Rosacées, tribu des Dryadées-Dalibardées, établi par Linné (*Spec. ed.*, I, 401 et renfermant 5 ou 6 espèces croissant dans l'Amérique septentrionale et antarctique, ou l'Asie orientale;

Népaul, Java). Ce sont des plantes basses, vivaces, à feuilles longuement pétiolées, cordées, souvent entières, quelquefois triséquées, crénelées ou dentées; à stipules adnées au pétiole, à pédoncules scapiformes, uniflores, ou corymbeux-multiflores. L'une d'elles est cultivée en Europe dans quelques jardins, le *D. repens* (Michx., *Pl. bor. am.*, I, 299, t. 27). (C. L.)

***DALIBARDÉES**. *Dalibardeæ*. BOT. PH. —M. Endlicher donne ce nom à l'une de ses sections des Rosacées-Dryadées, qui comprend entre autres le genre *Dalibarda*.

DALMANNIA (nom propre). INS.—Genre de Diptères établi et dédié au professeur Dalmann par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*, pag. 248). Ce g. se compose d'espèces qu'il a séparées des Myopes de Fabricius, dont elles diffèrent par plusieurs caractères qu'il serait trop long d'exposer ici. Il y rapporte 6 espèces toutes d'Europe, et parmi lesquelles nous citerons la *Myopa punctata* Fabr., qui se trouve en France et en Allemagne. De ces 6 espèces, M. Macquart en comprend 4 dans son g. Stachynie. *Voy.* ce mot. (D.)

***DALOIDE**. MIN. —Nom d'une variété de Houille très irrégulière dans sa structure, et qui ressemble à du charbon qui aurait déjà éprouvé un commencement de combustion.

DALOPHIS. POISS. — Rafinesque (*Caratt.*, pl. 7, f. 2 et 3) a établi sous ce nom un genre parmi les Malacoptérygiens apodes pour des Poissons anguilliformes que Cuvier regardait comme des Murènes sans dents. Il leur assigne pour caractères : Ouvertures branchiales situées de chaque côté au bas du cou, sans opercules ni membranes. Corps allongé, cylindrique, sans écailles; pas de dents, de pectorales ni de jugulaires. Queue obtuse et sans nageoire. Une dorsale et une anale. Les deux espèces décrites par Rafinesque sont les *D. serpa* et *bimaculata*.

***DALPADA** (nom tiré de deux mots sanscrits signifiant *patte foliacée*). INS. — Genre de la famille des Pentatomides, de l'ordre des Hemiptères, section des Hétéroptères, établi par MM. Amyot et Serville (*Ins. hémipt.*, *suites à Buffon*) sur une espèce nouvelle de l'Ile de Java (*D. aspersa* Am. et Serv.). Ce genre, qui pour nous rentre dans celui d'*Halys*, est caractérisé principalement par un bec court et des pattes pos-

térieures dépourvues de memb
cées.

***DALRYMPELEA**, Roxb.
Syn. de *Turpinia*, Vent.

***DALSIRACA** (nom tiré de de
scrits signifiant *tête foliacée*).
de la famille des Pentatomides
des Hémiptères, section des
établi par MM. Amyot et S
hémipt., *suites à Buffon*) sur
pèces exotiques appartenant
genre *Phyllocephala*. MM. Amy
décrivent 2 espèces de *Dalsira*
nata, de Manille, et *D. affini*
Bonne-Espérance).

***DALTONIA** (nom propre
(Mousses.) Ce g., établi par M
Taylor (*Musc. Brit.*, p. 138, t.
par Bridel (*Bryol. univ.*, II, p. 25
pose que d'une seule espèce e
rare, et qui n'a encore été rec
Irlande et en Allemagne. Cette
rocarpe, que l'on dit diplopéri
qui n'a à proprement parler qu
ticille de dents, appartient à
Neckérées. Voici comment les
la définissent : Péristome doubl
composé de dix dents assez lon
riables dans leur direction, l'int
d'autant de cils alternant avec le
sule égale, turbinee, a pédonc
ment renflé en apophyse au so
pourvu d'anneau. Opercule c
monté d'un bec droit. Coiffe en
guement ciliée a la base. Inflore
noïque, gemmiforme, laterale. Q
nous avons trouvé un peristome
celui du g. *Anomodon* (*Voy.* ce m
dire que d'une membrane tres c
vent tout à la fois les dents des
stomes, qui se trouvent ainsi sur
plan, et que celles plus minces au
réserve le nom de cils naissent
premières et a leur base. Ces ci
marquables par leurs innombrab
ponctiformes qui leur donnent
granuleux et comme hérissé (papi

MM. Hooker et Taylor disent l
repliées sur les bords, inexactit
relevée MM. Wilson et Schwægrich
de son côté. Observees a un gros
suffisant, elles sont marginees com
des Mniums et de quelques Hed

34 de l'*English Botany* les repré-
bien.
ia forme, en effet, une transition
nodon aux Hookéries, de même
Hookeria paradoxa (*Voyage Bo-*
tog. inéd.) fait le passage de ce
au *Daltonia*. Le *D. splachnoides*
e petite Mousse vivace, qui croît
au bord des ruisseaux. (C. M.)
MAM. — Nom latin de l'espèce du
vus dama. MM. Gray et H. Smith
comme générique. (P. G.)
LIS. MAM. — Sous-genre d'Anti-
i par M. H. Smith pour l'*A. sene-*

IS (δάμαλις, génisse, veau). INS.
e Diptères, division des Bracho-
livision des Tétrachœtes, famille
tomes, établi par Fabricius et
M. Macquart, qui le place dans
s Asiliques. Les *Damalis*, dit-il,
'ici les seules Asiliques qui pré-
i fois le long style antennaire des
es nervures des ailes des Dasypo-
e cette singularité, ils ont la tête
e et déprimée que les Discocé-
Macquart en décrit 4 espèces, tou-
es et des Indes orientales, parmi
nous citerons comme type le *Da-*
Fab., de Sumatra.
wood (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*,
4) a formé avec cette espèce et une
l nomme *fulvipes*, le sous-genre
orpha; mais M. Macquart fait ob-
ce sous-genre ne saurait être con-
endu qu'il parait avoir été formé
le l'erreur que lui, M. Macquart,
d'après les Diptères exotiques de
i, en donnant l'aile d'un *Hybos*
d'un *Damalis*. (D.)
N. *Hyrax*. MAM. — Prosper Alpin,
t le théologien anglais Shaw, qui
successivement la Syrie, ont les
parlé sous le nom de Daman d'un
nmun au mont Sinaï. Daman pa-
une altération du mot *Ghannem*,
l les Arabes indiquent le même
Ghanam Israel ou *Ghannem beni*
st-à-dire *Agneau des enfants d'Is-*
r fit surtout attention à ce quadru-
it la taille dépasse à peine celle de
motte, parce qu'il crut y recon-
nimal dont il est plusieurs fois ques-
tion dans la Bible sous le nom de *Saphan*, et sur lequel on avait encore beaucoup de doutes. Au ch. XI, vers. 5, du Lévitique, le Saphan est mis au nombre des animaux dont la chair est interdite aux Hébreux (1). Les Septante avaient traduit le mot *Saphan* par Chœrogrylle (χοιρογρύλλιος, Hérisson) (2). On avait aussi pensé que le Saphan pourrait être le Lapin (*Cuniculus*), et Bochart avait cru y reconnaître la Gerboise (*Dipus jerboa*) (3).

Plusieurs points de la côte orientale d'Afrique avaient aussi fourni des animaux du même genre que le Daman. Salt et Bruce l'avaient signalé en Nubie et en Abyssinie sous les noms de *Geke* et *Askhoki*; Ludolf l'avait antérieurement mis au nombre des animaux de l'Abyssinie; il en avait même donné la figure, et les Hollandais du Cap avaient retrouvé le même animal aux environs de leur colonie, et l'y nommaient *Klipdas*, c'est-à-dire Blaireau. Kolbe reconnut bientôt que ce prétendu Blaireau n'en était pas un; mais il ne fut guère plus heureux en en faisant une Marmotte (*Marmotta capensis*).

La Hollande, qui possédait alors les plus riches cabinets d'histoire naturelle, reçut le premier Daman envoyé en Europe, en 1760. Au rapport de Vosmaer, elle le devait à Tulbagh, gouverneur de la colonie du Cap. Quinze ans après, un individu vivant, originaire de la même localité, faisait partie de la ménagerie d'Amsterdam, et à sa mort il fut disséqué par Pallas, à qui Vosmaer le confia. Pallas décrivit les caractères extérieurs du Daman et ses principaux viscères; il parla aussi des dents: mais comme l'animal, qui était jeune, n'avait encore que sa dentition de lait, et que le célèbre naturaliste ne tint pas compte de cette circonstance, il lui donne quatre grosses paires de molaires à chaque mâchoire, avec une cinquième plus petite en avant des supérieures (4).

On connaissait donc fort peu le Daman quand Pallas eut occasion de l'observer; et

(1) « Il en sera de même du *Saphan*, qui rumine, mais qui n'a pas la corne fendue : vous le réputerez impur. »

(2) C'est ce qu'accepte l'édition de Genoude.

(3) Rosenmuller, qui a annoté l'*Hierozoicon* de Bochart, penche pour la version de Shaw; et M. Ehrenberg qui l'accepte ainsi que les auteurs modernes, rappelle que, dans la traduction arabe de la *Bible*, on a mis *el Vabr* pour *Saphan*, c'est-à-dire un des noms vulgaires du Daman au mont Sinaï.

(4) « *Cum minore in superiore maxilla utrinque ante reliquas accessorio.* » Pall., p. 35.

comme il n'en avait pas étudié toutes les particularités, il ne le classa pas d'une manière convenable dans la méthode. Guidé par le facies plutôt que par les véritables caractères qu'il avait lui-même constatés; prenant en considération l'absence de canines, le nombre des molaires plutôt que leur forme, la séparation de ces dents et des incisives par une barre, la conformation extérieure des pattes et le nombre des doigts, il plaça le Daman parmi les *Cavia* sous le nom de *C. capensis*, mais en faisant toutefois remarquer qu'il s'en éloigne sous plusieurs rapports, et que sa patrie est fort différente de celle du *Cavia*. Ce fut peu de temps après que Hermann, professeur de zoologie à Strasbourg, fit un genre particulier du Daman, sous le nom d'*Hyrax* (1), et en le laissant encore parmi les Rongeurs. G. Cuvier reconnut bientôt que c'était un Pachyderme, et il démontra péremptoirement la convenance de ce nouveau rapprochement dans un Mémoire spécial, imprimé en 1804 dans le tome III des *Annales du Muséum*, Mémoire auquel il ajouta divers faits nouveaux dans la seconde édition de ses *Ossements fossiles*, publiée en 1824.

Le Daman est de la taille de la Marmotte, et il lui ressemble assez bien par les proportions; il est cependant plus allongé, mieux disposé pour la marche ou la course, et dépourvu de queue à l'extérieur. Il n'en a pas non plus la tête, et sa physionomie a quelque chose de particulier, autant par elle-même que par les longues vibrisses que présente la face. Tout son corps est garni de poils doux et soyeux, mais assez courts, d'où partent de distance en distance de véritables soies beaucoup plus longues. Les pieds antérieurs ont quatre doigts, et les postérieurs trois seulement, tous séparés entre eux, et terminés par de petits ongles en sabots, aplatis, sauf le doigt interne des postérieurs, qui porte un ongle plus allongé et comme subulé, bien qu'il s'use à son extrémité. Les quatre extrémités sont plantigrades et à plante ou paume nue.

Les Damans ont six mamelles, une paire axillaire, une aux hypochondres, et la troisième inguinale; la vulve des femelles s'ouvre par un orifice assez rapproché de l'anus, et chez le mâle l'organe excitateur est libre; il n'y a pas de scrotum. Les yeux sont de grosseur ordinaire, et les oreilles, plates, arrondies, à peu près nues, sont à moitié cachées dans les poils de la tête. Les narines sont percées sur les parties latérales d'un espace nu. La langue est douce, charnue, arrondie à son extrémité, plus épaisse au contraire à sa base.

Quant aux dents, elles demandent une description plus complète, et c'est de leur étude surtout que George Cuvier a tiré les caractères qui joignent les Damans aux Rhinocéros.

Elles ont été successivement décrites par Daubenton (1), par Pallas, ainsi que par G. et F. Cuvier. Les molaires, au nombre de sept paires à chaque mâchoire dans l'adulte, sont tout-à-fait conformées à la manière de celles des Rhinocéros, des *Lophiodons* et des Paléothériums. L'émail y enveloppe complètement l'ivoire à la couronne, et ses replis simulent deux collines transverses différant de celles des Tapirs, en ce qu'elles se réunissent près le bord externe par le moyen d'un double repli du bord interne interceptant un espace vide d'autant plus considérable que la dent est moins usée. Les molaires inférieures sont moins larges, à doubles croissants, placés bout à bout, comme dans les Paléothériums; quelquefois un peu en zig-zags, de manière à rappeler, faiblement, il est vrai, les molaires des Campagnols. De même que chez les Rhinocéros, et contrairement à ce que présentent les Paléothériums et quelques autres Pachydermes, la septième molaire n'a que deux croissants comme les autres, au lieu de trois. Les incisives sont séparées des molaires par une barre; les supérieures, en une paire, sont trièdres, courbées et en petites défenses; elles posent par la face postérieure de leur extrémité libre, qui s'use obliquement, contre le sommet un peu oblique en avant des deux paires d'incisives inférieures qui sont proclives à la manière de celles des Makis, mais plus fortes et trifidement pectinées et

(1) Ὕραξ nom employé dans Nicandre (*Alexiph.*), et que l'on prétend avoir désigné la Souris chez les Etoliens ou peut-être mieux la Musaraigne.

(1) Sur une tête trouvée dans un puits de l'ancienne Sidon et décrite dans le t. XV, pag. [illegible] de Buffon comme d'un animal inconnu aux [illegible] c'est cette tête dont le t. VII des suppléments [illegible] vrage publié par Lacepède après la mort de Buffon [illegible] la figure (pl. 37) sous les noms de *Loris du Bengale*

nt trilobées quand elles n'ont pas
ées par l'usure. On pourrait, à la
considérer la paire externe de ces
érieures comme une canine; mais
possible de reconnaître, dans l'a-
moins, une canine supérieure.
ier, qui n'admettait plus dans son
1825 de canines aux mâchoires du
n avait accepté une en 1804. Voici
ermes :
un très jeune individu, qui n'a,
lui que M. Pallas a décrit, que qua-
es partout, il y a en avant, près de
qui sépare l'os maxillaire de l'os
ne très petite dent pointue qui est
e celle que le grand naturaliste
venons de citer appelle *dent ac-*
nais que nous ne nous ferions au-
ule de nommer *canine*, car nous
ns les Phalangers et dans quel-
des nouvelles espèces de Kangou-
M. Geoffroy enrichira bientôt la
es canines encore plus petites que
. »
. G. Cuvier (2) s'exprimait ainsi :
olaires de lait sont partout au
quatre... Il y a quatre molaires
ement. La première de lait d'en
ainsi que dans le Cheval, le Co-
, ne perce souvent qu'après les
t une petite dent simple, compri-
ntue; on pourrait presque la pren-
ne canine, mais elle est rempla-
e vraie molaire comprimée, à bord
nelé, et dont le bord interne moins
ntre deux tubercules. »
t, en effet, les caractères de la dent
de lait et de la première molaire
elle-ci a même plus d'une racine, ce
met pas de supposer qu'elle puisse
anine : mais la dent à deux raci-
e bien la remplaçante de la dent
à une seule racine? En général la
avant-molaire d'adulte n'a pas de
lante dans le jeune âge, et comme
et la caniniforme dans le Daman
peuvent exister en même temps,
serait-elle pas une canine exclu-
propre au système dentaire de lait,
autre soit véritablement une mo-

u., III, p. 177.
, p. 137.

Les dents du Daman indiquent un régime herbivore, et l'intestin présente lui-même plusieurs particularités en rapport avec cette manière de vivre, et que Pallas a le premier signalées.

L'estomac est simple quoique volumineux, et rien n'indique que l'animal puisse ruminer, comme on l'avait dit du Saphan; des observations faites sur des individus vivants prouvent d'ailleurs qu'il n'en est rien. L'intestin grêle a près de 6 pieds, et il présente au-delà du colon un cœcum considérable, et à la naissance du rectum une paire d'autres cœcums, comparables aux cœcums paires des oiseaux, et dirigés comme eux vers le colon. La capacité de ce double appareil est considérable; aucun autre mammifère ne présente rien de semblable, le Fourmilier didactyle excepté. De nouvelles descriptions de cet intestin ont été faites par divers auteurs, G. Cuvier, Meckel, R. Owen, etc. Ainsi que Pallas, ils ont aussi décrit le reste des viscères thoraco-abdominaux.

Quant aux os, G. Cuvier est le premier qui les ait complétement observés. On y remarque quelques différences avec ce que présentent les Rhinocéros. Les os du nez, par exemple, sont articulés avec les incisifs, ce qui n'a pas lieu dans ces derniers, et ces os incisifs ont un développement proportionnel à la force des incisives. Les vertèbres dorsales sont nombreuses, et il y en a huit lombaires, tandis que les Rhinocéros n'en ont jamais que trois. L'omoplate diffère aussi de celle de ces animaux par sa forme, elle est plus semblable à celle des Chevaux; l'humérus est percé, comme celui des Cochons, d'un trou olécrânien; le doigt auriculaire existe en rudiment sous la peau, mais aux membres antérieurs seulement; le fémur ne présente qu'un faible rudiment du troisième trochanter des Rhinocéros.

Buffon, qui a parlé des Damans sous le nom de Daman israël, croyait à la possibilité de distinguer spécifiquement les individus de Syrie et ceux du Cap; mais, en prenant du moins ces derniers dans les descriptions des auteurs, la distinction de Buffon a paru fort douteuse à Cuvier. En effet, l'extérieur de ces animaux diffère peu, et leur squelette et leurs dents ne donnent pas de caractères plus concluants. M. Ehrenberg en a cependant indiqué plusieurs, mais sur la valeur desquels

une nouvelle observation, faite sur un plus grand nombre d'exemplaires, pourra seule décider.

Dans ses *Symbolæ physicæ*, M. Ehrenberg accepte et caractérise ainsi quatre espèces de Damans :

1. **Daman du Cap**, *Hyrax capensis* (*Marmotta capensis* Kolb., *Cavia capensis* Pall.). — Poils roux, brun-cendré en dessus, avec une bande dorsale plus foncée, et une tache plus noire encore au milieu, blanchâtre en dessous ; tête forte, à mandibule élevée ; 48 ou 50 vertèbres ; 21 ou 22 paires de côtes ; barre petite quand les sept molaires existent ; os interpariétal grand, trigone ; avant-bras et pattes postérieures assez petits.

2. **Daman du Dongola**, *Hyrax ruficeps*. — Poils plus raides, brun-fauve en dessus ; point de bande dorsale ; vertex roux vif dans les adultes ; mandibule plus étroite, et barre plus grande que dans le précédent ; os interpariétal plus grand, presque tétragone ; occiput plus large ; avant-bras et pattes postérieures plus allongés.

3. **Daman de Syrie**, *Hyrax syriacus* (le *Saphan* de la Bible). — Poils raides, brun-fauve en dessous ; point de bande dorsale ; une tache médiane d'un blanc-fauve ; dessous blanchâtre ; tête plus grêle, ainsi que la mandibule ; 46 ou 47 vertèbres, dont 21 ou 22 costifères ; barre étroite ; os pariétal petit, pentagone ; tête étroite ; avant-bras, pattes et omoplates un peu plus grêles.

4. **Daman d'Abyssinie**, *Hyrax habessinicus* (*Ashkoko* de Bruce). — Poils raides, gris-brun en dessus, varié de noir ; une tache médio-dorsale noire, blanchâtre en dessous ; tête étroite, très comprimée ; mandibule étroite ; barre plus longue ; os interpariétal grand, semi-orbiculaire ; avant-bras et pattes plus allongés.

Une autre espèce entièrement distincte des trois premières, et probablement aussi de celle-ci, a été découverte dans l'Afrique centrale, et nommée par M. Andrew Smith :

Hyrax arboreus. — M. Jourdan, professeur à Lyon, a pu acquérir en Angleterre une peau avec crâne de cette espèce, et M. de Blainville, après lui, a pu constater qu'elle diffère des Damans ordinaires par la forme de sa tête, la longueur de la barre qui sépare les incisives des molaires, ainsi que par les dimensions moindres des dents molaires, et par leur conformation. M. de Blainville, qui les a déjà signalées dans le t. I des *Annales françaises et étrangères d'anatomie et de physiologie*, pag. 314 (1837), va les développer, ainsi que tout ce qui est relatif aux Damans, dans une prochaine livraison de son *Ostéographie*, et il en donnera aussi des figures.

Les Damans fréquentent de préférence les endroits rocailleux, et c'est dans des trous de rochers qu'ils se retirent. C'est là une de leurs habitudes les plus caractéristiques, et l'un des traits au moyen desquels on est arrivé à la signification du mot Saphan. Il est dit, en effet, au chap. xxxi, vers. 26 des *Proverbes* :

Saphanim, populus invalidus, ponunt in petra domum suam ;

Ce que l'édition vulgaire a traduit ainsi : « Les Lapins, cette troupe faible, qui établit sa demeure dans les rochers. » Les Bibles anglaises ont traduit également ici *Saphan* par *Coney*, qui veut dire une sorte de Lapin ; mais dans les autres versets où ce mot se représente, et, entre autres, dans le *Lévitique*, elles ont de même emprunté ce mot, ce que ne font pas les Bibles françaises.

Quoique interdite aux Hébreux, peut-être parce qu'ils la recherchaient trop, la chair des Damans n'a rien de désagréable, et les Arabes ainsi que les chrétiens la mangent encore fréquemment ; Bruce a constaté ce fait en Abyssinie, et Kolbe rapporte qu'au Cap, un enfant qui faisait paître des troupeaux dans les rochers où vivent les Damans, avait dressé son chien à prendre ces animaux, et que chaque jour, grâce à son fidèle compagnon, il revenait à la bergerie chargé d'autant de Damans qu'il en pouvait porter. MM. Hemprich et Ehrenberg disent aussi qu'au Sennaar on les recherche assez. On les prend avec des piéges formés de pierres, à la manière de ceux que les enfants préparent chez nous pour attraper les moineaux ; mais la [illegible] doit être pavée, parce que les Damans [illegible]sent avec une grande facilité.

On emploie comme appât pour les prendre un rameau de Tamarix. Leur régime est en effet herbivore dans l'état de nature. Leur humeur est douce, et on les apprivoise aisément ; on peut même les laisser errer librement dans les habitations, où ils se nourrissent des débris de la cuisine. On assure qu'ils tuent les Rats.

urs Damans ont été apportés en Eu-
s ces dernières années, et, il n'y a
g temps encore, la ménagerie du
en possédait, trois qu'elle devait à
es voyageurs, M. Botta. Un autre
qu'on a pu voir aussi dans la même
e, avait vécu plusieurs années chez
ulier.
er, dans le tom. III de son *Histoire des Mammifères*, parle en ces termes
an femelle d'Ethiopie qu'il a ob-
ant : « Tous ses mouvements sont
usques, et il se meut, pour l'ordi-
soulevant alternativement son train
re à peu près comme les Lièvres.
antérieurs sont plus courts que les
rs, et l'un et l'autre sont très mus-
Il cherche à se glisser dans les plus
vertures, et à pénétrer dans les
its passages, où il aime à se tenir
a chaleur paraît lui être fort agréa-
tend et expose alternativement tou-
rties de son corps au soleil le plus
t lorsque le temps est froid ou hu-
l s'enveloppe et se cache dans le
lui sert de litière. Il est apprivoisé,
e paraît pas plus rechercher que
qui l'approchent : il reçoit les ca-
as y répondre, et il n'aime pas à être
s les mains ; c'est pour lui une sorte
ité, et la captivité le fait souffrir :
t il ne se défend pas violemment,
'il menace de mordre, il ne mord
ais il n'a fait entendre qu'un siffle-
f, et seulement quand il était con-
vie est toute diurne; il emploie
de partie de son temps à lustrer son
il se gratte avec l'ongle du doigt
e ses pieds de derrière. On le nour-
n, de racines, de fruits, d'herbes,
ge de tout indifféremment; il boit
e fait en humant. C'est, à ce qu'il
n animal assez peu intelligent; on
u moins, qu'il reste étranger à ce
t autour de lui, si rien ne l'effraie.
as plus que la présence de ceux
urrit ne paraît le toucher. C'est la
u'il recherche avant tout; tant
enferme, il s'approche volontiers
ui lui tendent la main, il se prête
ses, mais dès que sa cage est
il s'impatiente contre tout ce qui le

Nous terminerons par quelques mots sur les affinités du genre curieux qui vient de nous occuper. Ses rapports extérieurs avec les Rongeurs sont incontestables, et c'est en leur accordant une entière confiance que Pallas a fait du Daman une espèce du même genre que les Cabiais; et comme ceux-ci touchent par plusieurs points aux Pachydermes, cette erreur, bien qu'elle soit évidente aujourd'hui, était alors si difficile à éviter, que Pallas, qui jugeait si nettement des affinités des animaux, l'a introduite dans la science sous la grande autorité de son nom. Mais en reconnaissant avec Cuvier que les Damans sont de véritables Pachydermes, il faut plutôt les considérer comme un genre voisin, mais distinct des Rhinocéros, que comme de petites espèces de Rhinocéros, ou des Rhinocéros en miniature, ainsi qu'on l'a écrit plusieurs fois. Par leur taille autant que par leurs principaux caractères internes, ils en sont génériquement distincts, et leur rôle dans les intentions de la nature est sans doute aussi différent. C'est à ce rôle, quoiqu'il nous soit encore impossible d'en saisir la véritable essence, que le Daman doit les caractères secondaires qui semblent le lier aux Rongeurs, mais qui le lieraient aussi bien à certains Lémuriens et aux Wombats, qui sont aussi comme lui des animaux destinés à représenter un degré particulier d'organisation dans des circonstances spéciales et au sein d'une faune particulière. Quand on ne connaît pas suffisamment les traits essentiels de l'organisation d'un animal qui déterminent le groupe de la progression zoologique auquel cet animal appartient, on est forcé de tenir compte de ses particularités harmoniques, c'est-à-dire de celles qui sont en rapport avec les circonstances au milieu desquelles l'animal représente le groupe auquel il appartient. Alors on se trompe fréquemment, et c'est ce qui est forcément arrivé à Pallas. On peut expliquer de même comment Oken n'a vu dans le Daman qu'une espèce de Lémurien, voisine des Loris : l'ongle du doigt indicateur des pieds de derrière, la forme et la disposition des incisives, le grand nombre des vertèbres sont les points sur lesquels le célèbre philosophe de la nature basait essentiellement sa manière de voir. Le mode de génération des Phascolomes, qui est le même que

chez les Didelphes, a seul empêché sans doute qu'on les rapprochât du Daman, et néanmoins, c'est ce qu'il aurait fallu faire dans une classification où l'aspect extérieur des animaux, et la considération de leurs dents, seraient envisagés avant les autres caractères.

M. Owen a publié sous le nom d'*Hyracotherium* un genre de petits Pachydermes fossiles dans le *London clay*, que l'affinité de son système dentaire avec celui des Chœropotames doit faire placer dans une autre famille que celle des *Hyrax*. *Voyez* HYRACOTHÉRIUM. (P. G.)

DAMANTILOPE. MAM. — Synonyme d'Antilope Nanguer.

DAMARITES (*Dammara*, genre d'Abiétinées). BOT. FOSS.—Sternberg a établi sous ce nom (*Flora der Vorwelt*, II, 203, t. 52) un genre dans la famille des Abiétinées fossiles sur des cônes turbinés-subglobuleux, à écailles rangées dans l'ordre quaternaire, disposées en séries multiples, nombreuses, imbriquées, déprimées, cunéiformes, épaisses, convexes extérieurement.

DAMASONIUM (δαμασώνιον, plante aquatique indéterminée). BOT. PH.—Schreb., synonyme d'*Ottelia*, Pers. —Genre de la famille des Alismacées, tribu des Alismées, institué par Jussieu (*Gen. Pl.*, 52), et renfermant 5 ou 6 espèces, croissant en Europe, dans l'Afrique boréale, l'Inde et la Nouvelle-Hollande. On en cultive 2 ou 3 dans les jardins. Ce sont des herbes aquatiques, vivaces ou annuelles, scapigères; à feuilles natantes, cordées-oblongues, nervées; à fleurs hermaphrodites, petites, lilacinées, verticillées. (C. L.)

***DAMASTER** (δαμάζω, je dompte, je tue). INS. —Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Simplicipedes, fondé par Kollar sur une espece unique du Japon qui fait partie du Musée de Vienne, et qu'il nomme *blaptoides* (*Ann. du Musée d'hist. nat. de Vienne*, 1er vol.) Ce g. est très voisin des *Cychrus*, dont il a le facies; il a comme eux les tarses antérieurs semblables dans les deux sexes; les organes de la bouche leur ressemblent aussi, et ne different que par la levre supérieure, qui n'est pas aussi avancée ni aussi bifide, et par les mandibules, qui sont entièrement semblables à celles des Carabes. C'est un insecte de 1 pouce 9 lignes de long sur 3 lignes de large, entièrement d'un bleu noirâtre plus brillant en dessous qu'en dessus. (D.)

DAMATRIS (δαμάτηρ, surnom de Cérès). INS.—M. de Castelnau (*Hist. nat. des Anim. articulés*, *Buffon-Duménil*, *Coléopt.*, t. II, pag. 224) propose, sous ce nom, l'établissement d'un nouveau genre dans la tribu des Diapériales, famille des Taxicornes, et lui donne pour type le *Tetraphyllus* [illegible] Lap. et Brull., de Madagascar (*Ann. des sc. nat.*, tom. XXIII, *Monogr. des* [illegible], pag. 82). (D.)

DAMATRIS (δαμάτηρ, surnom de Cérès). BOT. PH. — Genre entierement douteux appartenant à la famille des Composées Hélianthacées, Nob., *Voc. gén. tot. méd.*, dans laquelle on n'a pu jusqu'ici lui fixer une place certaine. Il ne renferme qu'une espèce, la *D. pudica*. C'est une plante annuelle, basse, habitant le cap de Bonne-Espérance. La tige en est très courte; les fleurs jaunes, en capitules solitaires au sommet des pédoncules scapiformes: les feuilles alternes, semi-amplexicaules, linéaires-lancéolées, sinuées, tomenteuses, blanchâtres en dessous. (C. L.)

DAME. OIS. — Nom vulgaire ayant perdu toute signification par suite de la diversité de ses applications : ainsi, l'on a donné ce nom au Grèbe huppé, à l'Effraie, à la Mésange à longue queue, etc. (G.)

DAME. POISS. — Synonyme de Sciène ombre.

DAME (BELLE). INS., BOT. — Nom vulgaire d'une espece du g. Nymphale, le *Papilio cardui* L. — En botanique, c'est le nom vulgaire de l'Arroche des Jardins.

DAME (BONNE). BOT. PH. — *Voy.* BELLE-DAME.

DAME D'ONZE HEURES. BOT. PH. — Synonyme vulgaire d'Ornithogale à ombelle.

DAME DES SERPENTS. REPT. — Nom vulgaire du Crotale boiquira.

DAMERETTE. INS. — Nom vulgaire d'une espece du g. Phalene.

***DAMERIA**, Dennst. BOT. PH.—Synonyme d'*Embelia*, Juss. (C. L.)

DAMETTE. OIS. — Nom vulgaire de la Bergeronnette à collier.

***DAMIA** (nom mythologique). INS.—Genre de Coléoptères subpentameres (tétramères de Latreille), famille des Tubiferes, tribu des Clythraires, établi par M. Dejean dans son Ca-

, sur une espèce du cap de Bonne-ce, qu'il a nommée *D. quadrisi-* (C.)

IIAS (nom mythologique). INS. — e Lépidoptères, établi par M. Bois-*Faune entomologique du voyage de sbe*, 1[re] partie, pag. 259), et qui se de trois espèces dont le *facies* est Par la coupe et le dessin de leurs es se rapprochent du *Papilio peta-* auteurs qui appartient aux Diurnes; r leurs pattes et leurs antennes, elles ent être placées ailleurs que parmi urnes, dans la tribu des Phalenites, oisduval présume qu'elles provien-Chenilles arpenteuses. Il les nomme *metaxantu* et *dichroa*. Elles ont vées, la première à l'île Papou, et ouvelle-Guinée; la seconde au Port-dans la Nouvelle-Irlande, et la troi-Offack et à Bourou.

nt des Lépidoptères de taille mé-à fond noir avec des bandes ou ta-aches, rouges ou orangées. M. Gué-eville, dans l'Atlas du *Voyage de la*, a figuré la seconde sous le nom *posticalis*. (D.)

ICERUS. INS. — *Voy.* TESSEROCE-anders.

IICORNE. *Damicornis.* ZOOL. — On ette épithète aux organes qui ont la e corne du Daim; telles sont les s du *Tabanus damicornis.*

IER. OIS. — Nom vulgaire du *Pro-capensis*, esp. du g. Petrel. (G.)

IER. MOLL. — Nom vulgaire par le-désigne le *Conus marmoreus* de Linné verses variétés. *Voy.* CÔNE. (DESH.)

IER. INS. — Nom vulgaire donné ffroy à plusieurs Papillons de jour nant au genre Argynne.

IER. BOT. PH. — Nom d'une es-genre Fritillaire, *Fritillaria me-*

IIS (nom propre). INS. — Genre de tères diurnes, établi par le docteur al (*Voyage de l'Astrolabe*, *Faune* 1[re] part., pag. 67) aux dépens du g. de Latreille, mais dont il ne donne aracteres. Il se contente de dire que ctes qui la composent sont très bril-artout en dessous, qu'ils habitent les es et la Nouvelle-Guinée, et qu'ils forment deux divisions, en ce que les uns ont les ailes inférieures terminées par une petite queue grêle, qui manque dans les autres. Il y rapporte 3 espèces, parmi lesquelles nous citerons le *Damis coritus*, ainsi nommé par M. Guérin dans *le Voyage de la Coquille.* (D.)

DAMMARA (nom vernaculaire de l'île d'Amboine). BOT. PH. — Gærtn., synonyme de *Marignya*, Comm. — Rumph (*Amboin.*, II, 168), syn. d'*Engelhardia*, Lesch. — Genre de la famille des Abiétacées, institué par Rumph (*Amboin.*, II, 174, t. 57), et renfermant environ 6 espèces, croissant dans l'Asie tropicale et la Nouvelle-Zélande. Ce sont de magnifiques et très grands arbres, fournissant d'excellent bois pour la marine et les constructions civiles, ainsi qu'un peu de résine. Les feuilles en sont alternes, épaisses, oblongues-lancéolées, très entières, coriaces, énerves, très longtemps persistantes, et criblées en dessous de stomates multisériés; à fleurs dioïques: les mâles en chatons extra-axillaires; les femelles terminales, solitaires ou géminées.

Ces arbres sont très voisins des Araucariées, dont ils diffèrent, surtout génériquement, en ce que leurs graines sont ailées. On en cultive plusieurs dans les jardins, et on a l'espoir fondé d'acclimater en Europe ceux de la Nouvelle-Zélande. (C. L.)

***DAMMARINE.** *Dammarina.* CHIM., BOT. — Sous-résine extraite par Brandes de la résine de Dammar.

DAMNACANTHUS (*damnum*, mal; ἄκανθα, épine). BOT. PH. — Genre incomplétement déterminé par Gærtner fils, qui n'en connaissait que le fruit. On sait encore fort peu de chose à son sujet, si ce n'est que c'est un arbrisseau de l'Inde, à épines opposées, portant des baies pisiformes, rouges, adnées au calice, dont les cinq dents le couronnent, et portent encore l'anneau circulaire sur lequel était insérée la corolle. Ces caractères et ceux des graines déterminent la place de cette plante parmi les Rubiacées (Psychotriées-Coffeacées). (C. L.)

DAMOISEAU. MAM. — Syn. vulgaire d'Antilope grimme. C'est le petit Bouc-Damoiseau de Vosmaër.

DAMPIERA (W. Dampier, célèbre navigateur anglais). BOT. PH. — Genre curieux par la structure de ses fleurs, formé par R.

Brown (*Prodr.*, 537), et appartenant à la famille des Goodéniacées. Il renferme environ une vingtaine d'espèces, dont quelques unes ont été introduites dans nos jardins. Ce sont des sous-arbrisseaux ou même des herbes vivaces, arides, pubescentes, croissant dans la Nouvelle-Hollande. Les poils qui les couvrent sont souvent biformes; les uns allongés, ordinairement ramifiés, subplumeux; les autres plus courts, étoilés. Leurs feuilles sont alternes, indivises, subdentées, coriaces; les fleurs axillaires ou terminales, solitaires ou subépiées, munies de bractées petites ou nulles; les corolles bilabiées, bleues ou pourpres, à limbe extrêmement velu en dehors. (C. L.)

DANAA. BOT. PH. — All., synonyme de *Physospermum*, Cass.—Coll., synonyme de *Senecio* (*Senecciones chilenses*). (C. L.)

***DANACEA** (δανάκη, obole payée à Caron). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Malacodermes, tribu des Mélyrides, établi par M. de Castelnau aux dépens du genre *Dasytes* de Paykull (*Revue ent.* de Silbermann, t. IV, pag. 31). L'auteur lui donne pour type le *Das. pallipes* Illig., qui se trouve aux environs de Paris, (D.)

DANAEA. BOT. CR.—Genre de Fougères établi par Smith et l'un des plus remarquables de cette famille; il appartient à la tribu des Marattiées et diffère des *Marattia* en ce que les capsules soudées forment des séries linéaires le long des nervures secondaires et couvrent par leur rapprochement toute la face inférieure des feuilles fertiles. Ce sont, comme les autres Fougères de cette tribu, des plantes croissant dans les marais, mais à souche allongée; à feuilles pinnées ou rarement simples; à folioles oblongues ou linéaires, opposées et articulées sur le pétiole; à nervures pinnées, simples ou bifurquées à la base. Toutes croissent dans l'Amérique équatoriale, dans les parties les plus chaudes et les plus humides, principalement à la Guiane et au Brésil. (Ad. B.)

DANAEITES. BOT. FOSS. — On a donné ce nom à quelques Fougères fossiles qui ressemblent aux *Danæa*; mais cette analogie est trop douteuse pour qu'on puisse adopter ce nom. *Voy.* FOUGÈRES FOSSILES. (Ad. B.)

DANAIDES. *Danai.* INS. — Linné désigne ainsi l'une des sections de son genre *Papilio*, qu'il subdivise ensuite en **Danaïdes blanches** *Danai candidi*, qui répondent à la tribu des Piérides de Latreille, et en **Danaides variées** (*Danai festivi*), dont ce dernier auteur a fait sa tribu des Nymphales.

M. le docteur Boisduval donne le nom de *Danaïdes* et M. Blanchard celui de *Danaïtes* à une tribu de Lépidoptères Diurnes ou Rhopalocères qui se compose des genres *Euplœa*, *Danais* et *Idœa*. Leurs caractères à l'état parfait sont d'avoir les palpes écartés, le corselet ponctué, les ailes larges, à cellule discoïdale fermée, et les crochets des tarses simples. Les chenilles sont glabres et presque cylindriques, munies d'une à cinq paires d'épines ou plutôt de filaments charnus et flexibles; elles vivent sur plusieurs espèces d'Asclépiades. Les chrysalides sont courtes, cylindriques, [illegible] et très contractées; elles sont ornées de taches dorées très brillantes. Cette tribu ne renferme que des espèces exotiques parées de couleurs vives et variées, et dont quelques unes sont de très grande taille. (D.)

DANAIS (allusion aux filles de Danaüs). BOT. PH. — Ce genre, appartenant à la famille des Rubiacées, tribu des Cinchonées-Encinchonées, formé dans le principe par Commerson (*Vent. Tab.*, II, [illegible]), avait été réuni par Jussieu (*Gen. Pl.*) au *Pœderia*, puis rétabli par Lamarck (*Illust.*, t. 166). Il paraît aujourd'hui définitivement adopté. On n'en connaît guère que [illegible] espèces; ce sont des arbrisseaux grimpants, glabres, croissant dans les îles de France et de Bourbon. Leurs racines, épaisses, sont remplies d'un suc orangé; les feuilles opposées, oblongues ou ovées; les stipules solitaires de chaque côté, larges, très courtes; les pédoncules, axillaires, corymbeux, multiflores, à ramules opposés; les fleurs, allongées, odorantes, souvent hexamères. Il arrive quelquefois que ces fleurs deviennent dioïques par avortement; et comme ce sont ordinairement les étamines qui manquent, Commerson a voulu signaler ce fait dans l'appellation générique, en rappelant le nom des filles de Danaüs, qui tuèrent, comme on sait, leurs maris la première nuit de leurs noces. (C. L.)

DANAITES. INS. — *Voy.* DANAIDES.

ar corruption **DANAIS** (nom
Genre de Lépidoptères, de
urnes, tribu des Danaïdes,
lle et adopté par tous les lé-
qui le distingue principale-
la même tribu, c'est d'avoir
iscoïdale des ailes inférieu-
les seulement, une sorte de
visée par une nervure grise.
ne un assez grand nombre
ues dans l'Asie méridionale,
Sénégal. La plus connue est
ippus Linn., qui s'est pro-
ns le royaume de Naples.
bon de dire que son exis-
ernier pays, quoique bien
n'avoir été qu'accidentelle,
montrée deux années de
1807, dans les environs de
, au pied du Vésuve, elle a
ent en 1808, sans qu'on
er depuis; ce qui prouve
n sur ce point n'était pas
être attribuée à quelque
rmi les diverses conjectu-
es à ce sujet, la plus vrai-
e plusieurs individus des
te espèce auront été trans-
vie des côtes de l'Afrique
lie, soit par un bâtiment,
de vent de sud-est, et le
ue ce fût sur un point où
it l'*Asclepias fruticosa*, qui
e, ainsi que le fait obser-
laria Gagliardi, secrétaire
idémie del Incoragimento,
il a publiée à ce sujet le
, et qui est insérée dans le
des Annales de cette aca-
onstance, jointe à la dou-
s hivers dans les environs
favorisé la propagation de
x années de suite; mais
it été plus rigoureux que
rait que leur dernière gé-
résister et qu'elle aura été
ite.
l'espèce qui nous occupe
sieurs parties de la Grèce;
ns les îles qui avoisinent
ie. Toujours est-il que
n fils, pendant leur séjour
nt pas vu voler, bien que
le climat de ce pays soit plus chaud que celui de Naples. (D.)

***DANDALUS**, Boié. OIS. — Syn. de *Ficedula rubecula*. *Voy.* RUBIETTE. (G.)

***DANGERVILLA** (nom propre). BOT. PH. — Dans la *Flora fluminensis*, on trouve sous ce nom générique une plante qui paraît être une espèce d'un genre déjà bien connu, le *Galipea*. *Voy.* ce mot. (AD. J.)

***DANIS.** MAM. — Nom que M. Gray donnait au g. particulier qu'il établit avec l'Ours ordinaire, *Ursus arctos*. (P. G.)

DANOIS. MAM. — Race de Chiens. *Voy.* ce mot.

DANTHONIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées (Agrostacées, Nob., *Voc. gén. bot. inéd.*), tribu des Avénacées, formé par De Candolle (*Fl. fr.*, III, 32), et renfermant 25 espèces environ, croissant en Europe, dans la Nouvelle-Hollande, l'Afrique australe, et très rarement dans l'Amérique boréale. Ce sont des herbes gazonnantes, dont les feuilles sont planes, les épillets pédicellés, bi-multiflores; les fleurs distiques (la sommaire stérile), disposées en racèmes ou en panicules, et dont la paillette inférieure est barbue. On en cultive une dizaine d'espèces dans les jardins botaniques. L'une d'elles, la *D. decumbens*, est très commune en France (aux environs de Paris). (C. L.)

DAOURITE. MIN. — Syn. de Tourmaline violette de Sibérie.

***DAPHNACÉES, DAPHNOIDÉES.** *Daphnaceæ*, *Daphnoideæ*. BOT. PH. — Le premier de ces noms est donné par M. Lindley, le second par M. Enlicher à une famille plus généralement admise sous le nom de Thymélæacées. *Voy.* ce mot. (AD. J.)

DAPHNÉ. MOLL. — Poli, dans son *Histoire des Mollusques bivalves des Deux-Siciles*, a établi, comme on sait, une nomenclature toute spéciale pour ces animaux. Dans cette nomenclature, l'animal du genre Arche, comprenant aussi les Pétoncles, a reçu le nom de Daphné. *Voy.* ARCHE et ARCACÉES. (DESH.)

DAPHNE (δάφνη, laurier). BOT. PH. — Genre fort intéressant, type de la famille des Daphnacées, établi par Linné, et comprenant un assez grand nombre d'espèces (plus de 50) répandues en Europe, en Asie (même tropicale), dans l'Australasie et les

deux Amériques. Ce sont des arbrisseaux ou des arbustes, à feuilles éparses ou opposées, à fleurs axillaires ou terminales, souvent agglomérées et d'une odeur suave. On en cultive une vingtaine dans les jardins, où elles ont produit quelques hybrides fort recherchées. La couleur de leurs fleurs est très variable, selon les espèces; elles sont verdâtres, blanches, jaunes, lilas, roses, pourpres ou violettes. (C. L.)

***DAPHNÉODERME.** *Daphneoderma.* MOLL. — Poli, dans sa nomenclature, séparant les coquilles de leurs animaux, a imposé le nom de *Daphnéoderme* à la coquille de son genre Daphné, lequel représente le genre Arche de Linné. *Voy.* ARCHE. (DESH.)

***DAPHNIDES.** *Daphnides*, Straus. CRUST. — Syn. de Cladocères et de Daphnoïdes.

***DAPHNIDIENS.** *Daphnidii.* CRUST. — M. Milne-Edwards (*Hist. nat. sur les Crust.*) désigne sous ce nom une famille qui appartient à l'ordre des Daphnoïdes et qui renferme six genres; ce sont ceux de *Daphnia*, *Sida*, *Lynceus*, *Latona*, *Polyphemus* et *Evadne*. *Voy.* ces mots. (H. L.)

***DAPHNIDIUM** (δάφνη, laurier; εἶδος, forme). BOT. PH. — Genre de la famille des Lauracées, type de la tribu des Daphnidiées, formé par Nees (*in Wall. Pl. as. rar.*, II, 61 et 63), et dont on connaît une douzaine d'espèces environ, croissant toutes dans les Indes orientales. Ce sont des arbres à feuilles alternes, nervées ou penninerves; à fleurs dioïques, involucrées, fasciculées, axillaires ou ombellulées, couvertes avant l'anthèse des squames de la gemme. (C. L.)

DAPHNIE. *Daphnia* (δάφνη, laurier). CRUST. — Genre de l'ordre des Daphnoïdes, famille des Daphnidiens, établie par Müller aux dépens des *Monoculus* de Linné et adopté par tous les carcinologistes. Chez les Crustacés qui composent ce genre, le corps paraît au premier coup d'œil divisé seulement en deux valves; mais au-dessous de leur carapace bivalve on trouve un thorax, un abdomen et des pattes. Les valves qui cachent la majeure partie du corps sont minces, flexibles et transparentes; leur bord inférieur est libre, mais elles sont réunies entre elles par leur bord dorsal, et tiennent à la tête par la partie supérieure de leur bord antérieur; enfin leur forme varie un peu suivant les espèces. La tête est

recouverte par un bouclier [illegible] qui se continue postérieurem[illegible] carapace, et presque toujours [illegible] longe au-dessous en forme de [illegible] mier segment thoracique est gra[illegible] par la face supérieure à la parti[illegible] la carapace; mais les segments [illegible] plus petits, absolument libres e[illegible] ves, et éloignés du bord inférie[illegible] ci, de façon à laisser au-dessus [illegible] pace considérable destiné à lo[illegible] L'abdomen se compose de qua[illegible] dont le premier présente, che[illegible] plusieurs mamelons médio-dors[illegible] très développé se recourbe en hau[illegible] pour venir s'appuyer contre [illegible] de la carapace, et fermer ainsi [illegible] ment la cavité ovifère. Le der[illegible] présente postérieurement un [illegible] ment longitudinal, bordé latér[illegible] des lames aiguës entre lesqu[illegible] l'anus. Enfin le corps se termi[illegible] grands crochets cornés dirigés [illegible] L'œil, sphérique, de grandeur m[illegible] couleur noire, est mobile et re[illegible] les téguments communs. Les ante[illegible] rées à l'extrémité de l'espèce de [illegible] par la tête, sont très petites, mais [illegible] peu suivant les espèces et les sexes [illegible] des antennes ou rames, que M. St[illegible] sidère comme représentant une [illegible] paire de pattes, sont les seuls o[illegible] locomotion dont ces animaux fo[illegible] bouche est placée derrière la base [illegible] sous le bord antérieur de la cara[illegible] labre est très grand, se dirige ho[illegible] ment en arrière, et porte à son [illegible] un gros lobule ovoïde. Les mandib[illegible] très fortes et presque verticales, et [illegible] pas de branche de palpiforme. Les [illegible] sont horizontales, aplaties, élargie[illegible] et armées sur leur bord de quelq[illegible] cornées, très fortes et crochues. Le[illegible] tuées en arrière de l'appareil bucca[illegible] nombre de cinq paires, mais ne s[illegible] à la locomotion, et sont destinées [illegible] ment à la préhension et à la respir[illegible] membres s'insèrent au quatrièm[illegible] thoracique, et le cinquième anneau [illegible] pas d'appendices. Enfin au-dessu[illegible] nultième anneau de l'abdomen, [illegible] que deux soies plus ou moins al[illegible]

Le canal digestif des Daphnies s[illegible]

ophage court, étroit, suivi d'un in-
›s et droit, qui va s'ouvrir entre les
ies antérieures du dernier segment
al; près de son extrémité cardiaque,
rque de chaque côté un cœcum
sur lui-même. Le cœur est situé
ortion dorsale du premier segment
ie, et a la forme d'une vésicule
les pulsations se répètent deux ou
ts fois par minute, et le sang qu'il
ouvement paraît circuler dans des
plutôt que dans des vaisseaux. Le
ou ganglion nerveux céphalique,
et se trouve entre l'œsophage et
nerf optique très gros naît de la
rieure, et à sa partie inférieure et
e on aperçoit un point noir d'où
naître deux petits ganglions fusi-
Enfin les ovaires s'étendent le long
x de chaque côté de l'intestin et
à la partie supérieure du premier
bdominal, en avant de la languette
e en arrière la cavité destinée a lo-
ufs pendant leur incubation.
istacés sont très abondants dans les
nantes, et quelquefois ils y sont tel-
multipliés, qu'ils leur donnent leur
ropre. Une espèce de ce g. (*Daphnia*
ont la couleur est rouge, a quelque-
é lieu de croire que l'eau s'était
en sang. Leur natation se fait par
de sauts qu'ils exécutent de mo-
moment, au moyen de leurs bras
es, qu'ils agitent avec force de haut
a nourriture des Daphnies consiste
alcules et en particules végétales
dent dans les eaux des mares; elles
arvenir a leur bouche en imprimant
ement de courant à cette eau intro-
s l'intervalle de leurs valves, au
e leurs pattes proprement dites, qui
elles, comme nous l'avons deja dit
it, plutôt des organes de respira-
des organes de locomotion. Pen-
rintemps et l'été, ces Crustacés sont
llement occupés de la recherche de
rriture, ou livrés a l'acte de la re-
on; mais dans la saison d'hiver,
ncent dans la vase, et y restent en-
usqu'au printemps suivant. Dans
années, les mares où ils abondent
chant complètement, ces animaux
ent enterrés, et totalement privés d'eau pendant plusieurs mois, mais ne périssent pas pour cela. Aussitôt qu'une pluie abondante vient remplir de nouveau les mares, on les voit paraître de nouveau, et reprendre leur activité ordinaire.

Pendant longtemps, on a cru que les Daphnies étaient androgynes; mais les observations de Müller, et principalement celles de Jurine, ont prouvé que chez elles, les sexes sont séparés; que les mâles n'apparaissent que dans une saison de l'année, et qu'un seul accouplement donne lieu, comme chez les Pucerons, à plusieurs générations de femelles, qui toutes peuvent pondre des œufs productifs sans avoir besoin d'être fécondées de nouveau. Dans l'accouplement, qui dure au plus huit à dix minutes, le mâle se place d'abord sur le dos de la femelle, et la saisit avec les longs filets de ses pattes antérieures; puis, se portant vers le bord inférieur de la coquille, en rapprochant la sienne de son ouverture, il y introduit les filets ainsi que les crochets ou harpons dont ces mêmes pattes sont pourvues; apres cela, il rapproche sa queue de celle de la femelle, qui d'abord cherche à l'éviter, en nageant avec une grande vitesse, et le transportant partout avec elle; mais bientôt apres elle le recherche, et c'est alors que la copulation paraît avoir lieu. Les mâles, très ardents, attaquent indistinctement toutes les femelles, même celles qui sont en état d'accouplement, ou celles qui sont déjà remplies d'œufs. Après la fécondation, on voit d'abord dans les ovaires une matière colorée, suivant les saisons, en vert, en rose ou en brun, laquelle se rend dans la matrice, ou cavité située sur le dos, entre le corps et la coquille, et s'y sépare en boules rondes, et plus en été qu'en hiver. Dans cette dernière saison, on voit le premier jour l'œuf formé d'une bulle centrale entourée d'autres plus petites, dont les intervalles sont garnis de molécules colorées; du second au troisième jour, la partie externe de l'œuf devient plus transparente, parce que les molécules colorées se rapprochent du centre; cet œuf grossit, et prend la forme ovoïde dès le quatrième et le cinquième jour; ce n'est qu'au sixième que le fœtus commence à paraître; et déjà il a les bras détachés du corps; le septième, les rudiments des pattes proprement dites et de la tête peuvent être distin-

gués ; le huitième, l'œil paraît d'abord séparé en deux parties égales, et l'intestin se découvre ; le neuvième, tous les organes sont visibles, et l'œil est plus noir et réticulé ; le dixième, le développement du fœtus étant terminé, il sort de la matrice, dont l'issue s'ouvre par l'abaissement de la queue de la mère, et il commence à nager en agitant ses petits bras. Ses formes ne sont en rien différentes de celles des parents dont il provient, à cela près que sa coquille a la pointe très allongée. Bientôt cet animal croît, et à mesure que sa taille augmente, il se dépouille de la peau qui revêt toutes ses parties, même les plus ténues. Lorsque ces mues ont lieu, il se fixe avec les bras sur une tige de conferve, ou descend dans la vase, et y reste dans la plus grande tranquillité ; la tête sort la première, et les pattes ainsi que les mandibules et les bras ramifiés sont dégagés les derniers, mais avec une rapidité surprenante. Les mues se succèdent rapidement, et elles sont plus ou moins rapprochées, suivant les saisons. En été, elles ont lieu de deux jours l'un, et quelquefois il y a trois jours d'intervalle ; en hiver, il n'est pas rare de les attendre huit ou dix jours. Elles se succèdent ainsi pendant toute la durée de la vie de l'animal.

Aux mois de juin et de juillet, le développement des Daphnies est si rapide, que les petites femelles, dès l'âge de sept jours, et après trois mues, ont déjà leurs ovaires remplis de matière colorée ; cette matière passe dans la matrice dès le huitième jour, se change en œuf, et le dixième jour les petits sortent de la matrice. Ces générations, en rapport avec les mues, se renouvellent ensuite de deux en deux, ou de trois en trois jours, et leurs époques ne s'éloignent qu'à mesure que l'arrière-saison arrive. Le nombre des petits qui naissent à chaque ponte est rarement le même : les premières n'en donnent guère que six ; les suivantes en produisent davantage ; et quand la femelle a acquis tout son développement, il n'est pas rare de lui en voir porter à la fois dix-huit dans la matrice. Les mâles sont en très petit nombre, comparativement à celui des femelles ; au printemps et en été on n'en trouve que difficilement, tandis qu'en automne ils sont moins rares ; ce qui, remarque Jurine, fait pressentir la nécessité de leur influence aux approches de l'hiver, sur le[...] qui doivent se succéder avec [...] que les frimas auront cessé, et [...] raient peut-être pas sans l'inter[...] culine.

A certaines époques de l'an[...] ment vers les mois de juillet [...] même mai et juin, les valves [...] prennent après la mue de l'opa[...] partie supérieure, dans une éte[...] gulaire, et la couleur de cette p[...] être d'un gris noirâtre assez ob[...] ches, que Müller appelle *Eph*[...] adopté par Jurine, en les consid[...] le produit d'une maladie, s[...] M. Strauss, deux petites caps[...] s'ouvrant comme une capsul[...] dans chacune desquelles se tr[...] à coque cornée et verdâtre ; [...] semblable aux œufs ordinaires [...] différence qu'il reste beaucou[...] temps à se développer, étant [...] passer l'hiver avant d'éclore. Cet[...] à l'époque de la mue, est aband[...] vieille peau dont il fait partie [...] qu'il contient ; ces œufs y trou[...] contre la rigueur du froid, qui [...] plupart des individus vivants, [...] temps, lorsque la température [...] assez élevée, ils éclosent, et i[...] petits absolument semblables au[...] ordinaires.

M. Milne-Edwards, dans son *I*[...] *les Crustacés*, fait connaître 14 [...] toutes sont propres à l'Europe ; [...] nous citerons comme pouvant se[...] au g. des *Daphnia*, la D. pu[...] (Linn., Strauss, *Mém. du Mus.*[...] fig. 1 à 20). Cette espèce se trou[...] munément dans toutes les mare[...] environs de Paris et dans différ[...] de l'Europe.

***DAPHNIKON**, Pall. BOT. PH[...] nyme d'*Hippocratea*. L.

***DAPHNINE.** *Daphnina*. BO[...] douteux extrait par Vauquelin [...] *mezereum*.

***DAPHNIPHYLLUM** [...] φύλλον, feuille. BOT. PH.—Gen[...] avec doute à la famille des Rha[...] formé par Blume *Bijdr.*, 1153 [...] bre de Java, à feuilles éparses, [...] lancéolées, très entières, glabres[...]

ous, éstipulées ; à racèmes axillaires, s ; à fleurs dioïques. (C. L.)

'HNITE. BOT. — *Voyez* DAPHNINE.

'HNITIS, Spreng. BOT. PH. — Synonyme *Botryceras*, Willd.

'HNOIDÉES. *Daphnoideæ*. BOT. PH. — *V.* DAPHNACÉES.

PHNOIDES. *Daphnoides*. CRUST. — nom est désigné par M. Milne-Ed- *Hist. nat. des Crustacés*) un ordre de on des Branchiopodes, et qui cor- l aux *Cladocera* de Latreille et aux *des* de Strauss.

se compose que d'une seule famille, e sous le nom de **Daphnidiens**, *idii*. *Voy.* ce mot. (H. L.)

PHNOPSIS (δάφνη, laurier ; ὄψις, as- OT. PH. — Genre voisin des *Daphne*, artius (*Nov. gen. et sp.*) n'a donné diagnose incomplète, et qui en dif- tamment par des fleurs dioïques, un sec, etc. (*V. l. c.*) (C. L.)

PSA (altération de δάπτω, je dévore). enre de Coléoptères trimères, famille igicoles, créé par Ziegler, et adopté al, Latreille et M. Dejean. Ce dernier en mentionne 4 espèces dans son Ca- : les *D. denticollis* Germ. *nigricollis trisignata* et *barbara* Dej. Les deux s se trouvent en Hongrie, le troi- en Espagne, et le quatrième sur la Barbarie. On ne sait rien de positif mœurs de ces Insectes ; mais on doit r qu'ils vivent sur les Champi- ainsi que la plupart des espèces ren- ans cette famille. (C.)

PSILOPHYTE. *Dapsilophytum* (δα- abondant ; φυτόν, plante). BOT. — onné par Necker aux plantes pour- étamines nombreuses.

PTION, Steph. OIS. — Synonyme de *aria capensis*. *Voy.* PÉTREL. (G.)

PTOMORPHUS (*daptus*, nom de μορφή, figure). INS. — Genre de ères pentamères, famille des Carabi- ribu des Harpaliens, établi par M. le le Chaudoir (*Bullet. de la Soc. imp. ral. de Moscou*, année 1837, n. 7, p. une espèce du cap de Bonne-Espé- u'il nomme *capensis*, et qui a le facies re *Daptus*, près duquel il l'a placée. d'un noir très luisant, avec les anten- palpes, le labre et les pieds de couleur testacée. Elle a 3 lignes de long sur 1 ligne de large. (D.)

DAPTRIUS. OIS. — Nom scientifique du g. Iribin de Vieillot, synonyme de *Caracara ater*. (G.)

DAPTUS (δάπτης, vorace). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Harpaliens, établi par M. Fischer de Waldheim (*Entom. de la Russ.*, t. II, p. 38, n. 2, tab. 46, fig. 7) et adopté par M. Dejean, qui, dans son *Species*, t. IV p. 17, en donne les caractères, et le place dans la sous-tribu des Harpaliens à menton fortement échancré. Ce g. ne renferme que deux espèces : le *D. vittatus* Gebl., qui se trouve dans le sable humide aux bords des eaux en Sibérie, dans la Russie méridionale, en Dalmatie, et même quelquefois dans le midi de la France ; et le *D. incrassatus* Dej., de l'Amérique septentrionale. (D.)

DARBANUS (du mot hébreu *darban*, aiguillon). INS. — Genre de la tribu des Réduviens, de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, établi par MM. Amyot et Serville (*Insectes hémiptères*, *Suites à Buffon*) sur un insecte de Manille (*D. nigro-lineatus* Am. et Serv.) très voisins des Harpactors, dont il diffère par la présence d'une épine aiguë aux angles postérieurs du prothorax. (BL.)

DARD. *Spicula*. ZOOL., BOT. — Les entomologistes désignent sous ce nom l'extrémité de la queue des Scorpions et la pièce principale de l'aiguillon des Hyménoptères. — En botanique, on donne quelquefois le nom de *dards* aux poils piquants de l'Ortie.

DARGERIA, Cham. BOT. PH. — Synonyme d'*Esterhazya*, Mik.

DARINYPHYTES. *Darinuphytes* (διαῤῥήγνυμι, rompre ; φυτόν, plante). BOT. — Nom donné par Necker aux plantes dont le fruit sec s'ouvre spontanément.

DARLINGTONIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Mimosacées, tribu des Acaciées, formé par De Candolle (*Mém. Légum.*, 427, t. 66), et dont on ne connaît encore que 4 ou 5 espèces. Ce sont des plantes herbacées vivaces, propres à l'Amérique boréale, et dont deux sont cultivées dans les jardins en Europe. Elles sont glabres, inermes, à feuilles multipennées (*Nob.*, bipennées, *auct.*), dont les folioles multijuguées, à stipules sétiformes, à capitules

axillaires, solitaires, pédonculées ; à fleurs blanches, hermaphrodites. (C. L.)

***DARNIDES.** INS. — MM. Amyot et Serville (*Ins. hémipt.*, *Suites à Buffon*) désignent ainsi un petit groupe de la famille des Membracides, comprenant seulement les genres *Darnis* et *Tragopa*. (Bl.)

DARNIS. INS. — Genre de la famille des Membracides, de l'ordre des Hémiptères, section des Homoptères, établi par Fabricius (*Entomol. systematica*) et adopté par tous les entomologistes. Les *Darnis* se reconnaissent à un prothorax énorme enveloppant le corps, et cachant presque entièrement les élytres ; à des élytres étroites, parcourues par des nervures formant quatre ou cinq cellules allongées, etc.

Nous réunissons à ce genre comme division secondaire les *Tragopa*, Germ., qui s'en distinguent par l'absence d'une couronne d'épines à l'extrémité des jambes postérieures.

Ces Insectes sont propres à l'Amérique méridionale et peu nombreux en espèces. (Bl.)

DARTUS (δαρτός, écorché). BOT. PH. — Un petit arbre de l'Inde, à peine haut de 2 mètres, est le type de ce genre, formé par Loureiro (*Fl. Cochinch.*, 152), et qui n'est autre que le *Perlarius alter* de Rumph (*Amb.*, VI, t. 57), dont, par parenthèse, le nom générique aurait dû avoir la priorité. Il le rapporte, mais avec doute, à la famille des Solanacées. L'écorce en est aromatique, rougeâtre ; les rameaux ascendants, flasques ; les feuilles alternes, ovées-oblongues, acuminées, dentées, tomenteuses en dessous, molles ; les racèmes axillaires, courts. (C. L.)

DARWINIA (nom propre). BOT. PH. — Dennst., synonyme de *Litsœa*, Juss.—Genre de la famille des Myrtacées, tribu des Chamælauciées, établi par Rudge (*in* Linn. *Trans.*, XI, 299, t. 22), et renfermant 2 ou 3 espèces découvertes dans les régions orientales de la Nouvelle-Hollande. Ce sont des arbrisseaux couchés, très rameux, à feuilles éparses, acéreuses, serrées, glanduleuses-ponctuées, estipulées ; à fleurs blanches ou roses, disposées en fascicules serrés, terminaux, et séparées chacune par des bractées scarieuses, géminées. Le tube calicinal est pentagone. (C. L.)

DASAN. MOLL. — Le *Fissurella gibbosa* de Lamarck a été nommé de cette manière par Adanson dans son *Voyage au Sénégal*. *Voy.* FISSURELLE. (Desh.)

***DASANTHERA**, Rafin. BOT. PH. — Synonyme de *Penstemon*. (C. L.)

DASCILLUS, Latr. INS. — Synonyme de g. *Atopa*. *V.* ce mot. D.

DASCYLLE. *Dascyllus* (δασκύλλος, nom d'un poisson inconnu, Cuvier aurait dû écrire *Dascille*). POISS. — Genre de l'ordre des Acanthoptérygiens Sciénoïdes, établi par Cuvier (*Règne animal*, vol. II, p. 179. *Hist. nat. des Poiss.*, vol. V, p. 433). Ces Poissons, qui ressemblent aux Pomacentres, en diffèrent par leurs dents, qui ne sont pas tranchantes et sur une seule rangée, comme dans ces derniers, mais sur une bande en velours ras ; celles du rang externe sont plus fortes, coniques et pointues.

Le type de ce genre, dont on ne connaît que trois espèces, D. A LARGES BANDES (*D. aruanus* Cuv., *Chætodon aruanus* L., *Labre aruana* Lacép., *Pomacentrus aruanus* Rüpp.), est un petit poisson marin remarquable par les larges bandes noires et blanches qui le colorent, et sont régulièrement réparties ; le noir est pur et le blanc argenté. Ces couleurs sont moins vives chez les grands, qui ne passent pas 10 centimètres. Les autres espèces ont été décrites par Rüppell sous les noms de *P. marginatus* et *trimaculatus*. Ce dernier est le plus grand du genre.

Les Dascylles se nourrissent de substances animales ; mais on n'a pu en déterminer la nature.

Le type du genre est très commun dans la mer des Indes et dans toutes les parties chaudes de la mer du Sud. M. Rüppell l'a rapporté de la mer Rouge avec les deux autres espèces citées ci-dessus.

La place des Dascylles dans la méthode de Cuvier est entre les Pomacentres et les Glyphisodons. (G.)

DASIA, Gray. REPT. — Genre de Scinques. *V.* ce mot. (P. G.)

DASUS. BOT. PH. — *Voy.* DASYS.

***DASYA** (δασύς, velu). BOT. CR. — Phycées. Très beau et très bon genre de la tribu des Rhodomélées, fondé par M. Agardh (*Sp. Alg.*, t. II, p. 116), et dont voici les caractères : Fronde gélatineuse ou cartilagineuse, filiforme, rarement comprimée, continue, striée longitudinalement ou quelquefois

iculée, rameuse, et remarquable sur- des pinceaux de filaments cloison-essivement ténus et dichotomes qui nt les ramules. Couleur purpurine ne, noircissant par la dessiccation. ation double: 1° Conceptacles ovales-s, au fond desquels sont fixées par leur inci des spores pyriformes, envelop-es-memes d'une tunique transpa-périspore; 2° Tétraspores dévelop-s des rameaux transformés (*Stichi*-uni ou-bisériés, lesquels, primitive-enfermés aussi dans un périspore se séparent à la maturité en quatre Ces plantes vivent dans la mer, ar un épatement disciforme ou des ns, soit sur les roches du rivage, soit atres hydrophytes. Les espèces de ce au nombre de 16 environ, ont leur géographique dans les mers d'Eu-euf au moins d'entre elles ayant été ies dans la Méditerranée ou l'Adria-ine seule espèce, le *D. coccinea*, re-ers le Nord. Une autre, la plus belle enre élégant (*D. Baillouviana* Nob.), ontre à la fois dans l'Adriatique, aux s, et sur les côtes orientales de l'A-e septentrionale. *Voy.* encore DASYOP-

(C. M.)

SYACTIS (δασύς, épais; ἀκτίς, rayon). — Phycées.) Genre créé par M. Kützing son *Phycologia universalis*, dont il é le prodrome dans le 17e volume du a, pour quatre espèces d'Algues qui iennent au genre *Rivularia*, Roth.

(Bréb.)

SYANTHERA (δασύς, poilu; ἀνθηρά, anthère). BOT. PH. — Genre de la fa-les Bixacées, tribu des Prockiées, éta-Presl (*Rel. Haenk.*, II, 90, t. 66), et fermant qu'une espèce peu connue. n arbrisseau ou un arbre de l'île Lu-feuilles alternes, coriaces, sinueuses ntées; à fleurs nombreuses, herma-les, bractéées, disposées en grappes res ou terminales. (C. L.)

SYCAMPA (δασύς, velu; καμπή, che-INS. — Genre de Lépidoptères, fa-les Nocturnes, établi par M. Guénée *de la Soc. entom. de Fr.*, vol. VI, pag. adopté par le docteur Boisduval (*Gen. index method.*, pag. 147). L'un et le rangent dans la tribu des Ortho-sides, et n'y rapportent qu'une seule espèce, la *Noctua rubiginea* des auteurs, qui, à l'état parfait, diffère très peu des *Cerastis*, mais dont la chenille, par sa forme et sa manière de se transformer, ne permet pas de la laisser dans ce dernier genre. En effet, cette chenille est à demi velue, et se file une coque pour se chrysalider, tandis que celles des *Cerastis* sont lisses et s'enfoncent dans la terre pour subir cette métamorphose. La *Dasycampa rubiginea* se trouve en France et paraît en septembre. (D.)

***DASYCARPE.** *Dasycarpus* (δασύς, velu; καρπός, carpe et fruit). ZOOL., BOT. — En mammalogie on donne ce nom à une espèce du g. *Vespertilio*, dont le poignet est velu, et, en botanique, aux fruits couverts de duvet; tels sont ceux d'une espèce du genre Alysse.

***DASYCEPHALA** (δασύς, velu; κεφαλή, tête). OIS.—Genre établi par Swainson pour des insectivores du g. *Muscicapa*. M. G.-R. Gray a conservé le nom de *Dasycephala* à celui dont le type est le *Muscicapa cinerea*, et a adopté le nom de *Pithys*, Vieill., pour le *Pipra albifrons*. (G.)

DASYCERUS (δασύς, velu; κέρας, antenne). INS. — Genre de Coléoptères établi par M. Alexandre Brongniart, et classé par Latreille dans les Xylophages, et par M. Dejean parmi les Trimeres Fongicoles. L'unique espèce qu'on y rapporte a été trouvée pour la première fois aux environs de Paris par le créateur du genre, qui lui a donné le nom de *D. sulcatus*. On la rencontre sur des Agarics minces et fort durs, croissant sur des souches attenantes au sol. (C.)

***DASYCHIRA** (δασύς, velu; χείρ, main). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Liparides, formé par M. Stephens aux dépens du genre *Orgyia* des entomologistes allemands. Il y rapporte trois espèces (*pudibunda* Linn., *fascelina* Linn., et *Abietis* Esp.) qui diffèrent principalement des autres *Orgyia*: 1° en ce qu'elles sont ailées dans les deux sexes; 2° en ce que leurs chenilles manquent des deux faisceaux de poils en forme d'antennes qui caractérisent celles des véritables *Orgyia*, et qu'elles ont de plus qu'elles deux vésicules rétractiles sur la partie postérieure du dos. Des trois espèces dont ce g. se compose, la *Dasych. pudibunda* et la *D. fascelina* se

trouvent en France; la troisième, l'*Abietis*, est propre au midi de l'Allemagne. (D.)

***DASYCLADUS** (δασύς, dense; κλάδος, rameau). BOT. CR. — (Phycées.) Genre monotype dont la classification est encore incertaine par suite de l'ignorance où l'on est sur la nature de la fructification. Ce g., que M. Duby (2e *Mém. Céram.*) ne voulait pas séparer du *Cladostephus*, M. Agardh père le plaçait, avec doute il est vrai, à côté des Sphacélaires. Dans notre *Cryptogamie canarienne*, p. 183, nous avons été conduit par sa structure à le rapprocher des Siphonées, où nous voyons avec plaisir que le maintient M. J. Agardh. M. Decaisne en fait un membre de sa petite tribu des Actinocladées, dont nous n'avons pu parler en son lieu dans ce Dictionnaire, parce qu'elle n'était point encore publiée. Nous ajouterons donc que, outre le *Dasycladus*, notre savant collaborateur y fait encore entrer les deux autres g. *Cymopolia* et *Neomeris* (*voy.* ces mots) qui avant lui faisaient partie des Polypiers calcifères de Lamouroux. Revenant au *Dasycladus*, voici comment on peut le définir: Fronde en massue, courte et spongieuse, composée d'un filament central tubuleux, cylindrique, continu (!), tout couvert de rameaux denses, horizontaux, chargés eux-mêmes d'autres ramules dichotomes, réunis au nombre de 3 à 5 en verticilles. Ces derniers sont articulés, rétrécis ou étranglés au niveau des cloisons, et acuminés ou obtus au sommet. La plante entière, fixée par son extrémité amincie aux rochers de la côte, est tout au plus de la longueur et de la grosseur du petit doigt. Elle n'a encore été trouvée que dans la Méditerranée, l'Adriatique et aux îles Canaries. (C. M.)

DASYGASTRES. *Dasygastra.* INS.—Nom donné par Latreille à une division de la tribu des Apiaires, comprenant celles dont les femelles ont le ventre garni d'un duvet soyeux qui leur sert à récolter le pollen.

***DASYGNATHUS** (δασύς, velu; γνάθος, mâchoire). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, établi par Mac-Leay (*Horæ entomologicæ*, édition Lequien, pag. 73), qui le range dans la famille des Dynastides. M. de Castelnau le met dans la tribu des Scarabéides phyllophages de Latreille, entre les genre *Brachysternus* de M. Guérin et *Areoda* de Leach. Ce genre se distingue principalem[...]
mandibules velues extérieurem[...]
mâchoires courtes, presque tri[...]
terminées par un pinceau de p[...]
jean, dans son dernier Catalogu[...]
tionne deux espèces: l'une nomm[...]
par Dumont d'Urville, et l'aut[...]
par Mac-Leay. Toutes deux sont[...]
velle-Hollande. M. Fischer de W[...]
figuré et décrit la dernière sous l[...]
nérique et spécifique de *Schizog*[...]
leayi dans le tom. VI des *Mém*[...]
cadémie impériale de Moscou.

DASYLIRION (δασύς, velu; [...]
BOT. PH. — Genre de la famille [...]
liacées, établi par Zuccarini (*O*[...]
Gartenzeit., 1838, VI, 250) pour [...]
rapportée aux Yuccas par Schlecht[...]
ne connait pas les fleurs femelle[...]
sylirion; celles que Zuccarini a [...]
comme telles appartiennent au [...]
Klotsch.

***DASYLOMA** (δασύς, poilu; λῶμ[...]
BOT. PH. — Genre de la famille des [...]
fères, tribu des Séséliacées, fon[...]
Candolle (*Prodr.*, IV, 140) pour [...]
deux ou trois plantes annuelles [...]
ayant le port des *Œnanthe*. La [...]
fistuleuse, et porte des feuilles [...]
séquées, dont les segments [...]
pauci-dentées au sommet; les [...]
oppositifoliées, quinque-sex-radi[...]
les ombellules serrées, multiflore[...]
lucre et les involucelles sont null[...]

***DASYLOPHUS**, Swains. OIS. [...]
Malcoha. Le type de ce genre est [...]
à sourcils rouges.

***DASYMALLA** (δασύς, hérissé[...]
toison). BOT. PH. — Genre de la f[...]
Myoporinées, formé par Endlich[...]
Stirp.. Mus. Vind. Dec., 12), et [...]
2 ou 3 espèces de la Nouvelle[...]
austro-occidentale. Ce sont des [...]
entièrement couverts d'un duvet [...]
à feuilles opposées, oblongues [...]
très entieres; à fleurs purpuresc[...]
tées par des pédicelles axillaires, [...]
ou rassemblés en cymes opposé[...]
mant une grappe terminale. La [...]
barbue à la base intérieure du t[...]
à la gorge.

***DASYMALLUS** (δασύς, velu; [...]
son). INS. — Genre de Coléoptères [...]

tétramères de Latreille), famille des
.es, tribu des Alticites, créé par nous
té par M. Dejean, qui, dans son Cata-
en a mentionné deux espèces du Bré-
mées par cet auteur *D. tomentosus* et
(C.)

·YNA (δασύνω, je rends poilu). INS.
= de Diptères, établi par M. Robineau-
ly (*Essai sur les Myodaires*, p. 667)
nt partie de sa famille des Palomydes.
e se distingue par l'article de ses an-
que l'auteur nomme chète, lequel
ble ici à une petite plume. Il ne com-
ue deux espèces : l'une qu'il nomme
nis et qui habite parmi les plantes
ges ; l'autre *Peletierii*, qui a été trou-
environs de Paris par M. Lepelletier
t-Fargeau. (D.)

·YNEMA (δασύς, poilu ; νῆμα, fila-
BOT. PH. — Genre de la famille des
·s, tribu des Sloanées, formé par
[*in Spr. cur. post.*, 408) pour deux
ou deux arbrisseaux de l'Amérique
e, à feuilles alternes, souvent rap-
s, très entières ou dentées, pubes-
ou velues ; à stipules sétacées, dé-
à fleurs axillaires, fasciculées-sub-
tases. (C. L.)

·YNEURA (δασύς, velu ; νευρά, ner-
INS. — Genre de Diptères établi par
ille Rondani (*Memoria per servire
erologia italiana*, 1840, pag. 17) qui
, dans sa méthode, dans la tribu des
es et la famille des Cécidomines.
la classification de M. Macquart, que
ivons dans ce Dictionnaire, ce genre
ent à la division des Némocères, fa-
es Tipulaires, tribu des Gallicoles, et
e placer à côté du genre *Cecidomyia*
gen. M. Rondani y rapporte deux es-
ouvelles trouvées par lui dans les en-
de Paris, et qu'il nomme, l'une, *luteo-*
et l'autre *obscura*. — M. Saunders
act. of the entomological Society of
, pag. 60, année 1841) désigne éga-
sous le nom de *Dasyneura* un genre
tères, mais qui appartient à la tribu
uscides, sous-tribu des Téphritides, et
créé pour y placer une espèce nou-
qu'il nomme *zonata* et qui provient
de centrale. Cette espèce, dont il donne
re (pl. V, fig. 3 de l'ouvrage précité),
rps et la tête d'un rouge testacé, avec
une bande jaune sur l'abdomen ; les ailes
sont irisées, avec une tache brune au som-
met. (D.)

***DASYNOTUS.** MAM. — Syn. d'*Heteromys*, employé par Wagler. (P. G.)

***DASYOMMA** (δασύς, velu ; ὄμμα, œil). INS. — Genre de Diptères établi par M. Macquart (*Dipt. exot.*, tom. II, 1re part., p. 31), qui le place dans la division des Aplocères, subdivision des Tétrachœtes, tribu des Leptides. Ce genre est fondé sur une seule espèce rapportée du Chili par M. Gay. Cette espèce présente les caractères propres aux *Leptis*, mais tellement modifiée qu'on ne peut la laisser parmi eux, et qu'elle forme le type d'un nouveau genre dont le nom exprime l'un de ses caractères principaux : yeux velus. Il paraît d'après le grand nombre d'individus qu'en a rapportés M. Gay, qu'elle est très commune au Chili. M. Macquart en a donné la figure et la description dans le volume précité ; il la nomme *Dasyomma cœrulea* d'après sa couleur dominante. (D.)

***DASYOPSIS** (δασύς, *Dasya* ; ὄψις, apparence). BOT. CR. — (Phycées.) Genre démembré du *Dasya* par M. Zanardini (*Saggio di classif. nat. delle Ficee. Venez. marzo* 1843, p. 52, et dont le type est le *Dasya plana* Ag. (*D. ornithorhyncha* Nob.). L'auteur, qui y réunit encore le *Dasya spinella* Ag., a fondé ce nouveau genre sur la structure de la fronde, sur la place, la forme et la disposition des stichidies, autres que dans les congénères. (C. M.)

***DASYORNIS**, Vig. et Horsf. (δασύς, velu ; ὄρνις, oiseau). OIS. — Syn. de Fauvette. Ce genre a été créé sur une espèce que Vigors et Horsfield ont appelée *D. australis*. La confusion qui règne dans ce groupe y a permis bien des coupes arbitraires : aussi doit-on ne les admettre qu'avec la plus grande réserve. (G.)

***DASYPALPUS** (mot hybride : δασύς, velu ; *palpus*, palpe). INS. — Genre de Diptères, division des Aplocères, subdivision des Tétrachœtes, tribu des Bombyliers, fondé par M. Macquart (*Dipt. exot.* tom. II, 1re part., pag. 112, tab. 11, fig. 3) sur une petite espèce du cap de Bonne-Espérance, nommée *capensis* par M. Wiedmann, et placée par lui dans le genre *Phthiria*, mais qui en diffère par des modifications dans la

trompe, les palpes et les nervures des ailes, ainsi que par la nudité du corps. (D.)

*DASYPELTIS (δασύς, épais; πέλτη, écaille). REPT.—Genre d'Ophidiens proposé par Wagler pour une espèce de Couleuvre d'eau douce, le *C. scaber*, qui rentre dans le g. *Tropidonotus*. *Voy.* COULEUVRE.

*DASYPHORA (δασύς, velu; φορέω, je porte). INS. — Genre de Diptères, famille des Calyptérées, division des Coprobies ovipares, tribu des Muscides, section des Errantes, établi par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*, pag. 409). Les Dasyphores ont le chète très plumeux, la cellule γ C ouverte un peu avant le sommet de l'aile, avec sa nervure transparente droite. Du reste elles ont les caractères des Morellies. Ces Insectes nombreux paraissent dès le premier printemps et se continuent durant l'été. Ils aiment à sucer le miel des fleurs; mais on les rencontre le plus souvent le long des chemins, à terre ou sur le tronc des arbres. Leur vol est rapide et assez bruyant. M. Robineau-Desvoidy en décrit 4 espèces; nous n'en citerons qu'une qui est très commune: c'est la *Musca agilis* de Meigen. (D.)

DASYPHYLLE. *Dayphylla* (δασύς, dense; φύλλον, feuille). BOT. CR. — (Phycées.) C'est le nom d'un g. proposé par Stackhouse (*Ner. Brit.*, 2e édit.), mais qui n'a point été adopté, d'abord parce que, comme adjectif, il péchait contre les lois de la nomenclature, ensuite parce qu'il renfermait des Algues de structure assez différente pour qu'elles appartinssent à deux g. distincts. *Voy.* LAURENCIA et LOMENTARIA. (C. M.)

DASYPIDÆ, Gray. MAM. — Nom latin de la famille des Tatous. *Voy.* ce mot. (P. G.)

DASYPODA (δασύς, velu; πούς, οδός, pied). INS. — Genre d'Hyménoptères de la famille des Mellifères, tribu des Andrenètes, établi par Latreille (*Règne animal*) aux dépens des Andrènes de Fabricius. Les mœurs des Dasypodes sont les mêmes que celles de ces dernières. On trouve l'insecte parfait en automne sur les fleurs des Composées. Le *D. hirtipes* Fabr. est le type de ce genre.

DASYPODE. MAM. — Aristote a parlé en plusieurs endroits, sous le nom de Dasypode (δασύπους, c'est-à-dire à pieds velus), d'un animal qui est probablement le Lapin, mais que divers auteurs supposent être plutôt le Lièvre. Aristote indique l'étymologie de ce nom lorsqu'il dit que les animaux n'ont pas de poils intérieurement, non plus que dans la main ou sous les pieds, excepté le Dasypode, qui en a sous les pieds et dans les joues (liv. III, chap. 12). Mais comme il parle, sous le nom de *Lagos* (λαγώς), du véritable Lièvre, et que des auteurs grecs plus récents ont appelé *Cuniculus* le Lapin, on comprend comment les compilateurs les plus illustres ont dû être embarrassés par ce point de synonymie; peut-être s'agit-il simplement du Lapin sauvage. On a aussi traduit par Dasypode et par Lièvre l'*Arnebeth* de la Bible (*Lévitique* XI, 6, etc.); mais, comme cet Arnebeth est donné pour un animal qui rumine, on voit que ce problème est encore loin d'avoir été résolu. Pour surcroît d'embarras, Linné a nommé *Dasypus*, dans son *Systema naturæ*, un genre d'Édentés américains et par conséquent tout-à-fait inconnu des anciens, celui des Tatous. Voy. les articles LAPIN et TATOU. (P. G.)

*DASYPOGON (δασυπώγων, qui a une barbe épaisse). INS.—Genre de Diptères, division des Brachocères, subdivision des Tétrachœtes, famille des Tanystomes, tribu des Asiliques, sous-tribu des Dasypogonites, établi par Meigen et adopté par Fabricius ainsi que par MM. Wiedmann et Macquart. Ce genre est très nombreux en espèces, et ne renferme, à quelques exceptions près, que des Diptères propres aux contrées chaudes du globe. M. Macquart, dans ses deux ouvrages (*Hist. nat. des Dipt.*, tom. I, pag. 292, et *Dipt. exot.* tom. I, 1re part., p. 31), en décrit 65 espèces, dont 15 appartiennent au midi de l'Europe, 6 à l'Allemagne, 23 à l'Amérique, 10 à l'Afrique, 4 à la Nouvelle-Hollande, et 7 dont la patrie est inconnue. Ces Diptères sont généralement d'assez grande taille et vivent de proie comme les autres Asiliques, en saisissant d'autres insectes au vol. Nous citerons comme type le *Dasypogon punctatus* Meig., qui est assez commun dans le midi de la France. (D.)

DASYPOGON (δασύς, épais; πώγων, barbe). BOT. PH. — Genre de la famille des Joncacées-Kingiacées, établi par R. Brown pour un sous-arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, *D. bromeliifolius*, à tige simple et cylindrique, garnie de feuilles graminiformes et couvertes de poils rudes; les fleurs

.erminaux. Endlicher réu-
ıvec le *Kingia*, dans un pe-
ace à la fin des Joncacées.
ITES. *Dasypogonitæ*. INS.
Dipt. exot., tom. I, 2e part.,
nsi une sous-tribu ou divi-
s Diptères, faisant partie
iliques. Elle se compose de
lui de *Dasypogon* lui sert
(D.)
S. *Dasypoidea*. MAM.—Nom
e à une famille de l'ordre
prenant ceux qui ont des
;. *Dasypus*.
A. MAM.—Nom scientifique
roposé par Illiger et assez
pté. (P. G.)
INA. MAM. —M. Gray fait
tribu ou sous-famille de
Caviens à dents molaires
s des Porcs-épics; mais il
Dolichotis. *Voy*. ce mot.
(P. G.)
US (δασύς, velu; πρωκτός,
ıre d'Hyménoptères fouis-
:rabronites, établi par Le-
pour un insecte nouveau
ont nommé *D. bipunctatus*.
ıoir avec la base des an-
sur le prothorax, une au-
une tache de chaque côté
ment de l'abdomen, les
érieures et tous les tarses
ıeux.
, Wagl. OIS. — Syn. de
i Less., esp. du g. Perro-
syn. de *Podiceps caroli-*
g. Grèbe. (G.)
ı. — Nom scientifique du
(P. G.)
, *auct.*? (δασύς, hérissé de
-Loureiro décrit sous le
rticillatus un arbre de la
ılles lancéolées, entières,
uses en dessous, à fleurs
lées, axillaires, etc.) que
ı diagnose n'a pas permis
e avec certitude à aucune
Toutefois l'illustre auteur
rum, et depuis lui Meisner
10:, croient devoir le réu-
cées, dont semble néan-
ın style quinquéfide. Rei-
chenbach le joint aux Rubiacées. Son nom générique fait allusion aux poils nombreux qui couvrent la corolle. (C. L.)

*DASYSTEMON (δασύς, poilu; στήμων, filament). BOT. PH.—Une petite plante de la Nouvelle-Hollande, entièrement couverte de papilles squamiformes, à racine fibreuse, a servi à De Candolle pour établir ce genre, qui appartient à la famille des Crassulacées (Crassulées-Isostémones). On peut en voir la figure dans le Mémoire que l'illustre auteur a publié sur cette famille (*Crass.*, II, 15, t. 3). La tige en est ramifiée, subdichotome au sommet; les feuilles opposées, connées à la base, linéaires, aiguës, épaisses, planiuscules, subconvexes en dessus; les fleurs d'un blanc verdâtre. (C. L.)

*DASYSTERNA (δασύς, velu; στέρνον, poitrine). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides-Phyllophages, fondé par M. Dejean sur une espèce trouvée dans les environs de Tunis, et à laquelle il donne le nom de *barbara*. (D.)

*DASYSTOMA (δασύς, velu; στόμα, bouche). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Tinéides, fondé par M. Curtis (*Entomological magaz.*, no II, January, 1833, pag. 190) sur une seule espèce, la *Tinea salicella* Hubn., que nous comprenons dans le genre *Lemmatophila*, dans l'*Hist. nat. des Lépid. de France*. *Voy*. ce mot. (D.)

DASYTES (δασύτης, densité des poils). INS. — Genre de Coléoptères pentamères famille des Malacodermes, tribu des Mélyrides, établi par Paykull et adopté par tous les entomologistes. Les Dasytes avaient été réunis par Olivier aux *Melyris*, et par Fabricius aux *Lagries*; mais ils diffèrent de ceux-ci par le nombre des articles de leurs tarses, et des premiers par leur forme allongée, étroite, et souvent cylindrique ou linéaire, et en ce que les crochets de leurs tarses ont en dessous un appendice membraneux. Ces Insectes ont aussi des rapports avec les Malachies; mais ils s'en distinguent par l'absence des vésicules rétractiles que l'on voit sur les côtés de la poitrine chez ces dernieres. M. le comte Dejean, dans son dernier Catalogue, en énumère 87 espèces, dont 36 exotiques; les autres appartenaient à diverses contrées de l'Europe, mais principalement à ses par-

ties méridionales. Les Dasytes se tiennent sur les fleurs à l'état parfait, et leurs larves vivent dans le bois, suivant M. de Castelnau. Nous n'en citerons que deux espèces: le *Dasytes cœruleus* Fabr., qu'on trouve aux environs de Paris, et le *Dasytes hirtus* Linn., très commun dans le midi de la France sur les Graminées. (D.)

*DASYTIDES. *Dasytidæ*. INS. — M. de Castelnau désigne ainsi un groupe de Coléoptères dans la tribu des Mélyrides, et qui se compose des genres *Dasytes*, *Polycaon*, *Zygia*, *Melyris* et *Pelecophorus*. Leurs caractères distinctifs des autres genres de la même tribu sont d'avoir le corps ovalaire, plus ou moins velu et dépourvu, sur les côtés de la poitrine, de vésicules rétractiles. (D.)

*DASYTRYCHIA, Lamour. (Bonnemaison, *Journ. Phys.*, *Mars*, 1822). BOT. CR. — Synonyme de *Cladostephus*, Lyngb. *V.* ce mot. (C. M.)

DASYURE. *Dasyurus* (δασύς, fourni; οὐρά, queue). MAM.—Les Dasyures sont un genre très reconnaissable de Mammifères Didelphes ou Marsupiaux dont toutes les espèces vivent à la Nouvelle-Hollande ou dans ses îles. Buffon et Linné ne les connaissaient point encore, et les premiers qu'on ait apportés en Europe l'ont été par les expéditions anglaises ou françaises aux terres australes exécutées à la fin du XVIII siècle. M. E. Geoffroy-Saint-Hilaire a le premier reconnu la nécessité de les séparer génériquement des autres Didelphes, et c'est lui qui, en 1804, en a formé sous ce nom un genre particulier. Le Chien, compagnon inséparable de l'Homme, est le seul Mammifère carnivore des terres australes, et les Dasyures sont, dans le même pays, les animaux qui remplissent le rôle des Loups, des Fouines et des Belettes de l'ancien monde. Ils sont carnassiers autant qu'eux, vivent également de rapines, et souvent ils ont reçu des Européens les noms que ceux-ci portent chez nous. On en a décrit 15 espèces, toutes de taille différente, et dont les habitudes présentent par conséquent quelques particularités différentielles.

Les Dasyures ont été facilement caractérisés par leurs pattes à 5 doigts en avant et à 4 doigts seulement, libres, avec un rudiment de pouce en arrière, ou même sans trace extérieure de pouce; par leurs ongles aigus; par leur queue toujours velue dans toute son étendue, à poils souv[illegible]ent très lo[illegible] nis et jamais préhensile comm[illegible]e celle des Phalangers, et enfin par leurs d[illegible]ents de trois sortes: les incisives, au nombre [illegible]e de 4 paires en haut et de 3 en bas, leurs can[illegible]ines plus ou moins saillantes et leurs mola[illegible]aires plus ou moins carnassières, les postérieu[illegible]ures surtout.

Les Dasyures ont l'estomac [illegible] semblable à celui des Carnivores et point de c[illegible]cœcum sur le trajet de l'intestin. Leurs habitud[illegible]des sont plus ou moins nocturnes. Les femell[illegible]lles ont toutes une poche abdominale.

Quelques différences d'aptitu[illegible]udes entre les diverses espèces de Dasyures so[illegible]ont en rapport avec plusieurs particularités s[illegible]secondaires de leur organisation qui ont perm[illegible]mis aux naturalistes de partager ces anim[illegible]aux en sous-genres, ou même, dans la méth[illegible]thode actuelle, en genres distincts, lorsque l'o[illegible]on a cru devoir élever le genre Dasyure tel que [illegible]e l'avait conçu M. E. Geoffroy au rang des [illegible] familles naturelles.

Habituellement on les part[illegible]tage en 3 groupes: les **Thylacynes**, les D[illegible] Dasyures et les **Phascogales**; mais M. Gray [illegible] en a porté le nombre à 6 dans son dernier [illegible]r Catalogue (1):

1° PERACYON, Gr. (les genr[illegible]res *Thylacynus* de Temminck et *Lycaon* de W[illegible] Wagner);

2° DIABOLUS, Gr. (*Sarcophi*[illegible]*nilus*, Fr. Cuv.);

3° DASYURUS, Temm.;

4° PHASCOGALE, Temm.;

5° ANTECHINUS, Mac-Leay [illegible];

6° MYRMECOBIUS, Waterho[illegible]ouse.

Les 4 premiers genres sont [illegible]t les seuls que nous conserverons comme div[illegible]divisions des Dasyures, le 5ᵉ ne paraissant êt[illegible]tre qu'une fraction de celui des Phascogales, [illegible] trop différent des Dasyures, à [illegible] moins, pour qu'on le mette da[illegible]ns la même famille qu'eux. Ses affinités app[illegible] Insectivores et surtout avec les [illegible] que divers autres caractères [illegible] ticuliers, justifient complètem[illegible] tion en un groupe distinct [illegible] classe des Didelphes. *Voy.* M[illegible]

1° Thylacynus.

Les animaux de ce g. (Temm., *Mon. de Mamm.*, I) ont les incisives [illegible] comme celles des Carnivores, mais plus [illegible] breuses; 4 paires en haut et 3 en bas [illegible]

(1) *List of the specimens of mammalia in the* [illegible] *the British Museum*; in-12, 18[illegible], p. [illegible]

les et leurs molaires au
it, dont 3 fausses molai-
res, toutes également car-
tiques; total, 46 dents.
. Os marsupiaux fort pe-

:ÉPHALE, *Thylacinus cy-*
nimal, décrit d'abord par
tom. IX des *Transactions*
nne de Londres, sous le
ynocephalus, est nommé
ir M. Temminck. C'est le
is terrible des animaux
tralie: aussi l'a-t-on sou-
oup dont il a d'ailleurs
générale, mais auquel il
ur en taille et en puis-
un en Tasmanie, princi-
oral, et l'on assure qu'il
lement de la chair des
oques que la mer jette
se aussi les quadrupèdes,
fait son habitation dans
. Quelquefois il attaque
noutons. Il a la tête al-
oites, le corps assez bas
ue longue de 18 pouces,
a peu près un quart de
son pelage est brun-jau-
larges bandes d'un noir
transversalement sur le
corps est gris clair; la
par une petite touffe de

que tous les Dasyures
s. La paléontologie sem-
assertion. G. Cuvier a
ne mâchoire supérieure
Sanois, près Paris, qui
ure voisin des Thylacy-
zer et de Parieu ont dé-
Hyænodon une mâchoire
ains d'eau douce d'Au-
taient comme d'un ani-
lacynes; mais la justesse
ns ayant été contestée par
steologie des *Subursus* et
era question aux articles
ON de ce Dictionnaire.

eophilus.

F. Cuvier (in Rich. Owen,
rsupiaux, pour les Dasyu-
res qui ont 2 paires de fausses molaires au lieu de 3 et au total 42 dents seulement, plus serrées que chez les Thylacines; corps plus trapu; tête plus raccourcie, très élargie aux arcades zygomatiques et dans la partie faciale; queue plus courte. Gray donne à ce g. le nom de *Diabolus*.

DASYURE URSIN, *Dasyurus ursinus* (*Didelphis ursina* de Harris, *loc. cit.*).—C'est un animal de la taille du Blaireau, mais plus ramassé, bien mieux musclé et d'un naturel aussi farouche que cruel. Les colons anglais de la Tasmanie l'appellent *Devil*, c'est-à-dire *Diable*. A en juger d'après celui qui a vécu au Muséum de Paris, il est, en effet, difficile de supposer un animal moins traitable que celui-ci son instinct dominant est une férocité aussi stupide que constante, irréfléchie, presque sans intelligence et parfaitement en rapport avec la petitesse et l'imperfection de son cerveau. Dans les contrées qu'il habite, on le redoute autant ou même plus que le précédent. Le Dasyure ursin est noir, à oreilles assez grandes, très peu velues, à museau obtus et à fortes moustaches. Il a en avant du cou et des épaules un demi-collier de couleur blanche. Celui qui a vécu au Muséum a été peint pour les vélins de cet établissement par M. Werner. Nous en avons aussi publié, dans l'Atlas supplémentaire du *Dictionnaire des sciences naturelles*, une petite figure fort exacte due au pinceau de M. Meunier.

3° Dasyures proprement dits.

Ils n'ont également que 42 dents, les molaires un peu plus épineuses que chez les précédents, moins serrées, en 2 paires d'avant-molaires et 3 d'arrière-molaires; leur pouce de derrière est plus ou moins visible; leurs proportions, leur taille et leurs habitudes rappellent celles des Martes, des Putois et des Genettes.

Tels sont les *Dasyurus macrourus*, *Geoffroyi*, *Maugei* et *viverrinus*, à pelage plus grisâtre ou moins tacheté de blanc. On les a surtout rapportés de la Nouvelle-Galles. Ils sont très redoutables pour les poulaillers.

4. Phascogale.

Les Phascogales (Temm., *Monogr. de Mamm.*) sont des Dasyuriens à 46 dents,

comme les Thylacynes, mais chez lesquels ces organes prennent un caractère plus insectivore que réellement carnassier ; leurs incisives mitoyennes sont plus longues que les autres, et leurs arrière-molaires plus hérissées, disposition qui est mieux en rapport avec leur petite taille et leurs habitudes plus ou moins arboricoles. Ils sont déjà plus franchement pentadactyles aux pieds de derrière que les espèces précédentes.

On en connait plusieurs :

1. DASYURE A PINCEAU, *Dasyurus penicillatus* (*Didelphis penicillata* de Shaw). — Il est un peu plus grand que le Surmulot ; gris foncé en dessus, pâle en dessous. On le trouve dans les provinces d'Adelaïde et de la Nouvelle-Galles. Le prétendu Dasyure tasa (le *Tapoa tasa* du voyageur White) n'en diffère pas.

2. DASYURE NAIN, *Dasyurus minimus* E. Geoff., découvert en Tasmanie (Van-Diémen) par Péron et Lesueur.—Il est de la taille du Lérot, 4 pouces 1/2 de longueur totale, dont 1 pouce 4 lignes pour la queue. Sa couleur est cendré-noirâtre. C'est le même que le *Phascogale Swainsonii* de M. Waterhouse.

Le genre *Antechinus* repose sur l'étude d'une espèce de Phascogale prise d'abord par M. Mac-Leay pour un Mammifère de l'ordre des Insectivores et décrite comme telle dans le *Journal and Magazine of natural history*. Pour M. Gray, le Dasyure nain est aussi un *Antechinus*. (P. G.)

*DASYURIDÆ. MAM.—Nom que plusieurs zoologistes anglais (MM. Owen, Waterhouse, etc.) donnent à une famille qui répond à l'ancien genre Dasyure de M. E. Geoffroy. *Voy.* DASYURE. (P. G.)

*DASYURINA, J. E. Gr. MAM. — Syn. de *Dasyuridæ*. *Voy.* DASYURE. (P. G.)

*DASYURINS. *Dasyurini*. MAM. — Goldfuss a donne ce nom à une famille de l'ordre des Marsupiaux, ayant pour type le g. *Dasyurus*.

DASYURUS. MAM. — *Voy.* DASYURE.

*DASYLUS (δασύς, velu). INS. —Genre de Coléoptères, famille des Pentamères lamellicornes, tribu des Scarabéides phyllophages, établi par MM. Lepelletier de Saint-Fargeau et Serville, dans l'*Encyclopédie méthodique*, et adopté par M. le comte Dejean et M. le comte de Castelnau. Ce dernier le place dans la sous-tribu des Mélolonthites après le g. *Adoretus* d'Eschscholtz, il n'en déc[illegible] en décrit [illegible] seule espèce, le *Dasyus collaris*. ai[illegible] aris, ainsi [illegible] par les auteurs du genre ; mais [illegible] mais M. le Dejean en désigne deux autres d[illegible] [illegible]res dans s[illegible] talogue sous les noms de *nigellus* [illegible] *gellus* et de *pennis*. Toutes trois sont du Brés[illegible] Brésil. Le *syus*, ainsi que l'indique leur no[illegible] ur nom, so[illegible] Insectes très velus.

DATIN, Ad. MOLL.—Le Datin [illegible] Datin est un ritable [Ve]rmet, que la plupart [illegible] part des aute[urs] ont placé parmi les Serpules ; [illegible]s ; mais aujo[urd]'hui que ce genre Vermet es[illegible] est beauco[up] mieux connu, l'espèce nommée [illegible]ée de cette ma[nière] par Adanson en fait p[illegible] partie. *Voy.* [illegible] *Dase*[illegible] VERMET.

DATISCA. BOT. PH. —Genr[illegible] nre type de la famille des Datiscacées, form[illegible] mé par Linné (*Gen.*, 1132), et renfermant un [illegible] n petit nombre de plantes annuelles ou viv[illegible] aces 3 ou 4, indigènes du centre de l'As[illegible] sie et du Népaul, et cultivées souvent en [illegible] n Europe dans les jardins botaniques. Les f[illegible] feuilles en sont alternes, imparipennees ; les [illegible] es folioles dentées, dont les florales tres enti[illegible] altières : les fleurs dioïques, pédicellées, bibract[illegible] cteolées, vertes, disposées en épis axillaires [illegible] s et terminaux, racémeux. La corolle manque[illegible] que dans les sexes. C. L.

*DATISCACÉES, DATI[illegible]ISCÉES. *Datiscaceæ*, *Datisceæ*. BOT. PH. — [illegible] Fam[ille] de plantes dicotyledonées dicline[illegible] [illegible]ines, d[illegible] ca[illegible]ractères suivent : Calice a 4 o[illegible] 4 ou 5 divi[sions] entourant, dans les fleurs *mâle*[illegible] [illegible], des étamines en nombre égal et opposees, [illegible] es, ou en triple, à antheres biloculaires [illegible] s internes quefois sessiles ; dans les [illegible] fleurs adherent a l'ovaire qui se prol[illegible] [illegible]ngea de lui en trois ou quatre style[illegible] [illegible] dentscalicinales, et sur les pa[illegible] [illegible] unique offrant 4 placentas lon[illegible] les continuent a l'interieur et[illegible] multitude de petits ovules sur [illegible] sieurs rangs, horizontaux ou a[illegible] ovaire devient une capsule [illegible] entrebâillee au sommet (con[illegible] Résédas), et contenant des [illegible] breuses, dont l'embryon occ[illegible] perisperme charnu un peu [illegible] lui, et tourne vers le point d'a[illegible] cu.e beaucoup plus longue q[illegible] dons. — Les especes sont [illegible] nuelles à feuilles alternes, s[illegible] rement lobées ou pennees ave[illegible]

sposées en longs épis, ordinaire-
posés, originaires de Java et du
asiatique. Aux deux genres de
ille (le *Tetrameles*, R. Br. et le *Da-*
quelques uns ajoutent le *Trice-*
resl., qui en diffère néanmoins
-urs hermaphrodites, où le nombre
s est ternaire, la déhiscence de son
ois valves au sommet, ses anthères
et de plus son origine américaine
nie. (Ad. J.)

SCINE. *Datiscina*. CHIM., BOT. —
voisine de l'Inuline, extraite par
du *Datisca cannabina*.

A. POISS. — Cuvier rapporte ce
lui des Thérapons, quoique les
qui le composent manquent de
alais, que leur profil soit plus rec-
ur dorsale moins échancrée.

ITHE. MIN. — Syn. de Chaux bo-
euse.

. MOLL. — Ce nom vulgaire s'ap-
utrefois indistinctement à toutes
es bivalves ou univalves dont la
approche de celle du fruit du Dat-
dénominations sont tombées en
(Desh.)

E. BOT. PH. — Nom du fruit du Dat-

ER. *Phœnix*. BOT. PH. — Le genre
omprend plusieurs espèces de Pal-
t le Dattier cultivé est la plus re-
e, et qui sont liées d'une manière
se pour qu'on puisse appliquer le
attier au genre tout entier. On en
neuf espèces différentes, apparte-
es à l'ancien continent: une est
à l'Afrique septentrionale et à
identale, c'est le Dattier proprement
sont propres à l'Afrique tropicale
e; six appartiennent à l'Asie tro-
plus particulièrement aux Indes
Le genre *Elate* de Linné ne dif-
les *Phœnix*, auxquels il est généra-
ant; il en est de même du genre
ar M. Leseble dans le catalogue de
es sous le nom de *Fulchironia*.
s *Phœnix* sont des Palmiers à tige
se, à feuilles très rapprochées,
t embrassantes à la base, mais non
les, dont les bases persistant long-
r la tige, la couvrent de sortes
épaisses et divergentes; les feuilles
pinnées ont des folioles étroites et pointues, souvent fasciculées, se transformant dans plusieurs espèces, vers la base des feuilles, en épines longues et très fortes. Ce caractère est très prononcé dans les *Phœnix sylvestris* Roxb. (*Elate sylvestris* L.) et *Phœnix spinosa* Thonn. (*Fulchironia senegalensis* Leseb.).

Les fleurs mâles et femelles sont portées sur des individus différents, et forment des spadices rameux à branches simples et nombreuses dans les plantes femelles, à rameaux plus serrés et plus courts dans les inflorescences mâles; elles sont renfermées dans une spathe simple, d'abord entièrement close, plus ou moins allongée, comprimée et se fendant longitudinalement pour laisser sortir le spadice. Les fleurs mâles présentent un calice cupuliforme à trois dents, une corolle à trois pétales oblongs, coriaces, dont la préfloraison est valvaire; six étamines ou rarement trois ou neuf naissent de la base de la corolle; les filaments sont très courts, les anthères linéaires introrses. — Dans les fleurs femelles le calice est cupuliforme, à trois dents; la corolle à trois pétales arrondis, imbriqués dans le bouton; on ne voit pas de traces d'étamines; il y a trois ovaires distincts, dont un seul se développe constamment; chacun présente un stigmate sessile recourbé, et renferme un seul ovule dressé. Le fruit est une baie dont la chair est ferme et sucrée, et l'endocarpe représenté par une pellicule mince, membraneuse. La graine, oblongue, présente un sillon profond au côté interne, et est composée d'un périsperme corné très dur; l'embryon est placé vers le milieu de la longueur de la graine, sur sa face externe ou vers sa base dans quelques espèces.

L'espèce la plus importante de ce genre, par l'extension de sa culture et le rôle qu'elle joue dans l'alimentation de divers peuples, est le Dattier cultivé, *Phœnix dactylifera* L. Ce Palmier paraît être spontané sur les revers de l'Atlas et dans plusieurs points de l'Afrique septentrionale, ainsi qu'en Arabie; mais il est difficile de fixer jusqu'à quel point l'homme a contribué à le répandre d'une manière en apparence spontanée dans diverses régions. Il est en effet abondamment cultivé dans toute l'Afrique septentrionale, depuis le Sénégal et l'Abyssinie jusqu'aux

bords de la Méditerranée, et en Asie depuis l'Asie-Mineure jusque dans la Perse méridionale. La tige du Dattier, de 30 à 60 centimetres de diamètre, s'élève jusqu'à 20 mètres environ; elle produit dans sa partie inférieure, sur une étendue d'un mètre environ, de nombreuses racines grosses comme le doigt qui la fixent solidement dans le sol. Sur les tiges âgées et élevées, la partie inférieure du tronc est dépouillée des bases des feuilles, mais marquée de rides transversales produites par la sortie des faisceaux fibreux qui se portaient dans les feuilles. Vers le haut et dans une grande étendue, elle est au contraire hérissée par les bases des anciennes feuilles persistantes et serrées les unes contre les autres. Les feuilles qui existent simultanément sont nombreuses, tres serrées et forment une gerbe élégante au sommet de la tige; elles ont 3 à 4 metres de long; leur pétiole, fort et dilaté à la base, ne forme pas de véritable gaine, il est triangulaire et amplexicaule, mais s'écarte immédiatement de la tige. Les folioles naissent fort pres de la base, et ne sont pas très régulièrement espacées; elles sont linéaires, lancéolees, aiguës, pliées à la base, fermes, raides et légèrement piquantes; mais les inferieures sont plus courtes, plus raides, et forment de véritables épines, moins fortes cependant que dans d'autres especes.

Les spathes sortent entre les feuilles, il en nait plusieurs à la fois de l'aisselle de différentes feuilles; elles sont d'abord dressées et longues de 40 à 50 centimètres, oblongues, aplaties, d'un jaune orangé, complétement closes, et d'un tissu épais et presque ligneux; puis elles se courbent légèrement en dehors et se fendent exterieurement dans toute leur longueur pour laisser sortir le spadice ou la grappe de fleurs. Ces spadices sont entierement chargés de fleurs mâles dans certains individus, uniquement de fleurs femelles dans l'autre; les premiers sont petits, [illegible], à rameaux nombreux, et leurs fleurs, d'un jaune pâle, sont très serrées, presque imbriquees; elles tombent a mesure qu'elles se sont épanouies et que le pollen renfermé dans les anthères s'est echappé. Les autres offrent des rameaux simples, allongés, naissant tout autour de l'axe du spadice, et portant des fleurs femelles dans toute leur longueur. Celles-ci sont plus espacées que les fleurs mâles; elles sont ovoïdes, grosses comme un pois et d'un jaune verdâtre; lorsqu'elles ont été fécondées par l'action du pollen des pieds mâles, elles se transforment en des fruits charnus, oblongs, d'un jaune doré, dont le péricarpe épais et charnu, très serré, se conserve facilement par la dessiccation au soleil et constitue le fruit connu sous le nom de Datte: le noyau, cylindroïde, long de 2 centim. environ, profondément sillonné sur une de ses faces, est formé par la graine seule et non pas, comme le noyau de nos arbres fruitiers, par la graine et l'endocarpe, cette graine est presque entièrement composée par le périsperme dur, corné, résultant de cellules tres épaisses, oblongues, rayonnantes, renfermant des matières huileuses et sucrées. La saveur agréable et les propriétés très nutritives de la chair de la Datte, et l'utilité dont ce Palmier est encore sous d'autres rapports, ont fait étendre sa culture dans presque toutes les localités où il peut croître: aussi, même en dehors de ses limites principales que nous avons indiquées avant de donner sa description, on le cultive dans la plupart des colonies situées entre les tropiques et jusque dans le midi de l'Europe, en Espagne, en Italie et en Grèce; mais dans ces pays plus froids, les fruits ou ne mûrissent jamais ou ne se developpent que rarement et tres imparfaitement, et on le cultive uniquement pour ses feuilles ou Palmes, qui servent dans les processions de la fête des Rameaux, et sont recherchées dans ce but dans tous les pays catholiques du midi de l'Europe. Les dernières limites nord de cet arbre comme culture étendue sont donc la ville de Elche, dans le royaume de Valence, d'une part, et le petit village de Bordighera sur la côte de Gênes, d'un autre côté. On en retrouve encore quelques uns dans des jardins du midi de la France.

Le Dattier vient spécialement dans les lieux humides ou susceptibles d'arrosement; on peut le multiplier par semis ou par drageons; mais on préfère ce dernier moyen, parce qu'il permet d'obtenir avec certitude des pieds femelles, en prenant ces drageons au pied d'arbres de ce sexe, et que ces individus seuls sont avantageux à cultiver, parce que seuls ils donnent les fruits, but de cette culture.

Dans les plantations de Dattiers, on s'at-

met donc qu'un petit nombre de pieds mâles pour un grand nombre de pieds femelles; mais comme la fécondation indispensable pour le développement des fruits manquerait sur un grand nombre d'individus, les cultivateurs cueillent sur les pieds mâles les grappes de fleurs avant leur épanouissement complet, et vont secouer leur pollen sur les grappes femelles au moment de la floraison. Quelquefois même on fait venir ces grappes mâles des lieux où les Dattiers croissent spontanément et où le nombre des individus mâles est plus considérable. Ce procédé, en usage dès l'antiquité la plus reculée, puisqu'il est déjà cité par Théophraste, est une des expériences les plus grandes de fécondation artificielle. Elle avait déjà donné aux philosophes grecs l'idée de l'existence des sexes dans les plantes, et elle en est encore une des preuves les plus convaincantes : l'absence de cette fécondation artificielle arrête, en effet, le développement des germes, comme cela est arrivé aux environs du Caire, en 1800, lorsque l'invasion de l'Égypte par les Français suspendit les travaux agricoles, et fit négliger la fécondation des Dattiers. A l'état sauvage, le mélange des pieds mâles et femelles et le grand nombre des premiers rend la fécondation à peu près assurée. Chaque pied porte un nombre variable de régimes depuis 3 à 4 jusqu'à 10 ou 12, et ces grappes à leur maturité, longues quelquefois de près d'un mètre et chargées de fruits, pèsent de 10 à 12 kilogrammes. Lorsque les fruits doivent être conservés, on les récolte un peu avant leur maturité et on les fait sécher au soleil; parfaitement mûres, les Dattes fermentent facilement. On peut même aider cette fermentation et en extraire de l'eau-de-vie.

Les Dattes fraîches ou sèches, ou même leur pulpe séparée et réunie en sorte de pain, sont une des nourritures habituelles des Arabes, surtout pendant leurs voyages à travers les déserts; les noyaux eux-mêmes ramollis servent à la nourriture des bœufs et des chameaux.

On peut aussi recueillir la sève du Dattier et fabriquer avec elle, comme avec celle de plusieurs autres Palmiers, du vin de Palmier. Le procédé d'extraction consiste à pratiquer des entailles au sommet du tronc et à recueillir la sève qui s'écoule de cette plaie qu'on a le soin d'ombrager. Mais on ne fait cette opération que sur les Dattiers âgés et qui ne sont plus d'un bon rapport pour les fruits. Le bourgeon peut aussi se manger comme le chou-palmiste. Les feuilles servent à faire des nattes, et les tiges, lorsqu'elles sont vieilles, acquièrent dans leur partie inférieure assez de dureté pour pouvoir être employées dans les constructions ; mais ce bois n'est pas susceptible d'un beau poli et n'est pas en usage dans les arts. (Ad. B.)

DATURA (corruption d'un mot arabe). BOT. PH. — Genre de la famille des Solanacées, type de la tribu des Daturées, formé par Linné, et renfermant au-delà de 20 espèces. Ce sont des herbes annuelles ou vivaces, suffrutescentes ou arborescentes, indigènes de l'Amérique et de l'Asie tropicale. Une seule est cosmopolite ; les autres ont été pour la plupart introduites, et sont cultivées dans nos jardins. Ce sont des plantes essentiellement vénéneuses, et leurs qualités funestes se trahissent par l'odeur vireuse de leurs feuilles et de leurs fleurs ; mais quelquefois ces qualités sont déguisées sous le parfum le plus suave. Leur port est en général élégant ; leurs feuilles sont amples et bien étalées ; leurs fleurs grandes et souvent extrêmement belles. Tout le monde connaît les *Datura arborea* et *suaveolens*, introduits du Pérou et du Chili, et cultivés depuis dans tous les jardins, où ils peuvent, en quatre ou cinq années, s'élever à plus de 3 mètres, et se couvrir de fleurs longues de plus de 35 centimètres sur un diamètre limbaire équivalent. Ces fleurs exhalent en tout temps, surtout vers le soir, une odeur délicieuse, mais qu'il serait dangereux d'aspirer longtemps.

Les *Datura fastuosa*, *ferox*, *tatula*, etc., sont de très belles plantes annuelles, à grandes et élégantes fleurs violacées, à fruits ressemblant aux Châtaignes et hérissés comme eux de piquants, mais plus allongés et plus aigus. Les corolles de la première se doublent, se triplent même quelquefois ; on dirait alors de longs tubes emboîtés les uns dans les autres ; hétéromorphie d'un effet superbe pour les fleurimanes.

Mais de toutes ces plantes, la plus dangereuse, et malheureusement aussi la plus commune, est la Stramoine (*Datura stra-*

monium), ou vulgairement *Pomme épineuse*, *Endormie*, *Herbe aux Sorciers*, *ou Diable*, etc. On n'en connaît pas précisément la patrie, et aujourd'hui elle est répartie dans presque toutes les parties du globe, à l'exception peut-être de l'Australie. On la trouve partout en Europe, croissant spontanément dans les décombres, dans les endroits arides et incultes. Ses diverses parties, réduites en poudre, ont servi, et cela arrive encore trop souvent, aux malfaiteurs pour dépouiller leurs victimes, en leur faisant prendre du tabac auquel ils mêlaient cette substance pour les endormir subitement. Ils l'emploient également dans le même but en la faisant infuser dans du vin. Dans le Nord, on mêle une forte pincée des graines de cette plante à la nourriture des bestiaux pour les engraisser. Par ce moyen ces animaux acquièrent un vif appétit, dorment plus longtemps, et acquièrent bientôt un énorme embonpoint. A l'état vivant toutefois, la Stramoine est refusée par tous les animaux ruminants, que repousse sans doute son odeur nauséabonde et vireuse.

Ingérée dans l'économie animale et en quantités diverses, même tres faibles, elle cause la perte momentanée de la mémoire, le délire, souvent la fureur, une soif ardente, la paralysie, et enfin la mort.

Quelque délétères que soient les propriétés de cette plante, des praticiens ont néanmoins osé la prescrire, et souvent avec succès, contre certaines affections rebelles, entre autres contre l'épilepsie et les convulsions. Un empoisonnement causé par la Stramoine doit être combattu par des vomissements abondants et des boissons acidules.

Il ne sera sans doute pas inopportun pour le lecteur de trouver ici les caractères botaniques de ce genre important :

Calice tubulé, souvent anguleux, quinquéfide ou longitudinalement fendu d'un coté, décidu, mais à base persistante et peltiforme, en raison du mode de circoncision du tube. Corolle hypogyne, infundibuliforme, à limbe ample, étalé, plissé, 5-10-denté. Étamines 5, incluses ou subexsertes, insérées sur le tube de la corolle; anthères longitudinalement déhiscentes. Ovaire incomplétement quadriloculaire : l'une des deux cloisons s'oblitérant au-dessus du milieu ; l'autre complète, portant sur chaque face des placentaires multi-ovulés. Style simple ; stigmate bilamellé. Capsule ovée ou subglobuleuse, muriquée ou aculéifère, rarement lisse, semi quadriloculaire, incomplétement quadrivalve. Graines nombreuses réniformes. Embryon arqué, subpériphérique, dans un albumen charnu. — Feuilles alternes, pétiolées, oblongues ou ovées, souvent anguleuses-dentées ; fleurs alaires, solitaires, grandes, blanches, violacées ou sanguinées.

Sections :

a. Brugmansia, Bernh. (*Trommsd. Journ. Pharm.*, XXVI, 146) : Calice anguleux, 5-lobé. Étamines incluses ; anthères conglutinées. Graines subtrigones. (*B. sanguinea*, des jardins.)

b. Stramonium, Bernh. : Calice anguleux, 5-lobé. Limbe corolléen quinquangulaire. Étamines incluses ; anthères distinctes. Graines réniformes.

c. Dutra, Bernh. : Calice anguleux ou cylindrique, 5-lobé. Limbe corolléen, 5-10-lobé. Étamines subexsertes ; anthères distinctes. Graines réniformes.

d. Ceratocaulis, Bernh. : Calice subcylindrique, fendu d'un côté. Limbe corolléen 10-denté. Étamines exsertes ; anthères continues. Graines subréniformes. (C. L.)

*DATURÉES. *Datureæ*. BOT. PH. — Tribu de la famille des Solanées, ayant pour type le genre *Datura*. (AD. J.)

*DATURINE. *Daturina*. CHIM., BOT. — Alcali que Brandes croyait avoir découvert dans le *Datura stramonium*, et qui n'était que de la Potasse mêlée à une substance narcotique.

*DATURIQUE (ACIDE). *Daturicum*. CHIM. — Acide problématique, que Peschier crut avoir trouvé dans le *Datura stramonium*.

DAUBENTONIA, Geoff.-St.-Hil. MAM. — Synonyme d'Ave-Aye.

*DAUBENTONIA (Daubenton, célèbre naturaliste français du dernier siècle). BOT. PH. — Genre fort intéressant de la famille des Papilionacées (Phaséolacées, Nob.), tribu des Lotées-Galégées, formé par De Candolle (*Mém. Légum.*, 258) pour un très petit nombre d'espèces (3 ou 4) croissant dans l'Amérique tropicale. Ce sont des plantes inermes, à feuilles abruptipennées, multijuguées ; à stipules subulées, persistantes ; à fleurs

s, nombreuses, belles, disposées en
axillaires plus courts que les feuil-
cultive pour l'ornement des jardins
nicea DC., et *Tripetiana* Poit., toutes
cemment introduites de l'Amérique
. (C. L.)

JBENYA (Daubeny, botaniste an-
OT. PH.—Genre formé par M. Lindley,
rté à tort, selon nous, à la famille
acées, dont il n'a ni le port ni les
es. Par son habitus, il ressemble à
thus; par les caractères de ses fleurs,
sertion staminale et le limbe tout-
ormaux, et par ses placentaires pa-
il s'éloigne des Liliacées et des
idacées, parmi lesquelles, cepen-
ous semble, jusqu'à meilleure dé-
ion, devoir prendre place. Il ne
e encore que deux espèces, intro-
cultivées pour l'ornement des jar-

examinerons de nouveau et ces
et la question intéressante de leur
ns le système naturel, en traitant
Massonia. (C. L.)

US. BOT. PH. — Nom scientifique
rotte.

LIAS, Boié. OIS. — Synonyme de
. *V.* FAUVETTE. (G.)

HIN. *Delphinus*. MAM. — Depuis la
te antiquité ce nom a été donné,
à un animal, mais à un genre d'a-
dont les Grecs connaissaient déjà
espèces. Aujourd'hui ces Cétacés
une famille tellement naturelle, que
aturalistes, à peu pres, lui ont as-
mêmes limites. M. Is. Geoffroy en
sous le nom de *Delphiniens*, la
famille de son deuxième ordre
les ou Cétacés. M. Lesson, dans
eau tableau du règne animal, en
la classification de M. Is. Geoffroy,
le nom de cette famille en celui de
sideæ, et cette innovation me pa-
nuisible à la synonymie qu'utile à
, outre que le mot est d'une lati-
are.

rticle CÉTACÉS de ce Dictionnaire,
des idées générales sur la singu-
nisation de ces Mammifères : il ne
donc ici qu'à esquisser quelques
ticuliers à la famille des Delphi-
sait que tous les Cétacés sont des animaux essentiellement aquatiques, vivant, pour le plus grand nombre, dans la mer, à corps pisciforme, couvert d'une peau lisse, et ordinairement sans aucun poil, à très peu d'exceptions près ; les extrémités antérieures sont aplaties et ressemblent plus à des nageoires qu'à des pattes. Ils manquent absolument de membres postérieurs, et ils ont, pour les remplacer dans la locomotion, une queue plate, fort large, horizontale, ou plutôt une véritable nageoire. Leur oreille manque de conque extérieure, et n'est ouverte dans la peau que par un méat extrêmement petit. Comme tous les autres Mammifères, ils font leurs petits vivants, et les allaitent. Tous ont des évents et les mamelles inguinales, ce qui suffit pour les séparer très bien de l'ordre des Siréniens de M. Is. Geoffroy, sans avoir recours à d'autres caractères tels que l'on pourrait en tirer des membres antérieurs, des dents, etc. Quant aux Delphiniens proprement dits, leurs deux mâchoires munies de dents et leur tête de moyenne grosseur sont des caractères suffisants pour les faire reconnaître : aussi arrivons-nous de suite à quelques particularités qui les concernent spécialement.

Le nombre des dents est très variable dans ces animaux, même dans les individus de la même espèce ; en général elles sont simples, plus ou moins coniques et comprimées ; elles ont peu de solidité, et néanmoins les Delphiniens sont éminemment carnivores. Leur langue est épaisse, douce, courte, peu mobile, et quelquefois frangée sur les bords ; leurs yeux sont tres petits et garnis de paupières étroites et dénuées de poils ; leur pupille est cordiforme. En général, ils paraissent avoir les sens assez obtus, mais pas autant que l'ont cru certains naturalistes, ainsi que je l'ai dit à l'article CÉTACÉS. Quant à leur odorat, Fr. Cuvier pense que ce sens est très douteux chez eux, et que les narines ne leur servent qu'à respirer l'air, et à rejeter l'eau qui leur entre dans la bouche lorsqu'ils saisissent leur proie. Ceci me paraît très probable ; cependant ce sens existe si l'on s'en rapporte aux observations de Hunter et d'Albert.

Sans doute que, chez des animaux qui vivent constamment dans l'eau, chez des êtres qui n'ont de communication avec les

corps extérieurs que par l'intermédiaire de l'eau, et qui ne vont puiser dans un autre élément d'autre matière que l'oxygène nécessaire à l'oxydation de leur sang, les odeurs ne peuvent avoir l'air pour véhicule, car l'air qui plane sur les vastes mers qu'ils habitent ne peut porter avec lui aucune émanation de leurs proies. Ne serait-il pas possible que l'eau qui passe par les narines des Cétacés fût précisément cet agent qui leur porterait la sensation des odeurs, et qui, pour ces animaux, jouerait le rôle que l'air joue pour nous? On conçoit que dans ce cas l'organe de l'odorat devrait être modifié en conséquence, et c'est peut-être à cause de cette modification que nos anatomistes ne l'ont pas reconnu.

La plupart des naturalistes ont avancé que l'eau qui sort des évents est, ainsi que je viens de le dire, celle qui est entrée dans la bouche de l'animal en saisissant sa proie. M. de Blainville croit que les évents ne rejettent point d'eau du tout, et que celle que l'on voit jaillir lors de l'expiration n'est rien autre chose que celle de la mer, qui, interposée dessus l'ouverture des narines, extérieurement, est entraînée ou, si l'on veut, lancée par la colonne d'air qui sort des poumons. Si le phénomène se passe ainsi, il est tout-à-fait à croire que l'odorat n'existe pas, car la perception d'odeurs aériennes serait de toute inutilité à ces animaux, et l'organe chargé de les transmettre se serait oblitéré par son inaction.

Mais, quelque respectable que soit l'opinion d'un savant comme M. de Blainville, il me semble que l'on pourrait opposer à cette manière de voir des objections assez fortes, et en voici une. On peut tirer la conséquence de ce que dit M. de Blainville lui-même, qu'il y a de l'eau lancée par les évents, puisque ce savant cherche à trouver l'explication de ce fait ; mais, en outre, ce phénomène a été établi par un grand nombre d'observateurs, et surtout par Spallanzani, qui en a été témoin de *très près*, dit-il, dans une traversée de Lipari à Stromboli. Il est également certain que ce fait n'a pas toujours lieu, car des observateurs également très capables, entre autres MM. Quoy, Gaimard, Lesson, et autres, ne l'ont jamais vu, quoiqu'ils aient pu observer dans leurs voyages un grand nombre de Cétacés. Or si, comme le dit M. de Blainville, le jet étai[…]
par le passage de l'air expiré
mince couche d'eau interposée
face de la mer et l'ouverture d
jet aurait constamment lieu da
circonstances, puisqu'il serait i
de la volonté de l'animal.

Les Dauphins ont tous le cor
allongé, s'amincissant insensit
la queue ; leur peau recouvre
couche de lard. Leurs évents
ouverture unique, placée sur le
la tête ; les mamelles, au nomb
sont logées dans un pli de la pe
organes de la génération, et leur
ne font saillie en dehors que
sont gonflées de lait, pendant
l'allaitement. Dans l'accoupleme
maux se penchent sur le côté, r
leurs ventres l'un de l'autre, se
s'embrassent mutuellement ave
geoires pectorales, afin de se main
l'attitude qu'ils ont prise. On dit
melle porte dix mois ; mais je dou
ait pu faire là-dessus des observati
samment précises. Elle fait ordi
un petit qui, en naissant, est déj
de nager. Quand il veut teter, l
penche sur un côté, et le petit se
l'autre en saisissant le mamelon.

Plusieurs espèces de Dauphins
cérébrale du crâne excessiveme
comparativement au reste de l
cervelle très volumineuse, le n
profondeur des circonvolutions
beaucoup plus grands que chez le
tres Mammifères, sans en excepte
D'après ceci, et les règles assigné
et Sœmmering pour mesurer l'i
des animaux, il résulterait que l
aurait, ou devrait avoir, moitié pl
gence que l'homme : aussi les phi
pour étayer leur système, se so
quefois appuyés sur cette confor
sur ce que nous ont dit les ancien
rable intelligence et de l'esprit d
de ces animaux. Il serait curieux
de connaître précisément quel ét
que les anciens nommaient D
fût-ce que pour savoir jusqu'à
nous devons ajouter foi aux hist
nous ont transmises sur ces an
par conséquent, quelle est la fo

ls que les phrénologues avancent à
t.

auphiu, selon l'opinion des anciens,
ı animal doux, bon, intelligent, sen-
la bienveillance, qui se familiarisait
ux qui lui faisaient éprouver de bons
ents, leur obéissait, s'attachait à
se faisait même un tel besoin d'aimer,
érissait de chagrin quand, par une
quelconque, il était abandonné par
de ses affections. « J'ai vu moi-même
eléné, dit Pausanias (*Description de*
ce, liv. III, ch. 23), un Dauphin
essé par des pêcheurs et guéri par
ant, lui témoignait sa reconnais-
Je l'ai vu venir à la voix de l'enfant,
nd celui-ci le désirait, lui servir de
e pour aller où il voulait. » — Le
n aimait la musique : témoin l'histoire
. Celui du lac Lucrin avait un tendre
ment pour un enfant qui chaque jour
it le lac sur son dos, selon Pline
, chap. 8). D'après le même auteur,
phin, à Hippone, s'amusait à jouer
nageurs et à les recevoir sur son
., etc. Mais le plus admirable de
Dauphins était certainement celui
n (*Halieutiques*, chant 5); celui-ci
goût si prononcé pour la pastorale
u son de la flûte des bergers, il sor-
a mer pour accompagner les brebis
r avec elles le repos et l'ombre des
Terminons en citant un passage de
er. : — « Les auteurs, dit-il, qui nous
nt sur les Dauphins des actions si
linaires, sont des hommes graves,
ient à ce qu'ils disent, et qui ne
point leurs récits comme des jeux
dans des vues de simples amuse-
On pourrait aller jusqu'à penser,
naturaliste, que les Dauphins sont
de contracter un certain degré de fa-
avec les hommes qu'ils voient ha-
ment, de s'attacher à eux, de recon-
ur voix, de leur obéir, etc. »

s Dauphins de nos jours sont des
stupides, brutaux, voraces, n'ayant
gence que juste ce qu'il en faut pour
leur proie et reproduire leur es-
yons donc ce que pouvaient être ceux
ois. Au milieu des descriptions con-
te nous en ont laissées les anciens,
ractères restent constamment sail-
lants : 1° pour Aristote, comme pour tous les anciens auteurs, le Dauphin est un poisson ; 2° ce poisson, selon le même, avait la bouche placée, non au bout d'un museau, mais sous la tête, ce qui l'obligeait à se renverser pour saisir sa proie (Arist., *Hist. anim.*, lib. VIII, cap. 2); 3° Pline dit la même chose, et il ajoute qu'il a sur le dos une nageoire épineuse, arme puissante, au moyen de laquelle il combat le Crocodile (*Hist. nat.*, liv. IX, chap. 8). Oppien confirme ce que disent ces auteurs (*Halieutiques*, chant 1er), et ajoute quelques détails qui ne laissent plus le moindre doute à tout homme qui aura les premières notions d'histoire naturelle. Il en résulte que cet animal si bon, si doux, si ami de l'homme, qui avait un goût si délicat pour la musique et la poésie, qui allait se reposer sous l'ombrage avec les bergers et leurs brebis, était tout simplement.... un Requin.

Nous conclurons de cela, et avec moins de naïveté que Fr. Cuvier, que tout ce que les anciens nous ont transmis sur le Dauphin est faux, et consiste en des contes merveilleux faits à plaisir. Il y a plus, en étudiant mieux les véritables mœurs des animaux, nous arriverons peut-être à deviner l'origine de ces contes puérils. En effet, lorsqu'un navire est à la voile, des troupes de poissons l'escortent constamment, attirés par les débris de cuisine, les balayures et les vidanges, qui leur fournissent une nourriture abondante. Ces troupes de poissons seront d'autant plus considérables que les vaisseaux auront eux-mêmes des équipages plus nombreux. Les Dauphins, attirés par ces légions de poissons dont ils ont l'habitude de faire leur nourriture, se rassemblent autour des navires, et les suivent pour avoir continuellement une proie abondante et prête à prendre, et en cela ils sont imités par les Requins. Des matelots auront remarqué que ces derniers attaquaient et dévoraient les hommes qui tombaient à la mer, tandis que les autres ne leur faisaient aucun mal, et, loin d'attribuer ce fait à une différence d'organisation, ils l'auront mis sur le compte d'une prétendue amitié que les Dauphins éprouvent pour l'homme. Sur les récits grossiers des matelots, récits dans lesquels les descriptions des deux espèces d'animaux devaient nécessairement se trouver très con-

fusément embrouillées, les écrivains du temps, qui n'avaient aucune notion de critique, ont brodé et enjolivé ces histoires merveilleuses, et voilà probablement pourquoi ils ont constamment confondu les Dauphins avec les Requins.

D'ailleurs, un seul de ces anciens auteurs, du moins à ma connaissance, dit avoir vu lui-même ce qu'il raconte, et cet auteur est Pausanias, que j'ai cité plus haut. Mais si cet historien s'est trompé d'espèce ; s'il a pris, comme je n'en doute pas, un Phoque pour un Dauphin, son histoire de Poroséléné s'explique parfaitement, et peut être vraie dans tous les points. J'ai vu moi-même un Phoque tellement apprivoisé par un matelot, qu'il lui obéissait absolument comme pourrait faire un Chien. Le conte débité par Oppien pourrait également avoir quelque vraisemblance. Mais laissons là ces dissertations qui ne mènent à rien de positif, et revenons-en aux véritables Dauphins.

La famille des Delphiniens, de M. Isidore Geoffroy, constitue, dans l'ordre des Cétacés, un groupe très naturel ; mais ce groupe, considéré comme genre, a pu s'étendre ou se restreindre à certaines espèces, suivant qu'on attribuait aux Dauphins tels ou tels caractères. C'est à Fr. Cuvier que l'on doit le travail le plus complet et le plus consciencieux qui existe sur cette matière. Ce naturaliste divise les Dauphins en : 1° Delphinorhynques ; 2° Dauphins proprement dits ; 3° Inias ; 4° Marsouins ; 5° Hyperodons ; 6° Narvals ; 7° et enfin en Sousous. Dans cet article nous adopterons à peu près les mêmes divisions, mais nous ne les considérerons ni comme genres, ni même comme sous-genres, car ce ne sont certainement que des groupes établis d'une manière purement artificielle. Dans la famille des Delphiniens de M. Isidore Geoffroy viennent encore se grouper, après les Dauphins, les genres Inia, Heterodon et Monodon (voyez ces mots[1]). L'histoire des Dauphins et surtout leur synonymie sont très difficiles à débrouiller, parce que ces animaux, habitant constamment la haute mer, ne peuvent être observés que rarement et accidentellement. En outre, les caractères sur lesquels on a l'habitude de déterminer les espèces sont, quoi qu'on en dise, très variables. Par exemple, la grandeur varie en raison de l'âge, et peut-être des sexes ; et on ne connaît pas de règles certaines pour déterminer cet âge, ni même de moyens positifs pour savoir si un animal observé est adulte ou non. Le nombre des dents varie d'individu à individu, et lorsqu'un vieux Dauphin les a perdues par l'effet de l'âge, il est souvent impossible de s'en apercevoir. Quant à la disposition des couleurs, si l'on s'en rapporte à Moreau de Jonnès, elle est tout aussi variable : cet observateur dit avoir remarqué que, dans la même troupe de Dauphins de la même espèce qui suit un vaisseau, tous les individus n'ont pas la même répartition de taches ou de couleurs sur le corps. J'ai moi-même observé sur des Marsouins communs que les proportions relatives des nageoires varient un peu dans les différents individus. Ceci posé, je n'ai pas besoin d'avertir le lecteur des imperfections qu'il peut trouver dans tous les travaux faits par les naturalistes sur ces animaux.

1° Delphinorhynques.

Ils ont un museau excessivement [illegible], et d'une longueur comparativement très grande, souvent quatre fois plus long que le crâne ; l'extrémité postérieure des [illegible]maxillaires est courbée en avant, ce qui entraîne la courbure des maxillaires, des frontaux et de l'occipital ; les os du nez sont enchâssés dans les frontaux et les intermaxillaires ; la fosse temporale est extrêmement petite, et les dents sont à l'état rudimentaire, au moins le plus souvent.

Ces animaux atteignent quelquefois une très grande taille, et on en a vu de [illegible] de longueur. Leur tête est bombée, [illegible] museau étroit et fort long, leurs [illegible] quelquefois armées de dents longues et [illegible]ches. On en connaît plusieurs espèces, savoir :

1. Le Delphinorhynque couronné. *(Delphinorhynchus coronatus* Fr. Cuv.) — Il a [illegible] dents à la mâchoire supérieure et quarante-huit à l'inférieure, toutes coniques, [illegible] et très aiguës. Il atteint ordinairement de 30 à 36 pieds de longueur, et 15 à [illegible] de circonférence. Sa tête est petite relativement à son corps ; son front est convexe, obtus, et ses mâchoires sont [illegible] un bec fort pointu. La nageoire dorsale, [illegible] forme de demi-croissant, se trouve [illegible]

de la queue que de la tête ; la caune un croissant entier, et les deux s sont de médiocre grandeur. Sa générale est d'un noir uniforme, et distingue spécifiquement des autres de son genre, ce sont deux cercles concentriques, placés sur son front. Fréminville, à qui l'on doit la conde cet animal, dit qu'il est coms la mer Glaciale, surtout depuis le jusqu'au 80e de latitude nord. Il ntre les grandes îles de glace qui t le Spitzberg, où, pendant les n le voit en troupes nombreuses, utour des navires en décrivant des ercle comme les autres Dauphins. maux, dit M. de Fréminville, paraiseu défiants, qu'ils venaient jeter le ord l'eau qu'ils lançaient par leurs s lancent cette eau avec bruit, et force telle qu'elle en est divisée au point de n'avoir que l'apparence ère vapeur. Leur jet ne s'élève pas 2 mètres. »

Delphinorhynque de Geoffroy, *status* Fr. Cuv., *Delphinus Geoffroyi* Il a environ 7 pieds de longueur. , très bombé et très arrondi, forme un angle droit avec le dessus de la supérieure. Ses mâchoires sont et étroites, et portent toutes deux, e côté, de vingt-quatre à vingt-six nageoire dorsale ne consiste qu'en la peau très peu élevé : les pectot en forme de faux ; la caudale est e dans son milieu. Cet animal, du peu connu, a toutes les parties sus du corps et les mâchoires d'un gris t toutes les parties inférieures, reau-dessus des yeux, d'un blanc nageoires, sans en excepter la dord'un blanc roussâtre.

connaît pas la patrie de ce Delphiue ; cependant, d'après des conjec'il est inutile de rapporter ici, quelturalistes l'ont dit des côtes du

Delphinorhynque a long bec, *Delrostratus* — *Delphinus rostratus* Fr. Il a ordinairement 8 pieds de lonle vingt et une à vingt-trois dents de côté aux deux mâchoires ; sa naorsale s'élève en demi-croissant, à peu près vers le milieu du corps ; les pectorales sont en forme de faux, et la caudale, taillée en croissant, est échancrée à son milieu. Toutes les parties supérieures de son corps sont d'un noir de suie, et les parties inférieures d'un blanc rosé, avec quelques petites taches isolées. Le bord de la lèvre inférieure est également d'un blanc rosé. Son museau est presque tout d'une venue avec le crâne. Il habite l'océan Atlantique, et l'individu qui a servi de type à la description de Fr. Cuvier avait échoué sur les côtes de Brest.

4. Le Delphinorhynque tacheté, *Delphinorhynchus maculatus* — *Delphinus maculatus* Less. et Garn. — Il a la tête effilée, terminée par un bec long et grêle ; son corps est mince comparativement à sa longueur, qui est d'environ 6 pieds ; ses nageoires sont fortes et grandes, la dorsale souvent bifurquée au sommet, peut-être, dit M. Lesson, par suite de déchirure ; le dessus de son corps est d'une couleur glauque ; ses flancs et son ventre d'un gris sale, avec des taches blanches, arrondies, bordées de rose. Il respire avec force et souvent, et nage avec beaucoup de vitesse. Il a été observé aux environs des îles de la Société et de l'archipel de Pomotous.

5. Le Delphinorhynque malayou, *Delphinorhynchus malayanus* Less. et Garn. — Il a 5 pieds 11 pouces de longueur, et 15 pouces d'épaisseur près des nageoires ; sa tête es longue de 16 pouces ; il a une carène à la base de la queue ; la nageoire dorsale est échancrée au sommet, placée au milieu du corps ; l'évent est un peu en arrière des yeux ; sa tête, très bombée sur le front, s'abaisse subitement et présente une forte rainure à la base du bec, qui est allongé ; ses dents sont nombreuses ; sa couleur est d'un gris cendré uniforme. Il habite la mer autour des îles de la Sonde. Fr. Cuvier place cette espèce parmi les vrais Dauphins, mais son bec allongé l'a fait classer par M. Lesson parmi les Delphinorhynques, et je partage l'opinion de ce dernier naturaliste.

6. Le Delphinorhynque microptère, *Delphinorhynchus micropterus* Fr. Cuv., *Delphinus micropterus* G. Cuv. — En 1825 cet animal fut connu, pour la première fois, par un individu qui vint échouer près du Havre de Grâce. M. de Blainville eut occasion de

le voir, et le décrivit sous le nom d'une espèce déjà connue, le Dauphin de Dale. Mais G. Cuvier ayant pu observer les formes de sa tête osseuse, en fit une nouvelle espèce, sous le nom de Microptère. F. Cuvier (*Hist. natur. des Cétacés*) l'a classé parmi ses Delphinorhynques, et Lesson, après lui, en a fait le type de son sous-genre Aodon (*Nouv. tabl. du règne anim.*). Jusqu'à de plus amples informations, je crois que l'on doit le laisser à la place où l'avait mis M. Fr. Cuvier. Ce Dauphin avait 15 pieds de longueur, et sa nageoire dorsale était très petite; son corps était fusiforme, à ligne dorsale d'autant plus relevée en carène qu'elle se rapprochait davantage de la queue; la tête avait 2 pieds 7 pouces de longueur; le front était fortement bombé; l'évent situé à 2 pieds 3 pouces de la pointe des mâchoires, qui s'avançaient en forme de bec presque cylindrique. « Il n'y avait aucune trace de » dents sur le bord des mâchoires, non plus » que de rugosités au palais : tout était par- » faitement lisse, » dit M. de Blainville, et c'est probablement sur cette phrase que M. Lesson a établi son genre Aodon (sans dents). Mais lorsque l'on eut dépouillé les maxillaires inférieures de leurs chairs, on trouva quelques dents à l'état rudimentaire, et G. Cuvier en conclut, non pas que l'espèce manquait de dents, mais que l'individu était encore trop jeune pour qu'elles fussent développées (*Règ. anim.*, éd. de 1829, t. I, p. 288). Les nageoires postérieures étaient fort petites, ovales, allongées, un peu angulaires vers le milieu du bord postérieur; la dorsale triangulaire, arquée et recourbée à l'extrémité; la caudale fort large. La couleur générale du corps était d'un gris luisant, plus foncé en dessus et blanchâtre en dessous. Voilà, je crois, tout ce qu'on sait de cet animal, que M. Lesson place dans les mers du Nord.

2° Dauphins proprement dits.

Ils ont le museau étroit, à peu près trois fois de la longueur du crâne; les intermaxillaires, les maxillaires et les frontaux, se relèvent sans se recourber en avant; la fosse temporale est très étroite dans quelques espèces : dans d'autres elle s'étend sensiblement par le développement qu'acquiert l'apophyse zygomatique; les dents sont étroites et coniques.

Les Dauphins sont généralement de petite taille, et les plus grands ne dépassent guère 8 à 9 pieds; leur bec ou museau est bien moins allongé et moins étroit que celui des précédents; chez quelques espèces, il est séparé du crâne, qui est bombé, par une dépression marquée. Ces animaux se trouvent dans toutes les mers.

1. Le DAUPHIN COMMUN, *Delphinus delphis* Linn.—Il habite toutes les mers d'Europe, et n'est que trop connu des pêcheurs de Thons de la Méditerranée, par les grands dégâts qu'il fait dans leurs filets nommés *madragues*. Son museau est étroit, médiocrement allongé, à mâchoire supérieure un peu plus courte que l'inférieure; sa nageoire dorsale est placée un peu au-delà de la moitié du corps; ses dents sont fines, coniques, pointues, un peu arquées, également distantes, et au nombre de 42 à 45 de chaque côté des deux mâchoires, en tout 168 à 180. Ses nageoires pectorales sont d'une grandeur médiocre, en forme de faux; la dorsale est pointue et assez élevée; la caudale en croissant, échancrée dans son milieu, à cornes aiguës et peu prolongées; la queue carénée en dessus et en dessous, un peu comprimée latéralement avant sa base. Son dos est noirâtre, et ce noir fait un angle descendant vers les flancs : ceux-ci sont grisâtres et le ventre blanchâtre.

Cette espèce, nommée *Oie de mer* par nos matelots, est la plus commune sur nos côtes, et ne dépasse guère 6 ou 7 pieds de longueur; elle vit en troupes nombreuses. Lorsque ces animaux rencontrent un vaisseau voguant à pleines voiles, on dirait qu'ils se complaisent à lutter de vitesse avec lui et à se faire un jeu de leurs efforts, par la variété et la légèreté de leurs mouvements capricieux, par la rapidité de leur course, de leurs bonds et de leurs singulières culbutes. Quelquefois les Dauphins remontent dans les grands fleuves, et y demeurent assez longtemps pour faire penser qu'ils pourraient très bien vivre dans les eaux douces s'ils y trouvaient une nourriture suffisante. C'est cette espèce que les naturalistes supposent être le Dauphin des anciens, mais je ne vois pas trop sur quoi cette supposition est fondée. Comme je l'ai dit, il n'est pas

reconnaître cet animal d'après
›ns qu'ils nous en ont laissées ; si
ecours à leurs sculptures, nous
›ns dans un embarras encore
car il n'y a pas deux monuments
sentent de la même manière , et
certitude existe si l'on étudie les
. même les peintures d'Hercu-
ois qu'on peut raisonnablement
qu'ils ont inventé la figure de
comme ils ont inventé les his-
illeuses qu'ils nous ont débitées
pte.

ıARNAK OU OUFFLEUR DES NOR-
hinus tursio Fabric. — Il a reçu le
ces noms des Islandais. Il est
10 pieds ; ses dents sont coni-
es, au nombre de 21 à 25 de cha-
x deux mâchoires ; son corps est
èrement noirâtre, à l'exception
· partie du ventre qui est blan-
museau est plus large, plus
déprimé que dans le Dauphin
a mâchoire inférieure s'avance
que la supérieure. Ses nageoires
pectorales sont petites propor-
nt à sa taille, et toutes deux de
ıgueur. La femelle met bas un
u mois de juin.

ons vu, dit Desmoulins, la Seine
e par la fonte des neiges dans
où la Manche avait été très ora-
ıt le mois de février, une troupe
›ufflеurs se tenir pendant plu-
ines à la hauteur de Rouen, en-
: et le Pont-de-l'Arche ; le plus
se tenaient dans le port même
›ù la vue des curieux et la mul-
anots et des barques ne sem-
les intimider. On nous a assuré
ient jamais remonté au-dessus
-l'Arche, qui est la limite des
es animaux habitent les mers du

ıPHIN DU CAP, *Delphinus Capensis*
ıviron 7 pieds de longueur ; son
court ; son cou lancéolé ; la na-
ıle très élevée, en forme de faux ;
es médiocres et de même forme ;
es ont chacune 50 dents ; le dos,
t les nageoires sont noirs, et le
c. Cet animal habite les mers des
ı cap de Bonne-Espérance.

4. Le DAUPHIN A SOURCILS BLANCS, *Delphinus superciliosus* Garn. — Il a un peu plus de 4 pieds de longueur ; il porte 30 dents de chaque côté à la mâchoire supérieure, et 29 à l'inférieure ; son museau est conique ; la nageoire dorsale est placée un peu au-delà du milieu du corps. Tout le dos, ainsi que la tête et le museau sont noirs ; les nageoires pectorales et caudales sont brunes ; les côtés et le ventre d'un blanc satiné ; une bande blanche passe au-dessus de l'œil, se rend au front, et l'on voit une tache blanche près de la queue. On a trouvé cette espèce près du cap Diémen.

5. Le DAUPHIN DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE, *Delphinus Novæ-Zelandiæ* Quoy et Gaim. — Il a 5 pieds 6 pouces de longueur, et près de 3 pieds de circonférence au milieu du corps. Sa forme est arrondie en avant, allongée ; le museau est cylindrique, un peu aplati du haut en bas, et pointu ; la mâchoire inférieure dépasse un peu la supérieure. La nageoire dorsale est grande, triangulaire, arrondie à la pointe : les pectorales médiocres et en forme de faux, la caudale petite, échancrée en forme de cœur au milieu ; les dents, petites et pointues, sont au nombre de 43 de chaque côté à la mâchoire supérieure, et de 47, également de chaque côté, à l'inférieure. Le corps est d'un brun noir en dessus ; le ventre, la mâchoire inférieure et le bord de la supérieure sont d'un blanc mat ; une large bande d'un jaune fauve commence à l'œil et va se terminer, en se rétrécissant sur les flancs, au-dessous de la dorsale ; le reste de la queue est ardoisé. Les pectorales sont d'un blanc de plomb, ainsi que le milieu de la dorsale, dont les contours sont noirs. Une ligne noirâtre prend au-dessus du museau et se rend à l'œil, qu'elle entoure ; elle est accompagnée, en haut et en bas, d'une ligne blanche. MM. Quoy et Gaimard ont observé cet animal à la Nouvelle-Zélande, non loin du cap Gable, près de la Tolaga.

6. Le DAUPHIN PLOMBÉ, *Delphinus plumbeus* Fr. Cuv. — Il a environ 8 pieds de longueur, et ses proportions rappellent un peu celles du Dauphin commun. Ses dents sont au nombre de 64 à la mâchoire inférieure, et de 72 à la supérieure. Il est d'un gris plombé uniforme sur tout le corps, à l'exception du bout et du dessous de la mâchoire

inférieure, qui sont blanchâtres. Avant l'âge adulte il est blanchâtre sur le bord de la mâchoire supérieure, à l'inférieure, et aux parties inférieures du corps jusqu'à la moitié de la queue. La carène de la queue est peu sensible. Cette espèce est commune sur les côtes du Malabar; elle se tient près du rivage, où, sans cesse, elle poursuit les bancs de Sardines. On prend ces Dauphins aux filets, mais difficilement, parce qu'ils se défient des préparatifs qu'ils voient faire aux pêcheurs, et savent éviter les piéges qu'on leur tend. Ils craignent beaucoup la détonation d'une arme à feu, et si on leur tire un coup de fusil, ils plongent dans une direction et vont ressortir à quelque distance dans une direction toute contraire. Du reste, ils n'ont ni la légèreté ni la vélocité du Dauphin commun.

7. Le Dauphin douteux, *Delphinus dubius* Fr. Cuv.—Il a 4 pieds 1/2 de longueur, environ, et 10 à 11 pouces de diamètre dans sa plus grande épaisseur. Chaque mâchoire est garnie, des deux côtés, de 35 à 36 dents, en tout 154. La nageoire dorsale est un peu plus près de la queue que du museau : elle est grande, et fort arquée en arrière ; les pectorales sont larges, longues et en faux ; la caudale est fortement échancrée dans son milieu, et les bords de ses lobes sont peu courbés; tout le corps est d'un noir profond, si ce n'est le ventre, qui est blanchâtre, et une large bande plombée qui descend de l'angle de la bouche à la base de la nageoire pectorale. Il habite les mers du cap Vert.

8. Le Dauphin léger, *Delphinus velox* Fr. Cuv.—Il a près de 5 pieds de longueur, et 10 pouces de diamètre dans sa plus grande épaisseur; ses dents sont au nombre de 41 de chaque côté des eux mâchoires, en tout 164 ; le museau est très allongé, et l'évent à l'aplomb de l'œil. Le corps est entièrement noir. Les nageoires sont longues et larges : la dorsale, à peu près au milieu de la longueur totale de l'animal, est aussi haute que large à sa base. La vitesse avec laquelle cet animal nage surpasse celle de tous les autres animaux de son genre. Il vit en troupes dans les mers entre l'équateur et Ceylan.

9. Le Dauphin bridé, *Delphinus frœnatus* Fr. Cuv.— Il a 4 pieds 1/2 de longueur, et 9 pouces de diamètre dans sa plus grande épaisseur; ses dents sont nombreuses, mais on ne les a pas comptées; sa nageoire dorsale est triangulaire, placée vers le milieu du corps; les pectorales sont longues et étroites, et la caudale est fort large. Il est noirâtre sur le dos, plus pâle sur les flancs, et le ventre est d'un blanc qui se prolonge jusqu'à la moitié de la queue ; la tête est noire en dessus, avec une teinte cendrée sur les côtés et une bande plus sombre formant sur les joues une sorte de moustache qui s'étend de l'angle de la gueule jusqu'au-delà des yeux. On le trouve au sud des îles du cap Vert. Il paraît qu'il se nourrit d'Exocets et de Calmars, au moins en partie.

10. Le Dauphin céphalorhynque, *Delphinus cephalorhynchus* Fr. Cuv. — Ainsi que tous ceux qui vont suivre, il se distingue des précédents par l'absence du front, et leur bec tout d'une venue avec le crâne.

Cet animal a environ 4 pieds de longueur, et 10 pouces de diamètre ; on lui compte 23 dents de chaque côté à la mâchoire inférieure, et 26, également de chaque côté, à la supérieure. L'évent est un peu en arrière des yeux; la nageoire dorsale est un peu plus rapprochée de la queue que de la tête, et a plus de longueur que de hauteur à la base ; les pectorales sont peu longues et arrondies à leur extrémité; la caudale est divisée en deux parties égales par une légère échancrure. Le corps est noir en dessus et en dessous, à l'exception d'une tache blanche de chaque côté en arrière de la nageoire dorsale. Cette espèce a été trouvée dans la rade du cap de Bonne-Espérance; elle n'a pas la vélocité des autres Dauphins, et, sous ce rapport, elle se rapproche des Marsouins.

11. Le Dauphin de Pernetty, *Delphinus Pernettyi* Fr. Cuv.— Cette espèce douteuse était regardée par Bonnaterre, Fr. et G. Cuvier, comme une variété du Dauphin commun; mais presque tous les autres naturalistes en font une espèce. Tout ce qu'on en sait de positif, c'est qu'elle a le dos noirâtre, le ventre d'un gris de perle un peu jaunâtre, moucheté de taches noires et d'autres taches d'un gris de fer. Du reste, ces mouchetures forment un caractère unique dans ce genre, et cette particularité a paru suffisante aux auteurs pour en faire une espèce. A en juger par la mauvaise figure qu'en a donnée Dom. Pernetty, il doit avoir les formes élancées, le bec long, et les nageoires

eur médiocre. Il habite l'océan At-

Dauphin de Bory, *Delphinus Boryi* l a le bec assez long, très déprimé et : près de la tête ; celle-ci est peu a nageoire dorsale est placée à ance de l'extrémité du museau et x du croissant de la nageoire cau- essus du corps est d'un gris de sou- ndre, et le dessous d'un gris très ec des taches peu tranchées d'un âtre ; les côtés de la tête sont ıc d'ivoire nettement séparé par droite de la couleur du dessus. Il entre les îles Maurice et de Ma-

Dauphins a long bec, a museau le Dauphin moyen, *Delphinus lon- acutus* et *intermedius* Gr. — Ils ne as que par des têtes osseuses qui ont es par Gray. Le premier a de cha- les deux mâchoires 48 à 50 dents ; de 28 à 30. Le troisième a des u près comme l'Épaulard, mais sa Tère par les proportions de quel- eur patrie est inconnue.

auphin de King, *Delphinus Kingii* est également connu que par le de sa tête. Il a de 9 à 10 dents de té de la mâchoire supérieure, et 9 côté de l'inférieure. Par la tête il e analogie avec le Beluga, d'où soupçonne, contre l'opinion de , qu'il pourrait bien appartenir inaptères. Sa patrie est inconnue.

Dauphin de Rasch, *Delphinus leu-* Rasch. — Il est d'un noir bleuâtre , blanc en dessous ; il a sur les cô- ande tache longitudinale blanche s brunâtre ; le bec est court ; et la inférieure est plus longue que la e ; on lui voit de 25 à 35 dents ai- guées, de chaque côté aux deux ; le mâle a de 8 à 9 pieds de lon- la femelle de 6 à 7. 23 individus pèce ont été pris en 1813, dans le hristiania.

Dauphin tronqué, *Delphinus trun-* t. — Il a beaucoup d'analogie avec n commun. Il a quatre-vingt-six tout, savoir : quarante à la mâ- périeure et quarante-six à l'infé- utes très rapprochées, ne dépas- sant pas le niveau des mâchoires, et à cou- ronnes aplaties et opposées l'une sur l'autre. L'animal a 12 pieds de longueur et 8 de cir- conférence ; il est d'un noir pourpré en des- sus et d'un blanc sale en dessous. L'individu qui a servi de type à cette description a été pris dans la rivière du Dart, et appartient par conséquent aux mers d'Europe.

17. Le Dauphin porte-croix, *Delphinus cruciger* Quoy et Gaim., *Delphinus bivittatus* Less. — Il se trouve dans l'Océan, entre le cap Horn et la Nouvelle-Hollande. Il a en- viron 2 pieds 1/2 de longueur sur 10 pouces de diamètre. Il est d'un noir lustré et foncé en dessus ; le ventre et la mâchoire infé- rieure sont blancs. Il a de chaque côté, lon- gitudinalement, une large écharpe d'un blanc satiné, et interrompue au milieu vis- à-vis la nageoire dorsale, qui est médiocre- ment élevée, noire, placée au milieu du corps ; la caudale est échancrée au milieu, brune ; les pectorales sont minces, blanches, noirâtres seulement sur le bord antérieur. Enfin, le museau de cette espèce est court et conique.

18. Le Dauphin albigène, *Delphinus albi- genus* Quoy et Gaim. — Il se trouve dans les mêmes mers que le précédent, et a la plus grande analogie avec lui. Il est entièrement noir, avec une bande blanche de chaque côté, s'étendant depuis le devant des yeux jusque vis-à-vis la nageoire dorsale.

19. Le Dauphin funenas, *Delphinus luna- tus* Less. — Il a été vu dans la baie de la Con- ception, sur les côtes du Chili, où on le nomme *Funenas*. M. Lesson, qui l'a ob- servé, dit : Tous les matins, des troupes nombreuses de ces Dauphins s'occupaient à pêcher, et ce n'est qu'au moment où ils étaient repus, vers les dix heures, qu'ils jouaient en s'élançant hors de l'eau par des bonds rapides et pleins de force. Cette es- pèce est ramassée dans ses formes, longue de 3 pieds au plus, à museau effilé, à dor- sale arrondie vers le sommet. La couleur du dos est d'un brun fauve clair, qui se fond insensiblement avec le blanc de la partie in- férieure. Un croissant brun occupe le dos, vis-à-vis les nageoires pectorales, en avant de la dorsale.

20. Le plus petit des Dauphins, *Delphi- nus minimus* Less. — C'est encore une de ces espèces qui, ainsi que les deux précédentes,

n'ont été vues que dans l'eau par M. Lesson. Sa taille atteint 2 pieds au plus ; son bec est effilé ; sa couleur générale est brune ; il a une tache bleuâtre au bout du museau. Il vit en grandes troupes dans les mers équatoriales, près des Iles de Salomon.

21. Le Dauphin santon, *Delphinus santonicus* Less. — Il a 5 pieds 8 pouces de longueur; son corps est fusiforme ; son museau mince, arrondi, séparé du front, qui est élevé. Ses dents sont coniques, petites, régulières, au nombre de trente-trois de chaque côté à la mâchoire supérieure, et de trente-huit de chaque côté à l'inférieure ; l'œil est situé contre la commissure de la bouche ; le dessus du corps est d'un noir intense, et le dessous d'un blanc satiné. Il a été pris sur les côtes d'Aix, à l'embouchure de la Charente.

22. Le Dauphin de la mer Rouge, *Delphinus abusalam* de Rüppell.—C'est une espèce nouvellement décrite, et qui probablement rentre dans une de celles que nous avons signalées dans cet article. Il est connu par les Arabes sous le nom d'*Abusalam*, et vit en petites troupes dans toute la mer Rouge. Son bec est conique, à mâchoire inférieure légèrement avancée. Il a vingt-cinq dents de chaque côté à la mâchoire supérieure, et vingt-sept, également de chaque côté, à l'inférieure : toutes sont coniques et assez fortes ; son front est globuleux ; ses yeux ne sont pas placés sur la ligne prolongée de l'angle de la bouche, mais en dessus ; le dos est d'un vert brunâtre ; le bord des lèvres, la bouche et le ventre sont d'une couleur de chair blanchâtre, variée de quelques petites taches noires.

3° Platanistes ou Sousous.

Ils se distinguent principalement des vrais Dauphins par la forme étroite de leurs mâchoires, et par les crêtes minces et saillantes que les maxillaires projettent en avant de chaque côté des conduits de l'évent. On n'en connait qu'une espèce, qui est :

Le Dauphin du Gange, *Delphinus Gangeticus* Lebeck (*Platanista Gangetica* Fr.Cuv.).— Il a environ 6 pieds 1/2 de longueur, et quelquefois davantage ; sa tête est arrondie, terminée par un bec très effilé, sans lèvres et renflé à son extrémité ; ses dents, d'autant plus longues qu'elles se rapprochent davantage de l'extrémité du bec, sont au nombre de vingt-sept à vingt-huit de chaque côté à la mâchoire supérieure, et de trente de chaque côté à l'inférieure. Le corps affecte la forme ordinaire des Dauphins, mais son plus grand diamètre est vers les nageoires pectorales. Une élévation de la peau, comme un rudiment de nageoire, se voit à la partie supérieure du corps, à peu près à égale distance des nageoires pectorales et de la queue : cette dernière a la forme d'un croissant échancré dans son milieu. Quand l'animal sort de l'eau, il est d'un gris noirâtre en dessus, passant, quand la peau est sèche, au gris de perle ; le ventre est d'un gris blanchâtre. Ce Dauphin se trouve dans les parties inférieure du Gange, où les Indiens le nomment *Sousou*.

4° Delphinaptères.

Ils manquent tout-à-fait de nageoire dorsale, et leur museau est séparé du crâne par un sillon profond. On en connait une seule espèce, qui est :

Le Dauphin de Péron, *Delphinus Peronii* Lacép. — Il a 5 à 6 pieds de longueur, et 8 pouces de diamètre ; son museau est effilé, séparé du crâne par un sillon profond ; il a trente-neuf dents grêles et pointues de chaque côté aux deux mâchoires. Ses yeux ont l'iris vert ; une grande tache d'un bleu noir, en forme de camail, commence sur le sommet de la tête entre les yeux, se recourbe sur les flancs, et continue sur la partie supérieure du dos ; le bout du museau, les flancs et les nageoires pectorales et caudale sont d'un blanc argenté ; le rebord des nageoires est brun. Il habite les mers antarctiques, vers le 45° degré de latitude sud.

5° Oxyptères.

Ils ne diffèrent des autres Dauphins que parce qu'ils ont deux nageoires dorsales.

1. Le Dauphin rhinocéros, *Delphinus rhinoceros* Quoy et Gaim.—Il n'a été qu'aperçu nageant autour du vaisseau l'*Uranie*, dans la mer entre les Iles Sandwich et la Nouvelle-Galles. Il est à peu près deux fois grand comme le Marsouin ordinaire ; le dessus de son corps est taché de noir et de blanc ; il a deux nageoires dorsales, l'une sur le dos, l'autre sur le front, et à pointe recourbée en arrière. Voilà tout ce que l'on en sait.

ɩuphin Mongitore, *Delphinus Mon-ypterus Mongitori* Rafin.). — Il est ɔins connu que le précédent. Rafi-ui l'a vu dans la mer de Sicile, se dire qu'il a deux nageoires sur

6° Marsouins.

listinguent des groupes précédents museau court et bombé, non ter-un bec; par leurs dents nom-t irrégulièrement placées sur cha-ɔoire. Ils n'ont qu'une nageoire ray a fait de cette division le genre et G. Cuvier le genre *Phocœna*.

ɩarsouin commun, *Delphinus com-*. (*Phocœna communis* Fr. Cuv.)— 5 pieds de longueur, très rarement ps est allongé, et son museau court ; ses dents sont comprimées laté-tranchantes, au nombre de vingt ois de chaque côté des deux mâ-la nageoire dorsale est triangu-ée à peu près au milieu du corps. st, en dessus, d'un noir à reflets u verdâtres, et blanc en dessous; re inférieure est légèrement bor-ir, et toutes les nageoires sont de nière couleur. Le bourrelet qui de lèvre est couleur de chair.

Marsouin (corruption du mot *'ein*) signifie Cochon de mer : aussi ous les peuples du Nord le con-ls sous ce nom. Cet animal est le mun des Cétacés qui peuplent les rope. Il aime à se tenir à l'em-des rivières, dont il remonte quel-e cours jusqu'à une très grande e la mer. Il n'est pas rare d'en voir oire à Nantes, dans la Garonne à , et dans la Seine à Rouen : on en 'u remonter jusqu'à Paris.

'aulard, *Delphinus grampus* Hun-*œna orca* Fr. Cuv.). — C'est un des nds Dauphins ; il atteint jusqu'à de longueur, et il a 4 pieds de dia-ns sa plus grande épaisseur. Son t fusiforme, mais beaucoup plus n arrière qu'en avant. Son museau qué, sa tête arrondie; ses dents ises, coniques, un peu courbées en au nombre de onze de chaque côté t mâchoires ; sa nageoire dorsale est haute de 4 pieds, recourbée en arrière et terminée en pointe ; les pectorales sont élargies, arrondies à leur extrémité. Le corps est d'un noir brillant en dessus et d'un blanc pur en dessous ; une tache noire, plus ou moins irrégulière, prend naissance sur les côtés noirs de la queue, et s'avance sur les flancs. Il a, en arrière de l'œil, une tache blanche, courte et étroite. Ce Dauphin, dont la synonymie est très embrouillée, habite les mers d'Europe; on le croit l'*Orca* des anciens, mais sans de grands fondements.

3. Le Marsouin de d'Orbigny, *Delphinus griseus* (*Phocœna griseus* Fr. Cuv.). — Il est long de 10 pieds, et a 3 pieds de diamètre à la base des pectorales. La mâchoire supérieure est plus longue que l'inférieure, et manque de dents ; l'inférieure est armée de 6 à 8 dents coniques ; les nageoires pectorales ont 3 pieds de longueur sur 1 de largeur ; la dorsale, courbée en arrière, est haute de 14 pouces ; la caudale est carénée, longue et large de 20 pouces. La teinte générale du dessus du corps et de la tête est d'un noir bleuâtre ; le dessous est d'un blanc sale, qui se fond avec le noir sur les côtés. Il habite les mers d'Europe.

4. Le Marsouin caréné, *Delphinus compressicauda* Less.—Il a le corps allongé, fusiforme, ayant son plus grand diamètre vers sa partie moyenne ; la tête est arrondie, terminée par un museau court ; la mâchoire supérieure dépasse un peu l'inferieure, les dents sont petites, coniques et crochues, au nombre de vingt-deux de chaque côté à la mâchoire supérieure, et de vingt-trois de chaque côté à l'inférieure. Les nageoires pectorales sont très courtes, comparativement à la longueur de l'animal ; la dorsale, placée au milieu de la longueur du corps, est triangulaire, un peu recourbée en arrière. La queue est échancrée au milieu, et carénée de manière à former deux bords tranchants, ainsi que la partie du corps qu'elle termine. L'animal est plombé sur le dos et blanchâtre sous le ventre. Il habite les mers des Canaries.

5. Le Marsouin hasté, *Delphinus hastatus* Quoy et Gaim. (*Delphinus Heavisidii* Gr.).— Il est long d'un peu plus de 5 pieds ; ses mâchoires sont d'égale longueur; la supérieure porte vingt-six dents et l'inférieure vingt-cinq. La nageoire dorsale est large

triangulaire, peu élevée, placée un peu à l'arrière du corps ; la nageoire caudale est grande, bien évidée, un peu pointue à l'extrémité de ses deux lobes ; les pectorales sont courtes. La tête est d'un noir ardoisé ; le corps noir, avec plusieurs taches blanches en dessous, savoir : une large, en losange, devant les nageoires pectorales ; derrière ces nageoires deux petites taches ovalaires, puis une grande tache qui couvre le ventre, ayant un peu la forme d'un fer de lance, dont les branches seraient allongées et fortement recourbées en bas. Cet animal habite les mers du cap de Bonne-Espérance.

6. Le MARSOUIN DE HOME, *Delphinus Homei* Smith.—Il est long de six pieds ; il a quarante dents de chaque côté à la mâchoire supérieure, et trente-six de chaque côté à l'inférieure. Le corps est d'un noir pur en dessus ; la tête et les côtés du corps sont variés de blanc et de noirâtre ; la nageoire dorsale est en faux recourbée en arrière. Cette espèce vit également dans les mers du Cap.

7. Le MARSOUIN OBSCUR, *Delphinus obscurus* Gr. — Il a six pieds de longueur ; son corps est élancé, sa tête oblique, son museau pointu ; les dents, petites et coniques, sont au nombre de quarante-huit à la mâchoire inférieure, et de cinquante-deux à la supérieure. Avant l'âge adulte, le dos et le dessus de la tête, à partir du bord de la mâchoire supérieure jusqu'à la queue, sont noirs ; les côtés du corps et les parties inférieures sont blancs, à l'exception de deux bandes se dirigeant obliquement d'avant en arrière ; la première, partant des côtés de la tête, embrassant l'œil, et se terminant sur la nageoire pectorale ; la seconde, partant de dessous la nageoire dorsale et se terminant sous le ventre. Chez l'adulte, les mêmes couleurs sont si faiblement marquées qu'elles ne paraissent qu'à certaines incidences de lumière. Si l'individu décrit par M. Quoy dans le Cabinet d'histoire naturelle du Cap est réellement la même espèce, comme le pensent ce naturaliste et Fr. Cuvier, les taches du jeune varieraient un peu de position à mesure que l'animal vieillit, et le nombre des dents ne serait pas toujours le même, car cet individu en avait 52 à la mâchoire inférieure, au lieu de 48, et 54 à la supérieure, au lieu de 52. Cette observation vient à l'appui de ce que j'ai dit au commencement de cet article, sur les causes de la confusion qui règne dans la synonymie et l'histoire de ce genre. Le Marsouin obscur est des mers du Cap ; serait-ce le même que le *Delphinus Homei ?*

8. Le MARSOUIN DE MEYEN, *Delphinus cæruleo-albus* Mey. — Il a été placé parmi les Marsouins, contre l'opinion de Fr. Cuvier, probablement parce que son museau est plus couvert et plus comprimé que celui du Dauphin ordinaire. Toute la partie supérieure du dos, de la tête et du bec sont d'un bleu d'acier foncé ; un trait large au commencement part de la nageoire dorsale, descend obliquement et se termine en pointe vers le milieu de la distance entre cette nageoire et le coin de la bouche ; un autre trait part de la nageoire pectorale et va se perdre dans un autre trait noir qui entoure l'œil ; ce dernier s'étend, en s'élargissant, jusqu'à l'anus. Les nageoires sont du même bleu que les parties supérieures ; tout le reste du corps est d'un bleu pur et brillant. Cette espèce vit près des côtes orientales de l'Amérique du Sud, et a été prise à l'embouchure de la Plata.

7° Globicéphales.

M. Lesson a établi ce sous-genre pour placer les Dauphins qui ont la partie antérieure de la tête sphérique, le museau très court et les dents en nombre variable.

1. Le DAUPHIN CONDUCTEUR, *Delphinus deductor* Scoresby (*Phocœna globiceps* Fr. Cuv.). — Il atteint jusqu'à 20 pieds de longueur et 3 pieds 4 pouces de diamètre dans sa plus grande épaisseur ; ses formes sont [illegible]cées ; sa tête est arrondie ; le nombre de ses dents est très variable, et paraît être de [illegible] à 26 à chaque mâchoire. Cependant Scoresby dit expressément qu'on en trouve 28 à la mâchoire supérieure et 24 à l'inférieure d'un individu adulte. Ces dents sont coniques, légèrement recourbées en dedans à leur pointe. Les nageoires pectorales sont [illegible]des ; la dorsale est haute de 4 pieds sur [illegible] de largeur à sa base ; les yeux sont extrêmement petits et bleuâtres. Le corps est entièrement noir, à l'exception d'une ligne qui naît en forme de cœur sous le cou, et se prolonge en se rétrécissant jusqu'aux parties de la génération. Cet animal est commun dans les mers du Nord, et particulièrement autour des îles Orcades, de Shetland, Féroé et d'

l'Islande, où les habitants leur font une pêche active pour en retirer de l'huile. Ces Dauphins vivent en troupes nombreuses, quelquefois de plus de 500, et chaque troupe, dit-on, suit un chef qu'elle n'abandonne jamais. Il en résulte que les pêcheurs s'efforcent de faire échouer ce chef, et s'ils y parviennent, toute la troupe vient échouer après lui sur le même banc de sable. Ce fait est positivement arrivé ainsi le 7 janvier 1812, sur les côtes de Bretagne près de Ploubaslanec, village non loin de Paimpol, et l'on en prit 71.

2. Le DAUPHIN DE RISSO, *Delphinus globiceps* Risso (*Phocœna Rissoanus* Fr. Cuv.).— Il a environ 9 à 10 pieds de longueur, sur 2 pieds de diamètre dans sa plus grande épaisseur; les dents ressemblent à celles du Dauphin commun, et sont en nombre variable; elles sont sujettes à tomber, surtout à la mâchoire supérieure. Le corps varie de couleur selon les sexes : chez les femelles il est d'un brun uniforme, et dans les mâles d'un blanc bleuâtre. Dans les deux sexes il est couvert, en dessus, de petites lignes plus claires que le fond de la peau, et bordées d'une multitude d'autres petites lignes perpendiculaires d'un brun foncé. Les mâles ont des taches irrégulières d'un brun foncé sous la moitié postérieure du corps et les nageoires également brunes, mais la dorsale et les pectorales avec des lignes blanches. Un cercle brun entoure l'œil, et 2 lignes brunes garnissent le dessus et le dessous de la bouche. Cette espèce habite la Méditerranée.

3. Le DAUPHIN INTERMÉDIAIRE, *Delphinus intermedius* Harl.— Il a été trouvé dans le havre de Salem, au Massachussets, et n'est, selon Fr. Cuvier, qu'une femelle de son Marsouin globiceps, notre *Delphinus deductor*. Il a 16 pieds 1/2 de longueur, sur 3 pieds 3 pouces de diamètre dans sa plus grande épaisseur; ses nageoires pectorales ont 4 pieds de longueur; la queue est comprimée et séparée par un fort étranglement; le corps est d'un noir brillant; les côtés du cou sont d'un blanc qui se continue sous le ventre.

8° Bélugas.

Ils se distinguent des autres Dauphins par leur corps plus court, plus massif, manquant de nageoire dorsale, comme chez les Delphinaptères; mais leur museau n'est pas séparé du crâne par un sillon, comme chez ces derniers.

Le DAUPHIN BÉLUGA, *Delphinus leucas* Lin.—Il a environ 12 pieds de longueur, sur 3 de diamètre; le corps est cylindrique, un peu gibbeux au milieu du dos, et c'est sans doute cette gibbosité que M. Neill a prise pour un rudiment de nageoire; la tête est terminée par un bec obtus et arqué; les deux mâchoires sont pourvues de dents coniques, au nombre de 8 à 9 de chaque côté de la mâchoire inférieure, où elles sont obtuses, et de 9 à la mâchoire supérieure, où elles sont aiguës; les yeux sont petits; les nageoires pectorales sont proportionnellement petites, ovales-trapézoïdes; la caudale est bilobée, à lobes rapprochés, triangulaires, fort étendus par leur pointe. L'animal entier est d'un blanc d'ivoire quand il est adulte, brun dans son enfance, blanc tacheté de gris et de brun dans sa jeunesse. Il habite les mers arctiques.

Ici se borne tout ce que l'on sait de positif sur les espèces du genre Dauphin, quoique les naturalistes aient signalé un nombre beaucoup plus grand de ces animaux. Pour ne pas trop allonger cet article, nous nous bornerons à indiquer sommairement ceux qui ne sont pas suffisamment décrits pour pouvoir être déterminés avec certitude.

Le *Delphinus Desmarestii* de Risso, placé avec les vrais Dauphins par Fr. Cuvier, appartient au genre Hétérodon, et sera décrit à l'article de ce genre. — Le *Delphinus senedetta* de Rondelet et Lacépède paraît être un Cachalot. — Le *Delphinus sinensis* d'Osbeck est semblable au Dauphin vulgaire, mais entièrement blanc; voilà tout ce qu'on en sait. — Le *Delphinus canadensis* de Desmarest a 12 pieds de longueur, le museau très petit et le front fort élevé. G. Cuvier le confond avec le Delphinorhynque de Is. Geoffroy. On n'en sait pas plus sur le *Delphinus Bertini* de Desmarest.

L'ANANARK, *Delphinus spurius vel ananarcus* de Fr. Cuvier, *Delphinus groenlendicus*, appartient au genre Hétérodon de Blainville. — On sait, du *Delphinus Commersonii*, qu'il a le corps argenté et les extrémités noirâtres. — Le *Delphinus Sowerbyi* de Fr. Cuvier, ou *Delphinus bidens* de Sowerby, est un Hétérodon. — Le *Delphinus epiodon* de Rafinesque a le corps oblong, atténué

postérieurement; le museau arrondi, la mâchoire inférieure plus courte que la supérieure, les dents obtuses, égales. C'est un Hétérodon pour M. Desmarest. — Le *Delphinus feres* a été réuni au précédent par ce dernier auteur.

Le DAUPHIN NOIR, *Delphinus niger*, de Lacépède, n'est connu que par un dessin chinois, que M. Abel Rémusat communiqua à M. de Lacépède en 1818. — Le *Delphinus Bayeri* serait un Cachalot, selon l'opinion de G. Cuvier. Il n'est connu que par un dessin.— Le *Delphinus leucocephalus* n'a été qu'entrevu par les naturalistes de la corvette *la Coquille*.

Enfin plusieurs autres Cétacés aussi peu connus que les précédents ont encore été nommés et signalés d'une manière assez confuse par les auteurs, mais il serait tout-à-fait inutile de les mentionner ici. (BOITARD.)

DAUPHINS FOSSILES. PALÉONT. — De nombreux ossements appartenant au groupe de Cétacés auquel on donne le nom de Dauphins se rencontrent dans les terrains tertiaires marins; mais il en est peu qui aient été étudiés et comparés avec les espèces vivantes, les matériaux de comparaison ayant manqué jusqu'ici dans les collections. Ces animaux n'étant pourvus d'ailleurs que de membres antérieurs propres à la natation seulement, la forme des os de ces membres offre peu de modifications, et leurs dents, lorsqu'il en existe, étant presque toujours coniques et simples, les paléontologistes ne peuvent guère fonder leurs déterminations que sur le nombre de ces dents et sur la forme de la tête, deux points très difficiles à reconnaître lorsque les os sont mutilés. Les espèces que Cuvier a examinées dans ses *Ossements fossiles* paraissent être différentes de celles qui vivent actuellement ou du moins de celles que l'on connaît, et elles se rapportent à trois genres: à celui des Dauphins proprement dits, à celui des Marsouins, et à celui des *Ziphius*.

Au premier genre appartiennent: 1. Le DAUPHIN A LONGUE SYMPHYSE, *Delp. macrogenius* Cuv. (*Oss. foss.*, V, 1re part., 2e éd., pl. 23, fig. 4, 5, 9, 10 et 11).—Cette espèce, découverte à Sort, village situé à 8 kilomètres de Dax, département des Landes, dans des couches d'une espèce de falun qui renferme un grand nombre de coquilles marines, se rapproche du *Delp. rostratus*. Elle est établie sur une mâchoire inférieure assez complète et un fragment de mâchoire supérieure. Ses dents sont coniques, pointues, légèrement arquées en arrière et montrent à la face postérieure de leur base un petit talon mousse, particularité qui se retrouve en partie dans les dents postérieures du Dauphin d'eau douce décrit par M. Alcide d'Orbigny sous le nom d'*Inia boliviensis*, et duquel la mâchoire inférieure est également à longue symphyse. Le diamètre des dents de la mâchoire fossile est de 11 millimètres vers leur partie émaillée, et leur hauteur est de 15; la distance d'une dent à l'autre est de 20 millimètres.

2. Le DAUPHIN DE DAX, *Delph. datianus* Nob.— Espèce fort voisine du Dauphin commun, trouvée également dans les falunières du département des Landes. Elle est établie sur une portion de mâchoire inférieure que M. Sylvestre Grateloup a fait connaître dans le 3e vol. des *Ann. gén. des scienc. phys.* Les dents de ce Dauphin sont semblables par leur grandeur à celles du Dauphin vulgaire; mais leur courbure est différente, et la mâchoire manque de ce sillon profond dans lequel sont creusées les alvéoles des dents de l'espèce vivante.

3. Le DAUPHIN DE RENOU, *Delph. Renoui* Nob. (même pl., fig. 38).—Cette espèce a reçu des paléontologistes le nom de *Delph. longirostris*; mais comme ce nom a déjà été appliqué à une espèce vivante, nous lui donnons celui de l'amateur éclairé qui en a recueilli les débris. Établie sur une portion de mâchoire supérieure dont les dents étaient perdues, elle se distingue des Dauphins vivants connus par la position plus reculée des arrière-narines. Ce fragment a été trouvé dans le calcaire grossier du département de l'Orne, mêlé à des os de Cétacés herbivores.

Au second genre appartient le MARSOUIN DE CORTESI, *Phocœna Cortesii* (fig. 1, 2 et 3. —Il est voisin de l'Épaulard et du Globiceps, et a été trouvé par M. Cortesi sur le mont Terazza, séparé par le ruisseau Stramontane du mont Pulgnasco, où ce même savant avait déterré quelques années auparavant un squelette de Rorqual, lesquels monts appartiennent aux collines qui descendent de l'Apennin vers la plaine du Pô. Le squelette de ce Marsouin, qui était presque entier, gisait à une hauteur de 40 mètres au-dessus du Stramo-

t au nombre de 56, c'est-
côté des mâchoires ; elles
gèrement arquées en de-
ues ont 54 millimètres, et
uant de longueur vers le
oire. Il y avait encore 26
dorsales, mais une partie
eue n'ont point été trou-
ortesi le squelette com-
4 mètres.
ire, c'est-à-dire le genre
bli par Cuvier pour des
voisins de l'Hypéroodon.
r la forme des maxillaires
derrière les narines et se
rmer un demi-dôme au-
s, et par la forme du mu-
in bec plus ou moins ar-
e dents, soit qu'elles aient
n'en ait jamais existé. Il
roodon que par l'absence
iles moyennes des maxil-
isent celui-ci. A ce genre

USEAU CONCAVE, *Zip. ca-*
. 2 et 3). — Il a été trouvé
mond Gorsse, ingénieur
ses, près de l'embouchure
tement des Bouches-du-
ires de cette espèce sont
en avant des narines, et
ise du museau une très
t les bords se continuent
e du dessus des narines.
SEAU PLAT, *Zip. planiros-*
Espèce déterrée dans les
2, pour le creusement du
n d'Anvers, à 3m 4 décimè-
basses marées, dans un
es trois portions de crânes
est établie, paraissent,
ur pétrification siliceuse,
tées d'un autre lit dans
ouvées. La partie anté-
forme une espèce de cy-
e quadrangulaire à angles
ie postérieure, dilatée,
e deux fosses inégales, et
s côtés par deux sillons
s, est cependant, si on la
e précédente, plane et

JSEAU ALLONGÉ, *Ziph. lon-*
girostris Cuv. (fig. 9 et 10). — Il est établi sur un fragment pétrifié, d'origine inconnue, mais dont l'aspect annonce un fossile de terrain tertiaire. Ce fragment, qui comprend une grande portion de la partie amincie du museau, est cylindrique, un peu comprimé par les côtés ; quoique cassé à une distance inconnue de sa pointe, il est long de cinq décimètres.

Si l'espèce vivante rapportée des Séchelles par M. Leduc, et nommée par M. de Blainville *Ziphius densirostris*, appartient bien véritablement au genre *Ziphius*, elle apprend que, dans ce genre, la mâchoire inférieure porte vers le milieu de sa longueur une ou deux dents, et qu'immédiatement en avant de ces dents cette mâchoire devient si grêle, que la symphyse est presque nulle.

Depuis la publication des *Ossements fossiles*, on a continué à déterrer des restes de Dauphins dans plusieurs localités. Il en existe de très beaux morceaux inédits chez plusieurs amateurs de Bordeaux, trouvés dans les falunières et le grès marin de la Gironde ; M. de Christol en a signalé des débris dans le bassin de Montpellier, M. Jæger dans la molasse du Wurtemberg ; et le journal *l'Institut*, 1840, pag. 298, a annoncé que M. Olfers venait de faire connaître à l'Académie de Berlin un crâne de Dauphin fossile, sous le nom de *Delph. Karstenii*, qui forme passage entre le Marsouin globiceps et les espèces voisines du genre *Ziphius*, trouvé dans du sable à Bunde, en Westphalie.

Le même journal (1842, page 384) annonce qu'une nouvelle espèce de Dauphin fossile (*Delp. calvertensis*) a été découverte dans l'état de Maryland, Amérique septentrionale, par M. Francis Markoe, et extraite de la roche de Calvert, qui appartient à l'étage tertiaire moyen. C'est un crâne presque entier, qui, dit la notice, appartient aux Dauphins à longs becs, et qui est voisin du *Delp. leucoramphus* de Péron, mais qui en diffère par le nombre des dents et la distribution des os du palais. La longueur totale de la tête, depuis la crête temporale à l'extrémité présumée du museau, est de 43 centimètres ; le diamètre de la plus grosse dent est de cinq millimètres. Cette espèce est à inscrire aux Dauphins proprement dits ;

quant au *Delph. Karstenii*, il est à présumer qu'il se rapproche du *Delph. micropterus*, et qu'il doit entrer dans le genre Delphinorhynque.

Nous croyons, à cause de sa structure, devoir enregistrer, comme appartenant à une espèce de Dauphin d'un genre nouveau, la mâchoire supérieure trouvée dans le grès marin de Léognan, près de Bordeaux, que M. le docteur Grateloup a attribuée à un reptile gigantesque, voisin de l'*Iguanodon*, et qu'il a publiée sous le nom de *Squalodon*. A la vérité, les dents de cette mâchoire sont aplaties latéralement, et leur bord est crénelé, mais elles sont pourvues d'une racine, et leur implantation a lieu dans des alvéoles : caractères qui éloigneraient cet animal des Sauriens et le rapprocheraient des Crocodiliens, si de nouvelles observations venaient à démontrer qu'il appartient à la classe des Reptiles. Les dentelures ou lobes des dents, quoique plus nombreuses que chez tous les Mammifères carnassiers connus, sont disposées comme chez ces derniers, en ce qu'il existe un plus grand nombre de lobes au bord postérieur qu'au bord antérieur de la dent. Ainsi, chez le Phoque commun, par exemple, il se trouve deux lobes en arrière et un seul en avant du grand lobe ; et M. Owen vient de faire connaître tout nouvellement une espèce de Phoque, le *Stenorhynchus serridens*, dont les dents postérieures ont cinq lobes, un en avant et trois en arrière du lobe principal. Dans la mâchoire fossile dont nous parlons, le nombre des lobes est plus considérable encore ; il en existe deux en avant et quatre ou cinq en arrière du principal : ce serait donc un Dauphin, qui par sa dentition, se lierait aux Phoques. Nous proposons pour ce genre le nom de *Crenidelphinus*.

(Laurillard.)

DAUPHIN. MOLL. — Synonyme de Dauphinule.

DAUPHINELLE. BOT. PH. — Nom vulgaire du g. *Delphinium*.

DAUPHINULE. *Delphinula*. MOLL. — Linné, dont la sagacité est bien connue de tous ceux des naturalistes qui ont étudié avec quelque soin ses immenses travaux, avait reconnu, dès la 10e édit. du *Systema naturæ*, l'extrême ressemblance qui existe entre les coquilles du g. *Turbo* et celles qui plus tard furent rangées par Lamarck dans son genre Dauphinule. Les successeurs de Linné adoptèrent son opinion sans restriction, et pour eux comme pour lui, les Dauphinules étaient des Turbos.

Lamarck proposa pour la première fois le genre qui nous occupe dans sa *Philosophie zoologique* ; mais avant de l'avoir défini tel qu'il est aujourd'hui, il lui avait d'abord donné le nom de Cyclostome, dans son *Système des animaux sans vertèbres*, publié en 1802. Comme on peut le voir à la p. 87 de l'ouvrage que nous venons de citer, le *Turbo delphinus* est proposé comme type du genre Cyclostome. Comme nous l'avons vu en traitant de ce dernier genre, le nom qu'il porte aujourd'hui s'applique spécialement à des coquilles terrestes, et celui de Dauphinule est consacré à un g. de coquilles marines qui a pour type le *Turbo delphinus* de Linné.

Presque tous les conchyliologues ont adopté le genre Dauphinule, et l'ont classé, dans la méthode, dans le voisinage des Turbos. Il faut examiner aujourd'hui si ce genre mérite d'être conservé, et s'il ne conviendrait pas de le faire rentrer dans les Turbos, d'où il a été extrait. Dans cet examen, on est conduit par deux moyens également concluants : les coquilles et l'animal. Si l'on a sous les yeux un grand nombre d'espèces, soit vivantes, soit fossiles, appartenant aux genres Turbo et Dauphinule, on voit s'établir entre eux un passage non moins insensible qu'entre les Turbos et les Troques. Si l'on prend les caractères imposés au genre par Lamarck, on voit que la principale différence entre les deux genres consiste en ce que, dans les Turbos, l'ouverture est comme modifiée par l'avant-dernier tour, tandis que, dans les Dauphinules, cette ouverture est parfaitement circulaire, et quelquefois même détachée du tour qui la précède. C'est cette différence que l'on voit disparaître insensiblement par un assez grand nombre d'espèces incertaines en quelque sorte entre les Turbos et les Dauphinules, et chez lesquelles l'ouverture devient circulaire. Quant aux formes générales, on en voit d'équivalentes dans les deux genres ; cependant il faut convenir que les Dauphinules conservent un facies qui leur est particulier, et qui permet de les reconnaître avec facilité et d'en former un groupe naturel. L'opercule, dans les Dauphinules, diffère très peu

Turbos ; il est pierreux, plus aplati ment multispiré au lieu d'être

;aminons attentivement l'animal nules, tel qu'il a été figuré par et Gaimard, dans le voyage de nous ne lui trouverons aucune vec celui des Turbos ; par consé-concluons de ce qui précède que phinule doit être réuni aux grands ae et Turbo, comme nous le ver-icles qui les concernent, et for-grand ensemble un groupe par-t nettement détaché. Pour le re-oici les caractères sur lesquels 'appuyer : Animal semblable à rbos ; coquille turbinée ou sub-aisse, nacrée en dedans, tou-quée ; ouverture arrondie, tan-tantôt garnie d'un bourrelet ne échancrure large et peu pro-la partie interne du bord qui à l'ombilic ; opercule calcaire, tispiré, le plus souvent orné 'un grand nombre de granula-

hinules sont des coquilles ma-ses, nacrées, généralement hé-ubercules ou d'épines plus ou gées. Il y en a un petit groupe bordée, qui pour la plupart de côtes ou de plis longitudi-quilles habitent les rivages des ; et c'est dans les mers de l'Inde encontre le plus grand nombre. dans son voyage aux Philip-lécouvert un assez grand nom-s nouvelles, et c'est ainsi que, re où Lamarck ne comptait que èces, il y en a actuellement une n connaît un assez grand nom-s fossiles, qui toutes appartien-errains tertiaires. Cependant rbigny, dans sa *Paléontologie* iguré, sous le nom de Dauphi-quille provenant du terrain néo-semble avoir la plupart des ca-genre qui nous occupe, mais qui ner de cette échancrure carac-t bord interne de l'ouverture. , dans le *Mémoire sur les ter-ls du département de l'Aube*, M. Leymerie, avons donné le nom de *Delphinula dentata* à une coquille qui ne pourrait appartenir au g. Turbo ; de sorte que nous pouvons dire encore aujourd'hui que les Dauphinules proprement dites ne passent pas dans les terrains inférieurs aux formations tertiaires. (Desh.)

DAURADE. *Chrysophrys.* Poiss. — On désigne sous ce nom ou sous celui de Aourade sur nos côtes de Provence, et de *Orata* à Rome et sur plusieurs côtes de l'Italie, un poisson de la famille des Sparoïdes, que Linné appelait *Sparus aurata*. Cet Acanthoptérygien, remarquable par ses dents coniques et pointues sur le devant des mâchoires, grenues et en petits pavés sur le fond de la bouche, a le dos gris ou argenté à reflets verdâtres, le ventre brillant d'un bel éclat argenté, et dix-huit à vingt bandelettes longitudinales dorées qui donnent à tout le corps un reflet jaune doré qui a valu à cette espèce le nom qu'elle porte. Une bande transversale entre les yeux, et d'un beau jaune d'or à reflets comme une lame de clinquant, augmente encore la vivacité de la teinte dorée de ce poisson. Il est commun dans la Méditerranée, sur les côtes d'Espagne, et il avance quelquefois dans le golfe de Gascogne, mais il est rare dans la Manche. Il passe, dans le Midi, de la mer dans les étangs où il s'engraisse beaucoup, et devient alors d'un goût très délicat. On en pêche dans les étangs de Cette et de Martigues du poids de dix-huit livres, et il paraît que les Daurades deviennent encore plus grandes dans le lac de Biserte près de Tunis. La pêche à laquelle elles donnent lieu dans l'étang de Martigues est si suivie par les pêcheurs qu'ils désignent même par des noms différents les Daurades à différents âges. Déjà du temps de Rondelet on appelait *Sauquène* ou *Saucanelle*, selon Duhamel, les Poissons longs d'une palme ; ceux d'une coudée recevaient le nom de *Daurades* ; les individus intermédiaires étaient nommés *Méianes*, et ceux de taille supérieure aux Daurades se nommaient *Subredaurades*. Duhamel dit que les individus de neuf pouces sont âgés de deux ans, et se nomment *Poumerengues*. Au rapport de Duhamel, ces Poissons fouillent le sable en l'agitant avec leur queue pour y découvrir les mollusques bivalves qui s'y enfoncent et dont ils sont très avides. Les pêcheurs mettent à profit cette voracité pour

prendre les Daurades. Ils amorcent leurs lignes avec des Pétoncles et des Clovisses (*Venus decussata* Linn.), et à leur défaut ils y mettent des Crevettes ou des morceaux de Thon et de Placnide.

L'étymologie du mot Daurade est *Aurata*, qui a été le nom de ce Poisson chez les Romains. Les Grecs le nommaient χρύσοφρυς (à sourcil d'or) à cause de la tache dorée qu'il porte entre les yeux, mais on ne peut trouver dans ce qui reste de leurs écrits, aucune autre trace absolument caractéristique, comme rien qui exclue cette supposition. La dénomination latine est appliquée avec plus de certitude. Estimée chez eux, la Daurade était du nombre des Poissons qu'ils élevaient dans leurs viviers, et l'on prétend que Sergius, l'inventeur des viviers de Poissons de mer, a pris le surnom d'*Orata* parce qu'il a le premier introduit l'espèce dans le lac Lucrin.

Il faut faire attention à conserver à la Daurade l'orthographe de son nom, afin de distinguer ce Sparoïde du Scombéroïde, abondant en haute mer, célèbre chez tous les navigateurs par la beauté de ses nuances variées, et qu'ils appellent la *Dorade* (*voyez* ce mot).

La forme des dents, coniques et pointues sur le devant, et tuberculeuses dans le fond de la bouche, se retrouve dans un grand nombre d'espèces étrangères très diversifiées par leurs couleurs, qui ne mériteraient pas de faire donner aux individus dont la dentition ressemble à celle de notre Daurade le nom de ce Poisson ; mais comme elle est très différente de la dentition des Sargues, autre genre nombreux de la famille des Sparoïdes, Cuvier a formé dans la première édition du *Règne animal* un genre de ces Poissons facile à reconnaître, et qui joint au caractère des dents ceux des autres Spares, c'est-à-dire d'avoir une dorsale unique dont les premiers rayons sont épineux et poignants, une anale courte à épine anale très solide et très aiguë, six rayons branchiaux, quatre ou cinq appendices cœcaux au pylore. Nous connaissons plus de vingt espèces de ce genre. (VAL.)

DAUW. MAM. — Espèce du genre Cheval. *Voy.* ce mot.

DAVALLIA. BOT. CR. — Genre de la famille des Fougères, tribu des Polypodiacées, établi par Smith (*Mém. Acad. de Tur.*, V, 414, t. 9, f. 6) pour des Fougères à stipe herbacé rampant ou dressé, à frondes simples, pinnées et décomposées. Elles sont indigènes des parties intertropicales des deux hémisphères, mais plus communes dans l'hémisphère austral. La fructification est en forme de points presque ronds, mais peu allongés, et situés sur les bords de la fronde à sa partie supérieure. On en connaît 7 espèces.

DAVIESIA (nom propre). BOT. PH. — Lamk., synonyme de *Borya*, Labill. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Podalyriées-Pulténiées, formé par Smith (*Lin. Trans.*, IV, 222), et renfermant au moins 36 espèces, croissant toutes à la Nouvelle-Hollande. Ce sont des arbrisseaux ou des arbustes à rameaux cylindriques ou anguleux, feuillés ou nus avec l'âge, à feuilles ou à ramules phyllodynés, alternes ou subopposés, ou quelquefois ternés-verticillés, simples, coriaces, souvent spinescents au sommet ; à inflorescence axillaire ou latérale dans les espèces aphylles, rarement terminale ; à fleurs racémeuses ou rarement solitaires, dont les pédicelles nus ou bractéolés sortent de l'aisselle d'une bractée ordinairement très courte, scarieuse ou membranacée. Il arrive quelquefois, mais très rarement, que les bractées sont très grandes et involucrantes. Ce sont en général de jolies plantes, et on en cultive près d'une vingtaine d'espèces dans les jardins. (C. L.)

DAVILLA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Dilléniacées, tribu des Delimées, formé par le père Velloso (Vand., *Prodr.*, 1115, t. 2, f. 14), et contenant une douzaine de plantes indigènes du Brésil. Ce sont des arbrisseaux sarmenteux, volubiles, à feuilles alternes, souvent scabres, très entières ou dentées, brièvement pétiolées, décurrentes en pétiole ; à fleurs jaunes agréablement odorantes, disposées en racèmes terminaux et axillaires souvent composés, brièvement pédonculés ou sessiles. Aucun d'eux ne paraît encore avoir été introduit dans les jardins européens. (C. L.)

DAWSONIE. *Dawsonia* (nom propre). BOT. CR. — (Mousses.) Genre très curieux et fort paradoxal de la tribu des Polytrichées, trouvé près de Port-Jackson, dans l'Australie et décrit pour la première fois (1) par

(1) *Transact. de la soc. lin. de Londres*, t. X.

ert-Brown, qui l'a dédié à
rner, auteur de l'*Historia fu-*
'avons jamais analysé cette
vement rare; mais en jetant
figures qui en ont été faites,
rant avec l'explication qu'on
us pensons que l'on a mal in-
érents organes que présente
jà M. Ad. Brongniart (*Dict.*
37) avait émis quelques doutes
si, si nous ne nous abusons
° le péristome est double, et
, comme on l'a avancé; 2° ce
ur la columelle serait, selon
ige, du sommet duquel naît
e péristome intérieur; 3° en-
t nommé épiphragme serait
sule ou la vraie columelle.
servations, que nous ne don-
r ce qu'elles valent, puis-
t faites que sur des figures,
néanmoins nécessaires pour
e la définition de ce g. que
rendre dans les auteurs qui
est encore bon de prévenir
igures, il sera fort difficile de
idée juste et exacte d'un g.
e. Supposez une Mousse dans
ile du *Buxbaumia aphylla* sur-
ige du *Polytrichum junipe-*
aurez quelque chose qui en
ici ses caractères : Péristome
eur naissant d'un dédouble-
de la couche celluleuse in-
sule, et l'intérieur provenant
sporange, l'un et l'autre for-
ils, fort nombreux, dressés,
inférieurement, puis cana-
cylindriques. Le sommet du
dedans des cils, est encore
isieurs dents, que quelques
érées comme un troisième pé-
le nom de *Triplocoma*, donné
Au centre du sporange et
upérieure, existe un axe cy-
été considéré comme l'équi-
phragme des Polytrics, et qui
ment que le sommet de la
sule semblable à celle des
c'est-à-dire oblique, ovale,
s, et arrondie, ventrue en
ortée par un pédoncule mé-
ig, partant du sommet de la
tige. L'opercule ovale, cylindrique à la base, se termine en cône. La coiffe, assez semblable à celle des espèces du g. *Polytrichum*, est petite, conique aussi, fendue de côté et recouverte d'une toison fort touffue de poils roux, rameux et entre-croisés. La tige et les feuilles de ce g. paradoxal, de même que les fleurs dioïques, ne diffèrent point des mêmes parties observées dans les Polytrichées. On ne connaît qu'une seule espèce de ce genre, le *D. polytrichoides*, qui a été figurée par MM. Hooker (*Musc. exot.*, t. 162) et Schwægrichen (*Supppl.*, II, t. 150). C'est près de Port-Jackson à la Nouvelle-Hollande qu'elle a été trouvée, sur les rochers qui bordent les ruisseaux.

Lamouroux a aussi établi parmi les Phycées un g. homonyme qui se composait des espèces de la seconde section de son g. *Delesseria*, caractérisées par des frondes planes, parcourues par une ou plusieurs nervures longitudinales simples ou rameuses, mais qui n'atteignent jamais les extrémités ni les bords. Ce g. ne pouvait être admis, puisque le précédent l'était universellement. Dans le démembrement que M. Gréville a fait plus tard du *Delesseria* de Lamouroux, plusieurs espèces de cette section ont passé dans son g. *Phyllophora*, et quelques autres dans le genre *Aglaophyllum* *Voy.* ces mots. (C. M.)

*DAVYA (John Davy, chimiste anglais). BOT. PH. — Moç. et Sess., synonyme de *Saurauja*, Willd. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Lavoisiérées, établi par De Candolle, et renfermant 5 ou 6 espèces indigènes de l'Amérique tropicale. Ce sont de petits arbres à rameaux opposés ou brachiés, étalés, subcylindriques, glabres ou squameux-tomenteux pendant la jeunesse; à feuilles opposées, pétiolées, assez larges, ovées ou oblongues, triquinquénerves; à fleurs jaunes, corymbeuses-paniculées. (C. L.)

DAYENIA, Mill. BOT. PH. — Synonyme d'*Ayenia*, L.

DÉ A COUDRE. BOT. CR. — Nom vulgaire de l'Agaric campanulé.

*DÉBILE. *Debilis.* BOT. — Cette épithète s'applique aux végétaux dont la tige est trop faible pour se soutenir sans appui.

*DÉBORDANT (NECTAIRE). *Marginans.* BOT. — M. de Mirbel a donné ce nom au nec-

taire quand il est sensiblement plus large que la base de l'ovaire.

DEBRÆA, Rom. et Schult. BOT. PH. — Syn. d'*Erisma*, Rudg.

***DÉBRIS**. *Reliquiæ*. BOT. — On appelle ainsi les parties de feuilles adhérentes encore à la tige, malgré la mort du reste.

***DÉCABRACHIDE** (δέκα, dix ; βραχίων, bras). MOLL. — M. de Blainville donne ce nom aux Céphalopodes ayant sur la tête dix appendices en forme de bras.

DÉCABRACHIDÉS, Blainv. MOLL. — *Voy*. DÉCAPODES.

***DÉCACÈRES**. *Decacerata* (δέκα, dix ; κέρας, corne). MOLL. — Menke et M. de Blainville donnent ce nom à une famille de l'ordre des Céphalophores cryptodibranches, comprenant ceux qui ont sur la tête cinq paires d'appendices tentaculaires.

DECACHÆTA (δέκα, dix ; χαίτη, crin). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Tubuliflorées-Eupatoriacées, établi par De Candolle (*Prodr.*, t. V, p. 133) pour un sous-arbrisseau du Mexique (*D. Hænkeana*) dressé, glabre, à rameaux cylindriques ; à feuilles alternes, subpétiolulées, oblongues-lancéolées, acuminées, dentées, penninervées et mollement articulées ; fleurs en thyrse terminal.

***DECACNEMOS** (δέκα, dix ; κνήμη, rayon). ÉCHIN. — Link a indiqué sous ce nom, dans son ouvrage intitulé : *De Stellis marinis*, un genre de Zoophytes de l'ordre des Échinodermes. Trois espèces seulement entrent dans ce groupe. Ex.: le *D. crocea* Link. (E. D.)

DECACTIS. ÉCHIN. — Nom donné aux Astéries fossiles qui sont munies de dix rayons.

DÉCADACTYLE. *Decadactylus*. POISS. — Nom d'une esp. du g. Polynème.

DECADIA, Lour. BOT. PH. — Syn. douteux de *Dicalyx* du même auteur. (C. L.)

***DECADOPECTEN**. MOLL. — Nom imposé par M. Swainson à un sous-genre formé aux dépens des Peignes, pour celles des espèces qui ont quelques dents obsolètes à la charnière. Ce genre ne peut être adopté. *Voy*. PEIGNE. (DESH.)

***DÉCAFIDE**. *Decafidus*. BOT. — On dit du calice et de la corolle qu'ils sont *décafides* quand leur limbe présente des découpures qui se prolongent au moins jusqu'à la moitié de leur longueur totale.

DÉCAGONE. *Decagonus*. POISS. — Nom d'une esp. du g. Aspidophore.

***DÉCAGYNE**. *Decagynus* (δέκα, dix ; γυνή, femme). BOT. — On donne le nom de plantes *décagynes* à celles dans lesquelles l'organe femelle est en nombre décuple.

DÉCAGYNIE. *Decagynia* (δέκα, dix ; γυνή, femme). BOT. — Nom donné par Linné à un ordre de la dixième classe de son système, comprenant les plantes qui ont dix pistils.

***DECAISNEA**, Brongn. BOT. PH. — Syn. de *Prescottia*, Lindl. — Lindl., syn. de *Cermidia*, Lindl.

***DECALEPIS** (δέκα, dix ; λεπίς, écaille). BOT. PH. — Genre de la famille des Asclépiadées-Périplocées, établi par Wight et Arnott (*Contribut.*, 64) pour des arbrisseaux des Indes, volubiles, glabres, à feuilles opposées, ovales-obtuses, à cymes petites, assez longuement pédonculées, plus courtes que les feuilles, à fleurs *petites*, ayant le limbe de la corolle velu en dedans.

***DÉCALOBÉ**. *Decalobatus*. BOT. — Cette épithète s'applique aux parties dont le limbe est à dix lobes.

***DECAMERA** (δέκα, dix ; μέρος, partie). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides phyllophages, établi par M. Mulsant (*Coléopt. de France*, *monogr. des Lamell.* pag. 503) aux dépens du g. *Hoplia* d'Illiger, dont il se distingue par 10 articles aux antennes au lieu de 9, et par l'ongle des pieds postérieurs, généralement fendu au lieu d'être entier. L'auteur y rapporte trois espèces: l'*Hopl. brunnipes* Bonel., l'*Hopl. pulverulenta* Fab. (*argentea* Oliv.), l'*Hopl. praticola* Duftsch. Les deux premières habitent le centre et le midi de la France. La dernière a été trouvée dans les environs de Lille. (D.)

***DECAMEROS**, Link. ÉCHIN. — Syn. de Comatule.

DÉCANDRE. BOT. PH. — On appelle ainsi une fleur qui a dix étamines, et ce nom a aussi été étendu aux plantes dont les fleurs offrent ce caractère, et qui appartiennent à la Décandrie ou dixième classe du Système sexuel de Linné. *Voy*. DÉCANDRIE. (A. R.)

DÉCANDRIE. *Decandria* (δέκα, dix ; ἀνήρ, mâle). BOT. PH. — Dixième classe du Système sexuel de Linné, comprenant tous les végétaux à fleurs hermaphrodites ayant dix étamines. Cette classe est assez nom-

insi nous y trouvons un
;enres de Légumineuses
es ne sont pas soudées
rcis, *Sophora*, etc), des
acées, presque toutes
(*Dianthus*, *Saponaria*,
, etc.), les Rhodora-

artage en cinq ordres,
e ses stigmates ou de ses
1° Décandrie *monogy-*
iineuses, les Rutacées,
ionnées précédemment;
e, ex. : l'OEillet, la Sa-
drie *trigynie*, ex. : *Si-*
ucubalus; 4° Décandrie
rostemma, *Lychnis*, *Se-*
andrie *décagynie*; ex. :
a. (A. R.)
xa, dix ; νῆμα, filament).
la famille des Asclépia-
Cynanchées - Ditassées,
(*Nouv. Ann. sc. nat.*,
) sur l'*Asclepias aphylla*
arbrisseau dressé, ra-
Madagascar, et ayant le
nma. Les tiges en sont
; les fleurs disposées en
et terminales. Dans ce
staminale (*Androzone*,
décemplissée (*unde no-*
(C. L.)
(δέκα, dix ; νεῦρον, nerf).
de la famille des Com-
, tribu des Vernoniées-
oli par De Candolle et
zaine d'espèces, appar-
le et à l'Asie orientale.
ou des sous-arbrisseaux
pétiolées, dentées, à
capitules solitaires au
ux, plus rarement co-
és. Ce genre est divisé
ndées sur l'ampleur des
es (a. *Phyllocephalum*,
hemum, Cass.), souvent
faire regarder les capi-
manquant quelquefois
(C. L.)
N. *Decantatio*. CHIM. —
te à séparer d'un liquide
qui y est déposée ; on
nt le vase de manière à
faire écouler le liquide qui couvre le sédiment.

***DÉCAPARTI.** *Decapartitus*. BOT. — On donne cette épithète à tout organe divisé jusqu'à la base en dix parties.

***DÉCAPÉTALE.** *Decapetalus* (δέκα, dix ; πέταλον, pétale). BOT. — Une plante *décapétale* est celle dont la fleur est composée de 10 pétales. On dit de cette plante qu'elle est *décapétalée*.

***DÉCAPHYLLE.** *Decaphyllus* (δέκα, dix ; φύλλον, feuille). BOT.—Cet adjectif s'emploie rarement ; il signifie qui a 10 feuilles, ou 10 folioles. On le remplace le plus souvent par *polyphylle*.

DÉCAPODES. *Decapoda* (δέκα, dix; πούς, pied). CRUST.—Premier ordre de la classe des Crustacés, ayant pour caractères : Animal ayant des branchies proprement dites, et non rameuses, fixées sur les côtés du thorax et renfermées dans une cavité; la tête soudée au thorax et recouverte par une carapace qui s'étend jusqu'à l'abdomen ; les yeux pédonculés et mobiles ; les pattes ambulatoires ou préhensiles et presque toujours au nombre de 5 paires. Cet ordre, établi par Latreille pour recevoir la plupart des espèces du grand genre *Cancer* de Linné, renferme tous les Crustacés qui viennent se grouper immédiatement autour des Crabes et des Écrevisses; c'est la division la plus nombreuse en espèces, et une de celles dont les limites sont les plus tranchées et qui est la plus homogène. Il comprend tous les Crustacés dont l'organisation est la plus compliquée et dont les facultés paraissent être les plus parfaites : aussi est ce indubitablement en tête de la série qu'il doit prendre place. Les Crustacés de l'ordre des Décapodes se ressemblent tous par la forme générale de leur corps ; les divers anneaux de la tête et du thorax sont en général complètement soudés entre eux, et ils sont toujours cachés sous une énorme carapace. Il résulte de cette disposition que la tête des Décapodes n'est pas distincte du thorax, et qu'au-dessus, tout le corps, à l'exception de l'abdomen, paraît formé d'une seule pièce ; mais lorsqu'on l'examine en dessous, on y reconnaît toujours un certain nombre de divisions annulaires. Quant à l'abdomen, la forme varie beaucoup. Les yeux des Décapodes sont portés sur des pédoncules mobiles et recouverts d'une cor-

née réticulée. Les antennes sont toujours au nombre de 4 ; elles ont en général la forme de petites tiges articulées et s'insèrent entre les yeux et la bouche. L'appareil buccal est extrêmement compliqué, et, à une ou deux exceptions près, se compose d'un labre, d'une languette et de 6 paires de membres, savoir : 1 paire de mandibules, 2 paires de mâchoires et 3 paires de pattes-mâchoires. Les 5 paires de membres qui font suite aux organes masticateurs sont beaucoup plus développés que ceux-ci, et constituent les pattes proprement dites, qu'on désigne aussi sous le nom de pattes thoraciques ou ambulatoires. Dans un petit nombre de ces Décapodes, ces membres présentent un palpe très développé et paraissent par conséquent biramés ; mais, dans l'immense majorité de ces animaux, les pattes sont complétement dépourvues de cet appendice, et ne se composent que d'une tige plus ou moins cylindrique formée ordinairement de 6 articles. En général, les pattes de la 1re paire sont terminées par une main composée des deux derniers articles disposés en manière de fouet ; il en est quelquefois de même pour une ou deux des pattes suivantes ; mais, en général, les membres thoraciques des 4 dernières paires ne servent qu'à la locomotion et se soutiennent par une espèce d'ongle pointu. La disposition et la forme des membres abdominaux varient beaucoup ; chez les femelles, ces organes servent ordinairement à retenir les œufs. L'organisation intérieure des Décapodes est aussi caractéristique que la structure de leurs parties extérieures. Le tube digestif présente toujours à sa partie antérieure un estomac très développé, dont les parois sont contenues par une sorte de charpente cartilagineuse ou osseuse, armée de dents. Les organes hépatiques forment de chaque côté de l'intestin une masse volumineuse composée d'une infinité de petits cœcums qui s'insèrent sur les rameaux du conduit biliaire. Le cœur, presque quadrilatère, occupe la partie moyenne du thorax, et donne naissance à 6 artères principales d'où sortent tous les vaisseaux qui portent le sang dans les diverses parties du corps. La respiration s'effectue au moyen d'un certain nombre de branchies, dont les lamelles ou les filaments sont toujours simples, et ces organes s'insèrent à la paroi interne d'une cavité spéciale située de chaque côté du thorax et formée par le prolongement de la carapace au-dessus des flancs. Les organes de la génération communiquent toujours au-dehors par deux ouvertures : chez la femelle, les vulves occupent toujours l'antépénultième anneau thoracique, et sont situées tantôt sur le sternum, tantôt sur le 1er article des pattes correspondantes tandis que chez le mâle, les organes externes de la génération sont situés de la même manière sur le dernier anneau du thorax. Enfin, chez tous les Crustacés Décapodes, il existe dans l'intérieur du thorax un nombre considérable de lames apodémiennes qui forment de chaque côté une double rangée de cellules, disposition qui est particulière à ces Crustacés.

La plupart des classificateurs divisent les Crustacés Décapodes en 2 sections, suivant que l'abdomen, qu'ils nomment communément la queue, est grand ou petit. En effet, il existe parmi ces animaux deux groupes parfaitement naturels qui ont les Crabes et les Écrevisses pour types ; mais il est d'autres Décapodes qui ne paraissent appartenir ni à l'une ni à l'autre de ces sections ; ils établissent le passage entre les Brachyures et les Macroures, et ne peuvent être rangés parmi eux sans violer l'esprit de toute méthode naturelle : aussi M. Milne-Edwards, dans son Histoire naturelle sur ces animaux, a-t-il cru nécessaire d'en former un groupe distinct, pour lequel il a proposé le nom d'*Anomoures*, innovation qui permet de rendre les deux autres groupes du même ordre parfaitement homogènes. L'ordre des Décapodes renferme actuellement 3 familles désignées sous les noms de **Brachyures**, **Anomoures** et **Macroures**. *Voy.* ces mots.

(H. L.)

***DÉCAPODES.** *Decapoda.* MOLL. — Nom donné par Leach, Latreille et M. Alc. d'Orbigny à la seconde famille de l'ordre des Céphalopodes-Cryptodibranches, comprenant ceux qui sont pourvus de 8 bras sessiles et de 2 bras pédonculés ordinairement repliés dans le sac, tous munis de ventouses. Cette famille comprend les genres Cranchie, Sépiole, Onychoteuthe, Calmar, Sepioteuthe et Seiche.

***DÉCAPODIFORME** (*Decapodus*, décapode ; *forma*, forme). INS. — Nom donné

ıy à des larves de Coléoptères car-
hexapodes, à corps étroit, allongé, et comprimé, garni de lames nata-el est le *Dytiscus agrion*.

ıPTÉRYGIENS. *Decapterygii* (δέκα, ῥυξ, nageoire). POISS.—Nom donné ıeider à une classe de Poissons ren-ceux qui ont dix nageoires.

ARHAPHE (δέκα, dix; ῥαφή, suture). — Genre de la famille des Mélasto-tribu des Miconiées, formé par Mi-*mment.*, II, 84, t. 10) sur le *Melas-urocarpum* d'E. Meyer. C'est un ar-de Surinam, à feuilles opposées, nervées, irrégulièrement denticu-leurs sessiles disposées en panicules es, dont les divisions brachiées, :s, les ramules ordinairement tri-les bractées linéaires-lancéolées, , couvertes d'une pubescence étoi-ntremêlées de poils sèteux et épars. (C. L.)

ARTHRIA (δέκα, dix; ἄρθρον, ar-n). INS. — Genre de Coléoptères ımères (tétramères de Latreille), fa-ı Longicornes, tribu des Lamiaires, M. Hope (*The transaction of the en-:al Society of London*, 1834, p. 16, . 2), avec une espèce des Antilles e de l'île Saint-Vincent, et nommée eur *D. Stephensii*: c'est la plus pe-tte famille; sa taille dépasse à peine ıètres de longueur. Yeux disposés :hez les *Tétraopes*; pattes renflées. ıre, d'après M. Hope, doit être classé :s *Mesosa*. (C.)

ASCHISTIA (δέκα, dix; σχιστόν, ıOT. PH. — Genre de la famille des :s, tribu des Hibiscées, constitué ht et Arnott (*Prodr.*, I, 52), et dont est l'*Hibiscus crotonifolius* de Wal-st un arbrisseau de l'Inde à feuilles , pétiolées, coriaces, ovées, entières lètement lobées, couvertes sur les es d'une pubescence épaisse, blan-n dessous, et dont la nervure mé-ırte à la base un pore glanduleux. générique en rappelle l'involucre lle. (C. L.)

ıSPERMUM, Forst. BOT. PH.—Syno-: *Nelitris*, Gærtn.

ıSPORA (δέκα, dix; σπορά, se-BOT. PH. — Genre de la famille des Épacridacées, tribu des Styphéliées, formé par Robert Brown (*Prodr.*, 548), et dont le type est le *Cyatodes disticha* de Labillar-dière. Il contient 3 ou 4 espèces, croissant dans la Nouvelle-Hollande et la terre de Van-Diémen. Ce sont d'élégants arbrisseaux à feuilles éparses, brièvement pétiolées; à fleurs rouges disposées en épis nutants, ter-minaux, et auxquelles succèdent des baies violettes. Ces baies sont décempyrénées (ovaire 10-loculaire); de là le nom géné-rique. (C. L.)

***DECATOMA** (δέκα, dix; τομή, portion). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Vésicants, établi par M. le comte Dejean, et adopté par M. de Castelnau, qui le place dans son groupe des Mylabrites (*Hist. des anim. artic.*, *Buffon-Duménil*, *Co-léopt.*, vol. II, pag. 268). Ce g. est un dé-membrement de celui d'*Hycleus* de Latreille, dont il ne diffère guère que par ses an-tennes, composées de dix articles distincts. M. Dejean y rapporte 11 espèces, toutes du cap de Bonne-Espérance, parmi lesquelles nous citerons comme type le *Dec. lunatum* (*Mylabris lunata* Fabr.). Cette espèce varie beaucoup; les bandes jaunes des élytres sont plus ou moins larges, et se confondent quel-quefois. (D.)

DÉCEMFIDE. *Decemfidus.* BOT. — *Voy.* DÉCAFIDE.

***DECEMIUM**, Raf. BOT. PH.—Synonyme d'*Hydrophyllum*, Tournef.

DÉCEM-LOCULAIRE. *Decem-locularis.* BOT. — On dit d'un ovaire ou d'un fruit qu'il est *décem-loculaire*, lorsqu'il est divisé en dix loges.

***DÉCEMPÈDES.** *Decempedes.* CRUST. — Latreille, dans son *Cours d'entomologie*, dé-signe sous cette dénomination une famille de l'ordre des Isopodes, renfermant deux genres désignés sous les noms de *Pranizus* et d'*Anceus*. M. Milne-Edwards, dans le tome 3e de son *Histoire naturelle sur les Crus-tacés*, n'adopte pas la dénomination de Dé-cempèdes proposée par Latreille, et désigne cette famille sous le nom de Praniziens. *Voy.* ce mot. (H. L.)

***DÉCHIQUETÉ.** *Laciniatus.* BOT. — *Voy.* LACINIÉ.

***DÉCHIRÉ.** *Laceratus.* ZOOL., BOT. — Les zoologistes disent que les ailes des Insectes sont *déchirées* quand on aperçoit sur leurs

bords des déchiquetures irrégulières, comme cela a lieu dans quelques Noctuelles.—En botanique, cette épithète s'applique à toute partie d'une plante dont les bords sont inégalement découpés.

DÉCIDU. *Deciduus.* BOT. — Un organe d'un végétal est *décidu*, lorsqu'il se détache quand il a acquis tout son développement, et qu'il a accompli les fonctions qui lui sont dévolues. Ce mot s'emploie par opposition à celui de *persistant*. Ainsi les feuilles de la plupart des arbres qui tombent en automne, le Marronnier d'Inde, le Tilleul, l'Orme, l'Acacia, sont *décidues*. *Voy.* FEUILLES.
(A. R.)

***DECKERA**, Schultz. BOT. PH. — Synonyme de *Picris*, L.

DECLIEUXIA (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées-Psychotriées, établi par Kunth (*Nov. gen. et sp. Plant. æquin.*, III. 276, t. 281) pour un arbrisseau des bords de l'Orénoque à rameaux quadrangulaires; à feuilles opposées, très entières, coriaces, et munies de stipules interpétiolaires; les fleurs sont blanches, disposées en corymbes terminaux, sessiles et à pédoncules dichotomes. L'unique esp. du g. a été nommée par Kunth, *D. chiococoides*, à cause de sa ressemblance avec le *Chiococca*.

DÉCLINÉ. *Declinatus.* BOT. —On dit des étamines et du style qu'ils sont *déclinés*, quand ils se portent manifestement vers la partie inférieure de la fleur, au lieu de se diriger dans tous les sens comme les pétales; ex. Marronnier d'Inde, Capucine, Fraxinelle. L'expression opposée à celle-ci est *ascendant*. (A. R.)

***DÉCOLLÉ.** *Decollatus.* MOLL.—On dit de la spire d'une coquille qu'elle est *décollée*, quand, par suite de l'âge, son extrémité se brise et se casse; tel est, par exemple, le *Bulimus decollatus*.

DÉCOMBANT. *Decumbens.* BOT.—Cette expression s'applique particulièrement à la tige, quand elle est d'abord dressée, puis se recourbe et s'étale par suite de sa faiblesse et de sa flexibilité. Ex.: la petite Pervenche, la Vulnéraire (*Anthyllis*, *Vulneraria*), etc. *Voy.* TIGE. On dit encore que les étamines sont *décombantes* quand elles sont toutes dirigées vers la partie inférieure de la fleur. Cette expression est, comme on le voit, synonyme d'étamines *déclinées*. *Voy.* [illegible]
[illegible]

DÉCOMPOSÉ. *Decompositus.* [illegible] — La tige d'une plante est *décomposée* [illegible], comme celles de l'Ajonc, de la Bruyère, [illegible] ramifie à l'infini dès sa base; et les [illegible] sont *décomposées* lorsqu'elles sont [illegible] en nombreuses divisions irrégulières, [illegible] que le pétiole commun se divise en [illegible] secondaires portant les folioles; [illegible] beaucoup de Mimosas.

***DÉCOMPOSITION.** *Dissolutio.* [illegible] PHYSIOL. —Destruction d'un corps composé par la séparation des divers principes qui le constituent. En physiologie, c'est le [illegible] d'élimination des molécules qui, [illegible] servi pendant un certain temps à la composition des organes, rentrent dans la [illegible]tion, et font place à de nouvelles [illegible]les. *Voy.* NUTRITION.

***DÉCORÉES.** *Decoratæ.* ARACH. — Sous ce nom, M. Walckenaër, dans le tom. [illegible] de son *Hist. nat. des Ins. apt.*, désigne un groupe de son grand genre *Epeira*, et dont les caractères sont : Yeux, les latéraux plus rapprochés de la ligne des intermédiaires [illegible] que de la ligne des intermédiaires postérieurs. Mâchoires courtes, arrondies, aussi [illegible] hautes. Corselet aplati. Abdomen traversé [illegible] le dos par des bandes de diverses couleurs, ou orné de grosses taches fortement [illegible]. Les Aranéides comprises dans ce groupe [illegible]ment un cocon ovoïde tronqué. [illegible]

DECOSTEA. BOT. PH. — Genre rapporté par Endlicher à la famille des Cornées: il a été établi par Ruiz et Pavon pour un arbrisseau du Pérou (*D. scandens*) dont les tiges volubiles sont garnies de feuilles [illegible], épineuses et dentées à leur base.

DÉCOUPÉ. *Incisus.* BOT. — On applique cette épithète aux parties minces et foliacées des plantes, quand leur bord semble avoir été rogné en divers sens.

DÉCOUPURE. *Incisio.* BOT. —Terme général qui indique la division des bords d'une expansion mince et foliacée.

DÉCOUVERT. *Detectus*, *Nudus* [illegible] BOT. —Les entomologistes disent que les [illegible] des insectes sont *découvertes* quand elles dépassent les élytres; telles sont celles des [illegible]ficules. Kirby applique cette épithète [illegible] élytres, lorsqu'elles ne sont pas couvertes par un mésothorax scutelliforme, [illegible]

a lieu dans beaucoup d'Hémiptères hoptères. — En botanique on appelle ainsi fruits qui sont entièrement nus ; telle est Cerise.

DÉCRÉPITATION. *Decrepitatio*. CHIM. Pétillement produit par certains sels lorsqu'ils sont soumis à l'action de la chaleur, qui tient à l'évaporation de l'eau interposée entre leurs molécules.

DÉCRESCENTE-PENNÉE ou PINNÉE. *Decrescente-pinnata*. BOT. — Cette épithète s'applique aux feuilles composées dont les folioles diminuent insensiblement de grandeur de la base au sommet, comme cela a lieu dans le *Vicia sepium*.

DÉCROISSEMENT. MIN. — *Voy*. CRISTALLOGRAPHIE.

DECTICUS. INS. — Genre de l'ordre des Orthoptères locustiens, établi par Serville pour des Insectes différant des *Locusta* par leur tête mutique et leur corselet non denté. On en possède trois espèces aux environs de Paris, les *D. vermivorus*, *griseus* et *tessel*...

DÉCUMARIA (*decuma*, le dixième). BOT. Genre de la famille des Philadelphacées, établi par Linné (*Gen.*, 597), et renfermant 2 ou 3 arbrisseaux de l'Amérique ... Ils sont sarmenteux, à feuilles opposées, pétiolées, éponctuées, simples, très ... ou dentées au sommet, glabres ; à ... blanches, odorantes, petites, disposées ... de corymbes terminaux. On les ... dans nos jardins. Leur nom générique ... indique le nombre des divisions du périanthe. (C. L.)

DÉCURRENCE. *Decurrentia*. BOT. — ... organe qui est décurrent.

DÉCURRENT. *Decurrens*. BOT. — On ... feuilles décurrentes celles dont le ... prolonge le long de la tige et y ... comme si elles naissaient de cette ...

DÉCURSIF. *Decursivus*. BOT. — L.-C. Richard appelait ainsi le style lorsque sa base ... en rampant sur un des côtés de ..., comme cela a lieu dans le *Rivina*. ... est encore synonyme de *Décurrent* ; ... s'entend seulement des feuilles dont ... est collé à la tige sur laquelle il ... une ligne saillante.

DÉCURSIVE-PENNÉE. *Decursive-pen*... BOT. — On désigne sous ce nom les feuilles pennées dont les folioles se prolongent par la base sur le pétiole qui les porte.

*DÉCUSSATIF. *Decussativus*. BOT. — On appelle ainsi les parties opposées dont les paires se croisent à angles droits.

DÉCUSSÉ. *Decussatus*. BOT. — *Voy*. DÉCUSSATIF.

DÉDALE. *Dedalœa*. POLYP. — Genre de Polypiers marins établi par MM. Quoy et Gaimard dans la zoologie du premier *Voyage de l'Astrolabe* commandé par M. Dumont-d'Urville, et que ces naturalistes ainsi que M. de Blainville caractérisent ainsi :

Corps ovoïde glandiforme, pourvu de tentacules simples, assez longs, disposés subradiairement, contenu dans des cellules de même forme transparentes, fixées et réunies en groupes plus ou moins considérables, mais irréguliers, sur les côtés d'un axe commun, gélatineux ou membraneux, cylindrique, anastomosé de manière à former une sorte de grand réseau irrégulier.

L'espèce type de ce genre a été observée par MM. Quoy et Gaimard dans les mers de l'île de France. Elle se développe avec assez de rapidité, et se fixe fréquemment sous la coque des embarcations.

M. de Blainville avait placé provisoirement le genre Dédale auprès des Plumatelles ; M. Edwards et moi l'avons rapporté à la famille des Bryozoaires Cellariées. (P. G.)

*DÉDUPLICATION (*duplicatio*, redoublement). BOT. CR. — (Phycées.) Nous désirons donner ici l'explication des mots DUPLICATION, DÉDUPLICATION et RÉDUPLICATION, que nous employons souvent dans nos articles sur les Desmidiées et les Diatomées, pour expliquer un mode de multiplication qui est propre à ces êtres microscopiques. Ainsi, dans les Diatomées ou Bacillariées, les corpuscules ou frustules présentent, à certaine époque de leur vie, une division spontanée longitudinale médiane, qui donne lieu à deux individus semblables, d'abord plus étroits, mais qui bientôt acquièrent les dimensions et la forme complète du corpuscule qui les a produits. Ce *doublement* s'annonce par une ligne ou strie longitudinale sur le milieu de l'enveloppe de la Diatomée ; nous disons, dans ce cas, qu'il y a *duplication*, et, plus tard, *déduplication*, lorsque les deux jeunes frustules se séparent.

Dans les Desmidiées qui appartiennent

aux *Synsporées*, dont la nature végétale nous semble bien plus démontrée que celle des Diatomées, il y a aussi un mode de multiplication par division spontanée, mais dont la direction et les développements sont très différents de ceux des Diatomées. Aussi ne pouvons-nous comprendre pourquoi M. Ehrenberg et quelques autres micrographes réunissent ces deux tribus. Les corpuscules des Desmidiées sont formés de deux lobes ou cellules que nous avons proposé de nommer *hémisomates* (ἥμισυς, demi; σωμάδιον, corpuscule). Ceux-ci sont réunis par leur base, et c'est à ce point de soudure que la division a lieu; elle est toujours transversale et non longitudinale. Alors, à la base de chaque hémisomate séparé, se montre d'abord un mamelon arrondi, qui, par un développement successif, finit, au bout de quelque temps, par former un nouvel hémisomate semblable à celui auquel il est attaché base à base, de manière à compléter un individu parfait. Il y a donc *déduplication* et *réduplication*. Les Diatomées ne présentent point de réduplication. Dans les Desmidiées la duplication est normale, puisque leurs corpuscules sont composés d'hémisomates géminés. (BRÉB.)

DEERINGIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Amarantacées, tribu des Célosiées, formé par Robert Brown (*Prodr.*, 413), et renfermant 3 ou 4 arbrisseaux débiles, s'appuyant sur les arbres ou les buissons voisins, et dont le type est la *Celosia baccata* de Retz. On les trouve dans l'Inde et la Nouvelle-Hollande. Leurs feuilles sont alternes; leurs fleurs hermaphrodites, blanches, tribractéées (perigone pentaphylle) et disposées en épis terminaux. On en cultive deux espèces dans les jardins de botanique. (C. L.)

DÉFÉCATION. *Defecatio*. PHYSIOL. — *Voy.* NUTRITION.

DÉFENSES. MAM. — *Voy.* DENTS.

DÉFEUILLAISON. *Defoliatio*. BOT. — *Voy.* DÉFOLIATION.

DEFFORGIA, Lam. BOT. PH. — Syn. de *Forgesia*, Comm.

***DÉFINI**. *Definitus*. BOT. — Cette épithète s'applique aux étamines et aux pétales. Les étamines *définies* sont celles dont le nombre ne passe pas douze; au-delà, elles sont *indéfinies*.

***DÉFLAGRATION**. *Deflagratio* (je brûle). CHIM. — Phénomène qui a l[...] que des corps, en réagissant l'un s[...] tre, s'enflamment avec beaucoup [...] entrent en fusion, et lancent aut[...] des étincelles.

***DÉFLÉCHI**. *Deflexus*. BOT. — [...] *défléchie* est celle qui, après s'êtr[...] une certaine hauteur, retombe ve[...] en décrivant un arc.

***DÉFLORÉ**. *Defloratus*. BOT. — [...] est dite *déflorée* lorsqu'elle est vide [...] len qu'elle contenait.

***DÉFOLIATION**. *Defoliatio*. [...] entend par ce mot à la fois la [...] feuilles des plantes ligneuses, et l' [...] laquelle ce phénomène s'opère.

***DÉFORMATION**. *Deformatio* [...] BOT. — Altération de la forme des [...] d'une plante ou d'un animal d[...] cause accidentelle.

DEFRANCIA, Müller. MOLL. — Il [...] ques Pleurotomes qui ont l'échancr[...] cée très près de la suture. Cette éc[...] est courte, quelquefois tubercul[...] profonde au fond qu'à l'entrée. Ce[...] Pleurotomes qui, pour M. Muller, [...] venus le type du nouveau genre au[...] donné le nom de *Defrancia*. Ce g[...] saurait être adopté, parce que les [...] question se lient aux autres Pleuro[...] des passages insensibles. *Voy.* PLEU[...]

***DEGEERIA** (de Degéer, nom pro[...] — Ce genre, qui appartient à l'ordre [...] sanoures et à la famille des Podur[...] établi par M. Nicolet. Les caractère[...] nouvelle coupe générique sont: C[...] forme, divisé en 8 segments d'in[...] gueur et faiblement superposés. [...] ment ordinairement plus long qu[...] 4 précédents pris ensemble; le 5e [...] cré postérieurement et se prolonge[...] sur les côtés du 6e. Tête légèreme[...] sur le plan de position. Antennes [...] plus longues que la tête et le corse[...] semble, mais n'atteignant jamais l[...] totale du corps de l'insecte, et [...] chacune de 4 articles oblongs, [...] d'égale longueur. 8 yeux, dont [...] 1 petit, de chaque côté de la tête. P[...] gues, grêles et velues. Queue [...] longue, à pièce basilaire, occupant

ur totale de cet organe. C'est
ens du *Podura* des auteurs
générique a été établie ; elle
spèces dont 10 sont nouvel-
eut en être considérée comme
. *nivalis* Nicol. (*Mém. de la*
sc. nat., pl. 8, fig. 8), *Podura*
Cette espèce, suivant Degéer
it en société nombreuse sur
rones d'arbres ; M. Nicolet ne
ontrée dans cette condition ; ce
dans l'ouvrage ci-dessus cité,
variétés de cette espèce qu'il
les noms de *montana* et d'*in-*
(H. L.)

ATION. PHYSIOL. — *Voy.* DÉ-

RESCENCE. *Degeneratio.*
Dans le langage vulgaire, ce
mplement synonyme d'abâ-
mais en histoire naturelle le
s étendu, et l'on entend par
ou dégénération les chan-
bissent les corps vivants sous
uences modificatrices, par
s ils perdent leurs caractères
ièrent des formes ou des qua-
Mais comme ces modifications
lieu d'être une cause de dé-
t souvent un passage à une
eure, on doit comprendre par
n tout changement entraînant
r l'être qui le subit, la perte
re générique ou spécifique.
a senti l'impropriété de ce
mence à tomber en désué-
en répudiant l'expression, on
pour cela dans un ordre d'i-
osophiques. Par l'effet du re-
réhensible de notre époque
de pure analyse, on a exa-
sement toutes les particula-
sentent les transformations
tres ou des organes, et l'on
nt de catégories qu'il y a de
roductrices de ces anomalies.
avera aux mots ALBINISME,
DOMESTICATION, GÉNÉRATION,
NISME, MÉTAMORPHOSE, TÉRA-
les faits particuliers dont la
ue ce qu'on entend par Dégé-
ais il ne peut ressortir de ces
es les grands principes qui
doivent servir de base à une véritable philosophie zoologique, but unique de la science.

Avant d'entrer en matière, je commencerai par établir un fait incontestable : c'est que, dans l'ordre naturel des choses, il n'y a pas d'anomalies, et la source de nos erreurs est dans les idées absolues que nous nous sommes faites de l'essence des êtres. Nous avons cru voir des formes limitées, rigoureusement définies, des types immuables établis de toute éternité et destinés à traverser les siècles sans subir de changements, et partant de là, nous avons appelé *anomalies*, *monstruosités*, *dégénération*, tout ce qui présentait une déviation aux idées d'ordre et d'harmonie que nous nous sommes faites. Accoutumés à tout juger avec la brièveté de notre vue, dont notre système d'éducation rétrécit encore l'horizon, nous avons érigé en absolu ce qui n'est que relatif, et nous avons cru de bonne foi à la fixité des types. Nous n'avons pas vu que toutes ces modifications que nous avons prises pour autant de phénomènes accidentels et isolés ne sont que des circonstances particulières d'un grand fait primordial, cause unique de cette prodigieuse diversité d'êtres que nous voyons disséminés sur tous les points du globe, dans toutes les stations imaginables ; nous n'avons pas compris que cette instabilité des formes résultant des modifications incessantes de la matière par les agents extérieurs, et dont nous ne voyons s'accomplir sous nos yeux qu'une phase à peine saisissable, et qui ne nous semble pas en altérer le fond, est le prélude de changements bien plus grands qui ne se réalisent que par l'accumulation des siècles, au sein de cette immense officine qu'on appelle la nature(1). Les parties molles et solides des êtres sont si profondément modifiées par les changements qui surviennent dans leurs conditions d'existence, qu'elles arrivent à différer sous le double rapport morpholo-

(1) Agardh, botaniste philosophe, a dit dans son ouvrage *sur la Physiologie végétale*, p. 43, dans des termes presque identiques, et que je reproduis dans le français, quelque peu incorrect, de l'auteur,

« *a*) La nature, pour réaliser une idée, et pour l'exprimer en matière, n'y va pas tout d'un coup; mais commençant des plus simples formes, et continuant pas pour pas à des formes plus composées, elle finit par présenter l'idée (que l'on n'a pu qu'entrevoir aux formes antérieures), dans des formes normales et completes.

« *b*) La nature exprime la même idée par des formes infiniment variées. »

gique et numérique. Le système dentaire, le nombre des vertèbres, celui des côtes, des doigts, etc., varient non seulement dans les individus, mais se fixent et se reproduisent pour constituer de nouveaux types. Ainsi, les Coqs sans croupion, les Chiens à cinq doigts, les Hommes sexdigitaires, les Ruminants sans cornes, etc., sont là pour prouver la réalité de cette assertion. Il en résulte que les conditions dans lesquelles se trouvent deux individus d'une même espèce, n'étant et ne pouvant être identiquement les mêmes, rien de plus naturel que ces variations qui sont autant de pas vers la création de types nouveaux par voie de métamorphose. Si ces vues théoriques présentent des exceptions, elles sont appuyées sur des observations multipliées qui donnent une grande force d'évidence au principe établi : alors à quoi peuvent conduire ces discussions sérieuses sur les espèces, non considérées comme des formes existantes sous l'empire de conditions actuelles, mais comme des formes fixes ? N'est-ce pas méconnaître le but élevé de la science que de discuter sur des faits dont les bases sont si mobiles et si incertaines? Mais beaucoup de naturalistes ne voient pas au-delà, et pour eux, toute la science consiste dans la stérile dénomination des espèces acceptées comme des réalités.

La matière organique, animale ou végétale, est également sensible aux influences modificatrices qui l'agitent incessamment et en constituent même la condition essentielle d'existence : seulement, les végétaux, à cause de la plus grande simplicité de leur organisation et de l'unité presque absolue de composition de leurs tissus élémentaires, sont plus mobiles encore que les animaux; mais en descendant jusqu'aux êtres dits inférieurs, qu'il conviendrait mieux d'appeler *primordiaux*, et qui ont, en leur qualité d'anneaux de la chaîne immense des êtres, autant d'importance que l'Homme (les uns vivent au sein d'une goutte d'eau, l'autre sur le grain de sable que nous appelons la Terre), nous trouvons une connexion intime entre la simplicité de composition de leurs tissus et la variabilité de leurs formes. Nous voyons dans notre espèce même les organes se développer par un exercice continu et s'atrophier par privation d'usage : ainsi chez l'Homme de métier et chez le savant, il existe une disproportion inverse entre le volume du corps et celui du cerveau, et les mêmes faits se présentant avec différents degrés d'intensité chez d'autres animaux et persistant par suite de la continuation des causes modificatrices, il a dû nécessairement en résulter un changement dans les formes. Les modifications extérieures se sont reproduites à l'intérieur sous l'influence prolongée de la domesticité et du régime alimentaire, les seules que nous ayons pu constater. Ainsi, le canal intestinal du Chat et du Chien s'est allongé depuis que ces animaux sont soumis à un régime en partie végétal ; le Chien, si féroce naguère, a vu s'accroître dans la société intime de l'Homme le volume de ses hémisphères cérébraux, et son angle facial a perdu de son acuité. Parmi les végétaux dont la physiologie a pris un nouvel essor depuis la création de la théorie si attrayante et si décevante peut-être de la Métamorphose des plantes par Goëthe, qui la retrouva après Linné, dont la découverte était tombée dans l'oubli, nous voyons des métamorphoses de bourgeons en épines, de bourgeons en boutons, d'anthères en placentas, de pollen en séminules, de pédoncules en feuilles, d'étamines en pétales, etc.; d'où les métamorphoses descendante, ascendante, anticipée et néomorphe, qui sont autant de preuves à l'appui de l'influence des modificateurs ambiants, mais toujours nous voyons les métamorphoses se faire entre parties analogues, et leur production n'est rien qu'une transformation. A ces faits anormaux, ajoutez l'habitude et l'action continue des agents modificateurs, et toute la symétrie originelle des organes sera changée et deviendra persistante. Certains types ont produit des variétés à l'infini : tels sont les *Convolvulus*, qui affectent, dit Agardh, 300 formes dites spécifiques, et qui ne sont qu'une modification de la même idée. Ces opinions sont partagées par des hommes dont l'autorité est toute-puissante : Lamarck et MM. Geoffroy Saint-Hilaire. Ces derniers ont beaucoup contribué à jeter du jour sur cette importante question.

Il existe depuis longtemps dans la science un précepte qui dit : *tel est l'organe, telle sera la fonction* ; mais cet axiome prétendu n'est vrai que dans son sens le plus restreint, et l'on peut dire avec plus de raison : *telle est la fonction, tel deviendra l'organe* sur

l'empire d'influences modificatrices persistantes. Pour qui se livre à l'étude des causes modificatrices des êtres organisés d'après l'influence des milieux, et voit la matière dans un état de fluctuation perpétuelle sans qu'il y ait sur un seul point stabilité durable, pour cet observateur, les méthodes présentent des difficultés si grandes, qu'il n'y attache plus qu'une importance secondaire, et il se prend souvent à douter de la réalité de la science.

La doctrine de l'invariabilité des types prévaut, je le sais, dans l'enseignement public; mais comment alors le faire concorder avec la présence des dépouilles organiques ensevelies dans le sein des couches des différents âges, et pour lesquelles nous avons été obligés de créer tant de noms nouveaux, dans l'impuissance où nous sommes de les rapporter à des types actuellement existants? Il faut alors admettre deux, trois, quatre séries d'êtres qui se sont successivement éteints; car chaque époque a les siens, ce que prouve l'étude de l'ordre de succession des animaux et des végétaux, dans les terrains des différentes époques où l'on trouve constamment des formes nouvelles, d'autant plus complexes et plus multipliées qu'on approche des temps actuels, et qui appropriaient les animaux à une vie plus terrestre. C'est ainsi que se trouvant que des invertébrés de structure peu complexe dans les couches les plus profondes, nous ne voyons apparaître les Poissons que dans l'étage supérieur du terrain de transition, et, de plus, se montrent successivement dans les terrains carbonifère et jurassique, des Sauriens et des Tortues; puis, plus tard, c'est-à-dire à une époque plus récente, des Oiseaux et des Mammifères. Les végétaux suivent le même ordre, ils passent aussi des formes simples aux formes composées. Pour que l'opinion de l'invariabilité des types fût admissible, il faudrait supposer autant de créations nouvelles qu'il y a d'apparitions de systèmes différents d'êtres organisés. N'est-il pas plus exact d'admettre que les formes animales dont le plan primitif de structure paraît évidemment unique, tel que l'a si heureusement démontré M. Geoffroy-Saint-Hilaire, ont subi des modifications successives par suite des changements survenus dans leurs conditions d'existence et qui mettaient sans cesse d'accord les formes organisées et les états divers par lesquels passait notre planète?

Il est difficile de déraciner les idées préconçues, et nous voyons dominer encore celle qui veut que chaque être soit fait pour le milieu dans lequel il vit et non approprié par ce même milieu au genre de vie qu'il est appelé à y mener; mais combien de faits divers viennent contredire ce principe! Ainsi, pour choisir un exemple entre mille, je citerai le nègre, dont le pigment est devenu noir sous l'influence prolongée des divers modificateurs ambiants, tandis qu'en vertu des principes admis en physique sur la puissance réfringente des couleurs, il devrait l'avoir blanc pour atténuer la chaleur brûlante des rayons solaires, tandis que l'habitant des contrées boréales devrait l'avoir noir pour profiter du peu de chaleur que lui envoient ces mêmes rayons en tombant obliquement sur un sol toujours glacé.

La principale source de l'erreur dans laquelle sont tombés les naturalistes, qui ont philosophé à la manière des métaphysiciens, c'est-à-dire sur des *à priori*, et ont conclu de quelques faits isolés à l'ensemble des lois générales qui régissent les corps vivants, c'est d'avoir repoussé sans examen sérieux la théorie des générations spontanées (1); il est pourtant évidemment reconnu que dans les degrés inférieurs, ou, comme il convient mieux de dire, au commencement de la chaîne animale et végétale, on trouve des êtres d'une simplicité primitive, prélude de la nature pour arriver par des gradations insensibles, mais souvent capricieuses, à des types plus élevés. Ces formations sont le résultat d'une force créatrice qui s'exerce incessamment. J'ignore pourquoi on a repoussé cette opinion (2). Si l'on persiste à nier

(1) Expression vicieuse qui ferait croire à un jeu aveugle du hasard, quand des lois fixes et positives, mais dont les combinaisons sont infinies, président à ces créations diverses.

(2) Cette opinion compte parmi les écrivains du XVIIe siècle deux adversaires d'un grand talent, Swammerdam et Redi, qui s'étaient placés au point de vue religieux pour établir l'impossibilité des générations spontanées. Le premier, qui en fit un des buts de sa vie, et en combattit les partisans par les invectives les plus emportées, avoue néanmoins que certains faits étaient inexplicables, et il n'alla pas plus loin. Quant à Redi, dont l'autorité est souvent invoquée par les modernes, il déclare que, dans certains cas, la génération spontanée est possible. L'auteur de l'introduction du Ve vol de la partie étrangère des collections académiques, qui écrivait en 1756, époque d'orthodoxie, développe longuement cette

des faits inexplicables par toute autre théorie (à moins qu'on ne se contente du *radical vital* répandu dans l'espace et inventé pour tout concilier), où trouver ce pur amour de la vérité qui doit animer les savants et leur faire aimer la science dont le but, toujours bon et louable, ne peut être suspect? Sans cette théorie, pas de variations dans les types, pas de créations éteintes et renaissantes, le fini, l'immuable au sein de la matière et la négation des faits contradictoires; en l'admettant au contraire, pas de créations mathématiquement rigoureuses, pas de formes éternelles, une ébauche d'abord, puis des perfectionnements successifs pour arriver à des formes nouvelles, et par dessus tout des siècles dont l'accumulaion est le facteur principal de ces transformations sans nombre.

Les causes générales ou premières de modification de la matière organique sont : le climat, qui comprend non seulement la chaleur, mais encore la lumière, et tous les agents dits impondérables; l'habitat et la nourriture. Les causes secondes sont les croisements de race et la transmission par voie de génération de qualités acquises par le fait de l'éducation, par l'habitude et par l'existence d'un état pathologique ou anormal. Je passerai rapidement en revue les résultats de ces divers modificateurs, sans entrer dans la longue énumération de faits qui se trouveront rapportés aux divers articles que j'ai cités plus haut.

La première et la plus puissante cause de modification dans les formes des êtres, est le climat; ainsi les animaux et les végétaux qui vivent dans les contrées boréales ou sur les hautes montagnes au point où diminue l'intensité de la puissance vitale, sont, à peu d'exceptions près, petits et rabougris. Tels sont les peuples de l'extrême Nord, les races d'animaux domestiques propres à ces contrées et des montagnes élevées où l'altitude établit une similitude de climat, et parmi lesquels je prendrai pour exemple les Bœufs nains de Suède et les petits chevaux des Orcades, les Lapons, les Samoïèdes, etc. De tous les vertébrés, les Oiseaux sont ceux qui y sont le plus nombreux; mais ils présentent peu de variétés; les invertébrés suivent la même loi; et les articulés, qui pullulent sous les tropiques et y présentent une grande variété de formes, vont toujours en décroissant à mesure qu'on approche des pôles; dans le regne végetal, réduit à quelques plantes disséminées avec parcimonie, et qui sont vivaces et suffrutescentes, les plantes annuelles manquent entièrement à mesure qu'on s'elève en latitude, la végétation s'abaisse, et l'on arrive bientôt à la région où les arbres sont réduits à la taille exiguë des herbes les plus humbles, sans avoir pour cela cessé d'être ligneux, et les cryptogames le disputent en nombre aux phanérogames; enfin, dans les climats glacés, une centaine de végétaux à peine forment toute la Flore, et les Cryptogames, ces enfants de l'hiver, y sont pour moitié. Les couleurs y sont pâles et ternes, les cas d'albinisme fréquents, non pas dans la race humaine, qui presente plus communément cette anomalie de couleur dans les climats brûlants de l'Afrique et de l'Asie, mais chez les animaux, qui y revêtent pendant les longs et rigoureux hivers un pelage blanc; les fleurs y sont généralement blanches et décolorées; une épaisse fourrure, un duvet moelleux garantissent contre le froid les Mammifères et les Oiseaux. On n'y trouve plus les parfums des contrées intertropicales, ni leurs substances aux propriétés actives; tout y subit l'action d'un milieu dans lequel se ralentit l'énergie des fonctions vitales.

Dans les contrées chaudes, au contraire, la vie s'étend, se propage et se développe avec intensité sous les formes les plus variées. On y trouve les Mammifères gigantesques, tels que l'Éléphant, le Rhinocéros, l'Hippopotame à la peau nue, les grands Carnassiers aux poils ras et courts, les Édentés, dont les poils sont remplaces par des écailles. Les espèces de Cheiroptères, d'Insectivores, de Rongeurs, d'Articulés, y atteignent, à peu d'exceptions près, leurs plus grandes dimensions; certains types s'y développent exclusivement; et les Orangs, les Chimpanzés, ces prédécesseurs de l'homme sur la terre, mènent une vie tranquille au sein des forêts profondes. Les oiseaux y sont beaux et nombreux; les genres qui existent dans nos contrées y acquièrent une ampleur de formes

these, et résout la question affirmativement. Il établit comme je l'ai fait (p. xxj) la différence entre la génération spontanée et la génération fortuite. On peut mettre parmi les écrivains qui ont défendu cette opinion sans y voir un cas de conscience, Licetus, Scaliger, et les Jésuites Gabré, Kirker et Bonanni.

sont : l'Autruche, cette Outarde
, les Jabirus, les Tantales, Ci-
bis gigantesques, les Argus, les
mais chez certains, sous l'in-
causes exubérantes de dévelop-
voit les plumes se décomposer,
is le Casoar, et prendre l'appa-
n. Ces contrées sont la patrie des
riens et des grands Ophidiens.
se trouvent aussi ces géants
végétal : les monocotylédonées,
nos contrées, y sont en grand
y affectent la forme arbores-
sont les Palmiers, les Panda-
agonniers, les Graminées gigan-
nme les Bambous, etc.; certaines
nent à la végétation le caractère
ent tropical, et ne se trouvent pas
es contrées; les animaux et les vé-
nt parés des plus vives couleurs;
y sont ornés de plumes ou écail-
illant métallique; les Insectes le
n éclat aux pierres les plus pré-
st la patrie des parfums les plus
es fruits les plus sucrés; les poi-
aussi actifs et nombreux dans
gnes; tout enfin annonce que là
able foyer de la vie organique.
i nous jetons un coup d'œil sur
brûlantes que ne féconde pas
lité bienfaisante, nous voyons
se rabougrir; mais les animaux
et nerveux, les poils y devien-
t durs; et par opposition aux con-
les, où l'albinisme est fréquent,
nimaux surtout, le mélanisme
re de toutes parts, l'homme y a
re (1); les animaux y portent une
e, brune ou fauve; les végétaux
feuillage triste et sombre souvent
ir, sont petits, coriaces, hérissés
ligneux y acquiert une densité
le; les fleurs y ont une colora-
ou très chaude; les sucs propres
t les plantes sont doués de pro-
ves. Sous l'influence d'une lu-
se, les organes acquièrent toutes leurs perfections; et, stimulées par cette vie exubérante, les parties foliacées se métamorphosent en fleurs.

Ainsi l'on pourrait dire que les êtres acquièrent leur maximum d'accroissement dans les contrées les plus chaudes, et leur minimum dans les plus froides. Toutefois il existe des exceptions, mais elles sont très rares. Contrairement au principe général, les Cerfs et quelques Carnassiers ont une taille d'autant plus grande qu'on approche davantage des contrées boréales; et parmi les oiseaux, nous voyons le Condor, qui plane dans les froides régions des Andes, plus grand que ne le sont nos Vautours, tandis que le Faucon de l'Inde est de la taille d'un Moineau; et dans les sables brûlants du désert, où la vie est éteinte sous le souffle du Simoun, l'Autruche le dispute en vitesse au coursier, et le Chameau prête à l'homme sa force et sa résignation infatigable.

On doit ajouter encore aux modificateurs qui agissent sur la forme des êtres les influences météorologiques particulières à telle ou telle contrée. Elles sont si impérieuses que toute tentative de naturalisation est impossible dans certaines circonstances. Les faits sont multipliés en horticulture, et quelques exemples pris au hasard en donneront la preuve. Les Jacinthes de Hollande cultivées aux environs de Haarlem sont plus belles que partout ailleurs, et les essais faits pour les multiplier chez nous sont demeurés infructueux : il en est de même des autres oignons à fleurs. Les Choux à jets de Bruxelles prospèrent à Gand et dégénèrent à Malines, à égale distance et sans circonstances appréciables; le lin de Riga dégénère chez nous dès la seconde année; le chanvre du Piémont, gigantesque dans le pays, est retombé à 1 mètre après avoir fructifié dans notre climat. Les Oignons doux d'Espagne, les Piments du même pays, deviennent âcres dès la première année; les Amaryllis de Guernesey, originaires du Japon et naturalisées sur les côtes de cette île, où les avait jetées une tempête, sont autant de preuves à l'appui de l'influence spéciale, exclusive, des localités même les plus restreintes.

L'habitat est aussi une des causes puissantes de modification, et rien n'apporte plus de changements profonds dans la forme des êtres que sa diversité. L'animal des

ées habitées par les hommes à peau noire ou
s plus anciennes, et c'est là le centre d'où est
humaine. L'albinisme y étant très fréquent, et
de nègres aux cheveux crépus, ayant toujours
es, la race blanche ne serait-elle pas une sim-
ose?

des faits inexplicables par toute autre théorie (a moins qu'on ne se contente du *radical vital* répandu dans l'espace et inventé pour tout concilier), où trouver ce pur amour de la vérité qui doit animer les savants et leur faire aimer la science dont le but, toujours bon et louable, ne peut être suspect? Sans cette théorie, pas de variations dans les type
pas de créations éteintes et renaissantes
fini, l'immuable au sein de la matière
négation des faits contradictoires; e
mettant au contraire, pas de créat ... t
thématiquement rigoureuses, pa ... ons
éternelles, une ébauche d'ab ... ils se
perfectionnements successifs ... ière évi-
des formes nouvelles, et pr ... erai à citer,
siècles dont l'accumulaior ... ésentent à l'es-
cipal de ces transforma ... ope centrale et ceux
Les causes générale ... les Amentacées des
dification de la ma
climat, qui compr ... Buffon qu'il y a un
leur, mais enc ... dimension entre la taille
agents dits ir ... et l'étendue des continents;
nourriture. ... animaux de l'Amérique sont
croisemen ... que ceux de l'Afrique et de
voie de ... de l'Australie plus petits en-
le fait ... opinion ne paraît que relative-
par ... et peut-être n'y a-t-il entre ces
anc ... continents d'autres causes de dis-
le ... dans le développement des êtres
... qui les habitent que celle de leur âge rela-
... et l'on ne peut guère nier, je crois, que
... l'Australie ne soit une terre récente : son sys-
... tème de végétation semble assez l'indiquer.
L'habitat dans les contrées où l'atmosphère est constamment saturée de vapeur aqueuse, qui en uniformise la température, contribue aussi a augmenter la taille et le volume des êtres qui sont soumis à son influence. Tels sont, sans acception de climat, les animaux et les végétaux des îles de l'Archipel indien, des contrées marécageuses de l'Amérique et de notre littoral océanien, qui tous affectent des formes massives et gigantesques par excès de vitalité. Sous l'influence de cet agent, le développement foliacé augmente en activité, et le développement floral diminue. L'influence modificatrice de l'humidité est ensuite d'autant plus intense qu'elle arrive, par suite de la chaleur du climat, à un plus haut degré de tension.

Je citerai, à l'appui de mon opinion sur la puissance modificatrice des deux milieux qui y sor ... imat et l'habitat, les
sentent ... u déboisement sur l'état hy-
suiv ... de l'atmosphère, sur la direc-
pu ... s et la température, et par
... ce des êtres, animaux et vé-
... en subissent l'influence. Ce fait
... rtant en économie politique, est
... dans la pratique et vivement senti par
quelques uns de nos législateurs, qui protestent, avec raison, contre le déboisement mal entendu. J'ajouterai à cet exemple celui du dessèchement des marais abandonnés à des compagnies cupides, et qui intéressent à un si haut degré les populations soumises aux influences délétères de leurs miasmes empoisonnés.

La nourriture est le troisième modificateur dont l'influence s'exerce de la manière la plus prompte et la plus patente. En jetant les regards sur le règne animal, nous voyons que les herbivores, trouvant sous leurs pas une nourriture abondante et facile, sont plus grands que les carnassiers, qui sont obligés de poursuivre une proie qui souvent leur échappe, d'attendre au passage un animal qui ne vient pas, et de supporter parfois plusieurs jours d'abstinence involontaire. Une exception à cette règle parmi les Mammifères marins est la Baleine, qui vit de petits Mollusques; mais si elle échappe à cette loi en ce qu'elle n'est point herbivore, elle y rentre par le fait de l'abondance et de la facilité de ses sources d'alimentation.

M. Gaimard rapporte qu'aux îles Sandwich, on trouve deux races d'hommes bien distinctes : les uns, jouissant d'un repos absolu, nourris dans l'abondance, et ne s'alliant qu'entre eux, sont beaux, grands et forts : ce sont les chefs; tandis que le peuple, toujours mal nourri, est d'une taille bien inférieure a celle des premiers. Je rapporte ici ce fait, que je vais, à tort, chercher bien loin, et qui pourrait tout aussi bien convenir a nos nations européennes : ne voyons-nous parmi les classes pauvres des hommes robustes, combien n'a-t-il pas fallu d'enfants pour faire un homme! Les Abeilles, les Fourmis, les Termites, qu'une nourriture moins substantielle réduit a la condition de neutres, fournissent un exemple frappant de l'influence de la nourriture sur le développement de l'organisme.

L'exemple de nos races d'animaux dom

opinion. Mais
'action sur
n d'es-
'ui,

ɔ
ıifie
ıujours
ıne primi-
onditions na-
t-il les variétés
qui devra arriver
ıs; mais l'homme est
'a pu agir, pour ainsi
des êtres. Cependant
nus dans les animaux
qu'il y a plus de dif-
iétés d'une même es-
mple, le Barbet et le
anthère et le Léopard;
ême arrivés à ignorer
nos races domestiques
s végétaux alimentai-
upe beaucoup les na-
a d'autre intérêt que

endant modifier à un
s des animaux qu'il a
, qu'il a rendu des
Chien, qui paraît être
, omnivores, piscivo-
oumettre à un régime
s herbivores, trans-
s glacés où la nourri-
, sont devenus égale-
, d'un autre côté, il a
des carnivores à des
nnivores. Chacun sait
x s'accoutument sans
pâtée de viande cuite,
et les Palmipèdes en
la crue.
on singulière, tandis
la domesticité et sous
ntation surabondante,
eaux surtout, leur fé-
nt à l'acte générateur,
iple captivité, c'est-à-
trainte, fait perdre à
s en esclavage, tels
nimaux sauvages de
oiseaux de nos vo-

lières, jusqu'à la faculté de se reproduire, quoiqu'il leur soit donné une nourriture plus abondante. Si les variétés sont plus rares parmi les espèces sauvages, c'est qu'elles mènent une vie plus uniforme, et que les causes de modification sont moins nombreuses que chez les animaux domestiques.

Ce que j'ai dit au sujet des animaux, relativement à l'influence de la nourriture sur le développement des organes, s'applique également aux végétaux; nos céréales, nos fruits, nos légumes, les fleurs de nos jardins, sont un exemple de l'excès de vitalité que développe une nutrition abondante, et le même fait se présente dans l'état de nature. Nous voyons toujours dans un sol riche et humide, et avec une nourriture abondante, s'opérer la métamorphose descendante et la production des parties foliacées. Un sol aride, ingrat, transforme chez certains végétaux les branches en épines, et ces dernières se convertissent en branches quand ils sont placés dans des conditions plus favorables à leur développement. C'est par suite de causes semblables, aidées de circonstances météorologiques particulières, qu'on voit se former les dégénérescences dites filamenteuses et scarieuses. La Renoncule aquatique, étudiée dans ses diverses transformations à mesure que le milieu dans lequel elle se trouve se modifie, et celles de la Sagittaire, dont les feuilles prennent la forme rubanée par une submersion prolongée, prouvent que cette étude poursuivie à travers toutes les espèces en diminuerait sans doute le nombre.

En tête des modificateurs de second ordre, je mettrai le croisement des races et l'hybridité. Nous ignorons presque complétement les alliances clandestines qui ont lieu parmi les animaux sauvages, et pourtant elles doivent être fréquentes, et donner lieu à bien des *espèces nouvelles*. Comme les exemples sont rares, je citerai ceux qu'on trouve dans Burdach, sans en garantir l'exactitude.

Croisements d'espèce à espèce.

Le Chien s'accouple avec le Renard.
Le Cheval, avec le Zèbre et le Couagga.
La Corneille mantelée, avec le Corbeau
Le Garrot, avec la petite Sarcelle.
La Carpe, avec le Carassin.

montagnes arides, transporté dans les plaines fertiles ou dans des contrées humides, subit, au bout d'un temps même assez court, des modifications résultant de ses nouvelles conditions d'existence. L'influence de l'habitat est d'autant plus réelle que dans deux contrées même éloignées, mais soumises à des conditions climatériques, où la végétation n'a pas un caractère identique, il y a néanmoins entre les végétaux des rapports évidents ; s'ils diffèrent sous le rapport de la position topographique, les conditions semblables d'existence dans lesquelles ils se trouvent leur impriment un caractère évident de ressemblance. Je me bornerai à citer, entre mille exemples qui se présentent à l'esprit, les Conifères de l'Europe centrale et ceux de l'Amérique boréale, les Amentacées des deux continents, etc.

On a avancé après Buffon qu'il y a un rapport constant de dimension entre la taille des animaux et l'étendue des continents ; qu'ainsi les animaux de l'Amérique sont moins grands que ceux de l'Afrique et de l'Inde, et ceux de l'Australie plus petits encore. Cette opinion ne paraît que relativement exacte, et peut-être n'y a-t-il entre ces différents continents d'autres causes de dissemblance dans le développement des êtres qui les habitent que celle de leur âge relatif ; et l'on ne peut guère nier, je crois, que l'Australie ne soit une terre récente : son système de végétation semble assez l'indiquer.

L'habitat dans les contrées où l'atmosphère est constamment saturée de vapeur aqueuse, qui en uniformise la température, contribue aussi à augmenter la taille et le volume des êtres qui sont soumis à son influence. Tels sont, sans acception de climat, les animaux et les végétaux des îles de l'Archipel indien, des contrées marécageuses de l'Amérique et de notre littoral océanien, qui tous affectent des formes massives et gigantesques par excès de vitalité. Sous l'influence de cet agent, le développement foliacé augmente en activité, et le développement floral diminue. L'influence modificatrice de l'humidité est ensuite d'autant plus intense qu'elle arrive, par suite de la chaleur du climat, à un plus haut degré de tension.

Je citerai, à l'appui de mon opinion sur la puissance modificatrice des deux milieux principaux, le climat et l'habitat, les funestes effets du déboisement sur l'état hygrométrique de l'atmosphère, sur la direction des vents et la température, et partant sur la forme des êtres, animaux et végétaux, qui en subissent l'influence. Ce fait, si important en économie politique, est entré dans la pratique et vivement senti par quelques uns de nos législateurs, qui protestent, avec raison, contre le déboisement mal entendu. J'ajouterai à cet exemple celui du dessèchement des marais abandonnés à des compagnies cupides, et qui intéressent à un si haut degré les populations soumises aux influences délétères de leurs miasmes empoisonnés.

La nourriture est le troisième modificateur dont l'influence s'exerce de la manière la plus prompte et la plus patente. En jetant les regards sur le règne animal, nous voyons que les herbivores, trouvant sous leurs pas une nourriture abondante et facile, sont plus grands que les carnassiers, qui sont obligés de poursuivre une proie qui souvent leur échappe, d'attendre au passage un animal qui ne vient pas, et de supporter parfois plusieurs jours d'abstinence involontaire. Une exception à cette règle parmi les Mammifères marins est la Baleine, qui vit de petits Mollusques ; mais si elle échappe à cette loi en ce qu'elle n'est point herbivore, elle y rentre par le fait de l'abondance et de la facilité de ses sources d'alimentation.

M. Gaimard rapporte qu'aux îles Sandwich, on trouve deux races d'hommes bien distinctes : les uns, jouissant d'un repos absolu, nourris dans l'abondance, et ne s'alliant qu'entre eux, sont beaux, grands et forts : ce sont les chefs ; tandis que le peuple, toujours mal nourri, est d'une taille bien inférieure à celle des premiers. Je rapporte ici ce fait, que je vais, à tort, chercher bien loin, et qui pourrait tout aussi bien convenir à nos nations européennes : si nous voyons parmi les classes pauvres des hommes robustes, combien n'a-t-il pas fallu d'enfants pour faire un homme ! Les Abeilles, les Fourmis, les Termites, qu'une nourriture moins substantielle réduit à la condition de neutres, fournissent un exemple confirmateur de l'influence de la nourriture sur le développement de l'organisme.

L'exemple de nos races d'animaux domestiques

tiques vient à l'appui de cette opinion. Mais l'homme n'a d'autre puissance d'action sur les êtres qu'il a réduits à la condition d'esclaves et rendus cosmopolites comme lui, que de manier à son gré les éléments modificateurs, et d'accomplir en un court espace de temps ce que la nature n'opère qu'avec les siècles; toutefois il ne modifie que les individus, le type presque toujours lui échappe et retourne à sa forme primitive dès qu'il rentre dans ses conditions naturelles d'existence. Fixera-t-il les variétés qu'il a créées? C'est ce qui devra arriver par la suite des temps; mais l'homme est si jeune encore qu'il n'a pu agir, pour ainsi dire, que sur l'écorce des êtres. Cependant les changements survenus dans les animaux domestiques sont tels, qu'il y a plus de différence entre les variétés d'une même espèce, comme, par exemple, le Barbet et le Lévrier, qu'entre la Panthère et le Léopard; et nous en sommes même arrivés à ignorer la patrie primitive de nos races domestiques et de la plupart de nos végétaux alimentaires; recherche qui occupe beaucoup les naturalistes, mais qui n'a d'autre intérêt que celui de la curiosité.

L'homme a pu cependant modifier à un tel point les habitudes des animaux qu'il a réduits en domesticité, qu'il a rendu des Carnassiers, comme le Chien, qui paraît être son plus ancien esclave, omnivores, piscivores, et a pu même les soumettre à un régime purement végétal. Des herbivores, transportés dans des climats glacés où la nourriture végétale est rare, sont devenus également piscivores; mais, d'un autre côté, il a fait accepter le régime des carnivores à des herbivores et à des granivores. Chacun sait que tous les Passereaux s'accoutument sans peine à manger de la pâtée de viande cuite, et que les Gallinacés et les Palmipèdes en acceptent volontiers de la crue.

Par une contradiction singulière, tandis que nous avons, par la domesticité et sous l'influence d'une alimentation surabondante, augmenté, chez les oiseaux surtout, leur fécondité et leur penchant à l'acte générateur, nous avons, par la simple captivité, c'est-à-re par l'état de contrainte, fait perdre à ux que nous tenons en esclavage, tels la plupart des animaux sauvages de ménageries et des oiseaux de nos volières, jusqu'à la faculté de se reproduire, quoiqu'il leur soit donné une nourriture plus abondante. Si les variétés sont plus rares parmi les espèces sauvages, c'est qu'elles mènent une vie plus uniforme, et que les causes de modification sont moins nombreuses que chez les animaux domestiques.

Ce que j'ai dit au sujet des animaux, relativement à l'influence de la nourriture sur le développement des organes, s'applique également aux végétaux; nos céréales, nos fruits, nos légumes, les fleurs de nos jardins, sont un exemple de l'excès de vitalité que développe une nutrition abondante, et le même fait se présente dans l'état de nature. Nous voyons toujours dans un sol riche et humide, et avec une nourriture abondante, s'opérer la métamorphose descendante et la production des parties foliacées. Un sol aride, ingrat, transforme chez certains végétaux les branches en épines, et ces dernières se convertissent en branches quand ils sont placés dans des conditions plus favorables à leur développement. C'est par suite de causes semblables, aidées de circonstances météorologiques particulières, qu'on voit se former les dégénérescences dites filamenteuses et scarieuses. La Renoncule aquatique, étudiée dans ses diverses transformations à mesure que le milieu dans lequel elle se trouve se modifie, et celles de la Sagittaire, dont les feuilles prennent la forme rubanée par une submersion prolongée, prouvent que cette étude poursuivie à travers toutes les espèces en diminuerait sans doute le nombre.

En tête des modificateurs de second ordre, je mettrai le croisement des races et l'hybridité. Nous ignorons presque complétement les alliances clandestines qui ont lieu parmi les animaux sauvages, et pourtant elles doivent être fréquentes, et donner lieu à bien des *espèces nouvelles*. Comme les exemples sont rares, je citerai ceux qu'on trouve dans Burdach, sans en garantir l'exactitude.

Croisements d'espèce à espèce.

Le Chien s'accouple avec le Renard.
Le Cheval, avec le Zèbre et le Couagga.
La Corneille mantelée, avec le Corbeau
Le Garrot, avec la petite Sarcelle.
La Carpe, avec le Carassin.

La Chrysomela ænea, avec la Ch. Alni.

Le Phalangium cornutum, avec le Ph. Opuli.

Croisements de genre à genre.

Le Cerf, avec la Vache et la Brebis.

Le Bouc, avec le Chamois.

Le Tétras à queue fourchue, avec le Faisan.

La Grenouille, avec le Crapaud.

Nous voyons tous les jours nos éleveurs, qui ne sont pas de grands physiologistes, pondérer les qualités et les défauts de races qu'ils croisent pour obtenir des produits améliorés, participant aux bonnes qualités du père et de la mère et rectifiant leurs défauts ; et ils ont le coup d'œil assez sûr pour ne jamais se tromper. Pourquoi, maintenant, voyons-nous certains vices congéniaux, certaines races croisées accidentellement, revenir en alternant au bout de deux générations ? C'est ce qu'il est difficile d'expliquer. Il paraîtrait, d'après les expériences des observateurs qui se sont occupés de croiser les races, que les variétés ne deviennent persistantes qu'au bout de sept ou huit générations.

Nous n'en savons pas plus en botanique sur l'hybridité des végétaux à l'état sauvage ; mais en horticulture nos observations sont nombreuses, et nos jardiniers se font un jeu de multiplier les hybrides. Dans certaines familles, telles que celle des Cucurbitacées, les croisements sont si fréquents, qu'il est difficile de conserver dans les jardins des espèces ou des variétés franches.

La transmission par voie de génération de qualités acquises par le fait de l'éducation et de l'habitude, ou par suite d'affections organiques donnant lieu à certains états accidentels de lésion, de compression, de mutilation, etc., fournit de nombreux exemples de la modification des espèces par cette voie : aussi les exceptions sont-elles moins rares que partout ailleurs. On a vu des Chiens à queue coupée produire des petits semblables ; les Chevaux qu'on a accoutumés à marcher l'amble donnent naissance à des poulains qui ont cette allure. On avait chez les Romains désigné sous le nom d'Apella des Juifs nés sans prépuce ; ce fait, très rare sans doute, mais facile à vérifier, et qu'on a opposé à la transmission héréditaire des qualités accidentelles, peut venir de ce qu'il a des modifications qui laissent des empreintes assez profondes pour se reproduire, et d'autres qui, n'effleurant que la surface de l'individu, ne se transmettent pas. Les individus atteints d'albinisme et de mélanisme produisent des enfants semblables à eux ; il en est de même des hommes velus et à peau squameuse. Viennent ensuite certaines qualités acquises par voie d'éducation et par habitude. Nous voyons tous les jours les chasseurs donner la préférence à certains Chiens issus de parents dont les qualités leur sont connues ; il en est de même des amateurs de Chevaux. Thompson (*Cyclopædia of anat. and phys.*, p. 472) dit que les jeunes Renards sont plus circonspects que les autres dans les localités où il est fait une chasse active à cette espèce. Les Chiens de berger apportent en naissant les qualités qui les rendent propres aux fonctions qu'ils sont appelés à exercer. Les Chiens de Santa-Fé ont reçu de leurs parents l'habitude d'attaquer le Cerf de côté en lui sautant au ventre, tandis que les Chiens arrivant d'Europe l'attaquent de front et en sont souvent tués. Dugès dit (*Physiol. comp.*, tom. I, pag. 93) à l'appui de cette opinion, en parlant des modifications partielles acquises ou accidentelles, que « de pareils effets se reproduisant fréquemment dans un organe déterminé, cet organe s'accoutume peu à peu à l'état dans lequel il est le plus souvent placé ; la nutrition, sans cesse agissante, le façonne peu à peu, de manière à le mettre en harmonie avec les impressions les plus fréquentes et les lui rendre moins vives, et au contraire à le rendre plus apte aux réactions le plus fréquemment sollicitées : c'est là tout le mystère de ce qu'on nomme *habitude*, *mémoire*, *éducation*, *acclimatement*. »

La transmission de certaines affections organiques est assez connue pour ne pas avoir besoin d'en citer d'exemple ; et l'étude si importante de la tératologie, appréciée d'un point de vue déjà si élevé par notre vieux Montaigne, est appelée à nous révéler la cause de bien des modifications organiques qui sont longtemps restées inconnues, et rentrent dans l'ordre normal des conditions de développement des êtres : seulement, la cause modificatrice avait jusqu'alors échappé à la sagacité humaine. M. Geof-

it-Hilaire, dont le fils continue, veloppant, les recherches sur ce ortant, a fait des observations du : intérêt sur les déformations in- s résultant des agents extérieurs établissements d'incubation artifi- uteuil et de Bourg-la-Reine; et je i rapporter ce fait comme un des pants et des plus concluants sur rmation des organes, sous l'in- e certaines circonstances modifi- Ces deux savants ont jeté les bases nce des anomalies, et rectifié déjà de faits mal expliqués. Cette étude, usqu'à présent fait que constater ions organiques individuelles, se ant dans des circonstances iden- querra un bien autre intérêt quand a les êtres à travers la persistance ition en génération des déforma- dentelles.

nique, la reproduction constante s états dits tératologiques est bien Tels sont: la pélorie de quelques Linaires considérée comme l'état e ces fleurs; la multiplicité des dans les Légumineuses et les Rosa- éveloppement des anthères en cor- oïdes dans les Ancolies et quelques acées, la conversion de styles en ns les Anémones, etc.

ont les causes incessantes qui mo- matière et lui donnent des formes ; tel est, pour le naturaliste philo- entif à éviter les *idées absolues*, ses études et de ses méditations. nces naturelles, au lieu de se jeter théories échafaudées sur des faits ques, avaient marché dans la voie rvation des faits, leurs progrès été plus rapides. Les lumières de umain sont faibles et limitées; il à l'arbitraire et ne sait où prendre de certitude; si, à ces causes inévi- rreur, il joint les préjugés et les itions puériles de la vanité et de ı, quel sera l'avenir de la science, rvation et l'expérience seules peu- ndant conduire à la connaissance té! (GÉRARD.)

UTITION. *Deglutitio*. PHYSIOL. — rtu duquel les aliments et les bois- ebissent le pharynx et l'œsophage pour arriver dans l'estomac. *Voy.* NUTRITION.

DÉGON. MOLL. — Adanson (*Voyage au Sénégal*) nomme ainsi une petite coquille appartenant au genre Cérite, et qui paraît être une variété du *Cerithium punctatum* de Bruguière. *Voy.* CÉRITE. (DESH.)

DEGU. MAM. — Nom d'une espèce rapportée au genre Loir, *Myoxus degu*, et pourtant décrite par Molina dans son *Histoire naturelle du Chili*. On ne sait pas au juste si c'est un Loir, un Écureuil tamia ou un Campagnol.

DEGUELIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées?, tribu des Dalbergiées, établi par Aublet (*Guian.*, II, 750, t. 300) sur un arbrisseau sarmenteux de la Guiane, seule espèce qu'il renferme jusqu'ici. Les feuilles en sont imparipennées, à folioles bijuguées, ovales, aiguës; les fleurs en racèmes axillaires, spiciformes. C'est le *Cylizoma* de Necker. (C. L.)

***DÉGUSTATION**. *Degustatio*. PHYS. — Impression produite sur l'organe du goût par une substance alimentaire ou autres, et qui l'avertit de sa présence et de ses qualités sapides. *Voy.* NUTRITION.

***DEHAASIA** ou **HAASIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Lénoracées, tribu des Perséées, formé par Blume (*Rumph.*, 161, t. 44-47), et renfermant un très petit nombre d'espèces croissant dans l'Inde et surtout dans les îles adjacentes. Ce sont des arbres à feuilles alternes, penninerves, réticulées; à fleurs hermaphrodites, verdâtres, ou monoïques par avortement, disposées en panicules terminales. (C. L.)

DÉHISCENCE. *Dehiscentia*. BOT. — Acte par lequel certains organes végétaux s'ouvrent naturellement ou se partagent en pièces ou panneaux, qu'on désigne généralement sous le nom de *valves*. Ainsi l'on dit la *déhiscence* des anthères, la *déhiscence* du péricarpe. *Voy.* ANTHÈRE et ÉTAMINE; FRUIT et PÉRICARPE. (A. R.)

DÉHISCENT. *Dehiscens*. BOT. — Un organe est *déhiscent* quand il s'ouvre naturellement au moyen de sutures préexistantes. *Voy.* DÉHISCENCE, ÉTAMINE, PÉRICARPE. (A. R.)

DEIDAMIA (Δηιδήμιον, craintif). BOT PH.—Genre de la famille des Passifloracées, tribu des Passiflorées, établi par Dupetit-

posée vivre aux dépens du *Ge-*
, sur lequel se rencontre pres-
l'insecte parfait. Ce genre a été
M. Dejean et Mulsant. (C.)
ELLIA (nom propre). BOT. PH.
la famille des Sapindacées,
Schumacher (*Danske Selsk.*
sur un arbrisseau de la Gui-
espèce qu'il renferme encore. Il
subcendré, à feuilles éparses,
dont les folioles pétiolées, sub-
lliptiques, subcoriaces, très en-
illues en dessous, éstipulées; à
ames-monoïques, subagglomé-
lées en racèmes terminaux, dé-
pyramidaux, dont les pédicelles
et bractéolés à la base. (C. L.)
PE. *Deinopis.* ARACH. — Genre
es Aranéides, tribu des Araignées,
Mac-Leay et adopté par Walcke-
tom. II de son Histoire naturelle
aux. Les caractères de cette nou-
générique peuvent être ainsi
eux 8; 2 sont dorsaux et 6 fron-
lignes. 4 yeux petits sur la ligne
qui est courbée en avant; les in-
s très rapprochés; les latéraux
s antérieurs des bandeaux, et
elque sorte sur une ligne un peu
e que les intermédiaires. Derrière
éraux sont les yeux de la seconde
e grosseur démesurée et placée
ceux de la première. Les yeux
me ligne, au nombre de 2, sont
petits comme ceux de la ligne
t très éloignés de ceux de la se-
. Lèvre oblongue, quadriforme,
ns son milieu. Mâchoires droi-
, épaisses, quadriformes, diver-
nquées obliquement au côté in-
rrées dans leur milieu, renflées
à leur base. Pattes très allon-
mière paire est la plus longue,
ensuite, la troisième après, la
st la plus courte. La seule espèce
e genre est le *D. lamia* Mac-Leay
n. 2, pag. 9, pl. 2, fig. 3); cette es-
l'île de Cuba et se trouve sous
(H. L.)
PSIS (δεινώψ, qui a le regard fa-
s. — Genre de Coléoptères pen-
mille des Brachélytres, établi par
s (*Entom. magaz.*, V, pag. 198) et
non adopté par M. Erichson, qui en place l'unique espèce (*D. fuscatus*) dans le genre *Gymnusa* de Karsten. *Voy.* ce mot. (D.)

***DEIOPEIA** (nom mythologique). INS. Genre de Lépidoptères nocturnes établi pa MM. Curtis et Stephens et non adopté par les entomologistes français. L'espèce unique sur laquelle il est fondé (*Tinea pulchella* Linn.) appartient au genre *Euchelia* de M. Boisduval. *Voy.* ce mot. (D.)

***DEJANIRA**, Cham. et Schlect. BOT. PH. — Syn. de *Callopisma*, Mart. et Zucc.

***DEJEANIA** (nom propre). INS. — Genre de Diptères établi par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*, pag. 33) qui le range dans la famille des Calyptérées, division des Zoobies, tribu des Entomobies, section des Macromydes. Ce genre, dédié par l'auteur à M. le comte Dejean, se distingue essentiellement par la longueur de ses palpes labiaux, qui sont raides et dirigés en avant. Il ne renferme que 2 espèces de grande taille pour des Diptères (8 à 9 lignes de longueur sur 4 à 5 lignes de large), l'une du Brésil et l'autre du cap de Bonne-Espérance. M. Robineau-Desvoidy nomme en conséquence la première *Brasiliensis*, et la seconde *Capensis*. (D.)

***DÉJECTION.** *Dejectio.* PHYSIOL., GÉOL. — En zoologie on donne ce nom au résidu de la digestion chez les animaux et à l'acte au moyen duquel ils l'expulsent. *Voy.* NUTRITION. — En géologie, on comprend sous ce nom toutes les matières vomies par les volcans.

DÉKINIE. *Dekinia.* INFUS. — Genre d'Infusoires rotifères créé par M. Morren. Il n'est pas adopté par M. Ehrenberg, qui place deux espèces de *Dekinia* dans le genre *Diglena*. (E. D.)

***DELARIA**, Desv. BOT. PH. — Syn. douteux de *Dalhousia*, Wall.

***DELEASTER** (δελεάστρα, piége). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, tribu des Oxytélides, établi par M. Erichson (*Genera et species Staphyl.*, pag. 818) qui n'y rapporte qu'une seule espèce, *D. dichrous*, retranchée du g. *Anthophagus* de Gravenhorst, et du genre *Lesteva* de Latreille. Cette espèce se trouve en France, en Allemagne et en Angleterre. Elle fréquente le bord des ruisseaux. (D.)

***DÉLÈNE.** *Delena.* ARACH. — Genre de

l'ordre des Aranéides, tribu des Araignées, établi par Walckenaër dans le tom. I[er] de son *Hist. nat.* sur ces animaux, et ainsi caractérisé par ce savant : Yeux huit, presque égaux entre eux, sur deux lignes rapprochées sur le devant de la tête, et dilatées transversalement. Lèvre large, carrée, échancrée ou coupée en ligne droite à son extrémité. Mâchoires droites ou légèrement écartées, et divergentes à leurs côtés internes, inclinées sur la lèvre arrondie. Pattes de longueur inégale : les antérieures plus longues. Cette coupe générique renferme cinq espèces, qui habitent presque toutes le monde maritime, et avec lesquelles M. Walckenaër a formé cinq groupes, désignés sous les noms de **Cancérides**, de **Plaguses**, de **Crabroïdes**, de **Forcipulées** et de **Renflées** (*voy.* ces différents mots). L'espèce qui peut être considérée comme type de ce nouveau genre est la *D. cancerides* Walck. (*op. cit.*, tom. I, p. 490, n° 1) ; elle habite l'île de Van Diémen. (H. L.)

DELESSÉRIE. *Delesseria* (nom propre). BOT. CR. — (Phycées.) Ce g., qui forme le type de la tribu des Delessériées, la première parmi les Floridées, a été créé par Lamouroux et dédié à l'honorable baron B. Delessert, le Mécène des botanistes, et lui-même amateur zélé de la botanique. Un autre g., *Lessertia*, fondé par De Candolle, ayant déjà consacré le nom de ce généreux protecteur de la science, Sprengel vit là une infraction aux rigoureuses lois de la nomenclature, et proposa d'y substituer le nom barbare de *Wormskjoldia*, qui n'a pas été adopté. Lamouroux, en instituant ce g., s'est fondé sur ce que les g. *Desfontainia*, R. et P., et *Fontanesia*, Labill., ont été admis, bien que dédiés au même naturaliste. Toutefois, ces sortes de double emploi doivent être considérées comme des exceptions, dont il ne faut user qu'avec la plus grande réserve.

Le g. *Delesseria* est un des plus beaux de la famille, et se compose d'une douzaine d'espèces qui habitent les zônes tempérées et chaudes des deux hémisphères. Voici les caractères auxquels on pourra le reconnaître : Fronde cylindrique, filiforme, rameuse, à rameaux foliacés, membraneux, planes, linéaires-oblongs ou lancéolés, d'un beau rose, parcourus dans toute leur longueur par une nervure médiane manifeste, qui souvent émet d'autres nervures latérales obliques et parallèles entre elles. Au lieu de ces dernières, on observe quelquefois, en regardant la plante à contre-jour, des lignes ou séries de points transparents également parallèles (ex. : *D. ruscifolia*). Les nervures sont composées de cellules allongées, et le reste de la fronde est formé par des cellules pentagones ou hexagones, souvent elles-mêmes disposées en séries (ex. : *D. Leprieurii*). On trouve, mais comme d'ordinaire sur des individus différents, les deux sortes de fructifications : 1° La conceptaculaire se compose de coccidies ou de capsules sessiles, soit sur le bord de la fronde, soit sur sa nervure, ou bien pédicellées sur la portion filiforme de la fronde (ex. : *D. sanguinea*), et renfermant dans un péricarpe celluleux de nombreuses spores ovoïdes. Celles-ci se forment dans des filaments rayonnant d'un filament central, et composent à la maturité un glomérule qui devient libre. 2° La tétrasporique, qui consiste dans l'agglomération de quatre spores en un globule sphérique ou légèrement oblong, occupe certains points déterminés de la fronde, où leur réunion en macules compose ce qu'on nomme des sores, ou bien se voit sur des folioles distinctes le plus souvent nées de son bord, et auxquelles on a réservé le nom spécial de *sporophylles*.

Lamouroux a remarqué que le nombre des espèces de ce genre, qu'on rencontre à peine dans les mers polaires, va en augmentant graduellement jusque vers le [illegible] de latitude nord, et qu'il semble diminuer en s'avançant vers l'equateur ; elles suivent le même ordre dans l'hemisphere austral. Un fait de géographie botanique que je ne dois point passer sous silence, est celui qui regarde le *Delesseria Leprieurii*, que M. Leprieur a découvert à Cayenne da[illegible]s un lieu où la marée moutante se fait [illegible] Cette même algue m'a eté adressée [illegible] des États-Unis, où elle a été recueillie [illegible] par M. [illegible]ley, professeur de chimie à We[illegible] Point, près de New-York, c'est-a-dire dans des circonstances à peu près semblables ; car l'établissement polytechnique de West-Point se trouve situé sur la rivière Hudson, à [illegible] les anglais de son embouchure. [illegible] vient encore compléter la grande [illegible] de la végétation sous-marine de ces [illegible] points si distants l'un de l'autre, [illegible]

es naturalistes y ont également rennon *Polysiphonia subtilissima*, cernt l'une des plus belles espèces du g. mbre des espèces connues du g. *Dene* s'élève guère à plus de douze, s de la moitié sont européennes. (C. M.)

ESSÉRIÉES. *Delesserieæ.* BOT. CR. ées.) Première tribu de la famille idées, dont voici les caractères : ontinue, cylindracée-comprimée, ou composée de cellules arrondies ou s. Couleur rose, pourpre ou violasistance cartilagineuse ou membraructification double : 1° Conceptacidies) extérieurs adnés à la fronde, l'un péricarpe celluleux qui s'ouvre unité, et contient un glomérule de voides, engendrées dans les articles ents cloisonnés moniliformes fixés à nta central. 2° Tétraspores sphérioblongs, se séparant enfin en quatre étraèdres ou disciformes, lesquels omérés en macules de forme défilacés sur des feuilles appendiculaires qui ont reçu le nom de sporo-Les g. qui composent cette tribu *ocamium*, Lamx.; *Thamnophora*, Ag.; *yllum*, Montag.; *Hymenena*, Grev.; J. Ag., et *Delesseria*, Lamx. *Voyez* . (C. M.)

A (surnom de Diane). INS. — Genre res établi par M. Robineau-Des-*Essai sur les Myodaires*, pag. 571) nge dans la famille des Mésomydes, des Coprobies, tribu des Anthomyon des Chorellées. Ce g. se compose très nombreuses en individus et ciles à distinguer, parce que les ffèrent des femelles pour les formes es teintes. Leur épistome est carré alement, et ne déborde point la les trouve à terre parmi les petites et principalement sur les fleurs de -Trappes, de la Millefeuille et des ères. L'auteur en décrit 30 espèces, édites, à l'exception d'une seule, porte à la *Musca chorea* de Fabrielques unes de ces espèces sont s par M. Macquart dans le g. *Anle* Meigen. (D.)

LA, Dumort. BOT. CR. — Syn. de *ria*, Pers.

***DELILIA**, Spr. BOT. PH. — Syn. d'*Elvira*, DC.

DELIMA (*delimo*, je lime). BOT. PH. — Genre de la famille des Dilléniacées, type de la tribu des Délimées, établi par Linné (*Amœn.*, I, 403) et contenant 8 ou 10 espèces, croissant sous les tropiques, en Asie, en Afrique, en Amérique. Ce sont des arbrisseaux grimpants, à feuilles alternes, crénelées ou dentées, scabres; à fleurs blanches ou jaunes (rouges?); disposées en panicules terminales. On en cultive deux espèces dans les jardins des amateurs en Europe. (C. L.)

DÉLIMÉES. *Delimeæ.* BOT. PH. — Tribu de la famille des Dilléniacées (*voyez* ce mot), ainsi nommée du g. *Delima*, qui lui sert de type. (AD. J.)

***DELINA.** INS. — Genre de Diptères établi par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*, pag. 609) qui le range dans la famille des Palomydes, tribu du même nom. Ce g. ne renferme que 2 espèces, qui ne diffèrent des Phrosies que par la forme de leurs antennes, dont le 3e article n'est guère plus long que le 2e, et le chète est presque nu. L'auteur n'y rapporte que 2 espèces inédites, qu'il nomme, l'une *tibialis*, et l'autre *Dejeanii*. Ces deux espèces vivent parmi les plantes de rivage. (D.)

***DELIPHRUM.** INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, tribu des Omalides, établi par M. Erichson (*Gen. et sp. Staphyl.* p. 872), qui y rapporte 5 esp., dont 1 de Laponie, et les autres de l'Allemagne, de la Suède et de l'Autriche. Nous citerons comme type le *D. tectum* (*Omalium id.* Gravenh.), qui se trouve aux environs de Paris. (D.)

***DÉLIQUESCENCE.** *Deliquescentia.* CHIM., MIN. — Phénomène en vertu duquel certains corps solides passent à l'état liquide, en absorbant la vapeur aqueuse répandue dans l'air.

DÉLIQUESCENT. *Deliquescens.* CHIM., BOT.—Épithète appliquée aux sels qui jouissent de la propriété d'attirer l'humidité de l'air et de s'y liquéfier, et à certains Champignons qui se convertissent en liquide dans des circonstances semblables : tel est l'*Agaricus alimentarius*.

***DELIQUIUM.** CHIM. — État d'un corps solide devenu liquide en absorbant la vapeur

aqueuse tenue en suspension dans l'atmosphère.

DELISEA (nom d'un lichénographe). BOT. CR. — (Phycées.) Ce genre, de la tribu des Chondriées, a été institué par Lamouroux (*Dict. class.*, V, 389) sur plusieurs espèces d'Algues qu'il avait d'abord placées parmi les Delessériées. Bien que les caractères assignés à ce g. par notre compatriote soient un peu vagues, ainsi qu'on les traçait alors, néanmoins, comme il en a clairement indiqué le type dans son *Delisea fimbriata*, figuré dans l'*Essai sur les genres des Thalassiophytes*, t. 3, f. 1 (1), nous serions coupable d'imiter MM. Greville et J. Agardh, qui, sans tenir aucun compte des droits de priorité, ont proposé pour ce genre, l'un le nom de *Bowiesia*, changé plus tard en *Calocladia*; l'autre, le nouveau nom de *Mammea*. Mais, outre qu'il est de toute équité de conserver dans la science le nom de Delise, dont les travaux sur les Lichens ne sont pas sans mérite, nous ne comprenons pas comment le phycologiste suédois ne s'est pas rappelé que Linné avait déjà consacré ce nom de *Mammea* à une plante phanérogame de la famille des Guttifères. On voit par là que le nom de *Delisea*, ne fût-il pas même consacré par vingt ans d'existence, l'autre nom ne pourrait être admis. Quant au *Calocladia* de M. Greville, il y avait longtemps que nous soupçonnions qu'il était identique avec le *Delisea*. Un échantillon authentique que M. Berkeley nous transmet avec un dessin de l'auteur, nous assure que nous ne nous trompions pas dans nos conjectures, et que le *Calocladia pulchra*, inconnu à M. J. Agardh, ne diffère en aucune manière du *Sphærococcus flaccidus* Suhr. lequel rentre aussi dans le g. de Lamouroux. Voici au reste comment on peut le définir : Fronde cartilagineuse, mince, plane, linéaire, parcourue par une nervure peu apparente; d'un pourpre qui passe au jaune par la dessiccation, irrégulièrement rameuse, à rameaux distiques profondément dentés ou ciliés sur les bords. La structure de la fronde est celluleuse comme chez les Chondriées. Les cellules, très amples dans l'axe de la fronde (c'est leur saillie qui donne lieu à l'apparence de nervure qui parcourt celle-ci), où elles contiennent de nombreux granules *diffluents*, comme dans les genres *Hypnea* et *Gracilaria*, vont en diminuant de diamètre à mesure qu'elles approchent de la périphérie. La couche corticale est assez épaisse et composée d'endochromes sériés, horizontaux, et formant un tissu serré et compacte. Fructification double : conceptacles (Céramides) hémisphériques ou ovales, sessiles au sommet et sur le milieu de la fronde, contenant des spores en masse irradiant d'un placenta basilaire vers tous les points de l'hémisphère supérieur de la loge, absolument comme dans notre *Asparagopsis Delilei* (*Canar. Crypt.*, t. 8, f. 6, 2). Ces spores, incluses dans un perispore diaphane, renferment une immense quantité de granules parfaitement globuleux et de la plus grande ténuité, qu'on en peut faire sortir en les écrasant entre les lames du compresseur. C'est un nouveau rapport avec la plante que nous venons de citer. Les granules en question n'ont pas plus de [illegible] de millim. de diamètre, et sont identiques à ceux qui remplissent les cellules sphériques du centre de la fronde. Quelques phycologistes ont nié cette structure des spores ; nous ne pouvons que les engager, dans l'intérêt de la vérité à renouveler leurs observations et à vérifier les nôtres.

Les tétraspores, inconnus jusqu'ici, et que nous avons découverts le premier dans le *Sphærococcus flaccidus*, qui, pour nous, devient le *Delisea pulchra*, sont placés à la périphérie d'une pustule assez semblable à la fructification conceptaculaire, et qui occupe la même place qu'elle sur la fronde, mais sur des individus différents. Toutefois il y a cette différence qu'au lieu de ne faire saillie que sur l'une des deux faces, le renflement qui contient les tétraspores se montre également sur l'une et l'autre. Ceux-ci offrent cette particularité qu'ils varient beaucoup quant à leur forme et à leur mode de séparation. Le plus généralement ils sont en massue ou pyriformes, ayant le gros bout tourné en dehors, parallèles entre eux, et séparé par des filaments stériles, qu'on pourrait regarder comme des paraphyses. On en voit d'autres courts et oblongs, et même parfaitement sphériques. Les pé-

(1) C'est à tort que Gaillon, dans son *Résumé des Thalassiophytes*, cite, à l'occasion de cette plante, la figure [illegible] de l'*Hist. Fuc.* de Turner, laquelle appartient au *Dictyomenia fimbriata*, Algue d'une tribu différente.

miers se séparent transversalement, et les seconds, soit crucialement, soit triangulairement, en quatre spores. Quelques uns se divisent par le milieu en deux seules spores hémisphériques (1).

Le g. *Delisea* se compose d'un petit nombre d'espèces propres à l'Australie ; ce sont les *D. elegans* Lamx. (*Bonnemaisonnia elegans* Ag.), *D. fimbriata* Lamx., et *D. pulchra* Montag. (*Calocladia pulchra* Grev., *Sphærococcus flaccidus* Suhr).

D'après ce qui précède, nous ne pouvons nous dispenser de séparer génériquement du *Delisea*, avec lequel M. J. Agardh (*Symbol. in Linnea*, 1841, Heft. 1, p. 22) l'avait réunie sous le nom commun de *Mammea*, une Algue en apparence voisine, le *Rhodomela dorsifera* Ag., mais bien différente, comme nous le ferons voir en son lieu, soit par l'organisation de sa fronde, soit par la structure des conceptacles. Et comme ce nom de *Mammea* est déjà employé, nous proposons d'y substituer celui de *Lenormandia*, pour consacrer dans la science le nom d'un phycologiste habile, M. Lenormand, de Vire, qui en a bien mérité par son zèle et son dévouement. Notre *Lenormandia* remplacera un g. de Lichens qui avait été établi sous ce nom par Delise (Desmaz., *Pl. Crypt. de Fr.*, n. 1144), mais dont Persoon avait fait quinze ans auparavant (1826) son *Coccocarpia*. *Voy.* ce mot et LENORMANDIA.

Ce même nom de *Delisea*, changé plus tard en celui de *Plectocarpon*, a été appliqué par M. Fée (*Essai sur les Crypt. des éc. off.*, p. 151) à un Lichen de la Nouvelle-Hollande, qui, selon nous, ne diffère point génériquement des *Sticta*. *Voyez* ce mot. (C. M.)

DELISELLE. *Delisella*, Bor. (nom propre). BOT. CR. — (Phycées.) Synonyme de *Sphacelaria cirrhosa* Agardh. (C. M.)

***DELISSEA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Lobéliacées, type de la tribu des Délissées, formé par Gaudichaud (*Freyc.*, 457, t. 76, 78), et renfermant une dizaine d'espèces, toutes indigènes des îles Sandwich. Ce sont des arbrisseaux ou des arbustes lactescents, à feuilles alternes, entières ou pennatifides ; à fleurs rosées en racèmes axillaires, dressés, plus courts que les feuilles, et dont les pédicelles sont unibractéés à la base. (C. L.)

***DÉLISSÉACÉES**. *Delisseaceæ*. BOT. PH. — Tribu établie par Presl dans la famille des Lobéliacées, sous ce nom qu'elle doit au genre *Delissea* qui lui sert de type. (AD. J.)

***DÉLITESCENCE**. *Delitescens*. CHIM., MIN. — Phénomène en vertu duquel un corps cristallisé perd son eau de cristallisation, et se détache en menues parcelles, ou un corps solide se désagrège et tombe en poudre en absorbant de l'eau.

DÉLIVRE. *Secundinæ*. ANAT. — *Voy.* ARRIÈRE-FAIX.

***DELOCHEILUS** (δῆλος, apparent ; χεῖλος, lèvre). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères (tétramères de Latreille), famille des Longicornes, tribu des Prioniens, créé par M. Dejean, dans son Catalogue. L'espèce que l'auteur y rapporte est de l'Amérique septentrionale ; il lui a donné le nom de *D. prionoides*. (C.)

***DELOCRANIA** (δῆλος, apparent ; κρανίον, crâne). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Cycliques, faisant partie de la première subdivision de la tribu des Cassidaires, créé par M. Dejean, dans son Catalogue, avec une espèce du Brésil, nommée *D. hispoides*. (C.)

***DELODERIUM**, Cass. BOT. PH. — Synonyme de *Barkhausia*, Mœnch.

***DELOGNATHA** (δῆλος, visible ; γνάθος, mâchoire). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Taxicornes, fondé par M. le comte Dejean sur une seule espèce, originaire du Brésil, et nommée par lui *Lacordairei*. Cette espèce, par la place qu'elle occupe dans son Catalogue, appartient à la tribu des Diapériales de Latreille. (D.)

***DELOSTOMA** (δῆλος, apparent ; στόμα, bouche). BOT. PH. — Genre de la famille des Bignoniacées, tribu des Eubignoniées, formé par Don (*Edimb. phil. Journ.*, IX, 203), et renfermant 2 ou 3 espèces, croissant dans le Pérou. Ce sont des arbres peu élevés, à feuilles opposées, simples, pétiolées, elliptiques, obtusément acuminées ; à fleurs amples, roses, disposées en grappes épicées. (C. L.)

(1) [illegible] ailleurs, on peut supposer que c'est par [illegible] que le nombre de ces spores n'est pas toujours [illegible] ; mais on a tort d'avancer, avec quelques bota[illegible] y a erreur toutes les fois qu'on dit avoir ren[illegible] sporanges composés de moins de quatre spores.

***DELOSTYLIS**, Raf. BOT. PH. — Synonyme de *Trillium*, Mill.

***DELOYALA** (δῆλος, apparent; ὕαλος, verre). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Cycliques, tribu des Cassidaires, créé par nous, et adopté par M. Dejean qui, dans son Catalogue, en mentionne 57 espèces : 34 appartiennent à l'Amérique, 11 à l'Asie, 9 à l'Afrique et 3 aux terres Australes. La presque totalité des espèces comprises dans ce genre ont les élytres vitreuses sur le milieu de la marge avec le dos convexe ou coniquement élevé. M. Hope a désigné ces insectes sous le nom générique de *Aspidomorpha*. (C.)

***DELPHACIDES.** INS. — Division de la famille des Fulgoriens dont le g. *Delphax* est le type.

DELPHAX (δέλφαξ, jeune cochon). INS. — Genre d'Hémiptères de la famille des Fulgoriens, établi par Latreille pour des Insectes différant des *Asiraca* par ses antennes, dont le dernier article est plus long que l'article basilaire. Il ne renferme que des Insectes de petite taille dont deux espèces, les *D. flavescens* et *marginata* se trouvent aux environs de Paris. Une partie des *Delphax* de Fabricius forme le g. *Asiraca*.

DELPHINAPTÈRE. *Delphinapterus*. MAM. — *Voy.* DAUPHIN.

DELPHINATE. CHIM. — *Voy.* PHOCÉNATE.

***DELPHINE.** *Delphina*. CHIM. — Alcali végétal trouvé par Brandes dans le Staphisaigre.

DELPHINELLE. BOT. PH. — *Voy.* DAUPHINELLE.

***DELPHINIA** (nom propre). INS. — Genre de Diptères établi par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*, pag. 719), qui le range dans la famille des Phytomydes, tribu des Myodines. Ce genre est fondé sur une seule espèce nommée par l'auteur *thoracica* à cause de la couleur rouge de son corselet qui tranche avec celle du corps entièrement noir. Cette espèce a été rapportée de la Caroline par Palisot de Beauvois. (D.)

***DELPHINIDÉS.** *Delphinidæ*. MAM. — Nom donné par J.-E. Gray à une famille de l'ordre des Cétacés ayant pour type le genre Dauphin.

***DELPHINIENS.** *Delphini*. MAM. — M. Isid. Geoff. Saint-Hilaire a établi sous ce nom la première famille de son ordre des Cétacés comprenant ceux dont la tête, au lieu d'être volumineuse comme celle des Baleines et des Cachalots, est proportionnée au volume du corps. Cette famille comprend les sept genres : Marsouin, Delphinaptère, Dauphin, Inie, Delphinorhynque, Hétérodon et Narval.

DELPHINIQUE (ACIDE). CHIM. — Synonyme d'Acide phocénique.

DELPHINITE. MIN. — *Voy.* ÉPIDOTE.

DELPHINIUM. BOT. PH. — Nom scientifique du Pied-d'Alouette.

DELPHINORHYNQUE. *Delphinorhynchus*. MAM. — *Voy.* DAUPHIN.

DELPHINULA. MOLL. — Nom scientifique du g. Dauphinule.

DELPHINUS. MAM. — Nom scientifique du genre Dauphin.

DELPHIS. MAM. — Nom de l'espèce type du g. *Delphinus*.

***DELPHUS.** INS. — Synonyme du g. *Brachysphœnus*. (C.)

***DELTASPIS** (δέλτα, delta; ἀσπίς, écusson). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères (tétramères de Latreille), famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, établi par M. Serville (*Ann. de la Soc. entom. de France*, t. III, p. 7), qui lui donne pour type le *D. auro-marginatus* de M. Dupont, espèce originaire du Mexique. M. Dejean, qui a adopté ce genre, y a placé une seconde espèce de la même contrée d'Amérique, le *D. cyanipes* de M. Klug. Les *Deltaspis* sont ornés de couleurs très brillantes : vert, violet, bleu et noir ; ils ont les élytres chagrinées, aplaties, bien qu'un peu convexes, et les antennes velues. L'écusson est moyen, triangulaire, aigu. (C.)

***DELTOCARPUS**, L'Hérit. BOT. PH. — Synonyme de *Myagrum*, Tournef.

***DELTOCHILUM**, Eschscholtz. INS. — Synonyme du g. *Hyboma*, Encycl. *Voy.* ce mot. (D.)

***DELTOIDE.** *Deltoideus*. ZOOL., BOT. — Cette épithète, employée en entomologie, en conchyliologie et en botanique, s'applique à tous les corps dont la forme approche de celle du Δ. Telles sont : les camares des Renoncules, les ailes de certaines espèces de Pyrales, les coquilles d'une Telline, d'une Mactre, etc., etc.; les feuilles d'un C... et d'un *Mesembryanthemum*.

TOIDES. *Deltoides.* INS. — Tribu par Latreille, dans la famille des es, et comprenant ceux dont les ai- 'état de repos, forment avec le cor- sur les côtés duquel elles s'étendent horizontalement, une sorte de Δ. r y avait d'abord compris les g. et *Botys*; mais, dans la dernière du *Règne animal* de Cuvier (1829), bu, convertie en section, ne renferme le g. Herminie, qui dans notre mé- fait partie de la tribu des Pyralites. mot. (D.)

.TOSOMA (δέλτα, delta; σῶμα, INS. — Genre de Coléoptères sub- ères (tétramères de Latreille), famille igicornes, tribu des Cérambycins, M. Dejean dans son Catalogue avec èce de Cayenne à laquelle il a donné de *D. Lacordairei.* (C.)

.UCIA (nom d'homme). BOT.—Genre mille des Composées-Sénécionidées- hées, établi par De Candolle pour ante originaire des montagnes du e, à tige de 30 centimètres, glabre, es opposées, pétiolées, en trois seg- ovales, rétrécies aux deux extrémités ièrement dentées. Les capitules sont s, portés sur de longs pédoncules et és de fleurs jaunes.

UGE. GÉOL. — *Voy.* RÉVOLUTIONS DU

IAS, Stéph, INS. — Synonyme de *ia*, Orhsenh. (D.)

IATIÉS. *Dematiei.* BOT. CR. — Sous- de la classe des Champignons hy- ètes, établi par Fries et ayant pour g. *Dematium.*

IATIUM. BOT. CR.—Genre de Cham- hyphomycètes, sous-ordre des Dé- établi par Fries (*Syst.*, III, 362) s Champignons croissant sur les par- es des plantes et présentant pour ca- : Sporidies globuleuses, simples, à ts raides, droits, articulés, disposés ques ou entre-croisés.

ETRIA, Lagasc. BOT. PH.—Syn. de *lia*, Willd.

ETRIAS (δημήτριος, qui concerne INS. — Genre de Coléoptères penta- famille des Carabiques, tribu des ipennes, établi par Bonelli aux dé- s Lébies de Latreille, et adopté par M. le comte Dejean dans son *Species*, t. I, p. 228. Ce genre a beaucoup de rapports avec le *Dromius*; il en diffère uniquement par la forme des articles des tarses, dont les trois premiers sont presque triangulaires, et dont le pénultième est très fortement bilobé. Les *Demetrias* sont de petits Insectes allongés, d'une couleur jaunâtre, et que l'on trouve assez communément au printemps sur les haies et les broussailles, ou que l'on prend au vol à l'approche de la nuit. Toutes les espèces connues jusqu'à présent sont euro- péennes. M. Dejean n'en décrit que quatre, parmi lesquelles nous citerons seulement le *D. atricapillus* (*Carab. idem* Linn.), qui a servi de type à l'établissement du genre. Il se trouve dans toute l'Europe. (D.)

DEMETRIUM. MIN. — *Voy.* CÉRIUM.

DEMI-AIGRETTE. OIS.—Nom vulg. du Héron bleuâtre.

*DEMI-AMPLEXICAULE. *Semi-amplexi- caulis.* BOT. — On appelle feuilles *demi-am- plexicaules* les feuilles sessiles dont la base embrasse à peu près la moitié de la tige.

DEMI-APOLLON. INS. — Nom vulgaire d'un Lépidoptère diurne (*Pap. phœbus* Hubn.) appartenant au g. *Doritis* de Fabricius et au *Parnassius* de Latreille. (D.)

*DEMI-ARPENTEUSES. *Semi-geome- træ.* INS. — Plusieurs auteurs donnent cette épithète aux Chenilles qui n'ont que 14 pattes ou qui, en ayant 16, nombre normal, ont la première paire des membraneuses tellement courte qu'elle ne peut servir à la progres- sion; ce qui les oblige à marcher comme les véritables Arpenteuses. *Voy.* ce mot. Telles sont entre autres celles des Plusides et des Catacalides. (D.)

DEMI-BEC. *Hemiramphus.* POISS.—Sous- genre établi par Cuvier aux dépens du genre Brochet, de l'ordre des Malacoptéry- giens abdominaux, famille des Esoces, pour des Poissons des mers chaudes des deux hé- misphères, à chair huileuse, mais néan- moins agréable au goût, qui ressemblent aux Orphis dont ils ne diffèrent que par les intermaxillaires formant le bord de la mâ- choire supérieure qui, ainsi que le bord de l'inférieure, est garni de petites dents. La supérieure est très courte et la symphyse de l'inférieure se prolonge en une longue pointe ou demi-bec sans dents. Leurs écailles sont grandes et rondes; il y en a aussi

une rangée carénée le long du ventre.

Les Demi-Becs forment le dernier sous-genre du groupe des Brochets; ils viennent après les Scombrésoces et précèdent les Exocets.

***DEMI-CLOISON.** *Semi-septum.* BOT. — De Candolle a donné ce nom aux cloisons qui n'atteignent pas jusqu'à l'axe du fruit et laissent un vide au centre comme cela a lieu dans le Pavot.

***DEMI-COMPLET.** *Semi-completus.* INS. — Nom donné par Fabricius aux larves des Orthoptères, des Hémiptères et de quelques Névroptères.

***DEMI-COMPOSÉ.** *Semi-compositus.* MAM. — On appelle dents *demi-composées* celles dans lesquelles (comme cela se voit dans les molaires des Ruminants) les replis de l'ivoire ne pénètrent que jusqu'à une certaine profondeur au-dessous de laquelle les coupes transversales ne montrent qu'une seule substance centrale, entourée par une autre qui est extérieure.

***DEMI-COURONNÉ.** *Semi-coronatus.* BOT. —M. Cassini appelait ainsi les calathides des Composées, quand les fleurs extérieures sont situées d'un seul côté de la calathide.

***DEMI-CYLINDRIQUE.** *Semi-cylindricus.* BOT. — On donne ce nom aux parties qui, d'une longueur égale dans toute leur étendue, ont une face arrondie et l'autre plus ou moins plane.

DEMI-DEUIL. INS. — Nom vulgaire d'un Lépidoptère diurne (*Pap. Galathea* Linn.) appartenant au g. *Hipparchia* des Allemands, au g. *Satyrus* de Latreille, et au g. *Arge* de M. Boisduval. (D.)

DEMI-DIABLE. INS. — Nom donné par Geoffroy à l'*Oxyrachis genistæ*.

DEMI-DISQUE. POISS.—Nom vulg. d'une esp. du g. Girelle.

***DEMI-EMBRASSÉ.** *Semi-amplexus.* BOT. — Les feuilles *demi-embrassées* sont, d'après De Candolle, celles qui, avant leur développement, sont pliées sur leur nervure, de sorte que la moitié de chaque feuille est placée entre les deux replis de la feuille opposée, ainsi que cela se voit dans la Saponaire.

***DEMI-ENROULÉ.** *Semi-convolutus.* MOLL.—La Spirule offre un exemple de cette disposition : sa coquille étant enroulée de telle sorte que les tours de spire ne se touchent pas.

***DEMI-FEUILLET.** *Semi-lamella.* BOT. CR. — On donne ce nom aux lames des Agarics quand elles ne s'étendent pas du centre à la circonférence.

DEMI-FLEURON. *Semi-flosculus.* BOT.— Nom donné à la disposition des fleurs des Composées dans laquelle le limbe de la corolle se termine par une lame unilatérale et dentée; telles sont celles du Pissenlit.

DEMI-FLEURONNÉES. *Semi-flosculosæ.* BOT. — Syn. de Demi-flosculeuses.

***DEMI-FLOSCULEUSES.** *Semi-flosculosæ.* BOT.—On appelle ainsi les fleurs composées lorsqu'elles sont formées de demi-fleurons.

***DEMI-LARVE.** *Semi-Larva.* INS. —On appelle ainsi les larves des Orthoptères, des Hémiptères et de certains Névroptères qui n'ont pas, comme celles des autres Insectes, l'apparence vermiforme.

***DEMI-LOGE.** *Semi-loculus.* BOT. — Ce sont les intervalles existant entre les cloisons incomplètes de la capsule du Pavot.

DEMI-LUNE. POISS. — Nom vulg. d'une esp. du g. Spare.

DEMI-MÉTAL. MIN. — *Voy.* MÉTAL.

DEMI-OPALE. MIN. — Nom vulg. du Quartz-résinite.

***DEMI-PALMÉ.** *Semi-palmatus.* OIS.—Les ornithologistes disent que les Oiseaux ont les pieds à *demi-palmés* lorsque la membrane qui les unit entre eux ne s'étend que jusqu'à la seconde phalange, ainsi que cela a lieu dans le Sterne. (G.)

DEMI-PAON. INS. — Nom vulg. d'une esp. du g. Smérinthe.

***DEMI-PÉTALOIDE.** *Semi-petaloideus.* BOT. — On appelle ainsi le calice quand ses divisions ont l'apparence d'une corolle par leur ténuité ou leur coloration.

DEMI-SOLEIL. ECHIN. — *Voy.* SCUTELLE.

***DEMI-VERTICILLÉ.** *Semi-verticillatus.* BOT. — Les feuilles à *demi-verticillées* sont celles qui n'entourent qu'à moitié la tige; telles sont celles du Bananier.

***DEMIDIUM.** BOT. PH.—Genre de la famille des Composées-Sénécionidées, tribu des Gnaphaliées-Hélichrysées, formé par De Candolle (*Prodr.*, VI, 246) pour une très petite plante indigène de Madagascar, et ayant le port de la *Filago gallica*. Ses tiges sont nombreuses et couvertes d'un

pubescence molle ; ses feuilles alternes, linéaires ; ses capitules fauves, petits, multiflores hétérogames, agrégés, mais peu nombreux, situés dans les aisselles supérieures des feuilles, ou subsessiles au sommet des rameaux. (C. L.)

DEMIDOFIA, Gmel. BOT. PH. — Syn. de *Dichondra*, Forst.

DEMIDOVIA, Palis. BOT. PH. — Syn. de *Tetragonia*, L.

***DEMOCRITEA** (nom propre). BOT. PH. — Genre non décrit, indiqué par le père Vellozo (*Fl. flum.*). — Genre fondé par De Candolle (*Prodr.*, t. IV, 540) sur un arbrisseau dont on ne connait pas les fleurs, et qui par son fruit paraît appartenir à la famille des Rubiacées, tribu des Cofféacées-Euspermacocées. Il a le port d'une *Urissa*. Ses rameaux sont alternes, blanchâtres, pubérules dans le jeune âge : ses feuilles sont opposées ; les stipules vaginiformes, courtes, cornées avec les pétioles, triséteuses, rigides ; les fleurs funiculées au sommet des ramules. (C. L.)

***DEMODES** (δημώδης, ignoble). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères (tétramères de Latreille), famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, proposé par Newmann (*the Entomologist*, I, pag. 322, 98). L'auteur y place une espèce des îles Philippines, qu'il a décrite sous le nom de *D. immunda*. (C.)

DEMOISELLE. OIS., POISS., INS. — On donne ce nom à des Oiseaux appartenant à différents genres, entre autres à la Mésange à longue queue, au Couroucou à ventre rouge et au Troupiale doré. — C'est encore en Ichthyologie le nom vulgaire de plusieurs Poissons, entre autres le Marteau, la Donzelle, etc. — En entomologie, c'est le nom collectif des Libellules.

DEMOISELLE DE NUMIDIE. OIS. — Nom d'une esp. du g. Grue, *Ardea virgo*. (G.)

***DENDARUS**. INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, tribu des Blapsidaires, attribué par M. de Castelnau à Latreille, qui en effet l'a adopté dans la dernière édition du *Règne animal* de Cuvier, tom. V, pag. 20, mais dont le nom appartient à Mégerle, et figurait longtemps avant cette adoption dans les collections et les catalogues. M. de Castelnau, qui l'a également adopté dans son *Hist. des Coléoptères* (*Buffon-Duménil*, *Animaux articulés*, tom. II, pag. 208), le place entre les *Petrobius* de M. Brullé et les *Pedinus* de Latreille. Ces Insectes ont de grands rapports avec les *Pedinus* ; mais leur corps est plus allongé, leur tête bien dégagée du corselet, celui-ci rétréci en arrière ; les antennes grossissent insensiblement de la base à l'extrémité ; les cuisses sont beaucoup moins renflées, et les tarses antérieurs des mâles ont le premier et le quatrième article plus grêles que les intermédiaires.

M. le comte Dejean, dans son dernier Catalogue, en désigne 15 espèces, appartenant, comme la plupart des Mélasomes, aux diverses contrées qui forment le bassin de la Méditerranée. La plus connue est le *Dendarus tristis* Ross., qui est très commun dans le midi de la France, ainsi qu'en Italie.

Nous ignorons pour quel motif M. le comte Dejean, dans son dernier Catalogue, a remplacé le nom de *Dendarus* par celui de *Pandarus*, qu'il attribue également à Mégerle. Nous avons dû conserver le premier nom avec d'autant plus de raison que le second a été donné depuis longtemps par Leach à un genre de Crustacés. (D.)

DENDERAH. POISS. — Nom donné par M. Geoffroy-Saint-Hilaire à une esp. du g. Mormyre.

DENDRAGATE. MIN. — *Voy.* ARBORISATION.

***DENDRAGROSTIS**, Nees. BOT. PH. — Syn. de *Chusquea*, Kunth.

DENDRELLE. *Dendrella* (diminutif de δένδρον, arbre). BOT. CR. — (Phycées.) Genre formé par M. Bory de Saint-Vincent pour quelques Diatomées ou Bacillariées qui appartiennent au genre *Gomphonema*, Ag. Plusieurs espèces d'Infusoires étaient aussi comprises dans ce genre. (BRÉB.)

DENDRIFORME. *Dendriformis*. BOT. — *Voy.* DENDROIDE.

***DENDRINA** (δένδρον, arbre). BOT. CR. — Genre de Champignons hyphomycètes, sous-ordre des Sepédonés, établi par Fries (*Syst.*, t. III, p. 453) pour des végétaux croissant sur des tiges mortes où ils forment des taches noires. Les caractères de ce g. sont : Sporidies globuleuses, simples, disséminées à travers les filaments, qui sont très déliés, distincts et cloisonnés.

DENDRITE. MIN. — *Voy.* ARBORISATION.

***DENDRITINE.** *Dendritina* (δενδρῖτις, qui a beaucoup de branches). FORAM. — Genre de Foraminifères, de la famille des Hélicostègues-Nautiloïdes, établi par M. Alc. d'Orbigny, et qui a pour caractères : Coquille régulière, ne variant pas de forme et ombiliquée ; ouvertures ramifiées, le plus souvent réunies en forme de dendrites. Ces coquilles se trouvent en grande abondance mêlées aux Camérines dans le calcaire coquillier.

***DENDRITIQUE.** *Dendriticus.* BOT., MIN. — Cette épithète, employée dans les deux sciences, s'applique en botanique à des cryptogames, tels que les Champignons et les Lichens ayant la forme d'un petit arbre, et en minéralogie à des minéraux contenant des dendrites.

DENDRIUM, Desv. BOT. PH. — Synonyme de *Leiophyllym*, Pers.

DENDROBATES, Sw. OIS. — *Voy.* PIC. (G.)

***DENDROBATES** (δένδρον, arbre ; βαίνω, je marche). REPT. — Genre de Batraciens de la famille des Bufoniformes ou Crapauds (*voyez* tom. IV, pag. 319), et dont les caractères offrent un mélange de ceux de ces animaux et des Rainettes ou Hylæformes. C'est même avec les Rainettes que Lacépède, Daudin, etc., rangeaient les espèces de ce groupe, et en particulier celle qui est devenue célèbre sous le nom de *Rainette à tapirer.* On connaît actuellement 3 espèces de Dendrobates dont 2 sont américaines ; la patrie de l'autre est encore inconnue. Ces animaux ont, comme les Rainettes, un épatement en pelote à l'extrémité des doigts, et ils s'en servent pour se fixer aux arbres, mais ils manquent aussi complétement de dents, ce qui est le caractère essentiel des Bufoniformes.

Le genre des Dendrobates a été établi par Wagler et régularisé par MM. Duméril et Bibron. L'espèce la mieux connue de celles qui s'y rapportent doit son nom vulgaire à un préjugé fort bizarre. On suppose en Amérique, et tous les auteurs ont répété, que le sang de cette Rainette répandu sur les petites plaies du corps des Perroquets verts aux points où l'on a arraché des plumes, donne au nouveau plumage de ces oiseaux un mélange de teintes rouges ou jaunes appelé *tapirage*, et ces Rainettes passent pour renfermer une substance avec laquelle on obtient des *Perroquets tapirés.* (P. G.)

***DENDROBIAS** (δένδρον, arbre ; βίος, vie). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères (tétramères de Latreille), famille des Longicornes, tribu des Cérambycins de M. Serville, des Trachydérides de M. Dupont, créé par ce dernier auteur, mais publié premièrement par M. Serville (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, tom. III, pag. 41), et par M. Dupont (*Magasin zoologique*, 1836, pl. 1, pag. 21), qui y rapporte 5 espèces, dont 3 sont originaires du Mexique, 1 de Colombie et 1 de la Martinique ; ce sont : les *D. quadrimaculatus, mandibularis, testaceus, basalis, maxillosus.* (C.)

***DENDROBIES** (δένδρον, arbre ; βιόω, je vis). INS. — M. Mulsant, dans son *Hist. nat. des Coléopt. de France*, famille des Lamellicornes, désigne ainsi une division de son groupe des Pétalocérides, laquelle comprend celles des Cétonides qui, à l'état parfait, vivent de la sève extravasée des arbres, au lieu de vivre comme les autres du suc des fleurs : telle est, par exemple, l'*Osmoderma eremita* Fab. (D.)

***DENDROBIUM** (δένδρον, arbre ; βίος, vie). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Malaxidées. C'est un genre fort nombreux en espèces, qui toutes sont parasites et épidendres, et toutes originaires de l'Inde. Le calice est comme tubulé, rarement étalé ; les deux sépales latéraux externes sont souvent plus grands, prolongés à leur base, soudés ensemble ainsi qu'avec la partie inférieure du gynostème prolongée et formant quelquefois une sorte d'éperon ; les sépales internes sont membraneux ; le labelle attaché à la partie allongée de la base du gynostème est sessile, quelquefois rétréci à sa base en une sorte d'onglet entier ou trilobé, nu ou offrant des crêtes ou lignes longitudinales sur le milieu de sa surface supérieure. Le gynostème est généralement assez court, semi-cylindrique, longuement prolongé à sa base, qui s'unit aux deux sépales externes. L'anthère est à deux loges contenant chacune deux masses polliniques ovoïdes allongées, sans caudicule ni glande. Les fleurs sont tantôt solitaires, tantôt en grappes ; souvent elles sont très grandes et de couleurs vives. On en connaît aujourd'hui environ une centaine. (A. R.)

ROBIUS (δένδρον, arbre; βίος, vie).
:nre établi par M. Meyen pour le
le Molina et synonyme d'*Octodon*,
nille des *Ctenomys*. M. Alc. d'Or-
oi venons d'en signaler une nou-
e que nous appelons *O. gliroides*.
lécouverte au sommet des Andes
s par M. Alc. d'Orbigny. (P. G.)

ROCHELIDON, Boié. OIS. — Syn-
Hirundo. *V.* HIRONDELLE. (G.)

ROCHILUM (δένδρον, arbre; χει-
. BOT. PH. — Genre de la famille
ées-Malaxidées, établi par Blume
8, fig. 52) pour des plantes her-
lava, épiphytes, à feuilles coria-
nt quelquefois des pseudo-bulbes
à inflorescence en épis terminaux
ıx, filiformes, multiflores; les
lus jeunes sont sous des bractées

ROCHIROTES. *Dendrochirotæ*
bre; χείρ, main). ÉCHIN.—Groupe
rmes, indiqué par M. Brandt dans
de l'Acad. de Saint-Pétersbourg.
THURIES. (E. D.)

ROCINCLA, G.-R. Gray. OIS. —
de Picucule.

ROCITTA, Gould. OIS. — Syno-
Pica vagabunda Vieill. *Voy.* PIC.
(G.)

ROCOELA (δένδρον, arbre; κοῖ-
, intestin). HELM. — M. Ehrenberg
physicæ) nomme ainsi le groupe
nthes térétulariés qui comprend
Planaires, c'est-à-dire ceux des
ainsi nommés dont le canal intes-
ımeux et à un seul orifice. *Voy.*
(P. G.)

ROCOLAPTES. OIS.—Nom scien-
bli par Hermann, et rapporté avec
Picucule nasican. (G.)

ROCOLAPTINÉES. *Dendrocolap-*
— Nom donné par M. G.-R. Gray
me sous-famille de sa famille des
ı. (G.)

ROCOLLA, Blum. BOT. PH. — Sy-
Aerides, Lour.

ROCOPS, Sw. OIS. — Synonyme
le. (G.)

ROCOPUS, Vieill. OIS. — Syno-
Dendrocolaptes, Herm. (G.)

ROCOPUS, Koch. OIS. — *Voyez*
(G.)

***DENDROCTONUS** (δένδρον, arbre; κτό-
νος, destruction). INS. — Genre de Coléop-
tères tétramères, famille des Xylophages,
tribu des Scolytaires, établi par M. Erichson
(*Arch. von Wiegmann*, 1836, p. 52), et adopté
par M. de Castelnau, qui le place dans son
groupe des Scolytites, à côté du g. *Hylurgus*
de Latreille, dont il est un démembrement.
Ce genre a pour type le *Dermestus piniperda*
Linn. (*Hylesinus abietinus* Fabr.), qui se
trouve dans toute l'Europe. Cet insecte cause
beaucoup de dégâts dans les forêts de Pins.
(D.)

***DENDROCYGNA**, Sw. OIS. — *Voyez* CA-
NARDIE. (G.)

***DENDROFALCO**, Ray. OIS. — Syno-
nyme de *Falco subbuteo* L. *Voyez* FAUCON.
(G.)

***DENDROHYAS**. REPT. — Subdivision
des *Hyla* dans M. Tschudi. *Voy.* RAINETTE.

***DENDROICA** (δένδρον, arbre; οἰκέω, j'ha-
bite). OIS. — M. Gray (*App. gen. of Birds*,
1842) a désigné sous ce nom une nouvelle
coupe générique établie par lui dans les Syl-
vies, dont je ne connais pas le type. (G.)

DENDROIDE. *Dendroides* (δένδρον, ar-
bre; εἶδος, forme). BOT.—Cette épithète, qui
s'applique surtout aux plantes cryptogames,
sert à désigner celles qui, par leur ramifica-
tion, ressemblent à un petit arbre. Telles
sont: un *Hypnum*, un *Bryum*, etc.

DENDROIDES, Latr. INS. — Syno-
nyme de *Pogonocerus*, Fischer de Waldheim.
(D.)

***DENDROLEGUS** (δένδρον, arbre; λέγω,
je choisis). MAM.—Genre de Mammifères di-
delphes, établi par M. Temminck dans la fa-
mille des Kangurous. *Voy.* ce mot. (P. G.)

***DENDROLITHAIRES**. *Dendrolitharia*
(δένδρον, arbre; λίθος, pierre). POLYP.—M. de
Blainville a établi sous ce nom une classe
du règne animal comprenant les Corallines.

***DENDROLITHE**. MIN. — *Voy.* ARBORI-
SATION.

***DENDROLOGIE**. *Dendrologia* (δένδρον,
arbre; λόγος, discours). BOT. — Nom donné
à la partie de la botanique qui a seulement
les arbres pour objet.

***DENDROMA**, Swains. OIS.—Syn. d'*A-
nabates*, Temm. (G.)

***DENDROMECON** (δένδρον, arbre; μή-
κων, pavot). BOT. PH. — Genre de la famille
des Papavéracées - Papavérées, établi par

Bentham (*Hort. trans. N. Ser.*, I. 407) pour un arbrisseau de Californie qu'il a appelé *D. rigidum*, glabre, chargé de feuilles nombreuses et rapprochées, lancéolées, aiguës, dentelées, penninervées, réticulées, rugueuses et raides; fleurs grandes, jaunes, solitaires et axillaires.

*DENDROMUS, Sw. OIS.—Syn. de Pic. (G.)

*DENDROMYCES, Lib. BOT. CR. — Syn. de *Buttarea*, Pers.

*DENDROMYS (δένδρον, arbre; μῦς, rat). MAM.—Petit genre de Rongeurs dont on doit la distinction à M. Andrew Smith, et qui appartient à la famille des Rats ou Muriens. On en cite deux ou trois espèces de l'Afrique australe. Les caractères en seront donnés à l'article RAT. (P. G.)

*DENDRONESSA, Wagl. OIS.—Syn. d'*Anas arcuata*, esp. du g. Canard. (G.)

*DENDRONOMUS (δένδρον, bois; νομός, pâture). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Ténébrionites, fondé par M. le comte Dejean sur une seule espèce qu'il nomme *parandroides*, et qui est originaire d'Afrique. Son nom spécifique indique qu'elle a le facies d'une *Parandre*, genre appartenant à la famille des Longicornes. (D.)

*DENDROPEMON (δένδρον, arbre; πημαίνω, j'endommage). INS.—Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides orthocères, division des Anthribides, établi par Schœnherr (*Genera et sp. Curcul. syn.*, t. V, p. 162) avec l'*Anthribus perfolicornis* de Fabricius, espèce originaire de Sumatra. (C.)

*DENDROPHAGUS (δένδρον, bois; φαγός, mangeur). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, établi par Gyllenhal, et adopté par tous les entomologistes. Ce genre, placé par Latreille dans sa famille des Platysomes, qui n'a pas été conservée, appartient aujourd'hui à celle des Xylophages, tribu des Cucujites. Il ne renferme qu'une seule espèce retranchée du genre *Cucujus* de Fabricius, qui l'appelle *sulcatus*, mais que Paykull avait nommée avant lui *crenatus*. Cette espèce habite la Suède et la Finlande, où on la trouve sous les écorces des arbres morts. (D.)

*DENDROPHILA, Swains. OIS.—Syn. de *Sitta frontalis* Sw. *Voy.* SITTELLE. (G.)

*DENDROPHILUS (δένδρον, bois; φίλος, ami). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Histéroïdes, établi par Leach et adopté par la plupart des entomologistes, entre autres par M. Erichson, qui en donne les caractères dans son *Mémoire sur les Histéroïdes du Musée de Berlin*, inséré dans les *Annales de Klug*, et traduit dans la *Revue entom.* de Silbermann, tom. III, 1835, pag. 181-212. — Ce genre se réduit pour M. Erichson à une seule espèce (*Hist. punctatus* de Paykull), qui se trouve en Allemagne, tandis que M. Dejean, dans son dernier Catalogue, en désigne 20. Mais nous avons remarqué que plusieurs de celles-ci ont été disséminées par l'entomologiste allemand dans plusieurs autres genres nouveaux établis par lui aux dépens de celui dont il s'agit dans cet article. (D.)

*DENDROPHIS (δένδρον, arbre; ὄφις, couleuvre). REPT.—Genre établi pour quelques espèces de Couleuvres d'arbres. *Voyez* COULEUVRE.

*DENDROPHTORUS (δένδρον, bois; φθόρος, destruction). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Xylophages, fondé par M. le comte Dejean sur une seule espèce du cap de Bonne-Espérance qu'il nomme *Capensis*. Ce g. est placé dans son Catalogue après le g. *Psoa* de Fabricius, et fait partie, par conséquent, de la tribu des Bostrichins de Latreille. (D.)

DENDROPHYLLIE. *Dendrophyllia* (δένδρον, arbre; φύλλον, feuille). POLYP. — Genre de Polypiers pierreux, créé par M. de Blainville dans son article *Zoophytes* du *Dict. des sciences naturelles*, et *Man. d'actinologie*. Les Dendrophyllies sont des animaux actiniformes, pourvus d'un grand nombre de tentacules bifides; ils sont contenus dans des loges assez profondes, saillantes, d'un polypier calcaire, largement fixé, strié en dehors et comme tronqué aux extrémités.

Ce genre se compose d'un petit nombre d'espèces vivantes et fossiles; on peut prendre pour type le *Mad. ramea* Linn., Gm. Nous citerons une espèce nouvelle de la mer Rouge: *D. viridis* (Valenciennes, *Cat. Mus.*). (E. D.)

*DENDROPLEX, Sw. OIS. — Syn. de Picucule. (G.)

*DENDROPNEUMONES (δένδρον, arbre; πνεύμων, organe respiratoire). ECHIN. — M. Brandt a proposé sous ce nom une en-

hinodermes. *Voyez* HOLOTHURIES. (E. D.)

)ROPOGON (δένδρον, arbre; πώ-
)e). BOT. CR. — (Mousses.) Ce g.,
récemment par M. W.-P. Schimper
'eit. Jun., 1843, p. 377, *cum icone*),
ıdrait, selon lui, à 'a tribu des Nec-
lais ses affinités sont multiples, et
son double péristome semble, par
le ramener dans ce cadre, sa cap-
ınale l'y rendra toujours anormal.
il en soit du lieu que doit occuper
ısse dans le système, tels sont les
ⅰ que lui assigne notre savant ami :
: double : l'extérieur composé de
lancéolées, marquées d'un sillon
nal, et formées de nombreux arti-
les jointures font saillie en dedans
u); l'intérieur consistant en autant
éguliers, plans, linéaires, rétrécis
ı des articulations, plus courts que
et alternant avec elles. Capsule
, ovale, régulière, lisse, immergée
richese, et portée par un très court
:, enfoncé lui-même dans une gai-
le. Opercule conique, droit. Coiffe
ussi, en mitre, lacérée à la base,
un côté presque jusqu'au sommet,
'scendant plus bas que l'opercule.
imple, adhérent à celui-ci. Spores
e couleur de rouille. Inflorescence
:, terminale. Fleur *mâle* gemmi-
nposée d'un petit nombre d'anthé-
ongues, accompagnées de para-
urtes et entourées de feuilles péri-
ıvales-lancéolées, parcourues par
ure peu apparente. Fleur *femelle*
de, renfermant de 8 à 10 pistils,
ⅰ d'un style assez long, et entourés
euses paraphyses. Périchèse com-
uilles largement ovales-oblongues
ssant tout-à-coup au sommet en
gement subulé flexueux, à nervure
ɔle ou nulle.
usqu'ici monotype, a été établi sur
se du Mexique, qui pend des arbres
t fixée par l'une de ses extrémités.
r est brune. Sa tige, longue, fili-
usse latéralement et à angle droit
ıux très courts, à l'extrémité des-
rouvent les fleurs et le fruit. Ses
disposées sur cinq rangs, sont
lancéolées, imbriquées, entières,
marquées de deux plis à la base, et décurrentes. (C. M.)

DENDRORCHIS, Dupetit-Th. BOT. PH. — Syn. de *Dendrobium*, Swartz.

***DENDROSERIS** (δένδρον, arbre; σερίς, chicorée). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Chicoracées, tribu des Hiéraciées, formé par Don (*Edinb. phil. Journ.*, VI, 388), et renfermant 7 ou 8 espèces, croissant dans l'île de Juan-Fernandez, où elles s'élèvent à une hauteur d'environ 3 à 7 mètres. Leurs rameaux sont très nombreux, divariqués. Quelquefois aussi ils sont presque simples inférieurement. Chez les uns le bois est très dur; il est fragile chez les autres; l'écorce en est lisse, et laisse échapper un suc glutineux par incision. Les feuilles sont alternes, tantôt très entières, tantôt diversement lobées ou bipinnées, chartacées, (les pétioles souvent ailés par le limbe décurrent ou nuls), les supérieures sessiles, passant peu à peu à l'état de bractées; celles-ci (les florales) très petites, sétacées, sub-foliacées; fleurs blanches ou jaunes-orangées, disposées en panicules terminales, très ramifiées, quelquefois divariquées, et sortant du milieu d'une touffe de feuilles. (C. L.)

***DENDROSOME**. *Dendrosoma* (δένδρον, arbre; σῶμα, corps). INFUS. — Dans son ouvrage intitulé *Infusionsthierchen*, M. Ehrenberg indique sous ce nom un genre d'Infusoires de sa famille des Acinétines, et il n'y place qu'une seule espèce, le *D. radians*. (E. D.)

***DENDROSTRÆA** (δένδρον, arbre; *ostrea*, huître). MOLL. — M. Swainson, dans son *Petit Traité de Malacologie*, propose de séparer sous ce nom un petit groupe sous-générique, formé aux dépens des Huîtres pour celles des espèces qui ont les bords profondément plissés, telles que les *Ostrea folium*, *Crista galli*, etc. Ce genre ne peut être adopté. *Voy.* HUITRE. (DESH.)

***DENDRYPHIUM** ou **DENDRYPHION** (δενδρύφιον, petit arbre). BOT. CR. — Ce genre, considéré comme distinct par M. Léveillé, est regardé avec doute par Endlicher comme un simple synonyme du genre *Aspergillus*, Micheli. *Voy.* ASPERGILLINI.

***DENHAMIA** (nom propre). BOT. PH. — Schott, synonyme de *Culcasia*, Palis. — Genre de la famille des Bixacées, tribu des Bixées, formé par Mesmer (*Gen.*, 18, 16), et

le même que le *Leucocarpum obscurum* d'A. Richard. Il ne renferme que cette plante, laquelle est encore peu connue. C'est un petit arbre de la Nouvelle-Hollande subtropicale (*Est*), à feuilles alternes, pétiolées, elliptiques ou linéaires-oblongues, aiguës, très entières ou obsolètement dentées en scie, coriaces, très glabres en dessus, blanchâtres-squameuses en dessous ; à stipules nulles ; à fruits blancs. On n'en connait pas les fleurs. (C. L.)

DENIRA, Ad. BOT. PH. — Synonyme d'*Iva*, L.

DENNEKIA. *Denekia* (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Astéroïdées, tribu des Tarconanthées, formé par Thunberg, et renfermant un très petit nombre de plantes (2-3?) découvertes dans l'Afrique centrale. Ce sont des herbes vivaces, dressées, débiles, à feuilles alternes, semi-amplexicaules et oblongues, ondulées, aranéeuses-tomenteuses en dessous, glabres en dessus, apiculées au sommet, toutes entières, ou les supérieures sinuées-dentées ; capitules petits, multiflores, hétérogames, paniculés-corymbeux, subserrés ; fleurs blanches ; involucres glanduleux-hérissés. (C. L.)

***DENOPS** (δεινός, terrible; ὤψ, aspect). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Malacodermes, tribu des Clairones, établi par M. Fischer de Waldheim (*Bullet. de la Soc. impér. de Moscou*, t. I, ann. 1829, pag. 66, tabl. 2, fig. 1 *a-e*), sur une seule espèce trouvée au Caucase par M. Steven, qui la nomme *longicollis*, en la rapportant aux *Clerus* de Fabricius. Cette espèce est remarquable par la longueur de son corselet, très rétréci à sa base et renflé près de la tête, qu'il enveloppe en partie comme un capuchon. La tête, le corselet, la base des élytres et les pieds sont d'un rouge foncé ; le reste des élytres est d'un noir luisant, avec une bande jaune au milieu. (D.)

***DENS CANIS**. Tournef. BOT. PH. — Syn. d'*Erythronium*, L.

***DENSE**. *Densus* (*densus*, épais). PHYS., ZOOL., BOT. — Outre son sens général, qui signifie qu'un corps ou une substance renferme beaucoup de matière sous un petit volume, par suite du rapprochement de ses molécules, on emploie encore cette épithète en botanique pour dire que les feuilles ou les fleurs sont nombreuses et serrées les unes contre les autres, et l'on s'en sert absolument. Ainsi l'on dit : le *Dicranum densum*. Quelquefois, cependant, on dit, dans le premier cas, *densifolié*. Tel est le *Phaca densifolia* ; et dans le second densiflore, comme par exemple le *Fumaria densiflora*.

***DENSIFLORE**. *Densiflorus*. BOT. — *Voy.* DENSE.

***DENSIFOLIÉ**. *Densifoliatus*. BOT. — *Voy.* DENSE.

***DENSIROSTRA**, Wood. OIS. — Syn. de Bec-croisé. (G.)

DENSITÉ. *Densitas*. PHYS. — Qualité en vertu de laquelle un corps renferme à volume égal plus ou moins de particules matérielles également pesantes. Ainsi la densité relative de deux corps n'est autre chose que le rapport de leur poids sous un même volume. C'est à l'eau à 4°, température de son maximum de densité, qu'on rapporte les densités des solides et des liquides, et celles des fluides élastiques à l'air à 5° de température, sous 0m,76 de pression.

DENT. ZOOL. — *Voy.* DENTS.

DENT. BOT. CR. — (Mousses.) La capsule des Mousses a souvent son orifice garni d'un ou deux verticilles d'appendices formant ce qu'on appelle le péristome, qui est ainsi simple ou double. Une ressemblance, fort éloignée sans doute dans quelques cas, a fait donner le nom de dents à ceux qui composent le péristome extérieur, lequel naît toujours des cellules de la couche intérieure de l'urne. Nous en traiterons plus au long au mot PÉRISTOME. (C. L.)

DENT DE CHIEN. BOT. PH. — Syn. vulgaire d'*Erythronium*.

DENT DE LION. BOT. PH. — Syn. de Pissenlit.

DENTAIRE. *Dentaria* (*dens*, dent). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères (Pleurorhizées), tribu des Arabidées, formé par Tournefort (*Inst.*, t. III), et renfermant une vingtaine d'espèces, répandues dans toutes les parties tempérées de l'hémisphère boréal. Ce sont des herbes vivaces, glabres ou pubescentes, à rhizome horizontal, charnu, irrégulièrement denté, fibrilleux ; à tiges très simples, dressées ; à feuilles radicales, souvent nulles ; les caulinaires alternes ou verticillées, palmati-ou penna-

séquées, pétiolées; pétioles non auriculés à la base; à fleurs grandes, blanches, jaunes ou pourprées, disposées en un racème terminal. Beaucoup d'espèces de ce g. croissent en France, surtout dans les lieux montueux, dont elles font l'ornement par leur nombre et la beauté de leurs fleurs. (C. L.)

DENTALE. *Dentalium* (*dens, dentis*, dent). ANNÉL. — Les premiers naturalistes qui ont parlé des Dentales les ont rapprochées des Serpules, qui sont des Annélides chétopodes; d'autres au contraire en ont fait des Mollusques de la classe des Gastéropodes, accusant leurs devanciers de s'être trompés sur les affinités de ces animaux. Il est évident cependant que si les vraies Dentales sont des Mollusques, on trouve dans certaines coquilles analogues aux leurs, et que les conchyliologistes n'ont point encore su en distinguer d'une manière certaine, de véritables Annélides chétopodes voisines des Serpules, et dont nous parlerons à l'article DITRUPA de ce Dictionnaire. Ces *Ditrupa* sont donc pour ainsi dire aux Dentales ce que certaines Serpules sont aux Vermets; leurs coquilles tendraient à les faire considérer comme congénères, surtout à un premier examen, et cependant les unes sont la production d'un Mollusque, et les autres celle d'une Annélide. Il ne sera donc question ici que des *Dentales mollusques*. *Voyez* l'art. suivant. (P. G.)

DENTALE. *Dentalium* (*dens, dentis*, dent). MOLL. — Le genre Dentale est l'un des plus anciennement connus. Rondelet l'a consacré sous le nom qu'il porte encore aujourd'hui; et ce nom, il l'a emprunté à la pharmacie de son temps, car ces coquilles calcaires réduites en poudre fine étaient introduites dans plusieurs onguents. Rondelet mentionne les Dentales à côté des Serpules, et les considère comme appartenant à la même famille. Gesner, Aldrovande, Johnston, et presque tous les anciens zoologistes compilateurs ont copié ou commenté Rondelet, en ajoutant successivement quelques espèces à celles qu'il avait d'abord mentionnées.

Plus de soixante auteurs, depuis Rondelet jusqu'à nous, ont eu occasion de parler des Dentales ou d'en figurer quelques espèces; mais on concevra sans peine qu'il n'est point nécessaire, pour l'histoire de ce genre intéressant, de rapporter les opinions de cette longue série de zoologistes, et qu'il nous suffira de rappeler celles qui nous paraissent les plus importantes, et qui ont le plus servi à faire connaître le genre et à en indiquer les rapports naturels. Après Rondelet, nous devons citer Lister, qui, au lieu de laisser les Dentales parmi les Vers marins, les rangea à la suite des Patelles. Plus tard, Langius fut l'imitateur de Lister; mais à la suite des Dentales, il entraîna parmi les Mollusques les tuyaux calcaires des Annélides. Gualtieri, dont la méthode, comme on le sait, a été empruntée à Tournefort, établit une classe particulière à la suite des Patelles pour y ranger les tuyaux marins, parmi lesquels le genre Dentale se trouve pour la première fois circonscrit de la manière la plus nette. Il mentionne cinq espèces, et aucune d'elles n'est étrangère au genre. Nous arrivons actuellement à d'Argenville, qui, le premier, donna quelques renseignements sur le genre Dentale, renseignements très insuffisants à la vérité, mais dont l'exactitude ne peut être mise en doute. Quelques années après, Linné établit définitivement le genre Dentale dans la 10ᵉ édition du *Systema naturæ*, et il le place à la fin de ses Vers testacés, entre les genres Patelle et Serpule; arrangement qu'il a conservé dans les éditions suivantes du même ouvrage, et qui a été adopté par tous ses successeurs. Il était difficile, en effet, dans l'absence de renseignements suffisants sur la nature de l'animal, de classer le genre Dentale d'une manière définitive dans la méthode: aussi, après Linné et ses imitateurs, nous voyons Lamarck et beaucoup d'autres zoologistes transporter les Dentales parmi les Annélides, et cette opinion prévalut jusqu'au moment où nous publiâmes, en 1825, notre *Monographie du genre Dentale*. Déjà, quelque temps auparavant, M. Savigny, dans l'explication des planches des *Annélides* du grand ouvrage d'Égypte donna, à la page 98, une note d'après laquelle il conteste aux Dentales la place qu'on leur avait assignée parmi les Annélides, et il se fonde sur des observations qu'il a faites directement sur un animal du *Dentalium entalis* qui lui fut envoyé d'Angleterre par M. Leach. Dans cette note, M. Savigny déclare n'avoir trouvé sur l'animal en question aucune trace d'anneaux et de soies latérales; il déclare également avoir trouvé sur la tête un nombre considérable de tentacules, et il

fait remarquer enfin que l'anus est tout-à-fait terminal, et aboutissant dans un pavillon contourné en cornet qui se trouve à l'extrémité postérieure de l'animal, correspondant a l'extrémité la plus atténuée de la coquille. Nous eûmes occasion, dans le travail que nous avons déjà mentionné, de vérifier l'exactitude des observations de M. Savigny, et nous pûmes ajouter un assez grand nombre de faits qui avaient échappé à la rapidité de l'examen du zoologiste à jamais célèbre par les immenses travaux qu'il a exécutés dans l'ouvrage de la commission d'Égypte.

L'animal des Dentales est très musculeux; comme tous les Mollusques, il est enveloppé dans un manteau dont la partie antérieure est assez épaisse et tubuleuse, et contient dans son intérieur un pied d'une forme particulière, une tête et des branchies. Ce manteau est pourvu, vers son bord, d'un bourrelet musculeux assez épais qui lui permet de se fermer complétement, à la manière des sphincters; cependant, même dans les contractions les plus violentes, une petite portion du pied reste toujours en dehors du bord du manteau. Le pied est un organe cylindracé, allongé, un peu aplati vers la base, subfusiforme a son extrémité antérieure, qui est toujours pointue; ce pied est lui-même composé de deux parties, l'une épaisse et centrale; l'autre, sous forme de calice, est moins épaisse et submembraneuse, et embrasse l'autre partie dans une portion notable de sa longueur, lorsque la partie membraneuse est dilatée. L'organe que nous décrivons ressemble à une corolle campanuliforme au centre de laquelle s'élèverait un gros pistil fusiforme. Nous verrons bientôt de quelle manière ces parties fonctionnent dans la vie de l'animal.

Au fond de la cavité du manteau, et à la base du pied, se voit une tête proéminente, aplatie du haut en bas, dont l'extrémité est percée d'une ouverture buccale assez large, et dont les lèvres sont coupées en digitations assez profondes; ces digitations sont symétriques, et celles du côté dorsal sont plus longues que celles du côté ventral. Quand l'animal dilate ces parties, elles prennent la forme d'un entonnoir lacinié sur ses bords. Dans l'intérieur de la cavité buccale, on trouve de chaque côté une petite mâchoire cornée, arrondie, rugueuse, fendue, et tout-à-fait au fond, a l'entrée de l'œsophage, une armure de pieces cornées qui sert de langue et qui complete la mastication des matieres alimentaires dont l'animal se nourrit. A la base de cette tête, et sur le col même s'insere une membrane que l'on peut très bien comparer à une collerette; c'est sur cette membrane, et particulièrement sur son bord que s'insère un nombre très considérable de petits tentacules claviformes qui servent a la fois d'organes de la respiration, et probablement à saisir la proie et à l'amener vers la bouche, comme cela a lieu dans certaines Annelides, et dans quelques Zoophytes. Si l'on pénètre dans la cavité abdominale, on remarque d'abord de chaque côté de ses parois, à gauche et à droite de l'animal, deux longs rubans musculeux qui, partant du pied, vont se perdre dans un anneau également musculaire, et qui termine l'animal à son extrémité postérieure. Cet anneau n'est autre chose qu'un muscle d'insertion, au moyen duquel l'animal de la Dentale adhère fortement à sa coquille, sur laquelle on trouve vers son extrémité atténuée une impression musculaire, dont la forme correspond à celle du muscle dont il est question. Ce caractère seul suffirait pour faire rejeter les Dentales de la classe des Annélides, puisque, comme le savent tous les zoologistes, les Annelides ne sont jamais adhérentes au tube qu'elles secrètent. Sur les parties laterales de l'abdomen, on remarque des organes d'un brun foncé, parfaitement symétriques, profondément digités, quelquefois seulement lobés. Pour nous, ces organes ne sont autre chose que le foie qui verse les produits de sa secrétion dans l'estomac, qui est en contact avec lui par son extremité superieure. Quelques personnes, M. Guilding entre autres, croient que ces organes sont ceux de la respiration; mais il suffit de remarquer que ces organes sont abdominaux, pour repousser l'idée qu'ils sont destinés a la respiration; car le liquide ambiant ne peut avoir un accès facile sur leur surface, et d'ailleurs leur organisation n'a rien qui annonce qu'ils soient destines à remplir cette fonction. A la partie antérieure de la cavite abdominale, et placé entre les faisceaux musculeux dont nous avons parlé, on remarque un estomac

assez gros, subglobuleux, de l'extrémité postérieure duquel part un intestin cylindracé qui se rend directement et sans circonvolutions à l'extrémité postérieure du corps, et débouche dans le pavillon terminal, dont M. Savigny a lui-même parlé.

Toute cette organisation des Dentales se rapproche de celle des Mollusques, et ce genre doit trouver sa place dans la longue série de ces animaux; mais lorsque l'on vient à comparer cette organisation avec celle des autres Mollusques, on aperçoit des différences considérables, et voici surtout en quoi elles consistent. Les branchies ne sont point pectinées, comme dans tous les autres Mollusques, mais divisées en nombreux filaments. Ces branchies ont aussi, dans les Dentales, une position toute spéciale, puisque l'animal les porte sur le cou. Une autre différence non moins remarquable consiste en ce que, dans les Dentales, non seulement les organes extérieurs sont symétriques, mais cette symétrie s'étend encore aux organes de la digestion, ce qui est également sans exemple parmi les autres Mollusques. Enfin, il est un troisième fait que nous devons faire remarquer : c'est que l'intestin se termine par un anus tout-à-fait postérieur, ce qui n'a lieu que dans un très petit nombre de genres, les Fissurelles et les Rimules, par exemple; car déjà, dans les Émarginules, l'anus s'abaisse d'une manière notable vers le côté antérieur de l'animal.

On conçoit, d'après ce qui précède, que le genre Dentale doit former à lui seul une famille parmi les Mollusques, famille dans laquelle un seul genre est connu. M. de Blainville, dans son *Traité de malacologie*, a établi un ordre auquel il a donné le nom de *Cirrhobranches*, ordre dans lequel est compris le seul genre Dentale. M. de Blainville place cet ordre à côté de celui des *Cervicobranches* dans lequel sont rangés les différents genres démembrés des Patelles de Linné, Fissurelle, Émarginule, Parmophore, etc.

Nous avons eu occasion de voir vivantes plusieurs espèces de Dentales, et les observations que nous avons faites sur les mœurs de ces animaux nous ont confirmé dans l'opinion que nous avons qu'ils appartiennent au type des Mollusques. Les Dentales se trouvent à une faible profondeur dans les parties sableuses de la mer; elles s'enfoncent dans le sable perpendiculairement, la petite extrémité en haut, et elles parviennent à se loger dans cette position au moyen du pied, dont les manœuvres sont tout-à-fait semblables à celles du même organe dans les *Solen*, par exemple. Ainsi, lorsque l'on a une Dentale vivante, et qu'on la met dans l'eau sur une couche de sable, on voit l'animal, couché horizontalement, sortir son pied, sur lequel est appliqué très exactement, et sans solution de continuité apparente, la partie membraneuse dont nous avons parlé; par des mouvements ondulatoires l'animal fait dans le sable une place à son pied, où il le plonge dans toute sa longueur; lorsqu'il est enfoncé aussi loin qu'il le peut, la partie membraneuse se dilate, et le sable en mouvement tombe sur elle, s'y accumule; et quand elle se trouve chargée de manière à offrir à l'animal une résistance suffisante, il se contracte, se dresse, et il s'enfonce de quelques lignes dans le trou qu'il vient de commencer. Après ce premier mouvement il en fait un second semblable, et enfin il le répète jusqu'à ce qu'il ait pénétré entièrement dans la couche de sable, où il s'enfonce ainsi dans l'espace de quelques minutes. Si, dans ces mouvements, l'animal rencontre un obstacle, il se dévie, et pénètre obliquement dans le sable. Si l'on tient des Dentales vivantes dans un vase rempli d'eau, mais sans sable, l'animal s'avance en appuyant l'extrémité de son pied sur le fond du vase, et en faisant à chaque pas un mouvement de bascule; et chaque fois qu'a lieu cette contraction, la partie membraneuse du pied se dilate rapidement. Comme nous l'avons observé avec M. Guilding, entre le pied et le bord du manteau se glissent souvent quelques uns des tentacules branchiaux qui sont contenus dans la cavité palléale. Ces organes sont transparents, filiformes, et susceptibles d'une extension beaucoup plus considérable qu'on ne saurait l'imaginer. Plusieurs fois nous en avons détaché, et ils ont continué à se contracter pendant très longtemps, et à agir même comme s'ils jouissaient d'une vie absolument indépendante. En cela, ils ressemblent beaucoup aux tentacules qui sont sur la tête des Amphitrites.

Dans les *Animaux sans vertèbres* de Lamarck, le genre Dentale est réduit à une vingtaine d'espèces, parmi lesquelles il y

a de véritables Serpules. Dans notre Monographie nous avons éliminé ces espèces, et nous avons caractérisé ce genre d'une manière plus rigoureuse ; mais néanmoins, contre notre attente, il y avait encore dans ce genre plusieurs tuyaux d'Annélides qui affectent la forme et la régularité des Dentales. Il est vrai que ces espèces ont un caractère particulier qui nous avait porté à en former une section particulière. Ce caractère consiste dans l'irrégularité des accroissements et la présence assez constante d'un bourrelet à l'ouverture. M. Berkley, dans le tom. V du *Zoological journal*, ayant eu occasion d'observer vivant l'animal du *Dentalium subulatum*, a facilement reconnu que cet animal appartient aux Annélides, et qu'il est même assez voisin de celui des Spirorbes. M. Berkley a proposé pour l'animal en question un genre auquel il a donné le nom de *Ditrupa* ; par conséquent il faudra retirer des Dentales les espèces qui constituent notre 4e section, et les reporter dans la classe des Annélides. Il y a encore une autre section qui, très probablement, ne restera pas non plus dans les Dentales, section dans laquelle se trouvent les *Dentalium gadus* et *coarctatum*. Ces coquilles, en effet, légèrement renflées dans le milieu, paraissent plutôt appartenir aux Ptéropodes ; mais jusqu'à présent on n'en a point la preuve directe. Ces deux modifications introduites dans le genre Dentale, les caractères devront être exposés de la manière suivante :

Animal parfaitement symétrique, allongé, conique, tronqué antérieurement, enveloppé d'un manteau, terminé antérieurement par un bourrelet sphinctéroïde, frangé ou plissé. Pied antérieur proboscidiforme, terminé par un appendice conique reçu dans une sorte de calice à bords festonnés. Tête distincte, pédiculée. Lèvres munies de tentacules ; point d'yeux ni de tentacules oculifères. Branchies cirrheuses, en deux paquets cervicaux et symétriques. Une paire de mâchoires latérales cornées, ovales, fendues. Anus terminal médian, dans une sorte de pavillon infundibuliforme postérieur, pouvant sortir de la coquille. Organes de la génération inconnus. Coquille régulière, conique, allongée, symétrique, plus ou moins courbée ; concavité ventrale, convexité dorsale ouverte aux deux extrémités ; ouverture antérieure plus grande, simple, le plus souvent oblique ; la postérieure plus petite, quelquefois continuée par une fente le plus souvent médiane et dorsale.

Les Dentales sont des coquilles symétriques, tubuleuses, coniques, ordinairement arquées dans leur longueur ; l'extrémité antérieure est la plus large, et elle est occupée par l'ouverture, qui est presque toujours circulaire, quelquefois un peu ovalaire, et assez souvent un peu oblique ; les bords de cette ouverture sont minces ou tranchants. L'extrémité postérieure est la plus rétrécie, et elle est percée d'un trou à travers lequel l'anus peut se décharger. Souvent cette extrémité a l'ouverture simple ; dans un assez grand nombre d'espèces, elle est plus ou moins fendue sur la ligne dorsale. Cette fente de la coquille correspond à une fissure semblable qui existe à l'extrémité postérieure de l'animal ; mais jamais nous n'avons rien vu sortir de particulier par cette fente, et nous n'avons même pas remarqué que l'animal s'en servît pour établir un courant d'eau dans l'intérieur de sa coquille. Quelquefois, mais dans un petit nombre d'espèces, la fente est ventrale. D'après ce caractère, on peut facilement diviser les Dentales en deux sections : celles qui ont l'extrémité postérieure entière, et celles qui ont cette extrémité fendue.

On connait aujourd'hui au moins 60 espèces de Dentales, tant vivantes que fossiles ; et ce qui est remarquable dans ce genre, c'est qu'il passe des terrains tertiaires dans les terrains crétacés, et de ceux-ci dans les terrains jurassiques, et on le voit même descendre jusque dans les terrains de transition. (Desh

DENTALITES. MOLL. — Nom des Dentales fossiles.

DENTARIA. BOT. PH. — Nom latin du g. Dentaire.

DENTÉ. POISS. — Nom vulg. du g. *Dentex*, Cuv.

DENTÉ. *Dentatus.* ZOOL. BOT. — En zoologie, on applique cette épithète, qui sert à désigner tous les organes munis de dents, aux ailes, aux mandibules et au corselet des Insectes, à la charnière et à la lunule des coquilles bivalves, aux écailles de certains Poissons, etc. — En botanique, on l'applique

aux racines, aux feuilles, au calice et aux différentes parties de la fleur.

DENTELAIRE. BOT. PH. — *Voy.* PLUMBAGO.

DENTELAIRES. BOT. PH. — *Voy.* PLOMBAGINÉES.

DENTELÉ. *Serratus.* ZOOL., BOT. — Ce mot signifie qui offre des dentelures.

DENTELLA (*dens*, dent). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, tribu des Hédyotidées, formé par Forster, et contenant un très petit nombre d'espèces, croissant dans les marais de l'Inde et de l'Océanie tropicale. Ce sont des herbes annuelles, rampantes, grisonnantes, à tiges filiformes, glabres, à feuilles opposées, brièvement pétiolées, oblongues, ciliées à la base; à stipules aiguës, atteignant la base des pétales, incisées-dentées; à fleurs petites, blanches, solitaires, pédicellées, axillaires. On cultive la *Dentella repens* dans quelques jardins. (C. L.)

DENTELLE DE MER. POLYP. — Nom donné à des Millépores, des Eschares et des Flustres.

DENTELLE DE VÉNUS. BOT. CR. — (Phycées.) Synonyme d'*Anadyomene*. *Voy.* ce mot. (C. M.)

***DENTELURE.** *Serratura.* ZOOL., BOT. — On donne ce nom aux dents lorsqu'elles sont aiguës, et dirigées vers le sommet de l'organe qui en est pourvu. On dit alors qu'il est *dentelé* ou *denté en scie*.

DENTEX. POISS. — Genre de l'ordre des Acanthoptérygiens, famille des Sparoïdes, établi par Cuvier (*Hist. nat. des Poiss.*, VI, 212) aux dépens du grand genre des Spares, pour des Poissons qui ont d'assez grands rapports avec les Pristipomes et les Gorettes de la famille des Sciénoïdes, et qui présentent pour caractères : Dents coniques même sur les côtés des mâchoires, ordinairement sur un seul rang, quelques unes des antérieures prolongées en crochets. Leur corps est comprimé, assez haut; leur tête grande; leur front, leur museau et leur sous-orbitaire dépourvus d'écailles; le sous-orbitaire est sans dentelures; leurs pectorales sont longues et pointues; leur caudale est fourchue; les rayons de leur dorsale sont peu nombreux et cachés entre les écailles du dos comme dans les Sciènes.

Ces Poissons, qui se trouvent dans toutes les mers, vivent en troupes et de préférence parmi les rochers; ils sont assez recherchés pour leur chair. Nous en avons deux espèces dans la Méditerranée : 1° le DENTÉ VULGAIRE, *Dentex vulgaris* Cuv. (*Dentale* des Italiens, *Sparus dentex* L.), qui atteint quelquefois jusqu'à un mètre de longueur, est argenté et bleuâtre sur le dos; ce poisson, dont le poids le plus haut dans la Méditerranée est d'un dixième de kilogramme, en acquiert un plus considérable dans l'Adriatique. Les marchés de l'Italie, de la Sardaigne et de la Dalmatie en sont abondamment pourvus. Dans certains parages, on en prend assez pour en faire des salaisons. 2° le DENTÉ A GROS YEUX, *D. macrophthalmus* Cuv., rouge, à très grands yeux, beaucoup plus rare que le précédent, est long seulement de 40 à 50 centimètres.

Les Dentex étrangers vrais sont au nombre de 12. On trouve encore dans ce genre 13 autres espèces qui diffèrent de la première section par l'absence de longues canines et de crochets saillants sur le côté des mâchoires. Leur bouche est moins fendue, leur corps moins haut et plus allongé, ce qui leur donne quelque ressemblance avec les Mulles, dont elles diffèrent cependant encore par l'absence de barbillons. Cuvier a mis ces Poissons entre les Pagels et les Pentapodes. (G.)

***DENTICELLE.** *Denticella* (diminutif de *dens*, dent). BOT. CR. — (Phycées.) Genre établi par M. Ehrenberg pour quelques Bacillariées voisines des g. *Fragilaria* et *Diatoma*. (BRÉB.)

***DENTICIDE** (DISSÉMINATION). BOT. — On appelle *dissémination denticide* celle qui a lieu lorsque les dents qui garnissaient le sommet du péricarpe et le fermaient par leur rapprochement s'écartent les uns des autres, et produisent une ouverture à son sommet, comme cela a lieu dans la Primevère et plusieurs Caryophyllées.

***DENTICRURES.** *Denticrura* (*dens*, dent; *crus*, cuisse). INS. — Nom donné par Cuvier (*Règne anim.*, t. IV, p. 437) à la 3e section de la famille des Brachélytres, renfermant les Coléoptères dont les jambes antérieures au moins sont dentées, ou épineuses au côté extérieur. Tels sont les Oxytèles, les Osorius, etc.

***DENTICULE.** *Denticula* (diminutif de *dent*). ZOOL., BOT. — On donne ce nom aux

dents lorsqu'elles sont d'une extrême petitesse; telles sont celles d'une esp. de Scare (*Scarus denticulatus*), celles qui garnissent les feuilles de certaines plantes, comme le *Fuschia denticulata*, etc. Ces parties sont alors dites *denticulées*.

DENTICULÉ. *Denticulatus.* ZOOL., BOT. — *Voy.* DENTICULE.

DENTIDIA, Lour. BOT. PH. — Syn. douteux de *Plectranthus*, Hérit.

***DENTIGÈRE**, Illig. OIS. — Syn. de Dentirostre, bien que ce ne soit chez cet auteur qu'une simple appellation générale.

***DENTIPÈDE.** *Dentipes* (*dens*, dent; *pes*, pied). INS. — On emploie ce nom comme spécifique pour désigner les Insectes dont les cuisses de derrière ou les jambes de devant sont munies d'une épine: tel est le *Bupreslis dentipes*.

***DENTIPORE.** *Dentipora* (*dens*, *dentis*, dent; *porus*, loge). POLYP. — Genre de Polypiers pierreux, créé par M. de Blainville dans son *Manuel d'actinologie*, pag. 382, et caractérisé par des loges profondes, mamelonnées, garnies de dix lamelles dentiformes, espacées également entre elles et assez loin de se toucher au centre; les polypiers sont hérissés par des tubercules allongés, sinueux. L'espèce que nous prendrons pour type est le *Madr. virginea* Ellis et Solander (*Zooph.*, t. 36, Bl., et *Man. d'act.*, p. 382, pl. 60, fig. 1). (E. D.)

DENTIROSTRES. *Dentirostres.* OIS. — Nom donné par Duméril, Cuvier, Illiger et plusieurs autres ornithologistes, à une famille de l'ordre des Passereaux, comprenant ceux qui ont le bec échancré au bout, ou pourvu de dents dans toute leur étendue. *Voy.* OISEAUX et PASSEREAUX. (G.)

DENTITION. *Dentitio.* ZOOL. — *Voy.* DENTS.

DENTS. ZOOL. — La signification du mot *Dents* est connue de tout le monde. On nomme ainsi de petits organes plus durs que les os renfermés dans l'intérieur de notre bouche, implantés par une ou plusieurs *racines* dans le bord des mâchoires, et servant à mordre ou à broyer les aliments par leur partie visible dite la *couronne*. Tels sont, en effet, les traits principaux des Dents chez l'homme, et même chez diverses autres espèces; mais celles d'un très grand nombre d'animaux sont loin de présenter les mêmes caractères, et une définition rigoureuse des Dents, qui comprendrait à la fois ces organes chez tous les Vertébrés qui en sont pourvus, et chez les autres animaux auxquels on en attribue, est réellement impossible à établir tant on leur reconnaît de particularités différentielles, lorsqu'on les étudie comparativement dans les divers groupes de la série. Toutes les parties qui ont reçu ce nom, chez les Animaux articulés, Mollusques ou Zoophytes, par exemple, ne le méritent réellement pas, ou du moins elles ne sont pas de même sorte que celles des animaux supérieurs; et pour ne parler que des Vertébrés, on est conduit, par des analogies tout-à-fait évidentes, à considérer comme des Dents certaines pièces auxquelles une définition empruntée aux ouvrages d'anthropotomie est loin d'être applicable. Toutes les Dents des Vertébrés ne sont pas également dures, et il en est dont la consistance est pour ainsi dire cornée, celles de l'Ornithorhynque, par exemple; beaucoup font saillie hors la bouche, et sont plutôt des armes offensives ou défensives que des appareils de mastication; un grand nombre n'ont pas de racines distinctes, et sont fixées par ankylose au squelette au lieu d'y être implantées dans des alvéoles; souvent alors elles constituent des espèces d'épiphyses de ces os, dont elles ont même plus ou moins la structure; d'autres fois au contraire elles ne tiennent qu'à la peau, et ressemblent autant aux boucles de certaines Raies ou à des plaques de Poissons ganoïdiens qu'à des Dents véritables, etc. Cependant il y a dans toutes ces variations, dans cette foule de particularités au premier abord si disparates, un ordre réel dont les zoologistes commencent à se rendre compte, et dont on entrevoit le plus souvent la raison, dans quelque particularité des mœurs des animaux, ou dans le rang qu'ils occupent dans la série progressive des êtres créés. La forme et la structure intime des Dents donnent donc lieu à des observations également importantes, et les travaux des savants qui les ont observées sous les différents points de vue est une très grande utilité. C'est ce que nous essaierons de démontrer dans cet article.

Un premier fait ressort de ce que nous avons dit plus haut, c'est qu'en anatomie comparée l'on comprend sous la dénomination de Dents des organes de plusieurs

sortes, et dont la physionomie extérieure, aussi bien que la structure ou le mode de formation, est très différente.

Les véritables Dents, toutes formées et telles que nous les présentent les animaux adultes des classes supérieures, sont composées de plusieurs substances différentes : 1° l'Ivoire, qui est la plus abondante; 2° l'Émail, qui est la plus dure; 3° diverses autres substances plus ou moins rapprochées de l'Ivoire, ou même des os proprement dits, mais qui, semblables sous ce rapport à l'Émail, n'existent pas dans toutes les espèces de Dents : le Cément est le plus connu des éléments dentaires de cette troisième catégorie.

Nous commencerons l'étude de ces substances par celle de l'Émail. Il est le plus souvent extérieur aux autres, mais il ne recouvre jamais la Dent en totalité; on le voit principalement à sa partie extérieure. Il est très dur, peut faire feu au briquet, et donne une cassure vitreuse. Il se compose de fibres molles dans le jeune âge, lesquelles se durcissent bientôt, et sont plus ou moins courtes, serrées les unes contre les autres, le plus souvent prismatiques, et dirigées perpendiculairement à la surface de l'Ivoire, qu'elles protègent d'une couche comme veloutée à l'époque où la Dent se forme, et qui devient ensuite une coiffe plus ou moins générale de la partie triturante, s'usant peu à peu au fur et à mesure de l'Ivoire, mais cependant moins facilement que lui, suivant tous les accidents de sa surface, et formant souvent dans son intérieur des replis, des îles, etc., dont la complication est quelquefois fort grande, et peut très souvent être employée pour la caractéristique des espèces et même des divers âges dans une même espèce. L'Émail est habituellement incolore, même chez les animaux que l'on a nourris avec de la Garance. Cependant il est naturellement teint de rouge sur toutes les Dents de certaines Musaraignes (*voy.* ce mot), et de fauve plus ou moins foncé à la face antérieure des incisives de plusieurs Rongeurs. On le regarde comme déposé par la membrane interne du bulbe. C'est dans cette partie que l'on démontre avec le plus de facilité une composition initiale utriculaire des tissus dentaires, composition que M. Nasmyth reconnaît aux diverses parties des Dents, et qui établit conséquemment pour ces organes un mode de formation analogue à celui que la théorie célèbre du D. Schwann admet pour toutes les parties de l'organisme.

L'Ivoire, dont nous devons parler après l'Émail, est une substance moins cassante, d'apparence plus soyeuse, et dont la structure a plus d'analogie avec celle des os, ce qui l'a même fait appeler fréquemment *substance osseuse des dents*; elle est la partie principale de ces dernières, et de là aussi le nom de *substance principale* que lui donne M. Duvernoy. C'est la *Dentine* de M. Owen et la *substance tubulaire* de M. Muller, dernière dénomination dont nous signalerons bientôt la valeur. Dans les ouvrages écrits pendant le dernier siècle et dans tous ceux qui ont paru depuis, les plus récents exceptés, on considérait l'Ivoire comme une exsudation inorganique du bulbe dentaire, c'est-à-dire de cette pulpe en apparence homogène, mais cependant assez riche en vaisseaux et en nerfs, qui remplit la cavité interne des dents non terminées; on le décrivait comme composé de calottes emboîtées résultant de la sécrétion successive du bulbe, et on le donnait comme une substance morte, et même inorganisée, n'ayant plus dans l'économie qu'un rôle tout-à-fait passif. Cependant Leuwenhœck, dès 1678, avait déjà communiqué à la Société royale de Londres, et publié dans les Transactions de cette société célèbre, la découverte qu'il venait de faire, dans les Dents de l'Homme, de l'Éléphant, du Cheval, du Cochon et de la Vache, de tubes extrêmement fins, invisibles par conséquent sans le secours d'un très fort grossissement, mais dont la présence n'indiquait pas moins dans l'Ivoire une organisation véritable, et mettait sur la trace du mode particulier de formation de cette substance. Leuwenhœck évaluait à $\frac{1}{5400}$ de pouce environ, c'est-à-dire $\frac{1}{200}$ de millimètre le diamètre de ces tubes, tous dirigés de l'intérieur de la Dent vers sa périphérie, et, suivant lui, établissant une communication directe entre la pulpe intérieure, où ils puisent les éléments de la solidification dentaire avec les gencives, dans lesquelles sont placées les Dents; et ce qui est favorable à cette opinion, c'est que dans les points qui manquent d'Email et où l'Ivoire est superficiel, ces

tubes se continuent jusqu'à la superficie elle-même. Malgré la description et les figures données par le célèbre micrographe depuis un siècle et demi, ce ne fut qu'en 1835 que ses observations furent acceptées par les savants, alors que MM. Purkinje et Retzius eurent constaté par l'observation les faits qu'il avait avancés. Mais alors cessèrent véritablement tous les doutes, les erreurs mêmes accréditées depuis Leuwenhœck, et de nouvelles recherches de MM. Frœnkel, J. Muller, Dujardin, Nasmyst, R. Owen, Erdl, Duvernoy, etc., ont étendu aux Dents de presque tous les Vertébrés l'observation de Leuwenhœck.

En enlevant par petits copeaux, soit parallèles au fût de la Dent, soit perpendiculaires à son axe, ou, ce qui est infiniment préférable, en préparant, au moyen du sciage et de l'usure, des lames fort minces de la substance dentaire, dont on fait même des test-objets, on voit aisément, avec un bon microscope, ces tubes nombreux de l'Ivoire, tous plus ou moins parallèles entre eux, très peu différents de diamètre et perpendiculaires au bulbe de la Dent. On peut aussi, en mettant à profit leur capillarité, faire pénétrer dans leur intérieur une sorte d'injection d'encre, d'huile, etc., qui les rend plus évidents encore en même temps qu'elle démontre que ce sont bien des tubes. Leuwenhœck y avait déjà vu du sang décomposé. Ce même fait, d'après M. Dujardin, s'observe fréquemment sur les Dents des personnes mortes du choléra ou asphyxiées par le gaz acide carbonique. L'infiltration du sang décomposé arrive jusque sous l'Émail, et les Dents sont colorées d'une nuance brune-rougeâtre plus ou moins prononcée. La même chose a sans doute lieu pendant la vie pour les Dents qui ont cette dernière couleur. Toutefois aucun vaisseau sanguin ne pénètre dans l'Ivoire, et d'ailleurs les tubes de celui-ci n'admettraient pas les globules du sang tant leur lumière est petite, et si les naturalistes antérieurs à MM. Purkinje et Retzius niaient à tort les canaux dentaires, ils avaient raison de n'y point admettre, avec Blake, des vaisseaux sanguins.

C'est par ces canaux que paraissent arriver les sels calcaires, principalement le phosphate de chaux, qui solidifient la Dent et le bulbe dentaire : aussi M. Owen les appelle-t-il *tubes calcigères*. C'est de dehors en dedans que se fait l'éburnation du bulbe, et l'on a dans la garance un très bon moyen de le démontrer. En soumettant, comme l'ont fait Duhamel et M. Flourens, des animaux à une alimentation mêlée de garance, on colore la partie éburnée de la Dent aussi bien que les os ; mais au lieu que ce soient les couches les plus externes, ce sont au contraire les couches internes, c'est-à-dire les dernières formées, qui se colorent en rouge, tant que dure l'alimentation ; il y aurait même, d'après M. Flourens, résorption de couches anciennement éburnées, à commencer par les plus externes.

Nous avons dit plus haut que l'Ivoire est la partie fondamentale des Dents ; elle est dans quelques unes assez abondante pour être utilisée avec un grand avantage, et, dès la plus haute antiquité, on a fait un grand commerce des Dents d'Éléphants, d'Hippopotames, de Cachalots, etc. L'Ivoire fossile qui se compose de défenses d'Éléphants de l'espèce éteinte enfouie dans les terrains diluviens est aussi susceptible d'être employée. C'est principalement dans cet Ivoire fossile que l'on voit la séparation des zones concentriques de la Dent, et leur aspect est assez semblable à celui des zones d'accroissement dans les arbres dicotylédonés. La Turquoise animale de Simorre est de l'Ivoire de Dents fossiles des Mastodontes coloré par un sel de cuivre. La présence des tubes de Leuwenhœck ou calcigères, et l'absence de corpuscules solides dits corpuscules de Purkinje ou de Deutsch, son élève, sont deux caractères par lesquels l'Ivoire soumis à l'analyse microscopique se distingue très bien des os, et c'est à tort que divers auteurs l'appellent encore la partie osseuse des Dents. Nous renvoyons pour plus de détails sur l'Ivoire aux travaux des différents observateurs mentionnés plus haut ; en citant, parmi ceux qui ont été publiés en français, la note de Dujardin, *Ann. d'anat. et de Physiologie*, t. 149, 1837, et aux Mémoires de M. Duvernoy, *Comptes-rendus Acad. sc.*, XV, [illegible] t. 1,000 ; 1842.

Tenon avait nommé CORTICAL [illegible] G. Cuvier a depuis lors appelé [illegible] troisième substance dentaire plus semblable à l'os que l'Ivoire, sans tubes [illegible] qui recouvre ordinairement l'Émail [illegible] sant les lacunes extérieures que les [illegible]

celui-ci laissent entre eux, et joignant quelquefois ensemble des dents différentes. Le Cément, que Blake appelait *Crusta petrosa*, est abondant sur les molaires des Éléphants, entre les lames très profondes de l'Émail qui répondent aux collines des Pachydermes. On le trouve aussi sur celles des Ruminants, de quelques Rongeurs, de certains Didelphes, et sur les racines de celles de l'homme et de quelques autres animaux.

Desmoulins(1) a nommé POUDINGOÏDE une substance dentaire différente suivant lui des trois précédentes, et que Bertin et M. Emm. Rousseau avaient déjà signalée, mais dont on n'a pas fait l'analyse microscopique. « Son aspect, dit Desmoulins, diffère au moins autant de celui de l'Ivoire que de celui de l'Émail, et que l'Émail du Cément : la ligne de contact et de séparation est tout aussi parfaitement prononcée. Il en est donc de cette quatrième substance intérieure à l'Ivoire, par rapport au germe de la Dent, comme du Cément extérieur à l'Émail par rapport à la surface interne de la membrane capsulaire. » C'est sans doute ce que d'autres appellent substance madréporique des Dents, que M. Dujardin a étudiée dans celles des Ruminants, à laquelle il reconnait exactement la même structure qu'à l'Ivoire des Dents, sauf que les canaux ou tubes calcigères, partant d'un nouveau centre, sont plus contournés et plus divergents.

M. R. Owen (2) ajoute encore deux substances particulières à celles déjà décrites, comme entrant dans la composition des Dents : 1° une substance traversée par des canaux nombreux et grossiers, injectés de substance médullaire ou de pulpe, et qui tantôt s'anastomosent réticulairement, tantôt divergent fréquemment et se ramifient, d'autres fois se disposent parallèlement entre eux et présentent des dichotomies plus ou moins nombreuses. Les canaux, dans beaucoup de cas, sont entourés par des lamelles concentriques, et ressemblent beaucoup aux canaux *haversiens* des vrais os; mais les tubes calcigères qui partent en rayonnant sont relativement plus larges. Cette substance diffère de l'Email et du Cément par l'absence des corpuscules de Purkinje : elle se voit dans les Dents de différents poissons et dans celles de quelques mammifères édentés ; 2° une autre substance beaucoup plus semblable aux vrais os et au Cément. Les cellules de Purkinje y sont abondantes. Elle en diffère néanmoins par le grand nombre et le parallélisme des canaux médullaires. Exemple : les Dents du *Megathérium*, du *Mylodon*, et de quelques autres Édentés fossiles.

Nous devons maintenant parler du mode de formation des Dents et de leurs caractères morphologiques en puisant d'abord nos renseignements dans l'étude qu'on a faite de celles de l'homme. Nous traiterons ensuite des Dents des Mammifères, et successivement de celles des autres Vertébrés qui en sont pourvus.

Les anciens n'avaient à l'égard des Dents humaines que des connaissances peu étendues. Aristote, interprétant mal un fait, vrai dans certaines limites, disait que l'homme a plus de Dents que la femme ; lui et Galien les comparaient aux os, mais en les distinguant cependant par la faculté qu'elles ont de se reproduire. Vésale, à une époque bien plus rapprochée de nous, ne voyait encore de différence essentielle entre les os et les Dents que parce que celles-ci sont à nu, et qu'elles sentent par un rameau nerveux qu'elles recouvrent par leurs racines. Il croyait encore que les Dents de lait servent de germe aux Dents permanentes. Mais Eustachi étudia ces organes avec plus de soin ; il indiqua leur forme, leur nombre, etc., compara leur mode d'adhérence aux gencives à celui des ongles dans la peau, et admit chez le fœtus la présence des Dents de remplacement en germe, et pour les différencier des os, il rappela que leurs fractures ne se consolident pas. Beaucoup d'autres anatomistes traitèrent avec plus ou moins de bonheur le même sujet, et nous pourrions en citer un très grand nombre, sans parler de ceux de notre époque.

Comme les poils et autres phanères de diverses sortes, les Dents se forment dans une petite loge de la peau, et cette loge est ici une sorte de cavité rentrée de la muqueuse gengivale, logée dans un vide correspondant des maxillaires et des incisifs, et communiquant au-dehors par un goulot plus ou moins étroit ; on les nomme *sacs*, *follicules* ou *matrices*

(1) Article DENTS du *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*.

(2) *British assoc. for the advancement of science*; 1838, p. 137.

dentaires. Un nerf provenant de la cinquième paire et une artère se rendent à chacun des sacs pour la sensibilité et la nutrition de chaque Dent ou racine de Dent, ainsi que du bulbe en totalité et de sa capsule.

Les Dents ne percent qu'après la naissance, bien que déjà dans le fœtus elles soient en voie de formation dans les capsules dentaires. Dans ces capsules, l'Émail se solidifie en même temps que le bulbe prend une consistance cartilagineuse, et ensuite plus ou moins osseuse, et les Dents apparaissent bientôt au-dehors, les unes après les autres et dans un ordre déterminé. Mais les Dents de cette première évolution ne doivent pas durer pendant toute la vie; toutes tomberont avant l'âge adulte pour être remplacées par une dentition plus complète, plus nombreuse et plus conforme au développement des mâchoires, à la force du sujet et aux usages de la mastication. La première dentition est appelée *dentition de lait*; l'autre, *dentition permanente*, *adulte* ou *de remplacement*. Dans la première comme dans la seconde dentition, il y a des Dents de plusieurs sortes, et que l'on nomme *incisives*, *canines* et *molaires* : 20 en tout pour la première, 32 pour la seconde.

Les *incisives* n'ont qu'une seule racine; elles sont en palmettes et implantées au nombre de quatre, en deux paires à la partie antérieure de chaque mâchoire, les supérieures dans l'os incisif, les inférieures immédiatement au-dessous d'elles. Il y a pour le jeune âge, comme pour l'âge adulte, huit Dents incisives, en deux paires pour chaque mâchoire. Vers le huitième mois après la naissance, la première paire d'incisives, c'est-à-dire celle des incisives mitoyennes, se montre au-dehors, d'abord celle de la mâchoire inférieure, puis celle de la supérieure; du dixième au douzième, ou quelquefois plus tôt pousse la paire latérale, et les 8 incisives sont alors apparentes.

Les canines sortent vers un an ou quatorze mois, et, à peu près en même temps qu'elles; mais habituellement un peu plus tôt, et c'est même là ce que nous considérons comme la condition normale, on voit poindre quatre grosses Dents formant la paire antérieure des molaires; puis vers deux ans ou deux ans et demi, quatre autres Dents assez semblables, mais plus fortes, à trois racines au lieu de deux, et qui constituent la seconde paire inférieure et supérieure des Dents molaires. L'enfant montre alors 20 dents; sa première dentition est complète, et elle n'éprouve aucune modification avant sept ou huit ans.

Cependant les Dents de lait s'usent peu à peu, et en même temps une seconde dentition se prépare dans l'intérieur des gencives. Mais son évolution sera beaucoup plus longue, ce qui dépendra autant du nombre plus considérable de ces Dents que de leur importance et de leurs relations avec les différents phénomènes qui caractérisent l'adolescence et la puberté. A mesure que les Dents de lait servent au jeune sujet, l'artère qui les nourrissait s'oblitère, et au-dessous d'elle il s'en forme une nouvelle dont chaque rameau doit nourrir une des nouvelles Dents.

La seconde dentition comprend des incisives, des canines et des molaires, tout aussi bien que celles dont il vient d'être question. Mais les molaires y sont plus manifestement de deux sortes : les unes qui poussent en arrière de la place occupée par les Dents de lait, et il y en a trois paires à chaque mâchoire; les autres qui se développent sous les molaires de lait elles-mêmes, et contribuent à leur chute en se développant : celles-ci sont plus petites, celles-là plus fortes, et on les a distinguées les unes des autres par les noms de *petites* et de *grosses molaires*, *fausses molaires* et *vraies molaires*, etc. Aucune des Dents de lait ne tombe avant que la première paire des grosses molaires (Dents de cinq ans) ait paru; cette paire de Dents fonctionne donc à la mâchoire inférieure aussi bien qu'à la supérieure en même temps que les Dents de lait; elle fonctionnera aussi en même temps que les Dents persistantes. Il faut donc peu s'étonner que les quatre Dents dites de cinq ans aient plus de volume que les autres, puisqu'elles ont plus d'usage, et M. de Blainville leur applique avec raison le nom de *principales*. En avant de la principale sont les avant-molaires; derrière elle, les arrière-molaires.

Après les premières grosses molaires ou les principales d'adulte, on voit poindre les incisives moyennes de remplacement, celles de la première paire, entre huit et dix ans, puis les latérales ou de la seconde paire entre neuf et onze ans; les canines, à dix ou douze.

et à peu près en même temps la première paire d'avant-molaires ; puis celles de la seconde paire (entre douze et quatorze ans). Ce n'est qu'après le remplacement de toutes les Dents de lait que la sortie des grosses molaires se continue. De treize à dix-sept ans apparaît la seconde paire de ces dents ou celle qui suit immédiatement la Dent principale, et enfin la cinquième paire de Dents molaires, celles qu'on appelle *Dents de sagesse*. C'est de vingt à vingt-quatre ans, c'est-à-dire à l'époque de la virilité, que ces dernières Dents se développent ; aussi manquent-elles à beaucoup de personnes, principalement dans les pays civilisés.

Les 32 Dents humaines se partagent donc en 2 paires d'incisives, 1 de canines et 5 de molaires à chaque mâchoire, celles-ci subdivisibles elles-mêmes en 2 avant-molaires, 1 principale et 2 arrière-molaires. On nomme *formule dentaire* de l'homme et des animaux l'expression algébrique du nombre et de la répartition des Dents suivant leurs différentes sortes. M. de Blainville, dans ses derniers ouvrages, en a simplifié la notation ainsi qu'il suit :

$$32 \text{ dents} = \frac{2}{2}^{\text{i.}} + \frac{1}{1}^{\text{c.}} + \frac{5}{5}^{\text{m.}} \left(\frac{2}{2}^{\text{av. m.}} \; \frac{1}{1}^{\text{pr.}} \; \frac{2}{2}^{\text{arr. m.}} \right)$$

ou plus simplement encore,

$$32 = \frac{2}{2} + \frac{1}{1} + \frac{5}{5} \left(\frac{2}{2} \; \frac{1}{1} \; \frac{2}{2} \right).$$

Dans l'espèce humaine, les trois sortes de Dents sont rangées en série continue, et en même nombre à la mâchoire supérieure aussi bien qu'à l'inférieure ; elles sont plus ou moins fortes, mais toutes d'égale longueur. La forme de leur couronne, le nombre et la disposition de leurs tubercules et de leurs racines, leur implantation et leur mode d'apparition, fournissent les principaux traits qui les font distinguer en incisives, canines et molaires. Un examen approfondi de ces Dents, envisagées sous les différents points de vue auxquels elles peuvent donner lieu, nous conduirait trop loin, et nous devons renvoyer aux auteurs qui en traitent d'une manière spéciale ainsi qu'à l'article HOMME de cet ouvrage, ce que nous en avons dit ne devant être qu'une introduction à l'étude également abrégée que nous allons faire des Dents chez les animaux vertébrés.

Les MAMMIFÈRES nous occuperont d'abord. Ils ont été sous ce rapport l'objet d'un grand nombre de dissertations, principalement dans ce siècle. Les travaux de nos plus célèbres naturalistes G. et F. Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, de Blainville, etc., ceux de plusieurs savants étrangers, ont principalement démontré l'excellent parti qu'on pouvait tirer de l'étude des Dents pour la distinction des espèces dans cette classe, aussi bien que pour leur arrangement méthodique en genres, en familles et même en ordres. Mais l'emploi du système dentaire, quelque fréquent qu'il soit, n'est pas toujours sans difficultés, et l'on a souvent discuté sa valeur tantôt en l'exagérant, tantôt au contraire en la méconnaissant. A l'époque de Linné, malgré les indications fournies par Aristote, et surtout par Ray, l'étude du système dentaire n'était pas suffisamment avancée pour qu'on l'employât convenablement. Cependant l'auteur du *Systema naturæ* tira de la considération des incisives qu'il appelle *Dentes primores*, et en les envisageant essentiellement dans leur nombre, quelques bons caractères ; la présence ou l'absence des canines, l'ont également bien guidé ; mais la considération, trop exclusive, de l'absence ou de la présence des trois sortes de Dents, et en particulier des incisives et des canines, devait aussi conduire à de graves erreurs : la réunion, par exemple, des Rhinocéros aux Édentés parce qu'on les supposait comme ces derniers dépourvus de Dents incisives ; celle de l'*Ursus labiatus* aux Paresseux sous le nom de *Bradypus ursinus*, parce que l'exemplaire observé manquait d'incisives, et l'adjonction aux Rongeurs, du Cheiromys et du Daman, ceux-ci n'ayant comme eux que des incisives et des molaires sans canines, etc.

Erxleben poussa l'étude du système dentaire plus loin que ne l'avait fait Linné, et Broussonet, en 1779, l'envisagea d'une manière tout-à-fait convenable eu égard aux matériaux dont il pouvait disposer. Voici comment M. de Blainville a résumé le travail de ce naturaliste : « Il tira sa définition des incisives non plus de leur forme, mais de leur implantation dans le prémaxillaire, qu'il nomme, en effet, maxillaire antérieur, puis des canines par leur position immédiatement après la dent incisive ; les molaires, subdivisées en deux sortes, garnissant le reste des

mâchoires. Ces définitions une fois acceptées, Broussonet a pu commencer à résoudre les questions de signification : ainsi les défenses de l'Éléphant, étant implantées dans l'os maxillaire antérieur, sont avec raison considérées par lui comme de véritables incisives. Ayant rectifié plusieurs erreurs échappées à Linné, et observé le nombre et la disposition des incisives de la mâchoire supérieure des Lapins, comparativement avec ce qui a lieu chez les autres Rongeurs, il a pu émettre le doute que les postérieures pouvaient être considérées comme des canines. Portant ensuite son attention sur la structure et sur la forme de chaque sorte de Dents, il a fait remarquer combien les incisives différaient de nombre, de forme et de proportion entre elles, par la manière dont celles d'en bas correspondent à celles d'en haut. Il a fait de même pour les molaires, en observant que si le nombre en était très variable dans les différents Mammifères, elles ne variaient pas moins par leur structure et par la manière dont l'émail entourait complétement et constamment la Dent, ou s'usait à ses extrémités, de manière à former par la différence de dureté des deux substances, l'émail et l'ivoire, des figures extrêmement diverses et susceptibles d'être décrites. »

Il existe entre la disposition des Dents d'un animal et son régime un rapport constant et très facile à saisir. Les animaux omnivores comme l'Homme ont aussi des Dents à couronne émoussée, plus ou moins semblables aux siennes, ou, pour nous servir de l'expression des naturalistes, des Dents tuberculeuses, surtout les grosses molaires. Beaucoup de Singes, les Ours, les Chiens, les Cochons, etc., sont dans ce cas. Les Mammifères vivant d'insectes, au contraire, ont ces tubercules plus relevés, plus aigus et plus obliques; chez les herbivores, les Dents ont des arêtes longitudinales ou transversales de la couronne : celles des animaux ichthyophages sont simples et aiguës, de manière à simuler autant de pointes au moyen desquelles l'animal peut arrêter sa proie, mais qui ne sauraient lui servir pour la mâcher. L'agencement des Dents offre aussi de grandes variations; mais leur implantation chez tous les Mammifères, à l'exception de l'Ornithorhynque, a lieu par de véritables racines, tantôt simples, tantôt au contraire, multiples. Les Mammifères sont même les seuls animaux qui aient des Dents à plusieurs racines, et leurs molaires seules peuvent présenter ce caractère. Outre les Dents masticatrices et celles qui servent uniquement à saisir la proie, il y en a aussi qui sont de véritables armes et que l'on appelle des *défenses* (Morse, Babiroussa, Éléphant, Narwhal) ; ce sont tantôt des incisives, tantôt des canines.

Quelques Mammifères manquent complétement de Dents (genres Pangolin, Fourmilier et Echidné); d'autres n'en ont que d'une seule sorte et plus ou moins semblables, ou dont les molaires ne sauraient être distinguées en avant-molaire, principale et arrière-molaire, comme celles de l'Homme.

C'est uniquement parmi les Mammifères à Dents simples que l'on constate des espèces et même des genres dépourvus complétement de Dents, et il y a des Edentés aussi bien que des Cétacés qui sont dans ce cas. C'est essentiellement aussi à ces Mammifères à Dents uniradiculées que M. de Blanville donne le nom de *mal-dentés*; celui d'*Édentés* que l'on a imposé à toutes les espèces terrestres de cette catégorie étant, en effet, peu heureux, puisqu'une espèce de ces prétendus Edentés a jusqu'à 98 Dents ; c'est le Tatou géant, dont F. Cuvier a formé le genre Priodonte. On pourrait peut-être, eu égard à l'uniformité et à la simplicité qui sont le caractère essentiel des Dents chez les *mal-dentés*, appeler ces animaux *Homodontes*. Les Paresseux appartiennent à cette série et présentent cependant des canines. L'Encoubert, qui est une espèce de Tatou, a une paire de Dents implantées dans l'os incisif. Le Narwhal, qui est un genre de Dauphins, est aussi, par sa double défense, une exception à l'uniformité dentaire des Mammifères homodontes.

M. de Blainville, au contraire, a appe[illegible] *dentés*, par opposition aux animaux dont il vient d'être question, tous ceux qui rentrent dans les divers ordres des Rongeurs, Gravigrades, Ruminants, Pachydermes, Carnivores, Insectivores, Cheiroptères et Primatés, parce qu'ils ont en général trois sortes de Dents, c'est-à-dire des incisives, des canines et des molaires (les canines manquant cependant aux Rongeurs et aux Gravigrades), et parce que leurs molaires, presque toujours multiradiculées, se laissent par-

tager, dans la majorité des cas, en trois groupes : les avant-molaires, la principale et les arrière-molaires.

Une première remarque à faire, c'est qu'à mesure qu'on se rapproche de l'Homme en remontant la série de ces animaux, leurs Dents prennent un caractère de plus en plus semblable à celles de notre espèce. Dans une grande partie des *Primatès*, nous voulons parler de tous les Singes de l'ancien monde, la formule dentaire est complètement la même que pour nous, et les Dents ont aussi dans leur forme et dans leur disposition une analogie frappante avec les nôtres : deux paires d'incisives droites et en palmettes à chaque mâchoire, des avant-molaires, une principale et des arrière-molaires à tubercules mousses. Mais les canines emportent déjà un cachet tout spécial dans leur allongement ; elles dépassent les autres Dents, et souvent aussi elles sortent de la bouche. Dans d'autres Primatès, c'est-à-dire les Singes du nouveau monde (les Sapajous et les Ouistitis), la différence est déjà plus considérable. Les avant-molaires sont en trois paires à l'une et à l'autre mâchoire, et, à l'exception des Ouistitis, qui n'ont qu'une paire d'arrière-molaires au lieu de deux, le nombre des Dents chez ces animaux est ainsi porté à 36 au lieu de 32 :

Sapajous : $36 = \frac{2}{2}^{i.} + \frac{1}{\;}^{c.} + \frac{6}{6}^{m.}\left(\frac{3}{3}\ \frac{1}{1}\ \frac{2}{2}\right).$

Ouistitis : $32 = \frac{2}{2}\quad \frac{1}{1}\quad \frac{5}{5}\ \left(\frac{3}{3}\ \frac{1}{1}\ \frac{1}{1}\right).$

La formule dentaire des Lémuriens est beaucoup plus variable, et la forme de leurs Dents est déjà bien différente de celle des Singes. Les incisives et les canines y sont très proclives, ce que l'on voit déjà dans quelques Sapajous, les Sakis principalement, et elles représentent une sorte de peigne qui sert à l'animal à différents usages et en particulier pour lisser son poil.

Voici les différentes formules dentaires des Lémuriens :

Loris. . . .
Galagos. .
Tarsiers. .
Makis . . . } $36 = \frac{2}{2}^{i.} + \frac{1}{1}^{c.} + \frac{6}{6}^{m.} \left(\frac{3}{3}\ \frac{1}{1}\ \frac{2}{2}\right)$

Indris. . . . $30 = \frac{2}{1}\quad \frac{1}{1}\quad \frac{5}{5}\ \left(\frac{2}{2}\ \frac{1}{1}\ \frac{2}{2}\right)$

Cheiromys. $18 = \frac{1}{1}\quad \frac{0}{0}\quad \frac{4}{3}\ \left(\frac{1}{0}\ \frac{1}{1}\ \frac{2}{2}\right)$

Le Cheiromys aye-aye, ainsi qu'on le voit, s'éloigne surtout par l'absence de canines. La forme de ses incisives et de ses molaires est également particulière ; mais nous devons renvoyer à ce que nous en avons dit à l'article CHEIROMYS. On rapporte encore aux Lémuriens le genre des Galéopithèques, dont la dentition, également singulière, sera décrite à l'article spécial de ce genre. Voici seulement sa formule :

$$34 = \frac{2}{3}\quad \frac{1}{1}^{c.}\quad \frac{5}{5}^{m.} \left(\frac{1}{1} + \frac{1}{1} + \frac{3}{3}\right)$$

Le caractère dominant des Dents des Primatès est la forme tuberculeuse omnivore, tendant néanmoins à une disposition de plus en plus insectivore à mesure qu'on passe des Sapajous aux Ouistitis, de ceux-ci aux Lémuriens, et des Lémuriens aux Galéopithèques.

C'est ce même caractère insectivore qui domine chez les *Cheiroptères* ; et cependant leurs premiers genres (Roussette, Glossophage et Sténoderme) ont le régime et les dents frugivores. Chaque grand genre de l'ordre des Cheiroptères (Roussette, Sténoderme, Glossophage, Phyllostome, Mégaderme, Rhinolophe, Noctilion, Taphien, Molosse et Vespertilion) a dans les formes de son système dentaire, principalement dans les incisives plus que dans la nature des molaires, des particularités qui lui sont propres. Mais le nombre des molaires ou plutôt celui des avant-molaires varie, si on le compare dans les diverses espèces de chaque genre ; c'est même à ces variations qu'on a surtout égard dans l'établissement des sous-genres ; mais les incisives ont plus de fixité et elles sont caractéristiques des grands genres eux-mêmes. Il y en a deux paires à chaque mâchoire dans les premiers groupes, ceux qui ressemblent davantage aux Primatès, et trois à la mâchoire inférieure dans les Molosses et les Vespertilions. La mâchoire supérieure en offre quelquefois une seule paire et cela dans quelques sections qui se répartissent dans les divers genres cités plus haut. Les molaires des espèces frugivores sont à couronne émoussée ou tuberculeuses ; celles des Cheiroptères insectivores ont des espèces de pyramides, qu'on a comparées à des épines. Les *Desmodus* répètent parmi ces animaux la même disposition exceptionnelle du

système dentaire que les Cheiromys parmi les Lémuriens (*voyez* DESMODUS) ; il a

$$20 = \frac{1\,i.}{2} + \frac{1\,c.}{1} + \frac{2\,m.}{2}$$

ce qui est le moindre nombre des Dents parmi les Cheiroptères, comme le Cheiromys parmi les Primatés.

Si nous passons aux Carnassiers nommés *Insectivores*, nous constatons des variations également remarquables, aussi bien dans le nombre que dans la forme des Dents. Le caractère attribué à ces animaux d'avoir, comme les Cheiroptères, les *mâchelières hérissées de pointes coniques*, est encore moins constant dans la série des genres qu'ils constituent que dans l'ordre dont nous venons de parler ; ainsi, les Hérissons sont autant omnivores que réellement insectivores; ils ont les grosses molaires à tubercules mousses et comparables à celles que nous verrons chez certains Pachydermes, chez les Chœropotames en particulier. D'autres animaux, voisins des Hérissons, ont des molaires assez bien conformées comme les leurs, et ils ont sans doute le même régime ; nous pouvons citer entre autres les Gymnures ou Echinosorex. Les saillies dentaires, plus ou moins épineuses des autres Insectivores, rappellent à la fois celles qu'on voit aux mêmes organes des Cheiroptères qui vivent d'insectes, et de certains Pachydermes à dents surmontées de collines ou de pyramides. Il est cependant un genre de ces animaux qui diffère beaucoup des autres sous ce rapport : c'est celui des Macroscélides, dont les Dents, pour l'aspect général du moins, ont une grande analogie avec celles de certains Pachydermes voisins de la famille des Anoplotherium. Voici quelques formules dentaires d'Insectivores : les formes de chacune des Dents qu'on y indique seront décrites en même temps que les genres de ces animaux, et à leur article respectif.

Famille des Taupes : *Taupe ordinaire*, 44; *Taupe moogura*, 42 ; *Chrysochlore*, 40 ; *Condylure*, 44 ; *Scalops*, 36. La répartition de ces Dents en incisives, canines et molaires, sera discutée dans ces divers articles, à cause des difficultés qu'elle présente.

Famille des Musaraignes : *Desman*, 44 ; *Solenodon*, 40 ; autres *Musaraignes*, 32, 30 et 28 (Wagler, M. Duvernoy, etc., en ont fait divers sous-genres, d'après le nombre, la forme et la coloration de ces Dents (1)) ; *Macroscélide*, 40 ; *Tupaïa*, 38 ; *Gymnure*, 44; *Hérisson*, 36 ; *Tendrac* ou *Éricule*, 36 ; *Tanrec*, 38 ou 40.

C'est dans le Tanrec que la disposition des Dents a le plus de rapports avec ce que vont nous présenter les Carnivores ; ses incisives, ses canines, ses molaires, se distinguent parfaitement entre elles, au lieu que celles de beaucoup d'autres Insectivores se ressemblent d'une telle façon, que les auteurs qui se sont occupés de leur détermination n'ont encore pu s'entendre à leur égard ; et l'on a même été conduit à regarder comme une vraie canine la grande dent supérieure des Taupes, quoiqu'elle ait deux racines.

Les *Carnivores* montrent plus d'uniformité. Leurs deux mâchoires ont toujours des canines ; leurs incisives ne sont jamais au-dessus de six, en trois paires ; et, sauf un très petit nombre d'exceptions, pour les Phoques et pour une espèce de Loutre, on peut même donner ce caractère comme constant dans cet ordre de Mammifères : leurs molaires se partagent aussi très bien en trois catégories ; et malgré les différences de régime frugivore, omnivore ou carnivore de ces animaux, ce qui est en rapport avec des formes spéciales de molaires, on reconnaît très bien les espèces de cet ordre à leurs Dents : c'est d'ailleurs ce qui a été déjà exposé à l'article CARNIVORES auquel nous renvoyons le lecteur, ainsi qu'à ceux où il sera question des *Phoques*, *Ours*, *Subursus*, *Mustéliens*, *Viverriens*, *Felis*, *Canis* et *Hyæna*. Le Protèle et les fossiles appelés *Hyænodon*, *Amphicyon*, *Arctocyon* ou *Palæocyon*, et *Pterodon* sont les Carnassiers dont le système dentaire s'éloigne le plus, soit par le nombre soit par la forme, des conditions habituelles aux Carnivores. Les Phoques présentent aussi sous ce rapport des particularités remarquables, et le Morse, qu'on place dans la même famille qu'eux, ne s'en écarte pas moins sous le rapport de ses Dents que le Protèle des Chiens et des Hyènes à côté desquels il faut le classer, à cause de l'ensemble de son organisation. Dans chacun des genres linnéens de Carnivores, la den-

(1) Les dents des Musaraignes, à cause de leur [illegible] ont fourni à ce naturaliste d'excellents exemples pour démontrer la vraie structure de ces organes. Il en [illegible] même à l'article MUSARAIGNE.

tition présente quelques différences caractéristiques d'autant de sous-genres, et qui portent sur la forme des Dents aussi bien que sur le nombre des avant et des arrière-molaires. Le maximum d'omnivorité se voit dans les Ours, et celui de la carnivorité dans les Felis et les Mustéliens; une espèce américaine de ceux-ci, *Mustela patagonica*, n'a que trois paires de molaires à chaque mâchoire (une avant-molaire, une principale et une arrière-molaire), et nous proposerons, à cause de cette particularité, de la distinguer comme type d'un sous-genre à part dans cette famille sous le nom de *Lyncodon*. M. de Blainville considère comme Dent principale de la mâchoire supérieure des Carnivores celle que F. Cuvier nommait *carnassière*, et comme principale inférieure la Dent placée immédiatement en avant de la carnassière inférieure du même auteur. Le nombre le plus habituel des molaires chez ces animaux est $\frac{6}{6}$, c'est-à-dire six paires à chaque mâchoire. Nous indiquerons seulement ici la formule dentaire du Phoque, du Chat commun et du Chien domestique :

Phoque : $34 = \frac{3\text{ i.}}{2}\ \frac{1\text{ c.}}{1}\ \frac{5\text{ m.}}{5}$

Chat : $30 = \frac{3}{3}\ \frac{1}{1}\ \frac{4}{3}\ \left(\frac{1\text{ av. m.}}{1}\ \frac{1\text{ pr.}}{1}\ \frac{2\text{ arr. m.}}{1}\right)$

Chien : $42 = \frac{3}{3}\ \frac{1}{1}\ \frac{6}{7}\ \left(\frac{3}{3}\ \frac{1}{1}\ \frac{2}{3}\right)$

Les *Pachydermes* ont, comme les Carnivores, trois sortes de Dents; quelques uns cependant manquent de canines, les Rhinocéros et les Damans. Leurs incisives ne sont jamais au nombre de plus de trois paires, quelquefois ils en ont moins, et pour leurs molaires, le nombre habituel est de sept. Les Dents de ces trois sortes varient avec le régime d'un genre à l'autre; leurs dispositions sont également en rapport avec certaines habitudes des Pachydermes. Ainsi les canines des Phacochœres, des Babiroussas et même des Sangliers prennent la forme de défenses, et fournissent à ces animaux des armes souvent terribles; les Tapirs, les Palœothérium et quelques autres ont aussi de fortes canines; celles des Anoplothérium au contraire ne s'élèvent pas au-dessus des avant-molaires et des incisives. L'émail dont la couronne des Dents est recouverte chez presque tous les Mammifères, commence chez les Pachydermes à montrer des replis et des dispositions qu'on ne connaît dans aucune des espèces dont il a été question jusqu'ici; le Cheval est un des Pachydermes où ils ont le plus de complication. Le Phacochœre est celui qui s'éloigne le plus des autres par la forme de ses molaires.

Les *Ruminants*, à l'exception des Chameaux et des Lamas (*voyez* ces mots), manquent tous d'incisives à la mâchoire supérieure; et, sauf encore les Chameaux et les Lamas, ils manquent aussi de canines ou n'en ont qu'à la mâchoire supérieure, en général tout-à-fait rudimentaires. Les Chevrotains et les Cerfs Muntjacs forment ici l'exception. Les Ruminants ne montrent aussi que six paires inférieures et supérieures de molaires, et leurs incisives inférieures sont au nombre de huit en quatre paires (1); ce qui leur donne la formule suivante commune aux genres *Cerf*, *Girafe*, *Antilope*, *Mouton*, *Chèvre* et *Bœuf* :

$32 \text{ ou } 34 = \frac{0\text{ i.}}{4}\ \frac{1\text{-}0\text{ c.}}{0}\ \frac{6\text{ m.}}{6}\ \left(\frac{3\text{ av. m.}}{\text{[illegible]}}\ \frac{1\text{ pr.}}{1}\ \frac{2\text{ arr. m.}}{2}\right)$

Ceux de ces animaux qui ont des cornes, manquent de canines au moins dans le sexe mâle, ou n'en ont que de rudimentaires; ceux au contraire qui sont privés de cette armure frontale, ou chez lesquels elle n'a qu'un faible développement, comme les Chameaux, les Chevrotains et les Muntjacs, ont des canines supérieures assez longues pour leur servir à se battre, et dont la pointe fait plus ou moins saillie hors la bouche.

Les molaires des Ruminants sont dites molaires *à deux doubles croissants*, la convexité de ces croissants étant tournée en dedans pour les supérieures et en dehors pour les inférieures. Cette apparence de doubles croissants dépend encore de la disposition de l'émail, qui forme ici deux collines curvilignes et longitudinales sur chaque Dent, interceptant entre elles une vallée très pro-

(1) On devrait, suivant nous, considérer l'incisive externe des Ruminants comme une canine. Les Chameaux auraient la formule dentaire des autres Ruminants, plus une paire d'incisives supérieures. La transition des Pachydermes aux Ruminants est moins brusque qu'on ne le pense généralement; et le petit *Cainotherium* de M. Bravard (*Cyclognathus*, E. Geoffroy; *Oplotherium*, de Laizer et de Parieu), qui est un des fossiles les plus curieux de l'Auvergne, est surtout remarquable à cause de sa double analogie avec les Ruminants et avec les Pachydermes. Il a pour formule dentaire:

$\frac{3\text{ i.}}{3}\ \frac{1\text{ c.}}{1}\ \frac{7\text{ m.}}{7}$

fonde qui les sépare en deux doubles croissants, aux premières dents et en trois doubles à la dernière.

Les *Gravigrades* et les *Rongeurs*, dont il nous reste à parler pour terminer les Mammifères monodelphes non homodontes, manquent constamment de canines aux deux mâchoires. Les découvertes récentes qu'on a faites sur la dentition des Proboscidiens (les genres *Éléphant*, *Mastodonte* et *Dinotherium*), constatent la présence à chacune des mâchoires de ces animaux de six paires de molaires, n'apparaissant pas toutes ensemble, et présentant des différences dans les collines transverses plus ou moins nombreuses suivant les espèces, ou dans une même espèce suivant le numéro de chaque Dent. On verra, aux articles ÉLÉPHANT et MASTODONTE, combien le système dentaire de ces animaux est important à étudier pour la diagnose des nombreux fossiles que cette famille d'animaux a laissés dans les terrains tertiaires, moyens et supérieurs des diverses parties du monde.

Les Lamantins et les Dugongs, qui sont aussi des Gravigrades, ont une dentition peu différente de celle des Éléphants, mais leurs Dents sont plus nombreuses. Le Dugong a une paire d'incisives à chaque mâchoire et huit paires de molaires; les Lamantins manquent d'incisives, mais ils ont un plus grand nombre de molaires encore. On a souvent comparé la dentition des Gravigrades, soit aquatiques, soit Proboscidiens, à celle des Rongeurs; et en effet, à part le nombre des mâchelières, elle offre les mêmes caractères généraux. Les incisives supérieures, il est vrai, prennent dans les Éléphants, dans les Mastodontes et dans les Dugongs, un grand développement et deviennent des défenses puissantes, tandis que les inférieures avortent ou même ne se montrent pas du tout. Cependant le Mastodonte de l'Ohio a de petites incisives inférieures; le Mastodonte *angustidens* d'Europe en a de plus grandes, et dans le Dinotherium, qui paraît être un animal de la même famille, leur développement est tel qu'elles constituent de véritables défenses presque aussi fortes que celles de la mâchoire supérieure chez les autres Proboscidiens et comme elles dirigées en bas.

Les *Rongeurs* ont $\frac{5}{4}$ molaires au plus, ou $\frac{4}{4}$, $\frac{4}{3}$ ou même $\frac{3}{3}$, et dans le seul genre *Hydromys* $\frac{2}{2}$. Les innombrables variations de leurs tubercules, celles des replis de leur émail, de la manière dont se disposent leurs racines, etc., fournissent aux zoologistes des caractères importants pour l'établissement des genres et pour la distinction des espèces.

L'ordre naturel de la dégradation du système dentaire nous conduit à parler actuellement des *Didelphes*. Les variations qu'ils présentent sous ce rapport sont plus nombreuses que celles des *Monodelphes bien dentés*, Blainv., et toutes en rapport avec le régime carnivore, insectivore, frugivore ou herbivore de ces animaux; mais il nous est impossible d'en donner ici le détail. Rappelons cependant que les molaires des Didelphes, quoique multiradiculées, tendent à devenir plus similaires que celles des Mammifères primatès et carnassiers; que leur distinction en trois groupes est plus difficile et que les incisives sont plus nombreuses que chez les Monodelphes ($\frac{5}{4}$ ou $\frac{4}{3}$ ou [illegible]): le système dentaire des Didelphes participe donc de l'infériorité organique de ces animaux comparés aux Mammifères monodelphes, autant par sa tendance à l'uniformité que par l'accroissement du nombre; aussi les Didelphes insectivores, carnivores ou rongeurs ont-ils plus de dents, et en particulier plus d'incisives que n'en ont les Monodelphes. C'est pour ne s'être pas suffisamment rendu compte de cette infériorité du système dentaire des Didelphes, c'est pour avoir eu égard à son usage plutôt qu'à sa nature réelle, que F. Cuvier, dans son excellent ouvrage sur les *Dents des Mammifères*, et dans son article *Zoologie* du *Dictionnaire des sciences naturelles*, a rangé les Péramèles, les Dasyures et les Sarigues parmi les Insectivores, et les Phalangers, Kanguroos, Wombats, etc., dans un ordre particulier qu'il sépare des précédents par tous les Carnivores aquatiques et terrestres. Beaucoup de Dasyures (voyez ce mot) sont d'ailleurs plus carnivores qu'insectivores. Le g. Tarsipes (voyez ce mot), que nous avons récemment établi, est un des Didelphes les plus singuliers par son système dentaire.

C'est après les Didelphes que nous aurions dû parler des *Édentés* et des *Cétacés*, animaux plus inférieurs encore par la nature de leur système dentaire, et que sous d'autres rapports on pourrait considérer comme étant aux Monotrêmes ce que les Monodelphes sont aux Didelphes

Ainsi l'on a pu voir par ce qui précède combien le système dentaire fournit d'excellentes données pour la classification générale des Mammifères; celles qu'on en tire pour la distinction des espèces n'ont pas moins de certitude, et les travaux journaliers des zoologistes en sont une preuve évidente. Il n'y a plus aujourd'hui qu'un très petit nombre de personnes qui ne décrivent pas les Dents des animaux nouveaux qu'ils font connaître; et l'on peut dire que dans la majorité des cas, une espèce du type des Vertébrés, et plus particulièrement de la classe des Mammifères, n'est réellement introduite dans la science que lorsqu'on en a pu comparer sa dentition à celle des animaux voisins. Ce n'est pas cependant que les Dents fournissent des caractères meilleurs que ceux des organes qui concourent à la grande fonction de la reproduction; mais elles sont d'un usage plus commode, autant par leur propre nature que par la facilité avec laquelle on peut les conserver dans l'état actuel de nos collections. L'étude de la dentition est donc le critérium le plus sûr pour la distinction et l'établissement des espèces. Le choix des aliments pour chaque espèce, la manière dont elle les saisit ou les broie, sont d'ailleurs des actes fort importants dans la vie des animaux, et par lesquels se traduit essentiellement leur rôle au sein des êtres créés; aussi l'organisme en porte-t-il nécessairement le cachet. Ici, comme presque partout, la fonction détermine la forme, c'est la finalité qui domine, et l'on citerait difficilement des animaux appartenant à des espèces différentes, et dont le système dentaire ne présenterait aucune particularité différentielle. Les proportions, la forme, souvent aussi le nombre des Dents, sont les caractères par lesquels on distingue entre elles les espèces d'un même genre linnéen; des modifications plus profondes séparent les uns des autres les genres d'un même ordre, et les ordres, les classes elles-mêmes, ont également leurs traits distinctifs. Aussi l'emploi méthodique du système dentaire a-t-il toujours une grande valeur entre des mains exercées, et les paléontologistes y ont fréquemment recours pour arriver à la connaissance des innombrables animaux dont les débris sont enfouis dans tant de points de l'écorce du globe. La plupart des Mammifères fossiles, et beaucoup d'autres animaux éteints, sont connus des naturalistes par leurs Dents bien plutôt que par les autres pièces de leur squelette. Ce sont presque toujours des Dents, même isolées, qui mettent sur la voie des déterminations paléontologiques, et dans bien des cas elles suffisent au géologue, les données qu'on en tire étant habituellement confirmées par la connaissance des autres os. Cependant, on ne saurait trop recommander aux zoologistes de s'en servir avec la plus grande réserve, surtout lorsqu'ils manquent d'objets de comparaison, ou que les Dents qu'ils ont à déterminer leur paraissent indiquer des animaux nouveaux; c'est par une trop grande confiance dans les données que fournit le système dentaire que plusieurs erreurs graves, aujourd'hui bien constatées, ont été introduites dans la science moderne. C'est d'après des Dents mal étudiées que l'on a indiqué dans les terrains tertiaires moyens de la France un Sapajou, un Makis, un Thylacyne; c'est pour s'en être rapporté trop complétement aux Dents, dont d'ailleurs on a tiré si souvent le meilleur parti, que Cuvier a décrit comme un Tapir le singulier Gravigrade dont M. Kaup a fait le g. *Dinotherium*, et que d'autres ont pris des restes fossiles de Dauphins pour des Sauriens, ou, en d'autres cas, des Crocodiles pour des Dauphins, trompés par des ressemblances de forme, ou souvent même de simple facies. Dans des groupes fort distants entre eux les Dents peuvent avoir de l'analogie si le régime est le même, et le principe des corrélations harmoniques, quoique fondamentalement vrai, est trop souvent d'une application difficile.

Les anomalies individuelles du système dentaire des animaux mammifères restent à signaler; elles portent sur le mode de développement ou de rangement des Dents, sur leur forme et sur leur nombre. M. Is. Geoffroy, dans sa *Tératologie*, et M. de Blainville dans un Mémoire spécial (1), ont signalé les plus curieuses, et nous devons renvoyer à ce qu'ils ont dit à leur égard. Nous signalerons seulement quelques anomalies de nombre et de forme assez curieuses : la présence de plus de 32 dents chez l'homme par le développement d'une quatrième paire d'arrière-molaires. Sœmmerring a parlé d'une tête de

(1) *Ann. d'anat. et de Physiol.*, tom. I, p. 285.

nègre, actuellement au musée de Vienne, et qui était dans ce cas. Voici comment elle est citée dans le catalogue du musée de ce célèbre anatomiste :

« *Cranium sine mandibula Æthiopis, memorabile ob dentes sex molares, quem numerum in Simiis Americanis obvium jam in quinque Æthiopis vidit Sœmmerringius, nunquam tamen in Europæis neque ipse neque alii invenerunt* (1). »

Une particularité analogue a été offerte par plusieurs Sapajous et par des Chiens domestiques. On a constaté $\frac{7-6}{7-6}$ molaires, c'est-à-dire le nombre normal d'un côté et une de plus à l'autre côté dans un *Ateles pentadactylus*, et $\frac{7-7}{6-6}$, c'est-à-dire une paire de molaires supérieures de plus dans un *Cebus robustus*, l'un et l'autre de la collection de Paris. Dans des Chiens on l'observe plus fréquemment, et aussi bien dans des Dogues que dans des Lévriers : la formule peut alors être $\frac{7}{7}$ ou $\frac{7}{8}$; et ce fait est d'autant plus curieux que l'Amphicyon et une espèce du g. Chien, le *Canis megalotis*, ont pour formule normale $\frac{7}{8}$ molaires. Une anomalie plus curieuse encore existe sur un crâne de Lynx (2) actuellement au Muséum, et l'on peut la regarder comme de valeur générique. C'est la présence en arrière de la carnassière inférieure d'une dent supplémentaire, mais qui n'a pas la forme carnassière. Elle est au contraire ronde, à couronne mousse, et en tout semblable aux arrière-molaires tuberculeuses des Mustela, bien que le genre Felis ne présente de ces dents tuberculeuses dans aucune espèce.

La présence simultanée de Dents de lait et de remplacement peut faire croire à des anomalies de nombre, mais il est aisé de reconnaître l'erreur. Quelquefois les Dents de lait ne tombent pas toutes. On cite aussi des cas où des Dents de la seconde dentition ont elles-même été remplacées par d'autres, etc. Une autre anomalie dentaire, mais d'une valeur moindre encore, est la présence de Dents, principalement d'incisives, à l'époque de la naissance, dans l'espèce humaine. Louis XIV est souvent cité à cet égard, et au rapport de Pline, les Curius reçurent pour un fait analogue le nom de *Dentati*.

Une des particularités les plus curieuses du système dentaire est sans contredit sa chute à une certaine époque de la vie, et son remplacement par un nombre plus considérable d'organes analogues et destinés aux mêmes usages. La première dentition n'est donc que provisoire, et, comme chez les Mammifères, elle opère essentiellement son développement pendant que l'animal tète encore, on l'appelle *dentition de lait*. Ces premières Dents ne sont pas moins caractéristiques que celles de l'adulte, et leur description n'est pas moins importante pour l'histoire d'un animal que celle des Dents de remplacement ; elles peuvent également donner lieu à une formule chiffrée. Mais comme à un âge qui répond à celui où commence l'adolescence dans notre espèce, elles sont mêlées fréquemment à des Dents de remplacement, on peut les distinguer de ces dernières par le signe ('), dont nous avons nous-même proposé l'emploi. On a vu plus haut que la dentition de lait chez l'homme est de vingt Dents :

$$20' = \frac{2\text{ i.}}{2} + \frac{1\text{ c.}}{1} + \frac{2\text{ m.}}{2}\left(\frac{1\text{ pr.}}{1}\text{ et }\frac{1\text{ arr. m.}}{1}\right).$$

On y remarquera la distinction des molaires principales et arrière-molaires. L'enfant manque donc de Dents qui répondent aux avant-molaires de l'adulte, et non à des grosses molaires, comme on le dit quelquefois encore, et dans le remplacement de ces Dents, c'est à la place occupée d'abord par les principales et arrière-molaires de lait que se montrent les avant-molaires.

Les Singes de l'ancien continent (Chimpanzé, Orang, Gibbon, Semnopithèque, Cercopithèque, Macaque et Cynocéphale) qui ont la même formule adulte que l'homme, lui ressemblent aussi par le nombre et la répartition de leurs Dents de lait ; le remplacement de leurs Dents se fait également comme chez nous ou à peu près, ainsi que l'apparition de toute la série adulte. Mais chez les Singes américains (Sapajous, etc., et Ouistitis) dont les uns ont 36 Dents et les autres 32 seulement, il y a toujours 3 paires inférieures et supérieures de molaires de lait, particularité remarquable, parce qu'elle est en rapport chez eux avec la présence de 3

(1) Crâne sans mâchoire inférieure de nègre, remarquable par la présence de six dents molaires comme dans les Singes d'Amérique (les Sapajous), particularité déjà constatée cinq fois par Sœmmerring, également sur des nègres, et point encore ni par lui ni par d'autres sur des Européens.

(2) *Ostéographie*, g. *Felis*, pl. des dents.

paires de molaires de remplacement situées avant la molaire principale. Le système dentaire de lait des Sapajous (*Cebus*) et des Ouistitis (g. *Hapale*) est donc :

$$24 = \frac{2\,i.}{2} + \frac{1\,c.}{1} + \frac{3\,m.}{3}$$

Les Makis (g. *Lemur*) et autres Lémuriens sont moins bien connus ; on trouve cependant quelques détails à leur égard dans les auteurs; mais le Cheiromys Aye-Aye n'est pas connu sous ce rapport; quant aux Galéopithèques, ils paraissent avoir 22 Dents de lait, dont l'incisive supérieure moyenne est remarquable par sa petitesse.

La transition des Lémuriens aux Carnivores est facile ; mais nous devons réserver pour un autre passage de ce chapitre ce qui est relatif aux Cheiroptères et aux Insectivores.

Les animaux carnivores terrestres, à l'exception des Félis cependant, ont 28 Dents de lait :

$$\frac{3\,i.}{3} + \frac{1\,c.}{1} + \frac{3\,m.}{3}\left(\frac{1\,av.\,m.}{1}\;\frac{1\,pr.}{1}\;\frac{1\,ar.\,m.}{1}\right).$$

Leurs incisives et canines sont donc en même nombre que dans l'âge adulte, mais les molaires sont moins nombreuses, et les mâchoires elles-mêmes ont moins de développement. Les Ours et autres Plantigrades, les Belettes, les Martres, les Civettes, les Genettes, les Mangoustes, les Chiens, les Loups, les Renards et les Hyènes, ainsi que les subdivisions qu'on a proposées dans chacun de ces groupes, ne présentent à cet égard aucune différence de nombre, et les premières molaires qui leur poussent sont, entre l'avant-molaire de lait et la canine, une petite fausse molaire qui n'existe pas constamment et qui n'a pas de correspondante parmi les Dents de lait, et en arrière, entre la principale et la tuberculeuse de lait supérieurement, ou derrière la carnassière en bas, la Dent que F. Cuvier a nommée la *carnassière*. On peut indiquer aussi comme caractère constant de la première dentition des Carnivores que leur arrière-molaire supérieure est tuberculeuse, plus ou moins transverse et plus omnivore que ne sera sa correspondante de la seconde dentition.

Le Chat domestique et les autres espèces grandes ou petites qui rentrent avec lui dans le genre Félis, n'ont que deux paires de molaires inférieures dans leur premier âge : une principale et une arrière-molaire, répondant, par sa forme aussi bien que par ses usages, à la carnassière du second âge.

M. de Blainville, dans le texte et les planches odontographiques des différents fascicules de son *Ostéographie* qui sont relatifs aux *Ursus*, *Mustela*, *Viverra*, *Felis*, *Canis* et *Hyæna*, donne à cet égard tous les renseignements désirables. C'est aussi à ce savant ouvrage que nous avons emprunté presque tout ce qui est relatif à la dentition envisagée chez les Mammifères monodelphes. Les Otaries, qui appartiennent à la famille des Phoques, lui ont présenté dans le très jeune âge des incisives, des molaires de lait et une paire de canines ; mais celles-ci tombent bien après les autres. Rien de semblable n'a encore été vu sur les Phoques sans oreille externe, et en particulier sur le Veau marin de notre côte (*Phoca vitulina*); mais ces Phoques remplacent certainement leurs canines.

Parmi les Pachydermes, qui sont des animaux si voisins des Carnassiers sous tant de rapports, le Daman (*voy.* ce mot) et le Rhinocéros ont 3 paires de molaires à chaque mâchoire ; le premier peut même être considéré comme ayant alors de petites canines supérieures. Les incisives de ces animaux se renouvellent aussi ; les Chevaux ont même de très petites canines inférieures. Un fait curieux et qui montre combien l'étude des différents âges est indispensable pour juger des affinités des animaux, a été fourni à M. de Blainville par le Rhinocéros d'Afrique. Cette espèce, lorsqu'elle est adulte, n'a pas de Dents incisives : aussi Linné plaçait-il les Rhinocéros avec les Edentés ; mais l'espèce de l'Inde en a de très fortes ; dans son jeune âge, avant que ses molaires de lait soient tombées, le Rhinocéros d'Afrique présente réellement des incisives dont les proportions seules diffèrent de celles des Rhinocéros indiens.

Les Hippopotames ont 24 Dents de lait $\frac{2\,i.}{2}\;\frac{1\,c.}{1}\;\frac{3\,m.}{3}$. Les Phacochères, à cause de plusieurs particularités curieuses, seront étudiés ailleurs. *Voyez* PHACOCHÈRE.

Avant comme après leur remplacement, les molaires des Pachydermes ont une ten-

dance à l'uniformité : c'est ce que les Ruminants présentent d'une manière plus remarquable encore. Les espèces Cératophores ont toujours douze Dents de lait et 3 paires à chaque mâchoire, la première la plus petite et la quatrième la plus forte, et à 3 divisions comme la sixième d'adulte. En arrière des molaires de lait et avant leur chute, poussent d'abord les 3 paires postérieures des Dents persistantes, et celles-là ne tombent que chassées par les trois paires antérieures : aussi peuvent-elles exister en même temps que les trois postérieures, et quand toutes les Dents persistantes sont visibles, la quatrième ou la principale est déjà fort usée, tandis que celles qui la précèdent sont à peine entamées. Les Pachydermes herbivores sont aussi dans ce cas.

M. de Blainville, dans son ouvrage cité plus haut, donne aussi des détails intéressants et des figures du système dentaire jeune et adulte des Cheiroptères et des Insectivores ; nous en reproduirons le résumé. « Les incisives, les canines et la fausse molaire qui constituent le premier système dentaire des Chauves-Souris étant toujours simples, n'ont qu'une seule et petite racine, dont on verrait à peine les alvéoles également simples au bord des mâchoires, si les os étaient alors véritablement solides, en supposant même que les dents fussent autrement que gengivales. » (*Ostéogr. des Vespertilions.*) C'est ce qui a été constaté sur des Roussettes, des Molosses et des Vespertilions ; les crânes étudiés appartenaient à des Chauves-Souris naissantes, et ils montraient déjà, outre leurs Dents de lait, les germes de la seconde dentition. M. Emm. Rousseau (1) a aussi donné des détails sur cette dentition, qu'on pourrait presque appeler intra-utérine, en prenant pour type le Murin (*Vespertilio murinus*), qui est une de nos Chauves-Souris les plus communes en Europe.

« Les différences que l'âge apporte au système dentaire des Insectivores me sont malheureusement, dit l'auteur de l'*Ostéographie*, assez peu connues. J'ai pu observer les Dents d'un très jeune individu de Chrysochlore encore toutes sous la gencive, et toutes étaient comme dans l'âge adulte, si ce n'est peut-être la dernière, dont le germe n'existait pas encore.

» Je n'ai pu examiner de Taupe assez jeune pour y trouver autre chose que le système dentaire d'adulte, ou bien, au moment de naître ou à peine nées, il n'y en avait aucune trace ; et j'ai pu voir que l'âge n'y apporte aucun autre changement appréciable que d'en émousser un peu les pointes.

» Une Musaraigne de l'Inde, dont les os du crâne étaient encore parfaitement distincts, même dans leurs parties composantes, si ce n'est cependant les os du nez déjà réunis, m'a montré le système dentaire tout-à-fait semblable à celui de l'adulte, quoiqu'il fût encore en grande partie couvert par les gencives, et je n'ai pas vu que l'âge y apportât aucun changement notable.

» Les Tupaias, autant, il est vrai, que je puis en juger d'après le crâne d'un individu assez jeune, n'ont aussi qu'un seul système dentaire, poussant tout à la fois, sauf pour la dernière molaire ; mais je crois avoir reconnu sur une tête de Macroscelide la preuve que, dans ces animaux, il y a un premier système dentaire différent du second. Ce qui paraît certain dans ce genre, c'est que toutes les Dents, et surtout les molaires, s'usent à la couronne avec l'âge, ce qui produit à celles de la mâchoire inférieure quelque chose de ce qui se voit dans les Anoplothériums et dans les Ruminants, c'est-à-dire des espèces de croissants.

» J'ai été plus heureux pour les Tanrecs dont j'ai étudié le système dentaire à des âges très différents, et j'ai pu m'assurer qu'il n'en existe véritablement qu'un. Il est à noter que, poussant d'avant en arrière, les premières Dents commencent à poindre alors que les postérieures n'existent pas encore, de sorte qu'à une certaine époque il n'y a que quatre molaires, dont une seule avant-molaire. Tandis que toute la partie antérieure est complète avec l'âge, toutes les Dents s'allongent et s'élèvent d'une manière assez régulière, sans s'user jamais beaucoup. » (*Ostéogr. des Insectivores*, p. 62.)

M. Emm. Rousseau, dans un supplément à l'*Anatomie comparée du système dentaire*, postérieurement à la publication dont nous avons extrait ce passage, décrit les Dents de lait du Hérisson. Il résulte de ses recherches à cet égard qu'il y en a 24 parfaitement

(1) *Magasin zoologique* de M. Guérin et *Système dentaire*, p. [illegible].

après la naissance, et parmi lesquelles il compte $\frac{3\ i.}{4}$ et $\frac{4\ m.}{1}$ Toutes ces Dents tombent dans les sept premières semaines après la naissance, et sont remplacées par les Dents permanentes, au nombre de 36. M. Duvernoy (1) a constaté que les Dents des Musaraignes se renouvellent à la fois par une sorte de mue partielle. Ce renouvellement lui paraît avoir lieu au mois de juillet dans nos climats ; d'après sa remarque, il doit se faire en peu de temps, l'animal étant alors probablement dans l'impossibilité de saisir sa proie et de la dévorer, ou devant du moins éprouver à cet effet de grandes difficultés.

F. Cuvier (2) a fait remarquer que « les Rongeurs n'ayant point diverses sortes de mâchelières, ne présentent point les changements qui s'observent chez les Carnassiers. Excepté chez les Cabiais, leurs Dents de la seconde dentition se développent immédiatement sous celles de la première, et les unes ressemblent entièrement aux autres. »

« On n'a point encore vu, dit le même zoologiste, si les incisives tombent et sont remplacées. Ce qui a été constaté par mon frère, c'est que toutes les espèces de Rongeurs qui n'ont que trois molaires n'ont qu'une seule dentition, et qu'il n'y en a une seconde que pour les espèces qui ont au-delà de ces trois dents, c'est-à-dire pour toutes celles de ces Dents qui surpassent ce nombre, et qui sont situées antérieurement dans les mâchoires ; et on fait bien remarquable que mon frère a également constaté, c'est que les Dents de la première dentition des Cochons d'Inde tombent lorsque ces animaux sont encore dans le sein de leur mère (3). Chez les espèces du genre Lièvre, c'est peu de jours après la naissance que ces Dents tombent ; et ce phénomène se présente encore pour les incisives rudimentaires, qui, comme on sait, se développent derrière les incisives principales de tous les animaux de ce genre. »

La dentition de lait des Didelphes est peu connue ; on a constaté cependant le remplacement des deux premières molaires inférieures par la Dent pectinée qui commence la série dentaire de ces animaux.

(1) *Comptes-Rendus*, XV, p. 400 ; 1842.

(2) *Dents des mammifères*, p. XLIV.

(3) Voyez aussi un travail de M. Emm. Rousseau sur le même sujet, et l'art. COBAYE de ce *Dictionnaire*, t. IV, p. 58. Le remplacement des incisives des Rongeurs a été constaté.

On avait nié que les Édentés eussent une double dentition : mais la preuve du contraire est facile à obtenir. Certains Édentés ont même plus de Dents de lait que n'en ont les animaux dont nous avons parlé jusqu'ici, et le remplacement de ces Dents a lieu d'une manière particulière. Un Tatou de l'espèce appelée *Dasypus hybridus* nous a montré six paires supérieures et sept inférieures de molaires de lait, à deux fausses racines, toutes semblables, et remplacées par un nombre égal de Dents simples, poussant immédiatement au-dessous de chacune d'elles, et de manière à les faire chasser en se développant. On peut dire que c'est une disposition plus conforme à ce que présentent certains Reptiles qu'à celle des Mammifères monodelphes. On n'a pas constaté s'il existe aussi une double dentition dans l'Oryctérope, et on n'a pas dit non plus si les Édentés qui manquent de Dents à l'âge adulte en ont pendant les premiers temps de leur existence. Les Dauphins présenteront sans doute une double dentition comparable à celle des Tatous, mais plus semblable encore à celle des Crocodiles. Les Baleines elles-mêmes, qui manquent de Dents à l'âge adulte, en ont offert des germes dans le jeune âge ; et, ce qui était tout-à-fait inattendu, ces Dents de jeune âge existent à la mâchoire supérieure, bien qu'elle doive porter plus tard des fanons, et nullement à l'inférieure. On en doit la découverte à M. E. Geoffroy.

Nous avons déjà cité quelques Mammifères, des Insectivores entre autres et des Rongeurs, chez lesquels on n'a pas constaté de molaires de lait ; d'autres familles sont aussi dans ce cas, et nous indiquerons entre autres les Éléphants et les Mastodontes ainsi que les Lamantins, les uns et les autres de l'ordre des Gravigrades, Blainv. Ajoutons cependant qu'on n'a pas eu encore l'occasion de voir si le fœtus n'en offrirait pas de traces. L'apparition successive de leurs Dents pendant la vie, et la manière dont elles se succèdent aux différents âges, afin d'assurer à l'animal des moyens constants de mastication, a fait supposer à divers auteurs que les premières paires de Dents molaires des Éléphants étaient des dents de lait ; mais cette opinion ne paraît pas devoir être adoptée, puisque les Dents qui remplacent celles-ci se montrent en arrière d'elles au lieu de

pousser au-dessous, comme chez les Rongeurs. On a depuis longtemps constaté la présence d'une paire de petites incisives supérieures dans le Lamantin ; mais ces incisives n'existent qu'au premier âge. Les Dugongs au contraire et les Éléphants ont des incisives supérieures de lait qui tombent, et sont remplacées par d'autres Dents analogues plus puissantes et constituant leurs défenses. Corse avait déjà vérifié ce fait pour l'Éléphant des Indes.

Les OISEAUX et les CHÉLONIENS manquent de Dents. Le bec corné dont sont armées leurs mâchoires remplissent les fonctions confiées pour les autres groupes à ces organes ; mais déjà le Ptérodactyle, qui a des analogues avec les Oiseaux et les *Simosauriens*, qui sont d'autres fossiles fort rapprochés des Tortues, ont les mâchoires garnies de Dents. Chez ces animaux, et en général chez tous les grands Reptiles fossiles, le mode de formation des Dents paraît analogue à ce qu'il est chez les Crocodiliens.

L'analyse microscopique démontre dans les Dents des Ovipares des particularités qui ne permettent pas de les confondre, même quand elles sont isolées, avec celles des Mammifères ; mais cette analyse est indispensable, car, dans beaucoup de cas, la forme est la même que pour les dents uniradiculées des Mammifères ; c'est ce qu'ont mis hors de doute les observations faites dans ces dernières années. L'émail de ces dents est bien différent de celui des Mammifères. Dans les *Crocodiles*, les tubes calcigères de l'émail ont leurs canaux beaucoup plus étroits et moins réguliers que chez les Mammifères ; suivant M. Dujardin, cet émail est aussi fort différent ; il est formé, d'après notre collaborateur (1), de couches très minces parallèles à la surface, et qui, sur une coupe longitudinale, se montrent comme des stries granuleuses de 0,0023 de millimètres, dont les granules n'ont pas plus de 0,0012.

M. Owen reconnaît cependant du véritable émail (*true enamel*) aux dents des Crocodiles. Il y a aussi du cément sur la partie enfoncée de ces Dents. M. Owen a été conduit, par la structure microscopique des Dents des Reptiles fossiles, à l'établissement de plusieurs genres dont il sera question à d'autres articles. Chez les vrais Sauriens les Dents sont rarement enfoncées par la continuation en cône de leur fût dans des alvéoles. Elles ont alors deux modes d'implantation : tantôt sur le bord coupant des mâchoires, et les animaux qui présentent cette particularité sont appelés *Gnathodontes* par Wagler, ainsi que par MM. Duméril et Bibron (Caméléons iguaniens de l'Ancien-Monde et de l'Australie) ; tantôt au contraire appliquées sur la face interne des mâchoires : ce sont les *Pleurodontes* des mêmes naturalistes (Geckos, Iguaniens du Nouveau-Monde, Lacertiens (1), etc.

Beaucoup de Sauriens ont des dents palatines. Jusqu'à présent les Sauriens sont les seuls animaux chez lesquels nous ayons constaté ce caractère, que nous trouverons fréquemment dans les Amphibiens et les Serpents.

Les espèces Gnathodontes et surtout les Varaniens ont plus d'analogie avec les Ophidiens sous le rapport des Dents ; et une disposition analogue existe dans quelques Mégalosauriens, parmi lesquels nous citerons les Mosasaures.

Les OPHIDIENS se font surtout remarquer par la double rangée de leurs dents supérieures, les unes palatines, les autres maxillaires, qui sont plus ou moins semblables, et dirigées en arrière comme les piquants d'une herse. Les particularités ont fourni de très bonnes indications pour arriver à une classification de ces animaux ; et le travail que MM. Duméril et Bibron impriment actuellement sur les Serpents prouve tout le parti qu'on peut en tirer. On exposera du reste, en traitant des Serpents et des Ophidiens, tout ce qu'il importe de connaître sur les Dents de ces animaux, et sur les caractères de structure et de forme qu'elles présentent, suivant que l'espèce est ou non vénéneuse. On appelle Serpents à crochets ceux dont les Dents maxillaires sont peu nombreuses, et en forme de longs crochets acérés et recourbés formant un canal par lequel s'échappe le venin. *Voy.* les articles VIPÈRE, TRIGONOCÉPHALE et CROTALE.

Les AMPHIBIENS ont en général les dents fort petites, et rangées en séries aux bords

(1) *Observateur au microscope*, pag. 3.

(1) Les Lacertiens sont partagés par MM. Duméril et Bibron en *Pleurodontes* et *Cœlodontes* suivant que leurs dents sont pleines ou creuses.

des mâchoires et sur les os palatins. Les Pipas n'en ont pas du tout; les Crapauds en manquent toujours aux deux maxillaires; mais ils en présentent quelquefois aux palatins, et les Grenouilles et Rainettes n'en ont point à la mâchoire inférieure. M. Owen a étudié récemment leur structure dans quelques grands Amphibiens de l'époque secondaire, parmi lesquels nous citerons les *Labyrhintodon*.

Les Dents des Poissons nous mèneraient beaucoup trop loin si nous voulions indiquer les innombrables variations auxquelles elles sont soumises. Par leur mode d'implantation, par le grand nombre des points de la bouche et de l'entrée du canal nutritif sur lesquels elles peuvent exister, par leurs formes singulières et par leur structure, elles indiquent évidemment des animaux d'une organisation inférieure à celle des quatre premières classes de Vertébrés; et leur étude concorde avec celle de tous les autres points de l'organisme des Poissons pour démontrer la vérité de cette proposition.

Elles présentent la plus grande simplicité connue de ces organes, et se rapprochent beaucoup par leur composition des véritables os. Dans beaucoup d'espèces elles sont fixées par ankylose ou même en continuité de substance. On y reconnaît très aisément des tubes remplis de substance médullaire et qui sont les centres desquels rayonnent les vrais tubes calcigères. D'après M. Owen aucune de ces Dents ne présente de véritable émail.

Voici ce que dit M. Dujardin: « Les Dents des poissons ont à l'intérieur une structure manifestement fibreuse, et leurs fibres près de la surface deviennent plus fines, plus serrées et se courbent brusquement pour devenir perpendiculaires à la surface, en s'entrecroisant avec d'autres fibres longitudinales très denses, et vraisemblablement avec un produit spécial de sécrétion en couches transverses, pour former l'émail, qui est beaucoup moins dur, et surtout moins cassant que chez les Mammifères. Les fibres longitudinales de la Dent du Brochet sont épaisses de 0,0077 vers le centre, laissent entre elles des lacunes cloisonnées de 0,02 à 0,05, sont légèrement flexueuses, et paraissent prismatiques si on les voit dans une coupe transverse. La couche externe, plus résistante, et qui tient lieu d'émail, est épaisse de 0,16 de millimètre, et formée de fibres recourbées perpendiculairement à la surface, où elles se montrent comme des points oblongs disposés en quinconce avec une admirable régularité. Les séries verticales, y compris l'intervalle qui les sépare, occupent chacune une longueur de 0.0013; on doit donc attribuer aux fibres recourbées vers la surface une épaisseur encore moindre. »

Sir D. Brewster, M. Müller et d'autres, dont il serait trop long de rappeler ici les travaux, ont aussi étudié la structure microscopique des Dents de poissons. G. Cuvier, MM. de Blainville, Valenciennes, Agassiz, Duvernoy, etc., ont décrit les nombreuses variations de forme et de position qu'affectent ces organes et essayé de constater les rapports qu'il y a entre ces variations et l'ordre naturel des espèces dans la classification. Il en sera donc fait mention aux articles consacrés aux différents ordres, familles et genres de cette classe.

Rappelons seulement, d'après G. Cuvier, que les Dents des Poissons peuvent être implantées ou sur les os *intermaxillaires*, ou dans la mâchoire inférieure (*mandibulaires*); ces deux sortes de Dents se répondant ordinairement, comme celles de nos deux mâchoires, ou dans les os que représentent les arcades *palatines* ou dans l'os qui descend perpendiculairement du crâne pour former la partie moyenne du palais (*vomériennes*), ou sur l'os qui soutient la langue (*linguales*), ou sur les osselets qui supportent les branchies (*branchiales*) ou, enfin, sur les os placés en arrière des branchies, à l'origine de l'œsophage: celles-ci sont les *pharyngiennes*.

Tous les Poissons n'ont pas des Dents de toutes ces sortes; et, suivant les familles auxquelles ils appartiennent, ils en ont de différentes formes, en pavés, en aiguilles, caniniformes, etc., etc. L'implantation diffère aussi, et M. de Blainville a indiqué par les noms de *Gnathodontes* et *Dermodontes* deux de leurs principales particularités qui sont même caractéristiques des Poissons osseux et cartilagineux.

Les couches géologiques de tous les âges renferment des Dents de Poissons; et plusieurs de ces Dents sont depuis longtemps célèbres sous les noms de *Glossopètres* (Dents

de Squales), *Bufonites* (Dents de *Placodus*), etc. Les boucles de certains Cartilagineux, les plaques des Ganoïdiens et les otolithes des différents Poissons, ont certaines analogies de structure avec les Dents de ces animaux.

Mais ce que nous devions dire des Dents chez les Vertébrés ne peut comporter plus de détails : nous renverrons le lecteur aux ouvrages où il en est question d'une manière plus spéciale : *L'Anatomie comparée* de G. Cuvier, revue par M. Duvernoy ; les *Dents des Mammifères considérées comme caractères zoologiques*, par F. Cuvier ; les chapitres odontographiques de l'*Ostéographie* de M. de Blainville, avec planches par M. Werner ; l'*Odontographie* de M. R. Owen ; les autres Mémoires ou ouvrages cités dans le cours de cet article, ainsi que les articles *Dents* du *Dictionnaire de Déterville* par M. de Blainville, et du *Dictionnaire classique* par Desmoulins.

Il ne pouvait être question ici de ce qu'on a indiqué comme des Dents chez les animaux invertébrés, quelle qu'en soit la composition. (P. G.)

DENTS. MOLL. — On nomme ainsi en conchyliologie toutes les proéminences plus ou moins aiguës qui se montrent, soit dans l'ouverture des coquilles univalves, soit à la charnière des coquilles bivalves ; nous renvoyons à l'article MOLLUSQUES pour tout ce qui concerne la définition des termes usités dans la science conchyliologique. (DESH.)

***DÉNUDÉ.** *Denudatus.* BOT. — On dit qu'un organe est *dénudé* lorsqu'il se trouve accidentellement privé de son enveloppe au lieu d'être recouvert.

***DÉNUDÉES.** *Denudatæ.* BOT. — Linné désignait sous ce nom une famille de plantes dans laquelle il plaçait celles qui sont dépourvues de calice, telles que les *Crocus*.

DÉNUDÉS, Dumér. *Denudati.* CRUST. — Syn. de Gymnonectes.

***DÉODACTYLES.** *Deodactyli* (δαίω, je divise ; δάκτυλος, doigt). OIS. — Plusieurs ornithologistes ont désigné sous ce nom une section de l'ordre des Passereaux, comprenant ceux dont les doigts antérieurs sont divisés, c'est-à-dire ne sont ni réunis comme ceux des Syndactyles, ni par paires comme ceux des Zygodactyles. Les vrais Déodactyles sont les Conirostres, à l'exception des Tangaras et des Tisserins. Les Insectivores et les Omnivores de Temminck ne peuvent être rigoureusement appelés de ce nom, le doigt externe étant soudé à celui du milieu jusqu'à la première articulation, excepté dans les Pies-Grièches, les Corbeaux, etc., disposition qui mériterait à ces Oiseaux tout aussi bien le nom d'Anisodactyles qu'au petit groupe de Grimpeurs non zygodactyles. Cette coupe est essentiellement arbitraire ; mais elle mérite d'être introduite dans la méthode comme un moyen de faciliter l'étude, et tout aussi naturel que le mode de classification fondé sur la forme du bec, qui peut être mis en seconde ligne. Ces considérations seront développées plus longuement à l'article PASSEREAUX. (G.)

DÉODALITE. MIN. — Nom donné par les minéralogistes à une variété de Feldspath.

***DÉOPERCULÉES.** *Deoperculatæ.* BOT. CR. — Nom donné aux Hépatiques par quelques botanistes, parce qu'elles sont privées d'opercule.

***DEPARIA.** Hook. et Grev. BOT. CR. — Syn. de *Cibotium*, Kaulf.

***DÉPART.** *Separatio.* CHIM. — Opération au moyen de laquelle on sépare différents métaux les uns des autres. Elle a lieu par oxydation, par sublimation et par les acides. On entend plus particulièrement par le mot *Départ* la séparation de l'or et de l'argent des autres métaux auxquels ils sont mêlés.

DÉPERDITION. *Deperditio.* ZOOL., BOT. — *Voy.* NUTRITION.

DEPLEURA, Green. CRUST. — *Voy.* DIPLEURA.

DÉPONE. REPT. — Nom d'une espèce de Boa. (P. G.)

***DEPORAUS.** INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides orthocères, division des Attelabides, proposé par Leach et adopté par M. Stephens (*Brit. ent.*, t. IV, p. 197), mais non par Schœnherr, qui le réunit au g. *Rhynchites*. L'espèce type est le *Curculio* ou *Attelabus betulæ* de Linné et de Schœnh. ; elle se rencontre dans toute l'Europe, et ne diffère des *Rhynchites* qu'en ce que les cuisses postérieures sont très renflées dans l'un des sexes. (C.)

DÉPOTS. GÉOL. — *Voy.* TERRAINS.

***DÉPOUILLES.** *Exuviæ.* ZOOL. — On appelle ainsi l'enveloppe épidermique dont on

ent, à certaines époques, les Rep-
elques Articulés.

EA (nom propre). BOT. PH.—Genre
ille des Rubiacées, tribu des Cof-
ermacorées, formé par Chamisso
htendal sur un petit arbrisseau
qui a le port des Hedyotidées. Les
bois et l'écorce interne sont rou-
euilles opposées, pétiolées, ellip-
cuminées aux deux extrémités,
s dessus et aux bords; à stipules
res, subdécidues; les fleurs jaunes,
en cymes axillaires et terminales;
s tri-quadri-radiés. (C. L.)

ÉDATEURS. *Pardones*. INS.—La-
ldfuss, Ficinus et Carus ont donné
une section de l'ordre des Hymé-
comprenant les Mutilles, les Four-
népes, etc.

ESSARIA. INS.— Genre de Lépi-
e la famille des Nocturnes, tribu
es, établi par M. Curtis, et corres-
en partie au genre *Hæmilis* de
, que nous avons adopté dans
hode. (D.)

ESSI. INS.—*Voy.* DÉPRIMÉS.

ESSICORNE. *Depressicornis*. MAM.
onné à une esp. d'Antilope dont
sont déprimées à leur base.

MÉ. *Depressus*. ZOOL., BOT. — En
en botanique, ce mot indique un
un corps dont la coupe transver-
lus large que la coupe longitudi-
sont la coquille d'une esp. du g.
, le corselet des Cucujus, le bec
Mouches, des Canards, etc., et di-
ties des végétaux.

CANTHUS (δέρη, cou; ἄκανθα,
s. — Genre de Coléoptères tétra-
mille des Curculionides gonato-
ision des Pachyrhynchides, établi
nherr (*Dispositio methodica*, p. 90;
a *Curculionidum*, t. I, pag. 500,
8), qui y rapporte sept espèces.
ouvent dans la Tartarie, la Mongo-
érie et dans le voisinage de la mer
. Le caractère principal de ces in-
d'avoir les élytres orbiculaires,
court et muni d'une large épine
(C.)

DELPHES. *Deradelphi* (δέρη, cou;
rere). TÉRAT. — *Voy.* MONOCÉ-

*DERÆUM (δέρη, cou). OIS.—Nom donné par Illiger à la portion inférieure du cou des Oiseaux située au-dessous de la gorge.

*DERANCISTRUS (δέρη, cou; ἄγκιστρος, crochet). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères (tétramères de Latreille), famille des Longicornes, tribu des Prioniens, établi par M. Serville (*Ann. de la Soc. entom. de France*, t. I, p. 129 et 181). L'espèce type, le *Derancistrus elegans* (*Prionus*), de Palisot de Beauvois, est originaire de Saint-Domingue. (C.)

*DERASOMUS. INS.—*Voy.* DORASOMUS.

DÉRATOPTÈRES. *Deratoptera*, Clairv. INS. — Syn. d'Orthoptères.

DERBE. *Derba*. INS. — Genre d'Hémiptères, section des Homoptères, famille des Fulgoriens, créé par Fabricius, et aux dépens duquel plusieurs divisions ont été formées. Les Derbes ont le corps assez court; les antennes épaisses, à premier article grêle, court, et à second article plus gros, allongé; les élytres du double plus longues que le corps. Les Insectes de ce genre sont de petite taille, et se rencontrent dans les régions méridionales du globe. Nous citerons les *D. hæmorrhoidalis* et *pallida* Fabr., qui ont été figurés par M. Percheron dans le *Mag. de zool.*, 1832, pl. 36.

M. Westwood (*Trans. Soc. lin.*, XIX, 1842, 1) ne comprend pas d'espèces de Fabricius dans son sous-genre *Derba*, et il n'y place que deux espèces nouvelles provenant du Brésil: les *D. semistriata* et *strigipennis* Westw. (E. D.)

DERBIDES, Amyot et Serv. INS. — Syn. de Derboides. (E. D.)

DERBIO ET DERBIS, Rond. POISS. — Nom vulgaire d'une esp. du g. Liche, *Licha glauca*.

*DERBOIDES. INS. — M. Spinola (*Ann. Soc. entom. de France*, VIII, 1839, 133) désigne sous cette dénomination l'une des sous-familles de sa tribu des Fulgorelles, ordre des Hémiptères, section des Homoptères, famille des Fulgoriens. MM. Amyot et Serville ont adopté cette division, à laquelle ils appliquent le nom de *Derbides*, et ils caractérisent ainsi les Insectes qui y entrent: Antennes grandes et dépassant le bord des joues; jambes postérieures mutiques et privées d'épine à leur extrémité. M. Westwood (*Trans Lin. Soc.*, XIX, 1842, 1) a publié une mo-

nographie du genre *Derba* de Fabricius, qui correspond à ce groupe, et il partage ce genre en onze sous-genres que nous allons indiquer : *Derba*, Fabr.; *Zeugma*, West.; *Mysidia*, West.; *Diospolis*, West.; *Thracia*, West.; *Phenice*, West. ; *Otiocerus*, Kirby ; *Onotia*, Kirby; *Deribia*, West.; *Patara*, West., et *Cenchœa*, West. (E. D.)

*DERCYLUS. INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Patellimanes, établi par M. de Castelnau, aux dépens du g. *Panagœus* de Latreille, sur une seule espèce du Brésil qu'il nomme *ater*. Il en a publié les caractères d'abord dans les *Ann. de la Soc. entom. de France*, vol. I, pag. 392, et ensuite dans le *Buffon-Duménil*, *Anim. articul.*, t. I, p. 137. (D.)

* DERECEPHALIDES (δέρη, cou, κεφαλή, tête). INS. — Sous ce nom, M. Mulsant (*Histoire naturelle des Longicornes de France*, p. 212) a formé un troisième groupe dans la famille dont il s'agit; il se compose des Rhagiens et des Lepturiens. Les caractères assignés par l'auteur sont ceux-ci : Tête penchée, brusquement rétrécie postérieurement, et séparée par une sorte de cou du prothorax, qui est rétréci en devant. Dernier article des palpes généralement renflé. Yeux presque entiers ou peu profondément échancrés. Antennes situées soit en devant des yeux, soit tout au plus à la partie antérieure de l'échancrure de ceux-ci, et n'étant jamais entourés par eux à la base. Élytres graduellement rétrécies dans le plus grand nombre. (C.)

*DERELOMUS (δέρη, cou; λῶμα, frange). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères, division des Érirhinides, créé par Schœnherr (*Dispositio methodica*, p. 235 ; *Synonymia Curcul.*, t. III, p. 629), qui y rapporte trois espèces : les *D. chamœropis* Fabr., *ephippiger* et *signatus* de Schœnherr. La première est originaire de Barbarie, et les deux autres de l'Afrique australe. M. Dejean, qui a adopté ce genre dans son Catalogue, en mentionne 7 autres espèces dont 6 américaines et une de patrie inconnue. Les *Derelomus* sont très voisins des *Erirhinus*, mais ils s'en distinguent par un corselet distinctement margé, et par un corps proportionnellement plus large, plus aplati, bien que moins grand. (C.)

*DÉRENCÉPHALE. *Derencephalus* (δέρη, cou ; ἐν, dans ; κεφαλή, tête). TÉRAT. — Nom donné par M. Geoffroy-Saint-Hilaire à un genre de Monstres comprenant ceux qui ont un très petit cerveau enveloppé par les vertèbres du cou.

*DEREODUS (δέρη, cou ; ὀδούς, dent). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères, division des Brachydérides, créé par Schœnherr (*Dispositio methodica*, p. 125 ; *Synonymia generum et sp. Curculion.*, t. II, p. 73, t. p. 210), avec une espèce des Indes orientales, à laquelle l'auteur a donné le nom de *D. denticollis*. Ce genre ressemble beaucoup aux *Hypomeces*, mais il s'en distingue par ses yeux allongés, déprimés, par son corselet subcylindrique et surtout par les lobes inférieurs des yeux, qui sont munis d'une sorte d'épine. (C.)

*DÉRÉPHYSIE. *Derephysia* (δέρη, cou; φῦσα, pustule). INS. — Genre de la famille des Aradiens, ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, créé par M. Spinola (*Essai sur les g. d'hém. Hét.*, Genève, 1837) aux dépens du genre *Tingis* de Fabricius. Ce genre n'a pas été adopté par la plupart des auteurs. *Voy.* TINGIS. (E. D.)

*DEREPTERYX (δέρη, cou ; πτέρυξ, aile). INS. — Genre d'Hémiptères hétéroptères, de la famille des Coréens, créé par M. White (*Mag. of nat. hist.*, 1839), et qui ne comprend que deux espèces : les *D. Grayii* et *Hardwickii* White. MM. Amyot et Serville n'adoptent pas ce genre ; ils l'indiquent simplement dans leur tableau méthodique (*Ins. hémipt.*, p. 31, *Suites à Buffon*), et ils changent le nom de *Derepteryx* en celui de *Deropteryx*. (E. D.)

*DERETAPHRUS (δέρη, cou ; τάφρος, fosse). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, tribu des Ptiniores, établi par Newmann (*The entomologist*, t. I, p. 403). L'auteur y rapporte 4 espèces de la Nouvelle-Galles du Sud : les *D. fossus*, *puteus*, ... et 4-*vittatus*. (C.)

*DÉRIBIE. *Deribia* (diminutif de *Derba*). INS. — Genre d'Hémiptères homoptères de la famille des Fulguriens, indiqué par M. Westwood (*Trans. Linn. Soc.*, XIX. 1842), et adopté par MM. Amyot et Serville dans leur *Hist. nat. des Insectes hémiptères*. Ce genre est ainsi caractérisé : Antennes de la longueur de la tête, paraissant formées de

icles distincts, le premier plus petit
cond, qui est tronqué obliquement
dément creusé à l'extrémité; élytres
le plus longues que le corps ; ailes
à peu près de la même nature que
s. On ne connait qu'une seule es-
Deribia, qui avait été décrite par
Guérin-Méneville sous le nom de
occinea (*Voy. de la Coquille*, t. II,
p. 189, et *Icon. du règ. anim. Ins.*,
g. 13, pag. 363). Cet insecte provient
uvelle-Irlande. (E. D.)

ICORYS (δέρη, cou ; κόρυς, casque).
enre d'Orthoptères de la famille des
s, fondé par M. Serville (*Suites à
Orthoptères*, p. 638). Les caractères
ux de ce groupe sont : Prester-
ni, au milieu, d'une palette avan-
ce, linéaire; élytres presque linéai-
t en se rétrécissant vers l'extrémité;
s longues que larges, et ne dépas-
les élytres. Une seule esp., du mont
ntre dans ce genre : c'est le *D. albi-
v.* (E. D.)

MANYSSE. *Dermanyssus* (δέρμα,
ύσσω, je pique). ARACH. — Ce genre,
r Dugès aux dépens des *Acarus* des
est ainsi caractérisé par ce natura-
nquième article des palpes très pe-
e très aiguë. Mandibules perforantes,
e de pince dans les mâles, avec l'on-
gé, uniforme dans les femelles. Corps
ment mou. Pieds antérieurs longs,
hanches contiguës. Cette coupe gé-
renferme cinq espèces dont les unes,
e plus grand nombre, se nourrissent
des Oiseaux et des Mammifères, et
s se trouvent sur les plantes et sem-
vre du sucre des végétaux. Comme
cette nouvelle coupe générique, nous
une espèce fort commune appelée
ges *D. Avium*, et par les autres au-
Acarus Gallinæ et *Hirundinis*. Cette
se trouve en toute saison dans les
creuses qui servent de perchoirs aux
iseaux chanteurs (Linotte, Chardon-
Verdier, Serin) que nous conservons
. Dans ces cavités profondes, le Der-
e des Oiseaux vit en peuplades nom-
; mais il s'en échappe furtivement
, très probablement du moins, pour
ur les Oiseaux endormis, sucer le
ont sont remplis les organes diges-
tifs chez tous les individus jeunes et adultes.
C'est ce sang qui donne à ces animalcules
leur couleur foncée, purpurine ou brune.
Dans les mêmes retraites, se trouvent une
multitude de dépouilles de peaux blanches,
assez fines pour décomposer la lumière, et
attestant des mues assez multipliées. Dans
cet amas, se voient aussi des œufs incolores,
ellipsoïdes, égalant à peu près en longueur la
cinquième partie de l'animal adulte, qui n'a
guère qu'un tiers de ligne au plus. Ces œufs
paraissent grossir en mûrissant, et prennent
graduellement, comme ceux des Araignées,
la forme du petit qui va naître. Le nouveau-né
a 6 pieds seulement; son ventre est beaucoup
plus allongé, plus renflé que celui des indi-
vidus qui, avec la même taille, ont déjà leurs
quatre paires de membres ambulatoires; ces
derniers plus sveltes, plus agiles, et dont le
ventre est dépassé de beaucoup par les pieds
postérieurs, sont encore pellucides et inco-
lores comme les premiers; mais ils ne tardent
pas à aller charger leurs estomacs de la nour-
riture qui les colore en rouge vif d'abord,
puis terne, puis brunâtre, à mesure qu'il
s'altère et se digère davantage. Dugès a fait
éclore les œufs; il a vu apparaître ensuite la
paire de pieds en déficit, et il a acquis la cer-
titude que c'était la plus postérieure. C'est
deux jours après l'éclosion que ces pieds se
sont montrés brusquement après s'être com-
plétés sous la peau, à travers laquelle Dugès
les a vus (par aplatissement et écrasement
gradué), situés sous l'abdomen et repliés,
le tarse en avant, derrière la troisième paire.
C'est un changement de peau qui les met en
liberté; ils ont alors la même longueur pro-
portionnellement aux autres que chez l'a-
dulte. Dans ces mêmes demeures, Dugès a
trouvé des couples d'adultes réunis comme
Degeer l'a vu pour les Ixodes (*voyez* ce mot),
c'est-à-dire ventre à ventre, le mâle en des-
sous, et emporte par la femelle, qu'il em-
brasse, et dont il dépasse l'abdomen, de la
moitié du sien. Ce mâle est beaucoup plus
petit, un peu plus velu que sa com-
pagne.

Un autre Dermanysse parasite des Ser-
pents (Pythons et autres), dont on ignore au
juste l'origine, et qui pourrait bien provenir
de la Couleuvre à collier (*Coluber natrix*) de
notre pays, se multiplie avec une grande
rapidité. Il se fixe sous les écailles des Ser-

pents, mais pas à demeure ; et, à peu près semblable aux Punaises des lits, il se retire lorsqu'il est repu. Alors c'est dans les couvertures dont on enveloppe les Serpents qu'il va de préférence, et on l'y trouve en abondance. Sa taille varie suivant la quantité de nourriture qu'il a prise. Le corps est assez velu, noir, sanguin, marqué en dessus et en dessous d'une tache blanche à peu près lyriforme et un peu variable, suivant les contractions de l'estomac. La plaque thoracique est variée de couleur blonde. Les jeunes ont six pattes ; ils ne sont pas colorés. Les œufs sont ovoïdes et lisses. Cette espèce est très commune sur les Pythons et les Boas de la ménagerie du Muséum.

Les espèces qui vivent sur les mammifères et les végétaux sont les *D. Murinus* Dug., *D Convolvuli* Ejusd., *D. coriaceus* Gerv. (*Ann. de la Soc. entom. de France, Bullet.*, t. II, p. 46, n° 3). (H. L.)

*DERMAPTÈRES. *Dermaptera* (δέρμα, peau ; πτερόν, aile). INS. — Degéer a désigné sous ce nom les Orthoptères ; Kirby et Leach l'ont appliqué à un ordre de cette classe comprenant les Forficules.

DERMATOBRANCHE (δέρμα, peau ; βράγχια, branchies). MOLL. — M. Van-Hasselt a découvert ce genre dans son voyage dans l'Inde ; mais il l'a décrit d'une manière trop incomplète pour qu'on puisse le placer d'une manière définitive dans la méthode. M. de Blainville, qui le mentionne dans les additions à son *Traité de Malacologie*, croit que ce genre doit venir se placer à côté des Polybranches. (DESH.)

DERMATOBRANCHES. *Dermatobranchiata*. MOLL. — Nom donné par G. Fischer à une division de l'ordre des Gastéropodes répondant aux Pulmonés.

DERMATOCARPÉES. *Dermatocarpi* (δέρμα, derme ; καρπός, fruit). BOT. CR. — Persoon appelait ainsi la 1re section du 2e ordre de ses Urédinées, répondant aux Gymnomycètes entophytes d'Endlicher.

DERMATOCARPES. *Dermatocarpi* (δέρμα, peau ; καρπός, fruit). BOT. CR. — Nom donné par Persoon aux Champignons dont les gongyles sont disséminés sur une membrane fructifère ; par Eschweiler à une cohorte de la famille des Lichens, dont le type est le g. *Dermatocarpon*.

***DERMATOCARPON**, Eschweiler. BOT CR. — (Lichens.) Synonyme d'*Endocarpon*, Hedwig. (C. M.)

***DERMATOCHELYS** (δέρμα, cuir ; χέλυς, tortue). REPT. — M. de Blainville a séparé génériquement des Chelonées en les appelant ainsi, les grandes Tortues marines à peau nue, dont l'espèce la mieux connue, la seule peut-être que l'on doive encore accepter, est la TORTUE LUTH, *Testudo coriacea* de Linné. M. Lesueur change ce nom en *Dermochelys* ; Merrem l'a remplacé par celui de *Sphargis*, et M. Fleming par celui de *Coriudo*.

La Tortue luth n'est pas moins grande que la *Tortue mydas*, dont nous avons parlé à l'article CHÉLONÉE de ce Dictionnaire ; et, comme celle-ci, elle est répandue sur un grand nombre de points : dans la Méditerranée, dans l'océan Atlantique européen, africain ou américain, et même, au rapport de quelques voyageurs, dans la mer des Indes. On la dit très commune dans quelques parages ; mais on a fort peu de détails sur ses habitudes, et elle est encore assez rare dans les collections. Celles qu'on a prises sur les côtes d'Europe ne sont pas nombreuses, et parmi elles on cite l'individu pris à Frontignan, près de Cette, dans la Méditerranée, et observé par Rondelet ; un second pêché dans le port même de Cette, et décrit par Amoreux ; et un troisième pris à l'embouchure de la Loire, en 1729, et sur lequel on possède également une notice imprimée dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*.

Les *Dermatochelys* ont la carapace subcordiforme, carénée longitudinalement sans écailles, et recouverte d'une peau mince, lisse chez les adultes, et plus ou moins tuberculeuse chez les jeunes sujets ; ceux-ci ont seuls des squames aux pattes et à la tête. Les pattes sont à tous les âges fort longues, en nageoires aplaties et dépourvues d'ongles. Les mâchoires sont puissantes ; la supérieure est échancrée sur ses bords, et prolongée en rostre à sa partie antérieure.

Rondelet avait pensé que la carapace, en effet panduriforme, de ces Chéloniens avait fourni aux Grecs le modèle des premières lyres, et il nomma l'espèce *Testudo coriacea seu mercurialis*. La dénomination de Tortue luth (*Testudo lyra*) qu'ont employée d'autres auteurs, a la même origine ; mais il est bien connu que les Tortues terrestres

servaient aussi, et même de préférence, à la construction des lyres; et Pausanias rapporte qu'on trouve sur le mont Parthenius des Tortues très propres à faire des lyres.

Le *Dermatochelys luth* fournit une chair abondante et très estimée des navigateurs. On en a distingué deux autres espèces sous les noms de *tuberculata* et *atlantica*, mais qui paraissent l'une et l'autre de simples variétés. (P. G.)

DERMATODEA, Ventenat. BOT. CR. — (Lichens.) Syn. de *Sticta*, Achar. (C. M.)

***DERMATODES** (δερματώδης, coriacé). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères, division des Brachydérides, établi par Schœnherr (*Genera et sp. Curcul.*, t. V, p. 895), et substitué par cet auteur à celui de *Lagostomus*, comme ayant été employé antérieurement. Dix espèces originaires de Java rentrent dans ce genre. Huit ont l'écusson apparent, mais il est caché chez les deux dernières. M. Dejean, qui a adopté ce g. dans son Catalogue, y fait entrer plusieurs espèces de Madagascar qui appartiennent au genre *Stigmatotrachelus* de Schœnherr, et une autre de la Nouvelle-Hollande, l'*australis* Boisduv., qui doit constituer sans aucun doute un genre particulier. (C.)

***DERMATOIDE**. *Dermatoideus* (δέρμα, peau; εἶδος, ressemblance). BOT. CR. — Épithète appliquée à des Fucus et à des Champignons dont la fronde ou le chapeau a l'épaisseur ou la consistance du cuir.

***DERMATOPNONTES**. *Dermatopnunta* (δέρμα, peau; πνέω, je respire). INFUS.—Fischer a désigné sous ce nom les Polypes et les Infusoires qui respirent par la surface du corps.

DERME. ZOOL. — *Voy.* PEAU.

DERMEA (δέρμα, peau). BOT. CR. — Genre de Champignons de l'ordre des Pyrénomycètes derméens, établi par Fries (*Pl. hom.*, 114) pour de petits Champignons noirâtres épiphytes, ayant beaucoup de ressemblance avec les Pézizes, et croissant sur les parties mortes des végétaux. Leurs caractères sont: Réceptacle entier, coriace. Thèques distincts, fixes et persistants.

***DERMÉENS**. *Dermei*. BOT. CR. — Nom donné par Fries à un sous-ordre de l'ordre des Phacidiacés ayant pour type le genre *Dermea*.

DERMESTE. *Dermestes* (δερμηστής, ver qui ronge les peaux). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, fondé par Linné, qui y comprenait tous ceux dont les antennes sont terminées en une massue perfoliée, composée de 3 articles. Ainsi caractérisé, ce genre se composait d'un grand nombre d'espèces très différentes entre elles pour le reste de leur organisation, ainsi que pour leurs mœurs: aussi ont-elles été distribuées depuis dans plusieurs coupes génériques dont la réunion forme aujourd'hui une tribu nommée Dermestins par Latreille, et qui fait partie de la famille des Clavicornes. *Voyez* ces deux mots.

Le genre Dermeste actuel se borne donc aux espèces dont les caractères sont les suivants: Mandibules courtes, épaisses, peu arquées, dentelées sous leur extrémité; palpes très courts et presque filiformes; mâchoires armées au côté interne d'un petit crochet écailleux. Antennes un peu plus longues que la tête, et dont les trois derniers articles forment une grande massue ovale, perfoliée. Corps ovalaire, épais, convexe et arrondi en dessus; tête petite et inclinée. Prothorax plus large et sinué postérieurement; élytres inclinées sur les côtés, et légèrement rebordées.

Les Dermestes à l'état parfait sont des Insectes très innocents, qu'on trouve souvent sur les fleurs, et dont les femelles ne fréquentent les substances animales que pour y déposer leurs œufs; mais il n'en est pas de même de leurs larves: celles-ci ne sont que trop connues par leur voracité, qui est redoutable, surtout aux cabinets d'histoire naturelle et aux magasins de pelleteries. Pour peu qu'elles soient nombreuses et qu'on ne les trouble point dans leurs habitudes, elles parviennent à détruire en très peu de temps des collections entières de quadrupèdes, d'oiseaux, d'insectes et de toute espèce d'animaux préparés; leurs dégâts ne sont pas moins rapides chez les fourreurs peu soigneux. Mais si sous ce rapport elles sont un fléau pour l'homme civilisé, elles sont d'une utilité incontestable dans l'économie de la nature, qui les a principalement destinées à compléter la destruction des cadavres dont elles font des squelettes parfaits en rongeant de préférence leurs parties fibreuses et tendineuses, tandis que les larves des Silphes ou

Bouchers ne se nourrissent que de leurs chairs putréfiées.

On voit d'après cela que les larves des Dermestes se tiennent non seulement dans les cabinets d'histoire naturelle et dans les magasins de pelleteries, mais aussi dans les voiries, les offices, les garde-manger et dans tous les endroits qui recèlent la nourriture animale qui leur convient.

Ces larves ont le corps allongé, peu velu, composé de 12 anneaux distincts dont le dernier est garni à l'extrémité d'une touffe de poils très longs. Leur tête est écailleuse, munie de mandibules très dures et très tranchantes. Elles ont six pattes cornées, terminées par un ongle crochu. Elles changent plusieurs fois de peau avant de passer à l'état de nymphe. Lorsqu'elles doivent subir cette métamorphose, elles cherchent un abri où elles se contractent sans filer de coque, et deviennent insecte parfait au bout de très peu de temps. *Voyez* les articles NÉCRENTOME et TAXIDERMIE pour connaître les moyens de détruire ces larves ou d'en prévenir les ravages.

Le dernier Catalogue de M. le comte Dejean mentionne 19 espèces de Dermestes dont 12 d'Europe, 1 de la Nouvelle-Hollande, 2 d'Afrique et 4 de l'Amérique. Les espèces les plus connues par leurs ravages sont les *Derm. lardarius* et *murinus* Fabr., qui se trouvent tous deux en France. Le premier est très commun dans les boutiques de charcuterie tenues malproprement. Parmi les autres espèces, le Catalogue de M. Dejean en désigne deux qui sont à la fois d'Europe et d'Amérique, savoir : le *D. carnivorus* Fab. et le *D. catta* Panzer; celui-ci, qu'on trouve dans les environs de Paris, a été rapporté de Californie par Eschscholtz; l'autre habite en même temps l'Autriche et Buenos-Ayres.

Geoffroy a donné le nom de Dermeste à des Insectes de genres très différents. C'est ainsi qu'il appelle :

DERMESTE A POINT DE HONGRIE, le *Necrophorus vespillo* Fabr : D. NOIR (GRAND), le *Necroph. humator* Fabr.; D. A OREILLES, le *Dryops auriculatus* Oliv ; D. BRONZÉ, l'*Elophorus aquaticus* Fabr.; D. EFFACÉ, la *Nitidula discoides* Fabr.; D. EN DEUIL, le *Sphæridium marginatum* Fabr.; et enfin, D. LEVRIER STRIÉ et D. PONCTUÉ ET STRIÉ, les *Lyctus canaliculatus* et *crenatus* Fabr. *Voy.* ces différents noms de genres. (D.)

DERMESTIDES. *Dermestidæ.* INS. — M. Stéphens, dans son *Manuel des Coléoptères de l'Angleterre*, pag. 109 à 112, donne ce nom à une famille qui correspond en partie à celle des Dermestins de Latreille. *Voy.* ce mot. (D.)

DERMESTINS. INS. — Latreille, dans la dernière édition du *Règne animal* de Cuvier, désigne ainsi une tribu de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, que M. de Castelnau divise en deux groupes, savoir : Les **Dermestites** et les **Attagénites**. Le premier, dont les caractères sont d'avoir les antennes libres, se compose des g. *Aspidiphorus*, *Dermestes* et *Megatoma*. Le second a pour caractères : Antennes ou au moins leur massue se logeant dans des cavités thoraciques, et renferme les g. *Attagenus*, *Trogoderma*, *Anthrenus* et *Globulicorne*.

Cette nomenclature diffère de celle de Latreille, en ce que M. de Castelnau y mentionne le g. *Aspidiphorus* de Ziegler, que le premier n'a pas connu, et qu'il en retranche le g. *Limnichus* pour le mettre dans la tribu des Byrrhiens. *Voyez* ces différents mots, et l'article DERMESTE pour les détails de mœurs. (D.)

DERMESTITES. INS. — *Voy.* DERMESTINS.

***DERMIPES** (δέρμα, peau, membrane; *pes*, pied). MAM. — Nom que Wiegmann a donné au genre Ornithorhynque de Blumenbach. *Voyez* ORNITHORHYNQUE. (P. G.)

***DERMOBLASTE.** *Dermoblastus* (δέρμα, peau; βλαστός, bourgeon). BOT. — Nom donné par Willdenow aux embryons dont le cotylédon est formé d'une membrane qui se rompt irrégulièrement.

***DERMOBRANCHES.** *Dermobranchia* (δέρμα, peau; βράγχια, branchies). MOLL. — Nom donné par M. Duméril à une famille de l'ordre des Gastéropodes, comprenant les animaux répandus dans les Nudibranches, les Inférobranches et les Cyclobranches de Cuvier.

DERMOCHELYS. Les. REPT. — *Voy.* DERMATOCHELYS.

DERMODONTES. *Dermodontes* (δέρμα, peau; ὀδούς, dent). POISS. — Nom donné par M. de Blainville aux Chondroptérygiens de Cuvier.

***DERMOPHAGUS** (δέρμα, peau ; φάγος, mangeur). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Dermestins, fondé par M. le comte Dejean, sur une seule espèce de l'Amérique septentrionale qu'il nomme *pectinatus*. Ce g. est placé par lui entre les Mégatomes et les Trogodermes de Latreille. (D.)

DERMOPTÈRES. *Dermoptera* (δέρμα, peau ; πτερόν, aile). ZOOL. — Nom donné par Illiger à cette disposition des pieds chez les Rongeurs de la famille des Agiles, qui, comme le Polatouche, voltigent au moyen d'une membrane étendue des membres antérieurs aux postérieurs. — M. Duméril a désigné sous ce nom une famille de Poissons osseux faisant partie de la famille des Saumons et ayant la dorsale adipeuse. — Degéer a donné ce nom aux Insectes de l'ordre des Orthoptères.

DERMORHYNQUES. *Dermorhynchi*. OIS. — Vieillot a désigné sous ce nom la 3e famille de la 1re tribu de son ordre des Nageurs, comprenant les genres Harle, Oie, Cygne, Canard, dont le bec est recouvert d'un épiderme. (G.)

***DERMOSPORÉS**. *Dermosporei*. BOT. CR. — Nom donné par Fries à un sous-ordre de l'ordre des Tubercularins, ayant pour type le g. *Dermosporium*.

DERO. ANNEL. — Genre de la famille des Naïs (*voyez* ce mot), établi par M. Oken. (P. G.)

***DEROBRACHUS** (δέρη, crochet; βραχύς, court). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères (tétramères de Latreille), famille des Longicornes, tribu des Prioniens, créé par M. Dejean et adopté par M. Serville (*Ann. de la Soc. entom. de France*, t. I, p. 126 et 154). L'espèce type est le *D. brevicollis* Dej.-Serv., originaire des États-Unis. Deux autres espèces rentrent dans ce genre : les *D. procerus* Dej., et *Levoiturii* Buq. ; la première se trouve au Mexique et la seconde en Colombie.

Les *Derobrachus* diffèrent beaucoup dans les deux sexes, tant pour la couleur qui est brune ou noirâtre, que par la forme du corselet et des antennes. (C.)

***DEROCALYMMA** (δέρη, cou ; κάλυμμα, voile). INS. — Division du genre *Polyzosteria* de l'ordre des Orthoptères, famille des Blattiens, proposée par M. Burmeister (*Handb. der ent.*, II, 487, 1838). *Voy.* POLYZOSTERIA. (E. D.)

***DÉRODYME**. TÉRAT. — Genre de Monstres doubles autositaires appartenant à la famille des Sysomiens. *Voy.* ce mot.

***DEROPELTIS** (δέρη, cou ; πέλτη, bouclier). INS. — M. Burmeister (*Handb. der ent.*, t. II, p. 486, 1838) a créé sous ce nom une division de son genre *Polyzosteria* de l'ordre des Orthoptères, famille des Blattiens. *Voy.* POLYZOSTERIA. (E. D.)

***DEROPLIA**, Dej. INS. — Synonyme de *Stenosoma*, Muls. *Voy.* ce mot. (C.)

***DEROPLOA** (δέρη, cou ; πλόος, navigation). INS. — Genre de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Scutellériens, créé par M. Westwood (*Zool. journ.*, V, 1835), et adopté par MM. Germar, Amyot et Serville, etc. Les *Deroploa* ont les antennes courtes, à second article très petit, le dernier un peu épaissi ; les élytres ont la partie coriace de leur base découverte ; la membrane est peu chargée de nervures. On n'en connait qu'une seule espèce provenant de Van-Diémen : c'est le *D. parva* Westw. (*Zool. journ.*, V, 445, tab. 22, fig. 6). (E. D.)

DEROPTERYX. INS. — *Voy.* DREPTERYX.

DEROPTYUS, Wagl. OIS. — *Voy.* PERROQUET. (G.)

***DEROSTOMATA**. HELM. — Nom de la famille d'Helminthes Turbellariés qui comprend le g. Dérostome de Dugès. (P. G.)

***DÉROSTOME**. *Derostoma* (δέρη, cou; στόμα, bouche). HELM. — Sous le nom de Planaires, Müller et quelques auteurs avaient réuni un grand nombre d'espèces, soit fluviatiles, soit marines, dont l'organisation est assez diverse. Beaucoup de ces Planaires ont un seul orifice digestif, et leur intestin est rameux ; ce sont les vraies Planaires (*voyez* ce mot). D'autres ont au contraire un canal intestinal complet, c'est-à-dire à deux orifices : ce sont les *Monosterea* et les *Amphisterea* de M. Ehrenberg, et particulièrement les Prostomes et les Dérostomes de Dugès (*Ann. sc. nat.*, 1re série, t. XV et XXI).

Les Dérostomes n'ont qu'un seul des orifices digestifs terminal, c'est le postérieur ; l'autre, ou la bouche, s'ouvre sous la partie inférieure du corps, à une petite distance de son extrémité antérieure.

Ce sont des animaux de petite taille, et pour la plupart d'eau douce. En y rappor-

tant les espèces dont Müller faisait des Planaires, le nombre de celles que l'on connait actuellement s'élève à 15 ou 16. Leur organisation paraît peu différente de celle des Naïs ; mais elles manquent de soies. (P. G.)

***DÉROTRÊMES**. *Derotremata* (δέρη, cou; τρῆμα, trou). REPT. — Groupe d'Amphibiens Urodèles ainsi nommé par le professeur Müller, et accepté par feu M. Windischmann pour les Amphiumes et les Ménopomes, chez lesquels le trou des branchies est persistant. (P. G.)

***DERRIDIA**. ANNÉL. — Famille d'Annélides, proposée par M. Savigny et dans lequel il place entre autres le g. *Derris* de Turton. (P. G.)

DERRIS (δέῤῥις, étui). ANNÉL. — Genre d'Annélides établi par Turton (*Transactions de la Société linnéenne de Londres*), et qui a pour objet des animaux de l'ordre des Hétérocriciens. (P. G.)

***DERTROIDES**, Swains. OIS. — Synon. d'*Alecto*. *Voy*. ce mot. (G.)

***DERTRUM**. OIS. — Illiger désignait sous ce nom l'extrémité de la mandibule supérieure du bec des Oiseaux lorsqu'elle se distingue par sa forme ou par un sillon, et qu'au-dessous se trouve l'intermaxillaire. (G.)

DERYCORUS. INS. — *Voy*. DERICORYS.

***DÉSAGRÉGATION**. *Desagregatio*. MIN. — Séparation des parties d'un minéral par l'action d'une force qui le réduit en grains ou en poussière.

DESCENDANT. *Descendens*. BOT. — Linné a donné le nom de caudex *descendant* à la partie du végétal qui s'enfonce en terre et se subdivise en radicules destinées à aspirer la nourriture de la plante. On a, par analogie, donné le même nom aux parties qui se dirigent vers le sol.

DESCHAMPSIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées-Glumacées établi par Palisot (*Agrost.*, 9, t. 18, f. 3) pour des plantes herbacées, indigènes en Europe, dans l'Asie moyenne, dans les deux Amériques ; en panicules rameuses et à épillets pédicellés.

***DESCLIEA**, Fl. Mex. BOT. PH. — Syn. de *Margaris*, DC.

DESCRIPTION. *Descriptio* (*describere*, décrire). ZOOL., BOT. — On se demande pourquoi un mot d'une telle importance ne se trouve ni dans les dictionnaires de science, ni dans les ouvrages généraux, ni dans ceux destinés à l'étude. Pourtant, quoi de plus utile que de connaître l'art de se servir de la terminologie scientifique et de faire des descriptions à la fois courtes, claires et rigoureuses? C'est cependant, il faut l'avouer, un des plus profonds mystères de la science, et peu ou point de naturalistes s'accordent, non seulement sur les parties à énumérer, mais encore sur l'ordre dans lequel elles se doivent être, sous quelle forme et dans quelle langue. Chacun modifie à son gré la terminologie établie par l'usage plutôt que par le *consensus omnium* ; et comme la synonymie terminologique ne se rapporte pas toujours à des parties similaires, mais arbitrairement choisies et dénommées, il en résulte une confusion qui fait le désespoir des hommes d'étude, et rend tout travail comparatif impossible. Je citerai pour exemple de ce que j'avance les descriptions si souvent défectueuses de Gmelin, Loureiro, Molina, Vellozo, Rumphius, Denis de Montfort, etc., et même aussi de beaucoup de naturalistes de notre époque. La plupart des *Genera incertæ sedis*, assez arbitrairement jetés à la fin d'une famille ou même d'un synopsis, ne peuvent être introduits dans la méthode faute seulement d'avoir été décrits d'une manière intelligible ; et cela, parce que les principes manquent, et que les descripteurs sont livrés à l'arbitraire.

Il est évident pour tout le monde que la science des descriptions ne gagne rien à une langue trop verbeuse ; elle y perd au contraire deux de ses qualités essentielles, la concision et la précision. Rien n'est certes plus utile qu'une terminologie bien faite, mais il faut, avant de l'établir ou de la modifier, bien distinguer ce qui demande à être énoncé par un mot spécial, ou ce qui peut sans inconvénient être indiqué par un terme général, par un mot usuel ou par un néologisme. A force de multiplier les mots pour indiquer jusqu'aux moindres nuances de forme, de rapports ou de couleur, on tombe dans l'obscurité. Les descriptions en histoire naturelle traitant surtout de ces particularités qui sont variées à l'infini, et si difficiles à rendre par la parole, ne peuvent être faites avec trop de méthode.

Nous trouvons, par exemple, en anatomie une synonymie diffuse, incorrecte, une

unité, que Chaussier s'est vainement efforcé de régulariser. Je citerai en ostéologie et en chondrologie, entre autres défauts, la distinction vicieuse d'*apophyse* et d'*épiphyse*, et de leurs divisions en *empreintes*, *lignes*, *crêtes*, *bosses*, *protubérances*, *tubercules*, etc., expressions qui semblent présenter à l'esprit un sens précis, mais qui sont au contraire vagues et incertaines. Ainsi, où commence l'empreinte et où finit-elle pour devenir une ligne? Quand celle-ci devient-elle une crête, la crête une bosse, la bosse une protubérance, la protubérance un tubercule? Il en est de même des cavités articulaires dont les noms sont multipliés avec excès, et du périoste, qui a reçu des noms divers. Pourquoi le périoste du crâne s'appelle-t-il péricrâne? Autant valait-il créer un nom particulier pour le dénommer suivant les différentes parties qu'il revêt. Je m'arrête là pour ne pas multiplier les exemples et pour montrer seulement que l'absolu dans les mots convient aussi peu à la science humaine que l'absolu dans les idées.

En zoologie, il n'y a pas, à proprement parler, de terminologie bien arrêtée; cette science comprend pour cela un trop grand nombre de parties distinctes que les savants embrassent rarement dans leur ensemble, et dans l'état actuel des choses, elle manque surtout d'unité : aussi gagnerait-elle beaucoup à posséder une langue simple, méthodique et le plus possible française.

En botanique, il y a au contraire excès de richesse sans qu'il y ait pour cela unité dans aucune de ses divisions. Jetons un coup d'œil sur une morphologie, nous y trouverons un luxe et une variété de termes qui épouvantent l'esprit ; car un des défauts inhérents à la nomenclature moderne, c'est d'être trop souvent établie sur des opinions purement théoriques, qui ne sont pas encore entrées dans le domaine des idées positives. On retrouve ce vice dans toutes les branches de la science chez les Allemands, qui ne voient guère que le côté métaphysique de la science. Un auteur français d'un grand talent a suivi cette voie dans un travail, du reste très remarquable, sur la structure vertébrale des Crustacés.

Pour remédier à la pénurie de la langue scientifique, plusieurs naturalistes ont établi à la fois des méthodes et une langue particulière pour décrire les êtres qu'ils y ont groupés. C'est ainsi que nous voyons Illiger, qui, du reste, ne manque pas de logique, créer de toutes pièces une langue de quatre cents mots pour décrire les Mammifères et une de trois cent trente-cinq pour les Oiseaux (1). On trouve jusqu'à seize mots pour décrire les différentes parties du pied, et quels mots! ce sont : *podium*, *rhizonychium*, *antipedes*, *scelides*, etc., etc. Necker a également donné de fort bonnes descriptions végétales dans un très mauvais langage; Kirby en a fait de même en entomologie, Ritgen en erpétologie, etc.; cependant rien ne rebute plus qu'une science dont la terminologie coûte plus de peine à apprendre que la science elle-même. Aujourd'hui que, livrés à des spécialités plus ou moins restreintes, les naturalistes sont devenus en partie de simples analystes, ils ont multiplié à la fois la langue et la nomenclature méthodique; et si nous sommes envahis par tant de genres créés arbitrairement, c'est que l'art de faire de bonnes descriptions leur est inconnu.

Les qualités d'une description sont une énumération complète et suffisante des parties, dans un style clair et concis ; et pour en arriver là, il faut non seulement une étude de la langue de la science dans laquelle on écrit, mais encore des caractères essentiels et généraux des êtres qu'on décrit, afin de mettre en relief les caracteres dominants, qui sont les véritables moyens de justifier les coupes établies. Il en résulte qu'une Description générique, par exemple, se divise nécessairement en trois parties : 1° les caractères essentiels ou diagnostiques, 2° les caractères génériques, 3° la description. Cette règle s'applique indifféremment aux descriptions zoologiques ou botaniques; et c'est du soin scrupuleux avec lequel on procède à cette triple description que naît l'*ordre analogique*, qu'on a appelé assez improprement *méthode naturelle*. Toutefois encore, malgré tout ce soin, la méthode est en défaut dans les animaux à affinités multiples ou obs-

(1) En suivant cet exemple on arriverait à créer pour toutes les parties de la science une langue de plusieurs milliers de mots, et il est permis de se demander si l'étude y gagnerait beaucoup. Pour citer un exemple de la multiplicité des termes dont est chargée la langue scientifique, je prendrai le Dictionnaire raisonné des termes de botanique de MM. Lecoq et Juillet, qui a déjà 13 ans et est regardé comme incomplet, quoique pourtant il contienne près de 6000 mots.

cures ; tels sont : le Daman, le Cochon, parmi les Mammifères ; le Chionis, la Lyre, parmi les Oiseaux ; la Cécilie, parmi les Batraciens, etc.

Linné, qui apporta tant de méthode dans la division des parties de la science qu'il a traitées, a consacré, dans sa *Philosophie botanique* (1), quelques pages à la description, qu'il définit ainsi (§ 326) : « La description est l'ensemble des caractères naturels de la plante ; elle en fait connaître toutes les parties extérieures ; elle doit comprendre pour chaque organe le *nombre*, la *forme*, la *proportion* et la *position* ; être faite dans l'ordre de succession des organes ; être divisée en autant de paragraphes séparés qu'il y a de parties distinctes, et n'être ni trop longue ni trop succincte, ce qui, dans les deux cas, est également un défaut. » Or, ce que Linné écrivait il y a bientôt cent ans est encore aujourd'hui de toute vérité ; et certes, le naturaliste d'Upsal était compétent dans cette question.

Cette route, si clairement tracée, n'a pas été suivie longtemps ; bientôt la description a pris une marche empirique, et elle est tombée dans le double inconvénient que Linné recommandait d'éviter. Aujourd'hui les descriptions sont ou d'une brièveté méconnaissable, ou d'une longueur inutile ; et faute d'unité il est impossible d'en faire usage pour l'étude comparative, ce qui serait pourtant facile en suivant le mode de description linnéen ; car, en l'absence de l'être ou de l'objet à étudier, la description doit y suppléer. On s'efforce de rendre par des mots certaines particularités intraduisibles dans les langues humaines, à cause des nuances sans nombre qui en différencient les formes, les couleurs, la contexture, etc. On croit qu'une description n'est bonne et exacte qu'à la condition d'énumérer tous les caractères de l'être dont on établit la diagnose, et pour cela l'on compte et l'on décrit minutieusement les poils, les glandes, les stipules, les bractées des plantes ; les nervures, les découpures de leurs feuilles ; les cellules des ailes des Hyménoptères, des Diptères, etc. ; les points, les lignes, les stries des élytres des Coléoptères ; les plaques écailleuses des Ophidiens. On mesure la longueur des doigts et des ongles des Oiseaux ; on cherche à traduire par des mots les mille formes des dents des Mammifères, les nodosités ou les arêtes des cornes, etc. Pas de précision dans le langage ; rien de positif : de l'obscurité et toujours de l'obscurité. On a pris à tort la minutie pour de l'exactitude.

Des comparaisons multipliées dans toutes les branches de l'histoire naturelle m'ont de plus en plus prouvé que le défaut inhérent au mode actuel de description vient de l'absence d'une règle établie sur des principes uniformes : aussi est-il impossible de consulter avec fruit les descriptions des différents auteurs qui ont traité une même branche de la science, chacun d'eux écrivant dans une langue particulière, et leurs descriptions étant faites arbitrairement ou dans un ordre différent. J'ai reconnu qu'on ne peut arriver à décrire les êtres d'une manière rigoureuse et sans superfluités qu'en établissant des tableaux analytiques semblables à ceux employés pour établir une méthode dichotomique, afin de trouver les caractères réellement différentiels : mais dans l'état actuel des choses ce travail ne peut se faire que sur les êtres eux-mêmes, et est tout-à-fait impraticable avec les ouvrages même les plus réputés pour leur précision et leur exactitude.

Il n'est pas de bonne description générique sans une comparaison analytique de tous les genres du groupe, pour éviter, dans la diagnose, une répétition oiseuse des caractères communs à tout le groupe ; et pas de bonne description spécifique sans faire un travail semblable sur toutes les espèces, pour démêler, entre tant de caractères, le caractère spécifique. On devrait, pour suivre un mode de description méthodique, mettre en tête de chaque famille les caractères dominants sur lesquels doivent être établis les genres, et en tête des genres ceux sur lesquels sont établies les espèces. Ainsi, en mammalogie, on ne peut appliquer aux genres des différents ordres le même mode de description. Pour les Quadrumanes, les caractères dominants sont l'angle facial ; l'existence ou l'absence d'abajoues et de crêtes sourcilières ; la nudité et

(1) Étrange abus de langage, qui fit donner un même titre à deux ouvrages d'une portée si diverse : La *Philosophie botanique*, de Linné, et la *Philosophie zoologique*, de Lamarck ; l'une, œuvre d'un analyste habile ; l'autre, d'un synthétiste profond.

les parties postérieures ; la queue
›ngue ou courte, prenante ou non ;
:ur proportionnelle des bras, etc. ;
s qui ne peuvent convenir aux In-
s, chez lesquels on doit fonder les
genres sur le nombre, la propor-
a forme des incisives, la nature des
ts, la grandeur des yeux, la lon-
: la queue et la nature de ses tégu-
tc.
ithologie, les caractères qui servent
ier les Oiseaux de proie diurnes des
s, ne sont et ne peuvent être les
Ce sont chez les premiers la courbure
ses sinuosités ou ses dentelures, la
proportionnelle des ailes comparée
ue, celle des tarses, etc. Chez les
on trouve pour caractères domi-
endue du cercle périophthalmique,
té ou la nudité des tarses, la pré-
l'absence d'aigrettes. Les autres
n sont là. Toutes les parties de la
suivent la même règle, et les des-
doivent insister surtout sur le ca-
lominant. C'est surtout dans l'en-
e, si embrouillée aujourd'hui,
t avoir égard, dans la description,
:tères essentiels. La prodigieuse va-
formes des organes a égaré les en-
stes, et les a portés à créer des gen-
és sur des caractères trop peu
its pour justifier une coupe géné-
es ouvrages dans lesquels les des-
sont le plus minutieusement faites
it encore de méthode : l'ordre des-
:st interverti ou incomplet ; et mal-
ngueur des descriptions, il est dif-
suivre la série des caractères, qui
lés comme au hasard. Westwood,
la prétention de donner dans son
les caractères purement essentiels
enres, ne suit pourtant pas un or-
hodique ; d'où il résulte que l'on ne
ervir de son travail pour une etude
tive. Le même reproche s'adresse
nt aux autres entomologistes.
tanique, nous trouvons aussi pour
amille des caracteres dominants qui
t propres, et ce serait surtout sur
cteres qu'il conviendrait d'insister.
ans les Ombelliferes, les caracteres
ts sont dans l'involucre, l'involucelle
it le fruit, dont les nervures sont ca-
ractéristiques ; dans les Crucifères, ce sont : la silique et la graine, le calice, la proportion des onglets des pétales ; dans les Malvacées, c'est le nombre des divisions du calice extérieur, le nombre des étamines et le fruit. Il est évident que ces caractères n'ayant de valeur que quand ils sont essentiels, il est inutile d'insister dans une description sur les particularités des organes sans importance.

Une description méthodique doit comprendre, pour la famille, le genre et l'espèce, les details suivants, susceptibles d'être subdivisés encore, ou qui peuvent, dans les ouvrages didactiques ou élémentaires, être réduits aux détails les plus caractéristiques.

Famille.

Noms français, latin.
Nom du créateur de la famille.
Ouvrage dans lequel elle a été établie et décrite.
Synonymie.
Classe à laquelle elle appartient.
Caractères essentiels.
— génériques.
Description.
Particularités anatomiques et physiologiques.
Mœurs et habitus généraux.
Affinités.
Place dans la méthode.
Nombre des genres, leur énumération et leur synonymie.
Indication de l'espèce type ou de la série des especes.
Distribution géographique.
Qualités et usages.
Bibliographie.

Genre.

Noms français, latin.
Étymologie.
Synonymie latine et vulgaire.
Créateur du genre.
Ouvrage dans lequel il a été établi et décrit.
Classe, famille, ordre, tribu, section à laquelle il appartient.
Caracteres essent
— génériques.
Description.
Particularités anatomiques.
Habitus ou mœurs.

Habitat.
Division du genre.
Nombre des espèces.
Espèce type, énumération, description de la série des espèces.
Distribution géographique.
Affinités.
Place dans la méthode.
Iconographie. — Bibliographie.

Espèce.

Nom, synonymie latine et vulgaire.
Nom de l'auteur qui l'a découverte et décrite.
Indication de l'ouvrage où elle l'a été.
Caractères essentiels.
— spécifiques.
Particularités anatomiques.
Habitus ou mœurs.
Habitat ou station.
Distribution géographique.
Utilités et usages.
Variétés.
Place dans la série des espèces.
Iconographie.

Les descriptions de familles, de genres, d'espèces, doivent invariablement suivre le même ordre : je ne donnerai ici d'exemples que pour les genres qui, en zoologie et en botanique, constituent les groupes les plus importants.

Mammifères.

Formule dentaire.
Museau. — Nez.
Yeux.
Oreilles. — Cornes.
Téguments. — Coloration.
Queue.
Mamelles.
Pieds, doigts et ongles.
Corps.
Dimensions (1).

Oiseaux.

Tête. — Yeux. — Iris.
Bec. — Narines. — Langue.
Ailes. — Proportion des rémiges, rapport avec la longueur de la queue.
Jambes. — Tarses. — Doigts. — Ongles.
Queue, nombre, disposition des rectrices.
Corps. — Couleurs.
Dimensions.

Végétaux.

Fleurs, leurs rapports sexuels.
Calice.
Corolle.
Étamines. — Nombre. — Insertion. — Position. — Filets. — Anthères.
Pistil. — Insertion. — Style. — Stigmate. — Ovaire. — Ovules.
Fruit. — Sa nature. — Nombre des loges. — Semences. — Embryon. — Cotylédons. — Radicule.
Description des autres parties de la plante.
Racine.
Tige. — Rameaux.
Feuilles. — Stipules.
Fleurs. — Leur disposition. — Leur couleur.

Le but qu'on doit se proposer en histoire naturelle étant de connaître toutes les particularités qui concernent l'être dont on s'occupe, il faut, ce qu'on ne trouve nulle part, en écrire tout au long l'histoire; et si quelques uns des faits sont inconnus, les considérer comme autant de lacunes à remplir et à signaler aux observateurs. Il serait trop long de tracer pour toutes les branches de la science le cadre détaillé de la série des questions auxquelles il faut répondre pour arriver à ce résultat. Je me bornerai à en donner le tableau pour les oiseaux; il servira d'exemple pour les autres classes. L'importance de ce travail est telle, que si on ne l'a pas constamment sous les yeux, on omet involontairement les unes ou les autres de ces questions, et quelquefois ce sont les plus intéressantes.

Histoire complète d'un genre ornithologique.

Noms français, latin ou grec.
Étymologie.
Synonymie latine, vulgaire, étrangère.
Créateur du genre. — Ouvrage dans lequel il a été décrit pour la première fois.
Ordre, famille, tribu à laquelle il appartient.
Caractères essentiels, génériques. — Dimensions.
Particularités anatomiques.
Description physique. — Forme, figure, couleur, nature du plumage.
Mode de progression : Vol. — Marche —

(1) Les dimensions ne doivent pas être prises comme des indications absolues de grandeur, mais seulement comme destinées à faire connaître le rapport des parties entre elles.

Saut. — Natation. — Action de grimper (son mode), de plonger.

Genre de vie : Solitaire. — Par paires. — En troupes. — D'une manière mixte. — Diurne. — Nocturne. — Crépusculaire.

Localité qu'il affecte de préférence. — Si elle varie suivant la saison ou le besoin. — Sa position pendant le repos ou le sommeil. — S'il perche ou non. — Perche-t-il haut, bas, sur les arbres, dans les buissons, sur les pierres. — S'il cherche le soleil, l'ombre.

Différence entre le mâle et la femelle. — Changement de plumage suivant la saison. — Variations. — Albinisme. — Mélanisme.

Nourriture : Comment il la prend, se la procure. — Ses ruses. — S'il boit. — Comment. — Aime-t-il ou fuit-il l'eau ? — Déjections, solides, liquides. — Mode d'expulsion — Régurgitation.

Voix. — Cri. — Chant. — Suivant les sexes et l'âge. — Dans l'amour, la crainte, la colère.

Manière d'attaquer, de combattre ou de se défendre.

Est-il monogame ou polygame. — Époque de la pariade. — Changements qui surviennent à cette époque. — Préludes de l'accouplement. — Accouplement.

Nid. — S'il en fait un, où est-il placé ? — Matériaux qui servent à sa construction. — Leur emploi.

Époque de la ponte. — Combien de fois elle se renouvelle par an.

Nombre, forme, grosseur et couleur des œufs.

Durée de l'incubation. — La femelle couve-t-elle seule ? — Quel rôle joue le mâle dans cette opération.

État des petits au sortir de l'œuf. — Sont-ils aveugles ou non ? — Nus ou couverts de duvet. — Leur livrée. — Quand ils prennent leur plumage d'adultes.

Éducation des petits par la mère. — Rôle du père.

Mue. — Époque. — Simple ou double.

Sédentaires. — Erratiques ou migrateurs. — Époque du départ et du retour. — Station d'été. — D'hiver.

Distribution géographique. — Limites extrêmes. — Centre d'habitation.

S'il s'apprivoise. — S'il est susceptible de l'être. — Son éducation. — Sa vie en captivité. — S'il s'y reproduit. — Ses croisements, Métis féconds ou stériles.

Durée de sa vie.

Ses ennemis. — Ses parasites. — Ses maladies.

Chasse.

Qualité de sa chair, de ses œufs. — Utilité qu'on en retire. — Son éducation en domesticité.

Son importance historique. — Préjugés.

Place dans la méthode. — Synonymie générique. — Discussion sur la valeur des subdivisions.

Nomenclature et description des espèces.

Iconographie. — Bibliographie.

Cet article ne comportant que des généralités, il est à regretter qu'on ne puisse donner des exemples à l'appui des règles établies sur l'autorité des grands maîtres ; mais ils dépasseraient les limites de cet ouvrage. Loin de moi la pensée d'avoir voulu dogmatiser ou faire le réformateur ; j'ai simplement recueilli et reproduit ce qui est dit partout, mais n'a encore été écrit nulle part.

(Gérard.)

DESCURAINIA. BOT. PH. — Division établie par MM. Webb et Berthelot dans le genre *Sisymbrium* (*Flor. canar.*, 72 part.), et considérée par Endlicher comme synonyme des sections *Irio* et *Descurea* de ce genre.

DESCUREA. BOT. PH. — Section du g. *Sisymbrium* établie par C.-A. Meyer (*Ledebour. Flor. alt.*, III), et comprenant des herbes glabres, ou couvertes d'une pubescence blanche et floconneuse.

* **DESERA.** INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Troncatipennes, établi par Leach aux dépens du genre *Drypta* de Fabricius, et auquel il donne pour type la *Drypta cylindricollis* de cet auteur, qui se trouve en Sicile et dans le midi de la France. Il y rapporte une seconde espèce qu'il nomme *Bonelliana*, et qui, suivant M. Dejean, est la même que la *Drypta longicollis* de Mégerle. Cette dernière est des Indes orientales. (D.)

DESFONTAINEA (nom propre). BOT. PH. — Genre du groupe des Desfontainées, établi par Ruiz et Pavon (*Prodr.*, 29, t. 5) pour des arbrisseaux du Pérou, inermes, mais mal connus, à rameaux opposés, à feuilles opposées, pétiolées, coriaces, spinoso-dentées, ayant le pétiole articulé avec la

branche ; à fleurs axillaires et terminales, solitaires, pédonculées, à pédoncules bi-bractéolés, à corolle coccinée, à limbe jaune et à baies blanches.

Les caractères de ce genre, l'unique de la petite famille des Desfontainées, sont : Fleurs parfaites, régulières; calice libre, persistant, à cinq divisions ; corolle supère, tubuleuse, quinque-partite, imbriquée en estivation. Cinq étamines insérées sur la gorge de la corolle et alternant avec ses divisions. Anthères biloculaires, à déhiscence longitudinale. Ovaire globuleux uniloculaire (?); ovules horizontaux, anatropes. Style terminal, filiforme ; stigmate en tête. Baie globuleuse, uniloculaire; semences nombreuses, anguleuses, coriaces ; embryon subglobuleux ; cotylédons courts à radicule épaisse.

***DESFONTAINÉES**. *Desfontaineæ*. BOT. PH. — Le genre *Desfontainea*, dédié à notre célèbre et excellent botaniste Desfontaines, semble se rapprocher des Solanées, mais en diffère assez pour pouvoir un jour servir de type à une petite famille particulière. Nous devons pour ses caractères renvoyer à ceux du genre qui jusqu'ici la constitue seul. (AD. J.)

***DESFONTAINESIA**, Hoff. BOT. PH. — Syn. de *Fontanesia*, Labill.

***DESFONTENÆA**. BOT. PH. — Sous le nom de *Desfontenæa tricocca*, les planches du *Flora fluminensis* présentent une plante qui appartient sans aucun doute aux Euphorbiacées, et probablement au genre *Acalypha*. (AD. J.)

***DÉSINENCE**. *Desinentia*. BOT — De Candolle appelle ainsi la manière dont se termine un organe ou une partie d'organe, et pour exprimer cet état on emploie un grand nombre d'épithètes, telles que : *tronqué, obtus, pointu*, etc. *Voy*. aussi NOMENCLATURE.

DÉSIS. *Desis* (δέσις, lien). ARACH. — Ce genre, qui appartient à l'ordre des Aranéides et à la tribu des Araignées, a été créé par M. Walckenaër dans le tom. I de son *Hist. nat. sur les insectes aptères*. Les caractères distinctifs de cette nouvelle coupe générique peuvent être ainsi exprimés : Yeux au nombre de 8, sur 2 lignes, l'antérieure très rapprochée du bord antérieur du corselet, courbées en arrière, et figurant un croissant évasé. Les yeux du carré intermédiaire plus gros que les yeux latéraux, qui sont portés sur un tubercule peu élevé. Lèvre allongée, à côtés parallèles, fortement échancrée à son extrémité. Mâchoires droites, divergentes, dilatées à leur base, pointues à leur extrémité. Pattes fortes, propres à la course, les antérieures plus allongées que les postérieures; la 1re paire la plus longue, la 2e ensuite, la 3e la plus courte. Cette nouvelle coupe générique ne renferme qu'une espèce, c'est la *D. dysderoides* Walck. (*op. cit.*, t. I, pag. 610 no 1), qui a pour patrie les environs de Rio-Janeiro. (H. L.)

DESMAN. *Mygale*. MAM. — On trouve dans les eaux de plusieurs parties de la Russie, principalement dans l'ouest, un Mammifère aquatique, double en grosseur de notre Rat d'eau, à queue comprimée, à pieds de derrière palmés, à museau prolongé en un groin ou mieux en une petite trompe mobile, et dont la peau, longtemps même après qu'on l'a préparée pour nos collections, répand une forte odeur de musc. C'est le Desman (*Sorex moschatus* de Pallas), dont G. Cuvier a fait un genre à part sous le nom latin de *Mygale*. Quoique Wagler, dans son *Système des Amphibies*, ait remplacé ce nom par celui de *Caprios*, il est généralement adopté, et le sous-genre auquel il s'applique a même pris un intérêt plus réel pour nous depuis qu'une seconde espèce de Desman a été découverte en France. Ces animaux appartiennent à l'ordre des Insectivores, et ils semblent devoir prendre place entre les Musaraignes et les Scalops, quoiqu'ils soient plus voisins des premières.

Leur corps est assez allongé, couvert de poils fort doux, les uns soyeux plus ou moins irisés, les autres au contraire duveteux et formant une sorte de bourre ; leurs oreilles externes sont presque nulles ; leurs pieds sont à cinq doigts, armés d'ongles robustes, les antérieurs propres à fouiller, les postérieurs disposés au contraire pour la natation. A la base de la queue existent des cryptes par lesquels suinte l'humeur musquée.

Le squelette de ces animaux présente aussi quelques particularités, qui les pourraient faire rapprocher les Desmans des animaux de la famille des Taupes plutôt que des Musaraignes. Telles sont : la présence d'une arcade zygomatique, la forme générale de la tête, le raccourcissement de l'humérus

et même la disposition et le nombre des dents.

Les Desmans ont 44 dents, 11 à chaque côté de chaque mâchoire. Leur première paire d'incisives supérieures, qui est la plus saillante de leurs dents, est en pyramide triquètre, et suivie, après un petit espace vide, de deux autres incisives très petites et subégales : des trois paires d'incisives inférieures la seconde est la plus forte, mais beaucoup moindre cependant que la plus grande d'en haut. En arrière des incisives il existe encore quatre paires de petites dents subsemblables en haut et cinq en bas, toutes comparables aux dents intermédiaires des Scalops : puis quatre paires supérieures et trois inférieures des grosses molaires.

Buffon avait parlé fort peu du Desman de Russie, et cependant cette espèce avait déjà été signalée par Aldrovande, Clusius, Charleton, etc.; mais elle ne fut bien connue qu'après la description qu'en fit Pallas, et depuis lors elle a été étudiée de nouveau par M. Brandt, à qui l'on doit une analyse des glandes odorifères de cet animal.

C'est quelque temps après la description du Desman de Russie par Pallas qu'on a trouvé aux pieds des Pyrénées, auprès de Tarbes, etc., dans les petites rivières qui y sont fort nombreuses, la seconde espèce de ce genre ; et la découverte en est due à M. Desrouais, qui était alors professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de Tarbes. M. E. Geoffroy en a donné la première description, et l'a nommé *Mygale pyrenaica*. De même que le Desman de Russie, celui-ci est aquatique, mais il l'est déjà moins : aussi a-t-il la queue moins comprimée, ce qui a engagé M. Is. Geoffroy à le distinguer génériquement sous le nom de *Mygalina*. Il est aussi plus petit, et n'a guère, la queue comprise, que 8 ou 10 pouces de longueur. L'odeur qu'il répand est très forte et très tenace.

Le Desman des Pyrénées a été, pendant quelque temps, fort rare dans les collections ; mais il l'est beaucoup moins aujourd'hui, bien qu'on ne l'ait point trouvé ailleurs que sur le versant septentrional des montagnes dont il porte le nom. C'est un animal qui se nourrit essentiellement d'insectes. (P. G.)

DESMANS FOSSILES. MAM. FOSS.—M. de Blainville (*Ostéographie des Insectivores*, p. 99) signale le *Mygale pyrenaica* parmi les Mammifères, dont M. Lartet a recueilli des ossements fossiles dans les terrains tertiaires moyens du département du Gers ; et il confirme, d'après l'examen de la pièce ellemême, la détermination qu'en avait déjà faite ce paléontologiste distingué. (P. G.)

DESMANTHUS (δεσμός, lien; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Mimosacées, tribu des Parckiées, formé par Willdenow, et renfermant une vingtaine d'espèces, dont les deux tiers sont cultivées en Europe. Elles croissent entre les tropiques. Ce sont des herbes ou des sous-arbrisseaux inermes, nutants ; à feuilles alternes, duplicato-paripennées, souvent sensibles ; à stipules pétiolaires, géminées ; à fleurs polygames, hermaphrodites et neutres. Bractées blanches (dont les filaments fertiles, très souvent jaunes), disposées en capitules axillaires, pédonculés, ovés ou subglobuleux. De Candolle a formé dans ce g. deux sections fondées sur la forme des filaments stériles et celle des légumes : *a. Neptunia* (herbes aquatiques), *b. Desmanthia* (arbrisseaux terrestres.) (C. L.)

DESMARESTELLE. *Desmarestella* (nom propre). BOT. CR. — (Phycées.) M. Bory, consultant plus son amitié pour Desmarest que les lois qui régissent la nomenclature, a fondé ce g. (*Dict. class.* V, p. 438) sur le *Conferva conjervicola* Dillw. M. Endlicher (*Gen. plant.*) a changé le nom de *Desmarestella* en celui de *Leiblinia*. Le genre monotype n'a point été admis, et l'espèce en est restée parmi les Conferves. (C. M.)

DESMARESTIE *Desmarestia* (Desmarest, naturaliste français). BOT. CR. — (Phycées.) Lamouroux institua ce g. (*Essai*, p. 23, et *Dict. class.*, t. V, p. 438) en prenant pour type les *Fucus aculeatus* et *ligulatus* ; mais il y réunissait encore le *Fucus viridis*, sur lequel plus tard M. Greville a fondé son g. *Dichloria*. *Voy.* ce mot.

Dans son *Species algarum*, M. Agardh confondait les espèces de ces deux g. avec celles de son g. *Sporochnus*. Le g. *Desmarestia*, tel qu'il est circonscrit aujourd'hui, offre pour caractères essentiels : Fronde gélatino-cartilagineuse, plane, linéaire, étroite, très rameuse, à rameaux distiques atténués en pétiole à la base, et chargés d'épines latérales cloisonnées que termine un pinceau caduc de filaments verts articulés. La fruc-

tification en étant encore inconnne, ce g., dont les espèces, au nombre de six ou sept, sont, à l'exception des *D. herbacea* Lamx., et *D. peruviana* Nob. (*Fl. Boliv.*, t. V, fig. 3, *in* d'Orbig., *Voy. Amér. Mérid.*), originaires des zônes tempérées des deux hémisphères; ce g., disons-nous, n'a point encore de place certaine dans le système. Ce n'est que par une analogie peut-être un peu forcée qu'il a été admis provisoirement dans la tribu des Sporochnées. Les espèces de ce g. offrent deux particularités dignes de remarque : la première, c'est que la couleur de l'état de vie est subitement changée par l'action de l'air atmosphérique; la seconde est la propriété de hâter avec une promptitude extrême la décomposition des autres Hydrophycées avec lesquelles on les met en contact. *Voy.* SPOROCHNUS et DICHLORIA. (C. M.)

*DESMATODON (δέσμα, ατος, lien; ὀδούς, ὄντος, dent). BOT. CR. — (Mousses.) Bridel a établi ce genre acrocarpe haplopéristomé (*Mant. Musc.*, pag. 86) sur quelques Dicranes d'Hedwig. Il appartient à la tribu des Trichostomées et offre pour caractères principaux : Un péristome simple composé de 16 dents bifides ou trifides. Ces dents, par leur disposition, simulent même quelquefois les 32 dents des Trichostomes; elles ont une base quadrangulaire, puis sont articulées et libres, ou bien réunies par des liens qui vont de l'une à l'autre. Capsule munie d'un anneau, simple, pédonculée, penchée ou pendante, ovale ou oblongue, rétrécie à la base en forme de col. Coiffe en capuchon. Opercule à bec obtus. Inflorescence monoïque : fleurs *mâles* terminales, latérales ou axillaires, entourées de 3 feuilles périgoniales, rarement d'une seule et composée de 3 à 10 anthéridies et de paraphyses en massue. Fleurs *femelles* gemmiformes, composées d'un petit nombre de pistils, ordinairement dépourvues de paraphyses, et entourées de feuilles périchétiales semblables à celles qui terminent les rameaux. Ces Mousses, qui, par la forme de leurs feuilles et les contours de leur capsule, rappellent certaines Tortules, se rapprochent des genres *Trichostomum* et *Conomitrium* par l'inflorescence et le péristome. Elles sont vivaces et se plaisent spécialement dans les régions alpines. Bridel en connaissait 3 espèces; MM. Bruch et Schimper, qui ont limité ce genre différemment, en comptent 7, toutes européennes. (C. M.)

* DESMATODONTOIDÉES. *Desmatodontoideæ.* BOT. CR. — Nom donné par Fürnrohr à un groupe de la famille des Mousses ayant pour type le genre *Desmatodon.*

*DESMIDIE. *Desmidia* (δεσμός, lien, chaîne; εἶδος, forme). BOT. CR. — (Phycées.) Genre créé par Agardh et formant le type de la tribu des Desmidiées. Voici les caractères qui peuvent lui être assignés : Corpuscules anguleux, renfermant un endochrome rayonnant, soudés en séries et formant un filament prismatique, entouré d'un mucus déterminé. Les Desmidies renferment 3 ou 4 espèces présentant des filaments triquètres, verts, assez raides, tordus, fragiles et se divisant en articles courts. Chaque hémisomate renferme un endochrome formé d'une lame à 3 rayons bifurqués dont les sommets se dirigent vers les angles des corpuscules ou articles. Ceux-ci, après leur séparation, se rapprochent ensuite 2 à 2, et leur copulation, propre à toutes les Desmidiées (voyez ce mot), donne lieu à la formation de la spore par la concentration de l'endochrome.

Les Desmidies habitent les eaux vives des étangs et des marais dans les lieux tourbeux. L'espèce la plus commune est le *Desm. Swartzii* Ag., dont les filaments sont d'un beau vert. Agardh les croyait plans. Lyngbye, qui l'a figuré pl. 61 A de son *Tentamen*, a bien rendu sa forme triquètre si remarquable.

Les genres *Hyalotheca*, Ehrenb. et *Spondylotium*, Bréb., ont été créés aux dépens du genre *Desmidium.* (Bréb.)

* DESMIDIÉES. *Desmidieæ.* BOT. CR. — (Phycées.) Tribu d'Algues microscopiques appartenant à la division des Synsporées, établie par M. Decaisne. Les Desmidiées présentent des corpuscules composés de deux hémisomates opposés, réunis base à base et ayant les formes les plus variées; les uns sont isolés, ovales ou arrondis, entiers ou lobés, mutiques ou chargés d'appendices épineux, comme les *Micrasterias*, *Cosmarium*, *Closterium*, *Staurastrum*, etc. D'autres sont réunis en séries et forment des filaments; tels sont les *Hyalotheca*, *Desmidium*, *Spondylotium* et *Scenedesmus.* Leurs corpuscules à une enveloppe membraneuse se déformant par la dessiccation et remplie d'un endochrome vert disposé en lanières ou lames

ntes parsemées de granules arron-
lquefois assez gros. Ils sont entourés
ouche de mucus plus ou moins

ropagation a lieu au moyen d'une
ondie, lisse ou épineuse, formée par
tration de l'endochrome résultant
jugation de 2 corpuscules ; cette
pulative s'opère au point de sou-
hémisomates géminés. Les Desmi-
encore un autre mode de multipli-
ui consiste en une réduplication de
hémisomate (*V.* le mot DÉDUPLICA-
es corpuscules, à certaines époques,
nt transversalement au point de su-
hémisomates opposés, et bientôt
it reparait de chaque côté un ap-
qui, par son accroissement pro-
rend la forme de l'hémisomate au-
st accolé, de sorte que deux indi-
mplets résultent de cette division
e toujours transversale. Nous avons
récemment dans un grand nombre
idiées, et principalement dans les
m, un mouvement circulatoire très
able qui ne peut être reconnu qu'à
n microscope dont le pouvoir am-
st assez considérable. Avec un peu
n on aperçoit en dedans des cor-
, immédiatement sous leur enve-
ne couche muqueuse parsemée de
très petits qui éprouvent constam-
mouvement de circulation en glis-
une des parois, atteignant le som-
redescendant sur l'autre face. Ce
ent est semblable à celui que l'on
dans les *Chara* et dans les cellules
de végétaux d'un ordre supérieur.
ues auteurs ont réuni les Desmidiées
omées. Ce rapprochement nous sem-
licable. Les Diatomées ont une du-
longitudinale sans réduplication;
eloppe est de nature siliceuse, ne
mant point par la dessiccation, ni
ar la calcination, et la masse mu-
ui les remplit intérieurement, brune
âtre, est totalement différente de
rome vert des Desmidiées, dont la
tion, ainsi que celle de leur enveloppe
neuse, a démontré, par l'analyse
e, une nature végétale analogue à
Confervées. Les Diatomées ont aussi
rement reptatoire très prononcé qui

n'existe point dans les Desmidiées. Celles-ci ont seulement, comme tous les végétaux, une propension à se diriger vers la lumière qui les détermine, par un mouvement insensible, à s'établir en couches superficielles dans les points où elles vivent submergées. Elles nous paraissent devoir être placées à la suite des Conjuguées ou Zygnémées.

Cette tribu renferme 14 genres : *Desmidium*, Ag.; *Hyalotheca*, Ehrenb.; *Spondylotium*, Bréb.; *Scenedesmus*, Meyen; *Ankistrodesmus*, Corda; *Pediastrum*, Meyen; *Micrasterias*, Ag.; *Cosmarium*, Corda; *Staurastrum*, Meyen; *Closterium*, Nitzsch; *Penium*, Bréb; *Spirotœnia*, Bréb.; *Docidium*, Bréb.; et *Trochiscia*, Kutz. Nous en comptons environ 150 espèces.

Les Desmidiées habitent les eaux tranquilles et limpides, les mares et les étangs dans les lieux boisés, et surtout les flaques des marais spongieux, parmi les *Sphagnum*, Mousses si communes dans les tourbières. Elles se groupent souvent au sommet des végétaux inondés, et elles sont aussi fréquemment plongées dans des masses muqueuses dues au rapprochement du mucus qui enduit chacun de leurs corpuscules. (Bréb.)

***DESMIDOPHORUS** (δεσμίς, faisceau; φέρω, je porte). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères, division des Apostasimérides, créé par nous et adopté par M. Dejean dans son Catalogue, et par Schœnherr (*Synonym. Curc. gen. et sp.*, t. IV, p. 360). Cinq espèces de Java appartiennent à ce genre. Elles sont revêtues de couleurs sombres, ont le rostre assez épais, le corps raccourci et les élytres fasciculées ou inégales. (C.)

***DESMIDORCHIS**, Ehrenb. BOT. PH. — Syn. de *Huceroxia*, Wight et Arn.

DESMIE. *Desmia*, Lyngb. (*Hydrophyt. Dan.* pag. 34) δέσμος, lien). BOT. CR. — (Phycées.) Syn. de *Desmarestia*, Lamarck. *Voy.* ce mot. (C. M.)

DESMINE. MIN. — *Voy.* SPINELLANE.

***DESMIPHORA** (δεσμίς, faisceau; φέρω, je porte). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères (tétramères de Latreille), famille des Longicornes, tribu des Lamiaires, établi par M. Serville (*Ann. de la Soc. entom. de France*, t. IV, p. 62). M. Dejean, qui a adopté ce genre dans son Catalogue, en mentionne

12 espèces. Les trois premières sont indigènes de Cayenne, la quatrième de Cuba, les six suivantes du Brésil; la onzième se trouve en Colombie, et la douzième aux États-Unis. Les *Desmiphora* sont de forme subcylindrique; leur corps est couvert d'une villosité longue et sétiforme qui, chez quelques espèces, forme comme des dépôts de toile d'araignée. Le corselet est muni d'une épine latérale assez prononcée. (C.)

*__DESMOCARPUS__ (δεσμός, ligament; καρπός, fruit). BOT. PH — Division de la famille des Capparidées-Capparées, établie par Wallich (*Catal.*, n° 6878) dans le g. Cadaba, pour les espèces à feuilles trifoliées et à corolle dipétale.

*__DESMOCERUS__ (δεσμός, lien; κέρας, antenne). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères (tétramères de Latreille), famille des Longicornes, tribu des Lepturètes, créé par M. Dejean et caractérisé par M. Serville (*Ann. de la Soc. entom. de France*, tom. IV, 202). L'espèce type et unique est le *Stenocorus cyaneus* Fab., Ol., *palliatus* Forst., espèce très commune aux États-Unis; elle est d'un beau bleu, et marquée à la base des élytres d'une large bande inégale jaunâtre; sa tête et son corselet s'élargissent coniquement sur la base de ce dernier; les articles des antennes se terminent chacun en un nœud tronqué. (C.)

__DESMOCHÆTA__, Kunth. BOT. PH.—Syn. de *Pupalia*, Mart.

*__DESMOCHÆTÉES.__ *Desmochæteæ*. BOT. PH. — L'une des sections de la famille des Polygonées, dans laquelle se trouve compris le genre *Desmochæta*. (AD. J.)

*__DESMODERUS__ (δεσμός, lien; δέρη, cou). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères (tétramères de Latreille), famille des Longicornes, tribu des Trachydérides de M. Dupont, créé par M. Dejean, et adopté par M. Serville (*Ann. de la Soc. entomolog. de France*, t. III, p. 37). L'espèce type et unique, le *D. variabilis* de MM. Dupont et Serville, est très sujette à varier; elle est tantôt noire, rouge ou brune, et quelquefois elle offre le mélange de ces trois couleurs (corselet avec cinq tubercules dorsaux et deux latéraux un peu plus proéminents). M. Aug. Saint-Hilaire l'a rapportée des provinces centrales et méridionales du Brésil. (C.)

__DESMODIUM__ (δεσμός, lien). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Hédysarées-Euhédysarées, formé par De Candolle, renfermant plus de 300 espèces, dont près de 80 sont cultivées en Europe, et beaucoup comme plantes d'ornement. Ce sont des herbes ou des sous-arbrisseaux communs sous les tropiques, un peu plus rares en-deçà, à feuilles pennées-trifoliolées ou unifoliolées par l'avortement des folioles latérales; à fleurs pourpres, bleues ou blanches, disposées en racèmes terminaux, ordinairement lâches, dont les pédicelles sont uniflores, filiformes, solitaires ou ternés, et sortant des aisselles des bractées. L'auteur le divise en 3 sections: a. *Eudesmodium*, b. *Pleurolobium*, c. *Chalarium*. (C. L.)

__DESMODUS__ (δεσμός, lien; ὀδούς, dent). MAM. — M. Maximilien de Neuwied a désigné par ce nom un genre de Mammifères cheiroptères appartenant à la famille des Phyllostomes, et, comme eux, propre à l'Amérique méridionale. La seule espèce que ce genre comprenne encore a sa feuille nasale surbaissée et sans prolongement hastiforme; sa membrane interfémorale est courte comme chez les Sténodermes, et l'on n'y voit pas de rudiment de la queue. Son squelette est remarquable par l'étroitesse et la brièveté de la face; par l'aplatissement du fémur, qui est comme marqué à ses bords externe et interne; par le développement du péroné plus considérable que chez les autres Cheiroptères, ainsi que par son aplatissement et par celui du tibia; mais la dentition du *Desmodus* le rend plus curieux encore; et comme nous l'avons dit à l'article DENTS, elle en fait parmi les Cheiroptères une exception aussi notoire que celle des Cheiromys dans la famille des Makis. Les incisives supérieures, en une part, sont subtriangulaires et aiguës en manière de soc; les inférieures au contraire en deux paires, séparées par un espace vide, petites et bidenticulées à leur couronne; la canine supérieure présente, à peu de chose près, la forme de l'incisive de la même mâchoire; l'inférieure est moins forte et plus caniniforme; les molaires, dont il y a seulement deux paires supérieurement et trois en bas, sont comprimées et tranchantes.

On ne connaît pas encore avec quelles particularités de nutrition cette singulière

disposition est en rapport. On sait cependant que le *Desmodus* a, comme les Vampires et les Spectres, l'habitude de sucer le sang des animaux ; et ses puissantes incisives supérieures et ses canines lui permettent sans doute de percer profondément le derme des animaux, en même temps que la disposition de ses lèvres lui rend la succion très facile.

On a nommé *Desmodus rufus* l'espèce type de ce genre, et on l'a signalée dans quelques districts du Brésil : à Chiquitos, près le Pérou, et à la Guiane, près de la Mana. Sa taille ne dépasse pas celle de nos Vespertilions murins.

M. Alcide d'Orbigny a donné à ce Cheiroptère le nom d'*Edostoma cinerea* dans une des planches de son *Voyage en Amérique*. M. Waterhouse, dans la partie mammalogique du voyage anglais du *Beagle*, a aussi donné, comme différent du *Desmodus rufus*, un animal du même genre, qu'il nomme *Desmodus d'Orbignyi*. (P. G.)

***DESMOGOMPHIA** (δεσμός, lien ; γόμφος, dent, cil). INFUS.—M. Ehrenberg a proposé dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1832, de diviser les Zoophytes rotifères en trois groupes : les *Agomphia*, *Gymnogomphia* et *Desmogomphia*. Dans son grand ouvrage sur les Infusoires (*Die Infusionsthierchen*, 1838), il n'a plus indiqué ces 3 divisions : les DESMOGOMPHIA sont partagés eux-mêmes en : 1° **Polygomphia** (g. *Hydatina*, *Notommata*, *Euchlanis*, *Stephanoceros*, *Brachionus*) ; 2° **Zygogomphia** (g. *Callidina*, *Rotifer*, *Actinurus*, *Philodina*, *Monolabis*, *Pterodina*) et 3° **Lochogomphia** (g. *Ptygura*, *Megalutiocha*, *Melicerta*). (E. D.)

***DESMONCUS**. BOT. PH.—Genre de la famille des Palmiers-Coccoïnées, établi par Martius (*Palm*. 85, t. 68, 69, 87, 91, f. 5) pour deux espèces de petits Palmiers du Brésil, à frondes pennées et à régime ramifié.

***DESMONOTA** (δεσμός, lien ; νῶτος, dos). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Cycliques, tribu des Cassidaires (Mésomphalides de M. Hope), proposé par M. Hope (*Coleopterist's Manual* 1840, pag. 60). L'auteur indique comme type la *Cassida platynota* de Germar, qui rentre dans le g. *Polychalca*, cité et adopté antérieurement par M. Dejean dans son Catalogue. (C.)

***DESMOPACHRIUS** (δεσμός, lien ; παχύλός, épais). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Hydrocanthares, tribu des Haliplides, établi par M. Babington sur une seule espèce de Rio-Janeiro, qu'il nomme *nitidus* (*Hope's Coleopterist's Manual*, part. 2, pag. 132). Ce genre n'a pas été adopté par M. Aubé dans sa monographie des Hydrocanthares et des Gyriniens. (D.)

***DESMOPHYLLE**. *Desmophyllum* (δεσμός, lien ; φύλλον, feuille). POLYP.— M. Ehrenberg a indiqué sous ce nom un genre de Polypiers pierreux dans lequel il place plusieurs espèces de Caryophyllies. *Voy*. ce mot. (E. D.)

***DESMOSOMUS** (δεσμός, lien ; σῶμα, corps). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères, division des Apostasimérides, créé par Perty (*Delectus animal. articulatorum*, etc.), qui n'y rapporte qu'une seule espèce indigène du Brésil : le *D. longipes*, que Schœnherr a nommée depuis *lineatus*, et que cet auteur place, ainsi que M. Dejean, dans le genre *Litomerus* de Schœnherr. (C.)

***DESMOTRICHUM**, Blum. BOT. PH.— Syn. de *Dendrobium*, Swartz.

***DESMOZONA** (δεσμός, lien ; ζώνη, ceinture). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Diurnes, établi par M. Boisduval, qui le place dans la tribu des Erycinides. Ce g. ne renferme qu'un petit nombre d'espèces, toutes de l'Amérique méridionale, et parmi lesquelles nous citerons comme type l'*Erycina lamis* God., figurée dans Cramer, pl. 335, fig. F. G. (D.)

DÉSORGANISATION. *Desorganisatio*. ZOOL.—Altération profonde d'un organe entier ou d'une de ses parties, par suite de laquelle sa forme, sa structure, enfin tous ses caractères distinctifs sont changés et ne peuvent plus se rétablir, toutes les fonctions vitales y étant abolies. Le phénomène partiel constitue un certain état pathologique, et le phénomène général l'état de désagrégation qu'on appelle la mort.

***DESORIA** (Désore, nom propre). INS.— Cette coupe générique, établie par M. Agassiz aux dépens du genre *Podura* des auteurs, a été adoptée par M. Nicolet, qui la caractérise ainsi : Corps long. cylindrique, conique à l'extrémité, hérissé de longs poils en forme de soies et divisé en huit segments séparés par des rétrécissements transversaux ; les deux

derniers segments très courts, les précédents plus ou moins égaux entre eux, mais n'offrant jamais une grande différence. Tête directe ou parallèle au plan de position. Antennes de quatre articles, plus longues que la tête, mais n'égalant jamais la tête et le thorax pris ensemble. Pattes cylindracées, assez longues et grêles. Queue longue, droite, à pièce basilaire très courte, comparée à la grandeur de l'organe complet. Filets terminaux longs, sétacés et ridés transversalement. Sept yeux, par groupe latéral, situés à la base des antennes, près des bords latéraux de la tête. Point d'écailles. Cou distinct. Les douze espèces qui composent ce genre sont partagées en deux divisions par M. Nicolet, les unes à premier et troisième article des antennes plus courts que les deux autres; à filets terminaux de la queue un peu arqués et courts.

L'espèce type de cette division est la *D. fulvo-maculata* Nicol. (*Nouv. mém. de la Soc. helvétique des sciences nat.*, pl. 6. fig. 8.)

Les autres à articles des antennes égaux entre eux; à filets terminaux de la queue longs et sétacés.

La *D. cylindrica* Nicol. (*Op. cit.*, pl. 6, fig. 1) peut être considérée comme étant le type de cette seconde division. (H. L.)

DÉSOXYDATION et **DÉSOXYGÉNATION**. CHIM. — *Voy.* MÉTAUX.

***DESPRETZIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées-Phalaridées, établi par Kunth pour des plantes herbacées du Mexique, à feuilles ovales, celles de la base arrondies, pétiolées, nervées, ayant la gaîne fendue, la languette oblitérée, les panicules rameuses, étalées, les épis pédicellés et courbés.

DESSENIA, Adans. BOT. PH. — Synonyme de *Gmelia*, L.

***DESSONORNIS**. OIS.—Smith a donné ce nom a une espèce de Merle à bec médiocre, assez mince, et muni d'une arête légèrement arquée, appelée par Swainson *Turdus vociferans*. *Voy.* MERLE. (G.)

DESVAUXIA, R. Br. BOT. PH. — Syn. de *Centrolepis*, Labill.

***DÉTARIÉES**. *Detarieæ*. BOT. PH. — Un genre de Légumineuses, le *Detarium* (*voy.* ce mot), se trouve placé à la suite des Swartziées, mais présente des caractères assez particuliers pour devenir un jour le type d'une tribu distincte, dont jusqu'ici les caractères se confondraient avec les siens. (AD. J.)

DETARIUM (nom vernaculaire). BOT. PH. — Genre de la famille des Swartziacées, tribu des Détariées, formé par Jussieu (*Gen. Pl.*, 365), et renfermant deux espèces, dont l'une est cultivée dans les jardins. Ce sont des arbres de la Sénégambie, à feuilles alternes, subimparipennées; dont les folioles alternes, quadri-quinquéjuguées, ovales-oblongues, obtuses ou échancrées, très entières; à fleurs paniculées, disposées en racèmes dichotomes, à graines comestibles. La corolle manque dans ce genre. (C. L.)

DÉTERMINÉ. BOT. — *Voy.* DÉFINI.

***DETHARDINGIA**, Nees et Mart. BOT. PH. — Syn. de *Dufourea*, Kunth.

***DÉTO**. *Deto*. CRUST. — Genre de l'ordre des Isopodes, tribu des Cloportides terrestres, division des Porcellionides, établi par M. Guérin-Méneville, et ainsi caractérisé: Articles des antennes au nombre de 9, dont les 4 derniers forment une tige beaucoup plus courte que le précédent, et composée d'articles inégaux. Corps ne paraissant pouvoir se contracter en boule que très imparfaitement. Appendices ou stylets postérieurs s'avançant au-delà du dernier segment.

Ce genre a beaucoup d'analogie avec les Tylos; cependant on ne pourra le confondre avec ces derniers, qui ont les appendices postérieurs très petits et entièrement cachés, et les 4 derniers articles des antennes égaux en longueur. Il a aussi beaucoup d'affinité avec les Armadilles et les Cloportes; mais on ne peut le confondre avec eux, parce que ceux-ci n'ont que 7 ou 8 articles aux antennes, et que ces articles vont en diminuant graduellement de longueur et d'épaisseur.

On ne connaît qu'une seule espèce de ce genre, c'est le *D. echinata* Guér. (*Mag. de zool.*, cl. VII, pl. 14, fig. 1 à 6, 1837). Ce singulier Crustacé a été rapporté d'Orient par Olivier. (H. L.)

DÉTONATION. *Detonatio*. CHIM.—Bruit plus ou moins violent qui accompagne les combinaisons ou les décompositions chimiques qui s'accomplissent avec rapidité. On distingue la *détonation* de la *fulmination* en ce que cette dernière produit un bruit plus considérable.

***DÉTOPNEUMONES** (δετός, attaché; πνεύμων, poumon, organe respiratoire;

ÉCHIN. — Groupe de Zoophytes échinodermes, proposé par M. Brandt pour quelques espèces d'Holothuries. *Voyez* ce mot. (E. D.)

DÉTRITIQUES (TERRAINS). GÉOL. — *Voy.* TERRAINS.

DÉTROIT DE MAGELLAN. MOLL.—Nom marchand du *Conus magellanicus*.

DEUIL. ZOOL., BOT. —Cette épithète, employée surtout en lépidoptérologie et en botanique, sert à désigner un mélange de noir et de blanc présentant l'aspect d'un vêtement de deuil.

DEUIL (DEMI). INS. — Nom vulg. d'une esp. du g. Satyre.

DEUIL (GRAND et PETIT). INS.—Nom vulgaire de deux Papillons du genre Nymphale.

***DEUTEROCAMPTA** (δεύτερος, deuxième; κάμπτω, je courbe). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères (tétramères de Latreille), famille des Cycliques, tribu des Chrysomélines, créé par nous, et adopté par M. Dejean qui, dans son Catalogue, en énumère onze espèces, toutes originaires du Brésil. Plusieurs autres espèces de l'Amérique méridionale, découvertes récemment, en font aussi partie. Toutes sont d'un jaune orangé, et portent une croix noire formée d'une ligne sur la suture, et d'une bande transversale placée au milieu des élytres. (C.)

***DEUTÉROMÉSAL.** *Deuteromesalis* (δεύτερος, second; μέσος, mitoyen). INS.—Nom donné par Kirby à la seconde série des aréoles moyennes des ailes des Insectes.

***DEUTOXYDE.** *Deutoxydum.* CHIM. — *Voy.* OXYDES.

DEUTZIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Philadelphacées, établi par Thunberg, et renfermant 7 ou 8 espèces, toutes intéressantes par la beauté de leurs fleurs, et dont quelques unes sont cultivées en Europe. Ce sont des petits arbrisseaux indigènes de l'Inde supérieure et du Japon, scabres en raison des poils rigides, étoilés, à rameaux lâches, souvent pendants; à feuilles opposées, éponctuées, brièvement pétiolées, simples, crénelées ou dentées; à stipules nulles; à fleurs élégantes, disposées en thyrses. (C. L.)

DÉVELOPPEMENT. ZOOL., BOT. — *Voy.* ACCROISSEMENT.

***DEVERRA** (nom propre). BOT. PH.— Genre de la famille des Apiacées (Ombellifères), tribu des Sésélinées, formé par De Candolle, et contenant un très petit nombre d'espèces, dont deux ou trois sont cultivées dans les jardins de botanique. Ce sont des sous-arbrisseaux aromatiques, subaphylles, glauques, rigides, ayant le port des Genêts à balais. Ils croissent dans l'Afrique boréale et australe. Les pétioles en sont engaînants, persistants; le limbe, foliaire dans la jeunesse, est petit, multiparti; ses lobes sont sétacés; adulte, il est nul ou presque nul. Les ombelles florales sont pauciradiées; l'involucre est 4-6-phylle, petit, décidu; les folioles des involucelles au nombre de 4 ou 6, sont ovées-lancéolées, membraneuses au bord, décidues. Les fleurs en sont blanches. L'auteur divise ce genre en deux sections: a. *Deverraria*. b. *Pithyranthus*, fondées sur la vestiture différente du fruit. (C. L.)

DEVIDOIR. MOLL.—Syn. de Bistournée.

***DÉVIÉ.** *Deviatus.* BOT. — On dit que les feuilles sont *déviées* quand elles sont contournées de manière que la face supérieure ne se trouve pas tournée vers le ciel.

***DEVILLEA**, Bert. BOT. PH. — Syn. de *Caraguata*, Plum.

DEVIN. REPT. — Nom d'une espèce du g. Boa, *B. constrictor*.

DEVONIT. MIN. — *Voy.* WAVELLITE.

***DEWEYA** (nom propre). BOT. PH.—Genre de la famille des Apiacées (Ombellifères), constitué par Torrey et Gray (*Pl. north. Amér.*), et ne renfermant qu'une espèce. C'est une herbe vivace, glabre, de l'Amérique du Nord. Les feuilles en sont toutes radicales, simplement pennatiséquées, à segments largement ovés ou cordés, multidentés-aigus; les ombelles multiradiées, exinvolucrées; les involucelles 4-5-phylles, dont les folioles lancéolées, entières ou cuspidées-bitridentées; les fleurs d'un jaune pâle. (C. L.)

DEXAMINE. CRUST. — Leach a établi sous ce nom un genre de l'ordre des Amphipodes, pour une espèce de Crevettine, décrite par Montagu, sous le nom de *Gammarus spinosus*, et qui se trouve sur les côtes méridionales de l'Angleterre.

***DEXIA** (δεξία, agile). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, établi par Meigen, et adopté par Latreille ainsi que

par MM. Robineau Desvoidy et Macquart. Ce dernier en décrit 12 espèces, dont 11 d'Europe et une de Java. D'après M. Robineau-Desvoidy, les *Dexia* sont faciles à reconnaître à leur corps oblong, cylindrique ainsi qu'à leurs teintes grise et jaunâtre, parfois nuancées de fauve. Elles se trouvent plus spécialement sur les Ombellifères des pays élevés et calcaires. Une des plus communes est la *Dexia rustica* Meig. (*Musca id.* Fabr.), qui se trouve dans toute l'Europe. (D.)

*DEXIAIRES. *Dexiariæ*. INS. — Nom d'une sous-tribu de Diptères, établie par M. Macquart (*Dipt.*, tom. II, pag. 205) et faisant partie de la division des Brachocères, subdivision des Dichætes, famille des Athéricères, tribu des Muscides, section des Créophiles. Les Dexiaires se distinguent des sous-tribus voisines par plusieurs caractères, dont le plus saillant est la longueur des pieds, qui, joints à la forme ordinairement allongée de l'abdomen, donne à ces Diptères un facies particulier. De plus, la carène qui s'élève au milieu de la face entre les fossettes profondes où sont couchées les antennes, offre encore un moyen général de les reconnaître. Enfin les mâles sont plus grands que les femelles. Cette sous-tribu correspond à la tribu des Macropodées de M. Robineau-Desvoidy. Elle se compose principalement des Dexies de Meigen, à l'exception de quelques espèces qui appartiennent aux Tachinaires. Autour de ce genre il vient s'en grouper plusieurs autres qui ont avec lui des rapports plus ou moins intimes; tel est le genre *Prosena* de MM. Saint-Fargeau et Serville, qui joint à tous les caractères de la tribu la trompe longue et mince des Stomoxes avec lesquels il avait été confondu.

Parmi les diverses modifications que présentent les organes des Dexiaires, l'une des plus remarquables est la forme tantôt cylindrique, tantôt déprimée de l'abdomen, qui, comme celui des Tachinaires, porte quelquefois deux soies au milieu de chaque segment. Le style, ordinairement velu, des antennes, est nu dans l'un des genres; les ailes ont la première cellule postérieure ouverte dans le plus grand nombre, fermée dans quelques autres. Plusieurs espèces ont les pieds postérieurs ciliés. Des différences plus considérables se manifestent dans la grandeur et la coloration de ces Muscides, du moins si l'on compare les espèces d'Europe aux exotiques. A la taille médiocre, aux couleurs grises ou ferrugineuses des nôtres, le Brésil nous oppose ses Scotiptères gigantesques, et la Nouvelle-Hollande ses Rutilies aux couleurs métalliques les plus éclatantes.

Les habitudes des Dexiaires sont innocentes; elles se nourrissent du suc des fleurs et fréquentent de préférence les lieux élevés. Une observation de Labillardière, sur une des espèces de l'Australasie, indique qu'elle est vivipare, et peut faire présumer que ce mode de reproduction est commun à toute la tribu; ce qui est d'autant plus vraisemblable que les Sarcophagiens, qui sont les plus voisins des Dexiaires, naissent de la même manière. Suivant M. Robineau-Desvoidy, les femelles déposent leurs larves dans le fumier ou dans les végétaux en putréfaction.

La sous-tribu dont il s'agit se compose, d'après M. Macquart, des genres ci-après, savoir : Prosène, Zeuxie, Dexie, Scotiptère, Rutilie, Gymnostyle, Omalogastre, Dinère, Mégaprosope, Microphthalme, Cordyligastre et Trichodure. *Voy.* ces différents mots, à l'exception du genre *Corduligastre* récemment établi, et dont l'auteur de cet article a eu connaissance trop tard pour le comprendre dans la lettre C. (D.)

*DEXTRE. *Dexter* (*dexter*, à droite). MOLL. — On dit qu'une coquille est *dextre* quand son bord terminal se trouve à la droite de l'animal, ou que le sommet penche à droite.

*DEXTRINE (*dexter*, à droite). CHIM. — On donne ce nom à une matière gommeuse en laquelle se transforme la partie interne des globules d'amidon sous l'influence des acides, des oxydes, de la diastase, etc. Son nom vient de ce qu'elle fait tourner à droite plus que toute autre substance le plan de polarisation de la lumière. La Dextrine est blanche, pulvérulente, soluble dans l'eau, et se dessèche en une sorte de vernis; sa solution, qui a l'aspect d'une gomme, est précipitée par l'alcool en flocons blancs. L'iode ne la colore pas en bleu. L'acide sulfurique étendu et la diastase la changent en partie en sucre de raisin. On l'emploie principalement pour la fabrication de la bière, et on s'en sert pour frelater les sirops simples ou composés

TROVOLUBILE. *Dextrovolubilis*. Epithète donnée à une tige ou à une ii tourne de gauche à droite.

UXIA (nom d'homme). BOT. PH. — la famille des Graminées-Arundi- établi par Palisot de Beauvois pour ninées des Alpes dont les fleurs sont es, et portées sur des rachis inarti- unth a ajouté à ce genre 11 espèces es du Pérou et des hautes montagnes que.

LE. MAM. — Variété du genre Chien. mot.

(nom mythologique). INS. — Genre ptères tétramères de Latreille, fa- s Cycliques, tribu des Colaspides, M. Dejean qui, dans son Catalogue, entrer huit espèces : les deux pre- l'Étrurie, une du midi de la France, cap de Bonne-Espérance, et une patrie est inconnue. Ce genre est le que celui de *Colaspidea* de M. La- Castelnau. (C.)

BASE. *Diabasis* (διάβασις, passage). enre de Diptères, division des Bra- , famille des Tabaniens, établi par uart. Ce g. se compose de plusieurs exotiques dont la conformation in- aire entre les Taons et les Chrysops et pas de les réunir ni aux uns ni res. C'est à quoi fait allusion leur erique. Toutes sont de l'Amérique nale ; l'une d'elles (*Diabasis atœnia* a cependant été trouvée à la Caro- même temps qu'au Brésil. Parmi les èces décrites par M. Macquart, nous comme type le *Diabasis bicinctus* *us id*. Fabr.), qui se distingue des ar son abdomen noir avec deux ban- ches à la base. (D.)

BASE. GÉOL. — Synonyme de Dio-

BASIS (διάβασις, passage). POISS. — e l'ordre des Acanthoptérygiens, fa- s Sciénoïdes, établi par Desmarest, Poissons que leurs affinités rappro- les Pristipomes, mais que les petites qui revêtent les deux surfaces des es impaires pourraient faire intro- titre de section dans la famille des pennes. On n'en connaît que deux es- les *D. parra* et *flavolineatus*.

BATHRARIUS (διάβαθρον, chaussure). INS. — Genre de Coléoptères trimères, famille des Curculionides Gonatocères, division des Brachydérides, établi par Schœnherr (*Synonymia Curculion. genera et spec.*, t. VI, p. 564), qui y place deux espèces du Cap de Bonne-Espérance qu'il a reçues en communication de M. Drège : les *D. variegatus* et *apicalis*. Ces Insectes se rapprochent des *Cepurus* et des *Phytonomus* ; mais ils sont privés d'ongles et du 4e article des tarses ; le 3e est entier, lenticulaire, et marqué d'une légère fissure du côté antérieur. (C.)

DIABLE DE MER. POISS. — Un des noms vulgaires de la Baudroie commune.

DIABLOTEAU. OIS. — Nom vulgaire du Stercoraire Pomarin.

DIABLOTIN. OIS. — Labat a désigné sous ce nom une espèce de Pétrel dont il est impossible de déterminer l'espèce. (G.)

*DIABOLUS, Gr. MAM. — Syn. de *Sarcophilus*, Fr. Cuv. *Voy*. DASYURE.

*DIABROTICA (διαβρωτικός, rongeur). INS. — Genre de Coléoptères tétramères de Latreille, famille des Cycliques, tribu des Gallérucites, créé par nous, et adopté par M. Dejean, qui, dans son Catalogue, en énumère 103 espèces, toutes originaires d'Amérique. Nous citerons comme en faisant partie les *D. fucata*, *ochreata*, *liciens*, *abrupta*, *capitata*, *tripunctata* (qui n'est qu'une variété de la précédente), *quinque-maculata*, *elata*, *cyanipennis*, *innuba* et *vittata* de Fabricius.

Les *Diabrotica* sont d'une taille au-dessous de la moyenne. La couleur prédominante de ces Insectes est le jaune pâle, le jaune livide ou d'ivoire ; quelques uns sont d'un vert végétal tendre ; leurs élytres, lisses ou finement ponctuées, sont rugueuses chez les trois dernières espèces ; leurs étuis sont quelquefois noirs avec des lignes longitudinales jaunes. Palpes brièvement acuminés ; pénultième renflé ; antennes plus fortes et plus longues chez certains mâles. (C.)

*DIACÆCARPUM. Blum. BOT. PH. — Synonyme présumé de *Schopfia*, Schreb. (C. L.)

*DIACALPE. BOT. CR. — Blume a établi sous ce nom (*Enum. pl. Jav.*, II, 241) un g. de la famille des Fougères polypodiacées, pour une Fougère de Java à caudex herbacé, à fronde triplicato-pinnée, membraneuse et glabre.

***DIACANTHA** (δίς, deux; ἄκανθα, épine). INS. — Genre de Coléoptères tétramères de Latreille, famille des Cycliques, tribu des Gallérucites, créé par nous et adopté par M. Dejean, qui, dans son Catalogue, en mentionne 12 espèces, toutes africaines. Nous citerons comme en faisant partie les *D. picea* F., *spinosa* Ol., *festiva* Dalm., *unifasciata* Ol., *11-punctata* Dej., *Dregei*, *6-pustulata* (*tricincta* Ch.), *fuscitarsis*, *gloriosa*, (*transversalis* Chevr.), *testudinaria* Dej., *unipunctata*, *cæca* Chev., et *generosa* Dej. Les trois premières sont originaires de Sierra-Leone, la 4e et la 5e de Madagascar, les 6e à 12e du cap de Bonne-Espérance; mais la dernière est indigène du Sénégal.

Ces Insectes, un peu au-dessus de la moyenne en grandeur, sont assez variés pour les couleurs. Les mâles de quelques espèces ont deux bosses épineuses sur la base ou près de l'extrémité des élytres. (C).

DIACANTHA (δίς, deux; ἄκανθα, épine). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Mutisiacées, formé par Lessing (*Linn.*, V, 213, t. III), pour un arbre (*Barnadesia arborea* Kth.) découvert près de Quito. Il ne renferme que cette espèce. Les rameaux en sont tétragones, et portent à leur base des épines géminées; les feuilles serrées, obovées-oblongues, très entières, très finement pubescentes sur les deux faces; les capitules homogames, terminaux, solitaires, sessiles. — Lagasc., synonyme de *Barnadesia*, L. f. (C. L.)

***DIACANTHUS** (δίς, deux; ἄκανθα, épine). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Élatérides, établi par Latreille (*Ann. de la Soc. entom. de Fr.*, vol. III, pag. 151), et auquel il donne pour caractères: Antennes composées en majeure partie d'articles turbinés et obconiques; le dernier ovoïde avec le faux article point ou peu distinct; le troisième de la grandeur et de la forme du suivant. Il y rapporte les *Elater æneus*, *latus*, *depressus* et *cruciatus* de Fabricius. (D.)

DIACHAINE. BOT. — *Voyez* DIAKÈNE.

***DIACHEA** (διά, à travers; χέω, je verse.) BOT. CR. — Genre de Champignons gastéromycètes trichospermes, établi par Fries (*Syst.*, III, 155) pour de petits Champignons météoriques, portés sur un stipe floconneux, dont le capillitium est blanc et les sporidies d'un rouge foncé. On le trouve sur le bois en décomposition.

DIACHÈNE. BOT. — *Voyez* DIAKÈNE.

***DIACHROMUS** (διά, à travers; χρῶμα, couleur). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Harpaliens, établi par Eschscholtz, et adopté par M. Erichson dans son *Hist. des Coléopt. du Brandebourg*, pag. 48, ainsi que par M. Heer, dans sa *Faune helvétique*, pag. 100. Ce g. a pour type le *C. germanus* Fabr., qui est un *Harpalus* pour M. Dejean. *Voyez* ce mot. (D.

***DIACHYME.** *Diachyma* (διά, à travers; χυμός, suc). BOT. — Nom donné par Link au parenchyme des feuilles et au tissu cellulaire disséminé entre les divisions du pétiole.

DIACOPE (διακοπή, incision). POISS. — Genre d'Acanthoptérygiens, de la famille des Percoïdes, établi par Cuvier (*Hist. nat. des Poiss.*, II, pag. 410) pour des Poissons très voisins des Serrans, mais ayant pour caractère essentiel une échancrure au bord du préopercule dans laquelle s'avance une tubérosité de l'interopercule. Ce sont des Poissons de la mer des Indes, dont quelques uns sont remarquables par leur beauté, leur grandeur et leur goût délicat. Cuvier en a décrit 21 espèces, et a placé ce g. entre les Plectropomes et les Mésoprions.

***DIACTOR** (διάκτωρ, intermédiaire surnom de Mercure). INS. — M. Perty (*Del. anim. art.*, 1832) a créé sous ce nom un genre d'Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Coréens, formé aux dépens des *Anisoscelis* de Latreille. Ce genre, qui n'avait pas été adopté par la plupart des auteurs, et en particulier par MM. Burmeister et Burchard, a été rétabli dernièrement par MM. Amyot et Serville (*Hist. nat. des Ins. hémipt.*, p. 218, *Suit. à Buff.*, 1843. Les *Diactor* se distinguent particulièrement des *Anisoscelis* par leurs antennes à premier article long et grêle, à peine épaissi vers son extrémité; par leur prothorax à angles postérieurs non ou à peine saillants; par leurs cuisses postérieures grêles, filiformes, avec quelques petites dentelures en dessous, etc. L'espèce type est le *Lygæus bilineatus* Fab. (*J. R.* 213, 40) (*Anisoscelis lanifolia* Serv., *Diactor elegans* Perty), qui habite le Brésil.

M. Burmeister (*Handb. der Ent.*, t. II, p. 333, 1839) indique sous le même nom de

Diactor un genre particulier composé également de quelques espèces d'*Anisoscelis*. Les *Diactor* de M. Burmeister correspondent en partie aux *Acanthocephala* de M. de Laporte, et ont pour type le *Lygœus compressipes* Fab. *Voy.* les art. ACANTHOCÉPHALE et ANISOSCELIS. (E. D.)

DIADELPHES (ÉTAMINES) (δίς, deux; ἀδελφός, frère). BOT. — Lorsque les étamines sont soudées par leurs filets de manière à former deux faisceaux ou deux androphores distincts, on dit qu'elles sont *diadelphes* : par exemple, celles de l'Acacia (*Robinia pseudo-acacia*), du Pois (*Pisum sativum*), et en général presque toutes les Légumineuses papilionacées. Ce caractère ne s'observe qu'avec un nombre peu considérable d'étamines, 5, 6, 8 ou 10, et presque toujours dans des plantes à corolle polypétale et irrégulière, appartenant aux familles des Fumariacées, Polygalées et Légumineuses. (A. R.)

DIADELPHIE. *Diadelphia.* BOT. — Dix-septième classe du système sexuel de Linné, contenant toutes les plantes qui sont munies d'étamines *diadelphes* (*voyez* DIADELPHES). Elle se partage en quatre ordres, d'après le nombre des étamines ainsi soudées par les filets en deux faisceaux : 1° *Diadelphie-pentandrie*, cinq étamines soudées en deux faisceaux ; ex.: le seul g. *Monniera* ; 2° *Diadelphie-hexandrie*, six étamines : le genre *Fumaria* et les autres genres formant la famille des Fumariacées ; 3° *Diadelphie-octandrie*, huit étamines : les genres qui constituent la famille des Polygalées ; 4° *Diadelphie-décandrie*, dix étamines : c'est l'ordre le plus nombreux de la classe ; il renferme la majeure partie des genres de la tribu des Papilionacées dans la famille des Légumineuses. En général, ces dix étamines se réunissent et se soudent en deux faisceaux très inégaux : l'un composé de neuf étamines soudées ensemble dans la plus grande partie de la longueur de leurs filets, l'autre composé d'une seule étamine libre ; ex. : le Haricot, le Pois, l'*Orobus*, etc. Un cas plus rare, c'est quand chaque faisceau se compose de cinq étamines soudées ; ex.: le genre *Æschynomène*. *Voy.* LÉGUMINEUSES. (A. R.)

***DIADELPHIQUE.** *Diadelphicus.* BOT.— Épithète donnée aux fleurs dont les étamines sont diadelphes.

***DIADEMA** (διάδημα, couronne). INS.— Genre de Lépidoptères, de la famille des Diurnes, tribu des Nymphalides, établi par M. Boisduval, et qui a pour type la *Nymphalis bolina* de Fabricius, figurée dans Cramer, pl. 65, fig E. F., et décrite par Godart dans l'*Encyclopédie*, tom. IX, pag. 396. Cette espèce se trouve à Cayenne. (D.)

DIADÈME. OIS. — Nom spécifique d'un Tangara.

DIADÈME. POISS.—Nom d'une espèce du g. Holocentre.

DIADÈME. *Diadema.* MOLL. CIRRH. — Ce g. a été proposé par M. Ranzani pour le *Coronula diadema* de Lamarck, voulant ainsi séparer des Coronules cette seule espèce, qui en a cependant tous les caractères. M. Schumacher, ayant sans doute oublié l'existence du g. Coronule, a proposé sous le nom de Diadème un g. qui ne diffère en rien de celui de Lamarck. *Voy.* CORONULE. (DESH.)

DIADÈME. *Diadema* (διάδημα, couronne). ÉCHIN. — Gray a établi un g. formé aux dépens du g. Cidarite, pour les espèces orbiculaires, déprimées, à aires ambulacraires moins étroites, bordées par des ambulacres droits, et dont les épines sont ordinairement fistuleuses. L'espèce type de ce g. est le *C. diadema*.

***DIADENIUM** (δίς, deux; ἀδήν, glande). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées-Vandées, établi par Pœppig et Endlicher, pour des plantes propres au Pérou, herbacées, épiphytes et privées de bulbes, à rhizome rampant, tortueux ; à feuilles rares, oblongues-lancéolées, à hampe cylindrique, garnie de bractées et terminée par des fleurs en panicules ou en grappes portées sur de courts pédoncules.

DIADENUS, Pal. de Beauv. BOT. CR. — Syn. de *Bangia*, Lyngb.

***DIÆTES**, Salisb. BOT. PH.— Synonyme douteux de *Moræa*, L.

DIAGRAMME. *Diagramma* (διά, à travers ; γράμμα, ligne). POISS. — Cuvier a établi ce genre voisin des Pristipomes pour des Acanthoptérygiens Sciénoïdes, manquant de fossette sous la symphyse, mais y ayant les deux petits pores antérieurs, et en outre deux pores plus gros sous chaque branchie ; du reste, ils sont tout-à-fait semblables aux Pristipomes. On en trouve dans l'Atlantique et dans la mer des Indes : les premiers ont

les écailles plus grandes, les seconds les ont plus petites, et ont de plus le front convexe et le museau court. Une seule espèce à front concave a été trouvée sur les côtes du Brésil. Cuvier en a décrit 20 espèces dans son *Histoire naturelle des Poissons*, t. V, p. 290. Ce sont des Poissons voraces dont la chair est estimée. (G.)

DIAGRAPHITE. GÉOL. — Syn. d'Ampélite graphique.

DIAKÈNE. *Diakenium*. BOT. — On appelle ainsi un fruit composé de deux coques monospermes indéhiscentes, sèches, dont la graine est distincte du péricarpe qui la recouvre. Ce genre de fruit provient d'un ovaire à deux loges uni-ovulées; ex.: le fruit du Persil, de la Ciguë et de toutes les autres Ombellifères. *Voy.* AKÈNE. (A. R.)

DIALESTA (δίς, deux fois; ἀλεστή, paillette). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Vernoniacées, formé par Kunth (*in* Humbolt et Bonpl. *Nov. Gen. et sp.*, IV, 35, t. 320), pour une seule espèce découverte dans la Nouvelle-Grenade, et qu'on croit être un arbre. Les rameaux en sont couverts d'un duvet blanchâtre ou roussâtre; les feuilles alternes, pétiolées, oblongues, très entières, glabres en dessus, blanchâtres, ferrugineuses en dessous; à fleurs blanches sur des capitules pédicellés, solitaires, rapprochés en corymbes terminaux. (C. L.)

DIALIUM (? διαλίον, sorte de plante chez les anciens). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Cæsalpiniées, établi par Burmann (*Fl. Ind.*, 12), et renfermant un petit nombre d'espèces croissant dans l'Afrique et l'Amérique tropicales. Ce sont des arbres à feuilles imparipennées, dont les folioles peu nombreuses, alternes; les fleurs paniculées; les bractées solitaires, petites, caduques, soutendant les pédicelles. (C. L.)

DIALLAGE, Haüy (διαλλαγή, différence). MIN. — Ancienne espèce de l'ordre des Silicates, établie par Haüy, d'après des caractères mal définis, et dans laquelle il réunissait les substances appelées par les minéralogistes allemands *Smaragdite*, *Schillerspath*, *Bronzite* et *Schillerstein*. Nous nous réservons d'examiner, à l'article PYROXÈNE, la question de savoir si cette espèce peut être conservée, au moins en partie, et quelle serait, dans ce cas, sa véritable délimitation. *Voyez* PYROXÈNE. (DEL.)

***DIALOGITE** et **DIALLOGITE** (διαλογή, séparation). MIN. — De Leonhard a distingué par cette dénomination les variétés spathiques du carbonate de manganèse. Beudant l'a étendu ensuite à toute l'espèce, en comprenant aussi sous ce nom les variétés compactes, ou le Rhodochrosite d'Hausmann. *Voyez* CARBONATE et MANGANÈSE. (DEL.)

***DIALYPÉTALÉES.** *Dialypetaleæ*. BOT. PH. — Les pétales dont l'ensemble forme l'enveloppe intérieure de la fleur des plantes dicotylédonées tantôt se soudent en une corolle monopétale, tantôt restent distincts dans la corolle polypétale. On a remarqué que, parmi les familles qui présentent ce dernier caractère, il n'est pas rare de rencontrer quelques genres entièrement dépourvus de corolle, et que d'ailleurs plusieurs offrent une affinité incontestable avec d'autres familles complètement apétales. Quelques auteurs ont donc proposé de confondre ces deux grandes classes des polypétales et des apétales en une seule, qu'ils nomment *Dialypétalées* (de διαλύειν, dissoudre, séparer). (AD. J.)

DIAMANT (ἀδάμας, indomptable). MIN. — Minéral de la classe des substances combustibles non métalliques, identique par sa composition chimique avec le Graphite et le Charbon pur, et formé comme eux de carbone, mais cristallisé et dans un état particulier de condensation moléculaire. C'est sans contredit l'une des espèces minérales les plus remarquables par leurs propriétés et leur histoire, et celle qui jouit au plus haut degré de toutes les qualités qui font rechercher une pierre comme objet de richesse et de parure, savoir : la rareté, la dureté, l'éclat et la transparence.

Le Diamant est cristallisé sous les formes ordinaires du système cubique; il se clive avec beaucoup de facilité et de netteté parallèlement aux faces d'un octaèdre régulier. Ses cristaux présentent fréquemment des stries dans la direction des arêtes du solide octaédrique, et leurs faces ont une tendance générale à subir des arrondissements, en sorte que les cristaux à faces planes sont infiniment plus rares dans cette espèce que ceux à faces bombées, à arêtes curvilignes, et à apparence sphéroïdale.

La densité du Diamant est assez considérable pour une substance transparente : elle est de 3,53 ; sa dureté est de 10. C'est le plus dur des minéraux, c'est-à-dire qu'il les raie tous et n'est rayé par aucun ; mais il est en même temps très fragile: un léger choc suffit quelquefois pour le briser; sa cassure est lamelleuse ou conchoïdale. Sa réfraction est simple, du moins lorsque le corps est pur, et sa structure bien homogène. Son indice de réfraction est de 2,47 ; son pouvoir réfringent est très considérable : 1,456; son pouvoir dispersif est de 0,0388. Il est d'une limpidité parfaite lorsqu'il est sans couleur, et qu'il a été taillé et poli ; à l'état brut, il est le plus souvent translucide, et très rarement opaque. Son éclat est des plus vifs, et sous certains aspects se rapproche de celui des miroirs les plus polis. Il est tellement caractéristique, qu'il suffit au lapidaire pour l'aider à distinguer sûrement cette pierre de toutes les autres gemmes, et qu'il n'a pas reçu en minéralogie d'autre nom que celui d'*éclat adamantin*. Il acquiert par le frottement une électricité qui est toujours positive, mais il la conserve peu de temps. Il offre une phosphorescence assez vive par insolation.

Le Diamant n'est ni fusible ni volatil; il ne se dissout dans aucun liquide. Il se dépolit facilement à la flamme d'oxydation du chalumeau; fuse et détone au feu, lorsqu'il est réduit en poudre et mêlé avec du salpêtre; brûle avec difficulté à l'air libre et seulement lorsqu'il est exposé à un feu d'une certaine activité. Il se consume lentement et sans résidu au foyer d'un miroir ardent. Petzhold est parvenu à le brûler en un temps assez court, en le chauffant sur la lame de platine au moyen de la flamme de l'alcool, dirigée sous la lame à l'aide du chalumeau. Il brûle dans l'oxygène pur, sans donner de l'eau, et en changeant une partie de ce gaz en acide carbonique, sans en altérer le volume. Cette expérience, faite par Davy avec un soin extrême, prouve que le Diamant n'est que du charbon pur, ne contenant aucunes traces d'oxygène ni d'hydrogène.

Dans les Diamants à faces sensiblement planes, les formes que l'on observe le plus ordinairement sont : l'octaèdre, le dodécaèdre, l'octotriédre (binaire d'Haüy), le cube, l'hexatétraèdre, le cubo-octaèdre, etc. Les Diamants à faces bombées, connus en général sous le nom de *Diamants sphéroïdaux*, semblent tous dériver du dodécaèdre, ou plutôt d'un *dodécatétraèdre*, solide à 48 triangles scalènes, qui résultent d'une loi de modification intermédiaire sur les angles de l'octaèdre fondamental. Haüy rend raison de la courbure à peu près régulière de leurs faces, en supposant que la loi du décroissement, au lieu d'être uniforme comme à l'ordinaire, varie d'une lame à l'autre, en suivant une progression déterminée. Ces formes arrondies, que l'on ne peut pas considérer ici comme des cristaux roulés, sont le résultat ou d'une cristallisation imparfaite, ou d'une altération superficielle qui aurait eu lieu sur place, postérieurement à leur formation régulière. On a observé des cristaux qui offraient la combinaison des faces courbes du sphéroïdal avec les faces planes de l'octaèdre : Haüy leur a donné le nom de *plan-convexes*.

Le Diamant présente quelquefois des groupements du genre des transpositions et hémitropies; les octaèdres, octotriédres, et sphéroïdaux sont souvent transposés à la manière des octaèdres du Spinelle. En outre, ces macles par transposition sont souvent aplaties, ou réduites par l'effet du groupement à la forme de doubles pyramides, triangulaires ou hexagonales, réunies par leurs bases : l'aplatissement ou la compression apparente a toujours lieu dans le sens d'une ligne perpendiculaire à l'une des faces de l'octaèdre primitif. Ce sont ces macles que Romé-de-l'Ile a décrites sous le nom de *Diamants triangulaires*, et que l'on a prises quelquefois pour des Diamants tétraèdres. Mohr a figuré l'un de ces groupements, qui selon lui, ne pourrait provenir que de la combinaison de deux formes hémiédriques; et cette observation, jointe à la citation faite par quelques auteurs de cristaux tétraèdres, l'avait porté à considérer le Diamant comme appartenant au système tétraédrique, ou semi-tessulaire à faces inclinées. Mais rien dans les habitudes générales de l'espèce et dans les propriétés physiques ne confirme cette opinion, qui pour le moment nous paraît incertaine : il nous semble convenable d'attendre des observations plus précises et plus nombreuses avant de décider la question.

Les Diamants sont le plus souvent sans couleur : on en connaît cependant de jaunes, de verts, de roses, de bleus et même de noirâtres. Les noirs sont les plus recherchés parmi les Diamants colorés ; mais on leur préfère en général les Diamants limpides, lorsqu'ils sont d'une belle eau, et qu'aucune glace ou gerçure ne les dépare. Les Diamants taillés se reconnaissent aisément à leur extrême dureté, à leur éclat particulier, et à leur réfraction simple : ces caractères suffisent pour empêcher de les confondre avec les autres pierres blanches, telles que les Cristaux de roche, les Topazes, les Corindons, etc.

Presque tous les Diamants répandus dans le commerce viennent de l'Inde ou du Brésil. On connaît encore ce minéral dans quelques autres pays, mais en petit nombre, et partout il a offert une manière d'être qui lui est générale. Si l'on en excepte le Brésil, où il vient tout récemment d'être trouvé en place, au milieu des roches mêmes où il a pris naissance, il se rencontre toujours dans les alluvions anciennes, dans le sol détritique, caillouteux ou arénacé, formé en partie par la destruction des roches dites métamorphiques, et qui contient en même temps de l'Or et du Platine. Dans l'Inde, c'est dans le royaume de Nizam, au centre de l'ancien Dekan, que sont les principales exploitations ; à Pannah, dans l'Allahabad, au nord de Golconde, mais à une grande distance de cette ville ; dans l'ancien royaume de Golconde, et au sud de cette ville, sur les rives de la Kistnah et du Pennar, mais non pas à Golconde même, comme on l'a cru, cette ville n'étant que le marché principal des Diamants de l'Inde et le lieu où on les taille ; au N. et au N.-E. de Golconde, dans le Nagpoor ; à l'E., dans la province d'Orizza. Les Diamants se trouvent dans un conglomérat ou poudingue formé de fragments arrondis de Quartz, de Silex, de Jaspe, réunis par un ciment ferrugineux ; ce dépôt occupe le fond des vallées ; il n'est épais que de quelques pieds, et se trouve généralement à peu de profondeur au-dessous du sol. Les plus gros et les plus beaux Diamants connus viennent de ces localités. On en a trouvé aussi dans l'île de Bornéo, au pied occidental du mont Ratoos, dans un conglomérat formé de fragments de Quartz, de Syénite et de Diorite, et contenant de l'Or et du Platine en grains. Enfin, on cite également un terrain aurifère et adamantifère à Sumatra, dans le district de Doladoulo, arrondissement du Kolta. Dans l'Inde, l'exploitation des terres à Diamant consiste à les laver, pour entraîner le sable et l'argile, puis à porter le résidu, qui est formé surtout de petits cailloux et de minerais de fer, sur une aire bien battue. On laisse sécher les matières, puis on fait chercher les Diamants qui peuvent s'y trouver par des hommes nus, que surveillent avec soin des inspecteurs. Cette opération se fait au soleil, les Diamants se remarquant mieux alors au milieu des matières auxquelles ils sont mêlés.

C'est vers le commencement du XVIIIe siècle que l'on a découvert au Brésil, dans les provinces de Saint-Paul et de Minas-Geraes, des terrains à Diamant semblables à ceux de l'Inde, et que l'on exploite de la même manière. La terre à Diamant y porte le nom de *Cascalko* : elle contient, outre le Diamant, l'Or et le Platine, des cristaux d'Anatase, de Rutile, de Zircon, de Topaze, du Fer magnétique, de l'Oligiste et des fragments de Diorite. On la tire principalement du lit des rivières, à l'époque des basses eaux. C'est sous un hangar de forme oblongue qu'a lieu le lavage, au moyen d'un courant d'eau que l'on fait arriver dans de grands baquets inclinés, à chacun desquels est attaché un nègre laveur. Des inspecteurs, placés sur de hautes banquettes, surveillent l'opération. Lorsqu'un nègre a trouvé un Diamant il frappe des mains pour avertir l'inspecteur. Il y a des primes établies en faveur de ces nègres, d'après la grosseur des Diamants qu'ils découvrent. Pour un Diamant de 70 grains, ils obtiennent leur liberté. Malgré ces mesures, il se fait une contrebande qu'on évalue au tiers du produit, et qui porte sur les Diamants les plus gros et les plus volumineux. — C'est principalement le long des deux principales rivières du district des Diamants, le Rio-Pardo et le Rio-Jequetinhonha, et près de Tejuco, dans le Cerro do Frio au nord de Villarica, que cette exploitation a lieu. En 1839, on a fait dans ce pays pour la première fois la découverte du Diamant dans sa position originaire, au milieu des grès itacolumites, et des grès proprement dits ou psammites qui les recouvent, dans la Serra de Grammagoa. On prétend que tous les Dia-

mants qui se trouvent dans les grès supérieurs sont des cristaux parfaits à faces planes, tandis que ceux qui sont dans l'itacolumite ont leurs faces et arêtes arrondies. Cette observation, si elle se confirme, tendrait à faire croire que la même cause qui aurait changé les grès en itacolumites aurait agi sur les Diamants pour en altérer la forme. Jamais les Diamants trouvés en place dans les roches solides ne sont enveloppés d'une croûte terreuse, comme ceux que renferme le cascalho. On a également observé l'Or et le Platine en place dans les schistes cristallins auxquels se rattachent les grès itacolumites des provinces Saint-Paul et Minas-Geraes, en sorte qu'il est démontré que les terrains aurifères et à Diamant du Brésil doivent leur origine à la destruction des roches de stéachistes phylladiformes, de sidérocriste, d'itacolumite et de grès, qui constituent les montagnes environnantes, et qui sont traversées par des masses de diorite.

En 1831, on a découvert des Diamants sur les pentes de l'Oural, dans les sables aurifères des gouvernements de Perm et d'Orenbourg, aux environs de Bissersk, de l'Ekatherinebourg et de Kuschwinsk. Le terrain arénacé y repose sur des calcaires ou dolomies, et sur des diorites et syénites porphyroïdes. — On cite encore comme ayant présenté des Diamants, le sable d'une rivière de la Caroline du Nord en l'Amérique, et celui du Gummel, dans la province de Constantine en Afrique; mais ce dernier fait mérite confirmation.

Les anciens connaissaient le Diamant; mais comme ils ignoraient l'art de le tailler, ils ne recherchaient que les Diamants naturels, doués d'un éclat et d'une transparence un peu remarquables. Dans cet état, ils avaient plutôt le mérite de la rareté que celui de l'agrément. Pline indique assez bien la forme ordinaire du Diamant, qu'il compare à deux toupies réunies en sens contraires. Il était loin de soupçonner la combustibilité du Diamant, qu'il regardait comme inattaquable par la chaleur. C'était cette prétendue résistance du Diamant à l'action du feu et de l'air, jointe à sa grande dureté, qui lui avait fait donner le nom d'*Adamas*, qui veut dire *indomptable*. Newton avait émis l'opinion que ce minéral devait être une substance inflammable, longtemps avant que les académiciens de Florence eussent vérifié sa conjecture, en exposant du Diamant au foyer d'une grande lentille. Il avait remarqué que les corps les plus combustibles étaient du nombre de ceux qui réfractent le plus fortement la lumière, et que la grande réfringence du Diamant le plaçait sous ce rapport à côté de l'huile de térébenthine et du soufre. Mais on a un peu trop exalté la sagacité de Newton à l'occasion de ce fait. La vérité est que la conjecture de ce savant était très hasardée, et que de nos jours elle eût paru fort peu vraisemblable : il existe en effet des substances naturelles qui ont presque le même pouvoir réfringent que le Diamant, et qui ne sont point de nature combustible : tel est l'Anatase, par exemple. Lavoisier est le premier qui, après l'essai tenté par les académiciens de Florence, ait cherché à déterminer la véritable nature du Diamant en le brûlant en vase clos, et en recueillant le produit de la combustion. Mais c'est à sir H. Davy qu'on doit d'avoir prouvé que le Diamant n'était que du carbone parfaitement pur.

Le vif éclat que l'on admire à la surface d'un Diamant taillé et ces feux étincelants qui jaillissent de son intérieur tiennent à plusieurs causes, dont les principales sont sa grande réfringence et sa transparence parfaite. C'est à tort que la plupart des auteurs attribuent ces effets à l'intensité de sa force dispersive : son pouvoir dispersif a une valeur fort ordinaire, et inférieure à celle de beaucoup d'autres substances, telles que le Spinelle, le Zircon, les sulfate et carbonate de plomb, et le flint-glass. Les substances qui réfractent le plus fortement la lumière sont aussi celles qui la réfléchissent le plus abondamment à leur surface : or, la réfraction moyenne du Diamant est plus forte que celle de tous les autres corps de transparence égale. D'un autre côté, son indice de réfraction est considérable, quoique moindre cependant que celui de l'Anatase, et de plusieurs autres espèces ; par conséquent, dans le Diamant, l'angle limite de la réfraction est très petit, ce qui revient à dire que le champ dans lequel s'opère le changement de la réfraction en réflexion totale est fort étendu. C'est cette réflexion totale de la lumière transmise à la surface inférieure du Diamant qui donne à ce corps tant d'éclat ; car cette espèce de

réflexion, lorsqu'elle a lieu à la seconde surface d'un morceau de verre, est déjà si intense, qu'elle peut être comparée à celle des miroirs métalliques les plus polis. La grande transparence du Diamant, en rendant son pouvoir d'absorption excessivement faible, est aussi une des causes qui influent le plus sur la vivacité de son éclat; l'Anatase, l'Argent rouge et le chromate de plomb, qui ne le cèdent point au Diamant sous le rapport de la réfraction, produisent infiniment moins d'effet à la lumière, parce que ce sont des corps colorés, très absorbants, et par conséquent d'une faible transparence. On sait que si l'angle réfringent formé par deux faces opposées d'un corps transparent a une valeur au moins double de l'angle-limite, aucun des rayons entrés par la première face ne peut émerger par la seconde, et tous sont renvoyés sans rien perdre de leur intensité: or, la disposition des facettes que fait naître le lapidaire sur le Diamant est telle, qu'elle tend à réaliser le plus complétement possible cette condition du phénomène, en sorte que le Diamant doit en partie ses plus beaux effets à la forme artificielle qu'on a su lui approprier convenablement.

Les anciens ne connaissaient point l'opération de la taille; ils n'employaient jamais que des Diamants bruts, montrant leur poli naturel, et souvent les angles de leur forme cristalline, ce qui les faisait appeler des Diamants à *pointes naïves*. La taille du Diamant est une invention moderne qui ne remonte qu'à l'année 1476. Un jeune homme de Bruges, Louis de Berquen, imagina d'employer pour cette opération la poussière même du Diamant, obtenue par le frottement mutuel de deux corps de cette espèce. Cette poudre est connue sous le nom d'*égrisée*. Le premier Diamant taillé par ce moyen a été acheté par Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, qui donna à l'inventeur du procédé une récompense considérable. Dans cette opération, le lapidaire profite souvent de la propriété qu'a la pierre de se laisser *cliver*. Il est certains Diamants qui résistent au lapidaire, et qu'il est impossible de tailler; on les appelle *Diamants de nature*. Ils sont réservés pour les vitriers, ou bien pulvérisés dans un mortier d'acier, de même que tous les Diamants de rebut. Ces Diamants de nature sont généralement des macles formées de plusieurs cristaux enchevêtrés les uns dans les autres. On a cru remarquer que quelques uns de ces Diamants, impropres à la taille et au clivage, offraient une sorte d'écorce extérieure plus dure que le Diamant ordinaire.

Parmi les différentes manières de tailler le Diamant, il en est deux principales, que l'on appelle la taille en *brillant*, et la taille en *rose*. Dans la première, qui convient aux pierres épaisses, on fait naître du côté supérieur une large face, que l'on nomme la *table*, et que l'on entoure de facettes très obliques; le dessous, qui est la *culasse*, se compose de facettes symétriques, allongées, qui tendent à se réunir en une arête commune, ou en un point commun. Dans la taille en rose, le dessous du Diamant est plat, le dessus s'élève en dôme taillé à facettes. Les Diamants sont fort rares dans la nature: le Brésil, qui depuis un siècle fournit presque tous ceux que réclament les besoins du commerce, n'en produit annuellement qu'une quantité du poids de 6 à 7 kilogrammes, qui ont coûté plus d'un million de frais d'exploitation: aussi cette matière, même à l'état brut, est-elle toujours fort chère. Sa haute valeur dans la bijouterie dépend sans doute en partie de son extrême rareté; mais l'estime que l'on a pour cette belle pierre est fondée aussi sur des qualités réelles, qu'aucune autre substance ne présente au même degré. Le Diamant est à la fois le plus dur et le plus brillant de tous les corps doués de transparence. Certains corps naturels pourraient peut-être rivaliser avec lui sous le rapport de l'éclat, s'ils étaient incolores, mais ils lui seraient bien inférieurs du côté de la dureté. On fait avec du strass, sorte de verre chargé d'oxyde de plomb, des Diamants artificiels, qui sont très étincelants à la lumière des bougies, mais que la moindre poussière raie: ils ne peuvent lutter avec le vrai Diamant, qui seul a le privilége de vieillir sans rien perdre de sa beauté ni de son prix. Sa dureté est la sauvegarde de son poli et de son éclat, qui sont inaltérables.

Les Diamants qui ne sont pas susceptibles d'être taillés se vendent à raison de 32 francs (prix moyen) le carat, ou de 156 francs le gramme. Le carat est dans la vente du Diamant une unité de poids qui vaut environ

4 grains (ancienne mesure) ou 0gram.,205. Quand les Diamants peuvent être taillés, et que leur poids est au-dessous de 1 carat, ils se vendent à raison de 48 fr. le carat (65 fois la valeur de l'or); mais quand le poids dépasse le carat, leur prix augmente considérablement, leur valeur commerciale dépendant à la fois de leur degré de perfection et de leur grosseur. Les Diamants sont en général d'un petit volume; les Diamants d'une belle eau et d'un poids un peu fort sont excessivement rares. — Pour les Diamants bruts susceptibles d'être taillés, le prix augmente proportionnellement au carré du poids; mais ceux qui sont taillés ont un prix beaucoup plus élevé, à cause de la main-d'œuvre, de la perte de poids et des chances à courir. On estime la perte qu'un Diamant éprouve par la taille à la moitié de son poids pris brut. Voici un tableau approximatif des prix moyens des Diamants, tels qu'ils ont été fixés de nos jours :

Le Diamant de	1 carat.	250 fr.
	2 *id.*	700
	3 *id.*	1,800
	4 *id.*	2,600
	5 *id.* (env. 1 gram.)	3,500

Lorsque les Diamants sont d'une grosseur remarquable, leur prix augmente suivant une proportion beaucoup plus rapide. On n'en connaît que quelques uns dont le poids ait dépassé 80 carats. Le plus considérable de ceux qu'on a trouvés au Brésil ne pèse que 95 carats; il vient de Rio-de-l'Abaete, et appartient à la reine de Portugal. Il n'a pas été taillé, et a conservé sa forme octaèdre naturelle.

Presque tous les gros Diamants, que l'on appelle *Diamants parangons*, viennent des mines de l'Inde. Ils sont si rares qu'on les connaît à peu près tous, et c'est tout au plus si l'on en découvre un dans l'espace d'un siècle. Voici les plus célèbres, sous le rapport du volume : 1° le Diamant du rajah de Mattan, à Bornéo: il pèse 367 carats, plus de 75 grammes; il est, dit-on, de la plus belle eau; 2° celui du Grand-Mogol, qui pèse 279 carats, et est plus gros que la moitié d'un œuf de poule. Ce Diamant, qui a été vu par le voyageur Tavernier, a été évalué par lui à 12 millions; selon A. Burns, il vaudrait quatre ou cinq fois autant. On le nomme dans l'Inde *Koh-i-noor* (montagne de lumière). Ce Diamant était entre les mains du Shah Soodjah, roi de Caboul; mais le fameux Runjeet-Sing, roi de Lahore, s'en est emparé, et aujourd'hui il est en la possession de son successeur Hira-Sing; 3° le Diamant de l'empereur de Russie, d'une belle eau, mais d'une taille défectueuse, et qui pèse 195 carats. Il est de forme ovale et de la grosseur d'un œuf de pigeon. Après avoir orné le trône du Shah Nadir, il a été mis dans le commerce, et vendu par un Arménien à l'impératrice Catherine II, à la suite de longues négociations, moyennant une somme de 2,000,000 comptant, une pension viagère et des lettres de noblesse; 4° celui de l'empereur d'Autriche, qui a appartenu au duc de Toscane, et qui pèse 139 carats; il est évalué à 2,600,000 fr.; 5° enfin celui de la couronne de France, qui est connu sous le nom du *Pitt* ou du *Régent*, parce qu'il fut acheté, sous la minorité de Louis XV, d'un Anglais nommé Pitt, par le duc d'Orléans, alors régent. Il fut payé 2,500,000 fr.; mais on assure qu'il vaut le double de ce prix, en raison de sa forme heureuse et de sa parfaite limpidité. Il est taillé en brillant, et pèse 136 carats. Il en pesait 410 avant d'être taillé, et a coûté deux années de travail.

Les usages du Diamant sont assez importants, même quand on ne le considère plus comme objet de parure. Sa poudre est employée pour polir les pierres fines; son extrême dureté le rend préférable à toute autre matière pour former les pivots des pièces d'horlogerie délicates, qui deviennent par là inaltérables. On sait enfin que les vitriers se servent des Diamants de nature pour couper le verre. Wollaston a fait une observation curieuse à ce sujet. Il a remarqué que les corps durs, taillés en un coin tranchant à faces planes, rayaient, mais ne coupaient pas le verre, et qu'ils acquièrent cette dernière propriété lorsque par la taille on arrondit convenablement les faces du coin, en sorte qu'il paraît que le Diamant est redevable de la propriété de couper le verre à la courbure naturelle de sa forme extérieure.

DIAMANT D'ALENÇON, DU CANADA. — *Voy.* QUARTZ HYALIN. (G. DELAFOSSE.)

*DIAMERUS (διά, à travers; μέρος, article). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Xylophages, établi par Erichson et

adopté par M. de Castelnau, qui le range dans son groupe des Scolytites. Ce genre a pour type et unique espèce l'*Hylesinus hispidus* de Klug (*Ins. de Madagascar*, p. 114, n° 181). (D.)

*DIAMMA. INS. — Genre de l'ordre des Hyménoptères, famille des Mutilliens, tribu des Mutillites, établi par Westwood pour un insecte de la Nouvelle-Hollande, le D. BICOLORE, noir, à reflets bleus pourprés, ayant les antennes, les pattes, les mandibules roux, et l'extrémité de celles-ci noire.

DIAMORPHA (διάμορφος, qui a une forme). BOT. PH. — Genre de la famille des Crassulacées, type de la tribu des Diamorphées, établi par Nuttal (*Gen.*, 293) sur une très petite plante bisannuelle du nord de l'Amérique, à rameaux verticillés; à feuilles alternes, subcylindriques; à fleurs petites, blanches, aqueuses. (C. L.)

DIAMORPHÉES. *Diamorpheæ*. BOT. PH. — Une des divisions établies dans les Crassulacées. *Voyez* ce mot. (AD. J.)

DIAMPHORA (δίς, deux; ἀμφορεύς, péridium). BOT. CR. — Genre de Champignons hyphomycètes, établi par Martius, pour de petits Champignons du Brésil, qui croissent sur les fruits pourris du *Joncquetia*, et présentant pour caractères essentiels deux péridiums operculés.

DIANA. POISS. — *Voy.* ASTRODERME.

DIANA, Comm. BOT. PH. — Synonyme de *Dianella*, Lam.

DIANCHORE. *Dianchora*. MOLL. — *Voy.* SPONDYLE. (DESH.)

DIANDRE (FLEUR) (δίς, deux; ἀνήρ, homme). BOT.—Une fleur est *diandre* quand elle contient deux étamines. On dit, en généralisant ce nom, qu'une plante est *diandre*, quand chacune de ses fleurs contient deux étamines. Les Véroniques, les Sauges, les Gratioles sont *diandres*. (A. R.)

DIANDRIE. *Diandria*. BOT. — Deuxième classe du système sexuel de Linné contenant toutes les plantes dont les fleurs renferment deux étamines. Cette classe est peu nombreuse; elle se divise en trois ordres: 1° *Diandrie-monogynie*; cet ordre renferme le Jasmin et la plupart des autres genres de la famille des Jasminées: toutes les Labiées, Antirrhinées et Acanthacées qui n'ont que deux étamines, au lieu de quatre étamines didynames; 2° *Diandrie-digynie*; ex.: le g. *Anthoxanthum*; 3° *Diandrie-trigynie*; ex.: le *Piper*. (A. R.)

*DIANDRIQUE. *Diandricus*. BOT. — Les fleurs qui ne renferment que deux étamines sont dites *diandriques*.

DIANÉE. *Dianœa* (Diane). ACAL. — Ce genre de Zoophytes acalèphes de la famille des Médusaires, créé par Lamarck dans ses *Hist. nat. des anim. sans vert.*, t. II, p. 504, 1814, a été partagé par les zoologistes modernes en plusieurs groupes particuliers. Eschscholtz (*System. der Acalephen*, 1829) ne conserve sous le nom de *Dianœa* que la variété de la *D. exigua* Quoy et Gaim., et il réunit les autres espèces sous le nom générique de *Eirene*.

Tel qu'il est aujourd'hui constitué par M. de Blainville (*Man. d'act.*, p. 288, 1836), récemment par M. Lesson (*Hist. nat. des zool. acal.*, *Suites à Buffon*, p. 327, 1843), le genre des Dianées peut être ainsi caractérisé: Ombrelle hémisphérique, garni dans sa circonférence d'un petit nombre de tentacules, excavé en dessous, et pourvu au milieu d'un appendice proboscidiforme, allongé, gros, et terminé par quatre appendices branchidés et frangés.

Un petit nombre d'espèces entrent dans ce groupe, et nous nous bornerons à indiquer la DIANÉE GABERT, *Dianœa Endrachtensis* Quoy et Gaim. (*Voy. de l'Uranie*, zool., 2e part., p. 566, pl. 84, fig. 2, 1824), qui a été prise en mer, non loin de la terre d'Endracht, sur les côtes de la Nouvelle-Hollande. (E. D.)

DIANELLE. *Dianella*. BOT. PH. — Genre de la famille des Asparaginées composé d'un petit nombre d'espèces presque toutes originaires de l'Asie tropicale ou de la Nouvelle-Hollande. Ce sont des plantes vivaces, quelquefois suffrutescentes à leur base, ayant des feuilles étroites, linéaires, embrassantes à leur base; des fleurs assez petites, généralement bleues, disposées en une grappe très rameuse et très étalée, qui occupe toute la partie supérieure de la tige et de ses ramifications. Leur calice est étalé, composé de six sépales égaux, disposés sur deux rangs; leurs six étamines sont dressées, libres, attachées tout-à-fait à la base des sépales; leurs filets, courts, grêles inférieurement se terminent brusquement à leur sommet par une partie plus large, épaisse, charnue

glandulaire au devant et vers le sommet de laquelle vient s'attacher une anthère linéaire introrse, dont chaque loge s'ouvre à son sommet par une fente courte et en forme de pore. L'ovaire est libre, globuleux et à trois loges; le style se termine par un stigmate capitulé, déprimé, très petit. Le fruit est une baie globuleuse, à loges polyspermes.

On cultive dans nos jardins deux espèces de Dianelles : 1° la DIANELLE BLEUE, *Dianella cærulea*, originaire de la Nouvelle-Hollande, dont les fleurs sont bleues, les feuilles distiques, carénées et ensiformes; 2° la DIANELLE JAUNE, *Dianella nemorosa* Lamk., qui vient de l'Inde. L'une et l'autre demandent à être abritées l'hiver dans la serre tempérée. (A. R.)

DIANÈME. *Dianema*. POISS.—Nom d'une espèce du g. Lonchiure.

***DIANOUS**. INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, tribu des Sténides, établi par Leach, et adopté par M. Erichson (*Gen. et spec. Staph.*, p. 188), qui le restreint à une seule espèce, le *Dianous cærulescens* (*Stenus id.* de Gyllenhal). Cette espèce se trouve dans toute l'Europe, et habite les bords humides des ruisseaux. Le principal caractère générique qui la sépare des Stènes est d'avoir le menton transverse et carré, au lieu d'être triangulaire. (D.)

DIANTHE. *Dianthus*. BOT. — *Voyez* BIFLORE.

***DIANTHÉES**. *Dianthece*. BOT. PH. — La tribu des Silénées dans les Caryophyllées (*voyez* ce mot) est subdivisée par quelques auteurs en plusieurs sections, dont l'une a pour principal genre l'Œillet ou *Dianthus* qui lui donne son nom, (AD. J.)

DIANTHERA, Soland. BOT. PH. — Syn. de *Dicliptera*, Juss.

***DIANTHÈRE**. *Diantherus* (δίς, deux; ἀνθηρός, anthère). BOT. — Gleditsch nommait plantes *diantheres* celles qui avaient deux anthères sessiles ou supportées par un filet. Cette épithète désigne aujourd'hui les étamines munies de deux anthères seulement; tel est le *Polanisia dianthera*, qui, sur huit étamines, en a six stériles et deux anthérifères. •

DIANTHINÉES. *Dianthineæ*, DC. BOT. PH. — Synonyme de Dianthées.

***DIANTHŒCIE**. *Dianthœcia* (διανθής, fleur double; οἰκία, maison). INS.—Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, établi par M. Boisduval aux dépens du grand g. *Noctua* des anciens auteurs, et qu'il range dans sa tribu des Hadénides. Ce genre se compose de plusieurs espèces retranchées des genres *Polia*, *Hadena* et *Miselia* de Treitschke, à cause de l'analogie qui existe dans la manière de vivre de leurs Chenilles. Les unes, et c'est le plus grand nombre, pénètrent dans l'intérieur des capsules des Caryophyllées dont elles rongent les graines, et où elles se tiennent roulées sur elles-mêmes comme des serpents; les autres se cachent dans le calice et dévorent la fleur; quelques unes seulement mangent à la fois les fleurs et les feuilles. Une conséquence nécessaire de cette manière de vivre est que les femelles, à l'état parfait, ont un oviducte corné en forme de tarière pour percer les capsules et y déposer leurs œufs. Cet oviducte ne sort qu'au moment de la ponte, et se compose d'articles rentrant les uns dans les autres comme les tubes d'une lunette d'approche.

Parmi les 17 espèces que M. Boisduval rapporte à ce g., nous citerons comme type la *Noctua capsincola* Hubn., qui vit dans les capsules du *Lychnis dioica*. Elle n'est pas rare aux environs de Paris. (D.)

DIANTHUS. BOT. PH. — Nom scientifique de l'OEillet.

DIAPASIS. BOT. PH. — *Voy.* DIASPASIS.

DIAPENSIA (διαπενθής, deux fois affligé). BOT. PH. — Genre rapporté non sans quelque doute à la famille des Éricacées, formé par Linné (*Fl. Lap.*, 88, t. 1, f. 1), et renfermant un très petit nombre d'espèces, croissant dans l'Europe et l'Amérique arctiques, et cultivées dans quelques jardins. Leurs caudex ou rhizomes hypogés, gazonnants, herbacés, émettent des touffes très feuillées, vivaces; à feuilles persistantes, coriaces, linéaires, roulées au bord; les fleurs sont solitaires, et portées par des pédoncules dressés. (C. L.)

***DIAPENSIACÉES**. *Diapensiaceæ*. BOT. PH. — Le genre *Diapensia* placé d'abord à la suite des Convolvulacées, en a été séparé par les modernes, qui le considéraient comme devant, avec le *Pyxidanthera*, former une petite famille, que les uns classent auprès des Polémoniacés, les autres après les Éricinéees. Ses caractères seraient : Calice de cinq fo-

lioles imbriquées ainsi que les bractées qui l'environnent; corolle monopétale régulière, à préfloraison imbriquée, sur laquelle s'insèrent 5 étamines, alternant avec les 5 lobes; des anthères biloculaires à déhiscence transversale; un ovaire libre, à 3 loges, dont chacune renferme plusieurs ovules, et qui à son sommet s'effile insensiblement en un style couronné par un stigmate à trois lobes décurrents; une capsule membraneuse; des graines peltées dont le tégument est criblé de petits enfoncements, et dont l'embryon est situé au milieu d'un gros périsperme charnu perpendiculairement au hile, au lieu de diriger vers lui l'extrémité de sa radicule, beaucoup plus longue que les deux petits cotylédons. Les espèces sont des sous-arbrisseaux couchés, à petites feuilles imbriquées, à fleurs solitaires et terminales, habitant les hautes régions des montagnes du midi de l'Europe et de l'Amérique. (Ad. J.)

DIAPÈRE. *Diaperis* (διαπείρω, je transperce). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Taxicornes, établi par Geoffroy, et adopté par tous les entomologistes. Les Diapères, que Linné avait confondues avec les Chrysomèles, et Degéer avec les Ténébrions, se distinguent des premiers par le nombre inégal des articles de leurs tarses, et des seconds par leur corps ovale et convexe. Elles s'éloignent en outre des unes et des autres par leurs antennes perfoliées dans toute leur longueur. Ces antennes se composent d'articles lenticulaires enfilés par leur centre les uns à la suite des autres; le nom de Diapère créé par Geoffroy fait allusion à cette forme.

Les espèces de ce genre sont peu nombreuses, et vivent dans les Bolets et les Agarics à l'état d'insecte parfait comme à l'état de larve. Le dernier Catalogue de M. le comte Dejean en désigne 6, dont 3 d'Europe et 3 d'Amérique. Nous citerons comme type du g. parmi les premières, la DIAPÈRE DU BOLET (*Diaperis Boleti*), celle que Geoffroy a décrite, et qui n'est pas rare aux environs de Paris. Sa larve et l'insecte parfait se trouvent quelquefois en même temps dans les Bolets et les Agarics près de se décomposer. (D.)

***DIAPERIA** (διαπεραιόω, je transporte). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Astéroïdées-Tarchonanthées, établi par Nuttal (*Am. phil. Transact.*, VII, 337) pour des plantes herbacées de l'Amérique boréale, annuelles et tomenteuses, à tige simple ou rameuse à la base; à feuilles alternes, sessiles, très entières; à capitules cylindriques-ovales, ramassés, couverts de pubescence.

DIAPÉRIALES. *Diaperiales.* INS. — Nom donné par Latreille à une tribu de Coléoptères hétéromères, dans la famille des Taxicornes, et qui se compose (*Règne animal* de Cuvier, dern. édit., tom. V, pag. 28) des g. Phalérie, Diapère, Néomide, Hypophlée, Trachyscèle, Léiode, Tétratome, Elédone et Coxèle.

M. de Castelnau, qui adopte cette tribu, y rapporte 24 g., c'est-à-dire 15 de plus que Latreille. Parmi ces g., nous en avons remarqué 6, créés tant par lui que par M. Brullé dans la monographie des Diapères, qu'ils ont publiés dans le tom. XXIII des *Annales des Sciences naturelles*; les autres appartiennent à divers auteurs, et parmi eux, il s'en trouve plusieurs que Latreille n'a pu connaître. Nous croyons inutile d'allonger cet article par la nomenclature de ces g., qui ont été ou qui seront cités à leur ordre alphabétique.

Ce qui caractérise les Diapériales, c'est d'avoir la tête découverte et reçue dans une échancrure du thorax, sans jamais être entourée ni surmontée par lui. Du reste leur corps est ou globuleux, ovalaire ou cylindrique. (D.)

DIAPÉRIDES. *Diaperidæ*, Steph. et Westwood. INS. — Synonyme de Diapériales. (D.)

DIAPERIS. INS. — *Voy.* DIAPÈRE.

DIAPHANE. *Diaphanes.* ZOOL., BOT., MIN. — Syn. de Transparent.

***DIAPHANIA** (διαφανής, transparent). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Pyralides, fondé par M. Stephens sur une seule espece (*Pyralis lucernalis* Hubn.) qui, dans notre méthode, est un *Botys*. *Voy.* ce mot. (D.)

***DIAPHANIE.** *Diaphania* (διαφανής, transparent). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, subdivision des Dichætes, famille des Athéricères, tribu des Muscides-Créophiles, établi par M. Macquart sur une seule espèce de la Nouvelle-Hollande qu'il nomme *testacea*. Cette espèce est décrite et

figurée par lui dans ses *Diptères exotiques* (tom. II, 3[e] part., pag. 121, tab. 14, fig. 8). Ses caractères consistent principalement dans la brièveté des antennes et les poils qui en garnissent le style, ainsi que dans la transparence de son abdomen. (D.)

*__DIAPHERODES__ (διαφέρω, je diffère?). INS. — M. Gray (*Synop. sp. ins. Phasm.*) a créé sous ce nom un genre d'Orthoptères de la famille des Phasmiens. Ce genre, qui n'a pas été adopté par M. Serville, est assez voisin de celui des *Cyphocrana*; il ne comprend qu'un petit nombre d'espèces : nous citerons comme type le *D. angulata* Fabr. (E. D.)

*__DIAPHEROMERA__ (διαφέρω, je diffère; μέρος, division). INS. — Genre d'Orthoptères de la famille des Phasmiens, créé par M. Gray (*Synop. sp. ins. Phasm.*), et adopté par M. Serville dans son *Hist. nat. des Ins. orthop.*, p. 247. Les *Diapheromera* ont pour caractères : Antennes longues, sétacées; tête médiocre; yeux saillants; pattes longues; cuisses ni membraneuses, ni foliacées, les antérieures échancrées au côté interne, les quatre dernières armées en dessous d'un crochet unique spiniforme, recourbé; cuisses intermédiaires renflées dans les mâles. Une seule espèce entre dans ce genre : c'est le *D. Sayi* Gray, *Synops.*, p. 18 (*Spectrum femoratum* Say., *Americ. entom.*, III, pl. 37), qui se trouve aux environs de New-York. (E. D.)

*__DIAPHNOPHYTE__. *Diaphnophytum* (διαφωνέω, je diffère; φυτόν, plante). BOT. — Nom donné par Necker à un groupe de plantes, qui diffèrent les unes des autres sous le rapport de la fructification.

*__DIAPHORA__ (διαφορά, différence). INS. — Genre de Lépidoptères, famille des Nocturnes, établi par M. Stephens sur une seule espèce (*Bombyx mendica* Linn.), qui fait partie du g. *Arctia* des auteurs français. *Voy.* ce mot. (D.)

DIAPHORA. BOT. PH. — Loureiro a désigné sour ce nom une plante de la Cochinchine, rejetée par Endlicher à la fin de sa famille des Cypéracées, comme appartenant aux genres douteux ou à détruire.

*__DIAPHORANTHUS__, Meg. BOT. PH. — Syn. de *Polyachyrus*, Lag.

*__DIAPHORE__. *Diaphora* (διαφορά, différence). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, subdivision des Tétrachætes, famille des Brachystomes, tribu des Dolichopodes, établi par Meigen et adopté par Latreille, ainsi que par M. Macquart, qui en décrit trois d'Europe, et en désigne une de la Chine d'après Wiedmann, qui la nomme *mandarinus*. Parmi les trois autres, nous citerons comme type la *Diaphora Hoffmanseggii* qui se trouve en France, mais rarement. Ce g. diffère principalement des autres de la même tribu par ses yeux contigus. (D.)

*__DIAPHOROMERUS__ (διάφορος, différent; μέρος, article). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, fondé par M. le baron de Chaudoir (*Bulletin de Moscou*, n° 3, année 1843, pag. 402) sur une espèce de la Nouvelle-Hollande, qu'il croit être la même que le *Harpalus melanarius* de M. le comte Dejean, bien qu'il en diffère par une taille un peu plus petite, et la couleur cuivreuse des élytres. (D.)

*__DIAPHORUS__ (διάφορος, différent). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Troncatipennes, établi par M. le comte Dejean (*Species*, t. V, p. 301) sur une seule espèce de l'Amérique du Nord qu'il nomme *Lecontei*. M. de Castelnau y a réuni depuis 3 autres espèces, dont 2 nommées par lui *albicornis* et *Lepricuri*, et la 3[e] *dorsalis* par M. Brullé. Ces 3 espèces sont également d'Amérique. (D.)

DIAPHRAGMATIQUE. *Diaphragmaticus*. BOT. — Syn. de Multiloculaire.

*__DIAPHRAGME__. *Diaphragma* (διά, à travers; φράγμα, haie, cloison). ZOOL., BOT. — On donne ce nom à une lame droite qui partage en deux, et d'une manière incomplète, la cavité de certaines coquilles uniloculaires : telle est le Septaire. — En botanique, on appelle ainsi les cloisons transversales ou le plan perpendiculaire qui sépare en une ou plusieurs loges un fruit capsulaire. — En hydrophytologie, on appelle le diaphragme endophragme.

DIAPHYLLUM, Hoffm. BOT. PH. — Synonyme de *Buplevrum*, Tournef.

DIAPHYSISTÉES (διάφυσις, cloison, séparation). BOT. CR. — (Phycées). Gaillon divisait (*Dict. scient. nat.*, t. LIII, art. THALASSIOPHYTES) toutes les plantes marines en deux grandes classes : les Symphysistées et les Diaphysistées. Celles-ci étaient distinguées des autres « par la présence de cloisons ou de renforcements cellulaires trans-»

versaux internes qui donnent aux filaments dans leur continuité longitudinale une apparence d'interruption ou d'obstruction transversale. » Nous nous sommes servi des propres termes de l'auteur, afin de ne pas altérer l'idée qu'il attachait à ce terme, lequel, synonyme d'articulé, n'a pas été adopté. On verra, lorsque nous traiterons des Phycées en général, que ce savant, comme beaucoup d'autres avant et après lui, donnait ici une trop grande valeur à un caractère d'un ordre secondaire. *Voy.* encore SYMPHYSISTÉES. (C. M.)

*DIAPREPES (διαπρεπής, distingué). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères, division des Brachydérides, établi par Schœnherr (*Dispositio methodica*, p. 116, — *Synon. Curcul. gen. et sp.*, t. II, p. 7 — VI, p. 342). Sur 17 espèces que l'auteur énumère, 15 appartiennent aux Antilles et 2 au Mexique. Nous citerons parmi les premières, les *Curculio Splengleri*, *festivus*, *Rohrii* de Fabricius, *marginatus* et *famelicus* d'Olivier.

Les *Diaprepes* sont d'un blanc mat, argenté ou verdâtre ou jaune ; leurs élytres portent plusieurs lignes longitudinales noires, s'étendant jusqu'aux deux tiers. Corps ailé, d'une assez grande taille. (C.)

*DIAPRIDES, Westw. INS. — Synonyme d'Oxyuriens.

DIAPRIE. *Diapria* (διαπρίω, je coupe avec une scie). INS. — Genre de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Oxyures, créé par Latreille (*Gen. Crust. et Ins.*, t. IV, p. 36), adopté par tous les zoologistes, et auquel Jurine a appliqué le nom de *Psilus*. Les Diapries ont pour caractères : Tête petite, globuleuse ; antennes insérées près du front, coudées, de 14 articles dans les mâles, et de 12 dans les femelles, les derniers plus épais que les précédents ; mandibules fortes, dentelées au côté interne ; palpes maxillaires saillants, de 5 articles ; les labiaux n'en ayant que 3 ; ailes ne présentant aucune cellule ; abdomen ovalaire ou conique, lisse ou convexe ; tarière des femelles se retirant avec le dernier segment de l'abdomen.

Les Diapries se trouvent sur les plantes, souvent sur les murs, dans les environs des habitations ; leur démarche est lente. On en connaît un grand nombre d'espèces ; aussi a-t-on proposé de former aux dépens de ce genre un assez grand nombre de coupes génériques, parmi lesquelles nous citerons les *Aneurhynchus*, West. ; *Galesus*, Curt. ; *Platymyschus*, West. ; *Cephalonomyia*, West., etc. Plusieurs espèces se trouvent en France, et même dans les environs de Paris : nous prendrons pour type la *D. conica* Lat. (*Hist. nat. des Crust. et des Ins.*, XIII, 231, n° 2), (*Chalcis conica* Fabr., *Psilus conicus* Jurine). (E. D.)

*DIAPROSOMUS (διαπρεπής, distingué ; σῶμα, corps). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères, division des Brachydérides, établi par M. Dejean dans son Catalogue avec une espèce du Brésil, nommée par l'auteur *D. ornatus*. Schœnherr n'a pas adopté ce genre, mais il a fait rentrer cette espèce, qu'il désigne sous le nom de *magnificus*, dans une subdivision du g. *Hypsonotus*. (C.

*DIARINA, Raf. BOT. PH. — Synonyme de *Diarrhena*, Palis.

DIARRHENA (διαῤῥέω, je passe promptement). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées-Festucacées, établi par Palisot-Beauvois (*Agrost.*, 142, t. 25, f. 2) pour une plante herbacée de l'Amérique boréale, élevée, à feuilles linéaires, planes, et à panicule simple.

*DIARTHRON (διαρθρόω, j'articule). BOT. PH. — Genre de la famille des Daphnoïdées, établi par Turczaninow (*Decad. plant. Mong. et Chin.*, pag. 25) pour une plante herbacée annuelle de la Mongolie chinoise, à tige droite, rameuse, glabre ; à feuilles éparses, linéaires, lancéolées, dont le pétiole court, glabres, ciliolées ; inflorescence en épis latéraux et terminaux ; fleurs à pédicelle court ; pédicelle en massue articulée avec la fleur.

DIARTHROSE. ANAT. — *Voyez* ARTICULATION.

*DIARTHROSÉES. *Diarthroseæ* (διάρθρωσις, articulation des os). BOT. CR. — (Phycées). Dans la classification de ses Némazoaires (*Ann. sc. nat.*, janv. 1834, p. 49), Gaillon comprend sous ce nom, que personne n'a admis, ceux dont la réunion des *Zoothalis* (*Voy.* ce mot), constituant ce qu'il appelle la *Némate*, a lieu soit transversalement par jonction latérale, soit linéairement par jonction bout à bout. Ex. : *Diatoma*, *Melosira*

Achnanthes. Ce nom, pour lui, est opposé à celui d'*Eleuthériées*. *Voy*. ce mot. (C. M.)

*DIASCIA (διά, à travers; σκιά, ombre). BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophularinées-Hémiméridées, établi par Link et Otto (*Ic. select.*, t. 2) pour des herbes du Cap, annuelles ou vivaces, à feuilles inférieures opposées, les supérieures subfasciculées; à pédicelles axillaires en grappes ou fasciculés; à corolles coccinées.

*DIASÈME. *Diasema* (διάστημα, distance; d'après cette étymologie que l'auteur donne lui-même, il aurait dû écrire *Diastema*). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, établi par M. Macquart aux dépens des Diastates de Meigen sur une espèce (la *Diastata rufipes* Meig.), qui en diffère par son corps velu, ses antennes lenticulaires et leur style nu. Le nom de ce genre fait allusion à la distance qui sépare les nervures transversales des ailes. (D.)

*DIASEMUS (διάστημα, distance). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Nécrophorides de M. Hope, proposé par cet auteur (*Coleopterist's Manual*, 1840, p. 149). Le *Necrophorus osculans* de Vigors, originaire de Madras, serait le type de ce genre. (C.)

DIASIA (διάσια, nom d'une fête de Jupiter). BOT. PH. — De Candolle a décrit sous ce nom (*Bulletin Soc. phil.*, n° 30) des plantes herbacées du Cap, de la famille des Iridées, à rhizome bulbo-tubéreux; à feuilles engaînantes disposées par trois au bas des rameaux; à tige ronde et paniculée; à fleurs divariquées, portées dans les sinus d'un rachis capillaire; spathes bivalves à valves divergentes.

*DIASOMUS, Dalman. INS. — Synonyme de *Chiron*. (D.)

DIASPASIS (διάσπασις, désordre). BOT. PH.—Genre de la famille des Goodéniacées-Scævolées, établi par Robert Brown (*Prodr.*, 587) pour une plante herbacée de la Nouvelle-Hollande, subrameuse, glabriuscule, couverte d'une pubescence rare et simple, à feuilles alternes, térétiuscules; à pédoncules axillaires, uniflores, diphylles au sommet; fleur belle, à onglets de la corolle connés à la base, couverte en dessus d'une légère pubescence, en tête? L'unique espèce de ce genre est le *D. filifolia*.

DIASPIDE. *Diaspis* (διά, dans; ἀσπίς, bouclier). INS. — Genre d'Hémiptères de la section des Homoptères, tribu des Coccinìens, famille des Coccides, créé par M. O.-G. Costa dans sa *Fauna del regno di Napoli*, 1836. Les *Diaspis* sont de singuliers animaux qui semblent placés dans une espèce de bouclier orbiculaire, allongé. Trois espèces entrent dans ce genre : le type est le *Coccus linearis* Latr. (Costa, *loc. cit.*, tab. 6, fig. 15); les deux autres sont les *D. calyptroides* et *obliquus* de Costa. (E. D.)

DIASPORE (διασπορά, dispersion). MIN. — Ce minéral, dont le gisement n'est pas connu, est composé, d'après Vauquelin, de: Alumine, 80; Fer, 3; Eau, 17. Il appartient aux Aluminoxydes composés. Sa pesanteur spécifique est 3,43. Il se trouve en masses composées de lignes légèrement curvilignes, et faciles à séparer les unes des autres. Exposé à la flamme d'une bougie, il décrépite avec violence, et se dissipe en une multitude de parcelles blanches et brillantes. Sa couleur est le gris et le blanc jaunâtre, et il raie le verre. Suivant Haüy, il se divise parallèlement au plan d'un prisme rhomboïdal d'environ 130° et 50°.

*DIASTATE. *Diastata* (διαστάς, distant). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, subdivision des Dichætes, famille des Athéricères, tribu des Muscides, sous-tribu des Piophilides, établi par M. Meigen et adopté par M. Macquart parmi les Piophilides à style plumeux. Le g. Diastate se reconnaît surtout à la distance qui existe entre les nervures transversales des ailes, et à laquelle le nom générique fait allusion. Ces organes sont souvent ornés de taches dont la disposition variée distingue les espèces entre elles. Ces Muscides de petite taille vivent dans les prairies au bord des eaux. M. Macquart en décrit 11 espèces, dont 10 d'Europe et 1 du Sénégal. On peut considérer comme type du g. la *Diastata anus* Meig., qui appartient à l'Europe méridionale. (D.)

*DIASTATOMMA (διαστατός, séparé; ὄμμα, œil). INS. — M. Charpentier a fondé sous cette dénomination un genre de Névroptères de la famille des Subulicornes, groupe des Libellulites, qui a été adopté par M. Burmeister (*Hanbd. der Entom.*, t. II) et par M. Rambur. (*Hist. nat. des Ins. névr.*,

p. 167 ; *Suites à Buffon*, 1842). Les *Diastatomma* ont pour caractères : les 7, 8 et 9 segments de l'abdomen plus ou moins dilatés ; les appendices variables ; le ptérostigma grand ; le triangle réticulé ; la membranule plus ou moins apparente. Ce genre, qui a beaucoup de rapport avec les *Ictinus*, Ramb., et les *Gomphus*, Leach, ne comprend qu'un petit nombre d'espèces ; nous nommerons le *D. clavatum* Fabr. (Burm., *loc. cit.*, p. 332, n° 1 ; Ramb., *loc. cit.*, p. 169) de la Chine. (E. D.)

***DIASTATOPS** (διαστατός, séparé ; ὤψ, face). INS. — Genre de Névroptères de la famille des Subulicornes, groupe des Libellulites, créé par M. Rambur dans son ouvrage sur les Névroptères, p. 135 (*Suites à Buffon*, 1842). Les *Diastatops* ont pour caractères : Yeux tout-à-fait séparés, non contigus ; ailes à principales nervures très saillantes, et à bord costal échancré ; pièce sous-stylaire chez les mâles au moins aussi large que longue ; six ou sept rangées d'aréoles discoïdales ; pattes grêles ayant des cils très longs. Trois espèces appartiennent à ce genre : ce sont les *D. tincta* Ramb. (*loc. cit. ibid*), du Brésil ; *D. pullata* Burm. (*Handb. Ent.*, II, 854, n° 34, d'Amérique ; et la *D. fuliginea* Ramb. (*ibid.*, p. 137). (E. D.)

***DIASTÉMATIE.** *Diastematia* (διάστημα, intervalle). TÉRAT. — Déviation organique ayant pour caractère la présence d'une fissure sur la ligne médiane du corps.

***DIASTÈME.** *Diastema* (διάστημα, intervalle). ZOOL. — Illiger a donné ce nom à l'intervalle qui, chez le plus grand nombre des Mammifères, existe entre les canines et les molaires ; cette expression est synonyme de *Barre*. — M. Savigny appelle ainsi dans les Arachnides la partie de la tête qui précède immédiatement le chaperon et où sont insérées les chélicères.

***DIASTICTUS** (διαστίζω, je distingue par des points). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, établi par M. Mulsant (*Coléoptères de France*, pag. 318), qui le range dans sa famille des Aphodiens, rameau des Psammodiaires. Ce g. est fondé sur une seule espèce, le *Psammodius Sabuleti* de Gyllenhall qui habite les parties froides et tempérées de la France. (D.)

***DIASTOCERA** (διαστατός, distant ; κέρας, antenne). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères (tétramères de Latreille), famille des Longicornes, tribu des Lamiaires, créé par M. Dejean dans son Catalogue avec la *Lamia trifasciata* Fabr. et Oliv., espèce originaire du Sénégal, et qui se retrouve sur la côte d'Angole. (C.)

***DIASTOLEUS** (διαστολή, séparation). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, division des Collaptérides, établi par M. Solier (*Ann. de la Soc. ent. de France*, t. VII, p. 67, pl. 3, fig. 7-12), qui le place dans sa tribu des Tagénites. Ce g. a pour type et unique espèce le *Scotobius collaris* Guér., du Chili, lequel mérite d'être séparé des autres *Scotobius* par l'organisation singulière de son prothorax, sa tête presque verticale antérieurement, son labre plus court, la forme rectangulaire de son épistome, et enfin ses tarses plus courts et plus robustes. (D.)

DIASTOPORE. *Diastopora*. POLYP. — Lamouroux (*Gen. Polyp.*) a créé sous ce nom un genre de Zoophytes de la classe des Polypes, division des Polypiaires membraneux. Ce genre a été adopté par M. de Blainville, qui le caractérise ainsi : Animaux inconnus, placés dans des cellules tubuleuses, à ouverture arrondie, disposées irrégulièrement en séries verticales à l'une des faces d'un Polypier lamelleux, irrégulier, encroûtant ou s'élevant en expansions foliacées. Une seule espèce entre dans ce genre : c'est le *D. foliacea* Lam. (*loc. cit.*, p. 42, pl. 73, fig. 1 à 4 ; et Bl., *Man. d'act.*, p. 430, pl. 63, fig. 1. Cette espèce, qui se rapproche beaucoup des Eschares, a été trouvée aux environs de Caen. (E. D.)

***DIASTROPHIS** (διαστρέφω, je deviens tortueux). BOT. PH. — Fischer et Meyer ont établi sous ce nom (*Index sem. hort. Petropol.*, II, 1835, p. 35) ce genre de la famille des Crucifèrées-Thlaspidées pour des arbustes de l'Arménie russe, bas, tortueux, à feuilles éparses, oblongues, petites, presques, à inflorescence en grappes terminales aphylles, denses ; à fleurs d'un rouge pâle. L'espèce unique de ce g. est le *Diastrophis cristata*.

DIATOMA. BOT. PH. — Le genre établi sous ce nom par Loureiro est synonyme de *Carallia*, Roxb., et de *Petalotoma*, DC. ; l'un de la famille des Rhizophorées, et l'autre de celle des Myrtacées.

DIATOMA (διά, en travers; τομαῖος, coupé). BOT. CR. —(Phycées.) Ce g., type de la tribu des Diatomées, a été établi par De Candolle (*Flore Franç.*, tom. II, p. 48). Il a pour caractères : Frustules ou articles rectangulaires, souvent striés, réunis d'abord en filaments simples, plans, fragiles, se divisant enfin transversalement, et restant attachés alternativement par leurs angles opposés de manière à présenter la figure d'un zig-zag. Agardh et plusieurs auteurs ont réuni au genre *Diatoma* beaucoup d'espèces appartenant à d'autres genres de la même tribu. M. Ehrenberg n'a pas adopté ce genre; il a conservé aux espèces qu'il renferme le nom de Bacillaire, créé par Muller, mais ayant d'autres limites.

On compte environ 10 à 12 espèces de ce genre. Elles habitent les eaux douces et salées. Leurs filaments croissent attachés aux végétaux inondés; en séchant ils prennent un aspect brillant et deviennent pulvérulents. Le *Diatoma flocculosum* Ag. est l'espèce la plus commune dans les eaux douces. Le *Diatoma marinum* Lyngb. se trouve fréquemment sur les Algues marines de nos côtes. (Bréb.)

*__DIATOMÉES__. *Diatomeæ*. BOT. CR. —(Phycées.) Cette tribu, qui compose une grande partie des Bacillariées de M. Ehrenberg, a pour type le genre *Diatoma*, établi par De Candolle, et dont nous venons de parler. Elle renferme des êtres microscopiques ayant les formes les plus variées, et qui, malgré leur petitesse, jouent un rôle important dans la nature.

Aussi, leur histoire offrant des faits extrêmement curieux, nous donnerons quelque étendue à l'article que nous leur consacrons. Leurs caractères sont : Corpuscules (frustules) le plus souvent prismatiques et rectangulaires, nus ou renfermés dans un tube gélatineux, simple ou rameux, isolés ou réunis en filaments, libres ou attachés à des corps étrangers par des pédicelles plus ou moins allongés, quelquefois nuls, munis d'une enveloppe (cuirasse, carapace) de nature siliceuse, diaphane, fragile, ne se déformant point par la dessiccation et renfermant une matière muqueuse de couleur fauve, jaunâtre ou rousse. — Êtres aquatiques ayant (dans les espèces libres) un mouvement de reptation locomotrice dans le sens de leur axe longitudinal, se reproduisant par un double mode de multiplication; par spores et par une scission longitudinale (déduplication) des frustules.

La cuirasse des Diatomées, non seulement ne se déforme pas par la dessiccation, mais même elle peut être soumise à un degré de chaleur très violent qui amène sa calcination, sans éprouver la moindre altération, étant composée de silice pure. On connaît les belles découvertes de M. Ehrenberg, qui nous ont appris qu'une grande partie des substances siliceuses, confondues dans les arts sous le nom de *Tripolis*, étaient remplies et souvent même entièrement composées d'enveloppes de Diatomées, autrement dit Bacillariées, conservées sans aucune altération.

Ces dépôts siliceux fossiles, dont quelques uns sont connus sous le nom de *farine fossile*, ont été observés dans plusieurs contrées de l'Allemagne, de la Bohême, de la Laponie, en Toscane, à l'Ile de France, etc. On en a retrouvé récemment en France un gisement considérable dans le département de l'Ardèche, qui est exploité à raison de l'usage dans les arts de cette substance propre à polir les métaux qu'il présente, et qui commence à être bien connue sous le nom de *Tripoléenne*. Le nombre des êtres microscopiques de cette famille qui existaient à l'époque de la formation de ces couches de Tripolis devait être immense, puisqu'on a calculé qu'un pouce cube de ces substances, de la terre à polir de Bilin, en Bohême, par exemple, devait contenir, terme moyen, 41,000 millions d'individus. Cette multiplicité des Diatomées se représente encore de nos jours; car il existe à Berlin et dans quelques autres contrées un sol argileux qui est tellement imprégné de ces êtres vivants qu'il conserve une mobilité telle qu'on ne peut établir dessus de construction solide. En revanche, ces terres pétries donnent par la cuisson des briques excellentes et d'une telle légèreté qu'elles peuvent nager sur l'eau.

Nous avons obtenu par la calcination de quelques unes des espèces de nos eaux une poussière blanche, sèche, âpre sous les doigts, formant un Tripoli artificiel d'une qualité excellente pour décaper les métaux. C'est surtout le *Fragilaria pectinalis* Lyngb. qui nous a fourni une poussière bien homo-

gène et d'un emploi précieux. Le *Navicula viridis* Ehr., donne par la calcination une substance absolument semblable au dépôt siliceux fossile (*Kieselguhr*) de Franzbad, près d'Egn, en Bohême.

Les Diatomées habitent la mer et les eaux douces. Les espèces libres semblent être moins communes dans la mer. Exposées à beaucoup de perturbations par l'agitation des eaux, elles ont besoin d'un point d'attache pour éviter les déplacements qui compromettraient leur existence. Les mêmes espèces se retrouvent dans les contrées du globe les plus éloignées.

La particularité la plus remarquable de l'organisation de ces êtres est leur mode de multiplication, qui contribue, outre leur reproduction par spores, à les faire développer en quantité innombrable et en très peu de temps dans les eaux où ils s'établissent. Sur le milieu de chaque frustule dans les espèces isolées, et de chaque segment ou article dans les espèces à frustules agrégés, s'établit fréquemment et avant que la Diatomée soit adulte, une ligne ou strie toujours longitudinale, qui divise le corpuscule ou segment en deux frustules qui deviennent deux individus distincts, semblables au premier, mais d'abord plus étroits. C'est ce que nous avons appelé la *déduplication*. Dans les Diatomées isolées, cette division donne lieu à deux individus séparés ; dans les espèces à frustules soudés, elle multiplie le nombre des segments. Aussi, dans les Fragilaires adultes, les stries sont beaucoup plus rapprochées que dans les jeunes filaments.

Quelques auteurs ont réuni à ces êtres les Desmidiées qui en diffèrent sous tous les rapports. Nous ne répèterons pas ici ce que nous avons dit sur les caractères qui distinguent ces deux tribus. *Voy.* le mot DESMIDIÉES.

La tribu des Diatomées renferme 21 genres : *Micromega*, Ag. ; *Schizonema*, Ag.; *Homœocladia*, Ag. ; *Gloionema*, Ag. ; *Berkeleya*, Grev.; *Gaillonella*, Bory ; *Fragilaria*, Lyngb. ; *Meridion*, Ag. ; *Diatoma*, Ag.; *Biddulphia*, Gray ; *Achnanthes*, Bory ; *Cocconema*, Ehrenb.; *Gomphonema*, Ag.; *Exilaria*, Grev. ; *Cocconeis*, Ehrenb.; *Stigmatella*, Kutz. ; *Surirella*, Turp.: *Navicula*, Bory ; *Pyxidicula*, Ehrenb. ; *Discoplœa*, Ehrenb. ; *Actinocyclus*, Ehrenb. Nous ne regardons pas encore ces coupes comme définitivement arrêtées. (Bréb.

*DIATROPA, Dumort. BOT. PH. — Syn. de *Buplevrum*, Tournef.

*DIAUGIE. *Diaugia* (διαύγεια, transparence). INS. — Genre de Diptères établi par M. Perty, et adopté par M. Macquart (*Dipt. exot.*, tom. II, 3e part., pag. 109), qui le place dans sa tribu des Sarcophagiens entre les Agries et les Cynomyes. Ce g. est fondé sur une seule espèce nommée *angustata* par M. Perty, et trouvée au Brésil dans les montagnes des mines. Cette espèce est remarquable par la transparence et la forme étroite de son corps. (D.)

*DIAZEUXIA, Don. BOT. PH. — Syn. douteux de *Lycoseris*, Cass.

*DIAZEUXIÉES. *Diazeuxieæ*. BOT. PH. — Nom donné par Don à une tribu de la famille des Labiatiflores, ayant pour type le genre *Diazeuxia*.

DIAZONA. *Diazona* (διά, à travers ; ζώνη, ceinture). TUNIC. — Genre de la classe des Acéphales sans coquilles établi par Savigny, qui lui assigne pour caractères : Corps commun, sessile, gélatineux, orbiculaire ; animaux très proéminents, disposés sur plusieurs cercles concentriques ; orifice branchial fendu en six rayons réguliers et égaux, l'anal de même ; thorax renfermant les branchies en cylindre oblong ; sac branchial non plissé, surmonté de filets tentaculaires simples ; mailles du tissu respiratoire pourvues de papilles ; abdomen inférieur longuement pédicellé, plus petit que le thorax ; foie peu distinct ; point de côte s'étendant du pylore à l'anus ; ovaire unique, sessile et compris dans l'anse intestinale. L'unique espèce de ce genre est la Diazona violette qui habite la Méditerranée, et que Cuvier réunit à son g. *Polyclinum*.

*DIBOLIA (δίς, deux ; βολή, dard). INS. — Genre de Coléoptères tétramères de Latreille, famille des Cycliques, tribu des Alticites, créé par Latreille (*Règne animal de Cuvier*, tom. V, p. 55), et adopté par M. Dejean, qui, dans son Catalogue, en énumère 8 espèces d'Europe. La quatrième et la cinquième se rencontrent aux environs de Paris. Le Brésil et les États-Unis ont aussi des représentants de ce genre qui est particulièrement caractérisé par une lamelle bifurquée partant de l'extrémité extérieure des tibias postérieurs. Corps ovalaire, ponctué ; tête inclinée. (C.

DIBOTHRIORHYNQUE. *Dibothriorhynchus* (δίς, deux; βόθριον, fossette; ῥύγχος, bec). HELM. — Genre établi par M. de Blainville dans la famille des Bothrocéphalés polyrhynques. Il a pour type une espèce trouvée parasite dans des Poissons nommés Lépidoptères de Guan, et pêchés sur les côtes de Bretagne (*Dibothriorhynchus Lepidopteri*, de Blainv., trad. franç. de Bremser, p. 519, pl. 2, fig. 8, et *Dict. des sc. natur.*, t. LVII, p. 589).

Les Dibothriorhynques ont le corps assez court, sacciforme, comprimé, inarticulé, terminé en arrière par une sorte de ventouse, et en avant par un renflement céphalique considérable portant deux prolongements garnis de crochets, au lieu de quatre comme chez les Tétrarhynques. (P. G.)

*DIBOTHRYDE. *Dibothrydus* (δίς, deux; βόθριον, fossette). HELM. — Épithète donnée aux Bothriocéphales qui ont deux fossettes sur les côtés de la tête.

*DIBRANCHES. *Dibranchia* (δίς, deux; βράγχια, branchies). CIRR.—Latreille a donné ce nom à un ordre de la classe des Cirripèdes comprenant ceux dont les branchies consistent en deux feuillets.

*DICÆLITES. INS.—M. de Castelnau désigne ainsi un groupe de Coléoptères pentamères dans la famille des Carabiques, et qui se compose des g. *Badister*, *Licinus*, *Rembus* et *Dicœlus*. (D.)

DICÆLUS. INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Patellimanes, fondé par Bonelli et adopté par tous les entomologistes. Ses caractères, suivant cet auteur, sont : Mandibules pointues et assez saillantes; quatrième article des palpes très dilaté à l'extrémité et comme triangulaire; corselet inégal, plus large à la base, échancré antérieurement et postérieurement. Les Insectes de ce genre se rapprochent beaucoup par le facies de quelques espèces d'*Abax* et de *Calathus*, et par leurs caractères génériques des *Licinus* et des *Badister*. Tous sont de couleur noire ou violette et appartiennent à l'Amérique du Nord. Le Catalogue de M. Dejean en mentionne 15 espèces, parmi lesquelles nous citerons comme type le *Dicælus violaceus* de Bonelli, le même que le *purpuratus* de Say. (D.)

*DICÆOMA, Nees. BOT. CR. — Syn. de *Puccinia*, Pers.

DICÆUM. OIS. — *Voy.* DICÉE.

DICALYX (δίς, deux; κάλυξ, calice). BOT. PH. — Genre de la famille des Ternstræmiacées-Ternstræmiées, établi par Loureiro (*Flor. cochinch.*, 816) pour des arbres de l'Asie tropicale, à feuilles alternes, pétiolées, dentées en scie; à fleurs axillaires et terminales en épis, en grappes ou en panicules.

*DICARPÆA, Presl. BOT. PH. — Syn. de *Limeum*, L.

*DICARPE. *Dicarpus* (δίς, deux; καρπός, fruit). BOT. — Cette épithète se dit des bulbes qui, comme ceux des Colchiques, produisent deux tiges l'une après l'autre, ou des pédoncules géminés d'une espèce du g. *Fissidens*.

DICARPELLA, Bor. BOT. CR. — (Phycées). Synonyme de *Polysiphonia*. (C. M.)

DICÉE. *Dicæum* (nom donné par Elien à un oiseau inconnu). OIS. — Genre de l'ordre des Passereaux ténuirostres (Passereaux anisodactyles de M. Temminck), établi par Cuvier, et présentant pour caractères :

Caractères essentiels : Dentelures de la pointe du bec.

Caractères génériques : Bec presque aussi long que la tête, mince, pointu, légèrement arqué, à bords rentrants, et dentelé à la pointe (1); large et triangulaire à la base; narines basales, arrondies; ailes obtuses, 2ᵉ et 3ᵉ rémiges les plus longues, atteignant environ au tiers de la queue. Tarses moyens, scutellés, terminés par des doigts médiocres, celui du milieu aussi long que le tarse; les deux doigts externe et interne d'égale longueur, l'externe soudé à celui du milieu jusqu'à sa première articulation; ongles faibles et grêles. Queue composée de 12 rectrices, courte, égale, ou plutôt légèrement arrondie. Corps effilé, coloré de cendré, de rouge, de noir, de jaune clair.

Dimensions.

Longueur totale.	0ᵐ,09
Bec.	0 ,01
Tarses.	0 ,015
Doigt externe.	0 ,008
— médian.	0 ,014
— interne.	0 ,008
Pouce.	0 ,01
Queue.	0 ,025

(1) Ces dentelures sont si fines qu'il faut une forte loupe pour les distinguer.

Les Dicées sont de petits Oiseaux des Indes, des îles de l'Archipel indien et de la Nouvelle-Hollande, ayant la forme des Sucriers, près desquels ils se placent naturellement. Leur plumage, de couleur généralement assez terne, est rehaussé dans presque toutes les espèces par du rouge vif. La femelle diffère du mâle par des couleurs moins vives et moins tranchées. Leurs mœurs ne sont pas connues. Cuvier les a placés entre les Sucriers et les Héorotaires. Au Muséum ils sont après les Souïmangas, et avant les Grimpereaux. M. Temminck les a réunis aux Philédons, à la suite desquels les place M. Lesson dans son *Traité d'ornithologie*, p. 302. (G.)

***DICELLA** (δίκελλα, hoyau à deux pointes). BOT. PH. — Genre de la famille des Malpighiacées-Aptérygiées, établi par Griesenbach (*Linnæa*, XIII, 249) pour des arbrisseaux du Brésil, grimpants, à feuilles opposées, pétiolées, très entières; à fleurs en corymbes ou en grappes terminales ou axillaires; à pédoncules opposés, pourvus de bractées à la base et bibractéolés au sommet, avec un pédicelle articulé.

***DICELLA**, Klug. INS. — Synonyme de *Schematiza*. (C.)

***DICELLA** (δίκελλα, deux cils). INFUS. — M. Werneck *Berich, der Akt. der Wissens Zur. Berlin*, p. 377) indique sous ce nom un g. d'Infusoires polygastriques, particulièrement remarquable par les deux soies immobiles qu'il présente. On ne connaît qu'une seule espèce de *Dicella*. (E. D.)

***DICÉLUPHE**. *Diceluphus* (δίς, deux; κέλυφος, écorce). ZOOL. — Nom donné par M. Moquin Tandon aux œufs monstrueux qui ont une double coquille.

***DICENTRA** (δίς, deux; κέντρον, aiguillon). BOT. PH. — Genre de la famille des Papavéracées-Fumariacées, établi par Borkhausen (*Römer Archiv.*, 1, 2, 46) pour des herbes de l'Amérique boréale et de la Sibérie à racines tubéreuses ou fibreuses; toutes les feuilles radicales ou caulinaires pétiolées, multifides, à fleurs grandes, en grappes blanches ou purpurescentes.

***DICENTRÉES**. *Dicentreæ*. BOT. PH. — La famille des Fumariacées a été séparée en deux tribus, dont l'une est elle-même subdivisée en deux sections. L'une de celles-ci a reçu le nom de Dicentrées, du genre *Dicentra* qui s'y trouve compris. *Voy.* l'article FUMARIACÉES. (AD. J.)

DICÉPHALE. *Dicephalus* (δίς, deux, κεφαλή, tête). BOT. — M. de Mirbel nomme ainsi une capsule provenant d'un ovaire à deux sommets organiques, tel est le Saxifrage. On dit encore d'une plante qu'elle est *dicéphale* quand sa tige se partage en deux rameaux terminés chacun par une calathide solitaire.

DICERA, Forst. pars. BOT. PH. — Syn. de *Friesia*, DC.

***DICERANDRA** (δίκερας, à deux cornes, ἀνήρ, ἀνδρός, étamine). BOT. PH. — Genre de la famille des Labiées-Mélissinées, établi par Bentham (*Labiat.*, 413) pour un sous-arbrisseau de la Caroline, ayant le port de l'Hyssope, à tiges droites, élancées, pubescentes; à feuilles sessiles linéaires, très entières, glabres, axillaires et fasciculées; à verticilles de moins de six fleurs, rapprochés à l'extrémité des rameaux; à pédicelles courts; bractées sétacées, petites.

***DICERAS** (δίς, deux; κέρας, corne). BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophularinées-Rhinanthées, établi par Loureiro (*Flor. Cochinch.*, 463) pour une plante herbacée de la Cochinchine, *D. Cochinchinensis*, à racine rampante et vivace; à tige presque droite, cylindrique, velue; à feuilles en verticilles ternés, ovales-lancéolées, dentées, charnues, glabres; à fleurs axillaires solitaires; à pédoncules velus.

DICÉRATE. *Diceras*, Lamk. (δίς, deux; κέρας, corne). MOLL. — Lorsque de Luc observa les couches du mont Salève, il y remarqua entre autres corps organisés fossiles une grande coquille bivalve irrégulière, et il en communiqua la figure et la description à de Saussure, qui les rapporta dans son *Voyage dans les Alpes*, t. I, p. 190. Cette coquille est celle pour laquelle Lamarck créa un peu plus tard le genre Dicérate (*Annales du Muséum*, t. VI). Mais déjà avant Saussure, la Dicérate était connue, car Favanne en donne une figure que Chemnitz rapporte mal à propos tement à une Came vivante de Linné, et que Bruguière, dans l'Encyclopédie, considère comme une espèce particulière de Came. Ce genre Dicérate fut généralement admis, depuis le moment de sa création. Tout en reconnaissant ses rapports avec les Cames, les conchyliologues ont compris

cependant qu'ils en diffèrent suffisamment pour être conservée : aussi, à l'exception de Cuvier, tous l'ont mentionné, et nous devons ajouter qu'entraîné sans doute par cet exemple, Cuvier a réparé cette omission dans la 2e édition du *Règne animal*. Si les naturalistes se trouvèrent d'accord pour accepter le genre Dicérate, ils furent également assez unanimes pour le conserver dans la méthode dans des rapports que Lamarck lui avait imposés. Il suffit, en effet, d'examiner avec quelque attention les caractères des Dicérates pour se convaincre qu'ils ont la plus grande analogie avec ceux des Cames, et peut-être arrivera-t-il que des passages insensibles s'établiront entre ces deux genres; ce qui déterminera sans doute les zoologistes à opérer leur réunion.

Le genre Dicérate appartient donc à la famille des Camacées de Lamarck, et il peut être caractérisé de la manière suivante : Coquille adhérente, irrégulière, bivalve, à crochets grands, coniques, divergents, contournés en spirale irrégulière; charnière large et puissante; lame cardinale très épaisse, portant postérieurement sur la valve droite une forte dent conique, au-devant de laquelle est creusée une fossette large et profonde ; sur la valve gauche se trouve postérieurement une fossette destinée à recevoir la dent de la valve opposée, et en avant, une grande dent épaisse, concave, sub-auriculaire ; ligament extérieur porté sur des nymphes longues et étroites; deux impressions musculaires, la postérieure supportée sur une lame saillante et décurrente.

Les Dicérates sont de grandes coquilles très épaisses qui vivaient à la manière des Cames ; cependant, dans le plus grand nombre des individus, l'adhérence était petite, relativement à la grandeur de la coquille. On en trouve quelquefois qui sont encore attachées sur les corps où elles ont vécu. Ces coquilles se distinguent des Cames non seulement par la puissance de la charnière, mais encore par la disposition particulière de cette partie. Dans les Cames, c'est à peine s'il existe une lame cardinale ; dans la plupart des espèces, les dents s'élèvent du bord, et ces dents sont généralement minces et courtes ; elles sont, du reste, très obliques, et il y en a une seule sur chaque valve. Dans les Dicérates, au contraire, la lame cardinale est large et épaisse, et elle recouvre une grande partie de la cavité intérieure des valves. Dans ces coquilles, les crochets affectent une forme particulière, ils sont généralement très grands, divergents, contournés en spirales irrégulières : aussi les valves détachées ressemblent-elles à des cornes. Lorsque l'on parvient à évider entièrement une de ces coquilles fossiles, on trouve l'impression musculaire postérieure supportée par une lame épaisse et saillante à l'intérieur, comparable à celle qui se voit dans les Cucullées : c'est à cette lame qu'il faut attribuer le sillon profond qui parcourt tout le côté postérieur des moules intérieurs de la Dicérate de Normandie.

On rencontre dans les terrains crétacés du midi de la France une coquille qui a quelques uns des caractères extérieurs des Dicérates : aussi quelques auteurs et particulièrement des géologues l'ont considérée comme une Dicérate du terrain crétacé, ce qui a jeté quelque confusion sur la distribution du genre Dicérate lui-même dans les couches de la terre. Il est reconnu aujourd'hui que la coquille dont il est question appartient à un autre genre qui doit faire partie de la famille des Rudistes de Lamarck. Une fois cette réforme admise, il est constant que les Dicérates ne se montrent que dans une seule formation, celle qui a été nommée Coral-Rag par les Anglais.

Pendant longtemps, on ne connut qu'une seule espèce de Dicérate; nous en avons ajouté une seconde qui se distingue facilement, car elle est adhérente par la valve gauche, tandis que la première se fixe par la valve droite. (Desh.)

DICERATELLA (δίκερας, double corne). infus. — M. Bory de Saint-Vincent (*Essai d'une class. des anim. microsc.*, 1826) indique sous ce nom un genre de Zoophytes Infusoires, et il y place la *Trichoda larus* Müller. Ce genre n'a pas été adopté par les auteurs. M. Ehrenberg met la *Tr. larus* dans son genre *Chætonotus* de la famille des Ictydiens, et M. de Blainville dans le genre *Himantopus*, Fabr. (E. D.)

DICERATIUM, Ait. bot. ph.—Syn. de *Notoceras*, R. Br.

***DICERCA** (δίς, deux ; κέρκος, queue). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Buprestides,

établi par Eschscholtz, et adopté par M. le comte Dejean dans son dernier Catalogue, mais non par MM. de Castelnau et Gory, qui, dans leur Monographie de cette tribu, en répartissent les espèces dans les diverses divisions de leur genre *Buprestis*. Nous citerons parmi ces espèces le *Dicerca pisana*, une des Buprestides les plus belles d'Europe, qui se trouve en Italie, principalement en Toscane, où nous l'avons prise nous-même dans les environs de Florence. (D.)

DICÈRES. MOLL.—M. de Blainville, dans son *Traité de Malacologie*, a partagé en deux familles son ordre des Polybranches (*voyez* ce mot). Dans la première il renferme sous le nom de Tétracères tous ceux de ces Mollusques qui portent quatre tentacules sur la tête. Les Mollusques qui n'ont que deux tentacules constituent, sous le nom de Dicères, la deuxième famille, et ils sont compris dans les genres Scyllée, Tritonie et Thétys. *Voy.* ces mots. (DESH.)

***DICERMA** (δίς, deux; κέρμα, coupure). BOT. PH.—G. de la famille des Papilionacées-Euhédysarées, établi par De Candolle (*Mém. Légum.*, 326) pour des arbrisseaux originaires de l'Inde, à feuilles trifoliées, à fleurs jaunes, à pédicelles uniflores, dont beaucoup sont réunies en groupes dans l'aisselle des feuilles ou des bractées. De Candolle en a décrit trois espèces, dont le *D. pulchellum* est le type.

***DICEROCARYUM** (δίκερας, à 2 cornes; κάρυον, noix). BOT. PH.—Genre de la famille des Pédalinées, établi par Bojer (*Nouv. Ann. Sc. nat.*, IV, 268, t. 10) pour une plante herbacée du littoral de l'Afrique tropicale, à tige couchée; à feuilles opposées, pétiolées ovales, incisées-sinuées, d'un vert clair en dessus et glauques en dessous; lobes terminés par une épine noire et herbacée, ou obtus; pédoncules axillaires, opposés, uniflores, bibractéolés à la base; fleurs roses et belles; corolle velue extérieurement, à lacinies variées de rouge; gorge ponctuée.

***DICERODERES** (δίκερος, qui a deux cornes; δέρη, cou). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, division des Collaptérides, établi par M. Solier (*Ann. de la Soc. ent. de France*, tom. X, pag. 45, pl. 2, fig. 14-21) qui le place dans sa tribu des Zophérites. Ce genre est fondé sur une espèce unique, originaire du Mexique, nommée *Mexicanus* par l'auteur. Cette espèce est surtout remarquable par la forme de son prothorax, surmonté de deux énormes cornes dirigées parallèlement en avant. Elle est figurée grossie avec les caractères génériques dans l'ouvrage précité. (D.)

***DICEROS** (δίκερος, qui a deux cornes). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides-Mélitophiles, sous-tribu des Cétonides, établi par MM. Gory et Percheron dans leur Monographie des Cétoines, pag. 40, et adopté par M. Dejean, ainsi que par M. Burmeister, qui en a rectifié le nom mal orthographié par les auteurs, qui ont écrit *Dicheros* au lieu de *Diceros*. Ce genre est surtout remarquable par la forme de la tête, dont le chaperon bifurqué se prolonge en deux cornes droites, parallèles et presque aussi longues que le corselet. MM. Gory et Percheron en décrivent et figurent trois espèces: l'une, qu'ils nomment *decorus*, est de Java; l'autre, nommée *plagiatus* par Klug, se trouve à Timor et dans la Nouvelle-Hollande: c'est la même espèce que la *Cetonia bicornis* de Latreille. (D.)

***DICEROS**, Pers. BOT. PH.—Syn. d'*Achimenes*, Vahl.

***DICES.** INS.—M. le comte Dejean désigne ainsi un genre de Coléoptères hétéromères, famille des Vésicants, dont il attribue le nom à Latreille, en citant en synonymie celui d'*Hycleus* du même auteur; ce qui ferait supposer que Latreille aurait donné deux noms au même genre, et que M. Dejean aurait adopté le premier comme plus ancien. Mais c'est inutilement que nous avons cherché le nom de *Dices* parmi les genres publiés par Latreille, tandis que nous avons trouvé à la place le nom d'*Hycleus* pour désigner le genre dont il s'agit. *Voy.* en conséquence ce dernier mot. (D.)

***DICHÆA** (δίχα, divisé en deux). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées-Vandées, établi par Lindley (*Hook. Journ. of Bot.*, pag. 5) pour des plantes herbacées de l'Amérique tropicale, épiphytes, caulescentes, rampantes; à feuilles petites, distiques; à fleurs axillaires, solitaires, très petites.

***DICHÆNA** (δίς, deux fois; χαίνω, je m'entrouvre). BOT. CR. — Genre de la famille des Hyménomycètes, établi par Fries (*P...* 108) pour des Champignons épiphytes qu

se développent sur les branches des végétaux vivants.

*DICHÆNÉES. *Dichœnii*. BOT. CR.—Nom donné par Fries à une tribu de l'ordre de ses Pyrénomycètes sphœriacés, ayant pour type le g. *Dichœna*.

*DICHÆTA (δίς, deux; χαίτη, crin ou barbe). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Sénécionidées-Héléniées, établi par Nuttal (*Am. phil. trans.*, t. VII, p. 383), pour des plantes herbacées originaires de la Californie, aquatiques, à feuilles opposées, entières ou laciniées-pinnatifides; à capitules jaunes, pédonculés.

*DICHÆTANTHERA (δίχα, en deux parties; ἀνθηρά, anthère). BOT. — Genre de la famille des Mélastomacées-Mélastomées, établi par Endlicher (*Gen. plant.*, p. 1215), pour des arbrisseaux de Madagascar, à rameaux un peu tétragones et s'arrondissant, noueux à l'insertion des feuilles; à feuilles opposées, pétiolées, ovales - oblongues, entières, glabres en dessus et velues en dessous, à inflorescence en cymes trichotomes.

*DICHÆTE. *Dichœta* (δίς, double; χαίτη, crin ou soie). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, subdivision des Dichætes, famille des Athéricères, tribu des Muscides, sous-tribu des Hydromysides, établi par Meigen et adopté par M. Macquart, qui n'y rapporte qu'une seule espèce, la *Dichœta caudata* Meig., qui se trouve en France et en Allemagne. Cette Muscide présente à l'extrémité de l'abdomen, dans les mâles, un appareil fort extraordinaire: les dix longues soies dirigées horizontalement et légèrement arquées en dessous; les deux autres, insérées beaucoup plus bas, mais qui se relèvent obliquement et rejoignent les premières vers les deux tiers de leur longueur, servent sans doute à faciliter l'accouplement, et sont les auxiliaires de l'organe sexuel situé sous le ventre. Du reste, les Dichætes ressemblent aux Notiphiles, auxquelles Fallen les avait réunies. Leur nom générique fait allusion aux deux soies terminales de l'abdomen. (D.)

*DICHÆTES. *Dichœtœ*. INS.—Nom donné par M. Macquart à la troisième subdivision de sa division des Diptères brachocères, laquelle comprend tous ceux qui ont pour principal caractère un suçoir composé de deux soies, et se partage en deux familles: les Athéricères, dont le suçoir est renfermé dans la trompe, et les Pupipares, chez lesquels il est placé entre deux valves. *Voy.* ces deux mots. (D.)

DICHAPETALUM, Thouars. BOT. PH.— Syn. de *Chailletia*, DC.

*DICHEIRUS (δίς, deux; χείρ, main). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, fondé par Eschscholtz et adopté par M. le comte Mannerheim, qui en a publié les caractères dans un ouvrage intitulé: *Beitrag zur Kaefer-Fauna*, etc., et inséré dans le *Bulletin des naturalistes de Moscou pour l'année* 1843, pag. 15. Ce genre se compose de deux espèces, nommées par Eschscholtz *dilatatus* et *brunneus*. Elles ont été décrites et rapportées par M. Dejean au genre *Ophonus* dans son Species, et au genre *Harpalus* dans son dernier Catalogue. Elles sont de la nouvelle Californie. (D.)

*DICHÉLACÈRE. *Dichelacera* (δίς, deux; χηλή, mâchoire; κέρας, corne). INS.—Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Tabaniens, établi par M. Macquart (*Dipt. exot.*, tom. I, 1re part., pag. 112) aux dépens des Taons; il y rapporte quatre espèces, dont trois du Brésil et une du cap de Bonne-Espérance. Elles sont toutes d'assez grande taille pour des Diptères; la quatrième, nommée par l'auteur *immaculata*, a les antennes, l'abdomen et les pieds roux, avec le thorax brun et les ailes sans taches. Sa longueur est de 6 lig. 1/2. Elle est du Brésil et ressemble au *Tabanus flavus* de Montevideo. (D.)

*DICHELACHNE (δίχηλος, fissipède; ἄχνη, poil). BOT. PH. — Genre formé par Endlicher (*Prod. Fl. Norf.*, 24), appartenant à la famille des Agrostacées, Nob. (Graminées, Auct.), tribu des Stipacées, et ne renfermant qu'une espèce. C'est un gramen d'environ 2 mètres de hauteur, croissant dans l'île de Norfolk. Les feuilles en sont enroulées: la panicule contractée; les épillets uniflores; chaque fleur portée par un court pédicelle barbu. Le caryopse en est fusiforme et libre entre les paillettes. (C. L.)

*DICHÉLESTIENS. *Dichelestii*. CRUST.— Sous ce nom est désigné par M. Milne-Edwards, dans le tom. 3 de son *Hist. nat. sur les Crust.*, une tribu qui appartient à l'ordre des Siphonostomes et à la famille des Pachycéphales. Les Dichélestiens se distinguent

facilement des Ergasiliens par la forme allongée de leur corps, par la petitesse de leur tête et l'état souvent rudimentaire de leur abdomen. Il est aussi à noter que leurs pattes sont bien moins développées que dans les Ergasiliens, et que les organes à l'aide desquels ils se fixent sur leur proie le sont au contraire davantage, ce qui annonce un genre de vie plus essentiellement parasite. Cette famille comprend trois genres désignés sous les noms de : *Anthosoma*, *Dichelestium*, *Nemesis* et *Lamprogena*. (H. L.)

DICHÉLESTION. *Dichelestium* (δίς, double; χηλή, pince). CRUST.—Genre de l'ordre des Siphonostomes, famille des Pachycéphales, tribu des Dichélestiens, établi par Hermann, et décrit pour la première fois par Abildgaard. Les caractères de cette coupe générique sont : Corps grêle et allongé ; tête un peu obtuse, épaisse et presque rhomboïdale; thorax composé de quatre articles. Abdomen très petit, terminal et garni sur le bord postérieur de deux petits articles lamelleux. Antennes grêles, filiformes, composées d'environ huit articles. Suçoir grand, armé d'une paire de mandibules styliformes ; appendices représentant les mâchoires de la première et de la seconde paire, grosses et terminées par une espèce de main chéliforme. Pattes-mâchoires de la seconde paire conformées à peu près de même que chez les Caligiens et les Pandariens : seulement elles présentent à leur extrémité un ongle fort et crochu et plusieurs petits crochets. Pattes-mâchoires de la troisième paire courtes, grosses et constituant une main subchéliforme bien complète. Pattes écartées entre elles; celles des deux premières paires fixées au premier article du thorax. Pattes de la troisième paire représentées par une paire de lobes ovalaires simples, fixés sous le second article thoracique ; les derniers segments du thorax ne portant pas d'appendices. Tubes ovifères naissant du bord postérieur du dernier anneau du thorax de chaque côté de la base de l'abdomen et se prolongeant à l'arrière du corps en ligne droite. Ces Crustacés ont été étudiés intérieurement par M. Rathke et ne paraissent offrir rien de remarquable. On ne connaît qu'une seule espèce de ce genre, c'est le D. DE L'ESTURGEON, *D. Sturionis* Herm. (*Mém. apt.*, p. 125, pl. 5, fig. 7 à 8 ; Guér., *Iconogr. du Règne anim. de Cuv.*, Crust., pl. 35, fig. 10; Edw., *Hist. nat. des Crust.*, pl. 39, fig. 4). Cette espèce est fixée sur l'appareil branchial des Esturgeons. (H. L.)

***DICHELONYCHA** (δίχηλος, pied fourchu; ὄνυξ, ongle). INS.—Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, fondé par M. Harris, et adopté par M. William Kirby, qui en a publié les caractères dans un ouvrage intitulé : *Fauna boreali Americana*, etc., pag. 133-135. Ce g. a pour type le *Melolontha linearis* de Herbst, et fait partie de la tribu des *Macrodactylidæ* des auteurs anglais. M. Kirby y rapporte trois nouvelles espèces, toutes du Canada, qu'il nomme *Backii*, *virescens* et *testacea*. La première est figurée dans l'ouvrage précité, pl. 2, fig. 6. (D.)

***DICHELOPS** (δίχηλος, pied fourchu ; ὤψ, tête). INS. — Genre d'Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Scutellériens, division des Pentatomites, fondé par M. Spinola (*Essai sur les genres d'Ins. hémipt. hétér.*, pag. 299, 1837) pour une espèce (*D. punctatus* Spin.), qui provient de San-Léopoldo dans l'intérieur du Brésil. Les *Dichelops* se rapprochent beaucoup des *Pentatoma*; ils s'en distinguent seulement par la forme des lobes latéraux de la tête, qui se prolongent au-delà de l'intermédiaire, s'en écartent en s'avançant, laissent entre eux un vide large, triangulaire, et finissent en pointe aiguë. MM. Amyot et Serville ne mentionnent pas ce genre dans leur ouvrage sur les Hémiptères. (E. D.

***DICHELOSTYLIS**, Palis. BOT. PH.—Syn. de *Fimbristylis*, Vahl.

***DICHELUS** (δίχηλος, qui a le pied fourchu). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides phyllophages, établi par MM. de Saint-Fargeau et Serville (*Encycl. méthod.*), et adopté par Latreille et M. le comte Dejean. Les *Dichelus*, suivant M. de Castelnau, ont été confondus longtemps avec les *Monochelus* d'Illiger. Ce sont des Insectes de petite taille, et propres à l'Afrique. M. Dejean, dans son dernier Catalogue, en désigne 44 espèces, toutes du cap de Bonne-Espérance. Nous citerons comme type le *D. truncatulus* (*Monochelus id.* Illig.). (D.)

***DICHELYMA** (δίχα, divisée, fendue en deux ; ἔλυμα, coiffe). BOT. CR.—(Mousses.)

Ce genre pleurocarpe diplopéristomé, de la tribu des Fontinalées, faisait partie naguère encore du genre Fontinale, dont l'a séparé avec juste raison M. Myrrhin (*Act. reg. Sc. Holm.*, 1832). Comme l'ont fort bien fait remarquer les auteurs de la *Bryologia europea*, ce g. établit une transition manifeste des Fontinales aux Hypnées, et se compose d'espèces aquatiques répandues dans le nord de l'Europe et de l'Amérique. On le reconnaîtra aux caractères suivants : Péristome double, l'extérieur composé de 16 dents linéaires, entières ou lacuneuses, planes et peu hygroscopiques ; l'intérieur plus long, tantôt conique et analogue à celui des Fontinales, c'est-à-dire formant un treillis à vides carrés, tantôt consistant en 16 cils libres ou réunis çà et là par des cloisons transversales. Capsule latérale, ovoïde, petite, droite, sessile ou pédonculée. Coiffe fendue de côté, tantôt plus longue que la capsule, et l'enveloppant en même temps que la partie supérieure du pédoncule, tantôt plus courte qu'elle, et lui formant une espèce de capuchon. Opercule grand, conique et terminé par un long bec. Point d'anneau. Spores excessivement menues. Inflorescence dioïque. Fleurs des deux sexes axillaires gemmiformes ; les *mâles* renfermant un petit nombre d'anthéridies courtement pédicellées, accompagnées de paraphyses filiformes ; les *femelles* un peu plus allongées, formées de quelques pistils entourés de paraphyses semblables à celles de la fleur mâle. Les espèces, au nombre de trois, sont toutes remarquables par leurs feuilles disposées sur trois rangs, et leur périchèse très long, recouvrant tout le pédoncule quand celui-ci est allongé, et la capsule elle-même, lorsqu'elle est sessile. Ces plantes vivent dans les eaux courantes des ruisseaux et des fleuves. (C. M.)

DICHEROS. INS.—Nom mal orthographié. *Voy.* DICEROS. (D.)

***DICHILES.** *Dichiles* (δίς, deux ; χηλή, pince). MAM. — Nom donné par Klein aux Mammifères qui ont le pied divisé en deux, et muni d'un double sabot. Il est synonyme de Bisulce.

***DICHILUS** (δίς, deux fois ; χεῖλος, lèvre). BOT. PH. — Genre formé par De Candolle (*Mém. Lég.*, 201, t. 35), et appartenant à la famille des Papilionacées (Phaséolacées, Nob.), tribu des Lotées-Génistées. Il ne renferme que 3 espèces. Ce sont des arbrisseaux ou des plantes suffrutiqueuses, glabriuscules ou pubérules-blanchâtres ; à feuilles palmées-trifoliolées, alternes, dont les folioles obovées ou linéaires ; à fleurs disposées en racèmes terminaux. Toutes trois croissent au Cap. On cultive dans les serres tempérées en Europe le *D. lebbekioides* DC. Le nom générique fait allusion à la profondeur des lobes du calice. (C. L.)

***DICHLORIA** (δίς, deux fois ; χλωρός, vert). BOT. CR.—(Phycées.) La plante marine sur laquelle ce genre fut fondé par Greville (*Alg. Brit.*, pag., 39, t. VI) est le *Fucus viridis* du *Flora Danica*, t. 886. Jusqu'à ce que son organisation ait été bien connue, elle a passé successivement dans les g. *Desmarestia*, *Gigartina* et *Sporochnus*, dans aucun desquels elle ne pouvait rester. Comme on ne connaît point encore sa fructification, la seule analogie a pu la faire placer et la maintenir dans la tribu des Sporochnées, où elle n'est peut-être que provisoirement. Voici ses caractères de végétation : Fronde cartilagineuse, cylindrique, filiforme, longue de 6 à 8 décimètres, rameuse, pennée, à pinnules rapprochées et opposées, d'un vert olivâtre tant qu'elle est dans la mer et à l'état de vie, devenant d'une belle couleur vert-de-gris lorsqu'elle est soumise au contact de l'air atmosphérique. L'espèce unique qui compose ce genre croît sur les rochers ou les autres Phycées. Elle offre cette particularité remarquable de hâter la décomposition des autres Algues avec lesquelles on la mêle en la retirant de l'eau. On ne l'a encore rencontrée que dans l'océan Atlantique. (C. M.)

DICHLOSTOMA (διχλίς, cloison ; στόμα, bouche). ACAL. — Genre de Zoophytes Acalèphes voisin de celui des Méduses, créé par Rafinesque pour un animal qui vit dans les mers de la Sicile, et auquel il a donné le nom de *D. elliptica*. Aucun autre détail n'a été publié sur ce zoophyte, qui n'est pas suffisamment connu. (E. D.)

DICHOBUNE. MAM. FOSS.—*Voy.* ANOPLOTHERIUM.

***DICHOCRINITES** (δίχα, divisé ; κρίνον, lis). ÉCHIN. — On désigne ainsi l'une des divisions de l'ancien genre Encrine. *Voyez* ce mot. (E. D.)

***DICHOCRINUS** (δίχα, divisé ; κρίνον, lis).

ÉCHIN. — Genre de Zoophytes échinodermes pédicellés de la famille des Astérencrinides, fondé par M. Münster (*Beitr. zur Petr.*, I, 1839) pour y placer des espèces voisines de celles du genre Encrine. (E. D.)

***DICHOGAMIE**. *Dichogamia* (δίχα, divisé; γάμος, noces). BOT. — Sprengel s'est servi de cette expression assez ambiguë pour désigner le mode de fécondation des végétaux unisexués dont les fleurs mâles et femelles épanouissent à des époques différentes, et qu'il suppose être due au transport du pollen par les Insectes. Il a appelé plantes *dichogamiques* celles qui ont le caractère de la dichogamie.

DICHOLOPHUS, Ill. OIS. — Synon. de *Cariama*. *Voy.* ce mot. (G.)

***DICHOMMA** (διχῆ, doublement; ὄμμα, œil). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, division des Collaptérides, établi par M. Solier (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, t. IV, pag. 2?1, pl. 6, fig. 4-8), qui le place dans sa tribu des Tentyrites. Il y rapporte deux espèces qui lui ont été envoyées comme appartenant au g. *Tentyria*, l'une trouvée en Grèce, et l'autre rapportée d'Orient par Olivier. Il nomme la première *Maillei*, et la seconde *Duponti*. Leur nom générique fait allusion à la forme de leurs yeux, qui sont séparés en deux par les parties latérales de la tête, à peu près comme dans les Gyrins, ce qui les fait paraître doubles de chaque côté, un en dessus et un en dessous. (D.)

DICHONDRA (δίς, deux fois; χόνδρος, grain). BOT. PH. — Genre de la famille des Convolvulacées, type de la tribu des Dichondrées, formé par Forster (*Char. gen.*, 39, t. 20), et renfermant une dizaine d'espèces, croissant dans l'hémisphère austral extratropical de l'Amérique, et dans le nord de ce continent. Ce sont des herbes basses, rampantes, vivaces, pubescentes, non lactescentes; à feuilles réniformes, cordées, pétiolées, entières; à pédoncules axillaires, uniflores, ébractéés. On en cultive plusieurs en Europe. Le nom générique rappelle la disposition du double ovaire à loges bi-ovulées. (C. L.)

***DICHONDRÉES**. *Dichondreæ*. BOT. PH. — Sous-famille des Convolvulacées, comprenant les g. *Dichondra* et *Falkia*, dont l'ovule est apocarpe.

***DICHONEMA**, Nees ab Esenb. BOT. CR. — (Champignons.) Synonyme de *Dictyonema*, Agardh. *Voy.* ce mot. (C. M.)

***DICHOPÉTALE**. *Dichopetalus*. BOT. — Épithète donnée à certaines plantes dont les fleurs sont formées de pétales bifides.

***DICHOPHYLLIUM**, Kützing (*Phyc. univ.*, pag. 337). BOT. CR. — (Phycées.) Synonyme de *Dictyota*, Lamour. (C. M.)

***DICHOPTERA** (δίχα, doublement; πτερόν, aile). INS. — Genre d'Hémiptères, section des Homoptères, famille des Fulgoriens, créé par M. Spinola dans les *Ann. de la Soc. ent. de France*, 1839, t. VIII, p. 286. Les Dichoptères ont la face frontale divisée en trois facettes; le pan discoïdal des ailes supérieures est nettement partagé en deux parties, par une nervure transversale en ligne brisée; la première partie, ou avant-disque, sans nervures anastomotiques; la seconde partie, ou arrière-disque, divisée en cellules carrées ou rectangulaires. L'espèce type, *Fulgora hyalinata* Fabr. (*Syst. rhyng.*, 4. 6), Spinol., *loc. cit.*, p. 289, pl. 4, fig. 3, qui a été placée par M. Burmeister dans son genre *Pseudophana* (*Dictyophora*, Germ.), habite les Indes orientales. (E. D.)

***DICHORISANDRA** (διχορίζα, en deux groupes; ἀνήρ, ἀνδρός, étamine). BOT. PH. — Genre de la famille des Commélinacées, établi par Mikan (*Delect.*, t. 3) pour des plantes herbacées du Brésil, à feuilles lancéolées, acuminées, à gaines velues; inflorescence en grappes terminales ou subradicales, bractéées; quelques fleurs exclusivement mâles par avortement des ovules.

***DICHOSEMA** (δίχα, doublement; σῆμα, étendard). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées (Phaséolacées, Neb.), tribu des Podalyriées-Mirbeliées, institué par Bentham (*Enum. Pl. hug.*, 35), et ne renfermant qu'une espèce (*D. spinosum* Benth.). C'est un arbrisseau de la Nouvelle-Hollande austro-occidentale, ayant le port de l'*Aspalathus spinosus*. Ses rameaux sont procombants, ligneux, allongés, grêles; ses feuilles sessiles, linéaires, obtusiuscules, roulées au bord en dessous, glabres, fasciculées, munies à la base d'une épine rigide, etc.; ses fleurs sont jaunes, axillaires, solitaires, sessiles, à calice soyeux pubescent. Le nom générique fait allusion à l'échancrure profonde de l'étendard. (C. L.)

DICHOSMA, DC. BOT. PH.—Syn. d'*Agathosma*, Willd.

***DICHOSPORIUM** (δίχα, en deux; σπορά, spore). BOT. PH. — Genre de la famille des Gastéromycètes-Trichodermes, établi par Nees (*Synops.*, 62) pour de petits Champignons croissant sur les écorces blanchâtres, subconfluents. Ce g. est fort douteux, et regardé comme une variété d'âge du *Conoplea*.

***DICHOTOMAL**. *Dichotomalis*. BOT. — On dit que le pédoncule est *dichotomal* lorsqu'il naît de l'angle formé par deux rameaux sur une tige dichotome.

DICHOTOMARIA, Lamk. BOT. CR. — (Phycées.) Syn. sectionnaire du genre *Galaxaura*, Lamx. (C. M.)

DICHOTOME. *Dichotomus* (δίχα, divisé; τέμος, section). ZOOL., BOT.—En zoologie on a appliqué cette épithète à une espèce du genre Iris, dont le corps est bifurqué.—En botanique, il s'applique à la tige, aux rameaux, aux pédoncules, aux feuilles, aux poils, aux styles, etc., qui affectent la forme bifurquée. La *Valerianella* offre un exemple de la tige dichotome.

DICHOTOMIE. *Dichotomia*. BOT. — Nom donné par De Candolle à l'angle formé par des rameaux dichotomes.

DICHOTOMIQUE (MÉTHODE) ZOOL., BOT., MIN. — *Voyez* MÉTHODE.

***DICHOTOMIUS** (διχοτομία, division en deux parties). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides coprophages, proposé par M. Hope (*Entom. magaz.*, 1838, n° 24, p. 321), et auquel il donne pour type le *Copris boreus* d'Olivier. (D.)

DICHOTOPHYLLUM, Dillen. BOT. PH.—Syn. de *Ceratophyllum*, L.

***DICHRÆA** (δίς, deux; χρόα, couleur). INS. — Genre de Coléoptères tétramères de Latreille, famille des Cycliques, tribu des Cassidaires, des Hispites de M. Laporte, proposé par M. Hope (*Coleop. Manual*, 1840, pag. 8), qui y rapporte l'*Hispa bihamata* de Linné, espèce que cet auteur suppose originaire des Indes orientales. (C.)

DICHROA (δίς, deux fois; χρόα, couleur). BOT. PH. — Genre dont la place, dans le système naturel, n'est point encore déterminée, mais qui semble assez voisin des Rosacées. Il a été formé par Loureiro (*Fl. coch.*, 368), et ne se compose que d'une espèce c'est un arbrisseau arborescent croissant dans la Chine et la Cochinchine. Les rameaux en sont étalés; les feuilles opposées, sessiles, lancéolées, subdentées, glabres; les fleurs sont blanches en dehors, bleues en dedans (ainsi que les étamines), et disposées en racèmes corymbeux, terminaux. Le nom générique indique la double couleur du périanthe. La *D. febrifuga* Lour. est employée, selon l'auteur, pour combattre les fièvres intermittentes. (C. L.)

***DICHROANTHUS** (δίς, deux; χρόα, couleur; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Ce genre, établi par MM. Webb et Berthelot, est considéré par Endlicher comme un synonyme de la section des *Cheiroïdes*, du g. *Cheiranthus*.

***DICHROCEPHALA** (δίχροος, de deux couleurs; κεφαλή, tête). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Astéroïdées, établi par De Candolle (Guillem., *Archiv. Bot.*, II, 517) pour des plantes herbacées, annuelles, propres à l'Afrique australe et à l'Asie, un peu velues, rameuses, érigées, à feuilles alternes, dentées, cunéiformes ou pétiolées, à pétiole nu ou appendiculé; à capitules globuleux, petits, en grappes ou en panicules.

***DICHROÉ**. *Dichrous*. ZOOL., BOT.—Cette épithète, également employée en zoologie et en botanique, sert à désigner des plantes ou des insectes qui sont de deux couleurs. Cette expression, tirée du grec, est synonyme de bicolore.

DICHROITE. *Dichroites*. MIN. — M. Beudant appelle ainsi les Minéraux à un seul axe de réfraction, qui ne montrent que deux couleurs.

DICHROMENA (δίχροος, bicolore; μήνη, croissant: forme des styles?). BOT. PH. — Genre de la famille des Cypéracées, tribu des Rhynchosporées, Kth., établi par Vahl (selon Kth., Cyp.; par Rich., selon Endl. *Gen.*, 976), et renfermant une trentaine d'espèces, répandues dans l'Amérique tropicale, et dont quelques unes s'avancent jusque dans le Nord. Les chaumes en sont feuillés dès la base; l'inflorescence tantôt capitée-serrée, involucrée, tantôt corymbeuse. Leur port est celui des *Rhynchosporæ*, et des Cyperi capitulifères. Ils ne diffèrent des premières que par le manque de sétules caliciales. (C. L.)

***DICHROOPHYTE**. *Dichroophytum*. BOT.

PH. — Nom donné par Necker aux plantes dont les anthères sont bifurquées, telles que les genres *Andromeda*, *Kalmia*, *Erica*, etc.

*DICHROSTACHYS, Wight. et Arn. BOT. PH. — Synonyme de *Caillea*. (C. L.)

*DICHRURE. *Dichrurus*. MAM. — Nom donné à une espèce de Rongeur, le *Mus dichrurus*, dont la queue est brune en dessus et blanche en dessous.

*DICKNCKERIA, Fl. Fl. BOT. PH.—Syn. de *Rhopala*, Schub.

DICKSONIA, Ehrh. BOT. CR. — Syn. de *Schistostega*, Weber. (C. M.)

*DICLADOCERUS (δίς, deux; κλάδος, rameau; κέρας, antenne). INS. — Genre d'Hyménoptères, de la section des Térébrans, famille des Chalcidiens, fondé par M. Westwood (*Lond. Phil. Mag.*, 3ᵉ série; *Syn. Gen. Brit. Ins.*, p. 74) pour un insecte placé par Stephens dans le genre *Eulophus*. Les *Dicladocerus* sont très voisins des Eulophes; ils en diffèrent principalement par les antennes des mâles, qui présentent deux rameaux assez marqués. L'espèce type est l'*Eulophus Westwodii* Steph. (West. *Mod. class. Ins. et frontisp.*, fig. 4), qui se trouve en France et en Angleterre. (E. D.)

*DICLAPODES. *Diclapoda*, Latr. CRUST. — Syn. de Phyllopodes, Milne-Edwards.

DICLÉSIE. *Diclesium*. BOT. — Desvaux a donné ce nom au fruit des *Mirabilis*, qui rentrent dans les Akènes de M. Richard.

DICLIBOTHRIUM (δικλίς, double; βόθριον, suçoir). HELM.—Genre de Douves proposé par Leuckart, *Foriep's Notizen*, 1835. *Voyez* DOUVE. (P. G.)

DICLIDANTHERA (δίκλειδος, à deux battants; ἀνθηρά, anthère en bot.). BOT. PH. — Genre créé par Martius (*Nov. gen. et sp.*, II, 139, t. 196, 197), et qui paraît appartenir à la famille des Ébénacées, s'il ne forme avec le *Styrax* et quelques autres une famille distincte. Il ne renferme encore que 2 espèces, croissant au Brésil. Ce sont des arbrisseaux ou des arbustes, dont le bois est dur, rigide; les rameaux allongés, souvent pendants; les feuilles alternes, assez épaisses, très entières; les fleurs d'un blanc jaunâtre, bractéées, disposées en racèmes, et passant au pourpré en fanant. (C. L.)

*DICLINE. *Diclinis* (δίς, deux; κλίνη, lit). BOT. — On donne ce nom aux plantes dicotylédones dont les fleurs sont unisexuées et portées sur des individus différents. Telle est, par exemple, une espèce du genre *Lychnis*, appelée par cette raison *L. dioica*.

DICLINES. *Diclinæ*. BOT. — Link a désigné sous ce nom une section de la famille des Graminées, comprenant toutes celles qui sont *diclines*. *Voy.* DICLINE.

*DICLINIE. *Diclinia*. BOT. PH. — Linné avait d'abord désigné sous cette dénomination toutes les plantes diclines, et A. L. de Jussieu avait donné ce nom à la dixième et dernière classe de sa Méthode naturelle. Par suite des modifications nombreuses introduites dans la classification naturelle des végétaux, les plantes diclines viennent immédiatement après les Monocotylédonées, et cette classe comprend à elle seule 36 familles des plus importantes du règne végétal; telles sont les Cycadées, qui établissent le passage des dicotylédones aux monocotylédones, les Conifères, les groupes si nombreux des végétaux désignés sous le nom collectif d'Amentacées, les Urticées, les Euphorbiacées et les Curcubitacées. Les Cycadées et les Conifères composent à elles seules l'ordre des Dicotylédones diclines gymnospermes, et le reste entre dans l'Angiospermie.

DICLIPTERA (δικλίς, porte à deux battants; πτερόν, aile). BOT. PH. — Genre de la famille des Acanthacées, tribu des Ecmatacanthées-Dicliptérées, formé par de Jussieu (*Ann. Mus.*, IX, 267, excl. sect. 3, 4), et contenant une quarantaine d'espèces propres à l'Asie et à l'Amérique tropicales, et dont 10 ou 12 ont été introduites dans les jardins européens. Ce sont des herbes ou des sous-arbrisseaux à feuilles opposées; à fleurs sessiles, en capitules bractéés, et disposés en ombelles axillaires et terminales, flabelliformes; capitules extérieurs bractéés, plurisériés, binés, opposés, les plus grands involucrés. Dans ces plantes, lors de la maturité de la capsule, les cloisons se séparent élastiquement des valves bifides à la base, et de leur sommet pendent des rétinacles uncinés portant une graine discoïde; l'aspect de cette double disposition en aile a causé l'appellation générique, et nous ne pouvons que l'indiquer en peu de mots. (C. L.)

*DICLIS (δικλίς, porte à deux battants). BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophulariacées, tribu des Hémiméridées, formé par Bentham (*Bot. Mag. comp.*, II, 23) pour

un très petit nombre de plantes indigènes du Cap et de Madagascar. Ce sont des plantes herbacées, à tiges rampantes, garnies de feuilles opposées, pétiolées, larges, dentées; à pédoncules axillaires, solitaires, uniflores. Le nom générique indique le mode de déhiscence de la capsule. (C. L.)

DICLYTRA, DC. BOT. PH.—Syn. de *Dicentra*, Borkh.

***DICNEMON** (δίς, deux fois; κνήμη, jambe). BOT. CR. — (Mousses.) Genre pleurocarpe haplopéristomé, fondé par M. Schwægrichen (*Supplém.* II, P. I, p. 126, t. 132) sur deux Mousses de la Nouvelle-Hollande que M. Hooker avait publiées sous le nom de *Leucodon*, mais qui diffèrent de ce dernier genre par plusieurs caractères importants. Voici ceux auxquels on pourra reconnaître le g. *Dicnemon* : Péristome simple, composé de 16 dents d'un très beau rouge, réunies par la base, fendues jusque pardelà leur milieu et munies d'articulations noueuses. Capsule inégale, penchée, dépourvue d'anneau, courtement pédonculée et presque cachée dans le périchese. Opercule à long bec. Coiffe en mitre, déchiquetée en son bord et rugueuse au sommet. Les deux espèces qui composent ce genre vivent en rampant sur les écorces des arbres. (C. M.)

***DICOCCUM** (δίς, deux; κοκκός, fruit). BOT. PH. — Genre de la famille des Hyphomycètes-Tubercularinés, établi par Corda (*Sturm*, III, 9, t. 55) pour des Champignons à sporidies ovales, uniseptées, réunies en un disque à leur développement, et à stromates obsolètes?.

DICOMA (δίς, deux fois; κομή, chevelure). BOT. PH. — Genre de la famille des Hélianthacées, Nob. (Synanthérées-Composées, Auct.) labiatiflores, tribu des Mutisiées, institué par Cassini (*Bull. Soc. phil.*, 1818, 47), et contenant une douzaine d'espèces indigènes du Cap et de la Sénégambie. Ce sont des arbrisseaux ou des sous-arbrisseaux dichotomes, à feuilles alternes, non veinées; à capitules solitaires terminant des rameaux cylindriques, presque également feuillés au sommet. Lessing (*Synops.*, 109) le divise en 3 sous-genres, fondés sur quelques différences dans le capitule et les akènes. Ce sont : a. *Leucophyton* ; b. *Rhigiothamnus* ; c. *Macledium*. (C. L.)

DICONANGIA, Mitch. BOT. PH.—Syn. de *Itea*, L.

***DICONCHA**. MOLL. — Klein, dans son *Tentamen ostracologicæ*, a donné ce nom à toutes les coquilles bivalves sans exception. Il n'a point été adopté. (DESH.)

DICOQUE. BOT. — On dit souvent qu'un fruit est *dicoque* quand il se compose de deux carpelles soudées, mais conservant une forme globuleuse. Ce terme manque de précision et doit être rejeté de la langue botanique. (A. R.)

DICORYPHA, Spreng. BOT. PH.—Syn. de *Dicoryphe*, Thouars.

DICORYPHE (δίς, deux fois; κορυφή, sommet, ou ornement de tête). BOT. PH. — Genre de la famille des Amamélidacées (et non Hamamélacées ou Hamamélidées (ἀμαμηλίς, ἴδος), tribu des Amamélidées (et non Hamamélées), formé par Dupetit-Thouars (*Gen. Madag.*, 12). Il ne renferme qu'une plante, croissant dans l'île de Madagascar. C'est un arbrisseau à rameaux grêles, débiles, garnis de feuilles alternes, brièvement pétiolées, oblongues, penninerves, très entières, accompagnées de stipules géminées, pétiolées, foliacées, subcordées, inégales; à fleurs disposées en corymbes terminaux, subfasciculés, 7-8-flores, et dont les calices hérissés. La dénomination générique rappelle probablement le double périanthe, dont l'un manque souvent dans la famille des Amamélidacées. (C. L.)

DICOTYLE. MAM. — *Voy.* PÉCARI.

DICOTYLÉDON ou **DICOTYLÉDONÉ** (EMBRYON). BOT. — Embryon dont le corps cotylédonaire est partagé en deux lobes ou cotylédons. *Voy.* EMBRYON. (A. R.)

DICOTYLÉDONS, DICOTYLÉDONES, DICOTYLÉDONÉS (VÉGÉTAUX). BOT. — L'une des grandes divisions primaires établies parmi les végétaux phanérogames ou embryonés, c'est-à-dire pourvus d'organes sexuels et de fleurs, et par conséquent d'embryon, renfermant tous ceux dont l'embryon offre deux cotylédons. L'embryon est le point culminant de la végétation; c'est à sa formation que tendent toutes les fonctions du végétal. Son importance, comme base de classification, ne le cède en rien à celle qu'il présente dans les phénomènes de la vie de la plante: aussi le célèbre auteur du *Genera Plantarum*, Antoine-Laurent de Jussieu, a-

t-il pris l'embryon comme base des trois grandes divisions qu'il a établies dans l'ensemble du règne végétal : 1° les *Acotylédonés* ou végétaux sans embryon, et par conséquent sans cotylédons ; 2° les *Monocotylédonés*, ou végétaux dont l'embryon offre un seul cotylédon ; 3° les *Dicotylédonés*, ou ceux ayant un embryon à deux cotylédons.

Cette division est d'autant plus naturelle que les végétaux de chacun de ces trois groupes ont un ensemble de caractères qui les distingue immédiatement, et sans qu'on ait besoin d'avoir recours à l'examen de leur embryon, pour déterminer s'il présente un seul ou deux cotylédons. Un coup d'œil rapide, jeté sur les caractères des Dicotylédons comparés aux Monocotylédons, nous montrera les différences extrêmement tranchées qui existent entre ces deux grandes classes des végétaux embryonés.

Le nombre des végétaux dicotylédonés ligneux est beaucoup plus grand que celui des monocotylédonés susceptibles de devenir des arbres ; et c'est entre les espèces ligneuses de ces deux grandes divisions que se remarquent les différences les plus grandes. Il est impossible de confondre un Chêne, un Noyer ou un Peuplier, avec un Palmier. Or les premiers sont des arbres dicotylédonés, et le dernier appartient au groupe des Monocotylédonés. Un végétal Dicotylédoné ligneux a une tige ou tronc simple à sa partie inférieure irrégulièrement ramifié dans sa partie supérieure, recouvert d'une écorce plus ou moins épaisse, parfaitement distincte du bois sur lequel elle est appliquée. Le bois se montre sous l'aspect de couches continues, disposées circulairement autour d'un centre commun formé par le canal médullaire, et d'un tissu d'autant plus dense et plus résistant que ces couches ligneuses sont plus intérieures. L'écorce présente la même disposition que le corps ligneux, c'est-a-dire qu'elle est formée de couches superposées et très minces qui représentent des feuillets appliqués les uns sur les autres. La tige ou stipe d'un Palmier, ou de tout autre monocotylédone arborescent, est, sauf quelques rares exceptions, parfaitement simple et sans ramification aucune ; son écorce (dont l'existence est niée par la plupart des phytotomistes) est tout-à-fait confondue avec la masse ligneuse : celle-ci se compose de filets vasculaires et ligneux, distincts les uns des autres, épars et sans ordre au milieu d'un tissu cellulaire qui forme la masse de la tige, plus serrés, plus nombreux et plus durs vers la partie externe. L'écorce offre une structure tout-à-fait semblable à celle de la masse de la tige, c'est-à-dire qu'elle se compose de filets ligneux disséminés dans du tissu utriculaire ; mais ces filets ligneux manquent en général de vaisseaux aériens.

Dans tous les arbres dicotylédonés, le tronc se continue sous terre en formant un axe ou cône renversé, en un mot un pivot dont l'organisation, la division en rameaux, sont, à peu de chose près, les mêmes que celles de la tige aérienne. Ainsi l'axe végétal représente, dans ce grand embranchement, deux cônes opposés base à base dans le point nommé le collet, dont l'un, aérien ou supérieur, porte les feuilles sur ses dernières ramifications, tandis que l'autre, inférieur et souterrain, donne naissance aux fibres radicales également sur ses dernières ramifications. Le stipe d'un arbre monocotylédoné est tronqué à sa base, c'est-à-dire que jamais il ne présente de pivot, et que ses fibres radicales naissent toutes immédiatement de sa partie souterraine et tronquée. Quand il existe une souche dans les monocotylédons, elle est toujours horizontale ou oblique, mais jamais elle ne suit la direction verticale de la tige.

La disposition des nervures dans les feuilles est un caractère qui distingue les deux grandes divisions des végétaux embryonés. Dans les Dicotylédonés, les nervures partent, soit de la côte moyenne ou nervure primaire, soit de ses divisions, et vont, en se ramifiant successivement un grand nombre de fois, en s'unissant et s'anastomosant entre elles dans leurs dernières divisions, et formant ainsi une sorte de réseau à mailles fines et irrégulières. Les nervures des feuilles dans les plantes monocotylédonées sont, en général, parallèles entre elles et simples ; elles ne forment pas ce réseau si remarquable dans les feuilles des plantes dicotylédonées, qui souvent sont dentées dans leur contour, tandis que celles des monocotylédonées n'offrent jamais de véritables dents. Les familles des Asparaginées et des Aroïdées forment une exception remarquable à cette loi générale. Bien qu'elles appartiennent aux

monocotylédonés, les nervures de leurs feuilles sont ramifiées et anastomosées comme celles des végétaux à deux cotylédons.

Le nombre des parties de la fleur est communément de cinq, ou un multiple de cinq dans les Dicotylédonées ; tandis qu'il est de trois ou d'un multiple de trois dans toutes les familles monocotylédonées. Enfin l'embryon est fort différent dans ces deux grands embranchements ; et nous exposerons avec tous les développements nécessaires ces caractères en traitant de l'embryon. *Voy.* ce mot.

Le groupe des végétaux dicotylédonés est beaucoup plus nombreux que celui des monocotylédonés. Il contient un nombre de familles qui est, relativement à celui des monocotylédonés, dans la proportion de 11 à 2. Ainsi, tandis qu'il y a 42 familles dans le groupe des Monocotylédonés, on n'en compte pas moins de 230 dans celui des Dicotylédonés. Antoine-Laurent de Jussieu a partagé les familles des plantes dicotylédonées en quatre groupes secondaires : 1° Les Dicotylédonés apétales ; 2° les Dicotylédonés monopétales ; 3° les Dicotylédonés polypétales ; 4° enfin les Dicotylédonés diclines. Chacune de ces trois premières divisions est partagée en trois classes, d'après l'insertion des étamines ou de la corolle monopétale staminifère. *Voyez* MÉTHODE et FAMILLES NATURELLES. (A. R.)

*DICOTYLES. *Dicotyles.* BOT. — Link a proposé de substituer ce nom à celui de Dicotylédones.

DICRÆIA, Thouars. BOT. PH. — Syn. de *Podostemon*, L.-C. Rich.

*DICRANANTHERA (δίκρανος, fourchu ; ἀνθηρά, anthère). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Rhexiées, établi par Presl (*Symb. bot.*, I, 75, t. 50), et renfermant une seule espèce, croissant au Brésil. C'est une herbe très petite, hérissée-velue, à tige simple ou subramifiée ; à feuilles opposées, sessiles, oblongues-lancéolées, trinerves, dentées en scie ; à fleurs axillaires, petites, solitaires, très brièvement pédicellées. Le nom générique provient de la forme des anthères, dont les plus petites ont leur connectif bi-auriculé à la base, et les plus grandes biséteux. (C. L.)

DICRANE. *Dicranum* (δίκρανος, fourchu). BOT. CR. — (Mousses.) C'est Hedwig qui a fondé ce beau genre acrocarpe haplopéristomé, aux dépens des *Bryum* de Linné. Depuis lui, Bridel en a séparé, sous le nom de *Oncophorus*, les espèces à capsule munie d'une apophyse strumiforme à la base. D'autres bryologistes ont encore considéré comme appartenant à un type différent les Dicranes qui forment la première section de Bridel, lesquels sont remarquables par des feuilles glauques d'une structure toute particulière. Nous admettons volontiers cette seconde distinction, puisqu'elle s'appuie sur des différences prises dans la végétation, mais nous rejetons la première, et nous ne regardons les Oncophores de Bridel que comme une section du genre Dicrane, dont voici les caractères : Péristome simple, composé de 16 dents arquées et conniventes au sommet, fendues jusqu'au milieu de leur longueur en deux ou trois fourchons, circonstance d'où est tiré le nom générique. Capsule inégale et penchée, rarement presque égale et droite, munie ou dépourvue d'apophyse à la base, avec ou sans anneau. Opercule le plus souvent prolongé en bec. Spores très menues et souvent échinulées. Inflorescence dioïque, rarement monoïque. *Fleur mâle* terminale, composée de 3 à 20 anthéridies et davantage, courtement pédicellées et environnées de paraphyses filiformes à articles égaux. *Fleur femelle* également terminale, renfermant de 4 à 20 pistils entourés des mêmes paraphyses que dans la fleur mâle. Ces Mousses sont remarquables par leur réunion en gazon sur la terre, les rochers, rarement sur les écorces et les troncs morts; par leur tige dressée, rameuse; par leurs feuilles étroites munies ou dépourvues de nervures, ordinairement tournées du même côté par le sommet, et quelques unes par un périchèse formant une gaîne autour du pédoncule. Les espèces de ce genre habitent les deux hémisphères, mais elles ont néanmoins leur centre en Europe. Leur nombre s'élève aujourd'hui à plus de 90 espèces bien distinctes. (C. M.)

*DICRANÉES ET DICRANOIDÉES. *Dicraneæ* et *Dicranoideæ.* BOT. CR. — (Mousses.) Bridel et M. Walker-Arnott, qui ont établi cette tribu parmi les Mousses acrocarpes, ne sont pas d'accord sur les genres qui en doivent faire partie. Le premier, la restreignant dans des limites plus étroites, n'y

comprend que les genres suivants : *Oncophorus*, *Trematodon*, *Dicranum* et *Ceratodon*. Le second, au contraire, élargit davantage son cadre pour y admettre les genres *Weissia*, *Trematodon*, *Dicranum*, *Thesanomitrion* (*Campylopus*, Brid.) *Didymodon* et *Tortula*. MM. Bruch et Schimper se rapprochent assez du sentiment du bryologiste anglais, puisqu'ils comprennent dans leur tribu des Weissiées, qu'ils nomment à tort Weissiacées, les quatre premiers genres de ses Dicranoïdées ; mais ils s'en écartent pour les deux autres, du premier desquels ils font le type de leur tribu des Didymodontées, et du second celui de leur tribu des Trichostomées. *Voy.* tous ces mots. (C. M.)

*DICRANIA (δίκρανος, fourchu). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides phyllophages, établi par M. Serville (*Encyclop. méthod.*, tom. X, pag. 372), et adopté par Latreille et les autres entomologistes français. M. Guérin, dans le texte qui accompagne son *Iconographie du règne animal* de Cuvier (pag. 100-103), s'étend fort au long sur ce g., qu'il a bien étudié. Il résulte de ses observations que lorsque M. Serville l'a établi, il n'en connaissait que deux espèces de la collection de M. Dejean ayant le chaperon très bifurqué, ce qui a motivé de sa part le nom générique de *Dicrania*. Mais depuis sont venues s'y réunir plusieurs autres espèces, parmi lesquelles il s'en trouve quelques unes qui, loin d'avoir le chaperon fendu, l'ont au contraire très entier et même arrondi ; de sorte que le nom de M. Serville ne peut leur convenir. C'est pourquoi M. de Castelnau, qui a décrit ces mêmes espèces dans les *Ann. de la Soc. entom. de France*, tom. I, pag. 409 et 410, en a formé un nouveau g. sous le nom de *Monocrania*. Mais M. Guérin ne l'adopte pas, et réunit dans le g. *Dicrania* de M. Serville les espèces à chaperon entier avec celles qui l'ont bifurqué, attendu que, du reste, les unes et les autres présentent les mêmes caractères génériques, et qu'il ne voit pas l'utilité de séparer des insectes qui offrent la même organisation, à cela près de la forme du chaperon, qui n'en est pas une partie assez essentielle pour servir de fondement à deux genres. M. Guérin en décrit 6 espèces, dont 5 du Brésil et 1 de Cayenne. Nous citerons comme type la *Dicrania velutina* Delap., et en outre la *Dicrania brasiliensis* du même auteur, laquelle est la même que la *dicroa* Perty, et que les *rubricollis* et *nigra* Dej., ces dernières n'étant que des variétés l'une de l'autre. (D.)

*DICRANIE. *Dicrania* (δίκρανος, fourchu). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, subdivision des Hexachætes, famille des Tabaniens, établi par M. Macquart aux dépens des Pangonies de Wiedmann, dont il se distingue principalement par ses antennes fourchues. M. Macquart en décrit 3 espèces, dont 2 du Brésil et 1 de la Guiane. Cette dernière, nommée *Cervus* par Wiedmann, est surtout remarquable par les 8 dents dont est garni le dernier article de ses antennes. Elle existe au Muséum de Paris, et M. Macquart en donne une figure grossie dans ses *Diptères exotiques* (tom. I, 1re part., pl. 15, fig. 4). (D.)

*DICRANILLA, Fenzl. BOT. PH. — Sous-sectionnaire du g. *Arenaria*, L.

*DICRANOBRANCHES. *Dicranobranchiata*. MOLL. — J.-E. Gray nomme ainsi un ordre de la sous-classe des Gasteropodes cryptobranches, comprenant ceux qui ont les branchies fourchues.

*DICRANOCEPHALUS (δίκρανος, fourchu ; κεφαλή, tête). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides mélitophiles, établi par M. Hope (*Coleopter. manual*, t. I, p. 116), et adopté par M. Burmeister (*Handbuch der entomologie*, *dritter band*, 171), qui les place dans sa division des Goliathides. Ce g. a pour type et unique espèce la *D. Wallichii* Hope, figurée par M. Westwood dans ses *Arcana entom.*, t. I, p. 5, tab. 1, f. 4, ainsi que par MM. Gory et Percheron dans leur *Monographie*, pag. 154, pl. 26, fig. 1, où ils rapportent cette espèce au g. *Goliathus*. (D.)

*DICRANOCERUS. MAM. — Division établie par Hamilton Smith dans le genre Antilope.

*DICRANODERES (δίς, deux ; κρανίον, crâne ; δέρη, cou). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères (tétramères de Latreille), famille des Longicornes, tribu des Trachydérides, créé par M. Dupont (*Mag. zool.*, 1836-1839, pag. 25, pl. 153), qui n'y rapporte qu'une seule espèce du Brésil, le *D. annulatus* Dej., espèce noire et brillante, avec des anneaux jaunes aux antennes. Nous pen-

sédons une seconde espèce du même pays qui offre beaucoup d'analogie avec la première. (C.)

*DICRANOMERUS, Hahn. INS. — Syn. de *Stenocephalus*, Latr. (E. D.)

*DICRANOMYIA (δίκρανος, fourchu; μυῖα, mouche). INS. — Genre de Diptères établi par M. Stephens (*A system. catal. of British insects*, etc., part. 2, pag. 243), et rangé par lui dans la famille des Tipulides de Leach. Il y rapporte 11 espèces, retranchées pour la plupart du g. *Limnobia* de Meigen. *Voy.* ce mot. (D.)

*DICRANOPHORE. *Dicranophora* (δίκρανος, qui a deux cornes; φορέω, je porte). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, subdivision des Tétrachætes, famille des Notacanthes, tribu des Stratiomydes, établi par M. Macquart aux dépens des *Sargus* de Wiedmann. Ce genre est surtout remarquable par la forme de l'écusson, qui se termine en un long appendice s'élevant obliquement à sa base, et prenant ensuite une direction horizontale pour se relever de nouveau en s'arrondissant vers l'extrémité qui se divise en deux pointes menaçantes. Le reste de l'organisation est semblable à celle des *Sargus*, à l'exception des cuisses postérieures, qui sont garnies de plusieurs dents. M. Macquart en décrit 4 espèces, toutes du Brésil, parmi lesquelles nous ne citerons que le *Dicranophora furcifera* (*Sargus id.* Wiedm.), qui sert de type au genre. (D.)

*DICRANOPHORUS (δίκρανος, fourche; φορέω, je porte). INFUS. — M. Nitzsch a créé, en 1817, dans son *Beitr. zur Infus.*, ce genre de Zoophytes infusoires, qui n'a pas été adopté par la plupart des zoologistes. Trois espèces de ce groupe, les *D. vermicularis*, *forcipatus* et *catellinus*, sont placées dans le genre *Diglena* par M. Ehrenberg. (E. D.)

*DICRANOPS (δίς, deux; κρανίον, crâne; ὤψ, œil). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères (tétramères de Latreille), famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, créé par M. Dejean dans son Catalogue avec une espèce du Brésil nommée par l'auteur *D. piceus*. Ce g. a été placé à la suite des *Criodion* de M. Serville. (C.)

*DICRANORHINA (δίκρανος, fourchu; ῥίν, nez). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides-Mélitophiles, division des Cétonides, établi par M. Hope (*Coleopt. man.*, 1re part., pag. 119) aux dépens du g. Goliath de Lamarck, et auquel il donne pour type la *Cetonia micans* Fabr. Il y réunit les *Goliath Grallii* et *Daphnis* de M. Buquet, en faisant observer que cette dernière espèce est identique pour lui avec la *Cet. maculata* d'Olivier. (C.)

*DICRANURE. *Dicranura* (δίκρανος, fourchu; οὐρά, queue). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, établi par Latreille (*Règne animal* de Cuvier, 1829, vol. V, pag. 407), qui le range dans la tribu des Bombycites, section des Aposures; M. Boisduval et M. Blanchard le placent dans la tribu des Notodontides. Les caractères de ce g. sont : Antennes pectinées et se terminant en pointe recourbée. Tête surmontée d'une touffe de poils bifide qui entoure la base des antennes. Palpes courts et velus. Trompe rudimentaire et composée de deux petits filets membraneux, disjoints. Cuisses et jambes très velues. Abdomen gros et cylindrique. Ailes supérieures longues et à sommet assez aigu; les inférieures courtes et arrondies.

Les Dicranures à l'état parfait sont des Lépidoptères peu remarquables, soit pour leur forme, soit pour leur couleur, qui est généralement grise ou blanche, avec des lignes noires, accompagnées de taches rousses ou ferrugineuses, seulement dans quelques espèces; mais il n'en est pas de même de leurs chenilles, dont l'organisation et les mœurs méritent l'attention de l'observateur. Toutes ont le corps très gros dans sa partie antérieure, et très effilé et finissant en pointe dans sa partie postérieure, avec le troisième anneau élevé en pyramide, et le dernier terminé par une double queue qui remplace les pattes anales. Cette double queue se compose de deux tubes, dont la longueur égale celle des quatre derniers anneaux; ils sont d'une substance cornée, minces, un peu plus gros à leur origine qu'à l'autre bout, et hérissés, du côté du dos, de deux rangées d'épines courtes; chacun d'eux sert d'étui à un filet ou tentacule charnu, que la chenille en fait sortir à volonté. Ces filets, qu'elle peut allonger, raccourcir, replier et faire jouer en tous sens, lui servent de moyen de défense contre les Mouches ou

Ichneumons qui viennent se placer sur son dos pour la piquer, et déposer leurs œufs dans la blessure qu'ils y ont faite. En effet, dès qu'elle se sent toucher par un de ces parasites, on la voit redresser sa double queue, en faire sortir les deux filets dont nous venons de parler, et les diriger instantanément sur le point attaqué. Ainsi on peut les comparer à deux fouets dont la nature l'a pourvue pour chasser ses ennemis.— Cette arme défensive était d'autant plus nécessaire aux Chenilles dont il s'agit qu'elles ont la peau lisse, mince et presque transparente. Mais ce n'est pas le seul moyen de défense qu'elles possèdent : elles ont en outre sur le cou une fente transversale, d'où elles font sortir, quand elles sont irritées, quatre mamelons qui lancent au loin une liqueur très acide. Il paraît néanmoins, d'après les observations de Bonnet, le célèbre auteur de la *Contemplation de la nature*, que le véritable usage de cette liqueur serait d'attendrir et de macérer les rognures de bois ou d'écorce qu'elles font entrer dans la construction de leur coque, et plus tard de ramollir la partie de cette coque correspondant à la tête du papillon, afin de faciliter la sortie de ce dernier au moment de son éclosion.

Malgré les deux moyens de défense dont nous venons de parler, les Chenilles des Dicranures n'en sont pas moins piquées aussi souvent que les autres par les Mouches ou les Ichneumons; car nous avons observé qu'un quart au moins de celles que nous avons élevées se trouvaient dans ce cas.

Elles vivent toutes sur différentes espèces de Saules et de Peupliers, et rarement sur d'autres arbres. Des 8 espèces connues, 2 (*vinula* et *erminea*) ne paraissent qu'une fois l'an dans le milieu de l'été ; les 6 autres se montrent deux fois, d'abord du 15 juin au 15 juillet, et ensuite du 15 août au 15 septembre. Toutefois ces époques ne sont pas très fixes, et varient suivant les pays et les années. Lorsqu'une de ces Chenilles est sur le point de se transformer, elle choisit une branche un peu forte de l'arbre sur lequel elle a vécu pour y attacher sa coque, qu'elle construit avec les rognures d'écorce qu'elle a enlevées à cette branche, et qu'elle agglutine ensemble au moyen d'une liqueur gommeuse dont la nature l'a abondamment pourvue, indépendamment de celle qui lui sert à ramollir les fibres du bois, comme nous l'avons dit plus haut. Cette coque est d'une consistance très dure, et ressemble pour la forme et la couleur à une nodosité de la branche à laquelle elle est fixée, ce qui fait qu'il est très difficile de la découvrir.

Il arrive assez souvent que les Chenilles de Dicranures perdent une de leurs queues, soit en changeant de peau, soit par un accident quelconque ; mais cette perte n'empêche pas la chrysalide de se transformer, et de donner naissance à un Papillon bien entier ; ce qui prouve que ces appendices, utiles seulement à la Chenille, ne correspondent à aucun des organes de l'insecte parfait, et ne sont pas comme les pattes écailleuses qui servent d'étuis à celles du Papillon.

Parmi les 8 espèces que renferme ce genre intéressant, nous n'en citerons que 2 : 1° la *Dicranura vinula* (*Bombyx id.* Lin.), la Grande Queue fourchue de Geoffroy; elle est commune aux environs de Paris ; 2° la *Dicranura Verbasci* (*Conus id.* Fabr.). Celle-ci ne se trouve que dans le midi de la France, principalement dans les environs de Montpellier, où l'on a été longtemps à découvrir sa Chenille, qui vit sur plusieurs espèces de Saules, parce que, d'après le nom très impropre que Fabricius a donné à son Papillon, on croyait qu'elle vivait sur le Bouillon blanc, où l'on s'obstinait à la chercher inutilement. (D.)

*DICREPIDIUS (δίς, double ; [illegible], chaussure). INS.—Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Élatérides, établi par Eschscholtz, et adopté par Latreille dans sa distribution méthodique des Serricornes (*Ann. de la Soc. entom. de Fr.*, vol. III, p. 156), ainsi que par M. le comte Dejean, qui, dans son dernier Catalogue, y rapporte 46 espèces, dont 42 des diverses parties de l'Amérique, 1 de Java et 3 d'Afrique. Latreille donne pour type à ce g. une espèce qu'il nomme *rufipes*, et qui ne figure pas dans le Catalogue précité. Parmi celles de la collection de M. le comte Dejean, nous citerons le *D. ramicornis* Klug, de Cuba, et le *D. viridanus* Sch., de Sierra Leone. (D.)

DICROCÈRE. MAM. FOSS.— *Voy.* CERFS FOSSILES.

*DICROMYIE. *Dicromyia* ([illegible] deux pointes ; μυῖα, mouche). INS. — Genre

de Diptères établi par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*, pag. 707), sur une seule espèce qu'il nomme *Brasiliensis*, comme étant originaire du Brésil. Elle a le corps et les ailes d'un noir de jais luisant, avec la tête rouge, excepté les yeux, qui sont noirs comme le corps. Ce g. fait partie de sa famille des Phytomides, tribu des Myodines. (D.)

***DICRONYCHUS** (δίκροος, fendu en deux; ὄνυξ, ongle). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Élatérides, créé par Eschscholtz, et adopté par M. le comte Dejean, ainsi que par M. le comte de Castelnau. Ce genre diffère de tous ceux de la même tribu par les crochets des tarses, qui sont bifides. M. Dejean n'y rapporte qu'une seule espèce qu'il nomme *serraticornis*. M. de Castelnau en décrit une de plus sous le nom de *Senegalensis*. Toutes deux sont du Sénégal. (D.)

***DICROSSA** (δίκροος, bifide). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, attribué à Klug par M. le comte Dejean, mais qui n'est mentionné dans aucune des publications de cet auteur. D'après les espèces qu'y rapporte M. Dejean, ce g. est le même que celui dont M. Gory a donné les caractères dans les *Ann. de la Soc. entom. de Fr.*, t. III, p. 453, sous le nom de *Notiophagus*. *Voyez* ce mot. (D.)

DICROSTACHYS. BOT. PH. — *Voyez* DICHROSTACHYS.

DICRURINÉES. *Dicrurinæ*. OIS. — Nom donné par M. G.-R. Gray à la cinquième sous-famille de sa famille des Ampélidées, ayant pour type le genre Drongo, *Edolius*, Cuv. (*Dicrurus*, Vieill.) (G.)

DICRURINS, Vig. OIS. — *Voy.* DICRURINÉES.

DICRURUS, Vieill. OIS. — Syn. latin de Drongo. (G.)

DICRYPTA (δίς, deux fois; κρύπτη, voûte). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Vandées, formé par Lindley, et renfermant 5 ou 6 espèces, toutes de l'Amérique tropicale. Ce sont des plantes épiphytes, acaules ou caulescentes, à feuilles coriaces, ligulées, distiques; à scapes axillaires, uniflores, solitaires, très courtes, engaînées à la base. On en cultive quelques unes dans les jardins européens. Le nom générique fait probablement allusion à la forme cannelée de la glandule caudiculaire. (C. L.)

DICTAME DE CRÈTE. BOT. PH. — Nom vulgaire d'une espèce du g. Origan, *Origanum dictamnus*.

DICTAME (FAUX). BOT. PH. — Nom vulgaire d'une espèce du genre Marrube, *Marrubium pseudo-dictamnus*.

DICTAME DE VIRGINIE. BOT. PH. — Synonyme vulgaire de Pouillot, *Mentha pulegium*.

DICTAMNUS (δίκταμνος, dictamne ou dictame, herbe fameuse chez les anciens, et qu'on croit être une espèce d'Origan; nous en parlerons à ce mot). BOT. PH. — Genre formé par Linné (*Gen.*, 522) et appartenant à la famille des Diosmacées, tribu des Dictamnées, Bartl. Il renferme aujourd'hui 3 espèces distinctes, croissant dans la Sibérie, sur les monts Himalaya et en Grèce. La plus commune et la plus belle est le *D. fraxinella* Pers., auquel quelques auteurs conservent encore à tort l'ancien nom linnéen de *D. albus*; car il est infiniment probable que celle-ci est une variété issue du *D. ruber*, qui serait le véritable type de l'espèce. Du moins cette opinion résulte de l'examen des deux plantes, et de l'analogie comparative des variétés obtenues dans les jardins. Ce sont de belles plantes vivaces, suffrutiqueuses à la base, d'une odeur forte. Leurs feuilles sont alternes, imparipennées, quadri-sex-jugées, dont les folioles oblongues ou ovales-lancéolées, aiguës, denticulées, pellucides-ponctuées, et le rhachis ailé ou non ailé; les fleurs, grandes, élégantes, blanches ou pourprées, sont disposées en amples racèmes terminaux, composés à la base, simples au sommet, et portés par des pédoncules bractéés; les pédicelles sont bractéolés à la base et au milieu. Toute l'inflorescence est comme hérissée de glandules visqueuses plus ou moins nombreuses, et serrées dans les diverses parties de la fleur. Ce sont les glandules qui émettent cette odeur forte et particulière dont nous avons parlé, et qui est due à une huile essentielle dont il est fâcheux que la médecine n'ait pu tirer encore aucun parti, car il nous semble peu douteux qu'elle contienne quelque principe utile. Toutefois ses racines, épaisses, fasciculées et amères, étaient autrefois employées comme diurétiques et sudorifiques.

Les parfumeurs retirent de ses fleurs une eau distillée très odorante, recherchée par les femmes comme un cosmétique agréable.

La Fraxinelle (*D. ruber* et *albus*) a été ainsi nommée par Tournefort, de la ressemblance de ses feuilles avec celles de notre Frêne commun (*Fraxinus excelsior*). On la recherche pour l'ornement des jardins, où ses deux variétés font un fort bel effet par le nombre, la grandeur et l'élégance de leurs fleurs, la beauté de leurs feuillages. Ces fleurs, après les chaudes et sèches journées de l'été, présentent ce singulier phénomène auquel nous avons donné le nom de *Luminosité* (*Voy. Ann. Soc. d'hort. Par.*, XXXIV, 62), et qui a été constatée, pour la première fois, par la fille de Linné. Il s'échappe des glandules qui revêtent les parties externes des fleurs et leurs supports un fluide volatil qui s'enflamme aussitôt qu'on en approche une bougie. (C. L.)

***DICTÉNIDIE.** *Dictenidia* (δίς, double; κτείς, peigne; ἰδέα, forme). INS. — Genre de Diptères, de la famille des Tipulaires, tribu des Terricoles, établi par M. Brullé aux dépens des Cténophores de Meigen, et qui a pour type la *Tipula bimaculata* de Linné. Il en donne les caractères dans le tome II des *Ann. de la Soc. entom. de Fr.*, pag. 401. *Voyez* CTÉNOPHORE. (D.)

***DICTUOPHYLLIE.** *Dictuophyllia* (δίκτυον, filet; φύλλιον, feuille). POLYP. — Genre de Zoophytes de la classe des Polypes, famille des Zoanthaires pierreux, créé par M. de Blainville dans son *Man. d'act.*, p. 359, pl. 53, fig. 4, 1834, pour y placer un Polypier fossile assez commun dans la craie de Maestricht, et dont M. Goldfuss (*Petref.*, p. 63, tab. 21, fig. 6) avait fait une espèce de Méandrine. Les Dictuophyllies étaient contenues dans des loges grandes, irrégulièrement polygonales, séparées par des cloisons denticulées des deux côtés, et formant, par leur réunion, un Polypier calcaire encroûtant fixé, et réticulé assez profondément à sa surface. Deux espèces entrent dans ce genre : ce sont les *D. reticulata* Blainv., *loc. cit.* (*Meandrina reticulata* Goldf.), trouvée dans la craie de Maestricht, et *D. hemisphærica* Bl. (Coll. Michelin), trouvée dans le calcaire jurassique de la Bourgogne. (E. D.)

DICTYANTHES, Raf. BOT. PH. — Un des nombreux synonymes d'*Aristolochia*. (C. L.)

***DICTYDERMA**. Bonnem. BOT. CR. — (Phycées.) Syn. de [illegible], Agardh. (C. M.)

DICTYDIUM (diminutif de δίκτυον, filet). BOT. PH. — Genre de l'ordre des Gastéromycètes trichospermes, établi par Schrader (*Nov. Gen.*, I, II, t. 3, f. 6, etc.) pour de petits Champignons ligneux, pourvus d'un stipe, à sporidies d'un pourpre foncé.

DICTYE. *Dictya.* INS. — Genre de Diptères établi anciennement par Latreille, et dont il a réparti depuis les espèces entre les genres Tétanocère et Platystome. [illegible] deux mots. (D.)

***DICTYLEMA**, Raf. BOT. CR. — Syn. douteux de *Hydrodictyon*, Rth.

***DICTYMÉNIE.** *Dictymenia* (δίκτυον, rets; ὑμήν, membrane). BOT. CR. — (Phycées.) Genre de la tribu des Rhodoméléés, établi par M. Greville aux dépens de quelques espèces du genre *Rhodomela* d'Agardh, et dont les caractères principaux sont : Une fronde plane avec ou sans nervures, souvent contournée en hélice, pinnée, à pinnules distiques ou prolifère de sa nervure, d'une parence zonée, ce qui dépend de la disposition des aréoles arrondies qui constituent le tissu. Fructification double : 1° [illegible] marginales, spinuliformes, contenant des tétraspores disposés sur deux [illegible]; 2° *Conceptacles* approchant de la forme [illegible]rique, renfermant des spores irrégulièrement globuleuses. Les phycologues ne sont [illegible] encore bien d'accord sur le nombre des espèces à admettre dans ce genre, qui, dans ses limites les plus larges, ne peut guère en compter que 5 ou 6, toutes originaires des zones chaudes ou tempérées. La plupart ont en effet été recueillies sur les côtes de la Nouvelle-Hollande. Une seule espèce se rencontre dans la Méditerranée, c'est le *[illegible]lubilis*. Il est à regretter qu'au lieu [illegible] un nouveau nom, dont nous avons [illegible] légèrement l'orthographe pour les [illegible] raisons qui nous ont fait altérer aussi [illegible] de *Rhodymenia*, l'habile phycologue [illegible] n'ait point fait usage de celui de [illegible] appliqué depuis longtemps par La[illegible] et M. Bory à l'espèce méditerranéenne [illegible] nom, n'impliquant point de contradiction, devait prévaloir comme plus ancien. (C. M.)

FIN DU QUATRIÈME TOME.

